

Bibliothèque numérique

medic @

L'informateur médical

13ème année. - Paris : [s.n.] , 1934.

Cote : 100129



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé
(Paris)

Adresse permanente : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?100129x1934>

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT
FRANCE, un an 60 fr.
ÉTRANGER, un an 75 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 491 — 7 JANVIER 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

—:— L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF —:—



Photos Paulus, cliché « Informateur Médical »

Le dîner de l'Association des Médecins des Corps Combattants, eut lieu récemment, sous la présidence de M. le D^r Leroux. A ce banquet, M. Landrin prononça au nom de la Fédération des Médecins de Front, une allocution qui retraça l'activité du groupement, auquel M. Landrin consacra un dévouement qui lui valut les chaleureuses félicitations et les remerciements de ses confrères.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

LES ASSISES ANNUELLES DU SYNDICALISME MÉDICAL

(SUITE DU NUMÉRO 489)

Cette entente directe à laquelle l'assemblée venait d'affirmer une fois de plus son indéfectible attachement, elle n'existe pas encore dans toutes les lois sociales dont le fonctionnement réclame la collaboration du corps médical.

LA LOI DES PENSIONS

La loi des pensions, en particulier, est basée sur le principe du tiers payant que les médecins ont si souvent combattu et dont les inconvénients se manifestent tous les jours à ceux qui donnent leurs soins aux pensionnés militaires, comme d'ailleurs à ceux que le ministère a chargés de contrôler la façon dont ces soins sont donnés. Les uns et les autres sont obligés de subir les tracasseries ou les exigences de l'administration et cette situation n'a même plus aujourd'hui comme raison la volonté de se dévouer aux victimes de la guerre. Car les mutilés ou malades de la guerre sont devenus à l'heure actuelle une infime exception dans la grande masse des pensionnés militaires. C'est pourquoi, après un court débat, l'assemblée vota à l'unanimité les conclusions par lesquelles M. Gibrin avait terminé le chapitre de son rapport relatif à la loi des pensions. Voici le texte de ces conclusions :

Le Corps médical a été violemment attaqué pour certaines irrégularités commises au début du fonctionnement de la loi des pensions.

A son tour, il appela directement l'attention des Pouvoirs publics et de l'opinion publique sur la situation suivante :

1° En 1919, dans un élan entièrement justifié de reconnaissance pour les blessés et mutilés de la grande guerre, l'Etat a généreusement institué la loi dite Loi des pensions.

2° Le Corps médical, dans un sentiment égal de fraternité reconnaissante, a pour l'application de cette loi, pris une part supplémentaire du sacrifice national.

3° Aujourd'hui, en présence de la situation économique, il n'est pas possible au Gouvernement et au Parlement de tolérer plus longtemps le scandale des pensions abusives dont, au dire de certaines compétences, le chiffre annuel atteindrait un total se chiffrant par milliards.

4° Il y a donc lieu de réviser les pensions irrégulièrement données.

En tout état de cause :

Il y a lieu d'établir une discrimination entre les blessés et malades de guerre ayant réellement fait la guerre (1914-1918) ou théâtres d'opérations extérieures, qui ont acquis, sur la nation, des droits indiscutables, et les malades de casernes et de bureaux, dont les droits ne doivent pas dépasser ceux des autres citoyens atteints par l'infirmité ou la maladie.

La Confédération décide de commencer immédiatement une action en vue d'obtenir :

Soit la suppression pure et simple du système des carnets de soins en matière de loi des pensions,

Soit, tout au moins, la discrimination des malades et des blessés de guerre, et des malades de casernes ou de bureaux.

Et décide d'appliquer à ces derniers le système de la clientèle ordinaire.

Après avoir adopté ces conclusions, l'assemblée vota l'ordre du jour suivant :

L'Assemblée générale de la Confédération des Syndicats médicaux français, réunie le 17 décembre 1933,

Estime que le seul moyen de mettre fin aux abus, comme aux contrôles tracassiers en matière de soins aux pensionnés de guerre, est l'application aux bénéficiaires du régime de l'entente directe.

LES MÉDECINS DES CHEMINS DE FER

Mais avec l'entente directe, il est un autre principe de la charte professionnelle auquel le corps médical demeure résolu et légitimement attaché : c'est le libre choix. Il n'est pas toujours respecté dans les modalités que certaines administrations publiques ou privées ont cru devoir adopter pour l'organisation de leurs services médicaux. Il en est ainsi, par exemple, des grandes compagnies de chemin de fer, en particulier des grands réseaux de l'Etat qui non seulement ont des médecins vers lesquels sont drainés obligatoirement tous leurs ressortissants, mais qui viennent, encore récemment, de désigner, dans chaque station thermique, un médecin auquel doivent aller tous ceux de ces ressortissants pour lesquels une cure thermique a été préconisée. Il y a là évidemment une violation très nette du principe du libre choix qui devait légitimement préoccuper les représentants des syndicats médicaux. La discussion que suscita cette question se termina par le vote unanime de deux or-

drés du jour, d'un de M. Foata, de Marseille, demandant que les médecins de chemin de fer soient uniquement des contrôleurs, — l'autre de M. Humbel, de Seine-et-Oise, posant la question de l'organisation d'une médecine de contrôle et demandant à la Confédération de mettre immédiatement à l'étude cette question dans son ensemble.

LE LIBRE CHOIX ET LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Enfin l'assemblée adopta un ordre du jour s'élevant contre les violations du libre choix commises, en matière d'accidents du travail, par certains patrons ou directeurs d'entreprise ou même par des compagnies d'assurances. Cet ordre du jour est ainsi conçu :

La Confédération des Syndicats médicaux français, réunie en assemblée générale, le 17 décembre 1933,

Estimant que le seul moyen de remédier à la « canalisation » des blessés du travail pratiquée par des patrons ou des compagnies d'assurances au bénéfice de leurs médecins attitrés, est d'interdire à ceux-ci de donner des soins aux victimes d'accidents du travail ;

Décide d'agir auprès des parlementaires pour obtenir qu'il soit spécifié dans un texte de loi que, de même que pour les médecins contrôleurs de Caisses d'assurances sociales, les médecins des patrons et des compagnies d'assurances soient seulement chargés du contrôle à l'exclusion de tout soin.

LA MÉDECINE DANS LES RÉGIONS MINIÈRES

Mais l'entente directe et le libre choix sont encore choses totalement inconnues dans certaines régions où la situation du médecin équivaut à celle d'un salarié, puisqu'il est honoré suivant le déplorable système des abonnements annuels, et à des tarifs qui défont sinon toute concurrence, du moins, en tout cas, toute vraisemblance.

Il s'agit des régions minières dans lesquelles l'exercice de la médecine et basé sur l'existence de contrats entre les praticiens et les compagnies minières, d'une part, pour le traitement à forfait des petits blessés, soit dérogation à la loi de 1898 sur les accidents du travail, et d'autre part, de contrats — verbaux, ceux-ci — entre ces mêmes praticiens et les sociétés mutuelles des mines pour le traitement à forfait des malades. Tous ces contrats assurent aux médecins que des sommes variant entre 10 et 20 francs par an et par ouvrier inscrit !

Réaliser dans ces régions la médecine libre, conforme aux principes essentiels de la charte ne serait sans doute pas chose très aisée. Peut-être pourrait-on cependant y parvenir par étapes successives. Une de ces étapes consisterait à obtenir que la loi de 1898 soit appliquée dans les régions minières pour tout ce qui est accident du travail, et que pour ce qui est de la médecine courante, on puisse appliquer la loi sur les assurances sociales, les caisses mutuelles devenant des caisses primaires et les populations minières pouvant être éventuellement assimilées aux assurés assistés de l'article 59, les médecins s'étant préalablement engagés à adapter les honoraires demandés aux ouvriers mineurs à un tarif réduit, basé par exemple sur celui des accidents du travail.

« Ce ne serait pas l'entente directe, fit observer M. Gibrin, en énonçant ces suggestions, mais ce serait tout de même mieux que l'abonnement ! »

L'Assemblée se rallia d'ailleurs à cette façon de voir et à l'unanimité moins trois opposants, l'ordre du jour suivant fut voté :

L'Assemblée générale de la Confédération des Syndicats médicaux français, réunie le 16 décembre 1933,

Donne mission au Conseil d'administration d'entamer des pourparlers avec l'Administration en vue de modifier le régime actuel de la médecine dans les régions minières ; ces pourparlers seraient menés dans le sens de concessions locales et temporaires aboutissant à un tarif prenant pour base le tarif des accidents du travail que les médecins des régions minières s'engageraient à appliquer à cette catégorie de travailleurs.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE ET LES CERTIFICATS DE SPÉCIALITÉ

Le grand problème de la réforme de notre enseignement médical a fait jusqu'ici couler des flots d'encre et dépenser beaucoup de salive. Il ne pouvait pas en être ainsi et minutieusement discuté au cours de ces assises du syndicalisme médical. Le rapport du Docteur Tissier-Guy, adopté antérieurement par le Syndicat des médecins de la Seine, fut le pivot de cet important débat. En voici les dispositions

essentielles telles que les exposa à l'Assemblée le Docteur Tissier-Guy :

Tous les étudiants, sans distinction, recevront la même éducation médicale fondamentale, comportant les mêmes programmes, les mêmes travaux pratiques, les mêmes stages généraux et spéciaux obligatoires et seront soumis aux mêmes examens, jusqu'à la thèse exclusivement.

La thèse restera le seul et dernier examen conférant le diplôme de docteur qui gardera le droit entier et exclusif de soigner et de prévenir toutes les maladies humaines qu'il y a lieu de soigner.

Le docteur accomplira une mention obligatoire pour chaque titulaire, mention médecine générale, chirurgie générale, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, stomatologie, électro-radiologie, etc. La thèse devra être soutenue sur un sujet correspondant à l'une des mentions établies.

La soutenance de thèse devra être précédée de stages contrôlés, dont les conditions et la durée seront fixées pour chacune des mentions. Ces stages, obligatoires, mais laissés au choix de chaque étudiant, pourront être accomplis partiellement au cours de la quatrième et de la cinquième années, et dans la totalité de la sixième année d'application, prévue dans les nouveaux programmes.

Ce cadre scolaire de six années sera vraisemblablement suffisant pour former la plupart des futurs spécialistes ; d'autres spécialistes, en particulier les chirurgiens, devront prolonger leurs études et fournir la soutenance de leur thèse jusqu'à ce qu'ils aient accompli tous les stages jugés nécessaires à l'obtention de la mention du docteur qu'ils ambitionnent.

Dans le cas où un praticien, exerçant son art sous la garantie légale de son titre de docteur, jugerait utile d'ajouter à son diplôme une mention nouvelle, des conditions, basées sur la durée de la pratique professionnelle dûment contrôlée et la production d'un travail analogue à la thèse, devront être prévues pour l'obtention de cette mention.

LES CERTIFICATS BUCCO-DENTAIRES

La discussion de ce projet devait fatalement entraîner l'assemblée vers cette question épineuse non encore résolue à l'heure actuelle et qui dresse depuis quelque temps les uns et les autres médecins et odontologistes. Ceux-ci, on le sait, après avoir été longtemps séparés par l'obligation du doctorat en médecine pour l'exercice de l'art dentaire, se sont enfin mis d'accord, sous l'œil bienveillante de M. de Monzie, ministre de l'Éducation nationale, pour accepter ce doctorat obligatoire augmenté d'un certificat de spécialité, également obligatoire, pour tout docteur en médecine désireux de se livrer à l'art dentaire. Cette entente est consacrée par un protocole à auquel M. de Monzie a voulu attacher son nom (les politiciens veulent toujours attacher leur nom à quelque chose). Si les termes de ce protocole prenaient un jour force de loi, il en résulterait qu'un docteur en médecine pourrait, s'il a des aptitudes chirurgicales, et de par la seule vertu de son diplôme, faire l'ablation complète d'un maxillaire... Mais qu'il se mêle un jour d'extraire une simple incisive, fut-elle de lait, et il le voilà passible d'une condamnation, car faute du certificat de spécialité bucco-dentaire rien ne l'autoriserait à un geste aussi hasardeux ! Et voilà ! c'est ce qu'on appelle un protocole ! A Marseille, on dirait plutôt : « une gâlerade ». Mais passons ! Les médecins, eux, ne veulent pas de ce certificat bucco-dentaire obligatoire ! Et pour cause ! Demain, il faudrait un autre certificat pour exercer l'oto-rhino-laryngologie. Ce serait ensuite le tour de l'ophtalmologie, de la dermatologie et de toutes les spécialités. On aboutirait au démenbrement total du doctorat en médecine. Chaque partie du corps humain aurait ses spécialistes, munis tous de leurs certificats respectifs, qu'ils afficheraient sur les murs de leur salon d'attente. Seul le pauvre médecin de médecine générale, ce pelé, ce galeux, n'aurait aucun certificat et comment, dans ces conditions, ne ferait-il pas, aux yeux du public, figure de « propre à rien » ?

La lutte est ainsi ouverte entre les odontologistes et les médecins. Le ministre de Monzie a essayé d'arbitrer ce grave conflit tout en soutenant, semble-t-il, les odontologistes pour lesquels, assuré-t-on, il aurait un faible ! Des conférences eurent lieu au ministère, soit sous sa présidence, soit sous celle de M. Cavalier, directeur de l'Enseignement supérieur. A la dernière de ces réunions, qui se tint dans les premiers jours de décembre, M. Tissier-Guy, amené par M. Gibrin, exposa son projet. On pouvait penser qu'il constituerait un terrain

d'entente. Il semblait avoir l'approbation de M. Cavalier, celle même du ministre. Mais les dentistes restèrent solidement accrochés au protocole de Monzie et les pourparlers durent être rompus. Quelques paroles vives furent même échangées. On affirme qu'un dentiste-député aurait crié aux représentants du Corps médical : « Vous êtes 30.000 médecins divisés. Nous sommes 7.000 dentistes d'accord. Nous irons devant la Chambre et nous vous battons. » Soit ! Ce ne sera pas la première fois que cette Chambre, espoir suprême et suprême pensée de bien des gens, aura accompli mauvaise besogne !

Mais revenons à cette assemblée générale de M. Gibrin mit rapidement au courant des quelques pourparlers auxquels nous venons de faire allusion et à laquelle il donna même lecture d'une lettre adressée récemment par lui à M. de Monzie, lettre où il signifie courtoisement, mais nettement, au ministre la rupture de ces pourparlers. La discussion se poursuivit... On entendit le porte-parole des stomatologistes, M. Bellard, puis M. Fichaud, président de la Confédération des syndicats dentaires du Sud-Ouest.

Enfin, on clôtura ce débat sur la réforme de l'enseignement par le vote unanime de deux ordres du jour. Le premier adopte purement et simplement les termes du projet de M. Tissier-Guy. Il est ainsi conçu :

L'Assemblée générale de la Confédération des syndicats médicaux français, réunie le 16 décembre 1933,

Après étude de la question de l'enseignement des spécialités, approuve le principe du diplôme de docteur en médecine avec mention obligatoire ;

Le diplôme de docteur en médecine, quelle que soit la mention, concernant par ailleurs ses prérogatives permettant à celui qui le possède l'exercice intégral de la médecine.

Le second ordre du jour, déposé par M. Tissier-Guy, demande l'institution d'examen éliminatoires à la fin de chacune des deux premières années d'études médicales. En voici les termes, qui furent votés à l'unanimité moins une voix :

L'Assemblée générale de la Confédération des syndicats médicaux français, réunie le 17 décembre 1933,

Considérant que, si un concours ne peut être institué à l'entrée des Facultés, il n'en est pas moins essentiel d'arrêter, dès le début des études, les élèves insuffisants qui ne montrent pas de dispositions à devenir de bons médecins, aussi bien dans leur intérêt que dans l'intérêt des malades ;

Considérant que la preuve de la valeur des candidats doit être faite sur les sciences médicales pures et non sur des sciences préparatoires à la médecine ;

Exprime avec insistance le vœu suivant :

A la fin de la première et de la deuxième années d'études, seront instituées des épreuves écrites anonymes, corrigées par un jury général et anonyme. Ces épreuves ne porteront que sur des matières essentiellement médicales (anatomie, histologie, physiologie, sémiologie) ; elles seront définitivement éliminatoires dans les conditions jugées nécessaires pour l'appréciation de la valeur des candidats aussi bien que pour la sauvegarde de leurs justes intérêts.

Après ce vote, le docteur Robert (Savoie) fit remarquer que cet ordre du jour restait muet sur la question de l'obligation du diplôme de docteur pour exercer l'art dentaire. L'orateur demanda qu'un vote ait lieu sur la question suivante :

— Estimez-vous qu'il soit opportun d'exiger le diplôme de docteur en médecine pour tous ceux qui veulent exercer l'art dentaire ?

A cette question l'assemblée répondit par l'affirmative à l'unanimité moins 4 avis contraires.

LES DISPENSAIRES

Une autre question retint assez longuement l'attention de cette assemblée générale : celle des dispensaires. Grave question, car la multiplicité sans cesse croissante des dispensaires n'est pas sans causer dans les syndicats médicaux des inquiétudes sérieuses. Les dispensaires sont de deux sortes. Les uns sont des centres de prophylaxie soit que l'on s'y efforce d'enrayer la progression des fléaux sociaux, soit (dans les dispensaires de nourrissons ou les consultations prénatales) que l'on y poursuive la lutte contre la mortalité infantile ou la mortalité maternelle. Les autres au contraire ne se contentent pas de faire autre prophylaxie. Ils sont organisés en établissements de soins. On y donne de vraies consultations à de vrais malades qui, pour la plupart, sont reçus gratuitement.

(Voir la suite page 8).



A mon avis

Dans ses pages historiques, d'un intérêt si réel et si constant, le *Progress Médical* vient de publier une notice biographique sur Velpeau, due à Velpeau lui-même. Elle est émouvante comme tout, cette notice, et pleine d'enseignements aussi.

Velpeau raconte sa jeunesse pauvre et studieuse. Fils d'un maréchal ferrant il apprit lui-même à écrire : il confectionna des remèdes pour aider son père dans le traitement du bétail — car on sait que le maréchal est, dans les campagnes, un vétérinaire empirique ; il apprit le latin, devint officier de santé et de sa Touraine gagna Paris où il commença réellement sa médecine. C'était au temps des Broussais, Laënnec, etc. Il gravit tous les degrés de la hiérarchie de l'Ecole pratique et entra dans le cadre des Hôpitaux.

L'exemple de Velpeau n'est pas unique. Beaucoup d'entre ceux qui furent les gloires de la médecine française eurent des débuts dont l'humilité le grandit encore à nos yeux. On pourrait écrire tout un livre sur les origines modestes de la plupart de nos grands ancêtres. Et quel magnifique évangile ce livre constituerait : l'évangile du travail et de la volonté ! Quelle leçon il serait pour les jeunes générations avides de succès immédiats et où les castors se comptent de plus en plus nombreux.

Certes il est encore bon nombre de jeunes gens tenaces, intelligents, ayant un bon fonds de culture morale, qui effectuent maintes besognes subalternes pour vivre et qui aspirent à conquérir les diplômes de nos facultés. Au lieu de faire de la sensiblerie à leur sujet, je dis que cela est bien ainsi.

La pauvreté est une excellente façon d'entrer dans la vie, car elle seule forge les énergies. Elle met le jeune homme qui la connaît à l'abri des déceptions qui attendent ses camarades fortunés ; elle enseigne la notion de l'effort nécessaire à qui veut triompher des obstacles que tout chacun rencontre sur le chemin rocailleux de la vie. Je ne crois pas à l'avenir de ceux qui naissent dans un bercail doré.

Je sais que la médiocrité des débuts fait parfois naître l'amertume et suscite des âmes révoltées. Peu importe, la révolte est souvent génératrice de générosité et de réveils humains. Ce sont les révolutionnaires qui, à tous les âges, ont empêché l'Humanité de sombrer dans l'égoïsme des classes et des clans.

Et quelle satisfaction pour celui qui, à l'heure du succès, parcourt du regard la route qu'il a dû gravir ! Ne trouve-t-il pas la récompense de ses nuits sans sommeil et de ses repas sans couvert ? N'entend-il pas au fond de lui-même sa conscience qui le grandit, qui le félicite, et les voix de ses ancêtres ne lui disent-elles qu'il est l'orgueil d'une lignée de travailleurs obscurs qui aspiraient déjà à une meilleure destinée ?

Il est rare que ceux qui ont suivi une telle route ne se sentent pas l'œil mouillé en se souvenant de leurs débuts modestes ou pénibles et combien de fois ne leur ai-je pas entendu dire en désignant leurs enfants : « Ils ne comprendront jamais la somme d'efforts et de privations qu'exige le succès ».

Que dis-je, il est même à redouter que les descendants de ceux qui ont ainsi lutté pour réparer les inégalités du sort ne rougissent des débuts obscurs de leurs pères. On voit trop fréquemment les riches laisser volontairement dans la pénombre les origines modestes de leurs ancêtres. Comme s'il n'était de blason plus pur que celui du travail !

Est-ce à dire que je désire voir tous les jeunes gens forger eux-mêmes leur destinée ? Si j'étais père je n'aurais pas ce courage ; dès lors, il me semblerait injuste de réclamer cette épreuve pour les enfants des autres.

Néanmoins ne nous attendrions pas outre mesure sur les difficultés que trouvent les étudiants à leur entrée dans la vie. Ces heures grises leur sont nécessaires pour devenir des hommes capables de lutter victorieusement dans la vie, pour être dotés de cette énergie de fer qui assurera le triomphe de leurs efforts.

Par une sensiblerie qui n'est qu'une ruse électorale on a voulu que tous les jeunes gens aient accès aux bancs des universités. Cela ne nous donnera pas des hommes ni plus instruits, ni meilleurs. Le travail et la volonté sont les seules armes de la réussite dans la vie.

Vous me direz qu'il y a tout de même la mauvaise chance contre laquelle il faudrait prémunir les jeunes gens qui « méritent de réussir ». Certes, il y a le sort qui est aux uns souriant alors qu'il demeure hostile aux autres. Mais vouloir lutter contre les injustices de la Fortune, c'est se livrer à une tâche impossible. Autant vouloir exiger de la Nature qu'elle ne fasse plus de bossus.

J. CRINON.

LE MONDE MÉDICAL

Naissance

Le docteur et M^{me} Gaston Rémy Nérès sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Hélène.

Mariages

C'est dans l'intimité qu'a été béni, le jour du 21 décembre, en la chapelle de l'Archevêché, le mariage de M^{lle} Marie-Madeleine Carrère, fille du docteur Gaston Carrère, chevalier de la Légion d'honneur, et de M^{lle} Pavillier, avec M. Jean Delay, interne des hôpitaux de Paris, fils du docteur Maurice Delay, officier de la Légion d'honneur, et de M^{me}, née Mihura.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par Son Eminence le cardinal Verdier. La messe a été célébrée par Son Excellence Mer Delay, oncle du marié.

En l'église de Saint-Amand-Tallende (Puy-de-Dôme) a été béni dernièrement le mariage de M^{lle} Céline Sortais, fille du docteur Sortais et de M^{me}, née Besse, avec M. Romain Fabry, ingénieur civil.

Les témoins étaient pour la mariée : M. Gustave Vimal de Flichac et M. Victor Charreton. Pour le marié : M. Daniel Chevrier et M. Georges Godel.

Le service d'honneur était assuré par M^{lle} Odette Desjau, Marguerite Ménard, Germaine Mazoires, Juliette Chevallier et Suzanne Mé-

nard, accompagnées de MM. Pierre Sortais, Gabriel Mazoires, Joseph Ménard, Georges Godel et Georges Arlin.

Deux enfants, Odile et Georges Mirel, portaient la traîne de la mariée.

Une réception réunissait, après la cérémonie religieuse, les parents et les amis des deux familles.

Ces jours derniers a été béni, en l'église Sainte-Blandine, à Lyon, par le chanoine Girard, le mariage de M^{lle} Denise Saint-Sernin, fille de M. David Saint-Sernin et de M^{me}, née Comte, avec le docteur Charles Rossi, médecin lieutenant, fils du capitaine Charles Rossi et de M^{me}, née Fouroux-Besbiaux.

Les témoins de la mariée étaient M. Justin, directeur des contributions indirectes, et M. Vinard, directeur de la Manufacture des tabacs. Ceux du marié : M. Girard, receveur particulier des Contributions indirectes, M. Desseus et M. Luciani.

Le service d'honneur était assuré par M^{lle} Mimi Rossi, Josette et Edith Rouveyrol, Renée Dautubule, Suzanne Bonnavel, Janette et Odette Sicard, Guillemette Dubois, Germaine Gourselles, Blanche Teissier et Andrée Massot, accompagnées des médecins lieutenants Gerbail, Moura, Michaux, Delt, Escouron, le sous-lieutenant Michaud, le docteur Jean Daffis et les élèves à l'Ecole du service de santé militaire Fraucque, Suffran, Laroche et M. André Justin.

LIPOSPLENINE
DU D^r GROC

SEDORHINOL
= AMBORHINOL
IEZ GORGE LARYNX OREILLES

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

M. Driault, directeur de la *Revue des études napoléoniennes* et membre honoraire de l'Institut d'Égypte, a fait savoir à l'Académie que S. M. le Roi Fouad avait résolu de fonder un « Musée Bonaparte » au Caire. En réponse à cette initiative un Comité s'est formé, en France, sous la présidence d'honneur de MM. Doumergue et Lebrun, et doit comprendre des représentants du Parlement, des cinq Académies, et des diverses sociétés savantes.

M. Driault a demandé à l'Académie de Médecine de vouloir bien se faire représenter par l'un de ses membres dans ce Comité. Sur la proposition du Conseil, l'Académie a désigné M. Leguicq.

SILIPLASTINE
du Docteur Debat

M. le docteur Potet a été élu membre correspondant national de la Société Médico-psychologique.

M. le docteur D. Kourétas a été élu membre associé étranger de la Société Médico-psychologique.

TUBÉROL
E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

M. le docteur James V. May a été élu membre associé étranger de la Société Médico-psychologique.

La III^e Réunion Européenne d'Hygiène Mentale aura lieu à Vienne, au mois d'août 1934.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

CHAMPAGNE 1^{er} CRU, DOCTEUR MOLLIN, Propriétaire, CUMIÈRES-ÉPERNAY, blanc nature CHAMPAGNE SEC - DEMI-SEC - ROUGE DE CHAMPAGNE.

MICTASOL

Le 25 octobre 1933, sur l'initiative de la Société Médicale de Québec et du Comité d'Hygiène Mentale, une réunion consacrée à l'Hygiène mentale, et plus particulièrement à l'éducation, à l'assistance et à la prophylaxie des états d'arrétation mentale, s'est tenue, avec le plus grand succès, dans le Grand Amphithéâtre de la Faculté de Médecine de l'Université Laval.

STRYCHNAL

Le bureau de la Société de radiologie a été ainsi constitué pour 1934 :

Président : M. Maingot ; vice-président : M. Henri Béclère ; vice-président (province) : M. Chassagnat (Lyon) ; secrétaire général : M. Driault ; trésorier : M. Nadal ; secrétaires des séances : MM. Truchot, Collet ; membres de conseil : MM. Darbois, Morel-Kahn, Paul Alme.

GLOBEXINE

Un concours sur titres est ouvert pour une place de médecin adjoint au sanatorium de Villiers-sur-Marne, par Charly (Aisne). Envoyer les pièces nécessaires à la constitution du dossier : copies de l'acte de naissance, du diplôme et des certificats pouvant servir de références en matière de phisiologie.

Les traitements sont les suivants : médecin adjoint 30 à 40.000 francs, médecin de pavillon : 40 à 65.000 francs, suivant la classe. Adresser la correspondance au docteur Cailleret, à la Renaissance sanitaire, 33, rue du Renard, Paris.

Le registre d'inscription sera clos le 20 janvier.

GALAGÉNOL
du Docteur Debat



M. LE DOCTEUR SIREDEY

M. le D^r Siredey vient d'être élu vice-président de l'Académie de médecine pour 1934. Il présidera donc la Savante Compagnie au cours de l'exercice 1935. Cette élection a recueilli de longs applaudissements et M. Siredey a reçu les félicitations de ses nombreux amis.

ZOMINE

M. Louis Martin, sous-directeur de l'Institut Pasteur, membre de l'Académie de médecine et du conseil supérieur d'hygiène publique, vient d'être nommé membre du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, en remplacement de M. Roux, décédé.

Cabinet GALLET, 47, Bd Saint-Michel Paris
Téléph.-Odéon 24-81.

Cessions médicales et dentales, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Le *BROMIDIA* n'a pas de contre-indications. La complexité de ses composants vient utilement corriger les inconvénients dont on a fait grief à certains d'entre eux, en particulier à l'action déprimante du bromure. Tout en possédant lui-même activité, il n'est aucunement dépressif, de sorte que son emploi ne comporte aucune contre-indication.

FOSFOXYL

Le 9^e bal de l'Association générale de l'Internat des hospices civils de Lyon qui était prévu pour le 2 décembre, a dû être, pour des raisons matérielles, repoussé au samedi 30 janvier.

Ce bal, qui a toujours un grand succès, aura lieu cette année au Palais d'Hiver. Les cartes seront, sur invitation, délivrées à partir du 10 janvier, à la bibliothèque des vieux livres, à l'Hôtel-Dieu, de 13 heures à 17 heures.

THÉOSALVOSE

Dans son numéro du 14 janvier l'« INFORMATEUR MÉDICAL » commença la publication des *SOUVENIRS ACADEMIQUES* de M. le D^r A. QUENIOT, membre et ancien président de l'Académie de Médecine. C'est pour nos lecteurs que ces souvenirs ont été écrits par M. Quéniot, au cours de sa 10^e année. Vous en admirerez la précision et vous goûterez la saveur des anecdotes qui y sont contées.

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE, NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène
est un virus filtrant
qui ne permet pas
de fabriquer un vaccin
prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrele, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

NÉVROSES INSOMNIES

LOBÉLIANE LALEUF

ANTISPASMODIQUE PUISSANT
EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL
GOÛT ET ODEUR AGRÉABLES
ATOXIQUE

DOSE CALMANTE : 2 à 5 cuillerées à café par jour
DOSE HYPNOTIQUE : 1 à 3 cuillerées à café le soir

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20, RUE DU LAOS — PARIS (XV^e)

Le Banquet de l'Association des médecins des Corps Combattants

Ce banquet a eu lieu récemment sous la présidence de M. le docteur Landrin, président de la Fédération syndicale des médecins du front. Au cours de ce banquet deux discours ont été prononcés. L'un par M. le docteur Leroux, président de l'Association, l'autre par M. le docteur Landrin. M. le docteur Landrin fit connaître le but poursuivi et les résultats obtenus par la Fédération des médecins du front dont le siège social se trouve 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré, qui est également le siège social de l'Association générale des mutilés de guerre.

La Fédération nationale des médecins du front comprend l'Association amicale des médecins des corps combattants, l'Union des médecins mutilés de guerre, l'Association nationale des médecins mutilés et pensionnés de guerre, l'Association des médecins mutilés et anciens combattants de Lyon et du Sud-Est, enfin, la Société maternelle de retraite des médecins du front. Ainsi composée, cette importante Fédération groupe déjà plus de 2.500 médecins titulaires de la carte du combattant et elle n'a d'autre désir que de voir venir à elle les nouvelles associations de province, tels que les groupements de Châteauroux et de Bordeaux.

Ce que désire la Fédération nationale des médecins du front c'est pouvoir se faire entendre au sein de la Fédération générale des combattants grâce à l'importance du nombre de ses membres. Il faut retenir que la Fédération a déjà joué un rôle très actif dans le vote récent de la loi sur les emplois réservés. On avait bien prévu, en effet, qu'un pourcentage de mutilés et de veuves de guerre pourraient bénéficier des emplois devenus vacants dans les entreprises. Mais on n'avait rien prévu de semblable pour la corporation médicale. Chaque jour des emplois médicaux officiels sont attribués et jusqu'à présent aucune préférence n'était accordée aux médecins qui ont fait la guerre. Il y avait là une injustice que la Fédération s'est mise en devoir de réparer. Grâce à l'activité du docteur Jouve et aux nombreuses démarches effectuées tant à la Commission des pensions de la Chambre qu'au Ministère des pensions lui-même, la loi qui réserve aux médecins victimes de la guerre les emplois qui leur sont moralement dus a été votée.

Mais une loi peut avoir été votée et ne pas être appliquée. C'est pour qu'elle soit mise en application sans délai et sans réserve que la Fédération déploie actuellement tous ses efforts. Les emplois réservés seront distribués par une Commission spéciale dépendant du Ministère des pensions et composée de la façon suivante : Un sénateur désigné par le Sénat. — Un député désigné par la Chambre des députés. — Un représentant du ministre des pensions désigné par le ministre des pensions. — Deux représentants de différentes administrations, tous deux désignés par le président du Conseil des ministres. — Deux professeurs titulaires ou agrégés de la Faculté de médecine désignés par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et enfin trois délégués de la Fédération nationale des médecins du front dont l'un remplira le rôle de secrétaire de la Commission.

Lorsque fonctionnera cette Commission c'est à elle que les médecins désireux de bénéficier d'un emploi réservé devront s'adresser par l'intermédiaire du secrétaire du groupement auquel ils appartiennent. Il faut savoir que la Fédération s'occupe encore de centraliser les demandes qui peuvent être faites par les groupements qui la constituent, soit qu'il s'agisse d'établir une pension, de délivrer une carte du combattant ou de faire valoir les titres à l'avancement ou aux distinctions honorifiques.

Le discours si sobre, si précis et si imprégné de cordialité du docteur Landrin fut longuement applaudi.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Maariem vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Colicalluries.

LABORATOIRE LORRAIN
DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS
ETAÏN (Meuse)

Granulé Norden

CONGRÈS DE MÉDECINE DE TUNIS

21, 22, 23, 24 MARS 1934

Nous rappelons que la Fédération des Sociétés des Sciences Médicales d'Algérie et de Tunisie tiendra sa prochaine réunion à Tunis, sous la présidence du professeur Ch. Nicolle.

La question mise à l'étude est la Syphilis en Afrique du Nord.

1^{er} RAPPORT. — La lutte antisyphilitique en Tunisie » par les docteurs Mazeres, Reynal et Charvin.

2^e RAPPORT. — « Influence de l'arsénothérapie (Novarsénobaux) sur la fréquence de la P. G. » du tabès chez le musulman tunisien », par le docteur Cassar.

3^e RAPPORT. — La syphilis oculaire en Tunisie », par les docteurs Cuenod et Roger Natal.

4^e RAPPORT. — « La lutte antisyphilitique en Algérie », par le professeur agrégé Saez et le docteur Colouret.

5^e RAPPORT. — « La syphilis infantile en Algérie », par le professeur Gillot et le docteur Ghuel, d'Alger.

6^e RAPPORT. — « L'état actuel de la lutte antisyphilitique au Maroc et les résultats obtenus à ce titre après quinze ans d'efforts », par le docteur Colombani, directeur de la Santé et de l'Hygiène Publiques au Maroc, et le docteur Lépinar, médecin des Hôpitaux, conseiller technique de la Direction de la Santé et de l'Hygiène Publique pour la prophylaxie des maladies vénériennes.

Des communications sur la question mise à l'étude pourront être faites par tout adhérent au Congrès. Des conférences sur des sujets d'actualité sont également prévues. Nous pouvons dès à présent annoncer que M. Hector Diacono, Inspecteur de Laboratoires d'analyses médicales de la Tunisie traitera du « Problème psychologique de l'Homme lysé ». Le sénateur Pendo, professeur de Clinique Médicale à la Faculté de Gènes, parlera sur « La surveillance hygiénique de la croissance physique et psychique des nouvelles générations ».

Le 24 mars aura lieu la première réunion annuelle hydro-climatique de Tunisie. La question mise à l'étude est :

— LES SYPHILITIQUES AUX EAUX MINÉRALES.

Le soir, un grand banquet réunira les Officiers des Congressistes et leur famille.

Le Comité prévoit d'autre part, une exposition où seront groupés, avec méthode, les divers agents thérapeutiques, les articles d'hygiène et les appareils sanitaires.

Après les séances de travail, les congressistes auront le loisir de prendre part à des excursions qui les conduiront aux sites les plus pittoresques de la Régence, et d'apprécier ainsi le charme prenant d'un circuit au Pays du Soleil.

Des réductions sur les prix de voyage seront accordées aux Congressistes et à leur famille.

L'inscription au Congrès est de 35 francs pour les Congressistes étrangers à la Fédération des Sociétés des Sciences Médicales d'Algérie et de Tunisie. Les membres des Sociétés affiliées à la Fédération sont dispensés de cette cotisation.

L'inscription au banquet, facultative, est de 25 francs, chaque adhérent pourra être accompagné d'un ou plusieurs membres associés.

Les membres associés pourront prendre part au banquet moyennant un droit de 65 francs, mais sont dispensés de la cotisation.

Les étudiants seront inscrits comme membres associés, donc également dispensés du droit d'inscription.

Le programme détaillé des excursions, et les prix, seront établis ultérieurement et communiqués sur demande.

Ce Congrès est ouvert à tous les médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires, Français et étrangers.

Pour tous renseignements complémentaires et adhésions, on est prié de s'adresser au docteur Jean Fremont, secrétaire général du Congrès, Maison du Médecin, 25, avenue de Paris, Tunis.

La progression du nombre des aliénés intéressés dans les Asiles de la Seine

De 1922 à 1932, le nombre des aliénés intéressés, présents dans les Asiles de la Seine à la date du 1^{er} janvier a été le suivant :

1922 : 13.206 ;	1923 : 13.351 ;	1924 : 13.005 ;
1925 : 13.902 ;	1926 : 14.231 ;	1927 : 14.257 ;
1928 : 14.502 ;	1929 : 14.668 ;	1930 : 14.965 ;
1931 : 15.468 ;	1932 : 15.883.	

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique néphrétique, dysménorrhée menses) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

LE MONDE SUR MON MIROIR

On ne parle plus des impôts ni du budget qui les répartit. La comédie est-elle donc terminée ? Non, hélas, elle commence.

Lorsqu'on effectua le rétablissement de 1926, on utilisa des impositions qu'une période de prospérité rendit efficaces. Elles furent supportées sans encombre et bientôt les caisses de l'Etat débordèrent.

Cela ne s'était jamais vu. Nos politiciens en perdirent la tête. Comme ils ne songent qu'au bonheur du peuple, ils se demandèrent de quelle façon ils pourraient utiliser les milliards en boni pour y réussir.

Ils avaient deux moyens à leur disposition : ou bien diminuer les impôts, ou bien distribuer des faveurs. Ils préférèrent naturellement la seconde méthode comme leur permettant d'utiliser cette justice distributive qui assure une clientèle électorale. Et ce fut une manne prodigieuse tombant sous la forme de lois sociales, de pensions, d'indemnités pour chômage et calamités, de constructions de palais scolaires, de maisons ouvrières et de sanatoria ; bref, ce fut la grande gabegie à bourse déliée.

Les vaches grasses ayant fait place aux vaches maigres, les impôts s'amenuisèrent et ne permirent plus de faire face à toutes ces folles dépenses. En face de cette disette les politiciens avaient encore à choisir entre deux solutions : ou bien diminuer les dépenses somptuaires, ou bien augmenter les impôts pour pouvoir les continuer.

Bien entendu, ce fut le second moyen qu'on employa, parce que les gens au Pouvoir n'ont d'autre dessein que celui de gaver constamment leur clientèle électorale. De plus, vous mécontentez bien davantage un enfant en lui prenant ses jouets qu'en ne lui en donnant pas. Or, se résoudre à supprimer toutes les faveurs, les prébendes et la distribution de milliards sous la forme de super-salaires, d'indemnités et de pensions non motivées (comme celles versées aux combattants de 1870), c'était à coup sûr faire surgir une armée de mécontents capables de jeter bas le régime.

Car c'est comme cela qu'il faut comprendre le signe de détresse de M.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est s'assurer une collection illustrée unique de la vie médicale française au jour le jour.

Le PRÉVENTYL en usage dans les maladies vénériennes

Préserve DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Echantillons et Littérature
E° Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

PRODUIT FRANÇAIS

SANTHOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Méthyllururation
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

- | | |
|----------------------|--|
| SANTHOSE PURE | { Affections cardio-rénales
Albuminurie, Hydropisie |
| S. PHOSPHATÉE | { Sclérose cardio-rénale
Anémie, Convalescences. |
| S. CAFÉINÉE | { Asthénie, Asystolie
Maladies infectieuses |
| S. LITHINÉE | { Pré-sclérose, Artério-sclérose
Goutte, Rhumatisme |

La SANTHOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0,50 centigr. — Dose : 1 à 4 par jour.

Vente de gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

Chautemps pour sauver son ours des griffes du Sénat.

Mais, je le répète, la comédie est-elle aussi vite terminée ? Je vous dis qu'elle commence.

En effet, s'il est aisé de faire voter des impôts par une bande qu'aveugle l'intérêt électoral, il l'est beaucoup moins de les faire rentrer. Comme dit le vulgaire : on ne peut pas tondre un pauvre diable qui n'a pas de cheveux. Et si nos augures espèrent remplir leurs caisses selon leurs estimations fantaisistes, cela démontre péremptoirement que leurs circonvolutions cérébrales sont aussi lisses que celles du mouton.

D'ailleurs les rentrées réelles de 1933 ont été très au-dessous de celles qu'on avait espérées. Malgré les brimades du Fisc, on ne saura faire rentrer en 1934 que la moitié de ce qu'on estime. Comme le déficit existerait, de l'aveu de nos gouvernants, même si les impôts entraient selon les prévisions stupidement optimistes qui ont été faites, il faut donc prévoir un déficit allant en s'aggravant avec une vitesse de plus en plus accélérée. Alors ?

Je vous le répète, la comédie n'en est qu'au premier acte. Pourvu qu'elle ne se termine pas en tragédie.

Le grand événement de la saison aura été l'épouvantable catastrophe de Lagny. Nous avons tous, dans nos conversations, épilogué à ce sujet. On parle d'enquêtes, de commissions, d'interpellations. Tout ça c'est le tapage habituel.

Il faut retenir que les Compagnies de Chemins de fer utilisent trop souvent un matériel qui devrait être réformé ; qu'à l'époque de trafic intense, comme aux jours de fêtes et de vacances, les horaires des trains ne sont pas toujours suffisamment étudiés ; que certains trains rapides réalisent des vitesses que la légèreté du matériel rend dangereuses ; que les records de vitesse ne peuvent être réalisés qu'au détriment de la sécurité ; qu'il est absolument fou de faire un handicap en faisant partir à quelques minutes de distance des trains qui marchent à 100 kilomètres à l'heure et qu'il est criminel de faire partir en dernier lieu celui qui marche le plus vite...

Les journaux ont donné de cette catastrophe des photographies terrifiantes. Mais pourquoi reproduire des vues de cadavres atrocement mutilés ?

Lorsque, pendant la guerre (comme on le fait encore aujourd'hui dans certaines feuilles tendancieuses), on publiait des documents horribles, on disait que c'était pour faire naître la haine de la guerre, qu'on voulait croire la « der... des der... ». Mais sur quel sentiment table-t-on pour publier les cadavres déchiquetés des victimes de la catastrophe de Lagny ?

Tout simplement sur ce sadisme profond et répugnant des foules — le même qui menait la populace, jadis, aux vitrines de la Morgue.

Un journal qui se respecte, qui a la notion de son rôle social, doit s'écarter de ce travers. Oui, je sais, il faut vendre. Alors mettez en bonne place la rubrique des lupanars.

J. CRINON.

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7°)

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne
Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY
Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO
Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY
La Bouteille : 3,50

Dans l'ADYNAMIE, la NEURASTHÉNIE

Le Médicament de choix est le

SÉRUM NÉVROSTHÉNIQUE FRAISSE

STRYCHNO
PHOSPHO
ARSÉNIÉ

1° En Ampoules - 2° En Gouttes

A LA SOCIÉTÉ D'OPHTALMOLOGIE de Paris

1. M. **Thié** : Signe d'Argyll-Robertson unilatéral avec mydriase par lésion périphérique probable dans un cas de tabes incipients (présentation de malade).

2. MM. **René Onfray, Dieu et Sugs** : Iridocyclite sympathique à rechutes (présentation de malade).

3. MM. **Bailliart et M. Kalt** : Tuberculome du segment antérieur de l'œil.

Le tuberculome, né de Paris, l'a détruit complètement mais a respecté le corps chahire et la choroiide : son extension s'est faite uniquement en avant, vers la sclérochoroiide qu'il a largement perforée.

Il s'agit d'une forme exsudative de tuberculose (à l'exclusion de toute réaction conjonctive) — et caractérisée par une évolution nécrotique très rapide. Cet exemple de surinfection chez un sujet allergique est à rapprocher des faits expérimentaux observés au cours du phénomène de Koch.

4. M. de **Spéville, M^{me} Renée Odé et J. Jacobson** : Traitement des opacités cornéennes par la Solution de Jacobson (Ether benzyl cinamique).

Les auteurs rapportent 17 observations de taires et de kératomes anciennes n'ayant été améliorées par aucun des traitements suivis et qui, sous l'action de la solution de Jacobson, s'éclaircissent d'une façon notable, en même temps que l'acuité visuelle s'améliore.

Chez les enfants trop jeunes pour évaluer les variations dans l'acuité, il est bien facile de constater objectivement la dissipation d'abord, l'éclaircissement ensuite des taires les plus opaques.

Il est bon de remarquer que l'on observe une amélioration concomitante de l'état général chez les malades.

5. Ch. **Dejean** (de Montpellier). — Essais de dissection de la cataracte secondaire avec deux couteaux.

La dissection au couteau de Graefe réussit dans la plupart des cas. Mais certaines membranes anciennes, sclérosées, résistent au tranchant et fuient grâce à leur suspension zonulaire élastique. On peut alors recourir à l'action d'un deuxième couteau de Graefe, point d'appui utile dans tous les cas, pouvant aussi allonger l'incision ou l'agrandir latéralement. Cette action double peut rester superficielle et respecter intégralement le vitré. Les deux leucomes cornéens sont minimes et négligeables, à condition de se tenir à distance du centre et d'éviter les échappées.

6. Ch. **Dejean** (de Montpellier). — Vestige de membrane pupillaire. Examen biomicroscopique.

Un homme de 21 ans présente une cataracte capsulaire antérieure, pigmentée, reliée ar deux filaments bifurqués à la collerette de l'iris. L'examen à la lampe à fente montre la couleur et la nature irrégulière de ces filaments, l'aspect réticulé de la plaque capsulaire, et permet de conclure qu'il s'agit de vestiges vasculaires de la membrane pupillaire foetale.

On observa en outre une myopie forte avec scléro-choroiide postérieure et placards de choroiide disséminée. La pathologie de ces anomalies congénitales étant encore discutée, ces constatations plaident en faveur d'une origine inflammatoire, avec lésions chroniques du tractus uvéal.

7. M. **Jean Gallois**. — Angiostasmes périphériques et aspect de pari-artérielle rétinienne chez des sujets jeunes.

M. Jean Gallois communique quelques observations de sujets, presque tous âgés de moins de 25 ans, qui présentent des troubles circulatoires, périphériques variés (spasmes digitaux, atrophie des extrémités) et chez qui on constate un aspect localisé des artères rétiniennes, qui, chez des malades âgés, ferait porter le diagnostic de pari-artérielle ; un de ces sujets présentait, en outre, des obnubilations visuelles. L'auteur, d'après ces premières observations, se demande jusqu'à quel point on peut relier ces faits les uns aux autres, et pense que, par extension, l'étude du fond de l'œil, qu'il a entreprise dans la maladie de Raynaud, pourrait être intéressante.

8. MM. **Villard et Viallefont**. — Une technique simple de vision entoptique.

9. MM. **Viallefont, Ravoise et Lafon**. — Application de la vision entoptique à l'étude de l'action des différents médicaments vasomoteurs sur la circulation rétinienne chez des sujets normaux.

10. **Élection** : M. Chevallereau est élu membre d'honneur.

a) De deux correspondants nationaux : MM. Delord et Viallefont.
b) D'un correspondant étranger M. Weve.
c) Du bureau pour 1937.

Sont élus :
Président : M. LEBARD.
Vice-Président : M. VETTEL.
Secrétaire général : M. BAILLIART.
Trésorier : M. PLUCHE.
Secrétaires annuels : MM. DUBAR et CILLÉ.

Par prudence, vous avez muni votre voiture de tous appareils de sécurité : freins puissants, glaces incassables, amortisseurs, etc. Précautions valées la nuit sans phares suffisants.

Avec les phares Grébel, la nuit s'illumine. Phares Grébel de luxe garantis deux ans.

Projecteur puissant grand luxe, pose comprise. Petit modèle, 400 francs. Grand modèle, 600 francs. St. avenue des Terres, Paris.

LE COURS DE M. LE PROF. LAIGNEL-LAVASTINE A LA FACULTÉ DE DROIT

Le professeur Laignel-Lavastine commente son cours de :

PSYCHIATRIE MEDICO-LEGALE ELEMENTAIRE

à la Faculté de Droit le jeudi 11 janvier 1934, à 11 heures, Amphithéâtre N° 3 et le continuera tous les jeudis à la même heure.

Programme du cours :

- Jeudi 11 janvier 1934 : Histoire de la psychiatrie médico-légale.
- Jeudi 15 janvier 1934 : Expertise psychiatrique et toxicité pénale.
- Jeudi 25 janvier 1934 : Réactions antisociales des alcooliques.
- Jeudi 1^{er} février 1934 : Réactions antisociales des autres intoxicés.
- Jeudi 8 février 1934 : Réactions antisociales des délirants.
- Jeudi 15 février 1934 : Réactions antisociales des déments.
- Jeudi 22 février 1934 : Réactions antisociales des périodiques.
- Jeudi 1^{er} mars 1934 : L'homicide pathologique.
- Jeudi 15 mars 1934 : Les limites du vol morbide.
- Jeudi 22 mars 1934 : Les limites morbides des attentats aux mœurs.
- Jeudi 12 avril 1934 : Psychiatrie médico-légale infantile.
- Jeudi 19 avril 1934 : Anthropologie criminelle et sciences pénales.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

AVIS DE CONCOURS

pour la nomination d'un inspecteur départemental d'hygiène d ns le Jura

Il sera ouvert à Paris, au ministère de la santé publique, dans le courant du mois de février 1934, un concours sur titres pour la nomination d'un inspecteur départemental d'hygiène du Jura.

Ce concours est réservé aux médecins hygiénistes exerçant ou ayant exercé des fonctions sanitaires publiques auxquelles sont assimilées les fonctions de médecin militaire et aux diplômés des instituts d'hygiène universitaires de France. Les candidats à cet emploi devront être Français, avoir satisfait à la loi militaire, âgés de 25 ans au moins et de 45 ans au plus, pourvus du diplôme de docteur en médecine (diplôme d'Etat), du diplôme d'un institut d'hygiène de faculté française et du diplôme de bactériologie. La limite d'âge indiquée ci-dessus est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils ou militaires ouvrant droit à une pension de retraite.

Les demandes, rédigées sur timbre, devront être adressées, avant le 25 janvier, au préfet du Jura, avec le dossier réglementairement composé, ainsi qu'il suit :

Le candidat désigné pour remplir les fonctions d'inspecteur départemental d'hygiène entrera en fonction un mois après sa nomination. Il ne pourra être titularisé qu'après un stage d'un an pendant lequel, si son service ne donne pas satisfaction, il sera licencié sans formalité ni indemnité.

L'échelle des traitements de l'inspecteur départemental d'hygiène, non compris les indemnités de résidence et de charges de famille, attribuées aux employés du département, est fixée ainsi qu'il suit :

5 ^e classe.....	43,000 fr.
4 ^e classe.....	46,000
3 ^e classe.....	49,000
2 ^e classe.....	52,000
1 ^{re} classe.....	55,000

Il devra posséder une automobile en ordre de marche. Les frais de déplacement sont fixés à 20,000 francs par an.

EUMICTINE

Santalol-Salol-Hexaméthylène-Tétramine

**Antigonococcique
Diurétique — Analgésique
Antisepsique**



BLENNORRAGIE
CYSTITES
NEPHRITES

PYLITES
PYELO-NEPHRITES
PYURIES

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

VOIR NOS PRIMES
(page 8)



tonique "roche"

toni - stimulant

sirop "roche"

affections pulmonaires

ational "roche"

toutes les algies

sédobrol "roche"

sympômes nerveux

Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^{ie} 10, Rue Crillon, PARIS (16^e)

Mardi Dernier A L'ACADEMIE de MEDECINE

M. Cazeneuve montre les dangers de la margarine, au point de vue de l'hygiène alimentaire.

L'auteur appelle l'attention de l'Académie sur l'importante question des margarines provenant des graisses de porc importées de l'étranger, en particulier des Etats-Unis.

Ces margarines sont livrées à la consommation sans que les usines françaises les extrayant des saindoux importés soient soumises à une surveillance permanente, comme celles traitant les graisses d'origine française.

Cette différence de régime, en marge des lois qui protègent le beurre naturel contre les fraudes et le consommateur contre les margarines indigestes mal purifiées de stéarine ou contre les margarines souillées de germes morbifiques, réclame impérieusement l'intervention des pouvoirs compétents.

M. Cazeneuve demande à l'Académie de nommer une Commission aux fins de rédaction d'un vœu motivé dans l'intérêt de la santé publique.

A la suite de cette communication et après une intervention de MM. Flessinger et Bazançon, qui insisteront sur les inconvénients de l'abus de la margarine, l'Académie nomme une Commission de cinq membres chargés d'étudier cette grave question qui concerne au premier chef l'hygiène sociale.

MM. Dubois et Rall, exposent le traitement du cancer épithélial de la peau, par la cantharidine.

Les auteurs montrent l'action élective de cette substance et ses effets destructeurs sur les cellules épithéliales. Des applications locales d'une solution de cantharidine (10 cgr. en solution dans 10 gr. de chloroforme) amènent la disparition des cors aux pieds et même de cancroïdes de la face.

M. Léon Imbert, de Marseille, conteste l'existence des maisons à cancer.

La question des maisons à cancer, qui est très proche de celle de la contagiosité du cancer, a été soulevée récemment à l'Académie de médecine et dans les centres antipneumoniques.

L'auteur a entrepris des recherches statistiques sur la répartition géographique du cancer dans la ville de Marseille. Il conclut de cette étude que l'impression qui s'en dégage n'est pas favorable à l'idée que certains quartiers seraient particulièrement exposés. Il pense que le cancer ne manifeste pas de préférence pour une région quelconque de la ville.

M. Loir demande que la vaccination antityphoïdique devienne obligatoire dans la marine marchande.

Le directeur du Bureau municipal d'hygiène de la ville du Havre expose dans son rapport les raisons pour lesquelles il serait désirable de voir la vaccination antityphoïdique devenir obligatoire dans la marine marchande. A la suite de cet exposé, l'Académie adopte le vœu suivant : « Emue par la fréquence de la typhoïde chez les marins du commerce et des dangers consécutifs de diffusion de la maladie dans les villes maritimes, estime que la vaccination antityphoïdique devrait être obligatoire pour le personnel de la marine marchande ». L'auteur ajoute que ce vœu permettra à l'Administration de l'inscription maritime la possibilité d'imposer cette vaccination.

M. Flessinger s'élève contre les mesures fiscales imposées aux médecins, par la nouvelle loi des finances.

L'Académie de médecine prendra-t-elle position contre les nouvelles mesures fiscales ? On veut l'espérer, car jusqu'ici on peut dire que le corps médical n'a que très faiblement réagi.

Le docteur Charles Flessinger vient en tout cas, dans un rapport qui fut très écouté, de mettre en évidence l'inopportunité de ces mesures qui, pour n'être pas inopérantes, devront nécessairement amener la violation systématique du secret professionnel.

M. Flessinger protesta avec force contre cette pénétration de contrôle administratif dans l'exercice de la profession médicale.

Les médecins doivent tenir essentiellement à faire respecter les grands principes qui font de la médecine une profession moralement grande et libérale. Or si on demande aux médecins d'inscrire seulement sur le livre-journal prévu par la loi, des numéros en regard des sommes perçues, la loi reste inopérante n'ayant aucun procédé de contrôle ; mais si on donne les noms qui correspondent aux numéros, on arrive à la violation complète du secret professionnel.

L'auteur conclut en demandant le choix d'une Commission — que l'Académie nomma immédiatement — afin de poursuivre l'étude de cette question.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est se mettre d'accord avec le proverbe qui prétend qu'on tient davantage à ce qu'on achète qu'à ce qu'on vous donne.

Lettre d'un Médecin de Province

La Faculté de T. S. F.

C'est comme la Voulzie d'Hégésippe Moreau, vous cherchez en vain le nom de cette localité ; car il ne s'agit pas du tout d'une localité ; il s'agit de cette T. S. F., qui, par la voix des hauts-parleurs, diffuse tour à tour des disques de phono, des concerts symphoniques ou spirituels, des comédies, des opérettes, des matches de boxe, des courses d'automobiles.

Elle diffuse aussi les leçons des Professeurs de Sa clinique.

Car elle a sa clinique.

C'est la plus grande Faculté du Monde. C'est elle qui a le plus d'étudiants. Pour y être inscrit, il suffit de verser au marchand d'appareils de T. S. F. quelques centaines de francs, puis de verser au guichet des P. T. T. 50 francs de droits universitaires que le public appelle à tort l'impôt sur les appareils de T. S. F.

Et vous voici étudiant.

Ses programmes sont magnifiquement variés, et d'un eclectisme choisi. On y traite magistralement tout, depuis la congestion pleuro-pulmonaire jusqu'à la poliomyélite, depuis l'homéopathie jusqu'à l'allopathie (qu'il ne faut pas confondre avec le traitement de nervosisme par les « allo » du téléphone). On y étudie le problème du B. C. G., du B. K., les ravages de l'alcoolisme, des médicaments de la série barbiturique. On y traite des questions de clinique culinaire, avec beaucoup plus de minutie, de profondeur, de précision, qu'à la Faculté de Médecine de Paris.

C'est la Clinique, la grande Clinique, celle qui répand ses cours partout, aussi bien dans la modeste chambre de Jenny que dans le palace du milliardaire.

La Faculté du Professeur Roussy est enfoncée. Celles de Bordeaux, de Lyon, de Marseille, de Montpellier, de Toulouse, de Lille, n'existent pas à côté d'elle.

Elle n'a pas de doyen. Elle ne délivre pas de diplômes.

Elle ne s'en porte pas plus mal. Nous espérons que, sous l'ombre de la Tour Eiffel, ou dans l'auditorium des Essarts-le-Roi, ou de Miret, les Professeurs Bachet, de Poiriane, et leurs collègues de la Grande Faculté élèveront l'un d'eux au décanat.

« Mon Cher Docteur, m'a dit un de mes clients, pendant son séjour à Paris, ma femme a été voir le Professeur Machin... Vous savez, le Grand Spécialiste qui... le Grand Spécialiste que... Le Grand Médecin dont... »

— « Le Professeur Machin... ? Professeur de quoi... ? Où... ? De quelle Faculté... ? »

Le papier d'ordonnance m'a heureusement mieux documenté que la connaissance que j'ai du personnel enseignant de la docte Faculté où professa Farabuzuf, sur ce « Maître de Conférences au Poste de la Tour Eiffel ».

« En effet, Madame, c'est un grand Professeur. Charcot lui-même, Trouseau, le grand Trouseau, eurent un auditoire moindre, et ne parle pas « qui veut » à la clinique de la Tour Eiffel. »

L. BRUEL.

PRIX CIVIALE

Un concours est ouvert en 1934, entre les internes en médecine et externes en premier, pour l'attribution du Prix fondé par feu le docteur Civiale au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les Maladies des Voles urinaires. Ce prix aura une valeur de 1,000 francs.

Ce travail devra être déposé à l'Administration centrale (Bureau du Service de Santé) le 15 janvier 1934, au plus tard.

MM. les Internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour le Concours des Prix de l'Internat (médaillé d'or) ne pourront pas être admis pour le Prix Civiale.

LA PASSIFLORINE

ASSOCIATION PASSIFLORE CRATÆGUS SAULE

**ANXIÉTÉ
ANGOISSE
INSOMNIE NERVEUSE
TROUBLES NERVEUX
DE LA VIE GÉNITALE
TROUBLES FONCTIONNELS
DU CŒUR
ÉTATS NÉVROPATHIQUES**

LABORATOIRES DE LA PASSIFLORE G. REAUBOURG Dr en Pharmacie PARIS (1^{er}), 4, rue Boucicaud.

NE CONTIENT AUCUN TOXIQUE VÉGÉTAL ou CHIMIQUE
Dose : 2 à 3 cuillerées à café par jour

GRANULÉ NORDEN

Quinby
(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY

Quinby
SOLUBLE
inodore, incolore, propre, injection facile

SYPHILIS

LABORATOIRES AUBRY
5, RUE DE LA BIENFAISANCE, PARIS
TEL. LABORDE 15-26

Adopté par l'Assistance Publique, les Ministères de l'Hygiène et des Colonies

LES

Assises annuelles du Syndicalisme Médical

(Suite et fin de la page 7)

Les médecins se sont émus du nombre évidemment très élevé de ces dispensaires. Ils veulent bien tolérer ceux qui ne font que de la prophylaxie, à condition qu'aucun traitement n'y soit jamais institué (sauf en ce qui concerne les dispensaires antivénéériens puisque là prophylaxie = traitement). Mais ils nourrissent une sourde rancune à l'égard des autres, de ces dispensaires où l'on soigne des malades pour rien. Ils leur reprochent de faire une concurrence déloyale à leurs cabinets : (on fait n'est-ce pas plutôt à l'hôpital qu'ils font concurrence ?).

Plusieurs orateurs vinrent successivement à la tribune adjoindre le bureau de la Confédération à déclarer enfin la guerre à ces œuvres si néfastes aux praticiens, et par la faute desquelles ceux-ci ne verront plus bientôt, dans certains quartiers, « que des malades au lit ». MM. les docteurs Ollier, de Seine-et-Oise, Fougerat, Boyer, d'autres encore ont poussé de vibrants cris d'alarme. On a envisagé les différents moyens de lutter contre un état de choses qui menace si directement les intérêts immédiats du corps médical et l'on termina cette discussion par le vote de conclusions présentées par M. Cibrie et qui peuvent se résumer par ces simples mots : « Le dispensaire : voilà l'ennemi ! »

QUESTIONS DIVERSES

D'autres questions moins capitales étaient encore inscrites à l'ordre du jour de cette assemblée. On parla, en particulier, de ce fameux « brevet de chirurgien » dont le Syndicat des chirurgiens avait décidé la création sans même prendre l'avis de la Confédération ! Crime de lèse-majesté évidemment ! Tout s'arrangea d'ailleurs pour le mieux. Par l'intermédiaire du docteur Marquis, les chirurgiens envoyèrent à la Confédération tous les spaisements qu'elle pouvait souhaiter. D'une part, ils lui reconnurent le monopole de la délivrance de ces brevets. D'autre part, ils prenaient l'engagement que les détenteurs de ces brevets ne feraient jamais de médecine. Il fut aussi question du service de santé

militaire et du rôle que jouent dans cette organisation les médecins de réserve, — des médecins assermentés, — de la révision de la loi de 1903 sur la protection de la santé publique, — et même de la dichotomie. Pour l'étude de ce dernier problème, M. Cibrie fit adopter, par l'assemblée, la nomination d'une commission mixte comprenant des membres médecins de la Confédération et des membres du Syndicat des chirurgiens. Cette commission proposerait au Conseil de la Confédération une solution qui serait soumise ensuite à tous les syndicats. La dichotomie n'est certainement pas à la veille d'être réglementée. En attendant, les résultats de la campagne des antidichotomistes ne semblent pas éblouissants ! Certains chirurgiens ont cessé de dichotomiser ! Mais ils n'ont pas pour cela abaissé leurs tarifs ! Laissons, en tout cas, au docteur Garnier, la responsabilité de cette constatation qu'il a pu faire, a-t-il dit, dans sa région.

Avant de clôturer cette assemblée générale, les docteurs Dibos et Cibrie voulurent entretenir leurs collègues d'un projet actuellement envisagé par le bureau de la Confédération et qui a trait à la réalisation d'une vaste enquête médico-sociale, menée par les syndicats et destinée à faire ressortir les causes de morbidité et de mortalité dans la population française. L'assemblée vota le principe de cette enquête dont les modalités seront étudiées par le Conseil de la Confédération.

UN VOTE DE SYMPATHIE AUX DOCTEURS DIBOS ET CIBRIE

Ajoutons, en terminant ce compte rendu très succinct de ces nouvelles assises du syndicalisme médical, que l'assemblée tient à manifester toute sa gratitude et toute sa sympathie à ceux qui ont su se faire les défenseurs aussi vigilants que désintéressés du corps médical.

Au cours de la première séance, les deux ordres du jour suivants ont été votés à l'unanimité. Nous nous faisons un plaisir de nous associer à l'hommage de sympathie exprimé dans ces ordres du jour aux docteurs Dibos et Cibrie dont le beau dévouement à la cause médicale n'a d'égal que leur intelligente et laborieuse activité.

L'Assemblée générale de la Confédération des Syndicats médicaux français, réunie le 15 décembre 1933,

Exprime sa reconnaissance profonde pour la façon discrète, mais si constante et si féconde, dont le président Dibos travaille à améliorer la situation matérielle des médecins syndiqués.

L'Assemblée générale de la Confédération des Syndicats médicaux français, réunie le 15 décembre 1933,

Flétrissant avec indignation les insinuations calomnieuses parues dans un libelle anonyme et diffamatoire adressé à un grand nombre de médecins, contre le docteur Cibrie, secrétaire général de la Confédération, le bureau de la Confédération, l'administration et d'une façon générale les militants du syndicalisme médical,

Assure le docteur Cibrie de son estime totale, de sa sympathie et de sa reconnaissance pour l'action incessante qu'il mène chaque jour en faveur du Corps médical français avec la probité la plus absolue,

Assure de ces mêmes sentiments le bureau, les trésoriers et le personnel administratif dont le dévouement et l'honnêteté la plus stricte sont au-dessus de tout soupçon.

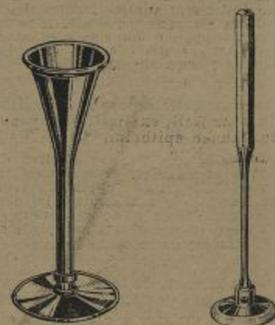
LE BANQUET

Une assemblée générale ne peut décemment se tenir sans qu'un banquet amical réunisse autour d'une table tous ceux qui s'intéressent à ses travaux. Le banquet du Syndicalisme médical nécessita de très nombreuses tables. Il fut cordial. Il fut gai. Il nous donna l'occasion de manger d'excellentes choses en excellente compagnie. Comment ne pas être reconnaissant à ceux qui, très aimablement, nous y convièrent ? Le sénateur Gadaud présidait, ayant à ses côtés les docteurs Dibos, président de la Confédération. D'autres personnalités figuraient également à la table d'honneur, notamment M. le sénateur Ambruster, le professeur Jean-Louis Faure, les docteurs Roussel et Debat. M. Dibos, avec son éloquence habituelle, adressa un cordial hommage aux nombreux convives qui remplissaient la salle et leva son verre à la prospérité et à la gloire du Syndicalisme médical. Quant au sénateur Gadaud, il sut faire oublier, par la belle allocution qu'il prononça, sa qualité de politicien. Peut-il y avoir pour lui un meilleur compliment ?

D^r OGLASTRI.**LE NOUVEAU BUREAU DE LA CONFEDERATION**

Au cours de la séance du Conseil, qui a suivi l'assemblée générale, ont été désignés, par voie de scrutin, les membres du bureau de la Confédération. MM. Dibos, président ; Cibrie, secrétaire général ; Hilaire, secrétaire général adjoint ; Caillaud et Piot, trésoriers, ont été réélus à leurs postes respectifs. Aux fauteuils de vice-présidents, ont été élus, en remplacement de MM. Marquis et Vanverts parvenus au terme de leur mandat, MM. les docteurs Challer, de Lyon, et Humbel, de Seine-et-Oise.

En vous abonnant pour un an à L'INFORMATEUR MÉDICAL demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



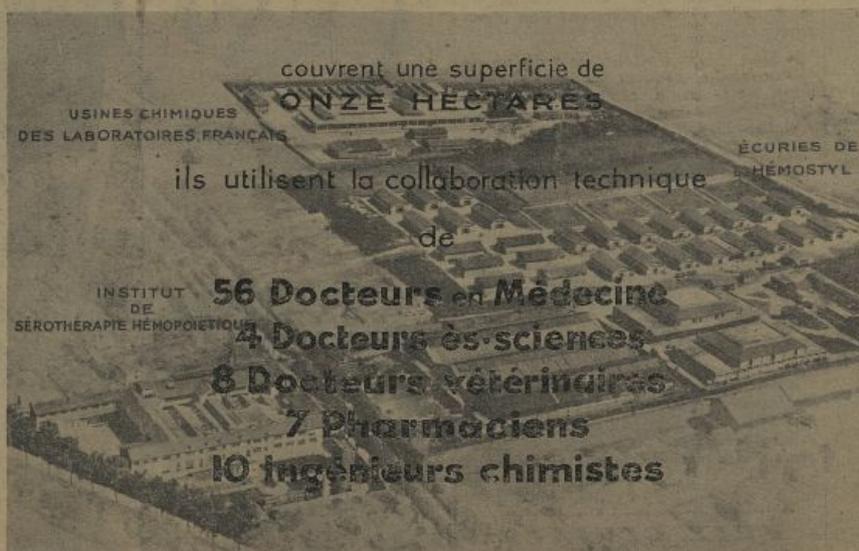
Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)



ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

Le voyage de « L'Informateur Médical » dans l'Europe du Nord (1)

(AOUT 1933)



En haut : les voyageurs à bord du « Skagen », au départ de Frederikshavn. Au-dessous : maison norvégienne à Botu.

L'hiver, des troupeaux de rennes campent ici. Aujourd'hui ils broutent sur les hauteurs voisines les maigres herbes : ils viennent jusqu'à Grönl une fois par semaine. Nous voilà en route pour atteindre bientôt Geiranger, sur le fond d'un fjord, dans un site d'une incomparable beauté. Tout d'abord, on remonte lentement pour dépasser 1.000 mètres et retrouver la grisaille et les glaces ; une tente de Lapons venus pour commencer, vendre des cartes postales et des objets de bois, Lapons civilisés à qui nous en voulons de nous désenchanter. Et voici la descente vertigineuse, en lacets qui effarant, et tout d'un coup, entre les beaux arbres de nouveau revivants, la vision admirable, à 200 mètres plus bas, de Geiranger, le gracieux village, et de son fjord bleu ou, à travers les prés, se jette le torrent.

Sur le fjord sauvage, étroit, le 23 au matin, le bateau miniature glisse sur les eaux calmes. Un vent aigre siffait de la vallée, qui révèle ce matin. Il s'est apaisé, et le temps est très beau.

A tribord, on annonce la chute des Sept-Sœurs, cascade réputée. On les dénombre, on les compte à nouveau ; elles tombent d'une muraille de rocs, de 600 mètres de haut ; on en trouve quatre, peut-être une cinquième, ou sont passées les autres ? Et celles qui survivent ont sans doute réservé leurs faveurs aux touristes qui nous ont précédés, tant elles nous apparaissent insipides et pâles. Ces braves Norvégiens seraient-ils ironiques ? L'on se console vite de la déconvenue, dans le beau fjord, où volent les mouettes, où des fermes se montrent sur le flanc des rochers, invraisemblablement perchées, où d'immenses murs à pic montent à 1.700 mètres.

A Hellestvi, le Hambourgeois charmant, qui depuis trois jours suivait la caravane, nous quitte. Il était aimable et doux et vraiment sympathique.

A peine débarqués, des autos nous emmènent. Et voici les lacets de la route qui monte. Voici les cages grillagées où s'élèvent les renards argentés, puis les lacs, les glaciers. On descend par une belle vallée verdoyante encadrée de cimes qui, comme des aiguilles, montent dans le ciel découvert.

Tout à coup, la route bifurque. Celle qui va vers la droite descend lentement dans un lac et, à notre étonnement, s'y prolonge et disparaît dans la profondeur des eaux. A ses côtés, l'on voit des arbres morts, aux troncs et aux branches blanchies, puis des vestiges de maisons effondrées, d'autres mieux conservées, où l'on distingue encore, sous l'eau, les portes et les fenêtres, et encore des arbres morts qui lèvent comme des bras leurs branches dépourvues. Le 26 mai 1908, une masse formidable s'est détachée de la montagne et s'est abattue, en une avalanche dont on mesure la fureur, au chaos des rochers, qui aujourd'hui encore ont fait à la rivière une digne hauteur de plusieurs mètres. Le torrent arrêté s'est transformé en lac ; il a englouti le village en haut où 50 personnes ont trouvé la mort. Et le passant, étonné du spectacle, dont il a déjà deviné l'origine, reporte sa pensée aux légendes de Bretagne où, près de la baie sinistre des Trépassés, Ys dort ensevelie sous la mer.

Ici peut-être aussi, dans cette triste vallée de la rude Norvège, aux nuits noires et si

longues de décembre, montent de dessous les eaux, du lac tragique, avec le son des cloches des troupeaux disparus, les plaintes des humains que le vent froid emporte.

L'imagination en émoi, l'on quitte le lieu du cataclysme où demeurent tant de signes du drame, pour le reconstruire aisément.

Encore dix minutes et voici Oyé, dernier refuge de cette admirable randonnée que nous venons d'accomplir à travers les plus belles régions de Norvège. Demain, par Alesund, par Molde, nous gagnerons la mer du Nord, et, à travers les îles et la côte, et puis dans le grand fjord nous arriverons à Trondheim, la troisième ville de la Norvège.

Le 24 août, au matin, on quitte Oyé. Le petit vapeur traverse le joli fjord étroit, fait escale à Soebo et entre dans le Hjørungs-fjord, plus large. On a l'impression d'être sur un lac, et c'est vraiment très beau, sous le ciel gris de brume. Après quelques escales, on coupe le Storfjord dans sa largeur de fleuve immense. Les rives s'abaissent en pentes plus douces, couvertes de prés verdoyants, et voici les chalets gracieux qui reparaissent, plus élégants et plus nombreux.

Sur la rive droite du fjord, des îles, dont beaucoup sont aquises, dans leur verte parure. Nous louvoyons dans l'archipel, comme dans un chenal, jalonné de poteaux éclairés d'une lampe électrique, pour indiquer la route.

Maintenant les villas font place aux entrepôts de morues desséchées, dont on voit les grands tas sur les rives.

A un tournant apparaît Alesund, adossée à la montagne sombre. Voici les quais, aux maisons toutes pareilles, serrées l'une contre l'autre, et c'est une impression étrange, monotone, prenante, de voir ce port, aux demeures aussi grises que les eaux de la mer, sous un ciel assombri. Nous débarquons pour déjeuner à l'hôtel, intermédiaire agréable, avant de prendre contact avec la mer du Nord.

Alesund, avec ses maisons de bois, a brûlé tout entière, il y a 25 ans. L'empereur Guillaume II, qui venait très souvent en croisière sur la côte nordique, a contribué dans une large mesure au relèvement de la cité qui, en reconnaissance, lui a élevé une statue et a donné son nom à une rue de la ville.

A une heure et demie de l'après-midi, nous partons sur un bateau d'assez puissant tonnage, en direction de Molde. C'est l'« Irma » de Bergen, qui va jusqu'au cap Nord, au 71° degré de latitude, ramener les marchands de cartes postales, d'articles du pays, égarés dans les brumes nordiques pour y vendre leurs marchandises aux voyageurs des nombreuses croisières montées vers la banquise, et le soleil de minuit, au pays des Lapons et des phoques.

(Voir la suite page 10).

(1) Voir les nos 486, 487 et 488 de « L'Informateur Médical ».

URISANINE

ANTISEPTIQUE URINAIRE ET BILIAIRE ■



BENZOATE D'HEXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE DANS UN EXCIPIENT LIQUIDE BALSAMIQUE ET DIURÉTIQUE

2 à 4 cuillères à café par jour dans 1/2 verre d'eau ou de tisane

LABORATOIRES LONGUET

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION



À BASE DE :

- 1° EXTRAIT TOTAL des GLANDES de L'INTESTIN qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.
- 2° EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ qui régularise la sécrétion de la bile.
- 3° AGAR-AGAR qui rehydrate le contenu intestinal.
- 4° FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS action anti-microbienne et anti-toxique.

1 à 6 Comprimés avant chaque repas

LABORATOIRES LOBICA 46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (17^e) G. CHENAL, Pharmacien

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

POUR VARIER L'ALIMENTATION DES ENFANTS



HEUDEBERT prépare une gamme de farines de céréales et de légumineuses saines et naturelles qui permettent par leur variété une adaptation rationnelle selon l'âge, les besoins et le tempérament de chaque bébé.

SI BÉBÉ BOUDE devant sa bouillie, c'est qu'on lui donne toujours la même chose - la monotonie entraîne la perte d'appétit. - Pourquoi infliger à l'enfant une alimentation toujours la même, puisque la variété lui est plus qu'à tout autre âge indispensable.



DES ÉLÉMENTS TRES DIVERS sont nécessaires à la croissance de l'enfant : hydrates de carbone, matières azotées, matières grasses, phosphates, phosphore, sels minéraux. - Seule une alimentation variée les lui fournira, car les farines sont essentiellement différentes et chacune est précieuse par le principe dominant qu'elle apporte.

SUIVANT L'AGE on donnera d'abord à l'enfant des farines légères : Soupe d'HEUDEBERT, Farine lactée HEUDEBERT, Arrow-root, Crème de Riz, Crème d'Orge, Crème d'Avoine. - Plus tard, vers 14 mois, on alternera les farines précédentes avec d'autres plus nutritives : Crème de Blé vert, Farines de Pois, Lentilles, Haricots, Farines de Fèves, Seigle, Sarrasin.



SELON LE TEMPÉRAMENT de chaque enfant, la variété des farines HEUDEBERT permet de choisir des farines normales, rafraichissantes ou antidiarrhéiques.

FARINES NORMALES : Soupe d'Heudebert, Crèmes d'Orge, de Maïs et de Blé vert.

FARINES RAFRAICHISSANTES : Avoine, Seigle, Sarrasin.

FARINES ANTIDIARRHÉIQUES : Riz, Arrow-root, Bananes.

Le voyage de " L'Informateur Médical "

(Suite de la page 9)

Le navire détache ses amarres, décrit une courbe savante et prend la direction du nord-est. Les mouettes, qui, sur les toits ardoisés des maisons du quai, attendaient, alignées et muettes, le départ du navire, prennent leur vol en poussant de grands cris, et planent autour des mâts et dans le sillage écumant du bateau qui avance.

Le spectacle est unique et bien nouveau, d'à cet archipel magnifique où sont des îlots dénudés et sinistres, des îles plus grandes et parsemées de verdure un peu lavée par les embruns, de hautes îles sombres, dont l'une en pain de sucre, au S.-O., s'éloigne rapidement et s'estompe dans la grisaille du ciel. Parfois entre deux îles apparaît, dans une large échancre, la mer du Nord, qui pour nous, venus des rives si bleues et si douces de la Méditerranée, semble contenir tant de froidures, tant de menaces et de tristesses. Et l'on est étonné de l'entrevoir si calme, à peine ridée par la brise légère. Entre les îles et la côte, on glisse sur des eaux calmes, et le ciel lentement se découvre. On croise des morutiers alertes qui passent dans un bruit de moteur, des barques de pêcheurs, de modestes bateaux qui font le service et la poste, comme ils font dans les fjords. Entre les îles et la côte, toute proche, tout entier aux beautés du spectacle, on songe avec émoi aux 30.000 kilomètres de développement qu'ont les côtes de Norvège et leurs fjords, aux 150.000 îles dénichées qui la protègent des fureurs de la mer, et l'on comprend mieux l'âme de ces marins que les Anglais admirent.

À 3 heures, nous abordons à Molde, la ville des roses, et l'on est surpris de l'immensité de cette vision, charmante par 62° de latitude nord. Protégée des vents rudes et froids de la mer du Nord, Molde, très abritée par la colline, regarde au sud et se réchauffe, même l'hiver, aux pâles et rares rayons du soleil septentrional.

De Molde, l'on peut, dans des confortables autos, aller par la plus exquise des routes à travers une campagne qui rappelle celle de France, jusqu'à Gimnès, au fond d'un petit fjord, d'où un minuscule vapeur vous conduit à travers un paysage délicieux jusqu'à Christiansand, escale suivante des navires qui d'Ålesund remontent vers le Nord. On évite ainsi quatre heures de bateau, dans une partie où la traversée se fait le long des côtes, en mer du Nord, mais sans abri des îles.

De notre caravane, la plus grande partie, émus encore au souvenir des heures dououreuses du Skaggerak, prit la route de terre et retrouva l'« Irma » à Christiansand, port curieux avec ses maisons alignées sur les quais, havre sûr, abrité, chenal entre deux îles toutes voisines de la côte.

Le navire a repris sa route dans la nuit claire et froide. Il est dix heures et demi du soir et l'on voit encore le couchant éclairé de tons roses.

Nuit calme et tranquille, comme la mer ; nuit courte, incomplète encore malgré les jours qui diminuent. À 3 heures du matin, le levant s'éclaircit et rosit, longues aurores, qui succèdent si vite aux longs crépuscules attendus. En plein jour, à 5 heures du matin, dans le fjord, voici Trondhjem, le grand port, la troisième ville de la Norvège.

L'on gagne à pied l'hôtel Britannia, somptueux, à travers les rues encore endormies de la ville.

Un copieux petit déjeuner, un bain réparateur ; la matinée s'écoule par une visite de la ville, assez rapidement faite.

Marché aux fruits (groseilles, cerises et framboises), halle aux poissons, La Nide, rivière large et profonde qui avec ses grands entrepôts construits sur pilotis, rappelle un canal de Venise, où, à la marée haute, viennent accoster les bateaux de commerce, s'élevait la nuit pour isoler la ville. — La citadelle qui date de 1500, et d'où la vue sur le port, sur la cité et sa banlieue couverte d'habitations à bon marché, est belle ; l'École primaire aux enfants des deux sexes, aux costumes voyants, de couleurs éclatantes, l'École technique, immense bâtiment Polytechnique de la Norvège, la statue d'Olav le Viking sur une haute colonne de pierre, et enfin le Dom, église romane et gothique fort belle, aujourd'hui réservée au culte protestant, où sont enterrés huit rois Vikings et où se fait le sacre des rois de Norvège.

À 2 heures de l'après-midi, et à 5 heures du soir, repas délicieux dans le Jardin d'hiver, décoré de palmiers et de fleurs Concombre, homard, caviar, écrevisses, pouters, canards à la marmelade de pommes, bonbons norvégienne, glaces, pêches melba.

Jusqu'à 10 heures du soir, des Norvégiens viennent dîner. La nuit est supprimée l'été, car elle n'existe pas l'hiver parce qu'elle exagère, au point que l'on doit l'ignorer.

25 août. — De Trondhjem à (O.), au train, tout le long du jour, par un temps splendide, nous avons traversé tout l'est de la Norvège, par des sites, qui ne valent certes pas ceux que nous avons vu en détail, ces jours-ci, mais qui n'en sont pas moins fort beaux, sous le radieux soleil qui éclaire le pays.

Nous passons à Støren, à Barkak, à 450 mètres d'altitude. Nous traversons de longs tunnels de bois fermés pour préserver la voie livrée de la neige. Nous passons à Opdal, 550 mètres d'altitude, où l'on achète quelques sandwiches, à Hjørkine, 1.020 mètres, où le temps fraîchit. Le Snøletta dresse dans le ciel bleu sa blanche silhouette à 2.360 mètres d'altitude.

De notre « wagon-panorama », nous admirons avec aisance, toute la beauté des sites que nous traversons. Nous voici à Dombås, à Sil, à Otta, où les avoines sont vertes encore, à Vinstra, où à 3 heures et demie, enfin,

on accroche au train un wagon-restauration. Nous avançons lentement dans ce train omnibus qui s'arrête presque à toutes les gares du parcours ; l'altitude décroît ; on passe à Lilleham, joli centre important, six kilomètres, on longe un beau lac bleu, on s'arrête à Hamar, Eldsvoll, on traverse le pays de Romerik. À 10 heures du soir, l'on approche d'Oslo. On a franchi depuis le matin 4° de latitude.

La nuit tombe plus vite ici, et l'on arrive à Oslo plongée dans les ténèbres et éclairée de mille feux, du plus gracieux effet.

26. — Oslo, capitale de 300.000 habitants, Ville propre dont la rue Karl-Johan et ses environs forme le centre, ne présente rien d'extraordinaire que sa colline boisée, garnie de villas, et d'où la vue sur la ville et la mer est de toute beauté. L'hiver on y pratique les sports les plus variés : concours de ski (jusqu'à 65 mètres), toboggan, train-au-luge, etc., etc.



Paysans Lapons

Le port d'Oslo abrite des navires de toutes tailles et dans la rade si bleue sous le ciel, des yachts de plaisance gracieux, à grandes voiles blanches, donnent à ce port l'aspect de notre Côte d'Azur.

La chose la plus intéressante que l'on puisse voir à Oslo est sans nul doute le musée des antiquités.

Nous avons vu là la plus vieille église de Norvège. Elle est du XIII^e siècle, toute bâtie de bois, d'arbres dont les troncs sont entés. Un seul banc occupe le centre ; il était réservé aux mariés le jour de la bénédiction et était occupé, dans les autres circonstances, par le couple le plus fortuné de la région, Télémark, où on l'a découverte. Aucune ouverture au dehors, sauf la porte par où se traitent les fidèles après s'être débarrassés dans une galerie, qui faisait le tour de l'église, de leurs chaussures et de leurs sacs. Elle était éclairée d'une seule chandelle placée à une tige descendant du plafond. Ce deuxième porte plus étroite servait d'entree au prêtre qui, de l'autel, s'adressait aux dévotés.

Nous avons vu aussi une ferme moderne, XIII^e siècle, à l'intérieur entièrement reconstruite, et si intime avec sa salle à manger, chambre à coucher, où l'on trouve les ustensiles les plus divers qui servaient à la vie domestique. Toujours pas de fenêtres, l'hiver, les animaux de basse-cour venaient ajouter à la promiscuité des habitants, le sacrément de leur présence.

Tout à côté de la ferme, une construction très curieuse, qui servait de magasin de réserve, où l'on entassait les provisions pour l'hiver, et dont le premier étage était tout de petites ouvertures, et où les fermiers, le moindre alerte, grimpaient pour défendre leur bien contre les attaques des maraudeurs.

Plus loin, le premier Parlement de Norvège, reconstitué, et qui, en 1814, comptait trente députés.

(A suivre)

La marque

Heudebert

est une garantie de qualité.

Echantillons et Littérature sur demande à

Heudebert

NANTERRE (Seine), 85, Rue Saint-Germain
LYON (Rhône), 2 et 4, Chemin Feuillant
BRUXELLES, 13, Rue de Belgrade

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS

SUC D'ORANGE MANITE INOFFENSIF - DÉLICIEUX

NÉO-LAXATIF CHAPOTOT

Echant. : 56, Boul' Ornano, PARIS

Revue de la Presse Scientifique

SYPHILIS TERTIAIRE DU COL UTERIN.
DUARR, ET MAYER. (La Médecine.)

Les observations de syphilis tertiaires du col de l'utérus sont très peu nombreuses et le fait que cette variété de syphilis n'attire généralement l'attention par aucun signe subjectif est un facteur si rarement important. Certains auteurs pensent que l'absence de biopsie a fait opérer souvent des cancers qui n'étaient que des syphilis tertiaires, mais ceci semble exagéré. On peut compter qu'il y a eu, en tout, un maximum de quarante cas publiés et qui soient à peu près légitimes (une des observations rapportées par Laffont nous paraît être une lésion secondaire).

CONTRIBUTION AU TRAITEMENT DE LA DOULEUR. D^r J. PEYRUS. — (Courrier Médical.)

Dans les algies à forme chronique comme celles des cancéreux, l'allonal rend de signalés services. Mais il est également très employé avec le plus grand succès en gynécologie, en obstétrique et aussi en pédiatrie de même que chez les vieillards ; les doses varient, selon les cas, d'un à trois comprimés par jour.

Enfin en stomatologie il a des indications multiples. Analgésique de choix, admirablement supporté, il doit l'étendue de son emploi à son action progressive, sédative d'abord, hypnotique ensuite, ce qui le rend extrêmement maniable pour le malade et pour le praticien.

VIRULENCE DES DIFFERENTES SYPHILIS.
GOTGEROT. (Journal des Praticiens.)

Gabriel Fallage écrit :

« Les trépanés de Colomb transportèrent en Europe le mal français. Là-bas il est aussi bénin que la gale, mais dans notre monde il est devenu si cruel et si féroce qu'il attaque, altère, corrompt la tête, les yeux, le nez, le palais, la peau, les chairs, les os, les ligaments, enfin tous les viscères. »

Et il est certain psychologiquement que si les femmes caribées avaient été atteintes atteintes d'ulcères, les Espagnols n'auraient pas eu tentation de commercer charnellement avec elles. C'est là une nouvelle preuve historique que sur des terrains neufs la syphilis est dermatite, ulcéreuse, qu'en vieillissant elle s'atténue et prend le type européen actuel.

A ce propos répétons une fois de plus avec nos vieux maîtres, A. Fournier, par exemple, et avec le meilleur des expérimentateurs contemporains, Levaditi, qu'il ne faut pas juger de la syphilis sur ses apparences ; la gravité de celle-ci est la syphilis moderne si discrète à la peau et aux muqueuses, si pauvre en signes généraux et viscéraux en période primo-secondaire, est plus bénigne que la syphilis colombienne du XV^e siècle et la syphilis africaine du XX^e siècle, et florides, si graves en apparence par leurs ulcérations et leurs ravages cutanéo-muqueux. Voyons surtout l'avenir lointain du syphilitique, rappelons-nous que les syphilis européennes, si discrètes du XX^e siècle, sont trop souvent suivies de syphilis viscérales et nerveuses sont l'exception dans les syphilis africaines.

L'INSOMNIE DES SURMENÉS. D^r J.-M. POULIX. (Bulletin Médical.)

Parmi les nombreux médicaments hypnotiques conseillés en cas d'insomnie chez les surmenés, il faut faire une place à part au pantopon, moins toxique que la morphine, au somnifène, médicament énergique et constant, aux hypo-analgésiques dont le type est l'allonal, et d'autre part à la médication bromurée très utilisée sous la forme si maniable du sédobrol. Mais dans tous les cas de surmenage, on le comprendra, il vaut mieux recourir à un hypnogène doux qui est en même temps sans toxicité. Le médicament qui a donné les meilleurs résultats à l'auteur est l'allylisopropylacétylethylamine ou sédomid. Cette préparation, à la fois sédatrice et

hypnotique, est d'une action très douce, mais toujours certaine. Sa toxicité est pour ainsi dire nulle, ce qui la rend très maniable et permet de la prescrire même en cas de lésions organiques. On sait qu'il est fréquent de rencontrer chez les opérés, à la période de convalescence, une insomnie qui n'est en rapport avec aucune algie. Inutile de recourir à la morphine, quelques comprimés de sédomid les soulageront. Les mélancoliques, les anxieux qui accablent le médecin de leurs doléances sans fin et sont facilement étiquetés, malades imaginaires, bénéficieront grandement de l'emploi du sédomid ; c'est dire les services que peut rendre cette préparation en clientèle, c'est dire également l'intérêt qu'elle présente pour le praticien.

ASSURANCES

Impôts Droits d'enregistrement payables sur une police d'assurances

Une police d'assurance mentionne une prime nette à laquelle il faut ajouter les majorations, impôts, droits d'enregistrement, coût de police.

1^o Pour les polices incendie les Compagnies ajoutent toujours une majoration de 10 % sur la prime nette que l'on appelle « Majoration syndicale », puis viennent s'ajouter, un impôt d'enregistrement de 13,50 % du montant de la prime nette majoration comprise, un droit de timbre de 20,45 pour cent mille francs sur le montant des capitaux assurés, et enfin une somme de 5 francs pour le coût d'une police ordinaire ;

2^o Pour les polices garantissant les accidents du travail (Loi 1898), les impôts perçus s'élèvent à 8,62 % du montant de la prime nette y compris, le cas échéant, la taxe de gestion ;

3^o Pour les polices accidents, vols, etc., il n'est perçu qu'un impôt de 4,32 % de la prime nette y compris, le cas échéant, la taxe de gestion.

Lorsqu'il s'agit de police combinée les impôts sont calculés sur les primes ressorties pour chaque risque.

On constatera aisément que les impôts les plus élevés sont les impôts incendie, qui arrivent, pour des risques simples, à doubler les primes nettes à la grande stupefaction des assurés.

J. LAMBERT-SORBI,
Contentieux Assurance,
Informateur Médical.



NESTLÉ

FAIT UN LAIT EN POUDRE

"Nestogène"

LAIT SEC, DEMI-GRAS
SUCRÉ (SUCRES DIVERS)
NON DÉVITAMINÉ
DE BONNE CONSERVATION
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS :
SOCIÉTÉ NESTLÉ (FRANCE) 6, Av. Portalis, PARIS

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE cachets, comprimés, granulé

Gaiacolé : cachets

Arsenié : cachets

A. RANSON
Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XX^e)

LYSATS VACCINS DU D^r L. DUCHON

adopté par les Hôpitaux de Paris

BRONCHO VACLYDUN

LYSAT VACCIN
DES INFECTIONS
BRONCHO
PULMONAIRES

1^{er} COMPLICATIONS
PULMONAIRES
POST OPÉRATOIRES
ENFANT-ADULTE et VIEILLARD

Laboratoire **CORBIÈRE**

27, RUE DESRENAUDES - PARIS

Télégr. PANTUTO-PARIS 74

Téléph. Carnot 78-11

Le Gérant : J. GRIGNON

IMP. SOCIÉTÉ DES JOURNAUX ET PUBLICATIONS DU CENTRE, 18, rue Turgot, Limoges. — 1934.

PANCRINOL

DU DOCTEUR DEBAT

DEUX PRÉSENTATIONS

AMPOULES BUVABLES - SIROP

Anémies

Convalescences

Etats adynamiques

LABORATOIRES DU D^r DEBAT : 60, RUE DE PRONY, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 -
Compte Cheques postaux : PARIS 432-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 492 — 14 JANVIER 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 82-06

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

UNE VISITE AUX USINES HEUDEBERT



De haut en bas et de gauche à droite : les malaxeurs pour la fabrication des pâtes. — La chaufferie automatique. — La meunerie. — Le laboratoire. — Les séchoirs. — Vue générale à vol d'oiseau de l'Usine de Nanterre. — Le conditionnement des farines diététiques.

Silhouettes et Profils du temps où l'Académie de Médecine siégeait rue des Saints-Pères

Par M. le Docteur A. GUÉNIOT

Membre et Ancien Président de la dite Académie

Par son défaut d'espace qui mettait tous ses services en souffrance, l'installation de l'Académie de médecine dans l'ancienne chapelle de l'hôpital de la Charité ne pouvait être considérée que comme un campement provisoire. La salle des séances, en particulier, ne répondait nullement aux exigences d'une grande assemblée. Le nombre des sièges restait fort au-dessous du nécessaire, et les membres de la Compagnie, en surcroît, devaient se tenir debout. C'étaient, parmi les plus vaillants, tantôt les uns, tantôt les autres ; et toujours de bonne humeur, ils acceptaient volontiers cette attitude. L'espèce de tassement qui résultait de ce surnombre avait du moins l'avantage de favoriser l'audition des orateurs. L'acoustique était excellente ; aucune parole n'était perdue ; séduisant appel aux discussions !

Pour esquisser des silhouettes de ce temps-là, il paraît bien que c'est par le secrétaire perpétuel que je dois commencer ; car, plus que tout autre, il est qualifié à ce sujet. Outre son rôle d'administrateur et de pilote scientifique, il est, en effet, dans la Compagnie comme son vrai « chargé d'affaires » vis-à-vis du public.

Pendant la période envisagée, de 1850 à 1902, trois académiciens ont successivement occupé ce poste jusqu'à leur mort : Dubois (d'Amiens), Jules Béchard et Jules Bergeron. Un quatrième, Sigismund Jaccoud, ne s'y trouve compris que pour ses deux premières années d'exercice. Mais je ne le suivrai pas moins jusqu'à sa fin, en 1913.

Frédéric DUBOIS

Frédéric Dubois (d'Amiens) avait succédé, le 24 août 1847, à Pariset qui fut le premier secrétaire perpétuel de l'Académie. Je n'ai pas connu Pariset, mais j'ai vu siéger au Bureau tous ses successeurs jusqu'à ce jour, privilège que je dois à mon grand âge et à ce fait que, longtemps avant mon entrée à l'Académie en 1880, il me plaisait souvent d'assister à ses séances au rang du public. Je n'ai connu, toutefois, Dubois (d'Amiens) que dans les dernières années de sa vie.

Si respectable et si émouvante que soit la vieillesse au spectacle de ses infirmités, elle n'est pas, hélas ! très décorative, ni bien favorable au progrès. Les Sociétés savantes qui aspirent au succès et qui, débordant de sève, veulent courir en avant, souffrent des lenteurs de leur pilote quand celui-ci stationne et touche à sa fin. A la mort de Debove, l'Académie de médecine, l'a bien fait voir en décrétant, pour son secrétariat, la suppression de la perpétuité. Elle sacrifiait ainsi délibérément le prestige du titre au jeu correct de la fonction.

Dubois (d'Amiens), doué d'une haute taille, était devenu un vieillard à la démarche chancelante et dont la parole avait perdu son éclat. Au reproche de quelque négligence, il savait néanmoins se défendre encore avec énergie. Devant ses yeux brillaient d'amples lunettes comme celles qui, plus tard, valurent à l'académicien Woillez le surnom de *Lunettes d'or des hôpitaux*. Mais, en ses années de verdure, il ne manquait pas de brillant. Lorsque, en septembre 1850, l'Académie fut transférée de la rue de Poitiers à la rue des Saints-Pères, le discours qu'il prononça à la cérémonie fut jugé un travail des plus remarquables. C'était un éloge de Louis, l'ancien secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie. Tous ceux qui entendirent

« cet admirable morceau de littérature scientifique » en furent émerveillés. C'est que, comme son prédécesseur Pariset, Frédéric Dubois était un lettré de marque.

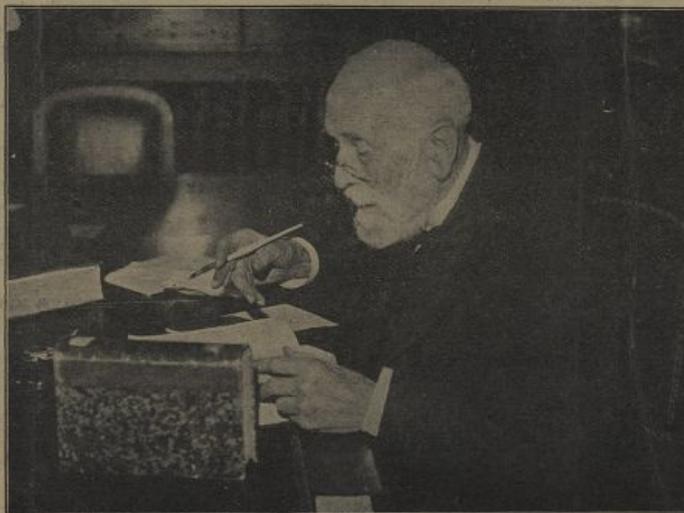
On lui doit, entre autres études d'une haute valeur : *De l'instinct et des déterminations instinctives dans l'espèce humaine*. — *Des progrès de la médecine en France, comparés à ceux de la chirurgie* (1844). — etc., et aussi une vingtaine d'éloges d'Académiciens, parmi lesquels ceux de Pariset, de Broussais, d'Orfila, de A.-C. Baudeloque, de Roux, de Magendie et d'Etienne-Geoffroy Saint-Hilaire (1).

Frédéric Dubois faisait partie de l'Académie depuis 1836. Après avoir exercé pendant vingt-six ans les fonctions de secrétaire perpétuel, il mourut le 10 janvier 1873, à l'âge de 75 ans.

Certains usages qui, pendant cette période, avaient cours à l'Académie, furent ensuite successivement supprimés. C'est ainsi que le dépôt de *plus cachetés* y était accepté ; que l'élection des membres titulaires se faisait par l'appel nominal des votants, que la déclaration d'une *vacance* n'avait lieu qu'à la suite de trois décès, mesure ayant pour objet de réduire le nombre des membres à cent. Ce but fut atteint en 1856 ; et le 1^{er} avril, l'élection de Wurtz, en remplacement de Magendie, fut la première effectuée après une seule extinction.

Mais en même temps que ces suppressions, l'Académie, par contre, adoptait une intéressante innovation. Le 29 décembre 1861, elle entendit pour la première fois son président résumer dans une rapide esquisse l'œuvre accomplie au cours de l'année. Ce président novateur était Robinet, de la section de pharmacie. Son initiative ayant reçu de l'assemblée le meilleur accueil, Bouillaud qui avait succédé à Robinet se fit un devoir de l'imiter dès l'année suivante. Puis, ce fut le baron Larrey qui, souhaitant la perpétuité d'un tel usage, s'empressa de suivre l'exemple de ses deux prédécesseurs. Et, depuis lors, le résumé annuel du président est devenu une tradition fidèlement observée.

(1) Ces divers travaux sont publiés dans la riche collection des Mémoires de l'Académie de médecine.



M. le Docteur Guéniot écrivant ses mémoires pour « l'Informateur Médical », à l'âge de 101 ans.

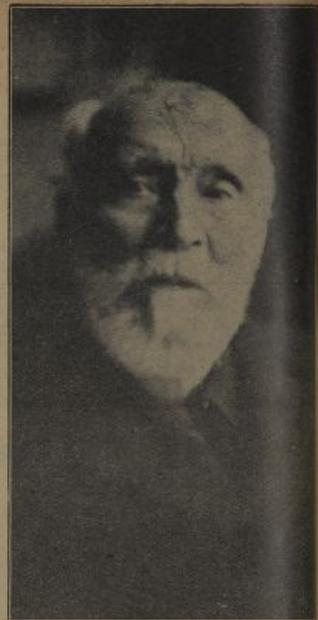


Photo Informateur Médical

M. LE DOCTEUR GUÉNIOT A L'ÂGE DE 100 ANS

Jules BÉCLARD

Le successeur de Dubois (d'Amiens) fut Jules Béchard, qui, entré à l'Académie en 1862, avait été élu dès l'année suivante secrétaire annuel. Depuis dix ans il occupait ce siège au Bureau quand la fonction de secrétaire perpétuel lui fut conférée le 18 février 1873. Dix ans de présence au Bureau avaient été, pour lui, un précieux noviciat de son nouveau poste. Car, maintes fois, il avait dû suppléer le secrétaire perpétuel dans son rôle de panégyriste, aux séances solennelles de l'Académie.

Un visage rasé à l'américaine et reflétant la bonne humeur donnait à la physiognomie de Béchard une expression sympathique et avenante. Il parlait avec lenteur et correction, mettant une sorte de coquetterie à bien articuler son langage. Il savait en nuancer à propos l'intonation et on aimait à l'entendre s'exprimer en sa pure diction. Un certain laisser-aller caractérisait sa démarche. Professeur de physiologie à la Faculté de médecine, il était fort apprécié des étudiants pour son mode d'exposition et la clarté de son enseignement.

A l'Académie de médecine, chaque semaine, dans le premier quart d'heure de la séance, il se complaisait à jouer un petit scénario ne manquant pas de gaieté. C'était à propos de la correspondance imprimée. Journaux de médecine, revues, mémoires, publications de toutes sortes, françaises et étrangères, se trouvaient soigneusement révoqués sur le bureau. Alors, debout et la mine épanouie devant ce monceau de périodiques, il faisait de chaque unité un appel retentissant, pendant que d'une main légère il la reportait de droite à gauche. Pour les assistants c'était plaisir de voir ainsi défiler un à un ces produits de la pensée, surtout quand, enflant la voix, l'opérateur annonçait des publications étrangères, anglaises, italiennes, allemandes, etc.

Outre son brio d'apparat, cette petite cérémonie ne manquait pas totalement d'utilité : elle permettait aux retardataires de gagner leurs sièges assez tôt pour ne pas causer de trouble en pleine séance.

Vers 1875, alors que Béchard était le gardien autorisé de sa constitution, l'Académie fut saisie d'un projet de réforme qui en modifiait profondément l'organisme. Il s'agissait de mettre fin à ses appels, sans cesse renouvelés et toujours équivés, pour une installation qui répondit à ses besoins et qui fût digne d'elle. A cet effet, le projet dans ses grandes lignes comportait d'abord : le rattachement de l'Académie, comme 6^e unité, au groupe des Académies qui composent l'Institut ; puis, la réduction du nombre de ses membres titulaires au chiffre de quarante, le même que celui des immortels.

Et quel était l'auteur de ce projet ? Un des membres les plus notables et les plus estimés de la Compagnie : Emile Chauffard, le père du très regretté professeur et ancien président de l'Académie, Anatole Chauffard.

Successeur du grand maître André dans la chaire de pathologie générale de la Faculté de médecine, Emile Chauffard père était lui-même un esprit généralisateur de haute envolée. Dans les yeux, un reflet de la flamme intérieure, bouche éloquent par l'éclat de la parole et l'élevation de la pensée, un long corps couronné d'une tête blonde aux cheveux plats, tel était au physique le philosophe réformateur. Il jouissait d'un haut crédit, que lui valaient ses qualités d'ordre supérieur. Néanmoins, ni son collègue le professeur Béchard, ni le Conseil de l'Académie, après examen de projet, ne le jugèrent opportun ; et, finalement, on s'en tint au *statu quo*.

Comme l'Académie comprend 100 membres titulaires, Emile Chauffard, en réduisant à 40 le nombre des futurs membres de l'Institut, avait d'ailleurs été fort mal inspiré. Comment pouvait-il espérer qu'au jour du grand vote décisif, les 60 délaissés se suicideraient pour la réussite du projet ? Mais, peut-être était-ce un sacrifice exigé par la partie traitante de l'Institut... ? Quel qu'il en soit, avec une telle réduction il semble bien que l'Académie eût été, par insuffisance de personnel, fort exposée à de graves manquements dans ses obligations statutaires.

Depuis 1867, Emile Chauffard faisait partie de l'Académie. Il mourut avant d'atteindre la vieillesse, en cette désastreuse année 1879, qui fut, entre toutes, la plus meurtrière (onze décès en l'espace d'onze mois).

Une autre fois, mais en matière scientifique, Béchard eut l'occasion d'intervenir avec un certain éclat. Le 25 mars 1884, un médecin de la Salpêtrière, Jules Luys, auteur de nombreuses et importantes recherches sur le cerveau, était venu communiquer un travail intitulé : « De la locomobilité ou des changements de position du cerveau dans les différentes attitudes du corps ».

(Voir la suite page 4).



A mon avis

Le médecin a le secret des mensonges pieux. Mais il n'admire pas qu'on le trompe. Rien ne l'offusque tant que les honiments des marchands ou des politiciens — ces autres trafiquants. Si Jésus n'avait pas chassé les marchands du Temple, un médecin eût, à coup sûr, assumé avec joie cette tâche salutaire. Aussi, ne pouvons-nous qu'être désagréablement influencés par toutes les sortes d'informations que contiennent trop fréquemment les étiquettes des produits que nous ordonnons.

Si l'on croyait, en effet, à l'énumération des maladies auxquelles s'adressent ces produits — ceux-ci ne seraient que de vulgaires panacées — c'est-à-dire rien du tout. Au surplus, lorsqu'on lit : « Remède inscrit au Laboratoire de Contrôle », « Remède adopté par les caisses d'assurances sociales », on plaint les auteurs de ces stratagèmes élémentaires qui tendent à certifier une efficacité à l'aide d'arguments qui ne sont que des trompes l'œil.

Mais il y a mieux encore en ce genre : ou pour dire vrai, il y a pire. C'est, par exemple, lorsqu'il s'agit des origines d'un produit et que des affirmations erronées à ce sujet constituent, vis-à-vis du médecin, un véritable abus de confiance. Un épisode, qui vaut la peine de vous être conté, illustrera sévèrement cette ruse du faux état civil.

Un beau jour, on entendit parler de l'influence heureuse de l'ingestion de foie dans le traitement des anémies. Un médecin américain, C. H. Wipple, nous annonçait cette belle découverte. Mais il n'est pas commode de faire avaler du foie cru à des malades pendant plusieurs semaines. Les laboratoires bien outillés, au point de vue de la préparation des produits biologiques, s'ingénierent pour mettre au point un produit opothérapeutique répondant aux desiderata des praticiens soucieux de traiter leurs malades selon la méthode de Wipple.

Mais, alors que des présentations timides, mal chouchées, s'offraient aux médecins, on vit sortir d'on ne sait où, un produit qui distançait les autres de plusieurs longueurs et que les praticiens employèrent aussitôt dans la hâte judicieuse d'être utiles à leurs malades.

Certes, le parrain légal de « L'Hépatrol » n'était pas le premier venu : exploitant une officine dans un bourg de la Somme, avant la guerre, il avait, à la fin des hostilités, trouvé son tremplin, et c'est aux Établissements Byla que nous le rencontrons. Il en sort bientôt pour voler de ses propres ailes et étonner le monde médico-pharmaceutique par un coup de baguette magique qui fait apparaître, flambant neuf, un produit dont la mise au point fit loucher les vieux routiers de la profession pharmaceutique qui en étaient encore à la phase des tâtonnements, au sujet de la thérapeutique selon la méthode de Wipple.

Soucieux, avant tout, de la santé de leurs malades, les médecins ne s'inquièrent de rien autre que de l'expérimentation de ce produit nouveau. Et, sous la poussée rationnelle des choses, ce dernier fut officiellement introduit dans les hôpitaux de l'Assistance Publique. D'ailleurs, M. Rolland affirmait que son produit était fabriqué en France, là-bas près de Rouen, où, paraît-il on trouve plus facilement les veaux...

Mais l'industrie pharmaceutique française avait été piquée au vif. Elle travailla ferme et l'on vit sortir sans retard de nombreux produits opothérapeutiques répondant en tous points à la méthode de Wipple. Et puis, par une curiosité bien légitime, on s'inquiéta de l'origine de « L'Hépatrol ». On alla voir ce qu'étaient ces fameuses Usines Normandes dont parlait M. Rolland.

Rouen n'est pas, après tout, le bout du monde. Une enquête fut même menée par l'Administration de l'Assistance Publique.

Elle ne fut pas, à vrai dire, très favorable à M. Rolland, cette enquête : l'Usine n'en imposa nullement aux enquêteurs. Les autorités chargées de la surveillance hygiénique ne connaissaient

point cette Usine. Il n'y avait pas, aux abattoirs de Rouen de vétérinaire ayant effectué le contrôle des organes qui lui auraient été destinés.

En fin de compte, les investigations des enquêteurs furent telles que « L'Hépatrol » en vint à être supprimé de la liste des remèdes dont l'achat est autorisé par les services pharmaceutiques des Hôpitaux de Paris.

M. Rolland n'était pas un lutteur qui pouvait abattre une défaite même cruelle. « Soit, dit-il, cette Usine de Rouen était, ma foi, un peu mesquine, mais j'ai mieux à vous offrir ! » Et il éleva à Malakoff, près de Paris, un laboratoire dont les machines devaient en imposer. Malheureusement elles n'en imposèrent nullement, et M. Rolland dut faire un premier, un tout petit aven de rien du tout sur la véritable origine d'une partie de son produit.

M. Rolland n'est pas un cachotier et, dans une lettre publique, il confia au corps médical, qu'à la date du 9 mai 1933, il s'était fait expédier dix-huit bidons d'extrait de foie par la firme Nanning's de La Haye ; car c'est en Hollande, paraît-il, qu'il faut aller pour trouver des veaux...

Mais une fois n'est pas coutume et la commande dont font état les Laboratoires de « L'Hépatrol » mérite commentaires. Si, en effet, ayant fait quelques économies, je peux m'asseoir un jour dans le restaurant le plus riche de Paris, puis-je dire ensuite que j'y ai table retenue ? La commande dont il est fait état comme preuve de l'origine de l'extrait de foie d'où sortira « L'Hépatrol » ne saurait donc en imposer, même aux esprits les moins avertis, car rien ne démontre qu'elle ne fut pas qu'erratique.

Notons encore qu'on ne nous a pas dit en quoi l'extrait de foie, expédié de Hollande, se distinguait, biologiquement parlant, de « L'Hépatrol ». Bien qu'on nous affirme que cet extrait soit purifié pour se muer en Hépatrol, on aurait aimé connaître du mécanisme de cette purification.

Certes, il n'y a rien d'extravagant à aller quêcher chez le voisin ce dont on manque chez soi ; mais les Laboratoires de « L'Hépatrol » exagèrent quand ils déclarent que le foie de veau est une « matière introuvable en France ». Il n'y a pas de veaux en France ? Eh bien, voyez-vous, j'aurais bien volontiers cru le contraire.

Enfin, cette firme Nanning's a-t-elle bien fabriqué l'extrait de foie de veau qu'elle a expédié ? On aimerait à en avoir la preuve, pour en être convaincu.

On ne manquera pas de souligner que, dans la lettre de Nanning's, dont les Laboratoires de « L'Hépatrol » ont communiqué la photographie au monde médical avec une imprudente ostentation, il n'est pas spécifié qu'il s'agit, pour la livraison en question, d'un extrait de foie de veau ; on n'y parle que d'extrait de foie, sans spécifier de quel foie il s'agit. A-t-on utilisé du foie de veau ou du foie gras de volatile ? On n'en sait rien.

L'étude du dossier dont nous commençons aujourd'hui le dépouillement est faite avec la plus grande objectivité. Le public médical pourra d'ailleurs souligner lui-même les lacunes de la défense que les Laboratoires de « L'Hépatrol » ont exposée concernant l'état civil de leur produit.

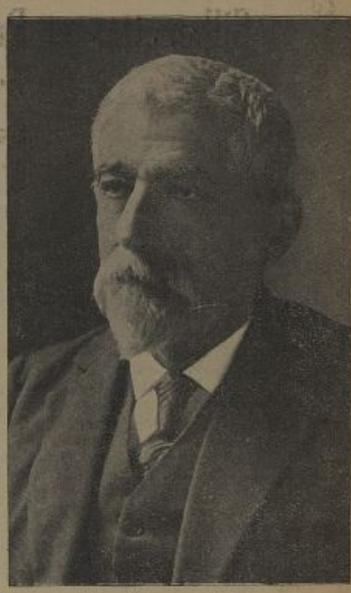
Quant à la firme Nanning's, elle n'intervient dans notre exposé qu'à titre indicatif. C'est d'ailleurs une très grande dame que cette firme, puisqu'elle a été choisie, comme nous le prouverons, pour représenter, en Hollande, la « Nordmark-Werke » de Hambourg, qui prépare un extrait de foie bien connu sous le nom d'a Hepatrat ».

(A suivre). J. CRINON.

ON NOUS INFORME QUE

HELIOThERAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HELIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Les élèves du professeur Maurice Chéyassu ont décidé, pour commémorer sa nomination de professeur à la Faculté de médecine, de lui offrir une médaille dont l'exécution a été confiée au maître graveur Danann.



M. LE DOCTEUR G. DUMAS
PROFESSEUR A LA SORBONNE, QUI VIENT D'ÊTRE
ÉLU MEMBRE DE L'INSTITUT

CITROSODINE

La remise de la médaille offerte au professeur Nové-Josserand par ses élèves et ses amis aura lieu à Lyon le lundi 2 juillet, à 16 heures 1/2, à la Faculté de médecine, à l'occasion des Journées orthopédiques de Lyon.

LENIFORME

Dans la récente promotion de la Légion d'honneur du ministère de la Guerre, au titre des réserves, nous relevons avec grand plaisir le nom de M. Botin, directeur des Laboratoires bien connus de spécialités pharmaceutiques et créateur de préparations thérapeutiques spécialisées, aux formules et aux formes si originales. Nous sommes heureux d'adresser à M. Botin, promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, nos plus cordiales félicitations.

GALAGÉNOL

du Docteur Debat



Photo Informateur Médical
M. LE DOCTEUR DERVIEUX
QUI VIENT D'ÊTRE ELU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ
DE MÉDECINE LÉGALE.

Un concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 12 février 1934, à 9 heures du matin, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saint-Pères, n° 49. MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (bureau du Service de santé), de 14 à 17 heures, du vendredi 12 janvier au lundi 22 janvier 1934 inclusivement.

- GANTÉINE -

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Le professeur agrégé Benhamou vient d'être chargé du cours d'Hydrologie et de Climatologie à la Faculté de Médecine d'Alger, en remplacement du très regretté professeur Chassevant.

CHAMPAGNE 1^{er} Cru, DOCTEUR MOLLIN, PROPRIÉTAIRE, CUMIÈRES-EPERNAY, blanc nature CHAMPAGNE SEC - DEMI-SEC - ROUGE DE CHAMPAGNE.

L'Académie vient d'être comme membre titulaire dans la section de philosophie, en remplacement de M. Thamin, décédé, M. le Docteur Georges Dumas, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté des lettres, chef du laboratoire de psychologie à la clinique des maladies mentales à la Faculté de médecine de Paris.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Une note de M. le Préfet des Pyrénées-Orientales signale plusieurs cas de fièvre typhoïde constatés dans une commune de ce département.

Des rapports de MM. les Préfets de la Haute-Marne et de la Vendée annoncent des cas de dysentérie signalés dans des communes de ces départements.

Un rapport de M. le Préfet de la Vendée signale l'éclatement de 66 cas de rougeole dans les écoles publiques d'une commune de l'île d'Yeu.

Des lettres de MM. les Préfets des Vosges et de l'Orne font connaître, l'une un cas de fièvre ondulante, l'autre un cas de poliomyélite, constatés dans des communes de ces départements.

SEDORHINOL = NEZ GORGE LARYNX OREILLES = AMBORHINOL

Un concours pour l'emploi de professeur suppléant de bactériologie à l'École de médecine de Clermont-Ferrand s'ouvrira le jeudi 28 juin 1934, devant la Faculté de médecine de Toulouse. Le registre des inscriptions sera clos le 27 mai 1934.

CHEF DE CUISINE cherche place dans une clinique. Bonnes références. Certificat de 11 ans. S'adresser au bureau du journal.

Le concours de médecins du dispensaire général de Lyon s'est terminé par la nomination de MM. les Docteurs Froment, Chapuy, Mlle Rougier, MM. les Docteurs Tourniaire, Jarricot, Pleau.

FOSFOXYL

Le docteur Al-éric Boudry, médecin-consultant à La Bourboule, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre des réserves de l'armée. Nous lui adressons nos bien cordiales félicitations.

LIPOSPLENINE

LA BIÈRE LIÉGEOISE DU D^r GROC

Souvenirs académiques

(Suite de la page 2)

A la surprise générale, Luys affirmait que le cerveau est doué, à notre insu, d'une certaine mobilité en vertu de laquelle il obéit passivement aux lois de la pesanteur. « Lorsqu'en effet, disait-il, nous sommes dans la position verticale, le cerveau ne reste pas accolé à la concavité de la paroi crânienne, comme on est porté à le croire. Il se retire de haut en bas et se tasse légèrement sur lui-même. Lorsque nous sommes dans le décubitus dorsal, il se déplace par un léger mouvement de glissement d'avant en arrière... Dans le décubitus latéral, le lobe cérébral supérieur placé pése légèrement sur son congénère... », etc.

Et c'est par une démonstration bien conduite, en s'appuyant sur d'ingénieuses expériences cadavériques, qu'il croyait justifier sa découverte.

Outre la surprise, cette communication d'un membre, réputé pour son savoir, provoqua chez un grand nombre d'auditeurs, le désir de prendre la parole. Anatomistes, physiologistes, chirurgiens, vétérinaire et bien d'autres encore demandèrent à exposer leurs opinions. Bécлар, l'un des premiers, fut du nombre. On le vit alors combattre avec courtoisie, mais non sans chaleur, les assertions de Luys. Et Luys, à son tour, en termes mesurés, se défendit vaillamment sans vouloir rien concéder. Mais la réputation de Bécлар n'en avait pas moins été applaudie et jugée concluante. Elle était ainsi résumée par son auteur :

« Il existe d'une manière constante dans la masse encéphalique : 1° un très léger changement de volume isochrone avec les mouvements respiratoires ; 2° d'autres changements de volume, plus faibles encore que les précédents, isochrones avec la pulsation artérielle. Ce sont là des faits nettement démontrés, tandis que les mouvements de déplacement dont parle M. Luys ne sont ni démontrés, ni démontrables. »

Combien il eût été sage de s'en tenir à cette conclusion et de clore le débat ! Mais les assemblées ne sont pas toujours sages. Comme on le voit souvent, la discussion ne tarda pas à dévier, et c'est sur « le poids moyen du cerveau » que la bataille se poursuivit, entre quelques-uns des opposants de Luys ; bataille tellement acrimonieuse que, de toutes parts, on finit par en réclamer bruyamment la clôture. Celle-ci fut enfin votée le 27 mai, alors que, depuis deux mois, la dispute remplissait les séances.

La vie scientifique de Bécлар fut une vie heureuse. Les succès s'y échelonnèrent justement acquis et francs de mécompte. Nommé, en 1844, professeur agrégé, il publia ensuite divers travaux estimés de physiologie ; en 1862, il est élu membre de l'Académie de médecine et, la même année, nommé professeur de physiologie à la Faculté ; en 1873, élu secrétaire perpétuel de l'Académie, il est élu, en 1881, au décanat de la Faculté. Et ces trois importantes fonctions, il sait les remplir en même temps, avec zèle et distinction, jusqu'à la veille de sa mort.

Son *Traité élémentaire de physiologie* fut une œuvre didactique très appréciée qui atteignit sa 7^e édition en 1884.

Enfin, par la série de beaux éloges qu'il prononça dans les séances solennelles de l'Académie et que l'on aimait tant à entendre, il a fait brillamment revivre un groupe de médecins célèbres, parmi lesquels : *Delpech* (de Montpellier), *Velpeau*, *Trousseau*, *Crucvilhier* et *Nélaton*. Puis, en 1885, ce fut la magnifique panegyrique de *Claude Bernard* qui devait être son chant du Cygne, car il mourut ensuite le 10 février 1887, à l'âge de 69 ans.

(A suivre).

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Avignon

Le traitement alloué est fixé à 28.000 fr. par an. Le titulaire devra assurer le contrôle médical du personnel municipal et ne pas faire de clientèle.

Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la santé publique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 6^e bureau), 7, rue de Tilsitt, leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références.

Prix de l'Académie de Médecine décernés en 1933

(Suite et fin du n° 459)

PRIX POURAT. — 1.500 francs.

Question : « Peut-on démontrer l'existence d'une sécrétion interne du thymus ? »

Deux mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix au mémoire qui a pour devise : « Ars medica tota in observationibus » et pour auteur le Dr Oéinet, de Paris.

PRIX REBOULEAU. — 2.000 francs.

Deux mémoires ont été présentés.

L'Académie attribue le prix à M. le Dr Haibe, de l'Institut bactériologique de Namur : « Ensemble de travaux sur l'asthme » à épine respiratoire « d'origine microbienne. »

PRIX JEAN REYNAL. — 1.500 francs.

Un mémoire a été présenté.

L'Académie décerne le prix à son auteur, M. Pierre Durel, de Paris : « Les porteurs de germes en venéologie. »

PRIX RICAUX (diabète). — 3.000 francs.

Trois mémoires ont été présentés.

L'Académie attribue le prix à M. Jean Sigwald, de Paris : « L'hypoglycémie. »

PRIX RICAUX (tuberculose). — 5.000 francs.

Trois mémoires ont été présentés.

L'Académie attribue le prix à ses candidats dont les noms suivent et partage entre eux les arrérages de la façon suivante :

M. le Dr Reynes, de Florac (Lozère) : « Les éléments filtrables du virus tuberculeux. »

M. le Dr Kfoury, de Paris : « Recherches expérimentales sur la tuberculose. »

PRIX PHILIPPE RICORD. — 800 francs.

Un mémoire a été présenté.

L'Académie attribue le prix à M. le Dr Boulanger : « Considérations cliniques et thérapeutiques sur la blennorrhagie chez l'homme et chez la femme. »

PRIX ROBIN. — 600 francs.

Deux mémoires ont été présentés.

L'Académie attribue le prix à M. le Dr Justin-Besançon, de Paris, pour son « Ensemble de travaux sur les eaux minérales. »

PRIX MARG SIE. — 1.000 francs.

Trois mémoires ont été présentés.

L'Académie attribue le prix à M. Blocher, de Nancy : « Anatomie médico-chirurgicale des glandes surrénales. »

PRIX TARNIER. — 4.000 francs.

Quatre mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix au Dr Gaston Cotte, de Lyon : « Chirurgie du sympathique pelvien en gynécologie. »

Elle attribue également une mention très honorable à M^{lle} le Dr Gilberte Pallot, de Lyon : « Étude histophysiologique des ovaires microkrytiques. »

PRIX TREMBLAY. — 9.000 francs.

Deux mémoires ont été présentés.

L'Académie attribue le prix à M. le Dr Lepoutre, de Lille : « Chirurgie des voies urinaires. »

PRIX VERNONIS. — 800 francs.

Trois mémoires ont été présentés.

L'Académie décide d'attribuer le prix aux auteurs des mémoires indiqués ci-dessous et d'en partager entre eux les arrérages de la façon suivante :

M^{lle} Isard, de Toulouse, des Gilleuls, de Paris, et Kermarec, de l'hôpital militaire de Brest : « La guerre aérochimique et les populations civiles », 133 fr. 33 chacun.

M^{lle} Dubois et Sollier, de Nîmes : Recherches sur la fièvre ondulante », 200 fr. chacun.

Des STATISTIQUES EDIFIANTES

Nous empruntons à *« Vie médicale »* les statistiques que réunit chaque année, avec une remarquable documentation, notre confrère et ami le docteur Darvas.

Le nombre des diplômés d'Etat de docteur en médecine délivrés par les facultés françaises pendant les six dernières années scolaires est le suivant :

1927-1928	901
1928-1929	965, soit 64 en plus.
1929-1930	1.053, soit 87 en plus.
1930-1931	1.119, soit 66 en plus.
1931-1932	1.171, soit 52 en plus.
1932-1933	1.252, soit 169 en plus.

Diplômes de docteur en médecine de l'année scolaire 1932-1933. — Le nombre des diplômés de docteur en médecine délivrés par les facultés françaises pendant l'année scolaire 1932-1933 est de 1.262, se décomposant comme suit :

FACULTÉS	Diplômés d'Etat	Diplômés d'Université (autres établissements)	Total
Alger	20	1	21
Beyrouth	28 (a)	—	28
Bordeaux	12 (b)	8	193
Lille	44	—	44
Lyon	209	20	229
Marseille	49 (c)	1	50
Montpellier	60	22	82
Nancy	40	23	63
Paris	556 (d)	75	631
Strasbourg	36	12	48
Toulouse	65	8	73
	1.292	170	1.462

(a) Les étudiants de la Faculté de Beyrouth sont dispensés de la thèse.

(b) Dont 1 avec dispense de la thèse : M. Obrenovich, antérieurement titulaire d'un diplôme d'Université.

(c) Dont 1 avec dispense de la thèse : M. Sigal, antérieurement titulaire d'un diplôme d'Université.

(d) Dont 7 avec dispense de la thèse : M^{lle} Clitandre, née Kravtchik ; M^{lle} Herrlich, Himmels-teib, Patjalon, Rosenfeld, Verdé et Widder, antérieurement titulaires d'un diplôme d'Université. Total des thèses : 1.405 (Etat, 1.255 ; Université, 170).

Les diplômés d'Université. Statistique générale. — Les diplômés d'Université (mention médecine) délivrés par les Facultés françaises depuis 35 ans (époque de la création de ce titre) atteignent le chiffre de 3.616 répartis comme suit :

Alger, 15 ; Bordeaux, 146 ; Lille, 10 ; Lyon, 550 ; Marseille, 3 ; Montpellier, 40 ; Nancy, 145 ; Paris, 1.293 ; Strasbourg, 105 ; Toulouse, 115.

165 titulaires du diplôme d'Université ont ultérieurement obtenu un diplôme d'Etat.

Rhino-Capsules
DE
LENIFORME
Huile Antiseptique non irritante
dosée à 2 - 5 et 10 % d'essences antiseptiques
pour auto-injections nasales
CORYZA - SINUSITES
Rhinites - Laryngites - Trachéites
ECHANTILLON :
26, Rue Pétrille, PARIS (9^e)

INDEX THÉRAPEUTIQUE

THÉOSALVOSE Théobromine pure française (cachets)
Pure - Digitalique - Scillitique - Spartéinée - Barbiturique, Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium)
Stimulant général
Laboratoires A. GUILLAUMIN, 18, rue du Cierge-Nidi PARIS (10^e)

TONIQUE ROCHE Reconstituant des fonctions de l'activité cérébrale, Convalescence, surmenage, asthénies, etc.
2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Impregnation galeocée à hautes doses sans aucun inconvénient.
AU THIOCOL
Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire, 2 à 4 cuillerées à soupe par 24 heures.
Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 10, rue Crillon, Paris (1^{er})

QUINBY Spécifique le plus puissant de la syphilis à toutes ses périodes et sous toutes ses formes. Injections intra-musculaires, indolores. Pas de stomatite, pas d'abcès ni indurations, aucune toxicité.
Présentation : 1^{re} Ampoules normales de 3 c. c. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (boîtes de 12 à 6 amp.) ; 2^e Ampoules double dose (6in, bleu), de 3 c. c. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal (boîtes de 12 à 6 ampoules) ; 3^e ampoules infantiles de 1.5 c. c. correspondant à 0 gr. 0375 de bi-métal (boîtes de 12 ampoules seulement). Quinby soluble ampoule de 5 c. c. correspondant à 0 gr. 05 de bi-métal (pour adulte et par boîtes de 6 amp. seulement).
Posologie : Adultes 12 inj. de 3 c. c. (Quinby) ou 12 injections de 5 c. c. (Quinby soluble) (2 injections par semaine). Enfants : 12 injections, de 2/3^e de c. c. (Quinby), par année d'âge (2 inj par semaine).
Laboratoires P. AUBRY, 54, rue de la Bienfaisance, PARIS (VIII^e).

Enseignement du Prof. Georges Portmann, à Paris
HOPITAL DE LA CROIX-ROUGE
5, Square des Peupliers
1^{re} Consultation et leçon clinique, chaque vendredi matin, à 10 heures, à partir du vendredi 19 Janvier.
2^e Cours sur les nerfs crâniens.
Le premier cours aura lieu le jeudi 18 janvier, à 21 heures, dans le grand amphithéâtre de l'hôpital. Il se continuera chaque jeudi à la même heure.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est ouvrir sa porte chaque dimanche à un ami qui vous dit ce qu'il pense et qui vous confie quelques indiscretions.

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

CAPSULES
BRUEL
A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE
Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menses) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 86, rue de Paris, à Colombes (Seine)

DIATHERMIE A ONDES ENTRETENUES

NOUVEAUX APPAREILS
pour traitements individuels et collectifs
BISTOURI MÉNOSTATIQUE
Accessoires
Ondes amorties
VARIÉES ET LOCALISÉES
LA VERRERIE SCIENTIFIQUE
12 AV. DU MAINE, PARIS, XV^e CHAQUE FRANCE SUR DEMANDE

Mardi Dernier

A L'ACADÉMIE de MÉDECINE

M. Hartmann expose un travail du Professeur Roffo, de Buenos-Aires, sur les cancers cutanés et le soleil.

L'auteur rappelle que depuis longtemps on connaît l'influence des rayons solaires sur le développement de certains cancers cutanés. A part quelques cancers développés sur des cicatrices de brûlures ou sur des nevi, M. Roffo n'en a rencontré que sur des parties de peau découvertes.

P. Rathery Froment, M. Derot et M^{lle} M.-L. Jamet présentent un cas d'hyperinsulinisme spontané post-diabétique.

A côté du diabète par insuffisance d'insuline, il existe un syndrome opposé dû à un excès d'insuline. Ce syndrome qui peut être spontané se traduit par de l'hypoglycémie et un ensemble de troubles caractérisés surtout par de l'asthénie, des phénomènes lipothymiques, une sensation de faim, etc...

Les auteurs rapportent le cas d'un malade diabétique pendant neuf ans, qui depuis un an a cessé d'être diabétique et peut supporter de fortes doses de féculents. Or depuis quelque temps il présente des accidents d'hyperinsulinisme spontané et sa glycémie peut s'abaisser à 0,65.

La guérison complète du diabète simple, même sans insuline, est loin d'être un cas exceptionnel, mais l'existence du syndrome opposé au diabète survenant chez un ancien diabétique guéri constitue une rareté.

De pareils faits jettent un jour tout nouveau sur la physiologie pathologique encore si obscure du diabète.

M. Lesné présente une note de MM. Lemarié et Hamon, sur le traitement de la diphtérie laryngée et trachéo-bronchique, par l'inspiration des fausses membranes.

La méthode endoscopique présente dans le croup un intérêt diagnostique et thérapeutique qu'on ne saurait plus négliger.

Au point de vue diagnostique, la laryngos copie directe permet de rectifier instantanément des erreurs qui mènent au pavillon de la diphtérie des laryngites gripales sous étiologie des laryngites striduleuses à forme prolongée, des corps étrangers des voies aériennes et jusqu'à des papillomes du larynx.

Au point de vue pronostic, l'examen de la spatule permet d'identifier les différents types de croup et de décider précocement la diphtérie trachéale.

Au point de vue thérapeutique, enfin, l'aspiration des fausses membranes qui ne présente en aucun cas les inconvénients du tubage doit se substituer à lui, incontestablement, dans le croup à tendance oedémateuse, dans la diphtérie trachéo-bronchique, dans le croup compliqué de broncho-pneumonie.

MM. Léon Giroux et Henri Dausset, signalent les heureux effets des ondes courtes, dans le traitement de l'angine de poitrine.

Pour donner à leurs résultats une valeur objective et en faciliter le contrôle, les auteurs mettent d'abord en lumière que les sujets traités ne présentaient ni hypotension, ni insuffisance cardiaque ou rénale, que leurs douleurs étaient quotidiennes, qu'elles avaient résisté à tous les traitements antérieurs et qu'elles remontaient à plusieurs mois ou plusieurs années.

Les sept malades traités ont subi de six à douze séances d'ondes courtes, d'une durée de vingt minutes à une demi-heure, et d'une puissance de 300 à 400 watts.

Le traitement a été suivi de la disparition complète des douleurs et chez quatre malades le résultat se maintient depuis plusieurs mois, chez les trois autres l'amélioration trop récente ne permet pas de préjuger de l'avenir, mais en raison de l'analogie des cas il est légitime d'espérer les mêmes résultats favorables.

Les auteurs concluent que les ondes courtes constituent un mode de traitement sans danger, dont l'action est rapide et durable sur la douleur de certaines angines de poitrine.

La seule façon de soutenir un journal indépendant c'est de s'y abonner



M. LE PROF. AGRÉGÉ CHALIEL, DE LYON QUI VIENT D'ÊTRE ÉLU VICE-PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS MÉDICAUX.

AU NORD MÉDICAL

Le 35^e dîner du « Nord Médical » a eu lieu dernièrement sous la présidence du docteur Chicardard, dont on félicita à la fois la guérison de la grave affection contractée dans l'exercice de sa profession, et la médaille d'or des Epidémies, qui lui a été si justement décernée.

A la fin du banquet, le Dr Paul, président de l'Association, après avoir rappelé le décès du professeur Calmette, du professeur Quénu, du docteur Combaut, tous trois membres du « Nord Médical », et ceux qui ont frappé les docteurs Barthelemy, Guyonnet, Mabile et M^{lle} Bataille, annonça le mariage du docteur Delalande, et les fiançailles de Jacqueline Renaudeau, du fils de Jean Quivy et de la fille d'Abel Douay.

Il signala les adhésions des docteurs Léon Cochez, médecin consultant à Luxeuil, Félix Eloi, Charles Thilliez, et des étudiants Daniel Hochart, René Dancourt, Paul et André Cortesi, Camélot, Bardele et Verstraete.

Il fit applaudir ensuite les promotions dans la Légion d'honneur de Léon Mabile, comme officier et d'Auguste Bécart, comme chevalier ; il signala les différentes distinctions dans les sociétés scientifiques dont ont été honorés le docteur Jean Dubart et le professeur Félix Ferrien ; la nomination du docteur Lambling comme médecin des hôpitaux ; de Jean Surmont, radiologiste des hôpitaux ; d'Inceimans et Razemon, agrégés à la Faculté de Lille ; d'Abel Douay, Marsy et Rogé, internes à Paris ; de Polleau, Dancourt, internes à Lille.

Enfin, le docteur Paul recut le président du banquet, le docteur Chicardard, dont il retraça la brillante carrière en chirurgie osseuse, et le dévouement pour les associations post-scolaires et professionnelles auxquelles il s'intéresse.

Prenant à son tour la parole, le docteur Chicardard exprima d'abord sa joie de se retrouver au milieu du même cercle d'amis qu'il avait quittés lors de la dernière réunion, douze mois avant le début de sa septième. Sur ce drame, il s'étendit peu, n'en tirant que les leçons que comporte le noble risque du médecin et du chirurgien ; puis il rappela le souvenir de ses patrons, d'abord Genez, puis Pagniez et enfin Pauchet.

En terminant, le docteur Chicardard signala ceux du Nord qui furent ses collaborateurs à Saint-Joseph.

A la fin de la réunion, il y eut une distribution de livres due à la générosité du docteur Ramond Groc.

Assistaient au banquet : MM. Aureille, Bernard, Blasart, Camélot, Camus, Ceillier, Clays, Cochet, Coulon, Crinon, Crouzon, Dabresse, de Chabert, Douay, Dubart, Ch. Dubois, Eloi, Farez, Felhoen, Fruictier, Genez, Groc, Hazemann, Hollande, Housquains, Houzel, Huber, Laisney, Lardinois, Laurent, Mairesse, Martin, Painblan, Petit, Planque, Parturier, Phocas, Quivy, Raoult-Desionchamps, Renaudeau, Richez, Jean Surmont, Thobois, Tournay, Watel.

Bauche, Camélot, Cossart, Cortesi Paul, Cortesi André, de Chabert, Deroude, Descamp, Abel Douay, Grot, Hochart, Hurz, Jaquet, Lanneville, Lardinois, Marsy, Meurin, Motte, Robert, Samain, Verstraete, étudiants.

LITHIASES BILIAIRES
ANGIOCHOLITES
CHOLECYSTITES
ANGIOCHOLECISTITES

HUILE DE HAARLEM D'ORIGINE

CAPARLEM

PURE et VRAIE EN CAPSULES de 0,15

(du Juniperus Oxycedrus)
La SEULE Polyvalente

LITHIASES RÉNALES
PYELONÉPHRITES
COLIBACILLURIES
.. URICEMIES ..

1 A 2 CAPSULES AU MILIEU DE CHAQUE REPAS

LABORATOIRE LORRAIN — DE PRODUITS — SYNTHÉTIQUES PURS

ÉTAIN (Meuse) R. C. VERDUN 3819

Traitement de la GRIPPE et des Affections des voies respiratoires supérieures :

ARCANAN

Cachets dosés à 0,50 gr.

Laboratoires CRUET

12, rue Mollis, PARIS (XV^e)

aux diabétiques

de DAIN FLUTEN

Heudebert

Le seul qui ne contienne pas plus de 5 à 10 % d'hydratés de carbone.

la marque

Heudebert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

JUS DE RAISIN CHALLAND
CHALLAND NUIITS-ST-GEORGES (COTE-D'OR)

PARFAIT SÉDATIF DE TOUTES LES TOUX

ADULTES ET ENFANTS
DE TOUT AGE

GOUTTES NICAN GRIPPE

TOUX DES TUBERCULEUX COQUELUCHE

ECHANTILLONS & LITTÉRATURES Laboratoires CANTIN A PALAISEAU S.O. FRANCE

PHYTOTHERAPIE HÉPATIQUE

Le "**RÖMARANTYL**" est le Drain de la vésicule biliaire et le Régulateur de l'intestin

Elixir Aromatique à base de Romarin



1 à 2 cuillerées à café à chaque repas

Cholagogue
Laxatif
Diurétique

Littérature et Echantillon sur demande aux
Laboratoires TROUETTE-PERRET, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS (11^e)

Pastilles de PANFLAVINE

A base de Trypflavine

TRAITEMENT et PROPHYLAXIE des

ANGINES
rouges, pultacées
diphthériques

STOMATITES

MUGUET

Innocuité absolue —
Pas de contre-indications

EN BOITES DE 30 PASTILLES



Renseignements et demandes d'échantillons
SOCIÉTÉ PROMÉDIC
26, Rue Vauquelin - PARIS-5^e

Dépôt général :
LABORATOIRES LOBRU
PARIS

Bourses d'études du "Nord Médical" et de la "Fondation Quivy"

Dans une réunion récente à laquelle assistaient les doyens et directeurs des Facultés et Ecoles de Médecine de Lille et d'Amiens, les représentants des grandes associations médicales et régionalistes du Nord ont été autorisés des primes d'honneur à onze étudiants en médecine, nés dans un des cinq départements de la région du Nord et inscrits aux Facultés de Paris ou de Lille.

Tous ces jeunes gens sont de situation extrêmement modeste; neuf d'entre eux ont orphelins (plusieurs orphelins de guerre), d'autres sont de famille nombreuse.

L'œuvre entreprise qui répond à des besoins réels, se garde d'encourager vers la médecine des jeunes gens dont la situation matérielle serait toujours trop difficile. Elle n'accorde des secours qu'après cinq inscriptions, quand la vocation a pu être précisée et appréciée au cours de deux années d'études après le baccalauréat.

Composition des chaires d'hydrologie dans les facultés de médecine

Les chaires d'hydrologie thérapeutique et climatologie créées dans les facultés de médecine et les facultés mixtes de médecine et de pharmacie par les décrets émis des 22 mai 1922, 26 février 1923 et 9 mai 1929 comprennent les emplois suivants :

- 1° Un professeur titulaire ;
- 2° Un agrégé chargé d'enseignement ou un agrégé sans enseignement ou un assistant ;
- 3° Un garçon de laboratoire.

L'effectif maximum des agrégés ne pourra, pour l'ensemble des chaires d'hydrologie thérapeutique et climatologie, dépasser deux unités.

Le ministre de l'Éducation nationale décide, par arrêté ministériel s'il y a lieu, d'affecter un agrégé chargé d'enseignement ou un assistant à chacune des chaires d'hydrologie thérapeutique et climatologie.

Les professeurs titulaires ainsi que les agrégés avec ou sans enseignement, les assistants et les garçons de laboratoire recevront respectivement les traitements prévus pour chacune de ces catégories d'emplois par les décrets fixant les traitements par les dites catégories.

Légion d'honneur

A été nommé :

Au grade de commandeur
M. Loeffer (Maurice-René-Marie), professeur à la Faculté de médecine de Paris. Officier du 15 janvier 1928.

Au grade d'officier
MM.
Mondor (Henri-Jean-Justin), agrégé de chimie à la Faculté de médecine de Paris. Chevalier du 15 janvier 1928.

Le docteur Dubois (Georges-Eugène), à Saint-Victor-l'Abbaye (Seine-Inférieure), services rendus aux œuvres post-scolaires; 40 ans de services.

Le docteur Mayoux (Jean-Henri), à Paris; services rendus aux œuvres post-scolaires; 54 ans de services. Chevalier du 30 septembre 1920.

SERVICE DE SANTÉ

Légion d'honneur
Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier
MM. Roux, Maniès, Lambert, Heyraud, Le Bourdelles, Coic, Tournier-Lasserve, Delaye, Lauzière, Stefanni, Attane, Legendre, Lambert Descilleuls, Galan, Hassenforder, Poudon, Baudet, Thouverez, Graindore, Bois, de Boyer de Choisy, Pautet, Saliceti, Bertholet, Lecomte, de Boissezon, Le Guenn, Vallant, Casalta, Achery, Van Olden Barneveld, de Fourmeaux, Costa, Nandrot, Bedel, Marcelot, Zaccari, Bréchet, Chaboux, Chabeaux, Rabourdin, Renard, Labrousse, Simonnet, Panchard, d'Halluin.

Au grade de chevalier
MM. Bergeret, Magnier, Fièvre, Mignot, Vandier, Krick, Morel, Bossard, Farjol, Sarrosie, Meyer, Vial, Saleun, Cheval, Montagne, Dubuisson, Zivre, Poquillon, Train, Le moine, Valette, Piquemal, Petitot, Tarin, Perrin, Gérard, Palafer, Barbe, Laplane, Saada, Giraud, Odinet, Lacroix, Jallot, Kocher, Dossin, Baudin, Boullan, Bocca, Roumainéas, Hériard, Roux, Bujadoux, Ponsignon, Agnel, Rateau, Cavaro, Faure, Orsini, Despin, Leneutre, Camaleira, Lafay, Lamy, Sénéque, Valat, Pettier, Degrassat, Wertheimer, Boudry, Nicolas, Lemaire, Lévi-Valensi, Labru, Bertain, Chandebis, Fernand, Bousquet, Auger, Jazey, Morel, Devaux, de Lambert, Grellety-Bosviel, Fatou, Francats, Huguenin, Franquet, Valiadiis, Chevalier, Tambareau, Léonot, Mériaud, Davy, Guibal, Le Gac, Janny, Benolst, Fourest, Swynghedamw, Cléret, Rizza, Munier-Leroux, Boffin, Grivet, Mailley, La Tour de Briz, Vassin, Csatongu, Chassagne, Michaud, Alzieu, Chazal, Meillat, Agasse, Comte, Guio, Govau, Emonin, Renard, Toulze, Calvet, Ségala, Soubrier, Paris, Stricker, Sourlille, Naz, Charlier, Caluzac, Brange, Pares, Boulay, Polesi, Baccetti, Conte, Battaglini, Comas, Vahieu, Erciniane, Beynes, Gubert, Massie, Bach, Petit, Lafus, Denecheau, Barthe, Cachera, Célise, Reverdy, Deschamps, Siméon, Ardoin, Marioux, Vaulot, Ébert, Narboni, Kleinert, Dechaume, François, Estivals, Garnier, Xemard, Avinier.

Revue de la Presse Scientifique

LE TRAITEMENT DES ELECTROUTES ET DES BLESSURES CAUSEES PAR L'ELECTRICITE, par le docteur Maurice EBERHARDT. — (Le Journal de Médecine de Lyon.)

Depuis que l'on connaît mieux les lésions causées par les courants électriques, sur des tissus en général, le traitement des électroutes et des blessures causées par l'électricité est entré dans une voie nouvelle et permet des résultats thérapeutiques intéressants.

Pour les électroutes, la vieille formule d'Arnould un électroute doit être traité comme un noyé est plus que jamais d'actualité.

Pour les blessures électriques une note domine la thérapeutique : ce sont des blessures qui ne s'infectent pas, et qui, même sans l'importance des degrés, sont jugables au maximum du traitement conservateur.

Enfin les recherches histo-pathologiques de l'école viennoise et du professeur Jellinek, poursuivies à l'heure actuelle, sont à même d'apporter des éléments précieux dans la connaissance du mode d'action du courant électrique.

CARDIOPATHIES ET GROSSESSE, A. P. THOM. — (Le Progrès Médical.)

Les troubles du mécanisme cardiaque, au cours de la grossesse ou de l'accouchement, sont d'importance et d'apparition variables, mais la fréquence relative de ces complications chez les femmes enceintes oblige à considérer la grossesse comme un facteur d'aggravation. La mortalité par affection cardiaque au cours de la grossesse est plus élevée que chez les cardiaques non enceintes à même âge. La moyenne de l'âge de la plupart des malades ayant une lésion cardiaque rhumatismale est de 30 ans 1/2. Les statistiques montrent que l'âge moyen de la mort est de 42 ans chez les femmes mariées et de 47 ans pour les femmes non mariées. Les femmes mariées ayant une lésion cardiaque rhumatismale meurent avant leur temps, à cause de l'évolution naturelle de leur affection moins qu'à leur état de grossesse; le fait doit être pris en considération pour un avis à donner aux cardiaques sur l'opportunité du mariage et de la grossesse. L'apparition d'accès de tachycardie pendant la grossesse doit mettre l'accouchement à la garde contre la possibilité de nouveaux accès pendant le travail. La conduite à tenir pour le moment ou les troubles sont observés et pour la technique à suivre pour l'accouchement doit être déterminée pour chaque cas en évaluant de façon aussi précise que possible l'état du myocarde, la durée, l'intensité, les caractères des troubles cardiaques déjà constatés.

POUR L'ACTION THERMALE, D^r BARRIÈRE. — (Châtel-Guyon Thermal.)

Le thermalisme doit avoir l'esprit colonisateur : il marchera sous le signe mobile de drapeau au lieu de se retirer à l'abri d'un poteau réclame ou derrière la façade d'un coûteux hôtel. Et s'il est exact que l'ensemble des Stations Thermales et Climatiques françaises se grave chaque année à trois millions de taxes au profit d'organes de propagande officielle dont il aura été difficile de bien penser jusqu'à présent, voilà déjà un apport fondamental qui permettra de créer des comptoirs thermaux en pays éloignés et de revivifier ceux qui existent déjà. Sur ce point nous rejoignons les conclusions du docteur Mothe, jusques et y compris son affirmation qu'il ne sera de propagande efficiente à l'étranger qu'à partir des différentes autorités médicales. L'absence de convictions celles-ci par des preuves à tirées de la Clinique Thermal. Et de ces preuves, nos travaux, nos années en fouissent.

SUR CERTAINES INDICATIONS THERAPEUTIQUES DU SEDORMID, D^r DILLARD. — (Courrier Médical.)

Dans sa thèse sur le traitement des états anxieux névropathiques, l'auteur a déjà signalé l'action constante et bienfaisante du sédormid, tant sur l'inquiétude des malades que sur leur insomnie; dans un article récemment paru, il a même insisté sur son action calmante avec du bromure (sédatif) dans le traitement de ces affections depuis cette époque. M. Dillard a eu l'occasion d'employer le sédormid dans des cas plus graves, notamment dans les encéphalites, dans les méningites, et la dose quotidienne de 3 à 4 comprimés a pu amener un sommeil calme et régulier chez ces malades. Il ressort donc de ce travail, comme des études déjà publiées par de nombreux cliniciens, que le sédormid ou allylisopropyl cétylecarbamide est un médicament qui peut rendre les plus grands services au médecin praticien, car son action hypnotique est douce et progressive. De plus, comme ce n'est pas un barbiturique et comme il ne contient aucune substance du tableau B, il peut être ordonné en toute liberté et en toute sécurité aux enfants, aux vieillards aussi bien qu'aux adultes; seules les doses varient. Chez l'adulte, la dose est d'un à trois comprimés par jour; chez le vieillard, un à deux comprimés suffisent; chez l'enfant, on peut donner un demi à un comprimé à partir de l'âge de 5 ans par exemple; c'est pourquoi ce produit qui possède une action certaine sur les insomnies légères, sur l'anxiété, sur l'angoisse, et qui ne présente aucun inconvénient, est appelé à juste titre « le grand médicament des petits insomnieux et des petits anxieux ».

THÉRAPEUTIQUE APPLIQUÉE

Traitement du Syndrome Solaire et des Névralgies ano-rectales

Syndrome solaire

Intimement lié à l'hyperexcitabilité sympathique, le syndrome solaire se caractérise par des troubles dyspeptiques très douloureux, survenant par crises et pouvant exister en dehors de toute lésion organique de l'estomac. Il s'accompagne d'une hypersensibilité de toute la région épigastrique et abdominale, de violents battements aortiques, de nausées, de vertiges, d'angoisse.

Localement, les douleurs du plexus solaire relèveront quelque soulagement de l'application de compresses humides et chaudes, fréquemment renouvelées. Contre l'hyperesthésie cutanée G. Leven fait appliquer une couche épaisse de vaseline, recouverte d'un linge de toile et d'une couche d'ouate, et pratique chaque jour des injections intradermiques de 5 à 10 cmc. de novocaïne au centième.

L'indication capitale est de corriger l'hyperexcitabilité du sympathique, soit par l'ésérine (1 milligramme à 1 milligramme et demi par jour, en pilules ou en solution), soit par la bromure qui triomphe aisément de l'émotivité des suets et de la douleur d'angoisse des dyspeptiques.

Pour obtenir de la médication bromurée le maximum d'avantages sans la contre-partie du moindre inconvénient, on s'adressera de préférence au **BROMIDIA**, qui a le grand mérite de l'innocuité : il ne détermine ni défaillance cardiaque, ni dyspnée, ni torpeur.

A tous les solaires on prescrira **BROMIDIA**, une cuillerée à café à prendre dans de l'eau ou dans une infusion sucrée. Cette dose peut être renouvelée quatre fois dans les vingt-quatre heures.

Névralgies ano-rectales

Généralement associées, la *névralgie anale* (parésie de la région anale) et la *névralgie rectale* (douleur localisée en un point déterminé et profond du rectum) constituent un syndrome douloureux, que MM. P. Oury et Masselin (*Pratique méd. fr.*), ont bien individualisé.

Le traitement sera à la fois local et général.

Localement, douches tièdes, générales ou simplement localisées à la région sacrée ; bains de siège, compresses chaudes. On obtient ainsi des sédations notables, malheureusement passagères.

Les auteurs précités prohibent formellement la dilatation anale, tandis que les insufflations intra-rectales d'oxygène radioactif leur paraissent donner actuellement les résultats les plus durables.

Pour notre part, nous nous sommes toujours adressé avec succès au **BROMIDIA**, qui met à l'abri des inconvénients des bromures alcalins (tolérance capricieuse, grande variabilité d'action, effets dépressifs), en même temps qu'il présente sur les barbituriques le précieux avantage de la non-toxicité.

A la dose de deux à quatre cuillerées à café par jour prises dans de l'eau ou dans une infusion sucrée, le **BROMIDIA** s'est affirmé, dans les cas de névralgies ano-rectales que nous avons observés, comme le meilleur adjuvant du traitement local.

BROMIDIA

BATTLE & Co

"L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE"

MÉDICAMENT TITRÉ ET GARANTI

Toujours digne de CONFIANCE

Insomnie, Nervosisme, Epilepsie, Irritabilité, Manie, Toxicomanie, Etc.

Littérature et Échantillons gratuits sur demande de MM. les Docteurs

Messrs. ROBERTS & Co PHARMACIENS

3, rue de la Paix, PARIS



LA SEMAINE SAINTE A ROME

PAQUES A NAPLES & CAPRI

24 Mars au 3 Avril

FLORENCE - ROME - TIVOLI NAPLES - POMPEI - LE VÉSUVÉ CAPRI

24 mars. — Départ de Paris, Gare de Lyon, à 20 heures 50, voyage par Modane-Turin.

25 mars. — Arrivée à FLORENCE à 19 h. 24 ; dîner à l'HOTEL FLORENCE-WASHINGTON-BRISTOL.

26 mars. — A FLORENCE. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car.

27 mars. — Petit déjeuner et déjeuner, départ de Florence à 13 h. 58, arrivée à ROME à 19 h. 15. Dîner à l'HOTEL SAVOIA.

28 mars. — A ROME. — Pension complète à l'Hôtel. Dans la matinée, visite de la ville en auto-car : Saint-Pierre, le Vatican, la Bibliothèque, les Appartements des Borgia, la nouvelle collection d'art, la Chapelle Sixtine, le Belvédère.

Dans l'après-midi, excursion en auto-car à Tivoli, visite de la villa d'Hadrien, de la villa d'Este et des Cascades.

29 mars. — A ROME. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car : le Palais de Justice, le Capitole, le Forum Romain, le Temple de la Veste, la Villa Borghese, le Cimetière des Condottieri, Santa Maria de Angeli, la Maison des Borgia, le Colisée, etc. Dans la matinée, visite de l'Exposition fasciste.

30 mars. — Départ de Rome à 19 h. 25 ; arrivée à NAPLES à 22 h. 05 ; logement à l'HOTEL CONTINENTAL.

31 mars. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée entière à Pompéi et au Vésuve.

1er avril. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée à Capri en bateau. Visite de la Grotte bleue et d'Anacapri.

2 avril. — A NAPLES. — Petit déjeuner. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en auto-car. Déjeuner. Départ de Naples à 14 h. 30 ; voyage par Modane-Turin.

3 avril. — Arrivée à PARIS, gare de Lyon, à 22 h. 10.

PRIX DU VOYAGE

Au départ de Paris : 2.180 fr.

Au départ de Modane : 1.835 fr.

Ce prix comprend les services suivants :

- 1° Le voyage en 2^e classe pour tout le trajet.
- 2° Le logement et la pension complète dans les hôtels de tout premier ordre, selon programme.
- 3° Toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.
- 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.
- 5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa, avec bagages.

NE SONT PAS COMPRIS : Les boissons, les repas dans le wagon-restaurant, ainsi que les retours dans les gares mêmes.

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

SULFOÏDOL ROBIN

GRANULÉ — CAPSULES — INJECTABLE
POMMADE — OVULES

RHUMATISME chronique
ARTHRITISME
PHARYNGITES

INTOXICATIONS INTESTINALES

FURONCULOSE - ACNÉ - RHINITE
URETRO-VAGINITES

Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS

Un Citrage en Unités
Physiologiques constitue
le seul Critérium d'activité
qui soit valable pour une
préparation de Vitamine D

L'Ergorone

est titré 3

RACHITISME
DÉCALCIFICATION
CARIES
OSTÉOMALACIE
FRACTURES

6.000 unités au centimètre cube
soit 200 unités pour une goutte

L'ERGORONE ne contient aucune
impureté toxique ni même simple-
ment inactive.

Un contrôle physique et biologique
de l'ERGORONE, rigoureusement
appliqué, assure à ce produit une
activité constante.



Société Parisienne d'Expansion Chimique
SPECA
MARQUES POULENC FRÈRES & USINES DU RHONE
85, RUE VIEILLE DU TEMPLE - PARIS (3^e)

OPOFERRINE

VITAMINÉE

Fer et manganèse organiques
Extraits hépatique et splénique
VITAMINES A et C

RÉGÉNÉRATEUR COMPLET DU SANG

GRANULÉ
1 à 3 cuillerées à
dessert par jour.

LABORATOIRES de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Docteur en Pharmacie
121, Avenue Gambetta, PARIS (20^e)



**LA GASTRITE
EST
LE FOURRIER
DU CANCER**

Vous lutterez efficacement contre la gastrite, sous toutes ses formes et dans toutes ses complications, en ordonnant à vos malades de croquer, au moment des douleurs, 2 à 3 cuillerées à café de GRANULÉ NORDEN. Le GRANULÉ NORDEN se prend sans être dissous. Il se croque. Il n'empâte pas la bouche et donne l'impression d'un bonbon agréable. Aucune intolérance ni contre-indication. Le GRANULÉ NORDEN exerce son action sans aucun dommage pour le fonctionnement du foie ou de l'intestin. Il est tout spécialement indiqué contre les troubles vagotoniques d'origine stomacale. Pour recevoir une boîte d'essai de GRANULÉ NORDEN il vous suffit d'envoyer votre carte de visite aux

Laboratoires AUBRY, 54, Rue de la Bienfaisance, PARIS (8^e).

GRANULÉ NORDEN

Édition O. P. M.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, UN AN 30 fr.

ÉTRANGER, UN AN 75 —

Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 493 — 2 JANVIER 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-96

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES

25, rue des Petits-Champs — PARIS

LE MUSÉE DU DOCTEUR CATHELIN A LONGJUMEAU



Ces photographies sont insuffisantes pour montrer la richesse des pièces que M. le D^r Cathelin a rassemblées dans son musée de Longjumeau. Ce musée est installé dans l'ancien hôtel du Dauphin où fut signée, en 1568, la paix de Longjumeau. L'une des pièces les plus curieuses de ce musée est constituée par le Coran de Mahomet, en arabe, écrit dans un petit livre octogonal de 3 cm. 1/2 de diamètre sur 1 cm. 1/2 de hauteur. Lire, à la page suivante, notre article sur M. le D^r Cathelin, ornithologiste.

Le Docteur Cathelin, Ornithologiste

Vent-on prendre une leçon de vitalité, de méthode, d'entraînement à l'action régulière et à la chance ? Il faut voir le docteur Cathelin. Si j'emploie tous ces mots en matière de préambule, ce n'est pas par clause de style, par optimisme professionnel de journaliste soucieux de camper en relief ses personnages. Il y a chez le docteur Cathelin une volonté, une ténacité calme qui forcent une admirative attention. De taille moyenne, le docteur Cathelin, extrêmement caractéristique d'un type de Français mesuré, pondéré, harmonieux, ne procède pas par affirmations massives, par envolées autoritaires. Il s'exprime avec une sèreté bonhomme, presque trompeuse, mais on s'aperçoit vite, après quelques minutes de conversation, de l'exceptionnelle maîtrise que dissimule cette bonhomie. Un regard gris, léger, bleu à certaines minutes, une silhouette étonnamment jeune, une barbe délicate, taillée en tronç de pyramide, une barbe très française, qui sautille allègrement sur le col cassé. Les phrases sont claires, riieuses, et pourtant toutes baignées de rêveries attendries.

— Vous regardez cette décoration. Une croix de la Vénézuéla, j'ai opéré tout le Vénézuéla, toute la Colombie aussi. Mon hôpital



M. LE DOCTEUR CATHELIN

d'urologie ? Une belle réussite : sept laboratoires, plus de deux mille médecins étrangers ont passé là. La raison de cette réussite ? J'avais des idées, une foi, une compagnie dont je ne dirai jamais assez la précieuse, la fidèle collaboration. J'avais vingt-huit ans et j'étais sans argent : j'ai pourtant mis debout cet hôpital. Je me vois encore m'achouant avec des entrepreneurs, des architectes, avec Courbarien, qui devait faire plus tard les bâtiments de la Samaritaine. J'ai trouvé quelques prêteurs. Les premiers moments furent souvent difficiles. Je me rappelle certaine année où j'étais parti, avec ma femme et ma fille, me reposer à Menton. Nous étions descendus à l'hôtel Westminster, nous passions des journées de détente, ma fille fait une fièvre typhoïde, et quand je dois rentrer à Paris, j'avais cent francs en poche ; une échéance de dix-huit mille francs m'attendait...

L'échéance fut payée. Aussi bien le docteur Cathelin pouvait tirer les traites les plus lourdes sur l'avenir. Il perfectionne, invente toute une série d'instruments dont l'importance est considérable dans la chirurgie urinaire, il multiplie les communications, les travaux scientifiques. A telle enseigne que, rencontrant la petite-fille d'Alexandre Dumas, le docteur Cathelin lui montrait les trente-deux volumes qu'il avait écrits au cours de sa carrière médicale, et se présentait ainsi, quoique sur un tout autre terrain, comme un émule en abondance de l'auteur des *Trois Mousquetaires*. De plus, la pratique chirurgicale et les études techniques n'ont pas effacé les préoccupations humaines chez le docteur Cathelin.

J'avais surpris, dans son salon, en bonne place, les œuvres de Coulangheon cet écrivain sensible, d'un charme un peu alangui, qui mourut jeune, mais qui garde encore de dévotieux admirateurs. Coulangheon et Cathelin furent unis par une profonde amitié et je n'ai pas refusé sans émotion certains poèmes de jeunesse que Coulangheon adressa à l'illustre chirurgien. Et le docteur Cathelin a médité sans cesse sur les problèmes sociaux, moraux que la pratique chirurgicale doit poser. Montaigne, dont nous fêtons aujourd'hui le centenaire, écrivait : « Toute autre science est dommageable à qui n'a pas la science de la bonté ». Le docteur Cathelin a contresigné ce grand précepte.

De là sans doute, dans ses recherches historiques, son goût des médecins, des praticiens obscurs qui, en marge des doctrines officielles, en marge des ambitions conformistes, ont fait progresser la science, ont posé quelques jalons heureux sur la pauvre route où s'avancent les hommes. Le docteur Cathelin aime à parler de ce Jean Hameau qui, dans une bourgade des Landes, à la Teste-de-Buch, étudia méthodiquement l'antiseptie et mourut, comble d'ironie, victime d'une septicémie contractée après une opération d'ongle incarné. Il aime montrer Ricord menant, à Olivet, la dure vie du médecin de campagne, cette vie même que d'une plume magistrale Balzac a immortalisée. Pendant les courses à cheval que lui imposait sa clientèle, Ricord compulsait ses notes, préparait l'inténet.

— Mais vous n'êtes seulement, docteur, le maître de l'urologie. Vous avez quelques préoccupations extérieures à votre labeur de chirurgien. J'aimerais entretenir de ces passions les lecteurs de *l'Informateur Médical*. Le professeur Gosset me parlait de ses goûts de propriétaire, d'éleveur : je sais que vous avez subi vous-même l'attraction de la vie rurale ; vous êtes un propriétaire averti.

— J'ai deux passions, celle de l'agriculture, celle des oiseaux. Je possède, en Seine-et-Oise, une propriété où je passe régulièrement mon week-end. J'ai là mon blé, mon avoine, mon sainfoin, mes pommes de terre ; j'ai huit cents arbres fruitiers, je fais mon cidre. J'ai deux cents têtes de bétail et, bon an mal an, ma basse-cour me donne quatre mille œufs. Je n'ai pas cherché à avoir une propriété immense, j'ai voulu, simplement, vivre dans un cadre humain, éternel, sentir les grands rythmes apaisants de la terre...

« Mais je désire surtout vous parler de mon musée de Longjumeau. Je crois qu'il faut connaître, pour goûter pleinement le sens de la vie, les exigences d'une passion désintéressée. J'aime les oiseaux : vous savez peut-être que j'ai étudié cette espèce de prescience cosmique, qui est à l'origine des migrations des oiseaux. J'ai émis là-dessus, autrefois, des idées que d'aucuns ont trouvées hasardeuses ; et puis des travaux récents, ceux de Stimmelmayer de Munich, les observations du professeur Drost, le chef du service des migrations d'oiseaux à la station d'Héligoland, confirment mes hypothèses. Mais je ne veux entrer dans des détails par trop arides...

— Aridité relative, docteur, car ce Gulf-Stream aérien dont vous avez décrit les aspects et les directions, ces signaux mystérieux que les oiseaux perçoivent et qui font d'eux des microphones vivants, cela relève en vérité autant de la poésie que de l'histoire naturelle.

— Peut-être. Je crois profondément à la valeur pédagogique, morale de l'histoire naturelle. Connaître les livres, vivre dans l'intimité des philosophes, c'est bien, mais voir directement le monde qui nous entoure, observer les différentes branches du règne animal, c'est mieux. Je suis originaire de Longjumeau. Ma mère, qui porte avec aisance ses quatre-vingt ans, largement dépassés, vit encore dans notre vieille maison à laquelle sont associés des événements historiques. En quinze cent cinquante-huit, la paix qui mit fin à la seconde guerre de religion (ce fut d'ailleurs une paix précaire, on la nomma la paix mal assise), fut conclue là. Mais aujourd'hui, transformée en musée d'ornithologie, cette demeure prédisposera les hommes à des méditations plus sereines, moins désabusées. Il faut savoir se prolonger, savoir se confondre avec un grand effort. Je peux dire que ce musée dans lequel j'ai groupé plus de quinze mille pièces, que j'ai constitué quart d'heure par quart d'heure, par petites bribes de temps arrachées à mon existence de praticien. Des ouvriers faisaient un jour des réparations dans ma maison, on ne les voyait plus descendre, on se demandait ce qu'ils étaient devenus.

— Ah ! monsieur, on n'en finissait pas de regarder tous ces oiseaux.

(Voir la suite page 4).

LE DIPLOME DE MÉDECIN SUPÉRIEUR

Loi du 30 Novembre 1934

TITRE PREMIER. — Les progrès de la chirurgie générale, et des chirurgies spéciales, des spécialités médicales, nécessitent la différenciation du titre de docteur en médecine (médecine générale) du titre de docteur supérieur en médecine (spécialités).

A cet effet, nul ne pourra, après la promulgation de la présente loi, exercer la chirurgie, ou des spécialités, sans avoir, en complément de ses études générales du doctorat en médecine, subi, devant une Faculté, des examens complémentaires de spécialités.

Sont créés les diplômes supérieurs de chirurgiens, d'oto-rhino-laryngologistes, d'ophtalmologistes, de stomatologistes, d'obstétriciens, de radiologistes.

Feront l'objet d'une loi spéciale, les diplômes des autres spécialités médicales (pédiatrie, neurologie, cardiologie, gastro-entérologie, syphiligraphie, etc.).

TITRE II. — Il est interdit au docteur en médecine (médecine générale), d'exercer les spécialités, hors les cas d'urgence. Il est interdit aux docteurs supérieurs en médecine (spécialités), d'exercer la médecine générale.

A cet effet, il sera tenu dans les préfectures un registre d'inscription des diplômés. Aucun exercice de la médecine générale ou de la médecine supérieure ne pourra avoir lieu avant cet enregistrement. Chaque année, la préfecture publiera la liste des médecins et des médecins supérieurs, avec la catégorie et l'année de leur diplôme et de leurs certificats de spécialités.

TITRE III. — Le médecin de médecine générale est un conseiller médical.

Il a le droit de soigner toutes les maladies, mais il n'a pas le droit d'employer des instruments. Sauf dans les cas d'urgence, dûment constatés, il ne peut faire une incision, appliquer des points de suture, faire une application de forceps, pratiquer un sondage ou une ponction. Il devra faire certifier l'exception d'urgence par le malade, sa famille, la justifier par un message téléphonique au chirurgien, dont les surveillantes du téléphone seront requises de certifier l'authenticité.

Il ne pourra employer des instruments sans encourir les pénalités plus loin édictées, et sans mettre en jeu sa responsabilité civile à l'encontre des tiers, que sous réserve du contrôle le plus absolu de l'urgence.

TITRE IV. — Le docteur en médecine générale soigne avec les médicaments du Code. Il est autorisé à utiliser l'électricité galvanique et faradique dans les conditions que fixera ultérieurement un règlement d'administration publique. Il est autorisé à pratiquer des massages et à appliquer les rayons ultra-violet.

TITRE V. — En cas de nécessité d'intervention de chirurgie générale ou spéciale, il est tenu d'aviser d'urgence, par message téléphonique enregistré, le médecin supérieur de son choix. La consultation qui a lieu donne droit à des honoraires triples. L'intervention, si elle est jugée nécessaire, donne lieu à des honoraires qui sont répartis entre le docteur en médecine et le docteur supérieur, dans les proportions suivantes : docteur en médecine, un cinquième ; docteur supérieur, quatre cinquièmes, sous réserve que le docteur en médecine générale assiste effectivement à l'opération, et instruisse le chirurgien ou le spécialiste sur tous les renseignements qu'il a pu obtenir au sujet de l'état ancien ou présent de son malade. Il devra, autant qu'il sera possible, présenter les feuilles d'examen thermostatiques, urinaires, sphymnographiques, sérologiques, calcémiques, glycémiques, numératif globulaire. Il n'aura pas le droit de quitter son opératoire avant le réveil du sommeil anesthésique.

En cas de déplacement l'obligeant à quitter son lieu légal d'exercice, il a droit à une indemnité de déplacement de deux francs par kilomètre effectivement parcouru à l'aller et au retour.

TITRE VI. — L'exercice illégal des spécialités réservées aux médecins supérieurs munis de diplômes complémentaires, n'est toléré que dans les cas d'urgence établie. Il constitue un délit.

Quiconque exerce illégalement la médecine supérieure est puni d'une amende de 100 à 500 francs ; en cas de récidive, d'une amende de 500 à 1.000 francs et d'un emprisonnement de 2 heures à 6 jours, ou de l'une de ces deux peines seulement ; l'interdiction d'exercer la médecine générale pour un délai de 15 jours à un an pouvant être ajoutée d'autre part aux précédentes pénalités.

TITRE VII. — Il est interdit au médecin actuellement en exercice (docteur en médecine) de faire suivre son titre d'un titre de spécialité, à moins qu'il ne soit établi que

six ans avant la promulgation de la présente loi il exerçait exclusivement cette spécialité, à défaut de tout autre partie de la médecine.

En cas d'incapacité technique, ayant été négligé des plaintes, le spécialiste admis au titre transitoire à continuer, sans certificat d'Etat, à exercer une spécialité pourra être contraint à subir un examen probatoire devant la Faculté de médecine dans le ressort de laquelle il exerce, et radié, en cas d'insuffisance de notes obtenues, de la liste de médecins supérieurs.

TITRE VIII. — Le médecin praticien (médecine générale) tient un registre de tous les actes médicaux qu'il accomplit. Il est tenu chaque jour, comme le pharmacien pour les ordonnances, d'inscrire sur un registre paraphé et visé au greffe du tribunal civil tous les actes de sa profession, avec l'indication des honoraires qu'il a perçus, des honoraires différés à règlements mensuels, semestriels ou annuels. Il ne devra inscrire ni le nom des malades, ni les diagnostics. Des dernières indications seront transcrites sur un registre spécial, dit de « secret professionnel », paraphé et numéroté lui aussi par le greffe du tribunal civil, et qui ne sera communiqué qu'à la Commission de taxation en cas de contestation, ou, avec l'autorisation des familles, aux experts médecins des tribunaux en cas de procès.

TITRE IX. — Tout oubli d'inscription, toute fausse déclaration sera puni conformément aux indications du Code pénal ; afin d'éviter toute erreur, les prescriptions devront être faites sur des blocs de feuilles d'ordonnance, fournis gratuitement sur simple demande, par le service des Contributions directes.

TITRE X. — Article premier. — L'inténet des hôpitaux des villes de Facultés, effectués dans les services de chirurgie ou de spécialités, tous les autres stages ayant été tenus, complis, tiendra lieu pour les internes nommés au concours, de stages à effectuer obligatoirement par les médecins supérieurs.

Art. 2. — L'externat des mêmes hôpitaux n'entrera en ligne de compte que pour la moitié du temps effectivement passé dans les services de spécialités.

TITRE XI. — Toute association entre médecin praticien et médecin supérieur, en vue de l'exploitation d'une clinique ou d'une maison de santé, est interdite et frappée de nullité, ainsi que tous les contrats tacites ou écrits qui permettraient à des médecins praticiens de s'intéresser à des cliniques de spécialités ou à des médecins spécialistes de s'intéresser à des maisons de soins de médecine générale.

TITRE XII. — Afin d'éviter toute confusion, le docteur en médecine qui n'a pas obtenu les diplômes de chirurgie, ou de spécialité chirurgicales, portera le nom de *médecin praticien*. Seuls les diplômés de chirurgie de spécialités chirurgicales, et quand le règlement d'administration publique qui le concerne aura été publié, de spécialités médicales, donneront droit au titre de *médecin supérieur*.

TITRE XIII. — Les *médecins supérieurs* auront seuls le droit de faire des conférences dans les postes d'émission de T. S. F. contrôlés par l'Etat. Le titre de *médecin supérieur* sera exigé de tout candidat à des emplois de médecine officielle, de service publics dans les hôpitaux, d'agrégation près les Facultés de médecine, de professeur dans les écoles de plein exercice.

Certifié pour copie conforme.

ILLISIBLE.

L. BRUEL.

Composition des chaires d'hydrologie dans les facultés de médecine

Les chaires d'hydrologie thérapeutique et climatologie créées dans les facultés de médecine et de pharmacie par les décrets ministériels des 22 mai 1922, 26 février 1928 et 9 mai 1929 comprennent les emplois suivants :

1. Un professeur titulaire ;
2. Un agrégé chargé d'enseignement ou un agrégé sans enseignement ou un assistant ;
3. Un garçon de laboratoire.

L'effectif maximum des agrégés ne pourra, pour l'ensemble des chaires d'hydrologie thérapeutique et climatologie, dépasser deux unités.

Le ministre de l'éducation nationale décide, par arrêté ministériel, s'il y a lieu, d'affecter un agrégé chargé d'enseignement ou un agrégé sans enseignement ou un assistant au service de chacune des chaires d'hydrologie thérapeutique et climatologie.

Les professeurs titulaires ainsi que les agrégés avec ou sans enseignement, les assistants et les garçons de laboratoire recevront respectivement les traitements prévus pour chacune de ces catégories d'emplois par les décrets fixant les traitements par lesdites catégories.

A mon avis



« Nous sommes solidaires ! » déclara le chef du gouvernement. Cet avertissement fut compris. Le fleuve de boue qui menaçait de submerger le Parlement fut aussitôt endigué. Ce ne sera plus demain qu'un petit ruisseau de rien du tout qu'avait grossi pour un jour les pluies saisonnières... Donc, point d'enquête parlementaire ; rien qu'une enquête administrative. Un enterrement de sixième classe, à la place des obsèques d'une vilaine camerilla qu'on eût menée en terre au bruit des fanfares.

Que voulez-vous que puisse donner cette enquête administrative ? Dirait-on qu'on n'a pas sérieusement surveillé les placements effectués par les compagnies d'assurances ? Mais celles-ci paient assez cher leur indépendance à tous les partis qui se succèdent au Pouvoir pour qu'on les laisse tranquilles. Objectera-t-on que les livres du Mont-de-Piété de Bayonne n'ont pas été contrôlés assez soigneusement ? Mais le mécanisme de l'esroquerie a été suffisamment vulgarisé pour qu'on comprenne l'impossibilité de déceler la supercherie par le seul examen de la comptabilité de cet organisme. Alors ?

Eh bien, il faudra vous contenter des arrestations qui ont été faites, où l'on voit un député livré d'abord aux haïnes locales, un journaliste de gauche, un pamphlétaire de droite et un mulâtre qui joue les demi-teintes. Des commentaires sur ces incarcérations, qui semblent avoir joué le rôle d'un extincteur d'incendie, ne sont pas de mise à cette place. Mais nous voudrions souligner un fait que révéla l'enquête administrative.

Il a été dit qu'à chacune des citations à comparaître qui étaient lancées contre l'escroc, dont la vie est plus connue de nos populations que celle de Napoléon I^{er}, on produisait un certificat médical qui permettait aux avocats d'invoquer les troubles mentaux de leur client pour obtenir la remise de l'affaire qui avait motivé l'inculpation. Il est heureux que le fait de cette intervention médicale soit quasiment passé inaperçu du public, trop désireux de voir livrer à sa vindicte quelques parlementaires, sans cela on n'eût pas manqué de dauber une fois de plus sur notre corporation.

Certes, comme l'intéressé est passé de vie à trépas, on n'eût pu mettre en doute les conclusions des certificats produits devant le tribunal. Et même s'il eût été encore de ce monde, on n'eût pu, de sa bonne santé d'aujourd'hui, en déduire qu'il n'était pas malade lors des examens antérieurs que lui avaient fait subir nos confrères.

Il ne s'agit donc pas de mettre en doute, ici, la gravité des maladies certifiées. Mais alors, tous les renvois qui ont été effectués, au nombre d'une quinzaine, vont se trouver légitimés. Les juges se serviront de ces certificats comme d'un bouclier et leur attitude sera, par la force des choses, reconnue comme irréprochable.

Néanmoins, je crois devoir faire une observation. Si, en effet, le prévenu avait les facultés mentales suffisamment atteintes pour ne pouvoir comparaître devant les tribunaux où il était cité, pourqu'il jouissait-il d'une liberté qu'il employait si habilement ?

Dans l'un des certificats dont il a été fait usage, on affirmait, dit-on, que ce gredin de génie était en traitement dans une maison d'aliénés ; je ne peux le croire, car alors où est donc cette maison qui abrite des fous capables d'aller chaque jour dîner au dehors en compagnie des plus grands parmi les hommes de la politique et du monde des affaires ?

Jadis, chez le docteur Blanche, on trouvait, autour d'une même table, les sommités des lettres, de la politique et des arts, en compagnie de demi-fous. Mais, aujourd'hui, ce sont les fous qui prennent leur exeat et vont, dans les grands restaurants, souper avec des ministres...
J. CRINON.

ON NOUS INFORME QUE

La Société de médecine de Paris, réunie en assemblée générale, a procédé à l'élection pour le bureau 1934.

M. Georges Rosenthal est élu président ; MM. Lematte, Peugniez et Hartenberg, vice-présidents ; M. A. Bécart, secrétaire général.

Le Congrès mondial du lait se tiendra à Rome le 30 avril 1934. Sixante Etats seront représentés.



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médicin-Directeur :
D^r BRODY

M. le docteur Charles Fouquier a été nommé directeur du bureau municipal d'hygiène de Nîmes.

Le vendredi 12 janvier, le professeur N. Flessinger, pour commémorer le souvenir du professeur Chauffard, a retracé son œuvre médicale dans l'amphithéâtre de la clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine.

MICTASOL

M. le Docteur Fleury a adressé à l'Académie une note imprimée intitulée : « Bicarbonate de soude ou Sel de Vichy » (*Bibliothèque*).

M. le Docteur Léon Binet a fait connaître à l'Académie qu'il possédait sa candidature à la place de membre titulaire devenue vacante dans la IV^e section (*Sciences biologiques*).

M. le Professeur Galie, de l'École vétérinaire de Toulouse, a fait connaître qu'il possédait sa candidature au titre de Correspondant national dans la V^e division (*Médecine vétérinaire*).

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph.-Océan 24-81.

Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Le Bureau de la Société Médico-Psychologique pour l'année 1934 est ainsi constitué :
Président : M. Roger Mignot.
Vice-président : M. Th. Simon.
Secrétaire général : M. René Charpentier.
Trésorière-Archiviste : Mme Thuillier-Landry.
Secrétaires des séances : MM. P. Courbon et P. Abély.

SEDORHINOL

NEZ GORGE LARYNX OREILLES
AMBORHINOL

Un concours sur épreuves sera ouvert à Alger le 25 février 1934 pour le recrutement d'un médecin adjoint à l'hôpital de Constantine.

La liste d'inscription des candidats sera close la veille dudit jour.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de la Santé publique du gouvernement général de l'Algérie.

THÉOSALVOSE

Les élèves du professeur Maurice Chevassu ont décidé, pour commémorer sa nomination de professeur à la Faculté de médecine, de lui offrir une médaille dont l'excécution a été confiée au maître graveur Damann.

Les amis qui seront désireux de se joindre à eux sont priés d'adresser leur souscription à M. Henri Bayle, 193, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e). (Compte postal, n^o 888-62 Paris). Médaille de bronze : 100 francs ; Médaille d'argent : 200 francs.

ZOMINE

Un poste de médecin chef à l'Asile public départemental d'aliénés du Rhône est vacant par suite du décès du docteur Lautier.

La chaire de pathologie générale et médicale (titulaire : M. Porot) de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université d'Alger, est transformée, à compter du 1^{er} janvier 1934, en chaire de pathologie générale et clinique psychiatrique.

M. Porot est nommé professeur de pathologie générale et clinique psychiatrique à la Faculté d'Alger.

FOSFOXYL

Pour commémorer le souvenir de F. Widal, M. Ravaut a fait le lundi 15 janvier, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine (service du professeur Besançon) une conférence sur le cyto-diagnostic.

PILULES DEBOUZY

Sont nommés agrégés de la Faculté de médecine de Strasbourg :
Chirurgie générale : M. René Fontaine.
Médecine générale : MM. Maurice Wolf et Elie Waltz.
Bactériologie : M. François Le Guyon.

SÉDOTYOL

du Docteur Debot

Par arrêté du ministre de la Santé publique en date du 5 janvier 1934, M. Roulot, contrôleur principal des contributions directes, a été nommé directeur administratif de l'Asile public d'aliénés de Maison-Blanche, en remplacement de M. Couzy, sous-préfet détaché, remis à la disposition du ministre de l'Intérieur.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Un concours pour cinq places d'internes titulaires et cinq places d'internes provisoires sera ouvert le jeudi 15 février 1934, à l'hôpital Notre-Dame de Bon-Secours, 65, rue des Plantes, Paris (XIV^e).

M. le président du « Syndicat des médecins de la Seine » a adressé à l'Académie une copie de la note qui a été envoyée par ce Syndicat à la « Confédération des Syndicats médicaux », au sujet des projets fiscaux de la loi de redressement financier.

LENIFORME

Le bureau de la Société nationale de chirurgie est ainsi composé pour 1934 :

M. Georges Labey, président ; M. Pierre Fredet, vice-président ; MM. Jean Berger et P. Moure, secrétaires annuels.
MM. Toupet et Bassot ont été maintenus dans leurs fonctions de trésorier et d'archiviste.
M. Proust est secrétaire général.

CHAMPAGNE 1^{er} CRU, DOCTEUR MOLLIN, PROP^r, CUMIÈRES-EPERNAY, blanc nature CHAMPAGNE SEC - DEMI-SEC - ROUGE DE CHAMPAGNE.

M. le docteur Molinry (de Luchon), fera une conférence sur l'histoire des stations thermales à la Société de géographie de Dunquerque, le dimanche 28 janvier prochain.

L'assemblée générale de l'A. D. R. M. aura lieu le mardi 23 janvier, à 17 heures, salle du Conseil de la Faculté de Médecine, sous la présidence de M. le P^r Roussy, doyen de la Faculté.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debot

M. le professeur E. Sorrel a donné sa démission de la chaire de clinique chirurgicale qu'il occupait à Strasbourg, et a repris son service de l'hôpital Trousseau, à Paris.

VACCINOVOLES

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS
Une demande a été présentée par M^{me} Sicart en vue d'être autorisée à exploiter une source d'eau minérale dite « du Commandant » située dans les Pyrénées-Orientales, commune de Tauvalet.

Une demande a été présentée par la Société immobilière et fermière de Dax en vue d'être autorisée à exploiter deux sources d'eau minérale dites « Splendide » et « Grand Geyser des Baignots », situées dans le département des Landes.

TRICALCINE

Le Monde Médical

Naissance
— Le docteur et M^{me} Paul Buss font part de la naissance de leur fille Bernadette.

Nécrologies
— Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le docteur Pierre Deroque, ancien interne des hôpitaux de Paris (1893), chirurgien des hôpitaux de Rouen, décédé accidentellement.

— Nous apprenons la mort du docteur Paul Roger, médecin de l'hôpital Pean, officier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile, 39, rue de Berri-De la part de M^{me} Paul Roger, de M. et M^{me} Maurice Massignou et M. et M^{me} Pierre Pardailhe-Galabrun.

— On annonce le décès du docteur André Chartier, père du M. Jacques Chartier, secrétaire d'ambassade, chef de cabinet de M. François de Tessan, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Médaille d'honneur des épidémies

Rappel de médaille d'or
M. Raybaud (Antoine-Marie), médecin de la santé à Marseille (Bonches-du-Rhône).

Médaille de vermeil
M. Taylor (Richard), docteur en médecine, directeur du centre de recherches de la fièvre ondulante à Montpellier (Hérault).
M. le docteur Baltazard (Marcel), chef de laboratoire de l'Institut Pasteur au Maroc à Casablanca.

Médaille d'argent
M. Foucard (Henri-Hermann), externe des hôpitaux de Marseille.
M. Conlon (Georges), docteur en médecine, inspecteur d'hygiène adjoint, directeur technique du service antipaludique de la Corse à Ajaccio.

M^{me} René (Lucie), secrétaire aide de laboratoire dans les dispensaires de l'Office public d'hygiène sociale de la Seine.
M. Feldstein (Roger), externe à l'hôpital Trousseau à Paris.

M. le docteur Canierac (Jean), directeur du bureau d'hygiène et de l'hôpital civil mixte de Port-Lyautey (Maroc).
M. Olivier (Maurice), médecin chef de l'infirmerie indigène de Goulmaïa (Maroc).

Médaille de bronze
M. Arnoux (Maurice-Emile), docteur en médecine à Bocarac (Meurthe-et-Moselle).
M. Dancourt (René), interne au pavillon d'isolement de l'hôpital Saint-Sauveur à Lille (Nord).
M. Lemaire (André), externe des hôpitaux à Lille (Nord).

M. Loyer (Charles-Paul), médecin des dispensaires antituberculeux de Creil (Oise).
M^{me} Duchesson (Madeleine), élève en médecine faisant fonctions d'externe à l'hôpital Trousseau à Paris.

M. Canvy (Jean), externe à l'hôpital Lariboisière à Paris.
M. Canus (Paul), médecin de la Fondation Valée à Paris.
M. Jomani (Jean), chirurgien de l'hôpital-hospice de Barchinon (Doubs-Septevres).
M. Giovannetti (Charles), interne en médecine des hôpitaux-hospices civils de Toulon (Var).
M. Maudon (Baptiste), officier de la santé maritime à Port-Lyautey (Maroc).

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

M. Louis Cottet, député, a demandé au président du Conseil par question écrite, du 17 octobre 1933 : 1^o s'il est exact que le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil considère comme inexistants deux emplois d'agrégés à la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg (2^e place de médecine générale et place de bactériologie), alors que ces deux emplois ont été mis au concours sur sa demande et avec son approbation (lettres du 14 février et du 9 mars 1933), par arrêté du ministre de l'Éducation nationale du 31 mars 1933 et que le jury a arrêté la liste des candidats admis audit concours ; 2^o à quelle époque les nominations à ces deux places auront lieu ?
Voici la réponse du ministre :

1^o Il est exact que les deux emplois d'agrégés à la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg (2^e place de médecine générale et place de bactériologie) sont actuellement inexistants et ne pourront être immédiatement créés. Pour que les candidats méritants de la Faculté de médecine de Strasbourg puissent bénéficier du prochain concours d'agrégation, ils ont été autorisés, par faveur exceptionnelle, à se présenter au dernier concours et ils ont pris l'engagement de ne rien réclamer à l'Etat avant que les cadres du personnel de la Faculté aient été modifiés ; 2^o les deux candidats admis au concours en vue d'occuper les deux emplois d'agrégés dont il s'agit seront institués agrégés près la Faculté de médecine de Strasbourg à dater du 1^{er} janvier 1934, comme tous leurs collègues des autres Facultés. Leur nomination aux emplois à créer sera prononcée ultérieurement. Les projets nécessaires sont soumis au ministre de l'Éducation nationale.

NOUVELLE BRÈVE

M. le secrétaire général de la « Fédération corporative des médecins de la région parisienne » a adressé à l'Académie le texte de l'ordre du jour voté à l'unanimité par cette Fédération, le 5 janvier courant, à la suite de la communication faite par M. Flessinger à l'Académie.

SOL-BI
Syphilis (traitement d'attaque par le bismuth soluble)

FURONCULOSE

ALLERGANTYL

MILUC

Modification du terrain par le **Complexe RATE-BARDANE** (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (diminuer progressivement une fois la furonculose séchée)

DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois
chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la **POMMADE ALLERGANTYL** en traitement externe synergique, complétant l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUCY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PARIS

GRANULÉ NORDEN

sédormid "roche"

sédatif hypnogène
doux



comprimés: 2 à 3 par jour

Produit F. HOFFMANN - LA ROCHE & C^e
10, Rue Crillon - PARIS

le grand médicament
des petits insomniaques
et des petits anxieux.

aux
diabétiques

de DAIN FLUTEN

Heudebert

Le seul qui ne contienne pas
plus de 5 à 10 % d'hydrates
de carbone.

La marque

Heudebert

est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

DOULEURS PRÉCORDIALES - SCIATIQUE - LUMBAGO -

CAMPYRO-SALYL

FRAISSE

ANALGÉSIQUE DE CHOIX
des **ALGIES** de toute origine.

En boîte de 6 ampoules de 5^{cc}

Avis : Dans la Sciaticque notamment la douleur cesse entre la 3^e et 6^e injection.

Le Docteur Cathelin, Ornithologiste

(Suite et fin de la page 2)

— On m'a reproché, continue le docteur Cathelin, de ne pas avoir installé de musée à Paris. Mais je crois qu'il faut faire un peu de décentralisation, et, au surplus, Longjumeau n'est pas très éloigné, ma maison est située sur la grande route d'Arpagon, des milliers et des milliers de touristes y passent à tous moments. Lannelongue (et je l'approuve) a bien cédé ses collections à sa ville natale, à Castelverdujon, dans le Gers. Je voudrais que mon musée éveillât chez les enfants de ma petite ville le goût de l'histoire naturelle, le goût des recherches scientifiques. Geoffroy Saint-Hilaire sortit d'Etampes : Je souhaite que de Longjumeau sorte un jour un grand savant. J'ai donné ma maison à ma ville et plus tard, lorsque j'aurai moi-même disparu, j'ai prévu, pour assurer la continuité vivante de ce musée, un logement pour le conservateur (j'ai précisé comment on choisirait ce conservateur) un logement pour le jardinier...

J'avais trouvé le professeur Gossel tout animé de pensées goethiennes. Mais vous-même, docteur, qui vous faites avec tant d'autorité un animateur, un chaud partisan des études d'histoire naturelle, vous êtes aussi un disciple de Goethe.

— André Lichtenberger me racontait récemment son arrivée à Rome ; il avait fait d'abord une promenade au Zoo : plus tard seulement, il avait revêtu autour des monuments, autour de l'histoire de la ville éternelle et Robert de Traz parle volontiers de ce diplomate genevois qui, à côté de son action à la Société des Nations, étudie les mœurs des animaux. Ainsi, ajoute Robert de Traz, se console-t-il par là même des déceptions qu'il rencontre dans sa carrière de diplomate. Le divin Jenner ne craignait pas de faire des études sur le coucou.

Lorsque je quitte le docteur Cathelin, je suis tout heureux de cet entretien qui eût enchanté Edmond Jaloux et André Gide : en ce printemps 1933, où les colères des hommes nous empêchent de goûter la douceur de la saison et celle de la nature, le spectacle de ce grand praticien qui a su donner à ses rêves tant de précision et de simplicité apparaît singulièrement réconfortant.

GEORGES DUVEAU.

Commission permanente de l'Académie de médecine

Hygiène et maladies contagieuses. — MM. Vaillard, Nèter, Vincart, Dopier, Bernard, Renault, Frouardel, Lesage, Lesné, Bezançon, Martin, Balthazard, Vallée.

Eaux minérales. — MM. Meillère, Pouchet, Carnot, Labbé, Siredey, Desgrez, Le Noir, Radais, Rauthery.

Remèdes secrets. — MM. Meillère, Carnot, Fourneau, Delépine, Perrot, Ravaut.

Vaccins. — MM. Pinard, Doléris, Camus, Petit, Martin, Nobécourt, Renault, Lereboullet.

Hygiène de l'enfance. — MM. Marfan, Nobécourt, Renault, Couvelaire, Lesage, Lesné, Marchoux.

Sériens. — MM. Nèter, Martin, Camus, Renault, Radais.

Tuberculose. — MM. Vaillard, Marfan, Bezançon, Sergent, Darier, Bernard, Renault, Vallée, Mauclair, Rist.

Commission des laboratoires du contrôle des médicaments antisyphilitiques. — MM. les membres du Conseil d'administration de l'Académie et MM. Pouchet, Jeanselme, Camus, Tiffeneau.

Comité de publication. — MM. Walther, Siredey, Achard, Renault, Brouardel, Roussy, Dopier, Darier.

Commission des associés nationaux et étrangers. — MM. Hardmann, Roger, Lantique, Sergent, Barrier, Duval, Faure, Bagnard, Tiffeneau, Roussy, Bertrand, L. Bernard.

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarem vraie, sans ranc, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules doses à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Libacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

LA SANTHEOSE Le Diurétique N°1 par excellence. Ne se délivre qu'en cachets forme ovule. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (VI)

OPOZONES LUMIERE

ORGANOTHÉRAPIE (tous organes)
Tous les principes actifs des glandes traitées

HERMOPHENYL LUMIERE

Antiseptique... 1 Sel - Comprimé - Savon. Antisyphilitique ; Dragées, Ampoules indoles.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL

c'est prouver qu'on est « à la page ».

Traitement du PARASITISME INTESTINAL

PAR LES PYRÉTHRINES

CHRYSEMINE

PERLES & GOUTTES

Sans contre-indications, Aucune toxicité

LABORATOIRES CARTERET, 15, rue d'Argenteuil PARIS

CAPSULES BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée mésentérique) et de l'insomnie

Echantillons et brochures

BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)



LE MONDE SUR MON MIROIR

Un éminent professeur se trouvait un jour sur le quai d'une petite gare de province quand son attention fut attirée par un brailard qui, le poitrail à l'air et la crierie au vent, lançait aux échos des invectives incohérentes. Il demanda au voiturier qui l'avait amené à la gare quel était cet énergumène : « Bah ! répondit le voiturier qui ne semblait guère ému par cette agitation, considérée sans doute comme un état de nature, c'est le vacher du pays voisin ! » A ces mots, l'alcoolique, qui avait entendu le dialogue, s'avança vers le groupe et se martelant la poitrine avec les poings cria à tue-tête : « Oui, c'est moi le vacher, et je vauz autant que vous ! »

Certes, il y a quelque honte à se voir infliger une telle dépréciation, à s'entendre déclarer d'égale valeur avec un déchet social aussi répugnant, pourri par l'alcool et en proie à un sadisme que la bête elle-même ne connaît pas. Mais le pire de l'aventure c'est que, du point de vue « démocratique et social » (ouvrez le ban !), ce vacher sans foi ni loi et ce professeur à l'intelligence éclairée par une grande culture, se trouvent situés sur le même plan (fermez le ban !). Et c'est là le vice basal de nos institutions.

Henri Béraud raconte avoir entendu conter, en Russie, une parabole qui d'ailleurs coïta la vie à qui l'imagina. « La société, disait un orateur désabusé devant une salle révolutionnaire, ressemble à une canne. Jadis l'aristocratie en constituait le pommeau. La révolution a renversé la canne et l'extrémité, souillée par la boue du chemin, est devenue le pommeau. Mais le milieu de la canne est resté à sa place. »

Les choses semblent devoir se passer de même façon chez nous. Mille événements scandaleux s'offrent à démontrer que tout ce qui est souillé prend ou prendra bientôt la tête du pays. Celui-ci aura changé de maîtres, la canne aura changé de pommeau. La population saine et morale sera restée à sa place. Mais, hélas ! son sort aura empiré, comme tout le démontre déjà.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les méfaits démagogiques ont été reconnus et sévèrement jugés. Mais l'homme, qu'on dit un être intelligent, ne se différencie guère de la bête, à qui l'on n'attribue que l'instinct, puisqu'il ne parvient pas à tirer enseignement des leçons de l'expérience. A des phases sans cesse renouvelées de son histoire l'humanité commet les mêmes fautes et paie la rançon des mêmes travers.

C'est toujours la même façon de saper la morale et de diminuer la valeur de l'intelligence, de cracher sur la culture et

de flatter les instincts voraces des foules aveugles. Et c'est toujours la même épreuve sanguinaire sous le couvert de l'évolution sociale. La mystique de la cité future attise les haines de classes et, sous le prétexte de se libérer, les peuples s'acheminent vers de nouvelles tyrannies.

Il semble pourtant que s'il existait une minorité, si faible soit-elle, qui veuille être agissante, cette élite serait à même de modifier à peu de frais la précarité de nos institutions.

L'anecdote que nous contions au seuil de ce billet démontre mieux qu'un long niaudoyer le vice du suffrage universel. Forain, dans un dessin fameux montrait, un jour d'élection, un valet patibulaire qui, suivant son maître aux urnes, disait : « Je démolis le vote du « singe » ! » Passe encore pour cet exemple, car il est des serviteurs plus clairvoyants que leurs maîtres, mais, quand il s'agit de vauvriens et d'illettrés, peut-on accepter que leurs suffrages aient la même valeur que ceux des lettrés et des citoyens dont la situation sociale prouve le savoir et le fonds moral ?

A tort ou à raison, je ne suis pas féministe pour un sou, mais je suis bien obligé de reconnaître que la femme qui sort d'une université, malgré la nature sentimentale qui constitue le fonds de sa structure mentale et l'incite trop fréquemment à juger avec son cœur plus qu'avec sa raison, est supérieure de cent coudées au vacher ivrogne et sadique dont je vous parlais tout à l'heure. J'ajoute qu'on ne saurait saouler les femmes comme on saoule les hommes pour obtenir leurs suffrages. Et je m'abandonnerais, enfin, de meilleur cœur à l'intuition féminine qu'à la bestialité de certains électeurs, pour décider des affaires du Pays.

En conclusion, la grande réforme de l'heure, celle que devra accomplir le ministère de santé public que tout le monde désire, sera celle du suffrage universel. Si le régime censitaire était illogique, celui qui établirait une valeur des suffrages proportionnelle à la valeur intellectuelle des citoyens, qui ne donnerait plus le même coefficient au vote du professeur en Sorbonne et à celui de la brute illettrée, serait conforme à la justice et au bon sens.

Mais il est à redouter qu'on ne trouve à obtenir cette réforme autant de difficulté qu'à résoudre la quadrature du cercle.

J. CRINON.

Le PREVENTYL en usage dans l'armée Wig. Magnan
Trousse de prophylaxie anti-vénérienne
Préserve
DES MALADIES VENERIENNES
En vente dans toutes les pharmacies
Echantillons et Littérature
2^e Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT
RHIZOTANIN CHAPOTOT
TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE
NEUTRALISATION des TOXINES
AMÉLIORATION RAPIDE des ACCIDENTS DIARRHIQUES
2 FORMES : 1. Goulets pour Adultes, 2 à 6 par jour.
2. Poudre pour Enfants, 2 à 4 cuillerées par jour.
Avoir soin de bien spécifier.
Éch. méd. gratuit. - AUBRIOT, 56, B^e Ornano, PARIS
R. C. Selse, 20.219

-- PADERYL --
CALMANT de la TOUX -- SEDATIF NERVEUX
DOSES. - Adultes : **De 2 à 6 Dragées par jour**
à avaler sans les croquer.
Enfants : selon l'âge.
LABORATOIRES CLIN. - COMAR & Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS

Succès certain
TRAITEMENT RADICAL
DE LA
BLENNORRAGIE
PAR LES BOUGIES
URÉTRALES SOLUBLES
RETHRAGINE
Laboratoires L.G. TORAUDE 03010
DOCTEUR DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
LAURÉAT DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
22, RUE DE LA SORBONNE, PARIS (5^e)

Ulcères variqueux
Plaies atones
Ulcérations. Eschares
Plaies désunies
Dermatoses
ACÉCOLEX
PÂTE TROPHIQUE A L'ACÉCOLINE
TUBE
ACÉCOLEX
TRAITEMENT
TRIPLE TUBE
LABORATOIRES CHEVRETIN - LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT, 52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

NÉO-RHOMNOL

AMPOULES **COMPRIMÉS**
Nécléinate de Strychnine, 1 mgr.
Cécodylate de Soude ... 0gr.05
Une inject. iodolée par jour.
Nécléinate de Strychnine, 0mgr.5
Méthylarsinate de Soude ... 0gr.025
Deux comprimés par jour.
INFECTIONS et CONVALESCENCES
LABORATOIRES du D^r LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (10^e)
ET TOUTES PHARMACIES

la seconde maman

D'abord le lait maternel
et ensuite
la Blédine
JACQUEMAIRE
farine spécialement préparée
pour les enfants en bas âge.
facilite la digestion du lait,
complète sa valeur nutritive,
favorise la croissance,
prépare le sevrage.
Demandez échantillons aux
Etabl^s JACQUEMAIRE
Villefranche (Rhône)

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 12034

IX^e SESSION D'ASSISES MÉDICALES DE L'ASSEMBLÉE FRANÇAISE DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Les convulsions infantiles

Synthèse des conclusions départementales par le Dr BOLEWSKI

Les convulsions infantiles sont, en de nombreuses régions, moins fréquentes qu'autrefois. Cela est signalé notamment par les Assises de Seine-et-Oise, Loiret, Lot, Basses-Pyrénées et Bouches-du-Rhône.

Cet heureux résultat est dû à la propagation, par le médecin, des notions d'hygiène infantile, de prophylaxie antialcoolique et de médecine préventive (notamment prénatale).

La convulsion est un symptôme et, à ce titre, l'expression de convulsion essentielle paraît souvent un terme désuet. Le plus souvent l'éclampsie de l'enfant est constatée à l'occasion des pyrexies les plus variées, à début rapide et bruyant, à l'accomplissement des « flambées du carum », à l'occasion d'adénopathie aiguë (particulièrement convulsivante, ainsi que ses complications, surtout l'otite).

Au début de l'hyperthermie, le pronostic de la convulsion est moins grave qu'au début rapide et bruyant, à l'accomplissement des « flambées du carum », à l'occasion d'adénopathie aiguë (particulièrement convulsivante, ainsi que ses complications, surtout l'otite).

La fréquence et la gravité des convulsions dans les infections gastro-intestinales aiguës, surtout à l'occasion des épidémies de dysenterie, sur lesquelles la Sarthe attire l'attention, sont des constatations qu'on retrouve en Anjou, en Bourgogne, en Provence, en Seine-et-Oise.

Les origines dentaires et parasitaires des convulsions restent controversées, mais la conviction populaire est immuable. Les médecins constatent que l'hyperthermie conditionne l'expulsion d'helminthes, que les crises convulsives cessent après cette expulsion ; la superposition de foyers régionaux de convulsions et d'helminthiase est enregistrée en Basses-Pyrénées et en Charente-Inférieure.

Le médecin de famille mentionne constamment la nécessité de tenir compte du terrain familial sur lequel évolue la convulsion. L'aptitude convulsive familiale observée sur plusieurs générations est relatée en Alsace, en Franche-Comté, en Bédouin, en Provence.

Il y a unanimité pour dire qu'il faut toujours penser chez les convulsifs au rôle des hérédités alcooliques et syphilitiques ; toutefois il apparaît excessif de faire de leur rôle « considérable », « prédominant » ou

« capital », un rôle « exclusif » (Bouches-du-Rhône). Il y a notamment lieu, conclués de département, ainsi que les Alpes-Maritimes, la Seine, les Côtes-du-Nord et le Bas-Rhin, de toujours rechercher les commentaires d'un traumatisme obstétrical à l'origine des convulsions.

La fréquence des hémorragies méningées de cette nature chez le nouveau-né est plus souvent signalée que jadis.

La rareté des convulsions spasmodiques est mentionnée dans le Nord, le Pas-de-Calais, le Doubs, le Bas-Rhin, le Lot, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées-Orientales, ces derniers constatant d'ailleurs que la calcairie est sujette à de grandes variations chez le même sujet.

Il y a tendance à ne pas considérer le spasme du sanglot comme une convulsion au sens exact du mot (Vaucluse, Alpes-Maritimes), mais comme une forme clinique infantile de l'ictus larynxé (Hérault). Il paraît assez fréquent en Bourgogne, rare au contraire dans le Causses calcaire ; l'opinion générale le juge habituellement bénin, mais pouvant parfois aussi être grave (Bouches-du-Rhône).

LE PRONOSTIC

A part la réserve de sévérité concernant les convulsions apparaissant avant trois mois et après trois ans, la grande majorité des médecins de famille constate que la plupart des convulsions sont bénignes et n'entraînent aucune séquelle. On trouve cette mention en Côte-d'Or, Cher, Eure-et-Loir, Sarthe, Gironde, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Pyrénées-Orientales.

Cet optimisme si fréquent est basé quant au pronostic immédiat, sur le très petit nombre de convulsions mortelles observées au cours de très longues carrières (Charente et Charente-Inférieure).

Il est souvent fait état des bénéfices de la ponction lombaire, capable de transformer les pronostics les plus sombres. L'attention est appelée aussi dans le même sens sur l'hémithérapie familiale (Puy-de-Dôme).

Quant au pronostic éloigné, chacun admet la formule du Loiret « le convulsif est un épileptique possible », complétée ainsi en Gironde « mais il ne faut pas penser surtout à l'épilepsie ». En effet la très grande majorité des constatations, faites en des régions très diverses telles que le Pas-de-Calais, la Seine-et-Oise, la Sarthe, le Loiret, la Côte-d'Or, le Doubs, le Bas-Rhin, la Gironde, la Charente-Inférieure, la Dordogne, la Corrèze, la Vaucluse, les Pyrénées-Orientales et les Basses-Pyrénées, fait ressortir que, dans l'avenir des convulsifs, l'épilepsie est en somme peu fréquente (de l'ordre de 1 à 10 % au maximum) ; par contre chacun est d'accord pour reconnaître qu'on trouve une bien plus grande proportion de convulsifs (environ et au moins 1/3) dans les antécédents des épileptiques. Le clinicien dit bien en somme ce que l'Eure-et-Loir précise ainsi

A. D. R. M.

L'assemblée générale annuelle de l'Association pour le développement des relations médicales (A. D. R. M.), aura lieu le mardi 23 janvier, à 17 heures, salle du Conseil, Faculté de Médecine.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Compte rendu moral, par M. le Dr Hartmann, président ;
 - 2° Compte rendu financier, par M. le Dr Le Maître, trésorier ;
 - 3° Renouvellement statutaire d'un tiers des membres du Conseil d'administration ;
 - 4° Allocution de M. le Dr Roussy, doyen de la Faculté de Médecine ;
 - 5° Questions diverses.
- Les membres du Conseil d'administration soumis à un renouvellement sont : MM. Armand-Dailly, Boudin, Cohes, Desfosses, Gaston, Heltz-Boyer, Laper, Mollinry, Monchet, Okinczyo, Pierret (en remplacement de M. Sollier), Roussy, Vaquez, Villaret.

« un certain nombre de convulsions dites essentielles ne donnent pas par la suite d'épilepsie, mais toutes celles qui survient plus tard suivies d'épilepsie sont déjà des convulsions épileptiques au début ».

Le pronostic d'une convulsion est celui de l'état qui l'engendre.

CONCLUSIONS

Il est à l'honneur du Corps Médical d'avoir contribué à rendre les convulsions infantiles moins fréquentes qu'autrefois.

Grâce à la propagation par le médecin de famille dans les villes et dans les campagnes des notions :

- a) d'hygiène infantile (notamment d'hygiène alimentaire) ;
- b) de prophylaxie antialcoolique ;
- c) de médecine préventive (notamment prénatale) ;

Grâce à la recherche d'un diagnostic étiologique ; grâce à la ponction lombaire, reconnue curative dans les cas graves ; grâce au traitement causal de plus en plus répandu, les convulsions mortelles apparaissent pratiquement rares.

Quant à l'avenir du convulsif en tant qu'épileptique possible, il ressort de ces assises la notion suivante :

Dans le cas le plus fréquent, lorsque la première convulsion apparaît entre trois mois et trois ans à la phase initiale d'une hyperthermie rapide, passagère et banale, le pronostic est favorable, bénin comme l'affection dont la convulsion est le témoin ; il n'y a en effet qu'une faible proportion — au maximum 10 % — des convulsifs de l'enfance qui sont des épileptiques.

Le pronostic d'une convulsion est celui de l'état qui l'engendre.

Concours d'admission à l'Ecole Principale du Service de Santé de la Marine en 1934

Tu concours d'admission aura lieu les 9 et 10 juillet 1934. Ce concours comprend des épreuves d'admission, des épreuves d'admission et des examens d'aptitude physique.

Dans chaque centre, les examens d'aptitude physique auront lieu aussitôt après les épreuves orales. Les épreuves d'admission auront lieu les 9 et 10 juillet 1934 à Paris (ministère de la marine), Bordeaux (école du service de santé de la marine), Brest (hôpital maritime), Rochefort (hôpital maritime), Toulon (hôpital maritime Saint-Anne) et à Alger dans un local désigné par le commandant de la marine.

Celles d'admission auront lieu à Brest et Rochefort (hôpital maritime), à Toulon (hôpital Saint-Anne), à des dates qui seront indiquées lors de la publication de la liste d'admissibilité.

Le nombre des élèves à admettre à l'école à Bordeaux à la suite du concours de 1934 sera le au cours du premier trimestre 1934. Seront admis à prendre part à ce concours :

- 1° Les étudiants en médecine réunissant quatre inscriptions valables pour le doctorat en médecine ;
- 2° Les étudiants en pharmacie justifiant de d'une année d'études dans une école annexée ou d'une année de stage régulier pour le diplôme de pharmacien, et possesseurs du certificat de validation de stage, avant le 15 novembre 1933.

Ces candidats doivent réunir les conditions suivantes :

- 1° Être Français ou naturalisés Français. Pourront être admis à concourir les fils d'étrangers nés en France qui auront été incorporés en vertu de la loi du 3 juillet 1927 ;
- 2° Avoir eu, au 1^{er} janvier 1934, moins de vingt quatre ans.

Pour les candidats qui ont déjà fait du service militaire, la limite d'âge sera reculée d'un temps égal à celui passé sous les drapeaux.

3° Être robuste, bien constitué et n'être atteints d'aucune maladie ou infirmité susceptible de rendre inapte au service armé à la mer. L'acuité visuelle exigée est de 5/10 pour un œil et de 1/20 pour l'autre après correction. Il y a lieu, par verres sphériques, cylindriques ou sphéro-cylindriques, ni diplopie, ni daltonisme.

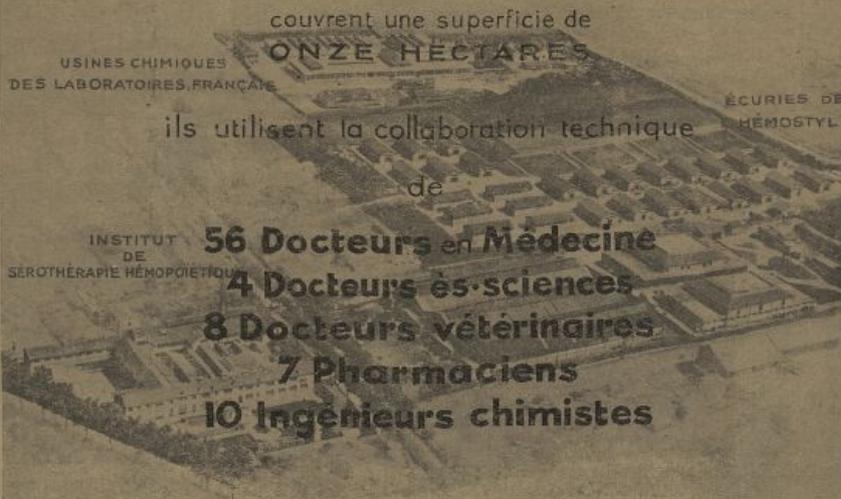
- 4° Ne pas être marié ;
- 5° Être pourvu, au moment de l'ouverture du concours :

- a) Étudiants en médecine, de quatre inscriptions, valables pour le doctorat. Les étudiants ayant au plus sept inscriptions seront autorisés à prendre part à ce concours ;
- b) Étudiants en pharmacie : d'un certificat attestant qu'ils ont accompli une année d'étude dans une école annexée ou une année de stage régulier, et qu'ils sont titulaires du certificat de validation de stage pour le diplôme de pharmacien dans les conditions fixées par le décret du 26 juillet 1929 relatif aux études pharmaceutiques, ou titulaires de trois inscriptions au plus.

Toutes les conditions qui précèdent sont de plein droit et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit. En outre, les élèves reçus à l'école devront, pour être admis à y entrer, être en possession, avant le 15 novembre 1934, d'un certificat constatant qu'ils ont satisfait aux examens afférents à leur scolarité ou, sinon, que l'échec subi par eux ne leur empêche pas de poursuivre leur scolarité au 1^{er} et 22 du décret du 10 septembre 1924.

LES LABORATOIRES DU Dr ROUSSEL

ROMAINVILLE (PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de ONZE HECTARES

USINES CHIMIQUES DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ÉCURIES DE HÉMOSTYL

ils utilisent la collaboration technique

INSTITUT DE SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOÏÉTIQUE

- 56 Docteurs en Médecine
- 4 Docteurs ès sciences
- 8 Docteurs vétérinaires
- 7 Pharmaciens
- 10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

Les Travaux du Congrès d'Oto-Rhino-Laryngologie

HYDROPISE MÉNINGÉE CONSECUTIVE A UN DOUBLE TAMPONNEMENT DES DEUX SINUS LATÉRAUX ET AYANT ENTRAÎNÉ DES TROUBLES GRAVES DE LA VUE. — Au cours d'une otomastoïdite bilatérale, grave d'emblée, et trépanée quatre jours après la paracentèse, HALPERN a vu se produire une hémorragie spontanée, dramatique, des deux sinus latéraux neuf jours après l'intervention.

Le double tamponnement des sinus, presque simultané, a entraîné d'abord une céphalée intense, puis une diminution de l'acuité visuelle (1/20) avec formidable stase papillaire.

Les ponctions lombaires et sous-occipitales quotidiennes ramènent un liquide normal mais fortement hypertendu, cependant n'arrivent pas à enrayer l'évolution de la stase vers l'atrophie. Seule une trépanation décompressive jointe aux ponctions ramena l'acuité à 6/10 d'un côté, 3/10 de l'autre.

Cette observation est typique de l'hydrocéphalie vraie, à différencier des méningites séreuses développées au voisinage d'une plaie infectée et qu'une seule ponction suffit parfois à guérir.

SUR LA TECHNIQUE OPÉRATOIRE DE LA TRACHÉOTOMIE HAUTE. — Le Docteur GALLI, de Dijon, montre que pour un laryngologiste quelque peu entraîné, à condition d'incision minime et en procédant à la sonde cannelée, sitôt le plan musculaire mis en évidence, l'isthme thyroïdien étant refoulé en bas avec la sonde partant du bord inférieur du cricoïde, à condition aussi de ne pas faire de point de suture sous-cutané, facilement infectable, la trachéotomie haute (simple boutonnière trachéale) est intervention presque aussi simple, presque aussi rapide qu'une laryngotomie intercrécée thyroïdienne, sans en avoir les inconvénients.

SELS D'OR ET TUBERCULOSE DU LARYNX. — MM. J. ROZIER (de Pau) R. MAYOUX et H. MOLLARD (de Lyon) résument les recherches qu'ils ont entreprises depuis plus d'un an sur ce sujet. Il leur semble d'abord que, contrairement à une opinion assez répandue, la chrysothérapie de la tuberculose du larynx, malgré certaines réactions locales, n'offre pas plus de danger que la chrysothérapie de la tuberculose du poumon. Son action paraît intéressante, car dans 40 à 45 % des cas ils ont constaté, pendant le traitement, une *restitutio ad integrum* complète et durable du larynx.

Dans d'autres circonstances, ils ont noté une résolution partielle des lésions. Leur expérience se résume en deux propositions : les succès peuvent s'observer chez les malades les plus divers ; il est impossible d'établir à l'avance les chances de guérison. Donc, s'il existe des contre-indications générales (formelles), il n'est pas d'indication absolue, et la chrysothérapie peut toujours être essayée avant un autre traitement.

ODYSSEE DE QUELQUES DENTIERS INTRA-ŒSOPHAGIENS. — A. SOULAS signale la moins grande fréquence des dentiers intra-œsophagiens par rapport aux autres corps étrangers, la diversité des cas cliniques et choisit trois observations de dentiers amarrés dans la « région inter-crico-bronchique ». Il analyse les raisons et la moins grande activité de cette « souhaitable localisation », insiste sur la nécessité d'une radiographie « pharyngo-œsophagique » prise immédiatement avant l'œsophagoscopie ; sur l'importance d'un bon outillage et d'une organisation matérielle suffisante ; sur les bons effets, dans quelques cas, de l'abstention momentanée, mais sur le danger de l'abstention systématique en vue d'un désenclavement spontané avec expulsion par la voie basse. Le désenclavement est une manœuvre utile et nécessaire en vue de l'extraction par voie haute mais, dans la majorité des cas, ne doit pas être érigée en méthode d'expulsion. C'est la pince « tridentée » qui permet une bonne prise pour l'extraction des dentiers.

LA THÉRAPEUTIQUE DES BRULURES ET DES RETRECISSEMENTS CICATRICIELS DE L'ŒSOPHAGE. — J. GOUBERT expose les principales données concernant la thérapeutique des accidents malheureusement trop fréquents dus à l'ingestion accidentelle de « l'eau d'olives », solution de soude caustique concentrée utilisée pour le lessivage des olives dans le Languedoc. L'auteur insiste sur la nécessité du traitement péripharyngien du retrecissement par un cataplasme judicieux et sur les divers procédés de thérapeutique ultérieure.

ÉTATS MÉNINGÉS D'ORIGINE SINUSIENNE. — M. G. WORMS montre la fréquence relative des syndromes méningés en rapport avec des sinusites fronto-éthmoïdales ou spénoïdales avérées ou latentes.

L'origine de ces états méningés qui sont surtout observés dans les services de Médecine ou de Neurologie, demeure le plus souvent indéterminée.

Ils ne peuvent être rapportés à leur véritable cause qu'après un examen rhinologique minutieux, associé le cas échéant à l'investigation radiologique des sinus profonds.

Le début est volontiers celui d'une infection à invasion brusque, avec température atteignant 39° et même 40° (céphalalgie, raideur de la nuque, signe de Kernig, etc., parfois crises épileptiques). Le plus souvent, la trichéiteuse fournit un liquide céphalo-rachidien hypertendu, mais parfaitement limpide, sans modifications chimiques ni cytologiques (hydrocéphalie méningée).

Dans certains cas, plus rares, ces réactions affectent l'allure d'une méningite aseptique avec pleurocystose, hyperalbuminose.

À l'un d'eux, cette méningite aseptique fut le signe avant-coureur d'une méningite diffuse.

Ces complications méningées ne surviennent pas toujours chez des sujets ayant un passé nasal avéré, ou la sinusite soit nette et franche.

La réaction céphalo-rachidienne est parfois la première manifestation de la sinusite latente, et son importance peut faire contraste avec la discrétion de l'infection sinusienne originelle.

Il s'agit en somme d'une poussée fluxionnaire au contact d'un foyer infecté, véritable périsinusite en tout comparable avec poussées de cellulite osseuse de la cavité orbitaire.

Cette notion comporte comme sanction thérapeutique la nécessité d'un traitement rhino-sinusien, souvent purement médical, visant à l'aération et au drainage des cavités infectées.

Ce traitement, anodine aux ponctions lombaires, suffit souvent à faire disparaître des accidents qui en avaient imposé au premier abord pour un début de méningite tuberculeuse ou de tumeur cérébrale.

VINGT-CINQ CAS DE RHINITES OU DE SINUSITES TRAITÉES PAR LES INHALATIONS SÈCHES AU MASQUE RADIOACTIF.

— M. P.-M. CONSTANTIN (de Paris), a traité avec succès par des inhalations sèches radioactives des sinusites, des rhinites aiguës et chroniques, et des rhinites spasmodiques. Il a utilisé un masque spécial permettant au malade d'inhaler les émanations de Thoron, de Radium, ou même les deux émanations associées. Dans les cas qui relèvent d'abord de la chirurgie, cet agent physique qu'est l'émanation radioactive trouve aussi sa place, après les interventions, pour combattre la persistance des sécrétions anormales, les phénomènes sensoriels, douloureux et congestifs.

Il présente 25 observations de malades traités par des inhalations sèches au masque.

Ce procédé rend l'emanothérapie facile et simple et rend accessible à tous l'emploi des émanations radioactives en thérapeutique nasale.

LES ZONES SYMPTOMATIQUES. — A propos d'une observation de sinusite frontale et de zona ophtalmique et auriculaire. — M. PROBY, de Lyon. — L'apparition d'un zona ophtalmique et auriculaire au cours d'une sinusite frontale n'est pas qu'un symptôme concomitant. Elle pose la question des zones symptomatiques, qui rentrent dans la grande famille du zona considéré comme une entité clinique, à manifestations particulières schématisées, sous les termes de septicémie et ectoderme.

L'infection dans le cas relaté, la traumatisme, une compression dans d'autres crée un lieu de moindre résistance, qui permet au virus d'éveiller et de se propager le long des filets nerveux, ou des espaces lymphatiques qui les entourent.

Cette diminution de résistance peut être étudiée par les modifications du P. H. des tissus. Cliniquement la recherche des troubles sensitifs et sympathiques permettra de localiser le centre des lésions.

On remontera ainsi de la maladie zonotense, simple symptôme, de la souffrance de l'organisme, à la cause ignorée, pleurésie, néoplasme, compression de la moelle, syphilis nerveuse.

On peut du reste rapprocher les notions admises pour le zona des notions actuelles sur l'asthme et certains processus généraux, où le déséquilibre humoral préexiste dans l'organisme, avant qu'une épine irritative en déclenche l'apparition.

(Voir la suite page 8).

PARFAIT SÉDATIF DE TOUTES LES TOUX

ADULTES ET ENFANTS DE TOUT AGE

GOUTTES NICAN GRIPPE

TOUX DES TUBERCULEUX COQUELUCHE

ECHANTILLONS & LITTÉRATURES Laboratoires CANTIN à PALAISEAU S.O. FRANCE

Silicyl

Médication de **BASE** et de **RÉGIME** des États Artérioscléreux et Carences Siliceuses

GOUTTES : 10 à 25, 3 fois par jour. COMPRIMÉS : 3 à 6 par jour. AMPOULES 5^{cc} Intraveineuses : tous les 2 jours.

Dépôt de Paris : P. LOISEAU, 7, Rue du Rocher. Echantillon et Littérature : Laboratoire CAMUSSET, 18, Rue Ernest-Rousselle, PARIS

PYRÉTHANE

GOUTTES

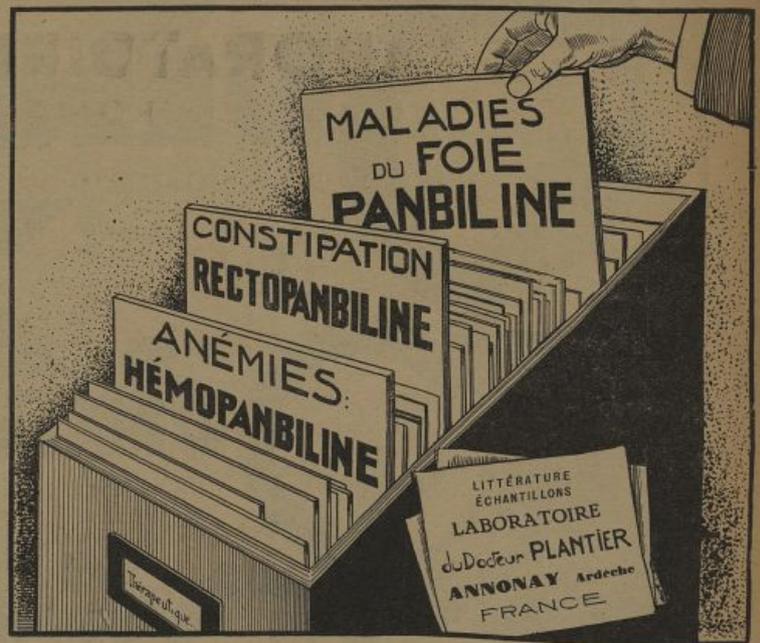
25 à 50 par dose. — 300 Fro Die (ou un litre d'eau)

AMPOULES à 2^{cc}. Antithermiques.

AMPOULES à 5^{cc}. Antinévralgiques.

1 à 2 par jour avec ou sans médication intercalaire sur coiffe.

Antinévralgique Puissant



DRAGÉES
RACHITISME
SPASMOPHILIE
CROISSANCE

CALCOLEOL

HUILE DE FOIE DE MORUE . VITAMINES A. B. D. SELS DE FER ET DE CALCIUM

Laboratoire des Produits SCIENTIA - 21, Rue Chaptal - Paris - 9^e A¹

GRANULÉS
AVITAMINOSES
DEMINÉRALISATION
ANÉMIE

THÉRAPEUTIQUE APPLIQUÉE

L'Arsenobenzène intramusculaire

par G. MILIAN

Lorsque Erlich introduisit le 606 dans la thérapeutique, ce produit était injecté sous la peau du dos et il y produisait des réactions locales douloureuses d'une violence inouïe et, de temps à autre, chez les sujets dont la peau du dos n'était pas très épaisse, des ulcérations parfois très étendues et capables d'atteindre la dimension d'une paume de main.

Ces douleurs, ces ulcérations incitèrent les chercheurs à étudier d'autres modes d'administration. Et c'est ainsi qu'en France le docteur Louis Martin, de l'Institut Pasteur, administra le 606 en injections intravéneuses et ce mode d'administration fut utilisé ensuite dans le monde entier à l'exemple du docteur Louis Martin.

Malgré ce grand progrès de l'administration endoveineuse, la syphilite restait toujours d'une application difficile, parce qu'il fallait faire subir au 606 une préparation extemporanée délicate (neutralisation exacte par la soude) qui enlevait au médicament tout caractère pratique et ne pouvait le laisser applicable que par une petite quantité de médecins, les seuls spécialistes syphilitiques ou à peu près.

Pour éviter à ces inconvénients, Erlich fabriqua un autre corps qui tout en restant un arsène, c'est-à-dire un arsène trivalent, sans oxygène fixé sur sa molécule, n'avait pas besoin d'une telle manipulation chimique et était neutre d'emblée ; c'est ainsi que naquit le 914 directement injectable après simple dissolution dans l'eau distillée ou le sérum artificiel. Son administration endoveineuse devenait dès lors des plus simples. Par contre, l'injection intramusculaire de ce produit restait toujours douloureuse et par suite impossible à administrer par cette voie.

Des lors les chimiothérapeutes s'évertuèrent à trouver un produit tolérable par le tissu cellulaire sous-cutané et le tissu musculaire. La

sulfarsénol, découvert par Lettner-Wild, est injectable aussi bien dans les veines que dans les muscles, mais lorsqu'on atteint une certaine dose, l'injection intramusculaire devient douloureuse, si bien que celle-ci ne peut guère être appliquée jusqu'à la dose idéale même ne demande pas une dose aussi forte que le gros poids de l'adulte.

Le problème n'était donc pas encore absolument résolu ; c'est M. Mouneyrat, déjà si connu et si célèbre par tous les arsénicaux qu'il a introduits dans la thérapeutique, qui a résolu la question d'une manière complète, en créant l'arsénomyel, préparation 802.

L'arsénomyel est un nouveau dérivé des arsenobenzènes, c'est donc un composé trivalent. Il se présente en solution aqueuse gluco-sée, préparée d'avance en ampoules injectables directement ; c'est une simplification technique très importante, puisque le médecin n'a qu'à aspirer le contenu de l'ampoule pour injecter directement au malade, comme il ferait d'une ampoule d'huile camphrée, ou de tout autre produit de la pharmacopée usuelle. Ce produit est stable pendant au moins un an, ce qui n'est pas un de ses moindres avantages, car on connaît la grande instabilité des arsenobenzènes et c'est ce qui fait qu'on est obligé de les livrer au poudre dans des ampoules où existe le vide, ou bien dans lesquelles l'air est remplacé par un gaz inerte.

L'arsénomyel s'injecte par voie intramusculaire et aux doses progressives de 30, 50, 60, 70, 90, 105 ; et davantage si l'on veut. Il va sans dire que chez les enfants, les doses sont moindres.

L'activité du médicament est assez remarquable que celle de tous les autres arsenobenzènes. La cicatrisation des accidents secondaires comme celle des accidents tertiaires est rapide et l'on peut dire que la cicatrisation des parties de substance dure à la syphilis se fait, comme s'il s'agissait d'une plaie aseptique, sans qu'il y ait tendance à aucun moment à la stagnation ulcéreuse ou à son extension progressive.

L'action sur la réaction de Wassermann est tout à fait comparable à celle de l'arsénobenzène intravéneux. Le produit introduit par M. Mouneyrat dans la thérapeutique est donc un excellent médicament de la syphilis et il constitue un réel progrès pour la diffusion du traitement arsénical par les arsénicaux trivalents qui étaient pour ainsi dire jusqu'ici lapanage à peu près exclusif des syphilitiques.

Il y a bien des arsénicaux antisypilitiques injectables sous la peau, dans le muscle ; depuis quelque temps, en effet, on a ressuscité dans la thérapeutique toute une catégorie de corps qui ne sont plus des arsénicaux trivalents mais des dérivés de l'acide phényl arsénique, ou atoxyl et qui sont

Les Travaux du Congrès d'Oto - Rhino - Laryngologie

(Suite et fin de la page 7)

POLYPE SAIGNANT DE LA CLOISON NASALE, PÉRI (Alger). — L'ablation au bistouri diathermique d'un angio-fibrome de la cloison, réalisant une coagulation de la surface d'implantation de la tumeur, permet une exérèse rapide tout en évitant les hémorragies. La cicatrisation s'est produite sans incidents. Ce procédé est supérieur à l'anse froide ou à l'anse chaude puisque après 13 mois il n'y a pas eu de récédive.

L'ÉPITAXIS MALADIE. — MM. REBATTU et BOLON (Lyon). — C'est surtout autour de la cinquantaine et aussi entre 15 et 25 ans que l'on observe les épitaxies graves, se renouvelant pendant plusieurs jours, auxquels nous avons consacré cette étude.

L'examen systématique des différents appareils et les tests de laboratoire, mettent en évidence soit des troubles cardio-vasculaires, surtout chez l'homme, soit des troubles hépatiques, surtout chez la femme. Souvent les deux facteurs hépatique et vasculaire peuvent exister.

Mais parfois, dans 15 ou 30 % des cas, on ne note aucun signe de défaillance hépatique, aucun trouble cardio-vasculaire. Il n'existe pas de retard de coagulation, mais on note un allongement du temps de saignement, un peu d'hyperleucocytose et parfois, de l'irrétractabilité du caillot.

Il s'agit d'une diatèse hémorragique chez des sujets de souche arthritique, s'apparentant à l'hémogénie dont elle reste cependant distincte.

La localisation des hémorragies au niveau de la muqueuse nasale peut s'expliquer peut-être par les caractères particuliers de la circulation nasale (artères peu contractiles à type terminal avec peu d'anastomose) et subissant davantage les conséquences phy-

siologiques des médicaments pentavalents ; or, ces médicaments sont en effet injectables dans le muscle, et non douloureux. Malheureusement, les arsénicaux pentavalents sont loin d'avoir l'activité des arsénicaux trivalents ou arsenobenzènes, c'est ce qui fait que les chercheurs ont toujours tourné leur effort vers les arsenobenzènes et non pas sur les arsénicaux pentavalents, tel que l'atoxyl par exemple. On peut dire que grâce à ce nouvel arsène introduit dans la thérapeutique, l'arsénomyel intramusculaire du docteur Mouneyrat a rendu un réel progrès à la pratique médicale.

(Revue Française de Dermatologie.)

sièges des différences de pression qui se produisent dans la circulation générale.

Les hémorragies se reproduisent pendant un laps de temps (de 4 à 8 jours), nécessaire à l'organisme pour réagir et au bout duquel le temps de saignement est redevenu normal. Cette variété si particulière d'épithaxie, évoluant d'une façon cyclique, pour son ampleur, constitue une véritable entité morbide et mérite le nom d'ÉPITAXIS MALADIE.

UN CAS D'ARCÈS DIFFUS SOUS-MUQUEUX DE L'ŒSOPHAGE, A. AUBIN. — Un malade, atteint d'un rétrécissement cicatriciel de l'œsophage et habitué à se nourrir thériser elle-même, une bouche volumineuse se s'opère au niveau du rétrécissement. Le rebelle ce corps étranger avec une bague aux prix de grands efforts.

L'obstruction disparaît, mais 4 jours après surviennent des signes généraux graves, une fièvre élevée, de la dyspnée et une dysphagie absolue. L'œsophagoscopie montre au niveau de l'œsophage thoracique, dont la lumière est punctiforme, une muqueuse amincissante et rouge et un flot de pus. Une trépanation est faite pour permettre l'alimentation de la malade, dont l'état nous paraît désespéré. Chaque jour, on fait l'aspiration pour évacuer le pus très abondant. Peu à peu, les phénomènes généraux s'amendent, l'œdème disparaît. L'alimentation est reprise rapidement par les voies naturelles. La malade est actuellement guérie et la dilatation du rétrécissement est reprise par le procédé du fil sans tin.

A la Société de Médecine Légale

DROIT DE GUÉRIR ET THÉRAPEUTIQUE INTRA-CÉRÉBRALE par M. DUCOSTÉ

M. Ducosté expose le principe de la thérapeutique, qu'il a instituée par injections intracérébrales de sang paludéen chez les paludéens généraux. Cette technique est, d'après l'auteur, tout à fait inédite, car le cerveau est très tolérant. Elle est logique et rationnelle, car elle supprime la barrière hémato-encéphalique et obvie ainsi à certains inconvénients de la malaria-thérapie par inoculation sous-cutanée ou intravéneuse. Sur 250 paralysés généraux traités par inoculation intracérébrale, M. Ducosté a obtenu 810 de guérison.

La thérapeutique intracérébrale lui paraît en outre, applicable à d'autres affections veineuses, en particulier au tétanos. Aux observations qui pourraient s'élever contre le danger de cette méthode, engageant la responsabilité médicale, M. Ducosté répond que le Médecin n'a, avant tout, le devoir de guérir. La liberté individuelle ne doit pas se retourner contre l'intérêt du malade.

Advertisement for Quinby's medicine. The central text reads: 'QUINBY QUINIO BISMUTH "formule AUBRY" et SYPHILIS QUINBY SOLUBLE INDOLORE - INCOLORE PROPRE - INJECTION FACILE'. Below this, it states 'QUINBY EST ÉGALEMENT EFFICACE CONTRE LA TYPHOÏDE' and 'QUINBY EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE LA FIÈVRE DE MALTE'. On the right side, a circular graphic contains the text: 'Adopté par: L'Assistance-Publique Les Ministères de l'Hygiène et des Colonies.' At the bottom left, a box provides the address: 'LABORATOIRES AUBRY 54, RUE DE LA BIENFAISANCE PARIS - 8° TÉL. LABORDE : 15-26'.

Les Travaux du Congrès de Chirurgie

SUITE ET FIN DU N° 483

MM. Flieler et Clavel, de Lyon, pensent, d'après 133 observations, que le traitement des grandes gastro-entérites d'origine ulcéreuse doit être basé sur leur mécanisme anatomopathologique. Ils distinguent :

1. L'érosion artérielle, cause des écchymoses du traitement médical. Le traitement chirurgical est nécessaire ; il doit être direct (excision, résection) et précoce (avant le troisième jour). Il s'agit d'ulcères calleux souvent diagnostiqués en clinique (hommes de plus de 40 ans, à long passé ulcéreux).

2. L'hémorragie de stase, en amont d'une sténose, dont le traitement est également chirurgical, mais doit être indirect, une opération de dérivation étant suffisante.

3. L'hémorragie par gastrite pure ou associée à l'ulcère, variété de beaucoup la plus fréquente. Elle doit être traitée médicalement. L'opération, si elle est indiquée, sera exécutée à froid.

Les seules indications chirurgicales dans cette catégorie d'hémorragies sont :

La perforation ; L'hémorragie à répétition (cercle vicieux des hémorragies secondaires).

L'opération doit être tantôt directe, tantôt indirecte suivant la nature et le siège des lésions : résection, si l'ulcère de la partie courbure, gastro-entéro-anastomose, si ulcère pyloro-duodénal. Dans les gastrites hémorragiques, il faut choisir suivant l'état général du malade (fièvre), entre la jéjunostomie (la plus haute expression du traitement médical) et la résection (la plus haute expression du traitement chirurgical).

M. Alessandri (Rome) arrive aux conclusions qu'on doit toujours chercher d'arrêter l'hémorragie par un traitement médical, surtout avec des petites transfusions répétées ; en cas de succès, il est bon d'opérer les malades aussitôt retournés en bonnes conditions ; l'opération doit être possiblement radicale, de préférence sous anesthésie locale ou spinale ; mais si l'hémorragie ne s'arrête pas ou se répète, il vaut mieux opérer sans retard après une transfusion massive ; l'opération peut être radicale, en tout cas directe sur l'ulcère, toujours sous anesthésie locale ou rachidienne.

Parlent ensuite MM. : Wilkie (Edinbourg), traitement des grandes hémorragies gastro-duodénales ; Finsterer (Vienne) ; Mario Donati (de Milan) ; Heuschka (Bâle) ; Raphael Paulucci (Bologne) ; Ettore Oliani (Trieste), à propos de 15 cas d'hémorragie gastro-duodénales traités par intervention radicale après transfusion ; Bouchard (Bordeaux) ; L. Meyer (Bruxelles) ; de Dziembowski (Bydgoszcz) ; J. Podaha (Brno), traitement des grandes hémorragies gastro-duodénales d'origine ulcéreuse à la clinique chirurgicale de l'Université Masaryk à Brno ; Jeannelly (Bordeaux) ; H. Paschoud (Lausanne) ; Dorry et Jung (Strasbourg) hémorragies gastriques ; J. Suss (Gorizia) ; D. Ferry (Saint-Malo) ; Fredet (Chartres), deux observations d'hémorragies gastriques alarmantes guéries par gastro-entérostomie d'urgence. Importance des soins opératoires ; Victor Panchet (Paris), sur les ulcères hémorragiques gastro-duodénaux ; Yves Delagenière (Le Mans), traitement des grandes hémorragies gastro-duodénales d'origine ulcéreuse ; Abadie (Oran) ; L. Arnaud (Saint-Etienne) ; Paul Sauty (Lyon).

SAMEDI 14 OCTOBRE

Communications

M. LIEFELTHER. — Accidents d'hypotension dans la rachianesthésie.

L'auteur, après avoir décrit les accidents d'hypotension en rachianesthésie les classe en immédiats de la 5^e à la 30^e minute et plus tardifs survenant dans les quelques heures qui suivent l'intervention, ces derniers accidents sont généralement plus graves. Tous sont causés par l'hypotension artérielle.

L'auteur donne ensuite la technique qu'il emploie pour combattre efficacement l'hypotension ; celle-ci disparaît alors complètement et est remplacée parfois par une hypertension de une à deux divisions au Vaque pendant et après l'intervention. Grâce à sa technique il peut opérer tous les malades quel que soit l'âge ou la tension, dès l'instant que le pouls est régulier.

Il exclut la céphalée et les troubles urinaires qui ne sont pas créés par l'hypotension mais simplement par un processus inflammatoire de l'arachnoïde causé par certains produits analgésiques nocifs.

M. SERRAVAL. — Dispositif d'éclairage nocturne des salles d'opérations par les tubes à gaz rares.

L'auteur expose qu'il lui est toujours apparu comme extraordinaire que les chirurgiens aient accourus dans leurs salles d'opération des dispositifs d'éclairage nocturne par suspension au-dessus de la table d'opéra-

tion avec chemins de roulements et orientation variable au cours même de l'opération.

Ceci lui a toujours paru une véritable injure à l'asepsie, par le dispositif même, par la colonne de chaleur qu'il engendre, et qui dit colonne de chaleur, dit déplacement d'air et brassage de poussières.

Il a mis au point l'éclairage nocturne et l'éclairage d'appoint de ses salles d'opération de la Maison de Nanterre.

Un tube au néon, deux tubes au mercure, quatre lampes à incandescence, disposés entre les deux plafonds vitrés de la salle d'opération sont parvenus à reproduire la lumière du jour et à la renforcer en cas d'insuffisance, en éclairant de façon sensiblement uniforme toute la salle d'opération. Il renvoie à la thèse de son élève Baridou (1933) pour tous les détails techniques et d'installation.

Par ce dispositif :

Plus d'appareil surplombant le champ opératoire.

Plus de colonne de chaleur, donc plus de brassage de poussières et plus de bain de vapeur pour l'opérateur.

Eclairement intense, à la fois du champ opératoire et d'une salle tout entière mesurant 5 m. x 5 m. Plus d'éblouissement.

Aucune ombre portée.

Rendement lumineux considérable par rapport à la consommation du courant électrique. Durée considérable des tubes : plusieurs milliers d'heures.

Qualité remarquable de la lumière.

MM. LEWY et GUTMANN. — Ulcère jéjunal après gastro-entérostomie pour cancer.

Présentation d'un cas. On n'a observé, jusqu'ici, que des ulcères peptiques après résection gastrique pour cancer, mais jamais après gastro-entérostomie. Il s'agit donc d'un cas unique dans la littérature médicale.

M. CALOT. — Sur le bilan des butées dans les luxations et subluxations congénitales.

Certes les butées sont des opérations ingénieuses et théoriquement bonnes. Mais ont-elles tenu leurs promesses ?

Il paraît que non.

Sur 17 cas (tous pourtant facilement réducibles par manœuvres orthopédiques), la butée n'a donné aucune réaction vraie de l'aveu même de M. Nové-Josserand, et comme son habileté resta au-dessus de toute discussion, c'est donc l'opération de la butée qui est en défaut. Car *tel c'est là toute la question* les 17 cas de cette statistique, M. Calot, qui les a tous bien examinés, dit que qu'il y avait rationnellement toutes chances de les guérir tous sans exception par son traitement orthopédique.

Et pour le prouver M. Calot présente 18 radios agrandies (prises parmi beaucoup d'autres pareilles) se rapportant à des cas que l'on voudrait bien aller voir et que les parents (ayant refusé cette opération) lui ont conduits — cas pour le moins aussi graves que ceux de la statistique ci-dessus. Or il les a tous guéris par son traitement ordinaire.

Pour terminer M. Calot présente un cas « hors série » parce qu'il est beaucoup plus complexe et plus difforme que tous ceux butés n'importe où — un cas pour lequel les butées ne pouvaient rien. Or ce cas si grave a été très bien guéri, aussi, par son traitement habituel (aldé d'une simple ostéotomie sous-cutanée).

Conclusion de M. Calot. — La MÉTHODE ORTHOPÉDIQUE A PRÉFÉRER AUX BUTÉES, MAIS ELLE GUÉRIT BEAUCOUP MIEUX QUE LES BUTÉES.

M. PASCELLI (Paris). — Syncope adréno-lino-chloroformiques.

La syncope secondaire toxique est le résultat d'une sensibilisation de l'organisme au chloroforme, par intermédiaire du pneumogastrique.

Il faudrait bien préparer son malade avant l'anesthésie pour éviter toute syncope anesthésique. Dans ce but il n'y aura qu'à rechercher le réflexe cardio-cardiaque.

S'il y a une diminution des battements cardiaques on fera une injection préalable d'atropine, s'il y a une accélération on injectera de l'éserine. L'auteur n'a jamais observé le moindre accident grâce à ces précautions.

F. GENTIL (Paris). — Traitement de la maladie de Basedow par la thyroïdectomie subtotale.

F. Gentil rapporte un cas grave de maladie de Basedow qu'il a guéri d'une façon définitive par une thyroïdectomie extra-capsulaire subtotale, n'ayant conservé de la thyroïde qu'un fragment de la grosseur d'un grain de raisin.

Pour l'auteur, l'insuffisance de l'exercice serait la cause principale des échecs.

L'adulte et surtout le Basedowien se contentent de très-pen de thyroïde.

(Voir la suite page 11)

PILULES DU D^r DEBOUZY



OPHTHÉRAPIE
BILIAIRE
INTEGRALE

INSUFFISANCE
HÉPATIQUE
LITHASE BILIAIRE
ICTÈRES
CONSTIPATION
DIABÈTE
TUBERCULOSE
ENTÉROCOLITE

4 à 8 PILULES PAR JOUR

effacez et toujours bien tolérées
0,30 d'extrait de bile totale
environ 3^e de bile fraîche par pilule

LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ - PARIS

les propriétés
de la strychnine
avec une toxicité

10

fois moindre

STRYCHNAL LONGUET

ANÉMIE
ASTHÉNIE
NEURASTHÉNIE
AFFECTIONS
MÉDULLAIRES
ET NÉVRITTIQUES
CONVALESCENCES
granules 2,4 par
ampoules 1,2
LABORATOIRES
LONGUET
34, rue Sedaine, PARIS

ORTHOZOMINE

ANÉMIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
GROSSESSE
TUBERCULOSE

PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉSALBUMINÉ
SIROP AGREABLE AU GOUT ÉMINNEMENT ASSIMILABLE
SANS AUCUNE CONTRE-INDICATION
2 A 4 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE

PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
POUDRE AROMATISÉE
2 A 6 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR



Laboratoires LONGUET
34, rue Sedaine, 34
PARIS

Tout DÉPRIMÉ
» SURMENÉ

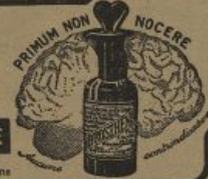
Tout CÉRÉBRAL
» INTELLECTUEL

Tout CONVALESCENT
» NEURASTHÉNIQUE

est
justiciable
de la

NEVROSTHÉNINE FREYSSINGE

1,5 à 2,5 gouttes à chaque repas
XX gouttes contiennent 0,6 de glycérophosphates alcalins



OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE cachets, comprimés, granulé

Gaïacolé : cachets

Arsenié : cachets

A. RANSON
Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XX^e)

LYSATS VACCINS DU D^r L. DUCHON
adopté par les Hôpitaux de Paris

**BRONCHO
VACLYDUN**

LYSAT VACCIN DES INFECTIONS BRONCHO PULMONAIRES 1^{er} COMPPLICATIONS PULMONAIRES POST OPÉRATOIRES ENFANT-ADULTE et VIEILLARD

Laboratoire CORBIÈRE
27, RUE DESRENAUDES, PARIS
Télégr. PANTUTO-PARIS 74 Téléph. Carnot 78-11

GOMENOL
(Nom et Marque déposés)
Antiseptique idéal externe et interne

GOMENOLÉOS

dosés à 2%, 5%, 10%, 20% et 33%
en flacons et en ampoules.

**PRODUITS PREVET
AU GOMENOL**

Exigez le nom PREVET
REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Laboratoire du Gomenol, 48, rue des Petites-Ecuries, Paris-X^e

Revue de la Presse Scientifique

LA FORME DIARRHÉIQUE DE L'APPENDICITE CHRONIQUE, par MM. CHASTENET DE GERY, E. DARIAU et M^{me} S. PICHON. — (*Revue Médicale Française*.)

L'entéro-colite muco-membraneuse, avec ses alternatives de constipation et de diarrhée, ses selles membranées ou glaireuses et quelquefois sanguinolentes se rencontre assez fréquemment dans l'appendicite chronique. On a beaucoup discuté sur les rapports qui existent alors entre les deux affections et cela peut en somme se résumer ainsi : chez certains malades, l'entéro-colite a précédé et peut-être provoqué l'appendicite, elle peut lui survivre. D'autres fois, l'appendicite semble avoir été la cause de l'entéro-colite, elle a été le foyer d'un état de l'infection intestinale. Mais dans les cas que nous avons observés, cette pathogénie ne peut être envisagée. Il s'agissait de diarrhée pure, non d'un syndrome d'entéro-colite et les caractères de cette diarrhée sont bien plutôt ceux d'un phénomène nerveux réflexe que d'un trouble nouveau partie de l'infection intestinale. L'appendicite aiguë cholériforme ne peut déclencher la diarrhée que sur un terrain prédisposé, c'est-à-dire chez un sujet dont le sympathique intestinal est particulièrement irritable et réagit habituellement par une augmentation du péristaltisme.

Comme conclusion, nous dirons qu'à côté de l'appendicite aiguë cholériforme, il nous paraît utile de faire une place à la forme diarrhéique de l'appendicite chronique et nous citerons cette phrase de SIREY : « Au cours des formes chroniques, la diarrhée est quelquefois habituelle, en quelque sorte permanente » et celle-ci de SOUFLET et MENARD : « Lorsque la diarrhée existe, le clinicien, loiz de la considérer comme excluant la possibilité de cette maladie (l'appendicite) devra au contraire la rechercher avec minutie et surveiller tout particulièrement la région de Mac Burney ».

LES ASPECTS SUCCESSIFS DE LA BACILLEMIE TUBERCULEUSE, par M. Paul GOURMONT. — (*Le Journal de Médecine de Lyon*.)

Il est inutile de souligner l'importance de l'étude de la bacillémie tuberculeuse, c'est-à-dire de la présence du bacille de Koch dans le sang; au point de vue de la pathogénie de la clinique, du diagnostic et du pronostic de la tuberculose.

Suivant que le bacille sera décelé ou non dans le sang, que ce bacille sera virulent ou privé de pouvoir pathogène, suivant que cette bacillémie sera constante ou passagère, la solution de toutes ces questions prendra un tour différent.

Le traitement lui-même pourra y trouver des indications spéciales et, enfin, l'hygiène même du tuberculeux s'en ressentira, puisque à la bacillémie doit correspondre, souvent tout au moins, une bactériurie, c'est-à-dire une élimination des bacilles par les urines.

Cette question de la bacillémie vient d'être renouée, depuis quelques années, surtout par les travaux de Loewenstein.

Tout ce numéro du journal lui sera consacré.

ESSAI DE TRAITEMENT DES TUBERCULOSES EXTERNES PAR L'OR COLLOÏDAL, par Carlo ROEBER. — (*La Clinique*.)

L'espoir de détruire le bacille de Koch comme le tréponème est détruit par le mercure et l'arsenic, a été, je pense, abandonné. Les grandes illusions nées après les travaux danois, qui datent de 1914, se sont évaporées au ce qui concerne la tuberculose pulmonaire traitée par les sels d'or. A ce propos, il me plait de rappeler que dès 1913, G. Rosenthal avait préconisé par voie directe les injections trachéales de tricyanure d'or. En vérité, je crois d'après les opinions de gens sages et doctes que j'ai consultés, qu'on a parlé à tort de faillite de la méthode et que s'il règne de grandes obscurités et contradictions sur les indications des divers produits employés, il demeure quelques faits patents qui ont fourni des résultats.

Quant à moi, ce que j'ai essayé, c'est de l'or colloïdal sous une forme qui, je le sais, a donné des résultats intéressants en dermatologie tuberculeuse. Il s'agit de très petites doses, 100 à 120 microgrammes, en suspension dans une amylose et injectées sous la peau.

Malgré ces faibles doses, j'ai mis de côté, soigneusement, les malades suspects de tuberculose pulmonaire associée, les malades atteints de doubles foyers, les vieux granuleux, les sujets à foie ou à rein défectueux. Je n'ai traité aucun de ces malades granuleux auxquels s'est adressé M. Maurice Renaud avec son produit (Sapoïde d'or et diamium) qu'il présentait à la Société Médicale des Hôpitaux, il y a quelques mois.

Sur deux enfants, tous mes sujets ont eu des adultes.

Les diagnostics soigneusement étudiés, m'ont paru certains. Plusieurs ont été étayés par l'examen de laboratoire, la floculation de Vernes à la résorcine, la cutiréaction.

Nous pouvons affirmer que l'or stannifère n'est pas le fait général des malades. Il me parait de toute interprétation pathologique à ce sujet et de dire, comme M. Debel de la méthode de Finnikoff, que sa base est l'excitation des fonctions leucocytaires. Je n'en sais rien.

Je ne veux pas non plus faire de comparaison avec d'autres médications essayées à d'autres moments de l'existence de ma profession ; certaines m'ont donné d'insuffisants résultats, voire des déceptions, une ou moins des déboires ; tel, pas même un incident. C'est déjà quelque chose.

Je n'entends pas dire du tout que l'or, sous une forme ou sous une autre, se suffise lui-même ; je n'entends même pas comme d'une expérience aussi réduite, dans des affections dont les améliorations et les succès sont inexplicables, l'évolution trainante influencée par tant de facteurs (âge, tempérament, race, association diathésique, état humoral), dont les lésions nous ont été montrées par les autopsies et les interventions plus diffuses et plus invétérées qu'on ne croyait.

J'ai simplement voulu montrer que quelques tuberculoses ostéo-articulaires, la plus rétive des tuberculoses, exclusivement traitées à Paris par une médication Or et l'immobilisation, ont bénéficié, au général, d'une évolution favorable, sans plus.

Des faits observés, on peut conclure à une indication intéressante du traitement par l'or comme médication associée.

LES GRANULIES CHEZ L'ENFANT, ANNE DELELLI, GAVOIS. (*Paris Médical*.)

La granulie, tuberculose miliaire, qui constitue l'étape de généralisation de la primo-infection, est loin d'être toujours mortelle chez l'enfant, alors qu'elle l'est toujours chez le coqade dans la tuberculose expérimentale massive.

On peut même concevoir, d'après les recherches récentes sur les bacillémies tuberculées, que l'étape granulique est vraisemblablement constante après la première inoculation, lorsqu'elle a été assez massive ; mais qui, loin de toujours provoquer soit la mort, soit même les symptômes d'une typho-bacillémie grave, elle peut évoluer à petit feu ou même passer complètement inaperçue.

Il est certain que si, au cours des typho-bacillémies, on faisait systématiquement un radiographie du thorax, on trouverait très souvent, comme nous l'avons vu nous-mêmes, des ombres de granulie.

D'autre part, il est arrivé plusieurs fois à des chirurgiens croyant opérer des enfants atteints d'appendicite à cause d'une poussée fébrile et d'une douleur abdominale plus ou moins localisée, de constater sur l'épiploon et le mésocolon un amas de granulations miliaires incontestablement d'origine hémato-génique.

En tout cas, il est légitime d'admettre que la poussée bacillémique de généralisation (deuxième stade de la primo-infection) peut présenter une série de gradations et que, selon son intensité et la résistance du sujet, elle peut déterminer :

a. Soit une granulie généralisée mortelle avec ou sans réaction méningée ;

b. Soit une typho-bacillémie suivie de granulie froide (granulie refroidie) ;

c. Soit simplement l'ensemencement étiot du poumon ou de certaines adrénales (pleurésies, péritonites), ou d'un cartilage de conjugaison, ou d'un corps vésiculaire, déterminant alors une tuberculose locale dite chirurgicale.

A l'appui de cette conception viennent justement certaines des observations que nous avons rapportées, dans lesquelles, à la suite d'une dissémination, on voyait apparaître une lésion osseuse, vésiculaire ou articulaire. On peut par conséquent admettre que toute tuberculose locale est en réalité la conséquence d'une granulie discrète avec localisation étiote.

PHOSOFORME
ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE
ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU
UTILISABLE PAR L'ORGANISME

DYSPEPSIES - NEURASTHÉNIES - INSUFFISANCES HÉPATIQUES - (AZOTÉMIÉS) - ASTHÉNIES - MINÉRALISATION - SCLÉROSES - LITHIASES

Mode d'emploi et dose moyenne : 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de boisson sucrée à prendre au cours des repas.

DROUET & PLET - Rueil - Banlieue Ouest de Paris

CAVALIE, Prof. à la Faculté de Bordeaux
ESCAT, Prof. à la Faculté de Toulouse.
GERARD, Prof. à la Faculté de Lille.

LIBRE-ARISTIDE, Prof. à la Faculté de Paris.
RÉMOND, Prof. à la Faculté de Toulouse.
SPILLMANN, Prof. à la Faculté de Nancy.

LES TRAVAUX DU CONGRÈS DE CHIRURGIE

(Suite et fin de la page 9)

Il vaut mieux dépasser le but que de rester en deca. Il est préférable pour l'adulte de souffrir d'un état légèrement myxo-démateux que d'une maladie de Basedow, même améliorée. Les améliorations ne sont que des échecs à effets retardés, car la maladie évolue quand elle n'est pas totalement enrayée.

L'opération doit être faite à l'anesthésie locale et avec la plus grande douceur. Le malade qui a fait l'objet de cette communication souffrait depuis 15 ans.

Après l'opération, il a vu disparaître tous les symptômes de sa maladie. Il a engraisé de 12 kilos en deux mois et a pu reprendre son dur travail de plombier-couvreur, qu'il a exercé tout l'été, sans arrêt, par une température tropicale, avec le sentiment d'avoir retrouvé, dit-il, l'ardeur de ses 18 ans.

Son métabolisme, qui était de + 62 avant l'opération, est tombé à - 2 après l'opération.

M. VIOLET (Lyon). — De l'utilisation du péritoine vésical pour la péritonisation dans les interventions conservatrices sur l'utérus et l'ovaire des trompes.

M. Violet conseille d'utiliser le péritoine vésical qui dans sa partie élevée est très mobile et de l'attirer, puis de le fixer par des sutures fines sur la ligne de coaptation de la plaie urétrale. On a ainsi une deuxième couverture péritonéale susceptible d'exclure au mieux une ligne de suture douteuse au point de vue aseptique et de ce fait capable de rendre les suites opératoires plus simples et de prévenir les occlusions intestinales. Dans quelques cas, il faut ramener le fond utérin en antéversion forcée et suturer le péritoine vésical sur la face postérieure de l'utérus.

M. JUREL. — Grand appareil plâtré articulé à la hanche pour fracture du col du fémur.

L'auteur a traité une fracture intracapsulaire du col du fémur par un grand plâtre à la manière de Whitman, mais avec adjonction d'une articulation métallique au niveau de la hanche. De cette manière la malade a pu s'asseoir librement dans son lit. La consolidation osseuse a été obtenue et au 90^e jour la malade a commencé la marche avec une hanche solide.

Perin (Lyon). — Indications de la voie haute et de la voie basse dans le cure des fistules vésico-vaginales. Coillaud (Monte-Carlo). — Anesthésie prolongée au chlorure d'éthyle et adjonction de rectanol. Loude (Roubaix). — Anesthésie au protoxyde d'azote en atmosphère confinée et régénérée au moyen de l'appareil du Docteur Garet; Grélaud (Versailles). — Anesthésie générale à l'Évipa sodique par voie intraveineuse.

M. CROISSON et DONNET (Marseille). — Utilisation de la réaction de Brouha dans le diagnostic gynécologique.

La réaction de Brouha est supérieure à celle d'Aschheim-Zondek parce qu'elle est plus rapide.

Le dosage de l'hormone gravidique par unité lapine fixe le diagnostic d'une manière remarquable.

Les auteurs citent quelques observations où on a séparé des interventions chirurgicales aux malades grâce à la réaction de Brouha, pratiquée auparavant.

BRECHET (Nantes). — Sympathicotomie aiguë mortelle après hystérectomie.

L'auteur présente deux cas de mort après hystérectomie chez des malades sympathicotomiques. La seule explication satisfaisante est qu'il s'agissait d'un syndrome de sympathicotomie aiguë chez des malades habituellement hyperthyroïdiennes et par conséquent sympathicotomiques. Il n'est pas douteux que le déclenchement de ces crises aiguës ne soit la castration utéro-ovarienne puisque la sécrétion interne des ovaires, de même que celle des testicules, freine la sécrétion thyroïdienne.

Ces deux observations ont pour premier intérêt, non seulement d'expliquer certains morts à la suite d'hystérectomie — morts souvent attribuées à une défaillance cardiaque simple — mais encore et surtout d'envisager la thérapeutique à instituer dans ce cas. Au lieu des stimulants diffusibles et des toni-cardiaques habituels et de la Périssaldine qui s'est montrée inopéante chez mes deux malades, il faut évidemment instituer un traitement étiologique : celui-ci consistera, d'une part : 1° en injections massives d'extrait d'ovaires (il est évident que dans l'observation 1, les greffes n'avaient pas eu le temps d'agir) ; 2° en hémostyrolidone ou en extrait thyroïdien à doses homéopathiques ; 3° en éserine et, en général, dans les médicaments actionnant directement le système sympathique.

Enfin, pour la prévention de ces accidents post-opératoires, rien n'est plus utile que de reconnaître les hyperthyroïdiens habituels

A LA SOCIÉTÉ DES CHIRURGIENS DE PARIS

Trois observations de fractures de l'extrémité supérieure du tibia traitées chirurgicalement. Résultats éloignés. — M. Raphaël MASSART fait un rapport sur ce travail de M. LE PAGE (d'Orléans). Premier cas : arrachement des deux tubérosités antérieures tibiales par chute sur les genoux ; traitement par vissage. Deuxième cas : fracture du condyle externe avec déplacement ; mise en place d'une plaque de Lambotte. Troisième cas : fracture par éclatement, traitée par extension et compression des fragments par un appareil imaginé par l'auteur.

Le rapporteur expose la manière dont il conçoit le traitement de ces fractures. Il réserve le traitement snaglant par arthrotomie aux fractures à grand déplacement avec lésions des ménisques (arrachement, désinsertion, interposition). En vissant ces fractures sans faire l'arthrotomie, on risque de visser en même temps un ménisque arraché et interposé. Aux autres fractures, il fait réserver un traitement orthopédique réalisant l'extension du fragment diaphysaire et la coaptation des fragments épiphysaires écartés.

Les opérations conservatrices en gynécologie. — M. Raymond Petit en rapporte 262 cas, suivis à longue échéance ; ignipuncture pour micro-kystes : 69 cas, suivis de 6 grossesses ; résection cunéiforme de l'ovaire : 79 cas, suivis de 4 grossesses ; salpingo-ostéite : 14 cas, suivis de 3 grossesses ; myomectomie : 60 cas, suivis de 11 grossesses ; transposition de l'ovaire dans l'utérus : 40 cas, suivis de 5 grossesses, soit 262 cas suivis de 29 grossesses. Pas de mortalité.

Dans deux cas d'ignipuncture, un kyste abdominal survint ensuite.

Dans l'hystérectomie, faut-il garder un ovaire ? Non, du moment que la muqueuse est supprimée.

Pas de conservation après quarante-cinq ans, ni dans les cas très infectés ; bacillose ou cancer, dans l'ovulissement kystique de tout l'ovaire avec sclérose complète.

La conservation en gynécologie n'est utile qu'en tant qu'elle sauvegarde la fonction. Les cas présentés montrent qu'elle a une réelle valeur à ce point de vue.

Syndrôme abdominal aigu avec apparition d'ulcère duodénal au cours d'un purpura rhumatoïde. — M. Ganoine communique cette observation dans laquelle le malade a guéri par gastro-entérostomie. Il étudie ce syndrome abdominal aigu au cours du purpura ; Sénèque et Gosset en ont décrit quatre types cliniques ; l'auteur en ajoute un cinquième, uniquement douloureux.

La conduite du chirurgien est très difficile dans ces cas, car l'intervention est l'abstention ou dépendant, le syndrome simultané ou une appendicite ou une invagination ou une perforation. A l'intervention, il arrive souvent qu'on ne trouve rien. Il semble cependant utile d'intervenir en raison des tableaux cliniques graves constatés dans ces cas et parce que l'opération a montré parfois la présence d'une invagination ou d'une perforation.

Derniers Livres Parus

PENSEES POUR MOI-MÊME, MARC-AURÈLE, suivies du « Manuel » d'Épicure et du « Tableau » de Tébès. Traduction nouvelle par Mario MURINE, — Garnier, Paris.

Peu importent les théories et, si beaux qu'ils puissent être, les systèmes philosophiques dont un esprit se recommande. Ce qui vaut, avant tout, c'est la réussite humaine, individuelle que peut produire un système donné ; et parmi ces réussites, Marc-Aurèle est l'une des plus rares et des plus accomplies. Grand empereur, grand moraliste et parfait honnête homme, Marc-Aurèle a stoïquement accepté la vie. Elle n'avait pour lui de signification et de but que par l'accomplissement du devoir, l'exercice de la raison, de la tolérance et de la bonté.

La lecture des « Pensées » qu'il écrivit pour lui-même reste un tonique de choix pour les âmes humaines. Cette nouvelle traduction se recommande par sa clarté et sa fidélité.

qui sont également des hypersympathicotomiques ; ce sont en général des sujets grands, maigres, micro-splanchniques, mydriatiques, aux gestes vifs, doués d'une irritabilité nerveuse et dont l'aspect frappe dès l'abord.

CB. ROQUES.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est s'assurer une collection illustrée unique de la vie médicale française au jour le jour.

AUROTHÉRAPIE DE LA TUBERCULOSE

CRISALBINE

EN INJECTIONS INTRA-VEINEUSES

THIOSULFATE DOUBLE D'OR ET DE SODIUM AMPOULES DOSÉES A 0°05.0°10.0°15.0°20.0°25.0°30 DE PRODUIT PUR CRISTALLISÉ

Société Parisienne d'Expansion Chimique

SPECIA

MARQUES POULENC FRÈRES & "USINES DU RHONE" 21, RUE JEAN-OUJON - PARIS-8°

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille : 3,50



Suppurations
Plaies atones

Panaris - Phlegmons
Anthrax - Brulures
Echardes -
Ulceres

Lactéol = Panssement
du Dr BOUCARD

Calme
la douleur

Désodorise

Cicatrisation rapide

Echantillon
30 Rue Zinques



Granules de CATILLON

A 0.001 EXTRAIT TITRÉ de

STROPHANTUS

TONIQUE du CŒUR - DIURÉTIQUE

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine"

PARIS, 3, Boulevard St-Martin - R. C. Seine 4283

OPOTHÉRAPIE STHÉNIQUE
MASCULINE

ANDROSTHÉNOL

DU DOCTEUR DEBAT

AMPOULES BUVABLES

CROISSANCE TARDIVE
SÉNILITÉ PRÉCOCE
ASTHÉNIE GÉNITALE

LABORATOIRES DU D^r DEBAT
60, RUE DE PRONY — PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

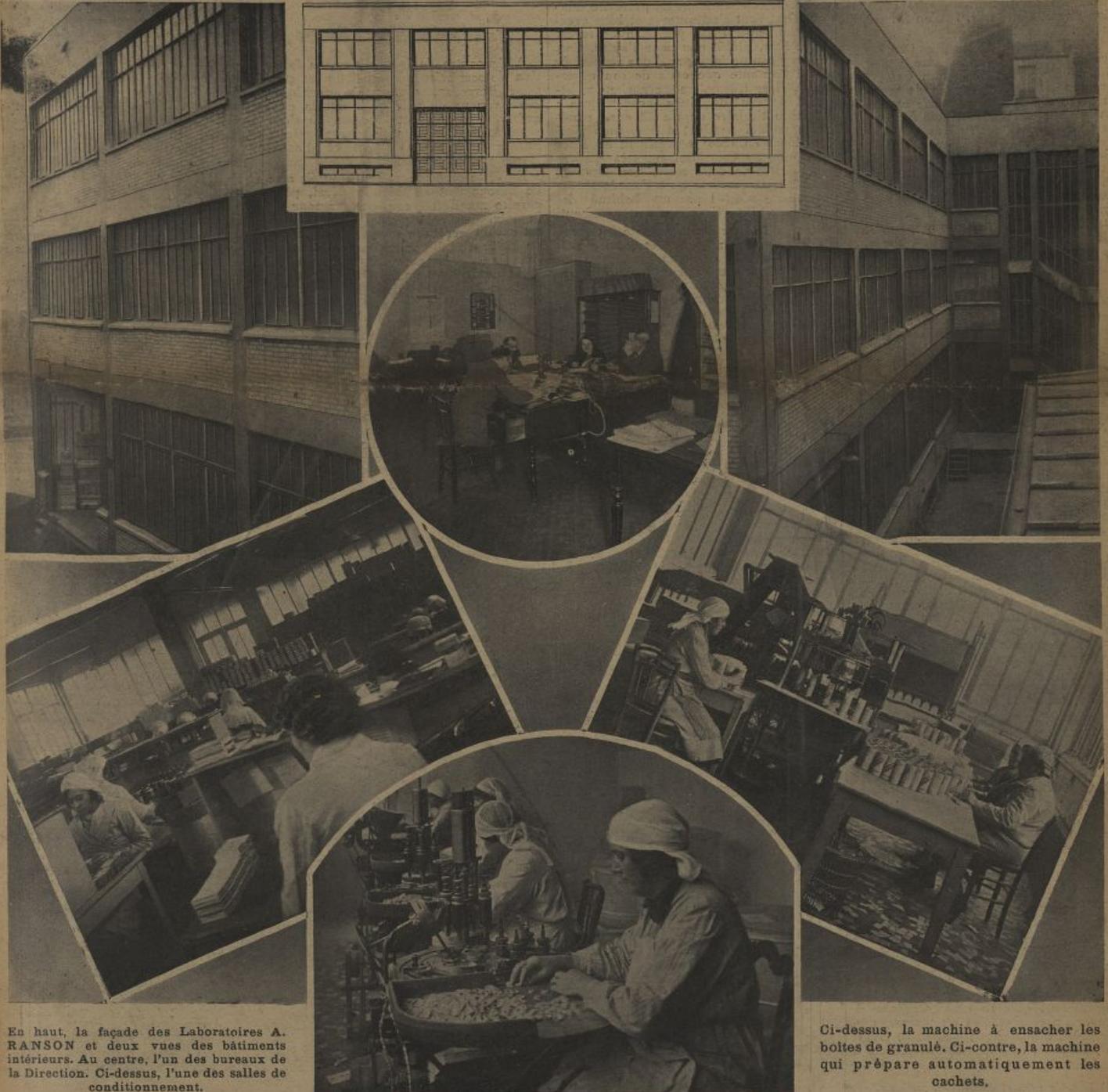
TREIZIÈME ANNÉE - N° 494 - 28 JANVIER 1934

Direction : 111, boulevard Magenta - PARIS (X)

Téléphone : Magenta 62-96

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs - PARIS

UNE VISITE AUX LABORATOIRES A. RANSON



En haut, la façade des Laboratoires A. RANSON et deux vues des bâtiments intérieurs. Au centre, l'un des bureaux de la Direction. Ci-dessus, l'une des salles de conditionnement.

Ci-dessus, la machine à ensacher les boîtes de granulé. Ci-contre, la machine qui prépare automatiquement les cachets.

VOIR PAGE 7, LA SUITE DES PHOTOGRAPHIES ET LE COMPTE RENDU DE NOTRE VISITE AUX LABORATOIRES A. RANSON

Silhouettes et Profils du temps où l'Académie de Médecine siégeait rue des Saints-Pères

Par M. le Docteur A. GUÉNIOT

Membre et Ancien Président de la dite Académie
(SUITE DU NUMÉRO 493)

Election du successeur de Bécлар.

Lutte électorale.

Bécлар étant mort, l'élection de son successeur au poste de secrétaire perpétuel fut fixée au 22 mars 1887. Jusqu'ici, les élections de cet ordre s'étaient effectuées pacifiquement, sans compétition rivale. Cette fois, il n'en fut pas de même.

Jules Rochard, dès la première heure, avait annoncé sa candidature ; préten- tion bien légitime de la part de cet inspecteur général du service de santé de la Marine, qui était en outre un maître en hygiène et l'auteur d'une *Histoire de la Chirurgie au XIX^e siècle* où il fait preuve d'autant de science que de judi- cieuse critique. Ajoutez à cela sa culture littéraire, son remarquable talent de parole et la dignité de sa vie. Aussi, sa candidature ne rencontrait-elle que sympathie, et les prévisions de succès étaient toutes en sa faveur, quand tout à coup surgit une compétition rivale.

Et d'où émanait cette concurrence inopinée ?

En droite ligne de la Faculté de médecine, son auteur n'était autre que le professeur Jaccoud ; Jaccoud, alors plein de verveur, de qualités éminentes et de célébrité.

Ce nouveau candidat jouissait d'un tel prestige qu'il groupa tout aussitôt un grand nombre de partisans et devint, pour Rochard, un redoutable adversaire.

Pourquoi donc, en sa haute situation de professeur applaudi et de médecin grand-consultant, Jaccoud venait-il briguer un poste très modestement rétribué ? Ah ! c'est que le prestige d'une intelligence supérieure et la célébrité qui en découle ne sont pas des biens matériels qui assurent l'existence.

Contrairement à ce qu'on pouvait croire, Jaccoud ne jouissait pas d'une véritable aisance. Il venait d'éprouver un grave mécompte en librairie. La grande publication qu'il dirigeait depuis 22 ans était depuis peu, il est vrai, heureusement terminée (1). Pour celle-là, nulle déception. Mais il en était tout autrement de son œuvre personnelle : *Traité de pathologie interne* (1869-1872) ; *Leçons de clinique médicale* faites à l'Hôpital Lariboisière (1878) — à l'Hôpital de la Pitié (1883-1887).

Ces publications parues à la veille du triomphe des doctrines pastorien- nées en avaient subi une profonde dépréciation. L'éditeur de ces livres, fortement meurtri lui-même, avait abandonné son office à tout vent et s'était retiré sans laisser d'adresse.

D'une autre part, pour Jaccoud, la pratique de grand-consultant était aussi menacée de faillite. La raison ?... C'est qu'étant un admirable parleur, il aimait à parler ; et que, pour émettre son avis et donner un conseil, on trouvait qu'il parlait trop. « Trop parler nuit », dit le proverbe.

Entre Rochard et Jaccoud, les deux candidats en opposition, c'est néanmoins Jaccoud qui semblait avoir le plus de chance de succès. Ce que voyant, les partisans de Rochard, loin de désarmer, ne s'ingénierent qu'avec plus d'ardeur à trouver du renfort. Et c'est alors que Bergeron, qui jouissait d'un haut crédit à l'Académie, substitua sa candidature à

celle de son ami Rochard renonçant à la lutte.

Jaccoud, à son tour, vit alors surgir inopinément un redoutable adversaire récidivant, à son égard, le coup de surprise qu'il avait lui-même porté à Rochard.

Désormais, c'est donc Bergeron et Jaccoud, deux champions de première marque, qui vont s'affronter ; et bien aventureuse serait toute prévision de succès pour l'un, plutôt que pour l'autre. Car, si Bergeron ne jouit pas d'une renommée aussi éclatante que celle de son adversaire, il se trouve, en revanche, richement pourvu de titres académiques : membre titulaire depuis 22 ans, secrétaire annuel pendant 4 ans, puis vice-président en 1884 et président en 1885. Jaccoud, au contraire, est très pauvre en mérites de cette sorte. Son élection, en effet, ne remonte qu'à l'année 1877 ; et encore n'est-il pas un habitué des séances où il ne figure qu'assez rarement.

Enfin, le jour de l'élection étant venu, il y a grande affluente et grande animation dans la salle des pas-perdus, en même temps que dans celle des séances. On n'y sent pas la poudre, mais on y respire tout de même un air de bataille. Les membres votants sont là, chacun avec quelque nervosité, se disant prêt à soutenir le candidat de son choix.

C'est le professeur Sappey, célèbre anatomiste, qui préside l'Assemblée. Doué d'une haute taille avec embonpoint proportionné, sa personne ne manque pas de majesté. Une grave lenteur, presque solennelle, règle tous ses mouvements ; démarche, gestes et même parole. Par sa froide et imposante attitude, il semble tout à fait qualifié pour présider la cérémonie qui va se dérouler.

La séance est ouverte au milieu d'une effervescence générale. Il y a, croirait-on, de l'électricité dans l'air, et sûrement de l'émotion dans les cœurs.

Les votants étant au nombre de 91, la majorité est 46.

Le vote a lieu par appel nominal ; et aussitôt après, commence, au milieu d'un profond silence, le dépouillement du scrutin, dont le résultat est :

Pour Bergeron, 46 suffrages.

Pour Jaccoud, 44.

Bulletin blanc, 1 (1).

Bergeron ayant réuni la majorité des suffrages est, en conséquence, proclamé élu, aux applaudissements chaleureux d'une grande moitié de l'Assemblée.

Ajoutons que, pour Jaccoud (nous le verrons bientôt), pareil succès ne fut que partie remise.

**

Jules BERGERON

A l'encontre de la tradition, la fonction de secrétaire perpétuel ne fut pas, pour Bergeron, d'un accès pacifique. Nous venons de voir qu'il dut la conquérir dans une lutte ardente où s'opposaient des forces sensiblement égales ; lutte ardente, mais de part et d'autre loyale et sans embûche.

En cette occurrence, Bergeron fit acte de dévouement au bien général, pour ensuite manifester son grand amour de la paix. Car, ce vétéran de l'Académie, cet ancien secrétaire annuel, ce président de 1885 n'avait primitivement aucune intention de briguer le poste vacant. C'est seulement quand il vit que ce poste si important allait échoir à un candidat, mal préparé pour un tel office, qu'il se jeta résolument dans la bataille. Jaccoud, en effet, le prétendant (par ailleurs à juste titre très haut coté) n'était alors qu'un académicien fort tiède et, comme tel, peu désirable en tant qu'administrateur et pilote de la Compagnie.

D'une autre part, comment ne pas admirer Bergeron vainqueur, dans cet appel à la paix des esprits et des cœurs qu'il adressa comme premières paroles, à l'assemblée, dans la séance du 29 mars ?... Mais il est riche encore de bien d'autres qualités, ainsi que nous le verrons dans les pages suivantes.

De taille moyenne avec embonpoint assorti, physionomie empreinte d'un calme autoritaire qui trahit la réserve, Bergeron, en fait, inspirait le respect plutôt que la crainte. Car, sous le voile de la froideur, on devinait une sensibilité qui bientôt se révélait dans l'accueil. Il la fit bien voir au cours de ses fonctions, cette sensibilité, en allant visiter

(1) Comme Bergeron, présent, avait pris part au vote, il n'est pas douteux que le bulletin blanc soit le sien. Jaccoud, au contraire, était resté absent.

les collègues que la maladie tenait alités. Il compatissait à leur souffrance, les encourageait ; puis, en quelques mots, rendait compte de leur état à l'Académie. Henri Roger et le baron Larrey, entre autres, furent de ceux qui reçurent ces marques touchantes de sympathie.

Sitôt entré en fonction, Bergeron se mit à cœur la dignité et les grands intérêts de l'Académie. *La dignité* ! en écartant, selon la tradition tout envahissement de la tribune par la réclame. *Les intérêts*, en n'épargnant ni son temps, ni sa peine pour faire observer sans défaillance les prescriptions du règlement. Sous le régime précédent, on s'en était bien aperçu que peu écarté sur divers points. Il est clair, en fonctionnaire aimable et agréable, n'avait pas toujours eu la main assez ferme pour maintenir le bon ordre de marche. Si les rapports des grandes commissions permanentes (épidémio-vaccine, etc.) étaient encore présentés aux dates prescrites, il en était tout autrement de certains autres, en particulier des rapports de prix. De la nécessité (vu cette carence) de fixer la date de la séance solennelle que le règlement fixe au second mardi de décembre. Le croirait-on ? De remise en remise, la séance de l'année 1879 n'eût dû être reportée jusqu'au 20 juillet de l'année suivante.

De longue date le remplacement de membres décédés subissait aussi des délais fort exagérés. Ainsi, Gibert, décédé le 30 juillet 1866, n'avait eu Hardy pour successeur que dix mois après ; et Lebois (d'Amiens), mort le 10 janvier 1870, n'avait été remplacé par Villemin que le 31 mars 1874.

Par son active intervention, Bergeron eut tôt fait de remédier à ce désordre en stimulant le zèle de tous les agents responsables.

Un autre point de première importance pour le cours régulier de l'Académie consiste dans la confection de l'ordre du jour. Que les inscriptions y figurent, tantôt nombreuses, tantôt disséminées, c'est là un fait normal. Mais que la feuille entière reste blanche, c'est une éventualité trop déplaisante pour être acceptée sans souci. Bergeron n'était pas homme à s'y résigner.

Or, à cette époque, l'Académie, atteignant toute l'année, ne prenait pas de vacances, mais bon nombre de ses membres étaient loin de s'en priver. De là, une grave déchet dans l'occupation de la tribune ; et, circonstance aggravante, l'article du règlement actuel, qui autorise les médecins étrangers à y faire des lectures, était encore inexistant. Ce n'est qu'en 1917 que cet article, inspiré par Debove et voté par l'Académie, fut en vigueur. Ainsi privés d'aliments de soutien, on devine combien les ordres du jour devaient s'en ressentir, jusqu'à trouver parfois menacés de famine. C'est surtout dans les dernières semaines de septembre et les premières d'octobre que la pénurie était à craindre.

(Voir la suite page 3.)



Une vue de la salle où se tint le banquet de l'Association des Médecins des Corps Combattants, où l'on remarquait un grand nombre de personnalités les plus marquantes du milieu médical parisien. (Voir p. 10.)

(1) *Dict. de méd. et de chirurg. pratiques*, par une soixantaine d'auteurs, avec Jaccoud comme directeur. 50 vol., 1864-1886.



A mon avis

On a dit qu'autrefois la France était régie par un pouvoir absolu que tempérait la chanson. C'est la Presse qui, aujourd'hui, remplace la satire et qui doit, par sa vigilance et son courage, signaler ceux qui témoignent de quelque défaillance et protéger la Vérité contre les assauts du mensonge.

Certes, la besogne n'est pas sans risques, elle est souvent ardue ; ne reçûmes-nous pas des laboratoires de l'Hépatrol deux lettres d'injures et de menaces et n'essaya-t-on pas contre nous des visites brusquées. Cela ne nous émeut aucunement. Nous accomplirons notre tâche jusqu'au bout parce que nous la croyons juste et nécessaire.

Nous pensons néanmoins que la lettre suivante, reçue des laboratoires de l'Hépatrol, ne doit pas rester sans commentaires.

« Le Corps médical français, nous écrit-on, pouvait s'enorgueillir jusqu'à ce jour de ce que sa presse professionnelle avait conservé intacte sa dignité et sa tenue en laissant à quelques feuilles de la Grande Presse le triste apanage de leur spécialité.

« Vous avez sans doute pensé que le moment était venu pour vous de donner une orientation nouvelle à votre Revue et la lecture de l'« Informateur Médical » du 14 janvier nous a montré une innovation, dont vous pourriez, à coup sûr, revendiquer le parrainage.

« Nous laissons à vos confrères le soin de vous juger à quel point nous, pour les raisons que vous n'ignorez pas, nous attachons à votre geste la même importance que nous accordions à la petite vengeance d'un employé congédié. »

Jacques ROLLAND,
Directeur commercial.

Tout d'abord, si je suis venu d'Amiens à Paris, il y a trente-cinq ans, ce ne fut pas pour être suisse, même chez M. Rolland. Par conséquent, n'ayant jamais été à la solde de mon correspondant, je ne puis que trouver saugrenue son allégation méprisante.

Peut-être veut-on insinuer que la publicité de l'Hépatrol nous fut refusée. Nous n'avons, ni de vive voix, ni par écrit, sollicité le renouvellement, pour 1934, du traité de 1933. L'allégation d'un refus de publicité ne saurait donc être invoquée sans avoir recours à un nouveau mensonge.

Il est une orientation d'esprit qui pousse certaines firmes pharmaceutiques à considérer pire que des obligations les journaux médicaux auxquels elles « donnent » de la publicité. Cette orientation est injuste et fâcheuse.

Si, dans quelques cas, les ordres de publicité sont accordés à telle ou telle revue à cause de la qualité de ceux qui la dirigent ou la rédigent, c'est là, il est vrai, affaire de sentiment et de sympathie personnelle et tout chacun est juge de ses libéralités. Ceux qui en bénéficient sont avertis moralement à quelque gratitude.

Mais, dans la majeure partie des cas, il n'en est pas ainsi. Il y a, parmi notre presse professionnelle, des journaux de réelle diffusion et d'une portée morale certaine. La publicité de ces périodiques est une marchandise comme une autre, dont les industriels pharmaceutiques savent fort bien apprécier la valeur. Et s'ils croyaient un instant que cette valeur est nulle ils se dispenseraient volontiers de dépenser l'argent qu'elle leur coûte.

Dès lors, ce serait faire offense à ceux qui édictent ces grands journaux médicaux que de les considérer comme des hommes à la solde des firmes avec qui ils sont en affaires, et de ne voir en eux que des employés congédiés le jour où leur serait refusée la publicité dont ils tirent leurs ressources.

Dans le cas présent, ce jugement serait d'autant plus injuste et blessant que nous n'avons pas voulu, ainsi que nous le disions plus haut, continuer à faire figurer dans nos colonnes la publicité de l'Hépatrol.

Notre correspondant laisse à nos confrères le soin de nous juger. Nous ne redoutons aucun jugement. Les faits que nous révélons dans ce numéro, et ceux que nous tenons encore à la disposition de ceux qui voudront nous juger, devraient inciter les dirigeants de

l'Hépatrol à redouter plus que nous-mêmes le jugement dont ils nous menacent.

On nous accorde le parrainage de l'introduction, dans l'Informateur Médical, des méthodes de la grande Presse. Ce fut l'originalité de notre formule. Cette formule ne doit pas être mauvaise puisqu'elle a été copieusement imitée depuis que nous l'avons introduite dans la presse médicale.

On retiendra de nos efforts que nous avons été les promoteurs d'un journalisme médical à base d'informations illustrées. Les périodiques, issus de cette tendance nouvelle, que nous voyons naître de plus en plus nombreux, sont là comme une preuve de la réelle valeur de notre innovation.

Très embêtés de nous voir démasquer leurs méthodes, les dirigeants de l'Hépatrol s'efforcent de jeter sur nous l'opprobre en insinuant que nous imitions certains organes de la grande Presse dans leur « triste spécialité ». Des comptes pourront leur être demandés au sujet de cette insinuation infamante. Ils seront alors obligés de reconnaître que d'aucune façon, ni de près ni de loin, par aucun intermédiaire, il n'a été effectuée de pression sur eux pour négocier quoi que ce soit qui puisse leur permettre de justifier une telle appréciation.

Ce serait vraiment trop commode si, lorsqu'un journal fait les révélations qu'il croit nécessaires à la salubrité morale, ceux qui sont visés n'avaient, pour se disculper, qu'à accuser ce journal d'« avoir voulu les faire chanter ».

La presse n'a pas comme unique besogne de tresser des couronnes et de distribuer des informations d'une désespérante neutralité. La Gazette de France, il y a trois siècles, ne faisait connaître que les événements des Cours. Le rôle des journaux est tout autre à présent. C'est à eux qu'il appartient de faire l'Opinion. Et pour atteindre ce but il faut avoir le courage de tout dire.

Le tort de la grande Presse dont parle notre correspondant, avec l'ignorance qu'il apporte un aveugle en parlant des étoiles, est précisément de taire trop de choses et de fausser ainsi l'opinion publique. De temps en temps, elle se laisse aller, comme ces tout derniers jours, à révéler certaines turpitudes, mais elle ne s'y résigne que contrainte et forcée. Et qui est-ce qui l'y force, si ce n'est les journalistes courageux qui, s'échappant du troupeau docile et bélat, révèlent des faits que la consigne était de taire ?

Journaliste par vocation, j'ai, après avoir appartenu à cette grande Presse où me renvoie avec mépris mon correspondant, concentré mes efforts pour créer un journal professionnel vivant, fort, indépendant. J'ai trouvé, dans ma tâche ardue, des concours précieux, des encouragements qui m'ont aidé aux heures de découragement dont personne n'est exempt. Je n'ai aucune ambition, je n'ai même pas voulu être décoré ; je n'ai pas de famille et ne désire aucun des biens de ce monde. Je n'ai aucun goût dispendieux et le spectacle du cirque suffit à ma joie. Je ne fréquente ni les établissements de luxe, ni les princesses du putanat. Mais j'ai un vice, un seul, il est très dangereux ; j'aime la vérité, je suis franc-picard. Et là où je trouve l'hypocrisie et le mensonge, je leur livre bataille. Je trouve à cette tâche ingrate une joie sans bornes.

Et voilà pourquoi je me suis occupé de l'Hépatrol.

(Voir page 5). J. CRINON.

Société de Laryngologie des Hôpitaux de Paris

A la suite d'élections, le bureau de la Société est ainsi constitué pour 1934 :

Président, M. J. Le Mée ; Vice-président, M. Caboche ; Secrétaire général, M. J. Rouzet ; Trésorier, M. A. Bloch ; Secrétaire annuel, M. R. Gausse.

M. le docteur Bossier vient d'être élu membre titulaire ; MM. les docteurs Proby et Mayoux (de Lyon), Rozier (de Pau), Bougen (de Saint-Priest), Labouze et A. Massier (de Nice) ont été élus membres correspondants nationaux.

ON NOUS INFORME QUE



M. LE DOCTEUR PIERRE BAZY
QUI VIENT DE MOURIR

Une requête a été présentée par M^{me} le docteur Jousset en vue de transférer à son nom une autorisation accordée antérieurement à son mari.



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé «HÉLIOS»
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Des lettres de MM. les préfets du Loiret, de la Moselle et de Meurthe-et-Moselle, signalant ; le premier un cas de méningite cérébro-spinale, le second une épidémie de fièvre paratyphoïde, le troisième un cas de fièvre ondulante constatés dans des communes de leurs départements.

LENIFORME

Une demande a été formée par les Etablissements Byla en vue d'être autorisés à fabriquer un extrait de foie de veau frais injectable.

Une demande a été faite par M. Cuny, au nom des Laboratoires Carrion et C^o, concernant la fabrication d'un extrait injectable de lobe postérieur d'hypophyse.

CHAMPAGNE 1^{er} Cru, DOCTEUR MOLLIN, Proprié. COUMIERES-EPERNAY, blanc nature CHAMPAGNE SEC - DEMI-SEC - ROUGE DE CHAMPAGNE.

Une demande a été faite par les Laboratoires Debat en vue d'être autorisés à fabriquer deux bouillons-vaccins contre les affections intestinales.

M. le D^r Tanon a fait connaître à l'Académie qu'il posait sa candidature à la place de membre titulaire devenue vacante dans la III^e Section (Hygiène).

GALAGÉNOL

du Docteur Debat

MM. les docteurs Ledoux-Lebard et Weinberg ont fait savoir à l'Académie qu'ils étaient candidats à la place de membre titulaire devenue vacante dans la IV^e Section (Sciences biologiques, etc.).

ZOMINÉ

M. le Ministre de la Santé publique a adressé à l'Académie :

Des lettres de MM. les préfets de l'Eure, de Meurthe-et-Moselle, de la Savoie, de Seine-et-Oise et de la Vendée signalant des cas de poliomélie déclarés dans des communes de leurs départements.

Des rapports de MM. les préfets de l'Indre, de la Haute-Marne et de Seine-et-Oise concernant des cas de diphtérie signalés dans leurs départements.

Une note de M. le préfet de la Marne sur un cas de varicelle constaté dans une commune de son département.

FOSFOXYL

Bureau de la Société Médicale des Hôpitaux. — M. le professeur Carnot remplace à la présidence M. le professeur Claude ; M. le professeur Sargant est vice-président ; M. Rivet, secrétaire général ; MM. Decourt et Barlety, secrétaires des séances.

PILULES DEBOUZY

Le bureau de l'Académie de médecine est ainsi constitué pour 1934 : Président, M. Walther ; vice-président, M. Siredey ; secrétaire général, M. Achard ; secrétaire annuel, M. Brouardel ; trésorier, M. Jules Renault. Le Conseil d'administration comprend, outre les cinq membres du bureau, M. Roussy, doyen de la Faculté de médecine, et MM. Dopier et Darier, membres annuels élus.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

Le bureau de la Société nationale de chirurgie est ainsi composé pour 1934 :

M. Georges Labey, président ; M. Pierre Frotet, vice-président ; MM. Jean Berger et P. Mouru, secrétaires annuels.

MM. Toupet et Basset ont été maintenus dans leurs fonctions de trésorier et d'archiviste. M. Proust est secrétaire général.

CHEF DE CUISINE cherche place dans une clinique. Bonnes références. Certificat de 11 ans. S'adresser au bureau du journal.

Le Conseil de la Faculté a présenté les professeurs Weill et Schoeffer comme membres du Conseil de l'Université, en remplacement des professeurs démissionnaires Nicloux et Bellocq.

Un concours pour la nomination à six places de médecin des Hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 26 février 1934, à 8 h. 30. Les candidats seront avisés ultérieurement au lieu de l'épreuve écrite anonyme.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire au Bureau du Service de santé de l'Administration de l'Assistance publique, de 14 heures à 17 heures, du lundi 22 janvier au lundi 5 février inclusivement.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Après avoir déposé au Conseil d'Etat la présentation d'un chargé de cours, M. Humbert, établi dans des conditions qui, à l'Académie, suscitèrent certains incidents, le Conseil de la Faculté de Strasbourg est revenu sur sa décision à la majorité des voix et a retiré le pourvoi.

MICTASOL

L'Association des Etudiants en Médecine de Paris, ancienne section de médecine de l'A. G. des Etudiants, dont l'autonomie morale et financière a été reconnue le 14 novembre 1933 et qui s'est déclarée en association le 28 novembre 1933, informe les étudiants en médecine que, par suite d'un accord avec l'A. G., elle met à leur disposition les locaux et instruments de travail de l'ancienne section, ainsi que des salles de conférences pour les conférences d'externat et d'internat. Elle informe en outre MM. les Médecins quelle est à la leur disposition pour leur fournir des remplaçants. Enfin, elle demande à MM. les Directeurs de laboratoires qui désirent organiser des visites de leur part faire savoir. Nous rappelons que son siège social est 13, rue de la Boucherie, téléphone Odéon 65-74, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

SEDORHINOL = NEZ GORGE LARYNX OREILLES = AMBORHINOL

L'Association française de femmes médecins a tenu sa réunion annuelle le 23 janvier, à l'hôtel Louvois.

Pour tous renseignements s'adresser à la secrétaire générale, Mme Gausse, 81, rue des Saints-Pères, Paris (VI^e).

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène est un virus filtrant qui ne permet pas de fabriquer un vaccin prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrele, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES



SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE



DIGIBAÏNE

REPLACÉ AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE



LABORATOIRES DE GLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
COURMAYEURS - PARIS

SOUVENIRS ACADÉMIQUES

(Suite de la page 2)

Alors, que fit Bergeron ? Il se constitua une sauvegarde. Comme, parmi les assistants fidèles, il s'en trouvait quelques-uns très capables de parer, sans délai, à une carence, il s'assura leur concours. Parmi ces aimables *secouristes*, le plus notoire était un démographe dénué d'éloquence, mais d'une fécondité à toute épreuve. Pour Lagneau, en effet, « la mortalité des soldats et marins dans les colonies ; le surmenage de l'esprit et la sédentarité dans les écoles ; la démographie de la diminution ou de l'accroissement des familles, etc., etc. » étaient des thèmes (après additions et soustractions) à beaux pourcentages.

Un physiologiste, le Toulousain Laborde, était aussi un *secouriste* de valeur. En exerçant des « tractions rythmées de la langue » sur un chien en expérience, il avait eu la sagacité d'y reconnaître un puissant réflexe de reviviscence ; et, naturellement, il aimait à le rappeler sans omettre les commentaires. En ce sujet, d'ailleurs, son succès fut tel que les *tractions rythmées de la langue* sont devenues une opération vulgaire, appliquée aux asphyxiés de tous genres. A l'aide d'autres expériences, il a fait connaître aussi les divers degrés de toxicité de l'alcool.

Est-il besoin de dire que, sans appartenir au groupe des *secouristes*, lorsqu'un membre de l'Académie s'inscrivait, en cas de disette, pour une communication, sa démarche était joyeusement accueillie par Bergeron. Et quand il s'en suivait une discussion, l'accueil n'était que plus vif. C'est ce qui m'advint un certain jour où, revenu de ma villégiature, je présentai un travail que j'y avais composé. Et ce travail (1) fut argumenté assez longuement. Bergeron me sut gré de mon opportune intervention.

Grâce à sa prévoyance et à l'efficacité de son action, Bergeron parvenait ainsi à éviter tout chômage de la tribune ; aucune séance ne restait blanche. Cette préoccupation, incessante à certaine époque de l'année, finit par lui inspirer une grande innovation à réaliser : celle d'une *période de vacances* comprenant les mois d'août et de septembre. Et à ce sujet il obtint très facilement gain de cause. Dès l'année 1901, ce nouvel article du règlement était appliqué.

Il n'en fut pas de même d'une autre question bien plus importante que celle des vacances : le *transfert de l'Académie* dans un édifice approprié à ses besoins. Pour la résoudre, que de difficultés, de démarches, d'attempements ! Et quand on fut sur la voie d'une solution, combien encore il fallut presser les exécutants d'être plus alertes en leur besogne ! A cette tâche, Bergeron se dépensa sans compter. Mais, quand enfin le succès fut acquis, hélas ! il n'était plus de ce monde. Il ne put en bénéficier et s'en réjouir, pas plus que de son article des vacances. Il avait succombé le 5 décembre 1900.

De vacances, il n'en prenait jamais. Cependant, autant sinon plus qu'à tout autre, elles lui eussent été fort utiles. En cas d'extrême fatigue, il se contentait d'un très mince diminutif. Comme moyen de délassement, il se rendait volontiers au bourg de Pierrefonds, pour y vivre 48 heures dans l'atmosphère calme et oxygénée de la forêt de Compiègne. En hiver, où de telles excursions n'étaient pas de mise, c'est au théâtre du Palais-Royal qu'il allait passer quelques soirées, pour s'y égayer des farces et des tirades à gros sel de Gil Pères.

En son apparente gravité, Bergeron n'inspirait ni la froideur, ni la mélancolie, car il ne dédaignait pas la bonne humeur. Comme médecin d'un hôpital d'enfants (hôpital Sainte-Eugénie, devenu

hôpital Troussseau), il savait faire bon visage à ses jeunes malades. Il aimait les enfants pour qui il dépensa une grande partie de son activité. C'est à lui qu'est due l'institution des sanatoriums et des hôpitaux marins pour enfants chétifs, anémiques, rachitiques. A ces utiles créations qu'il aimait à visiter chaque année, il resta foncièrement attaché jusqu'à sa dernière heure.

La médecine infantile, d'ailleurs, n'absorbait pas toute sa pratique qui, pour une part, s'étendait aussi aux adultes. Dans cette classe, il comptait même des clients de première marque. Les présidents de la République Gréy et Félix Faure furent du nombre. Ses avis, comme grand consultant, n'étaient pas non plus toujours négligés.

De ses écrits, Bergeron n'a publié aucun volume ; mais, par leur réunion, ils en formeraient aisément plusieurs d'une honnête corpulence. Presque tous sont relatifs à la pathologie infantile, à l'hygiène publique et aux éloges d'académiciens défunts. En sa qualité de membre, puis de vice-président du *Comité consultatif d'hygiène*, il est l'auteur d'un très grand nombre de rapports sur les questions les plus diverses. Quant à ses Eloges, tous d'une réelle valeur, on peut les tenir pour des modèles qui se recommandent par l'élevation de la pensée, l'esprit critique et la correction du style.

En somme, et sans insister davantage sur les mérites de cet homme de bien que fut Jules Bergeron, disons avec le professeur Vallin que « partout où il a passé : à l'hôpital, à l'Académie, au Comité consultatif d'hygiène, à l'Œuvre des Hôpitaux marins, à la Société de Tempérance, à la Revue d'Hygiène, etc., il a laissé les sympathies, les souvenirs reconnaissants et la haute estime que méritent un grand talent, un grand caractère et un grand cœur ».

(A suivre).

AVIS DE VACANCE

d'un poste de directeur de bureau municipal d'hygiène

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Cambrai. Le traitement alloué est fixé à 4.500 francs par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la Santé publique (direction d'Hygiène et de l'Assistance, 6e Bureau), 7, rue de Tilsitt, leurs demandes accompagnées de leurs titres, justifications ou références, ainsi qu'un extrait de leur acte de naissance.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Diabéturies.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse).

THÉOSALVOSE Théobromine pure française (cachets)

Puro - Digitalique - Scillitique - Sparteinée - Barbiturique. Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium)

Stimulant général
Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue du Cherche-Midi PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et mentales. Contient de l'actifité cérébrale. Convalescence, surmenage, asthénies, etc.

2 à 4 cuillères à café aux repas.

SIROP ROCHE Impregnation galeolée à hautes doses sans aucun inconvénient.

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 1 à 4 cuillères à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 10, rue Crillon, Paris (IV^e).

(1) Du méphitisme de l'air comme cause de septicémie (le 1^{er} mars 1892).

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

AU SUJET D'UN ETAT CIVIL

Des inconvénients qui peuvent résulter de ressemblances trop vives

L'Hépatrat est un produit allemand, constitué par de l'extrait de foie et utilisé pour réaliser le traitement de Wipple. C'est la Nordmark-Werke, de Hambourg, qui fabrique l'Hépatrat, et c'est la firme Nanning's de La Haye, ainsi

à court d'idées. Or, comparez ci-contre les dessins rapprochés des lettres utilisées pour les deux produits ; on ne peut se défendre de leur trouver un petit air de famille. Mais ce ne serait là que peu de chose

NORDMARK-WERKE
G.M.B.H.
HAMBURG 81
KUNIGSTRASSE 11

Firma
N.V. Nanning's & Co's
Westwalde 341-341a
DEN HAAG/HOLLAND.

23 JAN 1933

Wir bestätigen den Empfang Ihrer w. Zuschrift vom 20. d. Mts. und danken verbindlich für das Interesse, welches Sie unseren "Hépatrat-Präparat" entgegenbringen. Wir bitten Sie höflichst, davon Kenntnis zu nehmen, dass wir in Holland durch die Firma N.V. Dr. H. Nanning's Pharmaceutisch Chemische Fabrik, DEN HAAG, Korte Poten 7 vertreten sind und bitten Sie, sich zwecks Lieferung von Hépatrat an diese zu wenden. Von Ihrem freundlichen Angebot, die Vertretung unserer Interessen in Holland zu übernehmen, können wir leider keinen Gebrauch machen. Wir empfehlen uns Ihnen und zeichnen mit vorzüglicher Hochachtung

Voici la traduction de la lettre ci-dessus.

NOUS AVONS BIEN REÇU VOTRE HONORÉE LETTRE DU 23 COURANT ET VOUS REMERCIONS BIEN POUR L'INTÉRÊT QUE VOUS PORTEZ A NOTRE PRÉPARATION « HÉPATRAT ». NOUS AVONS L'HONNEUR DE VOUS FAIRE CONNAÎTRE QUE NOUS SOMMES REPRÉSENTÉS EN HOLLANDE PAR LA FIRME :

N. V. DR. H. NANNING'S PHARMACEUTISCH CHEMISCH FABRIEK, DEN HAAG, KORTE POTEN, 7.

ET NOUS VOUS PRIONS DE VOUS ADRESSER A ELLE, CONCERNANT LES LIVRAISONS D'« HÉPATRAT ».

QUANT A VOTRE ESTIMÉE DEMANDE DE PRENDRE LA REPRÉSENTATION DE NOS INTÉRÊTS EN HOLLANDE, NOUS NE POUVONS MALHEUREUSEMENT PAS LA PRENDRE EN CONSIDÉRATION.

NOUS VOUS PRIONS D'AGRÉER, MONSIEUR, NOS SALUTATIONS ET NOTRE PARFAITE CONSIDÉRATION.

qu'en fait foi la lettre reproduite ci-contre qui en a le dépôt en Hollande. C'est aux Etablissements Nanning's, que, de l'aveu même des intéressés, se ravitaillent, en extrait de foie, les propriétaires de l'Hépatrat. On nous concédera que, pour obvier aux commentaires, on eut été mieux inspiré en se ravitaillant ailleurs.

L'Hépatrat est un produit similaire à l'Hépatrol, comme matière première, comme présentation magistrale et com-

Hépatrat
Hépatrol

me but thérapeutique. Il eut été sage, dès lors, pour éviter tout rapprochement tendancieux de s'éloigner le plus possible du dessin utilisé par l'Hépatrat pour sa vignette commerciale. Les dessinateurs de lettres ne sont pas, en France,

s'il n'y avait pas la similitude complète entre les dépliant publicitaires de l'Hépatrol et ceux que l'Hépatrat emploie en Espagne.

La première page de ces deux dé-

Une fenêtre ouverte sur la physiologie microscopique du foie



Um Regard



Una mirada

À GAUCHE, LA PREMIÈRE PAGE D'UN DÉPLIANT PUBLICITAIRE DE L'HÉPATROL. DROITE, LA PREMIÈRE PAGE D'UN DÉPLIANT PUBLICITAIRE DE L'HÉPATRAT, POUR LES PAYS DE LANGUE ESPAGNOLE.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC
Après et entre les repas
PASTILLES VICHY-ÉTAT
facilitent la digestion

Thérapeutique nouvelle des états hypertensifs

COMPRIMÉS DE DÉRIVÉS DE LA CHOLINE ACTIFS PAR VOIE DIGESTIVE

HYPOTAN

LE RÉGULATEUR DU DÉBIT ARTÉRIEL

HYPERTENSION SPASMES VASCULAIRES

CURE COMPLÉMENTAIRE DE L'ACÉCOLINE

COMPRIMÉS 466 PAR JOUR

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

pliant est percée d'une même fenêtre ronde. Si vous tournez cette première page, vous apercevez un dessin, en partie entrevu par la fenêtre dont nous venons de parler et que nous reproduisons. Ces dessins, d'une signification d'ailleurs mystérieuse, sont exactement superposables dans ces deux dépliant appartenant l'un à l'Hépatrol, l'autre à l'Hépatrat.

(Voir la suite page 6)

CONSTIPATION HABITUELLE
GASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait réalisant le véritable traitement des CAUSES de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du D. M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et Institut Pharmaceutique, 11, C. Rue de Valenciennes

CAPSULES
BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée membraneuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)



QUINBY
(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY

QUINBY
SOLUBLE
indolore incolore, propre, injection facile.

LABORATOIRES AUBRY
SARCELLES (SEINE-SAINE-DENIS)
TEL. LA BORDE 15-26
MARQUE DE LA BIENFAISANCE PARIS

QUINBY
est également efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

SYPHILIS

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

Des inconvénients qui peuvent résulter de ressemblances trop vives

(Suite et fin de la page 5)

A qui peut-on faire croire qu'il s'agit de la simplement d'un effet du hasard, soit dans le format du dépliant publicitaire, soit dans ces illustrations. Et comment expliquer que la Nordmark, de Hamburg, accepte, sans récriminer, qu'un produit français concurrent ait eu l'initiative de copier aussi servilement sa publicité ?

Nous ajouterons que l'Hépatrat et l'Hépatrol ne se font pas concurrence sur les marchés nationaux. C'est ainsi

louable, vous l'induisez en erreur, quelle confiance aura-t-il dès lors pour le reste de ce produit ?

Il me semble, que, répondant à un vœu qui a été maintes fois exprimé, et

al laboratocio del higado muestra

Sur cette coupe du foie qui travaille



On voit comment les **cellules en étoile** viennent par des mouvements tentaculaires happer les **globules rouges** dans les capillaires et comment, à partir de leur **Hémoglobine** s'élaborent les **pigments biliaires et hépatiques**.



cómo las células estrelladas de Kupffer en el interior del acino hepático mediante movimientos palpaes atrapan glóbulos rojos y a expensas de éstos elaboran hemoglobina, materias colorantes de éstos y pigmento hepático.

A GAUCHE, LA DEUXIÈME PAGE D'UN DÉPLIANT PUBLICITAIRE DE L'HÉPATROL. A DROITE, LA DEUXIÈME PAGE D'UN DÉPLIANT DE L'HÉPATRAT, POUR LES PAYS DE LANGUE ESPAGNOLE.

que l'Hépatrat se vend en Allemagne, en Espagne, en Hollande, et que l'Hépatrol, à l'exclusion de l'Hépatrat, se vend en France, en Belgique, en Italie, en Roumanie et en Egypte.

tout récemment encore au Congrès de Thérapeutique, on doit combattre, dans la préparation et le commerce des spécialités, une trop grande liberté qui pourrait nuire au prestige de l'industrie pharmaceutique française.

Il est encore d'autres éléments — plus sévères — de conviction que nous pourrions verser au débat, mais ceux que nous avons apportés sans aucune passion, d'une façon tout à fait objective, parlent assez d'eux-mêmes pour que nos lecteurs puissent se faire une opinion sur l'état civil du produit qui nous occupe.

Est-ce à dire que nous faisons à tel ou tel produit un grief sévère de son origine étrangère, certaine ou probable ?

Nous tenons à préciser que nous n'avons aucun parti pris systématique contre les produits étrangers. Nous l'avons dit souvent à cette place : lorsqu'il s'agit de guérir, il ne faut pas pratiquer un nationalisme outrancier. Il est complètement indifférent au malade d'être soigné avec un produit français ou un produit étranger. Ce qu'il désire, et si nous étions à sa place, nous le désirerions de même, c'est être guéri. Mais le médecin doit absolument connaître de l'origine vraie du produit qu'il emploie, comme il ne doit rien ignorer de sa composition et de son activité.

Si vous ne dites pas toute la vérité sur ce point, si sciemment, dans un but peu

D'ailleurs, ils sont de plus en plus nombreux ceux qui l'ont compris, surtout en ce qui concerne la préparation en quantités industrielles des produits biologiques. Les firmes sérieuses s'efforcent, par des contrôles sévères et répétés, — qu'elles voudraient obligatoires pour tous, — de donner au médecin traitant une certitude de qualité et de mesure concernant les produits qu'elles mettent à sa disposition.

Que deviendraient ces garanties de plus en plus indispensables si l'industriel se laissait aller jusqu'à cacher l'origine réelle de ses produits ?

On a créé récemment un syndicat de l'industrie biologique : ce n'est certainement pas dans un but gastronomique, ni seulement pour dresser des barrières douanières ou négocier des échanges commerciaux, c'est aussi pour faire régner, dans cette industrie nouvelle et délicate, une atmosphère de confiance et de sincérité. Si nous avons réussi à éveiller son attention sur ce point particulier du véritable état civil de certains produits vendus en France, nous aurons la sensation d'avoir fait une œuvre saine, et par conséquent de n'avoir pas perdu notre temps.

J. CRINON.

UROMIL

ÉTHER PHÉNYL CINCHONIQUE — PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



**MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE**

**L'ACIDE
URIQUE**

ARTHRITISME

D^r L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

contre l'atonie intestinale

DAIN COMPLET
Heudebert

Qui a été enrichi en éléments celluloseux à l'aide de moutures très poussées.

la marque **Heudebert**

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

Le Gardien Vigilant

MÉDORAUZE - Apploïne
ANÉRIE - Oponuclyl
GASTRO-INTÉRIE - Papaine

DE TROUETTE-PERRET

LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS
15, Rue de l'Industrie Industrielle, PARIS 21^e

"L'Informateur Médical" rend visite à ses Amis : LES LABORATOIRES A. RANSON

Il n'y a rien de plus reconfortant à l'époque où nous sommes, que le spectacle de l'effort persévérant mis au service de la conscience professionnelle. Ce spectacle vous frappe au visage lorsqu'on pénètre dans les laboratoires modernes que vient d'élever M. Albert Ranson pour la fabrication et l'expédition des spécialités qui portent, en même temps que son nom, la marque de son savoir et de sa probité.

Chez cet homme du Nord qu'est M. Ranson, au front large, au masque volontaire, point de morgue ni de vaine exhubérance. On sent qu'il va vous parler avec franchise et netteté.

Dans son langage concis perce le souci de ne rien laisser dans le clair obscur où se réfugient volontiers le mensonge et la ruse marchande. Aussi le compte rendu de la visite que nous lui fîmes cette semaine est-il pour nous l'esquisse agréable et facile.

« Vous voulez me confesser, me dit-il, en réponse à une demande téléphonique de rendez-vous. Eh bien soit. Mais ce ne sera pas long, n'est-ce pas ? Et venez de très bonne heure. » Et alors que le personnel des laboratoires qui portent son nom prenait son travail dans le bon ordre des choses qui se mettent avec joie à leur tâche, nous surprenions M. A. Ranson dans la modeste pièce qui ressemble davantage à un poste de commandement qu'à un bureau de parade.

Je veux, nous déclare M. Ranson, qu'au

banies commencées en 1913 et confirmées ultérieurement, il s'est rendu compte qu'il ne peut pas y avoir d'assimilation et de fixation du calcium dans les tissus sans l'intervention des glandes endocrines et plus spécialement des parathyroïdes.

Les magnifiques résultats obtenus chez l'homme, dans de nombreux états pathologiques où la reminéralisation est indispensable, ont prouvé le bien-fondé de cette thèse et ont rapidement convaincu le corps médical de l'efficacité de la formule thérapeutique qui en est découlée.

Le docteur Guersant s'est aussi montré en quelque sorte un novateur, puisque les nombreux travaux poursuivis dans ces dernières années, par les savants du monde entier, sur le calcium dans l'organisme, n'ont fait que confirmer l'opinion qu'il a le premier soutenue. C'est là un bel exemple des résultats que peut atteindre, dans l'ordre scientifique, un chercheur modeste, mais instruit, persévérant et doué de bon sens.

Depuis lors, sous l'énergique impulsion de collaborateurs éclairés et avec l'aide des personnalités scientifiques les plus qualifiées, la préparation de l'opocalcium n'a cessé de s'améliorer et de se perfectionner. Dès l'apparition de l'ergostérine irradiée, il a été possible de réaliser la première association vitamino-endocrinienne-minérale permettant une reminéralisation intégrale, quelle que soit la cause de la déficience organique. Car

il ne suffit pas, comme on l'a proposé, d'apporter aux malades de l'ergostérine irradiée pour obtenir une meilleure utilisation du calcium. Les travaux de Heas, confirmés d'ailleurs par les nôtres, ont établi que l'intervention des parathyroïdes est indispensable pour obtenir un résultat favorable avec l'ergostérine irradiée. C'est pourquoi l'opocalcium irradié, qui correspond à cette notion essentielle, demeure le plus actif des reminéralisateurs et des reconstituants.

Aujourd'hui, grâce aux progrès de la chimie biologique, l'ergostérine irradiée est remplacée dans la formule par de la vitamine D cristallisée, synthétique, dont la fabrication industrielle a été mise au point d'une manière toute récente et qui offre des avantages incontestables.

Dans une communication que j'ai faite à l'Académie de Médecine, j'ai démontré, en me basant sur un grand nombre d'expériences et d'observations, que l'association parathyroïde-ergostérine irradiée, en favorisant la fixation du calcium sur l'organisme, accélère la croissance du squelette et de tout l'organisme, sans qu'il y ait à redouter de calcifications anormales des organes. Ce résultat présente un intérêt capital en prouvant que la croissance de l'organisme est en rapport étroit avec l'assimilation de la chaux et que favoriser cette assimilation par l'association parathyroïde-ergostérine irradiée, constitue un puissant moyen d'augmenter la croissance de l'individu.

Poursuivant nos recherches dans le même ordre d'idées nous avons, mes collaborateurs et moi, effectué une série d'expériences dans le but de comparer l'action de différentes formules thérapeutiques sur les animaux rendus anémiques par des saignées successives. Et il y a dix-huit mois je communiquai le résultat de mes recherches à la Société de chimie biologique. Le fer, déclarons-nous dans nos conclusions, augmente considérablement le taux d'hémoglobine, mais le nombre de globules est relativement peu élevé.

Chlorophylle et carotène augmentent considérablement le taux d'hémoglobine avec un résultat également excellent en ce qui concerne le nombre de globules.

Les extraits hémoïdétiques donnent un bon résultat en ce qui concerne la régénération globulaire, mais le taux d'hémoglobine reste assez faible.

Mais le résultat le plus parfait est obtenu par l'association métal-opothérapie-vitamine, tant en ce qui concerne le nombre des hématies que le taux d'hémoglobine.

Et c'est ainsi qu'est née dans nos laboratoires l'opothérapie vitamino-ferrique qui comprend l'ensemble des substances opothérapeutiques, vitaminiques et minérales, susceptibles de combattre avec succès les anémies.

Enfin, il faut que je vous signale encore l'opocalcium, si en faveur auprès du corps médical, et qui par ses multiples polypeptides et ses hypoflures de magnésium et de



Le reporter de l'Informateur Médical a photographié un jour d'expédition les caisses prêtes à partir pour tous les pays du monde. On juge de la diffusion des produits des Laboratoires A. RANSON par la simple lecture des étiquettes apposées sur ces caisses qui portent au loin le renom de la valeur de nos produits thérapeutiques.



Un ouvrier des abattoirs de la Villette effectuant la prise des organes endocriniens destinés aux Laboratoires A. RANSON.

seul de cet entretien un souvenir ému soit rendu à mon regretté collaborateur et ami, le docteur Guersant, que vous connaissez bien, et dont vous estimez, je le sais, la belle âme et le grand cœur. Le docteur Guersant fut un praticien qui mourut sur la brèche, mais ce fut aussi un chercheur qui, pour être modeste, n'en était pas moins doté d'un clair bon sens mis au service d'une culture médicale accomplie.

Il avait été frappé, au cours de l'exercice de sa profession, de l'inefficacité presque absolue de l'ingestion des sels minéraux dont le traitement, pour être de règle, demeure néanmoins sans résultat appréciable. Il rechercha les causes de ces échecs et il fut amené ainsi à étudier les règles essentielles qui régissent le métabolisme du calcium. Se basant sur des expériences pro-



M. A. RANSON

Directeur des Laboratoires qui portent son nom, photographié par l'Informateur Médical, dans son cabinet directorial.

sodium, constitue un désensibilisateur complet et un cholagogue efficace, à action progressive. C'est « l'ami du foie », comme l'a écrit un de vos confrères, heureux des résultats obtenus sur lui-même à l'aide de cette excellente préparation.

Mais tout ceci est le côté scientifique de mon entreprise, je veux vous montrer ce que doit être une installation industrielle qui veut faire passer dans la réalité toutes ces conceptions brièvement résumées.

Et nous voici parcourant de vastes locaux, aux conceptions modernes et pratiques, aux murs ripolinés, largement éclairés et aérés, d'une propreté méticuleuse, où le personnel stylé est étroitement surveillé. Nous visitons successivement les laboratoires de contrôle et de recherches, les salles de préparations où l'outillage spécialement combiné peut être aisément stérilisé, les salles de fabrication automatique, le conditionnement où le travail est exécuté à la chaîne, les réserves, les locaux d'expédition, la publicité où les dossiers sont parfaitement rangés et où règne l'ordre le plus complet, la comptabilité, les services de direction. Tout est clair, ordonné, laborieux. (Voir la suite page 8).

La Grande Marque
des Antiseptiques Urinaires
et Biliaires

56, Boulevard Péreire
PARIS

URASEPTINE ROGIER

dissout et chasse
l'acide urique

URISANINE

ANTISEPTIQUE
URINAIRE ET
BILIAIRE ■



BENZOATE
D'HEXAMÉTHYLÈNE.TÉTRAMINE
DANS UN EXCIPIENT LIQUIDE
BALSAMIQUE ET DIURÉTIQUE

2 à 4 cuillerées à café par jour
dans 1/2 verre d'eau ou de tisane
LABORATOIRES LONGUET

« L'Informateur Médical » rend visite à ses Amis LES LABORATOIRES A. RANSON

(Suite et fin de la page 7)

Nous nous rendons compte de l'importance du contrôle exercé pour chaque préparation opothérapique, non seulement au point de vue biologique et physiologique (renseignement sur l'activité des produits), mais aussi au point de vue bactériologique, en vue de leur innocuité et de leur conservation. Le mode de présentation des spécialités

est aussi minutieusement étudié et toujours perfectionné. Ce qui domine, dans l'esprit des dirigeants de cette maison, c'est le souci et la volonté d'améliorer constamment la qualité et l'efficacité de l'opothérapium, qui bénéficie des moindres découvertes scientifiques. Il n'est pas douteux qu'il sera possible à M. A. Ranson, grâce à son service de re-

cherches, de présenter prochainement de nouvelles et heureuses initiatives thérapeutiques.

généralisé. Des entrepôts, où l'on fabrique et place ces produits, suivant les indications fournies par M. Ranson et sous son contrôle personnel, fonctionnent dans de nombreux pays étrangers tels que l'Italie, la Belgique, l'Espagne, la Serbie, la Roumanie, la Turquie et l'Angleterre. C'est là un excellent moyen de lutter contre la concurrence étrangère et d'assurer l'influence et le rayonnement de la France dans le monde.

Ainsi dans tous les domaines, scientifique et économique, les Laboratoires A. Ranson travaillent, se développent, luttent et méritent, pour le plus grand renom de l'industrie pharmaceutique française. C'est une grande leçon qu'on reçoit en visitant les laboratoires A. Ranson, leçon



Tous les produits qui sortent des Laboratoires A. RANSON, sont examinés aux différents stades de leur fabrication, dans un laboratoire de contrôle.

gère et d'assurer l'influence et le rayonnement de la France dans le monde. Ainsi dans tous les domaines, scientifique et économique, les Laboratoires A. Ranson travaillent, se développent, luttent et méritent, pour le plus grand renom de l'industrie pharmaceutique française. C'est une grande leçon qu'on reçoit en visitant les laboratoires A. Ranson, leçon

gère et d'assurer l'influence et le rayonnement de la France dans le monde. Ainsi dans tous les domaines, scientifique et économique, les Laboratoires A. Ranson travaillent, se développent, luttent et méritent, pour le plus grand renom de l'industrie pharmaceutique française. C'est une grande leçon qu'on reçoit en visitant les laboratoires A. Ranson, leçon



La plus grande hygiène règne dans les salles de conditionnement des Laboratoires A. RANSON et le travail s'y effectue à la chaîne, à l'instar des usines pharmaceutiques les plus réputées du monde.

cherches, de présenter prochainement de nouvelles et heureuses initiatives thérapeutiques.

Mais cette organisation et cette activité ne servent pas seulement à la France. Malgré les difficultés économiques actuelles, l'opothérapium, l'ancélasine, l'opothérapium vitaminé sont répandus dans le monde entier, grâce à un service d'exportation parfaitement organisé et de probité, et rien ne peut le réconforter que le spectacle de cette race laborieuse et sereine que nous venons de visiter. Nous en exprimons toute notre satisfaction à l'infatigable organisateur de cette firme qui a su rapidement conquérir dans le milieu médical une renommée légitime dont elle peut retirer une grande fierté.

J. C.

LA CRÉOSOTE SANS CRÉOSOTISME

PHOSOTE

LAMBIOTTE FRÈRES

PHOSPHATE DE CRÉOSOTE PURE
(CRÉOSOTE 86% - ACIDE PHOSPHORIQUE 14%)

ASSIMILATION COMPLÈTE — TOLÉRANCE PARFAITE

PHOSOTE INJECTABLE EN AMPOULES DE 1-2-3 c.c.
1 c.c. par jour en 2 c. c. sous la peau 2 jours en 3 c. c. sous la peau 3 jours

PHOSOTE-SUPPOSITOIRE - Dose à 25 c. c. : 2 par jour

TOUTES AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES
AIGÜES ET CHRONIQUES
PRÉTUBERCULOSE — TUBERCULOSE

SUPPOSITOIRES CHAUMÉL

LE MEILLEUR
REMÈDE
CONTRE LA
CONSTIPATION

a la Glysérine Solidifiée

Lisez "l'Informateur Médical"

--- THERAPEUTIQUE APPLIQUÉE ---

Les troubles nerveux et la vie moderne

Il est indubitable que, depuis vingt ans, la période bouillonnante que nous traversons, marquée d'abord par la guerre mondiale, puis par cette après-guerre caractérisée par l'instabilité, la vie fiévreuse et agitée, le désir de vivre toujours plus vite, surtout dans les grandes agglomérations, ont créé un déséquilibre nerveux qui s'accroît chaque jour : états hypochondriaques, neurasthénie, hyperexcitabilité, névroses, insomnies, émotivité, psychasthénie, hystérie, etc...

La plupart de nos contemporains, principalement dans les grandes villes, sont donc des névrosés présentant des troubles, la plupart du temps bénins mais malheureusement assez souvent graves ; la moindre manifestation pathologique renforce ces troubles qui nuisent grandement à l'équilibre général et retardent la guérison.

Suivant la gravité des manifestations nerveuses, on s'applique à les atténuer à l'aide de toute une gamme de médicaments allant de la simple infusion de fleurs d'orange et de valériane jusqu'aux doses massives de barbituriques et de dérivés de l'opium.

Depuis quelques années s'est fait jour un nouveau sédatif nerveux, le NESAL, qui constitue à l'heure actuelle un des traitements les plus rationnels des névroses sous leurs formes les plus étendues et sur lequel il nous a paru bon d'attirer l'attention du corps médical.

Si les éléments constitutifs du NESAL sont connus et ont été déjà expérimentés séparément avec succès, il n'en est pas moins vrai que leur association apporte une formule nouvelle, qui, par l'action synergique qu'elle exerce, constitue un médicament efficace et ne présentant ni les inconvénients, ni les dangers d'un traitement par ses seuls constituants.

On trouve dans le NESAL un tartrate borico-potassique bromuré spécial, combiné à du tartrate borico-potassique et de bromure de potassium. Ce corps auquel a été donné le nom de tartroborobromol, marque un progrès très net sur l'ancienne médication qui ne faisait qu'associer sans les combiner ces deux éléments, progrès dont nous verrons plus loin les applications.

Le NESAL comprend en outre de la Phényléthylmalonylurée, mais d'un dosage extrêmement faible (2%), ainsi que de l'extrait de Belladone 0,50%. Cet extrait, préparé spécialement pour être immédiatement soluble dans l'eau, correspond sensiblement comme posologie à la poudre de belladone du Codex.

Le résultat de l'ensemble de cette composition que le NESAL agit à des doses minimes et n'offre pratiquement aucune toxicité ni aucune accoutumance. Tel est, en effet, le danger qui découle des traitements par les sédatifs nerveux généralement employés : bromures, barbituriques, chloral, opium, etc., qui, si on désire en voir agir rapidement et sûrement, doivent être donnés à des doses sans cesse croissantes, dangereuses pour l'organisme, pour arriver enfin à une saturation qui diminue à la longue leur efficacité.

Au contraire, la synergie réalisée par l'ensemble tartroborobromol, Phényléthylmalonylurée, extrait de Belladone aux doses sus-indiquées, écarte ces deux aspects principaux des sédatifs ordinaires : la toxicité et l'accoutumance.

Ces faits sont basés sur des essais cliniques nombreux et probants. Le NESAL n'a jamais provoqué l'apparition d'éléments pathologiques dans les urines. Dans aucun cas on n'a eu à enregistrer de troubles gastriques, cardiaques. Bien mieux, chez des malades déjà gravement touchés par l'emploi de produits à forte base bromique, la cure de NESAL a fait disparaître rapidement les ecchymoses de la peau causées par l'intolérance des médicaments antérieurs, provoquant dans le même temps une reprise très nette de la nutrition générale.

Il n'est pas jusqu'à la présentation même de ce produit qui ne doive exercer une heureuse influence sur le malade auquel il est administré. Les névroses, névroses, névropathes prennent souvent difficilement cachets, pilules et comprimés qui sont des formes habituelles sous lesquelles sont présentés les sédatifs nerveux et hypnotiques courants. Les granulés de NESAL constituent un mode d'administration plus facile et agréable. De plus, même avant son absorption, il prépare un état psychique favorable, tant par sa couleur rosée que par la petite manipulation qu'il demande au malade (mesure avec la petite cuillère « ad hoc », nécessité d'ajouter du sucre, de le faire fondre dans de l'eau et de mélanger le tout).

Nous allons trouver dans l'étude de la composition du NESAL les indications nombreuses qui le rendent d'un usage courant.

Dans l'embépie, les principaux composants du NESAL sont déjà des traitements classiques. Le Tartrate borico-potassique est présenté en solution à 2/30. Le Bromure exerce une action certaine qui se traduit par une diminution de l'excitabilité directe et réflexe. La Phényléthylmalonylurée agit sur le centre mésodiencephalique.

Mais, alors que dans les traitements séparés on se voit obligé de donner des doses allant jusqu'à 15 et 30 gr. de bromure et 0,30 et même 0,40 gr. de barbituriques, nous avons vu précédemment que l'association de ces divers médicaments dans le NESAL réalise une synergie qui permet de n'utiliser que des doses pratiquement infimes.

Enfin, comme sédatif nerveux général, le NESAL, en effet, son emploi dans tous les cas, quelle qu'en soit la gravité. La liste en est longue et nous ne compléterons ici que de façon imparfaite les cas cités plus haut : tics nerveux, vertiges, névroses cardiaques et gastriques, céphalées, migraines nerveuses, pollutions nocturnes, incontinence nocturne d'urine, etc.

Une mesure de granulés de NESAL contient, en effet, 0,40 gr. de Tartroborobromol, 0,18 gr. de Phényléthylmalonylurée et 0,01 gramme d'extrait spécial de Belladone.

Il est à noter que le réveil ne s'accompagne d'aucun des phénomènes d'accablement, de lourdeur que causent ordinairement les dérivés barbituriques.

Enfin, comme sédatif nerveux général, le NESAL, en effet, son emploi dans tous les cas, quelle qu'en soit la gravité. La liste en est longue et nous ne compléterons ici que de façon imparfaite les cas cités plus haut : tics nerveux, vertiges, névroses cardiaques et gastriques, céphalées, migraines nerveuses, pollutions nocturnes, incontinence nocturne d'urine, etc.

Le NESAL n'étant pratiquement pas toxique peut être administré aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Les diverses observations cliniques ont démontré qu'ils le supportent parfaitement.

Il nous est donc permis de conclure, forte d'une expérimentation dont le succès ne s'est pas démenti, que le NESAL, par sa composition et sa présentation nouvelles, par son innocuité, par son action sûre et constante, marque dans la thérapeutique en matière de neuro-psychiatrie un progrès que l'on ne saurait passer sous silence, et c'est pourquoi nous le recommandons tout spécialement à l'attention des praticiens.

AMICALE DES MÉDECINS PARISIENS DE PARIS

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue à l'issue du 49^e dîner au restaurant du « Bouff' à la Mode » sous la double présidence du professeur Charles Richez, de l'Institut, et du docteur Denker, chirurgien des hôpitaux, président annuel.

Il fut procédé à la constitution du bureau pour 1934 :

Président d'honneur : Dr Charles Richez.
Président : Dr Baillière.
Vice-Présidents : Dr Bourguignon, Dr Guébel.

Secrétaire général : Dr Jules Bongrand.
Secrétaire adjoint : Dr Boutet.
Trésorier : Dr Lutaud.

Après avoir fait approuver les rapports du secrétaire général et du trésorier, le président sortant docteur Denker fut nommé par acclamation, président honoraire.

Étaient présents : Abricossoff (M^{re} le Dr), Baillière, Banzet, Bongrand, Bourguignon, Capette, Darcagne-Mououx (M^{re} le Dr), Denker, Doim, Dufour, Fège, Girard, Guébel, Guillemain, Guillet, Jodin, Léon-Gérard, Lévy (M^{re} le Dr), Loubier, Lutaud, Molina, Pitsch, Pommalloux, Prost, Richez (Dr Charles), Rosenwald, Schaeffer, Thuilliant.

Pour tous renseignements concernant cette Amicale, écrire au secrétaire général : docteur Jules Bongrand, 6, rue Villaret-de-Joyeuse, Paris (17^e).

UN PRIX DE DIX MILLE FRANCS

Nous lisons dans la *Lettre Médicale* des Laboratoires P. Métadier, l'annonce de l'institution d'un concours annuel auquel sera affecté un prix de 10.000 francs.

Le premier concours est ouvert, d'ores et déjà, sur la question suivante : l'Hypertrophie prostatique (son traitement).

Ce premier concours sera doté d'un prix de dix mille francs et d'un second de mille francs.

En cas de présentation de mémoires, de valeur équivalente, le premier prix pourra être partagé.

Le jury sera constitué par le Directeur de l'École de Médecine de Tours qui désignera lui-même deux assessseurs qualifiés et dont nous publierons les noms dans un prochain numéro.

Les manuscrits seront la propriété de la *Lettre Médicale*. Ils devront parvenir avant le 1^{er} mars 1934.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la *Lettre Médicale*, Laboratoires Paul Métadier, Tours.

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

NÉALGYL

BOTTU

Caractérisé par un corps chimique voisin du pyramidon : tout aussi actif mais ne donnant aucune réaction d'intolérance.

DOSE COURANTE : 1 ou 2 comprimés 8 maximum pro die

AVALER SANS SUCER NI CROQUER



Douleurs

Dentaires et Auriculaires



Douleurs

Menstruelles



Douleurs

Rhumatismales

Comme le **CODOFORME**
calme la toux,
le **NÉALGYL** calme
les douleurs.

Laboratoires BOTTU, 117, rue N.-D. des Champs
PARIS (VI^e)

CORBIÈRE RDresnaudes 27 PARIS	SERUM	Pour ADULTES 5 centicubes ENFANTS 2 C ^{cs}
	ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL	

Fédération Nationale des Médecins du Front

Son rôle dans le vote par le Sénat et la Chambre des Députés d'une loi réservant des emplois aux médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, pensionnés pour infirmités de guerre.

La Fédération Nationale des Médecins du Front, dont le président d'honneur est le Professeur Balthazard, a manifesté son activité à propos du vote de la loi sur les emplois réservés aux médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires pensionnés pour infirmités de guerre.

Cette loi avait été votée à l'unanimité par le Sénat dans sa séance du 12 juillet 1932, après que le Docteur Jouve l'eût défendue à la Commission de l'Hygiène, en qualité de président de l'Association Nationale des Médecins mutilés et pensionnés de guerre. Grâce aux efforts du Docteur Albert Landrin, président de la Fédération Nationale des Médecins du Front, cette loi a été votée par la Chambre des Députés le 16 juin 1933 et promulguée le lendemain au Journal Officiel.

Article premier. — Les médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires, invalides de guerre, qui ont été mobilisés dans leur profession et sont en possession d'une pension définitive ou temporaire, par suite de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées par la fait ou à l'occasion du service au cours de la guerre 1914-1918, avouant leur aptitude plus ou moins professionnelle, bénéficient d'un droit de préférence pour l'accès aux emplois de leur profession des administrations de l'Etat, des colonies, ainsi que des entreprises privées qui jouissent d'un monopole.

L'exercice du droit de préférence reconnu par le présent article est déterminé par les dispositions suivantes :

Art. 2. — Les diverses collectivités ci-dessus visées qui utilisent régulièrement les services de médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes ou vétérinaires sont tenues de mettre à la disposition des bénéficiaires du précédent article, dans les conditions prévues ci-dessous, les postes vacants qui dépendent d'elles.

Si aucun candidat bénéficiaire de la présente loi ne réunit les conditions prévues ci-dessous, ou si la proportion du tiers de l'effectif est déjà atteinte par des invalides de guerre remplissant les conditions de la présente loi, les saides collectivités conservent la libre disposition de la vacance.

Art. 3. — Les bénéficiaires de la présente loi doivent dans tous les cas remplir toutes les conditions exigées pour le recrutement au poste vacant, tant au point de vue professionnel qu'au point de vue de l'aptitude physique, abstraction faite de la limite d'âge ouvrant des droits à une pension de retraite.

Art. 4. — Les demandes de poste formulées au titre de la présente loi, accompagnées de toutes les pièces justificatives que le candidat croit devoir y joindre, sont adressées par lui à l'Administration ou au service dont dépend le poste

sollicité. L'administration ou service instruit la demande dans les trois mois de la réception, notamment en ce qui concerne la vérification des droits du candidat au bénéfice de la présente loi, ainsi que des titres qu'il fait valoir et de la réalisation des conditions visées à l'article précédent.

Art. 5. — Tous les ans, avant le 31 janvier, un état des postes vacants ou susceptibles de le devenir entre le 1er avril de l'année en cours et le 31 mars de l'année suivante, sous réserve de tous les emplois auxquels il est pourvu par voie de concours, est adressé, par les collectivités assujetties aux obligations de la présente loi, au secrétariat de la commission spéciale de classement instituée par l'article.

A la même époque, les mêmes collectivités adressent au secrétariat de la commission spéciale de classement les dossiers des candidats qu'elles ont instruits dans le courant de l'année précédente, complétés par l'indication de leur avis favorable ou défavorable à la candidature. Si l'avis est défavorable, il doit être motivé.

Art. 6. — La commission spéciale de classement sur les emplois réservés de médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes ou vétérinaires est nommée par décret rendu sur le rapport du ministre des pensions, et composée de la façon suivante :

Un sénateur désigné par le Sénat ;
Un député désigné par la Chambre des Députés ;
Un représentant du ministre des pensions, désigné par le ministre des pensions ;
Deux représentants des différentes administrations, tous deux désignés par le président du Conseil des ministres ;
Deux représentants de l'Association nationale des Médecins mutilés et pensionnés de guerre, désignés par le ministre des pensions ;
Deux professeurs titulaires ou agrégés de la Faculté de Médecine de Paris, désignés par le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts ;
Un médecin détaché au ministère des pensions, désigné par le ministre des pensions et chargé des fonctions de secrétaire de la Commission ;

Le cas échéant, deux représentants des entreprises privées jouissant d'un monopole, désignés par ces entreprises ;
Le ministre des pensions désigne, parmi les membres de la Commission autres que le secrétaire, le président et le vice-président de ladite Commission.

Art. 7. — La Commission spéciale de classement examine les dossiers des candidats, statue sur les avis défavorables formulés par les administrations ou services intéressés, et dresse annuellement une liste d'aptitude pour chaque poste à pourvoir, compte tenu des titres des candidats tant au point de vue des qualités professionnelles, morales et physiques indispensables pour assurer convenablement l'exercice de l'emploi, que du pourcentage d'invalidité et, s'il y a lieu, de la qualité d'ancien combattant. Pour chaque

poste, elle inscrit les candidats dans l'ordre de mérite. Cette inscription est valable jusqu'à la publication de la liste annuelle suivante.

Art. 8. — Les listes d'aptitude sont publiées au « Journal Officiel » de la République Française avant le 31 mars de chaque année.

Art. 9. — Les collectivités intéressées procèdent, à concurrence du nombre des postes réservés à pourvoir et sauf application des dispositions du 2^e alinéa de l'article 2, aux nominations des candidats dans l'ordre de l'inscription de ces derniers sur la liste annuelle d'aptitude.

Cependant, lorsque l'arrêt de postes dont l'importance et le revenu constituent un appoint dans l'activité et les ressources de celui à qui ils sont confiés, ils seront d'abord offerts aux candidats de la ville ou de la région. En ce cas, leur refus ne leur fera point perdre leur rang d'inscription.

Art. 10. — En cas d'ouverture d'une vacance réservée impropre ou non déclarée, l'Administration ou le service intéressé aura la faculté d'y pourvoir par une désignation temporaire, sous réserve de mettre le poste à la disposition des bénéficiaires de la présente loi lors de la production du plus prochain état de vacances annuel visé à l'article 5.

En voici le texte :

Nous rappelons que la Fédération groupe actuellement les associations suivantes :

- Association Amicale des Médecins des Corps combattants. — Président : Docteur Leroux, Médecin des Hôpitaux ;
- Union des Médecins mutilés de guerre. — Président : Docteur Schneider ;
- Association Nationale des Médecins Mutilés et Pensionnés de Guerre. — Président : Docteur Jouve ;
- Association des Médecins Mutilés et Anciens Combattants de Lyon et du Sud-Est. — Président : Docteur Bidan.

Pour tous renseignements complémentaires sur la loi précitée, écrire au Secrétaire général de la Fédération : Docteur Belanger, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (VIII^e).

BANQUET DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS MÉDECINS DES CORPS COMBATTANTS

Le docteur Landrin, président de la Fédération Nationale des médecins du front, présidait le dîner, entre le doyen Balthazard et le docteur Leroux, président de l'Association amicale des anciens médecins des corps combattants, médecin des hôpitaux.

Etaient présents : Docteurs Yuyotte, vice-président ; Remy-Neris, secrétaire général ; Cottard, trésorier.

Les présidents d'honneur : Docteurs Maringer, Mourisse, Pinard.
Le délégué de la Fédération nationale des médecins du front : Docteur Mézard.
Les présidents et anciens présidents de l'Union des médecins mutilés de guerre : Docteurs Schneider et Landrin.
Le président de l'Association nationale des

En vous abonnant pour un an à L'INFORMATEUR MÉDICAL

demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-2

médecin blessés et pensionnés de guerre Docteur Jouve.

Les secrétaires de la Société mutuelle de retraite des médecins du front : Docteur Pasquet et Hufnagel.

Le docteur Auranche, représentant l'Association des écrivains combattants. Le nombreux camarades, parmi lesquels nous avons remarqué : Docteurs : Bernas Brodin, Clément, Janet, Ram-dier, médecins des hôpitaux de Paris ; Boppe, De plus, Fèvre, Ménégraud, Thalheimer, chirurgiens des hôpitaux de Paris ; Despous, médecin des hôpitaux de Bordeaux ; Oudry, médecin des hôpitaux du Havre ; Bertrand, ancien professeur agrégé du Val-de-Grâce ; Sotier, directeur, et nous nous excusons de ne pouvoir citer tous les convives.



VIVOLÉOL
HUILE DE FOIE DE MORUE
NATURELLE ET SÉLECTIONNÉE
Garantie active
sans sucres
Facteur anticholécystique
et facteur de croissance
Contient sélénium (Ipsosol)

Embouteillage : 15 gouttes ou 1 cc 20 gouttes
Adultes : 3 cuillerées à soupe par jour

LABORATOIRES
DU D^r ZIZINE
24, RUE DE FÉCAMP
PARIS XIII^e

vivoléol

AGOCOLINE DU D^r ZIZINE



GRANULÉ SOLUBLE

(avec ou sans menthe)
Peptone sèche purifiée + Sulfate de magnésium anhydre

Cholécystites chroniques, Congestion du Foie, Lithiase biliaire, Ictère et Cholémie

Dyspepsies réflexes - Constipation d'origine hépato-biliaire
Migraines, Vertiges, Eczéma, Prurit

Posologie : 1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun, dans un demi verre d'eau chaude

LABORATOIRES du D^r ZIZINE, 24, rue de Fécamp, Paris (13^e)
En Argentine, en Uruguay, aux États-Unis, l'Agocoline s'appelle Agozine

LA SEMAINE SAINTE A ROME
PAQUES A NAPLES & CAPRI

24 Mars au 3 Avril

FLORENCE - ROME - TIVOLI
NAPLES - POMPEI - LE VESUVE
CAPRI

- 24 mars. — Départ de Paris, Gare de Lyon, à 20 heures 50, voyage par Modane-Turin.
- 25 mars. — Arrivée à FLORENCE à 19 h. 24 ; dîner à l'HOTEL FLORENCE-WASHINGTON-BRISTOL.
- 26 mars. — A FLORENCE. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car.
- 27 mars. — Petit déjeuner et déjeuner, départ de Florence à 13 h. 58, arrivée à ROME à 19 h. 15. Dîner à l'HOTEL SAVOIA.
- 28 mars. — A ROME. — Pension complète à l'hôtel. Dans la matinée, visite de la ville en auto-car ; Saint-Pierre, le Vatican, la Bibliothèque, les Appartements des Borgia, la nouvelle collection d'art, la Chapelle Sixtine, le Belvédère.
- Dans l'après-midi, excursion en auto-car à Tivoli, visite de la villa d'Hadrien, de la villa d'Este et des Cascades.
- 29 mars. — A ROME. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car ; le Palais de Justice, le Capitole, le Forum Romainum, le Temple de la Veste, la Villa Borghese, le Cimetière des Capucins, Santa Maria de Angeli, la Maison des Borgia, le Colisée, etc...
- Dans la matinée, visite de l'Exposition fasciste.
- 30 mars. — Départ de Rome à 19 h. 25 ; arrivée à NAPLES à 23 h. 05 ; logement à l'HOTEL CONTINENTAL.
- 31 mars. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée entière à Pompéi et au Vésuve.
- 1er avril. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée à Capri en bateau. Visite de la Grotte bleue et d'Anacapri.
- 2 avril. — A NAPLES. — Petit déjeuner. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en auto-car. Déjeuner. Départ de Naples à 14 h. 30 ; voyage par Modane-Turin.
- 3 avril. — Arrivée à PARIS, gare de Lyon, à 22 h. 10.

PRIX DU VOYAGE

Au départ de Paris : 2.180 fr.
Au départ de Modane : 1.835 fr.

Ce prix comprend les services suivants :

- 1° Le voyage en 2^e classe pour tout le trajet.
- 2° Le logement en pension complète dans les hôtels de tout premier ordre, selon programme.
- 3° Toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.
- 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.
- 5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa, avec bagages.

NE SONT PAS COMPRIS : Les boissons, les repas dans le wagon-restaurant, ainsi que les porteurs dans les gares mêmes.

Au cas où les hôtels mentionnés ci-dessus seraient complets, des hôtels exactement du même ordre sont garantis aux membres de ce voyage. Pour permettre de profiter des hôtels ci-dessus, s'inscrire le plus vite possible.

On s'inscrit pour ce voyage à l'AGENCE CENTROPA - 5, rue Scribe, Paris (9^e), ou à l'INFORMATEUR MEDICAL

LA PROCHAINE CONFÉRENCE DES VOIX LATINES

Le professeur Jean Lamine, doyen de la Faculté de Médecine de Lyon, membre d'honneur de l'U. M. F. I. A. ou Union Médicale Latine qui a voyagé plusieurs fois en Amérique du Sud, fera le mercredi 14 février, à 21 heures, précises, à l'Institut Océanographique, 195, rue Saint-Jacques, Paris, sous la présidence de son Excellence M. Guani, ministre plénipotentiaire de la Légation de l'Uruguay, à Paris, une conférence sur l'Uruguay.

On peut trouver des cartes d'invitation chez le docteur Dartignes, Président de l'Union Médicale Latine, 81, rue de la Pompe, Paris (16^e) ; à la librairie Ballière, 19, rue Hautefeuille, Paris ; à la librairie Doin, 8, place de l'Odéon, Paris ; à la librairie Maloine, 27, rue de l'École-de-Médecine, Paris ; à l'Académie Goya, 2, rue des Italiens, Paris ; à la Légation de l'Uruguay, 196, avenue Victor-Hugo, Paris.

Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme chronique progressif généralisé

Aix-les-Bains, 28, 29, 30 Juin et 1^{er} Juillet 1934

A l'occasion de l'inauguration des Nouveaux Thermes construits par l'Etat et actuellement achevés, la Municipalité et la Société Médicale d'Aix-les-Bains ont organisé une Conférence Scientifique Internationale qui sera consacrée à l'étude d'une question unique : le rhumatisme chronique progressif généralisé.

M. le Professeur Bezangon, membre de l'Académie de Médecine, président de la Ligue Française contre le Rhumatisme, a bien voulu accepter la présidence de cette conférence, et le docteur Mathieu-Pierre Weil, médecin de l'hôpital Saint-Antoine (Paris), le secrétariat général. Le Comité de Presse est présidé par le docteur Devraigne, accoucheur des hôpitaux de Paris.

Les rapports ont été confiés aux plus hautes personnalités scientifiques françaises et étrangères : Professeur Bezangon, Docteur Mathieu-Pierre Weil, Professeur Mauriquand (Lyon), Professeur Loeper (Paris), Docteur Costa (Paris), Docteur May (Paris), Professeur Koch (Genève), G. Scott et F. Bach (Londres), Professeur Abrami (Paris), Professeur Maranon (Madrid), Docteur Welschbach (Paris), Professeur Kahlmeter (Stockholm), Professeur Gunzburg (Bruxelles-Anvers), Professeur Giraud et Professeur agrégé Puech (Montpellier), Professeur Leriche (Lyon), Professeur Mathieu (Paris), Sir

UMFIA

L'Assemblée générale de l'Union Médicale Latine ou UMFIA est fixée au vendredi 2 février 1934, et se tiendra à l'Academia Goya, 1, rue des Italiens, Paris, à 21 heures précises.

- ORDRE DU JOUR :
- Allocution du Président ;
 - Procès-verbal de la séance du 23 janvier 1933 ;
 - Rapport du secrétaire général ;
 - Rapport du trésorier, et approbation des comptes ;
 - Rapport de la secrétaire générale de la Jeune Umfia.
- Questions à l'ordre du jour :
- Le latin ;
 - Les conférences Les Voix latines ;
 - Le Comité France-Italie ;
 - Le prochain dîner de Printemps ;
 - Reconnaissance d'utilité publique ;
 - Questions diverses.
- Renouvellement du bureau.

William Willcox (London), Professeur Rathery (Paris).

Les séances auront lieu le matin, l'après-midi étant réservée aux excursions. Des facilités de voyage et de séjour seront faites aux médecins et étudiants qui voudraient participer à la conférence.

Le Comité étudie les conditions nécessaires pour organiser une exposition des appareils de cure, des produits pharmaceutiques, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser au Docteur Dussuel, trésorier de la Conférence, 1, rue du Casino, Aix-les-Bains.

JUS DE RAISIN CHALLAND
CHALLAND NUITS-ST-GEORGES (COTE-D'OR)

MALADIES du FOIE

CONGESTION DU FOIE
COLIQUES HÉPATIQUES - ICTÈRE
HYPERTROPHIE DU FOIE
CACHEXIE D'ORIGINE PALUDÉENNE
FIÈVRES DES PAYS CHAUDS

BOLDINE
HOUDÉ

Granules titrés à 1 milligramme

LITHIASSE BILIAIRE
INSUFFISANCE HÉPATIQUE

MODE D'EMPLOI : 4 à 6 par jour.

VENTE EN GROS :

Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

Envoi d'échantillons sur demande et franco.

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
PHOSPHATINE FALIÈRES
 Aliment des Enfants

PEPTONATE DE FER ROBIN
 Gouttes - Vin - Élixir

ANÉMIE
CHLOROSE
DÉBILITÉ

LABORATOIRES ROBIN
 13, Rue de Poissy - PARIS

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

Revue de la Presse Scientifique

LES INFECTIONS BILIAIRES A BACILLE PERFRINGENS, par MM. V. de LAVENEX, J. SIMONIN et Jacques LEVY. — (Paris Médical.)

Conduits par leurs beaux travaux sur la spiréchélose Céléro-dentriale, et des voies générales sur les icterus infectieux, Garnier et Reilly ont admis que les microbes qui déterminent des icterus par hépatite sont lysés par la bile, ou, du moins, ne peuvent se développer en présence de traces de bile ou de sels biliaires. Ainsi en est-il, disent les auteurs, du pneumocoque, de *Spiracheta leishemorrhagiae* et du bacille *perfringens*. Au contraire, les microbes pour qui la bile constitue un bon milieu de culture, comme les bacilles typhiques et paratyphiques, ne sont que des agents d'infection des voies biliaires. Les recherches récentes de P. Feissler, de Lemierre, et de leurs collaborateurs Reilly, Rivalier, Luyant et Friedmann, sur la localisation hépatique du bacille *funduliformis*, confirment cette conception générale.

Nous voudrions, cependant, montrer que cette manière de voir n'est peut-être pas tout à fait exacte pour ce qui est du bacille *perfringens* in vitro, en effet, ne détermine pas d'hépatite, les icterus qu'il provoque résultent de l'action sur les globules rouges, de son hémotoxine, puissante. Par contre, si rarement que ce soit, il peut être agent d'infection des voies biliaires ; il se développe en milieu bilieux, sa multiplication étant seulement retardée et limitée.

1. Infection des voies biliaires est possible; on l'a constatée chez l'homme, et le microbe pousse, en effet, en bile pure ou en milieu renfermant 1 % de sels biliaires. Mais la bile ne représente pas un bon milieu de culture. De même que la présence de bile fait disparaître l'odor des cultures de bacille *perfringens* in vitro, en effet, ne détermine pas d'hépatite, les icterus qu'il provoque résultent de l'action sur les globules rouges, de son hémotoxine, puissante. Par contre, si rarement que ce soit, il peut être agent d'infection des voies biliaires ; il se développe en milieu bilieux, sa multiplication étant seulement retardée et limitée.

2. Infection des voies biliaires est possible; on l'a constatée chez l'homme, et le microbe pousse, en effet, en bile pure ou en milieu renfermant 1 % de sels biliaires. Mais la bile ne représente pas un bon milieu de culture. De même que la présence de bile fait disparaître l'odor des cultures de bacille *perfringens* in vitro, en effet, ne détermine pas d'hépatite, les icterus qu'il provoque résultent de l'action sur les globules rouges, de son hémotoxine, puissante. Par contre, si rarement que ce soit, il peut être agent d'infection des voies biliaires ; il se développe en milieu bilieux, sa multiplication étant seulement retardée et limitée.

Sur un seul point, il y a discordance, mais apparente seulement. In vitro, nous n'avons pas constaté, chez le cobaye, développement d'infection vésiculaire, alors qu'on en observe chez l'homme. Mais, comme nous l'avons indiqué, il s'agit presque toujours de vésicules lithiasiques. Comme l'ont montré les recherches récentes de Chiriac, il existe, alors de l'hyponéphrite, ce qui permet le libre développement du bacille *perfringens*. Et quelle meilleure preuve en donner, que cette observation de Brutt, où se trouvait, dans la vésicule altérée, le pneumocoque à côté du bacille *perfringens* ? Le pneumocoque eût été lysé si la bile vésiculaire s'était trouvée de composition normale. Si le pneumocoque y pouvait vivre, on comprend que le bacille *perfringens* ait pu s'y développer sans entrave.

LA METRITE FUNDIQUE ET ANGULAIRE, par le P^r E. FORBUIX. — (Paris Médical.)

Je crois qu'il est, cliniquement, sinon anatomiquement, justifié d'attribuer, parmi les *metrites corporelles*, une mention particulière à la localisation inflammatoire au niveau du fond et des angles de la cavité utérine. — Sans doute, cette forme n'a point la valeur d'une entité aussi définie que les deux précédentes ; elle n'est qu'un point, prépondérant ou particulièrement persistant, de l'inflammation totale de la muqueuse du corps. Donc, étant issue d'une même entité anatomique, elle offre des lésions histopathologiques de même type. Ce n'est qu'au point de vue clinique qu'elle me paraît mériter d'être individualisée, pour de multiples raisons : d'abord sa fréquence, comme lésion résiduelle d'une métrite post-abortive ou puerpérale, ou comme foyer permanent d'une gonococcie ; en second lieu, les symptômes qu'elle peut provoquer et les particularités diagnostiques qu'elle comporte ; enfin, les indications thérapeutiques qui peuvent résulter de ce siège.

Dès 1906, avec Pfannenstiel, l'excision du fond de l'utérus est entrée dans les thérapeutiques de l'endométrite chronique ; Cohn, en 1907, Dührssen, en 1908, ont aussi recommandé pour la même indication, la résection en coin du fond utérin. La même année, Bouter ne réagit son procédé d'excision transverse du fond de l'utérus, avec saignée continue chez les femmes jeunes, ayant pour but de garder les deux ovaires avec une partie suffisante du corps de l'utérus qui conserve, chez l'opérée, la fonction menstruelle.

Chez nous, la contribution de Lecens, sur ce point technique, est dominante. Et dans son travail publié avec Gadant d'Alaines en 1922, il a cité parmi les indications de l'*hystérectomie fundique*, les métrorragies graves dues à une endométrite avec annexes suppurées, adhérentes avec pévi-péritonite. Cette ablation du fond utérin, avec ses deux trompes, a le grand mérite, disent-ils, « de supprimer la région du fond de l'utérus qui est le siège d'action de l'endométrite hyperplasique, accompagnée souvent de végétations polypeuses, qui font saillie dans la cavité utérine ».

En principe — et en règle absolue chez les

femmes ménopausées — je préfère l'hystérectomie à cette exérèse atypique.

Cependant, c'est une opération économique, conservatrice de la fonction ovarienne, qui mérite d'être employée, chez des femmes encore jeunes, ainsi préservées d'une ménopause prématurée et de ses troubles fonctionnels. Elle nous assure, dans la presque totalité des cas, une guérison stable, sans retouche opératoire. Et cela s'explique, puisqu'elle emporte, d'une pièce, avec les trompes malades, le fond utérin, au niveau duquel Lecens lui-même signalait « la prédominance de l'endométrite hyperplasique », que de nombreux examens lui ont permis de constater, qui est la source de métrorragies, de pertes et de troubles douloureux survivant à la castration, qui reste un foyer de réactivation infectieuse. C'est, en somme, au niveau du fond de l'organe, le même principe de suppression des lésions inflammatoires persistantes, que celui qui nous fait pratiquer, au niveau du col, dans les métrites invétérées, résistant au traitement local, l'excision conique de Schröder ; aux deux pôles, fundique et cervical, nord et sud, de l'utérus, la meilleure façon de guérir ces lésions permanen-

tes de la muqueuse, c'est l'exérèse partielle de l'organe.

SUPPURATIONS BRONCHO-PULMONAIRES, E. SERGENT. (Journal Médical français.)

J'ai, pour ma part, la conviction que la gravité du pronostic de ces suppurations, encore si sombre mais déjà si diminuée, ne tardera pas à s'abaisser, si la collaboration médico-chirurgicale, bien comprise et méthodiquement réglée, se fait de plus en plus étroite et si les médecins et les chirurgiens qui ne s'adonnent pas personnellement à ces études spécialisées cessent de considérer l'intervention chirurgicale comme un épouvantail. Pour ce qui est des suppurations collectées et, particulièrement, des abcès du poumon, de nombreux moyens thérapeutiques sont préconisés, qui ont tous leurs adeptes et leurs destructeurs ; sans verser dans le parti pris, ni dans un sens, ni dans l'autre, il convient de tenir compte de trois grandes notions, indiscutables : les *guérisons spontanées* ; les *accalmies trompeuses* et les *fausses guérisons* ; les *différences d'efficacité des divers modes de traitement suivant les variétés cliniques* ; ces notions permettent de comprendre pourquoi certaines médications, pourquoi certains procédés thérapeutiques jouissent d'un prestige exagéré et pourquoi, en leur accordant une confiance trop aveugle, on risque de laisser passer l'heure optima de l'intervention chirurgicale.

Aussi bien, n'hésiterai-je pas à reprendre intégralement la conclusion de notre Rapport au Congrès de médecine d'octobre 1922 : « Toute suppuration pulmonaire qui n'a guéri spontanément ou par le traitement médical dans un délai de six semaines à deux mois (au maximum), à dater du début de la maladie, doit être traitée chirurgicalement, l'action portée directement sur le foyer (réséction, pneumotomie, lobectomie...). Les indications thérapeutiques et le procédé opératoire varieront suivant le type anatomique, suivant l'ancienneté, suivant l'étendue, suivant le siège du foyer et suivant les complications associées. » Si bien que la nécessité d'un diagnostic précis apparaît ici avec une évidence plus manifeste peut-être que pour tout autre état morbide.

T'ajouterais que l'intervention chirurgicale doit se guider sur un repérage radiologique rigoureux et que ce repérage doit être minuté et contrôlé au moment même du même temps opératoire, c'est-à-dire au moment le plus important et le plus délicat, alors que le foyer principal va être directement aboli en effet, après le premier temps (c'est-à-dire après les réssections costales), un déplacement, parfois très appréciable, du territoire supérieur et souvent nécrosé peut se produire, du fait de la pression extérieure et des tractions intérieures exercées par les zones encore saines ou relativement saines du parenchyme pulmonaire ou distant.

LA GASTRITE EST LE FOURRIER DU CANCER

Vous lutterez efficacement contre la gastrite, sous toutes ses formes et dans toutes ses complications, en ordonnant à vos malades de croquer, au moment des douleurs, 2 à 3 cuillerées de café de GRANULÉ NORDEN. Le GRANULÉ NORDEN se prend sans être dissous. Il se croque. Il n'empêche pas la bouche et donne l'impression d'un bonbon agréable. Aucune intolérance ni contre-indication. Le GRANULÉ NORDEN exerce son action sans aucun dommage pour le fonctionnement du foie ou de l'intestin. Il est tout spécialement indiqué contre les troubles végétatifs d'origine stomacale. Pour recevoir une boîte d'essai de GRANULÉ NORDEN il vous suffit d'envoyer votre carte de visite aux Laboratoires AUBRY, 54, Rue de la Bienfaisance, PARIS (8^e).

GRANULÉ NORDEN

Publié C. P. U.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 -
Compte Cheques postaux : PARIS 432-28

TREIZIÈME ANNÉE - N° 495 - 4 FÉVRIER 1937

Direction : 111, boulevard Magenta - PARIS (X)

Téléphone Trudaine 63-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs - PARIS

-- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF --



Photos Informateur Médical.

Ces photographies ont été prises par « L'INFORMATEUR MÉDICAL » le jour où fut offert à M. le Dr Dupuy-Dutemps une médaille commémorative en souvenir de son passage à l'honorariat comme ophtalmologiste des Hôpitaux de Paris. Sur la photographie du haut vous remarquerez au premier plan M. le P^r Terrien, ayant à sa gauche M. le Dr Terson. En bas, M. le Dr Morax lisant son discours.

Le D^r Louis DUPUY-DUTEMPS

Ophthalmologiste honoraire de l'Hôpital Saint-Louis

Médecin-chef de la Fondation Adolphe de Rothschild

Le docteur Louis Dupuy-Dutemps, ophthalmologiste de l'Hôpital Saint-Louis, vient d'être atteint par l'inéxorable limite d'âge et de passer à l'honorariat. A cette occasion, ses amis lui ont offert une médaille commémorative, œuvre du sculpteur Fix-Masseau. Le docteur Dupuy-Dutemps avait tenu à ce que la cérémonie, au cours de laquelle cette médaille lui fut remise, eût lieu dans l'intimité rigoureuse. Cette réunion eut lieu au musée de l'Hôpital Saint-Louis. Elle prit, du fait de la volonté du docteur Dupuy-Dutemps, un caractère de fête de famille, une fête de famille dont le cadre aurait été très élargi et que la bonhomie souriante du docteur Dupuy-Dutemps éclairait d'une manière étonnante. Le grand reproche que l'on pourrait faire au sculpteur Fix-Masseau, c'est d'avoir rendu les traits du docteur Dupuy-Dutemps sans

direct en ophthalmologie. Il étudia la neurologie et dans sa thèse mit au point la pathogénie de la stase papillaire d'une manière très claire et très simple. Docteur, il fut l'assistant d'Abadie, publia à de nombreuses reprises, chacun de ses travaux portant la marque de sa création personnelle. Nous citerons seulement l'invention, puis la mise au point avec Bourguet de la technique de la dacryocysto-rhino-anastomose, opération qui permet la cure radicale des larmoiements dus à l'atésie du canal lacrymo-nasal et qui donne, entre les mains du docteur Dupuy-Dutemps, 97/100 de guérisons. Tous ces faits furent rappelés par M. Morax, qui lut en outre les noms d'une longue liste d'amis qui n'avaient pu venir et parmi lesquels se trouvaient le professeur Gougerot et le professeur Guillaud.

M. Durand, inspecteur principal de l'Assistance publique, rappela la carrière hospitalière du docteur Dupuy-Dutemps et son dévouement aux malades.

Mais nul ne pouvait mieux que le docteur Dupuy-Dutemps lui-même prononcer les paroles qui convenaient en cette occasion, lui seul avait pour cela assez d'esprit, un esprit pétillant comme le vin de son pays de Gaillac, qui amène en même temps le sourire et l'émotion, qui s'exotérise à peine et qui chatouille dans chaque phrase.

Le docteur Dupuy-Dutemps avoue d'abord qu'il sent une légère mélancolie, mélancolie inséparable «des moments qui marquent les différentes étapes de l'existence». Mais ce sentiment, dit-il, s'estompe derrière le plaisir qu'il éprouve à sentir autour de lui tant d'amitiés sincères et désintéressées. Il remercie tout d'abord l'Assistance publique «avec laquelle il s'est toujours bien entendu», dont la collaboration a toujours été «simple et facile». «Je ne lui ai rien réclamé, elle m'a tout accordé.» Il loue M. Jampy et son prédécesseur, qui, comme directeurs de l'Hôpital Saint-Louis, surent quand il était nécessaire, pour le bien des malades, «franchir les barrières des règlements administratifs». «Ce n'est pas sans trembler, dit le docteur Dupuy-Dutemps, que je rapporte de tels faits, car leur divulgation pourrait conduire aux pires désordres.» Notez bien, qu'ayant entendu cela, la salle s'aperçut que le docteur Dupuy-Dutemps n'avait rien divulgué du tout.

Le docteur Dupuy-Dutemps rappelle ses souvenirs du Collège de Gaillac, où il avait pour condisciple outre le futur docteur Loubat, Gestan, qui devait mourir professeur de clinique à Toulouse, César Caperan, fils naturel de Louis Codet, peut être considéré comme un des condisciples du docteur Dupuy-Dutemps, il a fait, lui aussi, une belle carrière, son attitude philosophique connaît certainement un jour la faveur qu'elle mérite.

Dupuy-Dutemps fut l'élève de Hanot à Saint-Antoine, il connut Farabeuf, qui, nous a-t-il rapporté, ne tarissait pas en critiques acerbes contre le plan de la nouvelle Ecole pratique. Farabeuf termina un jour son réquisitoire en disant : «Et si M. l'architecte trouve mes paroles blessantes, je suis prêt à lui en rendre raison.» Il est vrai que l'architecte en question était précisément un anatomiste éminent du nom de Farabeuf. Le docteur Dupuy-Dutemps fut externe de Quénu, interne provisoire de Louis Martin aux Enfants malades, alors que l'on commençait à employer le sérum antidiphthérique. Il fut ensuite interne de Panas puis de Gérard Marchand, à Tenon. Nous ne saurions dire avec quelle émotion au souvenir de Tenon, il s'écrit : «Quelle bonne salle de garde ! Il n'y a pas besoin d'être très averti en écoutant le docteur Dupuy-Dutemps prononcer ces mots pour imaginer combien il a dû être un interne «tonique». A la Salpêtrière, il fut pendant dix ans l'assistant de Raymond. Trouseau l'appela, sans le connaître personnellement, à la Fondation Rothschild, où il devait lui succéder. Pour évoquer tous ces souvenirs et malgré son émotion, le docteur Dupuy-Dutemps a gardé un ton de bonne humeur, nous sommes tentés de dire, d'humour admirablement en accord avec son esprit. Sa voix se fait plus grave pour rappeler le souvenir inoubliable de son regrettable collègue Lécène. Il termine son allocution en disant que l'heure de la retraite sonne pour lui : «Comme il est bien et juste et qu'il sort de la vie hospitalière par la grande porte, mais qu'il saura y rentrer par la petite.»

Nous avons eu l'honneur d'être l'interne du docteur Dupuy-Dutemps. Nous voudrions ajouter un souvenir personnel. Il se rapporte aux fins de matinées hospitalières, le «patron» quittant son service aimait à bavarder un peu, de médecine quelquefois, mais sou-

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Le président, le docteur Souques, présente au professeur Gosset les félicitations de l'Académie pour son élection à l'Académie des Sciences.

Puis le professeur Sergent prononce l'éloge funèbre du docteur Arthur Rousseau, doyen de la Faculté de Québec et correspondant de l'Académie. Il rappelle qu'il avait été choisi pour présider le Congrès de médecine qui doit avoir lieu cette année, en août prochain, au Canada.

M. le Professeur Marcel Labbé expose le fonctionnement des stations uvales en France, au cours de l'automne 1933.

A la suite d'un vœu de l'Académie en mars 1933 et de la loi du Sénat pour la création d'une journée uvale du raisin, les stations uvales ont subi en France un grand développement. Il en a été organisé dans toutes les villes de régions de vignobles et dans toutes les gares de chemins de fer. Il en est résulté une augmentation de 40 p. 100 de la vente de raisin frais. Le prix de vente s'est trouvé modéré par la concurrence et par la surveillance exercée par la Fédération des producteurs de raisin. Les Français ont pris la bonne habitude de manger plus de raisin qu'ils ne le faisaient auparavant. Parmi les villes qui se sont assez distinguées, citons : Moissac, qui a fait les plus grands efforts, Montpellier, Vals, Tournay, Colmar où le maire réserve une partie de la récolte des vignobles municipaux pour fabriquer le jus de raisin muscat. La Fédération Française des Stations uvales a utilisé 27000 kilos de raisin. Ainsi, l'Académie a été écoutée. Cependant, elle avait aussi demandé l'organisation médicale des stations uvales. Espérons que, dans un avenir prochain, ces stations se multiplieront et seront de mieux en mieux outillées.

MM. Sartory, J. Ney et Ernst, étudient l'effet du radium et du magnésium, sur les plants.

L'influence inhibitrice du radium sur la croissance des racines d'une plante «Lens esculenta Mouché» a été constatée par ces auteurs. D'autre part ils remarquent l'effet antagoniste du magnésium sur les radiations de la cellule végétale en vie active ou latente. Ils concluent que le magnésium diminue et peut même guérir la lésion créée par les rayons du radium sur la cellule végétale. D'après nos expériences antérieures ayant trait à l'effet antioxydant des ions magnésium, calcium et potassium, il convient par analogie de déduire que les deux derniers sels doivent produire un effet comparable au magnésium ; ce que nos expériences ont prouvé, en accord avec les constatations antérieures de l'abbé de Nédon.

M. Trabaud met en évidence les effets de l'amibiase, sur le système vago-sympathique.

Les divers symptômes cliniques de l'amibiase sont étudiés et pour chacun d'eux l'auteur relève quelle peut être la part du système vago-sympathique dont le déséquilibre fonctionnel est dû à l'amibiase et aux troubles intestinaux chroniques qu'elle engendre. C'est ainsi que les vertiges, les palpitations, les extrasystoles, les douleurs précordiales, etc., peuvent être considérées comme des manifestations du déséquilibre du système neuro-végétatif.

MM. Emile Sergent, Kourilsky et Clément Launay, exposent les résultats thérapeutiques des interventions chirurgicales, sur le phrénique.

Les auteurs rapportent une série d'observations personnelles dont ils cherchent à dégager les enseignements, aussi bien pour la tuberculose que pour les suppurations bronchiques et pulmonaires. Ils admettent que, dans la tuberculose pulmonaire, la phrénicotomie ne doit être réservée qu'aux cas où la pneumothorax thérapeutique n'est pas réalisable, qu'elle agira d'autant plus efficacement qu'elle sera associée à la cure sanatoriale, qu'elle est toujours inopérante dans les lésions anciennes avec bloc de sclérose, dans les grosses cavernes avec évidement lobaire et dans les processus aigus pneumoniques ou milliaires.

Dans les dilatations des bronches, la phrénicotomie est contre-indiquée dans les abcès puriformes, surtout s'ils siègent à gauche ; elle peut être suivie d'une amélioration passagère dans les foyers peu actifs ; elle est le plus souvent inefficace ; elle est quelquefois dangereuse ; lui accorder une confiance trop grande, c'est courir le risque d'une aggravation, en laissant passer l'heure optimale pour l'intervention directe.

vent des livres qu'il préférait, exigeant de ses auteurs favoris la pureté du langage et le souci de la forme, recherchant surtout ceux qui savent chanter le terroir, le cher terroir languedocien tout parfumé de violettes et tout sonore des derniers échos des grands classiques anciens.

R. MOLINE.

M Levaditi présente le travail de MM. A Piéra et Gilbert Lévy, sur les effets du salicylate de soude intraveineux, dans l'encéphalite léthargique.



M. LE PROF. LEVADITI

Il s'agit d'un malade qui présentait successivement un zona qui fut suivi par l'évolution d'une encéphalite léthargique à forme grave. Sans établir de relation de cause à effet entre ces deux affections consécutives, les auteurs apportent, les heureux effets d'une médication par le salicylate de soude intraveineux qui leur permit de guérir le malade en très peu de temps.

MM. Spilmann et Vatin, citent un cas de dermatose, dont l'origine médicamenteuse avait été méconnue.

Les auteurs rapportent le cas d'un nourrisson allaité au sein et dont la mère absorbait régulièrement une préparation bromée pour des crises d'épilepsie. L'enfant présentait une dermatose d'origine syphilitique à pour laquelle un traitement mercuriel fut institué. Les auteurs signalent l'erreur commise par la disparition des phénomènes cutanés coïncida avec la suppression de brome chez la mère. Les dermatoses produites par les bromides sont d'ailleurs assez rares.

MM. Auguste Lumière et Paul Vigne, montrent les conséquences fâcheuses de statistiques inexactes sur les causes de décès.

M. Cazeneuve analyse un mémoire de MM. Auguste Lumière et Paul Vigne, sur les statistiques fâcheusement inexactes portant sur les causes des décès. Cette inexacitude qui en perit la médecine et l'hygiène sociale, commandent les mesures préventives. Le résultat soit de la négligence, soit du secret médical.

Faute de statistiques exactes, il est impossible de savoir actuellement si les dépenses considérables engagées pour combattre la tuberculose ont amené une régression de cette fréquente maladie.

S'inspirant sur des rapports importants conclusifs des Congrès d'hygiène, des successivement à MM. L. Martin et E. Briau, puis M. Georges Brouardel, les auteurs de la communication voient la conciliation possible entre le respect du secret professionnel et les renseignements médicaux que réclame l'intérêt social.

Les mesures fiscales applicables aux médecins, devant l'Académie de médecine.

A la suite de la protestation récente de M. Flessinger contre les mesures fiscales prises dans la dernière loi des finances aux professions libérales, l'Académie avait désigné une commission chargée d'étudier cette importante question. Cette commission vient de présenter le vœu suivant qui sera soumis dans une prochaine séance à l'approbation de l'Académie :

«L'Académie, émue des protestations de différents groupements médicaux relativement aux modifications fiscales à appliquer à la profession médicale, affirme que, pour assurer l'équité d'ordre fiscal, il ne doit être accordé au secret professionnel, garanti essentiellement de sécurité pour les malades. Elle regrette que des commissions de conciliation, qui venaient d'être créées et avaient dû remplir leur rôle à la satisfaction générale, n'aient pas été maintenues, car elles ont raison, toutes garanties à la fois à l'administration des Finances et aux médecins qui s'élevaient, pour des raisons d'ordre moral, contre tout ce qui assimile la médecine à une profession commerciale.»



Photo Informateur Médical

M. LE DOCTEUR DUPUY-DUTEMPS

les avoir animés de cette bienveillance attentive mêlée d'ironie discrète qui sont parmi les aspects les mieux marqués et les plus aimables du caractère de celui que l'on était.

En vérité si intime qu'ait été cette réunion, l'assistance était nombreuse, il fallait une grande maison pour loger tous les amis que compte le docteur Dupuy-Dutemps.

M^{me} Louis Dupuy-Dutemps, le docteur Pierre Dupuy-Dutemps et sa femme, M. J. Dupuy-Dutemps étaient présents et aussi les docteurs Bahonneix, Bégé, Motz, Parfoury, Bourdier, Mawas, Braun-Vallon, Dolfos, Charpentier, Renard, ce dernier tout récemment nommé Ophthalmologiste des Hôpitaux ; Ravaud, Terrien, Voisin, M. Pampy, directeur de l'Hôpital Saint-Louis ; les docteurs Perrin, Louste, Mandonnet ; Paul Blum, Coutela, Poulard, Halphen, Favory, Lagrange, M^{re} Odie-Belot, Veil, de Stéville, Bourguet, Rochon-Duvigneau, Pollock... et cent autres que nous voudrions citer.

Si le docteur Loubat, sénateur du Tarn, président, c'était au nom de l'amitié et en souvenir des années heureuses du Collège de Gaillac. Puisqu'il fallait qu'un discours fût prononcé, l'honneur en revint au docteur Morax, uni lui aussi par d'étroits liens d'amitié au docteur Dupuy-Dutemps. Le docteur Morax rassura son auditoire : le docteur Dupuy-Dutemps est trahi par son état civil, il ne l'est pas par ses forces ; il se soumet certes au règlement de l'Assistance, mais conserve son activité comme médecin chef de la Fondation ophthalmologique Adolphe de Rothschild.

Le docteur Louis Dupuy-Dutemps est né aux Cabannes, près de Cordes, en plein languedocien ; il est d'une famille où l'on ne fait pas les devoirs des situations officielles : un de ses grands-pères a été adjoint au maire de Toulouse, un autre médecin de Bugeaud en Afrique ; un autre ministre des Travaux Publics. Ses études secondaires finies, Louis Dupuy-Dutemps entra dans la carrière médicale, sous la direction de son oncle Abadie, ophthalmologiste de grand talent, celui là même qui devait vulgariser la thérapeutique intraveineuse. Il fut externe, puis très vite interne, eût pour maîtres, Houdard, Martin, Panas, Gérard, Marchand, Raymond. Panas fut son seul maître



A mon avis

Nous tenons de source certaine que nous serons bientôt dotés de certificats d'études médicales supérieures. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Comme dit le vulgaire, c'est là une question dans laquelle on trouve autant à boire qu'à manger.

Il est évident que le diplôme de docteur en médecine donne à ceux qui l'ont obtenu le droit d'exercer l'art médical sans aucune restriction. Désormais, ce droit sera limité. Or, instinctivement, nous sommes opposés à toute mesure limitative qui nous atteigne.

Jadis existait un diplôme inférieur, qui était possédé par les officiers de santé. Ceux-ci étaient, pour employer une expression née de la guerre, aux postes de secours de l'exercice médical. Dissemés en grand nombre au sein des campagnes, exerçant même souvent une autre profession, qui les aidait à vivre, comme celles de fermier ou de viticulteur, ils rendaient de réels services. A la moindre alerte, ils appelaient le confrère de la ville, pourvu du diplôme de docteur en médecine.

Tout allait bien ainsi jusqu'à la loi de 1892, qui supprima le « certificat de grammairie » et unifia l'exercice de la profession médicale, qui fut réservé aux seuls diplômés du doctorat en médecine. Il n'y avait plus de médecins inférieurs et rien qu'un seul grade dans la belle armée de notre profession : le docteur en médecine.

Les campagnes perdirent à cette réforme. Les docteurs ne s'installèrent que dans les bourgades. C'était le diable pour les faire venir dans les villages et les hameaux. Les premiers soins manquèrent souvent. L'échelon de première ligne était supprimé.

Certes, la venue du transport automobile remédia à cette situation pénible et, en 1914, à l'heure de la tourmente, les docteurs des grandes agglomérations avaient — toujours pour parler le langage de la guerre — chacun leur secteur. Le mal était réparé grâce à l'automobile.

Une autre situation naquit de l'après-guerre. Ce fut une ruée vers les carrières libérales. Si les hostilités avaient appauvri la France, elles avaient, par contre, enrichi bien des Français. La première préoccupation de beaucoup de ces nouveaux riches fut de faire de leurs fils des avocats et des médecins.

L'encombrement de notre carrière fut rapidement un fait acquis. Pour se faire une clientèle, les jeunes médecins eurent de plus en plus de mal. Les clientèles à céder étaient rares parce que les exigences de la vie obligeaient les praticiens à exercer leur profession jusqu'au dernier souffle. Et ce fut là, bien certainement, l'une des raisons majeures de l'abaissement du niveau moral de notre profession, qui cessa d'être imprégnée de son esprit sacerdotal pour devenir un simple commerce.

Les plus avertis songèrent à se distinguer du troupeau par des qualités spéciales. Aussi vit-on s'accroître en nombre considérable les spécialistes de toute catégorie. Or, il advint ce qui ne pouvait manquer d'arriver. Une grande quantité de ces nouveaux venus parmi les radiologistes, les oto-rhino-laryngologistes, etc., n'avaient pas tout à fait les qualités requises pour exercer utilement et consciencieusement leur spécialité. Et c'est pour remédier à cet état de choses que l'on va créer des certificats d'études médicales supérieures.

Exigés par les circonstances, ces certificats, à vrai dire, ne heurtent pas le bon sens. Et l'on doit supposer qu'il sera fait bon accueil à cette réforme. Mais nous touchons alors à tout l'édifice des études médicales. Et c'est cet édifice qu'il va falloir jeter à bas. Besogne délicate et complexe qui exigera des réformateurs qui s'y attacheront autant de courage que de doigté.

Il ne faudra pas, en effet, que l'on fasse désormais perdre aux étudiants des

années précieuses à étudier des programmes qui ne leur seront d'aucune utilité. Si les études « spéciales » devront être complètes et leurs examens définitifs très sévères, il faudra écarter le temps des études réservées à ceux qui n'auront d'autre ambition que celle d'être de bons praticiens.

Sous le prétexte que telle ou telle science peut être utile au médecin praticien, il ne faudra pas chercher à le gaver d'une foule de connaissances dont il ne retiendra pas le premier mot. Puisqu'il est entendu qu'il y aura désormais des médecins supérieurs, ne demandez pas aux autres d'être des puits de science. Demandez-leur seulement d'être utiles.

Car, vous recréez les échelons où se trouvaient jadis employés les officiers de santé. Qu'on le veuille ou non, les faits sont ainsi. Quand sera créé l'échelon supérieur des médecins munis d'un super-diplôme, ceux qui en seront démunis exerceront leur art comme les officiers de santé, supprimés par la loi de 1892. Avec des modalités nouvelles, nous revenons au *statu quo ante*.

Les esprits clairvoyants avaient d'ailleurs signalé le tas de choses inutiles au futur praticien dont étaient encombrés les programmes des études médicales. La création des diplômes de médecine supérieure devra s'accompagner d'une refonte complète des études médicales. Faites des médecins supérieurs, mais faites surtout de bons praticiens qui le jour où ils occuperont leur poste, aux positions avancées de l'exercice médical, n'auront pas seulement une instruction livresque, mais des connaissances vraiment cliniques qui en feront des serviteurs utiles de la santé publique.

J. CRINON.

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE



HELIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HELIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Un poste de médecin chef de service à l'Asile public d'aliénés de Saint-Venant (Pas-de-Calais) est vacant par suite du départ de M. le docteur d'Heuqueville, mis en congé sur sa demande.

SÉDOTYOL

du Docteur Debot

M. le médecin général Vallat et M. le docteur Coste, médecin des hôpitaux, sont désignés pour faire partie de la commission spéciale instituée par l'article 130 de la loi de finances du 31 mai 1933 (révision des pensions).

CHAMPAGNE 1^{er} Cru, DOCTEUR MOLLIN, Propriétaire, CUMIÈRES-ÉPERNAY, blanc nature CHAMPAGNE SEC - DEMI-SEC - ROUGE DE CHAMPAGNE.

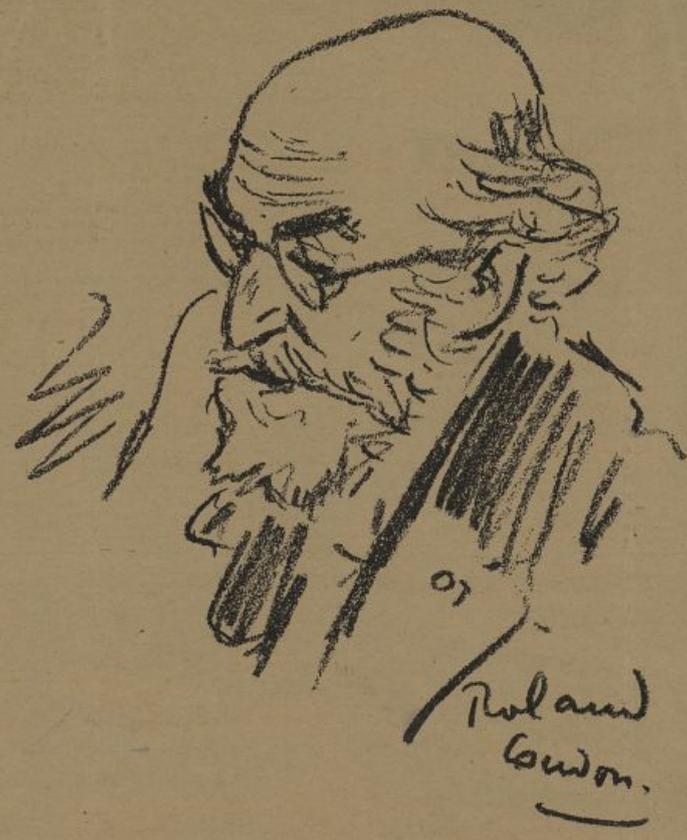
Le prix Pollosson (4.000 fr.) a été attribué à M. Etienne Berthet, interne des hôpitaux de Grenoble, prosecteur à l'École de médecine.

STRYCHNAL

Quand un malade souffre de l'estomac, faites-lui croquer quelques cuillerées à café du GRANULÉ NORDEN. Succès immédiat.

LENIFORME

Croquis de l'Académie



M. POUCHET

Dessin inédit de Roland COUDON

Le 26 février 1934, à 8 h. 30, il sera ouvert à la Maison de la Mutualité, rue François-Moisson, à Marseille, un concours pour deux places d'internes en médecine et en chirurgie, à la Clinique chirurgicale mutualiste, 23, chemin du Sablier, à Marseille.

Les candidats devront s'inscrire avant le 17 février 1934 à la Maison de la Mutualité, où ils pourront prendre connaissance des conditions et règlement du concours.

GLOBEXINE

La semaine odontologique, XLVII^e Congrès dentaire, tiendra ses assises en 1934, du 24 mars au 2 avril, dans les locaux habituels du Grand Palais des Champs-Élysées.

Elle est organisée par l'Association générale syndicale des dentistes de France et par le Syndicat des chirurgiens-dentistes de France, avec le concours de l'Association générale des dentistes de Belgique et des deux grandes sociétés transalpinnes, l'Associazione stomato-odontologica italiana et la Federazione odontologica d'Italia.

Cabinet GALLET, 47, Bd Saint-Michel Paris
Téléph.-Odéon 24-81. —
Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMINAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

La médaille d'or des épidémies est décernée à M. Michel Boutakoff, interne titulaire à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, pour maladie très grave contractée en service.

MICTASOL

La médaille d'argent de l'Assistance Publique est décernée à MM. les docteurs Boutin, Coiquand et Emery (de Blaye).

SEDORHINOL

NEZ GORGE LARYNX OREILLES
= AMBORHINOL

Le bal annuel de l'Association Amicale des Étudiants en pharmacie de France aura lieu dans les salons de l'Hôtel Continental, le samedi 3 mars 1934, à 22 heures, sous la présidence d'honneur de M. le Président de la République et la présidence effective de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et du Commerce.

THÉOSALVOSE

M. Roussy, membre de l'Académie de médecine, doyen de la Faculté de médecine de Paris, est nommé membre du Comité des Émissions de la Station de Radiodiffusion Nationale.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debot

M. Laporte a été nommé professeur de clinique médicale à Toulouse.

Un concours pour une place de professeur suppléant de bactériologie à Clermont-Ferrand, s'ouvrira le 28 juin, devant la Faculté de médecine de Toulouse.

FOSFOXYL

M. le professeur E. Sorrel a donné sa démission de titulaire de la chaire de clinique chirurgicale qu'il occupait à la Faculté de Strasbourg et a repris son service à l'hôpital Trousseau, à Paris.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

La fièvre typhoïde a présenté une recrudescence à Paris à la fin de l'année 1933. Le dernier bulletin décennaire de statistique municipale indiquait pour la période du 11 au 20 décembre, 98 cas nouveaux signalés par les médecins (la moyenne est 23).

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

GUIPSINE
aux principes utiles du **GUI**
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur



RÉGULATEUR DU TRAVAIL DU CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique,
Antihémorragique (Ménopause, etc.)
Antiscièreux.
6 à 10 Pilules par jour entre les repas.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menbrueuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures

BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

Granulé Norden

LE MONDE MÉDICAL

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de M. Pierre Laubry, externe des hôpitaux, fils du docteur Charles Laubry, médecin de l'hôpital Broussais, membre de l'Académie de médecine, et de Mme, née Michel, avec Mlle Linéa Ericsson, fille de M. et Mme Helmer Ericsson, de Stockholm.

— Le docteur et Mme Carle Roederer, née Hass-Ernst, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Marguerite-Marie avec le docteur Philippe Graffin, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Mariages

— Le 16 janvier, a été béni, en l'église Saint-Julien de Tournon (Ardèche), le mariage de Mlle Angèle Dumaine, fille du docteur Pierre Dumaine, décédé, et de Mme, née Lioud, avec M. Charles Connétable, ingénieur civil des Constructions navales, fils du général Connétable, décédé, et de Mme, née Pignon.

— A été célébré, en l'église Saint-Philippe du Roule, le mariage de Mlle Line Piel, fille de M. Paul Piel, conseiller municipal de Paris, conseiller général de la Seine, et de Mme, née Chauvière, avec M. Jean Labey, avocat stagiaire à la Cour d'appel, fils du docteur Georges Labey, chirurgien de l'hôpital Boucicaut, président de la Société nationale de chirurgie, officier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Lebas. Les témoins étaient, pour la mariée : M. Jean Fabry, député de Paris, ancien ministre, président de la commission de l'armée, commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre, et ses oncles, M. Lucien Chauvière, orfèvre de la Légion d'honneur, et M. Georges Fauvet ; pour le marié : M. Marcel Labey, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, et M. Charles Bavelier, consul général de France, officier de la Légion d'honneur.

Nécrologies

— Nous apprenons avec regret la mort, à Paris, 72, avenue de Wagram, du chirurgien Jean d'Herbecourt, ancien interne des hôpitaux de Paris.

— On annonce le décès du docteur Maurice-Maximilien Leprince, officier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille commémorative d'engagé volontaire pour la durée de la guerre 1870-1871, ancien président de la Chambre syndicale des fabricants de produits pharmaceutiques, président d'honneur et fondateur de la Société des administrateurs des bureaux de bienfaisance de la ville de Paris, etc., survenu le 10 janvier 1934, dans sa 84^e année.

Les obsèques ont eu lieu le 13 janvier, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy. L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière de Passy. Le présent avis tient lieu de faire-part. De la part des familles Leprince, G. Marchilacy et François Marchal.

— On annonce la mort de M. Eugène Caen, décédé en son domicile, à Versailles, 30, boulevard de la Reine. De la part du docteur et Mme Paul Weill, leurs enfants et petits-enfants ; de M. et Mme Emile Denney, leurs enfants et petits-enfants ; de Mme Emile Samuel, de Mme Ernest Caben et ses enfants. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons avec regret la mort, survenue à Québec, de M. le professeur Arthur Rousseau, doyen de la Faculté de médecine de l'Université Laval et président du Congrès des médecins de langue française, qui doit se te-

nir l'été prochain dans la ville de Québec. M. Rousseau était l'un des médecins les plus éminents du Canada et l'un des représentants les plus respectés de la science médicale française à l'étranger.

— On annonce la mort du professeur Luc Cantacuzène, à Bucarest, des suites d'un cancer pulmonaire. Membre de l'Académie roumaine et de l'Académie des sciences de Paris, le professeur Cantacuzène, qui était âgé de 70 ans, avait été ministre de la Santé publique.

— Nous apprenons la mort de Mme Bruchavign, veuve du docteur Bruchavign, du livre, décédée subitement à Paris, le 11 janvier 1934.

— On annonce la mort de M. le docteur Masselon, ancien médecin des Asiles publics d'aliénés.

— Les obsèques du docteur Pierre Desque, ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien honoraire des hôpitaux de Rouen, décédé accidentellement le 7 janvier 1934, ont été célébrées le 11 janvier 1934 en l'église Sainte-Madeleine, à Rouen, dans la plus stricte intimité, selon la volonté formelle du défunt.

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés :

EDUCATION NATIONALE. — Au grade de chevalier. — M. le docteur Bonenfant (de Senons).

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Au grade d'officier. — M. le docteur Bourgeois, médecin chef adjoint des P. T. T.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Au grade de chevalier. — MM. les docteurs Masselot et Menier (de Tunis), Ramondé (de Saint-Sébastien) et Roux (de Jérusalem).

SANCTÉ PUBLIQUE. — Au grade de chevalier. — MM. les docteurs Gilbert (de Commeny), Hervault (de Paimpol), Just (de N. os), Luce (de Creil), Monod (de Montéau), Perrier (de Pontcharra), Rajar (de Vichy), Tallez (de Perpignan).

TRAVAUX PUBLICS. — Au grade de chevalier. — M. le docteur Donné (de Broone).

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haariem vraie, naturelle, extra-Pure et Polyfonie (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules doses à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Ombilicaires.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

LA SANTHEOSE Le Diurétique Idéal par excellence. Ne se délivre qu'en cachets forme cour. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (VI^e)

CRYPTARGOL LUMIERE

Nouveau composé argentine pour l'antiseptisme intestinal

Adultes : 4 à 6 pilules par jour.

Enfants : 1 à 4 cuillerées à café de sirop par jour.

CRYOGENIE LUMIERE

Antipyrétique, Analgésique, Pas de contre-indications. 1 à 2 grammes par jour.

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

Le PREVENTYL Trousses prophylaxie anti-vénérienne

Préserve DES MALADIES VENERIENNES

En vente dans toutes les pharmacies

Echantillons et Littérature.

7^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

QUINBY
(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY

QUINBY SOLUBLE
indolore incolore propre injection facile

LABORATOIRES AUBRY
15, RUE DE LA BIENFAISANCE, PARIS
TEL. LABORDE 15-26

QUINBY
est également efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

SYPHILIS

Adopté par l'Assistance Publique, les Ministères de l'Hygiène et des Colonies

Dans l'**ADYNAMIE**, la **NEURASTHÉNIE**
le Médicament de choix est le

SÉRUM NÉVROSTHÉNIQUE FRAISSE

STRYCHNO PHOSPHO ARSÉNIÉ

1^o En Ampoules - 2^o En Gouttes

LE MONDE SUR MON MIROIR

La France est anxieuse. Ceux qui la gouvernent ont perdu tout crédit. Les dernières séances de son Parlement sont les plus lamentables qu'une nation ait jamais connues. N'a-t-on pas vu, au cours de l'une d'elles, un député ivre se livrer à un tel débordement de gestes et de propos que l'on dut interrompre les débats pour lui faire vider les lieux ?

Cet incident a été étouffé dans nos journaux. On a voulu taire le nom de cet énergumène. C'est qu'on a quelque honte à constater un tel avachissement de la moralité de nos représentants.

Mais ce fait scandaleux a été copieusement diffusé et sévèrement commenté dans les pays étrangers où nous sommes arrivés à faire triste figure.

Pourquoi n'a-t-on pas coffré cet ivrogne ? Lorsqu'un pochard rassemble autour de lui la foule, sur le trottoir où il titube, on le mène au violon sans pitié. Sa faute est vénielle pourtant. Le scandale qu'il cause n'est rien à côté de celui qu'a provoqué le député qui, par son état d'ivresse, a souillé le Palais-Bourbon et discrédité une Assemblée déjà fortement méprisée.

Je vous parlais récemment des brutes avinées qui exercent leur droit de vote au mépris de la morale et de la raison, pourquoi demander leur déchéance civique, lorsqu'on voit ces mêmes ivrognes jouir du droit de siéger à la Chambre des députés ? Héroïque et belle France, tu ne méritais pas cela.

Faut-il désespérer du régime qui permet une telle dépravation ? Je ne le crois pas. Il faut voir en tout cela une déformation de notre système parlementaire. Or, un redressement est possible si l'on veut admettre que le principe d'autorité est indispensable pour conduire un peuple.

Pour réformer nos mœurs politiques, il faudra faire taire les appétits et ne plus concevoir l'administration de la chose publique comme une lutte incessante entre des partis avides de gaver leur clientèle avec les biens de la Nation.

Il faudra aussi que nos hommes politiques ne donnent pas aux simples citoyens l'exemple de la corruption et de l'amoralité. Car il est encore quelque chose de plus grave que le manque de conscience de nos gouvernants, c'est l'abandon complet de la morale par tous les citoyens de ce pays.

Tout chacun veut se délier de l'obligation des contrats et ne plus obéir aux injonctions de la probité commerciale. Tout le monde cherche à tricher au cours des relations ordinaires de la vie sociale. C'est l'émanicipation par en bas. Et c'est là le véritable écueil de la réforme politique dont l'urgence éclate pourtant.

Ce grave péril intérieur s'ajoute aux dangers venus de l'extérieur. On ne sait plus rien de nos rapports avec les nations étrangères. De temps à autre, on entend parler de traités signés entre l'Allemagne et la Pologne, entre l'Italie et les pays de l'Europe Centrale. Quelle est leur valeur, quelle menace constituent-ils pour nous ? On ne sait, on mieux on ne veut rien nous en dire.

Nous parlons toujours de la S. D. N., alors que cette institution est abandonnée par tous. Nous parlons toujours de notre

respect des traités alors que tout le monde les transgresse et que nous-mêmes en abandonnons les garanties. Nous nous accrochons au plébiscite de la Sarre, alors que nous savons fort bien que ce sera pour nous une humiliation de plus. « Piètres vainqueurs », disaient les Allemands, dès 1919, en parlant des Français. Je finirai par croire qu'ils avaient raison.

Qu'ils s'agisse des problèmes extérieurs de la plus sévère gravité, qu'il s'agisse des dangers intérieurs qui menacent notre régime, c'est partout et chez tous la même incohérence, le même aveuglement, la même aberration.

Et pourtant, lorsqu'on s'entretient avec Pierre et avec Paul, on rencontre le même désir de rétablir la paix par l'autorité, le travail et la rénovation morale.

Il faut, pour accomplir cette besogne de réveil et de salubrité, des hommes nouveaux et courageux. Nous en avons encore. Il ne faut pas désespérer de la France. Mais il faut lui transfuser dès aujourd'hui le sang pur qui lui manque.

J. CRINON.

Médaille d'honneur des épidémies

Rappel de Médaille d'Or. — M. Antoine Raybaud (Marseille).

Médailles de vermeil. — MM. Richard Taylor (Montpellier); Marcel Balthazard (Casablanca).

Médailles d'argent. — MM. Henri Foucard (Marseille); Georges Coulon (Ariccio); Roger Feldstein (Paris); Maurice Olivier (Goulmina).

Médaille de bronze. — MM. Roland Parné (Dijon); Maurice Arnoux (Baccarat); André Lemaire (Lille); Charles Loyer (Creil); M^{lle} Madeleine Dubuisson (Paris); MM. Jean Cauvy (Paris); Paul Camus (Paris); Jean Jomain (Farchevaux); Charles Giovannetti (Toulon); Baptiste Mondon.



Photo Informateur Médical.

M. LE PROFESSEUR GOSSET

QUI VIENT D'ÊTRE ÉLU MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES)

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

R.C. 183M

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

iodaseptine cortial

TUBERCULOSE PULMONAIRE CHRONIQUE

Doses faibles 2 à 3 par jour en séries de 20 jours

ADÉNOPATHIES DE L'ENFANCE

1 à 2 g. 10 gouttes par 24 en trois fois suivant l'âge

RHUMATISMES CHRONIQUES

Doses fortes 3 à 20 par 24

SUPPRESSION DE LA DOULEUR NI IODISME NI INTOLÉRANCE

ECH^{re} LITTÉRATURE
LABORATOIRES
CORTIAL
15 B^{is} PASTEUR
PARIS (XV^e)

RHUMATISMES AIGÛS

iodaseptine salicylée

UNIT

L'ACTION DE L'IODE A L'EFFET SALICYLÉ

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

Traitement de la **GRIPPE** et des Affections des voies respiratoires supérieures :



ARCANAN

Cachets dosés à 0,50 gr.

Laboratoires **CRUET**

12, rue Miollis, PARIS (XV^e)

Abonnez-vous à *L'Informateur Médical*

Groupement des Syndicats nationaux de médecins spécialisés

Bureau pour 1934 : Président d'honneur, docteur Benon ; président, docteur Caillaud, syndicat des oculistes ; vice-présidents, docteur Marquis, syndicat des chirurgiens ; docteur Dubar, syndicat des otorhino-laryngologistes ; secrétaire général, docteur Farnet, syndicat des dermatologistes ; secrétaire général adjoint, docteur Moutard, syndicat des électro-radiologistes ; trésorier, docteur Eber, syndicat appareil respiratoire ; archiviste, docteur Sureau, syndicat des chirurgiens.

Journées Orthopédiques de Lyon

Les Journées orthopédiques de 1934 se tiendront à Lyon les lundi 2 et mardi 3 juillet. Cette date a été choisie de façon à concorder avec les réunions qui auront lieu à Aix-les-Bains, les 28, 29 et 30 juin, pour l'inauguration du nouvel établissement.

A cette occasion on procédera à la remise de la médaille offerte au P^r Nové-Jossereau, par ses élèves et ses amis.

Pour tout renseignement complémentaire relatif aux Journées orthopédiques, s'adresser à M. Brunat, secrétaire des Journées orthopédiques, 13, rue de la République, à Lyon.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est à la page.

Médaille d'honneur des épidémies

Par arrêté du ministre de la Santé publique en date du 19 janvier 1934, la médaille d'honneur des épidémies en or a été décernée à M. Michel Boutakoff, interne titulaire à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), pour maladie très grave contractée en service.

Les emplois réservés aux Médecins, Pharmaciens, Chirurgiens - Dentistes et Vétérinaires pensionnés pour infirmités de guerre

M. A. Maillarmé, député, a demandé au ministre des pensions : 1^o si l'article premier de la loi du 12 août 1933, réservant des emplois de leur profession aux médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et vétérinaires pensionnés pour infirmités de guerre, et leur accordant un droit de préférence pour l'accession aux emplois de leur profession des administrations de l'Etat, des colonies, ainsi que des entreprises privées qui jouissent d'un monopole, s'applique aux emplois communaux ; 2^o en conséquence, si les médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et vétérinaires, invalides de guerre, qui ont été mobilisés dans leur profession et sont en possession d'une pension définitive ou temporaire, par suite de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées par le fait ou à l'occasion du service au cours de la guerre 1914-1918, amoindrissant leur aptitude physique professionnelle, peuvent prétendre de plein droit aux emplois de médecins inspecteurs des écoles ou de médecins des services d'hygiène.

Le ministre a répondu :

« 1^o Réponse négative, l'application de la loi étant limitée aux emplois de l'Etat, des colonies et des entreprises jouissant d'un monopole ; 2^o sans objet, en raison de ce qui précède. »

Société d'Hydrologie et de Climatologie Médicales de Paris

La séance solennelle de la Société d'Hydrologie et de Climatologie Médicales de Paris aura lieu le 5 mars à 16 heures, au siège habituel de ses réunions, 13, rue de Seine.

Le sujet traité sera : *Le rôle de la peau dans les réactions générales de l'organisme produites par les cures thermales et climatiques.*

Deux rapports seront présentés : par MM. le Professeur Santonno, le Professeur agrégé Merklen et M. Vidacovitch, pour l'étude physiologique, et MM. Dubois (de Saujon), Debidou et Claude (du Mont-Dore), Mlle Brosse (de la Roche-Posay), M. Barraud (de Châtelain), pour l'étude thérapeutique.

Les médecins étrangers à la Société d'Hydrologie qui désireraient recevoir les rapports et prendre part à leur discussion sont priés de s'adresser au docteur Serape, secrétaire général de la Société d'Hydrologie, 40, rue Jasmin, Paris (16^e).

ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS

Par arrêté du ministre de la Santé publique en date du 18 janvier 1934, M. le docteur Mondain, reçu au concours de médecins des asiles de 1933, est nommé médecin chef de service à l'asile public autonome d'aliénés de Bailleul (Nord), en remplacement de M. le docteur Mennau, appelé à un autre poste.

ECHOS ET INDISCRETIONS

On complimentait mardi dernier à l'Académie de Médecine M. Georges Dumas, sur son impeccable mémoire : « Je parie, disait-il, d'apprendre cent vers de Virgile en vingt minutes, mais je pourrais mieux encore, je suis à même de vous apprendre trois pages de l'Annuaire des téléphones et de vous les réciter trois minutes après sans aucune faute ». Et nous de nous récrier.

Vous pouvez d'ailleurs, dit M. Georges Dumas, réussir comme moi cette prouesse.

— Eh oui, choisissez les pages où vous trouvez consignés les numéros de tous les abonnés qui s'appellent Lévy !...

8^e Bal de la Médecine Française

Ce bal qui, chaque année, remporte un grand succès auprès du public médical, se donne le lundi gras 12 février 1934, dans les salons de l'Hotel Continental.

A 22 heures 15, soirée artistique avec concours de nombreuses vedettes parisiennes : Robert Quinault, de l'Opéra ; Lily La Kins ; Lys et Iol, etc... A minuit, souper par petits tables, sous la direction du docteur Edouard de Pomiane et de M^{me} Henri Labby servi par des jeunes filles du Corps médical.

Trois orchestres : Eyelet-Melody-Jazz ; Orchestre du Continental ; les Virtuoses Russes.

Cette fête est organisée par la Société F. E. M., pour venir en aide aux veuves et orphelins du Corps médical. Les detresses sont grandes parmi ceux qui laissent sans ressources nos confrères morts prématurément et les demandes de secours parviennent de plus en plus nombreuses au bureau de la Société. Depuis 7 ans, la F. E. M. a distribué 375.000 francs.

Ceci est encore insuffisant, et pour faire davantage, venez nombreux à la fête du 12 février.

Le prix des places est de : Bal, 30 fr. ; Souper, 65 francs.

S'adresser pour places et cartes, Société F. E. M., 95, rue du Cherche-Midi, Littré 4822.

Sur les vieux chemins des fontaines de jouvence

Conférence donnée à la Société de Géographie de Dunkerque par le Docteur MOLINÉRY

L'histoire de nos stations thermales a tenu bien des auteurs. Au cours de ces toutes dernières années, nous pouvons citer les légendes imaginaires des professeurs Villaret de Paris, Piery de Lyon, et le récent ouvrage de M. le professeur agrégé Chabrol : *L'Évolution du Thermo-Climatisme*. Après de la Société de Géographie de Dunkerque, M. Molinéry a tracé, comme en une large fresque, le tableau de la vie de nos Pères auprès des villes de santé que sont les stations thermales. Partant des siècles de foi où le médecin était le prêtre et le chef de la tribu, le conférencier projetait de nombreuses gravures de beaux dessins, de très anciens monuments de l'époque gallo-romaine, puis de moyen âge, enfin des quatre derniers siècles, à reconstruire, pour nous, la vie du balnear à travers les âges.

La période gallo-romaine, si riche de souvenirs, a été véritablement l'initiatrice de notre époque de thermalisme. Itinéraires de Gallo-romains sur la carte de Peutinger ; écrits d'Antonin et ceux d'Ausonius ; la journée médicale du malade, ses ébats aussi, mais encore ses moyens de transport pour des destinations souvent fort lointaines ; le voyage de Falia Festa pour les Thermes Ombiens (Luchon) où la fille d'Aurusta vint d'être guérie. Puis, notre moyen âge ; enfin ces siècles si curieux qui furent le 15^e et le 16^e pour en arriver au 17^e, le siècle de Bourbon et de Vichy par M^{me} de Sévigné ; au 18^e, celui des grands médecins que furent les Bordeu et des autres, célèbres du Maréchal de Richelieu ; enfin le 19^e, où il nous est présenté un autographe thermal de Napoléon premier.

La riche collection personnelle du conférencier permet à M. Molinéry de conduire sur les *Vieux chemins des Fontaines de jouvence*, fontaines dont la réputation a duré tous les millénaires.

PIERRE DE REVELLÉ.



USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITE
INOFFENSIF - DELICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Boul' Ornano, PARIS



tonique "roche"

toni - stimulant

sirop "roche"

affections pulmonaires

allonal "roche"

toutes les algies

sédobrol "roche"

symptômes nerveux

Produits F. HOFFMANN - LA ROCHE & C^{ie}, 10, Rue Crillon, PARIS (17^e)

Casimir BROUSSAIS (1803-1847)

Le tintamarre fait autour de François-Joseph-Victor Broussais, mort en 1838, n'était pas assourdissant, déjà Casimir Broussais, son fils, était prématurément enlevé à la Science. Double raison pour que ce nom, qu'élevait la célébrité paternelle, demeurât obscur. Mais le sort lui réservait une revanche. Autant il est difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver dans les publications relatives et vastes de F.-J.-V. Broussais une page digne de rester célèbre, autant il est facile de trouver dans le petit nombre d'ouvrages laissés par Casimir Broussais, quel que mémoire digne de perpétuer son nom. En effet, bien qu'il ait collaboré aux annales parernelles de la médecine physiologique, bien qu'il ait entretenu avec respect la mémoire de celui dont il portait le patronyme illustre, Broussais fils adopta une manière qui diffère considérablement de celle dont usa l'auteur de l'Examen des doctrines médicales. Ici, point d'invectives, mais des faits, laborieusement réunis et contrôlés ; un souci de justice, de vérité dans l'observation domine ; dans les écrits du fils, on retrouve plus aisément l'influence de Louis et de sa méthode analytique et numérique que celle de Broussais père, faite d'affirmations sans contrôle, d'anathèmes, de jugements à l'emporte-pièce.

Comme professeur à l'hôpital militaire de perfectionnement du Val-de-Grâce, Casimir Broussais eut à centraliser les rapports, adressés au Conseil de santé des armées, par les médecins militaires qui avaient observé des cas nombreux de méningite cérébro-spinale depuis 1837 jusqu'à 1842 ; il entreprit d'extraitre de tous ces travaux ce que chaque observateur avait dégagé de particulier, et de réunir, dans une étude d'ensemble, les caractères généraux de la maladie épidémique

ou sporadique, qui avait exercé ses ravages, à des intervalles variables, depuis l'an 1803, assigné comme étant celui de la première épidémie authentique.

Le tableau clinique que nous reproduisons a trait aux observations de 1837-1842. Casimir Broussais décrit la marche de l'épidémie : elle passe de Bayonne aux Landes, de là à Bordeaux, à La Rochelle, s'étend à Versailles et à Saint-Cloud, s'irradie d'un côté à Caen et à Cherbourg, d'un autre à Metz, Strasbourg, Nancy, Colmar, puis s'étend à Tours, Blois, Laval, Le Mans, Château-Gonthier, Joigny et enfin Rambouillet. L'intensité n'est pas partout la même ; de trente-trois cas dans un seul hôpital militaire, elle n'atteint que quelques unités dans certaines régions. Pour accepter, dans ce dernier cas, qu'il s'agisse d'une épidémie, Broussais est d'avis qu'il suffit que la maladie sévisse avec une plus grande intensité que de coutume, et, convaincu de l'analogie entre les cas sporadiques et l'épidémie, il les relie tous en une étude univoque. L'unité de la Méningite cérébro-spinale date donc du mémoire où Casimir Broussais accepte l'identité complète entre des cas, jusqu'à lui séparés. L'étude étiologique est moins complète. Les seuls éléments que retient l'auteur sont l'encombrement des chambrées, l'éclosion de jeunes recrues, l'éclosion printanière ; le traitement (pointes de feu, saignées), est moins heureux. Mais la description vivante et précise de la maladie est digne de retenir l'attention ; et l'on peut considérer que Broussais, le fils, a remarquablement accompli la tâche difficile qu'il avait entreprise, en regrettant, comme il le dit lui-même, de n'avoir point eu de modèle pour diriger ses efforts.

D^r P. ASTRUC.

Casimir BROUSSAIS - 1843

Histoire des Méningites cérébro-spinales, qui ont régné épidémiquement dans différentes garnisons en France, depuis 1837 jusqu'en 1842, d'après les documents recueillis par le Conseil de Santé des armées.

En général, partout où a sévi la méningite, elle a débuté d'emblée, et s'est annoncée par des cas imprévus, graves, mortels même pour la plupart ; quelquefois il ne se présente d'abord qu'un seul cas isolé, après lequel il se passait un intervalle plus ou moins long de quelques semaines, d'un mois et même de six semaines, comme à l'hôpital civil de Strasbourg, pendant lequel ne survenait aucun cas analogue, puis il en survenait bientôt et la maladie, après une sorte d'intersession, prenait enfin son essor. D'autres fois, plusieurs cas semblables se présentaient ensemble ou successivement à très peu de distance. Dans tous les cas la méningite atteignait de prime abord toute sa gravité. On la vit aussi quelquefois, bien que rarement, annoncée par des signes précurseurs ; ainsi la céphalalgie impliquait presque toutes les maladies à un degré assez fort pour attirer l'attention d'une manière particulière ; beaucoup d'individus se plaignaient de pesanteurs de tête, d'étourdissements, etc., et l'on prononçait les mots de congestion cérébrale, de fièvre cérébrale ; puis apparaissaient bientôt de véritables méningites avec suppuration.

Souvent il se présentait des symptômes précurseurs ; M. Tourdes en a noté 53 fois sur 73 cas ; l'invasion foudroyante, dit-il, est l'exception ; elle n'a eu lieu que dans le tiers ou le quart des cas. Il serait fort inutile de faire ici une description détaillée de tous les symptômes de la méningite épidémique ; ce sont les mêmes que ceux de la méningite sporadique. Cependant la méningite épidémique ne s'est pas toujours présentée sous

les mêmes formes ; ni toujours exactement avec le même appareil de symptômes dans toutes les localités, à toutes les époques du règne de l'épidémie ; aussi les différents auteurs des mémoires que nous avons consultés ne s'accordent-ils pas dans les divisions qu'ils établissent. Malgré cette divergence, plutôt apparente que réelle, je crois qu'on peut reconnaître dans la méningite épidémique, deux formes, la plus souvent successive et enchâssées l'une à la suite de l'autre : celle d'excitation et celle de collapsus ; ce sont aussi deux périodes successives ; mais ce qu'il ne faut pas ignorer, c'est que la priorité n'appartient pas toujours à la période d'excitation, et que l'on voit quelquefois la maladie commencer par l'autre forme, par les symptômes de la prétendue seconde période, par l'abattement, la prostration, la somnolence, etc... Ce dernier mode est beaucoup moins fréquent que l'autre ; mais il importe de ne pas oublier qu'il est possible.

Quand la méningite s'offre avec les symptômes de cette forme de collapsus, elle est en général fort grave, le plus souvent mortelle, et alors il peut arriver que le malade ne sorte pas de la stupeur ; s'il en sort, les périodes sont interverties, et l'on voit survenir celle d'excitation. Nous retrouvons ces deux formes et ces deux périodes dans les auteurs de nos mémoires, sous les noms d'ataxique et de léthargique, d'inflammatoire et de typhoïde.

(Voir la suite page 81.)

LA PASSIFLORINE

ASSOCIATION PASSIFLORE CRATÆGUS SAULE

**ANXIÉTÉ
ANGOISSE
INSOMNIE NERVEUSE
TROUBLES NERVEUX
DE LA VIE GÉNITALE
TROUBLES FONCTIONNELS
DU CŒUR
ÉTATS NÉVROPATHIQUES**

LABORATOIRES DE LA PASSIFLORE G. RÉAUBOURG
D^r en Pharmacie
PARIS (10^e),
1, rue Boucicaud,

NE CONTIENT AUCUN TOXIQUE VÉGÉTAL ou CHIMIQUE

Dose : 2 à 3 cuillerées à café par jour

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfurée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille : 3,50

ROSIERS

ARBRES FRUITIERS
ARBUSTES
PLANTES VIVACES
PLANTS FORESTIERS pour reboisement

DEMANDEZ AUX

GRANDES ROSERAIRES DU VAL DE LA LOIRE
Orléans - FRANCE

Se catalogue richement illustré par la photographie des couleurs — Envoi franco sur demande.



Photos Informateur médical.

Une cérémonie pleine de cordialité suivit la remise d'une médaille au D^r Dupuy-Dutemps. Sur la photographie de droite vous remarquez, de droite à gauche : M. Durand, inspecteur principal de l'Assistance Publique, M. le D^r Dupuy-Dutemps, M. le sénateur Loubat, sénateur du Tarn, qui présida cette manifestation de sympathie en faveur du D^r Dupuy-Dutemps.

Casimir BROUSSAIS (1803-1847)

(Suite et fin de la page 7)

En dernière analyse, un homme atteint de méningite se présente sous deux aspects différents : 1° ou bien il est dans un état d'excitation plus ou moins violente ; ses yeux sont brillants, sa face rouge, son pouls fort et fréquent, sa parole brève ; il se plaint d'une céphalalgie plus ou moins forte, d'une douleur aiguë à la nuque ; il peut être agité de mouvements irréguliers, avoir une convulsion des membres ; il arrivera ensuite qu'il s'abandonne à des plaintes vives et répétées. Au milieu de tous ces symptômes, sa connaissance a pu rester complète, ou bien son intelligence a été troublée par un délire aigu, mais passager, disparaissant et revenant tout à tour. On voit souvent encore un état de contraction tétanique des muscles de la mâchoire et du dos, les trismus et l'opisthotonos.

Le moindre rayon lumineux est insupportable à la rétiné, le moindre bruit offensif pour l'ouïe, jusqu'au point de provoquer des mouvements convulsifs.

Cette forme de la maladie n'est le plus souvent aussi la première période ; elle ne tarde pas, dans les cas graves, à être remplacée par l'autre forme, qui est alors véritablement la seconde période.

2° Cette dernière est caractérisée par un collapsus général, l'insensibilité, le coma, comme nous allons le voir ; cependant, quand elle se présente de prime abord, elle n'a pas toujours, il s'en faut, cet air de gravité. Ainsi les sujets se plaignent de fatigue, de malaise, de prostration, d'ennui, et passent quelquefois alors, parmi leurs camarades, pour des paresseux, des fainéants, suivant l'expression usitée dans les casernes, pour des *clampins*. J'ai reçu au Val-de-Grâce, dans un comat qui devint mortel en 24 heures, un militaire, qui, jusqu'au jour où il tomba dans cet état, n'avait offert aucun autre symptôme que ceux que je viens d'indiquer, et auquel avait été appliquée l'épithète ci-dessus ; il mourut le lendemain ; une vase couverte par une sous-arachnoïdienne enveloppait le cerveau tout entier.

1° La céphalalgie est lourde et pesante, ou bien d'atro aiguë et lancinante ; les yeux sont larmoyants et demi-fermés, la parole mal articulée et douloureuse ; le pouls lent et petit ; il y a des étourdissements, des vertiges, surtout lorsque les malades veulent se lever et marcher, et leurs membres chancelent. Après un certain temps de durée, ces espérances de profonds cessent pour faire place à une agitation violente (et alors cette forme d'irritation s'appelle période de réaction), ou à une stupeur complète. Mais celle-ci peut commencer aussi la série des symptômes ; on a vu plus d'une fois des soldats, jusque-là bien portants, du moins en apparence, tomber tout à coup sans connaissance au milieu des rangs. C'est alors surtout que le pouls est lent, quelquefois plein, d'autres fois faible ; la pupille est le plus

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Amiens

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 27 janvier 1933, un concours pour l'emploi de professeur suppléant de physique et de chimie (ou pharmacie) à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens, s'ouvrira le mardi 23 octobre 1933 devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

souvent dilaté et fixe ; il y a insensibilité générale complète, ou, au contraire, une sensibilité tellement exaltée, que le moindre contact, sur quelque partie du corps que ce soit, arrache au malade un cri plaintif ; il n'est pas rare d'entendre aussi des cris aigus, spontanés, interrompus de temps en temps la stupeur et le coma, de voir le malade porter machinalement la main à la tête, et quelquefois s'écrier : « Ma tête, ma tête ! » comme s'il y éprouvait la douleur la plus vive.

Le plus souvent la stupeur n'est pas assez complète pour que le malade ne donne pas quelque signe de connaissance lorsqu'on l'appelle brusquement par son nom ; alors, il fait un léger mouvement de tête, essaie d'articuler quelques paroles qui expirent sur ses lèvres et s'ouvre un instant ses paupières qui se ferment presque aussitôt.

Je le répète, cette forme est le plus souvent en même temps la seconde période de la maladie, bien qu'elle puisse aussi l'inaugurer.

3° Quoi qu'il en soit, si la maladie se prolonge, une autre forme ne tarde pas à présenter et à constituer une troisième période, c'est la forme typhoïde proprement dite, ou fulgurante, dans laquelle la langue se sèche, les lèvres s'enroulent, les besoins cessent d'être percus, de sorte que la vessie se laisse distendre par l'urine ou la laisse s'échapper incessamment, de même que les matières fécales. Cet état se complique quelquefois de la paralysie de quelque sens ou d'une hémiplegie.

Tels sont les différents aspects sous lesquels se présente en général la méningite épidémique. Nous avons exploré passé sous silence quelques symptômes initiaux, parce qu'ils peuvent manquer et qu'ils ne sont point propres à la méningite. C'est ainsi qu'on voit encore la maladie débiter par un frisson ou par des vomissements.

Mais nous devons dire, avant de quitter ce sujet, que presque tous les auteurs signalent comme symptômes pathognomoniques la rachialgie, laquelle n'a manqué, au rapport de M. Tourdes, que dans les variétés purement céphalalgiques et dans les formes foudroyantes.

PETITES NOUVELLES

M. le Ministre de la Santé publique a adressé à l'Académie :

Des notes de MM. les préfets de Seine-et-Oise et de Vendée concernant des cas de poliomyélite constatés dans des communes de leurs départements ;

Une lettre de M. le préfet de la Nièvre signalant un cas de méningite cérébro-spinale observé à Nevers ;

Des rapports de MM. les préfets de la Haute-Marne, de la Moselle et de la Seine, sur des cas de scarlatine, de rougeole, de diphtérie et de méliococcie signalés dans leurs départements.

MM. Armand-Deille et Saquépée ont fait connaître à l'Académie qu'ils possèdent leur candidature à la place de membre titulaire actuellement vacante dans la III^e section (Hygiène).

M. Kling a fait connaître à l'Académie qu'il possédait sa candidature à l'une des places vacantes dans la Section des membres libres.

Société Nationale de Chirurgie

PRIX DÉCERNÉS

Prix Dubreuil. — Le prix est décerné à MM. Henri Fischer (de Bordeaux) et Deshay (de Narbonne) pour leur travail intitulé : « Du rôle en clinique des variations chromatiques. »

Prix Jules Hennequin. — Le prix est décerné à M. Jean Vuillemin pour son travail intitulé : « L'esthésiosynthèse dans les fractures et les pseudarthroses diaphysaires des membres de l'avant-bras. »

Les prochaines élections à l'Académie de Médecine

L'Académie devra procéder très prochainement à un certain nombre d'élections. Les places vacantes, par suite de décès, sont au nombre de 21 ainsi réparties :

Membres titulaires. — Section de chirurgie, une place (siège de M. Bazy) ; section d'hygiène, une place (siège de M. Calmette) ; section des sciences biologiques, une place (siège de M. Hanriot).

Membres libres. — Deux places (celles de MM. Emile Roux et Paul Richer).

contre
l'atonie
intestinale

RAIN COMPLET

Hennebert

Qui a été enrichi en éléments celluloseux à l'aide de moultures très poussées.

la marque

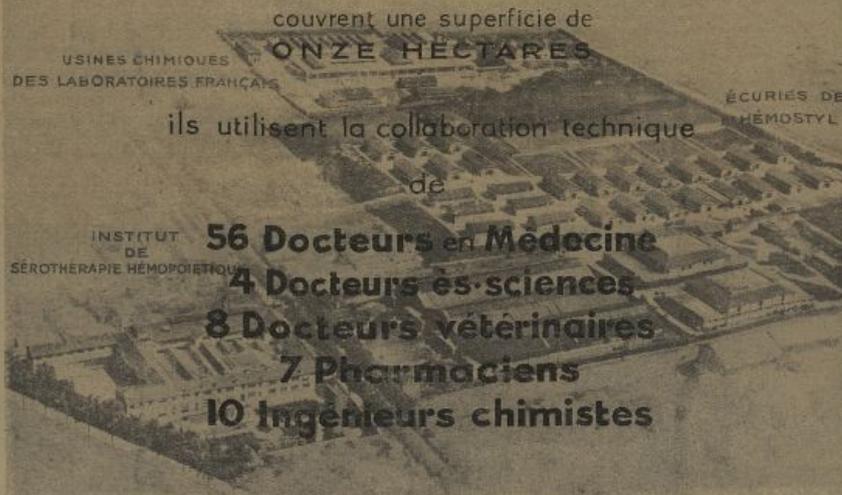
Hennebert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ÉCURIES DE
HÉMOSTYL

ils utilisent la collaboration technique

de

INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOIÉTIQUE

56 Docteurs en Médecine
4 Docteurs es sciences
8 Docteurs vétérinaires
7 Pharmaciens
10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

Derniers livres parus

TRoubles DU RHYTHME CARDIAQUE CHEZ CERTAINS ASTHMATIQUES, par le docteur PAUL CANTONNET.

Voici les conclusions de l'auteur :

« Dans ma longue carrière, nous écrit, le 20 mai dernier, le docteur Moncorge — il pourrait dire : avec l'expérience de l'homme qui, au monde, a sans doute étudié le plus grand nombre d'asthmatiques — j'ai vu assez fréquemment des faits du genre de ceux que vous décrivez. » Il ajoute : « On peut observer toutes combinaisons en pareil chapitre :

1° La tachy-arythmie peut précéder l'asthme assez longtemps avant l'apparition de celui-ci ;

2° Elle peut lui succéder ;

3° Elle peut alterner avec lui d'une façon assez régulière ;

4° Elle peut être associée, concomitante, pendant une crise plus ou moins longue ou dans un accès assez court. »

Ce maître indéniable, ajoute, au sujet du traitement, que des crises de tachy-arythmie vraiment atroces rentrent dans l'ordre de la normale en même temps que le poumon et qu'il n'y a pas lieu de songer à un traitement spécial et à l'usage de la caféine diversifiée, le cœur étant, tout au moins chez les non cardiaques, et surtout chez les jeunes, un organe infiniment résistant.

Nous ne pouvons entrer dès aujourd'hui dans la question du traitement des dyspnées de l'asthmatique avec troubles du rythme cardiaque. C'est un chapitre très à part qui n'est lié au traitement général de l'asthme.

Nous pouvons et devons par contre attirer l'attention immédiate sur la difficulté des cures chez les hypotendus, neuro-cardiaques, hyperthyroïdiens ou hypersympathiques divers surtout dès l'instant qu'ils viennent drogués, c'est-à-dire l'asthme initial, syndrome banal mis à soigner, ayant été aggravé d'une maladie médicamenteuse infiniment plus tenace que la première. C'est l'histoire du mercure mal manié, triplant la misère du syphilitique.

On se rendra compte à quel point la victoire complète chez un drogué tachycardique peut demander d'efforts, en apprenant que chaque réaction quotidienne et chaque idée thérapeutique étant chez nous notée chaque jour en style télégraphique, nous avons des observations nombreuses, ou la seule partie thérapeutique occupe de cent à deux cents lignes. Puissent songer à cela ceux qui, de plus en plus rares heureusement, prescrivent dans tous les cas les drogues calmantes en déclarant aux malades qu'elles sont inoffensives.

Calmez en attendant de pouvoir soigner ! Ne calmez pas sans vouloir soigner ! Ne calmez plus quand vous soignez !

Restons-en là. Soignons ces dyspnées tachycardiques avec courage, minutie et opiniâtreté. Ces soins, parfois décourageants, mènent au succès quasi constant, dès lors qu'on s'y acharne et qu'on veut bien penser au cas particulièrement difficile constamment et littéralement jour et nuit durant les insomnies que provoque légitimement chez le médecin l'échec relatif du malade.

Nous verrons les armes nombreuses à employer dans les différents cas. Elles feront au chapitre du traitement de longues discussions. Les grandes lignes des traitements les plus simples sont d'ailleurs esquissées en style télégraphique dans les observations ci-dessus.

Admettons pour aujourd'hui, avec un peu d'avance sur la conviction de ceux qui ont été le fait récemment que certaines tachycardies ou tachy-arythmies dyspnéiques font réellement partie du tableau clinique de certains asthmes dans lesquels elles représentent autant une variété qu'une équivalence.

On y viendra.

Permettons-nous pour finir quelques lignes supplémentaires de méditation susceptibles d'attirer l'attention des autorités avalsatées sur certaines divergences de vues qui pourraient n'être en définitive qu'une simple question de mots.

A notre époque où de sérieux progrès se développent, mais depuis peu d'années, dans le domaine pathologique et thérapeutique de l'asthme, ce qui gêne le plus l'interprétation et la classification des troubles présentés par les asthmatiques, c'est précisément le mot : *asthme*.

Littéré en fait une « gêne de la respiration survenant par accès ».

Le profane baptise immédiatement ainsi tout étouffement et tout essouffement relevant des causes les plus variées.

Le médecin, après une longue période où il ne pouvait voir qu'une crise respiratoire, est désormais tenté chaque jour davantage à la lecture des travaux modernes d'élargir le sens ancien, à tel point que le mot asthme, pléthorique et prêt d'éclairer, surditendu par ses équivalences et en présence de l'excès de variété des troubles qu'on lui demande d'exprimer, s'essouffle en quelque sorte à son tour... ce qui est un comble.

Pour mieux nous représenter les troubles divers alternants ou concomitants que peut présenter l'asthmatique ne pourrions-nous pas, en effet, être tentés de dire, de même qu'on a dit de l'asthme qu'il était une urticaire des bronches, que l'urticaire est un asthme de la peau. L'expression serait impropre car, l'employant, nous oublierions la dyspnée tout en faisant cependant admirablement ressortir le rôle également éliminateur des deux sièges critiques.

Nous choquons peu en disant que la rhinite et la toux spasmodique sont l'un et l'autre du nez, l'autre un asthme laryngotrachéal. Ou est la dyspnée ?

Nous choquons bien davantage en disant :

L'œdème de Quincke est un asthme du tissu cellulaire.

Certaine migraine est un asthme des vaisseaux crâniens.

Certaines coliques hépatiques sont un asthme angio-vésiculaire.

Certaines pneumatoses digestives sont un asthme solaire, etc...

Ces transpositions imitées trop audacieusement sont cependant exactes dans la limite tout au moins où elles rappellent que chacun de ces syndromes comporte un spasme, procède par crises et semble avoir pour but une élimination. Ainsi fait l'asthme le plus classique mais le mal siège alors au niveau de l'appareil respiratoire et le mot vient du « souffle » grec. Siège et nom en font un spasme dyspnéique d'une symptomatologie assez pure (réserve faite pour certaines de ses formes) et trop connue pour que nous ayons pu nous permettre de qualifier d'asthme du cœur les troubles du rythme qui font l'objet de cette étude, troubles pourtant dyspnéiques, eux aussi. Nous avons pris le soin de souligner que ces tachycardies dyspnéiques étaient des tachycardies chez certains asthmatiques et que ces derniers étaient des asthmatiques certains. Nous n'avons pas dit qu'elles fussent courantes et loin de là, dans tous les cas d'asthme.

Autant il est vrai que le syndrome classique de l'asthme ne comporte pas ou pas encore l'élément tachycardique, autant il est vrai que dans de trop nombreux cas, cet élément précède l'asthme le plus classique, plus souvent alterne avec lui et plus souvent encore lui fait suite.

Non plus que les spasmes divers cités plus haut, elle n'est donc pas, cette tachycardie dyspnéique, un asthme pur et l'expression de tachycardie asthmatique, strictement interprétée serait actuellement encore impropre. Mais autant et plus même que pour ces spasmes, acceptons pour elle aujourd'hui qu'elle est un équivalent supplémentaire nouveau de l'asthme ou qu'elle apporte pour l'habiller « suivant la belle expression de Beauzou, une nouvelle pièce de vêtement.

Et si l'on veut toute notre pensée, la voici : Evoluant sur le même terrain neuro-végétatif que l'asthme, procédant au niveau du cœur d'un déséquilibre nerveux de sens inversement identique, habillant l'asthme fréquemment, le remplaçant ou le complétant parfois dans la même journée, alternant par surcroît ou coexistant le plus souvent avec les autres équivalences actuellement admises, guérissant parfois par l'emploi des mêmes procédés curatifs, cédant momentanément aux mêmes calmants, baptisées nettement et constamment *asthme* par ceux qui en souffrent et par les milliers de confrères ou de maîtres qui nous ont précédé dans la cure de plus de huit cents cas que nous avons observés déjà, les dyspnées tachycardiques de certains asthmatiques étudiées ci-dessus seront considérées plus tard comme une forme clinique de l'asthme.

On pourrait presque dire : dès demain.

P. C.

Lisez l'Informateur Médical

LYSATS VACCINS DU D^r L. DUCHON

adopté par les Hôpitaux de Paris

BRONCHO
VACLYDUN

LYSAT VACCIN
DES INFECTIONS
BRONCHO
PULMONAIRES

1^{er}°
COMPLICATIONS
PULMONAIRES
POST OPÉRATOIRES
ENFANT-ADULTE ET VIEILLARD

Laboratoire CORBIÈRE

27, RUE DESRENAUDES, PARIS

Télégr. PANTUTO-PARIS 74

Téléph. Carnot 78-11

PILULES DU D^r DEBOUZY

ORTHO
BILIAIRE
INTÉRIÈRE

INSUFFISANCE
HÉPATIQUE
LITHIASE BILIAIRE
ICTÈRES
CONSTIPATION
DIABÈTE
TUBERCULOSE
ENTÉROCOLITE

4 à 8 PILULES PAR JOUR



efficaces et toujours bien tolérées
0,75 g d'extraits de bile totale
environ 3,75 de bile fraîche par pilule
LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ, PARIS

les propriétés
de la strychnine
avec une toxicité

10

STRYCHNAL LONGUET

fois moindre

ANÉMIE
ASTHÉNIE
NEURASTHÉNIE
AFFECTIIONS
MÉDULLAIRES
ET NÉVRITQUES
CONVALESCENCES
granules: 2 à 4 par
jour
ampoules: 1 à 2
LABORATOIRES
LONGUET
34 RUE SEDAINÉ, PARIS

ANÉMIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
GROSSESSE
TUBERCULOSE

ORTHOZOMINE
PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉSALBUMINÉ
SIROP AGRÉABLE AU GOUT ÉMINNEMENT ASSIMILABLE
SANS AUCUNE CONTRE-INDICATION
2 A 4 CUILL. À CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE
PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
POUDRE AROMATISÉE
2 A 6 CUILL. À CAFÉ PAR JOUR



Laboratoires LONGUET
34, rue Sedaine, 34
PARIS

ANGINE DE POITRINE AORTITES ASTHME CARDIAQUE ARTÉRITES ETC...

DRAGÉES
A
NOYAU MOU

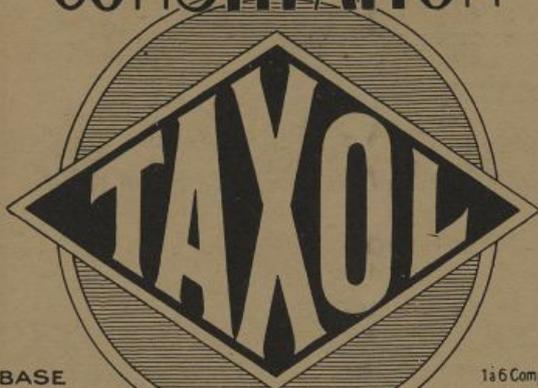
DE
TRINITRINE CAFÉINÉE DUBOIS
TRINITRINE PAPAVERINE LALEUF

CROQUER

UNE DRAGÉE TOUTES LES 2 ou 3 MINUTES
AU MOMENT OU EN PRÉVISION DES ACCÈS
MAXIMUM : 10 DRAGÉES PAR 24 HEURES
SUIVANT PRÉSCRIPTION MÉDICALE

ÉCHANTILLONS - LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20, RUE DU LAOS - PARIS, 15^e

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION



À BASE
DE :

1 à 6 Comprimés
avant chaque repas

1°

EXTRAIT TOTAL des
GLANDES de L'INTESTIN
qui renforce les
sécrétions glandulaires
de cet organe.

2°

EXTRAIT BILIAIRE
DÉPIGMENTÉ
qui régularise
la sécrétion
de la bile.

3°

AGAR-AGAR
qui rehydrate
le contenu
intestinal.

4°

FERMENTS LACTIQUES
SÉLECTIONNÉS
action
anti-microbienne
et anti-toxique.

LABORATOIRES LOBICA

46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (17^e)

G. CHENAL, Pharmacien

Revue de la Presse Scientifique

DE L'INTERRUPTION DE LA GROSSESSE
CHEZ LES TUBERCULEUX, par A. BRUN-
HEAT. — (Paris-Médical.)

La provocation de l'avortement est-elle dangereuse ? ne donne-t-elle pas un coup de fouet à l'évolution de la maladie, à l'instar de ce qui se passe souvent dans les suites de couches ? Ici nous pouvons affirmer qu'il n'en est rien — pourvu que l'opération soit bien faite. Il est indispensable d'éviter l'anesthésie générale et les complications telles que l'hémorragie et l'infection.

Voici comment nous opérons. La veille de l'intervention, on introduit une tige de laminaire dans l'utérus pour préparer la dilatation et surtout pour exciter la rétraction utérine. Puis on procède à l'anesthésie régionale : 1° anesthésie épidurale à la novocaïne qui provoque l'insensibilité de la tête et du vagin ; 2° anesthésie par infiltration dans les culs-de-sac latéraux tout près du col, de façon à bloquer les ganglions nerveux de Franckenhäuser. On dilate aux bougies de Hégar, puis, suivant l'âge de la grossesse, on vide l'utérus soit au doigt, soit à la curette moussée. Cette intervention simple et indolore ne s'accompagne d'aucune perte de sang.

Quelles conclusions tirons-nous de ce bref exposé ? Il existe des cas, très rares du reste, dans lesquels le médecin doit arrêter l'évolution d'une grossesse se développant chez une tuberculeuse. Ces cas sont exceptionnels chez les tuberculeuses de ville, qui sont mieux soignées et mieux surveillées. La provocation de l'avortement ne guérit pas la tuberculose, mais semble arrêter le coup de fouet que la gestation avait déclenché. L'interruption de la grossesse doit être considérée comme une véritable opération chirurgicale pratiquée sous anesthésie régionale et est indispensable que cette grave décision ne soit prise qu'après un examen complet (clinique, bactériologique, radiologique) et que plusieurs médecins, dont un physiologue, aient donné leur avis.

LA BACILLEMIE TUBERCULEUSE, Paul COURBONT. (Paris Médical.)

La bacillémie est bien plus fréquente qu'on ne le pensait autrefois, avant les travaux de Löwenstein. Nos recherches, plus haut résumées, montrent la très grande fréquence de cette bacillémie, non seulement dans les formes pulmonaires ou chirurgicales de la tuberculose classique, mais encore dans les formes de tuberculose localisée, dans les tuberculides et dans certains cas de rhumatisme articulaire chronique et même aigu.

L'examen direct microscopique du sang, fait en même temps que l'hémoenciture, montre la présence, non seulement des formes classiques acido-résistantes du bacille de Koch, mais, encore plus fréquemment, de formes non acido-résistantes, de bacilles « nus » de la tuberculose.

La concordance des résultats des microcultures et de l'examen direct dans ces cas, le fait que ces bacilles non acido-résistants n'ont pas été rencontrés en dehors de la tuberculose avérée et des microcultures positives, la coïncidence des formes acido-résistantes et non acido-résistantes, soit dans le sang, soit dans les microcultures, montrent bien qu'il s'agit du bacille de Koch, mais à différentes phases de son existence.

Les bacilles « nus » représentent les formes jeunes et paraissent circuler facilement dans le sang. Il s'agit des mêmes formes non acido-résistantes observées par nous dès 1898 dans les cultures homogènes jeunes de bacille de Koch.

Le rôle du pouvoir bactéricide du sang semble très important pour expliquer l'innocuité de beaucoup de bacillémies tuberculeuses et le peu de vitalité des bacilles cultivés à partir du sang.

CHIRURGIE DU PAVILLON DE L'OREILLE, BOURGLET. (La Clinique.)

Les résultats obtenus sont durables parce que l'action porte sur la charpente cartilagineuse. Si l'intervention ne consistait qu'en résections cutanées, la récédive serait la règle, car le cartilage situé par-dessous agitrait peu à peu comme un ressort, déviendrait la ligne de sutures et le pavillon retournerait à sa position primitive, voilà pourquoi toute action qui ne porte que sur la peau, comme celle qui a trait à la correction des rides de la face par exemple, ne peut conduire à une action durable.

SULFOÏDOL ROBIN

GRANULÉ — CAPSULES — INJECTABLE
POMMADE — OVULES

RHUMATISME chronique
ARTHRITISME
PHARYNGITES
INTOXICATIONS INTESTINALES
FURONCULOSE - ACNÉ - RHINITE
URETRO-VAGINITES

Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS

ASSURANCES

L'Assurance « individuelle »

I

L'assurance « individuelle » garantit la personne qui peut être victime, au cours de son existence, d'accidents de quelques natures qu'ils soient pouvant entraîner la mort, l'incapacité permanente partielle, ou mutilation et l'incapacité temporaire.

En cas de mort les ayants droit ou les bénéficiaires mentionnés sur la police touchent le capital assuré.

En cas d'incapacité permanente partielle ou mutilation, l'assuré touche un capital proportionné à la gravité de sa blessure, la police d'assurance « individuelle » comporte d'ailleurs un tableau des différents pourcentages attribués aux assurés victimes d'un accident ayant entraîné une incapacité permanente, ou une mutilation.

En cas d'incapacité temporaire appelée aussi indemnité journalière, l'assuré touche temporairement un montant fixé par la police, qui suivant ses termes est alloué au pendant 300 jours ou pendant 300 jours.

Toutes les personnes peuvent être assurées en « individuelle », sauf toutefois les ouvriers, les personnes trop âgées, les infirmes et les malades.

Les simples ouvriers peuvent être garantis par ce contrat pour les accidents dont ils seraient victimes en dehors de leurs travaux et occupations. Si un accident survenait pendant le travail, c'est l'assurance prévue par la loi du 9 avril 1898 qui jouerait ; assurés qui doit être contractée par l'employeur, ce dernier n'étant pas assuré et même insurable, l'ouvrier victime de l'accident sera indemnisé par la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse.

Les personnes âgées de plus de 60 ans et de 65 ans pour certaines Compagnies ne peuvent plus souscrire un contrat « individuelle ». Les accidents survenus aux personnes de cet âge ont des conséquences beaucoup plus graves. Les fractures par exemple, ne se consolident que très lentement et souvent pas du tout.

Les personnes trop jeunes ne sont pas non plus admises à l'assurance « individuelle ».

Il faut avoir au moins 16 ou 18 ans. Les infirmes et les malades sont également exclus de l'assurance « individuelle ». Les aveugles, les sourds, les paralytiques, les épileptiques, les personnes ayant été atteintes d'apoplexie, de la moelle épinière, du diabète, ainsi que pour les maladies mentales, l'aliénation.

Il est toujours indispensable, pour éviter la déchéance, de déclarer à la Compagnie choisie les atteintes ou infirmités même légères.

(A suivre.)

J. LAMBERT SORRIE,
Contentieux Assurances
Informateur Médical,
111, boulevard Magenta,
PARIS.

NOUVELLE BRÈVE

Par décret en date du 27 janvier 1934, et du sur le rapport du ministre de l'Éducation nationale, M. Serr, professeur d'hydrologie thérapeutique et climatologie à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, est transféré, à compter du 1^{er} février 1934, dans la chaire de pathologie interne de la dite faculté.

Dernier titulaire : M. Laporte.

SERVICE DE SANTÉ

M. le médecin général inspecteur Sauphée, directeur du laboratoire central de recherches bactériologiques et de sérologie de l'armée, membre du Comité consultatif de santé, est, pour l'année 1934, maintenu dans ses fonctions actuelles d'inspecteur des services médicaux de l'armée.

M. le médecin général Lahaussou, directeur du Service de santé de la 6^e région, membre du Comité consultatif de santé, est, pour l'année 1934, maintenu dans ses fonctions actuelles d'inspecteur des services chirurgicaux de l'armée.

M. le médecin général inspecteur Savin, membre du Comité consultatif de santé, est, pour l'année 1934, maintenu dans ses fonctions actuelles d'inspecteur du matériel du Service de santé militaire.



LA SEMAINE SAINTE A ROME

PAQUES A NAPLES & CAPRI

24 Mars au 3 Avril

FLORENCE - ROME - TIVOLI NAPLES - POMPEI - LE VESUVE CAPRI

24 mars. — Départ de Paris, Gare de Lyon, à 20 heures 50, voyage par Modane-Turin.

25 mars. — Arrivée à FLORENCE à 19 h. 24 ; dîner à l'HOTEL FLORENCE-WASHINGTON-BRISTOL.

26 mars. — A FLORENCE. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car.

27 mars. — Petit déjeuner et déjeuner, départ de Florence à 13 h. 58, arrivée à ROME à 19 h. 15, dîner à l'HOTEL SAVOIA.

28 mars. — A ROME. — Pension complète à l'hôtel. Dans la matinée, visite de la ville en auto-car ; Saint-Pierre, le Vatican, la Bibliothèque, les Appartements des Borgia, la nouvelle collection d'art, la Chapelle Sixtine, la Belvédère. Dans l'après-midi, excursion en auto-car à Tivoli, visite de la villa d'Hadrien, de la villa d'Este et des Cascades.

29 mars. — A ROME. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car : le Palais de Justice, le Capitole, le Forum Romain, le Temple de la Vierge, la Villa Borghese, le Cimetière des Capucins, Santa Maria de Angeli, la Maison des Borgia, le Colisée, etc. Dans la matinée, visite de l'Exposition fasciste.

30 mars. — Départ de Rome à 19 h. 25 ; arrivée à NAPLES à 22 h. 05 ; logement à l'HOTEL CONTINENTAL.

31 mars. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée entière à Pompéi et au Vésuve.

1er avril. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée à Capri en bateau. Visite de la Grotte bleue et d'Anacapri.

2 avril. — A NAPLES. — Petit déjeuner. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en auto-car. Déjeuner. Départ de Naples à 14 h. 30 ; voyage par Modane-Turin.

3 avril. — Arrivée à PARIS, gare de Lyon, à 22 h. 10.

PRIX DU VOYAGE

Au départ de Paris : 2.180 fr.

Au départ de Modane : 1.835 fr.

Ce prix comprend les services suivants :
1° Le voyage en 2e classe pour tout le trajet.
2° Le logement et la pension complète dans les hôtels de tout premier ordre, selon programme.
3° Toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.
4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.
5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa, avec bagages.
NE SONT PAS COMPRIS : Les boissons, les repas dans le wagon-restaurant, ainsi que les porteurs dans les gares mêmes.

Au cas où les hôtels mentionnés ci-dessus seraient complets, des hôtels exactement du même ordre sont garantis aux membres de ce voyage. Pour permettre de profiter des hôtels ci-dessus, s'inscrire le plus vite possible.

On s'inscrit pour ce voyage à l'AGENCE CENTROPA - 5, rue Scribe, Paris (9e), ou à l'INFORMATEUR MEDICAL

SERVICE DE SANTÉ

RESERVE

Par décret du 19 janvier 1934, sont nommés dans le cadre des officiers de réserve du service de santé, à compter du jour de leur radiation des contrôles de l'armée active, les officiers retraités ou démissionnaires ci-après désignés qui, par décision de même date, reçoivent les affectations suivantes :

Au grade de médecin lieutenant-colonel

Les médecins lieutenants-colonels retraités :
MM. Camès (Jacques). — Affecté à la région de Paris.
Gouillon (Edouard-Auguste-Antoine). — Affecté à la 14e région.
Picaud (Henri-Léon-Eugène). — Affecté à la 14e région.
Simoni (Joseph). — Affecté à la 15e région.
Martin (Etienne-Marie-Paul-Bernard-Justin). — Affecté à la 15e région.
Fabri (Alexandre). — Affecté à la 15e région.
Vuillemot (Edouard-Auguste-Béné). — Affecté au 19e corps d'armée.

Au grade de médecin commandant

Les médecins commandants retraités :
MM. Dalbera (Laurent-Rosalinde). — Affecté à la 15e région.
Linasset (Louis-Henri-Hippolyte-Arthur-Robert). — Affecté à la 15e région.
Salvetti (Philippe-Louis-Paul). — Affecté à la 15e région.
Milignes (Armand-Jean-Joseph). — Affecté au 19e corps d'armée.
Carroisse (Jean-Aimé-Bruno-Bertrand-Jude). — Affecté aux troupes du Maroc.

Au grade de médecin capitaine

Les médecins capitaines retraités :
MM. Dordain (Pierre-Marie-Jean-Auguste). — Affecté à la 15e région.
Barillet (Henri-Georges). — Affecté à la 15e région.
Les médecins capitaines démissionnaires :
MM. Bellet (Béné-Eugène-Léon). — Affecté au 19e corps d'armée.
Faiska (Rodolphe-François-Joseph). — Affecté aux troupes du Maroc.

Au grade de pharmacien lieutenant-colonel

Les pharmaciens lieutenants-colonels retraités :
MM. Bathias (Frédéric-Louis-Jean-Marie). — Affecté à la 10e région.
Froment (Charles-Henri-Félix). — Affecté à la 20e région.
Millaud (Alfred-Théodore-Edmond). — Affecté aux troupes du Maroc.

Par décision du 22 janvier 1934, et par application des articles 23 et 45 de la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre, les officiers de réserve du service de santé rayés des cadres ci-après désignés sont placés dans la position d'officier honoraire, à compter du jour de leur radiation des cadres :

Avec le grade de médecin capitaine

M. Maurice (Albert), 25, rue Jeanne-d'Arc, 88vres (Seine-et-Oise).

Avec le grade de médecin lieutenant

MM. Louvel (Eugène-Georges-Lucien), la Ferté-Macé (Orne).
Cuvier (Victor-Georges), 30, place Gambetta, Bordeaux.
Senglar (Edmond-Jules), à Mareville-Sancy (Meurthe-et-Moselle).

Derniers Livres Parus

VIENT DE PARAITRE : la 5e édition de Calot : « BERCK ET SES TRAITEMENTS ». — Les raisons de sa supériorité, par le Dr CALOT, I.N.S. avec 45 figures. Maloine, édit. Prix : 5 fr.

Que de fois j'ai souhaité, nous dit Calot, que tous ceux de nos confrères, médecins et chirurgiens qui ont à soigner des adénites, abcès froids, tumeurs blanches, coxalgies, maux de Pott, épiphyse, péritonites tuberculeuses, etc., puissent venir passer quelques jours à Berck, où ces tuberculeuses « externes » nous arrivent par milliers du monde entier.

En particulier, les chirurgiens de chirurgie générale apprendraient à Berck cette chose si difficile à apprendre pour eux et pourtant si capitale en l'absence, c'est qu'ils ne doivent plus opérer ces malades et que la première condition pour guérir et guérir sans mutilation ce qu'on est convenu d'appeler les tuberculeuses « chirurgicales », c'est en réalité de ne faire jamais (ou presque jamais, œuvre chirurgicale sanglante, et de « renvoyer » tout le grand attirail opératoire pour s'en tenir à cette besogne « sans gloire » mais par contre infiniment bienfaisante, qui consiste à n'user que des méthodes conservatrices, à savoir : traitements orthopédiques, bons appareils plâtrés, renforcements doux et progressifs, ponctions et injections modificatrices.

Car c'est là, dans ces méthodes conservatrices de traitement local, que se trouve l'une des deux grandes raisons de ces guérisons si belles, et l'on peut dire constantes, que l'on obtient à Berck aujourd'hui, dans ce domaine immense des tuberculeuses « chirurgicales » : adénites, tumeurs blanches, coxalgies, maux de Pott. — (La deuxième raison de ces guérisons étant, comme on devine, l'appoint du traitement marin et de ce climat de Berck si particulièrement indiqué dans les tuberculeuses externes, alors qu'il est tout au contraire formellement contre-indiqué pour le traitement de la phtisie pulmonaire).

VINGT PEPTONES DIFFÉRENTES

+
HYPOSULFITE DE MAGNÉSIUM & DE SODIUM
+
SELS HALOGÉNÉS DE MAGNÉSIUM

ANACLASINE

RANSON

DÉSENSIBILISATION
ÉTATS HÉPATIQUES

A. RANSON
DOCTEUR EN PHARMACIE
121 Av GAMBETTA
PARIS (XXe)

COMPRIMÉS
GRANULÉ



NESTLÉ

LAIT SUCRÉ

Pur, vivant, régulier.

FARINE LACTÉE

Maltée, riche en vitamines.

FARINE MILO

Prototype de la bouillie maltée.

NESTOGÈNE

Lait sec demi-gras et sucré.

NESCAO

Petit déjeuner, goûter, suraliment.

Littér. et échant. : NESTLÉ, 6, av. César Caire, Paris (8e)

Granules de CATILLON

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ de

STROPHANTUS

TONIQUE du CŒUR — DIURÉTIQUE

Prix de l'Académie de Médecine pour « Strophantus et Strophantine »

PARIS, 3, Boulevard St-Martin — R. C. Seine 4231

Le Gérant : J. CRINON

Imp. SOCIÉTÉ DES JOURNAUX ET PUBLICATIONS DU CENTRE, 18, rue Turgot, Limoges. — 1934.

PANCRINOL

DU DOCTEUR DEBAT

DEUX PRÉSENTATIONS

AMPOULES BUVABLES - SIROP

Anémies

Convalescences

Etats adynamiques

LABORATOIRES DU D^r DEBAT : 60, RUE DE PRONY, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ETRANGER, un an..... 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 432-28

TREIZIÈME ANNÉE - N° 496 - 11 FÉVRIER 1934

Direction : 111, boulevard Magenta - PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 82-95

Presses pour la Publicité
Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs - PARIS

-- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF --



Photos Paulus Cliché Informateur Médical

Au Banquet de la Section Parisienne de l'Association Générale des Médecins de France



A mon avis

Le diplôme de docteur en médecine doit être considéré comme un bloc intangible. Cette thèse a toujours été défendue et si, en différentes circonstances, elle fut attaquée à l'aide des arguments les plus sérieux, elle triompha néanmoins.

Cependant, on ne saurait considérer comme un dogme l'impossibilité d'adapter la profession médicale aux exigences voulues par l'évolution de la science et des mœurs.

Dans notre dernier billet, nous avons signalé la perspective rapprochée de la création de diplômes qui procureraient, chez ceux qui les auraient conquis, des connaissances plus spéciales dans certains domaines de la science médicale.

Je sais que ces diplômés ne sont pas en odeur de sainteté ; on redoute que, grâce à eux, soit créée une catégorie de médecins supérieurs auprès desquels les autres feraient, si j'ose dire, triste figure.

Bref, on ne veut pas qu'il y ait une hiérarchie dans notre profession toujours avide d'indépendance et toujours fière de son sacerdoce.

Peut-on ne pas admettre cependant qu'à l'heure actuelle cette hiérarchie tant redoutée n'existe pas ? Pourquoi le titre d'ancien interne des hôpitaux est-il tant recherché ? Pourquoi les meilleurs d'entre les élèves de nos facultés convoient-ils les fonctions de médecin ou de chirurgien des hôpitaux ? N'est-ce pas pour être considérés comme au-dessus de la masse des médecins praticiens ? Quiconque d'entre nous a pu conquérir l'un de ces titres n'est-il pas fier de le faire figurer sur ses cartes de visite et sur ses feuilles d'ordonnances ? Par conséquent, nous admettons bien, les uns et les autres, cette hiérarchie, qui depuis plus d'un siècle est passée dans les faits, sans que le prestige de notre profession en ait souffert en ce qui concerne la besogne courageuse et obscure quotidiennement effectuée par le médecin praticien.

Comme toujours, en de pareils débats, les esprits sages ont recherché s'il n'y avait pas moyen d'accepter une solution qui se trouvât dans le juste milieu ; et l'on a proposé, à la dernière assemblée de la Fédération des Syndicats Médicaux, de délivrer des thèses qui seraient bénéficiaires d'une mention indiquant la catégorie, ou pour mieux dire la spécialité dans laquelle le nouveau diplômé aurait acquis une certaine compétence.

Cette demi-mesure, dont je vois bien le souci qui l'inspira, n'est pas susceptible, à mon humble avis, de s'accommoder de l'état de choses actuel. Il faut reconnaître, en effet, que depuis cinquante ans et surtout depuis un quart de siècle, les différentes branches de la médecine ont effectué des progrès considérables. Tenez ! je vais prendre un exemple précis, car, en pareille matière, c'est toujours par des exemples qu'on parvient, sinon à se faire comprendre, du moins à plaider au mieux la valeur de la thèse qu'on défend. Qu'était au début de ce siècle la thérapeutique par les agents physiques ? Bien peu de chose en vérité ! Alors qu'aujourd'hui c'est un milieu d'un véritable arsenal de machines compliquées que l'électro-radiologiste applique ses traitements.

Lorsque l'étudiant en a terminé avec le bagage de connaissances générales qui lui est indispensable, ce sont des études nouvelles et compliquées qu'il doit faire pour devenir un spécialiste averti.

En ce domaine qui nous occupe, n'est-il pas naturel, dès lors, que celui qui aura effectué ces études puisse prouver son savoir, en tirer orgueil et bénéfice, à l'aide d'un diplôme consacré par des examens sérieux ? Une simple mention accolée au diplôme de docteur en médecine ne possède pas suffisamment de relief pour récompenser les efforts de celui qui se sera ainsi spécialisé et pour prouver à la clientèle qui l'attend qu'elle peut compter sur sa compétence et sur les bienfaits de son intervention.

Certes l'exemple que nous avons pris est topique ; je vous accorde qu'il est de nombreuses spécialités qui ne sauraient être comparées avec celle dont nous soulignons ci-dessus l'importance ; néanmoins on ne peut se refuser à admettre que l'exercice de notre profession ne court aucun risque en voyant des garanties aussi sérieuses offertes aux malades à l'aide de diplômes comme ceux qu'on repousse actuellement, mais qui s'imposeront demain.

Faut-il en conclure que toutes les spécialités ne pourraient à l'avenir être exercées que par des médecins surdiplômés ? Je ne crois pas, en toute franchise, qu'il faudrait généraliser une méthode qui, pour être excellente en certains cas, peut, en d'autres circonstances, être complètement inutile, ou même nuisible.

C'est ainsi que je ne vois nullement la nécessité de créer des spécialités comme l'hydrologie ou la dermatologie et d'interdire à un praticien de soigner un eczéma ou de conseiller une cure thermique sans être préalablement muni d'un diplôme spécial.

C'est dire qu'il faut apporter, en cette épineuse question, un éclectisme de bon aloi, le même d'ailleurs qui a déjà été utilisé quand il s'est agi de fournir des médecins experts aux tribunaux.

Tout médecin a le droit d'être choisi comme expert, mais, dans la réalité des faits, on donne la préférence, chaque fois qu'on le peut, aux médecins qui ont suivi des cours spéciaux de médecine légale. Pour l'exercice de la médecine psychiatrique, c'est exactement la même chose.

Qu'on le veuille ou non, la spécialisation est entrée dans les mœurs médicales. Il s'agit aujourd'hui de la réglementer. Ne cherchons donc pas à faire de l'obstruction, ni même à faire systématiquement la sourde oreille aux suggestions qui nous sont faites, aux solutions qui nous sont proposées.

Et je terminerai par une remarque que j'ai déjà faite, et sur laquelle je reviens volontiers parce qu'elle est fort importante : ce dont l'exercice de notre profession a besoin avant tout, c'est de bons praticiens. Avec l'enseignement actuel qui prévoit des stages obligatoires dans les services de spécialités, l'étudiant dépense inutilement beaucoup de temps et d'argent. Il serait préférable que ce temps ainsi gaspillé soit consacré à rendre aussi complète que possible son instruction en médecine générale. On n'obtiendrait pas ce but si l'on rendait obligatoire pour tout docteur en médecine la mention qui fut récemment réclamée.

Au lieu d'obliger l'étudiant à goûter à toutes les saucées des spécialités, pour, en définitive, n'en connaître aucune, il serait plus sage de parfaire son enseignement obstétrique et celui de la petite chirurgie ; car, à chaque instant, dans l'exercice de la profession, il devra connaître de ces choses pour être un médecin véritablement utile.

Combien y a-t-il de jeunes médecins qui vont s'installer sans avoir fait un accouchement, sans avoir ouvert un abcès, sans avoir fait une injection intraveineuse, etc. ?

Ne cherchez qu'à faire de bons médecins praticiens, à même de remplir convenablement la besogne qui les attend. Ne cherchez pas à en faire des érudits, cela ne leur servira de rien.

Par contre, laissons conquérir à d'autres les diplômes qui leur procureront un bagage supérieur, et qui leur permettront d'apporter quotidiennement aux médecins praticiens le bénéfice d'une collaboration précieuse dont les malades connaîtront les bienfaits.

J. CRIRON.

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE



HELIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY

Parmi les citoyens qui ont trouvé la mort au cours de l'émeute de mardi soir, il faut citer notre jeune confrère M. Fabre, interne de l'Hôpital Saint-Joseph. La jeunesse des écoles, quand il s'est agi de défendre la Liberté, s'est toujours trouvée au premier rang. La tradition continue. C'est un grand espoir pour la France.

Le banquet de la Société de Médecine de Nîmes a eu lieu le 24 janvier 1934, à l'Hôtel du Cheval Blanc.

Prérent successivement la parole devant les 85 convives : les docteurs Revel, président ; Grimeud, président du Syndicat de l'arrondissement de Nîmes ; Baillet, président sortant, et Maurice Fabre, secrétaire général.

A l'issue du banquet, le café et les liqueurs furent servis dans les salons au milieu de nombreux stands de spécialités pharmaceutiques.

GALAGÉNOL
du Docteur Debat

Depuis des semaines déjà, le bruit court que M. le professeur René Leriche quitterait l'Université et les hôpitaux de Lyon pour revenir à Strasbourg. Tout ce que nous pouvons dire pour le moment, c'est que rien n'est décidé dans ce sens, ni du côté du ministre, ni du côté du professeur Leriche.

Sont désignés comme membres externes de la section technique du Service de santé pour l'année 1934 :

MM. les médecins colonels Pasteur, Schneider ; les médecins lieutenants-colonels Anglade, Auge, Junquet, Perrière ; les médecins commandants Bolotte, Volzard, de Chaise-martin, Didié ; les médecins capitaines Ferrabon et Carillon.

THÉOBROMOSE
DUMESNIL

L'Académie de médecine a procédé au cours de sa dernière séance à l'élection de deux correspondants nationaux. Les candidats étaient ainsi classés :

En première ligne, M. Mouriquand (de Lyon), et M. Spillmann (de Nancy).

En seconde ligne, ex æquo et par ordre alphabétique : MM. Ezriza (de Montpellier), Masson (de Montréal), Paviot (de Lyon), Hélye (de Rouen), Flurin (de Caen).

Adjoint par l'Académie, M. Mauriac (de Bordeaux).

Ont été élus, MM. Mouriquand et Spillmann.

CITROSODINE

En raison des circonstances actuelles le Bal de la Médecine Française ne pourra avoir lieu le lundi gras, 12 février. Il sera remis à une date ultérieure. Les cartes resteront valables pour le prochain bal, mais les personnes qui en désirent le remboursement sont priées de passer au bureau, 95, rue du Cherche-Midi, de 14 à 19 heures.

MICTASOL

M. le Ministre de la Santé publique a adressé à l'Académie :

Des dossiers relatifs à des demandes formées par les communes de Banyuls-sur-Mer et de Carnac (Morbihan), en vue d'obtenir leur classement comme stations climatiques.

Un dossier relatif à une demande formée par la commune de Bagnols-les-Bains (Lozère), en vue d'obtenir son classement comme station hydrominérale et climatique.

LIPOSPLENINE
DU Dr GROC

A la Faculté de Médecine de Bucarest, M. le Professeur Parhon (de Jassy) est nommé professeur d'endocrinologie (chaire nouvelle). M. le Professeur Jacobovici (de Cluj) est nommé professeur de clinique chirurgicale, en remplacement du Professeur Juvara, décédé.

La médaille d'argent de l'Assistance publique est décernée à MM. les Docteurs Bontin, Ciquand et Emery (de Biaye).

CHAMPAGNE 1^{er} Cru, DOCTEUR MOLLIN, Propr^{ts}, CUMIÈRES-ÉPERNAVY, blanc nature CHAMPAGNE SEC - DEMI-SEC - ROUGE DE CHAMPAGNE.

A l'occasion des Jours Gras, la Faculté de Médecine de Paris sera fermée les lundi 12 et mardi 13 février (cours, travaux pratiques et examens).

Le secrétariat sera ouvert le lundi 12 février aux heures habituelles.

SEDORHINOL
NEZ GORGE LARYNX OREILLES
AMBORHINOL

Le poste de médecin chef de service de l'asile public d'aliénés de Fains (Meuse) est vacant par suite du départ de Mlle le docteur Morel, appelée à un autre poste.

M. Ramon, de l'Insitut Pasteur de Paris, fait connaître à l'Académie qu'il pose sa candidature à l'une des places devenues vacantes dans la Section des Membres libres.

Outre qu'il représente une synergie neurologique inégalable, le BROMIDIA se différencie des barbituriques par l'absence de toxicité : il n'exerce aucune action nocive sur le cœur, le rein, le tube digestif, le foie, de sorte que son emploi donne au médecin comme au malade une entière quiétude.

Voici le bureau de la Société médicale des hôpitaux de Paris : **Président** : M. le Professeur Carnot ; **vice-président** : M. le Professeur Sergent ; **secrétaire général** : M. Rivet ; **secrétaires des séances** : MM. Decourt et Baréty.

Clinicat. — Le concours de clinicat de l'Hospice national des Quinze-Vingts s'est terminé par la nomination de MM. Tillé et Bernard.

TUBEROL
E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Cambrai.

Le traitement alloué est fixé à 4.200 francs par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la Santé publique (direction de l'Hygiène et de l'Assistance, 9 bureau), 7, rue de l'Église, leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références, ainsi qu'un extrait de leur acte de naissance.

GRANULE NORDEN

Par décret en date du 23 janvier 1934, rendu sur le rapport du ministre de l'Éducation nationale, M. Albertin, agrégé de médecine générale, est nommé, à compter du 1^{er} avril 1934, professeur de médecine expérimentale à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux.

Dernier titulaire de la chaire : M. Dupé-rié.

SILIPLASTINE
du Docteur Debat

Le professeur agrégé Benhamou est chargé du cours d'hydrologie et de climatologie à la Faculté de médecine d'Alger, en remplacement du professeur Chassevant, décédé.

FOSFOXYL

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène
est un virus filtrant
qui ne permet pas
de fabriquer un vaccin
prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrille, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REMPLECE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DE GLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

Le Monde Médical

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Colette Jayle, fille du docteur et de Mme F. Jayle, avec M. Pierre Egré, ancien élève de l'École polytechnique, fils de M. J. Egré, industriel, et de Mme Egré.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Colette Rochette, fille du colonel Camille Rochette et de Mme, née Gramer, de Genève, avec M. Francis Charles-Roux, fils du docteur Jean Charles-Roux et de Mme, née Frank-Puaux.

Mariages

— Mme Montier, le docteur Philippet, professeur à l'École de Psychologie, et Mme Philippet ont l'honneur de vous faire part du mariage de M. Jean Philippet, ingénieur civil de l'aéronautique, leur petit-fils et fils, avec Mlle Simone de Saivre.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le jeudi 1^{er} mars 1934, à midi précis, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle (rue Dutot).

— M. le docteur Henri Bouquet, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme Henri Bouquet, ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Marie-Magdeleine Bouquet, leur fille, avec M. Maxime Bergès, Croix de guerre T. O. E.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le samedi 10 février 1934, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin. — 25, rue de Lille (VII^e).

— Le docteur Mariau, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme Albert Mariau ont l'honneur de vous faire part du mariage de M. Philippe Mariau, interne des Hôpitaux de Paris, leur fils, avec Mlle Jeanne de Chalmert. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 15 janvier 1934, en l'église Saint-Denis de Crépy-en-Valois. — Nice, 41, boulevard Carabacel.

Nécrologies

— Mme Jean d'Herbécourt ; M. Pierre d'Herbécourt, archiviste de la Meuse, et Mme Pierre d'Herbécourt ; M. Jean d'Herbécourt, industriel, et Mme Jean d'Herbécourt ; M. Armand Champetier de Ribes, ingénieur du Génie rural, et Mme Armand Champetier de Ribes ; M. Jacques d'Herbécourt ; M. Thierry d'Herbécourt, M. Alain d'Herbécourt, M. Claude Champetier de Ribes, Mlle Madeleine Champetier de Ribes ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du docteur Jean d'Herbécourt, ancien interne des Hôpitaux de Paris, chirurgien des Forges de France et de la Société sportive d'encouragement, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, pieusement décédé, le 23 janvier 1934, dans sa 63^e année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église Saint-François de Sales, sa paroisse. — 72, avenue de Wagram.

La Jonchère-Ambazac. — Le docteur Bompeix et Mme ont la douleur de faire part de la mort de Mme veuve Antoinette-Zélie Bompeix, leur mère et belle-mère, décédée dans sa 83^e année, à La Jonchère-Saint-Maurice, le 5 février 1934.

Le présent avis tiendra lieu de faire-part.

Paris-Saint-Léonard. — Le docteur et Mme Lacroix et toute la famille ont la douleur de vous faire part de la mort de leur fille Geneviève, décédée à Paris, dans sa 26^e année.

— On annonce la mort, à Rouen, du docteur Jacques Le Grand, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, professeur à l'École de médecine.

MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Médaille d'argent. — MM. les docteurs Bermann (du Perreux), Bouissou, Caballe et Delom (de Paris), Dubois (du Havre), Hamelin (d'Ourville-en-Caux), Théophilides (de Salins-de-Giraud).

Médaille de bronze. — MM. les docteurs Joula et Marcovici (de Paris), Piquemal, 13^e bat. chass. alpins ; Walter (de Strasbourg).

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haariem vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules doses à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Lithiases.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

THÉOSALVOSE Théobromine pure française (cachets) Pure - Digitalique - Scillitique - Spartéinée - Barbiturique, Caféinée, Ithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium) Stimulant général Laboratoires A. GUILLAUMIN, 15, rue de Valenciennes PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et stimulants de l'activité cérébrale. Convalescence, mariage, asthénies, etc. 2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Imprégnation galeosolée hautes doses sans aucun inconvénient.

SIROP AU THICOL Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 1 à 4 cuillerées à soupe par 24 heures. Produits F. Hoffmann-La Roche et C^{ie}, 11, rue Crillon, Paris (IV^e).

Granulé Norden

CONSTIPATION HABITUELLE CASCARINE LEPRINCE Laxatif parfait réalisant le véritable traitement des causes de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE ATONIE du TUBE DIGESTIF LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE 82, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et toutes Pharmacies

NEO-COLLARGOL du Docteur MARTINET Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

CAPSULES BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menses) et de l'insomnie

Echantillons et brochures BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

ROSIERS

ARBRES FRUITIERS
ARBUSTES
PLANTES VIVACES
PLANTS FORESTIERS

pour reboisement
DEMANDEZ AUX
GRANDES ROSERAIRES DU VAL DE LA LOIRE
Orléans - FRANCE

Se catalogue richement illustré par la photographie des couleurs. Envoi franco sur demande.



LE MONDE SUR MON MIROIR

Ma génération aura été une génération privilégiée de l'Histoire. Elle aura tout vu : elle aura vu naître la lumière électrique, le téléphone, la bicyclette, l'automobile, l'aviation, la navigation sous-marine, la T. S. F., etc... Elle aura vécu la guerre. Il lui manquait d'avoir assisté aux horreurs de la guerre civile. C'est chose faite à présent.

Jadis, quand, au cours d'une grève, quelques manifestants avaient été blessés par la police ou les troupes, le gouvernement était traité d'assassin. Aussi était-il de règle que toutes les répressions fussent effectuées avec le plus grand ménagement. Les protestataires d'hier sont aujourd'hui au Pouvoir ; ce n'est pas le drapeau rouge, mais le drapeau tricolore que brandissent les manifestants. Dès lors, ce ne sont plus des coups de fusils isolés qui se font entendre, mais des bandes de mitrailleuses qu'on déroule.

Place de la Concorde, on a fauché la foule. Le gouvernement, épaulé sur les socialistes, pouvait être fier de sa tactique. Depuis la répression de la Commune par les troupes versaillaises, on n'avait pas vu ça. Ce n'était pas la peine de cracher sur Gallifet, puisqu'on l'imite aujourd'hui et que, demain peut-être, on fera mieux que lui.

Au temps de ma lointaine jeunesse, nous prenions part, au Quartier latin, à des manifestations tumultueuses. C'était la période de l'affaire Dreyfus. J'ai toujours remarqué que les colonnes de manifestants étaient menées en des endroits déterminés, voulus par la police, où il était facile de leur barrer la route et de faire pleuvoir sur eux les coups de poings et les coups de pieds.

Cette conduite des foules par la police, qui est de règle apparaît nettement dans les évolutions qu'ont suivies les colonnes de manifestants ces jours derniers. Vous n'allez pas nous faire croire, en effet, que les manifestants avaient l'intention d'accéder au Palais-Bourbon par le Pont de la Concorde ? Quand une armée veut atteindre son ennemi, elle ne commence pas par mettre un fleuve entre elle et lui.

Mais la place de la Concorde est, pour parler le langage militaire, un magnifique glacis où les charges de cavalerie sont aisées et les tirs de mitrailleuses efficaces. Dans toutes les manifestations il y a un guet-apens où les manifestants se laissent docilement pousser.

Les journaux parisiens de mercredi matin surent habilement maquiller la vérité sur l'horrible drame de la veille. Le tumulte de la Chambre des Députés était annoncé sur quatre colonnes et en gros caractères. Par contre, le bilan des hécatombes y était à peine lisible. C'est ainsi qu'on fait l'opinion.

Force est, dit-on, restée à la loi. Oui, mais il est démontré par l'Histoire que ces victoires-là coûtent très cher. Les répressions sanglantes ont toujours commandé la chute des régimes.

D'ailleurs, ne voyons-nous pas la ville de Paris dressée contre le gouvernement actuel. Depuis des siècles, cet état de choses a été le prélude de l'agonie du Pouvoir central. On ne gouverne pas la France sans avoir Paris avec soi.

Le médecin ne serait pas un médecin s'il n'était un bon observateur. Il nous apparaît donc à tous que nous allons vivre des semaines agitées. Le trouble est dans les esprits bien plus encore que dans

la rue. Nul ne peut dire ce qui sortira du gâchis où nous nous enfonçons davantage chaque jour.

Crise morale, crise financière, crise économique et, par-dessus le marché, crise d'autorité. Notre pays souffre, il étouffe, il se sent dans la nuit, il redoute le lendemain. Aura-t-il, dans un sursaut de dignité nationale, le courage du geste qui le délivrera des cliques qui le mènent à sa perte ? On l'espère. Mais les égoïsmes ont tellement embué les intelligences qu'il n'est pas certain que les énergies se réveilleront.

Et pourtant, il est moins cinq.

Nous ne pouvons, à cette place, faire ce qu'on appelle, en période de calme, de la politique. Mais notre devoir est de prendre le pouls de notre grand pays. Or, ce pouls est mauvais ; le pays est malade. Il faut voir d'où et pourquoi il souffre. Il faut envisager la thérapeutique à employer pour le sauver. Dès lors, à cette tâche, tout le monde doit s'employer. Et voilà la raison de ces lignes de sincère objectivité.

Et la foule commence à descendre dans la rue pour y témoigner sa colère.

Cette colère du peuple serait salutaire, si les éléments de trouble ne parvenaient à se rendre maîtres du mouvement. Or, on ne sait jamais comment finira une révolution.

J. CRINON.

ASSOCIATION

POUR LE DÉVELOPPEMENT des RELATIONS MÉDICALES ENTRE LA FRANCE et les PAYS ÉTRANGERS (A. D. R. M.)

L'assemblée générale annuelle de l'A. D. R. M. vient de se tenir dans la salle du Conseil de la Faculté, sous la présidence du professeur Roussy, doyen.

Le président, le professeur Hartmann, après avoir remercié le nouveau doyen, M. Roussy, d'avoir bien voulu présider l'Assemblée, signale que par suite de la crise mondiale, le nombre des visiteurs venant des États-Unis et des divers pays de l'Amérique du Sud, a considérablement diminué, alors que les représentants de l'Égypte, de la Hollande et de la Perse sont venus en plus grand nombre. Il rappelle que l'Association a reçu au cours de 1933 plusieurs groupements de médecins et d'étudiants venus des États-Unis de l'Espagne et de la Hollande. Plusieurs des membres de l'A. D. R. M., MM. Clère, Hartmann, Huguenin, Leroux, Rist, Roger, Sergeant, ont été représenter l'Association à l'étranger. Il termine par un appel pour le Congrès de Québec en août prochain.

Après le compte rendu financier présenté par le professeur Lemaître et le renouveau statutaire du tiers des membres du Conseil d'Administration : MM. Armand-Deville, Boudin, Cohen, Desfossez, Gaston, Heltz-Boyer, Loeper, Molinier, Monchet, Okniezyo, Pierret, Roussy, Vaquez et Villaret, qui sont tous résolus, le doyen Roussy prend la parole et dans une allocution très applaudie, se déclare décidé à seconder d'une façon active et effective les efforts de l'A. D. R. M. : invitations officielles à des savants étrangers, transformations sur place de salles de cours et de travaux de manière à permettre d'accueillir largement tous ceux qui, de l'étranger, viennent solliciter de nous la parole et l'exemple. « Je m'emploierai, dit-il, dans la mesure entière de mes forces, à faire que Paris ait un jour une Faculté digne de son prestige et de celui de la France ».

PRODUIT FRANÇAIS SANTHOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

- SANTHOSE PURE** { Affections cardio-rénales
Albuminurie, Hydroplésis
- S. PHOSPHATÉE** { Sclérose cardio-rénale
Anémie, Convalescences.
- S. CAFÉINÉE** { Asthénie, Asystolie
Maladies infectieuses
- S. LITHINÉE** { Trésclérose, Artério-sclérose
Goutte, Rhumatisme

LA SANTHOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr. — Dose : 1 à 4 par jour.

Vente de gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS



Rhino-Capsules
DE
LENIFORME

Huile Antiseptique non irritante
dosée à 2 - 5 et 10 % d'essences antiseptiques
pour auto-injections nasales

CORYZA - SINUSITES
Rhinites - Laryngites - Trachéites

ECHANTILLON :
26, Rue Pétreille, PARIS (9^e)

CORBIÈRE
R. Desrenaudes,
27
PARIS

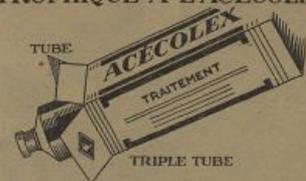
**SERUM
ANTI-ASTHMATIQUE
DE HECKEL**

Pour ADULTES
5 centicubes
ENFANTS
2 C^s

**Ulcères variqueux
Plaies atones
Ulcérations. Eschares
Plaies désunies
Dermatoses**

ACÉCOLEX

PATE TROPHIQUE A L'ACÉCOLINE



LABORATOIRES CHEVRETIN - LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT, 52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

TRIDIGESTINE DALLOZ GRANULÉE

B.-C. 1934

Vœux et Résolutions votés au Congrès d'Hygiène

Les grands travaux d'hygiène publique et la crise économique

Vu les rapports de MM. Fuss, délégué du B. I. T., Kral, directeur du bureau de l'Etat pour l'alimentation en eau potable des Pays-Bas, Rochas, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Lyon, Vignerot, ingénieur en chef du Génie rural, Salmon, inspecteur départemental d'hygiène, et Dolbe, professeur à la Faculté des Sciences de Lille :

Considérant que les grands travaux publics d'hygiène et notamment les travaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement rural et urbain participent aux avantages communs à tous les travaux publics, c'est-à-dire de combattre le chômage en occupant un certain nombre de travailleurs, d'apporter un stimulant pour l'ensemble de l'économie générale et d'être rentables pour une grande partie d'entre eux :

Que ces travaux ne présentent pas l'inconvénient en temps de crise de développer l'outillage économique des pays et d'accroître leur capacité productive :

Qu'ils réalisent une amélioration des conditions générales de la vie et de la santé des populations et à ce titre constituent des dépenses productives de nature à économiser des frais ultérieurs d'assistance médicale :

Que l'emprunt contracté par les collectivités publiques en vue du financement des travaux publics peut être considéré comme un moyen de mobiliser des capitaux que leurs détenteurs n'osent pas hasarder en temps de crise dans des entreprises privées :

Le Congrès International d'Hygiène publique :

1° Demande que les travaux d'utilité publique tels que les adductions d'eau potable, les travaux d'assainissement et, d'une façon générale, tous les travaux qui sont de nature à améliorer les conditions de vie des populations bénéficient d'un droit de préférence et soient favorisés par l'octroi de subventions nationales ou de prêts gouvernementaux à taux réduit alimentés par l'emprunt.

2° Que préalablement à l'exécution de ces travaux les administrations centrales établissent un projet général pour l'ensemble du pays ou une circonscription donnée, ou un groupement de communes, à l'effet d'éviter des solutions partielles et sans harmonie suffisante, dont l'expérience a montré le ca-

ractère onéreux et les mauvais résultats sanitaires.

3° Qu'en vue de l'établissement de ces projets il soit fait appel à la collaboration d'instituts techniques centraux comprenant des hydro-zéologues professionnels qualifiés par leurs travaux et à qui serait confié le soin d'élaborer des directives pour l'approvisionnement en eau potable et d'exercer un contrôle sur la valeur sanitaire des eaux.

4° Qu'à raison de l'obligation où se trouvent la plupart des villes d'avoir recours aux rivières et aux lacs pour satisfaire les besoins toujours croissants d'eau potable et des difficultés rencontrées pour assurer une protection légale efficace contre la pollution des nappes superficielles d'eau, cette protection soit limitée aux cours d'eau préalablement déclarés d'utilité publique, afin d'éviter l'utilisation de nappes trop polluées.

5° Qu'une coopération internationale des pays riverains des grands cours d'eau comme le Rhin intervienne en vue de fixer d'une façon précise les obligations de ces pays au sujet des déversements et des causes de pollution.

6° Que les organismes compétents de la S. D. N. et du B. I. T. soient invités à poursuivre et à établir une collaboration internationale pour l'exécution des grands travaux publics, plus particulièrement en ce qui concerne les adductions d'eau potable et l'assainissement, et que, notamment, des Comités nationaux soient institués dans chaque pays et reliés entre eux par l'intermédiaire d'un Comité international des grands travaux publics.

La coordination de la lutte antituberculeuse et la technique sanitaire

Vu les rapports et interventions, notamment des professeurs Chodzko, ancien ministre de la Santé publique de Pologne, Cancian, ancien ministre de la Santé en Roumanie, et Jitta, président du Conseil National d'Hygiène de Hollande, des docteurs Jullien, directeur des services de santé de la 10^e région, Sieur, Mc Donnell, médecin chef de la Cité sanitaire de Preston Hall, du professeur Leclerc, des docteurs Dujarric de la Rivière, Armand Delille, Carozzi, chef de service au Bureau International du Travail, de MM. Rey, architecte, Baroux, ingénieur, des docteurs Savornin, médecin ins-

pecteur général de l'Armée, Hazemann, Grahani, Ichok, Servel,

Le Congrès International d'Hygiène publique demande :

1° Que sans préjudice de la généralisation du vaccin B. C. G. et du développement des institutions sanitaires, de dépistage et de traitement de la tuberculose, une large politique d'amélioration du logement et de constructions d'habitations saines, à proximité des grandes villes et à la campagne, soit poursuivie dans chaque pays à l'aide des capitaux privés et de la collaboration financière des gouvernements.

2° Plus particulièrement en ce qui concerne les immeubles collectifs d'habitations : écoles, hôpitaux, casernes, que l'attention soit appelée sur la nécessité d'assurer une aération satisfaisante qui peut d'ailleurs être obtenue sans grandes dépenses, et que l'approbation des projets subventionnés par les pouvoirs publics soit subordonnée à l'indication, sur les plans, d'installations correctes à cet égard et dont l'exécution serait soumise à un contrôle.

3° Que l'expérience des cités sanitaires et des villages ou agglomérations, spécialement ou essentiellement réservés aux tuberculeux et qui a donné des résultats satisfaisants en Angleterre, soit poursuivie.

4° Qu'une part importante soit réservée à la technique sanitaire dans la lutte antituberculeuse, qu'une coordination effective soit réalisée entre toutes les institutions de lutte antituberculeuse et qu'une liaison étroite s'établisse entre les médecins praticiens, les médecins hygiénistes, les médecins d'usine, les architectes, les ingénieurs et l'ensemble des administrations intéressées à la protection de la santé publique.

5° En ce qui concerne spécialement la collaboration apportée à la lutte antituberculeuse par l'armée, à l'occasion des opérations de révision des conscrits et d'incorporation des recrues, et compte tenu notamment des résultats apportés par la généralisation de la radioscopie dans certaines régions militaires.

Qu'une collaboration régulière soit établie entre les médecins des dispensaires civils et les médecins militaires afin de coordonner efficacement les observations recueillies et d'appliquer immédiatement les mesures de prophylaxie et de thérapeutique appropriées.

6° Qu'en vue de fournir un travail rémunérateur à nombre de malades et d'infirmités qui mènent une existence diminuée et de ce fait tombent à la charge de l'assistance,

Une liaison s'établisse entre les industriels, les commerçants, les agriculteurs, dans le but de procurer du travail aux diminués physiques, surtout lorsque la mécanisation leur permet de s'adonner à des occupations utiles.

Et que le retour à la terre collectif et indi-

viduel, à l'exemple de ce qui a été réalisé en Danemark, soit favorisé par une action de propagande et des dispositions législatives et financières sous la forme de subventions et de prêts à moyen et à long terme.

7° Que le recrutement des enfants émigrés en colonies de vacances soit effectué sous surveillance médicale et qu'un droit de préférence sur les subventions des gouvernements soit réservé aux enfants qui ont médicalement un besoin urgent d'un séjour en vacances.

RÉSOLUTIONS DIVERSES

I

A la suite de la communication de M. Régis et de l'intervention du docteur Willy et du docteur Piquet, délégué de l'Algérie.

Et se plaçant au seul point de vue de l'intérêt sanitaire et médico-social de la construction du Trausaharien.

Le Congrès International d'Hygiène publique :

Estime que cette construction peut déterminer un progrès décisif en permettant aux indigènes du Centre Afrique de bénéficier de l'ensemble de l'œuvre colonisatrice.

Et qu'il y aura lieu d'établir préalablement à toute réalisation un vaste plan de travaux préparatoires relatifs aux points suivants :

a) Tril sévère de la main-d'œuvre à employer pour les travaux de terrassement ;

b) Réalisation d'un équipement sanitaire et hospitalier en vue de la constitution d'agglomérations indigènes sur certains points de tracé.

II

Le Congrès International d'Hygiène :

Considérant que la lutte contre les fléaux sociaux et les tare héréditaires nécessite en dehors de mesures thérapeutiques et préventives confiées aux institutions sanitaires et sociales, une étude générale du problème de l'amélioration de la race envisagée au point de vue juridique et politique, mais exclusivement sous l'angle médical et sanitaire et compte tenu des expériences poursuivies en Suisse et dans un grand nombre d'Etats américains.

Sur la proposition du professeur Anagnosto, de Bucarest :

Emet le vœu que la stérilisation menée par des tares pathologiques soit l'objet d'une étude générale et soumise à la discussion d'un prochain congrès.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR

MEDICAL c'est prouver qu'on est

« à la page ».

QUINBY
QUINIO BISMUTH "formule AUBRY"
et **SYPHILIS**
QUINBY SOLUBLE
INDOLORE - INCOLORE - PROPRE - INJECTION FACILE

QUINBY EST EGALEMENT EFFICACE
CONTRE LA **TYPHOÏDE**
QUINBY EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE
LA FIÈVRE DE **MALTE**

Adopté par :
L'Assistance-Publique
Les Ministères de l'Hygiène et des Colonies.

LABORATOIRES AUBRY
54, RUE DE LA BIENFAISANCE
PARIS - 8^e
TÉL. LABORDE : 45-26

ECHOS ET INDISCRETIONS

Le bruit a couru, la semaine dernière, dans les milieux hospitaliers, que le gouvernement avait été à deux doigts d'offrir à M. Thomé la direction générale de l'Assistance Publique...

Les gens bien informés disent même que M. Mourier aurait failli, de ce fait, recevoir, à titre de compensation, l'administration de l'Opéra ! Nous ne donnons évidemment ces informations qu'avec les réserves d'usage. Mais, si absurdes qu'elles puissent paraître, ne répondent-elles pas admirablement à la façon d'agir de nos gouvernants d'hier et peut-être de demain ?

Le docteur Lobligeois, radiologiste des hôpitaux de Paris, et, comme chacun sait, noble victime de la science, se trouvait, l'autre soir, muni de son écharpe de conseiller municipal, parmi ceux qui voulurent crier à la poignée d'incapables qui nous gouvernaient encore, une indignation amplement justifiée... Mais ses fonctions municipales, pas plus que sa glorieuse mutilation ne le mirent à l'abri des brutalités policières et il tomba, assommé, sous les coups des défenseurs du Parlement... En faisant des vœux pour son rétablissement, offrons à ce grand honnête homme l'hommage des honnêtes gens !...

Une grande agitation, calquée sur celle qui secoua les milieux politiques, règne depuis quelques semaines dans la paisible société « nationale » de chirurgie...

Ayant à élire un nouveau membre, cette noble compagnie se trouve partagée entre plusieurs compétiteurs qui offriraient, pour la plupart, ce vice rédhibitoire d'appartenir aux milieux israéliens...

On juge de l'embarras de ceux qui se piquent de constituer l'élite des chirurgiens français et qui, parait-il, n'admettent pas, de par leur tradition, que la valeur chirurgicale puisse se rencontrer chez les fils d'Israël !...

Un certain nombre de tours de scrutin ont déjà été effectués sans résultat. Ils ont tous été marqués par une impressionnante quantité de bulletins blancs... Un des votants a même cru devoir faire une petite manifestation sur le nom d'Hitler, — sans doute pour marquer sa désapprobation de voir cette société qualifiée constamment de « nationale » !

N'est-il pas question d'ailleurs de changer cette appellation et de dire désormais : « Société Aryenne de Chirurgie » ?

La série des élections se poursuit à l'Académie de Médecine... Mardi dernier, le professeur Strohl, titulaire de la chaire de physique à la Faculté de Médecine, a été élu membre titulaire au fauteuil laissé vacant par le décès récent de M. Hanriot.

Cette élection fut d'ailleurs quelque peu disputée. La lutte fut assez serrée entre M. Strohl et M. Weinberg, de l'Institut Pasteur... Celui-ci, en dépit de ses titres scientifiques indiscutables, compte quelques adversaires à l'Académie... Certains lui reprochent en particulier d'être naturalisé de fraîche date ! Si la science n'a pas de patrie, l'Académie, sans doute, en a-t-elle une !

D' OGLIASTRI.

A STRASBOURG

Sont nommés agrégés près la faculté de médecine de l'université de Strasbourg pour une période de neuf ans à dater du 1er janvier 1934 les agrégés dont les noms suivent : Chirurgie générale : M. Fontaine (René-Louis). Médecin général : M. Wolf (Maurice).

Mardi Dernier A L'ACADEMIE de MEDECINE

MM. G. Lefrou et P. Bonnet, étudient le déséquilibre protéique du sérum sanguin, dans la lépre.

Les auteurs se sont préoccupés, à l'image de ce qu'ont fait Achard, Bariéty et Godon pour la tuberculose, de rechercher les conditions d'équilibre protéique du sérum sanguin des lépreux, en d'autres termes d'établir les rapports globuline et sérum-sérine.

Ils mesurent tout d'abord ces rapports sur des sujets normaux dans les pays où ils opèrent et ils constatent que les chiffres obtenus se rapprochent de ceux qui ont été trouvés par Achard et ses collaborateurs.

Chez les lépreux valides, aux stades de début de la maladie ces rapports se trouvent constamment modifiés par une augmentation manifeste du chiffre des globulines et une diminution inconstante et variable des sérines, observation qui peut être utilisée pour porter un diagnostic précoce.

Le Docteur Jacques, de Montréal, expose les résultats des injections intraveineuses de carbone animal.

C'est le professeur Sergent qui, au nom du docteur Jacques présente cette note dans laquelle l'auteur expose les résultats des injections de carbone animal à 2 %, en suspension dans l'eau distillée, dans les infections variées.

Sans aucune réaction générale on peut injecter 5 cc. et répéter la dose plusieurs jours de suite. L'effet thérapeutique paraît démontré par les observations cliniques qui constituent la matière de ce travail.

Le Docteur Henri Cleret, de Montluçon présente les résultats obtenus par la vaccination antidiphthérique.

Sur un total de 13,142 injections, l'auteur n'a observé aucun incident, ce qui fait que souvent ce sont les familles qui demandent la vaccination.

M. Cléret expose ses résultats en tenant compte de la valeur de l'anatoxine, il estime qu'il faut au moins 30 unités pour vacciner. Il n'a pas été constaté de diphtérie chez les enfants ayant reçu plus de 45 unités.

Le fait le plus intéressant est le suivant : sur 2,560 enfants bien vaccinés, il y a eu 6 diphtéries, soit 2,45 pour cent, avec 6 décès. Sur 1,492 enfants non vaccinés ou incomplètement vaccinés, il a été constaté 48 diphtéries, soit 3,2 %, avec 6 décès.

Ces résultats sont des plus encourageants.

MM. Saquepée et Ferrabouc, étudient l'étiologie des empoisonnements alimentaires.

Au cours d'une épidémie bénigne d'empoisonnements alimentaires dus au *Bacillus Enteritidis*, un aide-cuisinier se trouve au nombre des malades. L'enquête révèle qu'en réalité cet aide-cuisinier était souffrant de céphalée avec fatigue au moins 36 heures avant l'apparition des premières atteintes, sans être assez malade cependant pour interrompre immédiatement son service. Pour déterminer si les premiers symptômes ressentis par le cuisinier traduisent un début anormal de la maladie, on pratique chez lui dès le 4^e jour de l'épidémie un séro-diagnostic à l'égard de *B. enteritidis*, le séro-diagnostic se montre franchement positif, alors qu'il demeure négatif avec des sérums prélevés le même jour chez d'autres malades. On peut conclure de ces constatations que l'aide-cuisinier a été infecté 36 heures avant les autres et que pendant cette période il a contaminé involontairement les aliments servis à l'unité. C'est donc lui qui dans cet épisode représente l'atteinte originelle de l'épidémie.

M. L. Nègre apporte les preuves expérimentales de l'efficacité de la prémunition antituberculeuse par le B. C. G., administré par la voie buccale.

L'auteur passant en revue les preuves expérimentales de l'efficacité de la prémunition antituberculeuse par le B. C. G. administré par la voie buccale, montre qu'il est possible de confier au cobaye jeune ou adulte par ingestion préalable du bacille bilité de Calmette et Guérin une résistance transitoire à une infection expérimentale réalisée par la voie conglomérale avec une faible dose de bacilles tuberculeux virulents. Ces résultats, qui confirment ceux que Calmette, Boquet et Nègre avaient déjà obtenus en employant comme voie d'épreuve la voie intestinale, apportent une nouvelle démonstration de l'efficacité de la vaccination antituberculeuse par le B. C. G. introduit par la voie buccale.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est s'assurer une collection illustrée unique de la vie médicale française au jour le jour.

PIPÉRAZINE

MIDY

“L'ANTI-URIQUE TYPE”

2 à 4 cuillerées à café par jour.

PROVEINASE

MIDY

LE RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION VEINEUSE

TROUBLES de la PUBERTÉ et de la MÉNOPAUSE

2 à 4 comprimés par jour.

LABORATOIRES MIDY
4, Rue du Colonel-Moll, PARIS (17^e)

JUS DE RAISIN CHALLAND

CHALLAND NUITS-ST-GEORGES (COTE-D'OR)

POUR VARIER L'ALIMENTATION DES ENFANTS



HEUDEBERT prépare une gamme de farines de céréales et de légumineuses saines et naturelles qui permettent par leur variété une adaptation rationnelle selon l'âge, les besoins et le tempérament de chaque bébé.

SI BÉBÉ BOUDE devant sa bouillie, c'est qu'on lui donne toujours la même chose - la monotonie entraîne la perte d'appétit. - Pourquoi infliger à l'enfant une alimentation toujours la même, puisque la variété lui est plus qu'à tout autre âge indispensable.



DES ÉLÉMENTS TRES DIVERS sont nécessaires à la croissance de l'enfant : hydrates de carbone, matières azotées, matières grasses, phosphates, phosphore, sels minéraux. - Seule une alimentation variée les lui fournira, car les farines sont essentiellement différentes et chacune est précieuse par le principe dominant qu'elle apporte.

SUIVANT L'ÂGE on donnera d'abord à l'enfant des farines légères : Soupe d'HEUDEBERT, Farine lactée HEUDEBERT, Arrow-root, Crème de Riz, Crème d'Orge, Crème d'Avoine. - Plus tard, vers 14 mois, on alternera les farines précédentes avec d'autres plus nutritives : Crème de Blé vert, Farines de Pois, Lentilles, Haricots, Farines de Fèves, Seigle, Sarrasin.



SELON LE TEMPÉRAMENT de chaque enfant, la variété des farines HEUDEBERT permet de choisir des farines normales, rafraichissantes ou antidiarrhéiques.

FARINES NORMALES : Soupe d'Heudebert, Crèmes d'Orge, de Maïs et de Blé vert.

FARINES RAFRAICHISSANTES : Avoine, Seigle, Sarrasin.

FARINES ANTIDIARRHÉIQUES : Riz, Arrow-root, Bananes.

La marque

Heudebert

est une garantie de qualité.

Echantillons et Littérature sur demande à

Heudebert

NANTERRE (Seine), 85, Rue Saint-Germain
LYON (Rhône), 2 et 4, Chemin Feuillat
BRUXELLES, 13, Rue de Belgrade

LES TRAVAUX DU CONGRÈS D'UROLOGIE

(SUITE DU NUMÉRO 486)

M. ANDRÉ (Nancy) parle de l'utilité de la sonde à demeure dans certaines vessies tuberculeuses.

M. NOÏA (Paris) attire l'attention sur certains distendus chroniques à vessie flasque. La vessie des malades n'est ni visible ni palpable et contient pourtant jusqu'à 800 grammes d'urine.

L'auteur présente des cas de vessies flasques chez un pollakiurique simple, un azotémique et un incontinent d'urine.

M. DE BEAUFON recommande un nouveau cystoscope à vision rétrograde pour faciliter l'exploration et l'accès de la vessie.

M. MINET étudie la douleur dans le reflux vésico-pyélique, sujet qui a déjà été traité par l'auteur en 1929.

Les crises douloureuses peuvent parfois s'accompagner de fièvre.

M. ORAISON (Bordeaux) traite le sujet intéressant des cystites gangreneuses incrustantes. Cette maladie est très rare chez les jeunes, tandis que les vieillards en sont plus atteints. L'auteur parle du cas d'une jeune fille, présentant des douleurs et de la pollakiurie. Elle élimine de gros paquets de tissu sphacélé, englobant des phosphates ammoniac-magnésiens. Les urines, très alcalines, contiennent de nombreux colibacilles.

A l'intervention, on extrait une grosse quantité de tissu sphacélé et l'on cautérise finalement au moyen de chlorure de zinc. Guérison.

DISCUSSIONS

M. MARION. — Les cystites gangreneuses incrustantes ne sont pas si rares que cela chez les sujets jeunes. L'auteur se rappelle de deux cas observés. Cette cystite est de beaucoup plus fréquente chez la femme.

M. PERRIER (Genève) cite un autre cas de cystite, publié il y a quelques années. Le traitement préconisé fut l'acidification des urines.

M. MINET. — L'acidification des urines est un traitement de choix.

M. GAUTIER (Paris). — Rétention vésicale chronique simulant un gros rein (avec présentation de radiographies).

Il s'agit d'un malade présentant des troubles urinaux depuis six ans. Une incontinence d'urine s'est installée il y a deux ans et ce n'est qu'à partir de six semaines que le malade ressent une douleur dans le flanc droit. On y constata une tumeur allongée. Au cathétérisme, les urines s'écoulaient lentement, et la tumeur diminuait à vue d'œil. On y retire 1.500 centimètres cubes d'urine sans la moindre goutte de sang.

La cystoscopie ne révèle rien, tandis que la cystographie démontre une distension de la vessie et de l'urètre postérieur.

M. JEUBRIAN (Montpellier) a vu un cas de rétention d'urine complète persistant pendant neuf mois. La malade ne présente aucun signe d'atteinte somatique malgré divers examens répétés. Est-ce qu'il s'agit d'une rétention hystérique ? Mais cette étiologie n'est guère reconnue par les médecins d'aujourd'hui, donc à ne pas discuter.

Il est vrai qu'on constata une spina bifida à la radio, mais cette lésion n'a certainement pas provoqué les troubles.

Tous les traitements essayés échouèrent. On proposa alors la section du nerf sacré. Le lendemain de l'opération, la malade urine normalement. La guérison continue.

L'auteur discute la pathogénie de la rétention et le mécanisme par lequel agit la section du nerf. Il arrive à la conclusion que l'on n'en sait rien.

DISCUSSIONS

M. PERRIER (Genève) a essayé la même opération dans une cystalgie, mais sans aucun succès.

M. ANDRÉ. — La rétention hystérique devrait être discutée et acceptée parfois comme diagnostic.

L'auteur cite le cas d'une religieuse ayant présenté successivement une coxalgie hystérique et une rétention d'urine de même nature. L'étiologie était indiscutable dans ce cas.

M. GAYET a observé plusieurs cas de rétentions hystériques qui guérissaient sans aucun traitement.

M. JEANBRAU. — On a essayé de la suggestion chez la malade, mais sans aucun succès.

M. UVAU (Biarritz) présente un cas extrêmement intéressant de rétention d'urine due à un stercorome rectal.

On ne pouvait guère pratiquer de toucher rectal au malade, soupçonné prostatique, car le rectum fut trouvé obstrué par des masses fécales.

L'évacuation de ces matières amena la guérison définitive.

Les cas publiés de rétention d'urine dus aux stercoromes sont rarissimes. Citons les publications de GÉRARD et BROUSTET (Jour. Méd. Bordeaux) et celle de DRAGONAT.

ROSENBAUM en a cité tout récemment (Progrès Médical n° 24, 1933) un autre cas, au cours d'un travail très documenté sur les stercoromes et stercolithes, où il a étudié (entre autres) cette forme clinique des stercoromes rectaux.

Il y a deux théories pour expliquer la pathogénie du syndrome :

Théorie inhibitrice.

Théorie dynamique.

M. BLANC rapporte l'observation d'une rétention incomplète chronique avec incontinence chez un médullaire. Après destruction endoscopique du col vésical, la guérison s'ensuit.

M. PHILIPS (Lyon). — Traitement de certaines suppurations de la prostate par le curetage endoscopique.

M. GÉRARD (Lille). — Calculs de la prostate.

M. DARGÈY (Bordeaux) donne quelques conseils intéressants à propos du diagnostic et du traitement du cancer de la prostate. Il insiste sur la précocité du diagnostic à faire et sur sa difficulté, surtout au début. Toute prostate

hypertrophiée qui continue à augmenter de volume doit être soupçonnée de cancer.

Le traitement se résomme en une prostatectomie par voie hypostriale, suivie d'implantation d'aiguilles de radium.

Si l'on a fait le diagnostic de cancer avancé, il faut s'abstenir de tout traitement et ne faire qu'une cystostomie en dernier lieu.

M. PASTEAU. — Traitement du cancer de la prostate.

Après un court chapitre d'historique, l'auteur retrace trois types de cancers qui se présentent cliniquement :

1) Hypertrophie de la prostate avec un petit noyau qui doit faire soupçonner le cancer. En faisant une prostatectomie immédiate dans ces cas, on obtiendra de bons résultats.

2) Carcinose prostatato-pelvienne. Dans ce cas, ou le cancer a envahi tout le bassin, le meilleur traitement est l'abstention complète. En cas de nécessité on fera une cystostomie.

3) Cancer de la prostate à la période d'état. Que faut-il faire ? Du radium, des rayons X ou une intervention ?

La meilleure voie à suivre est l'abstention complète. Les malades vivent plus longtemps (et sans douleurs) lorsque aucune thérapeutique n'est mise en œuvre.

DISCUSSIONS

M. ORAISON a vu un cas de carcinose prostatato-pelvienne grave où la radiothérapie subinfiltrante a donné quelques résultats. Plusieurs orateurs se rangent du côté de M. PASTEAU touchant le cancer de la prostate.

M. HEITZ-BOYER. — Les Américains ont enregistré quelques succès en traitant les cancers prostatiques. Il ne faut pas être trop pessimiste et l'on devrait encourager les différents auteurs à essayer de traiter cette terrible maladie.

M. BONNEAU enregistre de bons résultats avec la protométhérapie de Rubens-Duval.

M. PASTEAU résume brièvement la communication de M. Constantinides (Bucarest) intitulée : Calcul inclus dans une tumeur vésicale.

M. MINET (Paris). Atrophie prostatique et rétention d'urine. — L'auteur étudie longuement ce chapitre presque ignoré de la pathologie prostatique.

Les causes d'atrophie sont :

- 1) Atrophie par fonte.
- 2) Aplasie ; congénitale, par castration, etc.
- 3) Rétraction par sclérose.

M. NICHON présente un cas de rétention chronique secondaire à une hypertrophie du muscle interuréthral.

Discussion pathogénique.

M. HEITZ-BOYER expose, en dernier lieu, le sujet suivant : Cinq ans d'expérience en chirurgie urébrale avec le bistouri électrique.

Le bistouri électrique possède cinq actions essentielles :

- 1) Action hémostatique ;
- 2) Action antishock ;
- 3) Action désinfectante ;
- 4) Action disséquante ;
- 5) Action excitante.

Le bistouri électrique a transformé la chirurgie urinaire. Voici les interventions qui bénéficient particulièrement de cet instrument :

La lithiase rénale où il n'y a jamais d'hémorragies secondaires, à condition de faire l'hémostase secondaire précoce.

L'hydronéphrose, la rein double, les kystes du rein, la rein en fer à cheval ou les interventions sont très facilitées.

L'urètre : l'incision se fait mieux dans les uréthrites. Les calculs urétraux bas situés sont opérés plus facilement.

La vessie : il y a une véritable transformation de la cystectomie et des interventions pour diverticules vésicaux, ainsi que pour les fistules vésico-vaginales.

La prostate : Le bistouri électrique facilite énormément la prostatectomie.

Les abcès urinaires sont un véritable triomphe de la méthode. L'auteur cite deux observations intéressantes.

VENDREDI 13 OCTOBRE

Ordre du jour : Rein.

COMMUNICATIONS

M. MAQUET (Lille). — La pyélographie dans le diagnostic des hématuries rénales.

L'auteur, enchanté des résultats qu'il a obtenus avec la pyélographie rétrograde, présente deux cas où le diagnostic fut rendu possible grâce à cette méthode.

Dans le premier cas, il s'agissait d'un homme présentant une hématurie très abondante. La cystoscopie révèle un rein gauche saillant, mais la cause de cette hémorragie n'aurait pas pu être décelée sans pyélographie qui montra une image nette d'hydronéphrose.

Dans un second cas, une hématurie également, la radiographie ne révèle rien au niveau des deux reins. La pyélographie permit de faire le diagnostic d'un cancer du rein gauche, au niveau duquel, on voit nettement une amputation du calice moyen.

La néphrectomie permit de confirmer le diagnostic : il s'agissait d'un hypernéphrome au début.

La pyélographie rétrograde a donc une grosse valeur de diagnostic des hématuries isolées.

(Voir la suite page 10).

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

La Prévoyance Sociale et l'Assistance Publique de la ville de Paris

Conférence faite à Paris, par M. le Professeur Zenkl, Président du Comité Central de Prévoyance Sociale

Une œuvre gigantesque a été accomplie dans la capitale de la jeune République tchécoslovaque — c'est l'organisation de l'assistance publique et de la prévoyance sociale et la construction d'un établissement social de premier ordre — les foyers « Masaryk ». Le docteur Zenkl, animateur et réalisateur de ces innovations sociales a exposé le fruit de son labeur à un public parisien choisi. La conférence, faite sous la présidence d'un délégué de la légation tchécoslovaque, a été accompagnée de projections et d'un film, qui ont illustré et souligné la captivante démonstration d'une énorme expérience sociale, pleinement réussie.

En passant en revue tout ce qui a été réalisé par la ville de Prague, au cours de ces dernières années, dans l'assistance publique et la prévoyance sociale, on constate que l'administration de la ville a eu conscience de son devoir envers les citoyens socialement en péril. Elle s'inspirait des sentiments humanitaires dans le sens que leur a donné M. Masaryk, président de la République Tchécoslovaque.

Les organisateurs de ce vaste travail n'ont

1925 un asile de nuit pour les sans abri. C'est un établissement, dont l'installation répond aux règles de l'hygiène et au but poursuivi. Les sans-logis y passent la nuit revêtus du linge de l'établissement. Le soir, comme le matin, ils reçoivent une nourriture substantielle.

Nous sommes convaincus qu'il faut attacher la plus grande importance aux moyens préventifs et cela, tant pour des raisons économiques que morales. Moyennant de petites dépenses on peut prévenir un grand mal, que souvent on ne saurait réparer même à prix de dépenses considérables. Les institutions préventives d'assistance publique constituent les meilleures caisses d'épargne.

Les bureaux de consultations (18) pour les mères remontrissent un rôle particulièrement important. Dans tous les quartiers de la ville, on a créé des bureaux de consultation pour nourrissons (17). Les bureaux de consultation pour les enfants d'âge scolaire sont nombreux ; les dispensaires antituberculeux (10) et antivénéreux (8), les bureaux de consultation en matière de mariage, etc., rendent de très grands services.

Ce sont également des raisons de prévention sociale et sanitaire qui ont amené la commune de Prague à distribuer journellement un repas abondant aux enfants pauvres. Elle les envoie à la campagne et vient en aide aux enfants qui en font autant. (4.000 enfants envoyés par an).

Les enfants passent beaucoup de temps assis sur les bancs de l'école ; on a installé, à titre d'essai, dans les jardins de la ville, une vaste école en plein air, tout en prenant les mesures nécessaires au point de vue pédagogique et sanitaire. Les résultats obtenus sont très encourageants. De plus, la commune entretient pour les enfants d'âge scolaire une autre maison de convalescents située à plus de 30 kilomètres de la ville. Elle possède sa propre école dotée d'un programme adapté aux enfants à qui elle est destinée et est munie, au point de vue médical et pédagogique, de tout ce que peut exiger l'esprit. Elle est destinée aux enfants affaiblis, anémiques et convalescents. Son but est de rendre la santé à ces enfants en leur faisant respirer un air pur, en leur faisant bénéficier d'une alimentation abondante, du bon effet de bains de soleil, de gymnastique, etc.

Nous mentionnerons en passant l'hôpital ultra-moderne pour enfants malades, les institutions d'aveugles et de sourds-muets et l'institution pour les estropiés. Quant aux crèches, il en existe 33, comprenant 67 sections. L'enfant y reçoit, depuis les heures matinales jusqu'au soir, tout ce qu'il lui faut, comme dans une bonne famille. Aux crèches font suite les garderies et les écoles maternelles qui constituent un épaie réseau entretenu par la commune de Prague (72).

La ville accorde aux enfants exposés à l'abandon, à demi ou complètement orphelins, ou autrement en péril, un secours mensuel régulier d'éducation. Nous sommes persuadés que le milieu le plus favorable à l'enfant (et au vieillard) est la famille. S'il n'a pas sa propre famille, il faut tâcher de lui en trouver une honnête qui s'occupe de lui. Dans notre travail social, nous ne faisons de distinctions ni de parti politique, ni de classe, ni de confession. Si le malheureux ne peut pas, la main qui doit y porter remède ne doit pas les connaître non plus. Quant aux orphelins, même lorsqu'ils sont bien dirigés, nous les considérons comme des institutions moins appropriées pour les sujets normaux. L'esprit de caserne y menace les enfants d'une éducation superficielle. Ils sont privés de tout rapport avec la vie de famille que nous considérons comme le meilleur moyen éducatif. Aussi nous sommes-nous contentés d'un seul établissement, d'ailleurs fort bien aménagé pour 150 enfants, sans en fonder de nouveaux.

Les enfants qui ont besoin d'une assistance protectrice ou de secours, des enfants abandonnés, errants, mendians, en péril mental, moral, etc., sont dirigés vers un établissement qui s'appelle Centre de protection de l'enfance. La durée de leur séjour est plus ou moins longue ; puis ils sont rendus à leur famille (s'il y en a) ou bien confiés à un gardien, ou bien envoyés dans une maison de convalescence. La ville de Prague possède en outre des maisons d'éducation pour les enfants moralement atteints. Les résultats qu'on y a obtenus sont également très bons.

Institutions sociales pour adultes. — Bureaux de placements gratuits, aide aux chômeurs, refuge avec dortoir pour les femmes sans travail.

La commune a institué un service d'infirmières qui vont soigner les malades dans les familles pauvres, lorsque les malades ne peuvent être transportés dans un hôpital. Là, où ne peut suffire un secours pecuniaire et où il n'est pas possible de laisser l'infirmière ou le vieillard aux soins de sa famille, les portes des hospices et des asiles s'ouvrent devant lui.

Le conseil municipal au lieu de créer de petites établissements nombreux a adopté le projet du Dr ZENKL qui soutenait qu'il fallait construire un seul grand établissement composé de pavillons isolés. Ce projet fut exécuté en trois ans (1926-29) et l'ensemble a pris le nom de « Foyers Masaryk ». Des dépenses considérables furent épargnées par l'installation d'une seule cuisine centrale, d'une seule buanderie, une seule lingerie, etc., etc.

(Voir la suite page 11)



M. LE DR PIERRE ZENKL

oublié ni le côté préventif, qui vise à empêcher les maladies sociales, ni le côté répressif, qui en atténue les effets et les guérit. Des mesures ont été prises pour protéger et reconstruire la santé de l'enfant, pour permettre aux vieillards de passer au moins les dernières années de leur vie dans le calme et bien solennés. De nombreux obstacles ont été surmontés et l'on peut affirmer aujourd'hui que l'œuvre a été couronnée de succès.

Aujourd'hui, les services de l'assistance publique et de la prévoyance sociale sont unifiés sur tout le territoire de la ville de Prague. Toutes les enquêtes d'ordre social, les demandes de secours individuels, les décisions au sujet d'une aide à accorder, etc., tout est décentralisé. A cet effet, on a institué des bureaux locaux dans chaque arrondissement de la ville, et des comités sociaux locaux ont été élus. Par contre, la fixation des principes de travail, l'établissement du programme et du budget, ainsi que l'organisation uniforme de l'assistance et de la prévoyance sociale sont centralisés. Dans ce but on a élu un comité central de l'assistance publique de la capitale, comportant plusieurs commissions. Son organe exécutif est le Bureau central de Prévoyance sociale.

La ville de Prague consacre en 1933 12 % de ses dépenses totales aux services de Prévoyance et Assistance. La ville est divisée en petites sections ; une personne de confiance est désignée pour chacune d'elles ; on en compte aujourd'hui plus de 400 et leur devoir est, avant tout, de consacrer leur attention aux soins préventifs. Ils présentent leurs propositions en se basant sur leur connaissance personnelle des circonstances et après enquête, faite avec soin. C'est aux causes qu'il faut s'attaquer, et non pas seulement aux conséquences. Il importe que le secours arrive rapidement et à temps. Les gens socialement en danger, ont besoin de conseils ; c'est pourquoi on a institué un bureau communal de consultations sociales et deux autres dans les faubourgs. Leur rôle est de donner des conseils et de procurer un secours efficace le plus rapidement possible. Nous nous efforçons de venir en aide non seulement à ceux qui le sollicitent, mais surtout à ceux qui, par honte souffrent secrètement d'une misère qui est, le plus souvent, très profonde.

La municipalité pragoise a construit en

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE cachets, comprimés, granulé

Gaïacolé : cachets

Arsenié : cachets

A. RANSON

Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XXI)

Tout DÉPRIMÉ
» SURMENÉ

Tout CÉRÉBRAL
» INTELLECTUEL

Tout CONVALESCENT
» NEURASTHÉNIQUE

est
justiciable
de la

NEVROSTHÉNE FREYSSINGE

XV à XX gouttes à chaque repas
XX gouttes contiennent 0,40 de stéaroposphates alcalins



GOMENOL

(Nom et Marque déposés)

Antiseptique idéal externe et interne

GOMENOLÉOS

dosés à 2%, 5%, 10%, 20% et 33%
en flacons et en ampoules.

**PRODUITS PREVET
AU GOMENOL**

Exigez le nom **PREVET**

REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Laboratoire du Gomenol, 48, rue des Petites-Ecuries, Paris-X^e

CONSTIPATION GRAINS DE VALS

un grain avant repas du soir régularise estomac & intestin

LES TRAVAUX DU CONGRÈS D'UROLOGIE

(Suite de la page 8)

M. CHAISON consacre sa communication à l'étude des erreurs de diagnostic et de localisations qui peuvent entraîner la pyélographie intraveineuse à l'urosélectan.

Cette pyélographie dite descendante peut donner des erreurs de localisations fausses, révélant des lésions dans le rein opposé de la lésion existante, tandis que le rein malade semble absolument normal. A l'appui de ces affirmations, l'auteur rapporte deux cas (avec radiographies).

Une femme, ayant une tuberculose rénale à localisation clinique à gauche, présente la radiographie suivante (après injection d'urosélectan) : Le rein malade montre une image parfaite, tandis que le rein opposé est manifestement anormal.

A l'intervention, le rein gauche est très atteint, tandis que le droit est absolument normal.

Le second cas donne également une localisation absolument opposée.

Il faut donc se méfier des radiographies après injections d'urosélectan.

M. MARION confirme les révélations d'Oratison. Il apporte un autre cas à fausse localisation avec la pyélographie descendante.

Il faudrait toujours faire la pyélographie ascendante et ne pratiquer la voie descendante que lorsque la première voie est inabordable.

M. BLANC a la même opinion. Il apporte également deux observations étonnantes, où il y avait de fausses images, d'ailleurs très nettes.

M. CHEVASSU. — Tous les urologistes qui ont essayé l'urosélectan ont été plus ou moins induits en erreur. Mieux vaut donc faire la pyélographie ascendante.

M. LÉPOUTRE prend la défense de la pyélographie ascendante. On a souvent obtenu de très bons résultats, et il ne faut pas l'abandonner comme le conseille M. Chevassu.

Les erreurs sont des erreurs d'interprétation uniquement.

M. CHEVASSU réplique que dans un cas de tuberculose rénale, la pyélographie descendante a montré des lésions du côté droit et que la pyélographie ascendante, pratiquée ensuite, a démontré une lésion à gauche, lésion vérifiée telle à l'intervention.

Que serait devenu le sort du malade si l'on avait fait l'intervention, se guidant uniquement d'après la première pyélographie ?

M. GAYET a observé un autre cas, où la pyélographie descendante a donné des résultats opposés.

M. ANDRÉ (Nancy). — La pyélographie descendante peut donner de bons résultats. Mais il ne faut regarder que les bonnes radiographies !

M. PAPIN se porte aussi dans le clan des défenseurs de la méthode et rapporte un cas, à l'appui, où la descendante a redressé un faux diagnostic, fait par la cystoscopie.

M. CHEVASSU conteste très vivement l'opinion des défenseurs de la méthode. Il cite d'autres cas.

L'auteur conseille l'uretéro-pyélographie sous pression qui lui a donné les meilleurs résultats. Grâce à cette méthode il a pu faire les diagnostics les plus délicats et déceler de toutes petites cavernes tuberculeuses.

M. CHAISON répond à M. Lepoutre que l'erreur d'interprétation réside uniquement dans l'erreur des images, produites par la pyélographie descendante.

M. JEANBRAU (Montpellier) présente une table permettant la pyélographie dans toutes les positions.

M. HEITZ-BOYER parle de la pyélographie dans les différentes positions et souligne l'intérêt des différentes explorations.

(Démonstrations radiographiques.)

MM. CHAMBERIÉ et LOBO-ONEL (Santiago). — *Pyélographie intraveineuse et exploration fonctionnelle des reins.*

M. LÉPOUTRE rapporte un cas de colibactilose et pyélonéphrite chez l'enfant.

Il souligne la nécessité des explorations (pyélographie descendante, etc.) qui lui ont démontré une altération congénitale des uretères.

M. HEITZ-BOYER remercie M. Lepoutre d'avoir attiré l'attention sur ce sujet. Il y a beaucoup d'enfants qui urinent au lit, ce qui est souvent dû à un syndrome entéro-rénal.

M. GAYET. — *L'insuffisance rénale à la suite des pyélonéphrites colibactillaires.*

L'auteur rapporte deux observations. Les pyélonéphrites chroniques sont bien supportées, mais à la longue il se produit une insuffisance rénale. Les dévouements tragiques en sont assez rares. Fait intéressant à signaler : Dans tous les cas ou presque, on a constaté une scarlatine dans les antécédents.

M. HEITZ-BOYER n'a jamais vu mourir de malade à la suite d'un syndrome entéro-rénal. Il faut distinguer les affections à entérocoques (souvent mortelles) de celles à colibactilles (la mort est une conséquence inexistante).

M. NOBA. — *La néphrostomie en deux temps pour pyélonéphrose chez les cachectiques.*

M. CHEVASSU rapporte un cas extrêmement curieux d'anurie coïncidant avec un abcès au niveau de la cuisse (dû à l'huile camphrée injectée). L'incision de l'abcès fait uriner la malade. Quelques jours après, une autre anurie se produit. Cette fois-ci l'auteur, averti, explore minutieusement les cuisses et y trouve un petit abcès à peine décelable qui ne fait point souffrir la malade. L'incision est suivie d'émission d'urines.

M. GOUVERNEUR. — *La décapsulation rénale dans les anuries par néphrite aiguë.*

Trois cas d'anuries traités par décapsulation rénale avec les meilleurs résultats. La décapsulation rénale devrait occuper une plus grande place dans la thérapeutique des anuries.

DISCUSSIONS

M. CHEVASSU. — Il faut distinguer traitement entre la néphrite infectieuse (malade au traitement) et la néphrite toxique, plus contre-indiquée. Dans cette dernière, il n'obtient aucun résultat et l'on applique l'irradiation initiale, celle de l'anasarque, que la décapsulation y est donc inutile et inutile.

Mais il faut affirmer que ce diagnostic différentiel est parfois extrêmement difficile.

M. GÉRARD est plutôt partisan de la néphrostomie dans les anuries. Au cours de l'opération, il fait saigner abondamment le malade, ce qui lui donne de bons résultats.

M. ANDRÉ. — Il faut, avant toute intervention, introduire une sonde urétrale à la mesure, car parfois les anuries cèdent à une intervention non sanglante.

M. JEANBRAU a traité une anurie par néphrosisme à demeure, mais sans le succès thérapeutique. On intervient le même jour de la maladie et l'on fait une décapsulation du rein qui était énorme le soir, le malade commence à uriner.

M. GOUVERNEUR a observé un cas d'anurie mercurielle guéri après décapsulation du rein.

En tout cas il faut affirmer que la décapsulation est une méthode peu utilisée, méthode qu'il faudrait ressusciter.

M. PAPIN. — *Les varices des veines urinaires supérieures (avec projections).*

L'auteur parle :
1) Des varices de la veine rénale, où le rein est souvent déformé, bosselé.
2) Des phlébolithes des veines des veines urinaires.

3) Des phlébites rétro-péritonéales qui causent des douleurs parfois violentes.

M. VIMARAY (Saint-Etienne). *Néphroses dans trois cas de tuberculose rénale bilatérale.* — L'auteur enregistre des succès.

VIOLETT (Limoges). — *Tuberculose rénale et rein ectopique.*

Il s'agit d'un cas de rein ectopique où l'on ne put trouver à la première intervention et qui ne fut localisé qu'après pyélographie.

3) *Tuberculose rénale et fistule réno-côlonique de cancrs du rein.*

M. TRÉVENOT. — Présentation d'un cas d'hydronéphrose tuberculeuse, lésion rare. Le rein est bosselé et irrégulier et contient du liquide trouble. A l'examen histologique on trouve des lésions tuberculeuses extrêmement restreintes.

L'auteur étudie la pathogénie des lésions néphroses.

M. WILDBOLZ (Genève) présente un cas de tuberculose rénale où l'on avait cru à une guérison complète ; l'urosélectan démasqua des cavernes assez importantes au niveau du rein malade.

Dans le second cas il s'agit d'un malade néphrosé pour tuberculose rénale. Pendant cinq ans ses urines étaient irréprochables. A son autopsie (mort de pancréatite) on trouva un foyer de tuberculose guéri.

Les cas de tuberculose rénale guérie à l'extérieur de l'intervention chirurgicale sont d'une rareté extrême.

DISCUSSIONS

M. ANDRÉ. — Il est possible que si le malade avait continué à vivre, il aurait fait un autre foyer de tuberculose.

M. HEITZ-BOYER doute de la guérison du foyer signalé.

Les formes ulcéro-caséuses de la tuberculose rénale sont guérissables, assez rares d'ailleurs. Mais dans le cas de M. Wildbolz il ne s'agissait pas de cette forme-là.

M. WILDBOLZ affirme la guérison de ses cas ; on ne trouva ni BK ni tubercules des lésions histologiquement.

M. MARTIN-LAVAIL. — *A propos de la vaccination dans la tuberculose rénale.* — Un malade est traité pendant cinq ans au cours d'injections d'antigène méthylique et de vaccin de Vaudremer. A l'intervention on trouva quatre grosses cavernes au niveau du rein atteint. Les vaccins n'ont donc aucune espèce d'action sur les tuberculoses rénales.

L'auteur a observé deux cas où l'aggravation des troubles a été observée avec le Vaudremer.

L'antigène méthylique ne donne pas de réaction, mais aussi aucun résultat.

14 OCTOBRE 1933

M. STUTSIN. — Présentation d'un film de l'applaudissement de cinématographie des nouvelles urinaires.

M. LOWSLEY (New-York). — *Novelles méthodes opératoires en chirurgie rénale (application).*

M. MARION et M. HEITZ-BOYER. — *Traitements des calculs du rein sous le contrôle de la pyélographie (avec projection).* Heitz-Boyer souligne l'intérêt de la méthode.

M. MARTIN (Toulouse). — *Indications opératoires dans la fibrose réno-urétrale bilatérale.* — Présentation de deux cas (avec radiographies).

M. BLANC (Bordeaux) raconte l'histoire d'un malade d'un rein unique après néphrectomie du rein adelphe lithiasique qui a fait des anuries successives d'étiologie différente. La guérison s'ensuivit tout de même.

L'auteur discute l'étiologie et le mécanisme des différentes anuries.

M. CHAUVIN (Marseille) rapporte les bons résultats qu'il a obtenus en pratiquant des injections épidermiques de sérum physiologique à des tabétiques rétentivistes (2 cas). Il s'agit d'une méthode intéressante, il ne l'a pas de côté dans les rétentions des tabétiques.

(Voir la suite page 11.)

A propos de films chirurgicaux en couleurs naturelles

Il n'est de semaine que la presse n'annonce - le cinéma en couleurs est un fait accompli, comme nous, espérons contrôler le procédé que au point d'un procédé de cinéma en couleurs, appelé à révolutionner toutes découvertes, déjà faites. Ne pas se précipiter, écrire.

Il nous semble que des jours très proches doivent voir, sans doute, la fin d'une comédie qui, de certaines heures et pour certaines gens, se sera en tragédie.

Nous avons eu, récemment, l'occasion de voir, de nos yeux, et sur un écran de grande salle, de la cinématographie en couleurs, en véritables couleurs naturelles. Et c'était bien là, avec surcroît, du « vrai cinéma » : celui qui ne saurait s'appeler ainsi s'il ne possédait le mouvement « intégral » - la vie avec toute son actualité, ses rythmes et ses nuances.

Nous avons dû cette révélation et cette joie aux dirigeants des Sociétés « Franca » et « Heald » qui, à l'occasion du dernier congrès de chirurgie international, avaient bien voulu nous soumettre, ainsi que nos confrères, à une démonstration de leur procédé.

Aujourd'hui, et si nous en voudrions point, que ce qui nous a été montré dépassa nos espérances, nous surpris même.

Que redoutions-nous ? Vous le devinez : le « chrome » et le « flé » : la carte postale et la projection inanimée. Nous redoutions aussi l'émulsion viciée de la Côte d'Azur, avec ses talcums, ses fleurs, et la couleur, et le parfum d'une rose toujours rouge. Nos craintes étaient vaines. « Mouvement », « couleur », « variété », tout cela fut dans ce que nous avons vu.

D'abord, des films chirurgicaux (signations, en passant, à la gloire de la chirurgie moderne, que le film chirurgical en couleurs est bien fait pour apprendre aux patients d'hier, que de demain, de quelles garanties de toutes sortes s'entourent, de nos jours, les interventions du bistouri.)

Et nous avons vu se dérouler sous nos yeux plusieurs appendicectomies où rien ne trahit le mouvement le plus rapide, même en premier plan ; et nous avons pu suivre, au cours d'une gastrectomie pratiquée devant nous, les gestes précis, légers, menus, de la main qui travaille, la tout dans une lumière qui ne décolorait pas les détails, ne dénaturait pas les valeurs et ressemblait à la vérité. Et nous avons apprécié, en particulier, la qualité des gros plans totalement exempts de franges lumineuses.

Es-ce à dire que nous n'avons pas vu d'imperfections ? Certes, non ; mais nullement imputables au procédé, des imperfections de « prise de vue », surtout, qui seront corrigées, nous dit notre confrère, le docteur Baur de Sélestat, « par l'application au plateau de l'appareil enregistreur et par l'extension du champ visuel ».

Et pour nous montrer la variété du procédé et l'étendue de ses possibilités, on nous projeta plusieurs centaines de mètres sur les Iles Baléares. Ce jour-là, nous avons eu la bonne fortune d'avoir à nos côtés M. Pierre Alover, l'actuel bien connu qui, aux Baléares, d'où il revenait précisément, ne nous cacha pas que « ce pays est comme ça ! »

En outre de ces vues, nous avons eu deux révérences : d'abord, relative, soit l'éclair des linges ou des voiles d'un trois-mâts dont la vision, depuis, ne nous a pas quittés ; et puis la sensation de relief et le trois-mâts flottant sur le spectateur sortant de l'écran, ces toiles gonflées, roses par le soleil quand il vira. La salle crépita d'applaudissements. En « noir et blanc », on eût senti « quelle belle photographie ! En couleurs, on dit : « Comme c'est vrai ! Quel magnifique tableau ! »

Que sont les Baléares ? Une atmosphère d'ocre d'Espagne ou de Marrakech-la-Saharienne. Peut-être, pouvons-nous espérer contrôler le procédé avec les réalités qui nous sont plus familières : l'Île-de-France, la Loire, ou, moins loin encore, un coin de Paris.

La projection nous fit ressentir une vraie minute d'émotion, que dis-je, une vingtaine, quand l'écran nous présenta Chartres et sa cathédrale, celle dont l'abbé Henriot a dit quelle était la « Mère-Dieu des cathédrales françaises », celle aussi de Huymans... Oui, la cathédrale de Chartres, nous l'avons vue à l'écran, avec ses lignes et ses masses, avec son immobilité et son âme, avec ses ombres et ses rayons ; avec ses « vitraux » aux rouges, aux glauques, aux bleus, aux verts, aux jaunes, aux roses, aux bruns, aux jaunes que tout artiste cherche une fois dans sa vie pour, le plus souvent, ne les trouver jamais... Imaginer ce Chartres souriant sur une « symphonie » solennelle de Widor ou sur de ces « divins » « chorals » de César Franck qui vous font partir en flèche vers le ciel. Quel grand frisson ! Quelle émotion profonde que le cinéma, en montrant de primaires et de faux esthètes pour qui « c'est toujours assez bon pour la masse », ne nous présente que si rarement.

Et quant à ces admirables hôtes, nous avons voulu avoir quelques précisions - oserais-je écrire techniques ? Et nous avons appris que la couleur était obtenue par la trichromie « du vert, du bleu et du rouge et la prise « simultanée » des trois images permettant une superposition parfaite, que les frais d'établissement, puisque ce procédé permet d'utiliser la pellicule du commerce, n'existent pas sensiblement ceux d'un film en noir et blanc, que la reproduction des copies est illimitée et, enfin, que les appareils de projection de la plupart des salles peuvent servir, moyennant l'adjonction d'un objectif d'un coût infime.

En sortant de cette salle où nous avaient été révélées tant de beautés nouvelles, pour nous ne pouvions pas nous empêcher de penser que, à l'heure où dans les Facultés de France de si louables efforts sont faits pour la diffusion du film éducatif, ce procédé pouvait être d'une aide incontestable.

Tous les professeurs qui ont compris quels services rend le film en noir et blanc pour l'enseignement de la chirurgie, de l'obstétrique, de la dermatologie et tant d'autres branches de la médecine, ne souhaiteraient-ils pas d'être munis de films en couleurs pour parfaire encore leur enseignement. Car c'est l'image même de la réalité, vivante et démonstrative, que donne ce film en couleurs naturelles.

Qu'il nous soit permis de souhaiter, pour conclure, que le Comité qui vient de se former, pour propager le film en couleurs dans l'enseignement, et qui a à sa tête des maîtres éminents comme : les professeurs J.-L. Fournier, J. Rober, les docteurs Le Mée, Fontaine, Stal, Servant, etc., puisse aboutir à des résultats rapides.

Quels magnifiques instruments d'étude seraient les films qui croqueraient un organisme central, dispensant de meilleures conditions de réalisations. Tirées à de nombreux exemplaires, ces copies pourraient, sans de trop lourdes dépenses, servir par roulement dans toutes les Facultés.

Et nous applaudissons de grand cœur à l'effort qu'on leur a créateurs du cinéma en couleurs, et à la perfectionnement indéfinissable du plus haut intérêt pour l'industrie française et le public, - nous voyons - nous autres médecins, de cette innovation, une source d'enseignement utilitaire et pratique. J. LEBRUN.

La Grande Marque des Antiseptiques Urinaires et Biliaires

56, Boulevard Péreire PARIS

URASEPTINE ROGIER

dissout et chasse l'acide urique

LES TRAVAUX DU CONGRES D'UROLOGIE

(Suite et fin de la page 10)

M. PAPIX. — Technique de la néphro-urétérectomie totale (avec projections).

M. LÉPOTRE (Lille) insiste sur la fréquence relative de l'athlasie rénale, urétérale et vésicale chez l'enfant et prône le traitement conservateur. Présentation d'un cas.

M. DABEZ (Bordeaux), après avoir rapporté un cas de l'athlasie rénale chez l'enfant, arrive aux conclusions qu'il y a toujours utilité de faire le drainage dans les lithiases infectées et rechercher des microbes dans les urines après l'intervention.

M. MONA (Paris). — Résultats éloignés d'une double néphrolithomie pour calculs des reins chez un enfant.

Bons résultats après 30 ans.

M. DON (Marseille). — Kyste hydatidique de la loge rénale. Cette affection est relative. Le cas présenté a un double intérêt, car il s'agit d'un kyste hydatidique paraneural et centre dans la variété des kystes sous-péritoneaux.

DISCUSSIONS

M. BERRASGON. — L'observation est extrêmement intéressante. Car d'habitude les kystes hydatidiques prennent naissance dans la cavité du rein et ne s'extériorisent que plus tard.

M. DON affirme avoir eu à faire à un kyste extranéral d'emblée.

M. PASTEAU résume l'observation de M. Tepehi (Cln) sur un cas de tumeur rénale dysembryonnaire guéri par néphrectomie.

M. DE BRADON. — Reflux urétéro-pyélique. Sa modalité et ses variations dans un cas de dilatation congénitale bilatérale des voies excrétrices.

Il propose le nom de méga-urètre au lieu de dilatation de l'urètre, car la dilatation n'est pas définitive.

M. LÉPOTRE. — Le reflux est toujours un phénomène vésical, même dans les vessies atones.

Il y a : 1) Des reflux atoniques ; 2) Des reflux hypertoniques (dans une vessie tuberculeuse p. ex.). L'amélioration de ces malades s'obtient par un traitement purement vésical.

Le nom de méga-urètre est préférable à celui de dilatation, car il s'agit d'une couche musculaire hypertrophiée.

M. OMAISSO a observé un cas de décès par

La prévoyance sociale et l'Assistance publique

(Suite et fin de la page 9)

Les Foyers Masaryk occupent un terrain de 18 hectares. Ils se composent de 21 puissants édifices, d'une belle conception architecturale (architecte Kozak). Air, lumière, propreté, tranquillité, telle fut notre devise. L'ensemble de cette cité est divisé en trois groupes : 1° Les hospices pour les adultes infirmes et les asiles de vieillards ; 2° L'hospice pour les enfants incurables avec une maison de convalescence pour enfants ; 3° Maison de repos pour la jeunesse scolaire.

1. Dans les asiles et hospices il y a 2.300 lits. Les réfectoires, qui servent de lieu de séjour pendant la journée, sont toujours séparés des dortoirs, à cause du bruit et de la fumée qui pourrait déranger les parties latentes.

2. Dans l'hospice pour enfants il y a des petits épileptiques et des enfants incurables. La maison de convalescence est réservée aux sujets de l'âge le plus tendre (nourrisson jusqu'à 6 ans). L'installation intérieure de ces établissements, est inspirée de toutes les règles de l'hygiène.

3. La maison de repos est destinée à la réfection physique de la jeunesse scolaire.

Pour la vie de société on a construit un édifice indépendant. Il comprend une grande salle, dans laquelle sont données des représentations théâtrales et des concerts. On y trouve également une bibliothèque.

Les soins médicaux dans les Foyers Masaryk sont confiés à trois professeurs de la Faculté de médecine de Prague.

Bien qu'il n'y ait que peu de temps que fonctionne les Foyers Masaryk on peut déjà dire qu'ils remplissent parfaitement leur rôle. Grâce à une prévoyance sociale inspirée par la générosité, le peuple tchécoslovaque a montré qu'il connaît la valeur de la liberté et qu'il veut arracher à la misère et aux souffrances ceux qui ne sauraient s'en affranchir par eux-mêmes. C'est dans l'assistance publique et dans la prévoyance sociale qu'on peut trouver le meilleur champ d'activité patriotique. Ch. ROQUES.

insuffisance rénale chez un malade présentant un reflux bilatéral.

M. DE BEAUFOND ne fait pas de mauvais pronostic dans cette affection.

M. HETZ-BOYER présente un nouvel urelrotome et un tube à rayons ultraviolets.

M. GISCARD présente un nouvel uretrocystoscope. Ch. ROQUES.

Silicyl

Médication de BASE et de RÉGIME des États Artérioscléreux et Carences Siliceuses

GOUTTES : 10 à 25, 2 fois par jour. COMPRIMÉS : 3 à 6 par jour. AMPOULES 2 cc intraveineuses : tous les 2 jours.

Dépot de Paris : P. LOISEAU, 7, Rue du Rocher. Echantillon et Littérature : Laboratoire CAMUSSET, 18, Rue Ernest-Rousselle, PARIS

PYRÉTHANE

GOUTTES 25 à 50 par dose. — 300 Pro Die (en cas lithonéose) AMPOULES 2 cc. Antihémiques. AMPOULES 5 cc. Antinévralgiques. 1 à 2 par jour avec ou sans médication intermédiaire sur gouttes.

Antinévralgique Puissant

Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGENOL

Médication Arsenio-Phosphorée Organique **NALINE** INDICATIONS :

FAIBLESSE GÉNÉRALE LYMPHATISME SCROFULÉ - ANÉMIE NEURASTHÉNIE CONVALESCENCES DIFFICILES TUBERCULOSE BRONCHITES ASTHME - DIABÈTE

PUISSANT RÉPARATEUR de l'Organisme débilité

FORMES : Élixir, Granulé, Comprimés, Concentré, Ampoules.

Littérature et Échantillons : Dr. MOUNÉYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-IG-GERMAIN (Seine)

R. G. Seine, 210.478 B



R. C. Seine, n° 35.197

LA SEMAINE SAINTE A ROME PAQUES A NAPLES & CAPRI

24 Mars au 3 Avril

FLORENCE - ROME - TIVOLI
NAPLES - POMPEI - LE VÉSUVÉ
CAPRI

- 24 mars. — Départ de Paris, Gare de Lyon, à 20 heures 50, voyage par Modane-Turin.
- 25 mars. — Arrivée à FLORENCE à 19 h. 24 ; dîner à l'HOTEL FLORENCE-WASHINGTON-BRISTOL.
- 26 mars. — A FLORENCE. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car.
- 27 mars. — Petit déjeuner et déjeuner, départ de Florence à 13 h. 58, arrivée à ROME à 19 h. 15. Dîner à l'HOTEL SAVOIA.
- 28 mars. — A ROME. — Pension complète à l'hôtel. Dans la matinée, visite de la ville en auto-car : Saint-Pierre, le Vatican, la Bibliothèque, les Appartements des Borgia, la nouvelle collection d'art, la Chapelle Sixtine, le Belvédère.
- Dans l'après-midi, excursion en auto-car à Tivoli, visite de la villa d'Hadrien, de la villa d'Este et des Cascades.
- 29 mars. — A ROME. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car : le Palais de Justice, le Capitole, le Forum Romain, le Temple de la Veste, la Villa Borghese, le Cimetière des Capucins, Santa Maria de Angeli, la Maison des Borgia, le Colisée, etc.
- Dans la matinée, visite de l'Exposition fasciste.
- 30 mars. — Départ de Rome à 19 h. 25 ; arrivée à NAPLES à 22 h. 05 ; logement à l'HOTEL CONTINENTAL.
- 31 mars. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée entière à Pompéi et au Vésuve.
- 1er avril. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée à Capri en bateau. Visite de la Grotte bleue et d'Anacapri.
- 2 avril. — A NAPLES. — Petit déjeuner. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en auto-car. Déjeuner. Départ de Naples à 14 h. 30 ; voyage par Modane-Turin.
- 3 avril. — Arrivée à PARIS, gare de Lyon, à 22 h. 10.

PRIX DU VOYAGE

Au départ de Paris : 2.180 fr.

Au départ de Modane : 1.835 fr.

Ce prix comprend les services suivants :

- 1° Le voyage en 2^e classe pour tout le trajet.
- 2° Le logement et la pension complète dans les hôtels de tout premier ordre, selon programme.
- 3° Toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.
- 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.
- 5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa, avec bagages.

NE SONT PAS COMPRIS : Les boissons, les repas dans le wagon-restaurant, ainsi que les porteurs dans les gares mêmes.

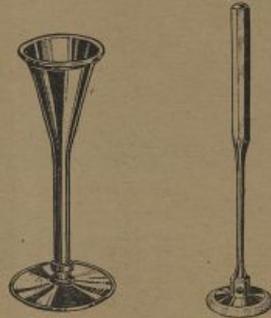
Au cas où les hôtels mentionnés ci-dessus seraient complets, des hôtels exactement du même ordre sont garantis aux membres de ce voyage. Pour permettre de profiter des hôtels ci-dessus, s'inscrire le plus vite possible.

On s'inscrit pour ce voyage à l'AGENCE CENTROPA - 5, rue Scribe, Paris (9^e), ou à L'INFORMATEUR MÉDICAL

Le Gérant : J. CRINON

En vous abonnant pour un an
à L'INFORMATEUR MÉDICAL

demandez-nous l'un de ces
objets d'un usage profes-
sionnel constant, qui vous
sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré
en nous envoyant le prix de
l'abonnement annuel qui est
de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

ALLOCHRYSSINE LUMIÈRE

AUROTHÉRAPIE PAR VOIE INTRAMUSCULAIRE
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE SOUS TOUTES SES FORMES
Absorption facile et rapide
Tolérance parfaite
Aucune réaction locale, ni générale

CRYOGÉNINE LUMIÈRE

LE MEILLEUR ANTIPYRÉTIQUE ET ANALGÉSIQUE
ACTION VÉRITABLEMENT RAPIDE DANS LA FIÈVRE ET LA DOULEUR
Ne détermine pas de sueurs profuses, ni de tendance au collapsus,
ne ferme pas le rein, ne provoque pas de vertiges.
Pas de contre-indications

CRYPTARGOL LUMIÈRE

COMPOSE ARGENTIQUE STABLE, ATOXIQUE
AUSSI ANTISEPTIQUE QUE LE NITRATE D'ARGENT
Non irritant, kératoplastique
Aucune intolérance digestive ou cutanéomuqueuse
Jamais d'argyrisme

EMGE LUMIÈRE

MÉDICATION HYPOSULFITIQUE MAGNÉSIEUSE
PROPHYLAXIE ET TRAITEMENT DE TOUS LES TROUBLES LIÉS A UN ÉTAT D'INSTABILITÉ HUMORALE - ANTI-CHOC

Littérature et échantillons gratuits sur demande
5⁴ Ans des Produits Chimiques Spéciaux "BREVETS LUMIÈRE"
45, rue Villon - YON - Bureau à PARIS, 3, Rue Paul-Dubois

Abonnez-vous à L'Informateur Médical

Régulateur du Cœur par excellence

ARYTHMIES
ASTHÉNIE CARDIAQUE
ASYSTOLIE - DYSPNÉE DU CŒUR
PÉRICARDITE - TACHYCARDIE

SPARTÉINE HOUDÉ

(Granules titrés à 2 centigr.)

MODE D'EMPLOI : La dose quotidienne est de 6 à 12 centigrammes.

ÉCHANTILLON FRANCO SUR DEMANDE

Tous les travaux récents, et ils sont nombreux, confirment
pleinement les propriétés du Sulfate de Spartéine, à savoir que
ce médicament :

- 1° Tonifie le myocarde ;
- 2° Régularise le rythme du cœur ;
- 3° Uniformise le régime de pression

Communication de M. le Prof. SOULA, à l'Acad. de Médec. 1 juillet 1925.
Communication de MM. F. et L.-J. MERCIER, à la Soc. de Biologie, 4 juillet 1925.

VENTE EN GROS :

Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 497 — 18 FÉVRIER 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-96

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

UNE VISITE AUX LABORATOIRES DE M. LE PROF. BOTTU



De ne sont pas des obus que vous apercevez sur la photographie du haut, mais des flacons de Néol méthodiquement rangés pour une manutention rapide de leur expédition. Ci-dessus une armoire bien dangereuse puisqu'elle contient un nombre respectable de kilogrammes de produits toxiques (iodéine, bromotermes, etc.) qui entrent dans la composition des produits des Laboratoires BOTTU.

M. le Prof. Bottu, photographié par « L'Informateur Médical », à sa table de travail

En haut, une vue générale de l'immeuble des Laboratoires BOTTU. Vous apercevez à gauche le quai d'embarquement, au centre le porche d'entrée, à droite l'amorce de la pente qui mène aux garages disposés en sous-sol. Ci-dessus, les cuves pour la préparation du Néol (Voir notre article page 7).

Silhouettes et Profils du temps où l'Académie de Médecine siégeait rue des Saints-Pères

Par M. le Docteur A. GUÉNIOT

Membre et Ancien Président de la dite Académie

(SUITE DES NUMÉROS 493 ET 494)

Sigismond JACCOUD

Depuis sa première compétition, en 1887, au poste de secrétaire perpétuel, Jaccoud avait acquis des titres sérieux à l'accès de cette fonction. Sa vice-présidence de l'Académie, en 1897, et, l'année suivante, sa présidence, en sont un éclatant témoignage. Aussi, sa nouvelle candidature pour succéder à Bergeron ne rencontra-t-elle aucune opposition ; elle fut d'emblée suivie de succès le 29 janvier 1901.

De sa lutte contre Bergeron, disons-le à sa louange, il ne conserva contre ce rival aucune amertume. En 1911, dans la séance annuelle de l'Académie, il prononça même de lui un éloquent éloge où il se plut à rappeler ses premières paroles après la victoire : « Que maintenant la paix soit entre nous » !

Je les ai entendues ces paroles, elles étaient un franc appel à l'apaisement de toute animosité et répondaient pleinement à la noblesse d'âme de Bergeron. Aussi, Jaccoud a-t-il la loyauté de le reconnaître, « Le vœu, dit-il, fut exaucé ; et l'Académie retrouva bientôt un accord unanime pour admirer le zèle de son nouveau secrétaire perpétuel. » Jaccoud était d'origine suisse (1), mais d'esprit et de sentiment bien français. C'était une personnalité remarquable. Très heureusement doué ; au physique : belle stature, physionomie expressive, voix limpide et bien timbrée ; il ne l'était pas moins au moral, avec son brillant esprit, son goût artistique et sa mémoire prodigieuse.

En 1863, j'assistai aux épreuves de son concours d'agrégation. La Faculté de médecine n'avait sans doute jamais entendu paroles d'une telle éloquence. Il était jeune, d'un bel entrain et conscient de sa valeur. Au cours de ses leçons, en pleine chaire, il fit preuve d'une si évidente supériorité, se révéla si riche de connaissances et si brillant de forme qu'il provoqua l'admiration de tout l'auditoire, juges et public. Aussi, son succès, en tête des quatre lauréats du concours, fut-il presque aussitôt suivi de l'attribution d'une mission d'étude dans les Universités allemandes.

L'entrée en exercice de Jaccoud, comme secrétaire perpétuel, fut marquée par le zèle qu'il mit à en remplir toutes les obligations, celles d'un caractère administratif, aussi bien que celles d'ordre scientifique. Parmi ces dernières, la publication des bulletins de chaque année, non plus en un seul volume, mais en deux avec table distincte, fut une innovation fort utile qui mérite d'être signalée.

Dès le 17 décembre 1901, le premier discours qu'il prononça dans la séance annuelle ne fut pas un panegyrique ordinaire, celui de quelque savant illustre, mais le panegyrique de l'Académie elle-même, celui de son glorieux passé. Dans cette composition intitulée : *Un adieu à la rue des Saints-Pères*, on sent que c'est pour lui un vivant plaisir, en évoquant les grands noms de l'Académie, de rappeler les débats mémorables auxquels ils ont pris part et les services éminents qu'ils ont ainsi rendus à la Science et à la Société. Cet « adieu » est un vrai chant de victoire, un dithyrambe en l'honneur des 52 ans de luttres scientifiques dans le campement de la rue des Saints-Pères.

« A cette époque déjà lointaine de nous, dit-il, les débats étaient prolongés, c'est vrai ; mais c'est qu'ils prenaient toujours une ampleur imprévue, qui, sans déviation réelle du sujet, s'étendait à toutes les questions afférentes. Que le point de départ fût limité, qu'il fût même banal d'apparence, peu importe, la discussion grandissait, elle s'élevait peu

à peu, et, dans un libre mais logique essor, elle atteignait les sommets. »

« Peut-être, ajoute-t-il, m'accuserez-vous d'un exubérant enthousiasme ? Eh bien ! écoutez le ministre Duruy. »

C'est que le ministre Duruy était venu, le 15 décembre 1863, assister à la séance annuelle de l'Académie, et que, prenant la parole en fin de cérémonie, il avait exprimé son admiration pour les médecins, disant que, « grâce à leurs efforts, on avait vu s'accomplir ce miracle de la vie moyenne s'accroissant en France de douze années dans l'espace de trois quarts de siècle. »

*Paris, 25 Janvier 1894
1, rue de Lille*

Monsieur le Docteur,

*Je tiens à votre disposition 35
pages manuscrites de Souvenirs
Académiques. Je comptais vous
les remettre aujourd'hui à l'Académie,
mais notre froid sibérien m'en
empêche. Hardi, prochain, je saisi
peut-être plus tard.*

*Plutôt que de confier le paquet
à la Poste, je préfère me le remettre
de la main à la main —
Ce qui me procure le plaisir
de vous sympathiquement à dire.
En vous souhaitant de bon
soir, toujours, mon cher Docteur,
je me dis. C'est le bonnet à vous.
Guéniot*

VOICI UNE LETTRE ÉCRITE PAR M. LE DOCTEUR GUÉNIOT À L'ÂGE DE 101 ANS ET QUI NOUS ÉTAIT ADRESSÉE. ON NE PEUT QU'ÊTRE ÉMERVEILLÉ EN CONSTATANT, CHEZ CET ILLUSTRE VIEILLARD, UNE CALLIGRAPHIE AUSSI NETTE.

Mais, constater l'enthousiasme de Jaccoud, ce n'est pas le lui reprocher. Il n'a nul besoin d'évoquer celui d'un ministre pour justifier le sien. Quand, avec sa belle éloquence, il signale les géniales découvertes d'un Pasteur et d'un Villemin, la logique incisive et pénétrante d'un Malgaigne, ainsi que les hauts faits de bien d'autres noms célèbres, son enthousiasme est trop légitime pour n'être pas, d'avance, tout justifié. Et c'est de plein droit qu'avec émotion il termine son très remarquable discours par cette phrase :

« Source vive des plus précieuses richesses, voilà, voilà ce qu'a été l'Académie dans ces vieux murs » !

J'aime beaucoup moins cet autre discours : « *Un salut à la rue Bonaparte* », que Jaccoud prononça le 25 novembre 1902, en présence du Président de la République, dans la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de l'Académie. C'est sur un air triomphal qu'il célèbre, en termes pompeux, l'heureux événement du jour : *l'Académie enfin pourvue d'une installation digne d'elle*. On trouvera peut-être ce chant sublime, alors qu'il s'agit simplement d'un trop haut diapason.

Quoi qu'il en soit, voilà comment Jaccoud, ce maître en éloquence, se plaisait à remplir ses devoirs de secrétaire perpétuel. Il mettait à ce service ses éminentes qualités d'orateur et d'artiste, car il était bien aussi un artiste dans le vrai sens du terme. Il s'en faisait gloire, d'ailleurs, et ne manqua aucune occasion de le rappeler. C'était une âme passionnée, un enthousiaste en matière de musique.

THERAPEUTIQUE BIOLOGIQUE

La bactériothérapie de la tuberculose

En exposant, il y a plus de sept ans, dans ce journal les intéressantes recherches du docteur Vaudremer sur le polymorphisme du bacille tuberculeux, nous montrions comment cet auteur avait pu, en partant de quelques découvertes biologiques, aboutir à une thérapeutique bactérienne de certaines formes de l'infection tuberculeuse. Il y a là, disons-nous alors, une acquisition intéressante dont la pratique médicale doit incontestablement bénéficier et qui marque un progrès notable dans la lutte contre ce fléau social qu'est la tuberculose.

Il n'est pas inutile, croyons-nous, de revenir aujourd'hui sur cette méthode dont le temps semble avoir consacré la valeur et dont nous avons pu voir, au cours de ces quelques années, se multiplier les résultats et s'étendre les indications.

Mais rappelons d'abord en quelques mots ses fondements biologiques.

...SES BASES BIOLOGIQUES

On sait que la forme habituelle acido-résistante du bacille tuberculeux ne réapparaît qu'un stade particulier, le stade terminal d'ailleurs, de tout un cycle évolutif dont le docteur Vaudremer a pu, au cours de ses patientes recherches, surprendre, par certains artifices de laboratoire, les phases successives. Il a pu, notamment, en utilisant des milieux pendant vingt minutes, contre ces éléments nutritifs, obtenir des formes bactériennes nouvelles n'ayant plus les caractères classiques du bacille acido-résistant, dépourvus de tuberculine et susceptibles cependant de provoquer la naissance d'anticorps spécifiques.

L'utilisation de telles cultures dans un but thérapeutique pouvait légitimement être envisagée puisqu'elle répondait aux trois conditions qui doivent nécessairement dominer tous les essais de bactériothérapie antituberculeuse, à savoir que les bacilles utilisés doivent être dépourvus d'acido-résistance, dépourvus de tuberculine, et générateurs d'anticorps amovibles.

Étant parvenu à réaliser ainsi les conditions essentielles d'un vaccin actif et inoffensif, M. Vaudremer en étudia d'abord les effets chez l'animal. Il constata que l'injection sous-cutanée d'une émulsion de bacilles poussés sur gélose et tués par la chaleur à 60° pendant vingt minutes, contrairement à ce qu'on a pu enregistrer dans les guérisons par les animaux en expérience une résistance durable aux inoculations ultérieures de germes virulents.

À de telles constatations expérimentales devait évidemment succéder des applications thérapeutiques. C'est en 1924 que furent tentés les premiers essais cliniques. Deux ans plus tard, on commença à apprécier les résultats de la méthode dans le traitement des tuberculoses externes et nous pouvions alors écrire : « Dans certaines lésions articulaires, cutanées, ganglionnaires, la régression des signes cliniques et des manifestations subjectives a été parfois rapide et on a pu enregistrer des guérisons. Les épreuves radiographiques ont entièrement confirmé. »

Dans les années qui suivirent, les observations se multiplièrent consacrant définitivement l'efficacité d'une méthode qui s'affirme aujourd'hui comme une des principales acquisitions thérapeutiques de ces dernières années.

Le moment est venu, nous semble-t-il, d'en préciser les indications, d'en exposer pour le praticien la technique générale et d'en montrer enfin, en s'appuyant sur quelques observations édifiantes, les résultats encourageants.

...SA TECHNIQUE

L'émulsion bactérienne utilisée par le docteur Vaudremer est préparée de la façon suivante :

Huit souches de bacilles de Koch (4 hu maines, 3 bovines, 1 équine) ensemencées sur gélose depuis quatre jours sont émulsionnées dans l'eau physiologique. Les émulsions mélangées sont chauffées une demi-heure à 58 degrés et réparties en ampoules. Ces ampoules une fois scellées sont chauffées une deuxième fois à 56° pendant vingt minutes afin d'assurer la pureté du produit.

Comme nous l'avons vu, c'est dans les formes chirurgicales de la tuberculose que fut tout d'abord utilisée l'émulsion bactérienne du docteur Vaudremer. Ces injections doivent, dans ces cas, être effectuées tous les quatre jours, dans le tissu cellulaire sous-cutané, en un point d'élection qui correspond à la région sous-deltoidienne. On injecte successivement des doses de 1/4, 1/2, 3/4, 1 cc. et 2 cc., cette dernière dose ne devant en aucun cas être dépassée. Après la 9^e injection, on suspend le traitement pendant trois semaines pour le reprendre ensuite suivant le même rythme et la même progression.

La bactériothérapie des affections bacillaires demande d'ailleurs à être poursuivie pendant longtemps. Pour éviter le retour des accidents, il faut que le malade soit maintenu pendant plusieurs années sous l'effet du traitement. Tous les 4 ou 5 mois, même en l'absence des signes cliniques, il sera bon de faire une série de 6 injections sous-cutanées en suivant toujours la même progression.

Les injections ne doivent pas être pratiquées systématiquement et sans contrôle. Il faut après chacune d'elles surveiller les réactions qui peuvent survenir et qui sont, suivant les cas, locales, focales ou générales. Les réactions locales sont exceptionnelles et sans gravité. Elles disparaissent en quelques

heures après l'application de compresses chaudes.

Les réactions focales revêtent des caractères spéciaux correspondant aux organes atteints. Elles surviennent généralement après la 5^e injection. On doit, quand on les observe, suspendre le traitement que l'on reprend ensuite, si ce n'est la réaction terminée, en commençant par la dose initiale.

Quant aux réactions générales, elles ont des caractéristiques par une élévation thermique qui peut atteindre 39° le lendemain de l'injection mais qui ne persiste pas et on ne doit en aucune façon troubler le rythme du traitement.

Depuis près de 10 ans, les faits se sont accumulés dans le service du professeur Vaudremer, à la Salpêtrière, ou le docteur Vaudremer poursuit ses recherches cliniques.

De l'ensemble de ces faits, il résulte que la bactériothérapie antituberculeuse donne des résultats pour ainsi dire constants dans les localisations externes de la tuberculose telles que les ostéo-arthrites tuberculeuses, les abcès blanchâtres, mal de Pott, les drains variés de lupus, les tuberculoses rénales, les orché-épididymites tuberculeuses, les adénites, les périérites et annexites tuberculeuses.

Les résultats ne sont pas moins probants dans les cas où la tuberculose chirurgicale se trouve associée à des localisations pulmonaires. Ici toutefois, la conduite du traitement exige certaines précautions et l'on doit notamment employer une émulsion faible spécialement réservée à cet effet.

Les injections s'effectuent alors au rythme d'une par semaine. On pratique d'abord trois injections aux doses de : 1/4, 1/2, 3/4 de cc. Après un repos de 3 semaines, on refait une série de 3 injections aux mêmes doses. Après quoi, le malade est mis au repos pendant 1 mois. On recommence ensuite le traitement dans les mêmes conditions.

Si des réactions focales apparaissent, on interrompt les piqûres pour ne les reprendre qu'après extinction de ces réactions. Les prises sont toujours faites à doses faibles, la dose de 1/4 cc., en suivant toujours la même marche progressive.

Il va sans dire que dans ces cas de lésions pulmonaires associées le traitement bactériothérapique ne saurait exclure les moyens habituellement utilisés dans ces manifestations.

Ajoutons que les indications de cette méthode s'étendent, aujourd'hui à certaines formes de tuberculose pulmonaire sans association de lésions chirurgicales. La bactériothérapie appliquée ici par voie buccale constitue plus particulièrement aux formes torpides, « tendance productive » de la tuberculose.

Nous n'insisterons pas davantage, nous proposant d'y revenir prochainement sur cette thérapeutique bactérienne de la tuberculose pulmonaire qui ores et déjà s'affirme comme une méthode particulièrement efficace.

...SES RESULTATS ANATOMIQUES ET SON MODE D'ACTION

Appliquée aux formes chirurgicales et étroitement oséo-articulaires de la tuberculose la bactériothérapie détermine rapidement une amélioration de l'état général et plus encore une régression des lésions locales même lorsque celles-ci sont intra-articulaires.

Sur les radiographies on constate une consolidation des surfaces osseuses, la réapparition de l'intégrité, la densification de plus en plus osseuse des périostes.

Des améliorations de même ordre sont constatées sur les manifestations périostales, cutanées, oculaires, rénales de la tuberculose. Quant aux lésions pulmonaires, elles sont aussi très favorablement influencées par un traitement bactériothérapique judicieusement conduit. Nous avons pu suivre sur des clichés radiographiques la disparition progressive de certaines cavernes très étendues ainsi que la cicatrisation rapide de lésions ulcéro-caséuses.

Quel processus biologique peut-il expliquer une telle activité thérapeutique ? C'est à la lumière de nos notions récentes concernant le cycle évolutif du bacille de Koch que l'on peut étudier le mode d'action de la bactériothérapie antituberculeuse.

Ce mode d'action est en effet facteur de développement du germe qui passe comme nous l'avons vu par divers stades successifs depuis la forme granuleuse, mise en évidence par M. Vaudremer sur les milieux de culture pauvres, jusqu'à la forme classique acido-résistante. Contre le bacille acido-résistant il ne peut y avoir de bactériothérapie directe, ce fait même de cette résistance particulière qui confère à ce germe son enveloppe de cire et de graisse. C'est sur les formes jeunes, non encore acido-résistantes, que s'exerce l'action de cette méthode. Et c'est pourquoi elle sera bon qu'elle soit appliquée précocement avant que ces formes jeunes aient en fait commencé à se protéger par la formation d'une couche de cire et de graisse.

Sur les bacilles acido-résistants, la bactériothérapie exerce une action indirecte et s'attaque à leur descendance et détruit les formes jeunes au fur et à mesure de leur naissance. Mis ainsi dans l'impossibilité de se saluer, ces germes acido-résistants finissent par disparaître car ils n'échappent pas à la loi générale de la mort.

(Voir la suite page 10)

(1) Né à Genève, le 29 novembre 1836.

(Voir la suite page 9)



A mon avis

Les événements que la France vient de vivre ont saisi le monde d'une véritable angoisse. Les convulsions qui ont secoué successivement les grandes nations n'ont pas produit un aussi pénible effet. C'est que la France, voyez-vous, est bien à la tête des peuples civilisés. Quand elle se battait, on suivait anxieusement les péripéties de la lutte où elle était engagée. On a la sensation qu'elle se bat encore aujourd'hui et que l'enjeu de la mêlée où elle est entrée, après tant d'autres pays, est celui d'une civilisation.

Il est des continents neufs qui sont appelés à bénéficier d'un essor commercial dont nul ne peut entrevoir l'étendue, mais il est une vieille Europe qui a été le berceau de toutes les émancipations et il est une France dont l'éclat brille encore comme un phare et dont le monde entier surveille attentivement chacune des convulsions.

Il ne faudrait pas restreindre notre horizon à celui d'une arithmétique de nos partis politiques. Et si le sage de Tournefeuille se risque à ne pallier qu'au plus pressé, son œuvre restera précaire. Il faut que « cela cesse », a-t-on dit. Sans doute, mais il faut, pour y réussir, que cela change. Or, c'est là le noeud gordien qu'il faut savoir couper, qu'il faut oser couper.

Dissolution ! crie le plus grand nombre, pénétré de cette nécessité urgente du changement de nos mœurs politiques. Il n'est pas certain que cela suffirait. Les élections nouvelles seraient encore dominées par les factions ; les influences locales, les complaisances et les promesses des partisans seraient encore les facteurs essentiels de cette nouvelle consultation nationale. L'atmosphère du nouveau Parlement serait tout aussi délétère et anémiant que celle qui faillit ces jours derniers asphyxier la République.

Pour que le Pays se prononce avec clairovoyance et bénéficie il faut qu'il ait à choisir entre deux orientations politiques bien définies, bien claires. Ce ne serait pas le cas, si nous retournions aux urnes sans plus de préparation. Il ne faut plus voter pour des hommes, il faut choisir entre les idées, entre deux formes de gouvernement. Or, cela n'a pas encore été dit suffisamment.

Veut-on continuer à glisser sur les pentes d'asservissement démagogique où nous ont poussés les surenchères électORALES ? Veut-on continuer à satisfaire des appétits et à tout immoler de nos efforts et de notre culture ? Veut-on que meurent les libertés individuelles et que règne la tyrannie aveugle de l'Etat dissipateur et glouton ? Veut-on continuer à réaliser l'expropriation des biens acquis et à nous pousser vers la paresse, l'irresponsabilité et le fonctionnarisme des théories collectivistes ? Veut-on que disparaissent les facteurs essentiels de l'effort individuel et que règne la nuit d'un bestial communisme qui nous rapprocherait des colonies animales ? Veut-on, pour fuir les tyrannies des personnalités, nous précipiter vers la domination acéphale des multitudes ? Somme toute veut-on que se perpétuent les libertés que la Révolution française a inscrites dans sa charte ou faut-il faire table rase de notre civilisation européenne et faire le lit de cette théorie asiatique qu'est le communisme ?

L'Allemagne, dans sa recherche d'une statue nationale, a recouru à des élections successives. La pluralité des partis était la même que chez nous. Ces consultations n'ont rien donné. Ce ne furent que coups de bascule d'autant plus dangereux que chacun d'eux ébranlait davantage l'édifice du Reich.

En Angleterre, le même phénomène put être observé avec moins de relief

pourtant. En Italie, des mouvements identiques se produisirent qui mirent notre sœur latine à deux pas de l'anarchie ou risque de tomber aussi l'Espagne par les mêmes manœuvres.

Profitez de l'expérience, des autres. Il en est encore temps, telle est la vitalité de notre pays. L'échiquier parlementaire n'a plus rien à faire en ce moment. Les jeux qui s'y mènent sont passe-temps des cires de tranquillité. Or, cette tranquillité a fait place à l'agitation. Les courtes émeutes d'hier peuvent devenir de sanglantes révolutions dès demain. Il faut agir. Et agir c'est choisir.

Les excès révolutionnaires, les crimes de la Convention furent arrêtés par des hommes de volonté qui prirent en mains le Pouvoir. Le ministère qu'on nous donne en signe de salut ne peut faire œuvre utile que s'il imite ces grands Anciens.

On parle toujours du Bonaparte qui nous manque. Ce n'est pas Bonaparte qui a calmé la névrose révolutionnaire, et Napoléon n'aurait pu réorganiser aussi bien qu'il l'a fait si des ouvriers d'élite ne lui avaient préparé le travail. Il nous faut des ouvriers d'élite. La France en a. Confions-leur la tâche sans délai.

Et cette tâche n'est pas seulement qu'intérieure. Elle est aussi extérieure. Notre diplomatie est à vau-l'eau. Jamais la comparaison du chien crevé ne fut plus exacte. Nous marchons depuis des années à la remorque des uns et des autres. On nous fait faire des bêtises. Cela nous a déjà coûté très cher. Notre prestige est bas. Il faut reprendre en mains fermes le drapeau de la France.

Cela peut nous être d'autant plus facile qu'il est aisé de démontrer à nos alliés et à nos ennemis d'hier qu'une tâche commune nous incombe, celle de sauver l'Europe, l'Europe a une mission qui est de délivrer sa civilisation des périls que lui fait courir l'asiatisme dont le communisme est le calibre social où l'on veut modeler le monde futur.

L'Allemagne, lors de ses dernières élections, a eu à se prononcer pour ou contre le marxisme. Il faut que la France ait à se prononcer de même façon. Il faut lui demander si oui ou non elle veut continuer à se développer dans l'harmonie de justice et de paix ou si elle consent à courir les pires aventures du collectivisme et du communisme.

Nul doute que notre pays qui est composé de citoyens laborieux, probes et doués de bon sens préférera l'évolution à la révolution, le cadre de la famille à celui de l'Etat, l'orgueil de sa liberté individuelle à l'esclavage de la cellule et du soviét.

Et quand sera réalisée la paix intérieure, je suis certain que les différends internationaux s'aplaniront et que pour employer la magnifique expression que nous empruntons au récent livre de M. F. de Brinon, les jeunes hommes de France et d'Allemagne se réconcilieront ailleurs que dans les tombeaux.

J. CRINON.

HOPITAL SADIKI (TUNIS)

Deux places d'internes en chirurgie sont susceptibles d'être vacantes prochainement à l'hôpital Sadiki, à Tunis.

Les conditions générales sont les suivantes : nationalité française ou tunisienne ; 20 inscriptions.

Le classement aura lieu sur titres, préférence étant donnée aux candidats ayant déjà fait de la chirurgie : 1° comme internes des hôpitaux des villes de facultés de médecine ; 2° comme internes provisoires ou suppléants des mêmes facultés ; 3° internes nommés au concours des villes ayant une école de médecine.

Adressez les demandes à M. le directeur de l'hôpital Sadiki, à Tunis.

SÉDOTYOL
du Docteur Debat

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHERAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Le bureau de la Société médicale des Asiles de la Seine pour 1934 est ainsi formé :

Président : M. Courbon (Perray-Vaucluse).
Vice-président : M. Guiraud (Sainte-Anne).
Secrétaire : M. Beaudouin (Maison-Blanche).

Traésorier : M. Sengès (Molleselles).

Une place d'interne est vacante à l'hôpital civil de Belfort. Ecrire à la direction.

FOSFOXYL

La Société d'Hydrologie a procédé à la nomination de son nouveau bureau pour les années 1934 et 1935.

C'est notre excellent ami et collaborateur le docteur Joly (de Bagnoles-de-l'Orne) qui a été élu à la présidence de la Société. Nous l'en félicitons très vivement et nous nous réjouissons, que succédant à notre ami Flurin la fonction présidentielle échoie encore à l'un des membres du Comité de rédaction de la *Presse Thermale et Climatique*.

THÉOSALVOSE

Le doyen de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux est autorisé à accepter, sous bénéfice d'inventaire, aux clauses et conditions énoncées dans le testament susvisé, le legs en nue propriété d'une maison sise à Bordeaux, 23, rue Monadey, que M. Chadebec a fait audit établissement pour les revenus, après adonction, au décès de M^{me} Courbin, veuve Chadebec, de l'usufruit, savoir à la création d'un prix annuel à attribuer à un étudiant ou un docteur de la dite faculté, en raison de ses travaux sur la recherche du vaccin contre le cancer et la tuberculose.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

MM. Maffei (Bruxelles) et le colonel médecin Voncken (Liège) ont été élus membres correspondants étrangers de la Société Nationale de Chirurgie.

La médaille d'honneur des épidémies en or a été décernée à M. le docteur Peubler, à Lignac (Vienne), mort victime de son dévouement.

ANDROSTHÉNOL du Docteur Debat

Le prochain concours du médecin des Asiles aura lieu après les vacances de Pâques. Il commencera vraisemblablement le 16 avril. Il semble que le nombre de places mises au concours pourrait être fixé à 12 ou même 14.

M. Croizon fera à l'hospice de la Salpêtrière, les samedis, à 10 heures 30, des conférences sur les maladies du système nerveux et les maladies chroniques des os et des glandes endocrines.

Chaque conférence comprendra la présentation de malades observés dans la semaine avec documents iconographique ou anatomiques.

LENIFORME

M. le docteur Nogier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, vient d'être nommé membre honoraire de la Société de radiologie médicale des pays du Nord (Suède, Norvège, Danemark), en reconnaissance de ses travaux et de ses mérites dans le domaine de la radiologie.

Quand un malade souffre de l'estomac, faites-lui croquer quelques cuillerées à café du GRANULE NORDEN. Succès immédiat.

PILULES DEBOUZY

M. le maire de Confolens (Charente) fait connaître à l'Académie qu'un Comité vient de se constituer en vue d'élever à Emile Roux un monument dans sa ville natale et exprime le désir que le Président de la Compagnie veuille bien y figurer.

Le jury du concours de médecin inspecteur d'hygiène du Lot a proposé à la nomination du préfet du Lot la candidature de M. le docteur Fumilier, chef du laboratoire de microbiologie de la Faculté de médecine de Montpellier.

SEDORHINOL NEZ GORGE LARYNX OREILLES AMBORHINOL

Un concours pour l'obtention de deux places d'internes provisoires aura lieu à l'hôpital mixte de Melun le mardi 20 mars 1934, à 9 heures.

Traitement de début des internes : 4.000 fr. nourriture, logement.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 mars inclus.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris

Geslons médicales et dentales, remplacements, répartition gratuite sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

M. le docteur Louis La Mouche est nommé directeur du bureau municipal d'hygiène de Dijon.

M. Henri Meige, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, a fait connaître à l'Académie qu'il posait sa candidature à l'une des places devenues vacantes dans la Section des membres libres.

M. Molinéry a fait hommage à l'Académie d'une brochure ayant trait à la collaboration des parents, des maîtres et des médecins pour l'éducation intégrale des enfants.

CALCOLEOL

M. Gosset a déposé sur le bureau de l'Académie un très bon volume de M. le professeur Forgue, *Précis d'anesthésie chirurgicale*.

Dans ce volume de 340 pages, le professeur Forgue, dont la compétence spéciale en matière se fonde sur une expérience de cinquante années de chirurgie active et sur un effort constant dirigé vers ce problème technique capital, vient d'écrire une mise au point de l'anesthésie chirurgicale. C'est l'état présent de la question avec ses plus récentes acquisitions, avec un examen critique de ses nouveautés et les conclusions conformes à une pratique instruite et sûre.

CHAMPAGNE 1^{er} Cru, DOCTEUR MOLLIN, PROPRIETAIRES-EPERNAY, blanc nature CHAMPAGNE SEC - DEMI-SEC - ROUGE DE CHAMPAGNE.

M. Mabaut (Albert-Jules), chirurgien des hôpitaux militaires, des troupes du Maroc, est nommé sous-directeur du service de santé des troupes du Maroc.

La Fédération Nationale des Médecins du Front, étroitement émue par les événements du 6 février 1934, crée son indignation contre les décisions des responsables de l'ordre ; elles ont entraîné la force armée à faire usage de ses armes contre les anciens combattants.

Placé au-dessus des partis, déplorant la dispersion des efforts des anciens combattants, la Fédération Nationale des Médecins du Front les supplie de s'unir tous dans un grand sentiment national.

VA CCINOVULES E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

L'Académie de médecine a reçu un dossier concernant une plainte formée contre un établissement thermal non autorisé, accompagné d'une lettre demandant que le prélevement d'eau fait par le Service des Mines soit analysé d'urgence.

Par décret en date du 23 janvier 1934, rendu sur le rapport du ministre de l'éducation nationale, M. Aubertin, agrégé de médecine générale, est nommé, à compter du 1^{er} avril 1934, professeur de médecine expérimentale à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux.

Dernier titulaire de la chaire : M. Dupérier.

LIPOSPLÉNINE DU D^r GROC

ZOMINE

LA SEMAINE SAINTE A ROME
PAQUES A NAPLES & CAPRI

24 Mars au 3 Avril

FLORENCE - ROME - TIVOLI
NAPLES - POMPEI - LE VESUVE
CAPRI

24 mars. — Départ de Paris, Gare de Lyon, à 20 heures 50, voyage par Modane-Turin.

25 mars. — Arrivée à FLORENCE à 19 h. 24 ; dîner à l'HOTEL FLORENCE-WASHINGTON-BRISTOL.

26 mars. — A FLORENCE. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car.

27 mars. — Petit déjeuner et déjeuner, départ de Florence à 13 h. 58, arrivée à ROME à 19 h. 15. Dîner à l'HOTEL SAVOIA.

28 mars. — A ROME. — Pension complète à l'hôtel. Dans la matinée, visite de la ville en auto-car ; Saint-Pierre, le Vatican, la Bibliothèque, les Appartements des Borghes, la nouvelle collection d'art, la Chapelle Sixtine, le Belvédère. Dans l'après-midi, excursion en auto-car à Tivoli, visite de la villa d'Hadrien, de la villa d'Este et des Cascades.

29 mars. — A ROME. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car : le Palais de Justice, le Capitole, le Forum Romain, le Temple de la Vierge, la Villa Borghese, le Cimetière des Capucins, Santa Maria de Angelis, la Maison des Borghes, le Collisée, etc... Dans la matinée, visite de l'Exposition fasciste.

30 mars. — Départ de Rome à 19 h. 25 ; arrivée à NAPLES à 22 h. 05 ; logement à l'HOTEL CONTINENTAL.

31 mars. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée entière à Pompéi et au Vésuve.

1er avril. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée à Capri en bateau. Visite de la Grotte bleue et d'Anacapri.

2 avril. — A NAPLES. — Petit déjeuner. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en auto-car. Déjeuner. Départ de Naples à 14 h. 30 ; voyage par Modane-Turin.

3 avril. — Arrivée à PARIS, gare de Lyon, à 22 h. 10.

PRIX DU VOYAGE

Au départ de Paris : 2.180 fr.

Au départ de Modane : 1.835 fr.

- Ce prix comprend les services suivants :
- 1° Le voyage en 2e classe pour tout le trajet.
 - 2° Le logement et la pension complète dans les hôtels de tout premier ordre, selon programme.
 - 3° Toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.
 - 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et portuaires obligatoires.
 - 5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa, avec bagages.
- NE SONT PAS COMPRIS :** Les boissons, les repas dans le wagon-restaurant, ainsi que les porteurs dans les gares marées.

Au cas où les hôtels mentionnés ci-dessus seraient complets, des hôtels exactement du même ordre sont garantis aux membres de ce voyage. Pour permettre de profiter des hôtels ci-dessus, s'inscrire le plus vite possible.

On s'inscrit pour ce voyage à l'AGENCE CENTROPA - 5, rue Scribe, Paris (9e), ou à l'INFORMATEUR MEDICAL

CAPSULES GLUTINÉES
 DE
BENZO-IODHYDRINE
 réalisent
 l'hypotension intensive par
 l'IODE et
 la cure iodée intensive sans
 IODISME

Thèse de D^r CHENAL, Faculté de Paris 1894

ÉCHANTILLONS ET BROCHURES
 36, rue de Paris - COLOMBES (Seine)

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.
POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Colibacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

QUINBY Spécifique le plus puissant de la syphilis à toutes ses périodes et sous toutes ses formes. Injections intra-musculaires, indolores. Pas de stomatite, pas d'abcès, ni indurations, aucune toxicité.

Présentation : 1° Ampoules normales de 3 c. c. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (boîtes de 12 à 6 amp.) ; 2° Ampoules double dose (otit. bien), de 3 c. c. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal (boîtes de 12 à 6 ampoules) ; 3° ampoules infantiles de 1,5 c. c. correspondant à 0 gr. 0375 de bi-métal (boîtes de 12 ampoules seulement). Quinby soluble ampoule de 5 c. c. correspondant à 0 gr. 05 de bi-métal (pour adulte et par boîtes de 6 amp. seulement).

Posologie : Adultes 12 inj. de 3 c. c. (Quinby) ou 12 injections de 5 c. c. (Quinby soluble) (2 injections par semaine). Enfants : 12 injections, de 2/10^e de c. c. (Quinby), par année d'âge (2 inj. par semaine).

Laboratoires P. AUBRY, 54, rue de la Bienfaisance, PARIS (VIII^e).

LA SANTHOSE Le Diurétique Rénal par excellence. Ne se délitre qu'en cachets forme cœur. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHOSE 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IV^e)

En vous abonnant pour un an à **L'INFORMATEUR MÉDICAL** demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

SOUVENIRS ACADÉMIQUES

(Suite de la page 2)

En 1898, alors que, président de l'Académie, il dut annoncer le décès de Worms, après en avoir exprimé ses regrets, il s'empressa d'évoquer le souvenir d'une visite qu'ils avaient faite de concert à Oberammergau pour s'y délecter à la musique de Wagner. De même, dans son éloge de Bergeron, en 1911, il se plaît à noter qu'étant médecin de l'Opéra, Bergeron aimait aussi la musique ; et il s'applaudit d'être parvenu à lui faire goûter celle de Wagner, auparavant dédaignée. D'ailleurs, ne disait-on pas que Jaccoud, au temps de ses études, pour compléter des ressources insuffisantes, avait figuré comme 1^{er} violon dans l'orchestre de l'Opéra-Comique ?

Mais, c'est surtout comme orateur de haut vol que Jaccoud s'était fait connaître. Vrai virtuose de la langue française, il savait en user avec une admirable maîtrise. Dans les séances solennelles de l'Académie, au cours des éloges qu'un mémoire étonnante lui permettait de prononcer sans aucune note, toute sa personne entraînait en jeu pour en rendre l'audition pleine de charme et de séduction. La souplesse d'une voix sonore, la pureté de la diction, la correction de la phrase et l'harmonie du geste donnaient à sa parole un air de noblesse et de vraie grandeur. Cet exploit d'éloquence qu'il répétait chaque année faisait toujours l'étonnement et l'admiration des auditeurs.

Et qu'on ne dise pas que « les beaux parleurs sont souvent pauvres d'idées » ; chez Jaccoud, le fond répondait à la forme.

Ces belles qualités, pendant un long temps, furent mises au service de la Faculté et de l'Académie de médecine. Puis, fait aussi décevant qu'imprévu, leur vertu souveraine parut s'affaiblir et, bientôt même, — sauf pour l'éloquence — par perdre son caractère exceptionnel. *Sauf pour l'éloquence*, car Jaccoud en garda le culte jusqu'à sa fin. Même dans les conversations les plus banales, où se glissent facilement des incorrections de langage, il avait grand souci de n'en commettre aucune.

En parlant de sa première compétition au poste de secrétaire perpétuel, j'ai signalé la grave mécompte qu'il avait subi dans la publication de ses ouvrages, ainsi que son échec comme médecin grand-consultant. Mais, il y a plus encore. Quand on s'adonne au jeu, les pertes que l'on y subit deviennent souvent une source de gêne, d'inquiétude, ou même de défaillance. Et c'est ce qui advint à Jaccoud, dont la dépression morale ne fit que s'accroître peu à peu. Si bien qu'à son poste de secrétaire perpétuel il lui arriva de ne plus s'intéresser, pour ainsi dire, qu'aux questions d'administration en délaissant celles d'ordre scientifique ainsi que la bonne tenue des ordres du jour. Il s'en suivit que la tribune devint bientôt trop silencieuse et les séances privées d'intérêt.

C'est alors que, sur la fin de l'une

d'elles, qui n'avait été qu'un simulacre, Delorme, exhalant sa mauvaise humeur, se plaignit tout haut d'un tel abandon, en laissant discrètement planer la faute sur le secrétaire perpétuel. Les assistants, ayant approuvé ce langage, Jaccoud, silencieux, en sentit vivement la morsure. Mais, reconnaissant que la plainte était fondée, son âme droite et loyale n'eut conçu aucune révolte. Loin de persévérer dans son inertie, c'est au contraire avec un nouveau zèle qu'il s'efforça de ramener la vie à la tribune, et bientôt les séances retrouvèrent leur intérêt accoutumé.

Il mourut le 26 avril 1913, à l'âge de 83 ans.

Comme conclusion de cette esquisse, si l'on envisage dans son ensemble la carrière de Jaccoud, on reconnaît qu'elle n'a pas atteint les hauts sommets que son brillant début faisait espérer. Certes, elle n'a pas été sans éclat ; mais en son plein épanouissement, les succès de première grandeur lui ont échappé, *sans celui de l'éloquence*, qui fut gardé jusqu'à la fin. Ainsi, comme professeur, Jaccoud reste bien au-dessous de la célébrité de Trousseau ; et, comme praticien, il n'eut jamais que passagèrement la réputation de grand-consultant. J'en ai dit précédemment la raison à propos de sa lutte contre Bergeron. C'est que l'éloquence, aliment de l'esprit, n'est pas une nourriture pour le corps. Elle ne valut à Jaccoud que des explosions d'enthousiasme et des admirations fugitives. Aussi, dans les dernières années de sa vie, eût-il été privé du nécessaire sans l'appoint matériel que lui fournissait son poste de secrétaire perpétuel.

Malgré les restrictions que comporte le cours de sa vie, Jaccoud reste néanmoins une grande figure de notre Académie de médecine (1).

(1) *à suivre*

(2) Parmi les Eloges que prononça Jaccoud dans les séances solennelles, celui de Malgaigne méritait bien la première place. Mais il me plaît de dire aussi, à l'honneur de Jaccoud lui-même, que qu'il fit de Bergeron, son ancien adversaire, le exemple de droiture et de loyauté !

Après la mort de l'Interne Jean Fabre

Un ordre du jour des médecins limousins

Les médecins soussignés, douloureusement émus à la nouvelle de la mort de M. Jean Fabre, interne à l'hôpital Saint-Joseph, ont eu au cours des manifestations du 6 février exprimé à sa famille si cruellement éprouvée et en particulier à leur distingué confrère le docteur Fabre, l'assurance de leur entière sympathie et de leur complète solidarité. Hélas ! les procédés de violence qui ont abouti à la mort de deux citoyens coupables seulement d'avoir défendu l'indépendance et les libertés publiques, s'inclinent respectueusement avec tous les honnêtes gens devant la tombe de ce jeune homme tombé au champ d'honneur du civisme.

Ont signé : Duthéillet de Lamothe, Delotte, Bédet, Tarrade, Gauthier, Mortegoutte, Puffert, Viollet, Lezy, Verzer-Pratoney, Durand, Merdian, Guéribatou, Beynes, Vouelle, Crapet, Leveau de Labrie, Bourguignon, Mallinard, Harp, Pasquet, Pihoulard, Faure (Marcel), Dupuy (Gamille), Buverger (Raymond), Jacques Béat, Desvignes, Descuzals, Dupont, de Léhardie, Gier, Raynal, A. Bassot, J. Bassot, Bloyne, Chazaud, Delhois, Fanzoron, Magne, Raymondès, Basse, Raymond, Brunet-Biles, Garand, Inchausti de Lagreste, Bosche, Vallère-Vialeix, Faudé Rivet, Verdier, Forest, Chaotala, Verger (Georges), Verger (Emile), M. Marchand, Villieret, Laridon, Labesse, Galmettes, Bauer, Dufour, Pérage père, Périgeord fils.

NEO-COLLARGOL
 du Docteur MARTINET
 Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

Le PREVENTYL
 Trousses prophylaxie anti-vénéérienne

Préserve

DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
 Échantillons et Littérature :
 8^e Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

sédormid "roche"
 sédatif hypnogène doux

le grand médicament des petits insomniaques et des petits anxieux.

comprimés: 243 par jour

Produits F. HOFFMANN - LA ROCHE & C^o
 10, Rue Crillon - PARIS

Ce que Wipple a réellement dit

Le veau n'est pas le seul animal dont le foie possède un principe hématopoiétique
Tous les foies de mammifères possèdent la même action

Ceux qui accordent exclusivement au foie du veau cette action efficace contre les anémies, pèchent par ignorance ou dénaturent par intérêt la pensée de Wipple.

A la suite des notes objectives publiées dans nos colonnes sur l'état civil d'un produit dont les origines nous étaient déclarées par ses exploitants comme essentiellement françaises, des circulaires empoisonnées ont été adressées par le laboratoire de l'Hépatrol aux journaux médicaux, aux spécialistes pharmaciens et aux médecins. Ces réactions de mauvaise humeur prouvent une fois de plus que la colère est mauvaise conseillère. On cherche à nous juger. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Nous avons fourni des arguments. Y a-t-on répondu ? Non. C'est pourtant à cette tâche que la firme désignée eût dû s'employer. Quant à notre attitude, nous l'avons longuement justifiée dans notre « Avis » du 28 janvier. Sous peine de fatiguer le lecteur nous ne reviendrons pas sur ce sujet. Nous préférons aujourd'hui démontrer que la méthode de Wipple n'est pas, du point de vue de son application thérapeutique, chose bien familière aux exploitants de l'Hépatrol.

Toute la propagande de l'Hépatrol est appuyée sur les vertus du foie de veau frais, en conformité, dit-on, avec les travaux de Wipple qui exclurait tout autre foie que celui du veau dans le traitement biologique des anémies. Or, cette propagande basée sur une exclusive est manifestement en opposition avec l'opinion du savant dont on se réclame imprudemment.

En effet, nous lisons dans le *Journ. of. exp. méd.* d'avril 1933, pp. 627-651, sous la signature de Wipple et Robsheit-Robbins les affirmations suivantes :

Lorsqu'on eut trouvé que le foie de bœuf contenait de puissants facteurs pour la régénération de l'hémoglobine dans l'anémie provoquée par des saignées chez les chiens, il fut logique d'étudier les divers foies. On trouva bientôt que le foie de poisson semblait pratiquement inerte, mais que le tissu hépatique des animaux à sang chaud contenait ces principes actifs en abondance. Le tissu hépatique du porc, du mouton, du bœuf, du renne, du cheval et du poulet, ont été essayés et ont témoigné d'une remarquable constance d'activité vis-à-vis du « chien standard anémique ». En général, nous pouvons dire que 500 grammes de foie de porc par jour pendant deux semaines, produisent approximativement un accroissement de 100 grammes d'hémoglobine. La contrôle, dans ces expériences, est établi en prenant comme standard une certaine quantité de foie de porc, par jour, comme l'indique la table suivante...

Cette publication ne fait d'ailleurs que résumer des communications antérieures de Wipple et de ses collaborateurs.

Nous retrouvons, en effet, dans le *Journal American Medical Association* (22 sept. 1928, page 863), qu'après avoir considéré les divers régimes susceptibles d'activer la régénération sanguine, Wipple conclut :

Le foie se tient au sommet, et ceci inclut tous les foies de mammifères qui ont été essayés : bœuf, porc, mouton et veau. Le foie et le gésier de poulet sont également actifs...

Minot et Murphy (*Journ. Am. Med. Association*, n° 87, p. 470, août 1926) appliquant en clinique la méthode de Wipple à la régénération de anémies pernicieuses préconisent « le foie » sans en spécifier l'origine animale.

Le régime, disent-ils, doit être spécialement composé de nourritures complètes en protéines et en fer, particulièrement de foie.

Et plus loin : On peut résumer ainsi le traitement diététique : foie de mammifères essentiellement :

veau, bœuf, porc, de chacun 90 à 240 grammes par jour.

De même, dans la publication de leurs résultats l'année suivante (*Journ. Am. Med. Assoc.*, p. 759, 3 septembre 1927), ils ajoutent :

Le foie pulvé sera servi de la façon qui conviendra au malade. Le foie de mammifère est probablement plus actif que celui des volailles.

Et nous retrouvons cette indifférence à la nature de l'animal, pourvu qu'il soit un mammifère, chez tous les auteurs qui, à cette époque, essayèrent la méthode de Wipple.

Nous rapportons quelques textes : Anderson et Springgs (*The Lancet*, p. 958, 3 nov. 1927) :

Nous donnons une certaine quantité de foie de mammifère, pulvé avec des végétaux : fruits frais, peu de graisses.

Randolph West, Emily G. Nichols (*Journ. Am. Med. Assoc.*, n° 12, p. 867, 22 sept. 1928) :

Depuis que Minot a montré qu'un régime « riche en foie » est extraordinairement actif pour traiter l'anémie pernicieuse.

J.-H. Means, Wyman Richardson (*Journ. Am. Med. Assoc.* Vol. 91, p. 923, septembre 1928) :

On trouve la substance hématopoiétique dans le foie et le rein de mammifère et aussi bien dans celui des oiseaux...

H.-M. Conner (*Journ. Am. Med. Assoc.*, vol. 99, p. 614, août 1932) :

Le foie de porc ou de bœuf peuvent être achetés à des prix modérés...

R. Isaacs, C. Sturgis, Milliard Smith (*Journ. Am. Med. Assoc.*, vol. 91, p. 1687, déc. 1928) :

Pour la moyenne des malades sans complications, 1/2 pound environ de foie de bœuf, de veau ou d'autre foie doit être prescrit chaque jour.

G.-H. Wipple et F.-S. Robsheit-Robbins préparent une fraction d'extrait actif dans l'anémie secondaire (*Am. Jour. Med. Assoc.*, n° 5, mai 1930) en broyant du foie de porc (hog liver dans le texte).

G.-B. Walden et G.-H. Cloves (*Proc. Soc. Biol. et Med.*, p. 873), en 1932, indiquent également que le produit qu'ils emploient est préparé à partir d'organe de porc « hog liver »...

Etc...

Enfin, le journal *Journal American Medical Association*, publiant les décisions du Comité d'admission des médicaments, permet de constater l'acceptation des produits hématopoiétiques présentés comme suit :

a) Liver extract Parket et C° buvable et injectable. Foie de mammifère.

(*Journ. Am. Med. Assoc.*, 8 oct. 1932).

b) Liver extract Ederlé. Foie d'animaux domestiques.

(*Journ. Am. Med. Assoc.*, 8 oct. 1932).

c) Liver Corporation. Foie de bœuf desséché.

(*Journ. Am. Med. Ass.*, 13 août 1932).

d) Lescher et Webst (London), Hepatex. Foie de mammifère.

(*Journ. Am. Med. Ass.*).

Dès lors, mes bons apôtres, pourquoi tirer orgueil de votre foie de veau ? Il ne faut jamais, voyez-vous, être plus royaliste que le roi et demander à une méthode plus que son auteur n'en réclame.

(Voir la suite page 6).



Rhino-Capsules
DE
LENIFORME
Huile Antiseptique non irritante
dosée à 2 - 5 et 10 % d'essences antiseptiques
pour auto-injections nasales
CORYZA - SINUSITES
Rhinites - Laryngites - Trachéites
ECHANTILLON :
26, Rue Pétralle, PARIS (9°)

-- PADERYL --
CALMANT de la TOUX -- SEDATIF NERVEUX
DOSES. — Adultes : De 2 à 6 Dragées par jour
à avaler sans les croquer.
Enfants : selon l'âge.
LABORATOIRES CLIN. - COMAR & Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS

BLENNORRAGIE
et ses complications
Vaccin DEMONCHY
THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7°)

GRANULÉ NORDEN

Eau Minérale Purgative Française
PURGOS
Alcaline sulfatée sodique magnésienne
Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY
Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO
Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY
La Bouteille : 3,50

**LITHIASES BILIAIRES
ANGIOCHOLITES
CHOLECYSTITES
ANGIOCHOLECISTITES**

HUILE DE HAARLEM D'ORIGINE

CAPARLEM

PURE et VRAIE EN CAPSULES de 0,15

(du *Juniperus oxycedrus*)
La SEULE Polyvalente

**LITHIASES RÉNALES
PYELONEPHRITES
COLIBACILLURIES
.. URICEMIES ..**

1 A 2 CAPSULES AU MILIEU DE CHAQUE REPAS

**LABORATOIRE LORRAIN — DE PRODUITS —
SYNTHÉTIQUES PURS**

TÉLÉPH. 74 ÉTAIN (Meuse) R. C. VER. UN 3616

aux
diabétiques

**DAIN
de
FLUTEN**
Heudebert

Le seul qui ne contienne pas
plus de 5 à 10 % d'hydrates
de carbone.

La marque

Heudebert
est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

S'abonner à L'INFORMATEUR MÉDICAL, c'est recevoir pendant un
an un journal illustré, imprimé sur papier de luxe, pour un prix
dérisoire vu la qualité des primes qui vous sont offertes.

DOULEURS PRÉCORDIALES - SCIATIQUE - LUMBAGO -

**CAMPYRO-SALYL
FRAISSE**

ANALGÉSIQUE DE CHOIX
des **ALGIES** de toute origine.

En boîte de 6 ampoules de 5^{cc}

Avis : Dans la Sciatique notamment la douleur cesse entre la 3^e et 6^e injection.

Ce que Wipple a réellement dit

(Suite et fin de la page 5)

Le veau n'a pas le privilège d'avoir un foie dont les tissus combattent l'anémie. Tous les mammifères ont un foie qui bénéficie de mêmes avantages. Il est bon, quand on vend une drogue, de se tenir au courant des travaux et des opinions de ceux qui l'ont découverte, il ne faut pas seulement songer à faire fortune, il faut encore se soucier d'être en communion d'idées avec les savants qui vous ont mis en mains la marchandise dont vous tirez de superbes bénéfices. Sous peine de mécomptes ou d'affronts, l'industriel pharmaceutique ne doit pas vivre en état de divorce avec le savant dont les travaux ont été pour lui un riche filon.

Mais ce n'est pas tout. Vous clamez à tout vent que vous employez du foie de veau à l'état frais. Eh bien, voyez-vous, là encore vous ignorez les travaux de Wipple qui a démontré la stabilité du principe hématopoiétique lors de la conservation des organes à basse température.

Dès 1927, G.-H. Wipple et Robsheit-Robbins (*American Journal Physiology*, n° 79, page 267, juin 1927), signalaient cette stabilité.

« Certains gériers, disent-ils, étaient frais, les autres laissés à la glacière quelque temps.

Aucune différence ne fut notée.

Tout récemment, les mêmes auteurs (*Journal of Exp. Med.*, 1^{er} avril 1933), rapportent le résultat d'expériences qu'ils ont poursuivies en vue précisément d'élucider le point qui nous occupe ici.

Voici leur conclusion :

« Le matériel était conservé jusqu'à utilisation pendant 2 à 10 semaines. Nous avons constaté, au cours de diverses observations que, dans ces conditions, le matériel n'était pas détérioré en ce qui concerne son activité de régénération de l'hémoglobine. »

D'ailleurs, il faut reconnaître que dans le certificat d'origine hollandaise de leur drogue, que les exploitants de l'Hépatrol ont communiqué aux médecins, il n'est pas fait mention de foie de veau frais, mais tout simplement d'« extrait de foie ». Il y a donc entre le dit certificat et l'affirmation des personnalités qui nous occupent sinon une contradiction tout au moins un manque de conformité.

Au demeurant, il existe encore dans la dite lettre au corps médical d'autres inexactitudes qui pourraient être relevées. N'y affirme-t-on pas que la fabrication de l'Hépatrol est effectuée sous la surveillance de la Faculté ? Or, rien ne saurait être plus inexact.

Lorsqu'un industriel veut fabriquer un produit biologique nouveau, il en sollicite l'autorisation du ministre de l'Intérieur qui demande l'avis de l'Académie de médecine. L'autorisation n'est donnée qu'après enquête d'une personnalité compétente qui n'a d'autre objet que de se rendre compte des conditions qui président à la dite fabrication : le laboratoire est-il convenablement installé pour que le produit soit fabriqué avec toutes les précautions d'hygiène nécessaires ?

L'enquêteur n'a pas à connaître de l'efficacité du produit, on ne lui demande que de s'assurer qu'il ne sera pas nocif par une imprévoyance de préparation. Quant à la surveillance continue de la fabrication, il ne saurait en être question. Toute ingérence de cette sorte serait illégale.

Nous assurons que la Faculté est pour quelque chose dans la préparation de l'Hépatrol est donc une affirmation qui ne doit pas laisser indifférents des organismes tels que la Faculté ou l'Académie de médecine. C'est bien dans cet esprit d'ailleurs que fut promulgué le décret qui oblige les industriels à inscrire sur leurs étiquettes que l'Académie ne certifie pas l'efficacité des produits dont elle a autorisé la fabrication et la mise en vente.

Les exploitants de l'Hépatrol nous annoncent une prochaine démonstration de l'origine française de leur produit. Nous avons quelque raison de nous méfier de leurs pièces et de leurs arguments. Et pour permettre une véritable expertise de leur démonstration, il serait indispensable qu'ils se soumettent aux investigations d'une commission composée de membres de la Chambre syndicale des produits pharmaceutiques et du Syndicat des produits biologiques qui auront connaissance de l'origine du produit fabriqué dans toute sa totalité. Il ne s'agit pas, en effet, de nous montrer quelques kilogrammes d'Hépatrol fabriqués en France, il faut démontrer que depuis que l'Hépatrol est vendu en France, tout ce qui a été livré à la consommation est bien sorti des usines Rolland, qu'il s'agit de poudre ou d'ampoules.

Tel est, pour aujourd'hui l'état d'une question que nous avons cru devoir exposer avec calme et objectivité devant le Corps médical. Nous savions, en le faisant, les risques de calomnie auxquels nous nous exposions. Mais nous avons cru mépriser ces risques pour n'obrir qu'à la voix de notre conscience. Je suis d'une génération qui a su faire son devoir.

J. CRINON.

Amicale des Médecins de Bretagne

Le 40^e dîner de l'Amicale des Médecins de Bretagne a eu lieu le 1^{er} février dernier, sous la présidence du docteur Doré, président ex officio, et à l'issue de ce dîner s'est tenue l'assemblée générale annuelle.

Le bureau de la Société pour 1934 est ainsi constitué :

Président : Docteur Doré.
Vice-présidents : Docteur Chappé, Professeur Le Lorier, Docteur Liégar, Professeur Rieu.
Secrétaire général : Docteur Larcher.

Trésorier : Docteur Chéné.
Étaient présents : Allain-Conti, Arthur, Brastoux, Bregat, Gabon, Chappé, Chéné, Coats, Cousyn, Doré, Eudal, Eliot, de La Fuye, Forhomme, Halgand, Hémond, Hinaut, Jauged, Larcher, Le Gac, Pr. Le Gac, Le Gourrière, Pr. Le Lorier, Le Pennesier, Liégar, Professeur Mounot, R. Oberthur, Pr. Marcel Labbé, de Ouches, Planson, Pr. Rieux, Vasselin, Le Syon, Couroux.

S'étaient excusés les camarades : Bin, Briand, Dauter, Dodard des Losses, Fernand, Fortineau, Giroire, Hervé, Maingot, Maréchal, Médecin général Morvan, Nida, Oberthur, Patourel, Péchillot, Roulland, Médecin général Rouvillois et Wisner.
Après approbation des candidatures nouvelles et du communiqué du secrétaire général, la séance fut levée et l'on prit rendez-vous pour le 1^{er} mardi de mai.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général : Dr Larcher, 1, rue du Duc (XVI^e), tél. Passy 20-03.

Un legs à l'Institut du Radium

Le recteur d'académie, président du conseil de l'Université de Paris, est autorisé à accepter le legs en nue propriété d'une somme de 150.000 francs, fait par M. Butin, à l'Institut du Radium de l'Université de Paris avec adjonction de l'usufruit au décès de Mme Hellmann, veuve Butin, son épouse.

Ladite somme sera placée en rentes sur l'Etat français, immatriculée au nom de l'Université de Paris (Institut du Radium) pour le capital, et au nom de Mme Hellmann, veuve Butin, pour les revenus.

« L'Informateur Médical » rend visite à ses Amis : Les Laboratoires BOTTU



L'organisation de la propagande pour un grand laboratoire tel que le Laboratoire BOTTU exige un personnel et une manutention considérables. Ne faut-il pas, en effet, tenir méticuleusement à jour toutes les adresses des médecins-praticiens auxquels seront adressés des lettres circulaires et des échantillons de chacun des produits fabriqués par les Laboratoires. Ajoutez à cela la correspondance formidable qu'il est nécessaire d'avoir quotidiennement avec les médecins désireux de connaître tous les détails de l'application thérapeutique des spécialités qui leur sont offertes. La photographie ci-contre (à gauche) représente la grande salle où s'effectue la propagande des Laboratoires BOTTU.

leur appui qu'ils pourraient trouver serait celui des médecins des hôpitaux de Paris. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 25 ans, le NEOL continue à être utilisé avec succès : la confiance en ce produit ne s'est jamais démentie soit dans les services de médecine et de chirurgie générale, soit dans les services spécialisés (Dermato, Oto-Rhino-Laryngologie, Stomatologie).

Si, pendant très longtemps, le Laboratoire Bottu avait limité son champ d'action au seul NEOL, et à ses dérivés directs : comprimés de Néol ; NEOLIDES — Gaz au Néol ; GAZE NEOLEE après la guerre il mit au point l'utilisation pharmacologique d'une réaction chimique sinon inconnue du moins jamais utilisée. L'intérêt que présentait cette réaction concrétisée par la fabrication du sel bromoformé de Bottu, était de permettre un emploi rationnel, sans ennui et sans danger, d'un remarquable médicament découvert en 1892 : le Bromoforme. Chose curieuse, ce produit qui, dès sa découverte, avait suscité l'enthousiasme des thérapeutes, était tombé presque dans l'oubli ou en tout cas était manié avec la plus grande circonspection par la majorité des praticiens.

De même que le NEOL sortait délibérément de l'erreur des antiseptiques poisons pour le traitement des plaies, le CODIFORME émer-

CHACIN de nous porte en lui-même une formule psycho-physiologique qui contient le mélange des caractères et des aspirations qui eussent pu servir à définir ses ancêtres. C'est dire que, pour s'analyser utilement, il faut savoir d'où l'on vient ; c'est dire que, pour comprendre les autres, il est nécessaire de connaître de leur lignée.

La personnalité de M. le professeur Bottu ne laisse rien d'obscur en son puissant relief, si l'on sait que ce « diable d'homme » est d'une famille consulaire dont les membres, durant des siècles, occupèrent à l'étranger, et particulièrement dans le Proche-Orient, des situations diplomatiques élevées. Ils gagnèrent, à jouer de tels rôles, une mentalité supérieure faite de haute moralité et de concepts puissants.

L'habitude des larges horizons et des fonctions tant représentatives que délicates, glèva les cœurs, grandit les âmes, forge le caractère, suscita enfin l'aspiré désir d'aller toujours plus loin, de monter toujours plus haut sur ces collines sereines qui dominent les mesquineries des hommes. Observez deux hommes dont l'un est pénétré par son hérité terrien, et dont l'autre appartient à une famille de navigateurs. Ils sont aussi dissemblables que possible, l'un se contentera, en effet, de se mouvoir dans un cercle restreint, l'autre aura toujours les yeux tournés vers l'infini à la conquête d'un quel son âme aspire.

M. le professeur Bottu doit avoir, dans ses ancêtres éloignés, quelque navigateur, qui, sur un frêle esquif, explora le monde. N'y a-t-il pas, en Norvège, une ville qui porte le nom de Bottu. Peut-être dans ces guerriers du Nord qui envahirent jadis nos provinces en remontant les fleuves, se trouvait-il quelque conquérant à l'âme volontaire, dont l'énergie s'est continuée jusque dans cet homme au verbe pressant, aux gestes nets, devant nous, exprime avec tant de clarté des résolutions hardies.

La précision et la volonté, voilà les deux qualités dominantes du professeur Bottu ; point de détails inutiles, point d'exposés touffus, point de sottise parade, non plus, et la sympathie émane immédiatement, irrésistible et prenante, de cette belle figure du monde médico-pharmaceutique.

M. le professeur Bottu est l'homme de son œuvre, et celle-ci est due toute entière à l'énergie créatrice de son activité. Les débuts furent modestes. L'enfance de celui qui rêvait tout d'abord de gravir tous les degrés de la science pharmaceutique, en en conquérant tous les diplômes, devait le familiariser avec les difficultés de la vie : Aussi l'ascension du professeur Bottu ne fut-elle qu'une longue série de batailles qui furent toutes, pour lui, autant de victoires éclatantes. Depuis l'internat en pharmacie des Hôpitaux de Paris, jusqu'au diplôme de docteur en pharmacie et au titre de professeur de l'École de Reims, M. Bottu lutta pour vivre et travailler pour grandir sa personnalité scientifique.

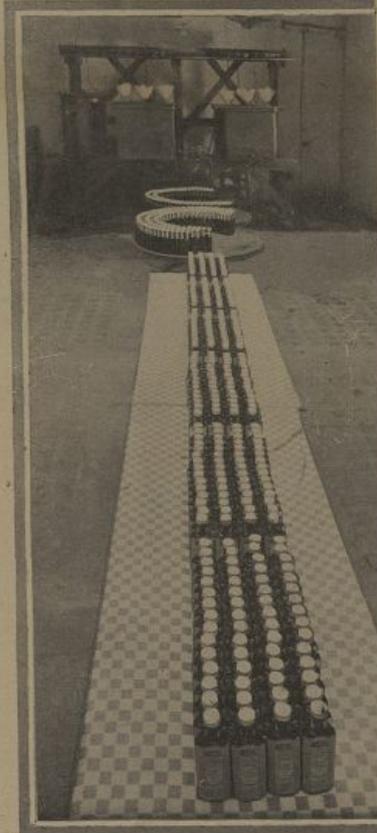
Après la guerre, il change l'orientation de sa vie et nous le retrouvons à Paris, consacrant désormais tous ses efforts à la firme industrielle qu'il avait déjà fondée et qui devait marcher dès lors à grands pas vers le succès.

Le Laboratoire Bottu a été créé dans une rue dont le nom honore la mémoire d'un grand médecin : Dupuytren.

Le NEOL est né au numéro 9 de cette rue, dans un modeste local qui jadis faisait partie intégrante du Couvent des Cordeliers dont il ne demeure plus aujourd'hui que le seul

réfectoire occupé par le célèbre Musée Du-homme dont l'un est dominé par son héré-puytren. Pour compléter cet aperçu historique, j'ajouterais que l'immense même où le professeur Bottu devait créer le NEOL fut habité ou fréquenté par Camille Desmoulins, Danton et d'autres révolutionnaires de marque.

C'est donc sous des auspices révolutionnaires que naquit ce Laboratoire qui devait ap-



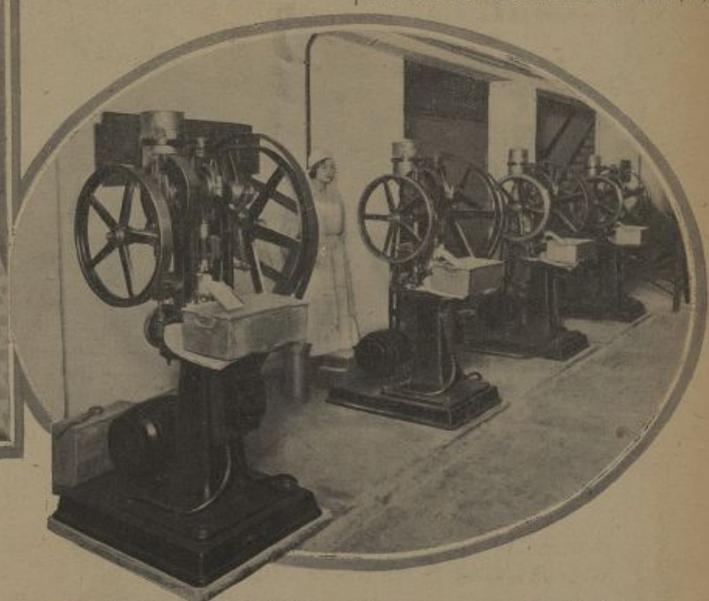
porter en thérapeutique des idées sinon révolutionnaires, du moins nouvelles, en créant le NEOL, un des premiers spécifiques qui sortit des chemins battus et de l'ornière où restait embourbé le traitement des plaies qui consistait uniquement dans l'emploi des antiseptiques poisons (sublimé, iodoforme, acide phénique, etc.).

Pour pouvoir détrôner ces antiseptiques alors en vogue, les services de propagande du Laboratoire Bottu comprirent que le meilleur



Ci-dessus la grande salle de conditionnement des produits fabriqués par les Laboratoires BOTTU. Ci-contre, un alignement impressionnant de Flacons de NEOL venant d'être remplis.

geait des vieilles formules surannées : élixirs, sirops, mellités, apozèmes, utilisés depuis les temps les plus reculés contre la toux. Incontestablement les sirops à base de codéine, acacia, belladone étaient nettement supérieurs au sirop de mou de veau ou de limaçon ; il n'en demeure pas moins vrai que la masse de véhicule édulcorant n'avait aucun effet sur le symptôme toux. (Suite p. 8)



Dans la salle où a été prise la photographie ci-dessus se trouvent sept batteries de machines destinées à fabriquer les comprimés de CODIFORME, de NEALDYL et les NEOLIDES.

OPOFERRINE

VITAMINÉE

Fer et manganèse organiques
Extraits hépatique et splénique
VITAMINES A et C

RÉGÉNÉRATEUR COMPLET DU SANG

GRANULE
10 à 15 cuillerées à
dessert par jour.

LABORATOIRES DE L'OPOCALCIUM
A. BANSON, Docteur en Pharmacie
121, Avenue Gambetta, PARIS (XXI)

JUS DE RAISIN CHALLAND

CHALLAND NUITS-ST-GEORGES (COTE-D'OR)

per os

Citrosodine

Affections de l'Estomac
Vomissements des Nourrissons
Viscosité du sang
Phlébites, Pneumonies
etc.

MÉDICATION CITRATÉE

Injectable

Clisémine

Hémorragies

Comm. Académie de Médecine
D' M. Renaud Mai 1926

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS
LABORATOIRES LONGUET 34 Rue Sardaine, PARIS

« L'Informateur Médical » rend visite à ses Amis LES LABORATOIRES BOTTU

(Suite et fin de la page 7)

Ayant débuté dans les vieilles pierres du quartier de la rue de la Bocherie et des Cordeliers, sur l'ancien terrain du Mur de Philippe-Auguste, après un passage dans la lointaine rue Pergolèse, le Laboratoire BOTTU est revenu en 1933 sur la rive gauche et se devait de revêtir l'aspect le plus moderne aussi bien dans sa construction générale et son aspect extérieur que dans son organisation intérieure. En effet, des conceptions de travail véritablement à l'avant-garde du mouvement social moderne y sont appliquées.

Les bureaux, les salles de machines, les ateliers de conditionnement sont inondés de clarté. Tout le gros travail pénible a été remplacé par l'emploi le plus large de monte-charges, toboggan, quai de débarquement, etc. Tous les préceptes d'hygiène ont été observés par la création de nombreux lavabos, w.-c., salle de douches, etc. Un réfectoire clair, net, a permis de réaliser un horaire de travail très peu pratiqué dans les industries françaises mais très apprécié du personnel. Les heures de présence sont de 8 h. à midi, de 1 h. à 5 h. 1/2, ce qui permet au personnel féminin de rentrer au foyer à une heure raisonnable.

Dans le bureau du « patron », un modernisme sobre est agrémenté par quelques images représentant chacune un symbole. Ici, les photos classiques de deux services ont le professeur Bottu lui-même : Barthe et Pozzi pour la médecine, Delépine pour la pharmacie. Sur un autre panneau c'est la photographie des 9 officiers de la 7^e Ambulance coloniale. Plus loin, un triptyque réalisé dès le début de la photographie en couleur et montrant les progrès étonnants et rapides de la cicatrisation d'une main brûlée par application de Néol, tout nouvellement créé.

Enfin, dernières venues, deux photographies reproduisant deux aspects du Sahara Central : on peut y voir le professeur Bottu et ses camarades en train de palabrer avec

UNE VUE DU MUSÉE DUPUYTREN



On sait que les locaux dans lesquels le Musée Dupuytren est installé n'étaient autres que ceux du réfectoire du couvent des Cordeliers. Ce n'est qu'après avoir été transformé par l'École Pratique qu'il débordait jusqu'à la rue Dupuytren. L'immeuble où a été fondé le Laboratoire BOTTU faisait partie de ce célèbre monastère.



Comme nous le disons dans notre article, M. le Pr Bottu a conçu l'installation de son Laboratoire d'une façon moderne. C'est dire que l'application de la solidarité sociale y trouve magnifiquement réalisée. Voici le réfectoire baigné de lumière où les ouvrières et les employés du Laboratoire Bottu prennent leur repas de midi.

une tribu Touareg pour retrouver la piste qu'ils ont perdue et qui devait les ramener vers Alger, retour du Tchad.

C'est dans ce cadre général que le troisième enfant Bottu est venu à maturité après avoir été enfanté rue Pergolèse, plusieurs années auparavant, je veux parler du NEALGYL BOTTU qui devait compléter la triade décanale : NEOL, né en 1900 ; CODOFORME, né en 1931 ; NEALGYL, né en 1932.

D'un abord peut-être un peu réservé, mais rapidement communicatif, dès qu'il a pu juger de la qualité de son interlocuteur, M. le professeur Bottu est le plus accueillant des hommes de sa profession. Avec lui, point de simagres, ni de vaines colloques. C'est un joueur loyal et un joueur courageux. Un entretien avec lui donne l'impression que dans

le fond de son cœur et de son âme, existant des réserves d'énergie et de bonté qu'il ne révoit qu'à se dépenser. Il aspire sans cesse à quelque chose de mieux et de plus beau. Il voudrait aller au-delà de son horizon d'activité. C'est bien à cette tendance qu'il faut rapporter son expédition au cœur de l'Afrique, d'où il nous revint exténué, mais ment malade même, mais heureux d'avoir vu un autre ciel que le nôtre, d'avoir vécu une vie plus émouvante que celle où nous nous confinons.

Au demeurant, on trouve, dans la compagnie du professeur Bottu, le bénéfice d'une atmosphère de grande vitalité et d'absolue franchise, et même si son œuvre grande n'était pas là pour qu'on puisse juger la valeur de cet homme, on trouverait chez lui assez de qualités raciales pour le donner, à titre d'exemple.

AVIS DE VACANCE

d'un poste de directeur de bureau municipal d'hygiène

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Thonon-les-Bains.

Le traitement alloué est fixé à 1.500 fr. par an. Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la Santé publique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 6^e bureau, 7, rue de Fleit), leurs candidatures accompagnées de tous titres, justifications ou références, ainsi que d'un extrait de leur acte de naissance.

DISPENSARE-CLINIQUE CHIRURGICALE MUTUALISTE DES BOUCHES-DU-RHONE

Le 26 février 1934, à 8 heures 30, il sera ouvert à la Maison de la Mutualité, rue François-Moisson, à Marseille, un concours pour deux places d'internes en médecine et en chirurgie, à la clinique chirurgicale mutualiste, 33, chemin du Sablier, à Marseille.

Les candidats devront s'inscrire avant le 17 février 1934, à la Maison de la Mutualité, où ils pourront prendre connaissance des conditions et règlement du concours.

POUR VOUS QUI AIMEZ LES BEAUX LIVRES

SANG GITANE,

 par
 Raymond ESCHOLIER

 OUVRAGE HORS COMMERCE, RESERVE EXCLUSIVEMENT A MM. LES MEDECINS,
 PAR LES LABORATOIRES DEGLAUDE, 6, RUE D'ASSAS — PARIS (VI)

Ensuite on prend dans les mains quelque livre nouvellement sorti des presses, on le feuillette avec empressement, on en parcourt çà et là quelques lignes, on en regarde attentivement les illustrations, tout cela comme pour avoir un avant-goût du plaisir qu'on espère trouver à la lire.

Nous agissons, alors, comme le gourmet à qui l'on vante un cru fameux et qui commence par tremper les lèvres dans le vin qu'on lui offre, pour pouvoir mieux en savourer le bouquet, tout à l'heure. Nous nous conduisons aussi comme ces amants quelque peu sacrilèges qui, poursuivis par l'aiguillon du désir, cherchent à entrevoir les charmes de la femme désirée avant de la posséder toute.

Ce préambule, pour vous mettre en garde contre le danger que vous ne manquez pas de courir en feuilletant, dès sa réception, le « SANG GITANE » de Raymond Escholier, ouvrage luxueusement édité, pour les médecins, par les Laboratoires Deglaude.

Vous qui avez, comme tous vos confrères, lu énormément de livres et qui avez trouvé une joie d'homme cultivé à relire les meilleurs, vous vous direz, en effet : « Voici, sur un scénario nouveau, le thème qui embrasa tant de romans tels que « Carmen », « La Femme et le Pantin », etc. » Cette impression sera toute erronée. Vous vous en apercevrez bientôt, car les quelques pages que vous aurez parcourues au hasard des yeux, vous mettront dans la douce obligation de lire tout de suite ce petit livre qui est aussi bien écrit qu'il est artistiquement illustré.

Je viens de vous faire revivre avec sincérité les premiers instants où je reçus ce livre et je suis convaincu qu'ils seront aussi les vôtres, car il s'agit d'un épisode douloureux, conté avec une émotion qui, débordant de chaque ligne, démontre, chez le romancier, une connaissance très profonde du cœur humain — où se mêlent trop souvent la douleur et la volupté.

Bernard DEMAUUGE, né d'un albéniste (mort, très jeune, d'une maladie qu'on dit mystérieuse) et d'une mère créole, garde en lui un monde d'inquiétudes et d'aspirations



C'est là qu'il nous connaissance avec le barbier Amalio Martinez, son voisin.

confuses, où le romanesque confine à la sensualité. Il est comme ces exilés, dont parle Virgile, et qui tendent éternellement leurs mains vers « l'autre rive ». Cet artiste, jeune d'années, mais chargé d'une lourde hérédité, a trouvé sur le Bosphore le charme d'une vie de mirage. La Turquie ayant changé de visage, il a fui l'Orient dont il conservera la nostalgie. Le séjour qu'il effectue à Paris lui est vite devenu atroce. Il s'éloigne de notre ciel gris et de notre atmosphère de géhenne, pour aller à la recherche de la lumière. Et c'est dans cette partie de l'Espagne, où la domination islamique a laissé son empreinte, qu'il va se fixer... pour son malheur.

Grenade, la ville aux trois collines que l'on a pu comparer aux quartiers ouverts d'une grenade, le retient ; l'Alhambra l'enchaîne jusqu'à l'extase avec ses salles, dont l'architecture est une « musique de lignes caressantes » et dont les sculptures sont une magie qui défiera les artistes de tous les siècles.



La belle gitane abandonnait enfin tout son être à la danse.

Vous lirez et relirez la description ruisselante de termes lumineux que M. Escholier a faite de l'Alhambra, ce palais que parcourt, solitaire et nerveux, Bernard Demauuge et d'où il sort halluciné jusqu'à l'épuisement.

Mais l'Alhambra avec ses salles et ses tours ; Grenade avec le Darro, et la Sierra Nevada, aux neiges irisées par le soleil couchant, tout ce décor, qui semble un fantôme de l'Orient et qui oppresse, devrait fournir à notre pèlerin de lumière des émotions plus fortes encore que celles de son art.

Près de l'agreste maisonnette, que Bernard Demauuge a louée dans le ravin du Darro, demeure le barbier Martinez, qui, pour être souvent gris de paroles, de tabac et de manzanilla, n'en est pas moins une sorte de personnage. N'est-il pas, en effet, l'alcade du quartier et ne doit-il pas à cette fonction de connaître parfaitement les alentours qu'il a mission de surveiller ? Cette mission est de confiance, pour tout dire, car il y a, tout proche, le faubourg de l'Albaycin, devenu la fameuse résidence des Gitanes de Grenade.

Il est, de par le monde, des flots de peuples singuliers. On se perd en conjectures au sujet de leur histoire. Ils sont complètement étrangers aux populations qui les entourent ; il faut admettre qu'en des âges millénaires, ils ont arrêté leur marche errante. Mais on sait si peu de choses sur le point de départ de leur exode qu'on peut soutenir avec une égale vraisemblance qu'ils nous vinrent des sources du Nil ou de la chaîne de l'Oural, peut-être même de ces régions asiatiques où le désert conserve ensevelies les civilisations les plus reculées.

Rien n'est plus passionnant que l'étude des caractères anthropologiques et des mœurs de ces tribus qui sont demeurées comme un marge de l'évolution des grands peuples. Mais c'est bien de cela que se préoccupait notre artiste, Bernard Demauuge, que l'auteur nous dépeint comme ayant la silhouette du Christ et que minait le spleen !

Dans les ruelles mystérieuses de l'Albaycin où, sous Philippe II, le sang des Mores qui s'y étaient réfugiés coula à flots, surgissent à chaque pas d'étranges figures d'Orient. On y trouve plus d'un patio moresque aux sveltes colonnettes et aux dentelles de stuc ou de cèdre. On voit encore, en leur centre, la vasque qui servait aux bains. De vieilles sorcières maugrabines et une populace couverte de vermine hantent les ruines des harems.

Il y a surtout les cuevas, c'est-à-dire les grottes où, comme en des tanières, les gitanes

qui n'obéissent qu'à leur chef et qui ne connaissent d'autres lois que celles, séculaires et cruelles, qui régèrent leurs tribus depuis leur exode millénaire.

C'est là que, dans la clarté parfumée d'un soir, Bernard Demauuge vit danser Maripepa, fille de la Belen, mégère édentée et reine des gitanes. La Belen fêtait, ce soir-là, le retour de son fils Jésus, qui avait gagné l'Argentine, et qui, par son union avec sa sœur Maripepa, allait pouvoir continuer la lignée des rois gitanes engendrés par l'inceste. C'est dire la débauche de danses dont ce retour fut l'objet.

L'artiste Bernard Demauuge voulut s'essayer à peindre cette voluptueuse frénésie de la danse que n'avaient pu traduire qu'imparfaitement les Goysa, les Manet, Martinez fit des offres et, le lendemain, Maripepa venait danser devant l'artiste les danses de toutes les Espagnes, qui sont dangereuses comme des sortilèges pour qui se repait de leur mimique hallucinante et sexuelle. Maripepa épuisa tout son répertoire gitane : *Balle, flamenco, sevillanas, malagueñas, farrucas, alegrías, garralines, seguidilles* ; il lui fallut ensuite quitter l'Andalousie et prouver qu'elle n'ignorait rien non plus des autres chants et danses d'Espagne, des *tonadillas* de Castille, de la jota de Saragosse, et de la sardane catalane.

L'artiste Bernard Demauuge avait ainsi réalisé une ample moisson de croquis et il allait pouvoir, à l'aide de ses cartons boudés, commencer la toile qu'il avait projetée, quand Martinez, le barbier alcade et intermédiaire, lui demanda en clignant de l'œil : « Ça ne vous amuserait pas de la voir danser nue ? » Et ce fut, dès le lendemain, l'épreuve fatale où devait sombrer la raison et la santé de Bernard Demauuge.

Cet artiste qui ne vivait que dans le rêve de son art fut de suite possédé par l'architecture féminine singulière de Maripepa, produit d'une race très ancienne, nomade et féconde : « Les chevilles sveltes, les jambes fines et nerveuses s'épanouissaient en un bassin énorme, à ventre plat, fortement musclé, aux hanches robustes et fermes, dont deux fossettes soulignaient la combrure profonde, l'étroitesse prodigieuse de



Sa mère s'était approchée, pieds nus, à pas étouffés.

la taille vraiment fragile contrastait étrangement avec le torse très féminin qu'elle supportait, un torse du modelé le plus délicat, où bombait les seins lourds, aux pointes noires, cernées d'une large auréole violette. La peau brune, un peu grenue sur la croupe, avait des reflets citron, et aussi dans les plis de la chair, des glacis verdâtres... » « A ce spectacle « Son crayon de sanguine tomba sur le sol et dompté, incapable de se soustraire à l'emprise de ce sortilège lubrique, il demeura perdu en une contemplation haletante. Le mâle, halluciné par l'éternelle Vénus, avait tué en lui l'artiste. »

Il est inutile de dire que la jeune et belle gitane trouvait, à ce jeu de séduction, un plaisir pervers et qu'elle se refusa au peintre qu'elle avait ensorcelé. Quand elle rentra à la cueva de la Belen, elle montrait une joie sadique à compter ses dours et à décrire l'état d'exaspération dans lequel elle avait mis le



Un étrange cortège apparut...

« français ». Jésus, son frère, calma alors par des enlacements incestueux les gens embrusés de Maripepa.

Le vertige qui avait saisi Bernard Demauuge avait détraqué son âme et son corps, ce n'était plus qu'une pauvre logne, grisée par le stupre émanant de chacun des gestes de son modèle. Mais l'angoisse ne pouvait s'éterniser et, un jour où se réveilla sa volonté, le peintre demanda impérativement à Maripepa, en saisissant un revolver : « Aujourd'hui oui, ou non ? » Maripepa eut peur que la première balle ne fût pour elle et elle céda.

On ne pouvait trêcher avec la vieille Belen. Elle fit avouer sa faute à sa fille. Sa colère fut effroyable. La pureté de la race était à jamais ternie et le fruit des amours fraternelles qu'elle escomptait était contaminé par la faiblesse de sa fille. Le moule était profané. La pauvre Maripepa eut à subir le courroux sanguinaire de la reine, sa mère ; un nerf de bœuf lui laboura les chairs, une séquestration suivit et finalement, un jour, dans un éclair de folie, la vieille Belen tua sa fille avec le couteau qui servait à châtrer les porcs.

Alors que Bernard Demauuge, ramené en France, s'étiolait, miné par la consommation, on vit, une nuit, apparaître, traversant une grande clairière lunaire, un étrange cortège : deux hommes, Jésus et son cadet Paco, portant, chacun par un bout, un long paquet enveloppé dans une couverture... Ils eurent bien du mal pour creuser une fosse profonde, où ils enfouirent leur fardeau.

Ils avaient à peine achevé leur tâche quand l'Angelus tinta à toutes les cloches de Grenade.

Ainsi finirent les amours de Maripepa, fille de la Belen, reine des gitanes de Grenade : Un épisode de l'éternelle tragédie où la nature jette volontiers des êtres qui ne peuvent s'appartenir.

Vous lirez avec émotion « SANG GITANE » de Raymond Escholier, illustré par Malaga Grenet. Un parfum d'exotisme et de perversité s'en dégage, mais un grand fonds de cruelle vérité en constitue la structure amère.

Ceux dont le cœur a été endurci par les révélations de la vie tiendront ce livre en haute estime à cause de ses peintures vibrantes, et ceux qui aiment l'élégance du verbe et la sincérité des émotions mettront « Sang Gitane » à la meilleure place de leur cité des livres.

J. CRINON.

Thérapeutique Biologique

(Suite et fin de la page 3)

De ces quelques notions découle la nécessité de prolonger très longtemps le traitement et, pendant plusieurs années, de faire aux malades, tous les six mois environ, une dizaine d'injections thérapeutiques. C'est à ce prix que M. Vaudremer semble avoir obtenu, comme en fait foi d'ailleurs les milliers d'observations concluantes qui se sont accumulées pendant ces dix années, la stérilisation de la tuberculose.

LES FAITS CLINIQUES

Choisissons, pour déterminer, parmi les innombrables observations publiées par M. Vaudremer ou par d'autres auteurs qui appliquent sa méthode, celles qui nous semblent de nature à mettre en évidence la remarquable efficacité de cette bactériothérapie de la tuberculose.

Obs. I. — Cha... René, vingt-cinq ans, Mal de Pott. Bacilliose rénale gauche.
Les accidents présentés par Cha... débutèrent en 1922 et furent traités à Berek dès novembre de la même année. Un an plus tard, pendant le séjour à Berek, apparut dans la fosse iliaque droite un abcès qui, collecté peu après, à la racine antérieure de la cuisse droite, fut ponctionné et resta fistuleux.
En 1925, bacilliose rénale gauche avec urines purulentes et sanglantes contenant des bacilles de Koch. Pendant ce temps, le malade est soigné à Brevannes et reste alité jusqu'en 1928.

En 1927, ostéite costale gauche, réséquée, fistulisation de la cicatrice opératoire.
Le 5 février 1929, Cha... se présente à la consultation porteur d'un mal de Pott des trois derniers dorsaux en évolution et d'une fistule en activité provenant de la 5^e côte gauche au voisinage de l'articulation chondro-costale.

Les accidents de bacilliose rénale antérieurement observés ne se manifestent plus.
Le malade est mis dans un appareil plâtré fermé au niveau de la fistule suppurant abondamment.

La bactériothérapie est pratiquée à doses massives à partir du 6 février 1929, par série de douze injections.

Le traitement a été appliqué sans incidents, pendant un an. L'appareil plâtré fut maintenu jusqu'au 3 février 1929 et remplacé à cette date par un corset orthopédique.

Actuellement, Cha... guéri cliniquement de ses lésions multiples, a repris ses opérations de comptable.

Obs. II. — M^{lle} Nax..., cinquante et un ans. Néphrite bacillaire bilatérale à début insidieux, remontant à un an et demi, qui fut suivie de violentes douleurs lombaires compliquées de syncopes répétées et de vomissements.

En mai 1925, apparut une pollakiurie intense (toutes les demi-heures). Ce n'est cependant qu'en 1926 que la cystite fut certaine. A ce moment, l'abcès typique de tuberculose rénale avec urines chargées purulentes, souvent sanglantes et riches en bacilles de Koch. Pollakiurie diurne, 25 ; noc-

turne, 7-8. Violentes douleurs vésicales, pas de douleurs rénales.
Bactériothérapie. Commencée le 20 juin 1926. Après la première injection, la pollakiurie nocturne s'est calmée. La malade reçoit une première série d'injections qu'elle doit interrompre après la septième à cause d'une grippe avec température élevée.

Elle revient le 13 octobre, et on poursuit le traitement. L'urée sanguine qui était montée à 1,56 est redescendue à 0,85. Maintenant, la malade n'a plus qu'une miction nocturne au lieu de six, et 2 mictions diurnes. Peu de douleurs à la vessie, sauf un peu de chaleur à la fin de la miction.

On commence une seconde série de 6 injections. Les urines redeviennent normales, et le 23 décembre, à la fin de la deuxième série, la malade ne souffre plus.

Une troisième série est commencée le 23 février 1927.

On fait 6 injections. L'état local est très bon ; l'état général excellent.

Une quatrième série de 12 injections est commencée le 22 juillet 1927. L'urée du sang est tombée à 0,40. Le dernier examen des urines n'a pas révélé la présence de bacilles de Koch. A la fin de cette série, le 12 octobre, la malade a uriné plus qu'une fois la nuit et deux fois le jour. Abcèses absolus de douleurs.

La malade est revenue le 11 mars 1929. Trois mictions dans la journée, une la nuit. Urines claires.
Revenue une dernière fois le 10 octobre 1930. Santé parfaite. Etat local parfait. Poids, 63 kg. 500, au lieu de 55 kilogrammes.

Obs. III. — Ver..., Aline, 44 ans. Bacilliose rénale. Malade traitée en ville, pour bacilliose rénale bilatérale. La cystoscopie et la séparation des reins ont été faites à l'hôpital Lariboisière, où l'on a commencé le traitement par la V. A. V., continue ensuite au Séchors.

Ce traitement a été fait à doses massives et il est impossible de savoir de la malade quelles quantités ont pu lui être injectées. Jusqu'à ce jour (26 septembre 1935). Le 19 décembre 1932, elle continue le traitement d'entretien.

Actuellement, malade en très bon état alors qu'au début du traitement la vessie était totalement intolérante avec mictions toutes les cinq minutes, nuit et jour.

Actuellement, le nombre des mictions est normal le jour, et une fois la nuit.

Poids stationnaire.

Aucun régime n'a été observé.

Guérison clinique.

Obs. IV. — S..., Jean, étudiant, âgé de 17 ans, fils du receveur des postes de Banyuls-sur-Mer, est atteint à l'âge de 7 ans de coxalgie droite qui nécessite une immobilisation de 15 mois dans une gouttière de Bonnet. L'immobilisation est insuffisante. L'enfant reprend la marche en boitant.

En 1925, à l'âge de 13 ans, le malade étant élève pensionnaire à l'Institut Saint-Louis, à Perpignan, présente un abcès par congestion de la région antéro externe de la cuisse droite, sur le bord du couturier. Le docteur De Lamer, de Perpignan,

qui examine l'enfant conseille au malade de revenir à Banyuls au bord de la mer.

Le docteur Sarjus, chirurgien chef de l'hôpital civil de Perpignan, prescrit le traitement classique, ayant constaté un abcès extra-articulaire de la hanche avec lésion osseuse bacillaire, située dans le tranchant. L'abcès se fistulise spontanément.

Pendant deux ans, l'abcès continue à suppurer abondamment.

En août 1927, on commence la série d'injections du vaccin de Vaudremer. Réactions locales et focales nulles.

A la sixième injection, suppuration plus abondante, diminuant ensuite et à la fin de la première série d'injections on constate que le pansement est à peine souillé et que la cicatrisation de la fistule est presque complète.

Bon état général. Le poids qui était de 31 kg. 350 atteint 35 kg. 200.

Un mois après, nouvelle série d'entretien. La suppuration est terminée, le malade est guéri. (Obs. du docteur Parcé, de Banyuls-sur-Mer).

Obs. V. — S..., Conchita, âgée de 17 ans, Espagnole, vient passer ses vacances à Banyuls-sur-Mer en juillet 1927. Blessée accidentellement au pied, nous nous rendons à son domicile pour panser la plaie. Nous remarquons incidemment que notre blessée est atteinte de lupus tuberculeux.

La mère interrogée à ce sujet nous dit que la malade a cette érosion depuis l'âge de 2 ans et que cette érosion s'est acérée depuis lors d'une façon continue et par poussées.

A notre examen la malade présente des lupomes confluent au centre, en un placard de la dimension de la pièce de 2 francs, situé au voisinage de l'os malade gauche.

Première série d'injections, vaccin Vaudremer, juillet 1927. Réactions locales et focales nulles. A la septième injection, soulèvement de plaques lupiques, puis le gonflement disparaît et à la fin de la première série d'injections la surface est presque devenue sèche.

Un mois de repos. Le 15 septembre 1927, deuxième série d'injections, la cicatrisation s'opère complètement et la malade ressort guérie et contente. (Obs. du Dr Parcé, de Banyuls-sur-Mer).

Ces quelques faits pris au hasard d'une documentation considérable nous semblent constituer en faveur de la bactériothérapie des lésions externes de la tuberculose un témoignage éclatant. Des résultats tout aussi démonstratifs ont pu être obtenus dans des cas présentant une association des lésions pulmonaires et même dans les formes où ces lésions pulmonaires étaient seules en cause. Mais nous touchons ici à un problème dont la double importance scientifique et sociale nous fera un devoir d'y revenir un jour.

Quoi qu'il en soit, répétons, au terme de cette courte étude, ce que nous avons déjà dit il y a sept ans et concluons qu'il y a dans cette thérapeutique biologique de l'infection tuberculeuse une acquisition de tout premier ordre qui fait honneur à la science française ainsi qu'au savant modeste et désintéressé qui, sans se soucier des encouragements officiels et des publicités tapageuses, a consacré à ces belles études une grande partie de sa vie et de sa fortune.

Docteur OGLIASTRI.

EUMICTINE

Santalol-Salol-Hexaméthylène-Tétramine
Antigonococcique
Diurétique — Analgésique
Antiseptique



BLENNORRAGIE
CYSTITES
NÉPHRITES

PYLITES
PYELO-NÉPHRITES
PYURIES

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

PEPTONATE DE FER ROBIN

Gouttes - Vin - Élixir

ANÉMIE
CHLOROSE
DÉBILITÉ

LABORATOIRES ROBIN
13, Rue de Poissy - PARIS

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ÉCURIES DE
HÉMOSTYL

ils utilisent la collaboration technique

de

INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOIÉTIQUE

56 Docteurs en Médecine
4 Docteurs ès-sciences
8 Docteurs vétérinaires
7 Pharmaciens
10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

L'étude de l'action comparée de la viande crue et du foie de veau sur la nutrition générale démontre que l'avantage revient à la viande crue

Cette étude a fait l'objet d'une note de MM. Lassablière et Peycelon, présentée à l'Académie des Sciences, par M. le Prof. Charles Richet et que nous reproduisons ci-dessous.

A. TECHNIQUE. — 1° *Calcul des calories et de l'azote ingérés.* — Nous résumons à des expériences antérieures effectuées en collaboration avec Ch. Richet, nous avons assigné à la viande crue une valeur de 100 cal. et de 3,2 d'azote pour 100 grammes.

Le foie de veau donnait 120 cal. et 3,4 d'azote pour 100 grammes.

De même, nous avons rapporté les calories et l'azote ingérés, comme dans nos recherches antérieures, non pas au poids mais à la surface des chiens utilisés. Nous rappelons que la formule de Moch : $S = K \cdot P^{2/3}$ (K, chez le chien, étant égal à 11,5) permet de calculer rapidement la surface chez ces animaux.

2° *Ration des chiens employés.* — Tous nos chiens nourris à la viande crue ou au foie de veau exclusivement, recevaient une ration leur apportant 13 cal. et 0 gr. 20 d'azote par décimètre carré.

Lorsque la viande crue et le foie de veau étaient donnés en supplément, cette ration de supplément apportait un même nombre de calories et une même quantité d'azote.

3° *Conditions physiologiques des chiens.* — Nos recherches ont porté : a) sur quatre chiens en état d'équilibre azoté ; b) sur quatre chiens ayant subi une même perte de sang ; c) sur quatre chiens ayant été mis au jeûne un même nombre de jours ; tous ces chiens recevaient comme nourriture exclusivement de la viande crue ou du foie de veau ; d) sur quatre chiens recevant déjà une ration suffisante pour les maintenir en équilibre azoté et auxquels on donnait en supplément soit de la viande crue, soit du foie de veau.

1° *Courbe de poids des animaux auparavant en équilibre azoté, auxquels on donnait une ration exclusivement composée de :*

Viande crue : Le chien n° 1 a passé en 15 jours de 7.100 gr. à 7.600 gr. ; le chien n° 2 de 6.600 gr. à 7.500 gr.

Foie de veau : Le chien n° 3 a passé en 15 jours de 5.850 gr. à 6.000 gr. ; le chien n° 4 de 6.500 gr. à 7.400 gr.

2° *Courbe de poids des animaux ayant subi préalablement une même perte de sang et auxquels on donnait une ration exclusivement composée de :*

Viande crue : Le chien n° 5 a passé en 12 jours de 7.000 gr. à 8.000 gr. ; le chien n° 6 de 8.100 gr. à 8.900 gr.

Foie de veau : Le chien n° 7 a passé en 12 jours de 5.500 gr. à 5.500 gr. ; le chien n° 8 de 7.500 à 7.900 gr.

3° *Courbe de poids des animaux ayant été préalablement soumis à un jeûne de 7 jours, puis ayant été alimentés exclusivement avec :*

Viande crue : Le chien n° 9 a passé en 8 jours de 6.200 gr. à 6.600 gr. ; le chien n° 10 de 7.000 grammes à 7.900 gr.

Foie de veau : Le chien n° 11 a passé en 8 jours de 5.000 gr. à 5.300 gr. ; le chien n° 12 de 7.000 gr. à 7.600 gr.

4° *Courbe de poids des animaux en équilibre azoté, auxquels on donnait un supplément de ration équivalent, leur apportant par décimètre carré 4 cal. et 0 gr. 633 en :*

Viande crue : Le chien n° 13 a passé en 8 jours de 4.500 gr. à 5.200 gr. ; le chien n° 14 de 6.100 gr. à 7.400 gr.

Foie de veau : Le chien n° 15 a passé en 8 jours de 5.200 gr. à 5.800 gr. ; le chien n° 16 de 6.100 gr. à 6.500 gr.

C. CONCLUSIONS. — En résumé, si nous rapportons à 100 l'augmentation de poids obtenue dans nos expériences, nous trouvons :

1° Chez les chiens en équilibre azoté, nourris avec la viande crue, une augmentation de 107 à 123 pour 100 (moyenne 109 pour 100), chez les chiens en équilibre azoté, nourris avec le foie de veau, une augmentation de 103 à 105 pour 100 (moyenne 103).

2° Chez les chiens ayant subi une perte de sang et nourris avec la viande, une augmentation de 110 à 124 pour 100 (moyenne 112 pour 100) ; chez les chiens ayant subi une perte de sang et nourris au foie de veau, une augmentation de 100 à 105 pour 100 (moyenne 102,5).

3° Chez les chiens ayant subi un jeûne et nourris avec la viande crue, une augmentation de 108 à 121 pour 100 (moyenne 110 pour 100) ; chez les chiens ayant jeûné et nourris au foie de veau, une augmentation de 106 à 109 pour 100 (moyenne 107,5).

4° Chez les chiens en équilibre azoté et recevant un supplément de viande, une augmentation de 115 à 121 pour 100 (moyenne 118 pour 100) ; chez les chiens en équilibre azoté et recevant un supplément de foie de veau, une augmentation de 107 à 111 pour 100 (moyenne 109).

Ainsi donc il résulte de nos recherches que la viande crue s'est montrée nettement supérieure au foie de veau dans son action sur la nutrition générale.

Ces nouvelles observations confirment la valeur thérapeutique de la zomothérapie, médication dont l'application est facilitée par

l'emploi de la zomine et de l'orthozomine qui présentent sous des formes concentrées toute l'activité de la viande crue. L'orthozomine, en particulier, représentée sous une forme agréable (sirop) et économique, les principes actifs de la viande crue débarrassés de toute matière albuminoïde susceptible d'en diminuer l'action ou la tolérance.

La zomine et l'orthozomine donnent la possibilité d'appliquer la zomothérapie à tous les malades, aux doses que nécessite leur état et par surcroît dans des conditions plus économiques que l'ingestion du foie de veau.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est ouvrir sa porte chaque dimanche à un ami qui vous dit ce qu'il pense et qui vous confie quelques indiscretions.

Ont été promus dans le Corps de Santé de la Marine :

Au grade de médecin en chef de 1^{re} classe : M. Charles Mirgnet, médecin en chef de 2^e classe.

Au grade de médecin en chef de 2^e classe : M. Henri Brunet, médecin principal.

Au grade de médecin principal : M. Frédéric Le Guillou de Creisquer, médecin de 1^{re} classe.

Médaille d'argent. — MM. les Docteurs Bertrami (du Péroux), Boussou, Cabaille et Dejean (de Paris), Dubois (du Havre), Hamelin (d'Ourville-en-Caux), Théophilides (de Salins-de-Giraud).

Médaille de bronze. — MM. les Docteurs Joulin et Marcovici (de Paris), Piquemal, 13^e bat. chasseurs alpins ; Walter (de Strasbourg).

LYSATS VACCINS DU D^r L. DUCHON

adopté par les Hôpitaux de Paris

**BRONCHO
VACLYDUN**

LYSAT VACCIN
DES INFECTIONS
BRONCHO
PULMONAIRES

1^{re} CLASSIFICATION
COMPLICATIONS
PULMONAIRES
POST OPÉRATOIRES
ENFANT-ADULTE ET VIEILLARD

Laboratoire CORBIÈRE

27, RUE DESRENAUDES - PARIS
Télégr. PANTUTO - PARIS 74 Téléphone : Carnot 78-11

Régulateur du Cœur par excellence

**ARYTHMIES
ASTHÉNIE CARDIAQUE
ASYSTOLIE - DYSPNÉE DU CŒUR
PÉRICARDITE - TACHYCARDIE**

**SPARTÉINE
HOUDÉ**

(Granules titrés à 2 centigr.)

MODE D'EMPLOI : La dose quotidienne est de 6 à 12 centigrammes.

ÉCHANTILLON FRANCO SUR DEMANDE

Tous les travaux récents, et ils sont nombreux, confirment pleinement les propriétés du Sulfate de Spartéine, à savoir que ce médicament :

- 1° Tonifie le myocarde ;
- 2° Régularise le rythme du cœur ;
- 3° Uniformise le régime de pression

Communication de M. le Prof. SOULA, à l'Acad. de Médec. 7 juillet 1925.
Communication de MM. F. et L.-J. MERCIER, à la Soc. de Biologie, 4 juillet 1925.

VENTE EN GROS :
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

Derniers Livres Parus

LES DIAGNOSTICS CHIRURGICAUX AU LIT DU MALADE, par M. BARTHÉLEMY. — Un volume in-8°, 191 figures. Prix : 45 francs. — (Editions N. M. Joigne, 27, rue de l'École-de-Médecine, Paris, 7^e).
Abondamment illustrés de figures, schémas, très démonstratifs, écrit dans un style clair, simple, concis, facile à lire, ce livre sera le guide indispensable à tous les médecins pour « débrouiller » les cas un peu épineux de la pratique journalière.

L'étude des diagnostics chirurgicaux au lit du malade ne fait nullement double emploi avec des traités de diagnostic chirurgical publiés jusqu'à ce jour. Ces traités, destinés à un jeune étudiant à son entrée à l'hôpital, guident ses premiers pas à la clinique. Ils lui enseignent les divers procédés d'exploration et le conduisent du symptôme à la maladie.

Le livre que vient de publier M. Barthélemy est conçu dans une forme entièrement nouvelle et parfaitement adaptée aux exigences de la pratique moderne. Étudiant chaque syndrome clinique il en rappelle les signes fondamentaux, indique les symptômes qui permettent le diagnostic, et montre quels symptômes analogues peuvent présenter deux affections très différentes, expose leurs caractères distinctifs, signale les confusions possibles.

Ce livre s'adresse non seulement à l'étudiant qui a déjà pris un large contact avec l'hôpital et doit éviter de se perdre dans les dédales de la clinique mais aussi au praticien qui a quitté l'hôpital et n'a pas le temps d'y revenir comme il le voudrait.

Le but que s'était proposé M. Barthélemy en l'écrivant était de rendre service à tous ; ce but a été largement atteint.

LE TRAITEMENT AURIQUE DE LA TUBERCULOSE, par V. HINAULT et H. MOLLARD. — VIGOT ÉDITEUR, 23, rue de l'École-de-Médecine, Paris. — In-8° de 325 pages, 1934. — 40 francs.

La chrysothérapie de la tuberculose date aujourd'hui de dix ans. Mais ce traitement a subi bien des modifications depuis son avènement. MM. Hinault et Mollard ont voulu fixer son état actuel dans ce livre divisé en quatre parties.

Dans la première, ils exposent brièvement l'évolution historique des idées sur la chrysothérapie.

Dans la seconde, il s'efforcent de préciser la valeur exacte de la chrysothérapie. Est-elle réellement efficace ? MM. Hinault et Mollard étudient longuement les améliorations spontanées de la tuberculose et concluent qu'à côté d'elles doivent indiscutablement prendre place des succès déclenchés par le traitement. La méthode est-elle dangereuse ? Après avoir dressé la liste des accidents et étudié leur mécanisme pathogénique, les auteurs indiquent des moyens de diminuer la fréquence et l'intensité de ces complications.

La troisième partie est consacrée à la pratique de la chrysothérapie. On trouvera ici, après une étude de chimie comparée sur les différents sels d'or, la discussion des indications et contre-indications de la méthode, les notions qui permettent une posologie adéquate, et les différentes techniques parmi lesquelles celle des suspensions huileuses leur semble particulièrement judicieuse.

La quatrième partie résume les notions que l'on possède actuellement sur le mécanisme des sels d'or, et s'achève par un regard d'ensemble sur la chrysothérapie de la tuberculose.

Une bibliographie très détaillée termine ce travail.

PRÉCIS D'ANESTHÉSIE CHIRURGICALE, par le Professeur FORGUE. — 1 vol. in-8° de 240 pages, avec 52 figures dans le texte. Cartonné : 50 fr. C. Doyné et Cie, Éditeurs, 8, place de l'Odéon, Paris (VI^e).

Dans un volume condensé de 240 pages, le Professeur Forgue, dont la compétence spéciale en la matière se fonde sur une expérience de cinquante années de chirurgie active et sur un effort constamment dirigé vers ce problème technique capital, vient d'écrire une mise au point de l'anesthésie chirurgicale. C'est l'état présent de la question, avec ses plus récentes acquisitions, avec un examen critique de ses nouveautés, avec leur classement nécessaire et les conclusions conformes à une pratique instruite et sûre.

Le livre se développe en trois parties. La première concerne l'anesthésie générale. Elle comprend un chapitre neuf résumant les bases physiologiques de la narcose. Elle trace l'orientation actuelle de l'anesthésie générale, et insiste sur le progrès considérable que constituent l'anesthésie de base et la préanesthésie. Un chapitre critique et clinique expose les indications et contre-indications des divers modes d'anesthésie générale. Un autre précise le choix de l'anesthésique : éther, chloroforme, protoxyde d'azote et les gaz. La technique générale est formulée dans ses règles fondamentales : la préanesthésie, la narcose de base et surtout l'averting par voie rectale, le dosage, le matériel. Puis, sont étudiées avec un minutieux détail : l'éthérisation, la chloroformisation, la narcose par les mélanges, l'anesthésie par les gaz et le protoxyde d'azote. Deux chapitres capitaux sont consacrés aux devoirs de surveillance : pendant la narcose ; après la narcose. Une étude particulière, de haute importance pratique, est attribuée à l'anesthésie générale dans la chirurgie de la face et du cou. Pour être complet, trois chapitres exposent la narcose par voies extra-pulmonaires : l'anesthésie avec circulation réduite ; l'association de Crile.

La deuxième partie est l'anesthésie rachidienne. Elle est exposée avec précision, dans ses bases physiologiques, dans ses indications et contre-indications, dans sa technique et ses résultats. Le rapport de Forgue et Bassot au Congrès de chirurgie, il y a cinq ans, avait déjà, au dire de Sebrichts, « marqué une étape dans l'histoire de l'anesthésie rachidienne ». Forgue a, encore, sur ce point, le problème en l'a précisé par l'exposé et la discussion critique des méthodes nouvelles : la méthode de Pitkin ; la rachiparalysation de Howard Jones et de Quarella.

La troisième partie est consacrée à l'anesthésie loco-régionale. Elle y reçoit l'ample développement que comporte ce mode d'anesthésie qui vient d'étendre son champ d'action aux plus grandes interventions et qui est portée à son premier rang. Bases physiologiques indispensables à qui veut tirer de cette méthode ses résultats pratiques parfaits ; indications, cliniquement établies ; formules et posologie ; choix de l'anesthésique et titrage de la solution ; technique très détaillée (de surface, d'infiltration, de conduction), avec ses applications aux diverses régions et éventuelles opérations ; voilà le sommaire de cette laborieuse étude. Il y est joint deux chapitres importants : l'anesthésie para-vertébrale et l'épidurale.

Telle est, en son ensemble, cette œuvre qui constitue la mise à jour d'une question majeure, complexe et constamment évoluée. Elle sera, pour l'étudiant, une initiation claire et précise aux des illustrations originales démontrent ; pour le praticien, un guide utile en chirurgie d'urgence ; pour le chirurgien de carrière, un aide-mémoire.

Le Gérant : J. CRINON



TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT
RHIZOTANIN CHAPOTOT
TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE
NEUTRALISATION DES TOXINES
AMÉLIORATION RAPIDE DES ACCIDENTS DIARRHÉIQUES
2 FORMES : Gâche pour Adultes, 2 à 6 par jour.
Poudre pour Enfants, 2 à 4 mesures par jour.
Avoir soin de bien spécifier.
Éch. méd. gratuit. — AUBRIOT, 55, St Omer, PARIS
R. C. Seine, 30.612

PHO SOFORME
ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE
ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU
UTILISABLE PAR L'ORGANISME.
Thèse de Doctorat — en Pharmacie — 1923.
ASTHÉNIES
MINÉRALISATION
SCLÉROSES-LITHIASES
Made d'emploi et dose moyenne : 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de biisson sucré à prendre au cours des repas.
• DROUET & PLET • Reuil • Banlieue Ouest de Paris •
CAVALIE, Prof. à la Faculté de Bordeaux
ESCAT, Prof. à la Faculté de Toulouse.
GERARD, Prof. à la Faculté de Lille.
LUMIÈRE-LAPOSTOLLE, Prof. à la Faculté de Paris.
REMOND, Prof. à la Faculté de Toulouse.
SPILLMANN, Prof. à la Faculté de Nancy.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

LA GASTRITE EST LE FOURRIER DU CANCER

Vous lutterez efficacement contre la gastrite, sous toutes ses formes et dans toutes ses complications, en ordonnant à vos malades de croquer, au moment des douleurs, 2 à 3 cuillerées à café de GRANULÉ NORDEN. Le GRANULÉ NORDEN se prend sans être dissous. Il se croque. Il n'empâte pas la bouche et donne l'impression d'un bonbon agréable. Aucune intolérance ni contre-indication. Le GRANULÉ NORDEN exerce son action sans aucun dommage pour le fonctionnement du foie ou de l'intestin. Il est tout spécialement indiqué contre les troubles vagotoniques d'origine stomacale.
Pour recevoir une boîte d'essai de GRANULÉ NORDEN il vous suffit d'envoyer votre carte de visite aux
Laboratoires AUBRY, 54, Rue de la Bienfaisance, PARIS (8^e).

GRANULÉ NORDEN

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE N° 498 - 25 FÉVRIER 1934

Direction : 111, boulevard Magenta - PARIS (X^e)

Telephone Trudaine 62-96

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs - PARIS

:- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF :-



Photo-Star, Cannes. - Cliché Informateur Médical.

En haut, un groupe d'enfants dans une de nos stations de sports d'hiver. Au-dessous, un groupe des membres du X^e Voyage Médical International de Noël sur la Côte d'Azur. Photographie prise dans la salle de réception de la Mairie de Cannes

La leçon inaugurale de M. le Professeur Hermann dans la chaire de physiologie de la Faculté de Lyon

Nous extrayons de cette leçon, le passage magnifiquement brossé, où M. le Prof. Hermann retrace l'histoire de l'endocrinologie.

Le rapide essor de l'endocrinologie est un des traits les plus saillants des conquêtes physiologiques de ces cinquante dernières années. La notion de sécrétion interne a presque quatre-vingts ans, et l'opothérapie qui en est née dépasse déjà la quarantaine. Toutes deux sont filles de France. Nous pouvons en tirer gloire, mais nous devons surtout nous en souvenir, car notre pays se doit par les hommes qu'il saura reconnaître et par les moyens de travail qu'il leur donnera de rester à la tête des grands mouvements scientifiques. J'aurais tort d'insister. Ce n'est pas dans cette magnifique Faculté qu'il convient de se plaindre de l'insuffisance des installations et de la médiocrité des appareillages. Grâce vous en soient rendues, Monsieur le Doyen, Messieurs les professeurs Morel et Polizard, et vous tous, mes chers collègues du Conseil.

Or, après que Brown-Séquard eut réveillé, par ses travaux sur l'action dynamogénique du testicule, l'intérêt de la notion de sécrétion interne formulée par Claude Bernard et tombée dans l'oubli, l'endocrinologie prit son envol. Voici, dès 1884, les observations de Reverdin, de Kocher et de Schiff sur les suites de la thyroïdectomie, puis, en 1889-90, le diabète pancréatique expérimental réalisé par von Mering et Minkowski, et Emmanuel Hédon. En 1889 également, les travaux de Raphaël Lépine, grand médecin et grand physiologiste, qui, le premier, affirma l'existence d'une sécrétion interne du pancréas. Voici, en 1891, les recherches d'Eugène Gley sur l'appareil thyro-parathyroïdien et, en 1895, la découverte, par Olivier et Schifer, de l'action hypertensive de l'extrait de surrénale, suivie, en 1901, de l'extraction de l'adrénaline par Takamine. En 1902, Bayless et Starling découvrent la sécrétine et cette même année, jusqu'en 1907, ce sont les travaux de Bouin et Ancel, promoteurs indiscutés de l'endocrinologie sexuelle. En 1905, Starling crée le mot hormone dont on a tant abusé depuis ! En 1904, apparaît la thyroxine de Kendall, en 1909, l'insuline extraite du pancréas par Banting et MacLeod, découverte sensationnelle si largement préparée par les recherches de Laguesse et d'Hédon. En 1904, voici la folliculine simultanément décélée par Allen et Doisy et par Robert Courrier ! En 1929, enfin, la cortine, retirée de la cortico-surrénale par Hartmann et ses élèves, et par Swingle et Pfiffner.

Cependant, à côté des données définitives qui forment l'armature de l'endocrinologie actuelle, il y eut, au début de ce siècle, une éclosion de travaux qui risquèrent d'entraîner l'étude des glandes à sécrétion interne dans une voie erronée. Je veux parler de ces recherches dont les auteurs prétendaient établir la fonction endocrine d'un organe ou d'un tissu en s'appuyant sur les seules propriétés pharmacodynamiques des extraits de cet organe ou de ce tissu. C'était admettre, un peu simplement, que l'extrait est l'équivalent de la sécrétion endocrine, de l'hormone. L'assimilation est illégitime, comme le montra Eugène Gley, dans quatre leçons demeurées célèbres où il codifia, en 1920, les règles qui doivent présider à la démonstration d'une sécrétion interne. Pour admettre l'existence d'une nouvelle fonction endocrine, a dit le regretté professeur, au Collège de France, il faut déceler dans les cellules et dans le sang veineux de l'organe à l'étude, une substance spécifique que l'on caractérisera par ses propriétés chimiques ou physiologiques. Il faut aussi, à l'aide des mêmes propriétés, retrouver cette substance dans le sang artériel, et à une concentration suffisante pour qu'elle exerce son rôle biologique. A défaut de cette double preuve, souvent impossible à administrer, ajoute Gley, il est indispensable que l'extirpation de l'organe réalise un syndrome de déficit parfaitement défini et que l'administration de l'extrait correspondant et de ce seul extrait fasse disparaître, ou, pour le moins, atténue ce syndrome.

La leçon fut efficace et ramené dans les voies sûres, l'endocrinologie s'épura, si l'on peut dire, de quelques conceptions hasardeuses, qui, sans résistance d'ailleurs, retournèrent au néant.

Sans doute le souvenir de cette aventure s'est-il estompé rapidement dans la brume des doctrines indécises, car nous assistons aujourd'hui à une nouvelle floraison d'hormones dont l'existence n'est démontrée que par des expériences ou sont soigneusement examinées les actions pharmacodynamiques d'extraits de tissus variés, parfois même inattendus. De ces hormones, éphémères selon toute vraisemblance, on pourrait dresser une

liste. Elle serait curieuse. Vous ne parlerez de m'en tenir là, car je ne veux, ce soir, faire de peine à personne. Mais je dirai, parce que c'est mon sentiment — et je ne suis pas le seul à penser ainsi — qu'il faut revenir aux principes d'expérimentation que nous ont légués nos devanciers, à l'étude conjointe des déficits et des restaurations fonctionnelles, et surtout, selon l'heureuse expression de Renaut, à l'utilisation des méthodes convergentes de l'histologie et de l'histophysiologie, de la chimie biologique et de la physiologie, et aussi de la pathologie et de la thérapeutique, car, ne l'oublions pas, la clinique fut le plus souvent la première à projeter ses lueurs sur les problèmes endocriniens.

Manquer à ces méthodes ou les méconnaître, c'est s'écarter d'un sillon creusé en terre féconde. Les utiliser et les améliorer, s'il se peut, c'est demeurer dans le clair chemin où nous mène la grande tradition expérimentale française.

Ne quittons pas l'endocrinologie sans examiner la part qu'elle réserve au système nerveux dans la mise en jeu des sécrétions internes. Dès sa découverte, la fonction glucosécrétoire du foie reconnue comme réglée par des nerfs et des centres glucosécréteurs. De même, l'adrénaline sécrétée ne se produit que sur l'ordre du sympathique, dans des circonstances étudiées en détail au cours de ces dernières années. Pour la fonction endocrine du pancréas, le rôle du système nerveux est encore à l'étude et bien que soumises à des critiques, les expériences de Zanz et La Barre sont en faveur de l'intervention du vague dans la régulation de l'insulinémie. Succédant aux recherches de Camus et Roussy, les travaux histophysiologiques de René Collin éclairent d'un jour nouveau les relations fonctionnelles de l'hypophyse et des noyaux gris étagés dans les parois du troisième ventricule. Enfin, diverses données expérimentales laissent à soupçonner que le corps thyroïde s'échappe pas au contrôle du système nerveux végétatif.

Malgré l'importance de ces constatations, de nombreux endocrinologistes contemporains s'attachent chaque jour à démontrer l'existence de régulations humorales pures, où ces « messagers chimiques » que sont les hormones, sont diversifiés dans le sang, à l'instant voulu, en quantité juste suffisante pour aller exercer au loin leurs actions spécifiques, sans que le système nerveux intervienne en quoi que ce soit, ni dans le déclenchement, ni dans l'opportunité, ni dans l'intensité de ce déclenchement.

Eh bien, je ne puis m'empêcher d'opposer à cette conception les enseignements de l'histologie qui nous apprend que « toutes les glandes endocrines possèdent une double innervation cérébro-spinale et sympathique, la

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Election de M. Sacquépée au fauteuil du Professeur Calmette

L'Académie de médecine a élu membre titulaire dans la section d'hygiène, par 64 voix sur 75, M. Sacquépée, médecin général inspecteur, qui succédera ainsi au professeur Calmette.

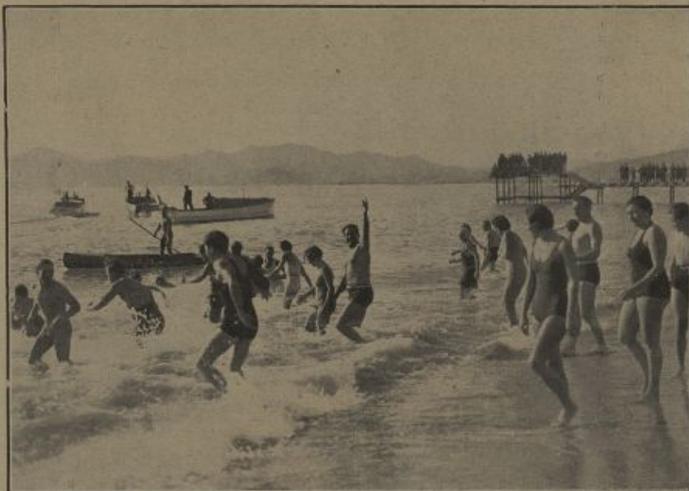
Né à Nelles-les-Andres, dans le Pas-de-Calais, le 14 mars 1874, Ernest Sacquépée a occupé successivement les postes suivants : médecin-chef du Val-de-Grâce, sous-directeur de l'École d'application du Service de santé, inspecteur de l'hygiène, directeur du laboratoire des recherches de l'Armée. Il s'est illustré par ses travaux sur le streptocoque, la paratyphoïde, la gangrène gazeuse.

MM. Levaditi, Vaismann, M^{les} Krassnoff et Schoen, montrent comment on peut envisager la métallo-prévention de la syphilis, au moyen des dérivés de l'or hydrosolubles et liposolubles.

L'action thérapeutique des dérivés de l'or dans la syphilis a été démontrée par Levaditi et Girard. Il était intéressant d'étudier l'efficacité préventive des mêmes dérivés. Le résultat des recherches entreprises par les auteurs que la métallo-prévention antisyphilitique réalisée au moyen de composés de l'or hydro- et liposoluble, confirme les conclusions qui se dégagent de leurs travaux antérieurs sur la bismutho- et la métallo-prévention. L'efficacité et la durée de l'immunité médicamenteuse acquise sont en fonction du taux de l'imprégnation de l'organisme par l'élément en jeu. Le potentiel métallique renal est indice sinon absolu, du moins assez fidèle de l'intensité de cette imprégnation. Il permet d'évaluer, avec une certaine approximation, le degré de la protection que l'élément actif confère à l'organisme réceptif. Le fait que le même principe se retrouve à la base de la métallo-prévention par le bismuth,

première représentée par des fibres à myéline, fibres sensibiles, terminées par des récepteurs (corbeilles terminales, corpuscules de Pacini, fuseaux encapsulés) ; la seconde représentée par des fibres sympathiques sans myéline, postganglionnaires, végétatives ou sécrétoires et que, d'autre part, aux différentes glandes correspondent des noyaux inclus dans le système nerveux central ».

Et il me revient en mémoire quelques phrases de Morat, relatives au rôle des glandes à sécrétion interne dans la régulation de la glycémie. « Pour rattacher entre eux, les harmoniser, tant de phénomènes et tant d'organes et aboutir à cet équilibre mobile qui est au fond de la nutrition, écrit-il, il faut évidemment la participation du système nerveux, l'intervention de la sensibilité, qui fait que tout écart sert d'excitant à un phénomène compensateur qui ramène aussitôt les choses à leur taux normal. » Et plus loin, Morat ajoute que le système nerveux intervient « par le double pouvoir qu'il possède de représenter en lui l'état des organes à tout moment par les excitations ou avertissements qu'il en reçoit et de les diriger dans leurs fonctions, et les ramener à la normale par les excitations qu'à son tour il leur fournit, ou, si l'on aime mieux, qu'il leur fait changer entre eux, en intervenant lui-même dans ces échanges pour leur donner leur meilleur effet ».



Le 10^e voyage médical international de Noël sur la Côte d'Azur groupé au fond de la photographie regarde le Bain de Mer du 1^{er} Janvier à Cannes

Photo-Reportage, Cannes, Cliché Informateur Médical.

la tellure et l'or, semble indiquer qu'il s'agit, en l'espèce, d'une loi de potes-aux-rules.

M. Cavaillon présente une étude sur « Madame Sainte Rayne », patronne des syphilitiques.

M. Cavaillon, directeur du Service de la phylaxie vénérienne au ministère de l'Hygiène, présente une étude documentée et intéressante par les détails sur l'histoire de Madame Sainte Rayne, vierge et martyre, qui fut suspendue sous le pro-consulat d'Olibrius, à Alésia. Au lieu de sa sépulture actuelle, lieu d'après un manuscrit du XI^e de nombreux miracles. A l'endroit même où elle fut tranchée aurait jailli une fontaine qui eut des vertus miraculeuses. Mais à la vague d'incrédulité, on finit par attribuer aux qualités minérales de cette eau un plomb, lithine, ses qualités curatives. De la pèlerinage, elle devient « station thermale », mais garde son renom d'antisyphilitique jusque vers la fin du XVII^e siècle.

L'intoxication par les barbituriques d'après une pratique hospitalière de 4 années, est exposée par MM. Olme et Audier.

Ces auteurs apportent leurs statistiques portant sur les cas de mort par intoxication par les barbituriques et exposent les cas observés au cours de leur pratique d'hôpital.

Une statistique de 500 gastroectomies est présentée par M. Abadie, de Toulouse.

L'auteur préconise la gastroctomie comme supérieure à la gastroentérostomie. Il apporte à ses conclusions la confirmation d'une importante statistique portant sur 500 cas, et pour lesquels, en 1932, il n'eût été à noter qu'un seul décès postopératoire, contre 10 en 1931 et 1930. Il pose les indications opératoires : inefficacité du traitement médical, amaigrissement, douleurs, hémorragies persistantes et estime que la chirurgie doit seule indiquer l'intervention. Néanmoins, après d'importants détails de technique opératoire, il rappelle qu'il pratique l'anastomose locale combinée avec la résection, à la stomie précédée une heure avant l'opération.

Le titrage des hormones préhypophysaires dans l'urine humaine est précisé par M. Max Aron, qui en montre l'intérêt pratique dans l'exploration fonctionnelle des glandes endocrines.

L'antéhypophyse sécrète deux hormones qui ont été bien isolées : la thyro-stimuline et la gonado-stimuline. La première agit sur la thyroïde, la seconde les ovaires. Cependant les auteurs constatent que ces organes (thyroïde, ovaires) peuvent subir des actions primitives et des variations alors inverses de celles de l'hormone hypophysaire.

MM. Rubinstein et Fischer, exposent les transformations chimiques des produits du sérum au cours de l'immunisation.

L'immunisation se traduit par un changement dans l'équilibre des protéides du sérum. Ces faits s'observent aussi au cours de maladies infectieuses. Les auteurs ont recherché la nature chimique et montrent que le tryptophane se trouve toujours augmenté. Le dosage de cette substance pourrait donc être utile en clinique au même titre que les notions de viscosité sanguine, sédimentation, etc.

MM. Macheboeuf, Le Méauté, P. Tchelnakofsky et Chette, apportent le bilan alimentaire de la dernière expédition Charcot au Pôle Nord et parlent de la maladie des conserves.

Le docteur Charcot ayant observé au cours d'une expédition antérieure, en 1930, certains signes d'intoxication (pétéchie, œdème périorbitaire, etc.) survenant chez certains sujets de l'expédition et conclusifs à l'absorption de certaines boîtes de conserve de viande bouillie, des recherches très minutieuses ont été faites par les auteurs qui établissent le bilan des réserves alimentaires de la dernière expédition en 1932-33.

Ces signes d'intoxication alimentaire n'étant pas reproduits, ils en concluent qu'il s'agissait de symptômes d'intoxication par une toxine bactérienne à faible dose. La mention par des conserves peut de longs temps, à condition que les aliments soient convenablement équilibrés et variés. Il faut insister sur l'emploi des légumes et des fruits en conserve.

Concours pour un emploi de professeur suppléant à l'école de médecine et de pharmacie de Toulouse.

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 19 février 1934, un concours pour l'emploi de professeur suppléant d'histologie à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Toulouse aura lieu le jeudi 18 octobre 1934, devant la faculté de médecine de l'université de Paris.

Le registre des inscriptions sera clos quinze jours avant l'ouverture du concours.



A mon avis

Un groupe de pères de famille vient de lancer M. le professeur Charles Richet dans une lettre publique où la courtoisie forcée de la forme cache mal l'acrimonie des sentiments.

Ce maître vénéré, dont le grand âge n'a nullement diminué le merveilleux éclat de l'intelligence, avait écrit que la gratuité de l'enseignement secondaire n'était qu'une dangereuse erreur. D'où l'ire des pères de famille qui se figurent tous que leurs rejetons sont des phénix à qui sont dus les égards de la Nation.

Nous sommes, ainsi que beaucoup d'autres, en parfait accord avec M. le professeur Charles Richet, et nous ne voulons voir, en la réforme précitée, qu'une grossière farce démagogique, analogue à tant d'autres de même calibre dont notre régime a le secret.

Dans une nation bien organisée les postes et les honneurs doivent être répartis selon les mérites. Cette règle d'élémentaire bon sens est bafouée chaque jour par nos hommes politiques dans un but de flatterie électorale. L'instruction est une manne que doit distribuer la Nation, c'est vrai, mais cette distribution ne peut être gratuite que pour ceux qui sont à même de la recevoir.

On ne comprendrait pas, en effet, que les arriérés et les idiots aient le droit d'aller s'asseoir sur les bancs de nos lycées. Il paraît qu'il y a de nombreux pères de famille qui ne comprennent pas qu'il doit y avoir une sélection à la base de la gratuité de l'enseignement secondaire. Je sais que le jeune hibou est pour ses parents un être gracieux et que la tortue, comme dit le proverbe arabe, est une gazelle pour sa mère, mais tout de même...

Dans un sentiment de justice qui ne fut jamais combattu on a institué des concours qui permettent à des enfants bien dotés de recevoir gratuitement l'enseignement secondaire. On eût pu étendre le nombre de ces bourses dérivées par un souci d'égalité démocratique, mais ouvrir toutes grandes les portes des lycées à qui veut y entrer semble une gageure ou mieux un acte insensé.

En supprimant la sélection qui devrait être à la base du recrutement des lycées, on a accompli une réforme sans morale ni logique. Je sais l'argument qui tire parti des avantages que donne la richesse aux enfants qui, pour être d'une médiocre intelligence, n'en vont pas moins au lycée parce que leurs familles peuvent en payer la scolarité. Mais si l'on eût voulu faire quelque chose de sensé pour obvier à ce privilège, il eût fallu n'ouvrir les portes de nos établissements secondaires qu'à ceux qui auraient prouvé, par un examen d'aptitude, leur possibilité de tirer bénéfice de l'enseignement auquel ils prétendaient.

Il y a des cancren sur les bancs des lycées, c'est vrai, et qui ne tirent que de la situation aisée de leurs familles le privilège dont ils jouissent. Il y a d'autre part des enfants intelligents qui, à cause de leur pauvreté, ne peuvent bénéficier de l'enseignement secondaire. Et les premiers prennent la place des seconds par le seul caprice de la Fortune. Tout cela est la dure vérité. Mais corrige-t-on cette iniquité en faisant entrer les enfants en masse dans nos lycées, sans aucune discrimination, jetant pêle-mêle, dans des classes encombrées, les idiots et les intelligents ?

Une tendance d'esprit règne en ce moment dans notre régime qui en vicie tous les rouages, c'est le nivellement par en bas. La gratuité de l'enseignement secondaire en est une modalité entre tant d'autres.

On ne veut pas admettre qu'il y ait des individus supérieurs et d'autres qui ne les valent pas. C'est une interprétation démagogique et pernicieuse de l'esprit républicain qui regarde tous les hommes comme égaux en droit, mais qui n'a jamais voulu considérer sur le même plan, au point de vue des attributions et des charges, l'idiot et le citoyen cultivé, l'amoral et l'honnête homme, le travailleur et le paresseux.

On se plaint du surnombre des carrières libérales, des candidats aux postes de fonctionnaires, on cherche, pour remédier à cette pléthore qui nuit à l'équilibre des forces intellectuelles et économiques du Pays. On propose les remèdes les plus extravagants. Un seul moyen existe : c'est la ségrégation par la valeur de l'intelligence. Hors de ce moyen tout n'est que balivernes électorales ou sottises dangereuses.

L'enseignement primaire doit être obligatoire (et cette obligation n'est pas appliquée) et gratuit (et cette gratuité n'est que de façade, car trop d'instituteurs rendent par des moyens blâmables leurs leçons plus onéreuses que sous l'ancien régime). L'enseignement secondaire et celui des grandes écoles ou des facultés doivent être accessibles à tous, notre sentiment démocratique en fait une obligation. Mais ces enseignements secondaire et supérieur ne doivent être donnés qu'aux plus aptes. Pas de distinction entre le riche et le pauvre, mais il faut admettre une sélection par le savoir.

A quoi bon s'essayer à donner une instruction supérieure à un enfant mal doué ? Qu'il soit riche ou qu'il soit pauvre, ce sera peine perdue. Cela ne servira qu'à alourdir les charges de l'Etat et à grossir la cohorte des déclassés, des bons à rien qui ne seront utiles ni à eux-mêmes ni aux autres.

Nous ne connaissons pas l'encombrement de nos facultés si on appliquait, dès le seuil du lycée, cette sélection que nous préconisons comme une solution morale et efficace. Tous les maîtres de l'enseignement se plaisent à reconnaître l'infériorité du niveau des connaissances de leurs élèves. Alors que ne montrent-ils aux examens une sévérité de bon aloi ?

Je soulignerai, en terminant, le ridicule d'un argument invoqué par les pétitionnaires dont je parlais au début de ce billet. Ne vient-on pas dire qu'il faut admettre tout le monde sans distinction sur les bancs des lycées parce que l'idiot d'aujourd'hui peut devenir un jour, bien que tardivement, une intelligence ouverte ?

Vous avouerez que, comme argument, ça c'est trouvé ! Mettre dans une même classe les intelligents et les idiots, c'est, de l'avis des pédagogues, une erreur énorme, une faute de sens commun, à telle enseigne que l'on a préconisé, depuis longtemps, des classes pour arriérés.

Cette constatation élémentaire n'a pas de prix pour les correspondants de M. le professeur Charles Richet qui font montre de l'intransigeance la plus saugrenue et qui démontrent ainsi le vice que je vous signalais tout à l'heure : le nivellement par en bas. Tout le monde bachelier, tout le monde licencié, tout le monde docteur en n'importe quoi, tout le monde riche, tout le monde colonel. Hélas, quand on aura égalisé de cette façon, il restera encore des femmes qui seront jolies et d'autres qui seront laides, des hommes qui seront forts et d'autres qui seront faibles, des malins et d'autres qui resteront... comme vous dites.

J. CRINON.

ZOMINE

GALAGÉNOL
du Docteur Debat

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY

L'Institut des Hautes-Études de Bruxelles a rendu hommage au Dr Paul Sollier, qui a présidé pendant longtemps son Comité, dans une séance spéciale tenue le 8 février.

Ont pris successivement la parole : M. Georges Cornil, président actuel de l'Institut ; Mlle M.-A. Cochet ; M. le Dr Auguste Ley ; M. José Drabs.

VIOPHAN

Un comité vient de se constituer en vue d'élever à Confolens, ville natale d'Emile Roux, un monument à la mémoire du grand savant.

SEDORHINOL
NEZ GORGE LARYNX OREILLES
AMBORHINOL

La Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille organise les 17, 18 et 19 mars 1934, sous le haut patronage de MM. les ministres de l'Instruction publique de Belgique, de l'Éducation nationale, de la Santé publique de France, des Journées médicales et pharmaceutiques auxquelles elle convie les médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et sages-femmes belges et français.

La médaille d'honneur des épidémies en or a été décernée à M. Peubier, à Liguge (Vienne), mort victime de son dévouement.

- CANTÈINE -
E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

La BROMIDIA a pour précieux avantage de ne pas déterminer d'accoutumance, ce en quoi il se différencie des préparations de même ordre que le malade doit prendre à doses progressivement plus élevées d'où l'inévitable risque d'une intoxication lente. Son administration longtemps prolongée, voire même presque indéfinie, ne diminue en rien son activité mathématiquement constante.

CHAMPAGNE 1^{er} Cru, DOCTEUR MOLLIN, Propriétaire, CUMIÈRES-EPERNAY, blanc nature CHAMPAGNE SEC - DEMI-SEC - ROUGE DE CHAMPAGNE.

L'Automobile-Club Médical attire l'attention de tous les confrères automobilistes sur l'intérêt que présente l'apposition de l'insigne de l'Automobile-Club Médical sur leur voiture.

Cet insigne bien connu de la police et du public rend en ces temps troublés les plus grands services au point de vue circulation et stationnement.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Automobile Club Médical, 89, boulevard Magenta, Paris (10^e). Tél. : Provence 09-10.

Un concours pour l'emploi de chef des travaux de bactériologie à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes s'ouvrira le mardi 15 mai 1934, au siège de ladite École.

MICTASOL

Un comité de confrères, de collègues et d'élèves du Dr Papin s'est formé dans le but de fêter sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Sont nommés agrégés près la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg pour une période de neuf ans à dater du 1^{er} janvier 1934, les agrégés dont les noms suivent, institués par l'arrêté susvisé du 29 décembre 1933 :

Chirurgie générale. — M. Fontaine (René-Louis).

Médecine générale. — M. Wolf (Maurice), sous réserve des dispositions prévues à l'article 2 de l'arrêté du 29 décembre 1933 (Arrêté du 27 janvier 1934).

LIPOSPLÉNINE
DU Dr GROC



M. LE PROF. BOUSQUET

ANCIEN DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE CLERMONT-FERRAND, VIENT DE MOURIR

PILULES DEBOUZY

En raison des événements récents, et aussi de la fin tragique du Roi des Belges, qui met en deuil la France entière, le dîner du Nord Médical, fixé au jeudi 22 février, est reporté à un mois. Il aura lieu le jeudi 22 mars, 12, rue de Poitiers, comme à l'habitude.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Une touchante cérémonie a eu lieu à Saint-Rémy-les-Chevreuse sur la tombe de notre regretté confrère, le docteur Georges Tissot, à l'occasion du premier anniversaire de son décès et de l'apposition sur le monument funéraire d'une plaque au nom de l'Association confraternelle des Médecins Français, dont Georges Tissot fut le fondateur et l'animateur.

META-VACCIN
META-TITANE

M. le professeur E. Brumpt commencera le cours de parasitologie et histoire naturelle médicale, le mardi 6 mars 1934, à 16 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté.

FOSFOXYL

Après concours, MM. les docteurs Pierre Dubouloz et Georges Blanc ont été nommés électroradiologistes adjoints des hôpitaux de Marseille.

SILIPLASTINE
du Docteur Debat

Un concours pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie à l'École de plein air de médecine et de pharmacie de Nantes s'ouvrira le lundi 14 mai 1934, au siège de ladite École.

SOL-BI
Syphilis (traitement d'attaque par le bismuth soluble)

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène est un virus filtrant qui ne permet pas de fabriquer un vaccin prophylactique ni curatif.

Echantillon : 26, Rue Pétrelle, 26 PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES



Le Monde Médical

Naissances

— Le docteur André Barrau, médecin-consultant à Dax, et M^{me} Barrau font part de la naissance de leur fils Jean.

— Le docteur et M^{me} Dézier sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Jacques (Naiges, 25 décembre 1933).

— Le docteur et M^{me} Jean Weill sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Antoine.

Fiançailles

— Le docteur et M^{me} Olivier (de Blois) ont l'honneur de faire part des fiançailles de leur fils Gérard Olivier, avec M^{me} Suzette Vidier, d'Aigues-Vives (Gard), fille de M^{me} et de M. feu Paul Vidier, avocat à la Cour d'appel de Montpellier.

— Nous apprenons les fiançailles de M^{lle} Huguette Salles, fille de M. Raymond Salles, chevalier de la Légion d'honneur, et de M^{me} née Morlet, avec M. François Le Jemtel, enseigne de vaisseau, fils du docteur Le Jemtel, chevalier de la Légion d'honneur, et de M^{me} née Lefranc.

Mariages

— C'est en présence d'une assistance très élégante et fort nombreuse qu'à été béni, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de M^{lle} Marie-France Singer, fille de M. et de M^{me} Robert Singer, née Lecomte, avec M. Armand de Lavedan de Cazaubon, externe des hôpitaux, fils de M. Albert de Lavedan de Cazaubon, et de M^{me}, née Lernoud.

— Le médecin général inspecteur Vaillard, membre de l'Académie de médecine, grand-officier de la Légion d'honneur et M^{me} Vaillard, le médecin général inspecteur Dopler, président du Comité consultatif de Santé, membre de l'Académie de médecine, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre, et M^{me} Dopler ont l'honneur de vous faire part du mariage de M^{lle} Simone Dopler, leur petite-fille et fille, avec M. Roger Labussière, ingénieur des Arts et Manufactures. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le jeudi 22 février 1934, à midi très précis, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 21, rue Denfert-Rochereau, Paris.

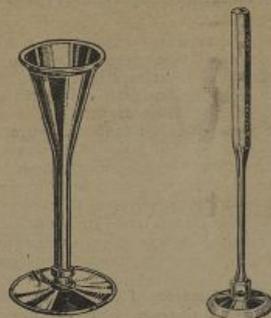
Nécrologies

— On nous prie d'annoncer la mort de M^{me} Léon Gastineau, pieusement décédée à Sèvres. De la part de M. Marcel Gastineau, archiviste ; du docteur et de M^{me} Delétré, ses enfants ; du docteur et de M^{me} Pierrot et leur fille ; de M. et M^{me} Jacques Delétré et leur fille, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le service religieux a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Meulan. Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On a la douleur d'apprendre la mort subite du docteur Charles Rolet, médecin du P.-L.-M. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Port-Lesnay (Jura).

En vous abonnant pour un an à L'INFORMATEUR MÉDICAL

demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarmem vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsulines (de 0 gr. 15).

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Lithiuries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

THÉOSALVOSE Théobromine pure française (cachets)

Pure - Digitalique - Scillitique - Sparteinique - Barbiturique. Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium)

Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue de Clermont, PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et stimulants de l'activité cérébrale. Convalescences, mariage, asthénies, etc.

2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Imprégnation galeuse de hautes doses sans aucun inconvénient.

AU THIOCOL

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 11, rue Crillon, Paris (IV^e).

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MÉDICAL c'est s'assurer une collection illustrée unique de la vie médicale française au jour le jour.

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

la seconde maman

D'abord le lait maternel et ensuite

la Blédine

JACQUEMAIRE

farine spécialement préparée pour les enfants en bas âge.

facilite la digestion du lait, complète sa valeur nutritive, favorise la croissance, prépare le sevrage.

Demandez échantillons aux Etabl^s JACQUEMAIRE Villefranche (Rhône)

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie

Echantillons et brochures

BRUEL, 26, rue de Paris, à Colombes (Seine)

QUINBY

(QUINIO BISMUTH) FORMULE AUBRY

Quinby SOLUBLE

indolore incolore, propre, injection facile

LABORATOIRES AUBRY
14, RUE DE LA BIENFAISANCE, PARIS
TEL. LABORDE 15-26

SYPHILIS

Quinby est également efficace contre la TYPHOÏDE et la fièvre de MALTE

Adopté par l'Assistance Publique, les Ministères de l'Hygiène et des Colonies

LE MONDE SUR MON MIROIR

La guerre a fait naître des courages sublimes ; elle a aussi fait régner en maîtresses les *combines* les plus immorales. Ceux qui s'enrichirent en les menant craignent le grand geste purificateur et justicier des combattants. Mais ceux-ci furent à leur retour gagnés par le mal. Leur lassitude fut une noble excuse. Et puis, avez-vous jamais vu des fruits intacts triompher de la pourriture de leurs voisins ? C'est le contraire qui est de règle.

Et l'amoralité, qui n'était qu'une exception, devint universelle pendant les années de l'après-guerre. Dans les pays étrangers, elle fut peu à peu jugulée. Les éléments sains reprurent le dessus.

Le sentiment de dignité nationale commanda le retour à l'autorité gouvernementale. Les prévaricateurs furent châtiés. L'ordre se rétablit. En France, pays de vic facile, tout reste à faire. Quand le fera-t-on ? Qui le fera ?

C'est qu'en France nous confondons la liberté avec la licence. Nous redoutons par surcroît l'autorité. Nous la réclamons tous cette autorité, mais nous ne pouvons nous décider à la donner à quiconque. Et si aucune personnalité ne veut la prendre, c'est que chacun sait devoir être combattu comme un usurpateur dès sa prise de commandement.

Voyez autour de vous, on hait le chef, le maître, le patron. L'insubordination est de règle ; celui qui se plie aux disciplines est jugé comme un sot ou un couard. Personne ne veut dépendre d'autrui. L'obéissance est jugée comme une lâcheté.

A ce jeu, l'anarchie et la misère triomphent à coup sûr. Depuis les jours ténébreux du Moyen-Age, la France n'a pas connu de plus vives angoisses, ni la menace d'un pire désordre. Puisse-t-elle éviter le sort de Rome qui, après avoir conquis le monde civilisé d'alors, tomba, à cause de sa corruption, sous le coup des Barbares.

Pour nos hommes d'Etat, gouverner c'est durer. Ils y parviennent grâce à l'arithmétique des partis. Et ceux-ci sont conquis par des concessions fâcheuses et des prébendes onéreuses.

Quand, sous la pression de l'opinion publique, ceux qui sont au pouvoir veulent donner l'impression de l'autorité, ce ne sont que mesures incohérentes ou gestes de parade. Ils ne s'entendent à merveille qu'à dégager les fumées qui masqueront les fautes de leurs partisans.

C'est ainsi qu'on enchaînera Camille Ayraud comme un bandit de grand chemin et qu'on laissera s'évader mille pièces compromettantes du dossier Stavisky. C'est ainsi que l'on extraira un préfet de police de son poste, comme M. Marquet l'eut fait d'une moule et qu'on omettra pendant des semaines de livrer à l'interrogatoire du juge d'instruction les bénéficiaires des chèques que le sui-

cidé laissa comme preuves de ses hautes relations.

Cette faiblesse et cette incohérence, permettent aux pays étrangers de nous mésestimer. On nous parle comme à un peuple en pleine décadence. L'Angleterre nous claque sa porte au nez, en fermant ses frontières à nos produits. L'Allemagne nous pose des questions. L'Italie travaille ouvertement contre nous. Ah ! nous faisons piètre figure sur le théâtre diplomatique. Notre prestige s'éteint chaque jour davantage, au dehors comme au dedans.

Comme pour augmenter encore leur spectacle de notre léthargie progressive, les rues de Paris sont vides de tout mouvement. La grève des taxis paralyse les communications urbaines dont ont besoin les hommes d'affaires. Seuls circulent les riches qui ont leur auto et les employés qui utilisent les transports en commun. Ceux qui sont dans l'obligation d'aller vite pour faire face au travail qu'ils mènent, médecins, avocats etc. c'est-à-dire la classe bourgeoise, ont leurs efforts paralysés. Les affaires déjà précaires s'en ressentiront et la rentrée des impôts fléchira d'autant.

J'ajoute que beaucoup de Parisiens, ayant repris l'habitude de se servir de autobus et du métropolitain, constateront que le voyage en taxi est un luxe dont ils peuvent très fréquemment se priver sans que leurs affaires en souffrent et sans que leur bien-être en soit diminué. Aussi, lorsque les chauffeurs de taxi auront décidé de faire circuler à nouveau leurs véhicules, ils s'apercevront que leur clientèle est considérablement raréfiée.

J. CRINON.

CARNET ÉPIDÉMIOLOGIQUE

M. le Ministre de la Santé publique a adressé à l'Académie :

Des lettres de MM. les Préfets de la Creuse, d'Ille-et-Vilaine, des Deux-Sèvres et de Seine-et-Oise signalant des cas de poliomyélite constatés dans diverses communes de leurs départements.

Des rapports de MM. les Préfets des Bouches-du-Rhône, de Meurthe-et-Moselle, de Moselle et des Vosges ayant trait à des cas de fièvre ondulante signalés dans des communes de leurs départements.

Des notes de MM. les Préfets de la Charente, du Loiret et de Seine-et-Oise sur des cas de fièvre ondulante constatés dans des communes de ces départements.

Des rapports de MM. les Préfets d'Indre-et-Loire, de la Haute-Marne, de la Marne, de la Moselle, de l'Oise et de la Vendée sur des cas de scarlatine, de diphtérie, de varicelle, de fièvre paratyphoïdique, d'encéphalite léthargique et de rougeole signalés dans leurs départements.

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

R.C. 15834

BLENNORRAGIE

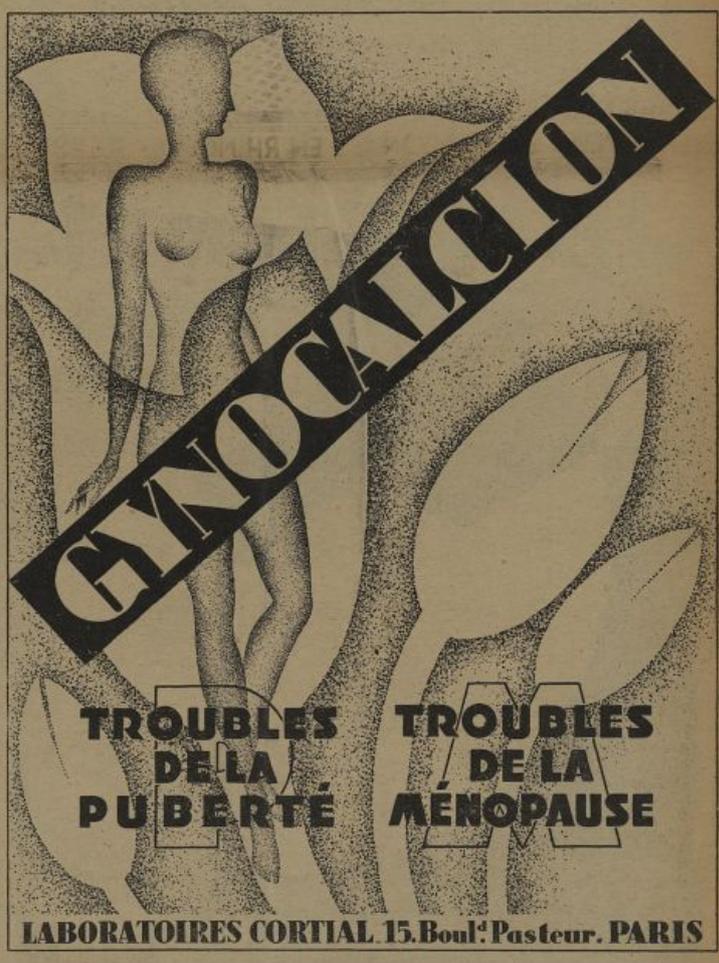
et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)



Rhino-Capsules
DE
LENIFORME
Huile Antiseptique non irritante
dosée à 2 - 5 et 10 % d'essences antiseptiques
pour auto-injections nasales
CORYZA - SINUSITES
Rhinites - Laryngites - Trachéites
ECHANTILLON :
26, Rue Pétrille, PARIS (9^e)



GYNOCIDION

TROUBLES DE LA PUBERTÉ TROUBLES DE LA MÉNopause

LABORATOIRES CORTIAL 15, Boul' Pasteur, PARIS

S'abonner à L'INFORMATEUR MÉDICAL, c'est recevoir pendant un an un journal illustré, imprimé sur papier de luxe, pour un prix dérisoire vu la qualité des primes qui vous sont offertes.

GRANULÉ NORDEN

LA CRÉOSOTE SANS CRÉOSOTISME

PHOSOTE

LAMBIOTTE FRÈRES

PHOSPHATE DE CRÉOSOTE PURE
(CRÉOSOTE 40% - ACIDE PHOSPHORIQUE 20%)
ASSIMILATION COMPLÈTE - TOLÉRANCE PARFAITE
PHOSOTE INJECTABLE EN AMPOULES DE 1-2-3 c.c.
1 c.c. par jour ou 2 c.c. deux fois 2 jours ou 3 c.c. trois fois 3 jours
PHOSOTE-SUPPOSITOIRES Adultes 3, 5, 6, 7, 2 par jour
TOUTES AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES
AIGÜES ET CHRONIQUES
PRÉTUBERCULOSE - TUBERCULOSE

Traitement du PARASITISME INTESTINAL

PAR LES PYRÉTHRINES

CHRYSÉMINE

PERLES & GOUTTES

Sans contre-indications, Aucune toxicité

LABORATOIRES CARTERET, 15, rue d'Argenteuil
PARIS

PARFAIT SÉDATIF DE TOUTES LES TOUX

ADULTES ET ENFANTS
DE TOUT AGE

GOUTTES NICAN

GRIPPE

TOUX DES TUBERCULEUX

COQUELUCHE

ÉCHANTILLONS & LITTÉRATURES Laboratoires CANTIN A PALAISEAU S-O-FRANCE

URISANINE

ANTISEPTIQUE
URINAIRE ET
BILIAIRE

BENZOATE
D'HEXAMÉTHYLÈNE-TÉTRAMINE
DANS UN EXCIPIENT LIQUIDE
BALSAMIQUE ET DIURÉTIQUE

2 à 4 cuillères à café par jour
dans 1/2 verre d'eau ou de tisane

LABORATOIRES LONGUET

Le voyage de « L'Informateur Médical » dans l'Europe du Nord (1)

(AOUT 1933)

Enfin des salles immenses, où s'offrent à nos regards étonnés et ravies ceux de ces célèbres bateaux vikings, dont l'un du XII^e siècle, assez plat, aux formes élégantes, à l'avant recourbé en point d'interrogation, servait à la navigation dans les eaux calmes des fjords, et dont l'autre, du XIII^e siècle, plus élancé, plus robuste, servait aux farouches marins de cette époque à accomplir sur les mers les randonnées les plus invraisemblables. Au mât central, fiché dans un tronç d'arbre, s'attachait une voile, et 30 rameurs aidaient à la marche du bateau. A l'avant, une ancre. A l'arrière, un gouvernail de bois rudimentaire. Par un escalier accédant à une galerie, on a la vue cavalière du bateau et l'on est vraiment captivé par la grâce et la puissance de ces navires.

Un troisième bateau, dont il ne reste qu'une partie de la carène, présente le même intérêt que les deux autres.

S'il a été possible de retrouver en état de conservation suffisant ces reliques extraordinaires d'un passé si lointain, cela tient à ce que, au moment où mouraient les voies, soit par les raids de grands personnages de ces temps reculés, on enterrait tous ces illustres dans le bateau qui leur avait appartenu. On construisait, dans les cales du navire, une chambre funéraire de bois, assez vaste pour contenir, avec les restes du disparu, son mobilier d'épave, son traineau d'hiver, des aliments et des objets familiers, comme faisaient les Égyptiens à leurs Pharaons. La terre recouvrait ces dépouilles qui, comme les sarcophages de la vallée du Nil, recevaient souvent la visite des voleurs. Combien de rémes de Vikings dorment encore leur sommeil éternel, sous la terre, le long de cette côte effrayante de la Norvège, sous les glaces des terribles hivers.

Dans nos âmes avides du passé, il restera peut-être plus de souvenirs de cette visite du musée des antiquités, que de ces belles filles blondes rencontrées dans les rues de la capitale, par la plus ensoleillée des après-midi de dimanche, d'un été qui s'en va.

La ville est triste avec ses magasins fermés et ses rues presque vides. Elle ne consent à s'animer que vers 9 heures du soir, alors qu'est revenu l'exode de la foule, partie dès le matin vers la campagne si proche. Sac au dos, jeunes gens et jeunes filles sont rentrés chez eux, au 44^e degré de latitude nord, et qu'il nous semblera que le froid est trop vif aux longs soirs de décembre, que quelle émotion nousongerons alors à ces courtes heures où la pâle clarté d'un jour inexistant s'étend sur la terre nordique, toute blanche et froide ; nous reverrons les enfants blonds, aux joues si rouges et si fraîches, aux costumes éclatants, qui va vont à l'école en luge, en traineau, ou en skis, dans l'interminable pénombre d'une vie désaxée.

Helsingør, le port danois que l'on vise d'atteindre au début de mon rêve. Nos wagons quittent le ferry-bout et dans la nuit tempétive, le train, maintenant, nous amène à travers la campagne, nuit sombre que l'adieu plus la clarté pâle et douce d'un soleil qui n'ose s'éloigner.

On sort de la belle gare de Copenhague. Quelques pas, et l'on s'engage sur la Weiborggade, avenue splendide, illuminée, où nous suivons jusqu'au somptueux « Palmehotel » que nous a réservé l'Agence des tropes. L'impression est exquise de Copenhague la nuit.

Au jour, nous admirons, en attendant la venue du car, la belle façade de l'hôtel, l'hôtel de ville merveilleux, et la colonne et haut de laquelle deux Vikings majestueux soufflent dans des buccins. Nous sommes frappés dès l'abord par le nombre colossal des cyclistes qui roulent dans les rues (350.000 bicyclettes pour 500.000 habitants).

(1) Voir les n^{os} 486, 487, 488 et 491 de « L'Informateur Médical ».

(Voir la suite page 7).

FURONCULOSE

ALLERGANTYL

MILUC

Modification du terrain par le Complexe RATE-BARDANE (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (diminuer progressivement une fois la furonculose guérie)

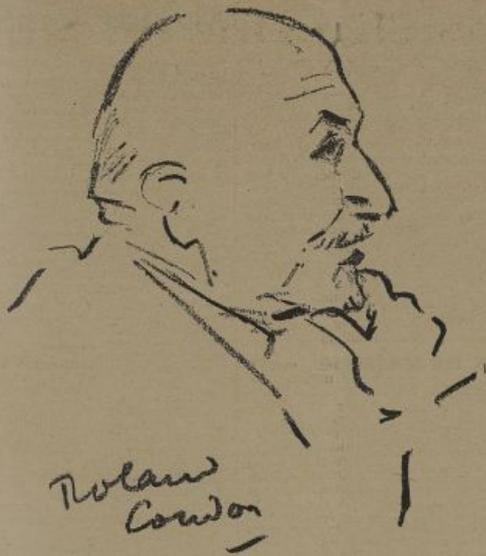
DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois

chaque cuillère dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la POMMADE ALLERGANTYL en traitement externe synergique, complétant l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUCY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PARIS

Croquis de l'Académie



M. MARFAN

Dessin inédit de Roland COUDON

Le voyage de "L'Informateur Médical"

(Suite de la page 6)

L'auto-car qui nous prend nous conduit maintenant à travers Koeben-Haven (le port des marchands). Nous passons devant la statue équestre du roi Christian IV qui se détache sur un fond de vieilles maisons jaunes que le souverain avait fait construire pour y loger les vieux marins et leurs familles. Un nombre très restreint d'agents régit la circulation qui se fait surtout aux carrefours, par une signalisation électrique aux feux vert, jaune et rouge. Le jaune annonce la venue du vert et du rouge.

Un grand cimetière, sans muraille, au milieu de la ville, coquet et gai comme dans la grande presqu'île scandinave ; et cela sem- ble bien ainsi, de voir plus près de soi ceux qui vous ont précédé dans l'éternité. Voici les laes artificiels, aux quais si agréables, où sont rangées les belles maisons des riches armateurs. Les mouettes venues de la Baltique partagent le charme des eaux douces, avec les canards et les cygnes, qui animent la surface de ces bassins immenses.

Nous passons devant le stade aux gradins découverts, devant un grand hôpital d'Etat, au milieu des bâtiments modernes cubiques, auxquels nos yeux ne sont pas encore habitués, mais qui déjà déplaissent moins. Sur tous les édifices flotte le drapeau danois, à la grande croix blanche sur fond de gueule, le plus vieux de l'Europe.

Voici la statue des bourgeois de Calais ; voici celle du Dante, cadeau de l'Italie ; la Chambre des Députés, la statue de Frédéric VII qui a donné au Danemark sa constitution, voici la Bourse dont le toit se termine en une flèche faite de crocodilles enroulés. La magnifique hôtel de ville aux briques brunes, avec son campanile élégant et dont le carillon égrené les heures, tristement, comme celui de Westminster.

Voici la résidence royale, l'église Frédéric au dôme qui rappelle celui du Panthéon, et voici le soldat de la garde au grand bouquet, comme celui de Flambeau, et qui tient dans les bras son fusil. La superbe fontaine aux taureaux, née d'une légende antique : Le vieux dieu Odin céda sa fille Guiffione épouserait un roi du Danemark. La reine eut quatre fils ! Mais la vie sur la terre pesait à Guiffione, qui voulut remonter dans le séjour des dieux. Pour accomplir son désir elle devait abandonner ses enfants sur la terre puisqu'ils n'étaient point dieux. Désolée, elle les tua en taureaux, les artels à une charrie, leur promettant la possession de toutes les terres qu'ils laboureraient. D'un élan furieux les animaux tracèrent un tel sillon dans la terre ancestrale qu'ils séparèrent le Danemark de la Suède. Ainsi naquit le Sund !

Voici le monument aux 600 marins danois torpillés dans la guerre ; l'église orthodoxe des Russes blancs, aux si jolies coupoles.

L'Opéra, la Légation de France ; voilà la statue d'Absalon l'archevêque, fondateur de la ville.

Une visite, trop courte, au musée Torvalden, sculpteur réputé, mort en 1844 et enterré dans une cour du musée, sous les fleurs, au milieu de ses œuvres. Admirables statues de Jason, de Vénus et de Mars, de Mercure, des trois Grâces et d'Adonis, d'Hercule, de Gany-mède ; celle du Christ, légèrement replié, les bras tendus vers la terre, magnifique « Venez à moi », et entouré de ses apôtres.

L'après-midi fut exquise de douceur et de charme. Dans un confortable autocar, à travers la campagne de la grande Ile danoise, à travers ses forêts et ses prés, en passant par Hillerød, nous atteignons Frédérikstorg, à 34 kilomètres de Copenhague. Le château, magnifique Versailles danois, date de 1600. Brûlé en 1849 et reconstruit, il est en Renaissance hollandaise. L'horloge, dont les aiguilles ne fonctionnent plus, mais dont la sonnerie se fait, à chaque heure, régulièrement entendre, joue à 5 heures, pour nous, l'ouverture des « Huguenots ».

Le château est protégé par des douves aux eaux glauques et par un joli lac. Dans la cour d'entrée, une fort gracieuse fontaine de Neptune.

Le car passe devant le château du Kron-prinz de Danemark, qui doit se marier sous peu.

Nous atteignons le bout de l'île. Voici Helsingør, où hier soir, dans la nuit qui tombait, nous amenait le ferry-boat. Voici le Sund immense, voulu par le vieux Dieu scandinave, et là-bas, la coquette cité suédoise : Helsingborg.

Le château de Kronborg, tout à côté de nous, profile sur le ciel clair ses créneaux et ses tours, et les gueules verdâtres de tous ses vieux canons. Et voici le bastion où se promenait solitaire, tragique, le fantôme du père d'Hamlet, né d'un rêve de Shakespeare. Mais le soleil s'enfuit à l'horizon, et les jours ici sont déjà bien plus courts.

On rentre à Copenhague par le côté est de l'île, la Riviera danoise, et c'est une succession charmante de villas délicieuses, dans des nids de verdure, dans des bouquets de fleurs ! Que devient tout cela sous la neige ? Après dîner, par la Westerbyrd Gade resplendissante de lumière, nous allons au Tivoli, jardin aux multiples attractions, sous une débauche de multicolores ampoules électriques. Concerts, théâtre, montagnes russes, cafés, un Luna-Park en somme.

Plus spécialement attirés par les rires déso- plants fusant de l'intérieur d'une baraque, nous y entrons, y choisissons au guchet les places les plus chères. Les trois premiers d'entre nous sont canalisés vers une sorte d'ascenseur captivé où nous pénétrons.

(A suivre)

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REPLACE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6-RUE D'ASSAS - PARIS

CORBIÈRE R.Desrenaudes, 27 PARIS

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

Pour ADULTES 5 centicubes ENFANTS 2 Cc

UROMIL

ÉTHÉR PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE

MOBILISE DISSOUT ÉLIMINE L'ACIDE URIQUE

ARTHRITISME

Dr L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

AMPOULES BUVALES de 10^{cc} La Boîte de 10 Ampoules 16 Frs

ANÉMIES CROISSANCE ÉTATS INFECTIEUX

GLOBEXINE

EXTRAIT AQUEUX TOTAL DU GLOBULE SANGUIN PRIVÉ DE SES ALBUMINES

1 à 3 AMPOULES PAR JOUR La Boîte de 10 Ampoules 16 Frs

MISÈRE PHYSIOLOGIQUE GROSSESSE HÉMORRAGIES

LES ANALBUMINES Laboratoire des Produits SCIENTIA - 21, Rue Chaptal - Paris - 9^eA! LES ANALBUMINES

Le X^e Voyage Médical International de Noël sur la Côte d'Azur

Le X^e Voyage Médical International de Noël sur la Côte d'Azur s'est déroulé du 20 décembre au 3 janvier, entre Cannes et Menton, sous la présidence du professeur Jean Lepine, doyen de la Faculté de Médecine de Lyon, et la direction scientifique des professeurs Marcel Labbé et Laignel-Lavastine, de la Faculté de Paris, du professeur Guiliart, de la Faculté de Lyon, et du professeur Barre, de la Faculté de Strasbourg. Parmi les personnalités qui y ont pris part, citons : le docteur Brongerman, privat docent à l'Université d'Amsterdam ; les docteurs Georgesco et Popper, professeur et maître de conférences à la Faculté de Bucarest ; le professeur Nicola Pende, sémiologue, directeur de la Clinique Médicale de l'Université de Gênes ; le docteur Lavesque, médecin des hôpitaux de Nantes ; le docteur Spindler, chef de service à l'Hôpital Militaire de Lille, etc... Le voyage avait réuni 62 adhérents, répartis dans 6 nations.

En outre des brillantes réceptions habituelles par le Gouvernement de la Principauté de Monaco à l'Hôtel de Paris et par la municipalité de Cannes, au Casino municipal, les voyageurs ont assisté, le 20 décembre, à Nice, à une séance solennelle de l'Institut International d'étude des radiations solaires, terrestres et cosmiques, où ils ont entendu le professeur Lepine, doyen de la Faculté de Lyon, le docteur Vide-Reval, représentant le maire de Nice, M. Corniglion-Molinier, représentant le conseil général des Alpes-Maritimes, le professeur Marcel Labbé, représentant l'Académie de Médecine et la Faculté de Paris, le docteur Maurice Faure, directeur de l'Institut d'Études solaires, etc... Le professeur Guiliart a fait une conférence sur « La Race Méditerranéenne et le culte du soleil » qui a été très appréciée par les 700 auditeurs qui garnissaient la vaste salle municipale.

Comme de coutume, l'accueil fait aux voyageurs a été chaleureux dans toutes les stations de la côte et de la montagne ; l'excursion aux sports d'hiver et la magnifique parcoure de la route hardie qui traverse les Gorges du Clans entre Nice et Beuil (1.500 mètres d'altitude) ont été particulièrement goûtés.

Au cours du voyage, les docteurs Bulfoir Fils et Ruffier à Cannes, Colomban et Brody à Grasse, Saldman à Actinopolis, Manioux au Cannet, Dorton à Venne, Boussal, à Roquebrune, Camaret, Py et Scheibauer à Menton, Hérard de Besse à Beaulieu, d'Halluin à Nice, Fabre à Antibes ont exposé les caractéristiques des indications et des contre-indications de la climatologie et de la météorologie du littoral. Plusieurs établissements médicaux : l'Hôpital de Monaco, le Château des Fleurs à Venne, la Clinique Hélios, à Grasse, le Bocage à Cannes, ainsi que la nouvelle cité d'Actinopolis en construction entre Cannes, Vallauris et le Cannet, ont retenu, comme il convient, l'attention des visiteurs.

Lisez l'Informateur Médical

ÉCHOS ET INDISCRÉTIONS

L'Académie de médecine a tenu à s'associer à l'hommage national rendu à la mémoire du roi Albert I^{er}. Son président, le docteur Siredey, a, en effet, à l'ouverture de la séance de mardi dernier, prononcé l'allocution suivante : « Le deuil cruel et imprévu qui vient de frapper brutalement une nation amie est aussi pour la France un deuil national. La médecine française, à laquelle leurs Majestés les souverains de Belgique témoignent un si bienveillant intérêt, le ressent douloureusement. En son nom et en celui de notre compagnie, j'adresse à nos associés et correspondants belges, à l'Académie royale de médecine de Belgique et à toute la nation amie l'expression de notre profonde tristesse. »

Après quoi, une suspension de séance fut décidée pour quelques instants de recueillement... Avouons cependant que ce recueillement fut assez relatif et qu'il fut l'occasion de nombreuses conversations particulières dans lesquelles Albert I^{er} n'était pas toujours en cause.

C'est qu'à l'issue de cette même séance, l'Académie devait se réunir en comité secret pour choisir neuf membres titulaires devant être adjoints à ceux de la section des membres libres pour constituer la commission de présentation des candidatures à la succession du fauteuil de Roux.

Cette élection va, en effet, avoir lieu bientôt. Une liste de neuf académiciens a donc été soumise au vote de l'Académie, au cours de ce comité secret. En voici les noms : Vaillard, Martin, Roussey, Hallion, Brault, Souques, Loeper, Sieur, Ravaut.

Deux correspondants étrangers ont été élus par l'Académie de médecine, mardi dernier, dans la section de chirurgie : Ce sont MM. Blanco Acevedo (Montevideo) et Daniel (Bucarest).

L'élection du médecin général inspec-

A la Société d'Hydrologie

La séance solennelle de la « Société d'Hydrologie et de Climatologie Médicales de Paris » aura lieu le 5 mars, à 16 heures, au siège habituel de ses réunions, 12, rue de Seine.

Le sujet traité sera : Le rôle de la peau dans les réactions générales de l'organisme produites par les cures thermales et climatiques.

Deux rapports seront présentés, par : MM. le professeur Santennoise, le professeur agrégé Merklen et M. Vidacovitch, pour l'étude physiologique, et par MM. Dubois (de Saunoy), Debidoir et Claude (du Mont-Dore), Mlle Brosse (de la Roche-Posay), M. Barrand (de Chateaufort), pour l'étude thérapeutique.

Les médecins étrangers à la Société d'Hydrologie qui désireraient recevoir les rapports et prendre part à leur discussion, sont priés de s'adresser au docteur Serane, secrétaire général de la Société d'Hydrologie, 40, rue Jamin, Paris (16^e).

AVIS DE VACANCE

d'un poste de directeur de bureau municipal d'hygiène

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour 52e.

Le traitement alloué est fixé à 20.000 francs par an.

Les candidats devront être âgés de plus de vingt-cinq ans et de moins de quarante-cinq.

Ils ont un délai de vingt jours à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la Santé publique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 6e bureau), 7, rue de Tilsitt, leurs demandes accompagnées de tons titres, justifications ou références, ainsi que d'un extrait de leur acte de naissance.

Leur Sacquée à l'Académie de médecine a été très favorablement accueillie dans les milieux médicaux où il jouit de l'estime générale. Mardi dernier, le nouvel élu attendait dans l'hémicycle l'invite traditionnelle du président pour occuper son fauteuil académique. Or, le docteur Siredey avait à peine prononcé les paroles d'investiture que résonnait dans la salle le bruit d'une claque sonore. Sur le crâne chauve du nouvel académicien venait en effet de s'abattre sans discrétion la main du médecin général inspecteur Rouvillois qui avait voulu, par cette bourrade amicale autant que militaire, manifester son impatience de voir s'éteindre à ses côtés son vieux compagnon d'armes.

ASSURANCES

Assurance « individuelle »

Pour qu'il y ait accident, il faut une cause sûre dont la cause soit fortuite, violente, extérieure, indépendante de la volonté de l'assuré.

Les conditions générales de la police d'assurance « individuelle » comprennent : Soit, mais les attentats contre les personnes, les cas de rage et de charbon consécutifs à des morsures d'animaux et des piqûres d'insectes, la mort immédiate résultant d'une chute volontaire dans l'eau ou d'une asphyxie accidentelle par le gaz, les blessures reçues dans les tentatives de sauvetage des personnes en danger, les accidents dont l'assuré pourra être victime, en temps de paix, au cours de périodes militaires ne dépassant pas trois jours, l'empoisonnement involontaire.

D'autre part, les Compagnies d'assurance, excluent les ruptures d'artérisque, l'épilepsie, l'apoplexie, les syncopes, congestions, hémorragies, résultant d'un accident déterminé par des affections ou par un état maladif quelconque, les hernies dont nous parlerons plus tard, les lumbagos non traumatiques, les rhumatismes, les varices, l'insolation, l'empoisonnement volontaire, la congélation, les conséquences d'une opération chirurgicale n'ayant pas pour cause un accident garanti par la police, les mutilations volontaires, les conséquences de accidents intentionnellement causés ou provoqués par le bénéficiaire ou l'un des bénéficiaires, ou par la victime elle-même, l'ivresse et ses conséquences, les tentatives de suicide, les rixes, les luites (sauf le cas de légitime défense), les duels, les cas de guerres, d'insurrections, tremblements de terre et inondations.

Toutes les désignations ci-dessus sont d'ailleurs mentionnées sur un contrat d'assurance « individuelle » ; l'assuré peut donc en prendre connaissance lorsqu'il souscrit une police.

Toutefois les Compagnies acceptent volontiers de couvrir les maladies suivantes par le contrat « individuelle » moyennant la prime afférente au cas où l'assurance couvrirait les maladies : Fièvre typhoïde, méningite, méningite cérébrospinale, scarlatine, inflammation, pneumonie lobaire, pleurésie, tuberculose, appendicite, péritonite, érysipèle, oreillons, petite vérole, rougeole, choléra asiatique ou typhus, diphtérie, scarlatine.

Les conditions générales de la police « individuelle » mentionnent qu'elle n'a d'effet qu'en Europe, Algérie, Tunisie, Maroc (sauf au 33^e degré de latitude, Egypte jusqu'à la Méditerranée et de la Mer Noire).

Naturellement les voyages à bord des paquebots effectuant un service régulier de passagers sont compris dans l'assurance « individuelle ».

J. LAMBERT-SORBI,
Contentieux Assurances,
Informateur Médical,
111, boulevard Magenta,
Paris.



VIVOLÉOL
HUILE DE FOIE DE MORUE
NATURELLE ET SÉLECTIONNÉE
Garantie active
et
riche en vitamines
Facteur anticholérique
et facteur de croissance
(Cordée biologique approuvée)

Enfants : 15 gouttes de 1 à 2 cuillerées à café suivant l'âge.
Adultes : 1 cuillerée à soupe par jour.

LABORATOIRES
DU D^r ZIZINE
24, RUE DE FÉCAMP
PARIS XII^e

Vivoléol

AGOCHOLINE DU D^r ZIZINE



GRANULÉ SOLUBLE

(avec ou sans menthe)

Pépitone sèche purifiée + Sulfate de magnésie anhydre

Cholécystites chroniques, Congestion du Foie
Lithiase biliaire, Ictère et Cholémie

Dyspepsies réflexes - Constipation d'origine
Migraines, Vertiges, Eczéma, Prurit hépato-biliaire

Posologie : 1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun, dans un demi verre d'eau chaude

LABORATOIRES du D^r ZIZINE, 24, rue de Fécamp, Paris (12^e)
En Argentine, en Uruguay, aux États-Unis, l'Agocholine s'appelle Agozizine

ECOLE DE PLEIN EXERCICE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

Les cadres des écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie peuvent comprendre des agrégés des facultés de médecine et facultés mixtes de médecine et de pharmacie, soit comme professeurs titulaires, soit comme professeurs suppléants.

Les villes où se trouve située une école de plein exercice de médecine et de pharmacie devront s'inscrire, par délibération du Conseil municipal, à accorder aux agrégés nommés dans ladite école :

- 1° Quand ils sont nommés professeurs titulaires, le traitement des agrégés prévus dans les facultés des départements ;
- 2° Quand ils sont nommés professeurs suppléants, le traitement des agrégés non présumés et chargés d'enseignement des facultés des départements.

Les emplois d'agrégés dans les écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie ne pourront être créés qu'après avis de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Les agrégés des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie sont soumis aux mêmes obligations et jouissent des mêmes privilèges et avantages que les agrégés attachés aux facultés. Ils sont astreints à résider dans la ville où se trouve l'école à laquelle ils sont attachés.

Les agrégés sortis d'exercice peuvent être nommés directement, sans concours, professeurs titulaires ou professeurs suppléants, sans limite de temps dans les écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie sur la proposition du recteur dans le ressort duquel se trouve l'école intéressée.

Les agrégés en exercice dans une faculté peuvent être transférés dans une école de plein exercice de médecine et de pharmacie, soit comme professeurs titulaires, soit comme professeurs suppléants, sur proposition du recteur dans le ressort duquel se trouve l'école intéressée et après avis de la faculté d'origine d'appartenir et de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Quand ils sont nommés professeurs suppléants, ils doivent accomplir en cette qualité une période égale à celle qui leur restait à accomplir dans leur faculté d'origine.

Les écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie pourront également recevoir, pour assurer les fonctions de professeurs titulaires et de professeurs suppléants pour une période de neuf ans, des agrégés directement issus de concours du 5^e degré de l'agrégation de médecine.

Cette disposition n'est applicable que pour les sections de l'agrégation de médecine pour lesquelles il est établi une liste unique d'admission. L'arrêté fixant le nombre des places mises au concours indiquera séparément les places offertes par les écoles de plein exercice de médecine. Les candidats choisissant d'après leur ordre de classement la faculté ou école à laquelle ils désirent être attachés.

Les agrégés nommés professeurs suppléants dans une école de plein exercice de médecine et de pharmacie peuvent être maintenus sans limite de temps dans ces fonctions dans les conditions prévues par l'article 1er du décret du 6 février 1927.

Les agrégés nommés dans une école de médecine peuvent être transférés dans une faculté après avis du recteur dans le ressort duquel est située l'école, sur avis favorable de la faculté intéressée et après avis de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Dans ce cas, ils sont nommés en qualité d'agrégés non présumés dans leur faculté. Leur période d'exercice prend fin à l'expiration d'un délai de neuf ans à compter de leur institution comme agrégés.

Tantefois, lorsque leur nomination comme agrégés est antérieure de plus de six ans à la date du transfert, ils doivent accomplir trois ans de service dans la faculté où ils sont transférés.

Vacances de postes de directeur de bureau municipal d'hygiène

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Saïe. Le traitement alloué est fixé à 22.000 francs par an.

Les candidats devront être âgés de plus de vingt-cinq ans et de moins de quarante-cinq. Ils ont un délai de vingt jours à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la Santé publique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 6^e bureau), 7, rue de Tilsitt, leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références, ainsi que d'un extrait de leur acte de naissance.

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Béziers. Le traitement alloué est fixé à 22.000 francs par an, plus indemnité pour l'inspection médicale des écoles, indemnité de résidence et des charges de famille (tous des retraités).

Le directeur ne sera pas autorisé à faire de la clientèle et devra résider obligatoirement à Béziers.

Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la Santé publique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 6^e bureau), 7, rue de Tilsitt, leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références, ainsi que d'un extrait de leur acte de naissance.

Un concours sur titres est ouvert pour un poste de médecin adjoint au sanatorium de la Grolle-Saint-Bernard, à Touvreyrac (Charente).

Le traitement de début est fixé à 22.000 fr. et peut atteindre 24.000 fr. par avancement successif. En outre, le logement, le chauffage, l'éclairage et le blanchissage sont fournis gratuitement. Il est interdit de faire de la clientèle.

Les candidats devront être Français, âgés de moins de trente-cinq ans et produire un extrait de leur acte de naissance, un extrait de leur casier judiciaire, une copie certifiée conforme de leur diplôme de docteur en médecine d'une faculté d'Etat et toutes justifications d'une pratique suffisante du laboratoire et des services spéciaux de tuberculose.

La limite d'âge de trente-cinq ans est reculée d'un temps égal à la durée des services militaires. Les demandes doivent être adressées, avant le 8 mars 1934, au ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 6^e bureau), 7, rue de Tilsitt, à Paris.

Le médecin qui sera désigné devra, préalablement à son entrée en fonctions, être soumis aux visites médicales exigées des candidats à un emploi départemental dans la Charente.

La vaccination parentérale dans le traitement de l'ulcère gastro-duodéal

par François MOUTIER,

Chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris

Conclusions

Au moment de résumer ce que peut donner la vaccination dans le traitement de l'ulcère, et plus spécialement la vaccination avec les bactéries d'origine focale, il convient de se souvenir combien la guérison vraie est difficile à apprécier dans l'ulcère. C'est un point sur lequel, depuis deux ans, a très judicieusement insisté Gutmann et sur lequel nous sommes nous-mêmes revenu dans différents travaux. L'ulcère est en effet une maladie essentiellement discontinue, avec des périodes d'arrêt spontané, de l'ordre de grandeur de plusieurs années parfois. D'autre part, des critères absolus de guérison n'existent pas, même avec la gastroscopie, à moins que l'on n'ait la bonne fortune d'observer la cicatrisation d'une lésion d'origine focale.

De plus, la gastroscopie nous montre qu'au niveau d'un ulcère cicatrisé peut se rouvrir très rapidement un nouvel ulcère et que, d'autre part, les ulcères se mettent facilement en veilleuse. Ces ulcères dormants représentent un des comportements de la maladie de Cruveilhier pendant les périodes de repos, l'autre étant la cicatrisation, c'est-à-dire l'aprilisation complète. Nous pensons en effet qu'il y a moins souvent qu'on ne le croit de cicatrisation totale, mais plutôt des atténuations de la lésion avec un aspect anatomique particulier.

Dans ces conditions, peut-on considérer la vaccinothérapie comme une médication de base ou comme une médication symptomatique ?

Médication de base, il s'agirait alors d'une vaccinothérapie spécifique, l'ulcère étant considéré comme relevant d'une infection primaire. C'est là de la vaccination proprement dite.

Médication symptomatique, la vaccination devrait être classée parmi les colloïdotherapies et ne représenterait qu'un élément de la protéinothérapie.

Quoi qu'il en soit, nous croyons que la vaccinothérapie dans l'ulcère gastro-duodéal peut être retenue comme médication incidente, à laquelle il faut demander des résultats limités, mais quelquefois intéressants. Elle donne certainement, dans les douleurs habituelles ou les paroxysmes aigus, quelques succès, là où justement on pu échouer d'autres traitements. Elle nous paraît certainement recommandable chez les malades présentant une forte pyorrhée. Elle est donc une médication au moins adjuvante, dans tous les cas où l'on peut admettre une surinfection de l'ulcère.

Nous croyons encore — et c'est peut-être là son indication la plus importante — qu'elle est à prescrire dans tous les cas où existe un suintement sanguin continu.

Nous refferons également son action sur les gastrites. Des recherches en cours nous permettent en effet de conclure à l'action formelle de la vaccinothérapie dans certaines gastrites et notamment dans certaines formes de gastrite ulcéreuse. Les vaccins peuvent, de ce chef, être utilisés aux lendemains douloureux de la gastro-entérostomie.

Si nous étendons maintenant à la pathologie générale de l'ulcère les réflexions que nous suggère l'étude précédente, nous croyons pouvoir présenter les conclusions suivantes :

A serrer de près l'étude anatomique, clinique et thérapeutique de l'ulcère, celui-ci nous apparaît de moins en moins comme une entité morbide étroite, mais au contraire comme un syndrome. L'ulcère gastro-duodéal est moins l'effet d'un microbe ou d'une toxine qu'un groupement symptomatique ayant une remarquable unité morphologique, mais non pathogénique. Il est en effet probablement dû à des causes très diverses, toxiques, infectieuses, humorales, neuro-endocriniennes. Pour le conditionner, s'opposent sans doute des phénomènes complexes de sensibilisation et d'immunité avec, de temps en temps, interposition de choc traduisant des perturbations humorales ou une surinfection, ou les deux. Ce choc déchaînerait un paroxysme évolutif, mais dans certains cas se produirait une désensibilisation permettant une guérison temporaire jusqu'au retour d'une sensibilisation nouvelle.

Un foyer remarquable d'allergie, l'ulcère gastro-duodéal passerait ainsi par des phases positives ou négatives, expliquant tout ensemble l'action parfois remarquable des agents thérapeutiques les plus divers, leur inconstance également, et leur insécurité habituelle à plus ou moins longue échéance.

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés :

Au grade d'officier : M. le Dr Georges Judet de La Combe.

Au grade de chevalier : M. le Dr Donné (de Brogne).

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur, au titre du ministère de la Santé publique : MM. les docteurs Gibert, de Commeny ; Hervault, de Paimpol ; Just, de Nice ; Loyer, de Creil ; Monod, de Montleau ; Perrier, de Pontcharra ; Rajat, de Vichy ; Tallez, de Perpignan.

Le prochain Congrès de Pédiatrie

Le VIII^e Congrès de l'Association française de pédiatrie se tiendra à Paris les lundi 9, mardi 10 et mercredi 11 juillet 1934, sous la présidence de M. le professeur Ombredanne. Questions à l'ordre du jour :

1^o « Pathologie du diverticule de Meckel. » Rapporteurs : MM. Fèvre et G. Semelaigne.

2^o « Répercussions médicales des influences climatologiques et des variations météorologiques. » Rapporteurs : MM. G. Mouriquand, P. Woringier et P. Armand-Delille.

NÉALGYL

BOTTU

Caractérisé par un corps chimique voisin du pyramidon : tout aussi actif mais ne donnant aucune réaction d'intolérance.

DOSE COURANTE : 1 ou 2 comprimés 8 maximum pro die

AVALER SANS SUCER NI CROQUER



Douleurs
Dentaires et Auriculaires



Douleurs
Menstruelles



Douleurs
Rhumatismales

Comme le CODIFORME
calme la toux,
le NÉALGYL calme
les douleurs.

Laboratoires BOTTU, 117, rue N.-D. des Champs
PARIS (VI^e)

LA SEMAINE SAINTE A ROME
PAQUES A NAPLES & CAPRI

24 Mars au 3 Avril

FLORENCE - ROME - TIVOLI
NAPLES - POMPEI - LE VESUVE
CAPRI

- 24 mars. — Départ de Paris, Gare de Lyon, à 20 heures 50, voyage par Modane-Turin.
- 25 mars. — Arrivée à FLORENCE à 19 h. 24 ; dîner à l'HOTEL FLORENCE-WASHINGTON-BRISTOL.
- 26 mars. — A FLORENCE. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car.
- 27 mars. — Petit déjeuner et déjeuner, départ de Florence à 13 h. 58, arrivée à ROME à 19 h. 15. Dîner à l'HOTEL SAVOIA.
- 28 mars. — A ROME. — Pension complète à l'hôtel. Dans la matinée, visite de la ville en auto-car : Saint-Pierre, le Vatican, la Bibliothèque, les Appartements des Borgia, la nouvelle collection d'art, la Chapelle Sixtine, le Belvédère. Dans l'après-midi, excursion en auto-car à Tivoli, visite de la villa d'Hadrien, de la villa d'Esté et des Cascades.
- 29 mars. — A ROME. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car : le Palais de Justice, le Capitole, le Forum Romain, le Temple de la Veste, la Villa Borghese, le Cimetière des Capucins, Santa Maria de Angeli, la Maison des Borgia, le Colisée, etc... Dans la matinée, visite de l'Exposition fasciste.
- 30 mars. — Départ de Rome à 19 h. 25 ; arrivée à NAPLES à 22 h. 05 ; logement à l'HOTEL CONTINENTAL.
- 31 mars. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée entière à Pompéi et au Vésuve.
- 1er avril. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée à Capri en bateau. Visite de la Grotte bleue et d'Anacapri.
- 2 avril. — A NAPLES. — Petit déjeuner. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en auto-car. Déjeuner. Départ de Naples à 14 h. 30 ; voyage par Modane-Turin.
- 3 avril. — Arrivée à PARIS, gare de Lyon, à 22 h. 10.

PRIX DU VOYAGE

Au départ de Paris : 2.180 fr.
Au départ de Modane : 1.835 fr.

Ce prix comprend les services suivants :

- 1° Le voyage en 2^e classe pour tout le trajet.
- 2° Le logement et la pension complète dans les hôtels de tout premier ordre, selon programme.
- 3° Toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.
- 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.
- 5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa, avec bagages.

NE SONT PAS COMPRIS : Les boissons, les repas dans le wagon-restaurant, ainsi que les porteurs dans les gares mêmes.

Au cas où les hôtels mentionnés ci-dessus seraient complets, des hôtels exactement du même ordre sont garantis aux membres de ce voyage. Pour permettre de profiter des hôtels ci-dessus, s'inscrire le plus vite possible.

On s'inscrit pour ce voyage à l'AGENCE CANTROPA - 5, rue Scribe, Paris (9^e), ou à l'INFORMATEUR MEDICAL.

SERVICE DE SANTÉ DES TROUPES COLONIALES
ARMÉE ACTIVE

M. le pharmacien capitaine Cleo'h (Jean-Guillaume-Marie), du dépôt des isolés des troupes coloniales à Marseille, a obtenu le titre de professeur agrégé de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales (section chimie, pharmacie, toxicologie).

Par décision du 3 février 1934, cet officier est nommé, à compter du 1^{er} février 1934, dans l'emploi de professeur agrégé de la chaire de chimie, pharmacie, toxicologie de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales.

Il occupera l'emploi qui lui est attribué dans les conditions déterminées par le décret du 22 août 1928 et l'instruction interministérielle fixant l'organisation et le fonctionnement de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales.

Revue de la Presse Scientifique

LE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PULMONAIRE PAR L'ALLERGINE, par le docteur J. PERISSON. — (Le Progrès Médical.)

L'allerginothérapie arrête l'évolution des tuberculoses anciennes qui n'ont pas encore atteint la période de la fièvre hectique ; elle guérit de façon complète et définitive les tuberculoses pulmonaires précocement et convenablement traitées.

Y a-t-il un autre traitement qui puisse affaiblir de pareilles promesses ? Nous ne le croyons pas et c'est pourquoi nous estimons que cette thérapeutique mérite de prendre dans la lutte antituberculeuse une place prépondérante.

Il est quelques points sur lesquels nous voudrions encore insister avant de terminer. C'est qu'il ne faut pas s'adresser pour juger cette méthode à des tuberculeux héctiques. De tels sujets sont fatalement condamnés à une mort prochaine qu'aucun traitement ne parviendra jamais à empêcher, à une phase évolutive de leur affection où la lutte entre l'immunité et la maladie est définitivement gagnée par le bacille qui n'a plus rien à craindre de toutes les offensives thérapeutiques désormais inutiles. Ce dont nous sommes persuadé et ce que nous voudrions répéter comme une vérité certaine, c'est que, si l'on avait soin d'appliquer assez tôt l'allerginothérapie dans tous les cas de tuberculose pulmonaire, on verrait beaucoup moins de ces tuberculeux héctiques pour lesquels on ne peut plus rien. Il est vraiment illogique de vouloir se faire une opinion sur une méthode en s'adressant à des cas aussi désespérés. Nous ne voulons donner qu'un exemple : le traitement allerginologique est capable de guérir une cirrhose spécifique trop avancée et cependant personne ne songe à nier la grande valeur de ce traitement. La médecine ne peut avoir d'autre but que d'empêcher une maladie d'arriver à cette phase d' incurabilité.

Qu'on ne reproche pas par ailleurs à l'allerginothérapie de guérir surtout des maladies au début de leur évolution, on prétexte que ces affections guérissent souvent toutes seules par le simple repos et une bonne hygiène. Elles ne guérissent malheureusement pas toutes de cette façon et c'est pourquoi la tuberculose pulmonaire est encore si meurtrière. Avec l'allergine la tuberculose cliniquement initiale guérit presque toujours, pour ne pas dire toujours. N'est-ce pas une conclusion suffisante pour autoriser de grands espoirs ? Chacun sait bien que parmi les sujets soignés préventivement par du sérum antitétanique à cause d'une plaie suspecte, la grande majorité n'a eu ni pas de tétanos, et cependant aucun médecin ne songe à nier la valeur de la sérothérapie antitétanique et à se servir de cet argument pour négliger de la prescrire dans tous les cas où une menace de tétanos peut être envisagée. Y a-t-il donc deux poids et deux mesures et veut-on exiger beaucoup plus d'une méthode qui a cependant le désavantage de s'adresser uniquement à des malades et non à des sujets qui pourraient le devenir et qui, dans ces conditions, promets de les guérir presque toujours ? Il faut que la vérité se fasse jour et notre désir est de pouvoir contribuer, dans la faible mesure de nos moyens, au triomphe d'une cause qui nous paraît si pleine de promesses pour l'avenir de la lutte antituberculeuse.

LE RÔLE DU PANCRÉAS DANS L'ICTÈRE CATARRHAL, P. FRUCHIER. (La Clinique.)

La participation du pancréas à la pathogénie de l'ictère catarrhal est depuis quelques temps à l'ordre du jour, bien que son mécanisme en soit encore obscur. Cette participation a été surtout mise en lumière par les études modernes sur les enzymes pancréatiques. Weill (de Bruxelles) a poursuivi cette étude à l'aide du tube duodenal d'Einhorn, qui permet de faire des mesures de façon maximum. Dans ces conditions, il a trouvé un déficit fonctionnel du pancréas très net et quelquefois complet dans 19 cas sur 23. Le retour à la normale des enzymes pancréatiques s'effectuait au fur et à mesure de la disparition de l'ictère. Carré pense que les troubles digestifs prémonitoires de l'ictère catarrhal relèvent d'une pancréatite. Chiray et Lebon ont noté chez un ictérique le déficit de l'activité lipasique dans la sécrétion provoquée du pancréas. Lebon et Maire, en employant la même méthode de la sécrétion provoquée, ont trouvé une diminution très nette des enzymes pancréatiques au cours des ictères infectieux et des cirrhoses.

Quelles conséquences pratiques peut-on tirer de cette notion quant à présent ? Il est encore trop tôt pour le dire. Il semble cependant que l'on puisse y voir l'explication de la fréquence relative avec laquelle apparaît le diabète chez des sujets qui ont souffert antérieurement d'ictère plus ou moins caractérisé. L'atteinte du pancréas peut aussi nous expliquer pourquoi les épreuves aux hydrates de carbone sont positives dans le cas d'ictère du type catarrhal et négatives dans ceux d'origine mécanique, le pancréas étant plus volontiers indemne dans ce dernier cas.

Enfin, il est possible que cette notion nous aide à instituer avec plus d'à-propos un traitement diététique de l'ictère catarrhal, mieux adapté aux facultés digestives du sujet que le régime alimentaire classique, systématiquement appliqué encore à tous les cas indistinctement et si souvent responsable de l'amaissement et de l'asthénie prolongée dont souffrent tant de ces malades. C'est à un vœu que les récentes recherches des auteurs permettent de formuler avec l'espoir qu'il sera bientôt réalisé.



CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
 Laxatif parfait
 réalisant le véritable traitement
 des causes de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES de D^r M. LEPRINCE
 62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et toutes Pharmacies

des doses
 très
 réduites...



HUILE DE FOIE DE MORUE
SURACTIVEE
RHONE-POULENC

TITRÉE PAR C.C. A.
 2.000 unités internationales Vitamine A
 500 unités internationales Vitamine D

FACTEUR PRÉCIEUX DU DÉVELOPPEMENT
DE L'ORGANISME
MÉDICAMENT DES CROISSANCES DIFFICILES
ALIMENT D'APPOINT AU COURS
DES CONVALESCENCES

POSOLOGIE : Sa concentration en vitamines A et D autorise la prescription à des doses extrêmement réduites 3 fois moindres que celles de l'huile de foie de morue ordinaire.

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE
 MARQUES "POULENC FRÈRES" ET "USINES DU RHONE"
SPECIA 21, RUE JEAN-GOUJON - PARIS 8^e

Entérites

Dermatofoses
colites
Adultes

Lactéol-Liquide
Lactéol-Comprimés
 du D^r BOUCARD

gastro.
 entérites
 hémorragies.
 Auto-intoxication

Schantillon
 30 rue Singer

Derniers Livres Parus

LE LIVRE DU DIABÉTIQUE, par Louis CAHLOK. — Un volume de 180 pages. — Prix : 6 francs. — Editions Médicales Maloine, 27, rue de l'École-Médecine, Paris, 1934.

Le livre, qui ouvre la série des livres de la Collection « Le Livre du malade », est un véritable ensemble de conseils au milieu desquels le malade hésite à trouver sa ligne de conduite ; c'est un véritable guide méthodique, essentiellement pratique et clair que le diabétique n'aura qu'à suivre, pour s'assurer, sans aucun effort qu'un peu de bonne volonté, un régime efficace, le livre, d'autre part, facilitera la tâche du médecin dans la prescription de tous les détails médicaux du régime et de la cuisine.

RESULAPE. — Le Fœtus in utero, Pierre sculpteur. Art des Incas (I ill.). — La Chirurgie l'Antoine Scarpa, par le Dr Davide Giordano (de Venise) (I ill.). — Le Discours du Dr Lesper au 1er Congrès Français de Thérapeutique (2 ill.). — Judith tenant la tête d'Holopherne, dessin de Botticelli (I ill.). — La vie désordonnée d'Adrien Bourgeois. Quelques-uns de nos meilleurs choix dans ses œuvres, par le docteur Benjamin Bord (3 ill.). — Jeanne d'Aragon, la princesse aux belles mains (I ill.). — Vieux remède contre la rage, par le docteur F. Lajouze (de Quimper) (I ill.). — Le jeu de l'Homme à l'impétigo (I ill.). — supplément (19 ill.).

LE GRAIN D'AMBRE, par Jules ESCOFFIER.

Un soir d'été, dans un hôtel chic, sur le bord du lac d'Annecy. Les pensionnaires, après le dîner sur la terrasse, sont accoudés à la balustrade de pierre dont les pilotes baignent dans l'eau et regardent au face, sur la montagne, des feux allumés par des touristes qui font une ascension. Et soudain, ils poussent un cri d'épouvante ; dans une barque qui vient d'accoster au pont, un cadavre est allongé, horriblement défiguré. Ils reconnaissent un de leurs voisins de table qui, au déjeuner, a eu une violente altercation avec un pensionnaire ? Quel est le meurtrier ? Toutes les suppositions sont faites et, bien entendu, aucune n'est la bonne. C'est un très bon roman policier qui continue heureusement la série de ceux qu'écrivit M. Jules Escoffier.

FORMES, VIE ET PENSÉE, par MM. J. VIREZ, E. ROMAN, J. BEAUVILLER, M. ARON, L. GUENOT, R. COLIN, P. MÉRIS, J. JACOIS, A. THOUSSIS, L. CORMAN, G. GATIER, H. P. MONTAUDO, Abbé MOURGUES. — Un volume in-12, 324 pages. Prix net : 20 fr. ; franco, 21 fr. 50. Étranger, 23 fr. 50. Librairie Lalandier, 5, rue Victor-Hugo, Lyon.

Après les « Questions relatives à la Sexualité », puis « Hérité et Races », puis « Les Rythmes de la Vie », qui ont connu le plus grand succès tant en France que dans les divers pays d'Europe et du Nouveau Monde, le Groupe Lyonnais d'Études médicales, philosophiques et biologiques présente un ensemble de travaux sur « Formes, Vie et Pensée ». Tour à tour des spécialistes qualifiés apportent leur contribution à l'étude du rôle des Formes, de leur relation avec la Vie et avec la Pensée. Parvienne synthèse n'avait pas été tentée jusqu'alors.

DANS LE RYTHME DU MONDE, par le Dr DARTIGUES. — (Dein, éditeur, Paris, 550 p., 30 fr.)

Dans sa belle et émouvante préface, l'auteur se défend d'apporter après des exemples si célèbres, un nouveau livre de pensées ou de maximes. Mais il a adopté cette forme d'écrit fragmentaire, car elle lui paraît susceptible d'aborder une infinie variété de sujets ou de motifs sous une condensation plus grande de ce qui a été offert à sa méditation et à sa réflexion. Il nous apporte dans ce livre une immense fresque des impressions reçues dans une ascension de conscience, au cours de son existence, du spectacle universel extérieur et du monde intérieur de l'âme et de l'esprit. En dehors d'une imagination parfois rayonnante, d'aperçus au fond et à la forme inattendus, l'auteur nous apporte une note véritablement neuve par l'ampleur et l'étendue du domaine où sa réflexion s'est exercée. Et ce qui frappe, c'est la vie intense qui se dégage de tout cela, car si son écrit est toujours en quête de clarté, c'est une prose vibrante en même temps que clairvoyante, un cœur qui fait battre d'un rythme puissant la bonté dominante et la sympathie pour tout ce qui fait effort ou souffre sur la terre. On sent en cet auteur une âme d'apôtre pour tout ce qui peut servir de l'ornière animale et élever l'homme, les races et les nations vers la grandeur, la beauté, le dévouement mutuel, la sympathie et l'amour. Il faut lire cette sorte de symphonie verbale aux sonorités magnifiques souvent où l'auteur nous berce au signe de sa baguette invocatrice dans les rythmes du monde et de l'âme, vers les rythmes de la nature, du ciel, des eaux et de la terre et les rythmes de l'humanité : ceux de la destinée humaine, ceux des races et des peuples, ceux du cœur et de la sentimentalité, ceux du cerveau, de la pensée et de l'activité humaines. Il y a dans ce livre curieux où beaucoup pourront reconnaître leur propre pensée et leurs propres aspirations, des méditations sur la vie, la douleur, le bonheur, l'amour et la mort, vraiment remarquables. Comme l'a dit son éminent ami, le professeur J.-L. Faure : « Il y a en ce recueil de méditation une source inépuisable ».

BAL DE L'ÉCOLE DU SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE

Les élèves de l'École du Service de Santé militaire organisent leur bal de bienfaisance le jeudi 1 mars 1934, à Lyon, sous la présidence d'honneur de M. le Président Herriot, maire de Lyon, et de M. le général de division Boase, gouverneur militaire.

AVIS DE VACANCE

Un poste de médecin-chef du service d'asile public d'aliénés à l'asile public d'aliénés de Marville (Meurthe-et-Moselle) est vacant, par suite du départ de M. le docteur Porcher, nommé médecin-chef de service des asiles publics d'aliénés de la Seine.

SERVICE DE SANTÉ

Etat nominatif des officiers du service de santé militaire désignés pour suivre à l'école supérieure d'éducation physique de Joinville le cours d'information des médecins militaires du 12 mars au 21 mars 1934.

MEDICINS CAPITAINES
MM. Tricault, médecin des hôpitaux militaires, hôpital militaire d'instruction Desgenettes, à Lyon.
Fontaine, 25^e bataillon de chasseurs alpins, Meudon.
Icart, 14^e régiment d'infanterie, Toulouse.
Moulinie, école militaire de l'infanterie et des chars de combat, Saint-Maixent.
Faget, 15^e escadron du train, Toul.

MEDICINS LIEUTENANTS
MM. Guignot, base aérienne de Dijon.
Oiseau, 10^e bataillon de chasseurs à pied, Sarverre.
Nègre, 20^e régiment de dragons, à Limoges.
Léonard, 3^e bataillon de l'air, Versailles.
Aumonnier, 138^e régiment d'artillerie, à Belfort.
Ezeonis, 58^e régiment d'aviation, Thionville.
Pechoux, hôpital militaire d'instruction Desgenettes, Lyon.
Leduc, 7^e régiment de chasseurs à cheval, Evreux.
Jandot, hôpital militaire de Rennes.
Laudes, salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens.
Ces officiers seront mis en route sur l'école supérieure d'éducation physique de Joinville dans les conditions fixées par la circulaire n° 797, E. P. M. I. du 23 juin 1933, du sous-secrétaire d'Etat de l'éducation nationale.

NOUVELLE BRÈVE

Sont nommés membres du Conseil d'administration de la Caisse nationale des Sciences : MM. Guérin, doyen de la Faculté de pharmacie de Paris ; Gossa, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble ; Portmann, sénateur, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

AFFECTIONS BRONCHO - PULMONAIRES SIROP ET CAPSULES NOGUES

A base de THIOCOL, CODEÏNE, BROMOFORME, LOBÉLIE, etc.

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE 7, R. GALVANI PARIS (XVII^e)

MALADIES du FOIE

CONGESTION DU FOIE
COLIQUES HÉPATIQUES - ICTÈRE
HYPERTROPHIE DU FOIE
CACHEXIE D'ORIGINE PALUDÉENNE
FIÈVRES DES PAYS CHAUDS

BOLDINE HOUDÉ

Granules titrés à 1 milligramme

LITHIASE BILIAIRE INSUFFISANCE HÉPATIQUE

MODE D'EMPLOI : 4 à 6 par jour.

VENTE EN GROS : Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

Envoi d'échantillons sur demande et franco.

OPOTHÉRAPIE STHÉNIQUE
MASCULINE

ANDROSTHÉNOL

DU DOCTEUR DEBAT

AMPOULES BUVABLES

CROISSANCE TARDIVE
SÉNILITÉ PRÉCOCE
ASTHÉNIE GÉNITALE

LABORATOIRES DU D^r DEBAT
60, RUE DE PRONY - PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, UN AN..... 30 fr.

ÉTRANGER, UN AN..... 75 -

Compte Chèques postaux : PARIS 423-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 499 — 4 MARS 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES

35, rue des Petits-Champs — PARIS

-:- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF -:-



Photo Informateur Médical.

Au salon des médecins : parmi les œuvres qui ont été exposées au Salon des Médecins, l'une des premières places, sinon la première, doit être donnée au marbre sculpté par M. J. Brouardel et symbolisant la tristesse sous les formes d'une jeune fille d'une esthétique irréprochable.

AU SALON DES MÉDECINS

LE PROFESSEUR PINARD EST MORT



La mort du Professeur Pinard prive la médecine française d'une des ses plus belles figures. Le Prof. Pinard n'était pas seulement en effet, un grand médecin et un enseignant émérite, c'était surtout un apôtre.

Le médecin se double le plus souvent d'un artiste. On ne s'imagine guère la culture que possèdent nos confrères dans la plus grande partie des cas. Les uns sont des littérateurs dont la modestie nous prive souvent d'œuvres de talent ; les autres sont musiciens et nous connaissons un spécialiste de grande valeur dont l'*Informateur Médical* a souvent publié les travaux qui composa une messe en musique, celle de son mariage ; d'autres sont collectionneurs d'art, d'autres, enfin, sont des peintres ou des sculpteurs dont le talent mériterait d'être vanté.

Le Salon qui tous les ans rassemble les toiles et les sculptures de nos confrères est le gage indiscutable de cette culture artistique du médecin. Celui qui a connu tant de visiteurs, cette année, comptera parmi les meilleurs qui se soient tenus depuis quinze ans déjà que fut adoptée, sous l'initiative du regretté docteur Rabier, la coutume de réunir, une fois l'an, ces preuves d'un amateurisme respectable.

Au demeurant, il faut se réjouir de voir M. Mallet, le secrétaire très expert et très dévoué de ces assises artistiques, abandonner la salle aux dimensions exigües et privée d'éclairage du Cercle de la librairie, pour celles spacieuses, modernes et baignées de lumière de la Maison de France, aux Champs-Élysées.

Nos lecteurs trouveront, comme de coutume, dans nos colonnes, la reproduction photographique d'un certain nombre des œuvres que nous avons remarquées. Il eût fallu, pour être équitable, en photographier un bien plus grand nombre. Nous allons tâcher de réparer cette injustice au cours du compte rendu qui va suivre.

On sait quelles difficultés rencontre celui qui s'efforce de peindre une foule. L'impressionnisme est de règle en cette affaire où le souci du détail ne ferait que témoigner d'une indigence de perception artistique. Aussi ne peut-on que louer M. Moy de ses scènes bretonnes qui, pour ne tendre qu'à n'être que des croquis relevés, n'en donnent pas moins une impression de foule grouillante et bigarrée avec un minimum de moyens.

Les toiles de Gurlic témoignent d'un sens vrai des couleurs et d'un métier probe d'où l'on peut beaucoup espérer.

De l'exposition de M. W. Lévy nous retiendrons une toute petite aquarelle, humblement placée bien bas, dans un coin mal éclairé, mais qui représente une tête de vieille femme aux réelles qualités.

M. Fraikin nous a rapporté d'Espagne des peintures insolentes, comme il sied, de lumières crues. Mais j'eus prié plaisir à lui voir peindre moins d'agglomérations qui sont toutes en toits. Le portail de l'église de Guastaria mérite la première place dans l'exposition de M. Fraikin, il est d'un très bel effet.

ce de mâts et de cordages est peut-être excessive et peu capable de donner une impression d'art. Les détails dans le vrai n'engendrent pas toujours la beauté.

Nous avons goûté fort l'exposition des œuvres de Wilborts. Ce sont des fresques d'un saisissant aspect. L'artiste excelle à peindre les plaques de lumière ensoleillant la surface des eaux. Son calvaire de pierre est magnifique et la colonne de marbre rouge qui soutient une pergola d'où la mer apparaît au seuil de la nuit fut très applaudie des visiteurs.

Les pastels de Janet constituent une symphonie en bleu de bonne venue.

première place à celle qui représente le chapeau de moisson. L'artiste a tiré de ce sujet bien ordinaire un très bel effet.

Les études de Vidy sont dignes d'être citées, mais pourquoi placer ses fruits sur un meuble dont la forme rappelle celle d'un bidet Restauration. Les fleurs sont très bien ; mais les fonds sont trop monocordes et trop lavés.

C'est la première fois, je crois, qu'il nous est donné de connaître du talent de Moure. Les toiles que cet artiste nous a rapportées de Bretagne nous révèlent un bon talent et des horizons auxquels ne nous avaient pas habitués les peintres que la côte breton-



Photo Informateur Médical.

Une vue du Salon des Médecins. Au premier plan, le buste de Clémenceau, par Villandre ; dans le fond, le buste de Hayem, entouré de plusieurs des œuvres les plus méritoires de ce maître.

Quant à M^{me} Pascalis, elle a peint pour nous prouver son amour de l'aviation, mais peu pour nous émerveiller.

Les caricatures de Marcel prouvent que leur auteur possède un talent original. Toutefois, le caractère de ses personnages eût peut-être gagné si le dessin n'avait pas perdu de sa netteté à cause de la surcharge inutile des fonds. On peut beaucoup attendre de cet artiste qui nous fera facilement oublier les personnages en bois de Barrère.

La facture de Jacquemin conserve son originalité. Cet artiste se tient à ses petites maisons faites de taches aux couleurs agres-

se a séduits et qui se comptent, vous le savez, par milliers.

J'ai beaucoup admiré le jardinier peint par Lefèvre. Que de réalisme méfiant dans ce regard de serviteur madré ! Il y a dans cette œuvre l'indice justifié des meilleurs espoirs.

Les toiles de Malet témoignent chez leur auteur un sens artistique indéniable et une compétence technique du meilleur aloi. On peut espérer beaucoup de ce jeune artiste dont la vieille rue espagnole est pleine de lumière bien rendue et de vérité ressentie.

La composition de Cattin est un peu chargée, mais l'impression d'ensemble est bonne. Le sujet qu'il a assis dans les fleurs est gagné néanmoins à être rendu avec moins de sobriété. Je crains que cet artiste ne trouve quelque difficulté à peindre le personnage.

Le paysage de Coupeau dénote des qualités artistiques réelles. Toutefois, les arbres qui bordent son canal aux eaux parfaites ont un feuillage tout à fait faux comme réalité et comme expression.

Par contre, voici un paysage d'hiver de Macaigne où se révèle beaucoup trop le souci du détail. L'artiste n'a pas amélioré son œuvre en s'attachant à ces rameaux minutieusement peints. Quoi qu'il en soit, l'impression générale est bonne.

Les toiles de Tachot dénotent chez l'artiste une grande facilité de travail. Voilà un peintre qui sait voir et qui réussit à nous montrer ce qu'il a vu. Toutefois, nous nous permettrons un conseil : il faut travailler les couleurs des ciels qui sont trop monotones et trop crues.

Le glacier, que nous présente Lévy-Blum, mérite qu'on en complimente l'artiste qui en sut rendre les tons avec une véritable maîtrise. Toutefois, nous n'approuvons pas le clocher, sang de bœuf, qui, placé au premier plan, nuit à l'effet produit par l'ensemble. Quant à l'eau du lac, elle a véritablement été rendue avec trop de facilité.

Le nu de Lefèvre nous présente un des d'une classique beauté. La ligne en est heureuse et le ton réussi ; seule la chevelure qui donne l'impression d'une tête massive, met une note fâcheuse dans cette toile par ailleurs remarquable.

Les ponts, qu'a peint Hallé, sont les œuvres d'un artiste consommé ; un professionnel de talent n'aurait pas mieux fait ; c'est là travail de vrai peintre.

L'impression de matin sur la Seine, de Marceon, a été parfaitement rendue grâce à un pointillisme qui donne bien l'impression produite par des remorqueurs se mouvant dans la brume du fleuve.

Notre confrère Martial est, comme on sait, un grand voyageur, aussi nous donne-t-il, avec un égal talent, une toile de Brantôme,



Photo Informateur Médical.

Une partie du Salon des Médecins photographiée de la galerie supérieure.

L'artiste très appréciée qu'est M^{me} Brouardel nous offre cette année des œuvres qui comptent parmi les plus appréciées du Salon des médecins. Son châteauneuf xviii^e siècle est d'un charme, d'une fraîcheur qui en font un régal de l'œil ; on y décèle un sens de la perspective qui donne à ce coin de castel une vie surprenante.

Nous serons moins élogieux pour le fusain qui en est proche et qui représente, hallucinante vision, le masque cadavérique de Géricault. Cette œuvre est signée A. Bertin.

Les aquarelles de M. de Gennes sont d'une grande sobriété de tons, mais cette abondan-

sives et qui font penser aux jouets composés de sapins et de cabanes en bois que les enfants plantent sur le sable pour donner l'impression naïve de paysages tyroliens. Je ne dirai pas que les efforts de Jacquemin m'enthousiasment, mais la tendance d'un artiste à s'échapper des sentiers battus doit toujours être applaudie.

Nos félicitations à Laran, dont les toiles lumineuses sont un régal. L'un de ses portraits témoigne de très réelles qualités. Nous reproduisons d'ailleurs l'une de ses études.

Les deux nature morte du Bruxellois Frix nous ont beaucoup plu. Nous donnons la

une autre de Bueynos-Aires et, enfin, de la lat.

Le peintre Laurent n'est pas seulement peintre, mais aussi un humoriste. Son petit-cocotte, c'est-à-dire un volatile à la d'une cocotte, a bien amusé les visiteurs.

La plaine moissonnée, de Dujardin, est d'un artiste qui sait voir et qui sait exprimer ce qu'il voit. Le sujet qu'il avait choisi est classique, c'est vrai, mais il compte parmi les plus difficiles.

Le pastel de Givél, mérite lui aussi des éloges.

Très bien la sauvagonne de Paffler ; l'expression des yeux est vraiment saisissante.

Quant au scaphandrier entouré de sirènes, qu'a peint Médioni, il dénote, chez son auteur, un sens de la composition que l'on peut qu'applaudir. C'est une grande toile saisissante effet.

Je terminerai ma promenade devant les bleaux par une couronne de lauriers destinée au portrait de femme, par Diamant Berg. Cette femme moderne au regard si vif, aux lèvres si peintes, aux joues si pâles, nous donne excellentement cette impression que ressent si souvent aujourd'hui lorsque, dans une réunion mondaine, on recherche de l'attitude de la femme d'à présent, le complexe psychologique qui la rend plus que jamais indéchiffrable.

A la sculpture, nous fûmes ravis par marbre de J. Brouardel. Cet artiste ne nous avait déjà, l'an passé, présenté une œuvre de premier ordre. La jeune fille attristée qu'il exposa cette année, mérite la palme du Salon. La ligne de cette statue est parfaite, l'émotion est rendue d'une saisissante façon. Nous considérons M. J. Brouardel comme un très grand artiste.

La tête de faune qu'expose M. Gay est d'être sans mérite ; le modelé en est habile, l'expression rendue révèle bien le sentiment de lubricité qu'on prête à ces braconniers l'amour que sont les faunes. La matière du même auteur n'est qu'une ébauche, mais on y devine un talent qui s'éveille.

La valeur de de Hérain n'est pas à dire ; servant provençale est une merveille.

Le taureau de Paille, en chêne sculpté, est une belle œuvre que je préfère à sa copie, sans que, pourtant, je mésestime le-ci.

Le buste en bronze, de Papillaud, est d'un bon artiste qui a de la sobriété dans le goût et un sens esthétique développé.

Je terminerai par une mention spéciale en faveur de la vierge aux serpents, sculptée par le ciseau de B. Ménétrel. Il s'agit d'un sujet quasi mythologique que l'artiste a rendu avec la naïveté dont on s'émerveille lorsqu'on la trouve chez un primitif. B. Ménétrel est un artiste chez qui l'originalité égale le talent.

Certes, il ne faudrait pas croire que j'ai dit tout ce qu'il y aurait à dire de bien sur cette exposition nettement supérieure aux précédentes et qui peut compter parmi les meilleures expositions d'amateurs. Il me faudrait encore parler, en effet, des œuvres de Mocquot, de Legendre, de Ledoux-Lebard, de Janet, de François, d'Escat ; des reliures de Bousquet, des marines de Bezançon, de la place Saint-Marc, due au pinceau de Blandin des peintures de Peugniez, de Didier, des études de Grégoire, etc., etc., J. CRIMON.

HISTOIRE RÉSUMÉE DE LA MÉDECINE FRANÇAISE DES ORIGINES DE LAENEC
HORAIRE DES LEÇONS
Lundi 5 mars 1934 : Le XVIII^e siècle.
Lundi 12 mars 1934 : Le XVIII^e siècle.
Lundi 19 mars 1934 : Les médecins dans les crises intellectuelles de la Révolution.

A mon avis



Cette histoire valait la peine d'être contée. Et si elle l'avait été par un autre que M. Henri de Rothschild, elle eût perdu toute saveur.

Ce multimillionnaire, historien de Franzini, vient de révéler aux lecteurs de *Figaro* comment il parvint à acquérir, en Italie, pour un prix dérisoire, des tapisseries qui valent des millions, et par quel stratagème, que n'eût pas renié Arsène Lupin, il réussit à leur faire franchir, en fraude, les barrières de la douane.

Cela se passait en 1898 — la date est à retenir, vous en verrez plus loin la raison. Une vente devait avoir lieu à Gênes où figuraient de magnifiques tapisseries des Gobelins. Leurs dimensions étaient exceptionnelles. Il s'agissait des *Fragments d'Opéra*, tissés vers le milieu du XVIII^e siècle, d'après les modèles de Coppel.

Leur prix d'adjudication était évalué à près de deux millions. Ce prix sembla fort élevé à M. Henri de Rothschild. Mais l'antiquaire Seligmann lui permit de les acquérir à meilleur compte par une ruse que nous révèle notre riche amateur.

M. Jacques Seligmann, écrit M. Henri de Rothschild, avait télégraphié à tous ses grands confrères de France, d'Angleterre, de Hollande et d'Amérique, afin de leur signaler la vente de ces tapisseries de Gênes, et leur demander de former avec lui un consortium d'achat, où chacun devait mettre une somme de 250.000 francs. Les bénéfices éventuels de l'opération devaient être partagés entre les membres du syndicat. Dix dépêches reçues dès le lendemain lui avaient apporté l'agrément des antiquaires les plus importants, et ceux-ci l'avaient chargé de les représenter à la vente, d'y opérer au mieux des intérêts communs. Ainsi mandata Seligmann était parti pour Gênes.

La veille de la vente, en fin de journée, Seligmann avait télégraphié à chacun de ses soi-disant associés que son commanditaire s'était retiré à la dernière minute, et que, dans ces conditions, il ne pouvait représenter ses confrères à la vente.

À deux heures de l'après-midi, Seligmann s'était rendu au palais Grimaldi où, bien entendu, aucun marchand n'était présent puisqu'il avait été chargé de les représenter tous. Le commissaire-priseur se mit à la besogne. Bientôt les tapisseries furent offertes à une assistance qui figurait seulement des curieux et des journalistes. Elles furent mises à prix 40.000 francs. Après un long silence, Seligmann, d'une voix timide, avait fait une surenchère de mille francs et le marteau du commissaire-priseur était tombé en lui adjudant pour cette somme invraisemblable les somptueuses tentures de Coppel.

Mais l'exportation des objets d'art était alors, en Italie, formellement interdite et il fallut user d'un subterfuge pour faire franchir la frontière aux tapisseries de Coppel. Ecoutez donc le stratagème qui fut utilisé.

À Gênes, continue M. H. de Rothschild, dès qu'il fut disposé des tapisseries, deux autres malles qu'il avait apportées avec lui de Paris, Seligmann était parti pour Rome. Deux détectives l'avaient suivi, tel un contrebandier. Arrivé à destination, il s'était fait conduire au Grand Hôtel. Les policiers, qui ne l'avaient pas quitté d'une semelle, s'installèrent en faction devant la porte d'entrée.

L'habile antiquaire avait pris des chambres au troisième étage et avait fait monter ses malles dans son appartement. Le lendemain matin débarquait au Grand Hôtel Arnold Seligmann, le frère cadet de mon mandataire, avec quatre malles de la même dimension que celles de Jacques, mais d'une couleur différente. Celles-ci étaient remplies de sacs de sable.

Arnold s'installa au même étage que son père, dans une chambre que celui-ci avait retenue. Pendant la journée, les deux frères firent semblant de ne pas se connaître, puis, au cours de la nuit, vers une heure du matin, Jacques emballa les tapisseries dans les malles d'Arnold et transféra le sable dans les siennes. Par le train du matin, Arnold partit pour Paris, en emportant avec lui ses malles, tandis que Jacques demeurait à l'hôtel avec ses colis pleins de sable.

Et M. Henri de Rothschild de conclure : Jacques Seligmann est décédé... Quant aux tapisseries de Coppel, elles sont depuis quel temps déjà protégées par la prescription. De ce fait, il n'a été possible de les exposer à la Bibliothèque nationale et de raconter les circonstances qui m'ont permis de les acquérir il y a plus d'un tiers de siècle.

Nous nous en voudrions de tenir par un commentaire l'impression que vous produira ce récit. Mais qu'en pensent les cinquante membres de l'Académie de médecine qui avaient été d'avis de recevoir M. Henri de Rothschild au sein de leur honorable Compagnie ?

J. CRINON.

ON NOUS INFORME QUE

L'Office Central vient de publier une liste complètement remise à jour des préventoriums et des sanatoriums de France.

Cette liste donne tous les renseignements utiles (altitude, conditions d'admission, prix de journée, etc.), pour le placement des malades dans 382 établissements de toutes les régions de la France. Elle est remise gratuitement au siège de l'Office central, 175, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e), à toute personne qui en fait la demande et adressée à domicile contre l'envoi d'un timbre de 0 fr. 50.

THÉOSALVOSE

M. le Ministre de la Santé publique a adressé à l'Académie :

Des notes de MM. les Préfets de la Creuse et de Seine-et-Oise, relatives à des cas de poliomyélite constatés dans des communes de ces départements.

Une lettre de M. le Préfet de la Seine-Inférieure concernant un cas de méningite cérébro-spinale constaté dans une commune de ce département.

Un rapport fait par M. le Préfet de la Manche sur quatre cas de variole signalés dans une commune de ce département.



HÉLIOTHÉRAPIE

GRASSE (A.-M.)

Maison de Santé "HÉLIOS"

Médecin-Directeur :

D^r BRODY

M. Lasnet, médecin inspecteur du Corps de Santé colonial, pose sa candidature à l'une des places devenues vacantes dans la Section des Membres libres.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

MM. Wolff et Poursines, agrégés à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, sont chargés respectivement des fonctions de chefs de travaux de chimie et d'anatomie pathologique, pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 1934.

LENIFORME

Un concours pour l'emploi de professeur suppléant d'histologie à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Tours s'ouvrira le jeudi 18 octobre 1934 devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

ZOMINE

M. Armand-Deille a fait connaître à l'Académie qu'il posait sa candidature à l'une des places devenues vacantes dans la Section des Membres libres.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat

M. le secrétaire général de la Fondation Carbazie a demandé à l'Académie de vouloir bien désigner l'un de ses membres en vue de pouvoir au remplacement du docteur Bazy, qui le représentait dans la Commission administrative de cette Fondation.

Sur la proposition du Conseil, l'Académie a désigné M. Siroday pour la représenter à la Commission de la Fondation Carbazie.

CHAMPAGNE 1^{er} Cru, DOCTEUR MOLLIN, PROP^r, CUMIÈRES-EPERNAY, blanc nature CHAMPAGNE SEC - DEMI-SEC - ROUGE DE CHAMPAGNE.

La date d'ouverture du concours de médecine des asiles publics d'aliénés, fixé au lundi 16 avril 1934, est reportée au mardi 17 avril 1934.

MIGTASOL

MM. Parturier (de Lille), et Sartory (de Strasbourg) ont fait acte de candidats à une place de correspondant national de l'Académie, le premier dans la division de la Médecine, le second dans celle de la Pharmacie.

Quand un malade souffre de l'estomac, faites-lui croquer quelques cuillerées à café du GRANULE NORDEN. Succès immédiat.

Une demande a été formée par la Commission administrative de l'Hôpital de Lisieux (Calvados) en vue d'être autorisée à exploiter une source d'eau minérale dite « Source de l'Hôpital-Hospice de Lisieux ».

Un certificat de puisement d'eau minérale concernant les sources : *Hégina, Regence, Phénilz et Pasteur* est actuellement en instance d'autorisation.

TUBÉROL

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

L'Association professionnelle des secrétaires médicaux diplômés est uniquement composée de secrétaires spécialement éduqués et aptes à collaborer avec les membres du Corps médical. Celui-ci, soucieux de la défense de ses intérêts, se doit de s'adresser au siège social de l'Association, 38 bis, rue de Valenciennes à Paris (XV^e), pour s'adjoindre le ou les collaborateurs ou collaboratrices dont il a besoin.

GLOBEXINE

AU SALON DES MÉDECINS



L'Eglise de Perguel (Finistère), par Tachot

Photo Informateur Médical

Un concours pour l'internat en médecine et en chirurgie de l'Hôpital de Saint-Germain-Laye est ouvert pour la nomination de trois internes titulaires. Il sera procédé également à la nomination de dix internes provisoires dans les conditions fixées par le règlement.

Ce concours qui comportera une épreuve écrite et une épreuve orale aura lieu le mercredi 21 mars 1934, à 9 heures du matin, à l'Hôpital.

Traitement des internes : 4.000 fr., nourris, logés, chauffés, éclairés.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph.-Océan 24-81.

Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

M. le Ministre de la Santé publique a adressé à l'Académie :

Deux notes de MM. les Préfets de la Haute-Marne et de la Sarthe sur des cas de poliomyélite constatés dans leurs départements.

Une lettre de M. le Préfet du Morbihan concernant une académie de diptériologie qui sévit dans une région de ce département et un cas de méningite cérébro-spinale observé à Belle-Île-en-Mer.

Une lettre de M. le Préfet des Vosges signalant deux cas de fièvre ondulante constatés dans une commune de ce département.

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

PENSIONS. — Au grade de chevalier. — M. le docteur René Monnet, médecin expert au centre de réforme de la Seine.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Au titre étranger. Joseph-Alexandre Rivière (de Paris) (Anglais).

Au grade d'officier. — M. le docteur Charles Jarvis (Anglais), ancien interne des hôpitaux de Paris.

FOSFOXYL

Sont nommés :

Officiers de l'Instruction publique. — MM. les docteurs Arlaud et Balcam (de Paris), Billout (d'Autun), Calazel (de Foix), Cazaillet (de Pons), Henry (de Tunis), Jacoulet (de Vignen), Lecomte (de Romen), Machenaud (de Rochefort-sur-Mer), Pichouren (de Penvenan), Quereau (de Morlaix).

Officiers d'Académie. — MM. les docteurs Carel (de Saint-Saturnin-les-Apt), Fangeron (de Paris), Laugé (d'Oran), Orsini (de Lambesc), Ori (de Longjumeau), Sans (d'Elbeuf).

SEDORHINOL

NEZ GORGE LARYNX OREILLES
AMBORHINOL

Un comité vient de se constituer en vue d'élever à Confolens, ville natale d'Emile Roux, un monument à la mémoire du grand savant.

Outre qu'il représente une synergie neurologique inégalable, le BROMIDIA se différencie des barbituriques par l'absence de toxicité : il n'exerce aucune action nocive sur le cœur, le rein, le tube digestif, le foie, de sorte que son emploi donne au médecin comme au malade une entière quiétude.

Après concours, MM. les docteurs Pierre Dubouloz et Georges Blanc ont été nommés électro-physiologistes adjoints des hôpitaux de Marseille.

CITROSODINE

La médaille d'honneur des épidémies en or a été décernée à M. Pôbrier, à Ligugé (Vienna), mort victime de son dévouement.

HÉPACRINE

INJECTABLE
du Docteur Debat



QUINBY

(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY

QUINBY SOLUBLE

indolore, incolore, pro-
pre, injection facile

LABORATOIRES
AUBRY
TEL. LABORDE
15-26
34, RUE DE LA BIENFAISANCE, PARIS (IX^e)



SYPHILIS

QUINBY
est également
efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

Le Monde Médical

Naissance

— Le docteur Raymond Garcin, médecin des hôpitaux, et M^{me}, née Guillaïn, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Christiane.

Fiançailles

— M^{lle} Colette Jayle, fille de M. le docteur Jayle et de M^{me} Jayle, et M. Pierre Egré, ancien élève de l'École Polytechnique.

— M. le docteur André Rollin, assistant de l'hospice des Quinze-Vingts, fils de M. le docteur Maurice Rollin, officier de la Légion d'honneur, ancien interne des hôpitaux, et M^{me} Marguerite Marty-Lavauzelle.

Mariages



Photo Paulus, 82, rue d'Amsterdam, Paris (IX^e)

ON ANNONCE LE MARIAGE DE M^{lle} SAULNIER, FILLE DE LA DIRECTRICE DE L'ASILE MICHELET, ET DE M. SAULNIER, MÉDECIN HONORAIRE, AVEC M. DUPAC, DE BORDEAUX. LE MARIAGE A ÉTÉ CÉLÈBRE À ORSAY (S.-ET-O.), LE 17 FÉVRIER 1934

— M. Philippe Mariau, interne des hôpitaux de Paris, fils de M. le docteur Mariau, chevalier de la Légion d'honneur, et de M^{me} Mariau, et M^{me} Jeanne de Chalambert.

Nécrologies

— Nous apprenons la mort du docteur Bousquet, professeur agrégé de chirurgie, directeur honoraire de l'École de médecine de Clermont-Ferrand, membre correspondant national de l'Académie de médecine.

C'était une des figures les plus connues d'Auvergne où, durant 40 ans, il fut un chirurgien émérite, un éducateur hors ligne. Pendant plus de 30 ans professeur à l'École de médecine de Clermont-Ferrand, il en était le directeur dès 1893.

C'était un maître éminent, dont les ouvrages furent fort appréciés. Au surplus, extrêmement dévoué aux œuvres professionnelles, il laissera le souvenir d'un homme chez qui la droiture, la fermeté, la bonté comptaient parmi les qualités dominantes.

— Limoges-Boulou-les-Roses. — M^{me} Maurice Pivoteau et ses enfants Jean, Claude et Bernard ; M^{me} veuve Pivoteau ; M. Marcel Pivoteau ; M. et M^{me} André Pivoteau ; M. et M^{me} Moisson, leur fille et petite-fille ; M. et M^{me} Hector Vergnolle et toute la famille ont la douleur de faire part de la mort de M. le docteur Maurice Pivoteau, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, médecin-directeur du Sanatorium interdépartemental de Boulou-les-Roses, décédé à Limoges, le 27 février, à l'âge de 41 ans.

— Nous apprenons la mort du docteur François Charon, décédé le 20 février, à Paris, 33, rue Pierre-Nicole. Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et M^{me} Philippe Wolf, M^{me} veuve Lucien Wolf, M. Jacques Wolf, M. et M^{me} Pierre-René Wolf ont la douleur de faire part du décès de M. le docteur Camille Wolf, de Saint-Denis.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, naturelle, extra-Pure et Pureté (du Juniperus oxycedrus).
FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Réquelles de Cholestectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Hépatites.

LABORATOIRE LORRAIN
DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS
ETAÏN (Meuse)

EMGE LUMIERE Médication hypotensive, magnésienne.
Prophylaxie et traitement de tous les troubles liés à un état d'instabilité humorale. ANTI-CRISTAL

TULLE GRAS LUMIERE

Pour le traitement des plaies entaillées. Evite l'adhérence des pansements. Active les cicatrisations.

LA SANTHEOSE Le Diurétique idéal par excellence. Ne se délivre qu'en cachets forme cœur. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE
4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (VI^e)



NÉO-RHOMNOL

AMPOULES	COMPRIMÉS
Nucléinate de Stréptomine, 1 mgr.	Nucléinate de Stréptomine, 0mg,8
Cacodylate de Soude, 0gr,05	Méthylarsinate de Soude, 0gr,05
Une inject. indolore par jour.	Deux comprimés par jour.

INFECTIONS et CONVALESCENCES

LABORATOIRES du D^r LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (15^e)
ET TOUTES PHARMACIES

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

Voir page 11 le programme du voyage de Pâques en Italie

CAPSULES BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstrueuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

RHUMATISMES GOUTTE NÉVRALGIES

ATOPHAN-CRUET

Cachets ou comprimés dosés à 0 gr. 40

Laboratoires CRUET

13, rue Miollis - PARIS (XV^e)

aux azotémiques

DAIN HYPOAZOTÉ

A. Heudebert

Qui ne fatigue pas les reins même les plus gravement lésés.

la marque

Heudebert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

LE MONDE SUR MON MIROIR

Que d'enquêtes, que d'enquêtes ! Vous en espérez beaucoup de choses ? Moi, rien du tout.

L'expérience a démontré que les commissions d'enquête ne réussissent qu'à jeter un voile sur les faits qu'elles ont mission d'éclaircir. Tenez, à la Chambre, ou ailleurs, quand on se décide pour un « renvoi à la commission », tout le monde comprend que cela équivaut à un enterrement...

Et puis, il y a plus de deux mois que le scandale Stavisky a éclaté; alors, vous pensez si on a eu le temps de brouiller les cartes. On a même perdu des pièces importantes. Quant à ceux qui sont compromis, ils ont eu vingt fois le temps de nettoyer la place et de s'assurer des appuis.

Mais le public est content : on a nommé une commission d'enquête; on va voir ce qu'on va voir !

On ne verra rien du tout, et, comme un scandale chasse l'autre, je parie que, dans six semaines, personne ne parlera plus de l'affaire Stavisky.

Les millions resteront volés et envoyés. Comme ils se comptent par centaines, il faut penser que le nombre des bénéficiaires est considérable; et c'est justement parce que les coupables sont nombreux que l'impunité leur est réservée.

Et puis, il faut noter que tous les partis politiques ont voulu être représentés par ordre de grandeur dans cette commission solennelle. En sorte que ce sera un petit Parlement dans l'autre. D'où l'on peut prévoir qu'il n'en sortira rien, absolument rien.

Les événements sensationnels, ou tragiques, qui se sont déroulés depuis plusieurs semaines ont été décrits et colportés d'ahurissante façon, et tous les récits étaient plus ou moins truffés d'erreurs. Cela fait bien comprendre de quelle ridi-

cule et coupable manière le public est renseigné.

Malgré tous nos procédés d'information (journaux, T. S. F.), nous ne connaissons ce qui se passe qu'à travers une fabulation plus ou moins intéressée, — la même qui sert à transmettre les nouvelles chez les peuples primitifs.

Il y a d'ailleurs, à la base de tous ces récits, un facteur émotionnel qui suffit à dénaturer les faits les plus simples. Et comme si cela ne suffisait pas, il y a encore la fourberie de ceux qui ont intérêt à utiliser les nappes de gaz fournies par le mensonge.

Pour les journées sanglantes du début de février, on va recueillir tous les témoignages qu'on pourra. Soit : allons-y, mais cela ne donnera rien de précis.

Vous savez bien que la valeur des témoignages, en de telles circonstances, est nulle. Il y a dix-neuf ans, à pareille date, je pensais, un soir, des blessés qui avaient, quelques heures auparavant, pris part aux attaques du Fortin de Beauséjour. Ils avaient combattu côte à côte; leurs récits n'en étaient pas moins tous dissemblables au possible.

Quant au commandement de « tirez » dont on recherche les auteurs, on ne les connaît jamais. Il a suffi pour pousser ce cri d'un affolé qui d'ailleurs, lui-même, ne s'en souvient peut-être plus aujourd'hui. Aucune lumière précise n'est à espérer sur ce point dramatique.

Et, pendant ce temps-là, le Führer, le Duce, continuent contre nous leurs ténébreuses machinations; l'Autriche se débarrasse, à coups de canon, d'un tyranne ruineux, pour tomber sur de nouveaux écueils; l'Angleterre cherche de quelle façon nous brouiller un peu plus avec tout le monde; le Tchèque fait du dumping avec sa monnaie; nous avons, ces jours-ci, répondu au questionnaire dressé par l'Inquisition fiscale; et le paysan de France labouré son champ où il récoltera un blé qui lui restera pour compte.

Tout va bien !... J. CRINON.

AU SALON DES MÉDECINS



Photo Informateur Médical.

Cette composition de Di-Chiara a retenu vivement l'attention des visiteurs. L'artiste, par la difformité de ses personnages, leur expression morbide, a rendu d'une façon parfaite l'atmosphère de vice et de déchéance qui est trop souvent celle d'un grand port où se coudoient pour s'altérer les épaves de tous les mondes.

Hôpital de Melun

Un concours pour l'obtention de deux places d'internes provisoires aura lieu à l'hôpital mixte de Melun, le mardi 20 mars 1934, à sept heures.

Traitement de début des internes : 4.000 francs, nourriture, logement.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 mars inclus.

L'interne provisoire nommé en première ligne devra assurer le service pendant une année au minimum, à partir du 1^{er} avril 1934 (service militaire d'un interne titulaire).

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'hôpital mixte de Melun.

Le PREVENTYL (en usage dans l'armée et la Marine)

Trousse de prophylaxie anti-vénéérienne

Préserve

DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Échantillons et Littérature
6^{ter} Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

Mardi dernier

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Eloge funèbre de M. Richer

M. Charcot ouvre la séance en prononçant l'éloge funèbre de M. Richer et évoque l'œuvre médicale du regretté académicien.

M. Lesage fait un rapport sur l'hygiène de l'enfance en 1933

Le rapport annuel portant sur la statistique des décès de causes diverses et sur la morbidité infantile en 1933 est fait par le Dr Lesage. Des courbes très caractéristiques montrent la chute de la mortalité infantile avec le développement des services d'hygiène et de surveillance sociale de la première enfance.

M. Nicolle soutient que l'existence du typhus murin, chez les rats de la région parisienne, reste toujours à démontrer.

En réponse à une précédente communication de M. Brumpt à l'Académie tendant à prouver par des expériences sur l'animal que le typhus murin existe chez le rat de la région parisienne, M. Nicolle fait la critique de ses expériences. Il pense que le fait d'état réfractaire du cobaye au virus injecté peut s'expliquer autrement que par une immunité consécutive par un état antérieur d'infection inapparente. Il admet que dans un cas particulier, la résistance de l'animal ait pu s'expliquer par le fait d'une « défaillance » du virus précédant sa perte de virulence.

M. G. Ramon tire les conclusions de dix années d'application de la vaccination antidiphthérique, par l'anatoxine.

La vaccination antidiphthérique au moyen de l'anatoxine mise en œuvre au cours de ces six dernières années, en France et dans de nombreux autres pays, a permis de réduire très sensiblement la morbidité et la mortalité par diphthérie.

L'auteur conclut que les résultats déjà obtenus, les progrès réalisés ces derniers temps par la méthode (augmentation de la valeur immunisante de l'anatoxine) entraînent la conviction de voir disparaître la diphthérie,

par la pratique systématique et généralisée de la vaccination au moyen de l'anatoxine diphthérique.

M. Baudouin présente un cas de mutilation dentaire préhistorique

Dans un dolmen de Claparède, dans l'Aveyron, dont le mobilier permet de fixer l'époque à l'âge de la pierre polie et du début du cuivre, M. Patrick Temple a prélevé sur 800 dents étudiées, un débris de mandibule où M. Baudouin a pu constater une trace de mutilation. Il s'agit de l'extraction des incisives inférieures, pratiquée dans un but rituel et d'origine totémique. Ces mutilations, fréquentes chez les primitifs de l'Afrique Occidentale, a été très rarement observée sur les squelettes préhistoriques.

Un vœu de l'Académie pour le contrôle de la fabrication des margarines alimentaires.

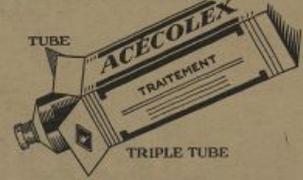
Ayant entendu le rapport de la commission chargée d'étudier la question de la valeur et de l'innocuité des margarines alimentaires, l'Académie a voté à l'unanimité le vœu suivant présenté par M. Hugouinencq, au nom de la Commission :

- « L'Académie, » Considérant que certaines margarines déterminent chez certains sujets des troubles digestifs ;
- « Considérant que ces troubles sont indubitablement dus à des conditions déficientes de fabrication et de purification ;
- « Considérant que certaines margarines échappent à la surveillance et au contrôle prévu par la loi ;
- « Considérant d'autre part que la margarine est un succédané du beurre qui ne renferme cependant pas tous les éléments du beurre naturel (vitamines et graisses d'acides gras spéciaux) ;
- « Emet le vœu : »
- « Que tous les établissements sans distinction traitant des matières grasses d'origine animale destinées à l'alimentation soient soumis à la surveillance et à l'exercice ainsi qu'à toutes les obligations légales en vue de protéger la santé publique. »

Ulcères variqueux
Plaies atones
Ulcérations, Eschares
Plaies désunies
Dermatoses

ACÉCOLEX

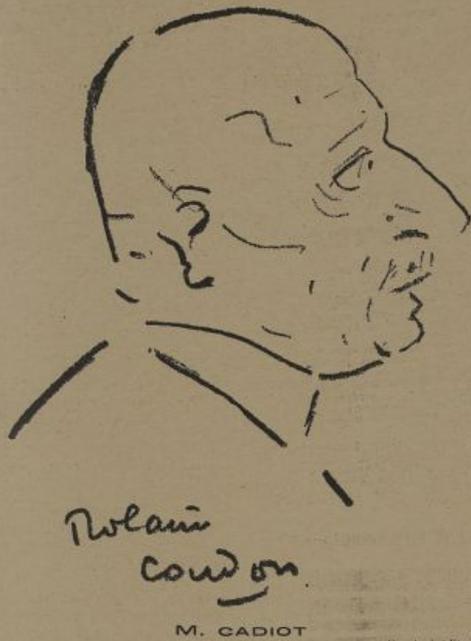
PATE TROPHIQUE A L'ACÉCOLINE



LABORATOIRES CHEVRETIN - LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT, 52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

Abonnez-vous à l'Informateur Médical

Croquis de l'Académie



Dessin inédit de Roland COUDON

Les Noces d'Argent des Laboratoires du P^r Bottu

Ce fut une bien belle manifestation de sympathie que celle qui groupa plus de 150 convives autour des tables d'un banquet qui s'était donné pour mission de fêter le vingt-cinquième anniversaire de la fondation des Laboratoires de M. le professeur Bottu.

Il y avait là l'élite du monde scientifique et du monde de l'industrie pharmaceutique. La chère y fut excellente, mais, en pareille circonstance, est-ce là le principal ? Ce qu'on se plut à reconnaître, c'est la grande affection qui se dégagea de cette manifestation en faveur de cet animateur formidable dont nous avons dit tout le bien que nous en pensons et qu'est M. le professeur Bottu.

Des discours furent prononcés, par M. le docteur Dartigues, orateur incomparable, qui rappela le temps lointain où il était l'interne de Pozzdi à l'hôpital Broca, en même temps que M. le professeur Bottu ; par M. le médecin général Cadiot, qui donna l'accolade au professeur Bottu, à l'occasion de sa nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur. Mais le clou des discours de la soirée fut certainement celui de M. le professeur Bottu où celui-ci mit dans ses propos tant de sincérité qu'on ne pouvait qu'être véritablement ému en l'écoutant nous conter ses souvenirs.

C'était un peu comme la confession de sa vie que nous faisait le professeur Bottu en nous décrivant par le menu son odyssee scientifique et industrielle. Tout récemment, dans ces colonnes, nous avons dit combien était impressionnante la personnalité de cet animateur qu'est M. le professeur Bottu, et nous aurions peur de tomber dans les redites si nous disions tout ce que nous avons ressenti en l'écoutant parler, l'autre soir, à l'occasion du banquet où il avait réuni quelques-uns de ses amis.

Certes, ce banquet eût dû être bien plus considérable s'il avait groupé tous ceux qui ont pour M. le professeur Bottu une sympathie avérée due à son grand talent d'organisateur, à sa grande science pharmaceutique et à son génie industriel. Mais ceux qui se trouvaient là, dans ce restaurant des Champs-Élysées, ont communiqué ce soir-là dans une atmosphère d'amitié dont Cicéron lui-même ne connut pas de meilleur exemple pour écrire son traité.

J. GRINON.

Société Nationale de Chirurgie

Prix Dubreuil. — Le prix est décerné à MM. Henri Fischer (de Bordeaux) et Desboud (de Narbonne) pour leur travail intitulé : « Du rôle en clinique des variations thoraciques. »

Prix Jules Hennequin. — Le prix est décerné à M. Jean Vuillemin pour son travail intitulé : « L'ostéo-synthèse dans les fractures et les pseudarthroses diaphysaires des deux os de l'avant-bras. »

AVIS DE VACANCE pour un poste de médecin adjoint de sanatorium public

Un concours sur titres est ouvert pour un poste de médecin adjoint au sanatorium du département du Rhône à Saint-Hilaire-de-Touvet (Isère).

Le traitement de début est fixé à 22.000 francs et peut atteindre 36.000 francs, par avancements successifs. En outre, le logement, le chauffage, l'éclairage et le blanchissage sont fournis gratuitement. Il est interdit de faire de la clientèle.

Les candidats devront être Français, âgés de moins de 35 ans et produire un extrait de leur acte de naissance, un extrait de leur casier judiciaire, une copie certifiée conforme de leur diplôme de docteur en médecine d'une Faculté de l'Etat et toutes justifications d'une pratique satisfaisante du laboratoire et des services spéciaux de tuberculeux.

La limite d'âge de 35 ans est reculée d'un temps égal à la durée des services militaires.

Les demandes doivent être adressées, avant le 10 avril 1934, au ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 4^e bureau), 7, rue de Tilsitt, à Paris.

Le médecin qui sera désigné devra, préalablement à son entrée en fonctions, être soumis aux visites médicales exigées des candidats à un emploi départemental dans le Rhône.

Ecole de Médecine et de Pharmacie de Nantes

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 27 février 1934, un concours pour l'emploi de professeur suppléant de pathologie et clinique chirurgicale à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes s'ouvrira le jeudi 18 octobre 1934, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 27 février 1934, un concours pour l'emploi de professeur suppléant de physique à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes s'ouvrira le jeudi 18 octobre 1934, devant la Faculté de pharmacie de l'Université de Paris.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 27 février 1934, un concours pour l'emploi de professeur suppléant de pathologie et clinique médicale, à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes s'ouvrira le mardi 16 octobre 1934 devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

NÉVROSES INSOMNIES

LOBÉLIANE LALEUF

ANTISPASMODIQUE PUISSANT
EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL
GOÛT ET ODEUR AGRÉABLES
ATOXIQUE

DOSE CALMANTE : 2 à 5 cuillerées à café par jour
DOSE HYPNOTIQUE : 1 à 3 cuillerées à café le soir

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20, RUE DU LAOS — PARIS (XV^e)

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne
Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY
Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO
Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY
La Bouteille : 3,50

Dans l'ADYNAMIE, la NEURASTHÉNIE
le Médicament de choix
est le

SERUM NEVROSTHÉNIQUE FRAISSE

STRYCHNO
PHOSPHO
ARSÉNIÉ

1^{re} En Ampoules - 2^e En Gouttes

**CONGRÈS
DES MÉDECINS ALIÉNISTES ET NEUROLOGISTES
de FRANCE et des PAYS de LANGUE FRANÇAISE**

La XXXVIII^e Session du Congrès des Médecins Aliénistes et Neurologistes de France et des pays de langue française se tiendra à Lyon, du 16 au 23 juillet 1934.

Président : M. le Docteur L. Lagriffe, médecin-directeur de l'Asile de Quimper (Finistère).

Vice-président : M. le Docteur René Charpentier, de Neuilly-sur-Seine (Seine).

Secrétaire général : M. le Professeur P. Combemale, médecin chef à l'Asile de Baillet (Nord).

Secrétaire annuel : M. le Docteur J. Dechaume, professeur agrégé à la Faculté, médecin des Hôpitaux de Lyon.

Trésorier : M. le Docteur Vignaud, de Paris.

Les questions suivantes ont été choisies par l'Assemblée générale du Congrès pour figurer à l'ordre du jour de la XXXVIII^e session :

PSYCHIATRIE : L'influence des théories psychologiques sur l'évolution de la psychiatrie. — Rapporteur : M. le Docteur André Repond, médecin chef de la Maison de Santé de Malévoz, Mombey (Valais).

NEUROLOGIE : Tumeurs du III^e ventricule : étude clinique et thérapeutique. — Rapporteur : M. le Docteur Paul Meignan, médecin de l'Hospice J.-B. Thiéry, à Maxéville (Meurthe-et-Moselle).

ASSISTANCE : Classification et statistiques des maladies mentales. — Rapporteur : M. le Docteur M. Desruelles, médecin chef de l'Asile de Saint-Yrie (Jura).

N. B. — Les inscriptions sont reçues par le Docteur Vignaud, trésorier, 4, avenue d'Orléans, Paris (14^e).

Les membres titulaires de l'Association versent une cotisation annuelle de 75 francs et sont dispensés de cotisation à la session du Congrès. Pour être membre titulaire, il faut être docteur en médecine, présenté par deux membres de l'Association et agréé par le conseil d'administration. Le nombre des membres titulaires n'est pas limité.

En plus des membres titulaires, peuvent être inscrits à chaque session des membres adhérents et des membres associés. Le prix de la cotisation à la session est de 30 francs pour les membres adhérents et de 50 francs pour les membres associés.

Les membres titulaires de l'Association et les membres adhérents à la 38^e Session inscrits avant le 10 juin 1934 recevront les rapports des leur publication.

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

Prix de la Société Médico-Psychologique

ANNÉE 1935

Léon-Christian. — Ce prix, annuel, habituellement de 300 francs (partage interdit), a été porté exceptionnellement par la Société Médico-psychologique à 500 francs pour l'année 1935. Il est attribué chaque année par le Bureau de la Société à un interne des asiles d'aliénés de Paris ou de la province, momentanément gêné soit pour terminer ses études, soit pour payer sa thèse. Il ne confère pas le titre de lauréat de la Société Médico-psychologique.

Règlement du prix Christian :
ARTICLE PREMIER. — Les internes des Asiles de France, candidats au prix Christian, devront :

1^o Être de nationalité française ;

2^o Justifier de leur état de gêne momentanée par la production d'une attestation du médecin-chef du service où ils sont internes ;

3^o Faire parvenir au Secrétaire général de la Société Médico-psychologique une copie du manuscrit de leur thèse.

ART. II. — Le candidat désigné par le Bureau recevra le montant du prix après l'envoi au trésorier de la Société Médico-psychologique de deux exemplaires de sa thèse.

ART. III. — Dans le cas où le prix ne serait pas décerné une année, le montant en sera reporté à l'année suivante et le Bureau pourra, s'il y a lieu, décerner plusieurs prix.

ART. IV. — Le prix Christian ne confère pas au candidat qui l'obtient le titre de lauréat de la Société Médico-psychologique.

ANNÉE 1936

Prix Belhomme. — Ce prix, triennal, habituellement de 900 francs, a été porté exceptionnellement par la Société Médico-psychologique à 1.500 francs pour l'année 1936. Le sujet suivant a été désigné : « Les états de déficience intellectuelle post-traumatiques chez l'enfant » (à l'exclusion des traumatismes obstétricaux).

Prix Moreau de Tours, biennal. — 300 francs.

Prix Christian. — Ce prix, annuel, habituellement de 300 francs, a été porté exceptionnellement par la Société Médico-psychologique à 500 francs pour l'année 1936.

ANNÉE 1937

Prix Aubanel, triennal. — 500 francs.

Le sujet de ce concours sera désigné par la Société Médico-psychologique, dans sa séance du lundi 28 mai 1934.

Prix Christian, annuel. — 300 francs.

N. B. — Pour chacun de ces prix, les mémoires, manuscrits ou imprimés, devront être déposés, avant le 31 décembre de l'année précédente, chez le Secrétaire général de la Société Médico-psychologique. Les mémoires manuscrits devront être inédits et pourront être signés. Ceux qui ne seront pas signés devront être accompagnés d'un pli cacheté, avec devise, contenant les noms et adresses des auteurs.

Le règlement de ces différents prix a été publié dans le numéro de janvier 1933 (pages 115-117) des « Annales Médico-psychologiques ». Les prix seuls et à l'exception du prix Christian) donnent droit au titre de lauréat de la Société Médico-psychologique ; les mentions honorables n'y donnent pas droit.

Un mémoire récompensé par une autre Société ne peut être admis à concourir pour les prix de la Société Médico-psychologique. (Décision du 22 mars 1910).

**AVIS DE VACANCE
d'un poste de directeur de la 2^e circonscription sanitaire
au Havre**

Le poste de directeur du service sanitaire maritime du Havre est déclaré vacant.

Conformément à l'article 2 du décret du 24 mai 1930, les candidats sont invités à produire, dans le délai d'un mois à dater de la présente insertion, leur demande accompagnée de l'exposé de leurs titres et de toutes justifications utiles.

La liste sera close à l'expiration de ce délai.

Les candidats devront faire valoir notamment leurs connaissances spéciales touchant l'épidémiologie des maladies exotiques, la bactériologie, la pratique des services sanitaires qu'ils auraient acquis en France, aux colonies, dans la marine ou dans l'armée, particulièrement en ce qui concerne la désinfection, l'application des règlements en vigueur et l'aptitude administrative qui comportent ces emplois.

Ils devront justifier de la qualité de Français, du diplôme de docteur en médecine, et joindre à leur demande, avec leur acte de naissance, un certificat de bonne vie et mœurs datant de moins d'un mois.

Les candidats ne devront pas être âgés de plus de cinquante ans. Toutefois, aucune limite d'âge n'est exigée des candidats qui appartiennent déjà au cadre régulier du service sanitaire maritime.

Le traitement annuel attaché à l'emploi est de 20.500 francs, avec autorisation de faire de la clientèle.

**Congrès des Dermatologistes et Syphiligraphes
de langue française**

Le Ve Congrès des dermatologistes et syphiligraphes de langue française se tiendra à Lyon du 19 au 21 juillet 1934.

Président : Pr Nicolas (Lyon) ; Vice-Présidents : Pr De Cedercreutz (Helsingfors), Pr Favre (Lyon), Dr Jersild (Copenhague), Dr Lespigne (Bruxelles), Pr J. Peyri (Barcelone), Pr Rabello (Rio-de-Janeiro), Dr Ravaut (Paris), Pr Spillmann (Nancy) ; Secrétaire général : Dr Larle (Lyon) ; Secrétaire général adjoint : Dr Jean Lacassagne (Lyon) ; Trésorier : Professeur agrégé Gâté (Lyon).

Rapports :

1^o Etiologie et traitement du lupus érythémateux. Rapporteurs : Pr Du Bois (Genève), Pr Gougeon et Dr Burrier (Paris), Pr Pestre (Bordeaux).

2^o Diagnostic du bubon chancroïde. Rapporteurs : Pr S. Covisa (Madrid), Dr Jersild (Copenhague), Dr Lacassagne et Lebeuf (Lyon).

3^o Accidents cutanés des traitements antisyphilitiques. Rapporteurs : Dr Dekeyser (Bruxelles), Pr Margaret (Montpellier), Dr Milian (Paris).

Aucune communication ne sera acceptée si elle n'a pas traité au sujet même des rapports.

Au cours de ce Congrès aura lieu une cérémonie où sera remise au Pr Nicolas la médaille offerte par ses amis, ses collègues et ses élèves.

La cotisation des membres de l'Association des dermatologistes et syphiligraphes de langue française la cotisation est réduite à 100 francs.

La cotisation des membres associés (femmes, enfants, étudiants) est fixée à 50 francs. Les inscriptions sont reçues par M. le Pr agrégé Gâté, 24, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

Le montant des cotisations doit être envoyé à l'adresse suivante : Lyon C^o 83-87, Cinquième Congrès des dermatologistes et syphiligraphes de langue française, 24, rue Sainte-Hélène, Lyon (2^e).

**LE VOTE DE NOS CONFRÈRES AU PARLEMENT
AU SUJET DU LIVRE - JOURNAL
IMPOSÉ AUX MÉDECINS**

A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Ont voté pour :

MM. Amat (Haute-Garonne), Briquet (Ain), Camboulives (Tarn), Compayré (Tarn), Costel (Seine-Inférieure), Daroux (Vendée), Deque (Hautes-Pyrénées), Maurice Deula (Nord), Dézarnaulds (Loiret), Dupré (Nord), Fays (Charente), Fié (Nièvre), Feuillat (Ain), Gardiol (Basses-Alpes), Godt (Ain), Jouffrault (Deux-Sèvres), Marcombes (Ain), Mazé (Finistère), Jean Molinié (Aveyron), Perfetti (Haute-Marne), Poillot (Ain), Prentout (Calvados), Queuille (Corse), Rommagoux (Vaucluse), de Rocca-Serra (Aude), Eugène Roy (Gironde), Simonnet (Dordogne).

Ont voté contre :

MM. Boissin (Ardèche), Louis Bourcier (Aveyron), Bousquet (Lozère), de Framm (Lozère), Guillois (Morbihan), Nast (Seine-Marne), Oberkirch (Bas-Rhin), Pechin (Paris).

AU SENAT

Ont voté pour :

MM. Armbruster (Aube), Buquin (Sarthe), Cabart-Danneville (Manche), Chassaing (Pyrénées-Orientales), Chauveau (Côte-d'Or), Daraigne (Landes), Dentu (Orne), Dudouyt (Mande), Duprey (Saône-et-Loire), Jean Durand (Aude), Fontanille (Lot), Gadaud (Dordogne), Gallet (Haute-Savoie), Labrousse (Corrèze), Lebeuf (Nièvre), Le Moignon (Indre), Femand-Merlin (Loire), Neyret (Loire), Pflieger (Haut-Rhin), G. Portmann (Gironde), Rambaud (Ariège), Thiéret (Pas-de-Calais).

Abstentions : MM. Guillemot (Finistère), Lancier (Finistère), Raymond Martin (Haute-Marne).

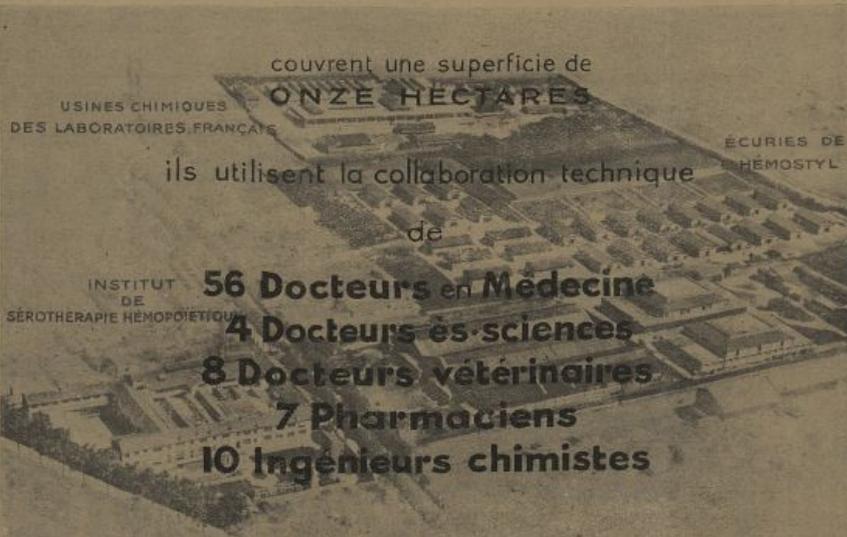
Ont voté contre : MM. Carrère (Lot-et-Garonne), Coyard (Charente), Even (Côte-Nord), Faugère (Dordogne), Garnier-Lupat (Ile-et-Vilaine), Laverne (Tarn), Mout (Seine), Rolland (Rhône), E. Sari (Corse), Sreyjol (Dordogne).

**COURS D'HISTOIRE de la MÉDECINE et de la CHIRURGIE
(2^e Semestre)**

Le professeur Laignel-Lavastine continuera ses cours en mars et dirigera des conférences-journées en avril et mai.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

**ROMAINVILLE
(PRÈS PARIS)**



couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

ils utilisent la collaboration technique
de

56 Docteurs en Médecine
4 Docteurs es sciences
8 Docteurs vétérinaires
7 Pharmaciens
10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :
97, Rue de Vaugirard - PARIS (vi^e)

ÉCHANTILLONS :
89, Rue du Cherche-Midi, PARIS (vi^e)

A la Société d'Ophtalmologie de Paris

I. — Roger ROSSANO : Absence du feuillet météorique de Paris dans deux générations. — R. Rossano présente deux sujets, le père et le fils, chez qui l'on trouve la même anomalie cornéenne (opacité périphérique en croissant, sans espace clair, se continuant avec la sclérotique), et surtout la même anomalie de l'iris qui est réduite à son feuillet postérieur recouvert d'une mince couche de strama. En plus, chez le père, il existe des lacunes complètes de l'iris d'un œil avec hyper-tension oculaire de l'autre. Chez le père et le fils les sphincters sont très apparents. Rossano conclut à une anomalie congénitale et héréditaire, l'hyper-tension étant surajoutée et récente.

II. — MM. BAILLIART, H. TILÉ et LAIGNER : Deux cas de sclérose du réseau choroïdien dont un avec maladie de Raynaud. — Oblitération large du réseau choroïdien dans la région maculaire, d'apparition brusque. Les agrandissements rétinio-photographiques permettent de situer très exactement les lésions et de mettre en évidence l'action des vasodilatateurs.

Un de ces malades présentait, en outre, un syndrome de Raynaud et des crises d'angor pectoris.

III. — MM. BAILLIART, BALDENWECK et H. TILÉ : Névrite rétrobulbaire traitée par l'opération de Siquéra-Hirsch. — Etude rétinio-photographique et angioscopique d'un cas de névrite juxta-bulbaire d'origine indéterminée où la récupération visuelle a été totale après l'opération de Siquéra-Hirsch.

Les auteurs ont pu montrer chez ce malade la possibilité d'obtenir aussitôt après certaines manœuvres endonasales des flocs de récupération au niveau des angioscômes.

DISCUSSION : MM. P. VEH, V. MORAX, BALDENWECK, H. TILÉ.

IV. — MM. JEAN GALLOIS et D. ROUDIER : Un cas de maladie de Raynaud avec périartérite rétinienne. — Les auteurs présentent un malade atteint depuis un an d'un mal de Raynaud ; on constate, à l'œil nu, une périartérite très nette, avec très légers hyper-tensions artérielles rétinienne de ce côté, sans troubles subjectifs, d'ailleurs. Ce cas n'est présenté qu'à titre documentaire. En raison des divergences d'opinion sur la pathogénie du syndrome de Raynaud, en raison des troubles vasculaires associés que l'on rencontre parfois dans le domaine cérébral, au moment des crises, l'examen ophtalmoscopique, permettant d'examiner directement une partie de l'arbre artériel, pourra peut-être apporter une contribution utile à l'étude de cette maladie.

VII. — MM. V. MORAX et M. NIDA : Inoculation positive au chimpanzé d'une conjonctivite folliculaire non contractée dans une piscine.

— MM. V. MORAX et M. NIDA ont inoculé un chimpanzé à l'aide d'un tampon stérile promené dans le cul de sac conjonctival d'un malade atteint de conjonctivite folliculaire qui n'avait pas pour origine une contamination bactérienne. Le début des symptômes réactionnels se produisit après une incubation de 6 jours. La conjonctive présentait des lésions analogues à celles de la conjonctivite folliculaire humaine type piscine. Il existait des inclusions de Prowazek chez le malade qui avait servi à l'inoculation. Ces inclusions ne furent constatées qu'une fois dans les frotis conjonctivaux du chimpanzé. L'évolution de la conjonctivite folliculaire expérimentale fut identique à celle rapportée précédemment et qui avait été réalisée par inoculation de la sécrétion conjonctivale d'un malade atteint de conjonctivite folliculaire contractée dans une piscine. Il y a donc bien identité entre la conjonctivite folliculaire dite de piscine, et celle qui se développe sans qu'une contamination bactérienne puisse être invoquée.

IX. — R. BRÉHAT (Besançon) : Début d'un décollement rétinien. — Ce décollement s'est fait en deux temps :

1) Lésion de chorio-rétinite maculaire accompagnée d'une modification de la chorio-rétine avoisinante, trouble fonctionnel intense ;

2) Perforation de la rétine à la macula, constitution du décollement proprement dit avec poche de liquide rétro-rétinien fusant vers le bas, trouble du vitre.

Il n'a pas été observé de modification du vitre susceptible d'attirer et de déchirer la rétine. En revanche il paraît incontestable que des altérations chorio-rétiniennes importantes ont précédé l'apparition du décollement que la déchirure est apparue à l'emplacement précis d'une lésion de chorio-rétinite, que la constitution du décollement a été contemporaine de la production de cette déchirure.

X. — J. ROLLET : Accidents d'automobile et héméralopie. — A propos de deux conducteurs héméralopes ayant eu plusieurs accidents lors de faibles éclairages et où deux fois il y eut mort d'homme, l'auteur revient sur la question de la vision sur bas éclairages des conducteurs de véhicules rapides, problème qui intéresse également l'aviation et les chemins de fer. Pour tous les conducteurs de transports en commun un examen de la vision crépusculaire devrait être fait, de même pour tout conducteur ayant eu un accident lors de faibles éclairages, surtout dans le cas où il y a poursuite judiciaire. Ainsi pourrait être éliminée une source d'accidents d'une importance beaucoup plus grande que l'on ne le croit habituellement.

XI. — Georges WEIL (de Strasbourg) : Classification des névrites rétrobulbaires (Rapport de M. René Onfray). — L'auteur propose de classer les névrites optiques rétrobulbaires en : a) Formes chroniques toxiques dont l'inoculation alcool-tartrique demeure le type, à évolution lente, b) La forme atypique typi-

Syndicat des Médecins de la Seine

Les nouvelles mesures fiscales contre les médecins

Le Corps médical est profondément ému par l'article 4 de la loi du 23 décembre 1933, dont voici le texte :

« Les contribuables, soumis à l'impôt sur les bénéfices des professions non-commerciales sont tenus d'avoir un livre-journal qui présente, jour par jour, le détail de leurs recettes professionnelles. Ce livre est tenu par ordre de date, sans blancs, lacunes, ni transports en marge. Le contrôleur peut demander communication des livres et de toutes pièces justificatives. Pour les professions assujetties au secret professionnel, le livre-journal ne comporte, en regard de la somme encaissée, qu'un numéro d'ordre reproduit sur les quittances obligatoirement délivrées aux clients. »

Dans un projet primitif, tel qu'il fut déposé par M. Catalan, député du Gers et appuyé par un certain nombre de députés dont deux médecins, le docteur Dézarnaulds (Loiret) et le docteur Gout (Aude), les noms et adresses des clients devaient être inscrits au livre des sommes encaissées. C'était une violation manifeste et grave du secret professionnel.

Aussi, dès qu'il en eut connaissance, le docteur Cibré, Secrétaire général de la Confédération des Syndicats Médicaux Français, par des lettres multiples et des démarches pressantes, s'efforça-t-il d'agir sur un grand nombre de parlementaires pour modifier cette disposition. Finalement, grâce à son insistance et à sa fermeté, il obtint que le nom du client fut remplacé par un simple numéro d'ordre. Ainsi, le secret professionnel était-il à peu près sauvé.

Le Conseil d'Administration du Syndicat des Médecins de la Seine, dans sa réunion du 9 janvier, a longuement discuté cette nouvelle mesure fiscale. Ses conclusions sont que l'article 4 représente une complication matérielle de l'exercice de la profession et une vexation morale, également inacceptables.

En effet, quelle corvée fastidieuse et quelle perte de temps, pour le praticien, déjà affligé par toute la paperasserie de la médecine sociale, de se promener avec son carnet à souche et ses timbres de quittance obligatoires, de délivrer à chaque consultation ou visite un reçu au numéro d'ordre et signature, et le soir, rentré chez lui, de noter tous ses actes médicaux dans le livre-journal, sans aucune omission ni erreur. C'est une comptabilité commerciale incompatible avec une profession libérale, qui comporte des périodes de surmenage, comme par exemple, les familles.

Mais la stigmatisation morale de l'article 4 paraît encore plus inacceptable. Cet article s'inspire de la légende complaisamment cultivée par certains vertueux parlementaires, que les médecins forment une bande de fraudeurs qui doivent être traqués par les contrôles les plus rigoureux. Il y a là une suspicion véritablement injurieuse envers une profession qui, rappelons-le, est la seule dont son travail gratuitement ou à prix réduit à la collectivité, dans les hôpitaux, les dispensaires, les multiples œuvres de bienfaisance ou même à titre de charité privée.

Aussi, le Syndicat des Médecins de la Seine est-il décidé à réclamer avec énergie une modification de la loi. La question étant d'ordre national, c'est à la Confédération des Syndicats Médicaux Français qu'incombe la tâche de réaliser l'action propre à nous donner satisfaction. Dans la poursuite de ce but, le Syndicat des Médecins de la Seine s'appuie de toutes ses forces.

En attendant que les praticiens n'aient pas à se préoccuper de la loi qui n'est pas encore applicable. Qu'ils n'accordent aucune attention aux agences qui déjà leur offrent leurs services pour la tenue de leur comptabilité. Qu'ils continuent donc l'exercice de leur clientèle comme précédemment.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT DES MÉDECINS DE LA SEINE

ASSOCIATION pour le Développement des Relations Médicales (A. D. R. M.)

Séance du Conseil d'Administration du 6 février

M. Martiny expose un projet de Comité de rapprochement médical avec l'Italie. Un comité italien, sous l'égide de la corporation, est déjà constitué ; l'A. D. R. M. est toute désignée pour constituer un Comité français. Le but serait triple : 1° Faire publier dans chaque pays des articles écrits dans le pays voisin ; 2° Favoriser des échanges de professeurs ; 3° Faire des échanges de vices entre syndicats français et corporation italienne. Le président de la Société de Chirurgie polonaise demande s'il ne serait pas possible qu'un chirurgien ou un urologue français vint à Varsovie faire quelques conférences.

Les professeurs Holmgren (de Stockholm) ; Ingvar (de Lund) et Sonne (de Copenhague) demandent qu'on leur indique un ou deux ouvrages d'enseignement pour maladies internes dont ils recommanderaient l'emploi à leurs étudiants.

que souvent unilatérale, et qui n'est qu'une amaurose passagère plus ou moins complète, manifestation parfois unique de la sclérose en plaques, c) La forme subaiguë atypique, dans laquelle on peut observer indépendamment du scotome central des altérations temporales de C. V. ; elle est liée aux affections du chiasma ou des sinus postérieurs et nécessite une intervention.

Dr H. TILÉ, Secrétaire annuel.

PILULES DU Dr DEBOUZY

- OPHTHÉRAPIE BILIAIRE INTÉGRALE
- INSUFFISANCE HÉPATIQUE
- LITHIASE BILIAIRE
- ICTÈRES
- CONSTIPATION
- DIABÈTE
- TUBERCULOSE
- ENTÉROCOLITE



4 à 8 PILULES PAR JOUR

efficaces et toujours bien tolérées
0,30 d'extract de bile totale
environ 3^{es} de bile fraîche par pilule

LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDATINE PARIS

les propriétés de la strychnine avec une toxicité



STRYCHNAL LONGUET

peu moindre

- ANÉMIE
- ASTHÉNIE
- NEURASTHÉNIE
- AFFÉCTIONS MÉDULLAIRES ET NÉVRITQUES
- COVALESCENCES
- gouttes : 2 à 4 par jour
- ampoules : 1 à 2
- LABORATOIRES LONGUET 34 RUE SEDATINE PARIS

ORTHOZOMINE

PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉSALBUMINÉ
SIROP AGREABLE AU GOUT ÉMINEMMENT ASSIMILABLE
2 A 4 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE

PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
POUDRE AROMATISÉE
2 A 6 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR



Laboratoires LONGUET

34 rue Sedatine, 34

PARIS

NESTLÉ FAIT UN LAIT EN POUDRE

“Nestogène”

LAIT SEC, DEMI-GRAS
SUCRÉ (SUCRES DIVERS)
NON DÉVITAMINÉ
DE BONNE CONSERVATION
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS :
SOCIÉTÉ NESTLÉ (FRANCE) 6, Av. Portalis, PARIS

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION



À BASE
DE :

- 1° **EXTRAIT TOTAL des GLANDES de l'INTESTIN** qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.
- 2° **EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ** qui régularise la sécrétion de la bile.
- 3° **AGAR-AGAR** qui rehydrate le contenu intestinal.
- 4° **FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS** action antimicrobienne et anti-toxique.

1 à 6 Comprimés
avant chaque repas

LABORATOIRES LOBICA
46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (17°)
G. CHENAL, Pharmacien

Revue de la Presse Scientifique

COLIQUES HÉPATIQUES ET CHOC PROTÉINIQUE. Professeur CADE. (*La Vie Médicale*.)

Paviot a fort justement individualisé des paroxysmes hépatiques, parfois très violents, avec foie gros, sensible, non induré, souvent un peu de fièvre, peu ou pas d'ictère, et indépendants de toute production calculuse. Ces crises nous semblent, comme à Paviot, devoir revendiquer une bonne part des hépatites paroxysmiques colloïdoclasiques. Mais le choc humoral peut provoquer aussi la véritable colique hépatique, la présence d'un calcul et l'inflammation qu'il provoque constituant un point d'appel pour la localisation du choc.

Le rapprochement des paroxysmes hépatiques et des réactions d'anaphylaxie nous paraît pas très séduisant. Il explique certaines constatations cliniques et certaines notions étiologiques que nous indiquions plus haut, permet d'interpréter certaines crises sans ictère, rend compte, comme l'a bien vu Gurtmann, de certains insuccès de la cholécystectomie. En outre, il conduit à des sanctions pratiques qui nous paraissent intéressantes : éviter les causes de déclenchement des chocs, variables suivant les sujets, mettre en œuvre la thérapie désensibilisante, rétablir l'équilibre du tonus neuro-végétatif. Enfin il incite à ne poser l'indication chirurgicale qu'avec circonspection, après avoir cherché à établir la part qui revient dans la pathogénie des crises au choc humoral.

En somme, le foie, qui facilite si fréquemment le choc humoral, en est quelquefois la victime, car si son insuffisance joue un rôle important dans la sensibilisation de l'organisme et le déclenchement des chocs protéiniques, il peut lui-même subir les atteintes de ceux-ci, ses lésions et celles de la vésicule constituant un point d'appel pour les manifestations colloïdoclasiques, et celles-ci se réalisant volontiers suivant le mode paroxysmique douloureux.

EXISTE-T-IL UNE OU DEUX VITAMINES ANTISCORBUTIQUES ? par M^{lle} Lucile RANDOIN. — (*La Médecine*.)

La conservation, le vieillissement, la dessiccation, et aussi la chaleur, tendent à faire perdre aux végétaux ou portions de végétaux riches en vitamine C leurs propriétés antiscorbutiques. L'oxydabilité, c'est-à-dire la destruction de la vitamine C, est augmentée par une réaction alcaline et elle est diminuée, retardée, par une réaction acide (acidité du citron, de l'orange, par exemple).

En 1925, Bezzonoff réussit à obtenir, à partir de jus de chou frais, un produit cristallin très concentré en ayant soin d'opérer à l'abri de l'oxygène. Donnée au cobaye recevant un régime scorbutigène, ce produit, — très hygroscopique, très oxydable, — prévenait, à la dose de 2 milligrammes par jour, l'apparition des lésions scorbutiques. Il paraît, d'après Bezzonoff, « d'un corps probablement à fonctions diphenolique ortho ou para entrant dans la constitution de la vitamine C ».

Bientôt les expériences physiologiques de L. Randoïn et R. Lecoq (nov. 1926), de Bezzonoff (déc. 1926), de Scotti-Foglieni (1927-1928) semblent montrer qu'il existe deux facteurs antiscorbutiques distincts : l'un (C1) étant particulièrement fragile, l'autre (C2) offrant plus de résistance à l'action des agents destructeurs.

LES TABACS DÉNICOTINISÉS. COUSIN. (*La Pharmacie Française*.)

Les tabacs dénicotinisés sont privés d'une partie de leur nicotine. On les prépare, nous apprend M. Daniel Cousin, en soumettant les feuilles de tabac à la macération dans de l'eau additionnée de lait de chaux ou en les chauffant sous pression réduite entre 100° et 120°, à l'abri de l'air. Dans le premier cas, une partie de la nicotine passe dans l'eau, dans le deuxième, elle se volatilise.

Mais une partie de la nicotine reste. Rappelons qu'il en existe une quantité énorme de 0 gr. 90 pour 100 grammes de tabac fume. Mais la fumée de tabac renferme en plus du *cyanoxyde d'ammonium* (acide cyanhydrique) : 0 gr. 003 à 0 gr. 008 p. 100, du gaz *hydrocarboné* et une quantité considérable d'*oxyde de carbone*. Ces derniers produits ne sont pas détruits par la dénicotisation.

Si bien que M. Daniel Cousin conclut que les tabacs privés d'une partie de leur nicotine ne sont guère moins toxiques que les autres.

LA PHLEBITE HÉMORROÏDAIRE EXTÉRIEURE SA GUÉRISON ACCELERÉE PAR L'EXTRACTION DE LA PAROI ET L'EXTRACTION DU CAILLOT. D^r Raymond TOGHNI. (*Bulletins et Mémoires de la Société de Médecine de Paris*.)

Les complications sont relativement fréquentes.

Elles peuvent être de plusieurs ordres. La peau qui recouvre le caillot peut se rompre, elle peut s'ulcérer, un abcès peut se former à l'intérieur du caillot.

S'il y a rupture brusque de la peau de la région péri-anale, l'évacuation du caillot peut se faire spontanément, tous symptômes s'éteignent rapidement, et la guérison survient. Mais il n'en est pas toujours ainsi : il arrive que la région s'infecte, et que l'infection conduit à la formation d'une ulcération anale d'une fistule borgne externe.

Ulcération anale, fistule borgne externe peuvent également, et plus souvent encore, suivre l'ulcération de la paroi, c'est-à-dire le début de l'inflammation de toute la région anale, et même péri-anale, avec œdème considérable et d'une « exquise » sensibilité.

Enfin l'infection peut, la peau restant au moins provisoirement intacte, se porter au sein même du caillot ou des tissus avoisinants. Pour qui sait l'abandonner à germes de toutes sortes dans la partie supérieure du rectum et au niveau de la région cutanée péri-anale, la fréquence de l'infection du caillot ne peut sembler extraordinaire. La suppuration en est le plus souvent la conséquence : d'où un abcès de la matrice du caillot.

Le pus ainsi formé cherche à s'évacuer soit à l'extérieur, au travers de la peau de la région péri-anale ; il en résulte une fistule borgne externe. Soit à l'intérieur, c'est-à-dire dans le rectum, au-dessus du sphincter, en résulte une fistule borgne interne. Soit la fois à l'extérieur et à l'intérieur : il résulte une fistule anale complète.

Ce sont toutes ces complications qu'il faut éviter.

Or, on peut les éviter, et très aisément, en intervenant dès le début de l'apparition de la phlébite hémorroïdaire externe, en faisant sauter la paroi cutanée qui recouvre le caillot et en extrayant ce dernier de sa loge.

Intervention d'une extrême simplicité, à portée de tous les praticiens.

LES RÉCIDIVES DES CALCULS DU REIN. P^r LEGOU. — (*Journal des Praticiens*.)

On peut citer de nombreux exemples de sujets présentant une récidive du calcul rénal. Celle-ci survient plus ou moins rapidement, un, deux, quatre mois après l'opération. Le calcul peut se développer à la même place que le premier.

Un individu présente des calculs bilatéraux ; il fut opéré quatre ans auparavant pour un calcul unilatéral et il revient avec des calculs dans les deux reins. Quel est la proportion des cas où l'on observe des récidives ? Suivant les différentes statistiques, on trouve des récidives dans 27 à 40 pour cent des cas. La seule méthode permettant d'éviter la récidive du calcul, du côté opéré, c'est la néphrectomie.

Lorsque le rein calculeux n'est pas infecté, il y a bien plus de chance d'éviter la récidive. Si le rein renfermant un calcul est infecté, on peut dire qu'on a 50 % de récidive après l'intervention.

DES EMPLOIS DU SOMNIFÈNE EN INJECTIONS POUR LE MÉDECIN PRATICIEN. D^r GROGNOT (de Châtillon-sur-Marne). — (*Pratique Médicale Française*.)

Cette revue générale sur les indications multiples des injections endoveineuses de somnifène en petite chirurgie, en psychiatrie et en médecine générale, ces observations minutieusement étudiées démontrent au médecin praticien combien le somnifène endoveineux peut lui rendre de grands services et dit l'auteur, cette thérapeutique est sans danger et il n'y a jamais eu d'accidents même légers et à côté de cela quelle facilité d'emploi et quels avantages ! Le somnifène métroneurien bien manié donne les meilleurs résultats dans le tétanos, l'état de mal épileptique, l'éclampsie, le delirium tremens, comme le somnifène par voie buccale rend les meilleurs services dans tous les cas d'insomnie de quelque nature qu'elle soit, d'agitation d'hyperexcitabilité, etc...

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale

VIOXYL

Céro-Arséno-Résinato-Thérapie Organique

Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES

Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES

Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour
Enfants : 1/2 dose

Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-LE-GARRENN, près St DENIS (Seine)

Indications

- Asthénies diverses
- Cachexies
- Convalescences
- Maladies consomptives
- Anémie
- Lymphatisme
- Tuberculose
- Neurasthénie
- Asthme
- Diabète

LA SEMAINE SAINTE A ROME
PAQUES A NAPLES & CAPRI

24 Mars au 3 Avril

FLORENCE - ROME - TIVOLI
NAPLES - POMPEI - LE VESUVE
CAPRI

- 24 mars. — Départ de Paris, Gare de Lyon, à 20 heures 50, voyage par Modane-Turin.
- 25 mars. — Arrivé à FLORENCE à 19 h. 24 ; dîner à l'HOTEL FLORENCE-WASHINGTON-BRISTOL.
- 26 mars. — A FLORENCE. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car.
- 27 mars. — Petit déjeuner et déjeuner, départ de Florence à 13 h. 58, arrivée à ROME à 19 h. 15. Dîner à l'HOTEL SAVOIA.
- 28 mars. — A ROME. — Pension complète à l'hôtel. Dans la matinée, visite de la ville en auto-car ; Saint-Pierre, le Vatican, la Bibliothèque, les Appartements des Borgia, la nouvelle collection d'art, la Chapelle Sixtine, le Belvédère. Dans l'après-midi, excursion en auto-car à Tivoli, visite de la villa d'Hadrien, de la villa d'Este et des Cascades.
- 29 mars. — A ROME. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car : le Palais de Justice, le Capitole, le Forum Romain, le Temple de la Vierge, la Villa Borghese, le Cimetière des Cappucins, Santa Maria de Angeli, la Maison des Borgia, le Colisée, etc... Dans la matinée, visite de l'Exposition fasciste.
- 30 mars. — Départ de Rome à 19 h. 25 ; arrivé à NAPLES à 22 h. 05 ; logement à l'HOTEL CONTINENTAL.
- 31 mars. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée entière à Pompéi et au Vésuve.
- 1er avril. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée à Capri en bateau. Visite de la Grotte bleue et d'Anacapri.
- 2 avril. — A NAPLES. — Petit déjeuner. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en auto-car. Déjeuner. Départ de Naples à 14 h. 30 ; voyage par Modane-Turin.
- 3 avril. — Arrivé à PARIS, gare de Lyon, à 22 h. 10.

PRIX DU VOYAGE

Au départ de Paris : 2.180 fr.
Au départ de Modane : 1.835 fr.

Ce prix comprend les services suivants :
 1° Le voyage en 2^e classe pour tout le trajet.
 2° Le logement et la pension complète dans les hôtels de tout premier ordre, selon programme.
 3° Toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.
 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.
 5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa, avec bagages.
NE SONT PAS COMPRIS : Les boissons, les repas dans le wagon-restaurant, ainsi que les porteurs dans les gares mêmes.

Au cas où les hôtels mentionnés ci-dessus seraient complets, des hôtels exactement du même ordre sont garantis aux membres de ce voyage. Pour permettre de profiter des hôtels ci-dessus, s'inscrire le plus vite possible.

On s'inscrit pour ce voyage à l'AGENCE CENTROPA - 5, rue Scribe, Paris (9^e), ou à l'INFORMATEUR MEDICAL.

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
 SUC D'ORANGE MANNITE INOFFENSIF - DELICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
 Fabrit. : 56, Boul. Ornano, PARIS

Derniers Livres Parus

LA GRANDE REVOLUTION QUI VIENT, par Jacques DUBOIS, ancien sous-secrétaire d'Etat au Trésor.

On sait avec quel succès fut accueillie, au début de 1933, « La Grande Revue des Hommes » par la presse. Pour répondre à des critiques passionnées, l'auteur a été amené à préciser sa pensée dans une suite de lettres qui ont été réunies sous ce titre : « La Grande Révolution qui vient... ».

Il faut l'en féliciter. Neuf lettres sont ainsi publiées. Dans la première, Jacques Dubois éxe, sans contradiction possible, les motifs de l'appauvrissement paradoxal des hommes dans un monde définitivement placé sous le signe de l'abondance ; puis il fait justice du faucon dogme des crises cycliques si cher aux économistes orthodoxes, mais auquel tout esprit réfléchi ne croit plus. Dans la troisième lettre, l'auteur pose le problème du chômage est violemment éclairé ; cette lettre paraît plus particulièrement destinée, par delà le correspondant de l'auteur, à tous ceux qui, bien nantis pour quelque temps encore, poussent la mauvaise foi jusqu'à nier l'existence du chômage, ou qui, s'ils du désordre mondial.

Dans les lettres V, VI et VII, Jacques Dubois résume d'abord, avec sa clarté et sa précision habituelles, les principes d'une théorie nouvelle reposant essentiellement sur la notion d'« énergie » qui gouverne notre monde moderne. Il en tire des conséquences, surtout au point de vue monétaire, qui, pour être irréfutables, ne vont cependant pas manquer de faire quelque bruit dans nos universités. C'est ensuite une charge à fond contre la routine des conceptions budgétaires, le profit, l'immoralité, qui se termine par la dénonciation de l'économiste libéral.

Mais après avoir jeté bas, il faut reconstruire. C'est à quoi s'emploie l'auteur dans ses trois dernières lettres. « La révolution qui vient, dit-il, n'est pas un ordre social nouveau, un monde dans lequel l'abondance ne provoquera plus la misère, car on produit des richesses pour les consommer et non pour les détruire ». Toute cette partie consistive de la correspondance est remarquable et passionne le lecteur qui reste pantalois devant les perspectives sur lesquelles s'ouvre l'avenir de l'humanité.

Perois mais confiant, car si tout en lui proteste contre l'incompréhension foncière de ministres d'un autre âge, qui assument la charge de nos destinées en tournant le dos aux réalités, il sent au fond de lui-même la conviction, plus la certitude que la vérité est enfin en marche et que rien ne pourra l'arrêter.

Chacun puisera un grand réconfort dans la lecture de ces lettres.

Jacques Dubois s'y révèle le maître incontesté d'un mouvement qui rompt toute attache avec les vieilles lunes de la politique et les théories périmées de l'économique.

A la lumière des faits qu'il expose, combien semblent mesquines et puéries les « grandes » questions du moment.

En vente partout et aux : Editions Nouvelles, 15, rue de la Sorbonne, Paris (6^e). Un volume de 224 pages ; 5 francs

LA TUBERCULOSE VERTÉBRALE VUE AUX RAYONS X, par Jacques SIERHUIS et Gustave TRENTE, — 4 vol. in-8° de 90 pages avec 39 figures dont 16 hors texte. 24 fr. — (Gaston Doin et C^{ie}, Editeurs.)

Cet ouvrage est destiné à mettre en lumière le rôle que joue le cliché radiographique dans le diagnostic et le traitement de la tuberculose vertébrale.

A est effet les auteurs font tout d'abord ressortir le fait que la tuberculose est avant tout une maladie générale, frappant successivement, mais parfois aussi simultanément, les Bronches, les Os, les Intestins, et d'ailleurs d'une façon plus générale tous les organes de l'économie. Ce fait une fois admis conduit tout naturellement à une collaboration étroite entre la médecine et la chirurgie, ceci tant pour le diagnostic de la maladie que pour son traitement.

D'autre part, avant de tenter de déchiffrer une radiographie vertébrale, supposée pathologique, il est urgent de connaître l'anatomie radiologique normale qui est traitée ici en détail.

L'ouvrage continue par l'étude des principales formes de la tuberculose vertébrale, autrement dit du mal de Pott (spondylite) ainsi que du rhumatisme vertébral (spondylose).

Le livre de 39 figures, dont 16 radiographiques, l'ouvrage qui est d'une lecture facile, met à la portée de tous les médecins cette discipline, souvent encore obscure et reboutante, de la lecture d'une radiographie vertébrale.

L'AÉROPHAGIE, par le Dr G. LEVEN. — 1 vol. in-8° de 280 pages, avec 28 figures dans le texte. 20 fr. — (Gaston Doin et C^{ie}, Editeurs.)

Une troisième édition de ce livre est justifiée par le rôle considérable que l'Aérophagie joue dans un très grand nombre de cas pathologiques. Elle écrie de toutes pièces des symptômes gastro-intestinaux, cardiaques ou respiratoires ; elle aggrave par sa présence des états pathologiques dont elle est contemporaine ; elle révèle souvent des lésions organiques, si discrètes dans leurs manifestations, que seul le diagnostic d'Aérophagie est posé, alors que cette Aérophagie est une Aérophagie accompagnatrice d'un mal qu'il faut rechercher avec grand soin pour le préciser.

L'Aérophagie et l'Aérocolie sont de « grandes similitudes », assurément, comme le démontrent les diagnostics de cardiopathies, de pneumopathies, d'asthmes, d'appendicite, d'occlusions intestinales qui étaient purement et simplement des syndromes aérophagiques.

Cependant, il ne faudra prononcer le diagnostic terme d'Aérophagie pure qu'après des examens soigneux et répétés aidés parfois par la radiologie, ainsi que le montrent de nombreux faits rapportés par l'auteur, signalant des rotores plongeants, des lésions œsophagiennes, des hernies diaphragmatiques, etc... étiologies Aérophagiques, tant les symptômes aérophagiques dominaient la scène.

M. G. Leven insiste surtout sur les cas où l'Aérophagie est liée à des lésions cardiaques si discrètes qu'elles sont méconnues par les spécialistes les plus avertis, l'évolution des accidents et la mort subite parfois, révélant qu'il s'était agi d'Aérophagie accompagnatrice.

Ces quelques remarques montrent au clinicien qu'un diagnostic d'Aérophagie ne peut pas être fait rapidement, qu'il devra parfois attendre l'action de la thérapeutique si tougement et si soigneusement exposée dans ce livre pour juger tel ou tel cas.

La guérison sera toujours rapide, si tous les détails du traitement sont mis en œuvre. Dans ces conditions, si la guérison retardée ou n'est qu'incomplète, c'est que le diagnostic est sans doute... à réviser.

vingt PEPTONES DIFFÉRENTES
 +
HYPOSULFITE de MAGNÉSIUM et de SODIUM
 +
SELS HALOGÈNES de MAGNÉSIUM

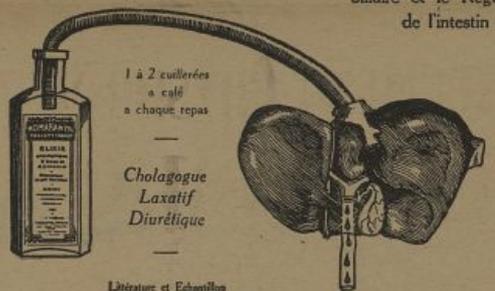
ANACLASINE
 RANSON

DÉSENSIBILISATION
 ÉTATS HÉPATIQUES

A. RANSON
 DOCTEUR EN PHARMACIE
 21 Av GAMBETTA
 PARIS (XX^e)
 COMPRIMÉS GRANULÉ

PHYTOTHÉRAPIE HÉPATIQUE
 Le «ROMARANTYL» est le Drain de la vésicule biliaire et le Régulateur de l'intestin

Extrait Aromatique à base de Romarin



1 à 2 cuillerées
à café
à chaque repas

Cholagogue
Laxatif
Diurétique

Littérature et Echantillon sur demande aux
Laboratoires TROUETTE-PERRET, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS (11^e)

LYSATS VACCINS DU D^r L. DUCHON
adopté par les Hôpitaux de Paris

BRONCHO VACLYDUN

LYSAT VACCIN DES INFECTIONS BRONCHO PULMONAIRES 1^{er} COMPLICATIONS PULMONAIRES POST OPÉRATOIRES ENFANT-ADULTE et VIEILLARD

Laboratoire CORBIÈRE
 27, RUE DESRENAUDES, PARIS
 Télégr. PANTUTO-PARIS-74 Téléphone: Carnot 78-11

Abonnez-vous à L'Informateur Médical
 Imp. SOCIÉTÉ DES JOURNAUX ET PUBLICATIONS DU CENTRE, 18, rue Turgot, Limoges. — 1934.

PANCRINOL

DU DOCTEUR DEBAT

DEUX PRÉSENTATIONS

AMPOULES BUVABLES - SIROP

Anémies

Convalescences

Etats adynamiques

LABORATOIRES DU D^r DEBAT : 60, RUE DE PRONY, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, UN AN..... 30 fr.
ÉTRANGER, UN AN..... 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 500 — 11 MARS 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X)

Téléphone Trudaine 62-98

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

Quelques Œuvres exposées au Salon des Médecins



De gauche à droite, en haut : *Vieille rue espagnole*, par MALET ; *A l'île Bréhat*, par WILBORTS ; *Le Chemin de Ronde à Saint-Jean-Pied-de-Port*, par GURLIE. — En bas : *Le Réveil*, bronze, par SABOURAUD ; *Paimpol*, par DE GENNES ; *Etude de nu à la sanguine*, par MOCQUOT.

La séance solennelle de la Société d'Hydrologie et de Climatologie Médicale de Paris

Le rôle de la Peau dans les Cures Thermales

Il a été très brillamment exposé dans un rapport rédigé par M. Barraud, M^o Brosse, MM. Claude, Debidour et Dubois. Nous en donnons ci-dessous un passage qui retiendra l'attention de nos lecteurs.

Comment peut-on concevoir l'action des éléments chimiques des eaux minérales sur la peau ?

Il est admis que, normalement, la peau, mise au contact d'une solution de sel n'est pas perméable aux éléments du sel dissous. Ainsi peut-on se plonger sans danger dans un bain contenant une substance toxique.

On a signalé cependant de nombreux exemples d'empoisonnements par résorption transcutanée. Ainsi, DELPECH a eu l'occasion d'observer un cas d'intolérance aiguë chez un ouvrier qui avait renversé sur sa peau saine un récipient contenant du trichlorure d'arsenic. De même, MATTEI (de Baltimore) a publié un cas d'empoisonnement mortel par l'acide arsénieux chez un ouvrier dont les jambes avaient été arrosées par cette substance.

La peau normale est protégée par la couche épidermique et par l'enduit sébacé qui la recouvre, obstruant généralement les orifices glandulaires. Mais il est évident qu'une peau altérée, dont le revêtement épidermique a disparu par endroits, offre des surfaces d'absorption propices à la pénétration de substances multiples. On peut admettre ainsi que les malades atteints de dermatoses absorbent par leurs lésions cutanées certains éléments chimiques des eaux thermales dans lesquels ils sont plongés.

La peau saine peut encore être rendue perméable si on la traite avec diverses substances, telles que l'alcool, l'éther, le chloroforme, qui font tomber la couche épidermique superficielle, dissolvent l'enduit sébacé protecteur et débouchent les orifices des glandes de la peau.

Lorsqu'elle est ainsi dégraisée, la peau est capable d'absorber de nombreux médicaments : le mercure, l'iode, le galocol, sont ainsi absorbés par la peau, soit en frictions, soit après simples badigeonnages. La peau est une voie de pénétration couramment utilisée en thérapeutique.

Signalons également que les rayons ultraviolets passent à travers la peau par un mécanisme qui nous est encore inconnu.

Le décapage de la peau peut encore être obtenu par le savonnage, la friction, le brossage et le bain répété.

Or, au cours des pratiques thermales extérieures, notamment au cours du bain quotidien, ces conditions de pénétration se trouvent réunies : l'eau chaude fait macérer et tomber la couche épidermique superficielle ; la matière sébacée est entraînée ; les orifices glandulaires se dilatent et se débouchent. Enfin, il se produit une vasodilatation périphérique qui amène dans la peau un afflux de sang favorable à des échanges entre le milieu intérieur et le milieu extérieur.

Il faut noter, enfin, que certaines prati-

ques, telles que le massage sous l'eau, le massage au cours du bain (DOLY), sont couramment utilisées dans certaines stations thermales afin de renforcer l'action du bain. Elles réalisent certainement le décapage de la peau en même temps qu'elles amènent une circulation périphérique plus intense.

La peau étant rendue perméable, comment peut-on expliquer le passage des éléments chimiques ?

Plusieurs hypothèses ont été émises, mais aucune n'est encore venue apporter une certitude sur ce sujet.

On peut penser que la peau joue le rôle d'une membrane osmotique. Rappelons, en effet, que les molécules de sel dissous sont dotées d'une force de diffusion qui les fait se répandre dans tout l'espace qui leur est réservé. Si elles se trouvent au contact d'une membrane perméable, elles exercez sur elle une pression résultant de leur effort qu'on appelle la pression osmotique. Si, de l'autre côté de cette membrane perméable, se trouve une autre solution saline de concentration différente, douée, elle aussi, d'une pression osmotique, il se produira, entre ces deux solutions, des échanges à travers la membrane.

Cette action de pression osmotique des solutions salines peut être appliquée aux eaux minérales. Lorsqu'un sujet est plongé dans un bain, il est vraisemblable que sa peau joue le rôle d'une membrane osmotique, permettant des échanges entre le milieu intérieur et l'eau thermale, d'où il résulte un transport d'éléments chimiques.

En se basant sur une série d'expériences personnelles, PECH arrive à cette conclusion que la pénétration osmotique transcutanée des éléments minéraux est fonction de « l'indice de nutrition » de la peau par rapport à ces éléments. Il appelle « indice de nutrition » la différence de potentiel électrique constatée entre un être vivant et une eau dans laquelle il est plongé. Du signe et de la grandeur de cette différence de potentiel dépendent en qualité et en quantité les échanges osmotiques entre le liquide et l'individu.

Appliquant ces notions aux eaux minérales, PECH a constaté que l'indice de nutrition était par rapport au corps humain, tantôt négatif, tantôt neutre, tantôt positif. Pour lui, quand il existe une différence de potentiel entre un sujet et une eau minérale, « on peut affirmer que le sujet plongé dans cette eau abandonne certains produits et en absorbe d'autres ». D'ailleurs le séjour d'un être humain dans une eau modifiée en général l'indice de cette eau.

Pour une même eau, le signe de l'indice reste le même pour tout sujet humain ; seule sa valeur change d'un sujet à l'autre, mais seulement dans de faibles proportions.

Une eau transportée perd peu à peu son indice de nutrition qui peut aller jusqu'à l'inversion du signe.

Enfin, jusqu'à présent, PECH n'a trouvé aucune relation nette entre la composition chimique d'une eau et son indice de nutrition, si ce n'est que seules les eaux à indice de nutrition négatifs ou neutre contiennent des matières organiques.

D'autres auteurs admettent encore la pénétration transcutanée des éléments chimiques. Signalons l'opinion de Pierre BOUDET, d'après laquelle on peut penser qu'une base chimique dissociée et chargée d'électricité est capable, au cours d'un traitement externe, de traverser la peau.

Bien qu'elles méritent d'être confirmées, ces recherches présentent un grand intérêt pour le sujet qui nous occupe. Elles semblent prouver, en effet, que la pénétration transcutanée des éléments chimiques des eaux minérales est possible. Elles donnent, d'autre part, une nouvelle preuve de la nature si particulière des eaux minérales et une nouvelle explication de la diminution de leur activité lorsqu'elles sont transportées.

Cependant, on a pensé que le pouvoir si particulier du bain d'eau thermale n'était pas dû seulement à la pénétration possible des éléments chimiques qu'elle contient. Invokant la nature colloïdale de certains éléments chimiques, R. GLENNAN a émis l'hypothèse que les micelles colloïdales animées de mouvements vibratoires avaient un dynamisme particulier, « capable d'agir sur les terminaisons nerveuses du sympathique et de leur communiquer un ébranlement susceptible de répercussions profondes ».

Si l'action des éléments chimiques des eaux minérales paraît possible, est-elle prouvée ?

Un fait est certain : un bain d'eau thermale agit à la source et des effets que ne produit pas un bain artificiel ayant la même température et contenant les mêmes sels. Ce fait signifie que les eaux thermales ont, sur la peau, un pouvoir différent de l'eau ordinaire ou des solutions artificielles. Il permet en outre de penser que les expériences faites avec des bains artificiels ne sauraient être comparées à celles faites avec des bains naturels. L'eau thermale, à sa sortie de terre, possède, comme nous l'avons vu, un ensemble de propriétés physico-chimiques que n'ont plus les eaux minérales

transportées, que n'ont pas les eaux artésiennes, et dont il y a lieu de tenir compte pour expliquer leur action.

Nous avons vu que cette action des éléments chimiques des eaux minérales sur la peau pouvait se concevoir de deux façons ou bien il y aurait pénétration à travers la peau des ions des sels dissous, ou bien il y aurait action réflexe à distance, déclenchée par le dynamisme particulier des micelles colloïdales.

Nous allons voir maintenant quelles recherches ont été faites dans les stations thermales pour prouver ces deux hypothèses.

Ces expériences sont peu nombreuses en raison de leur difficulté et du peu de matériel que ces stations disposent pour ce genre de recherches. Il faut noter encore qu'il est très difficile de savoir, parmi les réactions générales constatées au cours du bain, lesquelles sont celles relevant uniquement de l'action sur la peau des éléments chimiques. Lorsque le sujet est plongé dans un bain d'eau minérale, surtout s'il se baigne à la source même, il existe tout autour de lui une atmosphère spéciale, faite de gaz et d'émanations radio-actives. Cette atmosphère thermale, respirée pendant le bain, peut agir sur l'organisme par l'intermédiaire de la muqueuse respiratoire. La pénétration des éléments chimiques par inhalation vient donc s'ajouter à la pénétration par la peau. Il est difficile l'appréciation de la part qui revient à cette dernière.

Le petit nombre des recherches entreprises sur ce sujet et la difficulté de les interpréter nous permettront pas d'apporter à cette étude des conclusions rigoureuses ; nous nous limiterons surtout à signaler les raisons de possibilité qui permettent de penser qu'il y a pénétration à travers la peau des éléments chimiques des eaux minérales.

1° Gaz carbonique. — L'idée d'une pénétration de l'acide carbonique à travers la peau a été défendue par MOUGEOT, depuis longtemps déjà. Récemment, cet auteur est revenu sur cette question en soutenant que l'action physiologique et thérapeutique du gaz carbonique de Royat était due, pour une bonne part, à la résorption transcutanée de l'acide carbonique.

MOUGEOT est arrivé à cette conclusion en étudiant le chimisme respiratoire au cours du bain gaz-carbonique de Royat. L'air expiré était mesuré et analysé. Mais, afin d'éviter l'inhalation du gaz carbonique et des émanations venant du bain, le sujet du sujet était muni d'un masque de caoutchouc respirant uniquement de l'air extérieur et lui arrivait par une longue tubulure au cours de ces expériences. MOUGEOT a constaté une augmentation très sensible de la ventilation pulmonaire, une élévation du débit respiratoire au-dessus de l'unité et un pourcentage énorme de CO₂ exhalé, passé de 2,6 % à 4 %. Cet excès de gaz carbonique ne pouvait avoir qu'une origine exogène, comme le sujet respirait un air normal, amené de l'extérieur à son masque. Il est probable que cet excès de CO₂ correspond à la quantité résorbée par la peau.

Opérant comme MOUGEOT, en faisant respirer le sujet en expérience uniquement de l'air normal venant de l'extérieur, KREBS a constaté, lui aussi, une augmentation de la quantité de CO₂ exhalée en même temps qu'une élévation de la réserve alcaline du sang ; pour lui la pénétration transcutanée de CO₂ n'est pas douteuse.

Cette opinion n'est pas admise par tout le monde. TURKELTAU aurait, au contraire, trouvé une diminution de la réserve alcaline chez les sujets soumis au bain gaz-carbonique. On a opposé également aux conclusions de MOUGEOT, les recherches de DAUBRENGE sur le rôle de l'acide carbonique dans la régulation de la pression artérielle.

Cette question n'est pas encore résolue, mais il est juste de noter le grand intérêt des expériences de MOUGEOT.

(Voir la suite page 3)



Au banquet de la Société des Médecins Praticiens

Photo Informateur Médical



A mon avis

Il est regrettable d'avoir à noter que les médecins portent la responsabilité des différentes lois qui ont diminué notre prestige, en écartant de plus en plus la profession médicale qui, par dérision sans doute, est encore qualifiée de libérale.

Une profession libérale, en effet, est celle où règne la liberté. Or, le rôle du médecin évolue sans cesse davantage pour n'être demain qu'un rouage de l'Etat. Cela veut dire que ses gestes deviennent de jour en jour plus surveillés, commandés et tarifés. Donc le médecin est beaucoup plus un fonctionnaire qu'un praticien libre de ses actes et juge de la valeur qu'il accorde à ses interventions. Au point de vue de la liberté, le rempailleur de chaises lui est infiniment supérieur, car il travaille pour qui lui plaît et se fait rémunérer comme il juge bon.

Depuis cinquante ans, toutes les lois sociales ont été faites sur le dos des médecins. Chacune d'elles les a domestiqués un peu plus. Demain il n'y aura plus que quelques rares citoyens vis-à-vis desquels le praticien aura sa liberté d'action.

Au train où vont les choses on peut même entrevoir comme très rapproché le moment où ces fossiles de la bourgeoisie se seront eux-mêmes évanouis dans une médiocrité économique qui en fera des assurés sociaux comme les autres. Et nous connaîtrons alors l'ère de la Médecine sociale complètement épanouie au soleil d'un socialisme d'Etat imprégné de paresse et d'asservissement.

Et comme si cela ne suffisait pas, on vient d'obliger les médecins à tenir un cahier fiscal où seront notées par le menu toutes les ressources dues à leur travail. A chaque client qu'il aura reçu ou visité le praticien devra délivrer un reçu qui correspondra à un talon, tout comme le faisait feu Stavisky pour ses libéralités intéressées.

C'est du puffisme, dites-vous. Soit, mais c'est aussi une subordination infamante qui équivaut à un servage.

Vous en riez parce que cela est vraiment ridicule et parfaitement inutile. C'est bien. La fraude sera, en effet, tellement aisée qu'on est frappé de l'imbecillité de ceux qui espèrent quoi que ce soit d'utile de cette méthode qui prétend à la surveillance effective de nos actes professionnels. Mais j'y vois tout de même autre chose que cette inefficacité : j'y décèle la preuve du désir féroce de nous river étroitement aux organismes d'Etat vers lesquels tout converge dans l'activité politique d'aujourd'hui.

Il faut y voir aussi la démonstration de plus en plus claire de la tendance qui pousse nos législateurs à démolir les cadres de la classe bourgeoise, comme furent jadis brisés les privilèges nobiliaires. Chaque loi, chaque décret n'a d'autre but que de s'attaquer aux éléments de la bourgeoisie, qu'il s'agisse du haut commerce, de la grande industrie ou des professions libérales. Les exemptions, le respect de la liberté individuelle, les prérogatives de toutes sortes, tout cela est réservé aux classes prolétariennes ou aux artisans, au petit commerce ou à l'agriculture, c'est-à-dire à la masse majoritaire des électeurs.

Depuis trente ans, nous vivons chaque jour la nuit du 4 août 1789. Nous connaissons l'agonie de la bourgeoisie.

Et le pire de l'aventure, c'est qu'on trouve dans nos rangs les fourriers de notre déchéance professionnelle.

Eh oui ! ce sont des médecins qui ont été les rapporteurs de toutes les lois qui nous ont asservis en nous ramenant au rôle de fonctionnaires surveillés et tarifés.

Hier encore, c'étaient deux médecins, Dézarreaux et Gout, qui s'alliaient à

ZOMINE

un contrôleur du fisc, pour nous imposer le registre fiscal.

Demain, ce seront des médecins qui réclameront les sanctions légales qui feront de l'Ordre des médecins un carcan comme ceux qui rendirent jadis odieuses les corporations de l'ancien régime.

Ce sont des médecins, enfin, qui, en grand nombre, s'allient à la tourbe parlementaire pour donner à toutes les mesures vexatoires qui nous sont imposées la majorité dont elles avaient besoin pour détruire cette atmosphère de liberté et de confiance qui faisait le lustre de notre profession.

Et puis, vous les connaissez bien les confrères qui, au nombre de quelques quarterons, vont dans toutes nos réunions parlant avec une emphase régnante de la Médecine sociale. Ils en ont plein la bouche de cette « médecine sociale » où ils espèrent trouver un fromage.

Croyez-vous que ce soit l'amour de l'hygiène réglementée et surveillée, ou celui de la solidarité humaine qui poussent tous ces faux apôtres à préconiser des mesures qui ont comme pénible résultat d'amenuiser davantage le libre exercice du praticien qui n'est qu'un simple praticien ?

Il faut se bien rendre compte, en effet, que toutes les fonctions publiques que réclament nos propagandistes intéressés enlèvent aux praticiens une parcelle de leur clientèle, qui se trouve obligatoirement dirigée vers les titulaires des fonctions créées. On a fait quelques fonctionnaires de plus, mais l'on a rogné les ressources du praticien qui est assez peu intrigant pour ne pas être dans les huiles.

Le milieu médical a, lui aussi, ses arrivistes et ses combinards qui, à la recherche d'une prébende ou d'une décoration, excellent à se mettre en avant en débitant des balivernes qui sont pour notre profession de véritables nuisances. La correspondance qui nous parvient nous fait croire que les yeux s'ouvrent. Elle nous fait croire aussi que la grande masse des praticiens n'est pas d'humeur à se laisser conduire avec trop de docilité.

Assez de barrières ! Trop de mensonges !

J. CRINON.

NOUVELLE BRÈVE

Les amis et les élèves du docteur Georges Laurens, à l'occasion de sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur, ont eu la pensée, en témoignage de leur affection et de leur reconnaissance, de lui offrir une médaille.

Au Salon des Médecins

Parmi les sculptures du dernier Salon des Médecins, on a beaucoup remarqué les Œuvres de M. Paille. Nous en avons d'ailleurs parlé avec éloges dans notre compte rendu publié dans le dernier numéro de l'INFORMATEUR MÉDICAL. Nous avons fait photographier, pour nos lecteurs, ce taureau en chêne sculpté, où se trouve rendue, d'une façon magistrale, la force bestiale de ce reproducteur.



Photo Informateur Médical

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY

Dans sa dernière réunion, la Société française d'hygiène, réunie en assemblée générale, a procédé à la nomination de son bureau pour 1934.

Le bureau est ainsi composé : Président : M. Foveau de Courmelles, Vice-présidents : MM. Degoux, Auguste Lumière, Loir, M^{rs} Adolphe Vincent, Secrétaires généraux : M. Martiny et Guy Houzel, Trésorier : M. Bernard Dumas, Administrateur : MM. G. Blochmann et Sureau.

SEDORHINOL ≡
NEZ GORGE LARYNX OREILLES
≡ **AMBORHINOL**

M. le Dr Raoul Duval, ancien externe des hôpitaux de Paris, élève de l'Institut Pasteur, a été nommé chef de laboratoire des hôpitaux civils de Saint-Etienne.

Le jeudi 8 février 1934, l'Institut des Hautes Etudes de Belgique a célébré à Bruxelles le souvenir de son président défunt, notre regretté collègue, le Professeur Paul Sollier, en une séance académique, devant une nombreuse assistance.

CHAMPAGNE 1^{er} Cru, DOCTEUR MOLLIN, PROP^{ts}, CUMIÈRES-ÉPERNAY, blanc nature CHAMPAGNE SEC - DEMI-SEC - ROUGE DE CHAMPAGNE.

MM. Paviot, de Lyon et Halliré, de Rouen, ont été élus, mardi dernier, membres correspondants nationaux de l'Académie de Médecine.

VACCINOULES
E, BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

M. B. Weill-Hallé, chargé de cours à la Faculté, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, commencera le lundi 9 avril, à 16 heures, à l'École de puériculture, 25, boulevard Brune, l'enseignement préparatoire au diplôme de puériculture, et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, de 16 à 18 heures. — Pour tous renseignements, s'adresser au directeur adjoint, 26, boulevard Brune, Paris (XIV^e).

STRYCHNAL

Une place d'internat est vacante à l'hôpital civil de Belfort. Ecrire à la direction.

Un examen d'aptitude aux fonctions de médecin sanitaire maritime, réservé aux docteurs en médecine français, aura lieu à Marseille les 15 et 16 mars 1934. S'inscrire auprès du directeur de l'inscription maritime à Marseille.

M. le docteur Emile Verger a été nommé professeur suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'École de médecine de Limoges.

M. le docteur André Basset a été nommé professeur suppléant des chaires d'histologie et de physiologie à l'École de médecine de Limoges.

SILIPLASTINE
du Docteur Debat

La médaille d'honneur des épidémies en or a été décernée à M. le docteur Octave Perrier, à Ligué (Vienne), mort victime de son dévouement.

Le concours de clinicien à l'hospice des Quinze-Vingts s'est terminé par la nomination de MM. Tillé et Bernard.

META-VACCIN
META-TITANE

Le professeur Jean Lépine, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, membre d'honneur de l'Union Médicale Latine, qui a voyagé plusieurs fois en Amérique du Sud, fera le lundi 19 mars (la conférence qu'il devait faire le 14 février), à 21 heures précises, à l'Institut Océanographique, 155, rue Saint-Jacques, Paris, sous la présidence de Son Excellence A. Guani, ministre Plénipotentiaire de la Légation de l'Uruguay à Paris, une conférence sur l'Uruguay.

FOSFOXYL

Trois places d'internes sont vacantes à l'hôpital Saint-Michel ; deux au service de gastro-entérologie ; une au service de chirurgie.

Entrée en service le 1^{er} mai. Les demandes doivent parvenir avant le 31 mars. Ecrire à l'hôpital Saint-Michel, 33, rue Olivier-de-Serres, pour recevoir renseignements et feuilles spéciales.

GALAGÉNOL
du Docteur Debat

LÉGION D'HONNEUR. — Est promu dans l'ordre de la Légion d'honneur :

- Au grade de commandeur : M. Henry Dalby, directeur des laboratoires de spécialités pharmaceutiques Astier ; M. le docteur Rivière.
- Au grade d'officier : M. le professeur Bottu ; M. le professeur Gabriel Petit, membre de l'Académie de médecine.

MICTASOL

Le concours prévu par l'article 3, paragraphe 8, de la loi du 4 janvier 1929 et les décrets du 14 septembre 1929 et du 6 avril 1930, pour l'admission aux emplois de médecin et de pharmacien sous-lieutenant de l'armée active des troupes coloniales ne sera pas ouvert en 1934.

THÉOBROMOSE
DUMESNIL

Est nommé membre suppléant du Tribunal des pensions de Marseille, M. le Docteur Lacroix, de Marseille, en remplacement de M. le Docteur Bricka, démissionnaire.

Le poste de directeur de la deuxième circonscription sanitaire maritime au Havre est déclaré vacant.

LIPOSPLENINE
DU Dr GROC

Rhino-Capsules
DE
LENIFORME

Huile Antiseptique non irritante
dosée à 2 - 5 et 10 % d'essences antiseptiques
pour auto-injections nasales

CORYZA - SINUSITES
Rhinites - Laryngites - Trachéites

ECHANTILLON :
26, Rue Pétrille, PARIS (9^e)

LE MONDE SUR MON MIROIR

Ces jours derniers, se sont déroulées les épreuves annuelles du concours des chasse-neige. Le fait que ce concours se renouvelle chaque année démontre que la meilleure méthode de déneigement reste à trouver.

Ce concours original est le prétexte, pour beaucoup de personnalités incompétentes, d'un voyage gratuit aux stations hivernales. S'agit-il là d'un choix malheureux effectué par les organisateurs de ce tournoi technique? Peut-être, mais il s'agit encore davantage du manque de conscience des journaux qui, invités à se faire représenter, envoient pour suivre ces épreuves, le premier « débrouillard » venu.

En sorte que cette manifestation instructive n'est, pour beaucoup de ceux qui y assistent, qu'un prétexte à « ribouldingue ».

Ce trait de négligence est tout à fait symptomatique de la légèreté avec laquelle sont traitées, en France, les réalisations de propagande.

Pendant la guerre, notre propagande était effectuée avec une incompétence ridicule par les fesse-mathieux qu'on en avait chargés. Des millions furent volatilisés en pure perte grâce à la complète incompréhension du public en général et, surtout, de la psychologie des peuples dont nous voulions nous attirer la sympathie.

Après la victoire, ce furent les mêmes erreurs. Le ministère des affaires étrangères dépensa chaque année une cinquantaine de millions dont la majeure partie tomba dans la poche des journaux et des journalistes français, à seule fin de maintenir une atmosphère de sympathie autour des ministres qui se succédèrent au Quai d'Orsay.

Il ne faut donc pas s'étonner de l'ignorance où fut constamment tenu le public français sur ce qui se passait à l'étranger et il faut chercher dans cette erreur intéressée de nos bureaux les sentiments d'antipathie qu'on trouve en Europe et ailleurs à l'endroit de la France.

C'est ainsi qu'alors que l'on approuvait les réclamations de l'Allemagne, les desseins de l'Angleterre et les revendications de l'Italie, on parlait partout de l'impérialisme français comme du trouble-paix général. Un résultat aussi déplorable a sa cause dans la dilapidation des millions qui ont été détournés du but qu'on leur avait assigné en les prenant dans la poche des contribuables.

Il y a des malfaiteurs qui vont en prison pour des fautes moins graves et l'on a fusillé comme traitres des malheureux qui avaient moins nui à la France.

Les pays étrangers apportent plus de sérieux dans leurs efforts de propagande. La palme en cette matière revient à l'Angleterre, qui dépense beaucoup d'argent, mais qui le dépense à bon escient. La cavalerie de Saint-Georges a eu raison du génie de Napoléon.

Depuis le traité de Versailles, l'or anglais a coulé pour démolir le prestige de la France. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison de nos échecs successifs sur le terrain diplomatique. Tour à tour, l'Angleterre a rallié à elle, c'est-à-dire contre nous, les nations qui furent à nos côtés pendant la guerre et elle a même su diriger contre la France toutes les rancœurs de l'Allemagne.

En fomentant des révolutions, elle a troublé l'équilibre des peuples et créé le désordre diplomatique sur le Continent. Sa suprématie exige la discorde entre les peuples. Moins on s'entendra entre les peuples de l'Europe, plus elle sera satisfaite. Elle divise pour régner. Et c'est par l'or de sa propagande qu'elle réalise son dessein satanique.

Par les agents de son Intelligence Service, elle altère l'opinion, en soudoyant des journaux. Elle est à l'origine des scandales politiques et des paniques boursières. C'est un véritable *deus ex machina* des ténébreuses politiques et des conflits di-

plomatiques. Elle a des hommes à elle dans tous les mondes et dans tous les pays. Et ce n'est pas sans vraisemblance qu'on a affirmé que Stavisky tenait de sa protection l'essentiel de sa puissance financière.

Chaque fois que nous serons sur le point de retrouver notre stabilité politique, elle essaiera de semer le désordre, d'allumer l'anarchie. Et elle y réussira. Avoir devant elle une France forte et unie lui semble un cauchemar qu'elle veut dissiper à tout prix. Et ce prix, lui semble jamais trop élevé.

Toutes ces machinations ténébreuses échappent à notre clairvoyance parce qu'elles répugnent à notre esprit français dont la loyauté est l'essentielle qualité. Elles paraissent toutes naturelles à l'Angleterre, dont la perfidie est devenue proverbiale.

Il faut pourtant les concevoir comme du domaine de la sinistre réalité. Des hommes sans intelligence et sans culture historique ont, depuis 1919, été les jouets constants des intrigues de la politique anglaise. Les Anglais ont joué avec nos diplomates comme le chat avec le souris. Nous ferions bien d'imiter ceux qui comme Mussolini et Hitler ont la preuve envers l'Angleterre d'inintelligence nationale. Nous avons eu tort de les railler, car ils ont, en ce faisant, bien servi leur pays.

Il faut nous féliciter de voir le traquenard du désarmement éloigné de nos préoccupations, car il s'agissait, la guerre d'une embûche, assez grossière d'ailleurs de l'Angleterre. Chacun sait que celle-ci ne veut plus rien savoir pour se mêler à nouveau d'un conflit armé qui surviendrait sur le Continent ; dès lors qu'elle nous laisse prendre telle mesure de sécurité que comporte l'anxiété du moment.

Car il faut regarder comme du plus grotesque puffisme la proposition qui vient de lancer Roosevelt et qui vise à la réalisation d'un pacte de non-agression dont les signataires seraient toutes les nations du monde. Pas moins !

J. CRINON.

INDEX THERAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, naturelle, extra-Pure et Peptide lente (du *Juniperus oxycedrus*).

FORMES THERAPEUTIQUES : Capsules (de 1 à 6 gr. 15).

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Cholelithiases, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Obstructions biliaires.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHETIQUES PURS ETAIN (Meuse)

THEOSALVOSE Théobromine pure française (cachets).

Pure - Digitalique - Scillitique - Sparteine - Barbiturique, Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium).

Stimulant général.

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue de Clermont, PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et mentales.

Indiqué dans les affections cérébrales, Convalescence, asthénies, etc.

2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Imprégnation galeolée.

hautes doses sans aucun inconvénient.

AU THIOCOL Toutes les affections des voies respiratoires.

grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire, etc.

4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 15, rue Crillon, Paris (IV^e).

NEO-COLLARGOL du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRIQUES)

UROMIL

ÉTHER PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE

L'ACIDE
URIQUE

ARTHRITISME

Dr L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie

Echantillons et brochures

BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est à la page.

A LA CHAIRE D'HYDROLOGIE DE TOULOUSE

C'est avec un très vif regret que nous avons appris le transfert dans la Chaire de Pathologie interne de notre ami, le docteur Serr, jusqu'ici professeur d'Hydrologie thérapeutique et de Climatologie à la Faculté de Toulouse.

L'Hydrologie perd en lui un de ses plus brillants et de ses plus sympathiques défenseurs ; nous nous permettons cependant d'espérer que le professeur Serr, malgré son éloignement de nous, n'oubliera pas que c'est par l'Hydrologie qu'il a franchi le seuil professoral et que c'est à l'Hydrologie qu'il a consacré son premier enseignement. Il voudra certainement laisser une porte ouverte entre la chaire actuelle et celle dont il vient de descendre, aussi nous lui adressons, malgré notre réelle tristesse, toutes les félicitations auxquelles il a droit et qu'il attend malgré tout de notre amitié. (La Presse Thermale et Climatologique.)

Société d'Hydrologie et de Climatologie Médicales de Paris

La séance solennelle de la Société d'Hydrologie aura lieu **lundi 5 mars 1934**, à 16 heures précises, 12, rue de Seine.

Le sujet traité sera : « Le rôle de la peau dans les réactions générales de l'organisme produites par les cures thermales et climatiques. »

1^o Etude physiologique par MM. le Professeur Santenise, le Professeur agrégé Merklen et M. Vidacovitch.

2^o Etude thérapeutique par MM. Dubois (Saulon), Debidour et Claude (Le Mont-Dors), Mlle Brosse (La Roche-Posay), M. Barraud (Chatellillon).

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

— Le docteur Albert Julia et Mme, née F. Hallier-Larousse, font part de la naissance de leur fils Didier.

— M. Henri Gavois, interne des hôpitaux, et Mme, née Simone Courcoux, font part de la naissance de leur fils Joël.

Fiançailles

— M. François Le Jemtel, fils de M. le D^r Le Jemtel, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Le Jemtel, et Mlle Huguette Salles.

Nécrologies

— On nous prie d'annoncer la mort de M. André Truelle, ingénieur E. C. P., ancien inspecteur aux chemins de fer de l'Etat, 3, Grande-Rue, à Asnières. Le présent avis tient lieu de faire-part. De la part de M. Georges Truelle, M. et Mme Jacques Truelle, du docteur et Mme Roger Truelle.

— On annonce la mort du docteur G.-J. Zoeller, professeur d'épidémiologie et de bactériologie au Val-de-Grâce, décédé à l'âge de 66 ans. Il était connu par ses travaux, en collaboration avec le docteur Ramon, sur les aniloxines et la vaccination antidiptérique.

— Nous exprimons nos sentiments de très vives et très cordiales condoléances à notre excellent collègue et ami le docteur François Le Sourd, directeur de la Gazette des Hôpitaux et président honoraire de l'Association de la Presse Médicale Française, qui vient de perdre son frère, M. Auguste Le Sourd.

— On nous annonce également la mort de notre confrère le docteur Pain, maître de Bourbon-Lancy, décédé à l'âge de 80 ans.

— Mme Rubat, M. Francis Rubat, inspecteur général des finances, et Mme Francis Rubat ; Mme Dorlhac et ses enfants ; M. Jean Boisseaux, ingénieur, et Mlle Suzanne Boisseaux ; le capitaine Antoine Chandelux et Mme Antoine Chandelux ; M. Alexis Duchet-Chandelux, président du tribunal civil de Mantes (Seine-et-Oise), et Mme Duchet-Chandelux ; et toute la famille ont la douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. André-Jacques-Antoine Chandelux, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, professeur agrégé de chirurgie, ancien chargé de cours à la Faculté, ancien aide-major du régiment en 1870-71, ancien interne lauréat des hôpitaux de Lyon, leur frère et oncle, pieusement décédé en son domicile, à Lyon, le 15 février 1934, à l'âge de 86 ans.

— MM. les docteurs François et Louis Le Sourd ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de leur frère M. Auguste Le Sourd, archiviste paléographe. Ils prient leurs confrères et amis de bien vouloir trouver ici l'expression de leur affectueux gratitude.

— Nous apprenons la mort du docteur Christian Zoeller, médecin-commandant, professeur au Val-de-Grâce, décédé le 26 février 1934.

Fondation de la Société Médico-Chirurgicale des hôpitaux libres

Siege social, 29 avenue Rapp, tél. Ségur 28-78

Les membres fondateurs de la « Société Médico-Chirurgicale des Hôpitaux Libres » destinée à grouper les chefs de service des hôpitaux libres de France et des Colonies, ont élu leur premier bureau.

- Président : M. Cathelin.
- Vice-Présidents : MM. de Martel (Chirurgie), Zado-Kahn (Médecine), Clément-Simon (Spécialité), Guinand (Départements).
- Secrétaire général : MM. Montlaur (Administration), Delort (Presse), Martiny (Réunions).
- Treasurer : M. Arthur.
- Archiviste bibliothécaire : M. Honsel.
- Comité de direction : MM. Léopold Lévi, Panchet, Mondain, Bouchacourt, Descamps, Blochmann.
- Conseiller juridique : M^{re} Maurice Garçon.

La Société tiendra ses réunions régulières le 3 de chaque mois, à 21 heures, 39, avenue Bosquet. Les « Archives Hospitalières » deviendront « Bulletin Officiel » de la nouvelle Société.

Congrès de la Colibacillose des infections et des intoxications d'origine intestinale

Ce Congrès aura lieu à Châtel-Guyon les 23 et 24 septembre 1934, sous la présidence du professeur Paul Carnot. Les présidents des différentes sections sont les professeurs Clusaigre, Locper, Villaret et Heitz-Boyer.

La liste des rapporteurs sera publiée d'ici peu. Il est signalé que ce Congrès qui avait été primitivement annoncé pour les 20 et 21 mai 1934, a été reporté à une date ultérieure, après entente entre les présidents du Congrès de la Colibacillose et de celui du Lymphatisme, afin d'établir une plus grande distance entre ces deux Congrès, et de laisser, par suite, plus de facilités aux congressistes qui désiraient assister à ces deux réunions scientifiques.

Le secrétaire général du Congrès de Châtel-Guyon est le docteur Pierre Balme, Société des Eaux Minérales Châtel-Guyon. Le secrétaire administratif est M. Y. Julia, même adresse. Prière de s'adresser à eux pour tous renseignements.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est ouvrir sa porte chaque dimanche à un ami qui vous dit ce qu'il pense et qui vous confie quelques indiscrétions.

PRODUIT FRANÇAIS SANTHOSE

Le plus fidèle — Le plus constant Le plus inoffensif des DIURETIQUES

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

- SANTHOSE PURE** { Affections cardio-rénales, Albuminurie, Hydrocéphale
- S. PHOSPHATÉE** { Sclérose cardio-rénale, Anémie, Convalescences.
- S. CAFÉINÉE** { Asthénie, Asystolie, Maladies infectieuses
- S. LITHINÉE** { Prédécrose, Arteriosclérose, Goutte, Rhumatisme.

La SANTHOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0,50 centigr. — Dose : 1 à 4 par jour. Vente de gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

TRIDIGESTINE DALLOZ GRANULÉE

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène

est un virus filtrant

qui ne permet pas

de fabriquer un vaccin

prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrelle, 26
PARIS (9^e)



SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

Thérapeutique nouvelle des états hypertensifs

COMPRIMÉS DE DÉRIVÉS DE LA CHOLINE ACTIFS PAR VOIE DIGESTIVE

HYPOTAN

LE RÉGULATEUR DU DÉBIT ARTÉRIEL

HYPERTENSION SPASMES VASCULAIRES

CURE COMPLÉMENTAIRE DE L'ACÉCOLINE



COMPRIMÉS 4&6 PAR JOUR

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

La séance solennelle de la Société d'Hydrologie et de Climatologie Médicale de Paris

(Suite et fin de la page 2)

2° EMANATIONS RADIO-ACTIVES. — En utilisant la même technique que pour le passage transcutané de l'acide carbonique, MOURGON a cherché à déterminer si les emanations radio-actives traversaient la peau au cours du bain. Il a constaté qu'à Royat, où les gaz sont très radio-actifs, tandis que l'eau ne l'est presque pas, l'air expiré du sujet, plongé dans le bain carbo-gazeux, contenait une forte proportion d'émanation de radium. Ces expériences sont en contradiction avec celles des bathologues allemands qui concluent à l'absence d'une résorption cutanée. Mais il est juste de remarquer avec MOURGON que ces auteurs utilisaient des bains qui ne contenaient pas de CO₂ ; or le CO₂ semble être le vecteur indispensable au transport des principes radio-actifs.

Étant donnée l'importance attribuée aux emanations radio-actives dans l'action des cures thermales, on conçoit la valeur des pratiques externes si l'absorption par la peau des emanations radio-actives est prouvée.

3° ARSENIC. — Dans un travail récent, PIERO BOVERI se montre partisan de la théorie de l'absorption cutanée de l'arsenic. Il se base à la fois sur des arguments cliniques, dont nous avons rapporté plus haut quelques exemples, et sur des arguments expérimentaux.

Par les recherches qu'il a entreprises à Levico-Veroldo, dont les eaux thermales sont parmi les plus riches en arsenic et en fer, PIERO BOVERI a montré que la peau des malades plongés dans les bains de cette station fixait l'arsenic. Il mettait en évidence cette fixation grâce à une réaction cutanée au sulfocyanure d'ammonium. Cette réaction avait son maximum 20 à 30 minutes après le commencement du bain et elle était plus intense chez les sujets qui avaient pris plusieurs bains. Elle était encore positive huit jours après.

Il pense encore que certains troubles, survenant chez des malades soumis au traitement, et désignés sous le nom de « crises thermales », sont dus à l'absorption trop rapide par la peau des colloïdes de l'eau thermale, car les bains artificiels ne déclenchent pas ces troubles.

BOVERI est donc persuadé que la peau peut fixer et transformer les sels qui sont généralement utilisés par l'organisme.

Signalons, d'autre part, les recherches faites à La Bourboule, par Clagne, Mlle An-

drée COURTOIS et R. PIERRET. Ces auteurs ont constaté que des tétards et des anguilles, vivant dans de l'eau thermale fraîchement renouvelée, fixaient des quantités importantes d'arsenic, quantités beaucoup plus importantes que celles fixées par les animaux qui vivaient dans de l'eau de La Bourboule transportée, ou dans de l'eau minérale artificielle.

Au cours de ces expériences, ils ont fait, d'autre part, cette remarque que les anguilles ne pouvaient plus vivre dans de l'eau de La Bourboule si on enlevait l'enduit gélatineux qui recouvre leur peau.

Complétant ces expériences, CLOGNE, VALETTE et Mme DRUHOX ont apporté récemment le résultat de nouvelles recherches. Etudiant les modifications survenant dans le métabolisme protéique et dans la formule sanguine chez des enfants à peau saine qui faisaient, soit une cure de boisson, soit une cure de bains, ces auteurs ont constaté que les modifications survenues étaient identiques dans les deux cas, avec seulement un léger retard, dans leur apparition, chez les enfants soumis seulement au traitement par bains. Ce retard pourrait être expliqué par la nécessité du décapage de la peau pour permettre l'absorption de l'arsenic ou des autres éléments actifs de l'eau minérale.

Sans être concluantes, ces expériences sont très intéressantes. Elles permettent de penser qu'il y a pénétration transcutanée de l'arsenic au cours du bain.

4° SOUFRE. — La pénétration du soufre à travers la peau au cours du bain sulfureux a été affirmée par de nombreux auteurs ; mais, à vrai dire, aucune preuve péremptoire n'en a été donnée. Parmi les formes sous lesquelles se trouve le soufre dans les eaux minérales, il semble que ce soit surtout l'hydrogène sulfure ou les micelles colloïdales qui passeraient le mieux à travers la peau. Il y a longtemps déjà, CHAUSSIER, MABON, ORFILA ont affirmé que dans la pratique des bains sulfureux il y avait absorption directe par la peau de H₂S.

Le même phénomène se produirait dans les bains de vapeurs sulfureuses (étuves naturelles de Luchon, appareils Barthollet, d'Alx et Berthe, d'Uriage). Pour EMERY et CHATEL, la peau décapée et amincie par la vapeur se laisserait traverser par H₂S.

Pour VINCENT, l'hydrogène sulfure est le seul parmi les composés du soufre qui soit

susceptible d'être absorbé directement par la peau.

BOVERI rappelle que OSTERBERG, RUBENSTEIN et GOECKERMANN ont montré une augmentation marquée (30 %) de la quantité du soufre sanguin chez 7 sujets qui avaient pris des bains sulfureux pendant 6 semaines.

Signalons encore les recherches de MALIWA et de KIONKA, qui ont permis à leurs auteurs de conclure à la pénétration transcutanée du H₂S au cours du bain. La quantité absorbée par la peau reste cependant très faible et il y a surtout pénétration par les poumons de l'H₂S se dégageant de l'eau.

Pour KIONKA, la pénétration du soufre se ferait surtout sous la forme de micelles colloïdales et moins sous formes d'H₂S. Les micelles de soufre et l'H₂S seraient le résultat des oxydations des composés sulfurés dans le bain.

On a encore admis le passage de nombreuses substances chimiques au cours des bains thermaux.

Pour JOUVY, c'est par un phénomène d'osmose à travers la peau qu'il faut expliquer l'action des éléments chimiques des eaux de Bagnoles, phénomène qui est favorisé par le décapage de la peau. Il en résulterait une excitation du système sympathique, particulièrement des filets vaso-moteurs, entraînant une stimulation de la circulation sanguine.

De son côté, HARPER a montré que l'eau de Wiesbaden, à sa sortie de terre, et possédant encore tout son acide carbonique, faisait passer à travers la peau des ions de Na, K, Ca et NH₄. Il a constaté qu'un bain artificiel, contenant les mêmes éléments chimiques, était doué d'un pouvoir de pénétration beaucoup plus faible. Il pense que l'action des pratiques externes peut s'expliquer de cette façon.

CHIANI, enfin, admet le passage de l'iode à travers la peau au cours du bain iodé. Il rappelle à ce propos les multiples indications de l'iode en applications externes.

Ces citations pourraient être multipliées, car, pour toutes les eaux minérales, on a admis le passage de leurs éléments chimiques à travers la peau.

Mais, à vrai dire, on s'est surtout basé pour affirmer cette action, sur la différence profonde qui existe entre les effets produits par un bain d'eau minérale et par un bain artificiel. Il y a là un fait clinique de très grande importance, qui, s'il ne donne pas la preuve rigoureuse du rôle joué par la peau au cours des bains, permet cependant de l'admettre.

La clinique hydrologique a, de tout temps,

insisté sur les effets non seulement locaux, mais encore généraux, produits par les bains d'eaux thermales, à telle enseigne qu'elle accordait autrefois plus de valeur aux bains qu'à l'eau prise en boisson. Les constatations faites au cours de l'emploi des eaux ont été seulement permises de les classer d'après leurs effets, et d'établir pour chacune d'elles une spécialisation thérapeutique, mais elles ont montré que deux eaux minérales, également voisines par leurs composés chimiques, pouvaient être très différentes par leurs effets thérapeutiques. Ce sont les constatations faites en observant les effets des bains qui ont fait naître cette hypothèse de l'action sur la peau des propriétés physico-chimiques des eaux thermales.

On explique cette action par une pénétration transcutanée d'éléments chimiques ou par une action réflexe sur la peau de ces éléments, le fait clinique demeure.

(Nous publierons dans un prochain numéro l'essentiel du rapport présenté par M. Barraud sur le Rôle de la peau dans les cures climatiques.)

LES VOIX LATINES

Conférences prochaines

(Ces conférences des Voix Latines se tiennent à l'Institut Océanographique, 155, rue des Jacques, Paris.)

Nous rappelons que le Professeur Leprieu, de la Faculté de Médecine de Lyon, sous la présidence de S. Exc. Guani, ministre plénipotentiaire de l'Uruguay, ancien président de la Société des Nations, fera une conférence à l'Institut Océanographique, sur l'Uruguay, le 19 mars prochain.

Parmi les prochaines conférences, mais dont la date n'est pas fixée, nous sommes heureux d'annoncer les suivantes :

Celle du Commandant Charcot (probalment en mai 1934), sur « Les premiers Latins dans la région arctique » ; du Professeur Danio, de Bucarest (probablement en octobre 1934), sur la science roumaine devant la science médicale, chirurgicale et ses rapports avec la laune latine » ; du Professeur Roger, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Paris, sur le Paraguay » ; du Professeur Lemaitre, de Paris sur « Le Pérou » ; puis, plus tard, le Professeur Georges Dumay, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, le Docteur Caldas, de Rio de Janeiro, sur « Le Brésil » ; le Docteur Charcot, sur « Le Rôle des Médecins latins dans la science de l'Amérique du Sud » ; le Docteur Charcot, sur « La période du Panama, idées latines » ; l'inter-océanique ou pacifico-atlantique » ; le Docteur des Caraïbes au Pacifique » ; le Docteur Cunéo, sur « La Colombie », etc...

N. B. — Pour renseignements complémentaires s'adresser au Docteur Parigues, président de l'Union Médicale Latine, 81, rue de la Harpe, Paris (13^e).

JUS DE RAISIN CHALLAND
CHALLAND NUITS-ST-GEORGES (COTE-D'OR)

QUINBY
QUINIO BISMUTH "formule AUBRY"
et **SYPHILIS**
QUINBY SOLUBLE
INDOLORE - INCOLORE - PROPRE - INJECTION FACILE

QUINBY EST EGALEMENT EFFICACE
CONTRE LA **TYPHOÏDE**
QUINBY EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE
LA FIÈVRE DE **MALTE**

LABORATOIRES **AUBRY**
54, RUE DE LA BIENFAISANCE
PARIS - 8^e
TÉL. LABORDE : 15-26

Adopté par :
L'Assistance-Publique —
Les Ministères de l'Hygiène et des Colonies.

AU SALON DES MÉDECINS



Photo Informateur Médical

Trois tableaux qui ont été remarquables au Salon des Médecins.
En haut : *Impression du matin sur la Seine*, par MARCERON ;
au dessous : *Bouquet de roses*, par M^{me} BROUARDEL ; en
bas : *Scène du Finistère*, par Moy.

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REMPLACÉ AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

PLOMBIÈRES-LES-BAINS (VOSGES)

A 6 heures de PARIS (Voitures directes)

SAISON DU 15 MAI AU 30 SEPTEMBRE - Altitude : 456 m.



EAUX THERMALES RADIO-ACTIVES, D'UNE EFFICACITÉ RECONNUE POUR
Les Maladies de l'ESTOMAC et de l'INTESTIN et spécialement
l'ENTÉRITE — Les RHUMATISMES — Les Maladies des Femmes
(Traitements spéciaux) — Les États nerveux.

EAUX DE RÉGIME remarquable "SOURCE ALLIOT"
Légère, Digestive, Diurétique, Désintoxicante

CURE D'AIR ; PARCS et PROMENADES NOMBREUSES. - **Piscine** tiède de NATATION
CENTRE DE TOURISME : Vosges et Alsace

CASINO - THÉÂTRE - CONCERTS - JEUX - FÊTES DIVERSES

Renseignements : COMPAGNIE DES THERMES ou SYNDICAT D'INITIATIVE
PLOMBIÈRES (VOSGES)

DRAGÉES
MIGRAINES
TROUBLES DIGESTIFS
PAR ASSIMILATION
DÉFECTUEUSE

PEPTALMINE

MÉDICATION ANTIANAPHYLACTIQUE POLYVALENTE

Laboratoire des Produits SCIENTIA, 21, Rue Chaptal, Paris - 9^e A

GRANULÉS
URTICAIRE
STROPHULUS
COLITES, PRURITS
E C Z E M A S

POUR VARIER L'ALIMENTATION DES ENFANTS



HEUDEBERT prépare une gamme de farines de céréales et de légumineuses saines et naturelles qui permettent par leur variété une adaptation rationnelle selon l'âge, les besoins et le tempérament de chaque bébé.

SI BÉBÉ BOUDE devant sa bouillie, c'est qu'on lui donne toujours la même chose - la monotonie entraîne la perte d'appétit. - Pourquoi infliger à l'enfant une alimentation toujours la même, puisque la variété lui est plus qu'à tout autre âge indispensable.



DES ÉLÉMENTS TRES DIVERS sont nécessaires à la croissance de l'enfant : hydrates de carbone, matières azotées, matières grasses, phosphates, phosphore, sels minéraux. - Seule une alimentation variée les lui fournira, car les farines sont essentiellement différentes et chacune est précieuse par le principe dominant qu'elle apporte.

SUIVANT L'AGE on donnera d'abord à l'enfant des farines légères : Soupe d'HEUDEBERT, Farine lactée HEUDEBERT, Arrow-root, Crème de Riz, Crème d'Orge, Crème d'Avoine. - Plus tard, vers 14 mois, on alternera les farines précédentes avec d'autres plus nutritives : Crème de Blé vert, Farines de Pois, Lentilles, Haricots, Farines de Fèves, Seigle, Sarrasin.



SELON LE TEMPÉRAMENT de chaque enfant, la variété des farines HEUDEBERT permet de choisir des farines normales, rafraichissantes ou antidiarrhéiques.

FARINES NORMALES : Soupe d'Heudebert, Crèmes d'Orge, de Maïs et de Blé vert.
FARINES RAFFRAICHISSANTES : Avoine, Seigle, Sarrasin.
FARINES ANTIDIARRHÉIQUES : Riz, Arrow-root, Bananes.

La marque

Heudebert

est une garantie de qualité.

Echantillons et Littérature sur demande à

Heudebert

NANTERRE (Seine), 85, Rue Saint-Germain
LYON (Rhône), 2 et 4, Chemin Feuillat
BRUXELLES, 13, Rue de Belgrade

A la Société d'Ophthalmologie de Paris

TERSON. — Documents historiques sur la sclérectomie. — Les premières sclérectomies furent exécutées au début du XIX^e siècle, par Auteurieth et bien d'autres pour donner par une pupille sclérale quelque vision à des yeux atteints de léscame complète. Cette fistule visuelle temporaire comportait néanmoins déjà la dissection minutieuse d'un lambeau conjonctival protecteur et une ablation sclérale, soit aux ciseaux, soit au trépan. La fistule anti-glaucomateuse, née des cicatrices cystoïdes de Graefe, fut tentée par Facco (1867) avec excision trop couronnée, puis par *trépanation scléro-cornéenne*, au trépan d'un millimètre et demi, par de Wecker (*Annales d'oculistique*, 1872, vol. 68, p. 137), pour obtenir une large cicatrice à filtration.

Les mauvais terrain et probablement un insuffisant lambeau conjonctival retardèrent, jusqu'à Félix Lagrange et Elliot, la permanence de l'ophtalmostomie.

Discussion : MM. Onfray, Morax, Terson, Veil, et Dolzys. — *Découverts de la rétine, traités par la diathermo-coagulation.* — Les auteurs présentent neuf malades, traités avec succédané par la diathermo-coagulation performante dont les plus anciens sont guéris depuis près de sept mois. La technique de Weve permet d'oblitérer des déchirures, ou d'exclure un territoire rétinien, lors de destruction ; un contrôle ophtalmoscopique précieux pratiqué en chambre noire durant l'intervention est indispensable pour apprécier l'effet utile de chaque microcoagulation.

Discussion : J. Gallois, Schiff, Lagrange, Jeandelize, Onfray, Veil.

MORAX, TRUCHE et NIDA. — Les troubles oculaires dans la paralysie des gallinacées. — Les auteurs présentent une série de photographies noires et autochromes de lésions oculaires trouvées depuis février 1932 sur des poules de différents élevages français, atteintes de la maladie infectieuse décrite en Hongrie, aux Etats-Unis et en Angleterre, sous le nom de paralysie des volailles (Fowl paralysis), affection qui se traduit entre autres par une paralysie flasque ou spasmodique des pattes.

L'examen des yeux au biomicroscope montre parfois une opacité légère de la cornée et surtout l'existence de lésions iriennes caractérisées par une dépigmentation de l'iris et des synéchies. Dans un cas les auteurs ont trouvé une opacification des cristallins. L'examen histologique montre des lésions plus ou moins accusées de l'iris, du corps ciliaire et même dans certains cas de la choroïde. Ces lésions consistent dans une infiltration dense de cellules mononucléaires qui fait immédiatement penser à un processus infectieux chronique.

En dehors de l'intérêt qu'il y a à rapprocher les localisations oculaires de cette infection chronique de la poule, de celles que l'on observe au cours de certaines infections chroniques de l'homme (tuberculose, syphilis, lèpre), les auteurs attirent l'attention sur l'apparition d'une cataracte régressive qui n'est pas, comme on aurait pu le croire, une cataracte choroïdienne, mais qui est en rapport direct avec les lésions iriennes et en particulier peut-être avec l'altération de la couche pigmentée de l'iris.

Un autre fait intéressant est cette opacité légère de la cornée observée dans un cas qui faisait penser à une kératite interstitielle au début et qui correspondait histologiquement non à des lésions d'infiltration cellulaire mais à un trouble oedémateux.

Jean SEBAN (Marseille). — Trois générations de verriers atteints de la cataracte. — Dans une famille, le grand-père, le père et le fils, tous trois verriers, ont présenté trois genres de cataractes qui ont été extraites. Leur travail dans la verrerie avait été de 16, 8 et 15 ans. L'auteur a pu exclure toute idée de cataracte familiale.

Jean SEBAN (Marseille). — Sur l'iridodégénération des boxeurs. — Sur cinq boxeurs examinés l'auteur a trouvé des anomalies de l'iris (légère mydriase, diminution des réflexes, arflexie, fines déchirures du sphincter, etc...). Il s'agit des suites des traumatismes reçus ; ces lésions sont presque caractéristiques de la profession de boxeur.

H. TILLÉ.

Les médecins devront tenir un livre-journal mais ne seront pas tenus de délivrer un reçu

Le Journal officiel du 1^{er} mars 1934 publie le texte de la loi portant fixation du budget général de l'exercice 1934. Remarquons l'article 6, ainsi conçu : « Le dernier paragraphe de l'article 4 de la loi du 13 décembre 1933 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Pour les professions assujetties au secret professionnel, le livre-journal ne comporte en regard de la date que le détail des sommes encaissées. »

Assurances

Forme de la police "individuelle"

Lorsque l'assuré qui a qualité et capacité de souscrire le contrat « Individuelle » a choisi et son courtier et sa Compagnie, il se dans l'obligation de remplir et signer un questionnaire dans lequel la Compagnie verra, d'après la profession de l'assuré, d'après le degré des infirmités et d'après les autres éléments demandés, la catégorie et la classe pour l'application des taux de prime.

Le questionnaire devra indiquer également les sports pratiqués par l'assuré, tels que automobile, bicyclette, motocyclette, football, rugby, alpinisme, etc... Je récite qu'il est extrêmement important de faire des réponses exactes et justes.

En ce qui concerne les capitaux ils seront répartis comme suit :

1° En cas de mort, un capital de 50.000 fr. (par exemple) qui sera versé aux ayants droit ou aux bénéficiaires mentionnés dans la police ;

2° En cas d'infirmité permanente, 30.000 francs, dont la totalité ou une partie de ce capital sera versée à l'assuré victime d'un accident. Quelques exemples que l'assuré pourra trouver dans sa police :

a) Perte totale des deux yeux, versement de capital assuré, soit 100.000 francs.

b) Alienation mentale totale et incurable, versement du capital assuré, soit 100.000 francs.

c) Perte d'un bras et d'une jambe, versement de 100.000 fr.

d) Perte d'un bras ou d'une main, versement de 50 % du capital s'il s'agit du membre supérieur droit et 40 % s'il s'agit du membre supérieur gauche, etc., etc...

En général les capitaux assurés en cas de mort doivent être moins élevés que ceux assurés pour le cas d'infirmité permanente.

En effet, l'assuré, du fait d'une simple infirmité devient incapable de travailler, il cesse donc non seulement d'être le soutien de ceux en faveur de qui il a souscrit une assurance, mais parfois encore il devient une charge pour eux.

Si, à la suite d'un accident grave, l'assuré qui est peintre ou sculpteur, subit l'amputation de quatre doigts de la main droite, on ne pourrait plus exercer sa profession, sa capacité professionnelle serait énormément réduite. Il recevrait donc une indemnité de 35 % du capital assuré pour les années, indemnité qui, portant sur un capital plus élevé que celui assuré pour la mort, serait naturellement plus importante ;

3° Incapacité temporaire, 40 francs par jour pendant 200 ou 300 jours pouvant ne non se cumuler avec l'indemnité qui sera versée en cas d'infirmité permanente.

Si l'accident peu grave dont peut-être victime un assuré, nécessitant un repos absolu de six mois, la Compagnie d'assurances verserait un capital équivalent à 40 francs par jour pendant 6 mois. Si la clause du contrat n'existe pas dans la police et qu'au bout de 6 mois de soins il était indispensable d'effectuer une amputation ou bien qu'il résulte de l'accident une gêne permanente, telle que : ankylose, raccourcissement de membre, perte d'un œil, de la vue complète, ou surdité, etc., etc... l'assuré ne pourra recevoir qu'une indemnité prévue pour l'infirmité permanente sans avoir droit aux 40 francs par jour pendant tout le temps qu'a duré sa maladie avant que l'infirmité ait été constatée.

Si l'est prévu sur la police que l'indemnité journalière peut se cumuler avec l'indemnité qui serait versée en cas d'infirmité permanente, l'assuré recevra le montant des 30 ou 300 jours à 40 francs, en plus du capital et lui serait versé pour l'accident ayant entraîné une infirmité permanente, soit l'ankylose, amputation, perte de la vue, etc., etc...

4° Les compagnies d'assurances prévoient également outre les frais médicaux et pharmaceutiques, les cas de maladies limitées aux maladies suivantes :

Fèvre typhoïde, méningite, méningite méningo-spinale, scarlatine, insolation, pneumonie lobaire, pneumonie non tuberculeuse, appendicite, péritonite aiguë, érysipèle, oreillons, petite vérole, rougeole, choléra asiatique ou typhus, diphtérie, tétanos.

Les primes pour l'assurance « Individuelle » varient suivant :

- 1° La profession de l'assuré ;
- 2° Ses infirmités ou les sports qu'il pratique ;
- 3° Les capitaux assurés ;
- 4° Les combinaisons désirées.

Il est tout naturel qu'un employé soit taire ne pratiquant pas de sports, paye sa prime moins élevée qu'un charpentier, qui marbrier, ou même qu'un pharmacien, qui peuvent à tous moments être victimes d'un blessure provenant de leurs occupations, ou vau de force ou préparations chimiques.

(A suivre.) J. LAMBERT-SOULI.

Tout DÉPRIMÉ » SURMENÉ
Tout CÉRÉBRAL » INTELLECTUEL
Tout CONVALESCENT » NEURASTHÉNIQUE

est justiciable de la **NEVROSTHÉNIQUE FREYSSINGE**

XV à XX gouttes à chaque repas
XX gouttes contiennent 0,40 de glycérophosphates alcalins



A TRAVERS LES CLINIQUES

La respiration de Cheyne-Stokes

Conférence clinique du D^r Ramond le 18 Février 1934

La respiration de Cheyne-Stokes, connue depuis longtemps, et même observée avant ces deux auteurs par Nicolas, a été étudiée par différents auteurs, tels Traube, Kuffer, François-Frank, Ch. Richet, Pouchon, Merklen, Lamby, Liat, Gallayardin, etc.

Les malades atteints du Cheyne-Stokes présentent des modifications du rythme respiratoire et des symptômes associés. Les modifications du rythme respiratoire peuvent se diviser en : a) période d'apnée et b) période de dyspnée.

L'apnée, pendant lequel le malade ne respire pas, dure de 15 à 20 secondes et plus. La période de dyspnée se compose elle-même, en un temps, où la respiration devient de plus en plus ample et rapide et un second temps où la respiration diminue d'amplitude de plus en plus, finit par une période d'apnée.

La durée en est de 15 à 20 secondes, jusqu'à 60 secondes. Le nombre des respirations est de 15 à 20. D'après Lamby, la période dyspnéique se redouble de la période d'apnée.

Le cycle entier est de 1 minute environ. On a décrit différentes formes dites atypiques du Cheyne-Stokes.

1. Type périodique, où il n'y a pas de pause respiratoire (apnée).

2. Type où il n'y a pas d'oscillations progressivement ascendantes ou descendantes ; elles sont toutes de la même amplitude.

3. Type sans périodes descendantes.

4. Type sans périodes ascendantes.

Il s'agit là de formes moins graves que la forme typique.

Les symptômes associés ne sont pas constants. Citons les troubles intellectuels, torpé pendant l'apnée, logorrhée pendant la dyspnée, des troubles moteurs (convulsions, agitation), troubles oculaires (nyctagmus, pupillaires (myosis et mydriase), circulatoires (ralentissement ou accélération du pouls). La tension artérielle peut être normale, ou bien varier au-dessus ou au-dessous de la normale.

La Pathogénie est expliquée par deux théories : 1° de Traube ; 2° des auteurs français.

1° Traube soutient qu'il s'agit d'une hypoxémité du centre bulbaire respiratoire qui ne commence à réagir que lorsqu'une quantité importante de CO₂ s'est accumulée dans le sang. Le CO₂ agit par un mécanisme direct, mais par l'intermédiaire du X^e et des nerfs cutanés. La théorie bulbaire explique très bien les troubles associés.

2° Les auteurs français opposent à la théorie de Traube, la théorie cérébrale, en soutenant que la respiration se fait sous le contrôle cérébrale, s'exerçant sur le bulbe. La vérité se trouve au milieu (théorie cérébro-bulbaire).

L'étiologie est variée. Citons les affections du système nerveux central (Tumeurs de toute nature, méningites aiguës, syphilitiques, tuberculeuses, ramollissement et hémorragie cérébrale, P. Gr., l'arteriosclérose cérébrale).

Affections circulatoires (Hypertension, S. T. Gr., Asystolie).

Intoxications : Escogènes (morphine, chloral, bromures, lévomotone).

Escogènes (urémie).

Affections graves diverses (typhoïde, diphtérie, grippe, pneumonie, variole).

La monotonie n'est pas toujours sombre, la respiration peut disparaître, mais il s'agit d'un signe d'alarme.

La thérapeutique sera évidemment causale. Toutefois, il existe un traitement symptomatique, préconisé par Lian, — l'inhalation de CO₂ qui excite le centre respiratoire et évite l'apnée.

Les conférences de M. Ramond qui durent depuis plus de dix ans, sont toujours écoulées avec le plus vif intérêt par un nombreux auditoire où l'on perçoit souvent des cheveux grisonnants.

C. R.

Ouverture d'un concours pour l'obtention du titre d'assistant des hôpitaux militaires en 1934 v.

Par arrêté du 2 février 1934, un concours s'ouvrira en 1934 pour l'obtention du titre d'assistant des hôpitaux militaires.

Le nombre et la nature des emplois mis au concours en 1934 sont fixés comme suit :

Médecine, 5 (hôpitaux militaires d'instruction).

Chirurgie, 3 (hôpitaux militaires d'instruction).

Electro-radiologie, 3 (hôpitaux militaires d'instruction).

Société des Chirurgiens de Paris

Appendicite à symptomatologie uniquement gauche, malgré la présence du cæcum dans la fosse iliaque droite. — M. Pierre LAURENT fait un rapport sur un travail de M. CHUREAU (de Châtillon-sur-Seine), concernant un enfant de onze ans qui présentait, sur un cæcum prolabé et mobile, un appendice long dont la pointe, fixée contre le mésosigmoïde, était renflée en masse et perforée au niveau d'un gros calcul stercoral. Le rapporteur étudie les variétés anatomiques d'appendices gauches : inversion viscérale complétée avec dextrocardie ; ectopie gauche de l'œsophago-côlon droit par absence de torsion du gros intestin qui reste à gauche du mésentère ; ectopie gauche du caeco-appendice par fléchissement vers la gauche au-dessous de la racine du mésentère. Au point de vue clinique, on peut distinguer : 1° les appendicites avec irradiations douloureuses gauches, mais signes objectifs normaux ; 2° les formes avec symptomatologie aberrante complète dont le diagnostic est parfois impossible. Il faut toujours penser à l'appendice en situation anormale et ne pas hésiter, en cas de doute, à pratiquer une intervention exploratrice précoce qui peut sauver la malade.

Sarcome de l'estomac (lymphocytome). Résection en bloc de l'estomac, du mésocolon transverse et du transverse. — M. LÉGER fait un rapport sur une observation de M. LÉFORT (de Paris), concernant un homme de 22 ans qui présentait une grosse tumeur de l'estomac et du mésocolon transverse. L'auteur pratiqua une résection en bloc de l'estomac, du mésocolon transverse et du transverse ; puis, fixa à la peau, en canon de fusil, les deux extrémités du colon restant. Le malade mourut opérativement. La tumeur enlevée était un lymphocytome.

Un cas d'ileus biliaire guéri. — M. FLAUBERT (de Chiel) communique l'observation suivante. Une femme présente, il y a deux ans, un ileus biliaire ; calcul dans la fin du duodénum ; ablation par incision transversale ; vidange du grêle ; fermeture complète ; guérison sans incident. L'examen clinique confirme la nature biliaire du calcul. Huit mois plus tard, intervention pour cancer de l'antre droit du colon ; libération, extériorisation et ablation avec fixation à la peau du transverse et du cæcum ; fermeture secondaire ; guérison.

Deux cas de chirurgie de sympathique. 1° Gangrène des artères par endartérite oblitérante sénile. Douleurs suraiguës et permanentes. Résection de la femorale au tiers moyen. Guérison. 2° Crises de cystalgie essentielle, douglasite chez une femme ayant subi plusieurs interventions abdomino-pelviques. Résection du nerf préscrotal. Guérison. — M. TRÉVIER communique ces deux observations. Dans le premier cas, au cours de la sympathectomie péri-artérielle, l'artère femorale, perméable mais adhérentieuse, se déchira ; résection de l'artère à son tiers moyen. Disparition immédiate de la douleur. Guérison. Le second cas concerne une femme qui avait subi plusieurs opérations conservatrices des organes génitaux pelviens, puis une hystérectomie abdominale subtotale. Dans la suite, douleurs violentes de cystalgie sans lésions des voies urinaires et de douglasite. Résection du nerf préscrotal. La disparition des douleurs est immédiate et définitive.

Neoplasme du colon descendant et de la sigmoïde. — M. VITTON-PACHET, à propos de ces cas de cancer réséqués en deux temps : d'abord caecostomie, puis, secondairement, résection du colon avec abouchement bout à bout, indique le procédé qu'il emploie dans ces cas pour fermer le ventre ; en particulier, il ne met aucun point de suture sur la peau.

Grefte totale homoplastique d'un vaste lambeau cutané. — M. DUFOURMEL présente une enfant de sept ans dont la presque totalité du cuir chevelu avait été brûlée en juin dernier. Après quatre mois, la plaie ne montrait aucune tendance à se cicatriser. Le 1er décembre, un vaste lambeau cutané, comprenant toute l'épaisseur de la peau et provenant d'une opération de mastopexie, fut appliqué sur le crâne de l'enfant après vérification des groupes sanguins de l'enfant et de la femme opérée. Malgré un curieux incident survenu le seizième jour, la greffe a tenu en totalité et la cicatrisation est presque complète. L'état général est considérablement amélioré depuis la suppression de la vaste plaie qui existait antérieurement.

Lisez "l'Informateur Médical"

Advertisement for Citrosodine and Clisémine. Citrosodine is described as a citrate medication for stomach ailments, vomiting, and blood viscosity. Clisémine is an injectable for hemorrhages. Both are from Laboratoires Longuet, 34 Rue Sedaine, Paris.

Advertisement for GOMENOL. It is an antiseptic ideal for external and internal use. GOMENOLÉOS is available in various dosages (2%, 5%, 10%, 20%, 33%) in bottles and ampoules. Produced by PREVET AU GOMENOL. Refuse substitutions. Laboratoire du Gomenol, 48, rue des Petites-Ecuries, Paris-X^e.

Advertisement for Silicyl. A medication of BASE and REGIME for arterial sclerosis and siliceous carencies. Available in drops (10 to 25, 3 fols par jour) and ampoules (3 to 5 per day). Depot in Paris at P. LOISELLE, 7, Rue du Rocher.

Advertisement for PYRÉTHANE. A powerful antineuralgic. Available in drops (25 to 50 per dose, 300 Pro Dio) and ampoules (A 2 G, B 5 G). Abonnez-vous à l'Informateur Médical.

Advertisement for Granules de CATILLON STROPHANTUS. A 0.001 EXTRAIT TITRÉ de STROPHANTUS. TONIQUE du CŒUR — DIURÉTIQUE. Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine". PARIS, 3, Boulevard St-Martin - R. C. Seine 49281.

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE cachets, comprimés, granulé

Gaïacolé : cachets

Arsenié : cachets

A. RANSON
Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XXV)

LUMINAL

Antiépileptique non bromé, hypnotique
et sédatif puissant.

Administration à doses fractionnées par les

LUMINAULETTES

SOLUTION à 20%
de LUMINAL

injectable par voie intramusculaire

Renseignements et demandes d'échantillons
SOCIÉTÉ PROMÉDIC
26, rue Vauquelin - PARIS - 5^e

Dépôt général:
LABORATOIRES LOBRU, PARIS

Revue de la Presse Scientifique

TRAITEMENT DU ZONA, D^r G. MILIAN (Paris Médical.)

1° L'agent du zona est un germe, voisin du tréponème ou non, qui est sensible aux divers médicaments antisyphilitiques, arsénic et mercure ; peut-être dans un autre cas pourrions-nous essayer le bismuth.

2° Le zona serait-il, comme certains auteurs l'ont prétendu, de nature syphilitique ? A cela nous ne saurions répondre, car, chez notre malade, nous n'avons réellement trouvé aucun signe qui puisse permettre de penser qu'elle avait la syphilis.

3° L'action thérapeutique peut s'expliquer aussi par hétérothérapie, c'est-à-dire par la cure du zona, non syphilitique, sous l'influence d'un médicament antisyphilitique administré à un syphilitique. Ce mode d'action nous paraît difficile à invoquer, car il faudrait admettre que tous les zones se développent chez les syphilitiques. Or, l'enquête clinique et biologique de nos diverses observations ne semble pas le prouver.

Aussi, de ces trois hypothèses, pensons-nous que la première seule est à retenir et que le germe du zona est sensible à l'arsenic et au mercure.

LE METABOLISME DE L'ACIDE URIQUE ET LA GOUTTE, Noël FIESSINGER (Journal des Praticiens.)

On a le droit de penser, et ce ne peut être qu'une hypothèse, car les études sont très difficiles, que ce qui touche l'articulation goutteuse, ce n'est pas l'acide urique, mais les purines. Ces purines, xanthine, hypoxanthine, ne se trouvent pas à l'état cristallin, mais à l'état soluble dans l'articulation sous l'effet de cette décharge toxique arrivent des leucocytes polynucléaires et ceux-ci, comme je l'ai montré, libèrent des ferments oxydasiques. Ces ferments ont la propriété d'oxyder les substances qui sont dans leur voisinage. C'est le leucocyte qui dans la cavité articulaire même transforme lentement les xanthines et hypoxanthines en acide urique, cet acide urique salifié, c'est-à-dire en possibilité cristalline, n'est-il pas la période terminale d'un processus uniquement local ? Dans ce cas, la goutte ne traduirait pas la pathologie de l'acide urique, mais des purines.

Cette hypothèse s'appuie sur un argument clinique puissant : le goutteux se levé, il est guéri et ne présente plus au pied qu'une articulation un peu tuméfiée mais c'est en six mois, donc lentement qu'apparaît le tophus ; ce tophus s'est formé après l'attaque de goutte. L'urate de soude n'est apparu qu'après l'attaque et celle-ci n'est donc pas due à de l'acide urique mais à la fixation des purines. On pourrait conclure que la goutte est une maladie floculante d'instabilité chimique des purines et que l'acide urique n'est en somme que le déchet terminal de transformation, l'acide urique, c'est le produit « mort » de l'attaque de goutte.

L'UTILISATION DE LA VIANDE DANS L'ALIMENTATION DU NOURRISSON, MM. Ch. GARRE, M. GIRARD et Mlle VIAL (Le Journal de Médecine de Lyon.)

L'utilisation de la viande dans l'alimentation des nourrissons inspire encore au public et à beaucoup de médecins des craintes qui ne sont pas justifiées. Tous les travaux récents, en particulier les recherches poursuivies par les médecins allemands sur les régimes sans lait montrent que le nourrisson, même au cours de la première année, a pour la viande une tolérance remarquable, et que son utilisation très large en diététique et en thérapeutique infantile donne des résultats favorables.

La formule à laquelle se rattachent en France la plupart des médecins d'enfants est la suivante : pas de viande avant un an, produits carnés liquides ou semi-liquides (potage, soupe à viande, voire viande pulvée) à partir de 15 mois, viande à la dose de 20 à 25 grammes par jour vers 18 ou 20 mois quand l'enfant peut mastiquer.

Il faut concevoir plus largement les indications de la viande qui sont nombreuses : dans les régimes normaux, dans les régimes spéciaux qui deviennent indispensables lorsque l'enfant manifeste de l'intolérance pour le lait et pour les amygdalés, dans les anémies du nourrisson, dans la tuberculose, chez les cachectiques, les affaiblis, les convalescents, les hypotrophiques et les atrophiques.

L'utilisation de la viande crue de mouton ou de cheval, sous forme de viande pulvée ou de jus de viande, méritent d'être mieux connus, car elle donne d'excellents résultats lorsque les enfants ne peuvent pas encore très bien mastiquer.

A condition de procéder avec prudence les accidents sont nuls et les contre-indications se réduisent à la fièvre, aux troubles digestifs aigus, et aux entéro-colites à flore anaérobie. Dans tous les autres cas la viande peut être utilisée largement.

SYPHILIS CONGÉNIALE ET VÉGÉTATIONS ADÉNOÏDES, P^r NOBÉCOUR (Journal des Praticiens.)

1° Les bébés âgés de moins de six mois atteints de coryza syphilitique, ou de rhino-pharyngite syphilitique, de l'adénite syphilitique ; la tuméfaction des amygdales pharyngées est causée très probablement par le tréponème. Quand la rhino-pharyngite guérit, il peut persister de l'hypertrophie chronique de l'amygdale pharyngée.

En dehors de ces cas, les bébés porteurs de végétations adénoides peuvent être syphilitiques ou non, aussi bien que les bébés porteurs de végétations ; le plus souvent ils ne sont pas syphilitiques.

2° A partir de deux ans, les végétations peuvent aussi bien se rencontrer chez les syphilitiques que chez les enfants non syphilitiques. Chez les trois quarts au moins des enfants porteurs de végétations on peut déceler la syphilis ; cette dernière est certaine que dans un petit nombre de cas. Quand l'enfant est syphilitique, on ne pas de preuve que la syphilis soit responsable de ses végétations adénoides.

3° En dehors du coryza syphilitique des premiers mois de la vie, la syphilis ne paraît pas jouer un grand rôle dans l'étiologie des végétations adénoides.

La constatation de la syphilis chez un enfant porteur de végétations adénoides ne saurait nécessiter un traitement antisyphilitique, conformément aux règles habituelles. Les traitements mercuriel et arsénicé d'un bébé syphilitique ont, pour M. Marfan et pour M. Abrand, une action favorable sur les végétations ; pour M. Caroly, au contraire, l'influence est peu manifeste. L'avis est très compréhensible quand il existe un coryza syphilitique, de la rhinite et de la nœdite.

Il convient d'associer au traitement général un traitement local. M. Marfan recommande la pommade à l'oxyde jaune de mercure. Souvent il convient de discuter l'opportunité de l'ablation chirurgicale des végétations.

S'il existe un coryza syphilitique et une suppuration abondante, il semble prudent s'abstenir.

S'il existe des végétations adénoides chez un syphilitique, on peut attendre le résultat du traitement antisyphilitique.

Cependant, si le nourrisson présente un gêne de la respiration empêchant l'allaitement ou entraînant l'asphyxie, l'intervention peut être urgente.

REFLEXIONS SUR LE RÔLE DE LA CHIRURGIE DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES « HYPERCALCAÏQUES », par Pierre LYONNET. — (Le Bulletin Médical.)

Sans nous mettre en devoir de commémorer certaines recherches expérimentales, nous avons été frappés par le fait qu'elles se réalisent souvent en contradiction avec le sens et l'observation clinique. Nous recherchons volontiers que des résultats de laboratoire ont une valeur bien relative ; par contre, on ne peut nier la similitude graphique de l'évolution calcique que nous avons obtenus, d'autant plus qu'ils semblaient en plein accord avec ce que l'on observe en chirurgie humaine. Il nous paraît plus sûr de confirmer des données cliniques par laérimentation que d'opposer, à des constatations objectives, des hypothèses de laboratoire qui ne sauraient combler notre ignorance en matière de physio-pathologie parathyroïdienne.

En résumé, il nous paraît difficile d'établir une identité absolue entre les affection des « hypercalcaïques » et les syndromes parathyroïdiens proprement dits.

A nous vouloir systématiquement considérer l'hypercalcaïmie comme le fidèle et constant reflet d'un état pathologique parathyroïdien, alors qu'elle ne représente que l'expression d'un trouble métabolique à l'origine duquel on ne retrouve l'hyperparathyroïdisme que dans un nombre très inconstant de cas.

Ainsi, peut-on trouver dans ces constatations l'explication des nombreux cas où le parathyroïdectomie ne semble jouer qu'un rôle éphémère et nullement spécifique sur les symptômes cliniques que sur les signes humoraux.

LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR ET DE L'INSOMNIE PAR L'ALLONAL, H. FAVRE. — (Courrier Médical.)

L'auteur conclut de son étude si documentée, qu'à la condition de prescrire l'allonal (allylisopropylbarbiturate de diméthylammonium) par petites doses fractionnées d'un à deux ou trois comprimés, sans dépasser la dose totale de quatre ou cinq comprimés par jour, le médecin praticien dispose actuellement d'un excellent analgésique hypnogyne dépourvu de toxicité à ces doses usuelles, dont le champ d'action est immense et l'administration facile et qui est applicable, dans un grand nombre de cas, de ne pas placer avantagusement l'opium et la morphine dont le procès n'est plus à faire, et qui calment la douleur, d'apaiser l'agitation et donnent un sommeil calme, physiologique suivi d'un réveil normal.

CORBIÈRE
R. Desrenaudes,
27
PARIS

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

Pour ADULTES
5 centimes
ENFANTS
2 C^s

LA SEMAINE SAINTE A ROME
PAQUES A NAPLES & CAPRI

24 Mars au 3 Avril

FLORENCE - ROME - TIVOLI
NAPLES - POMPEI - LE VESUVE
CAPRI

24 mars. — Départ de Paris, Gare de Lyon, à 30 heures 50, voyage par Modane-Turin.

25 mars. — Arrivée à FLORENCE à 19 h. 24 ; dîner à l'HOTEL FLORENCE-WASHINGTON-BRISTOL.

26 mars. — A FLORENCE. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car.

27 mars. — Petit déjeuner et déjeuner, départ de Florence à 13 h. 38, arrivée à ROME à 19 h. 15. Dîner à l'HOTEL SAVOIA.

28 mars. — A ROME. — Pension complète à l'hôtel dans la matinée, visite de la ville en auto-car : Saint-Pierre, le Vatican, la Bibliothèque, les Appartements des Borgia, la nouvelle collection d'art, la Chapelle Sixtine, la Belvédère. Dans l'après-midi, excursion en auto-car à Tivoli, visite de la villa d'Hadrien, de la villa d'Este et des Cascades.

29 mars. — A ROME. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car : le Palais de Justice, le Capitole, le Forum Romain, le Temple de la Veste, la Villa Borghese, le Cimetière des Capucins, Santa Maria de Angeli, la Maison des Borgia, le Colisée, etc... Dans la matinée, visite de l'Exposition fasciste.

30 mars. — Départ de Rome à 19 h. 25 ; arrivée à NAPLES à 22 h. 05 ; logement à l'HOTEL CONTINENTAL.

31 mars. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée entière à Pompéi et au Vésuve.

1er avril. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée à Capri en bateau. Visite de la Grotte bleue et d'Anacapri.

2 avril. — A NAPLES. — Petit déjeuner. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en auto-car. Déjeuner. Départ de Naples à 14 h. 30 ; voyage par Modane-Turin.

3 avril. — Arrivée à PARIS, gare de Lyon, à 22 h. 10.

PRIX DU VOYAGE

Au départ de Paris : 2.180 fr.

Au départ de Modane : 1.835 fr.

Le prix comprend les services suivants :
 1° Le voyage en 2^e classe pour tout le trajet.
 2° Le logement et la pension complète dans les hôtels de tout premier ordre, selon programme.
 3° Toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.
 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.
 5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa, avec bagages.

NE SONT PAS COMPRIS : Les boissons, les repas dans le wagon-restaurant, ainsi que les porteurs dans les gares mêmes.

Au cas où les hôtels mentionnés ci-dessus seraient complets, des hôtels exactement du même ordre sont garantis aux membres de ce voyage. Pour permettre de profiter des hôtels ci-dessus, s'inscrire le plus vite possible.

On s'inscrit pour ce voyage à l'AGENCE CENTROPA - 5, rue Scribe, Paris (9^e), ou à l'INFORMATEUR MEDICAL.

OVULES CHAUMEL
 LE PLUS PUISSANT DÉCONGESTIF EMPLOYÉ EN GYNÉCOLOGIE
ICHTHYOL
 R. C. Seine N° 25 197.

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Béziers

Le traitement alloué est fixé à 28.000 fr. par an, plus indemnité pour l'inspection médicale des écoles, indemnités de résidence et de charges de famille (caisse de retraites). Le directeur ne sera pas autorisé à faire de la clientèle et devra résider obligatoirement à Béziers. Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la Santé publique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 6^e bureau), 7, rue de Tilsitt, leurs demandes accompagnées d'un extrait de leur acte de naissance, ainsi que de tous titres, justifications ou références.

Dans les Asiles d'aliénés

M. le docteur Guiraud, médecin-chef à l'Asile de Villejuif est nommé médecin-chef à l'Asile Sainte-Anne, en remplacement de M. le docteur Leroy, admis à la retraite.

M. le docteur Izac, médecin-chef à l'Asile public autonome de Baillieux, est nommé médecin-chef à l'Asile public de Montdevergues, en remplacement de M. le docteur Brunet, admis à la retraite.

M. le docteur Mondain, reçu au concours de médecin des asiles de 1933, est nommé médecin-chef à l'Asile de Baillieux, en remplacement de M. le docteur Menuau, appelé à un autre poste.

Les postes suivants sont actuellement vacants :

Le poste de médecin-directeur et le poste de médecin-chef de l'Asile public de Fains.

Un poste de médecin-chef de service à l'Asile autonome de Baillieux.

Un poste de médecin-chef de service à l'Asile de Bron.

Le poste de médecin-directeur de l'Asile d'aliénés de Stephansfeld (Bas-Rhin) par suite du départ de M. le docteur Frankhauser, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
 Laxatif parfait réalisant le véritable traitement des causes de la Constipation
AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF
 LABORATOIRES du D^r S. LEPRINCE
 62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et autres Pharmacies, B. C. Seine, 218.

Granulé Norden
 S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

SULFOÏDOL ROBIN
 GRANULÉ - CAPSULES - INJECTABLE POMMADE - OVULES
RHUMATISME chronique
ARTHRITISME
PHARYNGITES
INTOXICATIONS INTESTINALES
FURONCULOSE - ACNÉ - RHINITE URETRO-VAGINITES
 Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Polssy, PARIS

CONSTIPATION
GRAINS DE VALS
 un grain avant repas du soir régularise estomac & intestin

Régulateur du Cœur par excellence

ARYTHMIES
ASTHÉNIE CARDIAQUE
ASYSTOLIE - DYSPNÉE DU CŒUR
PÉRICARDITE - TACHYCARDIE

SPARTÉINE
HOUDÉ

(Granules titrés à 2 centigr.)

MODE D'EMPLOI : La dose quotidienne est de 6 à 12 centigrammes.

ÉCHANTILLON FRANCO SUR DEMANDE

Tous les travaux récents, et ils sont nombreux, confirment pleinement les propriétés du Sulfate de Spartéine, à savoir que ce médicament :
 1° Tonifie le myocarde ;
 2° Régularise le rythme du cœur ;
 3° Uniformise le régime de pression
 Communication de M. le Prof. SOULA, à l'Acad. de Médec., 7 juillet 1935.
 Communication de MM. F. et L.-J. MERCIER, à la Soc. de Biologie, 4 juillet 1935.

VENTE EN GROS :
 Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

OPOTHÉRAPIE STHÉNIQUE
MASCULINE

ANDROSTHÉNOL

DU DOCTEUR DEBAT

AMPOULES BUVABLES

CROISSANCE TARDIVE
SÉNILITÉ PRÉCOCE
ASTHÉNIE GÉNITALE

LABORATOIRES DU D^r DEBAT
60, RUE DE PRONY - PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

D' CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 501 — 15 MARS 1934

Direction : 111, boulevard Magenta PARIS (X)

Téléphone Trudaine 62-98

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
25, rue des Petits-Champs — PARIS

-:- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF -:-



Photo Deville. — Cliché Informateur Médical.

Le banquet qui clôtura les Travaux de la Société d'Hydrologie

L'activité thérapeutique des bains de mer

M. Barraud, de Châtelailhon, a présenté à la Société d'Hydrologie, un rapport au cours duquel il a étudié la technique et les avantages du bain de mer. C'est cette partie de son rapport que nous publions ci-dessous et que nos lecteurs liront avec le plus vif intérêt à une époque de l'année où ils commencent à être consultés sur l'opportunité des bains de mer pour leurs malades.

Comme dans tous les autres tissus les capillaires de la peau sont en perpétuelle évolution, mais les réactions thermiques des téguements amplifient beaucoup ces fluctuations incessantes de l'immense réseau capillaire dermique qui, s'étendant sur une surface de 2 m², contient 18 % de la masse totale du sang. Or, ces capillaires, doués d'une extrême souplesse et bien que pourvus de fibres musculaires lisses, voient leur calibre varier du simple au double et même au triple sous l'influence de facteurs multiples et variés qui agissent en diminuant le tonus vasculaire. Le plus souvent, c'est le mécanisme humorique qui intervient dans le maintien et dans l'équilibre du tonus vasculaire, mais le mécanisme nerveux peut également jouer grâce aux filets nerveux issus des nerfs sensitifs qui apportent aux capillaires l'impulsion vaso-dilatatrice.

Quand donc un sujet prend un bain de mer, la sensation douloureuse provoquée sur les nerfs de la peau par l'eau froide de la mer, détermine un acte réflexe aboutissant aux nerfs vaso-constricteurs des artérioles cutanées qui se contractent, chassent le sang qu'elles contenaient, puis se ferment à l'arrivée d'une nouvelle onde sanguine, si bien que la peau pâlit. Le sang quittant la peau, celle-ci cède une partie de son calorique à l'eau froide qui l'entoure, de sorte que la peau se refroidit, tandis que la température centrale reste stationnaire ou s'élève. Cette anémie de la peau privant les glandes sudoripares des matériaux de sécrétion qu'elles puisent dans le sang, les glandes ne sécrètent plus et la peau se sèche. Donc chaleur, refroidissement et sécheresse de la peau se produisant immédiatement après l'immersion dans l'eau froide ; et, comme corollaire, tous les organes profonds se congestionnent, sauf le rein : d'où tachycardie et polyurie avec même anapnée fugace et angoisse respiratoire. Le sujet, oppressé, éprouve à ce moment une sensation de froid assez vive qui s'accroît par le retour d'un spasme général avec tremblement ; tels sont les phénomènes d'immersion immédiats ou primitifs.

Mais bientôt surviennent des effets secondaires et d'ordre inverse qui consistent : la réaction A. A la vaso-contraction initiale succède la vaso-dilatation secondaire de la circulation superficielle qui, elle, sera non point brusque, mais progressive. Le sang remontant à la peau, celle-ci se rougit, se rougit tandis que les viscéres se décongestionnent au contraire. Le sang revenant réchauffe les organes profonds vers les téguements refroidis. Ce cycle se répète à chaque système cardiaque et c'est ce refroidissement de la peau que vient combattre chaque apport de sang provenant des viscéres profonds qui déclenche la réaction thermique, phénomène capital entraînant dans l'organisme un double résultat : d'une part l'exagération de la thermogénèse et d'autre part, l'exagération des combustions d'où résultent une stimulation de la respiration et une suroxygénation du sang. Tout le système nerveux de tous les organes se trouve ainsi suractivé et alors que les fonctions digestives et assimilatrices sont améliorées ainsi que la force musculaire ; dans ces conditions, le sujet éprouve une euphorie particulière.

A ces phénomènes de réaction médiats ou secondaires font suite au bout d'un temps très variable (de 10 à 15 minutes chez l'adulte), de nouveaux phénomènes réactionnels qui se traduisent par un frisson secondaire plus pénible que le premier et plus grave parce qu'il indique que l'organisme ne peut réagir plus longtemps contre le refroidissement périphérique.

Mais il ne faut pas considérer seulement dans le bain de mer la différence du degré thermique du corps et de l'eau dans laquelle il est plongé. Il existe aussi une différence d'état électrique qui régit les échanges osmotiques. Cette différence de potentiel est désignée par le Professeur PECH, sous le nom d'indice de nutrition qui est soit positif, soit négatif. Il est de + 3,5 dans un bain de mer à 15°, alors qu'il tombe à - 3° dans un bain d'eau de mer chaud à 38°. La minéralisation serait donc plus active dans le bain froid que dans le bain chaud, contrairement à l'opinion classique.

Comment donc se comporte la peau en tant que membrane de séparation ? GILBERT, KATZ et RIX ont montré que la peau est perméable pour les ions quand le courant électrique passe. RIX est arrivé ainsi à colorer des cellules appartenant à la couche de Malpighi. Bien que le résidu minéral contenu dans la peau fraîche soit très minime — les cendres représentent au maximum 2 % du poids de tissu frais — il ne faut pas oublier que « ce sont les sels minéraux qui donnent la vie aux cellules » (POLICARNO). Or, d'après Hermann BROWN, 100 cm² de peau sèche contiendraient 45 mm. de Ca et 23 mm. de K, chiffres d'ailleurs variables au cours de la croissance de l'individu avec l'âge. Or, l'acte de cellulose ainsi qu'il résulte des couches cutanées. Mais le rapport minéral N : Ca est une constante bio-

chimique de la cellule cutanée, car le protoplasme cellulaire doit renfermer une proportion définie d'ions antagonistes alcalins (K) et alcalino-terreux (Ca). D'autre part, bien que les couches superficielles de la peau cornée et précornées soient mortes et acides (ayant un Ph de 3,78 en moyenne), constituant ainsi « un véritable manteau acide », qui protège les couches profondes, la peau cornée et précornées sont mortes et certain point les acides dilués en abandonnant K, Ca, ainsi que parfois mais à un moindre degré, Na.

Quoi qu'il en soit, il est fort peu probable qu'il y ait absorption par la peau des sels contenus dans l'eau de mer. Les recherches récentes de HILSCHEID, de MESSL, FILZENS, ont montré que les sels dissous dans l'eau ne traversent pas la peau. FILCHIN en particulier a remarqué que l'épiderme est imbibé de graisses cholestérolées et ne laisse pénétrer que des substances solubles dans ces graisses. En mélangeant une solution salée avec de la lanoline, il a constaté que les sels de ce mélange n'arrivent pas à traverser un filtre imbibé de lanoline. Mais par contre, les substances solubles dans la lanoline (alcool, éther, chloroforme, etc.), traversent aisément l'épiderme. Mais si les sels ne traversent pas la peau, ils adhèrent toujours fortement à l'épiderme. On constate en effet après un bain salé comme après un bain de mer que la peau ne peut pas être facilement séchée à cause de l'adhérence des sels. Cette adhérence a été étudiée par LERKMAN qui a pu montrer par la méthode spectroscopique qu'il reste, adhérents à la peau, des traces de strontium et de lithium alors que ces substances se trouvant dans l'eau du bain, n'ont pu être retrouvées dans l'urine. Ces cristaux qui restent fixés aux pores de la peau provoquent une excitation qui intervient très probablement dans la sensation de chaleur provoquée par des bains de ce genre. En tous cas, ces sels déterminent des réflexes courts qui expliquent l'apparition brusque de la rougeur cutanée et des réflexes longs passant par les centres, ce qui explique les modifications de la respiration et de la circulation. Les effets diurétiques des bains salés doivent être considérés également comme le résultat d'une modification de la circulation. Enfin, cette excitation des terminaisons nerveuses détermine également une augmentation de la sensibilité du tact comme on le voit avec le compas de WEBER.

Ainsi, en réalité, le facteur pharmacologique le plus actif serait dû à la persistance de débris salins adhérents à la peau. Ces restes empêchent l'évaporation de l'eau, diminuent l'abaissement de la température cutanée que le bain provoquerait autrement et évitent de ce fait les dangers du refroidissement. Or, toute excitation partielle de la surface de la peau retentit sur les organes profonds et en particulier toute excitation physique portée sur un territoire cutané appelé dermatome retentit sur l'activité fonctionnelle du segment viscéral correspondant.

(Voir la suite page 6).

LE BANQUET de la Société d'Hydrologie

Le banquet de la Société d'Hydrologie et de climatologie médicales de Paris a eu lieu cette semaine à l'occasion de la réunion solennelle et annuelle de cette Société. On sait que, sous l'impulsion du docteur Sérane, son actif secrétaire général, les travaux de cette Société revêtent un intérêt chaque jour grandissant ; ils marchent de pair avec les progrès réalisés ces dernières années par l'Hydrologie et la climatologie.

Nous avons publié dans notre dernier numéro l'essentiel du rapport qui a été présenté, à la réunion annuelle, sur le rôle de la peau dans les cures thermales ; nous publions aujourd'hui le rapport de M. le docteur Barraud sur le rôle de la peau dans les cures climatiques.

Le soir où eut lieu cette assemblée de travail, les membres de la Société d'Hydrologie se réunirent en un banquet que présida M. le professeur Rathery, membre de l'Académie de Médecine. À ce banquet assistaient : M. le docteur Sirey ; MM. les professeurs Carnot, Léon Bernard, Lemaire, Villaret, membres de l'Académie de Médecine ; Wibauw, de Bruxelles ; Santenise, de Nancy ; MM. les Drs agrégés Harvier, Chabrol, Duvoir, Lian, Guy Laroche, Turpin, Merklen, de Nancy ; MM. les docteurs Marchal, Ravina, médecins des Hôpitaux.

Des discours furent prononcés d'abord par M. Joly, de Bagnoles-de-l'Orne, président de la Société. Ce fut un discours plein de finesse où les fleurs ne manquèrent pas et qui fut vivement applaudi. Le discours du docteur Sirey fut émaillé d'anecdotes et remporta un vif succès. Ce aimable président de l'Académie de Médecine, qui a vu tant de choses au cours de sa longue carrière, devrait bien imiter son aîné de vingt ans, le docteur Guéniot, et nous écrire ses souvenirs.

Le professeur Rathery fit un discours plein de bon sens et de conseils judicieux. Il voudrait que les Sociétés qui exploitent des eaux thermales consentent à organiser des laboratoires où s'effectueraient des travaux sérieux et méthodiquement conduits. Il voudrait que les journées thermales ne soient pas aussi nombreuses et soient suffisamment espacées pour permettre aux médecins d'assister à toute avec profit ; il voudrait, enfin, que la cure thermique soit doublée d'une cure de régime et que cette dernière cure puisse être effectuée avec le concours d'hôteliers intelligents qui comprendraient la nécessité de fournir au « baigneur » le moyen de ne pas perdre aux repas le bénéfice de sa cure.

Congrès international de Radiologie

(Zurich, 24-31 juillet 1934)

Le programme détaillé contenant des indications sur le logement et les facilités de voyage sera envoyé à tous les membres inscrits dans le courant du mois de février. Sur demande, il sera envoyé aux membres des sociétés de radiologie qui ne sont pas encore inscrits.

Dates les plus tardives concernant les envois au secrétariat. 1^{er} avril. Pour l'inscription de communications et l'envoi des résumés (discussion et séances de section). Seuls les résumés qui seront en possession du secrétariat jusqu'à cette date pourront être publiés dans le volume spécial qui sera remis à tous les membres avant le commencement du Congrès.

1^{er} juin : Pour les photographies et titres concernant l'album des portraits.
1^{er} juillet : Limite des inscriptions au Congrès — Limite des inscriptions aux voyages organisés par le Comité.

Il est à recommander de retenir les chambres d'hôtel avant le 1^{er} juillet.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat du IV^e Congrès international de radiologie, Gloriastrasse 14, Zurich.

Mardi Dernier A L'ACADÉMIE de MÉDECINE

M. Brumpt présente un travail de M. Andréoli et Charlet, sur les troubles oculaires observés au cours de la fièvre boutonneuse.

Certains auteurs, et récemment Omer, Congrès d'hygiène méditerranéenne en 1920, ont montré la rareté des troubles oculaires au cours de la fièvre boutonneuse ou des tiques.

Cependant les auteurs en ont relevé quelques cas. Ils divisent les troubles oculaires en trois groupes : les conjonctivites d'inflammation, les plus importantes, les conjonctivites de la période d'état et les troubles oculaires de la convalescence.

La conjonctivite d'inoculation peut se produire au point de vue expérimental. Au point de vue clinique, elle apparaît à température élevée, ganglions préauriculaires.

Elle précède de trois à huit jours l'apparition et dure de huit jours à un mois ; elle est toujours unilatérale.

M. Le Roy des Barrés signale un cas de dilatation du cholédoque par ascari.

Il s'agit d'un cas rare de dilatation cholédoque observé chez une femme de 45 ans, qui présentait des troubles digestifs graves du subaiguë et d'un état cachectique.

M. Grigorari expose le mécanisme de sporulation du bacille tuberculeux.

L'auteur montre que, pour obtenir la sporulation du B. K., il faut utiliser des cultures homogènes. Cette sporulation prodigieuse au cours du cycle asexué ou végétatif, ne se produit pas schizogoniquement, mais par anisogonie. Ce mode de sporulation confirme l'opinion émise par Vaudremer sur l'impossibilité de former des granulations dérites. Il semble, en outre, qu'il y ait un rapport constant entre le cytoplasme et le paraplasmé dont dépend la virulence. Cette notion résulte de ce que les formes filtrables étant les plus jeunes sont les moins virulentes. L'acquisition de virulence par ces formes, après passage sur l'animal ou en milieu animalisé (Vaudremer, puis Valtis et Saez) est due à la fluence du parasitisme produit au cours de ces passages.

Le Docteur Guéniot, le Centenaire de l'Académie, présente la troisième édition de son ouvrage : Pour vivre cent ans.

Au cours de cette séance, le Docteur Guéniot, illustré accoucheur dont nous avons annoncé le centenaire en 1932, a présenté lui-même à l'Académie la 3^e édition de son ouvrage : « Pour vivre cent ans », recueil de conseils d'hygiène, fruits de son expérience personnelle. Il présente en outre un livre de ses rassemblés ses articles sur : les poissons, les insectes et les plantes ».

Election de deux correspondants nationaux à l'Académie de Médecine

La Commission de la première division avait présenté :

En première ligne : MM. Mouriquand (Lyon), Spillmann (de Nancy).

En seconde ligne, ex æquo et par ordre alphabétique : MM. Euzière (de Montpellier), Flurin (de Caunteret), Hallipré (de Roum-Masson (de Montréal), Paviot (de Lyon).

Adopté par l'Académie : M. Maüria (Bordeaux).

MM. Mouriquand et Spillmann ont tous deux élus au premier tour de scrutin à une très forte majorité.



Photo Drévile, Cliché Informateur Médical

Une vue du banquet de la société d'Hydrologie



A mon avis

Tous, tant que nous sommes, ne manquons pas d'être flattés lorsque nous entendons soutenir ardemment par autrui quelque opinion dont nous nous sommes déjà fait les défenseurs. C'est pourquoi je ne manquai pas d'être très satisfait en entendant l'autre soir, au banquet des « Médecins hydrophiles », M. le professeur Rathery émettre le vœu, si fréquemment exprimé à cette place, de voir les organismes qui s'occupent de la prospérité de nos stations thermales prendre quelque souci du régime que les malades doivent être à même de suivre pendant leur cure.

Pour qu'une station thermale soit parfaitement organisée il faut concevoir : 1° un établissement thermal irréprochable, établi d'après les conseils des médecins les plus compétents ; 2° un corps médical ayant une réelle expérience des sources utilisées dans un but thérapeutique ; 3° des hôteliers qui comprennent le rôle qu'ils ont à jouer comme auxiliaires des médecins traitants ; 4° une édilité qui ait le souci de rendre le séjour des malades aussi sain et aussi agréable que possible.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui de l'imprudence de certains médecins qui conseillent des eaux thermales sans en avoir bien étudié l'action ; ni des établissements qui sont encore la lèpre de notre organisation thermale française ; ni des municipalités qui ne pensent qu'à tirer un bénéfice facile de la visite des « baigneurs ». Nous soulignerons l'indifférence de la majorité des hôteliers pour les menus qu'ils offrent à leur clientèle.

Nous avons bien souvent reçu sur ce point les doléances d'un grand nombre de médecins appartenant à la plupart de nos villes thermales. Des menus nous ont été communiqués qui peuvent témoigner de la science culinaire des « chefs » qui les ont dressés, mais qui prouvent l'incompréhension totale des hôteliers touchant le rôle qui leur est assigné et le mépris désinvolte de la santé que viennent précisément chercher les malades dans les stations dont la fortune est corollaire de leur initiative consciencieuse.

Je sais qu'il existe néanmoins des hôteliers assez probes pour s'être essayés à composer des menus inoffensifs. Mais ces essais sont tellement ridicules dans leur réalisation qu'on a peine à constater, chez nos compatriotes, une telle indigence de procédés. Il ne suffit pas de servir à perpétuité aux clients qui demandent à suivre pendant leur séjour de cure, le régime qu'ils suivaient chez eux, des pâtes à l'eau, des pommes vapeur et des fruits en compote. La cuisine française qui se flatte d'être la première du monde doit à sa renommée de faire mieux et de composer d'autres plats que ceux qui, au bout de trois jours, produisent la satiété et même la répugnance. Les tables monastiques les plus sévères ont, elles-mêmes, plus de variété dans leurs menus et plus d'agrément dans la confection de leurs plats que n'en montrent les tables de régime des hôteliers de nos stations thermales.

Les hôteliers doivent pourtant se mettre dans la tête que le temps est passé où l'on pouvait traiter la clientèle avec désinvolture. Finies sans doute pour longtemps les années de vaches grasses où le client ne pouvait se permettre la moindre réflexion sans s'attirer quelque réponse désobligeante qui le mettait dans l'obligation de chercher asile ailleurs.

Le client est aujourd'hui attentif à la défense de son argent et il ne manquera pas de tourner le dos à l'hôtelier qui n'a pas pour lui les égards qui lui sont dus. Or, l'hôtelier des stations thermales a le devoir strict de prendre en considération la santé de ses hôtes. Ce n'est pas la peine que le malade obéisse méticuleusement aux prescriptions médicales et mesure les centimètres cubes de l'eau qu'il boit, si, à l'heure des repas, le bénéfice de cette cure est annihilé par une « tambouille » qui, pour être servie avec céré-

monie, n'en est pas moins néfaste à son foie, à son estomac, à ses reins ou à ses intestins.

Ceci est aussi évident que deux et deux font quatre, et il faut vraiment qu'un hôtelier soit aveugle pour ne pas comprendre qu'il est aujourd'hui dans l'impérieuse nécessité d'être le collaborateur attentif du médecin traitant. Voilà des années qu'on lui chante cette antienne. L'immécuniosité de nos temps fera certainement mieux que les arguments les plus sensés pour le convaincre du danger qu'il risque en mésestimant les conseils qui lui ont été maintes fois donnés et qui revêtent maintenant l'allure d'un avertissement salubre et pressant.

J'ai visité un certain nombre de stations thermales étrangères et j'ai été frappé du souci culinaire qu'on y prend vis-à-vis des malades qui y affluent. Je sais les griefs qu'on leur a adressés et qui revêtent un peu l'allure de quolibets. On ne veut pas, dit-on, imiter ces stations où règne une discipline en contradiction avec le caractère français.

Ça, voyez-vous, c'est un argument d'orfèvre. Le malade qui veut se soigner sérieusement accepte la discipline que le médecin lui impose. Il n'y a que les gens en bonne santé qui ridiculisent les prescriptions méticuleuses et les régimes auxquels les médecins astreignent leurs patients.

Croyez-vous, en effet, qu'ils ne sont pas disciplinés les malades qui font leur cure en péripatéticiens, dégustant leur eau salée par lentes gorgées. Ils ne craignent même plus le ridicule. Ils n'ont d'autre souci que celui de leur carcasse et tout le reste leur demeure indifférent. Par conséquent le Français est aussi docile qu'un autre quand il s'agit de se guérir.

Or, dans les stations thermales étrangères, les tables de régime sont très bien surveillées et l'ingéniosité des hôteliers réussit à très bien les achalander. On y trouve des plats variés, bien cuisinés, séduisants de goût et d'aspect. Nous pouvons certainement faire aussi bien. Je suis même convaincu qu'il ne nous faudrait pas de grands efforts pour réussir à faire mieux.

Allez-y donc, hôteliers français, vous dont la réputation fut si grande ; soyez à la hauteur de votre tâche et de votre renommée. Confectionnez des menus qui seront utiles aux malades qui logent sous votre toit ; abandonnez la cuisine fade dont vous vous êtes contentés jusqu'à présent et dont l'indigence de préparation, engendrait l'appétence ; abandonnez surtout les plats impropres à la santé de vos hôtes et dont l'aristocratique préparation ne diminuait pas la nocuité. Vous aurez ainsi contribué à conserver aux cures thermales françaises le bon renom qu'elles méritent.

J. CRINON.

ACADÉMIE DES SCIENCES NOTE SUR PLOMBIÈRES-LES-BAINS (Vosges)

Dans la séance du 18 décembre dernier, M. le Professeur A. Desgrès a présenté à l'Académie des Sciences une note de MM. R. Delaby, R. Charonnat et M. Janot concernant la Source des Dames de Plombières, étudiée par eux pendant plusieurs années, avec une précision que prouvent leurs observations au nombre de 47.

Cette étude minutieuse et prolongée a confirmé combien les sources hyperthermales de Plombières, et notamment la source des Dames, toutes issues directement du granit, présentent des débits et des températures pour ainsi dire invariables, preuves évidentes que ces sources restent absolument indemnes de tout mélange d'eaux superficielles, lesquelles, en effet, amènent fatalement des oscillations incessantes et variables, quant à la quantité et à la température.

Les gaz spontanés radio-actifs ont atteint jusqu'à 140 millimicrocuries, ce qui constitue l'une des plus fortes teneurs en radon de gaz thermal observées en France.

FOSFOXYL

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY

Le Deuxième Congrès de la Société Française de Phoniatrie aura lieu le samedi 12 mai 1934, à l'Hôtel Chambon, 95, rue du Cherche-Midi, Paris (6^e), sous la présidence de M. le professeur Moure ; vice-présidents : Professeur Portmann et docteur Pichon.
Rapport présenté : « Opérations rhinologiques et phonation », par le docteur Labarraque.
Pour tous renseignements, s'adresser au docteur Tarneaud, secrétaire général, 27, avenue de la Grande-Armée, Paris (16^e).

THÉOSALVOSE

Légion d'honneur. — Est nommé chevalier : M. le Docteur Piquemal, médecin chef à l'Asile de Limoux (promotion militaire).
Médaille d'honneur des épidémies. — Médaille de bronze : M. le Docteur Paul Camus, médecin de la fondation Vallée, à l'Hospice de Bicêtre.

LENIFORME

En comité secret, le 20 février, l'Académie a adjoint à la Section des membres libres en vue de constituer la Commission chargée de la présentation des candidats : MM. Vaillard, Brault, Souques, Sieur, Martin, Hallion, Roussy, Ravaut et Loeper.

L'Académie adjoint à la section de médecine vétérinaire pour la présentation des candidats au titre de correspondant national dans la cinquième division (Médecine vétérinaire) : MM. Roger, Brumpt, Camus, Coutère, Pettit et Levadit.

STRYCHNAL

M. le Ministre de la Santé publique a adressé à l'Académie :
Des lettres de MM. les Préfets de l'Aube et de la Marne signalant des cas de variole et varioloïde constatés dans des communes de ces départements.
Des notes de MM. les Préfets de la Creuse, du Gers et de la Haute-Marne concernant les cas de poliomyélite observés dans des communes de ces départements.
Des rapports de MM. les Préfets du Morbihan et de la Haute-Savoie, l'un sur une épidémie de diphtérie, l'autre sur un cas de fièvre oculaire constatés dans des communes de ces départements.

TRICALCINE

Quand un malade souffre de l'estomac, faites-lui croquer quelques cuillerées à café du GRANULE NORDEN. Succès immédiat.

ZOMINE

ON DEMANDE VISITEURS MÉDIC. POUR TOUTES RÉGIONS DE LA FRANCE. Écrire et indiquer références au COLLABORATEUR MÉDICO-PHARMACEUTIQUE, 6, avenue de la Pte du Point-du-Jour, PARIS (19^e).

M. le professeur Dautrebandede (Liège) a été nommé docteur honoris causa de l'Université de Bordeaux.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Par décret en date du 10 mars 1934, rendu sur le rapport du ministre de l'Éducation nationale, le titre de professeur sans chaire est conféré, à compter du 1^{er} avril 1934, à MM. Job et Watrin, chargés de cours à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy.

Le docteur Stérin, ancien interne des hôpitaux de Paris, a été nommé chirurgien-chef de l'hôpital de Saint-Omer (Pas-de-Calais), après concours devant la Faculté de médecine de l'Université de Lille.

HÉPACRINE
INJECTABLE
du Docteur Debat

Un concours sur titres est ouvert pour le poste de médecin directeur du sanatorium de Guéribant (Haute-Savoie). Traitement de début : 40.000 fr. Avantages en nature : le médecin directeur et sa femme sont défrayés de tout. — Adresser son curriculum vitae à M. le Président de l'Association : Les villages sanatoriens de haute altitude, 1, rue Lincoln, Paris. — Clôture du concours : 23 avril 1934.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph. -bâton 24-81.
Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

On demande un assistant d'ophtalmologie à l'hôpital Saint-Joseph. S'adresser à M. Mériot de Treigny, pavillon Saint-Raphaël, 7, rue Pierre-Larousse, le matin, de 9 à 12 heures.

Deux postes d'internes viennent d'être créés à l'hôpital d'Etampes (Seine-et-Oise). Les candidats doivent s'adresser à l'Economat de l'hôpital en produisant leurs titres et leurs références.

MICTASOL

En raison de la proximité des vacances de Pâques, et afin qu'il réunisse un plus grand nombre de nos camarades, le prochain dîner du Nord-Médical aura lieu, non pas le jeudi 22 mars, mais le jeudi 26 avril, à la Renaissance française, 12, rue de Poitiers, comme à l'habitude.

VIOPHAN

Un concours public pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Saint-Etienne sera ouvert le lundi 4 juin 1934, à 8 h. 20, à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Ce concours aura lieu devant un jury médical présidé par un membre de la Commission administrative des hospices ; il se composera de cinq épreuves.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat général des hospices, rue Badouillère, 15 bis, à Saint-Etienne.

Le registre d'inscription sera clos le vendredi 25 mai, à 18 heures.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat

Est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, M. le docteur Jean Charcot, capitaine de frégate de réserve, membre de l'Académie des sciences, membre de l'Académie de médecine, membre de l'Académie de marine.

SEDORHINOL = NEZ GORGE LARYNX OREILLES = AMBORHINOL

Le BROMIDIA a pour précepte avantage de ne pas déterminer d'accoutumance, ce en quoi il se différencie des préparations de même ordre que le malade doit prendre à doses progressivement plus élevées, d'où l'inévitable risque d'une intoxication lente. Son administration longtemps prolongée, voire même presque indéfinie, ne diminue en rien son activité mathématiquement constante.

- CANTÉINE -

E. BOUTELLE, 23, rue des Moines, PARIS

A l'occasion du premier anniversaire de la mort du professeur Hutinel, le professeur Le-reboullet fera le mardi 20 mars, à 11 heures, à la Clinique Parrot, une leçon sur Victor Hutinel, médecin de l'hospice des Enfants-Assistés.

Le Conseil de la Faculté de médecine de Paris a décrété le prix Chateaubriand (2.500 francs) pour sa thèse sur l'Hygiène des saons de coiffure à M. le docteur Jean Moulin, fils de M. le docteur Moulin, maire du V^e arrondissement.

LIPOSPLENINE
DU D^r GROC

QUINBY
(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY

QUINBY SOLUBLE
indolore incolore, propre, injection facile

LABORATOIRES AUBRY
SALLE DE LA BIENFAISANCE, PARIS
TEL. LABORDÉ 15-26

QUINBY
est également efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

SYPHILIS

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

Le Monde Médical

Naissances

— Le docteur Robert Lardennois et M^{me}, née Bocquillon-Duchataux, font part de la naissance de leur fille Marie-Armelle.
— Le docteur Paul Fayolle et M^{me}, née Anne-Marie Robert, font part de la naissance de leur fille Marie-Paule, Randon (Puy-de-Dôme), le 2 mars 1934.
— Le docteur et M^{me} Dedieu-Anglade sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Nicole.
— Le docteur et M^{me} Combemale sont heureux, de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Mariages

— Nous apprenons le mariage de M^{lle} Simone de Saivre, fille du baron Maurice de Saivre, décédé, et de la baronne, née Saint-René Coulandier, avec M. Jean Philippet, ingénieur civil de l'aéronautique, fils du doc-



Photo Paulus, Cliché Informateur Médical.
M. & M^{me} JEAN PHILIPPET

teur Gustave Philippet, professeur à l'École Psychologique, et de M^{me}, née Montier.
Les témoins de la mariée étaient le baron Henri de Saivre et le colonel Chanoine. Le marié avait pour témoins M. Seiana, directeur de la Maison Bréguet, et M. Pierre Taillinger, député de Paris.
La cérémonie a eu lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste de la Salle, rue Dutot, le 1^{er} mars 1934. La bénédiction fut donnée par l'abbé Bohan, deuxième vicaire de Saint-Pierre de Chaillot.
— Nous apprenons le mariage de M. le docteur Jacques Lacan, chef de clinique psychiatrique à la Faculté de médecine de Paris avec M^{me} Marie-Louise Blondin.
— En l'église Saint-Augustin a été béni par Mgr Petit de Julleville, évêque de Dijon, le mariage de M^{lle} des Portes de La Posse avec M. Jean Vignalou, interne des hôpitaux.

Nécrologies

— On annonce la mort, à Sancellemoz (Haute-Savoie), du docteur G. Bonnus, chevalier de la Légion d'honneur. Les obsèques ont eu lieu à Disonne (Ain), le 10 mars 1934. Nice, 52, rue de France. Les Dattiers, Salnt-Maxime-sur-Mer (Var).
— Nous apprenons la mort du docteur Camille Van Cauhaert, décédé à Strasbourg, âgé de 33 ans.

LA SEMAINE SAINTE A ROME
PAQUES A NAPLES & CAPRI

24 Mars au 3 Avril

FLORENCE - ROME - TIVOLI
NAPLES - POMPEI - LE VESUVI
CAPRI

24 mars. — Départ de Paris, Gare de Lyon, à 20 heures 50, voyage par Modane-Turin.
25 mars. — Arrivée à FLORENCE à 19 h. 5, dîner à l'HOTEL FLORENCE-WASHINGTON BRISTOL.
26 mars. — A FLORENCE. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car.
27 mars. — Petit déjeuner et déjeuner, départ de Florence à 13 h. 58, arrivée à ROME à 19 h. 15. Dîner à l'HOTEL SAVOIA.
28 mars. — A ROME. — Pension complète à l'hôtel. Dans la matinée, visite de la ville en auto-car ; Saint-Pierre, le Vatican, la bibliothèque, les Appartements des Borgia, la nouvelle collection d'art, la Chapelle Sixtine, le Belvédère. Dans l'après-midi, excursion en auto-car à Tivoli, visite de la villa d'Hadrien, de la villa d'Este et des Cascades.
29 mars. — A ROME. — Pension complète. Dans la matinée et l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en auto-car ; le Palais de Justice, le Capitole, le Forum Romanum, le Temple de la Veste, la Villa Borghese, le Cimetière des Capucins, Santa Maria de Angeli, la Maison des Borgia, la Colisée, etc... Dans la matinée, visite de l'Exposition fasciste.
30 mars. — Départ de Rome à 19 h. 25 ; arrivée à NAPLES à 22 h. 05 ; logement à l'HOTEL CONTINENTAL.
31 mars. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée entière à Pompéi et au Vésuve.
1^{er} avril. — A NAPLES. — Pension complète. Excursion d'une journée à Capri en bateau. Visite de la Grotte bleue et d'Anacapri.
2 avril. — A NAPLES. — Petit déjeuner. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en auto-car. Déjeuner. Départ de Naples à 14 h. 30 ; voyage par Modane-Turin.
3 avril. — Arrivée à PARIS, gare de Lyon, à 22 h. 10.

PRIX DU VOYAGE

Au départ de Paris : 2.180 fr.
Au départ de Modane : 1.835 fr.

Ce prix comprend les services suivants :
1° Le voyage en 2^e classe pour tout le trajet.
2° Le logement et la pension complète dans les hôtels de tout premier ordre, selon programme.
3° Toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.
4° Toutes les entrées, taxes de séjour et port-boires obligatoires.
5° Les transferts des gares aux hôtels et réciproquement, avec bagages.
NE SONT PAS COMPRIS : Les boissons, les repas dans le wagon-restaurant, ainsi que les porteurs dans les gares mêmes.

Au cas où les hôtels mentionnés ci-dessus seraient complets, des hôtels exactement du même ordre sont garantis aux membres de ce voyage. Pour permettre de profiter des hôtels ci-dessus, s'inscrire le plus vite possible.

On s'inscrit pour ce voyage à l'AGENCE CENTROPA - 5, rue Scribe, Paris (9^e), ou à l'INFORMATEUR MEDICAL

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

GRANULÉ NORDEN

sédormid "roche"
sédatif hypnogène doux

comprimés: 2+3 par jour

Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^o
10, Rue Crillon - PARIS.

le grand médicament
des petits insomniaques
et des petits anxieux.

DOULEURS PRÉCORDIALES - SCIATIQUE - LUMBAGO -
CAMPYRO-SALYL
FRAISSE

ANALGÉSIQUE DE CHOIX *En boîte de 6 ampoules de 5^{cc}*
des **ALGIES** de toute origine.
Avis : Dans la Sciaticque notamment la douleur cesse entre la 3^e et 6^e injection.

LE MONDE SUR MON MIROIR

UN SOIR A PARIS

C'est dans les boîtes à musique de Paris qu'on a souvent la joie de rencontrer des confrères de Province. Ce plaisir ne vous sera pas accordé si vous allez au Casino de Paris, où la salle n'est plus faite qu'avec des bouts de table.

Vous savez quels sont ceux qu'on désigne sous le nom des « bouts de table » ? Ce sont les braves gens qui se trouvent honorés d'être invités à un repas donné chez quelque puissant de ce monde ou qualifié de banquet officiel, et qui, placés au bout de la table, sont payés de leur figuration par quelques plats confectionnés en série.

Or, la coutume veut que lorsqu'un spectacle ne fait plus venir son monde, — et cette misère sévit sur tous les théâtres de Paris — les directeurs lancent à tout vent des billets à prix réduit. La salle s'emplit ainsi de pauvres bougres ou de resquilleurs qui croient bénéficier d'une bonne affaire et à qui l'on fait jouer, sans qu'ils s'en doutent, le rôle de figurants dans la salle.

Si ce stratagème des donneurs de spectacles est devenu la règle, la faute en retombe à la misère des programmes plus encore qu'aux restrictions que certains s'imposent par snobisme et que le plus grand nombre accepte avec indolence.

Ce qu'on nous offre au Casino de Paris dépasse en médiocrité tout ce que vous regrettez déjà d'avoir subi ailleurs. M^{rs} la comtesse de Ségur y débite, sur un ton très Comédie-Française, des sonnettes et des gaillardises ; et ce contraste fait peine à entendre. Quant aux entre-chats effectués par cette sexagénaire ils sont douloureux à voir. On souffrait de même façon en voyant Sarah-Bernhardt jouer l'Aiglon avec une jambe de bois.

En France, on aime les idoles, encore que l'on y ait l'écrit subversif. Et c'est peut-être un signe des temps que le ridicule ne sache plus à tuer personne. Toutefois, lorsqu'on a la prétention de faire venir chez soi l'élite du monde entier, il faut être à même d'offrir des spectacles qui sont à la hauteur de la renommée qu'on revendique. Or, cette renommée qui fut longtemps méritée et qui nous valut beaucoup de belles recettes, nous sommes en train de la perdre ; que dis-je elle est déjà perdue.

J'ai vu des étrangers élégants quitter la salle du Casino de Paris, à l'entr'acte. C'est qu'ils ont beaucoup mieux dans leur pays. Tout dans cette salle est médiocre ; son aménagement est inférieur à celui d'un chapiteau de cirque forain. Quant au spectacle, il est d'une indigence qui le met cent coudées au-dessous de celui du Châtelet, par le vulgaire des décors et l'infériorité des artistes.

La plupart des « numéros » ont déjà paru sur les pistes de nos cirques, sans connaître la faveur d'un public connaisseur. Des plumes d'autruche plantées sur des croupes passées au blanc et une contorsioniste dont la laxité des ligaments fait tout l'attrait, ne suffisent pas à réveiller l'œil et l'esprit. Et quand on me dit que de tels spectacles sont des jours, j'y vois une revanche sur la sottise et j'en suis fort aise.

Certaines scènes de ce spectacle sont même tout simplement abjectes : celle par exemple où la Belle Ferronnière propose à son cocu de mari de jouer un vilain rôle sous peine de prouver sa bêtise, celle aussi où la populace de 1793 se lance sur les femmes d'aristocrates qu'elle déshabille jusqu'au seuil du viol, celle enfin où Cécile Sorel, en costume de Marianne, se donne à l'ouvrier dont elle vole le portefeuille, et tant d'autres du même tonneau.

On sort de là avec la nausée, vous dis-je ; et qu'un programme aussi piètre connaisse la mesestime du public qui s'en détourne, cela me fait croire qu'il y a encore en France des esprits et des cœurs à qui répugne la bêtise et la trivialité.

Aussi combien je préfère, pour me récréer de la fatigue du jour, me mêler à la foule bon-enfant qui s'entasse sur les gradins des cirques. Là, pas de faux luxe, ni d'art faisandé, mais des efforts louables dépensés pour satisfaire un public de bon aloi et de jugement sain, par des artistes, sans prétention ridicule, qui aiment et connaissent leur métier.

On voit au cirque du sport, de l'agilité, de l'élégance du geste, de l'harmonie dans la ligne, du risque aussi courageusement affronté et du danger qui, pour être vaincu sans appréhension, sème pourtant l'angoisse dans la foule.

Et que de joie me procurent les attitudes et les quiproquos hilarants d'un clown, sur la piste de Médrano, et à quel émerveillement me conduisent les féeries lumineuses montées au Cirque d'Hiver, à l'aide d'une machinerie unique au monde !

C'est dans ces spectacles considérés comme populaires et dont l'art est loin d'être exempt qu'on récupère, à mon sens, le tonus que nous ont fait perdre les fatigues de la vie et la bêtise des hommes. Il s'en dégage une santé, une vitalité, un naturel qui délassent et réconfortent. Et l'on n'y trouve pas cette atmosphère de sensations viles et d'esthétique frelatée qui vous met si mal à l'aise lorsqu'on assiste à un spectacle aussi pauvre de gestes et d'esprit que ceux dont nous parlions plus haut et dont rehaussent encore la médiocrité les personnalités qu'on veut y incorporer.

J. CRINON.

La Société Médicale des Praticiens a tenu son banquet le 1^{er} Mars

Le banquet de la Société Médicale des Praticiens a eu lieu avec un plein succès le jeudi 1^{er} mars, à l'Hôtel du Louvre.

Bien que retardé d'une semaine, par suite de la mort du roi Albert 1^{er}, de nombreux confrères avaient tenu à manifester leur sympathie à cette Société en pleine maturité puisqu'elle compte actuellement 37 ans d'existence.

Et nous n'avons plus été surpris d'être attirés en si grand nombre lorsque un de ses membres, propagandiste acharné, nous eut cité l'article 1 des statuts : « La Société Médicale des Praticiens a pour but de grouper en un centre scientifique tous les médecins praticiens. »

Souhaitons la réalisation de cet article, à la Société et aux Praticiens, car si l'année prochaine Mme Lysano, maîtresse du ballet du Casino de Paris, veut bien leur organiser une partie artistique aussi brillante que celle à laquelle il nous fut donné d'assister, ils ne le regretteront certes pas.

La danse de la « jeunesse devant le temps présent », par Lysano, fut une œuvre d'art émouvante et belle. Jean Bastia fut, comme toujours, infiniment spirituel.

Quant à Huguette Gregori, elle nous a tant charmés que nous irons en foule l'applaudir lors de sa nouvelle création aux Bouffes-Parisiennes.

L'ambiance amicale de cette soirée a été accentuée par l'absence de nuisances d'honneur : liée aux événements, elle nous a valu après quelques mots du Secrétaire général, le D^r André Pecker, un amusant et éloquent discours du Président de la Société, le D^r Boissier, stomatologiste des hôpitaux, docteur en sciences et en lettres.

Grâce à la générosité du Dr Tinardon, une loterie clôtura cette fête, dont chacun emporta avec lui comme souvenir, le menu si bien illustré par notre confrère J.-B. Marcel, au talent caricatural si vigoureux et si personnel.

INDEX THERAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarllem vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THERAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Prélonéphrites, Colibacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHETIQUES PURS ETAIN (Meuse)

LES GRANDS BANQUETS MEDICAUX



Une vue du banquet de la Société d'Hydrologie que présida M. le Prof. Rathery.

Contre l'inquisition fiscale

Dans sa séance du 9 février 1934, la Société de médecine de Paris a décidé à l'unanimité de joindre ses protestations à celles de l'Académie de médecine, relativement aux nouvelles dispositions fiscales « qui, d'une part, paraissent inapplicables, et qui, d'autre part, sont contraires à l'esprit même de solidarité sociale et humaine de la profession qui ne saurait à aucun titre être assimilée aux professions commerciales ».

Le PREVENTYL En usage dans l'armée 2/10 Mars 1934
 Trousse de prophylaxie anti-vénérienne
Préserve
DES MALADIES VENERIENNES
 En vente dans toutes les pharmacies
 Échantillons et Littérature :
 6^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

CAPSULES BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie

Échantillons et brochures

BRUEL, 86, rue de Paris, à Colombes (Seine)

Succès certain

TRAITEMENT RADICAL DE LA **BLENNORRAGIE** PAR LES BOUGIES URÉTRALES SOLUBLES **RETHRAGINE**

Laboratoires L.G. TORAUDE O.S.O.L.U.
DOCTEUR DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS LAURÉAT DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
 22, RUE DE LA SORBONNE, PARIS 5^e

PADERYL

CALMANT de la TOUX -- SEDATIF NERVEUX

DOSES. — Adultes : De 2 à 6 Dragées par jour à avaler sans les croquer.
 Enfants : selon l'âge.

LABORATOIRES CLIN. - COMAR & Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS

L'activité thérapeutique des bains de mer

(Suite et fin de la page 2)

Parmi ces actions réflexes cutané-viscérales, les actions cutané-vaso-motrices jouent un rôle important et l'on peut répéter ici que la peau n'est en quelque sorte que le miroir du sympathique puisque celui-ci se distribue dans les téguments en produisant les impulsions vaso-constrictives directes complètes et renforcées. Il est vrai, par les sécrétions vaso-constrictives de certaines glandes, telles que l'extrémité de lobe postérieur de l'hypophyse, l'adrénaline, l'ovaire et peut-être la thyroïde. Mais alors que le sympathique modère et ralentit les échanges cellulaires, le pneumogastrique les active. Contrairement au sympathique, le pneumogastrique n'inervé le tégument par aucun filet nerveux, mais il agit sur la peau comme sur l'organisme tout entier par l'intermédiaire de sécrétions internes transportées par le milieu interne circulant et cette substance est probablement élaborée par la thyroïde. La peau se trouvant sous la dépendance étroite du système neuro-endorino-végétatif, se présente donc bien, en réalité comme une véritable glande à sécrétion interne.

Or, la stimulation du système nerveux végétatif produite par les bains de mer porte plus spécialement sur le sympathique et le plus habituellement ce sont les hypervagotoniques qui sont améliorés par le climat marin.

« Mais ces termes de vagotonie et de sympathicotomie ne contiennent pas en eux le secret de la cure marine », comme le fait remarquer tout récemment le Professeur M. VIGNES qui ajoute : « Les notions de sympathicotomie et de vagotonie, pour intéressantes qu'elles soient, ne sont pas absolues » et plus loin : « tous les sympathicotoniques, tous les vagotoniques n'appartiennent pas à une même famille ».

Quoi qu'il en soit, le tégument cutané, dans la pratique des bains de mer, joue un rôle capital comme intermédiaire de l'organisme humain et du milieu ambiant. L'eau de mer, dont l'action est extrêmement complexe puisqu'elle est à la fois thermique, mécanique et chimique, ainsi que nous l'avons vu.

GLASSER (de Berlin) considère que les excitations nerveuses extérieures, transmises à l'organisme par l'intermédiaire du sympathique, mettent en jeu trois ordres de réflexes :

- 1° des réflexes sensitivo-végétatifs ;
- 2° des réflexes psycho-végétatifs ;
- 3° des réflexes centraux.

1° Les réflexes sensitivo-végétatifs ne mettent en jeu qu'un arc réflexe très simple à point de départ sensitif et à réponse dans le système autonome ;

2° Les réflexes psycho-végétatifs sont ceux qui, à la suite d'une excitation extérieure telle que la joie ou la peur, se transmettent aux circonvolutions cérébrales, puis de là aux centres nerveux végétatifs. GLASSER a montré que ces troubles végétatifs d'origine psychique s'accompagnent de modifications de la teneur en calcium ou sérum sanguin. Il n'est pas douteux que, au cours de bains de mer, se produisent de ces réflexes psycho-végétatifs dont les conséquences sont heureuses ou malheureuses suivant les cas et les individus ;

3° Les réflexes centraux sont ceux qui mettent en jeu des centres neuro-céphaliques pour la production de phénomènes d'ordre végétatif ; ainsi le centre végétatif de régulation thermique situé dans le 3^e ventricule est fortement influencé par la température et l'eau du bain de mer et plus encore par la durée de celui-ci. Si donc la déperdition de chaleur est trop grande par suite d'un bain trop prolongé, l'activation compensatrice du métabolisme ne se produit pas chez beaucoup de sujets, en particulier les enfants, les anémiques et les débilités. C'est pourquoi les thalassothérapeutes fixent au bain de mer une durée maximum de 10 minutes chez l'adulte et d'autant moindre chez l'enfant que celui-ci est plus jeune.

D'ailleurs, les bains de mer sont d'autant plus profitables qu'ils sont plus courts. C'est la conclusion à laquelle aboutissent tous ceux qui ont une grande pratique des cures marines, mais il est bon de faire remarquer que dans les mers tranquilles et très salées comme l'Adriatique et la Méditerranée, des individus entraînés peuvent rester pendant des heures dans l'eau sans frissonner (GLAX). Il faut bien savoir que l'état de la peau avant le bain a une très grande importance quant à la réaction du sujet. Le corps ne doit pas être froid quand on va se baigner. D'OEISSNITZ recommande même des frictions sèches ou un bain de soleil sans sudation avant le bain de mer. Le plus souvent ces précautions sont superflues, mais il est certain que l'exercice préalable doit être conseillé en évitant bien entendu d'être en transpiration au moment du bain. Dans ce cas, un bon essuyage avec un linge sec serait absolument nécessaire. Il est incontestable que le bain trop matinal ou crépusculaire, au sortir du lit ou après un long repas est à proscrire parce que la peau, ne réagissant pas alors, supporte mal la brise du matin ou du soir. Trop souvent les bains du matin sont le point de départ de poussées de fièvre marine comme nous en avons rapporté des exemples au Congrès de Lyon, en 1927.

Pour habituer progressivement l'enfant au bain de mer, il est bon de procéder à l'en-

traînement de ses réflexes cutanés au moyen de lotions rapides à l'eau de mer tiède d'abord, puis de plus en plus fraîche qui préparent la peau à l'immersion totale du bain de plage. De même, il est très utile et prudent tout à la fois de laisser le jeune enfant patauger dans les flaques d'eau de la grève à marée basse pendant une semaine environ pour tâler sa susceptibilité cutanée et en même éduquer ses réflexes vaso-moteurs qui réagissent alors d'autant mieux au moment du bain intégral qu'ils auront été soumis à cette balnéothérapie partielle et fragmentaire analogue en quelque sorte à la phase d'héliothérapie préparatoire.

Il faut sortir du bain aussi vite que l'on y est entré, c'est-à-dire en courant. La peau doit être alors rapidement séchée ou frottée, mais jamais le baigneur ne doit s'essuyer à fond, car un assèchement trop fort de la peau enlèverait trop complètement les molécules des principes excitants de l'eau de mer qui jouent un rôle capital dans le bain de mer. Les linges et les vêtements doivent être secs, sans être cependant trop chauffés, car il faut que la réaction consécutive au bain se fasse du centre vers la périphérie et que la peau soit l'organe qui se réchauffe le dernier et aux dépens de la circulation générale. Un exercice en plein air activera la réaction qu'un pédiluve chaud, une tasse de thé ou des frictions générales peuvent compléter, s'il survient un frisson ou un malaise quelconque.

Pour les bains d'eau de mer chauds qui ont l'avantage de pouvoir être administrés aussi longtemps que l'on veut et en toutes saisons, il faut savoir que, lorsque la progression de leur durée (de 10 minutes à 3/4 d'heure) a été trop rapide ou lorsque la cure est trop prolongée, on observe certains accidents : insomnie, surexcitation nerveuse et vasculaire, agitation ou prostration, céphalées, vertiges, palpitations, anorexie, fièvre marine même et aussi des éruptions variées. Tous ces phénomènes pathologiques témoignent de la sensibilité cutanée produite ou exacerbée par la balnéothérapie marine, qui, tout comme l'héliothérapie, se révèle une médication très puissante, mais par ce fait même d'un maniement délicat.

Protestations à Bombay contre l'invasion des médecins israélites allemands

Il débarque à Bombay de nombreux médecins israélites allemands que l'arrivée au pouvoir du gouvernement hitlérien a fait fuir d'Allemagne. Rien que dans la dernière quinzaine, il en est arrivé quarante.

Protestant contre cette invasion, les médecins de Bombay ont décidé de prier le gouvernement d'arrêter cette immigration en se basant sur le principe de la réciprocité, étant donné qu'en Allemagne il a été interdit aux médecins indiens d'exercer leur profession.

Quand Roux était répétiteur au collège Chaptal

Je dus, écrit le docteur Bérillon, dans la vue de psychiatrie, à des circonstances exceptionnelles, d'être le premier des élèves du docteur Roux.

En novembre 1878, étant au Collège Chaptal en qualité de répétiteur, je trouvais à côté de moi un jeune homme pâle et maigre qui avait l'air d'entrer la veille au Collège Chaptal et qui occupait également les modestes fonctions de répétiteur suppléant.

Complètement ignorant des exigences de ce emploi pour lequel il ne paraissait avoir aucune disposition, il me demanda quelques enseignements. Une conversation s'engagea et j'exprimai les ennuis qu'il éprouvait en raison de sa santé et de sa nouveauté en matière de médecine. Je me mis à son service pour lui en faciliter l'accomplissement, car il désirait consacrer plus de temps possible à ses études de médecine biologique.

Il m'annonça qu'il ne ferait qu'un semestre court à l'établissement devant être prochainement au laboratoire de Duclaux et être capable, après deux ans d'études spéciales, de devenir le préparateur de Pasteur, ce que je ne faisais, en cessant ainsi, que se conformer aux instructions de son maître. Mais il n'avait demandé à entrer au Collège Chaptal que pour y trouver momentanément des modestes moyens d'existence.

Parmi les obligations de son service, je devais celle de conduire au bois de Boulogne, dimanches et les jeudis dans l'après-midi, un troupeau de collégiens turbulents. Il considérait cette promenade comme une véritable corvée, car elle représentait pour ses études un temps entièrement perdu.

Animé du désir d'être agréable à un collègue qui m'inspirait, en raison de son savoir et de sa supériorité, un sentiment de sincère admiration, je lui proposai de remplir ce service à sa place.

De nos conversations il résultait que j'avais libéré du souci des promesses, m'étant efforcé de l'accomplissement de diverses besognes qui lui apparaissaient comme très désagréables, telles que celles des relations avec blanchisseuses, du cirage des souliers, de l'achat d'objets de toilette, de linne, de lafection du café. En un mot, je m'appliquais à libérer de toutes les besognes secondaires qui venaient troubler son besoin de méditation.

En échange, il me proposa de suppléer l'insuffisance des moyens d'instruction et je disposais en me donnant des leçons pour la préparation de mon prochain examen. Il s'agissait du docteur Roux.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)

couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ils utilisent la collaboration technique
de

ÉCURIES DE
HÉMOSTYL

INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOÏÉTIQUE

56 Docteurs en Médecine
4 Docteurs es sciences
8 Docteurs vétérinaires
7 Pharmaciens
10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

ÉCHOS & INDISCRÉTIONS

Nous disions, à propos du compte rendu du Salon des médecins, que, très fréquemment, le médecin se doublait d'un artiste et non pas seulement d'un artiste amateur mais d'un artiste dans la pleine acception de ce mot. Et nous disions encore qu'il n'y a pas seulement des peintres et des sculpteurs parmi les médecins imprégnés du sens artistique.

Une excellente démonstration nous est faite de ce que nous avançons par l'opéra-comique qui est actuellement joué sur la scène du Trianon-Lyrique, à Paris, et dont l'auteur n'est autre que notre confrère le docteur Fournier, ancien professeur de gynécologie à l'école d'Amiens et ancien directeur de la dite école.

Cet opéra-comique a pour thème les intrigues qui menèrent la Pompadour dans la couche royale. La musique en est classique et charmante et la direction du théâtre où cette œuvre est jouée a, par le luxe de la mise en scène et l'élégance des costumes, créé une ambiance très favorable qui recueille d'ailleurs les applaudissements du public.

C'est un de ces hasards que permet la vie parisienne qui nous a fait connaître les origines de cette œuvre charmante qu'est la « Favorite du Roi » et nous sommes certains que nos confrères seront heureux d'aller l'applaudir car elle sera encore représentée plusieurs fois avant la fin de la saison dramatique.

La mort du vénérable professeur Pignard a attiré l'attention sur l'heureuse longévité dont bénéficient les accoucheurs qui sont membres de l'Académie de Médecine. Ne totalisaient-ils pas plusieurs siècles, quatre ou cinq, par leurs âges chez tous très avancés, le docteur Gaëniot prenant pour lui la plus grande part.

L'autre soir, au banquet de la Société d'hydrologie, on applaudissait à la verveur du docteur Sincedy, octogénaire. Il est vrai qu'à cette même réunion se trouvait un autre octogénaire qui, droit comme un I, ne paraît guère avoir dépassé la soixantaine. Nous voulons parler de M. le docteur Durand-Fardel, le savant et si courtois médecin de Vichy. Ce qui tendrait à prouver que la pratique des eaux thermales tend à conserver son homme aussi bien que celle de l'obstétrique.

Le sympathique professeur Loeper peut, au cours des conversations, constater combien il en est peu qui savent prononcer convenablement son nom. La plupart prononcent, en effet, Loéper. Cette prononciation ne se justifie nul-

lement. Est-ce que vous dites l'œsophage, l'œnologie ?

Il s'agissait l'autre mardi de voter pour un correspondant national de l'Académie de Médecine. Au nombre des candidats se trouvait M. le professeur Mauriac, de Bordeaux. Un membre de l'Académie, distrait ou sommeillant, écrit sur son bulletin le nom de l'écrivain Mauroy. Ce fut M. Fiessinger qui corrigea cette amusante erreur.

On a remarqué, à l'occasion de cette élection, la place un peu discréditée qu'avait donnée la commission à M. le professeur Mauriac. On a voulu y voir un effet de l'attitude nettement royaliste qu'a prise le distingué membre de la Faculté de Bordeaux.

Cette interprétation pour étonnante qu'elle soit n'est pas, savons-nous, à rejeter. Mais qu'est-ce que les convictions politiques viennent faire dans le choix des candidats à l'Académie ?

Au lavabo qui est à la disposition des membres de l'Académie, rue Bonaparte, une inscription à la craie indique que l'eau du robinet est une eau de source, donc potable. Nous doutons que nos vénérables aient besoin de se désaltérer d'aussi populaire façon. D'autant qu'il n'y a aucun verre ni timbale à leur disposition. Ce robinet est donc inférieur comme agencement aux fontaines Wallace.

M. Meillère, le rapporteur attiré des eaux thermales ne pourrait-il pas obtenir que les sociétés thermales mettent à la disposition de nos immortels quelques bouteilles de leur eau. Sur ce point, les salles de garde sont mieux achalandées que l'Académie de Médecine.

L'Académie de médecine a élu mardi dernier le successeur de Roux à la section des membres libres. Un Ramon obtint, comme chacun s'y attendait, la presque unanimité des suffrages. Ses concurrents s'étaient, il est vrai, effacés devant sa candidature. D'autant plus volontiers d'ailleurs qu'avec le décès de Paul Richer un autre fauteuil se trouve actuellement vacant à la section des membres libres ?

(Voir la suite page 8).

PETITES NOUVELLES

Sont promus dans la Légion d'honneur, au titre du ministère des Affaires étrangères. Commandeur : M. le docteur Rivière, Anglais. Officier : M. le docteur Jarvis, Anglais.



Photo Drivaire. Cliché Informateur Médical. Une vue du Banquet de la Société d'Hydrologie

La Grande Marque
des Antiseptiques Urinaires
et Biliaires

56, Boulevard Péreire
PARIS

URASEPTINE ROGIER

dissout et chasse
l'acide urique

la

ZOMINE
DU PROFESSEUR CHARLES RICHER
ne manque jamais le but
LABORATOIRES LONGUET, 34, RUE SEDAINE, PARIS

ÉTATS NÉVROPATHIQUES : ANXIÉTÉ -- ANGOISSE
INSOMNIE NERVEUSE -- TROUBLES FONCTIONNELS DU CŒUR

La Passiflorine

est la première spécialité
qui ait réalisé l'association
Passiflore - Cratægus
et la seule qui ne contien-
ne aucun toxique, soit
végétal (jusquiamme, opium, etc.)
soit chimique (dérivés bar-
bituriques)

Laboratoire G. RÉAUBOURG
2, Rue Boucicaud, Paris (15^e)

OPOFERRINE VITAMINÉE

Fer et manganèse organiques
Extraits hépatique et splénique
VITAMINES A et C

RÉGÉNÉRATEUR COMPLET DU SANG

GRANULÉ
à 5 cuillerées à
dessert par jour.

LABORATOIRES de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Docteur en Pharmacie
121, Avenue Gambetta, PARIS (20^e)

ÉCHOS ET INDISCRÉTIONS

(Suite et fin de la page 7)

Pour cette prochaine élection nous verrons sans doute s'affronter les noms de MM. Lasnet et Meige. L'un a des qualités d'organisateur dont il a pu donner la mesure pendant la guerre. L'autre est le candidat qui n'a rien à se reprocher, et cela est particulièrement appréciable à une époque où sont de plus en plus rares ceux dont on peut dire qu'ils sont blancs... comme Meige.

Lequel de ces deux noms sortira vainqueur du tournoi ? Les pronostics sont encore incertains. D'autant qu'il pourrait bien y avoir des outsiders, tel que M. Kling, par exemple, l'éminent et sympathique directeur du laboratoire municipal dont le titre scientifique n'a pas échappé à certains membres de la savante compagnie.

Un incident assez inattendu s'est produit mardi dernier à l'Académie de médecine. Un chômeur ayant réussi à s'introduire jusqu'à la salle des pas perdus, entreprit de débiter devant les académiciens ahuris tout un couplet de revendications sociales. Et ce fut une avalanche d'épithètes malsonnantes certes mais fort expressives à l'égard des Pouvoirs publics et du Parlement... Après quoi, notre chômeur, soulagé, voulut bien s'en aller porter ailleurs le poids de son amertume !

L'Académie de médecine est évidemment moins défendue que le Palais-Bourbon contre les manifestations individuelles ou collectives des mécontents populaires !

Au sujet de cet incident un membre de l'Académie faisait remarquer que les séances étant publiques, l'homme de la rue avait le droit de pénétrer dans ce temple de la médecine ; ce à quoi un de nos spirituels confrères, moins ignorant du règlement, répondit que l'Académie ne tient qu'une seule fois par an une séance publique et que c'est d'ailleurs la seule séance où l'on ne peut accéder qu'avec une carte d'invitation.

On nous affirme qu'un médecin parisien, récemment appelé auprès d'un des enfants Stavisky, n'osa pas marquer par une ordonnance la trace de son passage et se refusa à formuler quoi que ce fût par écrit. Un tel geste nous semble une manifestation évidente de cette psychose collective dont les symptômes s'étalent de plus en plus nombreux chaque jour dans les colonnes de nos quotidiens.

L'Académie de médecine a entrepris, elle aussi, de faire un peu de lessive, tout comme la Sûreté générale et le Parlement. Mais, chez elle, c'est le contenant et un peu le contenu que l'on s'applique à nettoyer. Nous avons, en effet, constaté la semaine dernière que la plaque où sont inscrits les noms des anciens présidents avait été en partie blanchie. Nous disons en « partie » car, pour des raisons que nous n'avons pu élucider, ce souci de propreté ne s'est pas étendu plus haut que le nom du professeur Chauffard.

Le concours du bureau central, admissibilité 1934, médecine, s'est déroulé sous le signe de la discrétion, comme on dit dans les gazettes. C'est assez dire que nous nous devons de lui faire une

Election à l'Académie de médecine d'un membre titulaire dans la Section des Sciences biologiques, chimiques, physiques et naturelles.

Étaient présentés : En première ligne : M. Strohl.

En seconde ligne, ex æquo et par ordre alphabétique : MM. Binet, Chamby, André Mayer, Nathan-Larrier, Weinberg.

Adjoint par l'Académie : MM. Baudouin, Bourguignon, Henri Labbé et Langeron.

Ont obtenu : MM. Strohl, 46 voix ; Weinberg, 34 voix ; André Mayer, 1 voix ; bulletin nul, 1 voix.

M. Strohl, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé élu membre titulaire de l'Académie de médecine.

CONGRÈS HOLLANDO-BELGE DE NEUROLOGIE ET DE PSYCHIATRIE

Le Congrès belge de neurologie et de psychiatrie, qui devait se tenir en 1934, est remplacé par le Congrès hollandano-belge de neurologie et de psychiatrie. Il se tiendra à Amsterdam à la Pentecôte 1934, soit les 19, 20 et 21 mai de cette année.

Le rapport de psychiatrie a été confié à M. le professeur K.-H. Bouman, d'Amsterdam. Il a pour objet « la structure de la pensée schizoïde dans sa relation avec la mentalité archaïque infantile ». M. le professeur Divry est inscrit pour la discussion.

Le rapport de neurologie est confié à M. le professeur P. Van Geuchten, de Louvain ; il a pour sujet : « Les syndromes neuro-némiques ». M. le professeur Brouwer est inscrit pour la discussion.

Des communications sur des sujets divers peuvent être faites par les adhérents. Les adhésions sont reçues par M. le docteur Westerman-Bolsje, rue Albrecht-Durerstraat, 10, à Amsterdam, et par M. le docteur A. Leroy, 15, rue Beekman, à La Haye.

petite place dans cette rubrique réservée aux indiscrétions.

Pour les épreuves théoriques anonymes on dit qu'un des juges proposa « Epilepsie Bravais-jacksonienne », et comme personne ne semblait y tenir autre que lui, il n'aurait pas insisté. Il pouvait pourtant fournir pour cette question d'excellentes références : elle est en effet sortie « à la joie » de quelques candidats au concours d'internat d'il y a quelques années... un concours qui ne fut du reste pas cassé.

Plusieurs candidats à ce concours de Bureau central ont été amenés à passer leurs épreuves de malade à l'heure de repas de ces derniers, d'autres même, à l'heure des visites ! Il paraît que l'épreuve n'y gagne guère en régularité. Il en est donc du Bureau central comme du trotting : les épreuves sont irrégulières, mais le nombre des partants montre qu'elles ont toujours le même succès.

On dit d'ailleurs qu'un grand professeur qui a précisément une « écurie » considérable et bien choisie serait particulièrement malheureux dans ces épreuves, alors même qu'il amène aux ordres du starter des « poulains » particulièrement sérieux et bien entraînés.

Il est vrai que ce maître est connu pour sa probité et qu'il ne se contente pas de réprocher en paroles le « doping ». On regrette seulement que, dans d'autres écuries, le manager ne montre pas le même respect du fair-play.

Et voici une petite charade destinée à l'édification de ceux qui croient encore à l'innocence des concours et des juges...
Mon premier est un fils de patron.
Mon second est un fils de patron.
Mon troisième est un fils de patron.
Mon quatrième est un fils de patron.
Mon cinquième et mon sixième sont de jeunes espoirs de la chirurgie moderne qui ne sort pourtant pas de fils de patrons !

Et mon tout constitue la liste d'admissibilité au dernier concours de chirurgien des hôpitaux.

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille : 3,50

Les Travaux du Congrès d'Hygiène

RAPPORT DU PROFESSEUR PITTALUGA SUR LES GRANDS TRAVAUX D'HYGIENE PUBLIQUE EN ESPAGNE.

Trois groupes d'efforts et de travaux scientifiques ont contribué pendant ces dernières années aux progrès qui ont été réalisés en Espagne dans le domaine de l'hygiène publique.

1. Les grands travaux de barrage et de régularisation et distribution des eaux fluviales pour l'exploitation agricole intensive. (Vallée de l'Ebro, Duero, Tago, Guadiana, Guadquivir, Segura et Jucar).

2. Travaux de microbiologie générale appliqués à l'étude épidémiologique et démographique de la Péninsule.

3. Intervention des ingénieurs en collaboration avec les médecins hygiénistes dans les questions d'hygiène publique, urbaine et rurale, en ce qui concerne surtout l'eau potable, l'élimination des eaux résiduaires et des déchets, et l'habitation.

On expose en ce rapport la situation actuelle de l'ensemble de ces travaux dans lesquels sont engagés en même temps l'Etat, les régions autonomes, les conseils départementaux et les municipalités.

EQUIPEMENT SANITAIRE DES COLONIES ET LA CRISE ECONOMIQUE.

Le numéro spécial édité par le Mouvement sanitaire à l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale a fait le point de l'équipement sanitaire des colonies, à la veille de la crise économique. Il a fait ressortir le développement des services médicaux européens, de l'assistance médicale indigène, l'état des œuvres de médecine sociale.

La crise économique menaçait surtout ces colonies d'un arrêt qui aurait été l'équivalent d'un recul. Le système des emprunts communaux a permis de parer au danger. Il a été prévu, à cet effet, non seulement un prélèvement de 3 % sur l'emprunt des grands travaux, mais encore une émission uniquement destinée aux dépenses sanitaires.

Le rapport établi par l'Inspection générale du Service de santé de l'Inspection générale des Travaux publics du ministère des Colonies étudie la distribution détaillée de ces emprunts, basée pour chaque colonie sur l'état des populations, l'armement médical existant, la prédominance de telle ou telle maladie essentielle, endémo-épidémique, sociale.

C'est la première fois dans l'économie coloniale que l'on émet un emprunt spécifiquement sanitaire ; le fait méritait d'être particulièrement souligné.

POLLUTION DU SOL ET DES EAUX SOUTERRAINES PAR L'UTILISATION DES ENGRAIS HUMAINS DANS LA CULTURE MARAICHÈRE.

CONSEQUENCE SUR L'EXTENSION DE LA COLIBACILLOSE ET L'ÉTILOGIE DE L'APPENDICITE. MESURES DE PROPHYLAXIE.

D' F. BARBARY. — L'auteur montre les progrès de l'infection à colibacilles dont les cas sont souvent méconnus ou déclarés comme cas de fièvre typhoïde, sans contrôle bactériologique. Il cite, en outre, à côté de ces colibacilles individuelles, des cas en foyers qui ont revêtu, dans certaines communes, le caractère véritable d'une épidémie.

La cause de pollution était toujours la même, la pratique déplorable de l'utilisation comme engrais des eaux usées et excréta dans la culture maraichère ; apport de surface, infection des sources ou des canalisations en mauvais état.

Pollution surtout des légumes, des salades destinées à l'approvisionnement des grandes villes. La colibacillose par injections, d'abord latente, puis ou moins sévère, ne se manifeste que par des symptômes d'une infection intestinale chronique (entérite, entérocolite, colite ou parfois réaction appendiculaire) à moins qu'il ne s'agisse des symptômes bruyants d'une infection des voies urinaires.

Le docteur Barbary demande au Congrès d'inscrire le vœu que soit interdite, désor-

mais, par arrêté ministériel, la pratique funeste pour la santé publique de l'épandage des engrais humains, agents de propagation de la colibacillose.

L'ASSAINISSEMENT EN PAYS PALUSTRE. AU MOYEN DU DESSEchement DES MARAIS PAR LE POMPAGE DEMANDE, POUR ÊTRE EFFICACE, UN CERTAIN NOMBRE DE CONDITIONS. OBSERVATIONS ET EXPERIENCES.

J. SAURET. — Toute dénivellation brusque du niveau de l'eau d'un marais, d'un lac ou de canaux, amène une recrudescence des anophèles et par conséquent du paludisme dans les régions où il est endémique ou latent. Cette action néfaste du début est due à la condensation mécanique de la végétation horizontale, qui produit une oxygénation plus intense de l'eau ; il s'ensuit une accélération du développement larvaire anophélien, comme le démontre expérimentalement l'auteur. Pour éviter ces écloisons massives et dangereuses d'anophèles, il faut : soit pratiquer une lutte antilarvaire soignée, en particulier par les produits larvicides, soit faire précéder tout dessèchement par le pompage d'un désherbage complet.

L'OUTILLAGE SANITAIRE DES CAMPAGNES. — Rapport par M. VIGEROT, ingénieur en chef du Génie Rural.

En France, 98,5 % des communes et 60 % de la population ont le caractère rural. Ce qui montre l'importance de l'organisation de l'hygiène dans nos campagnes. D'autre part, la mortalité est plus grande dans les campagnes que dans les villes, surtout pour les personnes de moins de 20 ans (enfants très jeunes notamment) et pour celles de plus de 40 ans.

À la base même de l'organisation de l'hygiène et de l'assistance médicale sont les travaux dits d'« outillage sanitaire » : adduction d'eau potable (à domicile de préférence), évacuation des matières et eaux usées, habitations saines et confortables, assainissement des terrains humides, améliorations agricoles diverses dont l'électrification des campagnes.

Or, ces travaux indispensables à l'hygiène rurale ne le sont pas moins pour une exploitation agricole du sol plus productive avec moins d'efforts et moins de dépenses. On a donc dit, à juste titre, « l'hygiène rurale paye et paye bien ».

Les travaux d'outillage sanitaire des campagnes ont donc place à un double titre dans un programme d'outillage national.

LES ADDUCTIONS COLLECTIVES D'EAU POTABLE. — Communication de M. le docteur J. SALMON.

La question de l'alimentation en eau potable n'a pas encore reçu, en France, une solution générale satisfaisante.

Cette solution pourrait être obtenue par la réalisation immédiate du programme méthodique suivant, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune loi nouvelle, à aucun organisme nouveau :

1. Charger les Instituts d'Hydrogéologie, seuls particulièrement qualifiés pour ces travaux, d'établir dans le plus bref délai un inventaire détaillé et précis des ressources aquifères du territoire, en indiquant les diverses possibilités d'adductions collectives dans chaque région.
 2. Provoquer la formation, non de syndicats, mais de groupements de communes, en vue d'adductions collectives, à l'exemple de ce qui s'est fait dans certaines régions du Nord et tout récemment pour un vaste projet d'alimentation du littoral, dans le Boulonnais.
 3. N'attribuer de subvention, sauf dans les cas exceptionnels, que pour les adductions collectives préconisées ou approuvées par les Instituts d'Hydrogéologie et le Conseil Supérieur d'Hygiène.
- Une initiative ministérielle énergique appuyée par une active propagande est indispensable mais peut être suffisante pour la réalisation de ce programme.

(Voir la suite page 11)

BISMUTHOTHÉRAPIE DE LA SYPHILIS

par voie intramusculaire

NEO-CARDYL

SOLUTION HUILEUSE de sultrymolate de bismuth

INJECTIONS INDOLORES ÉLIMINATION LENTE & CONTINUE

La présence du soufre dans la molécule, par ses propriétés antioxydantes, favorise l'action thérapeutique.

NEO-CARDYL (pour Adultes)	NEO-CARDYL (pour Enfants)
Boîtes de 12 ampoules de 1 cc. 1/2 contenant 0 gr. 075 de Bismuth métal	Boîtes de 10 ampoules de 1 cc. contenant 0 gr. 015 de Bismuth métal

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE SPECIA
Médicines FOULENC frères et USINES DU RHONE
21, Rue Jean-Dauphin, 21 - PARIS (8^e)

PHO SOFORME

ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE	ASTHÉNIES
ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU	MINÉRALISATION
UTILISABLE PAR L'ORGANISME	SCLÉROSES - LITHIASES
Thèse de Doctorat 1923	
en Pharmacie	

Mode d'emploi et dose moyenne: 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de boisson sucrée à prendre au cours des repas.

DROUET & PLET, Rueil - Banlieue Ouest de Paris

CAVALIE, Prof. à la Faculté de Bordeaux	LAURELL-LAVASTINE, Prof. à la Faculté de Paris
ESCAT, Prof. à la Faculté de Toulouse	RÉMOND, Prof. à la Faculté de Toulouse
GERARD, Prof. à la Faculté de Lille	SPILLMANN, Prof. à la Faculté de Nancy

Lactéol = Pansement

du Dr BOUCARD

Suppurations
Plaies atones
Panaris - Phlegmons
Anthrax - Brulures
Sèches -
Ulcères

calme
la douleur
désodorise
Cicatrisation rapide

Échantillons
30 Rue Zinques

LYSATS VACCINS DU D^r L. DUCHON

adopté par les Hôpitaux de Paris

BRONCHO VACLYDUN

LYSAT VACCIN DES INFECTIONS BRONCHO PULMONAIRES	1 ^{er}	COMPLICATIONS PULMONAIRES POST OPÉRATOIRES ENFANT-ADULTE ET VIEILLARD
---	-----------------	---

Laboratoire CORBIÈRE

27, RUE DESRENAUDES - PARIS
Télégr. PANTUTO - PARIS 7^e Téléph. Carnot 78-11

Revue de la Presse Scientifique

LES INTOLERANCES ARTICULAIRES. A. TZANK, E. SMO, H.-P. KLOTZ. (*La Semaine des Hôpitaux de Paris.*)

Peut-on parler de manifestations toxiques ? Cette opinion nous semble insoutenable, car certains des corps en cause ne sont pas toxiques, à quelque dose que ce soit (lait, œufs, etc.). Les autres, qui pourraient l'être, étaient employés à des doses nettement infra-toxiques.

L'impossibilité de pouvoir reproduire à coup sûr ces manifestations chez l'homme ou l'animal élimine encore plus l'hypothèse de toxicité.

Certes, les substances en cause étaient nocives pour le malade, puisqu'elles déterminaient chez lui des manifestations articulaires, mais il faut bien se garder de confondre nocivité et toxicité.

S'agit-il de manifestations biotropiques, comme le soutient Milian ? Pour cet auteur, en effet, les arthrites protéiniques, par exemple, « seraient dues aux microorganismes de l'hôte, éveillés par l'ingestion protéinique ».

Contre cette hypothèse, l'apparition souvent immédiate, sans incubation, des phénomènes morbides, l'absence de suppuration, nous semblent des éléments très importants. Il resterait d'ailleurs à déterminer quel est ce germe rhumatismal, encore inconnu, qui est ainsi réactivé ?

L'hypothèse de la nature protéinique de ces manifestations articulaires, si intéressante pour certaines d'entre elles, d'envisager qu'un des aspects du problème et ne peut englober, en particulier, les arthropathies de la chimiothérapie.

Cette conception a cependant l'intérêt déjà de déplacer la question, en donnant au terrain le rôle essentiel, car qui de nous n'est pas soumis journellement à des influences protéiniques diverses ?

Le rôle du terrain est en effet capital, comme le montrent les diverses observations précédentes, dans lesquelles, avec fréquence, on trouve associées aux manifestations articulaires, des crises d'urticaire, d'asthme, de migraine.

Comment peut-on traduire d'un terme ce rôle du terrain ?

Il ne s'agit pas toujours d'idiosyncrasie, sensibilité innée, puisque nos malades se sont le plus souvent sensibilisés progressivement sous nos yeux.

Inversement le terme d'anaphylaxie ne convient pas à tous les cas, puisqu'il implique l'existence d'une injection préparante, qui peut manquer comme dans certaines de nos observations.

Pour parler d'hypersensibilité articulaire à une substance donnée, il faudrait connaître la sensibilité articulaire normale à cette substance, et, d'ailleurs, il s'agit plus de troubles de la sensibilité que d'hypersensibilité.

Le terme *allergie*, certes le plus acceptable, a cependant l'inconvénient d'être employé dans trop de sens différents.

Il faudrait d'ailleurs dire hyperergie, puisque l'allergie, ou réaction autre, peut être aussi une réaction atténuée.

C'est ainsi que par élimination, nous arrivons à un terme qui à la fois englobe l'ensemble des manifestations que nous avons décrites et marque le rôle essentiel du terrain, le rôle accessoire de la cause déclenchante : celui d'*intolérance articulaire*, qu'il s'agisse d'intolérance innée ou acquise, humorale ou tissulaire, aux cristalloïdes ou aux albuminoïdes.

LE RETENTISSEMENT DES MALADIES DES VOIES DIGESTIVES SUR LES DIFFERENTS ORGANES ET SUR L'ETAT GENERAL. Gaston LYON. — (*Le Bulletin Médical.*)

Nes poses retentissent surtout sur le système nerveux sympathique ; elles créent un état dystrophique qui influence gravement la nutrition, d'où l'amaigrissement souvent excessif constaté chez les malades qui en sont atteints ; les différents troubles réflexes, tels que la tachycardie, les palpitations si fréquemment observés chez eux.

L'aérophagie, qui, d'ailleurs, est elle-même sous la dépendance soit des troubles de la statique, soit de l'atonie gastrique ou intestinale, soit des spasmes, retentit sur le cœur, par une influence toute mécanique.

L'appendicite chronique est parmi les affections intestinales, l'une de celles qui retentissent le plus fréquemment sur l'état général, soit par la toxémie, soit par l'intermédiaire du sympathique, soit par ces deux causes simultanément.

L'helminthiase donne lieu de troubles divers où il est difficile de faire la part de la toxémie ou de l'influence réflexe.

Les colites graves, par suite des troubles de l'assimilation, déterminent plus ou moins rapidement une dénutrition marquée.

La constipation simple reste sans influence sur l'état général (si l'on met à part l'état neurosténique qu'elle crée chez certains névropathes, sans cesse préoccupés de leur infirmité) ; il n'est pas de même de la stase caecale, facteur important de toxémie, d'où l'asthénie, le ténu cholémique des malades qui en sont atteints, indice du retentissement hépatique.

Les affections de la vésicule biliaire, cholestyrites calculeuses ou non calculeuses déterminent des troubles réflexes d'ordre divers : palpitations, crises d'angine de poitrine, céphalée, vertiges ; parfois des infections rhumatismales notamment.

Si le rôle de la duodénite est difficile à préciser, il n'en est pas de même de celui de la stase duodénale que l'emploi de la sonde d'Einhorn a permis de diagnostiquer ; nombre de céphalées guérissent par le drainage duodénal.

TYPHO-BACILLOSE ET TUBERCULOSE GANGLIO-PULMONAIRE. par G. POIX et G. THOYER. — (*Annales de Médecine.*)

La typho-bacillose est une forme spéciale de fièvre tuberculeuse dont l'existence ne saurait être mise en doute ; elle n'est classiquement définie ni par sa pathogénie, ni par son anatomie pathologique, mais par son aspect typho-bacillose, la fièvre dite ganglionnaire et la fièvre plus ou moins intense des poussées de tuberculisation. Comme une méningite ou tout autre affection tuberculeuse peut donner une fièvre élevée sans signes immédiats de localisation, nous croyons que le diagnostic de typho-bacillose doit être réservé aux cas où la fièvre reste élevée pendant une durée suffisamment prolongée pour que l'ensemble de sa courbe dessine le même cycle que celui de la fièvre typhoïde. Nous ne nous pas que la typho-bacillose ne puisse dépendre d'une véritable septicémie tuberculeuse, mais nous avons insisté sur les réserves qu'il convient de faire sur cette interprétation ; une telle pathogénie ne doit intervenir que d'une façon exceptionnelle. En règle générale, l'examen radiologique montre précocement un foyer tuberculeux à localisation surtout ganglio-pulmonaire et probablement en rapport avec une primo-infection. Il nous paraît enfin possible d'émettre l'hypothèse que l'aspect spécial de la fièvre dépend d'un état d'hyperallergie.

DES BACILLEMIES TUBERCULEUSES. Isi FISCHER. — (*Bulletin Médical.*)

Les bacillemies sont plus fréquentes qu'on ne le croyait autrefois. La clinique, la radiologie, le laboratoire en confirment tous les jours la fréquence. Les auteurs modernes admettent la possibilité de ces bacillemies à partir d'un foyer même minime inclus dans un point quelconque de l'organisme. C'est le plus souvent une lésion parenchymateuse (chancre d'inoculation ou lésion à laquelle il a donné naissance).

Les bacillemies peuvent exister en dehors des poussées granuliques, aussi bien dans la tuberculose chronique des poumons, que dans de nombreux cas de tuberculoses cutanées.

La signification des bacillemies chez un tuberculeux avéré est souvent d'une interprétation difficile.

On doit diviser les bacillemies en diagnostiquables (granulie, typho-bacillose) et non diagnostiquables, cas le plus fréquent et que le laboratoire seul peut parfois mettre en évidence.

Il résulte des travaux de Calmette, Ghon, Huebschmann, Leuret, Nocard, Hanke et Tardieu, que la bacillemie peut être consécutive de la primo-infection et de la constitution du chancre d'inoculation.

C'est la bacillemie primitive, à côté de laquelle on doit distinguer la bacillemie secondaire.

Cette dernière peut être occasionnée par le réveil d'un foyer primitif, ou bien se produire au cours d'une bacillose avérée, comme prélude de métastases par voie sanguine.

Tel est le problème actuel des septicémies bacillaires que nous avons essayé de retracer dans ses grandes lignes.

DIABETE SUCRE DES JEUNES ENFANTS. LERIBOLLEY. (*Progrès Médical.*)

Les causes du diabète infantile sont très obscures. Néanmoins, nous sommes certains que certains de ses facteurs les plus nets sont souvent le caractère héréditaire et familial. En le sachant bien, on le met en lumière dans un grand nombre de cas. Déjà, en 1809, Lion et Mirou avaient pu réunir 30 observations constatées à cet égard et admettaient que 23,3 % des cas de diabète infantile sont des cas familiaux. En 1921, j'ai suivi avec G. Blochmann et Mlle Biechmann une famille de six enfants dont deux étaient morts en bas âge, le quatrième mourait à l'âge de 7 ans de diabète apparu à la suite d'une rougeole, le sixième enfant mourait également de diabète, mais alors que chez son frère le diabète n'était survenu qu'après 19 mois de maladie, ce sixième enfant, une fillette de six ans que nous avons suivie, était emportée, quatre semaines, le diabète étant brusquement survenu à la suite d'une appendicite. L'insuline n'existait pas encore à ce moment ; le cinquième enfant, un appareil de diabète persistant jusqu'à 16 ans, on découvrit brusquement un matin une importante glycosurie, 80 gr. par litre laquelle fut assez vite éradiquée par l'insuline.

J'ai suivi avec mon maître Gilbert et une jeune femme diabétique depuis l'âge de 3 ans 1/2 ; un frère faisait de la glycémie intermittente ; un oncle paternel, une grand-mère et une grand-tante maternelle étaient également diabétiques ; la mère avait présenté de la glycosurie pendant sa grossesse.

J'ai de même observé plusieurs années, un frère et une sœur diabétiques depuis le plus jeune âge.

Ces faits de diabète familial sont donc d'être rares, d'autres auteurs ont fait les mêmes constatations, témoin les observations jadis rapportées par Bouchut de trois enfants d'une même famille diabétiques à 3 ans 1/2, 17 mois et 3 mois, puis d'une fillette de 3 ans 1/2, diabétique, dont un frère est mort à 3 ans et une sœur à 3 ans 1/2, avec les mêmes symptômes.

SYNDROME PERITONEAL AU DEBUT DU RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU. — (*Journal des Praticiens.*)

Est-il possible, en présence d'un « maux aigus », de penser au rhumatisme ? Est-il au moins quelque indice qui permette de mettre en doute l'hypothèse d'une lésion chirurgicale de l'abdomen, et de surseoir une laparotomie qui semble s'imposer de force ?

De deux observations de Stoianovich, on peut à ce point de vue, retenir les éléments suivants :

- Si les douleurs abdominales étaient apparues brusquement dans les deux cas, elles avaient été précédées dans le premier cas par un état infectieux mal déterminé d'une durée de quatre jours ; dans le deuxième cas, une angine aérée huit jours auparavant.
- Absence de nausée et de vomissement.
- Conservation d'un bon état général, faciès non altéré, non péritoneal ;
- Souffle cardiaque.

AGOCHOLINE DU D^r ZIZINE



GRANULÉ SOLUBLE
(avec ou sans menthe)
Peptone sèche purifiée + Sulfate de magnésie anhydre

Cholécystites chroniques, Congestion du Foie
Lithiase biliaire, Ictère et Cholémie

Dyspepsies réflexes - Constipation d'origine
Migraines, Vertiges, Eczéma, Prurit hépato-biliaire

Posologie : 1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun, dans un demi verre d'eau chaude

LABORATOIRES du D^r ZIZINE, 24, rue de Fécamp, Paris (12^e)
En Argentine, en Uruguay, aux États-Unis, l'Agocholine s'appelle Agozizine

GASTROPATHIES DOULOUREUSES
GASTRITES, SPASMES DU PYLORE
ULCÈRES



PANSEMENT GASTRIQUE
ABASE DE
CHARBON
ACTIF
POLYVALENT
ASSOCIÉ AUX POUDRES INERTES

POSOLOGIE
1 PAQUET LE MATIN A JEUN,
ET AU BESOIN LE SOIR

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE
LABORATOIRES du D^r ZIZINE
24, rue de Fécamp, Paris XII^e
TÉLÉPHONE : DIDEROT 28 96

Les Travaux du Congrès d'Hygiène

(Suite et fin de la page 9)

LES TRAVAUX D'ADUCTION D'EAU POTABLE DANS LEUR RELATION AVEC LA CRISE ECONOMIQUE.

On y a deux phénomènes qui caractérisent le développement récent de l'approvisionnement en eau potable — les progrès de l'alimentation des districts ruraux — la difficulté de procurer des quantités suffisantes d'eau de bonne qualité pour les grandes agglomérations.

L'auteur précise l'influence du premier phénomène et celle de la crise mondiale qui caractérise l'exécution des travaux publics. Il expose les difficultés de l'alimentation en eau des grandes villes, qui résultent de l'accroissement formidable des quantités d'eau nécessaires et de la contamination des sources disponibles.

Il est indispensable de résoudre la question de la pollution des cours d'eau qui sont d'une importance pour l'alimentation en eau potable. Le rapport indique les principes techniques, économiques et administratifs qui doivent être à la base de la solution de ce problème et recommande une collaboration internationale pour l'étude de la qualité des eaux du Rhin.

LES AQUEDES EN ITALIE. — Docteur LUTRARIO, délégué du Gouvernement Italien.

L'auteur rappelle les grandes facilités accordées par la législation italienne pour la construction des aqueducs. Les subventions de l'Etat dépassent — sensiblement et dans certains cas même beaucoup — les sommes dépensées par les administrations communales — ce qui sert pour les communes de la Sardaigne, Calabre, Lucanie.

L'auteur traite des caractères que doit avoir une source pour être utilisée pour le service d'eau potable.

Les communes italiennes desservies par des conduites d'eau s'élèvent à 4.463. Les autres ont recours à des moyens locaux : puits, citernes, cours d'eau (faveillisation).

Il est fait une liste des aqueducs principaux et plus récents sur lesquels prime celui de Venise, signifiant que l'alimentation 260 centres habités, trois provinces entières et deux départements, desservant dans l'ensemble une population de 3.900.000 habitants.

L'auteur rappelle l'énorme impulsion donnée par le Gouvernement fasciste surtout aux aqueducs ruraux.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA CONTAMINATION DES EAUX, RECHERCHE ET DOSAGE DE L'HYDROGENE SULFURE.

M. GUERON décrit une méthode colorimétrique très sensible pour la recherche et le dosage de l'hydrogène sulfuré. Cette méthode permet de doser des quantités inférieures au milligramme par litre — même en présence de beaucoup de matières organiques.

La sensibilité est telle qu'on peut détecter et même doser approximativement des traces de l'ordre du centième de milligramme par litre.

Cette méthode peut être appliquée à l'étude de nombreux problèmes d'hygiène : puits des eaux souterraines contenant des traces d'hydrogène sulfuré, contrôle de l'épuration de certaines eaux résiduaires industrielles, surveillance des eaux d'égouts.

LEFFORT FRANÇAIS DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT DEPUIS 1894. — M. GERRE, par le docteur A. ROCHAIX, Professeur d'Hygiène à la Faculté de médecine de Lyon, et M. VIGNEROT, Ingénieur en chef du Génie rural, membres du Conseil supérieur d'Hygiène publique de France.

L'assainissement est à la base de l'hygiène générale. Sans assainissement, une ville ou une agglomération rurale est à la merci des épidémies, elle est une terre de prédilection pour les maladies dites sociales.

Les rapporteurs mettent en évidence d'une part l'effort législatif et réglementaire qui se traduit par des mesures relatives à la protection des cours d'eau, du sous-sol et du sol, contre la pollution, à l'évacuation des eaux et matières usées, aux fosses septiques, d'autre part, l'effort de réalisation des communes françaises dans les villes et dans les agglomérations rurales relevé à la suite d'une enquête dont les résultats sont spécifiés dans le rapport : l'effort financier en faveur de l'assainissement et l'effort en faveur de la formation des techniciens sanitaires et de la propagande.

L'assainissement en France, resté en retard, est en progrès depuis la guerre surtout depuis quelques années, en raison des moyens financiers mis par le Parlement à la disposition des communes.

Il serait fâcheux qu'il fut arrêté par des difficultés budgétaires d'autant que les dépenses en matières d'hygiène « payent », elles contribueraient pour une part capitale à abaisser le taux de la mortalité française qui bien qu'en diminution depuis quelques années reste encore beaucoup plus élevé que dans les pays européens de civilisation équivalente à la nôtre.

ASSURANCES

Assurance « Individuelle »

(Suite)

L'assuré en ayant signé la police d'assurance « Individuelle » s'engage par ce fait au paiement des primes pour toute la durée du contrat si en ayant fait insérer la clause de résiliation annuelle il ne manifeste pas, un mois avant l'échéance, son intention de faire cesser l'assurance.

La police est souscrite en général pour dix ans.

La Compagnie d'assurances devra être avisée de tous les changements qui seraient de nature à apporter une modification dans les risques assurés : Changement de bénéficiaire, changement de profession, de domicile, s'il pratique des sports non prévus dans les conditions particulières du contrat, etc.

Quand, par suite d'un de ces changements, la Compagnie se voyait obligée de demander une prime supérieure à celle mentionnée sur la police, l'assuré aurait la faculté de résilier son contrat à la prochaine échéance. De son côté la Compagnie peut également refuser sa garantie et résilier pour une aggravation de risque.

Les modifications de risque sont assez fréquentes : Un menuisier qui installe une scie mue par la force électrique, un voyageur de commerce qui achète une automobile, l'assuré qui peut circuler à bicyclette, un changement dans l'état physique de l'assuré qui contracte une infirmité à la suite d'une maladie, etc., etc.

Un assuré pourra, s'il a prévenu la Compagnie qui l'assure déjà en « Individuelle », souscrire un second contrat auprès d'une autre Compagnie qu'il aura préalablement avisée au courant de l'existence d'une première police.

Les deux Compagnies connaissant et acceptant cette double situation indemniseront l'assuré en cas d'accident, conformément aux polices qu'elles ont souscrites. Les deux polices se cumulent.

Les Compagnies, en ce cas de double assurance, se réservent la faculté de résilier leur police si elles estiment que la nouvelle assurance est de nature à faire de l'accident une source de profit pour l'assuré.

Il est compréhensible que ce moyen de double assurance puisse procurer un véritable bénéfice à l'assuré victime d'un accident.

L'assurance ne doit jamais être une source de bénéfices, et c'est pour cela que les Compagnies rechercheront s'il n'y a là pour l'assuré, qu'un complément de garantie utile et légitime ou, au contraire, une spéculation.

Les déclarations d'accidents doivent être faites le plus rapidement possible à la Compagnie d'assurances. Celle-ci accordera généralement un délai de trois jours qui peut cependant être dépassé en cas de force majeure.

Un arrêt de la Cour de Cassation du 15 décembre 1906 relate qu'il est inadmissible, en effet, qu'un blessé grave qui a perdu l'usage de ses sens ou qui est dans le coma soit déchu de tous ses droits pour n'avoir aussitôt que le décès est officiellement constaté, demandé à la Compagnie dans le délai imparti par la police.

Toutefois l'assuré qui invoque un cas de force majeure est obligé d'en faire la preuve (Arrêt du 9 déc. 1903, Cour de Cassation).

(A suivre.)

J. LAMBERT-SORBI,
Contentieux Assurances,
Informateur Médical,
Paris.

Une œuvre de Prévoyance qu'il faut connaître

Il est nécessaire que tous les médecins sachent qu'il existe une société : l'Association confraternelle des médecins français, dont le but est de verser une allocation de droit, de 10.000 francs, à la veuve de chaque médecin membre de l'association ou à toute autre personne désignée par le sociétaire. Cette somme est remise intégralement, aussitôt que le décès est officiellement constaté : versement immédiat, sans frais, sans aléa, sans main tendue.

Pour faire partie de l'Association, il faut être Français ou naturalisé français, docteur en médecine d'une faculté française, être âgé de moins de 45 ans et fournir un certificat de bonne santé.

Le femme d'un sociétaire peut s'inscrire aux mêmes conditions d'âge et de santé que son mari. A chaque décès qui se produit parmi les membres de l'Association, il est réclamé une cotisation, variable de 7 à 10 francs selon l'âge d'admission. Le maximum des versements annuels, chiffre contrôlé par 25 ans de fonctionnement, n'a pas dépassé 20 cotisations, soit 140 à 200 francs.

Aucune compagnie d'assurances ne peut offrir de meilleures conditions, parce que la Confraternelle est une mutuelle et n'a pas d'actionnaires à rémunérer. Si le sociétaire atteint 70 ans, après avoir cotisé pendant 25 ans, il peut toucher lui-même l'allocation de 10.000 francs, mais il cesse alors de faire partie de l'Association.

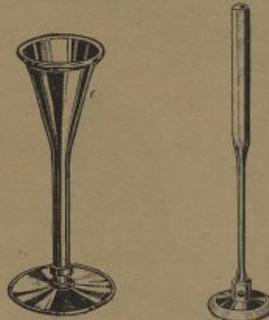
Fondée en 1908, l'Association confraternelle des médecins français a déjà versé aux familles médicales près d'un million cinq cent mille francs, et cela malgré la guerre de 1914-1918, qui ne l'a pas empêchée de faire face à tous ses engagements. Adhérer à cette œuvre de solidarité et de mutualité de la famille médicale, c'est faire, pour les siens et à bon compte, un très bel et très sûr acte de prévoyance.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'un des membres du Bureau, dont voici les noms et adresses :

- MM. les Docteurs :
Vanvert, professeur à la Faculté de médecine de Lille, 255, rue de Solferino, à Lille, président.
Le Filiatre, 91, rue Miromesnil, Paris (8^e), vice-président.
Graham, 7, rue Labie (17^e), secrétaire général.
Folowell, 10, rue d'Alzer (19^e), secrétaire adjoint.
P. Parletin, 10, rue de Strasbourg (10^e), trésorier archiviste.

En vous abonnant pour un an à L'INFORMATEUR MÉDICAL

demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

PEPTONATE DE FER ROBIN

Gouttes - Vin - Élixir

ANÉMIE CHLOROSE DÉBILITÉ

LABORATOIRES ROBIN
13, Rue de Poissy - PARIS

GUIPSINE

aux principes utiles du GUY
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur

RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique,
Antihémorragique (Ménopause, etc.)
Antiscieur.

6 à 10 Pilules par jour entre les repas.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
PHOSPHATINE FALIÈRES
Aliment des Enfants

Lisez "L'Informateur Médical"

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

contre l'atonie intestinale

DRAIN COMPLET

Heudebert

Qui a été enrichi en éléments celluloseux à l'aide de moutures très poussées.

la marque

Heudebert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT
RHIZOTANIN CHAPOTOT

TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE
NEUTRALISATION des TOXINES
AMÉLIORATION RAPIDE des ACCIDENTS DIARRHÉIQUES

3 FORMES : Goutte pour Adultes, 2 à 6 par jour.
1 Poudre pour Enfants, 2 à 4 mesures par jour.
1 Ampoule pour Infants.

Fab. ind. exclus. - AUBRIOT, 58, B^e Ornano, PARIS
R. C. Seine, 20.619



**LA GASTRITE
EST
LE FOURRIER
DU CANCER**

Vous lutterez efficacement contre la gastrite, sous toutes ses formes et dans toutes ses complications, en ordonnant à vos malades de croquer, au moment des douleurs, 2 à 3 cuillerées à café de GRANULÉ NORDEN. Le GRANULÉ NORDEN se prend sans être dissous. Il se croque. Il n'empête pas la bouche et donne l'impression d'un bonbon agréable. Aucune intolérance ni contre-indication. Le GRANULÉ NORDEN exerce son action sans aucun dommage pour le fonctionnement du foie ou de l'intestin. Il est tout spécialement indiqué contre les troubles vagotoniques d'origine stomacale. Pour recevoir une boîte d'essai de GRANULÉ NORDEN il vous suffit d'envoyer votre carte de visite aux

Laboratoires AUBRY, 54, Rue de la Bienfaisance, PARIS (8^e).

GRANULÉ NORDEN

Publicité O. P. M.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, un an..... 30 fr.

ÉTRANGER, un an..... 75 —

Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE

N° 502 — 25 MARS 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES

35, rue des Petits-Champs — PARIS

AU SALON DES MÉDECINS



Photo Informateur Médical.

En haut, de gauche à droite : *Sauvageonne*, par PAILLER; *Buste d'enfant*, bronze, par PAPILLAUD; *Portrait*, par DIAMANT-BERGER.
En bas, — : *Pastel*, par CIVEL; *Le Réveil*, bronze argenté, par SABOURAUD; *Portrait d'un jardinier*, par LEFÈVRE.

Une nouvelle syphilis nerveuse

Ses formes cliniquement inapparentes

par
M. PAUL RAVAUT

Voici l'introduction que M. P. Ravaut place en tête de son ouvrage :

Trois grandes étapes jalonnent l'étude de la S. N. : une première anatomique, une seconde clinique débutant en 1880, une troisième biologique commençant en 1900 avec le Cyto-Diagnostic ; c'est cette dernière phase de l'histoire de la S. N. que nous qualifions de nouvelle, car il y a trente-trois ans nous ne connaissions absolument rien d'elle.

Les premières notions, d'ordre anatomique, datent de 1858 ; en effet, sous l'impulsion de Wirchow, sont décrits les caractères des inflammations des vaisseaux et du tissu conjonctif constatées sur les centres nerveux des syphilitiques, au cours des autopsies. Les travaux ultérieurs de Lancereux (1861), de Heubner (1874), etc., confirmaient et complétaient ces recherches ; elles devenaient la base fondamentale de cette étude et montraient, pour la première fois, la préférence de la syphilis pour le système nerveux.

Peu de temps après, il appartenait à notre grand syphilographe Alfred Fournier d'établir, en grande partie, sa description clinique et d'étendre considérablement son domaine en y faisant pénétrer le tabès, puis la paralysie générale. De 1879 à 1903, contre d'illustres adversaires, dans une série de travaux purement cliniques, se basant sur des observations prolongées, sur des statistiques, il démontrait l'origine syphilitique de ces affections et faisait un tableau si complet de la S. N. que, depuis, presque rien n'y a été ajouté. Il eût en outre, à la fin de sa vie, le grand mérite de prouver, par des chiffres indiscutables, que le meilleur moyen d'éviter ces redoutables complications résidait en un traitement précoce et persistant.

Cette conception clinique de Fournier se trouvait confirmée, de son vivant, par les beaux travaux histologiques de Nageotte (1893) montrant l'importance et surtout les caractères spéciaux de la méningite qui accompagne la plupart des processus syphilitiques touchant le système nerveux.

Quelques années plus tard, la découverte du parasite de la syphilis par Schaudinn et Hoffmann (1905), venait fournir une démonstration décisive de la nature de ces lésions. Les premières constatations du Spirochète dans la méningite de deux hérédo-syphilitiques furent faites par Ravaut et Ponselle (1906) ; puis, Benda (1908), Sézary (1910) le mettaient en évidence dans les vaisseaux cérébraux d'adultes morts d'artérite syphilitique ; enfin Noguchi (1913) en montrait la présence dans le cerveau de paralytiques généraux et la moelle des tabétiques. Si ces faits confirmaient les travaux de Fournier ils les clôturaient définitivement en prouvant que sa parasyphilis était en réalité de la syphilis vraie. Si variée soit-elle dans ses formes, nous savons maintenant que la S. N. n'a qu'une origine : la Spirochète.

L'œuvre de Fournier était terminée ; elle avait reçu la consécration de l'histologie, puis de la microbiologie. La clinique restait toujours le seul moyen susceptible de nous éclairer sur ses diverses localisations, quand en 1900 avec le Cyto-diagnostic apparut une nouvelle méthode d'investigation biologique qui, dans bien des cas, allait permettre de constater des faits que la clinique était incapable de nous révéler. En effet, en créant sa technique, Vidal et Ravaut mettaient en évidence les réactions cellulaires des divers liquides de l'organisme et établissaient leurs rapports avec les lésions anatomiques dont elles sont la traduction. Peu après, ils l'appliquaient avec Sicaud à l'étude du liquide c. r. ; ils constataient que la plupart des atteintes du système nerveux venaient se refléter en son sein, et doblaient ainsi la clinique d'un mode d'étude biologique tout nouveau ; celui de l'exploration du système nerveux par l'analyse du liquide c. r.

En particulier, nous montrions pour la première fois que le tabès, la P. G., les myélites et d'autres processus syphilitiques s'accompagnaient de réactions cellulaires du liquide c. r. Dans les mois suivants nous constatons que non seulement elles se voyaient chez des spécifiques porteurs de signes cliniques de S. N. mais encore chez certains ne présentant aucun symptôme d'ordre nerveux ; c'étaient des réactions absolument latentes. Si la révélation de ces faits nouveaux était déjà par elle-même des plus intéressantes, il fallait avant tout en trouver la signification ; c'était là le point capital et seule, la longue observation des malades pouvait nous fixer sur la valeur de ce nouveau symptôme biologique.

Comprenant tout l'intérêt de cette étude de documentation d'abord, puis d'interprétation, je m'y suis consacré aussitôt. Mettant en œuvre la technique que je venais de créer avec mon Maître Vidal, je donnais en 1903

la première statistique montrant la fréquence de ces atteintes nerveuses, absolument latentes, sans signes cliniques, se rencontrant dès la période secondaire de la syphilis, chez 68 % de ces malades. Dès ce moment, j'en suivis l'évolution, comptant ces recherches au moyen des nouveaux procédés d'étude qui, successivement, au cours des années suivantes, vinrent s'ajouter aux réactions cellulaires.

Dès 1914, après onze ans d'études, m'appuyant sur mes propres observations, j'étais fixé sur leur signification et je pouvais décrire à la période préclinique de la S. N. ce qui représente la notion la plus pratique de cette étude car elle montrait qu'avant de se révéler cliniquement, la plupart des S. N. sont précédés de réactions du liquide c. r.

En outre, des observations plus nombreuses et plus prolongées me permettaient de constater qu'à côté de cette syphilis nerveuse préclinique, il existe une autre forme également latente qui peut guérir après plusieurs années d'évolution cachée, sans jamais se trahir extérieurement, uniquement décelable par des réactions parfois très intenses du liquide c. r.

Ces faits mettaient en évidence deux formes jusqu'alors inconnues de la S. N. latente qui, ne se traduisant à l'extérieur par aucun signe clinique, ne pouvaient être mises au jour que par l'étude biologique du liquide c. r.

Pour les désigner, je conservai le terme de latentes qui représente si bien toutes ces formes de syphilis que nous ne voyons pas, qu'elles siègent dans divers organes ou dans le système nerveux ; ceux d'occulte, d'invisible, d'inapparent (maladies inapparentes de Ch. Nicolle) conviendraient également.

J'ai récemment exposé cette conception, en 1934, au Centenaire de Fournier, et j'ai eu la satisfaction de constater qu'elle avait été admise par tous les médecins, français et étrangers, qui assistaient à cette réunion ; leurs rapports, leurs communications en ont confirmé l'importance pour le diagnostic et le traitement précoces, la prophylaxie, la pathogénie de la S. N. En particulier, depuis que de son école nous ont montré les ressources de la malacothérapie et des méthodes qui en découlent, se comprend mieux maintenant tout l'intérêt de ces formes latentes, car, en les dépistant dès leur début il nous est maintenant permis de traiter précocement, dès sa phase embryonnaire, la syphilis nerveuse.

Précédant la S. N. qui jusqu'alors ne nous était révélée qu'au moment de l'apparition du premier signe clinique, il existe donc une S. N. latente, inapparente dont le domaine est encore plus grand que celui de la neuro-syphilis clinique ; outre les formes précliniques, il comprend encore toutes celles qui évoluent, guérissent sans laisser de traces, et dont nous ne connaissons jamais l'existence sans l'analyse du liquide c. r.

Ces faits ne sont pas uniquement d'un intérêt doctrinal, mais ils sont surtout d'une grande importance pratique car, comme nous le verrons, ils nous permettent d'instituer méthodiquement la prophylaxie de la S. N. et, dans l'avenir, d'espérer ainsi sa disparition.

A ces formes nouvelles de S. N., je consacrerai ce volume ; ce n'est donc pas une étude du liquide c. r. des syphilitiques, mais l'exposé d'une conception dont je poursuis, depuis plus de trente ans, la démonstration.

L'Informateur Médical publiera dans son prochain numéro quelques pages du nouveau livre de M. P. RAVAUT.

Cours de pratique laryngologique & phoniatrique

Dix leçons sur les « Maladies de la Voix » seront données du lundi 16 avril au samedi 21 avril 1934, à l'Hôpital Bellan, 7, rue du Texel, Paris (XIV^e), sous la direction du docteur Jean Tarneaud, oto-rhino-laryngologiste de l'Hôpital Bellan et du Conservatoire National de Musique.

- 1^o Anatomie et physiologie des organes de la phonation.
- 2^o Méthodes d'examen clinique : laryngoscopie, stroboscopie, radiologie, examen phonétique.
- 3^o Données physiques de la phonation : dynamique, acoustique et énergétique vocales (par M. Husson).
- 4^o Affections des organes phonateurs et troubles vocaux consécutifs.
- 5^o Maladies générales et troubles vocaux consécutifs.
- 6^o Affections vocales par dysfonctionnement.
- 7^o Nodule de la corde vocale : étude clinique et thérapeutique.
- 8^o Chronaxie en laryngologie : les paralysies laryngées et leur traitement.
- 9^o Troubles de la parole et leur rééducation (par Mme Borel-Maisonny).
- 10^o Interventions chirurgicales O. R. L. : indications et résultats laryngo-phoniatriques.

Ce cours, essentiellement pratique, comprendra deux leçons par jour, à 9 heures et 17 heures 30, accompagnées de démonstrations et d'examen de malades.

Droit d'inscription : 250 fr.

Pour les inscriptions et tous renseignements, s'adresser au docteur Tarneaud, 37, avenue de la Grande-Armée, Paris (XV^e).

LETTRE d'un MÉDECIN de PROVINCE

Nos parlementaires n'ont pas brillé par une intelligence remarquable lorsqu'ils votèrent l'obligation du carnet-souche de reçus obligatoires.

Leur inintelligence n'eût d'égale que l'immoralité que les enquêtes en cours ont mis très clairement en évidence. Heureusement, l'action des Syndicats médicaux de France a montré à Dezamauld, qui est cependant médecin, combien il était injuste d'imposer aux médecins non parlementaires cet excès de comptabilité fiscale ; et le Parlement, tout en maintenant le livre journal, a renoncé au carnet de souches obligatoires.

Nous espérons que ce succès, qui est celui de la logique et du syndicalisme, incitera les médecins qui se tiennent hors de la discipline nécessaire du Syndicat à y participer. Car, enfin, le corps médical, qui participe à l'assistance médicale gratuite, aux soins donnés aux victimes de la guerre, à la médecine des Assurances sociales, est soumis à une paperasse, qui justifierait chez les médecins, la présence permanente d'un secrétaire ou d'un comptable : Mémoires, relevés trimestriels, demandes d'autorisation, avis de prise en traitement, fiches d'accidents du travail, sans compter les écritures des Assurances sociales.

Il est un fait évident : la plupart des assurés sociaux ne connaissent rien à la loi et à son fonctionnement. Ils versent ou du moins leurs patrons versent pour eux, mais quand ils viennent chez le médecin, ils ignorent l'usage des feuilles, la manière de remplir leur carte-lettre. Quel est le nombre de cartes-lettres que nous avons dû remplir nous-mêmes, pour permettre aux assurés de pouvoir se faire rembourser, en cours ou en fin de traitement, les prestations dont ils ont fait l'avance ?

Le médecin est devenu un véritable écrivain public. Il écrit mal ; comment pourrait-il bien écrire quand on voit le nombre de pages qu'il lui faut remplir chaque jour ?

A cet effort d'écritures, nos Parlementaires ajoutaient des reçus obligatoires pour chaque acte médical. Il eût fallu avoir des réserves de timbres à quittance, en porter sur soi dans les visites de campagne...

Quand on compare la simplicité des opérations de comptabilité chez un artisan qui fait un bénéfice inférieur à 50.000 francs avec les paperasses exigées du médecin, on est effrayé de l'honneur de super-fiscalité qui nous est fait.

Un artisan paie une patente réduite, même s'il est en magasin. Il lui suffit, pour être déclaré artisan, de ne vendre que les produits qu'il prépare, qu'il fabrique, qu'il transforme, et de ne pas avoir à son magasin ou dans son atelier plus d'un aide. Il est des coiffeurs qui font deux et trois « permanentes » par jour, qui paient des patentes d'artisan et qui font des recettes et des bénéfices plus élevés que ceux d'un médecin. Quel est le nombre des médecins de campagne qui occupent plus de personnel qu'un artisan ? Et quelle est cette sorte de pénalité que notre Démocratie inflige au savoir et au travail intellectuels ?

Autre fait, au-dessous de 50.000 francs de bénéfice annuel net, le commerçant, qu'il soit admis à la patente normale, ou qu'il bénéficie d'une patente d'artisan, n'est pas tenu à présenter une comptabilité régulière. Il n'est pas obligé de donner des reçus obligatoires à ses clients.

En réalité, si, au cours de ces dernières années, les contrôleurs ont pu constater, chez certains spécialistes, des divergences entre leur train de vie, leurs dépenses et leurs déclarations de bénéfices professionnels, ils trouvent depuis l'an dernier, dans l'examen des signes extérieurs de fortune, un excellent élément de contrôle, qui vient s'ajouter aux indications obligatoirement fournies au Fisc par les Compagnies d'assurances, sur les accidents du travail, par les caisses d'A. S. ou les hôpitaux.

Il est bon de dire qu'un médecin qui, un chauffeur, une automobile, une maison, dont la valeur locative, ou le prix de location sont appréciés, une ou deux personnes au service d'une famille de quatre personnes, des enfants qui étudient, des vacances qui sont nécessaires, peut difficilement déclarer moins de 70.000 francs d'honoraires.

Sa feuille dénombrant les frais déduits de ses recettes, indique les loyers de sa voiture, du chauffeur, des pièces du garage, du loyer, du personnel de son, des assurances accidents, des cotisations, des achats de livres, du chauffage de l'éclairage. En y ajoutant le total des cotisations assurance vie ou rente retranché des impôts directs et indirects, et en posant que chaque personne qui réside au toit du médecin dépense 20 francs par jour, le contrôleur obtient un chiffre qui lui permet de faire remarquer au médecin, ou que ses déclarations sont faussées, et que la commission de taxation le contrôle, ou qu'il possède un capital qui lui ampute chaque année d'une certaine somme.

Le contrôle des opérations bancaires, immobilières ne permet d'ailleurs qu'une seule thésaurisation, non placée en location ou en immeubles, d'échapper à la condition du contrôleur et, en cas de succession, il peut en coûter cher à la succession d'avoir eu un chef qui a négligé de déclarer les valeurs qu'il possédait.

Tout ceci montre combien toute cette hyperfiscalité était odieuse, inutile, et cassière.

Déjà, dans sa situation actuelle, et le taux exceptionnel de sa patente, en tenant compte de l'impôt sur le revenu, le médecin est surimposé.

Notons d'ailleurs le soin scrupuleux avec lequel les médecins seront contrôlés par les crises actuelles, par les impôts de fin d'année, par les surcharges de sociales ou des impôts, à tenir une comptabilité rigoureuse. Combien y a-t-il de médecins qui, au lieu de considérer comme odieuses l'examen de leurs livres par le confrère de la commission de taxation, seront heureux de pouvoir établir ainsi les injustices d'une taxation défective.

La médecine a, comme toutes les professions, son prolétariat, où l'on arrive avec quelque gêne que les enfants aient terminé leurs études et où, en cas d'échec, on leur donne un métier ne nécessitant pas de diplôme. Dans ces familles, on calcule les frais de chauffage, d'éclairage, de nourriture, de vêtements. Ce sont des choses que l'on ne dit pas au malade, car le médecin le plus modeste est obligé, sous peine de perte de considération, de paraître avoir une vie aisée.

Le carnet à souche de « quittances » est une inutile cruauté. Nous ne saurions trop remercier nos confrères qui, par leur activité syndicale, l'ont évité à tous les médecins, même aux non syndiqués.

Les médecins n'ont pas essayé d'être l'Artisan de l'artisan. Tant à la campagne qu'en période de paix, ils ont, de jour et de nuit, le dimanche comme les ouvriers, payé longuement de leur personne et, dans le scandale actuel, même au-dessus des balances de la Justice, même au-dessus des faisceaux des hommes du Parlement, même au-dessus des formes de la haute administration, ils ont montré que l'immoralité générale ne leur avait pas atteints.

Evidemment, par nos temps de décadence, la moralité de notre profession méritait d'être sanctionnée.

Mais on a su se défendre... jusqu'à la fallu.
LÉON BRUEL

BAL DE LA MÉDECINE FRANÇAISE

Le 8^e Bal de la Médecine Française, devait avoir lieu le lundi gras 12 février, avait été remis en raison des événements à nouveau ajourné par suite du demi-mal. Il sera donné le samedi 12 mai 1934, dans les Salons de l'Hôtel Continental. Les cartes qui avaient été retenues d'office peuvent être remboursées ou échangées à la Société F. E. M., 95, rue du Centre-Midi, Littré 48-12.

A mon avis

Vous avez certainement entendu parler, en son temps, du film intitulé *Le Roi des Resquilleurs*. Peut-être avez-vous assisté à sa projection. On crut alors que le succès de ce film tenait aux qualités de son principal interprète. L'indignence intellectuelle et la trivialité de gestes ou de propos dont celui-ci fit montre dans les rôles qu'il incarna par la suite, démontrèrent que M. Milton n'était pour rien dans ce succès. Celui-ci tenait à l'esprit même du scénario ou à « resquille » se trouvait peinte avec avantage, nous dirons même glorifiée avec malice.

La « resquille » est une forme du « Système D » qui, lui-même, connut pendant la guerre une célébrité due au relâchement général de la morale collective et individuelle. Ce qu'en un autre temps on eût considéré comme un acte malhonnête devenait alors excusable. On riait de l'ingéniosité employée par ceux qui se rendaient coupables de larcins, ou même de véritables vols, par ceux qui savaient échapper aux obligations sacrées de l'honneur. Le « tir au flanc » de la caserne avait évolué jusqu'à devenir un chantage sur ses vaines manières, ou un citoyen sans scrupules, fuyant le danger pour l'embusquer là où sa carcasse était à l'abri et où les affaires clandestines pouvaient lui être lucratives.

On a sans doute blâmé, sur la place publique, tous ceux qui furent, au prix d'une lâcheté originaire, les profiteurs de la guerre. Là-bas, on mourait pour quelques sous par jour ; ici, on gagnait des millions sur le dos de la France. Mais la lâcheté des gouvernants et leurs compromissions de toute grandeur assurèrent à ces profiteurs qui trahissaient leur devoir envers la Patrie, plus gravement qu'un soldat miné par le « cafard », une telle impunité que les fortunes scandaleuses s'élevèrent bientôt avec cynisme et que la conscience des purs laillits à son tour : Chacun se demandant pourquoi il ne « ferait pas comme les autres ».

On eût que la Paix ferait sonner, pour tous ces profiteurs, l'heure du justicier. On redoutait le retour des Combattants dont la colère longtemps contenue pourrait faire passer un souffle purificateur sur toutes les malversations qui avaient empoisonné l'atmosphère. Mais la paix fut léthargique.

Il ne pouvait en être autrement. La Victoire qu'on croyait libératrice de tout danger et génératrice d'un bonheur durable et parfait apaisa les rancœurs. On oublia les malpropretés de l'arrière comme on oublia les drames de l'avant. L'arc trop longtemps tendu ne pouvait servir plus longtemps. Et les profiteurs de la guerre, qu'on avait désignés pour la potence, conservèrent les bénéfices de leurs marchés monstrueux.

Il advint alors que l'immoralité régna en maîtresse. Des services publics et des sphères parlementaires elle descendit dans la vie quotidienne de tous les citoyens. Et c'est de ceci qu'est né cela.

La « resquille » est l'une des conséquences de cette immoralité généralisée. Et de cette tendance qui pousse tout le monde à échapper aux droits et obligations, à tricher pour tout dire dans chacune des manifestations quotidiennes, le médecin n'est pas sans souffrir.

De même, en effet, qu'on cherche le moyen de ne pas payer sa place au théâtre, de ne pas payer son voyage en chemin de fer, d'entrer « à l'œil » partout, de tout se procurer à meilleur compte, on cherche le moyen de bénéficier, sans bourse délier, des conseils du médecin, des drogues du pharmacien ou même de l'intervention du chirurgien.

Si l'on sait que vous êtes médecin, vous êtes en tout lieu harcélé de question visant la santé de vos interlocuteurs. On vous demande même votre avis sur un traitement conseillé par des confrères, ou des parents ou à des amis. Vos réponses, prudemment évasives, sont même considérées comme un manque de courtoisie. On vous tient rigueur de ne pas formuler des avis décisifs et de ne pas immédiatement rédiger quelque ordonnance. Et si l'on ne va pas jusqu'à se

formaliser de votre attitude réservée, on vous considère pour le moins comme un praticien sans savoir.

Veut-on bénéficier de l'avis d'un grand spécialiste ? On cherche, parmi ses amis, celui qui pourra vous adresser à un professeur, à un médecin des hôpitaux, avec un mot de recommandation, qui, espère-t-on, vous obtiendra une consultation à demi-tarif. On veut même obtenir encore mieux, on recherche le moyen de se mêler à la foule des malades qui vont à une consultation d'hôpital, sachant très bien qu'on enlève au médecin le bénéfice des honoraires qu'il vous aurait demandés ailleurs.

Les dispensaires sont pleins de personnes qui ont une situation leur permettant d'aller au cabinet d'un médecin. Mais on recherche le moyen de « resquiller » une consultation, voire même des remèdes. Les salles de chirurgie des hôpitaux contiennent beaucoup trop de malades à qui une belle situation de fortune permettrait de se faire opérer dans une clinique privée. Mais il est des trucs que le « resquilleur » sait employer pour s'éviter les honoraires du chirurgien.

Chose curieuse et qui en dit long sur leur mentalité, ces resquilleurs n'en étaient pas moins au dehors leur aisance, voire même leur fortune. Ils en étaient parfois beaucoup plus qu'ils n'en possèdent par une vie dispendieuse : ils ont domestiques et autos ; ils prennent des vacances sur les meilleures plages et dans les stations de tourisme de haut luxe ; ils font bonne chère et portent voiture de choix. Mais quand il s'agit de payer leur médecin, en avant la « resquille » ! Ils se considéraient comme des benêts s'ils agissaient autrement.

Praticiens, mes amis, je vous disais, dans l'un de mes derniers billets, combien je considérais comme dangereuses pour vous toutes les organisations de solidarité sociale, mises en honneur dans un but électoral et si malencontreusement défendues par un trop grand nombre de vos confrères. C'est à cette resquille, mise à l'honneur, que je pensais en écrivant mes réflexions.

Eh oui, si les dites organisations n'avaient pas d'autre effet que de mettre l'activité humaine des médecins au service des déshérités de la fortune, ce serait parfait. Mais dans la pratique, il en est tout autrement. Ces organisations sont, en effet, pour les resquilleurs, des moyens excellents pour arriver à leur but, qui est de bénéficier de vos conseils sans avoir à vous rémunérer.

Certains se disent : cela me fait un fixe, cela me fait connaître. Je crois que vous faites un marché de dupe. Vous verdez à ce jeu beaucoup plus que vous n'y gagnez. Vous me dites encore : « Si je n'accepte pas le poste qu'on m'offre, un autre le prendra. » Alors, c'est que la solidarité médicale ne vaut pas celle des chauffeurs de taxis.

On s'en doutait déjà. J. CRINON.

Le X^e Congrès des Externes des hôpitaux de France s'est tenu à Lyon

La Fédération nationale des associations d'externes et anciens externes des hôpitaux de France a tenu son X^e Congrès à Lyon les 9 et 10 février. Les congressistes furent reçus à l'Hôtel-Dieu par le Comité lyonnais composé de : Mlle le D^r Guillolet, présidente ; du D^r L. Vacher, médecin consultant à Vichy, vice-président ; du D^r J. Vallin, médecin consultant au Mont-Dore ; du D^r Pierre Cuilleret ; du D^r Georges Perret et leurs camarades externes en exercice.

De nombreuses délégations assistaient au X^e Congrès. Citons : Paris, Lille, Strasbourg, Nancy, Marseille, Bordeaux, Clermont, Montpellier et Toulouse. En l'absence du doyen Lépine, le D^r Policard reçut les congressistes à la nouvelle Faculté de médecine et fit visiter la bibliothèque et plusieurs salles scientifiques ainsi qu'une exposition pharmaceutique. La première journée du Congrès se termina par une séance d'études où l'on présenta un rapport sur les modalités du concours de l'externat dans les différentes Facultés.

Les congressistes entendirent, à la Faculté de médecine, un rapport du D^r Cuvelier, de Lyon, sur les moyens d'union et d'action des associations d'externes.

ON NOUS INFORME QUE

HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

La Fondation Tomarkin a transporté son siège en Italie. Sa nouvelle adresse est : Rome, Via Marco Minghetti 17.
Le VI^e Cours International de Haute Culture Médicale aura lieu à Saint-Moritz (Grison-Suisse) du 5 au 18 août 1934.

Il est prévu que les thèmes qui seront traités pendant ce Cours comprendront les domaines suivants : Maladies du cœur, Maladies des enfants, Problèmes de la nutrition, Balnéologie, Maladies gastro-entériques, Médecine Sociale, Conférences libres.

L'Association Touristique de Saint-Moritz a pris toutes les démarches nécessaires pour assurer les conditions spéciales de voyage et de séjour à MM. les participants au Cours ainsi qu'à leurs membres de famille.
Pendant le Cours auront lieu deux concerts dirigés par le Maître Toscanini en faveur de la Fondation.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat de la Fondation Tomarkin, Rome, Via Marco Minghetti 17 (Adresse télégraphique : Tomarkin, Roma).

Mon Repos, à Ecullly (Rhône). Etablis. neurologique. Nerveux, dysplasies, latécliques. D^r H. FEUILLADE.

Par arrêté du 7 mars 1934, MM. les docteurs Marin et Brocard, membres du conseil supérieur d'hygiène publique de France, ont été nommés membres de la commission de la taxe des cerclés, en remplacement de MM. les docteurs Roux et Calmette, décédés.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Par arrêté du 7 mars 1934, M. le professeur Gosset a été nommé président de la commission du cancer et membre de la commission de la taxe des cerclés, en remplacement de M. le professeur Quenu, décédé.

Le titre de professeur sans chaire est conféré à MM. Job et Watrin, chargés de cours à la Faculté de médecine de Nancy.

SEDORHINOL =
NEZ GORGE LARYNX OREILLES
= **AMBORHINOL**

La réunion de 1934 de la Société française d'orthopédie dentofaciale aura lieu à Toulouse, du jeudi 10 mai (Ascension) au dimanche 13 mai, sous la présidence du docteur Cadent, chargé du cours de stomatologie à la Faculté de médecine.

Les médecins et les praticiens de l'art dentaire qui s'intéressent aux malformations faciales et bucco-dentaires, à leurs rapports avec l'état général sont cordialement invités à assister aux séances.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser 3, place du Capitole, à Toulouse.

VIOPHAN

Un concours pour la nomination à deux emplois de médecin chef de service de services publics d'aliénés de la Seine s'ouvrira à la Préfecture de la Seine à Paris, le mardi 1er mai 1934, à 14 heures.

Sont admis à prendre part au concours les seuls médecins du cadre des asiles ayant, au moment de leur inscription, moins de cinquante-cinq ans d'âge et plus de cinq ans d'efforts de service.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture de la Seine (bureau des établissements départementaux d'assistance, annexe est de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau, 2^e étage, pièce 237), de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, du lundi 12 mars au samedi 31 mars 1934 (sauf dimanches et jours fériés).

PILULES DEBOUZY

On demande un assistant d'ophtalmologie à l'Hôpital Saint-Joseph. S'adresser à M. Méritot de Treigny, Pavillon Saint-Raphaël, 7, rue Pierre-Larousse.

Le poste de directeur de la deuxième circonscription sanitaire maritime au Havre est déclaré vacant.

ROSFOXYL

La 31^e assemblée générale annuelle de l'Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose a eu lieu à l'Institut Pasteur, le 17 mars, sous la présidence de M. le professeur A.-B. Marfan.

SILIPLASTINE
du Docteur Debat

Le professeur Jean Lépine, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, membre d'honneur de l'Umfia ou Union médicale latine, qui a voyagé plusieurs fois en Amérique du Sud, fera le lundi 19 mars la conférence qu'il devait faire le 14 février, à 21 heures précises, à l'Institut océanographique, 125, rue Saint-Jacques, Paris, sous la présidence de Son Excellence A. Guani, ministre plénipotentiaire de la légation de l'Uruguay à Paris, une conférence sur l'Uruguay.

ZOMINE

En raison du deuil immense qui a frappé la Belgique, le président et les organisateurs des Journées de 1934 ont décidé que les Journées médicales belges n'auraient pas lieu cette année et seraient renvoyées à 1935.

GALAGÉNOL
du Docteur Debat

COURS PRATIQUE DE SYMPATHOLOGIE CLINIQUE

Le professeur Laignel-Lavastine, dans son service de la Pitié, avec la collaboration de MM. G. Rosenthal, Delherm, Paul Chevallier, Gautrelet, Baillart, Tournay, Justin-Besançon, Vimhon, Larsson, Schwob, Koresias, Guilly et Bidou, commencera le mercredi 28 février 1934, un cours pratique sur les actualités sympathologiques. Ce cours comprendra 10 leçons et sera terminé le 23 mars.

Chaque leçon comprendra un exposé théorique à 10 heures, suivi de présentation de malades et d'exercices pratiques.

- PROGRAMME DES COURS**
- Mercredi 28 février. — M. Laignel-Lavastine : Histologie du Sympathique.
 - Vendredi 2 mars. — M. Laignel-Lavastine : Systématisation fonctionnelle du Sympathique (projections).
 - Lundi 5 mars. — M. Baillart : Sympathique et vaisseaux oculaires.
 - Mercredi 7 mars. — M. Tournay : Sympathique et sommeil.
 - Vendredi 9 mars. — M. Laignel-Lavastine : Sympathique et interférométrie.
 - Lundi 12 mars. — M. Paul Chevallier : Sympathique et dermatoses vaso-motrices et pigmentaires.
 - Mercredi 14 mars. — M. Delherm : Valeur du Service de physiothérapie de la Pitié en sympathologie.
 - Lundi 16 mars. — M. Justin-Besançon : Hydrologie expérimentale et Sympathique.
 - Mercredi 21 mars. — M. Gautrelet : Venin de cobra et Sympathique.
 - Vendredi 23 mars. — M. Laignel-Lavastine : Météoropathologie et Sympathique.

Granulé Norden

Diplôme de médecin colonial et examen de médecin sanitaire maritime

La XXVII^e série d'études pour la préparation au diplôme de médecin colonial de l'Université de Bordeaux et à l'examen de médecin sanitaire maritime (novembre-décembre 1933) a été suivie par 14 auditeurs, dont 7 avaient bénéficié de bourses d'études offertes par la Société parisienne d'Expansion chimique Spécia (marques Poineau frères, Uzinès du Rhône).

Après examen ont reçu le diplôme de médecin colonial de l'Université de Bordeaux :

MM. Baché, Bourgain, préparateur, Castéra, Gator, Clauzel, Comat, Goudrier, préparateur, docteur Couvre, Dagréon, Dubroca, docteur Fournier, docteur Fournier des Corats, Hoangtich Minh, docteur Lalève, Le Lorrain, interne des hôpitaux, Mungé, Moreau, préparateur, Neuyen, van Bon, Peczogal, Phelippeau, Had-Salah, Tarraube, Touzin, interne des hôpitaux, Vital.

Sont inscrits au tableau des médecins sanitaires maritimes :
MM. les docteurs Bes, Fournier, Fournier des Corats, Couve, Gaubert, Harsons, Naulhac.
La XXIX^e série d'études pour la préparation au diplôme de médecin colonial aura lieu du 3 novembre au 23 décembre 1934. Pour renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté de médecine.

LIPOSPLENINE
DU D^r GROC



Rhino-Capsules
DE
LENIFORME
Huile Antiseptique non irritante
dosée à 2 - 5 et 10 % d'essences antiseptiques
pour auto-injections nasales

CORYZA - SINUSITES
Rhinites - Laryngites - Trachéites

ECHANTILLON :
26, Rue Pétrille, PARIS (9^e)

URISANINE

ANTISEPTIQUE
URINAIRE ET
BILIAIRE ■



BENZOATE
D'HEXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE
DANS UN EXCIPIENT LIQUIDE
BALSAMIQUE ET DIURÉTIQUE

2 à 4 cuillerées à café par jour
dans 1/2 verre d'eau ou de tisane

LABORATOIRES LONGUET

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTrites) - Pilules (ENTÉrites)

S'ABONNER A L'INFORMATEUR
MEDICAL c'est s'assurer une collec-
tion illustrée unique de la vie médi-
cale française au jour le jour.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, natu-
relle, extra-Pure et Polyva-
lente (du *Juniperus oxycedrus*).
FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées
à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas.
Doublir la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécysti-
tes, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécys-
tectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Co-
libacillurites.

LABORATOIRE LORRAIN
DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS
ETAIN (Meuse)

THÉOSALVOSE Théobromine pure française
(cachets)

Pure - Digitalique - Scillitique - Spartéinée -
Barbiturique, Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules
(Arséniat de Vanadium
Stimulant général)

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue du Cherche-Midi
PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant des for-
ces physiques et stimu-
lant de l'activité cérébrale. Convalescence, sur-
menage, asthénies, etc.

2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Imprégnation gaafoolée à
hautes doses sans aucun
inconvénient.

Toutes les affections des voies respiratoires :
grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 2 à
4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et C^o, 10, rue
Crillon, Paris (IV^e).

QUINBY Spécifique le plus puissant de la sy-
philis à toutes ses périodes et sous
toutes ses formes. Injections intra-musculaires,
indolores. Pas de stomatite, pas d'abcès ni indur-
cations, aucune toxicité.

Présentation : 1^o Ampoules normales de 5 c. c.
correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (boîtes de 12
à 5 amp.) ; 2^o Ampoules double dose (étiq. bleue),
de 5 c. c. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal (boi-
tes de 12 à 6 ampoules) ; 3^o ampoules infantiles de
1,5 c. c. correspondant à 0 gr. 0375 de bi-métal
(boîtes de 12 ampoules seulement). Quinby soluble
ampoules de 5 c. c. correspondant à 0 gr. 05 de bi-
métal (pour adulte et par boîtes de 5 amp. seule-
ment).

Posologie : Adultes 12 inj. de 5 c. c. (Quin-
by) ou 12 injections de 5 c. c. (Quinby soluble)
2 injections par semaine. Enfants : 12 injections,
de 2/10^e de c. c. (Quinby), par année d'âge (2 inj.
par semaine).

Laboratoires P. AUBRY, 54, rue de la Bienfaisan-
ce, PARIS (VIII^e).

LA SANTHEOSE Le Diurétique Rénal
par excellence

Ne se délivre qu'en cachets forme cœur.
1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE
4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IV^e)

LA PROFESSION MÉDICALE EN SOVIÉTIE

En U. R. S. S., le commissariat de la Santé
publique répartit d'office les médecins nou-
vellement diplômés, suivant les nécessités,
dans les usines, villages, laboratoires, et or-
ganisations militaires et navales. C'est ainsi
que 750 médecins des grandes villes vien-
nent d'être envoyés dans les localités rura-
les les plus reculées.

FURONCULOSE ALLERGANTYL MILUC

Modification du terrain par le **Complexe RATE-BARDANE**. (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (diluer progressivement une fois le format usuel)
DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois
chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la POMMADE ALLERGANTYL en traitement externe synergique, complément l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUCY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PARIS

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement
des CAUSES de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
82, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et 10, rue de Valenciennes
R. C. 500.121



la seconde maman
D'abord le lait maternel
et ensuite
la Blédine
JACQUEMAIRE
farine spécialement préparée
pour les enfants en bas âge.

facilite la digestion du lait,
complète sa valeur nutritive,
favorise la croissance,
prépare le sevrage.

Demandez échantillons aux
Etats JACQUEMAIRE
Villefranche (Rhône)

AFFECTIONS BRONCHO -- PULMONAIRES SIROP ET CAPSULES NOGUES

A base de THIOCOL, CODEÏNE,
BROMOFORME, LOBÉLIE, etc.

ECHANTILLONS SUR DEMANDE
7, R. GALVANI PARIS (XVI^e)

L'Informateur Médical est un
journal indépendant. Il l'a prouvé

LE MONDE SUR MON MIROIR

Il y a quelques années, au visiteur qui traversait Berlin, on montrait la trace des balles qui avaient été tirées au cours des émeutes, dont les convulsions sociales de l'après-guerre avaient ensanglanté la capitale allemande. Le voyageur trouvait, à Budapest, les vestiges de la domination tragique de Bela-Kun.

Paris a maintenant, comme les autres capitales d'Europe, ses vestiges d'émeutes. On voit chaque jour des badauds, venus de province ou d'ailleurs, qui recherchent, sur les pierres de la Concorde, les éraflures causées par des balles françaises. Dans cent ans, la Commission du Vieux-Paris y fera apposer une plaque, qui rappellera au passant le souvenir des journées de février 1934.

Et les historiens de l'avenir fouilleront avec leurs loupes au verre déformant dans les comptes rendus de la Commission parlementaire actuelle pour tirer des événements tragiques du mois dernier, telle ou telle version à leur convenance. La chose leur sera fort aisée, car on trouve tout ce qu'on veut dans les dépositions faites devant ce tribunal qui n'est qu'une caricature.

Les enquêteurs sont assez malins pour provoquer des confrontations ridicules ou les démentis s'opposent aux mensonges sans aucun autre résultat qu'un peu plus de ténèbres. Les ragots de pipelets succèdent aux confidences de cuisines. Des jobards jouent aux conventionnels et des croque-mitaines font caricature de justiciers. Tout cela est bête à faire pleurer.

Il n'en demeure pas moins démontré que la psychose qui met la foule dans l'attente du dictateur, comme le fut jadis le monde dans l'attente d'un Messie, avait tapé sur le crâne de certains pro-consuls en veston qui s'étaient promis de franchir le Rubicon. Et avec quelle équipe, mon Dieu ! En sorte que la tragédie se découvre comme une mauvaise opérette. Hélas, il en fut de cette opérette comme de certaines farces de gamins, qui mettent le feu à la maison. Il ne faut jamais laisser les débiles ou les orgueilleux jouer avec le Pouvoir.

Quoi qu'il en soit, le grand Public s'attend à des événements d'une exceptionnelle gravité. Cela ne démontre pas que ces événements se produiront. Mais cette attente revêt chez le plus grand nombre l'allure d'une angoisse qui paralysé les efforts.

Ces jours derniers, je me trouvais dans une maison amie où, la chair ayant été excellente, les convives se laissaient aller à parler sans détours. Tout chacun avait son dictateur ou son projet de chambardement dans sa poche. L'évolution lévo-gyre des masses ne troublait aucunement celui qui annonçait l'arrivée de Jean III au pouvoir et l'organisation cellulaire du communisme semblait une vétille au rad-

soe entêté à demeurer sur des positions cependant détruites par les coups de mines des récents scandales et de la faillite financière. Un autre, enfin, mettait tout le mal de l'heure sur le compte d'un carbonarisme maléfique.

Toutes ces divergences où s'embourbent les meilleurs esprits devraient cependant se taire devant l'imminence du fascisme rouge. Fatiguées de promesses trop belles pour être longtemps tenues, irritées de voir se vider les caisses d'un Etat-Providence, persuadées que la crise économique est fonction du capitalisme, les foules, qu'elles soient citadines ou agraires, ne voient plus leur espoir que dans la Révolution. Or, qui est-ce qui prêche cette révolution ? Le communisme.

Qui est-ce qui empêchera la France de sombrer dans le régime soviétique ? Ceux qui auront le courage de faire taire toutes les discussions byzantines qu'engendrent les marchandages politiques.

Les crises morales et sociales qui ont suivi la guerre n'ont rien appris à la plupart d'entre nous. Et nous nous complaisons encore dans les petites combines d'une politique de personnes ou de clochers. Il faut élever le débat et voir de plus haut pour voir de plus loin.

Je dirai même toute ma pensée en déclarant que les péroraisons enflammées où l'on nous parle du danger extérieur ne me semblent pas de mise en ce moment. Car ce n'est pas là qu'est le vrai péril. Celui-ci se trouve dans le travail de sape que mène le soviétisme pour jeter bas notre organisation sociale.

Le péril rouge, voilà l'ennemi. Il exige le rassemblement de toutes les forces morales qui ont fait la grandeur de notre civilisation.

J. CRINON.

CAPSULES GLUTINÉES

DE BENZO-IODHYDRINE

réalisent
l'hypotension intensive par
l'IODE et
la cure iodée intensive sans
IODISME

Thèse de D' CHENAL, Faculté de Paris 1896

ÉCHANTILLONS ET BROCHURES :
36, rue de Paris - COLOMBES (Seine)

TRIDIGESTINE DALLOZ

GRANULÉE

R.C. 10.340

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène

est un virus filtrant

qui ne permet pas

de fabriquer un vaccin

prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrele, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

CHLORURE D'ACÉTYLCHOLINE
EN SOLUTION ANHYDRE ET STABLE

ACÉCOLINE

SOLUTION

L'Acécoline dilate les artérioles et lève les spasmes vasculaires

RAMOLLISSEMENT CÉRÉBRAL
Hypertension artérielle
SPASMES RÉTINIENS
Artérites, Gangrènes
CLAUDICATION INTERMITTENTE
Syndrome de Raynaud
ANGINE DE POITRINE
— Coliques de plomb —
SUEURS DES TUBERCULEUX



LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE - PARIS

HEMET-LEP-CARRE, PARIS

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTI-GRANDIOQUE, SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REMPLECE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

CORBIÈRE
R. Desrenaudes
27
PARIS

**SERUM
ANTI-ASTHMATIQUE
DE HECKEL**

Pour ADULTES 5 centibucbes
ENFANTS 2 C.

**MALADIES
DU FOIE
PANBILINE**

**CONSTIPATION
RECTOPANBILINE**

**ANÉMIES
HÉMOPANBILINE**

LITTÉRATURE
ÉCHANTILLONS
LABORATOIRE
du Docteur PLANTIER
ANNONAY Ardèche
FRANCE

JUS DE RAISIN CHALLAND

CHALLAND NUITS-ST-GEORGES (COTE-D'OR)

Abonnez-vous à *L'Informateur Médical*

FÉDÉRATION CORPORATIVE DES MÉDECINS DE LA RÉGION PARISIENNE

ORDRE DU JOUR

Le Conseil d'administration de la Fédération Corporative des Médecins de la Région Parisienne, réuni le 2 mars 1934, Après étude de l'art. 7 quater de la loi du 28 février 1934, Constate que cet article modifie, sans doute, les dispositions du paragraphe 4 de l'art. 4 de la loi du 23 décembre 1933, mais qu'il en laisse subsister l'essentiel (livre-journal) ; Reste en communion avec l'Académie de Médecine et de nombreux groupements professionnels médicaux et proteste énergiquement, à nouveau, contre l'obligation de tenir un « livre-journal » imposée aux membres des professions libérales assujetties au secret professionnel ; Demande une réforme de la loi, en raison des considérations suivantes : a) Le « livre-journal » assimilé, contre toute tradition et contre toute justice, la profession médicale à une profession commerciale ; b) De par la collaboration généreuse et désintéressée des médecins à toutes les œuvres de bienfaisance et d'assistance qui, sans eux, ne pourraient fonctionner, d'acquiescer, de par la régularité, démontrée par le système de la conciliation, de la très grande majorité des déclarations des médecins, le Corps médical ne mérite pas l'insupportable suspicion de fraudeur fiscal dont il est l'objet. En conséquence, le Conseil de la Fédération estime que, si la loi maintenait la transformation des médecins en commerçants, le Corps médical devrait déclarer qu'il lui est naturellement impossible de continuer sa collaboration gratuite ou semi-gratuite à l'une quelconque des œuvres auxquelles il a été fait allusion.

Conférences d'Ophtalmologie

Les docteurs A. Terson et H. Joseph commencent, le mardi 10 avril, à 17 heures, à la Clinique du Docteur Joseph, 22, rue Monsieur-le-Prince, et continueront les jeudis et mardis, les conférences suivantes, gratuites : Introduction à l'Ophtalmologie synthétique. Théorie, exemples et pratique journalière (A. T.). Considérations sur l'émétropie, les amétropies et leur correction (H. J.). Le Glaucome : identification ; évolution historique comparée à celle de la cataracte ; opérations améliorées (A. T.). Physiologie de la vision binoculaire. Fusionnement et neutralisation des images (H. J.). Phsyto-pathologie du strabisme. Amblyopie par défaut d'usage, Diplopie, Indications et valeur de la cure orthoptique des strabiques (H. J.). Étiologie médicale du strabisme. Contractures et paralysies. Correction chirurgicale des attitudes vicieuses (A. T.). Conjunctivites éruptives, végétantes, granuleuses. Traitement amélioré (A. T.). Lunetterie. Verres et montures. Ophtalmométric. Amélioration de la vision des amblyopes (H. J.). Dermatologie et syphiligraphie oculaires comparées (A. T.). Clinique et thérapeutique : procédés et instruments nouveaux (A. T. et H. J.).

CONCOURS DE MÉDECINS DES HOPITAUX DE PARIS

Liste des candidats admis à prendre part au prochain concours : MM. Abot, Benoist, Besançon, Bize, Blondel, Bussion, Cachera, Caroll, Cattain, Chabrun, Degos, Delafontaine, Derot, Desoille, Ducas, Even, Froment, Goldberg, Kaplan, Kourilsky, Lamy, Launay, Lenormand, Lereboullet, Robert Lévy, Lichtwitz, Lièvre, Mamou, Maurice, Michaux, Mollaret, Monsoir, Oumansky, Périssou, Pollet, Pourmoulloux, Pousseau-Delille, Mme Roudinesco, MM. Rouquès, Salmon, de Séze, Soulié, Thibaut, Thirioix, Thoyer, Uhry, Wahl, Wallich, Weill, Worms, Zadoc-Kahn.

COMITÉ CONSULTATIF DE SANTÉ MILITAIRE

Par arrêté en date du 26 février 1934, la commission, pour l'année 1934, du comité consultatif de santé est fixée ainsi qu'il suit :
Président
M. Dopier, médecin général inspecteur, inspecteur permanent des écoles du service de santé militaire, membre de l'Académie de médecine.
Membres titulaires
MM.
Baron, médecin général inspecteur.
Cadiot, médecin général inspecteur, directeur du Service de santé de la région de Paris.
Sacquézée, médecin général inspecteur, directeur du laboratoire central de recherches bactériologiques et de sérologie de l'armée, inspecteur des services médicaux de l'armée, membre de l'Académie de médecine.
Savornin, médecin général inspecteur, inspecteur du matériel du service de santé militaire.
Laforgue, médecin général, directeur du Service de santé de la 17^e région.
Lévy, médecin général, directeur de l'école d'application du Service de santé militaire et des hôpitaux militaires d'instruction du Val-de-Grâce à Percy.
Labaussois, médecin général, directeur du service de santé de la 6^e région, inspecteur des services chirurgicaux de l'armée.
Normet, médecin général des troupes coloniales, directeur adjoint du Service de santé du commandement supérieur des troupes coloniales de la métropole.
Viala, médecin général des troupes coloniales en service au ministère des Colonies.
Moreau, pharmacien général, inspecteur des services pharmaceutiques de l'armée.
Membres consultants
a) Membres civils
MM.
Roger, ex-doyen de la Faculté de médecine à Paris, médecin honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine.
Auvray, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine.
Walther, ancien professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien honoraire des hôpitaux, président de l'Académie de médecine.
Bezanson, professeur à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine.
b) Membres titulaires
MM.
Morvan, médecin général, directeur de l'école du Service de santé militaire.
Plesson, médecin général, directeur du Service de santé de la 14^e région.
Beyne, médecin colonel, de la direction générale des forces aériennes au ministère de l'Air.
Pérol, médecin lieutenant-colonel, professeur agrégé du Val-de-Grâce, professeur à l'école d'application du service de santé militaire.
Delbougnet, pharmacien lieutenant-colonel, professeur agrégé du Val-de-Grâce, de l'hôpital militaire Bégin, à Saint-Mandé.

A PLOMBIERS

Les transformations inermes qui ont été si appréciées en 1933 se sont continuées, malgré l'hiver rigoureux, au Nouveau Bain National et aux Grands Thermes, qui posséderont ainsi pour la saison 1934 des installations jumelant élégance, confort et perfectionnement techniques.
A ce sujet, nous lisons dans le rapport de 1933 de M. le docteur Deguidt, inspecteur général des Services administratifs au Ministère de l'Intérieur :
« Une place à part doit être faite aux transformations qui viennent d'être réalisées dans la station de Plombières, dont les installations étaient loin de correspondre à la valeur thérapeutique universellement reconnue de ses eaux et qui, à la faveur d'un crédit de 6 millions, octroyé par l'Etat par une loi spéciale, a effectué un ensemble remarquable de travaux.
Plus encore que les embellissements réalisés dans la distribution des services de ce nouvel établissement du Bain National, le captage des sources assurant leur utilisation à l'urgence même et les dispositifs destinés pour leur adaption immédiate aux différentes variétés de la cure, constituent un progrès dont la science et la technique hydrologique française peuvent à juste titre s'enorgueillir.
Dans les deux parcs se réalisent des améliorations qui méritent davantage encore à valeur leur ambiance pittoresque, propre à la détente et au repos qui complètent favorablement la cure thermale.

UROMIL

ÉTHÉR PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE

MOBILISE DISSOUT ELIMINE L'ACIDE URIQUE

ARTHRITISME

Dr L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

Ouverture d'un concours pour l'obtention du titre de professeur agrégé du Val-de-Grâce et pour un emploi de professeur agrégé d'électro-radiologie et de physiothérapie et un emploi de professeur de chirurgie.

Le concours s'ouvrira le 5 novembre 1934, à 8 heures, à l'école d'application du service de santé militaire pour l'obtention du titre de professeur agrégé du Val-de-Grâce et pour un emploi de professeur agrégé d'électro-radiologie et de physiothérapie et un emploi de professeur agrégé de chirurgie.

Ouverture d'un concours pour l'obtention des titres de « médecin des hôpitaux militaires », « chirurgien des hôpitaux militaires » et « pharmacien chimiste du service de santé militaire ».

En 1934, les concours institués par le décret du 15 juin 1920, modifié par les décrets du 12 mai 1931 et 15 août 1931 pour l'obtention des titres de :
Médecin des hôpitaux militaires ;
Chirurgien des hôpitaux militaires ;
Pharmacien chimiste du service de santé militaire.
s'ouvriront à huit heures, à l'hôpital militaire l'Instruction du Val-de-Grâce, aux dates ci-après :
Le 4 octobre 1934, pour les titres de « médecin des hôpitaux militaires » et « pharmacien chimiste du service de santé militaire » ;
Le 15 octobre 1934, pour le titre de « chirurgien des hôpitaux militaires ».

Les médecins capitaines compris dans la première moitié de la liste d'ancienneté de leur grade au 1er janvier 1934 et les médecins commandants qui auront obtenu le titre de « chirurgien des hôpitaux militaires » et deux candidats auront obtenu le titre de « pharmacien chimiste du service de santé militaire ».

ASSOCIATION AMICALE DES MÉDECINS des ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ALIÉNÉS de FRANCE
Comité de l'Amicale pour 1934 :
Président : M. J. Baruk.
Vice-présidents : MM. J. Hamel et G. Vernet.
Secrétaire : M. G. Domay.
Trésorier : M. Lauzier.
Membres : MM. Mignon, Beaussart, Barbé, Olivier, Desruelles, Schützenberger et Briau.

CONFÉRENCE DE L'UNION INTERNATIONALE CONTRE LA TUBERCULOSE

La IX^e conférence de l'Union Internationale contre la tuberculose (secrétaire général professeur Léon Bernard) se réunira à Varsovie, les 4, 5 et 6 septembre 1934, sous le haut patronage de S. E. le Président de la République de Pologne et sous la présidence du professeur Pietrzyński, président élu de l'Union Internationale. La discussion sera limitée à trois sujets principaux : Question biologique : « Variations biologiques du bacille tuberculeux », rapporteur professeur Karwacki (Pologne) ; question clinique : « Les formes médicales et chirurgicales des tuberculoses osseuse et articulaire et leur traitement », rapporteur professeur Putti (Italie) ; question sociale : « L'utilisation des dispensaires pour le traitement des tuberculeux », rapporteur professeur Léon Bernard (Paris). Dix co-rapporteurs, désignés d'avance d'après une liste présentée par les 43 pays de l'Union, ont été adjoints au rapporteur principal pour ouvrir la discussion sur chacune des questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Comité d'organisation de la Conférence préparé un programme très attrayant de réceptions et d'excursions. Ils sont priés de remettre leur adhésion, soit par l'intermédiaire de leur Gouvernement ou Association Nationale, soit directement au Comité d'organisation de la Conférence à l'adresse suivante : Comité d'organisation de la IX^e conférence de l'Union Internationale contre la Tuberculose, rue Chocimska, 34, Varsovie (Pologne).
Les personnes qui ne sont pas membres de l'Union et qui désirent s'inscrire comme « membres de la conférence » doivent envoyer leur demande, accompagnée d'une cotisation de 50 zlotys, exclusivement par l'intermédiaire du Comité National de Défense contre la Tuberculose, 66, boulevard Saint-Michel, Paris (VI^e).
Les congressistes bénéficieront de réductions sur les prix des hôtels et des chemins de fer.

Société Médico-Psychologique

COMMISSIONS DES PRIX
La Société a, cette année, à décerner le Prix Aubanel, le Prix Moreau de Tours, le Prix Trénel et le Legs Christian.
Prix Aubanel (3.000 francs)
Un seul mémoire a été déposé.
Une commission, composée de MM. Georges Dumas, Rogues de Fursac et Lévy-Valensi, est désignée pour l'examen de ce mémoire.
Cette Commission aura également à proposer au choix de la Société un sujet pour le Prix Aubanel, à décerner en 1937. Sur la proposition du Bureau, la Société décide que ce prix, triennal, et habituellement de 1.500 francs, sera porté exceptionnellement à 3.000 francs pour l'année 1937.
Prix Moreau de Tours (300 francs)
Deux mémoires ont été déposés.
Une Commission, composée de MM. Truelle, Heuyer et Sengès, est désignée pour l'examen de ces mémoires.
Prix Trénel (1.000 francs)
Un seul mémoire a été déposé.
Une Commission, composée de MM. A. Baudouin, Nayrac et H. Baruk, est désignée pour l'examen de ce mémoire.
Legs Christian (1.000 francs)
Deux candidatures ont été posées.
Conformément au règlement, ce legs sera attribué, s'il y a lieu, par le bureau de la Société.
Sur la proposition du Bureau, la Société décide que ce prix, annuel, et habituellement de 500 francs, déjà porté à 500 francs pour 1935, par une décision antérieure, sera, pour cette même année 1935, exceptionnellement porté à 1.000 francs.
Selon l'usage, l'attribution de ces prix et le choix de la question à poser pour le Prix Aubanel à décerner en 1937, auront lieu à la séance du lundi 22 mai 1934.
La liste des prix à décerner par la Société en 1935, 1936 et 1937 est publiée dans le présent numéro des « Annales Médico-psychologiques ».

NÉALGYL

BOTTU

Caractérisé par un corps chimique voisin du pyramidon : tout aussi actif mais ne donnant aucune réaction d'intolérance.

DOSE COURANTE : 1 ou 2 comprimés 8 maximum pro die

AVALER SANS SUCER NI GROQUER



Douleurs Dentaires et Auriculaires



Douleurs Menstruelles



Douleurs Rhumatismales

Comme le **CODIFORME** calme la toux, le **NÉALGYL** calme les douleurs.

Laboratoires BOTTU, 117, rue N.-D. des Champs
PARIS (VI^e)

PARFAIT SÉDATIF DE TOUTES LES TOUX

ADULTES ET ENFANTS DE TOUT AGE

GOULTES NICAN GRIPPE

TOUX DES TUBERCULEUX

COQUELUCHE

ÉCHANTILLONS & LITTÉRATURES Laboratoires CANTIN A PALAISEAU S.-O. FRANCE



Le Gardien Vigilant

Apbloine
Oponuclyl
Papaine

TRouETTE-PERRET

LITTÉRATURE & ÉMULATION
15, Rue des Immeubles-Industriels, PARIS (20^e)

contre l'atonie intestinale

DAIN
COMPLET

Hewdebert

Qui a été enrichi en éléments celluloseux à l'aide de moutures très poussées.

la marque

Hewdebert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

Traitement du PARASITISME INTESTINAL

PAR LES PYRÉTHRINES

CHRYSEMINE

PERLES & GOUTTES

Sans contre-indications, Aucune toxicité

LABORATOIRES CARTERET, 15, rue d'Argenteuil PARIS

SUPPOSITOIRES CHAUMEL

LE MEILLEUR REMÈDE CONTRE LA CONSTIPATION

à la Glycérine Solidifiée

GRANULÉ NORDEN

LA CRÉOSOTE SANS CRÉOSOTISME

PHOSOTE

LAMBIOTTE FRÈRES

PHOSPHATE DE CRÉOSOTE PURE
(CRÉOSOTE 80% - ACIDE PHOSPHORIQUE 20%)

ASSIMILATION COMPLÈTE - TOLÉRANCE PARFAITE

PHOSOTE INJECTABLE EN AMPOULES DE 1, 2, 3, 4, 5, 10, 20, 30, 40, 50, 100, 200, 300, 400, 500, 1000 mg.

PHOSOTE-SUPPOSITOIRES (4000 à 8000 mg.) - 2, 200 mg.

TOUTES AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES AIGÜES ET CHRONIQUES PRÉTUBERCULOSE - TUBERCULOSE

Derniers Livres Parus

LA PRATIQUE DE LA COLLAPSOTHERAPIE EN PHYSIOLOGIE, par M. PÉLAT et B. LE BOURDELLES. — 1 vol. 16-8° de 350 pages, avec 58 figures dans le texte et 4 planches hors texte, 60 fr. — (Gaston Doin et Co, Éditeurs.)

Ce livre fait suite à la monographie consacrée au pneumothorax artificiel, publié par les auteurs en 1913, et que le professeur Forlanini avait bien voulu présenter alors au public médical.

Depuis cette époque, le pneumothorax thérapeutique a fait l'objet d'innombrables travaux, sa valeur en phthisiologie n'est plus discutée ; au pneumothorax sont venus s'ajouter des procédés annexes aujourd'hui bien au point. Ainsi s'est constituée une méthode médicale, la Collapsothérapie, dont les principes et les techniques sont actuellement parfaitement définis.

L'ouvrage, entièrement refondu, se présente donc maintenant comme un véritable Précis de Collapsothérapie. Ses divisions générales comprennent : l'Historique, le mode d'action, les indications de la collapsothérapie, les « techniques collapsothérapeutiques » (pneumothorax, phrénicectomie, thoracoplastie, pneumolyse extra et intra-pleurale), les « accidents et complications » de ces diverses méthodes, les « formes cliniques du pneumothorax artificiel », les « résultats » et l'« organisation » de la collapsothérapie.

Limitant volontairement l'étendue de leur travail, et les références bibliographiques, les auteurs se sont attachés à conserver à l'ouvrage le caractère essentiellement clinique et pratique de sa première édition. Ils ont voulu offrir à l'étudiant et au médecin qui s'intéressent à la tuberculose, un exposé clair et succinct des données principales de la méthode. Mais surtout, la lecture de ce « Manuel de la Collapsothérapie » permettra à tous la mise en œuvre, opportune et aisée, de ces divers procédés, dans la complexe mais efficace lutte de l'heure présente contre la « grande maladie ».

ESOU LAPE. — Revue Mensuelle Illustrée. Lettres et arts dans leurs rapports avec les sciences et la médecine. — Abonnement : 40 fr. (étranger : 60 fr.). — 21, rue Froidevaux, Paris (XIV^e). Prix du numéro : 5 francs.

« La Mort et la Jeune Femme », peinture de Barthélemy Beham (1 ill.). — « Les flagrantations du Christ imberbe », par le Docteur Léon Bizard et Mile Jane Chapon (6 ill.). — « Le soldat blessé de Pisanella », dessin du recueil de Vallardi (1 ill.). — « La Chirurgie d'Antoine Scarpa », par le Professeur Davide Giordano (de Venise) (6 ill.). — « La chasse à l'éléphant », caricature de Row-Laudson (1 ill.). — « La grossesse de Néron », par L.-F. Flietre (7 ill.). — « Deux hommes luttant », dessin attribué à Michel-Ange (1 ill.). — « Supplément » (17 ill.).

Le Gérant : J. CRINON

MALADIES du FOIE

CONGESTION DU FOIE
COLIQUES HÉPATIQUES - ICTÈRE
HYPERTROPHIE DU FOIE
CACHEXIE D'ORIGINE PALUDÉENNE
FIÈVRES DES PAYS CHAUDS

BOLDINE HOUDÉ

Granules titrés à 1 milligramme

LITHIASÉ BILIAIRE
INSUFFISANCE HÉPATIQUE

MODE D'EMPLOI : 4 à 6 par jour.

VENTE EN GROS :
Laboratoires **HOUDÉ**, 9, Rue Dieu, PARIS

Envoi d'Échantillons sur demande et franco.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D' CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, un an..... 30 fr.

ÉTRANGER, un an..... 75 -

Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 803 — 1^{ER} AVRIL 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

:- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF :-



Photos Prévillé. — Clichés Informateur Médical.

LE BANQUET DES AMIS DU MONT-DORE

Les facteurs favorisant l'évolution de la syphilis nerveuse (1)

L'influence de trois grands facteurs peut être invoquée : 1° Le virus ; 2° le terrain ; 3° le traitement.

1° Du côté du virus :

Certains, comme Levaditi, admettent la possibilité d'un virus neurotrope par opposition au virus dermatrope ; mais, même en admettant l'exactitude de cette conception, nous ne voyons pas pour quelles raisons ce virus neurotrope détermine tantôt des accidents qui guérissent et tantôt des accidents qui évoluent, malgré le traitement parfois. Plus récemment, Levaditi a pensé que le spirochète revêt deux formes : l'une spirochètine, l'autre granulaire, ultra-microscopique, représentant la forme de résistance qui assure la conservation du germe pendant la phase de latence clinique ; cette opinion, fût-elle confirmée, soulève encore la même objection.

D'autres, avec Sicard, admettent qu'une fois introduit dans le système nerveux, le spirochète s'y trouve protégé par les lipoides et que le traitement ne l'atteint pas ; mais ne voyons-nous pas disparaître par le traite-

Pour M. Dujardin, si un malade devient P. G. c'est en raison d'une syphilis anallergique des centres nerveux ; or, la syphilis anallergique étant l'indice d'un état de résistance aux médicaments antisyphtilliques, il suffit de la rendre allergique pour qu'ils deviennent actifs ; la malariathérapie est l'un des meilleurs moyens dont nous disposons pour faire subir au cerveau ce changement d'état.

Cette conception se heurte à de multiples objections. Tout d'abord pour distinguer les syphilis allergiques de celles qui sont anallergiques, M. Dujardin invoque les résultats des injections intradermiques de luétine ou de sérum de cheval ; or, ces épreuves sont souvent contradictoires, influencées par des éléments étrangers, et les réactions nous paraissent trop instables pour servir de base à une théorie. En second lieu, en distinguant, comme le fait M. Dujardin, les états anallergiques de la syphilis (et en particulier celui de la P. G.), des états allergiques (comme celui de la syphilis tertiaire), l'on arrive fatalement à des contradictions. En effet, la constatation chez un même malade d'accidents tertiaires et de la P. G. n'est pas rare, ce qui nous forcerait à admettre qu'il est simultanément allergique et anallergique, selon les régions de son organisme. De même les neuro-récidives, dont M. Dujardin fait une réaction allergique, se voient presque uniquement à la période secondaire, qui, pour lui, correspond à une période anergique.

Bien d'autres objections pourraient être invoquées pour montrer combien il est discutable de rapporter à un état anallergique des centres nerveux, l'existence ou l'absence de S. N. Et puis supposons ce problème résolu, il faudrait encore déterminer pourquoi certains malades deviennent tributaires de l'un ou l'autre de ces deux états. D'autres, comme Sézary, Bernard, etc., pensent que si certains sujets sont atteints de S. N., c'est parce qu'à la période secondaire, ils n'ont pas présenté de lésions cutanées et que ne se sont pas formés les anticorps nécessaires pour provoquer une immunité complète et arrêter l'évolution du spirochète.

S'il est exact que les malades atteints de P. G. ou d'autres formes de S. N. ont souvent présenté des syphilis en apparence bénignes, par l'absence d'accidents secondaires, en revanche chez ceux dont nous avons poursuivi l'évolution depuis le début de la maladie, nous avons pu constater, dès la période secondaire, des réactions du liquide c. r. indiquant que dès ce moment, méninges et parenchymes étaient déjà atteints, et, en outre, que la plupart d'entre eux avaient présenté des accidents cutanés. N'est-ce pas plutôt dans l'insuffisance du traitement, justifiée aux yeux du malade et même parfois du médecin par une syphilis en apparence bénigne au début, qu'il faille attribuer cette échec chez des sujets dont les accidents secondaires avaient été discrets. C'était également l'avis de Fournier, qui, en 1905, prouvait la fréquence de la P. G. et de tabès chez les malades ayant présenté une syphilis bénigne en apparence et par conséquent souvent négligée.

D'autres, comme Sachs, Wiletsky, Georgi, Fischer, font intervenir un conflit entre les anticorps, anticerveau et les lipoides cérébraux. Cette question à peine ébauchée a déjà suscité de nombreux travaux, récemment résumés par Demanche. Cette question est à l'ordre du jour, mais est loin d'être résolue.

D'autres enfin, simplement, attribuent cette fragilité des centres nerveux à l'alcoolisme, au surmenage, à des intoxications, etc. D'autres, comme Marinisco, ont invoqué l'influence du Ph. du liquide ; étant élevé chez les P. G., il favoriserait ainsi le développement du spirochète qui vit beaucoup plus longtemps dans les liquides à Ph. élevé ; ces faits ont été contestés tout récemment par Bessemans. J'ai invoqué en 1910, à la Société de neurologie, le rôle des déchets réducteurs décelables dans le liquide c. r. et les centres nerveux de certains malades atteints de syphilis nerveuse qui, souvent surmenés cérébralement, vivent dans un air confiné ; cet excès de corps réducteurs favoriserait le développement du spirochète qui est anaérobie.

Tous ces faits constituent plutôt des sujets de travail que des solutions et méritent d'être approfondis.

(Voir la suite page 6).



Photo Informateur Médical.

M. LE DOCTEUR PAUL RAVAUT.

ment et même spontanément, des lésions qui s'étaient installées au sein même du parenchyme nerveux ; les diverses formes de S. N., les tabès nous le montrent souvent et quelquefois la P. G. après la malariathérapie.

De plus, nous connaissons maintenant des formes de syphilis nerveuses inapparentes, uniquement décelables par l'analyse du liquide c. r. qui, se manifestant par des réactions intenses, sont l'indice d'attentes méningo-parenchymateuses ; or, leur évolution montre qu'elles peuvent guérir par le traitement ordinaire de la syphilis, parfois même d'elles-mêmes.

Dans cet ordre d'idées, je pense, comme je l'ai déjà exprimé en 1910, que le spirochète est d'autant plus difficile à atteindre qu'il s'est installé depuis longtemps dans un organe, surtout dans le parenchyme nerveux. Ce qui importe, ce n'est pas tant son siège que le retard de l'attaque ; plus précocement on cherche à l'atteindre, plus il sera possible de gêner son développement ; aussi le traitement précoce représente-t-il toujours l'un de nos meilleurs moyens de défense contre l'évolution de la S. N.

2° Du côté du terrain :

Il semble que le système nerveux de certains individus soit plus apte que d'autres à fournir au spirochète des conditions favorables à sa vitalité.

(1) DANS NOTRE DERNIER NUMÉRO, NOUS AVONS PUBLIÉ LA PREFACE DU NOUVEL OUVRAGE DE M. PAUL RAVAUT (Une Nouvelle Syphilis Nerveuse, MASSON ÉDIT.). NOUS EMPRUNTONS AUJOURD'HUI À CE MÊME OUVRAGE, EN TOUS POINTS REMARQUABLE DE CLARTÉ CLINIQUE, LE PASSAGE OU L'AUTEUR EXPOSE LES FACTEURS QUI FAVORISENT L'ÉVOLUTION DE LA SYPHILIS NERVEUSE.

Une consultation de M^e Moro-Giafferri sur le secret médical

Elle nous est donnée par les Laboratoires Midy, dans un livre de très belle édition, offert au corps médical et où se trouvent réunies les études de MM. Balthazard, Moro-Giafferri et Cibrice.

Il est nécessaire qu'un plaideur soit conseillé, qu'un malade soit soigné. Mais il n'y a pas conseil efficace sans confiance absolue. Tout ce qui nuit à la confiance doit être écarté.

La loi que s'enchaîne. En vain, Faustin Hélie, dans un rapport fameux, exigea-t-il qu'un médecin soit appelé au secours de la justice incertaine ; il n'y a pas de privilèges contre la Loi.

La Cour Suprême repousse son exhortation. « Si des médecins pouvaient trahir leur malade, les malades ne feraient plus à leur médecin la confiance nécessaire ». — Un praticien à passé outre, il a tu tort. Mais sa déclaration est au dossier. Le juge la connaît. Peut-il l'oublier ? — Il doit le faire. — La déposition est favorable ? — Pea importe, car si on peut l'invoquer dans ce cas, comment l'écarter dans le cas contraire ?

Cependant le texte légal n'interdit que la révélation. Le fait était notoire. Tout le monde pouvait en parler ? — Tout le monde, excepté toi.

Et s'il ne s'agit pas d'un secret confié, s'il s'agit des observations que le médecin enregistre ? — Même chose ! car le malade menacé d'être trahi par ton examen, s'éloignera ; il faut qu'il puisse l'appeler sans crainte.

Enfin, l'ai eu bien faire. J'ai agi par bienveillance. L'ai défendu celui qui s'était naguère fié à moi. Ne doit-on pas me juger sur mes intentions ? — Ton intention est coupable aussitôt que tu as parlé.

On a, en relevant ces quelques « sommaires », l'impression d'une ligne droite. Ce n'est pas que parfois la jurisprudence ne se soit jetée aux traverses. Elle a toujours gardé son chemin et je crois même qu'à y regarder de près, on découvrirait dans les exceptions apparentes quelques raisons nouvelles d'approuver sa doctrine.

Confiance nécessaire, secret obligatoire, ordre public. Oui, ordre public et l'arrêt Watelet, qu'il convient d'évoquer toujours, entraîne à définir ainsi un devoir, que le sentiment d'affection et la grande pitié d'un mort ne permettent pas d'enfreindre.

Comment témoigner en Justice ?

Comment expliquer alors qu'un Tribunal ait refusé d'appliquer la Loi pénale à un médecin, sommé de répondre en Justice et qui, out la faiblesse d'obéir ? Parce que le commandement de l'autorité légitime constitue l'excuse légale.

N'oublions pas d'ailleurs que, dans un cas semblable, l'absolution correctionnelle n'empêche pas le juge civil de prononcer une condamnation au principe des dommages et intérêts.

Alors, s'abstenir ? — Je ne dis pas cela. Médecin ou avocat, le confident nécessaire doit répondre à l'appel, consentir au serment, et se retrancher aussitôt qu'une question a trait à sa profession. Sur ce terrain, personne ne peut le contraindre.

C'est précisément ici que jurisprudence et doctrine se séparent le plus souvent. Des auteurs considérables — un doyen de Paris notamment — ont pensé que le témoignage peut être imposé. Déposer, disent-ils, n'est pas révéler. La Loi belge est dans ce sens. L'analyse grammaticale leur donne peut-être raison. Et l'accorde que, dans l'examen de moralité, on concevrait qu'une divulgation méchante fut inculpée tandis que le témoignage serait légitime. Mais ce n'est pas une immoralité que poursuit la Loi. C'est une nécessité qu'elle consacre.

On peut regretter le Secret professionnel. Ou ne peut pas l'admettre et le supprimer. Si on l'admet, il faut en assurer la garantie, d'abord, dans les circonstances qui lui donnent toute sa valeur. Quelle confiance — nécessaire — gardera le patient assuré que le médecin ne contera pas ses humiliations à la table de famille, s'il doit entendre qu'un beau jour — procès civil ou criminel — la Cour et la Ville en aient le régal ?

Une autre proposition est née de la même erreur et voici la grande question.

Le client peut-il relever du secret professionnel ?

Le médecin — et l'avocat — peuvent-ils être relevés du Secret professionnel par leur client ?

Pour l'avocat, c'est jugé ; NON !

Pour le médecin, controversé. On argumente du certificat. N'est-ce pas un témoignage écrit ? Les deux choses n'ont aucun rapport.

Le certificat est remis au client — à lui seul. La remise directe à un tiers tomberait, à mon sens, sous le coup du texte pénal. Il n'y a pas de secret entre le client et son médecin. L'avis, oral dans l'usage, peut être donné par écrit. Le malade en use à sa guise. Il s'en servira dans l'instance de la victime contre l'assesseur. Il le transmettra à son patron ou à l'assureur pour se conformer à la loi de 1898 sur les accidents du travail. Pour les assurances sociales, il fera de même. Dans aucun de ces cas, le médecin n'est obligé — en présence du tiers.

En Justice, il n'est plus libre. Autant une fois le client à vous délier ? Demain, l'adversaire le mettra au défi, son refus sera un aveu. Que penserait-on du vôtre ?

Un Secret professionnel dont on peut se dispenser n'existe plus.

L'absolu semble excessif ? Le contraire n'est rien.

Les profanes s'irritent, étant accablés à se fâcher quand ils ne comprennent pas. Je supplie qu'on veuille bien ne pas me les imposer. L'irrévérence si je range parmi les notes des écrivains dont l'admiration le talent le scrupule. Le malade s'y trompera. Je fermer leurs livres, parfois. La vie leur échappe. Ils plangent. La forêt les empêche de les arbres. J'en appelle aux praticiens.

Pratiquement, quel avantage offrirait l'abandon ? Voici les médecins invités à se moquer si leur client le veut. Personne n'entendra qu'ils se bornent à dire que le favorable. Le malade s'y trompera. Ce n'est simple jamais. Et tous ceux qui ont l'expérience de nos débats savent quelles prises réservées à l'accusé le témoin à débiter. Qu'exigerez-vous du témoin ? Qu'il prononce la vérité tout entière, au risque d'ouïr l'imprudent et sa requête ? ou qu'il cherche un refuge dans la restriction mensurée et délicate. Présenter toujours devra choisir. Dans l'immense majorité des espèces, il aura compromis une part de son honneur, sans profit ni pour lui, ni pour plaideur, ni pour la Justice.

De moins, sera-t-il curé ? J'en doute car il n'aurait l'affirmé qu'un soupçon injurieux ne sera crédit à sa parole. La preuve ? Il précéderait nous pourrions la voir dans le sage des certificats. Les tribunaux les acceptent avec indulgence. Le procès est-il important ? Met-il en jeu de grands intérêts ? Le juge contrôle et nomme un expert. Essayez d'opposer l'avis du « traitant » à l'opinion du confrère qui s'est informé — en quelques minutes — mais qui est choisi sur la liste du Parquet.

Supériorité de compétence ? Non. L'expert est impartial, vous répondrez. Et l'autre ?

Admirable conséquence d'une théorie qui répandue ! Il faudra que le confident des de l'état pour éclairer une justice qui doute de l'écouter.

Surtout qu'il ne cherche pas à masquer lui-même. Ce serait pire. Un auteur s'efforce d'avoir résolu tout embarras en égarant ce moyen terme : Délit du secret médical pourrait refuser encore s'il était que son témoignage va nuire.

Nous voici retombés dans la même ombre du silence, après sommation, équivocité d'un dément, l'on a eu, dans ma carrière, triste exemple que je veux rapporter sans contredire, avec la précaution de camoufler un peu les noms et les choses.

Je plaçais une affaire d'avortement devant la Cour d'Assises, le crime n'étant pas reconnu, l'accusé, comme il le fut par la loi de 1923.

Une femme a avait fait passer à la garde. Elle accusait un voisin de l'avoir aidé. Lui-même protestait comme un beau diable, tant qu'il ne s'était jamais mêlé de rien. Contre lui, aucune preuve. Mais l'autre persistait qu'avant de recourir à des manœuvres coupables elle avait été sollicitée par un docteur du pays, en compagnie de son amant. Tu lui as demandé s'il ne valait pas le faire — menteur ! Le docteur lui-même l'invoque le secret. Le malheureux accusé eut la maladresse d'insister sur sa mesure. Alors (je revois la scène), il a moins fit un geste imperceptible, quelques chose qui ne disait rien, mais qui semblait dire « Vous avez un joli tempérament de dialogue muet déterminé le verdict ».

Dans ce domaine délicat, l'interprétation du silence, si la règle absolue n'est pas posée d'abord, constituera un péril plus grave que l'entière liberté.

Justement parce que votre témoin ne parle. — NON ! parce que la question est posée et qu'elle ne devait pas l'être.

Le secret doit être absolu. C'est dans sa nature que tout accommodation le ruinerait. Pour écarter maintenant les objections nombreuses, et sérieuses souvent, qu'on faites au principe, soit en dénonçant des conséquences navrantes, soit en invoquant des exceptions consacrées par la Loi elle-même, il suffit de définir.

La jurisprudence a raison d'attribuer le secret professionnel ce caractère d'ordre public qui l'impose *erga omnes*. A qui est dû le secret ? Au client, lui-même envers les tiers, c'est-à-dire qu'envers lui, il n'y a pas de discrétion exigible, sauf licence ou apitoiement. Pourquoi ? Parce qu'il convient de laisser au malade une confiance qu'aucune inquiétude ne vienne troubler, fait dans l'intérêt de la santé publique et de la mode elle au médecin.

D'où il suit que la loi ne s'applique que lorsque la révélation, parlée ou écrite, est faite au malade, lorsque le malade n'a pas consulté lui-même, lorsque la question ne s'est pas posée à lui de savoir s'il se fierait ou s'abstiendrait, lorsque la santé publique est attachée davantage à la révélation qu'à son secret. (Voir la suite page 7).



A mon avis

Les cliniques de beauté sont à la mode. Nous avons déjà les cliniques de poupées destinées aux réparations des jouets. Ce sont des poupées bien vivantes qui s'adressent à ces cliniques de beauté pour réparer les outrages des ans.

La première condition à remplir pour bien gagner sa vie, a dit ou a pu dire un philosophe ayant longtemps vécu, est de se persuader que l'espèce humaine est en grande partie composée d'imbéciles. C'est à cette genèse de la réussite que me sens rattaché quand je lis certains articles de journaux consacrés à ces instituts où sévissent contre la bourse de leurs contemporains les pseudo-thérapeutes de la laideur.

Cette semaine encore je trouvais, dans un illustré magnifique et centenaire, une page entière où le délayage du charlatan était allié avec cette ignorance insolente qu'on tolère à présent dans les périodiques les plus racés. Un sieur dont le nom rappelle guère la vieille noblesse bretonne, fait paraître des miracles en charcutant à prix d'or la peau de ses clientes. Il parfait son œuvre à l'aide de massages révévés par les palimpsestes des temples hindous et par l'application d'onguents mystérieux eux aussi sans doute découverts par l'étude des grimoires antiques.

Il est certain que cette tarine publicitaire amènera dans cette clinique beaucoup plus de clients que ne saurait en diriger une science longuement acquise vers le cabinet de nos meilleurs médecins. Qui plus est, il est indubitable que ceux qui auront été soulagés de leurs maux de mille francs par ce mage en blouse blanche n'en appelleront pas aux tribunaux pour se voir diminuer la note qui leur sera présentée comme ils croiraient opportun de le faire pour les honoraires du chirurgien qui leur aurait sauvé la vie.

Certes, une telle tolérance des pouvoirs publics vis-à-vis de cet exercice d'un art qui se ramène souvent à une vulgaire escroquerie, n'est pas pour étonner. La même tolérance ne s'exerce-t-elle pas vis-à-vis des vendeurs de talismans qui vous préservent des infidélités conjugales ou qui vous assurent ici-bas un bonheur sans mélange tissé par l'amour et l'argent ?

Quand j'entends les protestations qui s'élèvent tumultueuses contre les « détrompeuses de l'épargne », qui ne sont le plus souvent que des banquiers malchanceux ou que la rivalité des concurrents a minés par des conspirations boursières, je pense à toutes ces escroqueries basées sur l'ignorance et la crédulité des foules.

Je pense même que ceux qui ont perdu leur argent en achetant des valeurs qui par la suite ont périéclité au lieu d'acquiescer une plus-value, ne méritent pas la compassion qu'on leur accorde et qui devrait être réservée au contraire pour tous les acheteurs de gris-gris porte-bonheur.

Car, enfin, celui à qui un démarcheur a vendu des actions d'une mine quelconque croit bénéficier d'un tuyau dont son voisin sera privé ; il espère être assez malin pour « refiler » à temps son papier à un autre moins malin que lui et qui le lui paiera un bon prix. Or, la plus fine malice est souvent déjouée et c'est le premier acheteur qui se trouve pris au piège. Je dis que c'est tant pis pour lui. Il a joué, il a perdu ; puisse la leçon lui profiter et lui faire comprendre qu'en jeu il n'y a que le tricheur qui gagne à coup sûr.

Il n'en est pas de même pour ceux qui se laissent prendre aux boniments des marchands de jeunesse et d'orviétan. Car ils ont été les victimes de véritables

escrocs. Seule leur ignorance leur a fait croire qu'il y avait moyen d'effacer les outrages du Temps et de les préserver de l'infortune à l'aide de procédés magiques. Et de même que la Société a le devoir de protéger les faibles contre les forts, les honnêtes gens contre les voleurs, il lui incombe de protéger les ignorants contre l'astuce des malins.

La loi punit d'ailleurs l'abus de confiance. Dès lors, on s'étonne que les autorités ferment si docilement les yeux quand il s'agit de ces instituts de beauté, de ces marchands de porte-bonheur qui profitent de la crédulité publique pour réaliser d'énormes bénéfices.

Quand un industriel a mis au point un remède savant dont l'expérimentation a démontré l'efficacité, il lui faut s'astreindre, pour le mettre en vente, à mille formalités administratives. Et son commerce ne cessera d'être sévèrement contrôlé. Ce commerce, il ne pourra d'ailleurs l'exercer que s'il a fait de longues études et conquis des diplômes sérieux.

Mais pour vendre de la poudre de perlimpinpin, des onguents magiques, rien de tout cela ne sera nécessaire. Un effort de publicité dans les journaux à fort tirage suffira pour faire passer l'argent des crédules dans la poche du bonimenteur.

Vous me direz que c'est là la rançon que doivent payer les imbéciles à ceux qui sont intelligents. Je pense néanmoins que le procédé est immoral et que, comme tel, il doit être interdit et pénalisé. Car alors, vraiment, est-ce la peine de faire faire à nos enfants des études longues et coûteuses ? Faisons-en tout de suite des pickpockets.

J. CRINON.

CONGRÈS INTERNATIONAL DU RHUMATISME

Le IV^e Congrès de la Ligue Internationale contre le Rhumatisme aura lieu à Moscou, du 3 au 6 mai 1934.

Sur le programme sont mis à l'ordre du jour les sujets officiels : Le Rhumatisme articulaire aigu dans ses différentes manifestations, avec présentation de malades. Comme deuxième sujet officiel seront traitées les indications de la balnéothérapie dans les diverses formes du rhumatisme et comme troisième sujet viendront les rapports sur les états rhumatismaux chez les travailleurs du transport, les mineurs et les métallurgistes.

Durant le Congrès, une exposition sera organisée. Les congressistes auront la possibilité, après le Congrès, de visiter les différents sanatoria et les stations thermales du Caucase et du bord de la mer Noire.

Pour tous autres renseignements, on est prié de s'adresser au Bureau International de la Ligue, 489, Keizersgracht, Amsterdam.

CITROSODINE



Photo Lagache — Cliché Informateur Médical.

LES FUNÉRAILLES DU D^r LAMBRET, A LILLE. — On voit, au premier plan, M. le Prof. Lambret, son père, et M. Albert Sarraut, Ministre de l'Intérieur ; Derrière : M. le Prof. Jeanbrau, de Montpellier. (Voir l'article page 6).

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE

GRASSE (A.-M.)

Maison de Santé "HÉLIOS"

Médecin-Directeur :

D^r BRODY

Un examen de médecin sanitaire maritime aura lieu à Paris en juin.

En vue de préparer les candidats, un enseignement spécial sera organisé à la fin de mai au laboratoire d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris à une date qui sera publiée ultérieurement.

THÉOSALVOSE

Est désigné pour faire partie de la Commission tripartite supérieure de surveillance et de contrôle des soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques pendant l'année 1934, comme représentant de l'Administration (membre suppléant), M. le médecin général Langlois, en remplacement de M. Esquieu.

MICTASOL

Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

SANTÉ PUBLIQUE. — Au grade de chevalier. — MM. les docteurs de Coquet (de Bordeaux), Godeau (de Nantes).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Au grade de chevalier. — M. le docteur Louis-Henri Debayle, professeur à l'École de médecine de Léon (Nicaragua).

SEDORHINOL NEZ GORGE LARYNX OREILLES AMBORHINOL

Un concours pour la nomination à une place d'accoucheur des hôpitaux de Paris sera ouvert le mercredi 9 mai 1934, à 9 heures, à l'Administration Centrale, 3, avenue Victoria.

MM. les docteurs en médecine qui désirent concourir seront admis à se faire inscrire au Bureau du Service de Santé de l'Administration, de 15 heures à 17 heures, du vendredi 6 avril au mercredi 18 avril 1934 inclusivement.

ANDROSTHÉNOL du Docteur Debat

M. le docteur Stredy a été désigné par l'Académie de médecine pour la représenter au sein de la Commission au remplacement de M. le docteur Bazy, décédé.

GLOBEXINE

Par arrêté du 7 mars 1934, M. le Pr Gosset a été nommé président de la Commission du cancer et membre de la commission de la taxe des cercles, en remplacement de M. le Pr Quenu, décédé.

Par arrêté du 7 mars 1934, MM. les docteurs Martin et Brouardel, membres du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, ont été nommés membres de la Commission de la taxe des cercles, en remplacement de MM. les docteurs Roux et Calmette, décédés.

HÉPACRINE INJECTABLE du Docteur Debat

Des lettres de MM. les Préfets de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges signalent des cas de fièvre ondulante constatés dans des communes de leurs départements.

Des rapports de MM. les Préfets des Hautes-Alpes, de l'Indre et du Morbihan rapportent des cas de rougeole constatés dans des communes de leurs départements.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph.-Odéon 24-81. —
Cassions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GILLENOTAY reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Des notes de MM. les Préfets de la Nièvre et du Lot-et-Garonne concernent : l'un un cas de méningite cérébro-spinale ; l'autre, un cas de fièvre typhoïde signalés dans des communes de ces départements.

M. le Ministre de l'Éducation nationale a adressé à l'Académie une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Ramon comme membre dans la Section des Membres libres.

FOSFOXYL

M. le Ministre de la Santé publique a adressé à l'Académie :

Des rapports de MM. les Préfets des Bouches-du-Rhône, de l'Isère et de la Meuse sur des cas de poliomyélite observés dans des communes de ces départements.

Des lettres de MM. les Préfets des Côtes-du-Nord et des Vosges concernant des cas de méningite cérébro-spinale signalés dans des communes de ces départements.

Un rapport de M. le Préfet de la Meurthe-et-Moselle sur un cas de fièvre ondulante signalé dans une commune de ce département.

Une lettre de M. le Préfet de la Vendée signalant divers cas de rougeole, de scarlatine et de diphtérie déclarés dans des communes de ces départements.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

M. le Ministre des Travaux publics a transmis à l'Académie une lettre annonçant la nomination de M. Achard pour représenter cette Compagnie dans le Comité consultatif des chemins de fer.

MM. les professeurs Marion et Lemaitre ont fait savoir à l'Académie qu'ils posaient leur candidature à la place de Membre titulaire vacante dans la II^e Section (Chirurgie).

Le BROMIDIA a pour précieux avantage de ne pas déterminer d'accoutumance, ce en quoi il se différencie des préparations de même ordre que le malade doit prendre à doses progressivement plus élevées d'où l'inévitable risque d'une intoxication lente. Son administration longtemps prolongée, voire même presque indéfinie, ne diminue en rien son activité mathématiquement constante.

VA CCINOVOLES

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Mon Repos, à Ecully (Rhône), Etablis. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intoxicés. D^r H. FEUILLADE

Quand un malade souffre de l'estomac, faites-lui croquer quelques cuillerées à café du GRANULÉ NORDEN. Succès immédiat.

LIPOSPLENINE DU D^r GROC



QUINBY

(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY

QUINBY SOLUBLE

indolore incolore propre injection facile

LABORATOIRES AUBRY
TEL. LABORDE 15-26
SARUE DE LA BIENFAISANCE, PARIS



QUINBY

est également efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

— M. le docteur Raymond Garcin, médecin des hôpitaux de Paris, et M^{me} Raymond Garcin, née Guillaïn, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Christiane. Nos félicitations à M. et M^{me} Garcin et à M. et M^{me} Guillaïn.

— M. le docteur et M^{me} A. Vandaele sont heureux de nous annoncer la naissance de leur fille Brigitte. (Bergues, le 23 février 1934.)

Mariages



LE MARIAGE DE M^{lle} DHOTEL, FILLE DU DOCTEUR ET DE M^{me} DHOTEL, AVEC M. ROUSSELIÈRE, A ÉTÉ CÉLÉBRÉ LE 19 MARS EN L'ÉGLISE SAINT-PAUL.

— A été béni en l'église Saint-Honoré d'Ey-lau, le mariage de M^{me} Christine Pailleron, fille de M. Edouard Pailleron et de M^{me}, née Foust, et petite-fille d'Edouard Pailleron, de l'Académie française, avec le docteur Seguy, ancien chef de clinique, croix de guerre, fils de M. J. Seguy, conseiller du commerce extérieur de la France et de M^{me}, née Argyurolles.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par Mgr Chaptal, auxiliaire du cardinal Verdier.

Les témoins de la mariée étaient : le comte M. de Valette et le baron A. Labia Paternostro ; ceux du marié : le professeur Guéniot, de la Faculté de médecine, et M. Albéric Cahuet.

— On nous a fait part du récent mariage de M^{me} Germaine Manotte, avec M. Pierre Desgrez, pharmacien, interne des hôpitaux, fils de M. le professeur Desgrez, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur.

Nécrologies

— On annonce la mort du docteur P. Lequeux, accoucheur des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de Paris. Les obsèques ont été célébrées hier à Sochaux.

— On annonce la mort de M^{me} Henri Collin, veuve du docteur Henri Collin. Nous exprimons à ses enfants, M. et M^{me} Jean Collin et M. Jacques Collin, nos vives condoléances.

— De M. le docteur Journiac, médecin-chef honoraire des Asiles publics d'aliénés, décédé à Cagnes-sur-Mer, dans sa 76^e année.

— De M. le docteur Dupré, médecin adjoint de l'Asile privé faisant fonction d'Asile public de Sainte-Madeleine, à Bourg, décédé à l'âge de 75 ans.

— On nous fait part du décès du docteur Henry Boucher, père de M. Marcel Boucher, officier de la Légion d'honneur et maire de Contréville.

— Le docteur René Ricci, chevalier de la Légion d'honneur, 3, rue Edmond-Vitry, à Nogent-sur-Marne, a la douleur de faire part de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de M. Louis Ricci, conseiller municipal, son père, décédé subitement le 16 mars 1934, à Nice (Alpes-Maritimes).

— On apprend la mort du docteur Rafael Marquez, décédé à Agon (Manche), âgé de 78 ans.

— On annonce de Strasbourg la mort à l'âge de 33 ans, du docteur Camille Van Laert, fils de M. et M^{me} Gaston Van Laert de Thau (Haut-Rhin) et gendre du professeur Lépine, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, et de M^{me} Lépine.

— On a la douleur de faire part de la mort de M. Maurice Spier (de Hollandel). De la part du docteur et de M^{me} Vignat, ses enfants, des familles Spier et Uman.

— On annonce la mort du docteur Grandjean, chevalier de la Légion d'honneur, ancien député de Briey, ancien conseiller général de Meurthe-et-Moselle et ancien conseiller municipal de Conflans.

— M^{me} Marcel Lambret, son épouse : M. professeur Lambret, chirurgien de l'hôpital Saint-Sauveur, vice-président de la commission des hospices, commandeur de la Légion d'honneur, et M^{me} Lambret, ses père et mère, M^{me} Bidal d'Asfeld, sa belle-mère ; toute la famille ; les médecins, le personnel de l'hôpital Saint-Sauveur ; la clinique chirurgicale de l'hôpital Saint-Sauveur, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du docteur Marcel Lambret, ancien interne des hôpitaux, moniteur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine, médecin adjoint à la Clinique du chemin de fer du Nord, décédé à Lille, le 18 mars 1934, dans sa vingt-neuvième année, muni des Sacraments de l'Église. Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

— On nous prie d'annoncer la mort du docteur Louis Veullot, ancien externe des hôpitaux de Paris, fils de notre confrère, François Veullot, à Cambô, le 21 mars, l'âge de 33 ans.

Voyager la nuit, dans une voiture confortable et rapide, sur une route déserte. C'est le rêve...

C'est aussi la mort sans phares capable comme les Phares Grebel, de déceler les embuscades sournoises. Les Phares Grebel combinent éclairage axial et latéral.

Projecteur puissant, grand luxe, pose prise :

Petit modèle, 400 francs. Grand modèle, 600 francs. 81, avenue des Ternes, Paris.

VOYAGE MEDICAL D'ETE 1934

L'ALLEMAGNE - LA POLOGNE
LA TCHÉCO-SLOVAQUIE
OBERAMMERGAU

PRIX DU VOYAGE : 4.680 francs

Ce prix comprend les services suivants :

1° Le voyage en deuxième classe de chemin de fer et première classe de bateau ;

2° Le logement et la pension dans les hôtels de premier ordre, genre Hotel Württembergerhof à Nuremberg, selon programme. A Oberammergau, où il y a l'usage de loger chez l'habitant, la meilleure catégorie est prévue ;

3° Toutes les visites et excursions autocar mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français ;

4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires ;

5° Les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages ;

6° La place au théâtre à Oberammergau (1^{re} catégorie) ;

7° Les services d'un courrier qui accompagnera le groupe au départ de Paris.

Ne sont pas compris : les repas dans le wagon-restaurant et les boissons.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à l'Informateur Médical, 111, boulevard Magenta, Paris.



INDEX THERAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vrai, naturelle, extra-Purs et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THERAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Cholécystites. Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Colibacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHETIQUES PURS ETAIN (Meuse)

LA SANTHEOSE

Le Diurétique Rénal par excellence. Ne se délivre qu'en cachets forme cœur, 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IV^e)

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET

Ovules (M TRITES) - Pilules (ENTÉRITES)



USAGE ENFANTS DES DOCTEURS

SUC D'ORANGE MANNITE
INOFFENSIF - DELICIEUX

NEO-LAXATIF
CHAPOTOT

Echant. : 56, Boul' Ornano, PARIS

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

Abonnez-vous à *L'Informateur Médical*

LE MONDE SUR MON MIROIR

Le sage de Tournepenne — c'est ainsi que dans l'Histoire anecdotique sera désigné M. Doumergue — a parlé aux Français. Ce fut, dans sa simplicité, une démonstration très grave. L'aïeul parle ainsi à ses petits-enfants dont il veut corriger l'étourderie et la prodigalité. Hélas, il est prouvé par les expériences amères de la vie que jamais ne furent utiles à la jeunesse les avertissements des vieillards.

Il serait sage pourtant que chacun comprît la gravité de l'heure. Mais comme il n'y a que l'imminence du danger pour faire taire les égoïsmes, les partis politiques et les clans sociaux ne veulent en rien tempérer leurs luttes de doctrines ou d'intérêts. On voit les uns et les autres s'entêter dans leurs tactiques ineptes, comme feraient des aveugles courant au gouffre malgré les avertissements qui leur seraient criés.

Le laboureur ne connaît que la mévente de ses récoltes et de son bétail, l'industriel et le commerçant demeurent obsédés par la disparition de leur clientèle, tous se tournent en gémissant vers l'Etat et réclament des secours de cette Providence nouvelle.

Jadis, on faisait des processions pour écarter les calamités, aujourd'hui on assiege les caisses publiques. Comme celles-ci sont à sec, on s'en prendra demain aux fortunes privées. Mais l'ameusement de ces dernières étant fonction de la crise économique, il ne sortira bientôt plus rien du pressoir fiscal. Alors ? Alors ce sera la révolution, qui fut toujours engendrée par la misère.

On s'attarde à rechercher les responsables de la tragédie de Février qui ensanguina Paris. Besogne fastidieuse et vaine. Il serait préférable d'en souligner l'enseignement qui s'en dégage.

La Province, qui se flatte d'être calme et qui a fait aux Parisiens une réputation de légèreté gouailleuse, n'a voulu voir dans les démonstrations qui finirent en émeute que le signe d'une effervescence stérile soulevée par les ennemis de la République. Mieux inspirés, des hommes à la politique clairvoyante ont ressuscité l'une des seules figures qui puissent encore incarner un gouvernement de probité et une phase de trêve retarda la catastrophe. Celle-ci est-elle définitivement écartée ? Je ne le crois pas.

Si Paris a tressailli, c'est parce que Paris a vu le danger de plus près que la Province ne l'avait aperçu. Paris s'est vu menacé par les éléments de trouble qui lui font, comme on l'a dit, une ceinture rouge. Paris a senti l'imminence de la Révolution, causée par les turpitudes des grands et voulue par les cohortes louches soulevées par l'étranger. Le Paris sain et honnête a montré sa colère. Et cette colère loin de menacer la République a sauvé la France.

Mais si Paris a relevé la tête dans un sursaut d'énergie et de moralité, le péril est-il définitivement écarté ? Ce serait folie de le croire. L'immoralité de nos hommes politiques se découvre chaque jour plus grave, l'organisation des forces communistes se révèle de plus en plus menaçante, dès lors notre raison prouverait sa faillite si elle ne convenait pas de la nécessité de prendre les mesures les plus radicales pour sauver non pas la République, non pas la France, mais toute notre Civilisation.

Les personnalités politiques qui ont sali le régime doivent être privées de leurs droits civiques, car il est prouvé que l'aveuglement des foules serait capable de les élire à nouveau ; les fauteurs de troubles qui attendent l'heure de la curée sociale doivent être mis dans l'impossibilité de nuire ; la racaille internationale à laquelle nous avons offert une hospitalité imbécile doit être exterminée — car il ne suffirait pas de la mettre à la porte. Et si tout cela n'était pas suffisant il faudrait, comme on l'a fait ailleurs, mettre, selon le mot des adversaires

de la paix sociale, la légalité en vacances. On sait ce que cela veut dire.

Car l'heure n'est plus aux discussions byzantines et aux intrigues de couloirs. L'heure n'est plus au repos sur le mol oreiller. L'heure n'est plus aux demi-mesures et aux temporisations. Le moment est venu d'accomplir le miracle. Et ce miracle est de sauver notre patrimoine de liberté et de concorde.

Ne dites pas que vous saurez éviter l'effondrement de ce que vos pères ont construit, ne dites pas que vous saurez éviter la ruine qui ne menacerait que votre voisin ; ne croyez pas que vous êtes à l'abri parce que vous avez quelques capitaux ou quelques barres d'or ou quelques hectares au soleil. Vous êtes menacés dans vos biens, dans votre travail, dans votre famille, dans votre liberté. Votre quiétude ne doit pas vous endormir, car le réveil serait l'aurore de votre ruine et de votre esclavage.

Je sais que ce rôle de prêche-malheur est ingrat et qu'on ne gagne à parler ainsi que la mésestime ou l'indifférence. Mais celui que la Nature a doté d'une étincelle de raison doit mettre sa clairvoyance au service de ceux qui y voient mal.

Je sais que jamais les conseils des sages n'ont pu retenir les sottis et que la foule se conduit toujours en aveugle. Mais si les avertissements, comme ceux qu'a donnés M. Doumergue au peuple français, n'ouvrent pas les oreilles du plus grand nombre, ils peuvent néanmoins forcer à la réflexion quelques citoyens volontaires. Et il a toujours suffi de quelques-uns pour sauver les peuples.

J. CRINON.

Répartition dans les services hospitaliers de M.M. les élèves internes et externes en médecine, pour l'année 1934-1935.

M.M. les élèves internes et externes en médecine actuellement en fonctions et ceux qui ont été nommés à la suite des derniers concours sont prévus qu'il sera procédé aux jours et heures fixes ci-après, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49, à leur répartition dans les établissements de l'Administration pour l'année 1934-1935, savoir :

M.M. les élèves internes (pour entrer en fonctions le 16 avril 1934) : internes entrant effectivement en 4^e, 5^e et 6^e année, le mercredi 21 mars 1934, à 15 heures ; internes entrant effectivement en 1^{re} année, le jeudi 22 mars 1934, à 15 heures ; externes en premier, le vendredi 23 mars 1934, à 15 heures.

M.M. les élèves externes (pour entrer en fonctions le 1^{er} mai 1934) : ceux de 6^e année (externes ayant concouru en 1928), le vendredi 13 avril 1934, à 15 heures ; ceux de 5^e année (externes ayant concouru en 1929), le samedi 14 avril 1934, à 15 heures ; ceux de 4^e année (externes ayant concouru en 1930), le mardi 17 avril 1934, à 15 heures ; ceux de 3^e année (externes ayant concouru en 1931), le jeudi 19 avril 1934, à 14 heures 15 ; ceux de 2^e année (externes ayant concouru en 1932), le lundi 23 avril 1934, à 14 heures 15 ; ceux de 1^{re} année (externes ayant concouru en 1933), le jeudi 25 avril 1934, à 14 heures.

N. B. — M.M. les élèves seront appelés suivant leur numéro de classement aux concours.

Le PREVENTYL (En usage dans l'armée et la Marine)
Trousse de prophylaxie anti-vénéérienne
Préserve
DES MALADIES VENERIENNES
En vente dans toutes les pharmacies
Echantillons et Littérature :
E^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menbraneuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

EUMICTINE

Santalol — Salol — Urotropine
Antigonococcique
Diurétique — Analgésique
Antiseptique



BLENNORRAGIE
CYSTITES
NÉPHRITES
PYÉLITES
PYÉLO-NÉPHRITES
PYURIES

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

DANS TOUTES LES GRANDES INFECTIONS AIGUES LA...
SEPTICEMINE
ENTRAINE UNE CHUTE DE TEMPÉRATURE SANS CHOC
40
39
38
NI RÉACTION
LABORATOIRES CORTIAL . 15 BOUL^g PASTEUR . PARIS

Dans l'ADYNAMIE, la NEURASTHÉNIE
Le Médicament de choix est le
SÉRUM NEVROSTHÉNIQUE
FRAISSE
STRYCHNO
PHOSPHO
ARSÉNIÉ
1^o En Ampoules - 2^o En Gouttes

LES FUNÉRAILLES du D^r Marcel Lambret à Lille

Jeudi, à 11 heures, en l'église Saint-Sauveur, à Lille, ont été célébrées les funérailles de M. le docteur Marcel Lambret, ancien interne des hôpitaux, moniteur de la clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Lille et médecin adjoint à la Compagnie des chemins de fer du Nord.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 329, boulevard de la Liberté, à Lille, par M. l'abbé Delhemmes, curé doyen de la paroisse de Saint-Sauveur.

Le deuil était conduit par M. le professeur Lambret, père du défunt, qu'accompagnait M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, ami de la famille.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. A. Mahieu, sénateur, ancien ministre ; la R. M. supérieure des religieuses de l'hôpital Saint-Sauveur ; la Sœur Marie-Raymonde ; MM. le professeur Dubois, doyen de la Faculté de médecine ; le professeur Debeyre, président de l'Association des internes et anciens internes des hôpitaux de Lille ; Loozen, médecin-chef de la Compagnie des chemins de fer du Nord ; le professeur Grandclaudé, sous-directeur du centre anticancéreux ; le docteur Razemon, professeur à la Faculté de médecine ; Guénot ; Vandendorp, de l'Association des radiographes de l'hôpital Saint-Sauveur ; Bérriot.

Le corbillard était précédé d'un char recouvert de couronnes et de gerbes de fleurs.

Dans le cortège, on remarquait une délégation des étudiants des Facultés de l'Etat de Lille et un groupe de religieuses de l'ordre des Sœurs Augustines de Cambrai, qui desservent l'hôpital Saint-Sauveur.

Dans la nombreuse assistance, qui avait tenu à apporter son témoignage de sympathie à la famille, on notait la présence de Mgr Eugène Descamps, archidiacre de Lille ; MM. le chanoine Detrez, directeur de *La Semaine religieuse* ; Daniel-Vincent, ancien ministre ; A. Potté, Ed. Roussel, Demessmay, sénateurs ; Armand Guillon, préfet du Nord ; Morin, ancien préfet de police ; M^{me} Lancreton ; MM. Verlomme, secrétaire général du Nord ; Bourdon, Brassart, Masson, Sénéchal, conseillers généraux ; Richard, Labussière, Bourgeois, conseillers d'Etat ; Luzu, conseiller de préfecture ; les généraux Bequet et Becquer ; Chatelet, recteur de l'Université de Lille ; Escoffier, maître de Douai ; Maisse, doyen de la Faculté des sciences ; Dusz, doyen de la Faculté de droit ; les professeurs de la Faculté de médecine et de pharmacie, et de nombreux professeurs des autres Facultés ; Pierre Thiriez, vice-président de la Chambre de commerce de Lille ; Paul Hocqueghem, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques du Nord ; les médecins militaires Cocharde et Veber ; les commandants Debuss, Deniau, chef de génie de la première région ; Viesur, commandant des sapeurs-pompiers de Lille ; Malatray, directeur général de la Compagnie des mines de Béthune ; Laurent, directeur de la Compagnie des mines de Marles ; Vecchiotti, consul d'Italie ; Remy Deleplanque, vice-consul de Norvège ; Desroy, directeur de la Banque de France à Lille ; Boudry, président du tribunal civil de Lille ; E. Verdin, inspecteur principal des chemins de fer du Nord ; Bour-

HOPITAUX DE REIMS

Un concours pour une place de médecin suppléant des hôpitaux et hospices civils de Reims, s'ouvrira dans la seconde quinzaine de juin à l'hôpital civil de cette ville, rue Cognacq-Jay.

Les concurrents devront déposer au secrétariat des hospices, avant le 31 mai 1934 :

1° Les pièces prouvant qu'ils ont au moins 25 ans accomplis et qu'ils sont Français, ou bien naturalisés Français, ainsi qu'un certificat de bonnes vie et mœurs.

2° Leur diplôme constatant qu'ils sont docteurs en médecine de l'une des Facultés françaises, ainsi qu'une note des titres scientifiques qu'ils peuvent faire valoir.

3° L'engagement écrit de se conformer au règlement du service de santé des hôpitaux et hospices civils de Reims, et aux décisions et délibérations qui seraient prises ultérieurement par la Commission administrative des hospices.

Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétariat des hospices, 1, place Museux, à Reims.

let, directeur du Crédit du Nord ; M. et J. Scalbert, et de nombreux docteurs de Lille et de la région.

Après l'absoute, des discours furent prononcés sur le porche de l'église par MM. le docteur Razemon et les professeurs Doumer, Debeyre et Dubois, qui firent l'éloge du regretté disparu et lui adressèrent un suprême adieu.

L'inhumation eut lieu ensuite dans le caveau de famille, au cimetière de l'Est.

Les facteurs favorisant l'évolution de la syphilis nerveuse

(Suite et fin de la page 2)

3° L'INFLUENCE DU TRAITEMENT :

Depuis les premières statistiques de Fournier, les preuves cliniques ne manquent pas pour montrer que le plus grand nombre de neuro-syphilitis apparaissent chez les sujets insuffisamment ou mal traités, ou même n'ayant subi aucun traitement.

En second lieu, l'étude de la syphilis inapparente ne fait que renforcer cet argument ; nous montre en outre certains faits très intéressants, surtout pour la prophylaxie de la S. N.

Tout d'abord, nous avons vu que chez les malades présentant au début de la maladie des signes biologiques de la S. N., il est possible, par un traitement d'autant plus précoce qu'il est plus précoce, de les faire rétrograder. Comme d'autre part nous savons que les réactions comparables ont été constatées chez des malades qui, insuffisamment ou mal traités, ont présenté plus tard des signes cliniques de S. N. grave, il est logique de penser que pour certains d'entre eux, le traitement a arrêté l'évolution de la neuro-syphilis.

Nous avons vu également que chez un malade bien traité dont le sang est négatif, dès le liquide c. r. est normal à la fin de la troisième année, il est de règle de ne pas s'attendre à voir apparaître dans la suite de la S. N.

Enfin, chez les sujets traités dès les premiers stades de l'infection, dont le sang et le liquide c. r. restent normaux, il est très rare de voir apparaître une S. N.

Tous ces faits prouvent donc l'influence capitale du traitement pour empêcher son apparition et son évolution. Plus son intervention sera précoce, meilleurs seront les résultats ; aussi devons-nous considérer avec beaucoup d'intérêt les travaux de l'école de Wagner-Jauregg qui, confirmant ainsi les idées que nous avons toujours soutenues, conseille de traiter par la malaria la S. N. latente, dès son apparition, en se basant sur l'étude du liquide c. r.

Pour prouver une fois de plus l'influence décisive du traitement précoce, nous citons ces faits rapportés par Wagner-Jauregg dans son rapport au Centenaire de Fournier.

Mattauscheck et Pilcz ont suivi l'évolution de la syphilis sur 4.134 officiers autrichiens, dans les cas non traités ou n'ayant subi qu'une cure : 25 % de P. G. et 11,9 % de négatifs ; dans les cas traités : 3,9 % de P. G. et 2,7 % de tabés.

Dans une autre statistique de Zühlke et Kretschel, les malades traités par des cures de néosalvarsan (6 grammes) et de bisnocréol (18 cent. cubes), les résultats suivants ont été obtenus : dans 20 cas de syphilis primaire ayant reçu de 1 à 3 cures, le liquide restait négatif ; dans 92 cas de syphilis secondaire, les 26 qui n'avaient fait que deux cures, 7,3 % sont positifs ; sur 25 qui n'avaient fait qu'une seule cure, 28 % sont positifs.

Dans une autre statistique, sur 69 cas de syphilis inapparente, parmi ceux qui ont fait trois cures, 7,5 % sont positifs ; après deux cures, 14,3 % sont positifs ; après une seule cure 56 % sont positifs. Aucun de ces malades, bien entendu, ne présentait de signe clinique.

Ces chiffres et ces faits nous semblent suffisamment éloquentes par eux-mêmes pour prouver l'importance des traitements précoces prolongés, soit pour empêcher la S. N. latente de se créer, soit pour la faire disparaître rapidement si l'on sait la dépister précocement.

En résumé, de cet essai rapide sur la pathogénie de la S. N., je crois pouvoir conclure que l'infection du système nerveux se fait le plus souvent, dès les premiers stades de la maladie, sous forme de syphilis nerveuse inapparente, invisible. Les lésions peuvent se localiser soit sur le système méningo-encéphalique, retentissant parfois, mais particulièrement, sur le parenchyme, soit d'emblée et simultanément sur les méninges et le parenchyme ; toutes peuvent guérir sans jamais se révéler cliniquement, mais quelquefois aussi, elles continuent d'évoluer et peuvent se trahir plus tard par des signes cliniques.

Les atteintes purement parenchymateuses d'emblée, retentissant secondairement sur le méninge, sont possibles, mais ne nous paraissent pas suffisamment prouvées.

L'infection du système nerveux étant ainsi réalisée, de nombreux facteurs vont intervenir pour en favoriser ou en contrarier l'évolution. L'influence de certains d'entre eux est encore très discutable ; la plus évidente de toutes est celle du traitement. Faut-il dire mieux, c'est de ce côté que doivent être dirigés nos efforts, car d'un diagnostic et d'un traitement précoces dépend en grande partie toute la prophylaxie de la S. N.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est ouvrir sa porte chaque dimanche à un ami qui vous dit ce qu'il pense et qui vous confie quelques indiscrétions.



tonique "roche"

toni - stimulant

sirop "roche"

affections pulmonaires

allonal "roche"

toutes les algies

sédobrol "roche"

symptômes nerveux

Produits F. HOFFMANN - LA ROCHE & C^{ie} 10, Rue Crillon, PARIS (IV^e)

Une consultation de M^e Moro-Giafferi sur le secret médical

(Suite de la page 2)

Nous avons déjà vu que l'usage des certificats se justifiait pleinement. Nous avons même vu qu'il n'est pas toujours efficace. On ne discute plus qu'il soit légitime. Je conseillerais assez volontiers qu'il fût encore plus général, car il y a des circonstances où ce sera le seul moyen de preuve utile. Pour atteindre ce but, éviter toute équivoque, je souhaiterais la législation immédiate, — donnant un document date certaine.

Dans certains pays, il y a la fiche médicale, dont la divulgation serait interdite.

Prenant l'habitude de délivrer à tous leurs malades un certificat, dont au contraire les médecins pourraient disposer, les médecins souffriraient du même coup des problèmes difficiles, comme ceux qui se posent après décès.

Le décès du malade relève-t-il du secret professionnel ?

On a constamment jugé qu'aucune attestation de ce genre ne doit être remise aux héritiers du défunt. Personnellement, je trouve qu'on a eu tort. L'héritier est le continuateur du défunt. Il succède à ses obligations et à ses droits. Il reçoit le dépôt de sa fortune et de son honneur. Il défend sa mémoire, son juge d'apprécier si elle est compromise ; il poursuit ou négocie son diffamateur, il publie ses œuvres qu'on dira posthumes, il peut les brûler ; il livrera, s'il lui plaît, aux ennemis les plus indiscrets, l'aveu d'une passion, d'une haine ou d'un vice. Il a le droit de plaider contre la violation d'un secret. Tous les secrets lui appartiennent. Et il aurait pas le droit de se substituer au mort pour réclamer un certificat ?

En tout cas, un certificat, délivré de son vivant au des vifs, entrerait dans ses archives et suivrait leur sort à moins de volonté formellement contraire.

Une réserve cependant : s'abstenir si le malade a perdu toute conscience ou s'il vaut mieux qu'il ne sache pas. Il ne pourrait plus consentir, de volonté libre, un écrit qui perdrait insouvenance.

Experts en justice, experts d'assurance, médecins militaires qui sont experts aussi, aucun d'eux ne doit le secret. Non seulement les astreindre serait dérisoire, mais la prétention serait étrangère à la définition logique. Celui qu'ils visitent n'est pas leur client, il ne leur fait pas confiance. Ils ne sont pas ses confidentiels nécessaires. En revanche, violerait la loi celui, qui, médecin habituel d'un malade, consentirait à l'expertise et répandrait dans un rapport — destiné

à être public — les observations personnelles de son examen passé.

Gardons-nous de conclure encore. Nous n'avons parcouru que des sentiers faciles : une habitude à prendre, une réforme de jurisprudence (certificat après décès) une explication simple et élémentaire sur la discrétion des expertises.

Jusqu'ici, la route nous était commode. Nous allons rencontrer d'autres obstacles : Les déclarations d'état civil.

Les certificats à fin d'internement dans une maison d'aliénés.

La dénonciation des maladies épidémiques. La défense en justice du médecin.

Réserveons ce dernier chapitre. Les trois autres sont assez troublants. Ici c'est la loi elle-même qui donne au médecin l'autorisation — l'ordre — de parler. Que devient le secret professionnel en cette aventure et comment soutenir qu'il est absolu, puisqu'il faut l'abaisser devant tant d'exigences ?

Théorie pure ! La pratique ne surprend pas.

On pourrait se borner à rappeler les termes de l'article 378. Le confident nécessaire est tenu au silence. Excepté dans les cas où la loi l'oblige à se porter dénonciateur.

Excepter n'est pas contredire.

Mais je ne veux pas me contenter de cette défaite. A bien considérer, l'exception n'est pas seulement légitime par arbitraire légal. La logique y conduit.

Etat civil et sa profession

Voyons l'état civil. Ecartons d'abord le médecin de l'état civil qui est une sorte d'expert. Le mort n'est pas « son » malade. Tenons-nous aux naissances. On connaît l'article 56 du code civil : « à défaut du père, l'enfant sera déclaré par les médecins, chirurgiens, sages-femmes... »

Voilà un secret dont la divulgation est obligatoire.

Et bien non ! le mot de divulgation ne s'applique pas.

Qui est donc le client du médecin ? L'enfant ? Oui, dans l'hypothèse où il faudra s'occuper de lui, mais seulement dans cette hypothèse.

La mère ? L'accoucheur ne parlera pas de l'accouchement. Objecteur facétieux, ne l'accuse pas. Je sais bien que la naissance et l'accouchement sont inséparables. Mais puisque tu me provoques aux subtilités, fais-moi la charité d'entendre.

(Voir la suite page 10).

OPOTHÉRAPIE ASSOCIÉE

PANCRÉPATINE LALEUF

CAPSULES GLUTINISÉES

DIABÈTE

6 A 12 CAPSULES PAR JOUR
(AU COURS DES REPAS)
SUivant PRESCRIPTION MÉDICALE

ÉCHANTILLONS - LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20, RUE DU LAOS - PARIS 15^e



Au banquet des Amis du Mont-Dore

per os
Citrosodine
Affections de l'Estomac
Vomissements des Nourrissons
Viscosité du sang
Phlébites, Pneumonies
etc.

MÉDICATION CITRATÉE

Injectable
Clisémine
Hémorragies
Comm. Académie de Médecine
D. M. Renaud Mai 1926

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS
LABORATOIRES LONGUET 34 Rue Sedaine PARIS

Les Amis du Mont-Dore

Les membres de cette Association, qui a pour but le développement de la célèbre station de l'asthme, se sont réunis le 21 mars, dans les salons de l'hôtel Carlton, au nombre d'environ deux cents. Banquet, divertissement artistique, sauterie, rien n'a manqué à cette fête. A côté d'éminentes personnalités médicales, le professeur Fernand Bezançon, les professeurs agrégés Valléry-Radot, Chabrol, les médecins des hôpitaux Etienne Bernard, Henri Bourgeois, etc., avaient pris place, groupés autour du général Mordacq et du colonel Raynal, l'héroïque défenseur du Fort de Vaux, les représentants de nombreuses associations d'anciens combattants et de mutilés.

On sait, en effet, que sur l'initiative de la Fédération nationale des combattants volontaires, une Maison des Gazés s'édifie au Mont-Dore. Cette Maison permettra aux gazés qui ne trouvent pas place dans l'hôpital trop restreint qu'y entretient l'Autorité militaire, de suivre cette cure reconnue si favorable dans les suites de l'intoxication par les gaz.

Après avoir applaudi un spirituel à-propos du docteur Janot en l'honneur du Mont-Dore et de ses amis, les convives ont acclamé M. José Germain, le brillant romancier, vice-président de l'Association des écrivains combattants, qui a défini eloquemment le but de la Société et fait des vœux pour la prospérité de la belle station auvergnate.

Internat des hôpitaux de Paris

Le concours de l'internat des hôpitaux de Paris (octobre 1933) vient de se terminer par les nominations suivantes :

Internes titulaires. — 1. MM. Turiau, Vildé, Le Roy (André), Grossiord, Lecocq (André), Kapsau, Grenet, Cauchois, Mathy, Bonamy.
2. Panvet, Cochemé, Mignot, Pécher, Trotot, Arnoux, Nabert, Derieux, M^{re} Courrier, M^{re} Aschkenazy.
3. Gautier, Adle, Krug, Offret, Sikoray, Bauchef (René), Huchet, Brault, Ménétrier, Nouaille.
4. Dupuy, Tancet, Lefebvre (Jacques), Salleon, Gilbert, Tissot, Brumpt, Lévy (Jean), Groene, Ledoux-Lébard.
5. M^{re} Lorisignol, M^{re} Dechaume-Moncharmont, Payet, Mathivat, Boyer (Jean), Forget, Negreanu, Monsaignon, Debidour, Fleurens.
6. Vignalon, Ozenat, Orholm, Charonnet, Simon (Gaston), Chambon, Grégnin, Bouvens Van der Boyen, Chailiol, Chaireix.
7. Cordébar, M^{re} Marcelos, M^{re} Vincent (Pierre), Picard (Georges), Hector, Bonnet (Georges), Meyer (Jean), Broutman, Lortat-Jacob.
8. Velez, Desmonts, Ollier, Lafon, Hugnier, Martron, Faugeron, Rouchy, Marchak, Simonin.
9. Franchet, Chenobault, Hertz, Delattre, Thillet, Picard, Mlle Delahy, M^{re} Wimphen, Boyé (Pierre), M^{re} Jomier.
10. M. Saquepée.

Concours pour l'admission au stage d'assistant des hôpitaux coloniaux (armée active)

Un concours pour l'admission au stage d'assistant des hôpitaux coloniaux s'ouvrira en mai 1934 dans les conditions prévues par le décret du 22 août 1928, l'instruction interministérielle du 3 novembre 1928 et le modificatif du 3 juin 1932 (Journal officiel du 6 juin 1932, page 6668).

Le nombre et la nature des stages mis au concours sont fixés comme suit :

Médecine : quatre
4 à l'hôpital militaire d'instruction Michel-Lévy à Marseille.

Chirurgie : trois
3 à l'hôpital militaire d'instruction Michel-Lévy à Marseille.

Bactériologie : un
1 au laboratoire de bactériologie de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales à Marceille.

Le stage, dont la durée est fixée à deux ans, commencera à la date où les conditions de service permettront l'envoi des médecins admis au concours dans les différents établissements signalés ci-dessus.

Epreuves anonymes d'admissibilité

Ces épreuves auront lieu au chef-lieu de la région (hôpital militaire ou salles militaires de l'hôpital mixte).

A Paris, elles auront lieu à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, à Marseille à l'hôpital mixte.

Ces épreuves commenceront à huit heures aux dates ci-après :

Médecine et chirurgie.
Première épreuve, le 1^{er} mai 1934 ; 2^e épreuve, le 2^e mai 1934.

Bactériologie.
Première épreuve, le 4 mai 1934 ; 2^e épreuve, le 5 mai 1934.

Ces épreuves auront lieu à l'hôpital militaire d'instruction Michel-Lévy, à Marseille, à partir du 20 mai 1934.

Les demandes des médecins capitaines des troupes coloniales en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part à ce concours devront parvenir au ministère de la guerre (3^e direction, 3^e bureau), avant le 1^{er} avril 1934.

VIII^e Congrès Français de Stomatologie

Le VIII^e Congrès de Stomatologie aura lieu à Paris du 8 au 13 octobre 1934.

Les rapports et la question en discussion porteront sur :

1^{er} Rapport. — Complications locales proximales et générales des troubles de l'articulation dentaire, par le docteur Chatellier (Paris).

2^e Rapport. — Les manifestations buccales des maladies du sang, par le docteur Sassier (Paris).

3^e Question en discussion. — Indications des différents modes d'anesthésie en stomatologie, par le docteur Lacaisse (Paris).

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général : Docteur Jean Vilenski, 5, rue de Phalsbourg, Paris.

Commission des sérums

Par arrêté du ministre de la Santé publique en date du 6 mars 1934, M. le docteur Brouardel, membre de l'Académie de médecine, a été nommé en cette qualité membre de la commission des sérums, en remplacement de M. le professeur Calmette, décédé.

Aux termes du même arrêté, M. le professeur Nattan-Larrier, membre adjoint de la commission des sérums, a été nommé membre de ladite commission, au titre de membre du conseil supérieur d'hygiène, en remplacement de M. le professeur Vallée, démissionnaire.

Enfin, M. le professeur Panisset, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, auditeur au Conseil supérieur d'hygiène, a été nommé membre adjoint de la commission des sérums et vaccins, en remplacement de M. le professeur Nattan-Larrier.

Conférence Scientifique Internationale du rhumatisme chronique progressif généralisé

A l'occasion de l'inauguration des nouveaux Thermes construits par l'Etat et actuellement achevés, la municipalité et la société médicale d'Aix-les-Bains ont organisé une conférence scientifique internationale qui sera consacrée à l'étude d'une question unique : le Rhumatisme chronique progressif généralisé.

M. le professeur Bezançon, membre de l'Académie de médecine, président de la Ligue Française contre le Rhumatisme, a bien voulu accepter la présidence de cette conférence, et le docteur Mathieu-Pierre Weil, médecin de l'hôpital Saint-Antoine (Paris), le secrétaire général.

Les rapports ont été confiés aux plus hautes personnalités scientifiques françaises et étrangères : professeur Bezançon, docteur Mathieu-Pierre Weil, professeur Mourigaud (Lyon), professeur Loeper (Paris), docteur Coste (Paris), docteur May (Paris), professeur Roch (Genève), G. Scott et F. Bach (Londres), professeur Abram (Paris), professeur Maranon (Madrid), docteur Weissenbach (Paris), professeur Kahlmeter (Stockholm), professeur Günzburg (Bruxelles-Anvers), professeur Giraud et professeur agrégé Puech (Montpellier), professeur Leriche (Lyon), professeur Mathieu (Paris), Sir William Wilkox (Londres), professeur Rathery (Paris), professeur Chabrol (Paris).

Les séances auront lieu le matin, l'après-midi étant réservée aux excursions. Des facilités de voyage et de séjour seront faites aux médecins et étudiants qui voudraient participer à la Conférence.

Le Comité étudie les conditions nécessaires pour organiser une exposition des appareils de cure, des produits pharmaceutiques, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au docteur Dusssel, trésorier de la Conférence, 1, rue du Casino, Aix-les-Bains (Savoie).

Avis de concours pour des postes de médecin directeur de sanatoriums publics

Un concours sur titres est ouvert pour des postes de médecins directeurs au sanatorium du département de la Savoie, à Hauteville (Ain), dont l'ouverture est prévue pour la fin de 1934 et au sanatorium de Boulogne-les-Bains (Corrèze).

Le traitement de début est fixé à 30.000 fr. et peut atteindre 52.000 fr. par avancement successifs. Les médecins directeurs bénéficieront, en outre, gratuitement, du logement, du chauffage, de l'éclairage, du blanchissage, avec faculté d'utiliser, à titre onéreux, les vitalliments de l'établissement. Ils ne peuvent faire de clientèle.

Les candidats devront être Français, de sexe masculin, âgés de moins de quarante ans, et produire un extrait de leur casier judiciaire, leur diplôme de docteur en médecine d'une Faculté de l'Etat, et toutes justifications d'une pratique suffisante du laboratoire et des services spéciaux de tuberculose.

La limite d'âge de quarante ans est réduite d'un temps égal à la durée des services antérieurs, ainsi que des services rendus dans des dispensaires antituberculeux et donnant droit à une retraite.

Les demandes devront être adressées au 13 avril 1934 au ministère de la santé publique et de l'éducation physique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 4^e bureau, rue de Tilsitt, à Paris).

Les candidats qui seront désignés devront préalablement à leur nomination, être reconnus physiquement aptes à exercer les fonctions de médecin directeur et subir les épreuves médicales prescrites pour les candidats soit à un emploi départemental dans le département de la Savoie, soit à un emploi avant de l'Entente interdépartementale, à l'honneur du sanatorium de Boulogne-les-Bains.

1^{er} CONGRÈS INTERNATIONAL D'ENDOCRINOLOGIE

La Société des Médecins de Marienbad a décidé d'organiser un Congrès international d'Endocrinologie à Marienbad, qui aura lieu du 24 au 30 mai 1934, sous la présidence du professeur J. Bauer (Vienne) et de M^{re} les professeurs J. Baur (Aberdeen) et Wagner-Jauregg (Vienne).

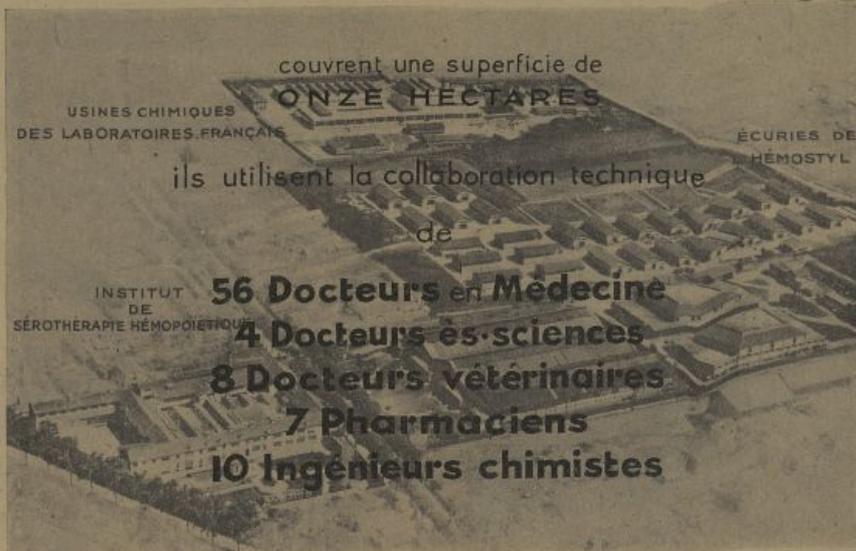
Des rapports seront faits par MM. E. Abderhalden (Halle), L. Asher (Berne), J. Charret (Lyon), H. Eppinger (Vienne), W. Falta (Vienne), C. Foa (Milan), E. Gamber (Prague), A. Gatz (Prague), K. Kyrkek (Prague), F. Kisch (Vienne), E. Lagueur (Amsterdam), E. Lina (Lyon), W. Nonnebruch (Prague), J. Bilek (Prague), N. Pende (Genova), J. Snapper (Amsterdam), W.-H. Well (Jena), B. Zondek (Stockholm).

Pour tous renseignements scientifiques, s'adresser au professeur J. Bauer, Vienne IX, Hauptengasse 15 ; et pour les informations pratiques à l'Institut hémologique de Marienbad. Des logements seront à la disposition des membres du Congrès à titre gratuit ou à prix modéré. Le droit d'inscription au Congrès sera à K. téquies.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

ils utilisent la collaboration technique

de

56 Docteurs en Médecine

4 Docteurs en sciences

8 Docteurs vétérinaires

7 Pharmaciens

10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

La publicité dans les journaux médicaux

UN EXPOSÉ DE M. GARDETTE

Je ne pense pas, mes chers collègues, qu'il soit par trop intempestif de me laisser aller devant vous, ce soir, à quelques réflexions sur la question épineuse de la publicité dans nos journaux.

Dans des conversations échangées entre un certain nombre de fabricants de spécialités pharmaceutiques, on a fait, m'a-t-on dit, observer que ceux-ci étaient en droit de chercher par tous les moyens à connaître la valeur exacte des périodiques auxquels ils ont recours, comme véhicules de leur publicité. Sous la forme générale, un tel souci est trop légitime pour qu'on ne le comprenne pas et nous n'avons ni à le critiquer, ni à le discuter. Mais parmi les moyens à utiliser à cet effet, on a parlé de l'intermédiaire de l'« Office de contrôle du chiffre de tirage des périodiques ». C'est cette modalité qui entraîne quelques remarques. Car elle peut être interprétée comme une mesure de suspicion, qui ne me paraît pas appropriée aux rapports confiants, et je dirais amicaux, qui doivent exister entre la Direction d'un journal médical et le fabricant d'une spécialité qui utilise les emplacements publicitaires de ce journal.



M. LE D^r GARDETTE

En effet, la publicité pharmaceutique dans les journaux médicaux ne doit pas être considérée sous le seul angle d'un emplacement qui se paie à raison de sa plus ou moins grande étendue. L'estime pour ma part que cette publicité présente, à côté, et peut-être en dehors de son côté commercial, un caractère de collaboration qui lui imprime sa véritable physiologie et son sens et qui, par conséquent, conditionne la nature des relations qui doivent s'établir entre l'annonceur et le journal. Au regard de l'annonceur d'une préparation pharmaceutique, le journal médical ne doit pas être simplement le mur sur lequel n'importe qui, en y mettant le prix, vient coller l'affiche qui veut faire connaître n'importe quoi. Il doit être, aussi, à cet égard, ce qu'il est en droit de l'être, l'organe qui fait connaître au Corps médical la valeur de tel ou tel médicament, de telle ou telle médication, qui relate les recherches qui ont démontré leur efficacité, qui les vulgarise parmi le corps des praticiens en publiant le protocole des travaux originaux et le compte rendu des communications faites à leur sujet, aux congrès, aux sociétés savantes. Par cette action documentaire et désintéressée, le journal permet au chimiste de commercialiser, et souvent avec profit, une préparation ou une méthode qui sont hors de portée des manipulations permises à une simple officine pharmaceutique.

Il paraît donc naturel que l'exploitant d'un produit thérapeutique ou d'une médication nouvelle considère sa contribution publicitaire sous le double aspect qui doit le caractériser : d'abord, le rendement commercial qu'il est légitimement en droit d'en escompter, en ensuite l'aide à apporter à l'édition du journal, véhicule des idées médicales, sous cette forme qui respecte son indépendance et sa dignité.

La publicité médicale des journaux de médecine n'apparaît donc avec un caractère de collaboration réciproque qui doit en exclure toutes les modalités et toutes les conditions qui pourraient lui imprimer une apparence d'intempestivité.

Vici pour le point de vue moral. Au point de vue pratique, l'intervention de l'Office du

contrôle, en ce qui concerne les journaux médicaux, constituerait à mon avis une mesure fallacieuse. En effet, la loi du nombre me paraît inapplicable aux périodiques médicaux, elle ne préjuge en rien ni de leur valeur, ni de leur portée, elle ne peut constituer pour eux un critère de leur rendement publicitaire. Tel périodique spécialisé, et par conséquent à tirage limité, mais n'étant expédié qu'à ses abonnés réguliers et possédant une valeur intrinsèque reconnue de tous, présente, publicitairement parlant, plus de surface que tel autre, sans intérêt particulier, souvent sans abonné, sans documentation spéciale, et qui prétend tirer son intérêt et son rendement, uniquement du chiffre élevé, disons même excessif, de ses exemplaires et dont par conséquent le pourcentage de déchet est considérable.

L'intervention de l'« Office du contrôle de tirage » m'apparaît donc comme une mesure de déception pour ceux qui l'exigeraient, car elle ne saurait leur donner la sécurité qu'ils sont en droit de rechercher et une mesure de suspicion, la plupart du temps injustifiée, pour ceux auxquels on voudrait imposer.

Ce n'est donc pas cette méthode qui paraît propre à donner satisfaction à ceux qui, très légitimement d'ailleurs, désirent ne pas gaspiller les fonds qu'ils consacrent à leur publicité. Il y a, me semble-t-il, mieux à faire. Il est en somme facile, malgré les apparences, d'établir un classement, ou si l'on veut une hiérarchie des périodiques médicaux. Ici, la loi du Nombre, tout en gardant son importance, n'est pas exclusive de toute autre considération, et surtout pour un périodique déterminé, de sa spécialisation, de la documentation qui lui appartient en propre, et constitue sa valeur intrinsèque, de son ancienneté, de sa cote morale, de son rayon d'action régional, national, ou même mondial. Un pareil classement est plus aisé à effectuer que certains ne le pensent, il suffit d'une enquête discrète, amicale, qui ne peut froisser aucune susceptibilité et qui respecte entre le journal et l'annonceur le caractère d'estime et de confiance réciproques, qui, en cette question, me semble essentiel et dont le prix est inestimable.

D^r GARDETTE.

A. D. R. M.

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MARS 1934

Un poste de chirurgien se trouve actuellement vacant à l'Hôpital français de Jérusalem par suite de la mort du Docteur Roux. Nous avons immédiatement transmis le renseignement aux divers divers Facultés et avons déjà reçu plusieurs candidatures que nous avons transmises au Ministère des Affaires étrangères.

Un second poste de médecin à Antioche va se présenter.

On décide la création d'un Comité médical français devant entrer en rapport avec un Comité Italien actuellement en formation.

Une lettre nous annonce la réunion à Belgrade, du 28 avril au 1er mai, de la Société de chirurgie yougoslave ; les trois questions à l'ordre du jour sont : le traitement chirurgical de la tuberculose du pamon et de la plèvre ; la pathologie et le traitement des fractures des os longs ; les indications élargies de l'opération césarienne. Le professeur Sergent ira y représenter la Faculté et traitera la question du traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire.

Des lettres de M. Cardinaux demandent à créer des relations avec l'Irlande ; M. Armand-Delille se rendra à Dublin pour y faire des conférences en anglais.

Election d'un nouveau membre : M. Martiny.

Asiles publics d'aliénés

Par arrêté du ministre de la Santé publique et de l'Education physique en date du 29 mars 1934, M. le docteur Barckard, médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Sarreguemines (Moselle), est nommé médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Stéphansfeld (Bas-Rhin), en remplacement de M. le docteur Eissen, nommé médecin directeur.

Le poste de médecin chef de l'asile privé faisant fonction d'asile public d'aliénés du Bon Sauveur, à Albi (Tarn), est vacant, par suite du départ de M. le docteur Noyer, appelé à un autre poste.

La nouvelle loi sur la radiographie

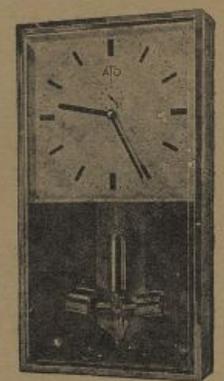
Voici le texte de l'article unique de cette loi :

ARTICLE UNIQUE. — L'article 16 de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine est complété par l'additif suivant :

« 2° Toute personne qui, non munie d'un diplôme de docteur en médecine ou de chirurgien-dentiste, en ce qui concerne l'odontologie, utilisera les rayons Röntgen dans un but de diagnostic ou de thérapeutique. »

Ainsi qu'on peut le constater, c'est la première fois qu'un texte de loi comporte le mot « diagnostic », les lois antérieures ne s'étant préoccupées que de la thérapeutique à propos de l'exercice illégal de la médecine.

L'HEURE exacte est nécessaire à celui qui n'a pas de temps à perdre



CHAQUE minute du médecin appartient à ses malades.

DONC, tout médecin doit posséder une pendule électrique

“ATO”

qui donne l'heure exacte sans qu'on ait à s'occuper d'elle. (Pile garantie 2 ans)

Grand Prix 1925, Hors Concours 1931

En vente chez les bons horlogers

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES AUX Etab^l HATOT, 12, rue du Faubourg-Saint-Honoré - PARIS

Silicyl

Médication de BASE et de RÉGIME des États Artérioscléreux et Carences Siliceuses

GOUTTES : 10 à 25, 2 fois par jour. COMPRIMÉS : 3 à 6 par jour. AMPOULES 5^{cc} intraveineuses : tous les 2 jours.

Dépôt de Paris : P. LOISEAU, 7, Rue du Rocher. Echantillon et Littérature : Laboratoire CAMUSET, 18, Rue Ernest-Rousselle, PARIS

PYRÉTHANE

GOUTTES

25 à 50 par dose — 500 Pro Dile (en eau bicarbonate)

AMPOULES A 2^{cc}, Antithermiques. AMPOULES B 5^{cc}, Antinévralgiques. 1 à 2 par jour avec ou sans médication intercalaire sur outils.

Antinévralgique Puissant

Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGENOL

Médication Arsénio-Phosphorée Organique

NALINE

INDICATIONS :

FAIBLESSE GÉNÉRALE LYMPHATISME SCROPULE - ANÉMIE NEURASTHÉNIE CONVALESCENCES DIFFICILES

PUISSANT RÉPARATEUR de l'Organisme débilité

FORMES : Elixir, Granulé, Comprimés, Concentré, Ampoules.

Littérature et Echantillons : Dr^g MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE (Seine)

R. C. Seine, 210.479 B

POUR VARIER L'ALIMENTATION DES ENFANTS



HEUDEBERT prépare une gamme de farines de céréales et de légumineuses saines et naturelles qui permettent par leur variété une adaptation rationnelle selon l'âge, les besoins et le tempérament de chaque bébé.

SI BÉBÉ BOUDE devant sa bouillie, c'est qu'on lui donne toujours la même chose - la monotonie entraîne la perte d'appétit. - Pourquoi infliger à l'enfant une alimentation toujours la même, puisque la variété lui est plus qu'à tout autre âge indispensable.



DES ÉLÉMENTS TRES DIVERS sont nécessaires à la croissance de l'enfant : hydrates de carbone, matières azotées, matières grasses, phosphates, phosphore, sels minéraux. - Seule une alimentation variée les lui fournira, car les farines sont essentiellement différentes et chacune est précieuse par le principe dominant qu'elle apporte.

SUIVANT L'AGE on donnera d'abord à l'enfant des farines légères : Soupe d'HEUDEBERT, Farine lactée HEUDEBERT, Arrow-root, Crème de Riz, Crème d'Orge, Crème d'Avoine. - Plus tard, vers 14 mois, on alternera les farines précédentes avec d'autres plus nutritives : Crème de Blé vert, Farines de Pois, Lentilles, Haricots, Farines de Fèves, Seigle, Sarrasin.



SELON LE TEMPÉRAMENT de chaque enfant, la variété des farines HEUDEBERT permet de choisir des farines normales, rafraichissantes ou antidiarrhéiques.

FARINES NORMALES : Soupe d'Heudebert, Crèmes d'Orge, de Maïs et de Blé vert.

FARINES RAFFRAICHISSANTES : Avoine, Seigle, Sarrasin.

FARINES ANTIDIARRHÉIQUES : Riz, Arrow-root, Bananes.

La marque

Heudebert

est une garantie de qualité.

Échantillons et Littérature sur demande à

Heudebert

NANTERRE (Seine), 85, Rue Saint-Germain
LYON (Rhône), 2 et 4, Chemin Feuillat
BRUXELLES, 13, Rue de Belgrade

Une consultation de M^e Moro-Giafferi, sur le secret médical

(Suite de la page 7)

Le médecin s'adresse à l'officier de l'état civil parce que sa cliente — la mère — lui a donné mission de faire naître l'enfant. L'enfant naît, matériellement — mon Dieu ! tu sais comment — et le divin Arétin le décrit sans pudeur... Il naît civilement par l'inscription au registre. Ceci achève cela.

Personne n'accomplit la seconde... formelle. La mère le lui demande expressément puisqu'elle l'appelle — ou quelqu'un pour elle, d'accord avec elle — en connaissance d'une loi qui associe les deux faits — à juste titre.

C'est tellement vrai que si, par hasard, quelque chose vient le mettre en doute, le secret reprend son empire.

Filiation légitime. Indivisible mission, dont l'ensemble fera la naissance. Ne parlons pas de témoignage autorisé : je risque cette hardiesse : traitement public légitime comme le serait une intervention chirurgicale, sur place, pour le salut d'un blessé intransportable.

Filiation naturelle ? Négligeons le père d'instinct (mais un tiers !). Aucun déclarant ne doit le nommer. Faudra-t-il punir la mère ? On a débattu longtemps. La jurisprudence a tranché : Non !

Et la loi du 22 janvier 1922 a supprimé toute équivoque « si le père et la mère de l'enfant naturel, ou l'un d'eux ne sont pas désignés... »

La désignation de la mère naturelle constituant un délit. Je le signale en passant, car j'ai connu quelques erreurs.

Internement des aliénés

Le certificat exigé par la loi du 30 juin 1838 se justifie moins. La loi à tous égards appelle une refonte. On n'établira jamais la statistique de ses victimes. Si je n'étais retenu moi-même par mon secret d'avocat je n'aurais qu'à puiser dans ma mémoire pour multiplier les exemples.

La loi de 1838 veut que les déments conduits dans une maison d'asile (1) soient accompagnés d'un certificat médical. L'imagine que les médecins renonceraient volontiers à ce triste rôle. Ils préféreraient, comme moi, l'attestation d'un expert. Je vois bien la difficulté. Le plus souvent, l'aliéné refusait de recevoir un inconnu. Alors quel dilemme ! ou le médecin traitant devra ruser avec lui-même, et se souvenir dans l'instinct des observations passées, qu'un secret protégé, ou le « nouveau » devra ruser avec son « client ». L'entretenir des menaces atmosphériques, du fait divers sensationnel ou des conflits lointains. Heureux s'il n'affecte pas d'être un autre personnage !

Le législateur contemporain se doit de modifier le texte plein d'embûches. Plus de certificat médical : une expertise provoquée par la famille, la visite d'un médecin désigné par l'autorité administrative. Le malade se méfier ? Il pourra être contraint. Je préfère cette violence à la supercherie.

Et je ne parle pas des sanctions qu'on devrait prévoir — plus sévères — plus fréquentes, car ceci, comme dit Kipling, est une autre histoire !

En attendant la loi existe. Ici vraiment la question du secret professionnel entre en péril et le dogme est ébranlé. Regardons-y de plus près. Et d'abord je ne suis pas absolument sûr que l'aliéné soit le « client ». Ce n'est pas lui qui appelle, ce n'est pas lui qui se confie. Il ne le peut pas. La confiance est un attribut de la volonté. La volonté est un attribut de la raison. Vous ne devez le secret qu'à celui qui vous convoque, qui vous accueille — ou qui est présumé vous accueillir tel le malade évanoui. Chez le fou, cette présomption même, n'existe pas. On ne présume pas la volonté de celui qui n'en a plus.

Mais que de précautions pour sauver la règle ! Quelle prudence s'impose ! Outre les pièges grossiers, qui intéressent le droit commun, tant de confusions peuvent se glisser.

On m'a raconté une scène de comédie criminelle. Un beau matin deux gaillards solides poussent, de vive force, dans un asile — porte ouverte aussitôt close — un petit vieillard stupéfait qui proteste, se fâche, menace et n'en parait que plus dangereux. Un certificat diagnostique la fureur. Ce médecin ne m'a jamais vu. C'est un faux ! « Ma coquine de femme m'a joué un tour ». C'était sa coquine de femme ! Elle avait substitué au conjoint placide un simulateur qu'un docteur sans méfiance « reconnu » sans difficulté. Ne disait-il pas qu'il était le vengeur de Dieu ? Qu'il avait mission de purger la terre, et que le docteur serait bien gentil de lui préparer un venin susceptible de convertir les péniens en les jetant à la vie future ! « Surtout ne le racontez à personne. Je jurerais que vous mentez. Et je suis homme à tenir parole, n'est-ce pas, chérie ? — Oul, chéri »

Mythomane mystique à tendances meurtrières ! Il va mieux, mais le nom de l'artiste attaché à l'établissement qui confirme cette opinion. Il avait l'habitude : Les patients sont accoutumés à cacher leur nom. Mais lui savait, honnêtement — dépitier les stratagèmes, et renseigner son confrère, spécialiste envoyé 3 jours après. Avant 15 jours réglementaires cependant. Il avait. Des parents avertis, par artifice, surent de leur province et tout se dénoua. Trop tard ! La dame avait vidé les lieux et la caisse. On ne retrouva ni la coquette, ni le simulateur. Et l'auteur abusé du certificat put démontrer sa candeur. L'estime qu'il était coupable de légèreté. Il conviendrait d'éviter l'identité, de ne pas s'en tenir à la visite et de ne pas croire qu'on est « connu » quand on a écrit « telle personne » qui m'a dit être M. un tel ».

Il y a d'autres dangers que cette pathologie comico-tragique. On doit s'interroger sur la survivance du secret. Vous allez au chevet d'un rhumatisant. Vous constatez d'abord troubles, et le public est en péril. Le malade. La famille vous demande un certificat. Refusez-le, à moins qu'un examen nouveau, en dehors de toute découverte ancienne — vous mette en présence d'un équilibre troué.

Et rebours — et ceci est plus singulier si vous refusez le certificat, par cotisation ne dites jamais qu'on vous a requis. Vous avez le secret à l'auteur de l'initiative.

Et puis, si vous jouissez de quelque influence au Parlement (je tâcherais de vous en didiquer le moyen) n'attendez pas le centenaire de la loi mauvaise pour réclamer l'abrogation.

Déclaration des maladies épidémiques

Qui oserait parler librement d'une loi, celle du 30 novembre 1892, charte nationale de la médecine ? La corporation lui dirait beaucoup, et le public davantage.

Elle contient pourtant un article II qui semble avoir déconstruit l'édifice ; le médecin doit déclarer aux autorités des certaines maladies, réputées épidémiques. La liste sera fournie par les décrets en vigueur 13 octobre 1923 et 1^{er} janvier 1925.

Obligatoire pour les unes, telle que le choléra, et la rougeole, s'étoume un peu de la déclaration soit facultative pour les autres, telles que la lèpre !

Et quant aux premières, l'article 22 prévoit la sanction d'une amende d'ailleurs bénigne. N'ayons pas l'innocence de demander pourquoi. L'intérêt saute aux yeux. La santé publique, origine du secret, exige cette loi avec plus de force, la révélation et le traitement qui la suivent, toutes autres mesures aux nécessités d'hygiène, ne peut pas se dispenser en maintenant des conséquences à trahirait son intention.

Ce qui me préoccupe, c'est, qu'en maintenant de la sorte pour un bénéficiaire de santé, on risque de tout compromettre. Devenir un meurtrier susceptible d'autres catastrophes apparaît nécessaire. Il est plus dangereux d'attraper un coup de couteau que la variole. L'hygiène sociale ne va-t-elle pas commander qu'on prévienne d'autres victimes ?

Une analyse mieux approfondie élucide cette iniquité.

N'oublions pas que la loi de 1892 vise les épidémies, et que le secret professionnel pour base le devoir du confident nécessaire.

Nous avons déjà vu que le médecin confie, non seulement des choses qu'il entend, mais de celles qu'il a observées dans l'exercice de son art. On l'appelle au chevet d'un blessé. Chez une personne présente, un dévoué un autre mal. Confiance ! L'ami ne devient son client. Il lui devra le secret vis-à-vis de tiers. Mais il peut, il doit jurer.

Qu'est-ce donc qu'une épidémie ? Un mal qui atteint la collectivité tout entière.

« Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés ».

Le mal épidémique, institue le médecin médiatement comptable envers tous, ce qui sait que le zéro est circonférence déjà. Révélation ou sensibilité, chacun le porte en soi. Avec tout le monde est une obligation, qui se révoque par l'annonce au représentant commun.

En cas d'épidémie, le client c'est le village. Le médecin ne doit-il pas se bouter à dire « il y a du choléra dans le pays » ? Non, car en ne désignant pas le foyer, il s'obligeait de soigner, ou même d'aviser personnellement.

(A suivre.)

Lisez "l'Informateur Médical"

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille : 3,50

DERNIERS LIVRES PARUS

ARYTHMIE COMPLETE, par D. BOUTIER, assistant de cardiologie à l'Hôpital Bréguet, et P. THOUZOT, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. — In-8° de 50 pages avec 13 figures dans le texte et 2 planches hors texte. 2 francs. (Gaston Doin et Co, Editeurs.)

A côté des tachycardies, qui ont déjà paru dans une collection, il était tout indiqué et du plus grand intérêt de consacrer une monographie à l'arythmie complète. Les troubles du rythme ne sont pas l'apanage exclusif du cardiologue, ils ont d'observation courante et sont de ce fait un symptôme de haute valeur pour le praticien. Leur analyse, leur diagnostic, leur signification, les indications thérapeutiques qu'ils entraînent sont formés donc pas seulement par leur répartition dans le chapitre abstrait et spécial de la pathologie cardiaque, mais bien une étude pratique de médecine interne générale.

Parmi les divers troubles du rythme, l'arythmie complète est celui qu'on rencontre le plus fréquemment. Son diagnostic relativement aisé, la diversité des états pathologiques au cours desquels elle apparaît en font un symptôme d'utilité pratique et journalière.

Il doit guider dans le diagnostic, le pronostic et le traitement au même titre qu'un souffle valvulaire. Une étude courte et résumée de cette arythmie, mais toutefois complète, n'a donc pas seulement pour but de marquer un jalou par simple satisfaction intellectuelle, mais bien d'exposer sous la forme d'une simple revue générale une question de pathologie qui doit être familière à tout praticien.

LES VARICES, par L. GERSON. — 1 vol. in-8° de 123 pages avec 34 figures dans le texte. 28 fr. — (Gaston Doin et Co, Editeurs.)

Ce livre, essentiellement clinique et thérapeutique, a été rédigé pour l'étudiant et pour le praticien. Il met au point d'une façon précise et exacte la question du traitement sclérosant.

L'exposé original d'anatomie et de physiologie normales et pathologiques sert de base à l'ouvrage. Il débute ensuite minutieusement l'examen clinique avec les techniques d'exploration qui doivent entrer dans la pratique courante. Il a le sens de rester dans le cadre du médecin généraliste en insistant avec soin sur les étiologies multiples, sur l'état obstrué du malade et sur l'importance de la circulation apparente et réelle.

Cet ensemble d'examen classe les varices qu'il faut respecter et celles qu'on doit scléroser.

Après l'avoir saisi de clinicien, l'auteur aborde le côté technique très spécial, qui ne s'apprend qu'au prix d'une longue expérience dont il cherche à faire profiter les médecins : choix critique de la seringue, des aiguilles et du liquide favorables. Il préconise, à côté du salicylate de soude, le liquide de Lugol dont il a légèrement modifié la formule et dont il montre les remarquables résultats.

Après avoir donné un véritable code du traitement sclérosant, l'auteur montre la valeur des traitements s'adressant à l'état circulatoire.

Enfin les complications sont l'objet d'une étude soignée ; l'élément de la médecine de l'adulte, les hémorroides, porte la marque de l'école de Saint-Louis.

Cet ouvrage bien édité et abondamment illustré pour un médecin praticien un résumé méthodique et classé du traitement des varices que nul n'a le droit d'ignorer aujourd'hui.

LES TRAITEMENTS MÉDICAUX DU GOÏTRE EXOPHTHALMIQUE, par le docteur SAUNTON, médecin de l'Hôtel-Dieu. Un volume in-8 de 50 pages - 6 fr. (Collection : « Les Thérapeutiques nouvelles », J.-B. Baillière et Fils, Editeurs, 35, rue Hautefeuille, Paris VI.)

Où que soit la médication employée la guérison absolue est difficile à obtenir ; il existe des cas où il est impossible de soupçonner que le malade a eu un goitre exophtalmique et où la guérison est totale, mais il existe souvent un goitre exophtalmique, soit symptomatique de cet état pathologique, comme s'il mettait sur l'organisme de l'individu une empreinte ineffaçable.

La guérison clinique, celle qui permet au malade de mener une existence normale, d'exercer sa profession, est la règle. Les stigmates qui persistent sont, tantôt une émotivité anormale, tantôt une tendance à la tachycardie qui fait du malade un paillard, tantôt un léger trouble nerveux, tantôt une exophtalmie ne s'atténuant guère que très grande lenteur, désespoir du sujet parce qu'elle attire l'attention. Le syndrome décrit par Marcol Leblond sous le nom de syndrome parathyroïdien est le plus souvent le résidu d'un goitre exophtalmique antérieur, plus ou moins en régression.

Les méthodes de traitement du goitre exophtalmique doivent donc varier suivant les malades et se peuvent être systématisées. Il y a des malades loto-résistants. C'est chez eux qu'il faut combiner les différents traitements et ne pas se laisser à un premier essai est infructueux.

ETRENNES GALANTES, Raymond GROC. — (Raphaël Maillol, éditeur, 189, rue Ordener, Paris (18e)). Prix : 25 francs.

Pour distraire quelques belles amies, notre confrère Raymond Groc vient de réunir, sous ce titre renouvelé du XVIIIe siècle, quelques « poèmes légers et sans importance », ainsi qu'il le qualifie lui-même, avec une souriante modestie, dans le sous-titre de ce charmant volume. Poèmes légers certes, mais de bon ton, et, évidemment, sans importance, sans autres importance que de nous faire passer au coin du feu quelques agréables moments en cette période de déshonneur d'année. Ces « Etrennes » témoignent d'un sens très averti du rythme ; les quatrains sont souples et voltigeants ; un trait spirituel et voluptueux brille d'une façon constante dans chacun d'entre eux ; sans prétention, directs, ironiques, ils vont droit au but et plaisent à l'esprit tout en charmant l'oreille. Misogyne sans doute, mais et sans faiblesse, cette égratignée l'Amour et les Femmes n'est plus à l'âge des poèmes tendrement sentimentaux ; les fadeurs élégiaques ou roncoulantes conviennent aux longs cheveux et aux teints roses et blancs de la jeunesse, mais seraient ridicules, gênantes et déplacées au poil gris et qui se rarefie, au masque que la Vie et ses amertumes ont durci et pâli. Si l'on ne chante plus l'Amour, s'il est de ce monde, c'est de la manière du maître, est-il plus digne d'en sourire que peut-être l'ombre d'une larme au coin de l'œil. Et puis il reste encore le Plaisir ! Chantons-le, cueillons-le le plus souvent possible tant qu'il en est temps encore. C'est la sagesse autant que la décente prudence ! Et enfin, il n'est pas défendu de résumer en quelques strophes légères et pleines d'humour un peu de son expérience, d'un vouloir faire profiter d'un vrai ou tout au moins de lui permettre de confronter ses propres impressions avec celles que l'on a pu fixer ; tendre un miroir est un peu la tâche du poète et dans celui que nous tend Raymond Groc, combien nombreux seront ceux qui pourront s'y reconnaître.

C'est dire tout le prix du nouveau recueil de vers de notre inimitable confrère ! Tend-il cette fécondité déconcertante de son optique spirituelle ? Alors Valéry, sans retard, mettez-vous à la rate ! Et qu'Esculape rende, pour notre plaisir, et pour le sien, longtemps encore Groc un heureux sujet de Vénus, souriant et empressé.

Un mot de la présentation particulièrement luxueuse de ces « Etrennes Galantes ». D'abord, le format : il sur 18, ce qui l'apparente à celui des « Almanachs Galants », qui faisaient fureur à la fin du XVIIIe siècle et dont, bien sottement, on a laissé se perdre la note-plaisante. Un des mauvais coups du romantisme qui n'a eu que de dédaigner pour les « auteurs mineurs » ! Que diable on ne peut pas entonner le buccin à journée faite. Il n'y a pas que les grands sentiments... il y a les petites sensations de tous les jours ! Soyons donc plus modestement et plus directement humain ! Parlons du papier : du pur fil Montval ; impression à la presse à bras en caractères Cochon. Le recueil se présente en feuilles, non brochées, sous une couverture remplie. Au bref, l'écrivain est digne des petits bilieux, des fantasistes scintillants et sans prétention qu'il renferme. Un plaisir pour l'esprit, un charme pour l'oreille, disons-nous tout à l'heure, et une délectation pour les yeux et pour les mains qui aiment admirer et caresser un bon texte dans une belle présentation.

Dr S. T.

NOUVELLES CONSULTATIONS OTO-RHINO-LARYNGOLOGIQUES DU PRATICIEN, par Georges PORTMANN. — 1 vol. in-16 de 354 pages avec 30 figures dans le texte. 35 fr. — (Gaston Doin et Co, Editeurs.)

Le succès des « Consultations oto-rhino-laryngologiques du praticien » a poussé le professeur Portmann à en publier une deuxième édition profondément remaniée pour répondre aux nécessités de la thérapeutique moderne.

La « première partie » comprend le traitement de chaque affection courante de la spécialité. Tout ce qui concerne la pathologie de l'oreille moyenne a été entièrement refait en accord avec la nouvelle classification des otites, basée sur l'anatomie pathologique, telle que l'auteur l'enseigne depuis ces dernières années.

La « deuxième partie »... Les traitements d'ordre général, la médication tonique, médication dépurative, les incompatibilités, la vaccination, aux quels il a paru indispensable à l'auteur d'ajouter dans cette deuxième édition, le traitement climatique, le traitement thermal et la médication analgésique.

Enfin, les diverses méthodes d'application thérapeutique constituent la « troisième partie », car c'est souvent une mauvaise technique qui est la cause de l'inefficacité du traitement.

Ces « Nouvelles consultations... » qui s'adressent aussi bien au spécialiste qu'au médecin général et qui ont l'aspect clair et schématisé qui convient à un livre de pratique journalière, trouvent, sans aucun doute, auprès du praticien la même faveur que la première édition.

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé

SIMPLE cachets, comprimés, granulé

Gaiacolé : cachets

Arsenié : cachets

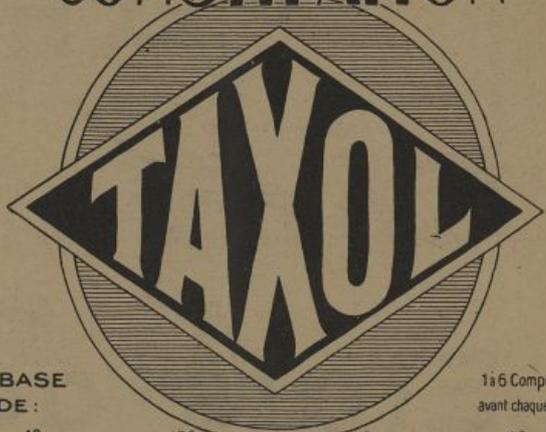
A. RANSON

Docteur en pharmacie

121, Avenue Gambetta

PARIS (XXE)

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION



À BASE DE :

1 à 6 Comprimés avant chaque repas

1° **EXTRAIT TOTAL** des GLANDES de L'INTESTIN qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.

2° **EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ** qui régularise la sécrétion de la bile.

3° **AGAR-AGAR** qui rehydrate le contenu intestinal.

4° **FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS** action anti-microbienne et anti-toxique.

LABORATOIRES LOBICA

46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (17^e)

G. CHENAL, Pharmacien

LYSATS VACCINS DU D^RL. DUCHON

adopté par les Hôpitaux de Paris

BRONCHO-PULMONAIRE

LYSAT VACCIN DES INFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES 1^{er} COMPLICATIONS PULMONAIRES POST OPÉRATOIRES ENFANT-ADULTE ET VIEILLARD

Laboratoire CORBIÈRE

27, RUE DESRENAUDES - PARIS

Télégramme: PANUTO-PARIS-74

Téléphone: Carnot 78-11

Le Gérant : J. CRINON

PANCRINOL

DU DOCTEUR DEBAT

DEUX PRÉSENTATIONS

AMPOULES BUVABLES - SIROP

Anémies

Convalescences

Etats adynamiques

LABORATOIRES DU D^r DEBAT : 60, RUE DE PRONY, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28



TREIZIÈME ANNÉE — N° 504 — 8 AVRIL 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petites-Champs — PARIS

❖ L'Actualité Médicale devant l'Objectif ❖



Photos Lagache. — Clichés Informateur Médical.

LES JOURNÉES MÉDICALES FRANCO-BELGES DE LILLE. - En haut : photographie effectuée lors de la réception des Congressistes à l'Hôtel de Ville de Lille.
Au-dessous et à gauche : La visite du sanatorium de Zuydecoote. — Au-dessous et à droite : La visite de la pouponnière de Linselles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Œuvre de la Transfusion Sanguine d'Urgence

Cette assemblée vient d'avoir lieu comme tous les ans dans la salle du Conseil de la Faculté de médecine de Paris. Elle groupait un nombreux public ou étaient réunis des donneurs de sang et des transfuseurs des personnalités du monde médical et des personnalités du monde que seul appelait en ce lieu leur souci de bonté, d'assistance et de charité.

M. Louis Mourier, le Pr Gosset, le Pr agrégé Lévy-Solal, le Dr Tzanck qui furent les parrains de cette œuvre continuèrent à l'assister et à la protéger maintenant qu'elle se développe.

Cette année on remarquait la présence particulièrement précoce de M. le Pr Roussy, doyen de la Faculté, qui a bien voulu accepter de faire partie du Comité d'honneur de l'Œuvre. On sait combien est universellement prisée, dans le monde médical, l'heureuse activité de notre actuel doyen.

Le rapport moral a été lu par M^{me} Christian Lazare, présidente, dont le dévouement et l'activité ne peuvent être comparés qu'à ceux de M^{me} Simon, secrétaire générale de l'Œuvre.

L'expansion de l'œuvre se poursuit sans cesse puisque, dans notre pays, une correspondance suivie a été échangée avec le corps hospitalier de 10 villes disséminées sur le territoire métropolitain ou aux colonies, en vue de l'organisation d'œuvres analogues. Mieux encore, des documents et des sécrums étaient ont été envoyés en Belgique, au Canada, en Colombie, au Danemark, en Roumanie et en Suisse. Récemment invitée au Congrès international de la Transfusion qui s'est tenu en Italie sous l'égide de la grande association italienne des volontaires de la transfusion du sang (A. V. I. S.), l'œuvre a délégué le docteur Ogliastrini qui a pu montrer toute l'importance de l'effort accompli et exposer les résultats pratiques et scientifiques déjà obtenus.

Dans le domaine pratique, un gros effort est entrepris vers une utilisation plus rationnelle des donneurs et en particulier des donneurs du groupe II. Le triple contrôle exercé sur les groupes sanguins s'est montré d'une efficacité parfaite, toute l'expérience acquise sur cette question va être exposée avec précision incessamment dans la thèse du docteur A. Paris.

La récente épidémie de fièvre typhoïde a amené à utiliser largement les donneurs guéris de cette affection et a donné à l'œuvre l'occasion de manifester son activité dans le cadre scientifiquement établi par les travaux de Trémollières et Tzanck, de Tixier et de Séze.

Au point de vue scientifique pur, le professeur Netter a poursuivi ses expériences sur la transfusion dans la poliomyélite antérieure aiguë.

Enfin, l'œuvre a apporté son concours à l'École de Perfectionnement des Officiers de Réserve : 1.500 médecins, officiers de réserve, ont pu bénéficier, par petits groupes, d'un enseignement méthodique destiné à leur rappeler les notions pratiques les plus importantes se rapportant à la transfusion du sang.

Quelques chiffres méritent d'être extraits du rapport moral : le nombre des transfusions effectuées est passé de 779 en 1930 à 5.272 en 1933. Le nombre des donneurs universels actuellement utilisés est de plus de six cents.

A l'occasion de la catastrophe de Lagny les donneurs et 3 transfuseurs se trouvaient réunis à pied d'œuvre un quart d'heure après le coup de téléphone qui avait alerté la permanence de la T. S. U.

L'allocution prononcée par M. le Pr G. Roussy serait digne d'être reproduite en entier, tant pour sa forme élégante que pour l'esprit avec lequel il a synthétisé toute l'histoire de la T. S. U. Après la classique citation de la transfusion subite par le Pape Innocent VIII, en arabe vite à W. Harvey et... à Guy Patin dont il brosse un portrait rapide et vivant : « Pour ce qui est enfin de l'esprit, Guy Patin en était, mieux qu'homme au monde, pourvu. Il avait de l'esprit, toutes les sortes d'esprit : celui de la satire et celui de la caricature, celui qui fait sourire et celui qui fait saigner. Il avait le tempérament impétueux d'un satiriste. Et il serait injuste de ne point reconnaître qu'il en manifestait volontiers le courage rageur et enragé. Mais s'il fut particulièrement heureux dans sa lutte contre les alchimistes, les charlatans et les apothicaires, au contraire qu'il fut moins bien inspiré lorsqu'il entreprit de combattre par le ridicule ou l'évergétisme de ses précipitateurs, les tenants de la grande circulation ».

Puis M. le doyen Roussy termine son allocution en montrant comment l'histoire de la transfusion se rattache à l'évolution de la science moderne et aboutit à sa réalisation actuelle.

« Pourquoi faut-il que l'histoire de notre Art et de notre Science verraient une fois de plus, cette notion si fortement mise en évidence par les successeurs d'Auguste Comte et par Nietzsche lui-même, de la peine qu'ont les grandes créations de l'esprit à se frayer un chemin ailleurs que dans le sang des martyrs ? L'initiateur lutte et combat d'abord sans merci. Combien de fois même s'élance-t-il à sa dure tâche, parmi les mépris ou la fureur de ses contemporains ? Combien de fois ignore-t-il les revanche qu'une plus équitable postérité lui assurera ? Et comment ne point douter parfois de soi-même et de son temps quand on assiste impuissant à tant d'efforts apparemment vains ».

R. J. M.

Une consultation de M^{re} Moro-Giafferi sur le secret médical

Elle nous est donnée par les Laboratoires Midy, dans un livre de très belle édition, offert au corps médical et où se trouvent réunies les études de MM. Balthazard, Moro-Giafferi et Cibrice.

(Suite et fin du n° 503)

Recommandons aux praticiens d'attendre la certitude avant de s'engager : Un diagnostic imprudent vaut à un des leurs de pénibles recours. Mais la prudence s'impose toujours en toute matière et le principe demeure : l'article 15 de la loi de 1892 n'abroge pas le secret. Il en confirme la règle en désagréant l'application raisonnable.

Gardons-nous de l'étendre. On songeait à le faire — dans deux cas qui valent la peine d'être évoqués : l'hypothèse de la nourrice — et les communications savantes.

Hypothèse de la nourrice

Une brave femme offre un sein robuste à un nourrisson contaminé. Le médecin s'en aperçoit. Quel est son devoir ? Dans une espèce classique il s'est tu, il fut condamné. S'il avait dit « cet enfant est syphilitique » on lui aurait probablement infligé les peines de l'article 378. Il devait dire « Je vous défends de continuer votre pieux office » et s'abstenir de nommer la chose. Les soins étaient-ils déjà nécessaires ? Les prescrire, sans s'expliquer. On devinerait tout de suite. C'est ne le regardant plus. Lorsqu'une épouse vertueuse vous apparaît déjà atteinte, vous le lui dites. Ses soupçons ne l'égareront pas. Elle n'a eu commerce qu'avec « son homme ». Vous n'êtes pas responsable de la conclusion.

Supposons maintenant que ce soit la nourrice qui soit atteinte. Vous ne manquez à aucune loi en ordonnant qu'on change aussitôt. Ce lait ne réussit pas. Danger grave ! Prenez une remplaçante. La délicatesse consultera de revoir l'enfant. Une cause ou une autre le rendent impossible ? Demandez à suivre. Au besoin prévenez votre confrère, sous le sceau du même secret. Faites à la nourrice les reproches opportuns. Feignez la menace. Ce sera un mensonge honnête. Ne nommez pas la maladie. Il appartiendra au législateur d'obliger nourrice et parents — pacte volontaire, individuel ou agence — à subir un examen préalable et clinique qui contrôlera le nourrisson. Respectez votre « secret ».

Communications savantes

A vrai dire, il n'y a pas de problème qui s'attache aux communications savantes. Aucun intérêt ne justifie la divulgation. Un cas extraordinaire, une expérience passionnante, une découverte ! Peu importent. Divulgation, si quelque'un peut mettre un nom sur l'annonceur de votre récit ! Méfiez-vous des imitations. Leur transparence (qu'aggraverait le prénom) fit condamner le docteur X... Il avait de bonnes raisons. Il ne voulait pas qu'on le crût habileur, il entendait prouver en précisant, il invoquait l'intérêt de la vérité et de la science, il le paya 50.000 francs.

Brouardel invoqua les droits de l'histoire pour publier, avec Charcot, sur la fin de Gambetta, un mémoire sans précautions. Comment conciliait-il cette lourde faute avec la sévérité dont il acabala Watelet ? Indiscutablement il tombait sous le coup de la même loi. Aucun exemple n'eût mieux illustré sa propre doctrine !

Aucun intérêt ne balance l'ordre public. Et votre propre souci — moins que tout autre.

Médecin appelé en justice pour son propre compte

Le médecin appelé en témoignage par la Justice doit se taire. Il peut lui arriver d'y figurer pour son compte. Perdrait-il aussitôt le droit de se défendre ? N'exagérons pas. D'une façon générale, en tout état de cause, il doit se préoccuper de ne pas manquer à la discrétion. Au-delà besoin d'ajouter que toute « malice » serait supprimée ! On cite des exemples. Quel métal se venterait de n'avoir aucune faille ?

Les journaux de Droit nous ont transmis l'anecdote d'un docteur campagnard, maire de la commune, et probablement gâté par la politique, qui se crut ingénieux et « paya l'amende ». Nous sommes loin du drame. Nous touchons à la comédie la plus scabreuse. Je vais essayer une narration décente. Voilà : Au contact pays de X... la préparation du scrutin municipal chauffait les esprits. M. le docteur Y... était chef d'une liste qui sortait, et qu'on voulait sortir. Intrigue et cabale ! Un parti d'opposition présentait d'autres candidats et, bien entendu, la discorde prenait prétexte de mille raisons, toutes énoncées, depuis la liberté du culte religieux jusqu'au pacage du cheptel sans oublier l'envolement des ordures ou les plus menagères. Ces jeunes Turcs qui voulaient se payer la tête d'un vieux, avaient pour guide un autre docteur. Vous savez qu'en politique les adversaires sont des concurrents ! Ne dit-on pas des partisans « ma clientèle » ? Or, il advint que le premier eut, par surcroît la tristesse de voir dans le clan rival un électeur qu'il avait soigné « pour l'honneur ». Et il fut battu ! Les juges du scrutin ne sont pas un nombre de ceux qu'on maudit 34 heures. Le docteur Y... résolut de se venger. Il appela chez le magistrat cantonal l'ingrât qui l'avait quitté. On allait rire ! Et de raconter dans son exploit que le sieur un tel ne pou-

vait dénier les honoraires, d'autant que la maladie avait exigé des soins minutieux, son idiocyasme comportait une sollicitude plus attentive. Il avait — ou plutôt il n'avait pas... glissons. Mais le rédacteur de l'acte exprima plus gaillardement les choses. L'audience était publique. Elle fut joyeuse. Les condamnés s'en donnaient aux cuisses des tapes retentissantes car les femmes pardonnent tout, excepté ça.

Le juge fit justice distributive. Le malade fut de la discution. Mais comme le nombre de diffamation sa compétence est illimitée, il infligea au demandeur une condamnation en 100.000 francs de dommages et intérêts. Peut-être n'étaient-ils pas du même parti. Convenez qu'il eût raison. Sa sentence fut confirmée.

Médecin plaidant pour recouvrer des honoraires

Sans aucune intention maligne, on peut être induit à plaider.

La nature du mal ne sera-t-elle pas un élément de la discution. Une distinction s'impose. Et vous entendez bien que la question n'est pas spéciale aux médecins. Tous les confidants nécessaires rencontreront le même obstacle. Qu'ils s'inspirent du même devoir !

Distinguons si le dépositaire enchaîné à son secret est demandeur ou défendeur. Examinons d'abord la première hypothèse. Nous autres, avocats, nous avons inventé une solution radicale : l'usage des provisions.

La plupart des barreaux interdisent à leurs membres de réclamer en justice le salaire de leur travail. Est-ce désintéressément traditionnel ? Depuis quelques siècles, nous avons répudié cette hypocrisie. L'avocat vit de son métier. Du moins y a-t-il des avocats qui en vivent. L'honoraire est si légitime qu'on n'a pas le droit de le « réputer » et que l'action de l'avocat contre son client serait reçue par les tribunaux. A Paris, cette victoire lui vaudrait de perdre sa robe. On a vu la Cour, en appel, confirmer la sanction disciplinaire contre un disciple de Saint Y... qui avait obtenu d'être le paiement qu'il revendiquait.

La règle, absolue chez nous, vient du secret professionnel. Conçoit-on un avocat obligé de justifier son honoraire en plaidant, contre un client qu'il a défendu, les difficultés de sa propre tâche ? C. n'était pas si commode. Ah ! si vous saviez... — Quel donc ?

Nous sommes autorisés à nous faire régler d'avance. C'est gênant et parfois un peu choquant, je l'accorde. Une petite préresse d'amour me le fit entendre, naguère assez crûment. Elle recommandait son frère, gentil garçon qui avait eu tort de « monter en l'air », et la sottise de se laisser prendre. Je lui indiquai « nos usages ». Elle éclata de rire, s'exécuta et me dit : « C'est régulier !... Vous vous assurez contre le lapin. Nous aussi ». Ce jour-là, je faillis rougir.

Tout est préférable au débat qui étalerait le secret du défendeur.

Les médecins n'ont pas la ressource des provisions. L'humanité interdit de songer à soit quand l'intérêt d'autrui réclame l'urgence. Aussi, l'honoraire peut-il être réclamé plus tard. La loi prévoit même un privilège pour compenser le chagrin de celui qui n'a pas pu sauver son malade. En revanche, elle lui refuse le droit d'hériter, et je m'insiste sur cette incapacité bien connue que pour montrer le caractère d'ordre public qui s'attache aux obligations professionnelles. C'est toujours la nécessité d'une confiance générale qui inspire le législateur. Ne vous récriez pas que la crainte serait injurieuse, il faut qu'elle soit écartée des esprits faibles.

Lorsque le médecin assigne son malade, procèz toujours pénible, il a le droit de dénombrer ses visites. Nommer la maladie, jamais ! Accordez-t-on aux chirurgiens une exception ? — Rien ne l'autorise. Ici, je ne verrais pas inconvénient à l'existence préalable d'un contrat. L'usage devrait s'en établir, dans la mesure possible, et sous la réserve des circonstances qui n'en laissent pas loisir. La jurisprudence n'a-t-elle pas proclamé que « l'autorisation d'opérer » était nécessaire ? Je crois bien que je fus le premier à obtenir une décision dans ce sens et j'ai cru voir, dans les polémiques ardentes d'alors, que le corps médical, se méprenant, ne m'eût savant aucun gré.

Un maître éloquent parla, sans charité, des « requins du prétoire » et je pensai brandir une épée contre ce scalpel. On me dissuada. Je m'en félicitai dans le souvenir d'une conciliation qui me valut l'honneur d'une précieuse amitié.

Je persiste à penser que la solution était bonne, favorable à tous, qu'elle rassure le patient — ou sa famille — et protège le chirurgien contre les changements fréquents de la mauvaise foi — ou de l'ignorance.

Elle existe. D'autres arrêts l'ont confirmée. Si vous êtes obligé d'obtenir cet accord, rien n'empêche d'y joindre la clause : « Je tiens. Et voilà, pour le chirurgien, un problème résolu. (Voir la suite page 6)

Société Française de Gynécologie

Les rayons ultra-violet dans le traitement des métrites du col. Utilisation de la nouvelle lampe à haute fréquence d'usage technique et résultats par M. Heils, Mme J. Goude-Avellos et M. Louis Goude.

Les auteurs exposent les remarquables résultats obtenus depuis plus de deux ans avec ce nouveau générateur de rayons ultra-violet à haute fréquence, qui utilise le principe remarquable que possèdent les gaz ne d'émettre dans des conditions spéciales d'excitation électrique du rayonnement très riche.

Ce nouveau générateur se distingue d'autres par les propriétés suivantes :

- 1° La surface radiante peut avoir la forme désirée pour épouser la cavité à irradier.
 - 2° La paroi radiante, froide à volonté, permet le contact direct avec les tissus sans nécessiter de système spécial de refroidissement.
 - 3° La lampe, extrêmement légère et encombrante, permet une manipulation facile et par suite des applications rapides.
 - 4° L'allumage et la mise en régime sont instantanés.
- Le rayonnement est émis par le résonateur qui fournit des gammes de radiation continues depuis le rouge sombre jusqu'aux rayons ultra-violet.
- Il y a une richesse et une densité de rayons dans le spectre qu'on n'avait jamais eue jusqu'ici.
- La lampe fonctionne avec tout appareil haute fréquence, au moyen d'une transformation très minime pouvant être réalisée très facilement.
- La plupart des observations des auteurs se rapportent à des endocervicites rebelles tout traitement.

La radiothérapie postopératoire du cancer du sein, par M. Pierre Lehmann.

La radiothérapie postopératoire assure la marge de sécurité des malades, après opérations de cancer du sein.

Elle est indiquée dans tous les cas et doit pas être réservée aux cas d'apparence défavorable. Elle doit être continuée pendant longtemps, pour supprimer le risque récidive. La technique en radiothérapie est aussi importante qu'en chirurgie. Un traitement insuffisant peut réactiver un cancer. Les mauvais résultats de certaines séries qu'on s'explique par une insuffisance des doses appliquées ou par une insuffisance de l'étendue des zones irradiées, ou par le fait de rayons trop peu pénétrants pour des lésions épaisses ou profondes, ou par une prolongation insuffisante du traitement ou de l'emploi de la radiothérapie simple, ou par une irradiation incomplète. La radiothérapie pénétrante, s'il est possible, réalisations ganglionnaires. On fera des doses de rayons n'est jamais dangereux, mais ne doit pas aller au-delà de la pigmentation de la peau. Il est plus dangereux d'interrompre une irradiation ou de ne pas la prolonger que de ne pas irradier.

Une collaboration étroite du chirurgien et du radiologiste est toujours nécessaire.

Un cas d'aménorrhée invétérée traitée par la diathermo-coagulation (présentation de malade), par MM. J.-E. Maréchal et Th. LARNIZ.

Les auteurs complètent cette observation sommairement présentée par eux, il y a quelques mois, à la Société.

Une femme de 28 ans est atteinte d'aménorrhée depuis son dernier accouchement il y a trois mois, soit bientôt quatre ans. Celle-ci due à une oblitération complète du col cervical avec effacement total de l'utérus.

Deux diathermo-coagulations, avec l'instrumentation de J.-E. Maréchal, rétablissent la perméabilité cervicale et les règles réapparaissent. Faute de soins, le col se régénère, les règles sont à nouveau arrêtées quatre mois plus tard, nouvelle D. C., cette fois opérée par un calibrage du col aux bords de Hégar ; la menstruation se maintient régulière depuis 5 mois.

A l'occasion de cette observation expérimentale, les auteurs insistent sur son intérêt obstétrical et sur la D. C., comme moyen de dilatation des cols rétrécis, d'ouverture des cols fermés à la condition d'être suivi d'un calibrage du canal et d'une surveillance prolongée.

La sténose et l'atrézie du col de l'utérus, par M. F. JAYE.

M. Jaye fait une étude très complète du rétrécissement de l'orifice du col. Il donne les divers modes de formation. Il insiste en particulier sur deux points :

- 1° A côté des rétrécissements dus à des lésions diaphragmatiques ou à des lésions diaphragmatiques trop profondes, par des causes physiques ou chimiques, il faut placer les rétrécissements qu'il appelle « spasmodiques » parce qu'ils surviennent en dehors de tout déchirement, de toute opération, de tout traitement local.
- 2° De même que le kraurosis est une lésion d'ordre trophique, en rapport avec un dysfonctionnement ou l'absence des ovaires le rétrécissement du col doit être considéré également comme un trouble trophique à même origine. Il ne faut pas confondre le rétrécissement du col comme une lésion locale, mais comme le résultat d'une atrophie ovarienne en rapport avec l'organisme. Il cite de nombreux exemples et illustre des dessins très probants à l'appui de ce qu'il émet.



A mon avis

Très fréquemment, dans ce journal, nous soulignons le danger que présente, pour la tranquillité sociale, l'existence de classes privilégiées. Ce sont les privilèges qui ont toujours été la cause de la déchéance des régimes. Quiconque possède comme un grain de mil de vertu civique devrait comprendre ce danger et combattre les privilèges là où il les rencontre. Or, les fonctionnaires, par leur attitude intransigeante d'aujourd'hui, prouvent que le manque de civisme n'est pas leur moindre défaut, alors qu'ils devraient avoir assez de tenue morale pour être avant tout de bons citoyens.

Les fonctionnaires constituent, en effet, la classe privilégiée de la République. Par leur travail qui ne saurait être comparé à celui de la classe ouvrière, par la sécurité de leur traitement qui est l'antithèse du salaire prolétarien, par leur retraite qui les met à l'abri de l'adversité réservée à la vieillesse du plus grand nombre, les fonctionnaires occupent dans la Société une place enviable et enviable.

Ces avantages indéniables devraient les décider à une attitude amène et conciliante. Il n'en est rien. Par une singulière aberration ils sont, vis-à-vis de l'Etat et du public, arrogants et despotiques.

Pour obtenir une place dans les cadres administratifs, ils ont mis à contribution toutes leurs relations ; il n'est pas de démarches qui leur aient répugné pour décrocher une place de facteur ou de cantonnier, et dès qu'ils ont été mis en fonction, ce ne furent que menaces et récriminations : on tend le poing à l'Etat et on brime les populations. Il y a là la contradiction et l'illogisme ; que dis-je, il y a malhonnêteté.

Si la place ne valait rien, il fallait la laisser à d'autres et chercher du travail dans le commerce et l'industrie. Que penseriez-vous d'un ouvrier qui se mettrait à plat ventre pour obtenir une place dans un chantier et qui, aussitôt entré en service, se mettrait en guerre ouverte contre son patron ? Ce rôle vil apparaîtrait comme une aberration suspecte, comme une manœuvre rémunérée par un tiers.

Les caisses de l'Etat sont vides, on trèle les fonds de tiroir. On chuchote que, pour payer ces messieurs, on a amputé certaines réserves sacrées. Demain, si nous ne prenons pas les moyens que commande le salut public, ce sera la faillite, la vraie, l'impitoyable, avec ses conséquences épouvantables. Il n'importe. Les fonctionnaires veulent que leurs privilèges demeurent intacts, ils n'entendent pas être diminués d'un centime dans leurs traitements, ni d'une unité dans leur armée innombrable.

Il n'est pas possible que cette situation soit longtemps tolérée. Alors que les citoyens qui ont fait confiance à l'Etat en lui apportant leurs économies voient leurs rentes grignotées par le fait du Prince ; alors que les entreprises privées vont jusqu'à l'imprévoyance pour maintenir à leur solde des ouvriers dont elles ne savent que faire, parce qu'elles n'ont plus de travail à leur confier ; alors que les récoltes ne trouvent plus d'acheteurs ; alors que le commerce s'anémie chaque jour ; alors, enfin, que le contribuable marche vers la misère par suite des exigences du fisc, messieurs les fonctionnaires prennent une attitude qui en fait les tyranneaux de la Démocratie.

Or, une démocratie qui supporterait l'insolence de telles exactions ne serait plus du tout une démocratie. Elle aurait fait par son passivisme le lit du plus immonde des régimes — celui où les finances publiques sont mises au pillage par une tourbe de partisans et de prévaricateurs.

Mais il serait absurde de supposer que la colère populaire n'amènera pas à la raison la multitude des budgétivores même réunis en syndicat de profiteurs. Pendant trop d'années la République a

considéré les fonctionnaires comme ses soutiens. Elle les a trop gavés de faveurs. L'heure est venue de comprendre le danger que présente pour elle cette cohorte d'éternels mécontents qui ont perdu toute vertu civique.

On se doutait déjà de leur déchéance morale à voir de quelle façon ils comprennent l'exercice de leurs fonctions, à voir de quelle manière ils se comportent vis-à-vis du public. On a supporté avec une docilité angélique leurs insolences et leurs injustices, leurs malhonnêtes propos et leur désinvolture cynique. On ne supportera certainement pas leur prétention à nous détrousser, à nous faire suer sang et eau pour leur procurer une vie facile.

On comprend la colère de ceux que le chômage conduit à la misère, on comprend la révolte des déshérités du sort, on ne comprend pas les réactions subversives de ceux que la générosité de l'Etat met à l'abri de l'indigence, du travail pénible et de la vieillesse sans pain.

Par leur intransigence égoïste les fonctionnaires se réservent à coup sûr un avenir moins douillet que leur passé. On sent grandir contre eux une mésétime qui voisine le dégoût et dont les effets se feront longtemps sentir. Et ce sera justice. Ils auront, par leur aveuglement, causé leur propre ruine morale.

Mais il ne suffira pas d'amener à plus de justice et de raison cette armée de révoltés, il faudra que le grand public, qui demeure sain dans son jugement et dans ses vues, comprenne la leçon qu'il lui faut tirer de cet état de choses.

L'avenir social qu'on nous prêche comme devant être meilleur que le nôtre prévoit un fonctionnarisme intégral. L'Etat devra comprendre un nombre toujours plus grand de citoyens payés directement sur ses deniers ; car l'Etat, exploitant toutes les branches de l'industrie et du commerce, voire même de l'agriculture, sera le seul patron et nous tous, tant que nous sommes, serons payés par lui.

L'Etat social que certains partis politiques veulent instaurer rassemblera toutes les formes de l'activité humaine, et il les rémunérera toutes à son gré, sans aucun souci des initiatives individuelles. Et je comprends qu'en voyant la vie facile qu'on accorde aujourd'hui aux fonctionnaires, cet Etat qu'on nous prêche apparaisse à beaucoup comme devant être le Paradis terrestre.

Où, mais avec quel argent s'effectuera la rémunération de tous les citoyens devenus des fonctionnaires ? Les choses vont actuellement comme nous les voyons aller, parce qu'il y a des classes payantes ; mais comment iront-elles quand ces classes, déjà très clairsemées, auront tout à fait disparu ? C'est bien simple, répondez-vous, ce sera le travail forcé pour tous. Et en échange de ce travail sans doute je toucherai un pantalon et une gamelle ?

Cet âge qu'on nous peint comme un idéal sera celui de l'esclavage. Avec cette différence, il est vrai, qu'au lieu d'être les esclaves d'un homme, nous serons les esclaves d'une entité : l'Etat ! Bel avenir, n'est-ce pas, que celui où aura disparu toute liberté individuelle, ce bien acquis par une évolution de plusieurs siècles et de nombreuses révolutions.

Et c'est pourquoi je considère la lutte contre le fonctionnarisme comme une des formes de la lutte que doit mener tout citoyen éclairé contre la mystique sociale dont on voudrait faire sortir un monde nouveau, qui aurait pour base la disparition de toutes les libertés ayant toujours apparus comme le plus précieux des biens et qui n'ont cessé d'être l'idéal poursuivi au cours des âges par le génie des hommes.

J. CRINON.

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

ON NOUS INFORME QUE

Le titre de professeur sans chaire est conféré, à compter du 1^{er} avril 1934, à MM. Job et Watrin, chargés de cours à la Faculté de médecine de Nancy.



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Un concours pour la nomination à une place d'oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris sera ouvert le vendredi 25 mai 1934, à 9 heures du matin, à l'administration centrale, 3, avenue Victoria, salle des commissions. Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les docteurs en médecine qui désirent concourir seront admis à se faire inscrire au bureau du Service de santé de l'administration, du samedi 28 avril 1934 au lundi 7 mai 1934 inclusivement, de 14 à 17 heures, dimanches et fêtes exceptés.

Un poste de médecin chef de service à l'asile public aliénés de Sarreguemines (Moselle) est vacant par suite du décès de M. le docteur Burckard, appelé à un autre poste.

STRYCHNAL

Un poste de médecin chef de service à l'asile public autonomes aliénés de Marseille est vacant par suite du décès de M. le docteur Alaire.

Un concours pour l'admission à deux emplois d'interne titulaire en médecine et en chirurgie à la maison départementale de Nanterre et à des places éventuelles d'interne provisoire aura lieu le 22 avril 1934.

Un concours pour l'admission d'un médecin-adjoint pour le service d'oto-rhino-laryngologie à l'Hôtel-Dieu d'Orléans aura lieu aux hospices de Tours, le samedi 12 mai 1934. Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Hôpital-Hospice d'Orléans.

GALAGÉNOL

du Docteur Debat

M. le médecin commandant Montagne, professeur agrégé, chargé des fonctions de professeur à la chaire de médecine opératoire, appareillage, orthopédie, obstétrique de l'Ecole d'application du Service de santé des troupes coloniales, est nommé professeur titulaire de ladite chaire.

Mon Repos, à Ecully (Rhône), Etablissements neurologiques, Nerveux, dyspeptiques, latitoxiques, D^r H. FEUILLADE.

La vacance de directeur du Bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Sète.

Le traitement alloué est fixé à 30.000 francs par an.

Les candidats devront être âgés de plus de vingt-cinq ans et de moins de quarante-cinq.

Sous les auspices du comité présidé par le maire de Confolens et par les plus hautes personnalités, une souscription vient d'être ouverte en vue d'ériger à Confolens, sa ville natale, un monument à Emile Roux, directeur de l'Institut Pasteur.

La vacance de directeur du Bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Beziers.

ZOMINE

Le cinquantième de l'entrée dans la vie publique de M. Paul Strauss, vice-président du Sénat, ancien ministre de l'Hygiène, membre de l'Académie de médecine, a été fêté dans deux cérémonies qui se sont tenues le 22 mars dernier, à l'Hôtel de Ville et à la Maison de la Mutualité, sous le patronage de l'Union amicale des maires de la Seine.

Un concours pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Saint-Etienne s'ouvrira le 4 juin à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Renseignements au secrétariat général des hospices, 15 bis, rue Badouillère, à Saint-Etienne.

Un concours pour une place de professeur suppléant de bactériologie à l'Ecole de médecine de Clermont-Ferrand s'ouvrira le 38 juin, devant la Faculté de médecine de Toulouse.

Le vendredi 20 avril 1934, à 21 heures, dans la grande salle des Conférences de l'Hôtel Chambon, 35, rue du Cherche-Midi, M. le Docteur J.-B. Charcot, membre de l'Académie de Médecine, donnera une conférence intitulée : « Avec le Pourquoï-Pas ? au Groënland en 1933 ». (Nombreuses projections.)

LEGIION D'HONNEUR

Sont nommés : Au grade de chevalier : MM. les Docteurs Debayle, professeur à l'Ecole de médecine de Léon (Nicaragua) ; Lahille, directeur des laboratoires du ministère argentin de l'Agriculture.

Est nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur : Au grade de chevalier : M. le docteur Le Nestour, directeur local de la santé en Annam.

VIOPHAN

Le jeudi 21 juin 1934 un concours aura lieu à l'hospice général, à 16 h. 30, pour la nomination d'un chirurgien adjoint des hôpitaux de Rouen. La liste des inscriptions sera close le 27 mai 1934, à 18 heures.

A l'Ecole de Médecine de Nantes, M. Chéneau a été nommé professeur suppléant de chimie.

M. le docteur Yves Bougien a été nommé professeur suppléant de pathologie et clinique médicales.

M. le docteur Guillon a été nommé chef des travaux de physiologie.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

Sont désignés pour faire partie de la commission tripartite supérieure de surveillance et de contrôle des soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques, à compter du 1^{er} mai 1934 et pour l'année en cours :

M. le docteur Langlois, membre titulaire et président, en remplacement de M. le docteur Odile.

M. Esquien, membre suppléant, en remplacement de M. le docteur Langlois.

FOSFOXYL

MM. les professeurs Marion et Lemaitre ont fait savoir à l'Académie qu'ils possèdent leur candidature à la place de Membre titulaire vacante dans la 1^{re} Section (Chirurgie).

M. le Ministre des Travaux publics a transmis à l'Académie une lettre annonçant la nomination de M. Achard pour représenter cette Compagnie dans le Comité consultatif des chemins de fer.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Un concours pour la nomination à une place d'accoucheur des hôpitaux de Paris sera ouvert le mercredi 9 mai 1934, à 9 heures, à l'Administration Centrale, 3, avenue Victoria.

MM. les docteurs en médecine qui désirent concourir seront admis à se faire inscrire au Bureau du Service de Santé de l'Administration, de 14 heures à 17 heures, du vendredi 6 avril au mercredi 18 avril 1934 inclusivement.

SEDORHINOL

NEZ GORGE LARYNX OREILLES

AMBORHINOL

Un examen de médecin sanitaire maritime aura lieu à Paris en juin.

En vue de préparer les candidats, un enseignement spécial sera organisé à la fin de mai au laboratoire d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris à une date qui sera publiée ultérieurement.

LIPOSPLÉNINE

DU D^r GROC

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
 Laxatif parfait
 réalisant le véritable traitement
 des causes de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du **D^r M. LEPRINCE**
 82, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et toutes Pharmacies.
 R. C. Seine, n° 25.197

Voies Urinaires
CAPSULES RAQUIN COPAHIVATE DE SOUDE
 6 à 12 par jour

INDEX THERAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).
FORMES THERAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.
POSOLOGIE : 1 à 3 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Colibacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHETIQUES PURS ETAIN (Meuse)

THÉOSALVOSE Théobromine pure française (cachets)
 Pure - Digitalique - Scillitique - Spartéinée - Barbiturique. Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules
 Arséniate de Vanadium
 Stimulant général
 Laboratoires **A. GUILLAUMIN**, 13, rue du Cherche-Midi PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et stimulant de l'activité cérébrale. Convalescence, surmenage, asthénies, etc.
 2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Imprégnation gaiacolée à hautes doses sans aucun inconvénient.
 Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 2 à 4 cuillerées à soupe par 24 heures.
 Produits **F. Hoffmann-La Roche** et C^{ie}, 10, rue Crillon, Paris (IV^e).

ENGE LUMIERE Médication hyposulfiteuse magnésienne.
 Prophylaxie et traitement de tous les troubles liés à un état d'instabilité humorale. ANTI-CHOC.

TULLE GRAS LUMIERE
 Pour le traitement des plaies cutanées. Evite l'adhérence des pansements. Active les cicatrisations.

Lisez "l'Informateur Médical"

ÉCHOS & INDISCRÉTIONS

Un incident presque dramatique a troublé l'autre jour l'habituelle quiétude des séances de la Société médicale des hôpitaux. On discutait sur les avantages et les inconvénients de l'utilisation des sels d'or dans le traitement de la tuberculose pulmonaire. On sait que dans certains milieux, et dans l'esprit même des phthisiologues les plus notoires, cette thérapeutique a suscité dès son apparition un enthousiasme qui n'a cessé de se développer.

Les bienfaits que l'on croyait tirer de cette chimiothérapie, comme d'ailleurs du pneumothorax ou d'autres méthodes consacrées aujourd'hui par la mode, ont même failli faire oublier tout ce que l'on doit à la vieille formule de cure d'air et de repos que réalise le sanatorium. Et l'on se souvient peut-être du cri d'alarme très opportun que lança le professeur Sergent du haut de la tribune de l'Académie de médecine et dont le résultat fut de rendre à la cure sanatoriologique une prépondérance légitime, qui semblait bien lui avoir échappé.

A toutes les méthodes nouvelles et en particulier à l'aurothérapie, le professeur Sergent, avec son esprit de vieux clinicien peu soucieux de sacrifier aux modes fugaces, oppose un scepticisme qu'il n'hésite pas à manifester en toute occasion. C'est ce qu'il crut devoir faire une fois de plus au cours de la discussion sur les sels d'or qui venait de s'engager à la Société médicale des hôpitaux. Il montra que les indications de l'aurothérapie sont infiniment moins étendues que celles de la cure sanatoriologique et que les risques en sont, d'autre part, beaucoup plus grands puisque un certain nombre d'observations témoignent de la nocivité fréquente des sels d'or.

Le professeur Léon Bernard qui est, comme on le sait, un partisan convaincu de l'aurothérapie, voulut réfuter les arguments du professeur Sergent. Il parla depuis quelques minutes à peine lorsque celui-ci, frappé peut-être par quelque phrase un peu incisive, quitta ostensiblement la salle, laissant son contradicteur poursuivre son argumentation. Tous les membres de la Société se regardèrent. On sentit passer un petit vent d'orage... mais l'orateur continua imperturbable et il n'y eut aucune suite au geste par lequel le professeur Sergent entendit se retirer dignement dans sa tente !...

On sait qu'il existe à la Chambre des députés une Commission d'enquête dont le rôle, assez inattendu, consiste à rechercher si la responsabilité de la tuerie du 6 février se trouve parmi ceux qui tirèrent ou firent tirer ou bien parmi ceux qui, tous désarmés, furent systématiquement mitraillés.

Parmi ces nobles arbitres (dont l'impartialité est garantie par leur qualité de députés !) figure un médecin dont il nous semble utile de signaler l'attitude très parlementaire, sinon très confraternelle, au cours d'une des dernières séances de cette Commission. Comme celle-ci recueillait le témoignage du courageux et dévoué médecin qui le soir du 6 février organisa en pleine émeute un poste de secours dans les locaux de la brasserie Weber, le délicat commissaire crut devoir faire observer qu'un tel geste chez notre confrère ne répondait sans doute qu'à un désir de publicité et au secret espoir d'étendre sa clientèle !

Ce député-médecin, député sans doute bien plus que médecin, devant se trouver ce soir-là terré avec ses collègues entre les murailles bien défendues du Palais-Bourbon. Regrettons simplement qu'un même souci de publicité ne l'ait pas poussé, lui aussi, à mettre au secours des blessés ce qui pouvait lui rester encore de sa pratique médicale.

Mais chacun sait que les députés répugnent à soigner leur publicité. Quelques-uns, même, semblent mettre actuellement une certaine coquetterie à ce qu'on ne puisse pas deviner leur qualité de député dans les endroits publics où ils peuvent se trouver. Et comme nous les comprenons bien !

Un certain nombre d'étudiants étrangers ont provoqué, dit-on, quelques bagarres dans les locaux de la Faculté de médecine pour manifester leur mécontentement de se voir refuser le droit de vote aux élections de la représentation des étudiants dans les conseils de discipline. Il y a là un petit fait divers acceptable de faire réfléchir tous ceux qui pensent que l'afflux des étrangers dans nos facultés est un des meilleurs facteurs de notre expansion scientifique dans le monde ! Si tous ces gens-là venaient chez nous avec la seule idée de s'imposer pacifiquement de notre culture, n'auraient certainement pas la même attitude. Quand on se trouve en un tel salon on ne songe pas à compter tous les meubles sous prétexte que la maîtresse de maison les a disposés de telle ou telle façon.

COMITÉ MÉDICAL RÉGIONAL DES POSTES

Un concours sur titres aura lieu, en avril, au ministère des P. T. T. à Paris, en vue de la nomination, à Marseille et à Toulouse, de médecins au Comité médical régional éligible de chacune de ces deux villes.

Les candidats à cette fonction devront être de nationalité française, avoir satisfait à la miliaire, être âgés au plus de quarante ans et ne pas être attachés à une clinique d'accidents du travail et faire de la médecine générale.

L'Administration recherche particulièrement la collaboration des professeurs de Faculté de l'École de médecine, des professeurs agrégés, chargés de cours, des médecins des hôpitaux, des anciens internes des hôpitaux nommés concourus.

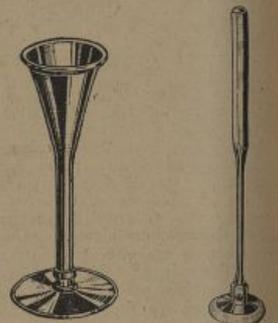
Les demandes devront être adressées ou envoyées au directeur régional des P. T. T. à Marseille ou à Toulouse, avant le 10 avril prochain. Elles devront faire mention de la date de naissance du candidat, de ses titres universitaires, hospitaliers, ainsi que de ses principaux travaux et publications scientifiques.

Un concours sur titres aura lieu, en avril, au ministère des P. T. T. à Paris, en vue de la nomination d'un médecin suppléant dans la première circonscription médicale de Lyon.

Les candidats à cette fonction devront être de nationalité française, avoir satisfait à la miliaire, être âgés de trente ans au moins à quarante ans au plus, ne pas être attachés à une clinique d'accidents du travail, faire de la médecine générale et avoir leur domicile dans la circonscription envisagée.

Les demandes devront être adressées ou envoyées au directeur régional des P. T. T. à Lyon avant le 10 avril. Elles devront faire mention de la date de naissance du candidat, de ses titres universitaires et hospitaliers, ainsi que de ses principaux travaux et publications scientifiques.

En vous abonnant pour un an à **L'INFORMATEUR MÉDICAL** demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de **30 francs**.

C/C POSTAUX PARIS 433-29

NEO-COLLARGOL
 du Docteur MARTINET
 Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

CAPSULES BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée mésentérique) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

NÉOTROPINE

Produit colorant bactéricide contre toutes les infections du système uro-génital.

Flacon contenant 20 dragées de 0 gr. 10.

LABORATOIRES CRUET, PARIS-XV^e

UROMIL

Éther Phényl Cinchonique - Pipérazine
 Hexaméthylène Tétramine

MOBILISE DISSOUT ÉLIMINE L'ACIDE URIQUE

ARTHRITISME

Dr L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

LE MONDE SUR MON MIROIR

Ces jours derniers se sont tenues des assises où les anciens combattants voulaient nous faire connaître les solutions qu'ils préconisent au problème de l'heure. Ce n'est pas ici la place de commenter en détails les remèdes qu'ils nous proposent. La réforme de l'Etat est voulue par tous. Mais il reste à préciser ce que doit être cette réforme pour être efficace.

Il est un fait cependant qui doit attirer l'attention, c'est que les grands partis politiques, oui, à l'heure actuelle, sentent la nécessité de vaincre ou de mourir cherchent à attirer vers eux la masse compacte et agissante des anciens combattants. Chacun d'eux voudrait bien s'en servir comme levier.

Il est à redouter que de se voir ainsi ardemment sollicités ceux qui permirent à la France de gagner la Guerre perdissent le contrôle d'eux-mêmes. Et si nous avions à constater demain que de leur congrès rien d'utile n'est sorti cela ne saurait pas nous étonner.

La nécessité de diminuer les frais budgétaires est devenue à ce point menaçante que si une autorité ferme ne parvient pas à sacrifier les intérêts particuliers, c'en est fait de l'équilibre du budget et c'est la faillite que nous trouverons demain à notre porte.

Mais il faut bien considérer comme tout aussi nécessaire la diminution du coût de la vie. C'est en France que la vie est la plus chère, c'est en France que le prix de revient des produits manufacturés est le plus élevé. D'où s'en suit l'impossibilité absolue, pour notre commerce et notre industrie, de lutter avantageusement sur les marchés étrangers avec les produits de nos concurrents.

Le gouvernement qui ne réussira pas à rendre parallèles le prix de vente de la cotelette de mouton avec le prix de vente du bétail sur pied, ne mérite pas le nom de gouvernement, car il manque de l'autorité sans laquelle il n'y a pas de gouvernement.

À propos de l'affaire Stavisky et de la fameuse enquête qui s'en occupe, nous avons cru pouvoir écrire à cette place qu'aucune lumière ne serait faite. Les événements se succèdent et démontrent que notre prévision était juste.

D'ailleurs il ne fallait pas être un grand clerc pour prévoir une chose aussi simple. Les faits rocambolesques se multiplient chaque jour, les policiers plus ou moins amateurs, ou plus ou moins complices, augmentent le fouillis des détails et accroissent par conséquent la densité des ténèbres.

Il semble que les complications aient été bien plus nombreuses parmi ces messieurs de la Sûreté Générale que parmi les parlementaires. Nous n'avons plus rien à envier aux villes américaines où les bandits ne réussissent leurs exploits qu'avec la complicité de la police.

À l'heure où la France se trouve angoissée par des scandales qui rappellent ceux que connut la Royauté à son déclin, il est extravagant de voir les Commissions qui se sont assigné la tâche de rechercher les coupables, s'égailler avec joie, tout comme des écoliers dès qu'ont sonné les cloches de Pâques.

Rien ne démontre mieux le manque de conscience de ceux qui ont pour mission de veiller à la bonne santé du pays; rien ne saurait légitimer davantage le congédiement définitif que les hommes de cœur et de patriotisme éclairé demandent pour ces fantoques.

Comme si le tragique des affaires qui mettent actuellement la France en si fâcheuse posture devant le monde, ne pouvait suffire à nous émouvoir, nous voyons quotidiennement se révéler à nous des épisodes dont le comique est déprimant.

Un bandit de grand chemin est recherché par la police : la police ne le trouve pas. C'est lui qui se présente chez le commissaire ; celui-ci ignore ou feint d'ignorer le mandat d'amener qui a été lancé contre son visiteur. Le bandit se rend à la direction de la Sûreté Générale ; on le prie d'attendre que les formalités soient remplies pour pouvoir l'arrêter !

Il y a longtemps qu'on se gausse à l'étranger de notre formalisme administratif. Mais lorsque celui-ci est poussé à ce point, ce n'est plus le rire qu'il provoque, mais la rage de voir un peuple aussi grand que le nôtre sombrer de pareille façon dans le ridicule et l'ignominie.

J. CRONON.

LE MONDE MÉDICAL

Naissance

— M. Jean Schneider, externe des hôpitaux, et Mme, née Claudine Simon, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Olivier, 23 mars.

Fiançailles

— Nous apprenons les fiançailles de Mlle Yvonne Omont, fille du docteur et de Mme Robert Omont, de Reims, avec le docteur Pierre Hocquet.

Mariages

— On annonce le mariage de M. le docteur Charles Gernez, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lille, médecin des hôpitaux de Lille, avec Mlle Marie-Alice Rieux, fille de M. le médecin général Rieux, ancien professeur à l'École du Val-de-Grâce, professeur à la Faculté de médecine de Lille, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par Monseigneur Dutoit, évêque d'Arras, le mardi 3 avril, à midi, en l'église Saint-Louis des Invalides.

— Le mariage de Mlle Micheline Decoux, fille de M. Georges Decoux, ingénieur, et Mme, née Rixens, avec M. Jacques Huguiet, interne des hôpitaux de Paris, fils du docteur Alphonse Huguiet, décédé, et de Mme, née Helron, a été béni le samedi 24 mars, dans l'intimité.

Nécrologies

— Mme Paul Bloch, née Samson, ses filles et la famille ont la douleur de faire part du décès du docteur Paul Bloch, ancien interne des hôpitaux de Paris, survenu en son domicile, 83, rue de la Victoire. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Mme Bloch s'excuse de ne pas recevoir.

— On nous prie, de Poitiers, d'annoncer les obsèques de Mme Chedevergne, veuve du docteur Chedevergne. Elle était la mère de Mme Lorgeau et de Mme Henri Petit.

— Nous apprenons la mort du docteur Fernand Bouchut, chevalier de la Légion d'honneur. Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons la mort du docteur Paul Cazeneuve, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Lyon, membre de l'Académie de médecine, ancien sénateur et ancien président du Conseil général du Rhône. Officier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile, à Paris, 17, rue Duroc, le 30 mars 1934. La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Lyon (Rhône).

— Nous apprenons la mort du docteur Jean Béal, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, ancien directeur de la Maison de santé du Roule.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est montrer qu'on aime l'indépendance de ce journal et le caractère de ses informations sélectionnées, originales et illustrées.

TRIDIGESTINE DALLOZ GRANULÉE

R. C. 19.50

aux diabétiques

DAIN de FLUTEN

Heudebert

Le seul qui ne contienne pas plus de 5 à 10 % d'hydrates de carbone.

la marque

Heudebert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

BLENNORRAGIE

et ses complications

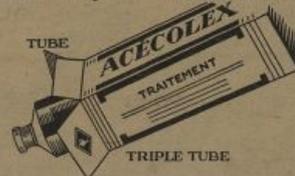
Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

Ulcères variqueux
Plaies atones
Ulcérations, Eschares
Plaies désunies
Dermatoses

ACÉCOLEX

PATE TROPHIQUE A L'ACÉCOLINE



LABORATOIRES CHEVRETIN - LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT, 52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

Une consultation de M^e Moro-Giafferi sur le secret médical

(Suite et fin de la page 2)

Alors, il faudra qu'on révèle à son malade le danger, parfois tragique ? — Mais non ! Il a été jugé qu'en face d'un péril brûlant, l'accord suffit des personnes qui ont qualité : le mari, la mère, le père, le fils — écoutez-moi bien : l'amant.

Le conseiller aux « spécialistes » un autre scrupule. Les spécialistes ont ceci de terrible que leur seule présence trahit un secret.

Le syphiligrapher qui décompte ses piqûres délivre un brevet. Qu'il s'arrange, ou s'abstienne.

Lorsque le confident nécessaire est défendeur au procès, son obligation semble absurde. S'il reste esclave de la règle, et il le doit, on pourra l'attaquer impunément.

Médecin accusé de fautes professionnelles

On l'accusera d'avoir commis une erreur mortelle. En se défendant, il trahit. Parlera-t-il ?

Les avocats ne sont pas à l'abri de ce risque. Je crois intéressant de rappeler leur doctrine. Ils « font le mur ». Ils laissent l'avversaire énoncer le reproche, et ne ripostent que dans le cadre tracé par l'agresseur. Ils ne rivent rien de plus. Mais la justice, sans qu'on le rappelle, a le droit de se souvenir que les moyens du défendeur sont limités et le devoir d'en tenir compte. J'ai été attaqué pour avoir tenu sous silence, dans une cause fameuse, un détail que l'opinion jugeait utile. Je m'y suis résigné. Je n'avais qu'un mot à dire pour expliquer mon sentiment. C'est été l'aveu, j'ai préféré le blâme immérité, et j'en ai souffert. Pas de question ! Déferé à la justice pour insuffisance, j'aurais observé la même attitude. Mais j'aurais proclamé que dans la défense qu'on lui confiait, l'avocat a pour juge exclusif sa conscience.

Le médecin aussi. Il n'entre pas aujourd'hui dans mon dessein d'envisager un autre problème : « la responsabilité médicale ». Aucune matière n'est plus abondante. Après avoir flotté au gré de mille espèces, la jurisprudence s'est rangée à cet avis : lorsque le médecin n'a pas commis une faute contre les éléments de son art, il n'est comptable qu'envers lui-même. Sa conscience décidera.

Il faut (c'est toujours le même principe, entre le malade et le médecin, une confiance entière — et réciproque. Rien ne serait dommageable à l'ordre public comme l'inquiétude du traitement.

Cet intime satisfecit ne suffira pas toujours. Voici un médecin honorable, plein de zèle qu'on accuse d'avoir omis l'essentiel. Le procès ne met pas seulement en cause son habileté. Son honneur est en jeu. Acceptera-t-il qu'on le juge indigne ? Et si, par malheur il est coupable, acceptera-t-on qu'il

trouve un refuge dans une opportune discrétion ?

Comme l'avocat, il doit pouvoir se défendre dans le cadre tracé par l'agresseur lui-même. Le secret professionnel n'a rien à y voir. Le secret s'applique à la maladie, non au traitement, et du moment que le malade a révélé la première, le second n'a plus rien de confidentiel.

De la légitime défense

Devant un tel assaut, le médecin est en état de légitime défense. Qu'il prenne garde ! La menace d'un coup de fouet ne justifie pas un coup de fusil. Votre malade était tuberculeux. Il le plaide. Il se plaint des soins. Vous avez toute latitude. Il discute votre diagnostic, soutient que vous vous êtes mépris, nomme son mal, repousse, en la désignant, votre croyance. Libre-champ !

Mais s'il fallait, pour justifier votre initiative ou votre abstention, révéler une infirmité dissimulée par votre adversaire, ne parlez pas ! c'est dur, je le sais bien. A quel rang placerez-vous votre honneur s'il ne comportait aucun sacrifice ?

Avantages de la création d'un Conseil de l'Ordre des médecins

Hélas ! de tel abus ne sont pas imaginaires. Le corps médical aurait intérêt à s'en protéger. J'ai peine à comprendre qu'il ne l'ait pas fait. Le moyen existe : la création d'un Conseil de l'Ordre.

« Ah ! ne dites pas que je suis orfèvre ! Je m'inspire de votre exemple, c'est entendu. L'affaire qu'il est utile à l'avocat et au public. A quoi nous servira d'être imités ?

L'avantage pour les médecins n'est pas contestable. Pour les médecins et pour leurs clients.

L'idée s'achemine. L'adhésion des intéressés lui permettrait d'aboutir. Je ne me préoccupe pas au choix des modalités. Insistez des controverses j'en redoute les embûches. Je prône l'institution. Ce n'est pas assez dire qu'elle servirait aux médecins comme à mes confrères. Je crois que les médecins en auraient profité, plus que nous. Elle concilierait harmonieusement leur devoir, et leurs droits : l'arbitrage préalable en serait discret, et deviendrait obligatoire.

Aujourd'hui les tribunaux nomment des experts par jugement, après plaidoirie.

L'expertise appartient au débat public.

L'arbitrage ne contraindrait pas le plaignant, il pourrait à son gré admettre la sentence ou la combattre. Mais elle lui serait remise, et s'il plaide les magistrats devraient la connaître. Envers un conseil de discipline, composé de médecins, le secret professionnel

cesse d'exister, parce qu'ils y sont tenus, de telle sorte que, reprenant l'hypothèse de tout à l'heure, je ne voudrais pas voir dans un arrêté disciplinaire la révélation d'un « secret ». Croyez-vous que si les « pairs » se bornaient à dire « ce médecin a bien fait » les tribunaux passeraient outre ? Ils en auraient le droit. Ils n'en auraient pas le goût.

Vous voulez donner aux assujettis la garantie d'un second degré de juridiction sur appel du médecin ou du procureur ? Vellez au recrutement des seconds juges et imposez-leur une obligation pareille. A leur tour, ils seront confidentiels nécessaires. Ce n'est pas le malade qui pourra se plaindre de leur nombre, il allait provoquer un débat public. On lui assure, d'abord, le filtrage d'un huis clos.

Je m'en tiens à mon sujet, j'évite les annexes. Mais je ne saurais négliger un côté trop actuel de la question : les curiosités du fisc. Il veut tout savoir. Nous n'avons pas le droit de lui révéler ce qui est la confidentialité. Conflit redoutable ! Comptez sur la vigilance des contrôleurs pour l'extraire des théorèmes. Votre chiffre, soit. Nos conseils, nos soins ? Non.

Innocemment, on réclamera les noms et adresses des clients ; combien de fois seraient-ils trahis ? Le spécialiste de certaines maladies doit se taire — dans tous les cas, même devant les comités où sa profession figure — à peine.

Combien lui serait utile — à lui et... aux autres — la protection d'un Conseil de l'Ordre ?

J'en formule le vœu et frappe ma coulpe de ne pas avoir pu le réaliser à l'époque où j'ouvrais dans la Maison qui fait les lois. Les médecins sont nombreux au Parlement. Il leur appartient d'initier une réforme qui importe au premier de leurs devoirs.

Qu'ils défendent notre secret, qu'ils lui gardent, en dépit des erreurs et des sophismes, ce caractère de sûreté générale enseigné par Hippocrate et si noblement illustré par Dupuytren, un soir d'émeute : « Je ne connais pas d'émeutiers, je ne connais que des malades ».

V. MORO-GIAFFERI.

Société Française d'Ophthalmologie

La Société Française d'Ophthalmologie tiendra son XLVII^e Congrès à Paris, du lundi 14 mai au jeudi 17 mai 1934.

Le rapport d'usage sera présenté par MM. Cuenod et Nataf (de Tunis) sur la « Biomicroscopie de la conjonctive normale et pathologique ».

Le mardi 15 mai, une excursion sera organisée aux châteaux de Grosbois et d'Ormesson.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétaire général de la S. F. O. : Dr René Onfray, 6, avenue de la Motte-Picquet, Paris (VII^e).

Mardi Dernier A L'ACADÉMIE de MÉDECINE

MM. Carrière et Martin étudient l'action de la diathermie dans les cirrhoses.

Les auteurs ont suivi onze cas de cirrhoses traités par la diathermie trans-hépatique, contrôlée par Parniez. Les cas comprennent dix cas de cirrhose avec ascite et un cas de cirrhose hypertrophique sans ascite.

Sur tous ces cas, six ne furent aucunement influencés par cette thérapeutique ou au son sans doute de l'état avancé de la maladie et du volume considérable de l'ascite (ascite chronique). Deux cas furent notablement améliorés, mais le traitement pécha par la récidive ; dans deux autres, l'effet de la diathermie fut nettement satisfaisant.

Celle-ci semble agir en provoquant la chasse urinaire et en stimulant l'émouvement. Son action sclérotique n'est pas aussi certaine. Les résultats qu'elle donne ne sont guère constants. Il convient de sang vouloir nier la valeur de cette méthode de faire certaines réserves sur son application.

MM. Lafrou et Bonnet insistent sur l'importance du déséquilibre protéique dans le diagnostic de la lepre.

Les auteurs, poursuivant l'application de études présentées dans une première séance, proposent, discrimination faite de la syphilis, de compléter les éléments de diagnostic de la lepre, quand on ne peut mettre en évidence le bacille de Hansen, par la mesure du rapport sérum-globuline du sérum. On a 39 des 90 lépreux qu'ils traitent ils n'ont trouvé le bacille de la lepre, mais chez les 11 ils ont reconnu la présence d'un déséquilibre protéique associé à des signes cliniques.

L'augmentation du nombre des aliénés dans le département de la Seine

M. Chausse, rapporteur, a attiré l'attention du Conseil général de la Seine sur l'augmentation du nombre des aliénés. La population des asiles est passée de 16.408 en 1928 à 16.888 en 1933.

Cette augmentation est due, moins à l'augmentation des internements qu'à la diminution des sorties. Les médecins hésitent en effet, à rendre à la liberté, en raison du chômage, les malades susceptibles de reprendre une vie normale. D'autre part, il faut noter la diminution de la mortalité.

Le Conseil général a été amené à proposer une entente avec des asiles de province ou des asiles privés pour décongestionner les asiles de la Seine.

QUINBY
QUINIO BISMUTH "formule AUBRY"

et **SYPHILIS**

QUINBY SOLUBLE
INDOLORE - INCOLORE - PROPRE - INJECTION FACILE

QUINBY EST EGALEMENT EFFICACE
CONTRE LA **TYPHOÏDE**

QUINBY EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE
LA FIÈVRE DE **MALTE**

Adopté par :
L'Assistance-Publique —
Les Ministères
de l'Hygiène et
des Colonies.

LABORATOIRES
AUBRY
54, RUE DE LA BIENFAISANCE
PARIS - 8^e -
TÉL. LABORDE : 15-26

LETTRE d'un MÉDECIN de PROVINCE

Les médecins supérieurs et les autres

Quand j'ai écrit que le Médecin de médecine générale disparaissait, qu'il allait peu à peu disparaître devant les médecins supérieurs, diplômés de médecine chirurgicale, je ne m'attendais pas à une réaction aussi vive. On a défini du mot de « tolle » la réaction des médecins contre les promoteurs du diplôme de chirurgien. Ceux de mes confrères qui ont la Franche-Comté et Montbéliard, organe de la Fédération Médicale de Franche-Comté, Belfort et pays de Montbéliard, se rendront compte que la réaction de menace qui plane actuellement contre le diplôme de médecin non surdiplômé est d'une exceptionnelle gravité.

Les réactions des chirurgiens que je connais ont été plus curieuses à enregistrer.

L'un d'eux qui manie l'ironie aussi adroitement que le bistouri m'a fourni l'occasion d'une belle passe de paroles. Essayons de l'enregistrer ici.

« Les spécialistes, mais c'est l'éducation non entretenue des médecins qui les rend nécessaires. Que peut faire de bien et d'utile un médecin isolé qui pour vivre est obligé de faire 30 ou 40 visites ou consultations par jour. Il part le matin à 7 heures, rentre à 9 ou 10 heures du soir, sa nuit est troublée, son dimanche ne connaît pas le repos. Quand peut-il lire, étudier, se tenir au courant des questions médicales ? Il ne le peut ! »

J'ai essayé de conclure : « Alors, le médecin de médecine générale, appauvri peu à peu, au point de vue de son aptitude médicale, arrive à ne plus être bon, qu'à aller de malade en malade, qu'à les répartir entre les spécialistes dès que le cas dépasse la banalité d'une consultation d'infirmerie régimentaire. C'est la locomotive de manœuvre qui jette tels, des wagons sur une voie, un malade sur la voie de chirurgie générale, un autre sur les rails de l'ophtalmologie, le suivant sur ceux de l'otologie, un autre sur ceux de la radiologie ? »

« Mais oui, pourquoi pas. Un médecin à grosse clientèle ne peut pas étudier, se tenir au courant... » m'a déclaré le chirurgien. Evidemment, il n'y a que le chirurgien, ou que ses amis les médecins dichotomistes de son groupe qui peuvent apprendre, étudier, lancer des hypothèses neuves, les démontrer, contrôler les affirmations d'autrui, faire figure de savants, de créateurs, les autres ne sont pas seulement les galériens de la journée de 18 heures de travail, ce sont des êtres nuls, vivant sur ce qu'ils ont appris ou cru apprendre au cours de leurs études. Ils sont juste bons à remplir les chambres de la clinique, les consultations de spécialité de la clinique, et à bénéficier d'une considération proportionnée à leur capacité de ravitaillement. La médecine a cessé d'être une profession où l'on cesse d'observer, où l'on se perfectionne en travaillant. Les chirurgiens ont décidé cela. »

J'ai senti la dureté du raisonnement comme on reçoit un coup de cravache. Avec cette hypertrophie d'un moi, qui ne s'opère guère en chirurgie, les chirurgiens qui épandant l'or des dichotomés sont arrivés à se faire une conception bien curieuse des médecins, — dont du reste les opérations leur permettent de constater, aussi bien que par une autopsie, les erreurs de diagnostic, y compris les leurs. Tous les médecins ne sont heureusement pas de ces ravitailleurs à cinq malades hospitalisés à la fois à la clinique, et qui font 40 visites ou consultations par jour. Mon activité est moindre, elle est pourtant grande, mais je n'envoie au chirurgien que lorsque je ne peux pas faire autrement, et au spécialiste, que lorsque j'y suis contraint. Et non seulement capable de lire, j'écris et je continue.

Il est cependant un fait qui est à retenir : le développement des centres médico-chirurgicaux avec des spécialistes venus de la ville voisine, tue l'initiative du

médecin. Le médecin le plus curieux, le plus désireux de s'instruire, celui qui voudrait, en fouillant un coin de la médecine, accroître son savoir, et se rendre utile à la médecine, on est découragé par l'arrivée des spécialistes de la clinique. Je connais un psychiatre qui fit, il y a trente ans, quelque communication avec Claude, à la Société de Psychiatrie, qui, pendant la guerre, fit avec d'autres chefs de la psychiatrie, un effort dont il reste fier, et dont sont nées des thèses de la Faculté de Lyon, des communications à la Société médico-chirurgicale militaire de Lyon. Quand, après-guerre, s'étant installé dans une petite ville, il a voulu reprendre un petit effort de psychiatrie, ses collègues, les chirurgiens ont fait venir à leur clinique un psychiatre jeune et de grosse valeur, patenté à la grande ville. A quoi bon culotter la Psychiatrie ? Le médecin a fermé ses livres, il n'a pas tenté une lutte inutile. Il a somméillé. Il est devenu « nul ». Encore un qui est bon pour envoyer ses malades sur la voie de garage.

J'ai néanmoins continué la conversation.

« Alors, vous tenez à votre diplôme de chirurgien ? Mais il ne me viendra jamais à l'idée d'ouvrir un ventre, d'enlever un appendice, de faire une gastro-entérostomie, votre spécialisation vient de nous. Elle vous suffit, elle doit vous suffire. Vous allez créer, même si ce n'est pas votre intention, une jurisprudence nouvelle. On ne nous pardonnera pas d'avoir ouvert un panaris. »

« Mais c'est souvent une erreur pour un médecin d'ouvrir un panaris, pour un panaris insuffisamment incisé par un médecin, nous sommes quelquefois obligés de couper plusieurs doigts. »

« Après le diplôme de chirurgien, comment pourra-t-on refuser le diplôme d'obstétricien, de radiologue, de toutes les spécialités. »

« Mais non, il n'est question que des chirurgiens... »

« Mais demain, il sera question des autres... »

« Mais puisque je vous déclare que c'est l'impossibilité d'étudier, de se tenir au courant, qui crée la nécessité du concours des spécialistes. »

« Vous savez ce qui adviendra. Demain les jeunes générations de médecins voudront toutes se spécialiser. Il y aura tant de diplômés chirurgiens, tant de diplômés accoucheurs, tant de diplômés d'autres spécialités, que ces derniers ne pouvant plus vivre se rejeteront en masse sur la médecine générale où ils feront plus de mal que les médecins demi-taxe d'aujourd'hui, où ils feront de l'abominable médecine. »

« A quoi bon aller si loin. C'est certain, cet encombrement de la spécialité. Mais il en sera de cela comme des assurances sociales, cela ne devait pas marcher et cela marche. »

Cette conception que le chirurgien possède de ce pauvre médecin traitant qui épuise ses heures en prestations de 20 francs et de 25 francs, qui est « censé ne rien étudier » ne « rien savoir », être un « être nul » tout juste bon à jeter sur l'ambulance et sur la clinique, le malade qui paraît susceptible d'être opéré, est d'un réalisme assez cru. Il paraît, d'après mon interlocuteur que mes articles n'ont pas provoqué de colère, mais un mouvement d'ironie parmi les « membres de la Société de Chirurgie ». Mon interlocuteur qui me parlait devant nos internes a même daigné ne pas me rapporter les termes coniques dont son tympan avait perçu la méprisante joyeuseté.

(Voir la suite page 8).

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est s'assurer une collection illustrée unique de la vie médicale française au jour le jour.

une seule formule...

Dans tous les TROUBLES

de la CIRCULATION
de la MÉNOPAUSE
et de la PUBERTÉ

PROVEÏNASE

MIDY

Poudres titrées d'organes frais, prélevés aux Abattoirs de Paris, obtenues dans nos Laboratoires par procédé spécial Midy. Ces poudres sont mises en comprimés dès fabrication.

HYPOPHYSE.

THYROÏDE.

SURRÉNALE

GENÉT. CUPRESSUS,

MARRON D'INDE,

Extraits secs de plantes stabilisées.

LABORATOIRES MIDY
4, rue du Colonel Moil
PARIS - XVII^e



2 à 4
comprimés par jour.

LA PASSIFLORE

ASSOCIATION
PASSIFLORE CRATÆGUS SAULE

**ANXIÉTÉ
ANGOISSE
INSOMNIE NERVEUSE
TROUBLES NERVEUX
DE LA VIE GÉNÉRALE
TROUBLES FONCTIONNELS
DU CŒUR
ÉTATS NÉVROPATHIQUES**

LABORATOIRES
DE LA
PASSIFLORE
G. RÉAUBOURG
D^r en Pharmacie
PARIS (10^e),
4, rue Boucicaud,

NE CONTIENT
AUCUN TOXIQUE
VÉGÉTAL ou CHIMIQUE

Dose : 2 à 3 cuillerées
à café par jour

PLOMBIÈRES-LES-BAINS (VOSGES)

A 6 heures de PARIS (Voitures directes)
SAISON DU 15 MAI AU 30 SEPTEMBRE - Altitude : 456 m.



Eaux Thermales Radio-actives, d'une efficacité reconnue pour
Les Maladies de l'ESTOMAC et de l'INTESTIN et spécialement
l'ENTÉRITE — Les RHUMATISMES — Les Maladies des Femmes
(Traitements spéciaux) — Les États nerveux.

Eaux de Régime remarquable "SOURCE ALLIOT"
Légère, Digestive, Diurétique, Désintoxicante

CURE D'AIR ; PARCS et PROMENADES NOMBREUSES. - Piscine tiède de NATATION
CENTRE DE TOURISME : Vosges et Alsace
CASINO - THÉÂTRE - CONCERTS - JEUX - FÊTES DIVERSES
Renseignements : COMPAGNIE DES THERMES ou SYNDICAT D'INITIATIVE
PLOMBIÈRES (VOSGES)

CONSTIPATION GRAINS DE VALS

un grain avant repas du soir régularise estomac & intestin

Société des Chirurgiens de Paris

Le risque vital dans l'ostéosynthèse des fractures de la diaphyse fémorale anciennes et vicieusement consolidées. — M. DUPUY DE FRENELLE insiste sur la gravité de cette intervention qui nécessite la collaboration de deux chirurgiens entraînés pour limiter au minimum le temps de la section osseuse, du moulage des fragments et de la réduction pendant lequel il se produit souvent une hémorragie en nappe abondante. Il est indispensable de pouvoir faire d'urgence une transfusion de sang, l'hémorragie étant le principal danger de cette intervention.

Occlusion intestinale grave par invagination iléo-colique provoquée par une tumeur bénigne. Résection et extériorisation des deux bouts. Cure de l'anus. Guérison. — M. BONNET fait un rapport sur cette observation de M. LEFORT (de Paris). Après essai infructueux de désinvagination et tentative d'opéation de Mauviel (résection du boudin invaginé après incision longitudinale du boudin invaginant), l'auteur termine par une résection de la masse avec accolement en canon de fusil des deux segments intestinaux. Guérison complète après fermeture de l'anus iliaque.

Réflexions sur une série de cent greffes ankylosantes du rachis. — M. Raphaël MAS-SART étudie une série de greffes ankylosantes du rachis faites par lui-même depuis dix ans. Il montre que si, au début, il réservait cette opération aux maux de Pot, guéris, il a élargi les indications et intervient aussi bien au cours de l'évolution qu'à la période de début. Il a opéré également des fractures du rachis, des arthrites vertébrales, et il commente les résultats obtenus. Dans un dernier chapitre, l'auteur décrit en détail quelques points particuliers de sa technique.

Fractures vraies intra-capsulaires du col du fémur avec pénétration. — M. JUDET communique deux observations de ces fractures. Dans le premier cas (femme ayant roulé du haut d'un perron), la marche a pu être continuée d'emblée sans aucun appui. Au dixième jour, la hanche paraissait normale, la radiographie fit découvrir une fracture trans-cervicale interne avec pénétration régulière du col dans la tête. Guérison complète par un mois de repos au lit. Dans le deuxième cas (homme de 61 ans, chute dans un escalier), la radiographie montra une fracture avec pénétration du col plus accentuée en bas et en arrière, de telle sorte que la tête fut tournée en dedans et en avant, légère exco-vara. Extension continue pendant un mois. Reprise de la marche au 115^e jour. Bon résultat fonctionnel.

Deux cas de luxation récidivante de l'épaule opérés depuis quatre ans. — M. FIANCATI présente des deux cas de luxation récidivante de l'épaule, opérés depuis quatre ans, avec un résultat très satisfaisant, par arthrotomie et plicature du tendon du sous-scapulaire, au devant de la tête humérale, renforçant la capsule relâchée, suivant la technique décrite par Oudard. Mais l'auteur n'a pas interposé le greffon qu'Oudard applique entre deux fragments de la capsule, préalablement sectionnée, pour faire butoir. Les deux malades opérés exécutent tous les mouvements avec leur amplitude normale, et avec la plus grande aisance. L'attelle souple, formée par le tendon du sous-scapulaire plissé et fixé à la capsule, corrige de façon parfaite l'insuffisance de la capsule distendue et il rend à l'articulation sa statique physiologique.

Luxation ancienne du coude. Reposition opératoire. Résultats éloignés. — M. JUDET présente un jeune homme de 20 ans qu'il a opéré il y a un an pour une luxation en arrière du coude gauche datant de dix-huit jours et irréductible par les moyens non chirurgicaux. La reposition a pu être faite après arthrotomie postérieure et section temporaire de l'olécranon. Un an plus tard, la flexion atteint 60° et l'extension 145° ; le coude est très solide, la force normale.

Radiothérapie du cancer de l'œsophage. — M. Jean GUSSEZ présente trois malades atteints de cancer de l'œsophage vérifiés par la biopsie. Il s'agissait d'épithélioma d'origine glandulaire dans le premier cas, d'épithélioma spino et basi-cellulaire dans le deuxième et le troisième. Le traitement radiométrique a ramené une déglutition absolument normale qui se maintient depuis plus d'un an dans un cas, huit mois et six mois dans les deux autres ; le catarrhisme est redevenu possible aux grosses bougies et tout bourgeonnement a disparu à l'endoscope. On ne peut espérer de guérison, car il s'agit ici de lésions très avancées. L'auteur insiste sur les bons résultats obtenus par le traitement radiométrique qui sont surtout de longue durée lorsque les lésions n'ont pas encore dépassé la limite de l'œsophage ainsi qu'il l'a montré dans plusieurs communications antérieures ; la survie peut alors dépasser plusieurs années. Lorsque la récidive survient, elle se produit souvent en un point plus ou moins éloigné du siège de la lésion primitive.

Agents d'ostéosynthèse en acier inoxydable et en acier inoxydable. Action comparée. — M. F. MASMONTIEL montre, par des pièces

Lettre d'un Médecin de Province

(Suite et fin de la page 7)

Avec des conceptions pareilles sur le coefficient scientifique du médecin de médecine générale, on comprend que les chirurgiens, flattés comme des seigneurs par leur cénacle de ravitailleurs, se congratulent avec leurs collaborateurs de leurs centres médico-chirurgicaux, sans le désir légitime de se différencier aux yeux des malades du vulgum pecus de médecins qu'à paraît-il abâtardis et annihilés la pratique trop abondante de la visite ou de la consultation en série.

Seulement, il est des médecins comme des accumulateurs, il existe des médecins (et il y en aura toujours) dont l'accumulateur cérébral se charge au cours des efforts très peu relevés de la pratique quotidienne. La médecine est une grande pratique ; mon maître Tapret appelle la lientérie de la publication de l'observation un « enfilage de mouches ». On peut être un fort bon médecin de famille et ignorer les détails de la réaction de Pandy et ne pas connaître le mécanisme de la parasympathicotomie, on peut négliger d'accoucher d'une communication à chaque cas anormal constaté.

La conception de mon illustre confrère, qui ne se croit pas de la crotte de prati...chien, a de ces pauvres médecins atrophiés par la multiplicité des actes médicaux, ramenés à la valeur pratique d'un panneau de direction ou d'un tam-tam, explique que des hommes éminents de sa valeur (500.000 francs par an) sentent enfin le besoin légitime de se différencier des médecins.

Un diplôme ! Quelle modestie ! Il faut donner des galons à ces... j'allais oser mettre... confrères... Il faut différencier ces Maîtres comme on différencie dans l'armée le simple soldat du général. Heureusement que le projet de loi que j'ai publié à cette place ouvre la voie au législateur.

L. BRUEL

LES MÉDECINS DE TOULOUSE A PARIS

Mercrdis 28 février a eu lieu, dans les salons du restaurant Picoardi, la deuxième réunion d'hiver de la Société Amicale des Médecins de Toulouse à Paris.

Étaient présents : les docteurs P. A. Digeon, Tailhefer, Mont-Defet, Groc, Lesbouffé, Faulong, Flurin, Levy-Lebar, Queriaud, Binbin, Pours, Dartigues, Clavel, Montard, Babou, Estrabaut, Armengaud, Bory, Aimé Pelous, Terson, Bourguet, Douzen. Dehors de Perpessac, Marzi, Durand, Cambès. S'étaient excusés : les docteurs Privat, le pau, Cany, Nicolas, Calvet, de Parrel, André Bourdelle, Marcorrelles, Mirabail, Deltour, Molinery, Roule, Aubertot.

À l'heure des toasts, prirent successivement la parole : le docteur Groc, secrétaire général ; le docteur Bory, qui souhaita la bienvenue aux nouveaux membres de la Société Amicale ; MM. les professeurs Lesbouffé et Robin (de l'École d'Alfort) ; le docteur Terson, qui donna très finement quelques précisions sur Clémenceau, médecin et homme de cheval ; le docteur Dartigues, qui tira un éloquent parallèle entre les sciences logiques médicales et vétérinaires ; M. Robert, professeur à l'École Vétérinaire d'Alfort, qui avec beaucoup d'esprit et d'émotion fit part de son plaisir de se retrouver dans un si bon lieu toulousain. M. Pelous dit quelques-uns de ses poèmes qui obtinrent un succès mérité. Bref, réunion complètement réussie et on régnerait l'entrain, la cordialité et le prit de bout en bout.

Ostéosynthèse qui ont été enlevées à 40 malades, que le matériel en acier inoxydable a été mieux toléré que le matériel oxydable, notamment, toutes les vis en acier inoxydable tenaient solidement, tandis que les autres avaient perdu toute adhérence avec l'os.

Panier de Graef et os extraits de l'os pharynx sous œsophagoscopie. — M. Jean GUSSEZ présente un Panier de Graef qu'un médecin avait introduit dans l'œsophage pour extraire un os ; impossibilité d'enlever cet instrument qui s'était fortement enclavé à la suite de l'os, sous le chaton crocheteur. Extraction de l'os et du panier sous œsophagoscopie. Guérison. L'auteur rappelle qu'il a fait construire un brise-os permettant l'extraction sans danger des os fortement enclavés.

JUS DE RAISIN CHALLAND

CHALLAND NUIITS-ST-GEORGES (COTE-D'OR)

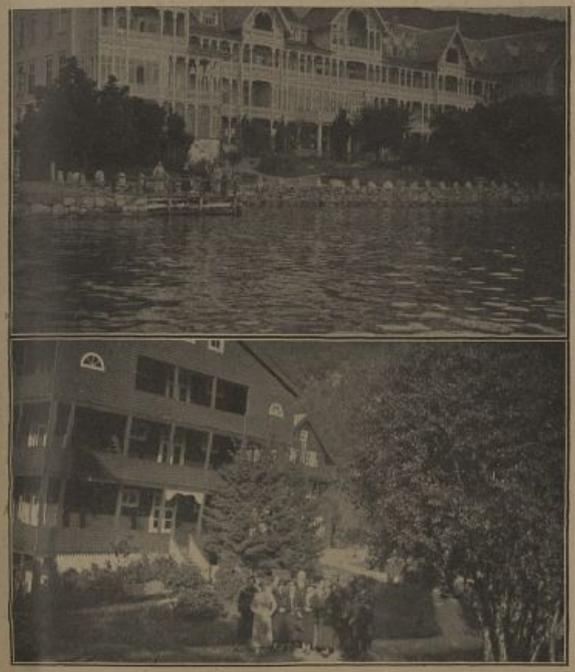
La franchise de ce journal doit vous en faire un ami

Le voyage de « L'Informateur Médical » dans l'Europe du Nord (1)

(AOUT 1933)

La porte se referme sur nous. Aucune issue, ni à l'impression d'un labyrinthe et, un peu inquiet, l'on attend quelque chose. Pas très longtemps ! Brusquement, un déclin la cage bascule, vous plaçant en position horizontale, les pieds en avant ; soudain, une secousse et un tapis roulant bascule, vous happé et vous entraîne en une vertigineuse descente. Raidi, un peu

Voici les grands drapeaux au bout des mâts immenses, aux balcons, aux fenêtres, dans les mains des enfants. Ils sont innombrables, comme les feuilles aux arbres : les drapeaux noir-blanc-rouge que nous avons connus, et plus nombreux encore, les rouges à croix gammée. C'est l'Allemagne d'Hitler ! Essayons de comprendre... Ce sera difficile. En quelques minutes, à travers la plaine mo-



En haut, le Kviknes Hôtel où descendirent les voyageurs de la caravane de l'INFORMATEUR MEDICAL à Balholm. - En bas, le coquet hôtel de Stalheim.

«Hare, plus ridicule sans doute, cahoté, dans les positions les plus invraisemblables et les plus stupides, on parvient en bas du tapis, d'où le personnel vous aide à vous lever et reprend vos sens, sous les rites inextinguibles de l'assemblée. Et d'autres ainsi vous suivent, et pris à votre tour par le grotesque du spectacle, vous joignez vos éclats à ceux des spectateurs. Ce n'est peut-être pas très fort, mais c'est fort hilarant. Et sur cette impression on revient à l'hôtel par l'avenue si gaie, si plaisante dans la nuit. Le 30 août, on part pour l'Allemagne. Le trajet accompli est fort intéressant. De Copenhague, la jolie capitale, le train vous amène à travers la grande île au port de Mamedoe, à 115 kilomètres, et sur le ferry-boat qui nous attend au bout du rail, trois wagons de notre train s'engagent aussitôt. Au milieu d'un archipel aux îles minuscules sur le clapotis de la mer, secouée par la brise légère, nous avançons et accostons en quelques minutes à peine à Orehoved, dans une autre île danoise. Une demi-heure après, accoste de nouveau à un train, notre wagon nous amène à Gødder, la dernière ville danoise. Entre l'île et la côte allemande, il y a deux heures de mer. Voici le grand ferry-boat allemand le « Schwerin », portant en proue le vieux drapeau de l'Empire ; sa coque ouverte à l'arrière laisse voir le grand tunnel au vent s'engouffrer sur deux voies parallèles les dix wagons de notre train. La manoeuvre dure vingt minutes à peine, pendant que les douaniers vérifient les bagages dans les compartiments ; sept ou huit automobiles sont entrées avec nous dans les flancs du navire. La manoeuvre est finie ; comme le cheval de Troie, le « Schwerin » se referme et contient une foule. Amusé, l'on descend du wagon en cercle dans le vaste tunnel éclairé par les lumières des bureaux si nombreux, qui en font une rue. On monte un escalier, on est sur le pont du luxueux navire où l'air pur de la mer vous saisit. Le rouge résoriné et dans la plus somptueuse des salles à manger, au milieu des fleurs, un excellent repas vous est servi, pendant que sur la mer, que l'on voit à travers les grandes baies vitrées, passent de beaux voiliers aux larges ailes grises. La côte basse, si triste, du nord de l'Allemagne apparaît lentement, une ville grisâtre se profile sur le ciel. Warnemünde, son port, ses fontaines et surtout, à l'horizon, sa plage barrée de tentes multicolores et sa foule dévot et grouillante sur le sable si fin ! Voici le ponton d'accostage. L'avant du « Schwerin » s'ouvre pour libérer tout un train, les autos ; une lourde locomotive manoeuvre à nous ramener, tandis que dans le ciel des avions nombreux évoluent avec grâce. C'est l'Allemagne, le doute n'est pas permis !

notons, on arrive à Rostok, où sont de remarquables habitations à bon marché. Sur le quai de la gare, des chemises brunes en tenue de campagne ! On passe à Güstrow, on traverse de hautes forêts de hêtres et de pins, pour atteindre Lallendorf. Dans les véritables prairies, des femmes mettent à sécher sur des tripieds, faits de piquets de bois, le fourrage que l'on vient de faucher. Voici Waren et le lac de Müritz, et des canards sauvages, et de jolis sous-bois, que le soleil couchant éclaire de ses rayons. Tout cela serait beau et doux, sans l'obsession qui s'empare de vous ! Partout des enfants ou des hommes groupés, et qui vont en chantant derrière des croix gammées ; et partout dans les gares, aux maisons qu'on rencontre, la profusion sans fin des drapeaux des provinces traversées, de l'Empire et d'Hitler. On s'arrête à Neusterlitz et bientôt commencent les faubourgs de Berlin, la grande métropole. Au sortir de la gare, on gagne rapidement en auto le Central Hôtel, beau palace où nous nous installons pour quelques jours. Après dîner, malgré la fatigue de la randonnée accomplie depuis le matin, nous flâmons dans les rues de Berlin. Par la Friedrichstrasse et par Unter den Linden, nous gagnons la Pariser Platz et la Brandenburgerthor. Et voici que dans ces grandes arrières, mal éclairées et tristes, ma pensée se reporte à 15 années en arrière, à ces lendemains d'armistice, que j'ai vécus ici, et où l'Allemagne vaincue après une héroïque résistance, manquant de tout, en proie à la révolution et à la guerre civile, cherchait le soir à oublier ses souffrances et ses deuils, pour se ruer aux plaisirs, à l'oubli. C'était alors la foule grouillante, déchaînée et bruyante, presque sans contrôle d'une police inexistante aux jours froids de décembre, qui de la Friedrichstrasse débordait sous les Linden, emplissant de ses cris les brasseries, les cafés et les lieux de plaisir. La calme est revenu, et presque le silence. Nous avons passé quelques instants à l'« Empereur », où l'on danse à peine, et où deux salons sont vides. Et nous avons repris le chemin de l'hôtel. « Sous les Tilleuls », une troupe passait en chantant dans la nuit ; c'étaient les hitlériens derrière leurs croix gammées. Et couchés dans nos chambres nous cherchions le sommeil qui ne pouvait venir. Des chemises brunes qui chantaient dans la nuit passaient sous nos fenêtres, en martelant l'asphalte... Le 31, toute la matinée, on visite Berlin en autocar, sous la conduite d'un guide, jeune, sympathique, et maniant assez bien l'ironie.

(1) Voir les nos 486, 487, 488, 491 et 498 de « L'Informateur Médical ».

(Voir la suite page 10).

PILULES DU D^r DEBOUZY

OPOTHÉRAPIE BILIAIRE INTEGRALE
INSUFFISANCE HÉPATIQUE
LITHASE BILIAIRE
ICTÈRES
CONSTIPATION
DIABÈTE
TUBERCULOSE
ENTÉROCOLITE

4 à 8 PILULES PAR JOUR

efficaces et toujours bien tolérées
à 30 d'essai de bile totale
composées de bile fraîche par cellule

LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ PARIS

les propriétés de la strychnine avec une toxicité

10

STRYCHNAL LONGUET

fois moindre

- ANÉMIE
- ASTHÉNIE
- NEURASTHÉNIE
- AFFECTIONS MÉDULLAIRES ET NEVRITQUES
- CONVALESCENCES
- granules : 2 par angoules : 1 à 2
- LABORATOIRES LONGUET
- 34 RUE SEDAINÉ PARIS

ORTHOZOMINE

PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉALBUMINÉ
SIROP AGREABLE AU GOUT ÉMINNEMENT ASSIMILABLE
SANS AUCUNE CONTRE-INDICATION
2 A 4 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE

PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
POUDRE AROMATISÉE
2 A 6 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR

Laboratoires LONGUET

34, rue Sedaine, 34
PARIS

La Grande Marque
des Antiseptiques Urinaires
et Biliaires

56, Boulevard Péreire
PARIS

URASEPTINE
ROGIER

dissout et chasse
l'acide urique

OPOFERRINE
VITAMINÉE

Fer et manganèse organiques
Extraits hépatique et splénique
VITAMINES A et C

RÉGÉNÉRATEUR COMPLET DU SANG

GRANULÉ
1 à 3 cuillerées à
dessert par jour.

LABORATOIRES de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Docteur en Pharmacie
121, Avenue Gambetta, PARIS-12^e

Le voyage de "L'Informateur Médical"

(Suite de la page 9)

Je vois Unter den Linden, l'hôtel Adlon et l'ambassade de France, où j'ai passé quatre mois après l'armistice, la porte de Brandebourg, le Reichstag dont la coupole porte encore les traces de l'incendie de février, la statue de Bismarck, la Siegessäule, la Siegessäule avec ses 32 monarques, et le Tiergarten. Le Hindenburg clouté a disparu.

Par la Wilhelmstrasse où sont les ministères, la Leipzigerstrasse et la Friedrichstrasse, on arrive à la Belle-Alliance Platz. On revient vers le centre, où sont groupés les monuments qui donnent à ce quartier un aspect grandiose : Le National Denkmal Kaiser Wilhelm I^{er}, et le Palais impérial d'où l'Empereur Guillaume II harangua la foule le 1^{er} août 1914 ; la cathédrale, les musées si nombreux et si beaux, les universités, l'Opéra, la statue équestre du Grand Frédéric et la gracieuse Anne-Marie.

Nous visitons le musée admirable où sont les ruines de Pergame, rapportées pierre par pierre, et merveilleusement reconstituées, et la porte de Babylone, et l'allée de la Victoire qui lui fait suite, avec ses murs aux lions d'or, sur un fond de saphir, et l'Égypte mystérieuse aux divinités gracieuses, parfois terrifiantes.

L'après-midi, Potsdam et son château, résidence impériale désaffectée, pour l'instant ; et la chapelle de garnison où le Reichstag a tenu ses assises récemment. Et le joli pavillon de Sans-Souci, et le moulin du meunier qui avait osé résister aux désirs du grand roi Frédéric, au temps où il y avait encore des juges à Berlin !

L'ombre de Voltaire semble animer la chambre où il se plaisait tant, à cette époque si gracieuse et charmante, où les arts et les lettres avaient le pas sur les choses de la guerre, même en Prusse !

A regret l'on quitte les musées, les palais, les jardins où l'âme reposée s'en va pleine d'émoi vers le passé qui semble heureux, par le recul du temps. L'on reprend la grande route pour rentrer à Berlin, et l'obsession vous gagne.

Flammes rouges à croix gammée, pavillons tricolores, partout des hildériens en marche, et qui chantent !

Le voyage est fini ! Demain la caravane doit rentrer à Paris.

Plusieurs d'entre nous cependant sont restés pour flâner et pour voir.

J'ai revu des musées de peinture, de sculpture et d'architecture, j'ai revu Babylone et Pergame. C'est admirable ! J'ai regardé la rue. L'animation est réduite, la circulation de même. Mais il y a du monde, et pas mal habillé. Encore des mendiants correctement vêtus, comme jadis. Des magasins bien achalandés, où l'on se presse ; les prix de leurs produits sont à peu près les nôtres.

Le Kurfürstendamm, notre Montmartre ou notre Montparnasse, attire le soir une foule assez dense qui emplit les cafés, les kinos et les lieux de plaisirs.

À l'Ufa, grand cinéma, où l'on jouait « S. O. S. », film magnifique tourné dans les régions arctiques, comme dans un autre où des artistes remarquables interprétaient « Madame Butterfly », les seules actualités qui passaient à l'écran (le monde entier semblant inexistant) étaient les colossales manifestations de Tannenberk et de la Sarre.

Et lorsque apparaissaient le vieux Président d'Empire, Von Hindenburg, ayant à ses côtés le chancelier Hitler, les spectateurs en délire hurlaient sans fin des Heil et des Hoch qui roulaient dans la salle, comme un bruit de tonnerre.

Nous avons pris l'Untergrundbahn, leur métro (moins bien que le nôtre). Nous sommes allés dans des cafés (l'Unter den Linden, le Koenig, le Kerpinsky), des brasseries, nous avons dîné chez Kranzler, à l'Adlon (le merveilleux Palace), au Central, nous avons frôlé le peuple de Berlin ; nous avons trouvé toujours et partout un accueil courtois, souvent aimable.

C'est peut-être l'accueil international aux touristes ; on le trouve partout, plus ou moins chaud. Il est intéressé souvent, mais enfin il n'a pas été moindre en Allemagne qu'ailleurs. Un matin, déambulant face à l'Opéra, et voyant un attroupement se former, je demandais à un Schupo qui établissait la circulation ce qui allait se passer. Il me dit que le Reichswehr allait défilier et rendre hommage au soldat inconnu, tout proche. Il nous fit placer le mieux possible dès que je lui eus dit que nous étions Français. Au pas cadencé, aux sons d'une marche un peu lente et vieillotte, jouée par la Reichswehr, et que j'avais entendue au défilé des soldats du Roi, lors du Centenaire de l'Algérie, les feldgrau casqués avançaient, impeccablement, et sur un signe, tête à gauche, au pas de loie, ils honorèrent celui qui dans la voûte sombre, gardée par des factionnaires immobiles et figés en statues, dort son sommeil éternel. Cérémonie très simple et non sans grandeur !

Par les Linden, la troupe, musique en tête, lentement s'éloigna.

Cela nous était apparu normal et plutôt sympathique. C'était l'armée allemande, régulière, qui défilait ainsi, comme défilent les autres. Ce sont là des parades qui, dans tous les pays, attirent des curieux, et le mal n'est pas grand.

Mais il y a d'autres parades là-bas, et dont l'aspect diffère ! Ce n'est plus le soldat, le troupière sympathique, le même presque partout, jeune et bon enfant, feldgrau, bleu horizon, kaki, qui défile en colonne.

Par groupes, sans arrêt, et la nuit et le jour, des hommes vieux et jeunes, des enfants, à la chemise brune, l'œil dur, les traits chargés de haine, défilent en chantant !

À qui en veulent-ils ? Parmi toutes les formations hildériennes que nous avons rencontrées au cours de notre séjour à Berlin, il en est une qui, plus que

toutes les autres, a retenu mon attention et m'a aidé peut-être à mieux comprendre.

Dans la Potsdamerstrasse, où nous étions promenant, débouchant de la Siegessäule, une musique en tête, une interminable colonne s'avancait. Ses compagnies de plus de cent hommes chacune, tous fleuris, officiers à l'arrière les sept ou huit porte-drapeaux qui précédaient chaque section, revenant du camp de Nuremberg, se dirigeaient vers nous. Je voulais voir. Nous étions trois : Ma femme, camarade de voyage et moi. Chacun de nous nous étions à l'arrêt sur le milieu du trottoir. Nous ne pouvions faire le salut hildérien, comme tous les spectateurs. Ma rose, que nous connaissions bien, signalait notre qualité de Français.

Pendant plus de dix minutes, qui nous parurent bien longues, nous avons regardé.

Dire les regards haineux et courroucés, les porte-étendards, des officiers, et même un très grand nombre d'hommes qu'il m'a été difficile de supporter, est chose malaisée. L'éprouvaient sensation déjà ressentie aux heures sombres, où, prisonnier, l'on m'emmenait à travers l'Allemagne hostile de la guerre. Je n'étais pas sans regret de voir passer le drapeau, l'homme et d'entendre la chanson de la haine s'éloigner lentement dans la rue.

Une femme qui, sur le bord du trottoir, accompagnait la troupe, se tournait vers moi, mienne scandait ses chants, de gestes pénibles et d'un regard hostile. Impassibles, nous avons attendu que tous s'en soient allés.

Il n'est pas un démocrate, il n'est pas un socialiste, un communiste qui ne saurait se rompre sur le passage des nazis en marche. Il leur en coûterait trop cher.

Is savaient donc bien que nous étions nous-mêmes ne nous en cachions point.

Is nous ont bien fait voir les sentiments qu'ils éprouvent pour nous.

Un instant plus tard, tandis qu'en passant nos réflexions, et fatigués par notre longue marche, nous nous étions assis sur un banc, un nazi qui passait s'arrêta pour nous désoler. Devant son insistance, je me levai pour lui demander la station la plus voisine du métropolitain. Surpris, il m'indiqua la route, avec quelque froideur.

À qui en veulent-ils donc ? Les paris- gauche et d'extrême gauche ont fondu comme neige au soleil. Les trois quarts des Juifs ont fui vers d'autres cieux. Seul Hitler est resté en Allemagne le suit et fera ce qu'il veut.

Que ce grand peuple soit seul juge de ce qui se fait chez lui, est son droit ! Mais ne débordera-t-il pas, avant qu'il soit longtemps, par delà ses frontières ?

Hitler est Dieu ! Lui seul le sait. Alors ?

J'ai l'impression profonde que pour avoir la paix, tout dépend aujourd'hui de la volonté et de l'entente des Etats de l'Europe.

Et tout cela, quinze ans après la guerre.

Le 3 septembre, nous allâmes à Cologne, par Hannover, Ham, Hagen et Elberfeld, Köln et Rhein, la grande cité Rhénane, 3^e ville du Reich, sa cathédrale incomparable et son fleuve admirable, sur le beau fleuve immense, nous semble différente un peu, plus souriante et plus gaie.

Mais dans la nuit qui tombe sur le Danube, élançant vers le ciel, on entend des nazis qui passent en chantant, dans la rue principale.

Par Duren, le 4 septembre au matin, nous atteignons Aachen, l'autre Aix-la-Chapelle. La gare est pavoisée aux couleurs d'Hitler, dont le portrait orne la façade. Des chemises noires, fascistes italiens venant de Nuremberg fraternisent avec les chemises brunes et se barquent sur le quai.

Nous admirons longuement, dans le dôme la nef splendide, aux vitraux magnifiques, le tombeau de Charlemagne, un tibia du grand Empereur conservé dans un reliquaire d'argent doré, et dans trois autres, plus petits, ceinture de la Sainte Vierge, et celle de Jésus-Christ avec le sceau de l'Empereur Constantin ; un morceau de la croix et du linon de Jésus-Christ.

Plus loin, l'oilifant de Charlemagne, et dans une chasse admirable de 1238, ouverte pour la dernière fois en 1930, la robe de la Vierge et le tablier de Jésus-Christ. Nous passons devant le Rathaus, merveille du VII^e siècle, et faisons en auto une belle promenade aux environs, boisés de très belles forêts.

(Voir la suite page 11)

SULFOÏDOL
ROBIN

GRANULÉ — CAPSULES — INJECTABLE
POMMADE — OVULES

RHUMATISME chronique
ARTHRITISME
PHARYNGITES
INTOXICATIONS INTESTINALES
FURONCULOSE - ACNÉ - RHINITE
URETRO-VAGINITES

Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS

Le voyage de « L'Informateur Médical »

(Suite et fin de la page 10)

À 4 heures du soir, on quitte Aix-la-Chapelle par un rapide soleil. Le train longe les jolies maisons particulières et traverse la belle campagne de Rhénanie, et l'on se demande étonné après ce que l'on a vu pourquoi une famille crétine s'obstine éternellement à creuser entre deux grandes nations l'infranchissable fossé que rien, jamais, ne semble devoir combler, pour leur commune infortune et le malheur du monde.

Mais voici Herbesthal, sans un drapeau ! C'est la Belgique. On passe à Pepinster pour aller à Liège. Et de là, d'un seul bond, à quatre heures, le train atteint la capitale.

Au rythme monotone qui berce le voyage revient à mes oreilles le « Badenweiler March », l'appel aux armes des nazis, trop souvent entendu.

Voilà la Gare du Nord. C'est Paris !

Pour consoler mon âme, pour chasser l'obsession, j'ai regardé de mes yeux avides, aux côtés de Leygues, défilent nos soldats ! Gardes à cheval, gardes à pied, artilleurs, cavaliers, fantassins, coloniaux, marins aux pompons rouges, fusiliers glorieux, derrière vos drapeaux, derrière vos étendards, aux sons de « Sambre et Meuse »... vous m'avez rassuré.

D^r REHM.

Etude bactériologique de quelques produits opothérapiques

par MM. J. RÉGNIER et P. LAJOINIE (1)

CONCLUSIONS

Les essais ci-dessus mentionnés nous ont permis de tirer les conclusions suivantes :

1° Les poudres d'organes que nous avons analysés, bien préparés et en bon état de conservation, contiennent une flore microbienne semblable, en qualité et en quantité, à celle que l'on peut trouver dans certains produits alimentaires parfois utilisés sans aucun prélabile. Ces microbes, pour lesquels nous n'avons pu déceler aucun caractère pathogène, se rencontrent d'ailleurs normalement dans l'eau et dans l'air.

2° Les moisissures, mises en évidence, n'ont été trouvées que dans le matériel enveloppant les poudres (cachets, bouchons, etc.).

3° Cette flore microbienne ne provient pas du passage des microbes à l'intérieur des vases stérilisés, au moment de la mort de l'animal. Elle est apportée à l'extérieur, au moment des prélèvements et au cours des diverses manipulations qui précèdent la livraison aux laboratoires opothérapiques.

4° La diversité des manipulations effectuées dans ces laboratoires diminue, au contraire, nettement, le nombre des microbes apportés par les organes.

5° Il est donc possible d'améliorer les poudres étrangères au point de vue de leur teneur en germes. Pour cela, il faut éviter, autant que possible, la contamination des glandes avant leur arrivée au laboratoire, en prenant de plus grandes précautions de propreté, lors de leur prélèvement et lors de leur transport.

Il semble encore possible d'atteindre ce but, en treussant sur les poudres, après leur dessiccation, on peut alors, soit prolonger le soir à l'éryve, en augmentant légèrement la température, soit, ce qui semble préférable, traiter les poudres par le sulfure de carbone.

Nous avons vérifié, sur des poudres de surrénales, que ces deux modes opératoires ne modifiaient en rien la teneur en adrénaline ; mais il y aurait lieu de vérifier, pour toutes les autres poudres d'organes, la conservation de leurs principes actifs.

(1) Communications à l'Académie de médecine, 13 mars 1934.

Élections du bureau de la Société de Chirurgie de Marseille pour 1934

Sont élus, à l'unanimité :

Président : M. Moirand.
Vice-Président : M. de Vernejoul.
Trésorier : M. Bossy.
Secrétaires du Bulletin : MM. Paoli et Darvart.
Secrétaires des séances : M. J. Dor.

ELECTION D'UN MEMBRE HONORAIRE

M. Fiolle avait demandé l'honorariat. Après discussion, il est procédé au vote au scrutin secret.

Sur 13 voix contre 4, la Société demande à M. Fiolle de continuer à siéger en qualité de membre titulaire.

MM. Jacques Dor et Henri Bruguas sont élus membres titulaires de la Société de chirurgie de Marseille.

MM. Pervès et Rogues (de l'Armée), sont élus membres correspondants de la Société de chirurgie de Marseille à l'unanimité des membres présents.

Fondation « Lady Tata » pour favoriser les recherches sur les maladies du sang (1934-35)

Cette Fondation a été créée en avril 1932 par un don de Sir Dorabji Tata (de Bombay), en souvenir de sa femme Lady Tata, dans le but de favoriser les recherches sur les « maladies du sang », et plus particulièrement sur la « leucémie ».

Il a été mis à la disposition de la Fondation, les sommes nécessaires pour créer des bourses et des prix destinés à aider les recherches. A l'exception d'un cinquième des revenus nets qui est réservé aux recherches des Indous (aux Indes ou hors des Indes), le reste sera octroyé, comme il vient d'être exposé, et les candidats de toutes les nationalités, y compris les Indous, y auront droit. Les administrateurs de la Fondation sont conseillés par un Comité consultatif dont le siège est à Londres et comprenant des représentants européens, et par un Comité indou aux Indes.

En juin 1933 a eu lieu l'attribution des quatre premières bourses de la Fondation « Lady Tata », et par la présente, il est maintenant annoncé que quatre nouvelles bourses, chacune d'une valeur de 400 livres sterling par an, seront attribuées en juin 1934 à des travailleurs (hommes ou femmes de toutes nationalités) pour des recherches sur les maladies du sang, et se rapportant particulièrement à la leucémie. Chaque bourse sera valable pour un an, à partir du 1^{er} octobre 1934, et pourra être renouvelée jusqu'à une durée normale maximum de trois ans. Les bourses seront attribuées de préférence à des candidats qui consacreront tout leur temps à des recherches ; mais un candidat donnant une partie de son temps à l'enseignement pourra en bénéficier à condition que les administrateurs, conseillés par le Comité consultatif, soient d'accord que les devoirs de sa charge, ne l'empêcheront pas de consacrer la meilleure partie de son activité à ces recherches.

Les candidats à la bourse Lady Tata devront faire parvenir leur demande jusqu'au 15 avril prochain au Professeur A. Vacha, Calvin Str. 27 à Berlin, NW40, où ils pourront obtenir tous renseignements.

SYNDICAT DES MÉDECINS HYGIÉNISTES FRANÇAIS

Rouen-Le Havre — Croisière jusqu'à Bordeaux

Départ de Paris le 7 juin, à 8 h. 20.

Arrivée à Rouen à 9 h. 45.

Visite des œuvres d'hygiène de Rouen. Inspection départementale. Bureau d'Hygiène, etc.

Départ en autocar à 12 heures. Le prix dépend du nombre des adhérents. Visite du Préventorium de Caudebec.

Déjeuner à Duclair, 15 à 20 francs. Départ pour le sanatorium marin des Grandes Dalles.

Péripat. — Visite du musée de l'enfance du D^r Dufour. Pèlerinage à la tombe du docteur Ott, notre Président-Fondateur en 1907.

Saint-Adresse — départ des émigrants — dîner et coucher. Vendredi 8 juin. — Le Havre : visite des œuvres de l'enfance. Bureau d'hygiène, etc. Visite du port.

À 18 heures. — Départ à bord du « Flandre », de la Compagnie Générale Transatlantique. Arrivée à Bordeaux le dimanche 10, à 10 heures du matin.

À bord du bateau, les séances du Congrès auront lieu pendant les 40 heures de traversée. La vie à bord permettra à tous les membres du Congrès de se connaître beaucoup mieux que dans les congrès ordinaires.

Une exposition avec démonstration de défense aérienne sera faite pendant le voyage. Arrivée à Bordeaux le dimanche 10, à 10 heures du matin. Réception organisée par le docteur Laignet, notre vice-président, d'accord avec la municipalité de Bordeaux.

Le « Flandre » est un grand bateau de 11.420 tonnes, qui fait le service de l'Amérique Centrale.

Le voyage à bord coûtera 350 francs en première classe, du Havre à Bordeaux, et 202 francs en seconde classe, tous frais compris.

Les enfants paieront moitié place jusqu'à sept ans.

Nous espérons obtenir des réductions près des Compagnies de chemin de fer.

Les places sont limitées à 242 en première et 40 en seconde classe. On est prié de s'inscrire au secrétariat, Docteur Loir, bureau d'hygiène, Hôtel de Ville du Havre, le plus vite possible, pour réserver les places de cabine à bord ; dans tous les cas avant le 14 avril.

A cette époque de l'année, la mer est généralement calme et on rencontrera en Atlantique la flottille des pêcheurs de thon et sardine.

DANS LES ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS

Par arrêté du ministre de la santé publique en date du 21 février 1934, M. le D^r Jean Trillot, reçu au concours de médecin chef des asiles de 1933, est nommé médecin chef de service à l'asile public autonome d'aliénés de Bailleul (Nord), en remplacement de M. le D^r Izac, appelé à un autre poste.

Par arrêté du ministre de la santé publique en date du 21 février 1934, Mme le D^r Collet, reçue au concours de médecin chef des asiles de 1933, est nommée médecin chef de service de l'asile public d'aliénés de Falns (Meuse), en remplacement de Mlle le D^r Morel, appelée à un autre poste.

Prévention et traitement de la **COQUELUCHE** PAR LE **NÉO-DMÉTYS** STOCK-VACCIN ATOXIQUE

Aucune douleur locale
Aucune réaction même chez les jeunes enfants

EM BOITES DE 6 AMPOULES DE 10

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE — Specia —
MARQUES POULENC FRÈRES à USINES du RHONE
86, rue Vieille du Temple, PARIS, 3^e

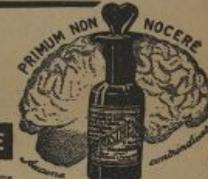
Tout DÉPRIMÉ » SURMENÉ
Tout CÉRÉBRAL » INTELLECTUEL
Tout CONVALESCENT » NEURASTHÉNIQUE

est justiciable de la **NÉVROSTHÉNE FREYSSINGE**

6, Rue Abel Paris

XX gouttes contiennent 0,40 de glycérophosphates alcalins

PRIMUM NON NOCERE



Suppurations
Plaies atones
Panaris - Phlegmons
Anthrax - Brûlures
Sèches -
Ulcères -

Lactéol = Pansement
du D^r BOUCARD

Calme la douleur
Désodorise.
Cicatrisation rapide

Échantillons
30 Rue Zinques




CORBIÈRE Pour ADULTES 5 centicubes
SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL ENFANTS 2 C^s

R. Desrenaudes, 27 PARIS

OPOTHÉRAPIE STHÉNIQUE
MASCULINE

ANDROSTHÉNOL

DU DOCTEUR DEBAT

AMPOULES BUVABLES

CROISSANCE TARDIVE
SÉNILITÉ PRÉCOCE
ASTHÉNIE GÉNITALE

LABORATOIRES DU D^r DEBAT
60, RUE DE PRONY - PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, un an..... 30 fr.

ETRANGER, un an..... 75 -

Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 508 — 13 AVRIL 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X)

Téléphone Trudaine 64-08

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs, — PARIS

Les Belles Stations Thermales Françaises



Nous ne considérons pas, en France, la vie thermale comme synonyme de tristesse et de discipline rigoriste. Nous voulons, au contraire, que les malades trouvent dans nos Stations Thermales la gaieté sans laquelle il n'y a pas de repos sanifère. Ces photos pleines de charme et d'élégance ont été prises au cours de la dernière saison d'Aix-les-Bains. Photos N. Y. T

Les injections d'extraits d'organes, dans le traitement des ulcères gastro-duodénaux

Par M. Maurice DEBRAY, Médecin des Hôpitaux de Paris ⁽¹⁾

Conclusions

Parmi les méthodes organothérapeutiques que nous venons d'exposer nous donnons la préférence aux injections de pepsine qui semblent constituer actuellement la médication la plus appropriée à l'ulcère de l'estomac.

Une plus longue pratique permettra sans doute de préciser les indications respectives des différents traitements par les extraits d'organe. Ces traitements ne s'excluent sans doute pas, pas plus qu'ils n'excluent d'ailleurs les méthodes thérapeutiques locales de l'ulcère : traitements classiques et traitements anti-infectieux.

Nous n'entendons pas qu'il faille négliger les causes locales de la lésion gastrique et particulièrement les troubles de la régulation duodénale et l'infection locale telle que l'ont exposés Pierre Duvall et ses collaborateurs, ou l'auto-hémorragie et la sténose de Moutier ou telle que la conçoit Maurice Benaud.

Mais ces raisons locales sont à elles seules insuffisantes pour expliquer l'apparition de la maladie de Cruveilhier et l'on ne peut nier actuellement l'intérêt considérable tant théorique que pratique qui s'attache à l'ensemble constitué par ces dernières années sur la pathogénie et sur le traitement de l'ulcère : étude des modifications des chlorures et du calcium sanguins, variations de l'équilibre acido-basique et de l'équilibre neurovégétatif, lésions du pneumogastrique, du cerveau intermédiaire (Cushing), des noyaux caudés (de Muriel), d'une part, et autres résultats fournis par l'auto-hémothérapie, l'insulinothérapie, les extraits pancréatiques déséquilibrés, la pepsinothérapie.

Les traitements locaux et les conditions locales d'apparition de l'ulcère avaient seuls été envisagés jusqu'à ces dernières années. Les recherches modernes s'attachent maintenant à définir les troubles généraux dont l'ensemble constitue le terrain ulcéreux qui permet ou prépare l'évolution de la maladie et à préciser les moyens thérapeutiques susceptibles de les corriger.

Certes nous ne faisons encore qu'entrevoir les causes générales de l'ulcère. Les constatations faites jusqu'ici sont encore très fragmentaires, plusieurs ne sont pas parfaitement concordantes, certaines même apparaissent assez fragiles. Mais ces recherches ne sont encore qu'à leur début et l'on peut espérer qu'elles nous apporteront des notions utiles à l'interprétation et au traitement de la maladie de Cruveilhier.

À ce point de vue d'ailleurs, les différentes méthodes d'organothérapie de l'ulcère peuvent être l'occasion de précieuses observations. Nous voyons surtout et sans doute avec raison leurs avantages pratiques, le bénéfice qu'en peuvent tirer immédiatement nos malades ; mais il faut considérer aussi qu'elles constituent de véritables expérimentations cliniques qui, convenablement observées, peuvent nous aider à saisir certains des éléments qui constituent le terrain ulcéreux. Les modifications que ces traitements suscitent dans l'organisme, les variations qu'ils provoquent dans l'état humoral projeté ont peut-être un peu de lumière sur la pathogénie des ulcères gastriques et duodénaux à l'heure actuelle encore des plus obscures.

DISCUSSION

Pribram (Berlin), a fait des expériences sur 500 cas d'ulcérations gastro-duodénales, traitées par la méthode inaugurée par lui.

Dans tous les cas ou presque, on put obtenir une amélioration immédiate. Les douleurs, quelque fois persistantes par des semaines et des mois, disparaissaient après quelques ingestions. Les rayons X montraient une disparition des spasmes de l'estomac, voire même une guérison totale.

L'auteur insiste qu'il s'agissait seulement de malades qui suivaient du traitement classique et diététique, avaient été adressés au chirurgien pour être opérés.

La tuberculose est une contre-indication formelle à tout traitement, tandis que les hémorragies sont souvent arrêtées après injection de protéines, donc indiquées.

M. R. Feistly (Lausanne), accorde peu de confiance aux données de la statistique en matière de thérapeutique médicale de l'ulcère ; la discrimination doit se faire en fonction des possibilités offertes par un traitement quelconque, de s'opposer aux facteurs pathogénétiques qui conditionnent l'évolution de la lésion anatomique.

La thérapeutique chirurgicale moderne s'inspire de ces données : il convient d'étendre ce principe aux thérapeutiques médicamenteuses nouvellement proposées, et d'en juger ainsi la valeur par rapport à la thérapeutique classique.

Le professeur Guido Mann (Trieste) relate les résultats obtenus dans 155 cas d'ulcère gastro-duodénal, traités avec la protéinothérapie (novoprotine, vaccinourine aolan, caséal, auto-hémothérapie, pepsine, pepsine, benzate de soude). Après avoir déclaré que la « maladie ulcéreuse » ne se laisse vaincre par aucune méthode à action locale, l'auteur exprime ses doutes sur l'effet complémentaire de la protéinothérapie, surtout en rapport avec la guérison durable de la maladie.

M. Gade (Lyon), expose ses résultats obtenus avec l'insulinothérapie. Il institue ce traitement en cas où le traitement habituel a échoué. Le traitement se poursuit pendant 15 à 25 jours, à doses faibles. L'amélioration se produit dans la majorité des cas. Mais parler de guérison serait trop osé, d'après l'auteur, car ses tests sont d'une interprétation délicate.

L'application du traitement est assez difficile et doit se faire sous la surveillance stricte du médecin. Les incidents enregistrés sont assez rares et bénins.

M. R.-A. Gattmann insiste sur deux sortes d'ulcères :

1^o Ulcères jeunes qui disparaissent spontanément pendant quelque temps ;

2^o Vieux ulcères qui restent et dont les signes radiologiques persistent.

En faisant des statistiques, sans discrimination de ces deux variétés d'ulcères, on commet des erreurs considérables. Il faut donc sélectionner les cas.

L'auteur propose une série de critères à établir, tel la connaissance exacte des antécédents du malade, de la date exacte du début de la poussée douloureuse et de sa transformation après l'application d'un traitement parentéral. Il ne faut, en outre, pas combiner les traitements divers, car dans ces cas, il est beaucoup plus difficile à juger le résultat.

Le professeur de Beco soutient que l'ulcère gastro-duodénal est une affection locale. Son point de départ est, selon toute vraisemblance, un traumatisme alimentaire.

La pathogénie et son traitement n'ont rien à voir avec une disposition constitutionnelle générale. L'alcalinisation intensive et continue du suc gastrique associée au régime approprié, suivant la méthode de Maclean, est son traitement rationnel. Le succès de cette méthode est constant ; elle est simple et inoffensive. Le traitement chirurgical suivant la conception de Leiche et la protéinothérapie parentérale, n'ont aucune base clinique objective ; leur fondement scientifique est incertain ; ils doivent être rejetés. La sténose cicatricielle pyloro-duodénale, seule contre-indication du traitement de Maclean, est très rare et doit disparaître dans l'avenir.

L'auteur rejette catégoriquement toutes les autres pathogénies et théories proposées.

M. Hernando (Madrid), a constaté, au moyen de la gastroscopie que l'ulcère s'accompagnait de gastrite qui n'est pas d'origine infectieuse, mais d'origine mécanique.

Les extraits parathyroïdiens ne donnent pas de bons résultats dans le traitement de l'ulcère.

L'auteur conteste l'opinion de M. de Béco (ulcère : affection locale) en insistant sur le fait que les ulcères récidivaient parfois après l'opération.

M. Besse (Genève), ne croit pas que toutes les tuberculoses soient une contre-indication au traitement protéinothérapeutique.

Après M. Devoto, M. Glaesner répond à tous les orateurs qui ont pris part à la discussion.

Il prie de vérifier les résultats qu'il a obtenus avec la pepsinothérapie.

M. Béco évoque le côté social de l'ulcère gastro-duodénal.

M. Devoto clôture les débats et compare, fort en géniosité, l'ulcère à une forteresse, fort en usité de tous les côtés par les médicaments discutés, forteresse qui succombera tôt ou tard, pour le plus grand bien de l'humanité souffrante.

COMMUNICATIONS

M. Bariéty discute les principales hypothèses pathogéniques des ulcérations gastro-duodénales chez les urémiques. Origine infectieuse, vasculaire toxique (élimination vicariante de l'urée à travers une muqueuse digestive inadaptée), parenté avec certains ulcères de sensibilité.

Le trouble gastrique — l'insuffisance rénale — est ici tellement profond qu'il domine de haut la lésion digestive.

La thérapeutique de cette dernière doit donc s'efforcer contre celle du trouble causal.

Docteur René Damade apporte ses résultats sur dix ans d'alimentation duodéno-jejunale.

Cette méthode réalise une mise au repos complet de l'estomac et du duodénum, tout en assurant une ration alimentaire normale. La cure doit durer 25 jours ; les malades n'absorbent par la bouche que vingt grammes de bismuth par jour. Résultats : ulcères gastro-duodénaux simples : 16 cas, 14 guérisons, dont neuf remontant à plus de 4 ans.

Ulères gastro-duodénaux compliqués (extériorisation importante, périsécrite) : 11 cas, 6 guérisons, dont 5 remontant à plus de 4 ans.

Parry et Deron. — Existe-t-il un traitement médicamenteux des péristyrites adhésives et des névrites des ulcères gastriques ?

Il semble qu'on puisse attribuer actuellement une assez grande valeur à la thérapeutique médicamenteuse des péristyrites adhésives et des névrites consécutives aux ulcères. Associée au traitement médical classique de ces derniers et à la physiothérapie, elle doit s'adapter à la marche des lésions.

À l'aboutissement et pendant les poussées évolutives, on recourra à la vaccination et aux méthodes réflexes (révulsifs, injections locales anesthésiques ou autres) ; dans les formes très douloureuses, aux injections de mésothorium ou aux pansements barylés radioactifs. Plus tard et surtout si les douleurs deviennent permanentes, on emploiera l'ether benzyléminique pur ou associé à la fibrosamine. Enfin lorsqu'il s'agira de détruire des adhérences définitivement constituées, on utilisera la fibrolyse.

On peut, par cette méthode, escompter une sédation marquée des douleurs, l'arrêt et peut-être la régression de la péristyrite.

M. Fau (Divonne), parle des excitants de la sécrétion muqueuse dans le traitement de l'ulcère de l'estomac.

M. Marcel Pinard, à propos du traitement de l'ulcère syphilitique de l'estomac, estime qu'il est plus fréquent qu'on ne le croit. Les observations d'ulcères syphilitiques guéris après avoir été considérés comme des ulcères ronds classiques par des gastro-entérologues des plus qualifiés en apportent la démonstration, de même qu'ils prouvent que le tableau clinique est souvent identique.

L'ulcère syphilitique de l'estomac peut être précédé d'une phase plus ou moins longue de dou-

leurs gastriques pouvant survenir dès la période secondaire, à la période tertiaire et à tout âge de l'hérodosyphilitique. Au point de vue anatomopathologique, l'identité des lésions était attestée par des maîtres comme le professeur Letulle.

Le traitement antisyphilitique, surtout à l'arsenic trivalent ou de bismuth oléolé, doit être énergique et longuement continué.

M. Gaston-Durand. — Le traitement de l'ulcère par l'extrait parathyroïdien.

Dans 54 cas traités et suivis depuis 1 an, systématiquement choisis parmi les formes aiguës de la maladie, évoluant avec de longues périodes de crises et de courtes périodes d'accalmie relative — on constate : 1^o l'action sédative immédiate dans plus de la moitié des cas ; 2^o l'efficacité prépondérante sur le retour des crises complètes pour 100 des cas, avec silence clinique absolu à 3 à 5 ans (18 pour 100).

La médication parathyroïdienne ne guérit pas l'ulcère, ou pas tous les ulcères ; mais elle a une efficacité incontestable fréquente sur leurs symptômes et sur leur évolution, même dans les formes subcontinues.

A. Bernard (Lille), se demande si l'endocrinothérapie de l'ulcère gastrique peut se ramener à une aminothérapie. Il a remarqué que la séduction de la douleur et l'amélioration des autres symptômes de l'ulcère d'estomac étaient obtenus par l'emploi des extraits de glandes endocrines (parathyroïdes, pepsine, angioxy, insuline...) et par les acides aminés (histidine, tryptophane). Comme les extraits endocriniens renferment de l'histidine et du tryptophane, il est permis de se demander si ces extraits glandulaires n'agissent pas par les composants aminés.

M. Drouot (Nancy). — Le traitement de l'ulcère de l'estomac par l'extrait injectable post-hypophysaire.

Des recherches poursuivies pendant près de 6 ans, montrent que l'injection sous-cutanée de l'extrait post-hypophysaire (1/4 de lobes ou 40 mg) répétée chaque jour pendant une période de 10 à 15 jours, ou mieux par plusieurs séries de 10 injections, est susceptible de faire disparaître complètement les signes cliniques et radiologiques de l'ulcère de l'estomac. La technique est exacte d'incidents et son mécanisme d'action s'explique par les effets de l'extrait post-hypophysaire sur l'acidité gastrique. Celle-ci diminue d'une façon constante après chaque injection.

MM. Le Noir et Richet préconisent l'injection de carbonate (goutte à goutte rectal) dans le traitement des ulcères. On obtient, par ce procédé, une alcalinisation de l'organisme, alcalinisation qui tendent également à réaliser les différents effets de rééquilibrage préconisés. Les résultats sont variables et encourageants.

(Voir la suite page 6.)

ICONOGRAPHIE MÉDICALE



Photo Informateur Médical.

De gauche à droite : MM. Brouardel, Achard, Souquet et Raynaud, en costume de membres de l'Académie de médecine.

(1) Rapport présenté au Congrès de Thérapeutique.



A mon avis

Le retour des anciens combattants fut assez redouté par les profiteurs de la guerre. Nombreux, trop nombreux furent ceux qui s'enrichirent à l'occasion de la grande hécatombe. Klotz, en déclarant que la France s'était enrichie pendant et après la guerre, s'exprimait mal. S'il avait dit qu'un grand nombre de Français avaient, à l'occasion des hostilités, amassé un rapide pécule, sa proposition eût pu être démontrée. L'après-guerre avec les réparations aveuglément distribuées ajouta à la manne. Et l'étranger qui sait ça et qui ose le dire plus que nous ne voulons l'avouer, vous dit couramment, quand vous allez le voir : la France est endettée, mais le Français est riche.

Or, tous ceux qui s'étaient ainsi garni le gousset redoutaient vraiment les exigences que pouvaient manifester les combattants à leur retour au foyer. D'autant qu'on avait solennellement déclaré qu'il s'en avaient des droits sur nous.

Aussi, les indemnités et pensions qu'on proposa de leur octroyer furent-elles accordées avec une libéralité que commandait la peur plus que la reconnaissance, vertu très rare parmi les hommes. La libéralité engendra les abus. On distribua à tour de bras pensions et retraites. On imputa à la période de mobilisation tous les troubles et toutes les maladies que présentèrent les combattants. Les présomptions d'origine ne furent jamais infirmées.

Devant ce flot de largesses, les combattants, d'ailleurs amollis par la vie douce du foyer qu'ils avaient bien eue ne plus retrouver, se montrèrent satisfaits. Le calme régna. Le profiteur respira. Sa partie était gagnée. Il pouvait dormir en paix sur le magot ramassé pendant que ses compatriotes tombaient dans la boue picarde ou champenoise.

Mais à la prospérité qui permit une aveugle générosité succéda la gêne, prélude de la disette. Et les plus courageux parèrent de réviser les pensions. Ce fut un tollé de véhémentes protestations. La thèse était facile à combattre. N'y avait-il pas quelque impudique à contester aux infirmes et aux malades la dette d'honneur qu'on avait contractée envers eux ? Et l'on continua de payer aux moins dignes les pensions qui n'auraient dû être versées qu'à ceux qui les méritaient.

Car, parmi les véritables victimes des hostilités s'étaient glissés de nombreux « resquilleurs » qui n'avaient aucun titre à la générosité de l'Etat. Ils trouvèrent, pour atteindre leur but malhonnête, des complaisances de toute sorte, parmi lesquelles, avons le courage de l'écrire, celles des médecins furent nombreuses et décisives. Nous nous laissons aller à de faciles complaisances. On avait l'excuse de vouloir plutôt pécher par indulgence que par sévérité. On se laissait aller à des gestes de grande libéralité, on ne réfléchissant pas que tant de clémence était synonyme de trop d'injustice.

Et il advint ce qui ne pouvait manquer d'arriver. Le flot des pensionnés de guerre devint formidable et très onéreux. Dans un but électoral et de basses démagogues, on y ajouta la foule des combattants retraités. Et l'on vit de solides gaillards et de riches citoyens faire la queue devant les guichets de l'Etat pour y toucher des sommes inespérées, des pensions auxquelles ils n'avaient pas droit, des retraites que leur situation de fortune eût dû leur faire abandonner s'ils avaient eu la moindre parcelle de vertu civique.

Tout le monde convenait *in petto* que de telles largesses étaient immorales et ruineuses. Mais bah ! les affaires étaient prospères. On avait à ce prix la tranquillité sociale. Et puis, les foules admettent toujours qu'on peut prendre tout

ce qu'on veut dans les caisses de l'Etat, sans réfléchir qu'il n'y a jamais dans ces caisses que ce qu'on a soustrait de la poche du public.

A l'heure critique que nous vivons, il ne saurait être question de distribuer aveuglément l'argent du Trésor, pour la bonne raison que celui-ci est vide. Alors, nous en sommes à la grande liquidation comme nous en serons demain à la grande lessive politique. Il faut se faire une raison, que dis-je, il faut s'écouter que la Raison.

Or, qui dit la Raison, quelle conduite exige-t-elle de nous ? la révision des dépenses effectuées au titre des pensions. Il ne s'agit pas de diminuer le taux des invalidités chez ceux qui ont réellement mérité de la Patrie. Mais il est nécessaire de vérifier les titres que trop de pensionnés ont fait valoir pour toucher un argent qui ne leur était pas destiné.

Il faut démasquer les tricheurs, éloigner les brebis galeuses du troupeau des anciens combattants. Il y a, parmi ceux-ci, trop de farceurs qui saisissent par leur présence les rangs des véritables combattants. Il est de l'intérêt et du devoir de ceux-ci d'aider à l'épuration que commanderait à elle seule la gloire de leur passé si la disette de l'Etat ne l'exigeait immédiatement.

Certes, il est hors de doute qu'il faudra à l'accomplissement de cette tâche un très grand doigté. Les amputations simplistes me semblent dangereuses. Tel pensionné à 10 % peut être digne de la pension qu'on lui a accordé. Si vous diminuez systématiquement toutes les pensions de 10 %, cet ancien combattant sera victime d'une injustice, tandis que le friqueteur qui aura été indûment pensionné à 40 ou 50 %, continuera à bénéficier d'une faveur immorale parce que rien ne le désigne pour toucher la pension qui lui sera versée.

On m'objectera qu'il s'agit là d'une besogne qui sera longue. Elle peut, je crois, être expéditive. Et, en tout cas, le jeu en vaut la chandelle.

Et si l'on voulait persévérer dans la voie des récupérations que commanderait aux hommes d'Etat le souci des deniers publics, il faudrait ensuite entamer la révision des réparations et dommages de guerre qui ont fait l'objet d'une prodigalité suspecte.

Je sais que cette question a déjà été agitée et que dans un but électoral, on a, chaque fois, décidé de passer par profits et pertes, les sommes formidables ainsi dépensées. Mais avant d'effectuer un prélèvement systématique sur les fortunes, ne vous semble-t-il pas qu'on devrait réclamer aux profiteurs de la guerre l'argent qu'ils ont indûment touché. La France récupérerait ainsi des centaines de millions et la Justice serait satisfaite.

J. CRINON.

Les prix de la Société Médicale des Hôpitaux de Paris

1^{er} PRIX GINGEOT (1.500 francs), triennal. — Le concours pour ce prix doit avoir lieu à la fin de l'année 1935. Le sujet mis au concours est le suivant : « Les odèmes et le métabolisme de l'eau dans les affections du foie ».

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, doivent être déposés sur le bureau de la Société, 12, rue de Seine, le premier vendredi de novembre 1935.

Les arrangements permettront, s'il y a lieu, de décerner plusieurs prix.

2^e PRIX PAUL LE GENDRE (3.000 francs), triennal. — Le concours pour ce prix doit avoir lieu à la fin de l'année 1935. Le sujet mis au concours est le suivant : « L'enseignement de la Déontologie au lit du malade. Comment apprendre aux étudiants à résoudre les problèmes sociaux, psychologiques et légaux de la pratique professionnelle ».

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, devront être déposés sur le bureau de la Société, 12, rue de Seine, le premier vendredi de novembre 1935.

ON NOUS INFORME QUE

M. le Dr Maurice Chevasu a fait connaître à l'Académie qu'il posait sa candidature à la place actuellement vacante dans la 1^{re} section (Chirurgie).



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY

Sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur : Au grade de chevalier : MM. de Coquet (Marie-François), docteur en médecine à Bordeaux ; 33 ans de services civils et d'exercice médical distingué ; Godeau (Georges-Arsène), docteur en médecine, administrateur de l'hôpital de Mantes (Seine-et-Oise) ; 41 ans de services militaires et civils et de pratique médicale particulièrement dévouée.

Cabinet GALLET, 47, Bd Saint-Michel Paris
Téléph.-Odéon 24-81.
Cabinets médicaux et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMINAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

L'Assemblée générale extraordinaire du Nord-Médical se tiendra le mercredi 18 avril, à cinq heures trois-quarts du soir, (17 h. 45), à la Renaissance française, 12, rue de Poitiers.

Ordre du jour : Lecture de la lettre de démission du Président ; Rapport des commissaires aux comptes ; Questions diverses ; Election du bureau.

M. le Dr Schillau a été nommé médecin en chef des hôpitaux de Nantes.

THÉOSALVOSE

M. le Dr Pont a adressé à l'Académie sa lettre de candidature au titre de correspondant national dans la deuxième division (Chirurgie).

Mon Repos, à Euilly (Rhône). Etablissements neurologiques. Vertèbres, dystrophies, intoxications. Dr H. FEUILLEADE.

M. le Dr Robert Dubois a saigné un exemplaire de son livre : *L'Hydrothérapie* au vue de concourir aux récompenses décernées par le Service des Eaux minérales.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat

MM. les Préfets de la Nièvre et de Seine-et-Oise signalent des cas de méningite cérébro-spinale constatés dans leurs départements.

Des rapports de MM. les Préfets du Rhône, de l'Oise, de Seine-et-Oise et de M. le Préfet de l'Orléans de la Seine signalent des cas de poliomyélite signalés dans ces départements.

Des notes de MM. les Préfets des Basses-Alpes, de la Meuse et des Vosges font connaître des cas de fièvre ondulante relevés dans diverses communes de ces départements.

MM. les Préfets de la Haute-Marne et de la Vendée font connaître que des cas de scarlatine de ruisselle et de fièvre typhoïde ont été signalés dans leurs départements.

Un cas de varicelle a été constaté dans le département de la Marne.

Quand un malade souffre de l'estomac, faites-lui croquer quelques cuillerées à café du GRANULE NORDEN. Succès immédiat.

Un poste de médecin chef à l'asile public autonome d'aliénés de Baillet (Nord) est vacant par suite du départ de M. le docteur Izac, appelé à un autre poste.

MICTASOL

M. le professeur Gosset a été nommé président de la Commission du cancer et membre de la Commission de la taxe des cercles, en remplacement de M. le professeur Quénu, décédé.

MM. Martin et Brouardel, membres du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, ont été nommés membres de la Commission de la taxe des cercles, en remplacement de MM. Roux et Calmette, décédés.

SOL-BI
Syphilitis (traitement d'attaque par le bismuth soluble)

Les épreuves pour le concours d'internat ont eu lieu à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye les 21, 22 et 23 mars 1934.

À la suite des épreuves orales, le jury a proposé à la nomination de la Commission administrative en qualité de (ordre de mérite) : Internes titulaires, MM. Bouchacourt, Gatté, Ferron ; Internes provisoires, M^{lle} Poggioli, MM. Calvet et Greverie.

HÉPACRINE
INJECTABLE
du Docteur Debat

Un concours s'ouvrira le 18 juin 1934, à 9 heures du matin, pour une place de stomatologiste des hôpitaux de Marseille. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire des hospices, Hôtel-Dieu. Inscriptions jusqu'au samedi 9 juin, 16 heures.

SEDORHINOL
NEZ GORGE LARYNX OREILLES
AMBORHINOL

Les décrets-lois publiés au Journal Officiel du 5 avril 1934 prévoient la suppression à compter du 1^{er} mai 1934 en tant qu'établissements dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière un certain nombre d'établissements parmi lesquels : l'Office national d'hygiène sociale et l'Institut d'hygiène et de climatologie.

À la Faculté de médecine de Montpellier, M. Azemar est nommé, à titre exceptionnel et sans traitement, du 16 mars au 30 septembre 1934, chef de clinique adjoint d'oto-rhinolaryngologie.

TUBÉROL

E. BOUTELLE, 23, rue des Moines, PARIS

À l'occasion du IX^e Congrès international de chimie, MM. les professeurs Le Châtelier, membre de l'Académie des sciences, et Fournau, membre de l'Académie de médecine de Paris, ont été nommés docteurs honoris causa de l'Université de Madrid.

Le BROMIDIA a pour précieux avantage de ne pas déterminer d'accoutumance, ce en quoi il se différencie des préparations de même ordre que le malade doit prendre à doses progressivement plus élevées d'où l'inévitable risque d'une intoxication lente. Son administration longtemps prolongée, voire même presque indéfinie, ne diminue en rien son activité mathématiquement constante.

M. le Dr Stérin, ancien interne des hôpitaux de Paris, a été nommé chirurgien-chef de l'hôpital de Saint-Omer (Pas-de-Calais), après concours devant la Faculté de médecine de l'Université de Lille.

PILULES DEBOUZY

M. le Dr Euzière (de Montpellier) a été nommé officier de l'ordre de la République espagnol ; MM. le Dr Rimbaud et le Dr Desfour sont nommés chevaliers de l'ordre de la République espagnole.

Un concours pour l'admission à deux emplois d'interne titulaire en médecine et en chirurgie à la maison départementale de Nanterre et à des places éventuelles d'internat provisoire aura lieu le 22 avril 1934.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Le jeudi 28 juin 1934 un concours aura lieu à l'hospice général de Rouen, à 16 h. 30, pour la nomination d'un médecin adjoint des hôpitaux.

La liste des inscriptions sera close le 3 juin 1934, à 18 heures.

Un concours pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Saint-Etienne s'ouvrira le 4 juin à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Renseignements au secrétaire général des hospices, 15 bis, rue Badouillère, à Saint-Etienne.

LIPOSPLENINE
DU Dr GROC

ZOMINE

FOSFOXYL



QUINBY
(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY

QUINBY
SOLUBLE
indolore incolore pro-
pre injection facile

LABORATOIRES
AUBRY
15-26
RUE DE LA BIENFAISANCE PARIS

QUINBY
est également
efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

SYPHILIS

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

LE MONDE MÉDICAL

Naissance

— M. Jean Schneider, externe des hôpitaux, et M^{me}, née Claudine Simon, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Olivier.

Mariage

— En l'église de Saint-Maurice de Montplaisir près Lyon, a été béni par Mgr Delay, auxiliaire du cardinal-archevêque de Lyon, le mariage de M^{lle} Jacqueline Leriche, fille du professeur René Leriche, chirurgien de l'hôpital de la Grange-Blanche, titulaire de la chaire de pathologie externe de la Faculté, et de M^{me}, née Louise Calomborn, avec le docteur Pierre Etienne-Martin, interne des hôpitaux, fils du professeur Etienne-Martin, titulaire de la chaire de médecine légale, et de M^{me}, née Jeanne Fraigneau.

Les témoins étaient pour le marié, M. Gros, procureur général, commandeur de la Légion d'honneur ; pour la mariée, le docteur Jean Haour.

Le service d'honneur était assuré par M^{lle} Pautruir et le docteur Maurice Etienne-Martin, M^{lle} Suzanne Cotte et M. Marcel Bérard, M^{lle} Franchet et le docteur Guichard, M^{lle} Polleard et le docteur Girard, M^{lle} Blanche Leriche et le docteur Feuillade, M^{lle} Monique Haour et M. Franchet, M^{lle} Taty Haour et M. François Leriche.

Nécrologies

— Le docteur Edouard Betterer, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, connu pour ses travaux d'histologie, a succombé à Bertrichamps (Meurthe-et-Moselle), à l'âge de 83 ans.

— Le docteur Paul Viard, M^{me} Paul Viard, leurs enfants et leur famille, ont la grande douleur de faire part du décès du docteur Aristide Viard, 2, rue Baudin, à Paris. Le présent avis tient lieu de faire-part. Les obsèques ne s'accompagneront de défilé ni à l'église ni au cimetière.

— On annonce la mort du docteur Fernand Bouchut, chevalier de la Légion d'honneur. Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Larche. — M^{me} Chambras ; M. et M^{me} Pierre Marcou ; M^{lle} Jeanne Chambras ; M. et M^{me} Alfred Chambras et leurs enfants ; M. et M^{me} René Dupuy ; les familles Rougier, Tauty, Riquard, Terriou, Boyer, Besse ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du docteur Adolphe Chambras, leur époux, père.

beau-père, frère, beau-frère, neveu, oncle et parent, décédé le 6 avril, dans sa 35^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

— On annonce la mort du docteur Simon Melville, décédé en Angleterre, à l'âge de 60 ans. Il fut l'un des pionniers du traitement par rayons X et un des fondateurs du comité de protection internationale.

— Nous avons le regret d'annoncer la mort survenue à Paris de M^{me} Grondin, femme du docteur Grondin, représentant à Paris le gouvernement de la province de Québec auprès des étudiants canadiens.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Rueil.

— Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. le médecin général Nielot, ancien directeur du Service de santé de la 15^e région, décédé à Lyon.

— De M. le docteur Georges Papillault de Charbonnières, professeur à l'Ecole d'anthropologie, directeur du laboratoire d'anthropologie des hautes études scientifiques, secrétaire général de l'Institut international d'anthropologie, décédé à Paris.

— De M. le docteur Maurice Denis (d'Orléans), décédé à l'âge de 57 ans.

— Rymoultiers-Cahors. — M^{me} Thomas de Ris et toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès du docteur René Thomas du Ris, pieusement décédé dans sa 76^e année.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et M^{me} Marcel Lelou et leurs enfants, le docteur et M^{me} Etienne Mallein, ont la douleur d'annoncer la mort de M^{me} Gustave Lelou, leur mère, belle-mère et grand-mère, survenue le 5 avril, dans sa 85^e année, munie des sacrements de l'Eglise. Le présent avis tient lieu de faire-part.

UNION MÉDICALE LATINE

Le Dîner de l'Union Médicale Latine de l'Union aura lieu cette année le 2 mai, à 8 heures précises, au Palais d'Orsay, sous la haute présidence de M. le Sénateur Léon Bérard, ancien ministre, et sous la présidence de M. le Professeur Roussy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Cette manifestation, sous le nom de *Dîner des Vix Latines*, sera donnée en l'honneur des éminents conférenciers qui ont bien voulu apposer leur concours à la Section de l'Union - *Les Vix Latines* : MM. les Professeurs Papanicolaou, Léon Bernard, Lègueu, Roule, Lestrade (de Rome), J.-L. Faure, Lépine, Guémant, Charcot, et en l'honneur des ambassadeurs et Ministres plénipotentiaires des pays latins.

Préparez dès maintenant son admission, accompagnée de sa cotisation (5 fr. par personne), à l'Union Médicale Latine, 8, rue de la Pompe, Paris (16^e).

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Maarlém vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules (100 à 0 gr. 15).

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomie, Lithiases rénales, Prélonéphrites, Lithiasties.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

LA SANTHEOSE Le Diurétique Idéal par excellence. Ne se délire qu'en cachets forme osier. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (11^e)

NEO-COLLARGOL du Docteur MARTINET Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

Le PREVENTYL Trousse de prophylaxie anti-vénérienne

Préserve DES MALADIES VÉNÉRIENNES En vente dans toutes les pharmacies. Echantillons et Littérature. 8^e Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

sédormid "roche"
sédatif hypnogène doux

comprimés : 243 par jour

le grand médicament des petits insomniaques et des petits anxieux.

Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^o 10, Rue Crillon - PARIS

NÉO-RHOMNOL



AMPOULES Nucleinate de Strychnine, 1 mgr. Caedoylate de Soude... 0gr. 05 Une inject. indolore par jour.

COMPRIMÉS Nucleinate de Strychnine, 0mgr.5 Méthylarsinate de Soude... 0gr. 025 Deux comprimés par jour.

INFECTIONS et CONVALESCENCES

LABORATOIRES du D^r LEPRINCE 62, Rue de la Tour, PARIS (10^e) ET TOUTES PHARMACIES

GRANULÉ NORDEN

DOULEURS PRÉCORDIALES - SCIATIQUE - LUMBAGO -

CAMPHRO-SALYL FRAISSE

ANALGÉSIQUE DE CHOIX des ALGIES de toute origine.

En boîte de 6 ampoules de 5^{cc}

Avis : Dans la Sciatique notamment la douleur cesse entre la 3^e et 6^e injection.

LE MONDE SUR MON MIROIR

La police, impuissante ou complice, voit son œuvre accomplie par des journaliers. C'est très américain, sans doute, mais on a quelque honte de voir la faillite d'une organisation qui devrait être au service du bien public et qui se montre aussi gangrenée que tout le reste. Gangrenée, en effet, tout autant nous apparaît l'opinion publique. Voici que toute une ville qui est la seconde cité de France organise des banquets en l'honneur des bandits les plus notoires. Chicago n'a pas fait mieux pour Al Capone. Ses parlementaires se réclament de l'amitié des gangsters. Vous me direz qu'ils ne sont pas la crème de nos représentants. Mais tout de même ils portent sur leur poitrine l'écharpe tricolore. Combien de temps encore le peuple français supportera-t-il une pareille vague d'immoralité ? Mieux vaudrait pour lui la peste qu'une telle pourriture des esprits.

Si l'on vous demandait ce que vous avez fait il y a deux mois, vous seriez certainement très embarrassés pour détailler votre emploi du temps. Les bandits marseillais ont la mémoire plus fidèle que vous. Ils vous content immédiatement par le menu le détail de leurs occupations. Ils savent même s'ils ont à tel repas mangé des artichauts ou des petits pois.

Aux regards des plus incrédules cette fidélité de la mémoire est suspecte jusqu'à faire naître une conviction de culpabilité. Car qui prépare ainsi ses alibis à quelque chose, à coup sûr, sur la conscience. N'empêche que trop de gens incrédules jusqu'au pointisme aigu verront de la démonstration convaincante de l'innocence de ces redoutables bandits.

Leur arrestation n'en a pas moins plongé dans la stupeur la masse des honnêtes gens. On ne comprend pas, en effet, que des individus qui ont la conscience aussi chargée, que la police connaît comme de redoutables malfaiteurs puissent jouir impunément de la liberté et de la clémence des pouvoirs publics.

Si vous circulez demain sans lanterne arrière à votre auto vous comparerez en correctionnelle, si vous jetez votre ligne dans un étang où la pêche est défendue, vous serez gratifié d'un casier judiciaire, et voilà des garnements qui vivent de crimes, de la traite des blanches, du commerce de la coco et ils peuvent diabler au grand jour une vie luxueuse en même temps qu'ils bénéficient de l'amitié des hommes politiques ! Mais tout ceci est un vomissement. Le balai n'est pas suffisant pour nettoyer de pareilles sentines. C'est la herche qu'il faudrait. Qui la prendra ? Car ce n'est plus la république des camarades que nous subissons, mais celle des nerfs !

J. C.

Conférences du dimanche

Programme pour le troisième trimestre 1933-34. — 15 avril, M. Michel Léon-Kindberg : Le traitement de la tuberculose pulmonaire. — 22 avril, M. Soel Peron : Les méningo-myélites infectieuses et les formes anormales de la poliomyélite. — 29 avril, M. André Martin : Les infections les plus fréquentes chez le nouveau-né et dans la première année de la vie. — 6 mai, M. H. Grenet : Scarlatine et rhumatisme. — 13 mai, M. G. Métivet : Coup d'œil sur le syndrome gastrique. — 27 mai, M. Le Lorier : Le mouvement obstétrical en 1933-1934. — 3 juin, M. Raymond Benda : De la chimiothérapie dans la tuberculose pulmonaire (projections). — 10 juin, M. J. Tinel : Les psychoses alcooliques. Rôle et mécanisme de l'auto-intoxication dans la genèse des psychoses. — 17 juin, M. Eugène Baltanski : Les cholécystites chroniques. — 24 juin, M. Lévy-Valensi : Les convulsions épileptiques de saint-Médard (projections). Régionalement, cette conférence sera faite à l'hôtel clinique Sainte-Anne, 4, rue Cabanis.

LA CARTE DU COMBATTANT EST DUE aux médecins des ambulances divisionnaires

Nous avons été saisis à maintes reprises de demandes formulées par des confrères, désireux de savoir s'ils remplissaient les « conditions de guerre » requises pour l'obtention de la carte de combattant. En ce qui concerne notamment les médecins des ambulances divisionnaires, nous avons toujours soutenu que ceux-ci, sous condition de trois mois de présence au front, étaient des combattants, et ceci nous le disions conformément au décret du 1er juillet 1930, qui range parmi les ayants droit : « Ambulances et sections d'hospitalisation divisionnaires ».

Cependant, quelques erreurs auraient été faites par les organismes techniques centraux, au retrait de la qualité de combattant à certains médecins d'ambulances divisionnaires. Aussi sommes-nous heureux de publier ci-dessous une récente décision du Conseil d'Etat en date du 7 mars 1934, laquelle donne raison à notre thèse. Il ne s'agit pas d'un médecin, mais cependant d'un militaire ayant appartenu à une ambulance divisionnaire.

(Concours Médical).

Admission de requête contre un retrait de l'allocation du combattant

M. R... s'est pourvu devant le Conseil d'Etat à l'effet de faire annuler pour excès de pouvoir une décision, en date du 7 avril 1932, par laquelle le ministre des Pensions lui a refusé le droit à l'allocation du combattant ;

M. R... soutenait à l'appui de sa requête que le ministre des Pensions s'est fondé sur ce que le comité départemental du combattant des Ardennes avait prononcé le 15 mars 1932 le retrait de la carte de combattant dont il était titulaire pour décider qu'il était déchu du droit à l'allocation du combattant ; que les deux conditions requises pour jouir de ce droit sont d'avoir au moins l'âge de 50 ans et d'être titulaire de la carte du combattant ; qu'il remplit la première condition ; qu'en ce qui concerne la seconde, il a été mobilisé du 5 août 1914 au 17 février 1919, et a été affecté du 14 janvier 1918 au 17 février 1919 — soit pendant plus de trois mois — à l'ambulance divisionnaire de la 3^e division de cavalerie ; que les ambulances divisionnaires figurent sur le tableau des unités combattantes joint au décret du 1er juillet 1930 pour la détermination du personnel pouvant prétendre à la qualité de combattant ; qu'il a donc droit à une carte de combattant, et par suite à l'allocation instituée par les articles 197 et suivants de la loi du 16 avril 1930 ;

Le Conseil d'Etat a admis sa requête par les motifs suivants :

Considérant que l'allocation du combattant dont était titulaire le sieur R... lui a été retirée par le ministre des Pensions comme conséquence du retrait de sa carte de combattant ; que sa requête doit être regardée comme dirigée aussi bien contre la décision qui lui a retiré ladite carte que contre la décision ministérielle susvisée ;

Considérant que les articles 197 et 198 de la loi du 16 avril 1930 ont institué une allocation pour tout titulaire de la carte du combattant âgé de 50 ans, et que d'autre part, d'après le décret du 1er juillet 1930 pris pour l'application de l'article 1er de la loi de finances du 19 décembre 1926, la carte du combattant est notamment attribuée « pour les opérations effectuées, entre le 2 août 1914 et le 11 novembre 1918 aux militaires des armées de terre et de mer qui ont appartenu pendant trois mois consécutifs ou non aux unités énumérées aux tableaux annexés au présent décret » ;

Considérant qu'il n'est pas contesté que le sieur R... ait dépassé l'âge de 50 ans et que, d'autre part, il est établi par les pièces versées au dossier qu'il a appartenu pendant plus de trois mois à l'une des formations énumérées aux tableaux sus-mentionnés ; que c'est donc en violation des dispositions législatives et réglementaires précitées que la carte du combattant lui a été retirée et que, par voie de conséquence, l'allocation du combattant dont il était titulaire a été supprimée. (Décision du Conseil d'Etat du 7 mars 1934.)

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est se mettre d'accord avec le proverbe qui prétend qu'on tient davantage à ce qu'on achète qu'à ce qu'on vous donne.

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menses) et de l'insomnie

Echantillons et brochures

BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

la seconde maman



D'abord le lait maternel et ensuite
la Blédine
JACQUEMAIRE
farine spécialement préparée pour les enfants en bas âge.

facilite la digestion du lait, complète sa valeur nutritive, favorise la croissance, prépare le sevrage.

Demandez échantillons aux Etablissements JACQUEMAIRE Villefranche (Rhône)

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REPLACE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DE GLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

.. PADERYL ..

CALMANT de la TOUX -- SEDATIF NERVEUX

DOSES. — Adultes : De 2 à 6 Dragées par jour

à avaler sans les croquer.

Enfants : selon l'âge.

LABORATOIRES CLIN. - COMAR & C^o, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS

AMPOULES BUVABLES de 10^{cc}
La Boîte de 10 Ampoules 16 Frs

ANÉMIES
CROISSANCE
ÉTATS
INFECTIEUX

GLOBEXINE

EXTRAIT AQUEUX TOTAL DU GLOBULE SANGUIN PRIVÉ DE SES ALBUMINES

Laboratoire des Produits SCIENTIA - 21, Rue Chaptal - Paris - 9^eA^e

1 à 3 AMPOULES PAR JOUR
La Boîte de 10 Ampoules 16 Frs

MISÈRE
PHYSIOLOGIQUE
GROSSESSE
HÉMORRAGIES.

LES ANALBUMINES

Les injections d'extraits d'organes dans le traitement des ulcères gastro-duodénaux

(Suite et fin de la page 2)

Traitement des ulcères gastriques et duodénaux par les acides aminés. — Jacques Lenormand pense que, dans certains cas, l'administration d'acides aminés peut remplacer celle des protéines, à, depuis un an, traité les ulcères par des injections intradermiques de tryptophane et d'histidine. Les douleurs ulcéreuses cèdent rapidement, mais il en est ainsi d'autres épigastriques et de douleurs telles que celles de l'angor et de certaines névralgies. La disparition des signes radiologiques d'ulcères, plusieurs fois constatés, est donc un meilleur critère de guérison, mais celle-ci, dans la plupart des cas, n'est pas définitive. Le mode d'action des acides aminés est complexe : hypersécrétion, semble-t-il de mucus, action antinerveuse directe, modification du tonus neuro-végétatif attestée par l'abaissement tensionnel, les modifications de la circulation cutanée et de la fréquence du pouls.

M. Villardell (Barcelone), expose les résultats obtenus dans le traitement de l'ulcère par le benzocaine de soude à 25 % en injection intraveineuse. Sur 20 cas traités, neuf en ont été très soulagés (disparition de la douleur).

Dans six cas, l'image radiologique a diminué. L'état général s'est amélioré dans 60 % des cas. Quoique les résultats ne soient pas satisfaisants que ceux de Bazzano (qui a préconisé la méthode), l'auteur se croit autorisé à continuer les essais.

M. Dinkin (Berlin), a mis en évidence que la sensation de brûlure gastrique chez les hyperchlorhydriques est provoquée aussi bien par la crampe du pylore que par l'hyperchlorhydrie elle-même.

La brûlure des hyperchlorhydriques est, au contraire, due au reflux permanent et abondant de bile fraîche. En administrant à ces malades des légumes et des fruits crus (qui ne provoquent pas de reflux biliaire), l'auteur a vu disparaître la sensation de brûlure dès le premier jour du traitement.

M. Camas (Paris). — Le cathétérisme duodénal rapide thérapeutique

En plus de ses indications thérapeutiques hépato-vésiculaires, le tubage duodénal favorise spécialement aussi bien l'imprégnation lente de l'organisme par des médicaments et des produits biologiques divers qu'habituellement sa désinfection, soit par répétition de ses effets de « purgation organique », soit en diffusant dans l'économie de grandes quantités de liquides. L'A présente sa sonde à cathétérisme duodénal rapide (Eynard).

Foyer (Amsterdam) rapporte sur une série de 2.400 cas d'ulcérations gastriques ou gastro-duodénales, qu'il eut l'occasion de traiter, les résultats favorables obtenus dans 2.243 cas, par le traitement classique, surtout en y ajoutant le séjour au lit en clinique pendant plusieurs semaines. Sur près de 50 cas, il utilisa la méthode de Moutier, soit avec injection d'extrait parathyroïdien, soit avec injection de vaccin antistreptococcique spécial.

Avec ces dernières méthodes, il eut occasion d'enregistrer de nombreuses améliorations, dont certaines comportaient la disparition des signes radiologiques d'ulcération.

M. Hernandez (Madrid). — Traitement des ulcères G.-D. par les extraits corticaux de glande surrénale.

L'auteur a fait de nombreuses expériences sur des animaux privés de leurs surrénales et conclut que les extraits corticaux méritent qu'on fasse l'essai, seuls ou associés à la vitamine G, dans le traitement des ulcères gastro-duodénaux, en particulier dans les formes aiguës ou récentes.

Deux malades ulcéreux, rebelles à d'autres traitements, ont été guéris par des injections de Cortormone.

Considérations sur la genèse de l'hyperchlorhydrie ; son traitement par la spasmalgine.

MM. Pr. Merklen, Israël et Jacob rappellent que l'hyperchlorhydrie est due pour beaucoup d'auteurs à une hyperexcitabilité centrale ou vagale. Les circonstances les ont amenés à tenter une régularisation du système nerveux à l'aide de la spasmalgine. Dans bien des cas de dyspepsie, ils ont observé une forte diminution de la chlorhydrie, et parfois le même où la douleur était demeurée impuissante, les échecs ont été bien moins nombreux. De même au cours d'ulcères ont-ils noté des résultats favorables.

La spasmalgine en piqûres ou en comprimés est fort bien tolérée. Aussi est-ce sans inconvénients qu'on peut en poursuivre l'application durant les quinze jours nécessaires en moyenne pour obtenir une baisse suffisante du taux de l'acide chlorhydrique.

MM. Pr. Merklen, Israël et Jacob ont eu l'occasion de traiter les troubles hyperchlorhydriques par le gastrinoma, qui représente un extrait de muqueuse d'autre pylorique de porc. Dans plusieurs cas, l'état digestif s'est amendé et l'hyperchlorhydrie a fait place à un taux d'acidité normal. Cette dernière notion peut être avancée, même en tenant compte des variations bien connues de la chlorhydrie.

Le traitement parentéral est surtout indiqué dans les cas d'ulcère où le facteur constitutionnel est très incriminé. Les familles d'ulcères sont très fréquentes. L'observation apportée par P. et J. est un nouvel exemple du rôle du facteur constitutionnel dans le déterminisme de cette maladie. Une mauvaise hygiène alimentaire familiale, si les occupations ne peuvent être invoquées. Traiter de pareils uniquement par la méthode d'habituelle médicamenteuse habituelle serait négier à leur égard.

(A suivre.) CH. ROQUE

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE DE BORDEAUX

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ EN 1935

PRIX FAURE

Ce prix, suivant l'intention du fondateur, doit être décerné au meilleur Mémoire intéressant l'hygiène de la Ville de Bordeaux. Il est, pour l'année 1935, d'une valeur de 500 francs.

Le sujet imposé par la Commission est le suivant : « La lutte contre les moustiques à Bordeaux. »

PRIX PUJOS

Ce prix, suivant l'intention du fondateur, doit être décerné au meilleur Mémoire sur un sujet de Médecine ou de Chirurgie. Il est, pour l'année 1935, d'une valeur de 1.000 francs.

Le sujet imposé par la Commission est le suivant : « Le traitement chirurgical de la sténose aortale. »

Les Mémoires pour ces deux prix, datés, publiés si possible, devront être adressés au docteur Chabé, secrétaire général, au siège de la Société, 15, rue Professeur-Dumont, à Bordeaux.

Les concurrents sont tenus de ne point se faire connaître ; chaque Mémoire doit être précédé d'une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant le nom, l'adresse du concurrent ou celle de son correspondant. Si ces conditions ne sont pas remplies, les ouvrages seront exclus des concours.

Les Mémoires seront reçus, dernier délai, jusqu'au 31 décembre 1934.

PRIX BARTHE

Ce prix, d'une valeur de 500 francs, devra être décerné soit à un bon Mémoire manuscrit sur un sujet de Médecine ou de Chirurgie, soit à une œuvre scientifique de Médecine ou de Physiologie.

Le titre de docteur en médecine n'est pas exigé des candidats, mais ces derniers doivent être Français ou naturalisés et avoir leur domicile habituel dans un des ressorts académiques ressortissant de l'Académie de Bordeaux (Bordeaux, Poitiers, Limoges).

Les documents pour ce prix devront être adressés au docteur A. Chabé, secrétaire général, au siège de la Société, 15, rue Professeur-Dumont, Bordeaux.

Dernier délai 31 décembre 1934.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

D'une valeur de 1.000 francs, uniquement réservé aux membres de la Société de Médecine et de Chirurgie, est destiné à récompenser le travail scientifique qui aura fait au cours de l'année 1935, les communications les plus intéressantes et les plus originales.

Ce prix sera décerné par le Conseil d'Administration dans le courant du mois de janvier 1936. Le Secrétaire général : Dr A. CHABÉ

AVIS DE VACANCE de poste de directeur de bureau municipal d'hygiène

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte par arrêté du 15 décembre 1935.

Le traitement alloué est fixé à 7.800 francs par an. Indépendamment du service d'hygiène proprement dit, le titulaire du poste est chargé des visites sanitaires bi-hebdomadaires à la maison de tolérance.

Les candidats ont un délai de vingt jours à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la santé publique et de l'éducation physique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 6^e bureau, 7, rue Tilsitt), leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références, et de qu'un extrait de leur acte de naissance.

Le traitement parentéral est surtout indiqué dans les cas d'ulcère où le facteur constitutionnel est très incriminé. Les familles d'ulcères sont très fréquentes. L'observation apportée par P. et J. est un nouvel exemple du rôle du facteur constitutionnel dans le déterminisme de cette maladie. Une mauvaise hygiène alimentaire familiale, si les occupations ne peuvent être invoquées. Traiter de pareils uniquement par la méthode d'habituelle médicamenteuse habituelle serait négier à leur égard.

I. Pavet et J. Florian. — Le facteur constitutionnel et le traitement parentéral de l'ulcère gastro-duodénal.

Le traitement parentéral est surtout indiqué dans les cas d'ulcère où le facteur constitutionnel est très incriminé. Les familles d'ulcères sont très fréquentes. L'observation apportée par P. et J. est un nouvel exemple du rôle du facteur constitutionnel dans le déterminisme de cette maladie. Une mauvaise hygiène alimentaire familiale, si les occupations ne peuvent être invoquées. Traiter de pareils uniquement par la méthode d'habituelle médicamenteuse habituelle serait négier à leur égard.

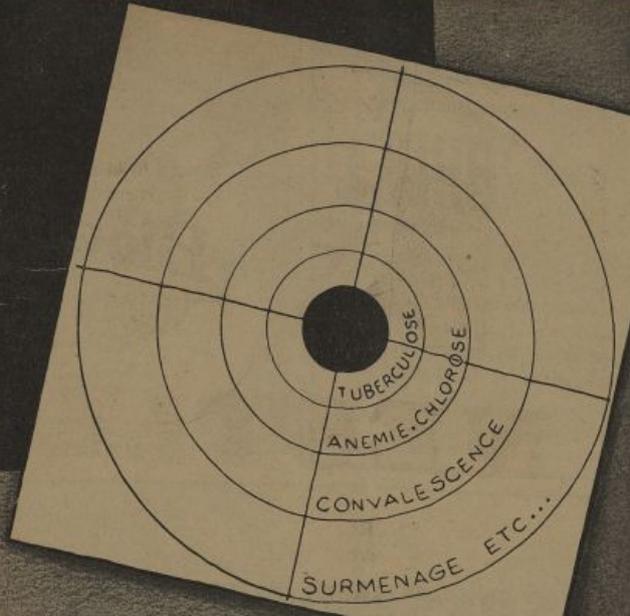
I. Pavet et J. Florian. — Le facteur constitutionnel et le traitement parentéral de l'ulcère gastro-duodénal.

Le traitement parentéral est surtout indiqué dans les cas d'ulcère où le facteur constitutionnel est très incriminé. Les familles d'ulcères sont très fréquentes. L'observation apportée par P. et J. est un nouvel exemple du rôle du facteur constitutionnel dans le déterminisme de cette maladie. Une mauvaise hygiène alimentaire familiale, si les occupations ne peuvent être invoquées. Traiter de pareils uniquement par la méthode d'habituelle médicamenteuse habituelle serait négier à leur égard.

Le traitement parentéral est surtout indiqué dans les cas d'ulcère où le facteur constitutionnel est très incriminé. Les familles d'ulcères sont très fréquentes. L'observation apportée par P. et J. est un nouvel exemple du rôle du facteur constitutionnel dans le déterminisme de cette maladie. Une mauvaise hygiène alimentaire familiale, si les occupations ne peuvent être invoquées. Traiter de pareils uniquement par la méthode d'habituelle médicamenteuse habituelle serait négier à leur égard.

Le traitement parentéral est surtout indiqué dans les cas d'ulcère où le facteur constitutionnel est très incriminé. Les familles d'ulcères sont très fréquentes. L'observation apportée par P. et J. est un nouvel exemple du rôle du facteur constitutionnel dans le déterminisme de cette maladie. Une mauvaise hygiène alimentaire familiale, si les occupations ne peuvent être invoquées. Traiter de pareils uniquement par la méthode d'habituelle médicamenteuse habituelle serait négier à leur égard.

Le traitement parentéral est surtout indiqué dans les cas d'ulcère où le facteur constitutionnel est très incriminé. Les familles d'ulcères sont très fréquentes. L'observation apportée par P. et J. est un nouvel exemple du rôle du facteur constitutionnel dans le déterminisme de cette maladie. Une mauvaise hygiène alimentaire familiale, si les occupations ne peuvent être invoquées. Traiter de pareils uniquement par la méthode d'habituelle médicamenteuse habituelle serait négier à leur égard.



La **ZOMINE**
DU PROFESSEUR CHARLES RICHEL
ne manque jamais le but
LABORATOIRES LONGUET, 34, RUE SEDAINÉ, PARIS

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

GOMENOL

(Nom et Marque déposés)

Antiseptique idéal externe et interne

GOMENOLÉOS

dosés à 2%, 5%, 10%, 20% et 33% en flacons et en ampoules.

PRODUITS PREVET AU GOMENOL

Exigez le nom PREVET

REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Laboratoire du Gomenol, 48, rue des Petites-Ecuries, Paris-X^e

S'abonner à L'INFORMATEUR MÉDICAL, c'est recevoir pendant un an un journal illustré, imprimé sur papier de luxe, pour un prix dérisoire vu la qualité des primes qui vous sont offertes.

Eau Minérale Purgative Française PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne
Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY
Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO
Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY
La Bouteille : 3,50

La Société Médico-Chirurgicale des hôpitaux libres

MM. ARNAUDON. — Sur un cas de guérison de pneumopathie aiguë par le sérum antipneumococcique par voie rectale.

L'auteur rapporte le cas d'un enfant de 10 ans traité en janvier dernier pour une broncho-pneumonie et guéri en 10 jours après administration par lavements de 30 cmc. de sérum antipneumococcique Pasteur, non dilué.

M. A. NEMOURS. — A propos de certaines opérations thoraciques.

L'auteur montre combien il est difficile que l'examen radiologique seul de reconnaître l'origine des ombres thoraciques.

Il insiste sur diverses techniques radiologiques et considère le radiodiagnostic comme une partie de l'examen d'un malade, à côté de la clinique et des autres moyens de laboratoire. De nombreuses projections illustrent cette communication.

MM. J. LANGRION, M. PAGET, J. LEDIEU. — Sur l'étude de l'association extrait thyroïdien thioromine en tant que médication diurétique.

Les auteurs s'appuyant sur des constatations cliniques et expérimentales montrent qu'il y a à associer pour obtenir une diurèse « maxima » un médicament à action rénale comme la thioromine et un produit amenant l'enrichissement liquide du sang comme l'extrait thyroïdien. On réalise ainsi une diurèse à la fois interstitielle et rénale.

MM. Th. DE MARTEL, DENET. — Traitement chirurgical du dolichocolon. Présentation de trois cas.

Le traitement chirurgical des affections du gros intestin présente toujours un risque opératoire. L'auteur a donc été amené à rechercher une technique qui, en particulier pour la chirurgie du dolichocolon laquelle s'adresse à des malades peu touchés et même en apparence bien portants, ne comporte un minimum de risques. Il a adopté la technique de Paul qu'il a modifiée de telle sorte que grâce à ses écraseurs intestinaux il opère sur un intestin fermé. De cette façon les risques d'infection sont réduits à zéro et l'auteur présente les radiographies des trois derniers cas qu'il a opérés par cette méthode qui ne lui a donné que des succès.

MM. H. CHAMBIER, C. LOBO ONELL. — Sur le traitement du diabète par la méthode de Porgès et Adlerberg. Analyse d'une observation.

A propos de l'observation d'une diabétique traitée suivant cette méthode, les auteurs analysent le mécanisme des résultats observés et concluent contrairement à Porgès et Adlerberg, qu'ils ne sont pas dus à l'enrichissement relatif de la ration en hydrates de carbone, mais à la restriction hydrocarbonée qui existe en fait d'un bout à l'autre de la cure d'attaque telle que l'instantent les auteurs viennois.

M. LEBL. — Sur un cas de bilharziose vésicale avec particularités thérapeutiques.

Dans ce cas de bilharziose vésicale le traitement habituel par le chlorhydrate d'émetine intra-veineux généralement suffisant en France, ne fut pas toléré par le malade et donna un résultat à peu près nul.

Les injections intra-veineuses d'ipéca-total, suivies d'une cure par voie buccale d'ipéca disséminée amenèrent une guérison rapide et qui s'est maintenue.

M. ROUSSEAU. — Quelques remarques au sujet du pH urinaire et de l'homéopathie.

L'auteur estime qu'il serait vain de chercher à obtenir un effet thérapeutique sur la seule constatation du pH urinaire. Les remèdes ne peuvent réussir que si en individualisant tous les symptômes, on trouve leur indication générale.

M. G. BECHMANN. — Quatre observations de néphrose lipoidique dont un cas familial en collaboration avec MM. Berthet, Taverlier, P. Viard.

Dans le premier cas, les premiers signes ont apparus 15 jours après une injection de sérum antitétanique ; chez une autre enfant le métabolisme basal donne un déficit de -19 %. Chez un petit garçon de 4 ans la détermination d'un examen humoral a empêché de poser un diagnostic précis. Enfin la quatrième observation concerne le premier cas signalé en France de néphrose lipoidique fa-

3^e CONGRÈS FRANÇAIS DE GYNÉCOLOGIE 7, 8 et 9 MAI 1934

HOTEL CHAMBON
Siège de la Société Française de Gynécologie
35, rue du Cherche-Midi, PARIS (VI^e)

Président d'Honneur : M. le Professeur R. Kœnig (de Genève);
Président : M. le Professeur agrégé André Binet (de Nancy);
Secrétaire général : M. Maurice Fabre;
Secrétaire adjoint : M. Turpault, secrétaire annuel de la Société Française de Gynécologie.

LUNDI 7 MAI

A 9 h. 30. Visite des Laboratoires du Docteur Debat.

A 14 h. 30 : SEANCE D'OUVERTURE DU CONGRÈS.

- a) Discours de M. le Professeur R. Kœnig, Président d'Honneur.
- b) Discours de M. le Professeur Roussy, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.
- c) Discours de M. le Professeur agrégé André Binet, Président du Congrès.

A 15 h. 30 :

- 1) Discussion du rapport : HISTOLOGIE ET PHYSIOLOGIE DE L'OVAIRE. Rapporteur : M. le Professeur Max ARON (de Strasbourg).
- 2) Communications relatives à cette question.
- 3) Discussion du rapport : ACTIONS RECIPROQUES DE L'OVAIRE ET DE LA THYROÏDE. — Rapporteur : M. Léopold Levi. Ce rapport sera présenté par M. Roland Leven, M^{me} Hirsch et Vouaux (de Paris).
- 4) Communications relatives à cette question.

A 21 heures. Soirée au Théâtre des « Deux Anes » offerte avec le concours des Laboratoires Ciba.

MARDI 8 MAI

A 9 heures. Départ en autocar de l'Hôtel Chambon pour la visite de l'Institut du Cancer, dirigé par M. le Professeur Roussy. S'inscrivent au Secrétariat.

A 14 heures. Assemblée Générale de la Société Française de Gynécologie.

A 15 heures.

- 1) Discussion du rapport sur : L'Étude clinique de l'insuffisance Ovarienne. Rapporteur : M. Violot (de Lyon).
- 2) Communications relatives à cette question.
- 3) Discussion du rapport sur : La Thérapeutique médicale de l'insuffisance Ovarienne. Rapporteurs : M. le Professeur agrégé Guy Laroche et Mme Meurs-Blatier (de Paris).
- 4) Communications relatives à cette question.

A 21 h. 30. Réception des Congressistes par M. le Président et M^{me} André Binet.

MERCREDI 9 MAI

A 8 h. 45. Visite des Laboratoires du Docteur Roussel.

A 15 heures :

- 1) Discussion du rapport sur : La Thérapeutique chirurgicale de l'insuffisance Ovarienne. Rapporteur : M. Pierre Lehmann, Electro-radiologiste des Hôpitaux de Paris.
- 2) Communications relatives à cette question.
- 3) Discussion du rapport sur : La Thérapeutique chirurgicale de l'insuffisance Ovarienne. Rapporteur : M. le Professeur Jeanneney (de Bordeaux).
- 4) Communications relatives à cette question.

A 20 heures. Dîner du 3^e Congrès Français de Gynécologie, sous la présidence de M. le Professeur R. Kœnig, Président d'Honneur du Congrès.

millaire : a) un premier enfant est mort à 4 ans (45 gr. d'albumine dans les urines) ;

b) Le frère cadet commença au même âge les mêmes accidents qui rétrocedèrent complètement avec le traitement d'Epstein. L'auteur estime que le rétrocedent joue un rôle important comme facteur de méiopragie humoro-rénale.

M. P. FERREYROLLES. — Que doit-on dès maintenant attendre de l'acupuncture ?

L'auteur estime que beaucoup de ceux qui prétendent connaître aujourd'hui l'acupuncture, n'ont pu l'apprendre faute d'une documentation suffisante : ils pratiquent seulement la méthode de Cloquet au siècle dernier : une piqûre loco dolenti, qui permet très souvent d'obtenir une sédation incontestable de la douleur.

L'acupuncture chinoise est autre chose, elle obéit à certaines règles et donne de bien meilleurs résultats. L'auteur estime que c'est un des meilleurs, sinon le meilleur traitement de la douleur. On peut attendre des résultats presque certains dans les arthrites traumatiques et rhumatismales, les névralgies, les névrites, certaines paralysies, certaines contractures. Dans les malades des différents appareils à côté de résultats impressionnants il y a des échecs qu'il faut publier.

Si l'acupuncture peut rendre de très grands services dans des cas où la thérapeutique est en défaut, ce n'est tout de même pas la panacée que certains veulent en faire.



NESTLÉ

- LAIT SUCRÉ
Pur, vivant, régulier.
- FARINE LACTÉE
Maltée, riche en vitamines.
- FARINE MILO
Prototype de la bouillie maltée.
- NESTOGÈNE
Lait sec demi-gras et sucré.
- NESCAO
Petit déjeuner, goûter, suraliment.

Littér. et échant. : NESTLÉ, 6, av. César Caire, Paris (8^e)

aux azotémiques

DAIN

HYPOAZOTÉ

Heudelbert

Qui ne fatigue pas les reins même les plus gravement lésés.

la marque

Heudelbert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

LYSATS VACCINS DU D^rL. DUCHON

adopté par les Hôpitaux de Paris

BRONCHO VACLYDUN

LYSAT VACCIN DES INFECTIONS BRONCHO PULMONAIRES

1^{er}

COMPLICATIONS PULMONAIRES POST OPÉRATOIRES ENFANT-ADULTE ET VIEILLARD

Laboratoire CORBIÈRE
27, RUE DESRENAUDES - PARIS
Télégr. PANTUTO-PARIS-74 Téléph. Carnot 78-11

Granules de CATILLON

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ de

STROPHANTUS

TONIQUE du CŒUR - DIURÉTIQUE

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantinc"

PARIS, 3, Boulevard St-Martin - R. C. Seine 48383

EXCURSION - PELERINAGE EN VENDÉE à Saint-Vincent-sur-Jard

pour l'inauguration par l'Umfa ou Union Médicale Latine
du buste du Docteur Clemenceau

Samedi 21 avril : Départ de PARIS (Montparnasse) vers 23 h. 50. — Couchette réservée dans la classe choisie, pour les SABLES-D'OLONNE.

Dimanche 22 avril : Arrivée aux SABLES-D'OLONNE vers 6 h. 45. — Transfert à l'hôtel. — Petit déjeuner du matin. — Vers 8 h. 30, départ des autocars pour Saint-Vincent-sur-Jard. — Visite de la maison convertie en Musée et inauguré dans le jardin, face à la mer; du buste fait par le Docteur Villandre, qui avait été à la fête du Jubilé médical de Clemenceau à la Sorbonne. — Les autocars partiront ensuite pour Sainte-Hermine, où l'on déjeunera dans le jardin de l'hôtel, si le temps le permet. — Dans l'après-midi, visite de la maison natale de Clemenceau, à Moulléron-Parcé. — Visite de la tombe au Vieux-Colombier, à Mouchamps. — Retour aux Sables-d'Olonne vers 17 h. 30. — Dîner à l'hôtel. — Transfert à la gare et départ par le train de 13 h. 52, couchette réservée dans la classe choisie pour PARIS.

Lundi 23 avril : Arrivée PARIS Montparnasse à 5 h. 20.

PRIX PAR PERSONNE. — Toutes dépenses comprises, chemin de fer, couchettes, hôtels, autocars, taxes et pourboires. Avec chemin de fer en 2^e classe : 395 fr. Avec chemin de fer en 1^{re} classe : 495 fr.

Pour tous renseignements complémentaires et l'envoi des adhésions, prière de s'adresser à l'Union Médicale Latine, 81, rue de la Pompe, Paris (16^e).

Au sujet de l'emploi abusif des dénominations « Sels » ou « Pastilles de Vichy »

M. Camilla PLANCHE a demandé à M. le ministre de l'Éducation nationale :

1^o Si le décret du 20 juillet 1933, concernant la modification à apporter à l'appellation au Codex (p. 641) du carbonate acide de sodium, ou bicarbonate de soude (sel de Vichy), est applicable exclusivement au Codex ;

2^o Quelle serait la date de son entrée en vigueur ;

3^o Si, dans la pratique, un industriel produisant des spécialités de parfumerie, beauté, hygiène, pharmaceutiques, confiserie, peut, tout en utilisant le bicarbonate de soude, se servir du terme « Sel de Vichy » pour sa littérature publicitaire.

Voici la réponse du ministre :

1^o L'arrêté du 17 juillet 1933, publié au Journal officiel du 23 juillet 1933, supprime du Codex les mots « Sel de Vichy » employés comme dénomination complémentaire pour le bicarbonate de soude, et les mots : « Pastilles de Vichy » employés comme dénomination complémentaire pour les tablettes de bicarbonate de soude. Cet arrêté a été pris par le ministre de l'Éducation nationale sur la demande du ministre des Affaires étrangères et du ministre du Commerce et après avis de la Commission du Codex. Cette mesure a été prise dans le but d'assurer la protection du nom de Vichy, qui, dans l'espèce, ne doit être appliqué qu'aux sels extraits d'eaux minérales naturelles, jaillissant sur le territoire de la commune de Vichy et également autorisées, ainsi qu'aux pastilles préparées avec ces sels ;

2^o L'arrêté du 17 juillet 1933 est applicable depuis le 20 octobre 1933, conformément aux dispositions du décret du 30 mars 1932, qui fixe à trois mois le délai d'application des arrêtés portant modifications, suppressions ou additions au Codex ;

3^o La mise en vente de spécialités pharmaceutiques, de produits de parfumerie, de produits de beauté, de produits hygiéniques ou de produits de confiserie, préparés avec du bicarbonate de soude, et présentés comme étant préparés avec du sel de Vichy, constituerait une infraction à la loi du 1^{er} août 1905.

Fondation Chauveau

Prix social vétérinaire 1933. — Le Comité de la Fondation Chauveau, réuni à l'École de Lyon le 9 janvier 1934, a décidé à l'unanimité d'attribuer, pour 1933, aux quatre filles de Mme et de M. Aurio, vétérinaire, tous deux décédés en 1932, le prix social Chauveau (mention vétérinaire). L'Association des anciens élèves et amis de l'École Vétérinaire de Lyon a distribué ce prix dans sa séance du 4 février 1934.

Prix scientifique vétérinaire 1934. — Le Prix Chauveau 1934 sera décerné par la Société des Sciences Vétérinaires de Lyon lors de la séance générale de cette Société. Ce prix (2.000 francs environ), indivisible, est destiné à récompenser les vétérinaires auteurs de travaux d'anatomie comparée, de médecine expérimentale ou comparée, de physiologie normale ou pathologique, de bactériologie générale, spéciale ou appliquée. Les candidats devront être Français ou ressortissants et faire acte de candidature avant le 25 octobre 1934.

Les travaux devront être manuscrits, listés, dactylographiés ou imprimés. Ils devront être originaux, inédits ou publiés dans les cinq années précédant la date de la clôture du concours auquel ils seront présentés et n'avoir jamais été récompensés antérieurement à leur présentation. Les travaux en collaboration sont admis. Les mémoires devront être adressés en double exemplaire et sous pli recommandé à M. le secrétaire de l'École Vétérinaire, 2, quai Chauveau, à Lyon.

Le Gérant : J. CRINON

L' « Informateur Médical » est un journal indépendant, il l'a prouvé

ALLOCHRYSSINE LUMIÈRE

AUROTHÉRAPIE PAR VOIE INTRAMUSCULAIRE
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE SOUS TOUTES SES FORMES
Absorption facile et rapide
Tolérance parfaite

Aucune réaction locale, ni générale

CRYOGÉNINE LUMIÈRE

LE MEILLEUR ANTIPYRÉTIQUE ET ANALGÉSIQUE
ACTION VÉRITABLEMENT RAPIDE DANS LA FIÈVRE ET LA DOULEUR
Ne détermine pas de sueurs profuses, ni de tendance au collapsus.
ne ferme pas le rein, ne provoque pas de vertiges.

Pas de contre-indications

CRYPTARGOL LUMIÈRE

COMPOSE ARGENTIQUE STABLE, ATOXIQUE
AUSSI ANTISEPTIQUE QUE LE NITRATE D'ARGENT
Non irritant, kératoplastique

Aucune intolérance digestive ou cutanéomuqueuse

Jamais d'argyrisme

EMGE LUMIÈRE

MÉDICATION HYPOSULFITIQUE MAGNÉSIENNE
PROPHYLAXIE ET TRAITEMENT DE TOUS LES TROUBLES LIÉS À UN ÉTAT D'INSTABILITÉ HUMORALE - ANTI-CHOC

Littérature et échantillons gratuits sur demande
3¹^{er} Am^o des Produits Chimiques Spéciaux "EVEVETS LUMIÈRE"
45, rue Villon, LYON - Bureau à PARIS, 3, Rue Paul-Dubois

TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT
RHIZOTANIN CHAPOTOT
TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE
NEUTRALISATION DES TOXINES
AMÉLIORATION RAPIDE EN ACCIDENTS DIARRHÉIQUES
2 FORMES : Cochlète pour Adultes, 2 à 6 par jour.
Poudre pour Enfants, 2 à 4 mesures par jour.
Avoir soin de bien agiter.
Éch. méd. gratuit. - AUBRIOT, 66, B^e Osmos, 140
R. C. Seine, 23.111



Régulateur du Cœur par excellence

ARYTHMIES
ASTHÉNIE CARDIAQUE
ASYSTOLIE - DYSPNÉE DU CŒUR
PÉRICARDITE - TACHYCARDIE

SPARTÉINE HOUDÉ

(Granules titrés à 2 centigr.)

MODE D'EMPLOI : La dose quotidienne est de 6 à 12 centigrammes.

ÉCHANTILLON FRANCO SUR DEMANDE

Tous les travaux récents, et ils sont nombreux, confirment pleinement les propriétés du Sulfate de Spartéine, à savoir que ce médicament :

- 1^o Tonifie le myocarde ;
- 2^o Régularise le rythme du cœur ;
- 3^o Uniformise le régime de pression.

Communication de M. le Prof. SOULA, à l'Acad. de Médec. 1 juillet 1925.
Communication de MM. F. et L.-J. MERCIER, à la Soc. de Biologie, 4 juillet 1925.

VENTE EN GROS :
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, un an..... 30 fr.

ÉTRANGER, un an..... 75 -

Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 506 — 22 AVRIL 1938

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES

35, rue des Petits-Champs — PARIS

:- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF :-



Photos Dréville. Clichés Informateur Médical.

Le banquet des Membres de l'Automobile-Club Médical de Paris (Voir page 12 le programme du Congrès d'AIX-LES-BAINS)

LA LÈPRE PEUT-ELLE GUÉRIR

C'est à cette question que répond M. le Professeur Jeanselme dans son ouvrage sur *La Lèpre* (1), qui est bien le monument scientifique le plus considérable qui ait jamais été écrit sur cette maladie.

A la question ainsi posée, il est impossible de faire une réponse plus simple et plus précise que celle de M. le Professeur Jeanselme, capable de restreindre offensifs par de longues années de trêve. Il en est de la lèpre comme de la tuberculose. Leurs victimes, après avoir présenté des manifestations plus ou moins sévères, peuvent rester exemptes de recrudescences jusqu'à leur mort, mais on ne saurait dire si le processus est réellement éteint. Hansen tenait pour guéris des lépreux nodulaires devolvant anosthésiques ; c'est dire trop peu exigeant, alors qu'on voit si souvent, même après plusieurs années, survenir chez ces malades de nouvelles poussées. Mais si la lèpre ne désarme spontanément presque jamais, il est impossible d'affirmer qu'elle ne peut pas guérir. Daniellssen a observé quelques cas de lèpre nodulaire dans lesquels tous les signes de la maladie avaient disparu après ramollissement et nécrosation des tubercules. La guérison se maintint vingt ans dans un cas, trente dans un autre. Kaurin (de Molde) n'a constaté que deux fois la guérison de la lèpre tuberculeuse. Chez un homme atteint de lésions mixtes, les infiltrations avaient disparu depuis plusieurs années, la santé était florissante et resta telle jusqu'à sa mort qui fut causée par une hémiplegie ; le sujet avait alors quatre-vingt-trois ans. L'autopsie montra l'absence de toute lésion nodulaire. L'autre observation concerne un enfant de cinq ans, fils de lépreux, qui eut une poussée très discrète de tubercules. Ceux-ci disparus, il ne se montra plus aucun accident et douze ans après la santé était parfaite. Babes et Kallinder ont pu suivre un cas semblable chez l'enfant d'une lépreuse ayant lui-même présenté des nodules de la face. Ces nodules se cicatrisèrent ; cinq ans après, l'enfant semblait parfaitement sain et bien développé. E. Besnier m'avait confié, en 1901, la surveillance et le traitement d'un lépreux de race blanche, originaire de l'île Maurice. Ce malade avait eu pour tout symptôme, quinze ans auparavant, une éruption de taches « couleur chocolat » disséminées sur tout le corps et quelques placards anesthésiques. Le traitement consista en absorption d'huile de chaulmoogra, prise régulièrement et à doses élevées. Les taches disparurent et ne se reproduisirent pas. Lorsque l'examen de lépreux, en période de trêve depuis quinze ans, l'unique signe de lèpre que le relevait fut une anesthésie au froid très circonscrite occupant l'une des pommettes, le dos de la main et la face externe de la jambe gauche. L'aspect de la peau n'était nullement modifié au niveau de ces placards d'anesthésie. L'examen bactériologique du mucus nasal, fait à quatre reprises, fut négatif.

Il y a trente-deux ans, Alfredo de Maranhão (de Lisbonne) me remit une note manuscrite fort intéressante dont l'extrait le passage suivant :

« Au cours d'un voyage que je fis il y a quelque années à l'île de Porto, je vis un vieillard de 62 ans qui portait les traces indubitables d'une lèpre ancienne : taches élabre, cicatrices irrégulières consécutives à des tubercules ulcérés, papillères fistuleuses, déformation partielle des articulations et des os du nez, disparition de la luette, mains en griffe... Mais il n'existait aucun signe d'activité de la maladie et la sensibilité qui avait été fort atteinte autrefois était complètement recouvrée. Or, chez cet homme, la maladie était en période de trêve depuis quarante ans. Voici comment débuta la maladie, d'après une dissertation inaugurale passée à l'université de Porto. Transporté par une pluie d'orage, cet homme, âgé de 15 ans, fut secoué par des frissons ; le lendemain il se sentait très faible, il était somnolent et en état de torpeur (intanguido). Quelques jours après son corps se couvrit de tubercules (castanhoos - chataignes) qui s'élevèrent. Cette période d'activité se poursuivit pendant sept ans, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 22 ans. Depuis lors, la maladie est entrée en période silencieuse. Peu d'observations, dans la littérature lèpreuse, ont un tel caractère d'authenticité ». Or, ce malade vécut dans des conditions déplorables. Il exerçait le dur métier de poissonier et fut soumis aux privations et à toutes les épreuves de la misère ; d'autre part, il appartenait à une famille décimée par la lèpre. Sa mère, deux de ses frères et peut-être un troisième, eurent un décès encombé à cette maladie. De plus, Maranhão ajoute que, dans cette partie de Portugal, la lèpre ayant le caractère ulcéréux présenté par ce malade suit une évolution rapide et toujours fatale.

A la suite d'un traitement prolongé d'huile de chaulmoogra en nature prise par la bouche, E. Gancher crut être arrivé à éteindre la lèpre chez un malade et sa conclusion était si profonde qu'il présenta ce malade comme guéri à l'une de ses leçons cliniques faites à l'hôpital Saint-Louis. Mais un retour offensif qui se produisit quelques années après démontra que la lèpre n'était qu'assoupie.

Des cas précédents ont l'arrêt de l'évolution survient soit spontanément, soit à la suite d'une médication inépuisée. On peut aborder quelques tentatives d'éradication faites sur un élément solitaire, tache ou léprome, considéré comme l'accident initial ou caractère lépreux. Dans le cas de Marcano et Wirt, l'extirpation d'une tache unique, érythéma-

teuse, anesthésique et infiltrée, siègeant sur la tempe droite d'un enfant de 4 ans, paraît avoir entravé la généralisation. Il y avait dans cette tache, des bacilles isolés et des altérations vasculaires. Les ganglions n'étaient pas tuméfiés. Aucune rechute ne se produisit dans la suite. Mais le temps d'observation (12 mois) fut trop court pour que l'on puisse tirer une conclusion de cette observation.

Les cas suivants sont plus démonstratifs. Zambaco rapporte qu'un enfant, fils de lépreux et porteur d'une éruption sur la face et l'un des avant-bras, fut traité d'une façon précoce par le thermo-cautère. Quinze ans après, l'éruption ne s'était pas reproduite et le développement de l'enfant s'était effectué normalement.

Goodhue et Hasseltine examinèrent, à Hawaï, en octobre 1915, un enfant de 19 mois, fille d'un père et d'une mère atteints de lèpre anesthésique. Outre une leucodermie dont la signification reste douteuse, car dans cette contrée ce trouble pigmentaire est assez commun, l'observation signale sur l'avant-bras un nodulite rougeâtre apparu deux semaines auparavant dans lequel il y avait, en nombre modéré, des bacilles acido-résistants groupés d'une façon typique. En février 1916, 4 mois après l'extirpation de ce léprome, la cicatrice ne contenait pas de bacilles. Au mois de mai de la même année, quelques acido-résistants furent constatés dans le tissu cicatriciel et l'enfant fut renvoyé à ses parents. Le 8 janvier 1924, cette fille âgée de 10 ans était en bon état de développement et de nutrition. Des examens soignés ne révélaient aucun signe de la lèpre. La cicatrice de l'éradication et le mucus nasal ne contenait pas de bacilles. Il faut noter que cette enfant était restée sans aucun traitement.

Sakurane croit avoir obtenu trois succès ; dans un cas, une tache unique fut autorisée avec de la lessive de potasse dans un second cas, plusieurs taches et dans le troisième cas, un tache solitaire, avaient été extirpées. Les sujets, suivis pendant dix ans, n'eurent pas de rechutes.

Klipgänger estime qu'il a guéri un lépreux de forme maculo-anesthésique par l'extirpation d'un groupe de taches, car, 21 ans après, aucune manifestation lépreuse ne s'était montrée.

Ginzani a examiné un enfant de 12 mois, née d'une femme qui portait des nodules lépreux aux organes génitaux lors de l'accouchement effectué au forceps. Aux points de pression des cuillers, il existait des petits nodules riches en bacilles. Ils furent extirpés et 25 ans après, l'enfant était devenue une femme vigoureuse n'offrant aucun signe d'infection lépreuse.

Tous ces faits, malgré l'intérêt qu'ils présentent, n'entraînent pas la conviction, parce qu'on sait, de connaissance certaine, que le bacille de Hansen, après avoir somnolé pendant de longues années dans l'organisme (ganglions et voies lymphatiques, rate, moelle des os, etc.), peut de nouveau entrer en activité. Les faits dans lesquels l'autopsie du sujet, mort d'une complication ou d'une infection intercurrente, a pu être pratiquée, offrent évidemment une somme de probabilités encore plus grande, en faveur de l'extinction de la lèpre.

D'après un fait que j'ai pu suivre dans le service de Hallepeau, il me paraît démontré anatomiquement que le bacille de Hansen peut disparaître tout à fait de l'organisme, après y avoir exercé de nombreux ravages. Ce fait concerne un jeune méis d'Haiti dont j'ai pu suivre, presque journellement, la marche de la lèpre pendant une période de cinq ans. Le sujet avait 13 ans lorsque la maladie débuta sous la forme d'une poussée de taches érythémateuses, c'était en 1888. Il vint en France en 1890 et entra à l'hôpital Saint-Louis où l'on constata par biopsie la présence du bacille de Hansen. En 1892, le malade ne présentait que des signes de lèpre nerveuse (taches achromiques, griffe cubitale droite avec gonflement du nerf, muet perforant, abolition des réflexes patellaires, anesthésie étendue). En février 1893, survint une poussée suraiguë (orchite hémisphérique avec léprome et rappe du scrotum, polyarthrites multiples, rhinite, conjonctivite et trititis).

Cette poussée laissa une aggravation notable des premiers troubles (gonflement de plusieurs nerfs, griffe cubitale, gauche, insuffisance des muscles extenseurs des pieds avec steppage, asymétrie faciale par amyotrophie unilatérale, extension de l'anesthésie). A cette poussée succéda une rémission remarquable ; pendant 4 ans, aucun accident ne se manifesta. En 1897, le malade mourut d'une tuberculose rapide, vérifiée par l'examen microscopique prouve que ces lésions ne se manifestèrent que dans les poumons. La plupart des organes furent examinés histologiquement et bactériologiquement avec le plus grand soin ; peau, muqueuse, gan-

glions, viscères, système nerveux central et périphérique ; des lésions de sclérose vasculaire et interstitielle furent constatées ; mais nulle part il ne se trouva ni bacilles de Hansen, ni cellules de Virchow. Les cobayes, inoculés avec les lésions pulmonaires, moururent de tuberculose. Si le malade n'avait pas succombé à la tuberculose intercurrente, tout porte à croire qu'il aurait bénéficié, s'il n'avait pas radicalement guéri, d'une trêve illimitée.

Le fait suivant ne me paraît pas moins intéressant, bien que l'examen histobactériologique n'ait porté que sur un membre amputé. Il s'agit d'une jeune fille, née au Brésil, qui présente, à l'âge de 14 ans, une première poussée de taches érythémateuses et anesthésiques ; les éléments s'éteignent, mais il subsista des aires insensibles. A 17 ans, la maladie vient en France et entre dans le service de E. Besnier qui est témoin d'une poussée éruptive et confirme le diagnostic de lèpre maculo-anesthésique fait au Brésil. Des aquarelles que je possède et des moulages de Baretta qui sont déposés au musée de l'hôpital Saint-Louis ne permettent pas d'élever des doutes sur la nature de l'exanthème.

L'éruption disparut pour ne plus se reproduire et la lèpre, qui avait été d'abord maculo-anesthésique, devint tropho-neurotique pure. Quand les mutilations furent parvenues aux mains (1895) elles s'attachèrent aux pieds ; en 1901, le processus de destruction était définitivement arrêté. Si je compare la description des lésions que j'avais relevées à cette date avec celle que je fis 10 ans plus tard, je ne trouve aucune modification appréciable ; le processus lépreux semblait définitivement éteint. La réaction de Wassermann (antigène syphilitique) et la réaction d'Eitner (antigène lépreux) faisaient l'une et l'autre par Jointrain ont été complètement négatives.

Le pied gauche, tordu et fixé en varus équin, extrêmement prononcé et en même temps très atrophié, rendait la marche fort pénible. La malade consentit à une amputation qui fut faite par Manclaire. La section porta sur le quart inférieur de la jambe ; bien que les tissus fussent profondément modifiés, ils avaient gardé toute leur souplesse et la main, par première intention s'effleurait dans les détails normaux.

L'examen histologique fut fait par A. Traime. En livrant point de la peau, on remarqua autour des artères un manchon de leucocytes presque uniquement formé de lymphocytes et dépourvu de cellules géantes ; ces amas étaient abondants dans les papilles dermiques. Il ne fut pas possible de mettre en évidence le bacille de Hansen sur les coupes.

La tunique moyenne de l'artère tibiale postérieure présentait un épaississement considérable dû à la multiplication de ses lamelles élastiques. La tunique interne de l'artère était normale. Il ne fut pas trouvé de bacilles dans ce vaisseau. Des lésions analogues de la tunique moyenne existaient dans les veines.

L'examen d'une branche du nerf plantaire interne montra une hypertrophie notable du tissu conjonctif périphérique et interstitiel des faisceaux nerveux. La recherche du bacille de Hansen dans les nerfs a été négative.

En résumé, l'évolution de ce cas de lèpre a été constamment suivie pendant 34 années. D'abord par E. Besnier et ensuite par moi-même les 10 dernières années. Le processus a paru complètement arrêté. Bien que la preuve bactériologique n'ait pas été faite dans ce cas, le diagnostic de la lèpre s'appuie sur des preuves si nombreuses et si concluantes qu'il ne peut être révoqué en doute.

Le cas de Sakurane peut être rapproché des précédents. Sur un vigoureux paysan japonais, la lèpre commença à 14 ans par une tache unique. L'année suivante, ce malade entra à la clinique d'Osaka pour une poussée de tuberculose presque généralisée. Jusqu'à l'âge de 30 ans, c'est-à-dire pendant 5 ans, il absorbe, chaque jour, sans interruption, de 1 gr. 5 à 8 grammes d'huile de chaulmoogra en nature par la bouche. Graduellement l'amélioration s'effectue et, au début de la 17^e année, il ne subsistait plus qu'une aire anesthésique de la largeur de l'ongle sur le versant externe du coude droit et un épaississement à peine appréciable du nerf cubital du même côté ; depuis lors, l'aire anesthésique a disparu. Les biopsies successives ont donné les résultats suivants. La première eut lieu il y a 9 ans, à cette époque le sujet, âgé de 15 ans, était en pleine poussée nodulaire. L'examen d'un tubercule montra une infiltration typique et la présence de nombreux bacilles de Hansen. Un second prélèvement, fait 4 ans plus tard, à 19 ans, fit constater une diminution considérable de l'infiltrat lépreux qui consistait surtout en « cellules écumeuses » vacuolisées. Les bacilles, en quantité minime, étaient réduits à l'état de granulations. Dans les examens qui ont été faits en dernier lieu à l'âge de 24 ans, et qui ont porté sur différents points d'atrophie cutanée au niveau desquels de gros tubercules avaient existé



M. LE PROF. JEANSELME

autrefois, on trouve encore, dans la peau l'ypoderme, des amas insignifiants de cellules « cellulose écumeuses ». Malgré une recherche répétée, faite sur une série de préparations, l'auteur ne parvint pas à trouver en évidence un seul bacille. En résumé, le sujet resta 9 ans sous le contrôle de Sabatier et fut, pendant les sept dernières années, exempt de lésions actives. Par conséquent, il paraît exact de soutenir, dirait-on, qu'il est bien guéri.

Kobayashi, antécédent des lépreux négatifs depuis deux ans, a trouvé des cas de bacille faisant absolument défaut.

Malgré ces recherches bactériologiques, le problème de la curabilité de la lèpre en est rigoureux du terme, n'est pas définitivement résolu, car il est toujours possible de voir que quelques bacilles, retranchés d'un ganglion ou un autre organe, ont échappé à l'examen post-mortem le plus consciencieux. Au surplus, il semble que l'agent spécifique de la lèpre n'affecte pas toujours la face bacillaire, des recherches récentes tendent à prouver qu'il peut prendre le type bacillaire (Vaudremer et Sézary). Peut-être est-ce le germe de la lèpre devient-il inapte à certains stades de son évolution.

La libération sur parole accordée aux lépreux, après des examens consciencieux multiples qui ont été constamment négatifs n'est pas une garantie que le processus n'est éteint. Certains de ces malades ont fait de nouveaux offensifs. D'après Hasseltine, à Hawaii sur 22 libérés sur parole, il y a eu 31 rechutes ; ces malades furent de nouveau internés et 7 entrèrent eux-mêmes dans la suite dans le service de libération. A Cullion (Philippines) des lépreux négatifs doivent être encore examinés pendant deux ans avant d'être admis à la libération sur parole. Wade et Solis, sur 100 lépreux portés sur la liste des négatifs, ont fait de nouveaux offensifs, soit 25,4 %. Ils arrivent à cette conclusion que 5 % de tous les cas négatifs reconnus positifs, si l'on pratique un examen plus minutieux de la muqueuse nasale. Broda (Cullion) a trouvé, par la ponction ganglionnaire, 9 cas positifs sur 53 cas qui seraient depuis 2 ans sur la liste des négatifs mais qui jusqu'alors n'avaient été examinés que par des procédés usuels. Entre les années 1923 et 1925, 11 lépreux portés sur la liste des négatifs depuis 11 mois en moyenne furent atteints, un seul cas fut regardé négatif, dans les 10 autres des bacilles furent constatés dans les glandes inguinales axillaires (5 fois) dans les nerfs cubitaux (7 fois), dans les testicules (3 fois) sur les jets du sexe masculin. Ces recherches prouvent que les organes profonds peuvent encore être bacillifères, alors que les bacilles sont plus démontrables dans les foyers de la peau par des procédés usuels. Samsoe-Larsen a examiné régulièrement pendant 9 mois 685 cas de lèpre « bacilles négatifs » de ceux-ci 30 % furent trouvés positifs. Il s'agit de malades qui ont été examinés par des négatifs sont destinés à redevenir positifs.

Pas plus pour la lèpre que pour la syphilis n'existe actuellement un critérium qui permette d'affirmer que le processus lépreux est définitivement éteint, au sens rigoureux du terme. Aussi la Conférence de Madrid (janvier 1931) propose-t-elle de rayer le mot « guérison » du vocabulaire de la lèpre et de le remplacer par le terme « arrêt de la maladie sans réserve à cette maladie ».

(Voir la suite page 170)

(1) La Lèpre, par Jeanselme, Docteur, Paris.

A mon avis

Je ne suis pas xénophobe. Il y a trente-trois ans, quand je fondai l'Association corporative des étudiants en médecine, je fus le seul, lors de la première assemblée générale de ce jeune groupement, à proposer un accès libre pour les étudiants étrangers.

Je soutiendrais la même thèse aujourd'hui. Mais s'il faut être généreux, l'excès de générosité est toujours un défaut. Vous ouvrez votre porte au visiteur étranger, c'est bien ; mais si vous lui laissez trop de liberté dans votre demeure, le danger que votre geste vous fera courir ne sera tempéré que par l'éducation de votre hôte. Le risque, par conséquent, sera presque toujours très grand.

Je me rappellais ma manifestation de sympathie en lisant le compte rendu des manifestations bruyantes dont les étudiants étrangers ont été récemment les auteurs. N'ont-ils pas protesté avec véhémence dans les locaux de la Faculté de médecine de Paris contre leur évitement des Conseils de l'Université ?

Votez-vous ça ! On les accueille avec empressement, toutes les portes de nos laboratoires, de nos cliniques, de nos amphithéâtres leur sont grandes ouvertes, et cela ne leur suffit pas. Ils voudraient encore prendre part à la direction de nos affaires, faire connaître leurs desiderata au sein de nos conseils ! Vraiment, s'ils ont appris quelque chose en France, ce n'est pas l'art de se polir en contact de la société française.

Je trouve que l'on a raison d'ouvrir nos écoles et nos facultés aux étudiants étrangers. Cela ne peut qu'être utile au prestige de la science française. Et puis cela est dans notre tradition. Au temps du docteur Sorbon, les élèves, accourus de tous les coins de l'Europe, étaient bien accueillis aux leçons qui se donnaient sur les versants de la colline Sainte-Geneviève. Il y avait même des collèges où ils étaient hébergés par nationalités.

Mais notre hospitalité doit se borner à cet accueil. Sans faire preuve d'un nationalisme outrancier et aveugle, je pen-

se que les grades et les diplômes qu'on leur confère ne devraient pas leur être accordés. Qu'ils s'instruisent chez nous, soit, mais qu'ils accèdent à des postes et qu'ils acquièrent des titres réservés aux Français, voilà qui dépasse la mesure. Voilà même qui me semble téméraire.

Tenez, par exemple, ne pensez-vous pas que l'octroi du diplôme de « docteur de l'Université » n'a pas été très préjudiciable à notre profession ? Que d'étrangers ne sont-ils pas venus prendre la place des médecins français en passant par cet escalier de service, ou pour mieux dire en utilisant ce truchement de la transformation tardive de leur fameux diplôme honorifique.

Un grand maître de l'Enseignement à qui je m'ouvrais un jour sur ce sujet me disait que l'on ne pouvait faire autrement car la même faculté était offerte aux étudiants français dans certains pays de l'Europe centrale. Mais voulez-vous me dire combien il y a de médecins français qui sont allés s'installer dans les Carpathes ou sur les rives du Danube inférieur ? Une telle mansuétude est de la pure sottise.

L'étudiant français est quelque peu dépaycé dans nos facultés, tel est le nombre d'étrangers qui y trouvent accès. Puisqu'il y a encombrement et que l'on envisage de dépenser des centaines de millions pour agrandir des locaux devenus trop étroits, je verrais d'un bon œil l'argument du « numerus clausus » invoqué pour éloigner de nos écoles les milliers d'étrangers qui déferlent chaque année sur les rives de la Seine et qui, venus souvent du lointain Orient, ne constituent pas des éléments de tranquillité sociale.

Certes, ce sentiment auquel on accède par une logique et très objective étude des faits s'éloigne un peu de nos conceptions généreuses engendrées par une philosophie imprégnée d'humanisme, mais tout de même, devant le tintamarre que mènent les étudiants étrangers et les prétentions étonnantes qu'ils élèvent, on est bien obligé de brûler ce qu'on adorait hier.

J. CRINON.

ON NOUS INFORME QUE

Pour remédier à la crise médicale (?) sont naturalisés français MM :

Frei (Edenne), né le 23 janvier 1906, à Budapest (Hongrie), étudiant en médecine demeurant à Paris.

Medakovich (Georges-Christian-Joseph), né le 29 mai 1893 à Budapest (Hongrie), de père serbe, docteur en médecine demeurant à Paris.



HÉLIOTHÉRAPIE

GRASSE (A.-M.)

Maison de Santé "HÉLIOS"

Médecin-Directeur :

Dr BRODY

Un concours pour l'admission d'un médecin adjoint pour le service d'oto-rhino-laryngologie à l'Hôtel-Dieu d'Orléans aura lieu aux Hospices de Tours, le samedi 12 mai.

Pour tous renseignements, s'adresser au directeur de l'Hôpital-Hospice d'Orléans.

GALAGÉNOL

du Docteur Debat

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 6 avril 1934, la chaire d'hygiène et médecine préventive (titulaire : M. Parisot) de la faculté de médecine de l'Université de Nancy, est transformée en chaire d'hygiène et médecine sociale.

M. Parisot est nommé professeur d'hygiène et médecine sociale à ladite faculté.

FOSFOXYL

Sont rattachés au ministère de la santé publique et de l'éducation physique, à compter du 1er mai 1934, les établissements ci-après, supprimés à cette date, par le décret susvisé, en tant qu'établissements dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière :

Office national d'hygiène sociale.

Institut d'hydrologie et de climatologie.

CITROSODINE

CROQUIS DE L'ACADÉMIE



M. BRUMPT

Dessin inédit de Roland COUDON.

BAL de la MÉDECINE FRANÇAISE

La huitième bal de la Médecine française, fixée au 12 février, et ajournée par suite des événements, aura lieu le samedi 12 mai 1934, dans les salons de l'Hôtel Continental, au profit des veuves et orphelins du Corps médical.

A 22 h. 30, soirée artistique avec le concours de nombreuses vedettes.

A minuit, souper par petites tables, servi par des jeunes filles du Corps médical, sous la direction du docteur Edouard de Pomiane.

Prix des cartes : Bal : 30 francs. Bal et soirée artistique : 50 francs. Souper : 60 francs (champagne compris).

S'adresser : Société F. E. M., 95, rue du Cerche-Midi, Litré 48-12.

Le Comité rappelle que les cartes retenues pour le 12 février seront valables le samedi 12 mai.

AVIS DE VACANCE

DE DIRECTEUR DE BUREAU MUNICIPAL D'HYGIÈNE

Aux termes du décret du 3 juillet 1905 portant réglementation des bureaux municipaux d'hygiène, les directeurs de ces bureaux doivent être nommés par les maires parmi les personnes reconnues aptes, à raison de leurs titres, par le conseil supérieur d'hygiène publique de France.

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour un an.

Le traitement alloué est fixé à 12.000 francs par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la santé publique et de l'éducation physique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 6^e bureau), 7, rue de Tilsitt, leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références, ainsi qu'un extrait de leur acte de naissance.

ZOMINE

SEDORHINOL

NEZ GORGE LARYNX OREILLES

AMBORHINOL

La Professeure Charles Nicolle, membre de l'Institut, a commencé son cours au Collège de France sur « Quelques responsabilités de la médecine », le mercredi 11 avril 1934, et la continuera les mercredi et vendredi à 6 heures, salle 8.

TUBÉROL

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Le XIX^e Congrès de médecine légale et de médecine sociale de langue française se réunira à Lille, du 27 au 30 mai 1934, sous la présidence de M. le ministre de l'Éducation nationale.

Bureau du Congrès : M. le Dr J. Leclercq, président ; MM. les Professeurs Firket (Liège), Zangger (Zurich), MM. les Docteurs Gubert (Paris), Triqueneaux (Avesnes), vice-présidents ; MM. les Professeurs agrégés Pédellière (Paris), Müller (Lille), secrétaires généraux.

THÉOBROMOSE

DUMESNIL

La IX^e Conférence de l'Union internationale contre la tuberculose (secrétariat général, Dr Léon Bernard) se réunira à Varsovie, les 4, 5 et 6 septembre 1934, sous le haut patronage de S. E. le Président de la République de Pologne et sous la présidence du Dr Brzezinski, président de l'Union internationale. La discussion sera limitée à trois sujets principaux : Question biologique : « Variations biologiques du bacille tuberculeux », rapporteur Dr Karwacki (Pologne). — Question clinique : « Les formes médicales et chirurgicales des tuberculoses osseuses et articulaires et leur traitement », rapporteur Dr Paj (Italie). — Question sociale : « L'utilisation des dispensaires pour le traitement des tuberculeux », rapporteur Dr Léon Bernard (Paris), 10 co-rapporteurs, désignés d'avance d'après une liste présentée par les 43 pays membres de l'Union, ont été adjoints au rapporteur principal pour ouvrir la discussion sur chacune des questions inscrites à l'ordre du jour.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

M. Mussolini a reçu le professeur Emile Perrot, membre de l'Académie de médecine de Paris, président de la Fédération internationale pour le développement de l'herboristerie.

VIOPHAN

M. le Docteur Marcelles, oto-rhino-laryngologiste, a été élu président de cette Association.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etablis. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, hémipésés. Dr H. PEILLADE.

META-VACCIN

META-TITANE

La Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur a dans sa dernière réunion, décerné la médaille de bronze de reconnaissance à M. le professeur Dominguez (de Cuba). C'est, en effet, notre confrère qui organisa, il y a sept ans, le Comité de la Légion d'honneur à la Havane. Il en fut président d'honneur et délégué à Paris.

LIPOSPLENINE

LYONAL LIGOSOLINE LIPOSPLENINE

DU Dr GROC

Index Thérapeutique

CAPARLEM Huile de Haarem vraie, naturelle, extra-pure et Polyvalente (du Juniperus oxyedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsulines dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsulines à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Calculaires.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

QUINBY Spécifique le plus puissant de la syphilis à toutes ses périodes et sous toutes ses formes. Injections intra-musculaires, indolores. Pas de stomatite, pas d'abcès ni d'indurations, aucune toxicité.

Présentation : 1° Ampoules normales de 3 c. c. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (boîtes de 12 à 5 ampoules) ; 2° Ampoules double dose (étiq. bleue), de 3 c. c. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal (boîtes de 12 à 5 ampoules) ; 3° ampoules infantiles de 1,5 c. c. correspondant à 0 gr. 0375 de bi-métal (boîtes de 12 ampoules seulement). Quinby soluble ampoule de 5 c. c. correspondant à 0 gr. 05 de bi-métal (pour adulte et par boîtes de 6 amp. seulement).

Posologie : Adultes 12 inj. de 3 c. c. (Quinby) ou 12 injections de 5 c. c. (Quinby soluble (2 injections par semaine). Enfants : 12 injections de 1,5 c. c. (Quinby), par année d'âge (2 inj. par semaine).

Laboratoires P. AUBRY, 64, rue de la Bienfaisance, PARIS (VIII^e).

NEO-COLLARGOL du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et stimulant de l'activité cérébrale. Convalescence, surmenage, asthénies, etc.
2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE AU THIOCOL Imprégnation galacoolée à hautes doses sans aucun inconvénient.

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 2 à 4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 10, rue Crillon, Paris (IV^e).

THÉOSALVOSÉ Théobromine pure française (cachets)
Pure - Digitalique - Scillitique - Spartéinée - Barbiturique. Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium)
Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue de Cherche-Midi PARIS

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement
des CAUSES de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES de D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et tous Pharmaciens.
R. C. Seine 104

FURONCULOSE

ALLERGANTYL MILUC

Modification du terrain par le **Complexe RATE-BARDANE** (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (dissoudre progressivement une fois le furoncle séché)
DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois
chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la **POMMADE ALLERGANTYL** en traitement externe synergique, complétant l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUCY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PARIS



Le Monde Médical

Naissances

— M. Pierre Klotz, interne des hôpitaux de Paris, et Mme Pierre Klotz font part de la naissance de leur fille Liliane-Josette.

— Le docteur Got et Mme, née Geneviève Durand-Viel, font part de la naissance de leur fille Jacqueline.

Fiançailles

— Nous apprenons les fiançailles de Mlle Jacqueline Franck, fille de M. et Mme Myrtil Franck, avec M. Pierre Halbron, interne des hôpitaux, fils du docteur Paul Halbron, médecin de l'Hôtel-Dieu, et de Mme Halbron.

Mariages

— Nous apprenons le mariage de : M. Pierre Desgrez, ancien interne des hôpitaux, pharmacien, fils de M. le professeur Desgrez, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, et Mlle Germaine Manotte.

— M. Jacques Huguier, interne des hôpitaux de Paris, fils du docteur Alphonse Huguier, décédé, et de Mme Alphonse Huguier, et Mlle Micheline Decoux.

Nécrologies

— On annonce la mort du docteur Octave Monod, médecin de la fondation Curie, officier de la Légion d'honneur, décédé subitement le 15 avril, à Paris, dans sa 58^e année. De la part de Mme Octave Monod et ses enfants, M. Noël et Mlle Marie-Laure Monod.

— Les obsèques de Mme Maurice Delort, née Simone Gohier, épouse du docteur Maurice Delort, ont été célébrées le vendredi 15 avril, à Châteauneuf-sur-Cher.

— Nous apprenons la mort de M. Charles Bidot, chevalier de la Légion d'honneur, chef de laboratoire à la Faculté de médecine.

— Nous apprenons la mort de Mme veuve Edmond Prunier. Elle était la mère du docteur G. Prunier, de M^e P. Prunier, avoué au tribunal, et de Mme veuve Trénaunay. Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons la mort de Mlle Françoise Boulangé, pieusement décédée à Cannes, à l'âge de dix-huit ans. Elle était la fille de M. Edouard Boulangé, inspecteur des Finances, et de Mme, née Le Bee, tous deux décédés, la petite-fille du docteur Le Bee, chirurgien honoraire de l'hôpital Saint-Joseph, et la belle-fille de Mme Boulangé, née de Colomez de Gensac.

— Le docteur Henry Walter, de Vichy, et Mme, née Solange Willemain, ont la douleur de faire part de la mort de leur fils Lucien. Cet avis tient lieu de faire-part. Paris, 16 avril.

— Nous avons le profond regret d'annoncer la mort du docteur Aristide Viard (de Paris). Notre distingué confrère laisse d'immenses regrets. C'était une belle figure de praticien, d'une instruction professionnelle hors de pair, d'une valeur morale absolue. Il représentait excellemment le type du médecin de famille auquel sa clientèle nombreuse est restée fidèle jusqu'à la fin. Son fils, le docteur Paul Viard, avait épousé la fille de M. le professeur Forge (de Montpellier). Nous les prions d'agréer l'expression très émue de nos bien affectueuses condoléances.

— Mme veuve Noël Labully et sa famille ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Noël Labully, leur mari et parent.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, à Saint-Rambert-sur-Loire (Loire), le 7 avril 1934, 60, rue de Château-Landon, Paris (X^e).

M. Labully était un des visiteurs médicaux les plus intelligents et les plus dévoués. Il comptait beaucoup d'amis parmi les médecins parisiens, qui estimaient sa courtoisie et le zèle qu'il apportait à seconder les efforts des Laboratoires Longuet, dont il était le représentant.

VIII^e CONGRÈS FRANÇAIS D'OPHTALMOLOGIE

Le VIII^e Congrès Français de Stomatologie aura lieu à Paris du 8 au 13 octobre 1934. Les rapports et la question en discussion porteront sur :

Premier rapport. — Complications locales proximales et générales des troubles de l'articulation dentaire, par le docteur Chasteller (Paris).

Deuxième rapport. — Les manifestations buccales des maladies du sang, par le docteur Sasser (Paris).

3^e Question en discussion. — Indications des différents modes d'anesthésie en stomatologie, par le docteur Lucassé (Paris).

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général : docteur Jean Vilenski, 5, rue de Phalsbourg, Paris.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

ÉCHOS ET INDISCRÉTION

L'Académie de médecine a eu à ses derniers temps un certain nombre de communications sur le magnésium. On peut dire qu'elle les a supportées avec courageusement, bien que cependant il ait été possible à un observateur scientifique de relever tout de même certains membres de la savante compagnie quelques petits signes d'intolérance à ce précieux mais très indigeste métal.

Mardi dernier, il fut longuement question à la tribune, des rapports entre le teneur du sol en magnésium et la fréquence des suicides. De très impressionnantes statistiques semblent prouver que plus le terrain est riche en magnésium moins les gens sont portés à interrompre volontairement le cours de leur existence. On conçoit tout l'intérêt actuel d'une telle notion. Sans doute nous serons très prochainement confirmée par l'expertise judiciaire qu'on ne manquera pas d'effectuer sur la voie ferrée où le magistrat parisien s'est récemment, par des raisons fort obscures, très habilement « suicidé ». Cette expertise nous apprendra à coup sûr que sur ce point particulier de la région dijonnaise, le sol est étonnamment pauvre en magnésium.

Mais alors ne pourra-t-on pas se demander si ces recherches très scientifiques ne cacheraient pas quelque subtile manœuvre politico-policrière et si l'importante communication de l'Académie de médecine n'aurait pas été inspirée par la Sécurité générale ?

Etablir un rapport entre la teneur d'un sol en magnésium et le nombre de suicides parmi les habitants qui jouissent de ce même sol paraît en définitive un saugrenu que si l'on posait le problème suivant :

Etant donnée la quantité de magnésium contenu dans le sol de la rue Bonaparte quel est l'âge, non pas du capitaine mais du président de l'Académie de médecine ?

La cocuserie des questions posées aux examens de médecine pourrait faire un recueil plein d'humour. On a certes les questions ahurissantes du père Fesbeuf auquel il a été beaucoup pardonné parce qu'il fut un enseignant ingénu. On lui en a même prêté beaucoup qu'il n'en a pas eues.

Le chansonnier Gabriello en conte en ce moment, dans les cabarets qui ont l'avantage de l'avoir à leur répertoire qui mériteraient le parrainage de Farbaud « Quel est, demandait un examinateur à une candidate, l'organe humain qui peut augmenter considérablement ses dimensions ? »

Et la candidate de sourire, un peu étonnée.

« Ce n'est pas ce que vous croyez, plique le professeur, mais la pupille. »

Ce serait peu de chose comme plaisanterie si le maître facétieux n'ajoutait :

« Je crois, en vous voyant sourire, que vous aurez de grandes déceptions de la vie !... »

C'était pendant les dernières vacances de Pâques ; un malade riche se mit à la recherche d'un grand consultant, le trouva difficilement. Celui qu'il rejoindra, et qui compte parmi nos jeunes et nos plus distingués professeurs accourut avec célérité auprès du malade patient. Et, le voyant atteint d'une maladie sévère, lui dit : « Mettez-vous à une diète complète et ne prenez rien avant que je ne sois revenu à voir ! »

Sage conseil, en vérité, mais le grand consultant n'est pas encore revenu de son malade.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE
Comprimés Vichy-Etat
3 à 4 comprimés pour un verre d'eau
TOUTES PHARMACIES

LE MONDE SUR MON MIROIR

Un homme a passé sa vie à fonder des mouvements révolutionnaires. Il a traité la France, qui avait abrité son exil pendant de longues années, en combattant, avec l'Allemagne, une paix sévère au nom de la Russie. Il est, de ce fait, responsable de la mort de plusieurs centaines de milliers d'hommes.

Et il se trouve un gouvernement français pour lui donner l'autorisation de vivre dans une retraite cachée aux portes de Paris ! Le Français moyen, qui n'est pas un aigle, mais qui n'est tout de même pas une eruche, ne peut comprendre un acte aussi insensé.

Et puis cet exilé n'a pas l'air de manquer de ressources. Il a toute une maison : secrétaires, domestiques, estafettes. D'où vient-il l'argent que nécessite un train de vie aussi dispendieux ?

Deux hypothèses seulement peuvent être faites :

1° Ou bien il possède une véritable fortune et où l'a-t-il gagnée sinon au cours de sa vie en Russie ? Avant la révolution qu'il organisa et réalisa, il était pauvre. Il est riche maintenant. Donc une révolution enrichit ses auteurs. Nous comprenons qu'il cherche à en faire une nouvelle. Mettons-le dans l'impossibilité de la tenter en France. Ecartons-le, par simple prudence.

2° Ou bien il reçoit des subsides et de qui peut-il les recevoir ? De la Russie soviétique dont il se clame banni et dont il pourrait bien cependant être devenu un agent secret donnant des directives aux organisations communistes des pays où l'on voudrait tenter un mouvement révolutionnaire. Peut-être même reçoit-il, venant d'autres nations, un argent qui apparaîtrait à nos entemis ou à nos ex-alliés comme fort bien employé s'il pouvait ébranler la tranquillité de la France.

Rochette s'est tranché la gorge. Il était las d'une vie qui fut pour lui une lutte inégale contre les grandes banques qui tiraient ombrage de ses placements. Car Rochette était un placier de génie.

Le vous entendis dire que son « papier » ne valait rien. Il valait tout autant que le ruse bien ou mal consolidé et que toutes les valeurs placées par les grandes banques et qui ont déjà fait perdre des dizaines de milliards à l'épargne française.

Si tous les écumeurs de la haute finance se tranchaient la gorge, j'ai tendance à croire que ressusciterait la confiance dont on pleure la disparition. Car il faut bien reconnaître que personne n'ose plus effectuer le moindre placement mobilier. Et Rochette ne fut pas le seul détraqueur de l'épargne française. Il gêna surtout les grands organismes financiers qui ont à leur solde la Presse et le Pouvoir.

La comédie des journaux qui jouaient aux agences policières se termine sous la haine des foules. Que sont devenus ces deux limiers anglais utilisés par Paris-Soir ? Si Stavisky était peu ou prou un agent dissolvant à la solde de l'Intelligence Service, on pouvait tout redouter de l'action des deux agents que cet orga-

nisme formidable prêt à un journal parisien. Et s'il ne s'agissait que d'amateurs fanfarons, leur échec a prouvé une fois de plus que l'amateurisme policier ne se comprend que dans les romans feuilletons à l'usage des midinettes et des concierges.

Messieurs les fonctionnaires sont entrés dans l'illégalité. On pourrait les y laisser et pourvoir à leur remplacement. Il y a, comme postulants à leurs fonctions, plus de candidats qu'il n'en faut.

Car il faudrait leur prouver une bonne fois, à ces révoltés insatiables, que le pays peut se passer de leurs services. Si les enfants ne vont pas à l'école pendant deux mois, ils n'en seront pas plus ignorants à la fin de l'année. Si les lettres et les télégrammes ne sont pas expédiés, on y pourvoira. Et si les gardes forestiers qui sont, paraît-il, les plus véhéments, ne gardent plus les forêts, celles-ci ne s'en iront pas toutes seules. Quant au percepteur, s'il se croisait les bras, voilà qui ferait bien notre affaire.

Mais que deviennent les organisations qui se sont créées pour parer au chantage criminel que constitue la grève des employés aux services publics ? On les croyait prêtes pour donner à tous ces déserteurs des remplaçants qui empêcheraient la vie nationale de s'arrêter ! On sait pourtant que pour faire un jardin, la moindre pelletée de terre soulevée vaut mieux qu'un discours sur l'opportunité de ce jardin.

Il est manifeste que le désordre est recherché. On veut qu'il y ait de l'agitation dans la rue. Qui est-ce qui y gagnera ? Les partis politiques évincés du Pouvoir ? Ils sont assez bêtes pour le croire. Les clans révolutionnaires qui sont menés par tous les agitateurs internationaux ? Oui. Ils veulent réaliser en France ce qu'ils n'ont pu mener à bien nulle part, pas même en Espagne. Mettez à la porte tous les étrangers qui abondent dans nos milieux ouvriers et y constituent des levains de révolte et soyez certains que tout restera calme.

L'Europe nous regarde et attend de voir la façon dont nous allons nous tirer de l'aventure révolutionnaire qui nous menace. Nous allons savoir, en effet, si notre Conseil de Burgraves a encore un peu de sang dans les veines.

J. CRINON.

JURY DU CONCOURS DE MÉDECINS DES ASILES

Le jury du concours de médecins des asiles de 1934 est constitué ainsi qu'il suit :

Président
M. le professeur Santenoi, inspecteur général adjoint des services administratifs.

Membres titulaires
MM. le professeur Abadie, professeur titulaire de clinique des maladies nerveuses et mentales à la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux.
Le docteur Pasturel, médecin directeur de la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher).
Le docteur Jabouille, médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Rouffach (Haut-Rhin).
Le docteur Vallien, médecin chef de service à la clinique d'Esquièrnes à Lille (Nord).
Le docteur Vurpas, médecin chef de service à l'hospice de la Salpêtrière.
Le docteur Hyvert, médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Dury-les-Amiens (Somme).
Haye, chef du 1^{er} bureau de la direction de l'hygiène et de l'assistance.

Membres suppléants
MM. le docteur Abely (Xavier), médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Villejuif.
Le docteur Barbe, médecin chef de service à l'hospice de la Salpêtrière.
M. Tavernier, sous-chef du 1^{er} bureau de la direction de l'hygiène et de l'assistance, assurera les fonctions de secrétaire administratif du concours.

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

A POUQUES

L'établissement Thermal de Pouques ouvre le 1^{er} juin 1934, une maison de cure et de régime pour diabétiques.

Cette maison de cure et de régime, qui s'appelle « Azura », ne prend, comme pensionnaires, que les malades atteints du diabète traité exclusivement. Adaptation précise du régime à chaque malade. Salle à manger avec tables individuelles. Surveillance de régime. Régime varié et très étudié. Insulinothérapie assurée. Analyses biologiques. Tout confort. Chambres et appartements avec cabinet de toilette ou salles de bains.

Directeur médical : Docteur MATRUCR RUGOLE, Ancien Chef de Clinique Médicale à l'Institut de Médecine de Paris, Ancien Interne des Hôpitaux de Paris. — Tous les malades sont obligatoirement sous sa surveil-

CAPSULES
BRUEL
A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique néphrétique, dysménorrhée mênbraneuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHOËSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

SANTHOËSE PURE { Affections cardio-rénales
Albuminurie, Hydropale
S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale
Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE { Asthénie, Aystolie
Maladies infectieuses
S. LITHINÉE { Pré-sclérose, Artério-sclérose
Goutte, Rhumatisme

La SANTHOËSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un osse. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr. — Dose : 4 à 4 par jour.

Vente de gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

BLENNORRAGIE
et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

Thérapeutique nouvelle des états hypertensifs

COMPRIMÉS DE DÉRIVÉS DE LA CHOLINE ACTIFS PAR VOIE DIGESTIVE

HYPOTAN

LE RÉGULATEUR DU DÉBIT ARTÉRIEL

HYPERTENSION SPASMES VASCULAIRES

CURE COMPLÉMENTAIRE DE L'ACÉCOLINE

COMPRIMÉS 4 à 6 PAR JOUR

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

ÉVACUANT INTESTINAL

ABSORBANT

Pour juger le "Carbolin" demandez-nous un échantillon

MIDY



2 à 4
cuillerées à café
par jour
(à avaler sans croquer)

Charbon suractivé
"ACTICARBONE"
(0 gr. 20 par cuillerée à café)
Graine de lin
Mucilage Gommeux

Régulateur physiologique de l'intestin.
Prépare toute médication complémentaire.
Aucune contre-indication

CARBOLIN COMPOSÉ: MÊME FORMULE + BOURDAINE

LABORATOIRES MIDY, 4, RUE DU COLONEL MOLL — PARIS (17^e)

LA LÈPRE PEUT-ELLE GUÉRIR ?

(Suite et fin de la page 2)

Dans la lèpre, comme dans la tuberculose, il n'existe pas que des formes graves; il en est de bénignes, frustes, incomplètes ou partielles, monosymptomatiques et même latentes, ce qui est de nature à atténuer la rigueur de pronostic envisagé dans son ensemble.

Arinos rapporte qu'aux îles Hawaii la lèpre ne se manifeste sur certains malades, pendant nombre d'années, que par un ou deux symptômes appartenant surtout au groupe des lésions nerveuses: une analgésie ou une amyotrophie, par exemple, localisée à un orbiculaire palpébral, à une éminence hypothenar, et restant telle pendant dix à vingt ans. Pal fait le même remarque dans les îles qu'il indochinoises, le nombre des Ammalites chez lesquels la lèpre se traduisait uniquement par une tache insensible et achromique, par une aïre d'anesthésie sans modification objective de la peau, par un auriculaire en crochet était relativement considérable.

En Islande, à côté de lépreux manifestes, Ehlers en a vu d'autres chez qui la lèpre se bornait à peu d'accidents: une anesthésie localisée, des troubles moteurs ou trophiques insignifiants, accompagnant soit une tache unique, soit une ulcération rebelle, soit des névralgies.

On a signalé des formes purement latentes. Marchoux et ses collaborateurs, Lebeuf, Sorrel, Jevelly-Couvy ont établi que les ganglions lymphatiques, ceux des aïnes en particulier, peuvent être bacillifères chez des sujets par ailleurs d'apparence tout à fait normale.

Sur 32 cas, où ils ont pratiqué la ponction ganglionnaire chez des Indigènes de la Côte d'Ivoire, de la Nouvelle-Calédonie et des îles Loyalty, ils ont trouvé des bacilles de Hansen dans 4 cas, soit dans la proportion de 12,5 %. Ils ont démontré, par des examens ultérieurs poursuivis pendant plusieurs années, que le processus pouvait demeurer silencieux. Soit a observé des cas où l'évolution est un peu plus avancée et qu'on pourrait réunir sous le nom de forme sublatente.

Les ganglions étaient toujours plus ou moins modifiés objectivement, ils étaient le siège d'une induration appréciable qui s'accrut très lentement, mais c'était le signe unique de l'infection. Soit a observé dans ces cas, au nombre de 12, le suc ganglionnaire obtenu par la ponction contenait des bacilles. Il est intéressant de noter que chez 4 de ces sujets, 3, 5, 15 mois et 7 ans après le dernier examen ganglionnaire, positif comme les autres, la lèpre s'est manifestée cliniquement. Tous ces malades vivaient en contact plus ou moins intime avec des lépreux.

La présence de bacilles de Hansen dans les ganglions d'hommes en apparence tout à fait sains a été signalée ensuite par Nazaret, Gracias et Araujo dans les Indes Portugaises, par Grshchin et Pawlowien Russie et par Ernani Agricola.

Les conditions individuelles requises pour que la guérison clinique, ou tout au moins une amélioration notable, puisse être légitimement espérée sont les suivantes: sujet jeune, vigoureux et sans tare — forme non compliquée — traitement précoce, intensif, poursuivi sans arrêt, continué encore longtemps après la cessation de tout signe d'activité, bonnes conditions d'hygiène, alimentation généreuse.

D'après E. Heiser, la lèpre est curable dans la proportion de 25 % si la maladie n'a pas une durée supérieure à 4 ou 5 ans et si le sujet est encore jeune. Hooper estime que les chances de guérison sont grandes si la lèpre est encore au stade maculeux.

En ce qui concerne le pronostic particulier aux différentes périodes, l'opinion de Rogers et Muir est la suivante:

Au premier stade, alors que le nombre des bacilles existant dans l'organisme est minime, la résistance naturelle de l'organisme jointe à un traitement actif, peut, malgré l'absence d'immunité, surmonter la maladie. Au second stade, les bacilles se sont multipliés et le processus est encore en extension, le pronostic est moins favorable parce que la réaction est insuffisante pour amener l'immunité. Au troisième stade, où le tableau clinique s'atténue et où l'immunité est parvenue à un haut degré, le pronostic redevient meilleur et les rechutes sont rares. Enfin, quand la lèpre nodulaire s'est transformée en lèpre nerveuse, il y a lieu de croire que la maladie ne s'aggrave plus.

Certaines manifestations, par leur siège même, comportent un pronostic particulièrement sévère, celles des voies aériennes et tout spécialement celles du larynx. Toutefois il n'est pas rare d'observer une amélioration surprenante des accidents de la sténose laryngée et, en fait, les cas de morts par asphyxie sont très rares.

L'adjonction au processus lépreux de complications: tuberculose, streptococcie, affections rénales, malaria, dysenterie et autres affections tropicales ne peuvent qu'assombrir le pronostic.

Les intoxications, l'alcoolisme en particulier, certains états physiologiques, comme la grossesse, doivent être mis au nombre des facteurs de gravité.

La lèpre, après extinction apparente ou réelle du processus, laisse à sa suite des cicatrices disgracieuses et chéloïdiennes, des atrophies, des mutilations, trop souvent la cécité, d'où résulte une incapacité de travail totale ou partielle. Tous ces éléments

Mardi Dernier A L'ACADÉMIE de MÉDECINE

Suicides, tuberculose, vieillesse et terrain magnésiens, par M. Robinet.

M. Delbet lit à l'Académie le travail qu'il a présenté sur le terrain magnésien, qu'on peut établir, d'après les courbes et les statistiques, entre le nombre des suicides, des cas de tuberculose et la longévité. L'auteur va à conclure que les suicides, la tuberculose sont plus fréquents dans les sols pauvres en magnésium ou la durée de vie est plus courte.

M. Nicloux, Professeur à Strasbourg, présente une étude sur l'eau dans les tissus.

Le professeur Nicloux de la Faculté de Strasbourg a présenté une étude de physique-chimique sur l'existence, la répartition et le rôle de l'eau dans les tissus de l'organisme humain.

M. Kopaczewski montre l'action physique que de l'acide lactique et de ses sels.

L'auteur démontre l'action de l'acide lactique au point de vue physico-chimique, c'est-à-dire son rôle comme agent amphiphile pour éviter les coagulations et la maladie du sang. Il expose ses travaux expérimentaux sur la question d'après des essais faits sur des bœufs avec du lactate d'ammonium et de l'acide lactique.

On assiste à une augmentation de la tension superficielle du sérum *in vitro* et *in vivo*, et par conséquent à l'augmentation de la viscosité sanguine.

Cliniquement d'ailleurs ces travaux ont amené l'auteur à conclure à l'application de ces substances dans tous les états pathologiques assimilés à des états de choc.

M. Salgues étudie la valeur alimentaire de quelques poissons de la Méditerranée des cours d'eau qui s'y jettent.

La valeur alimentaire de certains poissons tels que la truite, la sardine, le thon, le maquereau, le cheveuille, sont étudiés par l'auteur et les divers éléments en ont été des matières grasses, matières albuminoïdes, minéraux, phosphore, soufre, chaux, magnésium et vitamines I, B et D.

Les truites, les sardines, le maquereau, le thon arrivent au premier rang. Le poisson reste donc un aliment complémentaire de premier plan.

Les décrets-lois du 15 Avril 1930 et l'exercice médical

Ces décrets portent:

1° Sur la révision des conditions d'admission de la carte du combattant et la création des pensions abusives.

2° Sur le choix du pharmacien en matière de soins gratuits. Ce décret est ainsi conçu: Article premier. — La loi du 31 mars 1920, paragraphe 3, est modifiée ainsi qu'il suit: « Les bénéficiaires de la présente loi ont le droit au libre choix du médecin, du chirurgien et du pharmacien.

« Le libre choix du pharmacien s'entend parmi ceux que le ministre des Pensions aura agréés comme fournisseurs. »

3° Sur la production des mémoires médicaux et pharmaceutiques en matière de soins gratuits.

Article premier. — Le paragraphe 1^{er} de l'article 64 de la loi du 31 mars 1920 est complété comme suit: « Saut dans les localités où il n'existe pas de pharmacien, les praticiens exerçant une fois la médecine et la pharmacie ne sont admis à présenter que des mémoires pharmaceutiques ou des mémoires médicaux. »

4° Enfin, sur la retraite du combattant, la retenue de 4 p. 100 sur les pensions militaires, la retraite du combattant et les décrets de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.

UMFIA ou Union Médicale Latine

Prochaine conférence des Vols Latins. Le commandant docteur Jean Charcot, membre de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences, membre d'honneur de l'Umfia ou Union Médicale Latine, fera mercredi 16 mai, à 21 heures précises, à l'Institut Océanographique, 85, rue de Valenciennes, sous la présidence de M. le professeur J.-L. Faure, membre de l'Académie de Médecine, une conférence intitulée: *Les Médecins Latins au Groenland*.

On peut trouver des cartes d'invitation chez le docteur Dartigues, président de l'Umfia Médicale Latine, 81, rue de la Pompe, 10^e (18^e); à la librairie Baillière, 19, rue Basse-Beauve, Paris; à la Librairie Doyn, 8, rue de l'Odéon, Paris; à la Librairie Madaün, 27, rue de l'École-de-Médecine, Paris; à l'Académie Gaya, 2, rue des Italiens, Paris.

doivent entrer en ligne de compte pour le pronostic économique dans chaque cas particulier.

JUS DE RAISIN CHALLAND
CHALLAND NUITS-ST-GEORGES (COTE-D'OR)

LA MUSE MÉDICALE

A PROPOS

en l'honneur du Mont-Dore et de ses Amis (1)

Ce n'est à tort, à beaucoup près, O Mont-Dore ! que tu te vantais, A voir seulement que tu habites, Tout de suite on sait qui tu es. Béni par ces temps instables, Mène autour des plus délectables tables, En si grand nombre de notables, Dont il n'est un seul, cadédis ! Qui n'ait de l'esprit comme dix ou du savoir comme quarante, N'est pas aventure courante, S'es étonner ? Non ! car on sait que le Mont-Dore est d'aptitude, Du seul fait de son altitude, A l'avoir qu'amis haut placés, De fiers cervains que leur plume Ne défend pas de quelque rhume ; Des héros de saine et d'épée, Sont les max et l'épopée ; Princes aussi re scibili, Bonnets carrés d'Académie Et maîtres de l'Hydrologie ; Grands noufreniers du bistouri Ou viseurs du laryngoscope, Du miroir ou du spectroscope ; Borez parleurs et discourseurs, Comédiens, précheurs, orateurs, De ceux que le plus haut l'on cite ; Parlementaires, passions vile... Enfié qui l'est tout au gratin, Toute une orbeille fleurie, O Mont-Dore ! qui te confie, Pénétré d'un espoir certain, Et plus argent et son destin, Sa santé, s'est-à-dire sa vie, Mais la raison de ce concours ? Le motif pour qu'il te défère, Et toi, plus brillant qu'une cour, De danses en leurs nuits autour, De messieurs en habit de merle ? Qu'est-ce donc qu'on fête ce soir, à coup de dents et d'encensoir ? Pourquoi, surtout s'ingénierant, Trémont et se dépensent De si reluisante manière, Et non pas sans quelque fierte, Tri administrateur vanté, Son vigilant second derrière ? La cause de ce traalala, Disatoire et chorégraphique, Pique d'une note artistique Digne du Paradis d'Allah ? C'est, et déjà tu te rengorges, Afin que te soit témoigné, Par le concert de sons bien nés, Ce sentiment rare et prént, La reconnaissance des nez, Des nez, des bronches et des gorges, Et quels sont ces carillonneurs ? De ta gloire et tambourineurs ? Ce sont les Amis du Mont-Dore, Dont le chœur ferrent es resteurs, Sur plats que le homard colore, Aux coupes que le Heidsieck dore, Pres d'aller boire à votre amphore « Maudit » que l'asthme implore, « Barden » qui fait la voix sonore, Et s'impregnent par chaque pore De ce bruyard non inodore Et la siffle s'évapore, Et sont les Amis du Mont-Dore, Ce dernier Temple d'Épidaure, Où sont traités de ture à more, Sérés de maux qu'on vit colere De la sale boîte, Pandore ! Mais que, plus que miel, édulcore, Et fait fleur, mieux qu'ellebore, Le miracle qui s'incorpore, Aux sources de Dore et de Dore, Os quelque antique Dieu bienfaisant veille encore, Et pour qu'il ne soit qui l'ignore, Rattes tambours, chaîne mandore !... Ce sont les Amis du Mont-Dore.

(1) La avec un grand succès par son auteur, M. le Docteur Janot, au banquet des Amis du Mont-Dore.

Société Nationale de Chirurgie

PRIX A DÉCERNER EN 1934 (séance annuelle de 1935).
 — Prix Marjolin Duval (500 francs) à l'auteur (ancien interne des hôpitaux ou ayant un grade analogue dans l'armée ou la marine) de la meilleure thèse de chirurgie publiée en 1934.
 — Prix Edouard Laborie (1.200 francs) à l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie.

Prix Dubreuil (400 francs) destiné à récompenser un travail sur un sujet d'orthopédie.

Prix Chupin (1.400 francs) au meilleur mémoire inédit ou imprimé de pathologie chirurgicale portant plus spécialement sur les affections ou blessures observées aux armées.

Prix Le Dentu à l'interne médaillé d'or de chirurgie en 1934.

Les manuscrits destinés au prix Laborie doivent être anonymes et accompagnés d'une éplure reproduite sur la suscription d'une enveloppe contenant les noms, l'adresse et les titres du candidat.

Adresser les travaux au secrétaire général de la Société nationale de chirurgie, 12, rue de Seine, Paris (VI^e), avant le 1^{er} novembre 1934.

Les prix de la Société Médicale des Hôpitaux de Paris

1^{er} PRIX GINGEOT (1.500 francs), triennal. — Le concours pour ce prix doit avoir lieu à la fin de l'année 1935. Le sujet mis au concours est le suivant : « Les œdèmes et le métabolisme de l'eau dans les affections du foie ».

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, doivent être déposés sur le bureau de la Société, 12, rue de Seine, le premier vendredi de novembre 1935.

Les arranges permettront, s'il y a lieu, de décerner plusieurs prix.

2^e PRIX PAUL LE GENDRE (3.000 francs), triennal. — Le concours pour ce prix doit avoir lieu à la fin de l'année 1935. Le sujet mis au concours est le suivant : « L'enseignement de la Déontologie au lit du malade. Comment apprendre aux étudiants à résoudre les problèmes sociaux, psychologiques et légaux de la pratique professionnelle ».

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, devront être déposés sur le bureau de la Société, 12, rue de Seine, le premier vendredi de novembre 1935.

UNION MÉDICALE LATINE

Le Dîner de l'Union Médicale Latine ou Umifa aura lieu cette année le 2 mai, à 20 heures précises, au Palais d'Orsay, sous la haute présidence de M. le Sénateur Léon Bernard, ancien ministre, et sous la présidence de M. le Professeur Roussy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Cette manifestation, sous le nom de Dîner des Voleurs Latins, sera donnée en l'honneur des éminents conférenciers qui ont bien voulu apporter leur concours à la Section de l'Umifa : Les Voleurs Latins : MM. les Professeurs Forgue, Sergent, Léon Bernard, Legueu, Boule, Lutrario (de Rome), J.-L. Faure, Lépine, Commandant Charcot, et en l'honneur des Ambassadeurs et Ministres plénipotentiaires des pays latins.

Prière d'envoyer dès maintenant son adhésion, accompagnée de sa cotisation (55 fr. par personne), à l'Union Médicale Latine, 81, rue de la Pompe, Paris (16^e).

PLOMBIÈRES-LES-BAINS (VOSGES)

A 6 heures de PARIS (Voitures directes)
 SAISON DU 15 MAI AU 30 SEPTEMBRE — Altitude : 456 m.



Eaux Thermales Radio-actives, d'une efficacité reconnue pour
 Les Maladies de l'ESTOMAC et de l'INTESTIN et spécialement l'ENTÉRITE — Les RHUMATISMES — Les Maladies des Femmes (Traitements spéciaux) — Les États nerveux.

Eaux de Régime remarquable "SOURCE ALLIOT"
 Légère, Digestive, Diurétique, Désintoxicante

CURE D'AIR ; PARCS et PROMENADES NOMBREUSES. - Piscine tiède de NATATION
CENTRE DE TOURISME : Vosges et Alsace
 CASINO - THÉÂTRE - CONCERTS - JEUX - FÊTES DIVERSES

Renseignements : COMPAGNIE DES THERMES ou SYNDICAT D'INITIATIVE
 PLOMBIÈRES (VOSGES)

TOUTES INSOMNIES

INSOMNIES REBELLES
 AGITATION ANXIEUSE
 EXCITATION PSYCHIQUE

SOMNOTHYRIL

Seuil d'activité fort éloigné du seuil de toxicité

ECHANTILLONS & LITTÉRATURES, Laboratoires CANTIN A PALAISEAU FRANCE

Abonnez-vous à L'Informateur Médical



Ces photographies ont été prises par l'INFORMATEUR MÉDICAL au banquet des Membres de l'Automobile-Club Médical de Paris qui a eu lieu ces jours derniers.

ACADÉMIE DE MÉDECINE

PRIX A DÉCERNER EN 1934

Nomination des Commissions des Prix

Conformément à l'ordre du jour, il est procédé à l'élection des membres des Commissions des prix pour l'année 1934.

Sont nommés :

Prix de l'Académie. — MM. Bezançon, Vaquez, Labbé.
Prix Alvarez de Pivray. — MM. Brault, Hallion, Darier.
Prix Amussat. — MM. Mauclair, Rouvière, Ombredanne.
Prix Apostoli. — Mme Curie, MM. Zimmern, Strohl.
Prix d'Argenteuil. — MM. Legueu, Auvray, Gosset.
Prix Argut. — MM. Petit, Delbet, Rouvillois.
Prix Audiffred. — MM. Marfan, Sergent, Lesage.
Prix Baillarger. — MM. Souques, Dumas, Claude.
Prix Barbier. — MM. Jeanselme, Lesné, Ravau.
Prix Berrault. — MM. Menetrier, Regnaud, Roussy.
Prix Boulogne. — MM. Camus, Ravaut, Lamière.
Prix Bourceret. — MM. Hallion, Lapique, Portier.
Prix Brault. — MM. Vincent, Loeper, Laubry.
Prix Buignet. — MM. d'Arsonval, Vincent, Béhal, Desgrez, Tiffeneau, Delépine.
Prix Buisson. — MM. Bar, Sergent, Lesné.
Prix Caillaret. — MM. Le Gendre, Le Noir, Rathery.
Prix Campbell-Duperris. — MM. Hartmann, Legry, Cunéo.
Prix Capuron. — MM. Darier, Jeanselme, Ravau.
Prix Chevillon. — MM. Roussy, Cunéo, Ombredanne.
Prix Clarens. — MM. Dopier, Brouardel, Saquépé.
Prix Doidet. — MM. Guillain, Petit, Claude.
Prix Desportes. — MM. Meillère, Desgrez, Brumpt.
Prix Dieulafoy. — MM. Roger, Labbé, Léréboullet.
Prix Garaler. — MM. Vincent, Nobécourt, Lamière.
Prix Gaucher. — MM. Darier, Jeanselme, Lévadit.
Prix Godard. — MM. Balthazard, Carnot, Le Noir.
Prix Guérétin. — MM. Souques, Rathery, Lamière.

Prix Guichard. — MM. Martin, Renault, Lesné.
Prix Catherine Hadot. — MM. Bar, Rouvillois, Bisi.
Prix Herpin de Genève. — MM. Souques, Guillain, Claude.
Prix Hugnier. — MM. Siredey, Faure, Duval.
Prix Infroit. — MM. Bécère, Sergent, Zimmern.
Prix Laborie. — MM. Roulier, de Lapersonne, Walther, Hartmann, Sieur, Delbet, Legueu, Faure, Mauclair, Duval, Auvray, Gosset, Rouvillois, Morax, Cunéo, Ombredanne.
Prix Lerrey. — MM. Dopier, Jeanselme, Marchoux.
Fondation Laval. — MM. Balthazard, Roussy, Cunéo.
Prix Leveau. — MM. Neter, Legry, Loeper.
Prix Magillot. — MM. Sebileau, Mauclair, Rouvillois.
Prix Claude Martin. — MM. Sebileau, Roulier, Sieur.
Prix Merzbach. — MM. Marfan, Besançon, Renault.
Prix Meynot. — MM. Sebileau, Sieur, Cunéo.
Prix Moubin. — MM. Brumpt, Perrot, Mesnil.
Prix Pannetier. — MM. Sieur, Carnot, Duval.
Fondation Péan. — MM. de Lapersonne, Duval, Gosset.
Prix Pourat. — MM. Fourneau, Tiffeneau, Bougnault.
Prix Ricaux (Diabète). — MM. Labbé, Nobécourt, Rathery.
Prix Ricaux (Tuberculose). — MM. Martin, Bernard, Bertrand.
Prix Robin. — MM. Pouché, Meillère, Desgrez.
Prix Sabatier. — MM. Brault, Sergent, Auvray.
Prix Saintour. — MM. Sergent, Bernard, Léréboullet.
Prix Slansky. — MM. Hartmann, Legueu, Auvray.
Prix Tardier. — MM. Siredey, Faure, Conve-laire.
Prix Testut. — MM. Sebileau, Sieur, Rouvière.
Prix Vernols. — MM. Darier, Renault, Laubry.

LISTE DES MEMOIRES ET OUVRAGES PRÉSENTÉS AUX CONCOURS DES PRIX

PRIX DE L'ACADÉMIE
 N° 1. L'agranulocytose, Devise : « Abusus non tollit usum. »

PRIX ALVAREZ DE PIVRAY

N° 1. Recherches histophysiques sur le thymus. Devise : « Age quous agis. »
 N° 2. L'acidité gastrique et ses variations à l'état normal et à l'état pathologique. Devise : « Labor omnia vincit. »

PRIX AMUSSAT

N° 1. Des suppurations plantaires et à leur propos de l'anatomie de la plante et de ses relations avec le mollet, par M. le D^r Liatas, 29, boulevard Bugeaud (Alger).
 N° 2. Du rôle en clinique des variations thoraciques, par MM. les D^r Henri-Fischer, 62, cours de l'Intendance, à Bordeaux, et Destand, 11, rue du Tribunal, à Narbonne.

N° 3. La chylothérapie traumatique, par M. Alain Monchet, 124, rue de Courcelles, à Paris (XVII^e).
 N° 4. Formes anatomo-cliniques des ostéochondrites déformantes de l'enfant ; études et recherches expérimentales sur leur pathogénie, par M. le D^r Laporte, 169, rue Fondaudou, à Bordeaux.
 N° 5. L'épiphysse, par M. le D^r Jean Calvet, 43, rue Océane, à Toulouse.

PRIX APOSTOLI

N° 1. Electrothérapie galvanique à haute tension, par M. le D^r Félix Pasteur, 22, rue Ballu, à Paris (IX^e).
 N° 2. Action biologique des ondes hertziennes ultra-courtes de 90 centimètres, par M. le D^r Denier, à la Tour-du-Pin (Aisne).

PRIX ARGENTIEL

N° 1. Candidature de M. le D^r Heitz-Boyer, 16, rue Spontini, à Paris (XVI^e).

PRIX ARGYRE

N° 1. Biothérapie chirurgicale anti-infectieuse, par MM. les D^r Lamare, 37, rue d'Orchès, et Larget, 5, rue Boucher-de-Perthes, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

PRIX AUCIFFRED

N° 1. Recherches sur la thérapeutique de la tuberculose, par M. le D^r André Jousset, 242 bis, boulevard Saint-Germain, à Paris (VII^e).

PRIX BAILLARGE

N° 1. De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité, par M. le D^r Lachan, 149, rue de la Pompe, à Paris (XVI^e).

PRIX DE BAROS BARBIER

N° 1. Tuberculose cutanée et tuberculoses, par MM. les D^r Nicolas, 19, place Morand, et Gaté, 24, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

PRIX BERRAIE

N° 1. Série de monographies constituant les travaux sur les tumeurs faits en 1933, par MM. les D^r Peyron et Montpellier, Michy, Martinez, Rossano, Kerguntal, Blondel, Piraud, Pennezech, de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, à Paris (XV^e).
 N° 2. Le sphinx historique, par M^{me} Bitner, 45, rue Kloch, à Cligny (Seine).

PRIX BOUTONNE

N° 1. Etudes de systématique bactérienne, par M. le D^r Prévot, 22, rue du Château, à Vanves (Seine).
 N° 2. La syphilis expérimentale, par MM. les D^r Gastinel, 57, rue Galilée, à Paris (XVI^e), et Pulvenis, 5, rue Chateaubriand, à Paris (VIII^e).

PRIX MATHER BOUCERET

N° 1. Les échanges respiratoires au niveau des poumons et des tissus, par M. le professeur Dautrebande, 18, rue de Pitteurs, à Liège.

PRIX JULES BRAULT

N° 1. Index et pathologie du trachéome en Algérie et autres travaux sur le trachéome, par M. D. Talbot, Hôtel des Oliviers, à Stax (Tunisie).
 N° 2. Ensemble des travaux sur le kalaïzar, fantile, par M. le D^r Giraud, 7, rue Saint-Jacques, à Marseille.

N° 3. Etude sur les teignes, par M. le D^r Collin, chef de laboratoire de l'Institut Pasteur d'Alger.
 N° 4. Notions médicales actuelles sur la lepra, par M. le D^r Le Poitevin, 11 bis, rue de la Loge, à Montpellier.

N° 5. Les érythrodermies primitives streptococciques de l'adulte, par M. le D^r Robert Degré, 8, avenue Mozart, à Paris (XVI^e).
 N° 6. La médecine et l'hygiène aux Nouvelles-Bréides, par M. le D^r Hiacidi, 3 bis, avenue J.-C. Clément, Boulogne-sur-Seine.

N° 7. Ensemble de travaux sur la sérologie paludéenne, par M. le D^r Henri, 61, avenue Bessis, à Constantine.
 N° 8. Ensemble de travaux concernant les recherches sur la morphologie du « Trypanosoma paludum », par M^{me} Schöps, 29, rue Dutot, à Paris (IX^e).

PRIX BUGESSE

N° 1. De la forme des verres correcteurs à bases punctuelles, par M. le D^r Ostwald, 8, rue J.-C. Clément, à Ivry-sur-Seine.

N° 2. Note sur les travaux de Ernest Kalar, rue de Casablanca, à Paris (XV^e).

N° 3. Ensemble de travaux de physico-chimie appliqués aux sciences biologiques et à la médecine, par M. le D^r Boutaric, de la Faculté des Sciences de Dijon.
 N° 4. Contribution à l'étude de la réaction Grac, par M. Deletang, 44, rue Pelletier, Paris (XX^e).

PRIX BUISSON

N° 1. L'exploration radiologique du ventricule gauche de l'aorte et des artères périphériques par injection de substances de contraste, par M. A. Boul, 11, rue Dautzig, à Paris (XV^e), et Racin, square du Grésivaudan, à Paris (XVII^e).

N° 2. Etude et traitement de la méningite tuberculeuse, par M^{me} André Jousset, 242 bis, boulevard Saint-Germain, à Paris (VII^e).

PRIX CAILLIÈRE

N° 1. La broncho-pneumonie gonorrhéique, par M. le D^r Boullonnier, 16, avenue de Villiers, à Paris (XVII^e).

N° 2. Les pyonéphrites, par M. le D^r Ch. Ma, 27, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, à Paris.

PRIX CAPÉRON

N° 1. Traitement hydrominéral de l'eczéma à visé : « Labor omnia vincit. »

PRIX CHEVILLON

N° 1. Lutte internationale contre le cancer, par M. le D^r Jacques Baudaline, 1, avenue du Général-Bonnet, à Paris (XVI^e).

N° 2. Cancer et endocrines, par M. le D^r Hans, 17, quai de la Saussayre, à Blois.
 N° 3. Cancer des glandes salivaires, par M. le D^r docteurs Dunet, chirurgien de l'hôpital français au Caïre (Egypte), et Creysse, 19, rue Auguste-Guie, à Lyon.

N° 4. — Contribution à l'étude de l'action directe des radiations, par M. le D^r Conrad de O, de 19, avenue Leray, à Tournai (Belgique).

(A suivre)

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ÉCURIES DE
HÉMOSTYL

ils utilisent la collaboration technique

de

INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOIÉTIQUE

56 Docteurs en Médecine

4 Docteurs ès sciences

8 Docteurs vétérinaires

7 Pharmaciens

10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE DE BORDEAUX

Prix FACHE. — Ce prix doit être décerné au meilleur mémoire intéressant l'hygiène de la ville de Bordeaux. Il est, pour 1935, d'une valeur de 500 francs.

Prix PUCOS. — Ce prix doit être décerné au meilleur mémoire sur un sujet de médecine ou de chirurgie. Il est, pour 1935, d'une valeur de 1.000 francs.

Le sujet imposé est le suivant : « Le traitement chirurgical de la névralgie faciale ». Les mémoires pour ces deux prix, dactylographiés si possible, devront être adressés à M. Chabab, secrétaire général, au siège de la Société, 15, rue Professeur-Demours, à Bordeaux.

Les concurrents sont tenus de ne point se faire connaître ; chaque mémoire doit être dédié par une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant le nom, l'adresse du concurrent ou celle de son correspondant. Si ces conditions ne sont pas remplies, les ouvrages seront exclus du concours.

Les mémoires seront reçus, dernier délai, jusqu'au 31 décembre 1934.

Prix BARTHE. — Ce prix, d'une valeur de 50 francs, devra être décerné soit à un bon mémoire, manuscrit ou imprimé, soit à un bon livre, soit à une œuvre quelconque de médecine ou de physiologie.

Les documents pour ce prix devront être adressés à M. Chabab, secrétaire général, au siège de la Société, 15, rue Professeur-Demours, à Bordeaux.

Dernier délai : 31 décembre 1934.

PAIX DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE. — D'une valeur de 1.000 francs, uniquement réservé aux membres de la Société de médecine et de chirurgie, est destiné à récompenser le membre titulaire qui aura fait au cours de l'année les communications les plus intéressantes en nombre et en qualité. Ce prix sera décerné par le Conseil d'administration dans le courant du mois de janvier 1935.

Des vacances d'interne, l'une en chirurgie, l'autre en ophthalmologie, vont se produire incessamment à l'hôpital Sadiki, à Tunis.

Les conditions générales sont les suivantes : nationalité française ou tunisienne, 20 inscriptions.

Le classement aura lieu sur titres, préférence étant donnée aux candidats ayant déjà fait de la chirurgie ou la spécialité : 1° comme internes, des facultés de médecine ; 2° comme internes provisoires ou suppléants des mêmes facultés ; 3° Internes nommés au concours des villes ayant une école de médecine.

Adresser les demandes à M. le Directeur de l'hôpital Sadiki, à Tunis.

VIII^e CONGRÈS FRANÇAIS DE STOMATOLOGIE

Le VIII^e Congrès français de stomatologie aura lieu à Paris du 8 au 13 octobre 1934.

Les rapports et la question en discussion porteront sur : 1^{er} Rapport. — Complications locales, proximales et générales des troubles de l'articulé dentaire, par le Dr Chatellier (Paris).

2^o Rapport. — Les manifestations buccales des maladies du sang, par le Dr Sassié (Paris).

3^e Question en discussion. — Indications des différents modes d'anesthésie en stomatologie par le Dr Lacaze (Paris). Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général : Dr Jean Vlienski, 5, rue Philibourg, Paris.

Centenaire de l'Université Libre de Bruxelles

Le Centenaire de l'Université Libre de Bruxelles sera célébré, ainsi que nous l'avons annoncé, en novembre prochain. Parmi les solennités qui seront organisées à cette occasion, signale une séance consacrée au Librement-examen, au cours de laquelle prendront successivement la parole un médecin, un philosophe et un physicien. L'Université publiera un Liber Memorialis, éditera une médaille ou seront gravés les traits de Théodore Verhaegen, fondateur de l'Alma Mater, et fera apposer dans le square Jean Servais, une plaque où seront inscrits les noms de ceux qui ont contribué au développement de cet établissement de haut enseignement.

Il entre aussi dans les intentions du Conseil de publier à partir de l'année académique 1934-1935 les Annales de l'Université, qui seront réunis tous les travaux des professeurs, agrégés et assistants.

AVIS DE VACANCE DE DIRECTEUR DE BUREAU MUNICIPAL D'HYGIÈNE

En vertu du décret du 3 juillet 1935 portant réglementation des bureaux municipaux d'hygiène, les directeurs de ces bureaux doivent être nommés par les maires parmi les personnes reconnues aptes, à raison de leurs titres, par le conseil supérieur d'hygiène publique de France. La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Menton. Le traitement annuel est fixé à 35.000 francs et un plus 1.400 francs d'indemnité de résidence et un traitement spécial et annuel de 12.000 francs pour l'inspection médicale des écoles. Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la santé publique et de l'éducation physique (direction de l'hygiène et de l'assainissement, 7, rue de Valenciennes, Paris) une demande accompagnée de tous titres, justifications et références, ainsi qu'un extrait de leur acte de naissance.

UNE CONFÉRENCE SUR "L'URUGUAY"

par M. le Professeur LÉPINE, Doyen de la Faculté de Médecine de Lyon

Le 19 mars, à l'Institut Océanographique, les Vols Latines, section de l'Union Médicale Latine, nous ont permis d'applaudir M. le Doyen Lépine et de mieux connaître l'Uruguay, tout imprégné de la culture française. L'Uruguay, malgré son voisinage, offre des différences sensibles avec l'Argentine, le Brésil et les autres Etats de l'Amérique Latine. Ces différences tiennent à son climat et surtout à la manière dont il a été peuplé. A la population espagnole de la conquête s'est ajoutée une immigration paysanne, en partie basque et française, laborieuse et économe, qui a marqué son empreinte sur les mœurs et institutions du pays.



M. LE DOYEN JEAN LÉPINE

Celui-ci est remarquablement avancé dans ses conceptions législatives et administratives, notamment en matière d'assistance et d'hygiène. On y admire, non seulement des installations hospitalières splendides, mais tout un système d'institutions protectrices de la santé publique. Nulle part les mesures préventives n'ont été poussées aussi loin. Il existe même à Montevideo une clinique pour gens bien portants, qui est un centre d'examen et de diagnostic, au contrôle duquel doivent obligatoirement se soumettre chaque année tous ceux qui, professionnellement, peuvent être un danger public.

Ces mesures, le développement remarquable de l'instruction et de l'éducation physique, ont produit une race splendide, à laquelle on doit l'essor industriel et agricole de l'Uruguay. Les influences françaises, longtemps dominantes, persistent dans le domaine de la culture générale, grâce aux efforts d'un certain nombre d'Uruguayens d'origine française ; mais les ressources font défaut, et bien des fautes ont été commises par nous à l'égard de notre propre rayonnement. Il est cependant possible encore de remédier à ces erreurs, et le moment est favorable. Si des considérations économiques et de politique générale primordiales travaillent à rapprocher l'Uruguay des Etats-Unis, l'évolution du pays ne saurait se faire sans un élément intellectuel désintéressé, qui ne peut être que latin.

Parmi les nations latines, la France a toujours joué en Uruguay d'un prestige particulier, lié à ses institutions démocratiques. Ce prestige ne peut que s'accroître si on s'intéresse efficacement aux organisations françaises locales et si un plus grand nombre de Français visitent ce pays.

Son Excellence Guami, ministre plénipotentiaire de l'Uruguay, était entouré de M. Sienna, secrétaire de la Légation, de S. Exc. Philippe Roy, ministre du Canada, de nombreux professeurs de la Faculté de Paris, Sergent, Faure, Leguen, etc., du Docteur Dartigues, président de l'Umfia, du Docteur Molinéry, secrétaire général, des Docteurs Noir, Chauvois, de Parrel, Lacat, et de nombreux membres de l'Umfia et de la colonie uruguayenne.

PETITES NOUVELLES

Le mercredi 16 mai 1934, à 9 heures du matin, il sera ouvert un concours public pour la nomination de dix internes en médecine (6 titulaires et 4 provisoires) à l'hôpital de Versailles.

Les quatre premiers internes titulaires prendront leurs fonctions aussitôt après le concours.

Les deux autres n'auront un service qu'après le départ de titulaires en fonctions. Ils ne recevront jusque-là, sauf en cas de remplacement, aucun traitement, mais bénéficieront des avantages en nature accordés par l'établissement.

Par autorisation de M. le Recteur de l'Université de Paris, le stage hospitalier exigé par la Faculté de médecine peut être fait à l'hôpital de Versailles en qualité d'interne nommé au concours.

URISANINE

ANTISEPTIQUE URINAIRE ET BILIAIRE

Advertisement for URISANINE featuring a large image of a medicine bottle and a glass. Text includes: BENZOATE D'HEXAMÉTHYLÈNE.TÉTAMINE DANS UN EXCIPIENT LIQUIDE BALSAMIQUE ET DIURÉTIQUE. 2 à 4 cuillerées à café par jour dans 1/2 verre d'eau ou de tisane. LABORATOIRES LONGUET.

Advertisement for PHO SOFORME. Text includes: ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU UTILISABLE PAR L'ORGANISME. DYSPEPSIES, NEURASTHÉNIES, INSUFFISANCES-HEPATIQUES, AZOTEMIES, ASTHÉNIES, MINÉRALISATION, SCLÉROSES-LITHIASES. Mode d'emploi et dose moyenne: 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de boisson sucrée à prendre au cours des repas. DROUET & PLET, Rueil, Banlieue Ouest de Paris.

Advertisement for UROMIL. Text includes: UROMIL. ÉTHER PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE HEXAMÉTHYLÈNE TÉTAMINE. MOBILISE DISSOUT ÉLIMINE L'ACIDE URIQUE. ARTHRITISME. Dr L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS. La franchise de ce journal doit vous en faire un ami.

**AFFECTIONS
BRONCHO - PULMONAIRES**

**SIROP
ET
CAPSULES
NOGUES**

A base de THIOCOL, CODEINE,
BROMOFORME, LOBELIE, etc.

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
7, R. GALVANI PARIS (XVII)



**PEPTONATE
DE
FER ROBIN**

Gouttes - Vin - Élixir

**ANÉMIE
CHLOROSE
DÉBILITÉ**

LABORATOIRES ROBIN
13, Rue de Poissy - PARIS

CORBIÈRE Pour ADULTES 5 centicubes
R. Desrenaudes, 27, PARIS
SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL ENFANTS 2 C^{cs}

contre l'atonie intestinale



Qui a été enrichi en éléments celluloseux à l'aide de moutures très poussées.

la marque



est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

Abonnez-vous à l'Informateur Médical

PRODUITS BIOLOGIQUES

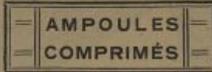
CARRION

54, faub. Saint-Honoré - PARIS (6^e)
TÉL. ANJOU 36-45 (2 LIGNES)

L. CUNY, DOCTEUR EN PHARMACIE

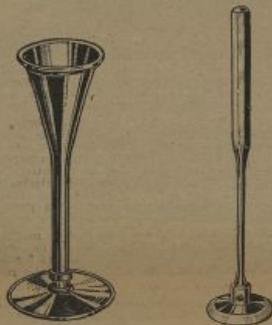
ANTASTHÈNE

MÉDICATION ANTI ASTHÉNIQUE



à base de Glycérophosphates α et β, associées à un Extrait cérébral et spinal

En vous abonnant pour un an à l'INFORMATEUR MÉDICAL demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

Revue de la Presse Scientifique

L'ASSOCIATION BROMURE-FOLLICULINE DANS LE TRAITEMENT DES DYSOVARIES, par le Docteur J. FAGUET. — (*Concours Médical*.)

Dans tous les cas si nombreux d'insuffisance ovarienne fruste ou avérée, aussi bien au moment de la puberté qu'au cours de toute la vie génitale de la femme, chez les aménorrhéiques, les hypoménorrhéiques, les dysménorrhéiques, au moment de la ménopause, l'auteur a obtenu d'excellents résultats de l'emploi de la folliculine présentée sous forme d'œstrobrol.

On sait que l'œstrobrol n'est autre que de la folliculine incorporée à des tablettes de sédohol, médicament devenu classique dans le traitement de tous les nerveux. Pour l'œstrobrol, même mode d'absorption que pour le sédohol. Chaque tablette, écrasée dans une tasse d'eau très chaude, donne un bonflon savoureux, apprécié très volontiers par les malades les plus difficiles.

Le dosage d'une tablette d'œstrobrol est de 100 unités souris de folliculine pour un gramme de bromure de sodium chimiquement pur. L'auteur est persuadé que cette présentation nouvelle d'une médication, qui fait chaque jour ses preuves, est appelée à prendre une grande place dans le traitement de toutes les dysovaries.

LE SIGNE D'ARGYLL ROBERTSON EN DEHORS DE LA SYPHILIS, par le Docteur Juliette ROUSSY. — (*Le Journal de Médecine de Lyon*.)

Le signe d'Argyll Robertson est souvent considéré comme pathognomonique de la syphilis. Il existe dans certains cas d'angleux pupillaire à la lumière dans des traumatismes et des tumeurs du névraxe et dans des lésions oculaires. Dans l'encéphalite et les affections à virus neurotrope, l'étiologie est plus discutée.

REACTIONS D'HEMOLYSE DANS LE DIAGNOSTIC DE LA SYPHILIS, Raoul VAURES. — (*Progress Médical*.)

Les plus anciennement connues, elles sont sans doute encore à l'heure actuelle les plus généralement pratiquées. Méthode du sérum chauffé (techniques de Wassermann, Rouché, Calmette et Massol, etc.).

Elles ont pour elles une spécificité que bien peu contestent et une souplesse d'exécution qui les rendent précieuses. Ce sont encore elles qui tranchent en définitive les cas litigieux. Enfin, elles permettent dans tous les cas la mise en série des liquides céphalo-rachidiens.

Elles ont contre elles, d'une part leur manque relatif de sensibilité, d'autre part leur lenteur d'exécution, la complexité et le nombre des réactifs biologiques employés, enfin la nécessité absolue de l'emploi d'une technique impeccable et d'une grande expérience. Méthode du sérum frais (techniques de Hecht, Levaditi, Mutermilch, etc.).

Elles ont pour elles leur sensibilité réelle et leur rapidité d'exécution. Elles ont contre elles des résultats non spécifiques, d'ailleurs rares, et surtout leur carence dans certains cas malheureusement trop fréquents : sérums vieux, pauvres en anticorps, ou anticorps complémentaires.

CALCÉMIE ET SYNDROME PARATHYROIDIEN, par Edouard DELAVENNE. — (*Le Bulletin Médical*.)

D'ailleurs des travaux physiologiques récents tendent à prouver que les troubles du métabolisme calcique ne sont qu'un reflet très incomplet de la fonction parathyroïdienne qui peut-être influence aussi le métabolisme azoté.

Les parathyroïdes influencent les variations du Ca calcique, c'est un point acquis, mais ne disons point que les anomalies du métabolisme calcique dépendent toujours d'un trouble parathyroïdien.

TRAITEMENT DE L'ATONIE INTESTINALE POST-OPÉRAIRE, par le Dr G. PERRET (de Marines). — (*Pratique Médicale Française*.)

Il semble que le prostigmine soit appelée à rendre les plus grands services dans l'atonie intestinale post-opératoire. Après J.-P. Tournoux, Pétel, Gouzi, Jeanneney, Chalochet, Martin, Mandillon et Gourdon, l'auteur consacre à cette question une revue générale très importante.

Il semble que ce médicament, dont l'action péristaltique indéniable ne s'accompagne d'aucun effet sur l'activité cardiaque et sur la pression sanguine et dont le mode d'emploi présente de grands avantages sur les autres moyens thérapeutiques utilisés jusqu'ici, soit appelé à jouer un rôle particulièrement important dans les suites opératoires aussi bien au point de vue de l'atonie intestinale que de la rétention vésicale.

La prostigmine est un produit synthétique à un point de vue chimique, c'est l'ester sel diméthylcarbamique du m-oxypényltriméthylammonium-méthyl-sulfate, administré à doses thérapeutiques, ce médicament ne présente aucune action secondaire et l'injection est toujours indolore.

LES SYNDROMES PARATHYROIDIENS, par Henri DESOULLES. — (*Le Bulletin Médical*.)

Plusieurs difficultés expliquent que la pathologie parathyroïdienne ne soit pas aisée à établir. Le taux de la calcémie ne dépend pas uni-

quement de la sécrétion parathyroïdienne d'autre part, le fait que l'ablation de parathyroïdes ou qu'un contrôle de la sécrétion d'extrait ait amélioré tel malade, ne prouve pas que l'origine de la maladie est parathyroïdienne ; l'ablation de la glande ou l'opothérapie, en modifiant le bilan calcique, ont pu agir uniquement comme modifications symptomatiques. Par ailleurs, l'absence de modifications anatomiques des glandes ne prouve pas absolument que leur fonctionnement soit normal.

C'est pourquoi, tout en signalant les nombreuses sombres attachées surtout à tracer un cadre pratique — peut-être provisoire — en attendant quelles étaient à l'heure actuelle les indications thérapeutiques les mieux établies.

Il faut intervenir chirurgicalement sur les parathyroïdes en présence d'une ostéoporose broyante avec hypercalcémie. On peut intervenir en présence d'une sclérotose d'un rhumatisme ankylosant avec hypercalcémie. L'opothérapie paralytante la sécrétion s'accompagne d'hypercalcémie et vient au contraire du traitement médicamenteux de calcium, ergostrol irradié, rayons ultra-violet et parfois injections d'extrait parathyroïdien.

RECHERCHES SUR L'ULCÈRE EXPÉRIMENTAL ET SUR LE RÔLE DES ACIDES AMINÉS DANS SON ÉVOLUTION, Emile ABEL. — (*Thèse de la Faculté de Médecine de Strasbourg*, 1933.)

L'auteur qui, depuis longtemps déjà, poursuit des recherches excessivement importantes sur le rôle des acides aminés dans l'anémie, soit avec le professeur Fontès, dont on connaît les remarquables travaux sur la fonction des acides aminés dans le traitement des anémies, soit avec le Prof. ag. W. Sest, s'est occupé tout spécialement de l'ulcère gastro-duodénal au point de vue de sa pathogénie et il a publié, dans la *Presse Médicale* du 22 novembre 1933, une étude très détaillée qui confirme les publications précédentes qu'il a faites en collaboration avec M. Wain à la Société de Biologie de Strasbourg et la Société Nationale de Chirurgie.

Ces deux auteurs ont transporté en clinique les données de leurs expériences et, pour cela, ils ont utilisé l'hémostase à 2 % de tryptophane et à 4 % de thyratide d'histidine dans le traitement des ulcères gastro-duodénaux. Le traitement moyen a duré 21 jours, comportant chaque jour l'injection intramusculaire tout à fait indolore d'une ampoule de 5 centicubes de cette solution sans aucun médicament et avec un régime alimentaire normal ; dans tous les cas, ils ont constaté une sédation vraiment impressionnante des phénomènes douloureux ou de l'intolérance gastrique. Ils continuent leurs recherches et il semble bien que c'est là une ligne qui agisse dans ces cas.

Les derniers essais en effet, ont été fait exclusivement avec une solution à 4 % d'histidine (Laristine « Roche ») et les résultats enregistrés permettent toutes les espérances, car, dans toutes les observations recueillies la douleur et l'intolérance gastrique ont été radicalement supprimées et les malades qui ont été considérés comme guéris. De telles publications donneront sans doute la possibilité de conclure d'une manière définitive, mais, d'ores et déjà, on peut affirmer que les succès obtenus font apparaître la Laristine comme un médicament susceptible à lui seul de guérir cliniquement une ulcération.

Société Française d'Ophthalmologie

La Société Française d'Ophthalmologie tiendra son XLVII^e Congrès à Paris, du samedi 17 mai au jeudi 17 mai 1934.

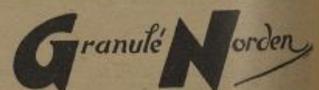
Le rapport d'usage sera présenté par M. Cuénot et Nataf (de Tunis), sur la « Microscopie de la conjonctive normale et pathologique ».

Le mardi 15 mai, une excursion sera organisée aux Châteaux de Grosbois et d'Ormesson.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général de la S. F. O. : docteur René Onfray, 6, avenue de la Motte-Picquet, Paris (7^e).

La SIXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES MÉDICALES est INSTAURÉE

Un décret du 6 mars publié au *Journal Officiel* du 11 mars vient de réformer le programme des études médicales et d'instaurer une sixième année qui comportera quatre inscriptions supplémentaires. Les Facultés sont invitées à s'entendre avec les administrations hospitalières pour que les étudiants qui feront des stages dans les hôpitaux bénéficient d'avantages matériels. La session d'examen de février-mars est supprimée. Six échecs successifs à un même examen entraîneront l'élimination définitive du candidat. Le décret est muet sur la mention de médecine générale ou spécialités qu'il est question d'attribuer à la thèse suivant les succès effectués. Le nouveau régime entrera en vigueur pour le début de l'année scolaire 1935.



DERNIERS LIVRES PARUS

LES VOYAGES DE « L'INFORMATEUR MÉDICAL »
L'Allemagne — La Baltique
La Pologne - La Tchécoslovaquie
Du 5 au 26 Août 1934

14 août : Départ de Paris-Gare du Nord vers 10 heures. Voyage par Jeumont-Léde. Arrivée à COLOGNE vers 17 heures. Installation à l'hôtel.
15 août : Après le petit déjeuner, visite de Cologne et autocar. Départ en chemin de fer pour COLOGNE, à une heure de distance environ. Déjeuner.
16 août : Départ de Cologne en bateau express sur le Rhin vers 15 heures. Cette partie de la vallée du Rhin est renommée comme étant la plus belle. Dîner à bord. Arrivée à WIESBADEN vers 21 heures. Installation à l'hôtel.
17 août : à WIESBADEN. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. Après-midi, excursion à MAYENDE et visite de la ville. Retour à Wiesbaden dans la soirée.
18 août : Départ de Wiesbaden après le petit déjeuner pour FRANCFORT (demi-heure de train). Visite de la ville et des curiosités en autocar. Déjeuner.
19 août : Départ de Francfort vers 15 heures. Arrivée à BERLIN vers 22 heures. Installation à l'hôtel.
20 août : à BERLIN. Pension complète. Visite de la ville en autocar et excursion à POTSDAM. Visite du Château de Sans-Souci, etc...
21 août : à BERLIN. Pension complète. Excursion d'une journée entière au SPREEWALD, en autocar et canot combinés, passant par Lubbenau et Herz, particulièrement intéressant pour la richesse des costumes paysans. Retour à Berlin dans la soirée.
22 août : à BERLIN. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Berlin vers 16 heures. Arrivée à DANZIG vers midi. Installation à l'hôtel.
23 août : à DANZIG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à GDYNIA, le plus grand port polonais, ainsi qu'à ZOPPOT, très jolie station balnéaire.
24 août : à DANZIG. Pension complète. Visite de la ville, intéressante et riche en souvenirs historiques.
25 août : à DANZIG. Pension complète. Visite de la ville, intéressante et riche en souvenirs historiques.
26 août : Arrivée à Paris-Est au début de l'après-midi.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.960 francs

Le prix comprend les services suivants :
1° Le voyage en deuxième classe de chemin de fer 1er et en première classe de bateau.
2° Le logement et la pension complète (sans alcool) dans des hôtels de premier ordre, genre Wald Teufelbergerhof à Nuremberg.
3° Toutes les visites et excursions en autocar recommandées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.
4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.
5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa avec bagages.
Les repas dans le wagon-restaurant ne sont pas compris.
Prix soumis aux variations du change.
Ce voyage peut favorablement être prolongé par la visite de Munich, des Alpes bavaroises et d'Oberammergau.
Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris.

LA LEPRE, par Ed. JEANNEAU, professeur honoraire à la Faculté de médecine et à l'Institut de médecine coloniale de Paris, médecin honoraire de l'Hôpital Saint-Louis, membre de l'Académie de médecine. — Un volume in-4° raison de 63 pages, avec 239 figures en noir dans le texte et XIV planches en couleurs hors texte. Belles fers spéciaux : 500 fr. (G. Dolin et C°, Éditeurs, 6, place de l'Odéon, Paris, VIe.)

L'auteur n'a pas en l'intention d'exposer, en quelque sorte, la somme de tout ce qui a été publié sur la lèpre. Bien qu'il entende imposer à cet ouvrage une marque personnelle, il a mis largement à contribution les observations ou expériences des savants du monde entier : les recherches de l'école française, les travaux entrepris par les Américains du Nord dans leurs belles colonies de Hawaï et de Chilon, ainsi que ceux des Japonais et des lèpreux de l'Amérique latine.

Sur les faits définitivement acquis, sur les doctrines qui ne prêtent pas à la discussion, il est libre de citations et d'indications bibliographiques ; il insiste, au contraire, sur les points de pratique ou de théorie qui sont contestés à l'heure actuelle ; à leur sujet, il multiplie les arguments et les exemples.

La lèpre est un type de maladie sociale. Comme le paludisme et la syphilis, elle est un facteur de dépopulation, elle tarit la fécondité et abâtardit la race. De là découlent l'insuffisance de la main-d'œuvre indigène, sans laquelle l'expansion coloniale ne saurait être réalisée, le renom d'insalubrité qui s'attache aux contrées où règne l'endémie lèpreuse, enfin les charges fort lourdes qui grèvent le budget de nos possessions d'outre-mer, car tôt ou tard, le lèpreux devient improductif et doit être entretenu par la collectivité. Pour ces multiples raisons, la lèpre est digne de retenir l'attention, non seulement des philanthropes, mais aussi des économistes.

Pas plus que la médecine, l'administrateur ne doit ignorer les incidences nombreuses et diverses du problème de la lèpre. Pas plus que nos gouverneurs coloniaux, les fonctionnaires qui dirigent nos possessions, nos protecteurs ou mandats situés dans la zone méditerranéenne, ne peuvent se désintéresser de cette question vitale ; car, les uns ont à combattre le fléau, les autres à prévenir son invasion. Ainsi s'explique et se justifie la place considérable réservée dans cet ouvrage au domaine géographique, à l'étiologie et à la prophylaxie.

Pour que ce livre puisse être consulté avec fruit par les personnes étrangères aux connaissances médicales, les termes techniques ont été réduits au strict nécessaire dans les chapitres qui intéressent plus spécialement le personnel administratif et, quand leur emploi a été jugé indispensable, ils ont été définis en langage clair pour tous.

Il ne faudrait pas croire, comme d'aucuns ont trop de tendance à le penser, que l'étude pratique de la lèpre doit être réservée aux médecins qui exercent en milieu exotique. Tout le corps médical, non seulement les dermatologistes et les syphiligraphes, les neurologistes, mais aussi les spécialistes pour les maladies du nez, de la gorge et des yeux, les dentistes, les orthopédistes, sont appelés par leurs investigations professionnelles à dépister la lèpre.

Il faut donc que tout médecin de la métropole, où cette maladie est souvent importée par des colons ou des étrangers, soit en mesure de la reconnaître pour prendre les dispositions que requièrent les intérêts du malade et de la société. Ambroise Paré a écrit : « Je conseille que lorsqu'on les verra séparés, on les fasse le plus doucement et amiablement possible, ayant mémoire qu'ils sont semblables à nous ». Grâce à l'évolution des idées et aux perfectionnements de la technique

moderne, on entrevoit le moment où le vœu du grand chirurgien de la Renaissance, sera enfin réalisé.

L'idée que le public et le médecin se sont faits de l'Asie ou rit le lèpreux s'est profondément modifiée au cours des âges. Jadis, c'était une lèpreuse qui ne différait pas sensiblement d'une maison de force ; hier encore, c'était un lieu de réclusion, institué au profit exclusif de la société ; aujourd'hui, c'est un lieu de cure, une colonie agricole, une ville de santé où le lèpreux se rend de son plein gré pour assurer son traitement. La retraite momentanée qu'on lui conseille est donc justifiée à ses yeux. Désormais, les intérêts respectifs du malade et de la Société ne sont plus en opposition ; par l'heureuse association de la thérapeutique et de la prophylaxie, l'un et l'autre trouvent leur compte.

L'ouvrage est abondamment illustré de figures en noir et de planches en couleurs qui proviennent, pour la plupart, de la collection personnelle de l'auteur.

LE TRAITEMENT DE LA SYPHILIS RENALE, par A. SÉBASTY, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de l'Hôpital Saint-Louis. Un volume grand in-8° (16 x 24) de 24 pages : 8 fr. (Collection Les Thérapeutiques Nouvelles, publiées sous la direction du professeur P. Rathery), — (J.-B. Baillière et Fils, Éditeurs, 29, rue Hautefeuille, Paris, VIe.)

Parmi les problèmes thérapeutiques qui se posent dans la pratique, celui qui pose le traitement de la syphilis renale est un des plus intéressants et des plus malaisés que l'on puisse rencontrer.

En premier lieu, il se heurte à de grosses difficultés de diagnostic. Si dans certains cas l'ictéroglycémie syphilitique d'une néphrite peut être affirmée avec certitude, dans d'autres elle est douteuse. Les hématémies se reflètent alors dans les directives thérapeutiques.

Ces difficultés du problème imposent donc le devoir tout d'abord de le délimiter et de le préciser, c'est-à-dire de rappeler brièvement les formes cliniques de la syphilis renale, puis d'étudier la nocivité pour le rein de chacune des médications actuellement employées contre la syphilis.

Le praticien aura dans ce volume les conseils les plus judicieux sur la conduite à tenir.

LE CHOC EN THERAPEUTIQUE, par P. HANVIER, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de l'Hôpital Beaujon. Un volume grand in-8° (16 x 24) de 40 pages avec graphiques : 8 fr. (Collection « Les Nouvelles Thérapeutiques », publiées sous la direction du professeur Rathery) (J.-B. Baillière et Fils, Éditeurs, 29, rue Hautefeuille, Paris, VIe.)

Peut-on dans l'état actuel de nos connaissances, appliquer l'action du choc en thérapeutique ? S'il est possible de saisir l'action du choc dans les affections de type anaphylactique et de comprendre pourquoi et comment le choc constitue un agent de désensibilisation, il n'en est pas de même lorsque celui-ci est utilisé en vue du traitement des maladies infectieuses.

Il paraît inutile de développer toutes les hypothèses, qui pourraient être émises à ce propos. Mieux vaut rester sur les faits, sans chercher outre que celle une explication forcément hypothétique, et conclure que la majorité des indications du choc en thérapeutique présentent encore un caractère purement empirique.

Ce volume est une mise au point actuelle de la notion du choc.

AGOCHOLINE DU D^r ZIZINE



GRANULÉ SOLUBLE (avec ou sans menthe) Peptone sèche purifiée + Sulfate de magnésie anhydre

Cholécystites chroniques, Congestion du Foie, Lithiase biliaire, Ictère et Cholémie

Dyspepsies réflexes - Constipation d'origine hépato-biliaire, Migraines, Vertiges, Eczéma, Prurit

Posologie : 1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun, dans un demi verre d'eau chaude

LABORATOIRES du D^r ZIZINE, 24, rue de Fécamp, Paris (12) En Argentine, en Uruguay, aux États-Unis, l'Agocholine s'appelle Agozizine

GASTROPATHIES DOULOUREUSES, GASTRITES, SPASMES DU PYLORE, ULCÈRES



PANSEMENT GASTRIQUE A BASE DE CHARBON ACTIF POLYVALENT ASSOCIÉ AUX POUDRES INERTES

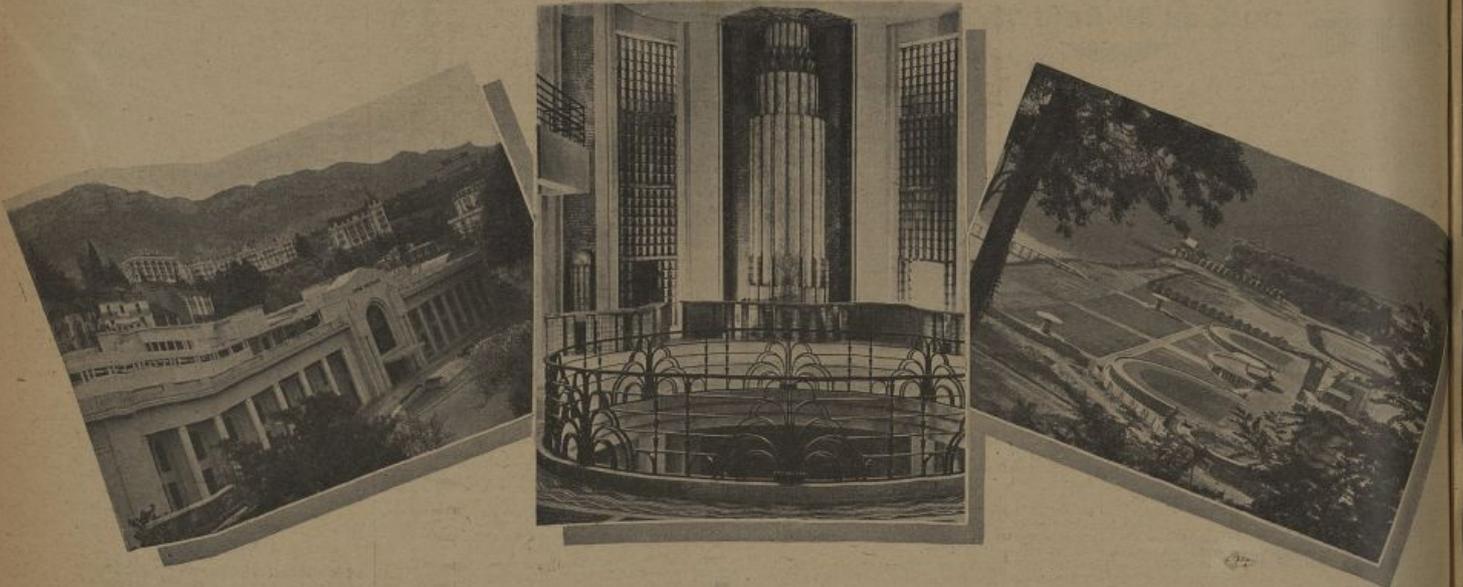
POSOLOGIE 1 PAQUET LE MATIN A JEUN, ET AU BESOIN LE SOIR

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE LABORATOIRES DU D^r ZIZINE 24, rue de Fécamp - Paris XIII^e TÉLÉPHONE : DIDROT 28-96

La Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

se tiendra à AIX-LES-BAINS (Savoie), du 28 Juin au 1^{er} Juillet 1934

ELLE EST ORGANISÉE PAR LA VILLE D'AIX-LES-BAINS, AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS



COMITÉ DE PATRONAGE

FRANCE

MM. les Professeurs : **Roussy, Desgrez, Villaret** (Paris), **S. E. Roy**, ministre du Canada, **Lépine, Piery** (Lyon), **Serre** (Toulouse), **Euzière** (Montpellier), **Santennoise, Spillman** (Nancy), **Sigalas, Crayx** (Bordeaux), **Camélot, Duhot** (Lille), **Merklen** (Strasbourg), **Imbert** (Marseille), **Porte** (Grenoble).

ÉTRANGER

MM. les Professeurs :
ANGLETERRE : Lord Dawson of Penn, Lord Horder of Ashford (Londres), Lord Moynihan (Leeds).
ARGENTINE : Bonorino Udaondo, Marjona Castex (Buenos-Aires).
BELGIQUE : Schoofs (Lidge), Cocq (Bruxelles).
BRESIL : Caestino Bourroul (Sao-Paulo), Calderon (Santa-Fé).
DANEMARK : Knud Faber, E. Ehlers (Copenhague).
ESPAGNE : Maranon (Madrid), Garcia (Valladolid).
ÉTATS-UNIS : R. Pemberton (Philadelphie), Osgood, Minot (Boston), Cyrus Sturgis (Ann Arbor).
HOLLANDE : Van Bremen, Ruitinga (Amsterdam), Dr J. Van der Hoeven Leonhard (Hilversum), Hymans van den Berg (Utrecht), Kuonen (Leyde), Polak Daniels (Groningen).
HONGRIE : Ludwig von Pap, Dalmady (Budapest).
ITALIE : Frugoni (Rome), Pisani (Florence), Donati (Milan).
NORVEGE : Holst (Oslo).
POLOGNE : Koskowski (Lwow).
PORTUGAL : M. le doyen de la Faculté de Coimbra.
ROUMANIE : Balacesco (Bucarest).
SUEDE : I. Holmgren (Stockholm), Swen Ingvar (Lund).
SUISSE : Naegeli (Zurich), Frey (Berne).
YOUGOSLAVIE : Burian, Antitch (Belgrade).

BUREAU DU CONGRÈS

Président : M. le Professeur **FERNAND BEZANÇON**, membre de l'Académie de Médecine, président de la Ligue Française contre le Rhumatisme.
Secrétaire général : **D^r M.-P. WEIL**, médecin des Hôpitaux de Paris.
Trésorier : **D^r P. DUSSUEL**, Mairie, Aix-les-Bains.

Le Gérant : **J. CRINON**

RAPPORTS

I. — GENERALITES, ETIOLOGIE, PATHOGENIE

Les limites du rhumatisme chronique ; la notion de polyarthrite symétrique progressive *Pr Bezançon (Paris), Dr M.-P. Weil (Paris).*
Le traitement des rhumatismes dans l'histoire thermique d'Aix-les-Bains. *Pr agr. Chabrol (Paris).*
Les facteurs endocriniens. *Pr Mouriquand (Lyon).*
Les troubles du métabolisme *Pr Leper (Paris).*
Les facteurs infectieux *Dr F. Coste (Paris), Dr Forestier (Aix-les-Bains).*
Les facteurs vasculo-nerveux et sympathiques *Dr E. May (Paris), M^{me} De Jaumet (Paris), M. Brailion (Paris).*
Les facteurs de terrain *Pr Roch & Dr E. Martin (Genève).*
Les troubles humoraux et l'allergie

II. — SYMPTOMES ET DIAGNOSTIC

Les aspects anatomiques *Dr F. Bach (Londres).*
Les aspects radiologiques. *Dr G. Scott (Londres).*
Les aspects cliniques *Pr agr. Abrami (Paris), Dr Parlier (Paris).*
Les éléments de diagnostic. *Pr Maranon (Madrid).*
Les éléments de pronostic. *Dr Weissenbach (Paris), Dr Francon (Aix-les-Bains).*
Le sang et les humeurs *Pr G. Kahlmeter (Stockholm).*

III. — THERAPEUTIQUE

Physiothérapie *Pr Gunzburg (Bruxelles).*
Cryothérapie *Pr Giraud et Pr agr. Pouch (Montpellier).*
Chirurgie *Pr Leriche (Lyon).*

Principes d'orthopédie *Pr Mathieu (Paris), Dr Ducroquet (Paris).*
Orthopédie et appareillages *Dr Loring Swain (Bristol).*
Vaccinothérapie *Sir William Willcox (Londres).*
Régimes, chimiothérapie, protéinothérapie *Pr Rathery (Paris), Dr J. Lacopère (Paris).*
COMITE DE PRESSE *Dr Dewralgne (Paris).*

COMMUNICATIONS : Des communications pourront être faites par les membres titulaires avec l'agrément du bureau de la Conférence. Le titre et un résumé des communications devront être envoyés au Trésorier de la Conférence avant le 1^{er} juin ; le texte, dactylographié, devra être remis au bureau aussitôt après la séance ; il ne devra pas dépasser 4 pages de quarante lignes de cinquante-quatre lettres.

PROGRAMME

Séance d'ouverture de la Conférence - Jeudi 28 juin, à 18 heures 30.
Séances réservées à l'exposé et à la discussion des rapports : Les matinées des 29-30 juin et du 1^{er} juillet.
Excursions en auto-cars : Les après-midi des 29 et 30 juin.
Visite du nouvel établissement thermal et des diverses organisations thérapeutiques de la station : Après les excursions en auto-cars.
Représentation de gala au Grand Cercle : 29 juin au soir.
Banquet organisé par la municipalité d'Aix-les-Bains : 30 juin au soir.

CONDITIONS D'ADHESION

Sont admis comme membres **TITULAIRES** de la Conférence, les médecins français et étrangers.

L'adhésion à la Conférence comporte :
 1° Le droit aux deux volumes : Rapports et Communications ;
 2° Les frais de séjour dans les hôtels de jeudi 28 juin après-midi au dimanche 1^{er} juillet après-midi ;
 3° Deux excursions en auto-cars ;
 4° L'assistance au banquet du 30 juin ;
 5° Le droit au demi-tarif en chemin de fer (réseaux français).
 Le prix forfaitaire est fixé pour les membres **TITULAIRES** à :

Hôtels de tout premier ordre : 350
 Hôtels 1^{er} ordre : 250 francs.

Tout membre titulaire aura le droit d'être accompagné par un ou plusieurs membres de sa famille (femme ou enfant) en l'inscrivant comme membre associé.

Le prix forfaitaire est fixé pour les membres **ASSOCIES** à :

Hôtels de tout premier ordre : 300
 Hôtels 1^{er} ordre : 200 francs.

Les internes en médecine des villes de la Faculté bénéficieront d'un tarif forfaitaire spécial de 150 francs.

Les membres associés et les internes reçoivent pas les volumes de rapports et communications.

Parmi les membres associés, seules les femmes et filles mineures non mariées des membres titulaires peuvent, d'après les règlements de réseaux, bénéficier du demi-tarif en chemin de fer.

INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire, on est prié d'envoyer avec le montant de la cotisation sa carte de visite. Prière d'indiquer la catégorie des hôtels et, le cas échéant, les noms et prénoms des membres associés avec le degré de parenté. Pour les demi-tarif, indiquer la gare de départ et, éventuellement, l'itinéraire avec les gares de changement de réseau.

Adresser toute la correspondance au Docteur **P. DUSSUEL**, Mairie d'Aix-les-Bains.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1^{er} juin.



L'une des transformations du parc municipal d'Aix-les-Bains

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D' CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 507 — 29 AVRIL 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

--- L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ---



Photo Massin. — Cliché « Informateur Médical ».

Les photographies ci-dessus ont été faites par L'INFORMATEUR MÉDICAL au cours d'une des conférences-promenades organisées avec tant de succès par M. le Pr. Laignel-Lavastine (Voir page 8 le programme du Congrès du Rhumatisme qui se tiendra fin Juin à Aix-les-Bains).

Le Tempérament Chirurgical

Un interview du Prof. LEGUEU

Le professeur Legueu a déjà sa légende : une légende d'autorité et d'orgueil. Et ce mot de maître dont on a fait, tant dans le domaine de l'art que dans celui de la science, une consommation abusive, lui convient tout naturellement. On connaît l'habileté du professeur à découvrir tous les secrets du foie et des reins. A travers ces organes délicats, son bistouri a cheminé de façon sereine. Visage jauni, mince, un visage presque janséniste, qu'éclairaient des yeux ardents. La manière du professeur est classique. Classicisme sans rudesse et tout français. On songe à un portrait de Philippe de Champaigne...

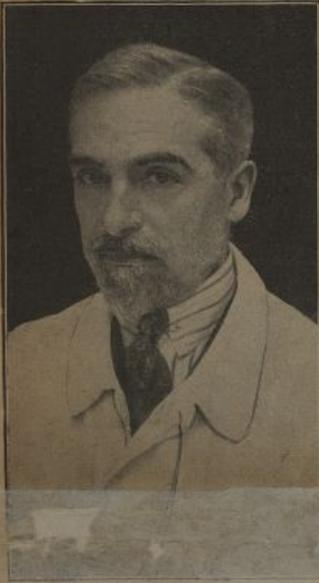


Photo Informateur Médical.

M. LE PROFESSEUR LEGUEU

Il y a, dans le salon d'attente du professeur Legueu, un portrait du maréchal Pétain. D'instinct, le rapprochement entre les deux hommes s'impose. On a dit mille fois les vertus de Pétain, sa robustesse, son bon sens. Bon sens, sûr de lui, et l'académicien Pétain succédant à Foch ne peut s'empêcher de donner une leçon au génie impétueux et non-conformiste de Foch. De même, l'orgueil tranquille de Legueu plane très haut et laisse de bien loin les vantardises, les mesquineries, les vanités dont les meilleurs ne sont pas exempts.

Je répète : manière classique, et, en attendant le professeur, j'admire une gravure de Philippe Le Bas reproduisant un Téniers. Nous sommes-là au déclin du xviii^e siècle, à l'extrême maturité du classicisme. Et comme pour bien montrer qu'il sait s'humaniser, comprendre la diversité des styles et ce charme mélancolique de la royauté finissante, le professeur Legueu a fait disposer dans son salon une gerbe parfumée d'œillets blancs...

De même que le professeur Hartmann, le professeur Legueu juge le tempérament chirurgical fait de trois choses :

— 1^o Le courage, le sens des responsabilités... Il y a, me dit Legueu, une rapidité d'images qui m'apparaît comme la caractéristique du chirurgien. J'insiste sur cette « image chirurgicale », sur ce film particulier que nous devons projeter. J'ajoute que le chirurgien traite en somme un double malade et cette maladie seconde due à l'intervention chirurgicale ne doit pas être négligée.

« En second lieu, nous devons faire preuve de décision, de sang-froid. Comme vous l'ont dit, comme vous le diront mes confrères, nos réflexes doivent être instantanés.

« Enfin, n'omettons pas l'habileté manuelle. Jadis, c'était la qualité essentielle du chirurgien. L'anesthésie n'existait pas et il importait de faire vite, de travailler avec brio. Les uns et les autres, nous ne pensons pas sans admiration à ces chirurgiens de Napoléon qui opéraient sur le champ de bataille. L'imagerie d'Épinal nous a familiarisés avec ces praticiens sciant les bras et les jambes des vieux grognards ; le soldat serre convulsivement sa pipe et se crispe contre sa douleur.

Quand on songe au chirurgien d'antan, cet aspect de prestidigitateur frappe immédia-

tement l'esprit. Jules Renard nous a rapporté dans son *Journal*, une conversation de Toulouse-Lautrec sur Péan. Toulouse-Lautrec avait été émerveillé par cette espèce de charcuterie supérieure de Péan...

« D'un seul effort, Péan enlève tout : les aïdes, l'opéré, la table, il arrache une molette avec ses doigts, et toujours charmant, parle gracieusement à l'assistance... »

— Maintenant qu'on opère sous l'anesthésie, poursuit le professeur Legueu, maintenant que l'asepsie a augmenté dans des proportions considérables la sécurité de l'opération, cette habileté instinctive prend beaucoup moins d'importance ; on ne saurait cependant la négliger. Un chirurgien maladroit reste handicapé.

— Que pensez-vous de la spécialisation en matière chirurgicale.

— Pour moi, je considère qu'elle doit être subordonnée à une grande culture, j'ai fait de la gynécologie pendant vingt ans, je suis venu assez tard à la spécialisation.

Une grande culture : là-dessus, le professeur Legueu s'exprime d'une façon à la fois ferme et pensive... Une tradition faite de sagesse, de sérieux, d'ardeur sobre est alors évoquée par mon interlocuteur...

Si je voulais résumer cet entretien par un à peu près verbal, je dirais : austérité et dextérité.

Georges DUVEAU.

Demande en autorisation d'exploiter comme eau minérale concernant la source « Yvonne » (ou « Marcel-Henri »), située à Saint-Laurent-du-Médoc (Gironde).

Par pétition en date du 22 septembre 1931, M. Gabriel Jagrod sollicite l'autorisation d'exploiter comme eau minérale l'eau de la source dénommée « Yvonne », située au lieu dit Bernada, commune de Saint-Laurent-du-Médoc (Gironde), et pour laquelle il a proposé en 1933 la nouvelle appellation « Marcel-Henri », le nom d'Yvonne étant déjà utilisé.

La Commission propose à l'Académie d'émettre l'avis que la minéralisation actuellement établie de la source « Yvonne » ne fournit aucune indication précise de propriétés thérapeutiques. Dans ces conditions, l'Académie ne pourra donner un avis favorable qu'autant que les propriétés thérapeutiques de l'eau en question auront été établies devant elle, notamment par des rapports médicaux, par des études chimiques, bactériologiques et thérapeutiques, ainsi que par la pratique médicale prolongée pendant dix années au moins à la suite de l'emploi de l'eau sous le contrôle du professeur d'Hydrologie de la Faculté régionale.

Cette conclusion, mise aux voix, est adoptée.

BAL de la MÉDECINE FRANÇAISE

Le huitième bal de la Médecine française, fixé au 12 février, et ajourné par suite des événements, aura lieu le samedi 12 mai 1934, dans les salons de l'Hôtel Continental, au profit des veuves et orphelins du Corps médical.

A 22 h. 30, soirée artistique avec le concours de nombreuses vedettes.

A minuit, souper par petites tables, servi par des jeunes filles du Corps médical, sous la direction du docteur Edouard de Pomiane.

Prix des cartes : Bal : 50 francs. Bal et soirée artistique : 60 francs. Souper : 65 francs (champagne compris).

S'adresser : Société F. E. M., 95, rue du Cherche-Midi, Littré 48-12.

Le Comité rappelle que les cartes retenues pour le 12 février seront valables le samedi 12 mai.

Le prochain Banquet de l'UMFIA

Le dîner de l'Union Médicale Latine ou Umfia, aura lieu cette année le 2 mai, à 20 heures précises, au Palais d'Orsay, sous la haute présidence de Son Excellence Da Souza Dantas, ambassadeur du Brésil à Paris, et sous la présidence de M. le professeur Roussy, doyen de la Faculté de médecine de Paris. Cette manifestation sous le nom de *Dîner des Voir Latines*, sera donnée en l'honneur du Corps diplomatique de la Latinité et des Conférenciers des Voir Latines qui ont bien voulu apporter leur concours à la Section de l'Umfia : Les Voir Latines : MM. les professeurs Forgue, Sergent, Léon Bernard, Logru, Roule, Lutrario (de Rome), J.-L. Faure, Lépine, commandant Charcot.

Prière d'envoyer dès maintenant son adhésion, accompagnée de sa cotisation (55 francs par personne), à l'Union Médicale Latine, 81, rue de la Pompe, Paris (16^e).

N. B. — Ce communiqué annule le précédent annonçant la présidence de M. Léon Béraud.

Une controverse à l'Académie de médecine au sujet de l'influence du magnésium sur le cancer

M. le professeur Gabriel Bertrand présente la note suivante de M. Serbescu, de Bucarest :

Dans plusieurs communications présentées à l'Académie de médecine et dans le *Bulletin du Cancer*, le professeur P. Delbet et ses collaborateurs ont cherché à démontrer que les sels halogénés du magnésium ont une action préventive et même curative sur le cancer. Les expériences et les statistiques qui ont été apportées à l'appui de cette thèse ne montrent pas d'une manière absolue l'efficacité de la cure proposée. Il ne nous paraît pas rigoureux de généraliser les résultats déduits d'un très petit nombre d'essais sur les animaux mis en expérience et d'en déduire des conclusions définitives au sujet de la thérapie du cancer.

Les animaux chez lesquels on provoque expérimentalement le cancer du goudron ont une tendance naturelle à la guérison spontanée aussitôt que disparaît la cause qui a déterminé la lésion. Le cancer expérimental est au point de vue anatomo-pathologique et histologique identique au cancer naturel ; il en diffère par son évolution qui est beaucoup plus lente et moins maligne ; d'autre part, sauf quelques rares exceptions, il ne manifeste pas, comme le cancer naturel, de tendance à la généralisation. Les animaux chez lesquels on provoque le cancer du goudron meurent presque tous de l'intoxication par le goudron et rarement à cause de la généralisation de la lésion cancéreuse.

Nous nous sommes proposé de déterminer l'influence du magnésium sur des animaux chez lesquels nous provoquons le cancer expérimental à l'aide du goudron. Nous avons pris deux lots de lapins, de 50 animaux chacun ; un des lots a été traité par le magnésium, l'autre servant de témoin. Les animaux ont été placés deux par deux dans des cages métalliques remplies de foin. La nourriture donnée chaque jour était composée de pain et de luzerne ; en automne, nous avons remplacé la luzerne par la betterave.

Sur les animaux morts, nous avons immédiatement pratiqué l'autopsie pour définir la cause de la mort ; après chaque décès les organes étaient stérilisés au moyen de la flamme du bec Bunsen. Chaque lapin mort était alors remplacé dans la cage par un lapin vivant. De la sorte, nous avons expérimenté sur un total de 133 lapins : 75 ont été traités avec du magnésium, les 48 autres ont servi de témoin. Chez tous les animaux on a badiouillé intentionnellement les deux oreilles, trois fois par semaine, avec du goudron de houille. Au premier lot de lapins nous avons donné chaque jour, sauf le dimanche, 20 milligrammes de magnésium par kilogramme d'animal. Le magnésium était pesé à l'état de sulfate cristallisé et dissout à la concentration de 10 grammes de métal par litre d'eau redistillée. La solution était introduite directement dans l'estomac de l'animal à l'aide d'une sonde de caoutchouc (Nélaton). Pour entraîner le traces de solution qui adhèrent aux parois du tube de la sonde, nous avons lavé ce tube avec une quantité double d'eau distillée qui diminuait la concentration en magnésium dans l'estomac de l'animal. Le deuxième lot de lapins n'a reçu que la nourriture habituelle. Les animaux étaient examinés très attentivement aussitôt après leur mort ; en particulier, le tube digestif et le système ganglionnaire ont fait l'objet d'un examen approfondi.

Pour l'examen histologique des tumeurs, nous avons suivi la technique du professeur P. Masson. La peau ainsi que la lésion provoquée à l'oreille de l'animal étaient, immédiatement après la mort, sectionnées avec une lame de rasoir et soumises à la fixation. Comme fixateur nous avons utilisé le piciformol. L'inclusion et le collage ont été faits respectivement à la paraffine et à la gélatine ; d'autre part, les colorations ont été effectuées par le procédé trichrome de Masson.

Les résultats de ces expériences se résument de la manière suivante :

(Voir la suite page 7)



M. le Prof. Laignel-Lavastine, grâce à son grand talent d'exposition et à sa formidable érudition, donne aux conférences qu'il a organisées un tour familier et pittoresque qui légitime les succès qu'elles ont obtenu. Dans sa récente promenade-conférence, M. le Professeur Laignel-Lavastine a guidé ses auditeurs dans le vieux quartier de l'École de Médecine et leur a fait en particulier visiter l'amphithéâtre de Saint-Côme.



A mon avis

Notre éminent collaborateur M. le Dr Astruc a publié dans nos colonnes une série de « belles pages médicales ». Cette publication a son enseignement. C'est cette leçon de choses que je voudrais souligner aujourd'hui.

Les hommes de ma génération qui se sont assis, comme nous, sur les bancs de l'école primaire se souviennent qu'on leur inculqua, entre autres notions erronées, que la civilisation ne date vraiment que de la Révolution française. A croire les pédagogues de l'instruction laïque et obligatoire, c'est en 1789 que naquit l'ère de tous les bienfaits dont nous souffrons... Avant cette date libératrice, tout n'était que ténèbres et tyrannie ; la science était à ses balbutiements ; la liberté demeurait dans les limbes ; l'ignorance du peuple était aussi crasse que celle des Grands. Bref, le soleil ne se serait levé pour l'esprit humain que le jour de la prise de la Bastille.

Beaucoup d'entre les beaux esprits d'aujourd'hui ne sont pas encore désintoxiqués de ces erreurs et si l'on admet que, tout de même, il n'y avait pas, en 1734, plus d'analphabètes qu'en 1934 et qu'on n'écrivait pas, à la chandelle, des lettres plus émaillées de fautes d'orthographe ou de syntaxe qu'on en dicte aujourd'hui à la lumière d'une lampe à incandescence, on ne peut néanmoins se déprendre de cette tendance d'esprit qui veut nous faire considérer comme des ignares ou des benêts les hommes de haute culture qui exerçaient notre art avant nous.

Les maîtres les plus éminents de la médecine contemporaine ne parlent de leurs aînés que pour faire, au seuil de leurs leçons, quelque étalage bibliographique. Mais la plupart croient fermement que les phénomènes dont ils parlent n'ont été qu'entrevus avant eux. Et ils osent affirmer que les solutions qu'ils proposent ou les interprétations qu'ils soutiennent ne sont dues qu'à leur seule sagacité.

Comme les auditeurs passifs qui sont groupés dans leurs amphithéâtres sont complètement ignorants de l'histoire de la clinique, les affirmations de nos éminences sont recueillies avec dévotion. De sorte qu'il en est de notre science ou de notre art comme de l'organisation sociale ou politique : avant la médecine d'aujourd'hui ce n'étaient que ténèbres et phraséologie.

Il existe même des maîtres qui poussent cette singularité jusqu'à des bornes qui rendent leur attitude parfaitement outrancière, ridicule et coupable. Nous connaissons ainsi un psychiatre de fortune qui, pour marquer d'un sillage lumineux l'enseignement médiocre qu'il fut appelé à donner, n'hésita pas à rebaptiser à sa façon des symptômes maintes fois décrits avant lui. Aussi ses leçons étaient-elles farcies de néologismes, enrobées dans une logorrhée fastidieuse.

Ce maître, dont la cathédre eût dû être un tabouret, réussit ainsi à éblouir quelques enfants de chœur, mais sa disparition fut saluée avec indifférence. Il ne reste même pas de son enseignement le moindre des néologismes dont il s'était approprié le parrainage ridicule. Et si nous évoquons aujourd'hui le souvenir de ce personnage bavard et falot, ce n'est que parce qu'il incarnait jusqu'à la caricature le type du clinicien qui croit avoir tout découvert.

Ces réflexions m'incitent à désirer la publication de œuvres choisies de tous les grands médecins d'hier et de jadis. Lorsqu'on est étudiant on s'acharne à retenir l'essentiel des manuels récents et des leçons auxquelles on assiste. On n'a guère le temps de lire les belles descriptions que les grands maîtres de la médecine firent des maladies qu'ils observèrent

avec un sens aigu, un souci scrupuleux du détail et des conceptions qui pour nous paraître erronées n'en sont pas moins tissées d'aperçus judicieux. Mais lorsqu'on a atteint un certain âge et que la maturité de l'esprit vous a fait accéder aux jugements d'ensemble et aux concepts généraux, on éprouve un vrai plaisir à parcourir les enseignements périmés donnés par les maîtres d'autrefois parce qu'on y trouve une « substantifique moelle ».

Tout n'est pas à « mettre au cabinet » dans les œuvres de nos ancêtres. Bien des appréciations méritent d'en être retenues et il n'est pas d'erreur, en ces leçons magistrales dédaignées, qui ne contienne son grain de vérité.

Et puis, l'art de bien dire était à ce point cultivé par ces enseignants et ces cliniciens du temps passé qu'on y trouve un régal auprès duquel trop de leçons d'aujourd'hui semblent des navets indigestes.

Aussi j'ai tendance à croire que celui qui créerait une anthologie des auteurs médicaux ne ferait pas une œuvre vaine. Que le Dr Astruc, que le Dr Genty, le savant bibliothécaire de l'Académie de médecine, que d'autres encore, aussi instruits et aussi clairvoyants, y dépensent leur temps et leur talent et je suis certain qu'un grand succès couronnera une aussi légitime entreprise.

J. CRINON.

Des conférences-promenades, sous la direction de M. le professeur Laignel-Lavastine, auront lieu :

- Le dimanche 6 mai, à 10 heures, hôpital Saint-Louis, 38, rue Bichat. (Réunion dans la cour).

- Le dimanche 13 mai, à 10 heures 30, la Maternité de Port-Royal. (Réunion à l'entrée.)

HÉPARCRINE
TRAITEMENT TABLETTE
du Docteur Debat

MM. les préfets du Loiret, de la Marne, de Saône-et-Loire, de la Savoie et des Vosges, signalent des cas de fièvre ondulante signalés dans leurs départements.

Des cas de méningite cérébro-spinale ont été signalés dans des communes des départements de l'Aube, du Loiret-Cher et du Nord.

CITROSODINE PEPTALMINE



M. le Prof. Laignel-Lavastine au cours de sa récente conférence-promenade a visité le Musée Dupuytren.

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE

Des notes de MM. les préfets de la Haute-Garonne et du Haut-Rhin constatent des cas de poliomyélite dans des communes de ces départements.



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY

MM. les préfets de la Loire-Inférieure et de l'Indre signalent : le premier des cas d'encéphalite, de fièvre typhoïde et de diphtérie ; le second, une épidémie d'oreillons constatée dans leurs départements.

THÉOSALVOSE

Un cas de poliomyélite a été constaté à Levallois-Perret.

MICTASOL

Des demandes en autorisation ont été faites pour divers produits visés par la loi du 23 avril 1895, savoir :

- Les Dr Ranque et Senez, pour les produits dénommés némo-pyo et entérophyllaxines ;
- De Dr Marbais, pour être autorisé à introduire le vaccin dit de « Friedmann » ;
- La Société des Laboratoires Clin, pour des comprimés à base de sérum thérapeutique ;
- Le Dr Ducatte, pour un vaccin antimélico-coque dénommé « Paranduline » ;
- M^{re} Bartoli, pharmacien, pour trois émulsions microbiennes ;
- Les Laboratoires Ciba, pour un produit dénommé « Coagulène » ;
- La Société des Laboratoires Vit-Alexin (Angleterre), pour obtenir l'autorisation d'importer 8 produits : Vit-Alexin ;
- M. Mériaux, pharmacien, pour un produit dénommé « Séro-collutoire ».

LOS OXYL

M. Charles Ferrisier, de Nîmes, a adressé en hommage à l'Académie un exemplaire de sa plaquette : « Le front et ses rapports avec le visage, le nez, la bouche et le menton ».

M. A. Hautant a fait savoir à l'Académie qu'il posait sa candidature à la place actuellement vacante dans la 11^e section. (Chirurgie.)

Le vendredi 4 mai 1934, à 21 heures, dans la grande salle des Conférences de l'Hôtel Chambon, 55, rue du Cherche-Midi, M. le docteur Dejost, président de la Section Internationale des Médecins contre la Guerre, ancien chef de laboratoire de la Faculté, donnera une conférence intitulée : *Peut-on protéger la population civile contre la guerre aéro-chimique ?*

ANDROSTHÉNOL du Docteur Debat

Sur la proposition du Conseil, l'Académie a nommé une Commission composée de MM. Pouchet, Desgrès, Sergent, Zimmern et Strobl, chargée d'examiner le projet de modification du décret du 3 mars 1919, pour permettre la vérification légale des thermomètres médicaux d'un nouveau modèle présenté par l'industrie.

Dans quartier neuf, Boutique installée à Louer, conviendrait à Pharmacien. S'adresser 86, rue du Départ, ENGHEN.

Par arrêté du ministre de la Santé publique et de l'Éducation nationale en date du 10 avril 1934, M. Georges de Brancion, ingénieur agronome, a été nommé auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France, dans la catégorie des ingénieurs et architectes.

SEDORHINOL
NEZ GORGE LARYNX OREILLES
AMBORHINOL

Le banquet du Nord-Médical, fixé au jeudi 26 avril, est retardé de quelques semaines. Sa date exacte vous parviendra prochainement.

Cabinet GALLEY, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph. Orléans 24-81.

Courts médicaux et dentaires, établissements, revues, etc. par Internet. Le Directeur, Docteur GUILLEMINAT (seul correspondant), 21, Boulevard de la Chapelle, Paris.

Par arrêté du 11 mars 1934, MM. Georges Hilt et Romanet, M^{re} le docteur G. Lefebvre ont été nommés membres du conseil supérieur de la santé.

Entéromucine ercé

Le concours de médecin des hôpitaux de Paris s'est terminé par la nomination de MM. Justin-Besançon, Pollé et Lamzy.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Établissements neurologiques, Nerveux, dyspeptiques, intoxicés. Dr H. FEILLADE.

Le Sanatorium des Escaldes (Pyrénées-Orientales) dont la valeur climatique incomparable, l'outillage médical et chirurgical et la parfaite organisation hospitalière, sont maintenant connus de tout le monde médical, vient de créer une section destinée aux femmes assurées sociales, justiciables d'un séjour dans cet établissement, et dont les conditions sont fixées à 32 francs par jour.

Dans la section des malades payants de la clientèle privée, sont admis les malades des deux sexes depuis 10 francs dans une chambre à deux lits, jusqu'à 65 francs pour les appartements avec salle de bains.

Renseignements : Docteur Hervé, Les Escaldes (Pyrénées-Orientales).
P. T. T. dans l'établissement.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Voir page 18 le programme du magnifique voyage en Europe Centrale organisé par « L'Informateur Médical ». Ce voyage réalise l'itinéraire le plus pittoresque et il sera effectué avec le maximum de confort. Il est réservé aux médecins et aux personnes présentées par des médecins.

LIPOSPLENINE DU Dr GROC

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haariem vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Colibacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN
DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS
ETAIN (Meuse)

LA SANTHEOSE Le Diurétique Rénal par excellence. Ne se délivre qu'en cachets forme cœur. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE
4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IV^e)



NEO-COLLARGOL du Docteur MARTINET Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstrueuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

LE MONDE SUR MON MIROIR

M. Doumergue a prononcé devant le peuple français sa deuxième homélie. Le ton en fut paternel. Reste à prouver qu'une autorité débonnaire soit à même de rassurer la foule. Certes, la main de fer dans le gant de velours est une chose excellente, mais le gant de velours ne cache pas forcément une main de fer.

L'idéal est pourtant de régner par la persuasion. Mais il est démontré que si l'on parvient parfois à convaincre quelqu'un par le raisonnement, les foules échappent à l'emprise de la logique.

Les peuples se sauvent en obéissant aux ordres des sages. Ils se perdent en suivant les emportements des passions. Mais les conseils d'Anciens ne peuvent jouer leur rôle salutaire que s'ils osent user d'une autorité qui fait taire les murmures.

Quand nous lisions, il y a peu d'années, les exploits des gangsters américains qui rançonnaient les corporations des grandes villes américaines grâce à la collusion des organismes policiers, nous

n'avions sur les lèvres que paroles de mépris. Ces épithètes dépréciatives nous pouvoient nous les adresser aujourd'hui à nous-mêmes en voyant des bandits avérés reçus comme de grands seigneurs dans la seconde ville de France, Byzance, au temps de ses empereurs ivrognes et assassins, ne commit pas une pire abjection.

Après le démenti incisif et catégorique que lui a infligé M. le D^r Desplas, le préfet Bonnefoy-Sibour ne mérite plus le nom qu'il porte avec fierté. Car sa mauvaise foi était évidente en qualifiant grossièrement la maladie d'un de ses collaborateurs. Alors qu'on voit les commissaires de l'affaire Stavisky s'incliner avec un respect inattendu devant les certificats médicaux qui sont à la base de la liberté dont jouit l'escroc pour perpétrer ses vols, il est surprenant de voir M. Bonnefoy-Sibour suspecter la gravité de l'appendicite dont était atteint M. Guichard. La plus élémentaire prudence eût dû l'inciter à parler avec plus de circonspection.

La commission parlementaire chargée d'étudier les événements du 6 février a entendu cette semaine M. Marchand qui, le soir de cette journée tragique, commandait le service d'ordre. Il y a deux mois que fonctionne cette commission et elle n'avait pas encore fait comparaître devant elle la principale personnalité sur laquelle pèse la responsabilité des événements qui sont la honte d'un parti politique. Elle eût dû, cependant, en toute logique, commencer par là.

Ces jours derniers, avaient lieu, dans une ville du Midi, des élections municipales. Cette cité compte plus de 7.000 électeurs. Le premier élu obtint 1.500 voix, tel était le nombre des abstentions.

Comme il s'agit d'un représentant de l'extrême-gauche il est à craindre que les finances municipales soient mises à sac comme elles le furent à Sainte-Mars-de-la-Mer. On va construire à tour de bras, on va créer un grand nombre d'œuvres dites sociales, des palais scolaires, des stades, des hôpitaux à 300.000 francs le lit, des cinémas éducateurs, des emplois municipaux par centaines qui seront réservés aux amis politiques.

Et les contribuables, écrasés par les emprunts et les centimes additionnels gémiront. Il n'auroit qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Le droit de vote, si chèrement acquis par nos pères, est devenu un devoir civique. Si le vote était obligatoire à chaque consultation populaire, s'il était personnel à la Chambre, vous assure que bien des choses seraient changées en France.

De plus en plus, en France, la masse des citoyens se partage en deux fractions bien distinctes : il y a, d'une part, la classe des « cochons de payants », et il y a en face la classe prenante, c'est-à-dire la foule innombrable de ceux qui touchent la manne aux guichets de l'État.

Les élections ne se font guère que sur le thème suivant : faut-il ou ne faut-il pas continuer à dilapider l'argent des caisses publiques ? Ceux qui sont tondus veulent qu'on s'arrête sur la pente des largesses ruineuses ; ceux qui touchent veulent qu'on ne s'arrête pas en si bon chemin.

Et comme le nombre de ceux qui touchent l'emporte sur celui de ceux qui paient, il est à prévoir que rien ne sera changé de sitôt à l'état de choses déplorable qui nous mène tout droit à la faillite.

Il nous faut de l'argent, disent les uns, et, selon la parole de l'un d'eux, nous le prenons là où il se trouve. Raisonnablement de pirate, certes, mais qui, pour être de Mandrin, n'en a pas moins force de loi. La morale, les grands principes de justice et de probité, rien ne vaut devant l'escopette de l'agresseur quand il est le plus fort.

J. CRINON.



tonique "roche"

toni - stimulant

sirop "roche"

affections pulmonaires

allonal "roche"

toutes les algies

sédobrol "roche"

symptômes nerveux

Produits F. HOFFMANN - LA ROCHE & C^{ie} 10, Rue Crillon, PARIS (IV^e)

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPIE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REPLACÉ AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

PLOMBIÈRES - les - BAINS

Ancien et Moderne

Origine des Eaux, leurs propriétés - Indications de la Station

Plombières est une des plus anciennes et des plus ravissantes stations thermales de la France. Sa spécialisation l'a fait nommer l'entéropole de l'Est. Située dans la partie montagneuse granitique et boisée des Vosges, elle jouit de ce heureux privilège d'être à ses baigneurs une cure thermale dans un milieu particulièrement agréable et sain. Une rivière torrentueuse la traverse : c'est l'Eaangronne. Ses eaux rapides entraînant les limonades furent de tout temps un facteur important dans l'urbanisme de la station.

Primitivement, les sources chaudes venaient se perdre dans le lit de ce torrent. De très anciennes médailles trouvées lors des différentes fouilles prouvent que dans les temps recueillis les malades venaient faire appel à la vertu curative des eaux. Les pièces, les médailles ainsi jetées par eux étaient comme une offrande, un témoignage de reconnaissance à la divinité qui guérissait.

Il appartenait aux Romains de mettre en œuvre, aux fins d'usage thérapeutique pratique, ces précieuses eaux thermales, et les prodigieux travaux accomplis par eux au début de la civilisation de la Gaule soulevèrent à juste titre notre admiration.

L'archéologie de Plombières constitue, en effet, un des chapitres les plus captivants de notre histoire thermale. Après treize siècles d'ensevelissement sous les débris de l'Empire, les vestiges furent retrouvés lors des fouilles entreprises à l'instigation de l'Empereur en 1857 ; et certains, comme l'étuve générale, furent dans un si parfait état de conservation qu'ils leur rendirent rapidement leur destination primitive. L'étuve romaine fonctionne aujourd'hui comme elle fonctionnait du temps des Romains.

Les eaux thermales, disons-nous, venaient primitivement sourdre dans le lit même de l'Eaangronne. Pour les capter à leur gré, les Romains détournèrent la rivière qu'ils accrochèrent au flanc de la montagne dans un lit artificiel. Ce canal construit avec la solidité habituelle aux travaux de cette époque avait 6 mètres 75 de large. C'est alors qu'ils édifièrent leurs thermes, leurs étuves, leurs piscines et tout un système de canalisations et d'égoûts parfaitement étanches pour empêcher la pollution des eaux.

L'importance de ces travaux donne une idée de ce que pouvait être l'animation de cette cité thermale il y a près de 2.000 ans. La grande piscine romaine était de proportions si vastes que 500 personnes pouvaient y prendre place. Les archives de Plombières fournissent en savoureux détails sur les modes de baignation au cours des siècles précédents.

D'où viennent ces eaux chaudes ? Sont-elles des eaux fossiles incluses dans l'écorce terrestre comme le sont les nappes de pétrole ? Proviennent-elles de l'incessante distillation des roches en profondeur suivant l'hypothèse d'Armand Gautier faisant suite à ses immortelles expériences, ou sont-elles tout simplement des eaux de surface venues s'échauffer dans les profondeurs du sol ?

La source thermale résulte d'une large fracture béante mettant directement la surface du sol en communication avec les couches profondes de l'écorce terrestre. C'est pourquoi la géologie nous apprend, la plupart de ces sources sont localisées dans les massifs volcaniques de formation géologique relativement récente ; là, les fractures du sol résultant des mouvements tectoniques violents n'ont pas encore été comblées par les produits alluvionnaires ou les débris des roches.

La température élevée des eaux de Plombières fait tout de suite préjuger de leur origine profonde. Un calcul simple permet de s'en faire une idée plus exacte. Considérons celle de ses sources qui émerge à 74', sachant que le degré géothermique (c'est-à-dire le profondeur dont il faut aller dans le sol pour que la température croisse d'un degré) est sensiblement constant et égal à 33 mètres, on en déduit que cette source vient d'une profondeur de 33 x 74 = 2.442 mètres. Profondeur qui doit être considérée comme un minimum ; car on n'a pas tenu compte dans ce calcul approximatif du refroidissement subi par l'eau au cours de sa remontée à travers les terrains géologiques, déperdition importante surtout à travers les roches affleurant le sol. C'est ainsi que lors du forage de la rue Stanislas exécuté il y a six ans, un thermomètre à maximum enfoncé profondément dans le puits déclina une température de 81°. Il faudrait alors supposer une température initiale plus élevée pour tenir compte des calories perdues ultérieurement par l'émission de son trajet souterrain. Il semble probable que dans la plupart des cas les sources thermales ont une double origine : a) eaux de constitution née dans les profondeurs du sol ; les roches au voisinage du feu central perdant leur eau d'imbibition (déshydratation) ou de combinaison (dissociation) ; b) eaux de surface réchauffées en profondeur sans doute par la circulation d'une influence prépondérante, peut-être exclusive, au premier facteur dans les sources thermales à température élevée et à débit relativement constant comme c'est de cas pour Plombières : font les eaux fortement radio-actives, oligo-métalliques, ionisées sont riches en gaz rares.

Ces eaux agissent sur l'organisme par leur énergie rayonnante ; et cette action se manifeste surtout sur le système neuro-endocrinien avec une prédilection sur le sympathique abdominal et, par voie de conséquence, sur les organes situés sous sa dépendance, au premier rang desquels nous citerons l'intestin. Leur action est orthotrophique, c'est-à-dire qu'elles tendent à remettre dans leur voie de fonctionnement normal les déséquilibres, si nombreux de nos jours, du système neuro-endocrinien. Leur efficacité dans les névralgies diverses et dans la sciatique en particulier montre qu'elles agissent aussi sur les nerfs de la vie de relation, les nerfs périphériques.

On a nommé Plombières station de la douleur ; ses eaux sont en effet éminemment sédatives. Les indications principales sont : les affections du tube digestif, le rhumatisme, les névralgies, les affections de l'appareil urinaire. Parmi les affections du tube digestif, nous citerons l'entéro-colite muco-membraneuse avec alternatives de diarrhée et de constipation, toutes les diarrhées graduelles, les diarrhées chroniques des gros mangeurs, diarrhée chronique, diarrhée de Cochinchine, diarrhée palustre, l'entérite, les dysenteries, les constipations spasmodiques, les dyspepsies neuro-motrices gastro-intestinales, les dyspepsies flatulentes douloureuses, les gastralgies. Les affections douloureuses du rectum ; et notamment les hémorroïdes qui sont traitées au moyen d'appareils nouveaux très perfectionnés utilisant l'eau thermale et les gaz d'émanation.

Le rhumatisme et les névralgies. Plombières possède pour le traitement de ces affections sa fameuse étuve générale romaine, qui réalise parfaitement le vœu que Mureau émettait au

Congrès de Madrid en 1914, étuve où les émanations qui se dégagent de l'eau ne sont pas refroidies, afin que le malade puisse respirer le plus possible de ces émanations avec les lux qu'elles créent à tout moment.

Ce fut le but constant de la Compagnie des Thermes d'utiliser au mieux pour le traitement des malades, les eaux thermales, leurs vapeurs, leurs gaz rares. L'avance de six millions de francs par l'État vient de lui permettre de réaliser tout un vaste programme de perfectionnements, de réinstallations, comme la construction du nouveau Bain National et la modernisation des Grands-Thermes. L'une des réalisations les plus intéressantes fut l'alimentation directe de divers établissements par l'eau thermale, des sources émergeant, par conséquent, avec sa thermale originelle et toutes ses propriétés biochimiques et biochimiques. Le Bain National édifié sur le lieu même d'émergence des sources chaudes a permis d'aménager tout un système très complet d'étuves individuelles. Fait particulièrement intéressant, celles-ci ont été découlées dans leur gaz radio-actif supérieure à celles des anciennes étuves : 0,62 millicuries par litre d'eau, au lieu de 0,19 trouvées dans les vapeurs de l'étuve romaine. A l'emplacement de l'ancien Bain Tempéré a été aménagé une piscine de natation à eau thermale tiède. Les établissements ont été pourvus des appareils les plus perfectionnés et notamment d'un robuste mélangeur thermostatique.



PLOMBIÈRES - Piscine de Natation - Photo F. Wolff

que assurant une température constante et un débit régulier suivant les prescriptions médicales. Il existe un service de radiographie et un laboratoire d'analyses chimiques et biologiques.

Plombières, disons-nous, offre à ses baigneurs une cure thermale dans un milieu particulièrement agréable et sain. D'immenses forêts l'entourent de toutes parts, au contact des roches radio-actives, les eaux de surface acquièrent dès lors un certain degré de radio-activité. Les arbres, par l'incessante évaporation de leurs feuilles en été, distillent en quelque sorte cette radio-activité qu'ils ont puisée dans le sol et transportée sous forme de sève. Or, les radiations solaires et les substances radio-actives du sol sont d'importants facteurs d'ionisation des gaz de l'atmosphère. Ces grandes forêts sont sillonnées de ruisseaux aux eaux vives ; d'où que vienne le vent il amènera sur la ville un air frais ionisé. Mais par les écorces les plus torrides, la chaleur n'est pas accablante. Ainsi s'ajoute aux propriétés curatives des eaux, un autre facteur important : celui d'un climatiquement vivifiant et sain. A l'énergie rayonnante des sources, s'ajoutent les effets d'une atmosphère pure, ionisée. Pour recueillir un bienfaisant profit, les baigneurs ont à leur disposition les deux parcs qui depuis l'époque impériale ont contribué à la réputation de la station. Le parc National si heureusement prolongé par la forêt Stanislas ; le parc Tivoli aménagé pour les enfants. Ils ont aussi la facilité de nombreuses promenades et excursions. Toutes les routes qui partent de Plombières rivalisent de pittoresque et font de la station un centre idéal de tourisme dans cette région si attrayante des Vosges et de l'Alsace.

D^r R. TRUËLLE,
Lauréat de la Faculté de Paris

PETITES NOUVELLES

Le concours pour le prix Umberto I^{er} est ouvert. Ce prix de L. 3.500 sera décerné, conformément à la délibération du Conseil Provincial de Bologne, à un meilleur travail ou à la meilleure invention concernant l'orthopédie. Tous les médecins, de toutes les nationalités, peuvent prendre part à ce concours. Les conditions du concours et de l'attribution du prix sont fixées par un règlement spécial qui sera envoyé sur demande.

Toute demande devra être adressée au Président de l'Institut Rizzoli, à Bologne (Italie). Le concours sera clos le 31 décembre 1931.

Le docteur Retterer vient de mourir à l'âge de 83 ans. Ses débuts avaient été fort difficiles et sa lycée de Nancy, il fut maître d'études. Travailleur acharné, il vivait dans la retraite et ne se mêlait guère au monde de ses confrères. Ses travaux d'histologie étaient fort appréciés des techniciens. Vers la fin de sa vie, il écrivait des articles de Philosophie Médicale, où il dénonçait les insuffisances des doctrines matérialistes.

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE cachets, comprimés, granulé

Gaiacolé : cachets

Arsenié : cachets

A. RANSON

Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XXI)

A TOULOUSE



M. le Pr. BARDIER

qui vient d'être élu doyen de la faculté de médecine de Toulouse

Une controverse à l'Académie de médecine au sujet de l'influence du magnésium sur le cancer

(Suite et fin de la page 2)

1° On observe que la mortalité la plus forte se produit chez les lapins traités avec du magnésium : dans le premier lot, 7 lapins seulement a vécu cent cinquante-sept jours ; à cette date nous l'avons tué pour d'autres recherches. Dans le deuxième lot, nous avons tué, pour le même but, 2 lapins après cent quatre-vingt-dix-sept jours, 3 lapins après cent trente-huit jours, enfin, 3 lapins après cent cinq jours d'expérience.

2° La plupart des lapins qui ont reçu du magnésium sont morts avant quarante jours sans que nous ayons pu observer de lésions cancéreuses ; par contre, tous ceux qui ont survécu après ce délai ont été atteints de cancer sous une forme plus ou moins développée. Au contraire, parmi les animaux qui n'ont pas reçu de magnésium dans leur nourriture, certains ont vécu soixante-treize jours sans avoir de lésion cancéreuse, ceux qui ont vécu plus longtemps ayant été atteints de cancer.

Donc, les animaux traités par le magnésium ont été plus facilement atteints par le cancer ; également leur mortalité a été plus grande que celle des animaux qui n'ont pas absorbé cet élément.

La réplique de M. le Prof. Delbet

M. le Professeur Pierre Delbet répondit : Si j'ai bien entendu, la communication est intitulée « Action ou rôle du magnésium ». Je proteste contre ce titre. L'auteur a fait des expériences avec le sulfate de magnésium. Si ces expériences légitiment des conclusions, ces dernières s'appliquent uniquement au sulfate de magnésium.

Pour ma part, j'emploie le mot magnésium tout court quand il s'agit d'alimentation, parce que je ne sais pas sous quelle forme se trouve ce métal dans les aliments. Mais il y a tout lieu de penser qu'il est sous une forme assimilable. Dans mes expériences, j'emploie les sels halogénés.

J'ai soutenu et je soutiens toujours que les sels halogénés de magnésium exercent une action frénatrice sur la cancérisation. Quant au sulfate, je suis bien sûr qu'il ne peut pas avoir la même action, et cela pour deux raisons.

D'abord j'ai exposé ici même que le sulfate de magnésium n'acidifie pas l'urine, il a plutôt tendance à l'alcaliniser. Au contraire, le chlorure de magnésium, et particulièrement le mélange de sels halogénés que j'utilise, acidifie l'urine, abaisse le pH et c'est un fait auquel j'attache une très grande importance.

En outre, c'est la seconde raison, le sulfate de magnésium et l'oxyde sont moins bien absorbés que le chlorure. Taylor et Winter l'ont montré par des expériences très précises. Lieben a montré que pour obtenir par voie entérale ce qu'on appelle l'anesthésie de base, il faut employer le chlorure et non le sulfate, qui donne de bons résultats par voie intraveineuse. D'après Neuwirth et Wallace, quand le sulfate ou le lactate de magnésium sont administrés par voie stomacale, le taux du magnésium n'atteint jamais dans le sérum la concentration de 5 milligrammes pour 100 nécessaire pour obtenir la dépression. L'auteur des expériences qui viennent d'être rapportées n'a peut-être réussi qu'à purger ses animaux. S'il en était ainsi, on comprendrait qu'une purgation tous les jours, sauf le dimanche, pendant des mois, n'ait pas augmenté leur résistance.

A LA SOCIÉTÉ DES CHIRURGIENS DE PARIS

Traitement orthopédique et chirurgical d'une ankylose en attitude vicieuse de la hanche consécutive à une ostéomyélite. — M. Lamy fait un rapport sur une observation de M. Charry (de Toulouse). Ostéomyélite de la hanche chez un enfant de dix ans. Suites orthopédiques. L'auteur a pu obtenir une bonne mobilisation secondaire de la hanche. Le rapporteur conteste le diagnostic et il lui semble qu'il peut s'agir d'une coxalgie et non d'une ostéomyélite. Quoi qu'il en soit, le résultat actuel est bon, mais il est possible de craindre qu'ultérieurement il soit moins favorable et, peut-être, serait-il indiqué de faire, d'ici quelques années, une transplantation du grand trochanter.

Insudation péritonéale d'origine ovarienne chez une vierge. — M. Canonne fait un rapport sur un travail de M. Roger Chureau (de Châtillon-sur-Seine). Les hémorragies ovariennes semblent fréquentes ; elles sont soit d'origine tumorale, soit (et ce sont les seules qui présentent de l'intérêt) d'origine glandulaire, c'est-à-dire dues aux troubles des différentes phases de l'évolution, soit pendant la maturation du follicule, soit pendant la ponte de l'ovule, soit pendant l'évolution du corps jaune. Leur pathogénie est incertaine et semble sous la dépendance d'une crase sanguine. Leur symptomatologie est trompeuse et presque tous les auteurs signalent des erreurs de diagnostic nombreuses ; c'est presque toujours pour des appendicites aiguës que les malades furent opérés.

Uvère bilobée grande. Hémihystérectomie. — M. Lavenant, à l'occasion de l'hémihystérectomie pratiquée parce que la corne gravidique, prise pour une grossesse extra-utérine, était en imminence de rupture, l'auteur insiste sur la taille en coin qui lui a permis et de faire un rapprochement partiel et un redressement de la corne utérine restante. Il examine la conduite à tenir dans des cas semblables en soulignant la gravité des ruptures des cornes utérines dans la grossesse.

Résultat tardif d'une fracture intra-capsulaire du fémur gauche traitée par le double vissage. Nouvel accident. Fracture trans-trochantérienne. Résistance du cal ancien. — M. Fernand Masmontel présente la radiographie d'une malade opérée il y a dix ans pour une fracture juxta-capitale du col du fémur traitée par le double vissage. Cette malade a fait une nouvelle chute. Le cal ancien a résisté. La fracture siège dans la région trans-trochantérienne. Il faut noter l'absence d'ostéite rayonnante autour des vis et de décalcification du voisinage.

Fracture sous-capitale du col du fémur. Traitement orthopédique. Cal osseux. — M. André Trèves communique l'observation et les radiographies d'un homme de 47 ans atteint de cette variété grave de fracture du col. Le résultat fonctionnel et radiographique est parfait deux ans après l'accident. L'immobilisation plâtrée a été de quatre mois, plus deux mois d'appareil de marche. L'auteur insiste sur la nécessité de réengrener les fragments l'un dans l'autre après la réduction, en frappant sur le trochanter. Malgré la résorption métabole du col dans cette variété de fracture, les fragments restent en contact assez étroit pour que la consolidation osseuse se fasse avec un léger raccourcissement. La méthode lui paraît bien plus simple et moins dangereuse que le vissage ou l'arthrotomie. L'auteur a signalé depuis longtemps la fréquence de la syphilis chez ces malades et la nécessité de leur faire suivre un traitement spécifique intensif pendant la période d'immobilisation. Les deux seules pseudarthroses qu'il a observées se sont produites chez des syphilitiques ignorés où le traitement n'avait pas été institué.

Lymphangtome caverneux supporté du mésentère. — M. Raymond Bouteau présente cette tumeur méésentérique attachée à l'intestin grêle, enlevée au cours d'une péritonite suraiguë généralisée.

J'ai essayé de magnésier des animaux par voie gastrique en leur injectant une solution de sels halogénés de magnésium au moyen d'une sonde. J'y ai rapidement renoncé. Il s'agissait de cobayes. Beaucoup réurgitaient la solution, peut-être parce que la sonde ne pénétrait pas dans l'estomac. D'autre part, le cathétérisme n'est pas facile sur des animaux qui se défendent. Bien que je ne me sois servi que de sondes molles, il m'a semblé que les animaux cathétérisés avaient quelque peine à déglutir, ce qui troublait leur alimentation. Peut-être les lapins cathétérisés pendant des mois avaient-ils quelque peine à s'alimenter. Il n'y a que deux moyens de magnésier des animaux de laboratoires dans de bonnes conditions : c'est, ou bien de leur donner des aliments particulièrement riches en magnésium, ou bien de leur injecter une solution isotonique de sels halogénés de magnésium.

M. Braier (de Buenos-Aires) a procédé par injections : il a répété mes expériences et il a obtenu exactement les mêmes résultats que moi. De plus, il a ajouté une notion nouvelle. Il s'est préoccupé du métabolisme des graisses et des hydrates de carbone. Pour cela

C
N
il a déterminé le rapport — dans l'urine des animaux. Il a constaté que ce rapport s'abaisse chez les rats cancérisés témoins, tandis qu'il reste normal chez les rats cancérisés magnésiés. Cette constatation me paraît d'un haut intérêt. La mauvaise utilisation des graisses et des hydrates de carbone est peut-être un facteur de la cachexie cancéreuse et ainsi s'expliqueraient les véritables résurrections que l'on observe chez certains cancéreux très cachectiques, quand on leur donne des sels halogénés de magnésium à haute dose.

NÉALGYL

BOTTU

Caractérisé par un corps chimique voisin du pyramidon : tout aussi actif mais ne donnant aucune réaction d'intolérance.

DOSE COURANTE : 1 ou 2 comprimés 8 maximum pro die

AVALER SANS SUCER NI CROQUER



Douleurs

Dentaires et Auriculaires



Douleurs

Menstruelles



Douleurs

Rhumatismales

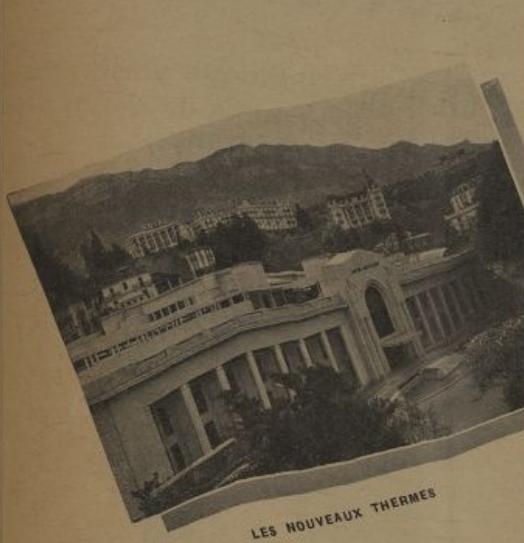
Comme le CODIFORME
calme la toux,
le NÉALGYL calme
les douleurs.

Laboratoires BOTTU, 117, rue N.-D. des Champs
PARIS (VI^e)

La Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

se tiendra à AIX-LES-BAINS (Savoie), du 28 Juin au 1^{er} Juillet 1934

ELLE EST ORGANISÉE PAR LA VILLE D'AIX-LES-BAINS, AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS



LES NOUVEAUX THERMES



HALL DES SOURCES



LA PLAGE

COMITÉ DE PATRONAGE

FRANCE

MM. les Professeurs : **Roussy, Desgrez, Villaret** (Paris), **S. E. Roy**, ministre du Canada, **Lépine, Piery** (Lyon), **Serr** (Toulouse), **Euzière** (Montpellier), **Santenaise, Spillman** (Nancy), **Sgala, Greyz** (Bordeaux), **Camélin, Dubet** (Lille), **Merklen** (Strasbourg), **Tiebert** (Marseille), **Perle** (Grenoble).

ÉTRANGER

MM. les Professeurs :
ANGLETERRE : **Lord Dawson of Penn**, **Lord Harder of Ashford** (Londres), **Lord Moynihan** (Leeds).
ARGENTINE : **Bonorino Udaondo**, **Mariano Castex** (Buenos-Aires).
BELGIQUE : **Schoofs** (Liège), **Cocq** (Bruxelles).
BRESIL : **Celestino Bourroul** (Sao-Paulo), **Caldeiron** (Santa-Fé).
DANEMARK : **Knud Faber**, **E. Ehlers** (Copenhague).
ESPAGNE : **Maranon** (Madrid), **Garcia** (Valladolid).
ÉTATS-UNIS : **R. Pemberton** (Philadelphie), **Dagood**, **Minot** (Boston), **Cyrus Sturgis** (Ann Arbor).
HOLLANDE : **Van Breemen**, **Rullinga** (Amsterdam), **Dr J. Van der Hoeven**, **Leonhard** (Hilversum), **Nijmans van den Bergh** (Utrecht), **Kuennen** (Leyde), **Polak Daniels** (Groningen).
HONGRIE : **Ludwig von Pap**, **Dalmady Zoltan** (Budapest).
ITALIE : **Frugoni** (Rome), **Pisani** (Florence), **Donati** (Milan).
NORVEGE : **Holst** (Oslo).
POLOGNE : **Koskowski** (Lwow).
PORTUGAL : **M. le doyen de la Faculté de Coimbra**.
ROUMANIE : **Balacescu** (Bucarest).
SUEDE : **I. Hoimgren** (Stockholm), **Sven Ingvar** (Lund).
SUISSE : **Naegeli** (Zurich), **Frey** (Berne).
YOUgosLAVIE : **Burian**, **Antitch** (Belgrade).

BUREAU DU CONGRÈS

Président : M. le Professeur **FERNAND BEZANÇON**, membre de l'Académie de Médecine, président de la Ligue Française contre le Rhumatisme.

Secrétaire général : **Dr M. P. WEIL**, médecin des Hôpitaux de Paris.

Trésorier : **Dr P. DUSSUEL**, Syndicat d'Initiative, Aix-les-Bains. — Compte chèque postal Lyon 609.08.

RAPPORTS

I. — GENERALITES, ETIOLOGIE, PATHOGENIE

Les limites du rhumatisme chronique ; la notion de polyarthrite symétrique progressive **Dr Bezanson** (Paris), **Dr M.-P. Weil** (Paris).
Le traitement des rhumatismes dans l'histoire thermique d'Aix-les-Bains **Dr agr. Chabrol** (Paris).
Les facteurs endocriniens **Dr Montignand** (Lyon).
Les troubles du métabolisme **Dr Lavoisier** (Paris).
Les facteurs infectieux **Dr F. Coste** (Paris), **Dr J. Fauriol** (Aix-les-Bains).
Les facteurs vasculo-nerveux et sympathiques **Dr E. May** (Paris), **Me De Jannet** (Paris), **M. Braillet** (Paris).
Les facteurs de terrain ; Les troubles humoraux et l'allergie **Dr Roch & Dr E. Martin** (Genève).

II. — SYMPTOMES ET DIAGNOSTIC

Les aspects anatomiques **Dr F. Bach** (Londres).
Les aspects radiologiques **Dr G. Scott** (Londres).
Les aspects cliniques **Dr agr. Abram** (Paris), **Dr Parlier** (Paris).
Les éléments de diagnostic **Dr Maranon** (Madrid).
Les éléments de pronostic **Dr Weissenbach** (Paris), **Dr F. Franconi** (Aix-les-Bains).
Le sang et les humeurs **Dr G. Kuhlmeister** (Munich).

III. — THERAPEUTIQUE

Physiothérapie **Dr Guanzburg** (Bruxelles).
Crenothérapie **Dr Giraud** et **Dr agr. Paech** (Montpellier).
Chirurgie **Dr Leriche** (Lyon).

Principes d'orthopédie **Dr Mathieu** (Paris), **Dr Ducroquet** (Paris).
Orthopédie et appareillages **Dr Loring Swain** (Londres).
Vaccinothérapie **Sir William Willcox** (Londres).
Régimes, chimiothérapie, protéinothérapie **Dr Rutherfurd** (Paris), **Dr J. Lacapère** (Paris).
COMITÉ DE PRESSE **Dr Derraigne** (Paris).

COMMUNICATIONS : Des communications pourront être faites par les membres mineurs avec l'agrément du bureau de la Conférence. Le titre et le résumé des communications doivent être adressés au secrétariat général de la Conférence, 10, rue de la République, à Aix-les-Bains, le 20 juin 1934, au plus tard. Les communications doivent être envoyées en double exemplaire et ne doivent pas dépasser 4 pages. Les communications de cinquante-quatre lettres.

PROGRAMME

Séance d'ouverture de la Conférence : **Jeu. 28 juin, à 18 heures 30.**
Séances réservées à l'exposé et à la discussion des rapports : Les matinées des 29-30 juin et du 1^{er} juillet.
Excursions en auto-cars : Les après-midi des 29 et 30 juin.
Visite du nouvel établissement thermal et des diverses organisations thérapeutiques de la station : Après les excursions en auto-cars.
Représentation de gala au Grand Cercle : 29 juin au soir.
Banquet organisé par la municipalité d'Aix-les-Bains : 30 juin au soir.

CONDITIONS D'ADHÉSION

Sont admis comme membres **TITULAIRES** de la Conférence, les médecins français et étrangers.

L'adhésion à la Conférence comporte :
 1^o Le droit aux deux volumes : **Rapports et Communications** ;

2^o Les frais de séjour dans les hôtels du jeudi 28 juin après-midi au dimanche 2 juillet après-midi ;

3^o Une excursion en auto-cars ;
 4^o L'assistance au banquet du 30 juin ;

5^o Le droit au demi-tarif en chemin de fer (réseaux français).
 Le prix forfaitaire est fixé pour les membres **TITULAIRES** à :

Hôtels de tout premier ordre : 350 fr.
 Hôtels 1^{er} ordre : 250 francs.

Tout membre titulaire aura le droit d'être accompagné par un ou plusieurs membres de sa famille (femme ou enfant) en l'inscrivant comme membre associé.

Le prix forfaitaire est fixé pour les membres **ASSOCIÉS** à :

Hôtels de tout premier ordre : 300 fr.
 Hôtels 1^{er} ordre : 200 francs.

Les internes en médecine des villes de Faculté bénéficieront d'un tarif forfaitaire spécial de 150 francs.

Les membres associés et les internes ne reçoivent pas les volumes de rapports et communications.

Parmi les membres associés, seules les femmes et filles mineures non mariées des membres titulaires peuvent, d'après les règlements des réseaux, bénéficier du demi-tarif en chemin de fer.

INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire, on est prié d'envoyer avec le montant de la cotisation sa carte de visite. Prière d'indiquer la catégorie des hôtels et, le cas échéant, les noms et prénoms des membres associés avec leur degré de parenté. Pour les demi-tarifés, indiquer la gare de départ et, éventuellement, l'itinéraire avec les gares de changement de réseau.

Adresser toute la correspondance et les cotisations au Docteur **P. DUSSUEL**, Syndicat d'Initiative, Aix-les-Bains (Savoie). — Compte chèque postal Lyon 609.08.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juin.



L'une des transformations du parc municipal d'Aix-les-Bains

Revue de la Presse Scientifique

ELECTROLYSE EN GYNECOLOGIE, DEHERM et M^{me} FAINSLBER. — (Revue Médicale Française.)

En présence des résultats remarquables que donne la radiothérapie, l'électrolyse intra-utérine a perdu beaucoup de son importance, et on peut regretter que cette méthode fort intéressante ait, pour des raisons que nous n'avons pas à étudier ici, été oubliée par la grande majorité des électrologistes et des gynécologues.

L'électisme en thérapeutique gynécologique ne peut qu'être d'un heureux effet. La radiothérapie dans le traitement des fibromes utérins est, certes, une arme bien perfectionnée de nos jours ; cependant, il n'est pas inutile de lui associer, dans certains cas, l'électrolyse intra-utérine.

En 1919, Loubier et Laquerrière préconisent l'électrolyse intra-utérine pour les fibromes, notamment chez les jeunes femmes qui redoutent la castration.

Quatre ans plus tard, Molard (de Sedan), reprend à son tour, la question. Il réclame le traitement jumelé, radiothérapie et électrolyse intra-utérine, particulièrement dans les cas de fibrome à hémorragies alarmantes ; il la conseille aussi dans les cas où la femme est épuisée par des hémorragies répétées et où l'intervention chirurgicale est contre-indiquée. Dans ces derniers cas, on voit l'PMI général se relever au bout de quelques applications par cessation de l'hémorragie.

Certains électrothérapeutes préfèrent l'électrolyse en zinc, d'autres, celle en cuivre, d'autres encore, celle en argent. Les unes comme les autres concourent au même résultat : l'hémostasie, avec très souvent la diminution du fibrome.

Nous ne prétendons pas que la méthode d'apostol doit, de nos jours, reconquérir la vogue qu'elle eut autrefois, mais l'oubli presque total en elle est tombée, ne se justifie nullement. Il faut l'avoir pratiquée, pour en être profondément convaincu.

Nous sommes de l'avis de Molard, à savoir que l'électrolyse intra-utérine trouve encore des indications, particulièrement dans certaines formes hémorragiques graves du fibrome, tout au début du traitement radiothérapeutique, en attendant les effets de ce dernier.

Mais il n'y a pas que les fibromes qui sont susceptibles de bénéficier de l'électrolyse. Celle-ci trouve encore son emploi dans les hémorragies dues à l'endométrite, à la ménopause, à l'involution utérine, dans les hémorragies de la virgée, dans certaines dues à des causes anovulatoires.

Il serait donc intéressant, dans les cas appropriés de l'utiliser, soit seule, soit conjointement avec la radiothérapie.

Nattendons pas que cette méthode bien française revienne un jour, comme « une nouveauté » de l'étranger.

MALADIE DE BASEDOW ET ADENOME TOXIQUE. CASTAIGNE et CHAUMERLAC. — (Journal Médical Français.)

Les partisans de son autonomie opposent nettement sa symptomatologie à celle de l'adénome toxique. Renonçant à donner ici les nombreux signes de la maladie de Basedow, nous désirons simplement exposer les raisons qui ont permis à certains auteurs d'écrire « qu'elle n'offre qu'une analogie assez lointaine avec les troubles dont s'accompagne l'adénome toxique » (Dantrebande).

Le mode de début serait très différent dans les deux affections ; les symptômes physiologiques et fonctionnels s'extériorisent dès l'apparition de l'hyperthyroïdie ; tandis que dans l'adénome toxique, celle-ci peut être décelée par le métabolisme basal bien avant toute manifestation clinique.

L'amatrissement qui constitue un des facteurs importants de la maladie de Basedow, est souvent rapide et très intense ; ses caractères et son évolution ne permettent en rien de le différencier de celui de l'adénome toxique grave.

Les troubles cardiovasculaires sont du même type que ceux observés dans l'adénome toxique grave. L'hypertension artérielle se-

rait cependant plus fréquemment rencontrée dans la deuxième affection.

Il n'est nullement étonnant de retrouver, d'ailleurs, dans la maladie de Basedow, les symptômes cardinaux de l'adénome toxique. Ils sont en effet sous l'étroite dépendance de l'hyperthyroïdie, et l'on admet, à l'heure actuelle, que la nature de l'hypersecretion thyroïdienne est identique dans les deux affections.

Une deuxième série de signes tend au contraire à opposer les deux maladies.

C'est d'abord : a) L'état du corps thyroïde. L'hyperthyroïdie massive et élastique du corps thyroïde de la maladie de Basedow est bien différente de l'hyperplasie localisée de l'adénome toxique.

La vascularisation du goître basedowien est très intense ; elle est mise en évidence par le thrill et les souffles perçus au niveau de la glande. L'absence de ses manifestations dans l'adénome toxique est habituelle.

b) L'exophtalmie si intense dans la maladie de Basedow, fait défaut, ou est très peu marquée, dans l'adénome toxique.

De là et en majeure partie, la très grande différence entre l'aspect extérieur des malades.

c) Le tremblement dont la constance est presque absolue dans la maladie de Basedow n'est, au contraire, presque jamais rencontré dans l'adénome toxique.

d) Les crises sudorales, si fréquemment notées dans la maladie de Basedow, ne font pas partie du tableau clinique dans l'adénome toxique.

Cette deuxième série de symptômes est en rapport avec une anomalie du tonus vago-sympathique.

Dans sa forme complète la maladie de Basedow présente donc une symptomatologie, dont la pathogénie répond à deux ordres de faits bien distincts, qui sont sous la dépendance, d'une part : de l'hyperthyroïdie ; d'autre part, d'un déséquilibre vago-sympathique, comme dans les syndromes parabasedowiens.

POUR LE TRAITEMENT EXTERNE DES ECZEMAS, par le Dr CARL (de Lyon). — (Bulletin Médical.)

Les temps sont-ils changés au point que nous puissions négliger les applications locales, et nous contenter des médicaments internes ? Je ne le crois pas. Je suis encore assez dans le mouvement pour avoir essayé quelques-uns des médicaments préconisés aujourd'hui. J'ai retenu essentiellement les adrénalines, les bromures et l'hyposulfite de soude. Mais, même avec ces produits, je me ferai un vrai scrupule de m'en tenir à leur seul emploi, alors que j'ai en main la possibilité de calmer la congestion dermique, d'arrêter l'opidesmité et de supprimer le prurit en quarante-huit heures, en employant d'abord les compresses d'eau blanche pour décongestionner, puis l'une ou l'autre, judicieusement choisie, des multiples pommades spécialisées à base de titane, de produits opothéropiques, de soufre, de goudron... que la pharmacopée moderne met aujourd'hui si libéralement à notre disposition.

Comme le dit très justement Jausion dans son article, il paraît d'ailleurs logique de soustraire l'épiderme aux injures extérieures. A cet effet, peut suffire une quelconque pâte à l'oxyde de zinc. Mais l'on peut réellement faire beaucoup mieux et obtenir en quelques heures la disparition du prurit, avec des pommades appropriées. Or, parmi les causes qui entretiennent et compliquent les eczémata, je mets en tête le grattage déterminé par le prurit. Idée bien ancienne, ancrée dans mon esprit par trente ans de pratique du traitement externe des eczémata. Et si, calmant le prurit, j'empêche le grattage, tout en décongestionnant la région, les eczémata sont à moitié guéris en huit jours, sans régime, ni autre médication.

Lisez "l'Informateur Médical"

POUR VARIER L'ALIMENTATION DES ENFANTS



HEUDEBERT prépare une gamme de farines de céréales et de légumineuses saines et naturelles qui permettent par leur variété une adaptation rationnelle selon l'âge, les besoins et le tempérament de chaque bébé.

SI BÉBÉ BOUDE devant sa bouillie, c'est qu'on lui donne toujours la même chose - la monotonie entraîne la perte d'appétit. - Pourquoi infliger à l'enfant une alimentation toujours la même, puisque la variété lui est plus qu'à tout autre âge indispensable.



DES ÉLÉMENTS TRÈS DIVERS sont nécessaires à la croissance de l'enfant : hydrates de carbone, matières azotées, matières grasses, phosphates, phosphore, sels minéraux. - Seule une alimentation variée les lui fournira, car les farines sont essentiellement différentes et chacune est précieuse par le principe dominant qu'elle apporte.

SUIVANT L'ÂGE on donnera d'abord à l'enfant des farines légères : Soupe d'HEUDEBERT, Farine lactée HEUDEBERT, Arrow-root, Crème de Riz, Crème d'Orge, Crème d'Avoine. - Plus tard, vers 14 mois, on alternera les farines précédentes avec d'autres plus nutritives : Crème de Blé vert, Farines de Pois, Lentilles, Haricots, Farines de Fèves, Seigle, Sarrasin.



SELON LE TEMPÉRAMENT de chaque enfant, la variété des farines HEUDEBERT permet de choisir des farines normales, rafraichissantes ou antidiarrhéiques.

FARINES NORMALES : Soupe d'Heudebert, Crèmes d'Orge, de Maïs et de Blé vert.

FARINES RAFRAICHISSANTES : Avoine, Seigle, Sarrasin.

FARINES ANTIDIARRHÉIQUES : Riz, Arrow-root, Bananes.

LYSATS VACCINS DU D^r L. DUCHON
adopté par les Hôpitaux de Paris

BRONCHO VACLYDUN

LYSAT VACCIN DES INFECTIONS BRONCHO PULMONAIRES

1^{er}5

COMPLICATIONS PULMONAIRES POST OPÉRATOIRES ENFANT-ADULTE ET VIEILLARD

Laboratoire CORBIÈRE
27, RUE DESRENAUDES - PARIS

Téléph. PANTUTO-PARIS 74 Téléph. Carnot 78-11

La marque

Heudebert

est une garantie de qualité.

Echantillons et Littérature sur demande à

Heudebert

NANTERRE (Seine), 85, Rue Saint-Germain
LYON (Rhône), 2 et 4, Chemin Feuillat
BRUXELLES, 13, Rue de Belgrade

GUIPSINE

aux principes utiles du **GUY**
Spécifique de l'**Hypertension**
NON vaso-constricteur

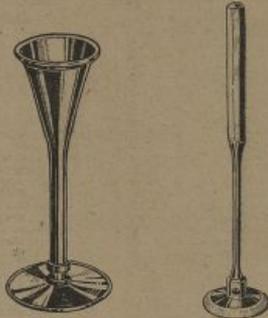


RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique,
Antihémorragique (Ménopause, etc.)
Antiscièreux.

6 à 10 Pilules par jour entre les repas.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
82, Rue de la Tour, PARIS (10^e)
ET TOUTES PHARMACIES

En vous abonnant pour un an à **L'INFORMATEUR MÉDICAL** demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de **30 francs**.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

Traitement du **PARASITISME INTESTINAL**

PAR LES PYRÉTHRINES

CHRYSÉMINE

PERLES & GOUTTES

Sans contre-indications, Aucune toxicité

LABORATOIRES CARRIERE, 15, rue d'Argenteuil
PARIS

LES VOYAGES DE "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

VOYAGE DE VACANCES EN EUROPE CENTRALE

**Les Alpes du Tyrol - Salzbourg - Le Danube en bateau
Vienne - Budapest - Brno (Capitale de la Moravie)
Les Grottes uniques de la Madocha - Prague - Carlsbad**

DU 15 AU 30 JUILLET 1934

- 15 juillet : Départ de Paris-Gare de l'Est vers 9 heures. Voyage par Bâle, Zurich et l'Alpsee. Arrivée à INNSBRUCK vers 22 heures. Installation à l'hôtel.
- 16 juillet : à INNSBRUCK. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville au autocar. L'après-midi, excursion en téléphérique au Patzerkofel (2.560 m.) Panorama splendide des Alpes du Tyrol.
- 17 juillet : à INNSBRUCK. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, visite du Musée Ethnographique du Tyrol. Départ d'Innsbruck au courant de l'après-midi. Arrivée à SALZBOURG dans la soirée. Dîner à l'hôtel.
- 18 juillet : à SALZBOURG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville au autocar. Après-midi, excursion en autocar au SALZKAMMERGUT, région des lacs, Gmunden, St. Wolfgang, Ischl, etc.
- 19 juillet : Départ de Salzbourg après le petit déjeuner. Arrivée à LINZ, au bord du Danube, vers midi. Embarquement. Départ de Linz « en bateau sur le Danube », vers 15 heures. Déjeuner à bord. On traverse la plus belle partie de la vallée du Danube, riche en souvenirs du passé. Arrivée à VIENNE vers 20 heures. Dîner à l'hôtel.
- 20 juillet : à VIENNE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi, excursion en autocar dans la forêt viennoise : Heiligenkreuz, Mayerling, connu par la tragédie du prince héritier Rodolphe.
- 21 juillet : à VIENNE. Pension complète. Continuation de la visite de la ville : la Cathédrale Saint-Étienne, l'église des Capucins (tombeau de l'Algon), le château impérial, le château de Schönbrunn.
- 22 juillet : à VIENNE. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Vienne au début de l'après-midi. Arrivée à BUDAPEST pour dîner.
- 23 juillet : à BUDAPEST. Pension complète. Visite de la ville en autocar : les quais du Danube, le Parlement, la place de la Liberté, le château royal, le bassin des pêcheurs, etc. Visite à la Sainte-Marguerite, située au milieu du Danube.
- 24 juillet : à BUDAPEST. Petit déjeuner. Excursion d'une journée entière à MEZOKOVESD, pleine campagne honroire et particulièrement intéressante pour la richesse des costumes paysans. Déjeuner dans le village. Retour à Budapest dans la soirée. Dîner à l'hôtel.
- 25 juillet : Départ de Budapest après le petit déjeuner. Arrivée à BRNO, capitale de la Moravie, vers 13 heures. Déjeuner à l'hôtel. Visite de la ville. Dîner à l'hôtel.
- 26 juillet : à BRNO. Pension complète. Excursion d'une journée entière au gouffre de la MAKOCHA et aux grottes qui l'entourent : lac souterrain, stalactites, d'un intérêt et d'une beauté uniques. Retour à Brno dans la soirée. Dîner de Brno vers 19 heures. Arrivée à PRAGUE vers 23 heures 30. Installation à l'hôtel.
- 27 juillet : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée et dans l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en autocar : l'ancien Hôtel de Ville, le vieux ghetto, le fameux émirat sur le château (Hradciny) et la rue des Alchimistes, le palais Wallenstein, etc.
- 28 juillet : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à CARLSBAD pour déjeuner. Après-midi, visite des établissements thermaux sous la conduite d'un délégué de la ville. Déjeuner à l'hôtel.
- 29 juillet : à CARLSBAD. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, promenade au Hirschsprung ; très beau panorama de la ville et de ses environs. Départ de Carlsbad vers 15 heures.
- 30 juillet : Arrivée à PARIS-Gare de l'Est vers 9 heures.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.280 francs

Ce prix comprend les services suivants : le voyage en deuxième classe de chemin de fer et un premier classe de bateau, le logement et la pension complète (sans tabac) dans les hôtels de tout premier ordre, les repas, les frais de débarquement, toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme, les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages, toutes les dépenses de cartes et postales photographiques ainsi que les services d'un guide compétent parlant français. Les repas du wagon-restaurant ne sont pas compris dans le prix forfaitaire.

Prix soumis aux variations de change.

Études en progression, accompagnées, sans aucun retard, par le plus rapide et le plus sûr moyen.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'informateur Médical, 411, boulevard Magenta, Paris.

Il n'y a pas de disette de médecins aliénistes

On pouvait lire il y a quelques jours dans l'« Est Républicain », l'entrefilet suivant :

DISETTE D'ALIENISTES

Au moment où tant de jeunes gens se montrent inquiets de leur lendemain et ne savent comment utiliser leurs grades et diplômes, signalons-leur une carrière qui ne semble pas très courue : celle de médecin dans les asiles publics d'aliénés.

Dans un rapport qu'il vient d'adresser au préfet de la Vendée, le docteur Damaye, directeur de l'Asile de La Roche-sur-Ton, constate que, s'il y a beaucoup d'étudiants en médecine, il en est peu qui soient candidats à l'emploi ci-dessus. Une dizaine de postes sont actuellement vacants. On n'arrive pas à les pourvoir et c'est tous les ans la même chose.

Evidemment, il ne manque pas de professions plus attrayantes que celle du médecin aliéniste. Mais faite de graves...

Justement ému par ces insinuations malveillantes, notre collègue Hamel a fait paraître la rectification suivante dans l'« Est Républicain » du 18 mars 1934 :

« Monsieur le Directeur,

« Je lis dans votre journal un entrefilet qui semble de nature à égarer l'opinion des étudiants en médecine sur la carrière de médecin des asiles publics d'aliénés. Sous le titre « Disette d'aliénistes » votre correspondant signale à ces jeunes gens qu'il leur est loisible d'utiliser leur diplôme de docteur en médecine en sollicitant un emploi de médecin d'asile. Il ajoute sur la foi du docteur Damaye, directeur de l'asile de la Roche-sur-Ton, qu'il y a actuellement une dizaine de postes vacants, qu'on n'arrive pas à les pourvoir et que c'est tous les ans la même chose. Enfin il termine par cette réflexion qui ne paraît pas de nature à les encourager beaucoup dans la voie qu'il leur indique : « Evidemment il ne manque pas de professions plus attrayantes que celle de médecin aliéniste. Mais faite de graves... »

« Voulez-vous me permettre, dans l'intérêt de la vérité, d'apporter quelques rectifications à la manière un peu fantaisiste dont l'article en question présente la carrière du médecin aliéniste. Et d'abord, il n'y a pas disette d'aliénistes. Les médecins des asiles se recrutent par la voie d'un concours annuel et général pour la France qui a lieu à Paris au début de l'année. S'il est exact que le nombre des places est de 10 en moyenne, le nombre des candidats est largement suffisant, puisqu'il varie de 25 à 30 ou davantage. Ils seraient plus nombreux si la préparation de ce concours ne nécessitait l'étude, après l'obtention du diplôme de docteur, d'une difficile spécialité.

« Quant à la carrière elle-même, elle en vaut une autre, et ce n'est pas, comme le laisse entendre votre correspondant, un pis-aller. Qu'on en

juge par ces rapides indications : le doyen de la Faculté de médecine de Montpellier, un autre doyen de celle de Lille, plusieurs professeurs et professeurs agrégés des Facultés de médecine à Bordeaux, Lille, Nancy, Strasbourg, etc., sont les médecins d'asiles en activité, ou issus du cadre des asiles.

D'autres ont acquis, par leurs recherches scientifiques, une réputation qui dépasse nos frontières, et les plus modestes d'entre eux accomplissent dans l'ombre une tâche difficile, parfois dangereuse, mais dont ils sont fiers.

« Veuillez agréer, etc...
Docteur HAMEL,
Médecin-chef à l'Asile de Marville, chargé de cours à la Faculté de Médecine, président de l'Association amicale des médecins des asiles de France ».

Une lettre rectificative analogue a été envoyée par le secrétaire de l'Amicale au « Petit Breton » qui a publié le même entrefilet que l'« Est Républicain », entrefilet qui semble avoir été distribué par une agence de presse à différents journaux.

Il y a quelques mois, le Comité de l'Amicale avait protesté auprès de M. le docteur Damaye contre les termes de son rapport, mais il paraît qu'aucune publicité ne serait donnée à celui-ci. On voit qu'il n'en a rien été, et la question se pose de lors de façon toute différente. Il est insupportable qu'un médecin des asiles, membre de l'Amicale, se permette de discréditer publiquement notre profession en insinuant qu'elle n'est qu'un pis-aller et n'attire que des non-valeurs.

La prochaine assemblée générale de l'Amicale qui se tiendra le dimanche 27 mai, aura à se prononcer sur les singuliers agissements de M. Damaye.

(L'Alliéiste Français)

CARNINE LEFRANCO

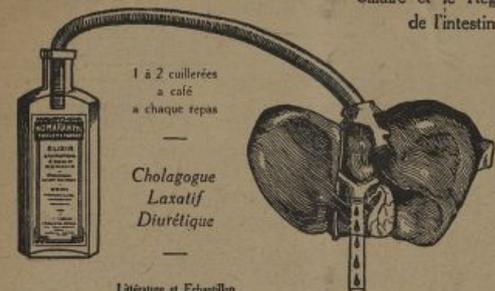
Granulé Narden

PHYTOTHERAPIE HÉPATIQUE

Le "ROMARANTYL"

Elixir Aromatique à base de Romarin

est le Drain de la vésicule biliaire et le Régulateur de l'intestin



1 à 2 cuillerées à café à chaque repas

Cholagogue
Laxatif
Diurétique

Littérature et Echantillon sur demande aux

Laboratoires TROUETTE-PERRET, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS (11^e)

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale

VIOXYL

MOUNEYRAT

Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES

Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES

FORMES : ÉLIXIR de l'APPÉTIT et des FORCES (Adultes : 2 à 3 cuillerées à café ou 2 à 3 mesures par jour) ; GRANULÉ Dose (Enfants : 1/2 dose)

Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Anémie, Diabète

Littérature et Echantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St DENIS (1/2)

La franchise de ce journal doit vous en faire un ami

L'ANTISEPTIQUE LE PLUS SÛR DU KINO-FLUORIX

GALFORM

LAMBLOTTE FRÈRES

PASTILLES A L'ALDEHYDE FORMIQUE

ANGINES, AMYGDALITES
PHARYNGITES, LARYNGITES
STOMATITES
PROPHYLAXIE EFFICACE
DES MALADIES CONTAGIEUSES

4 à 5 PASTILLES PAR JOUR

Clinique Oto-Rhino-Laryngologique

COURS DE PERFECTIONNEMENT DU PROFESSEUR PORTMANN

avec la collaboration de MM. les Professeurs Duré, Jeanpeyre, Leuret, Papiu, Pégeas, Béchon, Fenilères ; de MM. les Professeurs agrégés Delmas-Marsalet et Despons, et de MM. les docteurs Berger, oto-rhino-laryngologistes des Hôpitaux et Junca, ancien aide de clinique.

PROGRAMME DES COURS

Du lundi 16 juillet au samedi 23 juillet 1931

PREMIERE SEMAINE. — LEVÉ 16 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Hôpital du Tondu : Exposé du cours. Séance opératoire avec démonstrations techniques (indications, soins postopératoires). M. Portmann. — Soir, à 15 heures, Annexe Saint-Raphaël : Indications et méthodes de la transfusion sanguine. M. Jeanpeyre. — A 16 heures, Faculté (Pavillon C) : Médecine opératoire : sinusites ethmoïdales et maxillaires. M. Portmann.

MARDI 17 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Annexe Saint-Raphaël : Examen fonctionnel de l'audition. M. Portmann. — Annexe Saint-Raphaël : Consultation oto-rhino-laryngologique avec démonstrations cliniques et indications thérapeutiques. M. Portmann. — Soir, à 14 heures 30, Annexe Saint-Raphaël : Méthodes d'examen et de traitements spéciaux en O.-R.-L. Ponctions sinusiennes. Massage nasal et laryngé. M. Portmann. — A 17 heures, Annexe Saint-Raphaël : Les dermatites périnaurales et péri-nasales. M. Pégeas.

MERcredi 18 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Annexe Saint-Raphaël : Opérations de petite chirurgie avec démonstrations techniques ; adénoïdectomie. M. Portmann. — A 10 heures, Annexe Saint-Raphaël : Consultation oto-laryngologique avec démonstrations cliniques. M. Portmann. — Soir, à 14 heures 30, Institut des Sourdes et Muettes : Visite et démonstrations à l'Institut des Sourdes et Muettes. M. Despons. — A 15 heures, Faculté (Pavillon C) : Médecine opératoire : anastomose locale et régionale en O.-R.-L. M. Portmann.

Jeudi 19 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Hôpital du Tondu : Séance opératoire avec démonstrations techniques. Visite des salles. M. Portmann. — Soir, à 15 heures, Annexe Saint-Raphaël : Les principes de la phonétique. M. Junca. — A 16 heures, Faculté (Pavillon C) : Médecine opératoire : mastoïdectomie ; évidement pétrou-mastoïdien ; chirurgie du labyrinthe ; chirurgie de la nasobuccale. M. Portmann.

VENDREDI 20 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Annexe Saint-Raphaël : Examen fonctionnel de l'appareil vestibulaire. M. Portmann. — A 10 heures, Annexe Saint-Raphaël : Consultation oto-rhino-laryngologique avec démonstrations cliniques. M. Portmann. — Soir, à 14 heures 30, Annexe Saint-Raphaël : La Stahernie en O.-R.-L. M. Despons. — A 16 heures, Annexe Saint-Raphaël : Les signes oculaires des sinusites postérieures. M. Portmann. — A 17 heures, Annexe Saint-Raphaël : Démonstrations de trachéo-bronchoscopie. M. Portmann.

Samedi 21 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Annexe Saint-Raphaël : Opérations de petite chirurgie avec démonstrations techniques ; épierotomie ; conchotomie. M. Portmann. — A 10 heures, Annexe Saint-Raphaël : Consultation oto-laryngologique avec démonstrations cliniques. M. Portmann. — Soir, à 15 heures, Faculté (Laboratoire d'Histologie) : Examens de laboratoire en O.-R.-L. ; indications ; prélèvements ; biopsies ; modes de examen ; examen de pièces. M. Portmann. — A 17 heures, Annexe Saint-Raphaël : Les argnines à microscopie et agranulocytes. M. Dupré.

DEUXIEME SEMAINE. — LEVÉ 23 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Hôpital du Tondu : Séance opératoire avec démonstrations cliniques (indications, soins postopératoires). M. Portmann. — Soir, à 15 heures, Annexe Saint-Raphaël : Le diagnostic radiologique en O.-R.-L. M. Béchon. — A 16 heures, Faculté (Pavillon C) : Médecine opératoire ; ethmoïdectomie et trans-sphénoïdectomie. M. Portmann. — A 18 heures, Annexe Saint-Raphaël : Pathogénie et traitement médical de la tuberculose laryngo-pulmonaire. M. Leuret.

Mardi 24 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Annexe Saint-Raphaël : Consultation oto-rhino-laryngologique avec démonstrations cliniques. M. Portmann. — Soir, à 14 heures 30, Annexe Saint-Raphaël : Démonstrations de méthodes d'examen et de traitement en O.-R.-L. M. Portmann. — A 16 heures, Annexe Saint-Raphaël : Démonstration de trachéo-bronchoscopie. M. Portmann. — A 17 heures 30, Annexe Saint-Raphaël : Les syndromes dysharmoniques vestibulaires dans les lésions centrales. M. Delmas-Marsalet.

MERcredi 25 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Annexe Saint-Raphaël : Opérations de petite chirurgie avec démonstrations techniques ; résection sous-muqueuse de la cloison. M. Portmann. — A 10 heures, Annexe Saint-Raphaël : Consultation oto-laryngologique avec démonstrations cliniques. M. Portmann. — Soir, à 14 heures 30, Faculté (Pavillon C) : Médecine opératoire ; chirurgie cosmétique et plastique de la face et du cou. M. Portmann. — A 17 heures, Annexe Saint-Raphaël : Les voies d'accès méastinales. M. Papiu.

Jeudi 26 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Hôpital du Tondu : Séance opératoire avec démonstrations techniques ; visite dans les salles. M. Portmann. — Soir, à 15 heures, Faculté (Pavillon C) : Médecine opératoire : ligatures de la jugulaire interne et de la carotide primitive ; des carotides interne et externe, et de la ligule. M. Portmann.

VENDREDI 27 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Annexe Saint-Raphaël : Consultation oto-rhino-laryngologique avec démonstrations cliniques. M. Portmann. — Soir, à 14 heures 30, Annexe Saint-Raphaël : Méthodes d'examen et de traitements spéciaux en O.-R.-L. M. Portmann. — A 16 heures, Annexe Saint-Raphaël : Démonstrations d'oesophagoscopie. M. Portmann.

Samedi 28 JUILLET. — Matin, à 9 heures, Annexe Saint-Raphaël : Opérations de petite chirurgie avec démonstrations techniques ; curetage de l'ethmoïde ; trépanation des cavités accessoires par voie endo-nasale. M. Portmann. — A 10 heures, Annexe Saint-Raphaël : Consultation oto-laryngologique avec démonstrations cliniques. M. Portmann. — Soir, à 15 heures, Faculté (Pavillon C) : Médecine opératoire ; trachéotomie ; thyroïdectomie ; laryngectomie ; laryngostomie. M. Portmann.

Essentiellement pratique, ce cours comprend l'exposé des questions de pathologie ou de thérapeutique à l'ordre du jour, l'examen fonctionnel complet de l'audition et de l'appareil vestibulaire, des séances de médecine opératoire, de laboratoire, de broncho-oesophagoscopie, d'anesthésie locale. Les assistants reçoivent une description particulière de chaque intervention, la voient en projection ou en cinéma, l'exécutent eux-mêmes sur le cadavre, la suivent enfin, pendant l'exécution sur le vivant.

Les malades sont groupés par affection, de fa-

LE TRAITEMENT DES ALBUMINURIES JUVENILES, par le Dr R. Ramez, professeur de clinique thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine, médecin de l'Hôpital de la Pitié. Un volume in-8° de 52 pages : 8 fr. (Collection : « Les Thérapeutiques nouvelles » — (J.-B. Baillière et fils, éditeurs, 29, rue Hautefeuille, Paris VI).

Le traitement des albuminuries juvéniles mérite d'être individualisé pour une double raison. Le trouble rénal qui détermine l'albuminurie est, encore de date récente, il doit donc être plus accessible à la thérapeutique.

Le sujet frappé est, en pleine période de développement et de croissance, il est important de ne pas priver l'organisme des facteurs alimentaires dont il a besoin.

Les causes de l'albuminurie relevant de mécanismes complexes, il importe d'adapter le régime à l'affection en cause et de se défier des régimes à « tout faire ».

A la base de cette étude, le Professeur Ramez a donc tout d'abord :

1° Défini le trouble rénal caractérisant l'albuminurie et montré sous quelles influences il peut se développer ;

2° Caractérisé les besoins alimentaires d'un organisme en période de croissance et indiqué le danger possible des carences qui peuvent résulter des prescriptions imparfaites et de régimes systématiques.

CRISES HYPERTENSIVES, par Pierre BERNARD, — 1 vol. in-8° de 170 pages. 25 francs. — (Gaston Doin et Co, Editeurs.)

Dans cet ouvrage l'auteur envisage successivement les hypertensions paroxystiques pures et les poussées hypertensives des hypertendus permanents.

Pour exceptionnelles qu'elles soient, les hypertensions paroxystiques pures ont pour le clinicien un intérêt considérable, parce qu'elles traduisent le plus souvent la présence d'une tumeur surrénales. Laisées à elles-mêmes, ces hypertensions évoluent avec la rapidité et la malignité d'un cancer, tandis que l'excès de la tumeur, toujours bénigne, détermine une guérison définitive.

Chez l'hypertendu permanent la variation tensionnelle semble l'élément essentiel du pronostic, la cause de la majorité des complications. Alors qu'une hypertension stable, bien tolérée, doit être respectée, les oscillations sphygmomanométriques sont justiciables d'un traitement régulateur sur le terrain pathogénique, la crise hypertensive apparaît comme le type des syndromes d'hypertonie neuro-végétative à prédominance orthosympathique et l'étude de ses complications artérielles, cardiaques et rénales apporte quelques lumières dans l'interprétation obscure des hypertensions permanentes.

Enfin, on trouvera dans le dernier chapitre une

étude critique des plus récents essais thérapeutiques médicamenteux, radiothérapeutiques ou chirurgicaux et l'exposé des méthodes nouvelles.

COMMENT COMBATTRE LES ANOMALIES INFANTILES, par le Dr Jacques PUCHSNOVICH. — Une brochure 13 x 18 : 2 fr. 50. — (Fernand Nathan, Editeur, Paris.)

Une vue synthétique sur l'éducation de l'enfant, normal ou anormal, depuis sa naissance jusqu'à sa puberté, voilà ce que le Dr J. Puchsnovich expose dans cet opuscule.

C'est un quelconque sort l'extrait concentré d'une expérience de plus de quarante ans, vécue dans les milieux les plus divers de la jeunesse délicate ou particulièrement menacée de le devenir ; Salpêtrière, Bicêtre, Hôpital Henri-Rousselle, Ecoles de Fresnes, Institut de perfectionnement d'Asnières, Asile des Pupilles du Service de l'Enfance, etc.

Les parents qui ne sont jamais assurés d'avance de n'avoir pas quelque anomalie à corriger dans leur progéniture et qui doivent se méfier, au principe, de tous leurs jugements touchant des êtres qu'ils ont procurés, soignés, nourris, élevés, — parce que l'amour est le plus grand des Illusionnistes, — les parents ont tout intérêt moral à se faire guider par une expérience si exceptionnellement documentée et si pleine de sympathie pour l'enfance.

Mais les pédagogues, et même les jeunes pédagogs, peuvent trouver aussi, dans ce petit ouvrage, de quoi étayer solidement leur effort de patient et délicat redressement.

Enfin, tous ceux qui ont intérieurment pour devise la belle parole de TERENCE : « Je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger », liront avec profit ces pages où se débattent les chances de bonheur et de malheur d'une partie de l'humanité de demain.



LA GASTRITE EST LE FOURRIER DU CANCER

Vous lutterez efficacement contre la gastrite, sous toutes ses formes et dans toutes ses complications, en ordonnant à vos malades de croquer, au moment des douleurs, 2 à 3 cuillerées à café de GRANULÉ NORDEN. Le GRANULÉ NORDEN se prend sans être dissous. Il se croque. Il n'empêche pas la bouche et donne l'impression d'un bonbon agréable. Aucune intolérance ni contre-indication. Le GRANULÉ NORDEN exerce son action sans aucun dommage pour le fonctionnement du foie ou de l'intestin. Il est tout spécialement indiqué contre les troubles vago-toniques d'origine stomacale. Pour recevoir une boîte d'essai de GRANULÉ NORDEN il vous suffit d'envoyer votre carte de visite aux

Laboratoires AUBRY, 62, rue Erlanger, PARIS (16^e).

GRANULÉ NORDEN

PANCRINOL

DU DOCTEUR DEBAT

DEUX PRÉSENTATIONS

AMPOULES BUVABLES - SIROP

Anémies
Convalescences
Etats adynamiques

LABORATOIRES DU D^r DEBAT : 60, RUE DE PRONY, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

D' CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 508 — 1934 MAI 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

:- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF :-



Photo Dreville. Cliché Informateur Médical.

LE GRAND BANQUET ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE THÉÂTRE
(Voir page 8 le programme du Congrès du Rhumatisme qui se tiendra fin Juin à Aix-les-Bains).

Aperçus d'Afrique en quatrième vitesse

Par M. le Professeur H. BOTTU

Voici un livre plein d'émotions et de sincérité

Il y a trente-cinq ans vivait, à Amiens, le romancier qui jetait dans les esprits des adolescents plus d'imagination qu'ils ne pouvaient en contenir. C'était Jules Verne. Je ne le rencontrai jamais sans le saluer avec respect.

On ne pouvait se défendre, en effet, d'un vil sentiment d'admiration pour ce vieillard qui, venu de Nantes, n'avait jamais exploré sur le globe d'autres étendues que celles du boulevard Saint-Charles, à Amiens, là où il faisait chaque jour sa promenade post-prandiale. Les mondes dont il parlait il ne les avait connus qu'en rêve. Les pays qu'il dépeignait ne lui avaient été révélés que par les récits des autres.

Quelle est la part qui revient à ce romancier dans les découvertes qui ont enrichi les connaissances humaines depuis un demi-siècle ? On sait qu'elle est considérable et il suffit. Néanmoins le vous mets au défi de trouver un enfant qui prenne plaisir à relire les romans de Jules Verne. C'est que la réalité a dépassé de beaucoup la fiction du rêve.

Je ne pouvais me défendre contre le souvenir de ce grand anticipateur que fut Jules Verne, en lisant le récit que vient d'écrire pour ses amis le professeur Bottu. Ce n'est plus un imaginaire qui nous parle, mais un homme de science pratique qui n'a d'autre souci que l'hygiène.

Rien de romanesque dans le carnet de route du professeur Bottu. Ici point de narrations où l'auteur place un pittoresque qu'il croit avoir découvert et qui n'est que le fruit de ses concepts. Ici on ne peut pas en artiste, on n'écrit pas en conteur, mais on narre sans souci de plaire aux autres ou de se mirer en sa prose. On ne pose pas au grand voyageur qui arrive d'un pays extraordinaire et qui croit pouvoir se permettre d'employer la lumière chatoyante de l'hyperbole et de la fabulation. On dit sans recherche, avec franchise et simplicité, ce qu'on a vu et ce qu'on a fait. Et c'est le cas de répéter, en la paraphrasant, la phrase fameuse : « Un court récit m'en dit plus long qu'un long poème. »

Or donc, M. le professeur Bottu et trois de ses amis firent le projet d'aller, par le désert, jusqu'aux pays des grandes chasses, les bords dans le Centre africain, sur les bords des grands fleuves invisibles.

D'Alger au Niger la route fut longue, sur des pistes à peine perceptibles ; le bled se montra monotone et déprimant au point que le spleen y tuait la blague qui sert d'habitude vitale ; quelques heures de repos furent seules permises dans les oasis peuplées de trépas. L'origine est un mystère et dont la vie immobile est pleine de sagesse. Ce furent El-Goléa, devenu l'Espahan de l'Afrique par le miracle des eaux qui réalisa l'occupation française, Timoum aux aqueducs préhistoriques, Gao où commence l'Empire de l'Abolisme, le Tanezrouft où l'emprise de la solitude vous pénètre durant plusieurs milliers de kilomètres. Un cri sort de la bouche de M. le professeur Bottu : « Le voyage transaharien est-il si impressionnant qu'on le prétend ? Et le fait que celui qui vient de l'effectuer se pose la question prouve qu'il y répond par la négative. »

Avec les rives du Niger s'ouvre un monde plus consolant ici, en effet, flore, climat, faune parviennent à réconcilier le voyageur avec l'Afrique.

Ici il y a de la vie, l'horizon n'est plus un paysage lunaire. Certes, ce monde n'a rien de commun avec le nôtre, mais par les mœurs qu'on y rencontre, par le spectacle qui s'offre à vous, on trouve, à chaque pas, l'occasion d'observer quelque chose de neuf et de ressentir une émotion inconnue. Dès lors, le temps qu'on passe sous ces latitudes vaut tout de même la peine d'être vécu et l'on se réjouit de pouvoir enrichir ses connaissances de données moins plates et moins vulgaires que celles qui constituent le cortège habituel de notre activité citadine. Néanmoins on se sent bien seul au milieu de populations si différentes et dont il ne faut espérer aucune aide. Sauf pour allumer un feu de bois, dit M. Bottu, les noirs ne nous furent d'aucun secours.

C'est que ces populations sont aux antipodes des nôtres. Alors que nous nous débattons au sein des mille difficultés de la vie, ils n'ont d'autre règle de conduite que « faire l'amour autant que possible, travailler le moins possible, dormir beaucoup et manger peu ». Et peut-être que ce sont eux qui connaissent le vrai moyen d'accéder ici-bas jusqu'au bonheur parfait.

Mais ce n'était pas pour philosopher sur la vie des Noirs comparés à celle des Blancs que M. le professeur Bottu était parti, avec armes et bagages, pour le Centre africain. Sur le bord du Chari, sur les bords du Tchad, on chassa ce qu'on put ; ne pouvant atteindre l'hippopotame, on se rabattit sur les canards, les oies et les rapaces qui pullulaient. Malgré attente au capital zoologique de ces régions.

Par contre, les chasseurs furent une proie facile pour les moustiques et même pour la mouche tsé-tsé. Ces insectes mirent en péril la vie de nos chasseurs téméraires. On sait, en effet, qu'au retour M. le professeur Bottu dut être hospitalisé pendant plusieurs semaines à Alger où l'avait terrassé une attaque de paludisme.

C'est dans la région de Ba-Hil que M. Bottu put, avec ses compagnons, se livrer enfin aux joies de la grande chasse et connaître les émotions que procure la rencontre fortuite des fauves. Ils trouvèrent là le buffle, les caïmans par milliers, des sangliers sauvages, la hyène, la panthère, l'hippopotame enfin. Le tableau ne fut pas riche mais il faut être de suite, à l'excuse de nos chasseurs, qu'ils ne demeurèrent en ces régions giboyeuses que quelques jours à peine. Le retour devait, en effet, être tenté sans retard. Il fut pénible, ce retour, et fallit même être tragique.

Fallait-il, instruit par les difficultés de l'aller, traverser à nouveau le Sahara ou gagner, par le Cameroun et la Nigeria anglaise, l'un des ports de l'A. O. ? Cette voie facile répugna à nos voyageurs qui préférèrent regagner le sud algérien par le Hoggar et Tamarrasset. Antinea exerçait sa séduction et il en fallut de peu qu'elle ne tint sa proie. Les voitures fatiguées cunurant, en effet, des pannes irrémédiables. L'une d'elles fut même abandonnée.

Puis ce fut l'angoisse du désert où rien n'indique au voyageur la bonne direction qu'il faut prendre. Quelques drogues, distribuées à un chef Touareg, permirent de bénéficier des bons offices d'un guide qui mit fin à l'angoisse de nos voyageurs et les mena, harassés, jusqu'au Tamarrasset. Là, une vieille camionnette fut mise à la disposition du professeur Bottu et de ses compagnons par le chef du poste militaire pour reprendre la route d'Alger par Fort-Laperrine et In-Salah. Cette dernière partie du récit du professeur Bottu est dépourvue de toute fantaisie imaginative, elle n'en est que plus émouvante à parcourir.

Sorti du cauchemar, notre narrateur termine son livre par des conseils de prudence dont sauront profiter ceux qui pourra séduire encore l'odyssée saharienne vers le Centre africain. Et, devant la somme des dangers courus, M. Bottu de conseiller sans ambages à ses frères chasseurs de s'embarquer pour l'un des ports de l'A. O. et de gagner ensuite sans trop de déceptions les rives fluviales et la brousse traîssée où ils rencontreront peut-être ce qu'il reste de grands fauves.

Il ne faudrait pas conclure de notre succincte analyse que du livre de M. Bottu se dégage une déception déprimante. On sent bien que l'auteur a connu là des émotions bien profondes qu'il est heureux d'avoir vécues, mais on retient néanmoins de l'épisode qu'il nous peint un conseil de sévère prudence. Ceux qui voudront tenter la même aventure que M. Bottu devront lire ce livre pour se garantir contre les dangers qu'un voyage mal préparé réserve à ceux qui pensent que le courage suffit à vous faire triompher des obstacles dressés par la témérité.

Pour ajouter encore à l'attrait de cet ouvrage, qui se lit avec un intérêt croissant, M. Pierre Milla a rédigé une préface où la sincérité de l'auteur se trouve judicieusement vantée. MM. Verger Sarra et Jean André ont orné le texte de croquis et de peintures qui font des *Aperçus d'Afrique* de M. le professeur Bottu un livre de belle tenue dont l'édition rare et artistique sera recherchée avidement par les bibliophiles.

J. C.

LA MÉDECINE IL Y A 50 ANS

LA DÉCOUVERTE DU BACILLE DE KOCH et le TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE

On parle beaucoup à l'heure actuelle du traitement de la tuberculose pulmonaire. Les indications et l'efficacité des méthodes chimiothérapiques soulèvent en particulier, dans les milieux médicaux, des discussions dont la vivacité a, par endroits, dépassé le ton de la controverse scientifique.

Les uns prônent la vertu des sels d'or. Les autres en signalent surtout la nocivité et s'en tiennent à la vieille formule de nos pères : cure d'air et de repos. On se bat à coup d'arguments. Ceux-ci ne sont pas toujours, cependant, des « arguments massues ». On se jette à la figure des observations et des statistiques.

L'aurothérapie peut tuer, disent les uns. Elle ne tue, répondent les autres, que des « intolérants » dont le nombre est d'ailleurs proportionnellement très petit. Mais, à côté de ces inconvénients, que de guérisons à son actif. — La vieille cure d'air, répliquent alors les adversaires de l'or, n'a jamais tué personne et que de vies humaines elle a, par contre, sauvegardées, elle aussi !

Laissons à leur débat passionné partisans et adversaires de l'aurothérapie et, nous reportant à cinquante ans en arrière, voyons ce que l'on pensait du traitement de la tuberculose quelques années après que Koch eut découvert le bacille responsable de ce fléau social.

Dans une leçon faite à la Pléiade, en avril 1884, Jaccoud s'appliqua à montrer que la découverte du bacille de Koch n'avait eu aucune influence sur la prophylaxie de la tuberculose, pas plus d'ailleurs que sur son traitement qui reposait toujours et l'un et l'autre, disait Jaccoud, sur les mêmes règles d'hygiène que nous appliquions avant même que ce bacille ne soit connu.

Après avoir exposé l'ensemble de ces mesures prophylactiques, Jaccoud ajoutait :

« Eh bien, je vous le demande, a-t-on fait et peut-on faire quelque chose de plus depuis les découvertes de Koch ? Non, absolument rien. Non, et l'une des preuves en est encore dans ce qui se passe en Allemagne. En effet, l'année dernière, en 1883, le département de la guerre de l'Empire d'Allemagne, toujours à l'affût de ce qui peut intéresser la santé de l'armée, a adressé aux chefs de corps une circulaire leur enjoignant : 1° de renvoyer dans leurs foyers tout individu atteint ou même seulement suspect de tuberculose, afin de ne pas le laisser en contact au milieu de soldats sains ; 2° de désinfecter avec soin les linges, vases et objets de ces mêmes individus, malades ou suspects. La circulaire est du mois d'août dernier et n'ajoute rien aux prescriptions que j'enseigne depuis maintes années, car, en réalité, on ne peut pas faire davantage. On ne peut pas enlever les tuberculeux, et, du reste, ne leur faut-il pas un certain personnel pour les soigner ? Ce personnel lui-même devrait donc à son tour être séparé du reste du monde. Non, je le répète encore, on ne peut pas faire plus que ce que j'écrivais avant la découverte du bacille. Donc cette découverte n'a eu aucune influence sur les mesures prophylactiques et ne les a en rien modifiées. »

En ce qui concerne le traitement, Jaccoud aboutissait aux mêmes conclusions à savoir

que le traitement prophylactique de la tuberculose n'a bénéficié en rien de la découverte de Koch.

Une hygiène excellente, dit-il, une alimentation riche, des médicaments hydrocarbonés, jour à la campagne, un air pur, de l'hygiène et de l'aurothérapie. Voilà quels sont les moyens réellement prophylactiques de la tuberculose et nous ne saurions rien y ajouter. Voilà, je le répète, les moyens en possession, quels nous étions avant la découverte du bacille de la tuberculose. Vous voyez donc que nous n'avons eu aucune influence sur le traitement prophylactique de cette affection.

Cinquante ans ont passé depuis que ces phrases furent prononcées. Le traitement de la tuberculose a suscité, pendant ces cinquante ans, des recherches, dont certains après avoir autorisé tous les espoirs, ne doivent pourtant pas à tomber dans l'oubli.

À l'heure actuelle, le praticien appelé à guérir un phthisique se trouve partagé entre deux méthodes curatives dont la validité même est la preuve évidente qu'entre elles ne doit faire oublier tout ce qu'on doit à la cure d'air et de repos.

Celle-ci demeure encore aujourd'hui, que puisse être la valeur des acquisitions nouvelles de la médecine et de la chirurgie, la base de tout traitement rationnel de la tuberculose pulmonaire et il n'est pas un de nos maîtres, pensons-nous, qui n'accepte de prendre, aujourd'hui, à son compte son opinion, vieille déjà de cinquante ans, que nous ne sommes pas beaucoup mieux arrivés contre les méfaits de la tuberculose qu'à la découverte du bacille de Koch.

Et dans cette constatation, il ne faut sans doute voir ni une raison de désespoir, ni un aveu d'impuissance, mais un encouragement à l'effort et aussi peut-être, pour certains, une leçon de modestie.

L. OGILASTRI

Examen pratique du liquide C. tel que le conseille M. Ravaut

L'exposé rapide des diverses réactions posées pour l'étude du liquide C. et des quelques nous montre que, choisissant parmi celles-ci celles qui sont à la portée de tout laboratoire, tout en donnant une sécurité suffisante, nous pouvons nous limiter à la recherche des réactions suivantes :

Réaction cytologique quantitative et qualitative.

Réaction globale des albumines.

Réaction de fixation de B.-W.

Réaction du benjoin, puis réaction de Kohn, si la quantité de liquide est suffisante.

Si l'on met en balance les difficultés techniques de certaines méthodes et les résultats obtenus, on voit que bien souvent des réactions très compliquées, délicates à manier, donnent pas de renseignements globaux supérieurs à ceux fournis par des techniques plus simples.

Bien entendu, l'étude du sang ne sera jamais négligée. Positif, il apportera une affirmation de diagnostic et souvent constituera une preuve de l'acuité du processus. Les réactions du liquide, en particulier celle de B.-W., peuvent être positives et rester positives dans le liquide, alors qu'elles sont négatives ou deviennent négatives dans le sang.

Pratiquement, voici en quelques mots comment nous pratiquons l'examen du liquide C. r.

Prélevement de 4 à 5 centimètres cubes de liquide par ponction lombaire, ou sous-occipitale ; recueillir le liquide directement dans le tube effilé qui sera centrifugé.

En prélever quelques gouttes, au moment de la ponction, sur la cellule même qui vira à la numération.

Centrifuger aussitôt dans une turbidimétrie.

Décanter le liquide en retournant le tube.

Prélever le culot formé au fond du tube, au moyen d'une pipette finement effilée, selon la technique classique du Cytodiagnostic-Périmétrie.

Pratiquer une imprégnation vitale sur mes à la méthylgrun.

Avec le liquide décanté, doser aussitôt l'albumine, puis conserver le reste pour les réactions de fixation et de floculation. En opérant ainsi, l'on peut connaître en quelques minutes la richesse du liquide en cellules, en albumine, sa formule cytologique et, en quelques heures, les résultats des autres réactions.

Ces procédés simples, aussi peu sujets qu'il est possible à l'erreur, nous ont toujours donné d'excellents résultats ; ils nous ont permis, pour mener à bien des travaux qui, sauf sur quelques points de détail, n'ont jamais été discutés.

(1) Une nouvelle syphilis nerveuse, par B. Masson, édit.

Croquis de l'Académie



Dessin inédit de Roland COUDON

M. PERROT

A mon avis

Mon aimable confrère, V. Trenga, du *Journal de l'Afrique du Nord*, se déclare d'un avis différent du mien quand je me réjouis de l'excellente école que l'Université constitue pour les jeunes gens. Les besognes subalternes ne sont pas, croit-il, à même de forger les énergies. Elles constituent au contraire, selon moi, de gros risques parce que génératrices de rancœurs.

Certes, il faut convenir qu'à ériger des toits, le jeune étudiant s'expose à trouver plus d'amertume que de satisfaction. Mais n'ai-je point établi, comme précaution liminaire de ma démonstration, que le jeune homme pauvre qui ne peut braver dans la vie qu'en triomphant l'effort de l'adversité, il lui fallait, avant toute chose, être doté d'un « bon grain de culture morale ».

D'autres que notre excellent et bien-aimé confrère le Docteur Trenga ont compris sans réticences sévères le sens de mon exposé. J'ai, entre autres lettres, reçu à ce propos celle d'un de nos meilleurs chirurgiens que je ne puis reprocher sans risquer de blesser la modestie de son auteur qui me narre les besognes obscures qu'il dut remplir comme aide-médecin, tout en préparant son internat en médecine des hôpitaux de Paris. Ce travailleur acharné me parle en général de la première république qu'il instruisait à la lueur du fourneau qu'il surveillait comme mûron ; il me parle aussi de Mussolini et d'Hitler qui, dans le labeur du manœuvre, trouvent le temps de se préparer à être les conducteurs de peuples. Et il me dit : « Je ne souhaite pas aux autres de passer par les jours sans pain que j'ai connus ; je ne crois pas que la misère soit nécessairement à la base du succès dans la vie, mais je la trouve au seuil de tant de gloire que je ne puis m'empêcher de la considérer comme bienfaisante. Elle forge le caractère, elle grandit la conscience, elle décuple les dons naturels ! »

Certes (et je l'ai écrit), si j'avais des enfants, je leur faciliterais l'existence et voudrais leur épargner les épreuves que nous sommes tant à avoir connues et que tant de nos contemporains ont trouvées, comme don de joyeux avènement, dans la vie que la destinée leur a impartie. Mais à ceux qui viennent me voir chaque semaine, presque tous des étudiants aux vêtements élimés, je cherche à démontrer que l'adversité est fertile de bonheur quand elle s'attaque à des énergies jeunes et confiantes.

Un de mes vieux professeurs nous disait : « Il est un seul écueil dans la vie, c'est le découragement ! » Plus la vie me découvre ses mystères, plus je m'aperçois que cet éducateur était dans le vrai. C'est sur ce thème que je me rapprocherais de l'apostolat d'optimisme auquel mon ami Pauchet consacre ses efforts entés.

Chaque homme, a-t-on pu dire, a, au moins une fois dans sa vie, l'occasion de faire fortune ; car le destin a des faiblesses même pour ceux qu'il accable de ses coups. Si cette occasion se présente au moment où le découragement a eu raison de vous, elle passe sans que vous ayez pu la saisir. Et la guigne noire continue !

On l'a dit souvent : « La vie est une partie de cartes ». Si l'on perd durant les années, il faut s'entêter à suivre le jeu, car le sort a des retours heureux et il faut être devant le tapis vert pour en profiter.

Je sais que souvent la fortune se plaît à venir de ses largesses celui qui est mis par l'âge dans l'impossibilité d'en profiter. Comme le dit le dicton populaire, elle nous donne des noix lorsqu'on n'a plus de dents pour les croquer. Mais de ce fruit vous ferez tout de même bon usage. La jolie femme du barbon ne sert plus à la volupté, mais elle est pour moi une œuvre d'art qui charme le soir de sa vie.

Et puis, les faits sont là pour démontrer que les jeunes hommes à qui la vie est, au début, trop facile, ne deviennent dans l'avenir que des fruits secs. Nous en avons tous connu de ces condisciples qui recevaient au Quartier latin des mensualités qui nous semblaient princières, tel était notre dénuement. Que sont-ils devenus ? Ni dieux, ni cuvettes. A peine des cuistres.

Par contre, combien pourrais-je citer de professeurs actuels, de médecins des hôpitaux, d'écrivains et d'hommes politiques (demeurés incorrompus) qui étaient les hôtes des restaurants à quinze ou vingt sous que nous fréquentions ? Pas un, j'en suis certain, ne regrette ce temps de misère et de travail. Et je suis convaincu que leurs enfants, qui ont, le jour de leur bachot, reçu, en cadeau, leur premier cabriolet automobile, ne connaîtront pas la renommée à laquelle leurs pères ont accédé.

Je suis néanmoins un peu de l'avis de mon aimable contradicteur, la misère est mauvaise conseillère, elle attise l'envie, elle forge des révoltés. Mais pourquoi ? parce que ceux qu'elle atteint n'ont pas la culture morale nécessaire. La culture, mon cher confrère, c'est cela qui manque à nos cadets. La génération d'après-guerre veut d'immédiates jouissances. Elle est peu exigeante sur le choix des moyens.

On le voit bien par la rage que montrent les jeunes médecins à vouloir faire fortune en dix ans comme le charcutier leur voisin. La déontologie, la conscience professionnelle, tout cela n'est pour eux que bobards, et quand leurs aînés, fussent-ils leurs pères, leur font un peu de morale, ils haussent les épaules et mimement une moue méprisante.

Pour ces jeunes étourneaux, certes, la misère est dangereuse, car elle les poussera aux pires compromissions. Mais ce n'est pas l'adversité qui doit être prise à parti, il faut nous en prendre à la misère de leur âme.

C'est contre cette misère que nous devons lutter en inculquant à nos enfants, à nos cadets, les principes supérieurs de la morale, ceux qui font des hommes forts, des consciences impavides, des énergies mâles et créatrices de bonté.

Oui, oui, je sais, c'est très prudent comme ce que je dis là. Mais qu'est-ce que la civilisation si ce n'est pas la mise en application de la culture morale ? Si nous ne perfectionnons pas le moral de nos enfants, ils redeviendront des brutes. Et l'adversité en fera des hyènes, insensibles aux leçons de l'adversité comme aussi aux sanctions de l'Ordre des médecins, cette couillonnade à la mode.

J. CRINON.

A BORDEAUX

A l'occasion de son centenaire, qu'elle doit célébrer cette année les 33-34-35, la Société de pharmacie de Bordeaux a l'intention de rendre un hommage tout particulier à l'un de ses collaborateurs les plus éminents et les plus fidèles : le Professeur Denigès.

Elle se propose de faire frapper une médaille commémorative à l'effigie du Maître dont les travaux ont jeté un si vil éclat non seulement sur la Société de pharmacie, mais sur la science française. Elle serait heureuse de voir participer à cette manifestation de respectueuse admiration tous les collègues, anciens élèves et amis du Professeur Denigès.

A tout souscripteur d'une somme de 50 francs, un exemplaire en bronze de la médaille sera adressé. Tout souscripteur d'une somme de 100 fr. recevra une médaille d'argent.

Prière d'adresser les souscriptions à la Société de pharmacie, 15, rue du Professeur-Denigès, Bordeaux. Compte de chèques-postaux n° 452-35, Bordeaux.

Médecins d'asiles d'aliénés

Par arrêté du ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique, en date du 24 avril 1934, M. le docteur Nacht, reçu 9^e au concours de médecin des asiles de 1933, est nommé d'office, dans l'intérêt du service, et pour une durée maximum d'un an, médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Saint-Venant (Pas-de-Calais), en remplacement de M. le docteur d'Heuqueville, mis en congé sur sa demande.

ZOMINE - GANTÉINE - STRYCHNAL
E. BOUTEILLE, 23, rue des Molins, PARIS

NOUS INFORME QUE

La remise de la médaille offerte au P^r Noël-Josserand par ses élèves et ses amis aura lieu à Lyon le lundi 2 juillet, à 16 heures 30, à la Faculté de médecine, à l'occasion des Journées orthopédiques de Lyon.

On peut encore souscrire pour quelques jours auprès du trésorier : D^r André Rendu, 33, rue Sala, Lyon.

La XI^e Assemblée générale de l'Association française des Femmes médecins (reconnue d'utilité publique), s'est tenue le 28 avril, à la Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, Paris (8^e).

Pour tous renseignements sur cette association, s'adresser à la secrétaire générale, M^{lle} Caussé, 81, rue des Saint-Pères, Paris (6^e).

HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur : D^r BRODY

Le secrétaire général de la Société de Radiologie médicale de France rappelle qu'il est décerné à l'Assemblée générale de décembre de chaque année :

1^o Un prix de thèse de 1.500 francs.
2^o Le prix de la Société de Radiologie de 1.000 francs.

Ce prix est attribué au meilleur travail ayant apporté un perfectionnement dans la technique radiologique (voir le Bulletin de cette Société, octobre 1933).

Cinq exemplaires doivent être déposés avant le 1^{er} novembre 1934, dernier délai, chez le secrétaire général M. Dariaux, 9 bis, boulevard Rochechouart, Paris (9^e).

Pour remédier à la pléthore médicale sont naturalisés Français MM. :

Kern (Ernst-Reinhold), né le 9 janvier 1908 à Cernauti (Roumanie), docteur en médecine, demeurant à Paris.

Banua (Kesyworov), né le 28 mai 1901 à Petite-Soye (île Maurice, possession britannique), docteur en médecine, demeurant à Saint-Benoît (île de la Réunion).

VIOPHAN

Le 27 août prochain s'ouvrira, à Québec, le *Congrès des Médecins de langue française d'Amérique et d'Europe*. Ce congrès sera à la fois le *XIII^e Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord* et le *XXIII^e Congrès français de Médecine*. Pour la première fois se trouveront réunis, sur le sol américain, des représentants de tous les points du globe où est parlée la langue de Laennec, de Claude Bernard et de Pasteur.

Des rapports de MM. les préfets de la Creuse, du Doubs et de l'Ille-et-Vilaine et de M. le préfet de Police de la Seine signalent des cas de poliomyélite observés dans leur département.

MM. les préfets de l'Indre et de l'Yonne signalent une épidémie de diphtérie et un cas de méningite cérébro-spinale constatés dans des communes de ces départements.

Des cas de fièvre ondulante observés dans des communes de la Savoie et de Saône-et-Loire.

Une demande a été formée par M. Vergelot, directeur des Laboratoires biotechniques, pour être autorisé à fabriquer des « balsolsais et gynolsais ».

Mon Repos, à Ecully (Rhône), Etablis. neurologique. Nerveux, dysépileptiques, intoxicés. D^r H. FEUILLEADE.

Les concours institués par le décret du 22 août 1928 pour l'obtention du titre de médecin des hôpitaux coloniaux, chirurgien des hôpitaux coloniaux, s'ouvriront le 11 juin 1934 à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, à Paris, dans les conditions et suivant les programmes fixés par l'instruction interministérielle du 3 novembre 1928 et le modificatif du 10 août 1932.

Le gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de M. Daudy (Bernard), ancien élève de l'Institut Pasteur, médecin du chemin de fer franco-éthiopien.

M. Daudy, qui a toujours prodigué ses soins avec le plus grand dévouement aux indigènes comme aux Européens résidant en Abyssinie, est mort tragiquement à Dire-Daoua (Ethiopie), victime de son devoir, en procédant sur des vipères particulièrement dangereuses à des recherches scientifiques pour la préparation d'un vaccin qui avait déjà sauvé de nombreuses vies humaines. (J. O., 20 avril 1934.)

Après concours, M. le docteur Lucien Cornil a été nommé directeur technique du laboratoire central de l'hôpital de la Conception, à Marseille.

Une place de vice-président étant devenue vacante en remplacement de M. Chapon, élu président, le Conseil à l'unanimité a décidé de proposer la candidature de M. le docteur Foveau de Courmelles, membre du Conseil.

SILIPLASTINE
du Docteur Debat

Le prix biennal fondé en exécution des volontés de feu le D^r Civiale et consistant en une somme de mille francs (1.000 francs) est attribué pour l'année 1933 à M. Fresnais, interne à l'hospice des Ménages.

L'examen pour le certificat de radiologie et d'électrologie médicales aura lieu à la Faculté de médecine le lundi 14 mai, à 13 heures 30.

LIOSPLÉNINE
DU D^r GRAC

Le concours pour le bureau de bienfaisance de Bordeaux s'est terminé par la nomination de MM. les D^{rs} Fournier-Bégniez et Lafond-Grellety.

Après concours, M. le D^r Lucien Cornil a été nommé directeur technique du laboratoire central de l'hôpital de la Conception à Marseille.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

On inaugurera à la fin du mois, à Paris, une rue à laquelle sera donné le nom de Carlos Finlay, le grand savant cubain qui prouva la transmission du paludisme par les moustiques.

L'inauguration du médaillon du P^r Félix Lejars a eu lieu le 3 mai à l'hôpital Saint-Antoine.

MICTASOL

Les amis, les collègues et les élèves du P^r Joseph Nicolas ont formé le projet d'offrir une médaille au maître de l'École lyonnaise de dermatosyphiligraphie, à l'occasion du V^e Congrès des dermatologistes et syphiligraphes de langue française qui doit se tenir à Lyon du 19 au 21 juillet 1934, sous sa présidence.

Les fonds peuvent être adressés des maintenant à : Médaille du P^r J. Nicolas, D^r M. Pillon, 2, rue Constantine, compte chèques postaux 510-02, Lyon.

SEDORHINOL
NEZ GORGE LARYNX OREILLES
AMBORHINOL

Du 20 au 24 mai aura lieu à Utrecht (Pays-Bas) le Congrès international des médecins automobilistes. Pour tous renseignements, s'adresser à M. G.-A. Prins, Utrecht.

FOSFOXYL

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'Éducation physique en date du 24 avril 1934, M. Ripert, conseiller d'État, a été nommé membre du conseil supérieur d'hygiène publique de France, en remplacement de M. Ernest Meyer, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le congrès de la colibacillose, des infections et des intoxications d'origine intestinale aura lieu à Châtel-Guyon les 23 et 24 septembre, sous la présidence du Professeur Paul Carnot.

Nous signalons que ce congrès avait été primitivement annoncé pour les 20 et 21 mai 1934.

Pour renseignements, s'adresser au secrétaire général, le Docteur Pierre Balme, à Châtel-Guyon.

GALAGÉNOL
du Docteur Debat

L'Inauguration d'un buste à Clemenceau

A Saint-Vincent-sur-Jard

Dimanche 22 avril a eu lieu l'excursion-pèlerinage à Saint-Vincent-sur-Jard, en Vendée, à Bel-Esbat, où Clemenceau s'était retiré les dernières années de sa vie, au bord de l'Océan. Cette excursion a été projetée et dirigée par l'Umfia ou Union Médicale Latine, grande association internationale des pays latins qui groupe plus de 5.000 membres. L'Umfia avait célébré, le 11 novembre dernier, le Jubilé Médical de Clemenceau au nom des Médecins de France et de la Latinité, à la Sorbonne, devant M. le président de la République, le président du Sénat et le président de la Chambre des députés, le maréchal Pétain, les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires des nations latines, la famille Clemenceau et une élite de plus de 2.000 personnes.

La délégation de l'Union Médicale Latine, composée du docteur Dartigues, président-fondateur de l'Union Médicale Latine, du docteur Bandolac de Pariente, vice-président fondateur, du docteur Molinary, secrétaire général, du docteur Dausset, secrétaire général adjoint, du docteur Couetels, ophtalmologiste des Hôpitaux de Paris, qui fut l'oculiste et l'ami de Clemenceau, et accompagnée d'un certain nombre de médecins, également de Paris ou de différents points de Vendée, comme le docteur Palas, des Sables-d'Olonne ; le docteur Henriot, père du premier étudiant bénéficiaire de la Fondation Clemenceau Umfia, à la Cité Universitaire, le doc-

ame, pouvait la guider dans la gloire de la Victoire !

Après le discours du docteur Dartigues, Mme Suzanne Devoyod, de la Comédie Française, qui était venue pour consacrer son souvenir, lui quelques pages admirables l'Océan et la terre de Vendée, extraites de *Figures de Vendée*, de Georges Clemenceau, de sa voix prenante.

Après l'inauguration du buste offert par l'Union Médicale Latine et acceptée par le ministère des Beaux-Arts, les excursionnistes partirent à Sainte-Hermine, où se trouve la belle statue de Clemenceau entourée de fleurs, dans la franchise du célèbre Franciscaud et, après déjeuner, ils allèrent à Moulleiron-en-Pareds, visiter la maison natale de Clemenceau, après avoir été reçus par le maire, M. Latre de Hagny. Enfin, le pèlerinage se termina par une visite à la sépulture de Clemenceau, à Mouchamps, au Vieux Colombier, où les restes du Père la Victoire reposent auprès de sa mère ; sur ces deux terres, aucune tombe n'est tombale, aucune inscription. La délégation de l'Umfia déposa également des fleurs sur cette terre vendéenne à jamais illustrée par l'homme qui eut la force de retenir la France qui allait à l'abîme. Les membres de l'Union Médicale Latine ont bien mérité de la gratitude et du culte du souvenir. Le même jour, ils retourneront aux Sables-d'Olonne pour rentrer à Paris. Cette cérémonie



teur Bodelec, grand ami de Clemenceau, dont il fut le médecin lors de son voyage en Egypte, sont partis des Sables-d'Olonne au matin, accompagnés d'un grand nombre de personnes.

Arrivé à Bel-Esbat, la demeure de Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard, dans le jardin où Clemenceau aimait à cultiver ses fleurs, on a inauguré le buste en bronze de Clemenceau, trois fois grandeur naturelle et belle œuvre du docteur Villandre, sculpteur de talent, en même temps que chirurgien distingué. La figure de Clemenceau est à quelques mètres de la chambre où le grand homme d'Etat a écrit ses derniers livres : *Au Soir de la Pensée*, *Démophile*, *Grandeurs et Misères d'une Victoire*.

Au milieu d'une nombreuse assistance, parmi laquelle on comptait le maire de Saint-Vincent-sur-Jard, entouré de ses conseillers municipaux, et après qu'une jeune fille ait déposée au pied de la stèle des magnifiques fleurs de Vendée, retenues par un ruban tricolore, avec l'inscription de l'Union Médicale Latine, le docteur Dartigues, président de l'Umfia, dans une improvisation vibrante et émue, ou laissant de côté l'homme politique que fut Clemenceau, et dont la longue existence tourmentée et de lutte fut en quelque sorte la préparation à l'immense rôle qu'il devait jouer. Il envisagea l'écrivain, l'auteur admirable du *Grand Pan*, l'orateur « qui fut le Démophile français », le philosophe, dont l'esprit de réflexion reposait sur une immense culture à la fois scientifique, littéraire et artistique. « Mais ce qu'il faut voir avant tout, surtout en lui — a dit le docteur Dartigues — c'est le sauveur de la Patrie : au moment où la France était épuisée, il a été l'homme prédestiné qui put la relever au bord de l'abîme. Inclignons-nous devant le buste du grand homme et laissez-moi vous dire : Vive la Vendée, terroir mystérieux et profond qui a donné cette grande lignée des Clemenceau pour aboutir jusqu'à lui, qui en fut l'épanouissement splendide. Vive la France ! qui a donné ses enfants des quatre points cardinaux, du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, et qui l'ont tous héroïquement défendue. Cette France saignante, pantelante et désespérée, Clemenceau seul, de la force animatrice de son

bien été dans le goût de Clemenceau qui testait les honneurs et les manifestations tendancieuses ; elle a été digne de la confiance des Médecins de France et de la Latinité qui savent se souvenir, alors que tant d'autres oublient déjà et que quelques-uns, dans l'ingratitude, nient qui les a sauvés, et qui ne n'osait prendre la responsabilité du devoir et courir le risque d'une défaite qui n'eût pas manqué de lui attribuer, si chance ne lui avait pas souri et si son génie prodigieux n'avait pas été couronné de succès.

L'Association des médecins conseils contrôleurs tiendra son Congrès annuel à Lille les 26, 27 et 28 Mai 1934

Les séances d'études auront lieu le dimanche 27 mai 1934, à 9 heures et 16 heures à l'Amphithéâtre d'histoire naturelle de la Faculté de médecine (rue Philippe-le-Bel). L'ordre du jour comporte : 1° Assurance maladie ; Délai de six mois. Guérison certaine et rechute. 2° Assurance-invalidité. L'avenir des invalides. 3° Les juridictions des Assurances sociales, et spécialement la Commission technique. 4° Questions diverses.

Les samedi 26 et lundi 28 mai comprennent des visites d'installation de contrôle médical et d'établissements de soins et de prophylaxie.

Pour la participation au Congrès (sécurité de travail et visites, excursions), s'adresser au Docteur Parmentier, président de la Commission du Congrès (13, rue de Tournai, Lannoy, Nord).

Le Congrès retiendra seulement les communications sur les sujets à l'ordre du jour et sous condition que ces communications fassent l'objet d'une note écrite adressée avant le 10 mai 1934, au secrétaire général de l'A. M. G., 95, rue du Cherche-Midi, Paris (6^e).

Lisez l'Informateur Médical

NEO-COLLARGOL du Docteur MARTINET Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

Granulé Norden



QUINBY

(QUINIO BISMUTH) FORMULE AUBRY

QUINBY SOLUBLE

indolore incolore, propre injection facile

LABORATOIRES AUBRY

TEL. LABORDE 15-26

14 RUE DE LA BIENFAISANCE, PARIS

QUINBY

est également efficace contre la

TYPHOÏDE

et la

fièvre de MALTE



Adopté par l'Assistance Publique, les Ministères de l'Hygiène et des Colonies

FURONCULOSE

ALLERGANTYL MILUC

Modification du terrain par le Complexe RATE-BARDANE (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (détourner progressivement un fois le furacilol acide)

DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois

chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la POMMADE ALLERGANTYL en traitement externe synergique, complétant l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUCY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PARYS

ATOPHAN Cruet

Rhumatismes

Goutte

Névralgies

Bolles de 20 cachets à 0 gr. 40.
Tubes de 20 comprimés à 0 gr. 40.

LABORATOIRES CRUET, PARIS-XV^e

LE MONDE SUR MON MIROIR

On s'embrasse à Varsovie et à Prague. L'Allemagne se sentant encerclée va devenir plus hargneuse que jamais. L'Autriche vacille dans ses résolutions. Elle se sent plus en sécurité derrière son « chancel ». Ces diables d'ingénieurs allemands créent des engins qui la font trembler. La France ne lui semble plus un bouclier suffisant contre les visées guerrières du pangermanisme. Son budget montre un excédent de recettes, mais son chômage continue, ses produits manufacturés ne peuvent lutter contre ceux du Japon, chaque élection partielle est un succès pour le parti travailliste. L'Autriche s'organise en un pays d'autorité fasciste ; l'Espagne est en pleine incertitude politique ; l'Italie voit s'accroître son déficit budgétaire, malgré sa conquête des marais romains ; la Suisse veut aussi tenter du socialisme d'Etat. Quant à la France, fatiguée déjà d'une tranquillité de plusieurs semaines, elle semble se préparer à quelques troubles nouveaux, politiques et sociaux. Bref, l'horizon est tout aussi chargé de nuages que ce ciel printanier.

L'opinion publique est bien mal impressionnée par la lenteur du travail des enquêtes parlementaires. Nous avons prédit que ce travail ne donnerait rien d'utile. Nous aurions voulu nous tromper. Hélas, les choses se passeront comme nous l'avions deviné. L'obscurité s'est faite plus intense, alors qu'on espérait la lumière.

Le pays a-t-il compris que l'on « noyait le poisson » ? S'il n'a rien compris, le mal politique dont il souffre est incurable. S'il a deviné l'importance du mal qui le ronge, il devrait réagir. Or, s'il ne réagit pas, c'est la fin, car toute énergie est morte en lui.

Les rentes montent. Ça ne prouve rien. Les malades les plus gravement atteints ont souvent des phases d'amélioration qui ont le grave inconvénient de créer une illusion somnifère. La France n'est pas guérie de son chancere politique et trop de perturbateurs, peu ou prou à la solde de l'étranger, sèment chez nous des germes de discorde, voire même de guerre civile.

Nous sommes des aveugles et des maïs, car devrions-nous supporter que des étrangers ou, ce qui est tout comme, des naturalisés de fraîche date, émettent la prétention de faire la loi chez nous. Oh ! ne me jetez pas à la tête l'épithète de nationaliste ; d'abord je ne la jeterais pas infamante, ensuite je continuerais tout de même à considérer comme ostentatoire la prétention à gouverner la France que manifestent ceux qui bénéficient de l'asile que nous leur avons généreusement accordé.

Quand j'entends vociférer contre notre statut social ou contre l'Allemagne tant d'agitateurs ou d'hommes politiques hier encore étrangers, comme M. Bergery et tant d'autres, je m'étonne qu'il n'y ait plus un Français, non pas pour les ramener à plus de décence, mais pour les mettre à la porte de chez nous à coups de pied au derrière. Sous peine de déshonneur on n'ouvre pas au loup la porte de sa bergerie.

Ah ! je connais l'antienne que chantent ces beaux apôtres. Ils se disent citoyens du monde ! Sans doute, mais avant de convenir de cette déclaration philosophique, faut-il oublier la défense du sol où l'on est né, de la famille à laquelle on appartient. Que le sans-patrie aille où sa chaussure le mène, mais qu'il ne jette pas le trouble dans le pays qui n'est pas le sien. Trait-il chez son voisin de palier pour y voler femme et denrées, au nom de ses beaux principes d'humanité ?

Que le nudiste aille dévêtu dans son clos, mais qu'il ne m'impose pas de déposer ma chemise. L'esthétique, d'ailleurs, y perdrait... Charbonnier est maître chez lui, mais qu'il ne cherche pas à faire la loi chez les autres. Quand

j'étais enfant on m'interdisait d'être turbulent quand j'étais en visite. Si ceux à qui nous avons ouvert notre porte se montrent turbulents, chassons-les sans pitié. Tant que la France n'aura pas compris cette loi élémentaire de défense individuelle, elle courra les plus grands dangers.

Les décrets-lois ne paraissent pas avoir mis à mal la liberté qui nous est chère. Leur application s'avère comme bienfaisante. Mais voici que ceux dont ces décrets-lois ont corrigé les abus se montrent jaloux de leur succès. Et les clans politiques qui ont à leur actif tant de scandales parlent de faire un « front commun » avec les pires agitateurs. Vraiment, ceux qui mènent et composent ces clans politiques sont dépourvus de toute vertu civique. Et comme par définition un homme politique devrait être une incarnation de cette vertu, nos agures d'hier devraient être accablés sous le poids du mépris public. Il n'en est rien. Et c'est là le pire de l'aventure. Il semble qu'on veuille demain recommencer à commettre les mêmes erreurs qu'hier. Faut-il que ce pays soit riche pour s'entêter ainsi dans l'hérésie ! Ou faut-il qu'il soit tombé bien bas dans la servilité.

Je suis néanmoins de ceux qui ne veulent pas désespérer. Car tout de même il y a encore en France d'autres citoyens que des aveugles ou des profiteurs. Ce pays, a-t-on dit souvent, est celui de la mesure. Le bon sens du Français est proverbial, son attachement aux institutions de son pays est profond. Il faut donc penser que ceux qui cherchent à nous nuire sinon à nous perdre seront chassés de l'arène politique. Il faudrait pour cela créer un rétablissement moral. Là est le salut. Et le médecin qui compte parmi l'élite de la nation peut beaucoup pour y réussir.

J. CRINON.

Faculté de Médecine de Paris

LABORATOIRE D'HYGIENE

Examen d'aptitude aux fonctions de médecin sanitaire maritime

Le prochain examen aura lieu à Paris, en juin. En vue de préparer les candidats à cet examen, un enseignement spécial sera donné au Laboratoire d'hygiène sous la direction du professeur Tannon, professeur d'hygiène, conseiller technique sanitaire du ministère de la Santé publique, avec la collaboration de M. le docteur Joannon, agrégé d'hygiène ; M. Lindemann, adjoint au directeur des services du Travail et de l'Enseignement maritimes au ministère de la Marine marchande ; M. Roubinet, chef de bureau à l'établissement national des invalides de la Marine ; MM. les docteurs Cambessedes, assistant d'hygiène et ancien chef de clinique de la Faculté de médecine ; Clerc, assistant d'hygiène et conseiller technique sanitaire du ministère de la Marine marchande ; Nèveu, assistant d'hygiène et chef du Laboratoire des Epidémies à la Préfecture de police ; Navarre, sous-directeur de l'Institut d'hygiène et professeur à l'école de médecine de Caen, et André Villejean, de l'Office international d'hygiène publique, auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Le cours durera du 22 mai au 6 juin. Il comprendra des leçons qui auront lieu chaque jour, de 16 à 18 heures, et un cours spécial de bactériologie avec travaux pratiques (de 9 heures à midi).

Peuvent s'inscrire à ce cours :
 1° Les docteurs et étudiants en médecine, à scolarité terminée, français et du sexe masculin ;
 2° Les docteurs et étudiants en médecine, de nationalité étrangère, qui s'intéressent aux questions d'hygiène maritime et de prophylaxie internationale et qui pourront recevoir un certificat d'assiduité.

Les inscriptions sont reçues les lundis, mercredis et vendredis, de 14 à 16 heures (guichet n° 4). — Le droit à verser est de 250 francs. — Pour tous renseignements, s'adresser au Laboratoire d'hygiène.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est ouvrir sa porte chaque dimanche à un ami qui vous dit ce qu'il pense et qui vous confie quelques indiscretions.

TRIDIGESTINE DALLOZ
 GRANULÉE

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
 Laxatif parfait
 réalisant le véritable traitement
 des causes de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du D^r H. LEPRINCE
 62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et toute Pharmacie.
 R. C. Seine 3164

ÉTABLISSEMENTS FARMACIQUES
OVULES CHAUMEL
 LE PLUS PUISSANT DÉCONGESTIF EMPLOYÉ EN GYNÉCOLOGIE
ICHTHYOL
 R. C. Seine N° 25 197.

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée mênbranceuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
 BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

BLENNORRAGIE
 et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

CHLORURE D'ACÉTYLCHOLINE
 EN SOLUTION ANHYDRE ET STABLE

ACÉCOLINE
 SOLUTION

L'Acécoline dilate les artérioles et lève les spasmes vasculaires

RAMOLLISSMENT CÉRÉBRAL
Hypertension artérielle
SPASMES RÉTINIENS
Artérites, Gangrènes
CLAUDICATION INTERMITTENTE
Syndrome de Raynaud
ANGINE DE POITRINE
 — Coliques de plomb —
SUEURS DES TUBERCULEUX

DIRECTEMENT INJECTABLE

BOTTES DE 6 AMPOLLES
 A 2,510 CUBES CM

LABORATOIRES CHEVRETIEN-LEMATTE
 L. LEMATTE & G. BOINOT
 52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

VINGT PEPTONES DIFFÉRENTES

+
HYPOSULFITE DE MAGNÉSIUM & DE SODIUM
+
SELS HALOGÉNÉS DE MAGNÉSIUM

ANACLASINE

LANSON

DÉSENSIBILISATION
ÉTATS HÉPATIQUES

A. RANSON
DOCTEUR EN PHARMACIE
121 Av GAMBETTA
PARIS (XX^e)

COMPRIMÉS
GRANULÉ

URISANINE

ANTISEPTIQUE
URINAIRE ET
BILIAIRE



BENZOATE
D'HEXAMÉTHYLÈNE.TÉTRAMINE
DANS UN EXCIPIENT LIQUIDE
BALSAMIQUE ET DIURÉTIQUE

2 à 4 cuillerées à café par jour
dans 1/2 verre d'eau ou de tisane
LABORATOIRES LONGUET

A la Société d'Ophthalmologie de Paris

Complications oculaires de la lymphadénie du chien. MM. V. ROBIN et A. BRUX. — Un chien, atteint de lymphadénie aileucémique, présente, trois mois après le début de l'évolution, des accidents de kératite interstitielle et d'iritis hémorragique, d'apparence manifestement infectieuse. Quoique l'on considère généralement, sans pouvoir en fournir la preuve, la lymphadénie du chien comme une maladie microbienne, les auteurs estiment que les complications oculaires observées sont dues aux germes d'infection secondaire qui se développent avec facilité dans l'organisme débilité des lymphadéniques.

Quelques effets du venin de cobra sur l'œil. MM. BAILLIART et N. T. KORESSIOS.

Verrucosités hyalines prépapillaires (Drusson) chez un homme jeune atteint de tétinite pigmentaire, par MM. H. TILLÉ et N. TRANTAS. — Ces verrucosités hyalines prépapillaires ont pu être photographiées à l'aide de l'appareil de Nordenson. Il s'agit vraisemblablement des lésions congénitales rares non évolutives provenant de l'épithélium pigmentaire. Elles doivent être soigneusement différenciées pour les auteurs, des différents aspects ophtalmoscopiques constituant le très important groupe des capillarites de la rétine (rétinites en gouttelettes, rétinites circinées, dégénérescences séniles) dont la signification générale (état lacunaire rétinien par endocapillarite), l'évolution, le traitement, sont entièrement différents.

Essai de classification et de chirurgie oculaire nasale dans les différents variétés de larmoiements. M. H. TILLÉ. — L'auteur tente d'améliorer les statistiques obtenues par le traitement classique du larmoiement (cathétérisme, stricturotomie et la dacryostomie). Il propose une classification basée sur la topographie des lésions de l'ensemble de l'appareil lacrymal (glande lacrymale, nerf lacrymal, muqueuse du canal, méat inférieur et cornet inférieur) et traite les larmoiements suivant les cas, en intervenant soit sur la glande lacrymale, soit sur le canal lacrymal, soit sur le méat inférieur, soit en même temps sur différents étages de l'appareil lacrymal.

Les 66 malades de la série doivent être répartis en cinq groupes :

- 1) 19 présentent des lésions uniquement nasales (région du tiers antérieur du méat inférieur), le liquide injecté dans le canal lacrymal pénétrant normalement dans le nez.
- 2) 15 présentent des lésions associées du canal lacrymal et du méat inférieur correspondant ; l'injection ne passe pas et il existe un obstacle au niveau du tiers antérieur du méat inférieur.
- 3) 15 présentent des larmoiements sans sténose apparente.
- 4) 13 obstructions du canal lacrymal seul.
- 5) 4 larmoiements à la suite de dacryectomie ancienne.

En conclusion, dans une série de 66 malades atteints de larmoiement, le groupe le plus important numériquement a été celui des larmoiements d'origine purement nasale, groupe qui relève du rhinologiste seul. La cause de ces larmoiements est, en principe, un effacement total continu (méat inférieur virtuel), ou intermittent (rhinites congestives) du méat inférieur, le cornet inférieur étant appliqué sur la paroi externe de la fosse nasale.

Les larmoiements par lésions associées du canal lacrymal et de la région du tiers antérieur du méat inférieur sont guéris dans tous les cas, en trois semaines, un mois, par le traitement mixte (le plus souvent 1 ou 2 cathétérismes), associés à la luxation du cornet inférieur en dedans, suivant la technique de l'auteur. Très exceptionnellement, il faudra recourir à la dacryostomie.

Ils ne guérissent en aucun cas par le traitement isolé, soit du nez, soit du canal lacrymal (plusieurs séries de 10 à 15 cathétérismes sans résultats).

Les larmoiements sans sténose apparente sont au moins aussi fréquents que les précédents. Ils ont été traités par l'atécouplisation du nerf lacrymal ou la diathermo-coagulation de la glande lacrymale. Ce sont les deux interventions qui, d'après l'auteur, donnent les résultats les moins mauvais.

Les larmoiements par obstruction du canal lacrymal seul guérissent après un seul ou, au maximum, 2 cathétérismes, avec une sonde n° 2 ou 3. Très exceptionnellement, on sera obligé de recourir à la dacryostomie, qui donne en pratique toujours une très bonne et durable perméabilité à l'injection sous pression. De plus, elle ne laisse pas davantage de larmoiements sans sténose derrière elle que les autres procédés.

Lorsqu'une dernière phase du traitement, traitement de larmoiement sans sténose, devient alors nécessaire chez ces malades, les méthodes et les résultats deviennent beaucoup plus incertains, les meilleurs étant obtenus, répétons-le, par l'alcoolisation du nerf lacrymal sur la paroi externe de l'orbite (in-

jection de 1 cc. 1/2 d'alcool à 70°, après injection préalable de sourocaïne à 4 %, et la diathermo-coagulation de la glande lacrymale accessoire (destruction partielle) ou à nivellement des bosselures au diathermo-électrique, puis coagulation diathermique superficielle).

Considérations sur le problème médical-découlements de rétine spontanés. — Jean GALLOIS présente 4 cas, suivis de 10 ans, et tous quatre opérés : l'évolution rétinienne, quant à l'œil malade, et quant à l'œil opposé, a été favorable chez les deux premiers qui ont régulièrement suivi leur traitement général, pendant des mois, et décelable chez les deux autres qui l'ont négligé. Par ailleurs, ces cas présentait, au point de vue constitutionnel et pathologique général, de très utiles enseignements. M. J. Gallois fait une révision rapide des données médicales du problème, d'après ses recherches personnelles (insuffisance rénale, troubles endocrinariens, hypotonie de l'œil, œdème sous-conjonctival, valeur pigmentaire de l'iris et de l'épithélium rétinien, usage de l'atropine) et d'après les autres travaux récents : il existe une accumulation de données d'observation, et non d'interprétation, leurs très inégales, d'où se dégage spécialement l'idée de lésions ou de troubles fonctionnels dans le domaine circulatoire, et où se présente souvent la signature d'une hérédogénie lointaine. Ces faits sont à étudier à la lumière de la notion de déchirure rétinienne trop souvent occupé le premier plan dans le pathogénie du décollement. Si l'ophtalmologiste doit recueillir la rétine, elle ne doit pas faire négliger le traitement général (mercure et traitement de toutes les manifestations organiques) dont le rôle semble être d'éviter un nouvel afflux de liquide dans l'œil en traitement et d'augmenter les chances de préservation de l'autre œil.

H. TILLÉ

Avis de concours pour le titre de spécialiste des hôpitaux maritimes

Les concours pour l'obtention du titre de spécialiste des hôpitaux maritimes, annuels du « Journal Officiel » du 14 octobre 1933, auront lieu à Brest le lundi 11 juin 1934.

Tous les jurys d'examen, admissibilité et admission, seront présidés par le médecin général en titre classe, inspecteur général du service de santé.

JURY DE CONCOURS

Dermato-vénérologie

JURY D'ADMISSIBILITÉ

MM. Brunet, médecin général de 2^e classe, médecin des hôpitaux maritimes.

Hamet, médecin en chef de 2^e classe, médecin des hôpitaux maritimes.

Membre suppléant

M. Gouriou, médecin en chef de 2^e classe, médecin des hôpitaux maritimes.

JURY D'ADMISSION

MM. Hamet, médecin en chef de 2^e classe, médecin des hôpitaux maritimes.

Goere, médecin en chef de 2^e classe, spécialiste des hôpitaux maritimes.

Membres suppléants

MM. Gouriou, médecin en chef de 2^e classe, médecin des hôpitaux maritimes.

Verdolin, médecin principal, spécialiste des hôpitaux maritimes.

Electroradiologie et physiothérapie

JURY D'ADMISSIBILITÉ

Le même que pour la dermatovénérologie.

JURY D'ADMISSION

MM. Brunet, médecin général de 2^e classe, médecin des hôpitaux maritimes.

Circan, médecin principal, spécialiste des hôpitaux maritimes.

Membres suppléants

MM. Hamet, médecin en chef de 2^e classe, médecin des hôpitaux maritimes.

Godillon, médecin principal, spécialiste des hôpitaux maritimes.

Médecine légale et neuropsychiatrie

JURY D'ADMISSIBILITÉ

Le même que pour la dermatovénérologie.

JURY D'ADMISSION

MM. Hamet, médecin en chef de 2^e classe, médecin des hôpitaux maritimes.

Darleguy, médecin en chef de 2^e classe, spécialiste des hôpitaux maritimes.

Membres suppléants

MM. Gouriou, médecin en chef de 2^e classe, médecin des hôpitaux maritimes.

Artur, médecin en chef de 2^e classe, spécialiste des hôpitaux maritimes.

Les demandes des médecins candidats devront parvenir au département le 31 mai 1934 au plus tard (art. 2 de l'arrêté du 23 décembre 1930) B. O. M., vol. 15, page 101.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est se mettre d'accord avec le proverbe qui prétend qu'on tient davantage à ce qu'on achète qu'à ce qu'on vous donne.

CORBIÈRE
R. Desreanaudes.
27
PARIS

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

Pour ADULTES 5 centicubes
ENFANTS 2C⁵

Mardi Dernier

A L'ACADÉMIE de MÉDECINE

Vaccination contre le typhus exanthématique, avec un vaccin vivant.

De nouvelles recherches ont été entreprises par MM. Blanc, Noury, Balhazard, Bruneau et Barneod, à Casablanca, sur la vaccination de l'homme contre le typhus exanthématique.

Les auteurs ont présenté à l'Académie de Médecine les résultats de leurs expériences, qui leur ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes : Le virus du typhus murin isolé des rats de Casablanca reste, après 14 mois de conservation par passage sur cobayes, aussi peu pathogène pour l'homme qu'au début de l'isolement. On peut diluer jusqu'au 1/100 le produit virulent obtenu par broyage de la rate et des vaginales de cobayes infectés par typhus murin, et on peut obtenir avec cette dilution bilieuse un vaccin efficace. Ceci revient à dire que, dans la pratique, il est possible de vacciner un millier d'individus avec le vaccin fourni par un seul cobaye. La filtration sur papier du virus typhique ne donne pas davantage de résultat et, au contraire, diminue la virulence. La vaccination contre le typhus n'apparaît efficace, même avec un vaccin vivant, que si cette vaccination donne une maladie inapparente. Une telle vaccination faite avec le virus murin de Casablanca confère l'immunité et ne comporte aucun danger.

L'Académie adopte le rapport du D^r Lesage sur l'hygiène de l'enfance.

Celui-ci demande dans ses conclusions que des statistiques distinctes soient établies pour les hospices dépositaires de province et en ce qui concerne la mortalité et la morbidité des nourrissons de 1^{re} et de 2^e années aux colonies, qu'ils soient blancs ou indigènes.

MM. Ch. Achard et A. Boutaric et M^{re} Roy, exposent les propriétés physiques des liquides épanchés.

Dans les transsudats (4 acides et 2 hydrothorax), la densité optique est nettement inférieure à celle du sérum sanguin, sauf dans une ascite lactescente, riche en lipides (8-25 pour 1000). Elle augmente légèrement par le chauffage, ce qui indique un léger grossissement des particules. La viscosité relative, nettement plus faible que celle du sérum, augmente que très peu par le chauffage, ce qui paraît explicable par la faible concentration du liquide en protéines (5 à 37 p. 1000). Le nombre des particules fournies par un gramme de protéines sèches est nettement plus petit que dans le sérum et n'est guère modifié par le chauffage, sauf dans le liquide lactescent où la chaleur détruit probablement l'émulsion des lipides.

Dans les exsudats (4 pleurésies sarcofibrineuses), la densité optique est plus faible que dans le sérum, mais l'écart est moindre que pour les transsudats. Elle augmente assez nettement par le chauffage. La viscosité relative, bien plus élevée que pour les transsudats, par suite de la richesse plus grande en protéines, augmente nettement par le chauffage à cause de l'hydratation qui gonfle les particules colloïdales. Le nombre des particules fournies par un gramme de protéines sèches est plus grand que pour les transsudats et même que pour le sérum, mais ne varie que peu par le chauffage, comme pour le sérum.

Les protéines extraites des sérosités par l'action à froid (méthode de Piettre) et re-

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Colibactériuries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

LA SANTHEOSE Le Diurétique Rénal par excellence. Ne se délivre qu'en cachets forme cœur. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IV^e)

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et stimulant de l'activité cérébrale. Convalescence, surmenage, asthénies, etc. 2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE AU THIOCOL Imprégnation gaiacolée à hautes doses sans aucun inconvénient.

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 2 à 4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et C^{ie}, 10, rue Crillon, Paris (IV^e).

THÉOSALYOSE Théobromine pure française (cachets) Pure - Digitalique - Scillitique - Spartéinée - Barbiturique, Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniat de Vanadium) Stimulant général. Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue du Cherche-Midi PARIS

prises en suspension dans un volume équivalent d'eau, mais privées ainsi de la plupart des sels, donnent des valeurs plus fortes que le liquide dont elles proviennent pour la densité optique et la viscosité relative.

M. Pagano, de Palerme, présente une étude sur les réflexes carotidiens.

Faisant l'historique de la découverte des réflexes carotidiens, l'auteur rappelle les recherches qu'il a publiées en 1889 et en 1900 sur la sensibilité cardio-vasculaire et sur les réflexes carotidiens, dont il avait signalé l'intérêt physiologique et les effets sur la pression artérielle.

C'est vingt-six ans plus tard que Hering a publié de nouvelles recherches sur la question et trouvé ce qu'on appelle le nerf du sinus.

PLOMBIÈRES-LES-BAINS (VOSGES)

A 6 heures de PARIS (Voitures directes)
SAISON DU 15 MAI AU 30 SEPTEMBRE -- Altitude : 456 m.



Eaux Thermales Radio-actives, d'une efficacité reconnue pour
Les Maladies de l'ESTOMAC et de l'INTESTIN et spécialement l'ENTÉRITE — Les RHUMATISMES — Les Maladies des Femmes — (Traitements spéciaux) — Les États nerveux.

Eaux de Régime remarquable "SOURCE ALLIOT"
Légère, Digestive, Diurétique, Désintoxicante

CURE D'AIR ; PARCS et PROMENADES NOMBREUSES. - Piscine tiède de NATATION
CENTRE DE TOURISME : Vosges et Alsace
CASINO - THÉÂTRE - CONCERTS - JEUX - FÊTES DIVERSES
Renseignements : COMPAGNIE DES THERMES ou SYNDICAT D'INITIATIVE
PLOMBIÈRES (VOSGES)

contre l'atonie intestinale

DAIN COMPLET

Heudebert

Qui a été enrichi en éléments cellulotiques à l'aide de moutures très poussées.

la marque

Heudebert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime



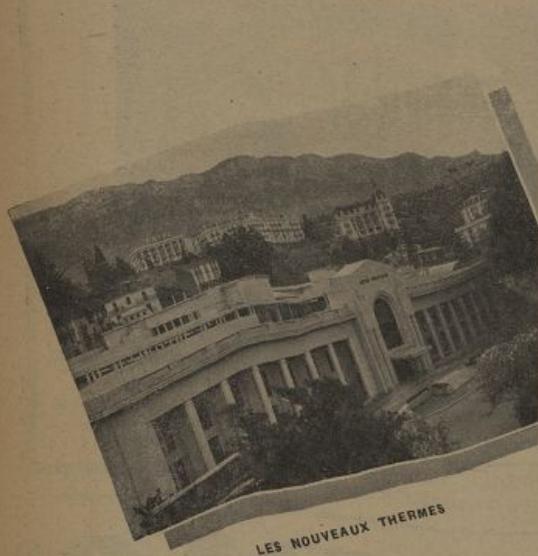
Photos Dréville, Clichés Informateur Médical.

Le Banquet des Médecins de théâtre auquel nous consacrons aujourd'hui nos illustrations d'actualité réunissait une nombreuse et très élégante assistance

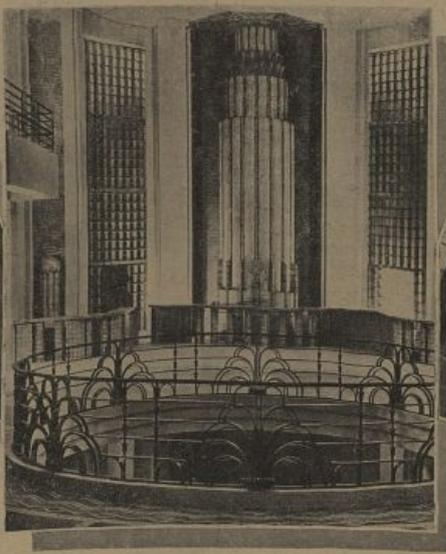
La Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

se tiendra à AIX-LES-BAINS (Savoie), du 28 Juin au 1^{er} Juillet 1934

ELLE EST ORGANISÉE PAR LA VILLE D'AIX-LES-BAINS, AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS



LES NOUVEAUX THERMES



HALL DES SOURCES



LA PLACE

COMITÉ DE PATRONAGE

FRANCE

MM. les Professeurs : Roussy, Desgrez, Villaret (Paris), S. E. Roy, ministre du Canada, Lépine, Piery (Lyon), Serr (Toulouse), Euzière (Montpellier), Santenoise, Spillman (Nancy), Sigalas, Crayx (Bordeaux), Camelot, Duhot (Lille), Merklen (Strasbourg), Imbert (Marseille), Porte (Grenoble).

ÉTRANGER

MM. les Professeurs :

ANGLETERRE : Lord Dawson of Penn, Lord Horder of Ashford (Londres), Lord Moynihan (Leeds).

ARGENTINE : Bonorino Udaondo, Mariano Castex (Buenos-Aires).

BELGIQUE : Schoofs (Liège), Coq (Bruxelles).

BRESIL : Celestino Bourroul (Sao-Paulo), Calderon (Santa-Pé).

DANEMARK : Knud Faber, E. Ehlers (Copenhague).

ESPAGNE : Maranon (Madrid), Garsia (Valladolid).

ÉTATS-UNIS : R. Pemberton (Philadelphie), Osgood, Minot (Boston), Cyrus Sturgis (Ann Arbor).

HOLLANDE : Van Breemen, Ruitinga (Amsterdam), Dr J. Van der Hoeven Leonhard (Hilversum), Hijmans van den Bergh (Utrecht), Kuenen (Leyde), Polak Daniels (Groningen).

HONGRIE : Ludwig von Pap, Dalmady Zoltan (Budapest).

ITALIE : Frugoni (Rome), Pisani (Florence), Donati (Milan).

NORVEGE : Holst (Oslo).

POLOGNE : Koskowski (Lwow).

PORTUGAL : M. le doyen de la Faculté de Coimbra.

ROUMANIE : Balacescu (Bucarest).

SUEDE : I. Holmgren (Stockholm), Sven Ingvar (Lund).

SUISSE : Naegeli (Zurich), Frey (Berne).

YOUgoslavIE : Burian, Antitch (Belgrade).

BUREAU DU CONGRÈS

Président : M. le Professeur FERNAND BEZANÇON, membre de l'Académie de Médecine, président de la Ligue Française contre le Rhumatisme.

Secrétaire général : D^r M.-P. WEILL, médecin des Hôpitaux de Paris.

Trésorier : D^r P. DUSSUEL, Syndicat d'Initiative, Aix-les-Bains. — Compte chèque postal Lyon 609.08.

RAPPORTS

I. — GENERALITES, ETIOLOGIE, PATHOGENE

Les limites du rhumatisme chronique ; la notion de polyarthrite symétrique progressive Pr Berançon (Paris), Dr M.-F. Weil (Paris).

Le traitement des rhumatismes dans l'histoire thermique d'Aix-les-Bains. Pr agr. Chabrol (Paris).

Les facteurs endocriniens. Pr Mouriquand (Lyon).

Les troubles du métabolisme Pr Leper (Paris).

Les facteurs infectieux Dr F. Costa (Paris), Dr J. Forestier (Aix-les-Bains).

Les facteurs vasculo-nerveux et sympathiques Dr E. May (Paris), M^{lle} De Jammet (Paris), M. Brailion (Paris).

Les facteurs de terrain Pr Roch & Dr E. Martin (Genève).

Les troubles humoraux et l'allergie

II. — SYMPTOMES ET DIAGNOSTIC

Les aspects anatomiques Dr F. Bach (Londres).

Les aspects radiologiques Dr G. Scott (Londres).

Les aspects cliniques Pr agr. Abranti (Paris), Dr Parlier (Paris).

Les éléments de diagnostic. Pr Maranon (Madrid).

Les éléments de pronostic. Dr Weissenbach (Paris), Dr F. Franconi (Aix-les-Bains).

Le sang et les humeurs Pr G. Kahlstetter (Stockholm).

III. — THERAPEUTIQUE

Physiothérapie Pr Ganzburg (Bruxelles).

Grenothérapie Pr Giraud et Pr agr. Pucot (Montpellier).

Chirurgie Pr Leriche (Lyon).

Principes d'orthopédie Pr Mathieu (Paris), Dr Ducroquet (Paris).

Orthopédie et appareillages Dr Loring Swain (Boston).

Vaccinothérapie Sir William Willcox (Londres).

Régimes, chimiothérapie, protéinothérapie Pr Rathery (Paris), Dr J. Lacopère (Paris).

COMITE DE PRESSE Dr Deuraigne (Paris).

COMMUNICATIONS : Des communications pourront être faites par les membres titulaires avec l'agrément du bureau de la Conférence. Le titre et un résumé des communications devront être envoyés au Trésorier de la Conférence avant le 1^{er} juin ; le texte, dactylographié, devra être remis au bureau aussitôt après la séance ; il ne devra pas dépasser 4 pages de quarante lignes de cinquante-quatre lettres.

PROGRAMME

Séance d'ouverture de la Conférence : Jeudi 28 juin, à 18 heures 30.

Séances réservées à l'exposé et à la discussion des rapports : Les matinées des 29-30 juin et du 1^{er} juillet.

Excursions en auto-cars : Les après-midi des 29 et 30 juin.

Visite du nouvel établissement thermal et des diverses organisations thérapeutiques de la station : Après les excursions en auto-cars.

Représentation de gala au Grand Cercle : 29 juin au soir.

Banquet organisé par la municipalité d'Aix-les-Bains : 30 juin au soir.

CONDITIONS D'ADHESION

Sont admis comme membres TITULAIRES de la Conférence, les médecins français et étrangers.

L'adhésion à la Conférence comporte :

- 1° Le droit aux deux volumes : Rapports et Communications ;
- 2° Les frais de séjour dans les hôtels de jeudi 28 juin après-midi au dimanche 1^{er} juillet après-midi ;
- 3° Deux excursions en auto-cars ;
- 4° L'assistance au banquet du 30 juin ;
- 5° Le droit au demi-tarif en chemin de fer (réseaux français).

Le prix forfaitaire est fixé pour les membres TITULAIRES à :

Hôtels de tout premier ordre : 350 francs.

Hôtels 1^{er} ordre : 250 francs.

Tout membre titulaire aura le droit d'être accompagné par un ou plusieurs membres de sa famille (femme ou enfant) en l'inscrivant comme membre associé.

Le prix forfaitaire est fixé pour les membres ASSOCIES à :

Hôtels de tout premier ordre : 300 francs.

Hôtels 1^{er} ordre : 200 francs.

Les internes en médecine des villes de Faculté bénéficieront d'un tarif forfaitaire spécial de 150 francs.

Les membres associés et les internes reçoivent pas les volumes de rapports et communications.

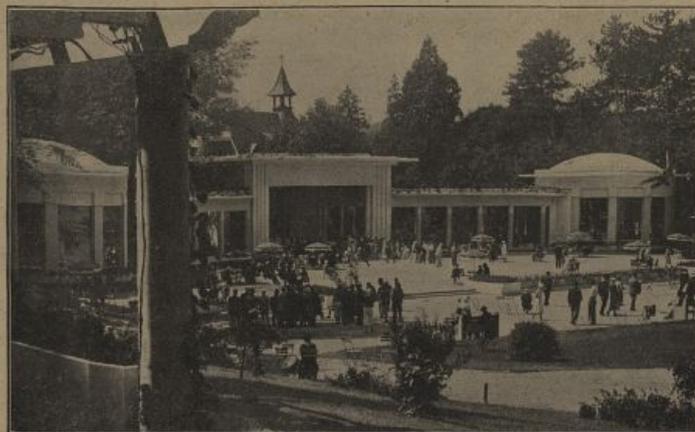
Parmi les membres associés, seule une personne (femme ou fille mineure non mariée, mais non ces deux personnes à la fois) a droit au billet à demi-tarif.

INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire, on est prié d'envoyer avec le montant de la cotisation sa carte de visite. Prière d'indiquer la catégorie des hôtels et, le cas échéant, les noms et prénoms des membres associés avec leur degré de parenté. Pour les demi-tarif, indiquer la gare de départ et, éventuellement, l'itinéraire avec les gares de changement de réseau.

Adresser toute la correspondance et les cotisations au Docteur P. DUSSUEL, Syndicat d'Initiative, Aix-les-Bains (Savoie). — Compte chèque postal Lyon 609.08.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juin.



L'une des transformations du parc municipal d'Aix-les-Bains

LETTRE d'un MÉDECIN de PROVINCE

L'OBJECTION DE CONSCIENCE... ABDOMINALE

L'aventure que M. Bonnefoy-Sibour, ancien préfet de police a narrée à la commission d'enquête du 6 février est intéressante pour les médecins. « Quand j'ai eu à organiser mon service d'ordre, il y avait un vent de maladie soufflant sur les services de la Préfecture. M. Guichard, après m'avoir demandé un congé, eut une crise d'appendicite qui nécessita une intervention d'urgence ; M. Liard, eut une grippe abdominale... »

M. Bonnefoy-Sibour qui est le beau-frère d'un de nos confrères de Lamalou-les-Bains, et qui, par suite, s'apparente quelque peu à la famille médicale, se trouve en présence d'un cas de médecine sociale des plus curieux.

Nous ne doutons pas que M. Guichard, ait eu une crise d'appendicite, que M. Liard ait eu une grippe abdominale, et que par suite les manifestants furent placés en présence de « gardes mobiles » qui n'avaient pas la manière.

Chacun connaît le bilan de cette aventure. Elle pose néanmoins un cas de conscience : celui de l'objection de conscience abdominale. Les chirurgiens qui ont enrichis cet appendice que la Providence suspendit à leur intention à l'aveugle cæcum, seront d'accord avec nous pour admettre que le fait d'avoir un appendice est une menace, une possibilité de maladie, un risque, et si une compagnie d'assurance moderne, consent 5 % de réduction des primes à cause du verre triplex, 3 % de réduction aux propriétaires d'un extincteur Pyrène, elle devrait consentir 10 % de réduction aux humains qui, moyennant quelques billets de mille, se sont fait enlever l'appendice.

« L'appendice dans un bocal fournit un appendice à la durée de la vie », inscrivirent, demain, en lettres d'or sur leurs murs éblouissants, les cliniques commerciales de la médico-chirurgie en équipe du XX^e siècle et demi.

Il est admirable que, pendant la guerre, à l'heure de l'assaut meurtrier, les troupes de première ligne n'aient pas connu l'« objection de conscience abdominale ».

— « Mon colonel, j'ai mal au ventre ! J'ai eu deux crises d'appendicite, une troisième crise. »

Je crois que le « lascar » qui eut employé cet argument, eut été invité à une cure radicale immédiate, avec, comme salle d'opération, l'abri de mitrailleuse allemande qu'il fallait enlever coûte que coûte.

On ne répondra qu'avant la guerre l'appendicite était plus rare. Il est exact que, depuis l'Armistice, une bande de salopards, pourvus d'un mandat législatif, se sont ingénies à détraquer notre muqueuse intestinale, notre foie, notre cerveau. Tout syndicat de commerçants de l'alimentation a trouvé, à volonté et à bon prix, un élu pour faire voter par surprise un projet permettant l'adjonction au beurre, à la viande abattue, au tin, aux conserves, des produits toxiques, et destructeurs pour la race humaine.

Nous sommes, à l'heure actuelle, empoisonnés bien plus matériellement que par l'affaire Stavisky et consorts, grâce à une série de votes qui, sous couvert de permétre au lait, au beurre, au vin, de voyager, rendent ces aliments toxiques pour le cerveau et nocifs pour la muqueuse intestinale.

Les 19 tués du 6 février ne sont rien à côté du chiffre de ceux qui sont morts du fait du salpêtre, du borate de soude, de l'acide salicylique, que la loi, avec un grand L. permet d'ajouter à nos aliments.

Tant qu'on n'aura pas obligé les services d'Hygiène à ne nous vendre que des aliments sains, les cas d'« objection de conscience abdominale » seront défendables. Et on s'en servira. Je dois ajouter que pendant mon mois de février devant

Douaumont en 1916, je n'ai pas constaté un seul cas d'appendicite. Tous les malades, tous les blessés, et tous les morts, qui sont passés par mon poste de secours, étaient victimes des obus. Je me rappelle même un brave colonel, qui commandait l'artillerie du 7^e corps, et qui venait tous les jours dans mon abri, soigner un volumineux anthrax du cou, en se rinçant la gorge avec de la bonne eau-de-vie de mirabelles. Il n'avait pas l'« objection de conscience cervicale ». Il y avait pourtant droit. Bévaux aurait eu pour lui un bon lit, mais il eût préféré qu'un obus lui enlevât en plus de son anthrax, sa colonne cervicale, son appendice, et son cæcum, que de quitter son poste de combat, où il se trouvait en avant de ses hommes.

« Objection de conscience abdominale ! » Si MM. Guichard et Liard, qui connaissaient mieux que M. Bonnefoy-Sibour, la foule parisienne, n'avaient pas eu d'abdomen, il y aurait eu quelques tués et quelques blessés de moins. Il est des appendicites qui ne tuent pas leurs titulaires, et qui tuent les autres. La maladie a des complications politiques imprévues. On prétend que si Jules César et Napoléon n'avaient pas été des comitiaux, ils n'eussent pas été des dictateurs, et l'Histoire apprendra peut-être à nos petits-enfants qu'il manqua à M. Frot, une hyperboulie de comital, à M. Raymond Patenôtre, une virilité plus affinée pour devenir le successeur de Jules César et de Napoléon.

Mais ne nous étendons pas trop sur l'« objection de conscience abdominale ». Les médecins ne savent plus la médecine après vingt ans de pratique, estime mon aimable ami le « chirurgien », et je ne veux pas encourir de reproches. Et puis en m'attardant à discuter sur l'« objection de conscience abdominale », je serais capable de faire baisser son « chiffre d'affaires ». Et alors...

L. BRUEL.

VOYAGE MEDICAL D'ETE 1934

L'ALLEMAGNE - LA POLOGNE LA TCHÉCO-SLOVAQUIE OBERAMMERGAU

PRIX DU VOYAGE : 4.680 fr.

Ce prix comprend les services suivants :

1° Le voyage en deuxième classe de chemin de fer et première classe de bateau ;

2° Le logement et la pension dans des hôtels de premier ordre, genre Hôtel Württembergerhof à Nuremberg, selon programme. A Oberammergau, où il est d'usage de loger chez l'habitant, la meilleure catégorie est prévue ;

3° Toutes les visites et excursions en autocar mentionnées dans le programme, sous la conduite d'un guide compétent parlant français ;

4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires ;

5° Les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages ;

6° La place au théâtre à Oberammergau (1^{re} catégorie) ;

7° Les services d'un courrier qui accompagnera le groupe au départ de Paris.

Ne sont pas compris : les repas dans le wagon-restaurant et les boissons.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à l'Informateur Médical, 111, boulevard Magenta, Paris.

ÉTATS NÉVROPATHIQUES : ANXIÉTÉ -- ANGOISSE
INSOMNIE NERVEUSE -- TROUBLES FONCTIONNELS DU CŒUR

La Passiflorine

est la première spécialité qui ait réalisé l'association Passiflore - Cratægus et la seule qui ne contienne aucun toxique, soit végétal (jusquiame, opium, etc.) soit chimique (dérivés barbituriques)

Laboratoire G. RÉAUBOURG
2, Rue Boucicaud, Paris (15^e)

UROMIL

ÉTHÉR PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



ARTHRITISME

D^r L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

JUS DE RAISIN CHALLAND

CHALLAND Nuits-St-Georges (COTE-D'OR)

Revue de la Presse Scientifique

TRAITEMENT DU TRISMUS, Lucien LEBORG.
— (Paris Médical.)

Lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas de beaucoup le plus fréquent, d'atteindre une cause endo-buccale, il est indispensable de mettre en œuvre d'abord une thérapeutique symptomatique appropriée.

Dans les trismus moyens, la dilatation progressive lente et douce permet généralement d'obtenir en quelques instants une ouverture suffisante de la bouche pour pratiquer par exemple une avulsion.

Dans les trismus serrés, on pourra s'adresser d'abord aux moyens physiques. Les applications chaudes et les bains de bouche chauds ont un effet sédatif incontestable, mais, c'est surtout la diathermie qui agit tout à la fois sur le foyer infectieux et sur le trismus.

La radiothérapie paraît avoir une action encore plus certaine grâce à son double pouvoir sédatif et antiphlogistique.

En 1922, J. Bercher a préconisé l'anesthésie des nerfs masticateurs par voie transmaschéterine dans les trismus très serrés. Cette méthode est d'une application facile. On injecte deux centimètres cubes de novocaïne à 2 % dans l'espace interptérygoïdien en passant sous l'arcade zygomatique par l'échancrure zygomoidé. En quelques minutes le patient, qui avait les mâchoires bloquées, peut ouvrir de lui-même la bouche d'une façon suffisante pour qu'une intervention devienne possible. Sous l'effet de cette anesthésie, on peut d'ailleurs forcer sans douleur l'écartement des maxillaires. Il va sans dire que cette méthode donne des résultats d'autant meilleurs qu'elle s'adresse à des trismus très récents. Après dix jours, dit-on, l'injection transmaschéterine est inopérante. Dans ce cas, l'anesthésie générale s'impose.

Le traitement des trismus consécutifs aux traumatismes a été bien étudié pendant la guerre et exposé notamment dans le rapport de Kouindy. Nous y trouvons toute la gamme des agents physiques, le massage et l'ionisation.

En fait, dans ces trismus post-traumatiques, on observe toutes les variétés de réactions neuro-psychiques. La thérapeutique doit donc se plier à toutes les modalités. On peut guérir en une séance définitivement un trismus psychique par dilatation brusque et maintien sous anesthésie générale de l'ouverture buccale. C'est ainsi que J. Bercher a guéri un patient qui avait été traité sans succès comme un tétanique. Il faut au contraire certaines fois procéder à une véritable réduction des muscles masticateurs.

Quant au trismus du tétanos il doit, lui aussi, recevoir une thérapeutique appropriée. Nous inspirant d'une part des travaux de Si-

card montrant les bons effets du sérum antitétanique porté au contact même des troncs nerveux, d'autre part de la méthode d'anesthésie transmaschéterine de Bercher, nous avons utilisé, avec J. Weill, cette dernière technique pour injecter du sérum dans l'espace interptérygoïdien. Cette injection nous a paru avoir un effet presque instantané sur le trismus du tétanos. Elle peut être renouvelée tous les jours à la dose de cinq centimètres cubes de sérum curatif. Associée à des injections sous la cicatrice de la plaie causale et à des injections sous-cutanées massives, cette méthode nous a donné, dans un cas grave de tétanos céphalique, un excellent résultat sans que nous ayons eu à mettre en œuvre la méthode de Dufour.

..

TRAITEMENT CHIRURGICAL DANS L'ARTHRITE CHRONIQUE, C. ROBERER et P. CHAFFIN. (Revue Médicale française.)

Voici comment, actuellement, nous concevons les indications chirurgicales dans l'arthrite chronique de la hanche.

Nous écartons systématiquement la résection arthroplastique ou l'arthrodèse que nous réservons aux échecs des autres méthodes.

La butée est réservée aux cas exceptionnels de subluxations restées très mobiles chez les sujets jeunes.

Et, en pratique, notre choix se fait entre l'ostéotomie sous-trochantérienne et le forage.

Ostéotomie toutes les fois qu'il y a adduction forte ou même grosse limitation de l'adduction (coxa-vara), ou mauvais appui cotyloïdien.

Forage, lorsque la tête est très décalcifiée et déformée, l'attitude bonne et l'appui suffisant.

On peut même faire simultanément un forage et une ostéotomie, lorsque se trouvent réunis une position vicieuse ou un mauvais appui et une déformation accentuée de la tête.

..

QUE FAUT-IL PENSER DE L'ACTION CARDIAQUE DE LA SPARTEINE ? RAYMOND-HAMET. — (Le Progrès Médical.)

Remarquons, tout d'abord que le principal argument pharmacologique qu'on a opposé à l'emploi thérapeutique de la sparteïne est incontestablement mal fondé. S'il est vrai, en effet, que cet alcaloïde manifeste, sur le cœur isolé, une action inhibitrice, il est parfaitement démontré aujourd'hui qu'il en est tout autrement sur l'animal entier. Quand on les place dans des conditions expérimentales se rapprochant des conditions naturelles, les animaux à sang froid aussi bien que les

mammifères réagissent à la sparteïne par une augmentation de l'amplitude de leurs contractions cardiaques qui s'accompagne tantôt d'un ralentissement, tantôt d'une accélération, mais dans tous les cas de régularisation de ces contractions. L'utilisation de la sparteïne comme cardiotonique d'entretien est donc justifiée par l'étude pharmacologique de cette substance.

En outre, l'alcaloïde du Genêt diminue et peut même, à dose suffisante, supprimer complètement l'excitabilité des cellules ganglionnaires du système nerveux végétatif, de telle sorte que le cœur sparteïnisé est, suivant la formule très juste des frères Mercier, « soustrait à l'influence de son système nerveux extrinsèque ». A cette action ganglionnaire s'ajoute d'ailleurs une diminution de l'excitabilité des mécanismes postganglionnaires parasympathiques. On s'explique donc la remarquable efficacité de la sparteïne dans tous les cas de troubles cardiaques d'origine centrale, en particulier dans ceux qui sont liés à l'hypervazotonie.

Enfin, la sparteïne diminue la conductibilité auriculo-ventriculaire et peut même l'abolir si on en fait agir des doses élevées. Cet alcaloïde peut donc être considéré comme un succédané de la quinidine devant donner d'heureux effets thérapeutiques dans tous les troubles de l'excitabilité sinu-sale et nodale et en particulier dans la fibrillation auriculaire qui, comme on sait, communique aux ventricules ce rythme anormal qu'on désigne souvent sous le nom d'arythmie persévérante que Hering lui a donné.

Ajoutons qu'aux doses thérapeutiques la sparteïne ne produit aucune perturbation de la fonction digestive, aucun trouble du système nerveux central. C'est donc, semble-t-il, un médicament absolument inoffensif.

..

COMMENT TRAITER LES MALADES ATTEINTS DE ZONA OPHTHALMIQUE ? TERRIER. (Journal des Praticiens.)

Je vous rappelle les paroles de mon maître le professeur Fournier : « Moins on y touche, mieux il se porte... » Et réellement, on a pu, dans bien des cas, observer des recrudescences après l'application de divers traitements locaux. Il faut éviter les irritations. On se contentera de saupoudrer l'éruption avec de la poudre de talc stérilisée et on la recouvre d'un papier de soie pour éviter les frottements du chapeau et le contact de l'air trop vif. On fera couper les cheveux au niveau des parties atteintes.

Le traitement à conseiller, c'est le traitement général : l'hyperthermie sera combattue par les moyens habituels.

Milhan a vu chez certains malades les douleurs calmées par les injections de Salvarsan. Ceci ne peut nous surprendre, car beaucoup de ces sujets sont en même temps syphilitiques, et on comprend que le Salvarsan puisse améliorer l'état général. Mais Milhan aurait constaté aussi une action nette du Salvarsan sur les douleurs chez les sujets

non syphilitiques et après lui nous en fait souvent ici ces mêmes constatations.

Pour les complications oculaires du zona ophtalmique, il faut avoir recours aux traitements suivants les cas.

Habituellement, on applique diverses pommades : pommades à l'iodoforme à 1 %, l'argyrol à 5 %, deux ou trois fois par jour afin de protéger la cornée.

Si une kératite apparaît, on continue le ploi de la pommade, et si l'ulcération est peu de tendance à se cicatrifier, on a recours à la tarsorrhaphie médiane pour tenter l'ulcération. C'est là un moyen exact qui ne saurait être trop recommandé en l'absence de toutes les ulcérations de la cornée quelle qu'en soit la nature, qui tendent à cicatrifier. S'il y a aritis, on fera des instillations de quelques gouttes d'un collyre à l'atropine au centième, en surveillant, entendu, le tonus du globe oculaire.

Et alors même que le zona a disparu, il faudra continuer à surveiller l'œil, car les troubles de la cornée peuvent se manifester tardivement, le trouble de la sensibilité persistant très longtemps, parfois même définitivement.

..

GOITRE EXOPHTHALMIQUE, NODERER. (Progrès Médical.)

L'étude du métabolisme de base a été un grand progrès dans la connaissance de la maladie de Basedow.

Son abaissement traduit l'insuffisance des fonctions thyroïdiennes, l'hypothyroïdisme, son élévation, leur hyperactivité, l'hyperthyroïdisme.

Le métabolisme de base permet de juger, parmi les malades qui présentent les symptômes de maladie de Basedow ou de crûte, des cas où il est élevé, des cas où il est normal et même diminué.

Ces constatations différentes peuvent être faites chez des sujets présentant les mêmes symptômes de basedowisme.

Beaucoup de ces symptômes dépendent d'un trouble du système neuro-végétatif et de la prédominance de l'excitation du système.

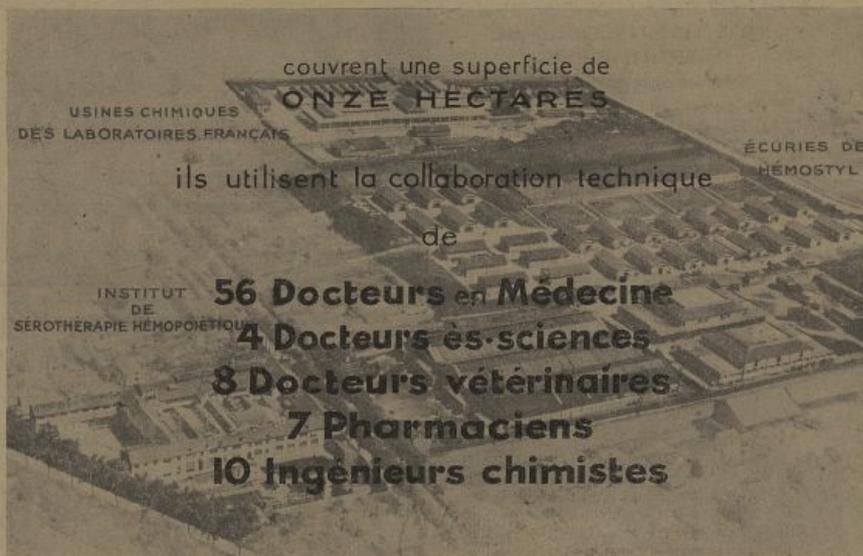
Les modifications du métabolisme basal, les troubles neuro-végétatifs concordants, sont dissociés.

On peut rencontrer des malades présentant un métabolisme basal augmenté et des troubles neuro-végétatifs, d'autres dont le métabolisme basal est normal et qui ont néanmoins des troubles neuro-végétatifs, et enfin qui ont un métabolisme basal augmenté et n'ont pas de troubles neuro-végétatifs. Ces derniers sont rares.

Les différences révélées par le métabolisme de base chez des malades présentant les symptômes basedowiens mettent en évidence l'unité de la maladie de Basedow. Les opinions divergentes à cet égard, parmi les médecins qui ont étudié la question, ne concluent au démembrement, les autres restent unites.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE
(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ÉCURIES DE
HÉMOSTYL

ils utilisent la collaboration technique

de

INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOIÉTIQUE

56 Docteurs en Médecine

4 Docteurs es-sciences

8 Docteurs vétérinaires

7 Pharmaciens

10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

LES VOYAGES DE "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

VOYAGE DE VACANCES EN EUROPE CENTRALE

Les Alpes du Tyrol - Salzbourg - Le Danube en bateau
Vienne - Budapest - Brno (Capitale de la Moravie)
Les Grottes uniques de la Macocha - Prague - Carlsbad

DU 15 AU 30 JUILLET 1934

15 juillet : Départ de Paris-Gare de l'Est vers 9 heures. Voyage par Bâle, Zurich et l'Arberg. Arrivée à INNSBRUCK vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

16 juillet : à INNSBRUCK. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. L'après-midi, excursion en téléphérique au Patscherkofel (2.260 m.). Panorama splendide des Alpes du Tyrol.

17 juillet : à INNSBRUCK. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, visite du Musée Ethnographique du Tyrol. Départ d'Innsbruck au cours de l'après-midi. Arrivée à SALZBOURG dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

18 juillet : à SALZBOURG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités. Après-midi, excursion en autocar au SALZ-ELMHEGGIT, région des lacs, Gmunden, St. Wolfgang, Ischl, etc.

19 juillet : Départ de Salzbourg après le petit déjeuner. Arrivée à LINZ, au bord du Danube, vers midi. Embarquement. Départ de Linz en bateau sur le Danube - vers 13 heures. Déjeuner à bord. On traverse la plus belle partie de la vallée du Danube, riche en souvenirs du passé. Arrivée à VIENNE vers 20 heures. Dîner à l'hôtel.

20 juillet : à VIENNE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi, excursion en autocar dans la forêt viennoise : Heiligenkreuz, Mayerling, ainsi que la tragédie du prince héritier Rodolphe.

21 juillet : à VIENNE. Pension complète. Continuation de la visite de la ville : la Cathédrale saint-Étienne, l'église des Capucins, l'abbaye de l'Alteon, le château impérial, le château de Schönbrunn.

22 juillet : à VIENNE. Petit déjeuner et déjeuner. Malinée libre. Départ de Vienne au début de l'après-midi. Arrivée à BUDAPEST pour dîner.

23 juillet : à BUDAPEST. Pension complète. Visite de la ville en autocar : les quais du Danube, le Parlement, la place de la Liberté, le château royal, le bastion des pêcheurs, etc. Thé à l'île Sainte-Marguerite, située au milieu du Danube.

24 juillet : à BUDAPEST. Petit déjeuner. Excursion d'une journée entière à MEZOKOVESD, en pleine campagne hongroise et particulièrement intéressante pour la richesse des costumes paysans. Déjeuner dans le village. Retour à Budapest dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

25 juillet : Départ de Budapest après le petit déjeuner. Arrivée à BRNO, capitale de la Moravie, vers 13 heures. Déjeuner à l'hôtel. Visite de la ville. Dîner à l'hôtel.

26 juillet : à BRNO. Pension complète. Excursion d'une journée entière au gouffre de la MACOCHA et aux grottes qui l'entourent ; lacs souterrains, stalactites, d'un intérêt et d'une beauté uniques. Retour à Brno dans la soirée. Départ de Brno vers 19 heures. Arrivée à PRAQUE vers 23 heures 30. Installation à l'hôtel.

27 juillet : à PRAQUE. Pension complète. Dans la matinée et dans l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en autocar : l'ancien Hôtel de Ville, le vieux ghetto, le fameux cimetière juif, le château (Hradciny), et la rue des Alchimistes, le palais Wallenstein, etc.

28 juillet : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à CARLSBAD pour déjeuner. Après-midi, visite des établissements thermaux sous la conduite d'un délégué de la ville. Déjeuner à l'hôtel.

29 juillet : à CARLSBAD. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, promenade au Hirschsprung ; très beau panorama de la ville et des environs. Départ de Carlsbad vers 15 heures.

30 juillet : Arrivée à PARIS-Gare de l'Est vers 14 heures.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.280 francs

Le prix comprend les services suivants : le voyage en dernière classe de chemin de fer et en première classe de bateau, le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de tout premier ordre, genre Hôtel Tyrol à Innsbruck, toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme, les transferts des trains aux hôtels et vice versa avec bagages, toutes les taxes, entrées et pourboires obligatoires ainsi que les services d'un guide compétent parlant français. Les re-

pas du wagon-restaurant ne sont pas compris dans le prix forfaitaire.

Prix soumis aux variations du change.

Étudiez ce programme, comparez-le, vous constaterez qu'il est le plus varié et le plus intéressant.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris.

Derniers Livres Parus

LA BLENNORRAGIE, méthodes actuelles de diagnostic et de traitement, par le Docteur Pierre ROUSSEAU. — In-8°, 30 figures, 3 planches en couleurs. 1934. 50 francs. Editions Médicales Sorbier Maloine.

Ce livre préfacé par M. le professeur Leguen est la condensation pratique de recherches diagnostiques et thérapeutiques poursuivies durant une dizaine d'années à la Clinique Urologique de Necker.

L'ouvrage comprend trois grandes divisions :

- I. — Une étude pratique des diverses méthodes de diagnostic et de traitement : diagnostic clinique et bactériologique, gonoréaction, uréthrites non gonococciques, yacinothérapie, chimiothérapie, lavages, uréthérite.
- II. — Le meilleur traitement de la blennorrhagie est alors décrit pour chaque cas particulier.
- 1° Traitement de la blennorrhagie masculine et de ses complications. — Traitement préventif, aseptique, curatif. Repaires gonococciques, complications génitales et urinaires, rhumatisme, etc.
- 2° Blennorrhagie chronique, diagnostic et traitement ; uréthroscopie (technique détaillée).
- 3° Traitement de la blennorrhagie féminine et de ses complications. — Diagnostic de la blennorrhagie féminine, traitement, complications, diasthermes indications, technique détaillée.
- III. — Diagnostic de guérison de la blennorrhagie chez l'homme et chez la femme. Mariage.

ESSAI MÉDICAL SUR VICHY, par Roger GLENAERD. — En volume in-8° couronné de 128 pages avec 12 dessins dans le texte : 12 francs. — (L'Expansion Scientifique Française, 33, rue du Cherche-Midi, Paris, VI.)

L'auteur qui, en 1911, avait décrit, dans ces eaux, l'existence de colloïdes dotés d'un pouvoir catalytique ou de ferment, passe en revue l'état actuel de la question et aboutit à conclure que ce mode d'action est assurément fort complexe.

Comme ces eaux n'ont qu'une radioactivité très faible, seule reste à envisager l'animation vibratoire temporaire amenée dans l'eau par la présence des colloïdes qui suit le dégagement d'acide carbonique à l'émergence.

Tout se passe comme si ces corpuscules colloïdaux, sans cesse en mouvement, communiquaient aux terminaisons nerveuses de l'estomac ou de la peau un ébranlement salutaire, susceptible de brayer un nouveau « dynamisme » aux orga-

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS

SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX

NÉO-LAXATIF CHAPOTOT

Echant. : 56, Boul' Ornano, PARIS

SULFOÏDOL ROBIN

GRANULÉ — CAPSULES — INJECTABLE
POMMADE — OUVLES

RHUMATISME chronique
ARTHRITISME
PHARYNGITES
INTOXICATIONS INTESTINALES
FURONCULOSE - ACNÉ - RHINITE
URETRO-VAGINITES

Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Polsey, PARIS

nes profonds, pour stimuler leur fonctionnement vers le retour à un équilibre d'activité normale.

Cette interprétation d'une partie de l'action des eaux de Vichy sur place a pour elle, bien des arguments biologiques et médicaux que l'auteur développe dans une large étude, abondamment illustrée, pleine de vues originales et de déductions pratiques, et s'étendant de l'origine de ces eaux jusqu'à leurs indications thérapeutiques et à leurs divers modes d'utilisation.

Tout DÉPRIMÉ
» SURMENÉ

Tout CÉRÉBRAL
» INTELLECTUEL

Tout CONVALESCENT
» NEURASTHÉNIQUE

est justiciable de la

NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

6, Rue Abel Paris

PRIMUM NON NOCERE

XV à XX gouttes à chaque repas
XX gouttes contiennent 0,40 de glycérophosphates alcalins

CONSTIPATION GRAINS DE VALS

un grain avant repas du soir régularise estomac & intestin

Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGENOL

Médication Arsénio-Phosphorée Organique

NALINE

INDICATIONS :

FAIBLESSE GÉNÉRALE
LYMPHATISME
SCROFULE - ANÉMIE
NEURASTHÉNIE
CONVALESCENCES DIFFICILES
TUBERCULOSE
BRONCHITES
ASTHME - DIABÈTE

PUISSANT RÉPARATEUR de l'Organisme débilité

FORMES : Elixir, Granulé, Comprimés, Concentré, Ampoules.

Littérature et Échantillons : ÉM. MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE (Seine)

R. C. Seine, 210.439 B

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION

TAXOL

À BASE DE :

- 1° **EXTRAIT TOTAL des GLANDES de L'INTESTIN** qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.
- 2° **EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ** qui régularise la sécrétion de la bile.
- 3° **AGAR-AGAR** qui rehydrate le contenu intestinal.
- 4° **FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS** action anti-microbienne et anti-toxique.

1 à 6 Comprimés avant chaque repas

LABORATOIRES LOBICA
46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (17°)
G. CHENAL, Pharmacien

La franchise de ce journal doit vous en faire un ami

OPOTHÉRAPIE STHÉNIQUE
MASCULINE

ANDROSTHÉNOL

DU DOCTEUR DEBAT

AMPOULES BUVABLES

CROISSANCE TARDIVE
SÉNILITÉ PRÉCOCE
ASTHÉNIE GÉNITALE

LABORATOIRES DU D^r DEBAT
60, RUE DE PRONY - PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-98

TREIZIÈME ANNÉE — N° 500 — 13 MAI 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

❖ L'Actualité Médicale devant l'Objectif ❖



Photo Ronan. — Cliché Informateur Médical.

LE GRAND BANQUET DE PRINTEMPS DE L'UMFIA

LETTRE d'un MÉDECIN de PROVINCE

VERS LA FIN DE LA MÉDECINE INDIVIDUELLE

La lettre dans laquelle j'ai relaté un des incidents amusants qu'a déterminé la publication de mon article sur le « Diplôme de chirurgien » a provoqué un courrier nombreux et fort approbatif. Merci à mes lecteurs.

L'article que l'Œuvre publia sous la signature d'un médecin de la Fondation Barth, et signalant que les organisations médico-chirurgicales existent déjà dans un certain nombre de départements, montre que la médecine, suivant le sillage du commerce, évolue elle aussi vers les organisations massives.

Le grand magasin à rayons multiples remplace peu à peu les petits commerçants aux commerces variés, le silo syndical, le matériel syndical, la coopérative d'achat et de vente remplacent chez nos agriculteurs la petite entreprise individuelle. La coopérative de Melun, les spécialités « confraternelles » sont de même caractère dans le domaine pharmaceutique.

Le Parlement créera demain les diplômes de chirurgie et de spécialités, et l'Union de Syndicats vient, sans s'en douter peut-être, de jeter la première pierre de l'édifice légal de la médecine coopérative, de la médecine d'équipe.

Ce n'est pas une médecine de sentiments, ni d'essence spiritualiste ou psychologique. C'est une médecine commerciale, de cotisations, de rabattage. Les quelques organisations qui existent à l'heure actuelle sous le nom de « Maisons de santé médico-chirurgicales » ou de « Centres médico-chirurgicaux » exercent de fait une activité débordante et tyrannique qui détruit peu à peu toutes les unités de la médecine individuelle. Deux chirurgiens, l'un très à droite, l'autre très à gauche, un radiographe de clinique, un radiographe de voitures automobiles, un chef de laboratoire, un accoucheur, un orthopédiste, un otologiste, un ophtalmologiste, un radiumthérapeute, un neurologue, un gastro entérologue exercent une symbiose puissante dont la clinique avec ses salles d'opérations, ses postes téléphoniques, ses laboratoires, ses salles de consultations, ses bureaux, ses salles d'hospitalisation, constitue la cellule matérielle.

Il devient peu à peu impossible au médecin de famille ou de campagne d'exercer la médecine d'autrefois. S'il envoie peu de malades à opérer, à radiographier, à examiner, à traiter à la clinique, il voit rapidement un jeune « médecin rabattre » envoyé par le « centre » s'installer à sa porte et drainer sa clientèle vers le « centre » qu'il eut le tort de trop ignorer. S'il fait un accouchement, s'il fait une petite opération de petite chirurgie, s'il s'attarde à un diagnostic purement clinique, il encourt des reproches graves (il y avait des spécialistes plus qualifiés que lui !). S'il fait appeler les spécialistes de la clinique, il perçoit pour certains de ces appels, avec des compliments que lui transmettent ses malades, des honoraires dichotomiques importants.

Si bien qu'il prend peu à peu l'habitude de devenir un maillon de la chaîne, de s'incorporer dans le personnel du « centre » : il perd sa propre personnalité. Il devient un employé, un représentant du « centre », comme le petit commerçant d'autrefois est devenu un vendeur, un chef de rayon ou un employé du grand magasin qui l'a contraint à fermer sa boutique.

Certaines organisations sont admirables. Le médecin de famille ou de campagne qui essaie de leur résister est encerclé comme un îlot de résistance dans le bled marocain.

L'Union des Syndicats vient de préparer la suppression de la médecine individuelle. Demain, chaque chef-lieu d'arrondissement, de canton, aura son organisation, avec ses chirurgiens majors, son état-major de spécialités, ses méde-

cins assistants, son personnel subalterne diplômé ; certaines de ces organisations seront la propriété de congrégations religieuses, d'autres seront la propriété coopérative de médecins, d'autres enfin seront établies par des œuvres de mutualités, d'assistance sociale, etc...

Mais quels qu'en soient l'origine, le caractère philosophique, le but, elles aideront peut-être le médecin dans ses diagnostics, elles les lui faciliteront très certainement, mais elles détruiront le rôle et l'activité du médecin de famille, dont l'indépendance sera dangereuse pour leur propre existence.

Maintenant que les diplômés de médecins supérieurs vont être créés, qui empêchera ces congrégations de Saint-Louis, faites de chirurgiens et de spécialistes ? Quelle loi atténuera et limitera cette activité ? Et qui peut affirmer qu'il n'en résultera que des bienfaits pour la santé publique ?

Je sais qu'il y aura encore, dans quelques dizaines d'années, quelques originaux, attardés à la Médecine de famille, quelques médecins bavards, qui pratiqueront du matin au soir, de maison en maison, d'étape en étape, une médecine qui, par son influence morale, par sa douceur, par sa bonté, rappellera celle qu'exercent les pasteurs de religions au cours de leurs tournées dans les campagnes.

Ils feront par leur misère la joie des jeunes médecins, pour qui le « Centre chirurgical cantonal » avec ses marbres, ses ascenseurs, ses autoclaves, sera une Bourse, où se monnayeront « les soins organisés de la Santé Humaine ».

Ces originaux, survivants d'un autre âge, n'arrêteront pas plus l'évolution de la médecine coopérative que les bateliers n'ont pu arrêter le développement de la navigation fluviale à vapeur. On sourira de les entendre citer Trousseau, Dieulafoy, Peter, Lasègue, comme on sourit actuellement en écoutant une citation d'Homère ou de Virgile.

L'automobile et le téléphone ont déjà considérablement modifié les rapports de la famille avec le médecin et ont permis des appels médicaux dont la froide sécheresse eût fait envoler les hauts de forme de nos aïeux.

« Dépêchez-vous, docteur, nous sommes pressés. Si vous ne pouvez pas être là dans une heure, nous appellerons un autre médecin. » Les diplômés supérieurs, l'organisation de la médecine d'équipe achèveront cette transformation.

L'Humanité de demain, froide, syndiquée, réglementée dans ses heures de travail, ne méritera-t-elle pas le médecin de service du matin, celui du soir, celui de la nuit, celui du dimanche ?

La médecine subit, plus que toute autre activité humaine, l'imprégnation des idées sociales. Elle possède une certaine tendance au mimétisme.

Judine, qui dinait récemment à Paris, avec mon ami le docteur Godart, le chirurgien assistant de Cochin, n'exprimait-il pas à son voisin sa satisfaction complète de la chirurgie à heures fixes, à matériel ultra-moderne, à personnel fortement éduqué, qu'il pratique à Moscou ?

L. BRUEL.

Cours de perfectionnement de l'Association internationale hospitalière

L'Association internationale hospitalière, lors du dernier congrès de Knocke (Belgique), a décidé que son cours de perfectionnement se tiendrait cette année en Suisse, en trois périodes : du 15 au 18 sont : étude de l'organisation de divers hôpitaux (Bâle, Zurich, Lucerne) ; du 19 août au 23, conférences et discussions à Berne ; du 24 au 28 août, visite des institutions médicales des Grisons (sanatoria, hôpitaux, etc.). Pour tous renseignements s'adresser à l'Office de la Veska, Obergrundstrasse, 13, Lucerne, et pour les inscriptions au Dr G. von Deschwanden, directeur de l'hôpital cantonal, Lucerne.

LA MÉDECINE IL Y A 50 ANS

LA PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Le 20 mai 1884, au cours d'une séance qui fut retentissante, Pasteur fit part à l'Académie de médecine de ses premiers recherches sur la rage. Sa communication consacrait une des plus belles victoires de la médecine. Et pour marquer le cinquantenaire de cet important événement nous ne saurions mieux faire que de publier intégralement le travail de Pasteur.

Le grand fait de la virulence variable de certains virus et la préservation d'une virulence par une autre de moindre intensité sont aujourd'hui non seulement acquis à la science, mais encore entrés dans le domaine de la pratique. Dans une telle direction d'études, on comprend tout l'intérêt qu'offre la recherche de méthodes d'atténuation appropriées à de nouveaux virus.

J'ai l'honneur d'apporter aujourd'hui à l'Académie un progrès dans ce sens, relatif à la rage.

1. Si l'on passe du chien au singe et ultérieurement de singe à singe, la virulence du virus rabique s'affaiblit à chaque passage. Lorsque la virulence a été diminuée par ces passages de singe à singe, si le virus est ensuite reporté sur le chien, sur le lapin, sur le cobaye, il reste atténué. En d'autres termes, la virulence ne revient pas de prime-saut à la virulence du chien à rage des rues. L'atténuation, dans ces conditions, peut être amenée facilement par un petit nombre de passages de singe à singe, jusqu'au point de ne jamais donner la rage au chien par des inoculations hypodermiques. L'inoculation par la trépanation, méthode si infallible pour la communication de la rage, peut même ne produire aucun résultat, en créant néanmoins, pour l'animal, un état réfractaire à la rage.

2. La virulence du virus rabique s'exalte quand on passe de lapin à lapin, de cobaye à cobaye. Lorsque la virulence est exaltée et fixée au maximum sur le lapin, elle passe exaltée sur le chien et elle s'y montre beaucoup plus intense que la virulence du virus rabique du chien à rage des rues. Cette virulence est telle, dans ces conditions, que le virus qui la possède, inoculé dans le système sanguin du chien, lui donne constamment une rage mortelle.

3. Quoique la virulence rabique s'exalte dans son passage de lapin à lapin ou de cobaye à cobaye, il faut plusieurs passages par le corps de ces animaux pour qu'elle récupère son état de virulence maximum, quand elle a été diminuée d'abord chez le singe.

4. De même, la virulence du chien à rage des rues, qui, comme je viens de le dire, n'est pas de virulence maximum, à beaucoup près, exige, quand elle est portée sur le lapin, plusieurs passages par des individus de cette espèce, avant d'atteindre son maximum.

Une application raisonnée des résultats que je viens de faire connaître permet d'arriver aisément à rendre les chiens réfractaires à la rage. On comprend, en effet, que l'expérimentateur puisse avoir à sa disposition des virus rabiques atténués de diverses forces : les uns, non mortels, préservant l'économie des effets de virus plus actifs et ceux-ci de virus mortels.

Preillons un exemple : On extrait le virus d'un lapin mort par trépanation à la suite d'une durée d'incubation qui dépasse de plusieurs jours l'incubation la plus courte chez le lapin. Celle-ci est invariablement comprise, entre sept et huit jours à la suite de l'inoculation, par trépanation, du virus le plus virulent. Le virus du lapin à plus longue incubation est inoculé, toujours par trépanation, à un second lapin ; le virus de celui-ci, à un troisième. A chaque fois, ces virus qui deviennent de plus en plus forts sont inoculés à un chien. Ce dernier se trouve être ensuite capable de supporter un virus mortel. Il devient entièrement réfractaire à la rage, soit par inoculation intraveineuse, soit par trépanation et inoculation du virus de chien à rage des rues.

Par des inoculations de sang d'animaux rabiques, dans des conditions déterminées, je suis arrivé à multiplier beaucoup les opérations de la vaccine et à procurer au chien l'état réfractaire le plus décidé. Je ferai connaître bientôt à l'Académie, l'ensemble des expériences sur ce point.

Il y aurait un intérêt considérable, présentement et jusqu'à l'époque éloignée de l'extinction de la rage par la vaccination, à pouvoir supprimer le développement de cette affection à la suite de morsures par des chiens enragés. Sur ce point, les premières tentatives que j'ai entreprises me donnent les plus grandes espérances de succès. Grâce à la durée d'incubation de la rage à la suite de morsures, j'ai tout lieu de croire que l'on peut sûrement déterminer l'état réfractaire des sujets avant que la maladie mortelle n'éclate à la suite de la morsure.

Les premières expériences sont très favorables à cette manière de voir ; mais il faut en multiplier les preuves à l'infinit sur des espèces animales diverses, avant que la thérapeutique humaine n'ait la hardiesse de tenter sur l'homme cette prophylaxie.

L'Académie comprendra que, malgré la confiance que m'inspirent mes nombreuses expériences poursuivies depuis quatre années, ce n'est pas sans quelque appréhension que je publie aujourd'hui des faits qui ne tendent à rien moins qu'à une prophylaxie possible de la rage. Si j'avais eu à ma disposition des moyens matériels suffisants, j'aurais été heureux de ne faire cette communication qu'après avoir sollicité de l'obligeance

de quelques-uns de mes confrères de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, le contrôle des conclusions que je viens de faire connaître. C'est pour obéir scrupuleux et à ces mobiles que j'ai pu me permettre d'écrire ces jours derniers à M. le ministre, ministre de l'Instruction publique, priant de vouloir bien nommer une commission à laquelle je soumettrai mes conclusions relatives à la rage.

L'expérience maîtresse, que je tenterai, en premier lieu, consisterait à extraire de chiens 20 chiens réfractaires à la rage, à placer en comparaison avec 20 chiens non vaccinés.

On ferait mourir par des chiens ou successivement ces 40 chiens. Si les faits que j'ai annoncés sont exacts, les vingt considérés par moi comme réfractaires, mourront tous, pendant que les 20 autres mourront la rage.

Une seconde expérience, non moins importante, aurait pour objet quarante chiens, vingt vaccinés devant la commission et vingt non vaccinés. Les quarante chiens seraient trépanés par le virus de chien à rage des rues. Les vingt chiens vaccinés mourront. Les vingt autres mourront tous la rage, soit paralytiques, soit furieux.

L'INÉGALITÉ NUMÉRIQUE DES SECTIONS DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Déclaration faite par M. le Prof. Achatz

Dans les sections très nombreuses (médecine, chirurgie et accouchements, sciences biologiques) les discussions pour la présentation des candidats ont été souvent dures et parfois confuses.

Dans les sections petites, le système d'adjonction de membres étrangers a été soulevé aussi des protestations. En particulier pour la section de médecine vétérinaire, il arrive que ses membres ne viennent pour moitié dans la Commission de présentation.

Pour ces motifs, on a demandé de décider une modification de cet état de choses qui date de 1923. Précédemment, et en l'Académie comptait 12 sections : Anatomie et physiologie (10 membres), pathologie médicale (13), chirurgie (10), thérapeutique, histoire naturelle médicale (10), médecine opératoire (7), anatomie pathologique, accouchements (7), hygiène publique et doctrine légale (10), médecine vétérinaire, physique et chimie médicales (10), pharmacologie (10), associés libres (10).

Il y aurait sans doute quelque inconvénient à revenir simplement à cet ancien état de choses, mais on pourrait en adopter un autre, en rapport avec les circonstances actuelles, et il y aurait lieu de décider, conformément à ce qui précède, l'adjonction de membres étrangers à certaines sections pour la présentation des candidats.

Par décision du Conseil, un comité aura lieu le 15 mai pour consulter l'Assemblée sur le principe de la modification du sectionnement actuel et nommer, s'il y a lieu, une Commission chargée de présenter un projet qui serait discuté devant l'Assemblée, puis soumis à l'approbation du Sénat de l'Education nationale.

A titre d'indication, le sectionnement des membres titulaires pourrait être ainsi composé :

- Médecine clinique : 14 membres.
- Pathologie médicale : 14.
- Chirurgie : 17.
- Accouchements : 7.
- Hygiène et microbiologie : 14.
- Anatomie et physiologie : 10.
- Physique et chimie : 8.
- Médecine vétérinaire : 6.
- Pharmacologie : 10.

Rien ne serait changé à la section membres libres ni aux associés nationaux étrangers. Mais en ce qui concerne les sections des correspondants, comme les étrangers sont moitié moins nombreux qu'en l'Académie, il faudrait prévoir pour les divisions de correspondants un nombre des membres pairs, par exemple :

- Médecine : 38 membres.
- Chirurgie et accouchements : 34.
- Hygiène et microbiologie : 24.
- Anatomie et physiologie : 10.
- Physique, chimie et pharmacie : 18.
- Médecine vétérinaire : 6.

De plus, il deviendrait nécessaire de prévoir pour la présentation des candidats correspondants, tant nationaux qu'étrangers, des Commissions spéciales dont il y aurait lieu de fixer la composition.

N. B. — Dans le régime antérieur, les sections de chirurgie et de médecine opératoire avaient adopté l'usage de la liste commune pour la présentation de candidats, c'est-à-dire qu'à chaque élection dans l'une ou l'autre de ces sections, les mêmes candidats étaient examinés tantôt par l'une, tantôt par l'autre section. Il y aurait lieu de chercher si cet usage pourrait être éventuellement adopté pour les deux sections de médecine clinique et de pathologie médicale, 14 membres chacune, prévues dans le projet ci-dessus.



A mon avis

LE CYCLE THÉRAPEUTIQUE

Le cycle thérapeutique, tel était le sujet qu'avait pris le nouveau professeur de thérapeutique pour sa leçon inaugurale. L'énorme amphithéâtre vitré était plein à craquer et les hauts-parleurs transmettaient avec netteté jusqu'aux derniers et lointains gradins la voix venue du nouveau et jeune maître de la Faculté de Paris.

La pharmacopée aux complexes bizarres fut analysée avec soin. Les principes minéraux joints aux sucres des plantes ne furent pas ridiculisés, mais leur action élective savamment appropriée aux températures et aux humeurs fut considérée comme une victoire de cet empirisme qui est base de toute science.

Les progrès de la chimie fournirent aux thérapeutes moins anciens une gamme de remèdes dont les succès justifiaient l'emploi. Le mercure, l'arsenic, le cuivre, le plomb, l'antimoine n'eurent point de secret pour ceux dont les discours nous paraissent peut-être vides de sens parce qu'ils sont dits en une langue que nous ne parlons plus.

Puis un monde nous étant découvert par la lentille du microscope, l'origine de quelques maladies fut révélée et à leur transmission, déjà acceptée, nous fournies une explication matérielle. On s'ingénia à lutter contre ces agents entrevus par des composés chimiques dénommés antiseptiques. Et des phénomènes déjà constatés conquirent des explications qui donèrent satisfaction à nos désirs insouverts de connaissance.

Retournant à ces études des humeurs tant ridiculisées, on décéla les réactions que provoquent dans l'organisme les virus pathologiques. Et l'on mit à profit ces réactions de défense en utilisant les sérums et les vaccins. Il était, dès lors, bien entendu, que le champ de l'activité thérapeutique venait de considérablement s'élargir et que bien peu d'affections pouvaient résister, dans un temps rapproché, aux moyens dont nous disposions désormais pour les combattre.

Mais les choses se compliquèrent. D'abord, les réactions de l'organisme devant ces armes biologiques ne furent pas toujours superposables. Il fut reconnu que le milieu intérieur d'un malade n'était pas le même que celui d'un autre malade. Et l'humorisme dont on avait tant souri redevint à la mode.

Et puis, si les microbes avaient su s'adapter aux attaques des antiseptiques, ils avaient tout autant par un mystérieux polymorphisme et des symbioses insoupçonnées, triomphé des armes biologiques utilisées contre eux. En sorte qu'il ne semblait guère anodin de soumettre l'organisme à des chocs humoraux et que l'atteinte des virus par ces procédés nouveaux comptait de sérieux écueils.

Il n'en fut pas moins créé des vaccins par milliers. La chimie avait cédé la place à la microbiologie dans l'arsenal de la thérapeutique. Les bouillons de culture avaient remplacé les cornues. On injectait des sérums, on commadait des vaccins. Il y eut même une heure de succès pour l'absorption pulmonaire qui consistait à soumettre les malades à des atmosphères chargées de vapeurs vaccinales.

Et puis l'ère des antiseptiques minéraux revint à la mode ; les sucres des plantes, qui possèdent à l'état vivant tant de principes actifs et assimilables, furent passionnément étudiés ; on prit dans l'organisme des cellules riches en composés mystérieux ; il ne fut pas jusqu'aux venins des remèdes anciens et répugnants qui ne méritèrent leur heure de crédit.

Et dans un tableau brossé avec ampleur, le jeune thérapeute souligna la nécessité d'un éclectisme clairvoyant dans l'art de guérir. Cet art, dit-il, ne doit pas connaître d'anathème. La vie est d'une complexité décevante. Qui croit en saisir l'essence fait preuve d'un orgueil dangereux. La cellule est un la-

boratoire mystérieux et la coordination qui régit entre les mille éléments de notre organisme ne saurait être qu'entrevue, car les lois qui les régissent sont des attributs de la Divinité, par conséquent incompréhensibles au médiocre esprit de l'homme.

Par mille détours nous revenons sans cesse sous des formes diverses aux moyens employés de tout temps par la médecine pour lutter contre la maladie. Comme Sisyphe, le médecin de tous les âges a poussé son rocher ; ses moyens ont changé d'aspect, mais à qui les analyse avec soin, clairvoyance et méthode, ils demeurent tissés par les mêmes concepts et forgés par la même espérance. Et rien ne démontre mieux le fini de nos efforts et la grandeur de notre tâche jamais remplie.

Ainsi parla, en l'an deux mille et quelques années, un jeune savant qui se doublait d'un philosophe. Car vous vous en doutez bien, le thème d'un tel discours n'est que fiction. L'homme étant un orgueilleux qui n'avoue pas sa faiblesse.

J. CRINON.

TRICALCINE

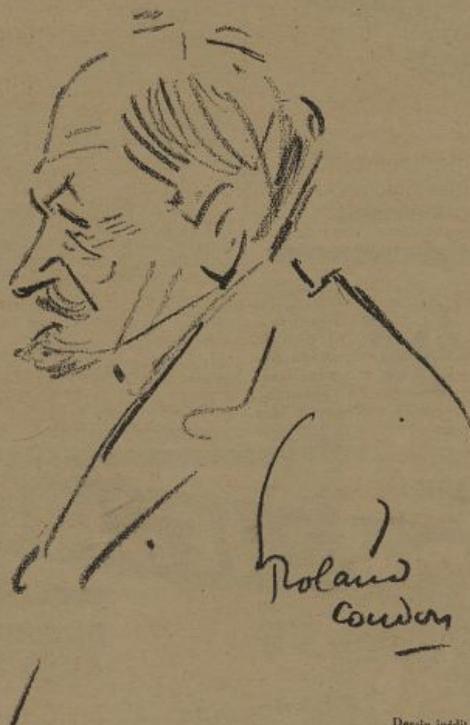
Vente aux ench. publ. le 24 mai 1934, à 14 heures, à Dreux. Etude de M^e LESCUYER, notaire.

1^o BELLE PROPRIÉTÉ à DREUX, avec jardin et parc, 28, boul. Dubois. Immeuble moderne, très bon état, confort. Terrain 5.300 m. pouvant convenir maison part. ou clinique. Mise à prix, 350.000 francs.

2^o 5 TERRAINS de 13 à 1.400 m. CHACUN, tenant d'un côté boul. J.-Jaurès, autre côté rivière « La Blaise ». Mise à prix par lot : 20.000 francs, possib. adj. en réunion. IMMEUBLES LIBRES DE LOCATION. Visite tous les jours. S'adresser M^e LESCUYER, notaire à Dreux ; M^e CHAUVIN, avoué à Dreux.

LENIFORME STRYCHNAL

Croquis de l'Académie



Dessin inédit de Roland COUDON

M. STRAUSS

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE

GRASSE (A.-M.)

Maison de Santé "HÉLIOS"

Médecin-Directeur :

D^r BRODY

L'Académie de Médecine a élu cette semaine deux associés étrangers. Les professeurs Dominguez, déjà correspondant, ancien doyen de la Faculté de Médecine de La Havane, ministre de Cuba à Paris, et Sanarelli, chef des laboratoires de bactériologie à Rome, et ancien élève de l'Institut Pasteur de Paris.

Biocholinerce

Le deuxième congrès de la Société des médecins amis des vins de France aura lieu à Béziers du 25 au 28 octobre 1934.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat permanent : 72, allées Paul-Riquier, Béziers.

THÉOSALVOSE

M. le professeur René Leriche reprendra au début de mai la direction de la Clinique chirurgicale A, à Strasbourg, qu'il a déjà occupée avec tant d'éclat pendant huit ans.

M. le préfet du Vaucluse fait connaître une recrudescence de fièvre typhoïde à Avignon. Un cas de fièvre ondulante a été constaté dans le département de la Charente-Inférieure.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph.-Océan 24-81.

Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Les dossiers de deux produits tombant sous le coup de la loi du 25 avril 1895, de M. le D^r Jaubert, en vue du transfert d'une autorisation accordée antérieurement à M. Borien pour la fabrication d'un sérum ; de M. le D^r Thabuis pour la préparation d'un produit médicamenteux à base de venin de cobra, sont parvenus à la Commission des Sérums de l'Académie.

M. le D^r Skeyos Zervos a adressé à l'Académie un article intitulé : « De la transplantation des Organes », dont il est l'auteur et auquel est jointe la photographie d'une lettre par laquelle le D^r Voronoff lui reconnaît la priorité dans la découverte de la transplantation des organes génitaux.

SEDORHINOL NEZ GORGE LARYNX OREILLES AMBORHINOL

M. le Ministre de l'Éducation nationale a fait connaître à l'Académie que la Ligue française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen tiendra son Congrès à Nancy les 19, 20 et 21 mai prochain.

TUBÉROL

E. BOUTELLE, 23, rue des Moines, PARIS

Des places d'attaché sont réservées, pour la durée de l'année scolaire 1934-1935, à des docteurs en médecine français ou étrangers ayant déjà fait antérieurement de la spécialité et qui désirent se perfectionner en électrologie et en radiologie.

Aucune rétribution n'est attachée à cette fonction.

Pour tous renseignements, s'adresser au docteur L. Delherm, chef du service central d'électroradiologie, à la Pitié.

HÉPACRINE INJECTABLE du Docteur Debat

Le mercredi 30 mai 1934, à 21 heures, dans la grande salle des Conférences de l'hôtel Clumber, 95, rue du Cherche-Midi. M. le professeur Emile Sargent, membre de l'Académie de Médecine, donnera une conférence intitulée : *Considérations générales sur l'enseignement de la médecine.*

FOSFOXYL

Un concours du second degré de l'agrégation des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie s'ouvrira à Paris le 26 novembre 1934 pour une place d'agrégé d'hydrologie thérapeutique et climatologie près la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

Les registres d'inscription seront ouverts dans les académies, du 19 juillet au 19 septembre 1934 inclus.

ANDROSTHÉNOL du Docteur Debat

En comité secret, l'Académie a adjoint à la Section des membres libres, en vue de constituer la Commission chargée de la présentation des candidats : MM. de Lapersonne, Souquet, Sieur, Petit, Léon, Bernard, Nobécourt, Petit, Duval et Lesné.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etablis. neurologique. Nerveux, épileptiques, intoxiqués. D^r H. FEUILLADE.

Est nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur :

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Au grade de chevalier (à titre posthume). — M. Daudy (Bernard), docteur en médecine, médecin du chemin de fer franco-éthiopien, mort victime de son devoir et cité à l'ordre de la nation.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

M. le professeur Pierre Mauriac a été élu doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux, en remplacement de M. le professeur Sigalas.

LIPOSPLENINE DU D^r GROC

La **ZOMINE**
DU PROFESSEUR CHARLES RICHEL
ne manque jamais le but
LABORATOIRES LONGUET, 34, RUE SÉDAINE, PARIS

sédormid
"roche"
sédatif hypnogène
doux

comprimés: 2 à 3 par jour

le grand médicament
des petits insomniaques
et des petits anxieux.

Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^o
10, Rue Crillon - PARIS

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

Granulé Norden

Le Monde Médical

Naissances

— Le lieutenant Raoul de Praingy et M^{me}, née Nicole de Benoist, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Bernard, Haguenau, le 7 avril 1934.

— Le docteur Pierre Soulié, chef de clinique à la Faculté, et M^{me}, née Marillier, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Jean, le 7 avril 1934.

Mariages

— Le docteur Alfred Monseaux, ancien interne des hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médecin consultant à Vittef, et M^{me} Alfred Monseaux ont l'honneur de vous faire part du mariage de M^{lle} Marie-Thérèse Monseaux, leur fille, avec M. Jacques Lefebvre.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 26 avril 1934, en l'église Saint-Augustin, 27, rue d'Edimbourg, Paris (8^e), et villa Nino à Vittef (Vosges).

— M^{me} Benoit-Tellier, le professeur Surmont, officier de la Légion d'honneur, et M^{me}, le docteur et M^{me} Albert Benoit, ont l'honneur de vous faire part du mariage de M^{lle} Renée Benoit, leur petite-fille et fille, avec M. Pierre Dupuis, ingénieur I. C. L.

La célébration du mariage a eu lieu le samedi 28 avril 1934, en l'église Saint-Sauveur, à Lille.

Le consentement des époux a été reçu par son Eminence le cardinal Liénart, évêque de Lille, Lille, 13, boulevard Louis-XIV, Lille, 5^e, rue du Molinel.

— A été béni en l'église Saint-Honoré d'Eylau, le mariage de M^{lle} Christine Pailleron, fille de M. Edouard Pailleron et de M^{me}, née Foust, et petite-fille d'Edouard Pailleron, de l'Académie française, avec le docteur Segay, ancien chef de clinique, croix de guerre, fils de M. J. Segay, conseiller du commerce extérieur de la France, et de M^{me}, née Argueyrolles.

— Le mariage de M^{lle} Marthe Baschet, fille de M. Maurice Baschet et de M^{me}, née Senac, avec le docteur Roger Couvelaire, chef de clinique chirurgicale à la Faculté, fils du professeur Alexandre Couvelaire, membre de l'Académie de médecine et de M^{me}, née Pinard, et petit-fils du professeur Pinard, décédé, a été célébré dans la plus stricte intimité à Gagny (Seine-et-Oise).

M. René Baschet, oncle de la mariée, directeur de L'Illustration et maire de Gagny, a uni les jeunes époux, et la bénédiction nuptiale leur a été donnée par le chanoine Montsanglant.

La messe a été chantée par la manécantérie des petits chanteurs à la Croix de Bois.

Les témoins de la mariée étaient : M^{me} Paul Prioux et M. Marcel Baschet, membre de l'Institut. Ceux du marié : le professeur Grégoire et le docteur Moquet.

Après la cérémonie, une réception intime a réuni chez M^{me} Maurice Baschet les parents des deux familles.

Nécrologies

— Nous apprenons avec un profond regret la mort de M^{me} Henri Claude, femme du professeur Henri Claude, professeur à la Faculté de médecine de Paris, officier de la Légion d'honneur, mère et belle-mère de M^{me} René Piédelièvre et du docteur Piédelièvre, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, de M^{me} Coste et du docteur Coste, médecin des hôpitaux de Paris.

— De M^{me} E.-J. Moure, femme de M. le professeur Moure, professeur honoraire de la Faculté de médecine de Bordeaux, mère de M. le docteur Paul Moure, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux de Paris, belle-mère de M. le docteur Georges Liébault, ancien interne des hôpitaux de Paris, de M. le professeur Portmann, sénateur, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, de M. le docteur Jean Querneau, ancien interne des hôpitaux de Paris. Les obsèques ont été célébrées à Bordeaux dans la plus stricte intimité.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarlém vraie, raffie, extra-Pure et Pure (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules (à 0 gr. 15).

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Hématuries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

QUINBY Spécifique le plus puissant de la période à toutes ses périodes et toutes ses formes. Injections intra-musculaires, indolores. Pas de stomatite, pas d'abcès, ni réactions, aucune toxicité.

Présentation : 1^o Ampoules normales de 2 cc. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (boîtes de 1 à 6 amp.); 2^o Ampoules double dose (4 cc. de 3 c. c. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal, de 12 à 6 ampoules); 3^o ampoules infantiles (1,5 c. c. correspondant à 0 gr. 0375 de bi-métal, de 12 ampoules seulement). Quinby est une ampoule de 5 c. c. correspondant à 0 gr. 30 de bi-métal (pour adulte et par boîtes de 6 ampoules).

Posologie : Adultes 12 inj. de 3 c. c. (2 injections par semaine). Enfants : 12 injections de 2/10^e de c. c. (Quinby), par année d'âge (12 par semaine).

Laboratoires P. AUBRY, 54, rue de la Bastille, PARIS (VIII^e).

LA SANTHEOSE Le Diurétique par excellence. Ne se délivre qu'en cachets forme ovale. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE, 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS.

EUMICTINE

Santalol - Salol - Urotropine

Antigonococcique
Diurétique - Analgésique
Antiseptique

BLÉNNORRAGIE | **PYLÉTES**
CYSTITES | **PYÉLO-NÉPHRITES**
NÉPHRITES | **PYURIES**

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (14^e)
ET TOUTES PHARMACIES

CAPSULES GLUTINÉES
DE
BENZO-IODHYDRINE

réalisent
l'hypotension intensive par
l'IODE et
la cure iodée intensive sans
IODISME

Titre de D^r CBENAL, Faculté de Paris (14^e)

ÉCHANTILLONS ET BROCHURES
36, rue de Paris - COLOMBES (Seine)

Le PREVENTYL

Trousse de prophylaxie anti-vénéérienne

Préserve
DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Échantillons et Littérature
8^e Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

Dans l'ADYNAMIE, la NEURASTHÉNIE
le Médicament de choix
est le

SÉRUM NEVROSTHÉNIQUE
FRAISSE

**STRYCHNO
PHOSPHO
ARSÉNIÉ**

1^o En Ampoules - 2^o En Gouttes

LE MONDE SUR MON MIROIR

On vient de découvrir en Périgord une escroquerie qui rappelle, en moindre taille, celle de la mère Humbert, qui, il y a trente ans, mit en joie le monde entier. Vous vous souvenez de ce coffre-fort qui ne contenait qu'un bouton de culotte et qui permit à la veuve du député Humbert de drainer des millions. Dans son hôtel de l'avenue de la Grande-Armée — celui-là où s'est installé le Touring-Club — elle recevait la haute société parisienne. Elle avait réussi à faire nommer préfet l'un de ses cousins et son frère Romain Daurignac était honoré au pesage des champs de courses. Ce fut un journaliste, Mouthon, qui dévoila le pot aux roses. Et l'héritière des mystérieux Crawford s'en tira assez bien.

L'aventurière qui défraie aujourd'hui la chronique a moins d'allure ; elle n'a pu réussir qu'à vivre en grande dame dans un château non payé et à surprendre la bonne foi de quelques fournisseurs villageois. Ce n'est donc que de la petite comédie à côté de la grande farce de la mère Humbert.

Mais quand je lis de tels récits, je suis toujours stupéfait du brio avec lequel opèrent ces escrocs. Moi qui ne saurais obtenir plus d'un mois de crédit chez mes fournisseurs, je me demande quels stratagèmes emploient tant de gens pour soustraire aux plus prudents une confiance aveugle et des millions par dizaines.

Des scènes d'incantation se sont déroulées à Lyon. Et les commentateurs se s'éclamer : « Est-il possible qu'au temps où nous vivons, il y ait encore des hommes assez bêtes pour sombrer dans les pratiques de la sorcellerie ? »

Mais ces commentateurs n'ont donc pas remarqué que sur la même page du journal qui leur décrit ces pratiques où le macabre le dispute au grotesque, il y a de la publicité pour des pierres porte-bonheur, pour des Hindous qui veulent nous vendre un pouvoir mystérieux ?

Et ne croyez pas que ce soient les simples d'esprit qui constituent l'habituelle clientèle de ces escrocs d'un autre genre constitués par les fakirs et les vendeurs de talismans ! Les gens de la meilleure bourgeoisie vont chez la somnambule et il en est d'autres qui connaissent des remèdes que n'auraient pas reniés les paysans de jadis, hantés par la puissance des sorciers.

Il y a une dizaine d'années, un magnat du journalisme fut atteint d'une fièvre typhoïde. Sa femme défendit l'entrée de

sa chambre aux médecins, prétendant guérir son mari par des pratiques d'oraisons. Ses incantations ne purent rien contre le bacille d'Eberth. Et voici où nous en sommes en plein XX^e siècle.

Alors, les pratiques de la sorcière lyonnaise ne m'étonnent pas du tout.

Le Journal annonce un récit de voyage de Maurice Dekobra qui sera intitulé : *Confucius en pull over*. En réciprocité, on pourrait s'attendre à trouver, dans un journal de Nankin, le récit d'un Asiatique retour d'Europe qui aura pour titre : *Moïse en caleçon de bain*. A moins que les romanciers chinois n'aient plus d'esprit que notre Dekobra, ce qui ne m'étonnerait pas outre mesure.

Les Américains nous remettent ça avec la question des dettes de guerre. Ils menacent leurs débiteurs de foudres qui ne nous effraient guère. « Les nations, disent-ils, qui ne régleront pas leurs dettes, ne sauraient à l'avenir compter sur le crédit américain et elles ne pourront faire aucun emprunt aux Etats-Unis ».

Les Américains oublient donc leurs embarras financiers actuels ? Quant à la France, elle fut toujours et restera la banquière du monde.

Nous avons dit à son heure que de toutes les enquêtes menées tant sur l'affaire Stavisky, que sur le drame du 6 février, et sur la mort du conseiller Prince, il ne sortirait rien. C'était facile à prévoir. Tout ce remue-ménage n'est que de la parade. Et tant de solennelles réunions se terminent en queue de poisson.

Mais, est-ce là ce qu'attendait l'opinion publique ?

Les mesures fiscales dont M. Germain-Martin a pris le parrainage réjouissent les honnêtes gens. Mais que deviendront-elles quand elles seront attaquées par les députés que la démagogie a pourris ? Dans une situation antérieure presque identique, M. Germain-Martin a cédé devant la vague des appétits. Il faut que, cette fois, il défende et maintienne ce qu'il considère comme nécessaire au salut du pays. Un homme de sa valeur ne pourrait que se diminuer par des concessions. Lorsqu'un médecin a posé son diagnostic, il doit imposer son remède. S'il n'y peut réussir, son prestige s'éteint.

J. CRINON.

Mardi dernier

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. Marcel Labbé fait un rapport sur l'alimentation des diabétiques

Ayant à se prononcer sur l'intérêt des produits de remplacement du sucre dans le régime des diabétiques, la commission, présidée par M. Marcel Labbé a déposé les conclusions suivantes qui ont été admises par l'Académie. Au point de vue de la sorbitol, il n'y a aucun intérêt à remplacer la saccharose par cette substance comme on peut en juger par l'étude de la glycémie.

MM. Georges Guillain, de Sèze et Blondin-Walter exposent la pathogénie de certaines paralysies professionnelles du nerf sciatique poplitée externe.

Les auteurs attirent l'attention sur des paralysies rares du sciatique poplitée externe que l'on pourrait appeler professionnelles ; ils en rapportent deux observations, l'une chez un modèle ayant subi de longues séances de pose pour une statue, l'autre chez un sujet vendeur de chaussures, étant obligé pour les essayages de se tenir accroupi, un membre inférieur en hyperflexion.

Les auteurs ont étudié au point de vue anatomique la pathogénie de ces paralysies professionnelles. Certaines peuvent s'expliquer facilement par une compression directe du nerf sciatique entre la tête et le col du fémur. Les paralysies de la station accroupie sont dues à ce fait que, dans la flexion du genou, le tendon du biceps et le péroné passent comme les deux branches d'un ciseau qui écrasent entre elles le nerf sciatique poplitée externe. Le tendon du biceps est d'autant plus tendu que le sujet maintient

un équilibre instable et se penche en avant. Les artérioles et les veinules qui accompagnent le nerf peuvent aussi être comprimées, ce qui a une importance pour la pathogénie de certaines paralysies. Ces constatations anatomiques expliquent les paralysies du sciatique poplitée externe consécutives à la position prolongée des tireurs à genou, les paralysies après station accroupie prolongée (travailleurs d'asphalte, arracheurs de betteraves, poseurs de parquet, vendeurs de chaussures).

La connaissance de ces paralysies professionnelles a une importance au point de vue médico-social et médico-légal. Les notions de pathogénie mises en évidence permettront d'éviter dans certaines professions ces paralysies créées par des attitudes spéciales.

M. Desgrez présente une note de MM. D. Santenoise, L. Merklen, V. Bonnet, A. Richard et M. Viâcovitch, sur l'action de l'eau sulfatée calcique sur le vague.

En utilisant les méthodes électrophysiologiques de Lapieque ils montrent l'action d'une eau sulfatée calcique sur l'excitabilité réflexe vagale et ont constaté que l'administration d'eau sulfatée calcique était régulièrement et assez rapidement suivie d'un accroissement de la chronaxie du nerf de Hering, d'un accroissement de la chronaxie du pneumogastrique et d'un étatement des lois de sommation du nerf de Hering.

Lisez "l'Informateur Médical"

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REMPLECE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

JUS DE RAISIN CHALLAND

CHALLAND NUIST-ST-GEORGES (COTE-D'OR)

La franchise de ce journal doit vous en faire un ami

-- PADERYL --

CALMANT de la TOUX -- SEDATIF NERVEUX

DOSES. — Adultes : De 2 à 6 Dragées par jour
à avaler sans les croquer.
Enfants : selon l'âge.

LABORATOIRES CLIN. - COMAR & Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS

aux
azotémiques

DAIN
HYPOAZOTÉ
Hewdebert

Qui ne fatigue pas les reins
même les plus gravement
lésés.

la marque

Hewdebert

est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

Le Compral

calme la douleur quelle qu'en soit la cause...

INNOCUITÉ ABSOLUE
TOUJOURS BIEN TOLÉRÉ
PAS D'EFFETS HYPNOTIQUES
NE RENFERME : NI TOXIQUES
NI STUPÉFIANTS, NI ALCALOÏDES

En boîtes de 10 comprimés à 0 gr. 50



LABORATOIRES
LOBRU
26, rue Vauquelin,
PARIS (5^e)

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

Une injection
sous-cutanée
au
moment de la
crise

ADULTES
5 centicubes

ENFANTS
2 centicubes

LABORATOIRE CORBIÈRE, 27, R. Desrenaudes, PARIS

GOMENOL

(Nom et Marque déposés)

Antiseptique idéal externe et interne

GOMENOLÉOS

dosés à 2%, 5%, 10%, 20% et 33%
en flacons et en ampoules.

**PRODUITS PREVET
AU GOMENOL**

Exigez le nom **PREVET**

REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Laboratoire du Gomenol, 48, rue des Petites-Ecuries, Paris-X^e

L'HISTOIRE DE SAN MICHELE

L'HISTOIRE DE SAN MICHELE est le titre du roman écrit par un confrère suédois âgé, Axel MUNTBE, ancien élève de Charcot, Potain, Tillaux, Guéneau de Mussy, etc., et ancien médecin de la reine de Suède.

Dans ce livre qui pourrait être une autobiographie et qui ne l'est tout de même pas, l'auteur fait revivre l'époque illustre de Charcot, ses leçons du mardi, ses séances sur l'hypnotisme, les expériences de Pasteur sur la rage avec les moujiks du tsar des Russies, etc. Avec un vrai talent l'auteur nous dépeint la vie de Paris, de Londres à cette époque, fait un bond en Suède, jusqu'en Japon, pour nous faire assister plus tard à l'épidémie de choléra de Naples et aux ruées provoquées par le tremblement de terre à Messine.

Des hommes de son temps apparaissent. On voit défilé tour à tour des savants, des artistes, des princes, des gueux, de jolies femmes, des poètes, des religieux, des filles, etc.

Réaliste et mystique en même temps, Muntbe a écrit un livre fascinant.

Nous lui extrayons quelques esquisses de maîtres de la médecine française.

CHARCOT

« Charcot était le plus fameux médecin de son temps. Les clients du monde entier affluaient dans son salon situé faubourg Saint-Germain et devaient parfois attendre de longues semaines avant de pouvoir pénétrer dans son sanctuaire : une bibliothèque géante où il était assis près de la fenêtre.

« Assez petit, à la poitrine d'athlète et à la nuque de taureau, Charcot était d'un aspect imposant. Une figure pâle, rasée, un front bas, des yeux froids perçants, un nez d'aigle, des lèvres sensibles, un masque d'empereur romain ! Lorsqu'il était furieux, ses yeux lançaient des éclairs terribles, qu'on n'oubliait pas facilement. Sa voix de commandement était dure et souvent sarcastique. La pression de sa petite main molle n'était pas agréable. Il n'avait guère d'amis parmi ses collègues ; il était craint par ses malades ainsi que par ses assistants, pour lesquels il avait rarement des mots encourageants, récompense du travail surhumain qu'il leur imposait.

« Parmi les assistants il avait ses favoris qu'il mena souvent à des situations enviables, situations au-dessus de leurs mérites. Un mot de recommandation de Charcot suffisait pour trancher le résultat de tout examen ou concours, car il était le maître absolu de toute la Faculté de médecine.

Charcot faisait ses diagnostics très vite, parfois rien qu'après avoir jeté sur son client un coup d'œil rapide. Dans les dernières années de sa vie, il s'est, peut-être, trop fié à son œil et l'examen des clients était souvent

trop court et superficiel. Il n'avait jamais une erreur de diagnostic et gare à celui qui osait lui faire, même sous forme d'une question, soupçonner qu'il aurait pu se tromper.

« D'autre part, c'est avec la plus grande prudence qu'il posait un pronostic fatal, même dans les cas désespérés il disait : « L'imprévu est toujours possible. »

« Apparemment indifférent aux souffrances de ses malades, ces derniers ne l'aimaient guère du jour où il avait posé le diagnostic jusqu'à celui de leur autopsie.

« Il était entouré, comme tous les grands neurologistes, d'une garde de dames empoussiérées qui lui prodiguaient leur admiration. Heureusement les femmes ne l'intéressaient point. Son seul divertissement, après un travail surhumain, était la musique. À ses heures du jeudi, dédiées entièrement à la musique, aucun mot concernant la médecine devait être prononcé.

« Il était un admirateur fervent de Beethoven. Il aimait tous les jeux, mais après être descendu lourdement de son lit, dans la cour de la Salpêtrière, il sortait de sa poche un morceau de pain pour l'offrir à ses vieux chevaux. Il réprimait vite toute discussion concernant le sport ou la chasse d'animaux. Et je crois que sa haine pour les Anglais fut son origine dans le dégoût qu'éprouvait pour les chasses au renard. »

POTAIN

Le professeur Potain était, à côté de Charcot, une des plus fameuses personnalités médicales de Paris. Jamais deux hommes ne ressemblaient moins que ces deux grands maîtres. Le grand clinicien de l'hôpital Necker était un homme à l'aspect simple et significatif qui serait resté inaperçu dans la foule, où la tête de Charcot aurait attiré l'attention parmi des milliers.

« À côté de son grand confrère, Potain se faisait pauvre avec sa redingote qui lui servait de habit et ses traits sans relief, les yeux rares et prononcés comme à tort. Mais ses malades l'aimaient comme un dieu, car il ne faisait aucune distinction entre les riches et les pauvres. Connaissant le nom de chacun de ses malades d'hôpital, il leur adressait les joues, aux vieux et aux jeunes, écoutait patiemment l'histoire de leur maladie ; très souvent il achetait des gâteaux pour régaler leur palais desséché.

« Il examinait avec le même soin les malades pauvres d'hôpitaux et les millionnaires et les princes ; sa clientèle, composée de toutes sortes de malades, était fort nombreuse.

Aucun trouble, fût-ce le plus insignifiant du poulmon et du cœur, ne paraissait échapper à son oreille exercée. Je ne crois pas qu'il ait jamais existé aucun autre homme sachant ausculter mieux que Potain.

ROQUES

Association générale des Médecins de France

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Cette assemblée aura lieu sous la présidence de M. le docteur Chapon, le dimanche 27 mai 1934, à 14 heures, dans la salle des séances de l'hôtel Chambon, 95, rue du Cherche-Midi. Seuls peuvent y assister les membres du conseil général de l'Association, les présidents et délégués des Sociétés locales et les membres de la presse médicale invités.

Le soir, banquet à l'Hôtel Continental (rue Rouget-de-l'Isle), sous la présidence de M. le professeur PERAX, de Nancy, président de la Société locale des médecins du département de Meurthe-et-Moselle. En dehors des invités, tous les confrères peuvent y prendre part en envoyant, avant le 25 mai, leur adhésion et le prix du banquet (50 francs), à M. le docteur Jules Bongrand, trésorier général de l'Association, 95, rue du Cherche-Midi, Paris (6^e). Chèques postaux : Paris 186-07. Téléphone : Littré 61-43.

BANQUET DU SYNDICAT DES MÉDECINS DE LA SEINE

Le quatorzième banquet annuel du Syndicat des médecins de la Seine aura lieu samedi 26 mai 1934, à 19 h. 30, dans les salons de l'Hôtel Continental, 2, rue Rouget-de-l'Isle, sous la présidence de M. le docteur Bourguignon, président de l'Union des Syndicats et Associations du Corps médical des hôpitaux et hospices de Paris et du département de la Seine.

Un bal suivra le banquet, de 22 h. 30 à 2 heures.

Les parents et amis des membres du S. M. S. y sont cordialement invités, ainsi que les étudiants en médecine, civils et militaires (internes des hôpitaux et médecins stagiaires du Val-de-Grâce).

Pour les cartes d'invitation au bal et tous renseignements, s'adresser au siège du Syndicat des médecins de la Seine, 28, rue Serpente.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR
MEDICAL c'est prouver qu'on est
« à la page ».

VOYAGE MEDICAL D'ETE 1934

Cologne, le Rhin en bateau, Coblenz, Wiesbaden, Mayence, Francfort, Berlin, Dantzig, Poznan, Varsovie, Cracovie, Zakopane, Prague, Nuremberg.

PRIX DU VOYAGE : 3.960 fr.

Ce prix comprend les services suivants :

1° Le voyage en deuxième classe de chemin de fer et première classe de bateau ;

2° Le logement et la pension dans des hôtels de premier ordre, genre Hotel Württembergerhof à Nuremberg, selon programme. A Oberammergau, où il est d'usage de loger chez l'habitant, la meilleure catégorie est prévue ;

3° Toutes les visites et excursions et autocar mentionnées dans le programme, sous la conduite d'un guide compétent parlant français ;

4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires ;

5° Les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages ;

6° Les services d'un courrier qui accompagnera le groupe au départ de Paris.

Ne sont pas compris : les repas dans le wagon-restaurant ni les boissons.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à l'Informateur Médical, 111, boulevard Magenta, Paris.

Revue de la Presse Scientifique

LE DANGER DE L'HIRUDINATION DANS LES CONTUSIONS. A. AIMES (de Montpellier). — (Le Progrès Médical.)

Il est classique de conseiller l'application de sangsues sur les contusions ; l'apparition de l'échymose est alors considérée par le blessé comme un effet heureux de cette thérapeutique qui a fait dire : « sortir le coup ».

Il est bon de faire remarquer, cependant, que si l'application de sangsues est inutile, elle peut être dangereuse, puisque l'hirudination empêche la coagulation du sang et que les contusions s'accompagnent d'hémorragies révélées dans le premier degré par une simple échymose, mais, dans le deuxième degré, par l'hématome.

L'hématome peut déjà être assez important en lui-même, sans qu'il soit nécessaire de favoriser son développement, encore plus empêcher un traitement logique, car si l'on ponctionne la poche après l'hirudination, l'hématome se reforme et, si l'on incise la poche, on risque une hémorragie grave.

LE MASSAGE HYDRIQUE PAR LE BAIN BULLILLONNANT. Maurice BOGAY. — (Le Progrès Médical.)

Il s'agit d'un bain à 35° ou 35'5 dans lequel on provoque et on entretient un état de bouillonnement intense absolument analogue à celui que provoque les bulles d'air dans un vase où l'eau bout fortement.

Le massage hydrique en faisant arriver de l'air sous une pression de 250 gr. au centimètre, dans un serpentin métallique de forme ovale, percé de nombreux trous de 1 mm. de diamètre et placé sur le fond de la baignoire. Le bain bouillonne littéralement. La choc des bulles ascendantes heurtant à la fois toute la périphérie du corps produit un massage hydrique régulier et doux. Chaque bulle ascendante vient percuter la peau et exciter mécaniquement les nerfs périphériques. Par ce choc incessant, répété un grand nombre de fois, toutes les modalités de l'activité nerveuse sont mises en branle.

Sur la motricité elle-même, des chocs répétés augmentent l'excitabilité musculaire. Ils ont une influence anesthésiante indélébile sur les phénomènes douloureux, que ceux-ci soient spontanés ou qu'ils résultent d'un traumatisme quelconque tel qu'une contusion.

L'influence que le massage hydrique du bain bouillonnant exerce sur les vaso-moteurs en particulier sur ceux de la périphérie cutanée et sur ceux de la circulation intra-abdominale, est considérable et de haute importance.

Aux indications précédentes, il convient d'ajouter : les grandes contusions accompagnant les traumatismes généraux (accidents d'automobile, de chemins de fer, explosions), le *rhumatisme musculaire*, les *états névralgiques*, les *crises de crise mécanique*, les *convulsions de phlébite*, l'*asthme* et l'*embolie*, au moment des *crises*, les *dilatations gastro-coliques* sans sténose, enfin, certaines affections générales telles que l'*obésité* et le *diabète* pour le traitement desquelles le bain bouillonnant devrait être la pratique hydrothérapique la plus habituelle.

LA CRISE THERMALE, MOUGEOT. — (Progrès Médical.)

Dans les stations sulfureuses la crise est presque toujours faite d'un spasme de muscles lisses, provoqué par l'action directe de E. M. comme on l'a prouvé en mettant un lambeau de muscle isolé en surville au contact d'une eau sulfureuse, par exemple, l'utérus de cobaye, l'estomac de grenouille, etc.

Ainsi surviennent les coliques vésiculaires, l'expulsion de calculs urinaires, l'hydrorrhée intermenstruelle, laquelle fait en quelque sorte partie intégrante de la réaction à la cure, l'expulsion spontanée de polypes intracrâniens pélicules.

La crise goutteuse peut être moins aiguë, moins nettement localisée, et séjurer vers le genou, le coude, le cou-de-pied. Certaines poussées d'angine, de lumbago, survenant du fait de la cure, sont aussi de nature goutteuse. On voit par là que la crise dite thermale peut être de nature diathésique, elle représente alors un paroxysme de l'état dyscrasique. Elle traduit un afflux de l'acide urique, mobilisé, repoussé des liquides interstitiels, ne trouvant pas dans l'élimination rénale une voie suffisante d'excrétion et obligé de se précipiter dans les tissus péri-articulaires, comme l'ont conçu MM. Loeper et A. Le-maire. Ce qui précède, concernant la goutte urique, nous paraît s'appliquer aussi bien à la goutte oxalique.

GAZ THERMAUX ET TENSION ARTERIELLE. Ch. ROSENBAUGH. (Paris Médical.)

1° Les expérimentations sur les chiens ont démontré une hypertension consécutive à l'injection de gaz carbonique ; cette hypertension est due, vraisemblablement, à la dose trop forte qui dépasse de plusieurs fois la dose thérapeutique.

2° En clinique, nous n'avons jamais observé l'élevation de la tension artérielle à la suite de ces injections ; c'est toujours le contraire que nous avons constaté.

3° La dose de 500 centimètres cubes nous paraît la dose optimale, tant au point de vue de son action favorable sur les syndromes cardio-vasculaires traités, qu'à celui de son influence sur la tension artérielle.

4° La discrimination entre angineux et artériels à tension normale, indiquée au traitement par injections de CO₂ et les mêmes malades hypertendus, contre-indiqués au même traitement, n'est pas à maintenir.

5° L'injection de gaz carbonique, à la dose sus-indiquée, n'a aucune influence sur la tension artérielle.

DERNIERS LIVRES PARUS

AU SERVICE DE LA PERSONNE HUMAINE, Conférences de Médecine médicale, données à Lyon aux infirmières et aux travailleuses sociales, par le Docteur René BIOT. — Aux Editions Vulgaires, à Joigny (Yonne). — Un volume broché : 12 francs.

Les problèmes de morale professionnelle qui se posent à la conscience de l'infirmière sont très nombreux et très graves, et jusqu'à présent aucune étude d'ensemble n'en avait été faite. C'est donc une véritable lacune que vient combler le livre du Docteur René Biot.

Pensé et écrit pour des infirmières, il s'adresse d'ailleurs aussi à tous ceux dont la profession est orientée vers le soin des malades ou l'hygiène préventive : médecins, sages-femmes, assistantes sociales, visiteuses. Il pourra rendre service aussi aux moralistes qui voudront approfondir les problèmes du respect de la vie et du respect de la personne humaine.

LES DESSOUS DE L'ESPIONNAGE FRANÇAIS, par Robert BONCARD. — Un volume in-8 couronné de 254 pages illustrées de curieuses reproductions sous couverture en trichromie d'Albert-Philibert. Prix : 12 fr. Édition sur velin supérieur : 15 fr., sur alfa : 20 francs. — (Les Éditions Documentaires, 106, rue de Richelieu, Paris.)

Véritable initiation à cette histoire secrète qui domine et colore l'Histoire tout court, « Les Dessous de l'Espionnage Français » constituent un document prodigieux, parfois d'un atroce réalisme, mais tout palpitant de vie intense. A lui seul ce volume bourré de faits authentiques contient la matière de cent romans.

On serait seulement tenté d'en blâmer la tranquille audace... — En publiant ces pages, écrit Robert Boncard, j'ai mesuré toutes les éventualités, prêt que je suis à en accepter toutes les conséquences.

Félicitons l'auteur des « Dessous de l'Espionnage Allemand » et des « Dessous des Prisons de Femmes » — dont le succès est dans toutes les mémoires — de n'avoir pas hésité à porter, une fois encore, le scalpel dans la plaie pour nous dévoiler ce qui sans lui serait demeuré caché.

Qui donc, en effet, avait jamais entendu parler de ces grands espions, véritables meneurs du jeu sur le terrain politique et plus encore sur le champ diplomatique, dont tant de fois au cours des siècles s'est manifestée la décisive intervention ? Ce sont eux, pourtant, qui ont écrit les plus émouvants

pages d'une histoire nationale d'où leur nom, comme à dessein, a été systématiquement banni. Chefs du « Bureau de la Partie Secrète », grâce à qui les rois purent asséoir leur suprématie, animateurs de notre « Deuxième Bureau », agents officiels ou occultes de la Royauté, de l'Empire ou de la République, ils ont exercé un rôle prépondérant sur lequel il était souhaitable que la lumière se fit !

En brochant de cette activité clandestine une fresque magistrale, Robert Boncard n'hésite pas à stigmatiser notre criminelle impréparation de 1914 et à dénoncer, preuves en mains, les erreurs sanglantes du Haut Commandement.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est montrer qu'on aime l'indépendance de ce journal et le caractère de ses informations sélectionnées, originales et illustrées.



Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille : 3,50

Régulateur du Cœur par excellence

- ARYTHMIES
- ASTHÉNIE CARDIAQUE
- ASYSTOLIE - DYSPNÉE DU CŒUR
- PÉRICARDITE - TACHYCARDIE

SPARTÉINE HOUDÉ

(Granules titrés à 2 centigr.)

MODE D'EMPLOI : La dose quotidienne est de 6 à 12 centigrammes.

ÉCHANTILLON FRANCO SUR DEMANDE

Tous les travaux récents, et ils sont nombreux, confirment pleinement les propriétés du Sulfate de Spartéine, à savoir que ce médicament :

- 1° Tonifie le myocarde ;
- 2° Régularise le rythme du cœur ;
- 3° Uniformise le régime de pression

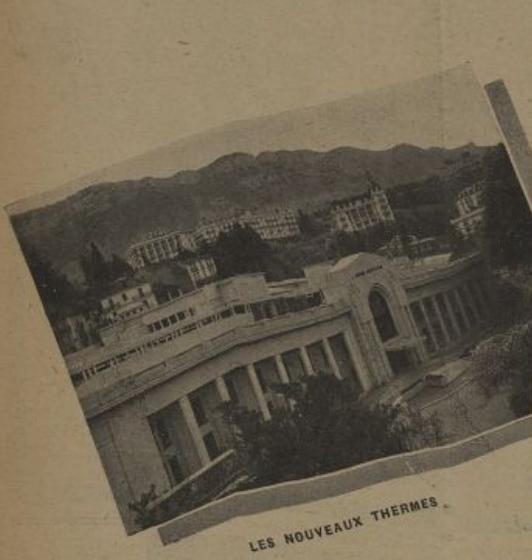
Communication de M. le Prof. SOULA, à l'Acad. de Médec., 7 juillet 1925.
Communication de MM. F. et L.-J. MERCIER, à la Soc. de Biologie, 4 juillet 1925.

VENTE EN GROS :
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

La Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

se tiendra à AIX-LES-BAINS (Savoie), du 28 Juin au 1^{er} Juillet 1934

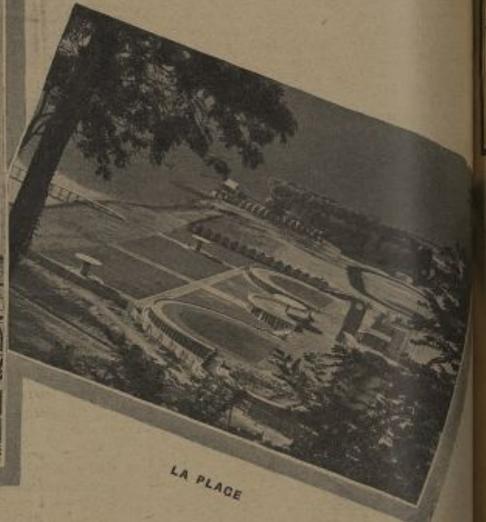
ELLE EST ORGANISÉE PAR LA VILLE D'AIX-LES-BAINS, AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS



LES NOUVEAUX THERMES



HALL DES SOURCES



LA PLACE

COMITÉ DE PATRONAGE

FRANCE

MM. les Professeurs : Roussy, Desgrez, Villaret (Paris), S. E. Roy, ministre du Canada, Lépino, Piery (Lyon), Serr (Toulouse), Euzière (Montpellier), Santenoise, Spillman (Nancy), Sigalas, Orsyx (Bordeaux), Camelot, Duhot (Lille), Merklen (Strasbourg), Imbert (Marseille), Porte (Grenoble).

ÉTRANGER

MM. les Professeurs :
ANGLETERRE : Lord Dawson of Penn, Lord Horder of Ashford (Londres), Lord Moynihan (Leeds).
ARGENTINE : Bonorino Udaondo, Mariano Castor (Buenos-Aires).
BELGIQUE : Schoofs (Liège), Coq (Bruxelles).
BRESIL : Celestino Bourroul (Sao-Paulo), Calderon (Santa-Fé).
DANEMARK : Knud Faber, E. Ehlers (Copenhague).
ESPAGNE : Maranon (Madrid), Garcia (Valladolid).
ÉTATS-UNIS : R. Pemberton (Philadelphie), Osgood, Minot (Boston), Cyrus Sturgis (Ann Arbor).
HOLLANDE : Van Breemen, Ruttinga (Amsterdam), Dr J. Van der Hoeven Leonhard (Hilversum), Hijmans van den Bergh (Utrecht), Kuonen (Leyde), Polak Daniels (Groningen).
HONGRIE : Ludwig von Pap, Palmady Zoltan (Budapest).
ITALIE : Frugoni (Rome), Pisani (Florence), Donati (Milan).
NORVEGE : Holst (Oslo).
POLOGNE : Koskowski (Lwow).
PORTUGAL : M. le doyen de la Faculté de Coimbra.
ROUMANIE : Balacescu (Bucarest).
SUEDE : I. Holmgren (Stockholm), Sven Ingvar (Lund).
SUISSE : Naegeli (Zurich), Frey (Berne).
YOUgosLAVIE : Burian, Antitch (Belgrade).

BUREAU DU CONGRÈS

Président : M. le Professeur FERNAND BEZANÇON, membre de l'Académie de Médecine, président de la Ligue Française contre le Rhumatisme.
Secrétaire général : D^r M.-P. WEIL, médecin des Hôpitaux de Paris.
Trésorier : D^r P. DUSSUEL, Syndicat d'Initiative, Aix-les-Bains. — Compte chèque postal Lyon 609.08.

RAPPORTS

I. — GENERALITES, ETIOLOGIE, PATHOGENIE

Les limites du rhumatisme chronique ; la notion de polyarthrite symétrique progressive Pr Besançon (Paris), Dr M.-P. Weil (Paris).
 Le traitement des rhumatismes dans l'histoire thermique d'Aix-les-Bains. Pr agr. Chabrot (Paris).
 Les facteurs endocriniens. Pr Mouriquand (Lyon).
 Les troubles du métabolisme Pr Loper (Paris).
 Les facteurs infectieux Dr E. Coste (Paris), Dr J. Forestier (Aix-les-Bains).
 Les facteurs vasculo-nerveux et sympathiques Dr E. May (Paris), M^{lle} De Jannet (Paris), M. Brullion (Paris).
 Les facteurs de terrain Pr Hoch & Dr E. Martin (Genève).
 Les troubles humoraux et l'allergie

II. — SYMPTOMES ET DIAGNOSTIC

Les aspects anatomiques Dr F. Bach (Londres).
 Les aspects radiologiques. Dr G. Scott (Londres).
 Les aspects cliniques Pr agr. Abrami (Paris), Dr Parlier (Paris).
 Les éléments de diagnostic. Pr Maranon (Madrid).
 Les éléments de pronostic. Dr Weissenbach (Paris), Dr P. Francon (Aix-les-Bains).
 Le sang et les humeurs Pr G. Kahlmeter (Stockholm).

III. — THERAPEUTIQUE

Physiothérapie Pr Günzburg (Bruxelles).
 Crenothérapie Dr Giraud et Pr agr. Pucch (Montpellier).
 Chirurgie Pr Leriche (Lyon).

Principes d'orthopédie Pr Mathieu (Paris), Dr Ducroquet (Paris).
 Orthopédie et appareillages Dr Loring Swales (Boston).
 Vaccinothérapie Sir William Willeoz (Londres).
 Régimes, chimiothérapie, protéinothérapie Pr Rathery (Paris), Dr J. Lacupere (Paris).
 COMITE DE PRESSE Dr Desrains (Paris).

COMMUNICATIONS : Des communications pourront être faites par les membres titulaires avec l'agrément du bureau de la Conférence. Le titre et un résumé des communications devront être envoyés au Trésorier de la Conférence avant le 1^{er} juin ; le texte, dactylographié, devra être remis au bureau aussitôt après la séance ; il ne devra pas dépasser 4 pages de quarante lignes de cinquante-quatre lettres.

PROGRAMME

Séance d'ouverture de la Conférence : Jeudi 28 juin, à 18 heures 30.
Séances réservées à l'exposé et à la discussion des rapports : Les matinées des 29-30 juin et du 1^{er} juillet.
Excursions en auto-cars : Les après-midi des 29 et 30 juin.
Visite du nouvel établissement thermal et des diverses organisations thérapeutiques de la station : Après les excursions en auto-cars.
Représentation de gala au Grand Cercle : 29 juin au soir.
Banquet organisé par la municipalité d'Aix-les-Bains : 30 juin au soir.

CONDITIONS D'ADHÉSION

Sont admis comme membres TITULAIRES de la Conférence, les médecins français et étrangers.
 L'adhésion à la Conférence comprend :
 1° Le droit aux deux volumes : Rapports et Communications ;
 2° Les frais de séjour dans les hôtels jeudi 28 juin après-midi au dimanche 1^{er} juillet après-midi ;
 3° Deux excursions en auto-cars ;
 4° L'assistance au banquet du 30 juin ;
 5° Le droit au demi-tarif en chemin de fer (réseaux français).
 Le prix forfaitaire est fixé pour les membres TITULAIRES à :
 Hôtels de tout premier ordre : 350 francs.
 Hôtels 1^{er} ordre : 250 francs.
 Tout membre titulaire aura le droit d'être accompagné par un ou plusieurs membres de sa famille (femme ou enfant) en l'inscrivant comme membre associé.
 Le prix forfaitaire est fixé pour les membres ASSOCIÉS à :
 Hôtels de tout premier ordre : 300 francs.
 Hôtels 1^{er} ordre : 200 francs.
 Les internes en médecine des villes Faculté bénéficieront d'un tarif forfaitaire spécial de 150 francs.
 Les membres associés et les internes reçoivent pas les volumes de rapports et communications.
 Parmi les membres associés, seule la personne (femme ou fille mineure non mariée, mais non ces deux personnes la fois) a droit au billet à demi-tarif.

INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire, on est prié d'adresser avec le montant de la cotisation sa carte de visite. Prière d'indiquer la catégorie des hôtels et, le cas échéant, les noms et prénoms des membres associés avec le degré de parenté. Pour les demi-tarif, indiquer la gare de départ et, éventuellement, l'itinéraire avec les gares de changement de réseau.
 Adresser toute la correspondance, les cotisations au Docteur P. DUSSUEL, Syndicat d'Initiative, Aix-les-Bains (Savoie). — Compte chèque postal Lyon 609.08.
 Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juin.



L'une des transformations du parc municipal d'Aix-les-Bains

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

D' CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 510 — 20 MAI 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-96

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

— L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF —



Studio Rachel Thérêt-Giribaldi, Toulon

L'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole du Service de santé de Bordeaux et des Anciens Médecins et Pharmaciens de la Marine et des Troupes Coloniales, vient de se tenir à Toulon.

Le Président, M. le Médecin Inspecteur EMILY, assis au centre. — A sa droite sont MM. : le Médecin Général de la Marine GAZEAU ; le Docteur PÉNAUD (*Vice-Président*) ; le Docteur DUFOUGERÉ (*Secrétaire Général*). — A sa gauche, nous avons MM. : le Médecin Général Inspecteur RIGOLLET (*Président de la section Toulonnaise*) ; le Docteur RIBOT (*Président de la section Marseillaise et Maire de Marseille*) ; le Docteur JOLY (*Vice-Président*). Derrière le Docteur JOLY et un peu à droite, M. CARRON (*Trésorier Général de l'A. S. N. C.*)

C'est à Toulon, ou plus exactement au Mourillon, dans le délicieux cadre de verdure du prieuré de Lamalgue que s'est tenue cette année, le 3 avril dernier, l'assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole de Bordeaux et des anciens médecins et pharmaciens de la marine et des troupes coloniales. Ils étaient près de 80 camarades qui, venus de tous les coins de la France, furent heureux de se retrouver pour évoquer des souvenirs de jeunesse et assurer les liens de camaraderie et d'amitié noués jadis sur les bords de la « Principale » de Bordeaux. Quel bel exemple pour les jeunes générations qui, malheureusement, ont tendance à faire acte d'individualisme alors qu'au contraire, il faut, dans les temps difficiles, se grouper pour se défendre et s'en-fortifier.

Ce fut M. le médecin général inspecteur Emily, un des compagnons de Marchand à Fachoda, qui, en sa qualité de président de l'A. S. N. C. (Amicale Santé Navale Coloniale) dirigea les débats ; il avait à ses côtés les membres du bureau, venus spécialement de Paris pour assister à cette importante réunion ; le médecin général inspecteur Rigollet, président de la section toulonnaise ; le docteur Ribot, maire de Marseille ; le docteur Mathis, adjoint au maire de Toulon ; les médecins généraux Gazeau, Garde, Thoulon, Condé, Bellet ; des professeurs de l'école d'application de Marseille et de Toulon, et enfin, un grand nombre de médecins et de pharmaciens actuellement installés dans toutes les villes de France. L'assemblée générale, au cours de laquelle une minute de silence fut consacrée au regretté professeur Calmette,

prit fin à midi et demie, et comme c'est la tradition, fut suivie d'un banquet qui eut lieu dans la nouvelle salle vitrée du Prieuré de Lamalgue.

A ce déjeuner participèrent non seulement les membres de l'Association, mais aussi plusieurs dames et plusieurs jeunes filles dont les toilettes claires vinrent égayer les vestons noirs de cette assemblée médicale. Inutile de dire que le déjeuner fut excellent — et de cela il faut en remercier vivement M. et Mme Monet, — que la plus franche gaîté ne cessa de régner et qu'à la fin du repas les joyeuses chansons de l'Ecole alternèrent avec les discours.

Une mention toute spéciale au Dr Ribot qui fut éloquent, spirituel et dont le « laus » qui l'avait rien de protocolaire fut haché d'applaudissements.

On se sépara vers 4 heures de l'après-midi, en se promettant de se retrouver l'an prochain à Paris, où aura lieu l'assemblée générale annuelle ; et tandis que les médecins toulonnais se rendaient auprès des malades qui les attendaient, leurs camarades de Paris, d'Aras, de Nice, de Marseille, de La Rochelle, de Bordeaux, de Perpignan, de Grenoble et d'ailleurs, reprenaient le train en emportant un bon souvenir de cette bonne et joyeuse journée à laquelle manqua malheureusement ce qui donne à la Côte-d'Azur son charme principal ; le soleil.

W. D.

VOIR PAGE 12 LE PROGRAMME DU CONGRÈS
DU RHUMATISME A AIX-LES-BAINS

Étude clinique de l'Insuffisance Ovarienne

par M. H. VIOLET

De ce rapport nous extrayons le passage relatif à l'influence de la suppression des ovaires sur l'organisme en général :

On a divisé en trois grands complexes symptomatiques ces manifestations. Nous acceptons momentanément cette division admise par tous les auteurs :

Troubles dits vaso-moteurs ;
Troubles du métabolisme ;
Troubles psychiques.

TROUBLES DITS VASO-MOTEURS

Parmi les signes les plus constants et les plus communément observés, ce sont les bouffées de chaleur qui passent au premier plan. C'est une sensation bien caractéristique que toutes les malades décrivent avec beaucoup de précision.

C'est une sensation de rougeur et de chaleur qui monte au visage, le teint devient violacé ; c'est une sensation de gonflement et de brusque refroidissement du sang à la tête. Elle s'accompagne en général de palpitations, de difficulté de respirer, de manque d'air, de sensation d'angoisse ; quelquefois les yeux se troublent, il y a des bourdonnements d'oreilles, des vertiges, puis le calme revient et la crise se termine par des sueurs, des transpirations, soit localisées, soit sur tout le corps. La crise dure deux ou trois minutes ; elle survient cinq à six fois par jour, souvent après les repas ; quelquefois, elle se produit au milieu de la nuit et réveille la patiente. Dans la journée, il faut s'arrêter dans un travail attentif, il est impossible de continuer une question de comptabilité par exemple, exigeant une certaine attention. Il convient de noter que ces crises sont déclenchées, aggravées par la moindre contrariété, qu'elles sont également subordonnées à des variations de la pression atmosphérique ; le vent du midi, le temps à l'orage, constituent des circonstances aggravantes que connaissent bien les malades. Elles se sentent, certains jours, dès le matin, en instance de prendre ces malaises.

Mais à côté de ces crises de bouffées de chaleur, s'associant à elles ou les remplaçant, existent des migraines. Ce sont des douleurs de tête soit frontales, soit occipitales, soit en casque, accompagnées d'état nauséux, de troubles oculaires, de photophobie ; la conjonctive est injectée, l'œil est douloureux à la pression, les mêmes troubles existent du côté de l'oreille, ce sont des bourdonnements, le malade demande à rester dans le silence et l'obscurité. Cet état dure une journée, s'accompagne de vomissements, qui sont suivis de soulagement ; d'autres fois, ce n'est qu'après une purge que les malaises disparaissent comme par enchantement.

Crises de bouffées de chaleur, crises migraineuses, ce sont les symptômes sur lesquels les malades attirent le plus particulièrement l'attention. Elles débütent un mois après l'opération, nombreuses et pénibles pendant les deux ou trois premiers mois, elles diminuent de nombre et d'intensité pour céder dans l'année qui suit l'intervention. Les cas de persistance plus longue — 7 à 8 ans — sont exceptionnels.

Sur le même plan que ces troubles vaso-moteurs, signalons des troubles moins caractéristiques ; ce sont des sensations de froid aux extrémités, de l'acrocyanose, des œdèmes, des ecchymoses au moindre heurt, qui tiennent peut-être à des états exceptionnels particuliers à quelques malades : fragilité vasculaire, mauvaise circulation, hypotension artérielle, tension veineuse exagérée.

L'HYPERTENSION ARTERIELLE APRES LA CASTRATION OU APRES LA MENOPAUSE

Certains auteurs considèrent cette hypertension comme très fréquente, d'autres signalent de l'hypertonie plutôt que de l'hypertension et insistent sur la variabilité de la pression comme caractéristique de ces états ménopausiques ou de castration.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut, dans l'appréciation de l'hypertension post-opératoire, tenir compte de l'état antérieur. Bien souvent on opère des malades qui avaient des troubles qui cèdent au contraire après l'ablation du fibrome, de la tumeur faisant obstacle sur les urètres, tandis qu'à la suite d'un certain nombre d'interventions pour annexites graves, il peut y avoir des lésions scléreuses des paramètres qui continuent leur action nocive sur les urètres. Et toutes ces malades méritent d'être surveillées de près si on ne veut pas s'exposer à ce qu'elles fassent une hémorragie cérébrale. J'ai publié un article dans le *Lyon Médical*, il y a plus de 25 ans, sur les hémorragies utérines liées à de la néphrite interstitielle pour lesquelles l'hémorragie utéri-

ne était vicariante. Je crois donc qu'il y a un certain nombre de fibromes qu'il faut savoir respecter et pour lesquels les hémorragies relèvent davantage d'un traitement médical que d'un traitement chirurgical.

Il en est de même à la ménopause. On ne peut mettre tous les accidents qui surviennent à cet âge sur le compte de la suppression des ovaires. Toutefois, un certain nombre d'auteurs, Aschauer en particulier, ont fait jouer un très grand rôle aux conséquences de la suppression du flux menstruel. Pour lui, c'est l'absence des règles qui est la cause de tous ces troubles : céphalées, migraines, acrocyanose, hypertension et ses conséquences, et la démonstration pour lui de ce rôle, c'est le résultat de la saignée. Selon la préconisait déjà. Nous-même y avons recouru de temps en temps et nous connaissons deux ou trois observations de malades opérées de fibromes, mortes d'hémorragies cérébrales dans les trois ans qui ont suivi l'opération, qui seraient peut-être encore en vie, si on avait eu soin de les surveiller et de leur faire une saignée en temps voulu.

Ce qu'il faut en tout cas bien noter, c'est que ces troubles d'hypertension avec leurs conséquences graves ne se voient que chez des opérées de fibromes et jamais chez les opérées d'annexites simples ou de kystes de l'ovaire.

Ces troubles vaso-moteurs n'ont en général rien de grave, à tel point qu'un observateur comme Dubois, de Berne, les considérait comme des troubles dus à une sorte d'auto-suggestion et les traitait uniquement par l'hydrothérapie et la psychothérapie. Pour d'autres, ils seraient dus à ce que l'ovaire, par ses sécrétions internes, jouerait un rôle considérable dans l'équilibre vago-sympathique. C'est cet équilibre qu'il faudrait lâcher chez chaque malade par les épreuves pharmacodynamiques à l'adrénaline, à la pilocarpine, à l'atropine.

Pour d'autres, ces troubles seraient d'origine purement thyroïdienne et ne se verraient que chez des malades ayant une tendance à l'hyperthyroïdie. Il est certain qu'on voit des Basedow après castration ovarienne ou des aggravations d'hyperthyroïdie persistantes ; mais le Basedow n'est qu'exceptionnellement signalé dans les suites post-opératoires, alors que les bouffées de chaleur existent dans 90 % des cas.

CES TROUBLES AURAIENT LEUR ORIGINE DANS LES CENTRES NEURO-VEGETATIFS DE LA BASE

On sait que c'est là que se trouve le centre de la régulation de la pression sanguine, le centre de la régulation de la température, le centre de la sueur, de l'asthme, des contractions des fibres lisses et que la destruction du centre végétatif de la fonction reproductrice, sa paralysie, la non-utilisation de ce centre devenu inutile ou inopérant ferait que les excitations qui viennent d'autres glandes endocrines, irradieraient sur les centres du voisinage, comme après la paralysie d'un noyau protuberantiel, bulbaire ou médullaire on voit l'influx nerveux volontaire s'irradier sur le noyau voisin. C'est ce qu'on voit à la suite d'une paralysie du facial supérieur à la suite de laquelle les mouvements volontaires de l'orbiculaire paralysé irradient sur le noyau voisin du moteur oculaire commun.

Ce qui se passe pour l'influx nerveux volontaire peut s'admettre pour la sommation des excitations des sécrétions internes sur les centres végétatifs.

On a dit, pour démontrer que tous ces troubles étaient dus à une sécrétion interne de l'ovaire et que ces hormones n'agissaient pas par l'intermédiaire du système nerveux, qu'ils disparaissaient dès qu'on faisait une greffe de l'ovaire dans un autre point de l'organisme dans lequel les connexions nerveuses normales étaient supprimées. Je crois, en effet, que ces sécrétions internes agissent par l'intermédiaire de la voie sanguine et qu'il existe un équilibre hormonal des glandes à sécrétions internes, qu'il existe des inter-réactions glandulaires, mais que le central téléphonique de ces inter-réactions hormonales se trouve dans les centres nerveux-végétatifs de la base, et que, comme toute, ces sécrétions internes agissent par l'intermédiaire de la voie sanguine sur le système nerveux.

TROUBLES DU METABOLISME

À côté de ces troubles vaso-moteurs qui sont tous plutôt subjectifs, il y a des troubles objectifs. Quelques-uns paraissent liés aux caractères sexuels secondaires, ce sont les troubles du côté de la voix, du côté des seins, du côté du système pileux ; d'autres comme les névralgies sont difficiles à expliquer ou exigent des explications pour chaque cas particulier.

(Voir la suite page 6.)

Actions réciproques des ovaires et du corps thyroïde

par Léopold LÉVI

De ce rapport présenté par Roland Leven, Madeleine Hirsch et Marie-Louise Voriaux nous extrayons le passage suivant :

INFLUENCE DE LA THYROÏDE SUR LES OVAIRES

L'action du corps thyroïde sur les ovaires n'est probablement pas spécifique (Vignes). Il est probable que la sécrétion thyroïdienne, excitant les combustions de toutes les cellules de l'organisme, intervient en activant le métabolisme de la muqueuse utérine pendant la période prémenstruelle, en activant le métabolisme de la caduque pendant la gestation. Mais le corps thyroïde a également une action morphogène qui se manifeste lors des métamorphoses de l'organisme tout entier, à la puberté, lors de chaque cycle menstruel et pendant la grossesse (Vignes).

Le corps thyroïde a, en effet, une fonction trophogène qui s'exerce sur le développement de tous les tissus, en particulier sur les divers constituants de l'appareil génital, y compris les ovaires et sur leur fonctionnement. La preuve en est fournie par des cas de retard de puberté sur lesquels agit le traitement thyroïdien.

Si la sécrétion thyroïdienne n'est pas indispensable à chaque cycle génital, tout au moins est-elle infiniment utile : lors de chaque période menstruelle et prémenstruelle, il se produit dans les follicules et dans l'endomètre, pour l'ovulation et en vue de la nidation, une augmentation de métabolisme qui nécessite le concours de la sécrétion thyroïdienne (Vignes).

La puberté une fois établie, le corps thyroïde concourt à la régularité des règles, à leur abondance. On a pu dire que, de même que l'hypophyse, la thyroïde représente un centre trophique des ovaires.

Plus tard, l'atrophie de la thyroïde peut entraîner l'atrophie des ovaires et il s'établit un infantilisme de retour, comme Bussaud et Bauer en ont rapporté un cas.

Mais déjà, il est possible de voir que la subordination des ovaires à la thyroïde n'est pas absolue. Car, si l'insuffisance thyroïdienne traduit son effet sur le corps jeune en entravant la procréation, si l'hypothyroïdie facilite les fausses-couches, inversement les myxoédémateuses frustes et même les crétines ont parfois une grande facilité pour la conception, de même que pour l'allaitement.

Par quels procédés la thyroïde, quand elle influence les ovaires, manifeste-t-elle son activité ?

D'après HAMMET, le retard de développement, après ablation de la thyroïde, est dû aux troubles du métabolisme général qui résultent de l'état d'hyponutrition. L'utérus et l'ovaire, au point de vue du retard de leur développement après l'ablation du corps thyroïde, suivent l'évolution de l'ensemble des organes. Mais il est vraisemblable que les hormones thyroïdiennes ont une action directe sur les ovaires puisque, comme nous l'avons vu, la substance thyroïdienne injectée se retrouve essentiellement dans les ovaires et FARABUS admet dans l'aménorrhée myxoédémateuse une faiblesse d'assimilation hormonale.

À côté de l'action hormonale, il faut tenir compte de l'action du corps thyroïde sur le système nerveux végétatif, intermédiaire important entre les glandes, bien que le corps thyroïde agisse surtout le sympathique cervical, alors que l'ovaire dépend du système nerveux lombaire. Le corps thyroïde exerce également une action trophique par son influence sur le métabolisme de fond, sur la cholestérine, sur le sang.

C'est ainsi que BOURDEAUX a décrit des hémorragies de la puberté, souvent héréditaires avec un syndrome hémorragique : temps de saignement augmenté, coagulation retardée et anormale, teinte cholémique du sérum.

Les métrorragies dans les cas graves de maladies de Basedow s'accompagnent d'ecchymoses et se rattachent à des troubles de la crise sanguine (MARAÑON). Et ici intervient peut-être l'intermédiaire calcium pour expliquer des faits diamétralement opposés : LORA et SABATIER ont obtenu, par rupture de l'équilibre calcique, des résultats identiques, que la rupture entraîne une insuffisance ou un excès de calcium dans le sang (des résultats superposables sont obtenus par insuffisance ou excès de la fonction parathyroïdienne qui s'exerce également sur le métabolisme calcique).

Cette notion de concevoir la possibilité d'hémorragies utérines dans deux affections opposées, telles que la maladie de Basedow et le myxoédème et aussi l'influence de l'opothérapie thyroïdienne agissant soit pour exciter, soit pour régler l'appareil thyroïdien en état de sur ou de sous-fonctionnement.

BLAIR BELL a mis en évidence l'importance du calcium pour réaliser la menstruation, la carence de calcium, cause d'aménorrhée et de métrorragies que combat la calcithérapie responsable, d'après VIGNES, des céphalées, des dépressions, de la faiblesse cardiaque qui coexistent avec les troubles des règles.

Mais la diminution du calcium ne doit-elle pas, à son tour, d'une déficience des doctrines (thyroïde, parathyroïdes, hypophysaires, foie), qui exerce une action cicatrisante et qu'on peut utiliser au traitement.

Dans les cas de leucorrhée menstruelle, la cicatrice date, ayant cédé au traitement hormonal, parallèlement à d'autres troubles du tempérament, on peut supposer avec FRANK qu'il s'agit d'une leucorrhée neuro-ovaire et rapprocher avec MASCAREL (de la Dore) ce trouble sécrétoire de la bronchite, de l'asthme, du catarrhe nasal. D'autres fois, leucorrhée est liée soit à des infections aux gonococcies, soit à des infections exogènes. La roïdothérapie exerce alors une action antiseptique et anti-infectieuse contre la leucorrhée comme sur les angines, les érysipèles, les pès, les furoncles. DALCME avait déjà proposé une leucorrhée ayant une origine pléthorique.

Les bons effets de l'opothérapie thyroïdienne sur les douleurs des règles montrent l'action du corps thyroïde sur les nerfs sensitifs vraisemblablement sur les centres utérins.

Mentionnons pour finir l'influence habituelle de la thyroïde sur les hémorragies utérines et l'action emménagogue de la glande, capable de faire apparaître les règles en présidant au travail de la puberté et en amenant la venue des menstrues retardées chez des jeunes filles présentant, par ailleurs, les caractères morphologiques de la femme.

INFLUENCE DES OVAIRES SUR LA THYROÏDE

Pour la clarté de l'exposé, il convient d'étudier successivement l'influence ovarienne puis régulatrice, dont la nature nous ferait d'ailleurs de multiples exemples. Mais il est persuader auparavant que si les troubles thyroïdiens se manifestent à la suite des troubles ovariens, il ne faut pas conclure qu'ils se rattachent forcément à ceux-ci, ni que les ovaires soient seuls à jouer un rôle dans le déterminisme des troubles thyroïdiens.

L'utérus, par des perturbations purement mécaniques intervient dans certains cas, il est vrai que s'il s'agit d'un défaut de développement de cet organe, la cause peut être thyroïdienne. Il en est de même des modifications menstruelles en rapport avec des variations de la muqueuse. Dans l'aménorrhée du myxoédème, FARABUS fait intervenir la filtration des tissus de l'utérus qui rend le travail chronique des cellules. Les hémorragies utérines reconnaissent aussi parfois des altérations de la muqueuse. Il en était ainsi chez cette jeune femme qui vint me consulter pour des ecchymoses spontanées se produisant sans arrêt. Elle présentait un dermatisme chronique capable de se prolonger 36 heures. Or, étant jeune fille, elle avait des pertes sanguines si abondantes qu'on dut procéder à un curetage (elle était vierge). Le rôle de la muqueuse est bien manifeste ; car elle n'est point d'hémorragies utérines, même après un curetage, alors qu'elle continuait à être sans arrêt des hémorragies cutanées.

J'envisagerai maintenant le rôle régulateur des ovaires sur la thyroïde. Normalement, les ovaires sont un frein de la thyroïde (et des autres endocrines). En cas d'aménorrhée causée par le refroidissement (STANLEY), les fonctions, le surmenage, la thyroïde n'étant pas freinée est comme le cheval qui s'emballerait et peut résulter, surtout chez les jeunes femmes et par là même hyperthyroïdisme, les phénomènes multiples, tels que nervosité, accidents paroxystiques du neuro-arthritisme, etc. Ces phénomènes sont fréquents à la période prémenstruelle, période particulièrement fertile en symptômes endocriniens, surtout en ce qui concerne l'hyperthyroïdisme. MARRÉ a consacré sa thèse roumaine à l'insuffisance ovarienne relative de cette période entraînant l'hyperthyroïdisme. Mais à cette époque on peut opposer celle d'HALLUOX de l'hyperthyroïdisme par hyperovarie basée sur l'augmentation de la folliculine dans le sang à la période prémenstruelle. MARAÑON a vérifié ce fait de un grand nombre de femmes normales, que la folliculine qui existe dans le sang en quantité modérée, augmente rapidement dans les jours qui précèdent la menstruation ; mais revient à son niveau primitif avec l'apparition du sang menstruel qui, suivant FRANK, est extrêmement riche en folliculine.

(Voir la suite page 7.)

A mon avis

Le drame qui vient de se jouer sur la scène bretonne est pour le médecin et le sociologue d'un grand enseignement. D'après ce que nous en savons, un malheureux névropathe, comitial sans doute, veut se marier. Il ne le peut faire dans la sphère de ses relations où sa tare est connue. Il a recours, dès lors, au moyen qu'emploient tant de débilés ou de sujets pareillement handicapés dans la vie par leur constitution ou leur caractère de frelaines. Qui trouve-t-il au bout du fil ? Une malheureuse, inconnue de lui et des autres, que le sort a aussi maltraitée. Et voici une union réalisée. Il est inutile de la qualifier. Voyez ce qu'elle a donné.

On a jeté beaucoup de ridicule sur l'union. On n'a peut-être pas eu tort, car ses défenseurs ont trop souvent été étrangers dans le plaidoyer qu'ils firent en sa faveur et dans les moyens qu'ils préconisèrent pour la réaliser. Néanmoins, nous pensons, et sans doute serons de notre avis, qu'il est imprudent de conclure certaines unions que nous voyons quotidiennement et légalement consacrer.

Il y a, dans beaucoup de familles, des jeunes gens qui ont une lourde hérédité ou un passé pathologique des plus chargés. On veut néanmoins les marier. Il semble que le déshonneur attendrait la famille où ils vieilliraient solitaires. Et pour éviter cet affront on marie quand même, à n'importe qui et à n'importe quel prix.

Nous autres médecins, à qui notre connaissance du passé des familles et des conjoints nous permet d'entrevoir l'avenir de ces foyers malencontreux, nous sommes durement peïnés en constatant chez les parents une initiative aussi coupable.

On donneront, en effet, ces mariages ? Des dégénérés, des non-valeurs, des tares, de pauvres enfants pour qui la vie sera un enfer, qui seront pour eux-mêmes et leur entourage un motif de tristesse. Par leur présence ils seront pour les familles un reproche vivant et de chaque jour. Car ce sont celles-ci qui seront les responsables de la situation lamentable de ces hérités pour qui la vie ne sera que souffrance.

Et gare au médecin qui se permettra le-dessus un conseil. On lui tournera le dos. On lui en voudra à jamais d'avoir fait son devoir, d'avoir parlé au nom du sentiment le plus pieux : celui d'une humaine compassion.

Jadis, ces unions coupables et cruelles se rencontraient que parmi les grands de ce monde. Et l'on a pu écrire que la

déchéance de la noblesse tenait pour une part considérable de ces mariages où la santé des conjoints n'entraînait jamais en jeu, la seule préoccupation des alliances étant celle de la réunion des fiefs et des couronnes.

La mode en a pénétré dans les rangs de la bourgeoisie et tout fait redouter que le sang de cette classe ne s'altère, par ce moyen, aussi vite que celui de la classe qui l'a précédée aux rênes du pouvoir.

Nous connaissons cependant le temps où l'on s'inquiétait de sérieuse façon de la santé des futurs et de leurs familles. En ce temps-là, il existait encore des médecins de famille et ceux-ci apportaient leurs témoignages pour rassurer les parents. A présent, celui qui s'attarderait à d'aussi saines précautions paraîtrait comme un phénomène ou un incongru.

C'est sans doute la disparition de ces coutumes excellentes et le souci toujours plus grand que la Société veut prendre de la santé de ses membres qui a fait naître les inquiétudes des eugénistes. Et c'est de là encore que naquit le projet du certificat pré-nuptial.

Nous sommes par essence les ennemis de l'intrusion de la collectivité dans nos affaires personnelles ; une vieille philosophie individualiste nous astreint à cette attitude. Néanmoins nous ne pouvons, en face du laisser-aller que l'on montre, maintenant, dans la préparation des mariages, que trouver légitime le vœu qui tend à exiger des futurs époux un certificat médical qui les déclare aptes au mariage et à la procréation.

Je me souviens toujours du lyrisme qu'apportait le père Pinard dans les leçons où il montrait à son jeune auditoire le rôle sacré de la continuation de la vie. On souriait, car on était jeune et on était tenté de voir dans le rapprochement sexuel tout autre chose que la transmission du flambeau de la vie, et pourtant il avait raison ce brave homme qui était un apôtre.

Certes, il serait ridicule de vouloir que le geste procréateur s'accompagnât d'aussi sévères pensées, mais, tout de même, l'homme n'est pas un cobaye et il doit réfléchir aux conséquences de ses actes, surtout quand ceux-ci ont pour objet de mettre au monde des jeunes êtres qui porteront toute leur vie le poids de l'incoscience de leurs parents.

En conclusion, il faut réclamer l'obligation du certificat pré-nuptial et il appartient aux médecins qui ont perdu à ce sujet l'oreille des familles de s'en faire les défenseurs. La beauté de leur rôle social leur en fait un devoir.

J. CRINON.

la nouvelle direction de l'Institut Pasteur

Les bruits les plus divers couraient depuis un certain temps au sujet de la direction de l'Institut Pasteur. M. Roux serait-il remplacé par une seule personnalité ou bien par une direction polycéphale ?

Cette dernière solution fut sur le point de l'emporter. Mais, à la suite d'interventions dont il nous semble inutile de souligner ici l'origine et la valeur, une décision brusquée intervint et M. Martin, le plus ancien collaborateur de M. Roux, recueillit la succession de son aîné.

Quant à la succession de M. Calmette, comme sous-directeur, elle a échu à M. Hamond. On peut dire, — ce qu'on prévoyait déjà, — que la direction de l'Institut Pasteur reste bien entre les mains de la famille pastoriennne.

Au demeurant, M. Martin ne compte que des sympathies et il est, au surplus, le frère de M. Germain-Martin, le réorganisateur actuel de nos finances.

SILIPLASTINE
du Docteur Debat

Avis d'ouverture d'un concours pour l'emploi de professeur suppléant à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen.

Un concours pour l'emploi de professeur suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen, s'ouvrira le jeudi 8 novembre 1934, devant la faculté de médecine de l'Université de Paris.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

L'inauguration de l'Institut de Médecine Légale de Lille

La séance solennelle d'inauguration de l'Institut de Médecine légale et sociale de l'Université de Lille aura lieu le dimanche 27 mai 1934, à 15 h. 30, dans l'Amphithéâtre de l'Institut, boulevard Paul-Painlevé (porte de Valenciennes), sous la présidence de M. Daniel-Vincent, ancien ministre, sénateur, président du Conseil général, avec le concours de MM. les représentants des ministères de la Justice, de la Guerre et de l'Education Nationale.

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE

HELIOThÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Le Conseil de la Faculté de Marseille a attribué le prix Jules et Louis Jeannerot à M. Pierre Vissierol, docteur en médecine. Les prix Alcaïz et René Lazaru n'ont pas été attribués. Prix de thèse (médecine) : 1er prix ex æquo, MM. Alliez et Figarella ; mentions : MM. Carbonel, Guillot et Sarraon ; (pharmacie) : 1er prix, Mlle Ritze ; mention : M. Chabry. La médaille d'or (médecine) n'a pas été décernée en 1933 ; la médaille d'or (pharmacie) a été décernée à M. Pellissier, pharmacien.

VAGGINOVULES
E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Est promu dans l'ordre de la Légion d'honneur : TRAVAUX PUBLICS. — Au grade de commandeur. — M. Baugies, administrateur de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, administrateur délégué de la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy.

VIOPHAN

M. le Docteur Vicente Dimitri, de Buenos Aires, est élu *membre associé étranger* de la Société Médico-psychologique.

Les secondes « Journées d'Etudes biologiques du Cancer » auront lieu à Lille, en mai 1935, sous le nom de *Journées médicales franco-belges du cancer*, suivant le même programme que les Journées inaugurales de Bordeaux, en 1933. S'adresser pour tous renseignements soit au Docteur Cuvier, 36, place Gambetta, Bordeaux, soit au Commissariat général, 161, rue Royale, à Lille.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Le 2 juin, à 20 heures, chez Blanc, place Péreire, aura lieu le dîner amical des Médecins, Pharmaciens et Chirurgiens-Dentistes de la région parisienne, originaires des Alpes.

Le prix du repas est fixé à 30 francs. S'inscrire chez le Docteur Falcoz, 72, avenue Kléber, Paris (18^e).

Le quatorzième banquet annuel du Syndicat des Médecins de la Seine aura lieu samedi 26 mai, à 19 heures 30, dans les salons de l'Hôtel Continental, 2, rue Rouget-de-l'Isle, sous la présidence de M. le Docteur Bourguignon, président de l'Union des Syndicats et Associations du Corps médical des hôpitaux et hospices de Paris et du département de la Seine.

GLOBEXINE

Le 27^e V. E. M. aura lieu dans la première quinzaine de septembre 1934 aux stations thermales et climatiques du Languedoc et des Pyrénées (de La Malou à Luchon). Pour renseignements, s'adresser à Mlle Maclure, 138, avenue des Champs-Élysées, Paris (8^e).

Par arrêté du 25 avril 1934, M. le Docteur Baiter a été nommé médecin directeur du sanatorium public de Boulou-les-Bains (Corrèze).

Mon Repos, à Ecully (Rhône), Etablis. neurologique, Nerveux, dyspeptiques, Intoxiqués. D^r H. FEUILLADE.

Le ministère français des affaires étrangères, de concert avec le gouvernement et les organisations scientifiques de l'U. R. S. S., a délégué à Moscou, Leningrad et Kharkov un groupe de savants qui seront, durant leur séjour en U. R. S. S., les hôtes de leurs collègues soviétiques. La délégation est composée des Professeurs Perrin, Regaud, Jacob, Lemoigne, Cellier, Gosse. Un programme de conférences et de cours a été prévu pour le milieu du mois de mai.

La deuxième conférence de la Société internationale de pathologie géographique se tiendra du 26 au 28 juillet prochain à Utrecht, Institut de pathologie, Pasteurstraat, 2. Elle se déroulera simultanément au Congrès d'orthopédie d'Oslo. Le sujet principal est celui de l'arteriosclérose.

PILULES DEBOUZY

Sous les auspices de l'Association des Médecins Roumains pour des études à Paris, M. le Docteur Guérin, professeur à l'Institut Pasteur, a fait une conférence sur « La vaccination antituberculeuse avec le B. C. G. » le 14 mai, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, Paris (6^e).

La conférence a eu lieu sous la présidence d'honneur de M. le Professeur Danielopolu, de Bucarest, président de l'Association générale des médecins de Roumanie.

META-VACCIN
META-TITANE

Le poste de médecin chef de service de l'asile public d'aliénés de Lesvellec (Morbihan) est vacant, par suite du départ de M. le docteur Passou, appelé à un autre poste.

FOSFOXYL

Le dîner de l'Amicale des anciens Internes provisoires des hôpitaux de Paris a eu lieu le 17 mai chez Drouart (rue Gaillon). Pour les adhésions à ce groupement écrire à M. René Weill, 4 bis, rue Pierre-Demours, Paris.

Le mercredi 30 mai 1934, à 21 heures, dans la Grande salle des conférences de l'Hôtel Chambon, 95, rue du Cherche-Midi, M. le Professeur Emile Sergent, membre de l'Académie de médecine, donnera une conférence intitulée : « Considérations générales sur l'enseignement de la médecine ».

MICTASOL

Le Congrès belge de neurologie et de psychiatrie, qui devait se tenir en 1934, est remplacé par un Congrès hollandais-belge de neurologie et de psychiatrie. Il se tiendra à Amsterdam à la Pentecôte 1934, soit les 19, 20 et 21 mai de cette année.

M. le Docteur Lerat est élu *membre titulaire* de la Société Médico-psychologique.

La clinique de dermatologie de M. le professeur Nicolas, à Lyon, est transférée de l'hôpital de l'Antiquaille à l'hôpital de Grange-Blanche.

SOL-BI
Syphilis (traitement d'attaque par le bismoth soluble)

M. le D^r Glénard a envoyé à l'Académie son livre intitulé : *Essai médical sur Vichy* en vue de concourir aux récompenses décernées pour le Service des Eaux minérales.

M. le D^r Henri-Fischer a adressé à l'Académie deux mémoires : « L'Hygiène alimentaire des enfants dans les écoles » et « Les dimanches d'été à la mer » — ce dernier fait en collaboration avec le D^r Gain — en vue de concourir aux récompenses décernées pour le Service de l'Hygiène de l'Enfance.

GALAGÉNOL
du Docteur Debat

M. le Docteur André Le Grand, de Lille, est élu *membre correspondant national* de la Société Médico-psychologique.

Le VIII^e Bal de la Médecine française vient de dérouler ses fastes annuels dans les luxueux salons de l'Hôtel Continental. Bien que la date en ait été, en raison des événements, reportée à deux reprises différentes, il a remporté, grâce aux louables efforts de ses organisateurs, un éclatant succès dont bénéficiaient largement la Société des secours mutuels et de retraite pour femmes et enfants de médecins. Nous reviendrons d'ailleurs, dans le prochain numéro, sur cette soirée qui fut une fête de l'élevage en même temps que l'éminente manifestation de la solidarité professionnelle.

LIPOSPLENINE
EXTRAIT LIQUIDE DE RATE FROISSÉE
DU D^r GROC

per os

Citrosodine

Affections de l'Estomac
Vomissements des Nourrissons
Viscosité du sang
Phlébites, Pneumonies etc.

MÉDICATION CITRATÉE

Injectable

Clisémine

Hémorragies

Comm. Académie de Médecine
D. M. Renaud Mai 1926

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS
LABORATOIRES LONGUET 34 Rue Sedaine, PARIS

NÉVROSES INSOMNIES

LOBÉLIANE LALEUF

ANTISPASMODIQUE PUISSANT
EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL
GOÛT ET ODEUR AGRÉABLES
ATOXIQUE

DOSE CALMANTE : 2 à 5 cuillerées à café par jour
DOSE HYPNOTIQUE : 1 à 3 cuillerées à café le soir

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20, RUE DU LAOÛ — PARIS (XV^e)

GRANULÉ NORDEN

Abonnez-vous à l'Informateur Médical

NORD MEDICAL

L'assemblée générale se tiendra à l'issue du banquet et délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- 1^o Nomination du président de l'assemblée générale ;
- 2^o Rapport moral du secrétaire ;
- 3^o Rapport du trésorier ;
- 4^o Rapport des commissaires aux comptes ;
- 5^o Approbation de l'exercice clos ;
- 6^o Vote du prochain budget ;
- 7^o Renouvellement du bureau (le vote ayant lieu à bulletin secret) ;
- 8^o Questions diverses.

Le Comité.

XIV^e Réunion Neurologique Internationale annuelle

La « XIV^e Réunion Neurologique Internationale » se tiendra à Paris les mardi 5 et mercredi 6 juin 1934, à la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital (Amphithéâtre de l'École des Infirmités).

Les séances auront lieu le matin de 9 h. à 12 h. et l'après-midi de 15 h. à 18 h.

La question suivante a été mise à l'étude : « Le système végétatif méso-encéphalique (Anatomie, Physiologie et Pathologie) ».

Les rapports ont été confiés :

- Pour l'Anatomie, à M. Laruelle (de Bruxelles).
- Pour la Physiologie, à M. Tournay (de Paris).
- Pour la Pathologie, à MM. André-Thomas et Lhermitte (de Paris).

Pendant la Réunion Neurologique aura lieu également l'exposé des travaux du Fonds Déjerine par MM. Ludo Van Bogaert (d'Anvers), sur les « Dys-trophies astérocytaires congénitales » ; Christophe (de Paris), sur la « Syphilis du cerveau ».

La « Société de Neurologie de Paris » tiendra sa séance mensuelle le jeudi 7 juin, au siège de la Société de Chirurgie, 15, rue de Seine. Cette séance sera consacrée aux communications portant sur les questions diverses.

Adressez les titres des communications au Secrétaire général, Dr G. Crouzon, 70 bis, avenue d'Iéna, Paris (XVII^e).

Prix Lyautey et Steeg

Un concours est ouvert pour les prix Lyautey et Steeg en 1934. Ces deux prix, annuels, ont été institués par la direction de la Santé et de l'Hygiène publiques du Maroc. Le prix Lyautey, d'une valeur de 3.000 francs, est ouvert à tous les médecins, civils ou militaires, sur un sujet médical, chirurgical ou de spécialité, laissé à leur choix, mais particulier à la pathologie humaine du Maroc.

Le prix Steeg, d'une valeur de 2.000 francs, est réservé aux médecins de la Santé et de l'Hygiène publiques, de l'Institut Pasteur du Maroc, de l'Assistance médicale indigène. Sujet mis au concours en 1934 : « De l'importance respective des fièvres éruptives (variole, rougeole, scarlatine, varicelle) comme facteurs de morbidité et de mortalité dans la population au Maroc. Les manuscrits doivent être remis à la Direction de la Santé et de l'Hygiène publiques, à Rabat, avant le 1^{er} décembre 1934.

Congrès de Stomatologie

Le VIII^e Congrès français de Stomatologie aura lieu à Paris du 8 au 13 octobre 1934.

Les rapports et la question en discussion porteront sur :

- 1^{er} rapport. — Complications locales proximales et générales des troubles de l'articulé dentaire, par le Docteur Chatellier (Paris).
- 2^e rapport. — Les manifestations buccales des maladies du sang, par le Docteur Sassié (Paris).
- 3^e question en discussion. — Indications des différents modes d'anesthésie en stomatologie par le Docteur Lacaisse (Paris).

Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire général : Docteur Jean Vilenski, 5, rue de Phalsbourg, Paris (17^e).

A NANCY

MANIFESTATION EN L'HONNEUR DU PROFESSEUR LASSEUR

Une manifestation de sympathie en l'honneur du professeur Lasseur, professeur à la Faculté de pharmacie de Nancy, a eu lieu à l'occasion de sa récente nomination dans la Légion d'honneur.

Après avoir rappelé la brillante carrière et les grands mérites du nouveau chevalier, le Dr Vernier, qui présidait la réunion, lui remit un superbe bronze d'art, en signe d'amitié pour l'homme et d'admiration pour le savant, dont la chaire de microbiologie est un véritable pôle d'attraction, non seulement pour les microbiologistes et les biologistes de France, mais aussi pour ceux du monde entier.

Après des allocutions de MM. Godfroy, président du Groupe des agriculteurs de Lorraine ; Fribourg et Marchal, président et vice-président de l'Association des diplômés de microbiologie, le professeur Lasseur prit la parole et dit, avec beaucoup de cordiale simplicité, sa profonde reconnaissance à tous ceux qui ont voulu cette manifestation de sympathie.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement
des causes de la Constipation

**AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF**

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62 Rue de la Tour, PARIS (16^e) et autres Pharmacies

la seconde maman

D'abord le lait maternel
et ensuite
la Blédine
JACQUEMAIRE

farine spécialement préparée
pour les enfants en bas âge,

facilite la digestion du lait,
complète sa valeur nutritive,
favorise la croissance,
prépare le sevrage.

Demande échantillons aux
Etablissements JACQUEMAIRE
Villefranche (Rhône)

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme
douloureux (colique hépatique,
néphrétique, dysménorrhée men-
braneuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (9^e)

AFFECTIONS BRONCHO -- PULMONAIRES

SIROP ET CAPSULES NOGUES

A base de THIOCOL, CODEÏNE,
BROMOFORME, LOBÉLIE, etc.

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
7, R. GALVANI PARIS (XVI^e)

S'ABONNER A L'INFORMATEUR
MEDICAL c'est s'assurer une collec-
tion illustrée unique de la vie médi-
cale française au jour le jour.

LE MONDE MÉDICAL

Fiançailles

— Nous apprenons les fiançailles de Mlle Odile Blot, fille de M. René Blot, mort pour la France, et de Mme, née Quenardel, avec le docteur Pierre Moutier, médecin-capitaine au 3^e cuirassiers, fils du colonel Moutier et de Mme, née Duval-Laguerre.

Naisances

— Le docteur Philardeau, et Mme, née Marin-Durbel, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Odette. Fontainebleau, 3 mai 1934.

— Le docteur Jean Roy et Mme, née Madelin, annoncent la naissance de leur fils Romain. Nancy, 8 mai.

— Le docteur Raymond Louvel et Mme, née Hélène Dupont, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Gérard. Paris, 28 avril.

— M. le docteur et Mme Pommouffoux font part de la naissance de leur fils Philippe. Nos sincères félicitations.

— Le docteur Lafage, médecin-chef à l'Asile de Braqueville, et Mme Lafage ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Jean.

Mariages

— M. Jean Royer, interne des Asiles de la Seine, et Mlle Abelle Maurice.

— M. Georges Daumézou, interne des Asiles de la Seine, et Mlle Simone Barbay.

— M. le docteur Jean Camus, médecin-consultant à Vichy, avec Mlle Ariane Haas. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le jeudi 13 février 1934, en l'église Saint-François-des-Sales, à Genève.

— Mlle Marie-Thérèse Mousseaux, fille de Mme Mousseaux et de M. le docteur Mousseaux (de Vitte), ancien interne des Hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, avec M. Jacques Lefebvre.

Nécrologies

— Nous avons appris avec regret la mort prématurée de Mme Georges Jeanneney, femme de M. le professeur Jeanneney, de Bordeaux.

— Nous avons appris le décès de M. le docteur Thomas (à Hyères).

— De Lucien Walter, âgé de 9 ans, fils de notre confrère le docteur Walter (de Vichy).

— On prie d'annoncer la mort du docteur Paul Caboche, 379, rue Saint-Honoré, officier de la Légion d'honneur. Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons avec un sincère regret la mort de notre excellent confrère le docteur Cassido (de Tunis), fondateur de la Maison du médecin de Tunis.

Lodignac-le-Long. — M. Jean Audebert-Lasrochas, ancien notaire, et ses enfants ; M. Georges Audebert-Lasrochas, docteur en médecine, Mme et leurs enfants, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme Arthur Audebert-Lasrochas, née Félicie Martini-Pécheras, pieusement décédée à l'âge de 83 ans, le 14 avril 1934.

— On apprend la mort du docteur Peyneau, ancien maire de Mios et ancien conseiller d'arrondissement, décédé à Bordeaux.

— Nous apprenons la mort de Mme veuve Edmond Prunier. Elle était la mère du docteur G. Prunier, de M^e P. Prunier, avoué au tribunal, et de Mme veuve Trénaunay. Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On annonce la mort de Mme P. Marchand, survenue dans sa 88^e année. De la part de ses petits-enfants, M. et Mme Pierre Florand, le docteur et Mme Jacques Florand, le docteur et Mme Henri Flurin. La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Bucy-le-Long (Aisne).

— On annonce la mort du médecin-colonel Louis Jacquinet, médecin-chef de l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains, officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, décédé au Val-de-Grâce.

— Nous avons appris avec le plus vif regret la mort de Mme Camille Brousse, décédée à Montflanquin, dans sa 87^e année. Elle était la mère de M. le docteur Pierre Brousse, médecin consultant à Châtel-Guyon.

— Nous avons appris la mort de Mme Lelu, mère et belle-mère de Mme Mallein et de notre distingué confrère, le docteur Etienne Mallein, ancien interne des Hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, médecin-consultant à Saint-Gervais.

— On annonce la mort du docteur André Maillard-Brune. Ses obsèques ont été célébrées le samedi 5 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL, c'est ouvrir sa porte chaque dimanche à un ami qui vous dit ce qu'il pense et qui vous confie quelques indiscretions.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarlem vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du *Juniperus oxycedrus*).
FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsulines dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsulines à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Colibacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

THÉOSALVOSE Théobromine pure française (cachets)
Pure - Digitalique - Scillitique - Spartéinée - Barbiturique. Caffeinée, lithinée, phosphatée.

VANARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium)
Stimulant général
Laboratoires A. GUILLAUMIN, 43, rue du Cherche-Midi PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forçants de l'activité cérébrale. Convalescence, surmenage, asthénies, etc.
2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Imprégnation galeocée à hautes doses sans aucun inconvénient.
AU THIOCOL

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 2 à 4 cuillerées à soupe par 24 heures.
Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 10, rue Crillon, Paris (IV^e).

TRIDIGESTINE DALLOZ GRANULÉE

PRODUIT FRANÇAIS SANTHOSE

Le plus fidèle — Le plus constant Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'équivalent le plus sûr des CUBES de Déchloration

EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

SANTHOSE PURE Affections cardio-rénales Albuminurie, Hydropiélie

S. PHOSPHATÉE Sclérose cardio-rénale Anémie, Convalescences.

S. CAFÉINÉE Asthénie, Asystolie Maladies infectieuses

S. LITHINÉE Pré-sclérose Artério-sclérose Goutte, Rhumatisme

La SANTHOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.30 centigr. — Dose : 1 à 4 par jour.

Vente de gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

CORBIÈRE Pour ADULTES 5 centicubes ENFANTS 2 C^{cs}
R. Desrenaudes, 27 PARIS
SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

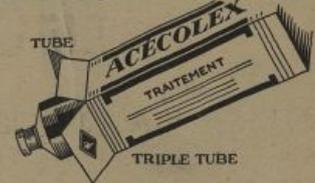
Succès certain
TRAITEMENT RADICAL DE LA
BLENNORRAGIE
PAR LES BOUGIES URÉTRALES SOLUBLES
RETHRAGINE
Laboratoires L.G. TORAUDE 0 4 0 1 0
DOCTEUR DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS LAURÉAT DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
22, RUE DE LA SORBONNE, PARIS (5^e)



Ulcères variqueux Plaies alones
Ulcérations, Eschares
Plaies désunies
Dermatoses

ACÉCOLEX

PÂTE TROPHIQUE A L'ACÉCOLINE



LABORATOIRES CHEVRETIN - LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT, 52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

DOULEURS PRÉCORDIALES - SCIATIQUE - LUMBAGO -

CAMPHRO-SALYL FRAISSE

ANALGÉSISQUE DE CHOIX
des **ALGIES** de toute origine.

En boîte de 6 ampoules de 5^{cc}

Avis : Dans la Sciaticque notamment la douleur cesse entre la 3^e et 6^e injection.

Etude clinique de l'Insuffisance Ovarienne

(Suite de la page 2)

D'autres comme les vasalgies, douleurs à la pression des vaisseaux paraissent devoir être mis sur le compte d'un trouble de l'innervation sympathique. Mais le plus grand nombre peuvent être groupés sous le titre d'interactions glandulaires. On voit, en effet, des retentissements sur la *thyroïde* dont les manifestations peuvent évoluer soit dans le sens hypothyroïdique, ou hyperthyroïdique.

Les cas d'hypothyroïdisme correspondraient à des malades ayant du ralentissement de la nutrition, des troubles du métabolisme, à ce type constitutionnel bien connu de l'hyperthyroïdisme, des cas où l'on observe l'obésité, l'embonpoint exagéré. D'après GLOEVECKE, 40 % des opérées évolueraient vers ce type. Mais un assez grand nombre conserverait un métabolisme normal, à condition de surveiller leur régime et leur hygiène et un certain nombre évolueraient vers le type maigre. C'est ce qui se passe également à la ménopause. On dirait que, du fait de la disparition de la fonction ovarienne et menstruelle, il y a surcharge de travail du côté de la thyroïde ; si celle-ci est insuffisante, ce sont des troubles qui apparaissent du côté de la nutrition, de la peau, des cheveux et bien de ces troubles sont améliorés par le traitement thyroïdien, plus que par le traitement opothérapique ovarien.

Les cas de Basedow survenant après castration ne se comptent plus, mais il manque souvent, dans les observations, l'état de la malade, du point de vue thyroïdien, avant l'opération (MATHIEU, JAYLE, JEANNENEY), et l'on sait, d'autre part, combien l'étiologie du Basedow est multiple, puisqu'un choc opératoire ou même un choc émotionnel peut en être la cause déterminante. D'un autre côté, on a publié des observations dans lesquelles l'intervention gynécologique, l'ablation d'un fibrome accompagnée de castration ovarienne a guéri la maladie de Basedow (ONÉVÉ, *These de Paris*, 1895).

J'ai eu moi-même l'occasion d'observer un cas de fibrome chez une basedowienne (adénome basedowien). L'ablation du fibrome et des ovaires a été suivie d'une amélioration considérable. Un an après, la malade écrivait que le corps thyroïde avait rétrogradé et que les symptômes cardiaques s'étaient considérablement améliorés.

Les relations de l'hyperthyroïdisme avec la ménopause sont beaucoup plus fréquentes, et

l'après les auteurs qui se sont intéressés le plus à la question (VINAY, MARAÑON, LESCHKE), il y a là un moment vraiment critique pour l'apparition ou l'aggravation des symptômes basedowiens. Sur 700 femmes ayant de l'hyperthyroïdisme, MARAÑON en trouve 43 % qui sont parvenues à la ménopause et 26 % à la préménopause.

On a observé, après la castration, des cas de diabète qui peuvent être mis, vu leur date d'apparition, sur le compte d'un retentissement sur un pancréas qu'une épreuve préalable de glycosurie alimentaire aurait montré déjà insuffisant. On a cherché à expliquer l'asthénie, la fatigabilité, le manque de résistance à la fatigue, certaines asthénies, certaines fatigues à l'accommodation, par un hyposurrénalisme, un défaut de cette « glande de l'énergie ».

Dans certains cas, au contraire, surtout à la ménopause, c'est l'hyper-surrénalisme que l'on observe. Ce sont ces cas de virilisme, de changements dans la voix, de retentissement sur le caractère qui devient plus décidé, autoritaire, s'employant quelquefois dans un sens altruiste, mais bien souvent dans un sens purement égoïste. Ce virilisme peut s'accompagner de véritables modifications organiques, avec apparition des caractères sexuels secondaires masculins du côté de la voix et du système pileux. Certaines hypertopies seraient explicables de la même façon.

On vient de signaler des altérations histologiques particulières : l'apparition de cellules spéciales dans l'*Hypophyse* après la castration, comme on en signale pendant la grossesse, dont on ne connaît pas encore la traduction clinique, mais qui méritent ici d'être signalées.

Chez les femmes castrées récemment, soit chirurgicalement, soit par les radiations, on observe dans les urines la présence d'hormones hypophysaires en quantité anormale, à tel point qu'on a, avec ces urines injectées à des animaux impubères, la *réaction biologique de la grossesse*, l'activation des follicules, leur gonflement, leur maturation. Il se produit donc à la suite de la castration des réactions hypophysaires constatées anatomiquement, histologiquement et hormonalement chez l'animal et nettement identifiées chez la femme, par la présence d'hormones qui n'existaient pas avant l'opération, qui apparaissent

dans les 20 ou 30 jours qui suivent l'opération, qui durent plusieurs mois et donnent au point de vue biologique la *réaction dite de la grossesse*. C'est dans 50 % des femmes castrées, d'après tous les auteurs qui se sont occupés de cette question, que l'on constaterait cette réaction hormonale de l'urine (PHILIPP-ZUNDEK, HAMBURGER, L. BRANDSTRUP et LASEM).

Ce sont là des faits nouveaux qui méritent d'être contrôlés, mais qui montrent que la suppression des ovaires se traduit dans l'organisme par des réactions de compensation qui ne peuvent être mises sur le compte du système nerveux. Il faut constater le fait que cette réaction se produit surtout sur la glande qui est le plus en relation fonctionnelle avec l'ovaire, c'est-à-dire l'hypophyse. En tout cas, il s'agit d'une des manifestations les plus intéressantes, les plus nouvelles des interactions glandulaires ; dans ce cas, il ne s'agit pas d'une réaction déterminée par les sécrétions internes de l'ovaire puisqu'il n'existe plus, ce sont des réactions vicariantes qu'il est bon de constater, d'enregistrer, en attendant de pouvoir les interpréter.

Les troubles de la peau, eczéma, prurit, urticaire, survenant par poussées successives et par crises, peuvent être mis sur une déficience de la fonction thyroïdienne ; mais dans quelques cas, on a eu la certitude de la guérison par les extraits d'ovaires. (BROCC, Prurit chez une ovariectomisée. *J. de Méd. et de Ch. pr.*, 1902, p. 816).

Quant aux *rhumatismes*, aux arthrites, aux lésions osseuses, ramollissement qui accompagnent les arthrites sèches, aux troubles dystrophiques osseux ou cartilagineux, à l'ostéomalacie, qu'on peut déceler cliniquement ou radiologiquement, il vient naturellement à l'esprit de les mettre sur le compte d'un déséquilibre parathyroïdien. Comme c'est la parathyroïde qui règle le métabolisme du calcium, c'est ce déséquilibre qu'il faut incriminer, quoique au point de vue original il soit lié à la castration chirurgicale ou roentgenienne et qu'il suive la suppression des ovaires.

UNE EXPLICATION QUI NOUS PARAÎT TRÈS CLAIRE

Il existe un équilibre organo-végétatif de l'ensemble du système endocrinien et la suppression d'un élément dans ce concert va donner une avance, une supériorité, une dominante à telle autre glande qui, d'après le type constitutionnel, évoluera vers le type hyper ou hypothyroïdien, vers le type hyper ou hyposurrénalien, vers le type hypo ou hyperparathyroïdien, ou vers une hyperactivité ou hy-

poactivité de telle autre glande endocrine dans les manifestations nous échappent encore. C'est un point de vue très acceptable, mais à l'on songe que dans les centres nerveux végétatifs de la base, toutes nos glandes endocrines ont leur centre trophique ou réactionnel, il peut se faire que par cette même voie on arrive un jour à expliquer les troubles qu'on observe sur les autres glandes endocrines.

Il faut connaître le rôle de l'émotion, du choc émotionnel dans l'étiologie du Basedow, dans l'étiologie de certains diabètes, de certaines hypertensions, et c'est ainsi qu'on est encore obligé de revenir aux centres nerveux végétatifs supérieurs, encéphaliques, aux autres centres végétatifs de la base comme élément de liaison entre ces différentes glandes par voie sanguine ou humorale.

TROUBLES PSYCHIQUES

Parmi les troubles psychiques, il faut citer une déficience de la mémoire qui est signalée par la majorité des opérées, et, à côté de cela, des changements dans le caractère. Les castrées deviennent impatientes, nerveuses, irritables. Elles se rendent compte de leur changement de caractère et reconnaissent que leur entourage doit subir leur mauvais humeur. D'autres sont tristes, pleurent facilement ; d'autres ont un caractère inconstant, elles pleurent ou rient pour un rien. Quant aux psychoses véritables, elles sont rares. A ce point de vue, il faut éliminer un certain nombre d'observations anciennes, chez lesquelles il y a eu des phénomènes infectieux consécutifs ; et, d'autre part, ce qui manque dans les opérations suivies de psychoses véritables, c'est l'état mental de la malade avant l'opération. Il peut y avoir des psychoses dont le sujet est purement sexuel et dans lesquelles l'opération, c'est-à-dire l'ablation des ovaires, ou l'arrivée de l'âge critique constitue l'axe fixe autour de laquelle se cristallise la psychose. Mais là encore, c'est dans l'état mental de la malade avant l'opération qu'il faut chercher la genèse de ce trouble nerveux.

Ces trois grands groupes de symptômes présentent naturellement quelques variations, suivant qu'il s'agit d'anovarie liée à la castration chirurgicale, à la castration roentgenienne ou radiumthérapique, ou bien à la ménopause.

(Voir la suite page 11.)

Lisez l'Informateur Médical

Quinby

QUINIO BISMUTH "formule AUBRY"

et SYPHILIS

Quinby Soluble

INDOLORE - INCOLORE - PROPRE - INJECTION FACILE

Quinby EST ÉGALEMENT EFFICACE
CONTRE LA **TYPHOÏDE**
Quinby EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE
LA FIÈVRE DE **MALTE**

Adopté par :

L'Assistance
Publique —
Les Ministères
de l'Hygiène et
des Colonies.

LABORATOIRES
AUBRY
62, RUE ÉRLANGER, 62
IPAR II — 16°
TÉL. LABORDE : 15-26

LE MONDE SUR MON MIROIR

La vie va baisser ! Voilà le joyeux cri qu'on entend. Il y a des cris qui n'ont pas d'écho.

Des Commissions se réunissent, composées de quelques compétences et de beaucoup d'incapables. Peu importe d'ailleurs leur connaissance du problème, car elles n'ont pas, pour le résoudre, l'autorité nécessaire. Peut-être, au demeurant, ce problème est-il insoluble. Il l'est à coup sûr de la façon dont on s'y prend.

Et comme si un malin génie se plaisait à troubler les cartes, le prix de la matière première augmente. Voyez aussi l'avance qu'a faite la vente du bétail sur pieds.

Pour donner un semblant de satisfaction à l'opinion publique, on fera quelque loi qui imposera une baisse aux loyers, car cette « denrée » là est la seule qui se puisse atteindre.

On exigera aussi la révision des ventes de fonds de commerce. Si les affaires, au lieu de périliter, avaient prospéré encore davantage, eût-on fait de même façon cette même révision pour hausser le taux des prix de vente à seule fin de les mettre en conformité avec la marche heureuse du commerce ? Certainement non.

..

Vouloir que les risques soient unilatéraux est une aberration. Et une telle révision est une atteinte légale à la valeur des contrats. Or, on se plaint précisément du mépris que tout chacun montre pour l'honneur de sa signature et l'on y voit, avec raison, une des causes morales de la crise. Jadis on n'aurait pas voulu, sous peine d'encourir le mépris public, ne pas faire face à ses engagements. Aujourd'hui nul n'a cure de ses obligations. Dès lors plus de tractations possibles.

D'ailleurs ne voyons-nous pas ça dans notre sphère professionnelle ? Des malades conviennent d'un prix pour l'opération qu'ils vont subir et, une fois qu'ils courent comme des lapins, ils font la nique au chirurgien qu'ils appellent avec succès à la barre du tribunal.

..

La déconfiture de la banque des coopératives, si regrettable qu'elle soit — car en pareille aventure ce sont toujours les petites bourses qui sont vidées — ne manque pas de pittoresque.

Cette banque bénéficiait des comptes courants de tous les groupements socialistes et de bon nombre de syndicats. Prévenues à temps ces organisations

purent effectuer le retrait de leurs capitaux. Quant à la masse des militants qui par « discipline de parti » avaient porté leurs économies aux guichets de cette banque, ils auront à pleurer la perte de leur argent.

Il y a là une preuve du mépris de la solidarité sociale dont n'hésitent pas à faire montre les activistes de la révolution quand ils sont descendus de leurs tréteaux.

..

Pour se justifier de leur attitude, les ténors syndicalistes invoquent l'intérêt supérieur de la lutte sociale. Car on n'ignore pas que cette banque gardait dans ses coffres les réserves de guerre pour les élections de demain et le chambardement d'après-demain, pour les secours de grèves et d'autres mouvements moins pacifiques.

Ce sont les coopératives qui alimentent les partis extrémistes. Elles font, alors que le commerce végète, des bénéfices fabuleux qui, d'abord, servent à nourrir grassement une pléiade de privilégiés et qui iront grossir les ressources du Parti (avec un P super majuscule). On alimentera ainsi des journaux révolutionnaires, on payera les frais des élections, on soutiendra les groupements d'action sociale et on armera demain les soldats du chambardement.

Et comment les coopératives parviennent-elles à connaître une telle prospérité ? En ne payant pas d'impôts. Alors que le malheureux détaillant est sucé de tout son sang par le « vampire fiscal » — pour employer le langage excellent de M. Germain-Martin — qu'il paie patente et pourcentage sur le chiffre d'affaires, le magasin de la coopérative qui est en face de lui ne connaît rien de ces prélèvements : ce qui lui permet de vendre à meilleur compte et de faire néanmoins de copieux bénéfices qui vont dans la caisse des partis révolutionnaires.

Les législateurs qui ont créé cet état de choses sont des imbéciles ou des malfaisants. Car ruiner le petit commerce au bénéfice des ennemis du régime, c'est faire preuve d'une véritable folie ou commettre une vile trahison.

Instruits de la situation fiscale privilégiée des coopératives, bon nombre de consommateurs essayèrent d'en faire autant. Ils ne réussirent que médiocrement dans leur tentative, telle était la concurrence faite par les comptoirs d'achat des coopératives à tendance socialiste.

(Voir la suite page 8).

ALLOCHRYSSINE LUMIÈRE

AUROTHÉRAPIE PAR VOIE INTRAMUSCULAIRE

TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE SOUS TOUTES SES FORMES

Absorption facile et rapide — Tolérance parfaite — Aucune réaction locale, ni générale

CRYOGÉNINE LUMIÈRE

LE MEILLEUR ANTIPYRÉTIQUE ET ANALGÉSIQUE

ACTION VÉRITABLEMENT RAPIDE DANS LA FIÈVRE ET LA DOULEUR

Ne détermine pas de sueurs profuses, ni de tendance au collapsus ne lerne pas le rein, ne provoque pas de vertiges, pas de contre-indications

CRYPTARGOL LUMIÈRE

COMPOSÉ ARGENTIQUE STABLE, ATOXIQUE

AUSSI ANTISEPTIQUE QUE LE NITRATE D'ARGENT

Non irritant, kératoplastique — Aucune intolérance digestive ou cutanéo-muqueuse — Jamais d'argyrisme

EMGE LUMIÈRE

MÉDICATION HYPOSULFITIQUE MAGNÉSIENNE

PROPHYLAXIE ET TRAITEMENT DE TOUS LES TROUBLES LIÉS A UN ÉTAT D'INSTABILITÉ HUMORALE — ANTI-CHOC

Littérature et échantillons gratuits sur demande

Sté A^{me} des Produits Chimiques Spéciaux "BREVETS LUMIÈRE"

45, rue Villon, LYON — Bureau à PARIS, 3, rue Pau'-Duhois

UROMIL

ÉTHÉR PHÉNYL CINCHONIQUE — PIPÉRAZINE HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE

L'ACIDE
URIQUE

ARTHRITISME

D^r L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

La franchise de ce journal doit vous en faire un ami



Photo Dreville. Cliché Informateur Médical

Ces photographies ont été prises pour L'INFORMATEUR MÉDICAL au cours du banquet qui a été offert le 5 Mai au Docteur Rieu de Villeneuve à l'occasion de sa nomination dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Ce banquet fut présidé par le Docteur O'followell qui est vu ici à droite remettant au Docteur Rieu de Villeneuve les insignes de la Légion d'honneur.

LE MONDE SUR MON MIROIR

(Suite et fin de la page 7)

Quoi qu'il en soit, si l'on était parvenu à multiplier à l'infini ces magasins coopératifs d'achat et de vente, qui donc, parmi les commerçants, aurait continué de payer les impôts ?

Le nombre des contribuables diminue d'ailleurs à vue d'œil et l'on peut calculer, au taux où va cet émiettement, le temps qu'il faudra pour que le budget national ne repose plus que sur quelques épaules. Ce jour-là qui est proche, si l'on n'y porte remède, marquera celui de la faillite de la maison France.

Vous avez vu dans l'énoncé des motifs qu'a publiés le gouvernement actuel pour justifier ses décrets-lois, que dans des arrondissements où les automobiles se comptaient par milliers, le percepteur n'avait à envoyer que quelques feuilles d'impôts, personne n'ayant effectué de bénéfices ou affaires. De telles situations sont purement anarchiques. Et les impôts arrivent à n'être plus payés que par les villes et quelques régions de moralité plus propre. L'administration est armée cependant pour contrôler et sévir : pourquoi n'agit-elle pas ?

Elle nous répondra qu'elle est arrêtée dans ses sanctions par les hommes politiques. J'ai tendance à penser qu'elle est aussi quelque peu gangrenée.

N'avez-vous pas vu le rôle ténébreux et néfaste que les bureaux ministériels ont joué dans les scandales Stavisky et autres ? Les ministres responsables ont payé pour avoir eu confiance dans la bande de pirates qu'ils avaient comme collaborateurs.

Nos administrations sont tombées aussi bas que les bureaux de l'ancienne Turquie. Et il y a de ce côté un rude coup de balai à donner. Je crois même qu'il

Mardi dernier A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

La valeur sémiologique des manifestations ganglionnaires et spécialement des adénites épitrochléennes du Kala-Azar, par M. d'Élsnitz.

Depuis douze ans dans le kala-azar autochtone de l'enfant et de l'adulte, l'auteur a constaté que les hypertrophies ganglionnaires habituelles de cette infection parasitaire sont d'importance très variable et souvent difficiles à identifier au niveau des différents carrefours périphériques.

Cherchant s'il n'existait pas une localisation plus élective et plus caractéristique, l'auteur a trouvé assez fréquemment l'existence d'adénites épitrochléennes typiques dont le volume est parfois nettement plus marqué que celui des autres ganglions périphériques.

La régression de ces adénites épitrochléennes sous l'influence du traitement stibé est, comme celle de la splénomégalie, extrêmement lente. Leur disparition tardive dépasse de beaucoup la terminaison de la maladie ; elle ne doit donc pas être considérée et attendue comme un critère de la guérison.

Il semble donc que la constatation d'adénites épitrochléennes au cours d'une anémie splénomégaly fébrile à la valeur, si l'on a éliminé l'existence de la syphilis, d'un si-

faudra brûler les locaux où tant de forfaits anonymes ont été perpétrés.

L'escroquerie des bons de Bayonne a révélé une fois de plus les richesses théaurisées par les compagnies d'assurances. Souvent on s'est demandé pourquoi, étant si riches, les compagnies d'assurances ne faisaient pas bénéficier leurs assurés d'un bonus sur leurs primes annuelles. Ce serait cependant très logique.

Une compagnie qui assure contre les accidents d'auto vient de prévenir ses assurés que leur prime sera diminuée si, pendant plusieurs années, ils n'ont pas eu d'accident. N'est-ce pas là une excellente initiative imprégnée de bon sens et de justice ? Puisse-t-elle être suivie.

J. CRINON.

gne surajouté de présomption de l'infection leishmanienne.

MM. Roger et Allier montrent l'existence de la forme familiale et héréditaire des tumeurs cérébrales associées à la neurogliomatose cutanée.

La neurogliomatose cutanée ou maladie de Recklinghausen a été depuis longtemps observée dans ses caractères familiaux. Mais la coexistence des tumeurs cérébrales et leur nature héréditaire et familiale vient d'être signalée par les auteurs qui en ont apporté à l'Académie de Médecine plusieurs cas. L'évolution chez les parents et les descendants fut la même : surdité, stase papillaire et cécité, paralysies et mort. L'autopsie révéla dans tous ces cas l'existence de tumeurs cérébrales associées aux tumeurs intradermiques et aux taches pigmentaires caractéristiques de l'affection et qui furent parfois d'apparence discrète.

M. Bar communique une note de M. Th. Théodorides sur le « mécanisme de la crise sanguine ».

Au début d'une réparation du sang, consécutive à une hémorragie importante ou à toute autre cause, il se produit une véritable crise sanguine. Elle est caractérisée par l'anisocytose, la polychromasie, la réticulocytose, la réaction normoblastique, la leucocytose réparatrice et la plaquetose.

Tous ces phénomènes sont contemporains et de courte durée. Cette crise sanguine est provoquée par le phénomène purément physique suivant : la brusque augmentation de la pression intra-osseuse due principalement à la prolifération des cellules du tissu hématopoïétique de la moelle des os.

Le Prof. Marchoux présente une note de M. M. René Martin, Chassigneux et Rouéssé, sur un cas paludisme autochtone au voisinage de Maison-Blanche.

Les auteurs ont observé un cas de paludisme autochtone chez une femme habitant au voisinage de l'asile de Maison-Blanche où sont hospitalisés des paralytiques généraux traités ou ayant été soignés antérieurement par la malarothérapie. Contrairement à ce qu'on avait soutenu autrefois, la transmission du paludisme d'inoculation par les anophèles étant expérimentalement possible, cette observation semble montrer les dangers qu'il y a à placer dans des hospices ruraux des paralytiques généraux impudés.

MM. Paul Viard et Jean-Gallois, montrent l'action d'un nouveau complexe calcio-magnésien, sur la tension oculaire. Essai de traitement médical dans 13 cas de glaucome.

Les auteurs ont pu, par des injections intraveineuses d'un complexe formé de chlorure de calcium et d'hyposulfite de magnésium, dans leurs premiers essais de traitement portant sur 13 cas de glaucome de diverses natures, un abaissement souvent marqué et durable de la tension oculaire ; dans les cas les plus favorablement influencés, semblent être les glaucomes chroniques simples. La médication n'a paru avoir que peu d'action sur des glaucomes tels que les glaucomes hémorragiques, à grosses lésions trabéculaires ; une fois, le traitement a dû être interrompu à cause d'une aggravation de l'hypertension locale. Dans un cas, l'emploi de la pilocarpine a pu être suspendu sans inconvénient.

Ce complexe a paru avoir une action double : action primaire par vaso-dilatation du réseau capillaire rétinien, à l'exclusion de toute vasodilatation artériolaire apparente, et sans abaissement de la tension artérielle générale ; action secondaire, prolongée, l'action du médicament, et due à des modifications probables de l'équilibre acido-basique du sang assurant vraisemblablement l'acidification, sur l'état du vitré. A cause de cela, cette thérapeutique semble plus complète et d'effet moins fugace que des médications purement vaso-dilatatrices ; en particulier elle semble éviter cette dissociation fâcheuse observée par les auteurs, au cours d'expérimentations antérieures, avec une substance à vaso-dilatation artériolaire, l'amélioration des signes subjectifs coïncidait avec l'aggravation de l'hypertension oculaire.

Ces premières données permettent de penser que la médication calcio-magnésienne réalisée, au moins, un bon traitement d'un point dans les formes de glaucome les plus habituelles.

Concours d'agrégation de la Faculté Libre de Lille

Le concours aura lieu en juillet 1934. S'inscrivent au concours :

- 1° Une place d'agrégé dans la section de chirurgie ;
- 2° Deux places d'agrégé dans la section de médecine.

Les candidats doivent s'inscrire avant le 15 juin 1934, par lettre adressée au secrétaire de la Faculté qui leur en délivrera nécessairement le désigneront celle des sections pour laquelle ils font acte de candidature.

Leur inscription ne sera admise que si, préalablement, ils ont fait agréer leur candidature par le recteur des facultés libres.

Ils seront avisés individuellement de l'acceptation de leur candidature, ainsi que des conditions et de la date des concours.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ils utilisent la collaboration technique

ÉCURIES DE
HÉMOSTYL

INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOÏÉTIQUE

56 Docteurs en Médecine

4 Docteurs es-sciences

8 Docteurs vétérinaires

7 Pharmaciens

10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vauginard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

Actions réciproques des ovaires et du corps thyroïde

(Suite et fin de la page 2)

Il pourtant, la *grossesse* qui se caractérise par un état de *sommeil latent* de l'ovaire active le fonctionnement du corps thyroïde. J'ai vu que certaines femmes atteintes de migraines, d'asthme, de psoriasis, de rhumatisme chronique sont momentanément mises à l'abri de leurs crises. Il se produit une véritable auto-opothérapie tout à fait bienfaisante. Au contraire, l'excitation glandulaire est quelquefois poussée trop loin, pouvant déclencher la maladie de Basedow. D'autre part, à la période thérapeutique heureuse peut succéder une période défavorable. Aussi doit-on surveiller spécialement les femmes dont les glandes ont subi une poussée exagérée, et qui peuvent subir ensuite une régression importante.

À la ménopause, la suppression des ovaires ne fait de même sentir sur la thyroïde et là encore sous des formes opposées pouvant se manifester par du myxœdème ou une maladie de Basedow. Les résultats opposés tiennent à la rapidité de la suppression des ovaires et surtout à l'état préalable du corps thyroïde. Les bouffées de chaleur presque constantes à la ménopause semblent dues à une poussée d'hypertyroïdie, de même que les troubles de congestions locales, telles que congestions nasales, bourdonnements d'oreille, congestions rénales, diarrhée, congestion hépatique, etc. les crises de froid qui les remplacent par la suite (Ducrocq) me paraissent plutôt sous l'influence d'une insuffisance de la parathyroïde.

Cette action inhibitrice des ovaires explique pourquoi le traitement ovarien est applicable à la maladie de Basedow qui s'accompagne d'une insuffisance ovarienne, soit secondaire, soit primitive.

Inversement, si le traitement ovarien est appliqué à dose forte, il peut déterminer des accidents d'hypertyroïdie.

Peut-être est-ce là l'explication de l'expérience d'ILLIUS qui, injectant par voie endovaginale une macération de poudre d'ovaire à des chiens, réalisait une excitation de la thyroïde avec augmentation de la glande.

Cette congestion n'était pas due à la vasodilatation passive, engendrée par une élévation de la tension artérielle, puisqu'elle coïncidait avec une baisse de celle-ci. Ce n'était pas un phénomène généralisé, car elle contrastait avec une diminution de volume du rein exploré en même temps. Il ne se produisait pas une action sur les centres nerveux des filets vasomoteurs de la thyroïde, car la section préalable du nerf laryngé supérieur par où passent ces filets (FRANK, HALLJON) n'empêchait pas l'action vaso-dilatatrice thyroïdienne de l'extrait ovarien. Il se produisait donc un phénomène local qui entraînait en jeu dans la glande même, lorsque la substance ovarienne drainée par le sang y avait pénétré.

Un autre argument milite en faveur de cette conception : on peut voir certaines lésions de l'ovaire exciter la sécrétion de la glande et en même temps la glande thyroïde ; c'est ce que montre l'observation de KARSIS où la radiothérapie d'un fibrome amena la guérison d'une maladie de Basedow.

Au sujet de l'amélioration des dysménorrhées par le traitement thyroïdien, on peut invoquer le mécanisme établi par M^{me} TOBLER.

L'auteur a étudié 700 observations de dysménorrhées, 234 cas concernant une dysménorrhée primitive, 466 une dysménorrhée secondaire. Pour interpréter la pathogénie de ce complexe, M^{me} TOBLER a tenu compte d'un certain nombre de considérations : la fréquence chez ces malades de pertes abondantes ou surabondantes (122 fois sur 240), l'influence favorable de la grossesse dans 64 % des cas, la coïncidence dans plus de la moitié des cas de constipation et de dysménorrhée. L'auteur pense qu'on ne peut expliquer la dysménorrhée, ni par des causes mécaniques, ni par des causes inflammatoires et fait intervenir les troubles circulatoires. L'excitation menstruelle aggrave périodiquement, d'après elle, les hyperémies passives pelviennes en les doublant d'une congestion active. Si l'utérus est hypoplasique, les phénomènes douloureux ne seront que plus marqués, en raison de la distension exagérée de la musculature utérine.

L'influence circulatoire peut être admise et, à ce propos, on peut rappeler la conception de BARR (de Genève), qui range la dysménorrhée dans les angio-neuroses, à côté de l'urticaire. Il lui donne la concomitance fréquente de la dysménorrhée et d'autres douleurs, étant donné la rapidité très grande de l'amélioration du trouble douloureux sous l'influence du traitement thyroïdien et aussi ses variations, ce qui nous porte à croire, du moins pour les cas de dysménorrhée chez les femmes à organes génitaux normaux, que le trouble circulatoire ou vaso-moteur, substratum de l'hyperalgésie menstruelle, siège peut-être au niveau du *cerveau nerveux utéro-ovarien*, ce qui rapprocherait la dysménorrhée de la migraine (migraine du petit bassin), de l'asthme et de l'entérite muco-membraneuse, dont les origines sont au niveau des centres migrainogènes, asthmogènes ou entérogènes.

Si l'on admet une théorie périphérique, on pourrait accepter l'hypothèse de THEILHÄBER

Etude clinique de l'insuffisance ovarienne

(Suite de la page 6)

Au point de vue castration chirurgicale, il est intéressant d'étudier en comparaison avec les castrations totales, utérus et ovaires, les cas de castrations utérines avec conservation d'un ou des ovaires. On a discuté pendant longtemps s'il fallait conserver un ovaire chaque fois que l'on enlevait l'utérus et on a prétendu que la suppression de la fonction menstruelle s'accompagne des mêmes troubles que la suppression de la fonction ovarienne, que d'autre part, après hystérectomie, les ovaires dégénéraient, s'atrophiaient. Sur ce point, la cause est entendue : les ovaires conservés après hystérectomies conservent leurs fonctions, à condition que leur état préalable soit sain et que leur vasculature soit respectée. La discrimination qu'on a faite entre les hystérectomies avec conservation d'un ovaire et les castrations totales mériterait d'être conservée, et il n'y a pas de doute sur la conduite à tenir en présence d'un ovaire sain, même si on doit s'exposer une fois sur mille à une réintervention pour cet ovaire laissé en place.

La deuxième réflexion s'applique à la castration roumgéennienne qui, d'après l'expérience acquise, donne plus de troubles si elle est brutale que si elle est faite d'une façon graduée, échelonnée. C'est le résultat probable des suppléances glandulaires qui n'ont pas eu le temps de se faire, auquel s'ajoutent des résorptions de toxines protéiniques, des destructions de produits cellulaires qui viennent surcharger le déséquilibre endocrinien déjà produit par la seule castration.

TOUS CES TROUBLES DECRITS NE SONT PAS FATALEMENT INHERENTS A LA SUPPRESSION DE LA FONCTION OVARIENNE

A cette époque de la vie il peut y avoir des insuffisances polyglandulaires, et que le même processus qui précipite l'insuffisance ovarienne, retentit en même temps sur telle autre glande endocrine. En tout cas, c'est à cette époque de la vie féminine qu'on peut observer le mieux ces inter-réactions glandulaires, ce déséquilibre du système organo-végétatif. Il faut savoir que, suivant le type constitutionnel de la malade, les troubles observés porteront sur telle ou telle autre glande. Comme l'a très bien dit WISSER : « Chaque femme a la ménopause que commande son type constitutionnel ». A ce dernier point de vue, il y a encore bien des points mal définis et chaque école a son groupe de types constitutionnels. Les uns essayent de grouper les types individuels suivant la prédominance de telle ou telle autre glande endocrine, décrivent des types hyper ou hypothyroïdiens, des hyper ou hyposurrénaux avec une certaine concordance de signes cliniques qui fait que quelques-uns sont acceptables et d'autres bien flous. Pour d'autres écoles qui dérivent de la nosologie du maître lyonnais SIGAUD, on a des types qui sont très faciles à cataloguer chez l'homme, mais beaucoup moins acceptables chez la femme.

Un gynécologue autrichien, MATHEIS, a essayé de grouper les types constitutionnels féminins en type piqueur, type infantile, type ptosique et type intersexuel ; tout cela tourne autour des anciens tempéraments sanguins, bilieux, lymphatiques et nerveux, mais avec un certain nombre de remarques morphologiques qui méritent d'être retenues.

De cette digression il résulte qu'il faut comprendre le déséquilibre organo-végétatif apporté par la suppression ovarienne comme donnant des réactions différentes, suivant le tempérament de l'individu, et chose remarquable, c'est que chez les personnes qu'on peut dire bien équilibrées, ce qui peut-être est rare, chez les femmes intelligentes (ce qui est beaucoup moins rare), chez les femmes ayant une bonne hygiène physique et morale, on voit une ménopause se dérouler sans accident ou avec le minimum de troubles, et l'on voit ces femmes trouver dans des dérivations intellectuelles ou dans des affections d'ordre esthétique, les compensations des déficiences organiques qui peuvent survenir à ce moment-là.

Mais à côté de ces cas heureux, combien de femmes vont avoir des malaises nerveux, des malaises endocriniens que rien d'organique n'explique, mais qui ont à la base cet éternel complexe : bouffées de chaleur, vapeurs, sueurs, céphalées, vertiges, hyperesthésies cutanées, troubles gastriques, migraines, décalification, irritabilité psychique, pleurs ou rires, tendance à la psychose, et qui sont immédiatement transformés par l'opothérapie ovarienne à base de corps jaune, un peu d'hydrothérapie, quelques sels minéraux (calcium, phosphore).

(Voir la suite page 10).

pour la dysménorrhée intermenstruelle. Il faut intervenir la contracture de l'anneau musculaire entourant l'orifice interne de l'utérus. Quoi qu'il en soit, le traitement thyroïdien agit, en effet, ici comme dans la migraine ou dans les spasmes.

NÉALGYL

BOTTU

Caractérisé par un corps chimique voisin du pyramidon : tout aussi actif mais ne donnant aucune réaction d'intolérance.

DOSE COURANTE : 1 ou 2 comprimés 8 maximum pro die

AVALER SANS SUCER NI CROQUER



Douleurs Dentaires et Auriculaires



Douleurs Menstruelles



Douleurs Rhumatismales

Comme le **CODOFORME** calme la toux, le **NÉALGYL** calme les douleurs.

Laboratoires **BOTTU**, 117, rue N.-D. des Champs PARIS (VI^e)

DANS LES AFFECTIONS SAISONNIÈRES
DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES

**CORYZA AIGU
RHUME des FOINS
TRACHÉO-BRONCHITE**



SE PRESCRIT SOUS FORME
DE COMPRIMÉS CONTENANT :

Aspirine 0,50
Sanedrine 0,015
(Tubes de 20 comprimés)

à raison de 1 à 4 comprimés
par 24 heures en prises espacées

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE
SPÉCIA
marques "POULEMC frères" & "USINES du RHÔNE"
21 rue Jean Goujon PARIS 8^e

OPOFERRINE

VITAMINÉE

Fer et manganèse organiques
Extraits hépatique et splénique
VITAMINES A et C

RÉGÉNÉRATEUR COMPLET DU SANG

GRANULÉ
10 à 15 cuillerées à
dessert par jour.

LABORATOIRES de l'OPOCALCIUM
A. BANSON, Docteur en Pharmacie
121, Avenue Gambetta - PARIS 12^e

Etude clinique de l'insuffisance ovarienne

(Suite et fin de la page 9)

Il faut dire de la ménopause ce qu'on a dit avec juste raison de la puberté. Dans la puberté, la première menstruation, c'est un moment, c'est un incident, tandis que la puberté, c'est une évolution endocrinienne ou discontinue avec quelquefois des poussées successives qui s'étalent sur plusieurs années.

Il en est de même de la ménopause. La suppression de la menstruation marque la fin de l'ovulation efficace, mais les incidents et les accidents de la ménopause peuvent s'installer plusieurs années avant cette date et se continuer et se répéter pendant encore de longues années après la disparition des règles, et on peut voir des poussées, des réveils de cette déficience endocrinienne, dont les compensations n'arrivent pas à se faire, longtemps après la dernière menstruation.

A un autre point de vue, il faut bien reconnaître qu'une des préoccupations qui jouent le plus grand rôle dans la vie féminine, chez la mère de famille, à l'approche de la ménopause, c'est la crainte d'une grossesse — et cette crainte est tout à fait normale, légitime, si l'on songe qu'une mère considère qu'elle est nécessaire à son enfant pendant 10 à 12 ans, et socialement parlant plus longtemps encore, et de ce point de vue, ses préoccupations sont tout à fait justifiées, tout à fait sensées. C'est souvent cette question psychique qui joue un rôle important dans toute la préménopause. La cessation des règles apporte au contraire la fin des préoccupations de cet ordre et au point de vue psychique, c'est une raison de calme, de tranquillité qui est jetée dans la balance de l'équilibre.

LE CORPS MÉDICAL FRANÇAIS EST INVITÉ AU VIII^e CONGRÈS des MÉDECINS de LANGUE CATALANE A BARCELONE

JUIN 1934

Les 26, 27, 28, 30 juin et le 1^{er} juillet 1934, doit se tenir à Barcelone, le VIII^e Congrès des médecins de langue catalane. Ces assises scientifiques seront marquées, cette année, pour la première fois, par la présence de délégations médicales très importantes de professeurs et de médecins ressortissant principalement des Facultés et Ecoles de médecine de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Limoges, Marseille, Montpellier et Toulouse, régions qui entretiennent de longues dates des relations d'amitié active et d'échanges scientifiques avec la Faculté de médecine de Barcelone, les Sociétés médicales et le Corps médical de Catalogne.

Le Congrès est placé sous le patronage de M. le président de la généralité de Catalogne et des municipalités catalanes. Le Comité d'organisation est constitué par l'Association générale de médecins et biologistes catalans.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE DU CONGRÈS

1^o Etats de shock : physiopathologie et pharmacologie des états de shock (D^{rs} A. Pi i Sunyer, J.-M. Bellido, P. Lomenço). — Shock chirurgical (D^{rs} A. Trias i Pujol, L. Bosch i Avilés). — Le shock en pathologie interne (Dr Estapé).
2^o Aspects épidémiologiques des infections les plus fréquentes dans les pays catalans : les réalités endémo-épidémiologiques de Catalogne (Dr Serra). — Les infections humaines d'origine animale (Dr Vidal i Munté). — Les maladies infectieuses de type mixte (Dr Domingo).
Des communications médicales libres, au gré des congressistes, sont admises. Un résumé de ces communications sera publié et distribué pendant le Congrès.

Pendant la durée du Congrès, seront données des séances de diagnostic, des démonstrations cliniques et opératoires dans les hôpitaux et cliniques de Barcelone.

Une exposition annexée sera ouverte et des réceptions, dont le programme sera donné ultérieurement, auront lieu.

RÈGLEMENT DU CONGRÈS

Le règlement détaillé du Congrès sera adressé à tous ceux qui en feront la demande, à l'adresse suivante :

Secrétariat du VIII^e Congrès des médecins de langue catalane, Casal del Metzgo, via Laietana, 31, Barcelone (Espagne).

Le droit d'inscription au Congrès est fixé à 35 pesetas.

Un appel cordial est fait à tous les médecins, qui se feront un devoir de répondre à l'aimable invitation de la Catalogne médicale.

Pour tous les renseignements concernant les conditions de voyage et de séjour à Barcelone, s'adresser à l'Office des Voyages de la « Dépêche », 42 bis, rue d'Alsace, Toulouse (Haute-Garonne).

**S'ABONNER A L'INFORMATEUR
MÉDICAL c'est prouver qu'on est
« à la page ».**

Revue de la Presse Scientifique

LES BASES DU PRONOSTIC DANS LES TUMEURS DES OS. TAVERNIER (de Lyon) (Revue Médicale française).

Dans bien des cas le seul examen clinique laisse en suspens le problème de la malignité. C'est ce qui explique la faveur de la biopsie capable, semblait-il, de trancher sans peine la question. C'est une commune à bien des chirurgiens d'accorder une confiance absolue à la réponse d'un laboratoire auquel ils ont envoyé un petit fragment de la lésion, sans aucun renseignement clinique. L'interprétation des coupes de tumeurs conjonctives est loin d'être toujours sûre, nous n'avons pas dans l'histoire conjonctive des tests sûrs de malignité, des lésions traumatiques, calcs ou hémangiomes, ou inflammatoires, dans la série, en particulier, prennent parfois des aspects histologiques simulant tout à fait certains sarcomes ; inversement le prélèvement dans un ostéosarcome a pu se limiter à la zone périphérique de réaction de vascularisation, où manquent les éléments néoplasiques caractéristiques. Les anatomo-pathologistes naissent ces difficultés mieux que les cliniciens.

En outre, la biopsie n'est pas toujours sans dangers, si la lésion est maligne le patient risque d'inoculer les plans superficiels et de favoriser l'ulcération de la tumeur, probablement même des généralisations métastatiques.

Ces risques ont poussé Regaud à faire céder la biopsie à un traitement radiologique capable de stériliser la tumeur, c'est une méthode admissible dans la pratique scientifique, mais dans la pratique, faire un traitement avant le diagnostic c'est mettre la charrette avant les bœufs.

Sans charger à l'excès la biopsie, on peut donc dire qu'elle n'est pas sans inconvénients et sans risques d'incertitude, ces motifs avis une méthode d'exception à réserver aux cas où la difficulté de diagnostic permet pas de s'en passer. Je vais maintenant m'efforcer de montrer que les données anatomiques macroscopiques fournies par la biopsie sont d'ordinaire beaucoup plus caractéristiques et beaucoup plus faciles à interpréter que celles fournies par le microscope et qu'elles suffisent, presque toujours, à établir le pronostic d'une tumeur osseuse.

LE TRAITEMENT SULFURE DES PETITES INSUFFISANCES HÉPATIQUES ET DES CATARRHES BILIAIRES, par M. J. GAUDIN (de Caudebec). — (Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques).

Il existe toute une catégorie de malades qu'un esprit peu averti pourrait s'étonner de rencontrer en aussi grand nombre dans les stations sulfureuses traitant les maladies de la gorge : ce sont les malades atteints d'insuffisance hépatique légère et de catarrhe des voies biliaires.

Les malades viennent dans nos stations sulfureuses, non pas pour un trouble hépatique, mais pour une affection catarrhale des premières voies respiratoires : rhinite hypertrophique, rhino-pharyngite catarrhale chronique, laryngite chronique.

C'est en les examinant attentivement et nous nous apercevons que ce sont des malades hépatiques et des biliaires.

Leur teint est légèrement cholémique, la foie est gros et déborde les fausses côtes, le vésicule biliaire est sensible à la palpation et souvent perceptible ; la constipation est habituelle, la langue est saburrale ; il peut y avoir des vomissements bilieux ou acétoniques, ces derniers chez les enfants.

Nous estimons qu'il y a une relation constante entre le catarrhe chronique du nez et l'insuffisance hépatique légère. C'est ce fait d'observation.

Le traitement thermal sulfuré tel que nous l'avons pratiqué, améliore ou fait disparaître les troubles hépatiques et intestinaux, le saburral et le catarrhe nasopharyngien chronique.

LE BUT ET LA DURÉE DU PNEUMOTHORAX BILATÉRAL, H. GAUDIER et H. MOLLARD. — (Le Journal de Médecine de Lyon).

Le pneumothorax double simultané ne conduit au malade un danger grave et permanent.

On ne doit le créer que « la main forcée » lorsque la cure et les sels d'or se sont révélés impuissants.

On doit l'interrompre et le transformer en pneumothorax simple dès qu'un résultat variable et stable a été obtenu ou, lorsqu'il se révèle inefficace, dès que l'on s'est rendu compte de son impuissance.

Il ne doit, dans tous les cas n'être qu'une méthode de traitement temporaire de quelques mois.

Granules de CATILLON

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ de

STROPHANTUS

TONIQUE du CŒUR — DIURÉTIQUE

Prix de l'Académie de Médecine pour « Strophantus et Strophantine »

PARIS, 3, Boulevard St-Martin — R. C. Seine 4823

LES VOYAGES DE « L'INFORMATEUR MÉDICAL »

L'Allemagne — La Baltique

La Pologne - La Tchécoslovaquie

Du 5 au 26 Août 1934

10 août : Départ de Paris-Gare du Nord vers 10 heures. Voyage par Jeumont-Léage. Arrivée à COLOGNE vers 17 heures. Installation à l'hôtel, Dîner.

11 août : Après le petit déjeuner, visite de Cologne en autocar. Départ en chemin de fer pour OBERMÉDÉ, à une heure de distance environ. Déjeuner.

Départ de Coblenze en bateau express sur le Rhin, vers 15 heures. Cette partie de la vallée du Rhin est renommée comme étant la plus belle. Dîner à bord.

12 août : Arrivée à WIESBADEN vers 21 heures. Installation à l'hôtel.

13 août : à WIESBADEN. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. Après-midi, excursion à MAYENCE et visite de la ville. Retour à Wiesbaden dans la soirée.

14 août : Départ de Wiesbaden après le petit déjeuner pour FRANCKFORT (demi-heure de trajet). Visite de la ville et des curiosités en autocar. Déjeuner.

Départ de Francfort vers 15 heures. Arrivée à HELEN vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

15 août : à BERLIN. Pension complète. Visite de la ville en autocar et excursion à POTSDAM. Visite du Château de Sans-Souci, etc...

16 août : à BERLIN. Pension complète. Excursion d'une journée entière au SPOROWALD, en autocar et canot combinés, passant par Lubbenau et Burg, particulièrement intéressant pour la richesse des costumes paysans. Retour à Berlin dans la soirée.

17 août : à BERLIN. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Berlin vers 16 heures. Arrivée à DANZIG vers minuit. Installation à l'hôtel.

18 août : à DANZIG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à ODYNSA, le plus grand port polonais, ainsi qu'à ZOPPOT, très jolie station balnéaire.

19 août : à DANZIG. Pension complète. Visite de la ville intéressante et riche en souvenirs historiques.

14 août : Départ de Danzig après le petit déjeuner. Arrivée à POZNAN vers 15 heures. Installation à l'hôtel. Visite de la ville et des curiosités. Dîner.

15 août : Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Poznan vers 15 heures. Arrivée à VARSOVIE vers 20 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

16 août : à VARSOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar ; la vieille ville, la Cathédrale, le Château Royal, Willanow.

17 août : à VARSOVIE. Petit déjeuner et déjeuner. Départ de Varsovie vers 18 heures. Arrivée à Cracovie vers minuit. Installation à l'hôtel.

18 août : à CRACOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar ; le Château Royal Wawel, le Marché, le plus ancien et le plus beau de toute la Pologne, l'Université, etc... Après-midi, excursion aux MINES DE SEL de WIELICZKA, uniques dans leur genre.

19 août : à CRACOVIE. Pension complète. Journée libre. Possibilité de faire une excursion à ZAKOPANE, situé dans la Tatra Polonaise.

20 août : Petit déjeuner. Matinée libre. Départ de Cracovie vers 11 heures. Arrivée à PRAGUE vers 21 heures. Installation à l'hôtel. Logement.

21 août : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

22 août : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à NUREMBERG au courant de l'après-midi. Dîner à l'hôtel.

23 août : à NUREMBERG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

24 août : à NUREMBERG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à ROTHEBURG o/T, ville ayant gardé particulièrement son caractère médiéval.

25 août : à NUREMBERG. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Nuremberg au courant de l'après-midi.

26 août : Arrivée à Paris-Est au début de l'après-midi.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.960 francs

De prix comprend les services suivants :

1° Le voyage en dernière classe de chemin de fer et en première classe de bateau.

2° Le logement et la pension complète (sans alcool) dans des hôtels de premier ordre, genre hôtel Württembergshof à Nuremberg.

3° Toutes les visites et excursions en autocar mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.

4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.

5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa avec bagages.

Les repas dans le wagon-restaurant ne sont pas compris.

Prix soumis aux variations du change. Ce voyage peut favorablement être prolongé par la visite de Munich, des Alpes bavaroises et d'Oberammergau.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris.

PHO SOFORME

ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE
ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU
UTILISABLE PAR L'ORGANISME

DYSPEPSIES · NEURASTHÉNIES · INSUFFISANCES HEPATIHUES (AZOTEMIES) · ASTHÉNIES · MINÉRALISATION · SCLÉROSES-LITHIASES

Thèse de Doctorat en Pharmacie, 1923.

Mode d'emploi et dose moyenne: 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de boisson sucrée à prendre au cours des repas.

DROUET & PLET · Rueil · Banlieue Ouest de Paris

CAVALIE, Prof. à la Faculté de Bordeaux
ESCAT, Prof. à la Faculté de Toulouse.
GERARD, Prof. à la Faculté de Lille.

LIENIG-LAVASTINE, Prof. à la Faculté de Paris.
REMOND, Prof. à la Faculté de Toulouse.
SPILLMANN, Prof. à la Faculté de Nancy.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

aux diabétiques

de PAIN FLUTEN

Heudebert

Le seul qui ne contienne pas plus de 5 à 10 % d'hydrates de carbone.

la marque Heudebert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT

RHIZOTANIN CHAPOTOT

TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE
NEUTRALISATION des TOXINES
AMÉLIORATION RAPIDE des ACCIDENTS DIARRHIQUES

2 TABLETS | Gouttes pour Adultes, 2 à 6 par jour.
POUR LES ENFANTS | Poudre pour Enfants, 2 à 4 mesures par jour.
Avoir soin de bien spécifier.

Éch. ext. gratuit. - AUBRIOT, 56, B° Ornano, PARIS
R. C. Seine, 20.919

PEPTONATE DE FER ROBIN

Gouttes - Vin - Élixir

ANÉMIE CHLOROSE DÉBILITÉ

LABORATOIRES ROBIN
13, Rue de Poissy - PARIS

SUPPOSITOIRES CHAUMÉL

LE MEILLEUR REMÈDE CONTRE LA CONSTIPATION

à la Glycérine Solidifiée

Le Gardien Vigilant

Appbloïne
Opouclyl
Papaine

DE TROUETTE-PERRET

LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS
15, Rue des Immeubles-Industriels, PARIS (20)

Entérites

Dermatofoses
colites
Adultes

Lactéol-Liquide

Lactéol-Comprimés

du Dr BOUCARD

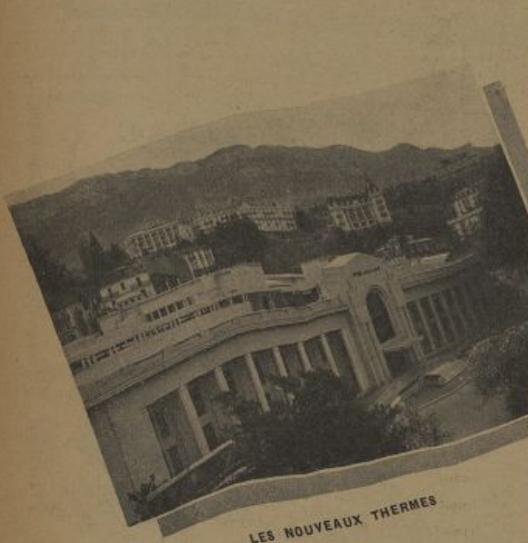
gastro-entérites
hémorragies
Auto-intoxication

Schantillons
30 rue Singer

La Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

se tiendra à AIX-LES-BAINS (Savoie), du 28 Juin au 1^{er} Juillet 1934

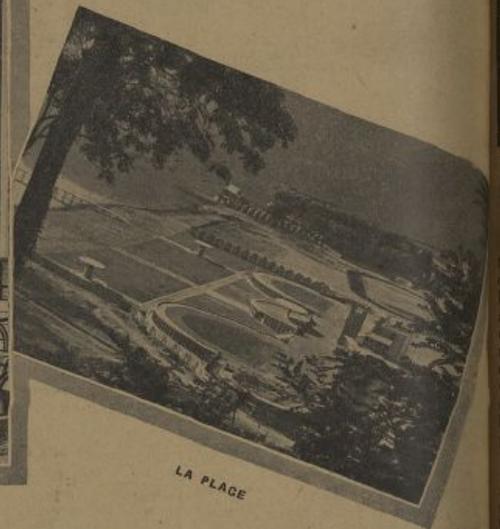
ELLE EST ORGANISÉE PAR LA VILLE D'AIX-LES-BAINS, AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS



LES NOUVEAUX THERMES



HALL DES SOURCES



LA PLACE

COMITÉ DE PATRONAGE

FRANCE

MM. les Professeurs : **Roussy, Desgrez, Villaret** (Paris), **S. E. Roy**, ministre du Canada, **Lépine, Piery** (Lyon), **Serr** (Toulouse), **Euzière** (Montpellier), **Santenaise, Spillman** (Nancy), **Sigalás, Crayx** (Bordeaux), **Camelot, Duhot** (Lille), **Merklen** (Strasbourg), **Imbert** (Marseille), **Porte** (Grenoble).

ÉTRANGER

MM. les Professeurs :
ANGLETERRE : Lord Dawson of Penn, Lord Horder of Ashford (Londres), Lord Moynihan (Leeds).
ARGENTINE : Bonorino Udaondo, Mariano Castex (Buenos-Aires).
BELGIQUE : Schoofs (Liège), Cocq (Bruxelles).
BRESIL : Celestino Bourroul (Sao-Paulo), Calderon (Santa-Fé).
DANEMARK : Knud Faber, E. Ehlers (Copenhague).
ESPAGNE : Maranon (Madrid), Garcia (Valladolid).
ÉTATS-UNIS : R. Pemberton (Philadelphie), Osgood, Minot (Boston), Cyrus Sturgis (Ann Arbor).
HOLLANDE : Van Breemen, Ruttinga (Amsterdam), Dr J. Van der Hoeven, Leonhard (Hilversum), Hijmans van den Bergh (Utrecht), Kuennen (Leyde), Polak Daniels (Groningen).
HONGRIE : Ludwig von Pap, Dalmady Zoltan (Budapest).
ITALIE : Frugoni (Rome), Pisani (Florence), Donati (Milan).
NORVEGE : Holst (Oslo).
POLOGNE : Koskowsky (Lwow).
PORTUGAL : M. le doyen de la Faculté de Coimbra.
ROUMANIE : Balacescu (Bucarest).
SUEDE : I. Holmgren (Stockholm), Sven Ingvar (Lund).
SUISSE : Naegeli (Zurich), Frey (Berne).
YOUgoslavIE : Burian, Antich (Belgrade).

BUREAU DU CONGRÈS

Président : M. le Professeur **FERNAND BEZANÇON**, membre de l'Académie de Médecine, président de la Ligue Française contre le Rhumatisme.
Secrétaire général : **D^r M.-P. WEIL**, médecin des Hôpitaux de Paris.
Trésorier : **D^r P. DUSSUEL**, Syndicat d'Initiative, Aix-les-Bains. — Compte chèque postal Lyon 609.08.

Le Gérant : J. CRINON

RAPPORTS

I. — GENERALITES, ETIOLOGIE, PATHOGENIE

- Les limites du rhumatisme chronique ; la notion de polyarthrite symétrique progressive *Pr Bezancou (Paris), Dr M.-P. Weil (Paris).*
- Le traitement des rhumatismes dans l'histoire thermale d'Aix-les-Bains. *Pr agr. Chabrol (Paris).*
- Les facteurs endocriniens. *Pr Mouriquand (Lyon).*
- Les troubles du métabolisme *Pr Laper (Par-s).*
- Les facteurs infectieux *Dr F. Coste (Paris), Dr J. Forrester (Aix-Bains).*
- Les facteurs vasculo-nerveux et sympathiques ... *Dr E. May (Paris), M^{re} De Jammet (Paris), M. Brullion (Paris).*
- Les facteurs de terrain ... *Pr Roch & Dr E. Martin (Genève).*
- Les troubles humoraux et l'allergie

II. — SYMPTOMES ET DIAGNOSTIC

- Les aspects anatomiques .. *Dr F. Bach (Londres).*
- Les aspects radiologiques. .. *Dr G. Scott (Londres).*
- Les aspects cliniques *Pr agr. Abrami (Paris), Dr Farlier (Paris).*
- Les éléments de diagnostic. .. *Pr Maranon (Madrid).*
- Les éléments de pronostic. *Dr Weissenbach (Paris), Dr F. Franconi (Aix-Bains).*
- Le sang et les humeurs .. *Pr G. Kahlmeter (Stockholm).*

III. — THERAPEUTIQUE

- Physiothérapie *Pr Gunsberg (Bruxelles).*
- Cremothérapie *Pr Giraud et Pr agr. Pouch (Montpellier).*
- Chirurgie *Pr Leriche (Lyon).*

- Principes d'orthopédie *Pr Mathieu (Paris), Dr Ducroquet (Paris).*
- Orthopédie et appareillages *Dr Loring Swain Bates*
- Vaccinothérapie *Sir William Willecox (Londres).*
- Régimes, chimiothérapie, protéinothérapie *Pr Rathery (Paris), Dr J. Lacopere (Paris).*
- COMITE DE PRESSE *Dr Depratigne (Paris).*

COMMUNICATIONS : Des communications pourront être faites par les membres titulaires avec l'agrément du bureau de la Conférence. Le titre et un résumé des communications devront être envoyés au Trésorier de la Conférence avant le 1^{er} juin ; le texte, dactylographié, devra être remis au bureau aussitôt après la séance ; il ne devra pas dépasser 4 pages de quarante lignes de cinquante-quatre lettres.

PROGRAMME

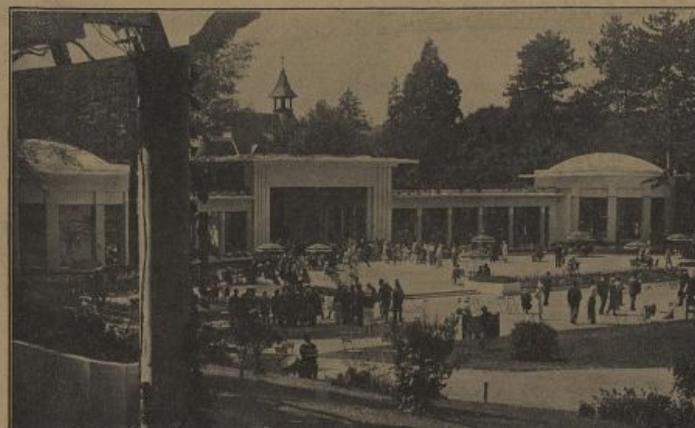
- Séance d'ouverture de la Conférence** : Jeudi 28 juin, à 18 heures 30.
- Séances réservées à l'exposé et à la discussion des rapports** : Les matinées des 29-30 juin et du 1^{er} juillet.
- Excursions en auto-cars** : Les après-midi des 29 et 30 juin.
- Visite du nouvel établissement thermal et des diverses organisations thérapeutiques de la station** : Après les excursions en auto-cars.
- Représentation de gala au Grand Cercle** : 29 juin au soir.
- Banquet organisé par la municipalité d'Aix-les-Bains** : 30 juin au soir.

CONDITIONS D'ADHESION

Sont admis comme membres **TITULAIRES** de la Conférence, les médecins français et étrangers.
 L'adhésion à la Conférence comprendra :
 1° Le droit aux deux volumes : Rapports et Communications ;
 2° Les frais de séjour dans les hôtels le jeudi 28 juin après-midi au dimanche 1^{er} juillet après-midi ;
 3° Deux excursions en auto-cars ;
 4° L'assistance au banquet du 30 juin ;
 5° Le droit au demi-tarif en chemin de fer (réseaux français).
 Le prix forfaitaire est fixé pour les membres **TITULAIRES** à :
 Hôtels de tout premier ordre : 350 francs.
 Hôtels 1^{er} ordre : 250 francs.
 Tout membre titulaire aura le droit d'être accompagné par un ou plusieurs membres de sa famille (femme ou enfant) en l'inscrivant comme membre associé.
 Le prix forfaitaire est fixé pour les membres **ASSOCIES** à :
 Hôtels de tout premier ordre : 300 francs.
 Hôtels 1^{er} ordre : 200 francs.
 Les internes en médecine des villes, Faculté bénéficieront d'un tarif forfaitaire spécial de 150 francs.
 Les membres associés et les internes reçoivent pas les volumes de rapports et communications.
 Parmi les membres associés, seule une personne (femme ou fille mineure mariée, mais non ces deux personnes la fois) a droit au billet à demi-tarif.

INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire, on est prié d'envoyer avec le montant de la cotisation sa carte de visite. Prière d'indiquer la catégorie des hôtels et, le cas échéant, les noms prénoms des membres associés avec le degré de parenté. Pour les demi-tarif, indiquer la gare de départ et, éventuellement, l'itinéraire avec les gares de changement de réseau.
 Adresser toute la correspondance, les cotisations au Docteur P. DUSSUEL, Syndicat d'Initiative, Aix-les-Bains (Savoie). — Compte chèque postal Lyon 609.08.
 Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juin.



L'une des transformations du parc municipal d'Aix-les-Bains

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, UN AN 30 fr.
ÉTRANGER, UN AN 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 811 — 27 MAI 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-98

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

Il paraît démontré, comme deux et deux font quatre, que l'HÉPATROL n'est pas un oiseau qui vient de France

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de revenir une fois encore sur les critiques étrangères de l'Hépatrol, mais les exploitants de ce produit ont envoyé au corps médical français une brochure qui, pour tendre à retourner nos arguments, est un mélange qu'on pourrait appeler pathologique tellement il est pauvre de logique et ficelleux de propos. Et ce platidoyer parut à tous d'une faiblesse accablante, nous nous devons cependant de le commenter.

Nous avons dit qu'après avoir obtenu de figurer sur la liste des médicaments fournis aux malades des hôpitaux de Paris, l'Hépatrol en avait été rayé consécutivement à une enquête sur ses origines.

Les exploitants de l'Hépatrol ont-ils prouvé le contraire, dans leur brochure ? Non.

Nous avons dit que la présentation de l'Hépatrol était la même que celle de l'Hépatrat, de Hambourg et nous avons publié les lettres de ces deux produits qui se ressemblent comme des sœurs jumelles. Les exploitants ne nient pas le fait mais n'y voient que coïncidence.

Cette réponse ne satisfait personne.

Nous avons montré que les prospectus de l'Hépatrol utilisaient exactement les dessins et les textes de ceux de l'Hépatrat.

La belle affaire, répondent les exploitants de l'Hépatrol ; comme l'Hépatrat est un produit allemand, nous avons considéré comme de bonne guerre de copier servilement ses tracts de publicité.

Cette réponse n'est pas une démonstration de moralité.

Dans une lettre envoyée au corps médical français, les exploitants de l'Hépatrol écrivaient : « Nous nous sommes entendus avec une maison hollandaise qui s'est engagée à nous préparer sur place, dans les mêmes conditions que nous le faisons à Rouen, c'est-à-dire avec du foie de veau frais un extrait brut qui nous est ensuite expédié en pâte à Paris ». Et à l'appui de cette affirmation les exploitants de l'Hépatrol publiaient une copie d'une fourniture de 126 kilos d'extrait de foie fournis par la firme Nanning's de La Haye.

Nous fîmes remarquer que cette fourniture était peut-être unique, c'est-à-dire faite pour les besoins de la cause.

Parfaitement, répondent les exploitants de l'Hépatrol dans leur dernière brochure, cette fourniture fut unique et c'est bien la preuve que nous ne nous cavitions pas à l'étranger d'une façon habituelle.

Une pareille argumentation déconcerte ou... convainc.

Nous avons affirmé et démontré que la firme Nanning's de La Haye ne fabriquait pas d'extrait de foie, qu'elle était le dépositaire de la firme Nordmark-Werke, de Hambourg, qui fabrique, elle, de l'extrait de foie de veau, et que le produit expédié par Nanning's aux exploitants de l'Hépatrol venait en définitive de Hambourg.

NORDMARK-WERKE G. m. b. H.
HAMBURG 21

FERNSPRECHER: 22 12 00 u. 22 89 85 POSTSCHECK: HAMBURG NR. 860 28
TEL-ADR. NORDMARKCHEMIE HAMBURG BANK: VEREINSBANK HAMBURG; ART. BARMBECK

N° 55715 Firma "PHARMAGALLIA"
Usine de Produits Thérapeutiques de l'Est s. a. r. l.
Strasbourg-Neudorf,
126, Route du Polygone.

R E C H N U N G

IX/30a Senden Ihnen für Ihre wertige Rechnung und Gefahr per:
Bahn - Kilgut an Schenker & Co. Kehl/Rhein:

A. R. 377	1 Caisse, enthaltend:	ffrs.
rn: nt:	25 Kartons à 400 Ampullen =	
29,-	10.000 Ampullen à 2 cem. Leberextrakt injizierbar(extrait de foie injectable) per Ampulle - .50	5.000,-
5,-	10 Kartons à 500 Ampullen =	
16,-	5.000 Ampullen à 1 cem. Leberextrakt injizierbar(extrait de foie injectable) per Ampulle - .30	1.500,-
br: 84,-	kg	
	./.2% Skonto	ffrs 6.500,00 130,00
	Verpackung	ffrs 6.370,00 250,00
	Kurs: 100 ffrs = RM 16,445	ffrs 6.620,00 RM 1.088,66

Wir erklären hiermit, dass der Rechnungsbetrag in Höhe von RM 1.088,66 (Eintausendachtundachtzig Reichsmark 66/100) mit unseren ordnungsgemäss geführten Büchern übereinstimmt, der Verkäufer in Deutschland ansässig, der Kaufabschluss in Deutschland getätigt worden und die Ware deutschen Ursprungs ist.

Hamburg, den 20. Sept. 1933
Nordmark-Werke
G. m. b. H. (ein eingetragenes Unternehmen)
Vize: [Signature]

Erfüllungsort für Lieferung und Zahlung: beiderseits Hamburg - Zahlung netto Kaase nach Empfang der Rechnung ohne jeden Abzug.

VOICI LA TRADUCTION DE CE DOCUMENT :

NORDMARK-WERKE G. M. B. H.
N° 55715 HAMBURG 21
"PHARMAGALLIA"
Usine de Produits Thérapeutiques de l'Est s. a. r. l.
Strasbourg-Neudorf
126, rue du Polygone.

HAMBURG, le 20.9.33, Be **FACTURE ;**

IX/30 a Nous vous envoyons pour votre compte et à vos risques et périls :
par Chemin de fer-Gde vitesse à Schenker & Co. Kehl s/Rhin :

A. R. 377	1 Caisse contenant :	ffrs
rn: nt:	25 cartons à 400 ampoules =	
29,-	10.000 ampoules à 2 cem. extrait de foie injectable par ampoule - .50	5.000,-
5,-	10 cartons à 500 ampoules =	
16,-	5.000 ampoules à 1 cem. extrait de foie injectable par ampoule - .30	1.500,-
br: 84,-	kg	
	Escompte 2 %	ffrs 6.500,00 130,00
	Emballage	ffrs 6.370,00 250,00
	Cours de charge : 100 ffrs = RM 16,445	ffrs 6.620,00 RM 1.088,66

Nous déclarons par la présente que le montant de la facture de RM 1088,66, concorde avec nos livres tenus en bonne et due forme, que le vendeur habite l'Allemagne, que le marché fut conclu en Allemagne et que la marchandise est d'origine allemande.

Hamburg, le 20 Sept. 1933.
Nordmark-Werke.
Signé ppa : Illisible.

Les exploitants de l'Hépatrol ont-ils infirmé notre thèse ?

Non.

Nous avons écrit que l'usine de Rouen où les exploitants de l'Hépatrol prétendaient fabriquer leur produit n'existait pas. Qu'ont répondu nos adversaires ? Qu'en effet il n'y avait pas d'usine, mais que la préparation s'effectuait dans des dépendances d'une autre usine. *Intelligenti pauca.* Sans doute ne s'agissait-il que d'une remise et ce mot convenait bien à la chose.

Nous avons démontré, en nous appuyant sur un grand nombre de citations lipidaires extraites des travaux de Wipple et de ses élèves, que c'était une erreur grossière que de prétendre que le foie de veau frais était seul capable de lutter contre les anémies selon la méthode de Wipple et que selon cet auteur lui-même le foie de bien d'autres animaux, frais ou non, pouvait convenir pour le traitement de Wipple.

Quels arguments ont fait valoir les exploitants de l'Hépatrol pour maintenir contre toute évidence scientifique que l'extrait de foie de veau frais avait seul les propriétés requises pour réussir le traitement de Wipple ?

Rien. Ils persévèrent cyniquement dans leur affirmation et leur erreur. C'est l'intérêt commercial de leur drogue qui l'exige.

Les exploitants de l'Hépatrol ayant tiré orgueil du fait qu'ils avaient été les premiers à offrir aux médecins français un extrait de foie de veau pour leur permettre d'instituer le traitement de Wipple, nous leur avons fait remarquer qu'il y avait quelque indécence à se vanter d'un pareil mérite, car ce ne sont pas leurs travaux, ni leurs recherches techniques qui leur ont permis ce résultat. C'est tout bonnement parce qu'une usine étrangère leur a mis le produit entre les mains.

En réponse à cette affirmation, qui est en même temps une accusation, les exploitants de l'Hépatrol nous ont-ils fait connaître leurs essais de préparation industrielle sans lesquels on sait bien qu'un produit ne saurait être mis au point ?

Non.

Dans leur première lettre au corps médical, les exploitants de l'Hépatrol affirmèrent que la « surveillance de leur fabrication est sous le contrôle de la Faculté ». Nous avons dit qu'il y avait quelque impudence à donner un tel parrainage à la fabrication d'un produit spécialisé, car la Faculté n'a pas à connaître de la qualité d'un produit. Seul le contrôle des fraudes peut s'assurer qu'un produit manufacturé contient bien tout ce que le marchand affirme y avoir incorporé.

Que répondent à cela les exploitants de l'Hépatrol ? Des phrases qui n'ont ni queue ni tête.

(Voir la suite page 2.)

VOIR PAGE 16 LE PROGRAMME DU CONGRÈS
DU RHUMATISME A AIX-LES-BAINS

Il paraît démontré, comme deux et deux font quatre, que l'HÉPATROL n'est pas un oiseau qui vient de France

(Suite et fin de la page 1)

Nous pouvons donc, devant une telle indigence d'arguments chez nos adversaires, clore le débat et déclarer que la cause est entendue. Mais nous voulons faire mieux. Nous apportons aujourd'hui la preuve décisive, irréfutable que l'Hépatrol n'est pas fabriqué en France et que ce n'est pas seulement le produit brut qu'ils reçoivent de l'étranger, mais encore le produit manufacturé sur lequel il n'y a plus à apposer qu'une étiquette mensongère de naturalisation française.

Nous publions à la page précédente la facture d'une livraison d'ampoules d'extrait de foie injectable correspondant à une expédition effectuée par le NORDMARK-WERKE à la firme PHARMACALLIA, de Strasbourg.

Qu'est-ce, au juste, que la PHARMACALLIA de Strasbourg ? Une Société à responsabilité limitée qui est en rapport constant avec la NORDMARK-WERKE de Hambourg, et qui reçoit de cette usine étrangère de grandes quantités d'extrait de foie. Dirigée par un sieur Lachmann, ancien pharmacien, qui exploitait une officine, 125, rue du Polygone, à Strasbourg, elle exerce son activité auprès des pharmaciens et des droguistes.

Dédonnée par la Maison SEGMULLER et livrée contre remboursement à la Maison SCHENKER, à Kehl, la caisse, qui fait l'objet de la facture précitée, fut livrée à la PHARMACALLIA qui l'a réexpédiée aux Laboratoires DU MARAIS, 31, rue des Francs-Bourgeois, à Paris, par l'intermédiaire de la Maison BOUR, Agence de transports à Strasbourg.

Voici dans sa sécheresse documentaire le récit du voyage que fait une ampoule d'HÉPATROL avant d'être utilisée par le praticien français.

Il nous peinerait de fatiguer le lecteur avec le procès moral que nous avons intenté aux exploitants de l'Hépatrol, et nous terminerons en rassemblant en quelques lignes les commentaires que nous avons déjà publiés au sujet de ce que nous appellerons, par euphémisme, une « erreur d'origine » concernant la marchandise vendue.

Nous ne sommes pas les adversaires de l'Hépatrol parce que ce produit n'est pas d'origine française, car la thérapeutique n'a pas de patrie ; mais nous nous trouvons déplacée l'attitude de ses exploitants qui ont essayé de nous faire croire que ce produit était d'origine française. Il y a là, en effet, une atteinte à la bonne foi des médecins français et une concurrence déloyale faite aux produits similaires français.

Nous nous élevons tous avec force contre la publicité mensongère faite dans les quotidiens pour préconiser l'emploi de remèdes dont on affirme l'efficacité au sujet des maladies les plus diverses. Si l'on n'y prend garde, nous connaîtrons bientôt, les mêmes abus dans la publicité faite aux médecins. C'est ainsi que, sans quitter le domaine de l'Hépatrol, nous lisons dans nos journaux médicaux l'annonce suivante :

Toutes les communications faites depuis plus d'une année par les

MEDECINS DES HOPITAUX

sur les

EXTRAITS DE FOIE

dans l'application du

TRAITEMENT DE WHIPPLE

sont le résultat de l'expérimentation de l'HÉPATROL

Des affirmations aussi catégoriques sont plus que des imprudences et des références aussi solennelles risquent de n'être, en définitive, que des raisons d'orfèvre. Mais ceci est une autre histoire.

Dans leur plaidoyer, les exploitants de l'Hépatrol ont cherché à détruire la valeur de nos arguments. On ne saurait leur en vouloir ; mais ce n'est pas cela que le public médical attendait d'eux. Il voulait la démonstration formelle, et

facile à réaliser, en somme, le cas échéant, de l'origine française du produit.

A cette fin, nous avons proposé que l'origine française de l'Hépatrol puisse être constatée par une commission qui aurait eu en mains les éléments de la cause, ces éléments devant être faciles à rassembler si, nous le répétons, le produit eût été réellement d'origine française. De cette commission on ne semble pas vouloir et ce rejet d'une enquête aussi facile à faire inspire méfiance à l'opinion publique.

En toute matière, voyez-vous, mes chers lecteurs, il n'est besoin que d'invoquer la lumière et le bon aloi. Ceux qui se dérobent à l'impartialité d'un examen et à la franchise d'une argumentation auront beau affirmer leur innocence, ils ne parviendront qu'à fatiguer les oreilles, sans convaincre personne.

En ce qui nous concerne, nous avons apporté, à l'appui de notre thèse, des faits qui n'ont pas été infirmés et des arguments qui n'ont pas été démolis. Le public médical jugera.

J. CRINON.

AMICALE DES MÉDECINS DE BRETAGNE

Le dernier dîner de l'Amicale des Médecins de Bretagne a eu lieu le 8 mai, réunissant autour du docteur Doré, président, et du médecin général inspecteur Rouvillois, ainsi que de tous les vice-présidents, les compatriotes dont les noms suivent : Allain-Conti, Arthur, J. Baraloux, Bréger, Chappé, Chéne, Couroux, Dauguet, Des Ouches, Eliot, de La Fuye, Gouezé, Hémon, Hinault, Jaugoué, Jubé, Larcher, Le Bras, Le Gac, Le Gourdière, Le Lorier, Liégard, Maufrais, Mounot, Néis, Oberthür H., Pannier, Planson, Rieux, Berteux, Brannalec, Le Bayon, Reliquet et Tourals.

S'étaient excusés : Benoiste Pilloire, Biron, Bodin, Brault, Cabon, Conan, Cousyn, des Loges, Durand, Boisgard, Enaud, Eudet, Halgand, Le Pennedü, Le Penntier, Leray, Malgoué, Nida, Moran, Morvan, Oberthür père, Patourel, Pechilliot, Roulland, Claudeville, Le Picard, Berzeger, etc.

En fin de repas, le président remercia le médecin général inspecteur Rouvillois d'avoir bien voulu honorer l'Amicale de sa présence et manifesta sa joie de nous trouver si nombreux réunis. Le dîner prit fin aux accents joyeux de nos jeunes camarades qui chantaient des refrains d'autrefois, tant en breton qu'en français.

Pour tous renseignements concernant la Société, s'adresser au secrétaire général, Docteur Larcher, 1, rue du Dôme (16^e), Téléphone Passy 20-03.

INFORMATION

La municipalité de Paris a reçu à l'Hôtel de Ville les médecins des bureaux de bienfaisance ayant vingt-cinq ans d'exercice professionnel.

84 médailles commémoratives ont été remises ; parmi les titulaires de médailles, citons M. le D^r Lobligois, vice-président du Conseil municipal.

A l'Association Amicale des Anciens Médecins des Corps Combattants

L'assemblée générale de l'Association Amicale des Anciens Médecins des Corps Combattants s'est tenue le samedi 13 mai, à 19 heures, à l'hôtel Carillon, sous la présidence du docteur Louis Leroux.

Les mesures prises pour assurer une liaison efficace de l'A. A. M. C. C. avec les différents groupements d'Anciens Combattants ont été approuvées.

Le docteur Landolt a été élu président en remplacement du docteur Leroux dont le mandat expirait.

Un banquet présidé par le docteur Bernard Desplas a eu lieu à l'issue de l'assemblée.

Les présidents des Associations d'Architectes, d'Ecrivains Anciens Combattants, et des Anciens Combattants du Palais, invités à ce dîner, ont souligné la nécessité impérieuse dans les circonstances actuelles, d'une collaboration constante entre les diverses formations d'Anciens Combattants des professions libérales. Ainsi pourrait être réalisé un vaste groupement de l'élite intellectuelle de la génération du feu.

Le docteur Desplas dans une vibrante conclusion a insisté sur le devoir pressant pour tous les Anciens Combattants d'une action commune et déterminante, à la tête du mouvement de restauration d'un idéal français d'ordre et de propreté morale.

Nous publions ci-contre le discours du docteur Desplas.

Discours prononcé par le D^r B. Desplas le samedi 12 Mai 1934 au banquet de l'Association des Médecins des Corps Combattants



M. LE DOCTEUR BERNARD DESPLAS
CHIRURGIEN DES HOPITAUX

MES CHERS CAMARADES,

Etre choisi par ses pairs, pour présider votre dîner annuel, alors que parai vous il en est tant de plus dignes, est un honneur insigne que j'avais accepté avec une émotion particulière.

Un deuil très cruel m'a frappé récemment, dans des conditions si douloureuses, que j'ai été très près de me résigner à ne pas être Président, mais j'ai pensé qu'aussi bien, pour nous tous, médecins du front, la guerre continuait et que même la mort d'un frère très cher n'était pas suffisante pour ne pas me rendre à l'appel de mes camarades de combat.

C'est pourquoi, je suis ici ce soir avec vous, dans ce milieu infiniment sympathique que constituent des souvenirs communs, des idées identiques, des aspirations comparables et des amitiés partagées.

Leroux, vient de nous dire pourquoi, à la suite de quels incidents votre bureau m'a fait l'honneur de m'offrir la présidence de cette réunion.

Dire la vérité toute simple, défendre sans ménagement l'honneur de notre corporation ; c'est à quoi cependant se résume mon action dans les événements du 6 février. J'ignorais le réajustement de mon attitude ; il m'est extrêmement agréable d'en recevoir de votre part, un témoignage si flatteur.

La preuve est faite aujourd'hui, que le fameux complot fasciste, était une invention issue du cerveau de quelques ministres en gésine de dictature, poursuivis par les âmes tourmentées de nos camarades assassinés place de la Concorde.

En disant la simple vérité, j'ai peut-être aidé à clarifier la question et à mettre là où elles devaient être les responsabilités et les culpabilités véritables.

Le hasard m'a placé dans une position où j'ai simplement dit la vérité et fait mon devoir comme vous l'auriez tous fait, parce que nous avons tous ici la mentalité combattante et que nous avons toujours répondu « Présent » à l'appel du devoir.

C'est donc à des événements récents que je dois l'insigne honneur de vous présider, mais vous n'avez pas été étrangers à mon attitude, c'est auprès de vous, c'est en vivant avec vous, c'est en échangeant avec vous des idées et des sentiments, que j'ai conservé cet état d'esprit de simple et tranquille courage ; c'est à vous, que je dois la réputation qui m'a été faite et dont je m'enorgueillis.

Le 6 Février sera la date de la Révolution Nationale. Pourquoi cette révolution ?

Il serait vain, devant des gens avertis et renseignés, de faire une analyse de ce grand événement. Cependant, rappelez-vous les conversations de la guerre, le désir où nous étions de voir close l'ère des rivalités politiques et l'espoir de vivre enfin, « en Paix », dans une liberté favorable à tous les développements.

En rentrant chez eux, les combattants devaient bouder dehors les « Politiciens » et régénérer la France, dans un idéal pacifique de grandeur nationale et de justice économique sociale.

Pourquoi ce grand rêve ne s'est-il pas réalisé ?... Mes amis, il ne s'est pas réalisé par notre faute, par notre grande faute ; parce que nous avions dit « pas de politique » et

que nous avions oublié le précepte de la rue d'Arc : « Politique d'abord ».

Au retour, nous avons été happés par les réalités impitoyables, vives, faire vivre enfants ; nous avons trouvé un pays déformé dans ses traditions les plus saines, les plus fortes, les meilleurs d'entre eux 1.500.000 « étaient couchés froids et sur leur terre mal défendue », et les politiques d'alors, inquiets de l'union des combattants ont fait se briser en nos associations différentes, souvent l'immense groupement qu'ils redoutaient et qui aurait emporté comme foudre, paille-tous les profiteurs, tous les sinistres, tous leurs clients et eux-mêmes.

Eux, ne s'étaient pas trompés, la faute de la politique.

Il fut alors ces périodes étonnantes, l'inflation, du pacifisme international grâce à une mystique primaire, facile, magique, on arrachait successivement bec et les ergots du Coq Gallien, on l'avait persuadé qu'il était vraiment capable de conserver un chant d'espoir et de paix et un plumage brillant.

Ce fut l'inflation, la course à l'argent, les lois sociales meurtrières, abaissement moralité individuelle, facilitant, peuplant les fraudes, les exactions, les tromperies fut l'affairisme, les combines politiques, l'augmentation des dépenses de l'Etat, donner des places, en créer d'autres, « C'était », qui par contre voulait tout bon député, dispensateur de prébendes.

Et, pendant cette crise, les bourgeois, élites, les médecins, les avocats, les artistes allaient à la chasse ou à la pêche à la ligne, se désintéressaient du drame, rivalisaient de sur eux des points de doctrine ou de calcul de l'assaut.

Ce fut successivement, l'évacuation de la Mayenne, l'abandon des départements, la naissance de l'Hillérisme, ses défaits, sa croissance, son invasion, son succès, son drouant. Notre pays recut un choc, les combattants aussi. C'était donc chez les combattants adversaires que la mentalité combattante réussissait par un ancien petit combat avait triomphé d'une démolition, par exemple, d'une corruption parlementaire plus avancée encore que celle dont souffrirent. Et l'Allemagne vaincue se mit à se relever, avec une force méthodique, puissante, ayant pour objectif l'industrialisation, le dictat de Versailles et l'équilibre des forces.

Le sentiment de sécurité et le patriotisme qui s'étaient profondément troublés, à quoi aboutissait la politique funeste poursuivie par tous les gouvernements depuis 14.

Et, au même instant, les scandales se succédaient, les concussions, les abus de pouvoir, les trafics d'influence, se révélèrent jour et nuit, soudain, éclatait l'affaire Saxe avec ses sombres aspects, ses drames, ses crimes, elle se développait malgré tous les efforts des gouvernements pour l'étouffer pour étouffer en même temps la liberté de la presse. Et ce fut contre les députés républicains un immense sentiment de dégoût et de protestation.

On alla manifester à la Concorde les jours dans les poches, les combattants furent à coups de revolver. C'est une erreur incroyable, c'est malheureusement arrivé ce fut le 6 février, le début de la Révolution Nationale.

De notre association partait le 8 février cri d'alarme et un appel passionné à l'union entre tous les combattants, faire paraître toutes les divergences, les opinions mesquines et créer un grand parti national — cet appel n'a pas encore obtenu suffisamment.

Cependant, nous nous flattons d'être les représentants qualifiés des élites, des écrivains, artistes combattants, vous ne détenez une parcelle de ce feu sacré insaisissable à la haute vie morale d'un grand peuple.

Héritiers des meilleurs d'entre nous, nous devons reprendre une fois de plus, la tâche de la bataille « remettre ça » et nous « qu'on bouillisse » impénitents.

C'est de notre union, c'est de notre action que sortiront les idées essentielles qui feront le drapeau prestigieux des temps nouveaux.

Nous avons perdu 14 ans, mais il y a de place au Paradis pour un pécheur qui repend que pour dix justes qui persévèrent c'est pourquoi nous ne devons pas désespérer.

Unissons-nous, activons la feu de nos vœux, songeons à tous ceux qui sont morts et dont le sacrifice serait absolument vain si d'une main robuste nous ne remettrions la voiture sur la bonne route en nous occupant seulement de la France éternelle.

Je bois, mes chers amis, à notre union victorieuse, au triomphe retardé, mais tout de même, au triomphe de l'idéal de nos morts.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

SERVICE DE SANTE

Sont inscrits au tableau de concours par Légion d'honneur en 1934 :

Pour officier. — Les médecins de réserve Dr Decoopman, Kelle, Menu, Guth, Dubois, Les Grevin, Grené, Piery, Brunetiere, Dreyer, Honneter, Westphal, Cruchet, Blanchard, Le Louste, Tréves, Simolin, Mathieu, Besnain, Poirier, Morel, Bellard, Pinard, Honoranda, Okincayev, Ploutz, Longuet, Boisson, Aubert, Lhoste, Koun, Damond, Marqué.

Le Monde Médical

Naissances

— Jean-Pierre, Micheline, Jacques et Marie-Chaire Lamare ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petite sœur Annick. — 5 mai 1934.

— Le docteur et M^{me} Adrien Biollet, née Simone Boucomont, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils François. — Clermont-Ferrand, 16 avril 1934.

— Le docteur Paul Février et M^{me}, née Amélie Méheut, font part de la naissance de leur fille, Marguerite-Marie.

— Pierre, Jean, André, Jacques, Marielle, Air, Claude, Bernard, Dominique, Annie et Renier Bissières ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petit frère Christian.

— Le docteur et M^{me} Bourcet, de Limoges, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Colette.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de M^{lle} Colette Voisin, fille du docteur Voisin et de M^{me}, née Gallet, avec M. Félix de Montgolfier, fils de M. Jean de Montgolfier et de M^{me}, née Béchetoille.

— Nous apprenons les fiançailles de M^{lle} Odile Blot, fille de M. René Blot, mort pour la France, et de M^{me}, née Quenardel, avec le docteur Pierre Moutier, médecin-capitaine au 1^{er} cuirassiers, fils du colonel Moutier et de M^{me}, née Duval-Laguerre.

— On annonce les fiançailles de M^{lle} Christiane Achard, fille du docteur Pierre Achard, décédé des suites de la guerre, et de M^{me} E. de Restrepo-Méjia, avec le comte Jacques de Pas, fils du comte Edmond de Pas, décédé, et de la comtesse, née de Barrême-Monttravail.

Nécrologies

— On apprend la mort du docteur Robert Henry, ancien interne des hôpitaux de Paris.

— M^{me} R. Lowys et le docteur Pierre Lowys ont la douleur de faire part du décès de M. Maurice Lowys, leur mari et grand-père, survenu dans sa 93^e année, le 25 avril, 16, avenue Trudaine. Suivant la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On annonce la mort de M. le docteur Pôl Vassal, ancien interne des hôpitaux de Paris.

— On annonce la mort du médecin général inspecteur Calmette, grand officier de la Légion d'honneur, décédé dans sa 83^e année, en son domicile, 25, rue de Bourgogne.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en la basilique de Sainte-Clotilde.

— Le docteur Jean Leplat, ex-chirurgien chef des hôpitaux de Calais, membre de la Société de Chirurgie de Paris, membre correspondant national de la Société des Chirurgiens de Paris, est décédé. Ses obsèques ont été célébrées en l'église cathédrale de Cahors.

— Le docteur Georges-René Caille, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé dans sa 82^e année, à Villeneuve (Aveyron).

— Le docteur et M^{me} Auboux ont fait part de la mort de M^{lle} Suzanne Soutette, décédée dans sa 37^e année.

— Nous avons appris la mort du docteur Adolphe Chambras, décédé dans sa 55^e année, muni des sacrements de l'Eglise. Les obsèques ont eu lieu en l'église de Larche et l'inhumation s'est faite au Lonzac.

INAUGURATION DU MÉDAILLON DU PROF. LEJARS

Les amis et les élèves du Pr Lejars se sont réunis la semaine dernière à l'hôpital Saint-Antoine pour l'inauguration du médaillon à l'effigie du professeur qui enseigna de longues années dans l'ambulatorio sur la façade duquel était posé ce médaillon à sa mémoire.

La cérémonie, que présidait l'inspecteur général Durand, assisté des professeurs Gosset et Boussey, doyen de la Faculté de médecine, fut émue et dans sa simplicité.

Le Pr Quézore, chef de service, professeur de clinique chirurgicale à l'hôpital Saint-Antoine ; le Pr Labey, au nom de la Société de chirurgie ; le général Sieur ; le Dr Siredey, vice-président de l'Assemblée de médecine, au nom des amis de l'hôpital Saint-Antoine ; le Pr Brocq, au nom des anciens élèves et collaborateurs du maître disparu ; le Pr Roussay, le Dr Gosset et l'inspecteur principal Durand prononcèrent l'éloge de Lejars, dont les uns retracèrent l'œuvre scientifique, tandis que les autres désignaient le grand philanthrope qu'il fut, Mme Lejars, entourée de ses enfants et petits-enfants, assistait à cette cérémonie.

NOUVELLE BRÈVE

MM. Georges Hua et Romanet, M^{lle} le Dr P. Labeaume ont été nommés membre du Conseil supérieur de la natalité.

IPOSPLÉNINE

DU D^r GROC

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHERAPIE

GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

L'Association des Anciens Internes des Asiles de la Seine tiendra son assemblée générale le 25 juin, à 18 heures, 12, rue de Seine. Son banquet aura lieu le même jour. Prière d'envoyer les adhésions au docteur Collet, 12, avenue des Marronniers, à Fontenay-sous-Bois.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph. - Odéon 24-81.

Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAY reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Le Nord Médical qui groupe, comme on le sait, les médecins du Nord installés à Paris, a tenu son assemblée générale jeudi dernier. Au cours de cette réunion, MM. Paul, Farez, Gernez, Richez, Chicandard, de Chabert et Gassiot, ont été élus membres du Comité. Avant cette assemblée générale un banquet avait eu lieu, qu'avait présidé le docteur Poiteau, d'Arras.

HÉPACRINE

INJECTABLE
du Docteur Debat

M. le docteur Thierry de Martel qui assistera aux Journées médicales de Lille, le dimanche 30 juin, donnera, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, une conférence sur « Les Méningiomes ».

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etablis. neurologique. Névroses, dyspeptiques, intestinaux. D^r H. FEUILLADE.

CITROSODINE

Grâce à notre éminent confrère le docteur Armengaud, qui a voué à l'auteur des *Essais* un véritable culte, une statue de Montaigne s'élève maintenant devant la Sorbonne.

Biomucine

ercé

Des lettres de MM. les Préfets de la Drôme et de la Meuse signalent des cas de fièvre ondulante constatés dans des communes de ces départements.

Un rapport de M. le Préfet de la Marne note un cas de variole signalé à Châlons-sur-Marne.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

M. Dehidour et ses collaborateurs ont envoyé à l'Académie leur opuscule intitulé : *Le rôle de la peau dans les réactions générales de l'organisme produites par les cures thermales et climatiques*, en vue de concourir aux récompenses décernées pour le Service des Eaux minérales.

THÉOSALVOSE

L'A. E., association professionnelle des externes et anciens externes des hôpitaux de Paris, tiendra son assemblée générale le vendredi 8 juin 1934, à 8 heures, dans une salle de la Société de Géographie, 186, boulevard Saint-Germain.

Ordre du jour : Rapport du secrétaire général ; Rapport du trésorier ; Action de l'A. E. durant l'année 1933-1934 (bourses d'Internat, concours d'Internat, etc.) ; Elections du bureau 1934-1935.

MICTASOL

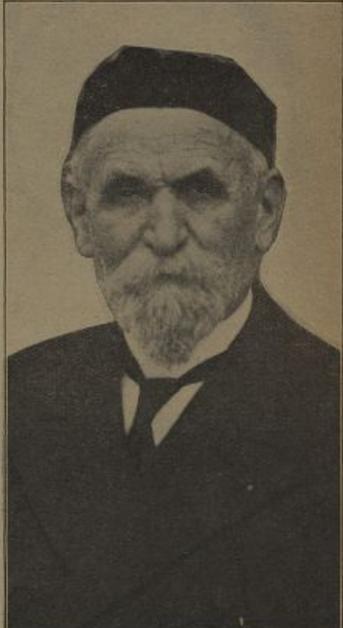
M. le professeur Moussu, professeur à l'École nationale vétérinaire d'Alfort, a été élu membre de l'Académie des sciences en remplacement de M. Emile Roux, directeur de l'Institut Pasteur, décédé, par 28 voix, contre 20 à M. le professeur Brumpt et 2 à M. Javillain.

FOSFOXYL

A l'occasion de son centenaire, qu'elle doit célébrer cette année les 23, 24, 25 juin, la Société de pharmacie de Bordeaux a l'intention de rendre un hommage tout particulier à l'un de ses collaborateurs les plus éminents et les plus fidèles : le professeur Dentès.

Elle se propose de faire frapper une médaille commémorative à l'effigie du Maître.

LENIFORME



M. LE PROFESSEUR MARTIN
QUI VIENT D'ÊTRE NOMMÉ DIRECTEUR DE L'INSTITUT PASTEUR

ZOMINE

M. le docteur Romain (Lucien-Sosthène), est nommé directeur de la 2^e circonscription sanitaire maritime au Havre à compter du jour du départ du titulaire actuel, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat



Les membres du Congrès d'Ophtalmologie, qui s'est tenu ces jours derniers à Paris, ont effectué une excursion au cours de laquelle a été faite la photographie ci-dessus par l'INFORMATEUR MÉDICAL. Les congressistes sont groupés devant le château de Grosbois. On remarque au premier plan : les docteurs De Vaulcroix (de Bruxelles), Duranti (de Bari), Weill (de Strasbourg) Kapuzinski (de Poznan), Zachert (de Varsovie), Cuénod et Nataf (de Tunis), Fagard (de Bruxelles), etc.



QUINBY
(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY

LABORATOIRES
AUBRY
62 RUE ERLANGER - PARIS
TEL. JASMIN
33-44

QUINBY
SOLUBLE
indolore incolore, pro-
pre, injection facile



QUINBY
est également
efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

**LITHIASES BILIAIRES
ANGIOCHOLITES
CHOLECYSTITES
ANGIOCHOLECISTITES**

HUILE DE HAARLEM D'ORIGINE

CAPARLEM

PURE et VRAIE EN CAPSULES de 0,15

(du *Juniperus Oxycedrus*)
La SEULE Polyvalente

**LITHIASES RÉNALES
PYELONEPHRITES
COLIBACILLURIES
.. URICEMIES ..**

1 A 2 CAPSULES AU MILIEU DE CHAQUE REPAS

LABORATOIRE LORRAIN — DE PRODUITS —
SYNTHÉTIQUES PURS

TÉLÉPH. 74 ÉTAIN (Meuse) R. C. VERDUN 3010

**Le VIII^e Bal
de la Médecine Française**

En dépit de la crise, il a remporté
son habituel succès

Le bal que la Société d'entraide aux femmes et enfants de médecins organise tous les ans pour alimenter sa caisse de secours a subi cette année le contre-coup des événements politiques. Il devait, en effet, avoir lieu le 12 février. Mais au lendemain des soirées tragiques qui endeuillèrent Paris il ne pouvait être question d'organiser la moindre fête, fut-elle de bienfaisance. Et d'ailleurs, la grande famille médicale n'avait-elle pas été elle aussi éprouvée avec la mort de l'interne Fabre au place de la Concorde le 6 février ? Le bal fut donc ajourné *sine die* et l'on ne put qu'approuver cette mesure. Et puis l'apaisement se fit peu à peu. Avec l'avènement de l'union nationale l'horizon politique s'éclaircit. Les esprits se calmèrent. Et les organisateurs de ce bal annuel fixèrent à nouveau une date, car on ne pouvait renoncer à l'appoint qu'il représente chaque année pour cette belle œuvre de solidarité professionnelle qu'est la Société F. E. M.

C'est ainsi que le 12 mai nous fûmes conviés à l'hôtel Continental, dans les salons duquel avait lieu le VIII^e bal de la Médecine française.

Disons tout de suite que la soirée supporta sans trop de déboires l'incontestable handicap de cette malencontreuse remise et des circonstances qui l'avaient entourée. On s'écrasait peut-être un peu moins que l'an dernier, mais on s'écrasait tout de même et l'on peut vraiment se demander où auraient pu se caser les 400 amateurs qui manquaient au total des entrées pour que celui-ci eût atteint, nous a-t-on dit, celui du bal précédent.

Et puis cette année, les « notabilités » ne boudèrent pas ! Le ministre de la Santé publique lui-même donna l'exemple et chacun sait cependant comme les « devoirs sa charge » doivent accaparer M. Louis Marin ! Quant au président de la République, il n'est pas resté lui non plus indifférent à cette manifestation de la solidarité médicale puisqu'il chargea l'amiral Le Vignat de le représenter. On remarquait également les représentants du président du Conseil municipal, du gouverneur militaire de Paris, de l'École Polytechnique. M. Baccaille, le sympathique syndic de la Ville de Paris était là, lui aussi, comme tous les ans d'ailleurs. La médecine militaire était noblement représentée par les docteurs Goussier, Doen, Gavilly et Levy. Enfin, les personnalités marquantes du monde médical étaient cette année particulièrement nombreuses. Signalons notamment la présence du doyen de la Faculté de médecine et rendons hommage au professeur Roussy qui n'a pas cru devoir imiter la regrettable abstention que l'on reprocha l'an dernier à son prédécesseur. Notés également dans l'assistance MM. les professeurs J.-L. Faure, Marcel Labbé, Lemierre, Lenormant, les docteurs Lesné, Lian, Syredey, Bouraiguon, Justin Besançon, Péron, Deniker, médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris ; les docteurs Barthes et Bandelac de Pariente, de P. M. F. I. A., etc., etc.

Comme chaque année la soirée comportait un spectacle récréatif dont le programme eut le mérite de nous garder pendant quelques heures loin de l'atmosphère surchauffée de la salle de bal ! Ce ne fut pas là d'ailleurs son seul mérite. Il nous procura, en effet, la grande joie d'applaudir les proses chorégraphiques de Robert Quinault et de sa compagnie, — les fantaisies acrobatiques de quelques enfants Fratellini, — la patience et... le désintéressement du petit chien Pon-Pon, — les délicates et souples harmonies que Zily Laskine sait tirer de sa harpe, — enfin les louables efforts de la chanteuse de cabaret Daviva qui s'appliqua à nous faire oublier la défection de Lys-Gauty, souffrante.

Les différents numéros furent spirituellement présentés par le chansonnier Félix Paquet qui, dans son rôle de speaker, mit une juvénile ardeur à essayer de nous faire rire et qui sut tout de même pouvoir y réussir. A tous ceux qui ne connaissent pas « la peur des histoires », nous conseillons de passer une petite heure avec M. Paquet. Ils peuvent être assurés qu'après cette expérience ils auront eux aussi, comme ce personnage de la nouvelle revue de Rip, une sainte horreur des « histoires », de toutes les histoires, des juives, des marseillaises, de celles de commis-voyageurs et même de médecins !

Le spectacle terminé, il fallut bien nous résigner à affronter les zones où l'on dansait. Nous connûmes alors la douceur des étuves et l'agrément d'un grand jour de soldes à la Samaritaine. Mais d'autres joies heureusement nous attendaient ! D'abord celle de pouvoir gagner, par le truchement d'une enveloppe-surprise, un petit livre de pensées ou une bouteille de bière de nourriture, soit celle de connaître, grâce à l'étrange pouvoir d'une chromatienne, les remarquables qualités de notre ligne de vie, — enfin celle d'assister au défilé majestueux des notabilités se dirigeant gravement vers le souper que s'appropriait à leur servir par l'intermédiaire de jolies soubrettes improvisées le D^r Edouard de Pomiane.

Toutes ces joies variées étant épuisées, il ne nous restait plus qu'à regagner le vestiaire, en bénissant — un peu stoïquement peut-être — cette soirée qui allait permettre de répandre un peu de bien encore dans la foule trop nombreuse des veuves et orphelins du corps médical.

D^r OGIASTRI.

Lisez l'Informateur Médical

**Caisse Départementale des Assurances
de la Haute-Vienne**

La Caisse départementale des assurances sociales de la Haute-Vienne, à Limoges, rue Louvrier-de-Lajolais, (30.000 assurés), cherche un médecin-conseil capable d'inter en même temps :

1° Un service de contrôle médical des assurés (par an : 800 consultations et 120 à 1.400 visites dans le département).
2° Un service social de l'enfance consistant des consultations de la mère et du nourrisson (environ 600 accouchés par an).

Le docteur devra remplir les conditions suivantes :

1° Savoir conduire une automobile.
2° Ne pas être retraité d'ancienneté d'administration.
3° Avoir de 35 à 45 ans et ne pas être clientèle.

Les appointements de début comprennent le traitement de médecin-conseil net, frais de déplacement payés, et un traitement comme médecin-chef du Service social, soit de 40.000 francs environ (prix à fixer).

Si ce dernier venait à se développer, l'impulsion du médecin, le traitement serait être augmenté si le Conseil le désire. Le médecin n'est astreint à aucun service de nuit, ni de dimanche, trois semaines congé payé, sans remplacement, par an. Il serait nécessaire que l'intéressé connaisse les titres qu'il peut avoir en tant que médecin spécialiste, surtout en ce qui concerne la puériculture. Il indiquera également sa situation de famille, ainsi que ses préférences utiles.

**INDEX
THÉRAPEUTIQUE**

OPOZONES LUMIERE
ORGANOTHÉRAPIE (tous organes)
Tous les principes actifs des glandes endocrines

HERMOPHENYL LUMIERE
Antisepsique... : Sel - Comprimés - Solu-
Antisyphilitique : Dragées, Ampoules inject.

LA SANTHEOSE Le Diurétique
par excellence
Ne se délivre qu'en cachets forme extra
à 4 cachets par jour.
LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE
4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

NEO-RHOMNOL



AMPOULES **COMPRIMÉS**

Nucléinate de Styracine, 1 mgr.
Caedylate de Soude... 0gr.05
Une inject. indolore par jour.

Nucléinate de Styracine, 10/15
Méthylarsinate de Soude... 0gr.05
Deux comprimés par jour.

**INFECTIONS
et CONVALESCENCES**

LABORATOIRES du D^r LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (19^e)
ET TOUTES PHARMACIES

**CAPSULES GLUTINEUSES
DE
BENZO- IODHYDRATE**

réalisent
l'hypotension intensive par
IODE et
la cure iodée intensive sans
IODISME

Thèse du D^r CBENAL, Faculté de Paris (1914)

ÉCRANTILLONS ET BROCHURES :
36, rue de Paris - COLOMBES (Seine)

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

ÉCHOS & INDISCRÉTIONS

Les banquets médicaux sont très nombreux, c'est qu'ils sont une excellente occasion que nos médecins saisissent avec joie pour s'y rencontrer en des agapes cordiales. Beaucoup de médecins y sont accompagnés de leur famille. La présence de jolies femmes embellit ces réunions et y fait régner une atmosphère de charme et d'élégance.

Au cours d'un de ces banquets, un confrère s'étonnait de voir tant de dos mis à nu. Et comme il n'est pas de la première jeunesse, sans cependant être d'humeur 1900, il avouait ses préférences pour ce décolleté dorsal qui lui semblait posséder plus de sex-appeal que les apas jadis rassemblés dans des corsets solidement baleinés.

« — Que voulez-vous, lui répliqua le Dr Hubert, le très sympathique médecin des hôpitaux, c'est un peu nous qui avons voulu ça.

— Eh oui, car je trouve ces robes très ponction lombaire ».

Il est certain que nos élégantes d'aujourd'hui pourraient supporter cette ponction à la mode sans avoir la peine de se dévêtir davantage.

C'était au dîner de l'Association des Médecins Combattants. Comme on félicitait le docteur Desplas du discours tout vibrant d'esprit civique qu'il venait de prononcer, le sympathique chirurgien des hôpitaux se laissa aller à raconter sa comparution devant la Commission d'enquête.

Et comme il parlait du préfet de Police temporaire en l'appelant sans cesse M. Sibour, l'un des assistants lui demanda pourquoi il s'appliquait à ne pas appeler ce personnage M. Bonnefoy-Sibour.

« — Parce que, répliqua Bernard Desplas, je l'ai amputé de « bonnefoy ».

M. Maurice Bedel, qui écrit facilement des romans faciles, fut invité récemment au « tonus d'entrée », par la salle de garde d'un des grands hôpitaux de la rive gauche. Quelques jours après, M. Maurice Bedel, se répandant dans un grand quotidien, y jugea sans bienveillance les inscriptions murales de la salle à manger où il avait été reçu. Il se dispensait ainsi à la fois de ce qu'on appelle vulgairement la reconnaissance du ventre — ce qui est peu — et de la galanterie la plus sobre — ce qui est trop — puisque les inscriptions incriminées reproduisent exclusivement un certain nombre de réflexions lapidaires faites par les internes du sexe faible.

Ce qui est trop encore, c'est que M. Bedel prétende à professer le bon ton. Il voudrait enseigner la galanterie. Voyez-vous ça ? N'a-t-il pas, en effet, jugé avec très peu de bienveillance les chansons qu'il a entendues ce jour-là et qui ne sont, pour lui, que des « débordements scatologiques inspirés par l'hostilité de mâles jaloux ». Jaloux de quoi, mon Dieu ? Certainement pas du talent de M. Bedel et pas davantage de son savoir-vivre. Car il est vilain comme tout d'envoyer un billet de médisance à l'hôte qui vous a reçu à la bonne franquette.

Les commentaires de M. Bedel rappellent ceux que bien d'autres ont faits avant lui. Mais, heureusement, ces Catons du bazar littéraire n'ont jamais fait perdre à nos jeunes confrères cette exubérance qui est l'apanage de la jeunesse et où le psychologue, qui connaît, mieux que M. Bedel, les arcanes de l'esprit, voit un débordement de vie déclanché comme antithèse par la sévère et déprimante besogne imposée chaque jour à

ceux qui vivent au contact de la maladie et de la mort.

Y a-t-il une nouvelle affaire de l'internat ? D'aucuns le prétendent. Mais cette fois, elle a évolué en sourdine et seuls les initiés ont pu en suivre le développement.

A la suite du dernier concours, l'habituel chœur des candidats mécontents se serait, dit-on, rendu auprès de M. Mourier, pour lui signaler, avec preuves à l'appui, un certain nombre d'injustices imputables au jury d'oral.

Après cette démarche, l'honorable directeur de l'A. P. aurait décidé de modifier le règlement du concours et de remplacer l'oral par une nouvelle épreuve écrite avec lecture par chaque candidat de sa propre copie. Ceci, nous déclara M. Mourier, « à seule fin que l'on puisse avoir une trace écrite de l'oral ».

Ces projets vont être incessamment soumis au Conseil de surveillance de l'A. P. et sans aucun doute adoptés. Ils ont cependant, si nous sommes bien informés, suscité une certaine émotion au sein de la Société médicale des hôpitaux, qui, sans être particulièrement hostile aux modifications envisagées, a voulu marquer son mécontentement de ne pas avoir été préalablement consultée. Mais le directeur de l'A. P. ne doit aucun compte à cette noble assemblée qui d'ailleurs est légalement représentée au Conseil de surveillance.

Des journaux nous ont annoncé que des mesures de protection extraordinaires ont été prises pour mettre la Chambre des députés, — si justement appelée par Rip le Palais Bourbeux, — à l'abri des manifestations du mécontentement populaire. Tous les efforts de la questure ont visé, nous ont dit les journaux, à la protection de la bibliothèque, où sont, paraît-il, entassées d'innombrables richesses.

A l'Académie de médecine, il existe aussi une bibliothèque. Elle abrite, dans ses rayons vétustes et poussiéreux, le merveilleux édifice qu'a patiemment élaboré, au cours des siècles, la médecine mondiale.

Or, ces locaux, aussi précieux que déshérités, ne sont pourvus d'aucun dispositif susceptible d'assurer leur protection. Ce n'est pas qu'il y ait besoin là de mitrailleuse ou de fils de fer barbelés, mais ne serait-il pas élémentaire d'y installer des tuyaux d'incendie et des extincteurs ?

HOPITAL-HOSPICE D'ORLÉANS

CONCOURS D'INTERNAT
Un concours pour la nomination de deux internes titulaires et deux internes provisoires aura lieu le mercredi 4 juillet 1934, à 10 heures, salle de la Bibliothèque, à l'Hôtel-Dieu d'Orléans.
Le registre d'inscription sera clos le 28 juin 1934.
Pour tous renseignements et pour s'inscrire, s'adresser au directeur de l'Hôpital-Hospice d'Orléans.

FONDATION TOMARKIN

La Fondation Tomarkin a transporté son siège en Italie. Sa nouvelle adresse est Rome, via Marco Minichetti, 17.
Le VI^e Cours International de haute culture médicale aura lieu à Saint-Moritz (Grisons, Suisse), du 5 au 18 août 1934.
Il est prévu que les sujets qui seront traités pendant ce cours seront les suivants : maladies du cœur, maladies des enfants, problèmes de nutrition, balnéologie, maladies gastro-intestinales, médecine sociale, conférences libres.
L'Association touristique de Saint-Moritz a pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer des conditions spéciales de voyage et de séjour à MM. les participants au cours ainsi qu'aux membres de leur famille.
Pendant le cours auront lieu deux concerts dirigés par le maître Toscanini en faveur de la Fondation.

iodaseptine cortial

TUBERCULOSE PULMONAIRE CHRONIQUE
Doses faibles 2 à 5 par jour en séries de 20 jours

ADENOPATHIES DE L'ENFANCE
3 à 4 gaultes par 24 heures trois fois suivant l'âge

RHUMATISMES CHRONIQUES
Doses fortes 5 à 10 par 24 heures
SUPPRESSION DE LA DOULEUR NI IODISME NI INTOLÉRANCE

ÉCH^e LITTÉRATURE
LABORATOIRES
CORTIAL
15 B^e PASTEUR
PARIS (XV^e)

RHUMATISMES AIGÛS

iodaseptine salicylée

UNIT
L'ACTION DE L'IODE A L'EFFET SALICYLÉ

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

Le PREVENTYL à usage domestique et médical

Trousse de prophylaxie anti-vénérienne

Préserve

DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Échantillons et Littérature
E^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE

Comprimés Vichy-Etat

3 à 4 comprimés pour un verre d'eau
TOUTES PHARMACIES

Lisez l'« Informateur Médical »

DRAGÉES

TROUBLES HEPATO-BILIAIRES

CONGESTIONS DU FOIE

CHOLECYSTITES

CONSTIPATION

PEPTALMINE

MAGNESIÉE

GRANULÉS

CHOLAGOGUE

ANTIAPHYLACTIQUE

Laboratoire des Produits SCIENTIA

21, Rue Chaptal - Paris - IX^e

Médailles d'honneur de l'Assistance Publique

MEDAILLE D'OR

M. Gaujoux, professeur de clinique à la Faculté de Médecine, président de l'Œuvre prophylactique des Bouches-du-Rhône.
M. Callone (Henry), docteur en médecine à Falaise.
M. Teulière (Henri), docteur en médecine à Bordeaux.
M. Parisot (Pierre), professeur honoraire à la Faculté de médecine de Nancy, à Nancy.
M. Welsa (Georges-Théodore), professeur honoraire à la Faculté de médecine de Nancy, à Nancy.
M. Parmentier (Julien-René), docteur en médecine à Clermont.

MEDAILLE D'ARGENT

M. Gaumé (Marcel), docteur en médecine à Quimper.
M. Gabory (Théodore), docteur en médecine à Varades.
M. Morel (Charles-Félix-Marie), docteur en médecine à Mende.
M. Perreau (Maurice), docteur en médecine à Saumur.
M. Schmutz (Eugène), docteur en médecine à Strasbourg.
M. Isselé (Eugène), médecin de la Croix Rouge de Lutterbach, à Lutterbach.
M. Béraud (Emile-Antoine), docteur en médecine à Marcigny.
M. Decherf (Elie-Remu-Wino-Eugène), docteur en médecine à Tourcoing.
M. Testu (Henri), docteur en médecine à Hesdin.

MEDAILLE DE BRONZE

M. Engel (Georges), docteur en médecine à Schiltighem.

M. Badina (Philippe), médecin-directeur du dispensaire antituberculeux d'Erstein, à Erstein.
M. Nœnnermacher (Edouard-Marie), médecin assistant aux hospices civils de Strasbourg.
M. Gutmann (Ivan-André-Joseph), docteur à Mulhouse-Dornach.
M. Bax (Pierre-Marie-Lucien), docteur en médecine à Amiens.
M. Nenilles (Claude), docteur en médecine à Abbeville.
M. Marconnet (Guillaume), docteur en médecine à Saint-Chamond.
M. Moyroud (Ferdéric), docteur en médecine à Montbrison.
M. Peyrot (Jacques), docteur en médecine à Saint-Etienne.
M. Mans (Jean-Pierre), médecin de l'asile public d'aliénés de Leyme.
M. Alméras (Cyrien-Rémy-Marie), docteur en médecine à Villefort.
M. Looten (Jules-Edouard), docteur en médecine à Lille.
M. Pollet (Fernand-Emile-Maurice), médecin oculiste à Tourcoing.
M. Boisseau (Maurice), docteur en médecine à Libourne.
M. Bouchard (André), docteur en médecine à Libourne.
M. Denis (Joseph), docteur en médecine à Bordeaux.
M. Gobinet (Louis), docteur en médecine à Reims.
M. Lafue (Jean-Léon), docteur en médecine à Foix.
M. Debret (Jules-Fernand), docteur en médecine à Troyes.
M. Schaller (René), docteur en médecine à Mutterschiz.
M. Belleuf (Francisque-Alphonse), docteur en médecine à Bourbon-Lancy.

COURS DE PHONOLOGIE PRATIQUE

appliqué à l'étude du mécanisme vocal en vue du développement et du perfectionnement du chant par le Docteur WICART

C'est la première fois qu'un cours technique de cette nature, et aussi complet, est donné pour coopérer à la renaissance du chant. Il est destiné aux médecins et laryngologistes désireux de se documenter ou de se spécialiser en phonologie, aux maîtres de chant, à tous les candidats à l'enseignement vocal, aux chanteurs, aux professionnels et amateurs du microphone intéressés à la phonologie.

Il est avant tout utilitaire, parce que toujours animé par des exercices pratiques, des démonstrations et des discussions techniques : il traite simplement de l'« anatomie », de la « physiologie » et de la « pathologie » vocales et respiratoires; de l'étude de la « phonation », de l'articulation » et des « émissions » normales ou déformées dans le chant, contrôlées par les examens auditif et visuel, de l'« classement » vocal et professionnel, du secret de la « phonologie microphonique », avec ses applications au phonographe, à la T. S. F. et au cinéma, et de ses rapports avec l'art du chant et son enseignement, des moyens de développer sa « véritable » voix et de la garder intacte à travers les maladies ou les fatigues du métier, etc.

Le cours, complet en 10 leçons, qui aura lieu du 25 mai au 13 juin 1934, le lundi, mercredi et vendredi, de 21 à 23 heures, sera fait au bénéfice d'EUPHONIA, association pour le développement et le perfectionnement de l'art du chant et de la parole, directs ou microphoniques. Un cours analogue sera donné chaque année à la même époque; un autre aura lieu dans la dernière quinzaine de septembre, mais six fois par semaine pour l'adapter aux possibilités des auditeurs de province et de l'étranger.

Le « prix global » pour les dix leçons est de « deux cents » francs; le « prix » par leçon est de « trente » francs. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, s'adresser chez le docteur Wicart, 37, avenue de Wagram, Paris (17^e).

La Cérémonie traditionnelle de l'Ascension à Plombières

Le jour de l'Ascension, qui marque l'ouverture officielle de la saison de Plombières-Bains, a réuni cette année, grâce à un temps magnifique, un nombre de visiteurs jamais atteint jusqu'ici.

Cette curieuse tradition remonte au Moyen Âge; les archives rapportent que depuis ce jour et en vertu d'une ordonnance du duc de Lorraine, la veille de la fête, à 9 heures du soir, une cérémonie imposante avait lieu. Elle attirait déjà une grande foule; par l'église, dont les cloches sonnaient à toute volée, le grand prévôt et le prévôt, précédés de tambours, d'un drapeau, de enseignes et de porte-faix, et suivis d'une imposante troupe d'hommes d'armes, venaient trois fois le tour de la cité, passant au Grand Bain tout illuminé; les deux décharges de mousqueteries, accompagnées des acclamations de la foule, leur donnaient lecture du règlement des Bains, interdisant « de faire noise ni débaucher, ni se livrer à aucune débauche, ni se livrer à aucune licence aux Dames, lesquelles étaient tenues qu'elles seraient amendables si elles venaient à la piscine avec chemise de toile blanche » (que de contraventions pour les dames de ce temps!) et combien le règlement du bon dieu eût été dur sur les dames, sans aériens d'aujourd'hui ayant été de mode). La proclamation était suivie d'une fête populaire, de franche liesse, et le lendemain « Hommes et Dames » se promenaient pêle-mêle, en allégresse, dans la piscine devant des Romains de l'époque et se baignaient dans le bain romain et d'intestin; le bain étant surmonté de la juvette thermale.

Actuellement, la cérémonie consiste en une procession, qui s'est déroulée d'établissement en établissement, ornés d'un reposoir, une foule considérable a suivi, visitant notamment les Bains, ou tous les appareils thermaux fonctionnant. Si tout cela ne n'a omis de descendre à la cathédrale Romaine, où se prennent — au griffon de d'une source utilisée à cet usage, depuis le siècle de notre ère — les bains de mer qui font merveille contre les rhumatismes. Enfin, les importantes transformations de ces maîtres qui jument élégance, confort et perfectionnements techniques ont été remarquées, notamment le Hall des Bains, les piscines individuelles, les cabines de bains de vapeur.

Les touristes n'ont pas manqué non plus de s'arrêter devant les intéressants monuments du XVIII^e siècle, de remarquer l'important Casino aux terrasses ombragées de parcourir les deux beaux parcs et les coins pittoresques tout proches, de visiter l'intéressant Musée du grand parc, de Louis Français, qui contient, outre ses œuvres, maints souvenirs du glorieux passé de la Station; et sur le chemin du retour ont admiré les nombreux sites charmants des environs immédiats, notamment les points de vue, justement célèbres, des Feuilles, emportant le meilleur souvenir de la coquette Station qui réunit l'utile à l'agréable, puisque les traitements thermiques efficaces se jument avec cure d'air, repos, distractions de bon ton et plaisirs touristiques.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est se mettre d'accord avec le proverbe qui prétend qu'on tient davantage à ce qu'on achète qu'à ce qu'on vous donne.



L'ANTISEPTIQUE LE PLUS SÛR DU RHINOPHARYNX

GALFORM
LAMBLOTTE FRÈRES

PASTILLES A L'ALDÉHYDE FORMIQUE

ANGINES, AMYGDALITES
PHARYNGITES, LARYNGITES
STOMATITES

PROPHYLAXIE EFFICACE
DES MALADIES CONTAGIEUSES

4 à 5 PASTILLES PAR JOUR

tonique "roche"

toni - stimulant

sirop "roche"

affections pulmonaires

allonal "roche"

toutes les algies

sédobrol "roche"

symptômes nerveux

Produits F. HOFFMANN - LA ROCHE & C^{ie} 10, Rue Crillon - PARIS (17^e)

"L'Informateur Médical" rend visite à ses Amis : Les Laboratoires HOUDÉ



À travers les ateliers de fabrication des Laboratoires HOUDÉ

Ci-dessus : la fabrication des granules.

Ci-dessous : l'un des ateliers de conditionnement.



Il y a vingt-cinq ans, un de mes camarades d'internat achetait une officine dans un quartier populaire du centre de Paris. Il voulait y faire sa vie. Au bout de six mois, il s'aperçut, lui qui aimait passionnément le laboratoire, qu'il fallait dire adieu à ses recherches et faire dorénavant du « comptoir ». Il « bazarda » son fonds et retourna à la Faculté de Pharmacie de Paris où il professe à présent avec un légitime succès.

Cet épisode a son enseignement. La vie du pharmacien a changé du tout au tout, depuis l'avènement de ce siècle.

Jadis, qui était hier pour ceux de ma génération, l'officine était tapissée de pots vénérables dans lesquels il y avait quelque chose de très précieux : le comptoir était étroit et, tout près, s'ouvrait un laboratoire où les ordonnances étaient magistralement préparées. Aujourd'hui, le comptoir s'est agrandi, les pots ont disparu, ou ne servent que d'ornement, car il n'y a rien dedans ; par contre, les rayons sont pleins de boîtes de toute forme que le pharmacien détaille aux clients.

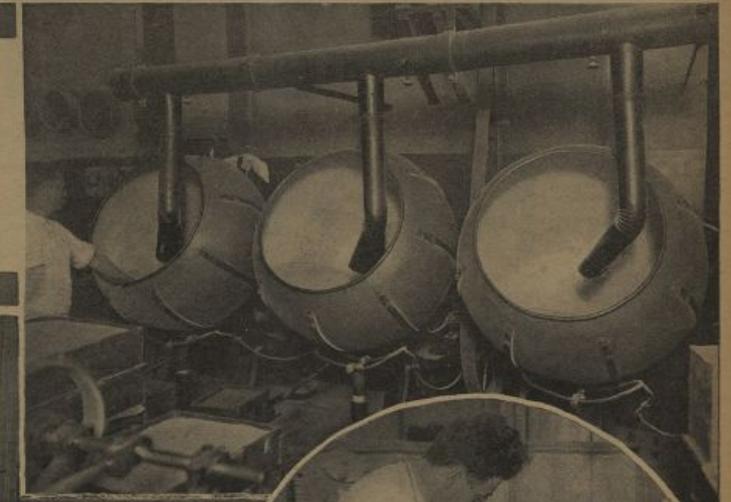
Le rôle du pharmacien s'est transformé parce que l'exercice de son art a changé du tout au tout en un quart de siècle. Les spécialités qui n'étaient que l'exception, sont devenues une règle quotidienne dans les prescriptions rédigées par le médecin. Ce n'est pas, comme on l'a dit méchamment, pour assurer à celui-ci une scrupuleuse exécution de ses ordonnances, ce n'est pas toujours non plus à cause de la préparation spéciale qu'exigent certains produits et que l'outillage d'une officine ne permet pas, c'est surtout à cause de la Taylorisation qui s'est introduite dans la pharmacie comme dans toutes les autres branches du commerce et de l'industrie.

Du point de vue de l'évolution générale, on peut juger avec satisfaction et sérénité cette transformation du rouage social impartit au pharmacien. Néanmoins, il faut peut-être regretter que le pharmacien, qui a fait des études sérieuses, qui est aujourd'hui un chimiste très cultivé, soit, du moment où il « prend boutique », éloigné à jamais de ses épreuves, de ses recherches, du domaine que ses études lui permettaient d'exploiter pour le mieux du progrès scientifique.

Car, il serait injuste d'oublier le grand rôle que jouèrent dans les découvertes du passé tant de ces humbles praticiens de la pharmacie que tenaient le goût de la recherche



Vue extérieure des Laboratoires HOUDÉ, 9, rue Dieu, à Paris



Ci-dessus : le laboratoire des essais et des analyses.

En haut et à droite : la préparation de la caféine granulée.

Au-dessous : la préparation de la pâte qui servira à la confection des granules.



scientifique. Et c'est à l'œuvre édifiée par l'un de ces pionniers modestes mais érudits que nous sommes allés rendre visite pour les lecteurs de l'Informateur Médical.

La façade de l'immeuble de la rue Dieu, dans le quartier de la place de la République, où les laboratoires Houdé ont groupé leurs ateliers et leurs bureaux, n'a rien de cette solennité sévère qui est de mode à présent. Elle a au contraire un peu de cette grâce du XVIII^e siècle qui récréé l'œil et vous met en confiance. L'accueil d'ailleurs qu'on y trouve vous en est une preuve. Et quand nous exposons à M. Peyrotte, le directeur commercial de cette firme, le but de notre visite, nous nous rendons compte que cet homme va nous parler avec émotion d'une maison à laquelle il a donné le meilleur de sa vie, puisqu'il y collabore depuis 35 ans.

« M. Houdé, nous dit-il, était un Bourguignon. C'était d'abord un brave homme et puis surtout un travailleur tenace et consciencieux. C'était aussi un savant.

M. Houdé est né à Vincennes, dans l'Yonne, en 1854. A l'école du village, au collège d'Auxerre, il manifesta des aptitudes prononcées pour les sciences, l'histoire et les langues étrangères, et, pendant un apprentissage pratique, technique et manuel, il acquit l'amour du labeur et le mépris de la fatigue. Devenu orphelin à l'âge de dix-sept ans, il obtint ses diplômes, et dès 1880, grâce à un petit patrimoine, il acheta la pharmacie Vée, 42, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris.

« Là, au lieu de se livrer uniquement à l'exploitation de son officine, M. A. Houdé, redoublant d'énergie, s'adonna à une série d'études et de recherches originales sur les alcaloïdes et les principes actifs des plantes médicinales; son nom prend alors place dans le monde savant.

En 1885, malgré un outillage primitif, il découvrit la Colchicine cristallisée, et publia, en collaboration avec le docteur Laborde, un ouvrage remarquable sur la Colchicine et le Colchique, remède préventif et curatif de la goutte. En 1885, encore, il fait connaître le sulfate de sparteine, alcaloïde du genêt à balai, vulgarisé par le professeur Germain Sée. En 1885, aussi, l'Académie de Médecine de Paris lui décerne le Prix Orfila (6.000 fr.),



M. HOUDÉ le Fondateur des Laboratoires HOUDÉ

pour un travail sur la vératrine et le veratrum, en collaboration avec les docteurs Rondeau et Meillère, — travail où le jeune chimiste traitait la partie toxicologique. « De la recherche médico-légale de la Vératrine dans l'organisme et dans le cadavre après six mois d'imbibation ».

« En 1887, quittant le « comptoir », il crée un établissement de médicaments spéciaux à base d'alcaloïdes et de glucosides, avec un laboratoire de fabrication de ces mêmes principes actifs, où il se livre à l'étude des divers produits particulièrement de l'Aloïne et de la Boldine.

« En 1890, il reçoit de l'Académie de Médecine de Madrid un prix en récompense d'un ouvrage sur l'étude botanique et chimique des feuilles de coca et de la cocaïne, et le titre de membre correspondant.

« En 1896, il installe une grande industrie de pyrolyseux ou distillation du bois en vase clos, à Clamecy (Nièvre).

(Voir la suite page 8).

PIPÉRAZINE

MIDY

"L'ANTI-URIQUE TYPE"

2 à 4 cuillerées à café par jour.

PROVEINASE

MIDY

LE RÉGULATEUR

DE LA

CIRCULATION VEINEUSE

TROUBLES de la PUBERTÉ

et de la MÉNOPAUSE

LABORATOIRES MIDY

4, Rue du Colonel-Moll, PARIS (17^e)

2 à 4 comprimés par jour.

« L'Informateur Médical » rend visite à ses Amis LES LABORATOIRES HOUDÉ

(Suite et fin de la page 7)



En haut : l'une des salles de conditionnement des Laboratoires HOUDÉ.
En bas : le personnel de ces mêmes Laboratoires rassemblé devant l'immeuble où
la rue Dieu où sont installés les ateliers de préparation et les bureaux des
Laboratoires HOUDÉ.

« Cette série ininterrompue de travaux multiples ne l'empêche pas de consacrer à la chose publique ses heures de loisir ; il le fait sans compter : il devient successivement, dans le X^e arrondissement de Paris, administrateur du Bureau de Bienfaisance, membre du Conseil d'Hygiène, Administrateur et Secrétaire de la Caisse des Ecoles, et enfin Conseiller municipal du quartier Saint-Martin; il fut aussi Secrétaire général de la Chambre syndicale des Pharmaciens de Paris et de la Société de Secours mutuels du quartier Saint-Denis. On le trouve toujours prêt à se dévouer à des œuvres utiles.

« Tant d'efforts soutenus ne tardèrent pas à lui assurer une indépendance complète. Il en profite pour visiter l'Europe : l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, l'Autriche, l'Espagne, la Russie. Il assiste aux Congrès médicaux de Rome et de Moscou, utilise ses voyages pour étudier les mœurs, les climats, les méthodes commerciales et industrielles et pour comparer la situation de la France avec celle de l'étranger.

« En 1909, il quitte la rue Albouy pour venir s'installer 9, rue Dieu. C'est dans cet immeuble que se trouvent encore aujourd'hui les ateliers de fabrication, d'expérimentation et tous les services administratifs des Laboratoires Houdé.

« L'œuvre de M. Houdé fut secondée et continuée d'abord par son gendre, M. Delourme, ensuite par un collaborateur aussi savant que modeste : M. Houdas, dont le palmarès scientifique dira mieux que je ne saurais l'écrire la considération méritée dont il jouit.

« M. Houdas, ancien chef de laboratoire à la Faculté de Pharmacie, lauréat de la dite Faculté, reçut la médaille d'or de 3^e année. Il obtint le prix Mentier avec un mémoire sur les gommes résines et les térébenthines. Le prix Gobey lui est accordé en 1891, avec un travail sur l'histoire de la Digitale. Il passa sa thèse de doctorat sur les salicylates de la série du fer. Lauréat de l'Académie de Médecine, avec le prix Nativelle, en 1891 (Mémoire sur la Digitale). Lauréat de l'Institut (Prix Barbier, 1899, avec un mémoire sur l'hédémisme), il est l'auteur de divers autres mémoires.

« Le nom du Laboratoire Houdé est attaché à la préparation thérapeutique des alcaloïdes. Sans prétendre à faire l'histoire et à décrire les vertus de ces principes nous nous rappelons que c'est à des Français que l'on en doit pour la plupart la découverte. La mode de leur emploi s'accrut rapidement, grâce surtout à leur étude effectuée par nos grands physiologistes. Debove, prévoyant le parti que le médecin en tirerait un jour, insistait, en 1875, dans sa thèse d'agrégation, pour qu'on n'employât dans les plantes que leurs principes actifs chimiquement purs.

« C'est à la préparation de ces alcaloïdes que M. Houdé et ses continuateurs MM. Delourme et Houdas s'employèrent. Ils la réalisèrent avec une grande précision en s'occupant

d'une façon spéciale. Il n'est pas de médecin au monde qui ne connaisse les principaux produits des laboratoires Houdé : Aloïne, Boline, Colchicine, Sparteine, Iodrine, Hyosciamine Houdé, etc.

« Ces produits, au dosage régulier, mathématique, sont d'une pureté chimique absolue. Tous les granules sont faits au pilon. Il en est fabriqué 300.000 par jour dans les Laboratoires Houdé et aucune préparation n'est conditionnée ni livrée sans avoir été au préalable analysée et contrôlée. Ajouté que, pour faciliter leur emploi, les pilules Houdé sont toujours préparées pour l'exportation.

« Pour démontrer que le goût de la recherche qui animait le fondateur des Laboratoires Houdé revit dans tous les continués de son œuvre, la *Revue thérapeutique des alcaloïdes*, dont la fondation par M. Houdé remonte en juillet 1890, publie régulièrement des études, des mises au point, qui sont hautement appréciées par les médecins. Editeur de trois langues étrangères (italien, espagnol, anglais), cette revue, qui est le bulletin des Laboratoires Houdé, fait entendre à plus de 100.000 médecins du monde la voix de la science française.

De cette visite, mes chers lecteurs, vous avez retiré une grande leçon de pureté scientifique et de traditionalisme rationnel. Ce n'est pas ici la grande œuvre construite par des esprits qui sont les fondateurs d'un monde nouveau, mais le laboratoire où travaillent des pharmaciens guidés par le souci de la recherche et la probité médicale qu'exige la préparation officinale.

Et quand on me dit que, malgré votre marée, malgré la crise et les changements d'orientation thérapeutique, les pilules Houdé conservent intacte leur vogue, que l'ancienne manière. Bien plus, je trouve que cela n'est que justice.

J. CHIRIN.

ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'éducation physique en date du 25 mai 1934, M. le docteur Rondelierre, chef de clinique des maladies mentales à la faculté de médecine de Paris, reçu deuxième au concours de médecin des asiles de 1903, est nommé médecin directeur de l'asile public d'aliénés de Fatns (Meuse), en remplacement de M. le docteur Mentau, appelé à un autre poste.

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'éducation physique en date du 25 mai 1934, M. le docteur Fassou, médecin chef de service de l'asile public d'aliénés de Lunéville (Meurthe-et-Moselle), est nommé médecin chef de service à l'asile public autonome d'aliénés de Marseille, en remplacement de M. le docteur Alaize, décédé.

Mardi dernier

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. le Prof. Vincent expose les résultats de la sérothérapie antistreptococcique (sérum de H. Vincent), dans 136 cas de septicémie à streptocoques.

Depuis les premières publications de M. Vincent (1929) sur l'action thérapeutique d'un nouveau sérum antistreptococcique préparé suivant sa méthode, le nombre des cas de septicémie à streptocoques vérifiés par l'hémoculture et dans lesquels il a été utilisé, s'est beaucoup multiplié.

Pour apprécier la mesure réelle de l'efficacité du sérum, le meilleur critérium est dans son emploi dans les formes considérées comme habituellement mortelles de la streptocoque, savoir la septicémie, d'une part et, d'autre part, la méningite suppurée à streptocoques.

Le nombre des cas de septicémie traités par le nouveau sérum est actuellement de 136; celui des méningites à streptocoques est de 8.

Les septicémies dans lesquelles le sérum a été mis en œuvre reconnaissent les voies de pénétration habituelles : peau, muqueuses



M. LE PROFESSEUR H. VINCENT

buccale, naso-pharyngée, otitique, génitale, pulmonaire, etc... Dans un cas il y a eu inoculation par la voie veineuse (donneur de sang).

Avant d'exposer les résultats de la sérothérapie, l'auteur rappelle la nécessité d'un diagnostic exact, car le sérum est évidemment sans action sur les infections à staphylocoques, à streptocoques, à *Streptococcus meningitidis* qui est une race de pneumocoques, etc.

Dans la septicémie confirmée, le sérum antistreptococcique doit être injecté à la dose quotidienne de 100 c. c. ou davantage, surtout pendant les premiers jours. Ce traitement doit être précoce. On doit même injecter le sérum sans attendre la réponse du laboratoire, quand il y a présomption de septicémie à streptocoques. Dans certains services hospitaliers d'accouchements (Eccalle), de chirurgie (fractures du crâne, Mandillon, Larget et Lamare), en oto-laryngologie, le sérum est même injecté préventivement chez les malades suspects, et avec les résultats les plus favorables.

D'autre part, la sérothérapie des septicémies doit être poursuivie sans défaillance, aussi longtemps que persistent les signes d'infection. Lorsque la défervescence s'est produite (généralement du 7^e au 11^e jour, quand le malade doit guérir), on injectera encore 30 c. c. puis 20 c. c. pendant 4 ou 5 jours pour consolider la guérison.

Transfusion du sang normal chez les septicémiques présentant une hypoglycémie et un déficit ataxique marqués. Il est au moins inutile d'associer au sérum spécifique, antitoxique et antimicrobien, d'autres médicaments biologiques (vaccins, etc.), antiseptiques ou chimiques. Les injections de térébenthine qui fréquemment aggravent l'état des malades ou retardent leur guérison.

Le traitement précoce amène une guérison plus prompte et plus sûre, bien que cette guérison ait été obtenue (notamment dans la septicémie puerpérale) chez des malades traités au 15^e et même au 20^e jour de leur septicémie — mais, dans ces cas, la guérison est beaucoup plus rare.

Dans la statistique générale ci-après, on a fait entrer non seulement tous les décès observés chez les malades normalement traités, mais encore ceux qui n'ont reçu leur sérum qu'à la dernière phase de la maladie ou même en *extremis*; il en est de même des malades n'ayant reçu qu'une quantité très insuffisante de sérum, ou de ceux qui sont morts de complications étrangères au streptocoque.

Enfin il sera noté qu'aucune des observations cliniques ayant servi de base à cette étude ne m'est personnelle. Toutes ont été publiées ou m'ont été adressées par leurs auteurs.

Parmi les malades traités et guéris un grand nombre ont offert des symptômes ou des complications d'une très haute gravité : pneumonie double, broncho-pneumonie, pleurésie suppurée; arthrite suppurée d'une grande articulation; méningite, méningo-encéphalite, abcès cérébral; phlegmon de l'orbite; abcès gangréneux multiples avec phlébite de trois membres; érysipèle généralisé avec pleurésie double, myocardite, endocardite aiguë (6 cas); péritonite généralisée suppurée à streptocoques, néphrite hémorragique, etc...

Le résultat général de l'emploi du sérum antistreptococcique chez les malades atteints de septicémie à streptocoques est le suivant :

Nombre des malades traités par le sérum : 136.

Nombre des guérisons : 111.

Nombre des décès : 25.

Le pourcentage des guérisons et des décès s'établit, en conséquence, comme il suit :

Guérisons : 81,62 %.

Décès : 18,38 %.

Le nombre des méningites ou méningo-encéphalites à streptocoques (traumatismes crâniens, infection de l'oreille moyenne), traitées par le sérum a été, comme il a été dit, de 8 avec 7 guérisons, soit un pourcentage égal à 87,5 %.

Le Prof. Tanon présente un rapport sur la fièvre typhoïde à Paris, en 1933

L'auteur rend compte de la situation sanitaire de Paris et du département de la Seine au point de vue de la fièvre typhoïde. Depuis 3 ans, le nombre des cas diminue régulièrement. Il était de 1.324 en 1931; de 1.261 en 1932, et en 1933, de 473 jusqu'au mois de novembre. A ce moment une recrudescence se produisit qui porta le nombre des atteints à 363 en un mois, chiffre qu'on n'avait plus eu depuis 10 ans, car en novembre 1926, on n'avait compté que 340 cas. Malgré cette recrudescence, on n'a enregistré que 922 cas en 1933.

En effet, vers le milieu de novembre, les médecins en ville et les médecins des hôpitaux, signalèrent une augmentation régulière et rapide; le chiffre des déclarations à la Préfecture s'éleva brusquement à 5-9, par jour, au lieu de 2-3; des enquêtes furent prescrites et faites par les médecins inspecteurs des épidémies. Elles montrèrent que quatre foyers étaient en voie de développement; un dans le XV^e arrondissement; un dans le XI^e; un dans le XVI^e et un à Boulogne, où le Directeur du bureau d'hygiène, le docteur Bezançon, signalait quelques cas dus vraisemblablement à l'ingestion de coquillages. Dans tous ces foyers, aucune cause nette ne rendait compte de tous les cas.

Puis la maladie apparut un peu partout, en banlieue et à Paris. Des nouvelles recherches faites par des médecins inspecteurs des épidémies et auxquelles voulurent bien collaborer les médecins traitants, les médecins des hôpitaux, ainsi que les Directeurs des bureaux d'hygiène de banlieue convoqués à cet effet à la Préfecture de police, firent ressortir que l'épidémie ne pouvait être rattachée à une cause alimentaire. Les laits analysés par le laboratoire des épidémies étaient sains; les huîtres ne pouvaient être mises en cause que dans un cinquième des cas à peine; encore fut-il reconnu qu'il s'agissait alors de mollusques en provenance de parcs non surveillés, et apportés, à Paris, en automobile, échappant à toute surveillance. Par ailleurs quelques huîtres furent reconnues souillées au cours de leur conservation par des pratiques condamnables, comme l'arrosage avec de l'eau de Seine, ou de l'eau de ruissseau — pratique contre laquelle un arrêté du Préfet de police avec sanctions fut immédiatement pris. — En dehors de cette cause, il semble que la recrudescence ait été due surtout à l'ignorance ou à l'insouciance de la population, qui, au moment des grandes gelées s'est alimentée en eau potable, aux robinets d'eau de Seine, qui existent encore dans certains immeubles anciens, ou en eaux de puits qui sont nombreux dans la banlieue.

Il en résulte que devant ces dangers de réapparition de la fièvre typhoïde dont les occasions de contagion sont si nombreuses, il convient de recommander une fois de plus la vaccination antityphoïdique.

Actuellement la situation est redevenue bonne, et depuis le mois de janvier, le nombre de cas n'excède par 1 ou 2 par jour pour Paris et la banlieue, c'est-à-dire pour une population de 7 millions d'habitants.

PETITES NOUVELLES

Est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier : M. Michon (Louis-Marie-Joseph-Edouard), docteur en médecine, chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris; 44 ans de pratique professionnelle et hospitalière, particulièrement dévouée. Chevalier du 14 février 1921.

Au grade de chevalier : M. Peaudelou (Leon-Aime), médecin légiste; 28 ans de pratique médicale et de services militaires (services rendus à l'administration départementale et communale).

Un poste de médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Saint-Venant (Pas-de-Calais) est vacant, M. le docteur Naehy ayant déclaré ne pouvoir rejoindre son poste.

SPASMOSÉDINE
EST LE PREMIER SÉDATIF ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE
REMPLECE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

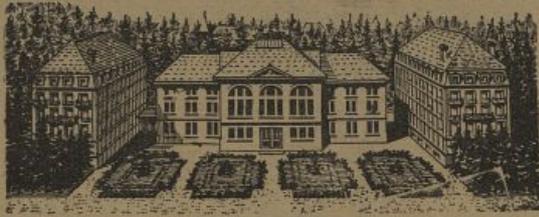
La Grande Marque
des Antiseptiques Urinaires
et Biliaires

56, Boulevard Péreire
PARIS
URASEPTINE
ROGIER

dissout et chasse
l'acide urique

PLOMBIÈRES-LES-BAINS (VOSGES)

A 6 heures de PARIS (Voitures directes)
SAISON DU 15 MAI AU 30 SEPTEMBRE - Altitude : 456 m.



Eaux Thermales Radio-actives, d'une efficacité reconnue pour
Les Maladies de l'ESTOMAC et de l'INTESTIN et spécialement
l'ENTÉRITE — Les RHUMATISMES — Les Maladies des Femmes
— (Traitements spéciaux) — Les États nerveux.

Eaux de Régime remarquable "SOURCE ALLIOT"
Légère, Digestive, Diurétique, Désintoxicante

CURE D'AIR ; PARCS et PROMENADES NOMBREUSES. - Piscine tiède de NATATION
CENTRE DE TOURISME : Vosges et Alsace
CASINO - THÉÂTRE - CONCERTS - JEUX - FÊTES DIVERSES
Renseignements : COMPAGNIE DES THERMES ou SYNDICAT D'INITIATIVE
PLOMBIÈRES (VOSGES)

TOUTES INSOMNIES

INSOMNIES REBELLES
AGITATION ANXIEUSE
EXCITATION PSYCHIQUE

SOMNOTHYRIL

Seuil d'activité fort éloigné du
seuil de toxicité

ECHANTILLONS & LITTÉRATURES. Laboratoires CANTIN à PALAISEAU (France)



Suppurations
Plaies atones

Panaris - Phlegmons
Anthrax - Brûlures
Echardes -
Ulcères -

Lactéol = Pansement
du Dr BOUCARD

Calme
la douleur
Désodorise

Cicatrisation rapide

Echantillons
30 Rue Zinques



Une CONFÉRENCE du COMMANDANT D' J. CHARCOT aux Voix Latines

• LES PREMIERS LATINS AU GROENLAND •

La Section des « Voix Latines » de l'UMFIA ou « Union Médicale Latine », dont le président-fondateur est l'éminent chirurgien le Dr Dartigues, nous a permis d'entendre le 16 mai, à l'Institut Océanographique, une magnifique conférence par le commandant Charcot, sous la présidence du professeur J.-L. Faure, membre de l'Académie de Médecine, qui nous a donné une et belle relation de sa croisière au Groenland.

Pour justifier une conférence à l'Umfia, le docteur Charcot a trouvé le biais de lui donner comme titre : « Les Latins au Groenland Oriental ». Sa tâche n'est pas grandement allégée, car bien rares sont nos compatriotes qui ont contribué à la connaissance de cette partie de la grande île polaire. De Blosseville en 1535, le duc d'Orléans en 1905, le « Pourquoi-Pas ? » sept fois depuis 1905 et la Mission de l'Année Polaire commandée par le lieutenant de vaisseau Hubert en 1932-1933.

Le conférencier considère que la meilleure façon de se rendre compte comment les Latins travaillent au Groenland est d'embarquer avec lui sur le « Pourquoi-Pas ? » pour le suivre dans sa dernière campagne de 1933. Une suite ininterrompue de projections permet de visiter le Scoresby-Sund où on retrouve la mission française et d'apprécier les méthodes de colonisation du Danemark. Des équipes sont conduites dans divers endroits du Scoresby-Sund où elles se livrent à de beaux travaux scientifiques. Puis le « Pourquoi-Pas ? » explore la côte de Blosseville découverte il y a cent ans par notre compatriote ; on recopie des ours blancs et pour la première fois des Latins débarquent sur cette terre qui n'avait pu être abordée que deux fois en cent ans par les Danois. L'histoire se mêle aux anecdotes, et on est tout étonné après avoir vécu avec les Esquimaux, après s'être égarés entre les icebergs et les banquises dans la brume et parfois le mauvais temps de se retrouver sains et saufs sans avoir couru de grands dangers en rade de Brest.

La conférence a été encadrée entre la présentation originale et humoristique du conférencier, par le docteur Dartigues, président de l'Umfia, et par les remerciements en des pages magnifiques du professeur J.-L. Faure.

Dans l'élégante assistance, nous avons reconnu le professeur Roule, du Muséum ; le professeur Regaud, de l'Institut Pasteur ; les professeurs Lévy-Valenti, Pitsch, Grondin ; MM. les députés Briquet, Lesros ; MM. les docteurs Dartigues, Bandelac de Pariente, Molinéry, Rivière, Noir, Foveau de Courmelles, Chauvois, R. Petit, Crouzet, Daroissac, Camus, Bellin du Coteau ; MM. les doctoresse Sosnowska, Moncaesin.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY

Les concours suivants sont ouverts à la Faculté de Médecine de Nancy entre les étudiants français ou anciens étudiants français de la dite Faculté.

- Prix Alexis Vautrin.**
Mémoire sur un sujet de gynécologie, y compris la gynécologie cancéreuse.
1^{er} prix : 3.000 francs.
2^e prix : 1.000 francs.
- Prix Joseph Rohmer.**
Mémoire sur un sujet d'ophtalmologie.
Prix : 3.000 francs.
- Prix Grand-Eury-Fricot.**
Mémoire sur la tuberculose pulmonaire aiguë ou chronique.
Prix : 1.650 francs.
- Prix Ritter.**
Mémoire sur un travail original de chimie médicale et fait dans un laboratoire de la Faculté de Médecine de Nancy.
Prix : 500 francs.
- Prix Heydenreich-Parisol.**
(Chirurgie)
Concours entre les étudiants de la Faculté de Médecine de Nancy et les docteurs en médecine (immatriculés ou inscrits à la Faculté au cours de l'année scolaire).
Travail original sur un sujet de chirurgie.
Prix : 500 francs.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de la Faculté de médecine avant le 1^{er} juillet 1934.

SERVICE SANITAIRE MARITIME

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'éducation physique en date du 8 mai 1934, M. le docteur Roman (Lucien-Sosthène) est nommé directeur de la 2^e circonscription sanitaire maritime au Havre à compter du jour du départ du titulaire actuel, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

Traitement du PARASITISME INTESTINAL PAR LES PYRÉTHRINES

CHRYSEMINE

PERLES & GOUTTES
Sans contre-indications, Aucune toxicité
LABORATOIRES CARTERET, 15, rue d'Argenteuil
PARIS

A la Société Médico-Chirurgicale des Hôpitaux Libres

MM. ANTOINE et BISSON. — A propos d'un *image radiologique de la base du péricrân droit simulat un kyste hydatidique.*

Les auteurs rappellent, à propos de la communication du docteur Nemours, l'histoire d'une malade qui présentait dans la partie inférieure du champ pulmonaire droit un image opaque à l'écran radioscopique. Ce image arrondie en forme d'une petite tige paraissait être un kyste hydatidique développé à la face supérieure du foie.

Les analyses faites en Espagne étaient positives (réaction de Weinsberg, réaction Casani, éosinophilie). Cette malade opérée à Berlin n'était pas atteinte de kyste hydatidique, mais d'un kyste graisseux. Elle succomba à cette opération.

M. P. FLANDRIN. — *Hydronephrose congénitale révélée par un traumatisme minime du flanc.*

Un enfant de onze ans reçoit d'un de ses petits camarades un coup de poing au niveau du flanc droit. Le lendemain hématurie franche ; le surlendemain tumeur hémisphérique, pesante, kystique au flanc, mais à percussion et sans réaction musculaire en défense. Abdomen souple par ailleurs, température 38,2. Le troisième jour augmentation de volume de la tumeur, intervention, volumineuse hydrohématomatose à parois minces, sans traces de tissu néoplasique. Excrèse, guérison. L'auteur rappelle la fréquence de ces hémorragies traumatiques sans rupture du sac hydrohématurique et dont la symptomatologie assez particulière n'a pas d'être précisée.

MM. MASSART et VIDAL-NAQUET. — *Traité d'un mal de Pott par greffes (présentation de film).*

Les auteurs présentent un film sur le mal de Pott ankylosant dans le mal de Pott.

M. FORTIER-BERNOVILLE. — *Des effets locaux que présente l'action du chlorure de sodium prescrit à doses homéopathiques selon dilutions employées.*

Le sel marin employé en homéopathie a des effets inverses selon les températures. Chez les sujets présentant une accélération des échanges et un métabolisme basal augmenté (tempérament oxygéné) on emploie de préférence des hautes dilutions ; tout se passe comme si le chlorure de sodium dilué et dynamisé était nécessaire pour la fixation des sels de calcium. La réponse précise est manifeste.

Au contraire, lorsque les échanges sont lents, le métabolisme plutôt diminué, et que les sujets ont des tissus infiltrés (tempérament hydrogéné), il faut employer le sel marin en basses dilutions, pour obtenir des succès thérapeutiques, spécialement en cas de néphrite chronique.

Les hautes dilutions peuvent être dangereuses chez de tels malades ainsi que chez les paludéens qui ont fait abus de quinine.

M. BECARY. — *La transfusion du sang à l'aide du transfuseur électrique (présentation de film).*

L'auteur présente un film montrant la technique de la transfusion du sang réalisée à l'aide de son transfuseur électrique. Il insiste sur l'extrême simplicité de la méthode et le grand intérêt qu'il y a à pouvoir effectuer, grâce à elle, l'injection rythmique du sang, particulièrement utile dans l'hémorragie aiguë et le choc et souligne l'absence de réactions post-opératoires, quelle que soit la quantité de sang injectée.

LE MOYNIHAN-CHIRURGICAL CLUB A BORDEAUX

Le Moynihan Chirurgical Club, présidé par le Professeur Graham Simpson, de Sheffield, a passé à Bordeaux deux jours d'étude, le 22 et le 23 mars 1934.

Une vingtaine de chirurgiens anglais appartenant à diverses universités sont venus assister les services et assister aux séances opératoires des professeurs Chavanaz, Rocher et Jeanneney.

On sait que cette Association, composée d'une quarantaine de chirurgiens, a pour but d'aller s'instruire dans les principaux centres chirurgicaux d'Europe en assistant aux séances opératoires de leurs collègues. Le voyage était organisé par le docteur Finch, de Sheffield.

Les chirurgiens anglais ont passé la journée du 22 mars dans le service du professeur Chavanaz où ils ont assisté à une importante séance opératoire. L'après-midi ils ont été reçus à la Société de Médecine et de Chirurgie où, sous la présidence des docteurs Rocher, Charbonnel et Orainson, une série de communications furent faites par les docteurs Lafargue, J. Chavanaz, Massé, Jeanneney, Papin, Lassere. A l'issue de cette séance un dîner était offert par les chirurgiens anglais à leurs collègues bordelais.

Le 23 mars, dans la matinée, séance opératoire chez le professeur Rocher, à l'Hôtel des Enfants, portant surtout sur les opérations d'orthopédie et des présentations de malades. La matinée se termina par une visite du Sanatorium de Haut-Lévêque. L'après-midi, visite du Centre du cancer, sous la direction du professeur Réchou, et séance opératoire au Centre du cancer par le professeur Jeanneney, qui, après avoir présenté des films de cancers ganglionnaires du cancer du sein et de la langue, opéra sur sa technique un curage ganglionnaire local.

Les chirurgiens anglais ont pu assister à une visite sur Montpellier où ils ont vu de particulier le service du professeur Rida.

Revue de la Presse Scientifique

CONSIDÉRATIONS SUR L'EMPLOI THÉRAPEUTIQUE DES HYPO-ANALGESIQUES. H. FAVIER. (Courrier Médical.)

D'après l'auteur, les indications de l'alloïl sont toutes celles de la médication analgésique et sédative, algies de toute nature, états d'hyper-sensibilité, hyperesthésies traumatiques et même les insomnies. C'est dire qu'elles intéressent la médecine générale, la chirurgie, la psychiatrie, la gynécologie et surtout la pratique stomatologique. L'alloïl se donne à la dose d'un à trois comprimés par jour. A ces doses thérapeutiques faibles, qui peuvent d'ailleurs être dépassées dans les cas graves, l'alloïl n'est pas du tout toxique, n'a aucune action nocive sur le cœur, les reins, les poumons.

LE TRAITEMENT MEDICAL DES FISSURES ANALES, RACHET. (Paris Médical.)

La méthode préconisée en France par Bensaude, basée sur l'emploi des injections sclérosantes sous-fissuraires, peut avantageusement remplacer l'acte chirurgical, sans anesthésie et sans immobilisation, par un traitement strictement ambulatoire d'action rapide et presque toujours immédiate, qui se fait à domicile ou au cabinet du médecin. C'est cette méthode que nous appliquons depuis quatre ans aux fissures simples, que nous voulons exposer dans sa technique et dans ses résultats.

Le principe en est le suivant : utiliser l'action à la fois analgésique et sclérosante de la solution de chlorhydrate double de quinine et d'urée à 5 p. 100 que Bensaude établit pour le traitement ambulatoire des hémorroïdes internes. L'action analgésique est presque immédiate, puis-elle fait cesser en quelques minutes le spasme et la douleur. L'action sclérosante apparaît dans les jours qui suivent, on l'en voit très rapidement se cicatriser la fissure.

La technique consiste à injecter, immédiatement sous la fissure, c'est-à-dire sous la muqueuse, quelques gouttes de la solution sclérosante, en utilisant une seringue étroite, graduée en dixièmes de centimètre cube, armée d'une aiguille fine de 2 à 3 centimètres de longueur.

Un aide déplace doucement les plis radiaux du rôle postérieur de l'anus et découvre l'extrémité externe de la fissure. La seule position facile pour cette manœuvre est la situation genu-pectoral, que les malades ont l'habitude de prendre pour tous les examens rectoscopiques. L'aiguille doit être enfoncée rapidement ; l'injection doit être poussée vite, tout en retirant progressivement l'aiguille. La seule difficulté, aisément vaincue par la pratique, réside dans la bonne position sous-marquée de cette aiguille, qui doit être ni trop profonde, car la méthode intramusculaire serait alors inefficace, ni trop superficielle, car on risquerait de ressortir un peu plus loin à travers la fissure et d'injecter inutilement, sans s'en apercevoir, dans la lumière du canal anal. Il est presque impossible en effet, tellement la douleur est vive au cours d'une crise fissuraire aiguë, de dépasser suffisamment l'anus pour apercevoir la fissure sur toute sa longueur et par conséquent de pratiquer sûrement l'injection immédiatement au-dessous d'elle sur tout son trajet. On injecte très rapidement quelques gouttes du liquide sclérosant, tout en retirant l'aiguille pour la répartir uniformément sans la portion de fissure explorée. Au moment de l'injection, et souvent même dès qu'on enfonce l'aiguille, le malade accuse brusquement une très vive douleur, comparable à celle que procure la piqure d'un nerf dentaire par exemple ; c'est pourquoi toute la manœuvre doit être faite très rapidement. Mais cette douleur n'est qu'un éclair, elle cesse en quelques secondes, et presque toujours, si l'injection a été correctement faite, le malade est complètement soulagé de sa douleur fissuraire en deux ou trois minutes ; il peut alors repartir sans éprouver d'autre sensation que celle d'une légère cuisson ou d'une légère meurtrissure qui s'apaise d'ailleurs en quelques heures.

Les chirurgiens veulent interdire aux médecins de faire de la chirurgie, mais ils revendiquent le droit de faire de la médecine.

Une très vive discussion a eu lieu au Syndicat des chirurgiens français sur ce sujet. On sait en effet que pour reconnaître la validité du brevet de chirurgien institué par ce syndicat et dont nous avons parlé en son temps, la Confédération des syndicats médicaux avait imposé deux conditions : 1° Qualification du candidat chirurgien par le Syndicat des chirurgiens après avis de la Confédération ; 2° Engagement des chirurgiens à se conformer au statut syndical des spécialistes, c'est-à-dire à renoncer à l'exercice de la médecine générale.

Une assemblée générale du Syndicat des Chirurgiens avait été convoquée pour accepter ou refuser ces conditions. Dès le début de la discussion une opposition très forte se manifesta contre la condition imposée par la Confédération de renoncer à l'exercice de la médecine.

M. Stern, notamment, fit ressortir que les chirurgiens, étant docteurs en médecine, avaient le droit de pratiquer toute la médecine et qu'ils étaient « assez grands garçons pour savoir, étant donné le milieu où ils exercent, si leur intérêt est de faire un peu de médecine ou de n'en pas faire du tout ». En province, nombre de chirurgiens font couramment de la médecine ou sont appelés en consultation pour des cas médicaux, et il n'y a pas de raison d'autoriser les omnipraticiens à tout faire, et d'empêcher les chirurgiens de faire ce que bon leur semble, étant donné qu'ils ont le même diplôme. Tout ce qu'on peut leur demander est de renoncer à l'exercice habituel de la médecine.

M. Okinczic protesta alors à tort contre la limitation des droits du chirurgien. M. Piollet déclara que dans la région de Clermont-Ferrand il était impossible que les chirurgiens renoncent à l'exercice de la médecine, car ils sont continuellement appelés à soigner des malades médicaux.

M. Jayle protesta contre le terme « habituel » proposé par M. Stern et dit que lui-même pratiquait habituellement la médecine et la chirurgie et qu'il n'avait pas de raison de renoncer à cette pratique. M. Marquis fit alors un exposé de la discussion qui s'était engagée à ce sujet à la Confédération et fit ressortir qu'on ne pouvait à la fois demander un brevet de spécialiste et refuser de rentrer dans la formule du spécialiste ; qu'au surplus, les chirurgiens eux-mêmes, dans leur projet de brevet, imposaient aux candidats ne faisant pas partie du syndicat l'obligation de se consacrer exclusivement à l'exercice de la chirurgie et qu'ils ne pouvaient par conséquent se réserver à eux-mêmes le droit de tout faire.

Finalement, les conditions imposées par la Confédération furent acceptées par 301 voix contre 142, grâce aux pouvoirs envoyés par les absents et bien que la majorité des membres présents y fût opposé.

A NANCY

REUNION MEDICALE D'ETUDES DU SAMEDI 2 JUIN 1934

16 heures. — Réunion à l'Amphithéâtre de la Clinique de Dermatologie, Hôpital Fournier, quai de la Bataille. — Deux conférences d'une demi-heure : LA COLLAPSOThÉRAPIE DE LA TUBERCULOSE PULMONAIRE.

Professeur PEYRUS. — Les indications de la collapsothérapie. Le pneumothorax classique.

Professeur agrégé SIMONIN. — Les obstacles au pneumothorax. Comment y remédier? (Exploration pleurale et méthodes adjuvantes de collapsothérapie.)

16 h. 30. — Démonstrations à l'Hôpital-Sanatorium Villemin, rue de Nabécor, par MM. PEYRUS et SIMONIN.

Silicyl

Médication de BASE et de RÉGIME des États Artérioscléreux et Carences Siliceuses

GOUTTES : 10 à 25, 2 fois par jour. COMPRIMÉS : 3 à 6 par jour. AMPOULES 5 ml intravéneuses : tous les 2 jours.

Dépôt de Paris : P. LOISEAU, 7, Rue du Rocher. Echantillon et Littérature : Laboratoire GAMBEOL, 15, Rue Ernest-Rousselle, PARIS

PYRÉTHANE

GOUTTES 25 à 50 par dose. (Pro Dio (sic) en pharmacie) ANPOULES à 2 cc. Antithermiques. ANPOULES à 5 cc. Antinévralgiques. 1 à 2 par jour avec ou sans médication intercalaire sur gouttes.

Antinévralgique Puissant

TOUTES LES INDICATIONS DU CALOMEL SANS SES INCONVÉNIENTS



Hg² Cl² LÉGER ET DISSOCIABLE

PROTO GAMBIEOL

COMPRIMÉS à 0,001, 0,01, 0,05

LABORATOIRES du GAMBÉOL, 42 RUE EMILE DESCHANEL COURBEVOIE FOURNISSEURS DES MINISTÈRES DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA MARINE



CACHETS SUPPOSITOIRES FRICTIONS

GAMBÉOL

LABORATOIRE DU GAMBÉOL 42 RUE EMILE DESCHANEL, COURBEVOIE (SEINE)

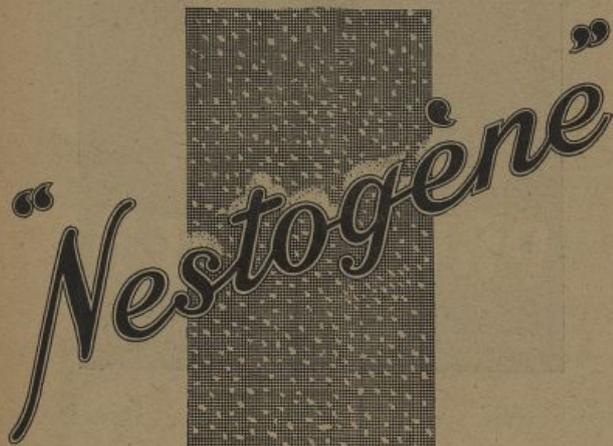


Hg, Cu, Zn associés

ganderma

LABORATOIRES DU GAMBÉOL 42 RUE E. DESCHANEL COURBEVOIE FOURNISSEURS DES MINISTÈRES DE LA SANTÉ PUBLIQUE DES COLONIES, DE LA GUERRE, DE LA MARINE

NESTLÉ FAIT UN LAIT EN POUDRE



**LAIT SEC, DEMI-GRAS
SUCRÉ (SUCRES DIVERS)
NON DÉVITAMINÉ
DE BONNE CONSERVATION**
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS :
SOCIÉTÉ NESTLÉ (FRANCE) 6, Av. Portalis, PARIS

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE : cachets, comprimés, granulé

Gaïacolé : cachets
Arsenié : cachets

A. RANSON
Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XXI)

A la Société des Chirurgiens de Paris

A propos des fractures du col du fémur traitées par l'opération. — M. BARBAUX traité dans cette méthode, préconisée par COTTON (de Boston), en 1927, un excellent moyen d'obtenir un cal osseux, à condition de ne permettre la marche et même l'appui du membre malade sur le sol que lorsque les radiographies ont montré une recalcification complète. Cette période d'attente peut être longue (8, 12, 18 mois quelquefois).

Sur les greffes ankylosantes du rachis. — M. LAMY, après quelques remarques sur la technique opératoire, et notamment sur le repérage des vertèbres lésées, déclare que les meilleurs succès par greffe sont obtenus sur des malades arrivés en fin d'évolution de leur mal de Pott. Puis, il discute les avantages et les inconvénients des greffons longs et des greffons courts. S'appuyant sur la physio-pathologie, il montre que le greffon court est suffisant et que, de plus, il permet des corrections de la gibbosité plus esthétiques que le greffon long.

M. C. ROEBER. Un repérage radiologique précis est absolument nécessaire, car les erreurs sont faciles et nombreuses. Chez l'adulte, on ne doit pas opérer tant que l'état général n'est pas très bon. L'abcès ni la fistule ne sont des contre-indications. Le problème de la parapégie est plus complexe. Les cas de récédive sont donnés par des greffons fractures et aussi par des greffons trop courts. Quant à l'enfant, les seules indications de l'intervention précoce pourraient être : la tendance à s'accroître de la gibbosité pour les maux de Pott dorsaux supérieurs, surtout la parapégie et enfin l'ankylose qui n'arrive pas à se réaliser. Chez les rhumatisants, les malades adipeux paraissent profiter davantage de la greffe que les maigres. Dans la scoliose, les indications sont : la scoliose douloureuse (résultat lent à obtenir) et la scoliose paralytique (qui a donné récemment à l'auteur un beau succès).

M. André TRÈVES n'étudie les greffes ankylosantes du rachis que dans le mal de Pott. Il est hostile à l'intervention chez l'enfant qui guérit admirablement par le traitement orthopédique, sans risques de mortalité opératoire ou de courbure ultérieure du greffon. Pour l'adulte, l'intervention précoce est la meilleure solution : greffon rigide dans les cas sans grosse gibbosité ; greffe de Delagenière dans les autres.

M. BARBAUX ne pense pas qu'on puisse trouver des indications de la méthode des greffes ankylosantes du rachis dans la scoliose. Mais il est partisan convaincu de la greffe par le procédé d'Albee dans tout mal de Pott en évolution (quand il n'y a pas de contre-indication opératoire), aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte. Il y voit le meilleur moyen d'obtenir plus vite et plus sûrement que par les moyens orthopédiques l'ankylose postérieure vertébrale, première étape de la guérison.

Du traitement et des indications thérapeutiques dans la grossesse interstitielle. — M. Henri BLAW fait un rapport sur ce travail de M. LAFALLU (de Paris). Mettant de côté les manœuvres par voie intra-utérine, réservant l'hystérectomie à des cas tout à fait spéciaux (lésions de l'utérus ou des annexes), l'auteur, avec raison, conclut, à la suite de quatre observations personnelles, que l'opération idéale, dans la grossesse interstitielle rompue est la résection cumiforme avec la désimplantation tubaire, lorsqu'elle est possible.

Contribution à l'étude des diverticules prostatiques. — M. EHRENPREIS fait un rapport sur ce travail de M. Pierre THÉVENARD (de Paris). Les formations diverticulaires de la prostate, décrites par Heitz-Boyer et qu'il faudrait mieux appeler diverticules ou fistules uréthro-prostatiques, sont diagnostiquées et étudiées dans leurs détails grâce à l'uréthroscopie et surtout à l'uréthrographie qui est indispensable. Ces diverticules sont, le plus souvent, d'origine congénitale, comme le démontrent leur apparence anatomique, leur disposition symétrique et la structure de leur paroi.

Une observation de pneumo-péritoine bilobé perforé de l'estomac. — M. Jean LAFITTE fait un rapport sur ce travail de M. CHARRAT (d'Orléans). Homme de 36 ans, qui avec le diagnostic d'occlusion intestinale. Dès l'ouverture du péritoine, issue de ce sous tension : la cause de cet épanchement gazeux est une petite perforation de la base antérieure du pylore. Suture et greffe bilobée. Guérison.

Luxation ancienne du coude traitée par l'hémi-réséction. Résultat cinq ans après l'opération. — M. DELIVET voit, six mois après son accident, une jeune fille de 21 ans qui fait une chute de bicyclette sur le coude gauche et constate : luxation du coude antérieure en arrière avec ankylose osseuse presque complète et fracture du condyle et de l'épicondyle. Opération : résection de l'extrémité inférieure de l'humérus et de l'olécranon à la base, avec conservation de l'articulation huméro-radiale. Bonnes suites opératoires : consolidation à partir du douzième jour. Cinq ans après : coude solide, flexion normale, limitation légère des autres mouvements.

Ascite chyliforme accompagnant un anévrysme du grêle chez un nourrisson. — M. WILHELM présente l'observation d'un nourrisson de 10 mois qu'il a opéré pour des symptômes d'occlusion intestinale. La laparotomie permit de constater un volvulus d'une anse grêle de l'étage supérieur de l'abdomen sans arrêt absolument complet de la circulation intestinale et la présence de 200 cc environ de liquide chyliforme provenant vraisemblablement par transsudation des vaisseaux lymphatiques de l'anse tordue. Résection de cette anse. Guérison.

Lithiase généralisée à toutes les voies biliaires. Symptomatologie longtemps trépannée et sans rétention biliaire. — M. THOMAS SABO communique cette observation de lithiase généralisée ayant évolué à bas bruit pendant vingt ans. Ce cas semble apporter quelque appui à la thèse de Benedetto Schilling (formation de certains calculs dans les voies biliaires hautes à la suite d'intoxication chronique caeco-colo-appendiculaire transmise par voie portale).

A propos d'un cas de tétanie due à la lésion du pylore. — M. MONGANT (de Compiègne) Homme de 39 ans, atteint de sténose pylorique qui présentait plusieurs fois par an des crises de tétanie généralisée. Ces crises furent traitées avec succès par des injections sous-cutanées et intra-veineuses de chlorure de calcium. Gastro-entérostomie. Guérison.

Appareil de marche pour la convalescence des luxations congénitales de la hanche traitées par la méthode orthopédique. — M. J. présente cet appareil qui oblige le sujet à marcher avec son fémur en rotation interne, condition essentielle de façonnage régulier des surfaces articulaires.

RÉSULTATS DU CONCOURS DE MÉDECIN DES ASILÉS

- QUESTIONS POSÉES AU CONCOURS
- Administration :** Dépense des aliénés : qui sont-elles supportées ? Restées dans l'urne : Des divers établissements d'aliénés. — Capacité juridique des aliénés.
 - Anatomie et physiologie :** Cordons postérieurs. Restées dans l'urne : Lobe occipital. — Nœud du bulbe.
 - Pathologie mentale :** La fièvre en pathologie mentale. Restées dans l'urne : Le délire des négations. — Étude clinique de la catatonie.
 - Pathologie interne :** Complications cardiovasculaires de la fièvre typhoïde. Restées dans l'urne : Insuffisance aortique, ses cliniques et diagnostic. — Lésions par section.

Classement des candidats :
1er BARGUES (Bordeaux) ; 2e CARON (Seine) ; 3e BOREL (Seine) ; 4e GÖT (Seine) ; 5e MILLE DUBOIS (Seine) ; 6e DE MINE CRETE (Seine) ; 7e LESLIE (Saint-Yrie) ; 8e BOBÉ (Seine) ; 9e MME FRAIS (Seine) ; 10e THUILIER (Seine) ; 11e LACAS (Seine) ; 12e MILLE JACOB (Seine) ; 13e MARESCAL (Seine)

contre l'atonie intestinale

RAMIN COMPLET

Heudebert

Qui a été enrichi en éléments celluloseux à l'aide de moultures très poussées.

la marque

Heudebert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

Revue de la Presse Scientifique

LES GLUCOSIDES CARDIOTONIQUES DE L'ADONIS VERNALIS ET LEUR ACTION DIURÉTIQUE, Jean FAGUET. (Sud Médical et Chirurgical.)

L'auteur pense qu'à l'heure actuelle le praticien possède un médicament cardiotonique sur lequel il peut compter et ses conclusions rejoignent celles de MM. Chausset, Dessout, Fontanilles, Gaijoux, Krjaniowski, Brahic, Latembacher, L.-J. et F. Mercier, Sarrard et surtout celles que M. Girard-Costa a énoncées dans la Pratique Médicale Française de novembre 1932. Il dit notamment : « L'adoverne représente le succédané type de la digitaline ; un peu moins actif que la digitaline, ce produit est mieux toléré, moins nauséabond, mais son action ne se prolonge guère plus de vingt-quatre heures après la dernière prise médicamenteuse. »

« L'adoverne présente des indications précises : »

1° La dysstasie de Lian ou, employé à la dose de XXX gouttes, il remplace avec avantage les scédatifs (bromures, valériane, castéogus) habituellement prescrits.

2° Les insuffisances cardiaques légères et moyennes où le pouls est lent (ne dépassant pas 85). La digitaline est mal tolérée bien souvent, qu'il s'agisse d'ailleurs d'insuffisance droite ou gauche ; en particulier (Latembacher) l'arythmie complète lente.

3° Les cures d'entretien où l'on désire faire alterner les médicaments.

« En dehors de ces indications particulières, l'adoverne pourra être essayé dans tous les cas où la digitaline est habituellement indiquée et aussi quand on veut donner un médicament cardiaque dépourvu de toxicité aux vieillards, aux femmes enceintes et même aux enfants ; c'est un produit excessivement maniable qui s'administre seulement par voie buccale, sous forme de granules et surtout de gouttes. »

L'OPOTHÉRAPIE EN GYNECOLOGIE, A. STREBEY. — (Journal de médecine et de chirurgie pratiques.)

A mesure que la femme avance en âge, la nécessité de l'opothérapie se fait moins vivement sentir et ses abus, fréquents de nos jours, ne sont pas sans danger. Le début de la ménopause comme celui de la puberté est extrêmement variable et quand il se révèle par un écart plus grand des règles, par une diminution progressive du flux sanguin, sans malaises, sans complications, il n'est pas indifférent de stimuler une fonction qui ne demande qu'à s'éteindre.

« Il est fréquent de constater, à l'approche de l'âge critique des recrudescences du flux menstruel qui causent aux malades et aux médecins de graves préoccupations, il n'est pas rare d'observer le phénomène inverse : les règles diminuant progressivement de durée et d'abondance, sans grand dommage pour la santé générale, mais coïncidant avec un certain accroissement du poids, avec des douleurs rhumatoïdes, sans refroidissement des extrémités, sans bouffées de chaleur, sans troubles endocriniens bien nets, il faut surveiller l'état général, bien régler l'alimentation, stimuler les fonctions intestinales et la diurèse, insister sur la nécessité d'une vie active, conseiller au besoin des cures thermales dans les stations sulfatées calciques et souvent on arrive, par une meilleure hygiène, à rétablir la fonction menstruelle et à reléver leur santé. »

« On peut y joindre, à très petites doses, des préparations ovariennes, un peu de folliculine, de 15 à 30 gouttes par jour, dix jours par mois ou des cachets renfermant de trois à cinq centigrammes d'ovaire avec des doses de thyroïde, de surrénale et d'hypophyse variées selon les cas, mais on devra éviter toute médication organique offensive qui pourrait donner lieu à des hémorragies. Ces malades ne sont que trop portées à en prendre à l'insinuation d'une amie, d'une massesse ou d'une coiffeuse, pour retarder la vieillesse ! »

« Il suffit de connaître ce danger pour y parer. »

Cette pratique devient d'autant plus dangereuse que les femmes sont plus rapprochées de l'âge habituel de la ménopause, de 48 à 50 ans, par exemple.

Tantôt les règles se suppriment brusquement, tantôt la ménopause s'établit par étapes, les règles s'espacant, manquant même puis revenant. A partir de ce moment, sauf complications spéciales, l'opothérapie est contre-indiquée.

LE TRAITEMENT DES TUMEURS MALIGNES AU MOYEN DU TISSU NEOPLASIQUE OU DE SES EXTRAITS, W. NYKA et J. LAVEDAN. (Paris Médical.)

Les fondements scientifiques d'une telle méthode sont étroitement liés aux découvertes pasteuriennes sur le rôle des microbes dans la genèse des maladies infectieuses et aux progrès de l'immunologie qui ont été le fruit de ces découvertes. Nombre d'auteurs se sont attachés à découvrir l'agent causal du cancer. Certains ont cru l'avoir décelé sous forme d'enclaves, plus ou moins bien définies morphologiquement, situées dans la cellule cancéreuse ; d'autres ont considéré cette cellule elle-même comme un parasite capable de sécréter des produits toxiques. Dans l'un ou l'autre cas il était logique de tenter l'utilisation du tissu néoplasique lui-même pour provoquer la formation d'anticorps ou d'antitoxines susceptibles d'arrêter l'évolution de la cellule maligne. Ainsi est née la vaccinothérapie du cancer ; vaccinothérapie passive, puis vaccinothérapie active.

Dans la revue générale consacrée il y a un an au traitement du cancer par l'opothérapie normale, nous avons été amenés à conclure que cette thérapeutique n'avait réalisé aucun des espoirs fondés sur elle. On peut en dire autant de la vaccinothérapie, qu'elle soit active ou passive. Beaucoup d'essais ont été tentés et avec les techniques les plus diverses ; aucun d'eux n'a donné de résultats concluants ; quelques améliorations de l'état général, localement un ralentissement plus ou moins net de l'évolution des tumeurs ou de la rapidité de production des métastases, c'est tout. On ne saurait en effet tenir un compte important des cas de guérison publiés ; d'une part, presque toujours il s'agit d'observations incomplètes, sans examen histologique, sans recul suffisant ; d'autre part, ces cas se comptent par unité et on connaît en cancérologie nombre d'exemples de tumeurs, dont sans cause apparente, en dehors de tout traitement, la marche s'est ralentie pendant des mois ou des années. La meilleure preuve de l'échec de la vaccinothérapie du cancer a d'ailleurs été fournie par un grand nombre de ceux qui, s'en étant faits les promoteurs, ont abandonné, après une période initiale de succès apparents, la méthode qu'ils avaient mise au point. D'autres ont persisté — souvent, il faut le dire, avec pour but essentiel l'exploitation commerciale d'un médicament — mais ils ont renoncé à préconiser la vaccinothérapie comme une thérapeutique vraiment curative, se contentant de la recommander comme un adjuvant de la chirurgie ou de la radiothérapie. Dans ce cadre, elle reste admissible, mais il ne faut pas lui demander plus, et il semble même que dans l'avenir elle ne pourra donner davantage. En dépit de recherches multiples, nul n'a pu établir la présence chez les cancéreux de corps spécifiques de défense analogues à ceux qui se développent au cours des maladies infectieuses. Leur absence paraît probable à beaucoup ; et si, comme on peut le croire, elle est réelle, la vaccinothérapie du cancer restera toujours ce qu'elle est actuellement : une illusion.

LES RAPPORTS ENTRE LEUCEMIE ET CANCER A LA LUMIERE DE RECHERCHES EXPERIMENTALES RECENTES, CH. OBERLING et M. GUERIN. (Paris Médical.)

La place des leucémies dans le cadre des grands processus morbides a été et est encore discutée. Pour celui qui se place essentiellement à un point de vue clinique, les leucémies se présentent comme des affections à caractère ambigu et, de fait, si certaines productions tumorales qui peuvent apparaître au cours de leur évolution soulignent leurs rapports avec les processus cancéreux, d'autres manifestations, propres notamment aux leucémies aiguës, font ressortir davantage encore des ressemblances avec les maladies infectieuses. Pour celui qui ne tient compte que du substratum physio-pathologique, le problème se trouve simplifié, puisque les leucémies se définissent comme une prolifération anormale et exubérante d'une lignée cellulaire avec infiltration de certains tissus et organes et qu'elles se trouvent ainsi automatiquement intégrées dans le cadre des processus prolifératifs, au même titre que les cancers. Bard, un des premiers, a nettement formulé cette idée en déclarant que « la leucémie est le cancer du sang. »

Cette conception, à laquelle beaucoup de pathologistes se sont ralliés dans la suite, trouve un appui solide dans certaines observations où leucémie et sarcome existent simultanément et semblent être effectivement l'extériorisation d'un même état morbide.

PILULES DU D^r DEBOUZY



OPOTHÉRAPIE BILIAIRE INTEGRALE

INSUFFISANCE HEPATIQUE LITHIASIS BILIAIRE ICTERES CONSTIPATION DIABETE TUBERCULOSE ENTEROCOLITE

48 PILULES PAR JOUR

efficaces et toujours bien tolérées
à 30 d'extraire de bile totale
environ 3^{es} de bile fraîche par pilule

LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAIN, PARIS

100

les propriétés de la strychnine avec une toxicité

STRYCHNAL LONGUET

ANÉMIE
ASTHÉNIE
NEURASTHÉNIE
AFFECTIONS NÉVRIQUES ET NÉVROTIQUES
CONVALESCENCES
granules: 2 à 4 par jour
opioles: 1 à 2
LABORATOIRES LONGUET
34, RUE SEDAIN, PARIS

ORTHOZOMINE

ANÉMIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
GROSSESSE
TUBERCULOSE

PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉSALBUMINÉ
SIROP AGRÉABLE AU GOUT ÉMINNEMENT ASSIMILABLE
SANS AUCUNE CONTRE-INDICATION
2 A 4 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE

PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
POUDRE AROMATISÉE
2 A 6 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR



Laboratoires LONGUET

34, rue Sedaine, 34

PARIS

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille: 3,50

DERNIERS LIVRES PARUS

L'ECZEMA DU NOURRISSON, par les docteurs M. PÉHU, médecin des Hôpitaux de Lyon, et A. AULAGNIER, ancien interne des Hôpitaux de Lyon. — Volume (20 x 15), de 177 pages, 25 francs. — Librairie Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins, Paris (6^e).

A l'heure actuelle, la question de l'eczéma du nourrisson préoccupe beaucoup les esprits, du point de vue théorique et pratique. Cette affection, si fréquemment rencontrée et indiscutablement, une physiologie toute spéciale. MM. Péhu et Aulagnier en présentent une étude d'ensemble.

Ils montrent d'abord comment, sous quels aspects divers, cette maladie se présente. Ils étudient avec soin son évolution, si particulière, dans une certaine mesure cyclique ; ils signalent les incidents et accidents qu'elle peut entraîner, notamment cette complication singulière : la mort inopinée.

Une partie importante de cette monographie est consacrée à exposer la conception nouvelle de l'eczéma du nourrisson. En effet, à l'heure actuelle, beaucoup d'auteurs considèrent qu'il faut ranger cette maladie dans le cadre des maladies allergiques, c'est-à-dire des affections causées par une modification congénitale ou acquise de réceptivité et de réaction de l'organisme vis-à-vis de certaines substances ; ces réactions s'effectuant dans le sens de l'hyposensibilité ou si l'on préfère d'anaphylaxie. Or, de nombreuses preuves cliniques et de laboratoire peuvent être invoquées pour faire admettre cette conception.

Il en découle des conséquences pratiques d'une haute portée, notamment une ligne de conduite très bien tracée, en ce qui concerne la diététique et la thérapeutique. Or, dans ce domaine, bien des erreurs sont commises. Elles doivent disparaître.

Le livre se termine par un chapitre où sont

exposés en détail des formules de pommades, de lotions, en un mot de moyens locaux que le médecin pourra utiliser afin de combattre l'inflammation des placards eczémateux et surtout de calmer le prurit si pénible qu'engendre le dermatose.

Les notions diverses exposées dans cette importante monographie présentent certainement un haut intérêt pour les spécialistes de médecine infantile et pour les praticiens ; car elles les aident à résoudre bien des problèmes soulevés chaque jour.

Table des Matières

CHAPITRE I : « Délimitation du sujet ». — CHAP. II : « Historiques ». — CHAP. III : « Étiologie ». 1. Les conditions d'apparition. 2. Le rôle de l'alimentation. La prétendue influence nocive du lait. 3. Le rôle de l'insuffisance digestive. 4. Le rôle du terrain : son importance. — CHAP. IV : « La symptomatologie ». 1. Les signes locaux. 2. Les signes subjectifs. 3. Les signes généraux. 4. Les variétés diverses, multiples, de l'eczéma dans la première enfance. — CHAP. V : « L'évolution de l'eczéma dans l'enfance ». 1. L'évolution habituelle. 2. L'évolution irrégulière. 3. Les complications. a. Locales. b. Générales. — CHAP. VI : « Les accidents généraux graves et la mort inopinée dans l'eczéma du nourrisson ». 1. Rappel historique. 2. Les circonstances d'apparition. 3. Les symptômes précédant la mort inopinée. 4. Le mécanisme pathogénique des accidents généraux graves et de la mort inopinée. 5. Les causes apparentes de ces accidents. — CHAP. VII : « Les manifestations cliniques éloignées : l'avenir des eczémateux ; eczéma et asthme. 1. La persistance (trace) de l'eczéma dans la deuxième enfance et à l'âge adulte. 2. L'état nerveux ultérieur des eczémateux. 3. L'asthme. — CHAP. VIII : « Les examens de laboratoire : les « tests » de l'eczéma ». 1. Les variations du taux des protéides dans le sang.

2. Les troubles du transit hydrique. 3. L'abaissement du rapport albumine sur globuline A/G. 4. L'hyperéosinophilie sanguine. 5. Le coefficient de Mallard. 6. Les réactions cutanées : les intradermo-réactions diverses et particulièrement au blanc d'œuf. 7. La recherche des anticorps dans le sang. a. L'épreuve de Prausnitz-Kühner (transport passif de l'allergie). b. La recherche de la déviation du complément. — CHAP. IX : « Hypothèses sur la nature de l'eczéma du nourrisson ». 1. L'eczéma considéré comme émonctoire. 2. L'eczéma considéré comme trouble des équilibres. 3. L'eczéma considéré comme maladie allergique. Définition de l'allergie. de l'anaphylaxie, de l'idiosyncrasie de l'intolérance. — CHAP. X : « Le diagnostic différentiel ». 1. Les dermatites eczémateuses notamment les séborrhéiques eczématoïdes, l'érythrodermie desquamative type Leiner-Moussons. 2. Les dermatites bulleuses. — CHAP. XI : « La diététique et les médications dans l'eczéma du nourrisson ». 1. L'alimentation son importance primordiale. 2. Le traitement local. 3. Le traitement général : son importance considérable. Ses éléments divers. — CHAP. XII : « Formulaire ». 1. Les médications détersives et calmantes. 2. Les médications sécatives. 3. Les médications réductrices. — CHAP. XIII : « Résumé ». — CHAP. XIV : « Références bibliographiques ».

GUIDE FISCAL DU MÉDECIN, par Henri-Clément BERTHELEMY. — 1 vol. in-16 de 126 pages : 15 fr. Gaston Doin et C^{ie}, Editeurs.

Ce petit livre a pour but de guider parmi les textes fiscaux qui forment une sorte de labyrinthe particulièrement malaisé ; qu'il nous suffise, en effet, d'indiquer que, par exemple, l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales est traité dans un décret de codification qui rassemble les textes de 40 lois antérieures, et dans 7 lois postérieures ; que l'impôt sur les traitements est traité, outre le décret de codification, dans 11 lois ; l'impôt général sur le revenu, dans 13 lois ; la taxe sur le revenu des valeurs mobilières, dans une quinzaine de lois, etc. ; étant donné les abus d'une pareille fiscalité qui sont

reconnus par tous, notre auteur a cherché à faciliter aux lecteurs l'exécution de leurs obligations fiscales, en leur expliquant le plus clairement possible, et à les éclairer sur leurs droits. Ainsi les lecteurs pourront apprendre sans peine les déductions à faire sur le montant de leur imposition ; ils pourront également, et à quelles déductions sur le revenu, et à quelles déductions sur le montant brut de l'impôt le droit pour situation de famille ; comment se faire déclarer assésés ; comment se faire assésés au paiement d'une imposition contestée, etc. L'auteur a donné à l'appui de ses explications des exemples de calculs et des décisions de jurisprudence ; et à les éclairer sur leurs droits, la législation la plus récente, complétée par les circulaires et instructions de l'Administration, compétente ; citons, à titre d'exemples, les développements relatifs au livre-journal ; à la question finalement réglée avec succès par l'autorité administrative, de la communication des pièces au contrôleur, pour les contribuables mis au secret professionnel.

FORMULAIRE GYNECOLOGIQUE DU MÉDECIN (3^e édition), par G. JEANNEROT et M. J. SET. — 1 vol. in-8° de 220 pages, avec 20 figures dans le texte : 30 fr. Gaston Doin et C^{ie}, Editeurs.

Facile à consulter, ce livre permettra au praticien d'établir rapidement un diagnostic et de prescrire un traitement. Il contient, en effet, « deux parties » : l'une expose les moyens lesquels le médecin, partant d'un symptôme ou d'un signe, par un « raisonnement » et un « raisonnement rhodique » à poser le « diagnostic ». L'autre, beaucoup la plus importante, est un véritable « formulaire » ; elle expose, d'abord, les indications et les techniques générales : gynécologie, diathermie, radiothérapie, chirurgie, chimiothérapie, transfusion pratique ; puis, dans ses chapitres sont entièrement nouveaux et très intéressants, les auteurs ont révisé et actualisé la revue les « différentes maladies de l'appareil génital », précisent les signes essentiels et indiquent pour chaque cas, l'ordonnance (traitements généraux et locaux) que le praticien pourra adapter à son bureau. Signalons, entre autres, le traitement du rebelle prurit vulvaire, des vaginites, toutes les formes de métrites, souvent si douloureuses, des cancers utérins (technique que les auteurs ont pu contrôler au Centre antitumoral du Sud-Ouest).

LES TRAITEMENTS DE LA SYPHILIS, par J. WISSENSAETZ et G. BASCH. — 1 vol. in-8° de 126 pages : 15 fr. Gaston Doin et C^{ie}, Editeurs.

Etudier soigneusement quelques médicaments judicieusement choisis parmi les plus actifs, mais ne donnant tous les détails nécessaires à la connaissance parfaite de leur posologie, des indications, des contre-indications et des inconvénients de leur emploi, avec les moyens d'y remédier. Exposer, ensuite, la manière de combiner les médicaments, suivant chaque période et chaque localisation. Tel est le résumé de chacune des deux parties de cet ouvrage, destiné aux médecins non spécialistes et qui leur permettra, par la précision et la clarté de son exposé, d'apprendre à traiter correctement tous les cas de syphilis cutanéo-guêuse ou, surtout, viscérale, qui se présentent à eux.

HYGIÈNE ET RÉGIMES DES OBÈSES, par G. BIER-DREFFUS. — 1 vol. in-8° de 90 pages : 12 fr. Gaston Doin et C^{ie}, Editeurs.

Certes les hommes ne sont pas tous égaux à l'égard de l'obésité. Il est des prédisposés et des non-prédisposés. Mais, quelle que soit la cause de l'infirmité, tout obèse, s'il en a le désir, peut et doit maigrir. C'est ce que s'efforce de démontrer Gilbert-Dreffus dans cette monographie d'inspiration essentiellement pratique.

L'obèse, en règle générale, est un suralimenté, mangera-t-il relativement peu, il mange encore relativement trop ; et c'est en ce sens qu'il est un régime restrictif mais rationnel qui peut le débarrasser du surplus de graisse dont il est infesté. L'étude des régimes alimentaires fait l'objet d'un chapitre particulièrement détaillé ; l'auteur donne la préférence au régime mixte peu ; il explique les raisons et en donne le mode d'application.

Puis il passe en revue l'hygiène générale des obèses et expose les indications de la physiothérapie de la kinésithérapie, auxiliaires précieuses de la diète.

Il insiste sur le fait qu'il n'est pas de régime de l'obésité, dénonce les méfaits d'une opération prescrite à l'aveugle, réduit à sa juste mesure le cadre des obésités endocrinologiques, ne garde le malade contre les pratiques thérapeutiques et dangereuses des charlatans.

HYGIÈNE DE LA PEAU, par Paul CHAVATTE et Marcel COLU. — 1 vol. in-8° de 150 pages : 12 fr. Gaston Doin et C^{ie}, Editeurs.

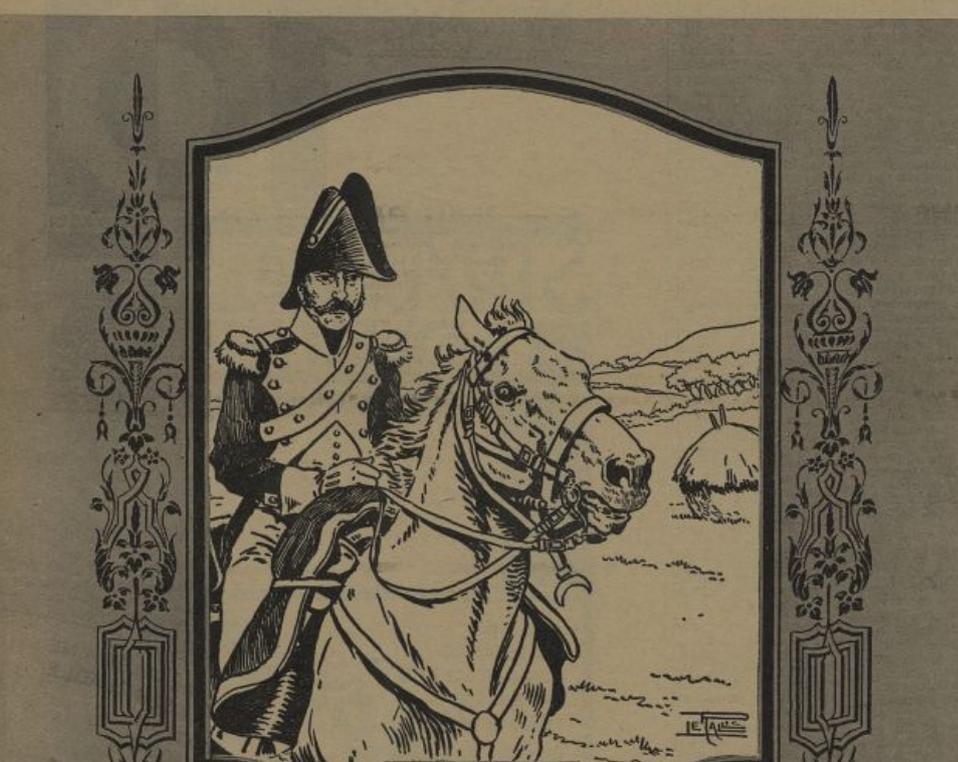
La peau est un véritable organe dont le fonctionnement est indispensable à la santé, son état, normal ou défectueux, conditionne, pour sa large part, l'aspect esthétique ou disgracieux des visages. C'est en se plaçant à ce double point de vue que les auteurs de ce petit livre se sont efforcés, dans un esprit pratique, d'apporter aux praticiens et au public les conseils hygiéniques nécessaires à la sauvegarde anatomique et physiologique de la peau.

Après avoir rappelé le rôle important des vêtements dans l'économie générale, les états d'abord des soins de propreté et les moyens de protection dont on dispose à l'égard de la « peau normale », chez l'adulte et chez l'enfant. Ils précisent de quels soins particuliers les différentes parties du corps doivent être l'objet et comment on peut éviter un certain nombre de dermatoses d'origine interne ou externe.

Ils indiquent ensuite de quelle façon doit être comprise l'hygiène des « peaux sèches », des « peaux grasses », comment on peut modifier le renouvellement des anomalies des téguments et lutter contre les petites dermatoses aesthétiques et souvent les accompagnant.

Ils terminent en abordant le problème de vieillissement et montrent dans quelle mesure on peut, à l'heure actuelle, retarder ou masquer les altérations de la « peau sénile ».

GLANDES ENDOCRINES. MÉTABOLISME DE L'EAU ET DIURÈSE. LES ŒDÈMES ENDOCRINIENS, par Léon LEBLANC, Marcel PÉHU et J. LEBLANC. — 1 vol. in-8° de 280 pages avec tableaux dans le texte : 40 fr. Gaston Doin et C^{ie}, Editeurs. Sans ce titre, les auteurs exposent les notions cliniques et expérimentales, que nous possédons de rapports entre glandes endocrines d'une part, composition du sang, diurèse et œdèmes d'autre part ; dans ces glandes la thyroïde reste le « réservoir de l'eau », on peut lui associer le foie comme étant de la même action diurétique et lui opposer l'hypophyse et le pancréas, ceci étant évidemment un peu schématisé. Les auteurs décrivent quelques types d'œdèmes endocriniens et abordent les questions de la néphrose hypophysaire et de l'œdème des œdèmes vaso-moteurs au point de vue physiologie endocrinienne.



LA GASTRITE EST LE FRANÇAIS DU CANCER

Vous lutterez efficacement contre la gastrite, sous toutes ses formes et dans toutes ses complications, en ordonnant à vos malades de croquer, au moment des douleurs, 2 à 3 cuillerées à café de GRANULÉ NORDEN. Le GRANULÉ NORDEN se prend sans être dissous. Il se croque. Il n'empêche pas la bouche et donne l'impression d'un bonbon agréable. Aucune intolérance ni contre-indication. Le GRANULÉ NORDEN exerce son action sans aucun dommage pour le fonctionnement du foie ou de l'intestin. Il est tout spécialement indiqué contre les troubles vagotoniques d'origine stomacale. Pour recevoir une boîte d'essai de GRANULÉ NORDEN il vous suffit d'envoyer votre carte de visite aux

Laboratoires AUBRY, 62, rue Erlanger, PARIS (16^e).

GRANULÉ NORDEN

LES VOYAGES DE "L'INFORMATEUR MEDICAL"

DU 15 AU 30 JUILLET 1934

Les Alpes du Tyrol - Salzbourg - Le Danube en bateau - Vienne
Budapest - Brno (Capitale de la Moravie)
Les Grottes uniques de la Macocha - Prague - Carlsbad

11 juillet : Départ de Paris-Gare de l'Est vers 9 heures. Voyage par Bâle, Zurich et Fribourg. Arrivée à INNSBRUCK vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

12 juillet : à INNSBRUCK. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. L'après-midi, excursion en téléphérique au Patscherkofel (2369 m.). Panorama splendide des Alpes du Tyrol.

13 juillet : à INNSBRUCK. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, visite du Musée Ethnographique du Tyrol. Départ d'Innsbruck au cours de l'après-midi. Arrivée à SALZBOURG dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

14 juillet : à SALZBOURG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités. Après-midi, excursion en autocar au SALZKAMMERGUT, région des lacs, Gmunden, St. Wolfgang, Ischl, etc.

15 juillet : Départ de Salzbourg après le petit déjeuner. Arrivée à LINZ, au bord du Danube, vers midi. Embarquement. Départ de Linz en bateau sur le Danube vers 15 heures. Déjeuner à bord. On traverse la plus belle partie de la vallée du Danube, riche en souvenirs du passé. Arrivée à VIENNE vers 20 heures. Dîner à l'hôtel.

16 juillet : à VIENNE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi, excursion en autocar dans la forêt viennoise : Heiligenkreuz, Mayerling, suivi par la tragédie du prince héritier Rodolphe.

17 juillet : à VIENNE. Pension complète. Continuation de la visite de la ville : la Cathédrale saint-Étienne, l'église des Capucins, tombeau de l'Empereur, le château impérial, le Château de Schönbrunn.

18 juillet : à VIENNE. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Vienne au début de l'après-midi. Arrivée à BUDAPEST pour dîner.

23 juillet : à BUDAPEST. Pension complète. Visite de la ville en autocar : les quais du Danube, le Parlement, la place de la Liberté, le château royal, le bastion des pêcheurs, etc. Thé à l'île Sainte-Marguerite, située au milieu du Danube.

24 juillet : à BUDAPEST. Petit déjeuner. Excursion d'une journée entière à MEZOKOVED, en pleine campagne hongroise et particulièrement intéressante pour la richesse des costumes paysans. Déjeuner dans le village. Retour à Budapest dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

25 juillet : Départ de Budapest après le petit déjeuner. Arrivée à BRNO, capitale de la Moravie, vers 13 heures. Déjeuner à l'hôtel. Visite de la ville. Dîner à l'hôtel.

26 juillet : à BRNO. Pension complète. Excursion d'une journée entière au gouffre de la MACOCHA et aux grottes qui l'entourent : lacs souterrains, stalactites, d'un intérêt et d'une beauté uniques. Retour à Brno dans la soirée. Départ de Brno vers 19 heures. Arrivée à PRAGUE vers 23 heures 30. Installation à l'hôtel.

27 juillet : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée et dans l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en autocar : l'ancien Hôtel de Ville, le vieux ghetto, le fameux cimetière juif, le château (Hradcín), et la rue des Alchimistes, le palais Wallenstein, etc.

28 juillet : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à CARLSBAD pour déjeuner. Après-midi, visite des établissements thermaux sous la conduite d'un délégué de la ville. Déjeuner à l'hôtel.

29 juillet : à CARLSBAD. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, promenade au Hirschsprung ; très beau panorama de la ville et des environs. Départ de Carlsbad vers 15 heures.

30 juillet : Arrivée à PARIS-Gare de l'Est vers 14 heures.

DU 5 AU 26 AOUT 1934

Cologne - Le Rhin en bateau - Coblenze - Wiesbaden - Mayence
Francfort - Berlin - Dantzig
Poznan - Varsovie - Gracovie - Zakopane - Prague - Nuremberg

5 août : Départ de Paris-Gare du Nord vers 10 heures. Voyage par Jeumont-Léger. Arrivée à COLOGNE vers 17 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

6 août : Après le petit déjeuner, visite de Cologne en autocar. Départ en chemin de fer pour COBLENCE, à une heure de distance environ. Déjeuner.

Départ de Coblenze en bateau express sur le Rhin, vers 15 heures. Cette partie de la vallée du Rhin est renommée comme étant la plus belle. Dîner à bord.

Arrivée à WIESBADEN vers 21 heures. Installation à l'hôtel.

7 août : à WIESBADEN. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. Après-midi, excursion à MAYENCE et visite de la ville. Retour à Wiesbaden dans la soirée.

8 août : Départ de Wiesbaden après le petit déjeuner pour FRANCFORT (demi-heure de trajet). Visite de la ville et des curiosités en autocar. Déjeuner.

Départ de Francfort vers 15 heures. Arrivée à BERLIN vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

9 août : à BERLIN. Pension complète. Visite de la ville en autocar et excursion à POTSDAM. Visite du Château de Sans-Souci, etc.

10 août : à BERLIN. Pension complète. Excursion d'une journée entière au SPREEWALD, en autocar et canot combiné, passant par Lübbenau et Burg, particulièrement intéressant pour la richesse des costumes paysans. Retour à Berlin dans la soirée.

11 août : à BERLIN. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Berlin vers 15 heures. Arrivée à DANTZIG vers minuit. Installation à l'hôtel.

12 août : à DANTZIG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à GDYNIA, le plus grand port polonais, ainsi qu'à ZOPPOT, très jolie station balnéaire.

13 août : à DANTZIG. Pension complète. Visite de la ville intéressante et riche en souvenirs historiques.

14 août : Départ de Dantzig après le petit déjeuner. Voyage à POZNAŃ vers 15 heures. Installation à l'hôtel. Visite de la ville et des curiosités. Dîner.

15 août : Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Poznan vers 15 heures. Arrivée à VARSOVIE vers 20 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

16 août : à VARSOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar : la vieille ville, la Cathédrale, le Château Royal, Willanow.

17 août : à VARSOVIE. Petit déjeuner et déjeuner. Départ de Varsovie vers 18 heures. Arrivée à GRACOVIE vers minuit. Installation à l'hôtel.

18 août : à GRACOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar : le Château Royal Wawel, le Marché, le plus ancien et le plus beau de toute la Pologne, l'Université, etc. Après-midi, excursion aux MINES DE SEL DE WIELICZKA, uniques dans leur genre.

19 août : à GRACOVIE. Pension complète. Journée libre. Possibilité de faire une excursion à ZAKOPANE, situé dans la Tatra Polonoise.

20 août : Petit déjeuner. Matinée libre. Départ de Gracovie vers 11 heures. Arrivée à PRAGUE vers 21 heures. Installation à l'hôtel. Logement.

21 août : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

22 août : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à NUREMBERG au cours de l'après-midi. Dîner à l'hôtel.

23 août : à NUREMBERG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

24 août : à NUREMBERG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à ROTTENBURG o/T, ville ayant gardé particulièrement son caractère médiéval.

25 août : à NUREMBERG. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Nuremberg au cours de l'après-midi.

26 août : Arrivée à Paris-Est au début de l'après-midi.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.280 francs

Ce prix comprend les services suivants : le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau, le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de tout premier ordre, genre Hôtel Tyrol à Innsbruck, toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme, les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages, toutes les taxes, embaux et pourboires obligatoires ainsi que les services d'un guide compétent parlant français. Les re-

pas du wagon-restaurant ne sont pas compris dans le prix forfaitaire. Prix soumis aux variations du change. Étudiez ce programme, comparez-le, vous constaterez qu'il est le plus varié et le plus intéressant. Pour tous renseignements, s'adresser à l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.960 francs

Ce prix comprend les services suivants : 1° Le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau. 2° Le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de premier ordre, genre hôtel Wirttembergischerhof à Nuremberg. 3° Toutes les visites et excursions en autocar mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français. 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.

5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa avec bagages. Les repas dans le wagon-restaurant ne sont pas compris. Prix soumis aux variations du change. Ce voyage peut favorablement être prolongé par la visite de Munich, des Alpes bavaroises et d'Oberammergau. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris.

AGOCHOLINE DU D^R ZIZINE



GRANULÉ SOLUBLE
(avec ou sans menthe)
Peptone sèche purifiée + Sulfate de magnésie anhydre

Cholécystites chroniques, Congestion du Foie
Lithiase biliaire, Ictère et Cholémie

Dyspepsies réflexes - Constipation d'origine
Migraines, Vertiges, Eczéma, Prurit hépato-biliaire

Posologie : 1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun, dans un demi verre d'eau chaude

LABORATOIRES du D^R ZIZINE, 24, rue de Fécamp, Paris (12^e)
En Argentine, en Uruguay, aux États-Unis, l'Agocholine s'appelle Agozizine

2 Formes :

GRANULÉ
COMPRIMÉS (avec bonbonnière de poche)

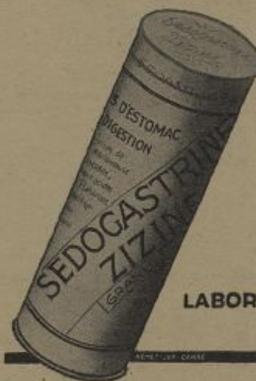


SÉDOGASTRINE

SÉDATIF GASTRIQUE
(Association Alcaloin-phosphatée + semences de ciguë)

**HYPERCHLORHYDRIE
SPASMES
DOULEURS GASTRIQUES**

POSOLOGIE : Après les repas et au moment des douleurs
Granulé : 1 cuillerée à café
Comprimés : 2 à 4 jusqu'à sédation

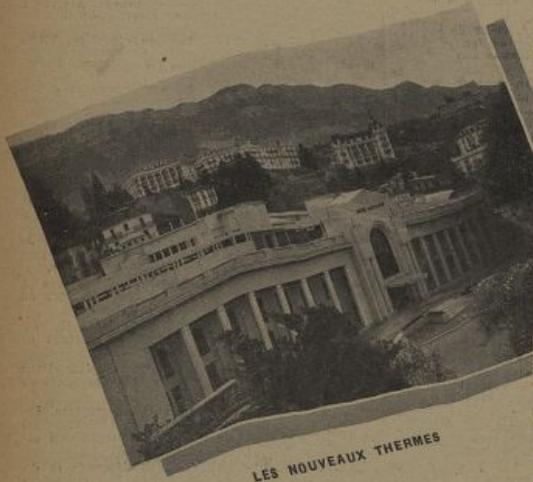


LABORATOIRES DU D^R ZIZINE
24, Rue de Fécamp - Paris

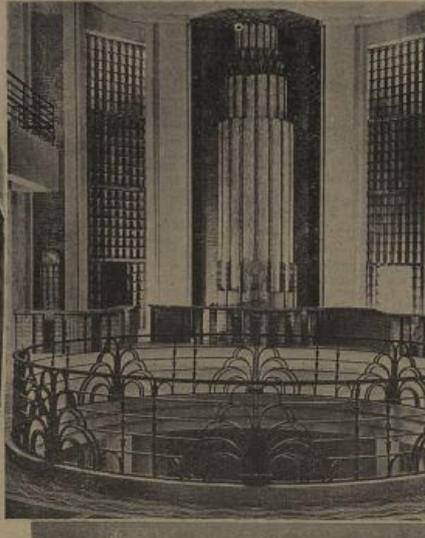
La Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

se tiendra à AIX-LES-BAINS (Savoie), du 28 Juin au 1^{er} Juillet 1934

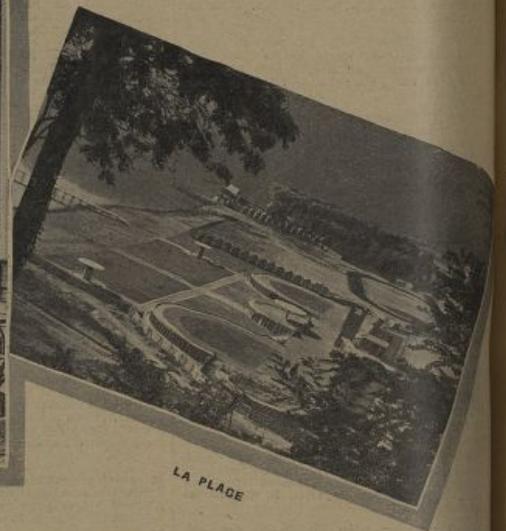
ELLE EST ORGANISÉE PAR LA VILLE D'AIX-LES-BAINS, AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS



LES NOUVEAUX THERMES



HALL DES SOURCES



LA PLAGE

COMITÉ DE PATRONAGE

FRANCE

MM. les Professeurs : Roussy, Desgrez, Vi-
laret (Paris), S. E. Roy, ministre du Cana-
da, Lépine, Piery (Lyon), Serr (Toulouse),
Euzière (Montpellier), Santenoise, Spillman
(Nancy), Sigalias, Crayx (Bordeaux), Came-
lot, Duhot (Lille), Merklen (Strasbourg),
Imbert (Marseille), Porte (Grenoble).

ÉTRANGER

MM. les Professeurs :
ANGLETERRE : Lord Dawson of Penn, Lord
Harder of Ashford (Londres), Lord Moynihan
(Leeds).
ARGENTINE : Sonorino Udaondo, Mariano Cas-
tex (Buenos-Aires).
BELGIQUE : Schoofs (Liège), Cocq (Bruxelles).
BESSIL : Celestino Bourroul (Sao-Paulo), Calde-
ron (Santa-Fé).
DANEMARK : Knud Faber, E. Ehlers (Copenha-
gue).
ESPAGNE : Maranon (Madrid), Garcia (Vallado-
lid).
ÉTATS-UNIS : R. Pemberton (Philadelphie),
Osgood, Minot (Boston), Cyrus Sturgis (Ann
Arbor).
HOLLANDE : Van Breeman, Ruitinga (Amster-
dam), Dr J. Van der Hoeven Leonhard (Hilver-
sum), Hijmans van den Bergh (Utrecht), Kuonen
(Leyde), Polak Daniels (Groningen).
HONGRIE : Ludwig von Pap, Dalmady Zoltan (Bu-
dapest).
ITALIE : Frugoni (Rome), Pisani (Florence), Do-
nati (Milan).
NORVEGE : Holst (Oslo).
POLOGNE : Koskowski (Lwow).
PORTUGAL : M. le doyen de la Faculté de Coim-
bra.
ROUMANIE : Balacescu (Bucarest).
SUEDE : I. Holmgren (Stockholm), Sven Ingvar
(Lund).
SUISSE : Naegeli (Zurich), Frey (Berne).
YOUgoslavIE : Burian, Antitch (Belgrade).

BUREAU DU CONGRÈS

Président : M. le Professeur FERNAND
BEZANÇON, membre de l'Académie
de Médecine, président de la Ligue
Française contre le Rhumatisme.

Secrétaire général : D^r M.-P. WEIL,
médecin des Hôpitaux de Paris.

Trésorier : D^r P. DUSSUEL, Syndicat
d'Initiative, Aix-les-Bains. — Compte
chèque postal Lyon 609.08.

Le Gérant : J. CRINON

RAPPORTS

I. — GENERALITES, ETIOLOGIE, PATHOGENE

Les limites du rhumatisme
chronique : la notion de
polyarthrite symétrique
Progressive
Le traitement des rhuma-
tismes dans l'histoire
thermale d'Aix-les-Bains.
Les facteurs endocriniens. . .
Les troubles du métabolisme
.....
Les facteurs infectieux
Les facteurs vasculo-ner-
veux et sympathiques ...
Les facteurs de terrain ..
Les troubles humoraux et
l'allergie

II. — SYMPTOMES ET DIAGNOSTIC

Les aspects anatomiques ..
Les aspects radiologiques. .
Les aspects cliniques
Les éléments de diagnostic. .
Les éléments de pronostic. .
Le sang et les humeurs ..

III. — THERAPEUTIQUE

Physiothérapie
Cronothérapie
Chirurgie

Principes d'orthopédie
Orthopédie et appareillages
Vaccinothérapie
Régimes, chimiothérapie,
protéinothérapie
COMITÉ DE PRESSE

COMMUNICATIONS : Des communications pour-
ront être faites par les membres titulaires avec
l'agrément du bureau de la Conférence. Le titre
et un résumé des communications devront être
envoyés au Trésorier de la Conférence avant le
28 juin ; le texte, dactylographié, devra être
remis au bureau aussitôt après la séance ; il ne
devra pas dépasser 4 pages de quarante lignes
de cinquante-quatre lettres.

PROGRAMME

Séance d'ouverture de la Conférence :
Jeudi 28 juin, à 18 heures 30.

Séances réservées à l'exposé et à la dis-
cussion des rapports : Les matinées
des 29-30 juin et du 1^{er} juillet.

Excursions en auto-cars : Les après-midi
des 29 et 30 juin.

Visite du nouvel établissement thermal
et des diverses organisations thérapé-
utiques de la station : Après les excu-
rsions en auto-cars.

Représentation de gala au Grand Cercle :
29 juin au soir.

Banquet organisé par la municipalité
d'Aix-les-Bains : 30 juin au soir.

CONDITIONS D'ADHESION

Sont admis comme membres TITULAI-
RES de la Conférence, les médecins
français et étrangers.

L'adhésion à la Conférence compor-
te :

- 1° Le droit aux deux volumes : Rapports
et Communications ;
- 2° Les frais de séjour dans les hôtels
jeudi 28 juin après-midi au dimanche
1^{er} juillet après-midi ;
- 3° Deux excursions en auto-cars ;
- 4° L'assistance au banquet du 30 juin ;
- 5° Le droit au demi-tarif en chemin de
fer (réseaux français).

Le prix forfaitaire est fixé pour les
membres TITULAIRES à :

Hôtels de tout premier ordre : 350
Hôtels 1^{er} ordre : 250 francs.

Tout membre titulaire aura le droit
d'être accompagné par un ou plusieurs
membres de sa famille (femme ou en-
fant) en l'inscrivant comme membre
associé.

Le prix forfaitaire est fixé pour les
membres ASSOCIES à :

Hôtels de tout premier ordre : 300
Hôtels 1^{er} ordre : 200 francs.

Les internes en médecine des villes
Faculté bénéficieront d'un tarif forai-
taire spécial de 150 francs.

Les membres associés et les internes
reçoivent pas les volumes de rapports
communications.

Parmi les membres associés, seule
personne (femme ou fille mineure ou
mariée, mais non ces deux personnes
la fois) a droit au billet à demi-tarif.

INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire, on est prié d'envoyer
avec le montant de la cotisation sa car-
te de visite. Prière d'indiquer la catégorie
des hôtels et, le cas échéant, les noms et
prénoms des membres associés avec leur
degré de parenté. Pour les demi-tarifés,
indiquer la gare de départ et, éventuel-
lement, l'itinéraire avec les gares de chan-
gement de réseau.

Adresser toute la correspondance et
les cotisations au Docteur P. DUSSUEL,
Syndicat d'Initiative, Aix-les-Bains (Savoie). — Compte chèque postal
609.08.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au
15 juin.



L'une des transformations du parc municipal d'Aix-les-Bains

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, UN AN..... 30 fr.
ÉTRANGER, UN AN..... 75 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 312 — 3 JUIN 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

— L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF —



Photos Massis. — Clichés Informateur Médical.

— AU BAL DE LA MÉDECINE FRANÇAISE —

En haut et en bas, au premier plan, vous remarquerez la silhouette bien connue de M. MARIN, Ministre de la Santé Publique

Le Congrès de Médecine Légale s'est tenu cette semaine à Lille

L'EXPERTISE MENTALE CONTRADICTOIRE

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MM. LE PROF. RAVIART ET LE DOCTEUR VULLIEN

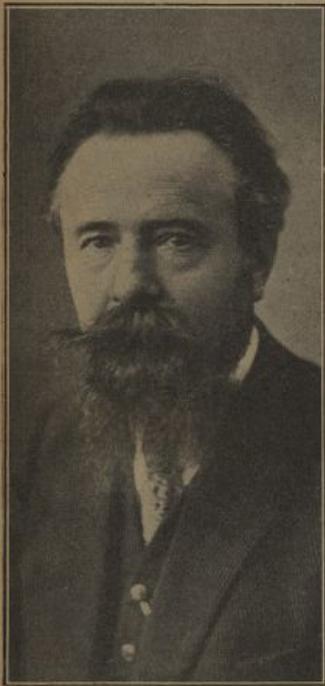
On est en droit de se demander pourquoi, selon l'expression du Procureur Général Donat-Guigne, « l'expertise contradictoire se pratique en matière de lait, mais non en matière de sang ».

Si l'on est ainsi, c'est que l'expertise mentale contradictoire, si elle a ses fervents partisans a aussi ses adversaires obstinés ; les uns et les autres apportent à l'appui de leur thèse des arguments importants.

Ces arguments, nous ne pouvons mieux faire que de les exposer, tout au moins succinctement, les uns après les autres.

Pour l'expertise mentale contradictoire

L'Expert officiel est l'expert de l'accusation. — La mise en pratique de l'expertise mentale contradictoire est une question d'équilibre ou plus simplement d'équilibre. On dit bien qu'il est loisible à la défense de faire entendre ses experts ; en fait, ces spécialistes sont très nettement infériorisés. Ils n'ont pas été admis à examiner l'inculpé ; leurs conclusions sont des conclusions indirectes basées sur des on-dit ; l'accusation a vrai-



M. LE PROFESSEUR RAVIART, DE LILLE, DONT NOUS PUBLIONS CI-CONTRE LE RAPPORT AU CONGRÈS DE MÉDECINE LÉGALE

ment beau jeu de souligner leur extrême relativité et le jury d'ailleurs, d'une façon générale, ne s'y trompe pas puisqu'il n'en tient pas compte dans son verdict.

Par ailleurs, l'expert nommé par le juge d'instruction ou par le tribunal a plus ou moins inconsciemment tendance à prendre le parti de l'accusation. Jamais il ne considère le sujet qu'il a à examiner comme un malade présumé et son activité se porte avant tout sur la recherche des indices de simulation ; si l'accusé invoque un passé morbide, l'expert va exiger des preuves souvent impossibles à fournir ; si certaines tares sont évidentes, il n'en discute la valeur que pour la contester. En somme, au contraire des aliénistes auxquels on fait couramment le reproche de voir des fous partout, l'expert de la justice a tendance à n'en voir nulle part.

Il y a là un esprit de partialité (souvent inconscient d'ailleurs) qui, excellent pour la protection sociale, est fort préjudiciable à la défense de l'individu.

Par ailleurs, les magistrats qui ont le libre choix des experts, ne manquent pas de désigner habituellement ceux que par expérience ils savent devoir leur apporter des conclusions favorables à leurs conceptions personnelles et surtout des conclusions qui n'entravent pas l'action juridique.

Quant à la défense (et c'est évidemment de son côté que se trouve la majorité des partisans de la réforme) elle est toujours privée d'une de ses meilleures ressources. Comment l'avocat peut-il utilement faire état d'un trouble mental supposé, quand tous ses arguments, si excellents soient-ils, ont été préalablement sapés devant la justice par l'homme compétent ?

2° L'expertise mentale contradictoire em-

plêchera les erreurs beaucoup trop fréquentes avec le système actuel. Incompétence de certains experts. — Aucun expert, si averti soit-il, n'est infallible et l'on a le devoir d'éviter ses erreurs par le jeu du double examen.

Si les experts ne sont pas d'accord, de leurs discussions « jaillira la lumière ». De toutes façons, l'émulation jouera son rôle efficace et l'on peut être assuré que les examens seront pratiqués avec beaucoup plus de soin par des experts soucieux de ne pas prêter à la critique d'un confrère.

Cet argument est particulièrement important parce qu'il touche à la grave question de la compétence en matière d'expertise. C'est lui qu'invoquait M. Pietri lors du dernier congrès de médecine légale. Actuellement, et le projet de loi Cruppi en conserve le principe tout en lui donnant une certaine extension, il existe pour chaque cour d'appel une liste d'experts groupés par spécialités. Mais il est incontestable que les indications fournies par cette liste ne sont pas toujours suivies. Combien parmi nous ont été les témoins choqués et désarmés d'erreurs de diagnostic commises par des experts non qualifiés ! Nous avons cité ailleurs le cas de ce Président de Tribunal répugnant à confier les expertises mentales à des aliénistes parce qu'il craignait leur déformation professionnelle, et nous avons connu à Paris un agrégé de médecine générale désigné en dépit de ses protestations par un juge d'instruction — on n'en trouverait plus maintenant — qui le préférait aux psychiatres pour les expertises psychiatriques.

Il faut que tout expert désigné pour pratiquer un examen mental ait des connaissances psychiatriques approfondies ; voilà une vérité simple, évidente, qui pourtant dans la pratique, est encore méconnue. Il est certain que l'expertise contradictoire pourrait, en mettant en évidence certains errements, avoir à cet égard d'heureux effets.

Contre l'expertise mentale contradictoire

1° La mission de l'expert de la défense est à sens unique. — A la Société de médecine légale, un peu avant que vienne en discussion devant la Chambre le projet de loi Cruppi, le docteur Moitte avait émis ses craintes de voir avec l'expertise contradictoire, l'un des experts prendre partie pour l'accusation, et l'autre pour la défense. Mais le rapporteur, répondant à cette objection, avait précisé que le mot « contradictoire » était pris au sens ordinaire de cette expression dans le langage du droit : signifiant seulement que les deux parties sont entendues, qu'elles ont chacune fait une désignation d'expert.

Mais ce gaze d'objectivité, d'impartialité ne vaut pas pour l'expertise mentale ; à l'encontre des autres branches de la médecine qui peuvent intéresser la justice, la psychiatrie, en dehors d'un certain nombre de cas bien définis, ne peut guère prétendre à la vérité mathématique. On ne discute pas le trajet d'un projectile, on ne discute pas la forme d'une occlusion, la présence dans un sang d'une substance toxique, mais on peut toujours discuter du tour pathologique d'une personnalité ou de la portée morbide d'un acte ; de cette trop réelle incertitude, l'expert de la défense va toujours user, quelquefois même abuser.

A l'encontre de l'expert du tribunal essentiellement objectif parce que celui de l'instruction (qu'il ne faut pas confondre avec l'accusation) l'expert de la défense n'a été choisi que pour dépister et mettre en valeur, si on peut ainsi dire, les tares mentales de l'inculpé. Sans avancer que ses conclusions sont posées avant les prémisses, il faut convenir que tous ses efforts vont tendre à faciliter la tâche du défendeur ; ce n'est pas le rôle d'un expert.

Dès lors, toutes les notions acquises de quelque ordre, de quelque importance qu'elles soient, prennent d'emblée un sens défini. Alors que l'expert du tribunal s'oblige à peser longuement la valeur de ses constatations, hésite à propos du caractère morbide de tel geste ou de tel propos, l'expert de la défense va, lui, toujours conclure de la manière la plus profitable à l'accusé ; toute la symptomatologie va ainsi être amplifiée et interprétée.

On voit de la sorte des troubles habituels du caractère devenir significatifs d'un délire chronique, une excitation simple être élevée au rang de manie, la colère qualifiée épilepsie fruste, tel déficit intellectuel léger proclamé symptomatique d'une démence grave en évolution — et malheureusement il n'est pas de règle psychométrique au nom de laquelle on puisse infliger un démenti formel à de telles assertions.

Par ailleurs, si l'expert est un adepte des théories psychogénétiques, il recherchera, et certainement trouvera, dans la vie de l'inculpé le conflit affectif producteur de troubles mentaux. Si par contre il est de tendances organicistes, il saura joindre habilement des idées courantes sur la genèse infectieuse ou toxique des psychoses et tout particulièrement de certains formes d'alcoolisme du sens moral ; il pourra accorder à tel signe physique fruste une importance injustifiée.

Et si malgré tout, en dépit de l'immensité du champ ouvert aux hypothèses, les antécédents personnels se révèlent insuffisants,

pauvres en faits démonstratifs, il appellera à l'aide les antécédents héréditaires !

En résumé, pour les experts de la défense dont la mission précise, à sens unique, est de démontrer l'irresponsabilité d'un individu, les arguments dans tous les cas, même les plus mauvais, sont aisés à trouver ; il ne faut pour cela que savoir user de toutes nos connaissances en psychologie, en psychologie pathologique, même en métaphysique et au besoin consentir à s'aventurer aussi loin qu'il est nécessaire dans l'immense domaine des hypothèses.

Pour ces missions particulières « il risque fort de se constituer une petite, mais active phalange d'avocats médicaux, armés de plus séduisantes théories criminologiques » (Le Guillant).

2° L'expert de la justice partant de principes tout différents ne sera qu'rarement d'accord avec l'expert de la défense. — L'expert de la justice ou de l'instruction et non pas, comme on le dit, celui de l'accusation, a pour mission de faciliter la tâche de la justice ; il procède à sa mission en toute objectivité, impartialement ; peut-on en dire autant de celui de la défense qui lui est un partisan ?

Bien que le doute doive profiter à l'accusé, l'expert véritable se doit d'élimer tout ce qui, dans les constatations qu'il a pu faire, lui apparaît insuffisant pour exercer une action importante et certaine sur la volonté et le sens moral. Il ne garde en vue de conclure que des arguments de certitude.

Ainsi le champ de l'irresponsabilité pénale est réduit à peu près aux infirmités psychiques graves et aux maladies mentales caractérisées, les conditions encore qu'elles soient manifestes au moment de l'acte et qu'elles n'aient pas été volontairement provoquées (épilepsie, ivresse).

Certes, l'expert n'ignore pas que la majorité des délits et des crimes a une explication pathologique ; que tous les attentats à la pudeur, tous les attentats à la vie et à la propriété sont commis dans un état psychique anormal, mais il sait aussi qu'il est souvent possible de résister à l'impulsion morbide et que tant que la volonté reste intacte, sa défaillance est une faute qu'il appartient à la justice de sanctionner. Et en dernier ressort, c'est la valeur du potentiel de résistance qui sera pour lui le critérium de la responsabilité pénale.

En somme, on constate qu'une même expertise mentale peut aboutir à des conclusions divergentes suivant la conception initiale. Il est une conception d'ailleurs limitative : c'est celle de la justice ; il en est une, au contraire, extensive à l'extrême : c'est celle de la défense. Entre les deux, l'accord est malaisé et les discussions seront souvent sans issue, même et surtout à propos des cas-limites, chaque adversaire ayant, en l'absence de toute doctrine établie, des raisons pour situer l'accusé en deça ou au-delà de la frontière du pathologique.

Il en sera de la sorte pour les constitutions morbides. Certes, il n'entrera dans la pensée d'aucun aliéniste, qu'il soit cité par la défense ou par la justice, de nier la réalité de ces états psycho-physiologiques qui président à l'activité de la plupart des individus. Mais, sans dans les cas extrêmes touchant au stade-maladie, les critères des constitutions restent très imprécis. Il est surtout difficile, sinon impossible d'apprécier le taux de fatiabilité, d'irrésistibilité de la constitution par rapport à une volonté apparemment non déficiente. Dans ces conditions incertaines, l'expert de la justice suivant sa doctrine se contentera de signaler objectivement dans son rapport l'existence de signes d'une constitution morbide, mais sans et faire lui-même autrement état pour l'évaluation de la responsabilité.

Un exemple bien démonstratif : la constitution perverse. Sous le terme générique d'amoureux constitutionnels, de fous amoureux, de pervers, on trouve englobés quantité de délinquants habituels, très différents les uns des autres quant à leurs manifestations ; aventuriers, paresseux notoires, voleurs impitoyables, « avérés » ou toxiques ; mais dans discipline, voire pervers sexuels. Et c'est une remarque générale ! Il n'est d'autres preuves de leur état morbide que l'enregistrement de leurs méfaits en série échelonnés tout au long de l'existence et la constatation de leur intimidabilité. Leurs facultés intellectuelles, au moins à un degré suffisant, tout au moins ne sont-elles jamais inférieures aux facultés d'un débile quelconque. Sur quoi donc fonderait-on la présomption d'irresponsabilité ? Ici encore l'expert, en tant que philosophe et en tant que médecin, peut avoir ses idées personnelles sur l'hérédité, sur la fatiabilité des tempéraments, sur leur évolution, sur l'effet du toxique ; mais dans son rapport, se tenant sur une réserve prudente, il se bornera à signaler l'existence au moins probable de fâcheuses tendances constitutionnelles. Il insistera sur la nocivité particulière de l'individu et enfin, il laissera au tribunal le soin de la décision, même si dans le passé du sujet il relève un facteur étiologique important.

L'épilepsie et d'une façon générale tous les états symptomatiques d'une irritation cérébrale chronique donneront matière à de controverses, toujours sans solution en l'absence d'une doctrine. L'expert de la dé-



Photo-Studio L. Besugers. Cliché J. J. M. LE PROFESSEUR LECLERCQ, DE LILLE, QUI PRÉSIDA LES TRAVAUX DU CONGRÈS DE MÉDECINE LÉGALE

fense prétendra avec des arguments tels que ces sujets au cerveau aliéné « constamment en état de moindre résistance » ; l'expert du tribunal ripostera par des épiques dans les intervalles lucides (en dehors de périodes critiques ou périodes génératrices d'états confusionnels crépusculaires, ont comme les individus normaux la capacité de détermination) leur est toujours possible, à condition qu'ils le veulent, de résister à leurs penchants néfastes.

Enfin, il est à peine besoin de signaler que les experts seront toujours en désaccord propos des « états assimilés ». L'expert de la justice se refusera à parler de délire quand des troubles habituels du caractère, à propos d'un état passionnel, il n'y aura pas davantage un diagnostic d'épilepsie quand toute la symptomatologie se réduit à une irritabilité même excessive. Le chef de telles assimilations peut être donné à l'infini ; les arguments pour les justifier, faut le reconnaître, peuvent être des plus séduisants ; ce n'en sont pas moins des hypothèses non démontrées que l'un des experts considérera toujours comme malhabiles tandis que l'autre en soulignera la portée.

3° L'expertise mentale contradictoire sera dans l'esprit du jury un doute de plus. Elle affaiblira la défense sociale. — Même alors que, selon la loi, un seul rapport aura été déposé, même après un arbitre ou un super-arbitre, aura appelé à décider en dernier ressort, et contre-expert ne s'en affrontent, moins à la barre et leur discussion n'est pas toujours suffisamment comprise. Dans tous cas, n'en doutons pas, l'expert de la défense, surtout s'il est bien soutenu par un avocat éloquent, saura trouver des arguments impressionnants pour ébranler les jurés éveillés dans leur esprit le doute dont ils fuieraient l'accusé.

Qu'en résultera-t-il ? Un verdict d'irresponsabilité suivi d'internement ? (ce qui à prendre serait une solution acceptable), ou pas, mais presque toujours un verdict de responsabilité allégué entraînant la condamnation de la personne et par là même logiquement un renforcement des mesures de protection.

En multipliant les verdicts d'irresponsabilité dans l'état actuel de notre législation, traduiront par des peines diminuées, l'expertise mentale contradictoire va singulièrement affaiblir la défense sociale.

De tout ce qui précède une vérité essentielle se dégage : le grand obstacle à la mise en pratique de l'expertise mentale contradictoire, c'est la différence ou plus exactement la discordance extrême des points de vue adoptés respectivement par les deux experts. On a prétendu que les experts valent presque toujours d'accord ; il apparaît au contraire qu'ils seront presque constamment en désaccord, exactement comme que l'expert de la justice aura constaté la responsabilité de l'inculpé.

L'institution du tiers arbitre ne résout pas les difficultés ; les parties ne s'arrêteront pas aisément pour sa désignation, à l'exemple de ce qu'on peut observer actuellement, chaque expert ne manquera d'être connu à plus ou moins juste titre comme favorable, soit à l'accusation, soit à la défense. C'est le magistrat qui le plus souvent sera appelé à choisir l'arbitre et ce fait on retombera dans les incertitudes du système actuel.

(Voir la suite page 4)



A mon avis

Notre spirituel confrère le docteur Mar... l'a échappé belle. Le représentant d'une lignée aristocratique, gorgé de lierre au whisky, l'a recherché toute une nuit pour lui demander raison des satires qu'il envoi chaque soir, du haut des scènes montmartroises, à Mme Cécile Sorel, sa femme, qui finit une belle carrière sur une scène de bastringue : *desiré in piscem*. Cette grande artiste a « bien descendu » l'escalier de sa destinée ; hélas, cet escalier descend trop bas.

N'ayant pas trouvé le chansonnier Marsac, M. de Ségur a tué une malheureuse femme sur la route de Pontoise. Et, vilain geste chez un homme qui porte un si grand nom, l'écraseur a essayé de couvrir sa faute par une fuite précipitée.

Le scandale douloureux de cette déchéance morale s'aggrave de l'excuse que le meurtrier cherche à tirer de son intoxication alcoolique. Du fait de cette intoxication, assure son avocat, M. de Ségur est sujet à des crises de confusion mentale qui lui font perdre son libre arbitre.

Quelle piètre attitude vraiment ! Et comme il est pénible de voir un homme, à qui le nom qu'il porte diète une conduite de courage et de rectitude, s'abaisser, pour échapper aux sanctions que ses actes méritent, jusqu'à invoquer des excuses qui répugneraient aux simples manants que nous sommes.

Que nous démontrera l'examen mental que le docteur Truelle, médecin aliéniste, fera subir à M. de Ségur ? Qu'il s'agit d'un ivrogne qui se gorge de liqueurs fortes et de breuvages dont se détournerait un palefrenier ? Et après, quelles déductions seront tirées de ces conclusions ?

L'état d'ivresse n'est pas une excuse valable. Bien plus, nous considérons, et beaucoup d'autres avec nous, qu'il aggrave la responsabilité de celui qui le recherche.

Eh quoi ! M. de Ségur a l'âge de raison, il sait à quoi l'on s'expose lorsqu'on est saoul, il n'ignore pas les actes dangereux — pour soi et pour les autres — qu'on peut commettre lorsqu'on est pris de boisson. Par conséquent, pourquoi voulez-vous que sa responsabilité soit diminuée à l'occasion de sa ribotte ?

Ce serait vraiment trop commode s'il suffisait de s'enivrer avant de commettre un forfait pour échapper à la sévérité des lois. Et le juge n'a que faire du rapport du docteur Truelle. La peine qu'a encourue M. de Ségur en tuant une mère de famille et en essayant de se soustraire par la fuite à l'action de la justice, ne sera certainement pas allégée parce que M. de Ségur avait passé sa nuit dans les boîtes de Montmartre à s'y gorger d'alcool.

Et le fait d'avoir songé à invoquer l'ivresse pour diminuer sa responsabilité déçue, chez M. de Ségur, un affaiblissement de la morale qu'on déplore d'avoir à constater chez l'héritier d'un aussi grand nom que celui qu'il porte et déshonore.

A différentes reprises, nous nous sommes élevés à cette place contre les excès qui sont commis en justice par le truchement de la *responsabilité atténuée*. Nous avons dit que la responsabilité humaine n'était pas une marchandise qu'on débitait par quart et cinquième de livre. Et nous avons montré le ridicule dont se couvrirait la Justice si elle établissait une échelle des peines parallèlement graduée avec celle de la responsabilité.

Oh ! cela est très commode. Le juge écoute l'expert qui, en s'outillant de je ne sais quelle manière, déclare que le prévenu est responsable au cinquième. On divise la peine par cinq et voilà, croit-on, un jugement équitable !

Quelle balançoire et quelle sottise !

ZOMINE

La responsabilité atténuée a fait la renommée de ceux qui l'ont inventée. Mais à l'origine de combien de crimes ne se trouve-t-elle pas ? Tous les actes commis par les demi-fous qui courent les rues lui sont imputables et l'indulgence des tribunaux vis-à-vis de tant de délinquants n'a d'autre excuse que les rapports des jocrisses qui déclarent que les sujets qu'ils ont examinés ne sont que fractionnellement responsables.

Par conséquent, même si l'on essayait d'utiliser cette théorie à la mode de la responsabilité atténuée pour sauver M. de Ségur du châtement qu'il mérite, cela nous semblerait illogique et injuste.

On est fou ou on ne l'est pas. Dans le premier cas, c'est l'internement dans une maison de fous ; dans le second cas c'est la mise à l'ombre dans une prison. Car ce que veut la Société, c'est se protéger. Et à toutes les calembredaines des aliénistes mal inspirés qui se complaisent, en des études obscures, à fractionner la responsabilité, il faut opposer le devoir de la collectivité qui est d'éloigner et de mettre dans l'impossibilité de nuire ceux qui attentent à la vie de ses membres.

Graduer d'un côté la responsabilité et de l'autre les châtements c'est redonner à la Peine sa vieille conception métaphysique du dommage causé à la société. Cette thèse a vécu. Ce serait faire de la scolastique que de s'y attarder.

Il faut considérer les criminels sous le jour de la nocuité sociale et non plus sous le jour de la responsabilité individuelle.

J. CRINON.

M. de D^r Baumgartner a avisé l'Académie qu'il posait sa candidature à l'une des places de membre titulaire devenues vacantes dans la 1^{re} Section (*Chirurgie*).

LENIFORME CITROSODINE



En haut, le nouvel Institut de Médecine Légale et Sociale qui vient d'être inauguré à Lille. Au-dessous, la séance inaugurale de cet Institut pendant la lecture du discours de M. le Professeur Leclercq qu'on voit ici au premier plan et à gauche. Assis se trouvent MM. le Préfet du Nord, Daniel Vincent, ancien ministre, Chatelet, recteur, Bornay, Procureur de la République, Fribourg-Biano, professeur au Val-de-Grâce, Vervak, de Bruxelles, et, assis au coin de la table, M. le Professeur Bathazard. (Photos Lagache, clichés « Informateur Médical ».)

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

L'assemblée générale de l'A. G. s'est tenue dimanche dernier avec son succès habituel de grande cordialité. Nous publierons dans notre prochain numéro le compte rendu de ces assises traditionnelles et reconfortantes.

GALAGÉNOL

du Docteur Debat

Par arrêté du ministre de la Santé publique et de l'éducation physique en date du 10 mai 1934, la médaille d'honneur des épidémies en or a été décernée à M. le docteur Guichard, à Caen (Calvados), pour maladie très grave contractée dans l'exercice de ses fonctions.

- CANTÉINE -

E. BOUTELLE, 23, rue des Moines, PARIS.

Un concours sur titres aura lieu le 16 août 1934, à 8 heures, à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand, pour la désignation d'un médecin résident qui sera affecté à l'hôpital-sanatorium Sabourin.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 juillet inclus, délai de rigueur.

Pour tous renseignements relatifs, tant aux conditions du concours qu'aux conditions de la fonction que sera appelé à remplir ce praticien, s'adresser, soit au secrétariat général des hospices, 4, rue des Vieillards, Clermont-Ferrand, soit au bureau de M. le directeur de l'Hôtel-Dieu.

M. le docteur Batier a été nommé médecin directeur du sanatorium public de Boulou-les-Roses (Corrèze).

GLOBEXINE

La médaille en or des épidémies a été décernée à M. le docteur Guichard, à Caen, pour maladie très grave contractée dans l'exercice de ses fonctions.

VIOPHAN

Le 12 mai a été inauguré, à la Faculté de médecine de Buenos-Ayres, en présence de MM. Georges Clinchant, ambassadeur de France, et de Imondo, ministre de l'Instruction publique et de la Justice, un buste à la mémoire du docteur Roux.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Mardi dernier a eu lieu à l'Académie de médecine l'élection d'un membre titulaire dans la section de chirurgie, au fauteuil du regrettable professeur Bazy. Le professeur Marin, qui était présenté en première ligne, a été élu par 60 voix sur 72 votants.

Mon Repos, à Ecullly (Rhône). Etablis. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intoxicés. D^r H. FLEILLADE.

Samedi 28 avril, sous la présidence du docteur Laroyenne, a eu lieu au restaurant Berrier et Milliet la réunion annuelle de l'Association générale de l'Internat des hospices civils de Lyon.

Plus de deux cents camarades avaient répondu à la convocation du Comité. Après le banquet une comédie-revue a été jouée. Elle a été composée par les docteurs J. Lacroix et H. Tillet, et pour les chansons par les docteurs Georges Francillon et Lucien Michel.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

Un concours pour six emplois d'internes en médecine à l'hôpital franco-musulman, sera ouvert à Paris, le lundi 18 juin 1934.

Les inscriptions seront reçues à la préfecture de la Seine (service de l'Assistance départementale, 3^e bureau, annexe Est de l'Hôtel-de-Ville, 2, rue Lobau, porte 227), tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, jusqu'au 31 mai 1934 inclus. Pour tous renseignements s'adresser à l'adresse ci-dessus mentionnée.

MICTASOL

Le BROMIDIA a pour précieux avantage de ne pas déterminer d'accoutumance, ce en quoi il se différencie des préparations de même ordre que le malade doit prendre à doses progressivement plus élevées d'où l'inévitable risque d'une intoxication lente. Son administration longtemps prolongée, voire même presque indéfinie, ne diminue en rien son activité mathématiquement constante.

L'Académie de médecine a élu membre titulaire M. le docteur Lasnet, médecin inspecteur général des troupes coloniales.

FOSFOXYL

M. le D^r Henri Vignes a fait savoir à l'Académie qu'il posait sa candidature à l'une des places de membre titulaire devenues vacantes dans la 1^{re} Section (*Chirurgie*).

M. le D^r Mollinère, de Lurhon, a adressé deux mémoires à l'appui de sa candidature au titre de correspondant national dans la première division (*Médecine*).

LIPOSPLÉNINE

DU D^r GROC

QUINBY
(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY

QUINBY
SOLUBLE
indolore incolore, pro-
pre, injection facile

LABORATOIRES
AUBRY
TEL. JASMIN
33-44 - PARIS
62, RUE ERLANGER - PARIS

SYPHILIS

QUINBY
est également
efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

FURONCULOSE ALLERGANTYL MILUC

Modification du terrain par le **Complexe RATE-BARDANE** (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (diminuer progressivement une fois la furoncle sèche)
DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois
chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la **POMMADE ALLERGANTYL** en traitement externe synergique, complétant l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUCY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PARIS

S'abonner à **L'INFORMATEUR MÉDICAL**, c'est recevoir pendant un an un journal illustré, imprimé sur papier de luxe, pour un prix dérisoire vu la qualité des primes qui vous sont offertes.

LE MONDE SUR MON MIROIR

Le Jour qui ose, le seul, attaquer la politique du blé, instaurée dans un but électoral, fait remarquer que la loi qui a établi le prix du blé à un cours forcé coûte aux consommateurs sept milliards. Cela veut dire que si le Français payait son pain au prix où le paie l'étranger, il aurait sept milliards dans sa poche.

L'Agriculture a-t-elle profité de cette loi onéreuse pour les budgets familiaux ? Pas le moins du monde. Et si on ajoute à ces sept milliards les quatre milliards consentis comme avances aux Crédits agricoles et qui ne seront jamais récupérés, on est obligé de conclure que la politique du blé coûte cher au contribuable français.

Si l'on se souvient de ce que nous avons écrit à cette place sur ce sujet, on voudra bien convenir de notre clairvoyance.

On arme, on arme ! Qui crie cela ? la presse française. Et de qui s'agit-il, de l'Allemagne. Nous voici à nouveau en plein dans l'atmosphère de 1913 et l'on se demande si le fait d'alarmer l'opinion d'aussi vive façon constitue une bonne besogne.

Oh ! loin de ma pensée, le désir de taire les armements de l'Allemagne. Nous n'avons cessé de répéter que la conférence du désarmement n'était qu'une vaste duperie, que l'Angleterre voulait que nous détruisions notre artillerie et nos tanks, mais qu'elle ne consentirait jamais à arrêter ses constructions navales ; nous avons souligné de même façon le programme aérien de l'Italie. Nous avons dénoncé le leurre des alliances, surtout quand on veut tabler sur l'aide que seraient pour nous les peuples de l'Europe centrale. Par conséquent, nous applaudirons toujours aux mesures qui baseront notre sécurité sur nos propres armements.

Mais créer par des articles alarmistes une psychose de méfiance hargneuse, c'est jouer avec des tisons enflammés au-dessus d'un baril de poudre, c'est préparer la guerre. Par une réaction toute logique, le pays d'en face s'émue de cette tension morale ; et c'est, comme cela que les esprits s'échauffent et que d'incidents en incidents surgit le *casus belli*.

Et vous vous plaindrez ensuite que les affaires ne veulent pas reprendre !

L'état d'esprit allemand est à rapprocher de celui que nous connaissons en Italie dans les premières années du consulat de Mussolini. Le chef qui a besoin de galvaniser son peuple, tant pour le tenir bien en mains que pour le détourner autant que possible de la misère intérieure, échauffe son patriotisme. Et cette besogne est bien facile à mener

quand il s'agit d'un grand peuple à commettre la défaite. Ceux qui étaient bataillons scolaires de 1885 ne mentiront pas.

Mais il y a la Sarre, direz-vous. Sur ce sujet, déjà exposé ici ma modeste opinion. La Sarre est essentiellement prussienne. Que celui qui naît ose me contredire. Alors, que voulez-vous en faire ?

Nous voulons, dites-vous, que le biscite s'y déroule conformément aux stipulations des traités. Des phrases voyez-vous, que tout cela. Les traités n'ont plus à être invoqués puisque les par bribes ils ont été déchirés et jetés au vent. Occupation, réparations, contrôle, qu'est devenu tout cela ? Voulez-vous me le dire ? Fumée, regrets, trahison de nos alliés.

Alors, ne nous embêtons donc pas de ce sujet de la Sarre. Il y a six mois, j'étais ici : Négocians notre désistement. Négociant ? disait-on, jamais. Soit, mais le plébiscite sera pour nous un éternel camouflet, que nous aurons bien chéri et que notre diplomatie sensée n'aura pas su éviter.

J. CRINON.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Harlem vraie, naturelle, extra-Pure et Purifiée (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules à 0 gr. 15.

POSODOCIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholères, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyéloéphélie, Hématuries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Moussy)

THÉOSALVOSE Théobromine pure (cachets)

Pure - Digitalique - Scillitique - Spartiatique - Barbiturique. Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium) Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue de Cambrai - PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et cérébrales. Convalescence, mariage, asthénies, etc.

3 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Imprégnation glicolée. Hautes doses sans inconvénient.

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 11, rue Crillon, Paris (IV^e).

IODASEPTINE CORTIAL (Iodo-Benzo-thyl-Ferrum)

Traitement de choix des Tuberculoses pulmonaires torpides non fébriles, à évolution lente.

Ampoules de 2, 5 et 10 cc. Comprimés de 25 et 50 centig. Gouttes : 50 gouttes = 50 centig. Injections intra-veineuses de 2 cc. pendant 2 jours, puis de 5 cc., exceptionnellement 10 cc. — Série de jours de traitement séparées par 10 jours de repos.

Pas de choc, pas d'hémoptysies. Disparition de bacilles dans les crachats. Amélioration de l'état général. Augmentation de poids.

Bibliographie. — Sté Méd. des Hôp. (Dufour) Thèse Cartil 1925 (Fé de Méd. de Paris). — Bismant et Méry, Paris Médical, 24 Sept. 1921 et Fév. 1923. — Trotot, Août 1926.

Echantillons et Littératures. — LABORATOIRES CORTIAL, 15, boul. Pasteur, PARIS.

LA SANTHEOSE Le Diurétique sans par excès

Ne se délivre qu'en cachets forme ovale. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IV^e)

NEO-COLLARGOL du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

Dans l'**ADYNAMIE**, la **NEURASTHÉNIE**
le Médicament de choix
est le

SÉRUM NEVROSTHÉNIQUE

FRAISSE

**STRYCHNO
PHOSPHO
ARSÉNIÉ**

1^o En Ampoules - 2^o En Gouttes

ÉCHOS ET INDISCRÉTIONS

Voici le repas pantagruélique qui fut servi récemment à Mouillerm-en-Pareds, village natal de Clemenceau, après l'inauguration du buste de Saint-Vincent-sur-Jard.

Il y avait au menu : des huîtres à fusion, des hors-d'œuvre variés, dont un pied de campagne à ravir les mânes de Brillat-Savarin, de la langouste, une fricassée de veau, du poulet rôti, un gigot aux haricots blancs, de la salade, dessert varié, café, vins à discrétion, et j'en oublie...

Le tout, délicieusement apprêté, pour la somme — tenez-vous bien ! — de 12 francs par tête !

La Vendée serait-elle un pays de cocagne ? Pas le moins du monde, mais les bouchers de La Roche-sur-Yon, désirant à l'invitation de leur préfet, ont accepté de diminuer le prix de la viande de 10 à 20 %, selon les morceaux.

Ce sacrifice du bœuf gras sur l'autel de la vie chère vaut d'être signalé. Et quand le docteur Dartigues organisera son prochain banquet de l'Umfia, il pourrait convoquer ses convives au pays de Clemenceau, cela nous changerait de la cuisine exécrable des palaces. Il est vrai qu'à ces banquets d'ambassadeurs on peut goûter les discours de Dartigues, et ceci compense de cela.

**

Notre distingué confrère, le docteur Genty, dans le supplément du Progrès Médical parle de l'immeuble à tourelle de la rue Hautefeuille ; cette vieille demeure abrita Bichat lorsqu'il arriva à Paris et Jacoud quand il était violoniste à l'Odéon. Vieilles maisons, vieux papiers et sans que ceci puisse être à cela une suite glorieuse, le docteur Genty eût pu dire que c'est dans cet immeuble plusieurs fois centenaire de la rue Hautefeuille que fut fondée il y a 33 ans, à pareille date, l'Association corporative des étudiants en médecine.

Avec Bruel, Jais, Chaboussant nous quêtons des subventions pour notre nouveau groupement. Ces subventions étaient ordinairement de l'ordre de 20 francs. Une seule fois nous recueillîmes 100 francs. Ce fut le professeur Tillaux qui la donna. Je vois encore ce vieillard de haute stature et riche en couleurs qui interrompit sa consultation (qu'il faisait en habit) pour nous recevoir et nous donner un billet de 100 francs. Nous étions ravis de cette obole qui nous parut un viatique princier. Il est vrai que c'était en 1901...

L'Association corporative avait été fondée par un groupe dissident de l'Association générale qui ne devait être, à nos yeux, qu'une fédération des différentes associations d'étudiants. La même thèse est soutenue aujourd'hui. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

..

Nous donnons ailleurs, dans ce numéro, le compte rendu du congrès de médecine légale qui vient de, se tenir à Lille avec un grand succès.

M. le professeur Leclercq ne s'est pas contenté d'organiser et de présider le congrès de médecine légale avec toute la gravité et la conscience qu'exige une tâche si délicate, il prit encore le souci de distraire les congressistes après un labeur qui les accapara entièrement.

C'est ainsi qu'avec l'aide très avérée de la charmante Mme Leclercq, le président du XIX^e congrès a donné, dans la salle des fêtes de l'Université de Lille, une soirée artistique qui fut très réussie.

J. C.



M. LE DOCTEUR DOMINGUEZ
ANCIEN DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE LA HAVANE, QUI VIENT D'ÊTRE ÉLU ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

A TRAVERS LES CLINIQUES

Clinique de M. le Prof. Ombridanne

Malade atteint de coxalgie gauche. La jambe est en abduction et en rotation interne exagérée. On met le sujet debout et on voit que le corps repose en grande partie sur le membre sain par suite de l'attitude hanchée. La cuisse, le genou et le cou-de-pied sont en flexion, la pointe du pied tournée en dehors.

Il faut rechercher la guérison avec ankylose en extension. Elle peut se produire à toutes les périodes mais est beaucoup plus rare une fois les abcès ouverts. Au cours de la première année de la maladie on le traite avec un appareil plâtre allant de la racine de la cuisse aux malléoles. Le professeur explique à ce sujet qu'il est très important de ne pas exagérer le mouvement du membre malade que l'on provoque ainsi. En effet « la hanche est bien bloquée mais l'attitude n'est pas bonne ». La légère déformation ainsi provoquée d'abord pas d'abord quand on examine le malade les deux jambes allongées l'une à côté de l'autre. Mais on la décèle facilement dès qu'on lui fait faire des mouvements.

ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'éducation physique en date du 24 mai 1934, M. le docteur Nacht, nommé, par arrêté du 24 avril 1934 et, conformément aux dispositions du décret du 14 octobre 1934, médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Saint-Vendin (Pas-de-Calais), ayant déclaré ne pouvoir rejoindre son poste, est, par application de l'article 3 du décret du 26 décembre 1932, déchu des droits qu'il tenait du concours de médecin des asiles de 1933.

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'éducation physique en date du 25 mai 1934, M. le docteur Requet, médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Sarreguemines (Moselle), est nommé médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Bron (Rhône), en remplacement de M. le docteur Lautier, décédé.

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R.C. 193.567

CAPSULES
BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE
Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie
Echantillons et brochures
BRUEL, 86, rue de Paris, à Colombes (Seine)

TUBERCULOSE
ANÉMIE, CHLOROSE
CONVALESCENCE
SURMENAGE ETC...

ZOMINE

DU PROFESSEUR CHARLES RICHEL

ne manque jamais le but

LABORATOIRES LONGUET, 34, RUE SEDAINE, PARIS

GRANULÉ NORDEN

Thérapeutique nouvelle des états hypertensifs

COMPRIMÉS DE DÉRIVÉS DE LA CHOLINE ACTIFS PAR VOIE DIGESTIVE

HYPOTAN

LE RÉGULATEUR DU DÉBIT ARTÉRIEL

HYPERTENSION
SPASMES VASCULAIRES

CURE COMPLÉMENTAIRE DE L'ACÉCOLINE

COMPRIMÉS 4 à 6 PAR JOUR

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

Le PRÉVENTYL
Trousse de prophylaxie anti-venérienne

Préserve
DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Echantillons et Littérature
5^e Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

Le Congrès de Médecine Légale s'est tenu cette semaine à Lille

(Suite de la page 2)

D'autre part, en France, nous manquons d'organisations spéciales : services d'anthropologie pénitentiaire, asiles pour aliénés criminels, établissements pour déséquilibrés délinquants, pour récidivistes, pour vauvabonds, pour pervers, etc. Si ces organismes existaient, les difficultés de l'expertise seraient moindres, les discussions qu'elle fait naître seraient évitées puisque ainsi le sort des sujets à responsabilité discutable (ceux pour lesquels on parle de responsabilité atténuée) serait aisément réglé, chacun trouvant l'établissement qui lui convient et où personne n'hésiterait à le placer.

A l'heure présente, il n'est pour le malheureux que deux alternatives : la prison ou l'asile. Comme l'asile demeure (et c'est justice) rigoureusement réservé aux malades mentaux et aux infirmes psychiques, un verdict d'irresponsabilité pris à l'égard d'un sujet ne répondant pas à ces conditions, va obligatoirement entraîner sa mise en liberté ; ne parlons pas de la responsabilité atténuée qui constamment prise dans le sens de circonstance atténuante, n'est qu'une solution fâcheuse aux conséquences souvent déplorable.

Pas d'organisations spéciales, donc pas d'analyses psychologiques nuancées possibles. L'expertise contradictoire se réduira à peu près toujours à un débat sans issue ou les adversaires poussant (presque malgré eux) leurs arguments à l'extrême, aboutissant à des conclusions diamétralement opposées.

Pour toutes ces raisons, l'expertise mentale contradictoire n'a, il faut le reconnaître, que très peu de partisans parmi les psychiatres. Ceux-ci, par la plume autorisée du docteur Le Guillant, ont tout récemment proposé une solution qui, dans une certaine mesure, peut donner satisfaction aux détracteurs du système actuel : « Il n'est nul besoin, écrit Le Guillant, de l'expertise contradictoire. Il suffit d'écartier certains choix favorisés, il suffit de l'obligation du tirage au sort en présence de la défense sur une liste officielle devant comprendre nécessairement tous les spécialistes compétents (par exemple à Paris les professeurs de psychiatrie, les médecins des asiles de la Seine, ceux de la Préfecture de police, les médecins aliénistes des hôpitaux, les chefs de service de neuro-psychiatrie des hôpitaux, quelques autres peut-être qu'il resterait à déterminer). Ainsi se trouverait heureusement complétée cette indépendance qui nous semble la condition nécessaire mais suffisante pour que des médecins qualifiés n'apportent pas dans leur mission une plus grande part d'erreur que ne le comporte la condition humaine. »

DISCUSSION

Nous venons de rapporter les arguments pour et les arguments contre l'expertise mentale contradictoire ; il nous reste à les apprécier.

Dès le début de ce rapport, nous avons dit que des experts compétents bien choisis par la justice ayant une doctrine médico-légale que nous avons définie, étaient susceptibles de donner le maximum de garanties aussi bien au tribunal qu'à la défense, surtout si l'expertise pouvait se faire dans de bonnes conditions dans des services d'anthropologie pénitentiaire conformes aux vœux unanimes des aliénistes.

Nous dirons plus : la doctrine médico-légale, qui est souhaitable dans l'état de choses actuel, deviendrait indispensable dès la mise en pratique de l'expertise mentale contradictoire sous peine de discussions et de conflits interminables et sans issue.

L'expertise doit être placée sur son terrain, le terrain médico-légal. Etant admis que l'immense majorité des délits et des crimes sont commis dans un état anormal, voire pathologique, il faudra se résoudre à faire conventionnellement la part de la responsabilité pénale pour ne retenir dans le cadre médico-légal de l'irresponsabilité que les altérations intellectuelles profondes et les maladies mentales caractérisées.

La doctrine, qui dans notre esprit devrait être un véritable code à l'élaboration duquel participeraient les sociétés de psychiatrie, dictera la conduite à tenir à l'égard des pervers délinquants récidivistes ; elle dira s'ils doivent être laissés à la justice ou s'ils doivent être internés dans un service d'aliénés difficiles.

Elle dira si l'on doit traiter différemment ceux qui sont devenus amoraux du fait d'une encéphalite ou de tout autre état infectieux et les amoraux constitutionnels dont le déséquilibre peut relever d'une étiologie semblable.

Elle assignera une place aux épileptiques, aux passionnés, aux revendicateurs, aux alcooliques.

Et nous en passons.

D'autre part, la doctrine fixera le langage psychiatrique, il faut que les experts emploient le même vocabulaire ; il faut s'accorder sur une signification définitive des termes d'aliéné, de dément, de débile mental, de délirant, choisir parmi les nouvelles appellations celles qui doivent être retenues, les définir ; il faut sortir enfin de cette « anarchie psychiatrique » que déplorait déjà Arnaud il y a quelque trente ans.

Il s'agit, on le voit, d'une importante mise au point. Il y aurait de la sorte un véritable

Code officiel de psychiatrie médico-légale que tous les experts auraient le devoir de respecter, et dont les articles, dans tous les cas litigieux, constitueraient une base solide de discussion.

L'insitution d'une doctrine acceptée par tous les experts et au besoin imposée est la condition nécessaire de l'expertise mentale contradictoire.

Il est des conditions secondaires, mais il faut reconnaître à cet égard que les dispositions de la loi Cruppi prévoyant l'établissement d'une liste d'experts groupés par spécialités, la rédaction d'un rapport unique, un arbitrage en cas de contestation, sont infiniment prudentes et satisfont à la plupart de ces conditions.

Si, en outre, les discussions d'experts à la barre étaient supprimées, s'il pouvait être admis qu'un rapport unique correspondrait à une déposition unique devant le jury, il n'y aurait plus, croyons-nous, d'objections sérieuses à la réforme.

Mais pourra-t-on réaliser ces conditions ? Trouvera-t-on une unanimité d'aliénistes pour accepter de plein gré une doctrine qui, si bien faite soit-elle, n'en sera pas moins conventionnelle et heurtera les convictions de certains d'entre eux ? Les experts de la défense renonceraient-ils volontiers à invoquer des théories et des hypothèses si commodes pour l'argumentation de l'avocat qui les a choisis ? et les avocats eux-mêmes voudraient-ils se priver de la présence de leur expert à la barre ? On peut craindre que non ; et dès lors tous les arguments contre l'expertise mentale contradictoire prennent leur pleine valeur. On ne peut guère songer à entreprendre une réforme dont les avantages minimes sont loin de compenser les inconvénients. D'un côté de la balance, il y aura bien la satisfaction théorique d'un souci d'équilibre, de sauvegarde intégrale des droits de l'accusé, mais de l'autre, il y aura la perspective de discussions sans issue, de débats interminables à la barre, de conclusions exactement contraires, il y aura surtout la déconsidération de la Science et le discrédit qui, du fait de la répétition et de la violence des conflits, atteindra tout le corps des experts.

Ne vaudrait-il pas mieux, dans l'intérêt général, tendre tous les efforts vers la réalisation d'une autre réforme, autrement pratique, celle-là, et autrement féconde en résultats heureux ? Nous voulons parler d'une loi de défense sociale analogue à celle qui a été votée en Belgique il y a déjà quatre ans sous l'impulsion du docteur Vervaecke.

En Belgique, les débles mentaux, les déséquilibrés, d'une façon générale tous les anormaux, trouvent place dans des établissements créés à leur intention ou, par le jeu très simple de la loi, il est possible de les retenir tant que leur nocivité est active,

soit sans limitation préconçue de la durée de la détention. Grâce à un compromis entre ceux d'absolution, de rééducation et de confinement dans le cadre pénitentiaire, l'immense majorité des difficultés d'ordre pénitentiaire est aplanie. On ne voit plus d'aliénés « malades » injustement constatés mais par ailleurs, on ne voit plus de délits ou de déséquilibres dangereux rejetés à tort à la rue. L'accord est réalisé entre l'aspect scientifique et humain et les nécessités sociales.

Si une telle loi fonctionnait en France l'expertise mentale contradictoire pourrait être admise sans arrière-pensée ; elle serait plus sûre, il est vrai, qu'un arbitrage théorique puisque, le terrain de conflits étant trouvé, les deux experts, celui de la défense et celui de la justice, pourraient discuter toujours sans grandes discussions des conclusions analogues.

CONCLUSIONS

L'expertise psychiatrique, telle qu'elle est actuellement pratiquée, soulève trop de difficultés pour qu'on ne tente pas de la modifier.

L'expertise contradictoire nous apporte-t-elle la solution du problème ? Non au premier abord, car si l'on s'en rapporte à la discussion qui précède :

a) L'expert officiel n'est pas l'expert de l'accusation. Il n'est guidé que par le devoir de remplir sa mission avec le maximum d'objectivité. Jamais la magistrature ne commet ne cherche à l'influencer. Pensez dire le contraire est diffamatoire pour l'expert comme pour la justice.

b) Les erreurs toujours possibles sont évitées en faisant des nominations plus délicates et en désignant des aliénistes expérimentés. L'aliénation mentale, dans la pratique, le tribunal commet spontanément plusieurs experts. S'il ne le fait pas les experts, conscients des difficultés à résoudre, peuvent solliciter cette désignation.

c) Si disconvois que cela puisse paraître on peut dire que l'expert de la défense, par définition « à sens unique ».

L'avocat ne peut se comparer au magistrat, car si la mission de l'un est de défendre, celle de l'autre n'est pas d'accuser. Rien de chercher la vérité, et on ne peut assimiler la mission de l'expert du premier à celle de l'expert du second.

On n'évitera pas la constitution d'une liste d'experts spécialistes dans l'art de dire :

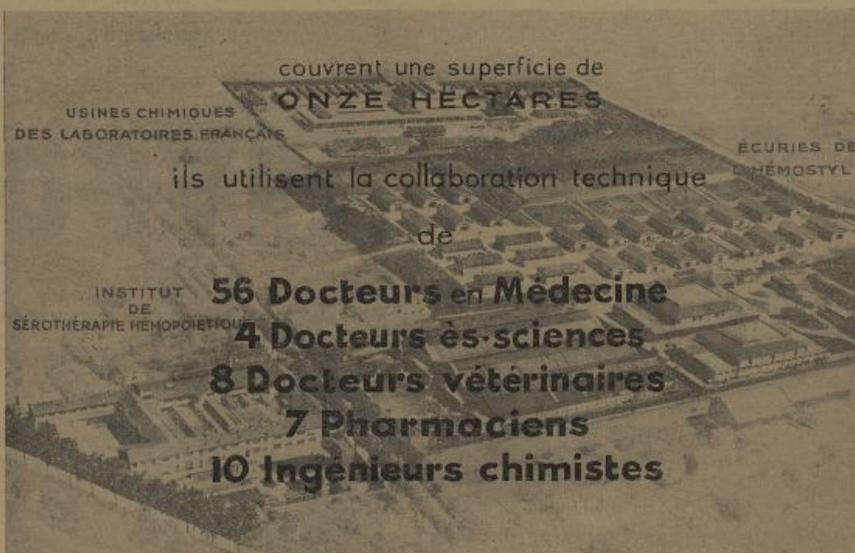
d) Ces spécialistes n'admettront pas une bonne volonté, en raison de leur mission défensive, la doctrine médico-légale dont nous souhaitons voir s'inspirer les experts de la justice.

(Voir la suite page 7)

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ils utilisent la collaboration technique

ÉCURIES DE
HÉMOSTYL

INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOÏÉTIQUE

56 Docteurs en Médecine
4 Docteurs en sciences
8 Docteurs vétérinaires
7 Pharmaciens
10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

Les réunions mondaines de nos Grandes Sociétés Médicales



La photo ci-dessus a été effectuée par les soins de l' « Informateur Médical » au cours du banquet qui clôtura les travaux du Congrès de Laryngologie. Sa netteté vous permet d'y reconnaître la plupart des personnalités qui ont marqué de leurs interventions ces importantes assises. Ce sont des documents de cette nature qui font de l' « Informateur Médical » le plus bel album de notre vie professionnelle qui ait jamais été établi. (Photo Dreville, Cliché « Informateur Médical ».)

Mardi dernier

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. Boiget signale les effets de l'abus des compétitions sportives, de l'insuffisance alimentaire et du défaut de sommeil sur les adolescents.

L'auteur attire l'attention sur les inconvénients très sérieux que présente l'abus des compétitions sportives chez les adolescents au bord des épreuves adictées par le côté olympique. Ce code a été élaboré pour réglementer les rencontres où se mesurent les athlètes les plus puissants. Il n'a point été fait pour régler les exercices et les jeux des adolescents.

Il montre ensuite qu'en raison des difficultés actuelles d'ordre économique, le régime alimentaire des élèves pensionnaires dans certains établissements d'enseignement secondaire est trop souvent carencé en aliments hydro-carbonés, de sorte qu'il ne peut fournir à la fois aux dépenses d'entretien et à celles d'accroissement. Cette carence a de fâcheux effets sur le développement des jeunes organismes.

Il demande enfin que le sommeil des élèves, surtout dans les classes où on prépare pour les grands concours, soit respecté. Le dommage causé à l'organisme des adolescents par l'insuffisance de durée du repos nocturne est très grand. Cette insuffisance compromet au premier chef l'équilibre nerveux et diminue l'aptitude des adolescents au travail intellectuel.

MM. Delherm, E. Bordet, P. Thoyer-Rozat et Fischgold, montrent la possibilité d'enregistrer radiologiquement le réflexe oculo-cardiaque.

En examinant le sujet normal debout, après repérage radioscopique, en apnée, les auteurs ont inscrit, sur le film radiographique, les modifications du ventricule gauche pendant la compression des globes oculaires. Celle-ci débute en même temps que l'inspiration radiocardiographique et ne dure pas plus de 3 secondes, tandis que le film se déroule pendant 8 secondes.

Dans ces conditions, l'inscription radiologique permet l'étude des fonctions inotropes (contractilité) et tonotropes (tonicité) du muscle cardiaque.

L'excitation du vague produit un effet antitropique diastolique qui favorise, dans la plupart des cas, l'augmentation de la puissance contractile.

La radiocardiographie du réflexe oculo-cardiaque permet donc de constater chez l'homme « la loi du cœur », étudiée expérimentalement par Starling.

Elle démontre également l'existence du réflexe vasosystolique dont il devient possible d'étudier les variations.

Comparaison entre les divers modes de contamination par le virus poliomyélique (voies digestive et nasopharyngée).

MM. Levaditi, Kling et Hornus ont étudié expérimentalement sur le singe le mode de contamination par le virus de la paralysie infantile. Ils ont comparé de ce point de vue la voie digestive à la voie nasopharyngée. Ils concluent de leurs essais que chez les simiens éminemment réceptifs, les voies aériennes supérieures, en particulier la muqueuse naso-pharyngée, constituent une porte d'entrée infiniment plus favorable à la pénétration du virus poliomyélique dans l'organisme que ne l'est la muqueuse gastro-intestinale. En effet, des singes qui ont échappé à l'infection *per os* ou par inoculation du virus dans une anse de l'intestin grêle, ont contracté la poliomyélite après instillation du même virus dans les fosses nasales. Par ailleurs, les auteurs montrent que la réceptivité du tube digestif subit des variations considérables d'une année à l'autre, alors que celle de la muqueuse nasopharyngée reste constante. Ces constatations sont particulièrement intéressantes du point de vue du mode de propagation de la maladie lors des épidémies de poliomyélite.

M. Harry Plotz, travaillant avec le même virus dont se sont servis Levaditi, Kling et Hornus, et utilisant des simiens de la même provenance, a constaté que la réceptivité de ces simiens après instillation du virus dans les fosses nasales est infiniment supérieure à celle des mêmes simiens infectés *per os*.

MM. Bertrand et Bathacaria montrent l'action du zinc et des vitamines dans l'alimentation des animaux.

Personne n'était autorisé, il y a une vingtaine d'années, à soutenir la présence constante du zinc dans les tissus de l'homme et des animaux et, à plus forte raison, le rôle physiologique de ce métal, considéré, par ailleurs, comme fortement toxique. Couronnant de nombreuses recherches entreprises depuis cette époque, M. Gabriel Bertrand, en collaboration avec M. Bhattacherjee, vient de démontrer par des expériences très précises que le développement des jeunes animaux n'est possible que si les aliments contiennent une petite proportion de zinc, un à deux centigrammes par kilo, ce qui est le cas ordinaire. L'alimentation lactée exclusive, très pauvre en zinc, ne suffit que dans les débuts ; plus tard, lorsque la provision de métal que les mammifères apportent en naissant est épuisée, il faut recourir au sérum.

La franchise de ce journal doit vous en faire un ami



ASSOCIATION
PASSIFLORE CRATÆGUS SAULE

**ANXIÉTÉ
ANGOISSE
INSOMNIE NERVEUSE
TROUBLES NERVEUX
DE LA VIE GÉNITALE
TROUBLES FONCTIONNELS
DU CŒUR
ÉTATS NÉVROPATHIQUES**

LABORATOIRES
DE LA
PASSIFLORE
G. RÉAUBOURG
D' en Pharmacie
PARIS (1^{er}),
4, rue Boucicaud,

NE CONTIENT
AUCUN TOXIQUE
VÉGÉTAL ou CHIMIQUE.

Dose : 2 à 3 cuillerées
à café par jour

CORBIÈRE R.Desrenaudes, 27 PARIS	SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL	Pour ADULTES 5 centicubes
		ENFANTS 2 C ^c

VINGT PEPTONES DIFFÉRENTES

+
HYPOSULFITE DE MAGNÉSIUM & DE SODIUM
+
SELS HALOGÈNES DE MAGNÉSIUM

ANACLASINE
RANSON

DÉSENSIBILISATION
ÉTATS HÉPATIQUES

A. RANSON
DOCTEUR EN PHARMACIE
121 Av GAMBETTA
PARIS (XX^e)

COMPRIMÉS
GRANULÉ

NÉOTROPINE

Produit colorant bactéricide
contre toutes les infections
du système uro-génital.

Flacon contenant 20 dragées de 0 gr. 10.

LABORATOIRES CRUET, PARIS-XV^e

UROMIL

ÉTHER PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



**MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE**

**L'ACIDE
URIQUE**

ARTHRITISME

Dr L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

Au Congrès de Médecine légale

Dimanche, s'est ouvert, à Lille, le XIX^e congrès international de médecine légale et de médecine sociale de langue française. Cette importante manifestation, qui marque l'évolution de la science médicale dans son application aux besoins de notre société moderne est organisée par le très dévoué professeur Leclercq qu'assiste avec une activité éclairée le professeur agrégé Muller; elle a attiré, dès le premier jour, dans cette grande cité universitaire du Nord, de nombreux savants et délégués venus de divers pays amis et alliés.

La première journée fut consacrée à l'inauguration officielle du nouvel institut de médecine légale et de médecine sociale dont M. Justin Godart avait, il y a onze mois, présidé la pose de la première pierre, non loin de l'ancienne porte de Valenciennes. A l'occasion de cette solennité, M. Châtelet, recteur de l'Académie de Lille, réunit en un déjeuner les congressistes.

La table d'honneur était présidée par M. le recteur Châtelet. A ses côtés, on remarquait MM. Daniel-Vincent, ancien ministre, président du conseil général du Nord; Léon, délégué du ministre de la santé publique, Verwaeck, directeur du service d'anthropologie pénitentiaire de Belgique; Spriet, adjoint au maire de Lille; le professeur Diez, délégué du ministre du travail d'Italie; Bornay, procureur général près la cour de Rouen; Lattes, directeur de l'Institut médico-légal de Pavie; le professeur di Tullio, secrétaire général de la Société d'anthropologie criminelle de Rome; le professeur Balhazard, membre de l'Académie de médecine; le professeur Stanesco, de Bucarest; le professeur Leclercq, président du bureau du congrès; le professeur Van Dumme, de l'Université de Gand; les consuls Moulart, de Belgique; Vecchiotti, d'Italie; Garcia Ascat, d'Espagne; Kohn-Abrest, professeur de toxicologie; les doyens Maige, de la faculté des sciences; Duez, de la faculté de droit; les professeurs Bertin, Caumartin, Debeyre, Vanverts, Pauco, Raviart, Muller, Malaquin, Razemon; Viellident, médecin légiste.

La cérémonie d'inauguration de l'Institut de médecine légale de Lille

A 15 heures 30, toutes les personnalités présentes au déjeuner se trouvaient réunies dans l'amphithéâtre du nouvel Institut de médecine légale.

M. Daniel-Vincent, ancien ministre, présidait l'assemblée, entouré de MM. Armand Guillon, préfet du Nord; Châtelet, recteur.

Prisrent successivement la parole MM. le recteur Châtelet, le professeur Leclercq; le professeur Balhazard, de l'Université de Paris; le professeur Stanesco, au nom du gouvernement roumain; le professeur Verwaeck, au nom du ministre belge de la justice; le procureur général Bornay, qui, au nom du garde des sceaux, apporte ses vœux personnels au succès du congrès, salue les savants étrangers.

M. Henri Spriet, adjoint au maire, fait l'éloge de M. le professeur Leclercq et salue les congressistes au nom de la ville de Lille. M. Daniel-Vincent, dans une allocution pleine de verve et très spirituelle, félicite l'Université de Lille de s'être engagée résolument dans la voie du progrès. Il exprime à M. Leclercq son admiration pour ses audaces et ses témérités, mais le conseil général a la bonne volonté de le comprendre et la volonté de l'aider dans l'œuvre humaine et sociale qu'il a entreprise.

Des applaudissements chaleureux soulignent les paroles de l'ancien ministre et la cérémonie s'achève par une visite rapide des divers services que comporte le nouvel institut.

La réception à l'Hotel de ville

Le lendemain, à 11 heures 30, les congressistes furent reçus, sur le perron de l'Hotel de ville, par M. Salengro, maire, qu'entouraient MM. Favrières, Spriet, Willems, Arqueembourg, Coolen, adjoints; Dauchy et Courouble, conseillers municipaux; Planque, secrétaire général.

Lorsque toute l'assistance fut rassemblée dans la salle Jean-Baptiste, M. Leclercq présenta les congressistes venus de tous les pays de langue latine.

Un certain nombre d'entre eux avaient passé déjà à Lille au lendemain de la guerre, d'autres y étaient venus au précédent congrès de médecine légale; tous ont été surpris de l'aménagement réalisé depuis ces dernières années dans la ville. Après avoir rappelé l'appui considérable apporté par Lille à son Université, M. le professeur Leclercq exprime au maire de Lille sa profonde gratitude pour les libéralités dont la science médicale a été gratifiée.

Dans une allocution d'une belle simplicité, M. le maire de Lille rendit hommage à M. le recteur Châtelet et au professeur Leclercq qui se sont dévoués en vue de l'application des lois de protection de la classe ouvrière, et après avoir rappelé comment la partie XIII du traité de paix avait envisagé l'organisation internationale du travail, aujourd'hui mise en échec au delà du Rhin, il fit appel aux représentants de la médecine sociale pour épauler l'œuvre des législateurs sur le terrain social.

En un français d'une pureté toute littéraire, M. le professeur Lattes, de Pavie, montra la voie nouvelle dans laquelle, suivant en cela les nécessités modernes, la médecine actuelle est contrainte de s'engager.

Le Congrès de Médecine légale

s'est tenu cette semaine à Lille

(Suite et fin de la page 6)

e) Les contradicteurs n'emploieront au même langage, se placeront sur des terrains différents; la responsabilité pénale de ne sera pas la responsabilité psychologique. L'autre, Le jury sera troublé par deux présentations contradictoires, l'une objective, l'autre subjective, il pourra se laisser influencer au préjudice de la protection sociale.

N'admettant pas les arguments en faveur de l'expertise contradictoire, nous estimons que le régime actuel sera plus à l'abri des critiques grâce à :

- 1° Un meilleur choix des experts.
 - 2° L'adoption d'une doctrine médico-légale et d'un vocabulaire officiel.
- Par la suite :
- 3° La modification du code pénal en vue de la défense sociale (loi belge).
 - 4° La création des établissements pénitentiaires par cette réforme (œuvres créées et dirigées par Vervaeck) réaliseront la parfaite harmonie entre les acquisitions psychologiques modernes et les nécessités sociales.

Malheureusement ce ne sont là que des vœux et l'expérience ne nous a que trop appris combien ils risquent de demeurer stériles.

Que faire ?
L'adoption de l'expertise contradictoire pour nous ne peut par elle-même modifier dans l'état actuel des choses, n'accomplir pas et même n'imposera-t-elle pas, bouleversant le régime que nous déplorons, des réformes fécondes qui apparaissent indispensables dès ses premiers essais de mise en pratique ?
Du pire naîtrait peut-être le mieux.

A LA SOCIÉTÉ AMICALE DES MÉDECINS AISIENS

Cette Société s'est réunie le samedi 15 sous la présidence de M. le professeur Rich, de Nancy. Étaient présents : MM. de Bait, Bloch-Vormser, Blum, Brudat, Bruch Engel, Finck de Vittel, professeurs Frenkel, Hartmann, Hahn, d'Herclonville, Kaim, professeur Maucclair, Mouchet, Oultrix, Rastier, Schmitt, professeur Strohli, E. Sirey, Touvet, Suz. Weill, Zislis et de nombreuses dames.

M. le sénateur Armbruster, M. E. Sirey, M. Weitz, de Brienne-le-Château, sont arrivés par acclamations.

Le dîner fut suivi d'un concert avec concours d'artistes de l'Odéon et de l'Opéra Comique. Mme Lidon-Oultrix, pianiste, violoniste, et le groupe artistique alsacien, M. Zimmermann y furent très chaleureusement applaudis.

La prochaine réunion est fixée au début de novembre, au voisinage de l'anniversaire de l'armistice.

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Aix-en-Provence

Le traitement alloué est fixé à 25.000 francs par an. Le titulaire du poste bénéficierait, outre, d'une indemnité de logement de 15.000 francs, comme médecin de l'internat de l'école primaire supérieure de garçons.

Les candidats ont un délai de vingt jours à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la santé publique et de l'éducation physique (direction d'hygiène et de l'assistance, 6^e bureau), 7, rue Tilsitt, leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références, ainsi que d'un extrait de leur acte de naissance.

La IV^e Conférence de l'Association Internationale de Pédiatrie préventive aura lieu cette année à Lyon, le jeudi et vendredi 27 et 28 Septembre.

Les sujets mis à l'ordre du jour et les noms des rapporteurs sont les suivants :

1° La prophylaxie de la malaria chez l'enfant : P. Cacace (de Naples); P. de M. (d'Algérie) et son assistant D. Larrouy. Le rapporteur britannique colonial sera désigné ultérieurement.

2° La prophylaxie du rachitisme et de la spasmophilie : P. Adam (de Danzig); P. Monrad (de Copenhague).

Les médecins qui désirent participer à cette conférence sont priés de s'inscrire près du secrétaire de l'A. I. P. P., Dr Lévrier, Genève (Suisse); il en est de même de ceux qui comptent prendre part aux discussions qui suivront l'exposé des rapports.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est s'assurer une collection illustrée unique de la vie médicale française au jour le jour.

JUS DE RAISIN CHALLAND

CHALLAND NUITS-ST-GEORGES (COTE-D'OR)



Il n'était pas d'une troupe de girls en représentation sur l'une de nos grandes scènes parisiennes ou destinés à faire l'attrait d'un film en préparation. Le charme de ces jeunes filles pourrait néanmoins vous le faire supposer. Non, la chose est plus simple. Ce sont là les jolies serveuses du banquet qui a suivi le Bal de la Médecine Française. Ces jeunes filles, costumées avec art, appartiennent toutes à la famille médicale.

L'Académie de Médecine vient d'élire dans la section de chirurgie le Prof. Georges Marion, par 60 voix sur 70 votants.

Juste consécration qui, à vrai dire, s'imposait depuis longtemps. Mais le professeur Marion s'était toujours effacé devant ses collègues et amis.

Il n'est guère besoin de présenter un des plus grands chirurgiens de notre époque, un des maîtres incontestés de l'urologie.

Né en 1869, à Fixin (Côte-d'Or), Georges Marion a gravi très rapidement tous les échelons de la carrière médicale : interne des hôpitaux en 1893, nommé premier au concours de chirurgien des hôpitaux en 1900, il sort premier, aussi, au concours de l'agrégation de chirurgie à l'âge de 33 ans. Chef de service titulaire, en 1908, à l'hôpital Lariboisière, il fut le quitte qu'en 1931 pour être nommé professeur de pathologie chirurgicale (1932) et professeur de clinique urologique à l'hôpital Necker (1933), où il succéda à Guyon, Albarran et Legueu.

PRIX SAINTOUR

Le sujet désigné par la Faculté, pour l'année 1934, est le suivant : « Cycle de la vitamine C ». Les mémoires doivent être déposés au secrétariat de la Faculté, de 14 à 16 heures, jusqu'au 15 octobre 1934, dernier délai, sans désignation d'auteur. Chaque mémoire devra porter une épigraphe ou devise apparente qui sera rappelée sur un pli cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Le montant du prix Saintour 1934 est de 100 francs.

HOSPICE PAUL BROUSSE

Un concours sur titres est ouvert en vue de la nomination d'un médecin en chef à l'hospice départemental Paul Brousse, à Villejuif. Peuvent seuls prendre part à ce concours les titulaires en médecine d'une faculté française, Français ou naturalisés Français et domiciliés dans le département de la Seine. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 11 juin 1934, de 10 à 15 heures et de 15 à 17 heures, à la direction des Affaires départementales, 26 avenue (annexe Est de l'Hôtel de Ville, 2 rue Lobau, porte 237).

Un concours pour la nomination de deux internes en médecine à l'hospice Paul-Brousse et à l'hospice du cancer et éventuellement la désignation d'internes provisoires s'ouvrira le 22 juin 1934. Peuvent prendre part au concours : 1° Les élèves externes des hôpitaux de Paris ; 2° Les étudiants en médecine possédant dix inscriptions de doctorat. Les candidats ne devront pas avoir dépassé l'âge de 27 ans révolus au 1er octobre de l'année 1934. Toutefois, cette limite d'âge sera prorogée d'un tiers égale aux services accomplis dans l'armée active pour satisfaire aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée. Les étrangers seront admis à concourir. Les inscriptions seront remises à la Préfecture de la Seine, service de l'Assistance départementale, 26 bureau, annexe Lobau, escalier A, 2e étage, pièce 227, dimanches et fêtes exceptés, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, du 24 mai au 3 juin 1934. Vos renseignements concernant les nature et horaires du concours et la situation des internes à l'hospice Paul-Brousse sont des à présent fournis en s'adressant au service de l'Assistance départementale.

HOPITAL-HOSPICE de SAINT-DENIS

AVIS DE CONCOURS POUR LA NOMINATION D'UNE SAGE-FEMME EN CHEF

Un concours sur titres pour la nomination d'une sage-femme en chef de la Maternité est ouvert à l'hôpital de Saint-Denis. Les candidatures prendra fin le vendredi 15 juin 1934, à midi. Les demandes d'inscription devront être adressées au directeur de l'hôpital et accompagnées d'une note biographique indiquant les titres des candidates. La sage-femme en chef de la Maternité est nommée par la Commission administrative et recrutée parmi les sages-femmes de la première classe de la Faculté de Médecine de Paris. Elle doit être de nationalité française. Il lui est formellement interdit de faire de la clientèle en ville. Elle est logée, chauffée et éclairée gratuitement dans l'établissement. Traitement de débet 12.524 francs. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au directeur de l'hôpital-hospice de Saint-Denis : 7 bis, rue du Fort-de-l'Est.

Le D' Paulian (de Bucarest) fera au début du mois de Juin quatre conférences à Paris

Vendredi 1er juin, à 11 heures, clinique du professeur Sergent, à l'hôpital Broussais : Recherches sur les myopathies. Mercredi 6 juin, à 10 heures 30, clinique du professeur Claude, à l'Asile Sainte-Anne : Le repérage ventriculaire en clinique. Jeudi 7 juin, à 10 heures, clinique du professeur Gougerot, à l'hôpital Saint-Louis : Les réactions biologiques à la suite de la malarothérapie. Une quatrième conférence sur : L'évolution de la neurologie et de la psychiatrie en Roumanie sera annoncée ultérieurement.

INFORMATIONS

L'Association Internationale des Médecins contre la Guerre (section française) organise le mardi 5 juin 1934, à 21 heures, aux Sociétés Savantes, 8, rue Danton (près de la place Saint-Michel), sous la présidence du professeur Languevin, l'un des plus éminents spécialistes de la question, une conférence sur le sujet suivant : *Peut-on protéger la population civile contre la guerre aéro-chimique ?* (Cette conférence remplacera celle qui n'a pu avoir lieu le 4 mai à l'hôtel Chambon).

Par arrêté en date du 12 mai 1934, M. le docteur Lorier et M. Bertrand ont été nommés membres du conseil supérieur de la nationalité.

La Commission des emplois réservés aux médecins mutilés, qui ne fonctionne pas encore, faute d'un président, aura son bureau : Bureau des emplois réservés, 53, boulevard de Latour-Maubourg. C'est là que doivent être adressées les demandes des candidats.

A l'occasion du 40^e anniversaire de la création à Fécamp de la Première Goutte de lait, le Comité de l'Œuvre organise une soirée de gala en l'honneur du docteur Dufour, fondateur des Gouttes de lait. — Vendredi 8 juin, à 7 heures 30 du soir, une causerie sur le docteur Dufour et son œuvre, la Goutte de lait, sera radiodiffusée par « Radio-Normandie ». — Samedi 9 juin : Soirée de gala avec le concours d'artistes de l'Opéra.

— Dimanche 10 juin : Grande fête enfantine pour les enfants de la Goutte de lait.

Des rapports de MM. les préfets du Loiret et de l'Yonne signalent des cas de fièvre typhoïde observés dans des communes de ces départements.

Une lettre de M. le Préfet de la Marne signale un nouveau cas de diphtérie survenu dans son département.

Des rapports de MM. les Préfets du Nord

Voies Urinaires
CAPSULES RAQUIN
COPAHIVATE DE SOUDE
6 à 12 par jour
R. C. Seine, n° 25.197

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITE
INOFFENSIF - DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Boul^d Ornano, PARIS

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

et de Seine-et-Oise notent des cas de fièvre typhoïde et de méningite cérébro-spinale dans des communes de ces départements.

Une demande a été formée par la Société anonyme des Eaux de Sierck (Moselle), en vue d'obtenir la déclaration d'intérêt public des sources Saint-Jérôme et Saint-Clement, ainsi que l'institution d'un périmètre de protection.

PLOMBIÈRES-LES-BAINS (VOSGES)
A 6 heures de PARIS (Voitures directes)
SAISON DU 15 MAI AU 30 SEPTEMBRE -- Altitude : 456 m.

Eaux Thermales Radio-actives, d'une efficacité reconnue pour
Les Maladies de l'ESTOMAC et de l'INTESTIN et spécialement l'ENTERITE — Les RHUMATISMES — Les Maladies des Femmes
(Traitements spéciaux) — Les États nerveux.

Eaux de Régime remarquable "SOURCE ALLIOT"
Légère, Digestive, Diurétique, Désintoxicante

CURE D'AIR ; PARCS et PROMENADES NOMBREUSES. - Piscine tiède de NATATION
CENTRE de TOURISME : Vosges et Alsace
CASINO - THÉÂTRE - CONCERTS - JEUX - FÊTES DIVERSES
Renseignements : COMPAGNIE DES THERMES ou SYNDICAT D'INITIATIVE
PLOMBIÈRES (VOSGES)

aux azotémiques

DAIN HYPOAZOTÉ
Heudebert
Qui ne fatigue pas les reins même les plus gravement lésés.

a marque

Heudebert
est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

Tout DÉPRIMÉ
» SURMENÉ
Tout CÉRÉBRAL
» INTELLECTUEL
Tout CONVALESCENT
» NEURASTHÉNIQUE

est Justiciable de la

NEVROSTHÉNE FREYSSINGE

6, Rue Abel Paris

XV à XX gouttes à chaque repas
XX gouttes contiennent 0,40 de glycérophosphates alcalins

LES VOYAGES DE "L'INFORMATEUR MEDICAL"

DU 15 AU 30 JUILLET 1934

Les Alpes du Tyrol - Salzburg - Le Danube en bateau - Vienne - Budapest - Brno (Capitale de la Moravie) - Les Grottes uniques de la Macocha - Prague - Carlsbad

15 juillet : Départ de Paris-Gare de l'Est vers 9 heures. Voyage par Bâle, Zurich et l'Arberg. Arrivée à INNSBRUCK vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

16 juillet : à INNSBRUCK. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. Après-midi, excursion en téléphérique au Pferschlö (2200 m.). Panorama splendide des Alpes du Tyrol.

17 juillet : à INNSBRUCK. Petit déjeuner et dîner. Dans la matinée, visite du Musée Ethnographique du Tyrol. Départ d'Innsbruck au contrat de l'après-midi. Arrivée à SALZBOURG dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

18 juillet : à SALZBOURG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités. Après-midi, excursion en autocar au SALZBURGER, région des lacs, Grumden, St-Wolfgang, Ischl, etc.

19 juillet : Départ de Salzburg après le petit déjeuner. Arrivée à LINZ, au bord du Danube, vers midi. Embarkement. Départ de Linz en bateau sur le Danube vers 15 heures. Déjeuner à bord. On traverse la plus belle partie de la vallée du Danube, riche en souvenirs du passé. Arrivée à VIENNE vers 20 heures. Dîner à l'hôtel.

20 juillet : à VIENNE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi, excursion en autocar dans la forêt viennoise : Heiligenkreuz, Mayerling, etc. en la tragédie du prince héritier Rodolphe.

21 juillet : à VIENNE. Pension complète. Continuation de la visite de la ville : la Cathédrale Saint-Étienne, l'église des Capucins tout-lean de l'Alpion, le château impérial, le château de Schönbrunn.

22 juillet : à VIENNE. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Vienne au début de l'après-midi. Arrivée à BUDAPEST pour dîner.

23 juillet : à BUDAPEST. Pension complète. Visite de la ville en autocar : les quais du Danube, le Parlement, la place de la Liberté, le château royal, le bastion des pêcheurs, etc. Thse à l'île Sainte-Marguerite, située au milieu du Danube.

24 juillet : à BUDAPEST. Petit déjeuner. Excursion d'une journée entière à MBZOKOVESD, en pleine campagne hongroise et particulièrement intéressante pour la richesse des costumes paysans. Déjeuner dans le village. Retour à Budapest dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

25 juillet : Départ de Budapest après le petit déjeuner. Arrivée à BRNO, capitale de la Moravie, vers 15 heures. Déjeuner à l'hôtel. Visite de la ville. Dîner à l'hôtel.

26 juillet : à BRNO. Pension complète. Excursion d'une journée entière au gouffre de la MACOCHA et aux grottes qui l'entourent : lacs souterrains, stalactites, d'un intérêt et d'une beauté uniques. Retour à Brno dans la soirée. Départ de Brno vers 19 heures. Arrivée à PRAQUE vers 23 heures 30. Installation à l'hôtel.

27 juillet : à PRAQUE. Pension complète. Dans la matinée et dans l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en autocar : l'ancien Hôtel de Ville, le vieux ghetto, le fameux climatère juif, le château (Hradcín), et la rue des Alchimistes, le palais Wallenstein, etc.

28 juillet : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à CARLSBAD pour déjeuner. Après-midi, visite des établissements thermaux sous la conduite d'un délégué de la ville. Déjeuner à l'hôtel.

29 juillet : à CARLSBAD. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, promenade au Hirschsprung ; très beau panorama de la ville et des environs. Départ de Carlsbad vers 15 heures.

30 juillet : Arrivée à PARIS-Gare de l'Est vers 14 heures.

DU 5 AU 26 AOUT 1934

Cologne - Le Rhin en bateau - Coblenze - Wiesbaden - Mayence - Francfort - Berlin - Dantzig - Poznan - Varsovie - Gracovie - Zakopane - Prague - Nuremberg

5 août : Départ de Paris-Gare du Nord vers 10 heures. Voyage par Jeumont-Léage. Arrivée à COLOGNE vers 17 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

6 août : Après le petit déjeuner, visite de Cologne en autocar. Départ en chemin de fer pour COBLENCE, à une heure de distance environ. Déjeuner.

Départ de Coblenze en bateau express sur le Rhin, vers 15 heures. Cette partie de la vallée du Rhin est renommée comme étant la plus belle. Dîner à bord.

Arrivée à WIESBADEN vers 21 heures. Installation à l'hôtel.

7 août : à WIESBADEN. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. Après-midi, excursion à MAYENCE et visite de la ville. Retour à Wiesbaden dans la soirée.

8 août : Départ de Wiesbaden après le petit déjeuner pour FRANCFORT (demi-heure de trajet). Visite de la ville et des curiosités en autocar. Déjeuner.

Départ de Francfort vers 15 heures. Arrivée à BERLIN vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

9 août : à BERLIN. Pension complète. Visite de la ville en autocar et excursion à POTSDAM. Visite du Château de Sans-Souci, etc...

10 août : à BERLIN. Pension complète. Excursion d'une journée entière au SPREEWALD, en autocar et canot combinés, passant par Lübbenau et Burg, particulièrement intéressant pour la richesse des paysages paysans. Retour à Berlin dans la soirée.

11 août : à BERLIN. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Berlin vers 16 heures. Arrivée à DANTZIG vers minuit. Installation à l'hôtel.

12 août : à DANTZIG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à Gdynia, le plus grand port polonais, ainsi qu'à Zoppot, très jolie station balnéaire.

13 août : à DANTZIG. Pension complète. Visite de la ville, intéressante et riche en souvenirs historiques.

14 août : Départ de Dantzig après le petit déjeuner. Arrivée à POZNAŃ vers 15 heures. Installation à l'hôtel. Visite de la ville et des curiosités. Dîner.

15 août : Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Poznan vers 15 heures. Arrivée à VARSOVIE vers 20 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

16 août : à VARSOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar : la vieille ville, la Cathédrale, le Château Royal, Willanow.

17 août : à VARSOVIE. Petit déjeuner et déjeuner. Départ de Varsovie vers 15 heures. Arrivée à GRACOVIE vers minuit. Installation à l'hôtel.

18 août : à GRACOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar : le Château Royal Wawel, le Marché, le plus ancien et le plus beau de toute la Pologne, l'Université, etc... Après-midi, excursion aux MINES DE SBI de WIELICZKA, uniques dans leur genre.

19 août : à GRACOVIE. Pension complète. Journée libre. Possibilité de faire une excursion à ZAKOPANE, situé dans la Tatra Polonaise.

20 août : Petit déjeuner. Matinée libre. Départ de Gracovie vers 11 heures. Arrivée à PRAQUE vers 21 heures. Installation à l'hôtel. Logement.

21 août : à PRAQUE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

22 août : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à NUREMBERG au courant de l'après-midi. Dîner à l'hôtel.

23 août : à NUREMBERG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

24 août : à NUREMBERG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à ROTHSBURG 9/10, ville ayant gardé particulièrement son caractère médiéval.

25 août : à NUREMBERG. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Nuremberg au courant de l'après-midi.

26 août : Arrivée à Paris-Est au début de l'après-midi.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.280 francs

Ce prix comprend les services suivants : le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau, le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de tout premier ordre, genre Hôtel Tyrol à Innsbruck, toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme, les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages, toutes les taxes, en-cas et pourboires obligatoires ainsi que les services d'un guide compétent parlant français. Les re-

pas du wagon-restaurant ne sont pas compris dans le prix forfaitaire. Prix soumis aux variations du change. Etudes ce programme, comparez-le, vous constaterez qu'il est le plus varié et le plus intéressant. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Informateur Médical, 111, boulevard Magenta, Paris.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.960 francs

Ce prix comprend les services suivants : 1° Le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau. 2° Le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de premier ordre, genre Hôtel Württembergerhof à Nuremberg. 3° Toutes les visites et excursions en autocar mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français. 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.

5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa avec bagages. Les repas dans le wagon-restaurant ne sont pas compris. Prix soumis aux variations du change. Ce voyage peut favorablement être prolongé par la visite de Munich, des Alpes bavaroises et d'Oberammergau. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l'Informateur Médical, 111, boulevard Magenta, Paris.

DERNIERS LIVRES PARUS

ECHELLE DE GRAVITE DES INCAPACITES PERMANENTES, par les Drs BRISARD, FAUQUEZ et GAST. — Un volume in-8° (13,5 x 21) de 256 pages, 2 fr. — J.-B. Baillière et Fils, Editeurs, 19, rue Cassinielle, Paris (6^e).

Ce livre est le fruit de trois vétérinaires de la pratique médicale des Accidents du Travail. C'est un nom l'indique, ce n'est pas un Guide abrégé analogique à ceux qui existent déjà, par leur caractère et schématisés. Les auteurs ont eu en vue, avant tout, l'originalité.

Et voilà exclusivement des rapports de médecins experts soumis dans ces dernières années aux tribunaux des grandes villes de France. Ils ont été étudiés, puis classés par région anatomique et par ordre de gravité croissante, des uns de types d'infirmités dont la description clinique, à la fois précise et complète, justifie le taux d'incapacité qui leur est attribué. Ce sont des cas, sans aucun exposé résumés en ce qu'ils ont d'essentiel et de caractéristique et qui peuvent à bon droit servir de modèles.

On se fera une idée de la variété des exemples qui sont présentés et l'on considérera que les renseignements fournis sont de nature à servir de modèles.

C'est, les auteurs ne prétendent pas avoir acquis toute la gamme possible des infirmités consécutives aux accidents du travail. Ils ont simplement eu pour but de rassembler et classer un certain nombre de points de repère bien définis, auxquels il sera facile de comparer tel cas donné, pour avoir le taux d'incapacité correspondant à la gravité et conforme à la jurisprudence.

Et si, en vu de ces pages, commodes à consulter et d'une lecture facile, on peut affirmer que le but des auteurs est atteint, et que cet ouvrage est, à la vérité, manquant, rendra les plus grands services aux médecins traitants, aux médecins experts, aux magistrats, avoués, avocats, etc., vis-à-vis de tous ceux qui cherchent à faire indemniser les victimes d'accident selon la règle et l'équité, sans être indispensable aux Compagnies d'Assurances-Accidents.

L'hygiène générale, habitation, habillement, toilette. Mais l'alimentation reste le sujet fondamental, l'auteur expose les divers modes d'alimentation, la pratique de sa réglementation, le choix des différents laits dans l'alimentation artificielle et leurs indications respectives, le mode de préparation des aliments.

À l'occasion des accidents de l'alimentation normale et artificielle sont étudiés leur prophylaxie et les divers aliments de substitution que nécessite souvent l'intéressé lacté qui en est une conséquence si fréquente.

Après un chapitre consacré au sevrage et à l'alimentation vient l'exposé de la prophylaxie des maladies infectieuses où sont étudiés le principe et les modalités d'application des diverses médications préventives applicables chez les sujets du premier âge, vaccination et séroprévention des maladies infectieuses, avec les précautions nécessaires à leur mode d'emploi.

On trouvera surtout dans cet exposé succinct les notions essentielles de l'hygiène générale et de l'alimentation du nourrisson, celles de la prophylaxie des infections du premier âge avec les indications qui peuvent en faciliter l'application à la pratique courante.

HYGIENE ET ALIMENTATION DU NOURRISSON, par G. PERRIER, médecin de l'hôpital Trousseau. — 1 vol. in-16 de 90 pages : 12 fr. Gaston Doin et C^o, Editeurs.

L'hygiène du nourrisson n'est pas seulement à envisager au moment de la naissance, mais on doit attacher tout autant d'importance aux moyens qui se proposent, dès avant la naissance et même avant le mariage, d'éviter la procréation d'un enfant mal venu, prématuré et au tact duquel cette hygiène et cette puériculture prénatales pour lesquelles on a cru devoir ériger la dénomination d'œugénie sont réalisées par tout un ensemble de conseils et de mesures de nature à empêcher les uns soit d'ordre thérapeutique, comme le traitement préventif de la syphilis chez les époux, avant et pendant la grossesse, tandis que d'autres, purement hygiéniques et hygiène-laxatives encore à l'initiative et au tact du médecin de famille, s'efforcent d'instruire et de persuader le procréateur avant la conception.

La physiologie du nouveau-né et du nourrisson et la connaissance est indispensable pour en diriger la croissance et le développement régulier, fait l'objet d'un chapitre spécial ainsi que

BIOThERAPIE CHIRURGICALE ANTI-INFECTIEUSE. — Ses procédés, ses applications, ses limites, par J.-P. LAMARE et Maurice LABRET, anciens internes des hôpitaux de Paris, chirurgiens de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye. — Un volume in-8° raisin de 264 pages 30 francs (Librairie Louis Arnette, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris, 6^e).

Cet ouvrage comprend deux parties bien distinctes : 1° Une série de chapitres concernant les vaccins, les sérums, la transfusion sanguine, les thérapeutiques par le choc, la leucocythérapie, la bactériophagothérapie. 2° Une façon générale chacun de ces procédés biologiques est étudié du point de vue théorique ; Effets sur l'organisme, indications, doses, limites de l'emploi et contre-indications. Si l'étude des vaccins, des sérums concernent des sujets qui sont bien connus de quelques praticiens, on trouvera dans les autres chapitres des notions indispensables et fort nettement exprimées sur des méthodes moins souvent utilisées mais qui peuvent rendre de grands services.

Une série de chapitres de clinique pure sur le traitement des diverses infections générales et locales par les procédés biologiques. Le « moment clinique » de l'application des différents procédés est étudié avec précision, avant la marche des symptômes de la maladie. Les auteurs ont eu soin de décrire les modifications que les procédés biologiques impriment à l'évolution clinique de chaque infection, et cela est essentiel pour ne pas commettre de faute thérapeutique.

Ce livre n'a donc rien d'un exposé didactique banal sur les procédés de thérapeutique biologique. C'est un livre de clinique journalière à l'usage de tous. Il fallait, pour en entreprendre la rédaction, des auteurs rompus depuis de longues années à la pratique de ces traitements efficaces mais délicats à manier et à appliquer, et dont nous par leurs travaux antérieurs pour qu'il ne soit pas utile de les présenter au public.

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION



À BASE DE :

1° EXTRAIT TOTAL des GLANDES de l'INTESTIN qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.	2° EXTRAIT BILIAIRE DÉPIÉGÉ qui régularise la sécrétion de la bile.	3° AGAR-AGAR qui rehydrate le contenu intestinal.	4° FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS action anti microbienne et anti-toxique.
--	---	---	---

1 à 6 Comprimés avant chaque repas

LABORATOIRES LOBICA
46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (17^e)
G. CHENAL, Pharmacien

PANCRINOL

DU DOCTEUR DEBAT

DEUX PRÉSENTATIONS

AMPOULES BUVABLES - SIROP

Anémies
Convalescences
Etats adynamiques

LABORATOIRES DU D' DEBAT : 60, RUE DE PRONY, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, UN AN 30 fr.

ÉTRANGER, UN AN 75 —

Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 513 — 10 JUIN 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-96

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

— L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF —



Les membres du Congrès d'Ophtalmologie groupés devant le château de Grosbois au cours de l'excursion pittoresque qu'ils effectuèrent dans la grande banlieue parisienne. En haut et de gauche à droite : les docteurs Godechoux, Moreau, Weiti, Carvalho, délégué général de la Demeure historique; le Dr René Onfray, Park-Lewis, Marin-Amat, Brandes, Van der Straeten, Coppex, etc.. En bas : M^{me} Van Duyse, Miss Ida Mann, les docteurs Duranti et Brunetiere, les docteurs Liégaard et Bailliart, président et secrétaire général de la Société d'Ophtalmologie de Paris. Les docteurs de Saint-Martin, le professeur agrégé Velter, Nataf, etc..

L'Assemblée Générale de l'A. G.

Elle s'est tenue la semaine dernière à l'Hôtel Chambon sous la présidence du Docteur Chapon



M. LE D^r CHAPON

Les assemblées générales de l'Association Générale des Médecins de France ont ceci de particulier qu'elles se ressemblent toutes entre elles, se déroulant toujours selon le même rythme, suivant la même méthode, avec la même unanimité qui se retrouve fidèlement dès qu'un ordre du jour est mis aux voix, dans la même atmosphère courtoise et sereine, cette courtoisie et cette sérénité n'étant que l'expression d'une vieillesse heureuse et sans histoire ! De plus en plus, l'A. G. nous apparaît comme une très vieille dame qui au terme d'une vie remplie de bonnes œuvres et de gestes généreux, se borne maintenant à attendre avec résignation, en se souvenant du passé, une mort qu'elle sait très prochaine.

Et pourtant, MM. Chapon et Luteaud, nouveaux venus tous deux, l'un à la présidence où il a comme on sait succédé au président plein de noblesse qu'était le docteur Bellemontre, l'autre au secrétariat général où il a pris la place laissée vacante par le départ du docteur Thiery, semblent avoir fait de louables efforts pour infuser un sang nouveau à cette septuagénaire fatiguée. Nous doutons fort qu'ils puissent parvenir à lui redonner une vitalité peu compatible avec son grand âge et qu'ils lui permettent de résister aux ébranlements de plus en plus vives dont la gratifie tout en se défendant d'ailleurs de vouloir lui faire le moindre mal, cette caduète turbulente et autoritaire qu'est la Confédération des Syndicats médicaux. « Nous ne voudrions vous faire, dit la cadette à son aînée, aucune peine, même légère, et nous n'aurions garde de prendre la moindre initiative qui soit de nature à vous retirer la moindre parcelle de votre autorité. Et si nous avons décidé de créer à votre exemple une caisse de retraites qui laissera à nos adhérents bien plus d'avantages que vous n'en réservez aux vôtres, ne voyez nullement dans ce geste l'arrière-pensée d'entraver votre action bienfaisante et d'empêcher sur votre domaine, mais bien plutôt le désir d'alléger un peu votre tâche en vous permettant de rayer de vos listes de pensions un certain nombre de confrères auxquels nous assurerons des rentes qui les dispenseront d'aller taper à votre porte. »

Et la vieille dame, pleine d'indulgence et de candeur accepte et remercie, sans se douter que le jour est proche, dans ces conditions, où personne n'ayant plus besoin de ses oboles, elle n'aura plus qu'à disparaître au plus discrètement possible, sur la pointe des pieds.

Et pourtant, elle a derrière elle tout un passé de bienfaisance au cours duquel elle n'a cessé de répandre sur les infortunés médicaux le baume d'une solidarité discrète et vigilante. Elle est prête à mettre longtemps encore, au service des confrères que l'adversité ou la vieillesse ont trop cruellement atteints, les ressources d'un patrimoine judicieusement géré, et à poursuivre inlassablement le triple but qu'elle s'est donné comme idéal : secourir, protéger, moraliser le corps médical.

C'est ce que fit ressortir le président Chapon dans l'allocution qu'il prononça au début de cette assemblée générale aussitôt après que le docteur Bellemontre l'eut invité à prendre place au fauteuil présidentiel.

Et puis la séance se déroula suivant le mode habituel.

On approuve de confiance, comme toujours, le rapport de M. Bongrand, trésorier de l'A. G., sur les opérations financières de l'année.

On approuva le rapport présenté par le docteur Levasort, au nom de la commission de vérification des comptes, ainsi que celui de M. L. Laurent sur les pensions viagères demandées à l'assemblée générale.

On procéda à la réélection des membres du bureau et du conseil général parvenus au terme de leur mandat.

Et l'on arriva enfin à l'exposé par le secrétaire général, le docteur Luteaud, du rapport traditionnel sur la vie de l'A. G. et les vœux présentés par les sociétés locales.

L'activité de l'A. G.

La vie de l'A. G. Que pourrait-on en dire ? Elle continue, sans histoire, comme la vie des peuples heureux...

Ses buts ! La bienfaisance... Ses moyens ? La bienfaisance aussi, car c'est en faisant le bien autour d'elle que l'A. G. groupera des sympathies agissantes et qu'elle verra les « jeunes » venir à elle de plus en plus nombreux. On lui a reproché d'être avare, de thésauriser ! Quelle erreur et quelle injustice ! Elle ne cherche à éviter la prodigalité que pour être à même de faire davantage de bien à ceux qui ont besoin de son aide.

Les vœux des sociétés locales : ils furent particulièrement nombreux cette année ; plus de vingt, au lieu des deux ou trois que l'on présentait les années précédentes. Leur exposé par le secrétaire général, leur discussion par l'assemblée furent, comme chaque année d'ailleurs, la partie vivante de cette séance.

La propagande en faveur de l'A. G.

On commença par discuter le vœu de la société du Doubs que l'on commenta et appuya le docteur Saint-Martin, et qui exprime le désir :

Que des membres du Conseil Général de l'A. G. fassent au sein des diverses filiales, principalement celles dont le recrutement est insuffisant, des conférences exposant le but philanthropique de l'Association et les avantages que ses membres peuvent trouver à adhérer aux diverses Caisses annexes, assurance-maladie-invalidité, service des retraites, etc...

Après une courte discussion au cours de laquelle plusieurs membres de l'Assemblée échangèrent leurs vues personnelles sur les modalités de cette propagande, on adopta à l'unanimité les conclusions suivantes présentées par le bureau :

L'Association Générale des Médecins de France réunie en assemblée générale le 27 mai 1934, prenant en considération le vœu émis par la Société du Doubs,



M. LE D^r BONGRAND

Demande que la propagande soit intensifiée ;

Tout en laissant aux Sociétés locales le choix des moyens elle demande que l'assemblée annuelle de chacune de ces Sociétés soit tenue si possible le même jour que l'assemblée syndicale. Cette façon de faire permettrait au Président ou au Secrétaire de la Société locale soit par une courte causerie, soit par distribution de tracts fournis par le siège central, de se mettre en rapport avec des jeunes médecins syndiqués qui connaîtraient ainsi le but élevé poursuivi par l'Association.

L'A. G. et la Confédération

Après avoir adopté ensuite un vœu de la société de l'Oise ayant trait aux rapports entre le Conseil général et les sociétés locales on en arriva à la question importante et quelque peu épineuse des rapports entre l'A. G. et la Confédération des Syndicats médicaux. C'était incontestablement le plat de résistance, si l'on peut dire, de ce programme. Une vingtaine de vœux émis par les sociétés locales se rapportaient à ce délicat problème et cela montre bien l'importance que de tout côté on lui attribue.

La discussion pivota autour de l'éventualité d'une collaboration de l'A. G. à la nouvelle organisation d'assistance que la Confédération, sous l'impulsion de son président, le docteur Dibos, vient de mettre sur pied sous le nom de « secours syndical ».

Après un rapide exposé du secrétaire général affirmant la nécessité de cette collaboration, on entendit le docteur Dibos lui-même, rappeler les conditions dans lesquelles la Confédération a été amenée à prendre cette initiative ou d'aucuns ont cru voir, à tort, dit le docteur Dibos, un regrettable empiètement sur le domaine de l'A. G.

Le corps médical s'éleva le président de la Confédération, est actuellement très sérieusement menacé dans ses intérêts immédiats. Il faut qu'il se défende. Pour assurer cette défense, les syndicats doivent englober, non pas la majorité, mais l'unanimité des médecins. Il faut donc que ceux d'entre eux qui ne sont pas venus au syndicalisme par conviction soient amenés à y venir par intérêt. La est l'origine de l'organisation du secours syndical.

Et M. Dibos, appuyant énergiquement un vœu émis par la société des Landes, préconise l'obligation pour tout adhérent à l'A. G. de faire partie du syndicat local et inversement.

Mais cette solution, qui nécessiterait d'ailleurs une modification des statuts de chacun des deux groupements, semble loin de satisfaire tous les esprits et la conception de ce syndicalisme obligatoire dont rêve le syndica-

liste convaincu qu'est le D^r Dibos, ne saurait cadrer avec ce fond d'indépendance qui existe dans chaque Français, fut-il médecin. Contre cette conception plusieurs membres de l'assemblée, s'élevèrent vigoureusement. Le docteur Hallot, de l'Oise, fit remarquer très judicieusement à M. Dibos que certains médecins non syndiqués n'en étaient pas moins pour cela des médecins honorables. « C'est, cependant, répondit M. Dibos, parmi les médecins non syndiqués que l'on trouve toujours les mauvais confrères qui apportent leur collaboration ou leur appui à des organisations qui nuisent au corps médical. » Cela n'est évidemment qu'une opinion et toute gratuite d'ailleurs.

Le docteur Humbel, qui est lui aussi, un des piliers du syndicalisme médical, vint défendre le point de vue du docteur Dibos. « Dans nos deux grands groupements professionnels, dit-il, on ne doit être ni que par un seul sentiment : la solidarité. Or, cette solidarité doit s'exercer aussi bien dans le domaine de l'assistance que dans celui de la défense professionnelle ». Et le docteur Humbel exprime son étonnement de constater une certaine résistance à un principe qui créera l'obligation, pour chaque adhérent à l'un des deux groupements, d'adhérer au second.

Après clôture de cette discussion, le président mit aux voix le vœu suivant proposé par le Conseil et qui fut adopté à l'unanimité :

L'Association Générale des Médecins de France réunie en assemblée générale le 27 mai 1934,

Heureuse de constater que des rapports cordiaux et intimes s'affirment de plus en plus entre la Confédération et l'Association,

Reconnaissant que l'Association et la Confédération ne peuvent, de par leurs statuts actuels, faire une obligation aux médecins d'adhérer aux deux groupements,

Emet le vœu suivant :

Une propagande active, toute de persuasion, doit être faite pour amener les médecins syndiqués à adhérer à l'Association et réciproquement ;

Les Sociétés locales faisant confiance au Conseil Général pour obtenir cette union indispensable qui affirmera la solidarité du corps médical tout entier.

Le Corps Médical et les lois fiscales

On passa alors à la discussion d'un vœu de la société de Seine-et-Oise et se rapportant aux mesures fiscales imposées au corps médical. Ce vœu était ainsi conçu :

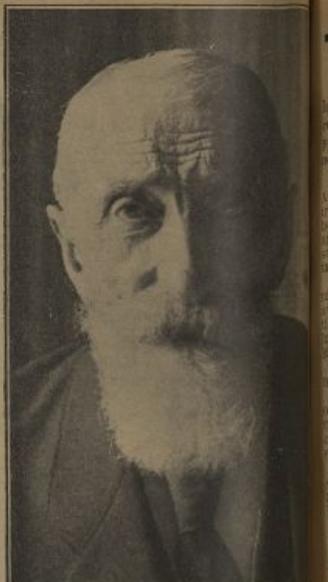
La Société locale des médecins de Seine-et-Oise, dans son assemblée générale du 18 avril 1934,

Considérant les difficultés chaque jour accrues pour les praticiens indépendants qui, sans être fonctionnaires, collaborent loyalement aux lois sociales et, de ce fait, abandonnent une partie de leurs honoraires au profit de la collectivité,

Considérant les sacrifices exigés pour la conquête d'un diplôme qui, bien rarement, permet au médecin de prendre une retraite méritée,

Considérant que l'Association Générale des Médecins de France, témoins de nombreuses, navrantes et silencieuses misères médicales peut parler en connaissance de cause,

Considérant le succès obtenu pour l'ajournement de l'« article 41 »,



M. LE D^r LEVASSORT

ne faisant pas de clientèle, par le seul fait qu'ils seraient attachés à des organisations telles que dispensaires ou sanatoria.

Ces réflexions amenèrent une nouvelle intervention du docteur Dibos qui affirma la volonté des syndicats médicaux de demander l'application de la patente à tous les médecins de dispensaires, même ne faisant pas de clientèle. « Du moment qu'ils soignent malades, que ce soit dans un dispensaire, chez eux, ces médecins, s'écrie M. Dibos, payez d'ailleurs par M. Bongrand, de payer patente ».

Il y a là un aspect particulier de l'engagement par les syndicats médicaux de ces dispensaires trop nombreux sans doute surtout dans la région parisienne, mais à eux tous, n'enlèvent sûrement pas de praticiens autant de clients que le prend journellement un seul de nos hôpitaux.

Après quelques observations des docteurs Boudin qui fit entendre la voix de la sagesse et celle du code, l'assemblée vota à l'unanimité les conclusions suivantes présentées par le bureau :

L'Association Générale des Médecins de France réunie en assemblée générale le 27 mai 1934, prenant acte du vœu émis par la Société de Seine-et-Oise,

Approuve de toute autorité les démarches faites par le secrétaire général de la Confédération des Syndicats en vue de rendre moins oppressives les lois fiscales qui souffrent la masse des praticiens, principalement celle concernant la patente.

Décide, conformément aux accords intervenus avec la Confédération, de transmettre à celle-ci la décision prise par l'assemblée générale.

L'organisation de l'assurance mutuelle contre la maladie

L'assemblée examina enfin par l'ordre du jour deux vœux émanant de la société de l'Oise, l'autre de la société de Drôme et de l'Ardeche et se rapportant à l'organisation de la caisse assurances-maladies récemment créée par l'A. G. Après un débat, l'assemblée vota les conclusions suivantes :

L'Association Générale des Médecins de France réunie en assemblée générale le 27 mai 1934, prenant acte des vœux émis par les Sociétés de l'Oise et de Drôme-Ardeche,

Remercie le Conseil Général des efforts faits par lui pour créer l'Assurance mutuelle contre la maladie ou l'accident ;

Regrette que le nombre des inscrits ne soit pas encore suffisant pour en assurer le fonctionnement ;

Demande que la propagande soit poursuivie et acceptée de discuter les additions et modifications proposées par le Conseil aux statuts de la dite assurance et en particulier l'abandon de la combinaison C.

Le banquet de l'A. G.

A l'issue de cette assemblée générale un banquet confraternel présidé par le président Perrin, de Nancy, réunit à l'Hôtel de la Mutualité les représentants des différents comités locaux ainsi qu'un certain nombre de personnalités invitées par le Conseil de l'A. G. et les représentants de la presse professionnelle.

Notés à la table d'honneur : aux côtés de MM. Perrin, Bellemontre et Chapon, MM. docteur Bonnefons, député de l'Aveyron, président de la société locale de ce département ; les docteurs Sirey, Desbat, Dardigues, président de l'U. M. F. I. A. S. néchal, président du Syndicat des Médecins de la Seine ; Faure, président de la Chambre syndicale des fabricants des spécialités pharmaceutiques.

Des discours furent successivement prononcés par MM. Chapon, Bonnefons, Dardigues, Sénéchal, Dibos, Enfin, le Pr Perrin, dans un allocution très applaudie, a rappelé les lointaines origines de la Société des Médecins de France, dont la création remonte à 1841.

D^r OGLIASTRI DE GENTILI



M. LE D^r DIBOS

Emet le vœu que l'Association Générale des Médecins de France appuie de sa haute autorité les démarches faites par le Secrétaire général de la Confédération des Syndicats en vue de rendre moins oppressives les lois fiscales dont souffre la masse des praticiens, principalement celle concernant la patente.

Au sujet de ce vœu, le professeur Perrin, de Nancy, crut devoir s'élever contre la volonté exprimée dans certains milieux syndicaux de voir assujettie à la patente des médecins

A mon avis

Notre très distingué confrère et ami, le docteur Pasteau, nous communique la relation suivante qui lui est transmise par un officier de nos troupes marocaines :

Votre bataillon est en réserve de secteur. (17) kilomètres vers le Nord et vers l'Ouest, mais postes au contact des Rifains. Les hommes jouissent d'un repos bien gagné, après une dure colonne. Un B. M. C. dresse sa tente au milieu du camp. Le chef de bataillon me fait appeler un matin :
« Mon cher, une femme du B. M. C. contamine les trahilliers. Il n'y a pas de toubib et avant d'en faire venir un, le tiers de l'effectif serait malade. Je vous charge de passer la visite des femmes et de découvrir la malfaite ».

J'oppose mon incompetence. L'ordre est révoqué. Il est exécuté.

Et voilà comment on put voir un jeune officier brandir le spéculum de la sous-maïson et rechercher les germes redoutés. Déjà, dans l'armée, il faut être préparé à exécuter toutes les missions.

Après trois mois de colonne, les B. M. C. sont supprimés. Certains s'attendent à voir ces trahilliers devenir complètement fous par leurs sens excités.

Je le affirme, la campagne d'été se termine sans que personne ait pu constater la moindre impatience chez nos hommes. Bien au contraire, plus de disputes et de querelles sont venues par des jalouses, provenant des femmes. Les Mauresques n'étaient plus là — personne n'y pensait plus. — C'était le calme, le grand calme. Les jours de repos on organisait de petites fêtes et nos bons bécots s'arrangeaient comme des enfants.

Les B. M. C. peuvent être supprimés sans inconvénient. Ils servent seulement à troubler et à exciter les hommes, à provoquer des querelles, à donner des spectacles ignobles de la bestialité humaine, et surtout à enrichir les tenanciers et tant d'autres...

Cette relation mérite commentaires.

Jadis, les troupes en campagne étaient suivies par des hordes de ribaudes qui se mêlaient à celles des mercantis de toute nature et de toute origine. C'était un métier que celui de suivre les armées et de s'enrichir à leurs côtés par le commerce des femmes comme par celui des objets les plus hétéroclites. L'intendant supportait cette vermine et savait fréquemment utiliser son amoralité pour se procurer ce dont elle avait besoin, comme les officiers savaient y puiser des indicateurs ou y découvrir des espions.

Nos colonnes d'expédition ne peuvent se débarrasser de ces caravanes inquiétantes. Les vieux soldats des campagnes de Tunisie, de Chine et de Madagascar vous conteront leurs souvenirs à ce sujet.

Se croyant instruits par l'expérience de la vie civile, des officiers eurent l'idée de parquer et de surveiller les ribaudes qui marchaient ainsi à l'arrière de nos troupes et les bordels mobiles de campagne, qui firent l'hilarité des popotes pendant la guerre, connurent plusieurs fois des tentatives de réalisation aussi couronnées qu'inutiles. C'est à une de ces tentatives (que Courteline eut dû connaître pour sa verve) que la note ci-dessus fait une sévère allusion.

En toute logique, si les bordels sont utiles pendant la paix, quand les marchandes d'amour ont la liberté du trottoir, il est naturel qu'ils existent auprès des troupes en campagne. Mais il reste à démontrer que les bordels sont utiles en temps de paix. Or, je ne le crois pas.

Voulez-vous me dire à quoi servent ces maisons qui sont dites closes sans doute parce que tout le monde peut y entrer ?

C'est Napoléon, je crois, qui leur a donné leur statut légal. Pourquoi ce génie, qui fut législateur autant que stratège, se laissa-t-il convaincre de leur utilité ? Parce qu'il fut, en amour, un timide et qu'il se figura que tous les hommes étaient sur ce point bâtis à son image ? Peut-être. Est-ce, au contraire, parce qu'il espérait localiser ainsi la prostitution et pouvoir mieux la surveiller au point de vue moral et sanitaire ? Peut-être encore.

En tout cas, comme ce problème de la pensée du statut légal des bordels ne sera jamais clairement résolu, il est surprenant de s'y attarder et mieux vaut

rechercher leur valeur actuelle. Or, celle-ci est nulle.

De quoi se compose la clientèle des bordels ? D'hommes saouls. Je sais qu'il y a parfois des clients qui n'ont pas trop bu et qui s'y rendent en possession de leur clair esprit. Mais ce sont là des exceptions sans importance parce qu'extrêmement rares.

Le plus souvent, c'est à la suite d'un repas copieux, d'un banquet, que le bourgeois sent en lui un appétit de luxe ; il se dirige vers ces maisons closes en compagnie de convives aussi éméchés que lui. Et l'on a vu des pères de famille pourris par une bordée aussi malencontreuse.

Les soldats ne constituent guère la clientèle principale des bordels qui ont cependant été créés pour leur usage. Par conséquent, leur but initial étant détruit, il n'y a plus de raison de les maintenir.

Quant à la clientèle nouvelle, constituée par des hommes en ribotte, méritent-elle qu'on maintienne pour elle ces établissements ignobles, peuplés de femmes réduites à l'état de bétail et qui constituent les dernières esclaves de nos peuples civilisés ?

Je crois avoir bénéficié d'une vie sexuelle normale, mais jamais il m'est été possible de « consommer » en ces lieux autre chose que les boissons excrables qu'on y sert, car tout y répugne, le logis, ses hôtes et ses servantes dépoitraillées.

Vous me direz que des maisons de cette sorte ont de tout temps existé. C'est faux. Les gîtes hospitaliers peuplés de courtisanes se comptaient nombreux dans les quartiers de Suburre et du Pirée, mais ce n'étaient pas des parcs où les femmes étaient tenues en servage par des tenanciers qui ne sont pas autre chose que d'ignobles trafiquants de chair humaine. Et il y a là une nuance que je crois inutile de souligner devant mes lecteurs. Oui, la tourbe romaine demandait aux consultants qui briguaient ses votes : *pana* (et non *panem*) et *circenses*, mais elle ne croyait pas que sa luxure avait besoin de femmes rivées par des chaînes à leur couche impure.

La France est, je crois, l'un des derniers pays du monde qui tolère légalement ces maisons spéciales. Et il y a là un enseignement. Car si elles étaient indispensables, leur nécessité se ferait sentir là où on ne les trouve pas. J'ai visité les plus grands ports d'Europe, je n'ai trouvé de bordels nulle part. Et je n'ai pas entendu dire qu'en ces villes où se heurtent toutes les races et tous les désirs, on ait souffert de l'absence des lupanars.

Faut-il arguer, pour défendre l'existence des bordels, des services qu'ils rendent à la santé publique ? Ce serait se rendre ridicule que de le prétendre.

Que sont les quelques femmes, parquées pour le plaisir des hommes dans des maisons aux volets clos, à côté du bataillon de prostituées qui circule librement dans toutes les grandes agglomérations ? Bien peu de chose. Alors ?

La lutte contre les maladies vénériennes n'en est plus réduit à de pailleuses mesures et la défense de la morale publique exige au contraire la fermeture de ces prisons de femmes.

On m'a dit que cette solution ne saurait être de sitôt obtenue parce que d'énormes intérêts se trouvaient engagés dans le commerce des maisons closes. Celles-ci se vendent très cher, leur rendement est très lucratif : des gens très bien en tirent bénéfice. Et quand tant d'intérêts entrent en jeu, la morale, le bon sens et le bien public perdent leurs droits.

Je serais tenté de croire à tout cela. Surtout quand je vois des tenanciers de marque et des trafiquants de chair à plaisir reçus en grand seigneurs dans les cloîtres du Parlement et traités à la table de nos académiciens.

J. CRINON.

ZOMINE

PILULES DEBOUZY

ON NOUS INFORME QUE

HÉLIOTHERAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Le Conseil général de la Haute-Vienne ayant demandé aux médecins de consentir un nouveau rabais de 10 % sur les tarifs de l'Assistance médicale gratuite, le Syndicat des Médecins s'y est refusé, en faisant ressortir les rabais qu'il avait déjà consentis et en se basant sur le fait qu'un sacrifice équivalent aux intérêts de la collectivité n'était demandé à personne d'autre.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph. 0660 24-81.
Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, docteur GUILLEMONAY reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Nous apprenons la fondation de la Société de médecine infantile de Bordeaux et du Sud-Ouest.
Cette nouvelle Société, qui se réunira à l'hôpital de Bordeaux le deuxième mercredi des mois de novembre, janvier, mars et juin, groupera sur un terrain scientifique et amical les spécialistes de la médecine des enfants du Sud-Ouest. Son bureau est ainsi composé : docteur Roca, président ; professeur Cruchet, vice-président ; docteur Boissier-Lacroix, secrétaire ; docteur Clarac, trésorier ; docteur Flot, secrétaire des séances.

THÉOSALVOSE

Le banquet médical, réunissant les inscrits et les sympathisants à l'Action française, sous la présidence du docteur Edouard Pichon, médecin des hôpitaux, assisté de MM. Charles Fiessinger, Léon Daudet et Charles Maurras, aura lieu le 7 juin à la salle Bullier. Prix du banquet : 36 fr. ; étudiants : 30 fr.

Le prochain Congrès de médecine légale se tiendra à Bruxelles et il sera présidé par M. Héger-Gilbert, de Bruxelles.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Le professeur Leriche vient de quitter Lyon pour Saratouge où le gouvernement lui a confié une mission de conciliation et d'apaisement. Il demeure attaché à l'Université de Lyon en qualité de professeur de pathologie chirurgicale, mais il a résigné ses fonctions de chirurgien des hôpitaux de Lyon.

Mon Repos, à Cenilly (Rhône). Etablis. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intoxiqués. D^r H. FEUILLADE.

Conformément à la demande qui lui en a été faite par M. le Ministre de la Santé publique et de l'Education physique de nommer un de ses membres pour la représenter à la Commission de la répartition des fonds provenant du Part Mutuel en faveur des œuvres de bienfaisance, en remplacement de M. Doléris qui a demandé à être relevé de ses fonctions, l'Académie désigne M. Georges Brouardel.

Entéromucine ercé

Un concours pour six places d'internes titulaires en médecine et en chirurgie aura lieu le 15 octobre 1934, à 8 heures 30 du matin, aux hospices civils de Nice. Les candidats devront se faire inscrire au moins quinze jours avant la date fixée pour le concours.
Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat des hospices.

LENIFORME

M. le Préfet des Vosges signale un cas de fièvre ondulante constaté dans une commune de son département et M. le Préfet du Calvados sur un cas de poliomyélite signalé dans une commune de ce département.
M. le Préfet de la Marne signale un cas de varioloïde constaté à Châlons.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat



DE GAUCHE A DROITE : M. LE DOCTEUR RENE ONFRAY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET M. LE DOCTEUR J. CHARPENTIER, TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTHALMOLOGIE

Un poste de médecin chef à l'asile public d'aliénés de Sarreguemines (Moselle) est vacant par suite du départ de M. le docteur Requet, appelé à un autre poste.

HÉPACRINE INJECTABLE

du Docteur Debat

Légion d'honneur. — Sont nommés : Au grade d'officier : M. Louis Michon, chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris.

M. le docteur Ginestous, de Bordeaux, a adressé un rapport sur les épidémies ayant sévi dans l'arrondissement de Bordeaux en 1933.

M. le docteur Pelon, de Luchon, a envoyé trois mémoires destinés à concourir pour le Service des Eaux minérales.

TRICALCINE

La Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux a constitué à cette occasion une commission chargée de faire un rapport sur la vaccination antityphoïdique et composée de MM. Cruchet, président ; J. Carles, rapporteur ; Liaguet et Piéchaud.

FOSFOXYL

Sont nommés, pour quatre ans, membres du conseil supérieur de l'instruction publique, les représentants de parents d'élèves dont les noms suivent : MM. le docteur Deroidé, président de l'association des parents d'élèves des collèges de Calais, vice-président de la fédération des associations de parents d'élèves des lycées et collèges.

Le docteur Friteau, président de l'association des parents d'élèves du lycée Racine à Paris, secrétaire général de la fédération des associations de parents d'élèves des lycées et collèges.

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

la seconde maman



D'abord le lait maternel
et ensuite
la Blédine
JACQUEMAIRE

farine spécialement préparée
pour les enfants en bas âge.

facilite la digestion du lait,
complète sa valeur nutritive,
favorise la croissance,
prépare le sevrage.

Demandez échantillons aux
Etablissements JACQUEMAIRE
Villefranche (Rhône)

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme
douloureux (colique hépatique,
néphrétique, dysménorrhée men-
struelle) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

— Le docteur et M^{me} P. Giscard (de Lomne-
let) sont heureux de faire part de la naissance
de leur fils Bruno.

— Le docteur et M^{me} Georges Lemaître sont
heureux de vous faire part de la naissance de
leur fille Aude. — Calais, le 26 mai 1934, 6,
rue de Croix.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles
de M^{lle} Colette Gervais avec M. Jacques Bom-
mart, docteur en médecine.

Mariages

— Le docteur Jean Ducoudray, médecin-
chef de la Maison de santé de Pulet à Agen,
avec M^{lle} Olga Chabot.

— Le docteur Charles Laubry, médecin de
l'Hôpital Broussais, membre de l'Académie
de Médecins, Commandeur de la Légion d'hon-
neur, et M^{me} Charles Laubry ont l'honneur
de vous faire part du mariage de M^{lle} Geor-
gette Laubry, leur fille, avec M. Henry Pauly.
Le mariage a été célébré dans la plus stricte
intimité le jeudi 24 mai 1934. — 39, avenue
Victor-Hugo, Paris, XVI^e.

— Le mercredi 33 mai a été célébré en
l'église du Blanc le mariage de M^{lle} Marie-
Louise Villière, fille du docteur et de M^{me} Vil-
lière, avec M. Georges Moreau, docteur en
droit, sous-préfet.

Les témoins étaient pour la mariée : M. Mo-
reau, gouverneur honoraire de la Banque de
France, Grand Officier de la Légion d'hon-
neur, et M. Gautier, sénateur. Pour le ma-
rié : M. Lemoine, préfet de l'Indre, et M. Gré-
goire, préfet de l'Indre-et-Loire.

— Nous apprenons le mariage du docteur
Henri Junon, ancien interne des hôpitaux de
Paris, médecin à La Bourboule, Croix de
guerre, avec M^{me} Paule Trémollières.

— En l'église Saint-Etienne du Mont a été
célébré hier le mariage de M^{lle} Marie-Gene-
viève Lebecq, fille de M. Georges Lebecq, con-
seiller municipal de Paris, conseiller général de
la Seine, président général de l'U. N. C.,
et de M^{me} née Hurteau, décédée, avec M. Ro-
bert Chaillouet, docteur en médecine, fils de
M. Amédée Chaillouet, directeur du Petit Ber-
richon, et de M^{me} née Limay.

Les témoins étaient : M. Pierre
Swynghedaun, professeur agrégé de chirurgie
à la Faculté de Médecine de Lille, et le docteur
Albert Swynghedaun. Ceux du marié :
M. Louis de Kaynal et M. Marcel Laitney.

La bénédiction nuptiale a été donnée par
le R. P. Croizier, aumônier du groupe pari-
sien de l'U. N. C.

Nécrologies

— Nous avons appris avec le plus extrême
regret le décès de notre confrère le docteur
Charnaux, médecin-consultant à Vichy.

— Nous avons le profond regret d'annoncer
la mort de M. le médecin général Albert Cla-
rac, du cadre de réserve des troupes colo-
niales, décédé à Paris, à 80 ans.

Le traitement des paralysés au centre de rééducation de Saint-Fargeau.

Chaque année, les épidémies de poliomyélite de-
viennent plus menaçantes. Cette maladie infec-
tieuse frappe avec prédilection l'enfant, mais
peut atteindre l'adulte. Elle est éminemment re-
futable, parce qu'elle se caractérise par des
paralysies qui laissent des séquelles et font en
quelques heures, d'un sujet bien portant, un in-
firm.

Grâce aux progrès de la thérapeutique, il est
possible aujourd'hui, par la rééducation muscu-
laire, de récupérer les membres atrophiés, ren-
dant ainsi à la vie sociale des êtres qui en au-
raient été à jamais exclus.

Cette méthode, qui constitue le seul traitement
véritablement efficace des paralysés, est appli-
quée avec une technique basée sur de nom-
breuses années d'expérience à la « Colonie de Saint-
Fargeau ».

C'est, en France, le premier établissement phy-
siothérapique pourvu d'un ensemble complet d'ap-
pareils exécutés spécialement pour lui et scienti-
fiquement étudiés pour la rééducation des paralysés.

Ajoutons que pendant la période de traitement
les enfants sont instruits par un professeur atta-
ché à l'établissement. Et c'est en cela qu'apparaît
encore le noble et séduisant intérêt de la Colonie
de Saint-Fargeau.

Le terme de « Colonie » est bien celui qui con-
vient à ce centre de rééducation où les paralysés
qui y sont traités jouissent, dans une atmos-
phère saine et pure, en lisière de la forêt de
Fontainebleau, des bienfaits de la cure d'air et
de soleil, complément indispensable du traite-
ment physiothérapique.

Cet établissement, reconnu d'utilité publique en
1922, est Grand Prix de l'Exposition de la Maturité
et de l'Enfance et lauréat de l'Académie
Française.

Ceux que la question intéresse davantage peu-
vent s'adresser, pour obtenir des renseignements
plus complets, à la Colonie de Saint-Fargeau, par
Pontierry (Seine-et-Marne), où le directeur leur
fera parvenir le complément nécessaire d'infor-
mations.

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

ASSOCIATION PLURIGLANDULAIRE

COLLOÏDINE LALEUF

DRAGÉES

OBÉSITÉ

ET MALADIES PAR
CARENCE DIASTASIQUE

DE 2 A 8 DRAGÉES PAR JOUR
SUIVANT PRESCRIPTION MÉDICALE

ECHANTILLONS ET LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20 RUE DU LAOS - PARIS (15^e)

sédormid "roche"

sédatif hypnogène
doux

comprimés: 2 à 3 par jour

Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE S.A.
10, Rue Crillon - PARIS

le grand médicament
des petits insomniaques
et des petits anxieux.

ROYAN-SAINT-JUNIEN. — M. Léon

gué, professeur honoraire ; M. le mé-
decin commandant Sieur et ses enfants ; M.
M^{me} Hyacinthe Bourragé, ingénieur, et ses
enfants, ainsi que toute la famille, ont
douloureusement fait part de la mort de
M^{me} Marie-Alphonse Bourragé, née de
leur épouse, mère et grand-mère, décédée
Royan, dans sa 80^e année.

— Les obsèques du docteur PM Vassal,
ancien interne des hôpitaux de Paris, ont
lieu à Charleville (Ardennes).

— On nous prie d'annoncer la mort
de M. Georges Varangot, directeur du
commercial de la Compagnie des Lampes,
cédé le 20 mai 1934. Les obsèques ont eu
dans la plus stricte intimité, le 23 mai,
l'église Saint-François-de-Sales.

— De la part de M^{me} Georges Varangot,
épouse ; de M. Jacques Varangot, interne
hôpitaux de Paris, et de M^{me} Jacques Va-
rangot ; de M. Philippe Varangot, ses en-
fants ; de M. et M^{me} André Varangot, de la
Bellou.

— Le docteur Alcide Auguy, ancien ca-
pitaine général de Biarritz, est mort à l'âge
de 46 ans.

— On annonce la mort du docteur
Larre, conseiller général des Basses-Pyré-
nées, maire de Trissary, décédé dans sa 65^e an-
née.

LIMOGES-CHATEAUNEUF-LA-FORET. —
docteur Jean Tarrade ; M. Paul Tarrade,
femme et son fils ; M^{me} veuve Pagnon,
Tarrade, et ses enfants ; M. J. Lagrange,
ses enfants et petits-enfants ; M. Ph. La-
rrie (de Tours), ses enfants et petits-enfants,
la douleur de faire part de la mort de M.
Adrien Tarrade, née Mosnier, décédée dans
sa 88^e année, munie des sacrements de l'Église.

Assemblée Générale du Syndicat des Médecins Légistes de France

Elle s'est tenue à Lille sous la prési-
dence du docteur Paul de Paris.

Le président rendit compte des faits
marquants de l'année écoulée. Il fit connaître que
le syndicat avait sollicité et obtenu son ad-
hésion à la Fédération des syndicats médicaux,
puis, il répondit aux différentes questions
qui furent posées par ses collègues.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEN Huile de Maariem vraie,
extra-Pure et
lente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules
à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque
doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholé-
stes, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholé-
cystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites,
libaelluries.

LABORATOIRE LORRAIN
DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS
ETAIN (Meuse)

LA SANTHEOSE

Le Diurétique
par excellence

Ne se délivre qu'en cachets forme cœur
1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE

4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

IODASEPTINE CORTIAL

Traitement de choix des Tuberculoses pulmonaires
torpides non fébriles, à évolution lente.

Ampones de 2, 5 et 10 cc. Comprimés de 20 et
centés. Gouttes : 50 gouttes = 50 centés. Liqueur
intra-veineuse de 2 cc. pendant 2 jours, puis
5 cc., exceptionnellement 10 cc. — Séries de
jours de traitement séparées par 10 jours de
repos.

Pas de choc, pas d'hémoptyses. Disparition des
bactéries dans les crachats. Amélioration de l'état
général. Augmentation de poids.

Bibliographie. — Sté Méd. des Hôp. (Hôtel-
Dieu) 1925 (Fé de Méd. de Paris) — 1926
Mém. et Mév. Paris Médical, 24 Sept. 1926 et
Fév. 1927. — Trodat, Août 1926.

Echantillons et Littératures. — LABORATOIRES
CORTIAL, 15, boul. Pasteur, PARIS.

OPOZONES LUMIERE

OGANOTHERAPIE (tous organes)
Tous les principes actifs des glandes traitées

HERMOPHENYL LUMIERE

Antisepsique... : Sel - Comprimés - Sésu-
Antisiphilitique : Dragées, Ampoules

LE MONDE SUR MON MIROIR

Lundi soir, les postes français de T. S. F. annonçaient que la Conférence du désarmement avait fait du bon travail. Ces journaux anglais de mardi demandent si cette plaisanterie que constitue la dite conférence allait encore continuer longtemps.

Qui trompe-t-on ?

Un délégué à la Conférence du désarmement a proposé d'en remplacer le titre par celui de la Conférence de la Paix. Si cette proposition n'émanait pas d'un diplomate on pourrait en rire tout à loisir. Après tout, pour être diplomate on peut néanmoins être un plaisantin.

Un notaire avait déclaré que le jeune Henriot, l'assassin de Lorient, était d'une culture supérieure. Son témoignage décida de l'union tragique. Il est donc le responsable moral du meurtre qui fut commis. Mais cette responsabilité échappa aux lois. C'est bien dommage.

Un voleur de belle souche vient d'être arrêté. On met aussitôt l'usage des stupéfiants à l'origine de son inconduite. Toujours le même stratagème que celui qui met l'acte odieux de M. de Ségur sur le compte d'une intoxication.

Il faut en finir avec ces excuses de mauvais aloi. Si j'étais juge je condamnerais ces beaux messieurs et pour leurs habitudes malsaines et pour le chef principal de leurs délits. Car, enfin, on mène au bloc l'ivrogne qui, ne pouvant monter dans son automobile, va zigzaguant sur le trottoir.

On nous parle d'une offensive menée par la S. D. N. contre le commerce des stupéfiants. On voit que cette Société a des loisirs. Elle n'empêchera pas un état de choses qui permet à qui en désire de se procurer de la cocaïne ou de la morphine, mais qui oblige le pharmacien à un tas de formalités lorsqu'il s'agit de délivrer le moindre toxique. Toute la paperasserie de l'officine apparaît comme une fumisterie à côté du trafic des stupéfiants qui s'effectue presque au grand jour et avec les complicités les plus inattendues.

A l'occasion d'une vente où furent éparpillés des souvenirs d'Alexandre Dumas fils, on nous rappelle que la tombe d'Alphonsine Plessis, l'héroïne du roman *La Dame aux Camélias*, est, au cimetière Montmartre, recouverte de fleurs sans cesse renouvelées. Il y a ainsi nombre de tombes d'héroïnes fameuses qui connaissent la même sollicitude.

Celle-ci émane de dévôts qui agissent au nom d'un culte intérieur ou par superstition.

Il y a une trentaine d'années, une jeune lauréate du Conservatoire, qui devait jouer le rôle de Rachel, allait chaque jour s'incliner devant la tombe de la grande tragédienne qui se trouve, comme vous le savez, au Père-Lachaise.

Les tombes des savants ne connaissent, elles, que l'ingratitude des hommes. Voyez plutôt leur délaissement. C'est qu'instruire n'est pas émuouvoir.

Les billets de la Loterie nationale sont très demandés. On n'en trouve plus pour sa bonne. Car ce sont les personnes d'humble situation qui alimentent leurs rêves avec la loterie. Qu'on fasse donc une loterie mensuelle, même hebdomadaire. Nous retournerons aux beaux jours du XVIII^e siècle et nous imiterons les nations décadentes. Mais le budget sera bouclé sans qu'on nous tonde. Et puis cela ne sera pas plus immoral que l'argent drainé par le pari mutuel ou que le chiffre d'affaires payé par les tenanciers de lupanars.

On apprend que 275 employés de la Banque d'Etat de l'U. R. S. seront poursuivis pour détournements. Mais il y a donc des banques en Soviétie ? Alors, vraiment ce n'est pas la peine de changer de gouvernement. Et le capitalisme règne là-bas comme ailleurs, comme à la Banque des Coopératives françaises.

J. C.

27 VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

Le 27^e Voyage d'Études médicales aura lieu dans la première quinzaine du mois de septembre 1934, sous le haut patronage du Ministère de la Santé publique et le patronage des organismes officiels du Thermo-Climatisme, et sous la direction scientifique du professeur Maurice Villaret, professeur d'Hydrologie et de Climatologie thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'Hôpital Necker, du professeur Serr et du professeur d'Hydrologie et de Climatologie de la Faculté de Médecine de Toulouse, du professeur Giraud et du professeur d'Hydrologie et de Climatologie de la Faculté de Médecine de Montpellier, et du docteur Étienne Chabrol, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'Hôpital Saint-Antoine.

Le 27^e V. E. M. visitera les Gorges du Tarn, l'Aigoual, les Gorges de l'Hérault, Montpellier, les Corbières, la Montagne Noire, les Gorges de l'Aude, la Côte de Vermeil, et toutes les stations thermales et climatiques du Languedoc et de la partie orientale des Pyrénées, de Lamalou (Hérault), à Luchon (Haute-Garonne). Il comprendra également la visite de la République d'Andorre. La dislocation aura lieu à Toulouse.

Les conditions du voyage seront annoncées ultérieurement. Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Machuré, 138, avenue des Champs-Élysées, Paris (8^e).



Les Membres du Congrès d'ophtalmologie réunis à l'auberge de l'Écu de France au bord de la Marne. Au premier plan M^{me} Baillart, les Docteurs Amaler, Leplat, M^{me} et le Prof. H. Coppez, M^{me} et le Prof. Van der Hoeve, etc.

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REMPLECE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DE GLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

S'ABONNER A L'INFORMATEUR
MEDICAL c'est ouvrir sa porte cha-
que dimanche à un ami qui vous dit
ce qu'il pense et qui vous confie
quelques indiscrétions.

Granulé Norden

Le PRÉVENTYL
Trousse de prophylaxie anti-vénéérienne

Préserve
DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Échantillons et Littérature
8^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

-- PADERYL --
CALMANT de la TOUX -- SEDATIF NERVEUX

DOSES. - Adultes : De 2 à 6 Dragées par jour
à avaler sans les croquer.

Enfants : selon l'âge.

LABORATOIRES CLIN. - COMAR & Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS

INSTITUT de TECHNIQUE SANITAIRE et HYGIÈNE DES INDUSTRIES

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le dimanche 27 mai, à l'Hôtel Chambon, siège de l'Association, sous la présidence de M. le docteur CHAPON, président.

Celui-ci, dans son discours inaugural, fit un appel pressant aux nombreux délégués présents, en les invitant à développer sans cesse et partout, les idées de concorde et de solidarité.

Soixante sociétés départementales étaient représentées par leurs présidents et délégués.

Le Dr Bongrand, trésorier, a souligné dans son rapport que l'Association avait distribué en 1933 plus d'un million de francs en secours à la famille médicale éprouvée.

M. Foveau de Courmelles a été nommé vice-président de l'Association.

Le soir, un banquet de 90 convits, présidé par un des doyens de province, le professeur Perrin, de Nancy, a réuni à l'Hôtel Continental les présidents et délégués des associations départementales. M. Perrin, dans une allocution très vivante et humoristique, a rappelé les débuts d'une section de l'Association Générale dès 1848. Il remercia ensuite tous ses collègues pour le zèle et le dévouement qu'ils apportent à l'accomplissement de leur tâche souvent ingrate.

Successivement, les docteurs Chapon, président de l'Association ; Sénéchal, président du Syndicat des Médecins de la Seine ; Darligues, président de l'U. M. F. I. A. ; Dibos, président de la Confédération des Syndicats Médicaux français ; Bonnefous, député, président de la Section locale de l'Aveyron, ont pris la parole. Ces discours, tous chaleureusement applaudis, furent empreints d'un caractère de réelle originalité.

L'atmosphère cordiale de cette réunion a montré une fois de plus l'union entre l'A. G. et la Confédération dans leurs œuvres de solidarité professionnelle.

A PROPOS DE L'EXPERTISE CONTRADICTOIRE

Nous avons publié le rapport que M. le professeur Raviart a présenté sur cette question au récent Congrès de médecine légale qui s'est tenu à Lille.

Dans la discussion très animée qui suivit cet exposé, prirent la parole, MM. Charpentier, de Paris ; Crozon, de la Salpêtrière ; Le Guillant, de la Charité-sur-Loire ; Dide, de Toulouse ; Stanesco, de Bucarest, et également M^e Kah.

Finalement le Congrès a adopté :

- 1° Le rejet de l'expertise contradictoire ;
- 2° la rédaction d'une liste d'experts élargie ;
- 3° un vœu en faveur de l'adoption d'une loi de « défense sociale » s'inspirant de la loi belge.

Ces vœux seront envoyés à la Société de Médecine Légale qui tiendra son Congrès à Paris, le mois prochain.

A L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

L'Institut de Technique Sanitaire et Hygiène des Industries, organisme d'Etat, rattaché au Conservatoire National des Arts et Métiers, et destiné à la formation de Techniciens de l'Assainissement, ouvrira sa prochaine session en novembre.

Les élèves régulièrement inscrits, et qui satisfont à l'examen de fin d'études, reçoivent un diplôme d'Etat. « Brevet de Technicien Sanitaire ».

Des auditeurs libres sont admis, sans être astreints à une scolarité régulière ; il peut leur être délivré un certificat d'assiduité.

L'enseignement comprend la technique sanitaire urbaine, celle des habitations, des usines, ateliers, etc. ; une série de conférences est consacrée à la technique sanitaire rurale : Aspects généraux de la Technique Sanitaire dans les campagnes. Constructions rurales ; Habitations et bâtiments de ferme, écuries, étables. — Alimentation en eau, puits et citernes. — Fumiers et fosses à purins. — Hygiène de la voie publique au village.

Conditions spéciales d'exécution, dans le milieu rural, des opérations courantes de la Technique Sanitaire.

La durée des cours est limitée à 4 mois, de façon à permettre aux élèves de province de les suivre, sans séjourner trop longtemps à Paris. La plupart des cours et conférences ont lieu le soir, de 20 à 22 heures. La scolarité peut être répartie sur deux années.

Les leçons pratiques à l'amphithéâtre sont complétées par des démonstrations pratiques, manipulations, visites d'installations sanitaires, examens de dispositifs d'assainissement et réductions de projets.

Pour inscription et tous renseignements, écrire au Directeur de l'Institut, au Conservatoire National des Arts et Métiers, 22, rue Saint-Martin, Paris (3^e).

Un concours sur titres est ouvert pour un poste de médecin directeur au sanatorium de Seyssuel (Isère)

Le traitement de début est fixé à 39.000 francs et peut atteindre 52.000 francs par avancements successifs. Le médecin directeur bénéficiera, en outre, gratuitement, du logement, du chauffage, de l'éclairage, du blanchissage, avec faculté d'utiliser, à titre onéreux, le ravitaillement de l'établissement. Il ne peut faire de clientèle.

Les candidats devront être Français, du sexe masculin, âgés de moins de quarante ans, et posséder un extrait de leur casier judiciaire, leur diplôme de docteur en médecine d'une faculté de l'Etat, et toutes justifications d'une pratique suffisante du laboratoire et des services spéciaux de tuberculeux.

La limite d'âge de quarante ans est reculée d'un temps égal à la durée des services militaires, ainsi que des services rendus dans les dispensaires antituberculeux et donnant droit à une retraite.

Les demandes devront être adressées avant le 25 juin 1934 au ministère de la santé publique et de l'éducation physique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 4^e bureau), 7, rue de Tilsit, à Paris.

Le candidat qui sera désigné devra, préalablement à sa nomination, être reconnu physiquement apte à exercer les fonctions de médecin directeur et subir les visites médicales prescrites par les règlements applicables au personnel des hospices de Vienne.

A LA Société des Chirurgiens de Paris

Sur les greffes ankylosantes du rachis. — M. MASMONTIÉ insiste sur le rôle biologique du greffon. L'action mécanique de la greffe ne peut suffire à expliquer les modifications rapides des tissus malades observés après l'ostéosynthèse ; abcès disparus en quelques jours, fistules guéries en quelques semaines. Aussi, cette opération excellente voit chaque jour ses indications s'élargir : fractures de la colonne vertébrale, spondylarthrites douloureuses, scolioses douloureuses.

Volumeur calcul de l'urètre bulbaire. — M. V. PÉANSON présente ce calcul qui, outre son volume assez important, offre cette particularité d'avoir pu séjourner pendant six ans dans le canal sans entraîner d'autres troubles que des accidents mécaniques (difficultés partielles de la miction) ; jamais d'uréthrorragies, jamais de signes d'irritation de l'urètre. Ce calcul fut extrait par uréthrotomie externe périnéale, suivie de la reconstitution de l'urètre par trois plans de sutures, et complétée par une dérivation temporaire des urines par cystostomie hypogastrique. Un an après l'intervention, l'état de l'urètre est parfait et ne présente aucun rétrécissement appréciable.

Lithiase d'un calice diverticulaire. Néphrotomie et oblitération de la poche avec du tissu graisseux. — MM. LAMBERT et FILL (d'Aherdesm) communiquent un cas de diverticule d'un calice tertiaire, situé exactement à la corticalité du rein sous la capsule et contenant onze calculs, sans aucune autre lésion rénale. Après néphrotomie et cautérisation de la poche, celle-ci fut comblée de graisse et suturée. On ne voit plus aucun calcul à la radio, mais après une injection intra-veineuse de ténabryl on retrouva la cavité avec des points symétriques plus colorés correspondant probablement à des papilles.

Fracture sous-trochantérienne du fémur. — M. V. PLASOV présente l'observation et les radiographies d'un cas de fracture sous-trochantérienne avec déplacement classique du fragment supérieur en abduction et rotation externe. En raison de l'âge de la blessée (75 ans), et de son état général mauvais, ce cas fut traité par un simple appareil de Hennequin, mais disposé de telle façon que le membre blessé fut placé en position d'adduction maximum. Immobilisation en appareil pendant cinquante-cinq jours. Lever au centième jour. Sept mois après l'accident, la malade marche correctement et sans canne. Raccourcissement égal à 1 cm. 5 seulement. La radio montre une réduction parfaite, les fragments en bout à bout de façon presque mathématique.

La vertèbre d'ivoire. A propos d'un cas personnel. — M. Raphaël MASSARI communique

ASSOCIATION MÉDICALE AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE

Cette Association se présente comme la réunion des membres du Corps médical s'intéressant effectivement aux choses de l'air ; elle se propose d'être un organisme permanent d'études, de propagande et de liaison entre les personnels médicaux travaillant au développement de l'aéronautique et à l'utilisation de cette dernière, au bénéfice de la Santé publique. De même, l'association devra faciliter à ses membres la pratique du Tourisme aérien et du Vol à voile.

Elle constituera un centre de documentation technique et médicale devant permettre aux médecins la recherche des éléments théoriques et de l'union des observations expérimentales qui clarifieront les études spéciales relatives aux aspects biologiques et physio-pathologiques en rapport avec le vol aérien et le séjour dans la haute atmosphère.

Elle déterminera d'autre part des relations directes entre les médecins et les ingénieurs techniciens de l'aéronautique pour l'établissement de plans ou la critique de l'aménagement d'aéronefs.

L'accès de l'Association sera exclusivement réservé au titulaire d'un certificat d'Etat (titre de docteur en médecine, de pharmacien, de chirurgien-dentiste, ou aux étudiants en médecine, en pharmacie, en chirurgie dentaire, détenteurs de 20 inscriptions ou bien internes des hôpitaux) seuls seront membres titulaires de l'Association. Les personnes ci-dessus désignées possédant, outre, la licence de pilote aviateur ou d'élève en avion, ou le brevet de pilote de planeur ou bien qui pourront justifier avoir déjà effectué des vols en avion, en aérostats ou en dirigeable.

Le bureau fondateur est ainsi composé :

Président : M. Emile Strohl, pleuro-pneumologue ; vice-président : M. Garsaux, Cadenat, 7 (Gare) ; secrétaire général : M. René Charlet, chirurgien-dentiste ; secrétaire général adjoint : M. R. Debidiou, interne des hôpitaux ; trésorier : M. Pierre Cousin, interne de soins ; trésorier adjoint : M. René Bernat, chirurgien-dentiste.

Les renseignements concernant l'Association pourront être demandés à M. R. Charlet, 11, rue Joffre, à Paris, 17^e.

L'observation et les radiographies (prises six mois d'intervalle), d'une malade portant une 5^e lombaire opaque, avec ombres lombaires très vives. La greffe immédiate de la 5^e lombaire a eu pour effet de lui procurer un aspect presque normal. L'auteur pense que la vertèbre d'ivoire existe en début de cancer et qu'elle peut être améliorée par un traitement approprié de troubles de la neutralisation vertébrale.

Rétention d'urine, persistant depuis six mois, chez une jeune fille. Guérison par section du nerf présacré. — MM. THOMAS BURGAT et MIRAIL. La rétention persistante après une opération d'appendicéctomie, les examens les plus complets ne révélant aucune cause de cette rétention organique. Les traitements usuels échouèrent. La section du nerf présacré amena une guérison qui persiste.

AUBRY
 QUINIO BISMUTH "formule AUBRY"
 et **SYPHILIS**
AUBRY'S SOLUBLE
 INDOLORE - INCOLORE - PROPRE - INJECTION FACILE

AUBRY EST ÉGALEMENT EFFICACE
 CONTRE LA **TYPHOÏDE**
AUBRY EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE
 LA FIÈVRE DE **MALTE**

Adopté par :
 L'Assistance-Publique —
 Les Ministères
 de l'Hygiène et
 des Colonies.

LABORATOIRES
AUBRY
 62, RUE ERLANGER, 62
 PARIS II -16°
 TÉL. JASMIN - 33-44

L'EXCURSION DES MEMBRES DU CONGRÈS D'OPHTALMOLOGIE



Les membres du Congrès d'Ophthalmologie après leur visite au Château de Grosbois

Mardi dernier

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. Desgrez présente un travail de MM. Rimalet et Blancher " Sur l'étude simultanée des propriétés physiques des sérums sanguins "



M. LE PROFESSEUR DESGREZ

Les auteurs ont mesuré les variations de la densité, de la viscosité, de l'indice de réfraction, de la conductivité électrique d'un sérum pour les faibles dilutions de ce sérum par l'eau pure (comprises entre 1 et 9) et les variations du pouvoir diffusant pour la lumière et celles de la conductivité électrique pour les fortes dilutions (comprises entre cent et mille). Les courbes représentatives des résultats trouvés sont très régulières et permettent de déterminer la méthode physique la mieux appropriée au repérage des sérums étudiés.

Correction de la chloration des eaux de boisson, par addition de vin. - H. Violle et E. Rosé.

Les auteurs démontrent, par une série d'expériences de laboratoire et par l'expérience chez les animaux, que certains constituants du vin présentent la propriété de fixer le chlore libre et de transformer ce corps toxique pour l'organisme en composés chlorés organiques dépourvus de toute toxicité.

Ils indiquent un procédé pratique de stérilisation des eaux de boisson :

Les eaux contaminées sont additionnées d'un léger excès de chlore correspondant à l'addition de 1 à 2 gouttes d'eau de Javel ordinaire pour un litre d'eau. Après contact d'une demi-heure, l'eau ainsi stérilisée est additionnée de 25 à 50 cc. de vin ordinaire (d'un verre à liqueur à un verre à Madère), ce qui a pour effet de détruire de suite l'excès de chlore et de rendre ainsi l'eau consommable.

Il y a là une méthode très pratique en temps d'épidémie de fièvre typhoïde et que chacun peut, sans frais et sans appareil spécial, employer aisément.

Le Professeur Brindeau expose le traitement de la grossesse extra-utérine aux environs du terme.

On considère, en général, que la grossesse extra-utérine ne dépasse que très rarement les premiers mois. Ces cas sont peut-être moins exceptionnels.

L'auteur a pu, en une quinzaine d'années, en recueillir sept observations. Dans quatre cas, il s'agissait de grossesses intraligamentaires, dans un cas, d'une grossesse tubo-ovarienne, et dans un cas, d'une grossesse ovarienne.

Le diagnostic n'a été posé que deux fois. Il est entendu que le traitement doit toujours être chirurgical, mais il tend à devenir plus radical.

La marsupialisation ne doit plus être qu'un traitement d'exception.

Dans les sept observations de l'auteur, cinq fois il s'agissait de fœtus retenus morts depuis plus ou moins longtemps. La résection du sac a pu être pratiquée cinq fois. Dans un cas, on a marsupialisé partiellement la poche.

Chez une malade arrivée à terme avec enfant vivant, la laparotomie a montré qu'il n'y avait pas de poche et que le placenta s'insérait partout.

Après extraction du fœtus, le cordon a été coupé au ras du placenta et l'abdomen a été refermé sans drainage.

On a assisté à la résorption de l'arrière faix qui a été complète en un an.

Sur ces sept femmes une seule est morte par rupture de la poche avant l'opération.

PILULES DU D^r DEBOUZY

OPHTHALMIE BILIAIRE INTÉGRALE
INSUFFISANCE HÉPATIQUE
LITHIASE BILIAIRE
ICTÈRES
CONSTIPATION
DIABÈTE
TUBERCULOSE
ENTÉROCOLITE

4 à 8 PILULES PAR JOUR

efficaces et toujours bien tolérées
0^{ne} 30 d'essai de bile totale
1^{re} 30 d'essai de bile propre par pilule

LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ - PARIS

Les propriétés de la strychnine avec une toxicité

10

STRYCHNAL LONGUET

Poids moindre

ANÉMIE
ASTHÉNIE
NEURASTHÉNIE
AFFECTIIONS MÉDULLAIRES
ET NEVRITIQUES
CONVALESCENCES
grosules: 2 à 4 par
ampoules: 1 à 2
LABORATOIRES LONGUET
34 rue Sedaine - PARIS

ORTHOZOMINE

ANÉMIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
GROSSESSE
TUBERCULOSE

PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉSALBUMINÉ
SIROP AGRÉABLE AU GOUT ÉMINNEMENT ASSIMILABLE
SANS AUCUNE CONTRE-INDICATION
2 A 4 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE

PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
POUDRE AROMATISÉE
2 A 6 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR

Laboratoires LONGUET

34, rue Sedaine, 34
PARIS

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE cachets, comprimés, granulé

Gaiacolé : cachets

Arsenié : cachets

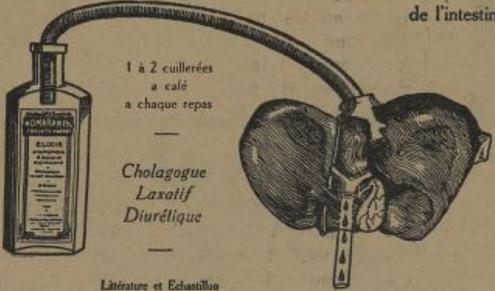
A. RANSON

Docteur en pharmacie
 121, Avenue Gambetta
 PARIS (XX^e)

PHYTOTHÉRAPIE HÉPATIQUE

Le "**ROMARANTYL**" est le Drain de la vésicule biliaire et le Régulateur de l'intestin

Extrait Aromatique à base de Romarin



1 à 2 cuillerées
à café
à chaque repas

Cholagogue
Laxatif
Diurétique

Littérature et Echantillon
sur demande aux

Laboratoires TROUETTE-PERRET, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS (II^e)

SERUM
ANTI-ASTHMATIQUE
 DE
HECKEL

ENFANTS
2 centicubes

ADULTES
5 centicubes

Une injection
sous-cutanée
au
moment de la
crise

LABORATOIRE CORBIÈRE, 27, R. Desrenaudes, PARIS.

LE FAIT DE LA SEMAINE

Une conférence de M. le Prof. Sergent sur l'Enseignement Médical

Le professeur ouvre sa conférence en expliquant qu'il n'a pas l'intention d'aborder la question administrative. « Je resterai sur le terrain général », nous dit-il.

Il commence par préciser quel est le but de l'enseignement médical. Avant tout, former des médecins. Mais la nécessité se pose de bien définir ce qu'est le médecin. Pour le grand public il apparaît le plus souvent comme « un soigneur, un infirmier supérieur ». Les travailleurs de laboratoire le considèrent comme un praticien plus que comme un savant. La médecine n'est pas une science pour eux et Laplace voulait faire venir les médecins à certaines réunions « pour qu'ils se trouvent avec des savants ». Cependant, si biologie physiologique est considérée universellement comme une science, il faut bien accorder le même titre à « l'étude de la biologie pathologique humaine ». Longtemps uniquement science d'observation elle est devenue aujourd'hui également une science d'expérimentation.

Le médecin devra donc posséder toutes les qualités du savant. Mais l'expérience, les petites expériences quotidiennes lui seront utiles comme ses connaissances scientifiques. « Il faut diriger le médecin dans l'art d'observer ». Et une des qualités les plus utiles dans ce domaine, c'est le bon sens. On ne saurait trop souligner le danger des interprétations hâtives en médecine. « Combien les gens de mon âge ont vu naître de théories qui ont tout à fait disparu aujourd'hui. » La radio nous en fournit des exemples frappants : au lieu de regarder les images au point de vue clinique, certains auteurs ont voulu leur donner des significations tout à fait arbitraires que l'expérience a démontré fausses.

Il y a aussi des qualités morales qui sont indispensables au médecin. « Si on veut former le médecin, il faut s'il en manque lui donner une conscience, s'il en a une développer cette conscience. »

Le professeur aborde ensuite la question de la spécialisation médicale. Il est certain que l'enseignement de la médecine ne peut pas être le même pour tout le monde, dit-il. Il y a trop de sciences qui s'y rapportent pour que le médecin les connaisse toutes. Et il est indispensable qu'il y ait des spécialistes et des gens qui se donneront à la recherche scientifique dans un domaine particulier. Ils ne doivent pourtant pas faire oublier le soigneur, le guérisseur, dans le sens noble et élevé du mot. « Il n'est pas au-dessous du chercheur. » Le médecin n'est pas inférieur à celui qui fait la science médicale ; ils ne font pas la même chose. « La voie de la recherche et la voie de la clinique sont aussi belles l'une que l'autre, mais il faut prendre soin de les distinguer comme on le fait dans les autres branches de la science. Il faut donner au médecin des idées simples et non certaines idées compliquées qui ne feront que le gêner dans l'exercice de sa clinique.

Le début de la médecine doit être le même pour tout le monde. Il faut deux années d'études générales avant toute spécialisation. Et c'est le rôle du chef de service de choisir parmi ses élèves ceux qu'il orientera dans les différentes voies : pratique médicale, concours, laboratoires.

Le professeur aborde ensuite la question des études scientifiques préparant à la médecine. Il voudrait que l'ancien P. G. N., ou P. C. B. d'aujourd'hui, se fasse à la Faculté de médecine plutôt qu'à la Faculté des sciences. Ce qu'il faudrait enseigner aux élèves, c'est des connaissances utiles au médecin plutôt que beaucoup de généralités. En parasitologie par exemple il serait préférable d'étudier un peu moins les races, et d'avantage les signes cliniques provoqués par les parasites. A la première année de médecine l'élève doit aborder un mélange de sciences qui doit tout brouiller dans son esprit. (Applaudissements des auditeurs.)

Vient ensuite la question des stages hospitaliers. « Je voudrais que le jeune étudiant ne pénètre pas dans les cliniques au début de ses études médicales. » Il faudrait qu'on lui enseigne d'abord l'examen clinique sur des sujets sains. « Combien d'erreurs de diagnostic dans la vie d'un médecin seront commises parce qu'il n'aura pas appris que tels signes sont des signes physiologiques normaux. Exemple : certains bruits respiratoires. »

« La clinique c'est l'art de rechercher par des procédés scientifiques les signes qui révèlent la maladie. » Mais ce n'est pas que cela, c'est aussi l'étude des causes qui déterminent ces maladies, de leur évolution, de leur thérapeutique. Nous ne pourrions voir se développer la science clinique que si on fournit à des savants les moyens de s'y adonner complètement, c'est-à-dire si on leur assure l'existence de telle sorte qu'ils puissent se passer de la pratique médicale.

On peut remarquer que les assurances sociales tendent à vider les hôpitaux. En effet, soigne lui-même le malade qui peut payer et ne l'envoie plus à l'hôpital. Il va sans doute se former des cliniques pour les malades payant par les assurances et l'enseignement deviendra difficile sans malades soignés comme indigents.

Les assurances sociales font naître aussi la question des cliniques que l'on va fonder pour les assurés, et par suite celle de la spécialisation médicale. Elle est indispensable, mais le bon spécialiste est celui qui est



M. LE PROFESSEUR SERGENT

spécialiste par surcroît. Il est évident que le même médecin ne peut pas posséder à la fois la pathologie des voies respiratoires, et connaître tous les cas de tumeurs cérébrales avec leurs signes de localisation. Cependant un bon docteur doit avoir étudié toutes les branches de la médecine. « Pour faire un bon spécialiste apprenez-lui d'abord la médecine générale ; et si on continue à créer, au temps des diplômes dans les différentes spécialités on va être, dans quelques années, obligé d'établir un diplôme de médecine générale. » Ce qui est particulièrement dommage c'est l'indépendance actuelle de la médecine et de la chirurgie. Le professeur cite ce sujet Clovis Vincent qui n'ayant fait aucune chirurgie a pratiqué des opérations de tumeurs cérébrales. Dans le centre clinique de l'avenir on verra le médecin et le chirurgien réunis travaillant en équipe. On aura ainsi l'heure opportune de l'opération. La clinique est aujourd'hui une science comme les autres branches de la biologie, la maladie étant une sorte d'expérience spontanée.

La leçon se termine sur la citation de deux phrases de Claude Bernard. Le maître illustre avait raison de souligner que si la médecine doit être une science expérimentale ce n'est pas nous qui créons l'expérience dans ce domaine. Et il annonçait que la médecine allait cesser d'être un vague empirisme. La clinique a suivi la voie tracée par Claude Bernard, tout en restant fidèle aux enseignements de Lavoisier.

Science, expérience, bon sens, conscience ce sont les quatre qualités qu'il faut au médecin.

ASILES D'ALIÉNÉS

Un poste de médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Rennes (Ille-et-Vilaine) est vacant par suite du départ de M. le docteur Daussey, appelé à un autre poste.

Par arrêté du Ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique en date du 28 mai 1934, M. le docteur Daussey, médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Rennes, est nommé médecin chef de service de l'asile public d'aliénés de Lesvellec, et remplacé de M. le docteur Passou, appelé à un autre poste.

Un poste de médecin chef à l'asile public faisant fonction d'asile public d'aliénés d'Albi (Tarn) est vacant par suite du départ de M. le docteur Paillhas (médecin du cadre B).

Voir page II le programme des deux beaux voyages organisés sous le seul patronage de l'Informateur Médical.

Le deuxième congrès de la Société Française de Phoniatrie
 a eu lieu le 12 Mai 1934 à Paris en l'Hôtel Chambon
 sous la Présidence du Professeur Portmann

« Opérations rhinologiques et phonation ».
 Rapport par M. le Dr L. LABARRAQUE (Paris).

A) La physiologie commande le cadre anatomique suivant : les fosses nasales, le rhinopharynx et l'oropharynx. Or, les cavités nasales et le rhino-pharynx sont pratiquement séparables, d'où le terme proposé de bloc fonctionnel naso-pharyngien ».



M. LE PROF. PORTMANN

B) Après avoir sommairement indiqué certaines données anatomiques permettant d'expliquer ou de justifier les opérations rhinologiques, le rapporteur envisage « la physiologie topographique du son nasal », qu'il schématise de la façon suivante : a) région antérieure nasale et nasillement ; b) région nasale postérieure et nasonnement ; c) région nasale moyenne : origine de nasalités diverses et région importante à étudier au point de vue de la perméabilité nasale respiratoire.

C) Les modalités cliniques du son nasal, ambreuses et diverses par le coloris de leur timbre, sont parfois difficiles à différencier. Aussi, les rhinologistes phoniâtres décrivent trois grandes formes de rhinolie (parole dans le nez) : rhinolie fermée, rhinolie ouverte, rhinolie mixte. Le rapporteur attire l'attention sur une forme assez fréquente : la rhinolie ouverte fonctionnelle, postérieure transitoire après adénoïdectomie. Enfin, dans toutes rhinolies, la décision opératoire ne doit être prise que si les lésions anatomiques paraissent très nettes.

D) La chirurgie rhinologique est divisée en deux parties : l'une comprend certaines manœuvres générales : tenir compte de la valeur réelle de la technique vocale, de l'organe, du chanteur et du parleur ordinaire. Le rapporteur propose une épreuve de rééducation vocale avant tout acte opératoire. L'autre partie rappelle les opérations dirigées tantôt contre les formes de rhinolie fermée, tantôt contre les cas de nasonnement. Dans cette dernière catégorie, l'intervention porte soit sur le voile lui-même, soit sur le cavum, soit sur la paroi pharyngienne postérieure (création de cicatrices rétrovelaires ou décollement de la musculature pharyngienne).

E) Suites opératoires : soins médicaux, orthophonie, cure d'eaux sulfureuses.

F) Quelques observations générales sur la physiologie de la résonance nasale.

DISCUSSION

M. HUSSON rappelle les expériences de Czernak, d'Hartmann, de Biabendt et Stern, prouvant l'occlusion hermétique entre le voile du palais et le rhino-pharynx pendant la phonation. Il est tout à fait d'accord avec le rapporteur sur l'impossibilité de réflexion des sons dans les cavités de résonance.

M. JUMA estime que les expériences à ce sujet ne reproduisent nullement les conditions physiologiques de la phonation.

M. GUNS croit que l'opération nasale productrice de l'hyper-rhinolie ne peut s'expliquer que par lésion traumatique ou inflammatoire du voile du palais. Quant au nasillement il varie suivant les pays.

M. MOUËX pense que l'expérimentation ne permet pas de se rendre compte d'une façon exacte du rôle du voile du palais dans la phonation.

Le Président, le PORTMANN, fait observer que la question qui semble provoquer le plus de divergence est l'occlusion de l'arrière-nez par le voile, qui, pour les uns est totale, pour les autres incomplète.

Ne serait-il pas opportun de reprendre d'une façon plus précise les expériences faites à l'aide du lipiodol injecté dans le nez et de la radiographie ?

Mme BOREL-MAISONNY relate que les vérifications radiologiques d'exploration du mécanisme vélaire ont déjà été faites à Prague.

Avant refait ces expériences avec le concours de M. Missel, elle pense que l'occlusion du voile du palais peut être discutable pour les voyelles, mais que pour les consonnes occlusives sourdes, P, T, K, elle est complète.

M. TARNEAUD ajoute qu'il paraît difficile de systématiser le nasillement et le nasonnement d'après la sensation perçue en avant ou en arrière des fosses nasales. Nasillement et nasonnement correspondent plutôt, le premier, aux voyelles aiguës, et le second à l'émission des sons graves.

M. l'abbé MILLET fait remarquer que l'enregistrement de A, O et U se fait sans occlusion vélaire, ainsi que le prouve l'enregistrement des vibrations nasales.

REPONSE

M. LABARRAQUE remercie vivement tous ses collègues de l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à son rapport et il pense que les sujets qui ont été l'objet de leurs communications demandent une étude clinique plus approfondie de façon à ce que chacun puisse se faire une idée exacte de l'influence de l'occlusion du voile sur la phonation et les conséquences thérapeutiques qui en découlent.

COMMUNICATIONS

« Note sur l'articulation de la consonne « R » dans le chant » (avec projections et enregistrements phonographiques). — Mme MAYRA (Paris). — De l'étude des documents historiques, anatomo-physiologiques et graphiques recueillis par l'auteur, il résulte que :

1° L'usage de l'r roulé lingual dans le chant provient d'une tradition d'origine italienne encore en honneur à l'heure actuelle ;

2° Le mécanisme de production de l'r roulé ma en œuvre une musculature plus importante et étendue (participation du larynx) que celui de l'r grassé ou guttural ;

3° Les enregistrements de l'un et l'autre r, en voix parlée et chantée, confirment les données anatomo-physiologiques.

La pratique de l'r roulé lingual ne doit pas être considérée comme absolue. M. PICHON remarque que l'r grassé étant depuis longtemps l'r normal français, il est certain qu'il y a intérêt, si la technique du chant le permet, à renoncer à la tradition suivant laquelle on oblige les Français à rouler l'r en chantant.

M. PERRIER constate que l'r guttural dans le chant est désagréable à l'oreille et demande à l'éducation de l'élève chanteur peut permettre une prononciation grassoyante de l'r en tous points convenable.

Mme LE PLAY-DECOQ souligne que la suppression de l'r roulé peut être une cause de surmenage vocal.

M. PICHON trouverait légitime de supprimer l'r roulé qui demande trois et quatre fois plus de temps que l'r guttural.

M. l'abbé MILLET rappelle qu'à 30 kilomètres de Paris l'r est déjà roulé.

« Les mécanismes normaux et pathologiques de la phonation vus au laryngoscope, bouche fermée » (avec projections). — Mme BOREL-MAISONNY (Paris) examine facilement avec son laryngoscope les cordes vocales pendant l'émission des consonnes et de plusieurs voyelles et se rend aisément compte des mécanismes normaux et pathologiques de l'articulation. La diversité de ces derniers montre l'importance des phénomènes de suppléance et illustre la loi de compensation organique.

« A propos du sigmatisme ». M. GUNS (Louvain). — Le dysfonctionnement des muscles stylo-glosse et génio-glosse entraîne le sigmatisme interdental dont la correction se fait aisément avec la sonde plate de Guttmann qui assure la disparition de cette dyslalie.

M. TARNEAUD cite différents cas de sigmatisme et souligne l'intérêt du traitement de cette affection.

« Hypermusie et développement vocal chez un enfant de 10 ans » (Présentation). — M. TARNEAUD (Paris). — Une voix exceptionnelle de baryton chez un enfant de 10 ans résulte du développement marqué de la musculature phonique ainsi que de l'acquisition par éducation et hérédité de facultés musicales. Cet enfant est un hypermusicien par opposition aux enfants amusiques chez lesquels la compréhension du rythme et des propriétés du son est annihilée ou amoindrie. A ce propos, l'auteur étudie ces divers points de vue dont l'importance est primordiale dans l'éducation vocale.

M. JUMA et M. de PAREL pensent que la voix de cet enfant est la conséquence d'un malmenage vocal.

M. GUNS serait heureux de connaître les particularités sexuelles de cet enfant.

M. LABARRAQUE demande à quel âge est apparue la voix grave de cet enfant.

(Voir la suite page 10).

POUR VARIER L'ALIMENTATION DES ENFANTS



HEUDEBERT prépare une gamme de farines de céréales et de légumineuses saines et naturelles qui permettent par leur variété une adaptation rationnelle selon l'âge, les besoins et le tempérament de chaque bébé.

SI BÉBÉ BOUDE devant sa bouillie, c'est qu'on lui donne toujours la même chose - la monotonie entraîne la perte d'appétit. - Pourquoi infliger à l'enfant une alimentation toujours la même, puisque la variété lui est plus qu'à tout autre âge indispensable.



DES ÉLÉMENTS TRES DIVERS sont nécessaires à la croissance de l'enfant : hydrates de carbone, matières azotées, matières grasses, phosphates, phosphore, sels minéraux. - Seule une alimentation variée les lui fournira, car les farines sont essentiellement différentes et chacune est précieuse par le principe dominant qu'elle apporte.

SUIVANT L'AGE on donnera d'abord à l'enfant des farines légères : Soupe d'HEUDEBERT, Farine lactée HEUDEBERT, Arrow-root, Crème de Riz, Crème d'Orge, Crème d'Avoine. - Plus tard, vers 14 mois, on alternera les farines précitées avec d'autres plus nutritives : Crème de Blé vert, Farines de Pois, Lentilles, Haricots, Farines de Fèves, Seigle, Sarrasin.



SELON LE TEMPÉRAMENT de chaque enfant, la variété des farines HEUDEBERT permet de choisir des farines normales, rafraîchissantes ou antidiarrhéiques.

FARINES NORMALES : Soupe d'Heudebert, Crèmes d'Orge, de Maïs et de Blé vert.

FARINES RAFRAICHISSANTES : Avoine, Seigle, Sarrasin.

FARINES ANTIDIARRHÉIQUES : Riz, Arrow-root, Bananes.

La marque

est une garantie de qualité.

Echantillons et Littérature sur demande à

Heudebert NANTERRE (Seine), 85, Rue Saint-Germain
 LYON (Rhône), 2 et 4, Chemin Feuillat
 BRUXELLES, 13, Rue de Belgrade



NESTLÉ

LAIT SUCRÉ

Pur, vivant, régulier.

FARINE LACTÉE

Maltée, riche en vitamines.

FARINE MILO

Prototype de la bouillie maltée.

NESTOGÈNE

Lait sec demi-gras et sucré.

NESCAO

Petit déjeuner, goûter, suraliment.

Littér. et échant.: NESTLÉ, 6, av. César Coire, Paris (8^e)

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille : 3,50

GOMENOL

(Nom et Marque déposés)

Antiseptique idéal externe et interne

GOMENOLÉOS

dosés à 2%, 5%, 10%, 20% et 33%
en flacons et en ampoules.

PRODUITS PREVET
AU GOMENOL

Exigez le nom PREVET

REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Laboratoire du Gomenol, 48, rue des Petites-Ecuries, Paris-X^e

Le deuxième congrès de la Société Française de Phoniatrie

(Suite et fin de la page 9)

Mme MATHA considère que cet enfant est exactement un baryton, ce qui prouve une fois de plus l'existence méconnue habituellement de tessitures très variées chez l'enfant. M. HUSSON relate que de tels développements vocaux ne sont pas exceptionnels. Le baryton Melchissédec, qui chanta pendant 57 ans rapporte qu'à l'âge de sept ans il avait déjà sa voix normale et puissante de baryton.

M. TARNEAUD a tenu à présenter ce sujet en raison du développement très particulier des organes phonateurs et des centres cérébraux. Il n'a constaté aucun symptôme objectif de malmenage vocal. Il souligne que depuis trois ans cet enfant, très surveillé, fait carrière et continue. De plus, il ne se rend pas du tout compte du genre de rééducation qui pourrait être nécessaire en présence d'une voix d'enfant barytonante.

« Le tissu lymphoïde du pharynx et la voix ». — M. MOREAUX (Nancy) attire tout particulièrement l'attention sur les troubles vocaux graves qui résultent fréquemment d'une déficience du tissu lymphoïde au pharynx. Cette déficience reconnaît de multiples causes morbides locales ou générales, mais est trop souvent le résultat néfaste d'opérations pharyngées pratiquées à la légère (amygdalectomies non formellement indiquées, curetages inappropriés du cavum, cautérisations de présentes granulations pharyngées qui ne sont que les vestiges respectables d'un tissu lymphoïde sain).

Cette déficience du tissu lymphoïde pharyngé nuit aux qualités vocales, cause un vieillissement prématuré de la voix, entraîne fréquemment des troubles laryngés et provoque une susceptibilité manifeste des voies respiratoires aux poisons congestives, catarrhales et infectieuses.

Il demande que, dans l'intérêt de la fonction vocale, on porte une particulière attention sur les causes morbides de régression du tissu lymphoïde pharyngé, indispensable à la structure normale de cet organe, et qu'on ne pratique d'interventions chirurgicales sur ce tissu que quand son état en pose nettement les indications.

M. TARNEAUD rappelle le mécanisme physiopathologique qui permet de comprendre les troubles vocaux consécutifs aux altérations muqueuses des voies aériennes supérieures. Il s'agit de rétrogonie.

M. LABARRAQUE demande quelle différence il y a entre les végétations adhérentes de la paroi pharyngienne et les végétations constatables dans la pharyngite atrophique.

M. MOREAUX insiste sur la thérapeutique convenable du pharynx en raison des conséquences vocales.

« Registres et passages de la voix chantée ». M. HUSSON (Paris). — A chaque passage de la voix de poitrine, le numéro d'ordre de l'harmonique du son du larynx renforcé par le pharynx diminue d'une unité (en gamme ascendante). Au passage de la voix de poitrine en fausset, le couplage du pharynx, devenu mécaniquement impossible, fait place à un couplage presque exclusivement laryngo-buccal.

Les passages sont des réflexes déclenchés par des excitations proprioceptives au niveau des cordes vocales provenant de la réaction amortissante et discordante qui s'exerce sur le larynx lorsque le résonateur est trop fortement désaccordé avec lui.

« Rééducation d'une voix de ténor après amygdalectomie ». Mme LE PLAY DECOCK (Paris). — Le travail a recherché les meilleures sonorités de voyelles en étudiant soigneusement leur mode de localisation et la dépense de souffle nécessaire.

« Les différentes manières de caractériser les sons de voyelles ». M. l'abbé MILLET (Paris). — La dénomination qui caractérise les lettres ne convient pas toujours aux sons qu'elle représente. L'auteur en donne différents exemples et en tire d'importantes déductions.

INSTITUT DE CRIMINOLOGIE

Les cours ont lieu tous les jours, de 9 heures 30 à 11 heures 30, à l'Institut médico-légal (place Mazza), et de 16 heures à 18 heures au service d'identité judiciaire (Palais de Justice), depuis le vendredi 1^{er} juin 1934.

Ils comporteront des notions de médecine légale, de psychiatrie, de droit pénal et d'organisation policière et un enseignement de police scientifique.

Medicine légale. — M. Balthazard, professeur de médecine légale, assisté de MM. Piedelierre, agrégé, et Dervieux, chef des travaux, a commencé le cours le vendredi 1^{er} juin, à 9 h. 30, et le continuera tous les jours, à la même heure (Institut médico-légal).

Medicine légale psychiatrique (anthropologie criminelle). — M. Claude, professeur de clinique des maladies mentales, avec la collaboration de MM. Lév-Vallens, agrégé, Heuyer, et Cellier, a commencé ce cours le vendredi 1^{er} juin, à 10 heures 30, et le continuera tous les jours, à la même heure (Institut médico-légal).

Police scientifique. — M. Sannic, agrégé, chef du service d'identité judiciaire, a commencé le cours le vendredi 1^{er} juin, à 16 heures, et le continuera tous les jours, à la même heure (identité judiciaire).

Organisation de la police. — M. Lafont, docteur en droit, commissaire de police de la Ville de Paris et du département de la Seine, a commencé le cours le vendredi 1^{er} juin, à 17 heures, et le continuera tous les jours, à la même heure (identité judiciaire).

Pourront suivre ces cours les étudiants inscrits dans une autre section de l'Institut de Criminologie et les étudiants qui se seront fait inscrire à la section de police scientifique (Secrétariat de la Faculté de Médecine).

Un certificat de police scientifique est délivré après examen de l'aptitude du candidat, au moyen d'épreuves écrites et orales.

Le Congrès de la Colibacillose, des Infections et des Intoxications d'origine intestinale

CHATEL-GUYON, 23 & 24 Sept. 1934

Nous rappelons que ce Congrès, organisé par la Société des Médecins de Chatel-Guyon et la Société des Eaux, en collaboration avec les principaux groupements de la station, aura lieu dimanche 23 et le 24 septembre 1934.

Ces journées médicales ont été placées sous présidence d'honneur des professeurs Achard, Giry et H. Vincent, de l'Académie de Médecine. Le professeur Paul Carnot, membre de l'Académie de Médecine, professeur de clinique sociale à l'Hôtel-Dieu de Paris, a bien voulu accepter la présidence générale du Congrès.

Les différentes sections auront comme présidents :

Section médicale : Professeur J. Cantin.
Section chirurgicale : Professeur Heilbrunn.
Section thérapeutique : Professeur J. Laper.

Section d'hydrologie : Professeur Villard.

Vice-présidents : MM. les Professeurs H. Laperie et directeurs des Instituts d'Hydrologie, Facultés et Ecoles de Médecine de France.

Rapporteurs : Professeurs Heitz-Boyer de Paris) : Le syndrome entéroanal.

Professeur E. Debré (de Paris).

Professeur Brulé et docteur Garban (de Paris) : Bilestassement hépato-biliaire des infections intestinales.

Professeur Chiray (de Paris) et Professeur Hon (d'Alger) : Les intoxications d'origine intestinale.

Professeur Guy Laroche (de Paris) : L'Entérolurie au cours des affections intestinales.

Docteur Gouffon (de Paris) : Renseignements fournis par le laboratoire dans les syndromes colibacillaires.

Professeur Mouriquand (de Lyon) et M. Schoen : Infections colibacillaires chez l'enfant.

Professeur Laperie et Docteur Plagnat (Toulouse) : Les troubles nerveux des infections intestinales.

Professeur Vaucher et Docteur Klotz (Strasbourg) : Les septicémies colibacillaires.

Professeurs Chauvin et Jean Péri (de Paris) : Les localisations génitales du colibacille chez l'homme.

Professeur A. Guillemin (de Nancy) : Colibacillose et gynécologie.

Docteur Desgeorges (de Vichy) : L'évolution longue échance des infections colibacillaires chroniques.

Professeur Damade (de Bordeaux) : Thérapeutique médicale des infections et des intoxications intestinales.

Professeur Duhot (de Lille) : Thérapeutique hydrominérale des infections et des intoxications d'origine intestinale et de leur retentissement sur l'organisme.

COMMUNICATIONS. — Adresser des manuscrits et jusqu'au 20 septembre, au Secrétariat général, des demandes de communications en indiquant leur ordre et dans quelle section elles doivent être inscrites. Le texte sera remis au Congrès général à l'issue de chaque séance. Il doit comporter un maximum de 4 pages dactylographées de 3 mots en moyenne à la ligne et de 3 lignes par page.

On y joindra un résumé de dix lignes et dix exemplaires, destiné à la Presse.

INSCRIPTIONS AU CONGRES. — Sont inscrits comme membres titulaires : les Sociétés de médecine, les Internes des hôpitaux des villes de Faculté ou d'Ecole de médecine, les praticiens. Les membres titulaires peuvent faire inscrire leurs femmes et enfants non mariés, comme membres associés. Les étudiants ou internes sont inscrits dans cette catégorie.

Le prix de la cotisation est fixé à 9 francs pour l'une et l'autre catégorie de congressistes. Elle doit être envoyée en même temps que l'adhésion au Secrétariat administratif du Congrès, Chatel-Guyon.

VOYAGE ET LOGEMENT. — Les grandes bagages de Chemin de Fer français ont été voulu accorder le demi-tarif pour le trajet rect. aller et retour des membres du Congrès. Adresser demande (jointe au bulletin d'adhésion au secrétariat du Congrès, avant le 21 septembre).

Les hôtels de Chatel-Guyon feront bénéficier les congressistes d'un tarif uniforme, quel que sera, pour chaque journée, de 4 francs dans les hôtels de 1^{er} ordre et 3 francs pour les autres hôtels.

RECEPTIONS ET DISTRACTIONS. — Les organisateurs du Congrès invitent tous les membres titulaires et associés au banquet général qui aura lieu le lundi 24, à 19 heures 30, ainsi qu'à la représentation théâtrale au Théâtre de Chatel-Guyon. Des thés et des excursions seront offerts aux membres associés par le Comité des dames.

Il est prévu pour le mardi 25 des excursions en Auvergne, suivant un programme convenu en outre, un certain nombre de promenades gratuites et qui sera communiqué prochainement.

RENSEIGNEMENTS. — Docteur P. Balny, Secrétaire général du Congrès de Chatel-Guyon, Les Grands Thermes, Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme).

SULFOFOL ROBIN

GRANULÉ — CAPSULES — INJECTABLE
POMMADE — OVULES

RHUMATISME chronique
ARTHRITISME
PHARYNGITES
INTOXICATIONS INTESTINALES

FURONCULOSE - ACNÉ - RHINITE
URETRO-VAGINITES

Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Polisy, PARIS

LES VOYAGES DE "L'INFORMATEUR MEDICAL"

DU 15 AU 30 JUILLET 1934

Les Alpes du Tyrol - Salzbourg - Le Danube en bateau - Vienne
Budapest - Brno (Capitale de la Moravie)
Les Grottes uniques de la Macocha - Prague - Carlsbad

15 juillet : Départ de Paris-Gare de l'Est vers 9 heures. Voyage par Bâle, Zurich et l'Arberg, arrivés à INNSBRUCK vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

16 juillet : à INNSBRUCK. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. Après-midi, excursion en téléphérique au Pasterhütte (2.500 m.). Panorama splendide des Alpes (2.500 m.).

17 juillet : à INNSBRUCK. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, visite du Musée Ethnographique du Tyrol. Départ d'Innsbruck au cours de l'après-midi. Arrivée à SALZBOURG dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

18 juillet : à SALZBOURG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités. Après-midi, excursion en autocar au SALZBURGER GARTEN région des lacs, Gmunden, St. Wolfgang, Ischl, etc.

19 juillet : Départ de Salzbourg après le petit déjeuner. Arrivée à LINZ, au bord du Danube, vers midi. Embarquement. Départ de Linz « en bateau sur le Danube » vers 15 heures. Déjeuner à bord. On traverse la plus belle partie de la vallée du Danube, riche en souvenirs du passé, arrivés à VIENNE vers 20 heures. Dîner à l'hôtel.

20 juillet : à VIENNE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi, excursion en autocar dans la belle ville de Heiligenkreuz, Mayerling, connu par la tragédie du prince héritier Rodolphe.

21 juillet : à VIENNE. Pension complète. Continuation de la visite de la ville : la Cathédrale Sainte-Étienne, l'église des Capucins, tombeau de l'empereur, le château impérial, le château de Schönbrunn.

22 juillet : à VIENNE. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Vienne au début de l'après-midi. Arrivée à BUDAPEST pour dîner.

23 juillet : à BUDAPEST. Pension complète. Visite de la ville en autocar : les quais du Danube, le Parlement, la place de la Liberté, le château royal, le bastion des pêcheurs, etc. Thô à l'île Sainte-Marguerite, située au milieu du Danube.

24 juillet : à BUDAPEST. Petit déjeuner. Excursion d'une journée entière à MEZOKOVESD, en pleine campagne hongroise et particulièrement intéressante pour la richesse des costumes paysans. Déjeuner dans le village. Retour à Budapest dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

25 juillet : Départ de Budapest après le petit déjeuner. Arrivée à BRNO, capitale de la Moravie, vers 13 heures. Déjeuner à l'hôtel. Visite de la ville. Dîner à l'hôtel.

26 juillet : à BRNO. Pension complète. Excursion d'une journée entière au gouffre de la MACOCHA et aux grottes qui l'entourent : lacs souterrains, stalactites, d'un intérêt et d'une beauté uniques. Retour à Brno dans la soirée. Départ de Brno vers 19 heures. Arrivée à PRAGUE vers 23 heures 30. Installation à l'hôtel.

27 juillet : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée et dans l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en autocar : l'ancien Hôtel de Ville, le vieux ghetto, le fameux cimetière juif, le château (Hradciny), et la rue des Alchimistes, le palais Wallenstein, etc.

28 juillet : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à CARLSBAD pour déjeuner. Après-midi, visite des établissements thermaux sous la conduite d'un délégué de la ville. Déjeuner à l'hôtel.

29 juillet : à CARLSBAD. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, promenade au Hirschengrund ; très beau panorama de la ville et des environs. Départ de Carlsbad vers 15 heures.

30 juillet : Arrivée à PARIS-Gare de l'Est vers 14 heures.

DU 5 AU 26 AOUT 1934

Cologne - Le Rhin en bateau - Coblenze - Wiesbaden - Mayence
Frankfort - Berlin - Danzig
Poznan - Varsovie - Gracovie - Zakopane - Prague - Nuremberg

5 août : Départ de Paris-Gare du Nord vers 10 heures. Voyage par Jeumont-Liége. Arrivée à COLOGNE vers 17 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

6 août : Après le petit déjeuner, visite de Cologne en autocar. Départ en chemin de fer pour COBLENCE, à une heure de distance environ. Déjeuner. Départ de Coblenze en bateau express sur le Rhin vers 15 heures. Cette partie de la vallée du Rhin est renommée comme étant la plus belle. Dîner à bord. Arrivée à WIESBADEN vers 21 heures. Installation à l'hôtel.

7 août : à WIESBADEN. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. Après-midi, excursion à MAYENCE et visite de la ville. Retour à Wiesbaden dans la soirée.

8 août : Départ de Wiesbaden après le petit déjeuner pour FRANCFORT (demi-heure de trajet). Visite de la ville et des curiosités en autocar. Déjeuner. Départ de Francfort vers 15 heures. Arrivée à BERLIN vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

9 août : à BERLIN. Pension complète. Visite de la ville en autocar et excursion à POTSDAM. Visite du Château de Sans-Souci, etc.

10 août : à BERLIN. Pension complète. Excursion d'une journée entière au SPREEWALD, en autocar et canot combinés, passant par Lubbenan et Burg, particulièrement intéressant pour la richesse des costumes paysans. Retour à Berlin dans la soirée.

11 août : à BERLIN. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Berlin vers 16 heures. Arrivée à DANZIG vers minuit. Installation à l'hôtel.

12 août : à DANZIG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à GDYNIA, le plus grand port polonais, ainsi qu'à ZOPPOT, très jolie station balnéaire.

13 août : à DANZIG. Pension complète. Visite de la ville, intéressante et riche en souvenirs historiques.

14 août : Départ de Danzig après le petit déjeuner. Arrivée à POZNAŃ vers 15 heures. Installation à l'hôtel. Visite de la ville et des curiosités. Dîner.

15 août : Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Poznan vers 15 heures. Arrivée à VARSOVIE vers 20 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

16 août : à VARSOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar : la vieille ville, la Cathédrale, le Château Royal, Willanow.

17 août : à VARSOVIE. Petit déjeuner et déjeuner. Départ de Varsovie vers 15 heures. Arrivée à GRACOVIE vers minuit. Installation à l'hôtel.

18 août : à GRACOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar : le Château Royal Wawel, le Marché, le plus ancien et le plus beau de toute la Pologne, l'Université, etc. Après-midi, excursion aux MINES DE SEL DE WIELICZKA, uniques dans leur genre.

19 août : à GRACOVIE. Pension complète. Journée libre. Possibilité de faire une excursion à ZAKOPANE, situé dans la Tatras Polonaise.

20 août : Petit déjeuner. Matinée libre. Départ de Gracovie vers 11 heures. Arrivée à PRAGUE vers 21 heures. Installation à l'hôtel. Logement.

21 août : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

22 août : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à NUREMBERG au cours de l'après-midi. Dîner à l'hôtel.

23 août : à NUREMBERG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

24 août : à NUREMBERG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à ROTHENBURG o/F, ville ayant gardé particulièrement son caractère médiéval.

25 août : à NUREMBERG. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Nuremberg au cours de l'après-midi.

26 août : Arrivée à Paris-Est au début de l'après-midi.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.280 francs

Ce prix comprend les services suivants : le voyage en première classe de chemin de fer et en première classe de bateau, le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de tout premier ordre, gare Hôtel Tyrol à Innsbruck, toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme, les transferts des gares aux hôtels et vice-versa avec bagages, toutes les taxes, entrées et pourboires obligatoires ainsi que les services d'un guide compétent parlant français. Les repas du wagon-restaurant ne sont pas compris dans le prix forfaitaire.

Prix soumis aux variations du change. Etudier ce programme, comparez-le, vous constaterez qu'il est le plus varié et le plus intéressant. Pour tous renseignements, s'adresser à l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.960 francs

Ce prix comprend les services suivants : 1° Le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau. 2° Le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de premier ordre, genre hôtel Wurttembergerhof à Nuremberg. 3° Toutes les visites et excursions en autocar mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français. 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.

5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa avec bagages. Les repas dans le wagon-restaurant ne sont pas compris. Prix soumis aux variations du change. Ce voyage peut favorablement être prolongé par la visite de Munich, des Alpes bavaroises et d'Oberammergau. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris.

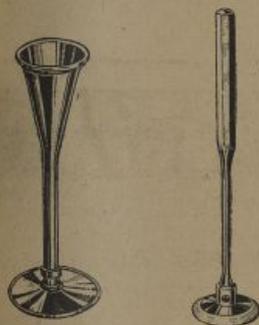
L'EAU DE TABLE

de FONTAINE BONNELEAU, Oise

Exemple de surcharge alcaline est recommandée dans tous les cas de diète hydrique ou de dyspepsie.

Adressez lettres et commandes à M. le Directeur de l'Établissement de Fontaine-Bonneleau (Oise). Conditions spéciales à MM. les Docteurs.

En vous abonnant pour un an à L'INFORMATEUR MÉDICAL demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

CC POSTAUX PARIS 433-28

EUMICTINE
Santalol - Salol - Urotropine
Antigonococcique
Diurétique - Analgésique
Antiseptique

BLÉNORRAGIE | PYÉLITES
CYSTITES | PYÉLO-NEPHRITES
NEPHRITES | PYURIES

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

CARNINE
LEFRANCO

GRANULÉ NORDEN

En Térérites

Dermafoses
colites
scolites

Lactéol=Liquide
Lactéol=Comprimés
du D^r BOUCARD

gastro.
entérites
hémorrhoids.
Auto-intoxication

3 échantillons
30 me Einzel.

OPOTHÉRAPIE STHÉNIQUE
MASCULINE

ANDROSTHÉNOL

DU DOCTEUR DEBAT

AMPOULES BUVABLES

CROISSANCE TARDIVE
SÉNILITÉ PRÉCOCE
ASTHÉNIE GÉNITALE

LABORATOIRES DU D^r DEBAT
60, RUE DE PRONY - PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D' CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 814 — 17 JUIN 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

:- L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF -:-



Photos Dréville. Clichés Informateur Médical.

AU BANQUET MÉDICAL DE L'ACTION FRANÇAISE

Le Banquet Médical de l'Action Française

Ce banquet d'orientation politique réunissait, ces jours derniers, dans la grande salle du bal Bullier, près de 1.500 convives. La plupart d'entre eux étaient les organisateurs des banquets d'Action Française qui se tiennent un peu partout en Province et qui réunissent les médecins ayant les mêmes aspirations royalistes ; à eux s'étaient joints un grand nombre de médecins parisiens.

Ce banquet était présidé par le Dr Pichon, médecin des hôpitaux. On trouvait, à la table d'honneur, autour de MM. Léon Daudet, Charles Maurras et du docteur Charles Fiesseger, un grand nombre de médecins et de chirurgiens des hôpitaux, parmi lesquels nous citerons notamment :

Les professeurs Strohl, Alajouanine, Portes, Gastinel ; les docteurs Armand Delille, Hochon Duvalnaud, Roubier, Marcellé Ravina, Jacob, Girode, Chatellier, Bariéty, Raymond Bernard, Huet, Lambing, Marquoy, Meillère, médecins, chirurgiens, accoucheurs des hôpitaux de Paris ; Hepp, chirurgien des hôpitaux de Versailles ; Thiboneau, Dariaux, électro-radiologiste des hôpitaux ; les professeurs Favreuil (de Nantes) et Aubertin (de Bordeaux) ; les docteurs Aversenq (de Toulouse), Bouchacourt, Fanton d'Andon, Boirac, Hollier.

Nous avons reconnu, aux tables voisines :

Les docteurs Géraudel, Barbier, Cagninacci, Darquier, Delalande, Déron, Eudel, Gallais, Gaume, Greletty-Bosviel, Iselin, Le Clerc, Morlaas, Moussoir, Olive, Jean Ollivier, Roland, Saint-Cène, Servel de Cosmi, J. Bourguet, Baranger, Boulard, Brel, P. Sériot, Grinbert, Longuet, R. Tournay, de Spéville, Poret, A. Rousseau, Brisset, Clays, de Clisson, A. Comet, Guyot, Froyse, Monnerot-Dumaine, Pouliot, Robin, Sourice, L. Van der Elst, G. Mary, Genay.

Au dessert, le docteur Pichon, qui présidait, se leva. Il présenta d'abord les excuses d'un grand nombre de ses confrères qui n'avaient pu venir, parmi lesquels il cita MM. les docteurs H. Barbier, médecin honoraire des hôpitaux ; Demelin, professeur agrégé, accoucheur honoraire des hôpitaux ; Récamier, chirurgien honoraire de l'hôpital Saint-Michel ; P. Pruvost, médecin des hôpitaux ; Georges Habey, André Richard, Aneline, chirurgiens des hôpitaux ; Chirié, accoucheur des hôpitaux ; Piot, électro-radiologiste des hôpitaux ; Molin, chirurgien des hôpitaux de Lyon ; Cibrie, Specklin (de Mulhouse), d'Agreux, Roubion, Le Play, Brabander, Brousse, Gabriel Bonnet, P.-P. Josserran, Rolland, R. Goulard, M. Juif, Le Panetier de Roissay (de Rennes), Récamier et André Richard, chirurgiens des hôpitaux.

Des discours furent prononcés par MM. le Dr Pichon, président de ce banquet ; le Dr Aversenq et le docteur Fiesseger. Celui-ci donna à ses paroles le sens d'une constata-tion. Et voici la conclusion de l'orateur :

« Nous nous accordons tous pour dire : Coupez donc, messieurs les chirurgiens, et ne tardez pas »

« A ce moment, un impressionnant silence. Un homme de grande taille fait son entrée. Un air de dignité souveraine règne dans l'expression de son regard. Il n'est ni médecin ni chirurgien. »

« Mais il est l'héritier des quarante rois qui, en mille ans, ont fait la France. »

« C'est Monseigneur le Duc de Guise. Il demande à assister à l'intervention parce que son anxiété est grande. Il importe que l'opération soit vite démontée et la guérison définitive assurée. »

« Le bienfait des institutions dont il dotera la France aura ensuite pour résultat immédiat de réduire les séquelles des folles anciennes et de lui transfuser la sève d'un sang vicieux et jeune. »

« L'opération est terminée. »

« Le prince félicite les chirurgiens et prend congé. « Vive Monseigneur le Duc de Guise ! » clament les assistants. »

Et comme il est suivi de cet homme de génie et de ce héros qui s'appelle Charles Maurras, nous criions « Vive Maurras ! » puisque c'est lui qui, sur la terre de France, a rajouté et fait triompher le cri libérateur de « Vive le Roi ! »

SERVICE DE SANTÉ

LEGION D'HONNEUR

Est promu au grade d'officier : M. Bigot, ancien médecin-major de 2^e classe au 3^e régiment d'infanterie.

Sont inscrits au tableau de concours pour la Légion d'honneur, en 1934 :

Pour officier. — (Réserve). MM. Diénot, De-coopman, Kell, Menu, Guth, Dubois, Lenoble, Grynfelt, Grenié, Piéry, Brunetière, Ducour-thial, Hoummel, Weber, Cruchet, Blanchard, Lande, Louste, Trèves, Simonin, Malhieu, Bonhour, Meynier, Morel, Bellard, Pinard, Hourroulle, Fabre, Okinozye, Plontz, Longuet, Boisson, Aubry, Houchard, Lhoste, Koun, Diamond, Marqué.

Le IX^e Congrès de l'Association des Gynécologues et Obstétriciens de langue française aura lieu à Alger, les 15, 16 et 17 Avril 1935

Bureau du Congrès : président d'honneur, M. Henpaly ; président, M. Laffont ; secrétaire général, M. Falcourt ; secrétaire adjoint et trésorier, M. Ezès.

Les rapports seront les suivants : 1^o L'assistance obstétricale en Afrique du Nord ; rapporteurs : MM. Laffont (Alger) et Coq (Bruxelles) ; 2^o Indications et techniques thérapeutiques des cervicites chroniques ; rapporteurs : MM. Labryn (de Lyon) et Villar (Bordeaux) ; 3^o Les adhérences de la grossesse ; rapporteurs : MM. Lévy-Solal (Paris) et X... (Suisse).

LE CONGRÈS DU LYMPHATISME S'EST TENU CETTE SEMAINE A LA BOURBOULE AVEC UN MAGNIFIQUE SUCCÈS

Notre belle station thermale de La Bourboule, qui compte parmi celles dont la réputation, bien spécialisée, s'est étendue au-delà de nos frontières, a reçu, cette semaine, les membres du Congrès du Lymphatisme.

Inscrits au nombre de 500, des médecins français et étrangers prirent part aux séances de travail qui se tinrent dans la grande salle du Casino, sous la présidence de M. le professeur Marfan. Un grand nombre de rapports et de communications furent présentés, que nous analyserons dans le prochain numéro.

Les sommités étrangères suivantes : MM. A. Martinez-Vargas (Barcelone), J. Tailens (Lau-sanne), E. Moro (Heidelberg), E. Gorter (Leyde), A. Moncrieffe (Londres), Ch. Cohen (Bruxelles), C. Comba (Florence), E. Suter (Madrid), apportèrent au Congrès le prestige de leur collaboration.

Parmi les maîtres de la médecine française qui assistèrent à ce Congrès et y prirent une part active, il nous faut citer : MM. les professeurs et docteurs : A. Marfan, G. Mouriquand, P. Rohmer, L. Caussade et M. Véraïn, P. No-bécourt, F. Lemaître, R. Debré, P. Lereboullet et J. Odinet, J. Gaté et P.-J. Michel, René Pierret et G. Lefebvre, Ed. Lesné et A. Linos-sier-Ardoin, V. Gillot, D. Olmer et R. Poisso, G. Giraud, E. Chabrol, J. Anglada, J. Hallé et P. Ferreyrolles, L. Merklen, etc.

Malgré le temps splendide qui régna pendant les journées du Congrès, les séances de travail furent très assidûment suivies. Des excursions touristiques furent offertes aux congressistes, qui purent ainsi se pénétrer de l'admirable région qu'est l'Auvergne.

Parmi les visites qui intéressèrent le plus les congressistes, il faut parler de celle du Parc d'enfants, d'une superficie de plusieurs hectares et où tout est consacré aux jeux sportifs des enfants.

Ainsi qu'il est d'usage, un grand banquet eut lieu, mais celui qui fut offert aux congressistes de La Bourboule a revêtu un faste qui a rarement été égalé et que nous vous décrierons dans notre prochain numéro.

Ce que nous pouvons dire dès à présent, c'est le succès formidable obtenu par ce Congrès et dont tout le mérite revient à M. le professeur Castaigne, directeur de l'École de Médecine de Clermont ; à M. le Dr Robert Pierret, président de la Société de Médecine et du Syndicat médical de La Bourboule ; à M^o Goutel, président de la Compagnie des Eaux minérales de La Bourboule, et à M. le Dr Gachon, maire de la ville de La Bourboule. Et il faut dire surtout l'atmosphère de sym-

Election de M. le Prof. J.-L. Faure à l'Académie



Photo Informateur Méd.

M. LE PROF. J.-L. FAURE

L'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section médecine. Les candidats étaient ainsi classés en première ligne, M. J.-L. Faure ; en deuxième ligne et par ordre alphabétique, MM. Cuvessu, P. Duval, Hartmann et Maréchal.

Au premier tour, M. Faure obtint 29 voix, M. Hartmann, 22 ; M. Duval, 6 ; M. Maréchal, 1.

Un second tour est nécessaire. M. J.-L. Faure est élu par 31 voix contre 24 à M. Hartmann et un bulletin nul.

INFORMATION

Le professeur Léon Imbart, doyen de la Faculté mixte de médecine générale et de pharmacie de Marseille, a été élu membre de l'Académie de Marseille.

pathie et de cordialité qui ne cessa de régner pendant tout le cours de cette réunion scientifique et professionnelle.



Photos Lagache. — Cliché Informateur Méd.

Après l'inauguration du nouvel Institut de Médecine Légale et Sociale qui vient d'avoir lieu à Lille, Mme et M. le Professeur Leclercq, qu'on remarque au milieu du groupe, ont offert le champagne à deux cents ouvriers qui ont collaboré à cette édification. On voit à gauche de M. le Professeur Leclercq, M. Gaillard, l'architecte départemental, auteur du nouvel Institut. La photographie de droite représente le médecin légiste Paul, dans l'une de ses attitudes les plus caractéristiques.

A mon avis



Je viens d'assister au Congrès du Lymphatisme qui s'est tenu, ces jours derniers, à La Bourboule, et qui, sous la présidence du très sympathique professeur Marfan, a réuni plusieurs centaines de médecins français et étrangers. Ce fut très réussi. Nous y avons souligné une note pittoresque que nous voulons prendre comme sujet de notre billet d'aujourd'hui.

M. le professeur Marfan venait de faire une leçon pleine de clarté sur cet ensemble polymorphe qui réunit, sous la dénomination de « lymphatisme », un ensemble de symptômes ou mieux de manières d'être. On avait fort applaudi l'exposé du professeur Marfan quand un délégué étranger, de nationalité suisse, M. le professeur Taillens, eut l'opportunité de jouer le rôle d'avocat du diable et de nous prouver, à l'aide de citations puisées dans tous les dictionnaires de médecine et dans tous les traités didactiques publiés depuis cent ans, qu'on s'accordait mal sur la définition du mot lymphatisme et qu'à tout bien considérer, cette appellation signifiait tant de choses qu'elle ne voulait plus rien dire.

Le Français est, par définition, un amoureux de la facétie, il applaudit à l'esprit du professeur Taillens, trouvant dans son geste démolisseur une joie secrète.

A vrai dire, l'attitude de M. le professeur Taillens ne fut pas sans nous étonner. Figurez-vous qu'au dîner de famille que vous avez résolu de donner pour fêter vos épousailles, un de vos invités se lève pour, en termes fort spirituels, démontrer que le mariage est une institution de convenance qui varie selon les latitudes et dont l'humanité, au cours de son histoire, a connu les formes les plus diverses : on trouverait peut-être que cet invité manque d'à-propos. Mais passons.

M. le professeur Taillens a-t-il fait une grande découverte en soulignant la vague compréhension du mot lymphatisme et a-t-il vraiment fait preuve d'esprit en voulant nous démontrer, par des citations qui font étalage de ses vastes connaissances, qu'on avait bien tort de consacrer un chapitre au lymphatisme dans nos descriptions cliniques et dans notre thérapeutique thermale ? Nous ne le pensons pas.

D'abord, rien n'est plus facile que de démolir. Les entrepreneurs de démolition n'ont laissé aucune trace dans l'histoire de l'art, alors que les architectes les moins habiles y ont laissé quelque sillage. Mieux vaut donc édifier la pire des bâtisses que de dépenser ses efforts à démolir un palais.

Et puis, s'il est aisé de démontrer que le lymphatisme est, en matière clinique, un champ mal borné, on peut, d'une façon aussi facile, s'attaquer à la plupart des grands chapitres de la nosologie. Par exemple, qu'on nous donne en quelques mots la définition de l'arthritisme, du rhumatisme, de la scrofule, de la neurasthénie, etc., etc., etc...

Outre qu'un grand nombre d'affections dyscrasiques revêtent un caractère de polymorphisme extravagant, elles s'imbriquent les unes dans les autres au point qu'il est le plus souvent fort malaisé au clinicien le plus subtil de départir à chacune d'elles des limites bien nettes.

On a beau nous dire que la science médicale a fait beaucoup de progrès, nous prétendons, quant à nous, qu'elle n'en est encore qu'à ses balbutiements et que, pour beaucoup de problèmes, elle continue depuis des siècles à tourner en rond autour de solutions qu'elle ne peut atteindre. Est-ce une raison pour ridiculiser les essais de classification qu'on nous offre, est-ce une raison pour souligner les imperfections de chacun d'eux ? S'y complaire serait faire œuvre de critique facile et peut-être de Zoïle profane.

Les médecins les plus compétents qui emploient chaque jour des termes comme celui du lymphatisme sont bien conscients de l'imperfection de ces appellations.

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE

PEPTALMINE

Il est créé, à l'Institut Pasteur, un conseil scientifique auprès du directeur, conseil présidé par M. Bordet, directeur de l'Institut Pasteur de Bruxelles, et dont font partie MM. G. Bertrand et Mesnil, membres de l'Institut et de l'Académie de médecine ; Nicolle, professeur au Collège de France, prix Nobel ; Yersin, directeur des Instituts Pasteur d'Indochine, et Borrel, directeur de l'Institut d'hygiène de Strasbourg. D'autres personnalités pourront être adjointes ultérieurement à ce conseil.

MICTASOL

La Journée Médicale d'Amiens a lieu aujourd'hui, 17 juin. Les communications et discussions porteront sur l'appareil circulatoire en général. Le professeur Doumer, de la Faculté de Médecine de Lille, parlera sur les formes cliniques atypiques de l'angine de poitrine et les services rendus par l'électrocardiographie pour leur identification.

FOSFOXYL

mais celles-ci leur apparaissent actuellement comme un moyen commode de cataloguer des états pathologiques dont une étude plus complète soulignera peut-être à l'avenir la discrimination déféctueuse. En attendant, pourquoi n'emploierait-on pas un langage qui permet de se comprendre ?

Or, lorsque les médecins parlent entre eux des états lymphatiques, ils entendent faire allusion à un cortège de symptômes que M. le professeur Marfan a lumineusement analysés dans son exposé et dont nos lecteurs trouveront la nomenclature dans notre prochain numéro. Et cela nous paraît suffire, laissant aux joies des dissertations faciles les paradoxes et les raileries, — fussent-ils énoncés avec le charme du bien dire et les précautions de la bienséance.
D' J. CRINON.

LIPOSPLENINE



HELIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Par dérogation à l'article 15 du décret du 19 octobre 1933, les jurys chargés de faire subir les examens de l'année scolaire 1933-1934 à l'Ecole de médecine de l'Indochine pourront comprendre les professeurs et chargés de cours actuellement en fonction dans cet établissement et remplissant les conditions requises par l'article 3 du décret du 19 octobre 1933 susvisé.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'éducation physique en date du 5 juin 1934, M. le docteur Gaston Ramon, membre de l'Académie de médecine, sous-directeur de l'Institut Pasteur, est nommé membre du conseil supérieur d'hygiène publique de France, en remplacement de M. le professeur Calmette, décédé.

Mon Repos, à Ecullly (Rhône). Etablis. neurologique. Névrits, dyspraxiques, intoxicés. D^r H. FLUILLADE.

Le Congrès international de la médecine d'assurance-vie aura lieu à Londres vers la fin de juillet 1935 sous la présidence du professeur Langdon Brown et du professeur Loeper. On traitera principalement les sujets suivants : 1° Des méthodes pour l'évaluation des risques ; 2° le pronostic de l'hypertension ; 3° de l'expectation des glycosuries ; 4° les ulcères gastro-intestinaux et l'assurance-vie ; 5° De la valeur des mesures préventives dans l'assurance-vie.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Otto May, secretary, 142, Holborn Bars, London, E. C. 1.

LENIFORME

M. le docteur Louis Surrel, chef du service de radiologie de l'Hôpital Lariboisière, vient de subir, après déjà plusieurs opérations, l'amputation de l'annulaire gauche.

SILIPLASTINE

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'éducation physique en date du 6 juin 1934, Mme le docteur Crozet-Truche, régie n° au concours de médecin des asiles de 1934, est nommée médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Saint-Venant (Pas-de-Calais), en remplacement de M. le docteur Nacht qui n'a pas rejoint son poste.

GALAGÉNOL

Sont nommés pour 4 ans, membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique : M. le professeur Balhazard, M. le professeur Lépins, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, et de M. le professeur Roussy, doyen de la Faculté de médecine de Paris.

STRYCHNAL

M. le Ministre de la Santé publique et de l'Education physique a adressé à l'Académie :

1° Des lettres de MM. les Préfets de l'Orne et de la Vendée signalant des cas de poliomyélite constatés dans ces communes de leurs départements.

2° Des notes de MM. les Préfets de la Marne et de la Savoie sur des cas de fièvre ondulante signalés dans leurs départements.

3° Une lettre de M. le Préfet de la Marne relative à une épidémie de diphtérie qui sévit à Châlons-sur-Marne.

VIOPHAN

Le dîner annuel de l'Association des médecins diplômés de puériculture de la Faculté de médecine de Paris aura lieu le vendredi 22 juin 1934, à 20 heures, sous le patronage de M. Camille Blaisot, ancien ministre de la Santé publique, au « Bouff à la Mode », rue de Valenciennes.

Le dîner sera précédé, à 19 heures 30, de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association.

Les médecins diplômés de Puériculture peuvent adresser leur adhésion à M. Hervier, secrétaire général de l'Association, 132, rue de Rennes, Paris (6^e).

TUBÉROL

LE CONGRÈS DU LYMPHATISME S'EST TENU CETTE SEMAINE A LA BOURBOULE



A la séance inaugurale, pendant le discours de M. le Professeur Marfan, président du Congrès

Photo Meurisse, cliché Inf. Méd.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haariam vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du *Juniperus oxycedrus*).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Colibacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN
DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS
ETAÏN (Meuse)

THÉOSALVOSE Théobromine pure française (cachets)

Pure - Digitalique - Scillitique - Spartéinée - Barbiturique, Caféinée, Lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium) Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue du Cherche-Midi PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et stimulant de l'activité cérébrale. Convalescence, surmenage, asthénies, etc.

2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE AU THIOCOL Imprégnation gaineolée à hautes doses sans aucun inconvénient.

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 2 à 4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et C^{ie}, 10, rue Crillon, Paris (IV^e).

Lisez l'Informateur Médical

On nous téléphone à l'instant : « Prière d'informer automobilistes que les voitures de grand confort peuvent circuler rapidement la nuit sans danger, avec les nouveaux Phares Grebel. »

Recommander les Phares Grebel pour voitures rapides.

Projecteur puissant, grand luxe, pose comprise : Petit Modèle 400 francs ; Grand Modèle 600 francs. 81, avenue des Ternes, Paris.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

**CAPSULES
BRUEL**

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menses) et de l'insomnie

Echantillons et brochures

BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

LE MONDE SUR MON MIROIR

La Fédération des Fonctionnaires avait, avant la guerre, des bureaux modestes, rue Serpente. Au lendemain de la guerre, elle achetait deux immeubles rue de Poitiers. En 1934, elle s'installa rue de Solferino, dans l'hôtel Broglie, dont elle a fait achat. Delmas, secrétaire du Syndicat des instituteurs, occupe le bureau du duc Albert. Ainsi se succèdent les grands.

C'est M. Daniel Halévy, dans son ouvrage sur la République des Comités, qui nous révèle cette prospérité dont, bien entendu, nous faisons les frais.

Mais, somme toute, MM. les fonctionnaires ne sont pas aussi démunés de ressources qu'ils le prétendent dans leurs revendications incessantes et criardes, puisqu'ils parviennent à corner leur traitement de sommes qui font, de leurs groupements professionnels teintés de rébellion, d'aussi grands seigneurs.

La saison de Paris !

Les journaux nous fatiguent les oreilles depuis plusieurs semaines avec les fêtes de Paris. Maintenant qu'on a épuisé l'étranger, on pense à faire venir à Paris ce bon provincial dont jadis on mésestimait la clientèle. Mais le provincial n'est ni un jobard ni un prodige. Et quand il s'aperçoit qu'on lui sert, au restaurant, des cerises à cinq sous pièce, et le reste à l'avenant, il pensera qu'il vaut encore mieux s'amuser chez soi que d'arpenter, bouche bée, l'asphalte parisien.

Aussi ces fameuses fêtes de Paris se sont, je vous le promets, un de ces jours onéreux dont, comme toujours, le contribuable assumera les frais. D'ailleurs, vous avez certainement entendu, au cinéma, M. Lamoureux vous vanter par avance ces fêtes de Paris. Ce ministre qui a cependant un nom de vaudeville semble né pour organiser une fête comme Mme Lebrun, notre présidente, pour danser un rigodon.

La France vient de faire connaître son sentiment sur le paiement des sommes qui lui sont réclamées par les Etats-Unis. Les nations qui avaient, jusqu'alors, effectué des « paiements symboliques » se sont ralliées à notre conception et ont adopté notre attitude.

C'est un grand encouragement pour nous ; mais, au fait, que signifie ce terme de « paiements symboliques » ? Vous appelez paiement symbolique un paiement incomplet ; jusqu'ici cela s'appelait un acompte. Quand on ne peut faire face à une échéance et qu'on n'offre à ses créanciers qu'une faible somme on ne leur parle pas de paiement symbolique, car ils vous croiraient mûrs pour les ombres du parc de notre confrère Flassier à Suresnes.

Nous ne nous sommes pas offert le luxe de cette plaisanterie hypocrite et nous avons en raison. Il est facile, en effet, de bien voir où nous en sommes.

Qui nous a imposé un traité de paix aussi mal bâti et aussi onéreux pour nous ? L'Amérique, en la personnalité de M. Wilson.

Qui refusa de reconnaître ce traité que son représentant avait imposé ? L'Amérique.

Qui nous laissa le soin de faire respecter les clauses de ce mauvais traité ? L'Amérique, car le traité bouclé, les Américains s'en retournèrent chez eux.

Qui se porta garant, par la signature du traité, des paiements imposés à l'Allemagne en notre faveur ? L'Amérique.

Qui a donné à l'Allemagne la possibilité de ne pas nous payer par un moratoire définitif ? L'Amérique.

Qui a cherché à diminuer de plus en plus les charges de l'Allemagne à l'aide d'arrangements comme le plan Young, le plan Dawes ? Toujours l'Amérique.

Qui donc a investi en Allemagne d'énormes capitaux qui n'ont servi qu'à préparer les armes que commandèrent une revanche ? L'Amérique.

Bref, qui a saboté la guerre en sabotant la paix ? L'Amérique.

Nous devrions donc demander des comptes à l'Amérique pour avoir traité notre cause d'une si onéreuse façon ? Non, si, aujourd'hui, tout est remis dans l'état de 1913-14, c'est bien à la défection de nos chers créanciers américains qui nous a perdus, à la guerre, qu'un chiffre d'hommes égal au nombre de victimes que les accidents d'automobile en font aux Etats-Unis, en une année, et qui, nous finissant par le croire, ne sont entrés dans la mêlée que pour mieux défendre leurs intérêts.

Payer l'Amérique, ce serait véritablement se conduire en jobard.

J. C.

A PLOMBIÈRES-LES-BAINS

La saison à peine commencée, Plombières a reçu un voyage d'études médicales de la Faculté de Lille, sous la direction de M. le professeur Doumer ; puis le Congrès des Physiologistes de Langue Française, sous présidence de M. le professeur Irribarri de la Faculté de Liège, président de l'Association de Médecine de Belgique, et un grand important de représentants d'Agences de voyages françaises et étrangères.

Ces divers visiteurs ont constaté la rapide et heureuse évolution de la Station ; le bain national neuf, ses autres établissements transformés, réunissant élégance, confort, perfectionnements techniques, s'ajoutant à l'efficacité des eaux célèbres, depuis tant de siècles, pour le traitement de l'entière des rhumatismes.

Ils ont apprécié, aussi, le cadre charmant de Plombières, en pleine nature, au pied du grand parc, si pittoresque, le parc de Fontaine, sans oublier les monuments historiques intéressants qui témoignent du long et glorieux passé de la Station.

Conférence scientifique internationale du rhumatisme chronique, progressif, généralisé

Aix-les-Bains, 28, 29, 30 Juin et 1^{er} Juillet 1934

Le succès de cette manifestation s'offre de plus en plus par le nombre et la qualité des adhérents français et étrangers ; mais comme elle se déroule alors que la saison est déjà commencée depuis deux mois, nous nous adressons vivement aux retardataires de s'inscrire au plus tôt.

Le volume des rapports sera distribué à partir du 18 juin ; par la valeur exceptionnelle de sa documentation, il constitue l'ouvrage indispensable pour tous les rhumatisés.

En dehors de l'exposition des produits pharmaceutiques, une exposition rétrospective du vieux Aix et une exposition de radiologie organisée par la Radiothèque de la Société Médicale d'Aix-les-Bains réhausseront l'intérêt de la Conférence.

Pour inscription et pour tous renseignements, s'adresser au docteur Dussan, directeur, 1, rue du Casino, Aix-les-Bains.

PETITES NOUVELLES

Le Journal Officiel du 2 juin 1934 (p. 5.476) :

Un décret fixant le taux des vacations des médecins civils chargés des fonctions de médecin chef des centres d'appareillage ; un décret fixant le taux horaire des vacations des médecins examinateurs et vérificateurs de la direction du contentieux et des services médicaux du ministère des Pensions ; un décret fixant le taux de la vacation allouée aux médecins attachés près la commission supérieure de surveillance et de contrôle des soins médicaux gratuits ; et un décret fixant le taux de la vacation des médecins vérificateurs et vérificateurs de la commission consultative médicale du ministère des Pensions.

Mme le docteur Crozet-Truche, reine P. de concours de médecin des Asiles de 1894, a été nommée médecin chef de service à l'Asile Psychiatrique de Saint-Venant (Pas-de-Calais) en remplacement de M. le docteur Nachtergale.

Le Journal Officiel du 9 juin 1934 (p. 5.602) : un arrêté du ministre de la Santé publique relatif aux déclarations d'ouverture des établissements d'hospitalisation privée.

CORBIÈRE R. Desrenaudes, 27, PARIS

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

Pour ADULTES 5 centicubes
ENFANTS 2 C^{cs}

QUINBY
(QUINIO BISMUTH) FORMULE AUBRY

QUINBY SOLUBLE
indolore incolore, propre, injection facile

LABORATOIRES AUBRY
62, RUE ERLANGER - PARIS
TEL. JASMIN 33-44

QUINBY est également efficace contre la **TYPHOÏDE** et la fièvre de **MALTE**

SYPHILIS

Adopté par l'Assistance Publique, les Ministères de l'Hygiène et des Colonies

JUS DE RAISIN CHALLAND
CHALLAND NUISTS-ST-GEORGES (COTE-D'OR)

LES GRANDES RÉUNIONS PROFESSIONNELLES



Ph. Novaro, clichés Inf. Méd.

Au Banquet de l'Association Générale des Médecins de France

LE III^e VOYAGE PYRÉNÉES-Océan aura lieu du 26 Août au 3 Septembre

La concentration se fera à Périgueux, centre d'études préhistoriques ; on visitera les musées et les cavernes des Eyzies ; puis Bordeaux, ses docks et ses vignobles ; Arcachon, station maritime et Dax, la plus grande station française de rhumatisants ; les belles plages de Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye ; les villes basses de Bayonne, Fontarabie, Saint-Sebastien ; aux sources de Saint-Christau ; enfin Pau, les eaux chlorurées de Salles-de-Béarn et les grands sites climatiques et historiques.

L'excursion partira de Pau le 3 septembre et poursuivra la partie la plus célèbre des Pyrénées : Bagnères-de-Bigorre avec ses eaux calmanes et ses chanteurs pyrénéens ; Lourdes avec ses églises et ses pèlerinages ; le col grandiose de Tourmalet ; Barèges, Saint-Sauveur et leurs sentiers sinueux ; le Cirque de Gavarnie et Cauterets, station des orateurs, des professeurs et des chanteurs. L'excursion se terminera le 6 septembre.

Les adhérents recevront des permis de parcours individuels à demi-tarif sur les chemins de fer français, valables un mois. Tous les frais de séjour seront couverts par une cotisation forfaitaire minima.

Tous ceux que ce voyage intéresse sont priés d'écrire au docteur M. Faure, à La Malou (Hérault). Le nombre des adhérents est limité et le voyage n'aura lieu que s'il réunit le nombre prévu.

SERVICE DE SANTÉ

ÉCOLE D'APPLICATION DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE A PARIS

Les chaires de : Maladies et épidémies des armées et bactériologie ; Hygiène et prophylaxie ; Médecine opératoire et thérapeutique chirurgicale ; Radiologie, électrologie, physiothérapie et radiothérapie, seront vacantes à la date du 1er septembre 1934, à l'École d'application du Service de Santé Militaire à Paris.

Il sera procédé à la nomination des nouveaux titulaires, dans les conditions prévues par l'art. 9 du décret du 10 février 1920 concernant la réorganisation de l'École d'application du Service de Santé Militaire, modifié notamment par les décrets des 25 janvier et 11 février 1932.

Les demandes des candidats, revêtues des avis détaillés des autorités hiérarchiques, devront parvenir au ministère de la Guerre (direction du Service de Santé, le bureau, personnel) le 1er juillet 1934 au plus tard.

Chaque demande devra être accompagnée : 1° D'un état des services, en triple exemplaire, in candidat.

2° D'un exposé dactylographié, en triple exemplaire, des titres et services que le candidat a à titre valoir et rédigé dans l'ordre suivant :

- a) Services militaires (éventuellement services civils), affectations successives, emplois tenus, etc.
- b) Titres scientifiques, universitaires, titres et récompenses hospitalières.
- c) Liste, établie par catégorie, des travaux scientifiques (indications bibliographiques et, le cas échéant, résumés succincts).
- d) Récompenses pour services techniques ou pour travaux scientifiques.

LE SYNDICAT NATIONAL DES O. R. L. FRANÇAIS A TOULOUSE

Une fois par an, ce Syndicat organise une réunion régionale qui coïncide avec une séance du Conseil d'Administration. A la Pentecôte, cette réunion a eu lieu à Toulouse où, M. le Doyen Bardier voulut bien recevoir officiellement le Conseil du syndicat dans la salle des actes de la Faculté de médecine et présider lui-même la plus grande partie de la séance, assisté de M. Dubar (de Paris), vice-président et remplaçant le professeur Jacques de Nancy) président empêché, et du professeur Esat (de Toulouse), membre du Conseil du syndicat.

Le lendemain, une partie du Conseil d'Administration se rendait à Luchon en visite documentaire et y était fort aimablement reçu par le docteur Molinier, le docteur De Gorse, membre du Conseil du syndicat, et les autres confrères de la station.

SOCIÉTÉ AMICALE DES MÉDECINS ALSACIENS

Cette Société s'est réunie le samedi 5 mai, sous la présidence de M. le professeur Frolich, de Nancy. Étaient présents : MM. Arbeit, Bloch-Vormser, Blum, Bruder, Bruncker, Engel, Finck (de Vitte), Hartmann, Hahn, d'Hercloville, Heim, Mauchaire, Mouchet, Quirin, Roderer, Schmitt, Strohl, Thouvet, Suz, Weill, Zislin et de nombreuses dames.

Le président rappelle que le règlement de la Sama n'autorise que de rares et courts discours. Il se contentera donc de souhaiter la bienvenue aux compatriotes présents pour la première fois et de remercier les notabilités, professeurs, membres de l'Académie ou de la Cour des Comptes, artistes... qui sont venus relever notre familiale réunion.

Le secrétaire général donne lecture de la liste des excuses. Il pose la candidature de M. le sénateur Armbruster, de M. E. Strohl, de M. Weitz (de Brienne-le-Château), qui sont admis par acclamation.

Le dîner fut suivi d'un concert avec le concours d'artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. M. Lédon-Quirin, l'éminent violoniste et le groupe artistique alsacien de M. Zimmermann y furent chaleureusement applaudis.

La prochaine réunion est fixée au début de novembre, au voisinage de l'anniversaire de l'armistice.

HOSPICES CIVILS DE CLERMONT-FERRAND

CONCOURS POUR LA NOMINATION D'UN MÉDECIN RESIDENT

La Commission administrative fait connaître qu'un concours sur épreuves aura lieu le 15 août 1934, à 8 heures, à l'Hôtel-Dieu, pour la désignation d'un médecin résident qui sera affecté à l'hôpital sanatorium Sabourin.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 juillet inclus, délai de rigueur.

Pour tous renseignements relatifs, tant aux conditions du concours qu'aux conditions de la fonction qui sera appelée à remplir ce praticien, s'adresser soit au secrétaire général des hospices, 4, rue des Vieillards, Clermont-Ferrand, soit au Bureau de M. le Directeur de l'Hôtel-Dieu.

AVIS DE VACANCE

d'un poste de directeur de bureau municipal d'hygiène

Aux termes du décret du 3 juillet 1905 portant réglementation des bureaux municipaux d'hygiène, les directeurs de ces bureaux doivent être nommés par les maires parmi les personnes reconnues aptes, à raison de leurs titres, par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Saint-Dié.

Le traitement alloué est fixé à 3.000 francs par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique (direction de l'Hygiène et de l'Assistance, 56 bureaux), 7, rue de l'Élysée, leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références, ainsi que d'un extrait de leur acte de naissance.



PRODUIT FRANÇAIS SANTHÉOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

- S. PHOSPHATÉE { Scierose cardio-rénale, Anémie, Convalescences.
- S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie, Maladies Infectieuses
- S. LITHINÉE { Préscierose, Artério-sclérose, Goutte, Rhumatisme

La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0,50 centigr. — Dose : 1 à 4 par jour.
Vente de gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

Succès certain
TRAITEMENT RADICAL DE LA BLENNORRAGIE PAR LES BOUGIES URÉTRALES SOLUBLES

RETHRAGINE
Laboratoires L.G. TORAUDE
DOCTEUR DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
LAUREAT DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
22, RUE DE LA SORBONNE, PARIS (5^e)

CHLORURE D'ACÉTYLCHOLINE EN SOLUTION ANHYDRE ET STABLE

ACÉCOLINE SOLUTION

L'Acécoline dilate les artérielles et lève les spasmes vasculaires

RAMOLLISSEMENT CÉRÉBRAL
Hypertension artérielle
SPASMES RÉTINIENS
Artérites, Gangrènes
CLAUDICATION INTERMITTENTE
Syndrome de Raynaud
ANGINE DE POITRINE
— Coliques de plomb —
SUEURS DES TUBERCULEUX

DIRECTEMENT INJECTABLE

BOITES DE 6 AMPOULES A 2,50 OU 5,00

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

GRANULÉ NORDEN

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
 Laxatif parfait
 réalisant le véritable traitement
 des causes de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
 82, Rue de la Tour, PARIS (19^e) et toutes Pharmacies.
 R. C. Seine 754

A LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

M. Welti, chirurgien des hôpitaux, vient d'être élu membre titulaire de la Société nationale de chirurgie. Son nom a réuni 49 voix sur 79 votants. MM. Talheimer, Hertz et Barbier ont obtenu respectivement 23, 3 et 1 voix.

Au cours d'une récente séance la Société nationale de chirurgie a élu quatre membres correspondants étrangers : MM. Holst, Hybinette, Whillman et Frihrman.

Lisez l'"Informateur Médical"

Le Congrès des Physiologistes vient de se tenir à Nancy

C'est M. le Professeur FRÉDÉRICQ qui en présida les travaux

Dans son discours, M. le Doyen Spillmann s'est élevé contre les économies qu'on voudrait réaliser sur les crédits Universitaires



M. LE DOYEN SPILLMANN

Voici le discours de M. le Doyen Spillmann :
 Par ces temps de crise, bien des bruits circulent qui trouvent quelque créance parmi la foule mal renseignée. On a raconté, récemment, que le nombre des Universités de France devait être diminué et il n'en a pas fallu davantage pour suspendre une menace au-dessus de notre cité. Je ne crois pas outrepasser mes droits en rassurant les pessimistes et en calmant les espoirs de ceux qui prennent peut-être leurs désirs pour des réalités. L'Université lorraine ne peut pas être en danger.

Si M. le Recteur avait été ce soir au milieu de nous, il aurait eu plaisir, je pense, à vous exposer ses réalisations et ses projets d'avenir : achèvement de la Bibliothèque Universitaire, agrandissement des Facultés de Droit et des Lettres, construction d'une Faculté de Pharmacie à côté de la Faculté de Médecine et du Centre hospitalier, édification de cités universitaires. Un gros effort a été accompli depuis une quinzaine d'années. Les résultats ont dépassé les prévisions les plus optimistes. En 1913, l'Université avait 2.000 étudiants ; elle en groupait, en 1933, 3.874, c'est-à-dire près du double. Ces chiffres suffisent à vous indiquer que sa santé est florissante. Ses amis peuvent être rassurés sur son avenir.

Je voudrais être aussi optimiste pour tout ce qui concerne la situation des membres du corps enseignant. Mais, de ce côté, grandes sont nos appréhensions. On parle, un peu partout, de diminution du nombre des maîtres et de leurs collaborateurs, d'économies, de restriction des crédits. Vous êtes venus et vous nous avez apporté un précieux réconfort. Dans vos réunions, on n'entend parler que des beaux travaux effectués dans vos labora-

toires : si vous exprimez une opinion sur la situation actuelle, elle est faite de foi en l'avenir et d'espoir en de prochaines et fécondes découvertes. Et vous avez mille fois raison. Vous travaillez. Aux administrateurs il vous défendez.

Ils doivent savoir que les centres intellectuels n'ont pas subi l'hypertrophie néfaste de certaines grandes firmes industrielles et de quelques grandes administrations d'Etat. Sur toute l'étendue de notre territoire, le nombre des chaires mises à la disposition des maîtres ne s'est augmenté que de quelques unités ; le nombre des postes mis à la disposition des travailleurs est, à peu de chose près, le même qu'il y a 20 ans ; les crédits donnés aux chercheurs n'ont pas subi l'émoussation du prix de la vie.

Les Universités sont, certes, très désireuses de collaborer avec les Pouvoirs publics pour rétablir une situation financière imprudemment compromise ; elles sont prêtes à tous les sacrifices, à la condition qu'ils ne mettent pas en danger le développement scientifique.

On ne fait pas des savants sur commande. Un cerveau organisé est un capital qu'il faut protéger à tout prix. Il faut d'ailleurs plus sauver qu'il n'appartient pas seulement à un pays, mais à l'Humanité.

Faisons des économies sévères, écartons les dépenses excessives, atténuons la grandeur du décor au milieu duquel nous travaillons, écartons ceux dont l'activité s'est définitivement ralentie, soit, mais ne touchons pas nos maîtres dont la pensée toujours très vivante rayonne au loin et donnons-leur largesses qui est nécessaire à leurs travaux. Il n'y a pas d'économies qu'il faut savoir ne pas faire.

Je m'excuse d'avoir un instant accumulé quelques heures que vous ne consacrez pas à votre travail. Il m'a semblé que votre réunion était une excellente occasion de dire à nos parents ce que nous croyons être la vérité. Je pense à la tâche accomplie par vous dans le passé et à celle que vous accomplirez à l'avenir, nous leur demandons de donner aux travailleurs intellectuels la sécurité du lendemain qui leur est indispensable pour accomplir leur labeur journalier et pour marcher toujours plus loin sur la voie de la vérité scientifique. C'est le seul moyen d'acquiescer la grandeur d'un pays. Une nation véritablement grande que si elle favorise l'essor de la pensée humaine.

LES EMBELLISSEMENTS ET LES AMÉLIORATIONS DE VICHY

Pour préciser les raisons d'un succès d'un échec on aime à le définir en quelques lignes. C'est ainsi que, voulant montrer les causes de l'essor brillant de Vichy, on résume « des sources chaudes, dans le cadre ombreux d'une douce vallée ». Ce serait, en effet, suffisant pour expliquer la renommée inégalable de la reine des villes d'eaux. Les foules qui viennent de toutes les parties du monde demander à ses sources la santé et la guérison. Mais, à cette raison suffisante, il faut en ajouter une autre nécessaire. C'est l'organisation parfaite de ses établissements et les progrès réalisés, chaque année malgré des temps difficiles.

Déjà en 1933, un effort considérable avait été fait : la création du nouvel établissement de 2^e classe a été une brillante réalisation couronnée de succès.

Pour la saison 1934, l'établissement thermal de 1^{re} classe, qui était déjà un modèle de genre, a reçu les perfectionnements de la technique hydrothérapique la plus moderne. Un service, complètement neuf, de massage sous l'eau a été créé, où les nouvelles séries de douche sont munies d'un système spécial de ventilation.

En même temps, les services, uniques au monde, de la mécano-thérapie, étaient aménagés dans des locaux plus grands, pour répondre aux besoins d'une clientèle toujours en augmentation.

Les gargarismes de la Source Chomet et les lotions de la Source Lucas ont été placés dans une aile de la vaste Galerie Napoléon si admirée l'an dernier.

Cet ensemble de modifications réalisées au quartier thermal, parfaitement groupées, de baigneur, sans se déplacer, trouve toutes les commodités nécessaires à son traitement.

La Compagnie Fermière a aussi réalisé pour le compte de l'Etat, l'acquisition de l'Établissement Lardy, situé, près du Parc des Célestins, qui, transformé et agrandi, sera un établissement de 3^e classe.

Du point de vue des sports et des distractions, comme chaque année, un programme extrêmement heureux a été conçu qui permet d'allier, à la joie du plein air et de l'exercice, si salutaire aux sédentaires de nos jours, l'attrait d'une sélection artistique capable de satisfaire les plus raffinés.

Granules de CATILLON

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ de

STROPHANTUS

TONIQUE du CŒUR — DIURÉTIQUE

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine"

PARIS, 3, Boulevard St-Martin — R. C. Seine 48233

aux
dyspeptiques
enteritiques

DAIN
GRILLE
BISCOTTES
LONGUETS
OU GRESSINS

Wendelbert

Qui sont directement
assimilables.

La marque

Wendelbert

est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

UROMIL

ÉTHER PHÉNYL CINCHONIQUE — PIPÉRAZINE
 HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE

L'ACIDE
URIQUE

ARTHRITISME

D^r L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

DOULEURS PRÉCORDIALES - SCIATIQUE - LUMBAGO -

CAMPHRO-SALYL

FRAISSE

ANALGÉSIQUE DE CHOIX

des ALGIES de toute origine.

En boîte de 6 ampoules de 5^{cc}

Avis : Dans la Sciatique notamment la douleur cesse entre la 3^e et 6^e injection.

LES VOYAGES DE "L'INFORMATEUR MEDICAL"

DU 15 AU 30 JUILLET 1934

**Les Alpes du Tyrol - Salzbourg - Le Danube en bateau - Vienne
Budapest - Brno (Capitale de la Moravie)
Les Grottes uniques de la Macocha - Prague - Carlsbad**

8 juillet : Départ de Paris-Gare de l'Est vers 9 heures. Voyage par Bâle, Zurich et l'Arberg. Arrivée à INNSBRUCK vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

9 juillet : à INNSBRUCK. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. L'après-midi, excursion en téléphérique au Patscherkofel (2360 m). Panorama splendide des Alpes du Tyrol.

10 juillet : à INNSBRUCK. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités du Tyrol. Départ d'Innsbruck au couvent de l'après-midi. Arrivée à SALZBOURG dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

11 juillet : à SALZBOURG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités. Après-midi, excursion en autocar au SALZ-EMMERGUT, région des lacs. Gmunden, St. Wolfgang, Ischl, etc.

12 juillet : Départ de Salzbourg après le petit déjeuner. Arrivée à LINZ, au bord du Danube, vers midi. Embarquement. Départ de Linz en bateau sur le Danube vers 13 heures. Déjeuner à bord. On traverse la plus belle partie de la vallée du Danube, riche en souvenirs du passé. Arrivée à VIENNE vers 20 heures. Dîner à l'hôtel.

13 juillet : à VIENNE. Pension complète. Dans la soirée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi, excursion en autocar dans la forêt viennoise : Hellbrunn, Mayerling, etc. On traverse la plus belle partie de la vallée du Danube, riche en souvenirs du passé. Arrivée à VIENNE vers 20 heures. Dîner à l'hôtel.

14 juillet : à VIENNE. Pension complète. Continuation de la visite de la ville : la Cathédrale Saint-Étienne, l'église des Capucins, tout au long de l'Anker, le château impérial, le château de Schickel.

15 juillet : à VIENNE. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Vienne au début de l'après-midi. Arrivée à BUDAPEST pour dîner.

23 juillet : à BUDAPEST. Pension complète. Visite de la ville en autocar : les quais du Danube, le Parlement, la place de la Liberté, le château royal, le bastion des pêcheurs, etc. Thé à l'île Sainte-Marguerite, située au milieu du Danube.

24 juillet : à BUDAPEST. Petit déjeuner. Excursion d'une journée entière à MEZOKOVESD, en pleine campagne hongroise et particulièrement intéressante pour la richesse des costumes paysans. Déjeuner dans le village. Retour à Budapest dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

25 juillet : Départ de Budapest après le petit déjeuner. Arrivée à BRNO, capitale de la Moravie, vers 13 heures. Déjeuner à l'hôtel. Visite de la ville. Dîner à l'hôtel.

26 juillet : à BRNO. Pension complète. Excursion d'une journée entière au souffre de la MACOCHA et aux grottes qui l'entourent : lacs souterrains, stalactites, d'un intérêt et d'une beauté uniques. Retour à Brno dans la soirée. Départ de Brno vers 19 heures. Arrivée à PRAGUE vers 23 heures 30. Installation à l'hôtel.

27 juillet : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée et dans l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en autocar : l'ancien Hôtel de Ville, le vieux ghetto, le fameux cimetière juif, le château (Hradcín), et la rue des Alchimistes, le palais Wallenstein, etc.

28 juillet : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à CARLSBAD pour déjeuner. Après-midi, visite des établissements thermaux sous la conduite d'un délégué de la ville. Déjeuner à l'hôtel.

29 juillet : à CARLSBAD. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, promenade au Hirschensprung ; très beau panorama de la ville et des environs. Départ de Carlsbad vers 15 heures.

30 juillet : Arrivée à PARIS-Gare de l'Est vers 14 heures.

DU 5 AU 26 AOUT 1934

**Cologne - Le Rhin en bateau - Coblenze - Wiesbaden - Mayence
Frankfort - Berlin - Danzig
Poznan - Varsovie - Gracovie - Zakopane - Prague - Nuremberg**

5 août : Départ de Paris-Gare du Nord vers 10 heures. Voyage par Jeumont-Léglis. Arrivée à COLOGNE vers 17 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

6 août : Après le petit déjeuner, visite de Cologne en autocar. Départ en chemin de fer pour COBLENZE à une heure de distance environ. Déjeuner.

Départ de Coblenze en bateau express sur le Rhin, vers 15 heures. Cette partie de la vallée du Rhin est renommée comme étant la plus belle. Dîner à bord.

Arrivée à WIESBADEN vers 21 heures. Installation à l'hôtel.

7 août : à WIESBADEN. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. Après-midi, excursion à MAYENCE et visite de la ville. Retour à Wiesbaden dans la soirée.

8 août : Départ de Wiesbaden après le petit déjeuner pour FRANCFORT (demi-heure de trajet). Visite de la ville et des curiosités en autocar. Déjeuner.

Départ de Francfort vers 15 heures. Arrivée à BERLIN vers 23 heures. Installation à l'hôtel.

9 août : à BERLIN. Pension complète. Visite de la ville en autocar et excursion à POTSDAM. Visite du Château de Sans-Souci, etc.

10 août : à BERLIN. Pension complète. Excursion d'une journée entière au SPREWAGD, en autocar et canot combinés, passant par Lübbenau et Burg, particulièrement intéressant pour la richesse des costumes paysans. Retour à Berlin dans la soirée.

11 août : à BERLIN. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Berlin vers 16 heures. Arrivée à DANZIG vers minuit. Installation à l'hôtel.

12 août : à DANZIG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à GDYNIA, le plus grand port polonais, ainsi qu'à ZOPPOT, très jolie station balnéaire.

13 août : à DANZIG. Pension complète. Visite de la ville, intéressante et riche en souvenirs historiques.

14 août : Départ de Danzig après le petit déjeuner. Départ de Poznan vers 15 heures. Installation à l'hôtel. Visite de la ville et des curiosités. Dîner.

15 août : Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Poznan vers 20 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

16 août : à VARSOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar : le Château Royal Wawel, le Marché, le plus ancien et le plus beau de toute la Pologne, l'Université, etc.

Après-midi, excursion aux MINES DE SEL de WIELICZKA, uniques dans leur genre.

17 août : à VARSOVIE. Pension complète. Journée libre. Possibilité de faire une excursion à ZAKOPANE, situé dans la Tatra Polonoise.

18 août : à VARSOVIE. Pension complète. Départ de Cracovie vers 11 heures. Arrivée à PRAGUE vers 21 heures. Installation à l'hôtel. Logement.

19 août : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

20 août : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à NUREMBERG au courant de l'après-midi. Dîner à l'hôtel.

21 août : à NUREMBERG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

22 août : à NUREMBERG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à ROTHENBURG o/T, ville ayant gardé particulièrement son caractère médiéval.

23 août : à NUREMBERG. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Nuremberg au courant de l'après-midi.

24 août : Arrivée à Paris-Est au début de l'après-midi.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.280 francs

Ce prix comprend les services suivants : le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau, le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de tout premier ordre, genre Hôtel Tyrol à Innsbruck, dans les visites et excursions mentionnées dans le programme, les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages, toutes les taxes, enlèves et pourboires obligatoires ainsi que les services d'un guide compétent parlant français. Les re-

pas du wagon-restaurant ne sont pas compris dans le prix forfaitaire. Prix soumis aux variations du change. Etendez ce programme, comparez-le, vous constaterez qu'il est le plus varié et le plus intéressant. Pour tous renseignements, s'adresser à l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.960 francs

Ce prix comprend les services suivants : 1° le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau. 2° le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de premier ordre, genre hôtel Württembergerhof à Nuremberg. 3° Toutes les visites et excursions en autocar mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français. 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.

5° Les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages. Les repas dans le wagon-restaurant ne sont pas compris. Prix soumis aux variations du change. Ce voyage peut favorablement être prolongé par la visite de Munich, des Alpes bavaroises et d'Oberammergau. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE (PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de ONZE HECTARES

ils utilisent la collaboration technique de

- 56 Docteurs en Médecine
- 4 Docteurs en sciences
- 3 Docteurs vétérinaires
- 7 Pharmaciens
- 10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS : 97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS : 89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

Revue de la Presse Scientifique

LE TRAITEMENT ACTUEL DU BARBITURISME AIGU, G. CARRIÈRE, Claude FURIEZ, et P. WILLOUET. — (*Gazette des Hôpitaux*.)

Chaque acte thérapeutique étant passible d'échecs, nous croyons que le traitement du barbiturisme aigu doit profiter de toutes les acquisitions récentes, sans se résumer au développement exagéré de l'une d'entre elles :

1. La thérapeutique soustractive (évacuation gastrique, saignée, activation de la diurèse par des injections de sérum glucosé-pompeur lombaire) garde toutes ses indications dans les cas traités précocement, et même après la dixième heure d'intoxication.

2. La thérapeutique adjuvante a fait ses preuves avant la mise en jeu des antidotes : elle évite les complications pulmonaires si fréquentes, elle combat la chute tensionnelle (par l'adrénaline, le sérum glucosé), elle entrave l'asphyxie (huile camphrée, solu-camphre, carbogène).

En un mot, elle est indispensable au succès.

3. La thérapeutique dite de neutralisation, toute récente, n'est pas la panacée annoncée par certains. Mais elle vaut d'être utilisée comme une arme de plus, peut-être la meilleure.

La strychnothérapie sera donc précoce, intensive, prolongée, mais malgré tout prudente.

L'avenir nous dira si les injections intraveineuses de camphre et d'alcool à 30 % peuvent aussi améliorer le pronostic du barbiturisme aigu, comme le suggère l'expérimentation. Mais on ne passera de l'expérience à l'application thérapeutique qu'après des vérifications et des tâtonnements multiples.

Le « on ne peut plus mourir d'intoxications par les barbituriques » a fait naître un grand enthousiasme, dangereux d'ailleurs, puisque certains « trouvent magnifique cette perspective de la narcose chirurgicale de l'avenir. Le malade, dument plongé dans le coma barbiturique, est subitement réveillé, frais et dispos par une dose une ou plusieurs fois mortelle de strychnine ».

Il est plus raisonnable de ne demander à ces actions pharmacodynamiques que ce qu'elles peuvent nous donner : et c'est déjà fort bien qu'elles aient permis d'améliorer beaucoup la thérapeutique du barbiturisme aigu.

I. L'ÉPAULE DOULOUREUSE DE LA MÉNOPAUSE, par P. BRODIN et F. FRANÇOIS. — (*Le Bulletin Médical*.)

Il n'est pas rare d'observer, vers la cinquantaine, chez des femmes dont les règles ont cessé depuis peu ou sont sur le point de disparaître, des manifestations douloureuses avec enraidissement parfois très marqué d'une épaule. Cette localisation douloureuse ne détermine pas de lésions radiologiques de l'articulation scapulo-humérale, mais elle s'accompagne parfois d'un certain degré de décalcification de la tête humérale. Après une évolution de quelques semaines à quelques mois, elle guérit sans laisser de trace. Quelle en est la pathogénie exacte ? Il nous est actuellement difficile de le dire. Il est vraisemblable que son apparition est favorisée par les importantes modifications humorales qui se produisent chez la femme à cette période de la vie.

Deux facteurs se retrouvent dans toutes nos observations : une constipation chronique très marquée de date ancienne et des troubles des règles.

Or, la suppression de la fonction ovarienne entraîne des perturbations hépatiques importantes et une diminution du pouvoir antitoxique du foie, d'où l'aggravation des maux observés chez toutes les femmes atteintes de désordres digestifs au moment de la suppression des règles.

Il doit donc s'agir d'une sorte de localisation toxique, véritable syndrome entéro-articulaire, favorisé dans son apparition par les troubles du fonctionnement hépatique, eux-mêmes sous la dépendance de la ménopause.

Le traitement comporte deux phases : au début, à la période douloureuse, l'immobilisation de l'articulation s'impose, et tout traitement énergique, massage brutal ou traitement électrique, paraît contre-indiqué à ce moment. Une cure thermale, à Aix en particulier, peut être très utile dans cette phase pour hâter la disparition des douleurs.

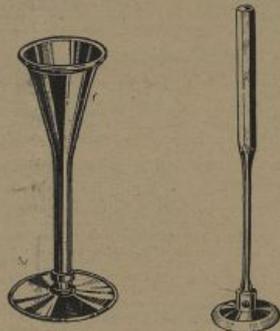
Une fois les douleurs spontanées disparues, la mobilisation progressive avec massage doux nous a paru donner les meilleurs résultats.

Le traitement rationnel de la constipation et l'emploi d'extraits ovariens aident nettement au rétablissement rapide.

Abonnez-vous à *L'Informateur Médical*

En vous abonnant pour un an à **L'INFORMATEUR MÉDICAL**

demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de **30 francs**.

C/C POSTAUX PARIS 433-28



TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT
RHIZOTANIN CHAPOTOT

TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE
NEUTRALISATION des TOXINES
AMÉLIORATION RAPIDE des ACCIDENTS DIARRHIQUES

2 FORMES : Cachets pour Adultes, 2 à 4 par jour.
Poudre pour Enfants, 2 à 4 cuillerées par jour.
Avoir soin de bien spécifier.
Éch. méd. gratuit. - AUBRIOT, 66, Bd Ornano, PARIS
R. C. Seine, 30.615

PRODUITS BIOLOGIQUES

CARRION

54, laub. Saint-Honoré - PARIS (8^e)

TÉL. ANJOU 36-45 (2 LIGNES)

L. CUNY, DOCTEUR EN PHARMACIE

ANTASTHÈNE

MÉDICATION ANTI-ASTHÉNIQUE



à base de Glycérophosphates α et β , associées à un Extrait cérébral et spinal

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

Le Gérant : J. CRINON

OPOFERRINE

VITAMINÉE

Fer et manganèse organiques
Extraits hépatique et splénique
VITAMINES A et C

RÉGÉNÉRATEUR COMPLET DU SANG

GRANULE
1 à 3 cuillerées à dessert par jour.

LABORATOIRES de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Docteur en Pharmacie
121, Avenue Gambetta, PARIS (10^e)

URISANINE

ANTISEPTIQUE
URINAIRE ET
BILIAIRE



BENZOATE
D'HEXAMÉTHYLÈNE-TÉTRAMINE
DANS UN EXCIPIENT LIQUIDE
BALSAMIQUE ET DIURÉTIQUE

2 à 4 cuillerées à café par jour
dans 1/2 verre d'eau ou de tisane

LABORATOIRES LONGUET

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, UD AD..... 30 fr.
STRANGER, UD AD..... 75 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 515 — 24 JUIN 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

— L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF —



Photos Meurisse. — Clichés Inf. Méd.

Au Congrès du lymphatisme qui vient de se tenir à La Bourboule. En haut et à gauche, le Casino où se déroulent les travaux de ce Congrès. A droite, l'arrivée de M. le Pr Marfan. Au-dessous, l'arrivée des congressistes. En bas et à gauche, M. le D^r Pierret, de La Bourboule (au centre), ayant à sa droite M. le D^r Diffre, de La Bourboule, qui contribuèrent tant à la réussite de ce Congrès. En bas et à droite, la sortie des congressistes.

LES TRAVAUX DU CONGRÈS INTERNATIONAL DU LYMPHATISME QUI VIENT DE SE TENIR A LA BOURBOULE

M. le P^r Marfan exposa ses idées sur le lymphatisme

« La première difficulté, dit-il, est d'en donner une définition précise »

Je définis le lymphatisme, dit M. le professeur Marfan, un état caractérisé par une hyperplasie persistante, plus ou moins généralisée, des ganglions lymphatiques et des tissus lymphoïdes, résultant des réactions communes, non spécifiques, que peuvent déterminer dans les organes ou tissus la plupart des infections et intoxications prolongées. Cet état est propre à l'enfance. On peut, il est vrai, le rencontrer chez les adolescents et des adultes ; mais chez les premiers, il est rare, et chez les seconds exceptionnels. A partir de la puberté, sa fréquence diminue progressivement et ses manifestations deviennent de plus en plus atténuées et de moins en moins significatives.



M. LE PROF. MARFAN

Il importe de marquer tout de suite que cette définition exclut toute une série d'hyperplasies lymphatiques. Et d'abord celles qui sont localisées et qui sont presque toujours la conséquence d'une infection locale ; leur siège d'élection est la région cervicale et elles y ont pour origine une infection de la face ou du cuir chevelu, de la bouche ou des dents, du nez, du cavum ou du pharynx. Cette définition exclut aussi les adénites ou adénites tuberculeuses du cou. D'ailleurs, ce qui s'applique à la région cervicale s'applique également aux autres territoires ganglionnaires, à ceux de l'aisselle et de l'aîne en particulier. Rappelons seulement que les éruptions fiévreuses, si fréquentes chez les jeunes enfants, déterminent souvent une polyadénite limitée à la région inguinale.

Cette définition écarte aussi les hyperplasies lymphatiques transitoires même lorsqu'elles sont généralisées ; telles les polyadénites consécutives à la rougeole, à la rubéole, à la syphilis secondaire, aux exanthèmes sériques.

Je pense qu'il faut aussi exclure du lymphatisme les adénopathies généralisées, chroniques ou de très longue durée, qui sont la conséquence d'irritations cutanées elles-mêmes généralisées, celles qui s'observent, par exemple, chez des enfants sujets à des poussées de prurigo ou d'urticaire, chez ceux qui souffrent d'une gale persistante ou d'eczéma à foyers disséminés sur toute la surface du corps. Bien que généralisées, ces polyadénites n'en sont pas moins d'origine locale c'est-à-dire lymphogène. Celles du vrai lymphatisme s'en distinguent parce qu'elles sont la conséquence d'une disposition générale de l'organisme ; elles ne sont pas lymphogènes, mais hémolymphogènes.

La définition précédente exclut également les polyadénites spécifiques ; celles de la lymphadénite (leucémique ou alencémique), de la maladie de Hodgkin, de la lymphosarcomateuse, de la lympho-granulomateuse, celles des polyadénites infectieuses dues à la syphilis et à la tuberculose (pseudo-lymphadénites syphilitique et tuberculeuse).

Après avoir indiqué ce que n'est pas le lymphatisme, essayons de démontrer ce qu'il est.

Son signe le plus constant et le plus évident, c'est l'intumescence des ganglions superficiels, cervicaux, axillaires et inguinaux, c'est-à-dire la polyadénite des ganglions périphériques. Par le palper on reconnaît facilement cette intumescence et on s'assure que ces ganglions gonflés sont mobiles, sans adhérences et indolores. Leur intumescence présente deux formes principales. Tantôt ils sont un peu volumineux ; leurs dimensions sont de celles d'un pois à celles d'une petite olive ; leur consistance est un peu molle. Tantôt les ganglions sont petits et durs, semblables à des grains de plomb ; c'est la micropolyadénite. Entre ces deux formes extrêmes, on trouve toute une série de formes intermédiaires.

Dans les formes communes du lymphatisme,

la polyadénite périphérique ne frappe que les ganglions des régions cervicales, axillaires et inguinales ; elle épargne les ganglions occipitaux, les ganglions thoraciques sous-axillaires et les ganglions sus-épitrochléens. Lorsque ceux-ci sont intumescents, il s'agit d'un degré plus élevé et de formes plus sévères du lymphatisme.

La polyadénite périphérique, qui est la manifestation caractéristique du lymphatisme, s'accompagne souvent d'une anémie ordinairement légère qui se manifeste par un certain degré de pâleur. Elle est caractérisée par une diminution modérée du nombre des globules rouges et de l'hémoglobine et par une leucocytose plus ou moins accusée, due surtout à l'augmentation des lymphocytes.

Dans nombre de cas, le lymphatisme se manifeste uniquement par la polyadénite et par cette anémie. Dans certains, il s'y ajoute une intumescence hyperplasique de divers organes lymphoïdes. Ce sont les amygdales palatines et pharyngées dont on constate le plus souvent l'hyperplasie.

Dans quelques cas beaucoup plus rares et presque exclusivement chez des enfants âgés de moins de trois ans, la polyadénite s'associe à l'hyperplasie de la rate ou de celle du thymus. La polyadénite avec mégalo-splénie et la polyadénite avec mégalo-thymus sont des formes sévères, parfois graves ; elles représentent les degrés les plus extrêmes du lymphatisme.

Quand le lymphatisme revêt des formes légères, cet état est-il de nature morbide ?

Sans doute, une des caractéristiques de l'enfance est la disposition aux réactions ganglionnaires. Dans le jeune âge, on sait avec quelle fréquence les infections locales se compliquent du gonflement des ganglions qui reçoivent les lymphatiques de la région atteinte. Cette particularité tient peut-être à ce que, dans les premiers temps de la vie, les vaisseaux de la lymphe sont plus absorbants, plus perméables.

Mais ces réactions ganglionnaires si fréquentes sont localisées et d'ailleurs souvent transitoires ; donc elles ne font pas partie du lymphatisme tel que nous l'avons défini. Celui-ci est caractérisé par des adénopathies généralisées.

En fait, une enquête systématique fait découvrir toujours la coexistence du lymphatisme avec des états morbides qu'on peut classer en trois groupes :

- 1° Une infection, bénigne ou sévère, mais prolongée ;
- 2° Une dystrophie d'origine alimentaire ;
- 3° Des troubles digestifs persistants.

Toutes les infections prolongées, quelles qu'elles soient, peuvent déterminer le lymphatisme. Celles qui interviennent le plus souvent sont la grippe saisonnière prolongée, la suppuration du cavum pharyngien, la broncho-pneumonie traînante ou à rechutes, la syphilis, la tuberculose, surtout dans ses formes lentes, plus particulièrement lorsqu'elle revêt la forme de la scrofule. Il faut y joindre la diphtérie chronique des fosses nasales qui, simulant un coryza commun, est méconnue, par suite non traitée, et peut durer longtemps. Le lymphatisme peut être produit aussi par la suppuration prolongée d'une surface eczémateuse ; et, dans ce cas, il ne s'agit pas de réactions ganglionnaires locales, c'est-à-dire se produisant dans les ganglions tributaires de la région malade, car on voit l'intumescence des ganglions axillaires et inguinaux dans des cas où l'eczéma suppurant est strictement limité à la face ou au cuir chevelu.

Certains états dystrophiques des jeunes enfants s'accompagnent très souvent de lymphatisme. En premier lieu, la dystrophie des enfants privés du sein dès les premiers jours de la vie. Ceux-ci, même lorsqu'ils paraissent bien portants, n'en présentent pas moins des anomalies de la nutrition que certaines analyses mettent en lumière. Mais, dans nombre de cas, leur état dystrophique se révèle par la pâleur, la bouffissure des téguments, l'hypotonie musculaire, les sueurs habituelles, la polyadénite.

Le lymphatisme s'observe aussi presque toujours dans le scorbut infantile, même dans ses formes légères ou larvées. Les troubles digestifs prolongés, surtout la diarrhée chronique ou à rechutes des nourrissons, mais encore celle de la maladie coeliakique, s'accompagnent ordinairement de réactions lymphatiques généralisées.

Les états lymphatiques produits par ces causes sont très différents quant à leur degré et quant à leur forme anatomo-clinique. Sans doute, ces différences dépendent pour une part de la nature et de l'intensité d'action de la cause ; il est certain qu'elles tiennent aussi, et pour une grande part, au sujet lui-même, à sa constitution native. Mais sur la nature de cette prédisposition, nous ne possédons aucune notion positive.

Par quel mode ces diverses causes déterminent-elles le lymphatisme ?

Sur le mode par lequel les infections prolongées déterminent le lymphatisme, on ne peut guère soutenir qu'une seule hypothèse :

celle qui considère l'hyperplasie des ganglions et des organes lymphoïdes comme le résultat des réactions générales communes à tous les états infectieux. Ces altérations ne diffèrent pas, en effet, de celles que l'anatomie pathologique et l'expérimentation ont permis de mettre en relation avec ces états.

L'anatomie pathologique et l'expérimentation ont montré que presque tous les états infectieux, quels que soient leur nature et leur siège, pourvu qu'ils soient suffisamment intenses et prolongés, déterminent dans la moelle osseuse une multiplication de ses cellules et une dilatation de ses vaisseaux. Cette réaction se produit à tous les âges. Elle est considérée comme un acte de défense ; elle servirait à multiplier les phagocytes et à engendrer des substances bactéricides et antitoxiques.

À l'âge adulte, en cas d'agression infectieuse, c'est la moelle osseuse ou à peu près seule qui est le siège de ces processus de défense. Chez les enfants et les jeunes animaux, il est exceptionnel qu'elle soit le seul tissu hématopoïétique qui réagisse ; les ganglions lymphatiques et tous les tissus réticulo-lymphatiques, intervenant à peu près toujours, jouent même avec plus d'intensité que la moelle osseuse. Chez les très jeunes sujets, ces organes ne sont pas seulement le siège d'une hyperémie et d'une multiplication des cellules qui entrent dans leur constitution normale ; il s'y forme, en outre, parfois des foyers myéloïdes. Rappelons ici que, dans les premiers temps de la vie, les ganglions lymphatiques et les tissus adénolymphatiques ont une structure qui leur rend particulièrement aptes à ce rôle de défense ; ils sont riches en centres germinatifs et en éléments cellulaires, conditions favorables à la destruction et à la neutralisation des microbes et des toxines.

Mais le lymphatisme peut avoir d'autres causes que des états infectieux ; il peut être produit même avec plus d'intensité que l'allaitement artificiel, la dystrophie scorbutique, ou par des troubles digestifs prolongés. Par quel mode ces facteurs le provoquent-ils ? L'anatomie pathologique et l'expérimentation ont montré que la plupart des intoxications chroniques, surtout celles qui sont causées par des poisons organiques, déterminent dans les organes hémolympatiques des altérations analogues à celles qu'y produisent les états infectieux. Or, la dystrophie de l'allaitement artificiel, celle du scorbut, et les troubles digestifs, réalisent, par des modes différents, une intoxication auto-gène, c'est-à-dire par poison organique.

La dystrophie des enfants privés du sein dès les premiers jours de la vie s'accompagne de troubles de la nutrition qui libèrent des substances agissant comme des poisons. En résulte une auto-intoxication qu'on peut appeler « dystrophique » ; c'est elle qui provoque les réactions aboutissant au lymphatisme.

Un régime de carence est aussi une cause d'auto-intoxication. Dans les états consécutifs au défaut d'un principe alimentaire indispensable, il n'y a pas à considérer seulement les effets directs du défaut de cette substance, mais aussi les troubles complexes de la nutrition qui lui succèdent. Priver un animal de ce principe, c'est altérer profondément ses échanges. Cette altération aboutit à la mise en liberté de produits nocifs, c'est-à-dire à une auto-intoxication. C'est celle-ci qui provoque les réactions des ganglions et des tissus lymphoïdes.

Les troubles digestifs prolongés produisent aussi le lymphatisme en déterminant une auto-intoxication. Celle-ci est due à des substances anormales issues de la digestion vicieuse et du microbiisme intestinal altéré. C'est cette auto-intoxication « dyspeptique » qui provoque les réactions des ganglions et des tissus lymphoïdes.

Rapports du lymphatisme avec la scrofule et la tuberculose

Si on cherche à dégager de leurs expressions un peu vagues les opinions émises sur ce point, il semble que, pour les uns, le lymphatisme est le premier degré de la scrofule ou de la tuberculose, et, pour les autres, un terrain favorable à leur développement.

Dans la conception que nous proposons, les rapports du lymphatisme avec la scrofule et la tuberculose sont compris tout différemment. Et tout d'abord, on ne doit pas séparer la scrofule de la tuberculose. La scrofule est une forme de la tuberculose ; c'en est une forme très spéciale, il est vrai ; ses manifestations n'en sont pas moins de nature tuberculeuse. Si on accepte les vues que nous venons d'exposer, il apparaît que le lymphatisme n'est ni le premier degré, ni une cause prédisposante de la scrofule-tuberculose ou de la tuberculose ; il en est un symptôme presque constant dans l'enfance, mais parfois négligé parce qu'il est associé à des manifestations qui attirent plus fortement l'attention. La tuberculose, quelque forme qu'elle revête, mais surtout lorsqu'elle frappe les jeunes sujets, plus particulièrement dans ses formes occlusives ou à marche lente, est une cause fréquente de lymphatisme. Mais elle est loin d'être la seule ; la plupart des infections et intoxications prolongées, nous l'avons montré, peuvent le déterminer.

Voici les conclusions du rapport présenté par M. le Prof. Mouriquand sur le syndrome lymphatique.

Les limites du lymphatisme restent à tracer. Sa définition est pédonnée. Il semble bien que, pour l'instant, il s'en tienne à la tradition, qui restera valable jusqu'à ce qu'un travail analytique critique aura démantelé la vieille doctrine. Ce travail est depuis longtemps commencé, mais il progresse avec lenteur et parfois assésions à des « retours » vers le passé. L'histoire de la scrofule, qui ne sont pas cela des « régressions » scientifiques.

Le lymphatisme apparaît au même titre de aspects variés. Il est donc plus qu'une « maladie » de parler de syndromes lymphatiques. Ceux-ci apparaissent soit sous forme de lymphatisme dystrophique, soit sous forme de lympho-scorfulose.

Les syndromes lymphatiques tendent à leurs formes frustes ou complexes à des syndromes voisins qu'on peut, à défaut, dénommer « paralympématiques ».

Certains voisinent avec divers syndromes endocriniens, et parfois (par les réactions biologiques) tendent à se confondre avec eux.

Dans certains cas, les deux attitudes théoriques opposées tendent à se rapprocher même à s'unir (lympho-hépatoadénite, etc.).

Le lymphatisme, marquant une « réaction particulière » d'un terrain spécial, peut varier de facteurs variés (infection, intoxication, déséquilibre et carence divers, etc.). Son traitement se préoccupera d'abord de la recherche et de la médication de ces causes. En dehors de toute notion diététique, il sera pathogénétique, symptomatique et utilisant avec la vieille pharmacopée (phosphore, huile de foie de morue) les phosphates et vitamines.

Mais les agents physiques et chimiques naturels, le grand air, l'altitude, le soleil, le marin surtout, l'héliothérapie, les cures maritimes devront rester à la base du traitement des divers syndromes lymphatiques.

Sauf qu'il revêt la forme de l'état lymphatocroïque, le lymphatisme n'entraîne par lui-même aucune séquence fâcheuse. Ce qui importe, c'est une action étiologique.

En présence d'un cas de lymphatisme, faut donc s'efforcer d'en découvrir la cause. Un des avantages de la conception que nous avons exposée, c'est de fournir le plan de la recherche.

A ce point de vue, il importe de remarquer que, parmi les formes de lymphatisme nous avons distinguées, il en est une plus spécialement en rapport avec certaines causes.

Lorsque la polyadénite s'accompagne de l'intumescence bilatérale des ganglions épitrochléens on doit soupçonner l'existence de la syphilis ou de la tuberculose, car les ganglions ne réagissent guère qu'à l'un ou l'autre de ces deux infections. Mais, pour s'être assuré que l'adénopathie sus-épitrochléenne est bilatérale et qu'elle est produite par une infection locale de la face ou de l'avant-bras, on négatera une réaction ; si celle-ci est négative, l'existence de la syphilis sera soupçonnée et on suivra une enquête pour confirmer ou nier ce soupçon.

L'hyperplasie chronique de la rate s'accompagne la polyadénite à une similitude analogue à celle de l'adénopathie épitrochléenne bilatérale. Mais, contrairement à ce qu'on observe à toutes les périodes de l'enfance, la mégalo-splénie chronique rencontre surtout dans les deux premières années ; elle est d'autant plus fréquente que le sujet est plus jeune. Dans nos climats, le paludisme et le kala-azar sont à peu près inconnus, et avant trois ou quatre ans, c'est-à-dire à un âge où la leucémie, la maladie de Gaucher, celle de Niemann-Pick, celle de Schüller-Christian, sont tout à fait exceptionnelles, la polyadénite avec mégalo-splénie chronique est due presque toujours à la syphilis congénitale ou à la tuberculose. Dès quatre ou cinq mois, la tuberculose est rare ; à cet âge, c'est la syphilis qui fait penser à la mégalo-splénie chronique ; si la cuti-réaction est négative, on peut considérer l'existence de cette infection comme à peu près certaine.

L'état lymphatico-thymique, tel que nous l'avons défini, indique aussi la possibilité de la syphilis congénitale, car des observations suffisamment nombreuses ont montré que cette infection n'est pas la seule cause de cet état, elle en est l'origine la plus fréquente. Dans les premières années de la vie, le rachitisme est presque toujours associé au lymphatisme, et ainsi est réalisé l'état que j'ai proposé d'appeler ostéo-lymphatisme. Cette association s'explique aisément car ce sont les mêmes causes qui produisent le rachitisme et l'autre de ces états.

(Voir la suite page 3)

A mon avis

LA MISÈRE AUX LAMPIONS

Quel est l'esprit qui a conçu le projet des fêtes de Paris ? Mieux vaut qu'on ignore, car celui qui fut aussi démuné de bon sens ne mérite pas qu'on conserve son nom.

Vous ne trouvez pas, en effet, que l'heure n'est pas d'emboucher le porte-voix et de crier aux quatre coins de l'horizon : « Gaudeamus, gaudeamus ! » Pourquoi donc inviter les gens à se réjouir ? Quel événement heureux s'est-il passé ? Un messie est-il apparu qui doit nous tirer de la mare où nous croupons ? Voyons, dites-nous le motif que nous aurions de danser au son des musiques populaires.

Personne ne répond à de si légitimes questions, mais la voix s'est enflée qui vous crie : « Gaudeamus, gaudeamus ! »

Les choses vont de mal en pis dans tous les domaines. L'apaisement politique n'est qu'un leurre. La guerre civile est peut-être encore plus menaçante que l'offensive étrangère. La méfiance règne au dedans comme au dehors. Les esprits de plus en plus aigris sont prêts aux pures déterminations. Depuis le 6 février la chute des affaires fut verticale. Et il n'est personne qui accepte le remède que la situation comporte.

L'argent se cache, les énergies s'émoussent, et le découragement, cette pire des calamités, commence à se faire jour. Et c'est le moment que des esprits, qui se croient bien avisés, choisissent pour organiser une quinzaine de réjouissances qu'on appellera les grandes fêtes de Paris !

Vraiment, on s'aperçoit que le pilote est tombé à l'eau et que le bateau n'est plus monté que par des matelots ivres. *Fluctuat nec mergitur ? C'est à voir.*

Comme tout en cette histoire semble fait pour narguer le bon sens, aucun programme ne fut mûrement étudié, aucune propagande ne fut effectuée. Il paraît qu'il va y avoir des fêtes ! Les fêtes de Paris ! Vous pensez que cela suffira pour que les campagnards s'arrêtent de rentrer leur foin et prennent le train de Paris ?

Et qu'y feront-ils à Paris ? Bah ! ils dépenseront leur argent pour le plus grand bénéfice des Parisiens ! Vous les voyez bien niais, vos amis de Province, et je crois que vos espoirs seront amèrement déçus.

Qu'il y ait quelques parents qui profitent des trains à bon marché pour venir voir leur famille de Paris, c'est possible. Mais cela ne donnera pas aux riches magasins, aux restaurants de qualité et aux rares théâtres qui n'ont pas encore fait faillite, la clientèle dont ils manquent depuis deux ans.

Il est bien certain que les étrangers resteront chez eux, d'abord parce qu'ils sont encore plus pauvres que nous, ensuite parce que Paris est la ville du monde où la vie est la plus onéreuse et où les marchandises se vendent le plus cher.

On a dit qu'à l'occasion de ces fameuses fêtes, un grand rabais serait fait partout. Oui, oui, j'ai entendu parler de cela. J'ai même vu qu'au théâtre de la Michodière le fauteuil ne coûterait plus que 45 francs. Alors, vous voyez mes trois Picards ou mes trois Limousins dépenser 150 francs pour passer deux heures dans un théâtre, fût-il celui de la Michodière ?

Nous parlons toujours de la crise, mais nous n'y avons encore rien compris et nous ne voulons faire aucune concession sur le prix de la vie, alors que là où se trouve le moyen de tenter une reprise du commerce. Car on n'achète plus parce que tout est trop cher. L'ar-

gent a d'autant plus de prix qu'on a plus de mal à le gagner. On a par conséquent beaucoup plus de prudence quand il s'agit de le dépenser.

M. Fiquet, qui doit être un homme sérieux puisqu'il occupe un poste élevé dans l'édilité parisienne, a affirmé que ces fêtes allaient ouvrir l'ère de la reprise économique et qu'avec elles c'était la fin d'un cauchemar. On serait tenté de connaître le mécanisme de l'heureuse déduction qu'il nous prédit.

Ces fêtes feront dépenser des sommes considérables aux caisses publiques et aux comités qui en feront les frais, mais elles ne feront pas sortir du porte-monnaie des acheteurs l'argent qui ne s'y trouve plus.

Qui donc, en vérité, pourrait acheter ? Est-ce le chômeur, est-ce l'employé ou l'ouvrier dont le traitement ou le salaire ont été fortement diminués, est-ce le rentier amputé de ses revenus par le fisc, est-ce le commerçant dont le chiffre d'affaires est devenu squelettique, est-ce le riche bourgeois qui a vu la gêne s'installer chez lui ? qui, mais qui donc, viendra faire des emplettes et faire le fou aux fêtes de Paris ?

Allez par les campagnes où la misère grandit, allez par les villes où les usines ferment, où les sociétés commerciales déposent leurs bilans, et vous osez inviter tout ce monde, qui a l'angoisse du lendemain, à venir danser à Paris ? Mais quelle aberration vous a saisis ? Une telle invite semble une gageure si ce n'est une insulte à la gêne de ceux que vous conviez aux flonflons de votre kermesse.

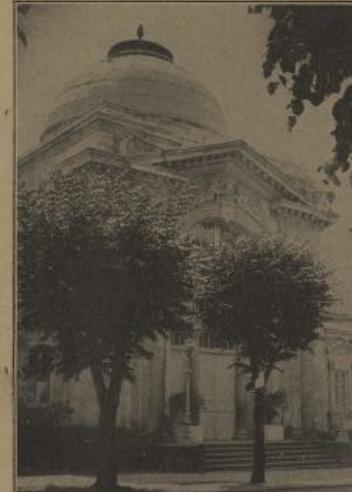
Ce n'est pas qu'à ces farandoles qu'on prépare je veuille opposer la mélancolie ou le malheur des temps pourrait nous mener. Celle-ci est aussi dangereuse que l'ivresse des joies sans motif. Néanmoins, il eût été préférable de ne pas commander les violons quand tout mérite réflexion et que les sages sont en train de tenir conseil pour sauver l'entreprise. Car il y a là une antithèse irréfléchie et quelque peu inconvenante.

Ce n'est pas quand le pain manque à la huache qu'il faut illuminer la maison. Et ce n'est pas avec des bals populaires que la France se sauvera.

J. CRINON.

ZOMINE

CITROSODINE



A gauche l'entrée de l'Établissement thermal de La Bourboule. — A droite, une petite malade revêt son costume de cure

ON NOUS INFORME QUE

La Société Médico-psychologique a décidé de ne tenir au mois d'octobre qu'une seule séance qui aura lieu le lundi 22 octobre 1934, à 4 heures très précises, au siège de la Société, 12, rue de Seine, à Paris. Conformément à l'article 3 de son règlement, la Société ne tiendra pas de séance pendant les mois d'août et de septembre.



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

La Société Médico-psychologique a décidé de rétablir, à partir de 1935, le dîner qui suit, au mois de mai de chaque année, la séance au cours de laquelle sont décernés les prix de la Société. Elle décide d'inviter à ce dîner, comme par le passé, les lauréats des prix décernés le même jour.

Exceptionnellement, cette année, le dîner aura lieu à la suite de la séance du lundi 22 octobre 1934.

FOSFOXYL

M. le docteur A. Donnadieu, de Vauclaire, et M. le docteur Pierre Loo, de La Charité-sur-Loire, ont été élus membres correspondants nationaux de la Société Médico-psychologique.

LENIFORME

La Fédération Internationale des Sociétés d'Eugénisme tiendra son Assemblée biennale à Zurich, du 18 au 21 juillet 1934, sous la présidence du professeur Ernst Rüdin.

THÉOSALVOSE

Le centenaire de la naissance d'Alphonse Gayet, ophtalmologiste lyonnais, a été célébré samedi 19 mai, à l'hôpital de Grange-Blanche, dans la salle de cours du service d'ophtalmologie.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etablissements neurologiques, Nerveux, dyspeptiques, Inteniques. D^r H. FEILLADE.

M. le professeur Bonnet prit le premier la parole et retraça la vie scientifique d'Alphonse Gayet. M. le docteur Aurand évoqua des souvenirs sur le maître, sur le praticien, sur l'homme d'esprit, de devoir et de bonté. M. le doyen Lépine presenta la synthèse de l'œuvre de Gayet, insista sur la haute portée scientifique qui caractérise cette œuvre. M. le doyen Lépine parla aussi de la belle vie de famille d'Alphonse Gayet.

M. le docteur Louis Martin, directeur de l'Institut Pasteur, est nommé membre de la Commission du Codex en remplacement de M. le docteur Roux, *décédé*.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Le concours pour trois places de médecin des hôpitaux de Paris vient de se terminer par la nomination de MM. de Brun du Bois Noir, Kourilsky et Dreyfus.

HÉPACRINE INJECTABLE du Docteur Debat

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Champigny-sur-Marne.

Le traitement alloué est fixé à 6.000 francs par an.
Adresser au ministère de la santé publique et de l'éducation physique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 6^e bureau), 7, rue de Tilsitt, les demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références, ainsi que d'un extrait de leur acte de naissance.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris

Consultations médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

M. le docteur Louis Martin, directeur de l'Institut Pasteur, est nommé membre de la commission du Codex, en remplacement de M. le docteur Roux, *décédé*.

Le **BROMIDIA** a pour précieux avantage de ne pas déterminer d'accoutumance, ce en quoi il se différencie des préparations de même ordre que le malade doit prendre à doses progressivement plus élevées, d'où l'inévitable risque d'une intoxication lente. Son administration longtemps prolongée, voire même presque indéfinie, ne diminue en rien son activité mathématiquement constante.

Le concours pour deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris vient de se terminer par la nomination de MM. Meillère et Redon.

Biocholine ercé

L'inauguration du buste de notre regretté collègue Maurice Cazau a eu lieu le samedi 23 juin 1934, au château des Charmilles, à Valenton (Seine-et-Oise), sous la présidence de M. Paul Strauss, vice-président du Sénat, et de M. le professeur Bernard Curot, président de la Maison du médecin.

ANDROSTHÉNOL du Docteur Debat

Comme chaque année, le cours de vacances d'anatomie de l'École de médecine de Besançon ouvrira le 15 septembre et se terminera le 15 octobre.

META-VACCIN META-TITANE

A l'occasion de la réunion de la Société de broncho-oesophagoscopie de la langue française, MM. André Bloch et A. Sorbas feront du 25 au 30 juin une série de cinq conférences sur le « Diagnostic et le traitement par voie endoscopique des maladies des voies aéro-digestives ». Ces conférences seront suivies de projections radiographiques et de démonstrations pratiques. Elles auront lieu à l'hôpital Laennec, services du professeur Léon Bernard et de M. H. Bourgeois et à l'hôpital de la Salpêtrière dans le service du professeur Gosset. Tout docteur ou étudiant en médecine pourra y assister.

SOL-BI

Syphilis (traitement d'attaque par le bismuth soluble)

LIPOSPLENINE DU D^r GROC

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstrueuse) et de l'insomnie

BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

Le PREVENTYL (en usage dans l'armée de la Marine)
Trousse de prophylaxie anti-vénéérienne
Préserve
DES MALADIES VÉNÉRIENNES
En vente dans toutes les pharmacies
Échantillons et Littérature
2^e Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens



Le Monde Médical

Naissances

— Nous avons appris avec la plus vive satisfaction la naissance d'une fille, Marie-Françoise, chez le docteur Félix-Pierre Merklen et M^{me} Merklen, née Bathery.

— Le docteur André Limal et M^{me} née Geneviève Le Masson, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Emmanuel, 9, avenue de Breteuil.

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de M^{lle} Jacqueline Thibault, fille du docteur P. Thibault et de M^{me}, née Piquenet, avec M. Jean Raoult, avocat du barreau de Versailles.

— Nous apprenons les fiançailles de M^{lle} Christiane Morel, fille de M. Gustave Morel, mort pour la France, belle-fille et fille du docteur F.-H. de Beaufond et de M^{me}, née Loiseau, avec M. Marcel Roger, avocat à la Cour d'appel de Paris, fils de M. André Roger, avocat au barreau de Dieppe, ancien bâtonnier, et de M^{me}, née Leblond.

Mariages

— En l'église Saint-Pierre de Moulins a été célébré le mariage de M^{lle} Josette Pénard, fille du docteur Pénard, chirurgien en chef des hôpitaux de Moulins, et de M^{me}, née Laurent, avec M. le docteur Hyckel.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par Mgr Mario, directeur général de la Sainte-Enfance.

Les témoins pour la mariée étaient : le docteur Belot et le docteur Dominique Pénard, son oncle. Pour le marié : M. Berger, M. Robert Frankel et le professeur Gerry, de la Faculté de Strasbourg.

— En la chapelle de Saint-André d'Antin vient d'être célébré le mariage de M^{lle} Marguerite-Marie Roederer, fille du docteur et de M^{me} Carle Roederer, née Haas-Ernest, avec M. le docteur Philippe Graffin, ancien interne des hôpitaux, fils de M. et de M^{me} Marc Graffin, née Wheelnall.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Vogt, évêque du Cameroun.

Les témoins étaient pour la mariée : M. Jacques Roederer, son oncle ; M. Jean Roederer, ancien inspecteur des Finances, son grand-père. Pour le marié : le professeur Mathieu, chirurgien de l'hôpital Cochin ; le docteur Richard, chirurgien de l'hôpital maritime de Berck.

Le Saint-Père avait envoyé la bénédiction apostolique.

— Au temple de l'Oratoire vient d'être célébré le mariage de M^{lle} Audé Monod, fille de M. Julien P. Monod et de M^{me}, née Naville, avec M. Pierre Olgiate, fils du docteur Antoine Olgiate et de M^{me}, née Beuret.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le pasteur Wilfrid Monod.

Les témoins de la mariée étaient : M. Paul Valéry, de l'Académie française, et le docteur Jean Monod, commandeur de la Légion d'honneur. Ceux du marié : M. Pierre Courtois de Maleville, conseiller référendaire honoraire à la Cour des Comptes, et le docteur Jean-Charles Roux.

— Le 5 juin, a été célébré, à midi, en l'église Saint-Sulpice, le mariage de M^{lle} Marguerite Marty-Lavauzelle, fille de M. Roger Marty-Lavauzelle, directeur de la France Militaire, commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre, et de M^{me} Roger Marty-Lavauzelle, avec le docteur André Rollin, assistant des Quinze-Vingts, fils du docteur Maurice Rollin, officier de la Légion d'honneur, ancien interne des hôpitaux de Paris, et de M^{me}, née Yvonne Labadie-Lagrave.

Par suite d'un deuil récent, il n'y a pas eu de réception après la cérémonie.

Nécrologes

— Nous apprenons la mort de M^{me} Victor Gardette, femme du docteur Victor Gardette, secrétaire général de l'A. P. M. F., mère du docteur Paul Gardette, belle-mère du docteur Joseph Belle et de M. Septime Dupin, secrétaire général adjoint de l'A. P. M. F. Nous prions nos confrères et amis de trouver ici l'expression de notre très douloureuse sympathie.

— Nous avons appris avec le plus extrême regret la mort du docteur Alcide Augéy, directeur du bureau d'Hygiène de Biarritz, décédé à l'âge de 46 ans.

— On annonce la mort du docteur Robert Marquety, décédé en son domicile, à Neuilly-sur-Seine, 5 bis, boulevard Richard-Wallace, dans sa 74^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

— Nous apprenons la mort du docteur Achille Louste, médecin-chef de l'hôpital Saint-Louis, chevalier de la Légion d'honneur.

— On annonce, de Dunkerque, la mort subite de M^{lle} Delphine Breynaert, sœur du docteur Louis Breynaert, à l'âge de 69 ans, après une vie de dévouement consacrée toute au bien.

AU CONGRÈS INTERNATIONAL DU LYMPHATISME

EXPOSÉ de M. le Prof. Martin

(Suite de la page 2)

Le traitement du lymphatisme comprend deux

On doit d'abord et avant tout en chercher la cause. Il faut, en outre, s'efforcer de modifier la constitution native qui en a favorisé le développement et lui opposer tous les moyens capables d'augmenter la résistance de l'organisme aux infections et aux intoxications qui l'ont déterminé.

L'alimentation sera bien réglée, adaptée à l'âge et aussi substantielle que possible, mais on se souviendra que la suralimentation est inutile et parfois nuisible (on ne crira la vie au grand air, à la campagne, des séjours au bord de la mer, l'insolation et les rayons ultra-violet en applications générales, assésent parfois, favorables, mais leur emploi peut provoquer de la fièvre surtout chez les tuberculeux, et, dans ce cas, il faut y renoncer.

Lorsque les enfants lymphatiques ont de trois ou quatre ans, et qu'ils ne sont atteints de tuberculose évolutive, certains d'eux minéraux ont un effet bienfaisant, telles les eaux chlorurées sodiques, surtout le type est Salies-de-Berr, et les eaux arsenicales dont le type est La Bourboule. (Voir la suite page 3)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Utilisation des médecins, chirurgiens, pharmaciens dans les services administratifs

Les médecins, chirurgiens et autres spécialistes, les pharmaciens, les sages-femmes et autres personnes ainsi que tous diplômés appelés à donner des soins ou à délivrer des soins et dont les services sont utilisés à n'importe quel moment par deux ou plusieurs administrations publiques, cessent d'office d'exercer leurs fonctions ou de délivrer des produits, dans les administrations, s'ils sont l'objet d'une suspension, d'une exclusion ou d'une autre mesure disciplinaire.

Pour assurer l'application des dispositions ci-dessus, le ministre dans le département de la Santé publique aura été pris dans les conditions prévues à l'article 1er, en informant ses collègues des départements intéressés.

Les ministères des affaires étrangères, de l'Instruction publique, de la Justice, de l'Intérieur, de la Justice, de la Marine, des Pensions, du Travail, de l'Agriculture, de la Marine, des Finances, du Commerce, des Postes, des Télégraphes, de l'Électricité, de la Santé publique et de l'Éducation physique, ont été avisés, chacun en ce qui le concerne, de la teneur du présent décret.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarem vraie et pure, extra-Pure et concentrée (du Juniperus oxycedrus).
FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Calculs, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyéloéphrénites, Hématuries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

QUINBY Spécifique le plus puissant de la phylis à toutes ses périodes et toutes ses formes. Injections intramusculaires indolores. Pas de stomatite, pas d'abcès ni d'effusions, aucune toxicité.

Présentation : 1^o Ampoules normales de 1 cc. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (Sulfate de 5 amp.) ; 2^o Ampoules double dose (240 mg. de 3 c. c. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal) (boîtes de 12 à 6 ampoules) ; 3^o ampoules injectables (15 c. c. correspondant à 0 gr. 0375 de bi-métal) (boîtes de 12 ampoules seulement). Quinby est une ampoule de 5 c. c. correspondant à 1 gr. 0375 de bi-métal (pour adulte et par boîtes de 5 ampoules).

Posologie : Adultes 12 inj. de 3 c. c. (Quinby) ou 12 injections de 5 c. c. (Quinby) (3 injections par semaine). Enfants : 12 inj. de 2/10^e de c. c. (Quinby), par année d'âge, par semaine.

Laboratoires P. AUBRY, 54, rue de la Harpe, PARIS (VIII^e)

GRANULE NORDEN

NEO-COLLARGOL du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTrites) - Pilules (ENTÉrites)

per os

Citrosodine

Affections de l'Estomac
Vomissements des Nourrissons
Viscosité du sang
Phlébites, Pneumonies etc.

MÉDICATION CITRATÉE

Injectable

Clisémine

Hémorragies

Comm. Académie de Médecine
D.M. Renaud Mai 1926

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS
LABORATOIRES LONGUET 34 Rue Sedaine, PARIS

aux azotémiques

DAIN HYPOAZOTÉ

Hewdebert

Qui ne fatigue pas les reins même les plus gravement lésés.

la marque

Hewdebert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

Les TRAVAUX du CONGRES du LYMPHATISME

(SUITE DE LA PAGE 4)

MM. le Prof. P. Lereboullet et J. Odinet, parlent du rôle du thymus, dans les états thymo-lymphatiques.

Il s'agit presque toujours d'enfants gras, empâtés, bouffis, aux chairs molles et au visage pâle, dont l'habitus est déjà suffisamment caractéristique pour faire soupçonner le diagnostic à un observateur avisé ; ce sont de faux « beaux enfants », qu'il convient plutôt de ranger dans le cadre du *status pastosus* des auteurs allemands.

L'examen clinique montre chez de tels sujets l'existence presque constante de deux ordres de symptômes :

1° En premier lieu, on constate une *intumescence de tous les organes lymphatiques* ; les ganglions superficiels sont augmentés de volume et accessibles au palper ; ils sont de consistance molle, nettement séparés les uns des autres et indolents. Les amygdales sont grosses. Les follicules de la base de la langue vus au laryngoscope paraissent engorgés ; c'est le signe de Schridde. La rate enfin est un peu hypertrophiée, mais n'est cependant pas le plus souvent accessible à la palpation.

2° Un deuxième groupe de symptômes presque aussi important que le premier, est constitué par l'existence de *stigmates indéniables de rachitisme* : déformations thoraciques, écartement costal, tuméfaction des épiphyses, retard d'ossification des fontanelles, anémie. C'est la constance de cet ensemble de signes qui avait conduit MARFAN à considérer de tels malades comme une variété spéciale de rachitiques : les *rachitiques gras*.

Les auteurs classiques ajoutaient à ces deux groupes de symptômes les signes cliniques et radiologiques de l'*hypertrophie du thymus* tels qu'on les concevait à cette époque. C'est un point sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

Le dernier caractère de l'état thymo-lymphatique est tiré de l'évolution. Si on suit, en effet, pendant une période suffisamment longue les enfants qui en sont atteints, on se voit souvent frapper chez eux par la *répétition de infections cutanées et muqueuses* ; c'est souvent à l'occasion d'un impétigo, d'un eczéma, d'une conjonctivite ou d'une rhinite qu'on est amené à poser ce diagnostic d'état thymo-lymphatique.

Enfin ces enfants résistent mal aux infections, et toutes les maladies évoluent chez eux avec une gravité particulière signalée après Eschschütz par tous les auteurs. Il est également fréquent de les voir mourir de façon soudaine, soit pendant le cours d'une maladie aiguë, soit même inopinément.

A l'exception de pareils cas, on constate toujours une *hypertrophie des organes lymphatiques* : la rate est augmentée notablement de volume ; les ganglions profonds sont gros et de consistance molle ; les follicules lymphoïdes de la paroi intestinale sont hypertrophiés.

Il est fréquent de voir, en outre, si l'enfant est mort rapidement, un *rotatoire thymus*. S'agit-il comme le veulent les classiques d'un thymus hypertrophié, ou tout au contraire, d'un thymus normal qui n'a pas encore eu le temps de subir une involution pathologique ? C'est un point sur lequel nous reviendrons également tout à l'heure, en indiquant toutefois, dès à présent, notre préférence pour cette seconde hypothèse.

A ces deux lésions fondamentales, peuvent s'ajouter de façon beaucoup moins constante, une *opacité vasculaire* caractérisée par l'étroitesse de la lumière et la minceur des parois du vaisseau, et une *hypoplasie du système chromaffine* portant surtout sur la médullaire (WISS).

Il est incontestable que ce type morbide, décrit par PALTAUF, est d'observation fréquente, et tous les auteurs ont été d'accord au Congrès de Stockholm pour lui conserver sa place dans la nosologie. Mais la description classique a subi une modification importante, car des divergences profondes sont apparues dès qu'il a fallu préciser l'importance du facteur thymique dans la sémiologie



Photos Mourisse. — Clichés Inf. M.

Les membres du Congrès de La Bourboule réunis après la séance inaugurale. On remarque au premier plan, de gauche à droite, MM. les professeurs CAUSSADE, de Nancy ; CROCHET, de Bordeaux ; CASTAIGNE, de Clermont-Ferrand ; VARGAZ, de Barcelone ; MARFAN, de Paris ; NOBÉCOURT, de Paris ; LEREBOULLET, de Paris. En arrière se trouvent également la plupart des maîtres de la pédiatrie, tant français qu'étrangers.

et la physiologie pathologique des états thymo-lymphatiques. Ce sont ces différents points sur lesquels nous voudrions maintenant nous étendre.

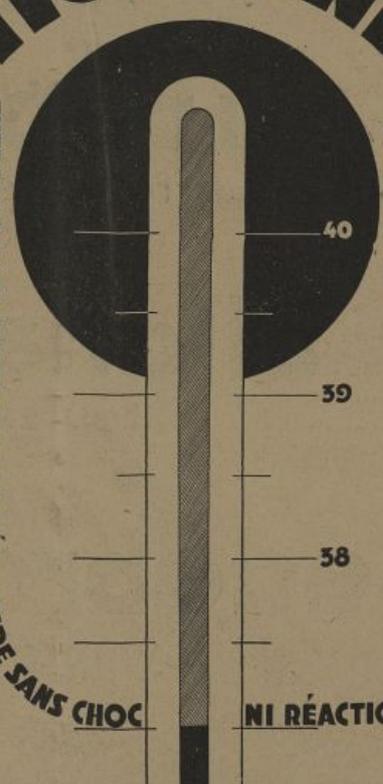
Le premier sujet de désaccord qu'il convient d'évoquer est celui de l'existence d'une *hypertrophie du thymus* au cours des états thymo-lymphatiques. Nous avons vu que d'état là pour les auteurs classiques un symptôme presque constant, mais il semble bien qu'il y ait en à certains moments un abus de diagnostic d'hypertrophie du thymus, abus basé sur des notions anatomiques erronées concernant le poids de l'organe, sur des techniques radiologiques défectueuses et sur l'interprétation inexacte de signes fonctionnels et de résultats thérapeutiques.

L'hypertrophie du thymus est, en réalité, une affection rare, et sans aller jusqu'à nier son existence, nous croyons que les cas authentiques en sont peu nombreux ; nous n'en avons pour notre part recueilli durant ces cinq dernières années, qu'une seule observation paraissant valable. Nous sommes sur ce point en parfaite concordance d'opinion avec MOURIQUAND, PÉHU et leurs collaborateurs, dont les recherches ont fortement contribué durant ces derniers temps, à faire réviser les signes classiques de l'hypertrophie du thymus.

Les discordances considérables qui se manifestent dès qu'il faut apprécier la fréquence de l'hypertrophie du thymus tiennent à ce qu'on est loin d'être d'accord sur le moment à partir duquel un thymus doit être considéré comme anormalement gros. Il convient de délimiter avec précision le cadre de l'hypertrophie thymique avant de voir si elle s'associe de façon particulièrement fréquente aux manifestations habituelles du lymphatisme. (Voir la suite page 6.)

DANS TOUTES LES GRANDES INFECTIONS AIGUES LA...
SEPTICEMINE

ENTRAINE UNE CHUTE DE TEMPERATURE SANS CHOC
NI RÉACTION



LABORATOIRES CORTIAL . 15 BOUL. PASTEUR . PARIS

La franchise de ce journal doit vous en faire un ami

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres. PARIS (7^e)

Les Travaux du Congrès du Lymphatisme

(Suite de la page 5)

Il semble, en effet, à la lecture des descriptions classiques, que cette hypertrophie du thymus constitue une entité clinique bien définie et de diagnostic facile ayant ses signes fonctionnels, physiques et radiologiques propres, et dont la réalité se trouve confirmée par les notions anatomiques admises, fixant au thymus de l'enfant nouveau-né un poids moyen de 4 à 6 grammes avec un accroissement annuel de 2 gr. environ.

Il n'en est rien dans la réalité, et il subsiste à l'heure actuelle bien peu de chose de la description classique.

Et voici les conclusions de ce rapport : Le syndrome décrit par PALTAUT et ESCHERICH reste vrai dans son ensemble et mérite toujours de conserver sa place dans la nosologie, à condition de retrancher de sa symptomatologie l'hypertrophie thymique. Le diagnostic de cette dernière affection semble, en effet, avoir été souvent posé sans garanties suffisantes à un moment où la technique radiologique encore insuffisante n'avait pas permis de préciser les aspects véritables de l'ombre médiane sternoventrébrale.

Il nous paraît pas possible d'admettre à l'origine ou au cours de ces états un trouble de fonctionnement thymique. Il n'existe, en effet, aucune preuve valable de l'existence d'un appareil thymo-lymphatique, et les synergies fonctionnelles entre les deux organes sont trop peu nombreuses pour qu'on puisse établir entre eux une analogie de fonctions. Le thymus et les organes lymphoïdes possèdent des propriétés physiologiques très différentes et même à certains égards contradic-

toires ; leurs quelques points communs d'action s'expliquent par leur rôle commun dans la régulation du métabolisme des nucléoprotéines.

D'autre part, les épreuves biologiques sur lesquelles on a voulu stabiliser la notion d'un trouble du fonctionnement thymique au cours de tels états nous paraissent sans fondements suffisants pour qu'on puisse leur accorder une valeur absolue.

Enfin, la carence de nos procédés d'exploration fonctionnelle du thymus ne permet pas de porter, sur ce point particulier, de conclusions définitives.

Aussi nous semble-t-il plus clinique de parler, dans l'état actuel de nos connaissances, d'« états lymphatiques », et non plus d'« états thymo-lymphatiques ».

M. le Professeur Rohmer, de Strasbourg, exposa un rapport sur les rapports du lymphatisme avec l'alimentation.

Voici les conclusions de ce rapport :

En quoi l'alimentation peut-elle exercer une influence sur l'état lymphatique ?

Uniquement dans ce sens, à notre avis, qu'elle tâchera de s'adapter à des fonctions que l'on suppose affaiblies et déréglées. Nous procédons ainsi dans des cas analogues, par exemple dans le diabète. A l'heure actuelle,

notre ligne de conduite est purement empirique et symptomatique. Nous pourrions la résumer dans les principes suivants :

1° Les inconvénients de toute suralimentation (celle-ci étant comprise dans un sens très relatif : l'enfant doit être nourri suffisamment, mais pas au delà !). Le minimum est l'optimum.

2° Restriction des graisses. — Donc, du lait et des œufs.

3° Le besoin en hydrates de carbone (par rapport à la teneur en graisse de la nourriture) semble être supérieur à celui des enfants normaux. La quantité est limitée par la tendance à l'engraissement, que l'on s'efforcera d'éviter.

4° Richesse des régimes en légumes frais et en crudité ; leur emploi précoce chez le nourrisson.

M. le Professeur Nobécourt démontre dans son rapport, l'existence du lymphatisme des muqueuses.

En réalité, la démonstration n'est réellement donnée que pour la muqueuse pharyngée. L'hyperplasie simple du tissu lymphoïde est établie par les examens histologiques des amygdales palatines et pharyngées hypertrophiées. Cette hypertrophie en est le symptôme apparent.

La démonstration paraît également faite pour la muqueuse de l'appendice.

Elle reste à faire pour la muqueuse de l'intestin et la muqueuse des voies respiratoires inférieures.

En clinique, le lymphatisme des muqueuses existe soit chez des enfants, qui présentent les

caractères généraux du lymphatisme, chez des enfants que seul l'état des muqueuses révèle être des lymphatiques.

Chez les premiers, il est un des états du lymphatisme généralisé ; chez les seconds il réalise un lymphatisme partiel.

Parmi les manifestations du lymphatisme des muqueuses, l'hypertrophie du tissu lymphoïde du pharynx est la plus commune, la mieux connue.

Cette hypertrophie est la conséquence d'une modalité particulière du tissu lymphoïde des muqueuses ; les infections locales, qui jouent certainement un rôle, sont pas le *primus movens* ; elles y viennent que secondairement sur un terrain particulier.

De cette conception étiologique, il résulte que le traitement envisagé pour empêcher l'hypertrophie de s'accroître ou pour la faire régresser ne doit pas être purement local, mais doit s'adresser au lymphatisme.

Par ailleurs, l'ablation chirurgicale des amygdales palatines ou de l'amygdale pharyngée hypertrophiées n'est justifiée que si leur volume devient une cause de gêne ou leur désinfection ne peut être réalisée d'autres moyens. Après l'intervention, il est indispensable d'utiliser le traitement général du lymphatisme et les traitements susceptibles de modifier la vitalité de la muqueuse.

M. le Professeur Caussade et M. Van de Nancy, firent connaître les résultats de leurs recherches sur le sang des lymphatiques.

Voici leurs conclusions :

De la série des recherches dont nous ne pouvons donner le détail, des résultats négatifs et des résultats positifs se dégagent.

Nous n'avons pas trouvé chez nos lymphatiques, de modifications apparentes de leur formule leucocytaire, de leur hémoglobine, de leur calcémie ni de leur glycémie.

En revanche, ils nous ont présenté des perturbations manifestes de la composition de leur sang en hémoglobine — qui était abaissée, en chlorure de sodium plasmatique qui était diminué — et en eau. Parallèlement à ces troubles, ils présentaient des modifications nettes de leur équilibre acido-basique avec déviation vers l'acidose et diminution de leur réserve alcaline.

Or, l'hémoglobine des globules rouges, le chlorure de sodium (AMBARO, L. BURN), les albumines du plasma sanguin comptent précisément au nombre de ces « substances-pondus », qui jouent dans l'équilibre osmotique du milieu intérieur un rôle si capital. A considérer leurs variations conjointes, à celles de l'équilibre acido-basique des lymphatiques, on en arrive donc nécessairement, à la suite de nos analyses, à représenter cette catégorie d'individus comme atteints de déséquilibres humoraux importants. Naturellement, bien des recherches complémentaires, celle du taux des autres électrolytes, ces tampons, notamment les phosphates, l'importance de fabrication rénale, sont à faire, pour mettre mieux encore à l'équilibre en évidence et pour tenter de terminer le mécanisme physio-pathologique.

Quel est aussi, à côté du thymus, et des autres glandes endocrines ? Il sera qu'au point de vue des recherches de laboratoire il y ait dans l'étude du lymphatisme une mine inexploitable de travaux.

(Voir la suite page 11)



tonique "roche"

toni - stimulant

sirop "roche"

affections pulmonaires

allonal "roche"

toutes les algies

sédobrol "roche"

symptômes nerveux

Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^{ie} 10, Rue Crillon, PARIS (IV^e)

Demandes d'autorisation pour l'exploitation de sources thermales

Des demandes ont été formées par :
La Société générale des Eaux de Vals, vue d'être autorisée à exploiter sous le nom « Saint-Jean-Santi » la source « Santi » située à Vals-les-Bains ; de pouvoir exploiter une autre source située sur le territoire de Vals-les-Bains, sous le nom de « Saint-Jean-des-Garneyres », et de continuer l'exploitation de la source dite « Gazeuse », située également à Vals-les-Bains.

M. Edouard Carrier, industriel à Ampuis (Rhône), pour être autorisé à exploiter sous le nom de « Parc n° 2 » une source minérale située sur le territoire de Vals-les-Bains.

M. Pascal, propriétaire au Bouchat (Ardèche), pour être autorisé à exploiter une source minérale dite « La Cascade », située au lieu-dit du Gazol, commune de Génezville (Ardèche).

La Société française des Eaux de Vals, vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation accordée pour trente ans, le 6 juin 1907, d'exploiter la source dite « Idéale », située à Vals-les-Bains.

LE MOUVEMENT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

M. le Ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique a adressé à l'Académie de Médecine un rapport de M. le Préfet de Seine-et-Oise sur une épidémie de diphtérie qui sévit dans un sanatorium de ce département.

Des lettres de MM. les Préfets de l'Aisne, de la Seine-et-Oise et de la Vendée concernant des épidémies de rougeole déclarées dans des communes de ces départements.

Une notice et un rapport de MM. les Préfets de la Gironde et de la Haute-Garonne sur des cas de méningite cérébro-spinale constatés dans ces départements.

Des notes de MM. les Préfets de la Haute-Pyrénées-Orientales et des Hautes-Pyrénées concernant des cas de fièvre typhoïde observés dans des communes de ces départements.

Des rapports de MM. les Préfets des départements suivants : Ain, Seine, Seine-et-Oise, Vendée, Vosges et Yonne sur des cas de poliomyélite déclarés dans ces départements.

Autour du Congrès de La Bourboule

Nous publions ailleurs les travaux du Congrès du Lymphatisme. Il nous faut retracer la physionomie de ces importantes assises scientifiques.

Ceux qui étaient partis vendredi soir de Paris et qui se retrouvent dans ces gorges baignées de soleil ou le train les menait lentement, comme pour mieux leur permettre de les admirer, eurent la satisfaction de faire connaissance avec cet air pur et vif qui est bien la première chose que remarque le voyageur lorsqu'il arrive en ce paradis thermal qu'est l'Auvergne.

Les gares des stations thermales ont un caractère nostalgique. Délaissées durant de longs mois, elles sortent de leur léthargie vers la fin du printemps et c'est pour recevoir des malades. Durant la saison, elles ne connaissent guère plus de deux fois le jour, le flux des voyageurs. Et ceux-ci ont pour trait commun d'être tous obsédés par la maladie, qu'il s'agisse d'eux-mêmes ou de leurs proches. Mais, en sortant de cette petite gare de La Bourboule, on était tout à la fois au bain de soleil qui nous était offert en même temps que les souhaits de bienvenue de M. Goutet, président de la Compagnie des Eaux Minérales de La Bourboule, et de M. le docteur Pierret, président de la Société des Médecins et du Syndicat Médical de cette belle station thermale.

A peine le temps de nous ébrouer et nous voilà déjà à l'Établissement thermal dont la visite scientifique est effectuée avec profit grâce aux explications qui nous sont fournies par les traitements multiples qui y sont donnés. Vous n'attendez pas de moi que je vous décrive par le menu les nombreuses salles (inhalations, d'hydrothérapie, de bains de vapeur, de massage, de gargarismes, de pulvérisations, de fumigations, de douches nasales, non plus que des 120 cabines de bains, des six piscines et des deux salles de gaz thermaux. Qu'il me suffise de vous affirmer que tout cela est à l'état de neuf, d'un confort qui dissipe l'atmosphère de souffrance qu'on remarque si fréquemment dans les Établissements de ce genre, et d'une propreté, enfin, qui pourrait être dite chirurgicale et qui vous met en confiance.

Et voici que les travaux scientifiques du Congrès commencent aussitôt dans l'une des salles du Casino où le baccara cède la place à des réflexions plus sérieuses que les calculs des joueurs. On remarquait, à cette première réunion du Congrès, une véritable élite médicale. Nous nous risquons à citer quelques personnalités encore que cela soit très dangereux car, il est de règle, en pareil cas, de commettre des oublis dont on a beau s'excuser par la suite, encore que les intéressés président n'y attachent aucune importance. Nous avons reconnu là, tout d'abord : MM. les professeurs Marfan, président du Congrès ; A. Martinez-Vargas (de Barcelone) ; G. Mouriquand (de Lyon) ; J. Tailhens (de Lausanne) ; P. Rohmer (de Strasbourg) ; L. Caussade (de Nancy) ; P. Nobécourt (de Paris) ; E. Lemaître (de Paris) ; R. Débré (de Paris) ; P. Lerehoullet (de Paris) ; J. Gaté et P.-J. Michel (de Lyon) ; René Pierret et G. Lefebvre (de Lille) ; Edmond Lesné (de Paris) ; V. Gillot (d'Alger) ; E. Görtner (Pays-Bas) ; A. Moncrieff (de Londres) ; Ch. Cohen (de Bruxelles) ; C. Comba (de Florence) ; E. Suller (de Madrid) ; D. Olmer et A. Ponsio (de Marseille) ; G. Girard (de Montpellier) ; I. Chabrol (de Paris) ; J. Anglada (de La Bourboule) ; J. Hallé (de Paris) et P. Ferry-milles (de La Bourboule) ; L. Merklen (de Nancy), etc., etc.

M. le professeur Castaigne et M. le docteur Pierret prirent la parole pour remercier toutes ces personnalités qui avaient bien voulu se réunir à La Bourboule pour discuter du lymphatisme et la parole fut donnée à M. le professeur Marfan pour l'exposé de son rapport.

Ce que fut cet exposé, vous le devinez. Il fut ce qu'ont toujours été les leçons de ce maître de la médecine infantile dont les années n'ont su altérer la persistance jeune. Par ses sentiments généreux et spontanés, par sa vivacité intellectuelle, par son allure générale, enfin, disait M. le professeur Castaigne, aux applaudissements de l'auditoire, le professeur Marfan est resté le jeune médecin des hôpitaux, le jeune agrégé, le jeune professeur, le jeune président du Congrès du lymphatisme.

L'exposé si complet, si didactique, si lumineux de M. le professeur Marfan, fut suivi d'un certain nombre de communications que nos lecteurs trouveront dans les colonnes de *L'Informateur Médical*. Et lorsque, midi sonné, M. Caussade (de Nancy), termina sa communication qui, par sa riche documentation recueillant des applaudissements nourris des congressistes dont l'attention s'était maintenue grâce à la qualité des orateurs.

Après le déjeuner, qui nous permit de juger des talents culinaires de nos hôtes, la séance de travail reprit devant un auditoire attentif. Il y eut bien quelques congressistes qui firent l'école buissonnière en compagnie des nombreuses et jolies dames qui faisaient la parure de ce Congrès, mais ils étaient bien excusables, d'abord à cause de cette charmante compagnie, ensuite parce qu'ils tenaient à connaître la station toute voisine du Mont-Dore. Par des routes en lacets au milieu d'une nature exubérante où des ruisseaux par milliers jettent une fraîcheur reposante, les congressistes visitèrent le Mont-Dore et les environs de La Bourboule, jouissant à certains moments de points de vue où se découvre un horizon qui va jusqu'à des dizaines de kilomètres à la ronde.

Le clou de ce voyage fut la visite au pied du Sancy dont les versants étaient encore couverts de neige et d'où s'échappaient de très hautes cascades. Au retour, les congressistes s'arrêtèrent au milieu de ce magnifique parc d'enfants qui est l'originalité de la Station de La Bourboule. Cette station est, en effet, tellement fréquentée par les enfants qu'il était indispensable de pourvoir aux récréations de ces petits malades. Et c'est ce but qui fut atteint par la création de ce parc où tous les jeux peuvent être pratiqués, en même temps que les cures de soleil.

Une conférence nous y fut faite par le docteur Diffre, sur les avantages de ce parc et les résultats déjà obtenus. Il nous plut de souligner ici les grands avantages que présente la Station de La Bourboule. Les enfants constituent très fréquemment, dans les Stations, de véritables impedimenta. Lorsque ces petits êtres ont été soumis à leur cure, on ne sait quel emploi du temps leur tracer ; les espaces manquent souvent pour qu'ils puissent s'ébattre à leur aise et c'est une grande infériorité que la Station thermale présente sur la Station balnéaire. Le problème est résolu à La Bourboule, au mieux des intérêts de tous, et c'est là une initiative qui mérite d'être applaudie d'abord, et d'être copiée ensuite. C'est à cette fin d'ailleurs, que nous nous attardons à en parler ici.

UN DINER CHEZ LUCULLUS

Il est de règle, dans les congrès, que les joies de la gastronomie se marient aux dissertations savantes. Elles sont une récréation appréciée par tous les hommes de... goût. Les organisateurs du Congrès de La Bourboule n'y faillirent point. Que dis-je, ils traitèrent leurs hôtes en grands seigneurs.

Certes, on nous avait prouvé que ce n'était pas très bien. Mais l'expérience nous a rendu sage. Et quand nous vîmes la grande salle du Casino garnie de je ne sais plus combien de centaines de couverts, nous craignîmes pour

la prophétie alléchante qui nous avait été faite.

Et pourtant on peut affirmer sans être soupçonné du désir de plaire que « cela fut excellent et magnifique ». Il ne servirait de rien d'énumérer ici les plats qui se succédèrent, car ce n'est pas la lecture d'un menu qui peut réussir à convaincre. Tout dépend, en effet, de la science des maître-queux. Or, le talent dont ont fait montre ceux qui préparèrent les plats qui furent servis le 9 juin aux membres du Congrès du lymphatisme méritent d'être à l'honneur.

Et puis il y eut autre chose à ce banquet, ce fut l'apparat. Vous avez vu, dans des processions, des chasses portées à dos d'hommes ; les pièces du festin furent ainsi promenées à travers la salle avant d'être découvrées. L'assistance, séduite et alléchée, put ainsi saluer d'applaudissements les « langoustes de l'Océan » et les agneaux de lait rôtis au feu de bois.

Par l'une des grandes baies de la salle on avait aperçu ces agneaux tourner sur de longues broches devant le décor d'une rôtisserie

villageoise. Et comme si ce décor somptueux ne suffisait pas voici que s'illuminaient toutes les façades de la salle baignant l'atmosphère des mille paillettes d'un feu d'artifice. Tout cela faisait décor de théâtre ou de cinéma sans doute ; mais au théâtre ce décor n'est que facteur d'illusion, tandis que dans la grande salle du Casino de La Bourboule, il était toute richesse et toute splendeur.

En vérité, je vous le dis, ce ne devait pas être mieux chez Lucullus.

Il n'est banquet qui ne se termine par des discours. Ceux qui furent prononcés ce soir-là furent un débordement d'éloquence auquel contribuèrent toutes les hautes personnalités qui avaient pris une part active à ce Congrès : M. le professeur Marfan, M. Goutet, président de la Compagnie des Eaux de La Bourboule, M. le docteur Pierret, la cheville ouvrière de ces assises, tous les représentants des nations étrangères et enfin M. le docteur Gachon, maire de La Bourboule.

(Voir la suite page 8).

SPASMOSÉDINE
EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE
REMPLECE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DEGLAULDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS



Photos Mourisse. — Clichés Inf. Méd.

Le banquet qui fut offert aux congressistes dans la grande salle du Casino de La Bourboule. La photographie de droite fut effectuée pendant le feu d'artifice qui éclaire les grandes baies vitrées du fond.

ÉVACUANT INTESTINAL

ABSORBANT

Pour juger le "Carbolin" demandez-nous un échantillon MIDY



2 à 4 cuillerées à café par jour (à avaler sans croquer)

Carbon suractif "ACTICARBONE" (0gr. 20 par cuillerée à café) Graine de lin Mucilage Gommeux

Régulateur physiologique de l'intestin. Prépare toute médication complémentaire. Aucune contre-indication

CARBOLIN COMPOSÉ: MÊME FORMULE + BOURDAINE

LABORATOIRES MIDY, 4, RUE DU COLONEL MOLL - PARIS (17^e)

Autour du Congrès de La Bourboule

(Suite et fin de la page 7)

Certains passages de ce dernier discours furent longuement applaudis. Aussi nous nous en voudrions de n'en citer quelques extraits.

En 1855, dit M. le maire de La-Bourboule, notre Station qui n'était qu'un petit hameau, comptait à peine une douzaine de maisons. L'origine de sa prospérité, comme de celle de toutes les Stations Thermales, est venue de pauvres malades qui, avoisinant les sources thermales de La Bourboule, en ayant éprouvé de merveilleux effets, parlèrent les premiers de leurs vertus. C'est ainsi que commença et s'étendit peu à peu, la bienfaisance de nos eaux arsenicales.

Et dès que des médecins éclairés... Dès que de grands maîtres de l'Université médicale, j'allais dire de l'Hygiène, des noms doivent être inscrits au fronton de nos Etablissements thermaux : Thénard, Guéneau de Mussy, et Bazin eurent affirmé, analysé à l'appui, la présence de l'arsenic et dans nos Eaux Minérales et l'efficacité de nos sources, dès que Choussy, un des créateurs de la Station, eut par des observations multiples prouvé toutes les vertus de nos eaux, la station comme tel, de tous les points du territoire et de l'étranger accourit nombre de malades pour tenter de guérir des maux que la thérapeutique ordinaire ne soulageait pas suffisamment.

En moins de 80 ans, grâce à de magnifiques efforts, confus au début, désordonnés, sans grande méthode, on est allé vers la clarté, et l'organisation s'est enfin faite.

Le maire de 1934 est heureux d'ailleurs de proclamer que si La Bourboule, cette grande belle femme, a poussé bien rapidement, elle ne le doit pas seulement à la tutelle de ses pères naturels, mais aussi à celle de parents très proches. J'ai nommé la Compagnie des Eaux.

C'est celle-ci en effet, qui, en 1875, apporta enfin une idée précise, un but, un plan, une méthode d'exécution. Et organisant, elle cria.

Véritable providence pour La Bourboule, elle fit quelque chose de parfait : l'unité dans la distribution des eaux, l'unité dans la Station.

Et d'ailleurs sans l'accord parfait entre les différents organismes d'une ville d'eau, peut-on arriver à quelque chose de bien ?

Les municipalités jouent un rôle capital dans la prospérité d'une ville d'eau. Et la meilleure publicité qui puisse exister est celle qui se fait "intramuros", et qu'appellent tant les touristes et les malades qui fréquentent la station.

Il désirent une excellente tenue de la ville, la plus grande propreté, j'allais dire quelque élégance. Les payants de la taxe de séjour aiment à voir dans leur cité de prédilection pour leur séjour d'été, les embellissements faits au cours des années passées. Ils aiment aussi à s'y sentir chez eux.

Après des efforts continus de 75 ans, telle qu'elle est, notre station est-elle parfaite ? Hélas, non. Quand il reste encore à faire, il y a tout à faire. Ce sera l'œuvre de demain et quelle œuvre ?

Agrandir nos Etablissements, en doubler les services et en enjoliver l'architecture quelque peu désuète dans nos temps où on apprécie surtout l'art moderne.

Faire aussi dans un Parc, tout proche, dans une maison merveilleusement située, achetez tout exprès par la ville, des pavillons d'isolement, et des pavillons de chirurgie pour ceux qui peuvent être atteints d'une affection contagieuse ou chirurgicale pendant le cours de leur séjour.

Fonder un hôpital où les malades de notre vaste empire colonial pourront trouver la guérison de maladie contractée dans des climats inhospitaliers. Créer encore et surtout des jardins fleuris de façon à ce que la ville mérite bien son surnom de « Ville des Fleurs ». J'en passe... Tout cela me dira-t-on est rêve, utopie, imagination, fantaisie... Mais est-ce que le rêve n'amorce pas l'action ? Est-ce que souvent il ne devient pas une réalité ?

Dès demain attelons-nous à la besogne. En faisant une plus grande ville d'eau, faisons-en aussi une véritable œuvre d'art.

Nous jeterons ainsi la semence en cette terre si généreuse d'Auvergne ; et nos efforts arriveront à égaler les mérites si grands de la nature de cette région.

Et alors que les éclairs de magnésium permettaient à nos photographes de prendre les clichés qui perpétueront le souvenir de ces agapes fameuses, la fête continuait par des danses d'Auvergne, des chants de terroir, des ballets chorégraphiés par de jeunes ballerines de l'Opéra et des chansons du sympathique et talentueux Chefper.

Il était bien tard quand tout le monde se dispersa. Et le maire l'heure avancée de la nuit, les rues de La Bourboule étaient encore illuminées de mille feux. C'était pour cette belle station un vrai jour de fête. La qualité de ses hôtes lui fera marquer d'un caillou blanc la date du 10 juin.

Le lendemain, à la première heure, les congressistes étaient de nouveau réunis pour écouter et discuter la suite des communications. L'après-midi, tout le monde se trouva rassemblée sur une terrasse qui domine la vallée où serpente torrentueuse cette rivière qui n'est autre que la Dordogne et sur les bords de laquelle la ville de La Bourboule est égrenée.

Le panorama évoque d'une façon surprenante la disposition géographique de Carlsbad. Et l'un des visiteurs à qui l'on apprenait que c'était la Dordogne qui serpentait par la ville, de s'écrier : « Ah ! c'est la Dordogne ! cela ne m'étonne plus de trouver ici de bons gastronomes. La Dordogne, mais c'est déjà le Périgord ! » Et un autre de faire cette réflexion en écho : « Il est certain que ce pays est si beau et si accueillant que même si le lymphatisme n'existait pas, ainsi qu'on le prétend en Suisse, il faudrait l'inventer ! »

Cette seconde journée se termina par une élégante soirée offerte aux congressistes par M^{me} et le docteur Pierrat et le lendemain commença une série d'excursions qui furent un enchantement pour ceux qui y participèrent.

A L'ACADÉMIE de MÉDECINE

MM. le Prof. Achard, Boutaric et M^{me} B. présentent l'étude physico-chimique de protéines extraites de quelques liquides épanchés.

Ces auteurs étudient comparativement le sérum sanguin et les sérosités de l'œuf, l'albumine et la myxoprotéine. Ils concluent de leurs recherches qu'il n'existe pas de structure différente pour les protéines du sérum et celles de la sérosité.

Le Prof. Bernard présente les résultats de la vaccination par le B. C. G. à Mulhouse, établie par M. Guérin.

Une statistique portant sur les résultats de la vaccination antituberculeuse par le B. C. G. dans les dispensaires de Mulhouse. Ce statistique établie par M. Guérin montre que la mortalité infantile est moins élevée chez les vaccinés que chez les non-vaccinés.

Nouvelles contributions à l'étude du mécanisme de la vieillesse, par M. Prof. G. Marinisco.

La théorie colloïdale proposée par Baur et nous-même, admise par M. Lumière et d'autres savants, n'est pas suffisante pour comprendre le mécanisme de la vieillesse, est vrai que la déshydratation de celle conditionnée par l'évolution des colloïdes tendit sur tous les phénomènes vitaux, que la dissociation des molécules, l'absence des molécules et des ions, la tension osmotique et la tension de surface, l'adsorption, la diffusion, etc. En somme, toute la dynamique de l'organisme est régie par la tension de l'eau des cellules et des humeurs.

La déshydratation commence déjà pendant la vie embryonnaire ; elle se continue et ressenti tous les organes et toutes les cellules dans toutes les cellules séculaires. Il y a aussi du linochrome, les oxydases disparaissent. La déshydratation progressive se caractérise surtout dans les tissus bradytrophiques, de vaisseaux où la floculation et l'apparition des produits de désintégration est évidente. Il n'y a pas des phénomènes biologiques absolument réversibles dans notre organisme. Les deux principes de la thermodynamique s'appliquent à tous les processus de la vie, surtout à la sénescence. Rien ne empêche l'affirmation que dans notre organisme, le principe, la dégradation de l'énergie, n'est pas satisfait. D'ailleurs, les recherches de Guérin sur les tréphones viennent à l'appui de notre théorie, car chez les métozoaires les phénomènes d'assimilation et de désassimilation se trouvent en un certain rapport qui est que la synthèse chimique diminue progressivement.

Ce n'est pas trop de dire, avec Cl. Bernard, que les ferments contiennent le secret de la vie. L'appareil mitochondrial est mort dans toutes les cellules séculaires. Il y a aussi du linochrome, les oxydases disparaissent.

La déshydratation progressive se caractérise surtout dans les tissus bradytrophiques, de vaisseaux où la floculation et l'apparition des produits de désintégration est évidente. Il n'y a pas des phénomènes biologiques absolument réversibles dans notre organisme. Les deux principes de la thermodynamique s'appliquent à tous les processus de la vie, surtout à la sénescence. Rien ne empêche l'affirmation que dans notre organisme, le principe, la dégradation de l'énergie, n'est pas satisfait. D'ailleurs, les recherches de Guérin sur les tréphones viennent à l'appui de notre théorie, car chez les métozoaires les phénomènes d'assimilation et de désassimilation se trouvent en un certain rapport qui est que la synthèse chimique diminue progressivement.

M. Guéniot fait la critique de la vie pratique de la réaction de Wasserman, pendant la grossesse et suites de couches.

L'auteur rappelle la valeur des B. W. négatifs, et souligne le fait qu'un B. W. négatif, pas la possibilité de la syphilis. Après avoir rappelé les observations antérieures qui ont signalé des B. W. non positifs chez des femmes enceintes dont l'analyse ne révèle aucun signe de syphilis, M. Guéniot étudie les B. W. constatés chez ces cas suspects. Sur ces cas seulement M. W. se révèle positif.

Or, il est certain, ainsi que Bar et Zideau l'ont déjà démontré, que le B. W. négatif d'être toujours révélateur chez les femmes enceintes atteintes de syphilis. D'autre part, les malformations congénitales, auxquelles le B. W. est en général négatif, peuvent invoquer la syphilis de 2^e génération.

Il semble donc qu'il y ait dans la positivité un facteur qui atténue et rend plus fréquente la positivité de la réaction de Wasserman.

La sympathotomie péricarotidienne comme thérapeutique de certaines lésions dégénératives de la rétine et du nerf optique, par A. Magiot.

L'auteur a étudié chez l'homme les modifications circulatoires oculaires consécutives à la sympathotomie péricarotidienne unilatérale et bilatérale. Il a constaté que cette opération réalisée sur des malades atteints de lésions dégénératives de la rétine et du nerf optique était susceptible de produire une amélioration visuelle parfois très importante. Il cita six observations de patients à lesquels toutes les autres thérapeutiques avaient échoué. Quatre concernaient des atrophies du nerf optique, une se rapportait à une chorio-rétinite pigmentaire et une à des lésions dégénératives de la rétine et de sclérose des artères.

En dehors du côté clinique, l'auteur attire l'attention sur le problème physiologique qui pose cette récupération de fonction sur des organes en apparence très atrophiques.

L'étude sphymoscopique de la circulation rétinienne montre que l'amélioration visuelle est intimement liée au début à l'augmentation de la pression artérielle oculaire, mais que plus tard le bénéfice acquis est susceptible de persister même si la tension sanguine revient à son chiffre primitif. Ceci qui concerne la circulation générale, la suppression des plexus nerveux, y compris les nerfs de Hering et les deux ganglions ciliaires, entraîne quoiqu'il en soit une modification importante et durable.

Autour du Congrès de La Bourboule



Photos Meurisse. — Clichés Inf. Méd.

Les photographies ci-dessus ont été faites pendant l'une des excursions qui suivirent le Congrès du lymphatisme, à La Bourboule. Les congressistes sont, ici, au pied du pic du Sancy où, comme l'on sait, la Dordogne prend sa source. Vous remarquez le magnifique panorama qui donne sur la montagne encore couverte de neige.

La Grande Marque
des Antiseptiques Urinaires
et Biliaires

56, Boulevard Péreire
PARIS

URASEPTINE ROGIER

dissout et chasse
l'acide urique

Silicyl

Médication
de **BASE** et de **RÉGIME**
des États Artérioscléreux
et Carences Siliceuses

GOUTTES : 10 à 25, 2 fois par jour.
COMPRIMÉS : 3 à 6 par jour.
AMPOULES 5 cc intraveineuses : tous les 2 jours.

Dépot de Paris : P. LOISEAU, 7, Rue du Rocher
Echantillon et Littérature : Laboratoire CAMUSOT, 18, Rue Ernest-Roussel, PARIS

PYRÉTHANE

GOUTTES
25 à 50 par dose. — 300 Pro Dio
(en eau bicarbonatée)
AMPOULES A 20. Antithermiques.
AMPOULES B 5 cc. Antinévralgiques.
1 à 4 par jour avec ou sans
médication intercalaire aux gouttes.

Antinévralgique Puissant

GRANULÉ NORDEN

SERVICE DE SANTÉ

(RESERVE)

Sont inscrits au tableau d'avancement :
Pour le grade de médecin colonel. — MM. Chadoya, Laporte, Ravaut (Paul), Rathery, Bouffus (Lucien), Lemierre, Boldin, Tellier, Schwart (Anselme), Gandy.
Pour le grade de médecin lieutenant-colonel. — MM. Jasse, Gautrelet, Ribaut, Chevalier, Lucien, Séverac, Duvoir, Cadé, Dupont, Lopez, Pautrier, Euzière, Bréchet, Lavenant, Salriaud, Yvert, Cayrol, Huleux, Ribot, Schneider (Jean), Ameuille.

COMMISSION PRÉVUE PAR L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 12 AOUT 1933

EMPLOIS RÉSERVÉS MÉDICAUX

Par arrêté en date du 5 juin 1934, rendu par le ministre des Pensions, M. Justin Godart, sénateur, membre de la Commission prévue par l'article 6 de la loi du 12 août 1933, a été nommé président de la Commission, et M. le professeur Balthazard (Victor), également membre de la Commission, en a été nommé vice-président.

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne
Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY
Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY
La Bouteille : 3,50

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
PHOSPHATINE FALIÈRES
 Aliment des Enfants

Granulé Norden
 Lisez l'« Informateur Médical »

Les Travaux du Congrès du Lymphatisme
 (Suite et fin de la page 6)

Le Gardien Vigilant
 Apbloïne
 Oponuclyl
 Papaine
 DE TROUETTE-PERRET
 LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS
 15, Rue des Immeubles-Industriels, PARIS 8^e

Le Rhume des Foins!
 SES SYMPTÔMES CARDINAUX
 Congestion intense et gonflement de la pituitaire. Hypersécrétions nasale, oculaire, bronchique. Accès de dyspnée comparables à ceux de l'asthme.
 SONT JUSTICIALES DE LA
SANEDRINE
 EPHEDRINE LEVOGYRE
 SPÉCIFIQUE CONTRE :
 LE BRONCHOSPASME
 L'HYPERHEMIE ET
 L'HYPERSECRETION DES MUQUEUSES

MODE D'ADMINISTRATION :
PAR VOIE BUCCALE : Comprimés à 0 gr. 025 (tubes de 20) 2 à 4 par 24 heures, et simultanément en PULVÉRISATIONS NASALES
Solution huileuse à 2% (flacons de 15^{cc}) pour juguler l'accès dès qu'il menace de se produire.
Solution aqueuse à 3% (flacons de 30^{cc}) comme préventif des accès, selon les prescriptions du Médecin.
 SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE "SPECIA"
 MARQUES POULENC FRÈRES ET USINES DU RHONE
 21, Rue Jean-Goujon - PARIS (8^e)

ENFANTS 2 centicubes
SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL
 Une injection sous-cutanée au moment de la crise
 ADULTES 5 centicubes
 LABORATOIRE CORBIÈRE, 27, R. Desrenaudes, PARIS

Du rapport de M. le Professeur Lemaître et de M. Maduro, sur l'anneau de Waldeyer et les adénopathies cervicales, nous extrayons le passage qui concerne la fièvre ganglionnaire.

L'anneau de Waldeyer, ou cercle amygdalien, est l'ensemble des formations lymphoïdes situées au niveau du pharynx buccal et de la base de la langue.
 Ces formations sont constituées : de chaque côté, par les deux amygdales palatines, en haut par la troisième amygdale dont l'hypertrophie donne naissance aux végétations adénoïdes, en bas par les amygdales linguales, le tout relié par des amas lymphoïdes dont les plus importants, péripharyngés, constituent les amygdales de Gerlach et dont les autres, plus ou moins discrets, sont les follicules du pharynx, lesquels, hypertrophiés, réalisent les granulations pharyngées ou « pharyngite granuleuse ».
 L'ensemble forme donc un véritable anneau, ou cercle amygdalien, qui, situé au niveau des premières voies digestives et respiratoires supérieures, constitue la première zone de défense de l'organisme contre les infections venues de l'extérieur par les fosses nasales et la cavité buccale.
 Ce n'est pas tout. De nombreux vaisseaux lymphatiques unissent toutes ces formations amygdaliennes aux ganglions du cou. Les ganglions cervicaux réalisent ainsi une deuxième zone de défense de l'organisme, les lymphatiques assurant par des communications nombreuses une liaison intime entre les deux zones défensives. Telle est la conception classique ; elle explique l'étroite parenté qui unit la pathologie de l'anneau de Waldeyer et la pathologie des ganglions du cou, les adénopathies cervicales.
 Il me semble que le problème peut être serré de plus près encore et que, au lieu de considérer deux formations différentes dont la première réagit sur la seconde, on peut envisager le cercle amygdalien, ses vaisseaux lymphatiques et certains ganglions comme constituant un seul et même système, au triple point de vue anatomique, physiologique et clinique : le système lymphatique, amygdalo-ganglionnaire, des voies respiratoires et digestives supérieures.

La fièvre ganglionnaire
 Elle apparaît généralement en hiver ou au printemps, au cours des épidémies de grippe ou de coryza saisonnier. C'est dire qu'elle n'a rien de spécifique ; les germes qu'on y trouve, faciles à identifier lorsqu'elle évolue vers la suppuration, sont des pyogènes banals (streptocoque, staphylocoque, pneumocoque), variables suivant les cas.
 Elle est toujours consécutive à une infection de l'anneau de Waldeyer, adénoïdite ou angine. L'adénoïdite s'est traduite par un gros rhume plus ou moins prolongé ; ses signes se sont confondus avec ceux du coryza aigu concomitant ; dépourvue de toute symptomatologie propre, elle reste généralement méconnue. L'angine, souvent rétrogradée dans les antécédents immédiats, parfois encore présente, est dans la majorité des cas demeurée assez légère pour passer inaperçue de l'entourage du petit malade.
 Ainsi, le début de la fièvre ganglionnaire se perd plus ou moins dans les symptômes de l'infection grippeuse qui lui a donné naissance. L'enfant ou un gros rhume ; il a eu de la fièvre ; la fièvre n'est pas tombée comme de coutume au bout de trois ou quatre jours ; si elle a cédé, la détente n'a été qu'éphémère et le thermomètre est remonté à 38°5 ou 39° après deux ou trois jours seulement d'apyrexie, tandis qu'apparaît l'adénopathie qui avec l'hyperthermie, constitue toute la maladie.

La tuméfaction ganglionnaire occupe la région sous-angulo-maxillaire ; elle est unie ou plus souvent bilatérale ; pluri-ganglionnaire, elle affecte également, mais à un degré moindre, la chaîne jugulaire. Les ganglions qui participent au processus sont de dimensions variables. Les plus volumineux — presque toujours ceux du groupe sous-angulo-maxillaire — atteignent les dimensions d'une noix, voire davantage. Ils restent, en général, bien distincts les uns des autres, en dépit de la réaction périganglionnaire qui peut leur faire cortège dès que les phénomènes inflammatoires atteignent une certaine intensité. La peau qui les recouvre est normale ou rosée ; leur surface est lisse et régulière ; souvent indolents, ils sont plus souvent sensibles à la pression et peuvent alors être le siège de quelques douleurs spontanées.
 La température est élevée, au voisinage de 39° ou 39°5, avec rémissions matinales de un degré ou un demi ; mais il n'est pas rare d'observer des courbes thermiques de type inverse, à maximum matinal, que l'on sait assez fréquentes au cours des adénoïdites.
 L'état général est relativement peu touché et l'enfant supporte presque toujours aisément cette infection d'allure impressionnante, mais au demeurant très bénigne. On peut noter un léger état saburral des voies digestives et une certaine pâleur du visage lorsque l'infection se prolonge.
 L'examen de l'anneau de Waldeyer n'apporte, comme nous l'avons déjà vu, que fort peu de renseignements ; parfois une angine blanche ou rouge, tout au début des manifestations ganglionnaires ; le plus souvent un simple état tout à fait banal d'inflammation légère de la gorge et du cavum d'où s'écoulent continuellement d'abondantes sé-

crétions muco-purulentes, plaquées sur paroi postérieure du pharynx en lamelles jaunâtres ; ces sécrétions, en l'absence d'adénoïdite et d'amygdalite, témoignent de l'origine de l'infection.
 Abandonnée à elle-même, la fièvre ganglionnaire évolue dans l'immense majorité des cas vers la guérison ; la fièvre s'éteint peu à peu, tandis que « l'engorgement ganglionnaire », assez lent à se résorber, survit quelque temps encore. Mais cette évolution est d'une désespérante longueur, l'infection traîne, s'attarde pendant 4 à 6 semaines et même davantage, avant qu'elle s'amorce la baisse de température, indiquant la guérison prochaine.
 La suppuration d'un ou de plusieurs ganglions, assez rare, n'est cependant pas exceptionnelle ; annoncée par la douleur persistante et par la rougeur des téguments, elle est rapidement corroborée par la persistance, la fluctuation au niveau du ganglion malade et confirmée par la réponse positive à la ponction exploratrice. Justiciable du drainage filiforme, elle reste toujours bénigne, guérit vite sans retarder sensiblement la guérison de la maladie ; elle semble jouer le rôle d'un abcès de fixation.
 Telle est la fièvre ganglionnaire classique. Celle-ci peut s'observer chez les enfants antérieurement opérés d'adénoïdectomie ou d'amygdalotomie totale. Ce fait, à première vue paradoxal, s'explique cependant facilement. Dans la majorité des cas, il s'agit d'enfants qui ont « refait » du tissu lymphoïde ; leurs adénoïdes se sont régénérées, paroi postérieure du pharynx est parsemée de follicules lymphoïdes parfois confus sur ses bords latéraux, derrière les pharyngiens postérieurs ; les loges amygdaliennes, elles-mêmes, autrefois évidées, peuvent au siège d'une nouvelle prolifération lymphoïde souvent organisée au point de faire croire à la persistance d'un pôle inférieur qui n'a échappé à l'amygdalotomie totale. Certains sont de toute évidence des « lymphatiques » et c'est au pédiatre qu'il appartient de faire la part du terrain (tuberculose, surtout héredo-syphilitis, dans la genèse de ces reproductions lymphoïdes).
 Il existe aussi des cas où la fièvre ganglionnaire survient après l'intervention et en l'absence de toute prolifération anormale du lymphoïde ; il est classique d'en faire remonter la source aux éléments de l'anneau de Waldeyer épargnés par l'opération, c'est-à-dire aux amygdales linguales, aux follicules pharyngés. Il me paraît plus précis d'admettre que l'infection de la muqueuse de l'absence de tissu lymphoïde ganglionnaire — amygdales et végétations amygdaliennes — réagit directement sur les vaisseaux lymphatiques et les ganglions. Cette « adénopathie ganglionnaire décapitée », forme clinique quelque sorte expérimentale, fournit un exemple sérieux aux partisans de l'ablation totale des amygdales ainsi qu'aux abstinentistes.
 Le diagnostic de fièvre ganglionnaire n'est pas assez facile. Si l'on excepte les tonsilles, leurs assez rares, ou une leucémie à évolution angine agranulocytosique (rare exceptionnellement « ganglionnaire »), on pu, tout au début, emprunter son diagnostic à la confusion ne reste guère possible qu'entre deux processus qui réalisent l'un et l'autre le tableau de la fièvre ganglionnaire et s'en distinguent que du seul point de vue nosologique.
 Rien, en effet, ne lui ressemble plus que « bubon » scarlatineux. Aussi l'erreur est-elle possible quand le bubon est révélateur de scarlatine fruste. Pareille éventualité doit toujours être présentée à l'esprit ; l'histoire des commémoratifs, la recherche de quelques symptômes discrets qui pourraient faire à l'appui de cette hypothèse (désquamation, arthralgies) en font habituellement justice sans grande difficulté.
 Quant aux angines à monocytose, d'apparition relativement récente, elles peuvent avoir une expression clinique absolument identique à celle de la fièvre ganglionnaire ; la discrimination des deux affections ne peut se faire que sur leurs caractères histologiques différents : monocytose simple ou la fièvre ganglionnaire ; monocytose à monocytose dans l'angine à monocytose.
 Le traitement de la fièvre ganglionnaire est local et général. Local, il consiste dans désinfection, non irritante, des voies respiratoires et digestives supérieures telle qu'elle est pratiquée au cours des adénoïdites, pharyngites et des amygdalites aigües ; l'instillation de sérum physiologique, faite par définition isotonique, donne souvent de bons résultats. Le traitement général est important. Nous possédons, en effet, aujourd'hui, des moyens thérapeutiques qui nous permettent de modifier l'évolution traitée de la fièvre ganglionnaire. Les vaccins, et tout les vaccins de choc, abrègent la durée de cette affection, qu'ils font parfois succéder à court des premiers jours. La fièvre ganglionnaire est peut-être l'infection dans laquelle les vaccins trouvent leurs indications les plus heureuses, par conséquent les plus formelles. La suppuration, lorsqu'elle se produit, agit à la manière d'un abcès de fixation...
ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS
 M. le docteur Ducoudray, médecin chef de service du quartier d'aliénés de l'hospice d'Agen, est nommé médecin chef de service à l'asile d'aliénés du Bon-Sauveur d'Albi, en remplacement de M. le docteur Noyer, appelé à un autre poste.
 — Le poste d'Agen est déclaré vacant.

LES ÉLÈVES

Le cours de perfectionnement d'Hydro-Climatologie de M. le Professeur Maurice Villaret visitant les installations thermales de Vichy

Les élèves du Cours de Perfectionnement Hydro-Climatologie de M. le professeur Maurice Villaret ont ouvert, cette année, la série des Voyages d'Études Médicales à Vichy.

Les visiteurs avaient à leur tête M. le professeur Maurice Villaret, entouré de ses distingués collaborateurs, MM. les docteurs Justin Besançon, médecin des Hôpitaux, et chef de laboratoire. Elle comprenait des médecins représentants quatorze nations différentes : Angleterre, Afrique du Sud, Belgique, Canada, Égypte, Grèce, Hollande, Liban, Chypre, Italie, Liban, Perse, Suisse, Syrie, Roumanie, et des externes des hôpitaux.

Après avoir été accueillis à l'Hôtel du Parc, par les soins de la Compagnie Fermière, les distingués visiteurs ont été reçus à la Bibliothèque de la Société des Sciences Médicales, par M. le docteur Binet, vice-président. En l'absence de M. le docteur Mauban, président, nous avons eu, à leur tête, leur a fait un très lumineux exposé des indications de ces eaux de Vichy.

Il fut assisté ensuite à une conférence de M. le professeur Maurice Villaret, sur la Climatologie Hydrominérale dans les maladies du tube digestif, constituant la dernière leçon de son cours.

À 9 heures 30, ils ont assisté à une soirée artistique qui fut organisée au Grand Casino, avec le concours d'artistes de grand talent.

Le dimanche matin, à 10 heures 30, les élèves du Cours de Perfectionnement ont entendu une conférence de M. le docteur Justin Besançon, sur les Maladies de la nutrition, et à midi trente, un banquet offert dans les salons de l'Hôtel du Parc par la Compagnie Fermière de Vichy.

Il fut présidé par M. Normand, directeur des Services administratifs de la Compagnie Fermière, qui avait à sa droite : M. le professeur Maurice Villaret, J. Borel, commissaire du Gouvernement ; docteur Justin Besançon ; M^{rs} Kohler, chef de Laboratoire ; médecin-colonel Langlois, médecin-chef de l'hôpital militaire ; docteur Lescur, directeur du Laboratoire des Recherches Hydrologiques ; docteur Delage ; docteur Deguisson ; à sa gauche : MM. les docteurs Binet, vice-président de la Société des Sciences Médicales de Vichy ; Docteur de la Roche ; Binet, directeur de l'Établissement de première classe ; M^{rs} Vurpillot, secrétaire du voyage ; les docteurs Boucomont, Roubeau, Bellonze, Camus.

Après champagne, des discours furent prononcés par MM. Normand, le docteur Binet ; au nom de leurs nations respectives par MM. les docteurs Borel, (Suisse), Van Praag (Belgique), Hébert (Canada français), Calash (Égypte), Baltatzis (Grèce), Barker (Hollande), Savarini (Italie), Darian (Liban), Mahaxer (Perse), Pahlawan (Syrie), Yelissavitch (Yougoslavie) et M. d'Arbois de Jubainville, au nom des externes français. M. le professeur Villaret prononça la Proclamation de l'équipe, son allocution improvisée fut pleine d'esprit, d'une belle tenue littéraire et en même temps d'une charmante simplicité.

Les membres de la caravane ont visité ensuite les installations thermales. Ils ont ainsi parcouru les différents services d'hydrothérapie et de mésothérapie, d'hydrocristallin, de l'Établissement de première classe, aux installations les plus modernes, les plus perfectionnées qui ont produit sur eux une très forte impression, ainsi que le Nouvel Établissement « Callon ». Accompagnés par leurs guides suisses de la Station, ils ont suivi les différents sauzes de la Station.

Les distingués visiteurs ont été conduits, ensemble, aux Ateliers d'Embouteillage et à l'Édition des Eaux de Vichy-Etat. Comme tous ceux qui les ont précédés ils ont été profondément intéressés par le mécanisme si parfaitement conçu qui, en supprimant la manipulation des bouteilles, assure les garanties d'hygiène les plus complètes, et répond ainsi aux desiderata du Corps Médical du monde entier. Leur attention a été également retenue par le Laboratoire joint à ces ateliers et dans lequel l'eau de rinçage des bouteilles est soumise chaque jour à des réactions diverses et à un contrôle sévère.

Ce fut enfin la visite du Laboratoire de Recherches Hydrologiques qui dirige avec la plus haute compétence M. le docteur Lescur. Ce Laboratoire placé sous le contrôle de l'Institut d'Hydrologie et de Climatologie du Collège de France est destiné à permettre le plus en plus la spécialisation des indications de nos eaux thermales. M. le docteur Lescur a mis les visiteurs au courant de ses différents travaux et recherches.

Pendant leur séjour, un thé a été offert au Sporting-Club de Vichy. Ils ont été séduits par ce magnifique domaine qui, en ce délicieux après-midi printanier, présentait un aspect enchanteur. Le merveilleux ensemble avait permis à recueillir tous leurs suffrages.

Les élèves du Cours de Perfectionnement de M. le professeur Maurice Villaret ont manifesté à plusieurs reprises, au cours de leur voyage, leur sincère admiration pour la remarquable organisation de cette station.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL, c'est montrer qu'on aime l'indépendance de ce journal et le caractère de ses informations sélectionnées, originales et illustrées.

SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE des Hôpitaux Libres

M. BAUSSEYAT. — Des difficultés du diagnostic radiologique et parfois clinique des tumeurs du poulmon.

L'auteur communique à la Société les observations de deux malades atteints de cancer du poulmon, qu'il a eu occasion d'observer et d'opérer, et où le diagnostic a été impossible tant radiologiquement que cliniquement jusqu'à l'intervention.

Dans le premier cas : il s'agissait d'un cancer circonscrit, en apparence primitif, du lobe inférieur du poulmon droit, et que rien ne différenciât d'un kyste hydatique.

L'auteur opéra en un temps : large thoracotomie, ablation de la tumeur intrapulmonaire, suture du poulmon, réintégration dans le thorax, fermeture de celui-ci sans drainage.

Suites opératoires simples mais l'examen anatomopathologique de la tumeur démontre qu'il s'agissait d'un cancer probablement secondaire à un cancer du tube digestif.

Du fait, la tumeur intestinale qui avait échappé à un premier examen radiographique, fut reconnue au cours d'un nouvel examen. C'était un cancer de l'S iliaque que l'auteur opéra deux mois et demi après la première intervention, en deux temps : (extériorisation sans anse préalable et résection huit jours plus tard).

Cinq mois plus tard, soit sept mois après l'opération pulmonaire, le malade donnait de ses nouvelles.

Dans le deuxième cas : il s'agissait d'un cancer à forme pleuro-pulmonaire, également primitif en apparence, qui parut débiter en juillet 1932 et qui donna lieu à des difficultés de diagnostic telles qu'on pensa successivement à la tuberculose pulmonaire (juillet 1932) à un cancer du poulmon (octobre 1932) à la tuberculose à nouveau (novembre 1932), à une dilatation des bronches (janvier 1934), et enfin à une suppuration pulmonaire de nature inconnue en février 1934, et nécessitant une intervention urgente.

Il s'agissait en réalité d'un cancer massif pleuro-pulmonaire de la moitié inférieure du poulmon droit épithélioma.

L'intervention amena une légère amélioration et notamment la disparition des accidents fébriles.

Deux séances de radiothérapie pénétrante pratiquées en juin et juillet 1933, amenèrent une amélioration considérable au point que le malade mourut en octobre 1933, poursuivant ses occupations. Mais en décembre 1933, son état s'aggrava à nouveau et on assista à l'évolution d'un cancer du foie qui amena la mort au début de mars 1934, soit vingt mois après le début apparent de la maladie et trois mois après l'intervention.

M. FERREYROLLES. — Sur le traitement de certaines algues des membres par l'acupuncture.

L'auteur après avoir résumé les théories chinoises nous montre les relations étroites qui ont abouti à la thérapeutique par irradiation de l'état du métabolisme hydro-carbone chez les diabétiques de même que la conduite de leur traitement a été basée sur la seule détermination du sucre urinaire.

Depuis que l'étude de la glycémie a été introduite en clinique, l'attitude des diabétologues a été assez diverse. Certains lui attachent la plus grande importance, les auteurs pour leur part la considèrent comme fondamentale et pour eux la réduction de l'hyperglycémie constitue l'un des objectifs du traitement des diabètes.

D'autres auteurs continuent à l'ignorer, ou s'ils déterminent le sucre sanguin, le font de manière non systématique et ne paraissent pas en tenir compte en vue de la conduite du traitement.

D'autres auteurs ont pris une position plus tranchée encore, tels JOSTIN et MAURICAC ; pour eux la détermination de la glycémie n'offre pas d'intérêt pratique. Il lui préfèrent l'évaluation de la glycosurie des 24 heures.

Les auteurs s'élèvent contre cette manière de voir, analysant les rôles pathogéniques respectifs de la glycosurie et de l'hyperglycémie, ils s'efforcent de mettre en évidence qu'un traitement du diabète est incomplet s'il n'a eu pour effet que de réduire la glycosurie tout en laissant persister une hyperglycémie. Cette dernière constitue en effet une menace de complications organiques d'autant plus imminentes, d'après les constatations des auteurs, qu'elle persiste à un degré plus accentué.

Ils admettent volontiers que leur point de vue ne simplifie pas la pratique du traitement du diabète. Ils considèrent qu'il est imposé par l'ensemble des faits qu'ils ont observés.

M. DELORT. — Récupération et régulation de menstrues, à l'âge de 39 ans, chez un sujet qui traitée ensuite pendant onze années consécutives ne cesse d'être normale.

Cas d'une femme qui traitée à partir de l'âge de 39 ans et régulièrement depuis lors (elle a maintenant 51 ans), a récupéré après dix mois de traitement des menstrues absentes pendant 13 mois.

Elle n'a pendant cette longue période cessé d'être régulièrement traitée et régulièrement réglée — elle présente actuellement un état général excellent et est exempte de tout signe de sénilité.

MM. les docteurs M. Albertini, G. Belay, L. Billon, H. Bonnet, V. Bonnet, J. Chabannes, S. François et E. Raillard ont été admis au titre de médecins sanitaires maritimes.

PEPTONATE DE FER ROBIN
Gouttes - Vin - Élixir

ANÉMIE CHLOROSE DÉBILITÉ

LABORATOIRES ROBIN
13, Rue de Poissy - PARIS

Traitement du PARASITISME INTESTINAL

PAR LES PYRÉTHRINES

CHRYSÉMINE

PERLES & GOUTTES

Sans contre-indications, Aucune toxicité

LABORATOIRES CARTERET, 15, rue d'Argenteuil PARIS

PHO SOFORME

ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE
ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU
UTILISABLE PAR L'ORGANISME.

DYSPEPSIES - NEURASTHÉNIES - INSUFFISANCES-HEPATIQUES - (AZOTEMIES) - ASTHÉNIES - MINÉRALISATION - SCLÉROSES - LITHIASES.

Made d'emploi et dose moyenne : 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de boisson sucrée à prendre au cours des repas.

DROUET & PLET - Rueil - Banlieue Ouest de Paris

CAVALIE, Prof. à la Faculté de Bordeaux
ESCAT, Prof. à la Faculté de Toulouse.
GERARD, Prof. à la Faculté de Lille.

LAURE-LAVASTRE, Prof. à la Faculté de Paris.
REMOND, Prof. à la Faculté de Toulouse.
SPILLMANN, Prof. à la Faculté de Nancy.

GUIPSINE

aux principes utiles du GUY
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur



RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique,
Antihémorragique (Ménopause, etc.)
Antiscéléreux.

6 à 10 Pilules par jour entre les repas.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
82, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

L'ANTISEPTIQUE LE PLUS SÛR DU RHINO-PHARYNX

GALFORM

LAMBIOTTE FRÈRES

PASTILLES A L'ALDÉHYDE FORMIQUE

ANGINES, AMYGDALITES
PHARYNGITES, LARYNGITES
STOMATITES

PROPHYLAXIE EFFICACE
DES MALADIES CONTAGIEUSES

8 à 5 PASTILLES PAR JOUR

Lactéol = Pansement
du D^r BOUCARD

Suppurations
Plaies atones
Panaris - Phlegmons
Anthrax - Brûlures
Sèches -
Ulcères.

Calme
la douleur
Désodorise
Cicatrisation rapide

Échantillons
30 Rue Zinques



LES VOYAGES DE "L'INFORMATEUR MEDICAL"

DU 15 AU 30 JUILLET 1934

**Les Alpes du Tyrol - Salzbourg - Le Danube en bateau - Vienne
Budapest - Brno (Capitale de la Moravie)
Les Grottes uniques de la Macocha - Prague - Carlsbad**

15 juillet : Départ de Paris-Gare de l'Est vers 9 heures. Voyage par Bâle, Zurich et l'Arberg. Arrivée à INNSBRUCK vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

16 juillet : à INNSBRUCK. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. L'après-midi, excursion en téléphérique au Patscherkofel (2.360 m.). Panorama splendide des Alpes du Tyrol.

17 juillet : à INNSBRUCK. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, visite du Musée Ethnographique du Tyrol. Départ d'Innsbruck au courant de l'après-midi. Arrivée à SALZBOURG dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

18 juillet : à SALZBOURG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités. Après-midi, excursion en autocar au SALZKAMMERGUT, région des lacs, Gmunden, St-Wolfgang, Ischl, etc.

19 juillet : Départ de Salzbourg après le petit déjeuner. Arrivée à LINZ, au bord du Danube, vers midi. Embarquement. Départ de Linz en bateau sur le Danube vers 13 heures. Déjeuner à bord. On traverse la plus belle partie de la vallée du Danube, riche en souvenirs du passé. Arrivée à VIENNE vers 20 heures. Dîner à l'hôtel.

20 juillet : à VIENNE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi, excursion en autocar dans la forêt viennoise : Heiligenkreuz, Mayerling, connu par la tragédie du prince héritier Rodolphe.

21 juillet : à VIENNE. Pension complète. Continuation de la visite de la ville : la Cathédrale Saint-Etienne, l'église des Capucins (tombeau de l'Aiglon), le château impérial, le château de Schönbrunn.

22 juillet : à VIENNE. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Vienne au début de l'après-midi. Arrivée à BUDAPEST pour dîner.

23 juillet : à BUDAPEST. Pension complète. Visite de la ville en autocar : les quais du Danube, le Parlement, la place de la Liberté, le château royal, le bastion des pêcheurs, etc. Tiné à l'île Sainte-Marguerite, située au milieu du Danube.

24 juillet : à BUDAPEST. Petit déjeuner. Excursion d'une journée entière à MEZOKOVESD, en pleine campagne hongroise et particulièrement intéressante pour la richesse des costumes paysans. Déjeuner dans le village. Retour à Budapest dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

25 juillet : Départ de Budapest après le petit déjeuner. Arrivée à BRNO, capitale de la Moravie, vers 13 heures. Déjeuner à l'hôtel. Visite de la ville. Dîner à l'hôtel.

26 juillet : à BRNO. Pension complète. Excursion d'une journée entière au gouffre de la MACOCHA et aux grottes qui l'entourent : lacs souterrains, stalactites, d'un intérêt et d'une beauté uniques. Retour à Brno dans la soirée. Départ de Brno vers 19 heures. Arrivée à PRAGUE vers 23 heures 30. Installation à l'hôtel.

27 juillet : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée et dans l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en autocar : l'ancien Hôtel de Ville, le vieux ghetto, le fameux cimetière juif, le château (Hradcin), et la rue des Alchimistes, le palais Wallenstein, etc.

28 juillet : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à CARLSBAD pour déjeuner. Après-midi, visite des établissements thermaux sous la conduite d'un délégué de la ville. Déjeuner à l'hôtel.

29 juillet : à CARLSBAD. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, promenade au Hirschsprung ; très beau panorama de la ville et des environs. Départ de Carlsbad vers 15 heures.

30 juillet : Arrivée à PARIS-Gare de l'Est vers 14 heures.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.280 francs

Ce prix comprend les services suivants : le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau, le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de tout premier ordre, genre Hôtel Tyrol à Innsbruck, toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme, les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages, toutes les taxes, entrées et pourboires obligatoires ainsi que les services d'un guide compétent parlant français. Les ré-

pas du wagon-restaurant ne sont pas compris dans le prix forfaitaire.

Prix soumis aux variations du change.

Étudiez ce programme, comparez-le, vous constaterez qu'il est le plus varié et le plus intéressant.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris.

DU 5 AU 26 AOUT 1934

**Cologne - Le Rhin en bateau - Coblenze - Wiesbaden - Mayence
Francfort - Berlin - Dantzig
Poznan - Varsovie - Graecovie - Zakopane - Prague - Nuremberg**

5 août : Départ de Paris-Gare du Nord vers 10 heures. Voyage par Jeumont-Léage. Arrivée à COLOGNE vers 17 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

6 août : Après le petit déjeuner, visite de Cologne en autocar. Départ en chemin de fer pour COBLENCE, à une heure de distance environ. Déjeuner.

Départ de Coblenze en bateau express sur le Rhin, vers 15 heures. Cette partie de la vallée du Rhin est renommée comme étant la plus belle. Dîner à bord.

Arrivée à WIESBADEN vers 21 heures. Installation à l'hôtel.

7 août : à WIESBADEN. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. Après-midi, excursion à MAYENCE et visite de la ville. Retour à Wiesbaden dans la soirée.

8 août : Départ de Wiesbaden après le petit déjeuner pour FRANCFORT (demi-heure de trajet). Visite de la ville et des curiosités en autocar. Déjeuner.

Départ de Francfort vers 15 heures. Arrivée à BERLIN vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

9 août : à BERLIN. Pension complète. Visite de la ville en autocar et excursion à POTSDAM. Visite du Château de Sans-Souci, etc.

10 août : à BERLIN. Pension complète. Excursion d'une journée entière au SPREEWALD, en autocar et canot combinés, passant par Lübbenau et Burg, particulièrement intéressant pour la richesse des costumes paysans. Retour à Berlin dans la soirée.

11 août : à BERLIN. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Berlin vers 15 heures. Arrivée à DANTZIG vers minuit. Installation à l'hôtel.

12 août : à DANTZIG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à GDYNIA, le plus grand port polonais, ainsi qu'à ZOPPOT, très jolie station balnéaire.

13 août : à DANTZIG. Pension complète. Visite de la ville, intéressante et riche en souvenirs historiques.

14 août : Départ de Dantzig après le petit déjeuner. Arrivée à POZNAŃ vers 15 heures. Installation à l'hôtel. Visite de la ville et des curiosités. Dîner.

15 août : Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Poznan vers 15 heures. Arrivée à VARSOVIE vers 20 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

16 août : à VARSOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar. Visite de la vieille ville, la Cathédrale, le Château de Willanow.

17 août : à VARSOVIE. Petit déjeuner et déjeuner. Départ de Varsovie vers 15 heures. Arrivée à GRACOVIE vers minuit. Installation à l'hôtel. Dîner.

18 août : à GRACOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar. Visite du Royal Wawel, le Marché, le plus beau et le plus beau de toute la Pologne, l'Université, etc. Après-midi, excursion aux MINES DE WIELICZKA, uniques dans leur genre.

19 août : à GRACOVIE. Pension complète. Matinée libre. Possibilité de faire une excursion à ZAKOPANE, situé dans la Tatra Polonoise.

20 août : Petit déjeuner. Matinée libre. Départ de Gracovie vers 11 heures. Arrivée à PRAGUE vers 21 heures. Installation à l'hôtel. Logement.

21 août : à PRAGUE. Pension complète. Matinée libre, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

22 août : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à NUREMBERG au cours de l'après-midi. Dîner à l'hôtel.

23 août : à NUREMBERG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

24 août : à NUREMBERG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à ROTEMBURG, ville ayant gardé particulièrement son caractère médiéval.

25 août : à NUREMBERG. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Nuremberg au début de l'après-midi.

26 août : Arrivée à Paris-Est au début de l'après-midi.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.960 francs

Ce prix comprend les services suivants :

- 1° Le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau.
- 2° Le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de premier ordre, genre Hôtel Wurttemberg à Nuremberg.
- 3° Toutes les visites et excursions en autocar mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.
- 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.

5° Les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages.

Les repas dans le wagon-restaurant ne sont pas compris.

Prix soumis aux variations du change.

Ce voyage peut favorablement être prolongé par la visite de Munich, des Alpes bavaises et d'Oberammergau.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris.

AGOCHELINE DU D^R ZIZINE



GRANULÉ SOLUBLE

(avec ou sans menthe)

Peptone sèche purifiée + Sulfate de magnésium anhydre

**Cholécystites chroniques,
Congestion du Foie
Lithiase biliaire, Ictère et Cholémie**

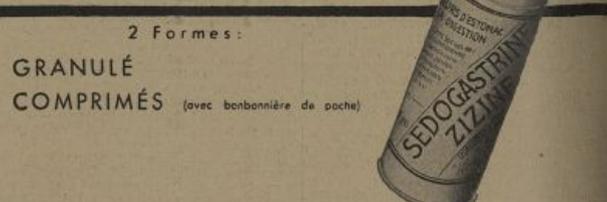
Dyspepsies réflexes - Constipation d'origine
Migraines, Vertiges, Eczéma, Prurit hépato-biliaire

Posologie : 1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun, dans un demi verre d'eau chaude

LABORATOIRES du D^R ZIZINE, 24, rue de Fécamp, Paris (12^e)

En Argentine, en Uruguay, aux États-Unis, l'Agocholine s'appelle Agozizine

Le Gérant : J. CRINON



2 Formes :

**GRANULÉ
COMPRIMÉS** (avec bonbonnière de poche)

SÉDOGASTRINE

SÉDATIF GASTRIQUE
(Association Alcalino-phosphatée + semailles de céréales)

**HYPERCHLORHYDRIE
SPASMES
DOULEURS GASTRIQUES**

POSOLOGIE : Après les repas et au moment des digestions
Granulé : 1 cuillerée à café
Comprimés : 2 à 4 jusqu'à sédation

**LABORATOIRES DU D^R ZIZINE
24, Rue de Fécamp - Paris**

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D' CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, un an 30 fr.

ÉTRANGER, un an 75 -

Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 516 — 1^{ER} JUILLET 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

— L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF —



Photos Ritter. — Cliché Inf. Méd.

L'Association des Physiologistes de langue française a tenu sa huitième réunion récemment à Nancy. C'est au cours de cette réunion qu'ont été effectuées les photographies ci-dessus.



Photo-Studio L. Beaugers, Cliché Inf. Méd

M. LE PROFESSEUR LECLERCQ, DE LILLE,
QUI PRÉSIDERA LES TRAVAUX DU CONGRÈS
DE MÉDECINE LÉGALE

Le développement incessant des œuvres d'assistance, de prévoyance, d'assurance, de solidarité et de protection sociales a imposé des obligations nouvelles à la Médecine, qui est devenue le pivot sur lequel repose l'application d'un bon nombre de lois et de mesures administratives. De plus, du fait de l'essor industriel et de l'intensification du travail et des échanges, l'intervention médicale s'est montrée nécessaire dans différentes branches de l'activité humaine. Il en est résulté, dans ces dernières années, une extension rapide de la Médecine Sociale.

Nous avons ainsi conservé une large place, dans nos locaux, à la Médecine du Travail. Vous y trouverez des salles destinées, tout d'abord, à l'orientation professionnelle des apprentis et à la surveillance physiologique des travailleurs, que nous voudrions voir étendues à toute la région du Nord, sous une direction centralisée.

Il n'est plus possible, en effet, aujourd'hui, de suivre les errements de jadis, et de livrer au travail l'enfant, dès sa sortie de l'école, sans rechercher s'il est capable de remplir la tâche qu'on lui assigne. Il est essentiel non pas de le diriger vers une occupation qui ne correspondrait pas toujours à ses désirs et à ses penchants, mais de le détourner des professions qui paraîtraient incompatibles avec son état pathologique et son développement physiologique.

De même, on doit surveiller l'organisme humain au travail, comme on prend soin de l'outillage. Il appartient donc au médecin de dépister, en temps utile, chez le travailleur jeune ou âgé, les signes de défaillance organique, de fatigue, de déficience ou d'usure précoce du moteur humain, et d'y remédier. Le travail, en un mot, doit être organisé sur des bases physiologiques, si l'on veut protéger le capital le plus précieux qui soit dans l'industrie : le capital-santé, le capital-travail. Un industriel américain ne disait-il pas au docteur Sand, chargé d'une enquête sur les conditions du travail aux Etats-Unis, que le premier département de son usine, c'est-à-dire le plus utile et le plus rémunérateur, était le département médical ?

De tels examens médico-physiologiques, étendus aux employés des services publics et à tous ceux qui sollicitent l'autorisation de piloter un avion ou de conduire une automobile, constituent d'excellents moyens de protection et de prévention contre les accidents.

La Médecine du Travail comprend surtout l'étude des questions relatives à la pathologie traumatique, aux maladies professionnelles et à l'évaluation des dommages subis par les travailleurs.

A chacun de nos Congrès, nous consacrons de longues heures à l'exposé et à la discussion de rapports et de communications sur ces sujets. Cette année, nous envisagerons « les séquelles douloureuses des traumatismes et leur indemnisation », qui font l'objet d'un exposé si original et si intéressant de nos savants collègues belges, les professeurs Heger-Gilbert et de Laet.

Nous consacrerons, de plus, toute la journée du mercredi 30 mai à l'étude des « Fibroses pulmonaires des ouvriers mineurs ». Il

AU CONGRÈS DE LILLE

Que doit-être aujourd'hui la médecine sociale ?

C'est à cette question qu'a répondu M. le Prof. Leclercq, dans son discours inaugural, au congrès de médecine légale et sociale, qui vient de se tenir à Lille.

De ce discours magistral, nous extrayons le passage que vous allez lire.

s'agit là d'une question très importante et très délicate, inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session de la Conférence Internationale du Travail, qui doit se tenir à Genève, à partir du 4 juin prochain, en vue de l'inscription de ces Pneumoconioses sur la liste des maladies professionnelles indemnissables. Depuis quatre ans et demi, nous avons poursuivi des recherches sur ce sujet, en collaboration avec le personnel de son Laboratoire, avec quelques collègues de la Faculté, avec de nombreux médecins des Mines, et grâce à la bienveillance de la Chambre des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, dont je suis heureux de saluer ici l'un de ses plus distingués représentants.

Nous montrerons, à Bully-les-Mines, les conditions du travail dans les galeries de Mines, l'attaque de la roche, l'abatage du charbon, le rôle de la ventilation, les affections pulmonaires qui peuvent apparaître chez les ouvriers mineurs, leur relation avec la tuberculose pulmonaire. De nombreux médecins et professeurs français et étrangers spécialement documentés, auxquels se joindra M. le docteur Carozzi, Secrétaire Général du Bureau International du Travail, viendront prendre part à nos travaux.

Pour poursuivre de telles recherches, qui présentent un intérêt considérable pour la classe ouvrière et pour la production, nous devons disposer de locaux bien aménagés, de laboratoires parfaitement outillés, d'une installation radiographique, de salles de consultation et d'examen. Cet ensemble constitue une bonne partie de notre service médico-social.

L'anthropologie pénitentiaire

Mais là ne doit pas se borner, à notre avis, notre action. Et c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas retenu la dénomination primitivement envisagée d'Institut de Médecine du Travail ou de Médecine Industrielle, à laquelle nous avons préféré celle plus générale d'Institut de Médecine Sociale.

A l'exemple de la Belgique, où notre distingué Collègue le docteur Vervaeck, représentant à cette cérémonie le gouvernement belge, a réalisé une œuvre sociale remarquable et humaine en fondant un service d'Anthropologie Pénitentiaire, dans lequel a été substituée à la notion de répression pénale celle du traitement pénal adapté à chaque individu, nous avons créé, il y a quatre ans, avec le concours du Parquet de Lille, et plus spécialement de M. le Procureur Général Bornay, un « Centre d'examen médico-psychique et d'orientation professionnelle des mineurs délinquants ». La tentative est modeste et n'est en aucune manière comparable à celle qui se poursuit chez nos voisins. Mais les résultats obtenus sont très encourageants et nous permettent d'envisager, surtout à la suite de la récente circulaire de M. le Garde des Sceaux, une prochaine extension de ces examens à tous les inculpés, et une collaboration encore plus intime entre la justice et les services de Médecine Sociale, en attendant les réformes de notre Code pénal et l'organisation, en France, d'un système d'Anthropologie pénitentiaire s'inspirant de la remarquable expérience belge.

Nous touchons ainsi à la Psychiatrie médico-légale, qui fait l'objet, dans ce Congrès, d'une étude très fouillée et pleine de bon sens de notre Collègue M. le professeur Raviart et du docteur Vullien, sur « L'expertise mentale contradictoire », et qui soulève, au point de vue de la défense sociale et de la prophylaxie criminelle, d'importants problèmes qui nous conduiront à étudier une proposition très séduisante que nous apporte M. le professeur Di Tullio, Secrétaire Général de la Société Italienne d'Anthropologie et de Psychologie Criminelle, pour la lutte contre la criminalité.

Les Assurances Sociales et leur complexité technique

L'application de la loi sur les Assurances Sociales soulève également, par sa complexité, de nombreuses difficultés techniques, que nous avons le désir de résoudre, en collaboration étroite avec les syndicats médicaux et avec l'Association des Médecins Conseillers et Contrôleurs des Caisses d'Assurances, qui tiennent précisément un premier congrès annuel aujourd'hui dans cet Institut. Nous estimons que cette loi ne doit pas limiter strictement son action aux prestations en nature,

aux indemnités temporaires ou permanentes en cas de maladies ou d'invalidités, à l'aide apportée aux jeunes mères et à leurs enfants ; mais qu'elle est destinée à jouer un rôle prophylactique de premier plan en permettant une surveillance attentive de la santé des assurés et de leurs familles ; en contribuant à la lutte contre la mortalité infantile et contre les maladies sociales, comme les affections vénériennes et la tuberculose.

C'est ainsi qu'avec le concours de mon Collègue le professeur Paucot, nous envisageons l'organisation, dans cet Institut, d'un « Office médico-social de la natalité et de la première enfance ». La protection du produit de conception n'est plus aujourd'hui une question individuelle, mais une nécessité sociale. Nous avons le devoir d'aborder ce problème, essentiel pour la race, en nous intéressant aux procréateurs, dont la valeur reproductrice dépend non seulement de leur santé, mais aussi de leurs professions et des conditions de leur existence. L'eugénisme doit donc comprendre à sa base, comme j'ai eu l'occasion de le soutenir avec M. le docteur Vervaeck dans un Congrès antérieur, la consultation prénuptiale, qui est la préface indispensable de la consultation prénatale. D'elle dépend bien souvent la bonne évolution de la grossesse, l'heureuse naissance de l'enfant, un parfait équilibre psychique, la santé et la vigueur de l'adolescent et de l'adulte.

La prophylaxie des maladies vénériennes

Enfin, en accord avec M. le Ministre de la Santé Publique, qui a bien voulu se faire représenter à cette réunion par M. le Préfet Léon, notre Institut abritera le « Centre Régional de Prophylaxie des maladies vénériennes », sous la haute direction de mon ami le professeur Bertin. Cet organisme contribuera à assurer les soins aux malades de Lille, dont les ressources sont insuffisantes, et à organiser la prophylaxie antivénéérienne dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes, soit dans les dispensaires, soit par le service rural.

Chargé d'étudier ainsi la morbidité vénérienne, d'en rechercher les causes et de la combattre, il répond à une nécessité de première urgence, surtout du fait de la densité de notre population, qui comprend une importante main-d'œuvre étrangère.

Tel est, examiné à grands traits, le vaste programme de Médecine Sociale que nous nous sommes jusqu'ici tracé et qui est, d'ailleurs, déjà en voie d'application. Il peut paraître, à première vue, un peu disparate et déborder le cadre qu'on lui assigne d'habitude. Mais, en réalité, toutes les questions que je viens de rappeler ont un lien commun qui constitue l'essentiel de notre rôle social : c'est le souci que nous avons de défendre la société, sur le plan médical, contre toutes les atteintes qui peuvent l'affaiblir. Elles ont aussi, à ses yeux, une autre unité qui permet tous les espoirs : c'est la cohésion des bonnes volontés qui, spontanément et amicalement, sont venues se grouper autour de nous, dans un même désir d'agir et d'être utile.

Intérêt Médico-Légal du diagnostic de la Grossesse par les méthodes hormonales

Résultats de 215 réactions biologiques

Par le D^r Louis GERNEZ, de Lille

Après avoir envisagé les différentes circonstances dans lesquelles la question de grossesse demande à être résolue, l'auteur passe en revue et discute l'intérêt des procédés utilisés jusqu'ici en vue du diagnostic précoce de la grossesse. Seules les réactions hormonales ont une réelle valeur et peuvent être utilisées en médecine légale. Parmi elles, la réaction de Friedman-Adèle Brouha offre le maximum d'avantages et de sécurité. Grâce à une technique rigoureusement suivie : Emploi de lapines bien portantes, isolées du mâle, âgées de plus de trois mois ou pesant plus de 1500 gr. ; laparotomie exploratrice systématique avant leur utilisation ; injection intraveineuse de 20 cc. en plusieurs fois ; recherche des modifications ovariennes au bout de 2 ou 3 jours ; Gernez a obtenu 100 % de réponses exactes après 10 jours de retard de règles.

Ces résultats confirment la supériorité de cette réaction biologique qui est précoce, spécifique, constante et précise, et légitiment son utilisation dans la pratique médico-légale.

Le voyage de M. le docteur Laubry à Prague

M. le docteur Laubry était récemment à Prague, avec ses assistants, MM. les docteurs Walsler et Deglaude.

Invité par la Société de Cardiologie tchécoslovaque, il fit, devant une nombreuse assistance, une conférence sur le rhumatisme diétique évolutif, où il exposa ses idées et le résultat de ses observations personnelles sur la nature du rhumatisme que sur les mes cliniques de ses manifestations locales et sur leur traitement.

La réunion fut l'occasion d'une manifestation vibrante d'amitié franco-tchèque, qui fut présidée par le professeur Libensky, grand ami de la France, amateur du premier congrès international de Cardiologie, dont les travaux scientifiques fondèrent une

cette manifestation importante s'agissant d'autres non moins touchantes, lors d'une conférence du docteur Walsler, les rapports physio-pathologiques du cœur et du cœur, des visites aux hôpitaux, aux cliniques, à la belle station hydrominérale de Poděbrady, et enfin de la réception organisée par le docteur Libensky. Assistaient à cet MM. le Recteur de l'Université, le Doyen de la Faculté de Médecine et les hautes personnalités médicales tchécoslovaques. Ce fut l'occasion de proclamer l'importance des liens d'amitié des deux nations et leur collaboration scientifique.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

MON CHER CORRESPONDANT,

Vous devriez bien faire une campagne par suppression de toutes les réclames agréées d'un médecin de Mollière ou d'un Escalape, et par la procréation.

La Médecine actuelle n'a guère besoin d'être décriée.

Connaissez-vous une profession qui accepte, sur ses propres journaux, d'être rendus grotesques par un de vos lecteurs assidus et sympathiques ?

A différentes reprises, nous nous sommes permis d'attirer l'attention des grands laboratoires pharmaceutiques sur le danger qu'ils peuvent présenter une publicité d'un tel genre. La lettre que nous publions prouve que nous ne sommes pas les seuls à avoir cette opinion aussi défavorable sur les conséquences ridicules de la profession ou qui utilisent ces idées publicitaires vulgaires ou même pornographiques.

Mais toutes nos protestations restent vaines et cédent devant les réclames qui pourront nous faire les auteurs responsables de cette publicité critique. On nous dit en effet, que ces annonces retiennent l'attention du lecteur à cause des lettres que nous leur reconnaissons. Le but de l'annonceur est donc atteint par ce moyen réprouvé.

Dès lors, faut-il s'en prendre à l'annonceur qui ose plutôt qu'au lecteur qui tolère ?

LE CONGRÈS D'HYGIÈNE DU HAVRE

La septième réunion provinciale des médecins hygiénistes français s'est tenue à Paris et au Havre. Les congressistes ont visité notamment le préventorium de Caudebec, le sanatorium marin des Grandes-Dalles, le dispensaire antituberculeux de la croix de Fécamp. Puis, sous la conduite du docteur Loir, directeur du bureau d'hygiène de la ville, les congressistes ont assisté, au phare de la Hève, à l'inauguration d'une plaque commémorative portant l'inscription suivante : « Ici, le 13 octobre 1890, Charles Richet et Victor Tatin ont fait la proposition de lancement d'un avion mou par vapeur. » Les congressistes ont ensuite visité le dispensaire du docteur Gibert, fondé par le premier bureau d'hygiène du Havre, le premier en date (1878). Les congressistes se sont embarqués à bord du paquebot Flaminé pendant un voyage Le Havre-Bordeaux. Le Congrès a continué ses travaux de la façon la plus agréable.

FACULTÉ LIBRE DE MÉDECINE DE LILLE

CONCOURS D'AGREGATION

Le concours aura lieu en juillet 1934. Seules les inscriptions au concours :

1° Une place d'agrégé dans la section de chirurgie ;

2° Deux places d'agrégé dans la section de médecine.

Les candidats doivent s'inscrire avant le 15 juin 1934, par lettre adressée au recteur de la Faculté, qui leur en délivrera le récépissé. Ils désigneront celle des sections pour laquelle ils font acte de candidature.

Leur inscription ne sera admise que si, préalablement, ils ont fait agréer leur candidature par le recteur des Facultés libres.

Ils seront avisés individuellement de l'acceptation de leur candidature ainsi que des conditions et de la date du concours.

A mon avis

Notre confrère le docteur Robert publie un jour dans le *Berry Médical* l'annonce suivante qu'il avait découpée dans un journal local :

Le Docteur NARDESSI D...
de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat ès (sic) des Hôpitaux de Paris
Diplômé d'hygiène
Spécialiste des maladies du sang
Médecine générale, Maladie des Enfants,
Avouements, Gynécologie, Rhumatismes,
Diabète (sic)
Maladies du tube digestif, phthisologie,
cardiologie, urologie, etc...
Accidents du Travail
Rayons X
Télécentrodigraphie
Radiographie, Diathermie, Rayons ultra-violet,
Infra-rouges
Ouvre son Cabinet Médical le samedi 26 août
à 10 heures, etc...

Prenant texte de cette affiche alléchant, le docteur Robert s'adressait à la Fédération des syndicats et lui demandait de prendre contact avec les étudiants, de les convoquer à des séances de groupe à seule fin de leur inculquer quelques principes de morale professionnelle et de déontologie.

Le conseil que donne à la Fédération notre sympathique confrère part d'un bon naturel et on ne saurait s'inscrire contre cette mesure. Mais je suis certain qu'il s'agira là d'une « mesure pour rien ».

M. de la Fouchardière écrivait l'autre jour qu'il avait rencontré mon bon ami Achain Gobier et qu'au lieu du pamphlétaire acide d'autrefois il avait trouvé un philosophe souriant.

Dans les bons instants que je passe aussi fréquemment que je le peux avec le meilleur des stylistes que nous comptons encore parmi les journalistes français, nous prenons tous deux, il est vrai, un immense plaisir à voir combien tous les fanfanchés de la politique se trouvent encore plus immoraux que nous le pensions au temps de notre jeunesse.

L'humanité nous paraît composée de sujets sans cœur menant des sujets sans morale. La Démocratie aveuglée par les grands mots a confié le pouvoir à une association de malfaiteurs. Et pour ceux qui l'âge et la culture ont donné la sagesse, il n'est de spectacle plus désolant que celui du monde actuel qui est plus qu'un immense panier de crabs. Il faut se hâter d'en rire car on se voit obligé d'en pleurer.

On ne saurait donc s'étonner de voir l'immoralité envahir notre belle profession. Car les médecins ne sont ni des héros ni des surhommes, pas plus que les gens de robe et d'épée. Ils subissent comme quiconque l'influence délétère du milieu social où ils s'agitent à la recherche du pain quotidien.

Aussi, quand on me montre du doigt un confrère, tel académicien dont les écrits professionnels méritent d'être sévèrement jugés, je ne me crois pas obligé de rédiger les commentaires sévères qu'on attend de moi. Non pas que j'approuve la conduite répréhensible de ces personnalités, mais parce qu'elle n'est qu'une exception et que le mal étant plus général, la pierre qu'on lancerait tomberait sans effet.

Il y a un abîme entre la génération d'avant guerre et celle qui nous arrive aujourd'hui. Entre le vieux praticien et le jeune médecin il y a un hiatus. Ces deux confrères ne parlent plus la même langue, n'ont pas la même conception de la vie. Tel père, tels fils, disait Voltaire ; cet adage est faux à présent.

Que peut-on contre cette métamorphose ? Rien, absolument rien. Du moins, c'est mon avis.

Cette transformation est le résultat d'une culture différente et d'une adaptation nécessaire aux contingences sociales. On ne fait pas un sermon aux

hyènes qui vous entourent. Il faut pour défendre sa peau faire taire tout sentiment de noblesse et de générosité.

Un confrère me contait qu'ayant voulu faire un peu de morale à ses enfants, il s'était vu rabrouer vertement et traiter de « ballot ! » Et oui, que voulez-vous, mes chers amis, nous sommes de l'autre siècle, nous ne sommes plus « à la page ».

Or, on ne remonte pas un torrent aussi dévastateur. Il faut tâcher de saisir quelque racine du rivage et se contenter de voir déferler les éléments en furie. Toutes les conférences que vous ferez aux jeunes confrères pour rallumer l'idéal, tous les conseils de l'ordre que vous établirez pour faire une ségrégation ne donneront que des déboires.

Ainsi va le monde dans un tourbillon d'être affamés et hurlants. Les individus luttent et se haïssent, les classes luttent et se haïssent, les nations se haïssent et lutteront demain. On a éteint les lumières du ciel. Et ceux qui osent encore crier : Paix aux hommes de bonne volonté, méritent quatre grains d'ellébore.

J. CRINON.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE TURIN

Le concours pour le XV^e prix Riberti de 20.000 lires sera clos le 31 décembre 1934.
Sont admis les travaux médicaux imprimés ou dactylographiés en italien, latin, français, anglais et allemand, édités depuis 1927.
Les travaux doivent être envoyés en double exemplaire à l'Académie dont ils resteront la propriété.
Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général, Reale Accademia di medicina, Torino (Italie).

PILULES DEBOUZY

LA PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ETRANGER



M. le Dr Laubry, photographié à Prague aux côtés de M. le Prof. Libensky. Nous sommes heureux de donner la photographie des deux éminents cardiologues français et tchèque au moment où ils se séparent et se disent un affectueux « au revoir ».

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Le professeur Maurice Brouha, directeur de la Clinique obstétricale et gynécologique de l'Université de Liège, fera quelques leçons aux Universités de Lyon et de Toulouse.

Le dîner annuel de l'Association des médecins diplômés de puériculture de la Faculté de médecine de Paris a eu lieu le 22 juin 1934, sous le patronage de M. Camille Blaisot.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

Les Assises nationales sur les *habitudes alimentaires régionales, carence et pléthore*, auront lieu le dimanche 1^{er} juillet 1934, à l'Hôtel-Dieu de Paris (amphithéâtre Troussau), de 9 heures à midi, sous la présidence de M. le professeur Rathery.

Mon Repos, à Ecullly (Rhône). Etablis. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intestinaux. D^r H. FÉLIXLADÉ.

M. Segal, assistant au Muséum d'Histoire Naturelle, a fait mercredi dernier, au grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, une conférence sur les moustiques qui a obtenu un très vif succès.

LENIFORME

Au cours de l'assemblée générale annuelle de l'Union des Syndicats d'initiative du département de l'Herault, qui vient de se tenir à Sète, la plaquette de l'Union fédérale des Essi fut officiellement remise au docteur Ménard, après que le président fédéral eut souligné l'œuvre admirable du docteur Ménard en faveur du tourisme.



M. LE PROF. MAURICE PERRIN, DE NANCY QUI A PRÉSIDÉ LE BANQUET DE L'A. G., EN 1934

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 30 juin 1934, un emploi d'artège de physiologie est déclaré vacant à la Faculté mixte de médecine générale et coloniale et de pharmacie de l'Université d'Aix-Marseille.
Un délai d'un mois est accordé aux candidats pour faire valoir leurs titres.

VACCINOVOULES

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Le Conseil de la Faculté de Médecine a désigné M. le docteur Weil-Itallé comme directeur de l'Ecole de puériculture de la Faculté de Médecine de Paris, en remplacement du professeur Pinard, décédé.

FOSFOXYL

Le docteur Louis Surrel, chef du service de radiologie de l'hôpital Lariboisière, vient de subir, après plusieurs opérations antérieures, l'amputation de l'annulaire gauche.

GALAGÉNOL

du Docteur Debat

La rue des Usines, située dans le 15^e arrondissement de Paris, porte désormais le nom du grand savant cubain Carlos Finlay, aux travaux duquel sa patrie doit d'avoir été délivrée de la fièvre jaune.
Cette rue a été inaugurée mercredi 13 juin en présence de la famille du docteur Finlay ; de M. René Flquet, président du conseil municipal ; de M. Villey, préfet de la Seine ; de M. José Morely, ministre de Cuba à Paris.

MICTASOL

Un concours pour la nomination à la place de médecin en chef du sanatorium de Champcueil (S.-et-O.) sera ouvert le lundi 22 octobre 1934, à 17 heures, à l'Administration Centrale, 3, avenue Victoria.
Le registre d'inscription sera ouvert du jeudi 20 septembre 1934 au mercredi 3 octobre inclusivement, de 15 à 18 heures, à l'Administration Centrale, 3, avenue Victoria, bureau du Service de Santé.

VIOPHAN

M. le professeur Portmann, sénateur de la Gironde, a été nommé président des Médecins amis des vins de France.

LIPOSPLENINE

EXTRAIT LIQUIDE DE RATE SÉCHÉE
DU D^r GROC

LE MONDE SUR MON MIROIR

Un médecin qui utilise les colonnes des journaux quotidiens pour vulgariser, semble-t-il, une méthode de traitement dont il a tort d'ailleurs de s'arroger la paternité et, en réalité, pour attirer la clientèle vers son cabinet, a fait les frais d'un film où ceux qu'il appelle ses « miraculés » chantent ses louanges.

Nous lisons, dans les colonnes publicitaires des grands journaux, que M. Louis Marin, ministre de la Santé, « tint à assister à cette éclatante manifestation ». Nous le regrettons beaucoup pour le ministre de la Santé qui n'a pas à prêter son concours dans de telles circonstances. Et c'est bien là le danger de nommer au ministère de la Santé des hommes qui ignorent tout de la médecine.

Des événements sanglants se produisent un peu partout en France. Des émeutiers prennent prétexte d'une réunion qui n'est pas de leur goût pour élever des barricades, saccager des magasins et ouvrir le feu sur n'importe qui. Il s'agit là d'un chambardement qui paraît bien orchestré. Et le maître d'orchestre est facile à deviner si l'on remarque que, parmi les perturbateurs, les étrangers sont en grande majorité, si l'on note également que cette stratégie révolutionnaire exige des dépenses élevées.

Il serait facile de mettre un terme à ces épisodes sanglants en chassant de notre pays tous les éléments perturbateurs qui y vivent à la solde de l'étranger.

Loin d'avoir recours à cette thérapeutique élémentaire et rationnelle, on lâche bien vite ceux qu'on avait arrêtés. Et c'est tout juste si l'on ne leur fait pas des excuses.

Tous les grands pays d'Europe se sont débarrassés des éléments de trouble qu'ils possédaient. La France s'est empressée de les accueillir. Notre réputation d'hospitalité ne nous oblige tout de même pas à héberger cette racaille internationale qui est à l'affût du pillage. Et si nous voulons vraiment que renaisse la confiance, il faut que nous nous décidions à chasser cette vermine

qui s'est jetée sur la France depuis la guerre.

Il est manifeste, au surplus, que les agressions à main armée qui se déroulent dans toutes nos grandes villes chaque fois que se tiennent des réunions à tendance nationale amènera des réactions de défense. Alors, c'est peu ou prou, la guerre civile qui commence. Et si on laisse la rue à l'émeute, c'en est fait du régime républicain. Ce sera la dictature qui surgira. Quelle sera sa couleur ?

Depuis que nous nous sommes permis de décrire à cette place nos pensées, en nous privant de toute fantaisie et de tout détour, nous avons écarté le péril étranger pour souligner la gravité du péril intérieur. L'effondrement moral de nos hommes politiques, leurs compromissions insensées avec les éléments de désordre ont, beaucoup plus que le malaise économique mondial, asphyxié la confiance et il faut y voir la raison majeure de la disparition des capitaux.

On a acclamé la trêve parce qu'elle apparaissait comme le prélude de l'action salutaire et du redressement. Or, on n'agit pas, on ne redresse rien du tout. On palabre et on attend. On laisse ainsi la voie libre aux pires aventures.

Comme pour nous suggestionner, nous nous réjouissons de voir dans les journaux des photographies qui montrent au peuple de France qu'il y eut de belles dames aux concours d'élégances, de belles dames aux diners du Bois de Boulogne, de belles dames aux courses, de belles dames partout. Maigre argument, et vaine propagande. Que dis-je, impudent tintamarre.

Tout cela sonne faux, en effet. Cela sent la parade foraine devant un baraque où n'entre personne. Et cela indispose beaucoup plus de gens qu'on ne suppose. Mauvaise psychologie que ces exhibitions d'élégances quand l'angoisse du lendemain paralyse les efforts des moins timorés et quand il y a de par les villes et les campagnes tant de citoyens réduits à la portion congrue.

J. CRINON.

UN DÉCRET SUR LA VENTE DES SÉRUMS THÉRAPEUTIQUES

Indépendamment de toute dénomination commerciale et sans préjudice des réserves particulières formulées dans les différents décrets d'autorisation, tous les tubes ou ampoules et les emballages contenant des produits visés par la loi du 25 avril 1895 et autorisés antérieurement au présent décret devront être dorénavant obligatoirement revêtus d'une étiquette sur laquelle devront figurer exclusivement les mentions suivantes :

Nature et composition exacte du produit (la composition doit être la même que celle présentée au moment de l'autorisation).

Mode d'administration.
Date limite d'utilisation.
Marque du lieu d'origine.

Et, immédiatement au-dessous du nom du produit, la mention :

Décret n° du (indiquer le numéro et la date du décret sans autre indication).

Toutes dispositions contraires au présent décret sont abrogées.
La mention précédente exceptée, toute forme de publicité relative à l'autorisation est interdite sur les étiquettes, prospectus, annonces, en-têtes de lettres, factures, notices, etc., à moins d'être suivie de la réserve ci-après : « L'autorisation ne garantit pas l'efficacité du produit. »

Congrès international d'électro-radio-biologie

Ce premier Congrès international d'électro-radio-biologie aura lieu, du 10 au 15 septembre 1934, dans le Palais Ducal, à Venise. Il est approuvé par S. E. M. Benito Mussolini.

Le Congrès sera présidé par S. Exc. le marquis Guglielmo Marconi, président de l'Académie royale d'Italie et du Conseil national des recherches, sénateur du Royaume, et par E. H. le comte Giuseppe Volpi di Misurata, ministre d'Etat, sénateur du Royaume.

Les applications des rayonnements à la médecine et à la thérapeutique ne seront pas traitées dans ce Congrès qui a pour but d'étudier les phénomènes chimiques et biologiques relatifs aux rayonnements.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. le docteur Giocundo Protti, secrétaire général du Congrès, S. Gregorio, 123, Venise.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE RADIOLOGIE

(Zurich, 24-31 juillet 1934)

Président : Professeur-docteur H.-R. Schinz ; secrétaire général : Docteur-médecin H.-E. Walter, Zurich, Gloriastrasse, 10.

Le Congrès sera ouvert officiellement par le Président de la Confédération le 25 juillet 1934. Dans cette séance d'ouverture, le professeur Gustav Forssell fera une conférence sur l'organisation de la lutte contre le cancer en général. D'autres conférences feront sur la lutte contre le cancer dans leur pays d'origine.

Le programme des séances plénières est le suivant :

Radiodiagnostic des tumeurs des os, par Kienbock (Vienne). Coréférents : Bloodgood (Baltimore) ; Gasson (Kasan) ; Mathy-Cornat (Bordeaux).

Aspect radiologique de la tuberculose pulmonaire, par Herrnhelser (Prague). Coréférents : Assmann (Königsberg) ; Braessing (Sottini) ; Fieschner (Vienne) ; Marziliano (Genève) ; Melville (Londres).

Radiothérapie du cancer de l'utérus, par Lacaze-Sagne (Paris). Coréférents : Heyman (Stockholm) ; Regaud (Paris) ; Schmitz (Chicago) ; Voigt (Munich) ; Wintz (Erlangen).

Radiothérapie des cancers de la cavité buccale et du pharynx, par Perussia (Milan). Coréférents : Derven (Stockholm) ; Coulaud (Paris) ; Finai (Londres) ; Pfahler (Philadelphie) ; Quiek (New York).

Radiogénétique, par Muller-Austin (Texas). Coréférents : Stube (Muncheberg) ; Timofeef-Resovsky (Berlin).

Radiations mitogénétiques, par Gurwitsch (Moscou). Coréférents : Friedrich (Berlin) ; Rajewski (Frankfurt) ; Salikind (Moscou).

Analyse de la structure cristalline, par Bragg (Manchester). Coréférents : Debye (Leipzig) ; Ewald (Stuttgart).

Le problème de l'unification du dosage en radiogénéthérapie et curiethérapie, par Roldinesen (Hambourg). Coréférents : Baastrup-Lauge (Danemark) ; Pailla (New-York) ; Mallet (Paris) ; Mulbroch (Bruxelles) ; Mrs Quimby (New-York) ; Hise (Fribourg-Br.).

Rayons gamma durs, rayons cosmiques et rayons d'origine terrestre, par M. Sievert (Stockholm). Coréférents : Gezaich (Munich) ; Hess (Innsbruck) ; Kolboster (Berlin) ; Picard (Bruxelles). Les ends courtes en thérapeutique, par Garelli (Buenos-Ayres). Coréférents : Dausset (Paris) ; Rechon (Bordeaux) ; Schlieplake (Giessen).

TRIDIGESTINE DALLOZ GRANULÉE

B.C. 12345

CAPSULES BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

NÉO-RHOMNOL



AMPOULES COMPRIMÉS

Nocéinate de Strychnine, 1 mgr.
Cacodylate de Soude 0gr.05
Une inject. indolore par jour.

Nocéinate de Strychnine, 0mgr.5
Méthylarsinate de Soude 0gr.025
Deux comprimés par jour.

INFECTIONS et CONVALESCENCES

LABORATOIRES du D^r LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (10^e)
ET TOUTES PHARMACIES

FURONCULOSE ALLERGANTYL MILUC

Modification du terrain par le Complexe RATE-BARDANE (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (finisez progressivement en trois la caracole sèche)
DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois
chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la POMMADE ALLERGANTYL en traitement externe synergique, complétant l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUCY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PARIS

Ulcères variqueux Plaies atones

Ulcérations, Eschares
Plaies désunies
Dermatoses

ACÉCOLEX

PATE TROPHIQUE A L'ACÉCOLINE



TUBE
ACÉCOLEX
TRAITEMENT
TRIPLE TUBE

LABORATOIRES CHEVRETIN - LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT, 52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

LA PASSIFLORINE

ASSOCIATION
PASSIFLORE CRATÆGUS SAULE

**ANXIÉTÉ
ANGOISSE
INSOMNIE NERVEUSE
TROUBLES NERVEUX
DE LA VIE GÉNITALE
TROUBLES FONCTIONNELS
DU CŒUR
ÉTATS NÉVROPATHIQUES**

LABORATOIRES
DE LA
PASSIFLORINE
G. RÉAUBOURG
D^r en Pharmacie
PARIS (1^{er}),
4, rue Bouicaud,

NE CONTIENT
AUCUN TOXIQUE
VÉGÉTAL ou CHIMIQUE

Dose : 2 à 3 cuillerées
à café par jour

L'Assemblée générale de l'Association Amicale des Internes et Anciens Internes en Médecine des Asiles publics d'Aliénés de la Seine.

Cette assemblée générale a eu lieu cette semaine, rue de Seine, dans les locaux vénérables où se tiennent, depuis de longues années, les assises de la Société Médico-Psychologique. A la suite de cette assemblée, un banquet fut donné dans un restaurant de la place de la Madeleine. Étaient présents à ce banquet :

MM. Allamagny, membre honoraire ; Fribourg-Blanc, professeur au Val-de-Grâce, membre honoraire ; Pactet, médecin chef honoraire des Asiles de la Seine ; Marchand, Simon, Truelle, médecins chefs de l'Asile Sainte-Anne ; Paul Abély, Xavier Abély, Briesot, Petit, Porcher, médecins chefs des Asiles de la Seine ; Paul Courbon, médecin chef des Asiles de la Seine et secrétaire de l'Association ; René Charpentier, président ; G. Collet, trésorier ; J. Hamel (de Mareville), président de l'Association amicale des médecins des établissements publics d'aliénés ; Brousseau, ancien professeur à la Faculté de médecine de Québec ; Mme Bonnatous-Séverin ; Mlle Martilla, médecin chef à l'Asile de La Charité-sur-Loire ; MM. Ey (de Bonneval), Rondepierre (de Fains), Vié (d'Ainay-le-Château) ; MM. Dublineau, Lacan, chefs de clinique à la Faculté de Paris ; Bour, Caron, Casalis, Courtois, Crimon, Elbascheff, Picard, Relet, anciens internes ; Mlle Desrombès, Mlle Deschamps, MM. Bély, Couderc, Couléon, Delmont, Humbert, Leconte, Le Go, Liber, Nodet, Rouart, Rubinovitch, Sivadon, Tusques, internes en exercice.

La plus grande cordialité ne cessa de régner tant au cours des débats de l'assemblée générale qu'au cours de ces agapes qui constituent, pour les plus anciens, un véritable bain de jeunesse. Y a-t-il, en effet, rien de plus agréable que de se retrouver après de longues années d'absence, que de ressusciter les souvenirs de jours heureux et d'années pleines d'indolence. Au surplus, la jeunesse turbulente des jeunes collègues est bien faite pour donner à ceux dont les ans ont blanchi les tempes une sensation de fraîcheur et de réconfort. La jeunesse est le meilleur des spectacles pour rasséréner l'existence et elle promet les plus belles espérances.

Le discours du président, M. René Charpentier, fut, comme toujours, un régal littéraire, très apprécié et très applaudi. Les aînés s'attardèrent à relire des histoires mille fois contées et les jeunes chanterent leurs refrains de salle de garde si primesautiers et si français.

On ne saurait trop conseiller ces réunions d'anciens camarades qui développent l'esprit de corps et donnent à la solidarité professionnelle un sens concret. De plus en plus, à l'étranger, « l'esprit de Société » se développe et fait des miracles. Il nous faut lutter contre l'individualisme français qui devient un péril national, en demandant à tous ceux qui peuvent se rassembler sous une égide professionnelle de ne pas manquer de satisfaire à ce besoin de l'heure.

J. C.

L'ASSOCIATION CORPORATIVE des étudiants en médecine de Paris et les étudiants en médecine étrangers

Le Comité de l'Association Corporative des étudiants en médecine de Paris, après avoir étudié la situation faite par la loi Armbruster aux étrangers et spécialement aux israélites allemands réfugiés en France, décide :

a) De réclamer l'application des mesures prévues par le décret Herriot de 1928 (obligation d'être citoyen français pour obtenir le diplôme d'état de docteur en médecine) ; soit que ce décret soit maintenu et appliqué, soit qu'un nouveau décret analoge soit rendu par le ministre de l'Éducation nationale.

b) Et ultérieurement de mener toute action nécessaire d'accord avec les syndicats médicaux et M. le sénateur Armbruster, pour le vote d'une loi qui réservera désormais le doctorat en médecine d'État aux seuls citoyens français.

IX^e CONGRÈS FRANÇAIS DE LA TUBERCULOSE

Ce Congrès aura lieu du 17 au 20 avril prochains à Rabat et l'époque de Pâques.

Le Bureau est ainsi composé : MM. Colomban, président ; Léon Bernard, Bezançon, Courmes, Gaud, Leuret, Rist et Sergent, vice-présidents ; Cauxoux, Lapin et Pola, secrétaires généraux ; Bonjean et Loyer, secrétaires généraux adjoints ; Masson, trésorier.

Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

I. Question biologique : « Le rôle de l'élément tuberculeux en pathologie humaine et expérimentale ». Rapporteurs : MM. Arloing et Fourt (Lyon), H. Durand et Vandremere (Paris).

II. Question clinique : « Indications et résultats de la thoracoplastie dans le traitement de la tuberculose pulmonaire ». Rapporteurs : M. Leuret et Causimont (Bordeaux), Maurer et Land (Paris).

III. Question médico-sociale : « La tuberculose et la lutte antituberculeuse en Afrique du Nord, avec quatre rapports : 1^{er} Algérie : M. Atlas (Alger) ; 2^e Tunisie : MM. Massicot et Béd (Tunis) ; 3^e Maroc : MM. Lapin et Bonjean (Rabat) ; 4^e Afrique occidentale française : M. le médecin colonel Blanchard (Dakar).

IV. Question médico-militaire : « La prophylaxie de la tuberculose dans la Marine ». La rine de guerre : Rapporteurs : MM. les médecins en chef Plasy et Hedeker (Toulon) ; 2^e Marine marchande : Rapporteur : M. Marce (Cherbourg).

Après le Congrès aura lieu un voyage à travers le Maroc ; la durée totale du Congrès et du voyage sera de deux semaines ; un prix forfaitaire comportant d'importantes réductions accordées par les Compagnies de navigation, les Chemins de fer français, espagnols et marocains et les hôtels, permettra aux congressistes d'effectuer un voyage dans des conditions particulièrement agréables.

AVIS DE VACANCE d'un poste de médecin, chef de service d'asile public d'aliénés

Aux termes du décret du 3 juillet 1935 pour réglementation des bureaux municipaux d'hygiène, les directeurs de ces bureaux doivent être nommés par les maires parmi les personnes reconnues aptes, à raison de leurs titres, au conseil supérieur d'hygiène publique de France. La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Biarritz. Le traitement alloué est fixé à 4.000 francs par an.

CORBIÈRE
R. Desrenaudes,
27-
PARIS

**SERUM
ANTI-ASTHMATIQUE
DE HECKEL**

Pour ADULTES
5 centicubes
ENFANTS
2 C^e

VINGT PEPTONES DIFFÉRENTES

+
HYPOSULFITE DE MAGNÉSIUM et de SODIUM
+
SELS HALOGÈNES DE MAGNÉSIUM

ANACLASINE

RANSON

DÉSENSIBILISATION
ÉTATS HÉPATIQUES

A. RANSON
DOCTEUR EN PHARMACIE
121 Av. GAMBETTA
PARIS (XX^e)

COMPRIMÉS
GRANULÉ

LA THERAPEUTIQUE EN IMAGES



LA FABRICATION DES PASTILLES HOUDÉ

Congrès International de Médecine Légale et de Médecine Sociale de Langue Française

PRÉSIDENCE DE M. LE PROF. J. LECLERCQ

COMPTE RENDU DES SÉANCES DE TRAVAIL

1^{re} Séance du lundi 28 mai à 9 heures 30

MM. Lattes (de Pavie), Dujarric de la Rivière et Kossowitch (de Paris) avaient été chargés du rapport sur « Les groupes sanguins en médecine légale et en anthropologie ».

M. Lattes expose la partie médico-légale du rapport. Il insiste en particulier sur les considérations pratiques et sur les difficultés techniques de la recherche médico-légale des groupes sanguins. Il compare les méthodes des agglutinines et des agglutinogènes et expose leurs avantages et inconvénients respectifs.

Dans ce magnifique et très clair exposé, le rapporteur se borne à rappeler les bases théoriques qu'il a détaillées par écrit antérieurement.

M. Kossowitch présente un travail extrêmement documenté et illustré par la projection de tableaux sur les groupes sanguins en anthropologie. Cette partie du rapport représente une mise au point complète de la question telle qu'elle peut être définie actuellement.

Dans la discussion qui suit intervient M. Etienne Martin auquel répond M. Lattes, M. Moreau (de Liège), M. Simonin (de Strasbourg).

Suivent les communications de M. Moreau sur l'étude des agglutinogènes M et N en Belgique. La population, les maladies, la famille et l'âge, et quelques cas d'applications des groupes sanguins; celle du médecin capitaine Farjot, de Lille, sur la répartition des groupes sanguins dans le Nord de la France, de MM. Farjot et Spriet, sur les groupes sanguins chez les P. G. et le taux des iso-agglutinines des sérum, de M. Balseville sur la réaction de Schick et groupes sanguins, de P. Pautou, de Lille, sur l'orientation de l'eugénique moderne, son application à l'Institut de Médecine sociale, de M. Soleil, de Lille, sur le rôle social de la clinique dentaire sociale.

Ces communications, suivies par un nombre public médical, sont l'objet de discussions extrêmement intéressantes.

2^e Séance du lundi 28 mai à 14 heures 30

Exposé du rapport de MM. Hegor-Gilbert et Laet (Bruxelles) sur les séquelles douloureuses et traumatismes et leur indemnisation. M. de Laet montre oralement les difficultés de cette importante question. Il expose les différents moyens mis en œuvre pour prouver la matérialité des séquelles douloureuses; il déplore leur fréquence inévitée et tend à distinguer la douleur résiduelle vraie, la mémoire douloureuse et la simulation.

Dans la discussion intervient M. Cosledat, qui ne croit pas à la réalité de la mémoire douloureuse, et M. Desolle (de Paris) qui préconise la chronaxie dans la vérification de la douleur. MM. Desclaux et Giroire (de Nantes), M. Lattes qui a recherché la présence d'adrénaline dans le sang et l'urine au cours des séquelles algiques, M. Mazel (de Lyon), qui se fonde surtout aux petits signes pratiques. M. de Laet répond aux différentes objections et maintient les conclusions de son rapport.

On entend ensuite les communications de MM. Vasilin et Stanesco (de Bucarest), sur une contribution à l'étude de la sinistrose, de MM. Etienne Martin et Badr-El-Din, sur les blessures de l'artère vertébrale, de MM. Mazel, Dechaume et Badr-El-Din, sur un hématome intra-dure-mérien d'origine traumatique. Considérations cliniques, radiologiques et médico-légales de M. Firket (de Liège), de MM. Piquet et Muller, sur l'examen labyrinthique chez les traumatisés du crâne, de M. Bouchet (de Paris), sur les signes objectifs du vertige chez les traumatisés du crâne, de MM. Dubar et Targowia (de Paris), sur l'examen fonctionnel de la circulation rétinienne dans les états comitiaux et les troubles subjectifs consécutifs aux traumatismes crâniens, de MM. Mazel et Badr-El-Din, sur les éléments de l'invalidité après sphinctomie, de MM. Delannoy et Driessens, de Lille, sur un cancer développé sur une cicatrice de blessure par accident d'automobile, de MM. Delannoy et Muller, sur une plaie sèche de la carotide interne, par coup de feu, de M. Ruysse, de Dunkerque, sur les travailleurs des caissons à air comprimé, de MM. Decoux et G. Patoir, de Lille, sur l'œdème de cote et l'apnoïque bronchopulmonaire, de M. Muller, sur les séquelles d'ostéosynthèse, de MM. Marchand et Samson, sur une hémiplegie post-traumatique tardive sans hémorragie méningée, de MM. Lande et Dervillé (de Bordeaux), sur un traumatisme de la colonne cervicale.

3^e Séance du mardi 29 mai à 9 heures

Cette séance est consacrée à des communications; celles de M. Ribeiro (de Rio de Janeiro) sur le filmage des lieux du crime, de MM. Etienne Martin et Badr-El-Din, sur l'autopsie en médecine légale, de M. Sanné (de Paris), sur les méthodes physiques en police scientifique, de M. Métaisines (d'Athènes), sur le système circulatoire et le trauma électrique, de M. Duvoir (de Paris), de M. Cavalie (de Béziers), sur l'ostéochondromatose du coude, de MM. Muller et Démarez, sur le diagnostic de l'os humain et de l'os de singe en médecine légale, de MM. Marchand-Alphand et Gernier, de Lille, sur l'étude histologique de l'action des humeurs de

la femme enceinte, sur la glande génitale mâle du jeune lapin et le diagnostic du sexe du fœtus au cours de la grossesse, de M. Simonin, sur les difficultés du diagnostic médico-légal des brûlures.

4^e Séance du mardi 29 mai à 14 heures

SECTION DE PSYCHIATRIE

MM. Raviart et Vuilien, de Lille, exposent leur rapport sur l'expertise mentale contradictoire; ils rejettent nettement cette forme d'expertise, mais demandent une réforme dans l'expertise mentale habituelle et considèrent que les attaques auxquelles sont soumis les experts psychiatres sont actuellement intolérables.

Une discussion extrêmement ardente s'ensuit, à laquelle prennent part M. Kahn, de Lille, M. Croizon, de Paris, M. Charpentier, de Paris, M. Le Guilland, de la Charité, M. Dide, de Toulouse, M. Ruysse, de Dunkerque, M. Di Tullio, de Rome, M. Vervaeck, de Bruxelles.

A la suite de cette discussion, les psychiatres proposent l'adoption de différents vœux, en particulier: l'expertise contradictoire dans la forme où elle est proposée est rejetée; les conditions de modalité du recrutement des experts tendent à être modifiées, les congressistes proposent en outre l'adoption par la législation française de la loi belge sur les délinquants anormaux. Ils rejettent la proposition qui voudrait adjoindre un conseiller médical à tout inculpé.

SECTION DE TOXICOLOGIE

Cette séance est réservée à une série de communications; celle de M. Zangger, de Zurich, sur les solvants modernes et leurs difficultés médico-légales, de M. Firket, sur les intoxications de la vallée de la Meuse, de M. Kohn-Abrest sur les recherches toxicologiques sur le tétra-chlorure de carbone, de MM. Leclercq et Vallée sur l'intoxication par le trichloréthylène, de M. Cavalie, de Béziers, sur le triple empoisonnement par l'arsenic, de MM. A. Patoir et G. Patoir sur la toxicologie du bromure de sodium, de M. Fabre, de Paris, sur les considérations chimiques sur quelques coliques, de M. Kahne, de Paris, sur la technique de dosage des poussières charbonneuses et siliceuses dans les poumons, de M. Lande et Dervillé, sur un cas d'intoxication par les vapeurs de tétra-chlorure de carbone.

5^e Séance du mercredi 30 mai à 11 heures

aux mines de Bully

Dans une des salles de l'hôpital des mines de Bully sont exposées 600 radiographies, accompagnées des observations cliniques des sujets qu'elles concernent. C'est le résultat du dépistage de la silicose, entrepris par MM. Leclercq et Bréhon qui ont cherché dans tout le personnel d'une mine les signes de cette affection professionnelle. Ils exposent le résultat de leurs recherches. Celles-ci leur ont montré la rareté de la silicose, dans le personnel minier du Pas-de-Calais, et la possibilité très fréquente d'erreurs d'interprétation et de diagnostic. Les travaux histologiques de MM. Debeyre et Morel, de Lille, confirment cette opinion. Dans la discussion dirigée par M. Léon Bernard, de Paris, intervient MM. Glibert, de Bruxelles, Courtois, Policard, de Lyon, Minet, de Lille, Heim, de Balzac et Feil, de Paris, M. Steignart, de Liège, MM. Muller et A. Patoir, de Lille.

M. Léon Bernard tente de résumer la discussion et insistait sur ce fait que le diagnostic de silicose repose pour lui, non sur une interprétation radiologique, mais sur un syndrome clinique.

M. le professeur Leclercq, qui fonde son opinion sur l'examen systématique et répété de quelques milliers de mineurs, pense qu'à l'heure actuelle, et malgré les documents qui ont déjà été apportés, il est impossible d'avoir une opinion ferme sur la question de la silicose pulmonaire. Il souligne, en tous cas, l'extrême rareté de cette affection dans les houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Cette rareté peut être due à des conditions géologiques mais aussi à l'excellente hygiène qui règne dans ces mines.

LUCHON

et LES VOYAGES D'ÉTUDES MÉDICALES

C'est avec un véritable plaisir que nous venons d'apprendre que le grand voyage international d'études médicales se terminera, cette année-ci, dans nos Pyrénées, au centre même de nos montagnes, à Luchon.

Présidé par les professeurs Carnot, membre de l'Académie de médecine; Villars, Chabrol, Giraud et Serr, et nos renseignements sont exacts, ce voyage prendra, cette année, une importance plus considérable encore. Voici, en effet, 5 à 6 années, que la « Reine des Pyrénées » eut l'honneur de recevoir ce que, par abréviation, on appelle le V. E. M. Il n'est pas trop de ce temps pour nous préparer. L'effort immense et légitime fait en 1924, par toutes les grandes stations de France, impose, commande, exige une réception qui sera incomparable et qui, étant incomparable, sera, tout simplement, celle que peut offrir la « Reine des Pyrénées ». Ville de Luchon et sa municipalité, syndicat d'initiative, corps médical, syndicat des négociants, syndicat des hôteliers, enfin, nous en sommes assurés, tous les corps et groupements constitués n'y seront d'ardeur pour recevoir nos maîtres et nos amis, afin qu'ils puissent emporter, de leur séjour au milieu de nous, le souvenir le plus durable.

PILULES DU D^r DEBOUZY



OPHTHÉRALPIE BILIAIRE INTEGRALE
INSUFFISANCE HÉPATIQUE
LITHIASE BILIAIRE
ICTÈRES
CONSTIPATION
DIABÈTE
TUBERCULOSE
ENTÉROCOLITE

4 à 8 PILULES PAR JOUR
efficaces et toujours bien tolérées
0^{re} 30 d'extrait de bile totale
environ 3^{re} de bile fraîche par pilule
LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ - PARIS

les propriétés de la strychnine avec une toxicité



STRYCHNAL LONGUET

Poids moindre
ANÉMIE
ASTHÉNIE
NEURASTHÉNIE
AFFECTIONS MÉDULLAIRES ET NEVRITTIQUES
CONVALESCENCES
gros: 2,40 g
ampoules: 1,2
LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ - PARIS

ANÉMIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
GROSSESSE
TUBERCULOSE

ORTHOZOMINE

PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉSALBUMINÉ
SIROP AGRÉABLE AU GOUT ÉMINNEMENT ASSIMILABLE
SANS AUCUNE CONTRE-INDICATION
2 A 4 CUILL. À CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE

PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
POUDRE AROMATISÉE
2 A 6 CUILL. À CAFÉ PAR JOUR

Laboratoires LONGUET
34, rue Sedaine, 34
PARIS

NESTLÉ
FAIT UN LAIT
EN POUDRE

"Nestogène"

LAIT SEC, DEMI-GRAS
SUCRÉ (SUCRES DIVERS)
NON DÉVITAMINÉ
DE BONNE CONSERVATION
LITTÉRAIRE ET ÉCHANTILLONS :
SOCIÉTÉ NESTLÉ (FRANCE) 6, Av. Portalis, PARIS

JUS DE RAISIN CHALLAND
CHALLAND NUITS-ST-GEORGES (COTE-D'OR)

Tout DÉPRIMÉ
» SURMÉNÉ

Tout CÉRÉBRAL
» INTELLECTUEL

Tout CONVALESCENT
» NEURASTHÉNIQUE

est
justiciable
de la

NÉVROSTHÉNE FREYSSINGE

6, Rue Abel
Paris

XV à XX gouttes à chaque repas
XX gouttes contiennent 0,40 de glycérophosphates alcalins



UROMIL

ÉTHÉR PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



**MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE
L'ACIDE
URIQUE**

ARTHRITISME

D^r L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

27^e VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES
aux Stations de cure du Languedoc,
des Cévennes et des Pyrénées Orientales
(1.700 kil. en autocar)

Sous le haut patronage du Ministère de la Santé Publique
et le patronage des Organismes Officiels du Thermo-Climatisme

5-16 Septembre 1934

Le 27^e Voyage d'Études Médicales aura lieu du 5 au 16 septembre 1934, sous la direction scientifique du professeur Maurice Villaret, professeur à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital Necker, directeur des V. E. M.; du professeur Girard, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, et du professeur Serr, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse, directeurs régionaux du V. E. M., et du docteur Etienne Chabrol, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, directeur adjoint des V. E. M.

ITINÉRAIRE DU 27^e V. E. M.

5 septembre : Concentration Le Monastier, St-Ennimie, Le Rozier, les Gorges du Tarn, L'Aven-
Armand, L'Aigoual.

6 septembre : Le Cirque de Navacelles, la Grotte
des Demoiselles, les Gorges de l'Hérault, Saint-
Fulgent-le-Désert, Montpellier.

7 septembre : Palavas, Balagne, Lamalou.

8 septembre : Lacoune, Mazamet, La Montagne
Noire, Carcasoune.

9 septembre : Limoux, Bennes-Bains, Les
Corbières, les Gorges de l'Aude, Couiza, Uszon-
les-Bains, les Gorges de Saint-Paul de Fenouillet,
Pergignan, Clotire d'Etas, la Côte de Vermelh,
Banyuls et Cerbère.

10 septembre : Le Boulou, La Preste, Prata-
de-Mollo, Arles-sur-Tech, Amélie-les-Bains.

11 septembre : Col de Fourton, Mollit, Vernet-
les-Bains, Thues, Mont-Louis, Font-Rouen, Les
Escaldes.

12 septembre : Puigcerda, Seo d'Urgel (visite de
la Cathédrale et du Cloître), Escaldas, Le Val
d'Andorre, L'Hospitalet, Ax-les-Thermes.

13 septembre : Ussat-les-Bains, Col de Porte,
Anlès.

14 septembre : Col du Portet d'Aspet, Salies-du-
Salat, Encausse, St-Bertrand-de-Comminges (Visi-
te de la Cathédrale, du Cloître, du Musée Archéo-
logique), Luchon.

15 septembre : Luchon, Superbagnères.

16 septembre : Barbazan, Toulouse.
Dislocation à Toulouse.

Des conférences seront faites, dans chaque sta-
tion, par les directeurs du voyage.

Tout le trajet se fait en autocars.

Le prix du voyage est de 1.150 francs, ce prix
comportant la totalité des frais, du lieu de con-
centration, LE MONASTIER, au lieu de dislocation,
TOULOUSE.

Une réduction de 50 % sera accordée sur les
chemins de fer français, du lieu de résidence ou
de la gare frontalière au lieu de concentration, et
du lieu de dislocation au lieu de résidence ou à
la gare frontalière.

Le V. E. M. est destiné aux médecins en exer-
cice, aux internes des hôpitaux et aux étudiants en
médecine en fin d'études. Par exception, il
pourra comprendre quelques femmes ou filles de
médecin, mais leur effectif ne pourra pas dépasser
le quart des participants.

Les bagages étant limités, le port du smoking,
suivant l'usage des V. E. M., n'est pas admis.

Les demandes d'inscription peuvent être adres-
sées à Mlle Maubert, secrétaire des V. E. M., 139,
Champs-Élysées, à Paris (8^e).

Il n'y aura lieu d'effectuer le versement de la
cotisation qu'après avis de l'inscription définitive.

LE GRAND GALA DE L'UMFIA

ou Union Médicale Latine

EN L'HONNEUR DE ROUX ET CALMETTE

On sait que depuis sa fondation, datant de près
d'un quart de siècle, l'Umfia ou Union Médicale
Latine a mis dans son programme d'exalter les
glories scientifiques et médicales de la latinité.

À l'occasion de leurs anniversaires, et en no-
vembre prochain, elle célébrera deux de ses mem-
bres d'honneur depuis sa fondation, gloires scienti-
fiques françaises : Roux et Calmette, qui par
leurs découvertes ont sauvé des millions d'êtres
et doivent être considérés comme des bienfaiteurs
de l'humanité.

Cette fête aura lieu sous les plus hauts patro-
nages et avec la présidence d'honneur de M.
Berthod, ministre de l'Éducation nationale. Le
Comité d'honneur sera publié incessamment ainsi
que le programme qui comportera une seule
causerie sur Roux, par le professeur Martin, di-
recteur de l'Institut Pasteur, son éminent disci-
ple et collaborateur, et sur Calmette, par le pro-
fesseur Guérin, de l'Institut Pasteur, qui a été
également le disciple et le collaborateur de Cal-
mette, un film documentaire inédit sur l'Institut
Pasteur, et un magnifique concert avec le con-
cours des plus grands artistes et d'un des grands
orchestres de Paris.

Pour tous renseignements, s'adresser au docteur
Darignac, au siège de l'Umfia ou Union Médicale
Latine, 51, rue de la Pompe, Paris (16^e).

**CONFÉRENCE DE L'UNION INTERNATIONALE
CONTRE LA TUBERCULOSE**

Elle se tiendra à Varsovie les 4, 5 et 6 septem-
bre et comprend deux catégories de membres :
les membres de l'Union, qui sont de droit mem-
bres de la Conférence et les membres de la Con-
férence (non membres titulaires), qui ont versé
une somme de 50 zlotys polonais.

Les personnalités désirées de participer à
cette Conférence sont priées d'en aviser, le plus
tôt possible, le Comité national de défense contre
la tuberculose, 66, boulevard Saint-Michel, à Pa-
ris, qui, d'après les statuts de l'Union, doit pré-
senter au Comité d'organisation de la Confé-
rence les membres français de celle-ci.

Les conditions du voyage sont les suivantes :
Réduction de 50 % sur le tarif des billets de che-
mins de fer polonais, de frontières polonaises à
Varsovie et retour ; même réduction sur les che-
mins de fer français. Les chemins de fer alle-
mands accordent une réduction de 33 1/3 % pour
un groupe de douze personnes au moins.

Les médecins participant à la Conférence de
Varsovie pourront se procurer les billets de che-
mins de fer, avec l'ensemble des réductions, en
s'adressant à la succursale de l'Agence Orbis, 5,
rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Derniers Livres Parus

POUR LES MÉDECINS PÊCHEURS DE TRUITES

La pêche sportive, magnifique prétexte à éva-
sions, à échappées vers la vie de nature et vers
les saines joies de la campagne, pague de jour
en jour des adeptes nouveaux. Et si nous som-
mes bien renseignés, les médecins amateurs de
ce sport pacifique commencent à être nombreux
dans les régions où coulent des rivières à truites
et à mener à Paris, pour l'été, ce plaisir de vue !
Car c'est la pêche à la truite, la pêche à la
mouche, qui répand le microbe le plus virulent
et le plus tenace, inoculé, le plus acharné des
chasseurs laisse dormir son fusil et regarde à
peine les perdreaux qui s'envolent à ses pieds,
le long de la rivière où moucheronnent les Paris
et les Arc-en-ciel.

Nous signalons à nos lecteurs, à ce propos, un
livre qui leur fera passer de bons moments :
« En pêchant la truite », de Tony Burnand (1),
un ex-conférencier en Escalpe et un confrère
survécant en Saint-Pierre-des-Truites.

Ayant posé sa mouche à la surface d'innom-
brables ruisseaux de Normandie, de Suisse, du
Languedoc ou des Pyrénées, Tony Burnand nous
conte avec une classe et une maîtrise ses joies et
ses déceptions, ses batailles et ses brodequilles,
ouvrant toutes grandes, à chaque page, les portes
de son enthousiasme et celles aussi des tri-
sors qu'il a découverts dans sa truite, vous com-
prenez... Je ne possède ni pliant, ni chapeau de
paille, ni filet à blanchaille. Je ne pêchais jamais,
dans un baléon plat amarré entre deux fûches,
de ces boules attrévises où le sang d'un chat s'an-
gama à la terre, au cataplasme pétrifié du ché-
nevis, au gélatineux éclatement du né cuit.

« Non, la pêche à la truite c'est autre chose,
c'est... c'est un sport un vrai c'est la Bugatti
comparée au tri-cyle, le pur-sang à la jument de
labour, c'est... »

« Vous viendrez un soir avec moi, voulez-vous ?
Vous regarderez d'abord l'eau, cette matière
première incomparable, cette eau spéciale, vive,
claire, légère, rapide, parfois calme et digne,
opulente, fagée dans sa noblesse d'émeraude,
cette eau transparente où se déploient les échapes
des algues, où se plait le cresson vigoureux,
vers qui se penchent les renouées turgescentes,
au-dessus de qui s'écroulent les aristocratiques cas-
cades des saules pleureurs, au bord de qui se
fixe pour toujours le torse des saules roturiers... »

« Vous ne verrez pas les truites, vous aperce-
vrez tout au plus un nuage de leur
fuite ; elles sont là, pourtant, sous la « trash-
che » excavée de ce banc d'herbe, dans la fraîche
caverne que ménage la rive, sous les racines,
dans le renfermeur de la pierre, dans ce calme serti d'une corollette
de petites fleurs ; vous en verrez une cependant,
parfois, en vous penchant au-dessus des orties,
gouttant de ses yeux au-dessus les mouchons qui
dansent dans le soleil. De sa queue à peine mo-
bile elle se maintient dans le courant ; que vien-
ne à se poser sur l'eau la mouche que seule elle
attend, vous la verrez se mouvoir, nez en
l'air, saisir l'insecte de ses lèvres hérissées de
pointes d'aiguille, et retourner vite à son im-
mobilité fuselée. Je la prendrai celle-là, je la com-
pense, le l'ai prise dix fois, elle me reviendra,
sera là de nouveau, la même exactement au
gramme près. »

« Les mouches ? Vous en verrez de cent espèces
différentes voler innocemment au-dessus du mobile
plancheur de la surface, des grises, des noires,
des jaunes, des boules fixes de pois, suspendues
dans l'air, des écailles impalpables, des papilles,
des mouches affairées, des mouches fantasistes,
des papillons qui tombent sur l'eau et se relè-
vent et retombent, et s'en vont dormir, ailes
étalées, sous les orties ; et des libellules bleues,
minces et précieuses. »

« Quelle est la bonne mouche ce soir, sur ce
bout de rivière, à cette heure précise ? Ce n'est
pas celle qui remonte et qui, ce n'est pas
cette autre que les truites se disputent ce
matin et qui vole encore de-ci, de-là, près des
joncs ; ce n'est même pas cette mouche osten-
sive, par-dessus, qui se repose sur le dos muselé
du courant ; c'est un moucheron noir, invisible,
et ce sera tout à l'heure un moucheron jaune ;
et plus tard, à un signal donné, ce ne sera rien
autre, rien, qu'une minuscule mouche grise au
ventre olive. »

« Les truites ! Vous verrez cette défense, cette
noblesse, cette fierté, cette haime ; vous verrez
la lutte ardente contre un animal plus fort que
vous, plus mobile, qui sait la fragilité capillaire
des bas de ligne, qui reconnaît l'ombre ilforme
du action, le pas discret du pêcheur botté de
caoutchouc ; la lutte contre l'animal, qui
vous haït... et que vous adorez ! »

« Anbes baignées de manne, perdreaux accou-
plés qui ragnellent, concours pitoyables que vous
croyez entendre répondre à l'un des autres et
dont l'un, plus pressé, finit par rattraper et
dépasser son vis-à-vis ; matinales écarabées où la
paume de votre main s'irrite à de vains lancers ;
mûris semolents où tout à coup s'éveille la sur-
face, aux disques épars du moucheronnage ;
après-midi sans ressort où les yeux dorment
sous les pommiers, où les fils de fer barbelés
s'agrippent aux mailles de l'équisette et les char-
dons secs à la luisance de la soie ; venue enfin
du crépuscule, où les petites truites désolées à
la surface des « o » surmontés d'un circonflexe
d'argent... »

« Vous ne voulez pas venir avec moi là-bas ?
Vous avez peur de ces 200 kilomètres entre 8
et 9 ? Peur de toucher un polisson ? Peur de
vous enliser entre les mottes branlantes des
abreuveurs ? Ne lisez pas ce livre, voulez-vous ? »

**CONCOURS POUR L'OBTENTION
DES BOURSES DE MÉDECINE**

Par arrêté du ministre de l'Éducation na-
tionale, en date du 22 juin 1934, l'ouverture
du concours pour l'obtention des bourses de
doctorat aura lieu au siège des facultés de
médecine et des facultés mixtes de médecine
et de pharmacie, le mercredi 18 juillet 1934.

Les candidats s'inscriront au secrétariat de
la faculté près laquelle ils désirent subir les
épreuves du concours. Ils devront être Fran-
çais et âgés de dix-huit ans au moins et de
vingt-huit ans au plus. Cette dernière limite
d'âge est reculée d'un temps égal à celui de
les candidats auront passé sous les dra-
peaux.

Les registres d'inscription seront clos le 8
juillet, à 16 heures.

LES VOYAGES DE "L'INFORMATEUR MEDICAL"

DU 15 AU 30 JUILLET 1934
**Les Alpes du Tyrol - Salzbourg - Le Danube en bateau - Vienne
Budapest - Brno (Capitale de la Moravie)
Les Grottes uniques de la Macocha - Prague - Carlsbad**

15 juillet : Départ de Paris-Gare de l'Est vers 9 heures. Voyage par Bâle, Zurich et l'Arberg. Arrivée à INNSBRUCK vers 22 heures. Installation à l'hôtel.

16 juillet : à INNSBRUCK. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. L'après-midi, excursion en téléphérique au Patzercherkofel (2.250 m.). Panorama splendide des Alpes du Tyrol.

17 juillet : à INNSBRUCK. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, visite du Musée Ethnographique du Tyrol. Départ d'Innsbruck au courant de l'après-midi. Arrivée à SALZBOURG dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

18 juillet : à SALZBOURG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités. Après-midi, excursion en autocar au SALZKAMMERGUT, région des lacs, Gmunden, St-Wolfgang, Ischl, etc.

19 juillet : Départ de Salzbourg après le petit déjeuner. Arrivée à LINZ, au bord du Danube, vers midi. Embarquement. Départ de Linz en bateau sur le Danube vers 13 heures. Déjeuner à bord. On traverse la plus belle partie de la vallée du Danube, riche en souvenirs du passé. Arrivée à VIENNE vers 20 heures. Dîner à l'hôtel.

20 juillet : à VIENNE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi, excursion en autocar dans la forêt viennoise : Heiligenkreuz, Mayerling, connu par la tragédie du prince héritier Rodolphe.

21 juillet : à VIENNE. Pension complète. Continuation de la visite de la ville : la Cathédrale Saint-Étienne, l'église des Capucins, touleau de l'Algon, le château impérial, le château de Schönbrunn.

22 juillet : à VIENNE. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Vienne au début de l'après-midi. Arrivée à BUDAPEST pour dîner.

23 juillet : à BUDAPEST. Pension complète. Visite de la ville en autocar : les quais du Danube, le Parlement, la place de la Liberté, le château royal, le bastion des pêcheurs, etc. Thé à l'île Sainte-Marguerite, située au milieu du Danube.

24 juillet : à BUDAPEST. Petit déjeuner. Excursion d'une journée entière à MEZOKOVESD, en pleine campagne hongroise et particulièrement intéressante pour la richesse des costumes paysans. Déjeuner dans le village. Retour à Budapest dans la soirée. Dîner à l'hôtel.

25 juillet : Départ de Budapest après le petit déjeuner. Arrivée à BRNO, capitale de la Moravie, vers 13 heures. Déjeuner à l'hôtel. Visite de la ville. Dîner à l'hôtel.

26 juillet : à BRNO. Pension complète. Excursion d'une journée entière au gouffre de la MACOCHA et aux grottes qui l'entourent : lacs souterrains, stalactites, d'un intérêt et d'une beauté uniques. Retour à Brno dans la soirée. Départ de Brno vers 19 heures. Arrivée à PRAGUE vers 23 heures 30. Installation à l'hôtel.

27 juillet : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée et dans l'après-midi, visite de la ville et des curiosités en autocar : l'ancien Hôtel de Ville, le vieux ghetto, le fameux cimetière juif, le château (Hradcni), et la rue des Alchimistes, le palais Wallenstein, etc.

28 juillet : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à CARLSBAD pour déjeuner. Après-midi, visite des établissements thermaux sous la conduite d'un délégué de la ville. Déjeuner à l'hôtel.

29 juillet : à CARLSBAD. Petit déjeuner et déjeuner. Dans la matinée, promenade au Hirschsprung ; très beau panorama de la ville et des environs. Départ de Carlsbad vers 15 heures.

30 juillet : Arrivée à PARIS-Gare de l'Est vers 14 heures.

DU 5 AU 26 AOUT 1934
**Cologne - Le Rhin en bateau - Coblenze - Wiesbaden - Mayence
Francfort - Berlin - Dantzig
Poznan - Varsovie - Cracovie - Zakopane - Prague - Nuremberg**

5 août : Départ de Paris-Gare du Nord vers 10 heures. Voyage par Jemmapes-Liège. Arrivée à COLOGNE vers 17 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

6 août : Après le petit déjeuner, visite de Cologne en autocar. Départ en chemin de fer pour COBLENZ, à une heure de distance environ. Déjeuner.

Départ de Coblenze en bateau express sur le Rhin, vers 15 heures. Cette partie de la vallée du Rhin est renommée comme étant la plus belle. Dîner à bord.

Arrivée à WIESBADEN vers 21 heures. Installation à l'hôtel.

7 août : à WIESBADEN. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. Après-midi, excursion à MAYENCE et visite de la ville. Retour à Wiesbaden dans la soirée.

8 août : Départ de Wiesbaden après le petit déjeuner pour FRANCFORT (demi-heure de trajet). Visite de la ville et des curiosités en autocar. Déjeuner.

Départ de Francfort vers 15 heures. Arrivée à BERLIN vers 23 heures. Installation à l'hôtel.

9 août : à BERLIN. Pension complète. Visite de la ville en autocar et excursion à POTSDAM. Visite du Château de Sans-Souci, etc...

10 août : à BERLIN. Pension complète. Excursion d'une journée entière au SPREEWÄLD, en autocar et canot combinés, passant par Lubbenau et Burg, particulièrement intéressant pour la richesse des costumes paysans. Retour à Berlin dans la soirée.

11 août : à BERLIN. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Berlin vers 16 heures. Arrivée à DANTZIG vers minuit. Installation à l'hôtel.

12 août : à DANTZIG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à GDYNIA, le plus grand port polonais, ainsi qu'à ZOPFOT, très jolie station balnéaire.

13 août : à DANTZIG. Pension complète. Visite de la ville, intéressante et riche en souvenirs historiques.

14 août : Départ de Dantzig après le petit déjeuner. Arrivée à POZNAN vers 15 heures. Installation à l'hôtel. Visite de la ville et des curiosités. Dîner.

15 août : Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Poznan vers 15 heures. Arrivée à VARSOVIE vers 22 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.

16 août : à VARSOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar : le vieux ville, la Cathédrale, le Château Royal, etc.

17 août : à VARSOVIE. Petit déjeuner et déjeuner. Départ de Varsovie vers 18 heures. Arrivée à CRACOVIE vers minuit. Installation à l'hôtel.

18 août : à CRACOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar : le Château Royal Wawel, le Marché, le plus beau de toute la Pologne, l'Université, etc. Après-midi, excursion aux MINES DE EL WIELICZKA, uniques dans leur genre.

19 août : à CRACOVIE. Pension complète. Matinée libre. Possibilité de faire une excursion à ZAKOPANE, situé dans la Tatra Polonaise.

20 août : Petit déjeuner. Matinée libre. Départ de Cracovie vers 11 heures. Arrivée à PRAGUE vers 23 heures. Installation à l'hôtel. Logement.

21 août : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

22 août : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à NUREMBERG au courant de l'après-midi. Dîner à l'hôtel.

23 août : à NUREMBERG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.

24 août : à NUREMBERG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à ROTHEBURG o/T, ville ayant gardé particulièrement son caractère médiéval.

25 août : à NUREMBERG. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Nuremberg au courant de l'après-midi.

26 août : Arrivée à Paris-Est au début de l'après-midi.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.280 francs

Ce prix comprend les services suivants : le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau, le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de tout premier ordre, genre Hôtel Tyrol à Innsbruck, toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme, les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages, toutes les taxes, entrées et pourboires obligatoires ainsi que les services d'un guide compétent parlant français. Les re-

pas du wagon-restaurant ne sont pas compris dans le prix forfaitaire.

Prix soumis aux variations du change.

Etudes ce programme, comparez-le, vous constaterez qu'il est le plus varié et le plus intéressant.

Pour tous renseignements, s'adresser à l' "Informateur Médical", 111, boulevard Magenta, Paris.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.960 francs

Ce prix comprend les services suivants :

1° Le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau.

2° Le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de premier ordre, genre hôtel Wurttembergerhof à Nuremberg.

3° Toutes les visites et excursions en autocar mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent parlant français.

4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.

5° Les transferts des gares aux hôtels et vice versa avec bagages.

Les repas dans le wagon-restaurant ne sont pas compris.

Prix soumis aux variations du change.

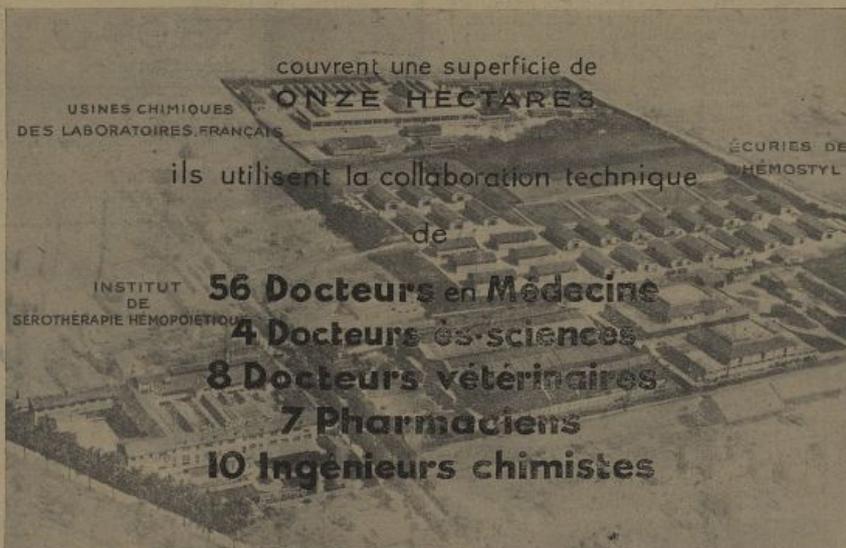
Ce voyage peut favorablement être prolongé par la visite de Munich, des Alpes bavaroises et d'Oberammergau.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l' "Informateur Médical", 111, boulevard Magenta, Paris.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)


 couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

 USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

 ÉCURIES DE
HÉMOSTYL

ils utilisent la collaboration technique

de

 INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOÏÉTIQUE

56 Docteurs en Médecine
4 Docteurs en sciences
8 Docteurs vétérinaires
7 Pharmaciens
10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

 97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

 89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

ACADÉMIE DE MÉDECINE

PRIX A DÉCERNER EN 1934

(Suite des numéros 506 et 512)

PRIX CLAUDE MARTIN

N° 1. Les pseudotuberculoses du maxillaire inférieur, par M. le docteur Princeteau, 56, avenue Alsace-Lorraine, à Caudebec-Bordaux.

N° 2. La prothèse dentaire pratique, par MM. les docteurs Boissier, 5, avenue de l'Opéra, à Paris (IX) et Budin, 194, faubourg Saint-Denis, à Paris (IV).

PRIX MARECHAL

N° 1. Ensemble de travaux sur la tuberculose osseuse, par MM. les docteurs Armand-Deville, rue Drouot et Lestocq, 49, avenue Victor-Hugo, à Paris.

PRIX MÉTROT

N° 1. La physiologie de l'audition vue à travers l'analyse, par M. le D^r Maurice Escot, 14, rue Sévigné, à Toulouse.

N° 2. L'innervation vaso-motrice de l'appareil auditif, par M. le docteur Guin, 15, Grand'Rue, Montbéliard.

PRIX MOSSIERE

N° 1. L'officine sino-annamite en Annam, par M. le docteur Albert Sallet, 4, rue Traversière-Saint-Jacques, à Toulouse.

N° 2. Essai de prophylaxie en Afrique Equatoriale Française des dysenteries bacillaires par la cure tonnée, par M. le médecin général Bonfand, 14 bis, rue Oudinot, à Paris (VII^e), et M. le commandant Vaulou, de l'Institut Pasteur d'Haïphong.

N° 3. Essai d'organisation de la lutte antituberculeuse dans la région de Saïgon-Cholon, par M. le docteur Murat, 11, boulevard Charles-Thomson, à Paris (XIII^e).

PRIX PASSEIRA

N° 1. La rare radicale des otites chroniques par le sérum et ses résultats physiologiques, par M. le docteur Gune, 84, rue Vital-Deocaster, à Louvain.

N° 2. L'histosynthèse dans les fractures et les pseudarthroses diaphysaires des deux os de l'avant-bras, par M. le docteur Jean Vaillière, 59, rue de Pezay, à Paris (XVII^e).

N° 3. Les maladies de lumière et leur traitement, par MM. les docteurs Sandon, 36, rue Carot, à Paris (XVII^e) et Pages, 11, rue Brown-Séquard, à Paris.

N° 4. La diathèse en oto-rhino-laryngologie, par M. le docteur Joseph Lemolne, 11, rue Val-de-Grâce, à Paris.

N° 5. L'arthropathisme par M. le D^r Rudolph, 14, avenue Marceau, à Nevers.

PRIX DE LA FONDATION PÉAN

N° 1. Candidature de M. le D^r Reboul, 11, rue Saint-Jacques, à Paris (XV^e).

PRIX POTROT

N° 1. Influence des variations de l'équilibre acido-basique sur les réactions de l'organisme animal et sur les actions médicamenteuses. Devise : « Il se agit de such stuff as dreams are made on ».

PRIX RICATY (DIABÈTE)

N° 1. Traitement du diabète infantile par l'insuline, par M. le docteur Paul Ducas, 14, rue Coquenois, à Paris (VII^e).

PRIX RICATY (TUBERCULOSE)

N° 1. Le traitement antituberculeux de la tuberculose, par MM. les docteurs Hinoit, 143, avenue Wagram, à Paris (XVII^e) et Mollard, sanatorium des Arrosses, à Cambò (Basses-Pyrénées).

N° 2. Ensemble de travaux sur la tuberculose amnion, par M. le docteur Komis, sanatorium Soria, à Athènes.

N° 3. Hémostases et conditions météorologiques, par M. le docteur Chaize, sanatorium de Cambò (Basses-Pyrénées).

N° 4. Études histologiques et chimiques sur les fèces de bacille de la tuberculose, par MM. Mathé, Pothé, Dieryck et M^{lle} Lévy, de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, à Paris.

N° 5. Les poisons du bacille tuberculeux et les toxines cellulaires et humorales dans la tuberculose, par M. le docteur Jean-Albert Weil, 22, rue Nationale, à Béziers (Hérault).

N° 6. Le rhumatisme articulaire aigu tuberculeux, par M. le docteur Jean Weil, 7, rue Lincoln, à Paris (VIII^e).

PRIX ROUX

N° 1. Gaz carbonique alvéolaire et cure alcaline, par M. le docteur Pargès, à Varetz (Corrèze).

N° 2. Ensemble de travaux sur l'enfant et le sel, sur les colonies infantiles thermales, etc., par M. le docteur Molinry, de Lunon.

N° 3. Ensemble de travaux sur le captage des eaux minérales, par M. le docteur Et. Rey, 5, square Port-Royal, à Paris (XIII^e).

PRIX SABATIER

N° 1. Essai sur l'anatomie clinique de la loge axillaire, par M. le docteur Tici, 11, rue de Metz, à Toulouse (Haute-Garonne).

N° 2. Les médecins au Canada français, par M. le docteur Gauthier, à Montréal.

N° 3. Variation et mutation en bactériologie, par M. le docteur Fauré, à Nancy.

N° 4. Contributions à l'étude de la grippe épidémique chez l'homme, par M. le docteur Samson, Ministère de la République, à Roubaix.

N° 5. L'épithélioïde ou épicentrisme palustre, fleau de la Grèce, par M. le docteur Cardamano, à Athènes (Grèce).

N° 6. Contribution à l'étude de l'ostéochondromes des synoviales et des bourses séreuses, par M. le docteur Georges Ardouin, 32, rue de la Cochenille, à Cherbourg.

PRIX SAMSON

N° 1. Précis de physiologie, par M. le docteur Albert Giraud, 7, avenue Saint-Hilaire, à Grasse (Alpes-Maritimes).

N° 2. État du système nerveux et des facteurs physiques et psychiques dans l'immunité, par M. le docteur Lusin, 15, avenue Victor-Hugo, à Vanves (Seine).

N° 3. Ovulation et menstruation, par M. le professeur Bapsté Araya, à la Faculté de Médecine de Rosario (République Argentine).

N° 4. Les cirrhoses pigmentaires du foie, par M. le docteur Roger Even, 44, rue Saint-Placide, à Paris (VI^e).

N° 5. Artères des muscles des membres et du tronc, par MM. les docteurs Salmon, 17, rue des Colonnes et Jacques-Dor, 244, rue Paradis, à Marseille.

N° 6. Contribution à la recherche de la date de l'ovulation chez la femme, par MM. les docteurs Segur, 108, boulevard Saint-Germain et Brandwein, 1, rue Claude-Chahu, à Paris (XVI^e).

N° 7. Les phlegmons profonds de la face à extension temporaire, par M. le docteur Longuet, 26, avenue de Breteuil, à Paris.

N° 8. Radiologie des scissures pulmonaires, par M. le docteur d'Hour, 54, rue Jean-Barré, à Lille.

PRIX STANSAI

N° 1. L'ozène, par MM. les docteurs Leroux-Robert, 36, rue Washington, à Paris, et Costinui, 41, rue Mussolini, à Bucarest.

N° 2. La hémorragie, par M. le docteur Barbellon, 23, rue Godot-de-Mauror, à Paris (IX^e).

PRIX TAXIER

N° 1. Physio-pathologie de la reproduction, par M. le D^r Paul Bonquet, 30, rue Voltaire, à Brest.

N° 2. Les prématurs, par MM. les docteurs Vichoux, 53, rue de Valenciennes, à Paris (VI^e) et Beichmann, 30, avenue de Messine, à Paris (VIII^e).

PRIX TRAUT

N° 1. Anatomie du système nerveux, par M. le docteur Paul Cossa, 27, boulevard Victor-Hugo, à Nice.

N° 2. Dysmorphies congénitales et insuffisance respiratoire, par M. le docteur Henri-Fischer, 62, cours de l'Espérance, à Bordeaux.

N° 3. Squelette céphalique, par M. le docteur Augier, 54, rue Fessart, à Paris (XIX^e).

N° 4. Les artères coronaires du cœur de l'homme, par M. le docteur A. Monohet, directeur de l'hôpital français Pasteur, à Stamboul (Turquie) [Boîte postale, n° 2084].

PRIX VEUSSOIS

N° 1. L'hygiène de la natation, par M. le docteur Jean Maronneau, villa des Sablons, avenue Denters-Bocheron, à La Rochelle-Pallice.

N° 2. La prophylaxie de la tuberculose pulmonaire dans les milieux ecclésiastiques et congréganistes, par M. le docteur Edgard Eber, 3, allée de la Robertson, à Strasbourg.

N° 3. La lutte contre les rats, par M. Guillaume, 2, rue Saint-Georges, à Strasbourg.

N° 4. Hygiène maritime et prophylaxie internationale, par MM. les docteurs Clero, 257, boulevard Raspail, à Paris (XIV^e); Bohec, 56, rue Augustin-Normand, Le Havre; Villejean, 38, rue Pascal, à Paris (XIII^e); et Navarre, 15, rue Lebon, à Paris (XVIII^e).

N° 5. Bauges improvisées pour la désinfection, par M. le docteur Paul-Emile Arbinet La Besse, 2, rue Wencker, à Strasbourg.

N° 6. L'intoxication par les somnifères, par MM. les docteurs Flaudin, 95, boulevard Malesherbes, à Paris (XVII^e); Bernard et Joly.

Congrès international de la médecine assurance-vie

Ce Congrès aura lieu à Londres vers la fin de juillet 1935, sous la présidence du professeur Langdon Brow et du professeur Looper. On traitera principalement les sujets suivants : 1° Des méthodes pour l'évaluation des risques ; 2° Le pronostic de l'hypertension ; 3° De l'acception des glycosuries ; 4° Les ulcères gastro-intestinaux et l'assurance-vie ; 5° De la valeur des mesures préventives dans l'assurance-vie. Pour tous renseignements s'adresser à M. Otto May, secrétaire, 142, Holborn Bars, London E. C. 1.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS

SUC D'ORANGE MANNITE INOFFENSIF - DÉLICIEUX

NÉO-LAXATIF CHAPOTOT

Echant. : 56, Boul' Ornano, PARIS



OVULES CHAUMEL

LE PLUS PUISSANT DÉCONGESTIF EMPLOYÉ EN GYNÉCOLOGIE

ICHTHYOL

R. C. Seine N° 23 197.



LA GASTRITE EST LE FOURRIER DU CANCER

Vous luterez efficacement contre la gastrite, sous toutes ses formes et dans toutes ses complications, en ordonnant à vos malades de croquer, au moment des douleurs, 2 à 3 cuillerées à café de GRANULÉ NORDEN. Le GRANULÉ NORDEN se prend sans être dissous. Il se croque. Il n'empêche pas la bouche et donne l'impression d'un bonbon agréable. Aucune intoxication ni contre-indication. Le GRANULÉ NORDEN exerce son action sans aucun dommage pour le fonctionnement du foie ou de l'intestin. Il est tout spécialement indiqué contre les troubles végétatifs d'origine stomacale. Pour recevoir une boîte d'essai de GRANULÉ NORDEN il vous suffit d'envoyer votre carte de visite aux

Laboratoires AUBRY, 62, rue Erlanger, PARIS (16^e).

GRANULÉ NORDEN

PANCRINOL

DU DOCTEUR DEBAT

DEUX PRÉSENTATIONS

AMPOULES BUVABLES - SIROP

Anémies

Convalescences

Etats adynamiques

LABORATOIRES DU D^r DEBAT : 60, RUE DE PRONY, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, UN AN..... 30 fr.

ÉTRANGER, UN AN..... 75 -

Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 517 — 8 JUILLET 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES

35, rue des Petits-Champs — PARIS

:- L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF :-



Clichés Informateur Médical

En haut les membres du Moynihan Surgical Club des États-Unis photographiés dans le service de M. le docteur Jeanneney, à Bordeaux. Au-dessous les membres de l'Assemblée française de médecine générale, photographiés à l'Hôtel-Dieu de Paris. On reconnaît au centre M. le doyen Roussy, ayant à sa droite MM. Laubry, Piranneau et Louis Marro ; à sa gauche le professeur Oimer, le professeur Carnot, d'Aliswicz, Henri Godlewski, de Léobardy et Gabriel Doury.

Les Travaux de la Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

AIX-LES-BAINS, 28, 29, 30 JUIN et 1^{er} JUILLET 1934

LA LIMITE DU RHUMATISME CHRONIQUE. LA NOTION DE POLYARTHRITE SYMÉTRIQUE PROGRESSIVE, par MM. le Prof. Bezançon et D^r M.-P. Weil (Paris).

MM. F. Bezançon et M.-P. Weil, après avoir rappelé le travail de dissociation dont, durant le siècle dernier, la notion de rhumatisme chronique fut l'objet, et signalé les frontières imprécises qui séparent l'ostéoarthrite dégénérative et le rhumatisme chronique progressif généralisé, insistent sur ce fait que, contrairement à l'opinion de Charcot, les manifestations curiobes sous cette dernière appellation ne représentent pas un ensemble homogène : on a forcé les faits en décrivant une affection symétrique, régulière

qui devait mettre en valeur l'Empereur Gratien et le Proconsul Domitius. Les ruines du très vaste établissement qui fut construit à cette époque opulente débordent largement le périmètre des deux établissements actuels. Vint ensuite une longue période « moyenneuse » qui interrompit un instant le passage d'Henri IV (1600) et les écrits de de Cabias (1623) et qui se termina seulement en 1776 avec la création de l'établissement inspirée par le roi Victor-Amédée III : c'est à cette date qu'on commence la renaissance thermale d'Aix-en-Savoie.

L'établissement de 1776 fut agrandi de 1854 à 1860 par l'insinuation du comte de Cavour, puis avec le concours de Napoléon III. Il subit ensuite d'importantes retouches jusqu'au jour où la loi d'outillage national du 29 décembre 1931 permit de créer de toutes pièces un établissement modèle, accolé aux anciens, les *eaux-graines* de 1834.

Dans ce cadre luxueux, Aix-les-Bains fait valoir les méthodes de cure que lui ont léguées la tradition romaine et l'observation des coutumes orientales. Ses bouillons et ses étuves de vapeur permettent d'obtenir la sudation que les Gallo-Romains recherchaient dans leur vaporium. Ses étuves locales dénommées *Berthollets*, réalisent un perfectionnement inconnu des anciens, en concentrant sur un segment de membre la totalité des vapeurs et des gaz rares qui émanent directement du fleuve thermal.

Sa douche-massage s'inspire de la méthode du « mossement sous la douche » qui, d'après Daquin, aurait été importée d'Égypte par les compagnons de Bonaparte. La douche éosénaise aurait une origine moins lointaine : le docteur Joseph Despine l'a introduite à Aix en 1822.

Les indications thérapeutiques d'Aix-en-Savoie furent pendant de longs siècles assez confuses, encore que les Gallo-Romains et les médecins du moyen-âge aient employé ces eaux chaudes contre le rhumatisme et la goutte.

C'est entre les deux dates de 1853 et 1890 que s'établit la véritable orientation de la station thermale : elle est due en grande part à sir Alfred Garrod qui reprit dès 1859 sous le nom d'arthrite rhumatoïde l'étude du rhumatisme articulaire chronique progressif, le sujet de la thèse de Charcot (1853). Le clinicien anglais accordait une égale faveur aux eaux d'Aix pour remédier à l'arthrite rhumatoïde et pour traiter la goutte aseptique. Dans ces deux domaines, Vidal, Berthier, Blanc, Forestier ont apporté de précieuses observations thermales. Entre temps les méthodes de cure perdaient leur brutalité du passé. Dès 1866 Pidoux pouvait constater que la cure n'était plus « aveuglément excitante et sudorifique », mais qu'elle savait être, le cas échéant, « tonifiante et sédative ».

LES FACTEURS DE TERRAIN DANS LE RHUMATISME PROGRESSIF. LES TROUBLES HUMORAUX ET L'ALLERGIE

par le Prof. Roch et le D^r E. Martin (Genève).

L'étude de l'étiologie du rhumatisme chronique amène à envisager d'une part l'action d'un facteur externe, déterminant, souvent de nature infectieuse, d'autre part, l'action d'un facteur interne, prédisposant.

Dans une certaine mesure, la prédisposition au rhumatisme chronique est due à un terrain héréditaire et familial.

Les troubles endocriniens peuvent parfois jouer un rôle dans la production d'un terrain favorable au rhumatisme. C'est particulièrement le cas de l'insuffisance ovarienne et de l'insuffisance thyroïdienne.

La constitution d'un état allergique paraît contribuer souvent aussi à préparer le terrain au développement du rhumatisme chronique. Ici se pose une question : le rhumatisme articulaire aigu et le rhumatisme chronique ne sont-ils pas deux formes de la même maladie qui évoluent différemment chez les sujets allergiques et chez ceux qui ne le sont pas ? Le fait que les jeunes sont plus prédisposés à la maladie de Bouilland et que les vieux le sont davantage au rhumatisme chronique est en faveur de cette manière de voir. Les études d'histologie pathologique amènent à la même conclusion, ainsi que les recherches expérimentales pratiquées avec des allergènes protéiniques.

L'état allergique est donc un élément prédisposant à la chronicité du rhumatisme ; il n'est cependant pas un facteur nécessaire du rhumatisme chronique.

Chez les rhumatisants chroniques l'analyse chimique des humeurs donne des résultats variables, inconstants, peu caractéristiques. Il faut faire une exception pour les recherches qui portent sur l'équilibre des protéides du plasma, équilibre qui, dans la pratique, peut être mesuré par la vitesse de la sédimentation globulaire. Cette réaction n'a malheureusement rien de spécifique et elle a plus d'intérêt pour établir le pronostic que de valeur diagnostique.

LES FACTEURS INFECTIEUX DANS LE RHUMATISME CHRONIQUE PROGRESSIF GÉNÉRALISÉ

F. Coste (Paris) et Jacques Forestier (Aix-les-Bains) font une revue critique de la part de l'infection dans la polyarthrite chronique évolutive (p. c. e.) et envisagent pour chacun des microbes connus et qui ont été jusqu'ici déclarés responsables de cette in-

fection, les trois catégories d'arguments présentés en leur faveur : cliniques, thérapeutiques et biologiques. Ils constatent que l'on peut expliquer l'importance de ce germe dans l'étiologie des polyarthrites chroniques évolutives (p. c. e.).

1^o Gonocoque, pour lequel ils montrent qu'un argument probable ne peut être présenté en faveur de l'importance de ce germe dans l'étiologie des polyarthrites chroniques évolutives (p. c. e.).

2^o Streptocoque, du point de vue clinique, ils rappellent les travaux anglo-américains sur l'infection focale des divers étages du tube digestif depuis la bouche, dents, amygdales, jusqu'à la vésicule biliaire, etc... Ils montrent que la valeur des statistiques concernant la présence de ces foci chez les rhumatisants est fort limitée ; il en est de même des améliorations cliniques obtenues au moyen de vaccins réalisés avec les microbes extraits de ces foyers d'infection.

En ce qui concerne les arguments biologiques, les travaux expérimentaux des Américains, des Anglais et d'autres auteurs d'Amérique, apportent un faisceau de preuves plus importantes : présence de streptocoques dans les articulations et les ganglions satellites, dans le sang des rhumatisants. Ils citent les beaux travaux de Cecil, de Gray et Gowen et des autres auteurs qui ont trouvé en proportion importante le streptocoque *in situ*. Ils rappellent leurs propres travaux avec Saenz, au cours desquels ils n'ont pu en aucun cas confirmer les résultats de Cecil et de ses collaborateurs. En ce qui concerne l'allergie streptococcique chez le rhumatisant et les réactions d'immunité et d'infection trouvées par certains auteurs, ils montrent que leur spécificité est loin d'être indéniable.

3^o Pour les autres germes pyrogènes d'origine intestinale, hépato-biliaire ou respiratoire, ils insistent sur le rareté de cas ou de tels germes peuvent être invoqués.

4^o Par contre, ils attachent une importance particulière au rôle de l'infection tuberculeuse dont la notion est une idée française due à Poncet, reprise par Tessier et Roques et qui a trouvé un regain d'actualité dans les recherches de Loewenstein. Ils montrent que si les faits cliniques en faveur de cette origine offrent déjà de l'intérêt ainsi que les faits thérapeutiques, les recherches biologiques donnent des résultats positifs dans un certain nombre de cas. Dans l'hypothèse d'une infection directe des jointures par le bacille de Koch, les cas positifs d'inoculation au cobaye dont ils rapportent les résultats obtenus par Saenz sont trop peu fréquents : il surit avec le sang, plus à probables ; sur la avec les biopsies articulaires, pour apporter autre chose que des présomptions. Peut-être de nouvelles méthodes plus simples augmentent-elles le pourcentage de cas positifs.

L'étude des réactions allergiques, la provocation des réactions focales articulaires avec les antigènes bacillaires n'apportent que des arguments de présomption. Quant aux réactions sérologiques elles sont assez fréquemment positives mais leur spécificité est loin d'être absolue.

Pour ce qui concerne la syphilis, le rôle de cette infection ne paraît avoir de l'importance que dans des cas tout à fait exceptionnels.

En conclusion, les auteurs montrent que si les arguments en faveur de l'origine infectieuse du p. c. e. sont nombreux, ils portent sur des microbes variés, aucun n'est décisif en faveur de tel ou tel germe ; ils admettent difficilement que le syndrome étudié puisse avoir une étiologie complexe. Ils admettent que la question de l'origine de la maladie n'est pas résolue mais que le champ reste ouvert aux partisans des étiologies infectieuses et que l'infatigable et courageuse méthode d'être étudiée particulièrement.

LES FACTEURS VASCULO-NERVEUX ET SYMPATHIQUES, par le D^r May (Paris).

Les troubles vasculaires et sympathiques du rhumatisme chronique déformant sont encore très imparfaitement connus. Pour introduire un peu de clarté dans cette question, il est bon de les étudier dans des variétés cliniquement bien définies d'arthropathies chroniques.

Le grand rhumatisme déformant généralisé est caractérisé par une tension artérielle basse, des valeurs oscillométriques élevées, une augmentation de la température de la peau au moment des poussées. On n'y relève pas d'autres troubles circulatoires ; en particulier la vitesse de circulation est normale, ainsi que l'aspect des capillaires. Il existe par ailleurs une diminution globale du tonus vasculo-sympathique, qui paraît plus une conséquence qu'une cause de la maladie, et un trouble des réactions thermiques avec une réponse exagérée au froid et une insensibilité relative à la chaleur. L'ensemble des réactions vaso-motrices indique l'existence d'un processus inflammatoire local ; aucune constatation objective n'apporte un support à l'hypothèse d'une origine nerveuse de cette classe d'arthropathies.

Il existe peut-être une variété de rhumatisme déformant à localisation électorale aux extrémités et à symétrie rigoureuse et qui doit être distinguée de la variété précédente. Dans l'unique cas relaté, on n'observa pas

de réactions vasculaires du type *in situ* de foire. S'il existe des arthropathies déformantes, c'est dans ce groupe qu'il faut les chercher. Mais la rareté extrême de faits empêche pour le moment toute conclusion.

Le rhumatisme vaso-moteur ne présente non plus de modifications vasculaires de type inflammatoire. Par contre, on y observe souvent un retard de la circulation et modifications morphologiques des capillaires. Dans la seconde catégorie, se place le rhumatisme vaso-motrice des manifestations motrices. Le rhumatisme sénile est presque toujours caractérisé par un rétrécissement du capillaire et très souvent par un ralentissement de la circulation. On peut le considérer comme un trouble trophique de nature vasculaire.

Les astéphyties qui sont exceptionnelles dans le grand rhumatisme déformant généralisé sont au contraire fréquentes dans les rhumatismes vaso-moteurs, et à peu près constantes dans le rhumatisme sénile. Peut-être faut-il voir une réaction osseuse autour de foyers de nécrose d'origine organique spasmodique.

TRAITEMENT PHYSIOTHÉRAPIQUE ET RHUMATISME, par le Prof. Gunzburg (Bruxelles-Anvers).

Le professeur Gunzburg part de ce principe que pour bien établir un traitement, il faut se rendre compte de la pathogénie du rhumatisme.

Les cas très avancés, avec fortes déformations, que l'on désigne couramment sous le nom de *rhumatisme déformant progressif* doivent être considérés comme des syndromes à un degré déjà développé, et provenir de deux affections qui se différencient nettement au début.

Dans la première, les lésions commencent par les séreuses, prennent un aspect focale se développe avec des phénomènes de leur ; ce sont des *rhumatismes sérologiques*. Dans la seconde catégorie, se place le rhumatisme qui débute par l'induration et le douloureux du tissu mésodermique ; ce phénomène, appelé la *symplyasie*, est sensible au début, mais progressif dans la suite. Ce sont des *rhumatismes symplastiques*.

Après avoir cité quelques exemples de l'usage de l'autoradiographie, de la diathermie et de l'autre catégorie, il résume le traitement physiothérapique et médicamenteux des *rhumatismes sérologiques* et des *rhumatismes symplastiques* soulagés par la soufre, par l'or, par les radioactifs, par la diathermie et par les courtes.

Les *rhumatismes symplastiques* sont traités par les bains de lumière, le massage d'air chaud, suivi d'ultra-violet et la mobilisation continue.

Localement des bains de lumière, du massage, de l'électricité, sont utiles. Dans la plupart des cas, il est nécessaire de soigner particulièrement la tumeur du peau, qui constitue un véritable revêtement de défense et dont on entraîne la résorption.

LE SANG DANS LE RHUMATISME PROGRESSIF GÉNÉRALISÉ, par le Prof. Kahlmeter (de Stockholm).

Les résultats donnés par les recherches rapportées sur la formule morphologique du sang peuvent être résumés dans les conditions suivantes. L'anémie existe dans la moitié environ des cas, elle est un peu plus fréquente dans les cas se trouvant cliniquement en période d'exacerbation que dans les cas stationnaires, et augmente parallèlement aux valeurs croissantes de la sédimentation. Cela semble indiquer qu'une infection intervient d'une manière ou d'une autre dans la pathogénie du rhumatisme chronique progressif généralisé. La formule leucocytaire d'après Arneht-Schilling, qui peut être caractérisée comme une leucocytose relative dans les cas à valeur de sédimentation faible, et comme une neutrophilie relative avec augmentation tout à fait significative des cellules à bâtonnets dans les cas à valeur de sédimentation élevée, paraît peut-être permettre une hypothèse quant à l'existence de facteurs constitutionnels et peut-être allergiques déterminant la leucocytose relative, sur lesquels on trouverait, dans un grand nombre de cas, un élément infectieux appelé à jouer dans l'évolution ultérieure de la maladie un rôle pathogénique.

On peut dire que les épreuves d'agglutination (Cecil et ses collaborateurs, Ewert et ses collaborateurs) n'ont pas jusqu'à présent révélé que le rhumatisme chronique progressif généralisé soit dû à un streptocoque bactériologique spécifique, mais que ces épreuves semblent rendre vraisemblable que dans un grand nombre de cas, un streptocoque de cette nature joue un rôle étiologique pathogénique.

La tuberculo-réaction de Wassermann (redka) (fixation du complément) a donné des résultats négatifs ou incertains. Le rapporteur a fait cette réaction dans 17 cas de rhumatisme chronique progressif généralisé et a obtenu un résultat positif dans 12 (près de 65 %), beaucoup plus de résultats positifs que dans le matériel témoin (individus sains (7 % positifs)).

(Voir la suite page 51)



Photo Informateur Médical.

M. LE PROF. BEZANÇON

rement progressive, à début distal, à marche centripète, s'accompagnant de déformations caractéristiques trop complètement étudiées. La symétrie est moins un état initial qu'une apparence terminale. Les déformations sont banales et la conséquence du travail morbide. Les troubles trophiques sont contingents et le plus souvent tardifs.

Cependant, il est des malades chez lesquels on note l'existence de tous ces caractères. C'est pour ces cas, relativement rares d'ailleurs, que les auteurs ont proposé l'appellation de polyarthrite symétrique progressive ou mieux de polyarthropathie, « car rien ne permet de dire qu'il y a arthrite dans le sens strict du mot, et même que ce soit dans l'articulation que se localise électivement la maladie ».

Pour ce qui est des autres cas, c'est de manière tout à fait différente que les symptômes évoluent. Les auteurs en étudient le mode de début, la date d'apparition, la progressivité, les symptômes locaux et généraux, l'évolution par poussées successives. Ils montrent que parmi ces formes, il est de multiples variétés. C'est ainsi que, du point de vue radiologique, on peut décrire quatre types cliniques, selon qu'il y a absence de lésions radiologiques, destruction du contour articulaire, disparition de la segmentation osseuse, ou exclusivement décalcification intense et diffuse. Ces aspects ne sont pas des degrés dans l'évolution morbide ; ils représentent des états spéciaux.

Cependant, entre tous ces cas, existe un air de famille. Celui-ci tient, ni aux conditions étiologiques, ni à l'état humoral ou du métabolisme, mais aux conditions du terrain. C'est lui qui, en permettant la généralisation, ou plus exactement la progressivité de la maladie, crée le type clinique. Sa cause réside dans la modalité réactionnelle du sujet qui fait que, à la suite d'un facteur quelconque, infectieux, traumatique, protéinique ou autre, se produisent, au niveau d'une articulation, des désordres dont le caractère essentiel sera la tendance à la généralisation.

LE TRAITEMENT DU RHUMATISME, DANS L'HISTOIRE THERMALE D'AIX-EN-SAVOIE, par M. le Prof. Etienne Chabrol (Paris).

Le docteur Etienne Chabrol étudie successivement l'origine des établissements, des méthodes et des indications thermales qui donnent à Aix-les-Bains une individualité puissante.

Bien avant la conquête romaine, les Allobroges avaient connu les sources guérissou-



A mon avis

A propos de l'un de mes derniers billets, j'ai reçu la lettre suivante :

Mes chers Confrères,

(quelques notabilités profanes ont lu votre article de 11. Il avait moi ; ils l'ont jugé très sévèrement ; je n'ose vous dire que je ne suis pas de leur avis ; la pleuricharderie ne vaut rien, actuellement moins que jamais. Rappelez-vous Lyandry, le 14, au Maroc, la royauté grondait ; pas de pleurs. Il ne s'est pas alarmé... et il a fait des pleurs, c'est déjà désespérer...)

Bien à vous confraternellement.

Je pourrais tout d'abord souligner la contradiction que me semble contenir votre lettre. Ce confrère m'apprend que mon article touchant l'inopportunité des fêtes (?) de Paris, a été jugé sévèrement par quelques personnalités dont, affirmait-il, il ne partage pas l'avis. Cela me laisse croire qu'il est du mien et que, par conséquent, il juge préférable de ne pas trop se réjouir à l'heure que nous vivons. Néanmoins, il entre à son tour dans le chœur de ceux qui chantent le Gaudeamus.

Mais ceci n'est que question de forme et je crois bien comprendre la pensée de mon correspondant qui considère qu'à l'heure actuelle les fêtes et la danse ne peuvent qu'avoir un effet bienfaisant. Action bienfaisante pour donner à l'étranger l'impression que la situation actuelle, tant politique qu'économique, ne nous affole pas, action légitime également sur l'esprit du public français qui a déjà trop de tendance à s'alarmer.

Il y a évidemment une part de vérité dans la conception que mon aimable confrère se fait de l'utilité des fêtes publiques aux heures d'anxiété. C'est de la bonne thérapeutique collective. Toutefois, je crois que l'attitude commandée par les circonstances doit se tenir éloignée de la fois de l'exubérance et de la dépression. M. Donnemegre a le sourire, M. Lehmann l'armoire. Entre ce Jean qui rit et ce Jean qui pleure il y a une place, du moins je le pense, pour une attitude qui se situe sous son vrai jour les heures difficiles que nous connaissons et l'anxiété que peut nous suggérer la perspective de celles que nous connaissons demain. C'est l'éternelle querelle de l'optimisme et du pessimisme qui sont deux états d'âme néfastes et qui doivent faire place à un sens aigu des réalités.

Les choses ne vont pas bien, mais il faut se dire qu'elles pourraient aller plus mal encore et qu'elles vont encore mieux chez nous que chez les autres. Voilà une façon de nous consoler, mais voilà aussi une excuse à notre paresse et à notre laisser-aller. Il faut vouloir que cela aille mieux et pour y réussir il faut bien étudier le mal dont nous souffrons et en rechercher tant les causes que les remèdes.

La confiance ne peut être justifiée que si nous recherchons les moyens d'améliorer la situation et que si nous avons la ferme résolution de les employer quelle que soit la peine que nous y trouvions. Or, nous considérons les réjouissances populaires comme inopportunes et dangereuses au moment où tout craque autour de nous, qu'il s'agisse des rouages de l'Etat ou de ceux de la vie économique. Nous avons mieux à faire que d'organiser des retraites aux flambeaux, d'ailleurs pitoyables, ou des kermesses mondaines dont l'effet sur la grande masse du public va certainement à l'encontre du but poursuivi, en ce sens qu'elles aigrissent davantage les foules qu'elles ne les apaisent.

Certes, il ne faut pas tuer le peu de confiance qui nous reste, car il peut être la flamme qui ranimera demain le grand corps engourdi, mais ne peut-on pas y parvenir plus aisément par la sagesse que par l'ébriété ?

Pendant la guerre, la même discussion était menée. Fallait-il désespérer ou croire quand même à la victoire ? Les plus sages étaient certainement ceux qui prévoyaient les difficultés et s'efforçaient de les surmonter. C'est parce que des esprits ont pensé de la sorte que l'enne-

mi a été repoussé, sinon complètement vaincu pour longtemps. Si la même sagesse avait inspiré ceux qui traitèrent en notre nom, nous aurions eu une paix mieux assise.

Les chirurgiens emploient souvent le terme « d'expectative armée », cela veut dire qu'ils prévoient certains accidents susceptibles de mettre en danger la vie du malade et qu'ils se tiennent prêts à y faire face. A l'heure actuelle, nous devons nous être en mesure de tenir tête à tous les maux qui peuvent mettre en péril notre vie nationale et notre organisation sociale. Et plus nous aurons fait pénétrer dans les masses cette notion du danger ainsi que cette nécessité de la préparation défensive, mieux nous aurons travaillé pour assurer la paix aux générations qui nous suivront.

Le salut est dans cette attitude résolue et non pas, croyons-nous, dans des manifestations joyeuses qui n'auraient que le rôle d'un analgésique dont l'effet temporaire n'atténuerait d'aucune façon la gravité persistante du mal.

Gaudeamus ? Soit, mais attendons, pour nous réjouir, d'avoir recouvré notre santé. L'Histoire n'est-elle pas là pour démontrer que c'est danser sur un volcan que de faire la fête quand l'agitation sociale se manifeste de toute part. Il ne faut ni rire ni pleurnicher. Il faut considérer les choses avec sang-froid, décider avec clairvoyance et agir avec courage.

J. CRINON.

UN BUSTE DU DOCTEUR CAZIN A LA MAISON DE RETRAITE DU MÉDECIN

A la Maison du médecin, à Valenton, près de Villeneuve-Saint-Georges, a été inauguré un buste du docteur Cazin.

La cérémonie était présidée par M. Strauss, sénateur, ancien ministre.

Des discours furent prononcés par les professeurs Cunéo, président de la fondation ; Roule ; les docteurs Leter et Dupuy ; MM. de Fresnel et Strauss. Ils firent l'éloge du docteur Cazin qui, après avoir pris de son vivant une part considérable à la fondation de la Maison du médecin, lui légua sa fortune.

SOCIÉTÉ DE PÉDIATRIE DE PARIS

Le président et les membres de la Société de Pédiatrie de Paris vous prient de leur faire l'honneur d'assister à l'inauguration du bas-relief élevé à la mémoire de M. le docteur Roux et de commémorer la découverte de la sérotherapie antidiphtérique et son application à l'Hôpital des Enfants Malades en 1894. La cérémonie aura lieu le mardi 10 juillet 1934, à onze heures et demie du matin, à l'Hôpital des Enfants Malades, 149, rue de Sèvres.

Une médaille a été frappée d'après le bas-relief de l'Hôpital des Enfants Malades. Elle est déposée chez MM. Masson et Co, Editeurs, et à la Librairie Lefrançois. Son prix est de 35 francs.

PILULES DEBOUZY

ON NOUS INFORME QUE



HELIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HELIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY

M. Achard a présenté à l'Académie, pour être offert à sa bibliothèque, un travail de MM. G. Carrière, C. Huriez et P. Willoquet sur *Le barbiturisme aigu* et les antidépresseurs gardénal-strychnine, coramine, alcool. Cette question est toute d'actualité, les empoisonnements barbituriques augmentant constamment de fréquence. Or, les recherches expérimentales de ces auteurs montrent le parti qu'on peut tirer pour le traitement non seulement de l'effet antagoniste de la strychnine préconisée par les auteurs, mais aussi de la coramine et des injections intra-veineuses d'alcool au tiers.

- GANTÈINE -

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

M. le professeur agrégé Sandrail, de la Faculté de médecine de Toulouse, a commencé, au vaporarium de Luchon, une série de recherches du plus haut intérêt comme suite à la dernière communication de M. le docteur Molinéry sur ce mode de traitement.

THÉOSALVOSE

Des rapports de MM. les préfets des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine notent des cas de poliomyélite constatés dans des communes de ces départements.

MM. les préfets de la Haute-Marne et de la Vendée signalent deux cas de scarlatine et plusieurs cas de rougeole, signalés dans des communes de ces départements.

M. le préfet de police de la Seine signale à Paris, deux cas de lépre et deux cas de polyomyélite.

HÉPACRINE

INJECTABLE
du Docteur Debat

Le professeur Parhon, de Bucarest, adresse à l'Académie un traité d'endocrinologie concernant le corps thyroïde et des notices sur ses travaux à l'appui de sa candidature au titre de correspondant étranger dans la deuxième division (Chirurgie).

Cabinet GALLET, 47, Bd Saint-Michel Paris
Téléph.-Odeon 24-81.
Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

M. le secrétaire du Comité médical des Bouches-du-Rhône a transmis un vœu voté par cette Compagnie et demandant que « les dérivés barbituriques ne soient plus délivrés par les pharmaciens que sur ordonnance médicale, et que ces substances soient inscrites au tableau A ».

LENIFORME

Le docteur de Pourmestraux, de Chartres, pose sa candidature au titre de correspondant national dans la deuxième division (Chirurgie).

MM. les préfets des Alpes-Maritimes, de Saône-et-Loire et de la Savoie signalent des cas de fièvre ondulante signalés dans des communes de leurs départements.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat

Le poste de médecin du Bureau municipal d'hygiène de Biarritz est déclaré vacant. Un délai de 20 jours, à dater du 21 juin, est accordé aux candidats. — S'inscrire au ministère de la Santé publique, 7, rue de Tilsitt, à Paris (direction de l'hygiène, 6^e bureau).

FOSFOXYL

M. le secrétaire général de la Société internationale de Radio-Biologie a fait connaître à l'Académie que le 1^{er} Congrès international d'Electro-Radio-Biologie aura lieu du 10 au 15 septembre 1934, à Venise.

Le BROMIDIA a pour précieux avantage de ne pas déterminer d'accoutumance, ce en quoi il se différencie des préparations de même ordre que le malade doit prendre à doses progressivement plus élevées d'où l'inévitable risque d'une intoxication lente. Son administration longtemps prolongée, voire même presque indéfinie, ne diminue en rien son activité mathématiquement constante.

Un concours s'ouvrira le 12 novembre 1934 pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Lyon.

Mon Repos, à Ecully (Rhône), Etablissements, neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intestinaux. Dr H. PEULLADE.

M. Fockeu, professeur de matière médicale et botanique à la Faculté de médecine de Lille, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Un emploi d'agrégé de physiologie est déclaré vacant à la Faculté de médecine d'Aix-Marseille.

Biomucine

ercé

MM. les docteurs Molinéry et Saint-Béat ont envoyé à l'Académie des travaux sur les cures associées dans le traitement hydrominéral et climatique du syndrome « lymphatique », pour concourir aux récompenses décernées pour le Service des Eaux minérales.

LIPOSPLENINE

EXTRAIT LIÉGIQUE DE RATE HUMAINE
DU Dr GROC



Les membres du voyage organisé par la Société Médicale du Littoral Méditerranéen, sous la haute direction de notre confrère M. le Docteur Faure, sont ici photographiés sur la passerelle du bateau « de Chanzy ».

ZOMINE

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique néphrétique, dysménorrhée mènstruée) et de l'insomnie

Echantillons et brochures

BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

Granulé Norden

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

CONSTIPATION HABITUELLE

CASCARINE LEPRINCE

Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement
des causes de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE

ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (10^e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine 714

Lisez l'Informateur Médical

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

— Le docteur et M^{me} Louis Germain sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Bernadette. Metz, le 12 juin 1934.
— Le docteur et M^{me} Stoclet sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Jean-Claude. Aulnoye, le 3 juin 1934.

Fiançailles

— Nous apprenons les fiançailles de M^{lle} Gilberte Sottas, fille du docteur Jules Sottas, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Marine, et de M^{me}, née Jamet, avec M. Maurice Payer, ingénieur des arts et manufactures, sous-directeur des Docks du Havre, fils de M. Z. Payer, membre de la Compagnie des experts comptables, brevetés par l'Etat, et de M^{me}, née Bouron.
— Nous apprenons les fiançailles de M^{lle} Marcelle Duval avec le docteur Gérard Jusseaume, fils du docteur Ed. Jusseaume et de M^{me}, née Dugué.

Mariages

— M^{me} Paule Trémolières, le docteur Henri Jumon, ancien interne des Hôpitaux de Paris, Croix de Guerre, ont l'honneur de vous faire part de leur mariage célébré à Paris dans l'intimité, le 30 mai 1934. La Bourboule (P.-de-D.), et 11, rue de Douai, Paris.
— En l'église Saint-Marcel, a été béni, dans la plus stricte intimité, le mariage de M^{lle} Marie-Louise Abrell et du docteur Marcel Chenot, ancien interne des hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre. Les témoins étaient : pour la mariée, le professeur agrégé Aglave, chirurgien honoraire des hôpitaux, chevalier de la Légion d'honneur, et M^{me} Edmond Theillier ; pour le marié, le docteur Arrou, chirurgien honoraire des hôpitaux, officier de la Légion d'honneur, et M. Xavier Garnuchot.
— On annonce les mariages de M. Pierre Halbron, interne des Hôpitaux de Paris, fils de M. le docteur Paul Halbron, médecin de l'Hôtel-Dieu, officier de la Légion d'honneur, et de M^{me} Paul Halbron, avec M^{lle} Jacqueline Franck.
— De M^{lle} Colette Voisin, fille de M. le docteur Henri Voisin et de M^{me} Henri Voisin, avec M. Félix de Montgolfier.
— En l'église Notre-Dame-de-la-Grâce de Passy vient d'être béni le mariage de M^{lle} Christiane Achard, fille du docteur Pierre Achard, mort pour la France, et de M^{me} de Restrepo-Mejia, avec le comte Jacques de Pas, fils du comte et de la comtesse Edmond de Pas.
Les témoins de la mariée étaient : le général Champon, son cousin, et M. Halperine-Kaminski, son grand-père. Ceux du marié : le comte Paul de Pas et le commandant de Grossouvre, ses oncles.
Le service d'honneur était assuré par M^{lle} de Pas, Naud, de Noiron, Garchey du Manoir, Lécuyer-Cortis, de Garcigny et Monique Lallou.

— Le général de Division Henry Sauret, officier de la Légion d'honneur ; le docteur et M^{me} Fortineau ont l'honneur de vous faire part du mariage de M. Jean Fortineau, interne des Asiles de la Seine, leur petit-fils et fils, avec M^{lle} Eva Abraham, interne des Asiles de la Seine.
La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mercredi 12 juillet 1934, à midi très précis, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, 67, rue de Rennes, Nantes, 8, rue César-Franck, Paris (XV^e).
— On a célébré, en l'église Saint-Laurent, le mariage de M^{lle} Henriette Cambournac, fille de M. Louis Cambournac, ingénieur en chef des travaux et de la surveillance à la compagnie des chemins de fer du Nord, chevalier de la Légion d'honneur, et de M^{me} Louis Cambournac, avec M. Jacques Bousser, interne des Hôpitaux de Paris, fils de M. Félix Bousser et de M^{me} Bousser.
Les témoins étaient pour la mariée : M. Henri Cambournac, sous-directeur de la Glacière de Saint-Gobain, son oncle, et M. Le Benerais, directeur de la Compagnie du chemin de fer du Nord, chevalier de la Légion d'honneur. Ceux du marié : le docteur Léger, ancien interne des Hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, son oncle, et le docteur Pasteur-Vallery-Pidot, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, interne des Hôpitaux de Paris, officier de la Légion d'honneur.

Nécrologies

— On annonce la mort de M^{me} A. Duffieux, pieusement décédée à Saint-Germain-en-Laye, le 29 juin. Selon la volonté de la défunte, ses obsèques auront lieu à Lyon, dans l'intimité. De la part du général et de M^{me} Duffieux et de leurs enfants : du docteur et de M^{me} Duffieux, ses fils, belle-fille et petits-enfants.
— Le médecin-colonel Moingard est mort à Nancy.

— On annonce la mort du docteur A. Froy, médecin principal de la marine, professeur d'histologie et d'anatomie pathologique à la Faculté française de médecine de Routh.
— On prie d'annoncer le décès du docteur Louis Paquier, survenu après une longue douloureuse maladie, en son domicile, le 27 mars, 3, rue des Triquets.

— On annonce la mort de M. Paul Pignat, décédé le 28 juin, muni des sacrements de l'Eglise, en son domicile, 286, boulevard Raspail, à l'âge de 86 ans.

— De la part du docteur et M^{me} Thibault, enfants et petits-enfants : de M. et M^{me} André Lapiace et leur fils ; de M^{me} Henri Picquenot ; de M. et M^{me} Pierre Simon, leurs enfants ; de M. et M^{me} Camille Pignat.

— Le docteur Barrieu (de Royat) et ses enfants ont le douleur d'annoncer le décès de M^{me} P. Barrieu, dont les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité. Elle tient lieu de faire-part.

XXI^e CONGRÈS D'HYGIÈNE

La Société de Médecine publique et d'hygiène sanitaire organise cette année, pour la première fois, un congrès d'hygiène. Ce congrès s'ouvrira sous la présidence effective de M. Louis Marin, ministre de Santé publique ; il tiendra ses séances les 22, 23, 24 et 25 octobre 1934, à Paris, dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, sous la présidence de M. le professeur Paul Lemoine, directeur du séminaire national d'histoire naturelle, président de la Société pour 1934.
Le programme suivant a été adopté :

RAPPORTS

I. — La question de l'eau avec point de vue géologique, bactériologique, chimique, génie sanitaire.
II. — Les phénomènes météorologiques cosmiques au point de vue de la Santé publique.

CONFÉRENCE

MM. R. Taylor, Lisbonne et J. Yvert. Le Centre de recherches sur la fièvre typhoïde. Organisation, fonctionnement, résultats obtenus (1930-1933). Cette conférence sera suivie d'une discussion sur la question du typhoïde ondulante en France.

VISITES

Des visites sont prévues : le jeudi 23 octobre, le matin, au Parc Zoologique de la Ville de Vincennes, sous la conduite de M. le professeur Urbain, directeur. — L'après-midi, l'Institut Alfred-Fournier.
La Société accueillera avec plaisir les communications dont les titres lui parviendront avant le 15 juillet 1934, à l'adresse du secrétaire général de la Société : M. B. Dupuy de la Rivière, à l'Institut Pasteur, 28, rue du Docteur, Paris (15^e). Les communications dont le titre ne nous sera pas parvenu avant la date, ne figureront pas au programme et ne pourront être présentées en séance générale. L'épousement de l'ordre du jour.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM

Huile de Haarium vraie, extra-Pure et concentrée (du Juniperus oxycedrus).
FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules et Comprimés à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Hématuries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Mense)

LA SANTHEOSE

Le Diarrhéique par excellence. Ne se délivre qu'en cachets forme ovale 1 à 4 cachets par jour.
LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

IODASEPTINE CORTIAL

Traitement de choix des Tuberculoses pulmonaires torpides non fébriles, à évolution lente.
Ampones de 2, 5 et 10 cc. Comprimés de 40 centig. Gouttes : 60 gouttes = 50 centig. Injections intra-veineuses de 2 cc. pendant 2 jours, puis 5 cc., exceptionnellement 10 cc. — Séries de 5 jours de traitement séparées par 10 jours de repos.

Pas de choc, pas d'hémoptygies. Disparition des bacilles dans les crachats. Amélioration du poids général. Augmentation de poids.

Bibliographie. — Sté Méd. des Hôp. (Dubouché), Thèse Cortial 1925 (Ft de Méd. de Paris) — Lemaire et Méry, Paris Médical, 24 Sept. 1926 et Fév. 1927. — Trotot, Août 1926.

Echantillons et Littératures. — LABORATOIRE CORTIAL, 15, boul. Pasteur, PARIS

sédormid "roche"

sédatif hypnogène doux

comprimés : 243 par jour

Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^o
10, Rue Crillon - PARIS

le grand médicament des petits insomniaques et des petits anxieux.

la TOMINE

DU PROFESSEUR CHARLES RICHEL

ne manque jamais le but

LABORATOIRES LONGUET, 34, RUE SEDAINÉ PARIS

Mardi dernier

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. Marchoux présente le rapport de la commission chargée d'étudier les conditions suivant lesquelles doivent être fondés les centres de malarithérapie.

Au nom d'une Commission composée de MM. Marie, Soumies, Dopter, Brumpt, Claude et Marchoux, l'auteur rapporte les conclusions relatives aux conditions à observer pour la création des centres de malarithérapie. Passée dans la pratique journalière des civils pour le traitement des paralytiques généraux, cette infection bienfaisante aux porteurs de syphilis cérébrale peut être pas sans danger pour l'entourage lorsqu'elle est pratiquée dans des locaux accessibles aux anophèles.

Le cas signalé par MM. René Martin, Chassigneux et Rouessez aux alentours de l'asile de Maison-Blanche doit donner l'éveil. Il est donc indispensable qu'intervienne une réglementation aussi utile au médecin qu'à la population pour la création des centres de malarithérapie.



M. LE PROFESSEUR MARCHOUX

L'Académie de médecine a voté le vœu suivant qui sera transmis au ministre de la Santé publique :

Préoccupés des accidents qui peuvent résulter de l'impaludation thérapeutique, tant pour le malade que pour l'entourage, émet le vœu :

1) Que l'impaludation ne puisse être faite que dans les centres de malarithérapie désignés par les pouvoirs publics.

2) Que ces centres soient placés dans les villes de faculté, autant que possible dans l'agglomération, ou sinon dans des locaux protégés par de fins grillages qui s'opposent à l'entrée des anophèles.

3) Que les centres de malarithérapie comportent la collaboration d'un psychiatre et d'un biologiste auquel sera uniquement confié le soin d'impaluder les malades, de suivre la marche des accès et d'arrêter par un traitement approprié et efficace l'infection malarique quand le médecin le juge utile.

4) Avant de vendre le malade à la vie civile ou de l'évacuer dans un autre établissement la guérison sera appuyée d'examen cliniques, microscopiques et sérologiques.

5) Au biologiste sera aussi confié le soin de pratiquer et de surveiller les infections par spirochètes sanguicoles, virus typhique ou autres.

M. Delbet étudie les émulsions inversées et la lisozytie, avec des projections cinématographiques.

M. Hautant expose les résultats éloignés du traitement chirurgical des vertiges auriculaires.

L'auteur expose les indications, la technique et les suites éloignées des interventions chirurgicales sur le labyrinthe dans le cas de vertiges invétérés, notamment dans les surdités unilatérales. Il insiste sur la nécessité de bien différencier les crises vertigineuses pures, survenant par accès, liées à un déficit vestibulaire, des crises vertigineuses sympathologiques avec manifestations vasomotrices intenses. Les premiers seuls sont d'ordre chirurgical. Suivant les cas il préconise l'ouverture du vestibule ou bien celle d'un canal semi-circulaire. Ces interventions sont sans danger et guérissent rapidement. Plus de 50 % sont guéris depuis une période de 1 à 10 ans. Dans aucun cas l'état n'a été aggravé. La répanation du labyrinthe doit prendre place dans le traitement des vertiges prolongés.

MM. Girard et Robic exposent leurs essais de vaccination antipesteuse à Madagascar.

M. Mesnil fait connaître les résultats de leurs recherches entreprises depuis plusieurs années à l'Institut Pasteur de Tananarive, concernant la vaccination contre la peste. Ils ont utilisé chez l'homme un vaccin vivant, préparé avec des bacilles de virulence

atténuée. Pour la première fois, une vaste expérience de ce genre a été tentée, avec succès, sur la population des Hauts Plateaux de Madagascar, où la peste sévit sous ses formes bubonique et pulmonaire. 15.000 vaccinations ont été pratiquées. Les premiers essais datent de 18 mois et les résultats les plus favorables ont déjà été enregistrés.

M. Heim de Balzac et Feil, décrivent le rôle des poussières et l'hygiène dans les mines de fer. - La sidérose des mineurs et ses caractères.

L'examen clinique des mineurs exerçant leur profession depuis plus de 15 ans ne révèle aucune action appréciable des poussières ferrugineuses sur le poumon.

10 à 15 % des mineurs du fond présentent des images radiographiques pulmonaires anormales, qui ne rappellent, en aucune façon, les images de la tuberculose, mais sont comparables à celles déterminées par les poussières de charbon, dans les mines de charbon non siliceuses. Ces images ne peuvent s'interpréter que par l'existence d'une pneumoconiose, sidérotique, tardive, discrète, qui s'allie à un excellent état général.

Il ne peut être question, dans les mines de fer, de silicose pulmonaire, mais d'un fatouage pulmonaire. Cette sidérose ne peut être considérée comme une véritable maladie professionnelle ; elle n'influe pas sur la capacité de travail ; elle peut être, pratiquement, évitée par une série de mesures restrictives de la diffusion de la poussière dans les galeries de mines.

MM. Etienne et Drouet précisent les effets du traitement de la maladie de Basedow en fonction de l'intervention de l'hypophyse dans l'hyperthyroïdie.

MM. Gaudier et Demarez présentent une note sur le traitement des infections variées par les injections intra-veineuses de carbone animal.

Déjà en janvier 1934, le professeur Sergent avait présenté à l'Académie de médecine un travail du professeur Saint-Jacques, de Montréal (Canada), sur le traitement des infections par des injections intra-veineuses de suspension de carbone animal dans l'eau.

MM. Gaudier et Demarez ont repris ces travaux basés sur les recherches expérimentales de Coghia.

La technique consiste à injecter, soit quotidiennement, soit tous les deux ou trois jours, dans les veines, 3 à 4 cc. d'une suspension à 2 % de carbone animal.

Les auteurs rappellent que cette méthode est complètement inoffensive. L'injection est rigoureusement indolore, même si un peu de fluide sort de la veine.

D'autre part l'injection ne donne aucun choc immédiat. On ne note pas de réaction thermique secondaire comme il a pu en être observé chez l'animal.

Cette médication n'agit donc pas par choc. Cependant elle se révèle très efficace dans des infections variées. Elle peut se pratiquer chez des sujets débilisés, grâce à son innocuité.

Les auteurs citent des cas d'infection urinaire, de phlegmon du bras, de pneumonie post-opératoire, d'infection utérine qui ont été améliorés par cette méthode. Cependant elle n'agit pas quand il y a une collection purulente à évacuer chirurgicalement d'abord.

M. Béclère montre que la syphilis expérimentale peut se transmettre chez les bovidés.

L'auteur a réussi à inoculer à des bovidés, soit par scarification sur le bord cutané-muqueux des paupières, soit par injection sous-cutanée au niveau des pis de la mamelle de la vache, le virus syphilitique. Toutefois il ne se produit pas de chancre et bien que des accidents cutanés se manifestent nettement on note rarement la positivité du Wassermann. L'auteur conclut donc que la syphilis du lapin, comme celle de l'homme est inoculable à ces animaux.

G. Marinesco, N. Jonesco-Sisesti, O. Sager présentent leurs études sur les radiations mitogénétiques.

Employant deux méthodes différentes, les auteurs montrent que le pouvoir radiatif du sang varie chez le sujet normal en rapport avec l'âge, atteignant son maximum chez l'enfant et disparaissant totalement chez le vieillard.

A l'état pathologique le pouvoir hémoradiatif varie avec la maladie. Dans un grand nombre d'expériences portant sur les maladies familiales du système nerveux, les auteurs ont trouvé une diminution considérable du pouvoir mitogénétique indépendamment de l'âge et de l'état général des sujets.

En plus, les auteurs ont été les premiers à chercher le pouvoir mitogénétique du bout central et du bout périphérique du nerf sectionné en démontrant qu'il existe une différence manifeste entre les deux bouts en faveur du bout central. Les expérimentateurs voient l'explication de ce phénomène dans l'intensité du processus oxydants que l'on trouve dans ce bout central.

Enfin, dans une autre série d'expériences, les auteurs cherchent à démontrer l'existence d'une augmentation du pouvoir mitogénétique dans l'« aria striata » (champ 17) du lapin après un éclairage intense de l'œil correspondant.

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUEDIGIBAÏNE
REMPLECE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINETONIQUE
CARDIAQUELABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

GRANULÉ NORDEN

ATOPHAN *Cruet*

Rhumatismes

Goutte

Névralgies

Boîtes de 20 cachets à 0 gr. 40.
Tubes de 20 comprimés à 0 gr. 40.LABORATOIRES CRUET, PARIS-XV^e

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

Les Travaux de la Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

(Suite de la page 2)

DIAGNOSTIC DU RHUMATISME, par M. le Professeur G. Maranon de l'Université de Madrid.

Les rhumatismes liés à des infections chroniques peuvent être divisés en deux grands groupes : ceux qui sont liés aux trois grandes infections, tuberculeuse, syphilitique et gonococcique, et ceux qui sont dus à des foyers septiques, généralement streptococciques, latents.

Le groupe des rhumatismes tuberculeux syphilitiques et gonococciques est facile à diagnostiquer par l'étiologie. Cependant on ne doit pas tomber dans l'erreur de considérer qu'un rhumatisme est tuberculeux s'il se présente chez un tuberculeux, ni syphilitique s'il se présente chez un syphilitique, ni enfin, gonococcique s'il se présente chez un blennorragique. Lorsque ces trois rhumatismes sont réellement dus aux infections respectives, leurs formes cliniques sont si semblables que le diagnostic différentiel en serait extrêmement difficile s'il n'était pas indiqué par l'infection qui en est la cause.

Les rhumatismes d'origine focale, se diagnostiquent par les caractères infectieux généraux et la découverte du foyer septique. La mise en évidence de ce foyer est une des explorations cliniques les plus délicates et difficiles et elle doit être faite selon la règle que nous exposons en détail dans notre rapport. Elle ne donne pas toujours un résultat positif.

Tous ces rhumatismes infectieux chroniques évoluent avec des lésions arthropathiques identiques. La différence entre les uns et les autres ne se fait que par des données étiologiques mais jamais par les données cliniques. Bien entendu, l'infection causale apporte ses caractéristiques au cadre clinique. Pour le diagnostic de ce rhumatisme infectieux chronique, il est très important d'interroger la vitesse de sédimentation des hématies. Les autres épreuves de laboratoires qui ont été proposées, n'ont presque aucune valeur.

Ces deux groupes de rhumatismes — métaboliques et infectieux — occupent presque toute la casuistique rhumatismale. Cependant, pour le moment, certaines arthropathies ne sont pas encore classées, principalement les rhumatismes chroniques déformants, progressifs, séniles. Nous critiquons le caractère purement dégénératif ou arthrosique que l'on a voulu donner à ces rhumatismes déformants, vis-à-vis des rhumatismes infectieux ou arthritiques. La division entre l'arthrose et l'arthrite est presque toujours arti-

ficielle. A notre avis le rhumatisme déformant, sénile, est presque toujours la phase finale d'arthropathies métaboliques infectieuses qui évoluent silencieusement et très lentement pendant leurs phases initiales. Le terrain anatomique et la prolixité séniles facilitent ce type d'évolution déformante. L'étude prolongée de beaucoup de cas, fait voir que les arthropathies infectieuses deviennent, après de longues années, déformantes et que celles qui sont apparues tout de suite comme déformantes ont, très souvent, des antécédents infectieux aigus qui ont passé inaperçus ou qui ont été oubliés. Les traumatismes, surtout les traumatismes quotidiens, professionnels, etc., interviennent en même temps que la sénilité, dans la genèse des arthropathies déformantes.

Le groupe des rhumatismes appelés symptomatiques (neurogènes, hémaphiliques, endocriniens, etc...) peuvent presque toujours être compris dans les groupes précités. Nous étudions tout particulièrement les rhumatismes endocriniens que nous combattons activement car ce sont toujours des arthropathies métaboliques ou infectieuses ou encore les deux choses à la fois, qui évoluent dans un terrain favorable dysendocrinien.

Nous faisons une révision des diverses épreuves de laboratoires qui ont été proposées pour aider à établir le diagnostic du rhumatisme. Il n'y a que la vitesse de sédimentation dont nous avons parlé plus haut, qui ait une valeur pratique. Ce sont toujours les données cliniques et aussi celles qui contribuent à faire découvrir l'étiologie de chaque cas, qui sont la base du diagnostic rhumatismal.

Nous croyons qu'il est très important d'insister sur la nécessité d'unifier la manière d'établir le diagnostic du rhumatisme.

LES FACTEURS ENDOCRINIENS DANS LE RHUMATISME CHRONIQUE DÉFORMANT GÉNÉRALISÉ, par le Prof. Georges Mouriquand (de Lyon).

L'étude du rhumatisme chronique déformant généralisé pose la question du rôle des facteurs endocriniens dans la genèse de cette « maladie » ou plutôt dans ce « syndrome » (ses causes premières pouvant être diverses et restant obscures).

L'action « primordiale » et essentielle des facteurs endocriniens n'est pas démontrée. La parathyroïdectomie, qui, dans certains cas, améliore ce rhumatisme, ne prouve pas son origine parathyroïdienne. Tous les argu-

ments avancés pour le rapprocher de la maladie de Hecklinghausen, s'appuient sur des bases actuellement peu sûres (hypercalcémie, etc...).

On ne sait pas encore si l'opération agit grâce à l'ablation de la glande (il est des cas où la glande n'étant pas enlevée, l'amélioration a lieu) ou par l'intermédiaire des modifications sympathiques et vasculaires qui l'accompagnent.

D'autres glandes endocrines peuvent-elles être en cause dans le rhumatisme du type Charcot ?

Théoriquement, le rhumatisme thyroïdien et ovarien sont des rhumatismes dystrophiques (arthroses) et s'opposent au rhumatisme chronique déformant, généralement tenu pour inflammatoire (arthrites).

Pourtant des faits indiquent la possibilité de troubles du type thyroïdien, de lésions de la glande dans le rhumatisme de Charcot.

L'hémithyroïdectomie (avec ou sans para-thyroïdectomie certaine) semble pouvoir elle aussi l'améliorer.

D'autre part, les troubles thyroïdiens, agissant ou non avec les parathyroïdiens, semblent « facteurs » de chronicité et de dystrophie mésochymateuse (sclérodémie, etc.), si souvent présents dans le rhumatisme envasé.

Le « rhumatisme ovarien » est, lui aussi, un rhumatisme dystrophique s'opposant au principe à la polyarthrite de Charcot. Mais son étude est principalement liée à celle de cette « pandysendocrinie », qu'est la ménopause.

Or, si le rhumatisme de Charcot peut-être un rhumatisme de jeune (20-30 ans), il trouve le plus souvent à la ménopause son terrain favorable d'évolution, de chronicité et d'incubabilité.

Cet âge est celui des troubles endocrino-vasculo-sympathiques, des réactions anaphylactiques ou précipitantes, favorisant les poussées articulaires et leur progression.

Tel est le fait clinique « grossier » qu'il serait imprudent de méconnaître. Quant au rôle exact joué par les endocrines dans cette dystrophie, de longues études cliniques et biologiques restent nécessaires pour le préciser.

LES ÉLÉMENTS DU PRONOSTIC DANS LE RHUMATISME CHRONIQUE PROGRESSIF GÉNÉRALISÉ, par MM. Weissenbach et F. Françon.

Après avoir étudié le pronostic *quoad vitam* et le pronostic *social* du R. C. P. G., les auteurs s'attachent à son pronostic *fonctionnel*. Il est d'autant plus délicat à porter que le cadre du R. C. P. G. rassemble des séries de faits bien différents :

1° Des rhumatismes progressifs infectieux, qui constituent la classe de beaucoup la plus nombreuse (80 à 90 % des cas) ;

2° Des rhumatismes progressifs d'origine sympathique ou neuroendocrinienne, que E. May rause parmi les ectosympathoses ;

DIMINUTION DU NOMBRE DES AGRÉGÉS DE FACULTÉS DE MÉDECINE

En vue de réaliser les compressions effectives prescrites par le décret susvisé, le ministre de l'éducation nationale pourra décider que, dans la mesure du nombre des emplois de leur catégorie qui seront supprimés, les agrégés des facultés de médecine, des facultés mixtes de médecine et de pharmacie et des facultés de pharmacie cesseront leurs fonctions sans attendre le terme de leur période normale d'exercice.

Toutefois, cette mesure ne sera appliquée qu'aux agrégés non pérennisés auxquels reste moins de quatre années d'exercice accompli.

- 3° Des polyarthrites sèches progressives
- 4° Enfin quelques groupements d'importance numérique bien moindre : le R. C. P. G. marche accélérée, le syndrome de Charcot-Still, la spondylose rhizomélique, qui se trouvent dans les rhumatismes progressifs intenses ; la forme grave et extensive du rhumatisme psoriasique ; des variétés moins définies, telles que les rhumatismes profonds de Bezançon et de M.-P. Weil.

Pour porter un pronostic, il faudra peser l'importance des éléments divers, complexes et à valeur différente suivant les cas considérés que nous tirerons :

- 1° Des signes cliniques (signes articulaires et symptômes associés) ;
- 2° des examens de laboratoire (syndrome biologique et syndrome humoral) ;
- 3° de l'examen radiographique ;
- 4° des conditions étiologiques ;
- 5° des conditions thérapeutiques.

Les auteurs étudient et critiquent la valeur pratique des éléments d'information ainsi recueillis. Ils concluent que, depuis quelques années, le pronostic du R. C. P. G. s'est beaucoup amélioré grâce à : 1° une meilleure connaissance de l'étiologie et de la pathogénie du syndrome sous l'influence des recherches de laboratoire ; 2° l'institution de traitements plus précoces et plus prolongés ; 3° la découverte de médications nouvelles et une meilleure discrimination des indications thérapeutiques.

En conséquence, bien plus souvent qu'il y a quelques années à peine, nous pouvons parler maintenant de *guérison*, si notre intervention thérapeutique, basée sur les principes précédemment exposés, se trouve être la fois adéquate, précoce et persévérante. C'est reconnaître implicitement que, au moins en partie, le problème de la lutte contre le R. C. P. G. sera résolu par une meilleure connaissance des moyens de prophylaxie et de traitement, assurant à tous et précocement le bénéfice des médications qui ont déjà fait leurs preuves, et de celles, meilleures encore que nous devons espérer des progrès de la thérapeutique.

(Voir la suite page 7)



Quinby

QUINIO BISMUTH "formule AUBRY"

et SYPHILIS

Quinby SOLUBLE

INDOLORE - INCOLORE - PROPRE - INJECTION FACILE

Quinby EST ÉGALEMENT EFFICACE

CONTRE LA TYPHOÏDE

Quinby EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE

LA FIÈVRE DE MALTE

Adopté par :

L'Assistance-Publique —
Les Ministères
de l'Hygiène et
des Colonies.

LABORATOIRES
AUBRY
62, RUE ÉRLANGER, 62
IPARIS - 16^e
TÉL. JASMIN - 33-44

Les Travaux de la Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

LES ASPECTS ANATOMIQUES DU RHUMATISME CHRONIQUE PROGRESSIF GÉNÉRALISÉ, par le Prof. Bach (Londres).

A la suite de ses études, l'auteur conclut que, dans le R. C. P. G., la toute première lésion définie et caractéristique peut être connue dans le squelette. Plus tard s'y associe une destruction localisée de la jointure qui intéresse la synoviale et le cartilage articulaire. L'infection, la constitution, l'hérédité, les avitaminoses et les dysendocrinies sont des facteurs qui interviennent dans le processus du calcium dans l'os et dans le métabolisme du calcium. Une altération de l'un ou de plusieurs de ces facteurs joue un rôle dans le déterminisme du tableau clinique du R. C. P.

Finalement, Bach soutient que, si l'on a pu noter certaines autres maladies, une ostéopénie généralisée peut être regardée comme caractéristique du R. C. P. G. Son existence permet de différencier formellement le R. C. P. G. des autres types habituels de rhumatismes chroniques. Parmi ceux-ci, figurent les manifestations articulaires de la maladie rhumatismale, l'ostéo-arthrite (arthrite sèche), la goutte et les diverses formes de rhumatismes infectieux, qui comprennent notamment le rhumatisme blennorragique. Dans tous ces éventualités, il n'y a pas d'ostéopénie généralisée; quand il y a de l'ostéopénie, elle est localisée à la région des articulations atteintes.

L'étude des lésions radiographiques menée parallèlement à des observations cliniques et anatomiques aux stades précoces du R. C. P. G. a conduit l'auteur à admettre que les études radiographiques peuvent apporter des éléments nouveaux sur la nature des lésions initiales de cette affection. Elles peuvent aussi offrir un intérêt immédiat pour la pratique clinique. Elles peuvent nous donner des indications qui nous aideront à porter le diagnostic initial et plus tard à reconnaître la période à laquelle est parvenue la maladie. Elles peuvent nous guider pour préciser l'évolution de la maladie quand elle suit répétées à certains intervalles, et pour sur la réponse du processus morbide au traitement.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LE TRACHOME

Le Comité exécutif de l'Organisation Internationale de la Lutte contre le Trachome, qui a été créé le 14 mai 1934, a tenu une séance le 14 mai 1935. Les membres du Comité sont : MM. Emile de Grosz, président; F. Wibaut, secrétaire général; A.-F. Mac Callan, M. Marquet, Morax, Park Lewis, Szymanski, vice-présidents; Brandès, de Laperouse, Van der Hoeve, ainsi que M. Wagemann, Maziny, Hey et MM. Trantas, Marin, Amal, Currie et G. Hoffmann.

Le président fit l'éloge du professeur Anagnostou, décédé. Le secrétaire général donna lecture de son rapport d'où il appert que la situation financière de l'Organisation est mauvaise en ce sens qu'elle dispose de 1.500 florins hollandais environ. La source principale de recettes est la subvention américaine. Le Comité exécutif accordera une bourse à un savant désireux de s'occuper de l'étiologie du trachome dans un laboratoire de pays trachomatieux. Une commission composée de MM. Morax, Mac Callan et Wibaut est déléguée à cet effet.

A la séance qui aura lieu à Budapest au printemps de 1935 sera traitée à son tour la question de la prophylaxie du trachome; des rapporteurs furent élus en la personne de MM. Miyahita (Japon), Mac Callan (Grande-Bretagne), Zacherl (Pologne), Tewfik (Egypte) et Jitta (Hollande).

L'organisation contre le trachome tint également, le 14 mai 1934, en commun avec l'Association internationale de Prophylaxie de la Cécité, une séance que présidèrent MM. de Laperouse (Paris) et Emile de Grosz (Budapest). Le thème principal en fut le trachome des colonies et des parties méridionales de l'Europe. Les rapporteurs étaient : Mariny Hey (Le Caire) et MM. Maggiore (Genève), Luchet (Algérie), Trantas (Athènes), Wibaut (Amsterdam) et Guenod (Tunis). En suite M. Morax fit une conférence sur le rôle du gonocoque dans la zone tropicale.

LE Dîner de l'Association des Diplômés d'Hygiène

Pour la clôture de la XII^e session des cours de l'Institut d'Hygiène, et en l'honneur des nouveaux diplômés, l'Association des diplômés d'hygiène vient de donner son dîner annuel.

La réunion, particulièrement nombreuse, fut présidée par M. Louis Marin, ministre de la Santé publique. Il avait à sa droite M. Camille Blaisot, son prédécesseur, et à sa gauche le professeur Tanon. A la table d'honneur, on remarquait encore M. Brisac, le professeur Lamière, MM. Weil-Hallé, F. Marin, Henri Labbé, Loir (du Havre), Leroz, ancien député et père de la loi de 1905, Carillon, Dequidt, Briau, Desfossez, Jean-Louis Dumont, Navarre, Neveu, Mlle Leclerc, MM. Cambasédés, Nevoit, Thépenier, G. Boyé, le médecin colonel Cot et le docteur Clerc, président de l'Association des diplômés d'hygiène.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

La préparation et la mise en vente de produits visés par la loi du 25 avril 1935 sont autorisées dans les établissements ci-après désignés et dans les conditions déterminées, savoir :

I. La société E. Boucilla et Co, laboratoires biotechniques, 42, rue des Martyrs, à Paris, directeur technique M. Ch. Vergelet, docteur en pharmacie :

Des préparations destinées au traitement d'affections gynécologiques, sous la forme de pansements vaginaux, et constituées par un mélange, à parties égales, de cultures de gonocoques, de staphylocoques de streptocoques, de colibacilles, de Bacterium cutis commune, lésés par la soude à 1/10.

Autorisation accordée sous la réserve d'une part, que la nature de lésions indiquées de ces préparations sera indiquée sur les étiquettes et que, d'autre part, elles ne seront pas mises en vente sous le nom de « gynolysats ».

II. Les autorisations suivantes, accordées antérieurement à M. Borrien, pharmacien, 54 rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris (laboratoires Carrion et Co), sont transférées à M. le docteur Jaubert, 54, avenue de Verdun, à Issy-les-Moulineaux (Seine) :

- 1° Un vaccin polyvalent, injectable, dénommé « gonocoque » (décret du 17 août 1927, modifié par le décret du 23 juin 1932);
- 2° Un vaccin antistaphylococcique injectable dénommé « staphylagone » (décret du 8 novembre 1927);
- 3° Un vaccin polyvalent injectable, dénommé « cardiostreptine » (décret du 4 août 1932, C. A.);
- 4° Un vaccin polyvalent, injectable, dénommé « intrastreptine » (décret du 4 août 1932, C. N.);
- 5° Un vaccin polyvalent en ovules pour pansements vaginaux, dénommé « ovules au gonocoque » (décret du 4 août 1932, D). Traitement accordé sous les réserves indiquées dans les décrets précités.

III. MM. les docteurs Ranque et Senes, 16, rue Dragon, à Marseille :

A. — Un vaccin polyvalent, ingérable, constitué par une émulsion stérile de bactéries contenant par centimètre cube : Colibacilles, 600 millions. Entérocoques, 200 millions. Cette solution est répartie en ampoules de 10 centimètres cubes.

B. — Des solutions injectables préparées au moyen d'extraits aqueux de leucocytes provenant d'échecs de fixation provoqués soit chez le cheval normal, soit chez le cheval traité par des injections répétées de microbes pathogènes. Ces solutions, titrées par leur teneur en albumine, répondent aux caractéristiques suivantes :

- 1° Une solution injectable d'extrait de leucocytes de cheval. Cette solution est titrée à 2 milligrammes d'albumine par centimètre cube.
- 2° Une solution injectable d'extrait de leucocytes de cheval traité par des injections répétées de bacilles typhiques et paratyphiques A et B. Cette solution est titrée à 1 milligramme 5 d'albumine par centimètre cube.
- 3° Une solution injectable d'extrait de leucocytes de cheval traité par des injections répétées de micrococci méltiens. Cette solution est titrée à 1 milligramme 5 par centimètre cube.
- 4° Une solution injectable d'extrait de leucocytes de cheval traité par des injections répétées d'un mélange à parties égales de cultures de pneumocoques, de staphylocoques, de streptocoques, d'entérocoques et de micrococci catarrhals. Cette solution est titrée à 1 milligramme 5 par centimètre cube.

C. — Des sérums hémopoïétiques obtenus par saignée du cheval normal ou du cheval préalablement traité par des injections répétées de divers microbes pathogènes, savoir :

- 1° Un sérum hémopoïétique de cheval normal;
- 2° Un sérum hémopoïétique de cheval traité par des injections répétées de bacilles typhiques et paratyphiques A et B;
- 3° Un sérum hémopoïétique de cheval traité par des injections répétées de micrococci méltiens;
- 4° Un sérum hémopoïétique de cheval traité par des injections répétées d'une émulsion mixte contenant, à la densité de 2 milliards de germes par centimètre cube, un mélange à parties égales de cultures de pneumocoques, de staphylocoques, de streptocoques, d'entérocoques et de micrococci catarrhals.

Autorisation accordée sous la réserve que, indépendamment de toute dénomination commerciale appliquée à chacun des produits, leur nature et leur composition seront indiquées d'une manière précise et que, notamment, toute préparation du type B sera dénommée « extrait de leucocytes de cheval normal ou de cheval traité par... » et que toute préparation du type C sera dénommée « sérum hémopoïétique de cheval normal ou de cheval traité par... ».

Art. 2. — Indépendamment de toute dénomination commerciale et sans préjudice des réserves particulières formulées ci-dessus, tous les tubes ou ampoules et les emballages contenant les produits autorisés seront obligatoirement revêtus d'une étiquette sur laquelle devront figurer, exclusivement, les mentions suivantes : Nature et composition exacte du produit telle qu'elle est libellée dans le présent décret ; Mode d'administration ; Date limite d'utilisation ; Marque du lieu d'origine ; Et, immédiatement au-dessous du nom du produit, la mention : « Décret n° 78, du 15 juin 1934 ».

Art. 3. — La mention précédente exceptée, toute forme de publicité relative à l'autorisation est interdite sur les étiquettes, prospectus, annonces, on-têtes de lettres, factures, notices, etc., à moins d'être suivie de la réserve ci-après : « L'autorisation ne garantit pas l'efficacité du produit ».

Art. 4. — Les produits ci-dessus visés peuvent être débités à titre gratuit ou onéreux. L'autorisation dont ils sont l'objet est temporaire et révoquable; ils sont soumis à l'inspection prescrite par la loi.

AVIS DE VACANCE de poste de directeur de bureau municipal d'hygiène

Un poste de médecin chef de service à l'Asile Saint-Jacques, à Nantes (Loire-Inférieure), est vacant par suite du décès de M. le docteur Conlonjou.

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE . cachets, comprimés, granulé

Gaïacolé : cachets
Arsenié : cachets

A. RANSON
Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XX^e)

ENFANTS
2 centicubes

SERUM

ANTI-ASTHMATIQUE

DE

HECKEL

Une injection sous-cutanée au moment de la crise

ADULTES
5 centicubes

LABORATOIRE CORBIÈRE, 27, R. Desrenaudes, PARIS

aux azotémiques

DRAIN

HYPOAZOTÉ

de Feudelbert

Qui ne fatigue pas les reins même les plus gravement lésés.

la marque

de Feudelbert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

Revue de la Presse Scientifique

LA THYROXINE, SON UTILITE THERAPEUTIQUE, D^r J. BENECH. (Pratique Médicale Française.)

L'auteur insiste tout particulièrement sur les multiples avantages de la thyroxine synthétique mise au point par Harrington et Berger ; il a utilisé exclusivement la marque Roche qui lui a donné d'excellents résultats et des effets constants ; cette thyroxine synthétique est excessivement maniable ; elle se présente sous forme d'ampoules, de gouttes et de comprimés et elle lui a permis d'obtenir des succès constants dans la thérapeutique des glandes endocrines, chaque fois qu'il existe de l'hypothyroïdie, de la petite insuffisance thyroïdienne, du myxoedème, de l'obésité d'origine glandulaire et même des affections cutanées liées aux insuffisances glandulaires.

Les observations suivies par M. Bénéch comportent trois groupes bien distincts : 1° Des enfants ayant un certain retard de développement atardés physiques et psychiques, chez lesquels on ne peut parler de myxoedème, étant donné le peu de signes cliniques ; 2° Des femmes présentant, à l'approche de la ménopause, des signes d'insuffisance glandulaire, chez lesquelles l'action des extraits d'ovaire seuls ne donnait que des résultats médiocres et chez qui, au contraire, l'association avec la thyroxine donna de bons résultats ; 3° Des femmes jeunes, atteintes d'obésité et de troubles glandulaires et dont l'amélioration ne se produisit que par la thyroxine associée à l'extrait d'ovaire ou par la thyroxine seule.

Dans le traitement des petites insuffisances glandulaires, chez les enfants de huit à douze ans, enfants souvent obèses, l'auteur a commencé par des doses très faibles, cinq gouttes par jour en surveillant le poids ; si celui-ci ne variait pas, il donne dix gouttes par jour ; jamais, en procédant ainsi, il n'a d'accidents chez les enfants. Chez des grandes personnes, chez qui l'auteur a voulu dépasser la dose de 4 milligrammes par jour, en arrêtant immédiatement la thyroxine, il a vu les accidents disparaître presque instantanément du jour au lendemain, alors qu'on signalait jadis des troubles d'hyperthyroïdisme persistant avec les traitements forcés par les extraits thyroïdiens. Il semble donc bien que nous possédions dans la thyroxine Roche un médicament d'une extrême maniabilité, à la condition, bien entendu, de surveiller attentivement le poids et le poids des malades.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DU DIAGNOSTIC DES CEPHALEES CHEZ LES SYPHILITICQUES. CEPHALEES DYSEPTIQUES ET CEPHALEES SYPHILITICQUES, par J. NICOLAS et J. ROUSSET. — (Le Journal de Médecine de Lyon.)

Les céphalées qu'on observe chez les syphilitiques même avérés, ne doivent pas être mises constamment sur le compte de l'infection tréponémotique. Pour être syphilitiques ces malades n'en sont pas moins susceptibles de présenter des céphalées dues aux autres causes étiologiques possibles de ce symptôme : méningites non syphilitiques, maladies infectieuses, urémie, hypertension, anémies, lésions crâniennes diverses, tumeurs cérébrales, lésions endo-nasales ou sinusiennes, pour ne citer que celles-ci. Mais, parmi ces causes étiologiques, il ne faut pas oublier les dyspepsies d'origine gastrique, hépatique ou intestinale, dont le diagnostic est parfois méconnu. Il y a lieu d'y penser pour ne pas instituer ou prolonger indéfiniment des traitements antisiphilitiques inutiles ou même nuisibles, et ne pas négliger ceux des dyspepsies qui donneront parfois des résultats surprenants.

LA PRATIQUE DU DIAGNOSTIC DE LA TUBERCULOSE PAR L'INOCULATION AU COBAYE, par Raoul VAURS. — (Le Progrès Médical.)

La connaissance des diverses formes d'infection doit donc nous inciter à modifier profondément les techniques simplistes qui sont encore en œuvre dans les laboratoires de diagnostic. L'idéal serait, comme le conseille Valtis, d'inoculer plusieurs animaux et, au moindre doute, de procéder à des réinoculations en série ; l'indigence trop fréquente des écuries de laboratoire ne le permet pas toujours. En tout cas, nous devons examiner avec beaucoup plus de minutie nos cobayes autopsiés, et faire porter plus particulièrement notre attention sur le système lymphati-

que. Tout dernièrement encore, sur un cobaye sacrifié en pleine santé apparente, quatre mois après l'inoculation, nous avons trouvé un seul ganglion légèrement hypertrophié (ganglion rétro-hépatique). La recherche la plus minutieuse n'a pas permis d'y déceler de bacilles de Koch, mais la réinoculation à un autre animal a donné en peu de jours, le même type et une infection type Villamin particulièrement rapide et virulente ; il s'agissait donc bien d'une infection paucobacillaire qui faillit passer inaperçue.

En somme, sans vouloir nier les progrès de ces dernières années dans la recherche du bacille tuberculeux par la culture, progrès dus aux mérites d'excellents milieux tels que le Lowenstein, nous ne pensons pas que cette méthode devra nous donner de l'inoculation. Les difficultés de culture du bacille de Koch sont encore réelles. Les souillures que contiennent si souvent les produits soumis à l'examen les accroissent considérablement, et l'on a trop souvent la déception de n'aboutir qu'aux fameuses microcolonies non repiquables qui ne suffisent pas à entraîner toutes les convictions. L'inoculation reste donc la méthode de choix. Pourtant, autant que possible, sur plusieurs cobayes, bien conduits et longtemps surveillés, elle ne laisse guère place à l'erreur.

Derniers Livres Parus

DEUXIEME FAISCEAU ORATOIRE, D^r DARTIGUES. — (Doin, Editeur, Paris, 1934, 280 p., 18 francs.)

Le docteur Dartigues a l'âme symboliquement tricolore comme le drapeau de la France dont il s'est fait pendant plus de 22 ans le protagoniste, au sein d'une Latinité qu'il souhaite unie et indivisible pour le maintien d'une civilisation hellénolatine qui a défriché et instruit toutes les nations et qui veut conserver la valeur et la liberté individuelles dans l'ordre contre la tendance opposée d'une collectivité où ne peut que sombrer la personnalité humaine dans l'automatisme inconscient des âtres développés en série. Dartigues, en effet, est en train de publier un « Triple Faisceau Oratoire » ; le premier, qui a paru sous couverture bleue, le second, celui-ci, sous couverture rouge. Ce n'est pas par vain désir de faire renaitre à nouveau une parole qui a été vivante et qui a résonné aux moments qu'il fallait, mais à titre documentaire de l'œuvre de l'Umfia qu'il a patiemment édifiée et afin que ceux qui auront à remonter plus tard aux sources, puissent y trouver la réalité et la fraîcheur des origines et par conséquent des inspirations parties d'une conception basée sur un grand élan du cœur et de la pensée. On trouvera, dans ce volume, suivant un plan analogue à celui du « Premier Faisceau Oratoire », des discours concernant les manifestations de l'Umfia ou Union Médicale Latine qui sont autant de pensées réalisées et d'actes jalonnés dans l'évolution de cette grande œuvre. Italie, Canada, Belgique, Espagne, France, etc., sont mis ici à l'honneur, car l'effort de Dartigues a été d'établir entre toutes les nations de la Latinité une intercourse de fraternité favorable à une édification de paix. Il faut lire, en particulier, le discours au Vingtenaire de l'Umfia, tout vibrant des plus hautes pensées sur la Science, la Civilisation et la Paix ; il faut également s'arrêter et méditer sur les grandes paroles dites aux Jubiés de Brandy et de Clemenceau ; ce dernier qui a été non seulement le sauveur de la France mais de la Civilisation Latine en péril de mort. En vérité, ces traces du serbe de Dartigues, qu'il ne veut pas considérer comme de la vaine parole mais comme génératrice d'action et de sentimentalité fécondes, méritent d'être conservées. Et nous attendons le Troisième Faisceau qui marquera un nouveau pas en avant de cette œuvre de l'Umfia qui a trouvé le monde médical intéressé, remué et même passionné.

ÆSCULAPE. — « La Grossesse dans la Religion Égyptienne », par le D^r H. Ameine, médecin-chef des Asiles de la Seine (22 ill.). — « Un plateau d'Acropole », peint par Masaccio (1 ill.). — « L'énigme de la Tête de Cire de Lille », par Édouard Gaillot (4 ill.). — « Les soins aux Enfants chez les Romains », par le Docteur G. Barraud de Chatellillon (6 ill.). — « Une image d'Égypte à Paris », par le Docteur Paul Raymond (5 ill.). — « Le Docteur Georges Clemenceau, son dogme par Dartigues ; son image par Villandre » (2 ill.). — « Supplément » (19 ill.).

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est montrer qu'on aime l'indépendance de ce journal et le caractère de ses informations sélectionnées, originales et illustrées.

SULFOÏDOL ROBIN

GRANULÉ — CAPSULES — INJECTABLE
POMMADE — OVULES

RHUMATISME chronique

ARTHRITISME

PHARYNGITES

INTOXICATIONS INTESTINALES

FURONCULOSE - ACNÉ - RHINITE
URETRO-VAGINITES

Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS

CLICHERIE PHOTOGRAVURE
Tous Travaux d'Édition ou de Publicité

Éts LAUREYS FRÈRES
17, r. d'Enghien, Paris-10
Téléph. Provence 93-37 0 lignes
Remise à MM. les Médecins et Pharmaciens

GRANULE NORDEN

PHYTOTHÉRAPIE HÉPATIQUE

Le **“ROMARANTYL”** est le Drain de la vésicule biliaire et le Régulateur de l'intestin

1 à 2 cuillerées
à café
à chaque repas

Cholagogue
Laxatif
Diurétique

Littérature et Echantillon sur demande aux
Laboratoires TROUETTE-PERRET, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS (11^e)

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION

TAXOL

À BASE DE :

- 1° **EXTRAIT TOTAL des GLANDES de l'INTESTIN** qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.
- 2° **EXTRAIT BILIAIRE DÉPIMENTÉ** qui régularise la sécrétion de la bile.
- 3° **AGAR-AGAR** qui rehydrate le contenu intestinal.
- 4° **FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS** action antimicrobienne et anti-toxique.

1 à 6 Comprimés avant chaque repas

LABORATOIRES LOBICA
46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (17^e)
G. CHENAL, Pharmacien

Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGENOL

Médication Arsénio-Phosphorée Organique

NALINE

INDICATIONS :

FAIBLESSE GÉNÉRALE LYMPHATISME SCROFULÉ - ANÉMIE NEURASTHÉNIE CONVALESCENCES DIFFICILES

TUBERCULOSE BRONCHITES ASTHME - DIABÈTE

PUISSANT RÉPARATEUR de l'Organisme débilité

FORMES : Élixir, Granulés, Comprimés, Concentré, Ampoules.
Littérature et Échantillons : **Éts MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE (Seine)**
R. C. Seine, 210 439 B

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

D. CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 518 — 15 JUILLET 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

:- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF :-



(Photos Barrois. — Cliché « Inform. Médical »)

AU CONGRÈS DU RHUMATISME QUI VIENT DE SE TENIR A AIX-LES-BAINS

Au-dessus, M. le Prof. Bezançon (au centre et très éclairé par les projecteurs) président de ce Congrès, ayant à sa droite M. le Docteur M. P. Weill et à sa gauche M. le Prof. Lian.
En bas, un groupe de Congressistes sortant du nouvel Établissement Thermal.

Les Travaux de la Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

AIX-LES-BAINS, 28, 29, 30 JUIN et 1^{er} JUILLET 1934

Quelques passages du discours prononcé à la séance d'ouverture du Congrès par M. le Professeur Fernand Bezançon, Président.

Longtemps la science médicale a méconnu l'immense valeur thérapeutique de la physiothérapie. Les hommes de ma génération se rappellent quelle place infime, à l'époque de leur jeunesse médicale, tenait la physiothérapie dans la vie hospitalière, dans l'enseignement et même dans la pratique urbaine. Quand on avait distribué quelques bains sulfureux aux rhumatisants, quelques douches aux nerveux on avait épuisé les moyens physiques mis à notre disposition.

Des erreurs de doctrine, une mauvaise interprétation des lésions anatomo-pathologiques, avaient conduit les meilleurs des médecins, les plus versés dans la science médicale de leur temps, au scepticisme thérapeutique, à la méconnaissance de la valeur de ce que l'on croyait être de petits moyens thérapeutiques.

En matière de rhumatisme chronique en particulier, à quel bon luter, pensait-on, contre les érosions de cartilage, contre les productions ostéophytiques. Comment aurait-on pu être assez puéril pour croire qu'on pouvait faire disparaître une ossification, une calcification. L'os ne représentait-il pas en quelque sorte, un tissu fixe, quelque chose d'immuable et d'indélébile ?

Et voilà qu'une science mieux comprise, où la physiologie s'allie à l'histologie et la physiologie pathologique à l'anatomo-pathologie, nous révèle que les lois de la vie des tissus gouvernent les mécanismes de leurs états pathologiques, que ce que nous appelons des lésions comme l'ont si bien formulés Leriche et Pollicard dans leurs beaux travaux sur la Pathologie osseuse et articulaire, ne sont qu'une simple variation en qualité et en quantité de l'état physiologique, que la pathologie osseuse et articulaire elle-même n'échappe pas à ces lois, qu'il n'y a rien en réalité de plus mobile que la teneur d'un os en calcium et que sans parler du rôle des causes générales, hormonales ou autres, celle-ci est sous la dépendance étroite des conditions circulatoires qui la régissent, et que par suite, exercice ou immobilité ont sur sa vitalité les influences contraires les plus manifestes.

Alors, si l'état de la circulation locale a un retentissement considérable sur la vie de l'os et du cartilage et sur le tissu fibreux capsulaire, si l'immobilité est un des grands facteurs de la décalcification — si, d'autre part, dans les lésions des rhumatismes chroniques, comme l'avaient déjà vu les anciens cliniciens, Charcot en particulier, mais comme nous l'ont surtout révélé les recherches radiologiques récentes, il faut attribuer une large place aux atrophies musculaires, aux contractures — alors on va saisir facilement l'importance de la chaleur, du massage qui, calmant la douleur, peut permettre la mobilisation précoce de tout ce qui va agir sur la vaso-motricité, sur l'état circulatoire, sur la nutrition des muscles.

Ces influences bienfaisantes de la chaleur, de la balnéation, du massage, les anciens, les Romains en particulier, les trouvaient dans les Thermes et l'on se rend compte de l'importance que ceux-ci avaient occupé dans la vie antique quand, visitant la Rome moderne, on parcourt les ruines colossales des Thermes de Dioclétien et de Caracalla. Mais ils la trouvaient aussi dans les sources, dans les fontaines, si répandues sur notre sol gaulois où, à la vertu de la thermalité, s'ajoutait un quelque chose de mystérieux qui les rendait précieuses non seulement à apporter le relâchement et le bien-être aux hommes sains

mais encore la guérison aux malades. L'importance des vestiges gallo-romains dans nos grandes stations thermales, dans celle d'Aix en particulier, en est un éclatant témoignage. Les anciens ne considéraient guère que la thermalité, et il ne semble pas qu'il y ait déjà à cette époque une véritable spécialisation en rapport avec la composition même des eaux. Celle-ci ne s'est faite que plus tard et la teneur en soufre qui donne aux eaux une couleur, une saveur si spéciales, a été une des bases les plus importantes de cette spécialisation.

Plus tard, quand les progrès de la chimie permirent de faire l'analyse des eaux thermales — des eaux minérales, comme on disait volontiers à cette époque — c'est sur cette composition chimique que, du moins dans les traités classiques, fut basée la spécialisation : les eaux d'Aix furent classées parmi les sulfureuses calciques mais aussi dans le groupe des eaux faiblement minéralisées. Il y avait dans ces termes une nuance de dédain par opposition avec les stations riches en arsenic et en soufre.

Par un juste retour des choses d'ici-bas, la découverte de propriétés radio-actives souvent importantes dans la plupart des eaux thermales faiblement minéralisées, dans les eaux d'Aix en particulier, la notion nouvelle de l'importance de l'état d'ionisation qui ne s'établit que dans les dilutions étendues, a remis à leur place véritable ces eaux qu'une classification chimique quantitative aurait volontiers prises à un rang inférieur.

Mais, une fois de plus, dans cette spécialisation de nos eaux thermales, l'intuition populaire a devancé la science.

Dans chacune de nos stations thermales, par la vertu même de cet empirisme qui est le fruit d'une observation séculaire, on a été surtout frappé des qualités physiques des eaux, du degré de leur thermalité, de leur abondance, de la pression sous laquelle elles sont distribuées, de leur onctuosité : ainsi des habitudes thérapeutiques locales se sont peu à peu constituées, des sélections thérapeutiques se sont faites qui ont fini par aboutir à la spécialisation.

À Aix, la réunion de ces conditions physiques — une onctuosité tenant à la baignoire (permettant le massage sous l'eau thermale, alors que d'ordinaire l'eau n'est pas favorable au massage), une abondance permettant de disposer par malade de plusieurs hectolitres d'eau thermale, une forte pression hydraulique, ont permis d'arriver à cette perfection qui est la raison d'être de la spécialisation.

Si l'on ajoute à ces qualités physiques de l'eau qui ont entraîné la spécialisation des manœuvres, leur radio-activité, leur composition chimique, qui jouent elles aussi un rôle non négligeable, on arrive à comprendre comment ce complexe thérapeutique qu'est une eau thermale, appliquée à toute une série de maladies, s'est révélé peu à peu comme particulièrement utile à certaines formes, inactive, nuisible même quelquefois pour d'autres, et comment ainsi la spécialisation de la station s'est créée.

Permettez-moi, jetant un regard sur l'action bienfaisante de la vie naturaliste des peuples, de faire une sorte de synthèse du rôle que peuvent jouer les thermes dans la vie et dans le bien-être de l'humanité.

Il semble bien que sous le ciel de la Grèce, dans cette lumière splendide où l'homme pouvait presque vivre sans la protection des vêtements, ce soient surtout le stade, les

CONCLUSIONS DU RAPPORT de M. le Prof. Lœper et MM. D. Mahoudeau et J. Tonnep.

La carence en soufre des tissus articulaires des rhumatismes chroniques est certaine et le métabolisme calcaire y est troublé profondément.

L'excès du soufre total et l'insuffisance du glutathion sont de règle dans le sang des rhumatisants, ainsi d'ailleurs, le plus habituellement, que l'excès de calcium.



M. LE PROFESSEUR LœPER

L'appétence du rhumatisme pour le calcium et pour le soufre semble démontrée par l'absorption ou l'injection d'hyposulfite de soude ou de sels de calcium.

Enfin, le métabolisme des glucoses est troublé.

La thérapeutique doit tirer parti de ces constatations. Elle comportera l'injection de gluconate de chaux, l'administration de glucose et aussi les injections d'huile soufrée.

Ainsi se trouve réalisée une action à la fois nutritive et réparatrice. Le calcium et le glucose sont en effet de vrais aliments. Peut-être faudra-t-il leur adjoindre le glycérol que nous savons manquer dans les cartilages malades et dont l'absence favorise les précipitations.

Le soufre est, lui aussi, un aliment du cartilage, mais il est encore un modificateur puissant, profond et complexe de la nutrition articulaire et de la nutrition générale.

Il est susceptible de modifier tout ensemble le métabolisme du sucre, l'équilibre protéique et l'équilibre rhéologique ; il accroît même la fixation du calcium ; il atténue les précipitations de ce calcium dans les tissus. Et comme ces réactions vont de pair avec l'amélioration anatomique des jointures, et les manifestations objectives de leurs lésions, on peut supposer qu'elles conditionnent dans une assez large mesure cette amélioration.

Les seuls inconvénients de l'huile soufrée sont la douleur et la fièvre.

Jeux, la course, qui aient tenu la première place, et que ce ne soit qu'à Rome, à une époque d'ailleurs très tardive des premiers siècles, que les thermes ont pris l'importance dont témoignent leurs ruines grandioses.

Après une longue éclipse nous assistons à une reprise de vie naturaliste. La jeunesse se presse à nouveau dans les stades et dans les piscines. Notre littoral marin, nos rivières, nos lacs se couvrent de plages, c'est là qu'une partie de la population vient chercher, à côté des joies du bain, les bienfaits de l'air et de la lumière.

Mais ce sont aussi nos villes d'eaux, nos stations thermales en particulier, qui peuvent devenir, comme les thermes d'autrefois, une source de plaisir et de santé.

Ces stations thermales ne doivent pas être en effet seulement des lieux où les malades vont venir chercher un soulagement à leurs infirmités, mais — des stations de santé — ou, préventivement, pendant quelques semaines de l'année, chacun cherchera à remédier à ses maux.

Peut-être trouverons-nous dans des os osés souffrés organiques nouveaux l'origine de ces inconvénients.

D'ores et déjà on peut considérer le soufre comme un spécifique des troubles articulaires du rhumatisme.

L'ÉTUDE EN COURBES DE LA SÉDIMENTATION GLOBALE ET DE LA FLOCCULATION À LA RESORCINE COMME CONTRÔLE DE L'ÉVOLUTION ET DU TRAITEMENT DES POLY-ARTHRITES ÉVOLUTIVES.

Jacques Forestier et Francis Godeau (Aix-les-Bains).

Les auteurs résumant leur expérience plus de 3.000 déterminations espacées sur une durée de 5 ans et sur plusieurs centaines de malades, croient pouvoir formuler les conclusions suivantes :

L'étude en courbes de la sédimentation globale et de la flocculation à la resorcine constitue le meilleur contrôle de l'évolution et de l'activité des traitements des polyarthrites évolutives.

Ces réactions sont constamment normales pendant toute la durée de l'évolution des maladies, même en l'absence de toute phase évolutive ; l'exception à cette règle est très rare.

Le retour à la normale de la sédimentation globale est nécessaire pour dire qu'une poly-arthrite chronique évolutive a guéri.

An cas de désaccord entre les deux méthodes, les auteurs accordent plus de crédit à la sédimentation globale.

LES ASPECTS RADIOLOGIQUES DU RHUMATISME CHRONIQUE PROGRESSIF GÉNÉRALISÉ, D. S. G. S.

(Londres).

Un diagnostic exact est la condition préalable d'une thérapeutique efficace. Celle-ci particulièrement vraie dans les rhumatismes chroniques offre bien des difficultés. L'introduction d'un examen radiographique systématique de tous les malades soumis pour un traitement à la clinique de la Croix-Rouge Britannique contre le rhumatisme chronique a permis l'identification possible de ces cas. Cette identification est basée sur la constatation des altérations caractéristiques telles qu'elles s'observent sur la radiographie : ainsi est éliminée toute erreur personnelle. Cette méthode démontre l'existence de quatre groupes principaux :

- 1^o Le R. C. P. G., ou rhumatisme chronique à arthrite arthro-capsulaire ;
- 2^o L'ostéo-arthrite ou arthrite sèche ou arthrose ;
- 3^o Le rhumatisme infectieux localisé ;
- 4^o L'arthrite de la goutte.

Dans de nombreux cas, sur le témoignage des altérations radiographiques, il a été possible de corriger le diagnostic clinique. Les cas qui ont été radiographiquement acquis à pleine valeur, il doit nécessairement remplir les conditions suivantes :

- 1^o Le médecin qui interprète les films doit avoir exercé sa sagacité sur de très nombreux clichés ; en d'autres termes, il doit être un radiologiste d'expérience ;
- 2^o Il faut observer certains détails techniques ;
- 3^o Dans tous les cas de R. C. P. G., l'arthrose caractéristique est la décalcification de tous les os ; c'est dans les os de la main qu'elle est la plus facile à mettre en évidence.

Certaines données permettent de constater à l'existence d'une circulation continue de sels solubles de calcium analogue à celle de la lymphe. Le degré d'activité de la maladie peut être mesuré grâce au flux et au reflux de calcium osseux, tels qu'ils sont mis en lumière par la radiographie.

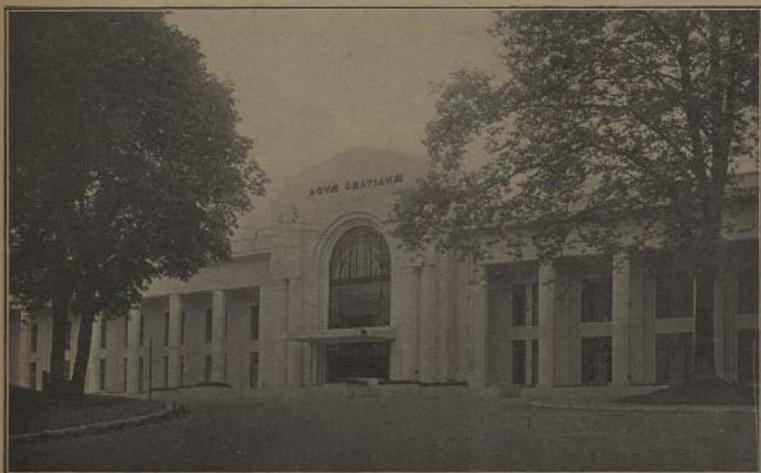
La décalcification osseuse survient dans d'autres affections, mais elle est alors de nature différente. Dans le R. C. P. G., on trouve deux modes de décalcification :

- a) Une décalcification osseuse généralisée ;
- b) Une perturbation des rapports réciproques des densités des diverses formes de l'os (os cortical, os médullaire, os spongieux). La signification de ce dernier type de décalcification n'a pas encore été déterminée.

Seul être plusieurs observations pour évaluer la valeur pratique du procédé d'identification radiographique qu'il décrit.

Aucun cas de rhumatisme ne doit être considéré comme ayant été étudié complètement si le diagnostic clinique n'a pas été confirmé par un examen radiographique valable utilisant la « radiographie diagnostique de la main » comme moyen d'identification précise. Les statistiques auraient une valeur et une signification plus considérables si cette méthode était adoptée par tous ceux qui traitent le R. C. P. G. ; c'est le seul moyen d'obtenir chez le vivant un témoignage direct des altérations dont les os et les articulations sont le siège.

(Voir la suite page 1)



Le nouvel établissement thermal d'Aix-les-Bains



A mon avis

LA ROUTE MANDARINE

Lorsqu'un jeune étudiant prend sa première inscription de médecine, il est le plus souvent par de grandes aspirations. Il veut accéder aux degrés élevés de notre belle profession. Sans tarder il prendra part à une conférence d'externat et comme il n'en est qu'aux rudiments de l'anatomie il s'essayera à retenir sans rien y comprendre l'étiologie et les symptômes des maladies. L'aridité stupide de ce travail qui ressemble à celui des « fours à bachelot » ne le rebuera aucunement. C'est qu'il veut arriver à passer le cap des concours qui mènent aux succès honorifiques et rémunérateurs ; c'est qu'il veut s'élever au-dessus des rangs du vulgaire et être compté un jour parmi l'aristocratie médicale. Nobles sentiments sans doute qu'il serait maladroit de faire taire. « Excelsior » fut toujours la devise des hommes et ceux qui défendent l'égalisation des individus comme une doctrine de justice et une source de bonheur sont les pires ennemis de l'humanité.

Mais à l'heure où nous sommes il est permis de se demander si la route qui promet de mener aux postes élevés est encore celle qui réserve aux jeunes hommes le maximum de satisfaction. Cette « route mandarine » qui fera de nos jeunes étudiants des internes lauréats, des médecins des hôpitaux et des professeurs ne procurera-t-elle pas à ceux qui l'auront parcourue avec succès plus de déceptions et d'amertumes que de satisfactions morales et de profits matériels ?

On sait non langage sans détours. Je n'hésite donc pas à vous dire là-dessus le fond de ma pensée. En toute franchise, je considère que la « route mandarine », sur laquelle s'engage avec tant d'enthousiasme les recrues de notre profession, n'est pas celle qu'on doit suivre aujourd'hui si l'on veut se préparer un avenir heureux.

Je passe sur les écueils du chemin car ils ne sont pas propres à cette voie rocailleuse ; toutes les routes qui mènent au succès sont arides et montantes, on ne les gravit qu'en s'écorchant aux cailloux et aux ronces. Mais celui qui a fait l'ascension d'une haute montagne trouve, au bout de ses efforts, l'air vif et l'horizon immense, ce n'est pas cela qui attend l'étudiant qui veut suivre jusqu'au bout la route mandarine.

Lorsqu'il aura triomphé des obstacles, vaincu ses égaux en des combats très durs, évité les embûches et cotoyé sans choix les précipices dissimulés sous ses fleurs des acétements, que trouvera-t-il notre lauréat, notre champion ? La considération ? C'est possible, mais la chose n'est pas certaine. La fortune ? Hier peut-être, aujourd'hui non.

Il existe parmi les foules — et les trente mille médecins de France n'échappent pas au mal du jour — une atmosphère de dénigrement qui les pousse à quer les gloires les plus méritées, à saluer les personnalités les plus estimables, à jeter des pierres dans les vitres des belles demeures. Dans l'angoisse des temps nouveaux, cette attitude démolitrice est le reflet du sadisme qui a toujours poussé les collectivistes aux heures de crise sociale. On ne tolère plus le mérite, on veut insulter au succès, fût-il le plus honorablement acquis. Il faut cracher sur les idoles.

Et quel est le résultat de ce mouvement passionnel à l'endroit de notre profession ? Tout d'abord, les foules n'accordent plus aucune estime aux médecins. On les a fait descendre du piédestal où ils se trouvaient encore il y a un quart de siècle, on les a ramenés dans l'arène des préoccupations commerciales. Bien des nôtres imitant les aristocrates de jadis ont hurlé avec les loups et descendu avec une allégresse feinte ou

calculée l'escalier qu'avaient gravi leurs aînés pour élever leur prestige. Ce n'est pas l'heure de les juger.

Quoi qu'il en soit aucune différenciation sociale n'existe plus entre le médecin et le boutiquier. Dans le chœur des patentés sa voix ne se distingue plus d'aucune autre. On lui a décerné le brevet du *civis vulgaris*. Et quiconque se révolte de ce nivellement dépréciateur voit ses protestations assourdies par les hurlements de la foule qui ne veut plus d'aristocrates, sortent-ils du temple de Minerve plutôt que de celui de Plutus.

Quelle sera la situation sociale du jeune professeur, du jeune mandarin médical en face de cette nouvelle société ? Elle est facile à deviner.

Quelle que soit sa valeur, ce jeune clinicien qui a appris à porter avec certitude le diagnostic le plus difficile, qui a acquis une dextérité chirurgicale source de miracles, sa réputation sera aussitôt combattue, un nuage de gaz partit d'on ne sait d'où masquera son crédit et l'empêchera de luire au loin. Et si, commandés par l'exigence du besoin, il en est qui viennent à lui, ils se refuseront à honorer convenablement sa science ou son art.

Je connais, et vous aussi certainement, des hommes éminents de notre corporation qui vivent chichement. Il y a des chirurgiens de grand talent qui n'opèrent plus en ville une fois la semaine, on ne rencontre plus personne dans les cabinets de nos grands consultants. Les figures ne sont plus appelés aux lits des grands pour trancher d'un mal obscur. La faillite morale de nos grands médecins est complète.

Je sais qu'il y a à cet état de choses une cause économique. La diminution des fortunes a éloigné beaucoup de malades des salles d'opération au prix fabuleux et des consultations qui ne se chiffraient que par billets de mille. Mais beaucoup de tarifs médicaux ou chirurgicaux ont été considérablement diminués et la clientèle continue de faire défaut. Ce qui m'autorise à penser qu'à la gêne des clients s'est ajouté un affaiblissement du prestige de ceux qui font partie de l'élite de notre profession.

Somme toute, que cela vienne de l'aplatissement des bourses ou de la diminution du crédit, le mandarin médical n'est plus une situation lucrative. La transformation de l'exercice médical, le développement de la médecine socialisée, l'entrée en masse dans les hôpitaux des malades aisés ont aussi considérablement aidé à la naissance de cette vie précaire du mandarin médical.

Et j'en reviens à l'essentiel de cet article : les jeunes étudiants qui s'engagent sur la « route mandarine » ont-ils choisi la bonne voie ?

Je réponds non.

J. CRINON.

OUVERTURE DE CONCOURS POUR DES EMPLOIS DE PROFESSEURS SUPPLÉANTS

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 3 juillet 1934, un concours pour l'emploi de professeur suppléant de botanique, à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes, s'ouvrira le mardi 15 janvier 1935, devant la Faculté de pharmacie de l'Université de Paris.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 3 juillet 1934, un concours pour l'emploi de professeur suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges, s'ouvrira le mardi 15 janvier 1935, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

ZOMINE

STRYCHNAL

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

M. le Ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique a adressé à l'Académie :

Une lettre de M. le Préfet du Morbihan concernant une épidémie de typhoïde qui sévit dans une école de ce département.

Plusieurs rapports de M. le Préfet de Saône-et-Loire sur divers cas de fièvre ondulante observés dans des communes de ce département.

Une lettre de M. le Préfet de l'Hérault signalant un cas de poliomyélite constaté dans son département.

Deux rapports de M. le Préfet de Seine-et-Oise sur divers cas de méningite épidémiologique constatés dans des communes de ce département.

Deux vœux ont été émis par la Société mycologique de France au sujet des cas de mort causés, chaque année, par les champignons et énumérant un certain nombre de mesures qu'elle voudrait voir prendre pour éviter, ou, au moins, raréfier ces accidents. Sur la proposition du Conseil, l'Académie désigne MM. Renaud, Martel, Perrot et Jules Renault pour faire partie de la Commission chargée de l'examen des vœux émis par la Société mycologique de France au sujet des empoisonnements par les champignons vénéneux.

TUBÉROL

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

L'Association pour le développement des relations médicales, à ce lieu une réunion présidée par l'ambassadeur du Japon, assisté du docteur Isumi, délégué à la Société des Nations, et de M. Suzuki, conseiller de l'ambassade, et qui groupait les Professeurs Achard, Burnet, Hartmann, Mesnil, Ramon, Roussy et Terrien.

La création d'un comité dans le but d'établir un rapprochement entre la France et le Japon sur le terrain de la science médicale a été décidée.

La médaille d'honneur des épidémies en or a été décernée à M. Hubster (Alphonse-Charles), interne des hôpitaux de Strasbourg.

MM. Abelous et Audebert, professeurs à la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, admis à faire valoir leurs droits à la retraite, sont nommés professeurs honoraires de ladite Faculté.

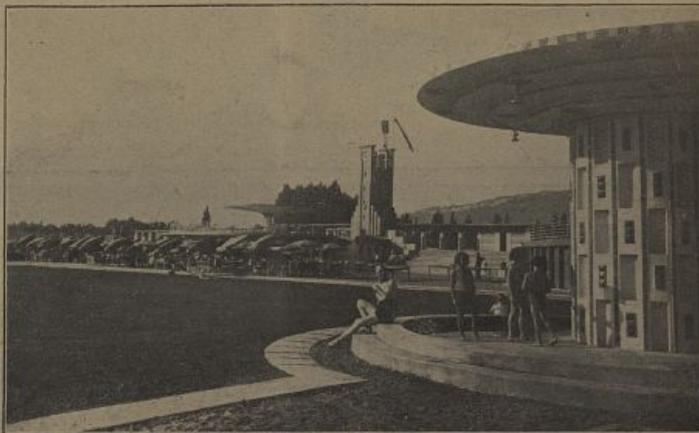
GALAGÉNOL

du Docteur Debat

Le prochain Congrès de la Fédération de la Presse médicale latine aura lieu à Paris, probablement en octobre prochain, sous la présidence de M. le professeur Etienne (de Nancy).

L'inauguration du nouveau service d'électroradiologie de la Pitié, par M. Mourier, a eu lieu le 12 juillet.

LENIFORME



Une vue de la plage d'Aix-les-Bains

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

Un concours s'ouvrira le 12 novembre 1934 pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Lyon.

M. le secrétaire général de la Société internationale de Radio-Biologie a fait connaître à l'Académie que le 1^{er} Congrès international d'Electro-Radio-Biologie aura lieu du 10 au 15 septembre 1934, à Venise.

FOSFOXYL

Mon Repos, à Euilly (Rhône). Etablissements neurologiques, Nervex, dyspeptiques, intoxicés. D^r H. FEULLAINE.

HOPITAL & DISPENSAIRE FRANÇAIS de LONDRES

Une vacance de médecin-résident à cet hôpital se produira le 1^{er} octobre 1934. Les nominations sont faites par concours sur titres. Les principales conditions à remplir sont les suivantes : Être âgé de moins de trente ans, docteur en médecine, célibataire ; parler français, signer un engagement d'un moins un an.

Les fonctions sont sensiblement celles des internes des hôpitaux français. Traitement en espèces (100 livres sterling par an), logement, éclairage, nourriture. Il y a deux médecins-résidents prenant la garde de 24 heures à tour de rôle.

Pour tous renseignements écrire, soit au docteur Robert Pierre, La Bourboule (Puy-de-Dôme), soit au secrétaire de l'Hôpital et Dispensaire français de Londres, 172, Shaftesbury Avenue, Londres, W. C. 2.

VIOPHAN

DEMANDES D'EXPLOITATION de SOURCES THERMALES

Des demandes ont été formées par : M. Volry, de Mirecourt, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter deux sources d'eau minérale, sous les noms de « Royal » et « Suprême », découvertes par forage au lieu dit « Tête de mort », commune de Vittel.

La Société des Blanchisseries de Royan pour être autorisée à exploiter une source d'eau minérale dite « Franctine » située à Royan.

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

Autour du Congrès du Rhumatisme

Ceux qui veulent voir dans le tourisme autre chose qu'un exercice mécanique effectué par l'automobile qui les transporte en grande vitesse de ville en ville sur des routes dont on ne considère que le kilométrage, s'instruisent en peu de jours sur les choses les plus variées. Histoire des peuples, vestiges des siècles millénaires, coutumes étonnantes, pittoresques des sites, merveilles des arts et gastronomiques primaires, vous en apprenez plus sur tous ces chapitres en cinq jours de pérégrinations qu'en cinq mois de lectures dans votre cabinet. Et quel que soit le pays où vous menez vos pas, vous heurtez toujours du pied le vestige de cette civilisation que le grand peuple romain sema sur toutes les voies que foulèrent ses légions, depuis la Perse jusqu'aux lacs d'Ecosse et les bords de la Baltique.

Ce sont les ruines des édifices élevés par le génie de la Rome antique que l'on trouve à Aix-les-Bains quand l'on se rend à ces thermes somptueux dont l'Etat a voulu doter celle-là des stations françaises que la nature a le mieux pourvue de ses charmes attrayants. Certes les éboulements des siècles ont détruit l'opulence de ces *Aqua Gratiana* qui complaisait, il y a deux mille ans, parmi les thermes les plus fréquentés de la Gaule celtique, mais l'on ne peut que s'incliner avec émotion devant ce que la pioche du démolisseur nous a laissé de ces salles de sudation où des canalisations compliquées faisaient régner le chaleur naturelle qu'y amenait le flux des sources thermales.

Prenant la tâche de ces grands constructeurs, nos contemporains ont élevé un temple de la santé inspiré d'une esthétique architecturale parfaite à cette même place où tant de patriciens étaient venus en pèlerinage pour échapper à l'empirisme qui leur faisait espérer quelque soulagement à leurs maux. Et c'est par fêter l'inauguration de ces nouveaux thermes que quatre cents médecins, élite de notre profession, venus de toute l'Europe et des Amériques, se trouvaient réunis, ces jours derniers, à Aix-les-Bains.

La séance inaugurale eut lieu dans la salle du Théâtre du Grand Cercle d'Aix-les-Bains, le jeudi 28 juin, sous la présidence de M. le Préfet de la Savoie.

L'allocution de bienvenue fut faite par M. le docteur Rey, président actuel de la Société médicale d'Aix-les-Bains. Ce fut un joli morceau d'éloquence tout inspiré du charme lamartiniens qui plane sur ce paysage romantique tant chanté par le poète qui fréquentait ces lieux.

M. le sénateur Mollard, maire d'Aix-les-Bains, prononça ensuite une allocution pour dire l'honneur que trouvait sa cité à recevoir tant de personnalités éminentes du monde scientifique.

M. M.-P. Weil, secrétaire général de la Conférence du rhumatisme chronique, fit un exposé documentaire de la ténacité que les

organisateurs développaient pour mener la bien les assises scientifiques et les fêtes dont l'inauguration des nouveaux thermes était le prétexte. Tout le monde eut sa palme. L'orateur a montré par ses louanges distribuées et la précision apportée dans le détail des interventions rappelées qu'il saurait être à l'occasion un président de Conseil d'Administration aussi bien qu'un clinicien analyste et subtil.

Après lui, Sir William Willecox parla solennement au nom de tous les délégués étrangers. M. Campion, préfet de la Savoie, fut officiel comme il convenait et M. le docteur Bezançon reçut en se levant les applaudissements nourris d'un auditoire où il ne comptait, comme partout ailleurs, que d'ardentes sympathies.

Puis ce fut le régal de la conférence que fit M. le professeur agrégé Chabrol sur l'Histoire d'Aix-les-Bains, comme station thermale spécialisée de tout temps dans le traitement du rhumatisme. M. Chabrol est le type du conférencier-né. L'élégance de sa parole, l'érudition claire et pittoresque de ses exposés en font l'orateur le plus séduisant que compte actuellement la Faculté de Paris. Aussi reçut-il les applaudissements nourris que méritait son talent, mis au service d'une culture sûre et variée.

Le lendemain matin, à la première heure, les congressistes étaient réunis au nouvel établissement thermal où ils visitaient l'exposition organisée par la Radiothèque de la Société médicale d'Aix-les-Bains et qui comportait des centaines de radiographies pleines d'enseignement, celle du vieil Aix enrichie d'estampes et de souvenirs pieux, celle aussi des produits pharmaceutiques utiles à la thérapeutique du rhumatisme.

La séance de travail suivit où furent exposés les rapports dont nous avons commencé, la semaine dernière, et dont nous continuons aujourd'hui l'analyse dans les colonnes de l'Informateur Médical.

Des auto-cats nous menèrent l'après-midi aux établissements de mécanothérapie et d'héliothérapie, à la plage splendide qui a été aménagée sur la rive du lac du Bourget aux eaux d'un bleu transparent. Et tout le monde se trouva réuni pour écouter de vieilles chansons savoyardes et admirer des danses locales dans la grande salle de la Villa des Fleurs, dont l'élégance est à l'unisson des fêtes aristocratiques qui s'y donnent.

Le soir, un spectacle était offert à ceux qui ne s'étaient pas attardés aux tables accueillantes des notabilités locales. On put ainsi applaudir une pièce à la musique pimpante, *M. Papillon*, qui connut, la saison dernière, un vif succès sur la scène du *Trionon lyrique*, de Paris. Le livret en est d'un pharmacien évadé de l'officine, M. Monnet, qui interpréta à la perfection l'un des rôles d'une comédie fort distrayante.

Les matinées du 30 juin et du 1^{er} juillet furent encore des séances de travail, où se

pressa une assistance qu'on n'est pas toujours habitué à rencontrer dans les Congrès. Quant aux après-midi, ils enchantèrent ceux qui prirent part aux circuits touristiques comprenant le tour du lac du Bourget, la visite de l'abbaye de Haute-Combe, le col du Chat, l'ascension du mont Revard, la visite de Chambéry, etc. Les horizons alpestres, d'une majesté sévère, produisaient une grande impression sur les voyageurs, de même que les homélies qui leur furent servies par les bénédictins de l'abbaye de Haute-Combe, qui est, comme l'on sait, la nécropole des princes de la maison de Savoie et la propriété de la couronne d'Italie.

Le charme pittoresque de la région d'Aix, s'ajoutant à la valeur thérapeutique des sources thermales, fait comprendre la réputation millénaire de cette belle station française qui connut tant d'hôtes illustres. Et c'est la leçon de choses que mit en relief M. le professeur Bezançon, dans le discours de clôture qu'il prononça au banquet réunissant les centaines de participants et d'invités du Congrès du Rhumatisme.

Les réjouissances gastronomiques sont toujours très étudiées par les organisateurs des congrès. Et c'est justice. Il faut que de telles agapes se distinguent des banquets politiques où la chair creuse des discours suffit d'ordinaire aux convives. Le menu du banquet d'Aix-les-Bains mérite d'être retenu. Le clou en fut l'ombre chevalier arrosé de Marelet, celui-ci est un vin de Savoie que je veux avoir dans ma « bibliothèque », celui-là est un poisson à la chair exquise qui ne se trouve qu'aux grandes profondeurs de certains lacs privilégiés et sur la table des grands de ce monde.

A ce sujet, je vais me permettre une parenthèse : ce poisson fameux s'appelle-t-il ombre ou ombre chevalier ? Les ichtyologues et le Larousse écrivent ombre chevalier, M. Escoffier, le cuisinier des rois, l'appelle aussi ombre chevalier ; sur le menu du repas qui suivit le mariage de féerie que fit, à Aix, un prince fameux, on écrivit ombre chevalier ; tout porte à croire que ce n'est pas ombre chevalier qu'il faut dire ou écrire, mais ombre chevalier. Mais ce n'est là que dispute permise pendant l'euphorie post-prandiale, et j'autorise toute licence sur l'orthographe de ce poisson, le principal étant de pouvoir goûter sa chair savoureuse.

La fête se termina par un bal où M. M.-P. Weil fit admirer ses talents chorégraphiques (de quels talents variés cet homme n'est-il pas doué !) et toute l'assistance, par des vivats prolongés, voulut féliciter et remercier les organisateurs de cette fête si belle et de cette conférence si instructive.

J. CRINON.

SERVICE DE SANTÉ

Les médecins dont les noms suivent ont obtenu, après concours, le titre de spécialistes des hôpitaux maritimes :
Médecin légiste et neuro-psychiatrie. — M. Buffet, médecin de 1^{re} classe, en service à l'hôpital maritime de Lorient.
Dermato-vénérologie. — M. Masure, médecin principal, médecin-major du croiseur Colbert.

L'EXPOSITION DES PRODUITS THÉRAPEUTIQUES AU CONGRÈS D'AIX-LES-BAINS

Un Congrès aussi important que celui du Rhumatisme devait s'accompagner d'une exposition susceptible de rappeler aux congressistes les spécialités pharmaceutiques les mieux en cours pour traiter cette maladie dans ses différentes manifestations.

L'exposition thérapeutique disposée au premier étage du nouvel Etablissement Thermal d'Aix-les-Bains a reçu le bénéfice d'un grand nombre de visiteurs. Nous l'avons nous-mêmes parcourue, et voici les stands où nous avons remarqué la plus grande affluence.

Stand de la SOCIÉTÉ D'APPLICATION PHARMACODYNAMIQUES

Le rapport du Professeur Rathery et du Docteur Lacapère, au Congrès du Rhumatisme chronique d'Aix-les-Bains, réserve une mention spéciale au RHODANATE de POTASSIUM dans la chimiothérapie de cette redoutable affection. Nombreux sont les membres du Congrès qui se sont arrêtés au stand du RHOCYA et ont demandé, pour leur consultation du rhumatisme, un approvisionnement de ce médicament, maintenant classique des *polyarthrites déformantes chroniques* et des *séquelles des pseudo-rhumatismes infectieux*.

Les Laboratoires BRISSON

Rappelons que tous les travaux français sur le rhodanate de potassium ont été poursuivis avec RHOCYA, le premier rhodanate français. La place des Laboratoires BRISSON était tout indiquée au Congrès d'Aix-les-Bains. Les Laboratoires du soufre dans la ville du soufre. Au beau stand de BRISSON, nous avons noté, en dehors des comprimés SULPHUM (complexe de soufre et d'hyposulfite), les deux préparations iodo-soufrées créées pour lutter contre le Rhumatisme chronique : le SETI, mis au point par André Leri et Deledet, qui est une solution injectable de soufre et d'iode en ampoules jumelées ; le NEO-SETI, solution buvable de soufre et d'iode, qui, pris en gouttes, permet le traitement par os des manifestations articulaires de la diathèse rhumatismale. Cette association de deux médicaments, les plus actifs contre le rhumatisme déformant, à la faveur du Corps médical, que à leur parfaite préparation et à leur activité reconnue par tous ceux qui les emploient.

LA SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE

La SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE, dans un stand très remarqué des congressistes, fit figurer un choix important de produits destinés aux traitements symptomatique et spécifique du rhumatisme chronique.

La chrysothérapie à laquelle la SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE a consacré tous ses efforts, était représentée par la CRISALBINE et les présentations aqueuse et huileuse de MYOCHRYSSINE ; la vaccinothérapie et la pyrétothérapie par le NEO-DMEGON, le PROPIDON et le DMELGOS. Parmi les médications symptomatiques, l'ASPIRINE « Usines du Rhône » bien connue par ses garanties de pureté, la RHOFEINE et l'ASCIATINE, le BAUME RHODIA contribuèrent à constituer un ensemble thérapeutique de premier plan.

Les Laboratoires CRUET

13, r. Miellis, PARIS (15^e)
 Les Laboratoires CRUET, par suite de l'excellent emplacement de leur stand et la valeur incontestée de leurs produits, ont reçu la visite de nombreux congressistes. On retrouvait à ce stand l'ATOPHAN-CRUET, médicament type antirhumatismal par excellence, et le SOLGANAL, premier sel d'or en suspension huileuse, universellement connu et apprécié par le Corps médical du monde entier.

Les Laboratoires Henry ROGIER

56, boul. Péreire, PARIS (17^e)
 Quand le visiteur d'une exposition thérapeutique passe devant le stand des Laboratoires Henry ROGIER, il s'arrête toujours avec la satisfaction qu'on éprouve à rencontrer un ami sur sa route. Est-il, en effet, renommée plus sympathiquement répandue dans le milieu médical que celle des Laboratoires Henry ROGIER, qui ont donné au praticien le bénéfice d'un remède aussi apprécié que l'URASEPTINE ? L'URASEPTINE a conquis son droit de cité. Elle ne connaît que le succès, aussi le stand où les Laboratoires Henry ROGIER rappellent leur produit à l'attention des médecins n'a plus d'autre raison d'être que celle qu'impose le prestige.

(Voir la suite page 6).



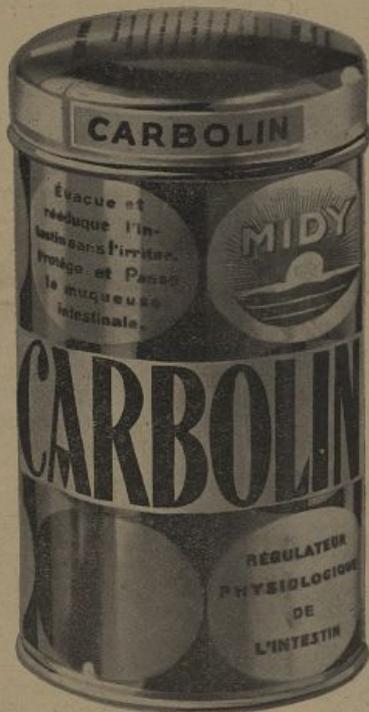
Cette photographie a été prise à la fin du banquet qui clôture les travaux du Congrès du Rhumatisme. M. le Prof. Bezançon remercie la foule des congressistes qui, debout, l'applaudit longuement. A la droite de M. le Prof. Bezançon, nous remarquons M. le Sénateur Mollard, Maire d'Aix-les-Bains, et, à sa gauche, M. le Préfet de la Savoie. (Photo Barrois, Cliché « Informateur Médical »).

ÉVACUANT INTESTINAL

ABSORBANT

Pour juger le "Carbolin"
demandez-nous un échantillon

Midy



2 à 4
cuillerées à café
par jour
(à avaler sans croquer)

Charbon suractif
"ACTICARBONE"
(10 gr. 20 par cuillerée à café)
Graine de lin
Mucilage Gommeux

Régulateur physiologique de l'intestin.
Prépare toute médication complémentaire.
Aucune contre-indication

CARBOLIN COMPOSÉ: MÊME FORMULE + BOURDAINE

LABORATOIRES MIDY, 4, RUE DU COLONEL MOLL — PARIS (17^e)

L'EXPOSITION DES PRODUITS THÉRAPEUTIQUES AU CONGRÈS D'AIX-LES-BAINS

(Suite et fin de la page 5)

Les Laboratoires G. RÉAUBOURG 31, r. Saint-Georges, PARIS (9^e)

Il se dégage toujours des formules publicitaires employées par les Laboratoires G. REAUBOURG une impression artistique qui plaît au médecin, homme de belle culture. Le stand de la PASSIFLORINE fut très goûté par son agencement et les brochures que les Laboratoires G. REAUBOURG ont éditées pour la diffusion de la PASSIFLORINE ont été demandées avec empressement. Certes, ce produit d'une si belle sonorité ne pouvait être qu'efficace. Et, en voulant mettre au service de sa propagande des tracts et des brochures d'une édition parfaite, les Laboratoires G. REAUBOURG ont traité dignement ce remède de choix, qui est de plus en plus estimé par les médecins.

Le Laboratoire VIOPHAN 51 et 53, r. de Lille, à ROUBAIX

Acide phényléthylammonique de synthèse française, le VIOPHAN est mobilisateur et diminuteur spécifique de l'acide urique. Il n'a pas toxique.

Indications : Rhumatisme articulaire aigu, goutte, sciaticque, névralgies.

Formes : Cachets et comprimés dosés à 0 gr. 40.

Ampoules (Viophan associé à l'iodure de sodium) : inj. intramusculaires ou intraveineuses (indolores).

Les Laboratoires MIDY 67, av. de Wagram, Paris (8^e)

Les Laboratoires MIDY rappellent la « PIPERAZINE MIDY ».

Granulé effervescent, puissant dissolvant l'acide urique, la « PIPERAZINE MIDY » est indiquée dans le traitement de tous les cas de rhumatisme, goutte, gravelle, arthritisme, thase rénale.

De plus, par son citrate de soude mélangé à la « PIPERAZINE MIDY » stimule l'activité hépatique.

Les préparations « MIDY » : la PROPHÉSE, les POMMADE et SUPPOSITOIRES, CARBOLIN, la PIPERAZINE, sont gérées par sept générations de pharmaciens consciencieux, deux siècles d'expérience, et un constant souci de renouvellement de production.

Les Laboratoires du D^r P. ZIZINE

Le stand des Laboratoires du Docteur ZIZINE, 4, rue de Fécamp, Paris XII^e, présent aux médecins du Congrès, outre les produits déjà connus : AGOCHOLINE, SEDOGASTINE, PEPTODIASE, GASTROPANSEMENT, VIVOLEOL, la nouvelle spécialité, l'ENTRO PANSEMENT, granulé friable d'un goût agréable, dont les éléments constitutifs : chlorure actif, sous-nitrate de bismuth et activateurs testinaux réalisent une protection efficace et solide de la muqueuse intestinale, et débilitant douce, sans irritation, et sa désinfection.

Les Laboratoires BAILLY 15, rue de Rome, Paris (18^e)

Les Laboratoires BAILLY ont pris une part importante à l'exposition thérapeutique de la Conférence Internationale du Rhumatisme.

Les recherches scientifiques qui ont été effectuées avec méthode par cette firme ont permis de mettre au point un grand nombre de spécialités pharmaceutiques dont l'importance de diffusion dans le public médical français d'étranger n'est plus à dire. Ce sont ces produits sur lesquels des renseignements très intéressants furent donnés aux visiteurs. Parmi ces produits : l'EUROPHILE, l'AMARINYL, le GLUCOLACTOL, l'OPORYL, le TRINOL et le PULMOSERUM.

Les Laboratoires BAILLY ont acquis une réputation qui donne à leurs produits une autorité et un prestige dont l'affluence attentive, qui s'est manifestée à leur stand, est une nouvelle attestation.

Les Laboratoires DESCHIENS

Les Etablissements DESCHIENS, spécialistes dans la préparation des produits opthériques, ont exposé leurs préparations à base d'hémoglobine, si connues dans le Corps médical. Dans les syndromes anémiques, les états organiques, les états dépressifs, le Sirop de DESCHIENS régénère le tissu sanguin, stimule la nutrition, rééquilibre l'opthisme.



Tous les sports nautiques sont en faveur sur les eaux magnifiquement bleues du lac du Bourget, ce qui donne à la Station d'Aix-les-Bains tout l'attrait des grandes Stations balnéaires, en plus de la valeur thérapeutique de ses sources.

Les Laboratoires LOBICA 46, av. des Ternes, PARIS (17^e)

Les Laboratoires LOBICA, 48, avenue des Ternes, à Paris (XVII^e), avaient organisé un stand, orné avec goût, les étagères bien garnies de leurs meilleurs produits. De nombreux médecins s'y arrêtaient et voulurent bien demander à leur représentant les indications qu'ils désiraient. Ils furent d'ailleurs largement approvisionnés d'échantillons de LACTOBYL, de TAXOL, de VEINOTROPE, de BEATOL et surtout d'URALYSOL granulé, le médicament de l'Uricémie.

Les Laboratoires RANSON 121, av. Gambetta, Paris (20^e)

Aux Laboratoires A. RANSON, les visiteurs ont retrouvé des produits thérapeutiques qui sont pour eux de vieux amis parce que d'un usage journalier. Quel est le praticien, en effet, qui, une fois le jour, n'a pas l'occasion d'être utile à ses malades en leur prescrivant l'OPOCALCIUM et tous les complexes qui en sont les dérivés? On sait, au surplus, que l'action de ce produit a été considérablement augmentée en remplaçant l'ergostérol irradié par la Vitamine D. Cette substitution est une des originalités heureuses dont la paternité revient aux Laboratoires A. RANSON et qui ont assuré un succès incontesté à l'OPOCALCIUM IRRADIÉ.



Le grand solarium tournant, unique au monde, qui est une des curiosités d'Aix-les-Bains.

Les Travaux de la Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

(Suite de la page 2)

TRAITEMENT ORTHOPÉDIQUE DES GRANDS RHUMATISMES DÉFORMANTS, par le Prof. Paul Mathieu et le D^r Robert Ducroquet.

Les grands rhumatismes déformants aboutissent assez souvent à de véritables infirmités qui nécessitent l'intervention du chirurgien orthopédiste : ankyloses partielles ou totales, limitation de mouvement, raideurs, déformations, attitudes vicieuses.



Photo Informateur Médical.

M. LE PROFESSEUR MATHIEU, DE PARIS

Localisés aux genoux qu'ils fixent en flexion ou aux hanches qu'ils immobilisent en demi-flexion, ces accidents articulaires incombent aux malades de se tenir debout, de marcher ou même de s'asseoir.

Aux membres supérieurs, ils rendent impossible tout acte de préhension, du fait de l'ankylose du poignet et des doigts en extension. La mastication elle-même est condamnée chez certains sujets.

Les lésions anatomiques varient suivant les cas et suivant le stade de l'affection. Aussi, les traitements qu'il convient d'instituer diffèrent-ils assez notablement.

Pour les articulations qui ont conservé une mobilité assez grande, il suffit de leur imposer des mouvements passifs d'une amplitude progressive. On récupère ainsi un jeu normal, et l'emploi d'appareils à redressement progressif complète le traitement, assure le gain obtenu.

Mais, que l'on emploie les appareils placés à chambre libre, les appareils à secteurs (ou celluloides) ou les appareils à traction élastique, il faut toujours s'appliquer à éviter les traumatismes qui déterminent des réactions articulaires, lesquelles sont elles-mêmes sources de nouvelles limitations de la mobilité. D'où importance de suivre une technique minutieuse dans les diverses étapes du redressement, technique qui varie d'ailleurs avec l'appareil employé.

Pour les articulations dont les mouvements présentent une limitation serrée, on les amènera à la position la plus favorable à l'utilisation du membre : extension pour le membre inférieur, flexion pour le membre supérieur. On agit ici par séances de redressement manuel suivies de la pose d'appareils placés en une ou plusieurs séances. Ainsi traitées, certaines articulations s'avèrent capables de récupérer quelque mobilité. On oriente le traitement en conséquence. Sinon on vise à établir l'ankylose en position favorable.

Pour les grands ankyloses osseuses (axo-épineuses), il convient de recourir aux interventions chirurgicales proprement dites : ostéotomies, arthroplasties... afin d'obtenir le redressement d'attitudes vicieuses ou quelconques la mobilisation des segments articulaires. Quant au traitement de convalescence, il varie selon qu'on se trouve en présence d'une ankylose serrée ou d'une articulation largement mobile ; ici triomphent les appareils à verrou.

Tel est le traitement orthopédique des lésions constituées. Mais, si on s'y prend à temps, il est possible d'empêcher l'apparition même de ces lésions. Les positions et attitudes vicieuses, ankylosés, etc., ne sont en effet, que la fixation des attitudes que le malade adopte pendant ses crises, à cause du soulagement qu'elles lui apportent. Le médecin devra surveiller son malade et l'empêcher de prendre ces attitudes, bienfaisantes certes pour sa sensibilité, mais dangereuses pour l'avenir de ses fonctions. Mieux, il lui fera prendre des attitudes correctrices.

Les exercices de posture et les appareils de posture réalisent une véritable prophylaxie des grands infirmités du rhumatisme chronique.

LE TRAITEMENT CRÉNOTHÉRAPIQUE DU R. C., par MM. le Prof. Giraud et le Prof. agrégé Puech.

La crénothérapie de la polyarthrite chronique progressive généralisée dérive de deux grands groupes d'indications :

1° Les unes sont tirées de la forme évolutive des symptômes et des lésions ; ce sont les plus importantes, elles sont impérieuses en général et exigent la priorité ;

2° Les autres résultent de l'analyse du terrain qu'il faut concurremment traiter. Elles sont secondaires. Il ne paraît pas en effet exister un terrain propre à la polyarthrite chronique ; mais il faut tenir compte de toutes les indications associées, humorales et viscérales, dans le traitement de cette lourde et décevante affection.

Dans l'ignorance encore grande où nous sommes, nous ne pouvons actuellement parler d'indication étiologiques.

La crénothérapie de la polyarthrite chronique progressive généralisée a d'autant plus de chances d'être efficace qu'elle est appliquée plus tôt et répétée avec plus de persévérance.

On recherche :

- a) La sédation des phénomènes douloureux, des déséquilibres sympathiques, des poussées congestives ;
- b) La résolution des reliquats, soit récents, soit anciens ;
- c) La récupération fonctionnelle ;
- d) La transformation concomitante de l'état général.

Les polyarthritiques sont donc appelés à user de la totalité des ressources des domaniaux hydrominéraux.

Toutefois, les médications externes sédatives et résolutive sont de beaucoup les plus importantes.

Les formes de début, au déclin de la poussée fluxionnaire initiale, relèvent des stations sédatives, parmi lesquelles la tourmente Bourbon-Lancy a une direction spéciale pour les affections du système locomoteur, et, après refroidissement complet, des cures sulfurées douces dont Aix est le type.

Il ne faut pas attendre le retour de poussées nouvelles pour instituer des cures d'entretien ou de prévention.

Le polyarthropathique, à la période d'état, dispose de l'ensemble des ressources résolutive et sédatives des stations spécialisées qui possèdent des eaux thermales, simples ou assimilées, ou des eaux sulfurées chaudes, ou des eaux chlorurées sodiques faibles chaudes, ou des boues.

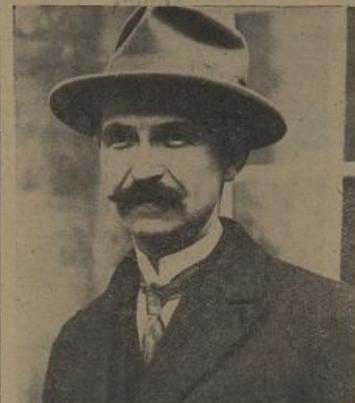


Photo Informateur Médical.

M. LE PROFESSEUR GIRAUD

Les premières s'adressent surtout aux formes les plus douloureuses, les plus intolérantes. Les autres sont soit franchement sédatives, soit franchement résolutive, soit bipolaires : Aix-les-Bains est le type de ces dernières, en raison de la modération intrinsèque de la formule de ses eaux sulfurées — qui peut être le cas échéant corrigée par une action de masse — en raison aussi de la variété de ses techniques, dont la douche-massage est le moyen résolutif capital, le berthollet le moyen sédatif.

Les cures doivent être prolongées, répétées, variées, alternées avec patience, complétées par des associations médicamenteuses, telles que la chrysothérapie, dont la crénothérapie paraît renforcer les effets heureux, et par des interventions physiothérapiques, leurs résultats diffèrent parfois curieusement d'une année à l'autre, et un échec momentané ne doit entraîner ni scepticisme ni découragement.

La crénothérapie, seule ou associée, est capable de calmer les douleurs des polyarthritiques, de ralentir, sinon d'enrayer vraiment bien que des faits de cet ordre aient été apportés, la marche de l'affection, de réduire les dégâts résiduels de chaque poussée nouvelle.

Son rôle est donc limité, mais utile. Et l'on ne saurait négliger son appoint, si l'on songe au sort misérable des malades, bien souvent seules, que frappe la polyarthrite chronique symétrique généralisée.

(Voir la suite page 8).

NÉVROSES INSOMNIES

LOBÉLIANE LALEUF

ANTISPASMODIQUE PUISSANT
EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL
GOÛT ET ODEUR AGRÉABLES
ATOXIQUE

DOSE CALMANTE : 2 à 5 cuillerées à café par jour
DOSE HYPNOTIQUE : 1 à 3 cuillerées à café le soir

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20, RUE DU LAOS — PARIS (XV^e)

aux diabétiques

de



Le seul qui ne contienne pas plus de 5 à 10 % d'hydrates de carbone.

La marque



est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

UROMIL

ÉTHÉR PHÉNYL CINCHONIQUE — PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE

L'ACIDE
URIQUE

ARTHRITISME

D^r L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

Les Travaux de la Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

(suite de la page 7)

CHIMIOTHÉRAPIE DU RHUMATISME CHRONIQUE DÉFORMANT PROGRESSIF GÉNÉRALISÉ, par le Prof. F. Rathery et le D^r J. Lacapère.

Les rapporteurs envisagent le rhumatisme chronique déformant progressif dans son sens le plus vaste.



M. LE PROFESSEUR F. RATHERY

Ils distinguent d'une part le terrain, et d'autre part, les agents de ce type de rhumatisme. Si le terrain est un, les causes sont multiples. Cette distinction servira de base à leur rapport.

I. — Médicaments susceptibles de modifier le terrain.

Un même agent produira chez certains sujets une arthrite simple ; chez un autre du rhumatisme. Pour que le rhumatisme évolue, il faut que l'agent étiologique frappe un terrain prédisposé. Les rapporteurs conservent pour caractériser le terrain le vieux terme d'arthritisme, si combattu, et qui renferme

cependant une idée exacte. Si nous sommes incapables, peut-être, de caractériser encore d'une façon complète l'état arthritique, il n'en constitue pas moins un « état diabétique », comme l'avaient fort bien vu les anciens cliniciens. L'arthritisme peut être actuellement défini « une aptitude spéciale que présente, chez certains individus, le tissu conjonctif à réagir en présence de certaines excitations ». On peut schématiquement admettre, comme thérapeutique visant le terrain arthritique :

- Les médications opposées aux manifestations morbides héréditaires : iode, arsenic, opothérapie ;
- Les médications s'adressant aux manifestations d'un trouble physico-chimique : phosphore, soufre, alcalins, uricolytiques ;
- Les médications des dysfonctionnements biologiques : anticollidoclasie, corps radioactifs.

II. — Médications opérant sur l'agent causal.

Les rapporteurs étudient successivement : le rôle des traumatismes, des intoxications, des glandes endocrines, du système nerveux, et surtout des infections. Ils tentent à ce sujet de distinguer les formes toxiques et les formes infectieuses.

Au point de vue des infections, ils étudient les médications destinées à agir sur les infections générales, focales ou locales. Ils montrent les résultats remarquables de cette thérapeutique qui n'est pas cependant sans danger, et doit être maniée avec une extrême prudence.

LES RELATIONS ENTRE L'INFECTION FOCALE ET LE RHUMATISME CHRONIQUE, par J. Rebattu et H. Proby (Lyon)

Les relations entre l'infection focale, infection latente dont les dents et les amygdales sont les principaux foyers et le rhumatisme chronique sont certaines. Il s'agit simplement d'en déterminer les modalités et la règle proportionnelle. Expérimentalement la question est démontrée par les travaux de Loeffler qui reproduit l'arthrite chez le lapin par des injections intraveineuses de streptocoque isolé des amygdales.

Bactériologiquement, le même microbe est retrouvé dans les foyers infectieux amygdaliens, et les articulations rhumatismales. Billings, Coleman et Hibbs démontrent que l'arthrite chronique déformante est d'origine

infectieuse. Cliniquement, l'infection focale doit être incriminée dans le rhumatisme chronique dans une proportion de 30 à 35 % d'après les statistiques américaines ; de 40 à 70 % d'après les statistiques anglo-saxonnes. Les auteurs ont plutôt observé des manifestations aiguës ou subaiguës. La proportion existant entre les lésions infectieuses dentaires et amygdaliennes est d'après eux et les statistiques de Pamberton, Cecil et d'Archer : amygdales, 45 à 50 % ; dents, 50 à 55 %. Cette statistique n'est vraie que pour l'âge moyen. Elle augmente en faveur de l'amygdale chez l'adolescent, pour décroître chez les vieillards qui ont plus fréquemment des lésions dentaires. Une opinion moyenne, d'après les statistiques internationales, paraît donner les chiffres suivants : amygdales, 10 à 30 % ; dents, 72 %. La forme clinique la plus fréquente paraît être l'arthrite chronique non déformante à sièges multiples, beaucoup plus que les localisations musculaires, sous-cutanées ou nerveuses.

Le traitement doit être radical en enlevant les dents ou les amygdales malades d'une façon totale, notion thérapeutique de date plus récente que ne le feraient supposer les innombrables travaux qui ont été faits sur la question, et qui explique bien des succès.

LE RÉGIME DANS LE RHUMATISME CHRONIQUE PROGRESSIF GÉNÉRALISÉ, par le Prof. Ravaut (Lyon) et le D^r Craber-Duvernay (Aix-les-Bains).

La nécessité de prescrire dans le rhumatisme chronique progressif généralisé un régime large, varié et reconstituant découle de deux raisons péremptoires : d'une part cette affection doit être nettement séparée des rhumatismes diathésiques (goutte, rhumatisme goutteux, rhumatisme oxalémique), justiciables de restrictions portant sur les corps

générateurs d'acide urique ou d'acide oxalique ; d'autre part, elle constitue une maladie chronique, débilite, amaigrissante, susceptible de se compliquer de tuberculose, lorsque cette infection n'intervient pas dans l'étiologie. Le régime se rapprochera donc beaucoup de celui des tuberculeux et devra tenir compte des besoins de l'organisme en protéines, en corps gras, en hydrocarbures et bien entendu en sels minéraux et en vitamines. A cette alimentation large, variée et équilibrée on ajoutera tout ce qui est susceptible de stimuler l'appétit si souvent défaillant chez ces malades, et de relever leurs forces. Seuls certains cas d'espèce conduiront à des rectifications de détail. L'anémie, la décalcification seront justiciables l'une d'une alimentation riche en fer ainsi que de l'opothérapie hépatique, l'autre du régime récalcifiant associé aux fixateurs de calcium. Certaines intolérances alimentaires, certaines associations morbides (lithiase, insuffisance hépatique, diabète, sclérose rénale) conduiront à des restrictions appropriées.

Quoi qu'il en soit, il ne faut voir dans le régime de ces rhumatisants chroniques qu'une arme défensive destinée à soutenir leur état général et à stimuler leurs moyens de défense.

LA PART DE L'INFECTION DANS LES RHUMATISMES CHRONIQUES, par Sir William Willcox, K. C. I. E., C. I. C. M. G., M. D., F. R. C. P. (Londres) Médecin chef du St Mary's Hospital (Londres).

Nous éliminons de notre cadre le rhumatisme dû à des micro-organismes spécifiques tels que le bacille tuberculeux, le bacille septémique, le gonocoque, etc.

Un grand nombre de cas de rhumatismes chroniques ont comme facteur étiologique un processus infectieux présent dans l'organisme et cette infection joue un rôle important dans le déterminisme des lésions des articulations et des tissus fibreux. Dans la plupart des cas une infection à streptocoque est le point d'origine ou plusieurs foyers existant dans l'organisme, sert de facteur étiologique. Le streptocoque est généralement du type viridans, dans quelques cas il appartient au groupe hémolytique et dans d'autres cas au groupe indifférent.

Le foyer d'infection peut séder dans les dents, les amygdales et le naso-pharynx, les intestins, l'appareil génito-urinaire, etc. Il est très commun de trouver des infections secondaires de l'intestin, conséquences de l'infection essayée à partir d'un foyer primitif de la bouche ou du naso-pharynx.

Beaucoup de chercheurs ont prétendu avoir prouvé d'une façon péremptoire que le rhumatisme chronique relève d'une infection streptococcique ; mais il est désirable d'attendre de nouvelles recherches confirmatives.

Les auto-vaccins sont précieux ; mais leur emploi exige un soin particulier, puisque le dosage adéquat varie avec les individus. Dans les cas de sensibilisation ou d'allergie les vaccins doivent être évités, ou être utilisés avec les plus grandes précautions, à de petites doses.

Le traitement par les sérums antistreptococciques trouve son indication dans les cas aigus ou subaigus ; mais il vaut mieux l'éviter dans les cas chroniques.

La thérapeutique de shock protéinique est parfois suivie d'une amélioration temporaire, mais cette dernière est rarement permanente.

(Voir la suite page 9)

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est s'assurer une collection illustrée unique de la vie médicale française au jour le jour.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE
(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de **ONZE HECTARES**

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ils utilisent la collaboration technique de

ÉCURIES DE
L'HEMOSTYL

INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOÏËTIQUE

56 Docteurs en Médecine
4 Docteurs en sciences
8 Docteurs vétérinaires
7 Pharmaciens
10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :
97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :
89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

Les Travaux de la Conférence Scientifique Internationale du Rhumatisme Chronique Progressif Généralisé

(Suite et fin de la page 8)

COMMUNICATIONS

Difficultés de diagnostic entre le rhumatisme vertébral chronique et le mal de Pott, par Carle Røderer.

Le problème est devenu plus difficile depuis que l'on connaît les rhumatismes vertébraux localisés et les modifications de la statique vertébrale fréquente dans ces formes. Décalcification, destruction, médiocrité des constructions réactionnelles ne sont plus l'apanage de la tuberculose depuis que l'on sait aussi qu'il y a des ostéophytes dans le mal de Pott et que dans des formes rares il est vrai, celui-ci peut s'accompagner d'opacité et non de décalcification.

Pour la région dorsale, la présence du fœtus jure la question. A la région lombaire et cervicale elle est plus difficile à résoudre. Le laboratoire donne des indications sur l'imprégnation tuberculeuse mais ne dit pas s'il y a lésion vertébrale et la radiographie ainsi que la clinique donnent souvent des témoignages bien indistincts.

D'autre part, la tuberculose ne réagit pas à la colonne vertébrale seulement sous la forme ulcéro-caséuse, il semble exister une forme ostéophytique sans érosion et aussi une forme de rhumatisme à la Poncet, cliniquement assez peu tapageuse mais donnant des images très identiques à faiblesse des contours, déminéralisation, engramement, « aspect sala » de la région.

La preuve de l'origine tuberculeuse est difficile à donner mais ce sont en tous cas des rhumatismes vertébraux chez des tuberculeux.

Le Dr R.-J. Weissbach (de Paris) et le Dr François Françon (d'Aix-les-Bains), à qui incombaient l'étude du pronostic du Rhumatisme Chronique Progressif apportent dans leur rapport extrêmement documenté, une note optimiste.

Ils montrent que les progrès faits dans les procédés de discriminations des cas et les perfectionnements réalisés dans les moyens de traitement, qu'il s'agisse de la chimiothérapie, des méthodes biologiques et physiques, ou de la thérapeutique thermique, ont transformé le sort des malades atteints du plus grave des rhumatismes qui jusqu'à ces dernières années aboutissait presque toujours à la grande infirmité définitive. Les multiples moyens de traitement choisis et combinés par des médecins spécialisés, appliqués le plus soigneusement possible et avec persévérance permettent maintenant d'obtenir souvent la guérison et toujours des améliorations considérables.

L'épreuve conjuguée des bains froid et chaud réussissent. Son application à l'exploration vasculaire de certains rhumatismes chroniques à localisation ou à prédominance distale.

R. Weissbach et Gilbert-Dreyfus emploient une technique d'exploration vasculaire simple et facile à standardiser, qui consiste à apprécier les variations de la tension artérielle (par la méthode ausculto-palpatoire), de l'indice oxymétrique et à pressurer tant de la tension veineuse sous l'influence d'un bain froid, de dix minutes à 6-8°, puis d'un bain chaud à 44-46° d'égale durée, donné immédiatement après.

Chez les malades atteints de rhumatisme chronique progressif infectieux, les réactions se sont montrées à peu près identiques à celles du sujet sain.

Les résultats demandent confirmation. Mais dures et déjà l'épreuve proposée par les auteurs apparaît pleine de promesses.

Le R. C. au Maroc, par M^{me} le Dr Delanoë, de Mazagan (Maroc).

I. — Les arthrites rhumatismales au Maroc sont des affections de date récente.

II. — Leur apparition dans le tableau nosologique du pays date d'il y a 5 à 7 ans, elle est corollaire des épidémies de grippe, infection à laquelle la population indigène du pays est très sensible et sur laquelle ses mérites sont grands.

III. — Il n'a été constaté de cas de rhumatisme chronique progressif généralisé qu'après y avoir enregistré des cas de rhumatisme aigu correspondant au tableau de la maladie de Bouillaud.

L'œil et le rhumatisme, par le Dr Michaud (Aix-les-Bains)

Deux formes de rhumatisme oculaire : dégénérative et inflammatoire.

L'œil peut être touché soit au cours de la maladie rhumatismale, soit associée à un rhumatisme chronique localisé ou généralisé. Enfin, il peut être le seul organe touché et tout au moins être le premier.

L'iris, l'épiscière et la sclérotique sont les parties oculaires les plus fréquemment atteintes. Une mention spéciale pour le cristallin dont l'opacification amène la cataracte. Or, le cristallin est avec le cartilage le seul de nos tissus qui soit nourri par imbibition. De même que le rhumatisme peut entraîner une sclérose du cartilage, de même peut-il provoquer une sclérose du cristallin et de là une cataracte rhumatismale.

Comme traitement, il faut noter surtout les bons résultats obtenus par la climatothé-

rapie, dans certaines formes récidivantes, et par la chrysothérapie. Enfin, l'amélioration des échanges et de la vitalité des tissus provoquée par la cure thermique a comme corollaire l'amélioration des milieux de l'œil et tout particulièrement du cristallin.

Psychothérapie et rhumatisme chronique, par le Dr Ducruet (Salins-les-Bains)

La thérapeutique, dans les arthrites et rhumatismes chroniques, doit viser avant tout à supprimer la douleur, symptôme capital qui commande tous les autres. Parmi les méthodes de traitement, il en est une qui se recommande par sa simplicité, son innocuité et son efficacité : c'est la faradisation cutanée ou électropuncture. Elle utilise comme appareillage, une pile faradique ordinaire avec comme électrode positive un tampon humide et comme électrode négative un balai ou pinceau de fils métalliques fins. Avec ce pinceau, par effleurage ou par des « touches » séparées sur la peau de l'articulation malade, on produit des sensations douloureuses réglables en intensité et en durée, qui amènent une disparition de la douleur rhumatismale et de l'impotence fonctionnelle.

Cette méthode, par la rapidité et l'irrégularité des résultats obtenus, montre la nature psychique de la douleur rhumatismale et la nécessité d'adjoindre la psychothérapie à la physiothérapie dans la cure des arthrites et rhumatismes chroniques.

Les médications associées dans le traitement du R. C., par le Dr Terray.

Dès 1831, le docteur Despine montrait la nécessité pour les médecins d'Aix-les-Bains de ne pas se contenter de la stricte pratique du thermalisme, mais d'associer suivant le cas à l'action des eaux tous les moyens thérapeutiques convenables pour obtenir plus rapidement la guérison des malades.

Deux médications associées présentent un grand intérêt particulier : L'orthothérapie chez certains petits hyperthyroïdiens douloureux.

La chrysothérapie dans certaines formes de polyarthrites symétriques progressives ; cette dernière médication ne s'oppose pas à l'action des eaux thermales, bien au contraire l'emploi des eaux thermales en facilite l'action et diminue considérablement les accidents d'intolérance.

Atteinte de la hanche au cours du R. C. P. G., par le Dr Robert Merklen (Aix-les-Bains).

Si, dans la règle, la hanche est respectée dans le R. C. P. G., il existe cependant des exceptions à cette loi. Bien que rare, l'arthrite de la hanche peut, en effet, se voir au cours du R. C. P. G. dans deux circonstances différentes : 1° au stade ultime ; 2° relativement tôt au cours de l'évolution. Dans le premier cas l'arthrite de hanche est perdue dans le tableau terminal, dans le deuxième elle aggrave, en le dominant, le déficit fonctionnel.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Fondation J.-A. Sicard

La Commission de la Fondation J.-A. Sicard se réunira au mois de novembre 1934 en vue d'attribuer les arrages de la dite Fondation s'élevant à 25.000 francs.

Le but de cette Fondation est de favoriser et de diffuser des recherches médicales, soit par travail de laboratoire, cours, publication, soit par voyages d'études, séjour dans un laboratoire ou service déterminé en France ou à l'étranger.

Les candidats devront adresser pour le 15 octobre 1934, dernier délai, au doyen de la Faculté, une demande établie sur papier timbré à 4 francs. Ils devront indiquer de la façon la plus précise les recherches ou missions qu'ils poursuivent en y joignant toutes les justifications et attestations nécessaires. Il ne peut être désigné qu'un ou deux bénéficiaires.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE TURIN

Le concours pour le XV^e prix Riberti de 20.000 lires sera clos le 31 décembre 1934. Sont admis les travaux médicaux imprimés ou dactylographiés en Italien, latin, français, anglais et allemand, édités depuis 1927.

Les travaux doivent être envoyés en double exemplaire à l'Académie dont ils restent la propriété. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général, Reale Accademia di medicina, Torino (Italie).

VIII^e CONGRÈS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES D'OTO-NEURO-OPHTALMOLOGIE

La réunion primitivement prévue pour 1934 et qui devait se tenir à Barcelone a dû, en raison d'empêchements majeurs que n'ont pu surmonter ni le zèle ni la meilleure volonté de la Société d'O. N. O. de cette ville, être ajournée.

Il est maintenant assuré que la session pourra être organisée à Nice à l'époque de Pâques 1935.

Granules de CATILLON

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ de

STROPHANTUS

TONIQUE du CŒUR — DIURÉTIQUE

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine"

PARIS, 3, Boulevard St-Martin — R. C. Seine 49283

JUS DE RAISIN CHALLAND

FABRICANT A NUISS-ST-GEORGES (COTE D'OR)

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

ENFANTS 2 centicubes

Une injection sous-cutanée au moment de la crise

ADULTES 5 centicubes

LABORATOIRE CORBIÈRE, 27, R. Desrenaudes, PARIS

URISANINE

ANTISEPTIQUE URINAIRE ET BILIAIRE



BENZOATE D'HEXAMÉTHYLÈNE.TÉTRAMINE DANS UN EXCIPIENT LIQUIDE BALSAMIQUE ET DIURÉTIQUE

2 à 4 cuillerées à café par jour dans 1/2 verre d'eau ou de tisane

LABORATOIRES LONGUET

LES VOYAGES DE "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

DU 5 AU 26 AOUT 1934

Cologne - Le Rhin en bateau - Coblenze - Wiesbaden - Mayence
Francfort - Berlin - Dantzig
Poznan - Varsovie - Gracovie - Zakopane - Prague - Nuremberg

- 5 août : Départ de Paris-Gare du Nord vers 10 heures. Voyage par Jeumont-Liége. Arrivée à COLOGNE vers 17 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.
- 6 août : Après le petit déjeuner, visite de Cologne en autocar. Départ en chemin de fer pour COBLENCE, à une heure de distance environ. Déjeuner.
- Départ de Coblenze en bateau express sur le Rhin, vers 16 heures. Cette partie de la vallée du Rhin est renommée comme étant la plus belle. Dîner à bord.
- Arrivée à WIESBADEN vers 21 heures. Installation à l'hôtel.
- 7 août : à WIESBADEN. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville en autocar. Après-midi, excursion à MAYENCE et visite de la ville. Retour à Wiesbaden dans la soirée.
- 8 août : Départ de Wiesbaden après le petit déjeuner pour FRANCFORT (demi-heure de trajet). Visite de la ville et des curiosités en autocar. Déjeuner.
- Départ de Francfort vers 15 heures. Arrivée à BERLIN vers 22 heures. Installation à l'hôtel.
- 9 août : à BERLIN. Pension complète. Visite de la ville en autocar et excursion à POTSDAM. Visite du Château de Sans-Souci, etc...
- 10 août : à BERLIN. Pension complète. Excursion d'une journée entière au SPREEWALD, en autocar et canot combinés, passant par Lübbenau et Burg, particulièrement intéressant pour la richesse des costumes paysans. Retour à Berlin dans la soirée.
- 11 août : à BERLIN. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Berlin vers 16 heures. Arrivée à DANZIG vers minuit. Installation à l'hôtel.
- 12 août : à DANZIG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à Gdynia, le plus grand port polonais, ainsi qu'à ZOPPOT, très jolie station balnéaire.
- 13 août : à DANZIG. Pension complète. Visite de la ville, intéressante et riche en souvenirs historiques.
- 14 août : Départ de Danzig après le petit déjeuner. Arrivés à POZNAN vers 15 heures. Installation à l'hôtel. Visite de la ville et des curiosités. Dîner.
- 15 août : Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Poznan vers 15 heures. Arrivée à VARSOVIE vers 20 heures. Installation à l'hôtel. Dîner.
- 16 août : à VARSOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar : la vieille ville, la Cathédrale, le Château Royal, Willanow.
- 17 août : à VARSOVIE. Petit déjeuner et déjeuner. Départ de Varsovie vers 18 heures. Arrivée à Gracovie vers minuit. Installation à l'hôtel.
- 18 août : à CRACOVIE. Pension complète. Visite de la ville et des curiosités en autocar : le Château Royal Wawel, le Marché, le plus ancien et le plus beau de toute la Pologne, l'Université, etc. Après-midi, excursion aux MINES DE SEL de WIELICZKA, uniques dans leur genre.
- 19 août : à CRACOVIE. Pension complète. Journée libre. Possibilité de faire une excursion à ZAKOPANE, situés dans la Tatra Polonaise.
- 20 août : Petit déjeuner. Matinée libre. Départ de Cracovie vers 11 heures. Arrivée à PRAGUE vers 21 heures. Installation à l'hôtel. Logement.
- 21 août : à PRAGUE. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.
- 22 août : Départ de Prague après le petit déjeuner. Arrivée à NUREMBERG au courant de l'après-midi. Dîner à l'hôtel.
- 23 août : à NUREMBERG. Pension complète. Dans la matinée, visite de la ville et des curiosités en autocar. Après-midi libre.
- 24 août : à NUREMBERG. Pension complète. Excursion d'une journée entière à ROTHENBURG o/T, ville ayant gardé particulièrement son caractère médiéval.
- 25 août : à NUREMBERG. Petit déjeuner et déjeuner. Matinée libre. Départ de Nuremberg au courant de l'après-midi.
- 26 août : Arrivée à Paris-Est au début de l'après-midi.

PRIX A FORFAIT PAR PERSONNE : 3.960 francs

- Ce prix comprend les services suivants :
 - 1° Le voyage en deuxième classe de chemin de fer et en première classe de bateau.
 - 2° Le logement et la pension complète (sans boisson) dans des hôtels de premier ordre, genre hôtel Wurtemberggerhof à Nuremberg.
 - 3° Toutes les visites et excursions en autocar mentionnées dans le programme sous la conduite d'un guide compétent, parlant français.
 - 4° Toutes les entrées, taxes de séjour et pourboires obligatoires.
 - 5° Les transferts des gares aux hôtels et vice-versa avec bagages.
 - 6° Les repas dans le wagon-restaurant ne sont pas compris.
 - 7° Prix soumis aux variations du change.
 - 8° Ce voyage peut favorablement être prolongé par la visite de Munich, des Alpes bavaroises et d'Oberammergau.
 - 9° Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l' "Informateur Médical", 111, boulevard Magenta, Paris.

L'INSPECTION DES PHARMACIES PASSE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique est chargé d'assurer le fonctionnement de l'inspection des pharmacies organisée par la loi du 21 germinal an XI, modifiée par la loi du 2 juin 1903 et par le décret du 5 août 1909.

Sur les crédits ouverts au budget du ministère de l'Agriculture par la loi du 28 février 1934, une somme de 350.000 francs, applicable au chapitre 57, article 2 : "Inspection des pharmacies, produits hygiéniques et eaux minérales", est définitivement annulée.

Il est ouvert au ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique, en addition aux crédits alloués par la loi de finances du 28 février 1934, un crédit de 350.000 francs applicable au chapitre 61 : "Hygiène et salubrité générale. — Épidémie".

Il n'est en rien dérogué aux conditions d'application de la loi du 1er août 1905 ni aux pouvoirs des inspecteurs de la répression des fraudes du ministère de l'Agriculture.

Dans tous les établissements autres que les officines des pharmaciens et les dépôts de médicaments tenus par les médecins ou les vétérinaires, ces inspecteurs sont qualifiés pour constater, conjointement avec les inspecteurs et inspecteurs adjoints des pharmacies, les fraudes et les falsifications portant sur les produits médicamenteux et hygiéniques ainsi que sur les eaux minérales naturelles ou artificielles.

Commission chargée d'établir pour les services d'assistance médicale gratuite la liste des spécialités constituant véritablement des spécialités pouvant être remboursées.

Le ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique,

Vu la loi du 15 juillet 1893,
Vu la décision ministérielle portant création d'une commission d'études des tarifs pharmaceutiques.

Arrête :
ARTICLE PREMIER. — Sont nommés membres de la commission permanente chargée d'établir, pour les services d'assistance médicale gratuite, la liste des spécialités constituant véritablement des spécialités pouvant être remboursées :

- MM.
- Le conseiller d'État directeur de l'hygiène et de l'assistance, ou son délégué, président.
- Le conseiller sanitaire technique pour la pharmacie au ministère de la Santé publique.
- Le représentant de l'Académie de médecine de Paris.
- Le doyen de la Faculté de médecine de Paris.
- Le doyen de la Faculté de pharmacie de Paris.
- Le professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris.
- Le professeur de pharmacologie de la Faculté de médecine de Paris.
- Le professeur de matières médicales de la Faculté de pharmacie de Paris.
- Le professeur de pharmacie chimique de la Faculté de médecine de Paris.
- Le pharmacien des hôpitaux de Paris directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux.
- Le directeur du laboratoire national de contrôle des médicaments.
- Le représentant de la Confédération des syndicats médicaux français.

S. A. LE BEY DE TUNIS A VICHY

S. A. le Bey de Tunis a été reçu officiellement à l'hôtel de ville de Vichy le 5 juillet.

S. A. doit séjourner dans la région de Vichy pendant les manifestations thermales jusqu'au 15 juillet. Les manifestations ont été prévues en son honneur pendant cette période : gala des palaces, au Grand Casino, au Casino Fleurs, à l'Élysée-Palace ; réception au Sporting-Club ; Exposition canine internationale, grande fête d'élegance ; Rallye Automobile Grand Prix de vitesse automobile.

En outre, le comte et la comtesse de Bourbon-Busset offriront dans leur splendide résidence de Bourbon-Busset un thé à S. A. sa suite.

S. A. est accompagné de son second le prince Taleb Bey ; de M. Peyroul, lieutenant Général de France en Tunisie ; de M. le Général de Division Hadi Lakhoul, Ministre, et de nombreuses autres personnalités tunisiennes.

BOURSES FAMILIALES DU CORPS MÉDICAL

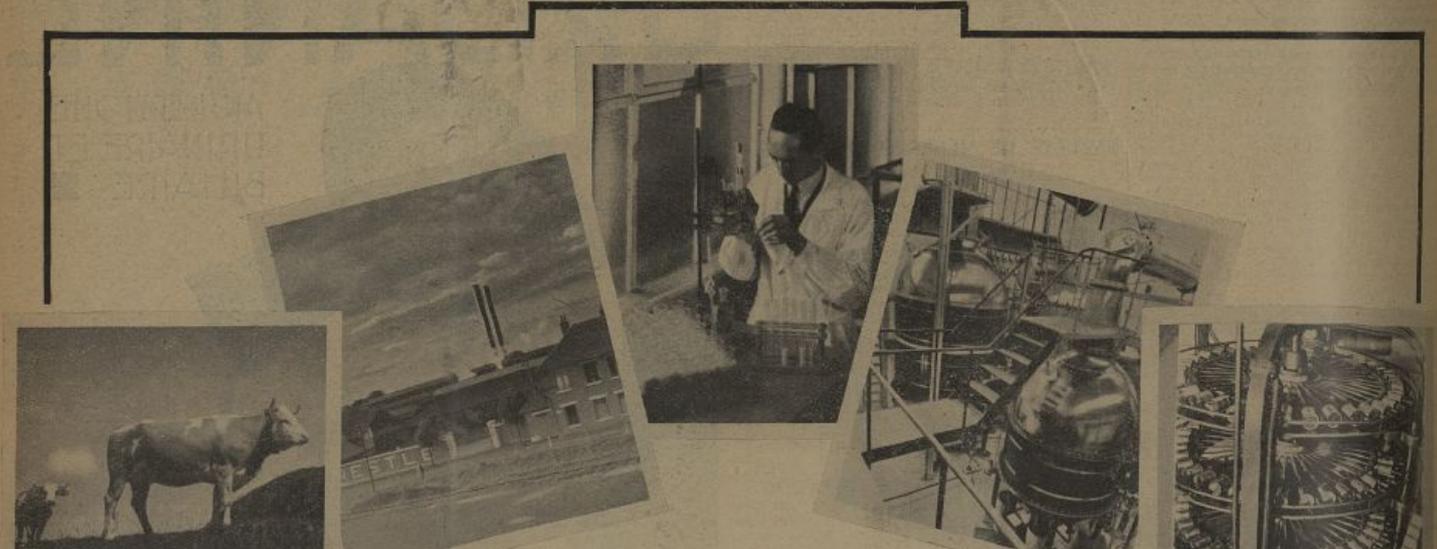
(Fondation de M. le docteur Roussel)

Le jury chargé de répartir les bourses de 10.000 francs mises à la disposition de l'Association Générale des Médecins de France par le docteur Roussel, en faveur des médecins et veuves de médecins chargés de famille, s'est réuni le 26 juin et a examiné 50 demandes.

Ces bourses ont été attribuées à des jeunes gens de plus de 6 enfants et à des veuves de médecins dont une est restée avec 7 enfants âgés de moins de 17 ans, une autre ayant perdu son mari récemment, ayant 4 enfants plus sa mère infirme à sa charge, et toutes ressources 1.500 francs de revenus.

Le jury d'attribution était composé de M^{me} Jayle, vice-présidente de la Société Femmes et Enfants de Médecins ; M. le docteur Roussel, fondateur ; M. le docteur G. Gallois, représentant l'Association des Médecins de la Seine ; M. Lamoye, chef de bureau à la Natalité au ministère de la Santé publique ; M. le médecin général Gay-Basset, représentant M. le médecin général Cailly ; MM. les docteurs Darras, Bonatrand, Clément Foveau de Courmelles, Paul Lunard, Vignat de l'Association Générale des Médecins de France ; M. le docteur Clibrie, représentant la Confédération des Syndicats Médicaux ; M. Chapon, président de l'A. G. après sa province, s'étant excusé de ne pouvoir assister à la séance.

Le représentant de la Chambre syndicale des fabricants de produits pharmaceutiques.
Le représentant de la Chambre syndicale des fabricants de produits biologiques.
Le représentant du Comité intersyndical des groupements pharmaceutiques nationaux.



Plus de 1000 docteurs

ont eu l'occasion, depuis qu'elles ont été organisées, de prendre part aux visites de

L'USINE NESTLÉ à BOUÉ-(AISNE)

Ils ont pu suivre les différents stades de la fabrication du Lait Concentré Sucré et non Sucré et de la Farine Lactée, ce qui leur a permis de se convaincre que tant les principes d'hygiène que les procédés industriels les plus modernes y sont appliqués afin d'obtenir des produits impeccables.

Derniers Livres Parus

INSERTION DU PLACENTA SUR LE SEGMENT INFÉRIEUR, Henri VIGORS, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, accoucheur de l'hôpital de la Charité. (L'Expansion Scientifique française, 25, rue du Cherche-Midi, Paris-VI). — Un volume in-8° carré, de 104 pages, avec 3 figures, dans la Collection « L'Actualité Gynécologique » — 25 francs.

L'émorragie par insertion du placenta sur le segment inférieur est une question d'actualité, une question en voie de remaniement, au moins en ce qui concerne la thérapeutique, qui s'oriente plus en plus vers les solutions chirurgicales.

H. Vigors a donc été parfaitement inspiré en consacrant à cette complication, souvent si grave, et si grosse et de l'accouchement, une monographie où sont exposées et appréciées toutes les ressources dont nous disposons à l'heure actuelle pour lutter contre les deux graves dangers du sangsue utérin, l'hémorragie et l'infection.

Avant d'aborder l'étude de ces moyens de traitement, l'auteur commence par définir avec précision ce qu'il faut entendre par l'insertion basse du placenta, qui est un phénomène très rare, le plus souvent de cette anomalie, ses variétés anatomiques, les accidents cliniques auxquels elle peut donner lieu, les éléments du diagnostic et du pronostic, tant immédiat (risques de l'infection) que ceux (hémorragie, aménorrhée, endocoelovite par déchirure profonde) du col.

Il y a une abondante enquête du traitement, énumérant et discutant les ressources de l'arsenal thérapeutique : l'accouchement forcé, qui doit être rejeté absolument ; le tamponnement vaginal, qui, s'il est soigné, peut donner de bons résultats ; la déchirure large des membranes ; la pose d'un ballon ; la version par manœuvres mixtes et la version séparée ; la méthode de Wittet, trop peu connue en France, et celle de Simpson ; enfin, la chirurgie (opérations saignées et hystérectomie), avec ses dangers (infection, cicatrices), mais son avantage immense : respect du col.

Avec son sens clinique habituel et sa grande expérience, l'auteur expose la mise en œuvre de ces différents moyens. Il conclut avec raison qu'il faut avoir un respect infini pour le col et que les formes atteintes d'hémorragies par insertion basse du placenta doivent être soignées en clinique.

Une importante collection de schémas originaux et démonstratifs, accompagnés fort utilement de notes et en rendent la compréhension facile, non pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec la clinique obstétricale, en contribuant ainsi à éclairer une question qui se pose souvent de façon angoissante pour le médecin.

TRAITEMENT DES ABECS CHAUDS, par DUPUY de PONSARRAT. — Un volume de 148 pages, in-16 jésus avec 11 figures dont 4 en hors-texte. 20 fr. — L'Expansion Scientifique Française, 25, rue du Cherche-Midi, Paris-VI.

Le traitement de l'infection et des abcès a été l'objet d'importantes modifications en ces dernières années. Actuellement l'incision passe au second plan, elle est le plus souvent remplacée par la ponction et le véritable traitement de l'abcès est soutenu par la biothérapie. Celle-ci dispose de trois armes qui sont les « vaccins », les « antitoxines » et les « lactophages ». Dupuy de Ponsarrat a eu l'heureuse idée de réunir dans ce petit volume (148 pages) l'étude des différents abcès, en engageant surtout au point de vue de l'incision et de l'application de ce nouveau traitement.

L'auteur, à propos de chaque variété d'abcès, a mis en relief les méthodes nouvelles de traitement, le diagnostic ou les points de pratique généralement peu connus du praticien.

Chaque fois que le médecin se trouvera en présence d'un abcès, il pourra trouver dans ce livre un traitement pratique, les renseignements utiles pour mener à bien le diagnostic et le traitement à la lumière du mode opératoire nouveau.

Les abcès du cerveau, du foie, de la face, du nez, du sein, les abcès appendiculaires, les abcès sous-phréniques, les anthrax sont, dans ce livre, l'objet d'une étude plus approfondie.

SOUS LA MENACE DE LA SURDITÉ, par les docteurs G. DE PARREL et B. DE GORSE. — Un volume relié broché illustré de 51 figures. Impression sur papier supérieur. Prix : 15 fr. AUBRY, MICHEL, Éditeur, 21, rue Huyghens, Paris (14^e).

De quoi s'agit-il dans cet ouvrage ? Uniquement des « surdités de l'oreille moyenne », séculaires des catarrhes chroniques ou des infections prolongées du pharynx, des foyers nasaux, des trompes d'Eustache et des caisses du tympan.

Les « tympano-scléroses post-catarrhales ou post-infectieuses » représentent 40 et environ du total de ces « surdités ». Elles trouvent un terrain d'action dans l'arthritisme des voies respiratoires supérieures et dans le processus toxico-infectieux dont sous le nom de syndrome ento-rhino-tympanique.

C'est par centaines de mille qu'on compte les cas de surdité de cette catégorie. Il est donc de toute importance de se rendre au « secours » des malades atteints de cette surdité et de les aider à retrouver la parole et de les aider à retrouver la vue. De son côté, le docteur de Gorse (de Lachon) a dirigé ses efforts vers la mise au point des procédés qui permettent de rétablir la perméabilité de la trompe d'Eustache. Il a écrit ce livre sur les organes de l'oreille moyenne par le contact méthodique du « souffre vivant des sources thermales ».

Les deux méthodes de traitement et de prophylaxie de la surdité sont nées en France et les deux auteurs de cet ouvrage ont puissamment contribué à régler leurs indications et leurs techniques. C'est, dit l'intéressé praticien, un livre où sont énoncés les « principes directeurs de la crénothérapie sulfatée et de la crénothérapie sodatée, les indications des deux méthodes, les limites de leur action ».

EX. de Parrel et de Gorse n'ont d'ailleurs pas craint de décrire les « autres moyens de protection, d'aide ou de suppléance » qui peuvent être mis en œuvre contre les effets de la surdité : l'écoute sur les lèvres, prothèse auditive par appareils d'amplification sonore, pratiques thermales (sulfatées, sodatées, régimes, psychothérapie, etc.).

Comment ne pas souhaiter que les médecins, les étudiants de l'oreille et tous ceux qui se trouvent « sous la menace de la surdité », accordent à ce livre, écrit pour eux, par deux techniciens d'une incontestable autorité, l'intérêt le plus attentif. Ils s'y documenteront de façon complète et ils nous remercieront sur les armes puissantes forgées par la science moderne contre la plus terrible des infirmités.

Revue de la Presse Scientifique

L'IMMUNITÉ DANS LA SYPHILIS EXPERIMENTALE, P. GASTINEL et R. PULVENIS. (Le Bulletin Médical.)

Une profonde controverse subsiste sur la nature de l'immunité syphilitique et même sur la légitimité du terme ainsi employé.

Deux théories s'affrontent pour apporter une interprétation aux faits expérimentaux. Dans la conception allemande, la non-réinoculabilité est liée à la persistance dans l'organisme du germe infectant, tandis que sa disparition rendra désormais possible la production d'un deuxième chancre par apport virulent. Il ne s'agit donc que d'une immunité d'infection, suivant le terme proposé par Kolle, pour désigner cet état réfractaire particulier déjà décrit par Neisser. Nombre d'auteurs se sont rattachés à cette doctrine qui établit comme un véritable test de guérison la possibilité de provoquer un nouvel accident cutané. Seul, le traitement précoce est capable de stériliser l'infection, tandis que le traitement tardif, quelle que soit la dose médicamenteuse employée, laissera toujours subsister le parasite en un point quelconque de l'économie et toute tentative de réinoculation ne provoquera plus alors de réponse (immunité-chancère).

Bien différente est la doctrine américaine,

dont Chesney et Kemp se sont faits les défenseurs. C'est une immunité vraie et acquise, que crée, d'après eux, l'évolution de la syphilis. Pour apporter la confirmation de leur thèse, les auteurs américains cherchent le critérium de la guérison, non plus dans la survenue du chancre de réinoculation, mais dans le passage des ganglions ou des organes. Ils prouvent ainsi que le traitement, même tardivement effectué, est susceptible de stériliser l'animal, car les transferts d'organes témoignent de leur non-virulence. D'autre part, ils constatent, comme Kolle, qu'après un traitement précoce, la réinoculation se fait avec succès, et qu'elle est vainement tentée après thérapeutique tardive. Ils expliquent cet échec, non par la persistance de trophozoïtes survivants chez l'animal ainsi soigné, mais bien par la constitution antérieure d'une immunité acquise qui a provoqué la destruction des spirochètes secondairement introduits. C'est justement parce que cette immunité ne s'est pas encore constituée que les animaux précocement traités peuvent être réinfectés avec succès.

Une longue discussion pourrait être ouverte sur la valeur respective de ces deux doctrines, et hélas-nous de dire que le débat est loin d'être clos.

SUPPOSITOIRES CHAUMÉL LE MEILLEUR REMÈDE CONTRE LA CONSTIPATION à la Glycérine Solidifiée

TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT RHIZOTANIN CHAPOTOT TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE NEUTRALISATION DES TOXINES AMÉLIORATION RAPIDE DES ACCIDENTS DIARRHIQUES 2 FORMES : Gâchettes pour Enfants, 2 à 4 par jour. Poudre pour Adultes, 1 à 4 mesures par jour. Avoir soin de bien spécifier. Éch. méd. gratuit. AUBRIOT, 56, Bd Ornano, PARIS R. C. Seine, 30.919

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

LA GASTRITE EST LE FOURRIER DU CANCER. Vous lutterez efficacement contre la gastrite, sous toutes ses formes et dans toutes ses complications, en ordonnant à vos malades de croquer, au moment des douleurs, 2 à 3 cuillerées de café de GRANULÉ NORDEN. Le GRANULÉ NORDEN se prend sans être dissous. Il se croque. Il n'empêche pas la bouche et donne l'impression d'un bonbon agréable. Aucune intolérance ni contre-indication. Le GRANULÉ NORDEN exerce son action sans aucun dommage pour le fonctionnement du foie ou de l'intestin. Il est tout spécialement indiqué contre les troubles vago-gastro-intestinaux d'origine stomacale. Pour recevoir une boîte d'essai de GRANULÉ NORDEN il vous suffit d'envoyer votre carte de visite aux Laboratoires AUBRY, 62, rue Erlanger, PARIS (16^e). GRANULÉ NORDEN

OPOTHÉRAPIE STHÉNIQUE
MASCULINE

ANDROSTHÉNOL

DU DOCTEUR DEBAT

AMPOULES BUVABLES

CROISSANCE TARDIVE
SÉNILITÉ PRÉCOCE
ASTHÉNIE GÉNITALE

LABORATOIRES DU D^r DEBAT
60, RUE DE PRONY - PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 —
Compte chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 519 — 22 JUILLET 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

:- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF :-



Ces photographies ont été prises par l'INFORMATEUR MEDICAL à l'inauguration du service de M. le docteur Delherm, à l'Hôpital de la Pitié. M. le docteur Delherm est visible sur la photographie du bas, au premier rang, à gauche, revêtu d'une blouse blanche et ayant à sa gauche M. le professeur d'Arsonval.

Proposition de loi ayant pour but de réglementer l'entrée des étudiants dans les Facultés de Médecine

Présentée par M. le Prof. Georges PORTMANN, Sénateur

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'augmentation désordonnée du nombre des étudiants attirés par la profession médicale a entraîné une pléthore dont le caractère de gravité s'accroît chaque jour.

Déjà, le 1^{er} juin 1930, la Confédération des Syndicats médicaux envoyait aux parents, aux professeurs et aux élèves de philosophie une lettre signée de son président, le professeur Balhazard, et du secrétaire général, le docteur Gibrice, pour attirer leur attention sur le danger qu'il y aurait à pousser les jeunes gens vers les études médicales. Les auteurs de cette lettre disaient notamment : « Pour la France entière, le nombre des médecins est passé de 16.815 en 1900 à 27.500 en 1928, alors que la population s'est seulement accrue de deux millions d'habitants, passant de 38.442.600 à 40.743.000. On peut estimer que, dans cinq ans, le nombre des médecins aura augmenté dans des proportions élevées. Or, la pléthore médicale présente de grands dangers d'ordre moral, autant que matériel, pour la profession elle-même. »

Ce sont là des chiffres qui représentent une moyenne très générale ; le pourcentage montre, en effet, que les grandes villes sont particulièrement touchées. C'est ainsi que :

Paris compte.....	1	médecin p. 630 h.
Sofia compte.....	1	— 400 h.
Vienne compte.....	1	— 413 h.
Genève compte.....	1	— 514 h.
Bruxelles compte.....	1	— 600 h.
Londres compte.....	1	— 725 h.
Stockholm compte.....	1	— 802 h.
Berlin compte.....	1	— 806 h.

On voit, par ces chiffres, que la pléthore médicale, sans être en France aussi marquée qu'en Autriche ou en Espagne, est cependant très grande.

Une certaine augmentation du nombre des médecins se justifie :

1^o Par les progrès constants d'hygiène publique.

2^o Par la spécialisation extrême qui était à peu près inexistante à la fin du siècle dernier.

3^o Par la création de très nombreux établissements hospitaliers, publics ou privés ; centres d'examen, laboratoires, dirigés par des médecins.

Cette évolution est insuffisante cependant pour expliquer le nombre considérable de médecins que nous avons en France.

La plupart des pays se sont d'ailleurs inquiétés de lutter contre l'engorgement des professions libérales et l'Allemagne comprenant que nos méthodes universitaires actuelles ne peuvent qu'aboutir à rompre l'équilibre social de la nation, en multipliant indéfiniment ses chômeurs intellectuels, n'a pas hésité à prendre les mesures brutales, propres à endiguer le flot montant des candidats aux professions libérales.

Elle vient de décider que le nombre des étudiants dans les Universités en 1933 ne dépassera pas le chiffre de 15.000, au lieu de 25.000, comme en 1933.

Sans aller jusqu'à des mesures aussi draconiennes, il est tout de même d'un patriotisme éclairé d'envisager les moyens légaux de lutter contre l'engorgement de la profession médicale.

MESURES DÉJÀ PRISES

L'augmentation croissante du nombre des médecins a suscité diverses mesures d'une efficacité relative :

1^o Sévérité plus grande des examens dans les Facultés de médecine.

2^o Examens écrits (ceci à la demande de la Confédération des Syndicats médicaux).

3^o Augmentation de la durée des études médicales, par la création d'une sixième année.

La Commission de l'enseignement de la Confédération des Syndicats médicaux a même émis le vœu, afin de rendre plus difficile l'entrée dans les Facultés de médecine, de n'autoriser à prendre leur inscription de première année que les étudiants ayant passé avec succès le P. C. B. supérieur.

Toutes ces mesures sont cependant insuffisantes et chacun sait qu'un étudiant qui a quelque persévérance est à peu près assuré d'arriver au diplôme de docteur en médecine.

En admettant même que les différents moyens envisagés plus haut donnent des résultats, il ne s'agit là que de mesures d'un caractère strictement empirique et qui ne font pas intervenir le principe de l'utilisation.

PRINCIPE DE LA NOUVELLE LOI

La situation est suffisamment sérieuse pour qu'il soit nécessaire de faire quelque chose de rationnel, c'est-à-dire d'équilibrer le nombre des étudiants aux possibilités d'utilisation ultérieure.

On ne peut faire de comparaison plus juste qu'avec la crise économique actuelle, provoquée par un déséquilibre entre la production et la consommation.

Pour la profession médicale l'équilibre de production et d'utilisation s'était, jusqu'à présent, établi spontanément. Les nouvelles conditions d'existence rendent cet équilibre difficile et commandent impérieusement des mesures de protection.

Le principe de cette nouvelle loi est une innovation considérable car il porte atteinte au libéralisme traditionnel de l'enseignement supérieur. Il ne faut pas cependant hésiter à créer des traditions nouvelles lorsque les habitudes anciennes ne sont plus en rapport avec les nécessités du moment.

(Voir la suite page 6).

Faut-il interdire aux asiles ruraux d'hospitaliser les paralytiques généraux impaludés ?

A propos d'un vœu soumis à l'Académie de Médecine par G. DEMAY

Le 15 mai dernier, M. le professeur Marchoux a présenté à l'Académie de médecine une communication de MM. René Martin, Chassigneux et Rousseau, intitulée : *Un cas de paludisme autochtone au voisinage de Maison-Blanche*. Le cas concerne une femme de Gagny, âgée de 24 ans, qui en septembre 1933 et en avril 1934, fit des accès palustres du type tierce bénigne confirmés par le laboratoire. La malade n'avait jamais quitté la France et ne s'était pas absentée depuis plusieurs années du bassin parisien ; à Gagny elle n'avait pas attendu dire que personnel, eût éprouvé des accès comparables aux siens. En août-septembre 1933, elle s'était promené fréquemment le soir autour de l'asile de Maison-Blanche et elle se rappelait avoir été plusieurs fois piquée par les moustiques.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, écrit M. Martin et ses collaborateurs, dans l'asile de Maison-Blanche sont soignés des paralytiques généraux qui bien souvent ont été impaludés. On peut ainsi se demander si cette malade n'a pas été piquée par un anophèle qui auparavant se serait contaminé auprès d'un paralytique général impaludé. Les auteurs reconnaissent d'ailleurs que les cas de contamination accidentelle sont tout à fait exceptionnels. Ils n'ont pu en retrouver que trois, dans la littérature, et pour eux la formule de Wagner-Jauregg : *Le paludisme inoculé ne crée pas l'endémie* reste vraie dans la majorité des cas, ce qui ne les empêche pas de conclure en ces termes : « Il n'en reste pas moins sûr que, dans la région où il existe des anophèles, on ne saurait trop insister sur le danger de ces contaminations toujours possible. Expérimentalement, on a démontré, comme nous l'avons signalé, que le paludisme inoculé peut se transmettre par l'anophèle et notre observation semble venir confirmer ce que l'expérience permettait de prévoir. »

A notre sens il y a danger à placer dans les hospices ruraux durant les mois d'été des malades impaludés, car il peut se produire des contaminations qui compromettent la stabilité civile de l'établissement vis-à-vis du malade contaminé.

La malariathérapie donnant dans la paralysie générale de forts résultats, il ne saurait être question d'invoquer ces cas de contamination contre le développement de la méthode de Wagner-Jauregg, mais il y aurait intérêt à garder les malades impaludés dans des établissements loin des anophèles qui sont des insectes essentiellement ruraux.

Après cette communication, M. Marchoux a rappelé le vœu de l'Académie de médecine sur l'organisation de centres de malariathérapie et il s'est exprimé ainsi :

« Le cas de contamination extérieure, qui s'il a été le seul reconnu, est vraisemblablement pas isolé, fait apparaître avec plus de force l'intérêt d'une organisation que nous attendons malheureusement toujours pour éviter de répandre en France une maladie qui y est en voie de disparition totale. »

Aujourd'hui, l'impaludation est pratiquée un peu partout, et par des médecins, certes très éclairés en psychiatrie, mais qui ne possèdent pas une connaissance suffisante de la maturozoaire de Laveran, qui opérant à l'aveuglette, ignorent que le parasite peut exister dans le sang d'un malade sans provoquer de fièvre ; qui se basent sur des indications plus théoriques que pratiques pour arrêter les accès et qui parfois laissent leurs sujets pendant une année et plus porteurs de parasites. Pendant longtemps on a dit que de tels porteurs de germes ne peuvent faire courir aucun risque à leur entourage, que ce paludisme d'inoculation évoluait sans production de gamètes. Or, il suffit d'être quelque peu renseigné pour constater la présence de gamètes, même dans les cas où l'on a nié leur existence. La contamination expérimentale des moustiques, nourris sur des paralytiques généraux infectés a vérifié expérimentalement l'observation.

La contamination accidentelle qui s'est vue autour de Maison-Blanche peut se reproduire partout où l'on soigne des paralytiques généraux dans les asiles ruraux, car il est ressorti de l'enquête menée pendant la guerre par Raphaël Blanchard qu'il n'y a pas en France un seul endroit qui soit indemne d'anophèles.

J'ai donc l'honneur de proposer à l'Académie de renouveler le vœu qu'elle a déjà formulé et cela dans les termes suivants :

« Après constatation d'un cas manifeste de contamination accidentelle autour des asiles ruraux, l'Académie émet le vœu que, sans retirer au psychiatre la responsabilité de son malade :

1^o L'impaludation ne puisse être faite que dans des établissements urbains et par des spécialistes en malariologie auxquels sont confiés l'impaludation, la surveillance et le traitement des accès ;

2^o Que de même les infections par spirochètes sanguicoles, virus typhiques ou autres, soient exécutées et suivies par des spécialistes exercés. »

Les conclusions de M. Marchoux ont été renvoyées à la Commission des centres de malariathérapie, composée de MM. Pierre Marie, Souques, Dopler, Brumpt, Marchoux et Claude.

Je ne m'attarderai pas à discuter les appréciations de M. Marchoux sur les psychiatres

(1) Communication à la Société Médico-Psychologique, 25 juin 1934.

et leur ignorance en malariologie. Je ne par contre à relever une erreur dans la communication qu'il a présentée à l'Académie de médecine. Les auteurs nous disent qu'un des de Maison-Blanche sont soignés des paralytiques généraux qui bien souvent ont été inoculés. Or, en 1932, le malariathérapeute a été appliquée, en tout et pour tout, à des malades de l'asile. L'une d'elles a été malade en avril, les deux autres le 4 juillet et les accès fébriles de ces deux malades ont été terminés le 20 et 23 juillet ; ils furent guéris très facilement par la quinine administrée per os à la base de 1 gr. par jour pendant huit jours. Les malades furent traités par le paludisme par l'acétylarsan.

Si l'on se rappelle que la malade qui nous a fait son premier accès palustre en septembre (la date n'est pas autrement précisée), on comprendra que la relation établie se à effet entre ce cas et ceux de Maison-Blanche est bien problématique. Le cas est d'autant plus permis que les auteurs de la communication ne paraissent pas avoir recherché si en dehors de Maison-Blanche des accès de paludisme ont été observés dans la région où peuvent résider d'anciens soldats de l'armée d'Orient et où l'on rencontre, dans tous les cas, des ouvriers d'origine arabe. Ils sont bornés à l'interpréter leur malade qui n'a pas entendu dire que personne à Gagny n'a éprouvé des accès fébriles comparables aux siens. Cette assertion n'a qu'une valeur bien relative et elle aurait eu besoin, en ce cas, d'être confirmée par une enquête sérieuse.

M. Marchoux nous rappelle, il est vrai, que les malades sont dangereux en dehors de toute période fébrile, que la présence de gamètes a été constatée dans le sang des paralytiques généraux inoculés, et qu'en conséquence la contamination expérimentale par les moustiques nourris sur des malades. Il est vrai, que, dans les asiles, les médecins laissent parfois leurs sujets pendant une année et plus porteurs de parasites. Ignorer sur ces éléments repose cette dernière affirmation. Ce que je sais, avec tous ceux qui ont pratiqué de la malariathérapie, c'est que le paludisme inoculé se comporte de toute façon que de paludisme transmis par les anophèles, en particulier au point de vue de l'efficacité vraiment remarquable de la quinine ; un traitement quelconque bien conduit aboutit toujours, en pareil cas, à la destruction des parasites. Aussi bien, dans les expériences relatées par M. Marchoux, quels facteurs entrent en jeu, la nature de l'asile, le nombre des passages, etc.

On peut dire que si la contamination expérimentale d'une souche d'un moustique tropical n'ayant subi que peu de passages, il n'en est pas de même avec une souche européenne utilisée après de nombreux passages ; il suffit donc de s'adresser à un asile convenablement choisi pour être à l'abri de toute surprise. Comme l'on note dans Médakovitch, la contagion n'existe pas en Autriche, où des milliers d'impaludations ont été pratiquées. L'asile de Clermont où pendant quatre ans j'ai toujours eu en traitement des paralytiques généraux impaludés, l'aide de la même souche de plasmodium, vax que je conservais soigneusement et passage d'un malade à l'autre, et où une précaution prophylactique n'était prise contre la présence d'anophèles, la transmission accidentelle n'a jamais prouvé. Dans ces cas d'observation courante, aucune considération expérimentale ne saurait prévaloir. MM. René Martin, Chassigneux et Rousseau, reconnaissent d'ailleurs que ce cas de contamination est exceptionnel et n'ont pu en retrouver dans toute la littérature que trois cas, dont l'un — détail assez curieux — a été observé non pas dans un asile rural, mais dans un hôpital parisien (Lévy et Médakovitch, op. cit.) relevé cinq cas dans les dix restés.

C'est sur une base aussi fragile et sur une observation bien peu probante que l'Académie de médecine, par M. Marchoux, pour demander que l'impaludation ne puisse être faite que dans des établissements urbains et par des spécialistes en malariologie. Si ce vœu était suivi, l'application de la malariathérapie deviendrait des plus restreinte, et un grand nombre de paralytiques généraux seraient privés des bénéfices de cette thérapeutique. La part des asiles d'aliénés sont en effet minime et ne saient pas que nombre de paralytiques généraux ne peuvent être traités dans les hôpitaux urbains en raison de leurs relations ?

Dans sa communication d'avril 1934, l'Académie de médecine, le professeur Claude notait que son service hospitalier était encombré par les malades qui lui étaient adressés de tous côtés pour être impaludés et il souhaitait de voir la thérapeutique larvique être réalisée dans d'autres asiles. C'est dans cet esprit qu'il avait réalisé des autres milieux. C'est dans cet esprit qu'il avait proposé la création de centres de malariathérapie dans les diverses régions de France, et il admettait très bien que l'impaludation dans ces centres pourrait ne pas être obligatoire. « Si les médecins qui ne valent pas leurs malades avec la quinine optimale, se croyaient en état de pouvoir assurer les soins aux malades à leur domicile, on peut ajouter, a fortiori, à l'asile d'aliénés »

(Voir la suite page 6).



M. LE PROF. PORTMANN

Il est difficile de ne pas s'associer au cri d'alarme de la Confédération des syndicats médicaux.

La pléthore médicale rend nécessaire une limitation des étudiants, et il est bien évident que cette limitation aura pour conséquence d'assurer aux médecins une existence plus facile et plus digne et d'élever leur niveau scientifique.

ARGUMENTS

Toutes les statistiques montrent une augmentation constante du nombre des étudiants et des diplômés de docteur ; par exemple, le nombre des étudiants en médecine français, au 31 décembre de chaque année, a été :

en 1929, de.....	8.189
en 1930, de.....	9.780
en 1931, de.....	9.842
en 1932, de.....	10.242
en 1933, de.....	10.338

et le nombre des diplômés de docteur en médecine d'Etat a été :

en 1930, de.....	1.076
en 1931, de.....	1.109
en 1932, de.....	1.297

La France, à vrai dire, n'est pas la seule à souffrir de la pléthore médicale et si l'on se réfère aux statistiques publiées par M. A. Rosier, secrétaire général du bureau universitaire de statistique près le Ministère de l'Education nationale, on constate que le pourcentage s'établit ainsi, dans certains pays :

France.....	1	médecin p. 1.645 habitants
Yugoslavie.....	1	— 3.450 —
Pologne.....	1	— 3.100 —
Espagne.....	1	— 1.000 —
Autriche.....	1	— 837 —



A mon avis

En trois mois j'ai reçu la visite de trois amis qui « tutoyaient Loucheur », comme ils disent. Pendant quinze ans ils ont manié des millions. Aujourd'hui ils sont en faillite.

On ne se doute pas du mal qu'a fait au pays ce camelot cynique que fut Loucheur. Devant les parlementaires ébahis et les foules simplistes, il jonglait avec les chiffres en véritable prestidigitateur et finalement c'était dans nos poches qu'il prenait l'argent. Ses tours de passe-passe avaient enrichi un tas de jocrisses sans foi ni loi. Ces favoris du régime le plus amoral que la France ait jamais connu sont maintenant des loques dans la misère. Ils n'ont pas droit à notre compassion. Leur chute n'est que justice.

Devant l'argent qu'ils remuaient à la pelle, ils s'étaient crus des hommes supérieurs, nés pour les grandes affaires. Leur fatuité était aussi stupide que le serait celle du gagnant que la Loterie nationale aurait favorisé d'un gros lot et qui se croirait du même coup touché par l'éminence du génie commercial. L'argent s'en va, dit un vieux proverbe de mon pays, et la bête reste. La fortune s'en est allée et les imbéciles de l'après-guerre qu'avaient enrichis les combines de Loucheur sont restés gros Jean comme devant.

Les grandes préoccupations de l'après-guerre ont toutes été inspirées par le désir de s'enrichir aux dépens de la collectivité. Les clans politiques n'ont eu d'autre dessein que celui de remplir les poches des petits camarades. Ils n'ont été que des associations de profiteurs. Et les scandales qui se sont suivis ont prouvé que ces profiteurs étaient aussi des malfaiteurs publics.

On cherche à endiguer le mal : on voudrait corriger nos mœurs publiques. C'est là un travail auquel aurait succombé Hérule. Les écuries d'Angias ne demandaient pour être nettoyées qu'un besogne facile si on les compare aux sentines parlementaires où la République et la France risquent de s'enliser.

On s'en prend à tels ou tels personnages. Mais croyez-vous qu'il suffirait de les mener au poteau pour nous débarrasser de la gangue qui peu à peu nous étouffe ? Tout d'abord, ces criminels sont tous ceux pour qui la forfaiture n'est que peccadille ont leurs « gens » et vous n'arriveriez même pas à les mettre à l'ombre. Et puis le mal est ailleurs. Il est dans les mœurs.

On dit que la guerre mondiale que nous avons vécue fut une chose atroce parce qu'elle a, Moloch effrayant, exigé le sacrifice inutile de millions d'êtres humains. Mais ces pertes sanglantes seraient réparables. Ce qui n'est pas réparable, c'est le désastre moral dont la guerre a été la cause initiale.

Ce n'est pas un médiocre étonnement que celui provoqué chez le psychologue par cette transformation de l'état mental des foules à la suite de la guerre.

Celle-ci ne fut-elle pas, en effet, l'école de l'héroïsme ? Chaque jour, les communiqués nous relaient des actions d'éclat auprès desquelles les gestes des Anciens font pâle figure. Et de combien d'actions sublimes la vie obscure des tranchées ne fut-elle pas le théâtre secret ! Il semblerait, dès lors, que de tels exemples de courage eussent dû vivifier notre peuple, fortifier nos âmes, ennobler nos caractères. Pas du tout.

Ces grands faits sont jugés d'une façon assez vile, rappelés comme une ignominie, considérés comme une aberration coupable. On leur préfère les concessions faites à l'intérêt égoïste et l'amoralité des combinaisons qui enrichissent.

On juge comme des rengaines un peu sottes les notions d'altruisme et de probité. Tout est bien qui procure la fortune. Le principal est d'échapper aux peines dont nous menacent les lois. Et les scandales que vous connaissez démon-

trèrent que les complicités les plus hautes ne manquent pas pour y réussir.

Comment remédier à cet affaissement de la morale publique ? A mon avis, il n'est qu'un moyen pour y parvenir. C'est le réveil de la mystique nationale !

Un peuple doit avoir sa mystique pour faire de grandes choses. C'est une mystique qui a déclenché le grand mouvement des croisades, c'est une mystique qui a libéré la France de la tutelle anglaise lors de la guerre de Cent Ans, c'est une mystique qui a éveillé la flamme de la Renaissance, c'est une mystique qui a fait successivement la Révolution et l'Empire, c'est une mystique qui a fait le soviétisme, le fascisme et l'hitlérisme. Il faut une mystique à la France titubante.

Le pire de la situation actuelle, c'est qu'on ne voit guère d'où cette mystique salvatrice pourra surgir. On conviendra que ce ne sont pas les partis politiques actuels, verrouillés par la médiocrité des hommes et l'amoralité des combines, qui sauront nous libérer de la gangrène qui pourrit nos institutions. Les citoyens sans guide intellectuel, sans génial directeur, se laissent aller au seul souci de leurs intérêts individuels et ce ne sont plus que des luttes stériles où s'annihile l'intérêt supérieur du pays.

Désespérés du vide et de l'obscurité qui les entoure, les uns vont à l'extrême-gauche et aspirent à l'expérience communiste, les autres veulent que la France recommence à parcourir certaines étapes de son histoire et s'enrôlent dans les phalanges royalistes. Où est le salut ?

Sans doute dans un juste milieu, dans une évolution sage et saine du monde bourgeois qui nous engendra. Mais la bourgeoisie est-elle à la hauteur de sa tâche et se trouve-t-elle à même de se sauver elle-même ?

J. CRINON.

LES VOYAGES de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

A propos de notre voyage en Allemagne, en Pologne, en Tchécoslovaquie.

Grâce à la complaisance de M. W.-A. Bauer, directeur du bureau parisien de l'Office National autrichien de Tourisme, le groupe des médecins faisant partie du voyage médical en Europe Centrale, fut invité par la Direction des Eaux de Bad-Gastein, ville d'eaux la plus renommée d'Autriche, en raison de ses sources radioactives.

Un jour de séjour dans un des hôtels les plus luxueux a été offert à nos voyageurs.

L'ART ET LES MÉDECINS



Le Pont-Neuf, magnifique peinture, due au pinceau de M. J. Halls, qui figura au dernier Salon des Médecins

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY

Au cours du voyage effectué par la Société médicale du Littoral Méditerranéen, sous la haute direction de notre confrère M. le docteur Faure, un dîner a été organisé par la Compagnie Générale Transatlantique, à Marseille, à bord de son paquebot Chanzy.

La photographie reproduite dans l'Informateur Médical du 8 juillet, montrait les membres du voyage réunis sur la passerelle de ce beau navire qui assure régulièrement la liaison Marseille-Alger.

Cabinet GALLET, 47, Bd Saint-Michel Paris
Téléph.-Océan 24-81.

Cessions médicales et dentaires, remplacements, répétition gratuite sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Un poste d'internat à l'hôpital de Dieppe est actuellement vacant. — Pour tous renseignements, s'adresser au directeur des hospices.

THÉOSALVOSE

Un concours pour l'emploi de professeur suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges, s'ouvrira le mardi 15 janvier 1935, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

META-VACCIN META-TITANE

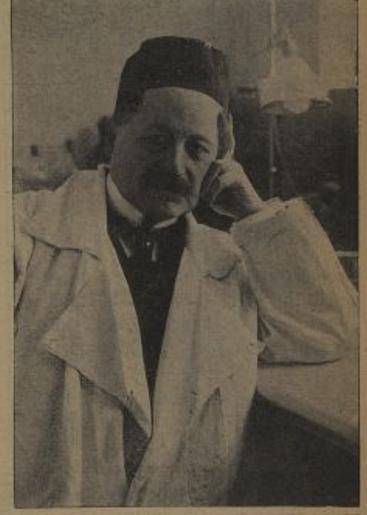
Une demande a été formée par les Etablissements « Selecta » à Saint-Sylvestre-Pragoulin (Puy-de-Dôme) en vue d'être autorisés à exploiter une source primitivement appelée « Idéale » et actuellement « Prophète » située à Saint-Sylvestre-Pragoulin.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etabl. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, toxiques. Dr H. FÉCILLADE.

Une demande a été faite par M. Alphand, propriétaire à Chamonix, en vue d'être autorisé à exploiter une source primitivement dénommée « Saint-Michel », et actuellement « La Vivifiante ».

CITROSODINE

LÉGION D'HONNEUR



M. LE PROFESSEUR VINCENT

Est élevé à la dignité de grand croix M. Vincent (Jean), médecin inspecteur général ; 56 ans de services, 11 campagnes. Grand officier du 6 juillet 1919.

HÉPACRINE INJECTABLE

du Docteur Debat

Une demande a été formée par la Société des Etablissements Marceau, à Vichy, en vue d'être autorisée à exploiter une source d'eau minérale dite : « Riche » située à Hauteville (Allier) au lieu dit « Les Vergers ».

LENIFORME

L'Académie Royale de Médecine de Belgique a élu M. Guénot correspondant étranger.

FOSFOXYL

Dans sa séance de juin, le docteur Clément-Simon a été élu secrétaire général de la Société, à la place du regretté docteur Louste.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

MM. Abelous et Audebert, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, admis à faire valoir leurs droits à la retraite, sont nommés professeurs honoraires de la dite Faculté.

Le BROMIDIA a pour principaux avantages de ne pas déterminer d'accoutumance, ce en quoi il se différencie des préparations de même ordre que le malade doit prendre à doses progressivement plus élevées d'un inévitable risque d'une intoxication lente. Son administration longtemps prolongée, voire même presque indéfinie, ne diminue en rien son activité mathématiquement constante.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat

Un concours pour l'emploi de professeur suppléant de botanique, à l'École de médecine et de pharmacie de Rennes, s'ouvrira le mardi 15 janvier 1935, devant la Faculté de pharmacie de l'Université de Paris.

Le registre des inscriptions sera clos le 14 décembre 1934.

LIPOSPLEININE

DU Dr GROC

ZOMINE

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 86, rue de Paris, à Colombes (Seine)

Lisez l'Informateur Médical

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHÉOSE

Le plus fidèle - Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

- SANTHÉOSE PURE** Affections cardio-rénales, Albuminurie, Hydropisie
- S. PHOSPHATÉE** Sclérose cardio-rénale, Anémie, Convalescences.
- S. CAFÉINÉE** Asthénie, Agyastolie, Maladies infectieuses
- S. LITHINÉE** Prédiabète, Artério-sclérose, Goutte, Rhumatisme.

LA SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0,50 centigr. - Dose : 1 à 4 par jour.

Vente de gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

Le PREVENTYL en usage dans l'Armée et la Marine

Troussée de prophylaxie anti-vénéérienne

Préserve

DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Echantillons et Littérature.
E^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

LE MONDE MÉDICAL

Naissance

— Le docteur et M^{me} Lherminier-Cappelle sont heureux d'annoncer la naissance de leur 10^e enfant, Bernadette. — Raimbeaucourt (Nord). — 5 juin 1934.

Fiançailles

— Le docteur et M^{me} Jehan Danbresse sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur belle-fille et fille Jane Gaubert-Daubresse avec M. Marc Dhôtel. — Le 28 juin 1934. — 115, boulevard Voltaire, Paris.

— Le docteur Ed. Jusseau et M^{me}, née Dugué, annoncent les fiançailles de leur fils, le docteur Gérard Jusseau, avec M^{lle} Marcelle Duval.

— On annonce les fiançailles de M^{lle} Jacqueline Salomons, avec le docteur Einhorn, de New-York.

Mariages

— Le mariage de M^{lle} Eva Abraham avec M. Jean Fortineau vient d'être célébré en la chapelle Saint-Louis des Invalides.

La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé Hennocque, aumônier de l'École militaire de Saint-Cyr.

La mariée avait comme témoins : M. E. Déprez, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, son oncle, et le docteur Maurice Ducosté, médecin chef des asiles de la Seine. Ceux du marié étaient : le docteur Georges Heuyer, médecin des hôpitaux de Paris, et le docteur Louis Rambaud, sénateur de la Vendée.

— En l'église Saint-Sulpice a été béni le mariage de M^{lle} Denyse Clavel, fille du docteur Clavel et de M^{me}, née Winter, avec le docteur Jacques Merle-Béral, fils du docteur Georges Merle-Béral et de M^{me}, née Dubourg, décédée.

La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé Bardi.

Les témoins de la mariée étaient : M. Georges Winter, son oncle, et M. Carle Lespéru, conseiller du commerce extérieur. Ceux du marié : M. Fourcade, préfet de la Haute-Garonne, et M. Valdiguié, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse.

Nécrologies

— Nous apprenons la mort du docteur Geoffroy, professeur à la Faculté de médecine de Beyrouth.

— Nous apprenons la mort du docteur Maurice Doyon, professeur à la Faculté de médecine, décédé à Lyon.

— On annonce le décès de M. Pierrin Picard. De la part de M^{me} Pierrin Picard, du docteur et de M^{me} André Klotz, né Picard ; de M. Léon Picard et de M^{me}, née Mayer, de Nancy, et de toute la famille. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On apprend le décès de M^{me} Suzanne Baron, épouse de M. le médecin général ins-

pecteur Baron. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Pannier (Ariège).

— Les Gouttes-Bourgeon. — Le docteur et M^{me} Albéric Boudry et leur fils : M^{lle} Marion ; M. et M^{me} Victor Lemossu et leurs enfants ; M. et M^{me} Emile Malavaud et leurs enfants ; M. et M^{me} Emile Goulit de Noisy ; M. et M^{me} Georges Malavaud ; M. René Malavaud ; M^{me} Louis Chastenot ; M^{me} Louis Chastenot et ses enfants ; M. et M^{me} Louis Chastenot et leur fils ; M. et M^{me} Boiron et leurs enfants ; le docteur et M^{me} Boudry ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle de M. Ernest Chastenot, propriétaire-agriculteur, officier du Mérite Agricole, décédé subitement à La Bourboule, dans sa 84^e année.

— On prie d'annoncer la mort du docteur Raymond Mignier, 7, rue Pierre-Nicole.

— On prie d'annoncer le décès de M. Michel Meyer, chevalier de la Légion d'honneur, médecin d'arrondissement à Sarcelles (Moselle). Les obsèques ont eu lieu à Sarcelles, le 8 juillet.

— Nous apprenons la mort de Paul Foulon, fils du docteur et de M^{me} Paul Foulon, décédé à Paris, 15, rue Gay-Lussac, le 6 juin.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On apprend la mort de M^{me} Geneviève épouse du docteur Emile Cousin, décédée à son domicile, à Paris, 67, boulevard Raspail. Le présent avis tient lieu de faire-part.



Sur la plage d'Aix-les-Bains se trouvent des douches de très grands et très esthétiques championniers qui servent de douches pour les baigneurs.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

IODASEPTINE CORTIAL (Iodo-Bismuth)

Traitement de choix des Tuberculoses pulmonaires torpides non fébriles, à évolution lente.

Ampoules de 2, 5 et 10 cc. Comprimés de 1 et 2 centigr. Gouttes : 60 gouttes = 60 centigr. Injections intra-veineuses de 2 cc. pendant 2 jours, puis de 5 cc., exceptionnellement 10 cc. — Série de 7 jours de traitement séparées par 10 jours de repos.

Pas de choc, pas d'hémoptysies. Disparition des bacilles dans les crachats. Amélioration de l'état général. Augmentation de poids.

Bibliographie. — Sté Méd. des Hôp. (Dahomey). Thèse Curtil 1925 (Pis de Méd. de Paris). — Laumont et Méry, Paris Médical, 24 Sept. 1921 et 1^{er} Fév. 1922. — Trotot, Août 1924.

Echantillons et Littératures. — LABORATOIRE CORTIAL, 15, boul. Pasteur, PARIS

CAPARLEM Huile de Haariem vraie, naturelle, extra-pure et raffinée (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomie, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Hépatites.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

QUINBY
(QUINIO BISMUTH) FORMULE AUBRY

QUINBY SOLUBLE
indolore, incolore, propre, injection facile

LABORATOIRES AUBRY
122 RUE ERLANGER - PARIS
TEL. JASMIN 33-44

QUINBY est également efficace contre la **TYPHOÏDE** et la fièvre de **MALTE**

SYPHILIS

Adopté par l'Assistance Publique, les Ministères de l'Hygiène et des Colonies

DOULEURS PRÉCORDIALES - SCIATIQUE - LUMBAGO -

CAMPYRO-SALYL FRAISSE

ANALGÉSIQUE DE CHOIX des **ALGIES** de toute origine.

En boîte de 6 ampoules de 5^{cc}

Avis : Dans la Sciaticque notamment la douleur cesse entre la 3^e et 6^e injection.

LE MONDE SUR MON MIROIR

Les associations d'anciens combattants s'agitent et menacent. Il y a quinze ans que les anciens combattants sont revenus dans leurs foyers. On peut donc s'étonner d'un tel retard à vouloir se faire entendre.

On eût tout compris de leur part aussitôt après la guerre, quand un souffle de civisme était nécessaire pour purifier l'atmosphère politique. Ils ont pendant si longtemps toléré les combines et la pourriture parlementaire qu'on peut s'étonner de leur révolte d'aujourd'hui. Car pendant quinze ans leur silence a été complice des pires turpitudes. S'ils avaient parlé et agi plus tôt nous n'en serions certainement pas où nous en sommes.

Des troubles sociaux se préparent aux Etats-Unis. Depuis que ce pays a renoué des relations officielles avec la Russie, les mouvements révolutionnaires se multiplient dans les grandes villes américaines.

On a fait remarquer au gouvernement des Soviets que sa propagande venait en contradiction avec ses promesses. Ce qui semble indiquer que les autorités se rendent compte que la main de la Russie se découvre dans toute cette agitation sociale.

A Chicago la ville est réduite à la famine, à San Francisco, des grèves ensanglantent la rue. Partout ailleurs, c'est la misère, le chômage. L'heure est donc propice à la propagande communiste.

Ce pays qui apparaissait, il y a quelques années, comme un colosse débordant de santé est peut-être, à l'heure actuelle, l'un des plus malades du monde. Puissent son orgueil imbécile et son mépris de la vieille Europe s'en trouver diminués.

Le Japon, les Etats-Unis et l'Angleterre, qui devaient converser à Londres au sujet de la limitation des forces navales, viennent de remettre sine die cette Conférence. Sans doute se rendent-ils compte qu'il est inutile de chercher plus longtemps à se dupier les uns les autres au sujet du désarmement.

Quelle fumisterie, en effet, que tous ces palabres à répétition tenus sur ce sujet. Jamais pire utopie ne fut soutenue avec plus de cynisme par des diplomates. On sait que l'art de la diplomatie est celui de tromper les peuples. Mais à aucune époque on ne crut possible de se mentir aussi cyniquement les uns aux autres.

D'ailleurs, si vous allez un jour à Genève, faites-vous conduire à la salle où se réunissent les plénipotentiaires qui ont l'habitude onéreuse de s'y réunir pour y discuter sur ce thème, vous serez saisi par la médiocrité du local. Ce n'est qu'une baraque, une baraque foraine.

On vous montrera, comme antithèse architecturale, le nouveau palais de la S. D. N. qui dominera de sa colline inspirée les eaux du Léman. Ce palais vous rappellera celui qu'on vous montrait à La Haye il y a vingt ans. Le Palais de la Paix fut construit juste avant la guerre. Puisse celui de la S. D. N. ne pas avoir la même destinée !

Et Hitler ? Il en fait du propre ? Ne vous emballez pas. Ne vous livrez pas à des conjectures inspirées par des commentaires subventionnés. On ne sait rien des causes réelles qui ont motivé la rafle sanglante qu'Hitler a cru devoir effectuer.

Ce ne sont pas des mœurs politiques. C'est entendu. Mais nous les avons vues aussi cruelles en Russie, en Autriche, en Italie, en Bulgarie, en Roumanie. Nous les verrions peut-être demain en France si les partis révolutionnaires s'emparaient du Pouvoir.

Hitler a toujours été un instrument beaucoup plus qu'autre chose. Ceux qui ont fait les frais du mouvement nazi voulaient d'abord barrer la route au communisme et régénérer l'Allemagne par une mystique. L'hitlérisme n'est qu'un stade dans l'évolution que d'au-

tres ont tracée à l'Allemagne. Remarquez que ce sont surtout les tendances d'extrême-gauche du parti national-socialiste qui ont été frappées dans les collaborateurs qui les représentaient auprès d'Hitler. Et notez que le grand homme politique de l'Allemagne reste et restera von Papen.

Et quand on a fait ainsi un petit tour d'horizon on a tendance à penser que la France possède encore une bonne mine et qu'il lui serait facile de se sauver. Il ne faudrait pour qu'elle y réussisse qu'un peu de logique et de vouloir. Mais il y en a trop, parmi nos gouvernants (et nos gouvernés), qui semblent manquer de ceci et de cela.

N'avez-vous pas vu le Conseil municipal de Paris se refuser à diminuer le traitement de ses fonctionnaires. On ne veut pas faire d'économies, on sera donc obligé de créer de nouveaux impôts. Est-ce par cette attitude faite de lâcheté et d'incohérence que nous sortirons du marasme ?

Même lâcheté, même incohérence au sein des commissions politiques que, par un besoin de salubrité, on avait nommées après les émeutes de février et le scandale Stavisky.

Quand ces commissions furent décidées, nous avons écrit à cette place qu'elles ne mèneraient à rien. En écrivant cela, nous ne faisons pas figure de prophète. Il y a cinq cents ans que Nostradamus est mort. Mais s'il n'y a plus de prophètes, il y a par contre des milliers de braves gens qui connaissent l'hypocrisie et l'amoralité des hommes politiques. Et il suffisait d'être de ce nombre pour prévoir la faillite de telles enquêtes.

Mardi dernier, M. Doumergue a parlé une fois encore aux Français en empruntant la T. S. F. Les postes d'Etat ont transmis l'allocution du Sage de Tournefeuille. Les postes privés n'ont pas cru en faire autant. Comme ils ne sont pas « postes officiels » ils n'ont pas songé une minute qu'il était de leur devoir de transmettre spontanément un discours qui avait chance de maintenir le tonus moral dont le Pays a besoin.

Certes, la liberté qui nous est chère laisse à chacun de nous le droit de ne pas nous astreindre aux besognes saines et utiles à la Nation, mais il y a des droits qu'on ne s'arroge pas lorsqu'on a une conception morale de ses obligations et qu'on veut faire passer l'intérêt supérieur de la France avant la mesquinerie de ses intérêts particuliers.

Et c'est ainsi qu'on a pu constater des postes privés, qui ne sont que des exploitations basement commerciales, — il est inutile de les désigner autrement pour que vous les reconnaissiez — préférer à l'allocution de M. Doumergue les âneries incohérentes débitées en un style de garde-champêtre par les speakers de cette parade foraine qu'est le Tour de France.

Comme ces postes vivent de la publicité dont ils vous rabattent les oreilles, vous avez une bonne façon de leur témoigner le mépris que vous inspire leur attitude mesquine : tournez la manette et choisissez d'autres stations. La publicité tombera ainsi dans le vide et nous verrons si les annonceurs continueront longtemps à perdre leur argent en le donnant à des émetteurs d'ondes aussi détachés des intérêts de leur pays.

J. CRINON.

DEMANDES POUR LA FABRICATION DES SÉRUMS

Des demandes d'autorisation en vue de fabriquer et mettre en vente des sérums ont été faites par :

M. Sénéchal, pharmacien, au nom des Laboratoires Ophidiés, pour trois concentrations de venin de cobra ;
Le Laboratoire « La Biothérapie » pour trois antiviruses.

La maison Hoffmann La Roche pour un extrait d'hypophyse postérieure ;

Les Laboratoires Iseovesco pour des lipides ;

M. Deroubaix, pour un produit pharmaceutique spécialisé sous le nom d'Apivène.

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement
des causes de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine 734



TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

R. C. 10334

-- PADERYL --
CALMANT de la TOUX -- SEDATIF NERVEUX

DOSES. — Adultes : De 2 à 6 Dragées par jour
à avaler sans les croquer.
Enfants : selon l'âge.

LABORATOIRES CLIN. - COMAR & Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS

BLENNORRAGIE
et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

*Thérapeutique nouvelle
des états hypertensifs*

COMPRIMÉS DE DÉRIVÉS DE LA CHOLINE
ACTIFS PAR VOIE DIGESTIVE

HYPOTAN
LE RÉGULATEUR DU DÉBIT ARTÉRIEL

**HYPERTENSION
SPASMES VASCULAIRES**

CURE COMPLÉMENTAIRE
DE L'ACÉCOLINE

COMPRIMÉS
4 à 6 PAR JOUR

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE. PARIS

Proposition de loi ayant pour but de réglementer l'entrée des étudiants dans les Facultés de Médecine

(Suite et fin de la page 2)

Jusqu'à présent, le baccalauréat permettait l'entrée dans les Facultés, sans aucune restriction. Vouloir limiter le nombre des étudiants en médecine est évidemment une restriction ; mais il ne faut pas la considérer comme un précédent dangereux et obligatoire, car les études médicales ont, dans l'ensemble des études de l'enseignement supérieur, un caractère très spécial.

A la différence des études qui se poursuivent dans les Facultés de droit, de lettres ou de sciences, on peut considérer que la presque totalité des étudiants qui entreprennent des études médicales, se destine à une carrière bien définie.

On ne cherche pas à obtenir le diplôme de docteur en médecine pour avoir un titre, mais pour exercer une profession.

Vu sous cet angle, le principe de la limitation des étudiants en médecine, s'il apporte un correctif nécessaire par les difficultés de l'heure présente au libéralisme de l'enseignement supérieur, et cela seulement dans le cadre des études médicales, ne touche pas à l'indépendance profonde de cet enseignement et ne peut être invoqué comme un précédent par les autres Facultés.

APPLICATION

Bien que les articles de la loi n'aient pas à s'occuper des modalités d'application, il nous paraît indispensable de les envisager ici, au moins dans leurs grandes lignes.

En accord avec le principe que nous avons exposé plus haut, il convient de considérer :

— Les besoins du pays en médecins praticiens ou scientifiques.

— La limitation du nombre des étudiants.

— Le choix de ces étudiants suivant le nombre fixé.

a) BESOINS.

Plusieurs Ministères doivent concourir à la fixation du nombre de médecins nécessaires :

1° Le Ministère de la Santé publique, qui indiquera le nombre des médecins civils indispensables comme praticiens sur le territoire français.

Cette évaluation, faite par département et en accord avec la Confédération des Syndicats médicaux, ne présente aucune difficulté.

2° Le Ministère de la Guerre, pour le Service de Santé militaire.

3° Le Ministère de la Marine, pour le Service de Santé de la marine.

4° Le Ministère des Colonies, pour les besoins de nos colonies.

5° Le Ministère de l'Éducation nationale, pour établir approximativement le nombre des scientifiques pour lesquels le diplôme de docteur en médecine constitue un titre pour des recherches ultérieures, mais qui ne s'en servent pas au point de vue pratique.

C'est compte tenu de tous ces éléments que le Ministère de l'Éducation nationale évalue le chiffre d'étudiants qu'il convient d'autoriser à rentrer dans les Facultés de médecine.

b) LIMITATION.

Il nous paraît préférable de faire une sélection en deux temps. D'abord à la fin du P. C. B. et ensuite à la fin de la première année de médecine.

Il est, en effet, logique que les étudiants puissent prendre contact avec la Faculté de médecine. De cette façon, les professeurs des Facultés de médecine participent à cette sélection sur des étudiants qui ont commencé à faire leurs preuves à l'intérieur de la Faculté et ont montré, dès cette année, qu'ils possèdent les qualités d'observation indispensables pour faire un bon médecin.

La sélection définitive, faite à la fin de la première année, permet d'autre part à l'étudiant s'il est éliminé de s'orienter vers une autre carrière.

On pourrait prévoir, pratiquement, après le P. C. B., le chiffre correspondant aux besoins fixés par les différents Ministères, augmenté de 50 %, permettant ainsi un déchet d'un tiers à la fin de la première année.

Exemple : le nombre des étudiants nécessaires est fixé à 1.000.

1.500 sont autorisés, après le P. C. B., à entrer en première année.

1.000 seulement, à la fin de la première année, peuvent passer en deuxième année.

c) CHOIX.

Le contingent étant ainsi fixé, comment opérer l'élimination ?

Il convient :

1° D'opérer sur l'ensemble des Facultés des Ecoles de médecine ;

2° De ne pas établir d'examen nouveau.

3° D'utiliser les examens existants du P. C. B. et de fin de première année ;

4° D'unifier la valeur des notes obtenues dans les différentes Facultés ou Ecoles. Ce dernier point est particulièrement difficile, cependant plusieurs solutions peuvent être apportées, par exemple un jury unique par des sections régionales.

Les différentes conditions précédentes étant remplies, le relevé des notes obtenues en juillet, au P. C. B., permettra de limiter jusqu'à quel nombre de points il faudra descendre pour obtenir le contingent voulu.

Un arrêté ministériel, promulgué au environs du 1^{er} septembre, fixera le nombre de points nécessaires.

Une procédure analogue sera appliquée pour l'examen de fin de première année.

PROTECTION DU DIPLOME D'ÉTAT

La limitation du nombre des étudiants ayant pour but d'enrayer la pléthore médicale, ne porte que sur les étudiants qui s'inscrivent pour l'obtention du diplôme de docteur en médecine d'État, c'est-à-dire ceux qui auront le droit d'exercer la pratique médicale en France.

Les étudiants étrangers conservent en ce qui concerne toute liberté pour acquérir dans les Facultés le diplôme de docteur en médecine d'Université de qualité égale au diplôme d'État, mais qui ne donne pas le droit d'exercer la médecine en France. La science française conserve ainsi toutes les possibilités de rayonnement dans le monde, par l'éducation des étudiants étrangers.

La loi du 21 avril 1933 a précisé les conditions dans lesquelles les étudiants étrangers munis du diplôme de docteur en médecine d'Université ou en cours d'étude, peuvent acquérir le doctorat en médecine d'État.

Ces conditions doivent maintenant être dans leur application en harmonie avec les dispositions de la présente loi.

Ayant ainsi exposé la nécessité et le principe de l'application d'une réglementation de l'entrée des étudiants dans les Facultés de médecine, nous avons l'honneur de soumettre au Sénat la proposition de loi suivante.

PROPOSITION DE LOI

ARTICLE PREMIER. — Le Ministre de l'Éducation nationale arrête chaque année, en tenant compte des besoins à prévoir, le nombre des étudiants autorisés à prendre la première inscription du doctorat en médecine d'État et le nombre des étudiants admis à passer de première en deuxième année.

ART. 2. — La limitation du nombre des étudiants se fera pour l'entrée en première année sur les notes obtenues au certificat P. C. B. et pour l'entrée en deuxième année sur les notes obtenues à l'examen de fin de première année.

ART. 3. — Les modalités d'application de la présente loi seront fixées par décret.

MOUVEMENT DES ÉPIDÉMIES

M. le ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique a adressé à l'Assemblée nationale le rapport suivant :

1° Des lettres de MM. les préfets de la Moselle, du Haut-Rhin et des Vosges signalant des cas de fièvre ondulante constatés dans ces communes de ces départements.

2° Des notes de MM. les préfets de l'Eure et de la Vendée concernant des cas de méningite cérébro-spinale signalés dans ces départements.

3° Des rapports de MM. les préfets de l'Eure, de la Haute-Marne et de la Somme, sur le premier, un cas de poliomyélite ; le second, deux cas de diphtérie ; le troisième, quatre cas de typhoïde constatés dans leurs départements respectifs.

Commission permanente chargée d'établir, pour les services d'assistance médicale gratuite, la liste des spécialités constituant véritablement des spécialités pouvant être remboursées.

MM. le conseiller d'État, directeur de l'Hygiène et de l'assistance, ou son délégué, président ; le conseiller sanitaire technique pour la pharmacie au ministère de la Santé publique ; le représentant de l'Académie de médecine de Paris ; le déyen de la Faculté de pharmacie de Paris ; le professeur de thérapeutique de la Faculté de médecine de Paris ; le professeur de pharmacologie de la Faculté de médecine de Paris ; le professeur de matières médicales de la Faculté de pharmacie de Paris ; le professeur de pharmacologie chimique de la Faculté de médecine de Paris ; le pharmacien des hôpitaux de Paris, directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux ; le directeur du laboratoire national de contrôle des médicaments ; le représentant de la Confédération des syndicats médicaux français ; le représentant de la Chambre syndicale des fabricants de produits pharmaceutiques ; le représentant de la Chambre syndicale des fabricants de produits biologiques ; le représentant du Comité inter-syndical des groupements pharmaceutiques nationaux.



tonique "roche"

toni - stimulant

sirop "roche"

affections pulmonaires

allonal "roche"

toutes les algies

sédobrol "roche"

symptômes nerveux

Produits F. HOFFMANN - LA ROCHE & C^{ie} 10, Rue Crillon, PARIS (IV^e)

DANS LA LÉGIION D'HONNEUR

Sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de grand officier

M. Vaillant (Charles-Jules), ex-chef du service radiographique des hôpitaux de Paris, radiologue mortel, qui, après 39 ans de services dans les hôpitaux de Paris, a dû subir deux opérations successives. Commandeur du 10 février 1923.

Au grade de commandeur

MM.

Lohigeois (Félix), docteur en médecine à Paris, chef du service électroradiologique de l'hôpital Bretonneau. Vice-président du Conseil municipal de Paris ; 40 ans de pratique médicale et hospitalière des plus dévouées. Victime de la science qui a dû subir de graves mutilations. Officier du 13 juillet 1926.

Varnes (Arthur-Théodore), docteur en médecine à Paris. Directeur de l'Institut prophylactique ; 35 ans de pratique professionnelle spécialement distinguée. Praticien désintéressé, un des maîtres de la vénerologie française. Officier du 24 octobre 1925.

Au grade d'officier

MM.

Badoin (Georges), docteur en médecine à Paris. Président de la Société d'hydrologie et de climatologie ; 60 ans de pratique professionnelle et de dévouement ininterrompu au développement du thermalisme. Chevalier du 2 janvier 1905.

Franchi (Nicolas-Paul-Vincent), docteur en médecine à Orléansville (Alger) ; 42 ans de services militaires et de pratique professionnelle remarquable. Chevalier du 29 décembre 1907.

Gaugerot (Henri-Eugène), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris ; 37 ans de services militaires et de pratique professionnelle et hospitalière des plus distinguées. Chevalier du 10 juillet 1918.

Millet (Marcel), docteur en médecine à Paris, directeur de l'école des assistants sociaux de la Faculté de médecine de Paris ; 35 ans de services militaires et de pratique professionnelle. Collaboration remarquable à l'enseignement de la puériculture. Chevalier du 26 décembre 1921.

Mury (Joseph-Marius-Augustin), pharmacien, maire de Lodève (Hérault) ; 41 ans de services civils et militaires. A puissamment collaboré à l'aménagement hospitalier et sanitaire de Lodève. Chevalier du 5 juillet 1925.

Mullere (Jean-Pierre-Godéon), membre et ancien président de l'Académie de médecine à Paris ; 34 ans de services civils et de pratique professionnelle des plus distingués. Chevalier du 30 avril 1921.

Noé-Jossard (Pierre-Marie-Gabriel), professeur à la Faculté de médecine de Lyon ; 40 ans de services militaires et civils et de pratique hospitalière et universitaire. Chevalier du 27 avril 1915.

Roux (Jean-Charles), docteur en médecine à Paris ; 38 ans de services militaires et de pratique médicale et hospitalière des plus distinguées. Chevalier du 23 février 1921.

Roux (Marie-Joseph-Antoine-Alexandre-Emile), docteur en médecine à Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme) ; 48 ans de services militaires et civils, de pratique médicale dévouée et de collaboration aux organismes d'assistance. Chevalier de 1916.

Au grade de chevalier

MM.

Albert (Eugène-Pierre), docteur en médecine à Parçé (Sarthe). Président du Syndicat des médecins de la Sarthe ; 33 ans de pratique professionnelle remarquable.

Albespy (Casimir-Jean-Pierre), docteur en médecine à Marseille (Aveyron). Médecin de l'hospice à titre bénévole pendant 50 ans ; 51 ans de pratique professionnelle et hospitalière des plus dévouées.

Andoin (Pierre), docteur en médecine à Beauvais, président de l'Association générale des médecins de la Gironde ; 59 ans de pratique médicale et de collaboration dévouée aux organismes d'assistance.

Ihal (Albert-William-Benjamin), docteur en médecine à Paris ; 41 ans de services militaires et civils et de collaboration aux organismes d'hygiène sociale.

Bernard (Charles-Etienne), docteur en médecine à Marseille ; 38 ans de services militaires et de pratique professionnelle remarquable.

Bertrand (Jules-Eugène-Gustave-Magnan), docteur en médecine à Nîmes ; médecin-chef des hôpitaux ; 39 ans de services militaires et de pratique médicale et hospitalière des plus dévouées.

Bouton (René-Henri), docteur en médecine à Bellême (Orne), maire de Bellême ; 40 ans de services militaires et de pratique médicale et hospitalière remarquable.

Bouty (Raymond-Louis), vice-président du Syndicat des fabricants de produits biologiques et pharmaceutiques médicinaux à Paris ;

28 ans de services militaires et de pratique professionnelle. A spécialement collaboré au perfectionnement des préparations ophthéropiques.

Buisson (Jules-Romain-François), docteur en médecine à Mortain (Manche), médecin de l'hôpital-hospice ; 35 ans de services militaires et civils et de collaboration dévouée aux administrations hospitalières.

Chateau (Michel-Joseph-Denis), docteur en médecine à Paris, président de la Société de stomatologie ; 40 ans de pratique professionnelle remarquable.

Collette (Paul-Hyacinthe-Clément), docteur en médecine à Arrdes (Pas-de-Calais) ; 46 ans de pratique professionnelle particulièrement dévouée.

Dechambre (Edmond-Jean-Louis-Victor), docteur en médecine à Clermont-Ferrand, chargé de cours à l'École de médecine ; 28 ans de pratique médicale et hospitalière et de collaboration aux organismes de lutte antituberculeuse.

Dhers (Maurice-Georges), docteur en médecine à Paris ; 34 ans de services militaires et de pratique médicale des plus dévoués.

Goguel (Georges-Frédéric-Emmanuel), docteur en médecine à Sedan (Ardennes) ; 46 ans de pratique médicale et hospitalière et de collaboration aux organismes d'hygiène sociale et de lutte antituberculeuse.

Grimberg (Arthur), docteur en médecine à Paris ; 35 ans de pratique médicale, de services militaires et de collaboration aux organismes de recherches bactériologiques.

Grucker (Emile-Alexandre), médecin de colonisation à Morris (Constantine) ; 40 ans de pratique de la médecine de colonisation avec un particulier dévouement.

Kuhn (Louis-Auguste-Alfred), directeur de l'Institut vaccinal de Strasbourg, médecin chef de la clinique Sainte-Odile ; 40 ans de pratique professionnelle et hospitalière et de collaboration à la lutte antituberculeuse.

Leriche (Joseph-Charles), docteur en médecine à Joigny (Yonne), médecin chef de l'hôpital ; 32 ans de services militaires et de pratique médicale et hospitalière dévouée.

Lhermitte (Jacques-Jean), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris ; 35 ans de services militaires, de pratique médicale hospitalière et universitaire distinguée.

Lorcin (Louis-Alexandre-Martin), docteur en médecine à Saint-Chamond (Loire) ; 36 ans de services civils, de pratique médicale et de participation à la lutte antituberculeuse.

Luttringer (Emile), docteur en médecine à Contrexéville (Vosges) ; 26 ans de services militaires, de pratique médicale et d'action pour la propagande du thermalisme.

Mallard (Jean-Marie-Hubert), inspecteur départemental des services d'hygiène de la Côte-d'Or ; 38 ans de pratique médicale et de collaboration dévouée à la lutte contre les fléaux sociaux.

Massart (Raphaël-Edouard-Augustin), chirurgien à Paris ; 27 ans 1/2 de pratique professionnelle et de services militaires remarquables.

Mignot (Roger), médecin chef de service du cadre des asiles publics d'aliénés du département de la Seine, médecin chef à l'asile de Ville-Evrard ; 34 ans de pratique professionnelle et hospitalière particulièrement dévouée.

Nilus (Lucien), médecin directeur du sanatorium départemental d'Abreschviller (Moselle) ; 43 ans de services militaires, de pratique médicale et hospitalière et de collaboration remarquable à la lutte antituberculeuse.

Penard (Bernard-Joseph), chirurgien à Moulins (Allier), chirurgien en chef et administrateur des hospices ; 37 ans de services militaires et de pratique médicale et hospitalière des plus dévouées.

Piettre (Octave-Ferdinand-Joseph), docteur en médecine à Cambrai (Nord) ; 35 ans de services militaires et civils et de pratique professionnelle remarquable.

(Voir la suite page 8).

PEPTONATE DE FER ROBIN

Gouttes - Vin - Élixir

ANÉMIE CHLOROSE DÉBILITÉ

LABORATOIRES ROBIN
13, Rue de Poissy - PARIS

per os

Citrosodine

Affections de l'Estomac
Vomissements des Nourrissons
Viscosité du sang
Phlébites, Pneumonies
etc.

MÉDICATION CITRATÉE

Injectable

Clisémine

Hémorragies

Comm. Académie de Médecine
D' M. Renaud Mai 1926

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS
LABORATOIRES LONGUET 34 Rue Sedaine, PARIS

GOMENOL

(Nom et Marque déposés)

Antiseptique idéal externe et interne

GOMENOLÉOS

dosés à 2%, 5%, 10%, 20% et 33%
en flacons et en ampoules.

**PRODUITS PREVET
AU GOMENOL**

Exigez le nom PREVET
REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Laboratoire du Gomenol, 48, rue des Petites-Ecuries, Paris-X^e

Silicyl

Médication de BASE et de RÉGIME des États Artérioscléreux et Carences Siliceuses

GOUTTES : 10 à 25, 2 fois par jour.
COMPRIMÉS : 3 à 6 par jour.
AMPOULES : 3 à 6 intraveineuses 1 fois les 2 jours.

Dépôt de Paris : P. LOISEAU, 7, Rue du Rocher
Echantillon et Littérature : Laboratoire CAMUSET, 18, Rue Ernest Rousselle, PARIS

PYRÉTHANE

GOUTTES
25 à 50 par dose - 300 Pro Die
(en eau bicarbonate)

AMPOULES A 20. Antithermiques.
AMPOULES B 50. Antinévralgiques.

1 à 2 par jour avec ou sans médication intercalaire par gouttes.

Antinévralgique Puissant

La franchise de ce journal doit vous en faire un ami

Faut-il interdire aux asiles ruraux d'hospitaliser des paralytiques généraux impaludés ?

(Suite et fin de la page 2)

La mesure préconisée par M. Marchoux apparaît donc en opposition avec le vœu adopté primitivement par l'Académie de médecine sur la proposition de M. Claude. Elle aboutirait à une regression certaine de la malarithérapie en France, sous couleur d'éviter un risque de contamination rarissime de l'avenue même des collaborateurs de M. Marchoux, et qui peut exister dans les établissements urbains — cela ressort du moins d'un passage de leur communication. La Société Médico-Psychologique se doit de protester contre une pareille tendance. Nous devons demander, au contraire, que tous les asiles d'aliénés, y compris les asiles ruraux, aient la possibilité de se procurer des souches de plasmodium vivax. Certes, il serait souhaitable qu'un traitement de ce genre puisse être contrôlé par des examens hématologiques, ceux-ci sont d'ailleurs parfaitement réalisables dans certains asiles pourvus de laboratoires. En somme la réforme qui donnerait satisfaction à M. Marchoux tout en répondant aux desiderata des psychiatres, serait la création dans chaque établissement d'aliénés d'un laboratoire dirigé par un spécialiste choisi avec discernement, après concours. Souhaitons que l'Académie de Médecine, attirée par l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de cette organisation de laboratoires dans tous les asiles, ait le courage de demander la limitation de la malarithérapie.

D^r G. DEMAY,
Médecin des Asiles de la Seine.

P. S. — Depuis que ces lignes ont été écrites, l'Académie de médecine a émis le vœu (26 juin) que la malarithérapie ne puisse être faite que dans des centres spéciaux, situés dans des villes de Faculté, et par un biologiste, les malades ne pouvant être évacués dans un autre établissement qu'après guérison de l'infection malarique appuyée par des examens cliniques, microscopiques et sérologiques, vœu qu'a publié l'Informateur Médical.

Etant donné le nombre des paralytiques généraux internés, il faudrait donc que les centres de malarithérapie prennent une extension considérable. — et à quel prix ? Il faudrait aussi, pour les malades agités et protestataires organiser dans ces centres des quartiers spéciaux, soumis aux dispositions de la loi de 1838, avec aménagement adéquat, et personnel nombreux. Tout cela est-il réalisable ? Et peut-on imposer au médecin-chef, responsable d'un service, le contrôle d'un « biologiste » alors qu'il est déjà soumis au contrôle réglementaire du ministre de la Santé publique ?

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

(Suite et fin de la page 7)

Au grade de chevalier

MM.

Pouvaud (Charles-Aubin-Pierre-Marie-Jérôme), docteur en médecine et pharmacien à Périgueux (Dordogne) ; 37 ans de services militaires et de pratique professionnelle dévouée.

Ruelle (Léon-René-Ludovic), docteur en médecine à Bernay (Eure) ; 30 ans de services militaires et de pratique professionnelle et hospitalière distinguée.

Senès (Cassius-Brutus), docteur en médecine à Moustiers-Sainte-Marie (Basses-Alpes) ; 34 ans de services militaires, de pratique médicale et de participation aux services d'assistance.

Subert (Maurice-Emile), docteur en médecine à Romilly-sur-Seine (Aube) ; 45 ans de services militaires, de pratique médicale et de collaboration aux organismes d'hygiène sociale.

CITATION A L'ORDRE DE LA FÉDÉRATION DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Le gouvernement général a cité à l'ordre de la Fédération M. Touré (Gabriel), élève de 3^e année de l'École de médecine :

« Affecté au service des contagieux de l'hôpital central indigène de Dakar, a été contaminé par un malade atteint de peste pulmonaire et a succombé le 12 juin 1934.

« Dès l'apparition des premiers symptômes du mal dont il connaissait l'extrême gravité, a fait preuve du plus grand courage et a eu pour unique préoccupation d'éviter de transmettre au personnel de l'hôpital et à ses camarades d'école la maladie qui devait l'emporter.

« Mort à l'honneur et au devoir. »

TROUPES COLONIALES

ARMÉE ACTIVE

Par décision du 23 juin 1934, sont nommés, à la suite des concours institués par la circulaire n° 1120 1/3 du 4 avril 1934 :

Médecins des hôpitaux coloniaux

M. le médecin capitaine Germain (Albert-Joseph-Hippolyte), du dépôt des isolés des troupes coloniales.

M. le médecin capitaine Fournials (Maurice-Jules-Victor-Antoine), du dépôt des isolés des troupes coloniales.

Chirurgiens des hôpitaux coloniaux

M. le médecin capitaine Bertrand (Charles-Henri-Pierre), du dépôt des isolés des troupes coloniales.

GRANULÉ NORDEN

PHOSOFORME
ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE
ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU
UTILISABLE PAR L'ORGANISME

DYSPEPSIES · NEURASTHÉNIES · INSUFFISANCES-HEPATIQUES · (AZOTEMIES) · ASTHÉNIES · MINÉRALISATION · SCLÉROSES-LITHIASES

Thèse de Doctorat — en Pharmacie — 1923

Mode d'emploi et dose moyenne: 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de boisson sucrée à prendre au cours des repas.

DROUET & PLET · Rueil · Banlieue Ouest de Paris

CAVALIE, Prof. à la Faculté de Bordeaux
ESCAT, Prof. à la Faculté de Toulouse
GERARD, Prof. à la Faculté de Lille

LISEL-IMASTIE, Prof. à la Faculté de Paris
RÉMOND, Prof. à la Faculté de Toulouse
SPILLMANN, Prof. à la Faculté de Nancy

aux dyspeptiques enteritiques

DAIM
GRILLE
BISCOTTES
LONGUETS
OU GRESSINS

Hendelbert
Qui sont directement assimilables.

la marque *Hendelbert*

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

Abonnez-vous à l'Informateur Médical

EUPEPTIQUE pour Adultes et Enfants

(CHLORURE DE CA, Mg, ET Na + AMERS DE GENTIANE)

Etats Hyposthéniques
Digestion lente, Atonie Gastrique
Anorexie, Aérogastrie

Posologie : Adultes : 30 gouttes à chaque repas.
Enfants : 4 gouttes par année d'âge et par 24 heures.



GOUTTES PEPTOBIASE DIGESTIVES

Laboratoires du D^r ZIZINE, 24, Rue de Fécamp, PARIS (12^e)

Le Gérant : J. CRINON

AGOCHOLINE DU D^r ZIZINE



GRANULÉ SOLUBLE
(avec ou sans menthe)
Peptone sèche purifiée + Sulfate de magnésie anhydre

Cholécystites chroniques, Congestion du Foie
Lithiase biliaire, Ictère et Cholémie

Dyspepsies réflexes - Constipation d'origine hépato-biliaire
Migraines, Vertiges, Eczéma, Prurit

Posologie : 1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun, dans un demi-verre d'eau chaude

LABORATOIRES du D^r ZIZINE, 24, rue de Fécamp, Paris 12^e
En Argentine, en Uruguay, aux Etats-Unis, l'Agocholine s'appelle Agozizine

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D' CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, 00 00..... 30 fr.
ÉTRANGER, 00 00..... 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 320 — 20 JUILLET 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
25, rue des Petits-Champs — PARIS

:- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF :-



Ci-dessus, le dernier banquet
de l'Amicale des Médecins
Parisiens de Paris.



Ci-contre, les participants
du voyage de Vichy, du
cours de perfectionnement
du Prof. Villaret, après la
visite de la Source des
Célestins.

LES MÉDECINS VOLANTS

L'Association médicale aéronautique française, de formation récente, s'est réunie le dimanche 24 juin à Reims, sous l'initiative du docteur Crochet, l'un des plus anciens et des plus fervents de nos médecins volants.

Malgré le temps très peu encourageant, une vingtaine d'appareils, dont quatorze pilotes et 11 heures, sur le terrain d'aviation de Betheny, où, à leur descente, les pilotes et passagers furent aimablement reçus par les docteurs Crochet et Pouvier, auxquels s'étaient joints MM. Tournier, sous-préfet; Jacquy, sénateur; le lieutenant-colonel Tétu, commandant la 12^e demi-brigade aérienne; Amel, grand vulgarisateur de l'aviation de tourisme de la région rémoise.

C'est ainsi qu'atterrissent, venant de Paris, les docteurs Merger et Vannier, Cadenat et Cousseu; Millet, Strohl et Charlet, Jarraux, Behagne, Le Corre et Thomann, venant de La Fère; le docteur et M^{me} Fumel, de Tournai; le docteur et M^{me} Dupuchet, d'Evreux; les docteurs Romeyer et Bourguignon, de Tours; le docteur et M^{me} Jossinet, d'Auxerre; le docteur Renoult, de Moyeuve-Grande; le docteur et M^{me} Dantlo.

Le docteur Tramboul, de Pont-Saint-Vincent, dépouvé d'appareil en ce moment, avait tenu essentiellement à prendre part lui aussi à cette réunion.

A noter également la venue du commandant et de M^{me} du Jomehay. Ce dernier étudia spécialement chez Renault la question de l'aviation sanitaire.

Les types les plus variés d'appareils furent rangés sur le terrain. Après une rapide visite du nouvel hôpital sous la direction des docteurs Bouvier et Téchoueyrer, les membres de l'Association médicale aéronautique furent reçus à l'hôtel de ville par M. Marchandant, député-maire de Reims, qui prononça à leur intention de très aimables paroles prouvant le très grand intérêt que la municipalité rémoise attachait à cette réunion. Avant d'être dégusté dans la salle des fêtes le vin pétillant de la bienvenue, les médecins volants furent emmenés en autocar dans les vignobles de la maison Heidrick, au moulin de Verzenay, que M. Van der Linden, directeur de cette maison justement réputée, avait aimablement mis à la disposition de l'Association. Un délicieux repas, copieusement arrosé de « monopole », y fut servi, et l'atmosphère devint cordiale.

La dislocation se fit sous la menace d'un orage entre 17 et 18 heures et le retour s'effectua comme l'aller sans anicroche, sauf toutefois pour le docteur Millet, que la « carafe » par panne d'essence surprit au-dessus de Lagny. L'inévitable atterrissage de fortune, dans la campagne couverte de blé déjà haut, se termina par un captage en douceur dans ces graminées hostiles aux roulements prolongés. Avec l'hélice, seul le nez d'un des deux occupants, le docteur Lacroix, eut à en pâtir. La presse d'information, toujours avide de nouvelles à sensations, transforma en grave accident d'aviation, avec blessés graves et appareil détruit, ce qui ne fut, somme toute, qu'un banal incident de route. La T. S. F. et la plupart des grands quotidiens citèrent à qui mieux mieux cet avion de tourisme qui s'était « abattu », car chacun sait que tout avion qui atterrit en dehors d'un champ d'aviation est nécessairement un avion qui « s'abat » et fait « pour » par terre! La propagande est bien servie!

PRIX TRIENNAL HENRI GRIMOUX (Maladies cancéreuses)

Ce prix, institué par arrêté ministériel en date du 12 mai 1908, sera mis au concours en 1934. Sa valeur actuelle est de 3.800 francs. Il est réservé aux anciens étudiants à une époque quelconque de l'École d'Angers (médecins et pharmaciens).

L'épreuve unique consiste en un mémoire inédit dont le sujet est laissé au choix du candidat et doit se rapporter expressément à la nature, à la pathogénie des maladies cancéreuses et à leur traitement spécifique.

Le mémoire et les pièces justificatives doivent être déposés au secrétariat de l'École au plus tard le 31 juillet 1934.

DANS LES ASILES D'ALIÉNÉS

M^{me} le docteur Crozet-Truche est nommée médecin-chef à l'Asile public d'aliénés de Saint-Venant (Pas-de-Calais).

M. le docteur Ducondray est nommé médecin-chef à l'Asile privé faisant fonction d'Asile public d'aliénés d'Albi (Tarn).

Sont déclarés vacants :

Un poste de médecin-chef au quartier des aliénés de l'hospice d'Agen (Lot-et-Garonne); Un poste de médecin-chef au quartier des aliénés de l'hospice de Nantes (Loire-Inférieure).

Pendant les mois d'Août et de Septembre l'INFORMATEUR MÉDICAL paraîtra aux dates suivantes : 5 Août, 19 Août, 2 septembre, 16 Septembre et 30 Septembre.

LES BELLES PAGES MÉDICALES

TANQUEREL DES PLANCHES

(1810-1862)

Le 6 février 1834, Tanquerel des Planches soutenait sa thèse de doctorat sur la paralysie saturnine. Elle était l'œuvre d'un étudiant qui ne pouvait se parer d'aucun autre titre que de celui « d'ancien élève des hôpitaux ». Les recherches de l'auteur avaient été poussées avec une telle pénétration que leur publication devait marquer une date capitale dans l'histoire de l'intoxication par le plomb. Les ravages dus au saturnisme étaient, à cette époque, considérables. Ses victimes peuplaient les salles de Beaujon (où Grisolles recueillait les matériaux de sa thèse sur la colique de plomb), de l'Hôtel-Dieu, de la Charité (où travaillait Tanquerel des Planches); et ces hôpitaux recevaient les malades de la banlieue Ouest de Paris, où, depuis la fin du XVIII^e siècle, l'industrie de la céramique avait installé ses usines.

En étudiant à fond la paralysie saturnine, Tanquerel des Planches l'isolait du complexe de l'intoxication. Il refusait de voir en elle la complication obligée de la colique des peintres et lui reconnaissait une existence indépendante, comme à Parthralgie, à l'encéphalopathie, à la colique elle-même. Cette dissociation établie, il restait à étudier longuement chacune des formes qui avaient pris droit de cité; et ce fut l'œuvre de 1834 qui assigna à chacune d'entre elles sa fréquence, ses modalités, ses caractères. Le traité des maladies de plomb reprit en détail l'étude de la paralysie — dont nous extrayons quelques feuillets — et rassembla les publications éparses de l'auteur, en particulier celles qui portaient sur l'encéphalopathie et la chlorose saturnine.

Est-ce à dire que jusqu'à la thèse de Tanquerel, l'existence des accidents nerveux périphériques ait échappé aux observateurs?

Au contraire, une foule d'auteurs les avait signalés sans leur réserver une description particulière; et Bordeu semble avoir

été le plus sagace d'entre eux en écrivant : « L'établissement, le progrès, l'espèce et les divers degrés de paralysie à l'arsuite de la colique des peintres, sont des phénomènes des plus singuliers et des plus piquants pour la curiosité des médecins, qui ne manqueront pas sans doute d'approfondir cette matière. »

Après avoir dégagé la paralysie saturnine, l'auteur eut pour caractères autonomes, l'avoir suivie dans toutes ses variétés, dans son évolution, Tanquerel des Planches continua jusqu'en 1843 à creuser le sillon qu'il avait tracé. Il est certainement le premier, avec Grisolles, à avoir noté le liséré gingival, attribué à Burton; de même il a eu le mérite de décrire longuement tous les signes précurseurs, de tenter des expériences pour fixer de quelle façon le toxique était absorbé par l'organisme; de peaufiner les modalités de l'organisme; d'étudier le pronostic, les altérations anatomiques, la prophylaxie, le traitement de l'intoxication par le plomb. A ce dernier propos, niant l'efficacité de la limonade sulfurique, il engagea avec Gendrin, qui la préconisait, une polémique retentissante, à laquelle prirent part Andral, Piory, Grisolles. Tanquerel des Planches eut gain de cause et son livre fut jugé digne du Prix Monthlon en 1841, malgré la protestation de Gendrin. Basé sur 1.300 observations, le Traité des maladies de plomb fut traduit en allemand et connut une vogue qui a perpétué le nom de son auteur. Ce succès pouvait lui faire oublier son échec au concours d'agrégation de 1838; cependant il marque le terme de ses recherches médicales. Retiré dans sa terre de Rochejeuille (Mayenne), Tanquerel des Planches, délaissant la médecine, s'occupa d'agriculture jusqu'au terme de son existence. D. P. ASTRUC.

Sur Tanquerel des Planches, voir Paul Delaunay, in France Médicale 1903.

TRAITÉ DES MALADIES DE PLOMB OU SATURNISME (1839)

La Paralysie Saturnine

Prodromes

La paralysie saturnine est ordinairement annoncée au malade quelque temps à l'avance par certains dérangements qui surviennent dans les fonctions de l'économie.

Le début de la maladie a plus souvent lieu par des lassitudes, un sentiment de pesanteurs ou de froid, un engourdissement accompagné de faiblesse, ou une espèce de brisure, une stupeur insolite, une certaine inaptitude aux mouvements dans les parties qui sont menacées de paralysie. Ces épiphénomènes disparaissent souvent lorsque le malade est échauffé par son travail.

Nous n'avons jamais vu des douleurs de tête ou le long de la colonne vertébrale être les avant-coureurs de la paralysie. Un tremblement plus ou moins intense, auquel se joint une sensation de stupeur et de lourdeur insolite, avertit quelquefois les malades que la paralysie va avoir lieu. Chez quelques-uns, les membres, qu'ils sentent d'abord lourds, sont fatigués au moindre exercice; les jambes fléchissent sous le poids du corps lorsque le malade a un peu fatigué; les mains et les doigts ne se relèvent plus avec autant de facilité qu'à l'ordinaire; ils sont comme engourdis et le travail leur fait perdre toute espèce de force, au point que les instruments échappent des mains.

La paralysie peut se borner à ces prodromes et disparaître au bout d'un certain temps. Pendant cette première période, le malade continue ordinairement ses travaux; souvent même il ne s'aperçoit de rien dans la journée, distrait et échauffé qu'il est par ses occupations; le soir seulement, il remarque que quelque chose d'extraordinaire se passe en lui. Cet état peut se continuer longtemps sans arrêter l'ouvrier; mais le plus souvent, après quelques jours, tous ces phénomènes s'arrêtent et les membres sont frappés d'immobilité.

Jusqu'ici nous ne nous sommes occupés que des prodromes de la paralysie primitive; voici ce qui arrive lorsqu'elle succède à la colique, à l'encéphalopathie ou à l'arthralgie saturnine.

Dans un assez bon nombre de cas, la colique peut être considérée comme le prodrome de la paralysie (voy. p. 20) (1). Quelquefois, à la suite d'une colique bien guérie, les membres restent raides; bientôt cette raideur augmente; enfin, la faiblesse survient, qui dégénère en paralysie.

Lorsque l'on voit les douleurs de colique cesser tout à coup ou se prolonger indéfiniment

ment, on doit craindre que les extrémités, tant supérieures qu'inférieures, après s'être engourdis, ne se paralysent.

Baglivy assure que les sueurs qui peuvent survenir pendant la colique sont un présage certain de l'arrivée de la paralysie.

Dans huit cas l'encéphalopathie a précédé l'arrivée de la paralysie.

Quelquefois les parties qui vont être frappées prochainement de paralysie, sont affectées préalablement d'une exagération de sensibilité produite par le plomb, qui constitue l'arthralgie saturnine. Plus souvent l'arthralgie, qui siège dans d'autres points que ceux qui seront atteints de paralysie, précède cette dernière affection.

Enfin, très rarement il est vrai, il n'existe point de prodromes; la paralysie frappe soudainement les malades.

Symptômes

Aussitôt que les émanations saturnines ont porté leur action stupéfiante sur un muscle de l'économie dont l'action est soumise à l'empire de la volonté, la perte du mouvement de cette partie est le premier phénomène morbide qui apparaît; dès lors tous les efforts combinés de la volonté ne peuvent ordinairement déterminer le plus faible degré de contraction dans ce muscle, dont le principe amovible, le fluide nerveux, est anéanti, neutralisé pour ainsi dire par les molécules de plomb. Ainsi, l'organe moteur paralysé est condamné au repos le plus absolu. Quelquefois, mais très rarement, le muscle paralysé peut encore exécuter quelques mouvements obscurs et incertains. D'où vient donc que les auteurs anciens et modernes ont avancé précisément tout le contraire, en affirmant que, dans la paralysie de plomb, le mouvement des parties paralysées était diminué, mais jamais, ou presque jamais, entièrement détruit? Il est facile, ce nous semble, de trouver la cause de cette erreur générale. La paralysie de plomb n'occupant ordinairement qu'un ou plusieurs muscles, ou bien un système de muscles d'un membre, les autres muscles non paralysés de cet organe doivent nécessairement lui imprimer les mouvements dont ils sont les agents. Ainsi le membre où résident certains muscles paralysés exécute quelques mouvements dus à la contractilité des muscles sains; ces mêmes mouvements peuvent être incomplets, parce qu'ils exigent pour leur entier accomplissement l'action des muscles paralysés; ou bien enfin d'autres mouvements sont tout à fait nuls dans ce même membre, parce que leur unique organe moteur est tout à fait paralysé.

(Voir la suite page 6)

Mardi Dernier A L'ACADÉMIE de MÉDECINE

M. Meillière parle du mirage du pain blanc. Le vrai pain doit être blanc.

Le pain blanc est un aliment délicieux, on domine l'ambition. Le vrai pain doit contenir non seulement de l'eau, mais aussi de la matière azotée, des sels minéraux, des vitamines et des éléments digestifs qui préparent la digestion. Le pain d'aujourd'hui est blanc, la couleur est la signature de sa qualité.

Le grain de blé contient une ration nutritive à peu près complète, et bien proportionnée, mais il n'est pas homogène. Si on fait pas entrer dans la composition du pain la totalité de ses couches (excoque) du son ou un pain déséquilibré, il est donc, insuffisant et dangereux.

La mauvaise mode du pain blanc doit combattre.

Pour réhabiliter le vieux pain bis de France, les pouvoirs publics doivent le faire passer aux armées de terre et de mer, aux collèges et dans les hôpitaux.

Les bons effets de son alimentation sentent dans la croissance des jeunes et parfait entretien des adultes.

MM. Rouvillois, Cristan et Liégeois exposent comment ils ont renforcé le dépistage de la tuberculose dans l'armée par l'examen radiologique.

Les auteurs apportent les résultats de nombreux examens radiologiques systématiques pratiqués dans l'armée chez les jeunes soldats leur arrivés au corps. La généralisation de ce moyen d'investigation réservée jusqu'aux sujets reconnus suspects à la incorporation est susceptible d'apporter une importante contribution au dépistage précoce de la tuberculose pulmonaire dans l'armée.

Des essais de ce genre pratiqués antérieurement par le médecin général Rieux et le médecin commandant Sœur s'étaient heurtés à des difficultés d'ordre matériel et technique. Depuis lors, les progrès de l'appareillage et l'expérience acquise ont permis de reprendre cette enquête. Les essais ont été conduits suivant une progression prudente intéressant des effectifs de plus en plus importants pour s'étendre en dernier lieu à toutes les régions militaires de la métropole. Les règles techniques de la méthode d'appareillage ont été progressivement améliorées au point en profitant des expériences tentées au cours des essais précédents. Les résultats obtenus à ce jour confirment pleinement l'intérêt que représente la mise en œuvre d'un tel moyen d'investigation.

Sur un total de 115.000 recrues examinées, 1003 diminutions ont été prononcées par réformes définitives ou temporaires, représentant une moyenne de 0,4 pour 1.000 recrues, lesquelles figurent 143 cas de tuberculose avérée. Ces constatations sont d'autant plus intéressantes qu'elles se rapportent à des recrues déjà sélectionnées pour la plupart à la visite d'incorporation.

D'une façon générale le nombre de cas de tuberculose dont le dépistage peut être attribué à l'actif de l'examen radiologique systématique représente le tiers environ des constatations ci-dessus que nous réservons d'être soumis à des règles très strictes d'investigation systématique radiologique apporte une contribution très sérieuse au dépistage précoce de la tuberculose du contingent des soldats à en justifier sa généralisation.

Il reste bien entendu que cet examen dioscopique n'est qu'un des éléments du dépistage dans tous les cas.

C'est la première étape qui peut être complétée par l'examen radiographique sans négliger pour cela un examen clinique minutieux.

Les professeurs Sargent et Berançon ont rent ensuite la parole. Tout en félicitant les auteurs de l'effort entrepris, le professeur Sargent tint à préciser dans quelques notions l'examen radiologique doit être minutieux. Je suis en plein accord avec les auteurs, dit-il, pour admettre que la première étape puisse n'être pas suffisante et doit être complétée par la radiographie qui dévoile certains des images invisibles sur l'écran.

Ici s'impose le principe qu'il faut toujours préconiser l'examen clinique doit être complet. Si la constatation de symptômes habituels ou généraux, de signes sérologiques que discrets impose la suspicion de tuberculose, cette suspicion ne devra être écartée sur le vu de la radioscopie qu'on devra compléter par l'examen radiographique et l'analyse bactériologique des crachats.

M. Bezançon estime que la proposition de son collègue Rouvillois est du plus haut intérêt pratique et l'on ne peut que l'approuver, sans réserve, qu'il ne permette de souligner, en particulier l'esprit dans lequel elle a été rédigée, insistant sur ce fait qu'il s'agit d'un examen radiologique qui doit jamais faire négliger l'examen clinique. L'insistance à ce point de vue sur l'indispensabilité de compléter l'examen clinique par les examens de laboratoire, des accidents de tuberculose familiale. Sur la radioscopie permet-elle d'éclaircir tous les cas déjà importants de tuberculose, tant savoir qu'elle laisse passer certains cas de tuberculose initiales. Il importe donc que pour tous les suspects on ne se contente jamais de la radioscopie mais que toujours soit pratiquée la radiographie.

MM. Rouvière et Valette, présentent les nerfs de l'intestin grêle.

Ils décrivent les phénomènes observés à la suite de l'excitation des nerfs grands sympathiques.

(Voir la suite page 6)



A mon avis

On parle toujours de la jalousie qui existerait au camp d'Esculape. Croyez-vous que les mêmes rivalités basées sur le même sentiment d'envie ne puissent se rencontrer ailleurs et même dans tous les mondes ? Mais je trouve qu'on ne parle pas assez de la solidarité charitable dont les médecins offrent fréquemment l'exemple.

Il est rare qu'un confrère frappé par l'adversité ne puisse trouver secours auprès de l'un de nos groupements professionnels, dont l'A. G. est le type — le type à conserver, soit dit en passant. Des associations se sont formées, des initiatives sont prises en maintes occasions pour secourir les veuves et les orphelins de notre corporation. Tout cela est très bien, tout ceci est très beau ; ces actes généreux rejettent dans l'ombre les petites défaillances morales, et tous, dans la mesure de nos moyens, nous devons aider à l'efficacité de ces initiatives charitables.

Me permettrai-je de faire aujourd'hui connaître mon humble avis sur une orientation trop délaissée de notre solidarité professionnelle ? Oui, parce que je le considère comme raisonnable et parce que je juge comme nécessaire l'appel qui il constituera.

Un groupement régionaliste et médical (que je ne citerai pas parce que j'y compte trop d'amis) a eu l'initiative de créer des bourses d'études destinées à venir en aide à des étudiants dans la région. Un appel a été fait, dans ce but, à la bourse des industriels pharmaceutiques. Premier geste critique à mon avis.

Je ne voudrais pas me faire l'avocat des industriels pharmaceutiques qui sont de trop grands seigneurs pour qu'on ait à les défendre sans y être invité, mais je me mets pour un instant à leur place et je trouve qu'on exagère un peu en tablant toujours sur leur générosité pour faire quelque chose utile.

Que ces commerçants bien avisés aient toujours le désir d'être agréables au corps médical, où se recrutent leurs meilleurs — que dis-je leurs seuls — propagandistes, rien en cela que de très naturel, mais ne pensez-vous pas que le « tapage » répété de ces bénéficiaires de nos gestes professionnels, finirait par restreindre l'aspect d'une contrainte morale ?

Comme il me faudrait en dire plus long à ce propos, j'en reviens à l'essentiel de ce billet. Cette initiative généreuse, prise vis-à-vis des étudiants dans le besoin, devait-elle avoir la première place dans les préoccupations du groupe auquel je fais allusion ? Je ne le crois pas et voici mes raisons :

Si j'étais féroce et égoïste, je considérerais qu'à l'heure où la pléthore médicale croît chaque jour avec une vitesse inquiétante et menace beaucoup de nos confrères qui gagnent modestement leur vie, le fait de faciliter l'accès de notre profession, pour être sain et beau en lui-même, est néanmoins dangereux pour la tranquillité matérielle et morale de la masse des praticiens.

Il est des jeunes gens studieux et des intelligences brillantes. Je sais. Mais rien ne les oblige expressément à étudier la médecine. Ils peuvent choisir une autre carrière que la nôtre où la lutte pour la vie s'annonce comme devant être de plus en plus âpre. S'ils veulent, malgré tout, forcer la barrière et tenter leur chance, car la jeunesse est présomptueuse de ses forces, qu'ils prennent part aux concours qui sont, chaque année, institués auprès des facultés de médecine.

Ces bourses ne suffisent pas, me répondrez-vous. Je sais, mais vous ne pouvez tout de même pas avoir la prétention de donner des mensualités à tous ceux qui sont dignes d'étudier la médecine. Vous

allez plus loin que nos bons démagogues qui veulent la gratuité de l'enseignement à tous les degrés, car, eux, ils ne prévoient que le fait de donner l'enseignement, alors que vous, vous prévoyez le gîte et le couvert. Ce sentimentalisme ne me paraît pas très éclairé.

Je pourrais encore vous souligner les avantages que comportent, pour la formation d'un caractère viril, les obstacles que le jeune étudiant rencontre sur sa route. Et parmi ces obstacles, je place au premier rang la pénurie d'argent. Mais j'ai déjà développé cette thèse ici avec assez d'ampleur pour n'y point revenir sans nécessité. Il vaut mieux que j'en vienne à l'essentiel de mon argumentation.

Mes chers amis, vous avez déjà rencontré de ces vieux praticiens blanchis par les années et courbés par la fatigue des escaliers montés ou des kilomètres parcourus. Jadis, aux temps heureux — qu'on aurait tendance à regretter comme un âge d'or si on les comparait à l'âge de fer que nous vivons — ces confrères âgés auraient pu, grâce au pécule amassé et à la vente de leur clientèle, vivre en une quiétude satisfaisante et recueillir les années qui sont le prélude du grand Repos. Cette joie leur est interdite à présent.

En effet, le pécule s'en est allé avec la fonte des emprunts russes et les débâcles boursières. Quant à la vente de la clientèle, elle n'est guère possible avec les mœurs nouvelles qui incitent le jeune médecin à tenter sans bourse délier une installation en face du vieux confrère, dont il supprime la prompt disparition.

Alors, le corps médical connaît ses invalides. Jusqu'en nos années de vie âpre et féroce, ils n'avaient été que de rares exceptions. Ils sont devenus de plus en plus nombreux. Et c'est à eux qu'il faut songer, de préférence à ceux qui ont à leur disposition le plus riche capital : la jeunesse.

Je sais que des organisations professionnelles charitables comme l'A. G. et quelques autres ne laissent pas sans écho les suppliques qui leur sont adressées par de vieux médecins tombés dans la gêne la plus noire. Je sais aussi que le docteur Boucard a consacré beaucoup d'efforts et d'argent à la Maison du vieux médecin, mais je voudrais voir dans le milieu médical un beau mouvement de générosité en faveur des vieillards de notre profession.

Cette Maison du médecin est petite, toute petite, en proportion des misères qu'il faudrait secourir, des pauvres vieux confrères qu'il faudrait enlever à leur enfer de privations pour leur offrir un peu de repos après une vie de luttés sans récompenses.

L'autre jour, on fêta le souvenir d'un confrère qui avait fait don de sa fortune à cette Maison. C'est un cas heureux que ce testament de solidarité pieuse. Mais c'est un cas isolé. Il ne s'agit pas de faire maître des testaments de même destination, mais il me semble que l'œuvre de D' Boucard pourrait bénéficier de plus de dons que ceux, fort rares, qui lui parviennent.

Le D' Boucard ne m'a pas demandé de parler ici comme je vous parle aujourd'hui. Et, l'autre jour, quand, l'ayant remarqué dans le train d'Étapes, grâce à sa silhouette d'une élégance qui n'est plus à dire, je lui ai annoncé l'article que j'allais écrire, il en fut tout éberlué.

C'est que j'ai remarqué que, dans le corps médical comme partout ailleurs dans la Société, le vieillard est considéré (en fait, sinon en principe) comme un rameau sans vie dont l'arbre à quelque intérêt à se débarrasser.

On dépense des milliards pour les œuvres qui s'occupent des enfants, des femmes enceintes, des aliénés, des prisonniers et des jeunes idiots, mais on fait trois fois rien pour les vieillards. Dans les villages, vous voyez traîner des vieillards en haillons ; dans les fermes, en ces jours d'été, l'ancêtre est relégué, couvert de mouches, comme nous l'a

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHERAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur
D^r BRODY

Est déclarée d'intérêt public la source dite du Dôme thermal, située sur la commune d'Abrest, département de l'Allier.

Le présent décret sera affiché aux frais de la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy dans les communes d'Abrest et de Vichy, et sera publié, en outre, dans les journaux du département.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

M. le ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique a adressé à l'Académie :

1° Des lettres de MM. les préfets de l'Aine, d'Ille-et-Vilaine, du Pas-de-Calais et de la Vendée annonçant que des cas de poliomyélite ont été constatés dans des communes de leurs départements.

2° Des rapports de MM. les préfets de la Charente-Inférieure et de la Meuse sur des cas de fièvre ondulante signalés dans des communes de ces départements.

3° Deux notes, l'une de M. le préfet de l'Indre sur une épidémie de rougeole qui s'est déclarée dans trois communes de son département ; l'autre de M. le préfet de la Vendée sur deux cas de fièvre typhoïde et une épidémie de rougeole signalés dans diverses communes de son département.

PILULES DEBOUZY

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 3 juillet 1934, est approuvée la délibération du Conseil de l'Université de Toulouse du 19 janvier 1934, portant création de la dite Université d'un « diplôme de sérologie » réservé aux étudiants déjà pourvus du titre de pharmacien (État ou Université).

VACCINOVOULES

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Récemment a été inauguré à Mieux, près de Chartres, un fort beau monument à la mémoire de l'éminent chirurgien à qui tant de générations médicales doivent leurs connaissances de chirurgie d'urgence. Sa virtuosité technique en chirurgie plastique, sa cordialité et sa bonhomie ont été rappelés en termes élogieux par le maître, par le docteur Brocq, au nom de ses anciens élèves ; par le docteur J. de Fournestreaux, au nom de ses amis ; par le docteur L. Mayer, au nom de la S. I. C. ; par le professeur Grégoire, au nom de ses collègues.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etablissements neurologique, Nerveux, dyspeptiques, intestinaux. D^r H. FEUILLADE.

LENIFORME

peint Zola ; dans les villes, chaque nuit, vous voyez dormir sous les porches et sur les bancs des vieillards aux vêtements sordides. De toutes ces épaves de la vie, on ne sait que faire. Tous les autres déchets ont leur place. Il n'y a rien ou fort peu de chose pour celui qui a eu le tort de vivre trop longtemps.

Eh bien, mes chers amis, ayons un peu de compassion pour les aînés de notre belle profession. Nous nous dénigrions facilement, mais au fond nous aimons bien notre métier et nous ne nous détestons pas tant que cela les uns les autres. Pensons donc aux vieux médecins. Faisons un geste de solidarité, un geste humain, comme nous en faisons tant chaque jour. Donnons pour les œuvres qui s'occupent des confrères que la vieillesse et la gêne sont venues saisir.

J. CRINON.

P. S. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le D^r J. Benguigé vient de faire don à la Maison du Médecin d'un capital destiné à assurer une rente de 10.000 francs pour entretenir dans cet établissement un pensionnaire de plus. Puisse cette initiative généreuse être le point de départ d'une féconde émulation.

LÉGION D'HONNEUR



Photo. Informateur Médical.
M. PEYROTTE

Nous apprenons avec plaisir que M. Charles Peyrotte, directeur commercial des Laboratoires Houde, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nul n'était plus digne de cette nomination que cet administrateur qui, depuis plus de trente ans, fait bénéficier de sa collaboration les Laboratoires Houde. Si cette firme a su maintenir son prestige mondial, le fait en revient sans doute à la valeur incontestée de ses produits et à la grande conscience de leur direction scientifique, mais il faut souligner aussi les efforts habilement développés par leur direction commerciale. Aussi, la nomination de M. Charles Peyrotte, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, apparaît-elle comme très méritée et tous les amis des Laboratoires Houde s'en réjouiront.

MICTASOL

M. Chavannaz, professeur de clinique médicale à Bordeaux ; M. Pachon, professeur de physiologie ; M. Michelet, professeur sans chaire (médecine générale), ont été admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraite, à partir du 1^{er} août, pour cause de suppression d'emploi.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Le XXXIV^e Congrès de l'Association française d'Urologie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de médecine, le lundi 8 octobre 1934, sous la présidence de M. le docteur Heitz-Boyer (de Paris).

La question suivante a été mise à l'ordre du jour :

Les archépididymites en dehors de la syphilis et de la tuberculose. — Rapporteur : M. Chauvin (Marseille).

Pour tous renseignements concernant le Congrès, s'adresser à M. le docteur O. Pastreau, secrétaire général, 13, avenue de Villars, Paris (7^e).

FOSFOXYL

L'Académie de médecine a élu, à l'unanimité, correspondant étranger, les professeurs Hill (de Londres) et Houssay (de Buenos-Aires).

GALAGÉNOL

du Docteur Debat

M. le docteur Bargas, reçu premier au concours de 1934, est nommé médecin chef du quartier d'aliénés de l'Aspice, d'Agen (Lot-et-Garonne), en remplacement de M. le docteur Ducoudray, appelé à d'autres fonctions.

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

ZOMINE

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REMPLECE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

Le Monde Médical

Naissance

— Le docteur Carvaillio et Mme, née Goualhardou, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Paulette.

Mariages



Photo Paulas fils. — Cliché Inf. Méd.

M^{lle} CHARLOTTE CRÉPIN
ET M. JACQUES DUPIN GIROD

— Le 10 juillet, a été célébré, à Montfermeil (Seine-et-Oise), le mariage de Mlle Charlotte Crépin, fille de M. Crépin, chef de travaux pratiques à la Sorbonne, et de Mme Crépin, avec M. Jacques Dupin-Girod, étudiant en médecine, fils du docteur Girod, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Girod.

Témoins du marié : M. Bordini, sous-directeur à la Préfecture de la Seine, chevalier de la Légion d'honneur ; MM. Brault et Lallemand, ses oncles. Témoins de la mariée : M. Henri Desache, son oncle, et M. Jean Crépin, son frère.

— En la chapelle Saint-Louis des Invalides, a été célébré le mariage de Mlle Antoinette Duthilleul avec le médecin-lieutenant Jean Paléologue.

La mariée avait comme témoins le docteur Emile Bouxamy, son oncle, et M. Jacques Duthilleul, son frère. Ceux du marié étaient : le général Moitrier et le capitaine Michel Paléologue, son frère.

— En l'église Saint-Pierre de Chaillot a été béni le mariage de Mlle Germaine Bouillon avec le docteur Maurice David, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Les témoins étaient pour la mariée : Mme Schreiber ; pour le marié : M. Pierre de Carlassac.

— Le lundi 9 juillet, a été célébré, en l'église Saint-Elisabeth, à Paris, le mariage de Mlle Anita Comerma, docteur en médecine, ancienne externe des hôpitaux de Paris, avec le docteur Daniel Auclair, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Les témoins étaient, pour la mariée, les docteurs Sainon et Chirié, médecins des hôpitaux de Paris, et pour le marié, M. Emile Mille, de l'Académie française, et le vice-amiral Mouget, ses oncles.

— En l'église Saint-Germain-de-Gazeran (Seine-et-Oise), a été béni le mariage de Mlle Geneviève Bion, fille du capitaine de vaisseau Bion et de Mme Joseph Bion, avec le docteur Charles Provost, médecin de première classe de la marine, fils de M. Provost et de Mme, née Chanteau.

Nécrologies

Noron-Saint-Yrieix. — Mme Marcel Nouthaud ; Mme et M. Charles Nouthaud, pharmacien ; Mme veuve Aubin Paraud ; M. et Mme André Paraud et leurs enfants ; M. René Paraud ; M. et Mme Jean Jamain et leur fils ; M. et Mme Pierre Paraud et leurs enfants, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du docteur Marcel Nouthaud, médecin à Nexon, pharmacien de 1^{re} classe, leur époux, frère, gendre, beau-frère, neveu, oncle et cousin, décédé à Nexon le 14 juillet 1934, dans sa 53^e année.

— On prie d'annoncer la mort du docteur Eugène Delaunay, chirurgien-chef de l'hôpital Péan, commandeur de la Légion d'honneur.

GUIPSINE

aux principes utiles du GUI
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur



RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique,
Antihémorragique (Ménopaus, etc.)
Antiscéléreux.

6 à 10 Pilules par jour entre les repas.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
32, Rue de la Tour, PARIS (10^e)
ET TOUTES PHARMACIES

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haargem vraie, raffinée, extra-Pure et Parfumée (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules (dosage à 0 gr. 15).

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Glucosuries.

LABORATOIRE LORRAIN
DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS
ETAIN (Mouze)

THÉOSALVOSE Théobromine pure française (cachets).

Pure - Digitalique - Scillitique - Spartéine - Barbiturique. Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium) Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue de Clémenceau, PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et mentales de l'activité cérébrale. Convalescence, mariage, asthénies, etc.

2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Impregnation galeuse à hautes doses sans aucun inconvénient.

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchite, tuberculose pulmonaire, etc. 4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 12, rue de Clémenceau, Paris (IV^e).

QUINBY Spécifique le plus puissant de la néphrite à toutes ses périodes et sous toutes ses formes. Injections intra-musculaires, indolores. Pas de stomatite, pas d'abcès ni d'infarctions, aucune toxicité.

Présentation : 1^o Ampoules normales de 1 c.c. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (boîtes de 2 à 6 amp.) ; 2^o Ampoules double dose (40 mg. bi-métal de 3 c. c. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal) (boîtes de 12 à 5 ampoules) ; 3^o ampoules infantiles de 0,5 c. c. correspondant à 0 gr. 0375 de bi-métal (boîtes de 12 ampoules seulement). Quinby est une ampoule de 5 c. c. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal (pour adulte et par boîtes de 5 amp. seulement).

Posologie : Adultes 12 inj. de 3 c. c. (Quinby) ou 12 injections de 5 c. c. (Quinby adulte) (2 injections par semaine). Enfants : 12 injections de 2/10^e de c. c. (Quinby), par année d'âge 2 fois par semaine.

Laboratoires P. AUBRY, 54, rue de la Bienfaisance, PARIS (VIII^e).

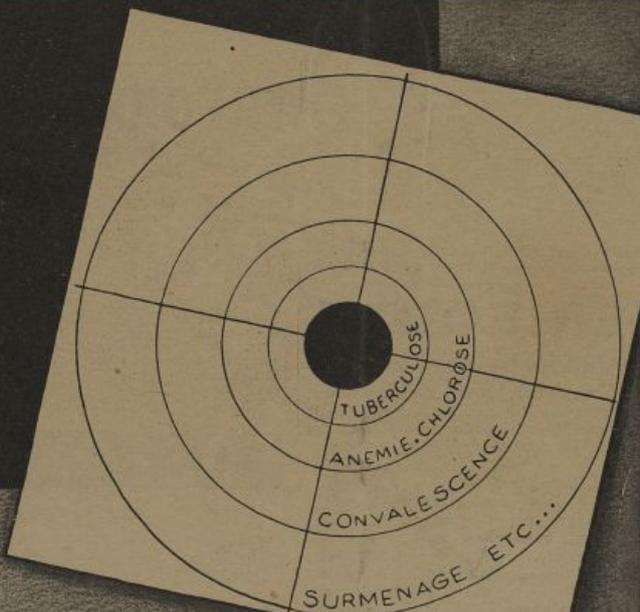
LA SANTHEOSE Le Diurétique idéal par excellence.

Ne se délivre qu'en cachets forme ovule. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE
4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IV^e)

GRANULE NORDEN

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)



la
ZOMINE
DU PROFESSEUR CHARLES RICHEL
ne manque jamais le but
LABORATOIRES LONGUET, 34, RUE SÉDAINE, PARIS

LE MONDE SUR MON MIROIR

Voici que les policiers anglais vont consulter les somnambules pour trouver les assassins qui découpent des femmes en morceaux. Leur prestige est donc aussi pâle que celui des policiers français.

Ayez la patience de noter les assassins dont les journaux font le meilleur de leur copie, et, au bout de six mois, vous me direz quels sont ceux dont les auteurs auront été découverts. La proportion sera inférieure à 10 pour 100. Y a-t-il un meilleur encouragement au crime que cette pénible constatation ?

La police ne sert qu'à pourchasser Craquebille, à « tabasser » les ivrognes, à ramasser dans la poubelle des commerçants des renseignements extravagants et à servir les politiciens au pouvoir. Quant à découvrir les criminels il semble que ce soit une tâche au-dessus de ses forces.

Un peu partout, en France, le droit de réunion est, en fait, interdit. On ne veut plus que celui qui pense autrement que vous ait la possibilité d'ouvrir la bouche en public. Les partis s'organisent front contre front.

Il semble que le Pays soit en passe de devenir la proie de haines féroces développées par des bandes de partisans.

L'affaire Dreyfus que nous avons vécue nous apparaît comme la « petite bière » à côté des luttes fratricides qui se préparent. On n'aura pas vu cela dans notre Histoire depuis la fin du moyen-âge.

Et lorsque j'entend prononcer devant moi le mot de « trêve », je ne peux que hausser les épaules. D'ailleurs, ce grand public, que l'intuition seule éclaire, ne donne aucune valeur à ce mot auquel on voudrait donner les vertus d'un heureux sortilège.

Le voyage de M. Barthou est élogieusement commenté. L'avenir dira ce qu'il nous réserve d'heureux. Ce n'est pas la première fois que nous nous laissons aller à conclure des pactes avec les Nations de l'Est de l'Europe, et à nous porter garants de la paix balkanique. On

sait où cela nous a menés. Car, enfin, c'est à Sérajevo que naquit la grande guerre.

Bien que constituée par une noussière d'Etats, l'entente réalisée constitue une barrière au germanisme. Et on s'étonnera que l'Allemagne répugne à y souscrire !

Au demeurant, le pacte conclu avec la Russie nous assure, en principe, le concours de la nation la mieux armée de l'Europe. Et voici que renaît de ses cendres l'alliance franco-russe qui nous coûtait tant de déboires. Nous avons été dévalisés et bernés par la Russie des grands ducs, serons-nous plus heureux avec la Russie de Soviets ?

J'ai entendu des Français moyens, qui conservent comme des reliques leurs titres d'emprunt russes, me dire que cette alliance ressuscitée allait peut-être donner de la valeur à leurs chiffons de papier. Mais il y a belle lurette que les titres russes ont été ramassés par les agents soviétiques pour quelques sous et on ne peut plus parler de dette russe, parce qu'elle est, en fait, presque complètement éteinte.

La loi qui stipule de quelle façon le fisc nous tondra désormais a été promulguée. Sa lecture est assez difficile, d'abord parce que le style en est à chaque ligne incorrect, ensuite parce qu'elle renferme suffisamment de paragraphes volontairement obscurs. Ils ont bien de la chance, les députés qui peuvent, au moment des votes, s'y reconnaître dans le charabia administratif qui leur est soumis.

Quant à nous, pauvres contribuables, nous n'avons rien à y connaître. Nous paierons ce qu'il plaira au fisc de nous réclamer et soyez certain que les avantages dont on nous aura gratifiés seront compensés, aujourd'hui ou demain, par des reprises tortueuses.

Le fisc faisant des cadeaux ! Voyez-vous ça ? *Timeo Danaos...*

J. CRINON.

VIII^e CONGRÈS FRANÇAIS DE STOMATOLOGIE

Sous la présidence du docteur Marcel Béland, le VIII^e Congrès de Stomatologie aura lieu à Paris, du 8 au 13 octobre 1934. Après une séance inaugurale à la Faculté de médecine, le Congrès siégera à la Sorbonne.

Deux rapports et une question à l'ordre du jour seront présentés et mis en discussion :

Premier rapport : Les grands syndromes sanguins et leurs manifestations locales, par MM. Sassié et Houzeau.

Deuxième rapport : Complications locales maxillaires et générales des troubles de l'articulation dentaire, par MM. Chastellier et Friez.

Question en discussion, présentée par M. Lecoq :

Indications des différents modes d'anesthésie en stomatologie.

De nombreuses communications libres, des projections de films, des démonstrations techniques, des présentations de malades, des séances opératoires dans les hôpitaux et à l'École de Stomatologie complètent le programme scientifique de cette manifestation.

Des avantages matériels (réduction sur les chemins de fer, dans les hôtels), et des distractions variées sont offerts aux participants.

Le Comité invite les confrères qui ne se sont pas encore inscrits à le faire sans retard. Envoyer les adhésions et cotisations (100 fr.) au docteur Boutroux, 22, rue des Sablons, Paris (télégrammes postaux Paris 281-93).

Pour tous renseignements, et pour l'envoi des titres de communications, s'adresser au secrétaire général, docteur Jean Vilenski, 5, rue de Phalsbourg, à Paris.

34^e CONGRÈS FRANÇAIS D'UROLOGIE

Le XXXIV^e Congrès de l'Association Française d'Urologie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de Médecine, le lundi 8 octobre 1934, sous la présidence de M. le docteur Heitz-Boyer, de Paris.

La question suivante a été mise à l'ordre du jour :

Les Orchy-épididymites en dehors de la syphilis et de la tuberculose. Rapporteur : M. Perrin (Marseille).

CONFÉRENCE DE L'UNION INTERNATIONALE CONTRE LA TUBERCULOSE

On nous rappelle que la IX^e Conférence de l'Union Internationale contre la Tuberculose, qui se tiendra à Varsovie les 4, 5 et 6 septembre, comprend deux catégories de membres : les membres de l'Union, qui sont de droit membres de la Conférence, et les membres de la Conférence (non membres d'ailleurs), qui ont versé une somme de 50 zlotys polonais.

Les personnes désireuses de participer à cette Conférence sont priées d'en aviser le plus tôt possible, le Comité National de Défense contre la Tuberculose, 50, boulevard Saint-Michel, à Paris, qui, d'après les statuts de l'Union, doit présenter au Comité d'organisation de la Conférence les membres français de celle-ci.

Les conditions du voyage sont les suivantes :

Réduction de 50 % sur le tarif des billets de chemins de fer polonais, de frontière polonaise à Varsovie et retour.

Même réduction sur les chemins de fer français.

Les chemins de fer allemands accordent une réduction de 33 1/3 % pour un groupe de 12 personnes au moins.

Les médecins participant à la Conférence de Varsovie pourront se procurer les billets de chemins de fer, avec l'ensemble des réductions, en s'adressant à la succursale de l'Agence Orbis, 5, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Les participants à la Conférence recevront prochainement le programme détaillé de la réunion.

HOMMAGE A LA MÉMOIRE DU P^r J. LIGNIÈRES

Une belle cérémonie s'est déroulée récemment au pavillon de bactériologie de la Faculté d'agriculture et de médecine vétérinaire de Buenos-Aires.

Une plaque commémorative a été inaugurée en hommage à la mémoire du professeur J. Lignières. Le doyen, M. Cesar Zanolli, prit la parole pour retracer la carrière du disparu. Puis le docteur S. Quiroga, professeur de bactériologie, vanta les qualités didactiques du maître disparu. Enfin, M. G. Clinchant, ambassadeur de France, remercia de l'hommage rendu au génie et à la science française en la personne du professeur J. Lignières.

Voies Urinaires
CAPSULES RAQUIN COPAHIVATE DE SOUDE
6 à 12 par jour
R. C. Solène, n° 95.197

MEDICATION ALCAINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE
Comprimés Vichy-Etat
3 à 4 comprimés pour un verre d'eau
TOUTES PHARMACIES

CAPSULES
BRUEL
A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE
Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstrueuse) et de l'insomnie
Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

contre l'atonie intestinale
DAIN COMPLET
Heudebert
Qui a été enrichi en éléments celluloseux à l'aide de moutures très poussées.
la marque
Heudebert
est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

GYNOCALCION
TROUBLES DE LA PUBERTÉ
TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE
LABORATOIRES CORTIAL 15, Boul^d Pasteur, PARIS

OPOFERRINE

VITAMINÉE

Fer et manganèse organiques
Extrait hépatique et splénique
VITAMINES A et C

RÉGÉNÉRATEUR COMPLET DU SANG

GRANULE
1 à 5 cuillerées à
dessert par jour.

LABORATOIRES DE L'OPOCALCIUM
A. RANSON, Docteur en Pharmacie
121, Avenue Gambetta, PARIS (13^e)

TANQUEREL DES PLANCHES (1810-1862)

(Suite et fin de la page 2)

Il y a donc ici diminution du mouvement général du membre, et abolition complète du mouvement de certains muscles, choses qu'il ne fallait pas confondre. Un seul moyen est indispensable pour apprécier à sa juste valeur la lésion de motilité : c'est l'analyse exacte de tous les mouvements qui sont conservés dans le membre malade, et de tous ceux qui y sont détruits. De cette manière, on voit quels sont les muscles qui jouissent encore de leur contractilité, et tous ceux qui l'ont perdue, et on apprécie aussi l'étendue et le degré de l'affection. Ce moyen d'investigation n'a point été mis en usage, ou du moins il l'a été d'une manière trop incomplète ; voilà la cause de ces si grandes méprises qu'on remarque dans les auteurs lorsqu'ils parlent du degré de la paralysie saturnine.

Lorsque les auteurs ont avancé que la perte du mouvement était complète dans le membre, c'est qu'alors tous les muscles étaient paralysés. La paralysie est donc partielle ou générale dans un membre.

Nous devons faire ici une remarque importante : c'est que lorsque la prolongation de la maladie a détérioré complètement la constitution, que le malade n'a plus, pour ainsi dire, qu'un souffle de vie, quelquefois les membres deviennent inhabiles à toute espèce ou du moins à presque toute espèce de mouvement ; dans ce cas, l'immobilité provient de la faiblesse générale du sujet et du repos prolongé de ses organes locomoteurs, mais n'est pas le résultat d'un état d'inaction des muscles dû à l'influence saturnine.

Dans nos cent deux observations de paralysie saturnine, l'abolition de la motilité était générale dans les membres supérieurs cinq fois, et une fois dans les membres inférieurs. Dans tous les autres cas, elle était partielle, bornée à un système de muscles, à un muscle, et même à un seul faisceau de muscle. Suivant que ces muscles paralysés sont spécialement destinés aux doigts, au poignet, à l'avant-bras, au bras, à l'épaule, auxorteils, au pied, à la jambe, à la cuisse, au tronc, à l'appareil vocal, nous avons établi autant de variétés de paralysie, qui portent le nom de ces diverses régions.

Le plus ordinairement la paralysie des membres supérieurs existe avec celle des membres inférieurs, de l'appareil vocal et du tronc. Cependant, dans cinq cas sur quinze, nous avons vu la paralysie des membres abdominaux exister seule.

Excepté dans le cas de paralysie générale, ce sont toujours les muscles de la partie postérieure du membre qui sont, uniquement privés de contractilité dans la paralysie des extrémités thoraciques, tandis que pour les extrémités abdominales, ce sont les muscles de la partie antérieure du membre qui sont affectés. Or, tous les muscles placés dans ces deux plans concourent plus ou moins aux divers mouvements d'extension, et secondairement à ceux d'abduction et d'adduction. Dans l'état actuel de la science, il est impossible de donner une raison de cette préférence du plomb pour le système des muscles extenseurs.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est montrer qu'on aime l'indépendance de ce journal et le caractère de ses informations sélectionnées, originales et illustrées.

A propos de la suppression de l'agrégation de neuro-psychiatrie

La lettre suivante a été adressée aux docteurs des Facultés de médecine.

MONSIEUR LE DOYEN,

Le projet de suppression de l'agrégation de neuro-psychiatrie, adopté par le Comité central de l'enseignement supérieur, a tiré de la médecine des Asiles. En ma qualité de président de leur Association, je me permets d'attirer votre attention sur la nécessité du maintien de ce cours spécial.

Si l'on a pensé que l'ancienne agrégation de médecine mentale ne permettait pas aux étudiants de faire la preuve de leur culture générale, le régime actuel qui comporte une épreuve écrite de médecine et au second tour une épreuve spécialisée donnait toutes les garanties désirables.

L'étude de la psychiatrie, si elle n'est pas condition suffisante de son enseignement, n'est pas la condition nécessaire. Elle ne l'est que par un très long séjour dans les services réservés aux malades mentaux, pratiquement dans les Asiles d'aliénés.

En fait, l'enseignement de la médecine mentale n'est actuellement donné en France que par les psychiatres spécialisés, quelles que soient les modalités des concours qu'ils ont subies. Qu'ils soient agrégés de médecine générale ou de médecine mentale, la plupart sont issus du cadre des Asiles. Confier cet enseignement à des maîtres de la culture générale et de la neurologie, constituerait une telle lacune, serait un retour en arrière préjudiciable aux intérêts des étudiants et de la société.

L'enseignement de la médecine mentale doit rendre une importance croissante dans les études médicales. Par notre souci constant d'élever le niveau de nos études spéciales, nous espérons de plus en plus au recrutement des futurs professeurs des éléments de valeur.

Que ceux de nos jeunes collègues qui ont actuellement subi avec succès les épreuves de premier degré et se sont consacrés depuis, exclusivement à la psychiatrie ou à la neurologie, bénéficient tout état de cause, d'un régime transitoire, jusqu'à ce que la question soit réglée. Mais les mêmes principes qui ont assuré jusqu'à ce jour le choix de maîtres spécialisés, doivent rester en vigueur.

M. le doyen Spillmann m'autorise à dire que pour la psychiatrie comme pour la dermatologie, il demeure persuadé de la nécessité d'un concours spécial. C'est fort de son opinion que vous adresse cette requête, convaincu, Monsieur le doyen, que vous voudrez bien en reconnaître l'importance, et tenir compte, dans vos prochaines décisions, des arguments que je viens de soumettre à votre appréciation éclairée.

Veuillez agréer, Monsieur le Doyen, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Dr HAZEL,

Médecin chef de l'Asile de Maréville, Chargé du cours de clinique des maladies mentales à la Faculté de médecine de Nancy, Président de l'Association amicale des médecins des établissements publics d'aliénés de France.

SERVICE DE SANTE

LEGION D'HONNEUR

Sont nommés :

Au grade de commandeur : M. Louis (fonctionnaire général du corps des troupes coloniales) ; MM. les docteurs Salzes, médecins coloniaux ; Larnaud, médecin colonel du corps des troupes coloniales.

Au grade d'officier : MM. les docteurs Bar, Baron, médecins coloniaux ; Gaud, Touret, Charrier, Sciaux, Boyer, De Gaullejac, Marliac, Priezel, Perrin, médecins lieutenants-colonels ; La Landais, Létang, Noel, Membrey, Yague, Robert, Jélin, Masson, Melot, médecins commandants ; E. Vannier, pharmacien colonel ; MM. les docteurs Fleury, Tarjes, médecins colonels des troupes coloniales ; Gaubil, Poekoy, Blandin, médecins lieutenants-colonels des troupes coloniales ; E. Larnaud, pharmacien colonel des troupes coloniales.

MM. les docteurs Soulloumiac, Scourme, Valéry, médecins principaux de la marine ; Barlet, médecin en chef de 2^e classe de la marine, retraité.

Au grade de chevalier : MM. les docteurs Fierou, Prunet, Schilliet, médecins commandants ; Bonnardel, Uberti, Gleiss, Dapot, Guillaud, La Floch, Badoin, médecins capitaines ; M. Lacroix, pharmacien commandant ; MM. les docteurs Marion, Farinaud, Pons, médecins capitaines des troupes coloniales ; M. Dufour, pharmacien commandant des troupes coloniales.

BACTÉRIOTHÉRAPIE LOCALE PAR LE PROPIDON

Bouillon stock-vaccin du Professeur P. Delbet

VACCINATION EN PROFONDEUR

PROPIDON ANSEMENT

Etui contenant 1 ampoule de Propidon de 5cc., 1 compressive et 1 coton stériles

VACCINATION EN SURFACE PROPIDEX

Pommade à base de Propidon

DANS TOUS LES CAS DE :

**EFFRACTION DU REVÊTEMENT CUTANÉ
INFECTION CUTANÉE A PYOGÈNES
MENACE D'EXTENSION DE L'INFECTION
CICATRISATION RETARDÉE PAR L'INFECTION**

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE
SPECIA

MARQUES POULENC FRÈRES & USINES DU RHÔNE
• 21, RUE JEAN GOUJON • PARIS 8^e •

La franchise de ce journal doit vous en faire un ami

UROMIL

ÉTHÉR PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



**MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE**

**L'ACIDE
URIQUE**

ARTHRITISME

Dr L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

Société Médico-Chirurgicale des Hôpitaux Libres

Séance du 3 juillet 1934

MM. LAURENTE et G. FOMBEURE. — A propos des iritis rhumatismales.

Les auteurs donnent une description détaillée de la sémiologie de l'iritis et des acquisitions cliniques nouvelles dues à l'utilisation de la lampe à fente. Son usage permet un diagnostic différentiel facile des irido-cyclites, apporte des éléments importants de diagnostic étiologique et de pronostic. Ils indiquent les heureux résultats thérapeutiques obtenus par des injections intra-musculaires de calcium et d'électroargol pour la période aigüe et par la Chrysothérapie au cours des périodes torpides.

M. G. BAEHMANN et M^{me} S. MENARD. — Guérison rapide d'une érythrodermie desquamative ou maladie de Leiner-Moussus par l'auto-vaccin entérococcique (voie buccale) à doses infinitésimales.

À la suite de la communication précédente de M. et M^{me} Montlaur, en 1930, à Copenhague, sur l'origine entérococcique de certaines réactions cutanées du nourrisson, considérées jusqu'alors comme « eczéma », les auteurs ont traité avec succès par os un certain nombre de ces dermatoses par un stock-vaccin à des dilutions de plus en plus étendues : d'abord à 100 millions, puis à 10 millions, enfin à un demi-million de germes par goutte. Il est curieux de noter qu'une intolérance digestive indiscutable a pu être observée à plusieurs reprises avec des doses extraordinairement minimes de stock-vaccin, correspondant à trois millions de germes.

Avant et l'occasion d'observer récemment chez un nourrisson de six semaines un cas d'érythrodermie desquamative sérieuse, avec tendance à l'hypothermie et diarrhée intense, les auteurs avec la collaboration de M. H. BURNIN ont pu démontrer la présence de l'entérocoque dans les selles et les squames et préparer un auto-vaccin. Celui-ci fut dilué de telle façon qu'une goutte correspondait à cent mille corps microbiens.

Or, au troisième jour du traitement, l'enfant prenait VI gouttes par jour cessait de macérer et la dermatite fut nettement améliorée. Le traitement fut arrêté au 35^e jour (l'enfant prenant I goutte par jour) la guérison étant quasi complète et l'état général parfait. Cette dermatose de pronostic souvent mauvais a donc été rapidement guérie par un auto-vaccin absorbé par la bouche à des doses infinitésimales.

M. G. ROUX. — Un syndrome actuel : les angio-spasmodiques.

L'auteur insiste sur la fréquence des troubles angio-spasmodiques avec association de troubles sympathiques et de troubles endocriniens : hémiparésie transitoire, hémianopsie, épilepsie, onchialité voisine de l'épilepsie, névralgies, anxiété, troubles sympathiques et endocriniens, polymorphes. L'auteur distingue ces états de sympathalgies des accès de Tincl, de l'émotivité morbide, de l'hystérie, de la psychasthénie et des névralgies infectieuses à virus neurotrope. Il montre l'importance thérapeutique de la discrimination serrée de ces états.

M. H. CHACHEARD. — Ce que l'on peut attendre de la réaction de flocculation à l'acétate de cuivre concentré dans les cancers et leurs thérapeutiques.

Enregistrement de l'activité cancéreuse, de la séro-flocculation à l'acétate de cuivre de Vernes. Démonstration a été portée par A. Vernes et R. Bricq en 1929, que l'addition d'excitants de cuivre à 4, 5 % au sérum des cancéreux détermine une surflocculation dont la mesure est donnée de façon précise par la colorimétrie Vernes, Bricq, Yvon. En multipliant les examens de sang on peut tracer la courbe d'évolution du cancer, tout comme on le fait pour la syphilis depuis 1917, pour la tuberculose depuis 1926.

1° Elle pose le diagnostic. — Chez les cancéreux : les indices photométriques sont supérieurs à 100, s'élevant jusqu'à 200 et davantage. Chez les sujets non cancéreux, elle dépasse rarement la cent 90.

2° Elle reproduit la marche de la maladie. — Il y a un parallélisme frappant entre la courbe sérologique et l'évolution : souvent le coma sérologique précède la récurrence clinique.

3° Elle vérifie l'action thérapeutique. — La courbe s'affaisse après une thérapeutique efficace (opération sanglante, application de radium ou de rayons X) tandis qu'elle reste élevée et continue à monter lorsque l'action thérapeutique n'a pas été heureuse, le tout en accord avec la clinique.

4° Elle éclaire l'avenir. — La surveillance d'un malade opéré dont les indices photométriques restent normaux constitue un excellent élément de pronostic.

La séro-flocculation à l'acétate de cuivre chez les cancéreux ouvre encore d'autres horizons. En prenant pour guide le graphique on pourra tirer parti des médicaments qui n'ont qu'une action faible et fugace, en substituant au moment opportun, à l'ancien dont l'activité faiblit, un nouveau dont l'activité est encore entière.

NOUVELLE BRÈVE

Le poste de directeur du bureau municipal d'hygiène de Drancy (Seine) est déclaré vacant.

S'adresser au ministère de la Santé publique (direction de l'assistance et de l'hygiène publique, 9 bureau), 7, rue de Tolstoj, Paris.

MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

(Suite et fin de la page 2)

MM. Borrel et Lœwenberg ont fait un rapport présenté par M. Néter, sur l'activité du centre de récolte de sérums de Strasbourg.

Ils montrent que pour la poliomyélite ils ont pu constituer un stock de 5.000 cc. de sérum en ampoules de 1.5cc., tout en ayant pu satisfaire à 43 demandes. Chez certains donneurs les prélèvements furent répétés 6, 11, 18 et même 21 fois.

Enfin ils soulignent le fait que certains donneurs dont le sérum présentait des anticorps en quantité suffisante n'avaient cependant jamais été atteints de poliomyélite mais qu'à l'interrogatoire, ils avaient vécu dans des foyers épidémiques.

MM. Laubry, Tournier, Walsler, Deglande, exposent l'action des ondes courtes, sur le cœur isolé.

Les auteurs ont expérimenté sur le cœur isolé l'action des ondes de 20 mètres qui leur avaient donné des résultats intéressants dans le traitement de l'angine de poitrine. Ils n'ont observé, dans ces conditions, aucune modification du fonctionnement cardiaque. Ayant poursuivi les mêmes expériences en se servant d'ondes de 3 mètres fournies par un appareil spécialement construit par eux, ils ont obtenu des effets constants portant sur l'amplitude des battements cardiaques, sur le rythme et sur le débit coronarien. Ces faits leur permettent d'avancer que les éléments constitutifs du myocarde, intuits vis-à-vis des ondes courtes habituellement employées dans la pratique, sont influencés par des ondes nettement plus courtes.

Les auteurs ont ainsi mis en évidence le rôle important joué dans les réactions cardiaques par les phénomènes de résonance ou d'induction.

M. d'Halluin décrit les accidents aigus, provoqués expérimentalement par l'insolation.

La mort des rongeurs exposés au soleil est due à une action thermique. Les radiations du spectre visible transportent à elles seules assez d'énergie pour que leur transformation en chaleur détermine des accidents mortels, en particulier quand la capacité d'absorption de l'organisme est augmentée par des substances photosensibilisantes. Ces considérations expliquent la pathogénie de l'insolation et sont importantes à retenir dans la pratique de l'héliothérapie.

M. Vincent présente un cas de septicémie à streptocoques, observé par M. Sollier et guéri par le sérum antistreptococcique de Vincent.

MM. Mesnard et Delbove décèlent l'existence dans l'encéphale des rats de Saïgon d'un virus rappelant le virus du typhus exanthématique.

Pharmacodynamie des substances voisines de l'adrénaline.

Depuis qu'ils ont établi la formule de constitution de l'adrénaline, les chimistes ont réalisé la synthèse de nombreuses substances voisines dans l'espoir d'en trouver une qui ait l'activité de l'adrénaline sans en avoir les inconvénients. Malheureusement, on n'a pas encore pu mettre en évidence les lois pharmacodynamiques qui permettraient d'orienter le travail des chimistes. Dans une note présentée par M. le professeur Pouchet, Raymond-Hamet démontre, grâce à un test par lui découvert, que l'activité de l'adrénaline est profondément modifiée si on remplace dans sa molécule la fonction amine secondaire par une fonction amine primaire, mais que cette activité est peu atteinte quand on substitue à la fonction alcoolique une fonction cétonique.

INSTITUT DE MÉDECINE COLONIALE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

L'Institut de médecine coloniale a été créé pour donner aux médecins français et étrangers un enseignement théorique et pratique des maladies tropicales.

La session de 1934 commencera le 1^{er} octobre et sera terminée en décembre.

À la fin des cours de la session, les étudiants subissent un examen en vue du diplôme de « Médecin colonial de l'Université de Paris ».

Droits à verser : un droit d'immatriculation, 50 francs ; un droit de bibliothèque, 40 francs ; droits de laboratoires (pathologie expérimentale, parasitologie, bactériologie, clinique, etc.), 750 fr.

— Deux examens gratuits.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté (gauchet n° 4), à partir du 25 septembre, les lundis, mercredis et vendredis, de 14 à 16 heures.

EMPLOIS RÉSERVÉS À DES MÉDECINS INDOCHINOIS

Un concours pour l'emploi de trois médecins indochinois dans l'Administration de l'Indochine sera ouvert à Hanoi et Saïgon, à la date du 5 novembre 1934, à 8 heures.

Les candidats doivent justifier qu'ils sont indochinois (Annamite, Cambodgien, Laotien, sujet ou protégé français, fils reconnu de père français et de mère asiatique, ou de mère asiatique reconnue par un père français, indochinois admis à la qualité de Français et leurs descendants).

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser, soit à l'Agence Économique de l'Indochine, 20, rue de la Boétie, soit au Ministère des Colonies, 27, rue Guadinot, Paris (Inspection Générale du Service de Santé).

La Grande Marque des Antiseptiques Urinaires et Biliaires

56, Boulevard Péreire PARIS URASEPTINE ROGIER

dissout et chasse l'acide urique

GRANULÉ NORDEN



Entérites

Dermatofoses, Colites Adultes

Lactéol=Liquide
Lactéol=Comprimés
du Dr BOUCARD

gastro-entérites
hémorragies
Auto-intoxication

Echantillons
30 rue Singer

Revue de la Presse Scientifique

TROIS OBSERVATIONS TYPIQUES D'EFFICACITÉ DE CERTAINS HYPNOTIQUES, COULON. (Concours Médical.)

L'auteur publie trois observations très nettes qui prouvent que, dans l'immense majorité des cas, le sédoformid, allylisopropylacétylcarbamide, est le meilleur régulateur des fonctions hypniques. Certes, le sédoformid n'a pas l'action sédatrice des barbituriques comme la morphine, à laquelle il faut préférer dans tous les cas le pantopon ; sans doute, il ne présente pas l'action si puissante, si énergique des barbituriques, dont le type est le somnifène (ce dernier a le grand avantage d'être le plus maniable des hypnotiques) ; toutefois le sédoformid, qui n'est pas un barbiturique, est plus actif que les préparations à base de crotoné, de valériane, de passiflore, etc., et il agit d'une manière beaucoup plus complète que les bromures (il ne faut pas oublier cependant que le sédoformid réalise le meilleur moyen d'administrer la médication bromurée) ; le sédoformid, comme l'a montré dans un article particulièrement intéressant (Concours Médical, 27 juillet 1933) le docteur Mouchette, comme l'ont également confirmé, dans de nombreuses publications, les docteurs Péret, Godard, Dillard, Favier, Troupette, Tibi, Daillert, Camredon, etc., constitue le médicament le plus spécialement indiqué dans les insomnies des émolifs, des petits anxieux, des psychasthéniques, des surmenés, dans les états d'érythisme idéatif ou psychosensoriel, dans les insomnies constitutionnelles, essentielles ou monosymptomatiques, chez les vieillards, les déments séniles, les confus, les convalescents et même les enfants. Le sédoformid est un parfait régulateur du sommeil et il donne des résultats constants aux doses courantes de 0,50 à 0,75 mgr., c'est-à-dire 2 à 3 comprimés au moment du coucher (1/4 ou 1/2 doses chez les enfants, suivant l'âge).

En résumé, le sédoformid, doué de propriétés sédatives et hypnotiques douces, se révèle un médicament fort utile en thérapeutique journalière, en raison de son action régulière et de son absence pratique de toxicité.

LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR, S. CAMREDON. (Concours Médical.)

Pour convenir à tous les cas, il faut un médicament puissant et inoffensif, sans effet nocif sur les principaux appareils, sans toxicité appréciable aux doses usuelles, et capable non seulement d'apaiser la douleur et de calmer l'hyperexcitabilité, mais encore de déterminer dans d'excellentes conditions un sommeil paisible ; l'allonal est un analgésique renforcé qui répond exactement aux données du problème. On connaît d'ailleurs ses nombreuses applications non seulement en médecine générale, mais dans toutes les spécialités et en particulier en stomatologie.

LES BROMURES DANS LA THÉRAPEUTIQUE INFANTILE, par le docteur COULON. — (Courrier Médical.)

Dans tous les cas où la médication bromurée est indiquée et en particulier en médecine infantile, le bromure de sodium, sous la forme très pratique de sédoformid, donne les meilleurs résultats. Le sédoformid est un extrait de bouillon végétal concentré achloruré présenté sous forme de tablettes correspondant chacune à un gramme de bromure de sodium spécialement préparé et chimiquement pur. Il est toujours très bien toléré, bien accepté par les petits malades souvent très difficiles et il rend les plus grands services non seulement en thérapeutique infantile, mais encore dans tous les cas où il est utile de calmer l'hyperexcitabilité ; point très important, le sédoformid n'a aucun inconvénient.

A PROPOS DU TRAITEMENT DE LA DOULEUR ET DE L'INSOMNIE, D'FAVIER. — (Bulletin Médical.)

Les bromures sont tout indiqués pour modérer l'excitabilité du système nerveux, mais on sait combien leur administration provoque des intolérances ; ces inconvénients sont toujours évités par l'utilisation du bromure de sodium sous forme de sédoformid. A la morphine, dont il faut restreindre de plus en plus l'emploi, l'auteur préfère le pantopon dont les avantages sont infiniment plus nets, mais, dans la grande majorité des cas, les hypnotiques purs sont plus recommandables. Le type de ces hypnotiques est le somnifène, dont la forme liquide permet de donner à chacun sa dose ; mais les barbituriques ont parfois une action trop énergique et il est indiqué de leur adjoindre un produit dont l'action analgésique, en quelque sorte spécifique, corrige d'une certaine manière l'activité trop intense, tout en consolidant l'action sédative. Ce médicament est l'allylisopropylbarbiturate de diméthyl-amino-antipyrine ou allonal.

Les expérimentations physiologiques et cliniques ont confirmé les qualités et les propriétés que l'allonal doit à sa constitution même. Ce médicament extrêmement facile à manier, sous la forme de comprimés à 0 gr. 16, représente un véritable hypo-analgésique renforcé capable de lutter contre toutes les insomnies primitives ou douveuses, pouvant être substitué dans neuf cas sur dix à la morphine dont il n'a pas les inconvénients d'un usage infiniment plus étendu que les sédatifs valérianiques ou bromurés, ayant tous les avantages des barbituriques utilisés jusqu'ici sans en présenter les défauts et plus actif qu'eux contre la douleur, par l'addition d'un analgésique connu et éprouvé.

DERNIERS LIVRES PARUS

VIE ET RAJEUNISSEMENT, par le Dr Francesco CAVAZZI, préface du professeur Charles RICHEL, de l'Institut. — 1 vol. in-8° de 60 pages, avec 47 photographies en 17 planches hors texte : 22 fr. Gaston Doin et Cie, Editeurs, 8, place de l'Odéon, Paris (6^e).

Nous ne saurions mieux faire que de répéter ce qu'a écrit M. le Professeur Charles Richel : « C'est une nouvelle méthode « générale » de traitement, qui remplace, selon les conditions « naturelles » des sécrétions internes, celle de Brown-Séquard et de Arsonval par les extraits glandulaires ».

« J'attire sur elle toute l'attention des savants. « On connaissait la « sérothérapie d'immunsation », que j'ai fondée en 1888. Voici que M. Cavazzi introduit dans la science la « sérothérapie endocrinienne ». « Mais il a voulu donner aussi la preuve expérimentale de sa nouvelle méthode « générale » de traitement, en ce qui concerne une glande, « le testicule », en partant du principe que les « énergies organiques, chez le mâle, dépendent du testicule. Alors il a pris le sang testiculaire « éffluent d'animaux jeunes et sains, et étant donné, comme il le dit, que les hormones « devaient » se trouver dans le sérum, il a obtenu ce sérum et l'a injecté sous la peau d'hommes « affaiblis par l'âge et par le travail. Les résultats ont été étonnants. C'est le fruit d'idées « exactes et très heureuses ».

« Ainsi Cavazzi a pu, par des moyens « naturels », redonner les « énergies organiques » aux hommes affaiblis par l'âge et par le travail, c'est-à-dire les rajeunir. Certes, sa méthode est « bien supérieure à celle de Veronoff et à toute « autre méthode de rajeunissement, de revivification, de restauration des énergies, etc., connues jusqu'à ce jour. »

HYGIÈNE DU CUIR CHEVELU ET DE LA CHEVELURE, par GEORGES-LÉVY, chef de Laboratoire à l'Hôpital Saint-Louis. — 1 vol. in-16 de 120 pages : 12 fr. Gaston Doin et Cie, Editeurs, 8, place de l'Odéon, Paris (6^e).

Le docteur Georges-Lévy, chef de Laboratoire à l'Hôpital Saint-Louis, vient de faire paraître, chez Doin, un petit livre de 120 pages sur « l'Hygiène du cuir chevelu et de la chevelure ». Après avoir décrit dans un premier chapitre la morphologie et le développement du cheveu, Georges-Lévy étudie dans un 2^e chapitre l'hygiène du cuir chevelu, sain.

Il indique minutieusement comment il convient de nettoyer le cuir chevelu et la chevelure, comment doivent être pratiqués les savonnages, les lavages au janne d'œufs, les dégraissages, le poudrage. Le chapitre III traite de la coiffure ; Convient-il de porter des cheveux longs ou des cheveux courts ? Les frisures et les ondulations. Plusieurs pages des plus intéressantes sont consacrées à l'« indéfrisable » dont Georges-Lévy expose les avantages et les inconvénients.

Les chapitres suivants ont pour titre : Les pellicules et la sécheresse ; les cheveux secs ; l'hygiène du cuir chevelu pelliculaire ; la sécheresse et les cheveux gras ; la chute des cheveux, les alopecies et la calvitie. Un chapitre spécial est consacré au massage du cuir chevelu. Enfin le chapitre XI traite des décolorants et des teintures dont Georges-Lévy donne un certain nombre de formules. Le volume se termine sur un aperçu d'hygiène scolaire.

Voilà un petit ouvrage dont la lecture sera utile aussi bien au médecin qu'au profane. Bien édité, très clair, facile à lire, et cependant très complet, il est appelé à un succès mérité.

L'INTOXICATION PAR LES SOMNIFÈRES (intoxication barbiturique), par Charles FLAHER, médecin de l'Hôpital Bichat ; Jean BERNARD, interne des Hôpitaux de Paris, et François JOLY, interne des Hôpitaux de Paris. — 1 vol. in-8° de 132 pages avec schémas dans le texte : 30 fr. Gaston Doin et Cie, Editeurs, 8, place de l'Odéon, Paris (6^e).

Sur cette question à l'ordre du jour, aucun travail d'ensemble récent n'existait. Les auteurs, qui ont contribué, par leurs recherches personnelles, à éclaircir certains points importants du diagnostic, du pronostic et du traitement des intoxications barbituriques étaient particulièrement qualifiés pour réunir les éléments d'une monographie complète sur un sujet d'actualité.

Dans ce travail, on trouvera tout ce qu'il faut savoir des intoxications par les somnifères de la série barbiturique ; chimie, toxicologie, clinique, thérapeutique sont traitées complètement et avec compétence.

Ce livre, d'une lecture facile et attrayante, est le document français le plus complet à l'heure actuelle. Son apparition comble une lacune.

C'est un ouvrage qui instruira et qui rendra service.

LA CRÉOSOTE SANS CRÉOSOTINE

PHOSOTE

LAMBIOTTE FRÈRES

PHOSPHATE DE CRÉOSOTE PUR

(CRÉOSOTE 84% - ACIDE PHOSPHORIQUE 16%)

ASSIMILATION COMPLÈTE - TOLÉRANCE FAIBLE

PHOSOTE INJECTABLE EN AMPOULES DE 100 MG.

PHOSOTE EN TABLETTES DE 100 MG. - PHOSOTE SUPPOSITOIRES AVEC 400 MG. C. C. - PHOSOTE EN GOUTTES

TOUTES AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES AIGÜES ET CHRONIQUES

PRÉTUBERCULOSE - TUBERCULOSE

Traitement du PARASITISME INTESTINAL

PAR LES PYRÉTHRINES

CHRYSÉMINE

PERLES & GOUTTES

Sans contre-indications, Aucune toxicité

LABORATOIRES CARTERET, 15, rue d'Argentan, PARIS

Lisez l'Informateur Médical

Régulateur du Cœur par excellence

ARYTHMIES
ASTHÉNIE CARDIAQUE
ASYSTOLIE - DYSPNÉE DU CŒUR
PÉRICARDITE - TACHYCARDIE

SPARTÉINE HOUDÉ

(Granules titrés à 2 centigr.)

MODE D'EMPLOI : La dose quotidienne est de 6 à 12 centigrammes.

ÉCHANTILLON FRANCO SUR DEMANDE

Tous les travaux récents, et ils sont nombreux, confirment pleinement les propriétés du Sulfate de Spartéine, à savoir que ce médicament :

- 1° Tonifie le myocarde ;
- 2° Régularise le rythme du cœur ;
- 3° Uniformise le régime de pression

Communication de M. le Prof. SOULA, à l'Acad. de Méd., 7 juillet 1925.
Communication de MM. F. et L.-J. MERCIER, à la Soc. de Biologie, 4 juillet 1925.

VENTE EN GROS :
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, UN AN..... 30 fr.

ÉTRANGER, UN AN..... 75 —

Couple Chèques postaux : PARIS 432-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 521 — 5 AOUT 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

— L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF —



Photos Cartier et Picalet, Cliché « Inf. Méd. »

Au Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française qui vient de se tenir à Lyon, il y a quelques jours
En haut, les congressistes photographiés devant la Faculté de Médecine de Lyon. — En bas, devant le portail de l'Eglise de Bron

Les Travaux du Congrès des Dermatologistes et Syphiligraphes de langue française

Etiologie du lupus érythémateux

Résumé du rapport de M. le P^e Gougerot et M. le Docteur Burnier

L'étiologie tuberculeuse est à peu près admise par tous. Cependant d'autres hypothèses ont été émises sur l'origine streptococcique ou syphilitique.

En faveur de la tuberculose, c'est Gougerot, en 1906, qui a apporté le premier fait par l'inoculation positive au cobaye dans deux cas de L. E. typiques. Mais, cliniquement déjà, on peut soupçonner la nature tuberculeuse du L. E. par la fréquence des lésions tuberculeuses associées : lésions pulmonaires, tuberculides cutanés, lupus vulgaires, adénopathies. Des L. E. ont été améliorés par ablation ou irradiation de ganglions tuberculeux. Par contre, des autopsies n'apportent que de faibles arguments. Les réactions à la tuberculine cuti ou intradermo-réactions sont de règle. La réaction focale est souvent positive. La tuberculine a souvent une action directe, favorable ou défavorable sur le L. E. La présence du B. K. dans le L. E. n'a pu être démontrée sur coupes, et c'est surtout l'inoculation qui peut apporter un argument décisif, à condition d'inoculer des fragments volumineux et récents. L'hémoculture sur Löwenstein de même que toutes les réactions de laboratoire ont donné des résultats très disparates. Un dernier argument pour l'étiologie tuberculeuse c'est l'efficacité thérapeutique des sels d'or.

Les auteurs américains défendent une théorie...

s'agit plutôt d'impressions cliniques que de faits indiscutables. A signaler pourtant des cas de disparition du L. E. après l'ablation d'un foyer tuberculeux (adéno, salpingite). Les statistiques ne nous apportent rien de précis. Certains auteurs n'admettent la tuberculose que dans quelques cas. D'autres croient nécessaires la symbiose syphilitico-tuberculeuse, ou tout au moins le terrain hérédo-syphilitique. Il est peu de partisans de l'origine syphilitique pure. Schammann considère le L. E. comme un foyer secondaire à un foyer de lymphogranulomatose. Les Américains sont partisans de l'origine streptococcique provenant d'un foyer extra cutané quelconque, dentaire ou amygdalien, et se basant sur le résultat heureux de la vaccination. A signaler enfin l'influence néfaste de certains agents physico-chimiques. Dans toutes ces théories le L. E. peut être considéré comme l'expression périphérique d'un état infectieux profond, dont les produits entretiennent les réactions cutanées inflammatoires. En réalité, cette infection est tuberculeuse, comme le prouvent les inoculations, les réinoculations, et d'assez nombreuses cultures de sang positives sur Löwenstein.

Dans une deuxième partie, l'auteur étudie comment adapter au L. E. les conceptions nouvelles de la tuberculose. Les travaux modernes établissent l'existence de la forme filtrante du B. K. et sa transmission de la mère au fœtus. Cette hérédo-infection tuberculeuse, la contamination très précoce de tous les sujets indemnes à la naissance, les réactions successives, l'aspect dans l'organisme un principe morbide dans une tuberculose atténuée, le plus souvent ganglionnaire. Sous l'influence de causes diverses, ce principe serait mis en circulation sous une forme ou bacillaire, ou granulaire, ou filtrante, et se localiserait dans le territoire le plus déficient. Il y a des causes adjuvantes, lumière, froid, troubles circulatoires endocriniens, engendrés notamment par l'hérédo-syphilis.

Dans le traitement, les agents physiques, localement, conservent leur intérêt. L'auteur souligne l'efficacité de la cryothérapie et utilise avec succès le radium ; comme médication interne les arsénobenzols donnent de bons succès, surtout sur le terrain syphilitique. Aussi l'auteur, chez tous sujets à B. W. positif, commence le traitement par les arsénicaux et n'emploie qu'en dernier lieu l'or, assez dangereux. Quant au bismuth il donne des résultats immédiats et apparaît comme la meilleure et la plus inoffensive des chimiothérapies. Comme thérapeutiques spécialement anti-tuberculeuses, l'auteur donne sa préférence à la tuberculine qu'il adjoint toujours à la chimiothérapie.

Traitement du lupus érythémateux

Rapport de M. le Prof. Petges (Bordeaux)

L'auteur rappelle d'abord les notions étiologiques sur lesquelles le traitement se basera. Il expose les faits cliniques et biologiques qui établissent l'origine tuberculeuse du L. E. qui n'est plus guère discutée aujourd'hui. Si la syphilis acquise et surtout héréditaire se rencontre fréquemment chez ces malades elle peut agir comme terrain, en symbiose, mais non à elle seule. Les foyers infectieux, incriminés par les Américains, de même que les agents physiques (lumière, froid) n'ont qu'un rôle favorisant de déclenchement ou d'aggravation du L. E.

Le traitement externe conserve son utilité. Les méthodes de radium, scarification, galvanisation ne sont guère utilisées ; quant aux agents chimiques (iode, ichthyol, bismuth), l'irritabilité du lupus exige qu'on les emploie avec prudence. L'utilisation des agents physiques constitue un très grand progrès. La douche filiforme donne d'excellents résultats dans les formes fixes. La cryothérapie est une méthode de choix, mais elle a l'inconvénient d'être très douloureuse ; les récidives sont fréquentes ; et il est bon de lui associer le traitement interne. Parmi les méthodes d'électrothérapie, l'auteur cite la d'Arsonvalisation médicamenteuse, l'électrolyse de haute fréquence, et il obtient d'excellents résultats avec la diathermie-coagulation. Il repousse la radiothérapie. Le radium peu employé à ses partisans, de même que les ultra-violet.

Le traitement général comporte d'abord un traitement tonifiant. La quinine a donné de bons résultats. Parmi les traitements spécifiques, la tuberculine n'est utilisée que par de rares auteurs, les vaccins anti-streptococciques ont été essayés, de même que les tarres rares. Mais c'est à la chimiothérapie que l'on aura surtout recours. Les bons effets du traitement arsénobenzolique sont certains, mais il est souvent mal toléré et ne convient guère pour commencer la thérapeutique, sauf existence d'une syphilis. On n'y aura recours que dans les cas d'échec du bismuth et de l'or. La bismuthothérapie est une médication de choix, tout particulièrement chez le syphilitique. Les résultats sont aussi bons dans les cas anciens que récents. C'est un traitement d'efficacité certaine, parfois rapide, mieux toléré que l'or. Aussi peut-on commencer par le bismuth. Les sels d'or ont donné lieu à de vives discussions. L'auteur pré-

fère la voie intramusculaire, les doses moyennes ou faibles. Les contre-indications sont difficiles à préciser, mais les accidents sont fréquents. La valeur curative des sels d'or est grande et justifie leur emploi, mais après échec des autres traitements.

Communications relatives à la première question : Etiologie et traitement du lupus érythémateux.

I. — Traitement du lupus érythémateux par le thiosulfate de sodium et le soufre

Le docteur Noguer-More (Barcelone), frappé de l'association constante d'un radical soufre dans tous les sels d'or couramment employés, a traité 21 lupus érythémateux avec du thiosulfate de sodium anhydre pur. Les résultats sont inférieurs à ceux que l'auteur avait obtenus précédemment avec les sels d'or, mais il a amélioré néanmoins un tiers des cas. Les formes d'érythème centrifuge plus que les formes fixes. D'une façon générale, l'auteur insiste sur l'action du soufre dans les tuberculides et tuberculoses cutanées, soit sous forme de radical thiosulfuré dans les sels d'or, soit de soufre colloïdal, dans lequel on peut voir une véritable vitamine chimique, modificatrice du trophisme.

II. — Considérations sur le traitement du lupus érythémateux

Le professeur Spillmann et le docteur Wautin, convaincus de la multiplicité des causes du L. E., sont partisans de combiner traitement local et traitement général.

Comme traitement local, ils utilisent la cryothérapie avec une intensité très variable suivant les cas. Ils associent souvent à la cryothérapie l'irradiation par les ultra-violet.

Comme traitement général, les auteurs insistent sur la nécessité des médicaments vaso-constrictifs ou endocriniens. Comme médication spécifique, ils ont renoncé aux arsénobenzols et insistent le bismuth dont ils ont noté l'action favorable même dans un nombre cas de B. W. négatif. Ce n'est qu'en cas d'échec et chez des tuberculeux, à Vernes positif, qu'ils s'adressent aux sels d'or, souvent mal tolérés. Dans tous les cas, ils notent la rapidité de guérison plus grande pour les lésions du cuir chevelu que de la face.

III. — Le traitement du L. E. par les métaux lourds. MM. Lucien Hudelot et Robert Rabut (Paris)

Autrefois on a utilisé le mercure. Les auteurs furent parmi les premiers à employer le bismuth, d'abord comme antisiphilitique, puis indépendamment de toute question d'étiologie. Ils ont un pourcentage important de guérisons, même dans les lésions déjà anciennes. Les auteurs ont essayé l'or. Il y a des succès, mais de trop nombreux échecs.

Au point de vue de l'interprétation, faut-il considérer que le bismuth agit comme antisiphilitique ? Ou, au moins, sur des terrains syphilitiques. Mais il s'agit certainement une action en dehors de toute spécificité. Il agit comme modificateur des conditions biologiques générales, en provoquant cet état allergique que crée l'introduction dans l'organisme d'un métal lourd.

Les auteurs donnent leur préférence, parmi les sels de bismuth, à l'iodobismuthate de quinine.

IV. — Contribution à l'étiologie tuberculeuse du L. E.

Le professeur Ramel (Lausanne) estime que la présence du B. K. dans la lésion érythémato-lupique, même prouvée par l'inoculation, n'a de valeur démonstrative que chez les sujets indemnes par ailleurs de toute lésion tuberculeuse anatomoclinique. Sinon le B. K. dans le L. E. pourrait n'être qu'une tuberculose contingente ; il apporte à ce sujet une observation qui lui paraît démontrer irréfutablement que le L. E. se comporte comme une tuberculose hémotogène de structure non folliculaire. C'est le cas d'une femme décédée dans son service et qui présentait un L. E. du type érythème persans. Elle n'avait aucun antécédent bacillaire et l'autopsie minutieuse n'a montré aucun foyer tuberculeux. Or, l'inoculation de la lésion érythémato-lupique faite le jour même de l'autopsie a été positive. On peut donc penser que les bacillèmes tuberculeux dont la projection cutanée réalise le L. E. ne sont pas toujours issues d'un foyer tuberculeux, mais traduisent le réveil intermitte d'un parasitisme latent de B. K., persistant sans lésions histologiques de l'organisme.

V. — Le traitement du L. E. par les injections bismuthiques

MM. Sézary, Paul Lefèvre et Horowitz rapportent 35 cas qui confirment les premiers résultats rapportés par l'un d'eux en 1928. Ils commencent toujours le traitement du L. E. par une série d'injections bismuthiques. Si la guérison est acquise, ils la consolident par plusieurs séries analogues de plus en plus espacées ; si après deux séries, ils n'obtiennent qu'une amélioration légère, ils

utilisent la cryothérapie. Ce n'est que dans les rares cas rebelles que les auteurs ont recours aux sels d'or qu'ils jugent d'usage. L'action curative du bismuth n'est pas le fait du pouvoir antisiphilitique de cette médication, car elle s'observe aussi chez des sujets non syphilitiques et les rares échecs observés concernent un aspect spécifique. Les auteurs l'attribuent à un terrain indéterminé également situé à l'érythème centrifuge et certains érythèmes persans ; c'est une médication médicamenteuse toujours au moins une amélioration et qu'il convient d'employer au premier lieu dans tous les cas de L. E. Si les divers sont assez fréquentes, elles sont précieuses du même traitement.

VI. — Traitement combiné du lupus érythémateux par la cryothérapie et la bismuthothérapie ou les sels d'or.

MM. Weissenbach, Fernet et Le Baron communiquent les résultats qu'ils ont obtenus dans le traitement du lupus érythémateux par le bismuth associé à la cryothérapie. Cette méthode leur a donné 61 % de guérisons, 32 % d'améliorations et 7 % d'échecs. L'innocuité et la simplicité de ce traitement en font la méthode de choix à laquelle il faut recourir dans tous les cas de L. E. quelle qu'en soit l'ancienneté et la forme clinique. Seul l'échec de ce traitement est une indication à la cryothérapie, souvent plus active mais beaucoup plus douloureuse.

L'action du bismuth sur le lupus érythémateux n'implique pas une étiologie spécifique de l'affection ni même son développement sur terrain hérédo-syphilitique.

VII. — Histoire d'un lupus érythémateux MM. J. Gaté et P.-J. Michel (Lyon)

Les auteurs rapportent l'histoire d'un malade atteint de lupus érythémateux aigu avec hyperthermie, albuminurie, urémie myxale, qui, entre autres accidents, présentait une granulie méningée sans autre lésion. La séviation du sang et les urines étaient très positives. Le séro-diagnostic tuberculeux et la réaction de Vernes à la soricine étaient négatifs. L'inoculation par la méthode de Löwenstein montra des bacilles acidoresistants avec présence de cellules à l'examen brut du sang. L'inoculation au cobaye donna au 4^e passage des cultures lombaires hypertrophiques avec bacilles acidoresistants. Les auteurs versent cette observation au débat de l'étiologie du L. E.

VIII. — Lupus érythémateux et tuberculose MM. P. Courmont, J. Gaté, H. Gaudet et P.-J. Michel (Lyon)

Les auteurs rapportent les résultats de recherches biologiques qu'ils ont entreprises dans huit cas de lupus érythémateux. Évidemment a été deux fois positive sur la réaction de Vernes à la résorcine, une fois positive sur quatre cas, l'agglutination séro-positive sur huit cas, le pouvoir bactéricide du sang trois fois positif sur cinq cas, le pouvoir bactéricide des urines une fois positif sur quatre cas ; l'inoculation du sang au cobaye pratiquée dans trois cas n'a donné un résultat positif qu'une fois ; la réaction des bacilles dans le sang par l'examen des cultures pratiquée dans huit cas a donné deux fois un résultat positif concordant avec l'hémoculture ; enfin, l'hémoculture sur milieu de Löwenstein a sur les huit cas donné deux fois un résultat positif.

DISCUSSIONS

Le professeur Pautrier (Strasbourg), rapporte de l'étiologie tuberculeuse du L. E. que depuis 1925, après de nombreuses recherches de preuves décisives, peu de faits nouveaux ont été apportés. L'étiologie tuberculeuse est celle que l'on admet mais que l'on ne prouve pas suffisamment à son avis.

Le professeur Ramel (Lausanne) expose comme traitement cosmétique du L. E. l'érythème centrifuge en particulier ; l'application locale de thorium X — émission en quantité variant de 250 à 800 unités électrostatiques suivant les dimensions de la lésion ; 3^e les injections intramusculaires solgéral B en suspension huileuse ; à noter que le solgéral B est le sel d'or qui du pouvoir tréponémicide le plus élevé qu'on ait pu prouver des sels de bismuth.

Le docteur Dekeyser (Bruxelles), expose qu'il emploie le radium chaque fois qu'il est possible avec des résultats très satisfaisants. Il utilise le rayonnement B. L'auteur n'est d'autre part qu'un partisan de la chimiothérapie estimant par contre qu'il faut être très prudent dans l'administration des sels d'or.

Le docteur Ravaut rappelle que les tuberculoses cutanées sont soit d'origine endogène comme le lupus, les tuberculoses verruqueuses, etc., soit hémotogènes comme les tuberculides.

Quant au L. E. une preuve de son origine septiciémique c'est son élosion à la suite de l'action choquante d'un coup de soleil. Dans ce cas d'apparition si brutale, il faut tout à préparé ou modifié le terrain, il faut bien admettre que le virus était en germination. Il n'a pu venir que du sang pas végété au niveau de la peau.

(Voir la suite page 3)



M. le Professeur GOUGEROT

ric toxique. Le L. E. serait dû à des déchets microbiennes provenant de foyers septiques (streptococques en particulier). Leurs arguments sont l'existence de ces foyers septiques surtout bucaux ; la fréquence de la septicémie, prouvée par les abcès à cœur, l'hémoculture, la réaction à l'auto-vaccin et l'efficacité thérapeutique de la destruction du foyer septique et des vaccins.

L'origine syphilitique du L. E. a ses partisans qui se basent sur la fréquence du B. W. positif, des tests d'hérédo-syphilis, la co-existence fréquente de syphilis acquise et surtout sur les résultats thérapeutiques de la médication antisiphilitique. En réalité, ce traitement ne réussit pas toujours et au surplus il n'est pas spécifique. Néanmoins le terrain hérédo-syphilitique peut jouer un rôle et il existe fréquemment des hybrides syphilitico-tuberculeux.

Certains auteurs ont soutenu que le L. E. était une réaction cutanée au sens de Brocq, pouvant reconnaître une origine diverse : des troubles généraux (tuberculose, streptococques, syphilis) et des altérations locales (soleil, froid). Le rôle de la lumière est certain, de même celui du froid et de traumatisme minime ; mais ce n'est là que des causes déclanchantes. La cause majeure du L. E. reste la tuberculose.

Etiologie et traitement du lupus érythémateux

Rapport de M. le Prof. Du Bois (Genève)

Dans une première partie l'auteur passe en revue les différentes hypothèses étiologiques. L'étiologie tuberculeuse réunit la majorité des suffrages, surtout depuis que l'on connaît l'existence de tuberculoses non folliculaires ; et les virus filtrants. A vrai dire, il



A mon avis

Je rencontrais, ces jours derniers, mes bons amis qui s'est appauvri jusqu'à la misère en siégeant sur les bancs de notre Parlement. L'espèce des politiciens est assez démunie de tels spécimens pour que je vous dise le nom de cet oiseau devenu rare. Je n'en ferai rien, toutefois, car les mauvais esprits ne manqueraient pas de voir en mon geste une tactique publicitaire en faveur de mon ami.

J'ai voulu cependant tirer bénéfice de ma rencontre en demandant à ce parlementaire singulier de m'étudier l'influence du milieu politique sur les médecins qui s'y introduisent. Car vous n'avez pas été sans remarquer avec moi que des praticiens de bonne tenue morale et de valeur intellectuelle incontestable devenaient, en entrant au Parlement, des candidats à la boussole déréglée, que dis-je des muets sans discernement, des loques.

Ceux que la psychologie sociale intéresse ne manqueraient pas de voir en une telle déchéance une nouvelle preuve de l'influence délétère du parlementarisme. Mais je ne veux tirer bénéfice, aujourd'hui, de cette constatation pénible que pour vous faire comprendre le dernier geste, parfaitement stupide, d'un de nos confrères dont les hasards malheureux de la vie ont fait un ministre de l'Agriculture. Je veux parler du docteur Queuille, ainsi nommé sans doute parce qu'il s'entend comme pas un à cueillir les boucles au hasard des chemins où le mine son incompetence plénière.

Nous publions dans notre numéro d'aujourd'hui (voir page 7) le texte du vœu émis par l'Académie de médecine sur l'opportunité de la consommation d'un pain qui ne soit plus aussi carencé que celui que le boulanger nous offre. Ce vœu réédite des idées maintes fois démontrées comme exactes et soutenues en de multiples circonstances.

Il est évident, en effet, que le pain que nous mangeons est détestable, que dis-je, nocif à l'extrême. Il est impossible d'en manger la mie, qui est bonne tout au plus pour faire de ces boulettes dont les internes des lycées bombardent leurs répétiteurs. Le jour où le pain est livré, elle n'est qu'une pâte dont la mastication est impossible, et le lendemain elle tombe en poussière. Rien de commun, en cela, avec le pain d'avant-guerre, ni surtout avec ce vieux pain de ménage qui fleurait bon et dans lequel nos grand-mères nous taillaient de délicieuses tartines.

On nous dit que le pain blanc que l'on nous vend est réclamé par le goût de la clientèle. Rien de plus faux. On achète des baguettes parce qu'il n'y a pas de mie, mais si l'on retrouvait le pain d'avant-guerre, tout le monde le réclamerait.

En réalité, on a du mauvais pain : 1° parce qu'on pousse le blutage beaucoup trop loin, à seule fin d'utiliser le plus de blé possible ; 2° parce que les lois du travail obligent à des panifications trop rapides. D'où du pain trop blanc et du pain mal levé et mal cuit.

C'est bien de vouloir être agréable aux producteurs de blé, c'est bien de faire en sorte que les heures de travail soient diminuées, mais quel est le résultat de ces excellentes mesures ? L'Académie, après tant d'autres corps savants, nous le répète : Nous avons un pain qui, du point de vue de la santé publique, doit être considéré comme néfaste.

Ce petit grain de blé que vous tenez entre les doigts et qui a inspiré tant de beaux vers et une si belle littérature, contient une parcelle de l'éternelle vie qui se transmet sans arrêt depuis des millénaires et qu'aucune force ne peut contrecarrer. Mais il constitue un complexe que vous ne pouvez détériorer sans enfreindre les lois naturelles. Ce

grain de blé ne peut, en effet, germer si vous le dépouillez de l'une de ses parties essentielles. Certes, vous lui prenez la réserve de substances dont il a besoin pour poindre hors du sol et monter vers la lumière, mais cette réserve à elle seule n'est pas la vie, que dis-je, elle est inerte, elle n'a pas reçu le souffle immortel qui réalise la pérennité des êtres. Les savants disent qu'elle n'a pas de « vitamines ».

Ce serait vous faire injure que de m'attarder à souligner ici le rôle essentiel de ces principes indispensables. Les milliers d'expériences qui ont été effectuées par les physiologistes démontrent le rôle néfaste pour l'organisme que joue une alimentation privée de vitamines. Le docteur Queuille ne les ignore certainement pas. Mais le ministre Queuille ne veut pas les connaître. Périssent la race, mais qu'on consomme le blé qui reste encore dans les granges.

Savez-vous, en effet, quelle fut la réaction du docteur Queuille, ministre de l'Agriculture, à la lecture du vœu émis par l'Académie de médecine ? Vous pensez, peut-être, qu'il s'est pris la tête entre les mains et qu'il s'est mis à réfléchir à la difficulté du problème qui lui montrait d'un côté le danger que le pain trop bluté faisait courir à notre race, et de l'autre l'engorgement de notre marché du blé par suite de récoltes abondantes et d'une exportation rendue impossible par nos prix de vente ?

Le docteur Queuille, médecin limousin, eût eu, certainement, cette attitude de logique et de conscience; il eût même conseillé à sa clientèle de manger du pain bis pour éviter le rachitisme des enfants et la dyspepsie des adultes. Mais le docteur Queuille, ministre de l'Agriculture, n'a pas eu à réfléchir. Avant tout, le souci électoral, avant tout la vente du blé. Blutez, blutez encore davantage !

M. Queuille, le lendemain où le vœu de l'Académie était rendu public, a montré sans tarder le mépris en lequel ce vœu était tenu par les Pouvoirs publics auxquels il avait été adressé avec déférence. Il a frappé d'une taxe élevée le pain bis dont la consommation est répandue parmi ceux qui portent quelque intérêt à leur santé ou bien à celle de leurs familles.

En sorte que, ceci semble une gageure, le pain blanc est devenu populaire et le pain bis s'est élevé au rang des produits de luxe. Du pain extra-blanc pour le grand public, du pain bis pour les riches. Voilà l'une des conquêtes de l'esprit démocratique lorsqu'il inspire les imbéciles.

Où, mais, ce pain blanc, les hommes de science vous le disent et vous le répètent, est nocif pour les organismes qui le consomment. Il agit comme ces produits dévitaminisés qu'on donne aux rats soumis à un régime carencé, c'est-à-dire qu'au lieu d'enrichir l'organisme, il l'appauvrit. Et cela ne peut qu'être dangereux à la longue pour la santé de ce public que vous voulez flatter. Le blé diminuera dans les granges — si les gangsters du régime ne trichent pas avec l'importation des blés dits coloniaux — mais vous aurez augmenté le nombre des malingres, des débiles, des mal bâtis, des déchets sociaux qui seront, peu ou prou, à la charge de la collectivité.

Soit, cela c'est le devenir et demain ne vous appartient pas, vous le savez bien. Vous ne comptez qu'avec l'immédiat, la faveur du jour. Vous laisserez à d'autres le soin de réparer les bévues qui vous auront attiré les votes du public électoral que vous courtisez.

De l'avis des savants, des vœux de l'Académie de Médecine, vous n'avez cure d'aucune façon. Et si vous aviez fait partie des îlots de la Convention, vous auriez pris à votre compte l'apostrophe fameuse qui déclara que « la République n'a pas besoin de savants » ! Les bavards, les profiteurs et les ignares suffisent à sa gloire. M. Queuille vient de nous le démontrer. J. CRILLON.

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :
(Médaille (Réserve) Au grade de commandeur. — M. le professeur Pierre Duval.

Nous apprenons M. Robert MIDY, des Laboratoires MIDY, vient de passer avec la mention « très bien » sa thèse de Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris, avec un travail tout à fait remarquable sur : *Le conjonctif histiocyttaire*. Nos plus vives félicitations à M. Robert MIDY qui, par son mémoire retenu à cause de sa valeur pour une distinction ultérieure, continue ainsi dignement la belle lignée des MIDY.

L'inauguration du monument élevé en souvenir du D^r Voisselle, de Doullens, aura lieu le dimanche 12 août.

VIOPHAN

M. Ripert (Adolphe-Vital), médecin conseil de la Fédération nationale des plus grands invalides de guerre, chevalier de 1917, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Mon Repos, à Euilly (Rhône), Etablissements neurologiques. Nerveux, dyspeptiques, intestinaux. D^r H. FEILLADE.

MM. les Préfets des Alpes-Maritimes, de la Drôme, de Saône-et-Loire, du Tarn-et-Garonne, et de M. le Préfet de Police de la Seine signalent des cas de fièvre ondulante signalés dans des communes de ces départements.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat

- CANTÉINE -

E. BOUTELLE, 23, rue des Moines, PARIS

MM. les Préfets de la Charente, des Côtes-du-Nord, de la Loire-Inférieure, du Morbihan et de la Seine-Inférieure signalent des cas de méningite cérébro-spinale signalés dans des communes de ces départements.

HÉPACRINE

INJECTABLE
du Docteur Debat

MM. les Préfets des Côtes-du-Nord, du Jura et du Haut-Rhin, font connaître que des cas de poliomyélite ont été constatés dans des communes de ces départements.

LENIFORME

Une demande a été formée par la commune d'Annemasse (Haute-Savoie), en vue d'obtenir son classement comme station climatique.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph.-Odéon 24-81.
Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLENONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

M. le docteur Chaton (de Besançon) renouvelle sa candidature à une place de correspondant de l'Académie de médecine dans la deuxième division (*Chirurgie*).

MICTASOL

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'éducation physique en date du 23 juillet 1934, M. le docteur Got, reçu quatrième au concours de médecin des asiles de 1934, est nommé médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Sarreguemines (Moselle), en remplacement de M. le docteur Burkard, appelé à un autre poste.

THÉOSALVOSE



M. LE PROFESSEUR DUVAL

PENSIONS. — Au grade d'officier. — M. le docteur Ripert.
Au grade de chevalier. — M. le docteur d'Ailhaud-Castelot (de Périgueux).

PILULES DEBOUZY

Le transfert de l'hôpital Beaujon à Clichy va laisser dépourvu d'hôpital tout un quartier de Paris. Le Conseil municipal vient donc de décider la construction d'un hôpital de secours qui sera édifié à l'angle de la rue d'Armaillé et de la rue du Colonel-Renard. Cet hôpital, destiné à recevoir seulement les accidentés de la rue, comprendra 47 lits ; il portera le nom de Fondation Paul Marmottan.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Un concours sur épreuves est ouvert à Alger, le 22 octobre 1934, pour le recrutement d'un chirurgien adjoint à l'hôpital d'Alm-Femouchen (Oran).

FOSFOXYL

Un concours public pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Saint-Etienne s'ouvrira à l'Hôtel-Dieu de Lyon le lundi 10 décembre 1934, à 8 heures 30.

Ce concours se composera de cinq épreuves.
Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général des hospices, 15 bis, rue Dauboullière, à Saint-Etienne.
Le registre d'inscription sera clos le vendredi 30 novembre, à 18 heures.

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

ZOMINE

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarem vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du *Juniperus oxycedrus*).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Colibacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

EMGE LUMIERE Médication hypophysiotique magnésienne.

Prophylaxie et traitement de tous les troubles liés à un état d'instabilité humorale. ANTI-CHOC

TULLE GRAS LUMIERE

Pour le traitement des plaies cutanées. Évite l'adhérence des pansements. Active les cicatrisations.

IODASEPTINE CORTIAL (Iodo-Benzomé thyl-Formine)

Traitement de choix des Tuberculoses pulmonales torpides non fébriles, à évolution lente.

Ampoules de 2, 5 et 10 cc. Comprimés de 20 et 50 centig. Gouttes : 60 gouttes = 30 centig. Injections intraveineuses de 2 cc. pendant 2 jours, puis 4 et 5 cc., exceptionnellement 10 cc. — Séries de 30 jours de traitement séparées par 10 jours de repos.

Pas de choc, pas d'hémoptysies. Disparition des bacilles dans les crachats. Amélioration de l'état général. Augmentation de poids.

Bibliographie. — Sté Méd. des Hôp. (Dufour) — Thèse Curti 1925 (Fé de Méd. de Paris). — Hamant et Méry, Paris Médical, 24 Sept. 1921 et 11 Fév. 1922. — Trotot, Août 1923.

Echantillons et Littératures. — **LABORATOIRES CORTIAL**, 15, boul. Pasteur, PARIS.

LA SANTHÉOSE

Le Diurétique Rénal par excellence

Ne se délivre qu'en cachets forme cœur. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHÉOSE
4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IV^e)

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTrites) - Pilules (ENTÉrites)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS

Le programme des matières sur lesquelles pourront porter les questions posées aux épreuves pratiques du concours de nomination aux places d'assistant d'électro-radiologie des hôpitaux est fixé ainsi qu'il suit :

1^{re} partie : ÉPREUVES DE RADIOLOGIE Radiodiagnostic

- 1° Générateurs électriques de basse et haute tension.
- 2° Étude des rayonnements.
- 3° Les installations radiologiques : description, montage, démonstration.
- 4° Techniques d'examen radioscopiques et radiographiques, y compris les procédés récents : leur interprétation.
- 5° Recherche et localisation des corps étrangers.
- 6° Technique photographique.

Rontgénétherapie

- 1° Appareillage : description, démonstration, montage, fonctionnement.
- 2° Technique des applications : mesures.

Curiothérapie

- 1° Rayonnement des corps radioactifs.
- 2° Matériel et appareillage.
- 3° Mesures.
- 4° Technique des principales applications.
- 5° Radiophysologie.
- 6° Danger et accidents des radiations : leur traitement, la protection.

2^e partie : ÉPREUVES D'ÉLECTROACTINOLOGIE Electriologie

- 1° Les appareils utilisés en électrodiagnostic et en électrothérapie (haute et basse fréquence) : description, montage, démonstration.
- 2° Electro-diagnostic classique et chronaximétrie. Techniques.
- 3° Réactions normales et pathologiques : leur signification.
- 4° Technique des applications des diverses modalités de l'électrothérapie.

Actinologie

- 1° Appareillage et technique des applications de lumière : ultra-violet, infra-rouge, etc.
- 2° Electrophysiologie.
- 3° Danger et accidents des courants de haute et basse tension : leur traitement, la protection.

Paris, le 16 juillet 1934.

Dr. Louis MOURIER.

CONCOURS POUR LES HOPITAUX DE CONSTANTINE et d'ORAN

Un concours sur épreuves pour le recrutement d'un médecin adjoint à l'hôpital de Constantine sera ouvert le 19 novembre 1934.

La liste d'inscription sera close le 2 octobre à 17 heures.

Pour tous renseignements concernant ce concours, s'adresser à la direction de la Santé publique, service administratif, Gouvernement général de l'Algérie, Alger.

Un concours sur épreuves pour le recrutement d'un médecin suppléant du service d'électro-radiologie de l'hôpital civil d'Oran est ouvert à Alger, le 3 décembre 1934.

La liste d'inscription sera close le 22 octobre à 16 heures.

Pour tous renseignements concernant ce concours, s'adresser à la direction de la Santé publique, service administratif, Gouvernement général de l'Algérie, Alger.

Les Travaux du Congrès des Dermatologistes et Syphiligraphes de langue française

(Suite et fin de la page 2)

Comme seconde preuve de la nature tuberculeuse du L. E. M. Ravaut signale la constance et l'intensité des réactions épicutanées. Au point de vue de la thérapeutique locale, l'auteur recommande de n'agir que très superficiellement et insiste sur les bons effets du simple étioilage.

Le docteur **Roche Brito** (Columbe), signale la rareté du L. E. au Portugal et se demande si le soleil aurait une action préventive, malgré l'inefficacité thérapeutique de l'héliothérapie.

Le docteur **Joussin** estime qu'au point de vue étiologique on peut conclure à un hybride de tuberculose et de syphilis avec prédominance de l'un ou de l'autre. Dans quelques cas l'imprégnation tuberculeuse pré-tatale pourrait avoir sa part tout comme l'hérodosyphilis, mais le rôle de la lumière dans l'étiologie paraît indéniable dans certains cas. La rareté du L. E. dans des pays ensoleillés s'explique par l'influence de la chaleur qui neutralise celle de la lumière, car il y a interférence biologique entre courtes et grandes longueurs d'ondes newtoniennes. Pour le traitement l'auteur utilise les vaccins, chasine tuberculeuse ou bien diasto-chasine. Ce n'est que dans les cas d'échec qu'il a recours aux sels d'or qu'il juge dangereux. L'auteur adjoint d'autre part un traitement physiothérapique, la cryothérapie (congelation suivie d'irradiation).

Le docteur **Clément-Simon** n'est pas persuadé de l'étiologie unique et tuberculeuse du L. E. Tous les L. E. ne réagissent pas aux mêmes médicaments. Pour les uns, c'est l'or, pour d'autres le bismuth, d'autres l'arsenic. Est-ce là le comportement d'une dermatose de cause unique ? D'autre part, l'auteur signale que l'airiothérapie qu'il emploie de préférence sous forme de linoléolites lui a paru bien tolérée d'une façon générale.

Le docteur **Pecker** (Paris), montre que parmi les traitements physiothérapiques, la diathermo-coagulation mérite une place de choix, car comme l'a exposé le professeur Petzès dans son rapport, elle est plus précise et plus maniable dans ses effets que la cryothérapie. L'auteur a d'ailleurs presque complètement abandonné cette dernière au bénéfice de la diathermo-coagulation.

Le docteur **Morcel Pinard** croit à l'étiologie essentiellement tuberculeuse du L. E. qui se développerait néanmoins avec prédilection comme beaucoup de tuberculoses sur un terrain syphilitique. Il considère le traitement bismuthique comme un traitement spécifique de l'hérodosyphilis, et le L. E. guérit comme on a pu guérir des blennorrhagies par le traitement syphilitique chez les hérodosyphilitiques. Donc, traiter le L. E. comme une tuberculose par les médicaments antituberculeux et traiter le terrain par un traitement antisyphilitique suffisant.

Le docteur **Milian** estime qu'au point de vue du traitement local la cryothérapie peut donner d'excellents résultats, mais qu'il faut savoir l'utiliser dans certains cas avec une intensité suffisante. Le radium est à ses yeux une thérapeutique excellente et a surtout l'inconvénient d'être trop onéreuse. Au point de vue général, il administre le bismuth à la dose habituelle des traitements antisyphilitiques.

COMMISSION SPÉCIALE DE CLASSEMENT (Emplois réservés aux médecins)

Par décret du 11 juillet 1934, rendu sur la proposition du ministre des pensions, M. Cotturier, directeur adjoint à la direction de l'Hygiène et de l'assistance au ministère de la Santé publique, a été nommé membre de la commission spéciale de classement prévue par l'article 6 de la loi du 12 août 1933, aux lieu et place de M. Lechat, chef de bureau au même ministère, dont la nomination a été annulée.

CONSTIPATION HABITUELLE CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait réalisant le véritable traitement des causes de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et tout Pharmacieur.
R. C. Seine 134

REVUE des THÈSES

LES LICHENS PLANS

La coïncidence curieuse de deux cas présentés le même jour sur le même sujet nous a incité à en extraire les principales conclusions contribuant à l'étude de l'étiologie et d'actualité brûlante.

La pathogénie des lichens plans et de leur traitement. (Thèse Paris, 1934, par M. TREISSER.)

Cet auteur passe en revue toutes les idées émises jusqu'à l'heure actuelle sur le lichen plan, la plus vraisemblable de la théorie mixte.

La théorie nerveuse de cette affection est à la fois la plus ancienne et la plus récente, elle a semblé rationnelle en raison des troubles nerveux qui existent comme de départ du lichen ou apparaissent au cours de son évolution. Mais les cas où l'aspect nerveux n'y entre pas en jeu, la présence des lichens dits médicamenteux, viennent à l'encontre de cette théorie, tant assez séduisante.

Quant à la théorie parasitaire ou mixte, elle est surtout basée sur les résultats thérapeutiques obtenus par les chasines et l'intra-dermo-réaction ; mais tout est discutable.

La théorie diathésique de terrain heréditaire. — Le terrain joue, indiscutablement, un rôle de cause prédisposante.

La théorie infectieuse est très en vogue, cause de certains caractères cliniques du lichen. (Début par plaque primaire, éruption érythémateuse, parfois augmentation de volume des ganglions et de la rate, lésions familiales, conjugal, etc.).

L'auteur pose plusieurs questions. Laquelle est déterminante est-elle la contagion, le dotropisme d'un germe infectieux, la diathèse heréditaire ? S'agit-il d'un lichen érythémateux ou d'un autre ? Le lichen est-il un virus spécifique ?

Il s'agit, en conclusion, probablement d'une affection apparaissant chez un terrain prédisposé, lichenérogène, sur lequel s'ajoute une infection par un germe encore inconnu. C'est la théorie mixte.

M. CLARY étudie la question posée dans les lichens plans médicamenteux. (Thèse Paris, 1934, Impr. Studio.)

Il tire de son travail quelques faits intéressants : La réalité des lichens plans médicamenteux, vérifiés histologiquement et cliniquement par des médicaments variés, tout arsénobenzènes et sels d'or. Mais il faut admettre qu'il ne s'agit pas de médicaments déterminés, pouvant provoquer des lichens, étant donné que les vaccins, rayons solaires, l'émétine, le sulfure, provoquent les mêmes lésions.

Si l'on étudie ces lichens du point de vue clinique, on s'aperçoit qu'à côté des formes absolument semblables au lichen plan, il y a souvent certains caractères qui rapprochent ces lichens médicamenteux.

On y relève : de fortes réactions inflammatoires (ulcérations douloureuses de la muqueuse, dermatite staphylococcique, abcès superficiels ou profonds), des papules caractéristiques, des éruptions érythémateuses et pseudo-papuleuses et du prurit précédant l'éruption.

Les lichens plans médicamenteux sont donc comme des lichens aigus, mais sans fièvre, élaboration de l'état général.

L'auteur a cherché une explication aux lichens plans médicamenteux.

Après avoir repoussé les notions de terrain et d'intolérance, il croit plutôt qu'il s'agit d'éruptions idiopathiques, indirectes (Plan). Et c'est là le point le plus important de sa thèse, car il fournit un argument de plus en faveur de ceux qui considèrent le lichen plan comme une affection microbienne.

Ch. BAYLE

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

sédormid "roche"
sédatif hypnogène doux

comprimés : 2 à 3 par jour

Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^o
10, Rue Crillon - PARIS

le grand médicament des petits insomniaques et des petits anxieux.

Dans l'ADYNAMIE, la NEURASTHÉNIE le Médicament de choix est le

SÉRUM NEVROSTHÉNIQUE FRAISSE

STRYCHNO PHOSPHO ARSÉNIÉ

1^{re} En Ampoules - 2^{de} En Gouttes

LE MONDE SUR MON MIROIR

Le traité de Versailles sera considéré par les historiens comme la plus grande défaite diplomatique qui ait été infligée à la France. Il est inutile de récapituler toutes ses erreurs, mais les événements dont l'Autriche est le théâtre comptent parmi ses conséquences néfastes.

Par souci du décor, on a voulu que notre ennemie vint s'humilier dans cette même salle du Palais de Versailles où l'Empire allemand avait été proclamé en 1871. Les deux amis de Clemenceau, le Gallois et Wilson, jugèrent qu'à nous autres Français, êtres légers par définition, cette mise en scène pathétique devait suffire. En nous contentant de si peu, nous avons été atrocement bernés.

Ce qu'il fallait faire à Versailles, c'était détruire l'œuvre de Bismack, c'était désagréger l'unité allemande, en invoquant précisément le principe wilsonien, qui accordait aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes. A cette date, la chose est certaine, la Bavière, la Saxe se seraient détachées de la Prusse vaincue.

On ne fit rien de ce qu'il eût fallu faire, pour des raisons d'où la sympathie professionnelle n'était peut-être pas exempte, et où la crainte séculaire de ne pas voir la force de la France contrebalançait par une autre grande nation tenant la place prépondérante.

Voilà pourquoi nous retrouvons aujourd'hui en face de nous une Allemagne qui, malgré ses troubles, ses convulsions et ses faillites, reste un grand pays. Cette nation n'a pas, comme nous, des centaines de milliards de dettes, elle compte une population dense, laborieuse, dont les tendances mystiques peuvent démentir l'énergie. Le but de la politique anglaise est atteint.

Toute différente fut, vis-à-vis de l'Empire austro-hongrois, l'attitude des diplomates de 1919. Ces personnages, comme s'ils étaient menés par une haine obscure, venue du plus profond de leur être, et trouvant sans doute ses racines dans la domination abhorrée que la maison d'Autriche avait imposée à toute l'Europe occidentale durant plusieurs siècles, s'acharnèrent sur cet adversaire et le dépécèrent sans pitié, comme avec sadisme.

On a écrit, à ce propos, que là encore, la passion professionnelle avait joué son rôle parmi les mobiles affectifs de cette destruction. C'est possible. Ce n'est pas parce que de tels sentiments ne pourraient naître en nous-mêmes qu'ils doivent être niés comme efficients chez les autres.

Avec cet Empire, on rebâtit des États qui avaient disparu, et, finalement, il ne resta qu'une toute petite province de 7 millions d'habitants ; on trouva que c'était assez de ce moignon pour en faire la nouvelle Autriche.

Sur les 7 millions d'habitants qui peuplent cet État résiduel, la ville de Vienne en abrite quatre ; les trois autres sont dispersés dans les montagnes du Tyrol. Plus d'agriculture, plus d'industrie, plus de commerce. Non seulement l'Autriche était démembrée, mais avec ce qu'on lui avait laissé, elle était condamnée à s'étioler.

Et il en advint comme il était prévu et sans doute désiré. L'Autriche, sans ressources, sans travail pour ses millions d'ouvriers viennois, connus maints avatars. Bela Kun vint jusqu'à ses portes et il ne s'en fallut que d'un cheveu pour que ses émissaires n'y instaurent les méthodes communistes qui ensanglantèrent Budapest. A défaut du communisme, Vienne fut l'objet d'une expérience socialiste, qui a ruiné l'une des capitales les plus belles et les plus prospères d'Europe.

Appauvrie à l'extrême, désemparée moralement, l'Autriche songea à se rattacher à l'Allemagne par l'artifice d'une tentative commerciale. Ce fut un beau tapage dans les ambassades. L'Autriche devait plutôt s'anémier jusqu'à mourir dans l'indépendance que de vivre en s'alliant à quiconque. Pas d'entente avec l'Allemagne, non plus qu'avec la Hon-

grie. L'Autriche devait rester misérable, réduite et isolée comme l'avaient voulu les diplomates de 1919.

Se tournant alors vers ces diplomates inflexibles, les dirigeants de l'Autriche leur tinrent ce langage : « Si vous tenez à ce que nous restions indépendants, portez secours à nos finances. » Et la France, toujours généreuse et toujours si peu clairvoyante, avança des milliards à l'Autriche pour qu'elle ne se jeta pas dans les bras de l'Allemagne.

Mais il y avait des Autrichiens qui pensaient que ce petit jeu ne pourrait durer éternellement. Au surplus, nos finances françaises n'étaient pas en mesure de continuer nos largesses à tant de petits États dont l'ingratitude sera notre récompense. Par suite, les partisans du droit de l'Autriche à disposer d'elle-même (ainsi que parlait Wilson) se faisaient de plus en plus nombreux et la mort tragique du Chancelier Dollfuss doit être considérée comme un stade de l'évolution de l'Autriche vers des conditions nouvelles qui lui permettront de sortir de la situation désespérée où l'ont conduite les défenseurs hypocrites de son indépendance.

Car est-ce bien à cause de cette indépendance que l'Italie parle d'une entrée en guerre, ou bien parce qu'elle redoute d'avoir l'Allemagne à sa porte ?

La véritable solution eût été de réaliser cette entente des États Danubiens, proposée par la France, L'Angleterre et l'Italie s'y opposèrent. N'était-ce pas, en effet, reconstituer, dans un cadre économique, la majeure partie de l'empire des Habsbourg ?

L'Italie veut avoir recours aux armes pour résoudre le problème de l'Autriche. La tâche lui serait peut-être ingrate qu'imprudente, car ce zèle risquerait d'apparaître comme intempestif à la Serbie, sa voisine.

Quoi qu'il advienne, on ne saurait entrevoir l'intervention de la France autrement que dans le cadre des conversations diplomatiques. L'assassinat du Chancelier d'Autriche ne doit pas être un nouveau Serajevo et mettre le feu à toute l'Europe.

J. C.

AVIS DE VACANCE

d'un poste de directeur de bureau municipal d'hygiène

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Drancy (Seine).

Le traitement alloué est fixé à 40.000 francs par an avec avancement en 4 classes jusqu'à 52.000 francs.

L'avancement de classe, qui ne pourra partir que du 1er janvier ou du 1er juillet de chaque année, aura lieu à l'ancienneté après une période de deux ans révolus dans chaque classe.

Le titulaire devra assurer le contrôle médical du personnel municipal. Il lui sera interdit de faire de la clientèle.

Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de la santé publique (direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 6^e bureau), 7, rue de Tilsitt, leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références.

Le PREVENTYL La seule dans l'arme 27 G. Mignot

Trousse de prophylaxie anti-venéérienne

Préserve

DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Échantillons et Littérature
5^e Marrel 74, Rue des Jacobins, Amiens

TRIDIGESTINE DALLOZ

GRANULÉE

R. G. 1303M

FURONCULOSE

ALLERGANTYL MILUC

Modification du terrain par le Complexe RATE-BARDANE (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (diminuer progressivement une fois la furoncle sèche)

DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois
chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la POMMADE ALLERGANTYL en traitement externe synergique, complétant l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PARIS

Succès certain

TRAITEMENT RADICAL DE LA **BLENNORRAGIE** PAR LES BOUGIES URÉTRALES SOLUBLES

RETHRAGINE

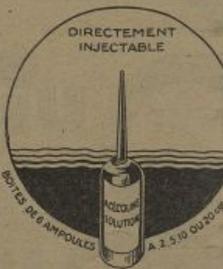
Laboratoires L.G. TORAUDE O.S.O.U.
DOCTEUR DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
LAUREAT DE L'INSTITUT ET DE L'ACADEMIE DE MEDECINE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
22, RUE DE LA SORBONNE, PARIS (5^e)

CHLORURE D'ACÉTYLCHOLINE EN SOLUTION ANHYDRE ET STABLE

ACÉCOLINE SOLUTION

L'Acécoline dilate les artérioles et lève les spasmes vasculaires

RAMOLLISSEMENT CÉRÉBRAL
Hypertension artérielle
SPASMES RÉTINIENS
Artérites, Gangrènes
CLAUDICATION INTERMITTENTE
Syndrome de Raynaud
ANGINE DE POITRINE
— Coliques de plomb —
SUEURS DES TUBERCULEUX



DIRECTEMENT INJECTABLE
BOUTES DE 5 AMPOLLES A 2,5, 10 OU 20 CC

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

LA LETTRE DU CLIENT

LES DÉMOLISSEURS

Mon cher Docteur,

Saviez-vous que L'Informateur Médical est lu même par des profanes et apprécié par eux ? Je suis un de ceux-là, j'ai, certes, quelques amitiés dans le monde médical, mais vis-à-vis de l'art d'Esculape, j'ai toujours été, comme on dit en argot de théâtre : « le cochon de pavant ». Ayant eu pas mal d'avatars quant à la santé, étant monté déjà trois fois sur le « billard » je n'ai à la vérité, qu'à me louer des médecins et (ceci vous paraîtra bizarre du montant de leurs honoraires.

Il m'a été permis de coudoier pendant quelque douze ans des parlementaires avocats, certains n'avaient brigué un mandat politique que pour recruter une clientèle pour leur cabinet d'avocat. C'était l'époque où on prétendait que certains magistrats entrevoyaient l'écharpe du député sous la robe du cher Maître, on affirme de différents côtés que ces temps sont révolus, admettons-le. Je sais, en certains cas, le chiffre des honoraires réclamés pour de vagues consultations par certains « industriels » du barreau, ces chiffres n'ont toujours paru hors de proportion avec les honoraires demandés par certains princes du bistouri.

Entre l'issue heureuse d'un procès et la vie, il y a tout de même une marge...

Cette préliminaire déclaration pour situer que je ne suis pas un adversaire du corps médical, j'ai même d'excellentes raisons pour ne lui vouloir que du bien.

Je lis donc L'Informateur Médical, je savoure la rude franchise de votre rubrique « Le Monde sur mon Miroir » ;

Comme vous aviez raison dans votre dernier avis : La Route Mandarine.

Je sais des professeurs éminents qui vivent plus que modestement. Il y a même un côté pénible et familial sur lequel vous avez volontairement glissé. Quels peuvent être les réflexes de telle épouse d'un maître renommé, obligée de se contenter journalièrement d'une femme de ménage, contrainte d'engager un « extra » quand le nom du mari l'oblige à recevoir ?

Mais ce n'est pas là le sujet de ma lettre, je voulais vous signaler combien souvent le sort de ceux qui ne suivent pas la Route Mandarine est handicapé... par eux-mêmes. J'habite une ville en Seine-et-Loire ; la situation dont j'y suis le témoin attristé est loin d'être unique, elle se reproduit à pas mal d'exemplaires.

Le grand mal pour vos confrères exerçant dans une même ville ? La plupart du temps ils se déchirent entre eux abominablement.

Pierre déclare que Paul est un âne, Paul répète que Louis n'est que le rabatteur d'un chirurgien, Louis affirme qu'il est de la dernière imprudence pour un mari d'envoyer sa jeune femme chez ce passionné de Victor !

J'ai coudoié pendant plusieurs années le monde politique ; il s'y dépense vis-à-vis des adversaires des trésors de rosérie, on n'y résiste pas au plaisir de faire un mot même parfois cruel. Mais jamais, jamais, je n'ai entendu des adversaires irréductibles se traiter comme le font entre eux vos confrères d'une même ville. C'est bien pis que « l'atmosphère de dénigrement », c'est la lutte haineuse.

Vous savez mieux que moi que depuis quelques années le « médecin de famille » disparaît ; le Français, atteint

de la bougeotte, ne s'attache plus à un docteur pour le moindre caprice, on en échange. Que voulez-vous que pense le profane quand il voit le déshabillage effarant de tous les médecins d'une même cité, opérés par eux-mêmes ?

Il se dit : « Oh ! ils exagèrent. C'est la concurrence qui les fait parler ainsi, mais après tout, ils se connaissent bien, il doit y avoir un fonds de vérité ».

Le résultat le plus clair, c'est qu'à la moindre occasion, le client écœuré, ne sachant plus à quel médecin local se vouer, ira frapper à la porte d'un centre quelconque... Parfois, quand le soir, MM. les médecins de la Cité voient des clients de l'avant-veille descendre du train de Paris, où ils sont allés « consulter », se doutent-ils qu'ils sont les responsables de cet exode et qu'au lieu de se lamenter sur l'infidélité de la clientèle, ils feraient mieux de battre leurs propres poitrines. Ils ont tout bonnement tué la confiance.

Que la foule, vous le rappelez, crache sur les idoles, ...l'Humanité est ainsi faite.

Que la masse ignorante n'ait que sarcasmes grossiers pour ceux qu'elle sent supérieurs, c'est normal et, depuis le jour où la plèbe d'Athènes inscrivait sur ses coquilles le bannissement d'Aristide, rien n'est changé.

Mais que ce soient les idoles elles-mêmes qui sapent leur propre piédestal, qui s'ingénient à se déconsidérer, c'est vraiment du sadisme.

Le corps médical de beaucoup de petites villes ?

Une entreprise mutuelle de démolitions.

LE PROFANE.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est s'assurer une collection illustrée unique de la vie médicale française au jour le jour.

VOYAGES INTERNATIONAUX MÉDICAUX ET SCIENTIFIQUES DANS LE MIDI DE LA FRANCE

Le III^e Voyage PYRENEES-OCEAN aura lieu le 25 août au 3 septembre. La concentration de la clientèle à PERIGUEUX, Centre d'Etudes Pédiatriques ou visitera les musées et les cavernes des Pyrénées puis BORDEAUX, ses châteaux et ses vignes, ARCAÇON, station maritime et DAL, la grande station française de Pneumologie, les belles plages de BIARRITZ, SAINT-JEAN-DE-LUZ, HENDAYE ; les villes basques de BAYONNE, TARBES, SAINT-SEBASTIEN ; les eaux minérales de SALIES-DE-BEARN et les eaux curatives de SAINT-CRISTAU ; enfin PAU, grande cité romantique et historique.

Une excursion partira de PAU le 3 septembre et parcourra la partie la plus célèbre des Pyrénées : BAYERNES-DE-BIGORRE, avec ses calanques et ses chanteurs pyrénéens ; LORDEZ avec ses églises et ses pèlerinages ; le col étonnant du TOURMALET ; BARÈGES, SAINT-LÉZAR, VIEUX, et leurs eaux sulfureuses ; à OUPS, GAVARNIE et CAUTERETS, station de montagne des professeurs et des chanteurs. L'excursion terminera le 6 septembre.

Comme les précédents, ce voyage est placé sous le patronage de la Faculté de Médecine de Bordeaux et de la Fédération Médicale, Thermale, Climatologique des Pyrénées. Des médecins, des professeurs, des historiens, des physiciens accompagneront les voyageurs et assureront les démonstrations. Les adhérents recevront des permis de passage individuelle à demi-tarif sur les chemins de fer français, valables un mois. Tous les frais de séjour seront couverts par une cotisation forfaitaire minima.

Tous ceux que ce voyage intéresse sont invités à écrire au docteur Faure, à La Malon (Midi-Pyrénées). Le nombre des adhésions est limité et le voyage n'aura lieu que s'il réunit le nombre prévu.

AVIS DE VACANCE de poste de médecin chef de service d'asile public d'aliénés

Un poste de médecin chef de service d'asile public d'aliénés de Pierrefeu (Var) est vacant par suite du départ de M. le docteur Mouchette, appelé à un autre poste.

ESCULAPE CHEZ MERCURE

Grands Hôtels de Vittel

L'exercice 1933 s'est soldé par un déficit de 142.938 francs venant s'ajouter aux déficits antérieurs se montant à 1.790.474 francs.

Il est indiqué au rapport qu'il y aura lieu en mai 1935 d'examiner la situation de la Société ; c'est à cette date qu'expirera le contrat quinquennale accordé par la Société des Eaux Minérales de Vittel pour le paiement des coupons et l'amortissement des obligations. Une réduction de capital permettant d'amortir différents postes du bilan sans que leur sera alors proposée.

QUINBY

QUINIO BISMUTH "formule AUBRY"

et

SYPHILIS

QUINBY SOLUBLE

INDOLORE - INCOLORE - PROPRE - INJECTION FACILE

QUINBY EST EGALEMENT EFFICACE

CONTRE LA **TYPHOÏDE**

QUINBY EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE

LA FIÈVRE DE **MALTE**

LABORATOIRES
AUBRY
62, RUE ÉRLANGER, 62
IP. A. R. II - 16°
TÉL. JASMIN - 33-44

Adopté par :
L'Assistance
Publique
Les Ministères
de l'Hygiène et
des Colonies.

La consommation du pain blanc est néfaste pour la race française

Tel est l'avis de l'Académie de médecine qui, dans un vœu envoyé aux Pouvoirs Publics, signale la nécessité d'un pain qui ne sera pas privé de ses principes énergiques.

Les questions connexes du blé et de la farine panifiable, a déclaré M. G. Meillère, passément en ce moment l'opinion publique. Le blé est, en effet, l'élément économique, la base d'échange de la production agricole. D'autre part, il a constitué de tout temps l'aliment essentiel de notre consommation alimentaire, qui ne peut être comparée à celle des pays voisins astreints par les conditions climatiques à une forte suralimentation. La question du blé et la question du pain sont donc des questions essentiellement françaises qui doivent passer pour nous, au moins à l'heure actuelle, au premier rang de nos préoccupations.

La constitution du grain de blé — base d'appréciation dans ce débat — est trop bien connue pour que nous nous y arrêtions longuement. Sous une enveloppe sans valeur alimentaire se trouve toute une série d'assises biologiques particulièrement riches en protéines, en sels minéraux, en ferments divers, en graisses et en vitamines, couchés qui enroulent en quelque sorte la partie centrale du grain presque uniquement constituée par de l'amidon. Pour qu'une farine de blé contienne tous les composants véritablement énergétiques du grain, il faut qu'elle contienne la totalité des éléments panifiables. Tout blutage intempestif en fait un produit sans valeur pour assurer l'entretien de l'organisme, surtout aux époques d'évolution, de croissance.

L'Académie de médecine doit éliminer toute contingence économique de son appréciation. Comme conseiller officiel des Pouvoirs publics, il lui appartient d'appuyer de sa haute autorité l'ostracisme que mérite le pain blanc.

L'usage à peu près exclusif du pain blanc est peu à peu imposé dans les villes pour satisfaire aux moeurs et aux exigences d'une clientèle à la vie artificielle, habituée à tout exotisme à ses fantaisies ; population sans cesse remplacée par des éléments ruraux qui viennent à leur tour subir les conséquences fatales de cette transplantation. Les maîtres de la pédiatrie, au cours du dernier siècle, ne cessent pas de signaler ce danger social ; ils préconisent l'épousage inévitable de cette pléiade d'énergies que constitue la race paysanne. L'exode rural provoqué par l'incertitude des rendements, l'absence d'hygiène et mille autres causes s'opposant à la vie plus facile du citadin, provoquent un alarmant shandon d'un sol qui n'assure plus l'existence de celui qui le cultive.

L'auteur de la présente note estime que les Pouvoirs publics doivent avoir pour constante préoccupation l'amélioration des conditions d'existence des populations rurales. Il de-

mande à l'Académie de vouloir bien s'associer à un vœu dont l'exécution assurerait aux dites populations un bien-être dont elles sont actuellement privées. La mise à leur disposition d'un pain normal, au lieu du produit indigeste, irrégulier, de mauvaise conservation qu'ils sont condamnés à consommer, serait considérée par les ruraux comme une amélioration sociale de la plus haute importance.

PROJET DE VŒU A TRANSMETTRE AUX POUVOIRS PUBLICS

L'Académie de médecine, fidèle gardienne des intérêts de la santé publique, s'élève à juste titre de la consommation de plus en plus généralisée — surtout dans les centres urbains — d'un pain blanc obtenu avec une farine privée des éléments énergétiques essentiels du blé.

Ne pouvant songer à imposer l'emploi du pain bis, cet aliment complet, et parfaitement équilibré, et à l'abandon progressif duquel est dû, au moins en partie, l'affaiblissement de la résistance et l'hyponatalité d'une race essentiellement mangeuse de pain et naguère si vigoureuse, l'Académie désire voir les Pouvoirs publics tenter la réduction alimentaire du peuple français par une vaste expérience qui consisterait à fournir aux collectivités dépendant de l'Etat, — armées, hospices et écoles, en particulier, — une farine entière obtenue et panifiée suivant les règles imposées par l'hygiène alimentaire. Toutes facilités seraient données aux institutions civiles et aux particuliers qui désiraient profiter de ces dispositions en consommant ce pain normal de grain national.

Ainsi serait mis à la disposition des travailleurs et des sujets en voie de croissance un produit satisfaisant mieux aux exigences alimentaires que le pain moyen, irrégulier, indigeste et de courte conservation fourni, en particulier dans nos campagnes, où les médecins en proscrirent souvent l'usage. De multiples tentatives de fourniture d'un pain normal réalisées en province et à Paris même ont été accueillies avec une grande faveur par les consommateurs. Ces essais ont montré qu'il y avait là un moyen d'augmenter en la ramenant à son taux normal la consommation du pain, seul palliatif aux crises agricoles causées par la surproduction. La population française est donc bien préparée en ce moment à supporter avec faveur une modification de son régime alimentaire souhaitable à tous les points de vue.

Ces conclusions et le vœu qui les accompagne, mis aux voix, sont adoptés à l'unanimité.

CONCOURS POUR LES PRIX A DÉCERNER A MM. LES ÉLÈVES INTERNES EN MÉDECINE DE QUATRIÈME ANNÉE (année 1934-35)

Concours de médecine. — L'ouverture de ce concours aura lieu le lundi 21 janvier 1935 à 9 heures, à la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

Concours de chirurgie et d'accouchement. — L'ouverture de ce concours aura lieu le jeudi 17 janvier 1935, à 9 heures, à la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

Les élèves qui désireront prendre part à ces concours seront admis à se faire inscrire au bureau du Service de santé de l'Administration, tous les jours, de 14 à 17 heures du samedi 3 au jeudi 15 novembre 1934 inclusivement.

Les mémoires prescrits comme épreuves de ces concours devront être déposés au bureau du Service de santé au plus tard le jeudi 15 novembre 1934, à 17 heures, dernier délai.

LA RÉFORME DE L'AGRÉGATION

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a abordé la réforme de l'agrégation et l'a divisée en 9 sections sur 24.

Les sections maintenues sont les suivantes :

Anatomie, histologie, histoire naturelle médicale et parasitologie, physiologie, chimie médicale et physique médicale, pharmacologie et matière médicale, médecine générale, chirurgie générale, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, obstétrique, histoire naturelle pharmaceutique, pharmacie, chimie générale pharmaceutique et toxicologie.

Le projet adopté comporte encore la suppression des épreuves écrites, l'augmentation du coefficient affecté à l'épreuve des titres qui, avec une leçon orale, devient le seul examen de la première série, la deuxième série comprenant une leçon d'une heure avec préparation libre et une pratique ou clinique. Enfin l'anonymat est supprimé.

SERVICE DE SANTÉ

M. le médecin-colonel Julien est promu au grade de médecin général et nommé directeur du Service de santé de la 4^e région au Mans.

M. le médecin-colonel Jaureau, du Corps de santé des troupes coloniales, est promu au grade de médecin général et affecté à la Martinique.

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REMPLECE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

UROMIL

ÉTHER PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE

L'ACIDE
URIQUE

ARTHRITISME

D^r L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS



Photo Cartier, Cliché « Inf. Méd. »

A la séance inaugurale du Congrès des Médecins neurologistes et aliénistes de langue française. Le bureau du Congrès : de gauche à droite, MM. Prof. Combemale; M. Bollaert, Préfet; D^r Lagriffe; Président Herriot; D^r R. Charpentier; P^r Dechaume; D^r Vignaud.

PILULES DU D^r DEBOUZY



PROTHÉRAPIE BILIAIRE INTÉGRALE

INSUFFISANCE HÉPATIQUE
LITHIASE BILIAIRE
ICTÈRES
CONSTIPATION
DIABÈTE
TUBERCULOSE
ENTÉROCOLITE

48 PILULES PAR JOUR

efficaces et toujours bien tolérées
9^h à 10^h d'extrait de bile totale
environ 3^h de bile fraîche par pilule

LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ PARIS

les propriétés de la strychnina avec une toxicité

10

STRYCHNAL LONGUET

Pois maïndra

ANÉMIE
ASTHÉNIE
NEURASTHÉNIE
AFFECTIONS MÉDULLAIRES ET NÉVRITQUES
CONVALESCENCES

granules: 2 à 4 par jour
ampoules: 1 à 2
LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ PARIS

ANÉMIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
GROSSESSE
TUBERCULOSE

ORTHOZOMINE

PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉALBUMINÉ
SIROP AGRÉABLE AU GOUT ÉMINNEMENT ASSIMILABLE
SANS AUCUNE CONTRE-INDICATION
2 A 4 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE

PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
POUDRE AROMATISÉE
2 A 6 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR



Laboratoires **LONGUET**
34, rue Sedaine, 34
PARIS

Société d'Ophtalmologie de Paris

SEANCE DU 2 JUILLET 1934

M. P. DUPUY-DUTEMPS. — Amaurose et myopie hystérique.

Présentation d'un cas d'amaurose hystérique chez un borgne.

MM. H. TILLÉ et J. HERY. — Embolie et spasme de l'artère centrale de la rétine.

Malade atteinte de rétrécissement mitral congénital et baisse visuelle brusque avec abolition de tout l'hémichamp visuel supérieur. Les lésions très discrètes étudiées sur les agrandissements rétinophotographiques étaient les suivantes : Calibre de la branche de division inférieure de l'artère centrale de la rétine notablement plus étroit que celui de la branche supérieure ; l'hémirétine inférieure présentait de nombreux flocs pâles de capillarité, tache noire du diamètre d'un vaisseau situé devant la papille dans la branche inférieure de division de l'artère centrale des son origine. La papille elle-même légèrement décolorée. La tension artérielle rétinienne est plus basse de ce côté que du côté gauche normal.

Le traitement a consisté en plusieurs séries d'acétylcholine à 0 gr. 30 tous les jours. L'acuité visuelle est devenue progressivement normale, tandis que disparaissait la tache noire correspondant vraisemblablement à l'embolus. Le calibre artériel demeure étroit encore actuellement, la papille légèrement décolorée, et il existe encore un rétrécissement supéro-temporal du champ visuel.

Pour les auteurs il s'agit d'une embolie de l'artère inférieure associée à un spasme siègeant sur l'embolus lui-même.

MM. BAILLIART, M. DAVIN et Mme SCHIFF-WERTHEIMER. — Arachnoïdite opto-chiasmatique. Atrophie optique d'un côté, cécité totale sans atrophie papillaire de l'autre. Intervention.

M. AMSLER. — A propos de deux cas de décollement rétinien.

MM. JEANDELIZE, DROUET-VERAIN et BEAUDOU. — Recherches sur l'existence dans le décollement de la rétine d'un trouble humoral constant.

Pour les auteurs, le chlore est l'élément humoral dont les modifications de taux et de répartition semblent les plus intéressantes à considérer ; dans les décollements apparemment spontanés, une rétention chlorée sèche existerait dans environ 73 % des cas.

MM. JEAN GALLOIS et P. VIART. — Premiers résultats obtenus en thérapeutique anti-glaucomateuse avec un nouveau complexe calco-magnésien.

L'action sur l'hypertension oculaire se produirait sans modification pupillaire, sans modification de la tension artérielle générale et sans dilatation artériolaire. La dilatation capillaire semble être le premier effet immédiat de l'injection et l'action présumée sur le vitré le second temps ; celle-ci est pour les auteurs infiniment probable si l'on se rapporte à l'abaissement habituel de PH que provoque le traitement calco-magnésien.

MM. BAILLIART et N.T. KOBESSIOS. — L'action physiologique du venin de cobra sur l'œil. Ses applications thérapeutiques.

Etude concernant l'action sur la pupille, la tension oculaire et les vaisseaux rétiniens. En résumé :

a) ŒIL de lapin : L'injection sous-conjonctivale d'un cinquantième de milligramme de venin de cobra sur l'œil anesthésié à la cocaïne paraît nettement douloureuse. Dix minutes après, l'iris fortement congestionné devient plus épais et plus sombre du côté de l'œil injecté. La pupille se rétrécit et prend une forme ovale. Le réflexe à la lumière est à ce moment supprimé. Ce rétrécissement de la pupille persiste plusieurs heures. L'action sur la tension oculaire est nulle ; les A. ont noté cependant au bout de 30 à 35 minutes un abaissement minime du chiffre tonométrique (35 contre 32).

Du côté du fond de l'œil : légère dilatation des artérioles. La pression rétinienne n'a pas pu être mesurée.

b) ŒIL de l'homme : Ils n'ont étudié l'action du venin de cobra que sur des malades soumis dans un but thérapeutique au traitement ; la dose utilisée, injectée sous la peau du bras, a été de 1/100 à 1/50 de milligramme de venin de cobra, dilué dans deux centimètres cubes d'eau distillée.

Action sur l'iris. — Les cas les plus nets sont ceux de sujets hyperorthosympathiques, présentant à l'examen au microscope des mouvements étendus, surtout dans le sens de la dilatation, de l'hippus physiologique.

Dix à quinze minutes après l'injection, ces

mouvements s'arrêtent, la pupille se contracte nettement ; cette constriction se maintient pendant une demi-heure environ, les mouvements de l'iris reprennent ensuite sens et leur amplitude normale.

Action sur la tension oculaire. — Chez des sujets glaucomeux ou de tension normale, le venin de cobra n'exerce aucunement ou aucune action sur la tension oculaire ; les A. ont noté cependant une chute. Dans un cas la tension oculaire était O. D. 40-43, O. G. 35-37, est tombée 5 minutes à O. D. 33-35, O. G. 28-32 pour venir 20 minutes après à son niveau habituel.

Action sur les vaisseaux rétiniens. — L'injection sous-cutanée du venin de cobra modifie pas le calibre apparent des vaisseaux rétiniens des sujets normaux. En revanche chez les malades présentant des lésions oculaires chroniques artérielles ou au fond du fond de l'œil, ils ont assisté à une dernière phase de contraction des artérioles, laquelle succède le retour à l'état normal, une deuxième phase de dilatation appréciable que la phase de contraction.

Action sur la pression rétinienne. — La période de contraction artérielle, la pression rétinienne s'élève assez nettement. Cette constatation a été faite vers la dixième minute. Au bout de 30 minutes la pression revient à la normale. A la période d'élévation de la pression rétinienne correspondent dans certains cas une augmentation notable de l'acuité visuelle.

Les auteurs ont étudié les modifications fonctionnelles, subjectives et objectives sécrétées à l'injection de venin de cobra sur un certain nombre de malades atteints de affections vasculaires du fond de l'œil, telles que capillarites, artérites, thrombose veineuses, spasmes artériels, etc.

Dans ces observations, prises aux vingt-cinq, on peut voir que dès la première injection de venin de cobra, dans la majorité des cas, il s'est produit :

a) Une sensation de chaleur généralisée, diminution des maux de tête, vertiges, nausées, etc.

b) Une diminution de la pression générale, cette diminution ayant porté surtout sur la maxima que sur la minima ; dans certains cas, une diminution notable de l'azotémie.

c) Une amélioration de l'état ophtalmologique. Dans les lésions hémorragiques et sclérosantes anciennes, les changements ophtalmoscopiques ont été très nets.

d) Dans certains cas, une amélioration rapide de l'acuité visuelle. Il est probable que cette amélioration est due à une action spasmolytique du médicament et à l'expansion locale artérielle rétinienne obtenue.

H. TILLÉ

LE CONGRÈS D'HYGIÈNE DU HAVRE

La septième réunion provinciale de médecins hygiénistes français s'est tenue à Rouen et au Havre. Les congressistes ont visité notamment le préventorium de Cannes, le sanatorium marin des Grandes-Baies, le dispensaire antimicrobien et la creche de Pécamp. Puis, sous la conduite de M. Lohr, directeur du bureau d'hygiène de la ville, les congressistes ont assisté, au phare de la Hève, à l'inauguration d'un ouvrage commémoratif portant l'inscription suivante : « Ici, le 13 octobre 1890, Camille Richet et Victor Tatin ont fait la première tentative de lancement d'un avion en se laissant aller à la vapeur ». Les congressistes ont ensuite visité le dispensaire du docteur Gilbert, directeur du premier bureau d'hygiène de la ville et père de la loi de 1902 sur la santé publique, puis le bureau d'hygiène du Havre, premier en date (1878). Les congressistes se sont embarqués à bord du paquebot *Préfecture* pour le Havre-Boucaux, où, durant un voyage Le Havre-Boucaux, le Congrès a continué ses travaux de la façon la plus agréable.

BOURSES MUNICIPALES

Ces bourses ont pour objet de venir en aide aux étudiants méritants et peu fortunés. Elles sont réservées, en principe, aux étudiants habitant les cours de la Faculté depuis au moins six mois.

Les candidats doivent être nés soit à Paris ou dans le département de la Seine ou les parents doivent y être domiciliés depuis cinq ou six mois au 15 octobre 1934.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté.

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

PHOSOFORME

ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE
ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU
UTILISABLE PAR L'ORGANISME

DYSPEPSIES • NEURASTHÉNIES • INSUFFISANCES HÉPATIQUES • (AZOTEMIES) • ASTHÉNIES • MINÉRALISATION • SCLÉROSES-LITHIASES

Mode d'emploi et dose moyenne: 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de boisson sucrée à prendre au cours des repas.

DROUET & PLET • Rueil • Banlieue Ouest de Paris

CAVALIE, Prof. à la Faculté de Bordeaux
ESCAT, Prof. à la Faculté de Toulouse
GERARD, Prof. à la Faculté de Lille

LAUREN-LAVATINE, Prof. à la Faculté de Paris
REMOND, Prof. à la Faculté de Toulouse
SPILLMANN, Prof. à la Faculté de Nancy

INAUGURATION du musée d'histoire naturelle du Docteur Cathelin

Le dimanche 2 juillet 1954 a eu lieu à Longjumeau l'inauguration officielle du Musée d'Histoire Naturelle du docteur P. Cathelin, l'édifice construit en 1910 par le docteur Cathelin, enfant de Longjumeau. Cette cérémonie à laquelle assistaient la Municipalité, le Conseil municipal et diverses notabilités de notre ville, fut en tous points d'un grand intérêt.

La visite de 14 salles eut lieu sous la direction du docteur Cathelin, qui donna à ses auditeurs des explications très documentées.

Le musée, organisé dans l'ancien Hôtel du Dauphin et fut signé le 23 mars 1868 la Paix de Longjumeau, qui mit fin à la seconde guerre de Bellum, groupe dans 24 pièces, dont deux laboratoires, toutes les merveilles des trois règnes, animal, végétal et minéral.



M. le Docteur CATHELIN

Parmi les différentes salles signalons celles des ossements et des mammifères, celles des nids et des œufs, celles des minéraux et des roches, celles de la faune, des insectes et papillons de toute beauté, des fossiles et des mollusques (coquilles), des reptiles et des poissons, celle enfin des races humaines, paléontologie, ethnographie, archéologie, géologie et anatomie comparée.

Deux salles spéciales de médecine et de chirurgie sont annexées à ce musée donnant ainsi un ensemble complet, dans un raccourci de la biologie tout entière.

Le Conseil municipal s'est particulièrement intéressé à des pièces rares d'ethnographie, comme celle relative à la civilisation aztèque, avant la conquête espagnole du Mexique, à une momie datant de 25 siècles, et provenant des fouilles de la Vallée du Nil, avec animaux comme l'aigle, l'ibis, l'anthurque, l'échidné qui sont en voie de disparition.

Il comble ainsi une lacune, en dotant Longjumeau d'un Musée unique en Seine-et-Oise par sa richesse et ses dispositions qui servira utilement aux enfants des écoles, dont il est nécessaire de développer les vocations, aux habitants et aux visiteurs du pays qui y trouveront aux heures de repos, le dimanche, un véritable aliment intellectuel, soit aux touristes de passage, si nombreux, qui, après avoir visité l'église, monument classé du dix-huitième siècle, ne pourront, en face, se rendre compte de l'effort réalisé et de l'intérêt puissant que présente le véritable Muséum.

La visite est gratuite. Elle a lieu le dimanche, de 11 heures à 16 heures, le jeudi pour les établissements scolaires, et les autres jours pour les touristes qui fréquentent la route d'Orléans. Il suffit de s'adresser au gardien.

À 16 heures, la visite fut terminée, et ceux qui y participèrent en sortirent émerveillés.

Ce musée deviendra ultérieurement propriété de la ville, et le docteur Cathelin, à qui la généreuse cité, qu'après sa mort, son œuvre ne sera pas dépeçée, il en assure d'ores et déjà la continuité en la léguant à sa ville natale, avec le capital nécessaire à sa conservation.

À l'issue de cette visite, le docteur Cathelin offrit à ses visiteurs la coupe traditionnelle de champagne.

M. Dupuy, maire, adressa en quelques mots, au nom de tous, ses bien sincères félicitations et ses vifs remerciements à notre éminent concitoyen pour l'œuvre admirable qu'il a su créer, pour la collection magnifique qu'il a réunie depuis sa vieillesse dans ce local, je dirai même, le berceau de sa famille.

Le musée, sans aucun doute, sera un but d'excursion, recherché par tous ceux qui s'intéressent à l'éducation et au développement intellectuel de notre pays.

M. Vinard, à son tour, exprima en connaissance de cause, toute l'admiration éprouvée par tous dans cette visite d'un musée qui réunit tant de richesses.

L'Union Musicale de Longjumeau, elle aussi, fut par sa présence et l'exécution de plusieurs morceaux choisis de son répertoire, à donner plus d'éclat à cette cérémonie intime qui laissera un souvenir inoubliable à ceux qui ont eu le bonheur d'y participer.

Halléluia, cette trop courte visite sera suivie, tous en sommes sûrs, de visites plus approfondies qui feront ressortir la valeur de l'œuvre créée avec tant d'amour par le docteur Cathelin.

LA MAISON DU MÉDECIN

À Valentigney, dans le parc séculaire du château des Charmilles qui abrite la Maison de retraite des Médecins, a eu lieu, samedi 23 juin, l'inauguration du buste de Maurice Cazin, ancien président et bienfaiteur de cette belle œuvre de solidarité professionnelle.

De nombreuses personnalités du monde médical et scientifique avaient tenu à montrer, par leur présence, tout l'intérêt qu'elles portent à la Maison du Médecin.

À leur arrivée, les invités furent reçus par M. le professeur Bernard Cunéo, M. le docteur Dupuy de Frenelle, et M. le docteur Raphaël Massart, au nom de la Maison du Médecin.

M. Paul Strauss, ancien ministre ; M. le professeur Roule ; M. le professeur Gravier ; M. le professeur Bouvier (du Muséum) ; MM. les docteurs Gibrice, H. Bougrand, P. Lataul, Labey, Hautefort, Peugniez, Bulzard, Noir, Verchère, Rimester, Vimont, Jayle, Régis, Chifoliau, Duchesse, Sigonnet, P. Claisse, P. Gaston, Bonamy, E. Blondel, C. Roederer, P. Gallois, Burtz, Berthelin, Garet, Caulra, Viard, Lecerf, Vitry, H. Meuriot, Houlmann, Bucquet, Bernheim, Michel, Bouchet, Lehorvick, père, Coyola, M. le docteur Bolin, M. le docteur Youaux, M. le docteur Wagnière, M. De-machy, M. Cargill, M. Meuriot, M. Bureau, maire de Valentigney.

M. Paul Strauss, ancien ministre, le professeur Roule, du Muséum, le professeur Bernard Cunéo, le docteur Dupuy de Frenelle, après avoir évoqué les belles figures des présidents défunts : Courtauld, Paul Bernier et Edouard Schwartz rendirent un juste hommage à celui qui, après s'être entièrement dévoué à l'œuvre, la laissa prospère, après lui avoir légué sa fortune.

S'il est triste de voir tant de places vides dans le Livre d'or des bienfaiteurs de la Maison du Médecin, et s'il est pénible de constater que ce sont ceux-là même dont le renom et la notoriété devraient leur en faire un devoir qui n'y figurent pas, il est consolant de voir qu'un homme comme Cazin, dont la vie laborieuse a été une lutte perpétuelle, a eu encore le temps de penser aux humbles, aux déshérités de la profession, à tous ceux qui ne se sont pas enrichis, qui restent seuls, vieux, souvent malades et incapables de supporter les lourdes charges de la vie.

La présidence actuelle du professeur Cunéo, dont la grande bonté et dont le dévouement sont bien connus, assure à la Maison du Médecin pleine confiance en l'avenir.

Après l'inauguration du buste et un charmant remerciement plein de cœur, prononcé par le doyen des pensionnaires, le docteur Loter, MM. Dupuy de Frenelle et Raphaël Massart firent aux visiteurs les honneurs de la Maison, de son parc, de son jardin, des dépendances ; ils montrèrent toutes les améliorations faites : l'infirmerie modèle qui permet aux malades de rester à Valentigney pour y être soignés, l'assecneur qui rend tous les étages agréables à des jambes fatiguées, les aménagements nouveaux, les communs.

Le corps médical en entier ne saurait se désintéresser d'une fondation qui vient au secours du médecin, devenu vieux, en lui assurant, à l'abri du besoin, une digne vieillesse. Qui sait ce que l'avenir réserve à chacun de nous, et qui sait si un jour, des ruines et des revers ne nous amèneront pas à frapper à la porte de Valentigney.

La proximité de Paris, le charme du cadre, devraient faire de Valentigney un but d'excursion ; nos vieux confrères seraient heureux de voir qu'on ne les oublie pas et je suis sûr que mieux connue, l'œuvre serait encore plus prospère.

La Maison du Médecin n'a pas la tristesse des maisons de vieillards, c'est la maison de campagne où l'on trouve, au soir de la vie, le calme, le repos, l'absence de soucis qui méritent ceux-là même qui, s'étant dévoués aux autres, n'ont pas assez songé à eux.

LÉGION D'HONNEUR !

GUERRE

Sont inscrits au tableau de concours :

Pour officier. — MM. Bousquet (P.-Ed.), Roudinesco (Alex.), Juillard.

Pour chevalier. — MM. Barthet et Galandès.

Sont nommés :

Commandeur de l'ordre de Léopold. — M. le médecin général inspecteur Rouvillois.

Officier de l'ordre de Léopold. — M. le médecin colonel Schickel.

SULFO-DOL ROBIN

GRANULÉ — CAPSULES — INJECTABLE
POMMADE — OVULES

RHUMATISME chronique ARTHRITISME PHARYNGITES

INTOXICATIONS INTESTINALES FURONCULOSE - ACNÉ - RHINITE URETRO-VAGINITES

Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS

**USAGE ENFANTS
DES DOCTEURS**

SUC D'ORANGE MANNITE
INOFFENSIF - DÉLICIEUX

**NÉO-LAXATIF
CHAPOTOT**

Echant. : 56, Boul' Ornano, PARIS

ANGINE DE POITRINE AORTITES ASTHME CARDIAQUE ARTÉRITES ETC...

DRAGÉES
A
NOYAU MOU

DE
**TRINITRINE
CAFÉINÉE**
DUBOIS

**TRINITRINE
PAPAVÉRINE**
LALEUF

CROQUER

UNE DRAGÉE TOUTES LES 2 ou 3 MINUTES
AU MOMENT OU EN PRÉVISION DES ACCÈS
MAXIMUM : 10 DRAGÉES PAR 24 HEURES
SUIVANT PRÉSCRIPTION MÉDICALE

ÉCHANTILLONS - LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20, RUE DE LAQOS - PARIS 15^e

aux
azotémiques

**DAIN
HYPOAZOTÉ**

Heudebert

Qui ne fatigue pas les reins
même les plus gravement
lésés.

la marque
Heudebert

est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

NÉOTROPINE

Produit colorant bactéricide
contre toutes les infections
du système uro-génital.

Flacon contenant 20 dragées de 0 gr. 10.

LABORATOIRES CRUET, PARIS-XV^e

ÉTATS NÉVROPATHIQUES : ANXIÉTÉ -- ANGOISSE
INSOMNIE NERVEUSE -- TROUBLES FONCTIONNELS DU CŒUR

La Passiflorine

est la première spécialité qui ait réalisé l'association **Passiflore - Cratægus** et la seule qui ne contienne aucun toxique, soit végétal (jusquiamme, opium, etc.) soit chimique (dérivés barbituriques)

Laboratoire G. RÉAUBOURG
2, Rue Boucicaud, Paris (15^e)

JUS DE
RAISIN

CHALLAND

FABRICANT
A
NUITS-ST-GEORGES
(COTE D'OR)



NESTLÉ

LAIT SUCRÉ

Pur, vivant, régulier.

FARINE LACTÉE

Maltée, riche en vitamines.

FARINE MILO

Prototype de la bouillie maltée.

NESTOGÈNE

Lait sec demi-gras et sucré.

NESCAO

Petit déjeuner, goûter, suraliment.

Littér. et échant. : NESTLÉ, 6, av. César Caire, Paris (8^e)

Revue de la Presse Scientifique

TRAITEMENT DU TÉTANOS. ACHARD. — (*Bulletin Médical.*)

On sait que, tandis que la toxine diphtérique ne se fixe pas nettement *in vitro* sur le tissu nerveux, la toxine tétanique, au contraire, s'y fixe de telle façon que, dans l'expérience bien connue de Wassermann et Takaki, la substance cérébrale broyée en contact avec cette toxine la neutralise. Mais, comme l'ont démontré Marie et Tiffeneau, si l'on ajoute à l'émulsion de cerveau dans la toxine soit de l'alcool, soit de l'éther, la toxicité disparaît, parce que la toxine primitivement fixée sur le tissu cérébral est mise en liberté par l'action de l'alcool et de l'éther dont les affinités pour le tissu cérébral ont été bien mises en lumière par Overton et par Nicoloux. D'autre part, complétant cette démonstration, Le Clerc a reconnu que si l'on centrifuge le mélange de tissu cérébral et de toxine, le liquide surnageant inoculé à la souris ne provoque pas de tétanos, mais que, si l'on y ajoute du chloroforme, de l'éther ou du chlorure d'éthyle, le liquide inoculé produit avec plus ou moins d'intensité des accidents tétaniques. De plus, après disparition de l'anesthésique par évaporation, le tissu cérébral ramolli, capable de fixer de nouveau la toxine, de sorte qu'il s'agit d'un phénomène réversible.

De ces expériences, on peut tirer une déduction qui intéresse la thérapeutique : c'est que, lorsqu'on pratique l'anesthésie générale, on doit faire immédiatement l'injection de sérum afin que l'antitoxine agisse immédiatement sur la toxine libérée sans laisser à celle-ci le temps de se fixer de nouveau sur les cellules nerveuses. Il convient donc, pour plus de sûreté, d'injecter le sérum avant, pendant et après l'anesthésie. De plus, la libération paraît se faire mieux avec l'éther qu'avec le chloroforme, de sorte que c'est l'anesthésie à l'éther qui paraît devoir être préférée. En somme, les choses semblent se passer comme si l'affinité de l'anesthésique pour le tissu nerveux, étant plus forte que celle de la toxine, rompt la combinaison de toxine avec ce tissu et permettrait à l'antitoxine de neutraliser la toxine libérée.

La même interprétation paraît convenir aux hypnotiques barbituriques qui ont aussi une affinité particulière pour le tissu nerveux. Plusieurs cliniciens les ont employés concurremment avec le chloroforme ou l'éther, mais deux observations de Coudrain et Legrand-Desmons et de M. Labbé et Escallier montrent que le somnifère seul, associé à la sérothérapie, peut procurer la guérison.

LE DELIRE DE REVERIE. G. HÉYER et Jacques BOHE. — (*Revue Médicale Française.*)

Tandis que la mythomanie délirante, du type de Dupré et Logre, a une tendance expansive et s'extériorise par des narrations ou des actes, la réverie morbide évolue en dedans du personnage, elle enrichit sa vie intérieure, par le mécanisme que Freud, Bleuler et Jung ont appelé « l'introversion » et qui est devenu classique loin d'être expansive, la réverie aboutit à un repliement sur soi-même. Le malade se désintéresse de tout ce qui l'entoure pour vivre dans son rêve mégalomane ou érotique. Il est possible de retrouver, dans cette réverie morbide, des souvenirs de la vie infantile, particulièrement les thèmes sexuels auto et hétéro-érotiques.

C'est pourquoi, sur les conseils de M. G. Dumas, nous avons donné à cette forme de réverie imaginative, l'étiquette de « Délire de réverie ».

Pour que la réverie devienne délire, pour qu'au jeu volontaire succède un automatisme inconscient, il faut l'intervention d'un facteur organique extérior, d'ailleurs variable.

En tout cas, du point de vue clinique, le délire de réverie constitue une réalité symptomatique dont nous rappelons les éléments essentiels :

- 1° Réverie imaginative datant de l'enfance;
- 2° Mécanisme de compensation d'une réalité pénible ;
- 3° Transformation de la réverie consciente en un délire par intervention d'une cause extérieure d'ordre émotif, infectieux, toxique ou psychopathique.

Le délire de réverie se suffit rarement à lui-même. Il fait généralement partie d'un syndrome, ou d'une maladie mentale déterminée : psychose hallucinatoire chronique à forme de psychose paranoïde, démence précoce, manie ou mélancolie. Son pronostic est variable, selon la maladie mentale qui l'encadre et dont il n'est qu'un élément : il dure ou il disparaît avec elle.

LES SIGNES LOCAUX DE LA GROSSESSE TUBAIRE. DESMARETS. — (*La Clinique.*)

Les signes physiques fournissent des renseignements de premier ordre.

Il faut tout d'abord insister sur la rareté de la défense musculaire dans les cas de rupture d'une grossesse tubaire. Alors que ce signe dans les autres perforations ou ruptures d'un des viscères de l'abdomen ne manque jamais, il fait ici défaut et c'est un élément de présomption qui doit être retenu.

Pour qu'on reconnaisse au cours d'une inondation péritonéale une *submatité* nette dans les flancs, il faut que l'épanchement soit déjà considérable et dépasse 1.500 gr. C'est le toucher qui fournit le meilleur élément de diagnostic. L'existence d'un *col utérin un peu ramolli et entr'ouvert* doit faire penser à la grossesse. Le volume de l'utérus

est variable, son augmentation est toujours un signe infidèle ; l'utérus est loin et le dirai que le gros utérus qui se dilate de la symphyse doit faire penser plus à une fausse couche qu'à une grossesse ectopique.

L'interrogatoire des *cul-de-sac* tubaires, par contre, fournit des réponses plus éloquentes. Trouve-t-on dans un des cul-de-sacs latéraux une annexe augmentée de volume, douloureuse au toucher combiné avec le péritoine, on doit aussitôt penser à une grossesse tubaire. Le doigt est alors dirigé vers le cul-de-sac postérieur. S'il est plus salin, peu tendu et surtout si la pression provoque une douleur vive, assez violente pour susciter une plainte à une malade en état général, le doute n'est plus permis. Le diagnostic de grossesse tubaire rompue s'impose.

TRAITEMENT DES ASPHYXIES. R. MATHIEU. — (*La Clinique.*)

La thérapeutique des asphyxies est maintenant bien précisée : on peut l'appliquer à ses grandes lignes à toutes les asphyxies quelle que soit leur origine : salines, toxiques, carbogénotherapie. Et y adjoindre une méthode qui suit dans la cause, comme dans l'asphyxie des cardiaques ; l'inhalation intraveineuse, respiration artificielle, inhalations de carbogène dans les asphyxies aiguës ; adrénaline, lobéline dans les asphyxies blanches (électrocutés, synopes, etc.).

Et cette ligne de conduite a déjà été bien prouvée sur une grande échelle dans les cas de asphyxie des sapeurs-pompiers de Paris qui ont, suivant ces méthodes, traité de 1.500 cas d'asphyxie avec 87 % de succès.

Le champ d'expérience est trop vaste pour être énuméré ; les asphyxies (électrocutés, noyades, etc.) éclairées, oxyde de carbone, etc.) ont chaque année près de 10.000 décès sur le territoire français. La réanimation des asphyxiés du temps de paix comme la réanimation des gazés de guerre est liée à la condition de sauteurs spécialisés et des médecins. Ces méthodes méritent d'être connues de tous les praticiens et les organisations de grands centres doivent s'étendre de plus en plus dans le plus grand nombre possible d'agglomérations. L'avenir et l'obsolescence journalière montreront si le traitement des asphyxies est susceptible de se modifier de ramener à la vie un plus grand nombre de victimes.

L'HUILE SOUFREE DANS LE TRAITEMENT DES ETATS D'AGITATION. par M. FÉCILLADE et Henri EDL. — (*Le Journal de Médecine de Lyon.*)

Dans un article consacré à la thérapeutique de la psychose périodique, MM. Fécillade et Santenise ont exposé les résultats qu'ils ont obtenus par les méthodes habituelles. En employant le gardénal, la belléridine, l'adrénaline, les injections intraveineuses d'arsénaux ou de sels de calcium, etc., et d'argent colloïdal, l'auto-hémothérapie, le sérum de cheval, ces auteurs ont pu empêcher le déclenchement d'écoups. Par contre, il leur a été à peu près impossible de modifier l'issue d'une crise arrivée à la période d'excitation.

Nous avons essayé de traiter les crises confirmées d'excitation maniaque par la médication de choc ; nous nous sommes adressés à la pyrétothérapie par l'huile soufre. Nous rapportons quelques observations dont certaines ont eu une évolution particulièrement favorable.

La pyrétothérapie constitue actuellement une méthode des plus employées dans la thérapeutique des affections mentales. Ce n'est pas une technique récente, et depuis longtemps on a cherché à provoquer une réaction de l'organisme par la production d'un état thermique et humoral. Dès 1907, I. Lesca dans diverses publications et dans le *Journal de Languin* avait signalé les heureux résultats qu'on pouvait attendre d'une médication perturbatrice telle que les injections de mélanine de soude. Mais c'est surtout dans les travaux de Vagner von Jauregg sur le traitement de la paralysie générale par le paludisme que la médication pyrétique est entrée dans la pratique courante. Si la pyrétothérapie de la paralysie générale n'a plus discutée aujourd'hui, il est intéressant d'injecter le paludisme à un sujet souffrant d'une crise d'excitation maniaque, ce qui est logique de prévoir la guérison spontanée à plus ou moins longue échéance. Dans ce cas, une difficulté d'ordre technique survient : la conservation d'une soude pure dépourvue de syphilite.

C'est pourquoi nous avons cherché une substance susceptible de provoquer une réaction thermique importante, plus maniable et sans danger.

Le nucléinate de soude donne des résultats qui s'épuisent assez rapidement. D'autre part, il provoque à chaque injection des effets violents, et rares sont les sujets ayant la vigueur physique de supporter un pareil traitement.

Le dimelcos présente lui aussi des résultats qui s'épuisent.

L'huile soufrée n'a pas cet inconvénient et le soufre par lui-même paraît jouer un rôle que n'ont pas les autres substances.

L'huile soufrée est une suspension pulvérulente de soufre à 1 %. On l'emploie en injections intramusculaires, à doses progressivement croissantes, tous les trois ou quatre jours. La dose initiale est de 1 à 2 cc. On augmente ensuite chaque dose de 1 cc. jusqu'à 5 à 6 cc. On peut faire plusieurs séries, avec un période de repos d'une dizaine de jours.

LE CONGRÈS DE LA COLIBACILLOSE

se tiendra à CHATEL-GUYON (P.-de-D.)
le Dimanche 23 et Lundi 24 Septembre 1934
sous la présidence du Prof. Paul Carnot

RAPORTEURS DU CONGRÈS

- Professeur Heitz-Boyer (de Paris) : Le syndrome colibacillaire.
 - Professeur R. Doherty (de Paris).
 - Professeur Brulé et docteur Garban (de Paris) : Intuitivement hépatobiliaire des affections intestinales.
 - Professeur Chiray (de Paris) et professeur Lacombe (d'Alger) : Les intoxications d'origine intestinale.
 - Professeur Guy Laroche (de Paris) : L'influence au cours des affections intestinales.
 - Docteur Giffon (de Paris) : Renseignements fournis par le laboratoire dans les syndromes colibacillaires.
 - Professeur Mouriquand (de Lyon) et M. Schou : Infections colibacillaires chez l'enfant.
 - Professeur Laporte, docteurs Planques et Couratié (de Toulouse) : Les troubles nerveux des affections intestinales.
 - Professeur Vaucher et docteur Kabacker (de Strasbourg) : Les septiciémies colibacillaires.
 - Professeurs Chauvin et Jean Piéri (de Marseille) : Les localisations génitales du colibacille chez l'homme.
 - Professeur A. Guillemin (de Nancy) : Colibacillie et gynécologie.
 - Docteur Desgorges (de Vichy) : L'évolution à forme éphémère des infections colibacillaires chroniques.
 - Professeur Damade (de Bordeaux) : Thérapeutique médicale des infections et des intoxications intestinales.
 - Professeur Dubot (de Lille) : Thérapeutique hydrominérale des infections et des intoxications d'origine intestinale et de leur traitement sur l'organisme.
 - Professeur Hermann (de Lyon) et docteur Miris : Considérations physiologiques sur la résistibilité intestinale.
- Le volume des rapports sera distribué aux membres titulaires inscrits, avant l'ouverture du Congrès.

COMMUNICATIONS

Les congressistes désirant présenter des communications ou prendre part à la discussion des rapports sont priés d'en informer, dès maintenant, et jusqu'au 10 septembre, le docteur Balmé, secrétaire général du Congrès à Châtel-Guyon.

COTISATION

La cotisation est fixée uniformément à 50 francs pour les membres titulaires comme pour les membres associés.

RÉDUCTION SUR LES BILLETTS DE TRANSPORT

Les Grands Réseaux Français ont bien voulu accorder à MM. les Congressistes titulaires ou associés inscrits avant le 10 septembre, une réduction de 25 % sur les prix des voyages. Les demandes de réduction doivent mentionner la gare de départ et de retour qui devront être les mêmes : lieu de résidence, ou gare frontière sur R.F. les Congressistes étrangers. Le délai de validité seront : 15 au 24 septembre par l'aérien - 23 au 29 septembre, retour.

LOGEMENT

Le Syndicat des Hôteliers de Châtel-Guyon a accordé aux Congressistes et aux membres de leur famille des tarifs spéciaux uniformes pour les deux catégories d'hôtels.

I. - Hôtels de première catégorie, ci-dessous détaillés : Chaque journée complète, 40 fr. Taxes comprises, service en plus. - Par fraction de journée en plus : 15 fr. par repas, 10 fr. par quatre et petit déjeuner.
Gaston Hôtel Continental, Grand Hôtel, Nouvel & Spindler Hôtel, Hôtel du Parc.

II. - Hôtels de deuxième catégorie, ci-dessous détaillés : Chaque journée complète : 30 fr. Taxes comprises, service en plus. - Chaque fraction de journée en plus : 15 fr. par repas, 6 fr. par quatre et petit déjeuner.
Hennaux Hôtel, International Hôtel, Castel Rédux Excelsior Hôtel, Mont-Chaluset Hôtel, Hôtel de Paris, Printania Hôtel, Hôtel Thermania, Hôtel Bellevue, Hôtel Royal, Régence Central-Hôtel, Héron Hôtel.

III. Les Congressistes sont priés d'écrire directement au Président du Syndicat des Hôteliers de Châtel-Guyon pour s'assurer de leur logement. Un formulaire spécial leur sera envoyé avec le prospectus de leur inscription au Congrès.

PETITES NOUVELLES

À Marseille, à la suite des récents concours ont été nommés :
Chirurgien des hôpitaux : M. R. Imbert.
Chirurgien accoucheur : M. G. Plasse.
Sémiologiste des hôpitaux : M. P. Achard.

Un concours pour quatre places d'internes en médecine et en chirurgie aura lieu le 7 décembre 1934, à l'hôpital de Nîmes. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 30 novembre 1934 inclus, dernier délai.

IX^e CONGRÈS FRANÇAIS DE LA TUBERCULOSE

Ce congrès aura lieu du 17 au 20 Avril prochain à Rabat, à l'époque de Pâques

Le bureau est ainsi composé : MM. Colombari, président ; Léon Bernard, Bezangon, Courmont, Gaud, Leuret, Rist et Sergent, vice-présidents ; Courroux, Lapin et Poix, secrétaires généraux ; Bonjean et Boyer, secrétaires généraux adjoints, et Masson, trésorier.

Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

I. - Question biologique : « Le rôle de l'ultra virus tuberculeux en pathologie humaine et expérimentale ». Rapporteurs : MM. Arloing et Dufourt (Lyon), H. Durand et Vandremér (Paris).

II. - Question clinique : « Indications et résultats de la thoracoplastie dans le traitement de la tuberculose pulmonaire ». Rapporteurs : MM. Leuret et Caussimon (Bordeaux), Maurer et Rolland (Paris).

III. - Question médico-sociale : « La tuberculose et la lutte antituberculeuse en Afrique du Nord », avec 4 rapports : 1. Algérie : M. Aubry (Alger) ; 2. Tunisie : MM. Masséot et Bloch (Tunis) ; 3. Maroc : MM. Lapin et Bonjean (Rabat) ; 4. Afrique Occidentale française : M. le médecin-colonel Blanchard (Dakar).

IV. - Question médico-militaire : « La prophylaxie de la tuberculose dans la Marine ». 1. Marine de guerre : rapporteurs : MM. les médecins en chef Plasy et Hederer (Toulon) ; 2. Marine marchande : Rapporteur : M. Marcel Clerc (Paris).

Après le Congrès aura lieu un voyage à travers le Maroc ; la durée totale du Congrès et du voyage sera de deux semaines ; un prix forfaitaire comportant d'importantes réductions accordées par les Compagnies de navigation, les Chemins de fer français, espagnols et marocains et les hôtels, permettra aux congressistes d'effectuer ce voyage dans des conditions particulièrement avantageuses et de n'avoir aucun frais à supporter depuis le départ du port français d'embarquement ou de la gare frontière, jusqu'au retour. Une commission ultérieure indiquera le prix et le programme complet du Congrès et du voyage et la date à partir de laquelle les inscriptions seront reçues au secrétariat du Congrès, 66, boulevard Saint-Michel, Paris.

UNION THÉRAPEUTIQUE

L'Union thérapeutique, dont la création avait été prévue et demandée par de nombreux collègues français et étrangers, lors du 1^{er} Congrès français de thérapeutique de Paris, est constituée. Son but est d'établir entre ses membres des échanges de vue fréquents sur les différents problèmes de la thérapeutique, de désigner le siège du Congrès futur et son président, de choisir avec lui les sujets de rapports et les rapporteurs.

La première séance plénière aura lieu le samedi matin 20 octobre 1934, à 11 heures, à Paris, à la Faculté de médecine (salle Pasteur).

Une séance solennelle organisée par la Société de thérapeutique aura lieu les vendredi 19 et samedi 20 octobre 1934, à 16 heures 30, à la Faculté de médecine de Paris.

La thérapeutique de la cholestérolémie y sera exposée par MM. E. et H. Biancani, par M. le professeur agrégé Chabrol, par MM. le professeur agrégé Guy Laroche et Grippaut, par M. le docteur Léon Tixier, par MM. le professeur Villaret et Justin-Besançon.

Nous croyons utile de signaler que cette séance solennelle est rattachée au Congrès de la Presse médicale latine qui a lieu aux mêmes dates.

Derniers Livres Parus

POLTYX OU L'AMOUR GREC AUX TEMPS HÉROÏQUES, par Louis ESTÈVE, 2 fr. 50 chez l'auteur, à CAUSSADE (T.-et-G.).

Nous attendions avec une certaine curiosité maigre ce 2^e fascicule de la série des Romans Verts... Ma foi, Poltyx est encore plus puissamment synthétique et évocateur qu'Blagabal, étude inaugurale de ces cahiers consacrés à la critique littéraire et philosophique de l'épéicébrastie romanesque.

L'auteur de tant d'autres travaux sur la mystique érotique nous promène avec aisance dans ce dédale psychologique des grandes aberrations de l'amour, éden clandestin de trop de nos contemporains. Nous comprenons avec lui que ses floralions pernicieuses, jusque dans leur sentimentalité, tirent les mêmes aux époques révolues, et, par là, il nous incline à l'indulgence. Espérons, toutefois, que les fascicules suivants nous feront entrevoir le remède à ces penchants dont l'antisocialité ne se discute plus. D. J. T...

ÆSCULAPE, sommaire du n° de juillet 1934 - Le Bequin, emblème de Béhanzin, statuette nègre. (1 ill.). - Nicolas de Blégnr, journaliste, par le Prof. Agr. J. Lévy-Valensi et par le Docteur Jean Tellier. (4 ill.). - Michel Serret ; son monument à Vienne par Joseph Bernard, par le Docteur H. Chauvart de Vienne. (8 ill.). - Sur une statuette de bronze représentant un castrat influencé par le Professeur E. Joannisme. (2 ill.). - Six gravures de Larremasin, par Jean Avalon. (6 ill.). - Le Patriété de Bures-en-Bray, par Pierre-M. Lambert. (2 ill.). - L'Accouchement d'une Queen, gravure anonyme du xv^e siècle. (1 ill.). - Supplément (15 ill.).

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE cachets, comprimés, granulé

Gaiacolé : cachets
Arsenié : cachets

A. RANSON
Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XX^e)

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION



À BASE DE :

1 à 5 Comprimés avant chaque repas

- 1° **EXTRAIT TOTAL des GLANDES de l'INTESTIN** qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.
- 2° **EXTRAIT BILIAIRE DEPIGMENTÉ** qui régularise la sécrétion de la bile.
- 3° **AGAR-AGAR** qui rehydrate le contenu intestinal.
- 4° **FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS** action anti-microbienne et anti-toxique.

LABORATOIRES LOBICA
66, Avenue des Ternes, 66 - PARIS (17^e)
G. CHENAL, Pharmacien

Tout DÉPRIMÉ
» SURMENÉ

Tout CÉRÉBRAL
» INTELLECTUEL

Tout CONVALESCENT
» NEURASTHÉNIQUE

est justiciable de la **NEVROSTHÉNE FREYSSINGE**

6, Rue Abel Paris XV et XX gouttes à chaque repas
XX gouttes contiennent 0,40 de glycérophosphates alcalins



Le Gérant : J. CRINON

Abonnez-vous à l'Informateur Médical

Imp. Société des Journaux et Publications du Centre, 18, rue Tutgot, Limoges. - 1934.

PANCRINOL

DU DOCTEUR DEBAT

DEUX PRÉSENTATIONS

AMPOULES BUVABLES - SIROP

Anémies
Convalescences
Etats adynamiques

LABORATOIRES DU D^r DEBAT : 60, RUE DE PRONY, PARIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE - N° 523 - 2 SEPTEMBRE 1984

Direction : 111, boulevard Magenta - PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95



S'adresser pour la Publicité
aux bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
ET À L'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs - PARIS

--- L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF ---



Les participants du IV^e V. E. M. cardio-vasculaire, à Evian, devant l'Hôtel Splendide. Au milieu, M. le Prof. agrégé Lian, ayant à sa droite M. Maurice Bernard et à sa gauche M. le Prof. agrégé Haguenau.

Le quatrième V. E. M. Cardio-Vasculaire

Depuis 1928, M. le professeur agrégé Camille Lian organise chaque année à l'Hôtel Tenon deux cours de perfectionnement de pathologie cardio-vasculaire. De tradition depuis 1931, celui du printemps est suivi d'un voyage médical d'études à une ou plusieurs stations thermales, comprenant les affections cardio-vasculaires par ses indications.

Cette année, à la suite du cours qui du 5 au 24 mai réunit de nombreux auditeurs français et étrangers, était organisé un voyage en Savoie dont le but principal était la visite d'Evian.

C'est pourquoi l'on put voir le vendredi 18 mai se diriger vers la gare de Lyon une petite troupe très gaie et pleine d'entrain dirigée par le docteur Lian en personne. Parmi elle, de nombreux médecins et étudiants français et aussi des médecins étrangers venus de divers pays, Belgique, Bulgarie, Espagne, Pologne, Portugal, Roumanie, étaient représentés parmi nous. Les éléments de ce petit groupement polyglotte s'unirent rapidement sous le signe de la confraternité et bientôt de la camaraderie et de l'amitié. Quelques dames et quelques jeunes filles s'étaient jointes à nous et contribuèrent à l'animation et à l'agrément du voyage.

À Evian, dont chacun garde le souvenir, Jules Léman, Jura lointain et doux, nous invitâmes le professeur agrégé Haguenau à avoir préféré l'automobile au chemin de fer pour atteindre le but du V. E. M.

Cette matinée était consacrée à la visite de l'Établissement Thermal. Nous y fûmes reçus par M. Maurice Bernard administrateur délégué, M. Oms, directeur de l'exploitation, et par nos confrères distingués, le docteur Baret, doyen du corps médical d'Evian, les docteurs Ballat, Bergouignan, Jules Cottet, Lamy-Darras et Malavialle.

l'Établissement Thermal d'Evian, de fondation ancienne, n'a jamais résisté au courant du progrès. À côté de la cure de diurèse, divers traitements externes : douches, massages, etc., sont appliqués par les procédés les plus modernes. De plus l'établissement possède toute une série d'agents physiques qui, sous la direction du docteur Ballet, permettent aux estivants de bénéficier, à côté de la cure de diurèse, des divers traitements connexes que nécessite leur état.

Après la visite de l'Établissement Thermal, le docteur Bergouignan nous rappela en quelques mots les propriétés des eaux d'Evian et précisa les indications de la cure. Puis dans une belle leçon très applaudie, le docteur Lian nous exposa sa conception générale de l'hypertension artérielle permanente, précisa les modes de début et de terminaison de la maladie et montra comment Evian exerce une double et heureuse influence sur l'hypertension : action diurétique de la Source Cachat, action sédative du site et du climat.

Puis, sous le soleil de midi, la nouvelle plage d'Evian nous laissa admirer son eau limpide, ses parasols éclatants... et son bar.

Cette matinée si bien remplie était clôturée par un banquet servi à l'Hôtel Splendide sous la présidence de M. Maurice Bernard, administrateur délégué de la Compagnie des Eaux Minérales, que nous ne saurions trop remercier de la cordialité de l'accueil qu'il nous a ménagé à Evian. La bonne chère et le plus grande cordialité très heureusement réunies firent le succès de ce repas. Au dessert, après une allocution du docteur Jules Cottet, le docteur Lian exprima en mots choisis notre gratitude. Aucune hospitalité

ne fut jamais si franche ni si sympathique que celle de nos confrères d'Evian. Une délicate attention : l'un des nôtres, le docteur Serra, professeur agrégé de l'Université de Coimbra (Portugal), prenant la parole au nom des médecins étrangers, dit en quelques mots à la fois amusés et ardents la joie qu'il éprouvait de ce voyage et la reconnaissance qu'il en gardait à ceux qui l'avaient conçu et organisé.

Qu'il nous soit permis de remercier ici M. Henry, président de la Société des Hôtels, qui mit à notre disposition pendant deux jours et trois nuits le luxe de l'Hôtel Splendide. Nos remerciements s'adressent aussi tout spécialement à Mlle Machuré, l'admirable et infatigable secrétaire de tous les V. E. M., qui voulut bien s'occuper de tous les détails pratiques du voyage et mener à la perfection cette tâche difficile et un peu ingrate.

Pendant notre séjour à Evian, une invitation de la Compagnie du Lait Mont-Blanc à Rumilly et de la Société Médicale d'Aix-les-Bains nous a permis de faire une magnifique excursion à travers un pays accidenté et les sites pittoresques du lac d'Annecy, du col du Léchaud et du lac du Bourget.

À Aix-les-Bains, nous entendîmes d'abord une intéressante causerie du docteur F. Francon sur les indications, la technique et les résultats de la cure antirhumatoidale de cette station. Puis nous fûmes guidés dans la visite de l'Établissement Thermal par les docteurs Bertier, Dussuet, Jacques Forestier, Francon père et François Francon, Robert Merklen. Le vaste Établissement Thermal vient de s'agrandir de construc-

tions nouvelles, luxueusement aménagées, que pourront admirer les participants de la prochaine Conférence Internationale contre le rhumatisme.

Avant d'atteindre Aix-les-Bains, nous avions visité à Rumilly les établissements très modernes de la Compagnie du Lait Mont-Blanc. Nous y avons assisté aux transformations qui, du savoureux et riche lait de la région, conduisent à la production de laits homogénéisés, concentrés, de farine lactée, etc. Nous avons pu admirer la propreté minutieuse qui préside à cette fabrication et assure aux produits une qualité incomparable. À la fin de cette visite, le président du Conseil d'administration et le docteur Allard nous offrirent à l'auberge du Cheval Blanc un cordial et délicieux déjeuner, dont le menu était en tous points digne d'éloges. Nous eûmes le plaisir d'y rencontrer une caravane d'étudiants de la Faculté de médecine libre de Lille, sous la direction des professeurs Favreau et Langron.

La direction de la Compagnie des Eaux Minérales d'Evian avait eu la délicatesse d'organiser pour nous deux belles excursions à Genève et à Lausanne.

L'après-midi de la Pentecôte fut consacré à la visite de Genève. Bords délicieux du lac, confluent du Rhône et de l'Arve, monument à la gloire de l'Église Réformée, nouveau palais de la Société des Nations, autant d'objectifs de qualité pour les photographes impénitents.

Le lundi de la Pentecôte, au matin, nous embarquâmes pour Lausanne, et du bateau qui s'éloignait, nous voyions Evian étagé sur ses terrasses et découvrir ses hôtels magnifiques. Un dernier regard de regret et d'attendrissement, à cette délicieuse station où nous avions été si cordialement et si généreusement accueillis.

(Voir la suite page 2).

Au Congrès de Dermatologie et de Syphiligraphie de Lyon

Le quatrième V. E. M. Cardio-Vasculaire

(Suite et fin de la page 1)

La valeur des tests biologiques employés pour le diagnostic du bubon chancrelleux.

Rapport de M. le P^r Jersild (Copenhague)

Avant d'aborder l'étude des véritables tests biologiques, l'auteur fait part des résultats de ses recherches de bacilles de Ducey sur James. Dans les bubons chancrelleux, il a des recherches positives dans 35 pour cent des cas, alors que dans les chancrelles sans complication bubonique, la positivité est de 56 pour cent. Ces chiffres sont intéressants car ils concordent exactement avec ceux que lui donne l'auto-inoculation.

1^o L'auto-inoculation que l'auteur ne pratique pas suivant l'ancien procédé par scarification mais suivant un procédé personnel (piqûre d'aiguille sous l'épiderme abdominal) lui a donné 36 pour cent de résultats positifs alors que pour les chancrelles sans bubon cette positivité s'élève à 61 pour cent. Les résultats étant positifs que dans un tiers des cas de bubons chancrelleux, le test n'a donc qu'une valeur relative pour le diagnostic.

2^o L'intra-épidermo-inoculation de Ravaut ne peut, d'après l'auteur, servir à trancher la nature d'un bubon. Il considère toutes les réactions dites douteuses, sans bacilles de Ducey, et qui s'élèvent à 78 pour cent dans sa statistique, comme des réactions allergiques. Ces arguments sont : l'identité d'aspect et d'évolution entre ces réactions douteuses et les réactions au Dmelcos ; le fait qu'une suspension de produits chancrelleux stérilisés provoque encore chez le porteur du chancre des lésions du même type ; alors que cette même suspension chez un individu indemne de toute infection streptococcique, actuelle ou antérieure, ne donne aucune réaction, pas plus que le Dmelcos. Enfin, dans la maladie de Nicolas-Favre on obtient des résultats exactement analogues par l'injection de produits frais ou stérilisés de leur propre bubon. Quant aux cas à bacilles de Ducey, ce sont de vraies inoculations mais qui ont l'inconvénient d'aboutir parfois à des dimensions et une virulence considérables.

3^o L'intradermo-réaction au Dmelcos est par contre une réaction tout à fait spécifique. C'est le test le plus précieux pour consolider un diagnostic. L'auteur l'a trouvé positif dans 97 pour cent des cas. A signaler que les réactions sont d'une façon générale plus intenses chez les porteurs de bubons que dans les chancrelles sans bubon. L'allergie est donc maxima au moment des bubons, ce qui concorde avec les résultats de l'auto-inoculation qui montre l'affaiblissement de la virulence de la chancrelle, dès l'apparition du bubon. Le seul inconvénient de la réaction au Dmelcos est sa persistance quasi indéfinie.

Dans les cas de diagnostic douteux les injections intraveineuses de Dmelcos ont la valeur d'un véritable traitement d'épreuve.

Le diagnostic du bubon chancrelleux

Rapporteur M. le P^r Covisa (Madrid)

Le diagnostic clinique du bubon chancrelleux peut être facile lorsqu'on a la coïncidence ou la notion anamnétique du chancre vénérien. Mais il est des bubons tardifs (plusieurs mois après la cicatrisation du chancre) et même des bubons d'emblée, sans lésion ulcéreuse apparente, ressemblant à la maladie de Nicolas et Favre.

Le diagnostic bactériologique est difficile. La recherche du bacille de Ducey dans les chancres ou les adénites fermées, de même que sa culture sont très délicates, et les statistiques sont très discordantes sur le pourcentage des résultats positifs.

Le diagnostic sérologique est encore à l'étude ; la grosse difficulté étant la préparation de l'antigène.

Les intradermo-réactions, faciles à réaliser doivent être rejetées en raison de la rareté des résultats positifs et aussi du danger de créer des lésions plus graves et plus durables que celles que présentait antérieurement le malade.

Ce sont les réactions allergiques qui, par leur simplicité, leur innocuité, et leur valeur spécifique absolue, constituent le plus sûr moyen de diagnostic. L'intradermo-réaction au Dmelcos est spécifique et constamment positive.

Enfin l'épreuve thérapeutique au Dmelcos tranchera la question dans les cas trop complexes.

Rapport de MM. J. Lacassagne et F. Lebeuf.

Remarquablement décrit par les vénériologues du XIX^e siècle, le bubon chancrelleux, consécutif à un chancre simple géral, est le plus souvent inguinal. C'est une

adénite aiguë suppurée qui paraît cliniquement monoganglionnaire et qui ne s'accompagne pas d'adénite iliaque.

Le bubon satellite du chancre est le plus fréquent, mais on peut observer des bubons tardifs survenant même après la cicatrisation du chancre. Le bubon dit d'emblée a donné lieu à des discussions passionnées qui ne sont pas encore terminées ; son existence, admise par certains auteurs, ne nous paraît pas démontrée. Le bubon chancrelleux a disparu depuis la vaccination.

Les formes chroniques décrites par Audry et Gougerot paraissent devoir être rattachées à la maladie de Nicolas et Favre.

Des rechutes se produisent quelquefois chez les malades traités tardivement par le vaccin antistreptococcique.

Des formes atypiques simulant la poradénite inguinale compliquent le diagnostic.

L'auto-inoculation du pus de bubon (auto-inoculation par scarification), procédé de diagnostic découvert par Hunter et bien étudié par Ricord, échoue presque constamment et peut donner lieu à des erreurs d'interprétation (fausses pustules d'inoculation).

La recherche du bacille de Ducey à l'examen direct du pus est une méthode très infidèle ; par contre, la culture du pus donne des résultats positifs constants d'après P. Durand.

L'intradermo-inoculation de Ravaut et ses variantes est beaucoup plus sensible que la auto-inoculation, mais on ne doit retenir, comme résultats positifs, que les ulcérations renfermant des bacilles de Ducey.

Les méthodes biologiques donnent des résultats plus constants ; l'intradermo-réaction d'Ito-Reensterna est spécifique et particulièrement marquée chez les porteurs de bubons. L'allergie causée persiste pendant de nombreuses années et disparaît momentanément sous l'influence de la vaccination spécifique. L'antigène préparé par Nicolle et Durand a permis d'étudier sur une vaste échelle cette allergie chancrelleuse qui est, avec la vaccination des bubons, une des plus belles découvertes médicales de ces dernières années.

La déviation du complément met en évidence la présence d'anticorps spécifiques dans le sérum des porteurs de bubon chancrelleux.

Anatomiquement le bubon chancrelleux est une polyadénite ; le ganglion le plus volumineux suppure en masse à la façon d'un adéno-phlegmon. Histologiquement, on peut suivre la marche extrêmement rapide de la nécrose qui aboutit à la fonte totale du ganglion et à l'ouverture à la peau.

Le diagnostic différentiel se pose surtout avec la maladie de Nicolas et Favre. Le mode début, l'accident initial, l'aspect clinique à la période d'état, l'existence d'une adénite iliaque doivent être considérés. Il est des formes atypiques de poradénite (fonte purulente complète d'un ou de plusieurs ganglions sous forme d'une poche unique, absence d'adénite iliaque), qui ressemblent beaucoup au bubon chancrelleux. D'autre part, des bubons chancrelleux subaigus avec adénite iliaque, peuvent simuler la poradénite. C'est alors que les intradermo-réactions d'Ito-Reensterna et de Frei constituent un critère très utile pour le diagnostic différentiel. Les effets thermique et thérapeutique des injections intraveineuses d'antigènes doivent également être pris en considération. La biopsie ganglionnaire permet habituellement le diagnostic différentiel, bien que certains auteurs admettent l'identité de la structure histologique des deux affections.

Le bubon chancrelleux peut exceptionnellement être confondu avec un bubon syphilitique.

littique suppuré, un bubon syphilo-poradénite ou une gomme ganglionnaire syphilitique inguinale (Mauriac).

La réaction de Wassermann peut être passagèrement positive dans le bubon chancrelleux pur.

Le diagnostic est particulièrement difficile dans les formes associées : bubon satellite du chancre mixte de Rollet (intérêt de la recherche du tréponème et du bacille de Ducey dans le pus ganglionnaire) ; bubon chancrelleux-poradénite qui se présente sous deux modalités (poradénite succédant à l'infection chancrelleuse et association vraie), ici encore l'étude des intradermo-réactions est du plus grand intérêt.

Communications relatives au diagnostic du bubon chancrelleux

I. — Contribution au diagnostic du bubon chancrelleux. — Professeur MAY (Montevideo).

Le diagnostic purement clinique entre bubon chancrelleux et maladie de Nicolas et Favre est parfois fort difficile. On doit avoir alors recours au Laboratoire (Monoculose), mais les résultats ne sont pas toujours décisifs.

L'auteur a observé fréquemment une réaction de B. W. positive chez des malades atteints de lymphogranulomatose et paraissant indemnes de syphilis. Leur séro-réaction est devenue négative sans aucun traitement antisyphilitique. L'auteur utilise aussi pour la différenciation l'intradermo-réaction de Ito et la cuti-réaction de Frei qu'il considère comme spécifique et toujours positive après la troisième semaine d'évolution. Elle lui a permis ainsi de faire plusieurs diagnostics rétrospectifs. L'auteur a pratiqué la réaction de Verneis chez plusieurs malades atteints de Nicolas-Favre et il l'a trouvée élevée, supérieure à 30. Il ne considère pas cette positivité du Verneis comme une réaction spécifique de tuberculose.

II. — A propos des formes associées et atypiques du bubon chancrelleux. — MM. J. Gate, P. J. Michel et P. Guilleret.

Les auteurs en s'appuyant sur 10 observations de formes associées ou atypiques de bubon chancrelleux, apportent le résultat de leur expérience sur la valeur des différents procédés d'investigation qui peuvent être mis en œuvre en pareil cas. Ils insistent sur la valeur du traitement d'épreuve par le vaccin antichancrelleux de Nicolle et Durand pour la solution des cas complexes.

III. — Valeur diagnostique de l'allergie chancrelleuse.

Le docteur de Grégorio (Saragosse) a étudié l'intradermo-réaction de Ito Reensterna comme moyen de diagnostic. Il l'emploie comme antigène le vaccin de Dmelcos. La réaction pratiquée sur trois malades atteints de manifestations chancrelles actuelles a été positive chez tous. Sur 103 malades ayant des antécédents d'infection chancrelleuse, la réaction a été positive pour 98. Dans les adénopathies de toute autre origine, la réaction a toujours été négative, sauf affection chancrelleuse antérieure ou infection mixte. Il conclut donc à la grande valeur de l'allergie chancrelleuse constamment positive chez tous les malades infectés par le bacille de Ducey.

A Lausanne, au débarcadère, nous avons reçu par M. le Doyen de la Faculté de Lausanne et le professeur Michaud, qui ont sous leur conduite visité rapidement la ville, nous nous dirigeâmes vers le laboratoire du professeur Michaud, où nous étions accueillis par le professeur Michaud, qui nous expliqua la plupart des professeurs de la Faculté. Le professeur Michaud nous a honorés de son service, nous présentant des malades atteints de maladie de Ducey et de lymphogranulomatose, puis nous sommes allés faire un tour de la bibliothèque, où il nous a entretenus de ses recherches très intéressantes sur l'insuffisance cardiaque, avec la collaboration du docteur Rossier, son directeur.

Nous fûmes heureux de visiter ensemble la direction la nouvelle clinique médicale clinique Nestlé, maintenant presque entièrement renouveau par sa situation, l'aspect magnifique de ses chambres et le grand nombre de ses laboratoires. La famille du professeur Tallens, dans sa quinzième année, paraît née d'une propriété y est éblouissante ; elle est elle aussi un modèle d'organisation hospitalière, monument d'un pays riche et prospère.

Un banquet nous réunit en fin de semaine sous la présidence du professeur Michaud, entouré de plusieurs de ses collègues de la Faculté.

Le lundi soir, nous étions de retour à Paris, un peu fatigués certes, car le programme du voyage était copieux, mais tous ces jours instructifs et agréables nous venons de passer.

Qu'il nous soit permis de remercier le docteur Lian, animateur de ce voyage, son zèle, sa compétence, sa courtoisie et sa bonne humeur, et d'adresser nos sentiments respectueux et reconnaissants.

Mme Lian qui voulut bien participer aux soucis de l'organisation et partager les joies de notre vie un peu trépidante.

Jean FACQUE

DISCUSSIONS

Le professeur Prieto (Grenade), sur un grand nombre de cas de bubons chancrelleux, a observé : des bubons d'emblée, à l'aspect indolent, des cellulites chancrelles du pli de l'aîne chez des sujets atteints de lésions histologiques analogues à celle du bubon, des cas d'association de bubons chancrelleux de maladie de Nicolas-Favre, et guérirent bien que par l'association de Dmelcos et de l'antigène lymphogranulomatoseux.

Le docteur Rivaller (Paris) signale la rareté de l'intradermo-réaction chez les malades qui ont eu auparavant des bubons antichancrelleux. Dans ce cas, la réaction peut être utile. Hormis ces cas, la positivité de l'intradermo-réaction n'a pas de valeur diagnostique à peu près sûre. Il est utile de la faire systématiquement car l'inégalité des réactions a permis pour diriger la thérapeutique (réaction, petites doses de Dmelcos, et inverse).

Le docteur Clément-Simon apporte une observation curieuse d'une jeune malade atteinte dans son service par papillomes vénériens.

(Voir la suite page 1)



Les membres du IV^e V. E. M. Cardio-Vasculaire photographiés dans le Parc de l'Établissement Thermal d'Aix-les-Bains.

(1) Voir le numéro de « L'Informateur Médical » du 5 août 1934.



A mon avis

Mes réflexions parues dans le dernier numéro de *L'Informateur Médical* touchant le problème, que dis-je, le danger d'une fourmilière d'étrangers sur le sol français m'ont valu un nombre de lettres assez important. A part quelques tentatives d'humoristes anonymes, l'essentiel de cette correspondance tient dans une exhortation catégorique à l'épuration de notre patrie envahie par des milliers d'étrangers où se trouvent vraiment trop de scories provenant des civilisations étrangères.

Je l'ai dit et je le répète, je ne suis pas xénophobe. Ceux qui m'ont accompagné dans les voyages que j'ai organisés à l'étranger connaissent mon attitude de grande courtoisie dans tous les pays que nous avons visités ensemble. Quelle que soit la nationalité de mes interlocuteurs, mon premier geste est toujours celui de la main tendue. Mais cette attitude, dictée par des sentiments de clairvoyance politique et d'humanité, ne doit pas être une manière d'être défensive et je pense que le premier mouvement de cordialité doit être corrigé par la suite, si notre dignité et le souci de notre intérêt national nous en font une nécessité.

Or, en l'état actuel des choses, le trop grand nombre d'étrangers sur notre sol, leur activité antifranaise, le milieu de fermentations révolutionnaires qu'ils constituent, la gêne qu'ils apportent à la vie du travailleur français, rendent indispensable et urgente l'épuration de notre sol. Si nous tolérons plus longtemps ces lots d'immigrés venus de tous les Continents, nous nous heurterons à de graves conflits et nous nous préparons les pires déboires...

Qu'apparaissent, en effet, comme il en fut partout ailleurs, de ces secousses sociales qui ébranlent l'ordre établi et constituent des incendies dont nul ne peut, par avance, mesurer l'étendue, vous pouvez être certain que de cette foule étrangère sortiront des énergumènes, prêts à tout, sans patrie le plus souvent, hostiles toujours au pays qui les hébergea. Rappelez-vous les journées tragiques de février qui firent monter à la surface cette écume sanieuse comme d'on ne sait où, composée de pillards et d'incendiaires et où l'on compta les centaines d'étrangers. Que seraient, grands dieux, s'il s'agissait d'épisodes vraiment révolutionnaires !

Alors, je sais, cela heurte un peu nos sentiments généreux. Il faut être hospitalier ! Bien sûr, mais quand notre hôte devient turbulent et indéfinissable, ce semblerait faire œuvre de nigaud que de le tolérer chez nous. Ceci est conforme à la conduite de vie la plus élémentaire.

D'autres sentiments doivent encore nous guider à prendre une attitude prophylactique vis-à-vis des étrangers qui abondent chez nous. Il en est qui vont répétant que leur patrie est l'Humanité et qui font fi de la sauvegarde nationale. Cette devise est une rêverie ou une hypocrisie. On a toujours une patrie au fond de son cœur. Et puis tout cela est dépression ou fantaisie. Il faut voir les choses comme elles sont et les hommes aussi méchants qu'ils se montrent.

Or, que voyons-nous ailleurs ? Partout se manifeste une exaltation du sentiment national. Allons-nous, en face de ce dynamisme créateur aujourd'hui et peut-être belliqueux demain, faire les jérémiades ? La leçon qui nous a été donnée, il y a vingt ans, devrait nous profiter. A la veille de la guerre, de bons espoirs affirmaient, au congrès socialiste de Bruxelles, que la Social-Démocratie allemande voulait et défendrait la Paix : tous ses militants portaient, quinze jours après, nach Paris, avec l'armée de son Kluck...

Il faut donc faire en sorte que la France cesse d'être comme le dépôt d'un monde. Il ne s'agit pas, bien sûr d'en venir à des expulsions en masse, stupi-

des et inconsidérées. Mais il est indispensable pour la bonne santé de notre pays, de le débarrasser de tous les germes parasites qui peuvent, soit en cas de troubles sociaux, soit en cas de conflits extérieurs, déterminer les pires événements. Or, parmi tous ces étrangers qui, par centaines de mille, vivent actuellement sur le sol français, il y a un nombre considérable d'indésirables dont l'expulsion s'impose au nom d'une élémentaire prudence.

Quand cette mesure salutaire aura été prise, on examinera aussitôt le problème de la main-d'œuvre étrangère à la fin de la limiter au minimum. L'arrêt des usines provoqué par la crise économique doit commander l'évacuation des bras devenus inutiles. Il ne faut pas attendre que les ouvriers qui n'ont plus d'emploi s'en aillent d'eux-mêmes, car vous pourriez attendre longtemps. On est si bien en France, on y est si libre ! Il en est beaucoup qui ne sont pas pressés de regagner leur pays où on ne leur tolérerait pas les attitudes et le langage que nous supportons de leur part.

Il est une population étrangère qui exige aussi la surveillance et peut-être la sévérité des pouvoirs publics : c'est celle qui fréquente nos universités.

Cette fréquentation est souvent virtuelle ; dans ce cas, on ne doit tolérer aucune attitude subversive de la part de ces jeunes gens turbulents dont la besogne est obscure et les subsides suspects.

Quant aux autres, si l'on doit se réjouir de les voir fréquenter nos amphithéâtres où ils s'imprègnent de l'esprit scientifique français, on doit s'attendre de leur part à une attitude de correction telle que se doit d'avoir quiconque se trouve bien accueilli par son hôte.

La présence des étudiants étrangers dans nos grandes écoles ne doit pas revêtir l'aspect d'une intrusion turbulente et toute agitation de leur part devrait connaître l'expulsion comme sanction immédiate, car la faute est d'autant plus grave que celui qui la commet possède plus de culture.

On ne doit pas perdre de vue que c'est parmi ces éléments intellectuels subversifs que se recrutent trop facilement les agitateurs qui provoquent les troubles intérieurs et deviennent ensuite, à l'étranger, les propagandistes d'une politique antifranaise.

C'est en France que vécut, mêlé à la jeunesse de nos écoles, tous les proscrits du régime tsariste. Dès qu'ils eurent la liberté de rentrer dans leur pays, ce fut pour trahir la France et signer avec l'Allemagne une paix qui devait engendrer notre écrasement.

Il en sera de même de tous les jeunes proscrits que nous abritons maintenant. Si vous croyez, par exemple, que tous les Allemands chassés par Hitler se montreraient des amis de la France s'ils pouvaient demain retourner outre-Rhin ! N'avons-nous pas, en outre, dans nos Facultés, un contingent asiatique important où se recrutent tous les agitateurs qui essaient, rentrés chez eux, de nous faire perdre notre domaine colonial d'Extrême-Orient ?

En conclusion, le péril étranger n'est pas seulement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de nos frontières. Il faut y parer et ne pas attendre pour y croire ou le découvrir que le feu soit à la maison. L'incertitude qui règne, tant au point de vue de l'ordre social que de la tranquillité internationale, met nos gouvernants dans l'obligation de se préoccuper des étrangers qui, par millions, se sont implantés chez nous.

Il faut pour cela s'ôter des yeux le bandeau que constitue cette naïve opinion qui tend à faire croire que cette population est en train de se franciser et qu'elle sera muée demain en ancêtre de citoyens dévoués à leur patrie d'adoption. Ces gens-là n'ont rien adopté du tout. Ils restent en France parce qu'ils y gagnent leur vie et qu'ils y jouissent d'une liberté qu'ils n'auraient pas chez eux. Penser autrement sur leur compte c'est se montrer aveugle.

J. CRINON.

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

M. le docteur J. Onillon, de Nantes, a adressé à l'Académie de médecine un travail sur l'alimentation des nourrissons et sur l'hygiène scolaire en vue de concourir aux récompenses décernées pour le Service de l'hygiène de l'Enfance.

LENIFORME

Des lettres de MM. les Préfets de la Creuse, de l'Indre, de Seine-et-Oise et de M. le Préfet de Police de la Seine, signalent des cas de poliomyélite constatés dans les communes de ces départements.

Un cas de diphtérie a été signalé à Rambouillet.

MM. les Préfets du Loiret, de la Haute-Marne et de la Vendée, signalent des cas de fièvre ondulante, de scarlatine et de rougeole constatés dans des communes de leurs départements.

THÉOSALVOSE

Une demande a été formée par le chanoine Hébrard, de Viviers (Ardèche), en vue d'être autorisé à exploiter une source minérale située à Vals.

Une demande a été formée par Mme veuve Garnier en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la source « François-Garnier », située à Garchizy (Nièvre).

Une demande a été formée par le docteur Albert Fournier en vue d'être autorisé à vendre une pommade dénommée « Apiodermine » et un vaccin « Govoxyll » à prendre par voie buccale.

FOSFOXYL

M. le Ministre de l'Éducation nationale a transmis à l'Académie de médecine une amplification du décret qui autorise la Compagnie à accepter la legs qui lui a été consenti par le docteur Combe.

MICTASOL

MM. les Préfets de la Drôme, de la Loire, de la Meuse et de Saône-et-Loire, signalent des cas de fièvre ondulante signalés dans des communes de ces départements.

Des rapports de M. le Préfet de la Somme consistent divers cas de typhoïde dans des communes de ce département.

MM. les Préfets de la Nièvre et de la Somme signalent des cas de méningite cérébro-spinale dans ces départements.

Un cas de varicelle s'est produit dans une commune du Loiret.

Quatre cas de suette miliaire ont été constatés dans une commune du département de la Charente.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris

Téléph.-Odéon 24-81. -
Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

M. Henri Leclerc a adressé en hommage à l'Académie de médecine son ouvrage intitulé : *Les légendes de France*.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debot

Cette année, comme de coutume, des cours internationaux sont donnés à la Faculté de Médecine de Vienne. Ces cours ont chacun une durée de 15 jours environ et comprennent toutes les spécialités. En outre, à l'occasion du 150^e anniversaire de la fondation de l'hôpital de Vienne, des fêtes auront lieu en 1935 (au 13 au 25 mai), au cours desquelles des conférences de médecine interne seront faites par de hautes personnalités scientifiques.

Pour le programme détaillé, s'adresser à l'Office National Autrichien du Tourisme, 13, rue Auber, Paris (IX^e).

STRYCHNAL

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 28 juillet 1934, un concours pour l'emploi de chef de travaux de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers s'ouvrira le 5 novembre 1934 au siège de ladite école.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

VIOPHAN

M. le docteur Briau, médecin directeur de l'asile agricole de Chezal-Benoît, appartenant à la 3^e classe du cadre, est mis à la disposition de l'asile privé faisant fonctions d'asile public de Plougervel pour y exercer les fonctions de médecin chef.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Un concours pour la nomination à une place d'aide d'anatomie à l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux sera ouvert le lundi 5 novembre 1934, à 9 heures, à l'Administration générale de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria.

MM. les Elèves des hôpitaux qui voudront concourir se feront inscrire à l'Administration centrale (bureau du Service de santé), à partir du lundi 8 octobre, jusqu'au mercredi 17 octobre 1934 inclusivement, de quinze heures à dix-huit heures.

HÉPACRINE INJECTABLE

du Docteur Debot

On annonce que la veuve du professeur Recassens, ancien doyen de la Faculté de médecine de Madrid, a créé en mémoire de son mari un prix annuel de 15.500 pesetas destiné à récompenser les meilleurs travaux de recherches sur le cancer.

Le poste de médecin directeur de l'asile agricole de Chezal-Benoît (Cher) est vacant par suite du départ de M. le docteur Briau, appelé à un autre poste.

TUBÉROL

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Deux places d'internes en médecine et une place d'interno en chirurgie seront vacantes le 1^{er} novembre 1934, dans les hôpitaux de Brest.

Le concours aura lieu le 15 octobre 1934, à 9 heures du matin, aux hôpitaux civils de Brest.

Adresser demandes de renseignements et se faire inscrire avant le 1^{er} octobre 1934, au secrétariat des hospices civils de Brest, 6 bis, rue Traverser.

LIPOSPLENINE

LABORATOIRE SUISSE DU BATEL-VALENTIN
DU D^r GROC

Le deuxième congrès des médecins amis des vins de France, se tiendra à Béziers, du 25 au 29 octobre prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le docteur A. Lignières, secrétaire général du Congrès, 72, allées Paul-Riquet, Béziers (Hérault).

Un concours pour l'emploi de chef de travaux de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers, s'ouvrira le 5 novembre 1934 au siège de ladite école.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etablis. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intoxicés. D^r H. FEUILLEADE.

L'Académie de médecine est autorisée à accepter la donation entre vifs qui lui a été consentie par M. Edouard-David Spinosza-Gattela et Mme Marianne Stetten, son épouse.

Est nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur : au grade de chevalier : M. le docteur Polidori, professeur à l'École de médecine de Hanov.

ZOMINE

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarlem vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du *Juniperus oxycedrus*).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites. Co-libacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN
DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS
ETAÏN (Meuse)

EMGE LUMIERE Médication hyposulfiteuse magnésienne.

Prophylaxie et traitement de tous les troubles liés à un état d'instabilité humorale. ANTI-CHOC.

TULLE GRAS LUMIERE

Pour le traitement des plaies cutanées.
Évite l'adhérence des pansements.
Active les cicatrisations.

IODASEPTINE CORTIAL (Iodo-Benzométhyl-Formine)

Traitement de choix des Tuberculoses pulmonales torpides non fébriles, à évolution lente.

Ampoules de 2, 5 et 10 cc. Comprimés de 20 et 50 centig. Gouttes : 60 gouttes = 50 centig. Injections intra-veineuses de 2 cc. pendant 2 jours, puis 4 et 5 cc., exceptionnellement 10 cc. — Séries de 20 jours de traitement séparées par 10 jours de repos.

Pas de choc, pas d'hémoptysies. Disparition des bacilles dans les crachats. Amélioration de l'état général. Augmentation de poids.

Bibliographie. — Sté Méd. des Hôp. (Dufour). — Thèse Curtil 1925 (Pté de Méd. de Paris). — Hamant et Méry, Paris Médical, 24 Sept. 1921 et 11 Fév. 1922. — Trochet, Août 1922.

Echantillons et Littératures. — LABORATOIRES CORTIAL, 15, boul. Pasteur, PARIS.

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) — Piliules (ENTÉRITES)

Avis de concours pour un poste de médecin adjoint de sanatorium public

Un concours sur titres est ouvert pour un poste de médecin-adjoint, au sanatorium de Camiers (Pas-de-Calais).

Le traitement de début est fixé à 22.000 francs et peut atteindre 36.000 francs, par avancements successifs. En outre, le logement, le chauffage, l'éclairage et le blanchissage sont fournis gratuitement. Il est interdit de faire de la clientèle.

Les candidats devront être Français, âgés de moins de trente-cinq ans et produire un extrait de leur acte de naissance, un extrait de leur casier judiciaire, une copie certifiée conforme de leur diplôme de docteur en médecine d'une faculté de l'Etat, et toutes justifications d'une pratique suffisante du laboratoire et des services spéciaux pour tuberculose ostéo-articulaire.

La limite d'âge de trente-cinq ans est reculée d'un temps égal à la durée des services militaires.

Les demandes devront être adressées, avant le 1^{er} octobre 1934, au ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique (direction de l'Hygiène et de l'Assistance, 4^e bureau), 7, rue de Tilsitt, Paris.

Le médecin qui sera désigné devra, préalablement à sa nomination, être soumis aux visites médicales exigées des candidats à un emploi départemental dans le Pas-de-Calais.

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstrueuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures

BRUEL, 86, rue de Paris, à Colombes (Seine)

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

— Le docteur Simon Canal et M^{me}, née André Mignot-Mahon, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Georges. Paris, 30 juillet.

— On annonce l'heureuse naissance de Denyse et Chantal Van der Elst, filles de M. Philippe Van der Elst, ingénieur aux Verres Scientifiques, et de M^{me}, née de Bailhac, et petites-filles de M^{me} et du docteur Van der Elst, docteur ès lettres, médecin de l'établissement thermal de Saint-Alban-les-Bains, président de la Société des médecins du VI^e arrondissement de Paris.

Fiançailles

— M. Jean-Marie Camus, fils du docteur Jean Camus, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, décédé, et de M^{me} Jean Camus, et M^{lle} Alice Giusti.

— On annonce les fiançailles de M^{lle} Simone Alby avec le docteur Maurice Destandau.

Mariages

— Au temple protestant de Corbeil (S.-et-O.), a été célébré le 8 août 1934, par M. le pasteur Jean Autrand, le mariage de M^{lle} Jeanne Tanon, fille du docteur Louis Tanon, professeur à la Faculté de médecine, inspecteur général des Services techniques d'hygiène à la Préfecture de police, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, et de M^{me}, avec

officier de la Légion d'honneur, ancien interne des Hôpitaux de Paris, et de M^{me} Yvonne Labadie-Lagrave.

Nécrologies

— On annonce la mort de M. Gustave Bruel, pharmacien de 1^{re} classe, fabricant de spécialités pharmaceutiques, décédé, mari des Sacrements de l'Église, le 20 août 1934, à l'âge de 84^e année, en son domicile, 34, rue de Paris, Colombes (Seine). — De la part de M^{me} Gustave Bruel, son épouse ; M. le docteur et M^{me} Léon Bruel, M. Louis Bouquard, inspecteur général des Colonies et M. Louis Bouquard, ses enfants ; M^{me} Roger et André Bruel, M. Jean-Louis Bouquard, ses petits-enfants ; M. et M^{me} Rey, ses beaux-parents ; et de son fidèle personnel. — L'inhumation a eu lieu au cimetière de Colombes (Seine), dans le caveau de famille, rue de Paris, Colombes (Seine), 14, rue République, Saint-Germain (S.-et-O.), 20, rue Saint-Jacques, Paris (5^e).

— On nous prie d'annoncer la mort de M^{me} Terrey, née Marie-Louise Mathé, dévouée, munie des Sacrements de l'Église, le 21 août 1934, à l'âge de 35 ans, en son domicile, 10, avenue du Président-Wilson, à Paris (16^e).

— De la part de : M. Maurice Terrey, son époux ; M^{lle} Claudine Terrey, sa fille ; M^{me} veuve Mathé, sa mère ; M. Firmin Ragou, son tuteur ; M. et M^{me} Charles Terrey, ses beaux-parents ; M. et M^{me} André Janot, M^{me} Genevieve Mathé, ses beau-frère et sœurs. — L'inhumation a eu lieu au cimetière de Choisy-le-Roi, dans le caveau de famille.

— Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. le docteur Giroux, médecin de l'Hôtel Foch.

— Nous apprenons la mort du docteur Gustave Laurent, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin honoraire de l'hôpital de Versailles, chevalier de la Légion d'honneur.

— Nous apprenons la mort du docteur Paul Mayoud, ancien interne des hôpitaux de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, décoré à la croix de guerre, décédé à Vienne (Isère).

— On annonce la mort de M. le docteur Berlage, architecte hollandais, décédé à l'âge de 78 ans.

— On nous prie d'annoncer la mort du docteur Emile Thiercelin, officier de la Légion d'honneur, décédé à Aubergenville, mari des sacrements de l'Église. De la part de M^{me} Emile Thiercelin, sa veuve, de M. et M^{me} Roger Thiercelin et leur fils, du docteur et M^{me} Francis Bordet, ses enfants, et de toute la famille. Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur Solbat a la douleur de faire part de la mort de son père, survenue le 20 juillet, à Marignac (Puy-de-Dôme), où ont eu lieu les obsèques.

— On annonce le décès du docteur Paul Boussi, ophtalmologiste. Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité au Goussier (Seine-Inférieure).

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Au grade d'officier. — M. Georges Abt, directeur de l'Office international d'hygiène publique. (Au titre étranger), M. le docteur Demport fils (Américain).

Au grade de chevalier. — MM. Cassar de Tunis, Diacono (de Sousse), Haim Pereti (de Caïre).

(Au titre étranger), M. le docteur Graciano (Roumain).

MARINE MARCHANDE. — Au grade de capitaine. — M. le docteur Roques, médecin sanitaire maritime.

ÉDUCATION NATIONALE. — Chevaliers : Professeur Caubet (Toulouse) ; Garin, professeur agrégé (Lyon) ; professeur Schaeffer (Strasbourg).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Au grade d'officier

MM.

Ginestous (Paul-Simon-Etienne), médecin ophtalmologiste à Bordeaux (Gironde) ; 18 ans de services militaires et civils et de pratique professionnelle des plus remarquables. Chevalier du 10 juillet 1918.

Phelip (Auguste-Jacques), chirurgien chef de l'hôpital civil de Vichy (Allier) ; 34 ans de services militaires et de pratique médicale et hospitalière particulièrement dévouée. Chevalier de janvier 1925.

Au grade de chevalier

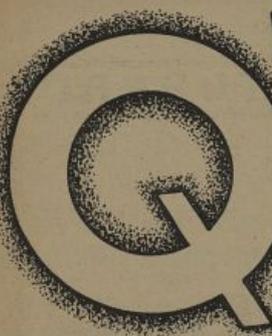
M. Pin (Maurice-Pierre), médecin directeur du sanatorium des Neiges à Briançon (Hautes-Alpes) ; 27 ans 1/2 de services militaires et de pratique professionnelle distinguée.



M. Aubert Autrand, fils de M. le pasteur Jean Autrand, ancien député, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, et de M^{me}. Le témoin de la mariée était le docteur Armand Hanriot, médecin-inspecteur des Ecoles. Le témoin du marié était l'enseigne de vaisseau Henri Brugerolle, son beau-frère. Une réception suivit dans le parc de la propriété de M. Tanon, à Soissy-sur-Etiolles (S.-et-O.).

— Le 30 juillet, a été célébré, dans la plus stricte intimité, en l'église paroissiale de Lourdes (Haute-Pyrénées), le double mariage du docteur Ernest Lauriat, ancien externe des hôpitaux de Paris, avec M^{lle} Clotilde Kimmel, et du docteur Jean Michel, médecin-lieutenant, ancien externe des hôpitaux de Paris, avec M^{lle} Henriette Lauriat, externe des hôpitaux de Paris. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le R. P. Martin-Rousseau, dominicain.

— On annonce le mariage de M^{lle} Marguerite Marty-Lavauzelle, fille de M. Roger Marty-Lavauzelle, directeur de la France Militaire, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre, et de M^{me} Roger Marty-Lavauzelle, avec le docteur André Rollin, assistant des Quinze-Vingt, fils du docteur Maurice Rollin.



QUINBY

(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY

QUINBY

SOLUBLE

indolore, incolore, propre à l'injection facile

LABORATOIRES AUBRY
62 RUE ERLANGER - PARIS
TEL. JASHIN 53-44

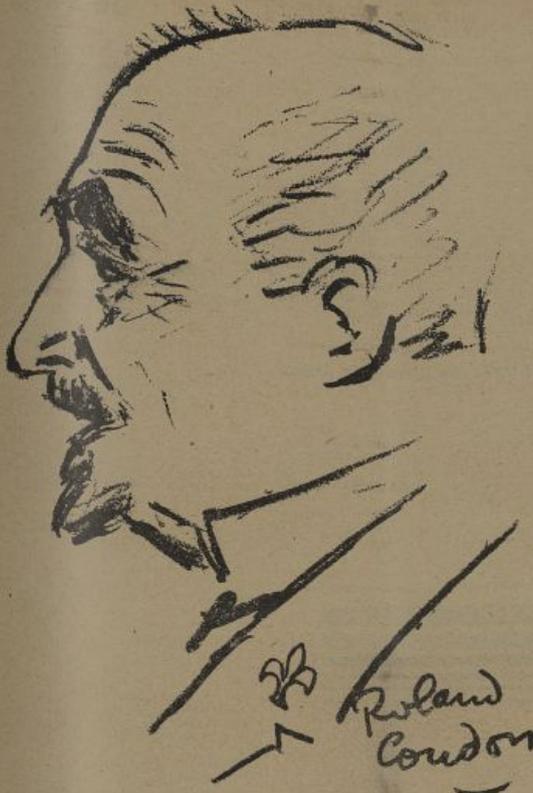
QUINBY

est également efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

SYPHILIS

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

Croquis de l'Académie



Dessin inédit de Roland COUDON

M. CHARLES FIESSINGER

Une conférence de Victor Pauchet
SUR
« L'Automne de la Vie »

L'automne de l'homme est la période des récoltes, la période productive, celle où l'individu bénéficie des efforts fournis pendant le printemps et l'été, celle où la situation sociale, matérielle, professionnelle est au maximum.

Charge et maturité, l'intelligence des hommes au-delà de soixante ans brille de son plus bel éclat ; les instincts, les appétits, les sensations ont été réfrénés, tempérés par la raison ; l'esprit est parvenu à un état d'harmonieux équilibre. La volonté, plus ferme, la sensibilité plus discrète, en même temps que plus affinée, donnent à l'homme de 60 ans la maîtrise de lui-même.

Le nombre des années n'indique pas nécessairement les limites des saisons humaines et celui qui sait bien administrer ses forces peut prolonger très longtemps la « riche » période de l'automne.

Mais, il ne faut pas oublier que tout ce qui survient au cours de l'existence est « chance et non accident ».

Pour bénéficier d'un bel automne, il faut avoir préparé pendant les saisons précédentes, et pour le prolonger il faut savoir le bien administrer.

L'homme ne doit pas brûler sa maison pour entretenir la flamme du foyer qui s'éteint (Brioux). Il doit très sagement organiser sa vie physique et psychique, appliquer très scrupuleusement les règles d'hygiène alimentaire, combattre les quelques signes de vieillissement vital qu'il peut observer, entretenir dans son cerveau des pensées optimistes, positives, altruistes, bienfaisantes, exiger sa « façade » pour garder une allure toujours jeune et attrayant.

Pour schématiser la question, vous pouvez dire que, pendant la période de l'automne, l'attention du sujet doit être attirée sur trois grandes lignes, desquelles dépend son état de santé générale et son comportement :

- 1. Etat intestinal dont le bon fonctionnement dépendra de l'hygiène, du régime et de l'état endocrinien, qui pourra être modifié par la physiothérapie et l'endocrinothérapie.
- 2. Etat mental et moral qu'il faudra particulièrement soumettre à la psychothérapie et qui bénéficiera des auto-suggestions positives.

Nous avons reconnu dans l'assistance :

Mme Victor Pauchet, Mlle Edith Pauchet, M. Jamil Gillet, Mme Guy Pauchet, comtesse de Cherisey, docteur et Mme Victor Gardelle, Mlle Denise Gardelle, la comtesse de Butler d'Ormont, Mme Victor Argueux, Mme Jacques Rouché, M. et Mme François Lateur, docteur et Mme Lobligeois, M. le Rouet-Saint, le capitaine de vaisseau

Cours de Pratique Chirurgicale Oto-Rhino-Laryngologique du Prof. Georges Portmann, donné à Paris, du jeudi 18 octobre au mercredi 24 octobre 1934, avec la collaboration des docteurs J. Auzimour et P. Leduc.

PROGRAMME

- Jeudi 18 octobre**
- 9 h. 30. Les otites aiguës : Hôpital de la Croix-Rouge, 8, square des Peupliers.
 - 3 heures. Sinusites fronto-maxillaires. Traitement chirurgical : Clinique Franklin, 15, rue Franklin.
- Vendredi 19 octobre**
- 9 h. 30. Mastoïdite. Anatomie, Pathologie : Hôpital de la Croix-Rouge, 8, square des Peupliers.
 - 3 heures. La Mastoïdectomie : Clinique Franklin, 15, rue Franklin.
- Samedi 20 octobre**
- 9 h. 30. Ethmoïde. Anatomie, Pathologie, Chirurgie : Hôpital de la Croix-Rouge, 8, square des Peupliers.
 - 3 heures. Insuffisance respiratoire nasale et traitement chirurgical : Clinique Franklin, 15, rue Franklin.
- Lundi 22 octobre**
- 9 h. 30. Tumeurs malignes du massif facial : Hôpital de la Croix-Rouge, 8, square des Peupliers.
 - 3 heures. Ankydoses. Anatomie, Pathologie, Chirurgie : Clinique Franklin, 15, rue Franklin.
- Mardi 23 octobre**
- 9 h. 30. Les otites chroniques : Hôpital de la Croix-Rouge, 8, square des Peupliers.
 - 3 heures. Traitement chirurgical des otites chroniques : Clinique Franklin, 15, rue Franklin.
- Mercredi 24 octobre**
- 9 h. 30. Tumeurs malignes du Larynx : Hôpital de la Croix-Rouge, 8, square des Peupliers.
 - 3 heures : Chirurgie du Larynx : Clinique Franklin, 15, rue Franklin.
- Ce cours essentiellement pratique comprend des séances opératoires de démonstration. Chaque assistant sera individuellement initié aux détails de la technique chirurgicale et de l'anesthésie. Ces séances opératoires seront précédées d'un exposé théorique, après examen de malades, accompagné de projections et de films cinématographiques.
- Les inscriptions seront reçues chez le professeur G. Portmann, 15 bis, cours de Verdun, Bordeaux.
- et Mme Lavenir, le gouverneur général et Mme Cayla, M. Pinelli, Mme Robert Gardette, le docteur et Mme Germain Laporte, M. et Mme de Gunzbourg, Mme Kaufmann, Mme Gerson, le docteur et Mme l'Hélias, M. Pournier-Sarlovèze, M. et Mme Georges Prade, le docteur et Mme Luquet, le docteur et Mme Le Gac, Mme Looper, la générale Lutzerac, Mme Huter, Mme Dupuy de Frenelle, M. et Mme René Marchand, Mme la comtesse de La Chapelle, Mme Auguste Bécart, le docteur Vels.

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement
des CAUSES de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES de D^r M. LEPRINCE
42, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et toute Pharmacie.
R. C. Seine 7164

Le PREVENTYL En usage dans l'Armée et la Marine

Trousse de prophylaxie anti-vénéérienne

Préserve

DES MALADIES VENERIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Echantillons et Littérature.
E^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'ajout le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

- SANTHOSE PURE** { Affections cardio-rénales
Albuminurie, Hydrocéphale
- S. PHOSPHATÉE** { Sclérose cardio-rénale
Anémie, Convalescences.
- S. CAFÉINÉE** { Asthénie, Astylosie
Maladies infectieuses
- S. LITHINÉE** { Pré-sclérose, Artério-sclérose
Goutte, Rhumatisme

La SANTHOSE ne se présente qu'en cachets
ayant la forme d'un ovale. Chaque boîte renferme 24
cachets dosés à 0,50 centigr. — Dose : 1 à 4 par jour.

Vente de gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

FURONCULOSE

ALLERGANTYL
MILUC

Modification du terrain par le Complexe RATE-BARDANE (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (finir progressivement au total le furoncle séché)

DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois
chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la POMMADE ALLERGANTYL en traitement externe synergique, complétant l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUCY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PARIS

Thérapeutique nouvelle
des états hypertensifs

COMPRIMÉS DE DÉRIVÉS DE LA CHOLINE
ACTIFS PAR VOIE DIGESTIVE

HYPOTAN

LE RÉGULATEUR DU DÉBIT ARTÉRIEL

HYPERTENSION
SPASMES VASCULAIRES

CURE COMPLÉMENTAIRE
DE L'ACÉCOLINE

COMPRIMÉS
4 à 6 PAR JOUR

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

Au Congrès de Dermatologie et de Syphiligraphie de Lyon

(Suite et fin de la page 2)

Deux jours après le curetage de ces papillomes, il se produisit une adénopathie inguinale bilatérale qui s'orienta immédiatement vers le tableau de la maladie de Nicolas et Favre, avec ganglions iliaques. De plus, le Frei est positif et la réaction de Ho négative. Diverses recherches sont encore en cours pour affirmer le diagnostic, mais, s'il s'agit d'une vraie maladie de Nicolas et Favre, le virus était-il contenu dans les papillomes et libéré par le curetage ? L'auteur a dès lors cherché si les papillomes pourraient donner un antigène capable de provoquer une réaction chez les malades certainement atteints de Nicolas et Favre. Cet antigène a été fabriqué avec les papillomes d'un homme ; les résultats ont été négatifs et l'expérience sera reprise avec les papillomes vénériens des prostituées.

Le docteur Ravaut répond aux rapporteurs au sujet de sa méthode d'intradermo-inoculation.

Pour le diagnostic du chancre mou, elle peut rendre des services ; elle paraît plus sensible que la cuti-inoculation, mais si les lésions sont très infectées, on risque de déterminer des lésions d'inoculation qui s'éteignent et qu'il est peut-être inutile de provoquer.

Pour le diagnostic du bubon fermé, les résultats de l'intradermo-inoculation sont nettement supérieurs à ceux de la cuti-inoculation et plusieurs statistiques ne sont pas, sur ce point, en accord avec le professeur Jersild.

Pour le diagnostic de bubon de Nicolas et

Favre, l'auteur est d'accord avec M. Jersild ; l'intradermo-inoculation du pus frais ne semble donner que des réactions allergiques car la lésion expérimentale ne contient pas de virus (réinoculation au singe négative). Enfin, au point de vue thérapeutique, l'auteur insiste sur l'utilité de mettre au jour la lésion ganglionnaire, et dans ce but l'électro-coagulation du bubon raccourcit beaucoup la durée de la maladie.

Le professeur Petges (Bordeaux), à la suite de la communication du professeur May sur la réaction de Vernes dans la maladie de Nicolas et Favre rappelle qu'il a signalé en 1936 dans cette affection le chiffre élevé du Vernes, beaucoup plus élevé que dans le bubon chancereux, sans que cependant l'origine tuberculeuse du lymphogranulome soit envisagée. Depuis 1926, sa statistique lui confirme que la réaction de Vernes résorcine est une excellente méthode de différenciation entre la maladie de Nicolas et Favre et le bubon chancereux, qu'il est toujours élevé dans la maladie de Nicolas et Favre de 40 à 80 et au delà, et que ce chiffre baisse au fur et à mesure de l'action thérapeutique et de l'amélioration.

Le professeur Ramel (Lausanne) fait à la réaction de Vernes le grief d'être trop peu spécifique et d'être positive dès qu'il y a la moindre réaction subfébrile.

Le docteur Ravaut s'associe à ses objections et considère la réaction de Vernes comme une simple réaction de désintégration d'albumines.

Le docteur Pecker signale qu'en étudiant

la réaction de Vernes-résorcine à la période présérologique du chancre syphilitique, il a constaté que le chancre simple peut donner également une légère surtendance passagère, mais elle n'a jamais le taux élevé et la constance que le professeur Petges a constaté dans la maladie de Nicolas-Favre.

Le docteur Jausion fait deux remarques au sujet du diagnostic du bubon chancereux.

1^o Du point de vue bactériologique, les recherches les plus méticuleuses dans le pus du bubon ne discernent pour ainsi dire jamais le bacille de Ducrey. Le bacille de Ducrey est un strepto-coccobacille à Gram négatif, à arrangement en feu d'artifice, en chaînettes multiples et cet aspect est indispensable pour affirmer le Ducrey.

2^o L'auteur rapporte l'observation de deux malades à réaction de Frei positive présentant une poradéno lymphite nette, dans laquelle il a inoculé à deux reprises une goutte de l'antigène de Frei. Une véritable fonte ganglionnaire s'est effectuée dans les trois ou quatre jours. Ces faits qui auraient un intérêt à la fois diagnostique et thérapeutique demandent encore confirmation.

Le Cinquantenaire de l'Anesthésie Locale

C'est en octobre 1884 qu'a été publiée à Vienne (Autriche) la première observation d'une opération faite sous anesthésie locale à la cocaïne. Pour rappeler cet événement capital, qui a mis à la disposition des chirurgiens et des spécialistes en ophtalmologie, en oto-rhino-laryngologie et en stomatologie des possibilités opératoires précieuses, un comité s'est formé à Marseille qui organise une cérémonie commémorative pour le 27 octobre prochain. S'adresser au Dr Ch. Roche, ophtalmologiste des hôpitaux, Marseille.

A LA SOCIÉTÉ DES CHIRURGIENS de Paris

Soixante et un cas de volvulus de l'ans sigmoïde et quelques observations sur son traitement opératoire. — M. Luquet fait le rapport sur ce travail de M. Léon Achimowicz, de Wilno (Pologne). L'auteur étudie dans ses détails, d'après les cas qu'il a observés, l'étiologie, la pathogénie, l'anatomie pathologique, la symptomatologie et le traitement du volvulus de l'ans sigmoïde. Il conclut que : 1^o la condition fondamentale du succès dans le traitement est un diagnostic précoce et une intervention chirurgicale opératoire immédiate ; 2^o pour poser le diagnostic, il ne faut pas attendre l'apparition de tous les symptômes caractéristiques de la maladie, car, quand le syndrome classique est constitué, les lésions anatomiques de l'ans sigmoïde sont généralement trop avancées ; 3^o dans les cas non compliqués quand la vitalité de l'ans sigmoïde n'est pas compromise, il faut se borner à pratiquer la détorsion après laparotomie ; 4^o dans les cas compliqués de nécrose, il faut se limiter à l'opération la moins choquante, la section de l'ans sigmoïde avec abaissement des deux extrémités intestinales à l'ans torse ; 5^o le traitement causal et radical de la maladie, qui consiste dans la coléctomie totale avec entérographie immédiate de l'ans sigmoïde considérablement dilaté, ne peut être pratiqué à froid.

Cancer du côlon droit. Operation en deux temps. — M. Jean Lanos communique l'observation d'une maladie qui, ayant été soignée pendant ces deux années par un traitement médical, fut, malgré cette thérapeutique, malgré des signes intestinaux (débauches diarrhéiques, coliques de plus en plus vives), mais un examen radiologique qui fut d'ailleurs négatif, malgré un amaigrissement progressif, soignée pendant ces deux années par un traitement médical, fut, malgré cette thérapeutique, malgré des signes intestinaux (débauches diarrhéiques, coliques de plus en plus vives), mais un examen radiologique qui fut d'ailleurs négatif, malgré un amaigrissement progressif, soignée pendant ces deux années par un traitement médical, fut, malgré cette thérapeutique, malgré des signes intestinaux (débauches diarrhéiques, coliques de plus en plus vives), mais un examen radiologique qui fut d'ailleurs négatif, malgré un amaigrissement progressif.

A propos du traitement chirurgical des diverticulites. — M. Jean Guisot communique l'observation de quatre cas dans lesquels l'intervention chirurgicale pour phéno-spasme n'a donné qu'une amélioration momentanée et où les malades sont venus à dysphagie complète demander les secours de l'endoscopie. Se basant sur les données recueillies de l'endoscopie on doit distinguer dans l'évolution du processus de cette affection trois phases bien distinctes : une première de spasme simple avec contracture, une deuxième d'hypertrophie musculaire et sphincter et une phase terminale particulièrement grave de sténose scléro-cicatriciale due à l'œsophagite par stase alimentaire. La cardioplastie ne semble réellement efficace que dans l'hypertrophie musculaire du sphincter. Dans les quatre cas rapportés par l'auteur, il s'agissait, dans un cas, de spasme simple avec contracture, et dans les trois autres, de sténoses fibro-cicatricielles qui ne cédèrent qu'après la simple section. Seule la dilatation multibouginaire en cas de spasme grave ou l'électrolyse circulatoire endoscopique peut donner, en pareil cas, un résultat véritablement durable.

Deux cas de colite aiguë post-opératoire traitée par le bactériophage. — M. André Raiga rapporte deux cas de réaction colique aiguë survenus, le premier, au deuxième jour après une appendicectomie à froid, l'autre, au onzième jour d'une opération pratiquée d'urgence pour une appendicite aiguë. Ils ont été traités par ingestions répétées plusieurs fois par jour de race intestinale de bactériophage et a obtenu une guérison rapide. L'occasion de ces deux observations, l'auteur se référant à un travail de M. A. Schwab sur cette question, rappelle les signes cliniques ainsi que l'étiologie de ces accidents post-opératoires, et préconise l'emploi de bactériophage inoculé par voie digestive comme traitement aussi bien prophylactique qu'curatif.

Guérison, par une inoculation intraveineuse de bactériophage, d'une pyémié à staphylocoque. Résultat éloigné (près de 5 ans). — M. André Raiga communique l'observation du premier malade à qui, il y a près de cinq ans, il a fait une injection intraveineuse de staphylobactériophage. Il s'agissait d'un phléboton du bras ayant donné naissance secondairement à des embolies microbienne multiples. Cette pyémié a été guérie très rapidement à la suite de l'injection intraveineuse. Ce cas est particulièrement intéressant par une variation sur un même malade de la résistance du staphylocoque au bactériophage. Depuis cette injection, le malade n'a pu présenter la moindre infection staphylocoque.

Cancer de l'estomac sphacélé. — MM. Victor-Pauchet et G. Luquet présentent un cas de cancer médullaire volumineux traité par la résection. Ils insistent sur le fait que cette tumeur présentait des points de sphacèle, lésion qui assombrissait considérablement le pronostic post-opératoire, des opérations de sutures pouvant survenir du moment au douzième jour. L'ingestion de bactériophage osseux a permis de maintenir les chances de voir cette redoutable complication.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est à la page.



tonique "roche"
toni - stimulant

sirop "roche"
affections pulmonaires

allonal "roche"
toutes les algies

sédobrol "roche"
symptômes nerveux

Produits F. HOFFMANN - LA ROCHE & C^{ie} 10, Rue Crillon, PARIS (11^e)

Les Journées Orthopédiques de Lyon

La Société Française d'Orthopédie tient de nouvelles années deux réunions annuelles : l'une à Paris en octobre, son Congrès annuel, l'autre alternativement dans la capitale et la province, au début de l'été.

C'est à Lyon, ces jours derniers, qu'elle s'est réunie et ses organisateurs firent connaître la date de ses assises avec la remise d'un médaille jubilaire au professeur Nové-Josserand, chef de l'École orthopédique lyonnaise. C'est dire l'énorme succès de cette réunion. Presque tous les membres français de la Société étaient présents et les orthopédistes étrangers étaient représentés par les membres les plus distingués de chaque nation.

Le professeur Nové-Josserand, élève d'Ollier et digne continuateur du grand maître lyonnais, avait en effet d'une réputation mondiale, et qui ne soit le domaine de la spécialité osseuse et articulaire où l'a conduit sa curiosité scientifique, il y a projeté la lumière. Dans un service remarquablement ordonné, une abondance de matériaux relevés par des élèves d'une compétence éprouvée, il présenta un travail d'élaboration statistique et de synthèse qui n'a rien d'égal en aucun autre centre de recherche.

Plus le sujet est complexe, plus, par conséquent, paraît clair et diligent l'esprit méthodique du professeur Nové-Josserand. Non qu'il se contente dans tant d'affections osseuses à la pathogénie encore obscure, de classer pour l'avenir, de sérier provisoirement, ce qui est déjà dit et dit, il tient encore à l'auteur même quand la circonspection le veut et conclure, à mettre en valeur les faits saillants, les faits probants, et à tirer de l'ensemble quelques idées maitresses : c'est le métier de la clarté.

Ainsi, dans quelque atmosphère que ce soit, cette réunion ou grand congrès, quant à la fin d'une discussion soignée, il demande à la parole, les conversations particulières se poursuivent, les bannes se couvrent à nouveau, car les auditeurs sont assurés d'entendre avec confiance résumé des opinions affrontées, une fois au point limpide et des conclusions précises de réflexion et de réserve. D'un air M. Nové-Josserand abait, sans ironie, en montrant une tête fautive, ramène d'un trait de son oignon outrancière et sans éléver la voix, expose presque en s'excusant son point de vue qui est celui de l'expérience et du bon sens. Ce maître associe la clairvoyance à la modestie.

Cet esprit si net ne peut concevoir qu'une technique chirurgicale ordonnée et dirigée, comme sa clinique, comme ses indications opératoires, passées au crible d'une profonde réflexion paraissent lumineuses, de même l'acte opératoire semble réglementé par la science, clair, aisé.

L'homme est simple, d'un abord affable, accessible à tous. Chez d'autres grands maîtres, des meilleurs, on perçoit parfois un air de condescendance. M. Nové-Josserand, sans avoir l'air de se pencher, se met à la parole du plus humble. C'est qu'il possède une qualité fondamentale que n'assurent pas les honneurs, il est né bon et la vie qui lui fut donnée aussi, lui a permis de le rester.

Notre époque, la lutte affaiblit chez beaucoup la sensibilité de l'altruisme. M. Nové-Josserand a lutté contre l'ignorance, contre le doute, et il n'a pas voulu connaître les bassesses, les petites rancunes, les mesquineries. Il a ouvert son cœur aux enfants, il a

vécu parmi eux ; il a gardé une âme fraîche, les soucis doux et des yeux limpides. Cette bonté s'exprime sans affectation ; elle émane de lui ; il n'a pas la sottise pudeur des petits grands hommes qui la cachent.

Celui qui écrit ces lignes a eu l'honneur, jadis, d'approcher Ollier et, dans l'intimité, à la table de ses parents et de familles amies. C'était un homme supérieur et qui ne l'ignorait pas, mais tout naturellement il donnait cette impression que quelques maîtres parisiens d'alors s'efforçaient, eux, d'imposer, qu'il vivait sur un autre plan que le commun des mortels. L'espèce, de nos jours, en est devenue rare et la destinée, sans doute, n'a conservé ces échantillons qu'afin qu'aucune famille spirituelle ne s'éteigne tout à fait.

Nul, pourtant, parmi les maîtres contemporains, ne donne au même titre que M. Nové-Josserand une impression de grandeur qui vient de la sérénité de la conscience, d'une noble conception de la profession et de son rôle social élégamment rempli.

Son prestige est considérable, on le vit l'an dernier au Congrès International de Londres quand l'accablèrent les représentants de toutes les nations. Pourtant c'est peut-être l'autre jour, quand le président Herriot l'évoquait dans son rôle de consolateur des mères, de correcteur du sort, c'est alors peut-être que cet homme modeste dut avoir la plus grande satisfaction. Il sut qu'il n'était pas seulement admiré, mais universellement aimé.

Le docteur Delachof, de Bruxelles, au nom de la Société Internationale d'Orthopédie, le professeur Maffei, au nom de la Belgique, le professeur Nicod, au nom de la Suisse, le professeur Emalle, au nom de la Grande-Bretagne, M. San Ricar pour l'Espagne, M. Calendra pour l'Italie, M. Mouchet pour la France d'Orthopédie, le doyen de la Faculté de Lyon, le professeur Lépine, dirent tout ce que M. Nové-Josserand avait fait pour la Science. Le président Herriot, en termes d'une haute éloquence, sut le remercier pour son action sociale et tous les services rendus aux enfants lyonnais.

Rarement, il est donné de vivre une heure de si parfaite communion de pensée et de sentiments. Tous ceux dont les mains se tendaient vers le professeur Nové-Josserand étaient des amis vrais, sincères, sans réticence et ils associaient à la sienne la pensée de celle qui est gardienne d'un foyer paisible où le travail fut aisé.

Ce congrès fut pour beaucoup l'occasion de faire connaissance avec l'Hôpital de Grange-Blanche dont le plan grandiose offre un peu au premier abord et leur permit d'opposer cette réalisation des hôpitaux modernes en pavillons séparés à l'autre conception de l'Hôpital Building comme sera le Esaulon de Clichy. Où est la vérité ? Pour le malade, pour l'enseignement, pour l'économie budgétaire ?

En même temps que le digne associé du maître, le professeur Tavernier, et que ses élèves, MM. Rendu, Michel, Pouzet, Brunat, exposaient leurs travaux et présentaient leurs résultats, l'assemblée était conviée à des séances opératoires dans différents services, chez MM. Patel, Bérard, Tixier, Santy, etc.

Journées profondément instructives dont on garde un souvenir aussi satisfaisant pour l'esprit que pour le cœur.

CARLE ROEDERER.

LES VOIX LATINES

CONFÉRENCE DU PROFESSEUR DANIEL

Le 23 octobre prochain, à 21 heures, à l'Institut Océanographique, à l'occasion du prochain Congrès de la Presse Médicale Latine qui aura lieu du 17 au 21 octobre et sous les auspices de l'UMFIA (Union Médicale Latine et des Voix Latines), le professeur Daniel, le très éminent chirurgien de Bucarest, fera un conférence intitulée : *La science roumaine devant le science médico-chirurgicale et ses rapports avec la langue française*. Cette conférence dont la partie parlée ne durera que trois-quarts d'heure sera accompagnée d'un très beau film qui représentera : 1° Quelques aspects de la Roumanie ; 2° La Roumanie à travers les siècles ; 3° Institutions et hôpitaux ; 4° Quelques personnalités médicales roumaines ; 5° Visite des professeurs français en Roumanie.

Cette conférence sera faite sous la présidence d'honneur de Son Excellence Dinu C. Cioba, ministre plénipotentiaire de Roumanie à Paris ; le docteur Dartigues, président de l'UMFIA ou Union Médicale Latine, présentera la conférence, son ancien camarade et ami, le professeur Daniel, et après la conférence, le Pr J.-L. Faure et Son Excellence Dinu C. Cioba remercieront l'orateur au nom de son pays. Les Voix Latines, et les directeurs du Congrès de la Presse Latine, et les organisateurs dont les présidents sont M. le Pr Etienne, de Nancy, les vice-présidents, Pr Dartigues, Pr Noël Lessinger et Dr Julien Noël, et le secrétaire général, Dr Pierre.

On trouvera des cartes d'invitation chez le Dr Dartigues, président de l'UMFIA ou Union Médicale Latine, 81, rue de la Pompe, Paris (16^e), Librairie Doin, 8, place de l'Odéon, Paris (6^e), Librairie Baillière, 19, rue Haute-Ville, Paris (8^e), Librairie Maloine, 27, rue de l'École-de-Médecine, Paris (5^e), Librairie du Monde Médical, 42, rue du Docteur Blanchard, Paris (17^e), Academia Gayà, 2, rue des Italiens, Paris (8^e), Association des Médecins Roumains, 28, rue Serpente, Paris (9^e).

Le prochain congrès d'hygiène sociale se tiendra à Lyon du 7 au 9 octobre prochain

Le Comité lyonnais, sous la présidence de M. Edouard Herriot, vient d'arrêter le programme des réunions qui fera ressortir les grands résultats obtenus dans la ville de Lyon au point de vue de l'hygiène sociale.

Les principaux rapports seront les suivants : — Professeur Courmont : Trente ans de lutte anti-tuberculeuse à Lyon. — Docteur Monisset : L'effort réalisé dans le Rhône par le Comité départemental pour la lutte contre la tuberculose. — M. Lévy : L'effort de la Ville de Lyon, en faveur des habitations à bon marché. — Professeur Nicolas : Le centre régional lyonnais de lutte contre les maladies vénériennes. — Professeur Bérard : L'action du centre anticancéreux de Lyon. — Professeur Mouriquand : Bases biologiques et médicales de la lutte contre la mortalité infantile. — Docteurs Vagne, Trillat et Gardère : Les œuvres municipales de protection maternelle et infantile à Lyon. — Doyen Lépine : La fondation franco-américaine pour l'enfance. Son action, ses résultats. — Docteur Charles Gardère : Le centre d'hygiène sociale de l'École d'infirmières et de visiteuses de Lyon.

Pendant la durée du Congrès, les visites suivantes seront organisées : Maison des mères, Crèches et Pouponnières de la Ville de Lyon, Restaurant des mères nourrices, Consultations d'hygiène sociale de l'Institut bactériologique de Lyon, Dispensaire du Comité départemental de lutte contre la tuberculose (Oullins), Préventorium de Charly, Préventorium de Lachaux, Maison de l'enfance, Garres d'hygiène de l'enfance de l'A. I. C. A., Clinique médicale infantile du Professeur Mouriquand et Gaivre Grancher, Ecoles d'infirmières et de visiteuses, groupe d'habitations à bon marché de Lyon et de Villeurbanne, etc.

Les Compagnies de chemins de fer feront bénéficier les congressistes d'une réduction de 50 pour cent sur le prix du parcours.

Les adhésions sont gratuites. Elles doivent être adressées le plus tôt possible, et en tout cas avant le 15 septembre, soit à M. le docteur Roehay, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, président général du Comité lyonnais de l'Alliance d'hygiène sociale, 61, rue Pasteur Lyon, soit au secrétaire général de l'Alliance d'hygiène sociale, 5, rue Las-Cazes, Paris, Paris, 7^e. Le compte rendu du Congrès sera mis en vente au prix de 20 francs.

DILULES DU D^r DEBOUZY



OPHTHÉRIE BILIAIRE INTEGRALE
INSUFFISANCE HEPATIQUE
LITHIASE BILIAIRE
ICTERES
CONSTIPATION
DIABETE
TUBERCULOSE
ENTÉROCOLITE

408 PILULES PAR JOUR
 efficaces et toujours bien tolérées
 10 à 30 d'extrait de bile totale
 environ 3^e de bile fraîche par pilule

LABORATOIRES LONGUET
 34 RUE SEDAIN, PARIS

les propriétés de la strychnine avec une toxicité



STRYCHNAL LONGUET

fois moindre

ANÉMIE
 ASTHÉNIE
 NEURASTHÉNIE
 AFFECTIONS MÉDULLAIRES
 ET NÉVRITQUES
 CONVALESCENCES
 granules : 2 à 4 par
 ampoules : 1 à 2
 LABORATOIRES
LONGUET
 34 RUE SEDAIN, PARIS

ORTHOZOMINE

PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉSALBUMINÉ
 SIROP AGREABLE AU GOUT ÉMINNEMENT ASSIMILABLE
 SANS AUCUNE CONTRE-INDICATION
 2 A 4 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE

PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
 POUDRE AROMATISÉE
 2 A 6 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR



Laboratoires LONGUET
 34, rue Sedaine, 34
PARIS

La Grande Marque
des Antiseptiques Urinaires
et Biliaires

56, Boulevard Péreire
PARIS

URASEPTINE
ROGIER

dissout et chasse
l'acide urique

aux
azotémiques

PAIN
HYPOAZOTÉ
Heudebert

Qui ne fatigue pas les reins
même les plus gravement
lésés.

la marque

Heudebert
est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

UROMIL

ÉTHER PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE

L'ACIDE
URIQUE

ARTHRITISME

Dr L. BÉLIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

AU CONGRÈS DE LILLE

A propos de l'expertise contradictoire

Intervention de M. le Docteur Le Guillant

Je joins mes félicitations à celles des précédents orateurs. Les rapporteurs ont fait de cette question, cependant passionnante, une expertise remarquable et impartiale. Je les remercie vivement d'avoir bien voulu m'y citer. J'ai en effet écrit, il y a quelques mois, contre l'expertise contradictoire, un article paru dans le numéro de mars de *l'Affirmative Française*. J'ai été heureux de voir mes arguments et mes conclusions plus ou moins acceptés par les rapporteurs et par le docteur Charpentier.

Je n'exposerai pas à nouveau les raisons majeures qu'ont les médecins experts de rejeter l'expertise contradictoire : la formation d'une « surspécialisation » ; la défense psychiatrique ; l'affaiblissement et le désordre de l'expertise mentale que de telles pratiques ne manqueraient pas d'aggraver ; les excès qu'elles entraîneront, l'absurdité de principe d'une proposition qui admet que des conclusions qu'il faut bien qualifier de scientifiques, aient à être défendues et attaquées devant le jury. Les raisons pratiques de motifs rendus à l'extérieur de la passion et la confusion d'une expertise contradictoire dans l'état actuel de notre législation et de notre assistance aux anormaux délinquants.

Je veux toutefois insister sur le fait que les arguments invoqués contre l'expertise telle qu'elle se pratique actuellement se réduisent à l'accusation portée par différents auteurs absents à ce Congrès. En clair, elle consiste en ceci : pour être commis, les experts officiels choisissent des conclusions simples ou répressives préférées des magistrats. Ils sont des experts de l'accusation. C'est la gravité et l'injustice de cette accusation qui légitime, ou au moins excuse, le ton un peu vif de mon article et de mon intervention.

Il n'est pas vrai que les experts soient des experts de l'accusation. Ils sont des experts de l'instruction ou des experts tout court. La symétrie, l'apparente égalité qui résulteraient de la nomination d'un expert de la défense constituerait donc en réalité une injustice basée sur une accusation sans fondement dans la majorité des cas. Il faut avouer qu'elle est vraie ou vraisemblable parfois.

Surtout beaucoup d'experts croient devoir, dans un souci honorable mais injustifié de défense sociale, forcer leurs conclusions vers une irresponsabilité totale qui permet l'intervention ou vers une responsabilité totale qui laisse à la répression toute sa force.

Ils savent les conséquences pratiques d'un rapport d'expertise concluant à une responsabilité atténuée, reconnaissant à la fois les tares psychopathiques d'un délinquant et sa lucidité, son discernement, prévoient la sanction bénigne qui sera seule opposée à une mobilité maximum, la libération prochaine bientôt suivie d'une récidive certaine.

Ce scrupule, dans une certaine mesure légitime, s'accorde trop avec l'aversion manifestée par le jury, les magistrats, les pouvoirs publics en général, vis-à-vis des complications théoriques et pratiques qu'entraînent les conclusions de responsabilité pénale atténuée.

Je pense qu'à aucun point de vue une pareille attitude n'est justifiée. La force de l'expert est de se tenir étroitement sur le terrain médical, qui est aussi le terrain de la science et celui de la vérité — même en médecine mentale. En allant au delà, l'expert outrepassa sa compétence et son rôle.

Il ne lui appartient pas de dissimuler à un jury, même incompetent, la complexité d'un cas psychopathique et de prendre sur lui le soin d'assumer la défense sociale. Escamoter la difficulté ne permet que parfois et momentanément d'éviter d'être embarrassé par la défense, ou de méconter l'accusation ainsi que les conséquences sociales redoutables de conclusions pour la satisfaction pratique desquelles rien n'existe encore.

J'estime bien au contraire, que si chaque fois qu'une pareille situation s'est présentée à l'expert, il l'avait exposée dans tous ses éléments, toute sa rigueur, toute sa gravité au jury, aux magistrats, à l'opinion publique, les mesures que nous souhaitons tous seraient depuis longtemps réalisées.

Ceci dit, je ne partage guère la confiance qu'ont les rapporteurs dans l'établissement d'une « doctrine médico-légale ». Je doute qu'elle puisse remédier aux inconvénients de l'expertise contradictoire. Le problème de l'expertise sera d'ailleurs toujours dans l'application à un cas particulier des points de vue doctrinaux.

Pour éviter ses dangers comme la tendance incontestable de certains experts officiels à satisfaire aux exigences sociales, ou à la répugnance que manifestent parfois les jurys aussi bien que les magistrats à être mis en face des difficultés et des lacunes de la préservation contre les anormaux délinquants, il faut non pas renforcer cette tendance par la contradiction, mais assurer l'impartialité de l'expert.

Dans une matière éminemment complexe et difficile, où tout est mesure et cas particulier, il faut avant tout éviter de porter l'expertise. L'erreur de bonne foi est là, comme ailleurs toujours possible, mais d'une gravité unique. Il faut se garder d'y ajouter celles des esprits prévenus et partiaux.

Comme je l'ai écrit : « l'indépendance est, nous semble-t-il, la condition nécessaire mais suffisante pour que des médecins qualifiés n'apportent pas dans leur mission une plus grande part d'erreur que ne le comporte la nature humaine. »

Le tirage au sort, en présence de la défense, sur une liste comprenant tous les experts réunissant les garanties de compétence né-

cessaire, la nomination pour toute affaire importante de trois experts parais-
docteur Charpentier comme à mo-
seules reporter à l'expertise.

Par contre, je ne suis nullement d'accord avec lui sur l'utilité des récusations possibles par la défense ou le ministère public. Cette mesure, en apparence si légitime, que fort d'amener l'expert à quelques actes de prudence, je prétends que les experts ne sont pas mauvais, qu'il suffit qu'on assure leur indépendance et leur impartialité. Je refuse absolument d'entrer dans la voie de ceux qui réclament l'expertise contradictoire et à permettre au Ministère public ou à la défense de faire pression sur les experts par le moyen de la récusation. Les « autres moyens » qui auraient seuls accès à l'expertise ne seraient peut-être pas les meilleurs. Certaines réformes pour être réalisées, ont des thèses pour atteindre l'opinion publique ont besoin d'être illustrées par des exemples graves et vivants ainsi que de la validité d'une cour d'assises. Il peut être responsable que leur promoteur ou leurs partisans puissent se faire entendre.

Quoi qu'il en soit des modalités de la réforme, je formule le souhait qu'un texte soit émis par le XIX^e Congrès de Médecine Légale contre l'expertise contradictoire. Je n'ose espérer que ce vœu soit unanimement adopté, mais je voudrais qu'au moins il atteste le sentiment de la majorité considérable des experts qui n'ont jamais eu besoin de la contradiction pour apporter dans leur mission science et conscience.

Le Docteur Le Guillant expose
la situation injustifiée et absurde dans laquelle se trouvent placés les jeunes médecins des asiles.

Cette situation, dit M. le docteur Le Guillant, est celle faite aux jeunes médecins des asiles vis-à-vis de l'expertise mentale.

Vous savez qu'aux termes du décret du 11 novembre 1893, modifié par celui du 10 août 1906, les désignations d'un expert ne peuvent porter que sur des docteurs ou officiers de santé ayant exercé pendant 5 ans la profession médicale à moins qu'ils ne soient pourvus du diplôme de médecine légale et de psychiatrie.

De ce fait un jeune médecin des asiles, généralement spécialisé en médecine mentale depuis longtemps, ayant en règle plusieurs années d'internat des asiles et par conséquent de pratique de cette spécialité, ayant satisfait aux épreuves théoriques et cliniques du concours du Médical des Asiles se voit écarté de l'expertise au bénéfice de Médecins sans spécialisation véritable ou seulement titulaires du diplôme de médecine légale.

Sans vouloir critiquer en aucun façon la valeur de ce diplôme, il peut être souligné que les connaissances psychiatriques qu'il sanctionne ne sont pas supérieures à celles des Médecins des Asiles.

Dans le département de la Nièvre dont il dirige l'asile départemental, les deux médecins-chef et moi-même ayant tous trois moins de cinq ans d'exercice de la médecine, aucun des médecins spécialisés, chargés d'un asile de 1.000 aliénés, ne pourrait être commis comme expert si une application trop abusive des textes y était faite.

D'autre part, il arrive assez fréquemment c'est d'ailleurs non pas, que des médecins des asiles sont anciens chefs de clinique à la Faculté de Paris. Comme tels, ils participent à l'enseignement et notamment à celui qui comporte le diplôme de médecine légale. S'ils n'ont pas, par ailleurs, reçu ce diplôme et acquis des connaissances absolument étrangères à l'exercice de leur spécialité, ils peuvent se voir, pendant 5 ans, refuser, par insuffisance de titres, des expertises qui seraient accordées à leurs élèves.

À côté de l'injustice de fait résultant de cet état de choses, je voudrais insister un instant sur ce qu'il faut bien appeler son absurdité. En effet, les jeunes médecins des asiles qui se voient ainsi privés du droit d'expertise pour un aliéné criminel sont cependant, de ces officiers, de par leurs fonctions même, de décider du maintien ou de la sortie de ce malade placé dans leurs services. Or, si un médecin-chef un tant soit peu réfléchi ne partage pas l'avis de l'expert — non spécialiste parfois, bien que muni du diplôme de médecin légiste — il peut s'opposer avec succès à l'internement dans son service ordonné d'après les conclusions de ce dernier, d'un sujet qu'il ne reconnaît pas aliéné. Il pourrait en résulter des conséquences pratiques éminemment regrettables.

Pour ces raisons que je crois évidentes, une pareille situation légale ne peut se prolonger. En conséquence, je demande au XIX^e Congrès de Médecine Légale d'attribuer le titre de Médecin-Chef des Asiles en exercice dispensé, au même titre que le diplôme de Médecin Légiste, des cinq années de profession médicale exigées pour l'inscription sur la liste des experts.

VILLÉGIATURES

— Sont à Dinard, pour y passer leurs vacances :

Doctoresse Haussmann, de Vienne.

Doctor Joyce and Mrs. de Cardiff.

Docteur A. Labignette, médecin-chef à l'hôpital Boucaut de Paris.

Docteur P. Labignette (et famille), chef de laboratoire à l'hôpital Boucaut, Paris.

Docteur L. Le Damany et sa famille, de Rennes.

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE . cachets, comprimés, granulé

Gaiacolé : cachets
Arsenié : cachets

A. RANSON
Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XXI)

Silicyl

Médication
de **BASE** et de **RÉGIME**
des États Artérioscléreux
et Carences Siliceuses

GOUTTES : 10 à 25, 2 fois par jour.
COMPRIMÉS : 3 à 6 par jour.
AMPOULES 5 et intraveineuses : tous les 2 jours.

Dépôt de Paris : F. LOISEL, 7, Rue du Rocher
Echantillon et Littérature : Laboratoire CAMUSSET, 15, Rue Ernest-Roussel, PARIS

PYRÉTHANE

GOUTTES
25 à 50 par dose. — 300 Pro Dio
(en eau bicarbonate)
AMPOULES A 20. Antithermiques.
AMPOULES B 5-10. Antifébriles.
3 à 4 par jour avec ou sans
médication intercalaire sur gouttes.

Antinévralgique Puissant

Faculté de Médecine de Paris

Liste des prix à décerner en 1934 (bourses de fondations, bourses de doctorat, bourses municipales).

J.-A. Sicard, 25.000 francs. — Une ou deux bourses dans le but de favoriser et de diffuser des recherches médicales, soit par travail de laboratoire, cours, publication, soit par voyages d'études, séjour dans un laboratoire ou service déterminé en France ou à l'étranger.

Indiquer de la façon la plus précise les recherches ou missions poursuivies, en y joignant toutes les justifications et attestations nécessaires. — 15 octobre 1934.

Bernheim, 500 francs. — Récompense de la meilleure thèse de doctorat sur la tuberculose (étudiants français, russes ou polonais). — 15 octobre 1934.

Second, 5.000 francs. — Bourses à des internes ayant fait leurs preuves, qui préparent le concours d'adjuvants ou ont obtenu le titre d'aide d'anatomie. — 15 octobre 1934.

Déroulède, 1.000 francs. — Récompense de travaux ayant trait à l'étude du cancer. — 15 octobre 1934.

Montbyon, 2.500 francs. — Récompense du meilleur ouvrage sur les maladies prédominantes en 1933. — 15 octobre 1934.

Girard, 5.000 francs. — Prix à un étudiant pourvu de 12 inscriptions au moins, poursuivant des recherches pour découvrir un médicament sérum, etc., susceptible d'être utilisé en France, les ravages causés par les maladies contagieuses. — 15 octobre 1934.

Barbier, 5.000 francs. — Le sujet désigné par la Faculté, pour l'année 1934, est le suivant : « Cycle de la vitamine C ».

Les mémoires doivent être déposés au Secrétariat de la Faculté, insurant le 15 octobre 1934, dernier délai, sans désignation d'auteur.

Chaque mémoire devra porter une épigraphe ou devise apparente qui sera rappelée sur un pli cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur. — 15 octobre 1934.

Barbier, 5.000 francs. — Prix en faveur de la personne qui inventera une opération, des instruments, des bandages, des appareils et autres moyens mécaniques reconnus d'une utilité générale supérieure à tout ce qui a été employé et imaginé précédemment. — 15 octobre 1934.

Chateaufort, 2.500 francs. — Prix au meilleur travail sur les sciences médicales imprimé au cours de l'année précédente (les thèses et dissertations inaugurales sont admises). — 31 janvier 1935.

Jeunesse, 2.500 francs. — Prix au meilleur ouvrage sur l'hygiène. — 15 octobre 1934.

Leri, 1.500 francs. — Prix à un auteur de nationalité française pour le meilleur travail sur les affections des os et articulations, publié au cours de l'année 1933. — 15 octobre 1934.

Prix Behier, 4.000 francs. — Prix biennal à l'auteur du meilleur travail sur une question de pathologie médicale. — 15 octobre 1934.

Rigout, 1.000 francs. — Récompense de la meilleure thèse de chimie biologique, physiologique ou de bactériologie. — 15 octobre 1934.

Dalmazet, 1.000 fr. — Récompense du meilleur traité sur l'influenza. — 15 octobre 1934.

Lannelongue, 500 francs. — Aide à un étudiant en médecine momentanément dans la gêne. — 15 octobre 1934.

De Rothschild, 2.500 francs. — Bourses à deux étudiants, de préférence israélites. — 15 octobre 1934.

Gérville, 1.000 fr. — Deux bourses au profit de deux étudiants français, laborieux et peu fortunés. — 15 octobre 1934.

Demarié, 700 francs. — Prix annuel à un étudiant méritant. — 15 octobre 1934.

De Framont, 2.000 francs. — Prix annuel à un étudiant méritant et sans fortune. — 15 octobre 1934.

Verst, 500 francs. — Prix annuel à un étudiant méritant et sans fortune. — 15 octobre 1934.

Hervieux, 3.500 francs. — Aide à deux étudiants méritants et sans fortune. — 15 octobre 1934.

Dieulafoy, 7.000 francs. — Bourses à trois étudiants français méritants, sans fortune ou peu fortunés. — 15 octobre 1934.

Serge-Henri Salle, 200 francs. — Achat d'ouvrages se rapportant aux sciences médicales qui seront attribués à un externe de la Charité. — 15 octobre 1934.

Seligmann, 10.000 francs. — Bourse destinée à soigner un externe des hôpitaux de 3^e année ou un interne des hôpitaux de Paris atteint de tuberculose débutante.

Legs Marjolin. — Remboursement total ou partiel des frais d'inscriptions d'étudiants en médecine français internes ou externes des hôpitaux de Paris d'infirmiers, fait rembourser par leur école, leur exactitude et ayant recueilli avec soin les observations dans leur service (joindre à la demande les certificats des chefs de service). — 15 octobre 1934.

Faucher. — Exonération totale ou partielle des frais de scolarité et d'examen pour deux étudiants français et deux étudiants polonais. — 15 octobre 1934.

Legs Halterre. — Aide à un ou plusieurs étudiants français méritants et sans fortune. — 15 octobre 1934.

Les demandes établies sur papier timbré à 4 fr. (sauf pour les Pupilles de la Nation) et accompagnées, soit d'un état de situation de fortune, soit du travail ou de l'appareil à récompenser, devront parvenir à M. le doyen, au plus tard, aux dates mentionnées ci-dessus. (A suivre.)

Réglementation ou abolition

L'Union Temporaire, dont on sait les pagnes pour l'abolition de la prostitution réglementée, communique l'intéressante statistique suivante :

47 pays avaient essayé le système munitariste.

33 pays, à ce jour, l'ont abandonné, n'ayant reconnu son inutilité médicale.

Il reste 14 pays réglementés, dont plusieurs ont déposé des projets de lois abrogatives, sauf la France, qui n'a encore rien fait.

C'est qu'en France les tenants de la « morale tolère et qu'elle protège » ont toujours, comme le noble de comte Almaviva, des arguments à la poche et n'hésitent pas à faire entendre les autorités nécessaires.

Il court à ce sujet, depuis l'ouverture de l'année scolaire, des histoires impayables, qui tiennent ses doigts dans les bidets et dans les pots-de-vente ! Et comment en serait-il autrement en un temps où l'atmosphère est main trempée de sang dans l'eau bouillante dans les coffres-forts ?

La police des mœurs, dit-on, est dévouée à l'ordre public, à la salubrité publique.

Pourtant, il n'est plus un hygiéniste du monde qui soutienne aujourd'hui un régime spécial de réglementation pour lutter contre les maladies vénériennes. Le professeur Bayet, président de la Ligue Nationale Belge contre le Périu Venériu, proclamait, il n'y a pas longtemps :

« Depuis plus de cent ans que la prostitution existe, les maladies vénériennes n'ont fait que croître. Un régime de prophylaxie qui n'a pu faire ses preuves dans un délai est définitivement condamné ».

Mais, en réalité, les partisans de la réglementation se soucient bien de prophylaxie. La police a d'autres raisons, inavouées, de défendre le régime de la tolérance et de surveillance. La police des mœurs n'a pas si dure que parce qu'elle est, en France, des branches de la police politique.

La police des mœurs, a-t-on dit, constitue le contre-société, la plus redoutable machine d'espionnage et de chantage qui puisse être créée. La police des mœurs acquiert par ses moyens que vous devinez, les secrets de la vie privée ; elle tient par la menace de la délation les hommes et les femmes qu'elle saisisse dans les maisons de débauche.

Celui qui s'exprime ainsi n'est pas un libéraliste ! N'écrit pas dans la chronique munitariste d'une controverse politique dans l'égarément de la passion. La doctrine de Plauzolle est un homme pur qui sait ce qu'il dit et qui ne dit pas de leurs, tout ce qu'il sait.

La vérité est que la réglementation de la prostitution est une mine d'or exploitée par les proxénètes et la police politique. Francis de Pressensé, abolitionniste vaincu, avait coutume de dénoncer le « cordat de la prostitution ». Il rapportait ce cordat en 1902 que le Premier Consul avait institué ce concordat spécial, parallèlement avec le concordat de l'Église.

Après la séparation des Églises et de l'État, il faut obtenir, pour le bon renom de la France, la séparation du proxénétisme et de l'État. (Agence Technique de la Prostitution.)

DANS LES ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS

Un concours pour huit places d'interne et de médecin titulaire et la désignation d'interne provisoire des asiles publics d'aliénés de la Seine de l'infirmerie spéciale des aliénés, yse à la faculté de médecine et de l'hôpital Henri Béraud (service de prophylaxie mentale) s'ouvrira le mardi 18 octobre 1934.

Le nombre des places mises au concours sera, si besoin est, être augmenté avant la date des opérations.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture de la Seine, service de l'Assistance départementale, 3^e bureau, annexe Est de l'Hôtel de Ville, rue Lobau, 2^e étage, pièce 227, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 9 à 11 heures et de 14 à 17 heures, du 17 septembre au 27 octobre 1934.

Un poste d'interne en médecine (titulaire de l'homme) est actuellement vacant à l'asile public d'aliénés de Montdevergues (Vaucluse).

Les candidats à ce poste devront être Français et titulaires de 12 inscriptions au moins.

Les internes ont un traitement annuel de 7.500 francs (début) à 7.900 francs (maximum) avec un logement de 300 francs par année de résidence.

Les internes mariés ne sont pas logés. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à M. le directeur de l'asile public d'aliénés de Montdevergues.

Congrès d'électro-radio-biologie

Le premier Congrès international d'Electro-Radio-Biologie aura lieu, du 19 au 21 septembre 1934, au Palais Ducal, à Nice. Il est approuvé par S. E. M. Ben Mussolini.

Le Congrès sera présidé par S. Excellence le Marquis Guglielmo Marconi, président de l'Académie Royale d'Italie et du Conseil National des Recherches, sénateur du Royaume, et par S. E. le Comte Giuseppe Volpi di Misurata, ministre d'Etat, sénateur du Royaume.

Le but du Congrès est d'invoquer les physiciens, chimistes, biologistes, naturalistes et Médecins à une discussion sur les applications biologiques de toutes les radiations actives d'en coordonner les recherches.

Visite à Bordeaux de la Société des chirurgiens de Paris

La Société des Chirurgiens de Paris a fait à Bordeaux, les 8, 9 et 10 juin, un voyage d'études qui a été un grand succès. Il avait été organisé en accord avec les Sociétés de Chirurgie et d'Orthopédie de Bordeaux.

Les matinées du vendredi et du samedi furent consacrées aux séances opératoires. Les professeurs Béguin, Duverger, Guyot, Jeanneveu, Portmann, Rocher, les docteurs Charbonnet, Lacouture, Lasserra, Lafèvre, Louva, Massé, Papin, Rabère, avaient organisé des séances du plus haut intérêt et pleines d'enseignements profitables.

Les après-midi furent en grande partie remplis par la visite de divers établissements de soins. Les chirurgiens parisiens purent admirer la belle clinique de Bagatelle, l'intéressant Pavillon chirurgical de la Mutualité, l'Hôpital des Enfants du Bonsecour, le sanatorium d'Arès, le sanatorium de Haut-Evêque, etc., et, au centre anticancéreux de Bergonié, le remarquable appareil de radiothérapie profonde de 500.000 volts.

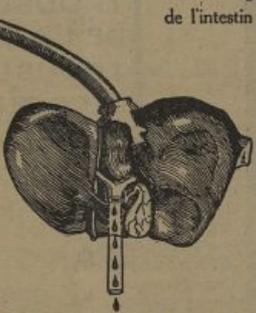
PHYTOTHÉRAPIE HÉPATIQUE

Le « **ROMARANTYL** » est le Drain de la vésicule biliaire et le Régulateur de l'intestin



1 à 2 cuillerées à café à chaque repas

Cholagogue
Laxatif
Diurétique



Littérature et Echantillon sur demande aux Laboratoires TROUETTE-PERRET, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS (11^e)

Revue de la Presse Scientifique

QUELQUES REFLEXIONS SUR LE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PULMONAIRE PAR LES SELS D'OR, professeur Emile SIMONET. (*Le Progrès Médical*.)

Accidents de l'aurothérapie. — Pendant les années on ne parla guère des accidents de l'aurothérapie ; depuis quelque temps, ils prennent place dans nos publications, et, surtout, dans nos entretiens privés. Il est même juste de constater que ceux-là mêmes qui ont été les plus ardens protagonistes de l'aurothérapie dans la tuberculose pulmonaire s'associent à ce mouvement et approuvent des observations d'accidents plus ou moins graves. Ce mouvement est opportun et son salutaire ; en effet, la plupart des médecins praticiens, sous la foi des merveilleux qu'on leur annonce, en sont arrivés à administrer systématiquement les sels d'or dans les malades tuberculeux — ou prétendus tels — qui leur demandent conseil ; ils ne font en toute bonne foi ; leur rôle n'est pas de se livrer à la recherche scientifique ni un contrôle expérimental, mais d'appliquer les découvertes de la science.

Pour ma part, je ne suis pas surpris par la réaction qui se dessine ; j'ai constaté, dès l'abord, les accidents ; au fur et à mesure de la généralisation de la méthode, j'ai vu venir dans mon service ou se présenter chez moi des « accidentés » de plus en plus nombreux, tant et si bien que j'ai conçu, à l'égard de cette thérapeutique, une méfiance de plus en plus grande.

Je me garde bien de dire qu'elle doit disparaître ; je n'ai pas dit cela et je ne le répète point ; il est possible qu'elle puisse occuper une place dans l'arsenal de la thérapeutique antituberculeuse ; il faut qu'on en précise la posologie, qu'on en définisse les indications et les contre-indications ; il est urgent si on veut éviter de jeter sur elle un discrédit définitif, qu'on cesse de l'appliquer aveuglément et systématiquement.

Je ne veux pas me noyer dans les détails ; j'ai eu pour but de mettre en relief quelques considérations générales. Aussi bien ne m'attendant pas à énumérer les accidents divers qu'on peut observer au cours ou à la suite de l'aurothérapie ; il me suffira de rappeler les altérations sanguines (asplano-cytoses, les néphrites toxiques, les atteintes du fil, les rythmes généralisés, les troubles nerveux, les entérites.

Le terrifiant en disant qu'il est urgent de dire aux médecins et aux malades que les sels d'or ne doivent pas être considérés comme le traitement spécifique et obligatoire de la tuberculose, que, non seulement ils ne sont pas dotés d'une efficacité solidement démontrée, mais qu'ils ne sont pas exempts de conséquences parfois dangereuses. Les réserves systématiquement d'est risquer de laisser passer l'heure des résultats bienfaits que peuvent donner la cure sanatoriale et la colloïdothérapie, qui doivent rester la base fondamentale de la thérapeutique antituberculeuse, dans l'état actuel de nos connaissances.

L'ANOREXIE MENTALE OU PSYCHIQUE, M. le P^e NOBECOURT. — (*Journal des Praticiens*.)

Il faut y penser quand on apprend l'histoire de l'anorexie, quand on constate l'absence d'inféction ou de maladie, l'état mental, quand on connaît le milieu familial.

Mais il faut se méfier des supercheres. Il y a de faux anorexiques, des simulateurs qui ne mangent rien devant les parents et qui se nourrissent en cachette.

Il faut toujours chercher à découvrir les causes de l'anorexie mentale. Ce n'est pas toujours chose facile, car l'enfant, surtout devant les parents, garde un mutisme complet. Il est utile dans ces cas de rester seul à seul avec le malade ; il se confesse alors plus volontiers.

Le médecin lui, plus que dans bien d'autres circonstances, doit être psychologue et connaître la psychologie si particulière des enfants.

Toutes ces notions sont nécessaires pour instituer le traitement.

Le traitement consiste avant tout dans la psychothérapie.

Les méthodes à mettre en œuvre diffèrent suivant la psychologie de chaque malade.

À la période initiale, de tolérance, il ne faut rien brusquer. Il faut chercher à modifier l'idée qui entraîne l'anorexie, prescrire des méditations anodines qui peuvent avoir une influence psychique, faire la leçon à la famille. Souvent un changement de milieu, un voyage, un séjour à la montagne ou dans une station thermale est efficace.

Mais, si la malade se trouve à la phase de consomption, on ne doit plus avoir de ménagements. Il ne faut pas craindre de lui exposer la gravité de son cas, de lui faire peur ; assez souvent, d'ailleurs, elle commence à s'inquiéter et est heureuse de trouver un prétexte à changer de milieu.

Souvent l'isolement dans une maison de santé et parfois le ravage s'imposent.

MIGRAINES ET CURE THERMALE, G. HUYER. (*Journal de Médecine de Lyon*.)

La migraine est un syndrome intéressant à cause de sa grande fréquence dans la clientèle de ville.

Les symptômes essentiels qui la caractérisent sont la céphalée progressive, les nausées et les vomissements, qui se succèdent au cours de chacune des crises périodiques. On observe aussi pendant la crise des signes de déséquilibre neuro-végétatif et surtout de la rétention gastrique.

Il y a la pathogénie de l'accès et celle de la maladie.

Le Gérant : J. CRINON

Le mécanisme de la céphalée est généralement expliqué par un angiospisme portant sur divers territoires cérébraux, mais il est possible que la sensibilité du sympathique soit directe ; enfin une théorie récente explique la migraine par une congestion brusque de l'hypophyse.

Les causes invoquées pour expliquer la maladie migraineuse sont nombreuses. Il existe un certain terrain migraineux avec augmentation du taux de certaines substances du sang : cholestérine, urée, réserve alcaline, etc., ce qui a fait penser à l'origine toxique de la migraine. Il existe des migraines pituitaires, endocriniennes (hypophyse, parathyroïdes), des migraines anaphylactiques, cellulitiques, des migraines digestives : hépatiques, duodénales, vésiculaires intestinales et surtout des migraines gastriques ou migraines digestives banales qui sont les plus fréquentes.

Il semble donc qu'il existe une cause nerveuse, toujours la même, qui fait l'unité du syndrome, avec une pluralité de causes occasionnelles qui ne sont ni nécessaires ni suffisantes, mais qui contribuent à distinguer plusieurs formes cliniques.

Les traitements sont soit des calmants de la douleur, soit des traitements basés sur les diverses pathogénies (tartrate d'ergotamine, opothérapie, peptonothérapie et desensibilisation, usage duodéno, digestifs et régulateurs du tonus végétatif).

Les cures thermales présentent l'avantage d'être un traitement de fond utile au terrain migraineux et pour certaines stations, comme Châtel-Guyon, de répondre à la plupart des pathogénies invoquées.

Pratiquement l'observation de 20 migraineux traités par Châtel-Guyon nous a montré 14 bons résultats contre 6 insuffisants ou nuls.

SULFOÏDOL ROBIN

GRANULÉ — CAPSULES — INJECTABLE
POMMADE — OVULES

RHUMATISME chronique
ARTHRITISME
PHARYNGITES
INTOXICATIONS INTESTINALES
FURONCULOSE — ACNÉ — RHINITE
URETRO-VAGINITES

Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS



USAGE ENFANTS DES DOCTEURS

SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX

NÉO-LAXATIF CHAPOTOT

Echant. : 56, Boulevarde Ornano, PARIS

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

Régulateur du Cœur par excellence

ARYTHMIES
ASTHÉNIE CARDIAQUE
ASYSTOLIE - DYSPNÉE DU CŒUR
PÉRICARDITE - TACHYCARDIE

SPARTÉINE HOUDÉ

(Granules titrés à 2 centigr.)

MODE D'EMPLOI : La dose quotidienne est de 6 à 12 centigrammes.

ÉCHANTILLON FRANCO SUR DEMANDE

Tous les travaux récents, et ils sont nombreux, confirment pleinement les propriétés du Sulfate de Spartéine, à savoir que ce médicament :

- 1° Tonifie le myocarde ;
- 2° Régularise le rythme du cœur ;
- 3° Uniformise le régime de pression

Communication de M. le Prof. SOULA, à l'Acad. de Méd., 7 juillet 1925.
Communication de MM. F. et L.-J. MERCIER, à la Soc. de Biologie, 4 juillet 1925.

VENTE EN GROS :
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

PANCRINOL

DU DOCTEUR DEBAT

DEUX PRÉSENTATIONS

AMPOULES BUVABLES - SIROP

Anémies

Convalescences

Etats adynamiques

LABORATOIRES DU D^r DEBAT : 60, RUE DE PRONY, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 524 — 16 SEPTEMBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 82-95



Agence pour la Publicité
Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
ASSOCIATION FRANÇAISE D'ANNONCES
37, rue des Petits-Champs — PARIS

❖ L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ❖



Photo Pacalet. — Cliché « Inf. Méd. ».

Les membres du Congrès français de Dermatologie et de Syphilographie qui s'est tenu à Lyon récemment avec un très grand succès

Au Congrès de Dermatologie et de Syphiligraphie de Lyon (1)

Les accidents cutanés au cours des traitements antisyphilitiques

Rapport de M. le Docteur Dekeyser (Bruxelles).

La complexité de ces accidents a donné lieu à des interprétations fort diverses. Les accidents cutanés varient évidemment suivant la médication antisyphilitique employée. Les dermatoses par iodure (acné, iodide) sont bien connues. Pour le mercure, l'accident le plus fréquent est l'érythème scarlatiniforme, desquamatif, récidivant. Le bismuth peut donner des éruptions très diverses, mais ces accidents sont beaucoup moins fréquents qu'avec la médication arsenicale. L'auteur est d'accord avec Milian pour distinguer parmi les accidents cutanés des arsénobenzènes, les érythèmes précoces, dits du neuvième jour, et des accidents plus tardifs toxiques. Les premiers arrivent du septième au dixième jour après l'injection, sous forme d'érythème scarlatiniforme, rubéoliforme et morbilliforme, plus rarement d'urticaire, d'érythème polymorphe, lichen, zona. Par contre, l'érythrodermie vésiculo-odémateuse (Milian) est tardive et beaucoup plus grave, caractérisée par l'érythème, la rougeur inflammatoire généralisée, une desquamation variable, une infiltration dermique pouvant aller jusqu'à l'œdème et un prurit très accusé. Elle précède par poussées, dure des semaines, des mois. Il faut encore signaler parmi les accidents arsenicaux, les purpura, les kératoses et les métastomatites. L'or peut provoquer des manifestations cutanées qui rappellent tout à fait les accidents arsénobenzoliques, depuis l'érythème bénin, morbilliforme ou scarlatiniforme, jusqu'à la grande érythrodermie ardue.

A signaler que tous ces accidents sont souvent annoncés par du prurit. Au point de vue pathogénie, il faut considérer la substance toxique et la terminologie. Milian, l'intoxication est la cause des érythrodermies vésiculo-odémateuses. Mais la encore le terrain intervient. Quant aux accidents légers et transitoires du début, Milian les explique par le biotropisme. Ce seraient de vraies rougeurs, rubéoles, etc. Sans doute, peut-on presque toujours continuer le traitement, mais l'auteur énumère les arguments opposés à ce biotropisme (inoculation, pas de contagion). Après avoir analysé l'anaphylaxie qui n'est qu'un mode d'allergie et ces tests (anaphylaxie passive), il avoue que l'on en est réduit aux hypothèses, la sensibilisation, l'allergie anaphylactique étant peut-être la cause la plus fréquente, mais à laquelle s'associe souvent la pathogénie toxique. L'auteur signale, en terminant, l'action désinfectante, souvent signalée, des accidents cutanés sur la marche de la syphilis, mais c'est là un fait incertain.

Les accidents cutanés des traitements antisyphilitiques

Rapport de M. le Professeur Nargarot (Montpellier).

Le rapporteur élimine rapidement les accidents locaux par le traitement par application locale, friction, injection intramusculaire (dermite livédoïde), pour arriver aux accidents cutanés de caractère éruptif. Le mercure donne, soit des éruptions scarlatiniformes habituellement sèches, soit des éruptions érythémato-vésiculeuses. Avec le bismuth, les manifestations sont très polymorphes : prurit, urticaire, érythème scarlatiniforme (précoce ou tardif), érythrodermie odémateuse, éruption lichénoïde, érythémato-pigmentaire, purpurique, enfin zona bismuthique. Les arsénobenzènes provoquent des accidents que, de très bonne heure, on a divisés en éruptions légères et fugaces, d'apparition précoce, et érythrodermies tardives, traînantes, parfois mortelles. L'auteur passe en revue le prurit, les urticaires, les éruptions bulleuses et arrive aux éruptions du type érythèmes du neuvième jour (Milian), scarlatiniformes, morbilliformes ou rubéoliques avec des formes plus rares (érythémato-purpurique ou érythème polymorphe). Les érythrodermies exfoliantes, odémateuses, surviennent généralement en fin de série annoncées par du prurit, marquées par la rougeur, la desquamation, l'infiltration odémateuse, un état général variable et une évolution fort longue. Certains auteurs ont signalé son action favorable sur l'évolution de la syphilis. A signaler encore, la possibilité de kératodermie, d'éruption lichénoïde, de troubles pigmentaires, de purpura et d'hérisse ou de zona. L'atteinte du foie joue un rôle certain dans beaucoup de ces dermatoses. Dans la pathogénie extrêmement complexe de ces accidents cutanés, l'hyper-sensibilité au médicament employé paraît être le phé-

nomène prépondérant. Les tests biologiques (intra-dermo, transmission de la sensibilité au cobaye) en montrent fréquemment l'existence dans les érythèmes du neuvième jour où elle est associée au biotropisme, et dans les érythrodermies odémateuses graves où elle s'intrique certainement à l'intoxication. Le biotropisme, pour être moins constant, est un facteur important. Direct, il explique les réactivations de la syphilis cutanée; indirect, il n'est pas discuté dans l'éveil de maladie autonome comme le zona, et il peut intervenir dans les érythèmes du neuvième jour. L'auteur voit dans ceux-ci des dermatites infectieuses secondaires, de caractère allergique, parfois intriquées d'intolérance médicamenteuse.

Quant au traitement, il visera surtout l'intolérance, justiciable d'une thérapeutique désensibilisatrice.

Rapport de M. le Docteur Milian (Paris).

Ces accidents médicamenteux sont dus à une intolérance de trois ordres : biotopique (directe ou indirecte), toxique ou, rarement, les deux associées.

Parmi les dermatoses infectieuses biotopiques, provoquées par le 914, certaines réalisent une maladie indiscutable révélée par la médication; la furonculose, l'érysipèle, le zona, l'hérisse, le lichen plan. Le biotropisme est, au contraire, discuté dans les éryth-



M. LE DOCTEUR MILIAN

mes survenant autour du neuvième jour : érythèmes rubéoliformes (avec des ganglions), scarlatiniformes, morbilliformes, roséoliformes (rappelant la roséole saisonnière des enfants), ou encore érythèmes polymorphes. Ces érythèmes du neuvième jour ne sont ni anaphylactiques, ni toxiques, mais infectieux. Leur allure clinique de maladie infectieuse, leur reproduction par d'autres médicaments que le 914, la multiplicité des types éruptifs, leur contagion possible, l'existence d'autres accidents infectieux apparaissant au neuvième jour, enfin, le fait que l'on peut sans inconvénient continuer le traitement, entraînent la conviction de l'auteur. Il est d'autres accidents infectieux cutanés qui ne surviennent pas toujours au neuvième jour : l'érythème iris, souvent en fin de cure, l'urticaire, qui peut au reste avoir une étiologie variable, toxique aussi bien qu'infectieuse. De même le purpura : à côté du purpura infectieux du neuvième jour, il existe des purpuras toxiques. Le 914 peut enfin réveiller le trisyndrome, médaillons, dysidrose, nappes érythémateuses régionales (Milian) dont l'agent infectieux reste à déterminer.

Les accidents cutanés toxiques du 914 se résument à peu près dans l'érythrodermie vésiculo-odémateuse, tantôt eczémateuse, tantôt exfoliante. Elle apparaît tardivement, son début est insidieux, précédé de prurit; on note de l'œdème avec augmentation de poids, oligurie, rétention des chlorures (Milian). Elle prend une forme, soit eczémateuse, soit desquamative, avec atteinte des poils et des ongles. Il faut encore distinguer cette érythrodermie toxique de certains érythèmes polymorphes et de l'érythrodermie streptococcique qui y ressemble, mais est quelquefois plus précoce et précédée d'un phénomène infectieux qu'il faut rechercher. L'auteur signale la sensibilité cutanée aux arsénobenzènes, prouvée par l'intra-dermo positive dans les érythrodermies toxiques.

Les accidents du neuvième jour sont peu fréquents, les uns biotopiques, directs (réaction d'Herxheimer) ou indirects (maladies très diverses et peut-être tuberculeuse), les autres

toxiques. Il s'agit alors, soit d'érythèmes généralisés, soit de dermatites mercurielles locales d'origine externe (pommade mercurielle). L'iodure donne, lui aussi, des accidents toxiques (purpura) ou biotopiques (acné, érythème polymorphe, tuberculose). Les éruptions au bismuth sont peu fréquentes : érythrodermies, furoncle, urticaire. Dans le traitement par l'or, on a pu observer des érythèmes du neuvième jour et des érythrodermies vésiculo-odémateuses, comme avec les arsénobenzènes.

Communications relatives à la troisième question : Accidents cutanés des traitements antisyphilitiques.

I. — Lichen plan arsenical

MM. Carreras et Vilanova (Barcelone), présentent un cas de lichen plan, consécutif à un traitement antisyphilitique. Il s'agit d'un prodrome qui a présenté une syphilis du front; on lui a fait dix injections de bismuth et 5 gr. 50 de novarséobenzol. La lésion syphilitique a disparu, mais après la dernière injection de novar, une éruption très purpurique est apparue, commençant aux extrémités, se généralisant rapidement, offrant tous les caractères du lichen plan. L'examen histologique montre les altérations caractéristiques du lichen plan avec, en plus, par endroits, des infiltrats de cellules rondes autour d'une masse centrale qui ressemble à une cellule géante, mais n'est en réalité, pour les auteurs, que le produit de destruction d'un follicule pilo-sébacé, ce qui n'est pas un aspect habituel dans le lichen plan. Les auteurs ont amélioré leur malade par un traitement désensibilisateur.

II. — Sur les accidents cutanés des traitements antisyphilitiques, P^r Max (Montevideo)

Tous les médicaments employés contre la syphilis peuvent donner des accidents cutanés. Mais, pour l'auteur, le bismuth ne donne presque jamais de complications si les injections sont suffisamment espacées. Quant aux réactions à l'arsénothérapie, l'auteur a pu constater des urticaires, des purpuras, des érythèmes du neuvième jour, des érythrodermies exfoliantes et, enfin, des néphroses et kératodermies. Mais entre érythèmes du neuvième jour et érythrodermies exfoliantes, il est des cas de transition : des éruptions débutant avec les premières injections, ayant l'aspect des érythèmes du neuvième jour, mais présentant de l'hyperkératose palmo-plantaire et évoluant comme des érythrodermies exfoliantes, laissant un état de sensibilisation au médicament employé. L'érythème du neuvième jour peut être un fait de biotropisme, la médication déterminant soit l'exacerbation de la virulence des parasites habituels de la cavité buccale, soit plutôt le fléchissement de la résistance de l'organisme.

III. — Des toxidermies ulcéreuses de pronostic mortel, consécutives au novarséobenzol

Le professeur Ramel (Lausanne) rapporte deux cas d'un syndrome cutané ulcéreux de pronostic mortel, compliquant une érythrodermie post-arsénobenzolique primitive, de caractère papulo-vésiculeux.

La première malade, âgée de 29 ans, a fait une dermatite papulo-vésiculeuse après sa quatrième injection de novarséobenzol. Trois semaines après, début d'un phagédénisme géométrique, du type décrit par Brocq et Clément-Simon. Dès lors, la température, jusqu'à subfébrile a pris un caractère oscillant à grands écarts. Aggravation très rapide de l'état général, tandis que le phagédénisme prenait une extension foudroyante. Mort en moins de 15 jours. L'autopsie a montré qu'un état toxico-infectieux diffus (œdème aigu, cérébral et pulmonaire).

La deuxième observation est très semblable : érythrodermie papulo-vésiculeuse à la cinquième injection de novar. Trois jours après, éruption de bulles à contenu séreux. L'examen de cette série, de même que l'hémoculture, montre des staphylocoques dorés et des streptocoques. L'état général fléchit, les bulles éclatent et se transforment en ulcères. Décès en trois semaines.

Dans les deux cas, l'examen hématochimique, par une déviation gauche (Arneth-Schilling 5 %), affirmait le pronostic fatal.

IV. — Quelques réflexions sur les accidents cutanés de la chimiothérapie antisyphilitique

Le docteur Tzanck estime qu'il y a lieu de distinguer parmi ces accidents deux grands groupes. D'une part, l'érythrodermie, qui est l'accident le plus fréquent, généralement tardif, d'aspect et d'évolution variables (parakératose, eczémateuse, aiguë ou traînante), mais caractérisée toujours par le prurit. Histologiquement, on trouve de la spongiose. Il s'agit là d'une réaction d'intolérance tissulaire. D'autre part, un second groupe d'éruptions, plus rares, comprend, à côté de pigmentations ou kératodermies, très probablement toxiques, à côté de manifestations biotopiques, telles que zona, hérisse, furonculose, etc., des rash morbilliformes, roséoliques, scarlatiniformes, rubéoliques, qui ont

une allure infectieuse et permettent la continuation du traitement. Il ne s'agit pas, pour l'auteur, de véritables rougeurs scarlatines biotopiques, ses raisons sont d'ordre uniforme (dixième jour) du début d'inoculation, l'excessive rareté des faits de contagion, l'absence de tout caractère immunologique propre aux infections. L'auteur rappelle les cas de variole de la méningococcémie, et il ne propose ce qu'il appelle les rash à la chimiothérapie.

IV. — Réflexions sur la nature des accidents cutanés du traitement antisyphilitique

Le docteur Ravaut intervient au double sujet des érythèmes du neuvième jour et érythrodermies.

Sur le premier point, il ne partage pas la conception de l'érythème biotopique de Milian. Ces érythèmes, dits du neuvième jour, ne peuvent apparaître plus tôt ou plus tard. Est-ce bien la première piqûre qui est le thème ? L'éruption peut, du reste, se révéler s'attendant, à chaque injection. L'érythème est très polymorphe chez un même individu, elle ne paraît pas contagieuse; les tests biologiques (Schultz Charlin, notamment) sont négatifs; en revanche, dans deux cas sur trois d'érythèmes précoces,



M. LE DOCTEUR RAVAUT

à obtenu avec le novar des réactions cutanées positives. Pour l'auteur, ces érythèmes sont le résultat de conflits hémato-passagers, transitoires, d'un mécanisme secret, mais non infectieux.

Les érythrodermies sont attribuées de façon générale, à l'intoxication. Comment est-ce alors qu'une sensibilité soit instantanément conservée et pour des doses infimes. Une question de terrain (syphilis, surtout s'il s'agit d'une tuberculose) paraît intervenir. L'auteur signale une forme spéciale : chez un malade, il a constaté une érythrodermie persistant pendant des mois, devenue parasitaire, eczémateuse, avec les principaux symptômes de l'adenéosinophilie primitive (syndrome lymphocytairé) paraissant avec une étiologie tuberculeuse (inoculation, réaction cutanée à la tuberculine, guérison lente et à la vaccin de Vandermere).

V. — Essai d'interprétation expérimentale des accidents cutanés chimiothérapeutiques

Les docteurs Jauson, Fatrel et Champredon ont à propos des accidents cutanés provoqués par les diverses chimiothérapies la thèse de l'affaiblissement du système immunitaire. Aux faits de biotropisme et d'intolérance, ils reconnaissent, pour cause unique, l'atteinte faite à la moelle osseuse, par le toxique, et à pu franchir la barrière hépatique. Il en résulte une hémopathie cliniquement cœliacale (purpura, etc.). Mais, alors que l'atteinte de la moelle osseuse est discrète pour se manifester directement, la réactivité de l'organisme est augmentée, vis-à-vis des microbes saprophytes, et de ceux qui sont pathogènes, que pour les adjuvants inertes, qui deviennent toxiques. Les auteurs apportent leurs recherches menées sur des animaux (lapins et cobayes) et de nombreuses microphotographies de moelle et de sang, témoignage de ce blocage médullaire par toute chimiothérapie.

(Voir la suite page 6)



A mon avis

VINGT ANS APRÈS

Il y a vingt ans, à pareille date, c'était la dure quinzaine de la retraite de Charleroi : Saint-Gérard, Couvin, la forêt de Chimay, Guise et son redressement vicieux d'un matin, Marle, Crécy-sur-Serre, les faubourgs de Laon, Pontavert, Pœt-à-Binson, les vignobles d'Épernay, Montmort, Champaubert, Villenaux et, le lendemain, la victoire d'Esternay qui fut le premier coin enfoncé dans le mur en marche de l'armée allemande et qui fut due à la bravoure du 1^{er} C. A.

Ceux qui me liront, et qui ont marché cette route, conviendront que cette quinzaine tient, dans le tracé de leur existence, la longueur de dix années, telle est la somme des émotions qu'ils y ont vécues. Mille détails surgissent dans mon esprit et s'y bousculent en écrivant ces lignes qui évoquent ce passé formidable.

Les routes apparaissaient toutes, au loin, couvertes de troupes qui s'y écroulaient sous un soleil de feu ; des colonnes d'artillerie faisaient trembler le sol. Pas un chant ne montait vers le ciel où n'apparaissaient que des avions dont les fusées révélaient à l'ennemi le sens de notre marche. Les fossés étaient jonchés de cadavres de chevaux et des équipements ou des munitions dont les fantassins, alourdis par la fatigue, étaient déchargés. Un morne abattement s'était emparé des meilleurs d'entre nous. Il semblait que notre intelligence se fût obscurcie. On marchait.

Et cette marche dura deux semaines, pendant lesquelles se firent jour les traces de chacun. Le danger, le tonus émotionnel exagéré font tomber le masque des convenances et le naturel se révèle ; il survient souvent ; tel devient acariâtre et méchant qui semblait affable et gracieux ; tel autre devient une chiffe qui se croyait courageux ; celui-ci, enfin, qui brillait par ses dires tient des propos absurdes.

Lorsque cette transformation dépréciatrice n'atteint que celui qui ne compte que pour une unité dans un flot humain, il importe peu ; le mécanisme général peut se mouvoir utilement. Mais quand le danger aliène de cette façon le cerveau de ceux qui ont une parcelle d'autorité, cela devient grave. Et c'est ainsi que je revois par la pensée des officiers, dérangés par l'affolement, commander comme des fous ou menacer comme des lions qu'aurait aveuglés la colère ou l'alcool.

Top d'officiers, arrivés aux armées en manches cousues d'or, avaient perdu tout équilibre psychique. On en avait vu des chefs au hasard des promotions, sans tenir compte de leur valeur intellectuelle ou morale. Et, en ces heures critiques, ils manquèrent complètement la cette tenue extérieure sans laquelle on ne peut avoir en main une troupe battue par la défaite.

On déchargea alors de leur responsabilité un nombre considérable de nos grands chefs que l'intrigue seule avait tenus jusqu'aux premiers degrés de la hiérarchie militaire, mais combien d'officiers moins élevés n'eussent-ils pas dû être, dès lors, évacués d'urgence comme totalement incapables de bien remplir la tâche que le Pays attendait d'eux !

Tendra-t-on à ne pas renouveler ces mêmes erreurs en ne nommant plus à leur tour de tête « des officiers qui avaient, dans l'éventualité d'hostilités nouvelles, à faire preuve d'autant de caractère que de compétence ? La chose n'est pas certaine. D'abord, parce que les leçons du passé ne profitent pas datant aux collectivités qu'aux individus ; ensuite parce que si l'on établissait autrement les promotions d'officiers cela apparaîtrait au plus grand nombre comme tout à fait antidémocratique, que

dis-je, comme un défi à la Justice. Car la Justice exige, paraît-il, que les serviteurs de l'État, qu'ils soient employés des postes ou militaires, ne montent qu'à « l'ancienneté » les échelons de leur administration.

On devrait cependant prendre en considération majeure qu'au fur et à mesure qu'un officier « monte en grade », il doit faire preuve d'une plus grande aptitude au commandement. Or, ne commande pas qui veut. Le commandement exige de nombreuses qualités dont il est fréquent de constater une absence complète chez des militaires par ailleurs excellents dans les postes subalternes qu'ils occupent.

Ce serait une erreur de supposer qu'il ne soit pas tenu compte des facteurs moraux pour la nomination des chefs supérieurs des corps belligérants. Mais ce serait une erreur plus grande d'affirmer que de telles préoccupations assaillent ceux qui mettent leur signature au bas des promotions du service de santé. Qu'on ne croie pas, cela soit dit en passant, que je mette dans ces critiques la moindre parcelle de rancune personnelle, car j'ai démissionné depuis longtemps du corps des officiers pour éviter d'être décoré « à l'ancienneté », au même titre qu'un adjudant « rengagé ».

Je clos cette digression, qui aurait pu me permettre d'émailer ce billet de maintes anecdotes pittoresques et lamentables, et je reviens à ma retraite de Charleroi. Il ne faudrait pas croire que la majorité d'entre nous aient été si lamentables dans leur tenue que ceux dont je viens de parler et qui ne constituèrent heureusement qu'une exception.

La plupart avaient la notion exacte de l'effort surhumain qu'il leur fallait dépenser pour échapper à l'étreinte allemande que la défaillance précipitée du corps expéditionnaire anglais rendait plus étroite et plus menaçante. Tout chacun voulait, dans la pleine mesure de ses moyens, contribuer au rétablissement qu'un espérait, auquel on croyait et qui vint.

Et quelle joie nous grisa quand, le 7 septembre, nous couchâmes sur les positions allemandes au nord d'Esternay, quand nous entreprîmes le chemin du retour par Montmirail et la montagne de Reims. Puis ce furent Brimont, Berry-au-Bac, Craonne, Soupir ; le front était figé, c'est vrai, mais ils n'avaient pas passé.

Et dès lors, entre les veillées de pansements, que d'idées remuées, que d'espoirs entrevus, que de grandeur espérée pour notre France qui était sauvée. Vous souvenez-vous, compagnons de route, de cet avenir de bonheur que nous bâtissions pour nos enfants libérés de cette menace paralysante qu'est la guerre ? Chacun d'entre nous pensait à sa nichée d'où l'on avait écarté l'aigle allemand. Elle grandirait, cette nichée, heureuse dans le travail et la sécurité ! On lui dirait à la veillée les dangers vécus pour elle et on la serrerait sur son cœur avec des larmes de joie.

Hélas, voyons ce que de mauvais bergers ont fait de cette félicité qui eût pu être la nôtre. Victorieuse à l'extérieur, notre pauvre France a été la proie d'ennemis intérieurs qui, l'ayant d'abord appauvrie dans ses ressources morales, l'ont exposée par des fautes répétées à de nouveaux dangers extérieurs.

Ce n'est pas cela que nous espérons. Est-ce pour cela que tant sont morts ? Est-ce pour cela que nous avons souffert ?

J. CRINON.

GALAGÉNOL
du Docteur Debat

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)

Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Caubet Henri, professeur à la faculté de médecine de Toulouse ; 28 ans de services.

Leclerc Georges, directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon ; 28 ans de services.

MICTASOL

L'Assemblée générale du Syndicat des médecins spécialisés des dispensaires d'hygiène sociale a ratifié l'élection du bureau qui est ainsi composé :

Président : D^r Guilly ; vice-présidents : D^r Crachet et Lavaux ; secrétaire général : D^r André Martin ; secrétaire général adjoint : D^r Lambert ; trésorier : D^r Montlhuc ; administrateur : D^r Polaoco.

Une place de chirurgien adjoint et une place d'accoucheur adjoint des hôpitaux de Bordeaux sont mises au concours.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétariat des hospices, 91, cours d'Albret.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph.-Odeon 24-81.

Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Un concours pour la nomination à cinq places d'interne titulaire et deux places d'interne provisoire en médecine dans les hôpitaux de Rouen aura lieu le lundi 5 novembre 1934. Les épreuves commenceront à 13 heures 30 à l'hospice général, salle des séances.

Le règlement du concours est tenu à la disposition des intéressés, au secrétariat des hospices civils, 1, rue de Germont, à Rouen.

LENIFORME

On annonce que la veuve du professeur Reacens, ancien doyen de la Faculté de médecine de Madrid, a créé en mémoire de son mari un prix annuel de 15.500 pesetas destiné à récompenser les meilleurs travaux de recherches sur le cancer.

Par décret en date du 11 août 1934, rendu sur le rapport du ministre de l'Éducation nationale, M. Béhal, ancien professeur de chimie organique à la Faculté de pharmacie de l'Université de Paris, est nommé professeur honoraire de la dite faculté.

Mon Repos, à Ecully (Rhône), Etablis. neurologique. Névroses, dyspeptiques, intolérés. D^r H. FEUILLADÉ.

M. Sommelet, professeur d'hydrologie et d'hygiène à la Faculté de pharmacie de Paris, est transféré dans la chaire de chimie organique (dernier titulaire : M. Béhal, retraité).

La chaire d'hydrologie et d'hygiène est supprimée.

Par décret en date du 1^{er} septembre 1934, rendu sur le rapport du ministre de l'Éducation nationale, MM. Dufour et Thiry, anciens professeurs à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, sont nommés professeurs honoraires de ladite faculté.

VACCINOVOLES

E. BOUTELLE, 23, rue des Moines, PARIS

Par modification à l'article 1^{er} du décret du 21 avril 1926, le taux de la rémunération allouée au commissaire du Gouvernement près l'établissement thermal de Plombières est fixé à 7.500 francs, à compter du 1^{er} janvier 1933.

M. le docteur Briau, médecin directeur de l'asile agricole de Chezal-Benoit, appartenant à la 3^e classe du cadre, est mis à la disposition de l'asile privé faisant fonctions d'asile public de Plouguernevel pour y exercer les fonctions de médecin chef.

CITROSODINE

Le poste de médecin directeur de l'asile agricole de Chezal-Benoit (Cher) est vacant par suite du départ de M. le docteur Briau, appelé à un autre poste.

M. le docteur J. Onillon, de Nantes, a adressé à l'Académie de médecine un travail sur l'alimentation des nourrissons et sur l'hygiène scolaire en vue de concourir aux récompenses décernées pour le Service de l'hygiène de l'Enfance.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

Le décret du 1^{er} août 1864 est rapporté en tant qu'il a déclaré d'intérêt public les sources dites « Stoline » et « Cardinal » à Lamaloules-Bains.

FOSFOXYL

Un concours pour la nomination à une place d'aide d'anatomie à l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux sera ouvert le lundi 5 novembre 1934, à 9 heures, à l'Administration générale de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria.

MM. les Elèves des hôpitaux qui voudront concourir se feront inscrire à l'Administration centrale (bureau du Service de santé), à partir du lundi 8 octobre, jusqu'au mercredi 17 octobre 1934 inclusivement, de quinze heures à dix-huit heures.

META-VACCIN

META-TITANE

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 28 juillet 1934, un concours pour l'emploi de chef de travaux de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers s'ouvrira le 5 novembre 1934 au siège de ladite école.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

THÉOBROMOSE

DUMESNIL

Cette année, comme de coutume, des cours internationaux sont donnés à la Faculté de Médecine de Vienne. Ces cours ont chacun une durée de 15 jours environ et comprennent toutes les spécialités. En outre, à l'occasion du 150^e anniversaire de la fondation de l'hôpital de Vienne, des fêtes auront lieu en 1935 (ou 13 au 25 mai), au cours desquelles des conférences de médecine interne seront faites par de hautes personnalités scientifiques.

Pour le programme détaillé, s'adresser à l'Office National Autrichien du Tourisme, 13, rue Auber, Paris (IX^e).

VIOPHAN

Le deuxième congrès des médecins amis des vins de France, se tiendra à Béziers, du 25 au 29 octobre prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le docteur A. Lignières, secrétaire général du Congrès, 72, allées Paul-Riquet, Béziers (Hérault).

Un concours pour l'emploi de chef de travaux de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers, s'ouvrira le 5 novembre 1934 au siège de ladite école.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

LIPOSPLENINE
EXTRAIT GÉRIATRIQUE DE NATEL ET GROSSE
DU D^r GROC

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarlém vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Colibacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

THÉOSALVOSE Théobromine pure française (cachets)
Pure - Digitalique - Scillitique - Sparteinée - Barbiturique. Caféine, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium)
Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue du Cherche-Midi PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et stimulant de l'activité cérébrale. Convalescence, surmenage, asthénies, etc.
2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE AU THIOCOL Imprégnation gatacolée à hautes doses sans aucun inconvénient.

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire, 2 à 4 cuillerées à soupe par 24 heures.
Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 10, rue Crillon, Paris (IV^e).

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

— Le docteur et M^{me} Monties vous font part de la naissance, le 21 août 1934, de leur fils Jean-Albert.

— Le médecin commandant Jean Martial et M^{me}, née Simone Binkert, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Philippe. Lang-Son, 12 août.

Fiançailles

— M^{lle} Elisabeth Grenet, fille de M. le docteur Henri Grenet, médecin de l'hôpital Bretonneau, et de M^{me} Henri Grenet, née André Petit, petite-fille de M. le docteur André Petit, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, et M. André Duthoit, architecte diplômé par le Gouvernement.

— M^{lle} Madeleine Hautant, fille de M. le docteur Albert Hautant, laryngologiste de l'hôpital Tenon, et M. Robert Grange, ingénieur E. M. P.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de M. Jean Ropiteau, avocat à la Cour d'appel, fils de M. A. Ropiteau et de M^{me}, née Mignon, avec M^{lle} Marie-Louise Petit, fille du docteur et de M^{me}, née Meunier.

— M^{me} Albert Granger, le docteur Jehan Daubresse et M^{me} Jehan Daubresse, ont l'honneur de vous faire part du mariage de M^{me}

Jeanne Gauthier-Daubresse, leur petite-fille, belle-fille, et fille, avec M. Marc Dhotel, ingénieur civil des Mines. La célébration du mariage aura lieu à Paris, le samedi 22 septembre 1934, à onze heures et demie précises, en l'église de Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, XI^e. Paris, 113, boulevard Voltaire.

— Le 9 août, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, a été béni dans l'intimité, le mariage de M. Lucien Lefebvre, industriel, et de M^{lle} Andrée Junot, fille du docteur Junot, chevalier de la Légion d'honneur, et de M^{me} Maurice Chautemps, sa cousine, et pour la mariée : M. Robert Simoutre, officier de la Légion d'honneur, conseiller référendaire à la Cour des comptes, son cousin.

Nécrologies

— **Limoges-Saint-Yrieix.** — M^{me} Gilbert Duthuillet de Lamothe ; M. Alain Duthuillet de Lamothe ; M. Robert Duthuillet de Lamothe, contrôleur général de l'Armée, commandeur de la Légion d'honneur, M^{me} Robert Duthuillet de Lamothe et leurs enfants ; M. et M^{me} Louis Duthuillet de Lamothe ; M^{me} Veuve Eschappas, et la douleur de faire part de la mort de M. Gilbert Duthuillet de Lamothe, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris, chef de service d'O. R. L., des hôpitaux de Limoges, leur époux, père, frère, beau-frère et oncle, décédé dans sa 48^e année, muni des sacrements de l'Église.

Les funérailles ont été célébrées le dimanche 8 septembre, en l'église paroissiale de Saint-Yrieix.

— On annonce la mort, à La Flèche, de M^{me} Goiffon, mère et belle-mère du docteur et de M^{me} René Goiffon et de M. et M^{me} Jean Guesné.

— On annonce la mort du docteur René Jacquol, médecin-chef du 25^e R. A. D., chevalier de la Légion d'honneur, pieusement décédé à Châlons-sur-Marne, dans sa 44^e année.

— Nous apprenons la mort du docteur Boursier de La Roche, survenue à Clermont-Ferrand, le 23 août. Les obsèques ont eu lieu à Bonneville, par Bretenoux (Lot).

— Le docteur et M^{me} Robert Maduro, M. et M^{me} René Perles ont la douleur de faire part du décès de M. J.-L. Maduro. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer la mort du docteur Gaston Duchesne, chevalier de la Légion d'honneur, rédacteur en chef du *Concours médical*, décédé subitement au Vésinet (Seine-et-Oise).

— On annonce d'Oran le décès survenu le 15 août, de M. Joseph Lévy, père du docteur Maurice Lévy.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

per os

Citrosodine

Affections de l'Estomac
Vomissements des Nourrissons
Viscosité du sang
Phlébites, Pneumonies
etc.

MÉDICATION CITRATÉE

Injectable

Clisémine

Hémorragies

Comm. Académie de Médecine
D^r M. Renaud Mai 1926

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS
LABORATOIRES LONGUET 34 Rue Sedaine, PARIS

PRIX RENÉ LAZARE

Ce prix est réservé à un externe ou à un ancien externe des hôpitaux de Marseille et de nationalité française.

Peuvent être admis à concourir :

- 1° Les externes en exercice des hôpitaux de Marseille.
- 2° Les anciens externes des hôpitaux de Marseille n'ayant pas encore soutenu leur thèse.

Sujet du prix : Un travail inédit, manuscrit ou imprimé, sur les infections de la bouche et du rhinopharynx, autant que possible dans leurs relations avec les septicémies et les maladies du sang.

Le prix sera doté de 1.000 francs chaque année pendant une période de cinq ans.

Le jury sera désigné par le Conseil de la Faculté et se réserve le droit de reporter le prix à l'année suivante.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de la Faculté avant le 31 décembre de chaque année.

Le prix sera décerné à la fin du mois de janvier suivant.



LE CONGRÈS DE LA COLIBACILLURIE
se tiendra à CHATEL-GUYON (P.-de-F.)
les Dimanche 23 et Lundi 24 Septembre 1934
sous la présidence du Prof. Paul Carné

RAPORTEURS DU CONGRÈS

Professeur Heitz-Boyer (de Paris) : Le Syndrome entero-rénal.

Professeur R. Débré (de Paris) : Les troubles du métabolisme du calcium et du phosphore (Paris) ; Retentissement hépatobiliaire des infections intestinales.

Professeur Chiray (de Paris) et professeur Lebon (d'Alger) : Les intoxications d'origine intestinale.

Professeur Guy Laroche (de Paris) : La doxylurie au cours des affections intestinales.

Docteur Goiffon (de Paris) : Retentissements fournis par le laboratoire d'origine des syndromes colibacillaires.

Professeur Mouriquand (de Lyon) et Schoen : Infections colibacillaires chez l'enfant.

Professeur Laporte, docteurs Plateaux-Laboucaire (de Toulouse) : Les troubles intestinaux des affections intestinales.

Professeur Vauclair et docteur Kahan (de Strasbourg) : Les septicémies colibacillaires.

Professeurs Châvlin et Jean Péri (Marseille) : Les localisations génitales colibacillaires chez l'homme.

Professeur A. Guillemin (de Nancy) : Colibacillose et gynécologie.

Docteur Desgeorges (de Vichy) : L'évolution à longue échéance des infections colibacillaires chroniques.

Professeur Damade (de Bordeaux) : Thérapeutique médicale des infections et des intoxications intestinales.

Professeur Duhot (de Lille) : Thérapeutique hydrominérale des infections et des intoxications d'origine intestinale et de leur retentissement sur l'organisme.

Professeur Hermann (de Lyon) et de Morin : Considérations physiologiques sur la motricité intestinale.

COTISATION

La cotisation est fixée uniformément à 10 francs.

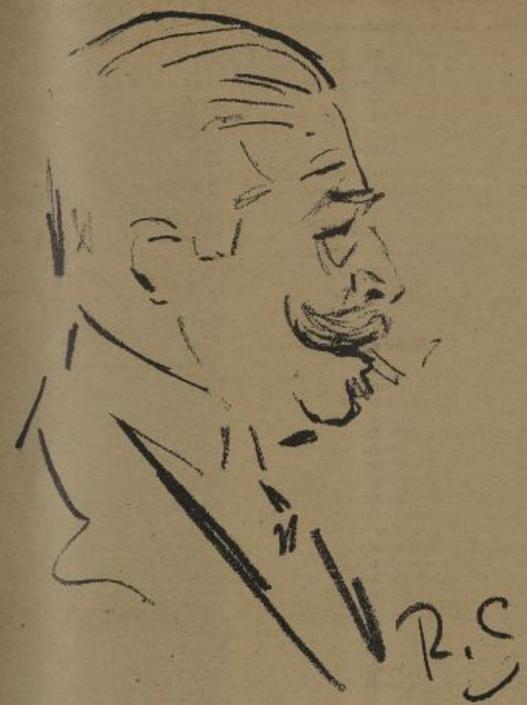
REDUCTION SUR LES BILLETS DE TRANSPORT

Les Grands Réseaux Français ont bien voulu accorder à MM. les Congressistes titulaires ou associés, inscrits avant le 10 septembre, une réduction de 50 % sur les prix des voyages.

Les demandes de réduction doivent parvenir à la gare de départ et de retour qui devra être la même : lieu de résidence, ou gare finale pour MM. les Congressistes étrangers.

Les délais de validité seront : 1) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 2) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 3) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 4) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 5) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 6) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 7) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 8) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 9) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 10) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 11) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 12) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 13) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 14) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 15) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 16) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 17) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 18) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 19) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 20) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 21) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 22) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 23) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 24) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 25) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 26) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 27) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 28) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 29) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 30) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 31) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 32) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 33) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 34) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 35) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 36) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 37) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 38) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 39) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 40) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 41) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 42) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 43) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 44) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 45) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 46) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 47) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 48) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 49) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 50) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 51) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 52) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 53) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 54) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 55) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 56) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 57) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 58) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 59) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 60) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 61) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 62) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 63) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 64) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 65) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 66) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 67) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 68) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 69) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 70) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 71) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 72) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 73) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 74) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 75) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 76) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 77) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 78) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 79) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 80) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 81) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 82) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 83) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 84) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 85) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 86) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 87) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 88) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 89) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 90) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 91) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 92) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 93) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 94) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 95) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 96) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 97) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 98) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 99) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 100) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 101) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 102) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 103) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 104) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 105) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 106) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 107) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 108) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 109) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 110) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 111) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 112) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 113) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 114) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 115) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 116) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 117) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 118) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 119) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 120) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 121) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 122) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 123) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 124) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 125) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 126) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 127) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 128) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 129) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 130) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 131) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 132) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 133) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 134) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 135) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 136) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 137) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 138) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 139) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 140) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 141) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 142) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 143) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 144) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 145) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 146) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 147) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 148) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 149) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 150) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 151) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 152) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 153) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 154) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 155) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 156) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 157) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 158) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 159) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 160) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 161) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 162) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 163) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 164) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 165) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 166) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 167) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 168) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 169) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 170) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 171) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 172) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 173) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 174) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 175) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 176) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 177) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 178) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 179) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 180) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 181) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 182) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 183) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 184) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 185) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 186) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 187) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 188) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 189) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 190) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 191) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 192) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 193) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 194) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 195) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 196) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 197) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 198) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 199) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 200) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 201) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 202) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 203) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 204) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 205) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 206) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 207) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 208) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 209) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 210) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 211) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 212) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 213) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 214) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 215) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 216) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 217) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 218) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 219) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 220) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 221) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 222) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 223) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 224) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 225) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 226) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 227) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 228) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 229) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 230) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 231) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 232) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 233) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 234) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 235) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 236) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 237) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 238) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 239) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 240) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 241) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 242) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 243) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 244) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 245) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 246) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 247) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 248) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 249) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 250) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 251) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 252) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 253) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 254) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 255) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 256) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 257) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 258) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 259) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 260) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 261) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 262) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 263) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 264) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 265) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 266) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 267) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 268) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 269) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 270) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 271) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 272) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 273) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 274) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 275) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 276) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 277) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 278) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 279) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 280) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 281) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 282) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 283) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 284) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 285) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 286) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 287) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 288) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 289) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 290) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 291) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 292) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 293) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 294) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 295) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 296) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 297) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 298) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 299) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 300) 15 jours pour l'aller - 23 au 25 septembre, retour ; 301) 15 jours pour l'

Croquis de l'Académie



M. OMBREDANNE

Desin inédit de Roland COUDON

LE MONDE SUR MON MIROIR

Les services postaux sont effectués avec une irrégularité qui constitue un scandale quotidien. Il paraît qu'on n'y peut rien. Cela prouve deux choses, d'abord que nous ne sommes pas gouvernés, ensuite que les fonctionnaires qui témoignent tant d'exaltation contre le pouvoir autoritaire n'ont pas assez de conscience pour faire leur devoir sous un gouvernement de liberté complète.

Vous pouvez réclamer, nous dit-on. A qui ? A des chefs qui ne jouissent d'aucune autorité ? D'ailleurs, essayez donc de lire une date sur un timbre postal. Et sans cet élément de base aucune réclamation n'est possible.

Quant aux lettres égarées, même lorsqu'elles portent l'adresse de leurs expéditeurs, on n'en parle plus. Où donc vont-elles ? Vous vous demandez cela ? Mais les employés s'en servent. A leurs yeux, la République ne mérite pas plus d'hommages. Ils la regretteront pourtant un jour, notre république, que le « tyran » dont nous sommes menacés soit rouge ou blanc.

A la première page de mon journal d'aujourd'hui je trouve deux images. L'une est celle d'une parade allemande, l'autre représente les plus beaux fessiers de je ne sais quelle plage. Car sur les plages c'est une débauche de concours : concours de nuques, de jambes, de dos, de pieds et de grains de beauté. A quand les concours du reste ? Vraiment, dans les lupanars on a plus de tenue.

En vacances, on lit tout dans son journal — ce qui démontre entre parenthèses que ceux qui ne veulent pas faire de publicité pendant les mois d'été se trompent étrangement. C'est ainsi que j'ai pris connaissance du menu qu'on me conseille pour le déjeuner. Ce menu me parle du jambon de porc. Le rédacteur de ce programme culinaire aurait-il à nous offrir un jambon qui ne viendrait pas d'un cochon ?

Chaque jour, nous apprenons que des aviateurs militaires se sont tués. Il y en est même qui s'écrasèrent au sol parce

que leurs parachutes ne fonctionnèrent pas. Ces homicides demeurent sans sanction. Car ce sont bien des homicides, ces morts dues à la mauvaise qualité du matériel. L'Union nationale n'exige tout de même pas qu'on taise les noms des responsables.

Il s'agit de fournitures militaires. Qui les a acceptées ? Lisez les derniers articles de Boucard sur le matériel qui fut livré aux armées pendant la guerre et qui nous coûta tant de vies inutiles. Tout nous fait redouter que demain ce serait encore la même impéritie criminelle.

La dévaluation des monnaies est certainement une inconnue périlleuse qu'on est tenté de déconseiller. Mais il ne faut pas se servir pour la combattre d'arguments stupides. Voulant nous prouver l'influence néfaste qu'elle aurait eue en Tchécoslovaquie, un grand quotidien écrit que les exportations de ce pays n'ont pas sensiblement augmenté. Avant la dévaluation de la couronne elles étaient de 442 millions en un mois, tandis qu'elles atteignirent 540 millions dans un des mois qui suivirent la dévaluation. Ces cent millions de plus semblent peu de chose à notre journaliste. Qu'est-ce qu'il lui faut !

Il paraît que le juge de Dijon, qui se débat au milieu des rapports de l'affaire Prince, se propose de nommer des experts « spécialisés en matière de constatations relatives aux écrasements par chemin de fer ». Et l'on dit qu'en France nous ne savons pas utiliser les compétences !

Il est vrai que la compétence des susdits experts peut être mise en doute, précisément à cause de leur spécialisation qui semble avoir été inventée par feu Alphonse Allais.

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

R.C. 15328

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menbraneuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 86, rue de Paris, à Colombes (Seine)

EUMICTINE

Santalol-Salol-Hexaméthylène-Tétramine
Antigonococcique
Diurétique — Analgésique
Antiseptique

BLENNORRAGIE
CYSTITES
NÉPHRITES

PYLÉITES
PYÉLO-NÉPHRITES
PYURIES

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

Lisez l'«Informateur Médical»

**NÉVROSES
INSOMNIES**

**LOBÉLIANE
LALEUF**

ANTISPASMODIQUE PUISSANT
EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL
GOÛT ET ODEUR AGRÉABLES
ATOXIQUE

DOSE CALMANTE : 2 à 5 cuillerées à café par jour
DOSE HYPNOTIQUE : 1 à 3 cuillerées à café le soir

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20, RUE DU LAOS — PARIS (XV^e)

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

Au Congrès de Dermatologie et de Syphiligraphie de Lyon

(Suite de la page 2)

La moelle osseuse, lésée, montre d'abord une surproduction de ses mégacaryocytes, qui se raréfient ensuite et tombent en Caryolyse. De même, l'hypoplasie mégalo-normoblastique et agranulocyttaire du début finit par se tarir, pour laisser place à une aplasie, avec une ébauche de réaction lymphoïde, que l'on retrouve simultanément dans la rate où elle est plus accusée.

VI. — Un cas de purpura bénin au cours d'un traitement par injection d'oxycyanure de mercure

Le docteur Barthélemy donne l'observation d'un purpura bénin, qui s'est produit au cours de traitement d'une syphilis primaire séro-négative, chez un malade âgé de 64 ans, mais sans tares organiques ni antécédents morbides, sous la seule influence de huit injections intramusculaires d'oxycyanure de mercure et en l'absence de toute autre signe d'intoxication.

C'est là un accident cutané rare du traitement mercuriel.

VII. — Eosinophilie et érythème arsenicaux, MM. Y. BUREAU et E. RENAUD (Nantes)

Les auteurs ont étudié la courbe quotidienne de l'éosinophilie chez dix malades. Trois d'entre eux, atteints d'érythème biotrope, ont présenté une éosinophilie modérée (autour de 5 % et surtout fugace).

Les sept malades atteints d'érythrodermie vésiculo-œdémateuse ont, au contraire, toujours eu une éosinophilie élevée (plus de 15 %) et dont les chiffres oscillent parallèlement, non pas aux poussées, mais à l'état général. Chez un malade de 65 ans, ayant présenté plusieurs crises d'hypostolie, chacune s'est accompagnée d'une chute complète de l'éosinophilie. Dès que l'état général devient meilleur, le chiffre d'éosinophiles augmente; l'examen quotidien du sang a donc une valeur pronostique. Une baisse rapide et précoce du chiffre des éosinophiles est de mauvais pronostic, une baisse lente et progressive accompagnée, au contraire, la guérison.

VIII. — Etude du fonctionnement hépatique, par l'épreuve de la galactosurie, dans les érythrodermies arsenicales, MM. Yves BUREAU et E. RENAUD (Nantes)

Les auteurs ont étudié le fonctionnement hépatique par l'épreuve de la galactosurie chez cinq malades atteints d'érythrodermie arsenicale.

Chez deux d'entre eux (femmes jeunes), sans lésion hépatique antérieure, l'élimination du galactose fut normale.

Chez les trois autres (deux éthyliques avérés et un vieillardi), la galactosurie fut perturbée, tout au moins au début de l'érythrodermie, pour redevenir normale à la guérison.

La fonction hépatique semble donc peu perturbée dans les érythrodermies et cette perturbation est fonction de l'état hépatique antérieur.

Ces examens — trop peu nombreux — méritent d'être étudiés sur une plus vaste échelle, mais il semble bien que le rôle du foie soit négligeable dans la pathogénie des érythrodermies toxiques.

IX. — Deux cas de névrite-sciatique, consécutive à une dermatite livédoïde post-bismuthique

MM. H. ROGER, Paul VIGOR et A. ROYBAUD apportent deux observations de névrite-sciatique grave, survenue quelques jours après une dermatite livédoïde, consécutive à une injection hulleuse d'un sel insoluble de bismuth. Le membre atteint montre une paralysie presque complète, une amyotrophie importante, des troubles de la sensibilité et des réflexes et une R. D. totale pour les muscles antérieurs de la jambe et partielle pour les muscles postérieurs.

Les auteurs attirent l'attention sur la gravité de tels faits, qui restent heureusement rares. L'atteinte d'un nerf profond s'explique mal par la conception classique d'une embolie artérielle, d'un tronc superficiel; il semble qu'il faille incriminer ici, soit une action vasculaire réflexe, soit la compression d'une artère profonde et du nerf par le volumineux hématome qui accompagne la dermatite livédoïde.

X. — L'allergie dans les accidents cutanés de la chimiothérapie antisyphilitique, MM. J. GATE, H. THIERS et P. CULLERET (Lyon)

Les auteurs apportent les résultats que leur ont donnés les tests biologiques de la sensibilisation (cuti) et intradermo-réactions, sensibilisation passive, dans 47 cas d'accidents cutanés de la chimiothérapie antisyphilitique.

Sur 5 cas d'urticaire: 5 cas positifs.

Sur 11 cas d'érythèmes du neuvième jour: 10 cas positifs.

Sur 22 cas d'érythèmes divers: 13 cas positifs.

Sur 7 cas d'érythrodermies: 3 cas positifs.

Sur 3 cas de réactions cutanées diverses: 2 cas positifs.

Les résultats constituent pour les auteurs un argument en faveur du rôle de la sensibilisation, surtout dans les accidents précoces.

XI. — Un nouveau test de l'allergie médicamenteuse: mise en évidence de la « Substance d'Oriel », MM. J. GATE, H. THIERS, P. CULLERET et J. CHARPY (Lyon)

Se basant sur quatre observations, les auteurs montrent l'intérêt que peut présenter l'utilisation de la « Substance d'Oriel », pour la détermination du rôle de l'allergie dans les accidents cutanés de la chimiothérapie antisyphilitique.

XI. — La « Substance d'Oriel » dans le traitement des accidents allergiques de la chimiothérapie antisyphilitique, MM. J. GATE, H. THIERS, P. CULLERET et J. CHARPY (Lyon)

Les auteurs apportent une observation d'érythrodermie novarsénobenzolique, qui fut rapidement guérie par la « Substance d'Oriel ». S'inspirant de ce premier résultat obtenu, et de deux observations analogues publiées par Savy et Thiers, les auteurs font ressortir l'intérêt que peut présenter cette thérapeutique dans le traitement des accidents cutanés de la chimiothérapie antisyphilitique, et posent la question de la désensibilisation possible des malades par cette méthode.

XIII. — Accidents cutanés simulant le lupus érythémateux, au cours de traitements bismuthiques

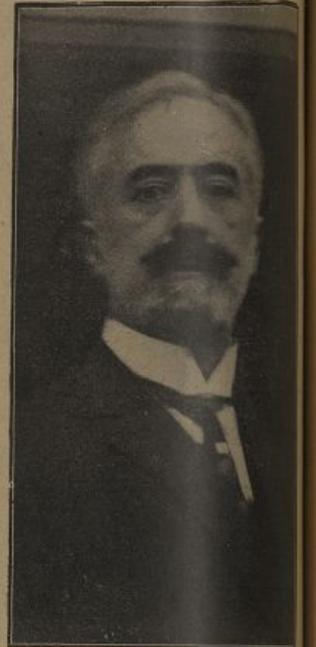
Les professeurs G. PÉREZ et le docteur A. PÉRES (Bordeaux), rapportent trois cas de malades présentant des accidents cutanés analogues et non signalés encore, à savoir des lésions érythémato-squameuses à extension production d'un pseudo-lupus érythémateux au cours du traitement bismuthique. Les observations des trois malades sont presque identiques: les lésions sont survinues, tantôt à la première série, tantôt au cours d'une des suivantes; elles passent par cessation du traitement et reparissent quand on reprend celui-là. En somme, le traitement bismuthique a réalisé chez des syphilitiques la production d'un pseudo-lupus érythémateux curable par l'arrêt du traitement et récidivant par sa reprise. On conçoit l'intérêt de ces trois observations dans l'étude pathogénique des toxidémies médicamenteuses chez les syphilitiques.

DISCUSSIONS

Le professeur PRIETO (Grenade) est convaincu de la nature allergique des érythrodermies vésiculo-œdémateuses. Dans les érythrodermies arsenicales, il lui a été possible de désensibiliser certains sujets par des injections intradermiques répétées de novarsolan. Le rôle de l'insuffisance hépatique est démontré, pour l'auteur, par les modifications du taux de la glycémie, par l'épreuve de la galactosurie provoquée très positive, par l'efficacité thérapeutique des extraits de

foie. Il a étudié l'élimination de la substance d'Oriel qui, là comme dans toute manifestation allergique, avait son maximum à l'apogée des manifestations cutanées et à l'état nouvelle poussée.

Le professeur PAUTRIER, à propos des accidents, trouve surprenant la très grande variabilité de tolérance suivant les



M. LE PROFESSEUR PAUTRIER

dividus; c'est cette sensibilité personnelle qui domine la pathogénie de ces accidents. L'auteur s'étonne, d'ailleurs, de voir ranger par M. MILIAN le lichen plan parmi les manifestations biotropes, sa origine microbienne étant loin d'être prouvée.

(Voir la suite page III)

QUINBY

QUINIO BISMUTH "formule AUBRY"

et SYPHILIS

QUINBY SOLUBLE

INDOLORE - INCOLORE - PROPRE - INJECTION FACILE

QUINBY EST EGALEMENT EFFICACE
CONTRE LA **TYPHOÏDE**

QUINBY EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE
LA FIÈVRE DE **MALTE**

Adopté par:

L'Assistance
Publique —
Les Ministères
de l'Hygiène et
des Colonies.

LABORATOIRES
AUBRY
62, RUE ÉRLANGER, 62
PARIS — 16^e
TÉL. JASMIN - 33-44

Les Reportages de l' "Informateur Médical"

Les membres du Congrès de dermatologie qui s'est tenu à Lyon ont visité les usines de Saint-Fons

Les sujets mêmes qui furent étudiés au Congrès de dermatosyphiligraphie donnaient un intérêt très grand à la visite des usines de la Société Parisienne d'Expansion Chimique Spécia. Déjà quelques congressistes avaient pu visiter, à leur passage à Paris, les usines où sont fabriqués les vaccins : Propidon, Bimoloco, etc., et c'est avec autant de plaisir que d'intérêt que nous pûmes visiter les usines de Saint-Fons.

On sait que la Spécia est une des filiales du groupe Rhône-Poulenc, chargée de l'exploitation des produits pharmaceutiques. Les usines de Saint-Fons constituent l'un des plus importants établissements industriels que possède le groupe Rhône-Poulenc et ce site ensemble qui couvre une superficie de 30 hectares et où travaillent plus de 1.300 ouvriers, employés et chimistes, est composé de deux usines juxtaposées : l'usine de Rhône-Poulenc qui fabrique les produits pharmaceutiques vendus en nature : Pyramidon, Anilipyrine, Phénacétine et toute la série des dérivés salicylés, et l'usine de la Spécia qui met sous forme pharmaceutique les produits fabriqués par la Société Rhône-Poulenc.

À la sortie de la séance de travail du jeudi 10 juillet, de confortables autocars nous attendaient qui, nous faisant traverser l'industrielle banlieue de Lyon, nous amenèrent bientôt dans la cour d'honneur de l'usine de la Spécia. Nous sommes alors reçus par M. Barral, administrateur-délégué et conduits, en plusieurs groupes, à travers les usines.

Nous voyons de curieuses machines à fabriquer toutes sortes d'ampoules, machines qui leur assurent ainsi une contenance très régulière et évitent les soudures, point de faible résistance habituel.

Nous admirons ensuite tout le groupe des machines qui fabriquent, à partir d'une large bande d'aluminium, les tubes à Aspirine ; par des emboutissages successifs, peu à peu le disque initial prend l'aspect du tube bien connu. Celui-ci est ensuite stérilisé, rempli par des machines qui travaillent à grand rendement et permettent d'éviter aux comprimés d'Aspirine tout contact manuel.

Le conditionnement de la plupart des produits vendus par Spécia se fait dans un énorme hall de l'usine où le nombre des appareils et des ouvrières rend compte de l'importance de la vente journalière.

Au point de vue dermato-syphiligraphie, c'est avec beaucoup d'intérêt que nous voyons la fabrication de la Crisalbine et de la Myochryline avec les grands bacs à cristallisation où l'on voit la Crisalbine prendre peu à peu la forme sous laquelle nous la manipulons. Ensuite, nous assistons à la fabrication industrielle du Novarsenobenzol et du Rhodarsan, dans un grand bâtiment où de nombreux appareils assurent les diverses opérations nécessaires, le produit étant toujours manipulé avec d'extrêmes précautions (bacs réfrigérés, etc.,) pour ensuite être mis, sous le vide, dans de grands matras. La division du Novarsenobenzol et sa mise en ampoules se fait dans une autre usine de Spécia, à Livron, mais la démonstration de ce genre d'opération est faite devant nous, et nous voyons les ouvrières peser leur produit, l'introduire dans les petits matras, y faire le vide et souder l'ampoule pendant que le vide se continue.

Bien d'autres choses nous sont encore montrées concernant l'Acetylarsan, la pâte Spécia granulée Anti-Dysentérique, etc., mais qu'il serait trop long de rapporter ici.

Le passage dans les différents bâtiments des usines de la Spécia ou des usines de Rhône-Poulenc, donne une impression de puissance et de travail tout en montrant le souci de la rigueur scientifique, puisqu'à tous les échelons de la fabrication il existe un organisme de contrôle qui surveille ainsi étroitement les opérations industrielles.

Nos guides nous apprennent, d'ailleurs, qu'il en est ainsi dans les autres usines du groupe et que les contrôles sont généralement effectués en partie double et souvent en deux usines différentes pour leur donner une rigueur encore plus grande.

Ayant traversé tous ces vastes établissements, nous arrivons au mess des chimistes : pavillon où plus de 400 personnes prennent chaque jour leur repas ; dans une des salles regardant sur une jolie courbe du Rhône était organisée une réception pour les congressistes ; nous nous reposâmes quelques moments dans une atmosphère dont la fraîcheur fut particulièrement appréciée.

Après avoir remercié M. Barral de son si aimable et si intéressant accueil, nous reprîmes place dans nos autocars pour nous retrouver bientôt à Lyon.

Les Usines de Saint-Fons (Rhône)



Comme nous le rapportons ci-contre, les Usines de Saint-Fons (Rhône) ont reçu la visite des membres du Congrès de dermatologie et de syphiligraphie qui s'est tenu récemment à Lyon. C'est au cours de cette visite qu'ont été prises deux des photographies ci-dessus. La photographie supérieure représente une vue panoramique de ces Usines effectuée en avion. On sait que les Usines de Saint-Fons souffrent heureusement sur le marché thérapeutique français les couleurs de l'industrie française.

À LA SÉANCE D'OUVERTURE DU CONGRÈS DE DERMATOLOGIE et de SYPHILIGRAPHIE



Photo Pacalet. — Cliché « Inf. Méd. ». De gauche à droite, M. le Dr Lacassagne, M. le Pr Nicolas, M. le Préfet du Rhône, M. le Pr Milian, M. le Pr Carle, prononçant son discours.

JUS DE CHALLAND FABRICANT A NUIST-S'-GEORGES (COTE D'OR)

ANÉMIÉS CROISSANCE ÉTATS INFECTIEUX LES ANALBUMINES GLOBEXINE EXTRAIT AQUEUX TOTAL DU GLOBULE SANGUIN PRIVÉ DE SES ALBUMINES Laboratoire des Produits SCIENTIA - 21, Rue Chaptal - Paris - 9^eA^e 1 à 3 AMPOLLES PAR JOUR La Boîte de 10 Ampoules 16 Frs MISÈRE PHYSIOLOGIQUE GROSSESSE HÉMORRAGIES. LES ANALBUMINES

A la Société d'Ophthalmologie de Paris

Auto-vaccin et sécrétion chronique de cavité d'enucléation. — HUELO et BRUNEAT communiquent les résultats obtenus depuis trois ans dans le traitement d'une vingtaine de cas de cataractes inopérables de cavité d'enucléation, à l'aide d'auto-vaccin et accessoirement d'auto-antitoxine.

Il s'agit là d'un type bien défini de suppuracion chronique les résultats sont tous excellents quand la cavité d'enucléation est normale, ils varient avec l'état de celle-ci, devenant mauvais quand elle est très irrégulière (kératite-entropion, etc...). Pour être démontrés ces résultats ne devaient concerner, et ne concernent effectivement, que des opérations ayant résisté à tous les traitements locaux ou généraux (stock-vaccin-Schock et après mise au point minutieuse de la prothèse (défaut de forme, de poli, etc...), l'auto-vaccin apparaît ainsi comme un agent thérapeutique qui ne mérite pas la défaveur qui lui est tombée.

En cas de pemphigus oculaire (présentation de maïs). — MM. René OMBRAY et BARTHÉLEMY présentent un homme de 72 ans, chez lequel, en 5 ou 6 ans, se sont développés des symplegharons, à peu près complets avec arrosés conjonctivaux presque total, de l'œil droit et pérygoides de l'œil gauche, dont la vision est réduite à l'obscurité.

Une tentative de libération du symplegharone fut faite il y a quelques mois, par un oculiste, et précipita la destruction de la cornée droite.

Il n'existe, chez ce malade, ni syphilis, ni hérédo-syphilis, ni carence alimentaire, ni troubles endocriniens nets, on ne retrouve dans ses antécédents que des hémiophtysies de la jeunesse et deux frères morts de tuberculose.

Pas plus que les précédentes cette observation, qui rentre dans la 4^e variété de Perens sans manifestation de la peau, ni des conjonctives, ne peut éclaircir la cause du Pemphigus oculaire. De la discussion il résulte qu'il faut s'abstenir de toute intervention locale et se borner à l'auto-hémothérapie et à l'hygiène-générale.

Le traitement de la rétinite cirrécine. — BISSON a eu, dans un cas de rétinite cirrécine, de bons résultats avec des injections d'osoline. A deux reprises l'acuité visuelle fut tombée à un degré qui entraîna l'incapacité de travail. Après quelques injections d'osoline, la vision s'améliora à tel point que le malade put reprendre son métier de couturier. L'effet du vasodilatateur confirme par la clinique les constatations histopathologiques de Morax, qui attribue les lésions rétinienne à un déséquilibre circulatoire provoqué par une angiosclérose particulière des vaisseaux rétiens.

Histogénèse des tumeurs de la rétine. — BISSON considère les tumeurs rétinienne comme des neurospongiomes. Ce sont des neurospongiomes rétiens qui ont une grande analogie anatomique et clinique avec les neurospongiomes du cerveau. Ils sont constitués par des éléments embryonnaires du système nerveux central représentant la toute première différenciation du neuro-épithélium nébulaire.

Dans certains cas, ces neurospongiomes de la rétine ont des tendances à évoluer vers les formations épendymales. Ils contiennent des rosettes qui doivent être identifiées avec les cavités épendymales. Il est possible que ce neurospongiome puisse également évoluer vers les formations névrogliales si les constatations d'Urta, d'Ascunce et d'autres devaient se vérifier.

Les cellules rétinienne embryonnaires ne contiennent en aucune façon l'édification des tumeurs de la rétine.

Cataracte et troubles thyro-parathyroïdiens. — MM. P. SAINTON, J. DE ROLLAT et F. KAYSER. — Les cataractes endocriniennes ont pour caractère d'être bilatérales d'emblée, de survie chez des sujets jeunes, de présenter des caractères biomicroscopiques spéciaux. Cependant il reste beaucoup d'incertitude sur les relations qui existent entre le trouble hormonal et le trouble endocrinien.

L'étude de douze cas de cataracte de type endocrinien a montré que la calcémie était normale dans six cas, un peu supérieure à la moyenne dans quatre cas, forte dans deux cas.

La recherche de signes parathyroïdiens et de signes thyroïdiens fut faite systématiquement. Elle aboutit à ces conclusions que des cataractes ayant des caractères ophthalmologiques voisins ont une calcémie différente et ne sont pas liées à un processus endocrinologique invariable.

Les tentatives thérapeutiques faites à l'aide de l'ingestion de thyroxine furent négatives; la médication parathyroïdienne donna des améliorations et des résultats paradoxaux. Elle accéléra l'évolution de la cataracte après l'avoir améliorée. Les paradoxes thérapeutiques relevés par eux sont comparables à ceux qui ont été signalés dans la pathologie ostéoarticulaire (rhumatismes) et dans la pathologie cutanée.

Déterminants précis de la teneur en vitamine C du cristallin normal et cataracté. — J. NORMANN et H. VAN WIEN dosent la teneur en vitamine C du cristallin normal et cataracté d'après la méthode spécifique de Bessonoff. Ils trouvent une diminution de cette sub-

stance au cours de la cataracte en évolution et une disparition presque totale dans la cataracte mûre.

Chorio-rétinite diabétique grave très améliorée par diathermo-ponction d'une déchirure. — M. LEO PAVI (de Buenos-Ayres), trouvant dans le fond de l'œil presque désorganisé d'un diabétique grave, une lésure déchirure de la rétine, a ponctionné à l'aiguille diathermique au niveau de cette déchirure et obtenu un excellent résultat.

Les effets oculaires, particulièrement sur la pression artérielle rétinienne de la sympathectomie carotidienne chez l'homme. — MAUROZ et DESVIGNES.

Les auteurs ont porté surtout leur attention sur la pression rétinienne observée par sphymoscopie et ont dressé des courbes résultant de l'étude quotidienne de la pression artérielle rétinienne, de la pression humérale et de la tension oculaire. La technique utilisée fut la déortication s'étendant sur deux centimètres de la carotide primitive et deux centimètres de la carotide interne. Le sangtion carotidien fut réséqué et l'intervention se termina par une isophénolisation soignée.

Après sympathectomie unilatérale, outre l'existence d'un syndrome oculo-sympathique léger et transitoire, on observa le premier jour de l'opération une hypotension artérielle rétinienne marquée. A cet effet primaire succéda 20 à 30 heures après une hypertension rétinienne bilatérale assez élevée qui atteint son maximum en 2 ou 3 jours. Cette hypertension est transitoire. Elle disparaît en 4 ou 5 jours et est suivie d'une phase tertiaire d'hypotension moins profonde que celle de la phase primaire. Enfin, environ une semaine après l'intervention, la pression artérielle remonte mais progressivement, et en une dizaine de jours regagne le niveau préopératoire.

Après sympathectomie double (la deuxième opération succédant à l'autre 15 ou 20 jours après la première) on note :

Dans une phase primaire une hypotension modérée immédiate. Le lendemain survient une hypertension progressive qui, tout en manifestant un certain nombre d'oscillations demeure plus élevée que le niveau préopératoire. Cet état paraît être de longue durée. Il n'y a pas, après sympathectomie carotidienne double, ni d'effet primaire, ni d'effet tertiaire nets.

Il est également digne d'être noté que la pression céphalo-rachidienne est en général extrêmement peu modifiée par la sympathectomie simple ou double. Même au moment où la pression artérielle est la plus haute (phase secondaire), la pression intracrânienne, prise en ponction sous-occipitale le deuxième jour, est généralement peu différente de ce qu'elle était la veille de l'opération. Cette constatation a son intérêt, car les conditions tensionnelles observées sur l'artère rétinienne sont le reflet de ce qui se passe dans les branches cérébrales de la carotide interne. En ce qui concerne la tension oculaire, la sympathectomie ne produit qu'une chute très légère de la valeur de 3 à 5 mm. Hg.

H. LAGRANGE et Pierre MARQ. — *Iritis aiguë et infection dentaire.* — Observation d'iritis d'origine dentaire évidente, guérie par le traitement dentaire.

M. G. PACALIN. — *Observation de l'arbre vasculaire de Purkinje, à l'aide de la lampe Sc'lera.* — H. TILLE.

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Au grade de commandeur. — M. le docteur Rudaux (Edouard-Paul), professeur en chef honoraire à l'hôpital de la Maternité ; M. Cordes (Jean-Hippolyte-Félix), ancien médecin, ancien aide-major, 43 ans de services et de pratique médicale ; M. Guelliot (Antoine-Octave), ancien médecin chirurgien des hôpitaux, ancien médecin-major de 1^{re} classe de réserve, 31 ans de services.

Intérieur. — **Au grade d'officier.** — M. Artaud (Marcel-Régis-Benjamin), médecin en chef de la police municipale ; M. Morizot (Joseph), docteur en médecine, ancien maire d'Arles (Bouches-du-Rhône).

Au grade de chevalier. — M. le docteur Dargelos.

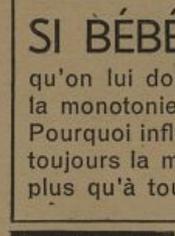
SANTÉ PUBLIQUE. — **Au grade d'officier.** — M. Ginestous (Paul-Simon-Etienne), médecin ophthalmologiste à Bordeaux (Gironde), 48 ans de services militaires et civils et de pratique professionnelle des plus remarquées ; M. Philip (Auguste-Jacques), chirurgien chef de l'hôpital civil de Vichy (Allier), 34 ans de services militaires et de pratique médicale et hospitalière particulièrement dévouée.

Au grade de chevalier. — M. Pin (Maurice-Pierre), médecin directeur du sanatorium des Neiges, à Briançon (Hautes-Alpes), 27 ans 1/3 de services militaires et de pratique professionnelle distinguée.

POUR VARIER L'ALIMENTATION DES ENFANTS



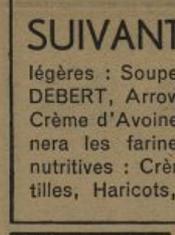
HEUDEBERT prépare une gamme de farines de céréales et de légumineuses saines et naturelles qui permettent par leur variété une adaptation rationnelle selon l'âge, les besoins et le tempérament de chaque bébé.



SI BÉBÉ BOUDE devant sa bouillie, c'est qu'on lui donne toujours la même chose - la monotonie entraîne la perte d'appétit. - Pourquoi infliger à l'enfant une alimentation toujours la même, puisque la variété lui est plus qu'à tout autre âge indispensable.



DES ÉLÉMENTS TRES DIVERS sont nécessaires à la croissance de l'enfant : hydrates de carbone, matières azotées, matières grasses, phosphates, phosphore, sels minéraux. - Seule une alimentation variée les lui fournira, car les farines sont essentiellement différentes et chacune est précieuse par le principe dominant qu'elle apporte.



SUIVANT L'ÂGE on donnera d'abord à l'enfant des farines légères : Soupe d'HEUDEBERT, Farine lactée HEUDEBERT, Arrow-root, Crème de Riz, Crème d'Orge, Crème d'Avoine. - Plus tard, vers 14 mois, on alternera les farines précédentes avec d'autres plus nutritives : Crème de Blé vert, Farines de Pois, Lentilles, Haricots, Farines de Fèves, Seigle, Sarrasin.



SELON LE TEMPÉRAMENT de chaque enfant, la variété des farines HEUDEBERT permet de choisir des farines normales, rafraichissantes ou antidiarrhéiques.

FARINES NORMALES : Soupe d'Heudebert, Crèmes d'Orge, de Maïs et de Blé vert.

FARINES RAFRAICHISSANTES : Avoine, Seigle, Sarrasin.

FARINES ANTIDIARRHÉIQUES : Riz, Arrow-root, Bananes.

La marque

est une garantie de qualité.

Échantillons et Littérature sur demande à

Heudebert NANTERRE (Seine), 85, Rue Saint-Germain
LYON (Rhône), 2 et 4, Chemin Feuillat
BRUXELLES, 13, Rue de Belgrade

GRANULÉ NORDEN

La Grande Marque
des Antiseptiques Urinaires
et Biliaires

56, Boulevard Péreire
PARIS

URASEPTINE
ROGIER

dissout et chasse
l'acide urique

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne
Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY
Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO
Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY
La Bouteille: 3,50

GOMENOL

(Nom et Marque déposés)

Antiseptique idéal externe et interne

GOMENOLÉOS

dosés à 2%, 5%, 10%, 20% et 33%
en flacons et en ampoules.

PRODUITS PREVET
AU GOMENOL

Exigez le nom PREVET
REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Laboratoire du Gomenol, 48, rue des Petites-Ecuries, Paris-X^e

S'abonner à L'INFORMATEUR MÉDICAL, c'est recevoir pendant un
an un journal illustré, imprimé sur papier de luxe, pour un prix
dérisoire vu la qualité des primes qui vous sont offertes.

Au Congrès de Dermatologie et de Syphiligraphie de Lyon

(Suite et fin de la page 6)

Le professeur RAMEL (Lausanne) estime que les manifestations cutanées résultant de l'action des médicaments spécifiques, novarsénobenzol en particulier, répondent à des mécanismes fort divers. On peut en distinguer trois types : a) accidents toxiques (Kératodermie arsenicale, crise nitritopide); b) éruptions par sensibilisation allergique, répondant au type clinique de l'eczéma; c) manifestations biotropiques, par réveil du microbisme latent. Or, les lésions cutanées résultant de ces trois mécanismes pathogénétiques, surviennent parfois isolées, mais sont le plus souvent associées, et de la superposition de leurs effets résulte une dermatose très complexe dans son évolution et ses effets cliniques, véritable protége dermatologique.

Le docteur NOGUER-MORE (Barcelone) a étudié les variations de la cholestérolémie, au cours des exanthèmes arsenicaux et de leur traitement par des injections d'extrait hépatique concentré. La majorité de ses malades présentaient avant le traitement une cholestérolémie basse. L'auteur a observé, durant le traitement, une augmentation notable du taux de la cholestérolémie, coïncidant toujours avec une amélioration considérable de l'exanthème (le prurit étant le premier signe à disparaître). Le chiffre ne commence, du reste, à remonter que lorsque l'exanthème regresse. Le mécanisme d'action de ces extraits hépatiques est encore imprécis, mais leur efficacité a paru à l'auteur indubitable.

Le docteur CHEVALIER (Paris) a injecté à sept sujets volontaires le sang de sept érythèmes d'allure infectieuse du neuvième jour (quatre fois intraveineuses, trois fois intraveineuses), il ne s'est rien produit. Ces expériences n'ont que la valeur de faits négatifs. L'auteur signale, d'autre part, que si l'on examine le sang au début d'une crise nitritopide, on trouve une lyse leucocytaire intense, qui porte surtout sur les polymorphes neutrophiles. Ces lésions démontrent l'intoxication aigüe du sang et des organes hématopoïétiques.

AVIS DE VACANCE

d'un poste de directeur de bureau municipal d'hygiène

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Rouen.

Le traitement de début est fixé à 30.000 fr. par an et porté par avancements successifs de 30.000 fr. à 36.000 fr. À ce traitement s'ajoutent : une indemnité dite « de fonctions » de 2.500 fr. par an ; une indemnité spéciale et variable fixée automatiquement suivant l'indice du coût de la vie ; des indemnités pour enfants ; une gratification en fin d'année équivalente à 6 % du traitement.

Le directeur ne doit pas faire de clientèle, tout son temps étant dû à l'administration ; toutefois il peut occuper les fonctions de professeur à l'école de médecine et de pharmacie de la ville, s'il obtient d'être nommé à ce poste.

MUTATION DE CHAIRES A LA FACULTÉ DE PARIS

M. Proust, professeur d'anatomie médico-chirurgicale et médecine opératoire à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est transféré, à compter du 1^{er} août 1934, dans la chaire de clinique gynécologique (budget de l'Université) de la dite Faculté (dernier titulaire : M. J.-L. Faure, retraité).

M. Marcel Labbé, professeur de clinique médicale (Pitié) à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est transféré, à compter du 1^{er} août 1934, dans la chaire de clinique médicale Cochin (dernier titulaire : M. Achaud, retraité).

M. Clerc, professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est transféré, à compter du 1^{er} août 1934, dans la chaire de clinique médicale (Pitié) (dernier titulaire : M. Marcel Labbé).

La chaire de pathologie et thérapeutique générales de la Faculté de médecine de l'Université de Paris (titulaire : M. Baudouin) est transformée, à compter du 1^{er} août 1934, en chaire de pathologie générale et médicale.

La chaire de pathologie interne, la chaire d'anatomie médico-chirurgicale et médecine opératoire et neuf emplois d'agrégés sont supprimés à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, à compter du 1^{er} août 1934.

A la Société Médico-Chirurgicale des Hôpitaux Libres

M. MARTINY. — Sur le problème biologique de l'homéopathie. — L'homéopathie, en sa valeur thérapeutique réelle, n'est pas encore admise parce qu'elle n'a pas su faire des preuves dans le domaine expérimental. Le problème biologique de l'homéopathie ne se situe pas dans l'action pharmacodynamique d'une dose infinitésimale ; il consiste plutôt à établir les effets hypersensibles du sang de sur un groupe cellulaire similaire, préparé par identité ou analogie.

La mécanique ondulatoire et l'atomisme moderne apportent à l'homéopathie un appui moral considérable ; l'heure des révisions systématiques est passée. Cette étude est l'introduction à la médecine homéopathique expérimentale.

M. MONTANT. — Sur les indications et les résultats thérapeutiques des interventions plastiques mammaires. — L'auteur, s'appuyant sur des observations d'amélioration de la fonction ovarienne chez des sujets d'hypertrophie mammaire dans un but thérapeutique, estime que cette intervention, en dehors du résultat plastique recherché, a un grand intérêt d'ordre général.

Il défend la technique classique de Moutin qui, sans nuire à la vitalité et à la physiologie d'une glande importante, permet l'exploration, le bistouri à la main. La mastectomie partielle et périglandulaire qu'elle réalise apporte un résultat toujours meilleur ajouté à celui de la mastopexie.

M. DELORT. — Régulation des menstruations chez une femme qui, traitée pendant 11 années consécutives, ne cessait d'être normale. — Cas d'une femme qui, traitée à partir de l'âge de 39 ans et régulièrement depuis lors (elle a maintenant 61 ans) a récupéré, après dix mois de traitement, des menstruations absentes pendant 13 mois.

Elle n'a pendant cette longue période cessé d'être régulièrement traitée et régulièrement réglée. Elle présente actuellement un état général excellent et est exempte de tout signe de sénilité.

M. VINCENT. — Les septicémies chroniques décelables. — La positivité de l'hémoculture générale conditionne dans toute le diagnostic de septicémie.

Pourtant nos connaissances actuelles nous obligent à admettre que ce test ne saurait être absolu : germes de quantité, de virulence trop restreinte, rapidité du tropisme, ne permettant pas d'en saisir le passage. Un nombre d'états infectieux chroniques latents sera retenue par l'asthénie, l'instabilité thermique mais surtout par la gingivite pyorrhéique ou l'état pyorrhéique.

L'auteur rappelle des travaux avec M. François Moulier et Henri Prieur. L'hamoculture gingivale peut déceler le germe responsable. L'hémoculture gingivale permet l'hamoculture dont l'efficacité est plus remarquable. Les cliniciens doivent se convaincre de l'unicité des affections de type réel digestif dont l'examen clinique doit éclairer la bouche.

MM. LEQUET et DELORT. — Difficulté de diagnostic étiologique d'une atagnation intestinale conduisant l'occlusion chez un tuberculeux pulmonaire. — Les auteurs rapportent le cas d'un homme de 30 ans, tuberculeux pulmonaire, qui présentait des crises douloureuses abdominales et un retard au transit de la bouillie opérée tel que celle-ci n'atteignait le caecum qu'après la dixième heure et qu'il n'avait pas quittée après la 30^e.

Le diagnostic d'occlusion incomplète fut infirmé par l'opération. Il s'agissait de compression par un rein flottant exceptionnellement mobile. Le grêle ni le gros intestins ne présentaient de lésion.

Rémunération des membres des jurys des examens et concours de l'enseignement supérieur

Les membres des jurys des examens et concours de l'enseignement supérieur qui ne sont pas rémunérés pour l'exercice d'une fonction publique continuent à recevoir, pour la participation à ces examens et concours, les retributions prévues par le décret du 1^{er} septembre 1933.

Continueront à recevoir les rémunérations prévues par le décret du 1^{er} septembre 1933 les membres des jurys des concours et examens de l'enseignement supérieur et après exécution de la fonction publique rémunérée :

- 1^o Concours d'admission à l'école normale supérieure et aux bourses de licence ;
- 2^o Concours d'agrégation des Facultés de droit de médecine et de pharmacie ;
- 3^o Concours général entre les étudiants des facultés.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT
facilitent la digestion

Revue de la Presse Scientifique

TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE CHEZ LES DIABÉTIQUES, professeur Marcel LAM, *(La Médecine)*.

la fréquence et la gravité de la tuberculose pulmonaire chez les diabétiques sont bien connues. La cause principale de cette susceptibilité des diabétiques à la tuberculose est la concentration du glycose dans les humeurs de ces malades.

Dès lors, la première indication dans le traitement de la tuberculose chez les diabétiques est d'augmenter la résistance de ces sujets en faisant disparaître leur hyperglycémie et en ramenant leurs humeurs à une composition voisine de la normale. Dès 1908, Lam montra les améliorations parfois extraordinaires qu'amène le régime de réduction hydrocarbonée chez les diabétiques tuberculeux.

Par contre, j'ai eu l'occasion de voir des malades faisant une poussée de tuberculose fébrile, qui, soumis à un régime de réduction hydrocarbonée, offraient une amélioration rapide de leurs lésions pulmonaires : l'un de ces malades est venu à plusieurs reprises dans le service de Landouzy où chaque fois nous obtînions, en le désucrant, le même succès.

La découverte de l'insuline en 1922 fit espérer de pouvoir obtenir mieux encore chez les diabétiques tuberculeux ; Banting, Campbell et Fischer, Joslin ont été les premiers à tenter cette espérance. On pensait pouvoir ainsi désucre plus rapidement les diabétiques tuberculeux, rendre sans danger leur alimentation plus substantielle, enfin étendre les bénéfices du traitement aux cas de diabète grave, dans lesquels le régime seul était insuffisant pour réduire l'état d'hyperglycémie.

Dépendant dès le début, des objections furent faites à cette thérapeutique : Blum et Ségal, se fondant sur deux cas malheureux de diabète grave ou les malades traités par l'insuline firent une évolution fébrile et extensive de la tuberculose pulmonaire, émit l'idée que le médicament pouvait activer la tuberculose. Chabrol, Sézary semblèrent aussi craindre l'emploi de l'insuline chez les diabétiques tuberculeux ; ces craintes, bien que formulées avec réserve, impressionnèrent quelques pathologistes et l'idée que l'insuline était dangereuse pour les tuberculeux se répandit parmi les médecins. Il y eut à lutter énergiquement cette erreur en apportant de nombreuses observations favorables pour établir l'avantage de l'emploi de l'insuline dans le diabète compliqué de tuberculose pulmonaire.

Nous avons été des premiers à protester contre les objections faites à l'emploi de l'insuline chez les diabétiques tuberculeux. En décembre 1923, avec Bith et Boulin, nous présentâmes quatre cas de diabète grave compliqué de tuberculose pulmonaire qui furent traités favorablement par l'insuline. Dès lors chez les nombreux diabétiques atteints de tuberculose pulmonaire, nous avons continué à employer l'insuline sans jamais y voir d'inconvénients.

Dependant, le traitement du diabète par le régime et par l'insuline administrés de telle sorte que la glycémie et l'acidose disparaissent complètement et que le diabète soit peu à peu ainsi très amolli physiologiquement, il amène de grandes améliorations dans l'état des malades et s'il permet un arrêt et une régression passagère des lésions tuberculeuses, ne suffit pas à les guérir.

L'IODOTHÉRAPIE DE LA MALADIE DE BASEDOW, Dr J. COULON, — *(Courrier Médical)*.

Parmi tous les médicaments préconisés dans la thérapeutique de la maladie de Basedow, l'iode est certainement le plus employé, qu'on l'utilise sous forme de solution de Lugol ou mieux encore sous forme de diiodotyrosine, ainsi que viennent de le confirmer, dans leur si important travail de la *Presse Médicale*, MM. Guy Larouche et Paris Klotz. Comment concevoir le mode d'action de la diiodotyrosine ? Sans doute par l'ode qu'elle contient. Il est d'ailleurs possible de supposer une corrélation entre l'action de la thyroxine et celle de la diiodotyrosine. Insuffisance de l'une ou de l'autre amenant un déséquilibre de l'endocrisme thyroïdien. Si la thyroglobuline renferme l'hormone thyroïdienne, on concevait la possibilité de dysthyroïdies par dysharmonie des composants de cette hormone. L'absorption de diiodotyrosine rétablirait ainsi l'équilibre nécessaire. En somme, la diiodotyrosine sans être un médicament vraiment spécifique des états hyperthyroïdiens, constitue une thérapeutique nouvelle d'une réelle efficacité. Elle a sur l'ode l'avantage d'être mieux tolérée par l'estomac ; elle paraît par ailleurs même plus active que le Lugol. Il semble que, comme l'ode, et peut-être mieux que l'ode, la diiodotyrosine Roche puisse concurrencer, avec le régime et le repos, les traitements culmants du système nerveux, à guérir presque toutes les formes du syndrome de

Basedow, surtout, bien entendu, les formes légères et moyennes.

Dans tous les cas la diiodotyrosine constitue un bon traitement d'attaque ou d'entretien, le traitement définitif ne pouvant être réalisé que par les méthodes physiothérapiques et chirurgicales.

CONTRIBUTION AU TRAITEMENT DE CERTAINS RHUMATISMES AIGUS ET SUBAIGUS, LES INJECTIONS DE LAIT ET L'ABÈGES DE FIXATION, par MM. L. BOUCHUT, P. RAVAUT et A. GUYCHARD, *(Le Journal de Médecine de Lyon)*.

A côté des composés salicylés et de diverses médications dites spécifiques (sérums, vaccins, etc...) nous disposons pour le traitement des rhumatismes aigus et subaigus d'autres moyens, dépourvus de spécificité thérapeutique vraie, et qui peuvent donner des résultats intéressants là où les autres se sont montrés inopérants.

C'est dans cet esprit que nous avons essayé les injections de lait et les abèges de fixation.

Nous proposons l'emploi des injections de lait et de l'abège de fixation dans le traitement de certains rhumatismes aigus et subaigus. Cette méthode nous a donné de très bons résultats et nous la croyons douée d'une réelle efficacité. En tout cas, elle mérite une place très honorable parmi les nombreux moyens thérapeutiques dont nous disposons pour combattre les rhumatismes articulaires.

LES MÉTRORRAGIES QUI SURVIENNENT APRÈS LA MÉNOPAUSE, Leur diagnostic étiologique par le curetage explorateur, par Jean QUENU et Paul BUTAUD.

Les critiques adressées au curetage explorateur dans le cas des métrorragies qui surviennent après la ménopause sont, les unes injustifiées, les autres exagérées.

Les petits inconvénients du curetage ne sont rien à côté de la sécurité qu'il donne pour le diagnostic, des opérations inutiles qu'il permet d'éviter.

Étant bien entendu qu'il y a des utérus qui ne peuvent pas être curetés (sclérose vaginale, atrophie du col), et des utérus qui ne doivent pas être curetés (fibromes, masses annexielles), sous ces réserves, le curetage utérin convenablement exécuté n'est dangereux ; il permet l'exploration complète de la cavité utérine et l'examen histologique des produits pathologiques qui peuvent s'y trouver.

Ainsi conçu et exécuté, le curetage utérin permet dès le premier séquenement, de reconnaître avec certitude le cancer du corps, et de l'opérer de manière précise.

Dans un nombre de cas presque égal, il permet d'écarter le diagnostic de cancer, et évite à de nombreuses malades une opération pénible, inutile et grave.

LA CARDIO-THERAPEUTIQUE AU COURS DES MALADIES INFANTILES, Dr J. FAGUET, *(Concours Médical)*.

L'adoverne présente toutes les propriétés cardiotoniques, diurétiques, eupnéiques et neuro-sédatives de l'adonis vernalis. Depuis les travaux de MM. Mercier, Lutembacher, Perget, Giraud-Costa, etc., l'adoverne a pris place parmi les grands médicaments cardiaques ; il est indiqué surtout chez les malades qui ne peuvent supporter la digitaline, mais il possède une action eupnéique et un pouvoir diurétique directs qui lui sont tout à fait propres. Enfin c'est un médicament extrêmement maniable. Ses doses chez l'adulte vont de 30 gouttes par jour, dose faible d'entretien et de soutien cardiotonique, à 60 gouttes dans les cardiopathies graves décompensées. Cette grande maniabilité de l'adoverne chez l'adulte va de pair avec son innocuité chez l'enfant. Le produit s'élimine rapidement et son emploi met à l'abri des accidents d'accumulation toxique, comme on en observe encore trop souvent avec les autres préparations tonico-cardiaques ; aussi son emploi mérite-t-il de se généraliser, non seulement dans le traitement des affections cardiaques infantiles, mais aussi dans toutes les occasions où, à quelque titre que ce soit, on désire tonifier le cœur chez les enfants comme chez les adultes.

TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT
RHIZOTANIN CHAPOTOT
 TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE
 NEUTRALISATION des TOXINES
 AMÉLIORATION RAPIDE des ACCIDENTS DIARRHIQUES

2 FORMES : Goutte pour Adultes, 2 à 6 par jour.
 Poudre pour Enfants, 2 à 4 mesures par jour.
 Avoir soin de bien spécifier.
 Ech. méd. gratuit. - AUBRIOT, 55, Bd Orsano, PARIS
 R. G. Seine, 20.012

NESTLÉ FAIT UN LAIT EN POUDRE



LAIT SEC, DEMI-GRAS SUCRÉ (SUCRES DIVERS) NON DÉVITAMINÉ DE BONNE CONSERVATION LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS : SOCIÉTÉ NESTLÉ (FRANCE) 6, Av. Portalis, PARIS

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION



À BASE DE :

- 1° EXTRAIT TOTAL des GLANDES de L'INTESTIN qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.
- 2° EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ qui régularise la sécrétion de la bile.
- 3° AGAR-AGAR qui rehydrate le contenu intestinal.
- 4° FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS action anti-microbienne et anti-toxique.

1 à 6 Comprimés avant chaque repas

LABORATOIRES LOBICA

46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (17°)

G. CHENAL, Pharmacien

Tout DÉPRIMÉ » SURMENÉ

Tout CÉRÉBRAL » INTELLECTUEL

Tout CONVALESCENT » NEURASTHÉNIQUE

est justiciable de la **NEVROSTHÉLINE FREYSSINGE**

6, Rue Abel Paris XV & XX gouttes à chaque repas XX gouttes contiennent 0,40 de glycérophosphates alcalins



OPOTHÉRAPIE STHÉNIQUE
MASCULINE

ANDROSTHÉNOL

DU DOCTEUR DEBAT

AMPOULES BUVABLES

CROISSANCE TARDIVE
SÉNILITÉ PRÉCOCE
ASTHÉNIE GÉNITALE

LABORATOIRES DU D^r DEBAT
60, RUE DE PRONY - PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D. CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE - N° 525 - 30 SEPTEMBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta - PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

BUREAU DE LA PUBLICITÉ
BUREAU DE "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs - PARIS

UNE LEÇON DE CHOSES A IMITER



Cliché Informateur Médical.

UN EXERCICE DE MASQUES A GAZ, DANS UNE ÉCOLE DE LONDRES

Le Congrès des Médecins Aliénistes et Neurologistes de langue française

Le 38^e Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française s'est tenu à Lyon, sous la présidence d'honneur de M. le Président Herriot, ministre d'Etat, maire de Lyon. Après avoir souhaité la bienvenue aux nombreux congressistes, M. Herriot dégagea avec éloquence l'intérêt de ces assises scientifiques et le rôle considérable qu'elles jouent pour nous permettre de mieux connaître, donc de mieux soigner les maladies du système nerveux central et périphérique. Puis les délégués de l'Algérie, de la Belgique, de France, de Grand-Bretagne, de Grèce, d'Italie, du Luxembourg, du Maroc, du Portugal et de la Suisse prirent la parole pour adresser aux organisateurs les meilleurs souhaits de leurs gouvernements pour la réussite de cette session et l'avancement des connaissances neuro-psychiatriques.

Le docteur Lagriffe, président du Congrès, dans son discours inaugural, parla de la valeur et de la signification du *mysticisme* à propos de l'âme lyonnaise. S'inspirant de la doctrine de Bergson, il montra que le mysticisme, dans tous ses degrés, est un facteur d'énergie, qu'il conditionne, même, le progrès dans ses manifestations les plus avancées, jusqu'au machinisme compris ; le machinisme, en effet, en réduisant le travail humain, dans le temps et dans l'espace, crée des loisirs



M. LE DOCTEUR LAGRIFFE

qui peuvent être utilisés pour des fins morales. Le docteur Lagriffe montra que tous les mystiques, même les plus grands, ont été des hommes d'action qui ont créés des œuvres durables. Il montra, ensuite, que le mysticisme ne doit pas être confondu avec le faux mysticisme des aliénés ou déséquilibrés, et que le mysticisme de bon sens, c'est-à-dire théâtral, qui a fait du Lyonnais un homme d'action dans toutes les branches de la vie humaine et que pour augmenter son potentiel l'homme doit avoir et nourrir un idéal.

L'après-midi a été l'objet d'un rapport du docteur Repond (de Malvoz-Monthey), sur l'influence des théories psychologiques sur l'évolution de la psychiatrie, qui a conduit à une longue et très vive discussion dans laquelle se sont affrontés les organisateurs et les psychologistes. Y prirent tour à tour la parole :

MM. Jabouille (de Rouffach), Hesnard (de Toulon), Vie (d'Alnay-le-Château), Vermeylen (de Bruxelles), Cassa (de Nice), Courbon (de Paris), Heuyer (de Paris), Petit (de Ville-Evrard), H. Baruk (de Paris), Forel (de Genève), P. Abely (de Paris), et Charpentier (de Neuilly-sur-Seine).

Mardi 17, le docteur Meignant (de Nancy), exposa un rapport très documenté sur les tumeurs du III^e ventricule. MM. Barré (de Strasbourg), Petit (de Ville-Evrard), Jabouille (de Rouffach) et Bériel (de Lyon), le discutèrent longuement et louèrent le rapporteur de cet important travail auquel se rapportèrent tous les neurologistes soucieux de connaître, par les détails, la symptomatologie et la thérapeutique de ces tumeurs.

Jeu 19, le docteur Desruelles (de Saint-Ylie), rapporta sur la classification et statistique des maladies mentales. Ce fut l'occasion d'une discussion très servée et utile, à laquelle prirent part : MM. Jabouille (de Rouffach), Vlavianos (d'Athènes), Porot (d'Alger), Ey (de Strasbourg), Adam (de Rouffach), Vie (d'Alnay-le-Château), Vermeylen (de Bruxelles), Hamel (de Nancy), Laziur (de Clermont-de-l'oise), Bersot (de Neuchâtel), Fribourg-Blanc (du Val-de-Grèce), Donaggio (de Modène), Hesnard (de Toulon), et Baruk (de Paris).

Les autres jours, de nombreuses communications furent présentées, sur des sujets de neurologie et de psychiatrie, chacune d'elles conduisant souvent à des discussions fécondes. Nous devons signaler comme ayant

retenu plus particulièrement l'attention des congressistes :

MM. Bériel et Barbier (de Lyon). — *Sur cinq observations anatomico-cliniques de tumeurs du III^e ventricule.*

MM. Bériel et Ricard (de Lyon). — *La trépanation du corps calleux comme opération palliative dans les tumeurs du III^e ventricule.*

MM. Bériel et Devic (de Lyon). — *Gliomatoses diffuses des ventricules cérébraux.*

MM. Roger, Poursines, Alliez et Pallas (de Marseille). — *Gliome centro-hémisphérique gauche refoulant ventricule latéral et ventricule moyen.*

M. Vlavianos (d'Athènes). — *Un cas de tumeur du III^e ventricule.*

MM. Roger, Alliez et Pallas (de Marseille). — *A propos d'une tumeur cérébrale mélanostatique consécutive à un cancer utérin.*

MM. Lhermitte, Senéas, Boulet et Tralles (de Paris). — *Tumeurs du III^e ventricule à symptomatologie psychique prédominante.*

MM. Riser et Tamalet (de Toulouse). — *Contribution à l'étude des tumeurs du III^e ventricule.*

M. Barré (de Strasbourg). — *Tumeurs du III^e ventricule.*

MM. Pommé et Noël (de Lyon). — *La zone de jonction myogénitale à l'état pathologique.*

MM. Mazhler Osman Bey (d'Istanbul). — *La rareté de la sclérose en plaques en Orient.*

MM. Mestrallet et Larrivé (de Lyon). — *De l'utilité du repérage ventriculaire dans certains troubles psychiques.*

M. H. Ey (de Bonneval). — *Les hallucinations psycho-matrices et le problème général des hallucinations.*

MM. Petit et Archimbaud (de Ville-Evrard). — *De la nécessité d'une thérapeutique polymorphe et prolongée en psychiatrie : remarques à propos d'un cas de démence précoce hémiphrénico-catatonique guéri après dix années de traitements continus et variés.*

MM. Courtois et Beley (de Paris). — *Quelques agents étiologiques des syndromes délirants chroniques.*

MM. Petit et Baudard (de Ville-Evrard). — *Sur la fréquence des syndromes parkinsoniens en pathologie mentale.*

MM. Froment et Pommé (de Lyon). — *Attaques oniriques d'encéphalite léthargique rappelant les attitudes de grande hystérie.*

MM. Froment (de Lyon). — *Dédoublement de la personnalité et amnésie profonde avec amnésiation intellectuelle, séquelle tenace d'encéphalite léthargique, guérie avec restriction « ad integrum », après une cure prolongée d'insuline.*

M. Donaggio (de Modène). — *Observation avec ma réaction sur l'urine et le liquide céphalo-rachidien.*

M. Donaggio. — *Méthode pour l'étude du tissu conjonctif.*

M. Mazhler Osman (d'Istanbul). — *Intoxication ichthyique et démence précoce.*

MM. Christy, Baévet et Mathon (de Lyon). — *Localisations viscérales tuberculeuses et guérison psychopathique.*

M. Böven (de Lausanne). — *L'ancité; ses causes, ses symptômes, son traitement.*

M. Vlavianos (d'Athènes). — *Sur les toxicomanes en Grèce.*

MM. Leulier, Pommé et Bouteille (de Lyon). — *La perméabilité hémio-méningée au sulfate de soude et à l'iodure de potassium.*

M. Léonet (de Lyon). — *Sur le choix des sels d'or.*

M. Vlavianos (d'Athènes). — *Recherches expérimentales par des injections intrarachidiennes de liquide céphalo-rachidien.*

M. Petit (de Ville-Evrard). — *Sur la fréquence des syndromes infundibulo-tubériens associés aux syndromes anxieux en psychiatrie.*

MM. Leulier, Pommé et Vallez (de Lyon). — *Le magnésium sérique à l'état normal et dans certains états psychiques. Action des injections d'hyposulfite de magnésium.*

MM. Brand et Bersot (de Neuchâtel). — *Quelques considérations sur le traitement des malades nerveux et mentaux par la kinésithérapie.*

M. Vlavianos (d'Athènes). — *L'électroproctie et ses résultats sur le système nerveux.*

MM. Mestrallet et Larrivé (de Lyon). — *Psychose coli-baillaire avec pyélonéphrite évoluant depuis plusieurs semaines. Guérison par la sérotherapie.*

MM. Pommé, Marot et Lacroix (de Lyon). — *Les condamnations dans les antécédents des arriérés sociaux ou déséquilibrés, engagés volontaires dans l'armée.*

M. Wahl. — *L'amour du voyage lointain comme cause de fugue chez les mineurs.*

M. Wahl (de Marseille). — *Schizophrénie et expédition militaire.*

MM. E. et F. Adam. — *Les aliénistes lyonnais du début du XIX^e siècle.*

Dans la clinique du professeur doyen Lépine, à l'hôpital Grange-Blanche, M. Hermann (de Lyon), présente un chien privé expérimentalement de sa moelle dorso-lombo-sacrée depuis plusieurs mois, animal qui régularise cependant parfaitement sa glycémie, sa pression artérielle et sa thermogénèse, ce qui implique l'existence de régulateurs périphériques perfectionnés.

M. Pommé et ses collaborateurs de l'hôpital Desgenettes présentèrent de nombreux malades atteints de lésions rares du système nerveux périphérique et avec M. Leulier les résul-

CLASSIFICATIONS ET STATISTIQUES DES MALADIES MENTALES

RAPPORT DE M. LE DOCTEUR MAURICE DESRUELLES

La question de la classification et des statistiques des maladies mentales a fait non seulement l'objet de nombreux et importants travaux, mais encore elle a été souvent mise à l'ordre du jour des sociétés de psychiatrie françaises et étrangères, et discutée dans quelques congrès nationaux et internationaux. Depuis longtemps, la nécessité d'une classification nationale officielle est reconnue ; seule elle permet des statistiques précises. Eventuellement, elle pourrait servir de base à une classification et à une statistique internationales. Jusqu'à maintenant, tous les efforts tentés pour établir cette classification nationale officielle ont échoué. Cependant, en Italie depuis 1927, aux Etats-Unis et au Canada depuis 1933, des classifications officielles sont imposées aux administrations pour le traitement des maladies mentales. Nous tenons à affirmer dès le début de ce rapport que nous nous tenons résolument à l'écart de toute théorie dogmatique, de toute discussion scolastique ; nous n'envisageons aucun but didactique, mais nous nous plaçons à un point de vue essentiellement pratique, médico-administratif. Notre dessein est de proposer au congrès une classification simple, provisoire, d'attente et de conciliation, limitée aux maladies mentales traitées dans les asiles et les maisons de santé d'aliénés.

Avant d'indiquer les principes et de tracer les grandes lignes d'une statistique nationale des aliénés, avant même de proposer une classification uniforme qui puisse lui servir de base, il est nécessaire de choisir et de préciser la terminologie, ce qui fait l'objet du chapitre suivant :

Nomenclature des maladies mentales

La nomenclature est non seulement la collection méthodique des mots en usage dans une science, mais encore l'art d'attribuer des noms aux objets dans cette science.

Le manque de précision de la terminologie actuelle est regrettable. Il faut autant que possible respecter les termes qui ont eu cours jusqu'à aujourd'hui, et éviter de créer des mots nouveaux qui ne feraient qu'augmenter la confusion.

Pour établir une classification des maladies mentales simple et pratique, il faut en restreindre autant que possible les cadres et ne seraient admises que des entités nosologiques définies (dans la mesure où nos connaissances le permettent).

Nous avons noté les termes les plus fréquemment employés tant dans les traités classiques parus depuis 1900 que dans les classifications utilisées dans l'enseignement contemporain. Nous donnons les raisons pour lesquelles certains d'entre eux seront écartés de notre nomenclature, et nous dirons au contraire pourquoi nous avons adopté les autres.

I - TERMES ECARTÉS DE CETTE NOMENCLATURE

1^o Les syndromes. — Ensemble de symptômes qui se reproduisent en même temps dans certain nombre de maladies.

Nous ne sommes pas partisan de diviser les maladies mentales en syndromes dans une

tats obtenus avec l'iodure de strentium dans certains cas de rhumatisme chronique.

Entre ces séances de travail, particulièrement chargées il y eut des séances récréatives qui furent très goûtées.

La visite de la Faculté de médecine sous la conduite du doyen Lépine, celle de l'hôpital Grange-Blanche soulignèrent l'avance que Lyon a pris dans l'organisation des laboratoires et dans le confort de l'hospitalisation.

La visite aux anciens hôpitaux de l'Hôtel-Dieu et de la Charité avec leurs vieux souvenirs artistiques, celle de l'hôpital Saint-Polin, héros de la neuro-psychiatrie, fut pleine d'émotion pour tous. Enfin, la visite de l'église de Bron, merveille gothique, laissa à chacun un souvenir d'art dû à la générosité des Asiles de Bourg qui y firent conduire les congressistes.

Un dîner champêtre, étourdissant de saveur, fut offert aux congressistes par les maisons de santé et asiles privés de la région lyonnaise, au col de la Luère, chez la Méras Brozier, et du professeur de Crahe, de Bruxelles, le vice-président étant le docteur Courton de Paris, le secrétaire local le professeur Vermeylen, de Bruxelles, le trésorier, le docteur Vignaud, de Paris et le secrétaire général, le professeur P. Combemale, de Lille.

Les rapports traitèrent : de l'hystérie et les fonctions psycho-matrices ; Etude psychophysiologique par le docteur H. Baruk de la Mission nationale de Saint-Marcel ; de l'hystérie et les fonctions diencephaliques ; étude neurologique par le Dr Ludo Van Bogaert (d'Anvers) ; de la délinquance et criminalité de l'enfance par les docteurs Heuyer, de Paris, et P. Vervaeck, de Bruxelles.

classification telle que nous l'avons vue. Le syndrome est un composé trop vaste, élastique, non limité, et plusieurs maladies étiologiquement distinctes peuvent appartenir à un même syndrome ; enfin une nomenclature basée sur des syndromes serait purement symptomatologique, et ne tiendrait compte de la pathogénie, ni de l'anatomie, ni de l'évolution des maladies. Ce sera à tout au plus :

2^o *Dégénérescence mentale.* — Cette expression n'est plus admise et même si on l'admettait, il serait difficile aujourd'hui d'en fixer les limites et d'en faire une description précise cependant encore dans la classification officielle utilisée par les services de la pratique générale de France.

3^o *Névroses.* — (Hystérie, neurasthénie, chasténie).

Nous ne ferons pas entrer dans cette nomenclature ces cas limités à la psychiatrie.



M. LE DOCTEUR DESRUELLES

II - TERMES USUELS ADOPTÉS DANS CETTE NOMENCLATURE

Pour restreindre autant que possible les cadres de notre classification, nous ne donnons dans notre nomenclature que les nosologies principales, et nous nous bornons à énumérer leurs nombreuses variétés cliniques qui seront sous-entendues dans la classification.

1^o *Arrêts de développement des facultés intellectuelles.* — (Agénésie, oligophrénies).

On y distingue trois affections : l'idiotie, l'imbecillité et la débilité mentale ; pour limiter le domaine de ces anomalies constitutionnelles, nous avons adopté la terminologie Binet et Simon. L'absence de sens moral n'est pas seulement due à une insuffisance de développement des facultés morales, mais encore à l'insuffisance de développement de moins une faculté intellectuelle ; le jugement c'est pourquoi nous mettons dans la catégorie de la débilité mentale à la fois la débilité intellectuelle et la débilité morale débilités, pervers instinctifs, fous moraux.

2^o *Psychoses périodiques, manie, mélancolie (psychoses affectives, psychoses maniaques dépressives).* Nous adoptons, comme la plupart des auteurs classiques, la smectie de Kraepelin. Les termes manie et mélancolie caractérisent deux entités nosologiques quelque peu distinctes qui comportent de nombreux aspects cliniques (manie agitée, manie furieuse, manie délirante, mélancolie aiguë, mélancolie délirante, mélancolie chronique, avec stupeur, anxieuse, avec états mixtes encore discutés et des formes atypiques qui récidivent ou alternent. Nous ne classons pas dans cette catégorie la manie et la mélancolie d'involutions séniles.

3^o *Délires systématisés chroniques ou aggrégés (paranoïa, délires parés, manies folles systématisées).* — Systèmes quelque peu cohérents de conceptions délirantes diverses, avec conservation de la lucidité, du mémoire, de l'activité intellectuelle, mise au service des conceptions délirantes.

Il s'évoluent habituellement vers une décadence et même vers un affaiblissement général. Ils comprennent les délires d'interprétation, de revendication, d'imagination qui sont constitutionnels, et le délire hallucinatoire chronique.

(Voir la suite page 3)



A mon avis

Ces jours derniers, M. Georges Lecomte nous faisait connaître la définition d'un « beau » crime selon M. Henri Robert. Pour cet éminent avocat, le « beau » crime est celui dont la préparation est distillée lentement, avec minutie et comme avec délectation par l'âme provinciale.

Cette définition en vaut une autre. La meilleure qu'on pourrait nous offrir ne vaudrait rien. Car il n'y a pas de « beau » crime.

Le crime est toujours un acte monstrueux. Ses degrés sont dans l'horreur. On peut dire d'un crime qu'il est passional ou crapuleux, on peut y voir l'acte impulsif d'un insensé ou l'opération machiavélique d'un monstre moral, mais on n'y trouvera jamais rien de « beau ».

Il y a quelques années, M. Henri Robert présidait l'ouverture du Congrès de Chirurgie. Il n'y prononça pas le meilleur discours de sa vie. Ceux qui étaient venus s'asseoir sur les gradins du grand amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris, en l'espoir d'un régal oratoire, s'en montrèrent déçus. Ils avaient oublié que l'orateur a besoin de son milieu habituel pour pouvoir développer son talent. Il n'est plus lui-même s'il se trouve comme transplanté dans une autre enceinte que celle qui lui est familière. C'est pourquoi nos meilleurs avocats ne « donnent » rien au Parlement, non plus que les orateurs de la chaire ne sauraient briller en cour d'assises.

Mais si M. Henri Robert avait accepté de venir présider une assemblée de médecins c'est qu'il possède en notre corporation beaucoup d'amis et plus encore d'admirateurs. Et au lieu de chercher querrelle à ce maître du barreau pour l'expression qu'il employa, je ferais mieux de me réjouir de voir dans cette appellation du « beau crime », une déformation du verbe commandée par l'un de ces ties professionnels qu'on observe si fréquemment chez les médecins.

Au début de ce siècle, paraissait une revue satirique qui avait pour titre : *L'Islette au beurre*, et qui publiait les dessins de nos meilleurs crayons. L'un des numéros de cet hebdomadaire fut consacré aux médecins : il était dû tout entier au talent d'Abel Faivre. Ce fils de médecin connaît bien notre milieu professionnel, d'où la valeur de ses croquis, d'où le succès de ce numéro aujourd'hui introuvable.

L'un des croquis de ce numéro est certainement demeuré dans le souvenir des plus de cinquante ans ; il représentait une scène d'hôpital à l'heure de la visite médicale. Agenouillé sur son lit, le docteur à l'auditoire de carabins, un malade entendait commenter son cas par le chef de service qui résumait son appréciation en ces termes exclamatifs : « Quelle belle fistule ! » Le sujet répondait in petto : « On n'a jamais si bien parlé de moi ! » Et cette réponse en écho nous faisait rire.

Ce dessin avait un enseignement. Il ridiculisait le travers que nous avons tous d'appliquer une épithète d'esthétique à des maux horribles et à des cas pathologiques lamentables dans leur nature et dans leur pronostic. Et c'est en cela que l'expression de « beau crime », mise dans la bouche de l'avocat Henri Robert, se rapproche de nos travers professionnels.

L'avocat ayant à plaider dans une affaire compliquée, tortueuse ou qui a passionné l'opinion pour mille raisons diverses, ne peut s'empêcher de dire voilà un « beau cas » à plaider. L'homme qui est derrière lui dans le box, et dont la tête est réclamée par l'accusateur public, est estompé par les arcanes de l'af-

faire elle-même où l'avocat recherche habilement les arguments de sa plaidoirie. Et si, après la joute oratoire qui aura duré des heures, le défenseur a la sensation qu'il a remporté une victoire et que son argumentation a touché juste, sa satisfaction est extrême. Professionnellement il a triomphé.

Voici maintenant un chirurgien de talent qui intervient en des gestes hardis dans un cas compliqué. Il a le désir aigu de mener à bien son intervention qu'il perçoit comme un coup de maître. De même que l'avocat sent autour de lui une atmosphère haletante, il perçoit l'attention émue des aides qui suivent chacun de ses gestes. Et si, l'opération terminée, la santé reprend son cours, c'est la victoire professionnelle qui inonde de joie le chirurgien ; par son art, par son audace il a triomphé de la maladie et de la mort. Il a réussi un « beau cas » !

Certes, je n'éloigne pas de cette satisfaction perçue par l'avocat ou le chirurgien, la joie humaine d'avoir sauvé une tête ou une vie, mais la conscience professionnelle est la première satisfaite de la victoire remportée par l'un ou par l'autre de ces génies de la parole ou du geste.

Voilà la signification vraie qu'il faut donner aux termes de « beau crime » ou de « belle fracture » employés par l'avocat et le médecin. Mais comme le grand public ne la connaît guère, mieux vaut ne pas employer des expressions qui tendent à nous faire considérer comme dénués de pitié et à nous juger comme aveuglés par la déformation professionnelle.

J. CRINON.

NOUVELLE BRÈVE

Le décret du 1^{er} août 1934 est rapporté en tant qu'il a déclaré d'intérêt public les sources dites « Stoline » et « Cardinal » à Lamalou-les-Bains.

PILULES DEBOUZY

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE

GRASSE (A.-M.)

Maison de Santé "HÉLIOS"

Médecin-Directeur :

Dr BRODY

Le docteur Coca, directeur de la *Medicina Libera*, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction très méritée va à un fidèle ami de la France qui a fait à Paris une partie de ses études médicales.

THÉOSALVOSE

M^{lle} le docteur Deschamps, reçue 5^e au concours de médecin des asiles de 1934, est nommée médecin directeur de l'asile public d'aliénés de Rodez (Aveyron), en remplacement de M. le docteur Fenayrou, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

MICTASOL

Le docteur Henri Ey, ancien chef de clinique, médecin des Asiles, reprendra ses conférences à partir du 15 octobre. Elles n'auront lieu qu'une fois par semaine. Les examens de malades se pratiqueront à l'amphithéâtre de la clinique du professeur Claude l'après-midi du même jour.

ANDROSTHÉNOL

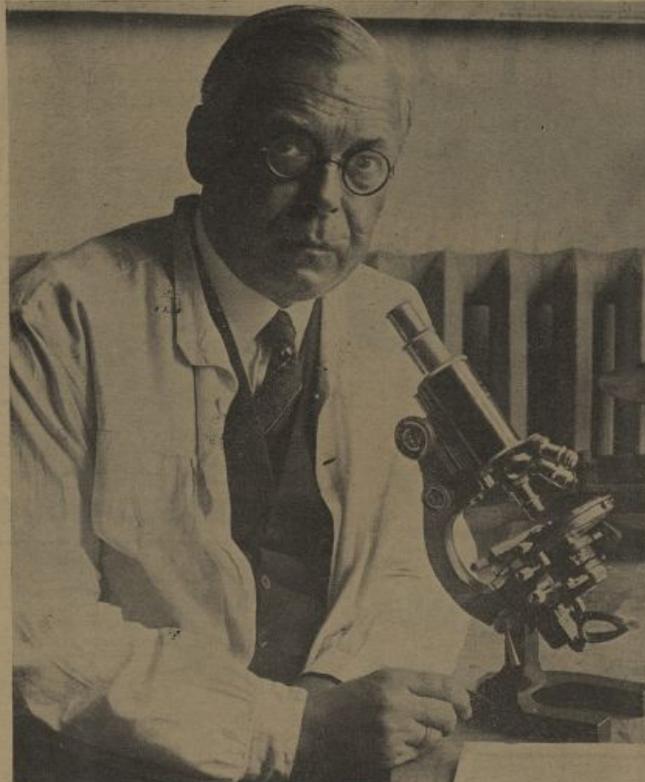
du Docteur Debat

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Établis. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intoxicés. Dr H. FEUILLADE.

M. Sommelet, professeur d'hydrologie et hygiène à la Faculté de pharmacie de Paris, est transféré dans la chaire de chimie organique (dernier titulaire : M. Béhal, retraite).

La chaire d'hydrologie et hygiène est supprimée.

LENIFORME



Une fois de plus, on nous annonce que le bacille du cancer a été découvert. Il faut accueillir cette nouvelle avec une grande réserve vu les déceptions qu'ont procurées les informations données antérieurement sur le même sujet. En tout cas, voici la photographie du Dr W. von Brehmer, directeur de Laboratoire de recherches biologiques de Berlin, photographié le 4 septembre dernier, et qui serait l'auteur de cette importante découverte.

Par suite du décès de M. le docteur Marcel Léger, une place d'auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France est déclarée vacante dans la catégorie des bactériologistes.

Les auditeurs sont nommés par le ministre sur une liste double de présentation établie par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Une nomination de membre sur deux leur revient de droit.

Les intéressés ont un délai expirant le 1^{er} novembre 1934 pour faire acte de candidature et exposer leurs titres.

VIOPHAN

Les amis et les élèves du professeur Jean Louis Faure ont l'intention, à l'occasion de son prochain départ des hôpitaux, et en témoignage de leur affection et de leur reconnaissance, de lui offrir une médaille dont l'exécution a été confiée au maître Charles Pillet, grand prix de Rome.

FOSFOXYL

Le gouvernement espagnol vient de nommer chevalier de l'Ordre de la République espagnole, M. le professeur agrégé Henri Bordier, de la Faculté de médecine de Lyon, membre correspondant de l'Académie de médecine, connu notamment pour ses beaux et nombreux travaux d'électricité médicale.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Un concours sur titres pour un poste de médecin spécialisé des dispensaires antituberculeux sera ouvert à Grenoble vers le 15 novembre. Les candidats devront adresser leurs pièces pour le 1^{er} novembre 1934 au Comité départemental de lutte contre la tuberculose, siège social : préfecture, Grenoble (Isère).

Les appointements de début de ce médecin seront ceux du médecin adjoint au directeur des services d'hygiène du département, soit 37.000 francs par an.

Le service de ce médecin commencera au 1^{er} janvier 1935.

VAGGINOVULES

E, BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Une place de chirurgien adjoint et une place d'accoucheur adjoint des hôpitaux de Bordeaux sont mises au concours.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétaire des hospices, 91, cours d'Albret.

HÉPACRINE INJECTABLE

du Docteur Debat

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'éducation physique en date du 14 septembre 1934, la médaille d'honneur des épidémies en or a été décernée à Mlle Amann (Jeanne), infirmière à l'asile des aliénés de Rouffach (Haut-Rhin), morte victime de son dévouement.

PEPTALMINE

Cabinet GALLET, 47, Bd Saint-Michel Paris
Téléph.-Odéon 24-81.

Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Un poste de médecin chef de service à l'asile public autonome d'aliénés d'Armentières (Nord) est vacant, par suite du départ de M. le docteur Erliche, admis à faire valoir ses droits à la retraite à dater du 1^{er} octobre 1934.

LIPOSPLENINE

DU Dr GROC

ZOMINE

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée mênbraneuse) et de l'insomnie

Schantillons et brochures

BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

Granulé Norden

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

CONSTIPATION HABITUELLE

CASCARINE LEPRINCE

Laxatif parfait réalisant le véritable traitement des causes de la Constipation

AFFECTIONS DU FOIE

ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE

62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et toutes Pharmacies.

Lisez l' "Informateur Médical"

sédormid "roche"

sédatif hypnogène doux



comprimés: 2 à 3 par jour

Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^o
10, Rue Crillon, PARIS.

le grand médicament des petits insomniaques et des petits anxieux.

QUINBY

QUINIO BISMUTH FORMULE AUBRY

QUINBY SOLUBLE

matière incolore, pro-
pre, injection facile

LABORATOIRES AUBRY
62, RUE ERLANGER - PARIS
TÉL. JASMIN 33-44

QUINBY

est également efficace contre la

TYPHOÏDE

et la

fièvre de MALTE

SYPHILIS

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

MOUVEMENT PROFESSORAL

Par décret en date du 14 septembre 1934, rendu sur le rapport du ministre de l'éducation nationale :

M. Savy, professeur de thérapeutique, est transféré dans la chaire de clinique médicale (dernier titulaire : M. Piel) à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon.

La chaire de pathologie générale de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon est transformée en chaire de pathologie générale et thérapeutique et M. Cade, professeur de pathologie générale, est nommé professeur de pathologie générale et thérapeutique.

Les chaires de thérapeutique (dernier titulaire : M. Savy) et de pathologie externe (dernier titulaire : M. Leriche) de la faculté mixte de médecine et de pharmacie, de la faculté des sciences de l'université de Lyon, sont supprimées.

La chaire de physique médicale (dernier titulaire : M. Dufour) de la faculté de médecine de l'université de Nancy, est supprimée.

M. Gorse, professeur de médecine opératoire, est transféré dans la chaire de clinique ophtalmologique (dernier titulaire : M. Frenkel) à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Toulouse.

Les chaires de médecine opératoire (dernier titulaire : M. Gorse), de physiologie (dernier titulaire : M. Abelous) et de clinique obstétricale (dernier titulaire : M. Audébert), de l'université de Toulouse, sont supprimées.

Les chaires de clinique chirurgicale et de physiologie (derniers titulaires : MM. Chavannaz et Pachon) de la faculté mixte de médecine et de pharmacie, de l'université de Bordeaux, sont supprimées.

La chaire de matière médicale et botanique (dernier titulaire : M. Pöcken) de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lille, est transformée en chaire de pharmacie galénique et botanique et M. Morvillez, professeur de pharmacie à ladite faculté, est nommé professeur de pharmacie galénique et botanique.

M. Le Fort, professeur de clinique chirurgicale infantile et orthopédie, est transféré dans la chaire de clinique chirurgicale (dernier titulaire : M. Gaudier) de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lille.

M. Vanverts, professeur de médecine opératoire, est transféré dans la chaire de clinique chirurgicale infantile et orthopédie (dernier titulaire : M. Le Fort) à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lille.

Les chaires de pharmacie et de médecine opératoire (derniers titulaires : MM. Morvillez et Vanverts) de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lille sont supprimées.

La chaire d'histoire naturelle et parasitologie (dernier titulaire : M. Galaville) de la faculté de médecine de l'université de Montpellier est supprimée.

Par décret en date du 6 septembre 1934, rendu sur le rapport du ministre de l'éducation nationale, MM. Chavannaz et Pachon, anciens professeurs à la faculté de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux, sont nommés professeurs honoraires de ladite faculté.

HOPITAL-HOSPICE DE MENERVILLE

Un concours sur épreuves pour le recrutement d'un médecin-adjoint de l'hôpital-hospice de Menerville sera ouvert à Alger le 29 janvier 1935.

Les candidats devront justifier qu'ils sont Français, docteurs en médecine d'une Faculté française, et qu'ils ont satisfait à leurs obligations militaires. Ils devront, en outre, être titulaires de leur diplôme depuis 6 mois au moins ou, à défaut, être soit anciens internes nommés au concours et ayant rempli ces fonctions pendant trois ans, soit chefs de clinique ou anciens chefs de clinique d'une Faculté de l'Etat.

Les intéressés devront déposer au Gouvernement général de l'Algérie, avant le 12 décembre 1934, leur demande établie sur papier timbré, en même temps que leur dossier.

Pour tous renseignements, les intéressés pourront s'adresser au directeur de l'hôpital-hospice de Menerville ou consulter les affiches apposées dans les trois préfectures d'Algérie, dans les Facultés et Ecoles de médecine d'Alger et de la Métropole, dans les maires des principales villes du département d'Alger et les principaux hôpitaux de la Colonie.

INDEX THERAPEUTIQUE

LA SANTHEOSE

Le Diurétique Rénal par excellence

Ne se délire qu'en cachets forme cœur.

1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE

4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IV^e)

CAPARLEM

Huile de Haartem vraie, naturelle, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THERAPEUTIQUES : Capsules dosées à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas.

Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Colibacillaires.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHETIQUES PURS ETAIN (Meuse)

LE MONDE SUR MON MIRROR

Vous ne rencontrerez pas un ami sur votre chemin qui ne vous demande si vous ne pensez des embrassades de la France et la Russie Soviétique. Actuellement au monde le spectacle est tendu. Et à la façon dont la question vous est posée, vous devinez l'émotion couronnée que produit sur votre interlocuteur cette diplomatie sanglante.

Il y a peu de temps encore, le régime instauré en Russie par Lénine soulevait chez nous, d'unanimes reproches de liberté étranglée dans le sang des tombes, le pouvoir maintenu par la terreur, la spoliation de tous et la ruine de chacun, le travail forcé mis à la disposition d'une production étatique servant le dumping, à ruiner les autres nations demeurées sous le régime capitaliste, répudiation de toutes les dettes extérieures, la semence des germes de ruine dans tous les pays du monde, le bras au dehors, contre l'esprit militaire, l'instauration, au dedans, d'un armement mercenaire, bien payé, bien nourri, qui est devenu un danger pour les peuples qui ont prêté l'oreille à la propagande pernicieuse du désarmement — tout cela faisait de la Russie, aux yeux du moins éclairés des Français, un pays dont l'asiatisme fourbe et sanguinaire était une menace pour notre civilisation européenne.

Certes, il y eut quelques velléités individuelles de sympathie, mais elles furent étouffées par les manifestations hostiles dictées par le snobisme ou la vanité supérieure de quelques intellectuels égarés dans la politique agissante. La masse du peuple français, avec son rude bon sens, n'avait que mépris pour un pays dont l'âme slave, imprégnée d'un passivisme fataliste, ne pouvait seule une formidable expérience sociale basée sur des principes qui sont aux antipodes des nôtres.

Le Français, fier de sa liberté, du travail qui est à la base de son épargne, et du respect de sa parole, ne peut concevoir un régime qui dépouille ses sujets de leurs biens et qui met la duplicité à la base de ses accords internationaux sous le prétexte que tous les moyens sont bons pour démolir une civilisation qui n'est pas la sienne.

Et voici que tout à coup, on découvre à la Russie mille qualités et qu'on se voit opportun de conclure avec elle des accords et des pactes. Le bolchevisme, plus un couteau entre les dents : l'homme russe s'est mué en un animal plein de douceur et de fidélité. On veut redécouvrir l'amitié du peuple qui était hier jugé qu'une nation dangereuse, puisqu'on voyait en ses représentants les agents occultes de la révolution universelle.

Des hommes politiques croient que les grands diplomates en dirigeant la France dans cette voie périlleuse et journaliers qui, comme le Petit Parisien façoignent l'esprit des masses populaires, se complaisent à souligner les faits d'une nouvelle alliance franco-russe. Les mobiles invoqués sont d'ordre puérilisme décevant : ils ne parviennent à convaincre personne, bien qu'ils soient exposés par un Georges Bonnet, qu'on ne s'attendait pas à trouver en si piètre aventure.

A l'heure où notre stabilité sociale est en péril, il est inconcevable qu'on se livre à des démonstrations amicales envers ceux qui travaillent ouvertement au chambardement de nos institutions et au petit épargnant, qui a perdu sa fortune en titres russes, ne peut lire sans stupeur le journal qui l'incite à conclure un pacte d'amitié avec ceux qui l'ont ruiné.

Une alliance avec la Russie n'aurait été conclue avec la Russie des tsars. Elle est le prélude de nouvelles pertes d'argent, elle risque de nous conduire à une nouvelle guerre, elle nous vaudra peut-être la Révolution. Est-ce cela que recherchent nos Richelieu de bazar et les journaux qui ne sont pas éclairés par l'intérêt supérieur de la France ?

J. CRIVON

Le Congrès de la Colibacillose s'est tenu cette semaine à Châtel-Guyon



Cliché Informateur Médical.

M. le Dr Levadoux, Maire de Châtel-Guyon, prononçant son allocution à l'ouverture du Congrès de la Colibacillose.

DE GAUCHE A DROITE, NOUS REMARQUONS : M. LE PROF. LOEPER, M. LE PROF. HENRI PAILLARD, M. LE PROF. LEVADOUX, M. LE D^r BAUMANN, M. LE PROF. VILLARET.

Les mânes de Maupassant ont dû se trouver quelque peu marries en constatant la venue, ces derniers jours, à Châtel-Guyon, des médecins qui au nombre de six cents s'y sont réunis en congrès. Maupassant en écrivant *Mont-Oriol* avait cru pouvoir railler la création d'une station thermale. Or, voici que des discussions très savantes démontrent, pour le traitement d'une maladie nouvelle, la valeur de ces sources qu'il méprisait à ce point que l'odeur des étables d'Auvergne lui semblait devoir être plus curative que l'onde jaillie des profondeurs d'un sol volcanique.

Et on, en son vallois étroit, Châtel-Guyon possède des sources dont l'efficacité n'est pas à démontrer dans les affections hépatiques et intestinales, et qui semblent appelées à connaître la préférence des thérapeutes pour combattre les ravages d'une maladie dont on parle aujourd'hui à tout venant et qui n'est autre que la Colibacillose.

Nous dirons ultérieurement ce que furent les travaux du Congrès qui s'attacha à l'étude de cette maladie dont la description est récente, dont les formes sont encore mal définies, dont l'étiologie est complexe et qu'on a peut-être tendance à déceler d'autant plus aisément qu'on l'ignorait encore hier. La sagacité des cliniciens lui assignera des bornes, réelles et on finira par lui impartir, dans le répertoire nosologique, la place exacte qui lui est due. Et c'est pour atteindre ce but nécessaire que l'opportunité d'un Congrès de la Colibacillose fut envisagée. Vous conviendrez, en lisant, la semaine prochaine, le compte rendu de ses travaux, que cette réunion scientifique n'a pas été inutile et que la médecine va voir se défricher un champ qui, jusqu'à présent, lui était demeuré fort mal connu. Qu'il nous suffise aujourd'hui de tracer à grands traits les différents épisodes du Congrès de la Colibacillose.

Ce fut M. le docteur Levadoux, maire de Châtel-Guyon et professeur d'hydrologie à l'École de médecine de Clermont, qui présida la séance d'inauguration. Il donna la parole au docteur Paillard, professeur à l'École de médecine de Clermont, qui excusa M. le docteur Castaigne, directeur estimé de cette école et qu'une grippe malencontreuse retenait loin du Congrès où il eût été chaleureusement applaudi. Au nom de la Société des eaux de Châtel-Guyon et de la Ville de Châtel-Guyon dont il est maire, M. le docteur Levadoux prononça ensuite son allocution de bon accueil. M. le docteur Baumann parla au nom des médecins de la station. Ces deux orateurs s'attachèrent à souligner les raisons d'opportunité qui avaient décidé du Congrès de la Colibacillose. Et M. le professeur Car-

not, en des termes d'une clarté limpide, prononça le discours d'ouverture du Congrès qu'il allait présider. Vous lirez plus loin les parties essentielles de cette leçon magistrale.

Ces orateurs étaient entourés de MM. les professeurs Lœper et Villaret, et de M. le professeur agrégé Heitz-Boyer, dont les travaux ont jeté tant de lumière sur l'étude de la Colibacillose ; de M. le docteur Balme, enfin, l'actif secrétaire général de ce Congrès, dont la courtoisie fut si appréciée de tous.

Après une courte suspension de séance, pendant laquelle les congressistes purent admirer la belle tenue du parc et le grand nombre des « baigneurs » qui se rendaient aux sources qu'il possède, les travaux commencèrent dans les commissions par l'exposé des nombreux rapports rédigés, comme on le verra, par les cliniciens les plus avertis en la matière. Le clou de la journée fut une conférence de M. le docteur Justin-Besançon, qui relata les expériences effectuées au laboratoire de la Faculté de Paris sur les eaux de Châtel-Guyon.

Les séances de travail se continuèrent le lundi 24 septembre et ne se terminèrent que fort tard, au seuil de la soirée. A la suite des séances du matin, une visite détaillée des nouveaux thermes fut faite sous la direction des médecins de la station. On doit féliciter la Société des eaux de Châtel-Guyon pour la parfaite tenue de cet établissement qui comble les derniers perfectionnements de cure recommandés par le Corps médical.

Il ne faudrait pas croire que ces deux journées passées à écouter rapports et communications furent moroses et dénuées de toute heure récréative. Le samedi, une soirée dansante fut offerte aux congressistes par le Corps médical de la station, le dimanche on se dansait réunis les familles des congressistes dans un palace et le lundi soir un grand banquet eut lieu qui clôtura le Congrès.

A ce banquet, qui réunissait cinq cents couverts, parlèrent successivement MM. les docteurs Levadoux, Baumann, Heitz-Boyer, Pierry, les délégués belge et suisse, le docteur Paillard et le professeur Carnot. Les sans-filistes français ont pu entendre ce soir-là cet éminent maître leur dire l'enseignement et le succès de la Colibacillose.

Un premier lot de congressistes partit par les trains de nuit et ceux qui voulurent prendre part aux excursions des jours suivants, ne se séparèrent que très tard, sollicités par une véritable nuit d'été à tenir ces colloques attrayants que permet la nuit et qu'autorise la culture reconnue par tout le monde aux médecins.

(Voir la suite page 6).

DANS TOUTES LES GRANDES INFECTIONS AIGUES LA...

SEPTICEMINE

ENTRAINE UNE CHUTE DE TEMPÉRATURE SANS CHOC NI RÉACTION

40
39
38
NI RÉACTION

LABORATOIRES CORTIAL, 15 BOUL. PASTEUR, PARIS

CHLORURE D'ACÉTYLCHOLINE EN SOLUTION ANHYDRE ET STABLE

ACÉCOLINE SOLUTION

L'Acécoline dilate les artérioles et lève les spasmes vasculaires

RAMOLLISSEMENT CÉRÉBRAL
Hypertension artérielle
SPASMES RÉTINIENS
Artérites, Gangrènes
CLAUDICATION INTERMITTENTE
Syndrome de Raynaud
ANGINE DE POITRINE
— Coliques de plomb —
SUEURS DES TUBERCULEUX

DIRECTEMENT INJECTABLE

BOITES DE 5 AMPOULES A 2, 5, 10 OU 20 mg

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

.. PADERYL ..

CALMANT de la TOUX -- SEDATIF NERVEUX

DOSES. — Adultes : De 2 à 6 Dragées par jour à avaler sans les croquer.
Enfants : selon l'âge.

LABORATOIRES CLIN. - COMAR & Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS

SPASMOSEDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REPLACÉ AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

UROMIL

ÉTHÉR PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE
L'ACIDE
URIQUE

ARTHRITISME

D^r L. BÉLIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

Le Congrès de la Colibacillose s'est tenu cette semaine à Châtel-Guyon

(Suite et fin de la page 5)

Il nous faudrait plusieurs colonnes pour citer toutes les personnalités qui assistèrent au Congrès de la Colibacillose, nous nous devons néanmoins de souligner la présence du MM. les professeurs Carnot, Loper, Villaret, Heitz-Boyer, Debré, Mouriquand, Laporte, Hermann, Laignel-Lavastine, Vaucher, Chiray, Guy-Laroche, Damade, Duhot, Gilbert (de Genève), docteur Jacquet, de Paris ; M^{me} docteur Aïtof, docteur Besredka, Collaneri, Schneider, Debat, professeur Favreau, professeur Gaucher, professeur Dumolard (d'Alger), docteur Gunsbourg, docteur Guillaume, docteur Buzagiu (Bucarest), docteur Compan (Barcelone), docteur Le Sourd, docteur Jayle, docteur Janot, docteur Fiessinger, docteur Henne, docteur Goiffon, etc.

DISCOURS

prononcé par M. le Professeur Carnot à la séance d'ouverture du Congrès

Je voudrais insister sur l'utilité, que je crois très grande, des journées thermales, telles que les nôtres ; mais j'insisterai aussi, sans ménagements et en véritable ami, sur la nécessité de les coordonner et de les discipliner pour en obtenir une action durable. Je ne suis, certes, pas suspect à leur égard ; car j'ai poussé, de tout mon effort, à leur réalisation. J'en ai déjà présidé beaucoup :

le premier Congrès de Vittel, en 1927, à l'inauguration de cet établissement incomparable qu'était Pierre Boultonne ; le Congrès d'Evian, à la fin d'un V. E. M. qu'avait Villaret je dirigeais dans les Alpes ; la journée thermale de Barèges, au cours d'un V. E. M. dans les Pyrénées ; il y a deux ans, le très important Congrès de la lithiase biliaire à Vichy, avec ses 1.200 adhérents français et étrangers ; il y a un mois à peine, le brillant Congrès de médecine appliquée à l'éducation physique et aux sports à Chamonix. Ces Congrès ont eu, les uns et les autres, le plus magnifique succès ; ils ont eu un grand retentissement scientifique, même en dehors de nos frontières ; ils ont été suivis d'un accroissement de réputation et d'un gain réel pour les stations qui les ont organisés. Je tiens donc cette formule nouvelle de propagande scientifique comme excellente, aussi excellente que celle des V. E. M. avec lesquels les journées thermales doivent se combiner comme nous l'avons déjà fait plusieurs fois.

Mais pour les journées comme pour les Voyages aux Eaux Minérales, pour les J. E. M. comme pour les V. E. M., leur succès même a provoqué une anormale prolifération. Songez que pour cette seule saison d'été de 1934, on en lie les journées de La Bourboule, d'Aix-les-Bains, de Bagneres-de-l'Orne, de Chamonix et de Châtel-Guyon. A la vérité, leur succès même les légitime ; mais qui ne voit le danger pour l'avenir, de pareille multiplicité que ne pourrait être maintenue ou que finirait par lasser...

Il me paraît donc indispensable, tant pour les journées thermales que pour les voyages d'étude, d'arriver à une réglementation, librement consentie d'ailleurs...

Or, précisément, je tiens à féliciter les organisateurs de notre Congrès du bon exemple qu'ils ont donné et de l'intelligente courtoisie dont ils ont fait preuve vis-à-vis d'une autre grande station voisine ; le Congrès de Châtel-Guyon était, en effet, prévu et annoncé déjà pour le printemps dernier, et c'est pour ne rien faire qui pût nuire au succès du Congrès de La Bourboule (qui devait se tenir sensiblement à la même époque), que les organisateurs, malgré les risques, ont décidé de remettre leur Congrès à l'automne ; le succès actuel montre bien que la vertu est parfois récompensée. Il donne à notre Congrès une attitude qui me plaît. Il montre aussi que l'union fait la force, que la discipline loyale et les égards réciproques sont à la base de la victoire ; il montre enfin que nos stations françaises doivent toujours se donner la main, surtout quand elles sont les doigts d'une même main.

Quelques mots, maintenant, sur l'objet de notre Congrès et sur son programme :

L'étude de la Colibacillose, à laquelle se lie, naturellement, celle des autres infections et intoxications intestinales, est le sujet proposé par le Comité d'organisation ; il m'apparaît particulièrement bien choisi.

Il a un intérêt « topographique » en ce sens que les infections et intoxications intestinales tiennent une place considérable dans la vie médicale de Châtel-Guyon et que peu de champs d'observation sont aussi favorables à leur étude.

Il a, d'autre part, un intérêt « d'actualité », car la colibacillose est la maladie de l'heure, maladie si souvent obsédante, et pour le médecin et pour le malade.

Si certains patients sont péniblement, voire même dangereusement touchés par des déterminations viscérales, urinaires, génitales, hépatiques, nerveuses, si, bien souvent, ils n'arrivent pas à se débarrasser de leurs bacilles, il en est heureu-

samment beaucoup d'autres qui avaient et qui passent leurs vacances sans trop de diètes, sans coxyti, et surtout, sans colibacillose. Cette est une maladie à la mode, qui n'est pas si grave, assez cependant pour susciter l'angoisse pour excuse : leurs nerfs, bien portés d'ailleurs et qu'il n'est pas humiliant d'avouer, tout en traitant. Elle entraîne l'emploi d'un tas de médicaments thérapeutiques, de vaccins, de sérums, de bactériophages ; il n'est pas désagréable, me parait d'aller dans une station d'eaux chaudes, ou quelques cols pas trop encombrants.

Ces colibacilluriques légers ou transitoires, d'ailleurs, nos préférences, parce qu'ils obtiennent nos thérapeutiques ; mais ils ne doivent pas faire oublier les autres, qui, si souvent, nous impressionnent par la fréquence, les récidives et les manifestations diverses de leurs vésicules microscopiques.

La Colibacillose est-elle, vraiment, plus fréquente aujourd'hui qu'autrefois ? Elle est, en tous cas, beaucoup plus fréquemment diagnostiquée depuis qu'on en connaît les formes, mieux camouflées et qu'on pratique systématiquement les recherches bactériologiques nécessaires.

Mais peut-être, assistons-nous à des formes épidémiques ou endémiques, d'infections colibacillaires, de même que nous avons assisté, autrefois, à des poussées d'amblyose ou de lithiase, bien atténuées aujourd'hui.

C'est un point qu'établissent les discussions de notre Congrès, spécialement quant à la présence de formes contagieuses qui exigent une prophylaxie particulière ; celles-ci sont, en tous cas, exceptionnelles.

Le plus souvent on est infecté par ses propres coli et non par ceux du voisin... Mais puisque le colibacille, est hôte inamovible de notre tube digestif, qui d'habitude reste séquestré dans la cavité intestinale sans pouvoir en envahir la paroi, fait-il éfraction parfois, comme à l'intérieur d'une enveloppe trouvée, passe-t-il transitoirement dans le sang (ou d'ailleurs, ou le décode à travers) et s'élimine-t-il par les urines ou par la bile ; Est-ce augmentation de virulence ? Notez pas, plus souvent, par affaiblissement des défenses intestinales, en cas de parasitoses diverses, fœpendicite, de colle de tuberculose ou de cancer ou cas de compression, de stases ou d'obstruction. La colibacillose d'entrée ne velle-t-elle pas, bien souvent, une lésion intestinale qui la provoque ?

De même aussi, la colibacillose de sortie ou de simule-t-elle pas bien souvent une lésion du rein ou du foie, un lithiase, un cancer à laquelle elle se surajoute ?

Enfin, comment distinguer la simple diarrhée fébrile, par la bile ou par l'urine, de la colibacillose intestinale absorbée, d'avec leur pathologie pathologique au niveau de tels ou de tels viscères du rein notamment, où ils se sont fixés et où ils ont fait des dégâts ?

Tels sont certains des problèmes, et fort les portants, que soulève actuellement la colibacillose, et sur lesquels j'ai tenté, curieusement, les comparatifs des gastro-entérologues, des médecins pédiatres, des accoucheurs et des bactériologistes, des colibacilluriques et des hydrologues qui se sont donnés rendez-vous ici ; ils abordent des aspects un peu différents du même problème, aussi leur confrontation me paraît-elle pleine d'intérêt.

DANS LES ASILES D'ALIÉNÉS

Par arrêté du ministre de la Santé Publique et de l'Education Physique, en date du 10 août 1934, M. le docteur Jean Trillot, médecin-chef de service à l'asile public autonome d'aliénés de Bailleville (Nord), est nommé médecin-chef de service à l'asile privé faisant fonction d'asile public d'aliénés de Bailleville (Nord), en remplacement de M. le docteur Pallhas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Un poste de médecin-chef à l'asile public faisant fonction d'asile public d'aliénés de Bégard (Côte-du-Nord), est vacant, par suite du départ de M. le docteur Beaudoin, appelé à un autre poste.

Un poste de directeur médecin à l'asile d'aliénés de Rodez sera vacant le 31 août prochain par suite de la mise à la retraite de M. le docteur Fenayrol.

Par arrêté du ministre de la Santé Publique et de l'Education Physique, en date du 9 août 1934, M. le docteur Beaudoin, médecin-chef de service à l'asile privé faisant fonction d'asile public d'aliénés de Bon-Sauveur-de-Bégard (Côte-du-Nord), est nommé médecin-chef de service à l'asile public d'aliénés de Maréville (Meurthe-et-Moselle), en remplacement de M. le docteur Porchet, appelé à un autre poste.

Un poste de médecin-chef à l'asile public autonome d'aliénés de Bailleville (Nord), est vacant par suite du départ de M. le docteur Trillot appelé à un autre poste.

CORPS DE SANTÉ MILITAIRE

M. le médecin général inspecteur Lehmann, directeur du service de santé de la 5^e région, Metz, membre du comité consultatif de santé inspecteur des services chirurgicaux de l'armée, a été placé, à compter du 23 août 1934, dans la 2^e section (réserve) du cadre du corps de santé militaire.

Amicale des médecins nord-africains de Paris

L'Assemblée générale de cette Société a eu lieu le 22 juin 1934, dans les salons du restaurant Ledoyen, sous la présidence du professeur A. Baudouin.

DOULEURS PRÉCORDIALES - SCIATIQUE - LUMBAGO -

CAMPYRO-SALYL FRAISSE

ANALGÉSIQUE DE CHOIX
des ALGIES de toute origine.

En boîte de 6 ampoules de 5^{cc}

Avis : Dans la Sciaticque notamment la douleur cesse entre la 3^e et 6^e injection.

CLASSIFICATIONS ET STATISTIQUES DES MALADIES MENTALES

Rapport de M. le Docteur Maurice DESRUELLES

(Suite de la page 2)

4° *Démences*. — D'après Georges Dumas, l'usage a fini par s'établir de désigner uniquement sous le nom de *démences* les affaiblissements intellectuels incurables ou acquis ; et pour M. le professeur Abadie, la *démence* est un affaiblissement acquis plus ou moins graduel, mais définitif.

5° *Démences vésaniques*. — Bien qu'après le rapport de Demy au congrès de Pau en 1904, les *démences dites vésaniques* n'aient plus été mentionnées dans les classifications psychiatriques, Bené Chaperonier regrette « la vaine conception des *démences vésaniques* », et de nombreux auteurs s'accordent avec Guiraud pour dire que « la conception de la *démence vésanique* ne manque pas de signification ». Il nous paraît excessif d'englober dans la *démence précoce*, entité déjà bien vaste, des états démentiels acquis et qui ont succédé ultérieurement à des maladies constitutionnelles *véreuses chroniques*. De nombreux maniaques, mélancoliques, délirants systématisés *véreux chroniques*, présentent un affaiblissement intellectuel progressif, trop tard pour qu'il puisse s'agir de *démence précoce*, et trop tôt pour qu'il puisse s'agir de *démence sénile*. Ils sont cliniquement distincts des *démences précoces*.

Pour caractériser ces *démences vésaniques*, nous les définirons comme des affaiblissements intellectuels, acquis et tardifs, définitifs et profonds, ayant succédé progressivement et avec une rapidité variable à des psychoses constitutionnelles.

6° *Démences précoces* (Schizophrénies, folies éuristiques, hétérophénotaxies). — Les mots « *démence précoce* », très critiqués, sont cependant consacrés par l'usage et employés par la majorité des auteurs, aucun des néologismes proposés n'ayant paru meilleur. Il est vague d'englober dans la *démence précoce* la confusion mentale chronique qui ne s'en distingue pas cliniquement.

Rappelant les définitions de la *démence précoce* données par Séverin et par Masselon, nous limiterons, comme Lautier, les *démences précoces* à trois types : celui de Morel (*démence précoce des jeunes gens*), celui de Chaslin (foies discordants, qui peut se confondre avec la schizophrénie de Bleuler), et la confusion mentale chronique.

7° *Confusion mentale*. — Nous limitons dans notre nomenclature la confusion mentale à la forme définie par Régis, « psychose caractérisée par une torpeur, un engourdissement toxique de l'activité psychique supérieure, puis, si parfois jusqu'à la suspension, accompagné ou non d'automatisme onirique délirant avec réaction adéquate de l'activité générale et des diverses fonctions de l'organisme ».

Nous englobons sous le terme de confusion mentale les nombreuses variétés cliniques ou l'élément confusionnel fondamental est primitif, profond, permanent (Régis) ; la confusion mentale primitive de Chaslin, les psychoses d'épilepsie, les psychoses fébriles infectieuses, la délire aigu et les encéphalites psychiques, tous les états de stupeur liés aux intoxications, les psychoses diathésiques, et les confusions d'origine traumatique.

8° *Les états confusionnels liés à des intoxications exogènes* (alcool, etc.) doivent pour des fins statistiques former une catégorie à part. Les états confusionnels liés à l'épilepsie figurent à la rubrique épilepsie, ainsi que les psychoses épileptiques.

9° *Paralysie générale*. — C'est une entité morbide dont on ne peut discuter la netteté. Le terme a des droits historiques. Sous le vocable « psychopathies syphilitiques », nous mentionnons dans le même cadre nosologique que la paralysie générale les troubles mentaux en rapport avec la syphilis secondaire ou tertiaire, les *démences syphilitiques*, la syphilis cérébrale, la tabo-paralysie et les troubles mentaux du tabés.

10° Sous le nom de *démences séniles et pré-séniles*, nous groupons la *démence sénile* proprement dite, les manies et mélancolies d'invasion sénile, la presbyophrénie de Wertheimer, la maladie de Pick, la maladie d'Alzheimer et la *démence artérioscléreuse*.

11° Les *démences organiques* comprennent pour la majorité des auteurs les états démentiels causés par des lésions circonscrites de l'encéphale, ceux qui accompagnent et aggravent certaines affections du système nerveux. On pourrait admettre dans cette catégorie la *démence traumatique*.

(Voir la suite page 8).

12° Enfin, sous le vocable : *psychopathies encéphaliques*, nous groupons des états cliniquement distincts, états démentiels progressifs et troubles du caractère avec amoralité, qu'il est nécessaire à cause de leur étiologie précise de distinguer dans une classification.

CLASSIFICATION DES MALADIES MENTALES

Dans toute science, il est nécessaire de ranger dans une même catégorie les objets qui possèdent certains caractères communs ; les classifications des sciences naturelles sont basées sur des caractères morphologiques, anatomiques et descriptifs, c'est-à-dire objectifs. Ce sont des classifications naturelles ; par contre les classifications médicales ne sont qu'artificielles et factices, et une bonne classification médicale suppose la connaissance parfaite des affections qu'il s'agit de grouper, tant au point de vue de leurs causes, de leurs lésions et de leur physiologie pathologique que de leurs symptômes. La pathologie mentale tend, comme la pathologie organique, à constituer des entités nosologiques ; elle doit pouvoir indiquer l'étiologie, la pathogénie, l'anatomie pathologique, la symptomatologie, l'évolution, mais c'est là un idéal nosologique bien rarement réalisé (G. Dumas). Nous ne pouvons, dans ce résumé, exposer la question déjà ancienne des classifications psychiatriques qui a donné lieu à de nombreux travaux et à d'importants débats.

Nous n'en citerons que les principaux : le rapport de Buechez (1860) à la Société Médico-psychologique sur le traité des maladies mentales de Morel, le mémoire de Foville (1872) sur la nomenclature et la classification des maladies mentales, les discussions sur les classifications à la Société Médico-psychologique de 1860, 1861 et 1888 ; et parmi les contemporains, les chapitres consacrés aux classifications du traité de Régis (2^e édition), l'introduction de traits de Gilbert Ballet, les traités de Rémond, de G. Dumas, de O.-L. Forel, et un article de Rémond et Lagriffe (*Gaz. des Hôpitaux*, 1902).

Régis a divisé les classifications en : psychologique, symptomatique, pathogénique ou étiologique, et anatomique.

Dans le siècle dernier en France, les premières classifications (Pinel, Esquirol, Georget, Ferrus, Parchappe, Marc, Ballarger, Falret, Delasiauve) sont symptomatiques, de même celles de Dagonet et Girard de Callieux. En 1860, dans son traité, Morel adopte une classification purement étiologique. Marcé (1862) présente une classification mixte où domine la symptomatologie, comme celles de Foville et de Berthier, de Magnan (1882), de Régis (1885), de Chiffre (1890). Comme celle de Morel, la classification de Ball (1890) est étiologique. Celle de Schjøn Pinel (1833), Luys (1852), Voisin (1883) sont anatomiques.

En résumé, de Pinel à Morel, les classifications des maladies mentales sont presque toutes symptomatiques ; de Morel (1860) à Magnan elles ont des tendances étiologiques (Morel, Bail, Fuke) ; Magnan (1882) propose une classification mixte « s'adressant tout à tout aux lois de la psychologie normale, à la symptomatologie, à la pathogénie (Paul Garnier), comme l'avaient conseillé autrefois Parchappe et Girard de Callieux. Cette époque est la fin des classifications univoques, et depuis, à de très rares exceptions près, les classifications sont mixtes. Nous signalons la rareté des classifications purement anatomiques.

En Allemagne, la classification de Heitroth est psychologique, alors que celles de Friedreich, de Jacobl et de Winge sont anatomiques ; celle de Schüle (1888) de Krafft-Ebing (1890), de Kraepelin (1890) sont mixtes, etc.

Nous avons étudié les classifications contemporaines, d'après les traités classiques, et nous avons récemment publié dans les *Annales Médico-psychologiques*, les classifications des maladies mentales, inédites, actuellement enseignées dans les Facultés et que nous devons à l'obligeance de leurs auteurs. Elles nous ont servi à établir notre nomenclature ; aucune de ces classifications n'est purement symptomatique, purement étiologique, ou purement anatomopathologique. Elles sont toutes mixtes.

oah

la

ZOMINE

DU PROFESSEUR CHARLES RICHEL

ne manque jamais le but

LABORATOIRES LONGUET, 34, RUE SÉDAINE, PARIS

ATOPHAN Cruet

Rhumatismes
Goutte
Névralgies

Boîtes de 20 cachets à 0 gr. 40.
Tubes de 20 comprimés à 0 gr. 40.

LABORATOIRES CRUET, PARIS-XV^e

aux diabétiques

de PAIN FLUTEN

Heudebert

Le seul qui ne contient pas plus de 5 à 10 % d'hydrates de carbone.

la marque

Heudebert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

Granules de CATILLON

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ de

STROPHANTUS

TONIQUE du CŒUR — DIURÉTIQUE

Prix de l'Académie de Médecine pour « Strophantus et Strophantine »

PARIS, 3, Boulevard St-Martin — R. C. Seine 48233

CLASSIFICATIONS ET STATISTIQUES DES MALADIES MENTALES

(Suite de la page 7)

Les classifications sont donc fort nombreuses, et leur multiplicité elle-même est la meilleure preuve que la tâche n'a jamais encore été bien remplie puisqu'aucune des classifications proposées n'est parvenue à se faire accepter de la généralité des praticiens ; mais il est intéressant de noter que toutes les classifications contemporaines sont mixtes ; elles ne présentent donc plus entre elles de différences fondamentales comme au siècle dernier.

Après avoir passé en revue les classifications contemporaines, il nous paraît utile d'indiquer les caractères que devrait présenter une bonne classification. Elle ne peut être ni purement psychologique ni purement symptomatique, des maladies mentales chimiquement distinctes ayant des caractères psychologiques et symptomatiques communs.

Une classification étiologique supposerait connues toutes les causes des maladies mentales. Malgré les progrès de la technique histologique et anatomopathologique, les lésions anatomiques des maladies mentales sont insuffisamment connues pour permettre de baser sur elles une classification. Enfin on ne peut baser une classification sur l'évolution (une même maladie pouvant avoir une évolution différente) ; chacun de ces systèmes a ses défauts. Il vaut mieux utiliser toutes nos connaissances dans les divers domaines et s'adresser à la fois à la psychologie, à la symptomatologie, à l'étiologie, à l'anatomie, et même tenir compte de l'évolution morbide.

Dans le but pratique que nous poursuivons, nous éviterons de trop nombreuses subdivisions pour que les groupes voisins soient nettement différenciés, à l'encontre des classifications destinées à l'enseignement où toutes les variétés nosologiques doivent être énumérées.

Nous présentons la classification suivante comme un instrument commode, plus pratique que scientifique, mais établi avec un esprit de conciliation.

Nous avons divisé les maladies mentales en trois groupes :

1° Maladies mentales constitutionnelles ;
2° Maladies mentales constitutionnelles et acquises ;
3° Maladies mentales acquises ; les termes constitutionnel et acquis permettant de distinguer, dans la classification, les maladies mentales qui dépendent de la constitution, c'est-à-dire héréditaires, de celles qui sont accidentelles.

I. — Maladies mentales constitutionnelles.

- 1° Idiotie ;
- 2° Imbécillité ;
- 3° Démence mentale ;
- 5° Mélancoïlie ; (psychoses périodiques).
- 6° Manie ;
- 7° Délirés systématisés ;

II. — Maladies mentales constitutionnelles et acquises :

- 7° Démences vésaniques ;
 - 8° Démences précoces ;
- ### III. — Maladies mentales acquises :
- 9° Crétinisme ;
 - 10° Confusions mentales ;
 - 11° Alcoolisme et autres toxiques ;
 - 12° Epilepsie ;
 - 13° Psychopathies syphilitiques ;
 - 14° Démences scyllées et présyllées ;
 - 15° Démences organiques ;
 - 16° Psychopathies encéphaliques.

III. — STATISTIQUES

D'après Renaudin, les statistiques sont une nécessité administrative ; mais il considérait la statistique plutôt comme un moyen que comme un résultat au point de vue scientifique. Il affirmait que pour faire une statistique des maladies mentales, il faut d'abord adopter une classification ; nous avons montré dans deux articles récents, que dans un même asile, à aucune époque, la classification officielle n'a jamais coïncidé avec celle adoptée par les médecins dans leur rapport ; que dans un même asile, les médecins utilisent des classifications différentes ; enfin que dans les divers asiles, à notre époque, il est exceptionnel que la classification officielle soit utilisée dans les rapports qui usent presque tous d'un classement différent. C'est ce que nous avons déjà montré en 1876, et la situation est restée la même aujourd'hui.

Nous avons étudié le système actuellement utilisé par la Statistique Générale de la France, et les états n° 10 relatifs aux aliénés, états qu'elle adresse chaque année aux préfets.

La classification dont elle se sert est désuète, et notre but est d'en proposer le remplacement.

Comme les états n° 10 sont remplis par les employés des Directions d'asiles, il ne suffit pas, à l'avenir, d'adopter une nouvelle classification officielle, encore faut-il que les rapports médicaux adoptent une nomenclature uniforme, la même que celle des états n° 10.

En conséquence, la classification qu'aura adoptée le congrès devra avoir un cours forcé (Ballarger) ; les rapports médicaux sont obligatoires (art. 65 du règlement de 1857), il est facile, par une circulaire, de leur demander d'utiliser une classification et des cadres uniformes. C'est d'ailleurs ce qui est réalisé dans d'autres nations, au Canada, aux Etats-Unis d'Amérique, en Suisse, en Italie.

Nous ne donnerons que les grandes lignes d'un projet de réforme du système de statistique des aliénés, projet inspiré de ce qui se fait en Suisse et en Italie.

Il serait utile d'établir à l'entrée et à la sortie de chaque malade une fiche, en deux exemplaires, destinés l'un à l'asile, l'autre à la Statistique Générale. Cette fiche comporterait une série de renseignements utiles ; elle permettrait à la fois la rédaction des rapports médicaux, de nouveaux états n° 10, et le contrôle des renseignements qui y seraient inscrits. Mais ce projet est subordonné à l'adoption d'une classification unique et simple.

(A suivre).

ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT MÉDICAL DES HÔPITAUX DE PARIS

Hôpital Broussais, 96, rue Didot

COURS DE RÉVISION d'une semaine (12-17 Nov. 1934)
sur les ACQUISITIONS MÉDICALS PRATIQUES de l'année
en Pathologie Interne.

Sous la direction du Pr Emile Sergent et de M. C. Lian, agrégé, médecin de l'Hôpital Tenon, avec la collaboration de MM. Abrami, Aubertin, Chabrol, Duvour, Harvier, agrégés, médecins des Hôpitaux ; P. Pruvost, Weissenbach, médecins des Hôpitaux ; Joannon, agrégé ; Blechmann, Gaston Durand, Henri Durand, Fernet, Périson, anciens internes des Hôpitaux.

PROGRAMME DU COURS

I. — Chaque matin, dans un hôpital différent : 9 h. 30 à 11 h., exercices pratiques au lit des malades ; 11 h. à midi, démonstration pratique.

Lundi 12 : M. Lian, Hôpital Tenon. — Mardi 13 : M. Aubertin, Hôpital de la Pitié. — Mercredi 14 : Professeur Sergent, Hôpital Broussais. — Jeudi 15 : M. Fernet, Hôpital Broca (service de M. Weissenbach). — Vendredi 16 : M. Chabrol, Hôpital Saint-Antoine. — Samedi 17 : M. Périson, Hôpital de la Salpêtrière (service du Pr Guillain).

II. — L'après-midi, à l'Hôpital Broussais : 3 à 4 h., démonstration pratique (service ou laboratoire du professeur Sergent) ; 4 h. 15 à 5 h. 15, et 5 h. 30 à 6 h. 30, conférences cliniques (amphithéâtre de la clinique du professeur Sergent). La leçon de clôture du cours sera faite par le professeur Sergent.

Lundi 12. — 3 h. à 4 h., M. Henri Durand (tuberculose) ; 4 h. 15 à 5 h. 15, M. Lian (cœur et vaisseaux) ; 5 h. 30 à 6 h. 30, M. Pruvost (appareil respiratoire).

Mardi 13. — 3 h. à 4 h., M. Lian (cœur, vaisseaux) ; 4 h. 15 à 5 h. 15, M. Périson (neurologie) ; 5 h. 30 à 6 h. 30, M. Chabrol (foie, nutrition).

Mercredi 14. — 3 h. à 4 h., M. Périson (neurologie) ; 4 h. 15 à 5 h. 15, M. Duvour (médecine légale) ; 5 h. 30 à 6 h. 30, M. Harvier (endocrinologie) ; 6 h. à 6 h. 30, M. Abrami (pathologie générale).

Jeudi 15. — 3 h. à 4 h., M. Fernet (peau et syphilis) ; 4 h. 15 à 5 h. 15, M. Fernet (peau et syphilis) ; 5 h. 30 à 6 h. 30, M. Gaston Durand (intestin).

Vendredi 16. — 3 h. à 4 h., M. Weissenbach (médecine générale) ; 4 h. 15 à 5 h. 15, M. Gaston Durand (estomac) ; 5 h. 30 à 6 h. 30, M. Joannon (hygiène) ; 6 h. à 6 h. 30, M. Aubertin (sang).

Samedi 17. — 3 h. à 4 h., M. Blechmann (pédiatrie) ; 4 h. 15 à 5 h. 15, M. Blechmann (pédiatrie) ; 5 h. 30 à 6 h. 30, professeur Sergent (appareil respiratoire).

Un certificat sera délivré aux médecins ayant suivi régulièrement le cours.

S'inscrire, ou bien à la Faculté de Médecine, tous les jours, de 9 h. à 11 h., et de 14 à 17 h. (sauf le samedi), salle Beclari (A. D. R. M.) ou bien à l'Hôpital Tenon auprès du docteur Blondel, assistant du service, soit à l'avance, soit le jour de l'ouverture du cours.

Droit d'inscription : 250 francs.

Le Gardien Vigilant

Apploïne

Oponuclyl

Papaine

DE TROUETTE-PERRET

LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS
15, Rue des Immeubles Industriels, PARIS 10e

L'ANTISEPTIQUE LE PLUS SÛR DU RHINO-PHARYNX

GALFORM

LAMBIOTTE FRÈRES

PASTILLES À L'ALDÉHYDE FORMIQUE

ANGINES, AMYGDALITES
PHARYNGITES, LARYNGITES
STOMATITES

PROPHYLAXIE EFFICACE
DES MALADIES CONTAGIEUSES

4 à 5 PASTILLES PAR JOUR

Traitement du PARASITISME INTESTINAL
PAR LES PYRÉTHRINES

CHRYSEMINE

PERLES & GOUTTES

Sans contre-indications, Aucune toxicité

LABORATOIRES CARTERET, 15, rue d'Argenteuil
PARIS

GRANULÉ NORDEN

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE, cachets, comprimés, granulé

Gaiacolé : cachets

Arsenié : cachets

A. RANSON

Docteur en pharmacie

121, Avenue Gambetta

PARIS (XX^e)

PHOSOFORME

ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE
ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU
UTILISABLE PAR L'ORGANISME

DYSPEPSIES, NEURASTHÉNIES, INSUFFISANCES HÉPATIQUES (AZOTÉMIÉS), ASTHÉNIES, MINÉRALISATION, SCLÉROSES-LITHIASES

Thèse de Docteur en Pharmacie, 1923.

Mode d'emploi et dose moyenne : 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de boisson sucrée à prendre au cours du repas.

DROUET & PLET, Rueil - Banlieue-Ouest de Paris.

CAVALIE, Prof. à la Faculté de Bordeaux
ESCAT, Prof. à la Faculté de Toulouse
GERARD, Prof. à la Faculté de Lille.

LIBREI-LAVASTINE, Prof. à la Faculté de Paris
REMOND, Prof. à la Faculté de Toulouse
SPILLMANN, Prof. à la Faculté de Nancy.

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne
Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY
Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO
Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY
La Bouteille : 3,50

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 526 — 7 OCTOBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-98



Adresser pour la Publicité
aux bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

❖ L'ACTUALITE MEDICALE DEVANT L'OBJECTIF ❖



Photos Informateur Médical.

AU CONGRÈS DE LA COLIBACILLOSE, A CHATEL-GUYON

Le Congrès de la Colibacillose

LE SYNDROME ENTÉRO-RÉNAL ET LES SYNDROMES ASSOCIÉS (la maladie exentérale), par M. HEITZ-BOYER (Paris).

Le travail présenté par le professeur Heitz-Boyer sur la « Maladie exentérale » était, de tous les éléments essentiels de ces journées d'études, celui qui était le plus attendu de la curiosité scientifique des membres du Congrès. C'est dans une salle comble, animée par un public manifestant fréquemment sa sympathie et son assentiment, que le professeur Heitz-Boyer développa ses connaissances et développements nouveaux apportés à la maladie que le public médical appelle spontanément le syndrome d'Heitz-Boyer.

Généralisant davantage encore les principes pathologiques antérieurement proposés, l'auteur appelle Maladie exentérale le complexe nosologique, à symptomatologie diverse : hépatique, ostéo-articulaire, rénale, vasculaire, etc., à signature principalement urinaire et dont l'origine doit être recherchée dans un défaut d'étanchéité des parois intestinales.

L'agent microbien, le colibacille, se retrouve en grande abondance aux deux termes, initial et terminal, de ce syndrome, quelles que soient la variété et parfois l'imprécision de ses étapes intermédiaires : c'est donc au principe qu'il faut opposer toute thérapeutique causale, et, de ce fait, la cure de Châtel-Guyon, station de la désinfection, de la réactivation et régulation motrice, enfin du comaigeat clairifiant de la muqueuse intestinale, apparaît comme le traitement primordial de la maladie exentérale.

L'auteur fait une étude minutieuse, physiopathologique et thérapeutique de cette affection ; ce rapport constitue un travail véritablement essentiel auquel maîtres et praticiens aimeront à se reporter.

LA COLIBACILLOSE URINAIRE DU NOURRISSON, par Robert DEBRE et Georges SEMELAIGNE (Paris).

Les auteurs désignent ainsi, sous ce nom de colibacillose urinaire, la présence en abondance avec ou sans pyurie, de colibacilles dans les urines recueillies aseptiquement. Cela, sans autre distillation de lésions anatomiques que ce seul signe ne permet pas de préciser. Mais les examens devront être répétés à cause de décharges intermittentes de colibacilles.

Même entourée de ces précautions, la constatation de colibacillose urinaire chez le nourrisson est très fréquente, 17 pyuries sur 350 examens, notées par Bernheim, 12 filles contre 8 garçons.

Cliniquement, il peut s'agir soit de colibacillurie primitive, soit d'une complication surajoutée à des infections d'autre nature. Dans le premier cas, surtout, il y a fréquemment une période prodromique de troubles digestifs, puis fièvre, constante, d'allure plus ou moins régulière, avec pâleur du visage, anorexie et troubles nerveux pouvant aller jusqu'aux convulsions. Manquent le plus souvent des symptômes attirant directement l'attention sur l'appareil urinaire. Le diagnostic relève d'un examen systématique des urines, qui est à préconiser chaque fois qu'un état fébrile est installé, chez le nourrisson, sans cause clinique autrement établie.

Macroscopiquement, déjà, l'opalescence caractéristique, avec ondes noires, des urines, et surtout l'aspect louche de celle-ci, avec fins flocons et grumeaux mettent sur la voie.

On notera, avant l'apparition de la pyurie, une albuminurie précoce.

Nous avons dit l'importance d'examiner au microscope les urines à l'état frais : l'ensemencement sur gelose lactose tournesolée aide à l'identification des germes. Les colonies devront être abondantes pour que la présence de leurs germes soit significative.

On trouve d'ailleurs souvent plutôt du parabactérium coli. La cystoscopie avec cathétérisme urétéral, par l'ingénieuse méthode d'Heitz-Boyer, font souvent distinguer un contraste entre l'intégrité de la muqueuse vésicale et les signes urétraux déno-

tant l'atteinte unilatérale ou bilatérale des voies hautes urinaires.

Evolution très variable ; le plus souvent la fièvre se poursuit plusieurs semaines, s'accompagnant d'une forte dénutrition, et même après la chute de la température, la pyurie persiste encore et les rechutes sont fréquentes. Le passage à l'état chronique est à redouter. La pyurie continue des mois et des années, avec améliorations et rechutes.

Dans ce cas, il faut penser à un obstacle permanent à l'évacuation des urines : malformation congénitale de l'urètre, du bassin, coudure, etc. Nous avons noté des cas aigus : colibacillémie et colibacillurie, sans pyurie avec fièvre élevée. D'autres fois, la colibacillurie avec pyurie s'installe au contraire en s'infiltrant avec le décours d'une autre infection générale disparaissant avec ses derniers symptômes ou, au contraire, persistant à évoluer pour son propre compte.

S'agit-il d'infection ascendante, à la faveur de la maladie, ou mieux de colibacillémie d'origine intestinale s'éliminant par le rein en provoquant des lésions. Cette hypothèse cadre avec la constatation de la période digestive prédominante, mais elle n'explique pas les faits où cette dernière est précisément absente ; peut-être alors s'agit-il de modifications des urines d'ordre physico-chimique, sous l'influence de l'affection primitive, lesquelles amèneraient multiplication des germes vivant à l'état quasi isolé dans les voies urinaires.

Les circonstances étiologiques de ces infections demeurent donc plus obscures que leurs manifestations cliniques actuellement bien connues.

INFECTIONS COLIBACILLAIRES CHEZ L'ENFANT, par MM. G. MOURIQUAND et J. SCHOEN (Lyon).

La colibacillose est relativement fréquente dans l'enfance (1 à 5 % de enfants) surtout dans la première enfance, et dans le sexe féminin. Mais, le colibacille étant un microbe très répandu, et en particulier rencontré très fréquemment dans l'urine en dehors de toutes circonstances pathologiques, il importe de préciser dans quels cas l'on peut être autorisé à parler de colibacillose.

La présence de ce microbe dans l'intestin sur le vivant, et dans n'importe quel organe sur le cadavre, doit être considérée comme un phénomène normal. Dans le sang, elle est pathologique et suffit en général à caractériser une septicémie colibacillaire, à moins toutefois qu'il ne s'agisse d'un simple « microbe de sortie ».

Dans les urines, la présence de colibacilles n'a aucune signification si la recherche n'est pas faite dans des conditions très précises. Seule, la présence de nombreux colibacilles, des dizaines par champ, dans un goutte d'urines fraîches, recueillies aseptiquement, et examinées immédiatement, après l'ensemencement sur lame et lamelle, sans centrifugage, a de la valeur.

Le colibacille est très souvent associé à d'autres microbes (streptocoques et entérocoques, etc.). La colibacillose peut être primitive ou secondaire, la grippe jouant à cet égard un rôle indéniable. Les troubles digestifs peuvent jouer un rôle favorisant, mais il ne semble pas qu'il faille exagérer, chez l'enfant, l'importance du « syndrome entéro-rénal » qui reste relativement rare.

L'infection des voies urinaires peut se faire soit par voie sanguine, soit par voie ascendante. Elle est favorisée par divers facteurs, parmi lesquels la rétention est à placer au premier plan. Le terrain joue également un rôle considérable : la colibacillose se voit souvent chez les enfants amaigris, déshydratisés, la tuberculose, l'hépatosephylite, la diabète exsécratoire peuvent se rencontrer. Certaines carences, en particulier l'avitaminose A, jouent un rôle favorisant, au moins expérimentalement. Les modifications du pH ont aussi leur importance dans la pathogénie de l'infection.

Cliniquement, la colibacillose se traduit par un état septicémique plus ou moins grave, soit par l'infection des voies urinaires, ces deux formes cliniques pouvant d'ailleurs succéder l'une à l'autre.

Les septicémies colibacillaires peuvent affecter soit l'allure d'une fièvre typhoïde, d'une méningite ou d'une purpura infectieuse, soit l'aspect plus bénin d'une grippe ou d'un ictere catarrhal. On peut noter des localisations respiratoires, cardiaques, méningées. Mais les localisations rénales sont de beaucoup les plus fréquentes.

L'infection des voies urinaires donne en général, dans la seconde enfance, des symptômes nettement caractérisés, le début est souvent brusqué par des signes généraux importants. La température est élevée, il y a souvent des troubles nerveux. Le faciès est pâle et légèrement bouffi, l'amaigrissement est rapide. On peut noter des douleurs lombaires, de la diarrhée. Les urines sont troubles et contiennent de nombreux globules de pus et de nombreux microbes.

L'évolution se fait soit vers une guérison rapide dans les formes légères, soit vers la mort par septicémie ou urémique, soit souvent vers la chronicité.

Chez le nourrisson, la colibacillose est caractérisée, d'une part, par la carence en général complète des signes fonctionnels locaux qui rend l'infection si souvent méconnue si l'on ne pratique pas un examen systématique des urines. D'autre part, par l'importance des manifestations nerveuses et des troubles digestifs pouvant aboutir à l'athrepsie.

Le diagnostic est facile, à condition d'y penser et d'examiner les urines en présence de toute fièvre inexplicable.

Si la pyurie évolue vers la chronicité, il faudra toujours pratiquer une inoculation au cobaye pour éliminer la tuberculose qui se « camoufle » fréquemment sous le masque d'une colibacillose.

En présence d'une pyurie chronique avec inoculation négative, on recherchera l'existence d'une malformation des voies urinaires entraînant la rétention, et par suite la chronicité de l'infection.

Les examens urologiques spéciaux (giboscopie, cystographie, psychographie, après injection intraveineuse d'uroselectan) pourront être pratiqués et permettront de mettre en évidence des malformations : hydronephrose, ectopie rénale, rétrécissement de l'urètre ou de l'urètre, urètre double, diverticules, etc.

Les traitements préconisés sont multiples, c'est dire que leur efficacité est très variable ; les anti-septiques (uroselectan, néotigoline, novocyclorone, etc.), Les alcalins, le traitement acidifiant, les vaccins (Work ou autovaccins), le bactériophage, le sérum de Vincent, comptent tous à leur actif de brillants succès à côté d'échecs certains ou de résultats douteux. Les formes aiguës paraissent plus facilement influencées que les formes chroniques souvent extrêmement rebelles à toutes thérapeutiques.

S'il existe une malformation, un traitement urologique (dilatation, lavages) ou chirurgical pourra être indiqué.

LE RETENTISSEMENT HÉPATO-BILIAIRE DES INFECTIONS D'ORIGINE INTESTINALE, par MM. BRULE (Paris) et GARBAN (Vichy).

On a méconnu longtemps le retentissement sur le foie et la vésicule biliaire des affections intestinales, ces troubles intestinaux étant considérés comme secondaires, tandis qu'ils sont en réalité primaires.

En même temps que Desgeorges et Aine, les rapporteurs ont insisté, dès 1923, sur la fréquence et l'importance de ces faits et ont décrit un syndrome entéro-hépatique, comparable au syndrome entéro-rénal de Heitz-Boyer.

Il est encore impossible de préciser si ces troubles hépato-biliaires d'origine intestinale sont dus au colibacille ou à d'autres germes, et si l'intoxication n'y joue pas son rôle, au même titre que l'infection. Les rapporteurs jugent donc prudent de se borner à la description classique des diverses manifestations morbides dont l'origine intestinale est actuellement bien démontrée : congestions hépatiques, avec ou sans rétention biliaire légère, cholécystites chroniques.

Les congestions hépatiques d'origine intestinale



Photo Informateur Médical

M. LE PROFESSEUR PAILLARD

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE CLERMONT-FRANCE QUI PRÉSIDA AVEC MAÎTRISE À L'ORGANISATION DU CONGRÈS DE LA COLIBACILLOSE

sont des types divers, congestions hépatiques, surtout fréquentes chez la femme, ne sont pas, aux rapporteurs, aboutir à la lithase biliaire. Elles restent des cholécystites simples, non lithiques, rarement justiciables de l'intervention chirurgicale, apparaissant comme un incident secondaire, un phénomène de second plan dans la longue histoire de la colopathie, sans perdre de l'acuité des cholécystites lithiasiques. Le diagnostic peut rester difficile, rarement les malades attirent l'attention sur la région vésiculaire et sur les troubles intestinaux, mais viennent consulter pour amaigrissements, troubles dyspeptiques, nausées, céphalées liées à de la colopathie biliaire. Mais l'examen systématique révèle la congestion vésiculaire et la colopathie ; si l'on veut soigner l'intestin, autant, sinon plus que si le biliaire, on obtient lentement la guérison ; le cholécystite disparaît en même temps que la pathie s'améliore.

Ces complications hépato-biliaires des affections intestinales sont souvent associées aux infections urinaires aiguës.

(Voir la suite page 3)

Photo Informateur Médical

(Voir la suite page 3)



Photo Informateur Médical

A gauche, M. le D^r Levadoux, Maire de Châtel-Guyon entouré d'un groupe de congressistes auquel il vient de faire visiter l'hôpital thermal de Châtel-Guyon. A droite, M. le Prof. Carnot prononçant son discours, ayant à sa droite M. le Prof. Paillard et à sa gauche, M. le D^r Levadoux.



A mon avis

Nous avons, à propos de notre article sur la route mandarine, reçu d'un professeur appartenant à une faculté de province, la lettre suivante :

MON CHER CONFRÈRE,

Je suis très attentif de l'Informateur Médical, j'attends chaque semaine avec quelque impatience l'arrivée du numéro dans lequel, sous deux rubriques « A mon avis » et « Le Moniteur », il est donné à vos lecteurs de voir exposer avec netteté, courage et sans que son qui ne se trouve nulle part ailleurs. Même à qui n'est pas de votre avis, il est impossible de ne pas rendre hommage à votre objectivité et la qualité de votre argumentation.

En particulier, à mon retour d'un bref voyage en Autriche, je ne puis que souscrire votre chronique du 5 août commençant par : « Le traité de Versailles... ». Tout au plus, et sans pudeur assurément, n'avez-vous rien dit sur le rôle infâme de « Judas » de Budapest et votre complicité, en laissant faire, du moins coup de Wilson et Lloyd George, quand, après avoir dépécé son Empire, ils ont envoyé Charles IV, l'auteur des tentatives de paix secrètes, mourir de froid et de dénuement à Fumal. Je n'ose plus parler de Sainte-Hélène et de Sir Hudson Lowe. Napoléon, du moins, n'a souffert qu'au cancer de l'estomac qu'il avait hérité de son père.

Mais tel n'est pas l'objet de ma lettre. Je vous remercie simplement, après avoir lu vos chroniques du 19 août et celle « de jeunes gens qui s'engagent sur la route mandarine » abondamment encore dans votre sens.

Les examens tout d'abord. Votre sentiment est encore trop indulgent. Prenez le pourcentage des échecs aux examens de substance fondamentale, dont les maîtres vivent loin des contingences extérieures, dans la paix désarrangée de leurs laboratoires.

À l'opposé, voyez les épreuves cliniques subies devant des examinateurs qui ont ou soulaient la grosse clientèle. Malheur à qui ne se souvient pas que le candidat d'aujourd'hui est le raboteur possible de demain. Et cela est si vrai qu'on pourrait, avec des noms et des adresses, citer tel professeur de clinique, dont la réputation passe les bornes de sa Faculté, et même de son pays, qui, ne gagnant rien pas sa palette, a pris le parti d'y renoncer pour ne plus vivre que de son traitement universitaire. J'ai reçu la confidence d'un maître parisien, justement célèbre, mais que je ne suis pas autorisé à nommer, qui, en son dernier, a eu en tout et pour tout, en trois consultations.

Enfin, la matière est délicate, et il serait téméraire de généraliser. Il n'en demeure pas moins qu'il est périlleux de placer un homme dans son devoir et son intérêt, même s'il a l'air droit et la sagesse de se contenter, pour lui et pour les siens, de ce qui vient.

Voilà, n'est-il pas vrai, une singulière confirmation de vos vues sur la « route mandarine », semée elle aussi de ces chausse-trappes rhétoriques par quoi est préféré le consultant à la ristourne la plus élevée. Un tel opérateur, tel autre arrose mieux.

Mais pour en revenir à côté universitaire et à la qualité des diplômés dont les examinateurs sont responsables, ne croyez-vous pas qu'il y a défaut de l'exemple de l'étranger, où le professeur, mieux payé, s'interdit la pratique de sa ville, il conviendrait tout de même de mobiliser les épreuves moins par la pratique des examens écrits, dites anonymes, ce qui n'est pas si simple, que par l'obligation pour les maîtres de faire partie de jurys ambulants qui, au lieu de leur Faculté, seraient à l'abri de toute considération subjective. Un jury par exemple de Marseillais, Nancéens, Lillois opérés à Bordeaux, etc. La fâcheuse pléthore de candidats peut-être là un remède ; la valeur technique et morale du corps des praticiens n'y perdrait sans doute rien.

Je m'excuse d'avoir retenu si longtemps votre attention, mais il m'a paru agréable de vous soumettre ces quelques suggestions, même si vous ne les partagez pas entièrement.

Prof. X...

Je passe sur les éloges que contient votre lettre. Je n'en tire aucun orgueil. Mais j'y puise un grand encouragement, de même que je trouve un véritable réconfort dans la correspondance nombreuse qui, ne venant pas toute de mains aussi éminents que celui qui m'a fait parvenir la lettre ci-dessus en me priant de taire son nom, m'est adressée par des praticiens isolés dans leurs cam-

pagnes et chez qui mes commentaires trouvent quelque écho chaleureux.

Je ne veux retenir de cette lettre que l'appui donné par le professeur d'une grande faculté de province à la proposition que j'ai énoncée comme un remède à la pléthore médicale et qui s'attaquerait à la façon dont sont passés les examens de doctorat.

Car, en réalité, il n'y a qu'un remède à la pléthore médicale, c'est d'élever davantage le niveau du recrutement. Tout ce que vous pourrez proposer d'autre sera vicié dans son essence, dans ses motifs et dans son application.

Allez-vous, par exemple, limiter par un « numerus clausus » la liste des étudiants à admettre chaque année dans les facultés ? Certains y tendent, sous le prétexte que cela se passe ainsi dans d'autres pays. Mais la tendance à l'imitation peut être funeste ; elle est en tout cas un procédé paresseux qui bannit la réflexion et l'examen des conséquences éprouvées par ceux qu'on veut imiter.

Comme nous l'avons écrit déjà à l'occasion du projet de réformes médicales déposé par M. le Sénateur Portmann, il faudrait établir les bases précises qui serviraient à fixer ce fameux et miroitant « numerus clausus ». Ces bases, vous ne les voyez pas, non plus que quiconque. Elles ne sauraient être qu'artificiellement établies.

Ah ! bien sûr, il est plus d'un médecin que pique la tentation d'apporter aux pouvoirs publics une collaboration malhabile autant qu'empresée, et qui se croirait capable d'imposer à telle agglomération un nombre de médecins établi d'une façon arbitraire ou déduit de considérations incongrues.

Au surplus, pourquoi délimiter le nombre des médecins plutôt que celui des cabaretiers ? S'il y avait une catégorie de commerçants à restreindre, il semble que celle des débitants de boissons devrait occuper la première place.

Fi de cette comparaison, dites-vous, nous ne sommes pas des commerçants ! Je prends acte de votre susceptibilité qui pourra être disséquée quelque jour ; mais alors, vous abandonnez à ces vils commerçants une liberté que vous dédaignez pour vous-mêmes. Cette fameuse « carrière libérale » à laquelle vous vous flattez d'appartenir, vous en jetez au rebut le lustre, le charme et l'attrait ? Et il vous sied à plaisir d'être dorénavant comptés dans l'Etat, comme y sont déjà numérotés les cantonniers et les facteurs !

C'est donc au fonctionnarisme médical que vous tendez depuis un certain temps par votre collaboration de plus en plus étroite avec l'Etat, en acceptant des administrations publiques une mainmise de plus en plus accentuée sur l'acte médical dont vos ancêtres avaient si jolusement sauvegardé l'indépendance.

Non, la pratique du « numerus clausus » est impossible dans un pays qui a encore le souci de la liberté et elle ne saurait être conseillée que par des esprits serviles et mercenaires.

A priori, il n'y a pas de ces esprits dans le corps médical. A posteriori, on y découvre néanmoins quelques personnalités qui semblent gagnées par l'attrait du mariage de la carpe et du lapin que serait la main-mise de l'Etat sur notre profession. Mais ces personnalités n'ont pas une âme si servile que cela ; elles espèrent plutôt trouver, dans cette évolution déplorable, le bâton de commandement qu'elles n'ont pu conquérir jusqu'à présent par leur mérite ou leur savoir.

J. CRINON.

SILIPLASTINE
du Docteur Débat

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Un concours sur titres est ouvert pour le poste de médecin directeur au sanatorium d'Oissel en Seine-Inférieure. Les avantages matériels sont équivalents à ceux des sanatoriums d'Etat.

Adresser les demandes avec pièces habituelles et références avant le 5 novembre, à M. Halipré, 14, rue Charles-Lenepain, à Rouen.

Entéromucine
ercé

Le D^r Baranger, 16, rue Sainte-Croix, au Mans, vient de fonder un Club de voyages pour chirurgiens. Ce Club fera un voyage par an ; tous les deux ans, 15 jours à l'étranger (Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Grande-Bretagne, etc.) ; tous les deux ans, huit jours en France. Le temps des voyages du Club sera employé partie en séances opératoires, partie en tourisme. Les dames pourront faire partie des voyages. Le prix prévu par personne pour un voyage à l'étranger sera approximativement de 3.000 francs ; pour un voyage en France, de 1.000 francs.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph.-0460 24-81.

Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

M. Grélot, ancien professeur de pharmacie galénique et hydrologie à la faculté de pharmacie de l'université de Nancy, est nommé professeur honoraire.

M. Galavielle, ancien professeur à la faculté de médecine de l'université de Montpellier, est nommé professeur honoraire.

- CANTÉINE -
E. BOUTELLE, 23, rue des Moines, PARIS

MM. Achard et J.-L. Faure, anciens professeurs à la faculté de médecine de l'université de Paris, sont nommés professeurs honoraires.

Les cérémonies de réinhumation de Laënnec ont eu lieu dimanche au bourg de Ploarec. La cérémonie religieuse était présidée par le chanoine Juncour, vicaire général de Quimper.

Dans l'assistance très nombreuse, on remarquait notamment MM. du Fretay, maire de Ploarec ; le D^r Ollive, ancien professeur de la faculté de Nantes ; le D^r Chauvel, président du Syndicat des médecins du Finistère.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etabli. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intestins. D^r H. PEULLEDE.

A la suite de la conférence de l'Union internationale contre la tuberculose qui s'est tenue à Varsovie, une délégation française ayant à sa tête le D^r Paul Courmont (de Lyon) est allée visiter les organisations antituberculeuses de l'U. R. S. S.

VIOPHAN

Le doyen de la Faculté de médecine de l'université de Montpellier est autorisé à accepter, aux clauses et conditions énoncées dans l'acte, la donation d'une somme de 10.000 francs que M. le D^r Paul Delmas a fait anéantir à l'établissement, pour ladite somme être affectée aux frais d'entretien des collections d'art et d'archéologie du musée de la faculté donataire.

Sanatorium de Villiers-sur-Marne

Un concours sur titres est ouvert pour la nomination d'un médecin adjoint au sanatorium de Villiers-sur-Marne, par Charly (Aisne).

Adresser les demandes à M. le médecin inspecteur, à la Retraissance Sanitaire, 23, rue du Renard, Paris, qui répondra aux demandes de renseignements.

Le traitement varie pour les médecins adjoints de 30 à 48.000 francs, suivant la classe, et pour les titulaires de 48 à 63.000 francs, avec les avantages ordinaires attachés au poste de médecin des sanatoriums publics.

Le registre d'inscription sera clos le 20 octobre.

STRYCHNAL

Le gouvernement espagnol vient de nommer chevalier de l'Ordre de la République espagnole, M. le professeur agrégé Henri Bordier, de la Faculté de médecine de Lyon, membre correspondant de l'Académie de médecine, connu notamment pour ses beaux et nombreux travaux d'électricité médicale.

FOSFOXYL

CONGRÈS INTERNATIONAL DE PHYSIOLOGIE

Le XV^e Congrès international de physiologie sera organisé en 1935, à Moscou, selon la décision du XIV^e Congrès qui a eu lieu à Rome. Le président du Comité d'organisation est l'académicien L.-P. Pavloff ; le secrétaire général, le D^r L.-N. Fédoroff, directeur de l'Institut Panrusse de médecine expérimentale ; les membres, L.-A. Orbély, A.-T. Palladine, I.-S. Beritoff, J.-Z. Folbert et Kochtoiantz.

MICTASOL

Un concours sur titres pour un poste de médecin spécialisé des dispensaires antituberculeux sera ouvert à Grenoble vers le 15 novembre. Les candidats devront adresser leurs pièces pour le 1^{er} novembre 1934 au Comité départemental de lutte contre la tuberculose, siège social : préfecture, Grenoble (Isère).

Les appointements de début de ce médecin seront ceux du médecin adjoint au directeur des services d'hygiène du département, soit 37.000 francs par an.

Le service de ce médecin commencera au 1^{er} janvier 1935.

Par suite du décès de M. le docteur Marcel Léger, une place d'auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France est déclarée vacante dans la catégorie des bactériologistes.

Les auditeurs sont nommés par le ministre sur une liste double de présentation établie par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Une nomination de membre sur deux leur revient de droit.

Les intéressés ont un délai expirant le 1^{er} novembre 1934 pour faire acte de candidature et exposer leurs titres.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Un concours pour la nomination, au place d'élève externe en médecine, vacantes le 1^{er} mai 1935, dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, aura lieu le samedi 15 décembre 1934, à 3 heures, 30, au Parc des Expositions (Porte de Versailles, Paris, 15^e).

Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire à l'Administration Centrale, 3, avenue Victoria, bureau du Service de Santé, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptées, de quatorze à dix-sept heures, depuis le samedi 3 novembre jusqu'au mercredi 28 novembre 1934, inclusivement.

Seront seuls admis dans la salle où aura lieu la composition écrite, les candidats porteurs de la carte d'identité et du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au concours.

Les candidats sont obligatoirement tenus d'occuper, pour rédiger leurs compositions, les places marquées à leur nom.

GALAGÉNOL
du Docteur Débat

M. le médecin général Morvan, directeur de l'École du Service de santé militaire, membre consultant du Comité consultatif de santé, est nommé, pour l'année 1934, membre titulaire du dit Comité, en remplacement de M. le médecin général Lohaussois, placé dans la 2^e section du cadre des officiers généraux.

M. le médecin-colonel Paltre, professeur agrégé du Val-de-Grâce, professeur à l'École d'application du Service de santé militaire, est nommé, pour l'année 1934, membre consultant militaire du Comité consultatif de santé, en remplacement de M. le médecin général Morvan, nommé membre titulaire.

LIPOSPLENINE
XTRAORDINAIRE EN RAPÉ BOULLE
DU D^r GROC

ÉTATS NÉVROPATHIQUES : ANXIÉTÉ -- ANGOISSE
INSOMNIE NERVEUSE -- TROUBLES FONCTIONNELS DU CŒUR

La Passiflorine

est la première spécialité
qui ait réalisé l'association
Passiflore - Cratægus
et la seule qui ne contien-
ne aucun toxique, soit
végétal (jusquiame, opium, etc.)
soit chimique (dérivés bar-
bituriques)

Laboratoire G. RÉAUBOURG
2, Rue Boucicaud, Paris (15^e)

GRANULÉ NORDEN

QUINBY
(QUINOLINE BISMUTH)
FORMULE AUBRY

QUINBY
SOLUBLE
incoloro pro-injection facile

LABORATOIRES
AUBRY
62 RUE ERLANGER - PARIS
TEL. JASMIN
53-44

SYPHILIS

Quinby
est également
efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

— Le docteur Jean Vilenski et Mme, née Odette Sasson, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Gilbert.

— Le Dr et Mme Robert Cahen font part de la naissance de leur fils, Denys, Paris, 2, rue Villebois-Mareuil.

— M. Robert Lehmann, interne des hôpitaux, et Mme, née Jacqueline Levy, annoncent la naissance de leur fille Danièle.

— Le docteur et Mme Pierre Chabrol, de Châtus, ont annoncé la naissance de leur fille Marie-Françoise.

Vœux de bonheur à la fillette et félicitations à ses parents et grands-parents.

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Nicole Mimerel, belle-fille et fille de M. et de Mme Pierre Béranger, avec M. Maurice Maynier, fils du docteur et Mme Maynier.

— On annonce les fiançailles de Mlle Yvonne Reau, fille du ministre plénipotentiaire de France, décédé, et de Mme Raphaël Reau, avec M. Marcel Guillion, ingénieur, fils du docteur et de Mme Ernest Guillion.

— On annonce les fiançailles de Mlle Collette Corpechot, fille de M. Henri Corpechot et de Mme, née Renard, avec le docteur Hubert Jalenques.

Mariages

— On annonce le récent mariage du docteur René Cohen, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la Faculté, avec Mme Dubus.

— Le 18 août, a été célébré à Rocamadour, dans la plus stricte intimité, le mariage du docteur Fernand Gaillhaud, médecin lieutenant des Troupes coloniales, décoré du Mérite Syrien, fils du capitaine Gaillhaud, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, mort pour la France, et de Mme, née Chassoux, avec Mlle Isabelle Gaillard.

— Le 15 septembre, a été célébré, dans la plus stricte intimité, en l'église de Grosrouvre (Seine-et-Oise), le mariage du docteur J.-B. Buval, ancien interne des Asiles de la Seine, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Amélie Cottin, ancienne interne provisoire des hôpitaux de Paris. Les témoins étaient : pour le marié, M. Henri Gérard, l'éminent avocat à la Cour ; pour la mariée, Mme Jacques Lejeune, sa sœur.

— On annonce le mariage de Mlle Jeanne Gaubert-Daubresse, belle-fille du docteur Daubresse, trésorier de la Fédération française de hockey, avec M. Marc Dhôtel, ingénieur civil des mines, fils de M. Dhôtel, avocat au tribunal d'Arras, ancien bâtonnier. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église Sainte-Marguerite, à Paris, par le chanoine Foulon, du diocèse d'Arras, en présence du chanoine Maréchal, vicaire général, représentant Mgr l'évêque d'Arras.

Les témoins étaient, pour la mariée, Mme Laverrière, sa tante, et M. Jules Ballaert, officier de la Légion d'honneur ; pour le marié, Mme Deleplanque, sa grand-mère, et le docteur Jules Dhôtel, chevalier de la Légion d'honneur.

— En l'église de Saint-Priest-en-Jarez, vient d'être célébré le mariage de Mlle Lucie Germain de Montauzan, fille de M. Octave Germain de Montauzan et de Mme, née Balay, avec le docteur Pierre Croizat, ancien chef de clinique médicale, fils du docteur et de Mme André Croizat, née Croizat.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le R. P. Joseph Guittion, parent de la mariée.

Les témoins étaient, pour la mariée, M. François Chamussy, et pour le marié, M. Charles Croizat.

Après la cérémonie religieuse, Mme Octave Germain de Montauzan a reçu les parents et amis des deux familles.

Nécrologies

— Le docteur et Mme José Cherfils font part de la mort de leur fils Pierre-Alain, décédé à l'âge de 8 ans, L'Inflammation à eu lieu à Boulogne-sur-Mer, le 18 septembre.

— On annonce le décès du docteur Salomon Dermer, 9, place Pierre-de-Geyer, à Saint-Denis. De la part de Mme Salomon Dermer, sa veuve, et de M. Lucien Dermer, son fils.

— On apprend la mort de Mme Guinon, veuve du docteur Georges Guinon, ancien chef de clinique de la Faculté, décédée en son domicile, 97, rue du Cherche-Midi.

Châteauauf-la-Forêt. — Le docteur C. Ferlaud, Mme C. Ferlaud ; Mme Archer, née

Ferlaud ; M. Archer, notaire ; M. Aimé Ferlaud, ingénieur ; leurs enfants, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme Jean Ferlaud, née Hélène de Guinon, décédée dans sa 78^e année, munie des sacrements de l'Eglise.



Photo Informateur Méd.
DOCTEUR DINGULZY

— On annonce la mort du docteur Dingulzy, médecin du bey de Tunis, correspondant de l'Académie de médecine dans la section d'hygiène.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haïmim vraie, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules de 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Prénéphroses, Libellulurries.

LABORATOIRE LORRAIN
DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS
ETAIN (Mense)

THEOSALVOSE Théobromine pure française (cachets)
Pure - Digitalique - Scillitique - Spartiatique - Barbiturique, Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium)
Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue de Valenciennes
PARIS

TONIQUE ROCHE Reconstituant de ces physiologiques et stimulant de l'activité cérébrale. Convalescence, ménages, asthénies, etc.
2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Impregnation gaseuse à hautes doses sans inconvénient.
AU THIOCOL

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire, 4 cuillerées à soupe par 24 heures
Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 12, rue Crillon, Paris (17^e).

IODASEPTINE CORTIAL (Iodo-Bismuth) (Iodo-Formol)

Traitement de choix des Tuberculoses pulmonaires torpides non fébriles, à évolution lente.

Ampoules de 2, 5 et 10 cc. Comprimés de 20 et 50 mg. Gouttes - 60 gouttes - 40 centig. Injections intra-veineuses de 2 cc. pendant 2 jours, puis 1 à 5 cc., exceptionnellement 10 cc. - Série de 6 jours de traitement séparées par 10 jours de repos.

Pas de choc, pas d'hémoptyses. Dispansin de bacilles dans les crachats. Amélioration de l'état général. Augmentation de poids.

Bibliographie. — Sté Méd. des Hôp. (Dufour) - Thèse Curil 1925 (Eté de Méd. de Paris) - B. mant et Méry, Paris Médical, 84 Sept. 1926 et 1^{er} Fév. 1922. — Trotot, Août 1926. — Echantillons et Littératures. — LABORATOIRE CORTIAL, 15, boul. Pasteur, PARIS.

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

AUTOUR DU CONGRÈS

Echos et Indiscrétions - Exposition Thérapeutique



Photo Informateur Médical.

Dans le parc de Châtel-Guyon, à l'heure de la buvette.

Les soirées dansantes qui sont données à l'occasion des congrès médicaux sont extrêmement goûtées : un public élégant et pressé d'habitude qui est composé de jeunes femmes et de jeunes filles élégantes et aussi, le croit-on, de danseuses habiles qui ne sont pas toujours de la première jeunesse.

Le vainqueur de ces tournois chorégraphiques est, sans conteste possible, le docteur Lemasson de Lalande, de Paris, qui, il y a trente-cinq ans, passait déjà pour le meilleur valseur du Bal Bullier. Vous le rencontrerez dans tous les congrès. Ce n'est pas seulement pour s'y instruire, mais bien plutôt pour y satisfaire son amour de la danse.

Ce Normand, que l'âge n'a pas aminci, mériterait de compter parmi les invités de droit de tous nos congrès médicaux, car il sait ouvrir un bal, faire danser les dames mûres avec obligeance et mener très tard le cotillon.

Le stand des Laboratoires du Docteur ZIZINE, 21, rue de Pécamp, Paris (XII^e), ont particulièrement attiré l'attention des congressistes avec l'ENTEROPANSEMENT, granulé friable d'un goût agréable, qui est constitué par trois éléments dont les qualités sont bien connues : charbon activé, sous-nitrate de bismuth et antiverus intestinaux. L'ENTEROPANSEMENT du Docteur ZIZINE est indiqué dans les colites aiguës et chroniques de l'adulte et de l'enfant, dans les fermentations, les putréfactions intestinales, le météorisme abdominal. Il est également indiqué au cours des infections à colibacille et de leurs conséquences (rénales, hépato-vésiculaires, nerveuses).

A côté de l'ENTEROPANSEMENT, figuraient les autres produits digestifs déjà connus : AGOCHOLINE, SEDOGASTRINE, PEPTODIASE, GASTROPANSEMENT.

Quelle était donc cette jeune femme d'une mise sobre, mais raffinée, qui, le soir du banquet ayant clôturé le congrès, se tenait dans un coin du hall, entourée par les plus élégants des congressistes ?

Son charme alangui, imprégné d'exotisme, semblait avoir produit une impression attachante sur ses compagnons qui ne la quittèrent tous — croit-on — qu'aux premières lueurs du jour, après force boissons compliquées.

On prétendait, sans doute à tort, qu'il s'agissait d'une Slave, minée par le spleen que lui avait créé l'abandon d'un de nos cliniciens les plus jeunes et les plus réputés, et qui avait espéré apercevoir l'infidèle au cours des journées du congrès.

Mais qui peut pénétrer le mystère d'une âme slave, surtout lorsqu'elle est celle d'une jolie femme ?

Les Laboratoires LOBICA, 46, avenue des Ternes, à Paris (XVII^e), avaient organisé un stand, orné avec goût, les étagères bien garnies de leurs meilleurs produits. De nombreux médecins s'y arrêtaient, et voulurent bien demander à leur Représentant les indications qu'ils désiraient. Ils furent d'ailleurs largement approvisionnés d'échantillons de LACTOBYL, de TAXOL, de VEINOTROPE, de BEATOL, et principalement de LACTOCHOL et de GHELOBYL, ces excellents médicaments de l'infection intestinale.

La visite de l'établissement thermal s'effectuait avec la lenteur qu'exigent les nombreuses demandes de renseignements qui sont faites par les congressistes et auxquelles les médecins de la station se doivent de répondre avec une prolixité de bon aloi. Comme on démontrait aux visiteurs attentifs les avantages d'un tube utilisé pour certains lavages de cavités naturelles, l'un d'eux fit cette remarque exclamationnelle :

« — Ah très bien, vous donnez aussi des gargarismes avec l'eau de vos sources... »

On ne saura jamais s'il faut voir là de la naïveté ignorante ou la répartie d'un humoriste.

Choisis en tenant compte des questions traitées, certains des Produits Biologiques CARRION ont été présentés, ou plutôt rappelés, aux congressistes : vaccins injectables colibacillaires et entérocoques, entérocoque, colibacillaire buvable, coliflorine (association coli-entéro), extraits hépatiques en ampoules, cachets et comprimés. Il convenait également de signaler aux médecins la nouvelle étuve électrique permettant la fabrication domestique du Yoghourt.

A la sortie de la soirée de gala qui fut donnée au Casino, et au cours de laquelle fut représentée « Werther », M. le Professeur Carnot, qui se montre souvent pince-sans-rire, disait à l'une des jolies dames qui l'entouraient et qui donnèrent à cette soirée un caractère de haute élégance :

« — On ne comprenait pas vraiment qu'on puisse mourir sur la scène quand il y avait tant de médecins dans la salle ! »

Les Laboratoires CRUET ont présenté aux nombreux congressistes la NEOTROPINE, médicament spécifique des affections uro-génitales, grâce à sa puissance de pénétration et à son pouvoir bactéricide.

En plus de la NEOTROPINE, on retrouvait à ce stand la Cylotropine pour injections intraveineuses ou intramusculaires, l'Urotropine et l'analgésique de choix le Véramone.

(Voir la suite page 6).

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

A. C. 1934M

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menbraneuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures

BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

PRODUIT FRANÇAIS SANTHÉOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

- SANTHÉOSE PURE** : Affections cardio-rénales, Albuminurie, Hydropisie
- S. PHOSPHATÉE** : Sclérose cardio-rénale, Anémie, Convalescences.
- S. CAFÉINÉE** : Asthénie, Asystolie, Maladies infectieuses
- S. LITHINÉE** : Pré-sclérose, Artério-sclérose, Goutte, Rhumatisme

La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un osselet. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr. — Dose : 1 à 4 par jour.

Vente de gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

Lisez l'« Informateur Médical »

Succès certain

TRAITEMENT RADICAL
DE LA
BLENNORRAGIE
PAR LES BOUGIES
URÉTRALES SOLUBLES

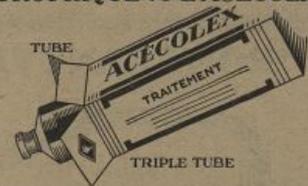
RETHRAGINE

Laboratoires L.G. TORAUDE 0.8010
DOCTEUR DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
LAURÉAT DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
22, RUE DE LA SORBONNE, PARIS (5^e)

Ulcères variqueux
Plaies atones
Ulcérations. Eschares
Plaies désunies
Dermatoses

ACÉCOLEX

PATE TROPHIQUE A L'ACÉCOLINE



LABORATOIRES CHEVRETIN - LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT, 52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

NET-VER-CHEM, PARIS

URISANINE

ANTISEPTIQUE
URINAIRE ET
BILIAIRE ■



BENZOATE
D'HEXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE
DANS UN EXCIPIENT LIQUIDE
BALSAMIQUE ET DIURÉTIQUE

2 à 4 cuillerées à café par jour
dans 1/2 verre d'eau ou de tisane

LABORATOIRES LONGUET

UROMIL

ÉTHÉR PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE

L'ACIDE
URIQUE

ARTHRITISME

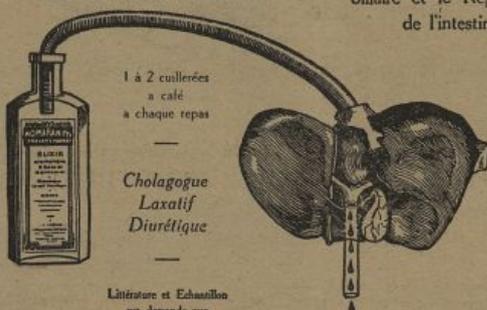
Dr L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

PHYTOTHÉRAPIE HÉPATIQUE

Le "ROMARANTYL"

Elisir Aromatique à base de Romarin

est le Drain de la vésicule
biliaire et le Régulateur
de l'intestin



1 à 2 cuillerées
à café
à chaque repas

Cholagogue
Laxatif
Diurétique

Littérature et Echantillon
sur demande aux

Laboratoires TROUETTE-PERRET, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS (11^e)

AUTOUR DU CONGRÈS

(Suite de la page 5)



Photo Informateur Médical.
Au Congrès de la Colibacillose. — Au cours d'une suspension de séance, de gauche à droite : M. le professeur Laignel-Lavastine, M. le professeur Heitz-Boyer et M. le docteur Jazy.

Au cours du banquet, les conteurs fantaisistes trouvèrent leur succès coutumier. L'un d'eux, qui n'est autre qu'un des meilleurs praticiens de Châtel-Guyon, rappelait une indiscretion donnée jadis ici dans l'Informateur Médical et qui impute à M. Pierre Laval le projet de populariser l'une des sources de son pays d'auvergne. Cette source est très connue d'ailleurs à 50 kilomètres à la ronde par son action contre la stérilité féminine. Il n'est point de fiancée qui n'y effectue un pèlerinage avant ses épousailles.

« Eh ! ce n'est pas la première fois, dit l'un des convives, que l'action d'une source thermique serait mise à contribution pour faciliter la fécondité. Il me souvient, ajouta-t-il, d'un voyage que firent une mère et sa fille à une station qui possédait ce privilège. Mais ce fut la mère qui en revint enceinte !... »

Les Laboratoires MIDY ont profité du récent Congrès de la Colibacillose de Châtel-Guyon pour rappeler le CARBOLIN MIDY.

Composé de graines de lin sélectionnées, enrobées d'un mucilage gommeux et de charbon végétal suractivé, le CARBOLIN MIDY est le régulateur physiologique de l'intestin.

Il rétablit le péristaltisme intestinal et la sécrétion de la muqueuse et fixe les toxines par adsorption.

Le CARBOLIN MIDY est indiqué dans tous les cas de constipation, colites, intoxications, fermentations, aérophagie.

Sous le nom de CARBOLIN COMPOSE, la même formule existe, avec addition de 30 centigrammes de bourdaine (privée de ses ferments drastiques), par cuillerée à café. — Laboratoires MIDY, 67, avenue de Wagram, 67, Paris (17^e).

Pendant le congrès une équipe de prises de vues cinématographiques et de reporters photographes enregistrèrent toutes les phases de cette manifestation scientifique. On ne saurait que complimenter les organisateurs d'avoir songé à la propagande par l'image. Au lieu de comptes rendus savants mais inertes, nous pouvons ainsi publier une documentation illustrée qui reflète fidèlement la vie bruisante qui fut celle du congrès de Châtel-Guyon.

Les Laboratoires du Docteur PLANTIER exposaient leurs spécialités dont les noms, les formules, les applications thérapeutiques sont bien connus du Corps Médical.

La PANBILINE, grâce à l'association de l'opothérapie hépatique aux cholagogues sélectionnés, est en quelque sorte le spécifique des affections du foie et des maladies résultant de l'insuffisance hépatique et biliaire, en particulier des divers troubles intestinaux et de l'entérocolite, justiciables de Châtel-Guyon pour la cure thermique qu'elle complète. Deux formes médicamenteuses : solution glycinée et pilules.

La RECTOPANBILINE, médication physiologique de la constipation et de l'auto-intoxication intestinale, exerce ainsi une action efficace même sur les manifestations de l'Artério-sclérose dont elle entrave le développement. Chez les adultes, comme chez les enfants, elle constitue le remède topique le plus simple des oxyures.

En solution pour lavements et en suppositoires.

L'HEMOPANBILINE, solution et comprimés pibulaires, réalise le traitement polyvalent le plus complet et le mieux supporté de la chlorose et des diverses variétés d'anémies.

Les visiteurs du congrès ne perdirent pas leur temps, car les stands des spécialités pharmaceutiques, d'ailleurs bien placés, furent très visités et la plupart furent dépourvus, tant de leurs produits que de leurs objets publicitaires. Parmi ceux-ci un gros succès fut fait à la loupe du docteur Thévenier, qui amusa joliment les jeunes filles du secrétariat.

Au stand des produits Henry ROCHER, on expliquait, devant un auditoire nombreux et attentif, le mécanisme de l'URASEPTINE, qui doit son remarquable pouvoir antiseptique à la présence de l'hexaméthylène-tétramine et de son dérivé.

Le pouvoir antiseptique de l'hexaméthylène-tétramine dans l'organisme avec mise en liberté de formol naissant, l'heureuse association de ses composants, l'URASEPTINE créée, dans l'organisme, à milieu acide nécessaire à ce déboulement.

Antiseptique puissant, d'une part, d'une efficacité d'autre part, grâce aux sels de l'urine et de diéthylène-diamine, l'URASEPTINE réunit les trois conditions essentielles d'une cure préventive à toute opération urinaire.

La mode s'était établie pour plusieurs congrès de placer dans les salles de banquet des haut-parleurs qui devaient porter la voix des orateurs jusqu'aux recoins des salles immenses requises pour placer les centaines de convives. Le résultat fut toujours exécrable, à telle enseigne qu'à Aix-les-Bains on dut interrompre le service. Dans le hall de la Palace, où l'on avait dressé les cinq tables du banquet de Châtel-Guyon, on n'entendit point le beuglement des haut-parleurs. On n'entendit guère, et c'est vrai, les orateurs, mais quand tout le monde pense la même chose et que la sympathie groupe les convives, c'est la peine vraiment de ternir un bon repas par des discours ?

Les Laboratoires du docteur P. ASTIER présentent le vaccin anticolibacillaire GURIFIQUE, agent thérapeutique de tout premier ordre, par son principe lysant, contre toutes les manifestations du colibacille. Nombreux sont les praticiens qui en apprécient les avantages : application par voie buccale, efficacité exacte de toute réaction.

Mentionnons également les « Fiches du MONDE MÉDICAL », création du Dr P. Astier, constituant un office international de documentation médico-chirurgicale qui met progressivement à la disposition de tous les confrères, un service de recherches bibliographiques remarquablement organisé.

(Voir la suite page 8.)

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MÉDICAL c'est montrer qu'on aime l'indépendance de ce journal et le caractère de ses informations sélectionnées, originales et illustrées.

NOUVEAU TRAITEMENT DES ENTÉRITES par un pansement-vaccin intestinal

Communication faite au Congrès de la Colibacillose par le D^r François DEBAT

La réalité de la vaccination intestinale per os a été démontrée expérimentalement par les travaux de Mechnikoff et Besredka, Besredka, Charles Nicolle, Triodine.

Ces savants, opérant dans des conditions différentes, soit chez l'animal, soit chez l'homme, sont arrivés à une conclusion que l'on peut croire nous résumer ainsi :

Lorsqu'on fait absorber per os à un sujet une culture de microbes tués, on peut impunément, par la suite, lui faire absorber, per os, une culture des mêmes microbes vivants.



M. le Dr François DEBAT

Au contraire, les sujets non immunisés par cette vaccinothérapie préventive sont infectés par l'ingestion de culture de microbes vivants.

Les statistiques publiées lors des grandes épidémies de typhoïde, de choléra ou de dysentérie bacillaire ont confirmé l'efficacité de la vaccination par la voie buccale.

Besredka a prouvé que l'action du vaccin buccal était rendue plus certaine si l'on faisait absorber au préalable, au sujet, un comprimé de bile. Ce dernier, en débarrassant la muqueuse intestinale du mucus qui la recouvre et l'isole, permet un contact plus intime du vaccin.

Chez les sujets normaux ou constipés, on accroît ainsi, fortement les chances de succès de la vaccination per os.

Dans les cas d'entérite, alors que la muqueuse est enflammée et parfois même desquamée, l'usage de la bile devient inutile et journal parfois même être nuisible.

Nous pensons apporter, notre collaborateur le docteur Sanjurjo et nous-mêmes, un perfectionnement à la vaccinothérapie de cette affection en proposant l'association extemporanée absorbant spécial, qui réalise un véritable pansement vaccin intestinal.

Voici les conditions que nous jugeons nécessaires pour donner à la méthode le maximum d'efficacité :

1^o **Choix du vaccin** : Le vaccin devra être ramené au vaccin buvable et d'un support polyvalent, polymicrobien, préparé en partant de souches virulentes, très riches en corps microbiens, associé aux anticorps correspondants.

2^o **Choix du support muclagineux** : Nous nous sommes arrêtés à un muclage d'origine végétale, non fermentescible, non putrescible, non digestif, impropre à la culture microbienne.

Il se présente sous la forme de petits grains susceptibles d'absorber rapidement 40 fois leur poids d'eau.

Mélangés au vaccin et dilués dans un excès d'eau, ces grains se gonflent et forment un bol volumineux, mais non compact, d'aspect spongieux et de consistance très onctueuse.

Cette masse gorgée de vaccin maintient le long du transit intestinal un contact intime entre la muqueuse et le vaccin. Les contractions des tuniques de l'intestin feront sourdre de ce véritable « tampon entérologique » la médication spécifique qu'il contient et qu'il absorbera à nouveau lorsque la paroi se relâchera. Au fur et à mesure que s'opérera le transit, les différents segments seront ainsi successivement imbibés.

La progression du tampon entérologique aura en outre pour effet de produire un drainage mécanique, un véritable ramonage de la cavité intestinale, décollant les cybales collées aux parois et poussant devant elle les matières dont une disposition vicieuse ou un défaut de contractilité empêche si souvent l'évacuation régulière : constipation, etc. ; et, souvent, entretient les phénomènes de fermentation ou de putréfaction, en même temps qu'elle favorise la résorption des substances nocives et leur passage dans la circulation.

Le mécanisme que nous venons de décrire peut être démontré par de faciles expériences faites in vitro et sur l'animal.

MODE D'EMPLOI — Pour réaliser le pansement-vaccin intestinal : Verser dans un demi verre d'eau le contenu d'une ampoule vaccin et une dose de grains absorbants muclagineux.

Agiter quelques instants avant d'avaler.

Cette médication doit être absorbée le matin à jeun.

RESULTATS CLINIQUES. — Nous avons étudié successivement dans les entérites :

1^o L'action du virus et de notre muclage employés séparément ;

2^o L'action de ces deux produits combinés.

Le muclage employé seul a suffi, chez quelques malades à réduire fortement le nombre des selles, tout en augmentant leur consistance.

Nous jugeons prématurée la publication du pourcentage des succès obtenus avec le vaccin seul ou avec le pansement vaccin muclagineux, nos observations ne portant jusqu'à ce jour que sur 49 malades. Nous dirons seulement que ce pourcentage est notablement plus élevé dans le cas du traitement combiné.

L'INSÉVACCIN INTESTINAL

vient de bénéficier d'un perfectionnement qui en fait un véritable pansement vaccin intestinal

Aussi l'avons-nous dénommé, pour éviter toute confusion et pour en faciliter la prescription

EXENTÉROL

Exentérol

INSEVA

PANSEMENT-VACCIN
INTESTINAL

ENTÉRITES
ENTÉROCOLITES
AUTO-INTOXICATIONS
TOUTES INFECTIONS
D'ORIGINE INTESTINALE

INSTITUT DE SERO ET
VACCINOThÉRAPIE DE GARCHES
ÉCHANTILLONS : LABORATOIRES DU DOCTEUR F. DEBAT
60, RUE DE MONCEAU, 8^e

MODE D'EMPLOI :

Le soir, au coucher (environ 3 heures après le repas) ou, le matin à jeun (1/2 heure avant le petit déjeuner)
— verser dans 1/2 verre d'eau : —

- 1^o le contenu d'une ampoule de vaccin,
- 2^o la dose indiquée de grains absorbants.

REMUER QUELQUES INSTANTS LE TOUT AVANT D'AVALER

Un vœu de la Société de médecine légale sur l'éducation psychiatrique des magistrats

Le vœu suivant a été présenté par M. Donzelien de Vabres à la Société de médecine légale (séance du 14 mai 1934) :

« La Société de médecine légale, considérant l'intérêt de plus en plus généralement reconnu, qu'elle offre, pour l'exercice des fonctions judiciaires, et, notamment, pour l'utilisation des expertises psychiatriques et médico-légales, la connaissance, par les magistrats, des sciences auxiliaires du droit pénal ;

« Considérant que l'enseignement donné à l'Institut de criminologie de l'Université de Paris, organisé par les décrets des 30 juillet 1922 et 25 juillet 1924, comprend, en dehors du droit pénal, des éléments de la médecine légale et de la psychiatrie ; que cet enseignement est assuré par des professeurs à la Faculté de médecine ou des médecins experts près les tribunaux ;

« Considérant que des Instituts de criminologie ou centre d'études pénales, ayant le même objet, existent dans plusieurs universités des départements,

« Émet le vœu :

« Qu'il soit tenu compte, par une majoration de points, dans les épreuves du concours d'admission à la magistrature, des diplômes délivrés par l'Institut de criminologie de l'Université de Paris (sections de droit criminel et de science pénitentiaire) et par les institutions qui, rattachées aux uni-

Asiles Publics d'Aliénés

M. le docteur Lécuyer, reçu 7^e au concours de médecin des asiles de 1934, est nommé médecin chef de service à l'asile privé faisant fonctions d'asile public d'aliénés du Bon-Sauveur de Bézard (Cotes-du-Nord), en remplacement de M. le docteur Baudouin, appelé à un autre poste.

M. le docteur Courtois, médecin assistant à l'hôpital Henri-Rousselle, reçu au concours de médecin des asiles de 1934, est nommé directeur de l'asile agricole de Chal-Benoit (Char), en remplacement de M. le docteur Belau, appelé à un autre poste.

M^{lle} le docteur François-Bragayrac, reçue 9^e au concours de médecin des asiles de 1934, est nommée médecin-chef de service à l'asile public d'aliénés de Pierrefeu (Var), en remplacement de M. le docteur Mouchette, appelé à un autre poste.

Un poste de médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Clermont (Oise) est vacant par suite de la nomination de M. le docteur Chataignon dans le cadre des médecins d'asiles de la Seine.

versités des départements, ont le même objet et offrent des garanties semblables. »

Ce vœu est adopté à l'unanimité, et la Société décide qu'il sera transmis au ministre de la Justice.

OPOTHERAPIE ASSOCIEE

PANCRÉPATINE LALEUF

CAPSULES GLUTINISÉES

DIABÈTE

6 A 12 CAPSULES PAR JOUR
(AU COURS DES REPAS)
SUIVANT PRESCRIPTION MÉDICALE

ÉCHANTILLONS LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20, RUE DU LAOS - PARIS 15^e

VINGT PEPTONES DIFFÉRENTES

+
HYPOSULFITE DE MAGNÉSIUM & DE SODIUM
+
SELS HALOGÈNES DE MAGNÉSIUM

ANACLASINE

RANSON

DÉSENSIBILISATION
ÉTATS HÉPATIQUES

A. RANSON
DOCTEUR EN PHARMACIE
121 Av GAMBETTA
PARIS (XX^e)

COMPRIMÉS
GRANULÉ

Le Congrès de la Colibacillose

(Suite de la page 7)

Il est intéressant de noter qu'elles sont rares dans les sténoses et les malformations du colon, relativement rares aussi dans les colopathies parasitaires, tandis qu'elles s'observent surtout dans les colopathies banales, avec stase des sujets nerveux. L'appendicite chronique semble rarement en cause et l'appendicéctomie n'est pas suivie d'amélioration.

Les infections intestinales retentissent aussi, pour les aggraver, sur ces cholécystes lithiasiques ; elles causent certaines des séquelles de la cholécystectomie.

Ce syndrome entéro-hépatique apparaît comme extrêmement fréquent quand on a appris à le déceler. Il permet de beaux succès thérapeutiques, si l'on sait trouver prudemment ces intestins irritables qui sont le point de départ des complications hépatiques et vésiculaires.

LES LOCALISATIONS GÉNITALES DU COLIBACILLE CHEZ L'HOMME, par MM. CHAUVIN et PIETRI (Marseille).

Connues depuis quelques années à peine, et encore à peu près ignorées par un grand nombre de praticiens, les localisations génitales du colibacille chez l'homme paraissent tout récemment, en pathologie, un rôle de premier plan.

Bien entendu, il n'est question dans ce rapport que des localisations primitives du microbe. C et P. Ont été éliminées les infections secondaires à la blennorragie, dans lesquelles le bacillus coli n'intervient que comme agent d'infection secondaire, ainsi que les propagations épiphyseolite-culaires des infections urinaires évidentes, dans lesquelles la localisation génitale n'est qu'une complication banale.

Comme localisation cliniquement primitive, le colibacillose peut se fixer sur tous les segments de l'appareil génital, urètre, prostate, vésicule, épiphyses et testicules.

Au niveau de l'urètre, il peut provoquer soit de simples suintements muqueux, soit de vrais écoulements purulents qui peuvent simuler absolument la blennorragie et que seul le microscope peut identifier. Ces écoulements, surtout dans leur forme muqueuse, seraient, dans bien des cas, sous la dépendance non pas d'une urétrite primitive, mais d'une prostatovésiculite plus ou moins propagée à l'urètre. Parfois passagers et bénins, ils sont souvent désespérément tenaces.

Au niveau de la prostate et des vésicules, les symptômes sont fréquemment atténués et bien des prostatites se présentent avec des signes essentiellement urétraux ou sous l'aspect de troubles plus ou moins marqués de l'état général. Le diagnostic est alors difficile et ne peut être fait que par le toucher rectal. Ce dernier doit être pratiqué systématiquement chez tous les pseudo-tuberculeux, chez les dyspeptiques, chez les urinaires chroniques.

On peut observer également des prostatites aiguës et des abcès de la prostate à colibacilles avec une symptomatologie franche et même bruyante.

Les orchépididymites à colibacilles, étudiées séparément ou avec les autres épiphyseolites non spécifiques, ont fait l'objet de travaux déjà nombreux. Tantôt aiguës, elles sont à distinguer des orchites blennorragiques qu'elles peuvent simuler même par un écoulement urétral.

Tantôt subaiguës ou chroniques, elles peuvent reproduire absolument le tableau des épiphyseolites tuberculeuses, dont leur évolution elle-même n'arrive pas toujours à les différencier. Un début plus aigu, l'absence ordinaire de noyaux épiphyseolaires, la sensibilité persistante des lésions, le liquide d'hydrocèle, le suc prostatique ou même les urines doivent cependant conduire au vrai diagnostic si le clinicien averti. Cette notion évitera bien des interventions inutiles.

La colibacillose peut avoir une origine externe et l'on pourrait voir quelques urétrites primitives par contagion génitale, exceptionnelles en tous cas, et mises en doute par bien des auteurs.

Le point de départ du colibacillose est en général l'intestin ; bien que le plus souvent le stade intestinal de début fasse défaut.

De l'intestin à l'appareil génital, la propagation peut se faire soit par la voie sanguine, à la faveur d'une généralisation septicémique, tantôt manifeste, tantôt atténuée, soit par la voie urinaire descendante. L'importance respective de ces deux voies est encore discutée.

À part quelques atteintes testiculaires et quelques rares urétrites, il semble que la lésion initiale siège le plus souvent dans la prostate ou dans les vésicules séminales qui paraissent constituer, entre la colibacillémie et la colibacillurie, un relais presque indispensable.

La prostatovésiculite devient donc la lésion essentielle de la colibacillose génitale.

Elle est à la base des épiphyseolites et surtout de leurs formes récidivantes.

Elle est le point de départ des écoulements urétraux dans la plupart de leurs formes chroniques ou à rechutes.

Elle est la cause de certains troubles généraux parfois tenaces et graves qui peuvent simuler la tuberculose et les dyspepsies chroniques.

Son importance pathologique s'avère chaque jour plus grande.

C'est dans la lésion prostatovésiculaire qu'il faut soigner les formes rebelles. La destruction diathermique des diverticules intraprostatiques et le lavage des vésicules nous apportent pour ces traitements toujours délicats, difficiles et longs, des moyens nouveaux qui ont paru éliminer les auteurs et dont l'usage nous dira seul le vrai rôle.

LA COLIBACILLOSE EN GYNECOLOGIE, par M. André GUILLEMIN (Nancy).

La colibacillose est un syndrome qui s'établit de plus en plus fréquemment en gynécologie. Elle est un des agents de ces métrites chroniques et désespérément autant le thérapeute que la malade.

Le colibacille, hôte normal de l'intestin, ne devient pathogène que dans certaines conditions. Les plus habituellement rencontrées sont : la constipation, la stase intestinale chronique, surtout la stase colitique, les plesses, les coatures, les métrites aiguës ou chroniques. L'exploration radiologique de l'intestin décèle certaines de ces anomalies.

Il existe, en outre, des causes anatomiques (ganglions de Glade) chimiques (alcalose) ou biologiques (alimentation défectueuse, diminution de la sécrétion biliaire, compression par tumeurs).

Les voies de pénétration du colibacille dans l'appareil génital peuvent être lymphatiques, vaisseaux ascendants ou sanguines.

La voie lymphatique paraît être la plus habituelle, mais le colibacille peut s'acheminer à travers la cavité péritonéale en utilisant les points de contact par des adhérences, ou passer de l'aire péritonéale dans les points de contact de ces deux organes. La voie ascendante vaginale ou la pénétration par le sang sont plus rares.

Il ne suffit pas que le colibacille parvienne aux organes génitaux pour y déterminer une métrite. Il est nécessaire qu'il y pullule, qu'il devienne pathogène. Pour cela, il faut qu'il trouve un terrain favorable, or, normalement, la vulve et le vagin ont des sécrétions acides, nuisibles au développement de ce microbe. Le PH optimum de croissance du colibacille serait compris entre 6 et 7, c'est-à-dire sensiblement au voisinage de la neutralité. Le col, le corps utérin et les trompes ont des sécrétions alcalines. Le colibacille trouvera donc à cet endroit un terrain plus favorable à son évolution.

Les statistiques sont loin d'être d'accord sur le pourcentage des cas de colibacillose génitale.

L'auteur a suivi 420 cas sur lesquels il relève 6 % de colibacille. Il a recherché le moment par rapport aux règles, où le microbe est le plus fréquemment rencontré, et c'est vers le milieu de la période intermenstruelle.

La symptomatologie de la colibacillose génitale n'en fait pas une entité morbide bien définie. C'est qu'il s'agit d'une maladie générale due à une localisation génitale n'est qu'un symptôme.

Elle s'observe chez des femmes atteintes également de lésions cutanées, de lésions articulaires, de lésions au moindre effort, avec de temps en temps une élévation thermique, passagère ; chez des constipés chroniques, des stasiques, des coliques ou chez des malades à fonctionnement intestinal irrégulier ou capricieux.

Beaucoup se plaignent de digestions difficiles, de ballonnement abdominal, de flatulences, de gazes intestinaux douloureux. Elles souffrent de métrites, leur langue reste blanche malgré le lavage. Un état nauséux, presque continu, les tient volontiers allongées. Ce sont des atteintes de vago-sympathiques. Elles accusent des douleurs abdominales, des tiraillements dans la région lombaire, des envies plus fréquentes d'uriner et des sensations de chaleur et de la cuisson à la descente des mictions quand il y aura simultanément colibacillurie.

La palpation décèle un ventre pélosique, rigide, des gargouillements dans la région sous-ombilicale droite, indice de fermentations plus ou moins putrides, d'aérocolie.

La radiographie s'impose chez ces malades.

Quant aux caractères de la leucorrhée, il faut connaître qu'ils n'ont rien de pathognomonique. Trop souvent les malades s'en inquièreraient sans que l'on puisse leur donner d'autres conseils que d'observer plus attentivement par ailleurs au moindre changement de leur intestin.

On voit, en effet, de vulvo-vaginites, des métrites, des endométrites, des salpingites, des péritonites et des cellulites pelviennes dont le colibacille est l'agent. Les corricolites et les endométrites sont les lésions les plus fréquentes. Elles peuvent revêtir une allure aiguë ou chronique. Le plus souvent, il existe des associations mixtes. L'atteinte simultanée de l'arbre urinaire n'est pas fatale.

Les directives thérapeutiques devront viser :

Désinfecter l'intestin ;
Atteindre les lésions génitales et les autres si elles existent ;

Tonifier l'état de la malade.

(Voir la suite page 11)

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

AUTOUR DU CONGRÈS

(Suite de la page 8)

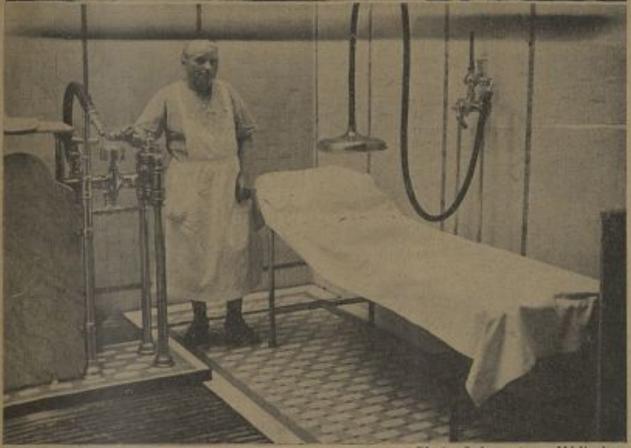


Photo Informateur Médical.

En haut : l'Établissement Thermal de Châtel-Guyon. — En bas : une vue intérieure de l'Établissement Thermal, et une salle de traitement.

Le discours de fonds du banquet fut celui du docteur Levadoux, maire de Châtel-Guyon. Ce fut une page d'histoire qu'écrivit ce confrère dont le calme voile une volonté de fer mise au service d'un esprit habile et logique. Le docteur Levadoux est, au surplus, un philosophe et un sage. Il s'est fait construire, au milieu de ses vignes, une demeure champêtre et il aime passionnément la terre où il naquit. On but même au banquet un vin de son clos qui était bien le plus parfumé de ceux qui furent servis.

Les avantages que présente le traitement causal de la constipation par l'ENTERO-SECRETINE CHAIX retint de très nombreux congressistes au stand des Laboratoires CHAIX.

A l'encontre des traitements symptomatiques le plus souvent irrationnels, l'ENTERO-SECRETINE CHAIX acquiert la valeur d'un

traitement causal. Non seulement ses principes opothérapiques viennent suppléer à l'insuffisance sécrétoire des glandes de l'intestin, qui sont à l'origine première de la constipation, mais ils en corrigent les troubles, en rétablissent le fonctionnement régulier, assurent ainsi une meilleure élaboration digestive. En même temps, grâce à son extrait biliaire total et à ses sucres végétaux, l'ENTERO-SECRETINE CHAIX porte remède à l'insuffisance motrice, à la paresse intestinale et conséquemment aux phénomènes de stase qui sont générateurs de tant de complications.

Comme nous l'écrivîmes la semaine dernière, on rencontra au congrès de Châtel-Guyon un nombre inaccoutumé de hautes personnalités médicales venues de toutes les facultés. Il y avait même beaucoup d'étrangers. Et aux alentours des salles de travail on ne rencontrait que des maîtres réputés en colloques animés.

(Voir la suite page 11).

POUR VARIER L'ALIMENTATION DES ENFANTS



HEUDEBERT prépare une gamme de farines de céréales et de légumineuses saines et naturelles qui permettent par leur variété une adaptation rationnelle selon l'âge, les besoins et le tempérament de chaque bébé.

SI BÉBÉ BOUDE devant sa bouillie, c'est qu'on lui donne toujours la même chose - la monotonie entraîne la perte d'appétit. - Pourquoi infliger à l'enfant une alimentation toujours la même, puisque la variété lui est plus qu'à tout autre âge indispensable.



DES ÉLÉMENTS TRÈS DIVERS sont nécessaires à la croissance de l'enfant : hydrates de carbone, matières azotées, matières grasses, phosphates, phosphore, sels minéraux. - Seule une alimentation variée les lui fournira, car les farines sont essentiellement différentes et chacune est précieuse par le principe dominant qu'elle apporte.

SUIVANT L'ÂGE on donnera d'abord à l'enfant des farines légères : Soupe d'HEUDEBERT, Farine lactée HEUDEBERT, Arrow-root, Crème de Riz, Crème d'Orge, Crème d'Avoine. - Plus tard, vers 14 mois, on alternera les farines précédentes avec d'autres plus nutritives : Crème de Blé vert, Farines de Pois, Lentilles, Haricots, Farines de Fèves, Seigle, Sarrasin.



SELON LE TEMPÉRAMENT de chaque enfant, la variété des farines HEUDEBERT permet de choisir des farines normales, rafraichissantes ou antidiarrhéiques.

FARINES NORMALES : Soupe d'Heudebert, Crèmes d'Orge, de Maïs et de Blé vert.

FARINES RAFFRAICHISSANTES : Avoine, Seigle, Sarrasin.

FARINES ANTIDIARRHÉIQUES : Riz, Arrow-root, Bananes.

La marque

Heudebert

est une garantie de qualité.

Échantillons et Littérature sur demande à

Heudebert

NANTERRE (Seine), 85, Rue Saint-Germain
LYON (Rhône), 2 et 4, Chemin Feuillat
BRUXELLES, 13, Rue de Belgrade



NESTLÉ

LAIT SUCRÉ

Pur, vivant, régulier.

FARINE LACTÉE

Maltée, riche en vitamines.

FARINE MILO

Prototype de la bouillie maltée.

NESTOGÈNE

Lait sec demi-gras et sucré.

NESCAO

Petit déjeuner, goûter, suraliment.

Littér. et échant. : NESTLÉ, 6, av. César Caire, Paris (8^e)

CORBIÈRE
R. Desrenaudes,
27-
PARIS

SERUM
ANTI-ASTHMATIQUE
DE HECKEL

Pour ADULTES
5 centicubes

ENFANTS
2 C^s

Entérites

Dermafozes,
colites
Adultes

Lactéol=Liquide
Lactéol=Comprimés
du Dr BOUCARD

gastro.
entérites
hémorragies.
Auto-intoxication

3 échantillons
30 me Singet.

Le Congrès de la Colibacillose

(Suite de la page 8)

La thérapeutique intestinale comporte une vaccination buccale à dose forte et suivie, la lutte contre la constipation, le régime qui devra modifier les fermentations anormales qui se produisent dans l'intestin ; les cures hydro-minérales.

La thérapeutique ulcéraire consiste en vaccins, auto-vaccins faits avec tous les germes recueillis dans les sécrétions en applications locales ; mèches, injections intra-ulcéraires ou sérum de Vincent, ferments lactiques. Dans certains cas, les agents physiques habituels : Filhos, cryothérapie, diathermie, électrocoagulation restent indiqués.

La thérapeutique du terrain doit viser à augmenter les moyens de défense de la maladie en s'attachant à relever son état général.

Quelquefois, une thérapeutique chirurgicale trouvera son indication : section de brides, appendicectomie, cholécystectomie, colectomie même.

Les associations microbiennes créent des conditions différentes de pullulation et de résistance du colibacille.

L'examen bactériologique est indispensable et doit être répété. Le traitement s'inspirera de ces éléments.

L'ÉVOLUTION A LONGUE ÉCHEANCE DES INFECTIONS COLIBACILLAIRES CHRONIQUES, par M. P. DESGEORGES (Vichy).

Infection sanguine, réalisée par un germe toujours à pied d'œuvre, se poursuivant en de nombreux cas pendant la plus grande partie de l'existence, la colibacillose est susceptible d'affecter à la longue la plupart des organes, des systèmes et des fonctions.

Puissamment hypercholestérolisante, la colibacillose est aussi oxygénée et alcalosante.

Elle joue un rôle prépondérant dans la pathogénie des infections banales de l'appareil urinaire : pyérites, pyélonéphrites et cystites.

Elle ne lui revient pas une moindre part dans la genèse des affections hépato-biliaires. Elle est cause commune d'hépatite et est à l'origine de la plupart des cas de cholécystite tant lithiasique que non lithiasique.

Son rôle est considérable en gynécologie. Elle est immense en endocrino-symphathologie. Toute une série de troubles endocrino-symphathiques généralement considérés comme primaires sont en réalité la conséquence de la colibacillémie à point de départ intestinal.

La colibacillose est facteur fréquent d'hypotension artérielle habituelle, de nervosisme et de dépression, de lumbago, de céphalée et de migraine. Elle est susceptible de réaliser dans tous ses détails le syndrome neuroasthénique.

Elle est facteur possible d'asthme et de phlébite. Elle commande la pathogénie de la cellulite.

La colibacillose est cause fréquente de fièvre ; ascensions thermiques brusques et passagères, états fébriles légers et intermittents.

Bien des états morbides soit disant primitifs, bien des affections que l'on a l'habitude de considérer comme autonomes ne représentent en réalité qu'une des étapes, un des aboutissements de la colibacillose.

La colibacillose est la plus répandue des maladies.

Elle constitue une des infections les plus importantes de la pathologie.

LES TROUBLES NERVEUX CONSÉCUTIFS AUX MALADIES GASTRO-INTESTINALES, par MM. LABOUCARIE, LAPORTE, PLANQUES (Toulouse).

Les maladies digestives retentissent sur le système nerveux par voie réflexe et par voie humorale.

Tous les syndromes et maladies connus (en particulier ulcères, psores, colites, corps étrangers, appendicites, chroniques) irritent le système végétatif dans son ensemble.

Les réactions ne sont jamais purement sympathiques ou parasympathiques. Elles sont toujours amplexométriques ; ces constatations cliniques trouvent un solide appui dans l'anatomie normale et pathologique.

D'ailleurs, il est difficile d'élucider, pour certains retentissements à distance (spasme du pyclore, crétinisme, angoisse en particulier), la part de l'irritation du sympathique ou du parasympathique.

L'intensité des réactions végétatives résulte, en part, de la persistance des irritations ; de l'état de l'irritabilité neurovégétative qui est à la base de la constitution individuelle.

L'orientation des réactions végétatives sur tel ou tel système tient à des raisons diverses (par exemple irritation directe des branches du vague dans l'ulcère de la petite courbure) ; à des sensibilisations d'organe ou de système. Les phénomènes de répercussivité sont surtout en jeu pour l'épilepsie d'origine intestinale.

Ce facteur personnel rend imprévisible, dans tous les cas, la topographie, la diffusion et l'intensité de la réaction végétative.

Le retentissement humoral est différent pour l'estomac ou l'intestin.

Le syndrome neuroanémique paraît lié d'une façon constante à une achylie (congénitale ou acquise) qui entraîne une débâcle hématothropique et nerveuse par de vrais phénomènes de choc.

La ténacité gastrique, essentiellement en rapport avec l'intensité des vomissements, paraît restrictive à la déchloruration plasmatique qui entraîne l'alcalose génératrice de spasmophilie.

Ce sont là des désordres spécifiques paraissant dépendre à une certaine mesure.

Par contre, les stases intestinales entraînent des troubles nerveux toxiques (syndrome maraichissement) d'où se détache la céphalée, troubles sensoriels) dénués de spécificité. Leur physiologie change quel que soit l'étage où siège la stase (si elle est d'origine iléocolique).

Certains troubles, par la soudaineté de leur apparition, évoquent indiscutablement un trouble réflexe. Par exemple les signes d'orthostase (vertiges, nausées) dans les psores, la crise épistatique provoquée par la pression au point épistatique.

D'autres troubles, par leur caractère permanent (asthénie) et même progressif (labyrinthite) leur rapport avec la stase, ne font pas douter de leur origine colibacillaire.

Certains troubles, par la soudaineté de leur apparition, évoquent indiscutablement un trouble réflexe. Par exemple les signes d'orthostase (vertiges, nausées) dans les psores, la crise épistatique provoquée par la pression au point épistatique.

Pour d'autres troubles enfin, tels que les érythèmes dits réflexes, tels que les phénomènes toxiques (battlements épigastriques, crises vasculaires des extrémités), on peut se demander quel est exactement le facteur pathogénique en cause (toxique ou réflexe). Il est fort probable que l'incubation peut entraîner secondairement des troubles réflexes, soit que l'intoxication atteigne directement les troncs nerveux à leur connexion avec l'abdomen (ainsi le tronc du vague s'imprègne directement, d'après Looper, des substances issues de la digestion, de substances toxiques introduites dans l'estomac), soit que l'intoxication, générale une fois, sensibilise le système nerveux végétatif.

LES INTOXICATIONS D'ORIGINE INTESTINALE ET LEURS RAPPORTS AVEC LA COLIBACILLOSE, par MM. CHIRAY (Paris) et LEBON (Alger).

Les auteurs étudient les toxémies intestinales dans leurs rapports avec la colibacillose. Selon eux, les modifications de la flore intestinale agissent surtout par leurs effets bio-chimiques. Les parasites intestinaux les plus nocifs ne sont pas les produits azotés de putréfaction, mais les produits azotés des fermentations.

Ils attachent également une très grande importance à la nocivité des toxamines dont la plus importante est l'histamine.

Après avoir étudié le rôle fondamental de divers facteurs de rétention intestinale et la nature de ces processus de détoxication d'où découlent tous les accidents toxiques, ils concluent : « On se place au point de vue de la pathogénie des colibacillaires, complications fréquentes des autres, il semble indéniable que beaucoup d'autres facteurs ressortissent à des processus toxémiques et que l'irritation des reins et des voies urinaires par les produits toxiques excrétés en permanence ou par des décharges répétées, sont suffisantes pour créer un milieu favorable à la prolifération des sérotypes latents et du colibacille en particulier. L'étiologie du syndrome iléo-typho-colique ou syndrome d'intoxication intestinale, suffit à le situer. »

Silicyl

Médication
de BASE et de RÉGIME
des États Artérioscléreux
et Carences Siliceuses

GOUTTES : 10 à 25, 2 fois par jour.
COMPRIMÉS : 3 à 6 par jour.
AMPOULES 5 cc Intraveineuses : 1 fois les 2 jours.

Dépôt de Paris : P. LOISEL, 7, Rue du Rocher.
Echantillon et Littérature : Laboratoire CAMUSET, 18, Rue Ernest-Rousselle, PARIS

PYRÉTHANE

Antinévralgique Puissant

GOUTTES
25 à 50 par dose - 300 Pro Dio
(en eau bicarbonate)

AMPOULES à 2 cc. Antithermiques.
AMPOULES 5 cc. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour avec ou sans
médication intercalaire aux gouttes.

Autour du Congrès

(Suite et fin de la page 9)

Il y avait aussi pas mal d'industriels pharmaceutiques venus eux-mêmes à ces assises, alors que d'habitude ils ne s'occupent, pour tenir leurs stands, que des représentants. C'est ainsi que nous rencontrâmes M. le docteur Thépenier qui n'était pas parvenu à se débarrasser du corça qu'il était allé contracter en Angleterre ; M. Dalby, des Etablissements Astier, qui, s'étant fait émonder la barbe, a perdu le profil Henri quatrième qui lui allait si bien ; M. Rogier, dont la physionomie picarde reflète tout de bonté et de finesse ; M. le docteur Debat, toujours souriant et altier, qui accompagnait Mme Debat, d'une grâce si simple et si accueillante ; M. Ch. Hildebert, l'inépuisable globe-trotter dont l'activité croît avec l'âge et qui connaît les meilleures auberges de France ; M. le docteur Graff, des Laboratoires Carrion, à la silhouette florentine ; M. Leblond, qui fut l'exposant arrivé au dernier et n'en fut pas moins bien traité, comme l'ouvrier de la onzième heure dont parle l'Evangile ; M. Ronché, qui fut complimenté pour son exposé. On attendait M. le docteur Zigue qui ne vint point mais qui fut remplacé par l'un de ses collaborateurs d'une activité inlassable. Enfin, il y avait le médecin général Dejouany, des Laboratoires Lobica, qui « fait très bien » en civil, ce qui est un fameux compliment pour un militaire.

Les Laboratoires ROBERT et CARRIERE présentent les mucines naturelles qu'ils ont, les premières, dans le monde, introduit dans la thérapeutique gastro-intestinale.

La BOMUCINE : mucine pure et stérile des mucosées d'estomac. Traitement des gastrites, hyperchlorhydries, ulcères, gastro-duodénum.

L'ENTEROMUCINE : mucine pure et stérile des muqueuses intestinales. Traitement (recommandable par sa douceur) de la constipation rebelle, des colites, des entéro-colites, etc.

L'affluence au stand très remarquée a démontré tout l'intérêt que le Corps médical porte à cette thérapeutique nouvelle, particulièrement active.

Ceux qui savent la tâche très lourde qui incombe aux organisateurs des congrès ne peuvent que féliciter les confrères de Châtel-Guyon qui sont parvenus à mettre sur pieds des assises aussi parfaitement réussies. Tout se déroula sans heurt, selon un plan minutieusement établi.

MM. les professeurs Levadoux, Paillet, M. le docteur Balme et tous les confrères de Châtel-Guyon peuvent être fiers du résultat obtenu.

Le PYUROL présenté par les Laboratoires LE BLOND, en même temps qu'il augmente les sécrétions intestinales, agit d'une façon très efficace sur la diurèse, ainsi qu'en témoignent de nombreuses observations de malades.

Par son action soigneusement étudiée, par son efficacité, par son absence de toxicité, par la facilité de son mode d'administration, le PYUROL se recommande très vivement au médecin qui obtiendra, dans le traitement des infections urinaires si fréquentes dans sa pratique quotidienne, des résultats inespérés. En même temps que s'améliorent les troubles fonctionnels, les urines deviennent limpides, chaque fois qu'il n'existe pas une lésion anatomique importante, justiciable d'un traitement chirurgical.

II^e CONGRÈS DE LA PRESSE MÉDICALE LATINE

Paris du 17 au 21 octobre

Résidence du Pr G. Etienne (de Nancy)

Le congrès comportera des réunions professionnelles et scientifiques, en même temps que des fêtes et réceptions.

Questions professionnelles mises à l'ordre du jour :

1^o Les rapports de la presse médicale et de la presse pharmaceutique. — Rapporteurs : MM. P. GUSTARY (d'Anvers), Paul FUMONZO (de Paris), L. de Madrid.

2^o La reconnaissance scientifique et morale de la presse médicale : son rôle directeur. — Rapporteurs : MM. R. de Blasio (de Naples), Pr E. COEHLI (de Lubéron).

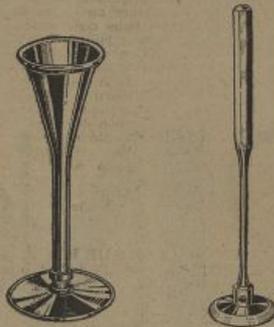
3^o Technique et présentation d'un journal médical. — Rapporteurs : MM. P. COSSIO (de Buenos-Aires), L. M. PIERRA (de Paris), CANCELESKO (de Cracovie).

La cotisation est fixée à 100 fr. pour les membres titulaires (directeurs et éditeurs de journaux) et à 50 francs pour les membres adhérents (toutes autres personnes).

Les adhésions doivent être adressées « le plus tôt possible, et en tout cas avant le 15 septembre », au docteur L. M. PIERRA, secrétaire général de la Fédération de la Presse médicale latine, « L'Éclairage », Luxeuil (Haute-Saône, France).

Le Gérant : J. CRINON

En vous abonnant pour un an à L'INFORMATEUR MÉDICAL demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

GUIPSINE
aux principes utiles du GUX
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur



RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique,
Antihémorragique (Ménopause, etc.)
Antiscièreux.
6 à 10 Pilules par jour entre les repas.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
32, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

GRANULE NORDEN

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

PRODUITS BIOLOGIQUES
CARRION
54, faub. Saint-Honoré - PARIS (6^e)
TÉL. ANJOU 36-45 (2 LIGNES)
L. CUNY, DOCTEUR EN PHARMACIE
ANTASTHÈNE
MÉDICATION ANTI-ASTHÉNIQUE
AMPOULES
COMPRIMÉS
à base de Glycérophosphates α et β, associées à un Extrait cérébral et spinal

SUPPOSITOIRES CHAUMÉL
LE MEILLEUR REMÈDE CONTRE LA CONSTIPATION
à la Glycérine Solidifiée

Régulateur du Cœur par excellence

ARYTHMIES
ASTHÉNIE CARDIAQUE
ASYSTOLIE - DYSPNÉE DU CŒUR
PÉRICARDITE - TACHYCARDIE

SPARTÉINE HOUDÉ

(Granules titrés à 2 centigr.)

MODE D'EMPLOI : La dose quotidienne est de 6 à 12 centigrammes.

ÉCHANTILLON FRANCO SUR DEMANDE

Tous les travaux récents, et ils sont nombreux, confirment pleinement les propriétés du Sulfate de Spartéine, à savoir que ce médicament :

- 1^o Tonifie le myocarde ;
- 2^o Régularise le rythme du cœur ;
- 3^o Uniformise le régime de pression

Communication de M. le Prof. SOULA, à l'Acad. de Médec. 1 juillet 1925.
Communication de MM. F. et L.-J. MERCIER, à la Soc. de Biologie, 4 juillet 1925.

VENTE EN GROS :
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

PANCRINOL

DU DOCTEUR DEBAT

DEUX PRÉSENTATIONS

AMPOULES BUVABLES - SIROP

Anémies

Convalescences

Etats adynamiques

LABORATOIRES DU D' DEBAT : 60, RUE DE PRONY, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, UN AN 30 fr.
ÉTRANGER, UN AN 75 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 527 — 14 OCTOBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 63-95

S'adresser pour la Publicité
aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
ET À L'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

❖ L'ACTUALITÉ MÉDICALE LE DEVANT L'OBJECTIF ❖



Photos Informateur Médical.

Un certain nombre de personnalités médicales photographiées au cours du Congrès de la Colibacilliose, qui s'est tenu à Châtel-Guyon

Le Congrès annuel de Chirurgie s'est tenu cette semaine à Paris

Il fut présidé par M. le Professeur Cunéo

Voici les passages essentiels du discours prononcé par M. le Prof. Cunéo, à l'ouverture du Congrès de Chirurgie.

La chirurgie endocrinienne a déjà acquis une importance considérable. Elle est, il est vrai, encore empirique à bien des égards. Dans le cas le plus fréquent, celui d'hypersécrétion, nous nous trouvons tantôt en face d'une tumeur glandulaire, d'un adénome tantôt en face d'une glande hypertrophiée et plus ou moins gravement altérée dans sa structure. Lorsqu'il y a tumeur, celle-ci agit

l'hypersécrétion post-opératoire, les modifications de l'oscillométrique, les troubles de la formule hémoleucocytaire, sans parler des accidents locaux (œdème, troubles vaso-moteurs, etc.).

Ces notions encore fragmentaires ont besoin d'être complétées. Il faudra dissocier l'effet du traumatisme opératoire de l'action de l'anesthésie, quelle que soit la variété de celle-ci. Ce travail est indispensable pour que nous ayons une notion précise de la portée de notre intervention et que nous puissions puiser des indications utiles pour la prévention de certains accidents comme la thrombose post-opératoire dont nous ne pouvons nous flatter d'avoir trouvé une explication suffisante. L'étude de ce déterminisme biologique de l'opération en général est un des articles les plus urgents de tout nouveau programme de recherches. Ainsi qu'en le voit ce n'est pas la besogne qui manque.

L'OPERATION, ACTE EXPERIMENTAL

L'expérimentation ! Il semblerait au premier abord que cette soit familière au chirurgien. Au XVIII^e siècle Hunter avait déjà posé les règles d'une chirurgie expérimentale. Au milieu du XIX^e siècle les recherches de Porta avaient montré la part que la chirurgie pouvait tirer de l'expérimentation. Est-il nécessaire de rappeler l'importance des recherches expérimentales d'Ollier qui ont été le point de départ de tous ses travaux ? Et parmi les contemporains, faut-il rappeler les noms de Halsted, de Cushing, de Leriche et de ses élèves ? Cependant il ne s'agit là en réalité que de cas isolés. Personne n'est hostile en principe à l'emploi de l'expérimentation. La vérité est que le chirurgien n'a pas l'esprit expérimental. Nous avons tous en les pages immortelles de Claude Bernard. Il ne semble pas que nous ayons su en tirer un grand profit.

(Voir la suite page 6).



Photo Informateur Médical.

M. le Prof. Cunéo

Elle simplement comme épine irritative on est-elle le siège d'une sécrétion interne anormale ? Sait-il de l'envoyer pour assurer la guérison ? Lorsque nous sommes en présence d'une hypertrophie glandulaire, n'y a-t-il pas lieu d'être surpris que la simple réduction volumétrique de la glande que détermine une résection partielle, soit suffisante pour supprimer l'hypersécrétion ? Sommes-nous d'ailleurs certains, en agissant sur la glande, de nous attaquer à la cause première du mal ? Il n'est pas défendu de penser parfois nous sommes sur le terrain des hypothèses que le trouble initial est une modification humorale et que l'hypertrophie glandulaire est la conséquence de ce trouble, la fonction des glandes endocrines consistant essentiellement à maintenir la composition normale du milieu intérieur.

On sait, d'autre part, les étroites relations du système sympathique et des glandes endocrines. Quelle part faut-il faire dans l'acte opératoire à la résection glandulaire et à la modification sympathique qui l'accompagne forcément ? La chirurgie du système neuro-végétatif voit son domaine s'accroître tous les jours. Elle a déjà acquis droit de cité depuis un certain temps, comme en témoignent les interventions faites sur le sympathique pour traiter l'épilepsie, le goitre exophtalmique, le rhume, l'angine de poitrine, les troubles vaso-moteurs, etc.. Ce domaine est certainement appelé à s'étendre au fur et à mesure que nous connaissons mieux la physiologie du sympathique. Les interventions sur ce dernier nous fourniront une arme de plus en plus efficace pour agir sur la sensibilité viscérale, les circulations régionales, les fonctions glandulaires et d'une façon plus générale sur la vie intime des tissus et la composition des humeurs.

LA CHIRURGIE HUMORALE

Cette chirurgie humorale, nous l'avons inaugurée le jour où nous sommes intervenus sur les glandes endocrines et où nous avons été amenés à examiner les tests pouvant nous renseigner sur les résultats de ces interventions. Une contre-partie indispensable était la recherche des modifications humorales qui pouvaient être simplement le résultat du traumatisme opératoire. Ce traumatisme a été longtemps considéré comme négligeable, abstraction faite des grosses interventions mutilantes susceptibles de produire cet ensemble de phénomènes que l'on désigne sous le nom de shock. Nous savons maintenant, que même dans les cas où les suites opératoires n'entraînent aucun trouble clinique appréciable, il n'en existe pas moins des réactions perceptibles à une investigation beaucoup plus fine. La résorption des produits protéiques, due à la désintégration des tissus, celle des épanchements sanguins ou lymphatiques, des albumines hétérogènes fournies par le matériel de suture résorbable, déterminent une série de perturbations humorales ou réflexes. Il en est de même de la section ou du simple tiraillement des filets nerveux sans parler de beaucoup d'autres facteurs. Nous connaissons déjà l'hypersécrétion, l'hypochlorémie et même

Les Travaux du Congrès de la Colibacillose qui s'est tenu à Châtel-Guyon (1)

LES SEPTICÉMIES COLIBACILLAIRES, par MM. VAUCHER et KABACKER (de Strasbourg).

Dans leur rapport, les auteurs E. Vaucher et J. Kabacker étudient les septicémies vraies et les bactériémies occultes à colibacillose. Ils insistent sur la rareté des vraies septicémies colibacillaires par opposition à la fréquence des bactériémies occultes, dont le point de départ est représenté le plus souvent par l'intestin.

Dans un grand nombre de septicémies dites colibacillaires, le colibacille n'intervient que comme un microbe de sortie. Son rôle essentiel est d'être un agent pyogène déterminant une suppuration locale qui peut quelquefois être le point de départ d'une vraie septicémie.

L'INDOXYLURIE AU COURS DES AFFECTIONS INTESTINALES, par M. Guy LAROCHE (Paris).

Le rapporteur fait l'exposé des travaux qu'il a consacrés depuis quelques années à l'indoxylurie, soit seul, soit avec ses amis Heitz-Boyer et Grigaut, soit avec ses élèves Poumeau, Delle et Desbordes. La technique utilisée a été dès l'origine, celle de Jolles Grigaut, avec dosage colorimétrique.

Le terme indoxyle et le dosage des corps indoxyliques sont préférables au terme indican qui doit être abandonné, car il ne comprend qu'une partie des corps indoxyliques. Le débit de l'indoxyle urinaire est très variable et dépend essentiellement de la quantité des urines. La concentration est beaucoup plus stable, surtout lorsqu'on analyse les urines en dehors de l'influence des repas. La concentration de l'indoxyle dans l'urine, le matin, au réveil, peut être considérée comme représentant l'indice biologique d'un sujet donné en ce qui concerne le métabolisme de l'indoxyle. Le taux normal est de 10 à 12 mgr. par litre ; les taux anormaux peuvent monter à 45, 60 et 80 mgr. et même beaucoup plus haut.

Après avoir exposé les conditions dans lesquelles sont réalisées l'absorption de l'indol intestinal et sa transformation partielle dans le foie en corps indoxyliques, le rapporteur expose la série des facteurs susceptibles d'augmenter ou de diminuer la résorption de l'indol dans l'intestin. Celle-ci dépend de la vitesse du transit et de la perméabilité de la muqueuse coeco-colique. L'hypersécrétion coeco-colique, par exemple, peut entraîner une exaltation de la flore, de parasites et vers, d'inflammation de muqueuses, de troubles circulaires, etc.. Lors de laquelle s'ajoute parfois, selon Heitz-Boyer, un trouble constitutionnel correspondant à des intestins achillés.

La constipation gauche agit peu sur l'indoxylurie, mais la stase collique droite la favorise.

L'hyperindoxylurie est fréquente chez les sujets atteints de troubles intestinaux, mais non toujours ; elle ne s'observe que dans 50 à 60 % des cas, aussi bien dans les cas avec fermentation que dans les cas avec putréfaction. Elle diminue par les régimes et les traitements adéquats à la forme qui la provoque.

Les sujets atteints du syndrome métrorragio-fécalien ont une indoxylurie qui ne dépend pas de l'état intestinal, elle est donc très variable, selon les cas (60 %), et ne peut servir au diagnostic.

La constatation d'une hyperindoxylurie doit nous ouvrir une enquête non seulement sur l'état de l'intestin, mais sur toutes les causes susceptibles de créer un désordre intestinal, tels que : gastrites, hépatites, pancréatites, duodénites, etc., qui nous font souvent, elle-même en évidence des troubles intestinaux intra-caveaux (Eiillard), qu'un examen plus complet déplorera.

L'indoxylurie n'est pas un test direct d'insuffisance de la cellule hépatique, mais elle peut être engendrée par une repercussion des troubles de fonctionnement du foie et de la vésicule sur le testin.

Le rapporteur termine par une étude de relations des malades traités à Vittef (Paillet, Kiedler) et à Châtel-Guyon (Brousse), à l'égard de l'indoxylurie. Ces réactions ne sont pas idéales, bien que le résultat final soit une baisse de l'indoxylurie dans les deux cas.

Les mécanismes d'action sont probablement différents. Il semble que Châtel-Guyon ait une action spécialement favorable sur l'hyperindoxylurie et s'abaisse régulièrement et sans à-coups, sans état d'indolence de cure.

Cette étude demanderait à être poursuivie dans certaines stations hydro-minérales, et il est possible qu'on y trouve des indications de cure utiles, dans les stations à action différente sur le tube digestif.

LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE LABORATOIRE DANS LES SYNDROMES COLIBACILLAIRES, par M. G. GOIFFON (Paris).

Le diagnostic bactériologique se fait par la recherche et l'identification du colibacille ou de ses germes saprophytes habituels de l'intestin et on essaie dans d'autres parties du corps, qui surtout dans l'urine qu'il est le plus souvent localisé de les chercher.

En dehors des techniques chimiques, le docteur Goiffon propose quelques moyens de fixation d'orientation accessibles aux praticiens.

Le diagnostic des troubles intestinaux, signes de l'infection ou de l'intoxication, par l'examen des selles est le plus grand intérêt. Celui-ci ne doit pas se limiter à un aspect de la physiologie digestive, mais envisager tous les troubles possibles, transit, digestion des aliments, action de la muqueuse, orientation de la flore intestinale vers la putréfaction albuminoïde ou la fermentation des hydrates de carbone, les puanteurs, la flore spécifiquement pathogène. A ce point de vue, l'examen des sucs gastrique et duodénaux équivaut.

L'analyse chimique d'urine est le complément indispensable du diagnostic complet. Il faut terminer la réaction qui à un certain pH, peut favoriser la multiplication des germes dans le milieu ; rechercher et doser les produits de la fermentation microbienne intestinale, indoxyle, scatophénoles, certains produits du métabolisme, les sels oxaliques.

CONSIDÉRATIONS PHYSIOLOGIQUES SUR LA MOTRICITÉ INTESTINALE, par MM. H. HERMANN et G. MORIN (Lyon).

Les auteurs se défendent de faire une étude complète de la motricité intestinale physiologique, se bornant à résumer à grands traits les données classiques les plus importantes, relatives à un sujet qui a fait l'objet d'innombrables travaux et relatent surtout les résultats de leurs études personnelles et des diverses expériences qui étaient d'un jour nouveau la régulation du transit intestinal.

Envisagé comme organe contractile, l'intestin est doué d'automatisme. De nombreuses méthodes ont permis d'examiner les principaux types d'activité de l'intestin isolé et plus spécialement les mouvements péristaltiques. Aujourd'hui, bien que ces modalités, le péristaltisme intestinal observé in vivo de la conduction polarisée et à la loi de l'intestin de Bayliss et Starling ; il résulte de rapports réciproques immuables des phases de contraction et de relâchement des couches musculaires longitudinales et circulaires de l'intestin ; il demande enfin pour apparaître et durer la présence d'un certain nombre de conditions physiques et physico-chimiques. Si tous les problèmes ont actuellement reçu une solution satisfaisante, il n'en est pas de même de la question de la nature de l'automatisme intestinal. Celui-ci est-il d'origine nerveuse (néostrogène) ou musculaire (myogène) ? Trouve-t-il sa cause ou tout au moins régle-t-il par des interventions humorales ? Il se voit que chacune des théories est si part de celle-ci qu'une conception neuro-musculaire soit valable et puisse actuellement donner satisfaction à tous les physiologistes.

(Voir la suite page 6).



Cette photographie fut prise au cours d'une des magnifiques excursions qui furent effectuées aux environs de Châtel-Guyon par les membres du Congrès de la Colibacillose.

A mon avis



A l'annonce de l'attentat de Marseille, nombreux se sont dit : « C'est un nouveau Scarpévo, la guerre va revenir. » Je ne crois pas à une telle déduction. Les circonstances ne sont nullement susceptibles à celle de 1914.

Mais il est une autre remarque que tout chacun s'est faite et qui a trait à notre trop généreuse hospitalité pour les étrangers.

A maintes reprises, nous avons, à cette place, signalé le danger que font courir à notre pays les millions d'étrangers qui s'y font héberger. Nous avons, en ce moment, sur notre sol, toute la scaille de l'Europe et la majeure partie de celle du monde. Cette vermine grouille insolemment dans nos rues, dans nos cafés, elle compte tout ce que les puissances étrangères soudoient chez nous d'espions et d'hommes de main. C'est parmi elle que l'on trouve ces agitateurs qui ont rendu impossible dans notre pays républicain le droit de réunion. Cette pourriture morale prépare ourtentement la guerre et la révolution, le pillage et la ruine.

Les campagnes et les villes sont parcourues par des ouvriers étrangers qui piment dans les estaminets, qui excitent les passions des masses et que les Français écoutent bêtement, malgré le jargon qui leur est parlé, parce que le peuple d'aujourd'hui, comme celui de tous les temps, écoute avec bienveillance la haine qu'on lui prêche.

Ajoutez à cela les mœurs dissolues de cette pégre à laquelle les femmes sont complaisantes parce que la volupté féminine trouve son piment dans l'avidissement du moi.

Pensez enfin que tout ce monde manque d'argent et ne vit que d'expédients; que, réunis en groupes sordides, ses bas crasseux encombrant les trottoirs de nos grandes cités. Il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître le danger que présente cette marée qui nous submerge de ses eaux sordides et de son écumé submergée.

L'inertie des pouvoirs publics à ce sujet est incompréhensible. On ne peut les refouler, dit-on, car personne n'en veut. Alors, parce que tout le monde classe ces indésirables, la France doit les accueillir ?

Ne soyons pas plus généreux que les autres, car la générosité poussée à ce point deviendrait une faiblesse criminelle.

Qu'on relègue toute cette population sans patrie et sans métier avouable dans une île lointaine (les Américains, qui ont étudié mieux que nous ce sujet, nous avaient suggéré d'utiliser Madagascar à cette fin) ou dans une de ces colonies insalubres où meurent actuellement tant de nos compatriotes.

Vous aurez à peine relégué quelques milliers de ces hors-nations, que les autres trouveront certainement le moyen de s'en aller ailleurs que chez nous; car vous savez bien que s'ils restent en France, c'est parce que nous leur tolérons tout ce qu'on leur défendrait dans les autres pays.

Si des moyens de salubrité ne sont pas pris tout de suite contre cette racaille étrangère qui est en train de compromettre notre santé morale — et l'autre — la France se prépare les pires déboires. Il y a trop de bandits et de traîtres dans la maison.

J. CRINON.

SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE

Par décret en date du 15 septembre 1934, ont été promus dans le corps de santé de la marine, sur compter du 15 septembre 1934 :

À la grade de médecin en chef de 2^e classe :
M. Verdolla Henri-Alfred, médecin principal, en remplacement de M. Rideau F.-M.-F.-J., admis à la retraite.

M. Godillon Paul-Victor, médecin principal, en remplacement de M. Darleguy L.-J.-B., décédé.

À la grade de médecin principal :
M. Tour (choix), M. Gale Jean, médecin de 1^{re} classe, en remplacement de M. Lacaze J.-L.-P., décédé.

En leur lieu (ancienneté) : M. Cluzel Jean-Joseph, médecin de 1^{re} classe, en remplacement de M. Verdolla H.-A., promu.

ON NOUS INFORME QUE

Sur la proposition du Conseil d'administration, l'Académie a désigné M. Claude pour remplacer M. Babinski dans la Commission du prix Magnan (pour 1936) et dans la Commission du prix A.-J. Martin (pour 1937).

Le poste de médecin chef de l'hôpital de Chanteuil (Seine-et-Oise) est vacant. Un concours aura lieu le 22 octobre devant un jury composé de MM. Pruvost, Jacob, Sergent, Milhat, Azerad.

Un dîner aura lieu le mardi 16 octobre, à la Maison des Nations Américaines, en l'honneur de M. le Dr José A. Presno, vice-président du Comité France-Amérique de La Havane, président de l'Académie de Médecine de Cuba, recteur de l'Université de La Havane, ancien ministre d'Etat, et de M^{me} José A. Presno, sous la présidence de M. le professeur J.-L. Faure, de l'Académie de Médecine et de M^{me} J.-L. Faure.

MICTASOL

Des cas de poliomyélite ont été signalés dans les départements de l'Aisne, de l'Aube, du Calvados, de la Charente, du Cher, des Côtes-du-Nord, de la Dordogne, de la Gironde, de la Loire-Inférieure, de la Loire, du Loiret, de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Orne, du Pas-de-Calais, de la Savoie, de Seine-et-Oise, de la Somme, du Tarn-et-Garonne et de la Vendée.

LIPOSPLENINE

La translation des restes du Dr Laënnec et de ceux de son épouse dans un caveau, élevé au cimetière de Ploëré, a eu lieu le dimanche 23 septembre, en présence de MM. Dufretay, maire, des docteurs Ollive et Chauvel et des membres de la famille Laënnec. M. Dufretay a prononcé, sur la tombe, un émouvant discours.

THÉOSALVOSE

Le Journal officiel du 27 septembre publie un décret relatif à la liquidation du régime d'autonomie conféré à l'Institut d'hydrologie et de climatologie. Cet Institut est rattaché au ministère de la Santé publique.

L'Institut d'hydrologie avec ses cinq laboratoires continuera à fonctionner sous le nom d'Institut d'hydrologie et de climatologie dans les locaux du Collège de France.

Un décret prononce de même la liquidation du régime d'autonomie conféré à l'Office national d'hygiène social qui est également rattaché au ministère de la Santé publique.

ZOMINE



HÉLIOTHÉRAPIE

GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY

Des demandes d'autorisation en vue de fabriquer et de mettre en vente des sérums et vaccins, ont été faites par le docteur Albert Fournier (pommade apodermine et vaccin antigonococcique dit « Goxvax »); par le docteur Ducaute (vaccin polyvalent); par les laboratoires Debat (antivirus collabacillaire « Inseva »).

FOSFOXYL

MM. les préfets de l'Ain, de l'Aisne, des Alpes-Maritimes, de l'Aube, de l' Eure, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, du Morbihan, de Saône-et-Loire, de la Savoie, des Vosges et de l'Yonne signalent des cas de fièvre ondulante constatés dans ces départements.

Des cas de fièvre typhoïde constatés dans des communes de l'Aube et de la Somme. MM. les préfets de l'Aube, de l'Eure, de l'Indre, de la Haute-Marne signalent des cas de diarrhée infantile, d'encéphalite léthargique, de rougeole et de diphtérie constatés dans ces départements.

M. le préfet de police de la Seine signale que des cas de poliomyélite et un cas de lepre ont été constatés dans ce département.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat

Le II^e Congrès de la Società Radio-Neuro-Chirurgica Italiana se tiendra à Milan, les 30 et 31 octobre 1934. Les rapports présentés à ce Congrès auront pour sujet : « Le Critérium d'investigation dans les affections du cerveau ».

Mon Repos, à Ecully (Rhône), Etablissement neurologique. Nerveux, dysseptiques, intoxicés. Dr H. FEULLADE.

Dimanche 23 septembre, a été inaugurée à Poncin, la plaque apposée à la mémoire de G.-S. Sérullaz, pharmacien-chef des armées de l'Empire, premier professeur au Val-de-Grâce et membre de l'Académie des sciences, né à Poncin, en 1774.

GLOBEXINE

Le 4^e Congrès de la Société Italienne de médecine interne se tiendra à Rome, à la clinique royale de médecine, du 17 au 20 octobre, sous la présidence du Dr Cesare Frugoni. Les sujets traités sont les suivants : météoropathologie, thérapie vaccinothérapeutique des maladies infectieuses, bronchiectasie, pleuropathie.

HÉPACRINE INJECTABLE

du Docteur Debat

Un concours de médecin chef du service de neuro-psychiatrie à l'hôpital civil français de Tunis aura lieu à la Faculté de médecine de Paris le lundi 10 décembre 1934, à 9 heures du matin.

Ce concours aura lieu devant un jury composé de trois jurés désignés par le Doyen de la Faculté de médecine de Paris. L'emploi domie droit à une indemnité annuelle de 15.000 francs.

TUBÉROL

E, BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Un concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine et la nomination aux places d'élève interne en médecine vacantes le 15 avril 1935, aura lieu le jeudi 11 octobre 1934, à 9 heures, au Parc des Expositions, Porte de Versailles, Paris-XV^e. (Entrée des candidats : Stand 00, côté avenue de la Porte-de-la-Plaine.)

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, Bureau du Service de Santé, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 9 à 12 heures et de 13 à 17 heures, depuis le lundi 3 septembre jusqu'au lundi 24 septembre 1934 inclusivement.

Seront seuls admis dans la salle où auront lieu les compositions écrites, les candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au concours. — Les candidats sont obligatoirement tenus d'occuper, pour rédiger leurs compositions, les places marquées à leur nom.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Le IV^e Congrès organisé par la Société française de gynécologie aura lieu en 1935, pendant les fêtes de la Pentecôte, les 8, 9 et 10 juin, à Salles-de-Béarn.

Président d'honneur : M. Doléris, membre de l'Académie de médecine.
Président : M. le Dr Guyot (de Bordeaux).

CITROSODINE



Une magnifique vue panoramique de la vallée de Châtel-Guyon prise par le reporter de « l'Informateur Médical » et montrant, à gauche, l'un des Etablissements Thermaux de la Station

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène est un virus filtrant qui ne permet pas de fabriquer un vaccin prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétréle, 26
PARIS (9^e).

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

FURONCULOSE

ALLERGANTYL MILUC

Modification du terrain par le **Complexe RATE-BARDANE** (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (diminuer progressivement une fois la furoncle séchée)

DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois
chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la POMMADE ALLERGANTYL en traitement externe synergique, complétant l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUCY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PARIS

GRANULÉ NORDEN

Dans l'**ADYNAMIE**, la **NEURASTHÉNIE**
Le Médicament de choix est le

SÉRUM NEVROSTHÉNIQUE FRAISSE

**STRYCHNO
PHOSPHO
ARSÉNIÉ**

1^o En Ampoules - 2^o En Gouttes

SERVICE DE SANTÉ DES TROUPES COLONIALES

ARMÉE ACTIVE

Liste de classement de sortie à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales, par ordre de mérite, des médecins et élèves en 1934.

Médecins	
M.M.	M.M.
1 Farges.	45 Le Mes.
2 Gaillard.	46 Courtel.
3 Brusa.	47 Lebréton (Jean).
4 Touzin.	48 Morin.
5 Dauphin.	49 Kerguelen.
6 Goss.	50 Bruniès.
7 Laouit.	51 Poudrevienne.
8 Pons.	52 Le Minor.
9 Lamsade.	53 Desgeorges.
10 Fricaud.	54 Dozon.
11 Fourcuc.	55 Robin.
12 Gillet.	56 Bosq.
13 Vochar.	57 Soumaire.
14 Verprat.	58 Baillet.
15 Roussel.	59 Cressat.
16 Monfort.	60 Perrin.
17 Lumaret.	61 Isoard.
18 Lagusin.	62 Garbès.
19 Viguier.	63 Mons.
20 Chassain.	64 Dilliac.
21 Mause.	65 Jacob.
22 Guevelon.	66 Oliveier.
23 Lévy.	67 Robineau.
24 Paoli.	68 Lafontaine.
25 Merle.	69 Le Gouas.
26 Juszkiewski.	70 Marlin.
27 Arne.	71 Vergeus.
28 Rozières.	72 Paravisini.
29 Mole.	73 Ghersi.
30 Caussein.	74 Jaillard.
31 Pétay.	75 Cordeur.
32 Domaion.	76 Prost.
33 L'Hotelier.	77 Ayme.
34 Delit.	78 Rabée.
35 Sargent.	79 Jurgues.
36 Robert.	80 Goeger.
37 Dardill.	81 Hiu.
38 Gaudin.	82 Henric.
39 Koerber.	83 Nouvellat de Cassac.
40 Bouscier.	84 Rivet.
41 Pelon.	85 Porte.
42 Dagorn.	86 Deaugis.
43 Lebréton (Emile).	87 Gloaguen.
44 Benderitter.	

MÉDAILLES D'HONNEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

MÉDAILLE D'OR
M. Doisy Yves, docteur en médecine, directeur du Sanatorium de Saint-Sever (Calvados).
M. Marion Georges, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine, chirurgien de l'Hôpital Lariboisière. 174, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e).

MÉDAILLE DE BRONZE
M. Beaudet Paul, médecin interne du Sanatorium de Saint-Sever.
M. Rennie Jean-Pierre-Caliste, docteur en médecine à Nabisinals (Lozère).
M. Polack Lazare, docteur en médecine, directeur du Sanatorium de Montfauton (Lot).

Concours sur titres pour l'admission à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit

Ce concours aura lieu le lundi 9 novembre 1934, à la Préfecture de police.
Les candidats doivent être Français, pourvus du diplôme d'Etat de docteur en médecine, délivré par une Faculté française et n'avoir pas atteint 40 ans au 1^{er} janvier 1934.
Le service médical de nuit est assuré par vingt-quatre médecins titulaires, formant six équipes de quatre médecins chacune. Les médecins suppléants sont au nombre de quinze.
En cas de vacances dans le cadre des médecins titulaires, les remplaçants sont choisis parmi les suppléants.
Les médecins titulaires et suppléants reçoivent, par nuit de garde, une vacation de 150 francs.
Le registre d'inscription est ouvert, dès à présent, à la Préfecture.

SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

M. le médecin de 1^{re} classe Chabrilhat (A.-F.-A.), en service à Toulon, est autorisé à prendre part aux épreuves du concours pour l'emploi de professeur d'anatomie à l'école annexe de médecine navale de Brest, qui doivent avoir lieu à Toulon, le 8 octobre 1934 (Journal officiel des 26 avril et 3 septembre 1934).

NEO-COLLARGOL du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

A L'ACADÉMIE DE MEDECINE

Essai de transmission du tréponème de la paralysie générale humaine au lapin et au cobaye.

M. Levaditi présente un très intéressant travail de M. Bessemans concernant la transmissibilité au lapin et au cobaye du tréponème inclus dans le cerveau des paralysés généraux. On sait que jusqu'à présent il a été impossible de conférer le charactère syphilitique en inoculant aux animaux des sécrétions céphaliques provenant de malades atteints de paralysie générale. Certains auteurs ont en particulier Levaditi ont obtenu cet échec à la création *in vivo* de véritables tréponèmes éminemment neurotiques et dépourvus de propriétés chancroïques. Bessemans a utilisé des particules de cerveau cérébral humain contenant de nombreux tréponèmes parfaitement mobiles, observés à l'ultramicroscope. Or, l'inoculation de ces particules à des lapins et des cobayes a déterminé ni accident tréponémique, ni syphilis cliniquement inapparente. Il s'ensuit que les spirochètes contenus dans le cerveau des paralysés généraux sont dépourvus de dermatotropisme, ce qui vient à l'appui de la conception formulée par Levaditi.

Le PROCHAIN CONGRÈS des ALIENISTES

Il aura lieu à Bruxelles, au mois de mai 1935, sous la présidence du Dr René Chabriat, de Neuilly-sur-Seine, et du professeur agrégé Ern. de Craque, de Bruxelles. Le docteur O. Crouzon, de Paris, a été désigné pour remplir les fonctions de vice-président. Le comité comprend, en outre, le professeur Combemale, de Lille, secrétaire général, le professeur Vermeulen, de Bruxelles, secrétaire annuel, et le docteur Vignaud, de Paris, trésorier.

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour de la 89^e session : 1^o Rapport de Psychiatrie ; L'Hystérie et les fonctions psychomotrices. Etude psycho-physiologique, par le docteur H. Baruk, de Paris ; 2^o Rapport de Neurologie ; L'Hystérie et les fonctions des céphaliques. Etude neurologique, par le docteur Ludo Van Bogaert, d'Anvers ; 3^o Rapport de Médecine légale psychiatrique : Délinquance et criminalité de l'Enfance, par le docteur Henyer, de Paris, et le docteur Paul Verriot, de Bruxelles.

INDEX THERAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haaiem vraie, naturelle, extra-Pure et Pure (de Juniperus oxycedrus).
FORMES THERAPEUTIQUES : Capsules (de 0 gr. 15).

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Cholestérol, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomie, Lithiases rénales, Pyéloéphrites, Hépatites.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHETIQUES PURS ETAIN (Mense)

EMGE LUMIERE Médication hypotensive magnésienne.
Prophylaxie et traitement de tous les troubles liés à un état d'instabilité humorale. ANTILEN.

TULE GRAS LUMIERE
Pour le traitement des plaies cutanées. Evite l'adhérence des pansements. Active les cicatrisations.

LA SANTHEOSE Le Diurétique Idéal par excellence.
Ne se délivre qu'en cachets forme comprimé. 1 à 4 cachets par jour.
LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE
4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IV^e)

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et stimulants de l'activité cérébrale. Convalescence, mariage, asthénies, etc.
2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Impregnation glicolée à hautes doses sans sucre. Inocuvient.
AU THIOCOL
Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 4 cuillerées à soupe par 24 heures.
Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 11, rue Crillon, Paris (IV^e).

Le PREVENTYL

Trousse de prophylaxie anti-vénérienne
Préserve
DES MALADIES VENERIENNES
En vente dans toutes les pharmacies. Echantillons et Littérature. E^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Anvers.

AU CONGRÈS DE CHATEL-GUYON



Photo Inf. Méd.

M. le P. agrégé Chabrol, à gauche (et à droite) M. le D. Glénard, de Vichy

PETITES NOUVELLES

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 31 septembre 1934, un concours pour l'emploi de professeur suppléant de la chaire d'hygiène à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens, s'ouvrira le lundi 8 avril 1935, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Le Rotary Club de Varginha (État de Minas Geraes, Brésil), a adressé à l'Académie ses condoléances pour la perte de M^{me} Curie.

CONSTIPATION HABITUELLE **CASCARINE LEPRINCE**

Laxatif parfait réalisant le véritable traitement des causes de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du D. W. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et toutes Pharmacies.

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée membraneuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 86, rue de Paris, à Colombes (Seine)

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

Rhino-Capsules DE LENIFORME

Huile Antiseptique non irritante
dosée à 2 - 5 et 10 % d'essences antiseptiques
pour auto-injections nasales

CORYZA - SINUSITES
Rhinites - Laryngites - Trachéites

ECHANTILLON :
26, Rue Pétreille, PARIS (9^e)

GYNOCALCIUM

TROUBLES DE LA PUBERTÉ TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE

LABORATOIRES CORTIAL 15, Boul. Pasteur, PARIS

JUS DE RAISIN **CHALLAND** FABRICANT
A NUISS-S^t-GEORGES (COTE D'OR)

Le Congrès annuel de Chirurgie s'est tenu cette semaine à Paris (Suite et fin de la page 2)

Il est inutile de donner une fois de plus les règles de l'expérimentation biologique. Leriche on a fait, l'année dernière, une étude élogieuse à laquelle il n'y a rien à ajouter. Il est cependant un point sur lequel je désire attirer l'attention après lui : c'est la prudence avec laquelle il faut interpréter l'expérimentation sur l'animal. Certes, lorsqu'il s'agit de questions très générales comme celles de la fécondation ou de l'hérédité, on peut tirer parti d'expériences faites sur les espèces animales les plus éloignées. N'est-ce pas, grâce aux expériences de Morgan sur la drosophile que l'on a pu préciser les lois de l'hérédité mendélienne et expliquer la transmission par les sonades femelles de certaines malformations ne se manifestant que chez les mâles ainsi que cela se voit chez les hémiopiles par exemple ? De même lorsqu'il s'agit de questions intéressantes des tissus de l'appareil génital, on peut également utiliser des espèces assez éloignées de l'espèce humaine, mais il faut déjà être plus prudent : si la greffe des glandes génitales a pu réussir chez les gallinacées, elle a jusqu'à présent échoué chez les mammifères. Il semble qu'en nous rapprochant de l'espèce humaine la spécificité devienne de plus en plus étroite. Chez l'animal, elle peut s'étendre à l'espèce, mais se restreint parfois à la race ou à la variété. Chez l'homme elle se réduit à l'individu. On conçoit la réserve que commande un tel état de choses.

Dans le même ordre d'idées, ne voit-on pas comme il peut être excessif d'étendre à l'homme malade les conclusions d'expériences faites sur un animal sain ou chez lequel on a créé un état pathologique artificiel ?

Ainsi, il est logique de penser que la station verticale de l'homme met certains de ses viscères dans des conditions différentes de celles des organes homologues des quadrupèdes. Tel est, par exemple, le cas de l'estomac qui, chez l'homme, peut être considéré comme formé de deux portions distinctes, l'une supérieure verticale où se fait la sécrétion active mais où les aliments ne séjournent pas, l'autre inférieure et horizontale où se fait le brassage alimentaire, région de choix des traumatismes de la muqueuse, heureusement protégée par un mucus spécial et point de départ du réflexe sécrétoire de la portion verticale. Cet estomac humain est-il rigoureusement comparable à celui du chien, sujet habituel des expériences ? Il m'est bien difficile de l'admettre.

Il y aurait lieu d'être effrayé de ces difficultés de l'expérimentation chirurgicale, si nous n'avions à notre disposition cet amas de faits expérimentaux que constituent les opérations de tous les jours. C'est ce que nous a fait remarquer avec raison Leriche. Les actes

Le Congrès de la Colibacillose

(Suite de la page 2)

Dans les conditions normales, la motricité intestinale est soumise en permanence au contrôle du système nerveux cérébro-spinal. Les nerfs pneumogastriques augmentent le tonus de la musculature antérieure dont ils accélèrent et renforcent les contractions. Les nerfs splanchniques amoindrissent au contraire le tonus et les mouvements intestinaux. A côté de cette double commande centrifuge à actions antagonistes, il ne faut pas négliger les nerfs sensibles de l'intestin qui empruntent le trajet des nerfs splanchniques et pénétrant dans la moelle par les racines étages de D6 à L1. Ces voies afférentes jouent un rôle important dans la régulation du transit intestinal. Les récentes recherches des auteurs ont, en effet, mis en évidence un réflexe inhibiteur intestino-intestinal, incontestablement régulateur de l'entéro-motricité. Lorsque chez le chien chloralose on soumet un segment d'anse grêle à une distension modérée, il se produit toujours une inhibition de l'intestin, tant en amont qu'en aval du point distendu. Cette inhibition, parfois prolongée, consiste en l'arrêt des contractions péristaltiques, le plus souvent associé à une baisse marquée du tonus. La zone réflexogène comprend la totalité du grêle et du colon ; le champ de l'inhibition s'étend à tout l'intestin, y compris le colon, et s'exerce également sur l'estomac. Le réflexe est un réflexe médullaire, dont les voies sont contenues, à l'aller comme au retour, dans les nerfs splanchniques. Ces faits montrent que toute augmentation un peu importante de la pression intérieure en un point quelconque de l'intestin, se trouve par le jeu d'un réflexe proprioceptif (intestino-intestinal), immédiatement amortie par l'inhibition des segments sus et sous-jacents, à la partie distendue. De plus, il apparaît que l'intestin constitue une énorme zone réflexogène qui, dans certaines conditions, peut devenir la source de réactions pathologiques d'autant plus importantes que les excitations qui s'y trouvent portées déclenchent, concurremment à l'inhibition

opératoires, mêmes les plus insignifiants, peuvent avoir la valeur d'une expérience.

Nous observons tous en opérant. Mais en général nos préoccupations sont orientées dans le sens technique. Nous notons plus spécialement les détails, qui nous permettront d'éviter certaines difficultés ou de tourner certains obstacles. A cette observation toute pratique, il conviendrait de joindre un examen d'ordre plus spéculatif, orienté dans le sens anatomo et physio-pathologique. Dans la mesure où cette orientation ne risque pas de compromettre la sécurité de l'acte opératoire, elle transforme celui-ci en une investigation qui tire des conditions où elle se produit une valeur de premier plan. C'est dans cet ordre d'idées qu'on peut parler de l'opération acte expérimental.

entérique, des phénomènes associés, tels que des retentissements respiratoires et circulatoires, des modifications du travail sécrétoire des glandes digestives, des réactions vésicales, etc...

Dans la dernière partie de leur travail, les auteurs examinent l'importance réciproque de l'antagonisme fondamental et de l'inervation excitogène dans la régulation du transit intestinal. Ils rappellent les expériences de Cannon, de Carnot et Glénard, de Goltz et Ewald, et versent au dossier de la question de fruit de l'une de leur expérience de longue durée. Chez un chien auquel ils ont détreuit, avec une technique qui leur est propre, toute la moelle dorso-lombo-sacrée, et qu'ils conservent en bon état depuis plus de dix semaines, ils n'ont observé qu'un trouble passager du cours des matières dans l'intestin. Ils attribuent les phénomènes observés (diarrhée, transit accéléré) au déséquilibre vago-sympathique, réalisé par la brusque destruction du système intestino-inhibiteur médullaire. Cependant, en une dizaine de jours environ, un nouvel équilibre s'était constitué, et tout apparaît maintenant normal dans le fonctionnement intestinal de cet animal, exception faite, bien entendu, des troubles sphinctériens et d'une paresse notable du rectum. Il et M. concluent de cette expérience, mais très prudemment, car leurs recherches sont en cours, que des régulations périphériques suppléent les régulations centrales lorsque celles-ci viennent à disparaître. Il reste à étudier ces régulations et à en préciser le siège.

THERAPEUTIQUE MEDICALE DES INFECTIONS ET DES INTOXICATIONS INTESTINALES, par M. René DAMADE (Bordeaux).

Les travaux contemporains ont mis en relief l'importance primordiale des variations du milieu intestinal dans le développement de la flore microbienne. L'état trop acide ou trop alcalin du chyme intestinal, une stase prolongée dans tel ou tel segment du colon, rendent favorable à une pullulation microbienne exagérée un milieu normalement moins propice. La colite favorise la résorption des toxines et des produits de désintégration incomplète des aliments, d'où toxicité intestinale.

C'est la correction de ces facteurs individuels qui conditionne la thérapeutique habituelle, en dehors de certains cas spéciaux (parasitoses).

Celles-ci — amibiase, lambliaïse, etc. — seront traitées par des cures médicamenteuses.

1° LES TROUBLES DE TRANSIT INTESTINAL. — La stase duodénale fonctionnelle et non conditionnée par des adhérences nécessite les grands pansements intestinaux, bismuth et kaolin, les anti-spasmodiques (belladone, jusquiame) et les lavages du duodénum par le tube d'Énhorn.

La stase colique droite réclame plus particulièrement l'évacuation régulière des côlons et le pansement de la muqueuse.

Dans les cas bénins, l'huile de ricin à des doses de 5 à 10 grammes, dans les cas sévères, l'huile-clyso duodénale sont le traitement de choix en un demi-litre à un litre d'une solution de sulfate de magnésie à cinq pour cent.

A renouveler une ou deux fois par semaine jusqu'à disparition des symptômes de toxémie intestinale.

Stase gauche et dolicho-côlon pétré. — Cures alcalines : lavements d'huile pure et injections sous-cutanées de sulfate neutre d'atropine (1 à 2 milligrammes par jour).

En dehors des crises, supprimer totalement les farines.

2° LES TROUBLES DE L'ÉQUILIBRE ACIDOBASIQUE DU MILIEU INTESTINAL. — L'état acide, les fermentations. — Les colites acides sont devenues les plus fréquentes. Le régime a une importance capitale : restreindre les pâtes alimentaires, les hydrates de carbone, et les légumes verts.

Comme médications, grands pansements intestinaux par le bismuth ou le kaolin ; donner du kaolin après les repas ; corriger les insuffisances bilio-pancréatiques très fréquentes.

L'état alcalin, les putréfactions. — Régime riche en hydrate de carbone. La lactose et les sucres qui ont continement (képhyr, yoghourt) sont plus efficaces que les cultures pures de ferments lactiques.

Les pansements de la muqueuse intestinale. — Les Sels de Bismuth. — Dans les colites, les cataplasmes de bismuth et de kaolin (deux jours de cure) réussissent bien.

Poudres complexes. — Association du carbonate de bismuth, du kaolin et de l'hydrate de magnésie. Pansement avec légère action laxative.

La mucine. — Il faut employer une mucine appropriée au segment du tube digestif à traiter.

Les antiseptiques intestinaux d'action assez douce pour un très grand nombre.

3° LES INSUFFISANCES DIGESTIVES. — La formation incomplète de tout ou partie des sucres donne aux microbes intestinaux un milieu de culture favorable à leur développement. La mucine substitutive consiste à donner au malade l'aliment qui lui manque (papaine, HCl, etc.). La mucine physiologique consiste à exciter la sécrétion des glandes digestives, défectueuses (opothérapie intestinale, excitation hépatique par les coings, etc.).

La vaccinothérapie (voie buccale recommandée, bacillophages). — Elle constitue une partie importante du traitement des tox-infections intestinales tel que nous venons de l'indiquer.

Les bacillophages ont donné des succès remarquables dans les suites de dysenterie, à M. de Signy.

La sérothérapie. — Le sérum anti-dysentérique de Dopler.

Le sérum anti-colibacillaire de Vincent inspire avec succès contre certains psychoses chez les sujets atteints de tox-infection intestinale, liqué ou ingéré à raison de 30 cc. de sérum dissous dans tous les matins pendant 15 à 20 jours.

(Voir la suite page 1)

QUINBY
 QUINIO BISMUTH "formule AUBRY"
 et
SYPHILIS
QUINBY SOLUBLE
 INDOLORE - INCOLORE - PROPRE - INJECTION FACILE
QUINBY EST EGLEMENT EFFICACE
 CONTRE LA
TYPHOÏDE
QUINBY EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE
 LA FIÈVRE DE **MALTE**

Adopté par :
 L'Assistance-Publique
 Les Ministères de l'Hygiène et des Colonies.

LABORATOIRES AUBRY
 62, RUE ÉRLANGER, 62
 PARIS II - 16^e
 TÉL. JASMIN - 33-44

NOUVEAU TRAITEMENT DES ENTÉRITES par un pansement-vaccin intestinal

Communication faite au Congrès de la Colibacillose par le D^r François DEBAT

La réalité de la vaccination intestinale per os a été démontrée expérimentalement par les travaux de Metchnikoff et Besredka, Besredka, Charles Nicolle, Triodine.

Ces savants, opérant dans des conditions différentes, soit chez l'animal, soit chez l'homme, sont arrivés à une conclusion que l'on peut, coyoins-nous, résumer ainsi :

Lorsqu'on fait absorber per os à un sujet une culture de microbes tués, on peut impunément, par la suite, lui faire absorber, per os, une culture des mêmes microbes vivants.

Au contraire, les sujets non immunisés par cette vaccinotherapie préventive sont infectés par l'ingestion de culture de microbes vivants.

Les statistiques publiées lors des grandes épidémies de typhoïde, de choléra ou de dysenterie bacillaire ont confirmé l'efficacité de la vaccination par la voie buccale.

Besredka a prouvé que l'action du vaccin lavable était rendue plus certaine si l'on fait absorber au préalable, au sujet, un comprimé de bile. Ce dernier, en débarrassant la muqueuse intestinale du mucus qui la recouvre et l'isole, permet un contact plus intime du vaccin.

Chez les sujets normaux ou constipés, on accroît ainsi fortement les chances de succès de la vaccination per os.

Dans les cas d'entérite, alors que la muqueuse est enflammée et parfois même desquamée, l'usage de la bile devient inutile et pourrait parfois même être nuisible.

Nous pensons apporter, notre collaborateur le docteur Sanjurjo et nous-mêmes, un perfectionnement à la vaccinotherapie de cette affection en proposant l'association extemporanée du vaccin buvable et d'un support mucilagineux absorbant spécial, qui réalise un véritable pansement vaccin intestinal.

Voici les conditions que nous jugeons nécessaires pour donner à la méthode le maximum d'efficacité :

1° **Choix du vaccin :** Le vaccin devra être polyvalent, polymicrobien, préparé en partant de souches virulentes, très riches en corps microbiens, associé aux antiviruses correspondants.

2° **Choix du support mucilagineux :** Nous nous sommes arrêtés à un mucilage d'origine végétale, non fermentescible, non putrescible, non digestif, impropre à la culture microbienne.

Il se présente sous la forme de petits gra-

nulés susceptibles d'absorber rapidement 40 fois leur poids d'eau.

Mélangés au vaccin et dilués dans un excès d'eau, ces grains se gonflent et forment un bol volumineux, mais non compact, d'aspect spongieux et de consistance très onctueuse.

Cette masse gorgée de vaccin maintient le long du transit intestinal un contact intime entre la muqueuse et le vaccin. Les contractions des tuniques de l'intestin feront sourdre de ce véritable « tampon entérologique » la médication spécifique qu'il contient et qu'il absorbera à nouveau lorsque la paroi se relâchera. Au fur et à mesure que s'opérera le transit, les différents segments seront ainsi successivement imbibés.

La progression du tampon entérologique aura en outre pour effet de produire un drainage mécanique, un véritable ramonage de la cavité intestinale, décollant les cybales collées aux parois et poussant devant elle les matières dont une disposition vicieuse ou un défaut de contractilité empêche si souvent l'évacuation régulière : coprostase qui, si souvent, entretient les phénomènes de fermentation ou de putréfaction, en même temps qu'elle favorise la résorption des substances nocives et leur passage dans la circulation.

Le mécanisme que nous venons de décrire peut être démontré par de faciles expériences faites in vitro et sur l'animal.

MODE D'EMPLOI. — Pour réaliser le pansement vaccin intestinal : Verser dans un demi verre d'eau le contenu d'une ampoule vaccin et une dose de grains absorbants mucilagineux.

Agiter quelques instants avant d'avalier. Cette médication doit être absorbée le matin à jeun.

RESULTATS CLINIQUES. — Nous avons étudié successivement dans les entérites :

1° L'action du virus et de notre mucilage employés séparément ;

2° L'action de ces deux produits combinés. Le mucilage employé seul a suffi chez quelques malades à réduire fortement le nombre des selles, tout en augmentant leur consistance.

Nous jugeons prématurée la publication du pourcentage des succès obtenus avec le vaccin seul ou avec le pansement vaccin mucilagineux, nos observations ne portant jusqu'à ce jour que sur 14 malades. Nous dirons seulement que ce pourcentage est notablement plus élevé dans le cas du traitement combiné.

SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE

Médecins en chef de 2^e classe

M. Boudet (E.-L.-H.), Toulon-Brest, en service à Brest, est désigné comme membre de la commission consultative médicale (ministère des Pénitenciers), en remplacement de M. Férét (choix). M. Boudet devra être rendu à Paris le 10 octobre 1934.

M. Rouiller (J.-L.-M.), Brest-Toulon, en service à Lorient, est désigné comme médecin major de l'ambulance de l'arsenal à Brest, en remplacement de M. Boudet. M. Rouiller devra être rendu à Brest le 11 octobre.

Médecins principaux

M. Charpenier (L.-H.-R.), Lorient-Cherbourg, débarqué de la *Joanne-d'Arc*, médecin major de la défense littorale de la 2^e région maritime à Brest, en remplacement de M. Santarelli. Prendra ses fonctions le 1^{er} octobre.

M. Santarelli (P.), Toulon-Toulon, en service à Brest, médecin major de la direction du port à Toulon, en remplacement de M. Chatrieux. M. Santarelli rejoindra Toulon le 10 octobre.

M. Chatrieux (G.-A.-H.), Toulon-Toulon, en service à Toulon, chef du service de santé des forges de la Chamade à Guéringy, en remplacement de M. Soarnee. M. Chatrieux ralliera Guéringy le 10 octobre.

M. Soarnee (J.-L.-M.), Brest-Brest, en service à Guéringy, désigné pour remplir les fonctions de médecin chef de l'hôpital de Port-Louis jusqu'à la fermeture de cet établissement (choix). Devra être rendu à Lorient le 18 octobre.

Médecins de 1^{re} classe

M. Bousselet (P.-M.-A.), Lorient-Cherbourg, médecin en sous-ordre, 2^e dépôt des équipages à Lorient, qu'il ralliera à l'expiration de la permission dont il est titulaire, remplacera M. Rosenstiel.

M. Souffignou (H.-A.-J.-M.-H.), Brest-Brest, en permission de fin de campagne, médecin-major à cruiser *Lamallé-Bernier*, rejoindra Lorient à l'expiration de la permission dont il est titulaire.

M. Le Merdy (P.-E.), Brest-Brest, de l'*Armorpique*, en sous-ordre, défense littorale de la 2^e région maritime à Brest. Prendra ses fonctions le 10 octobre 1934.

Médecin de 2^e classe

M. Carré (V.-L.), Brest-Brest, débarqué de l'*Etien*, en sous-ordre *Armorpique*, en remplacement de M. Le Merdy. Devra être rendu à Brest le 10 octobre 1934.

A propos du voyage des Médecins Français au Canada

Le *Bulletin Médical* insère la note suivante : « Les médecins du Congrès Français de Médecine au Canada soussignés, écartés systématiquement des manifestations officielles organisées sous les auspices d'un groupe intitulé « Comité Jacques Cartier », tiennent à manifester leur indignation pour cette exclusion jetée sur la plupart des leurs. »

Suit une liste où se trouvent un grand nombre de personnalités médicales les plus distinguées.

Commentant cet incident, M. Huber, médecin des hôpitaux de Paris, écrit :

« En dehors de certaines défaillances dans l'organisation touristique qui s'était chargée de faciliter nos déplacements, nous avons été fâcheusement impressionnés par la méconnaissance totale, de la part de l'élément administratif du Comité Jacques Cartier, de la valeur et de la qualité de nombre de médecins, membres de l'Académie de Médecine, doyens ou professeurs de nos Facultés dont nous sommes légitimement fiers et qui, dès notre voyage sur le *ChAMPLAIN*, n'ont pas été traités avec les égards auxquels nous nous attendions pour eux. Ils auraient dû, sans aucun doute, être sollicités d'entrer dans ce Comité, assez nombreux déjà pour qu'il ait pu, sans inconvénients, être augmenté, et, avec eux, tous les médecins se seraient trouvés, plus directement et sans distinction, mêlés aux belles fêtes parfaitement organisées par nos amis canadiens. »

PETITES NOUVELLES

Le III^e Congrès Pan-Américain de la tuberculose, organisé par l'Union de l'Amérique latine de pathologie, aura lieu du 16 au 19 décembre 1934, à Montevideo.

Le IX^e Congrès de l'Association des gynécologues et obstétriciens de langue française aura lieu à Alger les 15, 16 et 17 avril 1935.

Bureau du Congrès : Président d'honneur : M. Hoinrotay ; président : M. Laffont ; secrétaire général : M. Fulconis ; secrétaire adjoint et trésorier : M. Ezes.

L'INSÉVACCIN INTESTINAL

vient de bénéficier d'un perfectionnement qui en fait un véritable pansement vaccin intestinal

Aussi l'avons-nous dénommé, pour éviter toute confusion et pour en faciliter la prescription

EXENTÉROL

Exentérol

INSÉVA

PANSEMENT-VACCIN INTESTINAL

ENTÉRITES ENTÉRO-COLITES AUTO-INTOXICATIONS TOUTES INFECTIONS D'ORIGINE INTESTINALE

INSTITUT DE SÉRO ET
VACCINOTHÉRAPIE DE GARCHES
ÉCHANTILLONS : LABORATOIRES DU DOCTEUR F. DEBAT
60, RUE DE MONCEAU, 8^e

MODE D'EMPLOI :

Le soir, au coucher (environ 3 heures après le repas) ou, le matin à jeun (1/2 heure avant le petit déjeuner) — verser dans 1/2 verre d'eau : —

- 1° le contenu d'une ampoule de vaccin,
- 2° la dose indiquée de grains absorbants.

REMUER QUELQUES INSTANTS LE TOUT AVANT D'AVALER

Le Congrès de la Colibacillose

(Suite de la page 8)

Mais, toutes ces causes urinaires réunies, ne donnent pas le plus grand nombre de malades incurables, du moins si l'on juge par le millier d'algébrysmis. Beaucoup de pyuriques incurables ne présentent pas de lésions urinaires décelables et sont cependant échec à tous traitements individuellement et longtemps conduits, s'adressant les 2 à 3 fois aux deux appareils digestif et urinaire.

Dans ce cas la pyurie ne guérit pas parce qu'elle est causée par des troubles intestinaux eux-mêmes incurables.

La tuberculose incurable ont comme caractères communs d'être atteints de stase impossible à lever. On y trouve en particulier :



M. le Prof. MOURIQUAND, de LYON, qui fut au CONGRÈS DE LA COLIBACILLOSE, UN RAPPORT TRÈS REMARQUABLE

1. Des malformations anatomiques dolicho ou sigmoïdes de la sixantaine, ayant franchi le stade de l'immobilisation possible.

2. De vieilles péricolites partiellement sténosées ayant entraîné à force de durer des dilatations ou anastomoses irrédutibles.

3. Des colites invétérées dominées par des vices de la morphologie ostéo-musculaire : cyphose lombaire avec grande ptose, scoliose accentuée ayant lézonné la sphère abdominale. Les troubles ont souvent colitiques que cardiaques, et quand ils sont colitiques, leur colite se termine par une pyélonéphrite incurable de la même façon que les troubles cardiaques finissent par l'asthénie.

4. Des maladies médullaires venant troubler à la fois la défécation et la miction : tabes, syndrome de la queue de cheval, séquelles de polio-myélite limitée à la moelle inférieure.

5. Enfin, et pour terminer, la catégorie la plus intéressante est constituée par les anciennes constipations habituelles qui durent depuis 30 à 60 ans et qui sont, de ce fait, absolument irrédutibles ; celles qui ont perdu toutes fonctions et qui arrivent de temps en temps à tuer le malade s'il lui est possible de mourir de constipation (rare). Nous pouvons mettre en règle générale que 80 % de ces vieilles constipations sont pyuriques (continues ou intermittentes), elles ressemblent quoi qu'on fasse à la pyurie constituée pour elles un symptôme sans égal que la congestion passive des bases

pulmonaires chez le dilaté cardiaque. Elle est le témoin et la preuve de « l'asthénie intestinale ».

LA COLIBACILLOSE COMME CAUSE PROBABLE DE LA THROMBOCYTÉRIE DES MEMBRES INFÉRIEURS, par M. le Docteur MOUGEOT.

Dans la grosse majorité des cas de claudication intermittente, la cause de l'artérielle oblitérante reste une énigme. Les diabètes éliminés, les réactions sérologiques de la syphilis négatives, le tabagisme absent, nous sommes dès lors voués aux hypothèses les plus vagues, les plus hasardeuses pour expliquer la genèse des lésions dont l'oscillométrie nous fournit une preuve objective.

Or, de temps en temps, on observe un cas capable d'apporter un fil d'Ariane. Il s'agit de malades chez lesquels on voit survenir l'artérielle à la suite d'une phlébite en apparence primitive ; ou encore une artérielle se complique, au bout de deux ou quatre ans, de propagation de l'inflammation des parois veineuses. De tels exemples sont, à mon avis, la preuve de la nature infectieuse, microbienne de pas mal de cas de thromboartériose.

Quelles sont les infections latentes, les septiciémies évoluant sans symptômes et capables d'entraîner des lésions vasculaires péri hériques ? Au premier chef : la colibacillose. Peut-être des recherches ultérieures viendront-elles confirmer l'hypothèse que je soulève ; l'avenir en jugera. Mais je réuserais si l'on voulait trouver dans mon intervention très brève autre chose qu'une suggestion.

L'excès du cholestérol dans le sang est-il capable à lui seul de créer des lésions artérielles ? Je n'en crois rien. Le cholestérol se dépose au niveau des lésions déjà constituées d'artérielle, comme la graisse s'accumule dans la paroi des artères athéromateuses. Et si l'on veut bien considérer le cholestérol comme une substance utile à l'organisme pour sa défense contre les infections chroniques, comme le fait est prouvé déjà chez les tuberculeux, on en vient à penser qu'il est fort peu logique de chercher à abaisser à tout prix le taux du cholestérol sanguin. Quant au dépôt de cholestérol dans les parois artérielles, considérons qu'une fois précipité dans les tissus, le cholestérol est insoluble, ainsi que cela se passe sous nos yeux en cas de xanthélasma.

L'INDOXYLURIE DANS LES DIFFÉRENTS SYNDROMES ENTERO-RÉNAUX, par M. le Dr J. SCHNEIDER.

L'indoxylurie n'est pas toujours augmentée considérablement par le syndrome entéro-rénal à colibacilles, sauf lors des poussées aiguës et des réactions colitiques. Les grosses pyuries colibacillaires ne s'accompagnent pas toujours d'hyperindoxyluriques remarquables.

En revanche, dans les syndromes entéro-rénaux à enterocoques où les réactions diarrhéiques sont fréquentes, le chiffre d'indoxyle urinaire est souvent considérable.

À côté de la notion capitale de l'augmentation des putréfactions et indirectement des fermentations, à côté de la notion non moins importante de l'hypermobilité de la muqueuse intestinale, notamment chez le purgé, à côté de la notion de la parasitose intestinale, il faut largement tenir compte du degré de dilution des matières dans l'augmentation du taux de l'indoxyle.

L'indoxyle est probablement très toxique en lui-même s'il atteint de gros chiffres. Cliniquement, cela est presque sûr. Peut-être même les systèmes sympathique et para-sympathique ont-ils à en souffrir directement.

AMBIASE ET COLIBACILLURIE, par M. le Docteur J. BAUMANN

L'importance des parasitoses dans la genèse des colibacilluries semble prendre de plus en plus d'importance si on en juge par le nombre des communications inscrites sur ce sujet.

L'auteur a remarqué dans sa clientèle que les cas les plus graves de colibacilluries qu'il a rencontrés étaient chez des malades suspects d'ambiasse larvée ou d'ambiasse autochtone, c'est-à-dire d'ambiasse camouflée impossibles à déceler par les moyens habituels de laboratoire et qui ne peuvent être diagnostiqués que par les symptômes cliniques. Dans tous les cas où l'on suspecte cette ambiasse, il croit qu'un traitement d'épreuve spécifique doit être institué avec les ménagements indispensables. Ce traitement servira toujours de pierre de touche et réservera souvent des surprises.

(Voir la suite page 10).

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPEUTIQUE CARDIO-VASCULAIRE



DIGIBAÏNE

REMPLECE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE



LABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

PHANODORME

procure un sommeil paisible et réparateur suivi d'un réveil euphorique



non toxique, aucune action nocive sur l'appareil rénal ou respiratoire, ni accumulation, ni accoutumance.

en tubes de 10 comprimés à 0 gr. 20



Renseignements et demandes d'échantillons : SOCIÉTÉ PROMÉDIC, 26, Rue Vauquelin - PARIS-5^e

Dépôt général : LABORATOIRES LOBRU - PARIS

NÉOTROPINE

Produit colorant bactéricide contre toutes les infections du système uro-génital.

Flacon contenant 20 dragées de 0 gr. 10.

LABORATOIRES CRUET, PARIS-XV^e

per os

Citrosodine

Affections de l'Estomac
Vomissements des Nourrissons
Viscosité du sang
Phlébites, Pneumonies
etc.

MÉDICATION CITRATÉE

Injectable

Clisémine

Hémorragies

Comm. Académie de Médecine
D7 M. Renaud Mai 1926

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS
LABORATOIRES LONGUET 34 Rue Sedaine, PARIS

Le Congrès de la Colibacillose

(Suite de la page 9)

COLIBACILLOSE ET TUBERCULOSE RENALE

M. A. PELLÉ (Rennes) insiste sur la fréquence des diverses manifestations de la colibacillose chez les filyriques. Il rapporte une observation de pyélonéphrite nécrotique avec élimination du coli dans les urines qui ont, en outre, tuberculisé le cabaye. Il semble donc que, contrairement aux données classiques, il n'y ait pas un antagonisme absolu entre la colibacillose et la tuberculose urinaires.

ÉTUDE EXPÉRIMENTALE DE L'ACTION CHOLAGOGUE DES EAUX DE CHATEL-GUYON, par MM. PIERY, MILHAUD, SEMON et JOUVE (de Lyon).

Les auteurs rapportent les résultats qu'ils ont obtenus par l'étude de l'action cholagogue de deux sources de Châtel-Guyon (Gubler VI et Gubler II) à l'aide du procédé de la fistule totale et permanente de la vésicule biliaire, dans une série d'expériences poursuivies sur trois chiens.

Ces eaux administrées en ingestion se montrent puissamment cholagogues, déterminent, en particulier, l'augmentation du cholestérol, des pigments et des sels biliaires. L'eau de la source Gubler VI accroît, en outre, le volume de la bile sécrétée et le pourcentage du résidu fixe.

Ces constatations s'expliquent solennement encore la base hépato-biliaire sur laquelle repose spécialement la cure châtelluguyonnaise.

DES AVANTAGES DE LA VILLE D'EAUX POUR LE DIAGNOSTIC DES AFFECTIONS PARASITAIRES, par MM. H. GAELINGER et R. RAYROLLES.

Les auteurs montrent que les examens de selles à chaud toujours difficiles à réaliser en clientèle sont facilement praticables dans les stations thermales à cause de la proximité du laboratoire et de l'absence d'occupation du malade.

Sur 318 examens pratiqués à chaud, ils ont trouvé des lamblies végétales dans 70 cas et des kystes de ce même parasite 32 fois.

Ils attirent l'attention sur l'énorme fréquence jusqu'ici ignorée des lamblies et sur l'importance de ces parasites dans la genèse des colites.

COLIBACILLOSE ET GROSSESSE

MM. Jacques Courtois et Raoul Licoq, au cours d'une série d'observations minutieuses portant sur 1.587 femmes, montrent que les cas de colibacillose obstétricale, rigoureusement contrôlés par les examens de laboratoire, sont relativement élevés (8,85 %). L'état d'imprégnation gravidique favorise l'infection, laquelle paraît occasionnée soit par les colibacilles intestinaux rendus pathogènes par une alimentation déséquilibrée, soit par l'ingestion massive de colibacilles apportés par certains aliments. La colibacillose, aussi fréquente que l'ensemble des autres infections de la grossesse, se distingue de celle-ci par un bon pronostic, tandis que les infections puerpérales vraies et les infections du post-abortum sont d'un pronostic toujours grave.

HÉPATONÉPHRITES COLIBACILLAIRES DE LA GROSSESSE.

MM. Jacques Courtois, Raoul Licoq et Maurice GULMANN, s'appuyant sur l'observation clinique et les examens de laboratoire de quatre cas d'hépatonéphrites colibacillaires (forme gravo-toxique de Fröhlich) pensent qu'un traitement médical approprié de l'acidose et de l'hypochlorémie appliqué dès le début assure un meilleur pronostic maternel et fœtal. Au traitement habituel par sérum ou vaccin anticolibacillaire, on associera les injections par voie sanguine et hypodermique, de sérum chloruré hyper et isotonique, ainsi que les ingestions et injections de bicarbonate de sodium.

LE TRAITEMENT DE REFUGE DE LA COLIBACILLOSE URINAIRE « LA PRESTE ». Résumé de la communication du Docteur BARON de LA PRESTE.

Qui dit colibacillose, dit prolifération dans l'organisme des parasites vivant normalement dans l'intestin, leur hôte habituel.

On ne peut employer, par conséquent, le mot colibacillose que lorsqu'il y a présence de ces microbes là où normalement il ne doit point s'en trouver.

La colibacillose urinaire connaît actuellement un grand nombre de traitements, mais dans les cas rebelles il en est un d'une extrême efficacité : c'est la cure hydro-minérale de La Preste.

Le docteur Baron de La Preste a relevé dans ses observations de cinq années : sur 180 colibacillaires urinaires et 188 résultats connus : 28 % de guérisons absolues et 65 % d'amélioration notable.

Les résultats les meilleurs sont chez la femme enceinte où il n'y a eu aucun cas de nouvelle pyélonéphrite ou sur les cystites rebelles à tous

traitements, on note 35 % d'amélioration et 25 % de guérison, et enfin et surtout sur l'athénisme est toujours influencée par la cure ad (10 cas) et c'est sans doute cette influence de la cure de La Preste sur un état fort uni supporté par les malades, qui a largement contribué à assurer à la station son actuelle réputation.

ACTION DE L'EAU DE CHARRIER CHEZ LES COLIBACILLAIRES, par MM. P. DESGEORGES et H. DANY.

L'eau de Charrier, oligo-métallique à pH bas (4,2), radio-active, caractérisée par la présence de son résidu sec (26 milligr.), la présence de SiO₂ à l'état libre (9 milligr.), de cuivre (0,015 grammes or), etc., mérite d'être placée au premier plan de la thérapeutique hydro-minérale de la colibacillose. Les auteurs rapportent les résultats observés chez les urinaires à « charrier levé », dans le syndrome entéro-urinaire et le syndrome entéro-hépatique, ainsi que dans tous les cas pathologiques où le colibacille intervient. Ils pensent que l'action de cette eau est multiple : action de lavage, action antiseptique et astringente.

A PROPOS DE LA COLIBACILLOSE EN GYNÉCOLOGIE, par MM. N. COLANERY et CAMBIES.

Les A. rappellent l'existence du syndrome entéro-uro-génital, défini par l'un d'eux dans quelques années : une inflammation génitale un état sérologique antérieur ou concomitant, la présence de microbes dans l'urine. La perméabilité de la paroi intestinale conditionne le passage du coli dans le sang. Celui-ci vient essentiellement la colibacillose qui se localise ensuite dans un organe déficient.

Ils insistent sur la voie d'interposition du recte du colon vers les organes génitaux à travers la cavité péritonéale virtuelle, déjà décrite par COLANERY.

Au point de vue clinique et thérapeutique, ils montrent les difficultés du traitement des principaux obstacles sont la chronicité et l'instabilité de l'état intestinal, l'état du terrain organique et surtout l'état moral dont l'influence est très grande que l'on ne croit.

Les A. passent en revue le traitement local par la bouche, le changement de régime alimentaire et étudient le traitement hydro-minéral de celui de Châtel-Guyon leur paraît indispensable, en particulier le goutte à goutte à l'eau minérale préconisée dès 1921 par l'un d'eux, associé au vaccin coli-entéro (stock ou mieux auto-vaccin).

L'INFECTION PUERPERALE AUTO-GÈNE DE SOURCE INTESTINALE.

M. A. HAMM, de Strasbourg, insiste sur la fréquence relative des infections colibacillaires de l'état puerpéral, illustrées par ses recherches effectuées à 30 ans (Général, sur les colibacilles et paratuberculoses à l'origine de l'inféction puerpérale, et généralisées pour la première fois par F. WISS, dans « accidents de pseudo-fèvre puerpérale ». Il demande d'inscrire à côté des autres syndromes colibacillaires le syndrome entéro-putride qui contribue dans une large mesure à la mortalité puerpérale de 10 % résistante à toutes les mesures de prophylaxie génitale. Pour contribuer à faire diminuer cette morbidité, il nous faudra nous guérir l'intestin de nos futures mères, c'est la seule thérapeutique étiologique.

NEUTROPISME COLIBACILLAIRE AIGU ET CHRONIQUE, par MM. P. M. BESSE et A. LIENGME (Général).

MM. P. M. Besser et A. Liengme (Général) ont en évidence clinique une leucémie neutropénique de toxines colibacillaires, apportée dans ces divers arguments tirés d'observations de types très divers, anciennes et récentes, dont quelques-unes munies d'imposants dossiers de laboratoire, montrent la nécessité vitale, mais aussi la grande difficulté du diagnostic précis, au début des poussées aiguës cérébrales graves, alors que pendant le coli est souvent absent de l'urine, à éliminer les espèces centrales (encéphalite psychiatrique), périphériques (polynévrite, lésion lésionnelle), et végétatives. Ils précisent la thérapeutique biologique urgente et la médication chimique chronique, quand le traitement hygiénique, diététique et hydrologique fut insuffisant. Ils précisent, comme prophylaxie, non seulement au sujet des localisations nerveuses épilepsie, tumeurs, mais même, ce qui est plus nous le général dans le rhumatisme invalidant, la syphilis et le brightisme meurtriers, qu'ils considèrent comme souvent afférents à cette étiologie, une lutte mieux conduite qu'actuellement contre la colibacillose chronique.

(Voir la suite page 11)

GOMENOL

(Nom et Marque déposés)

Antiseptique idéal externe et interne

GOMENOLÉOS

dosés à 2%, 5%, 10%, 20% et 33% en flacons et en ampoules.

PRODUITS PREVET AU GOMENOL

Exigez le nom PREVET
REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Laboratoire du Gomenol, 48, rue des Petites-Ecuries, Paris-X^e

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

ENFANTS 2 centicubes

ADULTES 5 centicubes

Une injection sous-cutanée au moment de la crise

LABORATOIRE CORBIÈRE, 27, R. Desrenaudes, PARIS.

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille : 3,50

Le Congrès de la Colibacillose

(Suite de la page 10)

LE RÔLE DU CHOLECYSTE DANS LA COLIBACILLOSE, par M. Paul JACQUET (de Paris).

La cholécystite existe avec une fréquence excessive au cours de la colibacillose. Elle joue un rôle de premier plan dans la persistance de la colibacillose et dans l'échec des traitements qui lui sont opposés.

L'inflammation de la vésicule se traduit par un syndrome qui doit être défini : dyspepsie gastrique avec à forme surtout douloureuse, colite muco-sanguinolente, solarité de rigle, douleur dorsale fixe à la colonne vertébrale, intolérance très prononcée à certains aliments (sauces, œufs, chocolat), stool nocturne habituel du malade passé au régime, mirriane, indigestion facile. La vésicule est souvent douloureuse à la pression profonde au-dessus du rebord costal en position surtout assise ou debout. Les traitements antidiyspeptiques (sels biliaires, alcalins, pilâtrages, sérouent, le bazo d'iodéol avec instillation de sulfate de magnésium, l'atropine intraveineuse à dose suffisante soulagent de suite et guérissent le malade.

Tous les colibacilloses, en apparence classées et traitées digeste, chez les femmes enceintes, les cas appendiculaires chroniques et les anciens appendicites au chez les simples colibacilles, la cholécystite attentivement recherchée existe quatre fois sur cinq.

Le traitement dirigé contre la colibacillose seule dans ces conditions, est voué à l'échec. Si la cholécystite est traitée énergiquement, par contre, la colibacillose disparaît dans les cas heureux en deux jours que la cholécystite dont elle n'est que le reflet. Le plus souvent cependant, la colibacillose persiste, mais elle devient alors maniable et les traitements qui lui sont opposés, deviennent efficaces.

La cholécystite habituellement existante joue dans la colibacillose le même rôle que l'endocardite dans les septicémies vasculaires ; elle assure la persistance de l'infection et son apparente incurabilité.

APPENDICITE CHRONIQUE ET COLIBACILLOSE URINAIRE.

Le docteur Ed. Auvray a étudié spécialement les rapports de ces deux maladies.

La colibacillose urinaire d'origine appendiculaire existe dans 17 % des cas environ. Dans ces cas, la colibacillose urinaire paraît n'être qu'une complication pouvant survenir au cours de l'A. C. ou être due à la cholécystite, l'ictère, la salpingite, etc.

L'auteur étudie toutes les hypothèses possibles, il C peut simuler des troubles urinaires, de même que la colibacillose urinaire peut dans certains cas réaliser une fausse appendicite.

DU RÔLE DE LA BILE DANS LA VACCINATION PAR LA VOIE BUCCALE CONTRE LE COLIBACILLE, par M. J. MITOFF.

Nos expériences nous permettent de tirer les conclusions suivantes :

1° La vaccination par voie buccale peut préserver le bœuf contre l'infection intraveineuse d'une souche locale de colibacilles.

2° Pour que cette vaccination soit efficace, il faut que l'intestin du lapin soit débarrassé du contenu qui le recouvre pour permettre un contact direct entre la muqueuse intestinale et le vaccin injecté. Dans nos expériences, ce balayage du mucus fut effectué par la bile, d'après la technique de Loraux.

3° La vaccination sans décapage préalable est efficace et dans nos deux séries d'expériences les lapins vaccinés sans prise préalable de bile moururent à peu près dans les mêmes délais que les lapins témoins.

4° L'apparition des agglutinines dans le sang après la vaccination par voie buccale est un phénomène momentané.

5° L'une de nos deux souches ne donnait pas lieu à l'apparition d'agglutinines, même après deux vaccinations successives précédées d'absorption de bile.

6° Par contre, l'autre souche provoquait l'apparition péronée d'agglutinines dans le sang et leur augmentation régulière et progressive, avec un déclin appréciable quant à l'époque de l'apparition

de ces agglutinines et leur taux au profit du lapin vacciné avec bile.

7° Le pouvoir préventif de nos souches colibacillaires était complètement indépendant de l'apparition des agglutinines et celles-ci ne pouvaient aucunement être considérées comme un signe d'immunité acquise.

Dans le premier lot, le lapin 13 qui a survécu n'a jamais eu d'agglutinines dans le sang, tandis que dans le second lot, le lapin 15 mourut dans les mêmes délais que le lapin neuf, malgré une agglutination au 1/50^e.

Si nous voulons par analogie tirer quelques conclusions en passant du laboratoire à la pratique humaine, ce qui n'est pas toujours possible, nous pouvons considérer comme acquise la possibilité de vacciner contre le colibacille par la voie buccale, puisque cette vaccination préserve même contre une infection intraveineuse colibacillaire mortelle.

La seule condition essentielle pour que cette vaccination soit efficace, c'est d'amener un contact intime entre le vaccin ingéré et la muqueuse intestinale.

Dans un intestin normal ou chez les constipés, la sensibilisation de la muqueuse intestinale par la bile ou tout autre décapant nous paraît indispensable.

Au contraire, chez les entériques aigus ou chroniques dont l'intestin est irrité et très souvent desquamé, la prise de bile devient inutile, le vaccin absorbé pouvant entrer directement en contact avec la muqueuse. C'est d'ailleurs le fait qui se produit pour la vaccination curative dans la fièvre typhoïde et dans la dysenterie, où le microbe lui-même sert de décapant.

RÉSULTATS DE LA VACCINATION LOCALE DE BESREDKA, DANS LA COLIBACILLOSE, par JAHIEL (Paris).

Nous réservons le nom de colibacillose aux maladies colibacillaires, à des infections de l'organisme par une race pathogène de colibacilles exogènes.

L'organisme puise dans le milieu extérieur peut-être par l'alimentation, le microbe virulent comme il le fait par exemple dans la maladie ebertainne. Ce colibacille exogène possède un double tropisme : intestinal surtout, urinaire accessoirement. Ceci explique ses deux localisations principales. La maladie colibacillaire aura d'autant plus de chances d'atteindre l'organisme que son lit lui aura été préparé par un état de moindre résistance des milieux intestinaux et urinaires.

Le colibacille pathogène nous semble devoir être différencié totalement du colibacille saprophyte habituel de l'intestin normal. A notre avis, celui-ci exalte exceptionnellement sa virulence jusqu'à devenir pathogène lui-même.

La notion d'un colibacille exogène restera le champ de la colibacillose. Elle explique l'existence de véritables épidémies de maladies colibacillaires.

La signature bactériologique de l'infection se trouve dans les selles où l'on rencontre une culture pure et abondante de colibacilles à l'exclusion de tout autre microbe.

C'est contre ces colibacilloses que nous mettons en œuvre la thérapeutique par l'auto-vaccination locale de J. Besredka. La vaccination, à doubles pôles : intestinal par os et réno-vésical par instillations, nous a depuis quatre ans déjà, donné les meilleurs résultats.

LE TRAITEMENT DE LA COLIBACILLOSE, PAR LES AUTO-VACCINS ABSORBÉS PAR VOIE BUCCALE, par M. Henri PAILLARD.

L'auteur insiste sur l'utilité des auto-vaccins par rapport aux stocks vaccins ; il préfère le vaccin ingéré par voie buccale aux vaccins injectés sous la peau qui donnent souvent des réactions fébriles dont il discute le mécanisme. L'emploi régulier de l'auto-vaccin atténue la virulence du colibacille sans le faire toujours disparaître et améliore le fonctionnement rénal (diurèse, souplesse du fonctionnement rénal apprécié par l'épreuve de la densimétrie fractionnée, amélioration de l'azotémie limite).

(Voir la suite page 12).

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé SIMPLE . cachets, comprimés, granulé

Gaiacolé : cachets

Arsenié : cachets

A. RANSON

Docteur en pharmacie

121, Avenue Gambetta

PARIS (XXV)

Antiseptie Générale

La GRANDE MARQUE
des ANTISEPTIQUES URINAIRES
et BILIAIRES

URASEPTINE ROGIER

dissout et chasse
l'acide urique

Henry ROGIER

Docteur en Pharmacie

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

56, boulevard Péreire, PARIS

contre
l'atonie
intestinale

RAIN COMPLET

Heudebert

Qui a été enrichi en éléments
cellulosiques à l'aide de mou-
tures très poussées.

la marque

Heudebert

est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

Le CONGRÈS de la COLIBACILLOSE

(Suite et fin de la page 11)

L'IMPREGNATION DÉFENSIVE DE L'ORGANISME, DANS LES COLIBACILLOSES, par M. Louis GAUCHER (de Paris).

M. Louis GAUCHER (Paris), fait l'exposé des nouveaux résultats qu'il a obtenus dans le traitement des colibacilloses avec l'antiseptique dont il a réalisé la synthèse.

Il rappelle que pour agir sur un microbe aussi tenace que le colibacille, il est nécessaire que l'antiseptique employé puisse s'accumuler dans l'organisme et imprégner les tissus de façon à atteindre progressivement la virulence microbienne. Son Chlorhydrate de 3-Méthyl-2-Oxyquinoléine, répond d'autant mieux à cette condition qu'il est complètement atoxique.

Ce sel absorbé par os, et associé à un autre dérivé qui se porte sur l'arbre urinaire, agit sur l'intestin et le foie dans les entérites à colibacilles où il a les plus heureux effets. Il diminue la gravité de la bactériurie dans les cas chroniques et amène parfois très rapidement la disparition des symptômes : diminution de la température et éclaircissement des urines.

Suppression de la douleur et surtout amélioration notable de l'état général.

GOITRE ET COLIBACILLOSE, par M. J. PROST.

Depuis 1927, nous savons que le goitre a endémique est dû à une infection endocellulaire et à un parasitisme intestinal (helminthes). On sait que cette infection endocellulaire altère le fonctionnement des filtres intestinaux et que tous les goitres ont de la bactériurie.

Le goitre évolue parallèlement à la bactériurie, ce sont deux symptômes d'un état pathologique, et il n'y a plus de bactériurie si le goitre a disparu. La bactériurie peut être influencée seule par une médication symptomatique (désinfection intestinale, etc.).

Le goitre est un test visible macroscopique de l'état pathologique général du goitreux, tandis que la bactériurie en constitue un des nombreux tests microscopiques.

COMMUNICATION DU D^r I. KAHIL DU CAIRE, CONCERNANT LE TRAITEMENT ET LA GUÉRISON DE LA COLIBACILLOSE, AU CONGRÈS DE CHATEL-GUYON le 24 Septembre 1934.

La colibacillose est une petite calamité des temps modernes. Plus on l'étudie plus on la recherche et plus on constate sa grande fréquence. L'appendicite chronique discrète, silencieuse si répandue est la lésion principale qui prépare le terrain à l'infection colibacillaire. C'est la fièvre typhoïde après l'appendicite qui est à l'origine aussi de la colibacillose. A la suite de ces deux affections dominantes, toutes les maladies intestinales, en commençant par la constipation chronique et en terminant par les colites et les entéro-colites, sont aussi à l'origine de la colibacillose.

Il ne faut jamais négliger un trouble intestinal même banal, même insignifiant, car un trouble intestinal abandonné à lui-même ne regresse jamais et peut avec le temps aboutir à de fâcheuses conséquences. Il faut, de parti pris, rechercher la colibacillose, la redouter toujours pour la prévenir avant l'installation du syndrome entéro-rénal qui, une fois constitué, si par tous les moyens locaux et généraux on peut atténuer ses effets, on n'arrive jamais, malheureusement, à guérir complètement. L'idéal serait d'opérer toute appendicite chronique, même légère, avant l'installation des adhérences, avant l'atteinte de la séreuse, même une atteinte localisée et limitée. Souvent cette intervention ne met pas le sujet à l'abri de la colibacillose, parce qu'on a opéré trop tard ou parce qu'on a négligé le malade après l'opération. Il faut toujours tenter d'arrêter la colibacillose dans son stade intestinal, avant de passer au stade vésiculaire ou au stade entéro-rénal.

Tous les traitements sont plus ou moins efficaces dans la colibacillose. Aucun ne présente un caractère spécifique radical. Le sérum, l'auto-vaccin, le stock-vaccin n'ont une certaine efficacité que dans les états aigus ou subaigus. Dans l'état chronique, ils ne donnent aucun résultat et leur emploi provoque une intoxication qui accentue beaucoup l'asthénie des malades. En dehors du régime rigoureux, du Bismuth, du Charbon qui sont indiqués dans les fermentations putrides de l'intestin, je donne la préférence au Néo-Collargol très efficace dans beaucoup de cas. Les malades eux-mêmes après usage le réclament souvent.

On a négligé beaucoup la question du climat dans la lutte contre la colibacillose. La température et l'état hygrométrique de l'air ont une influence considérable sur l'évolution et l'aggravation de la colibacillose. Le climat chaud et humide est un facteur prépondérant dans l'évolution de la colibacillose : comme de toutes les affections chroniques de l'intestin, je l'ai bien démontré dans mon étude sur la péritonite plastique au Congrès de Caïre, en 1928. Pour moi il y a une relation directe effective entre la température ambiante et l'état intestinal, relation qu'il faudrait étudier et préciser avec soin. Le climat chaud et humide a une action directe sur l'état de la résistance basilaire de l'intestin, action affaiblissante, dissociante, infiltrante pour la muqueuse et la musculature.

SULFATE DE SOUDE ET COLIBACILLOSE, par M. le Docteur R. BARISHAC.

Les bactéries de l'intestin passent à travers la paroi intestinale et sont éliminées par les poumons, les reins, la vésicule biliaire, comme le montrent des expériences qu'il est facile de réaliser chez diverses espèces animales. Dans des états pathologiques chez l'homme, les mêmes phénomènes se produisent.

Le sulfate de soude, dans des conditions déterminées, agit d'une façon remarquable sur le milieu intestinal et les facultés d'absorption du filtre intestinal : par sa non-toxicité, ses propriétés curieuses au point de vue : plasmolyse, catalyse, etc., ce sel se place au premier rang des moyens propres à modifier la bactériurie d'origine pathologique.

Le Gérant : J. CRINON

COMITÉ CONSULTATIF DE SANTÉ MILITAIRE

Par arrêté en date du 17 septembre 1934 :

M. le médecin général Morvan, directeur de l'école du service de santé militaire, membre consultant du comité consultatif de santé, est nommé, pour l'année 1935, membre titulaire dudit comité, en remplacement de M. le médecin général Labaussois, placé dans la 3^e section du cadre des officiers généraux.

M. le médecin colonel Paitre, professeur agrégé du Val-de-Grâce, professeur à l'école d'application du service de santé militaire, est nommé, pour l'année 1935, membre consultant militaire du comité consultatif de santé, en remplacement de M. le médecin général Morvan, nommé membre titulaire.

Par arrêté du ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique en date du 18 septembre 1935, M^{lle} le docteur Deschamps, reçue 5^e au concours de médecin des asiles de 1935, est nommée médecin directeur de l'asile public d'aliénés de Rodez (Aveyron), en remplacement de M. le docteur Fonayrou, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Avis de vacance d'une place d'auditeur au Conseil Supérieur d'hygiène publique de France

Par suite du décès de M. le docteur Marcel Léger, une place d'auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France est déclarée vacante dans la catégorie des bactériologistes.

Les auditeurs sont nommés par le ministre sur une liste double de présentation établie par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Une nomination de membre sur deux leur revient de droit.

Les intéressés ont un délai expirant le 1^{er} novembre 1934 pour faire acte de candidature et exposer leurs titres dans un dossier qui devra être adressé au ministère de la santé publique (5^e bureau de la direction de l'hygiène et de l'assistance, 7, rue de Tilsitt, Paris (17^e)).

En vous abonnant pour un an à **L'INFORMATEUR MÉDICAL** demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de **30 francs**.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MARQUE INOFFENSIF - DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Boul' Grand Paris

PEPTONATE DE FER ROBIN
Gouttes - Vin - Élixir
ANÉMIE CHLOROSE DÉBILITÉ
LABORATOIRES ROBIN
13, Rue de Poissy - PARIS

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé

MALADIES du FOIE

**CONGESTION DU FOIE
COLIQUES HÉPATIQUES - IGTÈRE
HYPERTROPHIE DU FOIE
CACHEXIE D'ORIGINE PALUDÉENNE
FIÈVRES DES PAYS CHAUDS**

BOLDINE HOUDÉ

Granules titrés à 1 milligramme

**LITHIASE BILIAIRE
INSUFFISANCE HÉPATIQUE**

MODE D'EMPLOI : 4 à 6 par jour.

VENTE EN GROS :

Laboratoires **HOUDÉ**, 9, Rue Dieu, PARIS

Envoi d'échantillons sur demande et franco.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 528 — 21 OCTOBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

— L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF —



Photo Informateur Médical.

Une vue du grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Paris, à la séance d'inauguration du Congrès de Chirurgie.
M. le Professeur Cunéo (vu debout et de dos), en train de lire son discours.

Naissances

— Le docteur Marc Bodson et Mme, née Joséphine Jesso, font part de la naissance de leur second fils Alain, Saint-Michel (Aisne), 23 septembre 1934.

— Le docteur André Gluck et Mme, née Mathéline Astruc, font part de la naissance de leur fille Françoise.

— Le docteur et Mme Bernard Maurer font part de la naissance de leur fille Marie-Claire, Orgeval, 27 septembre.

— M. et Mme les docteurs Munzenberger, de Cettin (Seine), ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils Jean-Christophe (7 septembre 1934).

LE MONDE MÉDICAL

Fiançailles

— On annonce, d'Épernay, les fiançailles de Mlle Simone Ravand avec le docteur André Brion, de Crécy-en-Brie.

Mariages

— Le 6 octobre 1934, a été célébré, dans l'intimité, en l'église de Clairefontaine (Seine-et-Oise), le mariage de Mlle Alice Giusti, belle-fille et fille de M. André Lazard, décédé, et de

Mme Andrée Lazard, née Bertier, avec M. Jean-Marie Camus, fils du docteur Jean Camus, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine, décédé, et de Mme Jean Camus, née Mocu.

La jeune mariée a été conduite à l'autel par M. Max Lazard.

L'abbé Renaud, curé de Saint-Louis-en-l'Île, bénit les jeunes époux et leur transmit la bénédiction que le Saint-Père avait daigné leur envoyer.

Les témoins étaient : pour la mariée, MM. Louis Bertier et Max Lazard, ses oncles ; pour le marié, MM. Lucien Lacourte et Delano.

Le service d'honneur était assuré par Mlles Louise Giusti, Christiane de la Fressange, Micheline Vernier, Marie-Lucile, Marie-Madeleine, Elisabeth et Marie-Paule Camus, Catherine Torrillon et Claude Bouchez. M. Gérard de la Fressange portait le missel. Après la cérémonie religieuse, Mme André Lazard réunit au château de Montjoye les parents et amis intimes.

— Le docteur Jean Raynard, de Saint-André-de-Sangonis (Hérault), nous fait part de son mariage, qui a eu lieu le 6 octobre 1934, avec Mlle Monique Constan, de Saint-Félix-de-Lodez (Hérault).

(Voir la suite page 4).

Pathogénie et traitement des rectites proliférantes et sténosantes

Rapport de MM. Jean Gatelier (de Paris) et Alfred Weiss (de Strasbourg)

Voici quelques extraits de ce rapport :

POINT DE VUE ACTUEL DE LA QUESTION

Le problème étudié dans ce rapport a pris un aspect entièrement nouveau depuis une dizaine d'années, et nous rendons hommage à l'effort des dermatologistes français et étrangers, à qui revient entièrement le mérite d'avoir orienté la question sur sa voie actuelle. Nous nous gardons bien de faire un historique complet de ces données récentes. On la trouvera dans nombre de mémoires publiés depuis 1929, en particulier dans les excellents mouvements chirurgicaux de Sénéque qui, le premier, a exposé les nouveaux éléments du problème au public chirurgical français.

Il nous est impossible cependant de ne pas inscrire en tête de ce chapitre les noms de Jersild et de Frei qui reviendront à chaque instant au cours de notre exposé. Dans son mémoire de 1929, Jersild a résolument rompu avec la tradition du syphilisme de Fourrier et du rétrécissement tuberculeux. Il a mis en évidence par des exemples très nets et bien démontrés, que ce que l'on appelait la sténose inflammatoire du rectum n'était pas une maladie strictement limitée à cet organe, mais une affection englobant souvent tout le système lymphatique du périnée, depuis les ganglions inguinaux jusqu'aux organes génitaux et à la région ano-rectale. L'épithéliomas résultant de cette atteinte des lymphatiques avait été déjà signalé par Audry et Puchéray (cités par Fourrier dans son Traité). Mais Jersild fut le premier à en saisir la portée, et à en donner une explication mécanique, discutable d'ailleurs.

Le point dominant de la conception de l'auteur danois est que la sténose rectale inflammatoire n'est qu'une des manifestations d'un processus infectieux propagé à tout le système lympho-ganglionnaire du périnée. Frei fit en 1928 le rapprochement entre les idées de Jersild et les notions établies dès 1913 par Nicolas et Favre, au sujet d'une quatrième maladie vénérienne, la paraplégie lymphatique, dont le virus est manifestement lymphotrope. Ayant eu l'occasion d'étudier quelques cas de rétrécissement du rectum, avec ou sans éléphantiasis, le dermatologiste allemand leur appliqua le test biologique qu'il avait découvert en 1925, et qui est spécifique de la maladie de Nicolas-Favre. Cette réaction de Frei fut positive, et ce fut là le point de départ de la multitude des travaux récents sur les rectites proliférantes et sténosantes.

Après son mémoire initial, Jersild avait pensé pouvoir attribuer le syndrome ano-rectogénital qui porte son nom au bacille du chancre mou, doué lui aussi de propriétés lymphotropes. Il abandonna cette conception pour adopter d'enthousiasme les résultats de Frei. En effet, l'intradermoréaction au Diméthyle spécifique du chancre mou, et utilisée couramment depuis les travaux de Ito, Reensiera, Nicole et Durand, se montra généralement négative chez ses malades atteints de rétrécissement rectal, alors que la réaction de Frei fut très régulièrement positive. Dans un mémoire de 1930 et dans toute une série de communications faites depuis, il ne cessa de soutenir que l'affection dont nous parlons dans ce travail est due au virus de la maladie de Nicolas-Favre. Ces vues nouvelles trouvent dans les milieux dermatologiques français des appuis éminents, et de tous côtés on vit surgir depuis 1930 des arguments de plus en plus favorables à la thèse de Jersild et de Frei.

TRAITEMENT

Comment se posait le problème thérapeutique en 1933, lorsque nous avons été chargés de ce rapport ?

Depuis 1925, l'optimisme de plus en plus croissant se dégageait des grandes statistiques chirurgicales publiées et des observations suivies durant plusieurs années. En 1926, d'Alaines, ayant étudié 54 cas observés dans le service de Lecene, conclut en ces termes : « Les résultats de ces deux méthodes conservatrices (amputation endo-sphinctérienne et résection coccy-péridéale) sont en général bons ; ils ne sont pas parfaits et il faut considérer, pour les apprécier, que les malades qui en ont bénéficié étaient atteints de rétrécissements déjà avancés, rebelles à tous les traitements et menaient une existence des plus pénibles, ne pouvant plus travailler et s'acheminant fatalement vers des complications mortelles. »

En 1931, le Prof. Hartmann, dans son étude magistrale des rectites sténosantes, donne dans la « Chirurgie du rectum », établit la valeur thérapeutique de l'excision du rétrécissement. « Un premier fait, dit Hartmann, en contradiction avec l'opinion répandue, est que l'extirpation des rectites sténosantes peut donner des guérisons complètes et définitives. »

Envoiant à pu écrire, dans la préface de la monographie de Dimitriu et Stoia : « La statistique d'Hartmann est à ma connaissance, la plus étendue et certainement la plus belle dans ses résultats, qui ait été publiée. »

Enfin, en 1933, Dimitriu et Stoia, eux-mêmes, apportent le résultat de leur pratique dans un travail publié chez Masson : Les rectites inflammatoires. Admirant sans réserve les résultats du Prof. Hartmann « qui, à juste titre, disent-ils, a nous présenter une statistique non seulement améliorée, mais surprenante », ils déclarent à leur tour « avoir la grande satisfaction d'avoir guéri et sauvé 19 de leurs malades sur 25 ».

La légitime satisfaction que Lecene et d'Alaines, Hartmann, Dimitriu et Stoia pouvaient éprouver était, nous le répetons, un facteur d'optimisme important. Mais nous ne devons pas oublier que le même optimisme avait accueilli les premiers résultats chirurgicaux obtenus dans le traitement des rectites sténosantes. Certes, les premières extirpations, celles de Glaser en 1864, celles de Lawson en 1877, furent suivies de récidives, mais bientôt après, avec les succès de Rochezeau, de Schuchardt, de Riegnier, de Horszel, de Quénu, de Richelot, de Terrier, de Segond, etc., après les discussions de la Société de Chirurgie de 1891, on vit se fortifier l'atmosphère de confiance dans l'acte d'excision chirurgicale. Puis, cette confiance se transforma presque en un enthousiasme, dont l'écho se retrouve dans les thèses de Carré, de Moses et de Gauran.

Scandinave, en 1926, est enthousiasme tombé devant les résultats élogiés, et Quénu et Hartmann pouvaient écrire : « Nous verrons que l'on doit aujourd'hui abandonner les belles espérances du début », et dans la thèse de Lapointe, en 1897, dans le mémoire de Ruge en 1907, dans la thèse de Deroche en 1925, dans le travail de Radice la même année, on ne trouve que des résultats élogieux peu brillants.

Le découragement se manifeste : « L'extirpation des rétrécissements inflammatoires du rectum est une méthode qui doit être condamnée », (Radice). « Les cas considérés comme guéris récidivent longtemps après l'intervention » (Pierre Duval). A l'étranger, l'intervention chirurgicale est également en défaveur. C'est ainsi que, sur 355 cas rapportés par Brül (clinique des Mayo), on ne fit l'extirpation que 28 fois seulement. En Amérique également, Geomann ne rapporte qu'une seule extirpation pour 37 cas de rectite sténosante. En Angleterre, les travaux de Mummary et de Miles manifestent le même découragement pour les résultats post-opératoires.

Anal, donc, a pu écrire Hartmann, on était passé d'un optimisme exagéré à un pessimisme outré. Or, il nous apparaît que le traitement chirurgical des rectites proliférantes et sténosantes aura connu non seulement des fortunes diverses, mais surtout périodiquement renouvelées. Après l'optimisme de ces dernières années, nos conclusions seront à nouveau résolument défavorables.

La diathermie

C'est Bensaude qui s'en est fait le défenseur. 5 cas heureux firent naître toutes les espérances et suscitérent de nombreux essais thérapeutiques. En effet, quels étaient les résultats publiés ?

Reapparition d'une tumeur souple et des contractions musculaires du rectum.

Or, Bensaude lui-même dut publier des récidives et préconisa de recommencer le traitement tous les six mois.

Savignac a eu de bons résultats quant à la sténose. Il emploie la formule de Bensaude-Marchand par cures de 6, 8, 10, 20 séances sans le contrôle d'examen régulier au rectoscope et du toucher rectal.

Avec cette dilatation surveillée, Savignac voit ses malades avoir des évacuations régulières et faciles, mais la diathermie par contre lui paraît sans action sur les sécrétions, et il y joint les lavages tricolores. Il ajoute : « Ce n'est pas la perfection, mais c'est la vie possible et même active, sans infirmité repugnante et démoraleuse pour les pauvres malades. »

La première observation appartient à Paphin de Bordeaux. Il s'agit d'un homme de trente-cinq ans, traité par la dilatation diathermique. Au bout de trois semaines apparaît un phlegmon gangréneux des deux fosses ischio-rectales et, malgré une double ouverture de drainage et une colostomie de dérivation, le malade meurt d'infection gangréneuse.

La deuxième observation appartient à Grégoire.

Un homme de trente-deux ans est traité par la diathermie pour un rétrécissement du rectum. Il entre dans le service en pleine péritonite et la laparotomie montre une péritonite diffuse sans que l'on puisse retrouver de déchirures rectales apparentes. La mort survient après deux jours.

Il en est exactement de même dans une troisième observation de Bardy d'Helmsingford.

Dimitriu et Stoia ont traité 12 malades par la diathermie. Les résultats, disent-ils, ne

Traitement des arthrites suppurées du genou (En dehors des traumatismes de guerre)

Rapport par MM. P. Huet (de Paris) et De Fourmeaux (de Chartres)

Voici les conclusions de ce rapport :

Un principe d'abord nous semble mériter d'être rappelé : sachant combien une plaie de la région du genou peut avoir, sans signes nets, intéressé l'articulation, il est de toute nécessité — c'est là une obligation formelle — d'en pratiquer une excision et une exploration soignées. Nous savons combien est efficace le traitement correct d'une plaie articulaire et combien il permet souvent d'éviter l'arthrite suppurée ; nous irons presque jusqu'à dire que, si les malades nous venaient assez tôt, si nous ne perdions pas en pratique civile un temps précieux à discuter avec une famille pusillanime, ou à convaincre un malade ignorant, l'arthrite suppurée traumatique devrait, grâce au traitement préventif, avoir à peu près totalement disparu.

Un malade présente les signes cliniques d'une arthrite suppurée : augmentation douloureuse du volume du genou, distendu en demi-flexion, température, symptômes généraux variables, que faut-il faire ? La conduite à tenir ne saurait être la même chez l'adulte ou chez l'enfant.

ADULTE

Faire dès que possible un diagnostic étiologique ; celui-ci est parfois difficile et dehors des cas évidents où une porte d'entrée, plaie, effraction articulaire, déclenche l'origine de l'infection et permettra de poser de suite une indication opératoire précise. On peut se trouver alors devant des cas moyens ou des cas graves.

Cas moyen

a) Si la vie ne paraît pas en danger immédiat, ponction évacuatrice qui donnera un résultat favorable, et permettra surtout de faire l'examen du pus, de compléter le diagnostic et de préciser les indications thérapeutiques. La ponction, suivie ou non de mobilisation, a donné des guérisons dans les cas où l'épanchement était modérément septique, et à plus forte raison dans les réactions séro-purulentes ou purulentes aseptiques. L'arthrotomie économe, qui au historio, ponction étiologique, agit suivant la même modalité.

b) Si l'état est d'emblée grave ou si la ponction, quelle que soit la nature de l'agent infectif, se révèle insuffisante, si la température ne baisse pas, si l'épanchement se reproduit, il est nécessaire de faire une arthrotomie, qui devra être suffisamment large pour permettre l'évacuation correcte de l'épanchement.

Il, il faut prendre un parti qui a une grande importance. Nous sommes à la phase de début : il s'agit d'une arthrite, synovite suppurée, il y a empyème articulaire, mais il ne s'agit, ni de phlegmon capsulaire, ni d'ostéo-arthrite. C'est au début de l'infection une arthrite antérieure ; il ne paraît pas y avoir de foyers médus ou rétro-articulaires, les coques synoviales, les procs synoviaux ne semblent pas envahis.

Faut-il mobiliser, de façon active ou passive, ou laisser le membre complètement immobilisé ?

Nous avons vu combien les tendances chirurgicales étaient à ce point de vue différentes. De l'examen des très nombreuses observations que nous avons compilées, des faits que notre expérience personnelle nous a permis de constater, nous persistons à croire que dans les formes purement synoviales, la mobilisation active à la façon de L. Championnière et de Williams constitue un progrès réel. Nous pensons que la mobilisation active n'a peut-être pas toujours été réalisée avec toute la patience nécessaire, courage de la part du malade, restriction profonde de la part du chirurgien qui doit

sont pas supérieurs à ceux de la simple dilatation : soulagement passager, aucune guérison.

Or, nous, si l'on se reporte à tout ce que nous avons dit, que peut-on attendre de la diathermie ? En admettant qu'elle agisse sur l'infiltration rectale et même péritonéale, elle ne peut rendre la vie à des éléments qui sont détruits. Le muscle rectal, la sous-muqueuse sont en pleine transformation scléreuse et ne peuvent pas fournir une assise favorable à l'écllosion d'une nouvelle muqueuse. Cette sera toujours d'emblée malade, expliquant les suppurations persistantes. Il n'y a donc là qu'une méthode palliative, un adjuvant incontestable, mais n'ayant aucune valeur curative.

La roentgenthérapie

Il s'agit d'un traitement particulièrement discuté, et dont les règles ne sont pas encore parfaitement établies. Dans beaucoup d'observations, on a l'impression nette d'un désespoir de cause, devant l'insuccès de toutes les thérapeutiques, on a tenté la Roentgenthérapie, parfois avec des résultats encourageants. Mais peu de règles précises, peu de résultats suivis. Notre enquête auprès de nos collègues électroradiologistes ne nous a apporté que des renseignements contradictoires. (Voir la suite page 6.)

expliquer au malade toute l'importance de son geste.

Si les mouvements actifs sont vraiment trop douloureux, en raison de l'immobilité, qu'il y a à ne pas interrompre la mobilisation, faire de larges injections de novocaïne intra-ligamentaires au niveau des bourses latérales, dans les insertions du quadriceps et du tendon rotulien ; on sera heureusement surpris alors de constater que les mouvements qui étaient impossibles quelques instants auparavant s'exécutent sans douleur, tandis que pendant la mobilisation circule le liquide en rétention.

L'action de l'anesthésie locale est variable. L'un de nous qui a utilisé cette technique avec succès a dû pratiquer cinq de ses opérés cinq séances d'anesthésie locale avant que le genou ne fût devenu parfaitement indolore.

La plaie cutané-synoviale de l'arthrotomie a une tendance à accoler ses bords, points de suture accolent la synoviale à la peau.

L'arthrotomie a donné de bons résultats. L'un de nous en chirurgie de guerre, s'est assis de genoux mobilisés de façon cocce, et nous avons l'impression qu'avec une immobilisation stricte, le drainage aurait été aussi efficace avec une arthrotomie.

Il ne saurait en être de même dans la large arthrotomie que conseille Huet, qui draine vraiment la presque totalité du genou. Nous n'en n'avons pas l'expérience, mais elle nous apparaît comme une intervention réglée, séduisante et logique.

Cas graves

Quels qu'aient été nos efforts, soit que le drainage ait été insuffisant, soit que la virulence de l'infection ait été trop grande, la résistance du malade insuffisante, au point de vue de la mobilisation, au point de vue de la marche, le malade a été observé tardivement : l'arthrite antérieure est devenue totale, l'empyème un phlegmon capsulaire, même une ostéo-arthrite secondaire, quel que soit l'origine de cette diffusion latérale, il est bien difficile, par de simples incisions, de drainer un genou envahi dans sa totalité.

La méthode de Chaput, la technique de Lawen, nous semblent bien compliquées pour un résultat incertain.

Les désarticulations temporaires, les amputations arthroplastiques, la Kircher, donnent de terribles délabements, et comme les méthodes précédentes, déterminent, quand la guérison survient, une consolidation avec ankylose.

Ah, ne veut-il pas mieux, nous sommes chez l'adulte, pratiquer cette arthrotomie intervention qui est la résection intra-articulaire de drainage, qui, comme dans la pratique de guerre, drainera efficacement et permettra d'obtenir pour l'avenir un membre solide et en bonne position et dont le raccourcissement léger sera favorable à la marche.

Si la résection ne suffit pas, l'amputation reste l'unique ressource, dès à présent, ce qui se produit les foyers à distance de l'état général s'altère. Le moignon, qui, dans un premier temps, restera largement ouvert avec la possibilité éventuelle d'une réunion secondaire.

Le début sur la vaccinothérapie nous avertit ; il paraît vraisemblable que la prophylaxie par le bactériophage a donné de bons résultats ; avouons cependant que, dans un grand nombre de nos collègues, et comme chez les bactériologistes éminents que nous avons consultés, les problèmes biologiques de relations des espèces microbiennes, la possibilité de la guérison d'une lésion à streptocoque par un staphylocoque nous dépassent et nous étonnent quelque peu.

La thérapeutique artérielle, riche en principes, à des fois peu employée, nous nous persuasions en faire état de façon définitive.

Le sérum antistreptococcique de Yama, bien que les observations de genou en traitement du streptocoque soient rares (nous l'avons recueilli qu'une de Camelo et le dieu), semble par son action dans des arthrites à allure grave, des pleurésies purulentes, des arthrites suppurées synoviales, temporo-maxillaires, scapulo-humérales, et même sur une méningite suppurée de la plus grande attention. Nous pensons que dans les arthrites streptococciques on ne devra jamais manquer de recourir à cette thérapeutique.

CHEZ L'ENFANT

Même conduite à tenir au début que chez l'adulte : ponction, arthrotomie, mais en cette réserve, que la mobilisation agisse bien difficile.

L'arthrite suppurée est souvent due à un ostéomyélite, ostéo-arthrite, ou la mobilisation prime la question fonction. Il faudra tenter l'ostéomyélite suivant les règles classiques.

Les indications de la vaccinothérapie restent les mêmes que chez l'adulte.

Enfin, à cet âge, on l'on ne peut recourir à la résection, on se souviendra de la ressource qu'offre encore, avant l'amputation, l'opération de Lawen ou la résection temporaire. La nouveauté réside sur elles l'avantage de laisser la partie verte à un retour de la mobilité ; mais les observations en sont rares. Et sera-t-elle de jours suffisante ?

A mon avis

M. Victor Pauchet vient d'être élu président du Congrès de Chirurgie pour 1936. Je me réjouis personnellement du grand honneur qui est fait à ce compatriote et à cet ami, mais je me trouve davantage heureux de constater, chez les chirurgiens qui l'ont élu, le sentiment de justice qui a dicté leur choix.

Ce n'est un secret pour personne que Pauchet ne compte pas que des admirateurs et des amis. Son habileté prestigieuse a créé autour de lui une atmosphère d'envie comme il est fréquent d'en constater dans notre milieu. La genèse de cette sourde antipathie est révélabile, facile à trouver. Elle est au demeurant toute à son honneur.

Si Pauchet, médaille d'or de l'Internat de Paris, avait suivi la filière des concours, on ne lui eût pas chicané ses qualités.

Il avait décidé de construire autrement sa vie. Il retourna dans sa ville natale, à Amiens, et il y conquit rapidement une renommée qui s'étendit au loin. S'il était toujours demeuré sur les rives de la Somme, on en eût fait l'un des meilleurs chirurgiens de la province, et personne n'eût tiré ombrage de son prestige.

Mais la guerre fut cause qu'il ne retourna pas à Amiens et qu'il s'installa à Paris. Dès lors, ce fut l'ostracisme. La clientèle lui vint, nombreuse, des quatre coins du monde. Et ce drainage lucratif ne lui fut pas pardonné.

Et puis, voici qu'un hôpital lui était ouvert, qu'il y donnait même un enseignement. Alors, ça c'était vraiment faire la nique au monde chirurgical officiel. On tira sur lui à boulets rouges.

Nous vécûmes jadis la guerre que fit l'officialité chirurgicale à Doyen. Celui-ci était un lutteur redoutable. Il ne fut jamais vaincu par ceux qui lui survivaient. Bien plus, le destin, qui est un grand justicier, semble n'avoir permis à d'aucuns de vieillir que pour nous donner le spectacle d'une déchéance morale qui est la rançon de la haine qui avait commandé leurs attaques envenimées contre Doyen.

Pauchet n'a rien d'un lutteur, il ne saurait rappeler ce géant de bataille qui montait à la tribune du Congrès de Chirurgie et qui développait ses philippiques face à la Faculté rassemblée et muette, avec une chaleur qui suscitait sur les gradins des vivats d'enthousiasme.

Mais Pauchet est un optimiste qui croit que lorsqu'on accomplit sa tâche avec amour, tout le reste finira bien par s'arranger. Et, en effet, tout s'arrange. Aux vilénies colportées sous le manteau, il n'a jamais répondu. Aux affronts

que la Société de Chirurgie lui infligea par des votes vindicatifs, il ne réagit point. Mais il n'en fut pas humilié. Son caractère demeura égal. Il continua de travailler.

C'est ce labeur étincelant que les chirurgiens français ont voulu honorer en appelant Pauchet à présider leurs assises. Et un tel vote, on l'avouera, honore ceux qui l'ont émis peut-être davantage que celui qui en est le bénéficiaire.

Il est une autre personnalité qui est l'une des gloires chirurgicales françaises les plus incontestées et qui devra prochainement être appelée au même honneur que celui dont Pauchet vient de bénéficier. Vous l'avez deviné, c'est de de Martel que je veux parler.

Celui-là est doté d'une énergie farouche. C'est au surplus ce qu'on appelle un sauvage et je suis certain que les lignes que j'écris me vaudront de sa part une bourrade sévère.

Il eût pu, lui aussi, devenir un « officiel » en gravissant les degrés assignés aux élèves dociles. Mais allez-vous demander une once de docilité à ce preux braveur de sa liberté et fier de sa orgueilleuse ?

La renommée de de Martel est considérable, sa réputation glorieuse a conquis le monde. Et il est de ce fait bien plus utile au prestige de la science française qu'un tas de petits crapauds officiels qui suent leur jalousie dans l'ombre où ils couripissent.

Eh bien, que ceux qui ont fait une bonne action en votant pour Pauchet accomplissent demain une œuvre de justice en appelant de Martel à présider le Congrès de Chirurgie. Les acclamations prolongées qui salueront cette élection leur prouveront qu'ils ont, en faisant ce geste d'indépendance, effectué une de ces manifestations que commande la conscience.

J. CRINON.

VIOPHAN

Comité Médical Franco-Japonais

Un Comité médical franco-japonais vient de se fonder. La première réunion de ce Comité a eu lieu à la Faculté de médecine sous la présidence de M. Natsuke Sato, ambassadeur du Japon à Paris. Ce Comité comprend parmi les Français les professeurs Achard, Hartmann, Roussy, Terrien, Sergent, Lemaitre, Mesnil, Ramon, Burnet et M. Bassot, représentant le ministre de la Santé publique ; du côté japonais, le professeur Tsurumi et M. Suzuki, secrétaire d'ambassade.

L'objet du Comité est limité, pour le moment, aux publications réciproques dans le domaine de la science médicale et au patronage d'étudiants. Il sera rédigé respectivement chaque année un sommaire des communications importantes dans toutes les sections de la science médicale des deux pays. Le siège du Comité est à la maison du Japon, à la Cité universitaire de Paris.

ZOMINE

CITROSODINE

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY

La bourse Mussolini permettant chaque année à un médecin français de faire un stage comme assistant à l'Institut de la tuberculose de Rome a été décernée le 3 septembre dernier par le Comité exécutif de l'Union internationale contre la tuberculose, réuni à Varsovie.

M. Etienne Berthet, interne des hôpitaux de Grenoble, prosecteur à l'École de médecine, a été désigné pour la France.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph.-Odéon 24-81.

Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Les chansons de salle de garde, qui firent la joie de nombreuses générations d'élèves, viennent d'être enregistrées sur disques « Esoulape ». Cette collection, qui comprend le répertoire complet en 24 disques, a été entourée des plus grands soins quant au texte et à la musique et saura satisfaire les vrais puristes. — Nous signalons que cette collection est réservée exclusivement aux médecins et pharmaciens, auprès desquels une souscription est ouverte. — S'adresser pour souscrire à la Société ULTRAPHONE Française, 48, rue de la Bienfaisance, Paris (VIII^e).

THÉOBROMOSE DUMESNIL

La clinique du Landy, que dirige le Docteur MASMONTTEL, fêtera son dixième anniversaire le vingt-huit octobre prochain.

FOSFOXYL

MM. H. Vaquez et A. Clère, professeurs, recommenceront fin janvier 1935, leur cours de perfectionnement sur les maladies du cœur et des vaisseaux. Le programme détaillé sera publié en novembre prochain.

Biocholine ercé

Un docteur interne, de 25 à 30 ans, de nationalité française, désireux de préparer son médiateur des asiles et ayant déjà été affecté au titre d'interne dans un établissement d'aliénés, est demandé d'urgence à l'asile de Dury-les-Amiens.

Traitement annuel, en espèces : 35.000 à 38.000 francs ; logement, chauffage, éclairage et divers avantages en nature.

Adresser les demandes au directeur de l'asile d'aliénés de Dury-les-Amiens avec indications de situation de famille, diplômes, titres et liste complète des références.

MICTASOL



M. LE DOCTEUR VICTOR PAUCHET

Dans sa séance plénière l'Association française de chirurgie a désigné pour la présidence du Congrès de 1936 M. le professeur Michel (de Nancy). M. Victor Pauchet a été élu vice-président. Il présidera donc le Congrès de 1936.

SILIPLASTINE du Docteur Debot

Cette semaine s'est tenu, dans les locaux de la Faculté de Médecine de Paris, le Congrès International de la Presse Médicale Latine. La séance inaugurale eut lieu mercredi dernier sous la présidence de M. Léon, préfet honoraire, représentant M. Marin, ministre de la Santé publique, et celle de M. le Professeur Roussy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Assistèrent à cette réunion : MM. Vaccaro (Italie), Pende (Gènes), de Blasio (Naples), Beckers (Bruxelles), L. Mayer (Bruxelles), Morelli (délégué officiel du Gouvernement italien), Pizzardi (Milan), Dr Giordano (Venise), Dr Daniel (Bucarest).

GALAGÉNOL du Docteur Debot

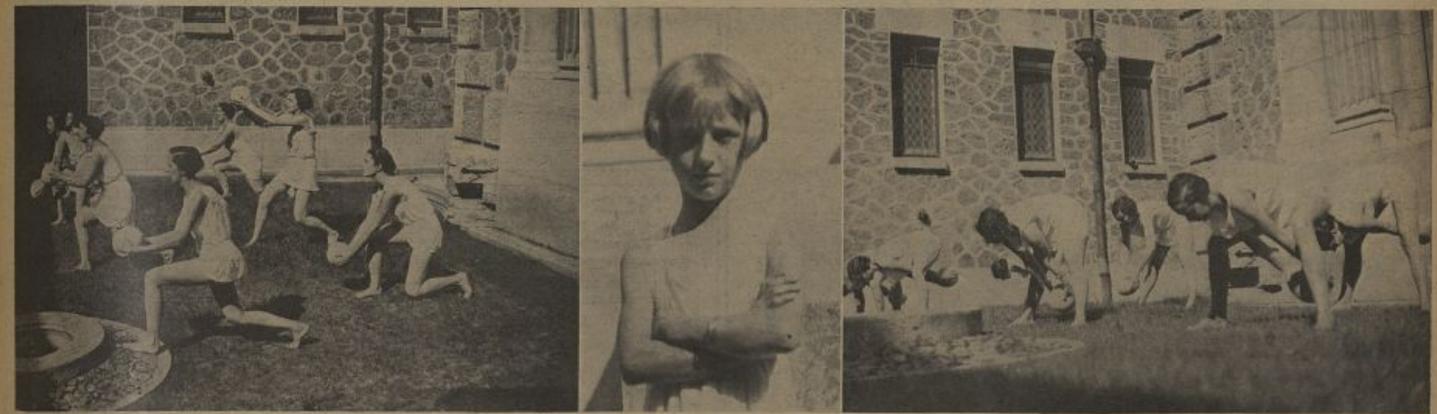
Mon Repos, à Ecully (Rhône), Et abilis-neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intoxiqués. Dr B. FLUILLADE

Un concours pour l'emploi de professeur suppléant de la chaire d'histologie à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens s'ouvrira le lundi 8 avril 1935 devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille.

Le registre des inscriptions sera clos le 7 mars 1935.

LIPOSPLENINE DU Dr GROC

VACCINOVOULES E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS



L'Établissement Thermal de Châtel-Guyon est doublé d'un Établissement de culture rythmique qui a retenu vivement l'attention des membres du Congrès de la colibacillose qui s'est tenu récemment dans cette Station Thermale. C'est au cours d'une démonstration qui a été donnée au Congrès qu'ont été effectuées les photographies ci-dessus par le reporter de L'INFORMATEUR MÉDICAL.

NÉO-RHOMNOL



AMPOULES

Fluocinate de Styrchnine. 1 mgr.
Cocodylate de Soude 0gr. 05
Une inject. indolore par jour.

COMPRIMÉS

Nucléinate de Styrchnine, 0mgr. 5
Méthylarsinate de Soude 0gr. 025
Deux comprimés par jour.

INFECTIONS et CONVALESCENCES

LABORATOIRES du D^r LEPRINCE
92, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menbrancuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures

BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

LE MONDE MÉDICAL

(Suite et fin de la page 1)

Mariages

— On a célébré, en la chapelle du sanatorium de Bligny, le mariage de Mlle Odette Guinard, fille du docteur Louis Guinard, médecin directeur du sanatorium, et de Mme, née Cartan, avec M. Raymond Guinard, industriel, fils du docteur Urbain Guinard, chirurgien à Saint-Etienne, et de Mme, née Sorrel.

— Nous apprenons le mariage de M. Pol Gourand, externe des hôpitaux de Paris, fils de M. le docteur Rémi Gourand, de Mohon (Ardennes), avec Mlle Jacqueline Denance, fille du regretté docteur Pierre Denance, décédé en mai 1934.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans l'intimité, en l'église de Varennes-en-Gâtinais, le 18 septembre 1934.

— Mme Paul Derveaux, le docteur Paul Decoulaere, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme Paul Decoulaere ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Mathilde Decoulaere, leur petite-fille et fille, avec M. Jean Caillaux.

La célébration du mariage a eu lieu le samedi 13 octobre 1934, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing.

— Mme Destrebecq-Lensaie, M. et Mme André Lehoucq ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Simone Lehoucq, leur petite-fille et fille, avec le docteur Henry Wambourg, médecin des hôpitaux.

La bénédiction nuptiale a été donnée le mardi 16 octobre 1934, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing.

— M^{rs} Emile Mouriquand de Lestang, M. le docteur et M^{rs} M.-J. Quintero, M. le professeur Georges Mouriquand, membre correspondant de l'Académie de médecine, chevalier de la Légion d'honneur et M^{rs} Georges Mouriquand ont l'honneur de vous faire part du mariage de M^{lle} Violette Mouriquand, leur petite-fille et fille, avec M. Henry Edel, interne lauréat des Hôpitaux de Lyon.

La bénédiction nuptiale a été donnée au Nouveau Temple, 3, quai Victor-Augagneur, le mardi 16 octobre 1934, à 15 heures. 16, place Bellecour, Lyon.

— M^{rs} et M. le docteur F. Jayle, M^{rs} et M. Jules Egré, ont le plaisir de vous convier au mariage de leurs enfants, M^{lle} Colette Jayle et M. Pierre Egré, ancien élève de l'École Polytechnique, le jeudi 25 octobre 1934, à midi, en l'église Saint-Sulpice.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée

par sa Grandeur Monseigneur Flynn, évêque de Nevers, Paris, 20, rue Cassette (VI^e arrondissement). Pougues (Nièvre), villa Jeanne-d'Arc.

Nécrologies

— On annonce la mort de M. J.-P.-G. Meillère, membre et ancien président de l'Académie de médecine, pharmacien des hôpitaux de Paris, officier de la Légion d'honneur, père de M. le docteur Jean Meillère, chirurgien des hôpitaux de Paris, père de M^{rs} Pignot et beau-père de M. le docteur Pignot, ancien chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris. Nous adressons à M. Jean Meillère et à M. et M^{rs} Pignot nos bien sincères condoléances.

— Nous avons le grand regret d'annoncer la mort de Pierre-Alain-Louis Cherfils, décédé le 14 septembre 1934, à Boulogne-sur-Mer.

— On est prié d'annoncer la mort de M^{lle} le docteur Gabrielle Levy, médecin de l'hôpital Paul-Brousse, décédée 56, rue d'Assas (6^e). De la part des familles Levy, Kahn et Lang. Il ne sera pas envoyé de faire-part.

— Le docteur et M^{rs} Marcel Pinard ont la douleur de faire part de la mort de leur fille Elisabeth.

— On annonce la mort de M. Francesco Durante, chirurgien, ancien professeur à l'Université de Rome, décédé à Lettoggianni (Italie), à l'âge de quatre-vingts ans.

— On annonce la mort de M^{rs} H. Bousquet, née Milliaux, veuve du docteur Bousquet, de Clermont-Ferrand. Elle était la mère du docteur Pierre Bousquet, de Cannes, et de M^{rs} Marcel Michelin.

— *Mézières-sur-Isaïre-Bellac.* — Le médecin commandant en retraite Jacques Trollat, de Nice - M^{rs} Eugène Trollat, avoué à Bellac, et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur frère et oncle M. Jean Trollat, receveur d'enregistrement à Mézières-sur-Isaïre.

— M. et M^{rs} Wohlgenuth, le professeur agrégé J. Okinczy, chirurgien de l'hôpital Beaujon, et M^{rs}, ont la douleur de faire part de la mort de leur mère et belle-mère, M^{rs} veuve Oscar Wohlgenuth, née Chavanne, pieusement décédée à Paris, le 5 octobre. Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu, dans l'intimité, à Nogville (Seine-et-Marne).

— Le docteur et M^{rs} Marcel Pinard ont la douleur de faire part du décès de leur fille Elisabeth.

— Nous apprenons la mort du docteur Louis Labat, décédé à New-York, à l'âge de cinquante-cinq ans.

— On a la douleur d'annoncer le décès de M^{rs} Metzger, née Bertha Levy, veuve du grand rabbin Moïse Metzger. De la part de M. et M^{rs} Adolphe Cahen, de M. René Metzger, du docteur Marcel Metzger, accoucheur de l'hôpital Bretonneau, et M^{rs}, de M. Edmond Metzger, ingénieur conseil, ancien élève de l'École polytechnique, M^{rs}, leurs enfants et petits-enfants, du docteur Adrien Metzger, ancien chef de clinique à la Faculté, M^{rs}, et leurs enfants, des familles Levy-Wogue, Blum, Metzger et de la part de M^{rs} Louisa Lob, sa fidèle compagne.

— Le docteur Alexandre Cullerre vient de mourir à La Roche-sur-Yon dans sa quatre-vingt sixième année.

NOUVELLE BRÈVE

Sont nommés pour l'année scolaire 1934-1935, à l'École normale d'éducation physique, en qualité de :

Directeur : M. Chailley-Bert, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Directeur technique : M. le docteur Richard.

Chargés de cours : Anatomie. — M. le docteur Olivier, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

Physiologie. — M. le docteur Chailley-Bert, M. le docteur Garrelou.

Éducation physique. — M. le docteur Richard.

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

.. PADERYL ..

CALMANT de la TOUX - SEDATIF NERVEUX

DOSES. — Adultes : De 2 à 6 Dragées par jour à avaler sans les croquer.

Enfants : selon l'âge.

LABORATOIRES CLIN. - COMAR & Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, extra-Pure et Peptide lente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules (dosage à 9 gr. 15).

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholestérol, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholères, tectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrite et lithiasturies.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

THÉOSALVOSE Théobromine pure française (cachets)

Pure - Digitalique - Scillitique - Spartiatique - Barbiturique. Caféinée, Ilihinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadate)

Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue de Cléry - PARIS

IODASEPTINE CORTIAL (Iodo-Benzoate thyl-Farmane)

Traitement de choix des Tuberculoses pulmonaires torpides non fébriles, à évolution lente.

Ampoules de 2, 5 et 10 cc. Comprimés de 20 et 50 centigr. Gouttes : 50 gouttes = 50 centigr. Intra-veineuses de 2 cc., pendant 2 jours, puis de 5 cc., exceptionnellement 10 cc. — Série de 10 jours de traitement séparées par 10 jours de repos.

Pas de choc, pas d'hémoptygies. Disparition de bacilles dans les crachats. Amélioration de l'état général. Augmentation de poids.

Bibliographie. — Sté Méd. des Hôp. (Dufour) Thèse (Curti) 1928 (Fte de Méd. de Paris) — B. Mant et Méry, Paris Médical, 24 Sept. 1931 et 1^{er} Fév. 1932. — Trotot, Août 1932.

Echantillons et Littératures. — LABORATOIRE CORTIAL, 13, boul. Pasteur, PARIS.

LA SANTHEOSE Le Diurétique Idéal par exellence

Ne se délivre qu'en cachets forme ovale 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (10^e)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Avis de vacance d'une place d'auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France en la catégorie des bactériologistes.

Par suite du décès de M. le docteur René Léger, une place d'auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France est déclarée vacante dans la catégorie des bactériologistes.

Les auditeurs sont nommés par le ministre sur une liste double de présentation établie par le conseil supérieur d'hygiène publique de France. Une nomination de membre sur deux leur reste de droit.

Les intéressés ont un délai expirant le 15 novembre 1934 pour faire acte de candidature, exposer leurs titres dans un dossier qui sera adressé au ministre de la santé publique (5^e bureau de la direction de l'hygiène et de l'assistance, 7, rue de Tilsitt, Paris (10^e)).

Un service de santé ne devrait-il pas être organisé pour chaque manifestation officielle ?

Le « Bulletin Municipal » publie la question écrite suivante :

« A la suite des tragiques événements de la veille, et des graves lacunes qu'ils ont révélées au commandé M. Armand Masari, conseiller municipal, demande à M. le préfet de la Seine et à M. le préfet de police si des mesures pourraient être prises en vue d'assurer la présence constante d'un médecin ou d'un infirmier au service à toutes les manifestations officielles et quelles des personnalités assistent, entourent la quantité de gens dont la présence est, dans de telles circonstances, indispensable et celle d'un médecin à même d'intervenir immédiatement en cas d'accidents graves. »

Ajoutons qu'à l'Hôtel de Ville de Paris, par la moindre réception, un service de santé est toujours prévu avec infirmiers, pansements, brancards, etc.

GRANULE NORDEN

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION



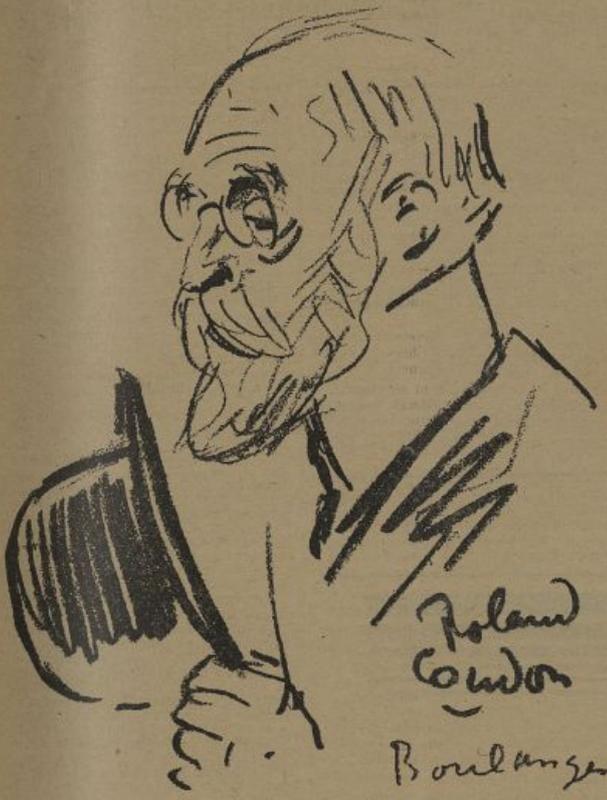
À BASE DE :

- 1^o EXTRAIT TOTAL des GRANDES GLANDES de l'INTESTIN qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.
- 2^o EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ qui régularise la sécrétion de la bile.
- 3^o AGAR-AGAR qui rehydrate le contenu intestinal.
- 4^o FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS action anti-microbienne et anti-toxique.

1 à 6 Comprimés avant chaque repas

LABORATOIRES LOBICA
46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (17^e)
G. CHENAL, Pharmacien

Croquis de l'Académie



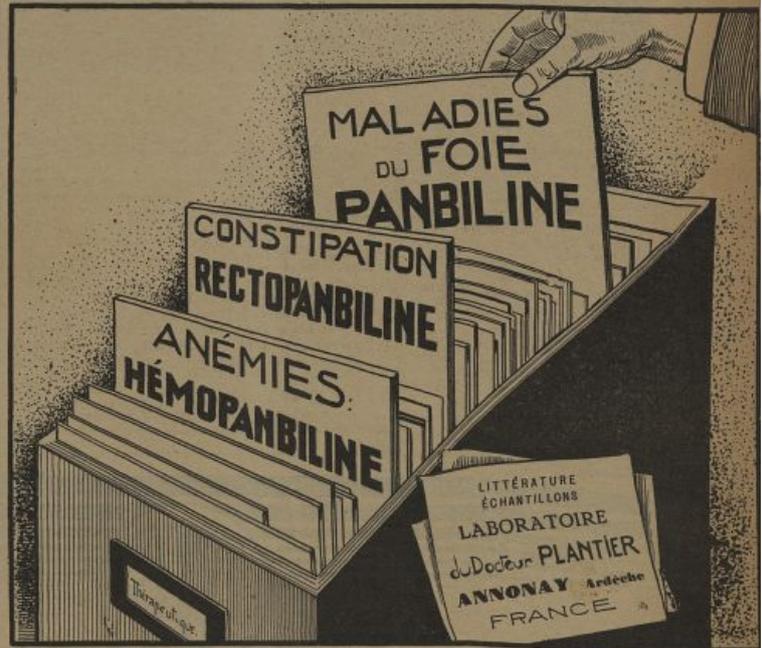
UN HABITUÉ

Desin inédit de Roland COUDON

CORBIÈRE
R. Desrenaudes,
27-
PARIS

**SERUM
ANTI-ASTHMATIQUE
DE HECKEL**

Pour ADULTES
5 centicubes
ENFANTS
2 C^{cs}



FACULTÉ LIBRE DE LILLE

M. le professeur Henry Billet est nommé doyen ; M. le professeur Cyrille Carrez, assesseur.

M. le docteur Adolphe Bernard, chargé du service des maladies de l'estomac à l'hôpital Saint-Philibert, est nommé professeur suppléant à la Faculté de médecine.

M. le docteur Gérard Desbonnets, agrégé de chirurgie de la Faculté libre, est nommé assistant de clinique chirurgicale à l'hôpital de la Charité.

M. le docteur Henri d'Hour, agrégé de médecine de la Faculté libre, est nommé assistant de clinique médicale à l'hôpital de la Charité.

LA LIMITATION DES ÉTUDIANTS

Le professeur Portmann, de la Faculté de médecine de Bordeaux, sénateur de la Gironde, vient de déposer sur le bureau du Sénat un projet de loi tendant à limiter le nombre des étudiants en médecine pour lutter contre la pléthore médicale.

Voici le texte de la proposition :

Article premier. — Le ministre de l'Éducation nationale arrête chaque année, en tenant compte des besoins à prévoir, le nombre des étudiants autorisés à prendre la première inscription de doctorat en médecine d'État et le nombre des étudiants admis à passer de première en deuxième année.

Art. 2. — La limitation du nombre des étudiants se fera pour l'entrée en première année sur les notes obtenues au certificat P. C. B. et pour l'entrée en deuxième année sur les notes obtenues à l'examen de fin de première année.

Art. 3. — Les modalités d'application de la présente loi seront fixées par décret.

Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris

Le jury est définitivement composé de MM. Lumbing, Huard, Lantuéjoul, Donzelot, Lædensch, Clerc, Touraine, Jacob, Grenet, Martin, de Gaudart d'Allaines, Mondor, Labey, Okinczy, Berseret.

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE de SÉROLOGIE et de SYPHILIS
EXPÉRIMENTALE**

25, boulevard Saint-Jacques
PARIS (XIV^e)

L'Assemblée générale de la Société Française de Sérologie et de Syphilis Expérimentale se réunira à la Faculté de Médecine de Paris, le 8 novembre 1934, à 10 heures.

Question à l'ordre du jour :

Valeur comparative des réactions de flocculation entre elles.

Rapporteurs : M. le professeur Meinicke ; M. le docteur Arthur Vernes ; M. Leconte du Nouy.

Les travaux se continueront l'après-midi, à 15 heures, à l'Institut Alfred-Fournier, 25, boulevard Saint-Jacques.

Les membres de la Société désireux de prendre part à l'assemblée sont priés de s'inscrire le plus tôt possible et de faire parvenir au secrétariat le titre de leur communication.

M. le professeur Meinicke fera, le vendredi 9 novembre, à 10 heures du matin, à l'Institut Alfred-Fournier, l'exposé de la nouvelle méthode dont il est l'auteur, de séro-diagnostic de la Tuberculose.

A cette conférence sont particulièrement invités tous les médecins qui s'intéressent au diagnostic de la Tuberculose.

**S'ABONNER A L'INFORMATEUR
MEDICAL c'est montrer qu'on aime
l'indépendance de ce journal et le
caractère de ses informations sélectionnées, originales et illustrées.**

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

R.C. 1934M

Thérapeutique nouvelle
des états hypertensifs

COMPRIMÉS DE DÉRIVÉS DE LA CHOLINE
ACTIFS PAR VOIE DIGESTIVE

HYPOTAN

LE RÉGULATEUR DU DÉBIT ARTÉRIEL

**HYPERTENSION
SPASMES VASCULAIRES**

CURE COMPLÉMENTAIRE
DE L'ACÉCOLINE

COMPRIMÉS
4 à 6 PAR JOUR

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

Une dose avant chaque repas.

**TUBERCULOSE
SCROFULOSE
FRACTURES
CARIES DENTAIRES**

TRICALCINE

LE RECALCIFIANTE CLASSIQUE

Laboratoire des Produits SCIENTIA - 21, Rue Chaptal - Paris - 9^e A¹

Une dose avant chaque repas.

**GROSSESSE
ALLAITEMENT
CROISSANCE
CONVALESCENCES**

PATHOGÉNIE ET TRAITEMENT DES RECTITES PROLIFÉRANTES et sténosantes

(Suite et fin de la page 2)

CONCLUSIONS

1° Les rectites proliférantes et sténosantes constituent une des manifestations cliniques d'une affection beaucoup plus générale, caractérisée essentiellement par un processus lymphangitique susceptible d'envahir isolément ou simultanément les différents systèmes lymphatiques du périmètre de la zone ano-rectale, des organes génitaux, de la région inguinale, de la fosse iliaque.

2° Dans l'immense majorité des cas cette paratuberculose est due au virus de la maladie de Nicolas-Favre, ainsi qu'en témoignent les constatations biologiques, histologiques et cliniques exposées dans ce rapport.

3° Parmi les différentes pathogénies qui ont été invoquées antérieurement, nous éliminons résolument la syphilis, la blennorragie, les mycoses. En ce qui concerne la tuberculose, deux observations, où le bacille de Koch fut mis en évidence dans les lésions, laissent planer un doute sur la possibilité de l'origine tuberculeuse de certains rétrécissements inflammatoires du rectum. De toute façon, cette éventualité est tout à fait exceptionnelle.

4° L'examen de 139 cas de rétrécissements inflammatoires du rectum traités par des

méthodes chirurgicales diverses, par différents chirurgiens, et suivis durant de longues années, nous a démontré la faillite actuelle des procédés d'exérèse chirurgicale. La récurrence apparaît comme étant la règle, sauf de rares exceptions.

5° L'étude du mécanisme et de la pathogénie de ces récurrences nous porte à considérer la périrectite comme le facteur essentiel de ces insuccès chirurgicaux. La grande étendue en hauteur des amputations rectales, la section, en muqueuse saine, ne sont donc pas des éléments suffisants pour obtenir la guérison définitive.

6° Les caractères de cette périrectite, que nous avons essayé d'individualiser, sont ceux d'une véritable maladie sclérosante de toutes les régions périrectales, périnéales, ischio-rectales, sous-péritonéales, réalisant un bloc fibreux diffus, sans cesse en évolution, gagnant de proche en proche.

7° Extirper un rétrécissement inflammatoire du rectum, voire même une rectite proliférante en évolution, ce n'est donc pas réséquer une muqueuse malade, ou un rétrécissement muqueux et sous-muqueux, ou un segment de rectite pariétale, c'est tenter l'ablation d'une couche fibreuse, d'une gangue de sclérose diffuse ne présentant ni limites ni plans de clivage, c'est méconnaître des lymphangites en évolution, c'est tailler dans des tissus peut-être sains en apparence, toujours envahis en fait.

8° Devant ces résultats opératoires, nous conseillons actuellement les traitements conservateurs, diés médicaux, associés dans certains cas, à un anus iliaque. Méthodes palliatives, peu brillantes, qui sont appelées à disparaître, le jour où le traitement spécifique de la maladie causale permettra la guérison des rectites proliférantes et sténosantes. Seules pourront alors persister encore

La surrénalectomie dans le traitement des artérites oblitérantes

par M. Raymond Leibovici

CONCLUSIONS

Parvenus au terme de ce rapport, il nous faudrait conclure sur la valeur de la surrénalectomie dans le traitement des artérites oblitérantes, et rien ne nous paraît plus difficile.

Nous avons relu le suggestif discours de Leriche à notre dernier congrès, et nous avons été séduits par les merveilleuses perspectives qu'il nous faisait entrevoir. La recherche pure renouvelait la face de notre art. La chirurgie cessait d'être le bras-seculier de la médecine, elle rejetait l'argument d'autorité, le culte de l'opinion moyenne, l'horreur du nouveau. Elle n'attendait plus l'heure tardive des lésions anatomiques définitives, elle se dégageait enfin de la domination exclusive de l'anatomie pathologique, elle s'attaquait de bonne heure aux fonctions troublées, aux perversions fonctionnelles, à la vie hormonale des tissus.

Puis, nous avons relu le magnifique avant-propos du dernier livre publié par notre cher et regretté maître Lécène. Nous avons relu aussi les pages qui devaient préfacier ses irremplaçables « Diagnostics anatomiques ». Nous nous sommes souvenus de son enseignement, de son amour de « l'observation clinique, inlassablement attentive » et de son culte pour « l'esprit critique contrôlant les données de l'expérience ».

des lésions cicatricielles, parfaitement éteintes, déterminant des rétrécissements banaux, pour la cure desquels le traitement chirurgical sera susceptible de reprendre tous ses droits.

Ces deux « philosophies » de la chirurgie sont également indispensables à ses progrès, mais, lorsqu'elles sont en désaccord sur quel que point de la chirurgie, il n'est pas de la de les départager.

En ce qui concerne la chirurgie des artérites, nous laissons à la thrombo-angéite, soumise dans la bonne voie ou faisons-nous dans la route ? Les caprices de l'évolution de la maladie de Buerger, l'imperfection de nos opérations sont autant d'obstacles à des solutions définitives.

Néanmoins, en s'écartant les problèmes, il y a quelques points qui nous paraissent assez incertains.

Tout d'abord, dans le traitement chirurgical, quelle est la meilleure opération : la surrénalectomie ou la sympathectomie lombaire ?

La surrénalectomie ne paraît pas avoir des bases anatomopathologiques démontrées, à la comparer à la thyroïdectomie pour l'adénome, mais le goitre exophthalmique a un aspect histologique reconnaissable au microscope d'où l'on tire que la surrénalectomie est mieux dans la voie que la sympathectomie. Elle ne paraît pas avoir de bases physio-pathologiques éprouvées, car personne n'a jusqu'ici démontré qu'il existe de l'hyper-adrénalinémie, que l'ablation d'une seule surrénale ait un effet physiologique manifeste. Elle a l'air d'être un traitement causal et d'être l'artérielle, mais il n'est pas prouvé que la surrénale soit responsable de la maladie de Buerger, ni que la surrénalectomie en arrête l'évolution. Cliniquement, elle ne paraît pas réaliser une vaso-dilatation importante, ni durable, ni générale. Tardivement, il ne paraît pas qu'elle diminue de beaucoup le nombre des amputations.

Les statistiques montrent, à côté de quelques beaux succès, de très nombreux échecs.

La sympathectomie lombaire a une base physiologique beaucoup plus sûre. Il n'est pas douteux qu'elle provoque une vaso-dilatation de tout le membre inférieur, à condition que sa circulation collatérale en soit encore capable. Elle provoque une hyperémie réelle et durable qui peut compenser l'oblitération des artères malades et par conséquent arrêter les douleurs et le sphacèle. Mais elle n'est pas un traitement causal, et la thrombo-angéite persiste libre de s'étendre et d'aboutir à nouveaux échecs, à la gangrène et à l'amputation.

Les statistiques montrent qu'elle donne souvent de beaux résultats, mais qu'elle échoue lorsqu'elle arrive trop tard ou que l'oblitération ne cesse pas de s'étendre. Elle paraît peut-être un peu plus grave que la surrénalectomie.

Entre ces deux opérations, que choisir ? Nous ne pensons pas que quiconque, n'ayant l'expérience des deux méthodes, peut actuellement des indications comparées. L'expérience des procédés conservateurs est encore trop récente ; peu d'entre nous ont vraiment une expérience valable de l'évolution naturelle de la maladie, de l'évolution après surrénalectomie et de l'évolution après sympathectomie. Ainsi s'exprime Leriche et ajoute : « Personnellement, après avoir tenté des sympathectomies lombaires, de différents niveaux, des résections artérielles, et même, des sympathectomies lombaires, et en faisant toujours de temps en temps, dans les circonstances s'y prêtent, nous préférons actuellement la surrénalectomie toutes les fois qu'elle nous paraît possible, parce qu'elle nous a donné de remarquables résultats, parce qu'elle a une action générale, et qu'il est nécessaire pour une maladie grave, alors que les sympathectomies ne sont que des opérations locales... Nous ne gardons ces opérations sympathiques qu'une place de second plan. Nous les employons surtout à titre d'opération secondaire, pour donner, dans des cas particulièrement rebelles, un coup de fouet terminal à la cicatrisation. »

Et Leriche conclut, ailleurs : « La question de la surrénalectomie ne doit pas être posée prématurément comme on tend à le faire et comme on l'a fait si souvent dans le passé avec beaucoup de légèreté pour tant de succès difficiles. »

Il est certain que la surrénalectomie ne doit pas être enterrée à la légère, et c'est pourquoi, à l'opinion d'Oppel et de Leriche, nous avons opposé l'expérience non moins riche de Julio Diez et d'Adson, qui prouve que la sympathectomie lombaire peut soulever une comparaison avec la surrénalectomie.

Seconde question : la chirurgie surrénale est-elle mieux que le traitement médical (vaccinothérapie, agents physiques, méthodes de Sibert) ?

Jusqu'à plus ample informé, cela ne paraît pas évident. Certes, la chirurgie surrénale a son actif de brillants succès, mais il ne faut pas souvent aller chercher ces succès médicaux, surtout entre les mains de Sibert, qui a donné les statistiques les meilleures sur le nombre et la qualité des résultats. Mais, outre n'a évité autant d'amputations ni autant d'infirmités à une vie normale ou presque. C'est à la fois le plus conservateur et le plus bénin et le plus efficace. Il mérite donc d'être conseillé et poursuivi en attendant que la chirurgie ait fait mieux encore.

Nous ne pouvons pas non plus négliger l'opinion de médecins qualifiés, qui voient de plus d'artérites que nous et qui les suivent souvent pendant des années ; à l'heure où pour s'assurer de meilleurs résultats, certains chirurgiens réclament que la surrénalectomie soit précoce, il ne faut pas oublier que les nombreuses oblitérations artérielles auxquelles tant d'elles sont bien compensées, et que beaucoup d'autres sont admirablement guéries. Les opérer, ce serait le succès à garantir, mais peut-être aussi quelques opérations inutiles.



tonique "roche"

toni - stimulant

sirop "roche"

affections pulmonaires

allonal "roche"

toutes les algies

sédobrol "roche"

symptômes nerveux

Produits F. HOFFMANN - LA ROCHE & C^{ie} 10, Rue Crillon, PARIS (IV^e)

Au Congrès de Chirurgie

Echos et Indiscrétions - Exposition Thérapeutique et Scientifique

Le Congrès de Chirurgie constitue chaque année un événement considérable, car il marque le retour de l'activité médicale. On y retrouve, venus de tous les coins de France et aussi de l'étranger, les maîtres du bistouri. Certes, la valeur des sujets traités est pour quelque chose dans ce rassemblement d'élites, mais il y a aussi, pour tous les congressistes, la joie de se retrouver dans ce grand amphithéâtre de la Faculté de Paris. Et puis, il y a les démonstrations dans les hôpitaux effectuées par ceux qui veulent attacher leur nom à une technique opératoire et recevoir de leurs confrères compliments et critiques.

LA FERRERIE SCIENTIFIQUE, la grande maison française, dont un des départements industriels s'est spécialisé depuis de nombreuses années dans la construction d'Appareils d'ULTRA-VIOLET, d'INFRA-ROUGE et de DIATHERMIE, bien connus aujourd'hui dans le monde entier par la robustesse de leur fabrication, la souplesse de leur fonctionnement et les perfectionnements originaux dont ils sont incessamment pourvus, présente cette année :

en DIATHERMIE,
Le Gamme complète d'Appareils à Ondes Courtes, à Ondes Entrefrèquences, à Ondes Continues (Appareils Bi-Diathermiques), et un nouveau Générateur à Ondes Courtes (du Type symétrique, 750 Watts), possédant des dispositifs brevetés s. g. d. g. qui, à puissance égale, assurent à son Usager une économie de cinquante pour cent sur les dépenses de courant utilisés et de remplacement des Lampes brûlées. Il permet d'effectuer, dans toutes les positions, toutes les applications localisées ou généralisées de grande puissance, de réaliser tous les traitements courants : Rhéumatisques, rhumatoïdes, articulaires, de fièvre moyenne, etc..., d'employer pour certains traitements locaux, — en particulier ceux des animaux, — la Méthode unipolaire avec une seule Plaque et d'effectuer, sans fil, sans qu'on ne le Patient, ni le Praticien, ni l'Installation d'utilisation tenue par celui-ci, tout en contact avec l'Appareil, toutes les applications de Diathermo-Coagulation et de Rébarbié électrique.

en ULTRA-VIOLET,
Un Modèle à refroidissement par air, — pour traitements locaux et intra-cavitaires, — très supérieur aux anciens Appareils à refroidissement par eau, ainsi qu'un Modèle transportable d'un prix d'achat peu élevé.

en INFRA-ROUGE,
Un Type perfectionné muni d'un Filtre et d'un Localisateur amovibles, pouvant fonctionner à trois intensités différentes et tout spécialement recommandé aux Praticiens qui doivent faire des applications d'infra-rouge localisées ou généralisées, dans les meilleures conditions d'économie et de rapidité, ainsi qu'un Type simplifié, d'un prix modeste, offrant l'INFRA-ROUGE à la portée de tous les Médecins qui n'ont pas eu l'occasion de pratiquer encore cet excellent Agent physiologique, de plus en plus en faveur maintenant grâce aux excellents résultats obtenus, sans aucun risque, dans le traitement des douleurs et algies de toutes sortes.

L'amphithéâtre de la Faculté de Paris a fait peu de bruit. Certes, nous l'aimions tel qu'il était avec ses gradins poussiéreux où les étudiants écrivaient sur leurs genoux pendant que leurs camarades de la tranchée supérieure leur labouraient le dos avec leurs pieds.

Même, il y avait dans sa vétusté quelque chose de religieux. Tant de maîtres y avaient enseigné, tant de débats scientifiques s'y étaient solennellement déroulés qu'il semblait, à première vue, quelque peu sacrilège d'en modifier l'aspect,

fût-il pour le rendre moins incommode. M. le Doyen Roussy, sans vouloir jouer à l'iconoclaste, a eu le courage de porter la main sur ce qui avait été respecté si longtemps et, malgré les réserves sentimentales que nous venons de dire, nous sommes d'accord avec le plus grand nombre pour applaudir à son geste.

A son emplacement habituel nous trouvons le stand des Laboratoires Pharmaceutiques et Pansements Brevetés CORBIÈRE.

Nous pouvons admirer une fois de plus l'originalité et la belle présentation des produits de cette firme bien connue du monde médical.

Si certains produits comme le GYTO-SERUM, l'HEMOCYTO-SERUM, le sérum anti-asthmatique de HECKEL n'attirent plus l'attention des docteurs qui connaissent depuis longtemps ces spécialités, il n'en est pas de même des « VACLIDUN » — Lysats-Vaccins du Dr DUCHON. — Les ampoules de BRONCHO VACLIDUN-PYO, STREPTO, STAPHYLO VACLIDUN, etc..., paraissent intéresser vivement les médecins qui s'arrêtent au stand et particulièrement les chirurgiens.

Le Congrès de Chirurgie avait l'air d'être une réunion d'amis venus pour inaugurer le nouvel amphithéâtre de la Faculté. Tout y a été repeint ; les murs, salis par les ans, ont retrouvé une blancheur lumineuse. Le couloir semi-circulaire a perdu ses allures de tunnel. Une ouverture en permet même l'accès par la porte officielle qui donne sur le boulevard Saint-Germain ; les gradins sont munis de pupitres en bois clair et l'aspect général de tous ces congressistes sérieusement accoudés et attentifs à l'exposé des orateurs avait un petit air de corps législatif.

Le Laboratoire HERBEL présente comme chaque année sa fabrication de sparadraps.

Le PRIMAPLAST (Z n° 25) est maintenant bien connu dans les salles d'opérations. Il colle bien, n'irrite pas, et est de grande conservation.

Le STICPLAST, sparadrap extensible dont la souplesse a permis de grandes améliorations dans l'emploi des adhésifs, est maintenant d'un prix très abordable, qui permettra une plus grande application de ce mode de fixation.

Les PANSEMENTS PRIMA, dont le Laboratoire Herbel est une filiale, exposent simultanément leurs fabrications habituelles de : gazes, bandes de crêpe, bandes de gaze, pansement stérilisés, tulle gras, etc...

Le développement important de cette firme au cours des dernières années, témoigne de la qualité de ses produits, et des prix avantageux auxquels ils sont offerts.

Il est un fait qu'on ne s'écrasa point dans l'amphithéâtre de la Faculté, comme la chose fut coutumière ces dernières années. Il faut voir là, sans doute, le résultat du sujet qui avait, cette année, motivé les rapports. Il s'agissait, en effet, de l'étude des « rectices proliférantes » et l'origine un peu spéciale de cette affection diminua l'intérêt qu'on porte habituellement aux grandes controverses dont le Congrès de Chirurgie est le prétexte.

(Voir la suite page 8).

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est se mettre d'accord avec le proverbe qui prétend qu'on tient davantage à ce qu'on achète qu'à ce qu'on vous donne.

PIPÉRAZINE

MIDY

“L'ANTI-URIQUE TYPE”

2 à 4 cuillerées à café par jour.

PROVEINASE

MIDY

LE RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION VEINEUSE

TROUBLES de la PUBERTÉ et de la MÉNOPAUSE

2 à 4 comprimés par jour.

LABORATOIRES MIDY
4, Rue du Colonel-Mali, PARIS-17^e
67, Avenue de Wagram, PARIS (17^e)

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

**THERAPEUTIQUE SALICYLÉE
SOUS FORME D'ASSOCIATION**

**CAFÉINÉE
RHOFÉINE**

ASPIRINE : 0,650
CAFÉINE : 0,050
Comprimés et cachets
**MÉDICATION SALICYLÉE
DES DÉPRIMÉS
ET DES GRIPPÉS**
Toujours bien tolérée par
l'estomac et le rein.

**ÉPHÉDRINÉE
CORYPHÉDRINE**

ASPIRINE : 0,650
JANÉDRINE : 0,050
Eube de 20 comprimés
**MÉDICATION EUPNÉIQUE
DES ÉTATS D'HYPERSÉCRÉTION
DES VOIES RESPIRATOIRES
SUPÉRIEURES**

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE
SPECIA
MARQUES POULENG FRÈRES & USINES DU RHÔNE
21, rue Jean Goujon - PARIS 8^e

PARFAIT SÉDATIF DE TOUTES LES TOUX

ADULTES ET ENFANTS
DE TOUT ÂGE

**GOUTTES NICAN
GRIPPE**

**TOUX DES TUBERCULEUX
COQUELUCHE**

ECHANTILLONS & LITTÉRATURES Laboratoires CANTIN A PALAISEAU S-O, FRANCE

aux
azotémiques



Qui ne fatigue pas les reins
même les plus gravement
lésés.

La marque

Heudelbert
est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

Echos et Indiscrétions - Exposition Thérapeutique et Scientifique

(Suite et fin de la page 7)

LA SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE, Marques « POULENG FRÈRES » et « USINES DU RHÔNE », exposait dans un stand de conception moderne et du meilleur goût, toute la gamme de ses préparations intéressantes à la pratique chirurgicale.

Les spécialités de cette importante Firme étant, en raison des garanties que leur confère la marque « SPECIA », connues et appréciées de la plupart des Chirurgiens, nous nous bornerons à faire une brève énumération de quelques-unes d'entre elles : ANTHEMA, BALSOFORME, PROPIDON, SANEDRINE, SCUTOCAINE, TOCHLORINE, etc...

Il convient toutefois de consacrer une mention particulière au SONERYL SODÉ, produit de création récente pour l'anesthésie de base susceptible d'être réalisée par voie buccale à l'aide de comprimés dosés à 0 gr. 15 ou par voie intraveineuse à l'aide d'ampoules contenant 1 gr. de produit cristallisé pour préparation extemporanée de la solution injectable.

Nous sommes persuadés que le SONERYL SODÉ, dont une longue et sérieuse expérimentation a déjà mis en évidence les avantages que présente son emploi préalablement à l'anesthésie générale, n'a pas manqué de retenir l'attention des Chirurgiens soucieux de faire bénéficier leur art des méthodes nouvelles.

Nous rencontrâmes dans les couloirs qui menaient au grand amphithéâtre un jeune confrère qui manifestait ostensiblement le grand intérêt qu'il portait à l'étude des recettes. Certes, il ne pouvait être tiré déduction de cette confiance, mais vous pensez bien que cela servit de prétexte à quelques conversations malicieuses.

Les Laboratoires F. HOFFMANN-LA ROCHE et Cie, 10, rue Crillon, 10, Paris (Usine à Fontenay-sous-Bois), ont attiré l'attention des visiteurs sur la valeur déjà bien établie de leurs produits, parmi lesquels nous mentionnons spécialement, contre la maladie ulcéreuse gastro-duodénale (et aussi l'angor, les épigastralgies, etc.), la Laristine, solution à 4 % d'istidine, absolument atoxique (injections indolores) ; contre l'atonie intestinale post-opératoire, la Prostagmine, péristaltigène synthétique, sans inconvénient ; l'Hémostra (5 cc, 2,5 cc et 1 cc), le Syntropan, etc., etc.

L'exposition qui a lieu, chaque année, à l'occasion du Congrès de Chirurgie est de plus en plus importante. Jadis, elle ne consistait qu'en un étalage d'instruments chirurgicaux. Mais nous sommes loin de cette époque. Il y a maintenant des objets de pansements, du matériel de couchage, des appareils électriques, que sais-je encore. A signaler la curiosité suivante : Un constructeur de lits immatricula son appareil numéro 1.000 et quelques centaines ; sans doute veut-il imiter ainsi les voitures 901 ou le savon 255, ce qui tendrait à nous faire croire qu'il a déjà créé plus de mille systèmes de lit. Cette prétention est peut-être un peu osée de sa part et nous ne verrons dans son geste qu'une tendance un peu naïve à imiter inutilement la tactique commerciale d'autrui.

La Maison GUÉRIN, 1, rue de Savoie, Paris, présente en son stand deux appareils très intéressants : UN RESECTOSCOPE modèle de Mac Carthy, pour opérations prostatiques sur le lobe médian et un poste BISTOURI ÉLECTRIQUE chirurgical transportable, dont le prix et les références sont des plus remarquables.

M. Guérin présente ces appareils avec une rare compétence qui prouve bien son activité dans la spécialité des appareils urinaires. Un THERMO CAUTER ÉLECTRIQUE supprimant l'emploi des souffleries et des flacons d'essence retient également l'attention. Les Chirurgiens ne manqueraient pas de s'intéresser à ce dernier perfectionnement.

Les bâtiments de la Faculté sont heureusement nettoyés et embellis. De grands tapis, faits d'un caoutchouc épais, feutrent les pas et donnent, aux vestibules, comme aux escaliers, une distinction d'aspect à laquelle cette sévère demeure n'était pas accoutumée. Comme on le voit, il fallait, pour obte-

nir cet heureux résultat, de faibles efforts, et cela démontre qu'il est très facile de jeter par terre cette maison. Cela démontre aussi que nous actions raison lorsque l'Informateur Médical s'élève contre le projet de déplacement de notre Faculté de Paris.

Le LACTOSMOSE était exposé dans un stand qui fut très visité à cause de la nouveauté de ce produit. On fit remarquer aux visiteurs qu'un pansement doit remplir deux conditions : s'opposer à l'infection produite par les microbes pathogènes et créer un milieu favorable à la cicatrisation. Or, nous déclarons que le LACTOSMOSE, ce produit étant composé de ferments lactiques qui agissent et d'un sérum de lait qui cicatrise, constitue un pansement complet.

Pour obtenir l'asepsie, on a opposé à la flore microbienne putride, une flore microbienne antiputride et réalisé l'antagonisme de certains bacilles lactiques contre les microbes infectieux. Quant au lacto-sérum, il reste l'élément de cicatrisation.

Les modalités d'action du LACTOSMOSE sont très étendues : pansement humide, sec ou épais, lavages, vaporisations, gargarismes, drainage, ovules, suppositoires, injections vaginales. Enfin, il assainit et désodorise toutes plaies, même celles du cancer.

La séance d'ouverture du Congrès de Chirurgie, comme d'ailleurs celle des grands congrès qui se succèdent depuis deux semaines à Paris, fut présidée par M. Léon, préfet honoraire, qui représentait M. le Ministre de la Santé publique.

M. le Préfet Léon, qui est l'homme le plus aimable du monde, s'acquitta de cette tâche ingrate avec la meilleure grâce. Enfin, jout-il, dans les milieux médicaux-pharmaceutiques, d'une estime dont il est digne, autant qu'il en est fier.

Le Stand des PANSEMENTS PROGER, GOSSELIN ET FILS de Saint-Rémy (Calvados), 34, rueux 113, rue Lecourbe, Paris, a été très fréquenté pendant le Congrès.

Créés en 1872, les Etablissements Proger, Gosselin et Fils sont les spécialistes de la fabrication des Cotons Hydrophiles et catifs, des Tissus de Gaze et de Balzoline, de tous les produits stérilisés logés en boîte d'un modèle spécial déposé, et des Mallets d'accompagnement grand modèle. Ils fabriquent, en outre, dans leur laboratoire, tous les produits chirurgicaux et ligatures diverses, curly-castrol, Celer, crins, soies, etc... Ils se tiennent à toute disposition de MM. les Chirurgiens et Médecins pour envoi d'échantillons et tous renseignements qu'ils seraient susceptibles de leur demander.

A la vue des nombreuses tentes qui avaient été dressées dans le grand hall de la Faculté pour servir à l'exposition des appareils et des médicaments les plus divers, un jeune professeur de notre Faculté dont l'esprit caustique se toujours du meilleur goût, nous disait à l'oreille : « Voyez maintenant, nous n'avons plus rien à envier au Palais de Justice, car nous avons aussi notre Galerie Marchande. »

Comme chaque année, les congressistes ont visité le Stand de la Maison DUFFAUD, et on pu constater le fini de ses appareils à des prix très accessibles.

Ce qui a surtout intéressé les visiteurs, c'est leur nouvelle seringue à transfusion de sang pur de « DUFFAUD », une merveille de mécanique démontable et fonctionnant aussi facilement qu'une seringue ordinaire ; en outre, un appareil au protoxyde d'azote appelé à rendre les plus grands services dans l'anesthésie, et divers appareils très intéressants.

Avis de concours pour la concession des Thermes de Bourbon-l'Archambault

L'établissement thermal de Bourbon-l'Archambault (Allier), appartenant à l'Etat, va être concédé, par voie de concours, pour une durée de cinquante années à compter du 1^{er} janvier 1935.

Les candidatures seront reçues au ministère de la santé publique et de l'éducation physique (direction de l'hygiène et de l'assistance, 5^e bureau), 7, rue de Tilsitt, Paris (17^e), jusqu'à la date du 15 novembre 1934, seize heures.

GRANULÉ NORDEN

La franchise de ce journal doit vous en faire un ami

Congrès des Médecins Aliénistes et Neurologistes de langue française

(Suite du numéro 525)

CLASSIFICATIONS ET STATISTIQUES DES MALADIES MENTALES

par M. le Docteur Maurice DESRUELLES

Résumé de la réponse après la discussion. — Dans son exposé oral, M. M. Desruelles avait exposé à son médecin-administratif qu'il se proposait, et sur les conseils de MM. Adam, Charpentier, Denay et Lauzier, avait indiqué qu'il jugeait utile de séparer la débilité intellectuelle de la débilité morale, d'ajouter à sa classification les psychonevroses. D'autre part, il avait indiqué qu'il ne tenait pas tellement à une classification dont les grandes divisions préféreraient toujours à discussion, mais qu'il préparait une simple nomenclature.

Après avoir remercié les orateurs qui prirent part à la discussion, M. M. Desruelles tint compte de la plupart de leurs observations auxquelles ont paru correspondre au sentiment d'une majorité. Il a supprimé à la demande de la plupart des argumentateurs (sauf MM. Porot, Lauzier) la démente vésanique, qui d'après M. H. Borsot, ne permettait pas une unification des classifications internationales. Il a ajouté les psychonevroses (à la demande de MM. Jabouille, Vié, Vermeylen, Fricre-Bianc, Lauzier, Hesnard); les déséquilibres constitutionnels (proposés par MM. Hesnard, Porot, Fribourg-Bianc, Vermeylen); les psychoses d'invololution (proposées par M. Vermeylen) sont une subdivision des démences ainsi qu'à la demande de M. F. Adam. Il donne une rubrique aux psychoses atypiques, à la fois à double forme (subdivision de la psychose périodique); enfin il précise la confusion mentale par un synonyme entre parenthèses: psychoses toxico-infectieuses exogènes, ainsi par MM. Hamel et Borsot, et il est parvenu de compléter dans l'avenir la nomenclature par un tableau où les maladies mentales seraient classées étimologiquement comme le fait MM. Baruck et Vermeylen.

Tenant compte des observations qui lui ont été faites, M. Desruelles abandonne les grandes divisions invalides constitutionnelles et atypiques qui, du point de vue administratif, sont d'ailleurs pas d'utilité.

Il reste la nomenclature suivante :

- I. — **Oligophrénie** : arriérations ou insuffisances de développement des facultés intellectuelles (idiotie, imbecillité, crétinisme, débilité mentale).
- II. — **Démences constitutionnelles** : folie morale, perversions instinctives.
- III. — **Psychonevroses** : neurasthénie, obsessions, etc.
- IV. — **Psychose périodique** : manie, mélancolie, folie à double forme.
- V. — **Démies systématisées progressifs** : paranoïa (délire d'interprétation, d'imagination, de révélation, hallucinatoire chronique).
- VI. — **Démences pures** : hétérophrénocatatons, schizophrénies, folie discordante, confusion mentale chronique.
- VII. — **Confusions mentales** : psychoses toxico-infectieuses endogènes, délire aigu, encéphalites psychosiques.
- VIII. — **Intoxications exogènes** : alcoolisme (aigu, chronique, dementiel); autres intoxications (morphine, cocaïne, héroïne, etc.).
- IX. — **Epilepsie**.
- X. — **Psychopathies syphilitiques** : (paralyse générale, tabes, syphilis cérébrale, démences syphilitiques).
- XI. — **Démences organiques**.
- XII. — **Psychoses seniles et présentes** : (démences seniles, psychoses d'invololution pré-senile).
- XIII. — **Psychoses traumatiques**.
- XIV. — **Psychopathies encéphaliques**.
- XV. — **États psychopathiques atypiques**.
A. — aliénés.
B. — simulateurs.

LES TUMEURS DU III^e VENTRICULE

(Étude clinique et thérapeutique)
par
le D^r Paul MAIGNANT, de Nancy

Les tumeurs proprement dites du III^e ventricule sont des tumeurs intraventriculaires; elles sont rares. Du point de vue clinique et surtout, il semble rationnel d'étudier en bloc toutes les tumeurs, primitivement intraventriculaires ou primitivement extra-ventriculaires, qui donnent lieu à une symptomatologie régionale commune.

1^o ÉTUDÉ ANALYTIQUE DES SYMPTÔMES. — Cette

symptomatologie régionale commune comprend : a) des signes d'hypertension intracrânienne; ce sont les signes classiques de l'hypertension, mais avec une physionomie évolutive particulière : intermittence de la symptomatologie hypertensive. L'intensité du syndrome est d'ailleurs très variable selon les cas.

b) Des signes infundibulo-tubériens : sous ce nom, on peut grouper, d'une part les éléments du syndrome infundibulaire de Claude et Lhermitte (hypersomnie et narcolepsie avant tout; diabète insipide; glycosurie; troubles de la régulation thermique; perturbations circulatoires et vaso-motrices, perturbations végétatives de façon plus générale, dont l'importance apparaît de plus en plus grande; on peut y joindre des modifications de la formule globulaire bien mises en évidence par le professeur Guillaum et ses élèves); d'autre part les troubles dystrophiques, dont les plus classiques, et les plus fréquents, sont des signes classiquement attribués à l'insuffisance hypophysaire (arrêt ou retard de la croissance staturale; troubles de la croissance pondérale et surtout adiposité; troubles de l'évolution pubérale et des fonctions sexuelles; tous ces troubles se groupent de façon variable, leur association réalisant des syndromes divers, dont le plus typique est le syndrome adiposo-génital de Barbinski-Frölich-Bartels; mais il faut insister, d'un côté sur la fréquence relative des syndromes dissociés, paradoxaux, notamment au cours de l'évolution des craniopharyngiomes; d'autre part sur la possibilité d'observer des troubles relevant classiquement d'une hyperfonction (syndrome de Pellizzi par tumeur localisée de la région mamillaire-tubérale; obs. de Heuyer, de Martel, Lhermitte et M^le Vogl).

c) Des syndromes ophtalmologiques : dans les tumeurs antérieures, sous-ventriculaires et suprascléaires, c'est le syndrome chiasmatique avec hémianopsie, baisse de l'acuité visuelle et atrophie optique, l'hémianopsie étant de beaucoup l'élément le plus important de cette triade, celui qu'il faut toujours rechercher systématiquement; les syndromes oculo-moteurs sont plus rares, mais il faut insister sur la fréquence relative au cours de l'évolution des tumeurs de la région ventriculaire postéro-supérieure et épiphysaire du syndrome de Parinaud (paralyse verticale du regard) et de modifications pupillaires pouvant réaliser, sans que la syphilis soit en cause, un véritable syndrome d'Argyll-Robertson. La stase papillaire est inconstante et les conditions de son apparition ou de sa non-apparition sont complexes.

d) Tardivement dans les cas classiques, précédemment dans d'autres cas, aux signes précités s'en ajoutent d'autres, qui indiquent la participation des territoires nerveux paraventriculaires ou pédonculaires; signes cérébelleux, si fréquents que dans nombre d'observations ils font impression, dominent la symptomatologie et conduisent à intervenir sur la fosse cérébelleuse; — signes extra-pyramidaux; signes parkinsoniens qui ont fait découvrir la forme parkinsonienne des tumeurs du III^e ventricule; crises toniques de rigidité décerébrée qui coïncident avec les poussées hypertensives et semblent bien liées à certaines perturbations précises de l'hydraulique céphalo-rachidienne; signes pyramidaux, thalamiques, luvsiens, uncines... Quant aux troubles psychiques, leur importance, leur fréquence, leur intérêt ne sauraient être mis en valeur; schématiquement, on peut distinguer ceux qui sont liés à l'hypertension intracrânienne en général; ceux qui sont liés aux troubles morphologiques du développement; les plus importants sont ceux qui relèvent du dérèglement de la fonction hypnique (onirisme, hallucinose) et ceux qui semblent le fait du dérèglement des centres régulateurs du psychisme (« Camus »); dépression, asthénie, pseudo-neurasthénie, anxiété; troubles de l'affectivité et du caractère, des instincts, perturbations émotionnelles; enfin, il faut faire une place à part aux cas de démence ou de pseudo-démence, aux syndromes korsakowides, dont on peut se demander s'ils n'indiquent pas une participation frontale.

A ces signes cliniques s'ajoutent les données fournies par la ponction lombaire (et, à cet égard, il faut insister sur l'inconstance de l'hypertension au Claude et même de la dissociation albumino-cytologique, sur la fréquence des réactions méningées cytologiques), enfin les données tirées de la radiographie simple, qui, sauf dans quelques cas déterminés, est muette.

Deux caractères évolutifs enfin doivent être mis en vedette : l'évolution intermittente, par poussées, et la longue durée habituelle de l'histoire clinique, qui se mesure dans beaucoup de cas par années.

(Voir la suite page 10).

PILULES DU D^r DEBOUZY



OPOTHERAPIE BILIAIRE INTEGRALE

INSUFFISANCE HEPATIQUE
LITHIASE BILIAIRE
ICTERES
CONSTIPATION
DIABETE
TUBERCULOSE
ENTÉROCOLITE

4 à 8 PILULES PAR JOUR

officines et toujours bien tolérées
0,75 g d'extrait de bile totale
emballage 3,75 de bile fraîche par pilule

LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ PARIS

les propriétés de la strychnine avec une toxicité

10

fois moindre

STRYCHNAL LONGUET

ANÉMIE
ASTHÉNIE
NEURASTHÉNIE
AFFECTIIONS MEDULLAIRES ET NEVRITIQUES
CONVALESCENCES
gouttes : 2 à 4 par ampoules : 2
LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ PARIS

ORTHOZOMINE

ANÉMIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
GROSSESSE
TUBERCULOSE

PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉSALBUMINÉ
SIROP AGRÉABLE AU GOUT ÉMINNEMENT ASSIMILABLE
SANS AUCUNE CONTRE-INDICATION
2 A 4 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE

PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
POUDRE AROMATISÉE
2 A 6 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR



Laboratoires LONGUET
34, rue Sedaine, 34
PARIS

CONSTIPATION GRAINS DE VALS

un grain avant repas du soir régularise estomac & intestin

(Suite de la page 9)



Quinby
QUINIO BISMUTH
FORMULE AUBRY

Quinby Soluble
inodore, incolore, pro-
pre, injection facile

LABORATOIRES
AUBRY
TEL JASMIN 33-44
82, RUE ERLANGER - PARIS.

SYPHILIS

Quinby
est également
efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

2° DIAGNOSTIC ET FORMES CLINIQUES.

Les tumeurs de la région du III^e ventricule, très polymorphes, posent les questions de diagnostic les plus diverses. Les principaux diagnostics différentiels sont ceux d'arachnoïdite épistémique, de syphilis infundibulo-tubérienne, de tumeurs de la fosse postérieure. Il faut aussi citer certaines infections sinusiennes compliquées de troubles oculaires, les abcès du cerveau, les traumatismes infundibulo-tubériens et certains syndromes infundibulaires méningitiques ; enfin l'hydrocéphalie simple, l'arachnoïdite opto-chiasmatique, la xanthomatose crânio-hypophysaire chez le jeune enfant. La ventriculographie est, dans les cas douteux, un élément de diagnostic de tout premier ordre ; elle seule permet, dans certains cas, de distinguer les hydrocéphalies communicantes des tumeurs de la région du III^e ventricule ; bien plus, les recherches de Vincent et de ses collaborateurs, de Foerster, de Balado, permettent aujourd'hui de séparer les images réalisées par les tumeurs compriment la partie antérieure du III^e ventricule (globe du chiasma par exemple), de celles des tumeurs du corps du III^e ventricule, des tumeurs suprasellaires, enfin des tumeurs de la partie postérieure du III^e ventricule (tumeurs épiphysaires en particulier) et des tumeurs plus postérieures compriment l'aqueduc de Sylvius.

On a décrit, selon la symptomatologie et l'évolution, de nombreuses formes cliniques de tumeurs de la région du III^e ventricule (formes avec syndrome infundibulaire complet ; formes, beaucoup plus fréquentes, avec syndrome infundibulaire dissocié et monosymptomatique ; formes frustes et larvées ; formes paralytiques, parkinsoniennes, thalamiques, oculaires, psychiques ; formes de l'enfant, de l'adulte). Malgré l'intérêt qui s'attache à ces descriptions cliniques, il semble plus indiqué, à l'heure actuelle, en se basant à la fois sur des considérations cliniques, sur nos connaissances anatomiques et sur des considérations thérapeutiques et de pratique neuro-chirurgicale, de distinguer trois groupes de faits :

A) Un premier groupe de faits englobe les tumeurs suprasellaires (tumeurs chiasmatiques de Cushing) et les tumeurs nées du plancher du III^e ventricule. Les syndromes infundibulo-dystrophiques (dissocié presque toujours) et chiasmatique sont ici au premier plan. Les publications de ces dernières années permettent, dans ce groupe, d'isoler un certain nombre de types anatomo-cliniques bien définis, dont la connaissance est devenue déjà classique : tumeurs de la poche de Rathke ou crânio-pharyngiomes ; elles apparaissent cliniquement chez des sujets jeunes, de moins de 30 ans, presque toujours ; les troubles dystrophiques sont au premier plan, le syndrome infundibulo-tubérien inconstant ou dissocié ; le syndrome chiasmatique est précoce, constant, avec des particularités parfois caractéristiques. A la radio, le signe capital, bien que non absolu, est l'existence de calcifications suprasellaires, dont l'importance, dans les cas positifs, est considérable.

Méningiomes, et notamment méningiomes de tuberculum sellae ; tumeurs de sujets jeunes, dont le diagnostic doit être fait par le syndrome chiasmatique spécial et la radiologie stéréoscopique avant même l'apparition d'autres signes ;

Adénomes hypophysaires suprasellaires, cliniquement très proches des méningiomes, et qui ne peuvent le plus souvent être distingués de ceux-ci qu'à l'intervention ;

Gliomes primitifs du chiasma, qu'on ne rencontre que chez des enfants (à 14 ans), dont l'allure ophtalmologique et radiologique est aussi, typiquement, assez spéciale, et qui peuvent n'être, dans certains cas, qu'une manifestation locale d'une neurofibromatose de Recklinghausen ;

Anévrysmes des artères de l'hexagone de Willis.

Ces cas de tumeurs suprasellaires mis à part, demeurent des diagnostics d'exception (chorioides, angioneuro épithéliome kystique de G. Guillaud, Mollaret et Bertrand) et les tumeurs primitives du plancher dont il est difficile de décrire dès aujourd'hui des types anatomo-cliniques tranchés.

B) Un deuxième groupe de faits comprend les tumeurs proprement dites du III^e ventricule, en général tumeurs kystiques intraventriculaires, souvent nées du toit ventriculaire. Leur physiologie a des traits tout particuliers ; les signes d'hypertension sont souvent les seuls en cause, l'hypertension apparaissant de façon intermittente, par crises violentes, et souvent compliquées de crises toniques. Les signes visuels, stase papillaire mise à part, sont inconstants. Les autres signes, y compris les signes infundibulaires, sont discrets ; ils peuvent manquer ; lorsqu'ils exist-

ent, ils sont dissociés, frustes, variables, temporaires des poussées hypertensives ; l'attention est entrecoupée de longues périodes qui peuvent faire croire à la guérison, d'aggravations, ces aggravations étant, en général, caractérisées, en même temps que la présence d'un syndrome hypertonique plus ou moins net, par l'apparition de tel ou tel élément, ou de trois éléments simultanément combinés, des syndromes menbrés que systématiquement décrits dans la première partie du rapport. La radiologie simple est négative ; la ventriculographie montre en général des ventricules latéraux dilatés, avec trous de Monro perméables mais le III^e ventricule n'est pas visible. Parmi les observations de ce groupe les plus suggestives sont celles de Thomas, Jumblich, Chausseblanche ; de G. Guillaud, Bertrand, Périssou ; de Falton et Bailly. Le diagnostic différentiel est particulièrement difficile. L'omnipotence, il s'agit surtout de tumeurs épithéliales (papillomes nés aux dépens des plexus choroïdes du toit ventriculaire, d'épithéliomes ou d'astrocytomes.

C) Enfin, un troisième groupe de faits comprend des tumeurs de la région postérieure du III^e ventricule. Au point de vue clinique, leur tableau est dominé par l'apparition d'un syndrome hypertensif précoce et marqué. L'existence, dans la plupart des cas, de signes spéciaux de localisation, tels qu'un syndrome de Parinaud, une paralysie nucléaire de l'oeil saillant, un signe d'Arxyl-Robertson ou au moins des modifications pupillaires de syphilis, à quoi s'ajoutent des troubles sensitifs, cérébelleux, pyramidaux et extra-pyramidaux. La radio montre quelquefois des calcifications suprasellaires. Il est encore possible d'isoler dans ce groupe des types anatomo-cliniques définis, analogues à ceux des tumeurs suprasellaires, mais c'est là un travail en cours.

3° TRAITEMENT.

Beaucoup de tumeurs de la région du III^e ventricule restant encore au-dessus de nos capacités de la neuro-chirurgie, les traitements médicaux gardent toute leur importance ; modifications symptomatiques comme l'hydrophor (éphédrine), contre la polyurie (opothérapie posthypophysaire), contre les troubles dystrophiques (opothérapies diverses) ; méthodes décompressives, depuis la ponction lombaire (d'ailleurs dangereuse dans certains cas) jusqu'à la ponction cérébrale (ventriculaire) et à la répartition décompressive, et passées par les solutions hypertoniques. Certaines tumeurs intraventriculaires, inabordablement chirurgicalement, mais dont l'évolution, lente, se prolonge sur de nombreuses années, sembleraient pouvoir bénéficier d'opérations palliatives, comme la fistulisation ventriculaire transscellulaire.

Deux méthodes de traitement crucial sont notre disposition ; la radiothérapie ou la diathermie d'une part, l'exérèse chirurgicale d'autre part. Sans entrer dans les détails on peut admettre aujourd'hui que :

Ses tumeurs intraventriculaires, tumeurs du III^e ventricule proprement dites, sont en général inabordablement chirurgicalement et relèvent de la radiothérapie (l'efficacité des rayons étant donné le type histologique habituel de ces tumeurs, restant d'ailleurs douteuse, si d'interventions symptomatiques ou palliatives ;

Ses tumeurs de la partie postéro-supérieure du ventricule et de la région pinacelle sont très sensibles aux rayons et beaucoup d'auteurs restent partisans de l'irradiation d'abord. Les interventions sur la région, en voie haute, tanscellulaire, se multiplient cependant ; il semble même que, par cette voie, les opérateurs aient atteint le toit du III^e ventricule, sans accident notable. Dans l'état des choses, l'exérèse totale d'une tumeur de cette région reste cependant presque toujours impossible.

(Voir la suite page 11)

INFORMATION

Un concours pour un emploi de médecin spécialiste chargé du service d'oto-rhino-aryngologie à l'hôpital musulman Saïd à Tunis, s'ouvrira le lundi 17 décembre 1934, à 9 heures du matin, à la Faculté de Médecine de Paris.

Les candidats devront être Français et résidents. Mêmes conditions d'inscription et pour l'hôpital civil.

Inscriptions : direction de l'hôpital Saïd à Tunis, avant le 17 novembre 1934.

LA CREOSOTE SANS CREOSOTISME

PHOSOTE
LAMBIOTTE FRÈRES

PHOSPHATE DE CREOSOTE PURE
(CREOSOTE 84% - ACIDE PHOSPHORIQUE 16%)

ASSIMILATION COMPLÈTE - TOLÉRANCE PARFAITE

PHOSOTE INJECTABLE EN AMPOLLES DE 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 120, 150, 200, 250, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900, 1000 mg.

TOUTES AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES
AIGUES ET CHRONIQUES
PRÉTUBERCULOSE - TUBERCULOSE

Tout DÉPRIMÉ
» SURMENÉ
Tout CÉRÉBRAL
» INTELLECTUEL
Tout CONVALESCENT
» NEURASTHÉNIQUE

est
justiciable
de la

NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

XV à XX gouttes à chaque repas
XX gouttes contiennent 0,40 de glycérophosphates alcalins



PRIMUM NON NOCERE

Suppurations
Plaies atones

Panaris - Phlegmons
Anthrax - Brûlures
Sèches -
Ulcères

Lacteol = Pansement
du D^r BOUCARD

calme
la douleur
désodorise
Cicatrisation rapide

Echantillon
30 Rue Zinques




Voies Urinaires
CAPSULES
RAQUIN
COPAHIVAT
DE SOUDE
6 à 12 par jour

R. C. Seine, n° 95.197

LE CONGRÈS DES MÉDECINS ALIÉNISTES ET NEUROLOGISTES DE LANGUE FRANÇAISE

(Suite et fin de la page 10)

La tumeur de la région suprasellaire rejoint sans aucun doute de la neuro-chirurgie; le cas d'abord est la voie antérieure, sous-choroïdale (intra ou extradurale) : dans les cas douteux, surtout lorsque le diagnostic a été hésitant, méningiomes du tuberculum sellae, adénomes hypophysaires suprasellaires peuvent être éliminés en entier et la guérison est alors totale. Des récidives sont cependant possibles. Elles sont encore actuellement la règle dans les craniopharyngiomes, qu'il est pratiquement impossible d'enucléer totalement, et que le chirurgien, presque toujours, doit se contenter de vider ou d'extirper partiellement, par copeaux à l'électro. Cette chirurgie des tumeurs du III^e ventricule est maintenant bien au point : les dangers en ont disparus. L'étude des accidents et complications post-opératoires est très suggestive, surtout au point de vue pratique, mais surtout au point de vue théorique : on a décrit ces trois syndromes infundibulaires et fronto-occipito-opératoires, dont l'allure rappelle de près tous les syndromes réalisés chez les animaux par les expérimentateurs qui ont travaillé cette région. La thérapeutique de ces accidents est aussi connue et les statistiques opératoires sont d'année en année meilleures.

L'histoire des tumeurs du III^e ventricule est, à un point de vue général, pleine d'enseignements. Elle montre comment, par la combinaison exacte des données cliniques, anatomiques et histologiques, sont isolés les différents types bien définis de tumeurs cérébrales : la connaissance des caractères symptomatiques, évolutifs et anatomiques de chaque type l'individualise nettement, fixe les bases du traitement et du pronostic. L'évolution de nos connaissances sur les tumeurs chiasmatiques et suprasellaires est à cet égard tout à fait suggestive. Un travail de classement analogue se fait actuellement sur les tumeurs de la région pinéale, et montrera, il faut l'espérer, à des conclusions non moins riches en résultats pratiques. Elle montre, plus peut-être encore que l'histoire des autres tumeurs de l'encéphale, comment un diagnostic précis ne peut, dans la plupart des cas, être porté que par la collaboration étroite d'un neurologue, d'un ophtalmologiste et d'un radiologiste convenablement outillé. La « question » des tumeurs suprasellaires est une « question » autant qu'un plus, ophtalmologique et radiologique, qu'une « question » neurologique à proprement parler. Elle montre enfin cette grande vérité que l'avenir de la chirurgie nerveuse ou dans un diagnostic précoce. Comme l'ont vu Louis Vivanti, Prieur et David, les neuro-chirurgiens actuels font les premières recherches dans un champ ingrat et dangereux. Mais ils finiront par établir des règles précises au développement, au diagnostic, au traitement... Nous pensons bien qu'une des premières choses qu'ils affirmeront est qu'on doit reconnaître ces tumeurs très tôt. Cette chose égale d'ailleurs, plus le tumeur est petite, plus elle aura de chances d'être enlevée complètement avec le minimum de danger.

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

UNION THÉRAPEUTIQUE

L'union thérapeutique, dont la création avait été prévue et demandée par de nombreux collègues français et étrangers, lors du premier Congrès français de thérapeutique à Paris, est constituée.

Son but est d'établir entre ses membres les échanges de vue fréquents sur les différents problèmes de la thérapeutique, de désigner le siège du Congrès futur et son président, de choisir avec lui les sujets de rapports et les rapporteurs.

Une séance solennelle organisée par la Société de thérapeutique aura lieu les vendredis 12 et samedi 30 octobre 1934, à 16 heures 30, à la Faculté de médecine de Paris.

La thérapeutique de la cholestérolémie y sera exposée par MM. E. et H. Blancani, par M. le professeur agrégé Chabrol, par MM. le professeur agrégé Guy-Laroche et Girard, par M. le docteur Léon Tixier, par MM. le professeur Villaret et Justin-Besançon.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL, c'est ouvrir sa porte chaque dimanche à un ami qui vous dit ce qu'il pense et qui vous confie quelques indiscrétions.

Les pastilles, pâtes pectorales, les eaux minérales données inconsidérément, ne feront plus partie des soins médicaux aux victimes de la guerre.

Le ministre des finances et le ministre des pensions,

Vu l'avis de la commission tripartite supérieure de surveillance et de contrôle ainsi conçu :

« De nombreuses commissions tripartites ont à maintes reprises signalé les abus auxquels donne lieu la prescription aux bénéficiaires de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919 de pastilles et d'eaux minérales.

Concernant la pastillerie : il tombe sous le sens que la prescription de bonbons plus ou moins médicamenteux ne répond à aucune nécessité thérapeutique et que notamment les pâtes pectorales, salades pectorales et autres produits du même genre ne constituent que des gourmandises.

Concernant les eaux minérales, il est évident que l'Etat n'a pas à en faire les frais lorsqu'elles sont prescrites en dehors des considérations thérapeutiques qui s'imposent.

Dans l'espoir de remédier aux abus signalés il a été décidé, par arrêté du 24 décembre 1924, que leur attribution serait limitée à un maximum de douze bouteilles par trimestre et par bénéficiaire. Mais cette décision, loin de produire l'effet attendu, a laissé croire que l'attribution des douze bouteilles trimestrielles était un droit et l'abus s'est perpétué ».

Arrêté :

Article premier. — L'article premier de l'arrêté interministériel du 3 juin 1927, modifié par l'arrêté du 22 août 1927, est complété comme suit :

« Chapitre premier. — Produits chimiques et pharmaceutiques. — Ne peuvent être fournies les pastilles et pâtes pectorales.

« Chap. 2. — Ne peuvent être prescrites les eaux minérales naturelles hors le cas de nécessité thérapeutique incontestable.

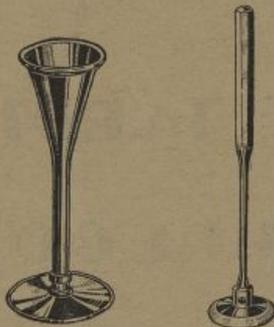
« En ce cas, la prise en charge au titre de l'article 64 reste subordonnée à l'autorisation de la commission tripartite départementale dans les conditions fixées par l'arrêté du 3 juin 1927. »

Art. 2. — Le présent arrêté entrera en vigueur le 1^{er} novembre 1934.

Derniers Livres Parus

ÆSCULAPE. — Sommaire du n° d'août 1934. — Singe épouillant un homme, gravure anonyme du XVII^e siècle (1 ill.). — La maladie et la mort d'Etienne Balthazar, roi de Pologne, par le docteur François Walter, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Cracovie (8 ill.). — Louis XIV à table, par Charles Florange (3 ill.). — Un moment de l'histoire des Hospitaliers de Saint-Lazare, par Marcel Fosseyeux (5 ill.). — Une exposition d'art animalier rétrospectif au Muséum, par le docteur Benjamin Bord, ancien interne des Hôpitaux de Paris (7 ill.). — Supplément (11 ill.).

En vous abonnant pour un an à L'INFORMATEUR MEDICAL demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

NÉALGYL BOTTU

Caractérisé par un corps chimique voisin du pyramidon : tout aussi actif mais ne donnant aucune réaction d'intolérance.

DOSE COURANTE : 1 ou 2 comprimés 8 maximum pro die

AVALER SANS SUCER NI CROQUER



Douleurs Dentaires et Auriculaires



Douleurs Menstruelles



Comme le CODIFORME calme la toux, le NÉALGYL calme les douleurs.

Douleurs Rhumatismales

Laboratoires BOTTU, 117, rue N.-D. des Champs PARIS (VI^e)

Granules de CATILLON

A. 0,001 EXTRAIT TITRÉ de

STROPHANTUS

TONIQUE du CŒUR — DIURÉTIQUE

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine"

PARIS, 3, Boulevard St-Martin — R. C. Seine 48283

OPOTHÉRAPIE STHÉNIQUE
MASCULINE

ANDROSTHÉNOL

DU DOCTEUR DEBAT

AMPOULES BUVABLES

CROISSANCE TARDIVE
SÉNILITÉ PRÉCOCE
ASTHÉNIE GÉNITALE

LABORATOIRES DU D^r DEBAT
60, RUE DE PRONY - PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 529 — 28 OCTOBRE 1937

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

❖ L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ❖



Photos Pacalet. — Cliché Inf. Méd.

A LA CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PÉDIATRIE PRÉVENTIVE QUI VIENT DE SE TENIR A LYON
Sur la photographie inférieure, nous reconnaissons : M. le P^r Taillens, de Lausanne ; M. le Doyen Lépine ; M. le Président Herriot ; M. le Recteur Lirondelle ;
M. le P^r Lereboullet et M. le D^r Mouriquand prononçant le discours d'ouverture.

PATHOGENIE ET TRAITEMENT DES RECTITES HYPERTROPHIANTES ET STENOSANTES

PAR M. LE DOCTEUR PAUL RAVAUT

Si parmi ces affections nous éliminons celles dont l'étiologie nous était connue, tel le cancer, la dysenterie amibienne, la tuberculose, les fausses sténoses dues à des tumeurs ano-rectales, il reste un groupe très impor-



M. LE DOCTEUR PAUL RAVAUT

tant d'ano-rectites dont au cours de ces six dernières années nous avons appris à connaître la nature.

Successivement attribuées à la syphilis, au chancre mou, à la blennorrhagie, l'auteur montre que l'intra-dermo-réaction de Frei, l'hémo-réaction, la constatation du virus in situ démontrée pour la première fois par Ravaut et Levaditi ont fourni la preuve qu'elles sont dues au même virus qui détermine la maladie ganglionnaire de Nicolas-Favre.

Grâce à l'étude clinique, aux recherches biologiques expérimentales, il est ainsi possible de comprendre la pathogénie de ces rectites. Le virus peut atteindre le rectum, soit directement lorsqu'il est inoculé au cours d'un coïte anal, ce qui est la voie la plus fréquente, soit par voie périphérique pelvienne, ce qui est rare. L'étude des porteurs de germes montre que ce virus peut végéter au niveau du vagin sans lésions apparentes, soit être recueilli au niveau d'une lésion anale. Il détermine des lésions proliférantes puis sténosantes de la muqueuse, de l'inflammation des parois et surtout une péri-rectite très étendue, avec cellulite s'étendant au lymphatique et aux ganglions du petit bassin. Ce virus a une affinité spéciale pour les lymphatiques, mais alors que la maladie ganglionnaire ou paratuberculeuse se fait presque toujours à l'abri des infections secondaires, ces dernières jouent un très grand rôle dans la persistance, l'exubérance et l'étendue de la maladie rectale ou recto-petit-lymphite.

Ces notions rendent compte des mauvais résultats de l'exercice chirurgical à laquelle d'ailleurs renoncant maintenant les chirurgiens. Aussi a-t-on tenté d'abord de diminuer l'activité de l'infection par un traitement médical. Dans ce but, l'on a mis en œuvre : a) des moyens d'ordre biologique : sérum spécifique, injection intra-veineuse de virus chauffé provenant soit de l'homme soit du singe. Ce dernier procédé a donné quelques bons résultats que rapporte l'auteur.

b) Des moyens d'ordre chimique : de multiples corps ont été essayés ; l'iode utilisé en injection intra-veineuse, sous forme de suppositoires, par voie buccale, paraît l'un des plus actifs.

c) Des moyens d'ordre physico-mécaniques : radiothérapie et surtout dilatation combinée avec la diathermie.

Le traitement idéal serait, d'agir le plus précocement possible en mettant les lésions au repos par un anus artificiel et en instituant une thérapeutique médicamenteuse par le moyen d'injection intra-veineuse de virus chauffé et d'un traitement iodé intensif. Plus tard, lorsque les lésions seront éteintes et sclérosées, il sera alors possible d'en envisager l'ablation chirurgicale.

Chirurgie des surrénales

Rapport par MM. R. Leibovici (de Paris) et Pierre Stricker (de Mulhouse)

CONCLUSIONS

Comment peut-on résumer actuellement le bilan de la chirurgie des glandes surrénales ?

1° On est en droit d'escompter de brillants succès opératoires avec une longue survie et une régression généralement complète des symptômes morbides, lorsqu'on arrive à diagnostiquer, localiser et enlever une tumeur bénigne isolée de la médulla (surrénalectomie hypertensive) ou de la corticale (dans le syndrome génito-surrénal).

2° Les tumeurs malignes de la surrénale sont par contre d'une thérapeutique décevante, qu'elles appartiennent à la médulla ou à la corticale. L'extirpation de ces tumeurs est souvent difficile et la mortalité opératoire est très élevée. Les récidives et la propagation sont d'autant plus rapides que ces tumeurs sont formées par des cellules embryonnaires plus jeunes et qu'elles apparaissent chez des individus d'âge plus tendre. Elles sont d'ailleurs assez souvent bilatérales.

3° Les résultats opératoires dans les hémorragies massives des surrénales ne sont guère brillants. On a, par contre, enlevé avec succès de grands kystes à contenu hémorragique ; un certain nombre d'entre eux ont guéri par marsupialisation.

4° Dans toute une série de maladies enfin, auxquelles on attribue un hyper ou un dysfonctionnement surrénal, et dans lesquelles on ne rencontre pas de tumeurs surrénales, quelquefois seulement une hyperplasie glandulaire ou souvent même une structure histologique d'apparence normale, on est intervenu soit par surrénalectomie, soit par névrectomie glandulaire, dans l'espoir de diminuer la sécrétion adréocortico-surrénale en excès. Ces interventions ont plus particulièrement visé la réduction de l'hypersecretion adrénalinique.

5° Dans l'épilepsie cette thérapeutique a été abandonnée.

6° Dans certaines hypertensions, et plus particulièrement dans certaines hypertensions solitaires de la ménopause, on a enre-

gistré quelques beaux succès d'abaissement de la tension artérielle et des améliorations fonctionnelles évidentes. On a signalé aussi des échecs.

7° Dans la maladie de Buerger la surrénalectomie est efficace, à condition que le sujet ait encore des voies artérielles périphériques suffisamment perméables. Il est évident qu'elle demeure inopérante là où il n'y a plus aucune possibilité de vasodilatation.

8° Dans la maladie de Raynaud vraie la surrénalectomie a été pratiquée trop rarement pour qu'on puisse la préconiser. Les sympathectomies périorbitales sont généralement très efficaces et tout à fait suffisantes.

9° L'expérience clinique de la surrénalectomie dans d'autres syndromes circulatoires (en dehors de la maladie de Buerger et de la maladie de Raynaud) est encore trop précaire pour que l'on puisse porter un jugement quelconque.

10° L'événement des surrénales effectuée dans le diabète semble avoir amélioré le métabolisme des hydrates de carbone dans certains cas de diabète insulino-résistants.

11° L'événement des surrénales semble avoir également une action favorable sur le métabolisme de base dans le goitre exophtalmique. Elle semble surtout avoir un intérêt chez des malades qui récidivent après des thyroïdectomies itératives.

12° L'événement des surrénales a encore été préconisée dans certains syndromes d'asthénie d'origine neurocirculatoire et enfin dans l'ulcère de l'estomac. Il est difficile de se faire une opinion à ce sujet, un seul chirurgien ayant publié jusqu'ici ses résultats.

13° La thérapeutique des insuffisances surrénales par greffes de glandes surrénales a rencontré jusqu'à présent bien plus d'échecs que de succès. Les améliorations cliniques qu'il ont été publiées sont très rares et presque toujours de courte durée. Il semble qu'il faille condamner complètement les implantations de glande totale ; plus les fragments insérés sont petits, moins ils auront de chances d'être éliminés ou résorbés.

A la conférence de l'Association Internationale de Pédiatrie Préventive

Le discours d'ouverture fut prononcé par M. le Professeur MOURIQUAND

Je n'ai pas à retracer ici, dit M. le professeur Mouriquand, l'histoire de l'Association Internationale de Pédiatrie Préventive. Nous l'avons, sous l'impulsion de Shetema, vu naître au Congrès international de Pédiatrie de Stockholm en 1930, se manifester, à la première conférence de La Haye, en 1931, où elle précisa « Les causes de la mortalité dans les dix premiers jours de la vie » (période brève où le massacre de l'enfance reste si grand !) et la « Contagion tardive de la scarlatine et des moyens de l'éviter ». Plus nombreux, les membres étudièrent à Genève, en 1932, ces deux questions de grande portée sociale : « La prophylaxie et le traitement de la syphilis chez les enfants de syphilitiques avérés » et la « Prophylaxie (encore si négligée) de la névrose chez l'enfant ».

La plupart des membres qui sont ici étaient l'an dernier à la conférence de Luxembourg. Quelles belles journées de travail nous y avons vécues ! Et pourtant combien les questions posées étaient difficiles à résoudre. Que dire en effet de la prophylaxie et de la paralysie infantile et des affections grippales de l'enfance dont nous ignorons presque tout ?

Je me souviens de ces heures de discussions laborieuses, où les nuances mêmes, les précautions de nos conclusions disaient notre incertitude sur ces problèmes essentiels de l'hygiène infantile.

Eh ! bien, mes chers collègues, votre bureau a voulu vous donner une compensation. Il vous propose aujourd'hui l'étude de deux questions dont l'étiologie est claire et, de ce fait, dont la prophylaxie (qui n'est qu'une étiologie retournée) s'impose :

LA PROPHYLAXIE DE LA MALARIA CHEZ L'ENFANT ET LA PROPHYLAXIE DU RACHITISME ET DE LA SPASMOPHILIE

Les beaux rapports de nos collègues Cacace, Guillet et Sarrony, Barclay Barrowman pour la première ; Monrad et Rominger pour la seconde nous en précisent les éléments essentiels.

Le choix de ces deux sujets a étonné quelques-uns. Ils se sont demandé ce qui restait à dire de la Malaria et sur le Rachitisme qui ne soit connu, sur ces sujets que les Congrès médicaux ont quelque pudeur à discuter encore.

Sur ces sujets, mes chers collègues, il reste à dire simplement ceci : c'est que ces mala-

dies, bien que connues dans leurs symptômes et leurs causes essentielles, continuent à peser lourdement sur l'enfance.



M. LE PROF. MOURIQUAND, DE LYON

Or ces maux évitables sont insupportables à ceux qui ont à cœur l'avenir de l'enfant. Il est suffisant que notre ignorance nous oblige à prendre notre parti de fléaux dont les causes échappent à notre prophylaxie. Mais que dire de notre responsabilité, lorsque, comme

SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DES HOPITAUX LIBRES

Séance du 3 Octobre 1934

M. BLANC-CHAMPAGNAC. — De la valeur clinique de la gastro-photographie dans les localisations des ulcères gastriques.

Il s'agit d'un malade, présentant les symptômes habituels du syndrome ulcéreux, chez lequel différents examens pratiqués mettaient de penser à un ulcère duodénal. Grâce à la gastro-photographie, on a pu constater l'existence d'un ulcère de la petite boucle, diagnostic qui s'est trouvé confirmé au cours de l'intervention chirurgicale.

M. BLANC-CHAMPAGNAC. — Un ulcère duodénal et cinq ulcères gastriques chez le même sujet.

C'est l'observation d'un homme de 40 ans, opéré d'un ulcère duodénal et chez lequel on constata, à l'examen de la pièce opératoire après gastrectomie, trois autres ulcères superposés sur la petite courbure.

M. MONTAUX. — Décharge et balancement bilés.

L'auteur, reprenant les idées de la médecine hypocratique, considère qu'en un nombre de cas, la maladie se présente avec une décharge énergétique, qui s'accompagne de certaines manifestations saisies d'ordinaire, mais l'essentiel ou le tout de la maladie. S'attacher à supprimer ces manifestations, risque de dériver la force vers un lieu fonctionnellement essentiel et par conséquent causer des métastases graves.

Les exutoires violés, alternatifs ou successifs sont en général fixes pour le malade.

Il aborde le point de vue de l'haleine morbide et se demande si pour des manifestations nosologiques identiques, il n'y a pas lieu de distinguer l'affection malade de l'affection-réaction aux actions des médicaments.

M. MONTAUX. — Des indications données par la radiographie dans le traitement orthopédique des fractures et de l'empyème radiographique.

L'auteur montre, par des observations de fractures analogues, que le résultat fonctionnel éloigné ne correspond pas toujours au résultat de coaptation osseuse donné par la radiographie.

Le pronostic d'une fracture dépend non de la réaction des parties molles, mais de la façon dont elle se fait, d'où la nécessité d'une anesthésie générale et d'une phase préopératoire d'immobilisation de repos avant l'opération.

Les examens radiologiques servent à guider qu'à contrôler les manœuvres de réduction qui, pratiquées sous anesthésie générale avec persévérance et douceur et sur des bases anatomiques doivent aboutir à une consolidation anatomique et physiologique.

M. MONTAUX. — Zona et vaccin antisyphilitique.

Des observations rapportées se dressent pour l'auteur, que tous les vaccins antisyphilitiques exercent sur l'éruption de zona une action favorable et rapide, mais qu'il n'utilise la voie intra-dermique. Les éruptions disparaissent très rapidement, souvent en 48 heures, comme aussi s'associent à des douleurs.

Après avoir discuté quelques points techniques de l'action du vaccin antisyphilitique sur le zona, l'auteur conclut à l'efficacité de la méthode.

M. ROUSSAU. — Posologie du sérum de l'homme dans la fièvre typhoïde.

L'auteur qui a obtenu des résultats satisfaisants en faveur de la méthode, propose des modifications à la posologie classique. Faire la première injection aussi peu que possible. Ne pas répéter les injections ultérieures avant que l'amélioration obtenue par l'injection précédente soit épuisée. Plus de doses moins élevées que celles habituellement recommandées.

dans le rachitisme et la malaria, la prévention est à portée de notre main...

J'allais voir en 1929, à New-York, dans un bel hôpital, notre regretté collègue Harry Hess, dont il n'est pas exagéré de dire que les travaux sur le rachitisme ont immortalisé son nom... « Je viens voir vos rachitiques », dit-il — « Mes rachitiques ? Mais je n'ai plus de rachitiques ; il ne doit plus y avoir de rachitiques. »

Je compris alors ce qu'était une maladie « honteuse ». Ce n'est pas celle qui s'écrit tel ou tel organe, mais celle qui se cache étant connue, sa prophylaxie facile, consistant à frapper les hommes, les enfants, comme tout d'elle restait ignoré.

Quand on songe aux moyens très simples qui mis en œuvre éteindraient ces symptômes, ces jambes arquées, ces colonnes courbées, ces thorax difformes, ces crânes à ventres trop gros ; en les voyant persister et disparaître trop lentement on reste confondu, moins peut-être de l'ignorance, que de la pitié des hommes.

(Voir la suite page 3)

A mon avis



L'accident dont le chirurgien Pauchet a le plus attiré l'attention des Pouvoirs Publics sur le danger que présente la conduite des véhicules automobiles lorsqu'on la confie à des chauffeurs que l'expérience, l'imprudence ou les tares psycho-organiques ont transformés en êtres malaisants.

Nous avons tous été les témoins de l'andane ahurissante que montrent certains conducteurs de véhicules lourds qui se lancent sur les routes à des vitesses vertigineuses, prêts à tout faucher sur leur passage. Il ne s'agit pas là, comme leurs auteurs auraient tendance à le croire, d'exploits sportifs. Ce sont, bien au contraire, des actes insensés ou cyniques. Si l'on pouvait lire dans l'esprit de ceux qui s'en rendent coupables, ne pensez pas qu'on y trouverait une pensée de courage, mais un dédain absolu des suites que peuvent avoir pour autrui les vitesses extravagantes dont nous sommes les témoins.

Les conducteurs de ces véhicules n'ont pas, le moins du monde, le mépris du danger, car ils savent que ce danger existe pas pour eux, mais pour les autres. Quand un camion de cinq tonnes avance vers vous, sur la route, à grande allure, son conducteur considère que le véhicule dans lequel vous vous trouvez ne lui fait courir aucun risque. Il n'a ni se gare-t-il aucunement. C'est à vous de passer dans le fossé, si vous ne voulez pas être lancé au loin comme une simple poubelle.

Celui qui conduit le camion a pour lui-même la sensation de sécurité. C'est cette sensation qui lui fait commettre un acte qui n'est nullement audacieux, mais parfaitement stupide et assez lâche, en somme. D'ailleurs, cette lâcheté se dévoile très fréquemment par cette phrase que tout le monde a entendu sortir de la bouche d'un chauffeur : « Je m'en f... je suis assuré ! »

Cette assurance contre les risques péniens serait détruite et amènerait par conséquent les bravaches de la route à plus de circonspection, si la prison pouvait leur être sévèrement appliquée.

Est-ce notre législation qui est insuffisante, est-ce notre magistrature qui est défaillante dans son application des lois ? Je n'ose conclure. Mais un fait est certain, c'est que si les conducteurs de camions savaient que des mesures sévères seront prises contre eux, les cas, hélas ! ils montreraient moins de témérité et de cynisme dans leur course homicide.

La qualité de certaines victimes soulève le danger public que présentent les poids lourds, lorsqu'ils sont conduits par des êtres sans conscience ni morale.

Vous vous souvenez de la mort de Dame, écrasé par un camion. L'indemnité à laquelle a pu être condamné l'auteur de cet accident (qui a d'ailleurs vu, selon l'usage, une Compagnie d'assurance se substituer à lui pour la chicane) n'est rien comparée à la perte que la Science et l'Humanité ont subi lorsque ce vivant fut ainsi stupidement tué.

Aujourd'hui, c'est Pauchet. Pauchet pourra toucher une indemnité. Supposons qu'elle puisse compenser la perte matérielle que son incapacité de travail lui causera, mais cela n'est rien à côté du fait qu'un grand nombre de malades n'auront pu être opérés par lui. C'est en conséquence, un grand nombre de personnes qui mourront peut-être parce qu'elles n'auront pu être sauvées par l'un de ce chirurgien. Eh bien, nulle compensation ne pourra être trouvée pour cette perte. Cela ne s'indemnise pas avec de l'argent.

Des imbéciles vous disent très fréquemment : « Un homme en vaut un autre ». Mais non, cela est faux. Les hommes ont des valeurs respectives tout à fait différentes et il y a des personnalités

tés dont la perte constitue un grand dommage pour l'Humanité ou la Civilisation. Ceux qui ont entre les mains des armes de mort comme les véhicules automobiles devraient penser à cela. Mais comme ils n'y pensent pas, soit par bêtise, par cécité morale ou par bravade, c'est à la Société de se défendre contre les individus dangereux en les menaçant de mesures sévères telles que l'emprisonnement.

Lorsque l'homme est inaccessible aux sentiments moraux, il faut le considérer comme déchu de ses droits humains et se conduire envers lui comme envers un animal dangereux. C'est dire qu'il faut prendre contre lui toutes les mesures, même les plus sévères, qu'exige la sauvegarde publique.

J. CRINON.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE de SÉROLOGIE et de SYPHILIS EXPÉRIMENTALE

25, boulevard Saint-Jacques
PARIS (XIV^e)

L'Assemblée générale de la Société Française de Sérologie et de Syphilis Expérimentale se réunira à la Faculté de Médecine de Paris, le 8 novembre 1934, à 10 heures.

Question à l'ordre du jour :

Valeur comparative des réactions de flocculation entre elles.

Rapporteurs : M. le professeur Meinicke ; M. le docteur Arthur Vernes ; M. Leconte du Nouy.

Les travaux se continueront l'après-midi, à 15 heures, à l'Institut Alfred-Fournier, 25, boulevard Saint-Jacques.

Les membres de la Société désireux de prendre part à l'assemblée sont priés de s'inscrire le plus tôt possible et de faire parvenir au secrétariat le titre de leur communication.

M. le professeur Meinicke fera, le vendredi 9 novembre, à 10 heures du matin, à l'Institut Alfred-Fournier, l'exposé de la nouvelle méthode dont il est l'auteur, de séro-diagnostic de la Tuberculose.

A cette conférence sont particulièrement invités tous les médecins qui s'intéressent au diagnostic de la Tuberculose.

INFORMATION

Une place est déclarée vacante à l'Académie de médecine, dans la section des membres libres, en remplacement de M^{me} Curie, décédée.

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Un concours pour l'emploi de professeur suppléant d'anatomie à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Tours s'ouvrira le lundi 6 mai 1935 devant la Faculté de Médecine de l'Université de Paris. Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

FOSFOXYL

Le congrès américain de physiothérapie a décerné sa plus haute distinction « la croix d'or », à trois physiciens européens, dont le professeur Henri Bordier, professeur de médecine à l'Université de Lyon, pour ses études dans la physiologie des courants à haute fréquence ; au docteur Oscar Bernard (de Saint-Moritz) ; et au docteur Franz Nagelschmidt (de Berlin).

- CANTÉINE -

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Le jury du concours de médecin en chef du sanatorium de Châmpouéil est constitué ainsi : MM. les docteurs Milhat, Pruvot, Jacob, Bourgeois et Azerad.

Le Congrès de la Goutte et de l'Acide Urique se tiendra à Vittef les 14, 15 et 16 septembre 1935.

HÉPACRINE

INJECTABLE
du Docteur Debat

M. le docteur Louis Martin, directeur de l'Institut Pasteur, est nommé président du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, en remplacement de M. Léon Bernard, décédé.

PILULES DEBOUZY

Croquis de l'Académie



M. TANON

Dessin inédit de Roland COUDON

Le dimanche 23 septembre, a été inaugurée à Poncin, la plaque apposée à la mémoire de G.-S. Séruliaz, pharmacien-chef des armées de l'Empire, premier professeur au Val-de-Grâce et membre de l'Académie des sciences, né à Poncin, en 1774.

Cette fête, organisée par le Syndicat d'Initiative de la région des bords de l'Ain et par le Syndicat des pharmaciens de l'Ain, était présidée par le sous-préfet de Nantua.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat

Un congrès se tiendra à Bordeaux en 1936, sous la présidence du docteur Rocaz. Les questions mises à l'ordre du jour sont : 1. Épidémiologie et pathogénie de l'aérodyne infantile (M. Péhu, Lyon) ; 2. Insulinothérapie chez l'enfant (MM. Aubertin, Bordeaux, et Lelong, Paris) ; 3. Déformations dystrophiques du thorax (MM. Lévêque, Ombredanne et Garnier, Paris).

META-VACCIN

META-TITANE

La Société de Neurologie vient d'accorder le prix Déjerine au docteur Larnelle, médecin chef du Centre neurologique de Bruxelles, pour ses travaux sur l'anatomie microscopique de la moelle épinière en coupes longitudinales plurisegmentaires.

PEPTALMINE

M. Kling, directeur du Laboratoire municipal de chimie, et M. Meïge, professeur d'anatomie à l'École nationale des Beaux-Arts, font savoir à l'Académie qu'ils posent leur candidature à la place devenue vacante dans la section des membres libres.

THÉOSALVOSE

Les préfets de l'Ain, de la Creuse, de la Dordogne, du Maine-et-Loire, de l'Orne, de Seine-et-Oise et le préfet de police de la Seine signalent des cas de poliomyélite constatés dans des communes de ces départements.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Établis. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intoxicés. D^r H. FEUILLADÉ

Les préfets de la Haute-Loire, de la Haute-Saône et du Var, signalent des cas de fièvre typhoïde dans des communes de ces départements.

Dans les départements du Doubs, de la Drôme, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et de la Moselle, des cas de fièvre ondulante ont été constatés.

ZOMINE

Une épidémie de diphtérie sévit dans le département de l'Orne.

M. Dujarric de la Rivière a fait connaître qu'il posait sa candidature à la place de membre titulaire, devenue vacante dans la Section d'Hygiène de l'Académie de Médecine par suite du décès de M. Léon Bernard.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Par décret en date du 20 octobre 1934, rendu sur le rapport du ministre de l'Éducation nationale, la chaire de clinique gynécologique (titulaire M. Guyot), de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est transformée en chaire de clinique chirurgicale et gynécologique.

La croix de la Légion d'honneur est conférée à l'école du Service de santé militaire de Lyon.

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

LENIFEDRINE

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène
est un virus filtrant
qui ne permet pas
de fabriquer un vaccin
prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pérelle, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

aux
dyspeptiques
enteritiques

DAIN
GRILLÉ
BISCOTTES
LONGUETS
OU GRESSINS

Hewdebert

Qui sont directement
assimilables.

la marque

Hewdebert

est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

GRANULÉ NORDEN

DOULEURS PRÉCORDIALES - SCIATIQUE - LUMBAGO -

CAMPYRO-SALYL FRAISSE

ANALGÉSIQUE DE CHOIX
des ALGIES de toute origine.

En boîte de 6 ampoules de 5^{cc}

Avis: Dans la Sciaticque notamment la douleur cesse entre la 3^e et 6^e injection.

LE MONDE MÉDICAL

Naissance

— Le docteur Jean Nocton et M^{lle} née Feuillâtre, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils François-Gérard, Surveilliers, le 12 octobre.

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de M^{lle} Gabrielle Lereboullet, fille de M. le professeur Lereboullet, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, et M. Roger Julia, ingénieur des télégraphes.

— On annonce les fiançailles de M^{lle} Miriam Imbert de La Phalecque, belle-fille et fille de M. et de M^{lle} Henri Dartois, avec le docteur Gabriel-Daniel de Six-Fours, fils du docteur Joseph-Daniel de Six-Fours, décédé, et de M^{lle} Joseph-Daniel de Six-Fours.

— Nous apprenons les fiançailles de M^{lle} Irène Daeschner, fille de M. Daeschner, ambassadeur de France, et de M^{lle}, décédés, avec M. Frédéric Abelous, fils de M. Abelous, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Toulouse, officier de la Légion d'honneur, et de M^{lle} Abelous.

Mariages

— On annonce le mariage de M^{lle} Hélier avec le docteur Siméon, professeur à l'école annexe de médecine navale de Rochefort.

— M. et M^{lle} Charles Tabouis, M. Marcel Midy, officier de la Légion d'honneur et M^{lle} Marcel Midy ont l'honneur de vous faire part du mariage de M. Robert Midy, leur petit-fils et fils, avec M^{lle} Monique Manchez. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le mercredi 10 octobre 1934, en l'église Saint-Sulpice. — 116, avenue des Champs-Élysées.

— Mercredi dernier a été célébré, en l'église Saint-Georges, à Paris, le mariage de M. Albert Moitrier, fils du docteur Moitrier, de Meaux, décédé, avec M^{lle} Marie-Magdelaine Poncet. Le Souverain Pontife avait daigné envoyer sa bénédiction aux jeunes époux.

— On apprend le mariage de M^{lle} Madeleine Hautant, fille du docteur Albert Hautant, laryngologiste de l'hôpital Tenon, officier de la Légion d'honneur, et de M^{lle} Albert Hautant, avec M. Robert Grange, ingénieur E. M. P.

— A été béni, en l'église Saint-François-de-Sales, le mariage de M^{lle} Christiane Morel, belle-fille et fille du docteur F.-H. de Beaufond, chevalier de la Légion d'honneur, et de M^{lle}, née Lorteau, avec M. Marcel Roger, avocat à la Cour d'appel, fils de M. André Roger, ancien bâtonnier du barreau de Dieppe et de M^{lle}, née Leblond.

Les témoins de la mariée étaient : M. Julien Rouland et M. Paul Baubigny, ses oncles ; pour le marié : le bâtonnier F. Payen et M. Robert Hellouin de Menibus.

Le service d'honneur était assuré par M^{lle} Micheline Gaillard, Yvonne de Menibus, Brigitte-H. de Beaufond, Marie-Sylvie de Menibus, Suzanne Hebert, Geneviève Roger, Jeanne Frémont et Christiane Deveaux.

Nécrologies

— On apprend la mort de M. Pierre Cadiot, membre de l'Académie de médecine, ancien professeur à l'école d'Alfort, directeur honoraire des études vétérinaires. M. Pierre Cadiot était officier de la Légion d'honneur.

— M^{lle} A. Schwaab, les familles Gaben-Brisac, Bloch-Nunes, Meyer, Lehmann et Schvaab, ont la très grande douleur d'annoncer le décès du docteur Albert Schwaab, chevalier de la Légion d'honneur, accoucheur de l'hôpital Rothschild.

— On annonce la mort de M. le docteur Sanligno Barrou y Colat (de Madrid), associé étranger de l'Académie de médecine depuis 1905.

— De M. le docteur Charles Aubry, professeur de clinique dermatologique et de topographie à la Faculté de médecine de Toulouse.

— De M. le docteur Thérêt, médecin à Thieuilloise, le 7 juillet 1905, docteur en médecine à Tinsures (Pas-de-Calais), élu pour la première fois sénateur du Pas-de-Calais en janvier 1924 et réélu depuis. Il inscrit au groupe de l'union républicaine.

— On annonce la mort du docteur Gaston Trérier, électro-radiologiste des hôpitaux de Paris.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

IODASEPTINE CORTIAL

Traitement de choix des Tuberculoses pulmonaires torpides non fébriles, à évolution lente.

Ampoules de 2, 5 et 10 cc. Comprimés de 2 à 5 cc. Gouttes : 60 gouttes = 10 grammes. Injections intra-veineuses de 2 cc. pendant 2 jours, puis 5 cc., exceptionnellement 10 cc. — Séries de jours de traitement séparées par 10 jours de repos.

Pas de choc, pas d'hémoptysies. Disparition des bacilles dans les crachats. Amélioration de l'état général. Augmentation de poids.

Bibliographie. — Sté. Méd. des Hôp. (Dufour), Thèse Curtill 1925 (Pité de Méd. de Paris). — L. Mant et Méry, Paris Médical, 24 Sept. 1925 et Fév. 1926. — Trotot, Août 1926. — Laboratoires CORTIAL, 15, boul. Pasteur, PARIS.

CAPARLEM

Huile de Haarium vraie, extra-Pure et Pure lente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules de 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystectomies, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyelonephrites, Hématuries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

QUINBY

Spécifique le plus puissant de la phylis à toutes ses périodes et en toutes ses formes. Injections intra-musculaires indolores. Pas de stomatite, pas d'abcès ni de réactions, aucune toxicité.

Présentation : 1^{re} Ampoules normales de 5 cc. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (boîtes de 6 amp.) ; 2^e Ampoules double dose (stig. les boîtes de 3 cc. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal) ; 3^e ampoules infantiles (L5 cc. correspondant à 0 gr. 0375 de bi-métal) (boîtes de 12 ampoules seulement). Quinby est une ampoule de 5 cc. correspondant à 0 gr. 0375 de bi-métal (pour adulte et par boîtes de 6 amp. seulement).

Posologie : Adultes 12 inj. de 5 cc. (Quinby) ou 18 injections de 5 cc. (Quinby) (3 injections par semaine). Enfants : 12 injections de 2/10^e de cc. (Quinby), par année d'âge et par semaine.

Laboratoires P. AUBRY, 54, rue de la Bienfaisance, PARIS (VIII^e).

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie

Echantillons et brochures

BRUEL, 86, rue de Paris, à Colombes (Seine)

LE MONDE SUR MON MIROIR

Toutes nos démonstrations à l'occasion de l'attentat de Marseille n'ont pu réussir qu'à nous attirer les plus sévères jugements de la part de tout le monde civilisé. Nous avons bien tenté d'insinuer que tel ou tel pays avait été l'instigateur de cet acte de terrorisme, rien n'a pu prévaloir contre ce fait qu'au bout d'un quart d'heure de présence sur notre sol, l'un de nos hôtes s'y trouvait assassiné.

Nous avons donné la preuve de l'anarchie où nous vivons, du débraillé qui règne dans nos sphères gouvernementales et de l'incertitude de nos administrations. Quand se répandit la lugubre nouvelle, tout chacun s'est écrié : « Nous en sommes là ? » Eh oui, nous en sommes là et cet avertissement ne nous servira de rien. De plus sombres jours se préparent.

Comme il est naturel, cet événement s'a fait qu'accroître l'angoisse qui étreint les masses. Nous vivons dans une atmosphère obsidionale. Et c'est là qu'il faut trouver la raison principale de tous les bruits engendrés par la fabulation et emportés par des êtres anxieux qui, dans leur âme simple, s'attendent aux pires événements.

Les journaux ont publié un communiqué officiel mettant en garde le public contre ces nouvelles alarmistes. Ce communiqué a été inséré en petit texte, au milieu des annonces, comme s'il était regrettable de prémunir les lecteurs contre l'attrait des nouvelles fausses ou vraies qui constituent ce piment de curiosité sans lequel les journaux, paraissant par éditions répétées, ne trouveraient pas d'acheteurs.

Un demeurant, ce communiqué n'est qu'une œuvre vaine, car on sait bien que nul n'est à même de dépister le point de départ d'une fausse nouvelle transmise oralement. Il n'y a qu'une façon d'empêcher d'éclorer ces informations alarmistes, c'est de donner au public la sensation qu'il bénéficie d'un gouvernement fort et volontaire. Si le public a cette certitude morale, son anxiété disparaîtra et il n'y aura plus de fausses nouvelles.

Malheureusement, cette certitude on ne saurait l'avoir. Les organismes essentiels de la République que nous avons construite, soutenue et chérie, apparaissent de plus en plus vermoulus. Ce ne sont, à tous les étages de notre hiérarchie of-

ficielle, que concussions, combines, lâchetés, prévarications. Les gendarmes se sont faits brigands, les toges sont salies par les marchandages, le bateau qui nous mène a hissé le pavillon d'un corsaire et ce sont des pirates qui le manœuvrent. Vous ne pouvez trouver la moindre autorité, le moindre respect de la morale; partout la vertu violée et le contrat social est abreuvé de flagorneries. Prenez séparément chacune de nos grandes administrations, vous n'y trouvez que des employés rebelles, aux idées subversives, débraillés au physique et moralement dévoyés. Bref, la maison est à l'abandon. Elle est au pillage. Elle sera régie demain par le plus audacieux. Et comme les honnêtes gens qui y demeurent encore sont des lâches, il est à prévoir que ce sera une érapule qui en sera le maître.

J'en veux de toutes mes forces à la bourgeoisie de cet état excrémentiel où nous sommes tombés. Cela fait hurler mes auditeurs quand je leur parle ce langage sévère. Et pourtant, si la classe bourgeoise était restée la digne héritière de ceux qui lui ont donné ce régime, nous n'en serions pas là. Si la bourgeoisie n'avait pas remisé son orgueil de classe, si elle était restée imbue des principes qui l'avaient menée au pouvoir, si elle n'avait pas succombé aux tentations d'une politique de surenchères démagogiques, elle n'aurait pas terni son prestige. Elle devait rester une grande dame, fière de ses quartiers de noblesse, de ses victoires passées, elle est devenue une courtisane effeuillant sa vertu avec l'indécence cynique d'une catin imbecille et animale.

Nous avons encore connu le temps où il existait de grands bourgeois. On a bien fait de mener Poincaré en terre avec une grande solennité, car c'est le dernier qui nous restait. J'exagère ? Mais non. Voyez plutôt le mal qu'a M. Doumergue pour rassembler quelques personnalités ayant encore du crédit.

Le souci de la chose publique ne mène plus personne. Où est l'homme qui met au-dessus de tout et de tous l'intérêt supérieur du Pays et de notre civilisation ? Il n'y a plus de grand ministère parce qu'il n'y a plus de grands ministres. Ce ne sont que dosages savants et fragiles établis avec le souci de respecter la susceptibilité des partis. Je voudrais entendre un cri de ralliement : je n'entends qu'un sauve qui peut.

J. CRINON.

LES HOSPICES CIVILS DE BORDEAUX POSSEDERONT UNE ORGANISATION MODELE DE TRANSFUSION DE SANG CITRATE CONSERVE A LA GLACIERE

La Réunion Médico-Chirurgicale de Bordeaux, après avoir écouté un rapport de MM. Formann, Roher et Jeanneney, a décidé de mettre à la disposition des chefs de services des ballons renfermant 300 cc. de sang citrate. Ces ballons peuvent être stockés en glacière et distribués au fur et à mesure des besoins, le sang pouvant être utilement employé sans aucun inconvénient 15 jours et plus après sa récolte. Des recherches poursuivies par MM. Jeanneney, Servant et Vissot ont, en effet, établi que les qualités thérapeutiques de ce sang sont les mêmes que celles du sang citrate prélevé quelques instants auparavant. En outre, ce procédé offre toutes garanties de sécurité au point de vue de la qualité du sang injecté. Les réactions sérologiques faites dans les meilleures conditions et le sang rigoureusement contrôlé peut être considéré comme un véritable médicament immédiatement livable et utilisable. Pour toutes ces raisons, la méthode de conservation à la glacière du sang citrate se présente avec éminentes qualités pratiques.

Pratiquement, le sang sera prélevé soit sur des donneurs professionnels, soit sur des donneurs volontaires (accompagnants des malades), de façon à avoir toujours une réserve de sang suffisante pour parer à toute éventualité.

Il est à souhaiter que cette méthode que MM. Formann, Roher et Jeanneney ont définie dans leur beau rapport se généralise dans les Centres où faute d'un service de donneurs parfaitement organisé ou organisable, on doit souvent recourir à cette arme si efficace qu'est la transfusion.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SÉROLOGIE ET DE SYPHILIS EXPÉRIMENTALE

Institut Alfred Fournier, 25, boulevard Saint-Jacques, Paris (XIV^e).

L'Assemblée générale de la Société française de sérologie et de syphilis expérimentale aura lieu, à Paris, le 8 novembre prochain, sous la présidence du professeur Levaditi, président.

A cette occasion, le Bureau de la Société a décidé de mettre à l'ordre du jour la question suivante : Valeur comparative des réactions de flocculation « entre elles », qui sera l'objet de rapports et de communications.

Les membres de la Société désireux de prendre part à l'Assemblée sont priés de s'inscrire le plus tôt possible, et de faire parvenir au secrétaire le titre des communications qu'ils désirent faire.

L'inscription est gratuite pour tous les membres de la Société.

Les sérologistes qui ne font pas partie de la Société pourront prendre part aux travaux en versant une cotisation de 200 francs et, comme les membres de la Société, en indiquant le titre des communications qu'ils désirent présenter. Leur inscription sera soumise à l'agrément du Bureau.

L'Assemblée se réunira à la Faculté de médecine de Paris, le 8 novembre 1934, à 9 heures.

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
 Laxatif parfait réalisant le véritable traitement des CAUSES de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES de D^r M. LEPRINCE
 62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et toutes Pharmacies.

Huile non Caustique

LENIFÉDRINE

Huile Végétale Antiseptique

à l'Oléate d'Éphédrine

SPÉCIFIER DOSAGE } FAIBLE 0.50 %
 FORT 1 gr. %

ÉCHANTILLONS
 L. GAILLARD, Pharmacien
 26, Rue Péreille, Paris (9^e)

Se fait en
 Solution et en Rhino-Capsules

sédormid "roche"

sédatif hypnogène doux

comprimés: 2 à 3 par jour

Produit F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^o
 10, Rue Chillon - PARIS

le grand médicament des petits insomniaques et des petits anxieux.

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

SPASMOSÉDINE

EST LE PREMIER SÉDATIF ET ANTISPASMODIQUE SPÉCIALEMENT MIS AU POINT POUR LA THÉRAPIE CARDIO-VASCULAIRE

SÉDATIF
CARDIAQUE

DIGIBAÏNE

REMPLECE AVEC AVANTAGE DIGITALE ET DIGITALINE

TONIQUE
CARDIAQUE

LABORATOIRES DEGLAUDE
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS
6 - RUE D'ASSAS - PARIS

A LA CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PÉDIATRIE PRÉVENTIVE

(Suite et fin de la page 2)

Et pourtant ce problème aujourd'hui résolu a obsédé les meilleurs d'entre nous. Quelques années avant sa mort, j'en parlai au professeur Pinard. Toute sa vie il avait été hanté par le danger que les déformations rachitiques du bassin font courir au nouveau-né. Et comme je lui disais que le rachitisme pouvait et devait disparaître, il me dit l'air heureux : « Alors, il n'y aura plus de bassins rachitiques ? — Non, mon cher maître, il ne devrait plus y en avoir. — Vous me faites du bien, et je vais pouvoir partir heureux ! »

Je ne veux pas quitter le rachitisme sans rappeler combien toutes ces questions de prophylaxie infantile sont liées. Lutter contre le rachitisme, mais c'est introduire plus d'équilibre alimentaire dans sa ration, plus d'air et de soleil dans la maison. Mais n'est-ce pas aussi, par ces moyens si simples, faire la prophylaxie de la tuberculose et de presque toutes les dystrophies de l'enfance ?

En ce qui concerne la malaria, nos rapporteurs nous rappellent que la tâche est plus rude.

On songe ici avec une sincère admiration aux travaux gigantesques que nos amis italiens lui opposent dans la campagne romaine. Mais on pense avec tristesse aux centaines de milliers, peut-être millions d'enfants, qui non seulement dans les colonies tropicales, mais en Europe même (les statistiques de la Société des Nations sont là pour en témoigner) s'étiolent et meurent parce que l'anophèle pullule dans les marais et que la quinine ne vient pas jusqu'à eux.

Certains ont pu s'étonner que la prophylaxie du paludisme ait retenu l'attention de médecins d'enfants, qui dans leur pays même le rencontrent si peu.

Mais c'est là précisément l'intérêt — j'allais dire la grandeur — de notre Association Internationale de Pédiatrie Préventive. Grâce à elle, nous n'écoutons plus seulement la voix des souffrances proches, mais aussi la grande voix douloureuse d'une enfance lointaine, abandonnée aux dégénérescences et aux épidémies meurtrières et qu'il faut bien que nous protégeons, mes chers collègues, car sans vous, où seraient ses défenseurs ?

Et, Messieurs, je dois rappeler ici que notre Association unit étroitement son action à celle de « l'Union Internationale de Secours aux Enfants » dont elle est le Conseil médical. « Union » admirable qui anime notre vénéré collègue Morquio (de Montévidéo), notre ami Mac Kenzie et M^{lle} de Morsier. Mais la commissions-nous seulement ?

C'est d'hier que je sais qu'après enquête dans les pays les plus frappés par la guerre, l'Union Internationale de Secours aux Enfants a distribué aux plus misérables 120 millions de francs or qui les ont arrachés à la famine et à la mort.

« L'Union Internationale de Secours aux Enfants » appuie son activité sur les principes contenus dans la Déclaration de Genève, déclaration des Droits de l'Enfant, complément évocateur de celle des Droits de l'Homme. En voici les articles essentiels :

- I. — L'enfant doit être mis en mesure de se développer matériellement et spirituellement.
- II. — L'enfant qui a faim doit être nourri ; l'enfant malade doit être soigné ; l'enfant arriéré doit être encouragé ; l'enfant dévoyé doit être ramené ; l'orphelin et l'abandonné doivent être recueillis et secourus.
- III. — L'enfant doit être le premier à recevoir des secours en temps de détresse.

Ces principes, du point de vue médical et scientifique, l'Association Internationale de Pédiatrie Préventive les a fait siens, ils donneront le ton à cette conférence.

Il nous plaît et il plaira j'en suis sûr à notre président, que l'esprit de Genève souffle ici, non pour susciter de délicates questions politiques, mais pour vivifier nos recherches de prophylaxie infantile et notre amour pour l'enfance, pour toute l'enfance.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE NATURALISTE

La Société de Médecine Naturaliste de Marseille a été fondée le 28 juin 1933. Société internationale et essentiellement scientifique elle se propose de réunir les docteurs en médecine ; elle a pour but d'étudier la doctrine naturaliste de permettre à ses membres d'en mieux connaître les procédés et les méthodes, et de les perfectionner. Elle se propose d'imposer aucun dogme scientifique ; elle organise et fournit la documentation indispensable à ceux qui veulent se renseigner sur la Nature et les questions qui s'y rattachent.

(Groupant déjà de nombreux confrères, toujours encouragés par l'activité de son président, elle a manifesté, en outre des travaux individuels de ses membres, par des conférences très suivies.)

- Voici celles qui ont été faites :
- 1° Le médecin peut-il encore ignorer le Naturalisme ? (Dr J. Casabianca).
 - 2° Le fruit de l'homme (Dr P. Dardoli).
 - 3° Le sommeil à la lumière de la Nature (Dr J. Ponce).
 - 4° Le matériel osseux et la lumière (Dr G. L. Tram).
 - 5° Le problème du pain (Dr J. Foata).
 - 6° Le campisme et la santé (Dr G. Farran).

Ces conférences, ainsi que celles qui seront données dans le courant de l'année prochaine, se feront dans le « Marseille-Médical », et dans J.-B. Baillière et fils, sous forme de conférences, dans la collection : « Hygiène thérapeutique par les méthodes naturelles ».

Les adhésions sont reçues au siège de la société : 19, rue Venture, à Marseille.

NOEL SUR LA COTE-D'AZUR

Le XI^e Voyage Médical International sur la Côte-d'Azur, organisé par la SOCIÉTÉ MÉDICALE DU LITTORAL MÉDITERRANÉEN FRANÇAIS, aura lieu, comme de coutume, durant les vacances de Noël, du 26 décembre 1934 au 3 janvier 1935. La concentration se fera à Nice dans la nuit du 25 décembre. Les jours suivants, (26) visitera : la Turbie et le Tropic d'Argenteau, puis le Cap-Martin et son climat méditerranéen ; — le Cap-Martin et ses villas splendides ; — Menton et les Laboratoires du docteur Voronoff ; — la Principauté de Monaco, avec son Palais et ses Jardins célèbres ; — le Musée Pissarro, le Musée de France ; — Menton, où les voyageurs seront les hôtes du gouvernement de la Principauté ; — Beaulieu et sa baie tropicale ; — le Cap-Ferrat, Villefrance et la Turbie.

Le 30 décembre, les voyageurs partiront de nouveau de Nice pour excursionner dans les gorges pittoresques et grandioses de l'Estérel de Dalmis ; — ils rencontreront ensuite la cité des peintres — Venec et ses sanatoria — Grasse et ses fabriques de parfums ; — Cannes, perle de la Riviera, où ils assisteront au bal de mer du 1^{er} janvier ; puis Le Cannet, Jaus-Pins, Antibes et son Cap, le plus beau site des Alpes ; — enfin la cité en construction d'Actinopolis, le Golfe-Juan et Vallauris. Le voyage se terminera par une excursion finale, qui conduira les adhérents dans le fort de l'Estérel et au long de la Corniche d'Or, en l'occurrence Fréjus et les monuments romains, Saint-Raphaël, Ajay, et les Trayaux et Théouly, par les rochers rouges et les écoulements bleus.

Ce voyage sera placé sous la présidence de M. le Doyen et la Direction scientifique de M. le professeur de la Faculté de Paris. Des médecins et des historiens spécialisés dans les régions visitées, assureront les démonstrations nécessaires. — Tous les parcours seront effectués en auto-cars et les logements réservés dans les meilleurs hôtels. De nombreuses réceptions sont prévues dans plusieurs villes. — Les adhérents recevront des permis de parcours individuels à destination sur les chemins de fer, valables pendant un mois. Le droit d'inscription est de 30 francs, les membres de la famille du médecin sont admis, ainsi que les étudiants en médecine. Le nombre des places est limité. L'inscription est ouverte dès maintenant. Les inscriptions s'adressent au Secrétaire de la SOCIÉTÉ MÉDICALE, 24, rue Verdi, à Nice pour tous renseignements.

Médaille d'honneur des épidémies

Médaille de vermeil
M. le docteur Lafaille, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur à Paris.
M^{lle} le docteur Pouchet-Souffland, gynécologue, assistante à l'hôpital des Enfants-Malades.

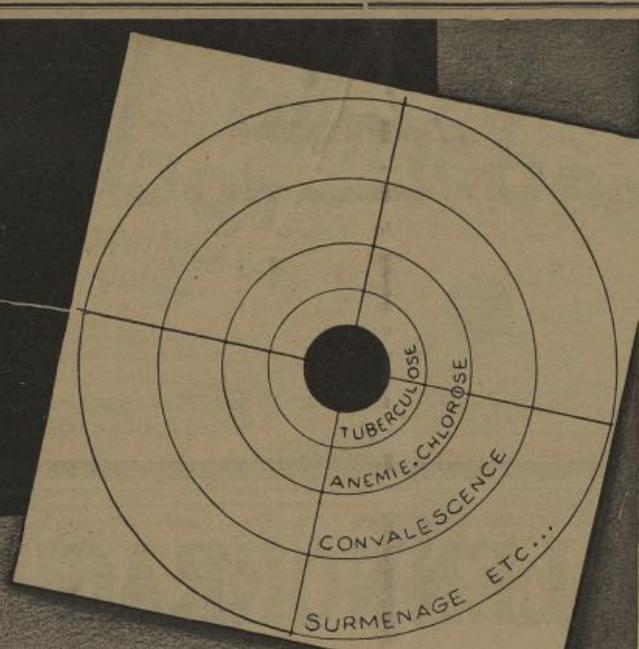
Médaille d'argent
M^{lle} Amiaud (Jeanne), docteur en médecine à Bordeaux.
M. Girard (Eugène-Félix-Jean), docteur en médecine à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

M. Suchmann (Ivan), interne au groupe hôpitalier Necker-Enfants-Malades (Seine).
M. Bibault (Réné), docteur en médecine à Paris.
M. Bonnemaison (Raymond), médecin chef de service des contagieux à l'hôpital de Saint-Denis (Seine-et-Oise).
M. Leblanc (Enrien-Auguste-Jules), médecin chef de l'infirmierie de Petitjean.
M. Arsollier (Henry-Jean), médecin chef de l'infirmierie indigène et du groupe sanitaire indigène de Port-Lyautey.
M. Ibez (Joseph), médecin directeur du lycée d'hygiène d'Oudjda.

Médaille de bronze
M. Daumas (Alfred-Edmond), chef de laboratoire de bactériologie des hôpitaux de Nice (Alpes-Maritimes).
M. Hawthorn (Eugène), externe en médecine des hôpitaux de Marseille (Bouches-du-Rhône).
M. Sattler (David), externe des hôpitaux de Grenoble (Isère).
M. Sallet (Jean), interne à l'hôpital Saint-Louis à Paris.
M. Fort (Roger-Bernard), interne à l'hôpital Saint-Louis à Paris.
M^{lle} Montrosier (Yvonne), externe à l'hôpital Saint-Louis à Paris.
M. Ennyer (Auguste), externe à l'hôpital des Croix-Blanches à Paris.
M. Vialard (Jean), externe au groupe hôpitalier Necker-Enfants-Malades à Paris.
M. Lenoir (Jean), externe à l'hôpital Hôtel-Dieu à Paris.
M. Gerbert (Michell), externe à l'hôpital Hôtel-Dieu à Paris.

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
PHOSPHATINE FALIÈRES
Aliment des Enfants

TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT
RHIZOTANIN CHAPOTOT
TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE
NEUTRALISATION des TOXINES
AMÉLIORATION RAPIDE des ACCIDENTS DIARRHÉIQUES
2 FORMES : Sachets pour Adulte, 2 à 6 par jour.
Poudre pour Enfants, 2 à 4 mesures par jour.
Avoir soin de bien spécifier.
Éch. mod. gratuit. - AUBRIOT, 55, Bd Ornano, PARIS
R. C. Seine, 20.612



la
L'OMI'NE
DU PROFESSEUR CHARLES RICHEL
ne manque jamais le but
LABORATOIRES LONGUET, 34, RUE SEDAINE PARIS

Revue de la Presse Scientifique

LES INCONVENIENTS DE L'AMYGDALÉCTOMIE TOTALE CHEZ LE TRÈS JEUNE ENFANT, H. BOURGOIS. — (Progress Médical.)

Il n'est pas admissible que l'amygdaléctomie totale n'ait ses inconvénients. Le fait que je n'en connais qu'un seul, c'est l'hypertrophie vicariante du tissu lymphoïde pharyngé. Vous connaissez tous la granulose pharyngée, cette amygdale en miniature qui croît et pousse quand elle est enflammée et présente alors un petit point jaune, orifice du crypte muqueux. Sous l'influence de l'amygdaléctomie, il arrive que ces granuloses augmentent de nombre et de volume, qu'elles s'agglomèrent et forment sur le côté des masses rouges qui s'étendent en hauteur dans le cavum. Est-ce la conséquence d'actions nouvelles ? Sont-elles au contraire la cause d'inflammations répétées ?

Il ne faut pas le dire. Nous pensons le problème complexe : certains sujets souffrent d'une atrophie pharyngée particulière et que sur le tissu lymphoïde s'hypertrophie par un but de défense ; mais, comme il arrive souvent, la réaction dépasse le but, et les masses lymphoïdes deviennent réelles dans des zones de moindre résistance et de moindre puissance au sujet des pharyngites récurrentes.

LES PHARYNGITES ALGÈRES, je me hâte de le dire, qui remplacent les amygdalites dont souffrent le malade avant l'amygdaléctomie, en me importance pathologique infinitesimale que les dites amygdalites ; moins de fièvre, moins de douleur, moins de durée, surtout, sauf exceptions rarissimes, absence de récidive sur l'état général et de complications à distance.

L'AMYGDALÉCTOMIE TOTALE CHEZ LE GRAND ENFANT, H. BOURGOIS. — (Le Progrès Médical.)

L'amygdale malade est donc remplacée par une amygdale infiniment plus bénigne. On ne saurait donc parler d'inconvénient. En vérité, je n'ai pas d'argument valable contre l'amygdaléctomie totale chez le grand enfant et chez l'adulte.

LES EXPÉRIENCES INSTITUÉES PAR SCHOLLER ET SAUPEUR SUR LES PLANTES, d'après SERRA et CRUET. — (Le Progrès Médical.)

Les expériences instituées par Scholler et Saupéur ont permis de constater l'importance de l'hormone folliculaire sur le développement des plantes et de démontrer que les hormones, produites par l'organisme animal, peuvent également influencer les végétaux. Ces expériences ont été en quelque sorte justifiées par le fait que l'ovaire et d'autres ovaires précédemment traités et isolés de divers végétaux tels que le pois, le haricot, le fève, etc., possèdent les mêmes propriétés chimiques et biologiques que l'hormone folliculaire, chose qui par elle seule est capable de donner de la force à l'hypothèse que le développement de la plante serait, lui aussi, régi par l'action des hormones et qu'il ne doit pas y avoir de distinction entre les plantes et les animaux. Dans les expériences de Scholler et Saupéur, il a été démontré que les hormones folliculaires agissent de la même manière que l'hormone folliculaire pure sur les semences, du maïs, etc., et ils ont vu que, sous l'influence de cette hormone, la germination débutait plus tôt que celle des autres semences et que celle-ci était plus intéressante, qu'elle apparaissait avant que la plante ait atteint son développement complet. Ainsi s'expliquerait nettement une action sur la sexualité de la plante, analogue à celle qui se manifeste chez l'animal impubère, à la suite de l'administration de l'hormone folliculaire, c'est-à-dire : apparition anticipée de l'utérus et développement des caractères secondaires.

LE TRAITEMENT D'ATTAQUE DE LA SYPHILIS, P. RUMBAUD. — (Pratique Médicale Française.)

Le traitement d'attaque décidé, dans la majorité des cas, de l'avenir d'un syphilitique, précis, intensif, régulier, il autorise tous les espoirs de guérison ; tardif, irrégulier, insuffisant, il favorise les complications viscérales et les localisations nerveuses.

LA MÉDICATION ANTISYPHILITIQUE est une des plus redoutables armes « à double tranchant » qu'on possède dans le traitement moderne.

Si le traitement d'attaque a été conduit régulièrement en tenant compte des quelques précautions que nous avons énoncées, les résultats immédiats sont excellents. En 10 à 15 jours, les lésions cutanées disparaissent, et à la fin de la première série mixte les réactions sérologiques sont souvent négatives.

C'est alors que le médecin doit user de toute son influence sur le malade et lui faire comprendre que trois séries intensives seront utiles nécessaires au cours de cette première série. Il serait dangereux d'interrompre plusieurs mois de traitement car les tréponèmes n'étant pas détruits en totalité pourraient

se réactiver lors de la reprise d'une cure, surtout si l'arsenic était employé en premier.

À la fin de chaque série il est utile de faire pratiquer les réactions sérologiques ; mais le fait qu'elles ont été négatives et qu'aucune modification n'est constatée n'indique pas que le malade est à l'abri d'un accident. Un examen du liquide céphalo-rachidien serait désirable à la fin de la première année ; il permet, alors que le WB est négatif dans le sang, de déceler des réactions méningées latentes qui commencent formellement la continuation d'un traitement intensif.

À ce moment ces réactions sont presque toujours réductibles ; en temporisant, en espaçant trop les séries, on court le risque d'une réactivation avec sa conséquence à peu près fatale : la localisation sur le parenchyme nerveux.

Le liquide céphalo-rachidien étant redevenu normal, alors seulement on pourra envisager le traitement de « consolidation », dans lequel des sels nouveaux auront à jouer un rôle important, en particulier les sels mercuriels et les arsenicaux pentavalents.

Traitement précoce, traitement intensif, traitement régulier, telles sont les notions que nous avons essayé de mettre en évidence au cours de cet article, volontairement dépourvu de toute bibliographie et de toute discussion pathogénique inutile, et qui n'a d'autres présentations que d'avoir une portée essentiellement pratique.

L'ALLONAL, Médicament de la douleur, Dr J. FAGOT. — (Concours Médical.)

L'auteur fait remarquer, après beaucoup d'autres, que dans les cas où il existe des algies de quelque nature qu'elles soient, il y a intérêt à s'adresser à l'allonal, allylisopropylbarbiturate de diméthyl-amino-anilopyrine, car c'est un analgésique puissant, un hypogène souple et progressif, possédant un champ d'action très vaste, tant en médecine générale que dans les diverses spécialités et notamment en stomatologie.

LES BRÛLURES ESSENTIELLES DE L'ESTOMAC, M. LÖPPER et R. FAU (de Divonne). — (Le Progrès Médical.)

Remarquablement irrégulière dans son évolution, la brûlure d'estomac est aussi remarquablement rebelle à la thérapeutique diététique et médicamenteuse : tel malade soumis au lait et aux purées souffre tous les jours. Mais quand, lassé des privations inutiles qu'il s'impose, il se laisse entraîner à quelque gros écart de régime, la brûlure précipitamment disparaît.

Tel autre auquel les fruits et les légumes verts réussissent voit tout d'un coup s'affaiblir cette amélioration jadis obtenue surveillée parce qu'il a subi un choc moral ou une émotion.

Il est un fait qui se dégage de ces observations : l'importance du facteur émotionnel. C'est là le dernier et peut-être le plus important des caractères de la brûlure d'estomac.

Rebelle à toutes les thérapeutiques, elle cède souvent au repos, à l'isolement, au changement de vie même et surtout lorsque ce changement correspond à une augmentation d'activité physique ; combien ne voit-on pas de jeunes gens améliorés par le service militaire ? Qui n'a entendu raconter l'histoire du malade qui a guéri son estomac aux tranchées ? Repos ou fatigue, apaisement ou au contraire augmentation d'activité, peu importe. C'est le changement qui améliore ces malades.

Avec ces principaux caractères, l'irrégularité, la résistance aux thérapeutiques, les rapports étroits avec l'état psychique, la brûlure d'estomac semble bien individualisée.

Dans certaines maladies elle n'est plus le symptôme capital unique, mais un épiphénomène surajouté, inconstant ou de second plan.

On connaît des brûlures qui s'intriquent avec des douleurs vraies, avec des vomissements qui ont un horaire fixe ; elles se groupent en crises séparées par des périodes d'accalmies. La brûlure n'est qu'un symptôme ; symptôme d'un ulcère ou d'une dyspepsie à type pylorique au cours d'une appendicite chronique. Elle est essentiellement différente du phénomène douloureux que nous avons envisagé d'abord et qui est à lui seul toute l'affection.

Il y a donc la brûlure symptomatique et la brûlure maladie ; c'est cette dernière que nous appellerons « brûlure essentielle de l'estomac ».

Lisez l'"Informateur Médical"

OPOFERRINE VITAMINÉE

Fer et manganèse organiques
Extraits hépatique et splénique
VITAMINES A et C

RÉGÉNÉRATEUR COMPLET DU SANG

GRANULE
Te 3 cuillerées à dessert par jour

LABORATOIRES DE L'OPOCALCIUM
A BANSON, Docteur en Pharmacie
121, Avenue Gambetta, PARIS (XXI)

JUS DE RAISIN CHALLAND FABRICANT NUITS-S^t-GEORGES (COTE D'OR)

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne
Contenant tous les principes de l'EAU DE VICHY
Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO
Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY
La Bouteille : 3,50

ENFANTS
2 centicubes

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

Une injection sous-cutanée au moment de la crise

ADULTES
5 centicubes

LABORATOIRE CORBIÈRE, 27, R. Desrenaudes, PARIS

PHOSOFORME

ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE
ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU
UTILISABLE PAR L'ORGANISME.

- DYSPÉPSIES.
- NEURASTHÉNIES.
- INSUFFISANCES HÉPATIQUES.
- (AZOTÉMIÉS)

- ASTHÉNIES.
- MINÉRALISATION.
- SCLÉROSES-LITHIASES.

Mode d'emploi et dose moyenne : 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de bauxon sucré à prendre au cours des repas.

• DROUET & PLET • Rueil • Boullieu Ouest de Paris • 1923.

CAVALIÉ, Prof. à la Faculté de Bordeaux
ESCAVY, Prof. à la Faculté de Toulouse.
GERARD, Prof. à la Faculté de Lille.

LIEBOWITZ, Prof. à la Faculté de Paris.
RÉMOND, Prof. à la Faculté de Toulouse.
SPILLMANN, Prof. à la Faculté de Nancy.

DERNIERS LIVRES PARUS

LA VIE DES FILLES. De Léon BIZARD. — Un volume in-16 double-couronne, 15 fr. — (Editions Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris-VI.)

Médecin de Saint-Lazare, médecin-chef du dispensaire de Salabritte de la Préfecture de Police, voilà 33 ans que devant une table d'examen je vois défiler de longues théories de filles, dont j'ai connu des centaines de mille, ayant à ce jour passé bien près de deux millions de visites ! Voilà sans doute un record que de longue main personne ne me disputera !

« La Vie des Filles » n'est donc en aucune façon une œuvre d'imagination, mais au contraire, une étude sincère et humaine d'un milieu très spécial où les victimes suscitent l'indulgence sont nombreuses, longuement et impartialement observées.

Il semble que la force de préjugés hypocrites, ait toujours empêché jusqu'ici de traiter de la Prostitution — qui constitue cependant un fléau de première grandeur, — dans une œuvre s'adressant au grand public : j'ai pourtant voulu chercher à réaliser cette délicate entreprise, je suis heureux que j'ai écrit « La Vie des Filles », sans pessimisme, en toute indépendance d'esprit, sans trop montrer de déformation professionnelle. Mon livre est comme une série de tableaux, dont les modèles, que j'ai tous connus, ont été pris dans le réel, exactement avec leurs traits nombreuses, mais aussi avec leurs quelques qualités.

Comme je l'ai écrit dans mon « Avant-Propos », si « La Vie des Filles » ne peut être taxée d'œuvre légère, elle n'est pas davantage un traité de morale.

On ne saurait donc spécialement recommander de mettre un tel ouvrage entre les mains « vraies jeunes filles », bien qu'il ne soit pas certain que cette lecture n'éveillerait pas chez quelques-unes de salutaires réflexions !

Dr L. BIZARD.

LA VIE DES ESQUIMAUX, traduit du tchèque par J. GAGNER. — Un volume (14x23) sur alfa, sous couverture illustrée, contenant 36 planches hors-texte et une carte, 30 fr. — (Editions de la Nouvelle Revue Française, 43, rue de Beaune, Paris-VII.)

Jan Welz, Tchecoslovaque du pôle, comme il se nomme lui-même, se retrouva en Europe, il y a douze ans de cela, sur le pavé d'une grande ville maritime. Il rentra, misérable, sans argent, sans papiers, et — chose pire encore — sans patrie. Il avait quitté l'Autriche un quart de siècle auparavant : il venait d'être renforcé des Etats-Unis, comme étranger indésirable, renvoyé sous escorte dans le vieux monde et c'est là qu'il appartenait pour la première fois qu'il existait une Tchecoslovaquie. Il trouva d'abord un misérable emploi qui lui permit de ne pas mourir de faim, puis il chercha à se faire établir des papiers pour être tout près, si la chance lui souriait de nouveau. Après quelques difficultés, il réussit à se faire reconnaître citoyen tchecoslovaque, mais il ne réussit pas à rassembler les dollars nécessaires au coûteux passage jusque dans le port de l'Alaska à quelque distance d'Inupit, dit-il, l'attendait ses amis, les pêcheurs, les chasseurs de fourrures, les prospecteurs de métaux et minerais précieux et surtout cette tribu d'Esquimaux dont il a été le chef pendant une dizaine d'années.

A l'automne de l'année 1927, il lui tomba entre les mains, avec plusieurs mois de retard, un numéro des « Lidové Noviny » qui contenait un article sur l'expédition aérienne projetée par Amundsen. A ce moment, il éprouva le désir d'informer ses compatriotes des aventures qu'il avait rencontrées au delà du cercle polaire. Un beau soir, en rentrant du travail, il s'assit à sa table et écrivit sa première lettre, dans laquelle il décrivait au court de la plume ses pégrinations en Sibérie.

Mais les lettres se succédèrent. Jan Welz, Tchecoslovaque du pôle, s'efforçait de raconter sa vie séchement, sans outrances ni exagérations. Cela se mélangeait parfois en un chaos désespérant, cela

abondait en répétitions sans rime ni raison : d'autres fois, c'étaient de menus tableaux, et un pot-pourri de souvenirs. Tout cela formait un gros tas de papiers.

Les mémoires de Welz constituent un document et ne passeront inaperçus dans aucune littérature, si grande fut-elle.

« MÉDECINE ET EDUCATION, par les docteurs G. MORELON, M. PÉHU, P. BERTOYE, J. BARBIER, P. VIGNARD, P. MAZEL, P. D'ESPIREY, abbé MONGIANNI, H. P. (HUMOR). — Un volume in-8° écu, 326 pages. Prix net : 12 fr. ; Franco, 15 fr. 50. Étranger, 15 fr. 50. Librairie Lalandier, 5, rue Victor-Hugo, Lyon. Chèque postal : Lyon 388-23.

La collaboration du médecin à l'œuvre de l'éducation apparaît de plus en plus nécessaire à tous ceux qui se préoccupent de réaliser le développement intégral de l'enfant en une santé harmonieuse et un magnifique épanouissement intellectuel et moral.

Mais il n'est pas facile de trouver réunis les avis des cliniciens en ces domaines. C'est donc un véritable service que le Groupe Lyonnais d'Études médicales, philosophiques et biologiques vient de rendre en recueillant les leçons de l'expérience des maîtres les plus réputés de l'école lyonnaise.

L'autorité scientifique des signataires, les docteurs Moniquand, Pehu, Vignard, Mazel, Bertoye, Barbière, Harbier, confère à ce livre une valeur indiscutable.

Une introduction du Père Charmot situe le problème. Une synthèse de M. l'abbé Monchanin relie et ordonne Santé, Sagesse, Sainteté.

Ainsi, ce livre se présente avec une véritable originalité. L'attrait de sa lecture en accroît encore l'intérêt.

Il est indispensable aux éducateurs, parents et maîtres.

LA CHASSE DES ANIMAUX A FOURRURE AU CANADA, Benoit BÉCHLETTE. — Un volume (14x23) sur alfa, sous couverture illustrée, contenant 18 planches hors-texte, reproduites en héliogravure, 14 cartes et 2 graphiques, 30 fr. — (Editions de la Nouvelle Revue Française.)

Il n'y a pas un demi-siècle, que les pelleteries ont cessé d'être le premier article des exportations canadiennes. Aujourd'hui d'ailleurs, la majorité du territoire du Canada a encore comme seule utilisation la chasse des animaux à fourrure. Les seuls aménagements des vastes forêts ou des lointaines toundras sont créés pour les chasseurs : routes de forêts, pistes de portage, postes et forts, dépôts de vivres qui jalonnent les itinéraires et jusqu'aux services d'avions qui servent exclusivement au transport des fourrures.

Sans doute la chasse recule devant les progrès des nouvelles embayures et devant les déforestations sans cesse agrandies des modernes usines de pâtes de bois. Le gibier diminue aussi par suite des perfectionnements des piègeages.

L'ancienne vie de chasse est-elle donc compromise ? Il semble plutôt qu'elle s'oriente vers de nouvelles formes grâce à la multiplication des réserves et des parcs nationaux, à l'introduction de nouveaux gibiers comme cet énorme troupeau de 3.000 rennes qu'on y a conduit après un voyage de deux ans en partie sur la banquise au long de l'Océan Arctique canadien, grâce enfin à la production de la fourrure par l'élevage ; les anciens trappeurs deviendront-ils des fermiers de ces établissements étranges où l'on élève renards argentés, castors ? Il y a aujourd'hui plus de 4.500 fermes d'animaux à fourrure.

Tels sont les problèmes qu'étudie en détail M. Béchlette. Canadien lui-même, qui s'est mis longuement en rapport avec les chasseurs et négociants en fourrure et qui a recueilli auprès d'eux ses belles illustrations, qu'on verra au cours du volume.

Traitement du PARASITISME INTESTINAL

PAR LES PYRÉTHRINES

CHRYSEMINE

PERLES & GOUTTES

Sans contre-indications, Aucune toxicité

LABORATOIRES CARTERET, 15, rue d'Argenteuil
PARIS

S'ABONNER A L'INFORMATEUR
MEDICAL c'est prouver qu'on est
« à la page ».

SULFOÏDOL ROBIN

GRANULÉ — CAPSULES — INJECTABLE
POMMADE — OVULES

RHUMATISME chronique
ARTHRITISME
PHARYNGITES

INTOXICATIONS INTESTINALES

FURONCULOSE - ACNÉ - RHINITE
URETRO-VAGINITES

Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Paisy, PARIS

ALLOCHRYSLINE LUMIÈRE

AUROTHÉRAPIE PAR VOIE INTRAMUSCULAIRE

TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE SOUS TOUTES SES FORMES

Absorption facile et rapide — Tolérance parfaite
Aucune réaction locale, ni générale

CRYOGÉNINE LUMIÈRE

LE MEILLEUR ANTIPYRETIQUE ET ANALGÉSIQUE

ACTION VÉRITABLEMENT RAPIDE DANS LA FIÈVRE ET LA DOULEUR

Ne détermine pas de sueurs profuses, ni de tendance au collapsus
ne ferme pas le rein, ne provoque pas de vertiges, pas de contre-indications

CRYPTARGOL LUMIÈRE

COMPOSE ARGENTIQUE STABLE, ATOXIQUE

AUSSI ANTISEPTIQUE QUE LE NITRATÉ D'ARGENT

Non irritant, kératoplasique - Aucune intolérance digestive ou cutanée
muqueuse — Jamais d'argyrisme

EMGE LUMIÈRE

MÉDICATION HYPOSULFITIQUE MAGNÉSIENNE

PROPHYLAXIE ET TRAITEMENT DE TOUS LES TROUBLES LIÉS À UN ÉTAT D'INSTABILITÉ HUMORALE - ANTI-CANCER

Littérature et échantillons gratuits sur demande

Sté A^{me} des Produits Chimiques Spéciaux "BREVETS LUMIÈRE"

45, rue Villon, LYON - Bureau à PARIS, 3, rue Pau-Dubois

AGOCHOLINE

DU D^r ZIZINE



GRANULÉ SOLUBLE

(avec ou sans menthe)

Peptone sèche purifiée + Sulfate de magnésie anhydre

Cholécystites chroniques,

Congestion du Foie

Lithiase biliaire, Ictère et Cholémie

Dyspepsies réflexes - Constipation d'origine
Migraines, Vertiges, Eczéma, Prurit hépato-biliaire

Posologie : 1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun, dans un demi verre d'eau chaude

LABORATOIRES du D^r ZIZINE, 24, rue de Fécamp, Paris (17^e)

En Argentine, en Uruguay, aux États-Unis, l'Agocholine s'appelle Agozizine

Le Gérant : J. CRINON

GASTROPATHIES DOULOUREUSES
GASTRITES, SPASMES DU PYLORE
ULCÈRES

Gastropansément

DU D^r ZIZINE

PANSEMENT GASTRIQUE
A BASE DE
CHARBON
ACTIF
POLYVALENT
ASSOCIÉ AUX POUDRES INERTES

POSOLOGIE
1 PAQUET LE MATIN A JEUN,
ET AU BESOIN LE SOIR

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE
LABORATOIRES DU D^r ZIZINE
24, rue de Fécamp, Paris XIII^e
TÉLÉPHONE : DIDEROT 26-96

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 580 — 4 NOVEMBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-96

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

•• L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ••



A la XI^e Conférence Internationale contre la Tuberculose qui s'est tenue à Varsovie, en Septembre dernier

Cette photographie du Comité exécutif de l'Union Internationale contre la tuberculose a été prise à Varsovie, lors de la réception à la Présidence du Conseil des Ministres. De droite à gauche : M^{me} le D^r Skokowstra Rudolf, secrétaire générale adjointe de l'Union ; M. le P^r Bezançon, secrétaire général de l'Union Internationale ; M. le P^r Frochlich (Slovaquie) ; M. le D^r Piestrzynsk, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Assistance Sociale, Président de la Conférence ; P^r R. Paolucci (Italie) ; P^r Frey (Allemagne).

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Laure Planson, fille du docteur et de Mme Planson, petite-fille de M. L. Renier, président de l'Agence Havas, avec le docteur Jean Marraud, fils du docteur Raymond Marraud, professeur à l'École de médecine de Limoges.

Mariages

— En l'église Saint-Sulpice, a été béni le mariage de Mlle Colette Jayle, fille du docteur Jayle, officier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Ayet, avec M. Pierre Egret, ancien élève de l'École Polytechnique, fils de M. Jules Egret et de Mme, née Baucher.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Ex. Mgr Flynn, évêque de Nevers.

Les témoins étaient pour la mariée : le gé-

néral Braconnier, secrétaire général militaire de la Présidence de la République, et Mme Bertherand. Pour le marié : M. Dumuis, directeur général des Acieries de Firminy, et M. de la Gabbe, directeur technique des ateliers d'aviation Louis Bréguet.

Le service d'honneur était assuré par Mlles Renée Braconnier, Jacqueline Lapeyre, Charlotte Jamin, Marguerite Levasseur, Thérèse Lapeyre, Lucie Gallardo, Monique Belle, Gilberte Mathieu de Heaulme, Suzanne Aime, France Thesmar, Nicole Belle, accompagnées par MM. Maurice Serullaz, Robert Zayle, Pier-

re Tronquif, Max Zayle, lieutenant Roger Gaucher, lieutenant Christian Jayle, Pierre Mestre, Pierre Tine. Une brillante réception a ensuite réuni en l'hôtel de Mme Jayle les nombreux amis des deux familles.

— Le mariage de Mlle Madeleine Hautant, fille du docteur Albert Hautant, laryngologiste de l'hôpital Temon, officier de la Légion d'honneur, et de Mme Hautant, avec M. Robert Grange, ingénieur, fils de M. Paul Grange, consul général de Belgique à Bordeaux, et de Mme Paul Grange, a été célébré le 27 octobre, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Nécrologies

— Nous apprenons la mort du docteur Henri Montlaur, ancien chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, décédé à l'âge de 51 ans.

— Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. le docteur Alexandre Cullerre, médecin honoraire des Asiles, ancien président de l'Association mutuelle des médecins aliénistes de France, père du docteur Elisabeth Cullerre, médecin-chef à l'asile de Marville.

— Périgueux. — Le docteur et M^{me} Claude Crozet ; MM. Jean et André Crozet ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M^{me} veuve Crozet, leur mère, belle-mère et grand-mère, décédée à Périgueux, le 24 octobre 1934.

A la Conférence Internationale de la Tuberculose qui s'est tenue à Varsovie

M. le Professeur Bezançon qui en présida les travaux a, dans son discours inaugural, brossé un magnifique raccourci de l'évolution de la phthisiologie.

Chaque savant apporte sa pierre à l'édifice et ce n'est que par étapes que le progrès s'accomplit. L'histoire de notre science de la phthisiologie en est un éclatant témoignage.

Notre Laënnec édifie la notion de l'unité de la tuberculose au nom de l'anatomie pathologique, basant cette notion sur l'évolution de la matière tuberculeuse.

Virchow, au nom de cette même anatomie pathologique, a le mérite de montrer l'importance des formes pneumoniques, mais, par une vision trop restreinte, les rejette du cadre de la tuberculose dont l'unité se trouve à nouveau compromise.

Notre grand Villemin, au nom de la science expérimentale qu'il introduit en phthisiologie, rétablit l'unité de la tuberculose, s'appuie la théorie de l'hérédité, montre le rôle de la contagion chez l'adulte, mais, ne connaissant pas encore le rôle de la contagion en tuberculose infantile, ne parvient pas à entraîner les convictions.



M. LE PROFESSEUR BEZANÇON

Il faudra les travaux de Behring et de Grancher, pour que se constitue cette notion nouvelle fondamentale que la tuberculose de l'adulte n'est, le plus souvent, que la deuxième étape d'une infection remontant à l'enfance et qu'on comprendra que c'est surtout vis-à-vis de l'enfant que s'exerce la contagion.

Avec Robert Koch, la science de la tuberculose fait un nouveau bond : le bacille est découvert. C'est un bacille acido-résistant selon la terminologie d'Ehrlich, il ne sécrète pas de poison à la manière du bacille diphtérique et du bacille tétanique.

La tuberculose est faite de réactions locales non seulement à sa porte d'entrée, selon la loi de Conheim, mais dans toutes ses manifestations. De ce bacille tuberculeux, on peut extraire une substance — et c'est peut-être là la plus belle découverte de Koch — la plus féconde : la tuberculine. Cette tuberculine est inoffensive pour les animaux sains, mais elle va déterminer, chez les animaux tuberculeux, des réactions locales, focales et générales.

Les recherches sur la tuberculine conduisent au phénomène de Koch : le cobaye déjà tuberculeux ne réagit pas à la réinfection. Comme l'animal sain, il fait une eschare nécrotique, une lésion d'expulsion.

Charles Richet, avec Portier, découvre alors les lois de l'anaphylaxie et, de ces découvertes multiples naît une grande doctrine que Von Pirquet aura le mérite de formuler et qui va dominer notre science médicale contemporaine : la doctrine de l'allergie.

Ce qui va caractériser la tuberculose, ce qui la différencie de la plupart des autres maladies infectieuses, c'est que le porteur de tubercules acquiert de ce fait une résistance aux réinfections tuberculeuses hétérogènes.

La tuberculose est pour les civilisés, en quelque sorte, une maladie endémique. Dans les villes, bien peu y échappent, mais cette diffusion de l'infection a ses avantages : elle entraîne une certaine résistance et si la tuberculose devient une maladie très répandue, si les formes chroniques en sont fréquentes, du moins les formes aiguës, rapidement mortelles, ce qu'on appelle la phthisie aiguë, sont-elles rares.

On oppose ainsi à cette tuberculose des civilisés, la tuberculose des peuplades nomades, des noirs, qui, vierges de toute contamination, vont, lors des premiers contacts avec les civilisés tuberculeux, devenir la proie de la maladie.

Vis-à-vis du bacille de Koch, le plus grand danger, c'est le terrain vierge, c'est l'état d'anergie opposé à celui d'allergie. Calmette pousse jusqu'à ses dernières conséquences cette théorie de l'allergie. Il considère qu'une première infection tuberculeuse — selon la fameuse loi de Marfan pour les écouelles — va entraîner, sinon une immunité, du moins une prémunition.

Comme la tuberculose se contracte dans la première enfance (vous apercevez la nécessité de toutes les acquisitions successives antérieures), il faut donc chercher non à vacciner des adultes déjà tuberculeux le plus souvent, mais chercher à constituer, avant l'âge des contagions naturelles, une tuberculisation artificielle ; mais il faut que cette tuberculisation ne soit pas dangereuse, que le bacille ait perdu définitivement sa virulence. C'est la vaccination par le B. C. G. qu'il nous apporte avec Guérin.

Mais, si belle, si passionnante que soit cette notion de l'allergie, il faut considérer qu'elle ne contient qu'une part de la vérité : A-t-on le droit de généraliser la notion du phénomène de Koch ? Tout s'explique-t-il par des notions d'allergie et d'anergie ? N'oublie-t-on pas trop que ce cobaye tuberculeux, qui est prémué contre des infections secondes hétérogènes, va cependant mourir dans sa primo-infection tuberculeuse ? N'oublie-t-on pas que le porteur de tuberculose externe de la peau, va pouvoir mourir tardivement de phthisie pulmonaire ; que ce porteur de tuberculose externe va faire souvent des séries de manifestations tuberculeuses de même genre ?

Mais, si belle, si passionnante que soit cette notion de l'allergie, il faut considérer qu'elle ne contient qu'une part de la vérité : A-t-on le droit de généraliser la notion du phénomène de Koch ?

Et voilà que, dans ces dernières années, on reprend sur de nouvelles bases, les données de l'allergie de von Pirquet ; de très belles recherches de nos confrères scandinaves et américains, du professeur Opie en particulier, nous montrent qu'on exagère la fréquence de l'index tuberculitique, que beaucoup de campagnards arrivent dans les villes avec une cuti-réaction positive ; que la primo-infection tuberculeuse est souvent plus tardive qu'on ne l'a cru, et que, d'autre part, cette primo-infection tuberculeuse tardive (se faisant cependant sur terrain vierge), contrairement à la doctrine, n'a pas la gravité de celle qu'on observe chez les noirs et dont Borrel nous a retracé le redoutable tableau.

Et voilà, d'autre part, que des techniques nouvelles, un perfectionnement des milieux de culture, vont remettre en discussion la doctrine de la tuberculose maladie locale, et faire penser à la possibilité d'un stade de bacillémie tuberculeuse.

Mais alors que pour les uns, comme Calmette, il faudrait admettre que ce stade de bacillémie précède celui de la formation des tubercules, pour Ranke, au contraire, il faudrait admettre tout d'abord un stade de complexe primaire local, notre stade de chancère d'inoculation de Parrot, Hutinel, Küss — puis un stade de généralisation et de localisation.

Et voilà qu'une autre technique nouvelle, la technique de l'inoculation des produits tuberculeux filtrés, née des travaux de Fontès, va à nouveau remettre en discussion, comme le montre le beau rapport du professeur Karwacki et de ses collaborateurs, toute une série de notions, qui semblaient définitivement écartées et qui concernent la doctrine de l'hérédité.

INFORMATION

M. le professeur P. Lerehoullet reprendra ses leçons cliniques le mercredi 14 novembre, à 10 heures 45, à l'Hospice des Enfants-Assistés (74, rue Denfert-Rochereau) et les continuera les mercredis suivants, à la même heure. L'enseignement des stagiaires commencera le lundi 5 novembre.

Le projet de loi Jean Cruppi sur l'expertise contradictoire et la réforme de l'expertise

Exposé de M. R. Charpentier au cours de la discussion du rapport de MM. Raviart et Vullien sur l'expertise mentale contradictoire en matière criminelle au congrès de médecine légale de Lille.

Dans un passage du rapport qui vous a été présenté, MM. Raviart, et Vullien se plaignent avec raison de l'ambiguïté de certains termes psychiatriques pris par les auteurs dans des acceptions différentes. Il semble qu'il suffise qu'un mot de notre belle langue, si claire, si précise, pénètre dans le vocabulaire psychiatrique pour que, sous l'influence des théories sans cesse renouvelées d'une science en progrès, le sens de ce mot se modifie ou, ce qui est plus grave, se multiplie.

Rappelons-nous l'aventure qui adjoint au mot responsabilité. En 1907, dans un rapport magistral sur l'Expertise, Gilbert Ballet, à qui la mot responsabilité déplaçait, ou plutôt qui la trouvait, non sans raison, parfois gênant et inadéquat, a donné comme



M. RENÉ CHARPENTIER

principal motif de son refus de l'employer le sens métaphysique de ce mot. Depuis cette date, que n'avons-nous entendu sur ce sujet ? Et pourtant, n'est-il pas évident que la Justice ne pose à l'Expert qu'une question de responsabilité pénale. Il faudrait remonter bien loin dans le passé pour trouver un alléluia qui comprit autrement la question posée par le magistrat. Jules Falret, déjà, avait bien situé le problème et montré que la seule question posée concernait ce qu'il appelait la responsabilité légale. Il n'en est pas moins vrai que, depuis la confusion établie par Gilbert Ballet pour les besoins de sa cause, il ne peut plus être parlé de ce sujet sans que les auteurs, même ceux qui acceptent d'employer le mot responsabilité dans leurs expertises, se croient obligés de faire allusion pour la repousser à une question métaphysique qui ne leur a jamais été posée et qui ne peut pas leur être posée. Semblables à ces moulins de Flandre — ou d'Espagne — dont les grandes ailes s'ouvrent au vent l'illusion, les mots sont souvent le point de mire imprévu de lances agérées.

Aujourd'hui encore, nous nous trouvons arrêtés par un mot.

Que peut bien signifier l'expression « expertise contradictoire » ?

Elle ne peut évidemment pas exprimer le désir qu'un expert soit nommé pour prendre systématiquement le contre-pied de ce que pense le premier expert : ce serait une stupidité. Elle veut dire, sans aucun doute, que plusieurs experts étant désignés, ce qui est fréquent et peut, sans inconvénient majeur, devenir la règle, ces experts discutent entre eux les éléments et les résultats de l'expertise. En est-il donc autrement aujourd'hui ? On reproche aux experts, écrivent nos rapporteurs, de n'être jamais d'accord.

Il me paraît que cette expression d'Expertise contradictoire, a fait suffisamment de mal. Je voudrais d'abord la voir disparaître du titre d'un projet de Loi sur la Réforme de l'Expertise.

Y a-t-il donc lieu de réformer l'expertise ? Pourquoi et comment ?

Il est un premier fait, tellement indiscutable que MM. Raviart et Vullien n'ont pas hésité à l'affirmer dès la première phrase de leur impartial exposé.

L'expertise psychiatrique n'a pas une bonne presse

Et ce n'est pas seulement dans le grand public, c'est aussi dans les milieux médicaux. Les bulletins de nos Sociétés médicales en témoignent au même titre que les articles publiés dans la grande presse à la signature de médecins, parfois même de médecins experts. Cela na date pas des années 1870, la Chambre Haute eut à poser cette question : l'expertise, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, perd-elle quelque chose de sa fonction ? Et la première conclusion de nos rapporteurs est que « l'expertise psychiatrique, telle qu'elle est actuellement exercée, soulève trop de critiques pour qu'on se tienne pas de la réformer ».

De ces critiques, il en est dont l'auteur n'est pas seule responsable. Ce sont celles qui visent les conditions matérielles auxquelles l'expert doit accomplir sa mission, celles aussi qui dénoncent l'insuffisance de l'anachronisme des solutions offertes par les conclusions de l'expert. Tous ici, nous applaudissons aux réalisations de la Loi de Défense sociale. Tous, nous avons applaudi au réquisitoire du professeur Henri Chazotte contre les conditions matérielles dans lesquelles on demande à l'expert de faire des examens délicats. Il est paradoxal qu'un médecin sans doute le plus important de la Justice s'accomplisse dans des conditions qu'elle jugerait légères, qu'elle assés peut-être à des fautes lourdes, si elle ne les appréciait lors d'une revendication concernant un acte médical ordinaire.

Mais il est d'autres critiques. Vous les avez entendues.

On incrimine le mode de désignation des experts

On met en doute que ce mode de désignation puisse assurer l'impartialité indispensable à une expertise médico-légale. Certes, Messieurs, je suis naturellement vaincu qu'aucun des psychiatres inscrits par les Tribunaux de ces hautes fonctions ne mérite un tel soupçon. Il paraît bien difficile, cependant, en pareille matière, de pas tenir compte d'une opinion publique qui estime ne pas trouver dans l'organisation actuelle de l'expertise les garanties auxquelles elle a droit.

Voilà donc comment l'on propose de donner ces garanties. Il est, en somme, possible, sous des modalités sur lesquelles nous aurons à revenir, de faire désigner par l'accusé lui-même (art III du projet Jean Cruppi) un nombre égal d'experts au nombre d'experts désigné par la juridiction compétente.

Peut-être viendra-t-il un jour où l'accusé demandera à ce que l'inculpé puisse choisir lui-même ses juges ?..

Le projet voté par la Chambre des députés il y a 35 ans, lui permettrait déjà, si l'on n'avait l'adoptait à son tour, de désigner même la moitié des spécialistes qui assistent à juger de sa responsabilité.

Je crois, que ceux qui ont proposé cette disposition, appartiennent à la première honnêteté. Mais ils ne connaissent pas les hommes. Ils ignorent, et je les en félicite, qu'il est pour certains de grands hommes, Hélas, il est de gros appétits. Il est aussi de petits caractères.

J'ai la plus haute opinion des milieux médicaux. Je crois fermement que les médecins ont, en général, le sentiment de la noblesse de leur tâche, que le spectacle quotidien de la douleur et de la mort élève l'esprit et les détache des biens du présent, mieux que d'autres, appréciant l'activité. Mais je sais aussi qu'aucune passion, aucune fonction, même parmi les plus hautes, ne peut se flatter de supprimer de tous ceux qui sont appelés à exercer les ambitions ni les appétits. Dans tous les lieux, il est des faibles. S'il en était autrement des événements récents en auraient été la démonstration.

Revenant à la profession médicale, il peut-être pas indifférent de noter qu'elle est, comme beaucoup d'autres professions, un exercice normal par la constitution d'un clientèle.

(Voir la suite page 3)

ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS

M. le docteur Dublincourt, chef de clinique des maladies mentales de la faculté de médecine de Paris, reçu au concours de médecin des asiles de 1932, est nommé médecin de service à l'asile public autonome d'aliénés d'Armentières (Nord), en remplacement de M. le docteur Brichon, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



A mon avis

M'étonnant devant un ami de la situation prépondérante acquise en peu de temps par un commerçant, il me fut répondu : « Il lui a juste fallu le temps de faire trois fois faillite ! »

Il est évident que les commerçants ne valent plus devant la faillite qui leur semble un acte tout à fait ordinaire, impliquant aucun opprobre. La dureté des temps apparaît aux plus consciencieux comme une excuse facile qui leur permet d'arrêter leurs paiements. La crise est certainement assez accusée pour mettre les affaires de beaucoup de commerçants en fâcheuse posture ; mais il en est qui trouvent là un moyen fort commode de régler leurs dettes.

Les tribunaux étaient sévères, jadis, pour ceux qui ne pouvaient plus faire face à leurs échéances. Je fais allusion aux années d'avant-guerre pour qu'on ne se oppose pas les facilités commerciales des dix ans qui ont suivi la paix. Aujourd'hui, les juges laissent aux débiteurs des délais tels qu'ils ressemblent à un rai coup d'éponge sur les dettes.

Et lors ceux que la morale ne guide pas dans leurs actes ont toute liberté pour fermer leurs guichets quand il leur plaît et quand cela leur semble avantageux.

Il en est résulté une véritable faillite des contrats. Personne ne respecte plus sa signature. On n'est jamais certain d'être payé par celui qui a pris l'engagement de s'acquitter de sa dette à une date déterminée. Cette incertitude nuit aux affaires. Les crédits se resserrent comme c'est naturel. Et, en définitive, les commerçants déloyaux mettent en fâcheuse posture ceux qui comptaient être payés autrement qu'avec de la monnaie de singe.

Cette attitude désinvolte s'étend à toutes les relations de la vie. La parole donnée n'a plus de valeur. On foule aux pieds les conventions les plus formelles. On ne dirait pas vraiment que nous vivons en société.

Nous voici revenus aux âges de rapacité et d'égoïsme sans vergogne. Les lois et leurs rigueurs, la considération qui valait mieux que ceinture dorée, de tout cela chacun n'a cure ; la goujaterie n'a plus de sens car elle est une attitude courante ; aujourd'hui la forfaiture, demain la foire d'empoigne ; nous n'en sommes qu'à la ruse et au mensonge, nous connaissons demain comme règle commune de vie le vol, la prise de force de ce que tout homme désirera pour son bonheur et sa volupté.

Les raisons d'une telle régression de la civilisation sont nombreuses. Je n'ai pas l'intention d'en faire une étude. Qu'il suffise de remarquer que l'exemple vient de très haut. Les Etats sont, en effet, à la tête de cette course vers la déchéance morale. On ne parle que de traités, de notes, de conventions entre gentilhommes (comme on dit en français), mais les signatures ne sont pas encore sèches que tous ces accords sont, en fait, dénoncés ou hypocritement tournés. Si, dès lors, les nations ont perdu le sens de l'honneur, pourquoi s'étonnerait-on de voir la trahison régner en maîtresse parmi les citoyens ?

Les Etats renient leurs dettes, au nom de la loi du plus fort. Ils empruntent de l'argent à un taux d'intérêt solennellement convenu et un beau jour ils déclarent de la diminution de l'intérêt quand ils ne renient purement et simplement leurs dettes. Pourquoi voulez-vous que les particuliers ne les imitent pas ?

Cette incertitude des oracles rend impossible le geste de nouveaux prêteurs. Alors, les gouvernements rançonnent les grands organismes financiers par des intimidations dont vous devinez le sens. Il ne faut donc pas s'étonner du gangstérisme qui règne en maître là où s'épanouit encore une démocratie salie par la concussion.

Une telle atmosphère de brigandage engendre l'incertitude et l'anxiété. On ne voit pas comment et par qui le mal sera endigué. L'argent se terre ; tout producteur cache son bien qui est le fruit de son labeur ; les tractations com-

merciales s'effectuent avec le ralentissement que commande une élémentaire prudence. On ne veut plus exporter parce qu'on sait qu'il n'y a qu'une chance sur mille de toucher son argent. Les machines s'arrêtent, les champs redevenant des jachères. Tout effort est paralysé. C'est la crise. Ce serait un miracle qu'un tel ensemble de conditions n'engendre rien de pire.

Et nous médecins que devenons-nous au sein d'une telle amertume et d'une telle catastrophe des morts ? Nous ne voyons plus de clients. Tout malade se débrouille pour se faire soigner à bon compte par une organisation hospitalière ou charitable, en trichant sur sa personnalité. Et si quelque égaré vient jusqu'à notre cabinet, soyons persuadé que les soins qu'il nous demande risquent de ne pas être payés.

Finis le bon vieux temps où le médecin envoyait chaque année une note d'honoraires que la clientèle s'empressait de régler. Si le médecin ne se fait pas payer de suite, il court le risque de ne jamais toucher la rémunération de ses soins. Les familles les plus honorables trouvent naturel de faire attendre le médecin sous l'orme et même de l'y oublier tout à fait.

Si le médecin insiste, on lui propose une transaction qui est acceptée par le praticien qui fuit les tribunaux parce qu'il n'en obtiendrait pas davantage et qu'il perdrait, au surplus, l'un des rares clients qui lui restent.

Devant cette mufflerie généralisée, il y a beaucoup de médecins qui recherchent les moyens de s'assurer une vie exempte d'aléas ou d'expédients. Et savez-vous le vœu que m'exprimait l'un de nos meilleurs bistouris de Paris ? « — Si cela ne change pas, me disait-il avec une régnation courroucée, mieux vaudrait pour nous être fonctionnaires que de rester des intellectuels méprisés ! »

Quand tout sombre autour de nous, de ce qui faisait notre civilisation occidentale basée sur l'individualisme, l'effort et la liberté, il n'y a rien d'étonnant à ce que notre profession perde de son caractère ancestral et de son lustre. Mais je suis certain que si ceux qui sont parmi l'élite d'une Nation ne se laissent pas entraîner par le courant comme des

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Notre confrère Darras, de la *Vie Médicale*, qui est le statisticien averti du mouvement professionnel médical, nous apprend que, pendant l'année scolaire 1933-34, près de 1.500 nouveaux médecins sont sortis de nos facultés. S'il pouvait nous faire connaître combien de praticiens sont morts durant le même temps, nous pourrions nous faire une idée mathématique de l'engorgement de notre profession.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Le Conseil général de Meurthe-et-Moselle vient de décider, lors de sa dernière session, que la Maternité départementale de Meurthe-et-Moselle porterait désormais le nom de Adolphe Pinard.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph.-Odeon 24-81.

Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Le concours de médecin suppléant des hôpitaux de Nantes s'est terminé par la nomination de M. le docteur Arondel, ancien interne des hôpitaux de Paris.

GLOBEXINE

Le concours de chirurgien suppléant des hôpitaux de Nantes s'est terminé par la nomination de M. le docteur Luc Binéchi, chef de clinique à l'École de médecine de Nantes.

LENIFEDRINE

épaves, l'asiatisme ne parviendrait pas à nous pourrir au point de dessécher en nous les racines d'une philosophie plurimillénaire et de nous transformer en moines thibétains.

J. CRINON.

Croquis de l'Académie



M. POUCHET

Dessin inédit de Roland COUDON

Le prochain Congrès français de médecine aura lieu à Paris, en octobre 1936, sous la présidence de M. le professeur Marcel Labbé.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

Un concours sur titres pour la nomination d'un chirurgien adjoint à l'hôpital de La Roche-sur-Yon aura lieu le 12 novembre.

Seuls pourront y prendre part les médecins exerçant dans la Vendée à la date du 1er novembre 1935, résidant au moins depuis cette date à La Roche-sur-Yon et dont la candidature aura été agréée par le préfet.

ZOMINE

M. Toulang, agrégé de ophthalmologie, est chargé, à compter du 1er novembre 1934, du service de la chaire de Clinique ophthalmologique à la Faculté de médecine de l'Université d'Alger. Il recevra à ce titre, prélevé sur le traitement disponible de la chaire, un traitement de 42.000 francs (arrêté ministériel du 3 octobre 1934).

FOSFOXYL

Un concours pour un emploi de médecin ophthalmologiste adjoint à la clinique nationale ophthalmologique des Quinze-Vingts sera ouvert le lundi 26 novembre 1934, à 9 heures du matin, rue Moreau, 13.

M. les docteurs qui désirent concourir peuvent se faire inscrire au secrétariat de l'hospice national des Quinze-Vingts, rue de Charenton, 28, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures, jusqu'au 14 novembre 1934 inclus.

TUBÉROL

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Le concours de chirurgien des hôpitaux de Lyon s'est terminé par la nomination de M. le docteur Mahel-Guy.

GALAGÉNOL

du Docteur Debat

Le dîner que le « Progrès Médical » offre à ses collaborateurs et amis aura lieu le mercredi 28 novembre prochain, dans les salons de l'Hôtel Lutetia.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etablis. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intoxiqués. D^r H. PEUILLADE

STRYCHNAL

M. Oskar Fischer, titulaire du brevet français n° 674.570, pour « Appareil d'injection pour traitement médical », désire vendre son brevet ou en céder des licences d'exploitation. S'adresser : Office E. Weiss, 5, rue Faustin-Hélie, Paris (XVI^e).

VIOPHAN

Les bureaux du Comité National de l'Enfance sont transférés au Ministère de la Santé publique, 18, rue de Tilsitt (XVII^e).

MICTASOL

Le docteur Jacques Forestier, d'Aix-les-Bains, chargé de mission par le ministre de l'Education nationale, s'est embarqué le 24 octobre pour les Etats-Unis, où il a été invité de participer aux Congrès de l'Interstate Post-graduate Medical Association à Philadelphie, de la Southern Medical Association à San Antonio et de la Radiological Society of North America à Memphis, Tennessee.

IPOSPLÉNINE

LABORATOIRES GUYOT, ROGEE, FRONCOIS
DU D^r GROC

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène est un virus filtrant qui ne permet pas de fabriquer un vaccin prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrelle, 26
PARIS (9^e).

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES



LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de commandeur.

M. Descomps (Paul-Marie-Jean-Joschim), docteur en médecine à Paris, médecin chef de l'hôpital Foch ; 39 ans de services militaires et civils et de pratique médicale et hospitalière des plus dévouées. Officier du 8 février 1937.

Au grade de chevalier.

MM. Bouju (Théophile-Marie-Paul), docteur en médecine, médecin chef de l'hôpital de Darnétal (Seine-Inférieure) ; 45 ans et demi de services militaires et civils et de pratique médicale et hospitalière particulièrement dévouée.

Colbert (Constant-Pierre), docteur en médecine à Cambes-Bains ; 27 ans de services civils et de pratique médicale distinguée.

Deyber (René-Jean-Léon), docteur en médecine à Paris ; 36 ans de services civils et de pratique médicale remarquable.

Mougeot (Marie-Etienne-Jean-Baptiste-Anatole), docteur en médecine à Royat (Puy-de-Dôme) ; 38 ans de services militaires et civils et de pratique professionnelle et hospitalière dévouée.

Moy (Adrien-Louis-Jacques), docteur en médecine à Saint-Brieux, médecin de l'hôpital ; 36 ans de services militaires et civils et de pratique médicale et hospitalière des plus dévouées.

Payan (Jean-Joseph-Louis), docteur en médecine à Marseille, médecin des hôpitaux ; 31 ans de services civils et de pratique médicale et hospitalière particulièrement remarquable.

L'Association Confraternelle des Médecins français

Œuvre médicale de Prévoyance mutuelle

Siège social : 10, rue de Strasbourg, Paris (X^e)

L'Association confraternelle des Médecins Français est une Œuvre d'aide au décès groupant actuellement 2.000 médecins.

Fondée en 1908, elle a déjà en vingt-six ans distribué deux millions de secours immédiats aux familles de ses membres décédés : secours de droit, remis dans les vingt-quatre heures, sans formalités, sans retenue.

Pour en faire partie, il faut être docteur en médecine, français ou naturalisé français, être en bonne santé, et âgé de moins de 45 ans.

Les femmes des sociétaires peuvent également être admises aux mêmes conditions de nationalité, d'âge et de santé que leur mari.

A chaque décès de sociétaire, les membres survivants paient une cotisation variable de 7 à 10 francs en rapport avec leur âge à l'admission ; c'est avec ces cotisations qu'est constitué le secours de dix mille francs remis à la famille du défunt.

Tel est, très résumé, le fonctionnement simple et pratique de cette œuvre, son seul but est d'apporter aux familles médicales en deuil une aide pécuniaire véritable et immédiate dont l'urgence et la nécessité sont indiscutables dans les douloureuses circonstances où l'Association Confraternelle des Médecins français intervient.

Pour tous renseignements s'adresser à : MM. les docteurs Grahaud, 7, rue Labie (17^e), secrétaire général ; O'FOLLOWELL, 9, rue d'Argenteuil (17^e), secrétaire adjoint.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL

c'est ouvrir sa porte chaque dimanche à un ami qui vous dit ce qu'il pense et qui vous confie quelques indiscretions.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium extra, extra-réelle, extra-pure et forte (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules, à 8 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Libacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES FURONCULOSE ETAIN (Meuse)

THÉOSALVOSÉ Théochromine pure française (cachets)

Pure - Digitalique - Scillitique - Spasmodique - Barbiturique, Caféinée, Lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium)

Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue de Clugny, PARIS

EMGE LUMIERE Médication hypotonique magnésienne.

Prophylaxie et traitement de tous les troubles liés à un état d'instabilité humorale. ANTS-13

TULLE GRAS LUMIERE

Pour le traitement des plaies entaillées. Evite l'adhérence des pansements. Active les cicatrisations.

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et cérébrales.

pour l'activité cérébrale, Convalescence, ménages, asthénies, etc.

2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Imprégnation gommeuse à hautes doses sans alcool.

AU THIOCOL

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire, etc.

4 cuillerées à soupe par 24 heures. Produits F. Hoffmann-La Roche et C^o, 12, rue Crillon, Paris (IV^e).

IODASEPTINE CORTIAL (Jodo-Benzène thyloformique)

Traitement de choix des Tuberculoses pulmonaires torpides non fébriles, à évolution lente.

Ampoules de 2, 5 et 10 cc. Comprimés de 2 et 5 centig. Gouttes : 50 gouttes - 50 centig. Injection intra-veineuse de 2 cc. pendant 2 jours, puis de 5 cc. exceptionnellement 10 cc. - Série de 10 jours de traitement séparées par 10 jours de repos.

Pas de choc, pas d'hémoptyses. Disparition des bacilles dans les crachats. Amélioration de l'état général. Augmentation de poids. Bibliographie. - Sté Méd. des Hôp. (Paris). Thèse Curtil 1925 (Sté de Méd. de Paris). - G. Mant et Méry, Paris Médical, 24 Sept. 1921 et 1^{er} Fév. 1922. - Trotot, Août 1925.

Echantillons et Littératures. - LABORATOIRE CORTIAL, 7, rue de l'Armenie.

GRANULE NORDEN

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

FURONCULOSE

ALLERGANTYL MILUC

Modification du terrain par le Complexe RATE-BARDANE (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (diminuer progressivement une fois la furonculose terminée)

DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois
chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la POMMADE ALLERGANTYL en traitement externe synergique, complétant l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUCY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PAIS

Q

Quinby

(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY

Quinby SOLUBLE

indolore incolore, propre, injection facile

LABORATOIRES AUBRY
62 RUE ERLANGER - PARIS
tél. JASMIN 53-44

SYPHILIS

Quinby est également efficace contre la TYPHOÏDE et la fièvre de MALTE

Adopté par l'Assistance Publique, les Ministères de l'Hygiène et des Colonies

LE MONDE SUR MON MIROIR

Ira-t-on à Versailles pour donner à notre Constitution vieillie une vèture nouvelle qui soit ajustée à la taille des événements ? On a l'air de vouloir se battre sur ce propos. J'avouerai que je ne comprends guère la passion qu'on veut apporter dans le débat qui se mène ici et là sur ce sujet.

Si l'on n'y va pas, il en est qui crient : « Vive la République ! », parce qu'ils la croiront sauvée du fascisme.

Si l'on y va, il en est d'autres qui crient également : « Vive la République ! », parce qu'ils croiront qu'elle est, par ce voyage, sauvée de la tyrannie communiste.

Alors, puisque, de toute façon, la République sera sauvée... *

En réalité, le mal serait de peu de gravité s'il ne s'agissait, pour nous en guérir, que de nous rendre à Versailles pour y tenir une solennelle assemblée et y conclure d'un avenant à notre charte républicaine. La maladie dont nous souffrons ne saurait être traitée par des palliatifs, fissent-ils solennellement appliqués.

La France est anémiée par les divisions des partis. Ces partis ne se battent pas entre eux pour des raisons supérieures qui tiennent de l'intérêt supérieur de la Patrie et de notre civilisation. Ils s'entre-déchirent comme des meutes ennemies qui se trouvent réunies pour la curée. On ne désire pas le pouvoir pour s'en servir dans un but de pacification générale et de bien commun, mais pour se remplir les poches et satisfaire les appétits des clientèles électorales.

J'avais à ma table ces jours derniers un riche industriel élevé dans les conceptions érigées de la bourgeoisie provinciale. Le fus étonné de l'entendre me débiter des louanges à l'adresse d'une de ces ganchas comme on n'en rencontre qu'au Parlement et qui n'obtiennent leur réélection qu'en débitant le catéchisme de 48 tout émaillé de sornettes et de sottises. Mais j'eus, le lendemain, le motif de cette énigme en apprenant que mon convive dadis espérait obtenir du pire ennemi de ses convictions le ruban rouge qui ne sert plus à distinguer les gens d'honneur.

La pourriture morale est donc le mal dont nous souffrons. Et, contre cette gangrène, le voyage à Versailles ne servira de rien. *

La stupeur qui a suivi l'attentat de Marseille commence à s'atténuer. Et l'on se pense déjà plus au péril que font courir à notre tranquillité sociale et à notre stabilité politique les millions d'étrangers indésirables qui ont envahi la France après avoir été chassés de partout.

Nous avons déjà connu cette torpeur dangereuse, cet oubli du danger après l'assassinat du président Doumer. Après le geste de Gorguloff, on allait soi-disant prendre des mesures sévères contre la racaille étrangère. On n'a rien fait du tout. Aucune des mesures saluaires qui s'im-

posaient n'a été prise. On n'en fera pas davantage après le crime de Marseille. Vous avez raison de répéter dix fois le jour : « En France tout le monde s'en f... ! ».

Mais cependant, direz-vous, n'a-t-on pas fait diligence pour retrouver les membres de ces associations terroristes d'où sont sortis les assassins du roi Alexandre ? Tout cela c'est du théâtre, de la poudre aux yeux. Car on sait bien, en haut lieu, qu'on ne peut pas, en terre d'exil, condamner et incarcérer des agitateurs politiques.

Je ferai remarquer néanmoins, en passant, que la facilité avec laquelle les polices d'Etat ont déniché ces terroristes prouve qu'on savait où ils étaient. Il eût été dès lors opportun de prendre à leur endroit quelques mesures préventives qui les eussent mis dans l'impossibilité de commettre leur sinistre exploit. Et la France n'aurait pas aujourd'hui du sang sur sa robe. *

Et la crise continue. On en vient toutefois à douter des origines qu'on s'était plu à lui reconnaître. N'était-il pas admis comme un dogme que la surproduction en était l'unique cause ? Nous nous sommes élevés, dès son début, contre cette explication simpliste. Aujourd'hui, on entend dire, çà et là, par quelques hommes que les préjugés ne mènent point, que la surproduction pourrait n'être bien qu'un *deus ex machina*.

Peut-on soutenir, en effet, que les substances alimentaires sont en un tel excédent quand il y a, sur plusieurs continents, des millions et des millions d'hommes qui connaissent une nourriture précaire, sinon la famine ?

Doit-on admettre comme démontré que les vêtements ont été inutilement manufacturés quand il existe sur la planète des centaines de millions d'humains qui y vivent en haillons ? Faut-il croire que les matières premières doivent cesser d'être extraites du sol quand tant d'artisans, de laboureurs manquent du matériel dont ils feraient un si bon usage ?

Tout ce qui est jeté comme inutile ne manquerait pas d'être colporté au loin par les marchands si des barrières protectionnistes, des taxes douanières prohibitives ne s'opposaient à leur transit. Si l'on avait laissé jouer les lois naturelles de l'offre et de la demande, les marchandises, devenues bon marché, eussent été consommées en plus grande quantité : il y a des millions de bouches qui mangeraient davantage ; on serait moins économe de ses habits, moins soigneux de ses objets d'usage courant ; on reconnaîtrait le plaisir de se payer l'inutile, ce qui est la définition du luxe.

(Voir la suite page 6).

CAPSULES
BRUEL
A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 34, rue de Paris, à Colombes (Seine)

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

SANTHOSE PURE { Affections cardio-rénales
Albuminurie, Hydropisie

S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale
Anémie, Convalescences.

S. CAFÉINÉE { Asthénie, Apyrexie
Maladies infectieuses

S. LITHINÉE { Pré-sclérose, Artério-sclérose
Goutte, Rhumatisme

La SANTHOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr. — Dose : 1 à 4 par jour.

Venir de grus : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

Huile non Caustique

LENIFÉDRINE

Huile Végétale Antiseptique
à l'Oléate d'Éphédrine

SPECIFIER DOSAGE { FAIBLE 0.50 %
FORT 1 gr. %

ECHANTILLONS
L. GAILLARD, Pharmacien
26, Rue Pétrille, Paris (9^e)

Se fait en
Solution et en Rhino-Capsules

CHLORURE D'ACÉTYLCHOLINE
EN SOLUTION ANHYDRE ET STABLE

ACÉCOLINE

SOLUTION

L'Acécoline dilate les artérioles et lève les spasmes vasculaires

DIRECTEMENT INJECTABLE



RAMOLLISSMENT CÉRÉBRAL
Hypertension artérielle
SPASMES RÉTINIENS
Artérites, Gangrènes
CLAUDICATION INTERMITTENTE
Syndrome de Raynaud
ANGINE DE POITRINE
— Coliques de plomb —
SUEURS DES TUBERCULEUX

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

NÉVROSES INSOMNIES

LOBÉLIANE LALEUF

ANTISPASMODIQUE PUISSANT
EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL
GOÛT ET ODEUR AGRÉABLES
ATOXIQUE

DOSE CALMANTE : 2 à 5 cuillerées à café par jour
DOSE HYPNOTIQUE : 1 à 3 cuillerées à café le soir

ECHANTILLONS ET LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20, RUE DU LAOS — PARIS (XV^e)

Nouvelle adresse : 51, rue NICOLÒ, PARIS (16^e)

contre
l'atonie
intestinale

PAIN COMPLET Heudebert

Qui a été enrichi en éléments
cellulosiques à l'aide de mou-
tures très poussées.

la marque

Heudebert

est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

UROMIL

ÉTHÉR PHÉNYL CINCHONIQUE — PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE

L'ACIDE
URIQUE

ARTHRITISME

Dr L. BELLIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

LE MONDE SUR MON MIROIR

(Suite et fin de la page 5)

Tout ce qui a contribué à élever les prix de vente (impôts patronaux, dîmes sociales, rigueurs fiscales, guerres douanières) a diminué jusqu'à le tarir le pouvoir d'achat des consommateurs. Et l'énorme machine à produire s'est arrêtée parce qu'il n'y avait plus d'argent pour acheter sa production.

La crise économique a sa véritable cause dans l'indigence du consommateur. Quand la capacité d'achat sera récupérée par les monnaies, les usines se remettront en marche, les vaisseaux sillonneront de nouveau les mers et il y aura de la lumière joyeuse dans les foyers.

Mais il faut, pour y parvenir, reconnaître l'erreur dans laquelle toutes les nations, à l'exemple des États-Unis, se sont empressées de tomber. C'est dire qu'il faut revenir à la liberté des transactions et débarrasser la production des charges qui alourdissent ses prix de revient.

J. CRINON.

Avis de vacance d'un poste de médecin directeur adjoint des services d'hygiène et d'assistance à Shanghai

La municipalité française de Shanghai doit procéder très prochainement à l'engagement d'un médecin destiné à devenir l'adjoint du directeur des services d'hygiène et d'assistance.

Les divers services d'hygiène et d'assistance dans la concession française comprennent actuellement :

a) Hygiène : un service sanitaire (hygiène urbaine, établissements classés, contrôle des denrées alimentaires et du lait, service antipaludique, désinfection), un service prophylactique et d'épidémiologie, un service des vaccinations gratuites, un service des marchés abattoirs.

b) Assistance : dispensaire municipal, consultations et soins gratuits, hospitalisation des malades indigents dans des hôpitaux généraux ou à l'hôpital d'isolement.

Le rôle du médecin directeur adjoint sera le suivant :

1^o Collaborateur immédiat du directeur, il en recevra toutes les directives, tant pour les services d'hygiène et d'assistance qui existent actuellement que pour ceux qui peuvent être créés à l'avenir ;

2^o Il pourra être chargé du dispensaire antivénérien qui doit être réouvert en 1934-1935 et

3^o De la visite des prostituées de la concession française.

Les candidats, désirant postuler cet emploi, devront adresser leur demande, avant le 10 novembre 1934, au ministère de la santé publique (direction des Hygiènes et d'Assistance, 7, rue de Fillet, et pourront obtenir de ce service communication du dossier.

Ils auront à faire valoir leurs connaissances spéciales touchant notamment l'épidémiologie des maladies exotiques, la bactériologie, la pratique des services sanitaires, hospitaliers et antivénériens.

Les candidats doivent justifier de la qualité de Français de la possession du diplôme d'État de docteur en médecine et produire les pièces suivantes : bulletin de naissance, extrait du casier judiciaire, certificat de bonne vie et mœurs, certificat médical attestant l'aptitude à vivre sous le climat d'Extrême-Orient et à remplir les fonctions sollicitées, deux photographies (petit format) de face et de profil. Ils devront, en outre, faire connaître s'ils ont accompli leur service militaire ou s'ils ont été ajournés ou réformés et, s'ils sont mariés, indiquer le nombre et la date de naissance de leurs enfants.

Le traitement attaché à cet emploi, calculé en Shanghai-dollars, est de l'ordre de 5.000 fr. par mois pendant la durée du stage de six mois. Il peut atteindre, en quatre classes, le chiffre d'environ 7.000 francs par mois. Il s'y ajoute une indemnité mensuelle de logement de l'ordre de 1.100 fr. pour les candidats mariés et de 900 fr. pour les célibataires.

Les Médecins de Toulouse à Paris

Le mercredi 24 octobre a eu lieu le dîner de rentrée de la Société Amicale des Médecins de Toulouse à Paris : réunion pleine d'entrain et très gaie, comme à l'accoutumée ; tous les confrères étaient heureux de se retrouver après la longue séparation des vacances et d'échanger entre eux leurs souvenirs sur leurs randonnées d'été dans le Midi.

Étaient présents : les docteurs Durand, Mont-Refet, Bory, Perrin, Andreu, Digeon, Massip, Faulon, Groc, Privat, Rendu, Mirabal, Pelous, Babou, Querriaud, Montagne, Félix, Doazan, Bourgnat, Azema, Delatier, Mazzi, Lévy-Leblanc.

S'étaient excusés : les docteurs Lesbouries, Aubertot, Delherm, Cany, Flurin, Lacapère, Caraven, Armengaud, Fournès, Marcorelles, Molinère, Cautjole, Dartigues, Roule.

A l'heure des toasts, les docteurs Groc, secrétaire général, Privat, Pelous, Doazan, Mont-Refet prièrent successivement la parole sur l'activité de ces derniers mois de la Société et émettent différentes suggestions du plus haut intérêt pour le développement futur du groupe qui compte parmi les premiers des groupements médicaux régionaux.

La prochaine réunion aura lieu au début de décembre.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR
MEDICAL c'est prouver qu'on est
« à la page ».

COMMUNICATIONS

AU CONGRÈS DE MÉDECINE LÉGALE DE LILLE DU D^r GEORGES D'HEUCQUEVILLE.

Médecin-chef des Asiles publics, médecin-adjoint à la Préfecture, Expert près les Tribunaux.

La plupart des communications présentées au Congrès International de Lille se rattachent moins à la médecine légale proprement dite qu'à la médecine sociale, et même moins à la médecine sociale qu'à la médecine physiologique. Le docteur d'Heuqueville, en particulier, montre l'application des résultats acquis sur l'hérédité à deux problèmes d'actualité, la stérilisation chirurgicale et l'adoption.

1. *Points de vue sur la stérilisation chirurgicale.* — Plusieurs États étrangers, États-Unis, Allemagne, en particulier, influent la stérilisation chirurgicale (section des tumeurs ou des canaux déférents) à leurs criminels et à leurs anormaux. Cette mesure a donné lieu à des polémiques de presse violentes, mais qu'on n'a pas eu dégager les points de vue différents sous lesquels on peut l'envisager, points de vue de la chirurgie, de la thérapeutique, de la biologie, de la morale, etc.

Ainsi la stérilisation constitue une méthode prophylactique défendable, quand il s'agit de prévenir des grossesses dangereuses pour un malade (tuberculeux, cardiaque, rachitique, de bassin rétréci). Mais elle ne saurait y substituer comme procédé eugénique, car la plupart des maladies mentales et nerveuses que visent les textes étrangers (débilité, manie, mélancolie, épilepsie, démence précoce, etc.) ne sont pas héréditaires.

Dans l'état actuel de nos usages français le médecin peut donc stériliser une femme sans l'empêcher d'être mère. Mais il n'acceptera pas de stériliser un individu, si l'on solliciterait en invoquant des raisons eugéniques, la crainte, par exemple, de procréer des descendants tarés. A la rigueur, s'il comprend sa mission thérapeutique et prophylactique dans un sens large, il opérera quelques-uns de ces très nombreux sujets, alcooliques et déments surtout, qui font gravement à l'État d'une excessive fécondité et d'une incapacité totale à supporter les charges des paternités et maternités qui en résultent : il leur évitera ainsi avortements, accouchements clandestins, abandons d'enfants, misère et privations de leurs conséquences.

Et en stérilisant les alcooliques par trop érotiques et féconds, il aura, du même coup, réalisé une œuvre de prophylaxie héréditaire : l'hérédité-alcoolisme, en effet, est un facteur, aussi important que l'hérédité-syphilis, les dystrophies et d'anomalies mentales ; la plupart des instables, des anxieux, des pervers, des auteurs de suicide et de crimes sanglants se recrutent dans la descendance des alcooliques. Contre l'hérédité-syphilis, nous sommes armés par les traitements spécifiques. Contre l'hérédité-alcoolisme, nous disposons seulement de la stérilisation.

2. *Les garanties médicales avant l'adoption.* — Les problèmes médico-légaux posés au médecin, à l'occasion de l'adoption par une famille d'un enfant inconnu, doivent être résolus dans le même esprit. Les enfants d'alcooliques, dont les tares demeurent héréditaires, seront systématiquement courus de l'adoption. Au contraire, on acceptera de l'hérédité-syphilitique à la naissance, qui sera soumis à un traitement convenable, soit qu'il soit guéri et présente un développement ultérieur normal. Autres contre-indications absolues : à la naissance, cuti-réaction positive ; plus tard, stigmates morphologiques définitifs ou retard intellectuel.

Ces problèmes ne restent pas dans le domaine de la théorie, car, depuis la mort d'un Français de guerre, il y a eu en France des foyers dévastés par la guerre, l'adoption a pris un développement considérable.

Le médecin joue un rôle prépondérant au jeu de la nouvelle institution, qu'on se garde aux responsabilités qu'il encourt, si elle est confiée à des parents adoptifs, leur cas est des déceptions graves pour sa santé et sa conduite. Aussi, plus les règles à l'adoption seront larges, plus l'enfant adopté devra être soumis à une observation rigoureuse et des traitements prophylactiques, plus son développement dans sa nouvelle famille devra être attentivement suivi, à Paris de tests, d'examens périodiques, etc. La mission du médecin qui assiste à une adoption d'accepter un enfant apparaît infiniment délicat : il a le devoir d'éclairer la famille qui le consulte, mais ne saurait compromettre l'avenir de l'enfant, en révélant, en face du secret médical, une légère anomalie susceptible d'amener son refus.

C'est toute une jurisprudence que les médecins qui s'intéressent à l'adoption ont à créer : le succès semble l'avoir encouragé puisque, après des milliers d'adoptions, aucune réclamation sérieuse n'a été entendue.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour un emploi de médecin ophtalmologique adjoint à la Clinique nationale ophtalmologique des Quinze-Vingts est ouvert le lundi 20 novembre 1934, à 9 heures du matin, rue Moreau, n° 13.

MM. les docteurs qui désirent concourir peuvent se faire inscrire au secrétariat de l'hospice national des Quinze-Vingts, rue de Charenton, n° 28, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 9 à 11 heures et de 14 à 18 heures, jusqu'au 14 novembre 1934 inclus.

Un concours pour la nomination à un poste de médecin en chef du sanatorium de Champceuil s'est ouvert le lundi 22 octobre 1934, à 17 heures, à l'administration centrale, 3, avenue Victoria.

Candidats inscrits : MM. les docteurs Esn. Frugier, Lannegrace, M^{me} Lannegrace, P. Partrier, MM. Lardanchet, Lorion, Pélard, Perrier, Pigeon, Ronce.

LETTRE d'un MÉDECIN de PROVINCE

UN MÉDECIN DE DEMAIN

LE MÉDECIN RABATTEUR

Ce sera spécialité nouvelle, une spécialité pour laquelle il ne sera pas délégué de diplôme par les Facultés.

Ce sera spécialité parasitaire. Les syndicats ne la flétriront pas, parce que ceux qui l'auront créée ont pris le levier de commande d'un grand nombre de groupements professionnels.

Mais si les médecins n'y prennent garde, elle sera demain un des dangers les plus graves qui menaceront l'indépendance de notre profession.

Le médecin rabatteur sera choisi avec une grande attention ; il ne faut pas, comme cela s'est vu, qu'il ait un jour un soubresaut, que sa conscience se révolte et qu'il recouvre son indépendance. Il sera installé par les « moellons de la clinique ». Il sera aimable. Il sera recommandé par les « moellons de la clinique ».

Les moellons de la « maison de soins » dont il sera le rabatteur disposent de quelques emplois de médecine mutualiste ou officielle. Le jeune rabatteur en sera immédiatement chargé. Cela décharge d'autant les « moellons de la clinique ».

Sa médecine sera toute particulière : « Madame ! on ne fait plus la médecine aujourd'hui comme autrefois. Il faut être prudent. Le flair médical ne peut pas entrer en concurrence avec la radiographie. Tout homme bien portant est un malade qui s'ignore. Il me faut une radiographie, tenez, allez à la clinique. On vous radiographiera. »

Et chargé de 3, 4 ou 500 francs, le malade vient, inquiet, à la consultation du radiographe.

Le radiographe, employé, lui aussi, de la maison de soins, fera des remarques troublantes.

« Décidément votre docteur est un clinicien remarquable. Vous n'avez pas eu une pleurésie autrefois ? Ah ! tiens, c'est curieux, votre cul de sac droit... Enfin... » Puis le radiographe s'est enfoncé dans un silence qui a créé l'inquiétude.

« — Mais, docteur, que trouvez-vous ? »

« — Madame, je fais une graphie... Il faut une graphie. Quand je l'aurai développée, je l'enverrai à votre docteur, avec mon interprétation. Il vous donnera tous les renseignements nécessaires... Je ne puis rien vous dire d'autre. »

Et le malade, bien inquiet, attendra le jour où le médecin rabatteur aura sa graphie.

« — Alors, docteur ! Alors ? »

« — Vous avez eu raison de m'écouter. Vous respirez mal, vos côtes sont presque horizontales. Vous soufflez quand vous montez vite à un sixième étage... »

« — Ah ! oui, docteur ! Ah ! oui... »

« — Le cœur est de dimensions sensiblement normales, cependant l'oreillette gauche déborde. Vous n'avez pas fait de rhumatisme ? »

« — J'ai eu des douleurs, pendant la guerre, dans les tranchées... »

Et devant la radiographie, le malade, ébloui par les découvertes que n'avait jamais faites... cet âne, ce crétin de médecin de famille, recevra comme une révélation divine les pages d'ordonnances.

« Surtout quatre repas par jour. Petits, pas trop chargés. Veillez à la régularité des selles. Des frictions tous les matins. C'est la toilette du poumon et du cœur. Quelques prescriptions médicamenteuses. Ah ! la radiographie, quelle merveille... Dans six mois, une nouvelle épreuve vérifiera votre état. On ne fait plus la médecine comme autrefois. »

Et si l'appendicite a le malheur de manifester sa présence à la pression de l'abdomen : « Eh bien, quelle heureuse idée vous avez eue de venir me voir. Quelle localisation remarquable de la douleur. Mais vous savez, moi, je suis prudent. Je ne suis pas de ces médecins qui font opérer n'importe qui, n'importe quoi à tour de bras. Passez à la radioscopie d'abord. Vous viendrez me voir avec le calque. Puis on vérifiera, d'après mes indications, vos urines, puis votre sang. Je n'aime pas les aventures. »

Si bien qu'aux 6.000 francs de l'intervention s'ajouteront, heureuse ouverture, 1.000 francs de dépenses préparatoires.

Le médecin de famille se taira.

Comment lutter contre ce diagnostic d'appendicite, qu'on lui reprochera quelquefois à tort de n'avoir pas fait ?

Quelle responsabilité encourra-t-il s'il a le malheureux courage de s'indigner : « Une appendicite ! Vous n'avez pas plus d'appendicite que moi-même. Restez chez vous. On se moque de vous. »

Si les circonstances veulent que trois mois, six ans, quinze ans après une appendicite aiguë apparaisse, quelle sera sa situation devant le rabatteur de la clinique. « On vous l'avait bien dit ! Il reconnaît son erreur ! »

Et si la malchance veut que l'appendicite soit grave ou mortelle... de quelles accusations ne chargera-t-on pas le médecin de famille ? Le médecin rabatteur de clinique agira comme le médecin rabatteur des accidents de travail.

Médecin rabatteur ! Médecin qui sera l'employé des cliniques ! Médecin qu'on recevra avec honneur, sourires, poignées de mains dans les sociétés médico-chirurgicales de recrutement ! Pauvre médecine de demain...

D' L. BRUEL.

Lisez l'« Informateur Médical »

PILULES DU D^r DEBOUZY

OPHTHALMIE BILIAIRE INTÉGRALE
INSUFFISANCE HÉPATIQUE
LITHIASE BILIAIRE
ICTÈRES
CONSTIPATION
DIABÈTE
TUBERCULOSE
ENTÉROCOLITE

4 à 8 PILULES PAR JOUR

efficaces et toujours bien tolérées
à 30 d'extrait de bile totale
environ 3^e de bile fraîche par pilule

LABORATOIRES LONGUET
14 RUE SEDAINÉ, PARIS

les propriétés de la strychnine avec une toxicité

10

STRYCHNAL LONGUET

fois moindre

ANÉMIE
ASTHÉNIE
NEURASTHÉNIE
AFFECTIIONS
MÉDULLAIRES
ET NÉVRITQUES
CONVALESCENCES
grosses: 244 pp
grosses: 112
LABORATOIRES
LONGUET
14 RUE SEDAINÉ, PARIS

ANÉMIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
GROSSESSE
TUBERCULOSE

ORTHOZOMINE

PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉSALBUMINÉ
SIROP AGRÉABLE AU GOUT ÉMINNEMENT ASSIMILABLE
SANS AUCUNE CONTRE-INDICATION
2 A 4 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE

PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
POUDRE AROMATISÉE
2 A 6 CUILL. A CAFÉ PAR JOUR



Laboratoires LONGUET
34, rue Sedaine, 34
PARIS



LE MÉDECIN AMÉRICAIN HOLMER
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PHILADELPHIE
QUI AURAIT DÉCOUVERT UN VACCIN EFFICACE
CONTRE LA PARALYSIE INFANTILE.

Le projet de loi Jean Cruppi sur l'expertise contradictoire et la réforme de l'expertise

(Suite et fin de la page 2)

Verriez-vous sans inconvénient se créer des clientèles d'experts ?

Verriez-vous sans inconvénient, je dis sans inconvénient pour l'administration de la justice, des experts auxquels certains cabinets d'avocats s'adresseraient régulièrement pour défendre sur le terrain de l'expertise les intérêts de leurs clients ? Nous aurions ainsi, n'en doutez pas, des médecins spécialisés dans l'art de la défense, je n'ose pas dire des clientèles médicales d'inculpés ou de défendeurs. Les prévenus auraient alors à désigner deux avocats : un avocat juriste et un avocat psychiatre. Quel que soit le respect profond que j'ai pour la liberté humaine et pour les droits sacrés de la défense, je ne puis voir sans crainte s'établir cette confusion, ni l'expert, dont ce n'est pas le rôle, devenir le collaborateur de l'avocat et, je le redoute, le collaborateur rémunéré par l'inculpé. Même l'argument que cela se fait ailleurs, n'a pas prise sur moi. Ce que je sais de ces pratiques ne me fait pas souhaiter les voir introduire chez nous.

Mais, si l'on veut bien y réfléchir, ces objections, dont personne, je pense, ne niera l'importance, ne sont pas tellement différentes des objections faites par certains au système actuel. Je connais assez ceux de nos collègues qui sont experts pour savoir qu'elles sont injustifiées. Mais, à ce que je viens de dire, on répond : qu'il en est de même actuellement, que, pour faire des expertises, il ne suffit pas de figurer sur la liste, qu'il faut encore plaire à ceux qui, sur cette liste, choisissent les experts, qu'il faut savoir leur inspirer confiance et, dans ce but, entrer dans leurs vues, c'est-à-dire adopter le point de vue de l'accusation. C'est, assure-t-on, une autre façon de se constituer une clientèle. Il ne serait donc ni logique, ni équitable, de nous élever contre la création de psychiatres avocats alors que, dit-on, il existe des psychiatres de l'accusation contre lesquels il convient que l'inculpé soit défendu.

Certains experts auraient l'intention d'être systématiquement « répressifs » ! Ces dires, dont je ne me fais l'écho que pour les repousser, n'auraient quelque vraisemblance que si ceux qui désignent les experts, voyaient dans chaque inculpé un coupable à condamner. Mais nous savons qu'il en est tout autrement. Ce que recherche l'Instruction, c'est la vérité. Les experts qu'elle choisit ne sont pas des experts de l'accusation mais ses auxiliaires dans la recherche de la vérité.

Ne vous semble-t-il pas toutefois qu'il y a là un parallèle à ne pas négliger et que nous aurions mauvaise grâce à ne pas tenir compte d'objections qui, sur le plan théorique, sont, au moins en apparence, les mêmes dans les deux cas ?

La question ainsi posée, après avoir, du projet de Loi Cruppi, repoussé le nom d'Expertise Contradictoire, après avoir repoussé la désignation par l'inculpé d'un expert de la défense, après avoir admis le désir exprimé par le public, par les juristes, par les législateurs, par des médecins, et par nos rapporteurs, d'une Réforme de l'Expertise, il nous reste à faire œuvre constructive. Pour cela, si vous le voulez bien, examinons encore rapidement deux points du projet de loi Jean Cruppi :

L'établissement de la liste des experts et la mode de désignation des experts

Tout d'abord, quelles sont les qualités qui paraissent indispensables à l'expert psychiâtre ? On peut en discuter. Il me semble cependant devoir indiquer en première ligne : la compétence, l'impartialité, le jugement et le caractère. Si ces conditions se trouvent toujours réunies, et l'assistance mieux organisée, peut-être la discussion d'aujourd'hui serait-elle sans objet ?

A qui appartient-il d'établir la liste des experts ? Actuellement, ce sont les Cours d'Appel, en Chambre du Conseil, le Procureur Général entendu, qui établissent ces listes sur les propositions des Tribunaux de première instance du ressort. On semble avoir pensé que les Cours d'Appel avaient besoin d'être davantage éclairés car le projet de loi Cruppi, pour établir les propositions, ajoute aux Tribunaux Civils les Facultés et Ecoles de Médecine. Et, M. Toulouse demande que les propositions soient établies désormais par les Sociétés ou corps médicaux spécialisés, notamment par la Société des Experts.

Il appartient aux Facultés et Ecoles de Médecine d'indiquer les noms des membres de leurs corps enseignant, professeurs ou agrégés de psychiatrie, à inscrire sur la liste des experts. Mais ont-elles qualité pour désigner, en outre, des psychiatres que souvent elles n'ont pas formés ?

Si un certain nombre de nos collègues, et je suis du nombre, ont été formés, au moins en partie, dans des cliniques Universitaires,

la plupart des psychiatres français ont reçu leur formation psychiatrique en dehors des Facultés, dans des asiles d'aliénés, publics ou privés, ou dans des services hospitaliers. De plus, l'organisation de l'assistance aux psychotiques fait que beaucoup de nos collègues exercent leur profession dans les environs d'une Faculté autre que celle où ils ont obtenu leur doctorat. Pour de multiples raisons, confier aux Facultés de Médecine la tâche d'établir la liste générale de présentation serait s'exposer au moins à des oublis et à des réclamations justifiées.

Quant à la Société des Experts, je lui laisse le soin d'apprécier si elle serait le juge désirable des noms des psychiatres à inscrire sur la liste des experts.

Il est prévu, d'autre part, dans le projet de loi, que les professeurs et les agrégés spécialisés, les médecins des asiles publics d'aliénés, les médecins spécialisés des Hôpitaux et des Hospices, seront inscrits de droit sur les listes de présentation. Cette très heureuse innovation mériterait en premier lieu d'être complétée par les mots « sur leur demande » : il en est, en effet, parmi eux, pour qui les fonctions d'experts n'ont aucun attrait. Il y aurait lieu également, pour la psychiatrie, d'ajouter à cette énumération les médecins de l'Infirmerie spéciale de la Préfecture de Police, et de donner quelques précisions sur ce que l'on doit entendre par médecin spécialisé des Hôpitaux et des Hospices.

Signalons ici qu'il est d'autres psychiatres, médecins honoraires ou en disponibilité des asiles ou des hôpitaux, anciens chefs de clinique psychiatrique des Facultés, médecins de maisons de santé spécialisées, qui honorent notre spécialité, et dont beaucoup, dans un récent passé, ont apporté leur contribution aux progrès de la médecine légale psychiatrique. Ils devraient pouvoir continuer à figurer sur les listes. A ce point de vue serait à retenir la proposition de M. Toulouse de charger des Sociétés scientifiques spécialisées, comme notre vieille Société Médico-psychologique, fondée en 1852, reconnue d'utilité publique depuis 1867, d'établir une liste de noms à adjoindre aux noms de ceux de ses membres qui, sur leur demande, seraient présentés de droit.

Ces listes de présentation une fois établies, il appartiendrait, en dernier ressort, aux Cours d'Appel, après enquête et suivant des règles précises, de dresser chaque année la liste des experts psychiâtres. Cette liste serait beaucoup plus longue que la liste actuelle afin de permettre le choix des experts tel que je vais maintenant vous le proposer.

Le choix des experts

Pour le choix de l'expert ou des experts dans une affaire donnée, diverses façons de procéder ont été proposées. Nous avons jugé préférable d'éviter la désignation par l'inculpé, on se plaint de la désignation arbitraire par le magistrat. Restent l'ordre alpha-

bétique de la liste d'inscription, et le tirage au sort. A ces deux procédés, M. Toulouse trouve les mêmes inconvénients. Il leur reproche, vous le savez, de ne pas donner plus des garanties suffisantes.

A mon avis, il serait plus exact de dire non que ces deux moyens ont les mêmes inconvénients, mais que tous deux — ce qui n'a aucune raison de préférer l'un à l'autre — appellent le même correctif. Et cela me paraît bien simple. Sur cette liste d'experts psychiâtres que l'on choisisse les experts comme les Cours d'Assises désignent au jury les jurés qui doivent siéger, que l'on accorde à l'accusation et à la défense les mêmes possibilités de récusation et même d'expertise qu'en matière de jury, le même nombre de récusations, préalablement fixé (trois par exemple), serait accordé au magistrat qui ordonne l'expertise et à l'inculpé de l'inculpé.

Aucun procédé n'est parfait. Celui-ci constitue pas une innovation juridique. Il ne risque pas de conduire à une accélération de la procédure. Il n'est, d'ailleurs, après avoir donné toutes garanties de l'établissement d'une liste d'experts élites, d'apporter tous ajustements à ceux à qui la désignation des experts par l'inculpé est parée qu'on a appelé l'accusation, dans des doutes ou des craintes.

La loi Briggs

Permettez-moi, pour terminer, d'apporter un mot sur un sujet qui est étroitement parenté à la Réforme de l'Expertise. Je me le vœu de voir adopter en France les dispositions prévues par la Loi Briggs, en l'Etat de Massachusetts (Acts of 1927, Ch. 12). Puisque les rédacteurs du nouveau Code de Code Pénal ont estimé devoir consacrer dans l'échelle des peines, la peine de mort, il serait désirable que tout inculpé d'un crime passible de la peine capitale fût obligatoirement soumis à l'examen de trois experts psychiâtres. Devenue ainsi régulière, obligatoire, cette expertise ne risquerait pas de créer le préjugé favorable d'une expertise demandée par le juge d'instruction ou par le défenseur. Et, lorsqu'il s'agit de composer de sa vie, cette garantie supplémentaire de justice est due à l'inculpé. Dans 1927, la loi Briggs fonctionna dans l'Etat de Massachusetts à la satisfaction générale.

NOUVELLES BRÈVES

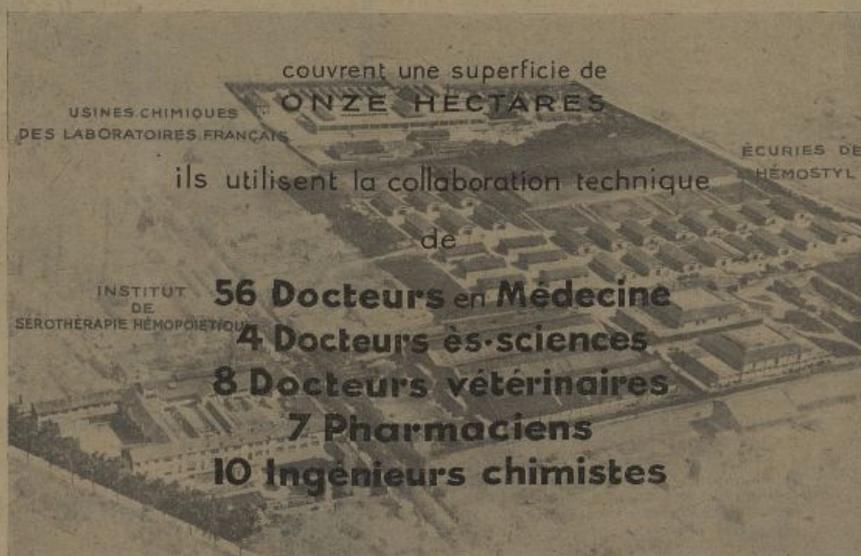
Un cours pratique d'histologie normale et pathologique de la peau, par M. Millon, médecin de l'hôpital Saint-Louis, avec la collaboration de MM. Gaston Lafourcade, L. Rivin, E. Rivalier, aura lieu le lundi 7 janvier 1935, et les jours suivants, à 14 heures, à l'hôpital Saint-Louis.

Les élèves seront exercés à la pratique de l'histologie pathologique. Ils recevront des coupes à colorer et à étudier.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

ils utilisent la collaboration technique

de

56 Docteurs en Médecine

4 Docteurs en sciences

8 Docteurs vétérinaires

7 Pharmaciens

10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

Les Travaux du Congrès de Thérapeutique

(Suite du numéro 482)

L'histoire qui s'ouvre des psychoses colibacillaires mérite donc d'être approfondie, et une des aperçus du plus haut intérêt non seulement pour les psychiatres, mais pour tout médecin.

DISCUSSION

M. Basse (Genève), insiste sur l'intérêt hygiénique dans les colibacillaires.

M. Kähler rappelle les travaux de von Jauregg. M. Sotomayor, tout en rendant hommage à M. von Jauregg, rappelle qu'il ne faut pas oublier que le professeur Grasset a attiré l'attention (il y a 50 ans) sur le fait que la plupart des pyérites ont d'origine digestive.

M. Orsini rapporte dix observations, où il s'agit de malades traités par le sérum de Vincent. Deux échecs.

M. Cortez. — Les pyélonéphrites aiguës et subaiguës, qu'elles soient colibacillaires ou de toute autre origine, présentent une très grande résistance à l'action thérapeutique. Cependant, dans un nombre important de cas, nous avons eu de tels et si agréables résultats avec les injections intra-veineuses d'uroniurine, que nous croyons utile d'insister sur les avantages souvent remarquables de cette médication.

M. Jéjéle qui les injections intra-veineuses d'uroniurine ne sont pas dangereuses. A l'inverse de ces autres injections intra-veineuses, elles provoquent exceptionnellement des accidents. Les phénomènes de choc en particulier, observés à leur suite, sont des plus rares. Cependant, des doses élevées ou trop prolongées sont congestionnantes pour le rein. Sans leur influence, on peut même voir survenir parfois de légères hématuries ; mais des récidives très vite par simple cessation d'emploi du médicament.

COMMUNICATIONS

M. Sisir (Belgrade) insiste sur la présence de colibacilles dans les troubles gastro-intestinaux.

Enfant de la vaccination thérapeutique, il souligne que les réactions générales et locales ont une certaine importance au point de vue pratique et théorique que les résultats sont meilleurs avec l'autovaccin qu'avec le stockvaccin. L'auteur présente un cas, où la réaction fut particulièrement forte.

M. Vannier présente les indications caractéristiques de l'emploi de Colibacilline (culture de colibacille diluée dans la colibacilline : osdème indurée de la paupière supérieure, langue rose sans médiane décapitée, lenteur de la digestion, urines troubles et de mauvaise odeur, étattement des facultés cérébrales : erreurs de temps, irrésolution, épuisement. L'association de colibacille avec Formica rufa, Berberis et Pulsatilla (remède à dose infinitésimale), a permis à l'auteur d'obtenir d'excellents résultats (250 observations).

M. Gellon indique de changer la réaction de l'urine pour y gêner la croissance du colibacille. Les urines riches en acide, pauvres en légumes et en fruits permettent d'arriver à ce but par les phosphates acides, l'acide sulfurique, les acides organiques qu'ils libèrent. Par un régime ne contenant que des albumines et des graisses, on fait apparaître dans l'urine des corps cétoniques, acides, et peut-être antiseptiques par eux-mêmes.

Le professeur Vincent résume l'observation de M. Fausault (de Poitiers) sur l'emploi du sérum anticolibacillaire dans l'appendicite aiguë. En pratique des injections quotidiennes de 20, 30 ou 40 centimètres cubes de sérum anticolibacillaire, ce constate une disparition de tous les symptômes d'ordre toxique, en particulier l'accélération du pouls, et le vomito negro.

Les résultats confirment pleinement l'action exercée du sérum, puisque l'on n'a observé qu'un décès sur 108 cas, soit un taux de mortalité vois de 0,5 %, très supérieur aux statistiques les meilleures, publiées jusqu'à ce jour.

Acte opératoire précoce, anesthésie loco-régionale, antibiotique anticolibacillaire, tels sont les éléments essentiels de la méthode que l'auteur a appliqués depuis 1928.

Le professeur Vincent résume, en outre, l'observation de Ferru (Poitiers), sur le traitement des infections colibacillaires par le sérum du professeur Vincent.

L'auteur a obtenu d'excellents résultats avec le sérum anticolibacillaire dans les pyélonéphrites aiguës primitives.

L'auteur a également obtenu deux beaux succès avec le sérum anticolibacillaire dans deux cas d'angiocholécite catarrhale.

M. M. Girault (Paris). Il faut envisager deux cas de fait : les colibacillaires formées, limitées au gros intestin, et les colibacillaires disséminées, occasionnant les syndromes entero-viscéraux. Dans le premier cas, il s'agit d'une colite de type indolent justiciable d'un traitement médical dans lequel la vaccination ne sera pas obligatoirement représentée. Dans le second cas, il est nécessaire de pratiquer la vaccination, qui sera plus particulièrement efficace si l'on use d'un auto-vaccin à point de départ de cultures de selles et d'urines malades. Le lysat administré per os est la forme la plus efficace.

M. Schneider (Vittel) parle du traitement de la colibacillie par les Eaux sulfatées-Calciques type Vittel et Contrexéville et surtout Vittel Source Hépar qui agissent par leur action de diurèse, leur

action cholagogue et leur action sur l'intestin. Mais elles agissent aussi chimiquement sur l'équilibre acido-base abaissant la réserve alcaline du sang, et le P. H. urinaire, en même temps qu'elles modifient le taux des acides organiques.

Banorm (de Châtel-Guyon) si l'on veut orienter utilement une colibacillurie chronique, sur telle ou telle station thermale, si l'on veut obtenir de celle-ci le rendement maximum, il est indispensable de se baser sur la pathogénie de cette affection symptomatique, pathogénie, en général, extrêmement complexe.

La cure de Châtel-Guyon est un traitement de choix.

M. Baron (La Preste), la station hydro-minérale de La Preste tend à se spécialiser dans le traitement de la colibacillie.

La raison en est sans doute due à l'action de ses eaux sur toute infection de l'arbre urinaire.

Dans la majorité des cas, il se produit rapidement une desquamation intense de l'épithélium urinaire avec décharge de muco-pus. Les urines, au début, laissent un dépôt variable, mais souvent considérable, lequel va diminuer peu à peu pour disparaître avant la fin de la cure.

Dès le troisième ou le quatrième jour, le P. H. urinaire se rétablit à la normale dans les cas où il était hypocoacide. Il se maintient ensuite, pendant et après la cure, pour ne plus bouger ou ne fléchir légèrement que quelques mois plus tard.

La Preste a une action plus surprenante encore sur l'asthénie des colibacillaires. Pendant la cure même, le malade devient euphorique, tout en accusant une fatigue physique plus considérable.

M. Duthoit rapporte que la tryptavine en injections intraveineuses donne des résultats thérapeutiques intéressants dans les pyélonéphrites à colibacilles. Ces résultats sont dus à l'action bactéricide de la tryptavine sur le colibacille. Les recherches bactériologiques faites montrent que des émulsions de colibacilles sont stérilisées en six heures par une solution de tryptavine au 1/1000.000^e et en une heure par une solution au 1/100.000^e.

A. Tzanick, passant en revue les médications préconisées qui toutes ont leurs ardens défenseurs, domine que les résultats, aussi remarquables soient-ils lors de la sérothérapie, de la vaccination thérapeutique, du bactériophage, n'en sont pas moins incertains, variables avec les individus, remplaçables par d'autres méthodes ; en un mot, ils méritent d'être rangés dans le cadre des thérapeutiques biophylactiques, alors même qu'ils sont parfois obtenus au moyen de médications spécifiques.

MM. Cruchet et Gantornet rapportent dix observations de colibacillie chez l'enfant ou le nourrisson. Ils insistent sur l'importance du traitement des troubles gastro-intestinaux qui sont souvent à l'origine du syndrome. Ils rapportent les bons effets de la vaccinothérapie et de la sérothérapie. Il existe toutefois des échecs du traitement, qu'il faut interpréter. Dans deux observations, mortelles (6 mois et 23 mois), l'uroselektion a montré l'existence de malformations congénitales de l'arbre urinaire.

M. Damade parle de l'Entero-clyse duodénale qui est caractérisée par l'insufflation, au moyen d'un tube d'Énhoren, d'un demi à un litre d'une solution de sulfate de magnésie à cinq pour cent. Le lavage est rendu en moins d'une heure. Les résultats sont excellents dans la stase intestinale et dans les pyélo-néphrites chroniques qui en dépendent.

M. Vincent, à propos de la pyélonéphrite supprimée, conseille de rechercher minutieusement les colibacilles, de constater les lésions existantes, ainsi que la présence éventuelle de calculs, avant d'injecter son sérum.

M. Hauduroy conseille, lui aussi, l'examen préalable de l'intestin et des voies urinaires.

M. Jaltrain est d'avis qu'on a trop exagéré la fréquence de la colibacillie. Les erreurs de diagnostic se font d'autant plus qu'il s'agit d'une maladie à la mode. Ce diagnostic contente le malade et dissimule l'ignorance du médecin. Il est probable que les colibacillaires présentent un terrain particulier, un terrain de déséquilibre endocrinien-sympathique.

M. Gallois ne nie en aucune façon la théorie du syndrome de Heitz-Royer. Mais il ne fait pas admettre que toute cystite qui ne fait pas sa preuve, soit la conséquence d'une bacillurie descendante. La cystite par colibacillurie ascendante est même plus fréquente. Il suffit de désinfecter la vessie pour obtenir la guérison, à condition que l'injection n'ait pas atteint l'urètre.

L'auteur conseille l'emploi des salicycliques (aspirine, salol) comme antiseptiques urinaires.

M. Colaneri estime que la présence du colibacille au niveau de la muqueuse sécrétrice détermine la chronicité des affections gynécologiques. C'est pourquoi il donne la première place à la thérapeutique intestinale complétée par une thérapeutique utérine et une thérapeutique du terrain.

Le traitement intestinal est défini par l'emploi de la vaccinothérapie buccale. Le vaccin en milieu isotonique doit être très riche en corps microbiens (300 milliards par ampoule) et doit être pris de façon intensive au début du traitement. Le régime alimentaire, absolument indispensable, est un régime antifermentescible et antiputride où les graisses, les œufs et les féculents sont supprimés. La viande rouge grillée, en petite quantité, est autorisée.

(Voir la suite page 10).



**ANXIÉTÉ
ANGOISSE
INSOMNIE NERVEUSE
TROUBLES NERVEUX
DE LA VIE GÉNITALE
TROUBLES FONCTIONNELS
DU CŒUR
ÉTATS NÉVROPATHIQUES**

LABORATOIRES DE LA PASSIFLORE G. RÉAUBOURG D^r en Pharmacie PARIS (10^e), 4, rue Boucicaud,

NE CONTIENT AUCUN TOXIQUE VÉGÉTAL ou CHIMIQUE Dose : 2 à 3 cuillerées à café par jour

Antiseptie Générale

La GRANDE MARQUE des ANTISEPTIQUES URINAIRES et BILIAIRES

URASEPTINE ROGIER

dissout et chasse l'acide urique

Henry ROGIER Docteur en Pharmacie Ancien Interne des Hôpitaux de Paris 56, boulevard Péreire, PARIS

CORBIÈRE 27 Desrenaudes, PARIS
SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL
Pour ADULTES 5 centicubes ENFANTS 2 C^s

GOMENOL

(Nom et Marque déposés)

Antiseptique idéal externe et interne

GOMENOLÉOS

dosés à 2%, 5%, 10%, 20% et 33%
en flacons et en ampoules.

PRODUITS PREVET AU GOMENOL

Exigez le nom **PREVET**

REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Laboratoire du Gomenol, 48, rue des Petites-Ecuries, Paris-X^e

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE . cachets, comprimés, granulé

Gaïacolé : cachets

Arsenié : cachets

A. RANSON
Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XX^e)

Silicyl

Médication
de **BASE** et de **RÉGIME**
des États Artérioscléreux
et Carences Siliceuses

GOUTTES : 10 à 25, 2 fois par jour.
COMPRIMÉS : 2 à 6 par jour.
AMPOULES : 5 et 10 centimètres 1 fois les 2 jours.

Dépôt de Paris : P. LOISEAU, 7, Rue du Rocher
Echantillon et Littérature : Laboratoire CAMUSSET, 18, Rue Ernest-Roussel, PARIS

PYRÉTHANE

GOUTTES
25 à 50 par dose. — 300 Pro Die
(en eau bicarbonatée)
AMPOULES A 20. Antithermiques.
AMPOULES B 50. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour avec ou sans
médication intercalaire par osettes.

Antinévralgique Puissant

Les Travaux du Congrès de Thérapeutique

(Suite de la page 9)

Fabre (de Paris) souligne la grande fréquence des salpingites dues au colibacille. Le nombre des femmes présentant des troubles intestinaux étant considérable, il recommande au médecin de penser au colibacille chaque fois qu'il se trouve en présence d'une salpingite où la gonococcie ou la post-partum ou abortum ne peuvent être incriminés. La thérapeutique de la salpingite à colibacille consiste en : vaccination buccale anticolibacillaire, avec un vaccin à forte teneur microbienne et longtemps continuée, et en un traitement diathermique à dose suffisante, associés au régime habituel des colibacillaires.

Mlle Condat et Jacques Fabre (Toulouse) indiquent les bons résultats qu'ils ont obtenus dans le traitement de seize cas de colibacillaires par l'association de la vaccinothérapie, des cholangiques et des muclages. Leurs malades étaient de types très variés : entériques, cholécystiques, rénaux, psychasthéniques. Ils ne prescrivent l'uroformine que dans les cas de lésions angiocholécystiques ou pyélitiques.

M. Balme expose que les Eaux chlorurées magnésiennes et calciques de Châtel-Guyon, par leur action clarifiante sur les lésions chroniques de la muqueuse colique, peuvent s'opposer à la colibacillémie due à l'effraction de la barrière intestinale altérée.

Cette cure prévient en outre ces altérations irritatives, en corrigeant les vicieuses du contenu intestinal, par l'action excitante des eaux sur les sécrétions digestives, biliaires en particulier, et en rétablissant un transit normal, par stimulation et régulation de la motricité intestinale.

M. Michaux observe les meilleurs résultats, soit par des injections intraveineuses, soit par suppositoires de novarsénobenzol dans un assez grand nombre de cas de pyélonéphrites subaiguës ou chroniques. Très régulièrement, la fièvre tombe, la diurèse augmente et surtout les phénomènes généraux (fatigue, dépression nerveuse, etc.) disparaissent rapidement. Il croit pouvoir conclure que le novarsénobenzol joue bien un rôle antiseptique et que ce rôle est tout particulièrement actif vis-à-vis du colibacille.

M. Antoine, Brigand et Schneider. — Le traitement intestinal est à la base de la thérapeutique colibacillaire. L'administration de sels de bismuth par la bouche (surtout carbonate) a donné d'excellents résultats aux auleurs, qu'on y associe ou non le kaolin et le magnésium. Les résultats constatés par la numération des colonies, par la diminution des poisons intestinaux (judol), en sont la preuve.

M. Desgeorges (de Vichy), colibacillurie, colibacillémie et colibacilliose. — La colibacilliose est véritablement la colibacillémie résultant du passage intermittent mais répété du colibacille intestinal dans le courant sanguin. Les diverses colibacillioses : urinaire, hépatique, génitale, n'en représentent que les principales manifestations.

Parallèle colibacillémie est décelable par la présence du colibacille dans l'urine. De là le grand intérêt de la colibacillurie.

Mais la colibacillurie n'est pas toujours fonction de colibacillémie actuelle : elle peut relever d'une infection limitée à l'appareil urinaire et évoluant pour son propre compte.

D'autre part, il n'y a, le plus souvent, aucun parallélisme entre l'importance de la colibacillémie et l'abondance de la colibacillurie.

La meilleure médication anticolibacillaire sera donc celle qui prévient ou supprimera la colibacillémie.

C'est moins à la cessation de la colibacillurie qu'à la disparition des troubles entretenus par le passage répété du colibacille dans le sang qu'on la reconnaît.

Etienne et Verain (Nancy) rapportent deux observations de colibacilliose (vésiculaire et pyélonéphrite) traitées par le sérum de Vincent ; trois observations traitées par le vaccin anticolibacillaire, et comme forme de comparaison, une observation par chimiothérapie.

Elles mettent en évidence l'action extrêmement remarquable du sérum, et celle des vaccins auxquels on peut recourir quand les circonstances ne permettent pas la sérothérapie.

M. Gaucher fait part au Congrès des nouveaux résultats qu'il a obtenus dans le traitement des colibacillioses à l'aide des deux sels de Quinoléine dont il a réalisé la synthèse et qui agissent de deux façons différentes.

Ces sels s'administrent à l'état de mélange, à la dose de trois comprimés de 0,25 centigrammes par jour.

A leur action bactéricide s'ajoute une action sédatrice marquée sur les muqueuses et en particulier sur la muqueuse de la vessie et de la vésicule qui en fait des auxiliaires précieux dans toutes les algies touchant ces deux organes.

M. Vilardell (Barcelone) a étudié la symbiose entéro-rénale et entéro-biliaire sur 300 cas.

La recherche du colibacille doit toujours se faire dans le suc duodénal et dans l'urine, surtout quand dans cette dernière l'examen est négatif.

Le Diagnostic de colibacillaire établi, on se fait de la véritable prophylaxie contre des complications sérieuses qui atteignent sans délai court ou long délai, les appareils urinaire ou biliaire (pyélie, pyélonéphrite, cholécystite, angcholécystite, etc.), comme nous avons eu l'occasion d'observer à plusieurs reprises chez nos malades.

Quant à la vaccinothérapie son succès fait rapport avec la précocité du diagnostic. On ne remarque seulement que le traitement doit être suivi pendant des mois avec de courts intervalles n'oubliant jamais de soigner la maladie à l'origine de la colibacilliose. Nous avons pu constater en plus, que les autovaccins s'per ces 300 cas avaient des résultats plus satisfaisants que les autovaccins.

De l'adrénaline et de ses succédanés

Relations entre la constitution chimique et les effets pharmacodynamiques

Rapporteur, M. le Professeur TIFFENEAU

Avant d'aborder l'étude des relations entre la constitution chimique et les effets pharmacodynamiques dans une série aussi vaste que celle de l'adrénaline et de ses succédanés, il est indispensable de montrer la complexité des divers problèmes que comporte cette étude et de signaler les nombreuses difficultés que soulèvent, tout à la fois, l'analyse et l'interprétation des faits expérimentaux, ainsi que l'expression des résultats.

Parmi les complications qu'on rencontre dans cette étude, les unes sont d'ordre chimique et consistent non seulement dans la multiplicité des types structuraux qui peuvent être ramené à six principaux, dans d'autres étant lui-même inversement modifiable, mais aussi dans la variabilité du langage chimique dont les modes d'expression sont le plus souvent multiples et difficiles à comprendre ; les autres sont d'ordre physiologique et résultent d'une part, de la nature plus ou moins différente des effets pharmacodynamiques produits par les principaux représentants de chacun de ces divers types d'autre part de la multiplicité des tests employés et pour un même test, des différences de comportement d'un même animal sur divers animaux.

Pour cette étude on a dû disséquer la molécule de l'adrénaline et envisager séparément l'influence de chacun de ses tronçons sur la nature et l'intensité des effets sympathomimétiques.

On a examiné tout d'abord le groupement aminé qui semble le principal responsable de l'action sympathomimétique ; mais il est important de lui conserver son caractère primaire ou secondaire et sa position sur la chaîne latérale. On a abordé ensuite le groupement alcool, dont six exemples de non seulement parmi les dérivés mono- et diphenoliques, mais encore parmi les triphenoliques, ont permis de montrer l'influence favorable à condition que soient réalisées certaines positions privilégiées, envisagées dans le plan (isomérisie simple) ou dans le pince (isomérisie optique et diastéréoisomérisie). Enfin on a terminé par l'étude de l'influence de la chaîne latérale, soit dans sa longueur ou dans sa forme, soit dans sa nature de son support (qui peut être benzénique ou non), soit également dans le nombre et la position des fonctions phénoliques fixées sur le support.

(Voir la suite page 11)



LES TRAVAUX DU CONGRÈS de THÉRAPEUTIQUE (Suite de la page 10)

Conclusions pharmacodynamiques. — La fonction chimique responsable de l'action sympathomimétique paraît être la fonction aminée, mais celle-ci ne suffit pas à elle seule pour réaliser cette action d'une manière intégrale; l'action de groupements fonctionnels supplémentaires analogues à ceux existant dans l'adrénaline et placés dans les mêmes positions, est indispensable. Ainsi deux fonctions phénols en position 3,4 sur le noyau benzénique et une fonction alcool saturée en 7 sur la chaîne latérale, celle-ci pouvant, dans une certaine mesure, remplacer l'une des fonctions phénol, sont strictement nécessaires pour conférer aux substances aminées, à la fois le caractère le plus authentiquement sympathomimétique et le plus grande intensité d'action. La structure chimique des dérivés adrénergiques à action sympathomimétique vraie constitue donc un tout presque intangible. Les conclusions de Langer et Dale (1930) restent entières: toute structure s'éloignant de celle de l'adrénaline diminue à la fois l'intensité et la spécificité des effets; sans qu'on puisse encore décider si cette structure intervient sur les cellules intéressées, par sa nature même ou par les propriétés physiques qu'elle conditionne.

Conclusions thérapeutiques. — En ce qui concerne quelques problèmes qui intéressent le thérapeute, à savoir la pénétration par les voies digestives, la durée des effets et la toxicité, il semble que la structure chimique de l'adrénaline ne soit pas la plus favorable. Sans doute l'adrénaline reste, avec la noradrénaline, le dérivé à la fois le plus actif et le plus authentiquement sympathomimétique, mais soit en allongeant d'un atome de carbone sa chaîne latérale, soit même en supprimant une de ses fonctions phénol, on peut réaliser un certain nombre de succédanés tels que l'éphédrine, le sympathol et le corbasil dont la toxicité est relativement faible alors que leur action, quoique pouvant s'écartier plus ou moins du type sympathomimétique vrai, présente l'avantage d'une plus longue durée et d'une réalisation possible par les voies digestives.

(A suivre)

UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LA MÉDECINE LÉGALE

Le Ministre du Travail a fait paraître, le 8 août dernier, une circulaire dont voici la dernière phrase: « J'ajoute que et l'abaissement des tarifs syndicaux minima ne se trouvait pas, en fait, adopté par la majorité des praticiens, il y aurait lieu d'envisager la résiliation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 9 du projet-type publié au « Journal Officiel » du 8 août 1930. »

Il y a là une mise en demeure brutale en même temps qu'une tentative de chantage également inadmissible et inacceptable.

C'est, en somme, l'abolition de l'entente directe et l'avilissement des honoraires.

Ainsi, la Fédération des Syndicats médicaux de la Seine a-t-elle voté à l'unanimité, dans la séance de son Conseil d'administration, le 27 septembre 1934, l'ordre du jour suivant, qui a été transmis à la Confédération des Syndicats médicaux français:

« Le Conseil d'administration de la Fédération des Syndicats médicaux de la Seine, réuni le 27 septembre 1934, »

« Ayant pris connaissance de la circulaire du Ministre du Travail, en date du 8 août 1934, et ayant constaté son illégalité flagrante, »

« Espère que le Ministre, mieux informé, annulera la susdite circulaire, rédigée par des bureaux mal documentés. »

« Dans le cas où le Ministre se refuserait à reconnaître publiquement l'erreur commise par ses bureaux, ou bien dans le cas où, dans un département quelconque, des Caisses groupant un nombre important d'assurés, s'appuieraient sur cette circulaire illégale pour refuser de renouveler les conventions en cours ou dénoncer celles existantes, »

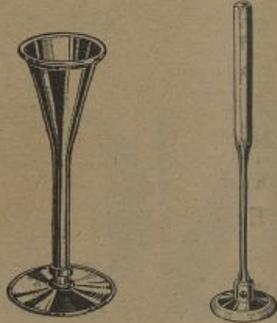
« Le Conseil d'administration de la Fédération des Syndicats médicaux de la Seine estime qu'une Assemblée générale extraordinaire de la Confédération des Syndicats médicaux français devrait être convoquée d'urgence pour prendre une décision en vue de la cessation éventuelle de toute collaboration du corps médical français à la loi du 30 avril 1930. »

(« Bulletin Médical »).

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est se mettre d'accord avec le proverbe qui prétend qu'on tient davantage à ce qu'on achète qu'à ce qu'on vous donne.

En vous abonnant pour un an à L'INFORMATEUR MÉDICAL

demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

EUMICTINE

Santalol - Salol - Urotropine
Antigonococcique
Diurétique - Analgésique
Antisepsique



BLENNORRAGIE
CYSTITES
NEPHRITES
PYÉLITES
PYÉLO-NEPHRITES
PYURIES

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES



Revue de la Presse Scientifique

LA PROSTIGMINE DANS LE TRAITEMENT DE L'OBSTRUCTION INTESTINALE CHEZ LE NOURRISSON INTOXIQUE. Dr Ch. MARSIGLIS. — (Bulletin de la Soc. Méd. Chir. de l'Indochine.)

Il n'est pas rare, dit l'auteur, de voir des obstructions, des occlusions dynamiques chez les nourrissons anémiques à qui on a fait absorber des médicaments chinois paralytiques la motricité intestinale. La prostigmine est indiquée dans ces cas. L'auteur a injecté à des nourrissons un quart de centième de solution de prostigmine à 5% (Roche), une heure après l'injection lavement de 50 cc. de sérum physiologique à 10%. Des enfants au ventre énorme depuis deux jours ont eu des selles dans les deux heures qui suivent la piqûre de prostigmine.

L'auteur rappelle dans le Bulletin XI, N° 7, (octobre 1933, pp. 817-819), les heureux effets obtenus par l'emploi de la prostigmine en injection sous-cutanée dans le traitement des atonies et occlusions intestinales chez l'adulte et la paralysie intestinale post-opératoire.

Il faut citer également les observations publiées par M. Lefort, de Paris (Soc. des Chir., 3 novembre 1933), qui sont venues confirmer les nombreuses publications faites sur l'emploi de la prostigmine dans l'atonie intestinale post-opératoire et post-partum par MM. Jeannerot, Mandillon, Chalochet, Fourcaux et Gourdon, etc., et aussi les bons résultats obtenus dans le spasme de l'uretère enregistré notamment par M. Darget. Enfin nous rappelons également que, dans l'aérococlie, M. Aubourg a conseillé l'emploi de la prostigmine. (Presse Médicale, septembre 1933.)

Comme l'on fait remarquer MM. Fourcaux et Gourdon et comme l'a constaté également M. Massias, la prostigmine administrée à doses thérapeutiques ne provoque aucun accident; l'injection est indolore; on n'observe aucun trouble de l'appareil cardiovasculaire, pas de bradycardie, ni de chute de la pression artérielle. L'absence de toxicité est certainement un très grand avantage.

LA LUTTE CONTRE LA DOULEUR, Dr P. L'HERMITE. (Courrier Médical.)

L'allylpropylbarbiturate de diméthylamine antipyrine ou alonal trouve son indication chaque fois que l'on veut combattre l'agitation nerveuse associée à la douleur. Il se montre très efficace dans les cas de névralgies dentaires, de douleurs rhumatismales, dans les angines et même dans le mal de tête. Il se prend à la dose moyenne d'un à trois comprimés par jour. Il doit donc compter parmi les médicaments destinés à soigner la douleur et occuper dans la pensée du praticien la place de celui qui lui confèrent ses qualités.

Le Gérant: J. GRIGNON

Régulateur du Cœur par excellence

ARYTHMIES
ASTHÉNIE CARDIAQUE
ASYSTOLIE - DYSPNÉE DU CŒUR
PÉRICARDITE - TACHYCARDIE

SPARTÉINE HOUDÉ

(Granules titrés à 2 centigr.)

MODE D'EMPLOI: La dose quotidienne est de 6 à 12 centigrammes.

ÉCHANTILLON FRANCO SUR DEMANDE

Tous les travaux récents, et ils sont nombreux, confirment pleinement les propriétés du Sulfate de Spartéine, à savoir que ce médicament:

- 1° Tonifie le myocarde;
- 2° Régularise le rythme du cœur;
- 3° Uniformise le régime de pression

Communication de M. le Prof. SOULA, à l'Acad. de Méd., 7 juillet 1925.
Communication de MM. F. et L.-J. MERCIER, à la Soc. de Biologie, 4 juillet 1925.

VENTE EN GROS:
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

PANCRINOL

DU DOCTEUR DEBAT

DEUX PRÉSENTATIONS

AMPOULES BUVABLES - SIROP

Anémies

Convalescences

Etats adynamiques

LABORATOIRES DU D^r DEBAT : 60, RUE DE PRONY, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, UN AN 30 fr.
ÉTRANGER, UN AN 75 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 531 — 11 NOVEMBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser, pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

•• L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ••



Photo Dreville. — Cliché Inf. Méd.

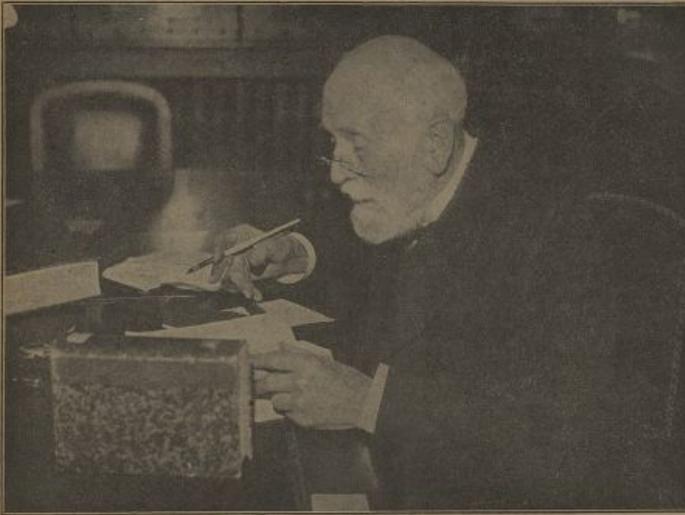
Le banquet des Anciens Internes ayant fait partie de la Conférence Laënnec

Silhouettes et Profils du temps où l'Académie de Médecine siégeait rue des Saints-Pères

Par M. le Docteur A. GUÉNIOT

Membre et Ancien Président de la dite Académie

(SUITE DES NUMÉROS 492, 494 ET 497)



M. le Docteur GUÉNIOT

Photo Inf. Médical.

qui est entré cette semaine dans sa 103^e année, travaille encore chaque semaine à la bibliothèque de l'Académie de Médecine.

Jules GUÉRIN

Après les quatre secrétaires perpétuels dont je viens d'esquisser les traits :

Dubois (d'Amiens), le *lettré*,
Béclard, le *disert*,
Bergeron, le *vigilant*,
Jaccoud, le *féru d'éloquence*.

voici un 5^e perpétuel qui mérite bien de figurer à la suite des précédents. Mais ce n'est pas comme secrétaire que je le qualifie de perpétuel, c'est comme *luttéur* infatigable et persévérant jusqu'à sa fin.

Ah ! quel jouteur, toujours prêt au combat ! On le rencontre partout. Partout où il y a conflit d'opinions, il est là avec sa faconde d'arguments.

Ce *luttéur perpétuel*, c'est Jules Guérin, né en Belgique en 1801.

Au physique, son faible excès d'embonpoint compense un léger déficit de taille. De là, sa belle rondeur de bourgeois cossu. D'un ample faux-col aux pointes aiguës, émerge son visage soigneusement rasé. Sa voix de ténor, limpide et forte, a de beaux éclats. Dans le feu de ses ripostes, c'est une suite d'explosions, qui ne manquent pas d'éloquence. Il ne cherche jamais ses mots, qui abondent ; son éloquence, bien nourrie, est nette et claire. Il est, à Paris, le troisième chirurgien portant le frac comme vêtement quotidien (les deux autres sont Nélaton et Péan). Son allure dégagée dénote un homme de caractère, mais de commerce rugueux.

Dès 1830, J. Guérin fondait un grand journal hebdomadaire : la *Gazette médicale de Paris*, dont il resta le directeur jusqu'en 1866 ; et en cette même année 1830, quoique n'ayant d'autre titre que celui de docteur en médecine, on le voit faisant partie d'une Commission de sept membres (baron Cuvier, président), chargée de l'Organisation de la Faculté de médecine de Paris.

C'est donc qu'à l'âge de 29 ans, il jouissait déjà d'une sérieuse notoriété. Son étude des difformités congénitales et du traitement qui leur est applicable : ses publications sur l'emploi d'une nouvelle méthode chirurgicale — la méthode *sous-cutanée* dont il se proclame très haut

l'inventeur — et d'autres encore d'une réelle importance attirèrent sur lui vivement l'attention.

Entré à l'Académie le 12 mai 1842, Jules Guérin, avec son beau talent, ses vastes connaissances et sa grande facilité de parole, pouvait s'y créer une sérieuse influence. Mais son amour-propre d'auteur, le souci exagéré de mettre ses travaux en évidence et l'âpreté de son caract-

ère lui aliénèrent les sympathies. Fidèle assistant aux séances, il prêtait grande attention à tout ce qui s'y disait, étant toujours prêt à émettre son opinion ou sa critique. On eût dit que, chez lui, le besoin de parler était presque aussi impérieux que celui de respirer. D'un tel défaut, il se sentait bien quelque peu l'esclave ; mais il ne désirait pas s'en affranchir.

Au cours d'une grande discussion sur la *fièvre puerpérale*, prenant la parole le 1^{er} juin 1853, voici comment il débute :

« Je devrais peut-être demander pardon à l'Académie d'intervenir dans cette discussion. J'ai l'air, en effet, de vouloir m'occuper d'affaires qui ne me regardent pas. Je ne suis ni accoucheur, ni médecin de maternité. Jamais je n'ai été chargé du moindre service de femmes en couches. Mais, si je suis d'avis qu'il faut laisser aux hommes spéciaux tout ce qui regarde la pratique ; si je suis pour la spécialité dans l'art, je suis pour la généralité dans la science. »

Charmante façon de s'introduire dans le débat. Et notre improvisateur de disserter sur la fièvre puerpérale, émettant des idées que les grands compétences jugent inacceptables ! Il en est mécontent, et dans la séance du 22 juin, il répond :

« Je ne trouve pas mauvais que MM. Cazaux et Depaul aient attaqué très vivement ma communication ; c'était leur droit ; et, quoi qu'en ait pu dire M. Depaul, je suis aguerri depuis longtemps à ses attaques, et ne m'y montre jamais bien sensible. »

Dès les premières semaines de son entrée à l'Académie, Jules Guérin avait engagé avec Bouvier une vive discussion à propos d'un cas de déviation du raclis. L'un et l'autre étaient de savants orthopédistes, mais en complète divergence

touchant l'origine des difformités congénitales. Pour Bouvier, celles-ci résultent d'adhérences membranaires ou de compressions anormales au cours de la vie intra-utérine, tandis que Jules Guérin juge invariablement dues à des contractions musculaires engendrées par quelque lésion des centres nerveux. Et c'est cette conception que dérive sa pratique constante des sections musculaires et des déviations pour y remédier. C'est dans cet ordre d'idées qu'il utilise, sur les sections, la bienfaisante *méthode sous-cutanée* dont il se flatte d'être l'inventeur.

Mais le mérite de cette invention est durement contesté, et cette question de priorité devient une source de débats violents entre lui et ses contradicteurs Bouvier, Velpeau et Malgaigne.

Ainsi, Bouvier se livre à une grave accusation de plagiat. « Le but du présent inventeur, dit-il, n'a pas été de faire l'honneur des découvertes dont la méthode se compose, mais de saper les fondements de cette histoire, d'en effacer tous ceux qui avaient le droit d'y figurer ou de n'y laisser que leur ombre, et de dresser sur ses ruines sa propre personnalité. »

Malgaigne à son tour, revenant en 1855 à ses accusations de 1842, décoche à Jules Guérin des flèches qui, pour tout dire, adversaire, causeraient des blessures mortelles. « De cette méthode sous-cutanée dit-il, telle que M. Guérin veut l'avoir constituée, les divers éléments appartiennent à cinq autres auteurs :

» La section sous-cutanée des tendons elle appartient à Stromeyer ;
» Celle des muscles ? Elle est de Dupuytren ;
» Des ligaments ? De Charles Bell ;
» Des aponévroses et des brides filiformes ? Elle est d'Asley Cooper. »

(Voir la suite page 3)



Au banquet des anciens internes de la conférence Laënnec dont la présidence fut occupée par le Docteur Lohligois

Photo Dreuille. — Cliché Inf. Méd.



A mon avis

M. Doumergue a fait aux Français un appel pathétique. A l'heure où j'écris ces lignes, je ne sais si son exhortation sera génératrice de clairvoyance et de paix intérieure... Mais il m'apparaît comme certain que ce langage ne convient plus. Le ton paternel et les essais de persuasion n'ont plus aucun succès. Les passions sont sur le point d'être déchainées, c'est donc que la raison et le cœur ont perdu tout ascendant sur la décision de nos contemporains.

Voilà ce qui se passe autour de vous, constatez ce qu'il vous advient chaque jour. Quand vous voulez faire appel aux sentiments de vos amis, ou même de vos enfants, quand vous essayez de les raisonner, comment êtes-vous reçu ? On vous laisse dire, on hausse les épaules, on vous considère comme une baderne ; quelquefois même on ne vous l'envoie pas dire et on vous traite de fossile.

Qu'on le veuille ou non, le monde a changé. La guerre avec sa doctrine de la suprématie de la force, avec son anéantissement de tout sentiment humain, en est la cause. Mais les choses et les gens sont comme ils sont. Nous ne pouvons rien y faire.

Même dans les pays où une mystique nationale ou raciale a soulevé les hommes, la force est devenue un levier de commandement supérieur, le seul qu'on veuille employer. Plus de discours adoucis par un désir de concorde, rien que l'affirmation d'une volonté inébranlable et despotique. Bref, c'est, ailleurs tout au moins, la faillite de la démocratie.

Peut-on croire que chez nous, les événements se dérouleront autrement et que nous ne connaîtrons demain que des jours apaisés comme ceux qui se sont déroulés jadis ? Les convulsions des partis n'ont rien de commun avec les dissensions politiques que nous avons connues et qui nous paraissent à présent comme de pueriles querelles. Que sortira-t-il de ces controverses haineuses, que nous préparons à l'avance pour faire monter nos luttes intérieures à la hauteur d'une révolution ?

L'horizon s'avèrerait moins sombre, si l'on apercevait un citoyen ayant du courage et de la conscience, si une doctrine brillait qui soit à même de rallier tous les hommes d'intelligence et de volonté. Mais rien, toujours rien autre que les méchancetés et des miasmes délétères.

Il faut comprendre que l'heure n'est plus aux palabres logorrhéiques, ni aux tirades oratoires. Apostrophant les Athéniens, Démosthène leur criait : « Pourquoi vous attardez-vous sur l'Agora, quand Philippe est à vos portes ? » Ne

nous attendons plus aux discussions byzantines sur le dosage des partis, fuyons les querelles futiles auxquelles se complaisent les bavards qui se réunissent dans des congrès finissant en procession vers les lupanars. Il faut de l'audace dans le geste et non plus des arguties dans les propos.

M. Doumergue, qui représente une ère de tranquillité sereine, ne peut s'adapter à tant de vertus audacieuses. Il faut lui savoir gré d'avoir usé de son prestige pour calmer la fureur d'une mer agitée par les lames de fond qu'ont soulevées les haines partisanes. Mais il parle à des sourds chez qui l'égoïsme et l'ignorance ont tué l'entendement. Il faut une autre tactique, il faudrait un autre homme. Nous voici au temps de Brumaire. Il suffirait de l'acte d'un insensé pour faire chavirer notre barque. L'heure est donc d'une particulière gravité.

Quand Bonaparte entra dans la salle de Saint-Cloud, il hâtoit lamentablement et la partie eût été perdue pour lui, si Lucien n'avait pas fait évacuer les Cinq-Cents par ses grenadiers. Le sort fut heureux en l'espèce ; il eût pu être lamentable. Est-on sûr demain que le destin nous serait aussi favorable ? Il ne faut pas tenter sa chance avec une semblable légèreté.

Aussi devons-nous, nous médecins qui comptons parmi l'élite de la Nation à cause de notre clairvoyance, ne pas nous laisser aller au fil de l'eau. La politique du chien crevé ne doit pas être la nôtre, car ce serait manquer à notre rôle et à notre devoir. Il faut barrer la route à la marche envahissante des ignares aveuglés par les appétits.

Nous avons acquis par notre culture une parcelle de cette foi lumineuse qui doit guider les masses et les empêcher de se lancer dans ces dangereuses aventures politiques ou sociales qui risqueraient d'enrayer la marche en avant de la civilisation dont nous sommes issus.

Habitué à juger de l'évolution du mal, nous savons regarder dans l'avenir. Il ne peut donc nous échapper que notre corps social est menacé de désagrégation par la faute des appétits immoraux qui se sont coalisés en vue de la prise du Pouvoir et qui ont abreuvé leurs clientèles électorales de subsides et de prébendes. Or, comme, en face des éléments malsains qui s'agitent, nous représentons l'intelligence et la pondération, nous devons nous unir à ceux qui veulent sauver notre pays et fermer la route aux Barbares. N'oublions pas que Rome mourut du mal dont nous nous plaignons.

J. CRINON.

ZOMINE

LENIFEDRINE

STRYCHNAL

THÉOSALVOSE

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY

Un concours aura lieu à l'hôpital mixte de Melun le mercredi 21 novembre, à 9 heures, en vue de la désignation d'un interne titulaire et éventuellement d'un ou deux provisoires. Un exemplaire du programme est déposé à l'Association corporative des étudiants en médecine, 8, rue Dançé, Paris (X^e).

MICTASOL

M. Gérard, professeur suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Limoges, est nommé professeur titulaire.

Le docteur Vouzellé, professeur de clinique obstétricale à l'École, est nommé professeur de clinique chirurgicale ; le docteur Filhoulaud, est nommé professeur de clinique obstétricale.

VACCINOVOULES

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Le docteur Huc, professeur suppléant d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de plein exercice de Tours, a été nommé professeur de physiologie.

Un concours s'ouvrira le 6 mai 1935, devant la Faculté de médecine de Paris, pour la nomination d'un professeur suppléant d'anatomie à l'Ecole de plein exercice de Tours.

Biomucine ercé

Le concours de l'internat des hôpitaux de Tours s'est terminé par les nominations suivantes :

Internes titulaires : MM. Carrois, David, Courtois, Douvion et Laurentin.
Internes provisoires : MM. Robin, Rauch, Mlle Tatout.

FOSFOXYL

M. le professeur Fernand Lemaître commencera son cours le mardi 5 novembre 1934, à 10 heures, dans le service de la clinique, à l'hôpital Lariboisière, et continuera ses leçons tous les mardis à la même heure, suivant le programme annexé à cette affiche.

Le poste de médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Blois (Loir-et-Cher), est vacant, par suite du départ de M. le docteur Martimor, nommé médecin chef des asiles de la Seine.

ANDROSTHÉNOL du Docteur Debat

M. Nobécourt commencera le cours de clinique médicale des enfants le lundi 5 novembre 1934, à 9 heures.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

M. le docteur Atombert-Gozet est nommé médecin honoraires des Etablissements publics d'aliénés.

HÉPACRINE INJECTABLE du Docteur Debat

M. le Ministre de la Santé publique et de l'Education physique a adressé à l'Académie :

Des rapports de MM. les préfets d'Ille-et-Vilaine et de la Manche, ainsi qu'une lettre de M. le préfet de police de la Seine concernant des cas de poliomyélite constatés dans des communes de ces départements.

Des lettres de MM. les préfets des Alpes-Maritimes et de la Somme signalant des cas de fièvre typhoïde observés dans des communes de ces départements.

Une note de M. le préfet de la Vendée sur l'écllosion d'une épidémie de diphtérie signalée dans une commune de ce département.

LIPOSPLENINE DU Dr GROC

Le docteur Dessaint a été nommé, après concours, chirurgien adjoint des hôpitaux de Rouen.

Mon Repos, à Euilly (Rhône). Etablis. neurologique. Nerveux, dysépileptiques, intoxicés. Dr H. FEUILLADE.

Bien qu'aucune décision définitive n'ait encore été prise, on croit que les eaux minérales de Royat ne répartiront pas cette année l'acompte de dividende mis en paiement au mois d'octobre, en raison des circonstances.



Photo Dreyville. — Cliché Inf. Méd.

Deux vues de la grande table autour de laquelle s'étaient réunis en un banquet les anciens internes qui appartinrent à la conférence Laënnec

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène est un virus filtrant qui ne permet pas de fabriquer un vaccin prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrelle, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

CAPSULES BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

CONSTIPATION HABITUELLE CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait réalisant le véritable traitement des causes de la Constipation
AFFECTIONS du FOIE ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
82, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et toutes Pharmacies.

Le PREVENTYL sans usage dans l'armée et la Marine
Trousse de prophylaxie anti-vénérienne
Préserve
DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Echantillons et Littérature :
E^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

sédormid "roche"

sédatif hypnogène doux

comprimés : 2 à 3 par jour

Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^o
10, Rue Grillon - PARIS

le grand médicament des petits insomniaques et des petits anxieux.

LE MONDE MÉDICAL

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de M^{lle} Laurette Planson, fille du docteur et de M^{me} Planson, petite-fille de M. L. Rénier, président de l'agence Havas, avec le docteur Jean Marcland, fils du docteur Raymond Marcland, professeur à l'École de médecine de Limoges.

— Le docteur Leborgne-Defreones, de Rem (Nord), nous fait part des fiançailles de sa fille Paulette avec M. René Cau.

Mariages

— M^{me} A. Jorry-Buxtorf, le docteur et M^{me} Roger Truelle, ont l'honneur de vous faire part du mariage de M. Emmanuel Truelle, externe des Hôpitaux de Paris, leur petit-fils et fils, avec M^{lle} Denise Chotard, externe des Hôpitaux de Paris. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Saint-Laurent, le mardi 30 novembre 1934, à midi très précis, 34, boulevard Ornano, Paris.

— M^{me} H. Libéron, M. et M^{me} Paul Chotard, ont l'honneur de vous faire part du mariage de M^{lle} Denise Chotard, externe des Hôpitaux de Paris, leur petite-fille et fille, avec M. Emmanuel Truelle, externe des Hôpitaux de Paris. Et vous prient d'assister à la bénédiction nuptiale qui leur sera donnée en l'église Saint-Laurent, le mardi 30 novembre 1934, à midi très précis, 341, rue du Faubourg Saint-Martin, Paris.

— Dernièrement a été célébré, en l'église des Mureaux, le mariage de M^{lle} Geneviève Bosc, avocat stagiaire, fille du docteur et de M^{me} Bosc, avec M. André Déroulède, avocat stagiaire, fils de M. et de M^{me} Maxime Déroulède.

Les témoins de la mariée étaient : le général Pellier, grand croix de la Légion d'honneur, et le docteur Lernont, ses oncles ; ceux du marié : M^{lle} Jeanne Déroulède, sœur de Paul Déroulède, et le commandant Pertuis, commandant le centre aéronautique d'Orly.

— Dernièrement a été célébré, en l'église de Lurcy-Lévy (Allier), le mariage de M^{lle} Lucienne Chabrol, fille de M. Léon Chabrol et de M^{me}, née Merle, avec le docteur Roger Chognon, fils du docteur Chognon et de M^{me}, née Calamy.

Les témoins étaient pour la mariée : M. Jacques Chabrol, son frère, et M. Abel Meunier, son oncle ; pour le marié : M. J. Chognon et le docteur L. Calamy.

Nécrologies

— M. Paul de Clebsattel, M. et M^{me} Paul Gaspe, le docteur et M^{me} Louis Bosc, ont la douleur de faire part de la mort de M^{me} Paul de Clebsattel, pieusement décédée le 28 octobre. Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église de Champdeuil (Seine-et-Marne), le 31 octobre.

— On annonce la mort de M^{me} Georges Wolfromm, femme du docteur Wolfromm.

— Nous apprenons la mort du docteur Félix Allard.

— Nous apprenons la mort du docteur Paul Thourvenel, chevalier de la Légion d'honneur.

— Nous apprenons la mort du docteur Valentin des Ormeaux, président de la Fédération d'écriture de l'Ouest. Il était le père de M. Valentin des Ormeaux, sous-directeur du haras d'Angers, et le beau-père de M. Jacques de Livonnière.

— Nous apprenons la mort de M^{me} François Calot, née Marie Bacqueville, pieusement décédée le 19 octobre. De la part du docteur F. Calot, son époux ; de M. et M^{me} Ed. Mitchell, de M. et M^{me} R. Saint-Léger, de M. et M^{me} J. Aris et de M. et M^{me} J. Belvallette, ses enfants. Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité de la famille. Elles ont été présidées par le chanoine Richard, curé de Saint-Pierre du Gros-Caillois, et l'absoute a été donnée par Mgr Leclercq, aumônier de l'Institut Calot, de Berck-Plage.

L'inhumation aura lieu, à une date ultérieure, dans la chapelle du château de Miramont, par Pierrefitte (Hautes-Pyrénées). On est prié de considérer cet avis comme tenant lieu de faire-part.

— On annonce la mort du docteur Henri Montlaur, ancien chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur. Croix de guerre, décédé le 23 octobre à l'âge de 51 ans. De la part de M^{me} Henri Montlaur, docteur en médecine, son épouse ; de M^{me} S. Montlaur, sa mère ; de M^{me} J. Blechmann, sa belle-mère ; du docteur et M^{me} G. Blechmann, ses beau-frère et belle-sœur, et de toute la famille.



LE DOCTEUR PAUL RAVAUT

— Nous apprenons la mort du docteur Ravaut, médecin des hôpitaux de Paris (hôpital Saint-Louis), membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur.

— Nous avons la douleur de faire part de la mort du docteur Sénique, de Vanlin, décédé subitement en son domicile, à l'âge de 70 ans.

PETITES NOUVELLES

Sous le patronage de l'Alliance Scientifique et Médicale Française, le docteur Astor, privat-docent, à la Faculté de médecine de Vienne, fera une conférence sur « La thérapeutique constitutionnelle », le mardi 13 novembre, à 21 heures, à la salle Pleyel-Bellevue 232, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Le prochain Congrès français de médecine aura lieu à Paris en octobre 1935, sous la présidence de M. le professeur Marcel Labbé.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

QUINBY Spécifique le plus puissant de la fièvre à toutes ses périodes et en toutes ses formes. Injections intra-musculaires indolores. Pas de stomatite, pas d'hémorragies, aucune toxicité.

Présentation : 1^o Ampoules normales de 1 cc. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (boîtes de 5 amp.) ; 2^o Ampoules double dose (1 cc.) de 3 cc. c. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal (boîtes de 12 à 5 ampoules) ; 3^o ampoules infantes de 1,5 cc. c. correspondant à 0 gr. 225 de bi-métal (boîtes de 12 ampoules seulement). Quinby est amputé de 5 cc. c. correspondant à 3 gr. 0 ampoules (pour adulte et par boîtes de 6 amp. seulement).

Posologie : Adultes 12 inj. de 3 cc. c. (Quinby) ou 12 injections de 5 cc. c. (Quinby) soit 2 injections par semaine). Enfants : 12 injections de 210^e de c. c. (Quinby), par année d'âge à 10 par semaine.

Laboratoires P. AUBRY, 54, rue de la Bastille, PARIS (VIII^e).

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, sans roille, extra-Pure et Peptogène (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomie, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Hématuries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

LA SANTHEOSE Le Diurétique doux par excellence

Ne se délivre qu'en cachets forme ovale. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE
4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (VII^e)

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

LE MONDE SUR MON MIROIR

M. Dubarry a déclaré avec cynisme ou orgueil qu'il touchait chaque année un demi-million aux fonds secrets. Et, prenant sans doute, le public pour une réunion de joerisses, il a affirmé qu'il ne rendait en échange aucun service à ses préteurs. Les grandes courtisanes, au temps de la royauté, avaient la conscience assez bien faite pour offrir quelque chose aux amants de qualité qui les couvraient de leur race et de l'or apporté par le peuple aux collecteurs d'impôts.

Nous nous demandions où passait l'argent des contributions dont on nous écrase. Nous savons maintenant qu'un Dubarry à lui seul nous prenait près de 1.500 francs par jour. Vous me direz qu'il y a des noms qui obligent et que lorsqu'on l'appelle Dubarry...

Sans doute, mais de telles dilapidations suffisaient jadis pour engendrer une révolution. Tandis qu'aujourd'hui, le peuple qu'on dit si méchant accepte cela sans réagir le moins du monde. Le lion est endormi. Il se réveillera ? Pensez-vous. Il y en a beaucoup trop dans ses rangs qui se contentent de dire : « Ce Dubarry, tout de même, il savait y faire ! » Et cela ressemble tout à fait au regret de ne pouvoir en faire autant.

**

A une époque où il est impossible de mettre un budget en état d'équilibre, de telles révélations devraient cependant avertir l'opinion et commander une ruée en masse pour jeter bas un organisme gouvernemental vermoulu. La Révolution de 1789 eut comme prémices immédiats l'instabilité des finances d'Etat. Contrairement aux âneries débitées *ore rotundo* par les papes de l'instruction primaire, la France n'était pas à cette date dans un état de pauvreté ; elle était le pays le plus riche d'Europe, mais elle avait de mauvaises finances. Les systèmes financiers se succédaient tous basés sur l'emprunt et tous aussi ruineux que ceux qui sont préconisés aujourd'hui. La Révolution renversa l'ossature de l'Etat mais elle ne sut rien faire pour les finances nationales. Et si Bonaparte réussit aux jours de Brumaire c'est parce qu'à cette date il n'y avait plus que 60.000 livres en caisse. Et c'est là un grand enseignement.

Mais Bonaparte ne serait pas devenu Napoléon, malgré son génie militaire, s'il n'avait immédiatement réorganisé les Finances. Et la façon dont il s'y prit est un autre enseignement. Il barra la route aux emprunts qui constituent une thérapeutique d'expédients ; il fit un budget qu'on équilibra par des économies. Il paya d'exemple. Aux grands systèmes financiers il fit succéder une méthode de bon sens, une pratique rationnelle. Et la France fut sauvée. Colbert n'eût pas mieux fait.

**

Mais pour faire des économies, c'est-à-dire pour transposer dans le domaine public cette méthode élémentaire qui réussit dans l'économie privée, le bon sens ne suffit pas, il faut aussi l'autorité. Or, c'est de cela, vous le savez bien, que nous manquons. La tête de M. Germain-Martin est mise à prix parce qu'il a tenté de faire quelques compressions. Il paraît que tout ce qu'il a voulu supprimer ou diminuer est sacré. Ce qui est sacré c'est l'égoïsme de tous ceux qui mangent au râtelier de l'Etat.

Obéissant à ses impulsions démagogiques, la Révolution avait supprimé tous les impôts indirects. On savait sous le Directoire que c'était une faute qu'il fallait réparer. Mais personne n'osait s'atteler à une tâche aussi impopulaire. Bonaparte n'hésita pas et ce fut le salut. La confiance inspirée par une telle autorité fit le reste.

L'Histoire nous indique ainsi le moyen de sortir du marasme où nous sommes, car elle est un perpétuel recommencement. Mais qui donc connaît l'Histoire ? Et où est l'homme qui osera s'inspirer de ses grandes leçons ?

**

Les massacres et les batailles meurtrières dont les Asturies ont été le théâtre ont révélé une organisation révolu-

tionnaire qui a failli triompher. Nous pouvons en prendre de la graine. Lorsque surviendra chez nous le coup de tampon qui se prépare au grand jour, il n'est pas certain que la victoire appartiendra au camp des défenseurs de l'ordre.

Il est démontré jusqu'à l'évidence la plus crue que, dans les pays de laisser-aller comme le nôtre, l'étranger subventionne les groupements révolutionnaires et les approvisionne en armes et en munitions.

La révolution n'est pas, pour ces ardeurs, un pavillon derrière lequel marchent des âmes sincères désireuses de s'assurer le triomphe d'un idéal, mais des hordes assoiffées de jouissance, qui n'ont d'autre dessein que de chasser ceux qui sont en place, que de détruire ce qui reste encore de nos libertés pour instaurer un régime de dictature.

Le mot « révolution » n'a plus le sens que nous lui avons assigné, il signifie maintenant chambardement et prise directe, pillage et sadisme, instauration par la force brutale d'un régime où les dépouilles des possédants seront le butin des ravisseurs.

Il s'agit bien de libertés à conquérir ! Il s'agit tout simplement de haines à assouvir et d'un assaut à donner à une classe sociale qu'on veut expulser pour s'installer à sa place. Il appartient à cette classe de ne pas mériter son châtiement par ses fautes ou sa lâcheté. Il lui faut comprendre la leçon des Asturies.

J. CRINON.

SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE

Médecin de 2^e classe

M. Dantec (J.-J.), Brest-Brest, désigné pour le « Savorgnan-de-Braxa » (Journal officiel du 25 octobre 1934), est autorisé à permutter avec M. Bellonne.

M. Dantec restera embarqué sur le « Duplex ». M. Bellonne (A.-H.-L.), Tonlon-Brest, du croiseur « Foch », est autorisé à permutter avec M. Dantec, désigné pour l'avis « Savorgnan-de-Braxa ».

M. Bellonne prendra passage sur le paquebot « Jean-Laborde », quittant Marseille le 14 décembre 1934.

SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

Est promu dans le corps de santé militaire :

Au grade de médecin lieutenant-colonel
(Pour prendre rang du 1^{er} novembre 1934).

M. le médecin commandant Ehringer (Abel-Edmond-Fuceno), des salles militaires de l'hospice mixte de Verdun.

Cet officier est admis à la retraite et rayé des contrôles de l'armée active le 1^{er} novembre 1934. Par décret du 15 octobre 1934, est promu dans le corps de santé militaire :

Au grade de médecin lieutenant-colonel
(Pour prendre rang du 22 novembre 1934).

M. le médecin commandant Boulin (Jean-Armand), des troupes du Maroc.

Cet officier est admis à la retraite et rayé des contrôles de l'armée active le 23 novembre 1934.

Par décret du 27 octobre 1934, sont promus dans le corps de santé militaire :

Au grade de médecin lieutenant-colonel
(Pour prendre rang du 15 novembre 1934).

M. le médecin commandant Ayrolles (René-Victor-Henri), du 510^e régiment de chars de combat, Nancy.

Cet officier est admis à la retraite et rayé des contrôles de l'armée active le 15 novembre 1934. (Pour prendre rang du 16 novembre 1934).

M. le médecin commandant Olive (Paul-Etienne-Casimir-Jean-Baptiste), du 141^e régiment d'infanterie, Marseille.

Cet officier est admis à la retraite et rayé des contrôles de l'armée active le 16 novembre 1934.

Par décision du 23 octobre 1934, M. le capitaine d'administration Vallon (Léon-Gaston), de la direction du service de santé de la 20^e région à Nancy, est admis à la retraite et rayé des contrôles de l'armée active le 23 novembre 1934.

Par décision du 29 octobre 1934, M. le médecin commandant Arnaud (Louis-Philippe-Marius-Gabriel), en non-activité, est admis à la retraite et rayé des contrôles de l'armée active le 10 novembre 1934.

Huile non Caustique

LENIFÉDRINE

Huile Végétale Antiseptique

à l'Oléate d'Éphédrine

SPÉCIFIER DOSAGE { FAIBLE 0.50 %
FORT 1 gr. %

ECHANTILLONS
L. GAILLARD, Pharmacien
26, Rue Pétrille, Paris (9^e)

Se fait en
Solution et en Rhino-Capsules

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

JUS DE CHALLAND

FABRICANT
A
NUITS-S^t-GEORGES
(COTE D'OR)

Dans l'ADYNAMIE, la NEURASTHÉNIE
le Médicament de choix
est le

SERUM NÉVROSTHÉNIQUE FRAISSE

STRYCHNO
PHOSPHO
ARSÉNIÉ

1^o En Ampoules - 2^o En Gouttes

SOUVENIRS ACADEMIQUES

(Suite de la page 4)

Il n'est pas jusqu'au pli de la peau que Malgaigne, moins généreux que Velpeau, refuse à l'adversaire.

Et celui-ci, se défendant avec feu, s'écrie : « Depuis des années qu'elle est à l'épreuve, ma patience a eu le temps de s'exercer. Dans cette discussion, la science n'est qu'un prétexte !... J'ai prouvé de toutes les façons que mes prétendus emprunts étaient bien ma propriété. »

J. Guérin, on le voit, persiste énergiquement à se déclarer l'auteur de la méthode. Il y reviendra même à diverses reprises avec quelque autre prétention. En 1882, par exemple, il n'en perd pas l'occasion.

« A plusieurs reprises déjà, j'ai été obligé de rétablir la véritable généalogie des méthodes dont je suis l'auteur, à savoir : non seulement la méthode opératoire sous-cutanée, mais aussi celle des pansements par occlusion. » C'est qu'à cette époque ces derniers pansements jouissaient d'une grande faveur, surtout celui dont l'invention était attribuée à Chassaignac.

Ainsi, en toute occasion, sans se lasser, il rappelait l'existence de ses travaux, ne laissant rien perdre de la valeur qu'il leur attribuait. Et c'est avec le même souci qu'il défendait ses vues particulières sur les sujets les plus divers dont il avait enrichi son érudition.

J'ai déjà signalé son intervention assez singulière dans une discussion sur la fièvre puerpérale, en voici une autre — curieux épisode — qui met bien en lumière un trait de sa personnalité.

Au début de l'année 1877, un conseiller municipal de Paris, le Dr Thulié, dans un rapport sur l'allaitement artificiel des nouveau-nés, qui devait être soumis à l'examen de l'Académie, n'avait pas épargné à cette Compagnie ses critiques, ni même ses reproches. En plein Conseil municipal, un membre de l'Académie qui en faisait partie, Delpech, avait déjà vigoureusement réfuté les accusations de

Thulié. Et dès que ce fameux rapport fut présenté à l'Académie (une Commission étant nommée pour son examen), la réprobation fut par avance universelle (l'unanimité moins deux voix).

Trois ans plus tard, la Commission académique ayant conclu au rejet de la proposition du Conseil municipal (création d'un Etablissement spécial pour l'étude de l'allaitement artificiel des nouveau-nés), on vit J. Guérin protester avec force, déclarant qu'il était un des deux opposants de 1877, contre le rejet du rapport de Thulié. « Je ne suis pas, s'écrie-t-il, l'avocat du Conseil municipal, je n'ai et ne veux avoir ici d'autre rôle que celui de défendre les intérêts de la science et de l'Académie, et mes opinions à moi. »

« Voici plus de trente ans que je m'occupe de l'allaitement artificiel ; je regarde ce mode d'allaitement comme supérieur à tous les autres, sauf bien entendu l'allaitement maternel. »

« A tous les autres ! Lesquels donc, réplique vivement Delpech. Serait-ce la bouillie, la soupe au lard, ou même le Calvados ? »

Et Jules Guérin, avec feu : « J'ai dit et continue à dire qu'il vaudrait mieux, ainsi que le Conseil municipal en a eu l'idée, soumettre l'allaitement artificiel à une étude sérieuse, à une expérimentation régulière. Il y a une vingtaine d'années, ajoute-t-il, quand la mortalité des nourrissons était si grande, c'est que l'allaitement artificiel était toujours accompagné et compliqué de l'alimentation prématurée. Mais, depuis que j'ai signalé le danger de ce mélange, on commence à le réduire. M. Depaul prétend que tout cela était connu et monnaie courante quand je l'ai signalé, et que je n'ai pas fait de relevé statistique. Je l'ai fait comme je l'entends ; et je ne tiens pas plus à convaincre M. Depaul qu'à me servir de ses méthodes. »

Par les citations qui précèdent, on peut juger comment J. Guérin se comportait

dans les discussions lorsque sa personnalité ou ses écrits étaient en cause.

Quant à la fréquence de ses interventions, elle est un exemple unique de vues particulières émises sur les sujets les plus divers. Prêtant attention à tout exposé fait à la tribune ou ailleurs, il trouvait maintes occasions d'exprimer sa manière de voir. Il semblait être pourvu de connaissances universelles ; rien ne l'arrêtait ; et c'est avec une élocution facile, un langage correct et l'accent de la conviction qu'il énonçait ses propres idées. Au cours des séances de l'année 1881, il prit jusqu'à trente-quatre fois la parole.

En telles circonstances, quand il ne rencontrait pas une vive contradiction, son argumentation n'avait rien d'aigre ; elle s'exerçait même sous des formes polies excluant toute pensée malveillante. Par exemple, à la suite d'une communication très applaudie de Pasteur sur la vaccination anti-rabique, voici comment il s'exprima (1) :

« Quelque regret que j'éprouve de m'isoler de la manifestation qui vient d'accueillir l'importante communication de M. Pasteur, je ne puis m'empêcher de présenter quelques réserves, non pour en diminuer le mérite, mais pour faire voir ce qui peut lui manquer pour légitimer l'accueil qui lui est fait, et surtout pour lui donner la signification qu'elle prétend avoir. « Mes réserves porteront sur quatre points : 1° La rage dont il est question n'est pas la rage... » (!)

Voilà bien comment notre lutteur (c'est ici le second exemple typique que je cite) savait s'introduire dans les questions pour en discuter les détails. Mais il ne gardera pas toujours, à l'égard de Pasteur, la même retenue. Car, parfois, ce n'est pas sans mauvaise humeur qu'il s'en montre un adversaire résolu.

Jules Guérin n'était pas aimé ; c'était un isolé, sans autre appui que son vieil ami Peisse, de la section des Associés libres (2). Son ingérence souvent peu justifiée dans l'étude du sujet en discussion, le ton prétentieux sur lequel il soutenait ses opinions, le rappel trop fréquent de son passé laborieux, l'abus qu'on lui reprochait de citer à son profit des textes

incomplets, étaient autant de griefs qui écartaient de lui les sympathies. Mais les ressources de son esprit et sa vaillance y suppléaient ; car c'était, en somme, une belle intelligence, enrichie de connaissances étendues, et d'une grande puissance de travail. L'activité qu'il déploya dans la direction de son journal en est le témoignage. Sa longue vie académique ne fut pas, d'ailleurs, sans procurer maintes fois du relief à la Compagnie. Sa fidélité exactitude aux séances était exemplaire. En 1885, touchant à sa fin, il avait encore, selon sa coutume, siégé et parlé, surtout au sujet du choléra, l'une de ses questions favorites. Sa dernière intervention eut lieu le 30 octobre, à propos de la vaccine obligatoire dont il n'était pas partisan.

Il mourut, à Hyères, le 26 janvier 1886, à l'âge de 85 ans.

Le Président Ulysse Trélat, après avoir annoncé son décès et brièvement exprimé des regrets, ajouta : « Cette mort laissera un grand vide parmi nous. L'Académie gardera le souvenir de cet homme considérable, qui a tenu dans son sein une place importante pendant de si longues années. »

(A suivre.)

(1) Séance du 27 octobre 1885.

(2) Peisse était un médecin philosophe sans diplôme, ami de Thiers, de Cousin, de Sainte-Beuve, etc. Collaborateur fidèle de Jules Guérin à la Gazette Médicale, il y publia des articles remarquables et en fut, pendant de longues années, le plus ferme soutien. Il mourut en octobre 1880.

Avis de concours pour la concession des thermes de Bourbon-FArchambault (Allier)

Contrairement à l'avis paru au « Journal Officiel » du 17 octobre 1934, les candidatures pour la concession de l'établissement thermal de Bourbon-FArchambault seront reçues au ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique (direction de l'Hygiène et de l'Assistance, 31 bureau, 1, rue de Tibéri, Paris (17^e), jusqu'au 21 octobre 1934, à seize heures.

Le cahier des charges est envoyé dès maintenant sur demande.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est à la page.

QUINBY

QUINIO BISMUTH "formule AUBRY"

et SYPHILIS

QUINBY SOLUBLE

INDOLORE - INCOLORE - PROPRE - INJECTION FACILE

QUINBY EST EGALEMENT EFFICACE CONTRE LA **TYPHOÏDE**

QUINBY EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE LA FIÈVRE DE **MALTE**

LABORATOIRES
AUBRY
62, RUE ÉRLANGER, 62
IPARIS - 16^e
TÉL. JASMIN - 33-44

Adopté par :
L'Assistance-Publique
Les Ministères de l'Hygiène et des Colonies.

Lettre d'un Médecin de Province

Les équipes de Médecine Sociale font du bon travail. Témoin ce spécialiste de clinique pour assurés sociaux, qui fait dans son après-midi dix adénoïdectomies et dix amygdalectomies.

« Quelle clientèle a-t-il » ? Allez-vous me dire. Car, en tenant compte des tarifs de remboursement des A. S., voici vingt petites prestations à 100 francs environ qui tombent dans son portefeuille.

Cent après-midi de ce genre, un cabinet particulier bien achalandé, grâce à la réputation que lui valent ses heureux clients des A. S. Quel heureux homme ! Il ne connaît pas la « crise ». Il peut fréquenter les salons d'essayage du grand tailleur ; changer tous les ans sa voiture, faire l'hiver, une croisière en Égypte, et l'été, aller voir le soleil de minuit au Cap Nord.

Evidemment c'est très désagréable pour ses collègues de la région. Il doit à ce tarif d'honoraires curer tous les « cavum » et toutes les loges amygdaliennes. Enfin, c'est la vie ! Le poste doit être couru, et le malheureux ne court qu'un danger ! Celui qu'un protégé des dirigeants de la Médecine Sociale ne prenne un jour sa place, sous un prétexte banal.

Mes chers confrères, ne vous empressez pas trop d'envier la suractivité de ce spécialiste. En le voyant aller à pied, à la gare, j'ai eu la curiosité de l'interviewer.

« Belle vie, que la vôtre. Vous gagnez ce que vous voulez. Cinq heures de travail, vingt opérations... A cent francs l'une cela fait un beau chiffre d'honoraires. »

— Oui, en effet, a fait le spécialiste, cela fait un beau chiffre. N'empêche que les loyers sont lourds ; que les patentes sont écrasantes, que les impôts sur les bénéfices des carrières libérales...

— Cependant, quand on fait vingt interventions en cinq heures...

— Eh ! bien, on en arrive à se demander si on ne va pas se faire inscrire comme salarié aux A. S., car là enfin il y a une traite au bout, et en cas de malade...

J'avais à mon confrère que je ne comprenais rien à ses doléances.

« Vous vous imaginez que vingt interventions à 100 francs, me laissent percevoir 2.000 francs d'honoraires. Rassurez-vous. Le Pactole en question n'arrose pas mon modeste rivage. Le dispensaire est à l'effluve d'œuvre de bienfaisance. Que j'aie beaucoup d'interventions ou que j'en aie peu j'ai la même rétribution. Si les assurés versent 2.000 francs d'honoraires... mes honoraires sont les mêmes... »

— Combien alors ? La moitié.

— Rassurez-vous. Je suis honoré à raison de soixante francs l'après-midi. Le reste va à la bienfaisance. »

Voué ! Et le confrère m'a ajouté que s'il donnait sa démission, il serait remplacé par un de ses collègues qui se contenterait de 50 francs par après-midi.

L. BRUEL.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».



Cette photographie montre la nombreuse assistance qui prit part au banquet des anciens internes de la conférence Laënnec

UNION THÉRAPEUTIQUE

Association Internationale fondée en 1934

Les membres fondateurs de l'Union Thérapeutique, créée sous les auspices de la Société de Thérapeutique de Paris, à la suite du Congrès Français de Thérapeutique de 1933, étaient réunis récemment dans la salle du Conseil de la Faculté de Médecine, mise aimablement à leur disposition par M. le doyen Roussy.

Sous la présidence de M. le professeur Pouchet, ils ont élu le premier bureau ainsi constitué :

Président : M. le professeur Maurice Loeper.
Vice-Présidents : MM. les professeurs Pende, Em. Perrot et Zunz et M. le docteur Poulton.

Secrétaire général : Docteur G. Leven.
Secrétaire général adjoint : Professeur agrégé André Lemaire.

Treasorier : Docteur G. Doin.
Archiviste : Docteur Babonneix.

Cette Union, comme le disent les statuts votés à l'unanimité, est une association internationale de médecins et de biologistes, particulièrement occupés de questions de thérapeutique. Elle établit entre ses membres des relations régulières, encourage des recherches originales, favorise les échanges d'idées, de publications et de livres.

Elle se réunit en assemblée générale, une fois par an au mois d'octobre, pour étudier le mouvement thérapeutique, affronter les méthodes et coordonner les efforts. Elle organise en outre des congrès périodiques où peuvent s'inscrire les médecins et les biologistes étrangers à l'Union.

La première assemblée a décidé que le prochain Congrès aurait lieu en Suisse, à Berne, sous la présidence de M. le professeur Burgi, dans le courant de l'année 1936.

Les membres fondateurs constituent déjà un groupement de 250 membres. Les médecins et biologistes désireux d'adhérer à l'Union sont priés d'adresser leur demande au secrétaire général, 24, rue de Téhéran, Paris (8^e). Conformément aux statuts, leur admission sera décidée par la prochaine assemblée générale.

LABORATOIRES DEGLAUXE
15, BOUL' PASTEUR, PARIS (XV^e)

MÉDICAMENTS CARDIAQUES
SPÉCIALISÉS

SPASMOSÉDINE
SÉDATIF CARDIAQUE

DIGIBAÏNE
TONIQUE CARDIAQUE

Les 2 médicaments cardiaques essentiels

GRANULÉ NORDEN

DRAGÉES
TROUBLES HEPATO-BILIAIRES
CONGESTIONS DU FOIE
CHOLECYSTITES
CONSTIPATION

PEPTALMINE MAGNESIÉE

GRANULÉS
CHOLAGOGUE ANTIANAPHYLACTIQUE
Laboratoire des Produits SCIENTIA
21, Rue Chaptal - Paris - IX^e

TOUTES INSOMNIES
INSOMNIES REBELLES
AGITATION ANXIEUSE
EXCITATION PSYCHIQUE

SOMNOTHYRIL

Seuil d'activité fort éloigné du
 seuil de toxicité

ECHANTILLONS & LITTÉRATURES Laboratoires CANTIN à PALAISEAU 3^e FRANCE

URISANINE

ANTISEPTIQUE
 URINAIRE ET
 BILIAIRE



**BENZOATE
 D'HEXAMÉTHYLÈNE. TÉTRAMINE
 DANS UN EXCIPIENT LIQUIDE
 BALSAMIQUE ET DIURÉTIQUE**

2 à 4 cuillerées à café par jour
 dans 1/2 verre d'eau ou de tisane
LABORATOIRES LONGUET

L'histoire de Châtel-Guyon retracée à grands traits par M. le D^r Levadoux, maire de cette station⁽¹⁾

Châtel-Guyon n'a pas les lettres de noblesse de trois de ses concurrents de la Fédération d'Auvergne, le Mont-Dore, Royat et Saint-Nectaire, dont les eaux ont été connues et exploitées par les Romains. Comme sa sœur aînée, La Bourboule, qui l'a précédée de quelque trentaine d'années dans la voie des faveurs, elle est de date récente, de formation moderne.

Quatre dates me permettront de vous fixer rapidement 1843-1858 (période de 1878 à 1883) et 1900.

En 1843, la commune de Châtel-Guyon était propriétaire, dans le quartier thermal actuel, de terrains traversés par les méandres du Sardon, servant de pâturage au troupeau communal, et sur lesquels jaillissaient naturellement un certain nombre de sources d'eau minérale.

La plus importante de celles-ci, d'un débit journalier de 600 m³, située au nord-ouest de la grande place thermale actuelle, en bordure d'un petit chemin rural reliant Châtel-Guyon à Saint-Hippolyte, portait le nom de Gargouilloux. La commune avait fait ériger, autour de cette source, une maisonnette de 3 m. sur 5 et de 2 m. 50 de haut ; dans son sol rocheux étaient creusées deux baignoires, séparées par une cloison en planches. Les habitants du bourg venaient se baigner dans cette eau minérale naturellement chaude. Une vasque en briques servait de bueite aux quelques malades pléthoriques régionaux qui faisaient usage de ces eaux dites purgatives.

Une deuxième maisonnette, d'importance équivalente, située sur les rives du Sardon, abritait la source des Vergnes, aujourd'hui célèbre dans le monde entier sous le nom de source Glibert, et portait le nom pompeux d'établissement de la Vergère. Deux ou trois cuves en bois, dont usent les paysans de notre région pour cueillir leurs vendanges, faisaient fonction de baignoires.

C'est à cette date que la commune de Châtel-Guyon céda son domaine thermal à la famille Brosson, de Pont-du-Château, déjà concessionnaire des eaux du Mont-Dore. Cette cession se fit suivant un cahier des charges qui prévoyait spécialement la construction d'un établissement thermal, pour l'exploitation rationnelle de nos eaux minérales. La famille Brosson ne tarda pas à acquérir la source des Vergnes et remplacées en 1858 par un établissement situé à la place des Grands Thermes actuels. Cette construction nouvelle comprenait 12 cabines, une piscine et deux salles de douches.

Malgré l'étude scientifique de Chevalier, en 1859, sur les eaux minérales de Châtel-Guyon, qui les signale parmi les meilleures des eaux minérales françaises, malgré la beauté de nos sites, malgré le brillant parallèle établi par le professeur Glibert en 1872, entre les stations thermales françaises et les stations allemandes, où il démontre la supériorité des eaux de Châtel-Guyon, sur celles de Kissingen, malgré les travaux d'aménagement effectués par la famille Brosson, malgré la construction d'un hôtel convenable, nos eaux ne connurent que l'indifférence du corps médical et des malades.

C'est qu'en effet, à cette époque, il n'était pas facile de se rendre à Châtel-Guyon, simplement relié à la ville voisine par un mauvais chemin rural.

De 1878 à 1883, se sont produits des événements importants qui ont décidé de l'avenir de notre station. Ce fut d'abord la cession, par Camille Brosson, de ses droits à une Société Brocard et C^o, à laquelle la Société des Eaux actuelles a succédé ; ce fut ensuite la publication des recherches scientifiques de Laborde, sur nos eaux minérales, ce fut aussi l'installation, dans notre station, d'un jeune médecin des plus distingués, qui après quelques années d'études cliniques, ne tarda pas à poser devant le corps médical français les véritables indications thérapeutiques des eaux de Châtel-Guyon. C'est aussi à cette date que se place la construction de la route Riom-Châtel-Guyon qui relia enfin la station à la ville voisine et aux grandes artères nationales.

En 1883, le corps médical de La Bourboule, du Mont-Dore et de Royat était composé de chacun 15 médecins consultants ; Saint-Nectaire en comptait 5, Châtel-Guyon 3 seulement.

Le plus jeune d'entre eux, ami de Clémenceau, qu'il avait connu au Quartier-Latin, imbu des mêmes idées politiques de celui qui fut un grand polémiste et devint le Père La Victoire, venaît de subir, en 1880, sur la même

liste du futur tigre une retentissante défaite, aux élections législatives, dans le Puy-de-Dôme. Désabusé de la politique, il s'installa à Châtel-Guyon, et s'adonna tout entier à sa profession. C'est peut-être à ces circonstances que Châtel-Guyon doit son développement.

En effet, à un congrès médical qui se tint à Clermont-Ferrand en 1886, Alexis Baraduc présenta un important rapport sur les véritables indications thérapeutiques des eaux minérales de Châtel-Guyon. Il précisait que les eaux de Châtel-Guyon ne sont pas purgatives, qu'elles purgent par indigestion, en raison des quantités énormes du liquide absorbé par les



M. LE DOCTEUR LEVADOUX
 MAIRE DE CHATEL-GUYON

malades de la station. Ceux-ci ne craignent pas, en effet, de prendre le matin à jeun, jusqu'à 12, 15 et même 30 verres de ce liquide. Une aussi grande quantité d'eau pure devait fatalement être plus nuisible qu'utile, et chaque année, quelques buveurs un peu fragiles s'en retournaient chez eux en bien piteux état.

Une telle façon de prendre les eaux était loin de faire une publicité de bon aloi à la station. Alexis Baraduc mit en évidence ces grossières erreurs thérapeutiques, indiqua que les eaux de Châtel-Guyon donnent des résultats merveilleux dans la plupart des affections intestinales, qu'elles sont régulatrices de la motricité de l'intestin, stimulant des actions digestives et des glandes annexes ; démontra par des observations nombreuses qu'elles agissaient aussi bien sur les diarrhées que sur les constipations, mais à la condition de prescrire des doses moyennes, variables avec chaque cas individuel.

Cette première publication fit grand bruit, elle fut suivie de nombreuses autres, et la raison des résultats obtenus, Châtel-Guyon apparut le début de sa prospérité.

Les communications scientifiques de Baraduc furent étayées par celles de jeunes confrères, qui vinrent exercer dans la station. Deschamp et Vibert, dont je salue la mémoire et notre vénéré doyen André Conchon, qui a pris une part active au développement de Châtel-Guyon, spécialement dans ses débuts, et à quel l'adresse mes sentiments de respectueuse reconnaissance.

L'affluence considérable de malades venait demander la guérison à nos eaux minérales imposa des devoirs très lourds à ceux qui avaient la charge d'administrer la Société des Eaux et le domaine public.

Déjà, en 1880, une nouvelle société thermal avait fait construire une partie de l'établissement Henry actuel alimenté par la source à même nom.

En thermalisme, plus que partout ailleurs, en raison des charges écrasantes qui incombent aux établissements thermaux, les résultats des exploitations ne répondent pas toujours aux espérances des fondateurs. C'est ainsi que cette Société, mise en liquidation, absorbée par la Société Brocard ; le domaine de Châtel-Guyon lui unifié dans sa plus grande partie.

(Voir la suite page 10.)

(1) Extraits du discours prononcé par M. le docteur Levadoux au banquet de clôture du Congrès de la Colibacillose.

ATOPHAN Cruet

Rhumatismes
 Goutte
 Névralgies

Boîtes de 20 cachets à 0 gr. 40.
 Tubes de 20 comprimés à 0 gr. 40.

LABORATOIRES CRUET, PARIS-XV^e

ROSIERS

ARBRES FRUITIERS
 ARBUSTES
 PLANTES VIVACES
 PLANTS FORESTIERS pour reboisement

DEMANDEZ AUX

GRANDES ROSERAIRES DU VAL DE LA LOIRE
 Orléans - FRANCE

Le catalogue richement illustré par la photographie des couleurs - Envoi franco sur demande.



Syndromes entéro-réno-génito-veineux et migrations colibacillaires entéro-veineuses directes⁽¹⁾

par MM. G. DELATER et R. HUGEL

Nous ne pensons pas apporter une affirmation trop présomptueuse en précisant que des veines veineuses peuvent se produire au cours des migrations colibacillaires parties de l'intestin — encore que nous sachions combien il est rare de pouvoir traquer des « prélevés » sur des tissus réputés « intouchables » quand ils sont enflammés et de pouvoir descendre au laboratoire qu'il apporte la preuve de ces ensemencements naturels.

Cette constatation résulte de quelques examens effectués sur le segment veineux réséqué par divers chirurgiens pour interrompre l'écoulement de l'impotence fonctionnelle qui accompagnait certaines phlébites dites « par effort » de nature supérieure. La plupart des vérifications histologiques, — rares, il est vrai, — y ont montré la trace irréfutable d'une inflammation subaiguë ou chronique, amorcée par des traumatismes répétés et révélée par le dernier effort (C. Bary, Lapeyre, Huard) ; G. Grimaud et Dandelot, Lenormand et Guérin, Callohan et Follissou, ont trouvé du colibacille, soit des strepto-staphylo, soit d'entérocoque mimétique si souvent.

Il paraît-il paraît légitime, quand aucune autre preuve ne peut être invoquée pour démontrer de façon certaine la migration bactérienne d'un foyer inflammatoire vers l'ovaire, le puerpère, le foie, le lèvre, etc. — il paraît légitime de rattacher la fixation d'une veineuse à une migration bactérienne par l'intestin, puisque, aussi bien, les veines peuvent être décelées par une série de constatations comme celles que nous avons faites depuis 1920 et rapportées maintes fois dans le 1^{er} avril 1917. (Mondée médical : les phlébites obstétricales et gynécologiques ; les germes intestinaux ; syndrome entéro-veineux) ; — constatations histologiques et bactériologiques, tout d'abord, faites dans les laboratoires du Val-de-Grâce de 1930 à 1934, au cours d'examen pour notre ami Guérin et pour son maître le professeur Aron ; — l'observation clinique, après 1923, sur les veines de leur valeur. Et nous avons pu distinguer deux mécanismes différents de migration bactérienne sur les veines.

In brief, nous avons couramment constaté : 1^o Que l'utérus des femmes opérées porte, même en l'absence de toute présomption clinique ou anatomique, des signes histologiques de névrite latente discrète — et même, fréquemment, des lésions de microphlébite atteignant les veinites de la muqueuse ; — exceptionnellement on relève la propagation de l'inflammation veineuse à travers l'épaisseur musculaire de l'organe. Ces lésions demeurent inappreciables, comme peuvent le rester les courbes inflammatoires jusqu'aux veines annexes et hypogastriques. (A. Schwartz, Debatte).

2^o Que les sécrétions cervicales d'uséras usées de tout passé pathologique paraissent anormalement provoquées par un ensemencement de la muqueuse, de colibacilles et d'entérocoques identifiables par cultures différencielles.

Avec les « pertes blanches », ainsi attribuables à plus souvent à des germes de provenance intestinale, coïncident en effet avec l'existence d'un état pathologique intestinal et peuvent être atténuées ou guéries par une antibiothérapie locale intestinale pratiquée suivant la méthode de Besredka (Billard).

Qu'en ces pertes coïncident aussi avec des constatations avérées ou soupçonnées de colibacillaires des voies urinaires.

And, disions-nous dès avril 1927, s'enchaînent les étapes de la migration entéro-réno-génito-veineuse.

Puis de l'intestin, colibacilles et entérocoques traversent le sang, s'éliminent par les

voies urinaires qu'ils altèrent plus ou moins, contaminant par les bavures urétrales la vagin et la muqueuse utérine, amorcent une phlébite utérine latente qui peut se propager par l'hypogastrique jusqu'au confluent iliaque ; elle s'y révèle brusquement soit par une phlegmata alba dolens traduisant l'atteinte de l'illaque externe puis de la fémorale, — soit par le détachement embolique du caillot battu par le courant iliaque et par la mort subite. Un traumatisme obstétrical ou gynécologique a favorisé ces propagations veineuses ; mais leur départ implique une prédisposition individuelle de la malade plus que la responsabilité du chirurgien, qui devra cependant préparer ses malades autant qu'il le pourra avant de les opérer, — qui devra n'aborder les pédicules qu'avec les plus grands ménagements.

C'est là un mécanisme détourné, empruntant le cheminement intermédiaire du rein et de l'utérus, aboutissant à une propagation « rampante » de la phlébite comparable à celle des inflammations veineuses déclanchées au voisinage d'un foyer infectieux : phlébite des furences, phlébite ilio-fémorale des appendicites...

Mais ce mécanisme ne peut s'appliquer aux inflammations qui surviennent sur un segment de veine superficielle, particulièrement un membre inférieur surtout quand il est variqueux, chez l'homme comme chez la femme, ni aux inflammations axillaires de la phlébite par effort, où l'examen trouve des germes intestinaux, venus autrement que par une propagation rampante d'un foyer métastatique exentéral (utérus) jusqu'à la veine malade. C'est qu'intervient dans ces cas un mécanisme plus direct, un transport de l'intestin à la veine sans autre intermédiaire que le sang circulant, comme ceux des métastases nasales (Armenzand), ou glandulaires (Delater, Soc. méd. hôpitaux, janvier 1924), ou simplement comme ceux du syndrome entérorenal de Heitz-Boyer.

Ces migrations directes entéro-veineuses déclanchent donc de véritables phlébites métastatiques. Et il est possible d'expliquer la fréquence de ces fixations sur le plexus adventiciel, devenu caveux, des veines par la lenteur avec laquelle circule le sang dans ces capillaires atones et par la facilité qu'ont les cellules réticulo-endothéliales à retenir les microbes immobilisés.

Une dernière constatation démontre l'existence de ces transports bactériens : — chaque fois qu'avant eu à soigner des phlébites à rechutes, nous avons traité les patients par le Bivalent de Besredka puis par un auto-vaccin utilisant les microbes des selles et des urines et introduit par voie hypodermique de l'acétate, nous avons interrompu l'évolution de la maladie.

CONCOURS DE MÉDECIN INSPECTEUR D'HYGIÈNE EN SAONE-ET-LOIRE

Un concours sur titres et sur épreuves, pour la nomination d'un médecin inspecteur d'hygiène de la circonscription de Montceau-les-Mines, aura lieu au début de décembre à la Préfecture de Mâcon. La date précise du concours sera portée en temps utile à la connaissance des candidats admis à concourir.

Les candidats devront être français, docteurs en médecine, âgés au 1^{er} janvier 1934 de 20 ans au moins et de 45 ans au plus et admis à concourir. Traitement : 36.000 à 45.000 francs. Indemnité de déplacement : 11.000 francs. Éventuellement indemnités de charges de famille et de résidence.

Entrée en fonctions immédiate. Le candidat pourra être titularisé après un an de services.

Le registre d'inscription sera clos le 30 novembre 1934. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Préfecture de Saône-et-Loire.

POUR VARIER L'ALIMENTATION DES ENFANTS



HEUDEBERT prépare une gamme de farines de céréales et de légumineuses saines et naturelles qui permettent par leur variété une adaptation rationnelle selon l'âge, les besoins et le tempérament de chaque bébé.

SI BÉBÉ BOUDE devant sa bouillie, c'est qu'on lui donne toujours la même chose - la monotonie entraîne la perte d'appétit. - Pourquoi infliger à l'enfant une alimentation toujours la même, puisque la variété lui est plus qu'à tout autre âge indispensable.



DES ÉLÉMENTS TRES DIVERS sont nécessaires à la croissance de l'enfant : hydrates de carbone, matières azotées, matières grasses, phosphates, phosphore, sels minéraux. - Seule une alimentation variée les lui fournira, car les farines sont essentiellement différentes et chacune est précieuse par le principe dominant qu'elle apporte.

SUIVANT L'AGE on donnera d'abord à l'enfant des farines légères : Soupe d'HEUDEBERT, Farine lactée HEUDEBERT, Arrow-root, Crème de Riz, Crème d'Orge, Crème d'Avoine. - Plus tard, vers 14 mois, on alternera les farines précédentes avec d'autres plus nutritives : Crème de Blé vert, Farines de Pois, Lentilles, Haricots, Farines de Fèves, Seigle, Sarrasin.



SELON LE TEMPÉRAMENT de chaque enfant, la variété des farines HEUDEBERT permet de choisir des farines normales, rafraichissantes ou antidiarrhéiques.

FARINES NORMALES : Soupe d'Heudebert, Crèmes d'Orge, de Maïs et de Blé vert.

FARINES RAFFRAICHISSANTES : Avoine, Seigle, Sarrasin.

FARINES ANTIDIARRHÉIQUES : Riz, Arrow-root, Bananes.

ENFANTS 2 centicubes

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

Une injection sous-cutanée au moment de la crise

ADULTES 5 centicubes

LABORATOIRE CORBIÈRE, 27, R. Desrenaudes, PARIS

La marque

Heudebert

est une garantie de qualité.

Echantillons et Littérature sur demande à

HEUDEBERT

NANTERRE (Seine), 85, Rue Saint-Germain
LYON (Rhône), 2 et 4, Chemin Feuillat
BRUXELLES, 13, Rue de Belgrade

VINGT PEPTONES DIFFÉRENTES

+
HYPOSULFITE DE MAGNÉSIUM & DE SODIUM
+
SELS HALOGÉNÉS DE MAGNÉSIUM

ANACLASINE

LANSON

DÉSENSIBILISATION
ÉTATS HÉPATIQUES

A. RANSON
DOCTEUR EN PHARMACIE
121 Av GAMBETTA
PARIS (IX^e)

COMPRIMÉS
GRANULÉ

Pastilles de PANFLAVINE

A base de Trypflavine

TRAITEMENT et PROPHYLAXIE des

ANGINES
rouges, pultacées,
diphthériques

STOMATITES

MUGUET

Innocuité absolue —
Pas de contre-indications

EN BOITES DE 30 PASTILLES



Renseignements et demandes
d'échantillons
SOCIÉTÉ PROMÉDIC
28, Rue Vauquelin - PARIS-5^e

Dépôt général :
LABORATOIRES LOBRU
PARIS

Revue de la Presse Scientifique

L'EMANATION DE RADIUM A FAIBLE DOSE DANS LA THERAPEUTIQUE JOURNALIERE. Bernard MEMREIL, interne des hôpitaux de Paris. (*La Clinique*.)

Quelles doses utiliser ? Quels appareils, quelles méthodes choisir ?

Pour les doses on se trouve en présence de divergences considérables. Nous ne voulons pas passer en revue toutes les doses qui sont actuellement employées. A notre avis, il faut se tenir aux environs de 700 à 1.000 millimicrocuries par jour, dose habituellement fournie par les appareils de pratique courante. Les Allemands en particulier ont employé des doses de 1.500 à 10.000 millimicrocuries. Pour notre compte nous estimons que des doses faibles de 500, 800, 1.000, donnent bien souvent des résultats aussi bons, voire meilleurs dans certains cas. Et l'on pourra renouveler les injections jusqu'à 20 et 30 jours de suite, mais quelquefois 4 ou 5 injections peuvent suffire.

Quant aux méthodes d'application, il est bien difficile de donner des indications précises, et tout dépend des moyens dont on dispose. Les méthodes les plus simples sont excellentes : eaux radioactives, injections, insufflations ; tout praticien peut se procurer facilement le matériel nécessaire. De nombreux facteurs entrent en jeu dans le choix d'une méthode : les préférences personnelles du praticien, le nombre de malades à traiter, etc...

Il est bien difficile de trancher la question et il faut laisser à chacun le choix de se faire une opinion et de discerner les cas où l'on doit rechercher une action locale et ceux où l'on veut obtenir une action générale. Le radon et le thoron ont des propriétés à peu près analogues et l'on peut bien souvent employer l'un ou l'autre ou les deux associés suivant le matériel dont on dispose. Il est impossible de faire un schéma de traitement ni de conseiller une méthode. L'émanothérapie a fait ses preuves, elle prend peu à peu une place importante dans la thérapeutique journalière ; elle est aussi accessible au praticien que le sont des médicaments courants, des applications d'agents physiques.

Il ne faut pas s'attendre à des miracles ; il y a des échecs comme partout en médecine ; il ne faut pas en faire une panacée universelle. La thérapeutique radioactive a ses indications, ses contre-indications ; il faut seulement la considérer comme une arme nouvelle aux actions multiples, aux effets variés, aux applications nombreuses. L'avenir nous apportera peut-être des précisions sur le mécanisme de cette action.

Pour le moment il reste que l'émanothérapie peut être mise en œuvre par tout praticien, qu'il peut en attendre de très bons résultats et qu'il peut, grâce aux appareils et procédés actuellement bien mis au point, s'abstenir journellement et sans danger d'une des armes les plus puissantes dont la thérapeutique se soit enrichie.

CANCER DU LARYNX ET TUBERCULOSE. par MM. J. REBATTU et P. GROUËS. (*Le Journal de Médecine de Lyon*.)

L'antagonisme entre le cancer et la tuberculose n'existe pas, et la coexistence de ces deux processus peut même être observée sur le même organe.

Cette coexistence donne lieu en ce qui concerne le larynx aux modalités suivantes : 1) cancer du larynx et tuberculose extra-laryngée, nous pourrions presque dire et tuberculose pulmonaire. C'est l'éventualité la plus fréquente ; 2) cancer du larynx se développant sur une tuberculose laryngée. Eventualité plus rare ; 3) tuberculose apparaissant sur un cancer du larynx. Eventualité exceptionnelle.

Pour admettre cette coexistence, les constatations cliniques ne peuvent suffire ; elles doivent s'appuyer sur des recherches de laboratoires : 1) présence de bacilles de Koch ; inoculation positive au cobaye ; 2) examens radioscopiques et radiographiques confirmatifs ; 3) biopsie profonde pratiquée au cours de la lésion avec examens histologiques permettant d'affirmer la néoplasie.

Lorsque le cancer du larynx est associé à la tuberculose, on note habituellement les particularités cliniques suivantes : 1) lésions laryngées souvent diffuses mais d'une teinte grise ou rosée, peu indurées, et saignant peu ; 2) généralisation ganglionnaire assez rare ; 3) arrêt de la dyspnée laryngée à la trachéotomie n'a jamais dû être pratiquée ; 4) lenteur de l'évolution.

La mort survient le plus souvent par suite des progrès de la tuberculose, parfois même au cours d'une poussée granulique.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DU TERRAIN CHEZ LES TUBERCULEUX. par H. MARIANO et R. HIRUBERRY. — (*Journal de médecine et de chirurgie pratiques*.)

L'importance de la notion de terrain nous montre, disons-le en passant, la vanité des traitements spécifiques ; ce n'est pas en attaquant le germe ; c'est en rendant le terrain réfractaire qu'on pourra réaliser un jour, croyons-nous, la thérapeutique parfaite de la tuberculose.

Malheureusement, nous ignorons encore tout des éléments essentiels qui rendent le terrain propice ou réfractaire au développement du germe. Si intéressantes que soient les études consacrées récemment à la chimie pathologique de la tuberculose, elles ne permettent pas encore de saisir en son ensemble le moindre leur suggestive. On peut se déplorer s'il n'était une autre méthode d'appréhender le problème : l'empirisme. En accumulant les faits, on pourra parvenir à déterminer, au simple nom de la clinique, les terrains particulièrement fertiles, et les terrains qui s'opposent, généralement au développement du germe tuberculeux.

Cette méthode nous a déjà livré un certain nombre de faits ; nous savons par exemple que l'association de la syphilis à la tuberculose confère à l'organisme un terrain propice ou réfractaire suivant l'âge de la syphilis. Nous connaissons aussi l'influence qu'exerce sur la tuberculose les perturbations fonctionnelles de telle ou telle glande endocrine. Faut-il parler de l'évolution que le diabète imprime à la tuberculose ? etc...

C'est dans cet esprit purement empirique, c'est-à-dire en retenant des faits et des faits seuls que nous voudrions étudier brièvement deux groupes de terrains, qui nous paraissent dignes d'être individualisés : le terrain des hépatiques, et le terrain des rhumatisants.

1° Quand un malade, porteur d'une insuffisance hépatique discrète, devient tuberculeux, ses lésions deviennent presque toujours bénignes, peu évolutives.

2° Quand un tuberculeux présente une insuffisance hépatique discrète, sa tuberculose loin d'être aggravée par elle s'améliore souvent.

Nous ne pouvons donc entièrement souscrire aux conclusions de MM. Laurent et Martin qui écrivent : « Une déficience du foie aggrave l'évolution de la bacillose ».

1° Quand la tuberculose survient chez un rhumatisant, elle affecte souvent un type très pite discret ;

2° Quand le rhumatisme apparaît chez un tuberculeux, les lésions pulmonaires se modifient souvent dans un sens favorable.

Et ces deux conclusions convergent dans celle-ci qui les résume : l'association du rhumatisme à la tuberculose confère souvent à l'organisme un terrain particulier, qui nous pose souvent un terrain particulier, soit réfractaire au développement de la tuberculose, ou tout au moins de son évolution.

CANCERS SUCCESSIFS DE LA CAVITE BUCCALE. Raymond SARASIN (de Genève). (*Paris Médical*.)

Trois faits sont incontestables : 1° les cancers successifs de la cavité buccale sont relativement rares, puisqu'ils ne représentent que 2,8 p. 100 des cas dans une statistique portant sur plus de mille malades ; 2° la leucoplasie buccale, qui a une action favorisante certaine sur le développement du cancer, est à peu près inévitabile par radiothérapie (sans radio-nécrose), même avec des doses qui suffisent à amener la disparition définitive de lésions épithélio-mateuses des muques ; 3° 66 p. 100 des malades qui ont présenté au niveau de la cavité buccale des cancers successifs étaient porteurs de néoplasies leucoplasiques qui ont résisté à un ou plusieurs traitements curi-thérapeutiques. Il est difficile, dans ces conditions, de ne pas se demander que, dans la genèse du cancer, la cause locale est essentielle, puisque sa persistance peut entraîner l'apparition de nouvelles lésions malignes. On ne saurait dire plus. Les constatations faites permettent, à ce point de vue de la pathologie générale, de mettre le facteur local au premier plan de facteurs de cancérisation ; elles n'autorisent pas à nier l'existence de facteurs généraux. Du point de vue prophylactique, elles autorisent l'espoir d'une réduction importante des cas de cancérisations multiples successives, si l'on parvenait à la suppression de ce coe et totale des facteurs étiologiques connus.

Lisez l'Informateur Médical

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille : 3.50

L'histoire de Châtel-Guyon

révisée à grands traits par M. le D^r Levadoux
maire de cette station

(Suite et fin de la page 8)

Vers 1900, la direction de l'Administration thermale change de mains, un médecin, le docteur Anceby, dont le salut la mémoire, fut nommé administrateur délégué. Ses relations multiples, son activité, son esprit d'initiative, lui permirent de trouver les capitaux nécessaires à l'érection des monuments thermaux devenus indispensables au traitement des malades, dont le nombre s'accroissait rapidement.

En 1902 à 1907 furent construits, d'abord l'établissement des Grands Thermes, œuvre de premier prix de Rome Chaussemiche, qui occupa le petit établissement Brosson, l'ancien de l'établissement Henry fut aménagé, le théâtre et le casino actuels furent bâtis.

Après, comme tous les hommes d'action, se fut par les uns, critiqué par les autres, on le considère comme un des meilleurs ouvriers de l'œuvre constructive châtel-guyonnaise.

Déjà sa mort, la Société des Eaux a conçu son œuvre. Le Conseil d'Administration, dont j'ai l'honneur d'avoir la délégation, entre en fonctions en 1930, a fait des efforts énormes pour assurer, par des transactions importantes, la création de nouveaux services et une hausse au point important des établissements thermaux. Il a placé aussi sous une direction médicale qui, avec l'expérience désirée, a instruit le personnel de ses devoirs.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Sont nommés membres du conseil supérieur de l'éducation physique et appelés à faire partie de la première commission de ce conseil (éducation physique) :

- M. Médalen, directeur de l'institut régional d'éducation physique de Nancy.
- M. Lenoir (Edmond), médecin des hôpitaux de Paris, membre de l'académie de médecine.
- M. Lubbe (Marcel), médecin des hôpitaux de la faculté de médecine de Paris, membre de l'académie de médecine.
- M. Essier, docteur en médecine à Pau.
- M. Bourey, docteur en médecine à Vittef.
- M. Heulin du Coteau, docteur en médecine, président de la fédération des sociétés médicales d'éducation physique.
- M. Collat (Marcel), docteur en médecine, président de la section médicale de la commission scolaire et universitaire du comité national des sports.
- M. Sureau, médecin inspecteur général, ancien directeur du service de santé militaire.
- M. de Chaise-Martin, médecin commandant, ancien chef de l'école supérieure d'éducation physique de Joinville.
- M. le docteur Monsalngéon, président de la Fédération des associations des parents d'élèves de lycées et collèges.

Pour notre bibliothèque

REQUIA, Poèmes par Raymond Grac, Dessins de Henri Montassier (Au Bon Plaisir, 2, rue Racine, Toulouse, 15 fr.).

C'est des vers purement classiques de forme et de groupe d'inspiration : le rythme est d'une pureté, la musicalité fluide et mobile des vers, la plupart de deux strophes, évoque bien l'air vibrant et lumineux d'une plage d'été, le vent qui se balance sur les esquisses quelque peu, redonne de l'auteur ou rêve et s'extériorise dans le médium, de l'amant et du poète qui, après les baisers trop chastes de la nuit.

La surprise admirative de ses amis, notre auteur venant avec la plus souple perfection de ce à penser et d'écriture à ceux de romancier et le poète néo-classique.

Après que onze compositions en pleine page et quatre peintures Henri Montassier complètent harmonieusement ce recueil de vers très artistiquement écrits et contribuent à lui donner son caractère et totale ambiance. D'ailleurs nos lecteurs ne se rendent compte par le poème et le dessin, dans le corps du journal, du « climat » et l'air recueilli de notre confrère Raymond Grac.

Docteur S. T.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est montrer qu'on aime l'indépendance de ce journal et le caractère de ses informations sélectionnées, originales et illustrées.

INFORMATIONS

Quelques jours avant sa mort tragique, S. M. le roi Alexandre avait signé un décret conférant la croix de commandeur de la couronne de Yougoslavie au docteur G. de Parrel. En novembre-décembre 1915, le docteur de Parrel avait pris part avec la 12^e division d'infanterie à la campagne de Serbie-Macédoine et après la guerre, il avait été promu au grade d'officier de l'Ordre de Saint-Sava.

M. le préfet de la Somme signale un cas de méningite cérébro-spinale constaté dans une commune de ce département.

Un télégramme de M. le préfet de l'Aude signale qu'un cas de la maladie n° 14 vient d'être observé dans une commune de ce département.

Le VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires se tiendra à Bucarest, du 2 au 9 septembre 1936, sous la présidence du général médecin inspecteur Butofano.

Il y sera proposé de modifier le titre du Congrès et de prendre celui d'Assemblée internationale des Services de santé des armées.

La Société médicale des médecins alsaciens (9, rue d'Astorg, Paris, VIII^e), a tenu sa réunion le samedi 10 novembre, au restaurant Dauphine, place Dauphine. Cette réunion a été suivie d'un dîner et d'une soirée artistique et dansante.

Le IX^e Congrès des pédiatres de langue française se tiendra à Bordeaux en 1936, sous la présidence du docteur Roraz. Les questions mises à l'ordre du jour sont : Epidémiologie et pathogénie de l'acrodynie infantile (M. Péhu, Lyon) ; Insulinothérapie chez l'enfant (MM. Aubertin, Bordeaux, et Lelong, Paris) ; Déformations dystrophiques du thorax (MM. Lévêque, Ombredanne et Garnier, Paris).

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITE
INOFFENSIF - DELICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Boui^e Orsado, PARIS

OVULES CHAUMEL
LE PLUS PUISSANT DÉCONGESTIF EMPLOYÉ EN GYNÉCOLOGIE
ICHTHYOL
R. C. Seine N° 25 197.

PEPTONATE DE FER ROBIN
Gouttes - Vin - Élixir
ANÉMIE CHLOROSE DÉBILITÉ
LABORATOIRES ROBIN
13, Rue de Poissy - PARIS

NÉALGYL BOTTU

Caractérisé par un corps chimique voisin du pyramidon : tout aussi actif mais ne donnant aucune réaction d'intolérance.

DOSE COURANTE : 1 ou 2 comprimés 8 maximum pro die

AVALER SANS SUCER NI CROQUER



Douleurs
Dentaires et Auriculaires



Douleurs
Menstruelles



Comme le **CODIFORME** calme la toux, le **NÉALGYL** calme les douleurs.

Douleurs
Rhumatismales

Laboratoires BOTTU, 117, rue N.-D. des Champs
PARIS (VI^e)

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC
Après et entre les repas
PASTILLES VICHY-ÉTAT
facilitent la digestion

OPOTHÉRAPIE STHÉNIQUE
MASCULINE

ANDROSTHÉNOL

DU DOCTEUR DEBAT

AMPOULES BUVABLES

CROISSANCE TARDIVE
SÉNILITÉ PRÉCOCE
ASTHÉNIE GÉNITALE

LABORATOIRES DU D^r DEBAT
60, RUE DE PRONY — PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 —
Compte Cheques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 532 — 18 NOVEMBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

Se adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

..: L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ..:



Photo Templier. — Cliché Inf. Méd.

M. le Prof. Terrien, de Paris, entouré de ses Collaborateurs et de ses Élèves

Au Congrès de Médecine de Québec

Allocution du Prof. Emile Sergent à la séance d'ouverture du congrès

MONSIEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS, MESSIEURS,

Pardonnez-moi si je ne puis résister à la douloureuse émotion qui m'étreint, en cette minute qui dresse devant moi le souvenir de celui qui devait présider la séance d'ouverture de la section de médecine de ce congrès, mon cher ami Arthur Rousseau, et de mon autre grand ami, de L'abbaye-Marmout, La médecine canadienne française a subi, en quelques mois, la plus cruelle épreuve : elle a perdu ses deux grands doyens.

Levons-nous et recueillons-nous un instant dans l'immobilité et le silence !

Je laisse à mon bien cher ami, le professeur Arloing, dont l'inlassable activité assure le développement de notre Association des Médecins de Langue Française d'Europe, le soin de vous exposer dans quelles conditions a été constitué le Comité Français de Propagande de l'Amérique du Nord et le XXII^e Congrès des Médecins de Langue Française d'Europe, il nous fallut établir des sections dans le Congrès général et c'est ainsi que fut organisée la Section de Médecine ; Arthur Rousseau en fut nommé président et ce fut à son inspiration que je dus d'être nommé président adjoint, nouveau témoignage d'amitié de mes amis canadiens qui me toucha profondément. La mort du cher doyen Rousseau laissa vacante la place de président ; or, les statuts du Congrès Français de Médecine exigent, lorsque le Congrès se tient dans une autre ville que Paris, que le président soit choisi parmi les membres du corps médical de cette ville ; le professeur Paquet, président général du Congrès, courra lui-même en prenant en même temps la présidence de la Section de Médecine ; c'est donc comme adjoint du président Paquet et comme président du Comité français de propagande et d'organisation que je prends la parole au nom du corps médical universitaire.

Permettez-moi de formuler tout d'abord la souhait que ce grand Congrès, qui s'annonce comme l'une des belles pages de l'histoire de la Médecine Canadienne et Française, s'inscrive dans nos archives sous le nom de *Congrès Jacques Cartier*.

Me voilà, pour la quatrième fois, dans mon cher Canada. N'est-ce pas de ma part, comme pourrait le penser quelques vilains esprits, une imprudence, une manifestation d'outrecuidance ? N'est-ce pas plutôt, comme le sentiment, j'en suis certain, mes chers amis de Québec, a paru que j'ai éprouvé. En effet, Édouard Montpetit, j'ai fait même la devise de nos « cousins » Canadiens Français : « *Je me souviens* ». N'est-ce pas parce que je me souviens des multiples témoignages d'estime, d'amitié, d'affection, que j'ai reçus d'eux ? N'est-ce pas parce que, comme eux, je reste fidèlement et indéfectiblement attaché aux souvenirs du passé ? N'est-ce pas parce que je demeure un loyal serviteur de ma seconde patrie « La Nouvelle France » comme ils restent, eux, tout en étant « *Canadiens avant tout, passionnément Canadiens* », les descendants des Français qui, avec Jacques Cartier, Champlain... sont venus, de la mère-patrie commune, « la Vieille France », fonder la colonie ? Qui, je me souviens, et avec vous, mes chers amis, je veux évoquer le souvenir de mes précédents voyages d'exploration... médicale dans « le Québec ».

Je me souviens des deux grandes impressions qui m'ont saisi dès mon premier séjour, lorsque en 1924 j'eus l'honneur de présider la délégation française au Congrès de Québec. La première impression fut d'ordre sentimental : « Dans cette loyauté, affable, vous trouvez les manières indéfectibles de notre caractère français ». L'impression d'ordre pratique est clairement définie dans la dernière phrase du discours que prononça mon excellent ami, le professeur Vallée, à la séance d'ouverture de ce même Congrès, dont il était le président : « Nous savons d'où nous venons et, si l'avenir n'est à personne, nous devons le vouloir grand de nous aussi, mais surtout, nous devons l'effort pour que, dans un jour prochain, le Canada-Français médical ait sa part très large au mouvement scientifique mondial et apporte sa molécule à l'édification constante de la Médecine ».

Je me souviens que, de ce premier séjour dans la province de Québec, je rapportai le sentiment que l'attachement indéfectible au maintien des traditions est le plus sûr garant de l'avent des individus, des collectivités, des pays. Le progrès est le résultat d'une évolution constante et continue ; les secousses brutales, les révolutions, à l'instar des maladies, l'arrêtent et le paralysent. Les phé-

Allocution du Prof. Emile Sergent devant la tombe du Doyen Rousseau

« Dieu m'épargne la vieillesse ! » Telles furent, cher grand ami, vos dernières paroles, si grande et belle leçon de sagesse et de résignation !

Mais Dieu n'a pas épargné à ceux qui vous aimèrent, à votre chère compagne, à vos enfants, à vos collègues, à vos amis, la douleur d'une séparation inattendue, brutale et déchirante ! Il n'a pas épargné à celui qui s'incline sur votre tombe, au nom de tous ses collègues de France et d'Europe, la douloureuse mission que lui a confiée l'affection fraternelle qui l'unissait à vous.

Dieu vous a rappelés en pleine vigueur, en pleine possession de toutes vos forces. « Je pars trop tôt ! » avez-vous dit, vous-même avant votre heure dernière ! Votre œuvre, si grande, si belle, si bienfaisante déjà, n'était pas terminée !

Et nous, vos amis de France et d'Europe, nous n'avons plus devant nous qu'une pierre tombale ! Nous n'avons pas retrouvé, en débarquant au pied du rocher de Québec, le cher grand ami, aux bras largement ouverts, au regard brillant et franc, au sourire accueillant et limpide. Vos vœux sont formés ! Vos lèvres sont closes ! Vos bras sont immobiles !

Depuis de longs mois j'attendais l'heure qui devait me ramener à vos côtés. Je me réjouissais dans la pensée de vous retrouver et d'assister avec vous aux grandes fêtes qui se préparaient. Brusquement, éclate la fatale nouvelle ! Comment pourrai-je trouver le courage de prendre part à ces fêtes ? Ce courage, c'est le souvenir de votre volonté, calme et réfléchi, qui me le donne, car vous demeurez présent parmi nous, devant nous ! Si nous n'avons à nos pieds qu'une tombe fermée, nous sentons planer au-dessus de nous votre âme immortelle, votre souvenir impérissable !

Nous avons compris que nous avions le devoir d'apporter notre effort à l'achèvement de l'œuvre que vous avez si solidement commencée ; nous avons compris que telle était votre volonté, que tels étaient vos ordres ! Nous avons lutté contre notre tristesse, contre notre découragement ! Nous avons obéi ! Nous voici !

Cher grand ami, votre vie restera un modèle des vertus et des qualités qui, dans la plus noble acception du mot, sont celles de l'homme. Vous, enfants, vos petits-enfants, vos descendants, pourront avoir la fierté de sentir couler dans leurs veines le sang de leur grand aïeul. Votre chère compagne pourra trouver dans cette pensée un adoucissement à sa cruelle douleur. Vos amis, vos collègues, conserveront pieusement le souvenir de votre exemple.

Vous avez été un éminent médecin, un merveilleux professeur, un remarquable doyen, un grand citoyen. Avec un sens avisé, avec une volonté tenace, avec une opiniâtreté méthodique, vous avez poursuivi, en dépit des obstacles, la réalisation des plans que vous vous étiez tracés, après les avoir longuement et patiemment élaborés et mûris.

Vous êtes « parti trop tôt » pour avoir pu achever vous-même votre œuvre ; elle sera continuée et terminée par ceux qui vous succèdent dans vos fonctions publiques et dans votre foyer familial et par les disciples que vous avez formés.

L'émotion profonde qui bouleversa Québec durant les courtes heures de votre maladie, la tristesse angossante qui déchira le cœur de vos concitoyens lorsque se répandit la nouvelle de votre mort, l'affluence et le recueillement de la foule consternée qui donnèrent à vos funérailles un caractère véritablement national, sont les plus sûrs garants de l'estime et de la reconnaissance dont vous êtes entouré dans toutes les classes de la population.

Vous avez illustré la médecine canadienne-française, vous avez puissamment contribué à maintenir et à développer l'empreinte des méthodes françaises ; la Vieille-France conservera pieusement votre nom sur la liste de ceux qui l'ont bien comprise et bien servie, comme elle conservera aussi celui de notre cher ami, le doyen Harwood, qui défendit si noblement la même cause.

Chers grands amis,

L'un et l'autre, vous avez passionnément accompli votre tâche ! Vous avez honoré la profession médicale. Vous êtes restés fidèles aux nobles traditions qui ont assuré la grandeur et la gloire de la médecine française.

Au nom de la délégation française, je vous remercie !

nomènes biologiques et les phénomènes économiques, politiques et sociaux obéissent aux mêmes lois inductibles de l'évolution. L'histoire du Canada illustre, à mon sens, ce principe : « Les vieilles races, ainsi que je l'ai écrit dans le rapport que je fis après ma troisième mission au Canada, en 1931, sont comme les chênes séculaires ; transportées sur un sol neuf, elles voient leur sève s'épanouir en pousses nouvelles et florissantes. Une truffe, une bouture ne vaudront jamais une transplantation. »

« Puissent les vieilles races lutter vigoureusement pour maintenir intacte leur sève ancestrale ! »

(Voir la suite page 6).

Les Travaux du Congrès d'Urologie

Les orchépididymites en dehors de la tuberculose et de la syphilis

par M. le Prof. E. CHAUVIN, de Marseille, rapporteur

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT

Le diagnostic constitue assurément dans le diagnostic des orchépididymites non spécifiques le chapitre le plus intéressant. Il pose en réalité deux grands problèmes : pour les formes aiguës, éliminer la gonococcie et pour les formes chroniques éliminer la tuberculose.

Le diagnostic de l'épididymite blennorragique ne peut se faire que par la notion d'une urétrite gonococcique antérieure. Il demeure d'ailleurs quelque peu théorique puisque nous savons, depuis les beaux travaux de Lavenant, que même au cours de la blennorragie la plus franche, l'épididymite peut être due à des pyogènes associés et divers. On ne doit considérer comme blennorragique que toute arérite épiddymo-testiculaire observée au décours ou même dans les suites lointaines d'une blennorragie pour peu que subsistent les moindres signes urétraux.

Le diagnostic des formes chroniques avec la tuberculose est beaucoup plus important et beaucoup plus malaisé. Il a été longtemps présenté comme impossible ; il semble actuellement qu'il n'en soit plus ainsi. Un clinicien averti doit pouvoir, sinon l'affirmer du moins le soupçonner dans la plupart des cas. Il se basera sur les considérations suivantes :

L'existence, suivant les cas, d'antécédents intestinaux ou cutanés et l'absence d'antécédents bacillaires.

Les prurides fibrilles ou les signes primitifs de cystite qui font ordinairement défaut dans la tuberculose.

Le début aigu, rare dans la tuberculose et qui est au contraire presque la règle dans les lésions inflammatoires.

Le siège des lésions avec atteinte plus fréquemment totale de l'organe ou en cas de localisation siège indifféremment cervical ou caudal ; la tuberculose siège de préférence au niveau de la queue.

La forme ordinairement lésée et régulière des épiddymites malades et du déférent avec l'absence des noyaux caractéristiques.

Sur l'inconstance des lésions différentielles ou sur l'existence d'une tuméfaction inflammatoire diffuse.

Sur l'existence d'une prostatovésiculite locale.

Sur la coexistence possible d'une urétrite plus abondante que la blennorrhée tuberculeuse de Ricord.

Sur la sensibilité plus grande et plus longtemps persistante des lésions qui se constituent d'ailleurs plus vite en général que dans la tuberculose.

En définitive, chacun de ces caractères différentiels peut être pris en défaut ; il est des formes d'emblée torpides avec différenciation nodulaire et lésions à peine sensibles à la palpation qui simulent absolument la tuberculose. En pareil cas, l'évolution encore pourra nous guider. Si l'on ne se presse pas trop d'opérer les tuberculoses générales ou sera surpris de la fréquence avec laquelle on verra les lésions régresser en quelques semaines pour aboutir à des guérisons inespérées.

En cas de doute, la recherche de l'agent causal dans le pus des abcès ou dans le liquide d'hydrocèle, dans le suc prostatique ou même dans les urines, nous fournira des précisions extrêmement utiles.

Il est malheureusement, nous l'avons vu, des formes désespérément chroniques et microbiennes que seul peut identifier l'examen histologique des lésions. On sera conduit en pareil cas à une épiddymectomie qu'il ne faudra point trop regretter.

Le traitement, en effet, doit être autant que possible conservateur et je ne m'attendrai pas sur la thérapeutique médicale qui est ici la même que pour les diverses épiddymites en général. Je signalerai simplement le faveur dont paraissent jouir aujourd'hui les divers traitements humoraux vaccinothérapeutiques ou sérothérapeutiques. Je n'en ai personnellement jamais obtenu grand chose. L'insisterai par contre sur la nécessité, si l'on veut éviter les récidives, de traiter les foyers résiduels prostatiques et surtout le point de départ intestinal ou cutané.

Le traitement chirurgical est dicté par les circonstances. Il faut évacuer les collections purulentes. Les atteintes chroniques sont justiciables de l'épiddymectomie. En cas de récidives multiples, on peut être conduit à pratiquer la ligature des déférents ou le lavage des vésicules.

DISCUSSION

M. VILLEMEN (Nice) n'envisage que les orchépididymites cliniquement primitives, faisant abstraction des orchépididymites secondaires à des pyrexies définies ou à une infection urétrale. Relativement fréquentes, elles s'observent surtout à l'âge adulte ; siègeant de préférence à droite, elles peuvent être unilatérales, mais parfois bilatérales. Sur 12 cas qu'il a observés, le colibacille était le plus souvent en cause. Si le diagnostic est aisé, la recherche de la voie d'accès

de l'infection est toujours difficile à établir. L'existence du rapporteur d'orchépididymite bilatérale posthume survient en l'absence de toute infection générale et où la voie sanguine pouvait être incriminée comme voie d'accès à l'agent pathogène.

M. Louis MURRAY apporte quelques personnes venant entièrement à l'appui de la conclusion du rapporteur. Plusieurs lui ont montré que la ponction de l'épididyme ne peut que rarement apporter la confirmation. Le plus souvent, le diagnostic pourra être soupçonné ; l'évolution s'affirmera. Au point de vue thérapeutique, bacillériophage en injections intratesticulaires est susceptible de donner des résultats remarquables. Vis-à-vis des formes récurrentes, il faudra parfois recourir à la nature du déférent.

M. HEITZ-BOYER insiste tout particulièrement dans cette question mise à l'ordre du jour sur cette partie qui lui semble importante parmi toutes les causes d'épididymite non spécifique, et qui concerne les épididymites d'origine intestinale, englobant bien celles à colibacille qui d'ailleurs pouvant être causées aussi par d'autres microbes, dont le point de départ communique dans le tube digestif. Les ayant définies au Congrès d'Urologie de 1921, il a pu, vers 14 ans, en observer de nombreux cas. L'arrêt de cette notion étiologique est causée par le traitement à leur application doit être toujours double, le traitement de la lésion locale, secondaire par les méthodes classiques, et le traitement étiologique, cause première qui est l'intestin ; en cette condition seulement qu'on emploie des récidives qui sont si fréquentes, même juste titre par le rapporteur, et encore par la possibilité d'une lésion devenue bilatérale plus tard et pouvant amener la stérilité. Le diagnostic de ces épiddymites intestinales, englobées par Heitz-Boyer sous le nom de syndrome entéro-gonital, est basé sur la coexistence d'un syndrome entéro-gonital, habituel du processus toxico-infectieux partiel de l'intestin, la présence de colibacilles ou d'entérocoques dans l'urine, sous l'état de simple bactériurie, constatée en présumption capitale et la découverte de bacilles intestinaux, souvent plus ou moins nombreux, confirme la notion étiologique. Je n'ose encore affirmer aujourd'hui le test à l'urine dans l'urine de l'hyperindoxylène maintenant dosable et chiffrable très facilement grâce à l'indoxylmètre de Heitz-Boyer et Grigaut. Les lésions peuvent revêtir de formes différentes, simplement inflammatoires ou suppurées, ou même nécrotiques dans un cas présenté à la Société de Chirurgie par lui, en 1933. Le pronostic est généralement favorable, avec tendance soit à la caractéristique vers un retour à la normalité ou avec persistance simplement d'un abcès en revanche, dans trois cas récents l'auteur a pu constater dans une forme ancléale, mais une atrophie du testicule qui est d'autant plus grave dans ce cas qu'une première localisation droite, non suivie d'un traitement intestinal du foyer causé, est apparue 18 mois après une localisation gauche, ce qui rend le sujet stérile. L'arrêt de ces épiddymites d'origine intestinale est donc considérable, cette variété ayant confondu historiquement avec la blennorragie, soit avec la tuberculose, et l'entéro-pellicule qu'il y a déjà 12 ans il avait constaté que beaucoup d'épiddymites enlevées par tuberculose ressortissaient en réalité à un syndrome entéro-gonital, lui non justiciable le plus souvent du traitement chirurgical.

M. O. PASTAVAL — Pour établir l'origine des épiddymites primitives, dont l'origine ne serait ni blennorragique ni tuberculeuse, il est indispensable d'éliminer d'une part tous les cas où on a pu constater une infection urétrale antérieure, quelle que soit la nature de l'élément microbien trouvé au testicule ; d'autre part, de répéter les recherches du bacille de Koch et de ses variantes dans les incultures.

Il importe de rappeler l'importance des foyers d'infection prostatique si souvent négligés inaperçus pour expliquer nombre d'orchépididymites considérées comme primitives.

L'affection décrite sous le nom d'épididymite érotique n'est pas en réalité une épiddymite locale sans infection et sans guérison. L'orchite traumatique doit être le plus souvent considérée comme une épiddymite d'origine prétréale.

Au total, si on supprime les épiddymites suite de cathétérisme, les épiddymites d'origine urétrale avec ou sans gonococque, et les épiddymites tuberculeuses, il reste beaucoup moins d'observations qu'on en entendit de la croûte d'abord. Et pour ce qui est il faut être très économe de toute intervention opératoire et en particulier de l'épiddymectomie, car on peut guérir les malades beaucoup moins de frais, par le traitement médical. (A suivre)

PALLAS
LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS
UN MAGAZINE DE LUXE
64 pages grand format — Couverture hors-texte en couleurs, bourrée de textes et d'illustrations.
Paraîtra prochainement
Directeur : Docteur J. CRINON

A mon avis

L'Esroquerie au Paupérisme

Sans avoir reçu la lettre suivante :

MON CHER CONFÈRE,
vous lecteur de vos si intéressantes chroniques, j'ai pu la liberté de vous écrire, certain que vous ne jetterez pas ma lettre sans y avoir pensé, pour en faire le sujet d'une de vos prochaines chroniques.

Vous avez jusqu'à présent exercé votre esprit avec tant de sagacité sur des problèmes, certes d'actualité, et je pense que vos coups de lance ont dû servir au mieux de votre corvonnaire sans défense, aux yeux de nos hommes sacrifiés sans pitié par nos chefs, salués sans scrupules par le fisc, ignorés et méprisés par ceux d'entre nous que la chance d'une éventuelle médaille à carreaux ou que le favoritisme ont placé tout en haut de l'échelle de notre société.

Je pense que je ne suis pas le premier à avoir attiré votre attention sur les faits graves qui constituent, en ces heures de pénitence générale, l'abus social et prêtent les organismes soi-disant philanthropiques du genre de l'A. P., etc., sans compter les autres dites sociétés qui possèdent comme des diamants sous l'impulsion de riches dames avides d'argent, sur une poitrine impure, le rouge sang des soldats, des héros.

Si vous avez certainement appris comme moi que l'A. P. reçoit 30 % de malades indigents, le reste composé d'une moitié de malades qui peuvent payer 5 francs par jour et d'une autre moitié de malades recouverts de resquilleurs camouflant leur nom sous la casquette de leurs chauffeurs, n'ayant pour obtenir des soins gratuits.

Si vous ajoutez à ce grand nombre de malades que la place n'est pas dans les hôpitaux « créés par les indigents », les 30.000 consultations annuelles « gratuites » dont le Dr X... se vante, dans les journaux quotidiens, de donner dans ses Instituts cliniques, je vous prie, les centaines de mille consultations et opérations qui sont réalisées au sein de cours d'une année et cela à notre responsabilité, car je n'ai nullement l'ombre d'une protestation quelconque de la part des examinateurs professionnels devant ce scandale sans précédent !

Prévoir avoir tant triché ? A quoi peut encore servir votre diplôme puisqu'aux malades on donne un traitement ? J'ai bien à chercher dans mon panier des magasins gratuits à côté des autres qui sont payés ?

Vous les yeux, secouez les groupements, faites votre compte pour nous, montrez que vous, les autres, serez véritablement les intérêts sages de l'Union Médicale. Le jour où vous aurez barré la route aux faux indigents, le jour où, comme dans les villes de spectacles, vous aurez placé aux portes de l'Union et aux Instituts prophylactiques un tel ou tel pour contrôler le paupérisme réel de ses clients, ce jour-là, vous aurez, par votre bon plaisir, à quelque chose.

Veuillez agréer, etc... — Dr HENRI MATHIAS, Paris.

Il faut en finir avec cette esroquerie au paupérisme que la lettre ci-dessus stigmatise sans nous la révéler.

L'hospitalisation des malades aisés par l'A. P. est un scandale parce que les hôpitaux n'ont pas été construits pour les riches, ni pour les bourses moyennes ; ils ont été fondés pour les indigents et pour eux seuls. L'A. P. n'a pas moralement le droit de donner ses soins à d'autres malades que les malades sans ressources. Elle trahit l'esprit de ses fondateurs et de ses bénéficiaires en recevant dans ses salles de traitement des malades payants.

L'A. P. n'a pas le droit de faire commerce des soins que donne son personnel médical. Ses médecins sont payés un prix dérisoire parce qu'on invoque leurs sentiments d'humanité en faveur des malades paucres. Tirer bénéfice de leurs soins est immoral, injuste, déloyal.

L'A. P. est un organisme de bienfaisance, elle n'a pas le droit de se transformer en commerçant. Vous me direz qu'elle ne cherche pas à tirer bénéfice de l'hospitalisation des malades aisés. Je le sais, mais, par ses bas prix, elle cause un dommage réel et aux médecins praticiens dont les malades gagnent les salles de consultation ou de traitement des hôpitaux et aux maisons de santé qui, devant cette concurrence, n'ont plus qu'à fermer leurs portes.

M. Mourrier, en asseyant sa forte carrière sur des jambes solides, tire avantage de son budget équilibré. C'est bien, mais la recette de son succès commercial tient dans le vide que sa recette effectue dans le budget des médecins praticiens. Et d'un tel succès, il n'a pas le droit de se vanter.

Ce qui est reproché pour l'A. P. l'est tout autant pour les milliers de dispensaires qui, depuis vingt ans, sont écloés sur toute la superficie de notre sol français. L'idée confessionnelle qui a inspiré tel ou tel de ces établissements n'est pas une excuse suffisante. La raison religieuse ou politique ne suffit pas à légitimer ces établissements qui privent les médecins pra-

ticiens de leur clientèle et les réduisent aux expédients.

* Oui, oui, je vous entends dire ce que j'ai souvent entendu déclarer à tel ou tel de mes confrères : « J'ai un petit fixe avec tel ou tel dispensaire ! » Mais ce petit fixe prive de son pain tel ou tel de vos confrères. Est-ce de cela que vous avez raison de vous réjouir ? Vous ne voyez donc pas, en effet, que les clients qui fréquentent votre dispensaire sont autant de clients qui auraient pu payer leur consultation chez le médecin du quartier dans lequel votre dispensaire est institué.

Et puis, à côté des consultations d'hôpital, des consultations de dispensaires antivénériens, antituberculeux, des consultations de nourrissons, etc., se trouvent les dispensaires des mutualités. Alors, juste ciel, que reste-t-il pour les médecins praticiens ? Rien. Zéro. L'indigence.

Médecins praticiens, mes frères, il faut vous élever contre cet état de choses. Vos délégués dans les syndicats, au lieu de se faire les collaborateurs aveugles des pouvoirs publics et des organisations privées, devraient défendre vos droits.

Que dis-je ? vos droits ? Il s'agit bien de vos droits ! Il s'agit de votre pain.

J. CRINON.

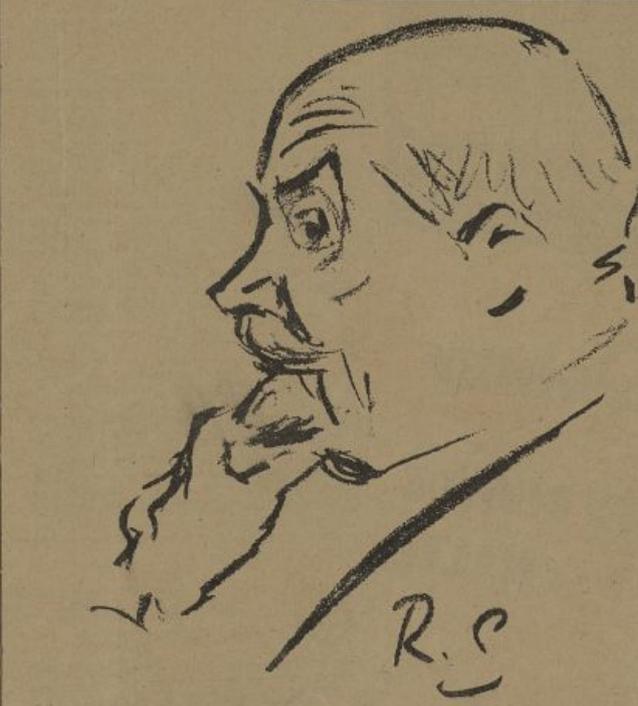
LENIFEDRINE

Une Journée médicale internationale du Râsin à eu lieu à Paris, le 6 novembre.

De très nombreux rapports ont été présentés, notamment sur le Râsin aliment, par le professeur Zuntz, de Bruxelles ; le professeur Vogel, de Dresde ; sur le Râsin et l'Enfant, par le docteur Rouanet, de Moissac ; le docteur Le Lorier, de Paris ; sur le Râsin et la Médecine pratique, par le docteur Lerrain, le docteur Bondry, de la Bourbonne, et le docteur Revilliod, de Genève. Enfin, sur l'Avvenir colonial du Râsin, par le docteur Santschi, de Kairoan.

CALCOLEOL

Croquis de l'Académie



M. MARTEL

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
Dr BRODY



Photo Informateur Médical.
M. LE DOCTEUR DESCOMPS
QUI VIENT D'ÊTRE ÉLEVÉ À LA DIGNITÉ
DE COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

VIOPHAN

Le XV^e Congrès international de physiologie sera organisé en 1935, à Moscou, selon la décision du XIV^e Congrès qui a eu lieu à Rome. Le président du Comité d'organisation est l'académicien I.-P. Pawlow ; le secrétaire, le professeur L.-N. Fédoroff, directeur de l'Institut Panrusse de médecine expérimentale.

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Par is
Téléph.-Océan 24-81.

Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

La séance annuelle de la Société de Psychothérapie, d'Hypnologie et de Psychologie aura lieu le mardi 20 novembre, à 16 heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, sous la présidence de M. le docteur Artault de Vevey.

Question générale mise à l'ordre du jour : Etude biogénique et psychogénique des passions : Leur traitement préventif et curatif.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Il vient de se fonder une Association des médecins automobilistes de France, qui a son siège social, 89, boulevard Magenta, à Paris, chez son secrétaire général, M. Lafond ; la cotisation est de 60 francs.

- CANTÉINE -

E. BOUTELLE, 23, rue des Moines, PARIS

PILULES DEBOUZY

Le Conseil général de Meurthe-et-Moselle vient de décider, lors de sa dernière session, que la Maternité départementale de Meurthe-et-Moselle porterait désormais le nom de Adolphe-Finard.

GALAGÉNOL

du Docteur Debat

Le prix Nobel de médecine a été attribué à trois médecins américains, MM. G. Minot, W. Murphy et G. Whipple pour leurs travaux sur le traitement de l'anémie.

FOSFOXYL

Le prochain voyage du Club Ambroise Paré aura lieu en juin 1935 en Ecosse.

Mon Repos, à Euilly (Rhône). Etablis. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intestinaux. Dr H. FEUILLEADE

Le docteur Bandelac de Pariente (de Paris) a reçu la grand'croix de la Couronne de Yougoslavie.

Le docteur de Parrel (de Paris), ancien combattant en Serbie, a reçu la croix de commandeur du même ordre.

Le docteur H. Boucher (de Grenoble) a reçu la croix de commandeur du Nicham-el-Anouar.

MICTASOL

Le docteur Dessaint a été nommé, après concours, chirurgien adjoint des hôpitaux de Rouen.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

La remise de la médaille du professeur Jean-Louis Faure aura lieu le dimanche 18 novembre 1934, à 10 heures précises, à l'Hôpital Broca, 111, rue Broca.

LIPOSPLENINE

DU Dr GROC

ZOMINE

LENIFORMÉ

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène
est un virus filtrant
qui ne permet pas
de fabriquer un vaccin
prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrele, 26
PARIS (9^e).



SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

LE MONDE MÉDICAL

Naissance

— Le docteur et Mme F. Coste sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Philippe.

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Monique Féraud, fille de M. Féraud et de Mme, née du Souich, décédée, avec M. Charles Dauchez, fils du docteur Paul Dauchez et de Mme, née Muret.

Mariages

Le jeudi 25 octobre, a été célébré le mariage de Mlle Colette Jayle, fille du docteur Jayle, officier de la Légion d'honneur, et de Mme Jayle, née Ayel, avec M. Pierre Egge, ancien élève de l'École Polytechnique, fils

— On prie d'annoncer le décès de Mme veuve L. Cathelin, mère du docteur Cathelin, chirurgien en chef de l'hôpital d'urologie, officier de la Légion d'honneur.

— On annonce la mort, survenue à l'âge de quatre-vingt-un ans, du docteur Guen, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Montpellier, ancien directeur du Jardin des Plantes, chevalier de la Légion d'honneur.

— Mme Marie Le Moignic est morte à Toulon, dans sa 88^e année. Elle était la mère du docteur Eugène Le Moignic, sénateur des Indes françaises.

Association nationale des médecins mutilés et pensionnés de guerre

83 bis, rue du Faubourg-Saint-Houvé, PARIS (VI^e)

L'assemblée générale de l'Association des médecins mutilés et pensionnés de guerre se tiendra le 9 décembre 1934, à 9 h. 55, au siège social, 83 bis, rue du Faubourg Saint-Houvé.

Un déjeuner amical suivra, à 12 h. 45, au restaurant Giroix, 16, rue du Château d'Eau.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est se mettre d'accord avec le proverbe qui prétend qu'on tient davantage à ce qu'on achète qu'à ce qu'on donne.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Maariem vraie, sans roille, extra-Pure et Polyvalente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules doses à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphalies, Colibacilluries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

THÉOSALVOSE

Théobromine pure française (cachets)

Pure - Digitalique - Scillitique - Sparteine - Barbiturique, Caféinée, lithinée, phosphatée

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium)

Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 12, rue de Valenciennes, PARIS

TONIQUE ROCHE

Reconstituant des forces physiques et mentales de l'activité cérébrale. Convalescence, mariage, asthénies, etc.

2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE AU THIOCOL

Impregnation gâtée à hautes doses sans aucun inconvénient.

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire, 4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 5, rue Crillon, Paris (IV^e).

CAPSULES BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie

Echantillons et brochures BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)



Photo Paulus. — Cliché Inf. Méd.

de M. Jules Egge et de Mme Egge, née Paucher.

La bénédiction nuptiale a été donnée en l'église de Saint-Sulpice, par S. G. Mgr Flynn, évêque de Nevers.

Les témoins étaient, pour la mariée, le général Braconnier, secrétaire général militaire de la présidence de la République, et Mme Berthierand ; pour le marié, M. Dumuis, directeur général des Acieries de Firminy, et M. de la Gabbe, directeur technique des Ateliers d'aviation L. Bréguet.

Le service d'honneur était assuré par Mlles Renée Braconnier, Jacqueline Lapeyre, Charlotte Jainin, Marguerite Levasseur, Thérèse Lapeyre, Lucie Gallard, Monique Belle, Gilberte Mathieu de Heulme, Suzanne Aimé, France Thesmar et Nicole Belle.

Une brillante réception a ensuite réuni en l'hôtel de Mme Jayle, les nombreux amis des deux familles.

— Le mariage de Mlle Gabrielle Serre, fille de M. Serre, notaire, et de Mme, née Belier, avec le docteur Hubert Brachet, fils de M. Eugène Brachet, avocat, et de Mme, née Pétavy, vient d'être célébré en l'église de Pontcharra.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le chanoine Signargoux, de Bourges. Les témoins étaient, pour la mariée, son oncle, M. Jean Pétavy, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre, administrateur délégué de la Société Dunlop, et, pour la mariée, son frère, M. Jacques Serre, ingénieur civil des mines.

Nécrologies

— On annonce la mort du docteur Auguste Boursier, médecin consultant à Contréville.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

QUINBY

(QUINIO BISMUTH) FORMULE AUBRY

QUINBY SOLUBLE

indicateur incolore, propre à l'injection facile

LABORATOIRES AUBRY
62, RUE ERLANGER - PARIS.
TEL. JASMIN 53-44

QUINBY est également efficace contre la **TYPHOÏDE** et la fièvre de **MALTE**

SYPHILIS

Adopté par l'Assistance Publique, les Ministères de l'Hygiène et des Colonies

LE MONDE SUR MON MIROIR

En 1926, quand les caisses de l'Etat furent à sec, ils partirent. Poincaré fit à nouveau régner la confiance et les caisses se remplirent. Alors, ils revinrent et chassèrent Poincaré.

Aux jours sombres de février dernier, le fond des caisses publiques apparut de nouveau ; Ils partirent, M. Doumergue, appelé *in extremis*, rétablit la confiance. L'emprunt ayant fait revenir l'argent, Ils sont revenus et ont congédié M. Doumergue.

Qui Ils ?

Les profiteurs du Régime, les bonimenteurs, les démagogues sans honte ni conscience, les tire-laine de la politique affairiste, les salauds !

**

Quand Caton l'ancien retournait à sa diatribe, il avait sauvé la République. M. Doumergue n'a pas eu cette satisfaction. On ne le lui a pas permis.

Il eut pu y réussir cependant, car son prestige était tel, quand il descendit du train le neuf février, qu'il eût pu chasser les incapables et les tripoteurs aux acclamations de tout le Pays. Mais, comme son illustre prédécesseur, Poincaré, M. Doumergue fut le prisonnier de ses conceptions politiques, qui sont celles des hommes de sa génération. Aux situations nouvelles, il semble qu'il faille des hommes nouveaux.

**

Ces rénovateurs, nous pourrions les espérer, car la France n'est pas à ce point dépourvue d'énergies jeunes et intelligentes, mais la pourriture égalitaire ne permet pas aux élites de s'élever au-dessus des médiocrités glapissantes. Dès qu'un homme surgit, on y voit un César, fut-il le plus débonnaire et le plus timoré des citoyens. Les cabales surgissent et démolissent son crédit. La République attend pour mettre ses meilleurs serviteurs sur le pavés... qu'ils soient morts.

**

Tout chacun va disant : « La machine est usée, il faut la changer. » Mais dès qu'un homme de bonne volonté s'essaie à en modifier les rouages, on le désigne comme un homme dangereux et on le hait.

Mon vieux camarade Buré prétend que l'idée révisionniste est en marche et que rien ne saura l'arrêter. Il y a quarante ans qu'elle essaie de s'avancer et elle n'a nière, depuis lors, progressé d'un pas. Rappelons-nous le mouvement boulangiste qui voulait la révision, et qui fut un four.

Pour que la révision s'accomplisse, il faudrait le consentement de tous ceux qui, nageant en eau trouble, ne veulent pas que les flots s'éclaircissent. Autant attendre qu'on réussisse à faire tenir une pyramide sur sa pointe. L'idée de révision est peut-être une idée force, mais son dynamisme ne peut rien contre la gangrène de nos partis politiques.

**

Et pour bien montrer la faillite des idées de rénovation politique, des hommes apparaissent sur la scène ministérielle qui sont les mêmes acteurs qu'hier, presque tous, d'ailleurs, des transfuges du ministère qui incarnait la réforme attendue.

Ils s'apprentent à jouer la même comédie que celle qui fut interrompue le six février. Le scénario est identique : On

luttera contre la crise économique et contre le chômage. C'est la tarte à la crème de tous les incapables qui, comme des perroquets, nous rassassent les phrases sonores et creuses dont le bon peuple de France est saoulé jusqu'au vomissement.

L'autorité du pouvoir exécutif ne sera ni accrue ni même consolidée, les dépenses publiques seront toujours dirigées vers un but de commerce électoral, les privilèges du Régime ne seront pas déposés et continueront de former un état dans l'Etat. Cela nous suffit pour prédire que le nouveau gouvernement ne pourra durer que grâce à des coalitions d'intérêts et que, pour être grand de taille, M. Flandin ne sera pas un grand homme.

**

On vient de fêter l'anniversaire de l'Armistice. Ce ne furent que des défilés funèbres.

Il y a seize ans, ce n'étaient que foules en liesse, livrées à la plus débordante et à la plus légitime des joies. On sortait du cauchemar le plus affreux que l'Humanité ait connu. Il s'agissait d'une victoire que, pendant quatre années d'angoisse, on avait désespéré d'obtenir. Il semblait donc naturel d'embrasser en pleurant de joie le premier venu qu'on rencontrait sur sa route.

On eût pu croire que les anniversaires d'une journée si glorieuse seraient tous imprégnés du souvenir de cet enthousiasme. Il eût été sensé de penser qu'une date aussi mémorable, la plus belle de notre histoire nationale, serait commémorée par des fêtes joyeuses. Pas du tout, toutes les manifestations qui, depuis lors, se sont déroulées en souvenir de cette victoire formidable, eurent des airs d'enterrement. Je ne comprends pas.

Il y a quelques années, nous nous trouvions, avec quelques amis, à Nuremberg, le jour de l'anniversaire de la capitulation de Sedan. Nous ne pensions guère à cette reddition, humiliante pour notre France. Et nous demandâmes la raison des illuminations et des défilés que nous constations dans la ville. C'est le *Sedan Tag*, nous fut-il répondu. Les Allemands n'avaient pas oublié ce jour qui avait été pour eux une date mémorable, celle d'un triomphe.

« Nous n'avons pas oublié la date du 11 novembre, me direz-vous, mais nous préférons la fêter dans le recueillement, en songeant à tous ceux qui sont morts pour nous acheter la victoire au prix de leur sang. » Pour défendable qu'elle soit cette forme pieuse du souvenir me paraît effacer tout à fait la valeur et la signification de cette journée qui est la plus lumineuse et la plus grandiose de notre Passé. Car, enfin, si nous avions été vaincus, comment nous conduirions-nous en ce jour ?

Pour les Allemands qui ont connu, le 11 novembre 1918, la plus grande honte de leur vie belliqueuse, l'anniversaire de cette date est une attitude de deuil. Ce qui démontre peut-être qu'il n'y eut que des vaincus dans cette tragédie de 1914-1918...

Puisque vainqueurs et vaincus enveloppent d'un même crêpe le souvenir du jour où leur lutte prit fin.

J. CRINON.

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

R. C. 150.98

.. PADERYL ..
CALMANT de la TOUX -- SEDATIF NERVEUX
 DOSES. — Adultes : De 2 à 6 Dragées par jour à avaler sans les croquer.
 Enfants : selon l'âge.
 LABORATOIRES CLIN. - COMAR & Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS

Huile non Caustique

LENIFÉDRINE

Huile Végétale Antiseptique
à l'Oléate d'Éphédrine

SPÉCIFIER DOSAGE { FAIBLE 0.50 %
FORT 1 gr. %

ECHANTILLONS
L. GAILLARD, Pharmacien
26, Rue Pétrelle, Paris (9^e)

Se fait en
Solution et en Rhino-Capsules

Ulcères variqueux
Plaies atones
Ulcérations, Eschares
Plaies désunies
Dermatoses

ACÉCOLEX

PATE TROPHIQUE A L'ACÉCOLINE



LABORATOIRES CHEVRETIN - LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT, 52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS



PIPÉRAZINE

MIDY

" L'ANTI-URIQUE TYPE "

PROVEINASE

MIDY

LE RÉGULATEUR

DE LA

CIRCULATION VEINEUSE

TROUBLES de la PUBERTÉ

et de la MÉNopause

LABORATOIRES MIDY
4, Rue du Colonel-Mait, PARIS (17^e)
67, Avenue de Wagram, PARIS (17^e)

2 à 4 comprimés par jour.

A TRAVERS LES CLINIQUES

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu

Cours complémentaire de gastro-entérologie, où le Professeur Carnot expose les notions récentes concernant la colibacillurie d'après les travaux du Congrès de Châtel-Guyon.

La colibacillurie est très répandue aussi bien chez les enfants que chez les adultes. Dans certains cas il y a une élimination biliaire, une colibacillurie, qui méritent à peine le nom de maladie. D'autres fois, au contraire, l'élimination provoque d'importants phénomènes pathologiques.

On a décrit des séries de types différents de colibacilles (paracolibacilles) et on s'est demandé si les colibacilles pathologiques n'étaient pas autres que ceux de l'intestin. Mais cette hypothèse paraît peu probable car dans ce cas il y aurait des phénomènes de contagion et des épidémies. Or, au congrès de Châtel-Guyon, on a réuni quelques cas d'épidémie ou de contagion, mais si rares et si imprécis qu'on ne peut en faire état. Dans l'ensemble on peut dire que quand on contracte la colibacillurie c'est avec ses propres bacilles. Il faut remarquer que parfois il semble que le colibacille n'est pas directement de provenance intestinale, mais de provenance vaginale. Ce sont des cas tout à fait frustrés et presque toujours c'est la prolifération des colibacilles à travers les parois de l'intestin qui est en cause. Le colibacille peut passer dans la circulation en cas de lésions de l'intestin quand ses moyens de défense sont amoindris. Cela se produit surtout au niveau du colon droit ou en cas d'appendicite, particulièrement d'appendicite chronique, et les différents rapporteurs ont insisté sur ce point à Châtel-Guyon. Le traitement est alors celui de la lésion causale, appendicite, typhlite tuberculeuse, tumeur, etc. Après l'opération, les phénomènes disparaissent. Les lésions de traverses ou du colon gauche sont plus rarement invoquées. Par contre, on en a signalé de nombreux cas dans les lésions de l'anse sigmoïde. Les affections rectales et même anales peuvent également intervenir. Il suffit d'une lésion de stase prolongée, d'ulcérations, pour amener le passage du bacille dans l'organisme.

L'intestin grêle contient beaucoup moins de colibacilles comme le montre le tirage du duodénum. Toutes les fois qu'on y trouve des colibacilles, c'est un phénomène pathologique d'élimination bacillaire par la bile. Mais au cours de la fièvre typhoïde, par exemple, d'entérite chronique (Goldf), des bacilles séjournant dans le gros intestin peuvent remonter dans l'intestin grêle. Le phénomène est facilité s'il y a des parasites du gros intestin et, réciproquement, Goldf a montré que la vaccination anticolibacillaire pouvait améliorer les parasitoses.

Dans tous les cas de colibacillurie, il faut donc rechercher avec ténacité la lésion intestinale. Examiner surtout le gros intestin. En faisant disparaître la stase on obtient des résultats que ne donnait pas la thérapeutique anticolibacillaire directe.

Quand les colibacilles passent à travers les parois de l'intestin, ils pénètrent les capillaires sanguins ou lymphatiques pour gagner en fin de compte la circulation générale. Toutefois, l'hémoculture n'est que très rarement positive, sans doute parce que le passage dans le sang est tout à fait transitoire. Ce passage est pourtant prouvé par des faits cliniques comme des poussées de fièvre. D'ailleurs, MM. Carnot et Jacques Dumont ont montré qu'il y a dans le sang des substances qui empêchent le colibacille de se développer en culture.

Pour prouver l'existence du colibacille, l'examen des selles est sans valeur puisque ce bacille s'y trouve toujours et sans caractère spécifique permettant de le différencier lorsqu'il est pathogène. C'est sa présence dans l'urine qu'il faut rechercher. On procède par examen direct et ensemencement. Mais pour être sûr que l'urine n'ait pas été souillée par les colibacilles des selles, surtout chez la femme, il faut la prélever par sondage. Procéder à l'examen direct aussitôt l'urine recueillie, car à la chaleur les colibacilles se multiplient très vite. Si on voit à l'état frais entre lame et lamelle beaucoup de petits bâtonnets, peu mobiles, on peut dire qu'il y a colibacillurie. S'il n'y a que quelques bacilles, cela n'a pour ainsi dire pas de signification. Deux cas peuvent se présenter. Premier cas, il n'y a pas de pus dans l'urine. Il s'agit de colibacilluries d'élimination, sans réaction de l'organisme. Deuxième cas, urine purulente. Il ne s'agit plus d'une simple élimination mais d'une lésion qui peut se trouver dans les voies terminales, la vessie, ou les reins. L'épreuve des trois verres et au besoin une cystoscopie avec séparation des urines précisent le siège de la lésion.

Si on étudie les malades chez lesquels le colibacille a provoqué des complications, on trouve très souvent qu'ils avaient eu antérieurement des lésions de l'appareil urinaire. Quand un malade est atteint de colibacillurie, il faut toujours surveiller les lésions des voies d'élimination.

Au point de vue clinique, le nombre de cas de colibacillurie est énorme, mais le plus souvent, il n'y a que de légers signes d'infections, qui guérissent facilement. On peut observer des poussées de fièvre, de types variés, faisant discuter de nombreux diagnostics. La tuberculose en particulier. Monstreau a insisté sur les formes du nourrisson, consécutives à des erreurs de régime, ou à des carences. Mais le colibacille peut être aussi le microbe de sortie d'une septicémie à pyogène streptococcique surtout.

Allocution du Prof. Emile Sergent

(Suite et fin de la page 4)

Je me souviens des enseignements de l'école de la toile du Canada ; la naissance et la croissance, avec les découvreurs Jacques Cartier, Champlain... et les premiers colons ; la maladie, avec la lutte finale et désespérée des plaines d'Abraham ; — la conviction, ce véritable « miracle canadien », aboutissant au « pacte de conciliation » — et, enfin, l'émigration, avec l'entente cordiale et la fusion des deux grandes races, aujourd'hui fortement associées pour un essor commun.

La médecine canadienne aura été une économie, sociale et politique. Elle vitra réaliser le pronostic de mon oncle Claude Regaud, qui n'a pas hésité à dire que le Canada-Français sera, dans le cours de ce siècle, « un des grands centres du monde ». Cet avenir sera d'autant mieux assuré que les méthodes d'enseignement et de recherches scientifiques seront plus saines, les principes de la formation des traditions ancestrales. Que les médecins canadiens n'oublient pas les impératifs des enseignements de Latéme, de Claude Bernard, de Pasteur... Qu'ils se souviennent que la clinique ne peut être construite que par l'observation maintes et maintes fois répétée », suivant les paroles de Latéme ; qu'ils s'imprègnent de cette idée que dix observations, suivies de bout en bout par le médecin, ont une autre valeur que les centaines d'observations puisées dans un fichier central par un compilateur qui n'a jamais personnellement aucune d'elles.

Permettez-moi, pour conclure, de reprendre l'exhortation par laquelle je terminai la conférence que je fis le 11 mai 1932, à l'Institut Médical Latine, sous la présidence de S. E. Philippe Roy et sur la demande de mon ami Dartigues, président fondateur de l'U. M. C. A. : « Vous, médecins canadiens, anglais et français, de la province de Québec, adressez vos efforts dans une collaboration sincère et féconde, sur le terrain clinique et scientifique ; faites que votre exemple soit de à tout le Canada et que vous parveniez à constituer un bloc solide, indéracinable, et ne laissez se briser le flot montant d'idées de doctrines et de méthodes qui proviennent de formations différentes. Ainsi, restant face à face des mentalités dont chacune a ses défauts et ses qualités et dont l'opposition et la concurrence entretiendront et stimuleront la force productive. »

Ainsi, ajouterai-je aujourd'hui, pour réaliser la prophétie de Regaud, que je me souviens aussi, avec tout mon cœur, d'un d'affection pour mes chers « consins » canadiens.

PETITES NOUVELLES

Un certain nombre de places d'assesseur des consultations générales de médecine et de chirurgie seront vacantes le 1^{er} janvier prochain dans les hôpitaux dépendant de l'Administration Générale de l'Assistance Publique à Paris.

Les candidats, qui doivent justifier d'un double diplôme de docteur en médecine et d'ancien interne des hôpitaux de Paris durant quatre années d'internat, sont priés de s'adresser au Bureau du Service de Santé de cette administration (3, avenue Victoria) avant le 15 décembre prochain, dernier délai.

Le prix Nobel de médecine et de physiologie pour 1934 a été décerné conjointement aux docteurs Georges Minot, William Murphy (de Boston) et Georges Whipple (de Chester).

Un problème délicat est celui des rapports entre la colibacillurie et la lithiase rénale. On a dit que le colibacille, mettant en liberté l'acide oxalique, pouvait ainsi créer la lithiase. Mais, le plus souvent, c'est au contraire l'urine qui est saturée de colibacilles ; et il en est de même pour les autres lésions génito-urinaires, tuberculoses, cancéreuses, ou pour les néphroses congénitales très fréquemment compliquées de colibacillurie épisodique.

Le colibacille peut être aussi le microbe de sortie d'une septicémie à pyogène, streptococcique surtout. Les localisations viscérales sélectives du colibacille sont surtout pyéloriales ; l'urétrite simple à aspect de proctite chronique, l'épididymite faisant suite à la tuberculose. La prostatite est fréquente, ainsi que des cystites récidivantes. On s'adresse à chaque poussée nouvelle de lésion. Il faut savoir aussi que les lésions rénales peuvent déterminer, outre l'albuminurie et la pyurie, de petites hémorragies, d'autant plus difficiles à distinguer de celles de la néphrose, de la lithiase, ou du cancer, qu'il peut y avoir coexistence. Mais les lésions de néphrite restent parcellaires et le mal de Bright colibacillaire, qui doit exister, n'est pas moins une exception.

Outre la névralgie, les névralgies fréquentes chez ces malades, on a aussi les céphalées tenaces revenant sans cesse chez les colibacilluriers.

La thérapeutique doit donc avant tout s'efforcer de supprimer la porte d'entrée principale lorsqu'une lésion entretient la colibacillurie. Aucune nouveauté n'est à reprocher dans la chimiothérapie du colibacille. Les vaccins et les bactériophages, par voie digestive surtout, semblent agir dans les cas graves, mais leur action est temporaire, s'oppose aux formes rebelles. Le sérum qui, à la suite de maladie urique semble ajouter celle de toxicité propre, est à réserver aux cas sévères ou graves.

XIII^e SESSION D'ASSISES DE L'ASSEMBLÉE FRANÇAISE DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Synthèse des conclusions départementales sur la diphtérie

La diphtérie n'a plus le caractère de pandémie qui déclinait jadis périodiquement même les populations villageoises. Les ruraux sont en contact, aujourd'hui, privilégiés ; chez eux la diphtérie est devenue endémique, voire sporadique et généralement bénigne. Le croup court.

La mortalité, encore périodique, est bien plus étendue que rurale et surtout concentrée dans les services civils de contagieux. A fortes épidémies, massive et brutale, elle a ses hauts fonds, depuis une dizaine d'années, une année plus marquante autour des grandes agglomérations, principalement du Nord et de la vallée du Rhône.

La situation affecte surtout les enfants vivants en collectivité. Sous le toit familial la contagion est plus inconstante ; à une époque chaude, des familles sont sensibles et d'autres résistantes.

La mortalité générale ne s'est pas accentuée, au contraire.

Ces résultats sont incontestablement liés à une évolution médicale. Toutes nos assises départementales, sans exception, mettent en valeur que le praticien observe une loi que nous posons comme essentielle : la précocité de l'antitoxine.

Cette précocité nécessaire est péremptoirement démontrée par la diphtérie dans l'armée : le soldat n'hésite pas à voir le médecin, il est alors très rapidement soigné. Il s'agit d'un cours des dernières épidémies, les milieux militaires des hôpitaux sont restés à peu près indemnes, des diphtériques hypertoxiques dans les salles civiles étaient surchargés. Il est constaté aussi en Alsace que les campagnards, venus de loin recevoir l'appointement des soins à l'hospice de Strasbourg, subissent ainsi une mortalité de trois à huit fois supérieure à celle des habitants de la ville elle-même, soignés plus tôt.

Parfois le clinicien insiste sur la nécessité de ne pas perdre un temps précieux à attendre les résultats de l'analyse bactériologique, au moindre doute il injecte du sérum. Le sérum ordinaire de l'Institut Pasteur reste beaucoup plus employé que le sérum désaluminé.

Les DOSES de sérum antidiphtérique utilisées varient dans de larges proportions suivant les régions, le milieu rural ou citadin (sanctuaire hospitalier). Les hautes doses paraissent avoir été appliquées en province, à l'hôpital, à peu près exclusivement. En clientèle, on est à peu près unanime à convenir qu'on n'y a pas recouru ou qu'on y a renoncé. On convient que dans l'augmentation systématique des doses n'est pas la solution du traitement des diphtériques graves.

Plus le régime ou la malnutrition est exceptionnel, au se contente encore d'injecter habituellement de 10 à 30 centimètres cubes. Là où la diphtérie maligne a sévi on atteint de 20 à 30 cc. les doses supérieures tendant à obtenir exceptionnelles.

Les ACCIDENTS SÉRIQUES, variables en fréquence et intensité suivant les régions, ne cessent pas en relation avec la quantité de sérum injecté (Seine-et-Oise), mais plutôt par les fréquences proportionnelle à la gravité des cas (Alpes-Maritimes).

Les PARALYSIES DIPHTÉRIQUES restent fréquentes un peu partout. Il y a tendance à ne traiter au sérum que celles apparues sans thérapeutique antérieure. On préfère l'administration de la strychnine. Celle-ci est avec les extraits surrénaux la médication adjuvante la plus utilisée dans la diphtérie. L'arsénisation, depuis quelque temps, connaît une faveur progressive. La médecine proclame presque à toutes les assises la nécessité de soins généraux et surtout l'hydratation au voie rectale (Doubs, Seine-et-Oise, Loiret, Puy-de-Dôme, Lot-et-Garonne, Charente-Inférieure, Vendée, Bonnes-du-Rhône). Les soins adjuvants locaux les plus répandus sont les lavages et inhalations. L'usage des collutoires est plus discuté.

VACCINATION

Pour propager la découverte de Ramon, le sérologiste a apporté le concours le plus large et le plus désintéressé, bien que la divulgation publique de cas présentés comme défavorables ait rendu sa tâche parfois délicate et pénible.

Maintenant la vaccination est bien répandue. Là où elle ne l'est pas encore, cela tient plus à la bénignité régionale de la maladie qu'aux accidents de l'anatoxine qui se limitent à quelques unités par dizaines de milliers de vaccinés. Par contre, la confiance populaire est affectée lorsque la diphtérie survient au sein chez les vaccinés. Des vaccinations déficientes ou incomplètes ont certainement été à l'origine de certaines de ces constatations, mais celles-ci ont été faites aussi chez des vaccinés certains.

A leur sujet, nos assises apportent des constatations nouvelles et fournissent une explication digne de susciter des recherches : des épidémies épidémiologiques au village, telles

Une jurisprudence à retenir pour le calcul de votre patente

CONSEIL D'ÉTAT (5^e S. S. SPÉCIALE) 9 Mars 1934

Présidence de M. Delessaux

PATENTIS. — DROIT PROPORTIONNEL. — LOCAUX D'HABITATION ET PROFESSIONNELS RÉUNIS.

Dans l'hypothèse de locaux affectés partie à la profession, partie à l'habitation, le droit proportionnel de patente ne doit porter que sur la valeur locative des locaux spécialement affectés à la profession.

Min. des Finances c. Crédit foncier de France.

Le Conseil d'Etat. — Vu la loi du 15 juillet 1880 et les tableaux y annexés ; la loi du 23 juillet 1889 ;

Considérant que le Crédit Foncier de France a été imposé au droit proportionnel de patente à raison de la totalité de l'appartement occupé par le sieur Oussel, son agent dans la ville de Laon, d'après une valeur locative de 4.000 francs pour 1928 et de 3.700 francs pour 1929 ; qu'il est établi par l'instruction que la partie dudit appartement spécialement affectée aux opérations de la Société ne représente qu'une valeur locative de 1.000 francs, et que le surplus sert uniquement de logement personnel au sieur Oussel ; que, dans ces circonstances, c'est avec raison que le conseil de préfecture a accordé au Crédit foncier déchargé de la différence entre le droit proportionnel calculé d'après la valeur locative de la totalité de l'appartement et le droit proportionnel calculé d'après la valeur locative de la pièce servant de bureau au sieur Oussel, agent de ladite Société ;

Décide : — Le RECOURS DU MINISTRE DES FINANCES EST REJETÉ.

MM. de Monségou, rapp. ; Devémy, comm.ouv. — M^e Célice, av.

NOTE. — L'arrêt ci-dessus paraît bien contredire toute la jurisprudence antérieure du Conseil d'Etat, attendu que, puisqu'il s'agit de locaux occupés par partie à l'usage de la profession et pour partie comme habitation du directeur, le droit proportionnel devait porter sur la valeur locative totale desdits locaux, puisqu'en l'espèce il y avait certainement communication intérieure entre l'habitation du directeur et les bureaux. V. not. Cons. d'Et. 5 juin 1896. Comptoir national d'Escompte (Rec. off. n^o 3996).

celles de Franche-Comté, montrent la diphtérie sévissant en série dans des familles de vaccinés, alors que des familles restent indemnes de contagion dans leurs membres vaccinés dans les mêmes conditions et par le même vaccinateur. De telles observations posent une fois de plus la question du terrain et des aptitudes psychologiques familiales, objet de notre session d'assises d'avril-mai prochain.

Les résultats généraux de la vaccination dans les collectivités sont reconnus par tous. Dans l'armée, la diphtérie tend à disparaître de certains corps d'armées (Maine-et-Loire, Puy-de-Dôme) et dans la population civile, depuis la systématisation de l'anatoxine, les médecins voient beaucoup moins de cas de diphtérie (assises de la Meuse, de Seine-et-Oise). Les résultats les plus typiques sont ceux obtenus pour les colonies de vacances (Hérault, Charente-Inférieure).

La réaction de Schick est dans l'ensemble peu en usage dans la population civile, et cela sans dommage. L'injection de rappel est parfois difficile à imposer. Les vaccinations associées commencent à se répandre, surtout antidiphtérique et antitétanique. L'adjonction de la vaccination T. A. B. a, au contraire, la faveur sur le littoral, dans le Var et les Bouches-du-Rhône.

Les porteurs de germes sont en général peu recherchés, sauf dans l'armée. La durée de l'isolement nécessaire, parfois prolongé, de longs mois, est décevante, malgré la multiplicité des traitements. Physiothérapie, auto-vaccins et arsénicaux sont cependant signalés le plus favorablement.

Henri GODEWSKI.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

GRANULE NORDEN

ROSIERS

ARBRES FRUITIERS
ARBUSTES
PLANTES VIVACES
PLANTS FORESTIERS pour reboisement
DEMANDEZ AUX



GRANDES ROSERAIRES DU VAL DE LA LOIRE
Orléans - FRANCE

Le catalogue richement illustré par la photographie des couleurs. Envoi franco sur demande.

aux
asthmatiques

DAIN

HYPONAZOTÉ

Heudelbert

Qui ne fatigue pas les reins même les plus gravement lésés.

à marque

Heudelbert

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

UROMIL

ÉTHER PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE

L'ACIDE
URIQUE

ARTHRITISME

D^r L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

CORBIÈRE
Rue de la République,
27
PARIS

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

Pour ADULTES 5 centicubes
ENFANTS 2 C^e

MALADIES DU FOIE
PANBILINE

CONSTIPATION
RECTOPANBILINE

ANÉMIES
HÉMOPANBILINE

LITTÉRATURE ÉCHANTILLONS LABORATOIRE du Docteur PLANTIER ANNONAY Ardèche FRANCE

Conférences du dimanche

L'Association d'Enseignement Médical des Hôpitaux de Paris a organisé, pendant l'année scolaire 1934-1935, une série de conférences hebdomadaires. Elles auront lieu tous les dimanches (sauf pendant les vacances et les jours fériés), à 10 heures, à l'Amphithéâtre de la rue des Saints-Pères (angle du boulevard Saint-Germain). Entrée : 49, rue des Saints-Pères.

Ces conférences sont publiques et gratuites.

PROGRAMME POUR LE PREMIER TRIMESTRE 1934-1935

- 18 novembre. — Pr Baudouin : Données récentes sur la névralgie faciale.
- 25 novembre. — Dr Etienne Bernard : La typho-bacillose.
- 2 décembre. — Dr Le Lorier : La dystocie « faciale » (projections).
- 9 décembre. — Dr Bariéty : L'amylose.
- 16 décembre. — Dr Devraigne : De la môle hydatiforme.
- 23 décembre. — Pr Laignel-Lavastine : L'infarctus.

Société Française de Phoniatrye

Réunion du 17 octobre 1934

I. Dr KOP et Mme MARTHA-VIE (Paris). — *Le Congrès de la Société Internationale de Logopédie et de Phoniatrye, Budapest 1934* (compte rendu).

II. Dr J. TARNEAUD (Paris). — *La vibration réduite des cordes vocales.*

On a longtemps estimé que l'aigu vocal dépendait de ce que les cordes ne vibrent que sur une petite partie de leur étendue.

L'examen stroboscopique infirme ces données et prouve que l'ouverture glottique comprend normalement la totalité des bords libres des rubans vocaux en vibration. Chez certains sujets, la portion vibrante est cependant raccourcie. Dans les observations présentées, il s'agit d'une adaptation fonctionnelle.

Le rétrécissement constant de l'ouverture glottique est la conséquence ou d'un déclassement vocal initial, ou d'une extension trop importante de la voix du sujet vers l'aigu. Ce mode vibratoire anormal permet de comprendre l'émission gênée de certains barytons avec toutes ses conséquences.

Ces faits prouvent une fois de plus la nécessité absolue de l'observation stroboscopique dans l'étude de la voix.

Pr MOURE souligne l'intérêt des recherches stroboscopiques et serait heureux de connaître leurs résultats dans l'étude du nodule vocal.

Dr TARNEAUD répond que seule la stroboscopie permet de comprendre la formation du nodule des cordes vocales avec ses conséquences phoniques.

III. Mme BOREL-MAISONNY (Paris). — *Troubles de la parole d'origine éducative.*

Il s'agit de trois cas de retard de la parole dont les facteurs déterminants semblent être le plurilinguisme trop tôt imposé ; le désordre du milieu familial, l'absence complète de discipline.

La guérison fut rapide et le langage devint tout à fait normal après éducation phonétique.

Dr PICHOS estime que le plurilinguisme risque de troubler l'organisation du psychisme et des ressources d'expression verbale. Tout enfant doit être strictement unilingue au moins jusqu'à l'âge de neuf ans. Une fois installé, comme un fond intangible, le système de pensée idiomatique de la langue maternelle, on pourra demander le polyglottisme, qui est tout différent du plurilinguisme, infirmité psychique certaine.

Dr DE PAREL est partisan, au seul point de vue phonétique, de l'initiation très précoce à l'articulation d'une langue étrangère chez les enfants d'intelligence normale.

Pr NAGER ne croit pas la méthode du bilin-

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS MÉDICALES (A. D. R. M.)

Séance du Conseil d'Administration du 30 octobre 1934

M. Glénard communique un travail sur la propagande en faveur des stations thermales et climatiques. A la suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. Armand-Dejolla, Molinéry, Pierre, Laignel-Lavastine, une commission de trois membres (Glénard, Molinéry, Pierret) est chargée de faire un rapport sur cette question.

M. Lemaître rend compte de sa mission en Extrême-Orient. Une fois l'Ecole d'Hanoi réorganisée avec un nouveau directeur, il est probable qu'elle attirera des Siamois, des Chinois et même des Hollandais venant de Java.

M. Hartmann rend compte de la dernière réunion du Comité médical franco-japonais, rattaché à l'A. D. R. M. Un comité composé de professeurs de Tokio a été constitué. Des échanges de vues scientifiques vont avoir lieu entre le Comité de Tokio et celui de Paris.

Election de nouveaux membres : M. Etienne, de Nancy ; M. Walter, de Paris ; M. Podkolski, de Varsovie ; M. Pettigrew, de Québec ; MM. Coffey, Cunningham, Harold Quinlan, Coleman Saunders, James B. Magennis, de Dublin.

gisme mauvaise, d'autant plus qu'elle est nécessaire dans certains pays.

IV. M. Abbé MILLET (Paris). — *Précisions sur la nasalité.*

La nasalisation d'un phonème (voyelle ou consonne) exige la réalisation simultanée de deux conditions physiologiques : l'abaissement du voile du palais et l'ouverture de la bouche. Le timbre résultant d'une nasalisation n'est donc pas de provenance purement nasale, mais naso-buccale.

La rhinolalie est dite « close », lorsque les narines sont obstruées ; alors les nasales seules sont altérées. Elle est dite « ouverte » lorsque les deux voies nasale et buccale sont libres ; alors tous les phénomènes peuvent être infectés de nasalité.

Il n'y a pas lieu, dans ce dernier cas, de multiplier les appellations telles que : rhotacisme nasal, kappacisme nasal, etc., qui peuvent donner lieu à des conclusions erronées.

V. Mme BOREL-MAISONNY (Paris) présente un nouveau pharyngoscope établi par Gentile, dont la vision rétrograde à 30° permet la vue sur la partie supérieure du voile du palais.

J. TARNEAUD.

LE CONTRÔLE MÉDICAL DE L'ALIMENTATION ET DU PAIN, EN PARTICULIER

Vœu présenté par M. Jayle au Congrès de la Colibacillose et voté à l'unanimité

M. F. Jayle, tenant pour une des causes principales de la détérioration du tube digestif et, par conséquent, de la colibacillose, la qualité des aliments et qu'un certain nombre des aliments fondamentaux et, en particulier, le pain, le lait et les œufs, sont le plus souvent altérés, que la farine ne contient plus ses éléments nutritifs essentiels ; le gluten et le gluten, que de ce fait la conservation du pain est ralentie et que, par voie de conséquence, se produit une diminution de la quantité dans la vente du blé, estime que le médecin, qui n'oublie jamais le rôle social qu'il doit jouer, doit émettre un vœu tendant à instaurer le contrôle médical de l'alimentation.

Il propose donc au Congrès de voter le suivant :

Le Congrès de la Colibacillose, réuni à Orléans-Guyon, les 23 et 24 septembre 1934, à instaurer le contrôle médical de l'alimentation et celle du pain, en particulier, est en condition essentielle pour le fonctionnement normal du tube digestif.

Emet le vœu que le Corps médical soit systématiquement consulté dans toutes les conditions d'alimentation et que son avis soit le médiateur demandé pour la fabrication de la farine.

Le Congrès a accueilli la communication, le vœu de M. F. Jayle par des applaudissements répétés et plusieurs confères dans le soutenir en relatant des faits particuliers fort intéressants.

Le président de la séance, M. le professeur Diéry, mit aux voix le vœu de M. F. Jayle qui fut adopté à l'unanimité.

PALLAS
LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS

UN MAGAZINE DE LUXE
64 pages grand format — Couverture hors-Texte en couleurs brouillé de lettres et d'illustration.

Paraîtra prochainement
Directeur : Docteur J. CHAMON

SUPPOSITOIRES CHAUMÉL
LE MEILLEUR REMÈDE CONTRE LA CONSTIPATION
à la Glycérine Solidifiée

LA CRÉOSOTE SANS CRÉOSOTISME
PHOSOTE
LAMBLOTTE FRÈRES
PHOSPHATE DE CRÉOSOTE PURE
(CRÉOSOTE 30% - ACIDE PHOSPHORIQUE 25%)
ASSIMILATION COMPLÈTE — TOLÉRANCE PARFAITE
PHOSOTE INJECTABLE EN AMPOULES DE 1-2-3 C.C.
1 C.C. par jour de 2 à 5 C.C. 1000 mg 2 mg 3 mg 4 mg 5 mg
PHOSOTE-SUPPOSITOIRES, 0,005 à 0,5 C.C. — 2 par jour
TOUTES AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES
AIGÜES ET CHRONIQUES
PRÉTUBERCULOSE — TUBERCULOSE

LES LABORATOIRES DU Dr ROUSSEL

ROMAINVILLE
(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de **ONZE HECTARES**

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ÉCURIES DE HÉMOSTYL

ils utilisent la collaboration technique

de

INSTITUT DE SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOÏÉTIQUE

- 56 Docteurs en Médecine**
- 4 Docteurs en sciences**
- 8 Docteurs vétérinaires**
- 7 Pharmaciens**
- 10 Ingénieurs chimistes**

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

Les Travaux du Congrès de Thérapeutique

(Suite des nos 482 et 530)

Sur la pharmacodynamie de l'action vasomotrice et cardiaque de l'adrénaline

Par M. le Professeur C. HEYMANS (Gand)

Le rapporteur examine successivement la pharmacodynamie de l'action de l'adrénaline sur la pression artérielle et veineuse, sur les différents territoires vasculaires périphériques et sur le cœur ; il décrit plus particulièrement le rôle des zones vasosensibles et réflexogènes de l'aorte et des sinus carotidiens dans l'action cardiovasculaire de l'adrénaline. Après avoir situé le rôle hormonal physiologique de l'adrénaline dans la régulation de la circulation, le rapporteur résume les principales indications de l'adrénaline en thérapeutique cardio-vasculaire.

DISCUSSION

M. Tournant (Alger), discute l'utilité des injections d'adrénaline dans les syncopes anesthésiques. Dans les syncopes dues à l'inhibition cardiaque, il ne faut pas injecter d'adrénaline, car il se produit une fibrillation et une syncope adrénalino-chloroformique. Dans les syncopes tardives on peut éventuellement injecter de l'adrénaline.

L'auteur cite des expériences probantes sur les chats.

M. Barancourt est de l'avis de tous les chirurgiens qui disent : « dans les syncopes tardives, pas d'adrénaline ».

M. Rosenthal remarque que les physiologistes ont souvent en contradiction avec les chirurgiens.

M. Lian cite le cas d'une syncope chloroformique, où il y avait fibrillation du cœur et où la pression s'ensuivit. Au début de la chloroformisation il y a toujours une hyperexcitabilité neuromusculaire, mise en évidence par l'étude électrocardiographique.

M. Geyl (Paris) parle de ses expériences.

« Fonction d'organes avec l'adrénaline : il a pu constater une vaso-dilatation, jamais de vaso-contraction ;

« Action vasomotrice de l'adrénaline sur les muscles squelettiques. Il y a une action vasodilatatrice. Mais on ignore par quelle voie se fait l'action de l'adrénaline.

M. Heymans soutient qu'on ne peut pas faire la confusion sur le mécanisme de l'adrénaline. Son effet n'est en tout cas pas spécifique.

M. Rogot. — Le cœur isolé et irrigué avec du volume. On prétend que l'adrénaline empêche l'infiltration des tissus en provoquant un choc vasculaire.

M. Heymans n'a pas d'expérience personnelle, mais a signalé le fait que l'adrénaline empêche l'infiltration des tissus en provoquant un choc vasculaire.

M. Heymans demande qu'on continue les expériences en rats.

COMMUNICATIONS

Mme Lévy et Erwin Ditz ont préparé expérimentalement dix substances dérivées de l'oxyphénylamine et de l'oxyphénylthylamine et de l'oxyphénylthylamine. L'action pharmacodynamique de ces dix dérivés a été étudiée ainsi que l'antagonisme de ces substances vis-à-vis de l'adrénaline. Il en résulte que toutes ces amines diminuent et que certaines même inversent les actions hypertensive, vasoconstrictive et inhibitrice intestinale de l'adrénaline. Certaines d'entre elles possèdent à des degrés divers d'ailleurs, une action musculaire sur les fibres des vaisseaux. D'autres, au contraire, exercent l'action de l'adrénaline par stimulation des terminaisons vasoconstrictives du squelette.

M. Heved. — Spartéine et adrénaline. Enervant les ganglions, mais respectant ou au moins la sensibilité des terminaisons sympathiques à leurs excitants, la spartéine permet de différencier et de classer les actions et les corps sympathogènes ou adrénergiques.

Elle entraîne l'hyperadrénalinémie provoquée par l'hypoglycémie insulinoïdienne, ou déclanchée par l'asphyxie ;

Elle supprime ou au contraire respecte la sécrétion d'adrénaline provoquée par certains poisons ;

Elle ne modifie pas l'action hyperglycémisante

de l'adrénaline, diminue celle de la morphine, supprime celle de la nicotine ;

3° Elle augmente les effets vasoconstricteurs et hypertenseurs de l'adrénaline et de certains sympathomimétiques.

Quelques-unes de ces actions semblent susceptibles de recevoir des applications thérapeutiques.

J. Gautrel et N. Halpern. — L'antagonisme de la nicotine et de l'iodométhylate d'hexaméthylène tétramine est manifeste sur le cœur, la pression artérielle, la respiration, l'intestin isolé, la toxicité. Les auteurs montrent que l'iodométhylate est susceptible de restaurer le cœur de chien intoxiqué par la nicotine durant la période de fibrillation auriculaire.

M. Hernandez (Madrid). — L'adrénaline injectée dans la rate produit une très légère élévation de la glycémie, fait que l'on peut attribuer à une destruction ou à une rétention de ce corps dans la rate ou à la libération de substances hypoglycémisantes que contient cet organe.

L'injection sous-cutanée d'adrénaline produit une plus grande élévation de la courbe glycémique chez les animaux splénectomisés que chez les animaux normaux, ce qui serait une confirmation de l'influence de la rate dans le métabolisme des glucides.

Dumas (Lyon). — L'adrénaline est capable de rendre en cardiologie de grands services. Au cours de la maladie d'Adams-Stokes elle est le seul médicament efficace des accidents syncopaux du bloc. On peut également l'utiliser avec de grands avantages au cours de certaines arythmies : arythmies sinuales principalement, surtout quand elles s'accompagnent comme il est fréquent d'hypotension. Elle donne aussi d'heureux résultats au cours de certaines extrasystoles, palpitations, tachycardie des jeunes sujets, etc.

M. M. Baltaciano et C. Vasilin ont étudié l'action de quelques cholagogues, de la sécrétine et de l'association sécrétine-cholagogue. Ils confirment l'existence d'une relation fonctionnelle entre les contractions du duodénum et du cholécyste. C'est la sécrétine duodénale qui exerce l'action la plus forte et cette action est presque spécifique, elle influence très peu la motilité de l'estomac et du gros intestin. Une influence analogue a été constatée avec quelques cholagogues, surtout avec le silybiolate de Mg. L'association : sécrétine-silybiolate de Mg. exerce une action plus forte que celle obtenue par ces substances séparément.

G. Mouriquand, A. Leulier et L. Bécot démontrent que l'adrénaline des surrenales peut être en partie masquée à certains réactifs chimiques et se libérer par dessiccation dans le vide sulfurique.

Cette adrénaline masquée, chimiquement virtuelle, est, pour ainsi dire, uniquement localisée dans la zone médullaire. Elle disparaît, comme d'ailleurs l'adrénaline libre, sous diverses influences : oxydation, intoxication diphtérique, etc... Ces données sont particulièrement importantes pour la fabrication de produits opothérapeutiques convenables.

Pour lutter contre le choc menstruel (troubles hépatiques sont brusques dans leur apparition et leur terminaison. Conditionnés par les règles, ils les précèdent en général de 4 à 5 jours), R. Jabiell utilise l'adrénaline, qui agirait soit par action sur le système neuro-végétatif établissant l'équilibre compromis dans la période menstruelle, soit par action directe sur le foie, bloqué par ce choc, en mobilisant le glycogène hépatique. Les malades absorbent X gouttes d'adrénaline, 10 jours avant les règles, 3 fois par jour, 1/4 d'heure après les repas. Les résultats sont le plus souvent très satisfaisants. Par ce procédé simple, des crises hépatiques pré-menstruelles parfois très violentes, sont supprimées.

Dr Suzanne Defast et Defast. — Sous l'influence des extraits rénaux désalbuminés, la diurèse augmente dans deux tiers des cas. Cette action se manifeste entre le 2^e et le 3^e jour du traitement. La confrontation de ces cas ne permet pas de déterminer le facteur étiologique dont relève l'activité du produit. Les plus importantes diurèses sont atteintes chez les cardio-rénaux, les plus faibles au cours des scléroses avancées.

Ch. ROQUES.

INFORMATIONS

Est déclarée d'intérêt public la source Marie-Christine, appartenant à la compagnie l'Hydroxydase, située sur le territoire de la commune de Breuil-sur-Couze (Puy-de-Dôme).

Il est, en outre, attribué à la dite source Marie-Christine un périmètre de protection dont les limites sont déterminées par une circonférence de 100 mètres de rayon, ayant pour centre l'orifice du sondage.

Reminéralisation

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE cachets, comprimés, granulé

Gaïacolé : cachets

Arsenié : cachets

A. RANSON
Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XX^e)

Tout DÉPRIMÉ
» SURMENÉ
» Tout CÉRÉBRAL
» INTELLECTUEL
» Tout CONVALESCENT
» NEURASTHÉNIQUE

est justiciable de la

NÉVROSTHÉNE FREYSSINGE

4, Rue Abel Paris

2.V à XX gouttes à chaque repas
XX gouttes contenant 0,40 de glycérophosphates alostine



per os

Citrosodine

Affections de l'Estomac
Vomissements des Nourrissons
Viscosité du sang
Phlébites, Pneumonies
etc.

MÉDICATION CITRATÉE

Injectable

Clisémine

Hémorragies

Comm. Académie de Médecine
D^r M. Renaud Mai 1926

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS
LABORATOIRES, LONGUET 34 Rue Sordaine, PARIS

Granules de CATILLON
A 0,001 EXTRAIT TITRÉ de

STROPHANTUS

TONIQUE du CŒUR — DIURÉTIQUE

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine"

PARIS, 3, Boulevard St-Martin — R. C. Seine 4283

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION



À BASE DE :

1° **EXTRAIT TOTAL des GLANDES de L'INTESTIN** qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.

2° **EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ** qui régularise la sécrétion de la bile.

3° **AGAR-AGAR** qui rehydrate le contenu intestinal.

4° **FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS** action anti-microbienne et anti-toxique.

1 à 6 Comprimés avant chaque repas

LABORATOIRES LOBICA

46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (17°)

G. CHENAL, Pharmacien

NESTLÉ FAIT UN LAIT EN POWDRE

"Nestogène"

LAIT SEC, DEMI-GRAS SUCRÉ (SUCRES DIVERS) NON DÉVITAMINÉ DE BONNE CONSERVATION

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS : SOCIÉTÉ NESTLÉ (FRANCE) 6, Av. Portalis, PARIS

Revue de la Presse Scientifique

L'HERÉDITE DU CANCER, DUBAND (de Courville). — (*Journal Médical Français*.)

Il paraît bien y avoir, tout au moins dans certaines familles, une hérédité de terrain, comme l'a dit Roussy. Il n'est pas douteux que certaines familles sont prédisposées à faire du cancer, comme d'autres le sont à faire de la tuberculose. Voici des exemples typiques, comme d'autres confrères ont pu en observer.

A Saint-D., la mère déjà âgée meurt d'un cancer de l'intestin ; un fils marié meurt d'un cancer de l'estomac, une autre fille mariée succombe également au même mal et une troisième fille ne tardera pas à suivre le triste sort de ses aînés.

Ces personnes n'habitaient plus depuis longtemps sous le même toit, et vivaient dans des habitations et des localités toutes différentes ; elles auraient continué à vivre en commun dans la même maison, aurait-on dit maison à cancer ?

Autre exemple... à Lan... Père et mère morts cancéreux. Un fils meurt d'une tumeur de l'estomac ; une autre fille également, et une troisième fille d'un cancer de l'intestin. S'ils avaient vécu tous ensemble au lieu d'être dispersés, aurait-on dit maison à cancer ?

Voici donc deux exemples qui montrent des familles chez lesquelles le cancer paraîtrait se compléter.

Or, une chose m'a depuis longtemps frappé dans ces familles qui offrent des terrains propices aux cancers, c'est le teint particulier des membres de ces familles : teint mat, plutôt bronzé, teint de cholémiques, des insuffisants hépatiques, ou des insuffisants surrénaux.

L'hérédité de terrain serait donc conditionnée par la déficience familiale de certaines glandes (endocrines et autres) ; je me demande si l'insuffisance surrénale plus ou moins fruste ne serait pas le plus souvent en cause ?

Ceci est très frappant ; ne serait-ce point d'ailleurs la cause de quelques heureux résultats ou de quelques sensibles améliorations obtenues parfois par le traitement opothérapique du cancer.

Il apparaît que la prédisposition familiale à faire du cancer serait seule héréditaire, seul héréditaire le conditionnement du terrain réceptif, si j'ose dire, mais non le cancer lui-même.

De même que les lymphatiques et les blonds vénitiens se défendraient mal contre le bacille de Koch, de même les mats et bronzés, insuffisants hépatiques ou surrénaux, seraient moins résistants vis-à-vis du cancer.

Autre considération qui a son importance : Les cancers sur terrain héréditaire familial surviennent très souvent chez les individus relativement jeunes, et ceci se comprend aisément, puisqu'ils se défendent mal contre l'infection. Les cancers survenus chez des gens très âgés, sur des terrains non mats ni bronzés, ne sont généralement pas familiaux héréditaires.

MALARIATHERAPIE ET PARALYSIE GÉNÉRALE, HYPOTHÈSES PATHOGÉNIQUES, par Jean LÉPINE. — (*Le Journal de Médecine de Lyon*.)

On discute encore sur le mode d'action de la malarithérapie. L'étude des réactions des sujets donne à penser que les théories attribuant les avantages de la méthode à ce qu'elle faciliterait d'une manière directe le traitement spécifique, sont trop simplistes et ne correspondent pas à la réalité des faits.

La notion de terrain domine de beaucoup en matière de paralysie générale celle de germe, et il est très vraisemblable que la malaria, comme les autres méthodes de choc, agit surtout en transformant les résistances de l'organisme et en provoquant des phénomènes d'immunité. Il n'est pas impossible d'autre part que le succès particulier qu'elle rencontre, comparé à celui des autres méthodes de choc, tienne à des propriétés particulières de l'accès palustre, notamment au point de vue de la destruction globulaire et de la mise en liberté de ferments du sang.

LES INFECTIONS PULMONAIRES À ENTÉROCOQUE, AJALOU. — (*Paris Médical*.)

L'entérocoque, saprophyte habituel de l'intestin, peut devenir pathogène. Dès Theobald, qui l'avait découvert, soupçonnant son rôle dans certaines affections de l'appareil respiratoire. Mais ce fut Rosenfeld, quelque temps après, décrivant le premier cas de pneumopathie à entérocoque au cours de l'épidémie de grippe de 1918, qui trouva ce germe dans nombre d'affections pulmonaires et particulièrement dans les broncho-pneumonies. Depuis, son importance n'a cessé de grandir ; en 1923, Lambert l'accusait d'être l'agent à peu près exclusif des complications pulmonaires que l'on observe à la suite d'interventions chirurgicales sur l'abdomen. Weil, Dufour, Sedláček lui ont attribué une part plus importante qu'au streptocoque dans l'étiologie des broncho-pneumonies infantiles. En 1925, Marmet a décrit un syndrome entéro-pulmonaire dans lequel, à son avis, l'entérocoque joue un rôle prédominant. Entre temps, quelques observations mentionnent la présence de ce germe dans les suppurations pleurales pulmonaires.

En dehors des accidents pleuro-pulmonaires épisodiques que l'on observe au cours des entérococcémies, on peut classer les pneumopathies dues à l'entérocoque en deux groupes : broncho-pneumonies (et complications pulmonaires post-opératoires) et suppurations (abcès pulmonaires et pleuraux) purulentes.

L'entérocoque a, dans la pathologie pulmonaire, un rôle plus considérable qu'on ne l'admet généralement. Il peut provoquer des suppurations pulmonaires ou pleurales, déterminer des poussées aiguës au cours de pneumopathies chroniques, mais c'est avant tout un agent étiologique important des broncho-pneumonies grippales et des complications pulmonaires post-opératoires.

Il n'existe pas d'atténie pleuro-pulmonaire qui lui soit particulière.

La vaccination et la vacinothérapie entérococciques semblent réellement efficaces contre les infections pulmonaires dues à l'entérocoque.

SYPHILIS DÉFORMÉES PAR LE TRAITEMENT, par le P^r Henri GOUGEROT. — (*Journal des Praticiens*.)

Les interventions thérapeutiques de plus en plus puissantes, lorsqu'elles ne guérissent pas la syphilis, la modifient profondément, « déforment » et en font une maladie qui a fait différente du schéma de nos aïeux.

Le dogme classique de la syphilis évoluant en trois périodes commençant par un stade localisé, le chancre, ne se généralise que lentement, en remontant de plus en plus haut le long de l'axe, n'envahissant la circulation sanguine qu'au moment de l'épisode secondaire, a été détruit par les méthodes modernes, et de nombreuses notions nouvelles ont renouvelé complètement les idées anciennes.

Il faut bien connaître ces déformations de la syphilis sous l'influence des traitements, car on risque souvent de ne pas la diagnostiquer, et de cette erreur résultent de graves dangers individuels, familiaux et sociaux.

Les principales déformations se groupent en cinq séries :

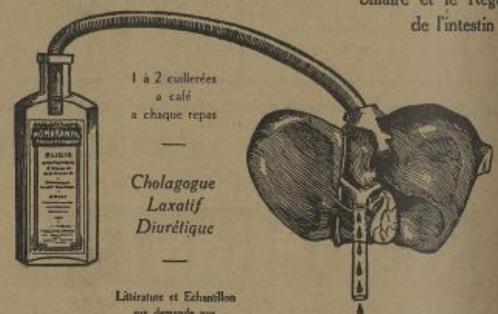
- 1° Syphilis déformées par les traitements prophylactiques insuffisants : syphilis maltraitées retardées, décapitées, etc. ;
- 2° Syphilis déformées par les traitements abortifs insuffisants : syphilis secondaires retardées, incomplètes, etc. ;
- 3° Syphilis secondaires tertiairisées par les traitements insuffisants : syphilis cures et muqueuses, syphilis viscérales au type récidives ;
- 4° Syphilis chimiorésistantes ou chlorocidivantes, surtout arsénocidivantes et sénorésistantes ;
- 5° Syphilis lointaines modifiées par les traitements incomplets empêchant la cicatrisation cutanée.

PHYTOTHÉRAPIE HÉPATIQUE

Le "ROMARANTYL"

Élixir Aromatique à base de Romarin

est le Drain de la vésicule biliaire et le Régulateur de l'intestin



1 à 2 cuillerées à café à chaque repas

Cholagogue Laxatif Diurétique

Littérature et Echantillon sur demande aux

Laboratoires TROUETTE-PERRET, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS (11°)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

La préparation et la mise en vente de produits de ce genre par la loi du 14 juin 1934 sont autorisées pour les établissements ci-après désignés et dans les conditions déterminées, savoir :

M. le docteur Debat, 60, rue de Prony, à Paris, titulaire 151, rue de Buzenval, à Garches (Seine-et-Oise).

L'autorisation accordée par le 7^e décret en date du 15 mars 1934 est annulée et remplacée par la suivante :

1^o Le bouillon-vaccin polyvalent ingérable, obtenu à partir de cultures microbiennes de souches diverses, vieillies à l'étave et tuées par chauffage à 55 degrés pendant une heure, réparties en ampoules typhoïdées par trois chauffages à 62 degrés et répondant à un mélange contenant les différents germes dans les proportions suivantes, ainsi que les produits solubles dérivés :

Millions par centimètre cube.

Colibacilles	4.250
Entérocoques	1.000
Bactéries de Gaertner	500
Bactéries vulgaires	500
Bactéries focales alcaligènes	250
Bactéries lactis aérogiènes	250

2^o Le bouillon-vaccin polyvalent, ingérable, obtenu par la méthode de préparation appliquée au vaccin typhoïde, mais répondant à la composition suivante :

Millions par centimètre cube.

Colibacilles	2.000
Entérocoques	500
Staphylocoques	500
Streptocoques lactiques	500
Bactéries pyocyanées	500
Bactéries focales alcaligènes	500
Bactéries vulgaires	500
Bactéries lactis aérogiènes	500

Immunité accordée sous réserve de l'indication des modalités du mode d'administration par voie orale, accompagnée de la mention « non applicable ».

Indépendamment de toute dénomination commerciale et sans préjudice des réserves particulières formulées ci-dessus, tous les tubes ou ampoules et les emballages contenant les produits autorisés seront obligatoirement revêtus d'une étiquette sur laquelle devront figurer, exclusivement, les mentions suivantes :

- 1^o Nom et composition exacte du produit telle qu'elle est libellée dans le présent décret ;
- 2^o Mode d'administration ;
- 3^o Date limite d'utilisation ;
- 4^o Marque de lieu d'origine ;
- 5^o Immédiatement au-dessous du nom du produit la mention : « Décret n° 89 du 7 novembre 1934 ».

La mention précédente exceptée, toute forme de publicité relative à l'autorisation est interdite sur les affiches, prospectus, annonces, en-têtes de lettres, factures, notices, etc., & moins d'être suivies de la réserve ci-après : « L'autorisation ne garantit pas l'efficacité du produit ».

Les produits ci-dessus visés peuvent être débités sous emballage en caissons. L'autorisation dont ils sont l'objet est temporaire et révocable ; ils sont soumis à l'inspection prescrite par la loi.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Par décret en date du 5 novembre 1934, le titre de directeur général a été conféré à M. Serge Gas, ancien l'Etat, directeur de l'hygiène et de l'assistance.

Le danger des petites annonces

Les liens dans le « Concours Médical » : les petites annonces qui publient les périodiques médicaux rendent de très appréciables services à nos confrères désireux de vendre ou d'acheter les objets divers, livres, instruments, etc... Mais elles peuvent aussi avoir leur côté désagréable. C'est ainsi que le Docteur Briquet, de Lille, nous signale la mésaventure survenue à un médecin de sa région, âgé et peu fortuné, qui, ayant fait paraître une offre de vente d'instruments dans les annonces d'un journal professionnel (qui s'appelle d'ailleurs pas le « Concours Médical »), reçut d'un acheteur signant Docteur X... une acceptation de cette offre. Le prix une fois convenu, le Docteur X... se fit adresser les instruments et outillage et le payer et de répondre aux diverses lettres qui lui furent envoyées à ce sujet. Le dit Docteur X... n'était vraiment Docteur ? serait, croit-on, s'en tenir au fait. Le périodique ayant publié l'annonce, il va sans dire, aucune responsabilité dans cette duperie, et le Docteur Briquet termine poliment sa lettre par ce mot : Attention !

SERVICE DE SANTÉ

ARMÉE ACTIVE

Les médecins capitaines de l'armée active ci-après désignés sont nommés :

Chirurgiens des hôpitaux militaires

M. Rigaux, assistant des hôpitaux militaires, de l'hôpital militaire Broussais, à Nantes.
M. Léon, médecin adjoint à l'école du service de santé militaire.

Spécialiste des hôpitaux militaires

Bactériologie et anatomo-pathologie.
M. Boyer, médecin des hôpitaux militaires, de l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy.

Stomatologie et prothèse dentaire

M. Gisselot, chirurgien des hôpitaux militaires, de l'hôpital militaire d'instruction Desgenettes, à Lyon.

RÉSERVE

Par décret du 5 novembre 1934, sont nommés dans le cadre des officiers de réserve du service de santé les officiers de l'armée active retraités ou démissionnaires ci-après désignés qui, par décret en date de même date, reçoivent les affectations suivantes :

Avec le grade de médecin commandant

Les médecins commandants retraités :
M. Jaminon, — Affecté à la région de Paris.
M. Tillmeyer, — Affecté à la 13^e région.
M. Vigne, — Affecté à la 18^e région.

Avec le grade de médecin capitaine

M. le médecin capitaine retraité Dupot, — Affecté à la 13^e région.

Les médecins capitaines démissionnaires :
M. Genson, — Affecté à la 6^e région.
M. Nahon (Jacob), — Affecté au 19^e corps d'armée.

Avec le grade de médecin lieutenant

Les médecins lieutenants démissionnaires :
M. Deguise (Emile), — Affecté à la région de Paris.
M. Laboureaux (René), — Affecté à la région de Paris.
M. Avenard (Roger-Alphonse), — Affecté à la 3^e région.
M. Lehmann, — Affecté à la région de Paris.
M. Roy, — Affecté à la 9^e région.
M. Jan (Robert), — Affecté à la 11^e région.
M. Aniquès, — Affecté à la 17^e région.
M. Costes, — Affecté à la 17^e région.
M. Gérard (Jean), — Affecté à la 17^e région.

COURS D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ET DE LA CHIRURGIE

M. le Pr Laignel-Lavastine commencera son cours le **lundi 19 novembre 1934**, à seize heures, au petit amphithéâtre de la Faculté de Médecine, et continuera ce cours les jours suivants à la même heure.

Programme du cours

HISTOIRE RÉSUMÉE DE LA MÉDECINE FRANÇAISE DE LAENNEC À 1934

Horaire des leçons :

- 1) 19 novembre 1934 : La médecine sous la Révolution.
- 2) 25 novembre : La médecine et la chirurgie sous l'Empire.
- 3) 3 décembre : LAENNEC.
- 4) 10 décembre : L'École clinique médicale.
- 5) 17 décembre : L'École Clinique chirurgicale.
- 6) 7 janvier 1935 : L'Anatomie pathologique.
- 7) 14 janvier : Claude BERNARD.
- 8) 21 janvier : PASTEUR.
- 9) 28 janvier : La médecine légale.
- 10) 4 février : La psychiatrie.
- 11) 11 février : La neurologie.
- 12) 18 février : La médecine française d'entre deux guerres.
- 13) 25 février : La France médicale de guerre.

GUIPSINE

aux principes utiles du **GU**
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur



RÉGULATEUR DU TRAVAIL DU CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique,
Antihémorragique (Ménopause, etc.)
Antiscléreux.

6 à 10 Pilules par jour entre les repas.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

AFFECTIIONS

BRONCHO - PULMONAIRES

SIROP

ET

CAPSULES

NOGUES

A base de THIOCOL, CODEÏNE,
BROMOFORME, LOBÉLIE, etc.

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
7, R. GALVANI PARIS (XVII^e)

GRANULÉ NORDEN

MALADIES du FOIE

CONGESTION DU FOIE
COLIQUES HÉPATIQUES - ICTÈRE
HYPERTROPHIE DU FOIE
CACHEXIE D'ORIGINE PALUDÉENNE
FIÈVRES DES PAYS CHAUDS

BOLDINE HOUDÉ

Granules titrés à 1 milligramme

LITHIASE BILIAIRE INSUFFISANCE HÉPATIQUE

MODE D'EMPLOI : 4 à 6 par jour.

VENTE EN GROS :

Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

Envoi d'échantillons sur demande et franco.

OPOTHÉRAPIE STHÉNIQUE
MASCULINE

ANDROSTHÉNOL

DU DOCTEUR DEBAT

AMPOULES BUVABLES

CROISSANCE TARDIVE
SÉNILITÉ PRÉCOCE
ASTHÉNIE GÉNITALE

LABORATOIRES DU D^r DEBAT
60, RUE DE PRONY - PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE - N° 588 - 25 NOVEMBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta - PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-05

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs - PARIS

❖ L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ❖



Photo Taurus - Cliché Inf. Méd.

Une Médaille vient d'être offerte à M. le Prof. J.-L. Faure, à l'occasion de son départ des hôpitaux. — M. le Prof. J.-L. Faure est vu, ci-dessus, remerciant les nombreux amis qui s'étaient groupés autour de lui à cette occasion. Ce fut une cérémonie très émouvante.

Silhouettes et Profils du temps où l'Académie de Médecine siégeait rue des Saints-Pères

Par M. le Docteur A. GUÉNIOT

Membre et Ancien Président de la dite Académie
(SUITE DES NUMEROS 492, 494, 497 ET 531)

Alphonse GUÉRIN

A partir de 1868, il y eut à l'Académie deux Guérin : Alphonse, nouvellement élu, et le grand jouteur Jules. Mais, entre les deux, aucune parenté, aucun trait de ressemblance. Alphonse, un Breton de Vannes, était en 1870 chirurgien de l'Hôtel-Dieu, lorsqu'il inventa un nouveau mode de pansement des plaies d'amputation, le pansement ouaté. Celui-ci, dérivé, comme le pansement de Lister, des doctrines pastoriennes, peut être encore fort utile en temps de guerre, parce qu'il épargne la grande douleur aux amputés dans leur transport à longue distance.

Alphonse Guérin présida l'Académie en 1884. Il ne manquait pas de finesse, mais il ne s'exprimait qu'avec lenteur et difficulté. Conscient de cette infériorité, il n'en agissait que mieux ses points spirituelles. « Je ne me fais pas d'illusion, disait-il ; je tremble et balbutie comme un enfant quand, appelé à parler en public, je ne suis animé ni par la controverse, ni par la passion. »

Il mourut en 1895.

Gabriel COLIN (d'Alfort)

Avant d'aborder les grandes discussions qui furent un des traits les plus marquants de la vie académique pendant la seconde moitié du dernier siècle, je veux crayonner encore une silhouette qui, au moral, offre avec celle de Jules Guérin, le luttreur, une grande ressemblance.

Il s'agit de Gabriel Colin (d'Alfort) (1), qui fut élu le 3 janvier 1865.

De même que Jules Guérin, il aime à parler, et c'est fort souvent qu'il prend la parole. En 1881, ce ne fut pas moins de trente-deux fois. Professeur de physiologie à l'École vétérinaire d'Alfort, il s'est fait grand expérimentateur en biologie. Opérant principalement sur les grands animaux : le cheval, le mouton, la génisse, etc., il a quelque dédain pour les expériences exécutées sur le lapin et les petits animaux de laboratoire. « Avec tous les bouillons du monde, stérilisés ou non, dit-il, on peut obtenir sur le lapin tous les accidents possibles. Il n'est pas de jour même qu'on ne fasse ainsi des miracles. »

Comme Jules Guérin, il rappelle volontiers ses propres recherches pour en signaler la valeur. Comme lui encore, il prête une fidèle attention à tout ce qui est produit en séance, ne perdant aucune occasion de dire ce qu'il en pense. Et si, dans ces interventions, il se montre parfois d'une parfaite convenance, c'est au contraire presque toujours avec une humeur maussade qu'il relève, chez les autres, les omissions et ce qu'il croit être des erreurs. En voici quelques exemples :

En janvier 1881, Maurice Raynaud ayant communiqué un cas de transmission de la rage au lapin, Colin déclare sans hésiter que ce n'est pas la rage, mais une septiciémie qui a été inoculée (2).

En cette même année, Davaine expose une étude qu'il a faite des trichines et de la trichinose. « Dans les observations présentées par M. Davaine, dit Colin, je ne vois rien de bien nouveau, ni rien qui jette grand jour sur la question des trichines. »

En février 1886, à la suite d'une communication de Marc Sée sur l'évaluation de la surface respiratoire des poumons,

(1) En même temps que deux Guérin, il y avait aussi à l'Académie deux Colin : celui d'Alfort, et Léon Colin dont je donne (ci-après) une esquisse de la vie.

(2) Nous avons déjà vu Jules Guérin objecter la même négation : « ce n'est pas la rage », à propos d'une communication de Pasteur sur la vaccination anti-rabique.

Colin s'écrie : « Il y a longtemps que de Hales a calculé cette même surface. M. Marc Sée aurait pu rapprocher ses propres évaluations de celles de de Hales ; mais il ne saurait aspirer au mérite de les avoir faites le premier. »

En janvier 1881, dans une discussion sur la rage : « M. Pasteur pourrait se souvenir, dit Colin, que j'ai fait à l'Académie déjà beaucoup de communications qui me permettent de parler de septiciémie et de charbon. Je me rappelle assez les siennes pour m'apercevoir de ses nombreuses contradictions. »

Nature un peu sauvage et aigrie, Colin tient à ses idées et n'accepte pas facilement celles des autres. Comme J. Guérin, il se montre volontiers fervent adversaire des doctrines pastoriennes, leur opposant le résultat négatif de ses propres expériences. Sur la fin d'une très longue communication touchant les « intoxications septiques et virulentes », il ne craint pas d'adresser un reproche collectif à ceux qui ont envisagé le même sujet. « En ce moment, dit-il, il me semble qu'on a fait un peu trop d'échappées dans le domaine de la fiction. Il vaudrait mieux s'attacher à éclairer les points obscurs que de tenter des synthèses dont on ne possède pas tous les éléments. »

La remarque est d'ailleurs fort juste ; elle équivaut à un bon conseil. Colin est un critique amer, mais sincère dans ses jugements.

C'est au moral seulement que les deux hommes, Guérin et Colin, se rencontrent en une frappante ressemblance : au physique, il y a plutôt contraste.

De haute taille et dénué d'embonpoint, Colin (d'Alfort) s'exprime en un langage correct, mais saccadé, formé de phrases brèves et monotones. Dans ses élan de contradiction, il n'y a que simple élévation de la voix. La mimique est nulle, et le discours, en somme, manque de chaleur ; mais il ne manque pas de fond. Par un travail constant et obstiné, Gabriel Colin s'est, en effet, enrichi de connaissances étendues qui le classent au nombre des savants de haute valeur.

Aussi, ses communications sont-elles à la fois nombreuses et des plus variées. Celles qui relèvent particulièrement de sa compétence, telles, par exemple, que ses études sur le charbon, sur les trichines et la trichinose, sur la pustule maligne et l'œdème charbonneux, etc., etc., sont d'un développement qui n'omet aucun détail et basées sur des expériences sans nombre. Dans certains de ses tableaux, on en voit figurer jusqu'à cent cinquante-trois, sur le chien et sur le chat.

En janvier 1880, communiquant à la tribune ses recherches sur la détermination de la température des parties superficielles du corps, Colin fit un exposé de telle longueur qu'il inspira cette remarque à Bouillaud : « M. Colin vient de nous lire un travail si riche de détails, si patient, que le plus savant bénédictin en pourrait être jaloux. »

Et, en 1889, au sujet de la prophylaxie de la tuberculose, « il y a, dit-il, vingt-deux ans que j'étudie la question importante dont il s'agit et sur laquelle j'ai fait déjà trois cent trente expériences (!). Les résultats des plus anciennes m'ont permis, l'un des premiers, sinon le premier, de confirmer le fait de l'inoculabilité de la tuberculose, que M. Villemin venait de vous annoncer. C'est à titre d'expérimentateur que je crois avoir le droit d'intervenir dans la discussion actuelle. »

Expérimentateur, oui, plein de confiance en ses propres opérations, mais un peu méprisant pour les autres. Expérimentateur ! C'est bien là, du reste, l'un des trois aspects sous lesquels Colin se

montre à l'Académie ; les deux autres sont : l'un, déjà signalé — sa fréquence d'intervention — et le troisième, dont il me reste à parler : sa mauvaise humeur à l'égard d'un ancien collègue d'Alfort, l'inspecteur des Ecoles Vétérinaires Henri Boulay.

Henri Boulay, savant très estimé et de loyal caractère, fait partie de l'Académie de médecine depuis 1855. Il est en même temps de l'Académie des sciences. Son esprit alerte, sa haute taille, sa franche allure, lui donnent une belle apparence de colonel de cavalerie. Il jouit à l'Académie d'une sympathie générale. J'ignore quelle est la cause de l'animosité de Colin contre lui. Il semble que ce soit la pensée que Boulay travaille à lui soustraire des priorités scientifiques au profit d'autres expérimentateurs : de Tousseint, de Toulouse, de Chauveau, de Lyon, etc. « Je me révolte, s'écrie Colin, de ces procédés. On peut bien se consoler d'être volé de temps en temps ; mais on ne prend pas facilement son parti de l'être tous les jours. »

Quoi qu'il en soit, en maintes occasions, dès que Boulay exprime son opinion ou communique ses propres recherches, on voit Colin se dresser en contradicteur. Boulay se défend de son mieux, attaquant parfois lui-même sans se départir de son calme habituel. Pourtant un jour (le 14 juillet 1868), rompart avec son naturel, il se prit de colère, accablant Colin de reproches et le déclarant « blâmable ».

Pourquoi tant d'indignation ? Ce n'était pas pour avoir subi quelque injure personnelle. La raison était plus chevaleresque. C'est que Colin, ayant fait, en janvier, une critique acerbe des expériences de Davaine et de Chauveau, venait de récidiver dans la séance précédente, avec plus de virulence encore, à l'égard d'autres savants tenus en grande estime.

Dans une communication intitulée : *Etudes expérimentales sur les maladies charbonneuses*, voici en effet ce qu'avait écrit Colin :

« On a dans ce siècle tous les genres d'audace. Il faut au plus vite renouveler la face des choses avec des riens amplifiés dans des proportions fantastiques. Tel qui tâte le pouls à l'aide d'un instrument d'horlogerie et mesure exactement les secousses d'une patte de grenouille, s'imagine faire, de la physiologie, une science mathématique. Tel autre, en greffant des queues de rat, pense ouvrir de nouveaux horizons à la philosophie naturelle... Celui-ci, qui a bien disséqué vingt bipèdes, de l'occiput à la région périméale, se croit en mesure de nier l'âme et de contester l'existence de la Divinité... etc. »

Et, dans le tâteur de pouls, on reconnaît Marey. Le greffeur de queues de rat, c'est Paul Bert... etc.

Ce qui exaspère Boulay, c'est que Colin n'a pas « osé » lire ce passage, tout en le maintenant dans sa communication qui a été publiée intégralement par des journaux de médecine.

Mais Colin se défend. Il déclare que, s'il n'a pas lu ce passage, c'est faute de temps comme en témoigne l'omission de certains autres ; car il a, dit-il, le courage de ne pas taire ce qu'il pense. « Je ne suis d'ailleurs pas étonné de cette sortie de M. Boulay contre moi. Ce n'est pas la première fois que je le rencontre sur ma route. Ne renonçant à rien de mes critiques ni dans le fond, ni dans la forme, j'entends ne me départir jamais du droit de libre examen et de libre discussion. »

Un tel incident, on le pense bien, avait mis l'Académie fort en émoi. On regretta généralement que Boulay (en com-

plète rupture avec son bon naturel) eût montré si violent. Ne pouvait-on tenir simplement la boutade de Colin pour une spirituelle caricature ? Voyant la leur, les hommes célèbres bornent à sourire.

Gavarret propose de ne pas reproduire le passage incriminé. Cette motion, appuyée par les uns, combattue par les autres, reste indécise. Mais Bouillaud, « fligé du ton violent avec lequel la discussion a été ouverte, supplie M. Colin de consentir à la suppression de ses critiques ». Et Colin, se résignant enfin à ce sacrifice, le passage ne sera pas publié. L'Académie reprend ensuite sa séance.

Le temps de la retraite étant venu, Colin passa ses dernières années en France-Comté, son pays d'origine, et mourut le 22 juin 1896.

De même que Jules Guérin, Gabriel Colin, à l'Académie, était un isolé sans appui ; un isolé dont le visage ne s'éclairait jamais d'un sourire. On eût dit que le souci de ses travaux pesait sur son existence et assombrissait ses jours. Que de tels hommes, toutefois, soient de simples trouble-fête, ce serait une erreur de le croire. Malgré leurs défauts et les réactions qui en découlent, leur présence dans les Sociétés savantes est, pour celle-ci, bien plus un élément de succès qu'un risque de décadence. Ce sont des énergies vivantes, des animateurs. La preuve en est dans le vide, vivement ressenti, que laisse leur disparition et qui les fait sincèrement regretter.

Léon COLIN

En rapprochant l'un de l'autre les deux Colin de l'Académie, comme je l'ai fait des deux Guérin, je crois fournir aux futurs lecteurs le plus sûr moyen d'espérer, entre eux, toute confusion. Quoiqu'il existe, entre Colin (d'Alfort) et Léon Colin, le médecin-Inspecteur général d'armée, plus de contraste que de ressemblance, la similitude des noms n'offre, au moins, si l'on n'y prend garde, une menace éventuelle d'erreur.

La brillante carrière de Léon Colin et le rang élevé qu'il sut tenir à l'Académie justifient, du reste, amplement, son esquisse de sa silhouette.

Il fut élu en mars 1880 dans la section d'hygiène, contre Brouardel, Besnier et autres candidats de marque. Ce succès fut la conséquence du haut mérite de ses travaux, parmi lesquels : des *Etudes sur le fièvre typhoïde dans l'armée* (1878), une œuvre magistrale, son *Traité des maladies épidémiques* (1879), qui représentent dix années d'enseignement dans la chair d'épidémiologie du Val-de-Grâce.

Avec sa haute stature, jointe à une forte charpente, Léon Colin avait un imposant. Homme de devoir et de progrès en faveur du soldat, c'était en même temps un esprit pondéré et bienveillant. Il conquit successivement et sans heurt tous les hauts grades de la médecine d'armée ; en 1880, il est inspecteur général et bientôt après président du Comité technique de santé. A l'Académie, il s'exprimait toujours avec calme, en un langage clair et précis.

Sa première communication eut lieu le mois de novembre 1880. Elle avait pour sujet : *L'incubation et la prophylaxie de la rage* ; travail remarquable qui valut à son auteur ce haut témoignage de Bouillaud : « Je ne puis m'empêcher de souscrire, dans toute la mesure possible, au diagnostic établi par M. L. Colin, et j'y souscris sous la garantie des preuves fournies par notre savant et érudit collègue. »

(Voir la suite page 9)



A mon avis

Il y a quelques années, je fis une chute sur le bras. L'articulation du poignet, maltraitée par le traumatisme, étant devenue très douloureuse et d'un fonctionnement difficile, je fis la radiographie d'urgence et j'alertais les Compagnies d'Assurances contre les accidents aux-quelles j'ai souscrit l'une de ces polices qui on signe le plus souvent pour rendre service à un courtier qui se présente à vous avec les recommandations pressantes d'un ami.

Ces Compagnies me répondirent avec ce que j'appellerai une diligence au ralenti : l'une d'elles me pria tout simplement de me rendre à son dispensaire aux fins de consultations qu'elle était bien capable de me faire connaître.

Je reçus la visite d'un médecin de la seconde Compagnie, qui doit être, à ses moments perdus, secrétaire de commissaire de police, car il me fit subir un interrogatoire qui reflétait à chaque phrase le doute et la suspicion. Quant à l'examen de l'articulation endolorie, il n'attira que l'un de ces gestes bien connus chez les médecins de régiment qui croient agir en face d'eux des carottiers.

Et quand je disais à ce confrère inspecteur qu'il m'était impossible de tenir une plume :

« Bah, me répondait-il, vous avez un secrétaire ». — Et si je lui faisais remarquer que si j'avais à conduire une automobile la chose me serait matériellement impossible, il se récriait : « Mais vous n'en n'avez pas, vous prenez des taxis ! » — Et si j'ajoutais encore qu'il m'était fort difficile de m'habiller et de taper à ma toilette, il répliquait avec un sourire : « N'avez-vous pas une femme de chambre ? »

À la réflexion, je m'étonne d'avoir été patient au point de ne pas flanquer ce cher confrère à la porte à la suite de cet interrogatoire et de n'avoir pas hâte sa sortie à l'aide d'un de mes membres restés en parfait état.

Si je vous ai conté aujourd'hui cette anecdote, ce n'est nullement pour en tirer un enseignement, mais pour souligner un état d'esprit que je vois poindre, ici et là, chez beaucoup de médecins à la suite des fonctions qu'ils sont appelés à remplir en vertu de l'application des multiples lois sociales qui en font les défenseurs de l'Etat ou des organismes privés.

Jadis, on ne connaissait cet état d'esprit qu'aux médecins militaires et vous vous rappelez combien nous aimions nous passer de la manie professionnelle dans laquelle ces confrères en uniforme étaient tombés en ne voyant tout d'abord dans le malade qui se présentait à eux, qu'un vulgaire carottier. Eh bien, aujourd'hui on le médecin est appelé plusieurs fois chaque jour à rédiger des certificats, des constatats, des rapports qui servent pour distribuer des jours de repos, des subsides d'invalidité, etc..., nos confrères ont tendance à prendre le tic dont les médecins militaires avaient jadis le monopole exclusif.

Nous savons bien que l'éclésiaste a prononcé ces paroles sentencieuses : *omnis homo mendax*, mais tout de même, nous devrions être à même de ne pas succomber à cette tentation facile de résoudre d'abord par la négative les cas médicaux qui sont soumis à notre examen. Ce n'est pas que nous prétendions que la supercherie ne soit pas fréquente, mais nous croyons que vu son éducation, vu le développement de son sens psychologique, le médecin ne devrait pas se laisser aller à soupçonner à priori de mensonge tous ceux auprès desquels il est appelé ou qui se présentent à lui en vertu des droits que leur confère leur situation d'assurance sociale ou d'assuré tout court.

S'il succombait à cette tentation, le médecin démontrerait ainsi qu'il se con-

sidère avant tout comme le défenseur attiré des caisses publiques ou patronales ; et c'est bien cela que je redoutais quand j'écrivais ici tous les articles contre les organisations et les lois qui ont transformé les médecins en fonctionnaires.

Il faut convenir, si désagréable que cela nous soit, que beaucoup de médecins prennent des attitudes de gendarmes ou de commissaire de police alors qu'ils ne devraient être que des médecins effectuant leur besogne en médecin sans se laisser suggestionner par l'utilisation qui sera faite de leurs décisions.

Le médecin doit rester médecin et rien que médecin. L'anecdote que je vous ai contée au début de cet article démontre que, même en face d'un confrère, il arrive à des médecins de Compagnie d'Assurances de ne pas se dépouiller du « nouvel homme » qu'ils sont devenus par la fonction spéciale qu'ils exercent. Cette déformation professionnelle, dont je me plains avec tant d'autres, est contraire à l'esprit de l'exercice médical et elle n'est pas faite, croyez-moi, pour maintenir le prestige dont notre corporation a besoin, alors qu'il est sapé déjà avec acharnement de mille côtés à la fois.

J. CRINON.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DES HOPITAUX DE PARIS

1^o Prix Gingeot (1500 francs), triennal. — Le concours pour ce prix doit avoir lieu à la fin de l'année 1935. Le sujet mis au concours est le suivant : « Les œdèmes et le métabolisme de l'eau dans les affections du foie ».

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, doivent être déposés sur le bureau de la Société, 12, rue de Seine, le premier vendredi de novembre 1935.

Les arrérages permettront, s'il y a lieu, de décerner plusieurs prix.

2^o Prix Paul Le Gendre (3000 francs), triennal. — Le concours pour ce prix doit avoir lieu à la fin de l'année 1935. Le sujet mis au concours est le suivant : « L'enseignement de la Déontologie au lit du malade. Comment apprendre aux étudiants à résoudre les problèmes sociaux, psychologiques et légaux de la pratique professionnelle ».

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, devront être déposés sur le bureau de la Société, 12, rue de Seine, le premier vendredi de novembre 1935.

ZOMINE

PILULES DEBOUZY

Croquis de l'Académie



M. LÉPER

Dessin inédit de Roland COUDON

HÉPACRINE
INJECTABLE
du Docteur Debat

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE

GRASSE (A.-M.)

Maison de Santé "HÉLIOS"

Médecin-Directeur :

D^r BRODY

L'assemblée générale de l'Association nationale des médecins mutilés et pensionnés de guerre se tiendra le 9 décembre 1934, à 9 h. 45, au siège social, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Un déjeuner amical suivra, à 12 heures 45, au restaurant Giroix, 16, rue du Château-d'Eau.

Le secrétaire général est le D^r R. Wurmser, 128, boulevard de Cléchy, Paris (XVIII^e).

LENIFEDRINE

TRES BAS PRIX. Cont. tourn. 1914. App. radiogr. type badside, Table ampoule dessous. Pied Draud, Ecran platino-cyanure, Statique App. Gal. et farad. Ecr. pour rendez-vous D^r A. Z... 7, avenue George-V, Paris.

M. le docteur Jacques Ley, de Bruxelles, et M. le docteur Mares-Cahane, de Diction-martin, sont élus membres associés étrangers de la Société Médico-Psychologique.

MICTASOL

Le service de maternité de l'hôpital des Enfants-Assistés, dirigé par M. Vignes, professeur agrégé, porte actuellement le nom de : Maternité Adolphe Pinard.

Sa Majesté la Reine Elisabeth et L. L. MM. le Roi et la Reine de Belgique ont accordé leur haut patronage à la XIV^e session des Journées médicales belges qui se tiendra à Bruxelles, à l'occasion et dans le cadre de l'Exposition universelle de cette ville, du 29 juin au 3 juillet 1935.

Entéromucine

ercé

La Société Médico-Psychologique a décidé de consacrer sa séance solennelle du lundi 27 mai 1935 à la célébration du Centenaire de V. Magnan (16 mars 1835-27 septembre 1916).

ZOMINE

PILULES DEBOUZY

Croquis de l'Académie



M. LÉPER

Dessin inédit de Roland COUDON



M. LE D^r RENÉ SÉMELAIGNE
QUI VIENT DE MOURIR

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Le Tribunal de commerce de la Seine vient d'admettre au bénéfice de la liquidation judiciaire la Compagnie des Eaux Minérales de Brides-les-Bains, Société anonyme au capital de 3.300.000 francs, dont le siège social est à Paris, 4, rue des Italiens.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat

M. le professeur Hyacinthe Vincent, membre de l'Institut, commencera son cours au Collège de France, le mercredi 5 décembre 1934, à 5 heures (salle 3), et le continuera les mercredis suivants.

Sujet du cours : L'infection et l'immunité.

META-VACCIN

META-TITANE

D'importants travaux vont être entrepris à la Maison de santé interdépartementale de Clermont. Ils sont nécessités par l'accroissement du nombre des malades qui, en 7 ans, est passé de 1.700 à 3.000.

THÉOSALVOSE

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etablis. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, latésiques. D^r H. FEUILLEDE.

M. le docteur Jacques Lacan, de Paris, et M^{lle} le docteur Denise Martrille, de La Charité-sur-Loire (Nièvre), sont élus membres correspondants nationaux de la Société Médico-Psychologique.

FOSFOXYL

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'éducation physique en date du 7 novembre 1934, M. le professeur Fernand Bozaco, membre de l'Académie de Médecine, et M. le professeur Gourgerol, médecin des hôpitaux, sont nommés conseillers techniques sanitaires non rétribués au ministère de la santé publique et de l'éducation physique.

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène est un virus filtrant qui ne permet pas de fabriquer un vaccin prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrelle, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement
des causes de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du D^r R. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et autres Pharmacies, 11, C. Calot, Toul.

Le PREVENTYL à usage dans les Armées et la Marine
trousse de prophylaxie anti-vénérienne

Préserve
DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Echantillons et Littérature :
E^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

ROSIERS

ARBRES FRUITIERS
ARBUSTES
PLANTES VIVACES
PLANTS FORESTIERS pour reboisement

DEMANDEZ AUX
GRANDES ROSERAIES DU VAL DE LA LOIRE
Orléans - FRANCE

Se catalogue richement illustré par la photographie des couleurs. Envoi franco sur demande.



LE MONDE MÉDICAL

Fiançailles

— Nous apprenons les fiançailles de M^{lle} Monique Martin, fille de M. J.-L. Martin et de M^{me}, née Mongeot, décédée, avec M. Georges Bagot, notaire, fils du docteur Bagot et de M^{me}, née Trézeguet.

— Nous apprenons les fiançailles de M. Frédéric Abelous, fils de M. le professeur Abelous, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Toulouse, officier de la Légion d'honneur, et de M^{me} Abelous, et M^{lle} Irène Daeschner, fille de M. Daeschner, ambassadeur de France.

Mariages

— Dernièrement a été célébré, en l'église Notre-Dame, à Douai, le mariage de M^{lle} Monique Giuliani, fille de M. Giuliani, chef du contentieux aux mines de l'Escarpelle, et de M^{me}, née Gourju, petite-fille de M. Gourju, sénateur du Rhône, décédée, avec M. André Wigniolle, docteur en médecine, fils du docteur Wigniolle, médecin-chef honoraire de l'Hôtel-Dieu, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller municipal, et de M^{me}, née Flament, décédée.

Les témoins étaient, pour la mariée : le général Giuliani, officier de la Légion d'honneur, et M. Bourgeois, avocat agréé à Lyon, ses oncles ; pour le marié : M. Emile Boucher, professeur honoraire de l'Université, officier de l'Instruction publique, son oncle, et M. Euthyme Cambey, avoué près la Cour d'appel, décoré de la médaille militaire, croix de guerre, son beau-frère.

— Le docteur et M^{me} Louis Desbonnets-Le maire ont l'honneur de vous faire part du mariage de M^{lle} Louise-Marie Desbonnets, leur fille, avec M. Louis Magnier. La célébration du mariage a eu lieu le samedi 24 novembre, en l'église Notre-Dame de Roubaix, le 10 novembre 1934, 9, rue Saint-Vincent-de-Paul.

Nécrologies

— Le docteur Vorbe, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, son époux ; M. et M^{me} Jean Battut ; M. Jean Vorbe, ingénieur, et M^{me}, ses enfants ; MM. Bernard et Jacques Battut, ses petits-enfants ; M. et M^{me} Oscar Flament et leurs enfants, ses frère, belle-sœur et neveux, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M^{me} Paul Vorbe, née Louise Flament, décédée le 10 novembre 1934, à l'âge de 58 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 14 novembre, en l'église Saint-Eloi, à Dunkerque.

— **Limoges-Nice-Nexon.** — M^{me} Fernand Bonnel ; M. Henri Bonnel, élève à l'École de Santé Navale, MM. Roger et Yves Bonnel, M^{lle} Germaine Bonnel, ses enfants ; M. Paul Bonnel, médecin-pharmacien, et M^{me} ; le colonel et M^{me} Martinet ; M. René Bonnel, pharmacien, M^{me} et leur fils ; M. Jules Lacoste, avocat général à Bordeaux, M^{me} et leur fils ; les familles Bataille, Tournel et Bonnel ont la douleur de faire part du décès du docteur Fernand Bonnel, médecin-colonel en retraite, ex-chef de Laboratoire, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, pieusement décédé le 17 novembre, à l'âge de 53 ans.

L'inhumation a eu lieu à Nice, le 19 novembre 1934.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

— Le docteur et M^{me} René Weill (48, rue de Douai) et leurs enfants, M. Paul Weill et toute la famille ont la douleur de vous faire part de la mort de M. Nathan Weill, leur père, grand-père et parent, décédé 3, rue des Chantiers, Paris (5^e). Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Nous apprenons la mort de M^{me} S. Cathelin, mère du docteur Cathelin.



Photo Informateur Médical

M. LE DOCTEUR DE CLÉRAMBAULT
QUI VIENT DE MOURIR

— On annonce la mort du docteur V. Menard, chirurgien honoraire de l'hôpital militaire de Berck-sur-Mer, officier de la Légion d'honneur.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haaztem vraie, extra-Pure et Pénétrente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THERAPEUTIQUES : Capsules à 0 gr. 15.

POSODOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystites, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Hépatites.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Mons)

LA SANTHOSE

Le Diurétique sans par excès. Ne se délivre qu'en cachets forme n^o 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHOSE
4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (VIII^e)

QUINBY

Spécifique le plus puissant de la phylis à toutes ses périodes et de toutes ses formes. Injections intra-musculaires, indolores, Pas de stomatite, pas d'abcès, pas de réactions, aucune toxicité.

Présentation : 1^o Ampoules normales de 1 c.c. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (boîtes de 6 amp.) ; 2^o Ampoules double dose (40 mg. de 3 c.c. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal) (boîtes de 12 à 6 ampoules) ; 3^o ampoules infantiles (1.5 c.c. correspondant à 0 gr. 0375 de bi-métal) (boîtes de 12 ampoules seulement). Quinby est une ampoule de 5 c.c. correspondant à 4 gr. 25 de bi-métal (pour adulte et par boîtes de 6 ampoules seulement).

Posologie : Adultes 12 inj. de 1 c.c. (Quinby) ou 12 injections de 5 c.c. (Quinby) (2 injections par semaine). Enfants : 12 injections de 2/10^e de c.c. (Quinby), par année d'âge (12 par semaine).

Laboratoires P. AUBRY, 54, rue de la Bienfaisance, PARIS (VIII^e).

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée mésentérique) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 54, rue de Paris, à Colombes (Seine)

DOULEURS PRÉCORDIALES - SCIATIQUE - LUMBAGO -

CAMPHRO-SALYL FRAISSE

ANALGÉSISME DE CHOIX des **ALGIES** de toute origine. *En boîte de 6 ampoules de 5^{cc}*

Avis : Dans la Sciatique notamment la douleur cesse entre la 3^e et 6^e injection.

LE MONDE SUR MON MIROIR

Chaque formation de ministère nous vaut une de ces photographies comme on n'en trouve plus qu'aux devantures de « bureaux de portraits » qui, dans les petites villes, sont requis à chaque noce pour commémorer le souvenir de ce jour d'illusions.

On a coutume de se laisser aller aux quolibets en analysant les attitudes des époux et de leurs invités.

La pose à laquelle s'appliquent les nouveaux ministres prête tout autant aux commentaires hilarants. Elle est toute de confiance cette pose de porteurs de marabouts. Il est rare de trouver parmi ces personnalités rangées en rang d'oignons, une silhouette, qui, par son naturel, dégage quelque sympathie.

Ne nous moquons donc pas des noces villageoises dont les photos agrandies resteront encadrées aux murs de la plus belle chambre des fermes comme un témoignage d'un heureux passé. Les photos de nos groupements ministériels resteront de même dans les familles de nos Excellences comme le témoignage d'une gloire éphémère.

Lorsqu'on détaille les parlementaires qui figurent dans les cortèges photographiés à la sortie du palais présidentiel où leur union fut bémé, on ne peut que se récrier plusieurs fois : « Mais un tel, que lui ! et cet autre, par quelle erreur figure-t-il dans ce quartier de sommités ? »

On se rappelle, en effet, les déclarations tonitruantes de celui qui s'est empressé d'entrer dans un ministère dont la déclaration de principes est aux antipodes des opinions qu'on lui avait entendu déclamer. Et l'on déclare tout ignorer du passé de l'inconnu dont la binette va ainsi passer à la postérité par suite des caprices de la camaraderie.

C'est que, voyez-vous, les opinions ne comptent guère quand il s'agit de décrocher un portefeuille. Et celui qui veut former une équipe ministérielle ne recherche pas tant les lumières et les compétences que l'assurance d'avoir à ses côtés quelques ignares dociles qui ne lui tireront pas dans les jambes ».

Et c'est pourquoi on trouve dans un ministère comme celui dont la France est actuellement dotée, sinon enrichie, des personnalités qui sont faites pour s'entendre comme chiens et chats. « Mais voyons, dites-vous, c'est l'Union Nationale qui veut ça ». Oui, oui, on a vu avec le précédent ministère ce que l'Union Nationale pouvait donner.

En principe, elle devrait tout faire espérer. En pratique, elle laisse prévoir l'impasse. Car personne ne veut rien abandonner de ses convictions pour n'être que l'intérêt général. L'Union nationale est devenue une excellente excuse pour s'asseoir à la même table que ceux qu'on déteste. Mais, on est Ministre !

Car au fond de la pensée de tout parlementaire, il y a le désir secret de devenir ministre. Et les électeurs sont à ce point flattés de voir leur député décrocher la timbale ministérielle, qu'ils lui pardonnent facilement l'abandon tacite qu'il fera de ses convictions en entrant dans un gouvernement qui est formé de parlementaires appartenant à des partis qui lui sont opposés.

Avoir un député qui est nommé ministre, voyez donc, quelle aubaine ! Cela permet tous les espoirs. On distribuera des faveurs, des décorations, des passe-droits, il va pleuvoir des places de fonctionnaires dans l'heureuse circonscription ! Et c'est ça, la politique nouvelle, celle dont nous mourrons.

Il y a quarante ans, Klotz, un signataire du traité de Versailles qui finit sa carrière par la prison, s'était fait élire dans la Somme avec le programme suivant : « Voter pour Klotz, c'est voter pour un futur ministre ! » En voilà un qui connaissait bien les hommes. Il connaissait moins bien les chevaux, qui, sur les champs de course, lui infligèrent la sanction tardive, mais sévère que méritait son cynisme distributeur de prébendes.

C'est à cette politique d'intérêts particuliers, pratiquée par des parlementaires à ceillères qu'il faut s'en prendre pour saisir les erreurs de la politique du blé.

Tout le monde sait ce dont il s'agit. Nos prix de revient, devenus excessifs par suite des charges démagogiques et fiscales, ne permirent plus de lutter sur les marchés extérieurs que protégés, au surplus, des barrières douanières établies souvent en représailles.

Qu'à cela ne tienne s'écrièrent les parlementaires émus par le mécontentement de leurs électeurs ruraux, nous allons fermer complètement nos frontières aux blés étrangers, nous n'allons plus consommer que le blé de notre production, faire du commerce en vase clos. Et, pour comble de maladresse, ils décidèrent de lutter contre la concurrence intérieure en la supprimant purement et simplement et en imposant au prix du quintal de blé un minimum au-dessous duquel aucune transaction ne serait légalement permise.

« Mais si notre blé nous reste ? demandèrent les producteurs. — L'Etat vous l'achètera, fut-il répondu ».

(Voir la suite page 6).

PALLAS

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS

UN MAGAZINE DE LUXE

64 pages grand format — Couverture et hors-texte en couleurs, bourré de texte et d'illustrations.

Paraîtra prochainement

Directeur : Docteur J. CRINON

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

Huile non Caustique

LENIFÉDRINE

Huile Végétale Antiseptique

à l'Oléate d'Éphédrine

SPÉCIFIER DOSAGE { FAIBLE 0.50 %
FORT 1 gr. %

ÉCHANTILLONS
L. GAILLARD, Pharmacien
26, Rue Pérelle, Paris (9^e)

Se fait en
Solution et en Rhino-Capsules

iodaseptine cortial

TUBERCULOSE PULMONAIRE CHRONIQUE

Doses faibles 2 à 5 par jour en 3 séries de 20 jours

ADÉNOPATHIES DE L'ENFANCE

10 à 15 gouttes par 24 heures en trois fois suivant l'âge

RHUMATISMES CHRONIQUES

Doses fortes 5 à 20 par 24 heures

SUPPRESSION DE LA DOULEUR NI IODISME NI INTOLÉANCE

ECH^o LITTÉRATURE
LABORATOIRES
CORTIAL
15, B^o PASTEUR
PARIS (XV^e)

RHUMATISMES AIGÜS

iodaseptine salicylée

UNIT

L'ACTION DE L'IODE A L'EFFET SALICYLÉ

Nouvelle adresse : 7, rue de l'Armorique, PARIS (XV^e)

SOUVENIRS ACADÉMIQUES

(Suite et fin de la page 2)

Pourquoi donc ce ton quasi-solennel de Bouillaud ? C'est qu'il s'agissait d'un cas de rage si extraordinaire, si stupéfiant et (peut-on dire) si pathétique — la rage ayant éclaté cinq ans après morsure — que, pour y croire, il fallait en prouver la réalité à l'aide d'une série complexe de faits et documents ne laissant aucune place au doute. Et, avec une rare sagacité, doublée d'une logique irrésistible, Léon Colin avait obtenu ce résultat. La victime était un maréchal des logis du 12^e régiment d'artillerie.

Léon Colin avait à cœur et soutenait à toute occasion deux idées qui ont une réelle importance en épidémiologie militaire : d'abord, que dans les villes de garnison (contrairement à une opinion courante), ce ne sont pas les jeunes soldats qui communiquent à la population civile les maladies épidémiques, mais que c'est plutôt la population civile elle-même qui contamine les jeunes troupes. En second lieu, il pensait qu'un très grand nombre d'individus sont, à leur insu, porteurs de tubercules, et que ceux-ci restent silencieux jusqu'au moment où survient une dépression de l'organisme qui en provoque le réveil. Il ne suffit

donc pas d'écartier de la caserne les tuberculeux notoires, il faut aussi améliorer l'hygiène du soldat, surtout au début de son apprentissage de la vie militaire.

En 1904, Léon Colin fut élu vice-président de l'Académie. Il était alors âgé de 75 ans. Dès l'année suivante, devenue celle de sa présidence, sa santé déclina, ses facultés intellectuelles furent atteintes et, malgré ses courageux efforts pour ne pas abandonner une fonction qu'il tenait en grand honneur, ce fut le vice-président qui, plus d'une fois, dut le remplacer au fauteuil, en même temps que composer et lire en dernière séance le résumé traditionnel des travaux de l'année 1905. Léon Colin s'éteignit paisiblement deux mois plus tard.

NOUVELLE BRÈVE

Un concours pour deux places d'internat titulaire en médecine et la désignation d'internes provisoires de la Maison de santé inter-départementale de Clermont-de-l'Oise s'ouvrira le 10 décembre 1934 à Clermont (Oise).

Les inscriptions seront reçues à la Direction de l'établissement jusqu'au 30 novembre 1934.

Tous renseignements peuvent y être demandés.

Congrès International de la médecine d'assurance-vie

(Londres, du 25 au 27 juillet 1935)

Le programme provisoire est ainsi fixé :

Mercredi 24 juillet : Cérémonie officielle d'ouverture. Discussion sur « Des méthodes pour l'évaluation des risques ». Rapports préliminaires : docteur Sturm, de l'Allemagne ; docteur Chester T. Brown, des États-Unis. — Discussion sur « Le pronostic de l'hypertension ». Rapports préliminaires : docteur May et docteur Ollivier, de France, professeur Dr. Winternitz, de l'Italie.

Jendredi 25 juillet : Discussion sur « De l'acceptation des glycosuriques ». Rapports préliminaires : Prof. W. Langdon Brown, de l'Angleterre, Prof. Van den Bergh, Hollande. — Discussion sur « Les ulcères gastro-intestinaux et l'assurance-vie ». Rapports préliminaires : Prof. Dr. Romagnoli, de l'Italie, docteur Faroy et docteur Carrière, de France.

Vendredi 26 juillet : Discussion sur « De la valeur des mesures préventives dans l'assurance-vie ». Rapports préliminaires : docteur O. Neustatter, de l'Allemagne. — Rapports spéciaux.

Samedi 27 juillet : Excursions.

Citations. — La citation pour les membres du Congrès, comprenant le banquet et les autres fonctions sociales pendant le Congrès, ainsi qu'une copie des délibérations, est fixée à 2 livres sterling. La citation pour les dames les accompagnant, à raison d'une personne pour chaque participant au Congrès, sera de un livre sterling, comprenant seulement le banquet et les fonctions sociales.

Voyages et hôtels. — Si le nombre des délégués au Congrès est assez grand, on espère obtenir une réduction des prix de transport et d'hôtels.

Lisez l'Informateur Médical

LE MONDE SUR MON MIROIR

(Suite et fin de la page 5)

L'Etat s'est endetté en constituant des stocks, en distribuant des secours, en ouvrant des crédits, etc. Bref, le pain est resté à un prix plus élevé que partout au monde et cela a contribué à maintenir le coût de la vie au taux où il est. Une fois de plus, l'expérience étatique a fait faillite. On va revenir à la liberté des transactions.

Il y a quelques années, au Canada, on avait voulu, par les mêmes moyens, érayer la mouture du blé. Ce fut un fiasco retentissant. Cela aurait dû nous instruire. Mais les hommes politiques sont des aveugles ou des ignares et les leçons de leurs autres ne leur profitent guère.

Une seule lumière les guide, celle de l'intérêt électoral. Et cette lumière est traîtresse, car chaque fois qu'on la suit elle mène le vaisseau de l'Etat vers les abîmes.

Il faut alors lancer le S. O. S. Les voteurs accourent. Ils courent parfois très cher. Il peut même arriver qu'il ne vive ne personne. La situation actuelle les craintre cette éventualité redoutable.

Car, où sont les hommes ?

M. Hitler a déclaré que la guerre était responsable de cette indigence. Car la guerre, dit-il, fauche les élites.

Il a dit bien autre chose, M. Hitler, et à qui me commentait ses dires, je répondis : « Oui, mais attendez-vous à l'éclat d'une bombe asphyxiante, dans les trois jours ! »

Ça n'a pas raté. Nous en reparlerons.

J. CRINON.

CONGRÈS

DES MÉDECINS ALIÉNISTES ET NEUROLOGISTES DE FRANCE ET DES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE

La XXXIX^e Session du Congrès des Médecins Aliénistes et Neurologistes de France et des pays de langue française se tiendra, du 23 au 27 juillet 1935.

Présidents : M. le docteur René Charpentier, de Neuilly-sur-Seine, et M. le docteur Ern. de Craene, agrégé à l'Université Libre de Bruxelles.

Vice-Président : M. le docteur O. Cravan, médecin des Hôpitaux de Paris.

Secrétaire général : M. le professeur L. Combemale, médecin-chef à l'Asile de Lille (Nord).

Secrétaire annuel : M. le professeur G. Voisly, de l'Université Libre de Bruxelles.

Trésorier : M. le docteur Vignaud, de Paris.

Les questions suivantes ont été traitées par l'Assemblée générale du Congrès pour l'ouvrir à l'ordre du jour de la XXXIX^e session :

Psychiatrie : L'hystérie et les fonctions psychomotrices ; étude psycho-physiologique. — Rapporteur : M. le docteur Henri Barak, médecin-chef de la Maison nationale de Saint-Maurice (Seine).

Neurologie : L'hystérie et les fonctions dioncéphaliques ; étude neurologique. — Rapporteur : M. le docteur Lude van Bogaert, d'Anvers, agrégé à l'Université Libre de Bruxelles.

Médecine légale psychiatrique : Délit de ce et criminalité de l'enfance. — Rapporteurs : M. le docteur G. Heuyer, médecin des Hôpitaux de Paris et de l'Infirmerie spéciale de la Préfecture de police et M. le docteur Paul Vervaeck, de Bruxelles, médecin adjoint des Asiles et colonies d'Alsace du Royaume.

N. B. — Les inscriptions sont reçues par le docteur Vignaud, trésorier, 4, avenue d'Orléans, Paris (16^e), c/c postal 456-33, Paris.

Les membres titulaires de l'Association versent une cotisation annuelle et sont dispensés de cotisation à la session du Congrès. Pour être membre titulaire il faut être docteur en médecine présenté par deux membres de l'Association et être agréé par le Conseil d'Administration.

Il est possible de s'inscrire à la session sans être membre adhérent sans faire partie de l'Association : la cotisation est de 80 francs. Les membres titulaires de l'Association et les membres adhérents à la session peuvent inscrire avec eux des membres associés des membres de leur famille.

La cotisation des membres associés est de 20 francs. Les membres titulaires de l'Association et les membres adhérents à la XXXIX^e session inscrite avant le 10 juin 1935 recevront les rapports de leur publication.

Pour tous renseignements, s'adresser au professeur P. Combemale, route d'Ypres, à Lille (Nord).



tonique "roche"

toni - stimulant

sirop "roche"

affections pulmonaires

allonal "roche"

toutes les algies

sédobrol "roche"

symptômes nerveux

Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^{ie}, 10, Rue Crillon, PARIS (IV^e)

Les Travaux du Congrès d'Urologie

(Suite du n° 532)

APPENDICITE CHRONIQUE ET SIGNES URINAIRES. — M. Ch. GAUTHIER (Lyon).

J'ai observé une dizaine d'appendicites chroniques dont le diagnostic était rendu difficile : 1° par l'absence de signes positifs du côté de la fosse iliaque droite et de crises caractéristiques ; 2° par la présence de signes dénotant, douleurs spontanées et provoquées du flanc droit, pollakiurie. Ces symptômes faisaient penser à une maladie rénale, à un calcul, à une hydronéphrose et c'est dans cette hypothèse que les malades m'étaient adressés. J'ai pu éliminer l'idée fautive par deux ordres de recherches : 1° l'interrogatoire ; 2° l'examen de l'appareil urinaire.

L'interrogatoire apprend presque constamment que les douleurs s'accompagnent de crises d'écouls de fièvre ou même de sensations de fièvre sans ascension thermométrique, puis qu'elles sont diminuées, espacées par un régime hypozoté, le repos étendu vers les repas, l'usage du charbon, du bisphénol, l'usage d'un ensemble de soins du tube digestif. Et tout ceci serait bien insolite s'il n'était d'une maladie urinaire aseptique.

L'examen de l'appareil urinaire élimine d'emblée calcul, hydronéphrose par les recherches suivantes : cytologie urinaire, radiographie totale simple d'abord, après pyélographie intraveineuse ensuite. Ces recherches sont négatives. Je me passe le plus souvent ici du cathétérisme urétral qui fournit la double notion d'un bassin droit à capacité normale et d'un bon fonctionnement du rein droit. La pyélographie céphalo-rachidienne remet dans la circonstance et dans un grand nombre de cas de ne pas avoir recours au cathétérisme de l'urètre.

Les sujets observés étaient le plus souvent des femmes jeunes, donc à système nerveux vibrant. Cette notion a son importance pour expliquer les phénomènes subjectifs anormaux en question.

La diagnostic d'A. C. a été constamment vérifié par l'ablation d'un organe malade, pour souvent de lésions anciennes. Cette opération a fait disparaître chez les malades douleurs du flanc et pollakiurie.

QUAND ET CHEZ QUELS MALADES FAUT-IL PRATIQUER LA VACCINATION PRE-OPÉRATOIRE EN CHIRURGIE URINAIRE ?

M. Henry BLANC, à la suite d'accidents infectieux et septico-pyohémiques graves observés chez des malades non infectés après cystostomie ou prostaticectomie, estime que si la vaccination peut être utile chez les sujets infectés, elle l'est bien davantage chez les sujets indemnes de toute infection. En effet, un individu infecté est plus ou moins auto-guéri, tandis qu'un sujet non infecté peut présenter à la suite d'un acte opératoire, aussitôt qu'il est aussi minutieusement préparé, des phénomènes d'hyper-sensibilité allergique, susceptibles de déterminer des crises infectieuses graves.

En conséquence, l'auteur propose de vacciner en particulier tous les prostatiques à urines claires, avant l'acte opératoire.

L'EPIDIDYMITIS GONOCOCCIQUE. SON TRAITEMENT. — M. Pierre BARBELLION (Paris).

L'épididymite gonococcique survient au cours d'une blennorrhagie totale (surtout si elle est suraiguë). Il faut donc empêcher par son bon traitement que l'urétrite antérieure devienne totale ou que l'urétrite totale ne se complique d'épididymite. Le meilleur traitement préventif est la chimiothérapie gonococcique dans les veines, et santalol buccal. Traitement curatif : suspensions, compresses chaudes plusieurs fois par jour, mais pas de pansement humide à demeure. Pas de vaccins.

Ce traitement est préférable aux vaccins, à la ponction, au cyanure de mercure, aux pommades.

L'ALLERGIE DE JUSSET, ADJUVANT DE L'ACTE CHIRURGICAL DANS LE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE GENITO-URINAIRE.

M. F.H. et BEAUFOND rapporte d'abord l'observation d'un malade qui, ayant présenté une lésion totale de la prostate après néphrectomie pour tuberculose rénale, eut une cicatrisation secondaire progressive et totale sous la seule action d'un traitement à l'allergine de Jussieu qui améliora en outre rapidement l'état général.

Dans deux autres cas où des fistulisations étaient à craindre en raison de l'étendue des lésions, il fut institué un traitement préopératoire à l'allergine, traitement qui fut ensuite repris très rapidement après l'intervention.

Dans ces deux cas, au dehors de l'action sur l'état général qui fut nettement favorable, la cicatrisation des plaies se fit simplement et par première intention.

CANCER DE LA VERGE CONSÉCUTIF A UN CHANCER SYPHILITIQUE. — M. VILLEMEN (Nice).

La syphilis semble créer un terrain favorable à l'évolution tardive du cancer de la verge, qui se développe parfois au niveau d'une lésion pré-cancéreuse, telle qu'une chancre induré, une plaque de leucoplasie ou d'erythroplasie. Son action pathologique a été observée par d'assez nombreux auteurs, au cours de ces dernières années. Mais il n'est pas d'exemple dans la littérature médicale où la syphilis ait déclenché l'apparition immédiate d'un épithélioma balanopénital, ou un cancer de la verge ait succédé de sans délai, en se substituant en quelque

sorte à un chancre induré, bactériologiquement et sérologiquement confirmé. L'auteur en rapporte une intéressante observation.

TRAITEMENT PREVENTIF DE LA BLENNORRAGIE FEMININE PENDANT LA PERIODE D'INCUBATION. — M. Jules JANET.

Il est classique de ne chercher à faire la prophylaxie de la blennorrhagie que pendant ses premières heures qui suivent le coït suspect.

L'auteur s'est demandé si on n'aurait pas des chances de succès à l'importe quel moment de la période d'incubation par un traitement un peu plus prolongé.

Ses expériences à ce sujet ont porté sur 13 femmes très sujettes à caution vu que leur mari ou leur amant avaient eu des rapports avec elles pendant leur période d'incubation.

Le danger couru par elles dans ces conditions est très grand. Bien que quelques-unes réussissent parfois à échapper, quand elles ont pris une injection antiseptique après le rapport.

La méthode que l'auteur a employée consiste à badigeonner et à injecter, si possible, d'argyrol à 30 pour 100, les orifices des glandes de Bartholin, les glandes de Skene et les cryptes qui entourent le méat, puis, après un bon nettoyage du vagin et du col, à introduire dans ce col un petit crayon court de 1 cm et demi à l'argyrol 20 p. 100, fixé avec un tampon de gaze et un autre petit crayon semblable à l'entrée de l'autre. Ce dernier étant immobilisé par un tampon d'ouate fixé entre les petites lèvres.

Ce traitement est répété une fois par jour, pendant trois jours.

Sur ces 13 observations, 4 ne portent que sur les dangers des rapports pendant la période d'incubation de l'homme.

Sur ces 4 femmes, 2 ont été infectées, les 2 autres ont échappé à la contamination sans aucun traitement.

Les 8 autres ont été traitées préventivement : sur ces 8 femmes, 5 ont été protégées et 3 ont eu la blennorrhagie malgré le traitement.

Ces résultats semblent encourageants malgré ces insuccès et doivent nous engager à poursuivre cette méthode.

LE TRAITEMENT DE L'INCONTINENCE ESSENTIELLE DES URINES PAR L'APPAREIL AVERTISSEUR DE GENUVILLE. — M. LÉPOUTRE (Lille).

Le but de cet appareil est d'éveiller brusquement l'incontinent, les premières gouttes d'urine actionnant une sonnerie électrique. L'auteur indique les bons résultats obtenus ; il cite en particulier l'observation d'une jeune mariée de 18 ans, qui décrit parfaitement les étapes de sa guérison.

PERFECTIONNEMENTS TECHNIQUES DU FORAGE DE LA PROSTATE. — M. Georges LUYS.

Après avoir établi que la résection endoscopique et le forage de la prostate sont deux dénominations identiques qui indiquent une seule et même opération dont il a été le promoteur et dont il revendique la paternité, expose les perfectionnements apportés au forage de la prostate par l'emploi des courants et coagulants avec son cystoscope à vision directe.

Les morceaux de prostate sectionnés avec les courants coupants peuvent être enlevés immédiatement après chaque section, et celle-ci est le plus souvent exsangue.

Avec cette instrumentation, tous les obstacles prostatiques qui empêchent la miction peuvent être complètement supprimés.

Après avoir insisté sur la nécessité d'opérer à sec et non pas dans l'eau, l'auteur, dont l'expérience remonte à 26 ans et est basée sur plusieurs centaines de cas, préconise le forage de la prostate comme le plus sûr moyen thérapeutique dans le traitement de la grande majorité des formes petites et moyennes de l'hypertrophie de la prostate.

DE LA RESECTION ENDOSCOPIQUE DE LA PROSTATE. — M. Edmond PAPIN (Paris).

L'auteur a continué à pratiquer la résection endoscopique de la prostate avec son instrumentation : il n'a pas eu dans les 29 cas nouveaux observés un seul accident. Une seule hémorragie a nécessité la cystostomie.

Le nombre des séances a été le plus souvent une seule, parfois 2, une seule fois 3 et une autre fois 4.

Les résultats sont : cas excellents, 16 ; bons, 7 ; insuffisants, 3 ; mal déterminés, 2 ; nuls, 1.

Les indications sont toujours les lésions du col non néoplasiques, les petits adénomes, les malades ou la prostatectomie serait dangereuse, les sujets pusillanimes.

Cette intervention paraît seule capable de se substituer à la prostatectomie dans des cas bien déterminés.

ACCIDENTS PARALYTIQUES CONSÉCUTIFS A LA RACHIANESTHÉSIE CHEZ LES PROSTATIQUES.

M. ORAISON rapporte trois cas d'accidents paralytiques consécutifs à la rachianesthésie chez des prostatiques âgés. Il attire particulièrement l'attention sur son 3^e cas qui se caractérise par un syndrome encéphalitique tardif associé à une paralysie des droits inférieurs des deux yeux. Il pense que ces accidents sont plus fréquents chez les gens âgés que chez les jeunes. (Voir la suite page 8).

une seule
Formule...

Dans tous les TROUBLES
de la CIRCULATION
de la MÉNOPAUSE
et de la PUBERTÉ

PROVEINASE

MIDY

Poudres titrées d'organes frais, prélevés aux Abattoirs de Paris, obtenues dans nos Laboratoires par procédé spécial Midy. Ces poudres sont mises en comprimés dès fabrication.

- HYPOPHYSE.
- THYROÏDE.
- SURRÉNALE

- GENÉT. CUPRESSUS,
- MARRON D'INDE,

Extraits secs de plantes stabilisées.

LABORATOIRES MIDY
4, Rue de Colonne-Moli, PARIS (2^e)
67, Avenue de Wagram, PARIS (17^e)



2 à 4 comprimés par jour.

LABORATOIRES DEGLAUXE
15, BOUL' PASTEUR, PARIS (XV^e)

MÉDICAMENTS CARDIAQUES
SPÉCIALISÉS

SPASMOSEDINE
SÉDATIF CARDIAQUE



DIGIBAÏNE
TONIQUE CARDIAQUE

Les 2 médicaments cardiaques essentiels

aux
dyspeptiques
enteritiques

**DAIN
GRILLÉ
BISCOTTES
LONGUETS
OU GRESSINS**

Mendelbert

Qui sont directement
assimilables.

la marque

Mendelbert

est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille: 3,50

**JUS DE
RAISIN**

FABRICANT
A
NUITS-S^g GEORGES
(COTE D'OR.)

Les Travaux du Congrès d'Urologie

(Suite de la page 7)

CYSTOSTOMIE CHEZ LA FEMME POUR CYSTITTE GRAVE PROLONGÉE NOUVEAU BERCULEUSE. — M. CH. GAUTHIER (Lyon).

J'ai été amené dans deux cas de cystite invétérée grave chez deux femmes âgées, l'une de 60 ans, l'autre de 77 ans, à pratiquer une cystostomie de dérivation. La cause de ces cystites était évidemment dans les deux faits l'insuffisance des soins donnés.

Dans un cas (femme de 60 ans), il n'y avait pas de rétention; chez la femme de 77 ans, une cystocèle d'une certaine importance facilitait un gros résidu.

La cystostomie amena la guérison en 2 mois chez la première malade, en 4 mois chez la seconde, si bien qu'au bout de ces périodes de drainage je pus le supprimer et restaurer les fonctions naturelles.

Ces cystites rebelles ont diminué beaucoup de fréquence en ces dernières années, sans doute en raison des progrès de l'urologie. En 27 ans de pratique de la spécialité, je n'ai observé que les deux faits rapportés.

L'AVENIR DE LA LITHOTRIE.

M. CATHELIN insiste à nouveau sur l'importance primordiale de la lithotritie, comme mode idéal de traitement des pierres de vessie.

Il constate l'abandon malheureux par les jeunes d'une opération qui — plus que centenaire — a fait ses preuves et craint que cette admirable technique ne disparaisse quand disparaîtront eux-mêmes les élèves que Guyon a formés, il faut absolument que le flambeau soit transmis.

RETENTION ET CALCULS VÉSICAUX. — M. O. PASTEAU.

Les calculs vésicaux engagés dans le col ou dans l'urètre peuvent déterminer de la rétention qui ne disparaît que par leur mobilisation ou leur ablation.

Mais à la suite de la suppression des calculs vésicaux, soit par lithotritie, soit par taille, la rétention vésicale, inexistante auparavant, peut se montrer plus ou moins complète chez les prostatiques.

Il en résulte que chez les prostatiques, la lithotritie ne doit plus vivre que des contre-indications de la prostatectomie; ce qui revient à dire qu'en cas de calcul vésical chez un prostatique, il faut en principe penser à compléter l'intervention par la prostatectomie.

L'A. cite même un cas où la taille ayant été faite surtout pour vérifier l'état de la prostate, qui avait été trouvée petite et de consistance normale, fut suivie d'une rétention persistante de 300 cmc., et cela bien entendu en dehors de toute cause d'origine centrale.

LA MALADIE DU COL VÉSICAL CHEZ LA FEMME. — M. G. VAN HOUTURN.

Plusieurs urologistes sont d'opinion que les uranes essentiellement masculins sont pour quelque chose dans la maladie du col vésical. Mais si on pouvait démontrer que cette maladie se présente aussi chez la femme, on aura prouvé que c'est une maladie *sui generis*.

L'auteur donne la description de cinq observations, dont une appartient au type congénital. Il finit par faire quelques remarques; d'abord qu'il est très important d'étudier attentivement le col de la vessie de la femme, aussi bien du côté de la vessie que du côté de l'urètre. Ensuite que nous avons trop négligé le mode d'écoulement de l'urine chez la femme. Le sujet est peut-être un peu gênant, mais si vous interrogez vos clientes vous verrez que vous trouverez chez la femme les mêmes altérations de la miction que chez les prostatiques. J'espère que la conclusion qui s'imposera à vous sera la même qui s'est imposée à moi: la maladie du col vésical n'est pas du tout rare chez la femme, et elle pourra éclairer beaucoup de troubles dysuriques, que l'on prend souvent pour des troubles nerveux.

PYONEPHROSE ET DIABÈTE.

M. Maurice GERARD (Lille) apporte un document clinique, intéressant la chirurgie du rein chez les diabétiques. Il rapporte l'observation d'une malade, âgée de 50 ans, qui, depuis des années, présentait des symptômes urinaires: pyurie à cobactilles, coliques néphrétiques intermittentes, puis douleurs lombaires constantes manifestant une atteinte profonde du rein droit. En outre, la patiente était atteinte d'un diabète important dont la glycosurie atteignait près de deux cents grammes en 24 heures. Au moment de l'examen, l'état général était extrêmement déficieux, avec de la fièvre, de l'anéantissement des forces, de l'obubilation intellectuelle. Les examens cliniques et la radiographie décelèrent rapidement une pyonephrose droite. Aucune exploration urologique n'étant alors possible, la malade fut soumise à une thérapeutique médicale sévère, avec régime strict et piérides d'endopancrine. En deux mois, l'amélioration fut telle que les explorations habituelles puis l'intervention chirurgicale devinrent possibles. L'exérèse d'un rein purulent, complètement détruit, put se faire, et la guérison se poursuivait sans incidents, en un mois.

Semblables faits montrent tout le chemin parcouru dans le traitement du diabète. Il n'y a pas tant d'années que, semblable cas, indéniablement grave, eût été absolument au-dessus des ressources de la thérapeutique, alors qu'actuellement, régime et insuline permettent de pratiquer, avec des suites infiniment simples et d'excellents résultats, des opérations d'une gravité certaine.

LES PREMIERS STADES DE L'ENSEMENCEMENT TUBERCULEUX DU REIN. ASPECT CLINIQUE ET BACTÉRIOLOGIQUE. — MM. R. DARGET ET BOLLEAU (Bordeaux).

Dans la très grande majorité des cas les maladies actives de tuberculose rénale se présentent à l'examen avec des lésions destructives nécessitant une intervention, alors qu'à début de l'affection est en apparence récom. Les premiers stades de l'ensemencement tuberculeux du rein s'échappent donc le plus souvent. D'après les constatations faites sur une série de malades venus pour troubles de cystite passagère et amaigrissement, il résulte que l'on constate parfois la présence, au même temps que de polymucosés et d'hématuries dans les urines, d'éléments spectraux tels que plaquettes de granulations acido-résistantes, granulations cyanophiles, bacilles acido-résistants courts et trapus. En pareil cas l'ensemencement des urines sur milieu de Laveran ou de Sauton a fourni un résultat positif pour la tuberculose. Ces éléments, observés en l'absence de tout autre germe, doivent être considérés comme constituant la première atteinte du rein par la tuberculose. La s'accroissement dans les urines d'un mucus hyalin abondant et de cristaux d'oxalate de chaux.

Le diagnostic de la tuberculose rénale à cette période, avant toute destruction du parenchyme, comme en font foi les examens uropathiques, est d'un intérêt capital car les lésions à leur début sont susceptibles de n'être traitées que par un traitement médical approprié.

TUBERCULOSE GÉNÉRALISÉE SUBITE APRES NEPHRECTOMIE.

M. ORAISON (Bordeaux) rapporte un cas de généralisation rapide, après néphrectomie pour tuberculose rénale chez un sujet présentant d'autres localisations bacillaires apparentes ou en sommeil. Il spécifie que ces cas sont très rares, qu'ils ne suffisent pas pour conseiller l'abstention, mais qu'il est bon d'en tenir compte et de réserver le pronostic de la néphrectomie dans des cas semblables.

Son malade était porteur de trois ganglions hilaires, fait qui peut servir d'argument aux partisans de la théorie de la propagation lymphatique de la tuberculose rénale. Il se demande si les cas de généralisation après la néphrectomie ne se rencontrent pas fréquemment chez des malades dont le système lymphatique est envahi.

A PROPOS DE 4 CAS RARES DE CALCULS DU REIN OPÉRÉS.

M. CATHELIN rapporte les observations de quatre femmes opérées par lui dans les conditions suivantes:

1^o Un premier cas ayant nécessité 3 interventions successives, une néphrectomie opératoire, une néphrolithotomie et une néphrotomie qui malgré cette récidive de ses deux reins, expulsant une véritable carrière de pierres.

2^o Un dernier cas de très grosse pierre taillaire de 5 cm., enlevée facilement par une petite incision du bassin, ce qui étend généralement les avantages de la pyélotomie postérieure qu'il défendait déjà il y a 20 ans.

3^o Les deux derniers cas concernent des pierres énormes donnant une tache radiologique très supérieure à la paume de la main et enlevées par néphrectomie.

Sur ces 4 malades, 3 ont guéri rapidement, la 4^e est morte le lendemain de l'opération sans avoir uriné et avec une ischémie totale du membre inférieur opposé, ce qui sera probablement en rapport avec une ligature partielle de la veine cave, l'opération faite chez une femme très grasse ayant été de fait rendue très laborieuse avec une périalisation profonde très difficile.

LE DIAGNOSTIC RADIOLOGIQUE DES CALCULS RENAUX. — M. J. FRANÇOIS (Lyon).

On peut augmenter la précision du diagnostic des calculs rénaux en montrant l'opacité calcicole dans la silhouette rénale, au radiographie prise en incidence antéro-postérieure et sur une seconde prise de trois quarts, le sujet couché en oblique sur le côté à explorer. On a ainsi la certitude que le corps opaque se trouve dans le rein. Il y a alors à faire le diagnostic différentiel avec certaines calcifications intra-rénales (calculs tuberculeux). Les corps opaques rénaux et les calculs opaques de la vessie et du cystique se projettent en dehors de la silhouette rénale sur la radio prise de trois quarts. Seuls les calculs opaques de l'uretère nécessitent une pyélographie et une incidence en incidence antéro-postérieure et une incidence de trois quarts. Sur cette dernière, ils seront vus en dehors du bassin et des reins.

QUATRE QUERISONS DE CANCER DU REIN DIAGNOSTIQUÉ PRÉCOCEMENT PAR LA PYÉLOGRAPHIE. — M. J. FRANÇOIS (Lyon).

Dès 1920, les premiers, nous avons proposé et utilisé la pyélographie, jointe aux symptômes cliniques comme moyen de diagnostic précoce des tumeurs du rein. Grâce à ce procédé nous avons pu diagnostiquer précoquement 4 cas de tumeurs malignes du rein dont la grosseur variait de celle d'une petite cerise à celle d'une petite noix. Ces 4 malades néphrectomisés sont actuellement en bonne santé et sans récidive: 10 ans, 9 ans, 7 ans et 6 ans après l'opération.

(Voir la suite page 9)

Société Médico-Chirurgicale des Hôpitaux Libres

Séance du 5 novembre 1934

Dr. FUREL-GUINOT. — Fistule iléo vésicale d'origine inflammatoire, cure radicale par voie abdominale.

Un malade atteint de cystite aiguë à colibacilles présente bientôt de la pyélonéphrite et de la fébrilité, en même temps qu'apparition des signes graves d'obstruction vésicale.

La radiographie montre qu'il s'agit d'une colonne et rétrécissement d'une anse grêle ou d'un néoplasme de l'intestin terminal situé dans la vessie.

Un premier temps par laparotomie sous-méridienne permet de constater qu'il ne s'agit pas d'une fistule cancéreuse, mais purement inflammatoire. Le cours des matières est rétabli par une anastomose au bouton Jaboulot.

Dans un second temps on pratique toujours par voie abdominale la séparation de la vessie et de l'intestin avec suture des fistules. Suites opératoires simples.

M. Pierre BOURGEOIS et H.-G. GÉRARD. — Hébaration barbiturique chronique par abus de spécialités pharmaceutiques. Terminaison par mort avec collapsus cardiaque sans coma.

Les auteurs présentent l'observation d'une malade qui usait habituellement de spécialités pharmaceutiques correspondant à des doses quotidiennes de 0 gr. 50, de composés barbituriques. A cet état d'intoxication chronique s'est ajoutée une intoxication aiguë correspondant à 5 grammes environ de composés barbituriques.

Tous ces médicaments ont été pris sans discernement en dehors de toute prescription médicale pour lutter contre un état malade persistant.

Après un début assez rapide avec hyperémie et troubles digestifs réalisant une hémo-lympho, s'est installé un collapsus cardiaque intense qui a résisté aux médications tonico-cardiaques habituelles et aux injections intraveineuses de doses moyennes de sérumine (3 injections de 0.01 gr. en 24 heures) et qui s'est terminé par la mort par étouffement.

Très important, jusqu'au dernier moment, le malade est restée parfaitement lucide, en état d'éréction barbiturique sans coma.

Les auteurs insistent sur l'importance d'une législation sévère des barbituriques et demandent leur inscription au tableau A.

M. F. MARCEL. — La Diathermo-coagulation des névrites chroniques du col.

La mise d'introduction à la projection de son film l'a rappelle l'instrumentation et la technique qu'il emploie : large évidement coagulé du col avec son électrode conique en un ou plusieurs touches dans l'exocervicite; coagulation en manchon de tout le canal cervical grâce à ses électrodes *bifurquées* ou *ovales* internes; dans l'endocervicite applications simultanées à la fois internes et externes dans les formes mixtes, *exo* et *endo-cervicales*. L'intensité est toujours forte; les incidents sont nuls; les accidents (réaction annexielle) sont possibles mais exceptionnelles; la cicatrisation est dans la règle rapide; les résultats sont, en général, excellents, mais insuffisants dans certaines endocervicites sévères.

Le film de 16 m/m que l'auteur a tourné avec la collaboration du cinéaste Fred Jany, lui permet de suivre cinq malades et illustre cette méthode rapide, simple et économique.

M. L. LANGRION. — Sur un cas de pneumonie à pneumo-bacille de Friedländer terminé par la guérison.

L'auteur présente l'observation clinique et radiologique d'une pneumonie à pneumo-bacille ayant présenté l'allure clinique d'une pneumonie prolongée et l'aspect radiologique d'une lobite supérieure droite. L'examen des crachats ayant montré sa véritable nature; ce cas est intéressant pour servir à l'étude de ces pneumonies à pneumo-bacilles et pour montrer les analogies radiologiques existant entre les différentes pneumopathies, tuberculeuses ou non, entre lesquelles l'examen bactériologique est souvent indispensable pour établir une notion étiologique exacte.

lisez "l'Informateur Médical"

LES TRAVAUX du Congrès d'Urologie

(Suite et fin de la page 8)

COLIQUE URETERALE ET CONTRACTION DE L'ABDOMEN. — M. G. LÉPOUTRE (Lille).

On peut observer la contraction musculaire au cours d'une colique néphrétique. Quand il y a des signes urinaux, le diagnostic est facile. Dans d'autres cas, il présente de grandes difficultés et nécessite une surveillance très attentive du patient.

DEUX CAS DE CALCULS DE LA PORTION INTRAMURALE DE L'URETÈRE. — M. Louis MICHON.

Dans un cas le calcul a été enlevé par taille, le diagnostic exact n'ayant pu être réalisé avant l'intervention. Dans le deuxième cas, l'opération a été faite par les voies naturelles; dans un premier temps, section par voie endoscopique de la muqueuse vésicale sous laquelle le calcul — invisible à la radiographie — fait saillie; dans un deuxième temps, le calcul étant tombé dans la vessie, lithotritie. L'auteur insiste sur les bons résultats que l'on peut souvent obtenir, en pareils cas, en opérant par les voies naturelles.

L'IMAGE RADIOGRAPHIQUE DE L'URETÈRE PATHOLOGIQUE ET EN PARTICULIER DE L'URETÈRE PROSTATIQUE.

M. Maurice CHEVASSU voudrait que l'urographie entrât décidément dans les moyens d'exploration usuelle. On est loin de lui attribuer aujourd'hui toute l'importance qu'elle mérite.

L'urographie est déjà fort intéressante pour l'étude de l'uretère antérieur, mais sa grande révélation c'est la pathologie de l'uretère prostatique. Vous faites une urographie à un rétréci que vous croyez banal, et vous êtes tout étonné de constater des infiltrations pathologiques au niveau de la prostate. Derrière un abcès urinaire, une bulbite, l'injection opaque va déceler les dégâts considérables dans tout l'uretère postérieur. Et le blennorrhagien chronique qu'on s'acharne à laver et qui ne guérit pas, montre dans ses cavernes prostatiques, résidus d'abcès plus ou moins coagulés, la raison de sa non guérison. Et toutes ces lésions que l'urographie révèle peuvent être parfaitement inaccessibles à l'examen clinique le mieux conduit, au doigt le plus habile au toucher rectal.

Mais alors même que le toucher rectal révèle l'existence d'une lésion prostatique, combien d'erreurs ne commettons-nous pas cliniquement en touchant la nature des lésions ainsi que leur étendue. Combien il est souvent difficile de faire, chez un vieillard, le diagnostic entre un cancer de la prostate et une prostatite chronique. L'urographie tranche immédiatement les hésitations.

Dans les hypertrophies prostatiques, elle est bien loin d'être sans intérêt. Non seulement elle montre l'aspect des déformations, l'existence ou la non existence d'un lobe médian, tout cela par un procédé infiniment plus aisé et moins pénible qu'une cystoscopie ou une urétroscopie. Mais dans bon nombre d'hypertrophies prostatiques, l'urographie découvre des lésions coexistantes de prostatite chronique.

La communication est accompagnée de la projection de 50 clichés d'urographies au diaphragme faites par voie ascendante au moyen du petit appareil, l'urographe, que M. François Moret, assistant de radio-diagnostic au pavillon Albarran, a fait construire à cet effet, et représentant des images typiques de toute la pathologie uréthro-prostatique.

L'urographie, méthode si simple et si indolore, est si profondément instructive qu'on ne saurait trop plaider pour que ceux qui n'en ont pas encore l'expérience veuillent bien au moins l'essayer.

PALLAS

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS

UN MAGAZINE DE LUXE

64 pages grand format — Couverture et hors-Texte en couleurs bourrés de texte et d'illustration.

Paraitra prochainement

Directeur: Docteur J. CRINON.

CARENCES et ETATS de PRECARENCE en VITAMINE A



RETARDS DE CROISSANCE - ANÉMIES ANOREXIES - AMAIGRISSEMENT HYPOTONIES - CONVALESCENCES GROSSESSE - ADÉNOPATHIES

SOLUTION HUILEUSE
titrée à 25.000 UNITÉS INTERNATIONALES DE VITAMINE A PAR CC.
soit 1000 unités par goutte.
Flacon de 10 cc.

CAPSULES GÉLATINEUSES:
contenant chacune 10.000 UNITÉS INTERNATIONALES DE VITAMINE A
Etuil de 25 capsules

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE
SPECIA
Marques POULÉNC FRÈRES et USINES DU RHONE
21, rue Jean-Goujon PARIS (8^e)

La **ZOMINE**
DU PROFESSEUR CHARLES RICHEL
ne manque jamais le but
LABORATOIRES LONGUET, 34, RUE SEDAINÉ PARIS

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC
Après et entre les repas
PASTILLES VICHY-ÉTAT
facilitent la digestion



Entérites

Dermatoses -
colites
Adultes

Lactéol-Liquide
Lactéol-Comprimés
du Dr BOUCARD

gastro-
entérites
hémorragiques
-
Auto-intoxication

Echantillons
30 rue Singer



Revue de la Presse Scientifique

PSEUDO-CANCERS GASTRIQUES GUERIS APRES SIMPLE LAPAROTOMIE. TUMEURS INFLAMMATOIRES DE L'ESTOMAC. G. JEANNÉY. — (Gazette des sciences médicales de Bordeaux.)

Si je reviens aujourd'hui sur des faits qui, sans doute, sont bien connus des chirurgiens, c'est qu'ils méritent d'être soulignés devant des médecins parce qu'ils plaident pour la laparotomie exploratrice systématique, même dans les cas en apparence désespérés. Précoce, cette opération permet d'enlever avec les plus grandes chances de guérison les cancers au début ; tardive dans les cas dits inopérables, elle donne encore des victoires, victoires de hasard, sans doute, dans les erreurs de diagnostic, en particulier dans les tumeurs inflammatoires prises pour des cancers, mais victoires quand même, puisque ces malades abandonnés à eux-mêmes seraient morts, suivant toutes probabilités.

En pratique, voici comment se résume d'ordinaire l'histoire du malade : Un homme ayant dépassé la quarantaine présente, depuis quelques mois, un fléchissement marqué de l'état général, de l'amaigrissement, de la pâleur, de l'asthénie, avec des troubles gastriques : crampes, anorexie, malaises gastriques, hémorragies persistantes. On pense à un cancer gastrique ; la radiographie confirme ces craintes et l'on intervient. Le ventre ouvert, on se trouve en présence d'un volumineux tumeur, infiltrant l'estomac, le fixant aux organes voisins, avec adénopathie dans le petit épiploon. Devant le mauvais état général et l'étendue du soi-disant cancer, le chirurgien refuse ou se contente d'une simple gastro-entérostomie palliative. Et, à la surprise de tous, le malade s'améliore, se transforme, et guérit cliniquement, puisque trois, quatre ans après il est encore vivant.

Cette survie signale l'erreur de diagnostic. Il s'agissait d'un pseudo-cancer qu'une simple exploration, ou une gastro-entérostomie ont guéri.

Quels sont ces pseudo-cancers ? Peut-on les reconnaître ? Comment les traiter ? Telles sont les questions que nous envisagerons ici d'après quelques observations personnelles.

Ces notions sont, à mon sens, très encore récentes au point de vue pratique et il est bon d'en tirer profit.

Tout d'abord, elles légitiment la laparotomie exploratrice systématique que certains hésitent encore à faire. Il n'est pas de tumeur en apparence si grave, si cachectisante qui ne mérite au moins une exploration chirurgicale. Le ganglion de Trézier, lui-même, dont Nard a montré dans sa thèse qu'il pouvait n'être qu'une réaction inflammatoire banale, n'est plus un *non me tangere*. L'exploration permettra, dans des cas en apparence désespérés, d'obtenir parfois des remissions et si on a la chance de se trouver des guérisons définitives chez des malades qui sans elle, auraient succombé. Il y a donc ici tout à gagner et rien à perdre.

A plus forte raison ces constatations nous rendent-elles interventionnistes dans les cas moins avancés. S'il est évident qu'il faut, autant que possible, recourir dans le cancer à la gastro-entérostomie (les opérations en deux temps donnant de moins bons résultats), il est non moins évident qu'il faut, en présence d'un sténose cachectique, savoir se contenter d'une gastro-entérostomie palliative, quitte à compléter son intervention dans un deuxième temps. Il en est de la gastro-entérostomie comme de toutes les dérivations (anus iliaque ou gastrotomie) : elle peut donner des surprises inespérées.

LE TRAITEMENT CHIRURGICAL DES ARTHROPATHIES CHRONIQUES NON TUBERCULEUSES. A. AMES. — (Le Progrès Médical.)

Il est généralement admis que les arthropathies chroniques non tuberculeuses relèvent du traitement médical et de la cure thermique. Pour un grand nombre de cas, cette affirmation est exacte, mais, actuellement, il convient d'accorder une place notable à la chirurgie dans le traitement de ces arthropathies.

Il faut, en effet, tenir compte des échecs du traitement médical et de la crénothérapie. En outre, certains malades sont dans l'impossibilité de suivre ces traitements, à cause de leur situation sociale. Souvent encore, ces lésions s'observent chez des jeunes,

en pleine vie active ; ils ne peuvent, par conséquent, accepter une thérapeutique de longue durée. Enfin, et surtout, il faut tenir compte des succès indusés obtenus par les interventions chirurgicales et évaluer systématiquement leurs indications et leurs résultats.

Cette chirurgie paraît jeune, parce qu'elle jouit d'un renouveau relativement récent. En réalité, elle peut être considérée comme une des plus anciennes, puisque, en 1840, Ambroise Paré opéra Jean Bourlier d'un corps étranger du genou ; gros comme la avellane » (Guy de Chauliac fit la même intervention avec le même succès et leur exemple fut suivi par Pechlin [1699], puis par Simon, Hervin, Gocher, Ford, Suzier, etc. La chirurgie de cette époque, grâce aux progrès réalisés à l'alcool et aux alcoolates aromatisés, connus des succès étonnants. Malheureusement la « chirurgie des cataplasmes » de cette époque amena des désastres et on la guisa s'écrit opérateur.

Quelles sont les variétés d'arthropathies chroniques non tuberculeuses qui, dans des cas soigneusement choisis, peuvent relever du traitement chirurgical ?

Certaines arthropathies post-traumatiques ou par troubles statiques :

— arthrite traumatique vraie simple et ses séquelles ;

— arthrite traumatique déformante par lésion cartilagineuse ;

— arthrite traumatique par déformation des surfaces articulaires (déformation secondaire) ;

— ostéo-chondrite disséquante de Komar ;

— arthrites des articulations « mal appaies » insuffisantes ; par malformation congénitale, par lésion traumatique, ou trophique, ou par surcharge ; comme coxa-valga, subluxation congénitale, etc.

Les séquelles de l'ostéo-chondrite déformante.

Certaines arthropathies d'origine endémique.

Certaines arthrites chroniques infectieuses par syphilis ou par gonococque, par exemple.

Les arthrites juvéniles.

Les arthrites sèches et, plus particulièrement, les arthrites sèches des jeunes (arthrite sèche de l'adolescence).

Certaines variétés de rhumatisme déformant, surtout chez des sujets jeunes :

— arthrites avec corps étrangers ;

— arthrites de Henderson ;

— arthrites villosités ;

— quelques arthrites avec destructions osseuses ;

— quelques cas d'arthrites polyarticulaires.

CE QUE LE MEDECIN DOIT SAVOIR DU TRAITEMENT CHIRURGICAL DE LA MALADIE DE BASEDOW. PAR M. G. JEANNÉY. — (Gazette des sciences médicales de Bordeaux.)

Le chirurgien surtout s'il n'a pas une longue expérience de cette chirurgie, doit être très strict sur les contre-indications.

Les cas anciens, déjà traités par une multitude de traitements médicaux ou physiothérapeutiques sont trop souvent des cas invincibles avec lésions viscérales, cœur mou, diabète, insuffisance glandulaire multiple, cachexie, vomissements, acidose, troubles circulatoires rebelles, etc. Chez ces malades, il sera prudent de n'intervenir que par des opérations sérieuses en plusieurs temps et encore après une rigoureuse préparation.

De même seraient considérés comme inopérables, — au moins temporairement, — les formes aiguës ou suraiguës avec lésions viscérales graves.

Chez des inopérables, la radiothérapie sur l'ultime ressource, parfois efficace (Barré et Peycelon).

Enfin, ne pas opérer en période de crise, attendre que la poussée aigüe ait cessé et l'influence du repos et de l'iodo, pour intervenir.

Lorsque, il y a quelques années, je me suis plus spécialement intéressé à la question de goitres exophtalmiques, j'ai demandé à des médecins qui me font l'honneur de me confier leurs malades, de bien vouloir faire examiner les goitres exophtalmiques qu'ils soignent. J'en ai aussitôt reçu un nombre important et ai pu en opérer quelques-uns (vingt-six, sans une mort).

ALLOCHRYSSINE LUMIÈRE

AUROTHERAPIE PAR VOIE INTRAMUSCULAIRE

TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE SOUS TOUTES SES FORMES

Absorption facile et rapide — Tolérance parfaite
Aucune réaction locale, ni générale

CRYOGÉNINE LUMIÈRE

LE MEILLEUR ANTIPYRETIQUE ET ANALGÉSIQUE

ACTION VÉRITABLEMENT RAPIDE DANS LA FIÈVRE ET LA DOULEUR

Ne détermine pas de sueurs profuses, ni de tendance au collapsus
ne ferme pas le rein, ne provoque pas de vertiges, pas de contre-indications

CRYPTARGOL LUMIÈRE

COMPOSÉ ARGENTIQUE STABLE, ATOXIQUE

AUSSI ANTISEPTIQUE QUE LE NITRATE D'ARGENT

Non irritant, kératoplastique - Aucune intolérance digestive ou cutanée
muqueuse — Jamais d'argyrisme

EMGE LUMIÈRE

MÉDICATION HYPOSULFITIQUE MAGNÉSIENNE

PROPHYLAXIE ET TRAITEMENT DE TOUS LES TROUBLES LIÉS À UN ÉTAT D'INSTABILITÉ HUMORALE - ANTI-CHOC

Littérature et échantillons gratuits sur demande

Sté A^{me} des Produits Chimiques Spéciaux "BREVETS LUMIÈRE"
45, rue Villon, LYON - Bureau à PARIS, 3, rue Pau-Dubois

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

ENFANTS 2 centicubes

ADULTES 5 centicubes

Une injection sous-cutanée au moment de la crise

LABORATOIRE CORBIÈRE, 27, R. Desrenaudes PARIS

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale

VIOXYL

MOUNEYRAT

Céro-Aréalo-Rémo-Thérapie Organique

Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES

Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES

Formes : ÉLIXIR (Adultes : 2 à 3 cuillerées à café) et GRANULÉ Dose (Enfants : 12 doses) par jour

Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète

Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-LE-GARENNE, près ST DENIS (Lot)

Chronique des Assurances

Assurance « Individuelle »

Il est indispensable qu'un assuré fasse savoir aux bénéficiaires qu'il a souscrit un contrat d'assurances, afin qu'en cas d'accident, empêchant personnellement l'assuré de faire la déclaration à la Compagnie, les personnes au profit de qui l'assurance a été souscrite puissent faire les démarches indispensables auprès de l'assureur en vue de l'indemnité.

Il faut donc, pour éviter des contestations, adresser aux Compagnies d'assurances les déclarations d'accidents dans le délai mentionné dans les polices pour que toutes constatations soient faites permettant un accord rapide sur les résultats de l'enquête.

La déclaration d'accident doit comporter les renseignements susceptibles d'éclaircir notamment les assureurs, sur les causes de l'accident, les circonstances, la date, l'heure et le lieu où il s'est produit. Citer le nom des témoins, s'il y en a, qui ont assisté à l'accident. Si l'accident est survenu sur la voie publique faire établir un rapport par la police ou le gendarmier.

Le médecin appelé immédiatement appor- ter un témoignage solide.

Si l'accident est survenu dans un lieu isolé, en pleine campagne, par exemple, il suffit d'écrire, comme l'indiqua un arrêt du 25 février 1907 de la Cour de Douai : des constatations graves, précises et concordantes, qui doivent pas naturellement être en contradiction avec les dires de la victime.

Il ressort de tout ceci, que les assurés ont un intérêt particulier à faire une déclaration franche et sincère, et surtout ne pas chercher à cacher leur cas, ni à tromper les Compagnies, et qui n'est d'ailleurs pas si facile.

Il y a des assurés qui se font des illusions et attendent que les Compagnies d'assurances, comment ceux qui elles-ci ne montrent une certaine méfiance après avoir été victimes de fraudes et d'escroqueries.

Pour répondre à cela il suffit de se rappeler les procès tout récents des incendiaires de la Seine et l'affaire Sarret-Schmidt.

De fautes d'escroqueries de ce genre se produisent très fréquemment. Elles font moins de bruit parce que moins importantes que celles dont le parle ici.

Il est tout naturel que les assureurs s'entourent de toutes les garanties, comme le fait un simple particulier sur le point de traiter un affaire.

Il faudra également que la victime, après avoir été visitée par un médecin, suive les soins de ce dernier et qu'elle n'aggrave pas son état par insouciance ou négligence, ce qui vaut pour but d'indisposer la Compagnie d'assurances qui serait en droit de refuser les indemnités pour les conséquences du défaut de soins.

Les médecins de la Compagnie intéressée

AVIS DE CONCOURS

pour un emploi d'inspecteur départemental d'hygiène

Un concours sur titres et sur épreuves pour la nomination de l'inspecteur départemental d'hygiène de Meurthe-et-Moselle est ouvert. Les candidats doivent être Français, docteurs en médecine, titulaires du diplôme d'hygiène ou déjà titulaires d'un poste d'inspecteur départemental d'hygiène ; âgés de trente ans au moins et de quarante ans au plus.

Les candidats devront adresser une demande écrite de participation au concours au préfet de Meurthe-et-Moselle (service d'hygiène), avant le 30 novembre 1934. A cette demande seront joints : un extrait de l'acte de naissance, une copie certifiée du diplôme de docteur en médecine et du diplôme d'hygiène, un état des titres et travaux scientifiques, un état des services civils et militaires.

L'inspecteur départemental d'hygiène devra consacrer tout son temps à ses fonctions.

Entrée en fonctions : le 1^{er} janvier 1935.

Traitement :
5^e classe, 36.000 francs.
2^e classe, 40.000 francs.
1^{re} classe, 44.000 francs.
Classe exceptionnelle, 48.000 francs.
Hors classe, 52.000 francs.

Indemnités :
De déplacement, 6.000 francs.
De résidence, 1.200 francs.
De charges de famille : comme pour les fonctionnaires de l'Etat.

Le fonctionnaire peut demander son affiliation à la caisse des retraites départementales.

auront le droit de visiter la victime pour déterminer son état d'une façon officielle.

Les inspecteurs de la Compagnie qui peuvent effectuer des vérifications matérielles pourront également demander des éclaircissements ou des détails sur l'accident à la victime assurée.

En cas d'accident ayant entraîné la mort de l'assuré, le bénéficiaire ou les ayants droit toucheront le capital assuré.

En cas d'infirmité permanente, l'assuré recevra, au moment où sa blessure sera consolidée, guérie, et que la Compagnie aura acquis la certitude d'une infirmité, un capital égal au pourcentage évalué sur la degré de l'infirmité.

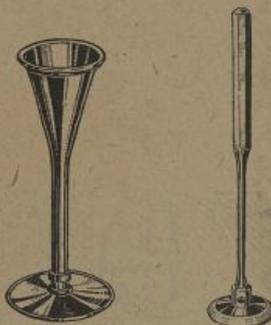
Toutefois il est possible que les deux médecins — celui de la Compagnie et celui de l'assuré — ne soient pas d'accord sur le degré de l'infirmité. Un troisième médecin sera nommé amiablement, par les deux premiers, pour trancher le différend. Ou, à défaut de cette nomination amiable, le médecin expert sera nommé par voie de référé au tribunal de première instance.

Chaque partie paie son médecin et le troisième sera payé par moitié par chacune d'elles.

En cas d'incapacité temporaire l'assuré touchera l'indemnité journalière prévue par la police, soit pendant 300 ou 300 jours, suivant la forme du contrat.

(A suivre.) J. LAMBERT-SORBI,
Contentieux Assurances,
Informateur Médical,
111, boulevard Magenta,
PARIS.

En vous abonnant pour un an à L'INFORMATEUR MÉDICAL demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

MEDICATION ALCALINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE
Comprimés Vichy-Etat
3 à 4 comprimés pour un verre d'eau
TOUTES PHARMACIES

TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT
RHIZOTANIN CHAPOTOT
TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE
NEUTRALISATION des TOXINES
AMÉLIORATION RAPIDE des ACCIDENTS DIARRHIQUES
2 FORMES : Gâchettes pour Adultes, 2 à 6 par jour.
Poudre pour Enfants, 2 à 4 mesures par jour.
Avoir soin de bien sélectionner.
Éch. méd. gratuit. - AUBRIOT, 56, B^o Ornano, PARIS
R. C. Seine, 20.619

Traitement du PARASITISME INTESTINAL
PAR LES PYRÉTHRINES
CHRYSÉMINE
PERLES & GOUTTES
Sans contre-indications, Aucune toxicité
LABORATOIRES CARTERET, 15, rue d'Argenteuil
PARIS

PHOSOFORME
ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE
ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU
UTILISABLE PAR L'ORGANISME
DYSPEPSIES - NEURASTHÉNIES - INSUFFISANCES HÉPATIQUES - (AZOTÉMIÉS)
ASTHÉNIES - MINÉRALISATION - SCLÉROSES - LITHIASES
Mode d'emploi et dose moyenne : 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de boisson sucrée à prendre au cours des repas.
DROUËT & PLET - Rueil - Banlieue Ouest de Paris
CAVALLÉ, Prof. à la Faculté de Bordeaux
ESCAT, Prof. à la Faculté de Toulouse.
GERARD, Prof. à la Faculté de Lille.
LAFITTE-JARAUQUE, Prof. à la Faculté de Paris.
REMOND, Prof. à la Faculté de Toulouse.
SPILLMANN, Prof. à la Faculté de Nancy.

AGOCHOLINE DU D^r ZIZINE

GRANULÉ SOLUBLE
(avec ou sans menthe)
Peptone sèche purifiée + Sulfate de magnésie anhydre
Cholécystites chroniques, Congestion du Foie
Lithiase biliaire, Ictère et Cholémie
Dyspepsies réflexes - Constipation d'origine hépato-biliaire
Migraines, Vertiges, Eczéma, Prurit
Posologie : 1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun, dans un demi verre d'eau chaude
LABORATOIRES du D^r ZIZINE, 24, rue de Fécamp, Paris (12^e)
En Argentine, en Uruguay, aux États-Unis, l'Agocholine s'appelle Agozizine

VIVOLÉOL
HUILE DE FOIE DE MORUE
NATURELLE ET SÉLECTIONNÉE
Garantie active et riche en vitamines
Facteur antirachitique et facteur de croissance
(Certifiée biologique française)
Bébés : 15 gouttes au 1^{er} et 2^e enfants, 30 à 40 gouttes à partir de 3 ans.
Adultes : 1 cuillerée à soupe par jour
LABORATOIRES DU D^r ZIZINE, 24, RUE DE FÉCAMP, PARIS XII^e

HÉNET, 108, CARRÉ JAVEL

Exentérol

INSEVA

PANSEMENT-VACCIN
INTESTINAL

ENTÉRITES

ENTÉRO-COLITES
AUTO-INTOXICATIONS
TOUTES INFECTIONS
D'ORIGINE INTESTINALE

INSTITUT DE SÉRO ET
VACCINOTHÉRAPIE DE GARCHES
ÉCHANTILLONS : LABORATOIRES DU DOCTEUR F. DEBAT
60, RUE DE MONCEAU, 8^e

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, 120 ANS..... 30 fr.
ÉTRANGER, 120 ANS..... 75 -
Conte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 334 — 2 DÉCEMBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

∴ L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ∴



Photo Paulus. — Clém. 110. 111.

Une vente de charité en faveur de l' "Appui Maternel" a eu lieu ces jours derniers à la Faculté de Médecine de Paris

A propos de la Vulgarisation Médicale

par M. le Professeur VANVERTS

Les questions médicales ont toujours excité la curiosité du public. Elles ont trouvé dans les livres et les dictionnaires, dans les journaux et les revues, dans les conférences et, plus récemment, dans la T. S. F., de puissants moyens de diffusion qui ont pris actuellement un développement considérable.

Excellente quand elle est bien comprise et qu'elle vise l'intérêt général, la vulgarisation médicale devient néfaste quand elle dépasse les limites dans lesquelles elle doit se tenir ou quand elle est employée pour la défense d'intérêts particuliers.

L'erreur principale de ceux qui vulgarisent la science médicale est de ne pas se rendre compte — ou de paraître ne pas se rendre compte — de ce qu'ils doivent dire, ni du terrain sur lequel ils évoluent.

Ce terrain est celui de l'ignorance des choses de la médecine. A des esprits nullement préparés on fournit une alimentation scientifique qu'ils sont incapables de digérer et d'assimiler et qui leur est inutile et néfaste.

Ainsi, mal comprise, la vulgarisation médicale ne peut donner que de mauvais résultats.

Le public s'y intéresse d'autant plus qu'elle traite des questions dont il a entendu vaguement parler et sur lesquelles il est heureux de pouvoir se procurer quelques renseignements. Fier d'avoir ainsi pénétré dans les se-

crs fut un essai malheureux que l'on se garda de répéter.

La même remarque peut être faite au sujet des affiches, concernant la tuberculose, le cancer, la syphilis, etc... Le but très louable de ceux qui les ont rédigées a été d'attirer l'attention, soit sur les premiers symptômes de ces affections et sur leur curabilité, à l'effet d'amener les intéressés à consulter leur médecin d'une façon précoce, soit sur les mesures d'hygiène nécessaires pour éviter la contagion. J'ignore si les conseils donnés ont été efficaces, mais j'ai fait, avec beaucoup d'autres, les constatations suivantes : 1° La crainte de la tuberculose et du cancer est devenue une hantise pour beaucoup d'individus qui vivent dans la crainte perpétuelle de ces maladies et qui, à l'apparition du moindre trouble, sont persuadés en être atteints. Ils compliquent et attristent leur vie par la mise en pratique de mesures qu'ils considèrent comme prophylactiques et qui sont souvent illogiques ou mal comprises. Cette phobie de la maladie est telle que le médecin ne parvient pas toujours à la faire disparaître de l'esprit de ceux qui viennent le consulter. — 2° En présence de symptômes qu'ils attribuent, à tort ou à raison, à une maladie redoutée, certains individus préfèrent ne pas s'adresser au médecin de peur que celui-ci reconnaisse l'existence de cette maladie et leur donne une certitude à laquelle ils préfèrent le doute.

J'ai jusqu'ici supposé que la vulgarisation scientifique était inspirée par la recherche de l'intérêt général. Il faut malheureusement reconnaître qu'il est loin d'en être toujours ainsi et que l'intérêt particulier est trop souvent en jeu.

C'est le reproche que l'on a parfois fait aux conférenciers et aux auteurs d'articles de vulgarisation. Le but poursuivi par eux n'est-il pas surtout de se faire connaître et d'attirer l'attention sur eux ? Je ne crois pas que ce reproche soit tout à fait exact ou, du moins, qu'il doive s'opposer à une vulgarisation bien faite. Si ce qui est dit ou écrit présente un intérêt d'ordre général, et ne sert pas exclusivement à défendre des intérêts particuliers, il n'y a qu'à reconnaître le bien qui est ainsi fait. Ceux qui cherchent à être utiles ont le droit de retirer un profit de leurs efforts.

La vulgarisation médicale, inspirée surtout, sinon exclusivement, par l'intérêt de celui qui la pratique, se manifeste sous diverses formes. Il y a d'abord la réclame pour tel ou tel produit pharmaceutique dont on vante les propriétés dans une ou plusieurs maladies.

Les brochures déposées dans les boîtes aux lettres, les circulaires entourant les flacons ou les boîtes, les articles insérés dans les journaux, la publicité faite par T. S. F., ont, en cette matière, une influence incontestable sur le public et se développent de plus en plus.

C'est parfois au cours ou à la suite d'une conférence d'allure scientifique, faite par T. S. F., que sont signalées les vertus de telle substance ou de tel mode de traitement. J'ai eu récemment l'occasion d'écouter successivement plusieurs conférences, dont l'une exposait les symptômes de l'artério-sclérose et ses complications, dont l'autre décrivait les diverses maladies du foie et des voies biliaires, dont une troisième étudiait l'ulcère variqueux ; chacune d'elles se terminait par des considérations thérapeutiques où le conférencier vantait les propriétés de la méthode X. J'ai trouvé, quelques jours après, dans un journal, la même méthode préconisée comme mode de traitement des panaris !

Les livres et les dictionnaires de médecine, rédigés à l'usage du public, dans un intérêt commercial, constituent le mode de vulgarisation le plus néfaste. Ils sont, en effet, supposés renfermer l'exposé de toute la science médicale et ils sont destinés à permettre à tout individu de diagnostiquer et de traiter les maladies dont lui ou les siens sont atteints. Les médecins savent par expérience les désastres qu'engendre la lecture de ces livres et de ces dictionnaires et qui peuvent se résumer ainsi : erreurs d'interprétation, erreurs de diagnostic, erreurs de traitement, retards apportés dans la mise en vigueur de la thérapeutique efficace, etc...

Les intérêts matériels qui sont liés à la publicité médicale et par conséquent à la vulgarisation utilisant cette publicité, sont tels que l'on ne peut espérer arriver à supprimer une source aussi importante de profit. Il faut se borner à en limiter les effets funestes.

Le rôle du médecin peut être très efficace en cette matière : conseiller les familles — qui, quoiqu'on en dise, continuent, pour la plupart, à avoir confiance en lui — il doit mettre en garde contre les dangers de la réclame et de la littérature médicales à l'usage du public.

Le gouvernement a, de son côté, un pressant devoir à remplir en interdisant l'usage de la T. S. F. pour la publicité médicale et



M. LE PROFESSEUR BEZANÇON A ACCEPTÉ DE PRENDRE LA SUCCESSION DU PROF. LÉON BERNARD TANT DANS LE SERVICE HOSPITALIER DE LAENNEC QUE DANS LA CHAIRE OCCUPÉE PAR LE REGRETTÉ MAÎTRE PRÉMATURÉMENT DISPARU.

pharmaceutique. Cette interdiction pourrait être décidée dès maintenant et constituerait un préliminaire aux mesures qu'un ministre de l'Hygiène s'est proposé de prendre pour mettre un frein à la réclame médico-pharmaceutique, si funeste à la santé publique.

Après avoir signalé les inconvénients et les dangers que présente souvent la vulgarisation, j'exposerai comment celle-ci doit être comprise, selon moi, pour échapper à ces inconvénients et à ces dangers et pour atteindre le but qu'elle se propose.

Il importe, en cette matière comme en toute autre, de réfléchir avant d'entreprendre, de fixer le but à atteindre, d'étudier soigneusement la méthode à suivre et surtout de se rendre compte du terrain sur lequel on va évoluer, c'est-à-dire de l'état d'esprit de ceux auxquels on s'adressera.

La vulgarisation médicale doit viser à rendre service au public en donnant à celui-ci les notions dont il est besoin pour veiller à la conservation de sa santé et aussi en le mettant au courant de l'état de la science médicale et de ses récentes découvertes.

Sur le second point, on ne saurait agir avec trop de prudence, comme le montrent les exemples que j'ai cités plus haut. Il faut éviter de présenter au public de savants exposés qu'il n'est pas capable de comprendre et d'assimiler ; il suffit de lui donner confiance en la médecine et de lui montrer les ressources que celle-ci tient à sa disposition.

En ce qui concerne le premier point, l'enseignement doit être très élémentaire et porté sur l'anatomie, la physiologie et l'hygiène. L'individu doit posséder des notions élémentaires sur la disposition et le fonctionnement de son organisme, sur les moyens hygiéniques nécessaires à la protection de sa santé et sur les soins d'urgence à donner en cas d'accident (1).

L'école est entrée dans la voie d'une vulgarisation médicale bien comprise. Son action est à favoriser, car il y a beaucoup à faire en cette matière. On peut toutefois se demander si l'enseignement ne devrait pas être confié au médecin, qui, mieux que quiconque, sait ce qu'il faut apprendre aux enfants et aux jeunes gens.

Les cours d'infirmières, qui se sont multipliés depuis la guerre, remplissent, eux aussi, un rôle très important. Je note toutefois que leur programme devrait être modifié et assurer un enseignement à la fois moins théorique et plus pratique, mieux adapté au but poursuivi. Ils sont suivis par beaucoup de jeunes filles ou de jeunes femmes qui, ne se destinant pas au métier d'infirmière, devraient s'instruire pour rendre service autour d'elles et pouvoir aider le médecin ou le chirurgien et assurer l'exécution de leurs ordres.

(Voir la suite page 6).

(1) Est-il besoin de rappeler certains événements récents, particulièrement sensibles, qui montrent l'utilité de fournir au public des notions suffisantes pour permettre d'arrêter une hémorragie en attendant l'arrivée du médecin ?

On a proposé de multiplier les organismes de premiers secours. Toute souhaitable et toute efficace qu'elle soit, cette multiplication n'éviterait pas que les blessés continuent à mourir d'hémorragie si, en cas de pluie d'une ardeur insupportable, l'hémostase temporaire n'est pas immédiatement assurée par un des témoins de l'accident.

LA CÉRÉMONIE DU ONZE NOVEMBRE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Le jour de l'anniversaire de l'Armistice, le groupe de médecins parisiens, appartenant à diverses sociétés constituant la Fédération des Médecins du Front, est venu déposer une gerbe sur le monument élevé à la Faculté de Médecine à la mémoire des médecins tombés au champ d'honneur pendant la grande guerre.

Le docteur Landrin, président de la Réunion des Médecins du Front, s'est fait honneur de présenter par M. le docteur Schneider, président de l'Union des Médecins Mutilés de Guerre.

Après une vibrante allocution du docteur Schneider, M. le professeur Roussy prononce les paroles suivantes :

« Une fois encore, Messieurs, inclinons devant ce monument de notre souvenir et de notre gratitude. L'hommage ému de la Faculté de Médecine de Paris... »

« Seize ans déjà, depuis que, de la place de la Concorde à l'Arc de Triomphe, un peuple nous aient précipité vers les drapés de pierre de François Bude cressa-ai vos votes de l'Éclair, le jour la paix reconquise par la victoire de nos armes... »

« Je vous remercie de n'avoir rien oublié de détails et des gloires de notre Faculté. Plus réunis dans la piété de cette Journée anniversaire, élevons nos cœurs vers les hommes, nos frères, nos amis, nos maîtres, nos frères qui ont péri, un matin d'août, les tacles hémorragiques de la paix pour entrer dans la fraternité mille peuples... »

« Les médecins qu'aujourd'hui nous sommes célébrons ne cessent d'être des médecins. Ils les dangers que court leur pays, la volonté que leur science participait au salut de leur pays, à la sauvegarde de nos libertés. Ils ont tout en autre pour restituer à leur patrie les penseurs et penser les plaines les plus barbes furent, pour l'amour de la paix, les médecins la plus implacable des guerres. Au cours de cette mission, des milliers sont tombés. Heurte, d'un poète, heureux ceux qui sont morts pour leur pays et leur feu... »

« Qu'il me soit permis, Messieurs, au moment où vous venez, une fois encore, déposer cette gerbe de souvenir, de souligner le grand cœur qui n'a de sacrifices n'ait pas été vain... »

« Avec vous, Messieurs, devant ce monument nous nous inclinons avec respect... »

Après ce discours, une minute de silence fut observée.

Parmi les présents nous avons remarqué MM. Schneider, Landrin, Ménéret, Hambris, de Parrel, Jouve, Pasquier, Tourmay, Lejol, Leroux, etc., etc.

La cérémonie terminée, MM. les docteurs O'Flaherty et Jouve furent reçus par M. le doyen Roussy et lui exposèrent le vœu suivant :

Dans le but de glorifier nos morts et surtout d'exalter le rôle du médecin pendant la guerre, on devrait réclamer aux Pouvoirs publics par la Faculté de Médecine de Paris, la création de la Légion d'honneur.

Ce n'est pas certes que les médecins tombés ne soient pas appartenant à toutes les Facultés, mais c'est la Faculté de Paris qui compte le plus grand nombre de morts.

M. le doyen Roussy fit observer qu'il était aussi possible aux autres Facultés de décider qui comptent tant de victimes de la guerre, et à titre symbolique, en même temps qu'on effectuerait la demande pour la Faculté de Paris, on pourrait rédiger une amiable demande pour une grande Faculté de province.

La situation actuelle des opticiens vis-à-vis des oculistes et la position à prendre par le Corps Médical à ce sujet

Après questionnaire adressé à 29 nations, le Conseil général de l'Association Professionnelle Internationale des Médecins A. P. I. M. dans sa 9^e session (septembre 1934), présidée par le docteur Vuillemin (Suisse), assisté du docteur Decourt (France) — 14 nations étant effectivement représentées — a voté à l'unanimité la résolution suivante :

- 1° Les vices de réfraction doivent être considérés au point de vue du traitement comme des maladies ;
- 2° Le traitement des maladies de l'œil comprises les vices de réfraction, doit être réservé aux médecins. La prescription des verres doit être faite seulement par ceux-ci ;
- 3° Les non-médecins, qui traitent les vices de réfraction et les autres maladies de l'œil indépendamment des médecins, doivent être considérés comme pratiquant l'exercice illégal de la médecine ;
- 4° Nul enseignement des maladies de l'œil ne doit être donné dans les écoles d'apprentissage ou de perfectionnement destinées aux opticiens ;
- 5° Si un médecin est cependant appelé à donner dans ces écoles certaines notions élémentaires sur l'anatomie et la physiologie de l'œil normal, le dit médecin doit régler son enseignement de telle façon que, dans aucun cas, l'opticien ne puisse être tenté de substituer au médecin pour quelque traitement que ce soit ;
- 6° Le danger, pour les malades de telles pratiques doit être souligné et réprimé ;
- 7° Il serait de l'intérêt des malades et de Caisses d'assurance-maladie que celles-ci soient pas autorisées à payer les verres prescrits par un médecin, sauf en cas de renouvellement pur et simple.

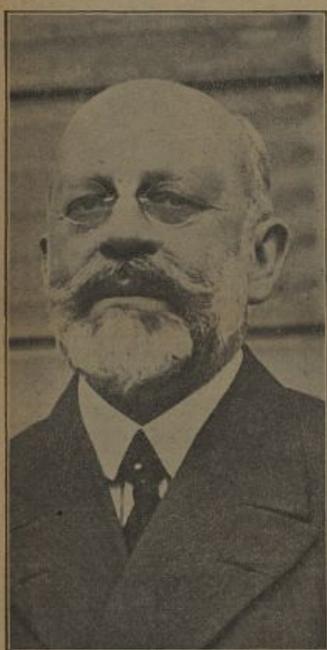


Photo Informateur Médical.

M. LE PROFESSEUR VANVERTS

crets de la science, il fait étalage de ses pseudo-connaissances et il se considère comme capable de poser des diagnostics, de donner des conseils, d'instituer des traitements. Il n'hésite pas à juger les médecins, à célébrer la science des uns et à proclamer l'ignorance des autres, etc.

Une autre conséquence de la vulgarisation médicale est d'exposer le public à des erreurs d'interprétation en ce qui concerne les questions qui lui sont exposées ou les conseils qui lui sont donnés.

Le docteur Grimon a, dans l'Informateur Médical du 5 novembre 1933, signalé le fait suivant : Un chirurgien avait fait une conférence par T. S. F. sur la chirurgie de la vésicule biliaire et exposait son hostilité pour la cholécystostomie qu'il déclarait exposer à des fistules prolongées et à des suppurations graves. Une des auditrices, ayant subi cette opération, fut fortement émue et déprimée et il fallut les affirmations de son médecin pour la rassurer.

Un fait analogue se produisit à Lille, il y a quelques années, à la suite de la radio-diffusion de conférences faites aux Journées médicales de cette ville. Destinées aux médecins qui n'avaient pu se rendre à la Faculté pour les entendre, ces conférences furent surtout — sinon exclusivement — écoutées par le public non médical. Elles eurent un effet désastreux sur ceux des auditeurs qui souffraient des maladies étudiées par les conférenciers et qui en tirèrent les conclusions les plus pessimistes.



A mon avis

C'est à cette époque de l'année que les industriels pharmaceutiques étudient et répartissent leur budget de propagande pour le prochain exercice. Aux visiteurs qui les sollicitent à cet effet ils réservent l'accueil que dicte leur clairvoyance ou leur sympathie. Dans la presque totalité des cas on trouve là prêtée à des colloques où des vues échangées s'échangent avec cordialité.

Il arrive néanmoins que des subalternes, investis de la charge de recevoir les courtiers, veulent parfois tenir un langage amer pour se donner des airs de grands maîtres ; on a même vu ces collaborateurs maladroits tomber dans le ridicule des négations péremptives ou des allégations blessantes.

Cette attitude n'est ni charitable, ni courtoise, ni prudente.

Voyons, réfléchissez un peu, Messieurs, au rôle que vous jouez ! Qui est-ce devant vous ? Un brave courtier qui la plupart du temps a besoin de gagner sa vie en accomplissant la tâche qui lui est confiée. Quelle réaction peut-il se permettre en face de vos impertinences ? Aucune. Il se doit de courber la tête sans vous faire connaître le fond de sa pensée. Alors, pourquoi le rabaisser, l'humilier, même, en dépréciant à l'extrême la marchandise qu'il vous offre. Certes, vous avez le droit de ne pas conclure avec lui, mais vous vous devez d'être bienveillant.

Il ne me fait perdre mon temps, dites-vous. Mauvaise excuse. Que ne pensez-vous à tous vos représentants qui, à défaut de clients, emplissent les salons d'attente des praticiens ; ne sont-ils pas toujours reçus avec politesse ? Est-ce que les médecins tirent mauvaise humeur de ces visites improductives pour traiter vos représentants ou pour dénigrer les drogues qu'on voudrait leur voir ordonner ? Ne faites donc pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. Ce précepte de morale éternelle a sa place ici et c'est à tort que cet aphorisme manque parmi les tableaux commerciaux dont votre bureau est tapissé, par un snobisme un peu démodé.

Mais les journaux ne servent à rien », ajoutez-vous encore. Cela n'est pas démontré. Je ne voudrais pas faire une comparaison qui puisse blesser votre sacerdoce hygien, mais voyez la façon dont se comportent tous les autres commerçants, quelle que soit la branche qu'ils exploitent. Ils font, comme vous, visiter ceux qui peuvent les aider à fouler leurs produits et, en même temps, ils font insérer des annonces dans les journaux.

Ces gens-là ne consentent pas de gâcher leur cœur à dépenser, pour cette publicité, des sommes beaucoup plus élevées que les vôtres. Si ils s'y résignent, c'est pour sûr parce qu'ils croient que cela leur est indispensable. Et, en fait, c'est parce que l'opinion est préparée par ces annonces qu'ils trouvent des auxiliaires pour la vente qu'ils désirent réaliser.

Vous vous récriez, vous dites que cela n'a rien de commun avec la vente des produits scientifiques. Ce n'est pas que je veuille ramener l'opothérapie sur le plan de la limonade, mais, en matière de publicité, croyez-moi, le produit peut changer, la publicité, elle, ne change que de modalités et, dans le fond, elle est toujours la même.

Ces propos n'ont rien d'hérétique, au contraire de ce qu'il vous en semble. La conversation scientifique que vous considérez comme le fin du fin de la propagande n'est pas un moyen idéal, car en somme, que restera-t-il de cette conversation quand plusieurs visiteurs, d'ailleurs plus ou moins compétents, auront fatigué le médecin avec les prospectus qu'ils lui auront successivement tendus ? Je sais que cette propagande est à la mode. Nous verrons ce qu'elle donnera définitivement à l'usage et vous voudrez bien aussi me dire ce qu'il vous en coûtera.

Enfin, comme vous ne voulez pas être désarçonnés par ma controverse, vous ajoutez en levant les bras : « Et puis, les médecins ne lisent pas les journaux ! ». Alors pourquoi en faites-vous un, qu'il soit de science pure, d'art chatoyant ou de simple imagerie ?

Au surplus, les médecins ne sont tout de même pas des îlotes, ils lisent encore plus que vous ne le pensez leurs journaux professionnels, ils en lisent même d'autres. C'est, quant à moi, une grande satisfaction que de recevoir la nombreuse correspondance que me vaut la modeste prose qui exprime dans ces colonnes une pensée que je veux toujours de bon aloi et de bon sens.

Il ne m'appartient pas d'établir ici une règle de succès commercial ; car, n'ayant fait fortune en vendant quoi que ce soit (ni d'aucune autre manière d'ailleurs), je me sentrais ridicule de donner des conseils pour parvenir à la richesse. Mais je crois tout de même me rapprocher de la Vérité en affirmant que la publicité est un procédé commercial polymorphe et complexe et je ne pense pas qu'aucune formule puisse être exclusivement suivie.

En tout cas, ce dont je suis absolument certain, c'est qu'il faut toujours accueillir avec politesse celui qui vous propose une affaire. D'abord, on prouve ainsi qu'on est bien élevé, ensuite on ne sait jamais le renseignement ou la bonne idée qu'on recueillera d'une conversation bien conduite. Je sais, quant à moi, qu'au cours de ma vie journalistique déjà longue, je n'ai jamais eu à regretter d'avoir appliqué la politique de l'open door.

En conclusion, quand on vient vous offrir de faire de la publicité dans un journal, ne faites pas comme si, de candidat, vous étiez passé de l'autre côté de la table avec le droit de brimer l'examineur, et mettez dans votre refus un peu de cette urbanité qui est une qualité bien française. En ce faisant, vous n'agirez personne et vous maintiendrez autour de vous cette atmosphère de sympathie qu'il est toujours si bon de respirer et qui peut un jour vous être utile.

J. CRINON.

M. le Ministre du Travail a fait connaître à l'Académie qu'aux termes de l'article 2 de l'arrêté du 21 juillet 1923, un membre de l'Académie fait partie de la Commission des frais médicaux et pharmaceutiques en matière d'accidents de travail et demande à l'Académie de vouloir bien désigner un de ses membres pour remplacer, dans la dite Commission M. Quénu, décédé.

Sur la proposition du Conseil, l'Académie a désigné M. G. Brouardel.

GLOBEXINE

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur
D^r BRODY

Pour compléter l'heureux effet des cures hydrominérales sulfureuses et permettre la continuation chez soi de la cure souffrante externe, les *Laboratoires Brison* conseillent le *Papospulphum*, comprimés sulfurés pour inhalations qui, mis dans un bol d'eau chaude, dégagent du soufre naissant, ami de la gorge et des bronches.

FOSFOXYL

Le poste de médecin-chef de service de l'asile public d'aliénés du Mans (Sarthe), est vacant par suite du départ de M. le docteur Schützenberger, appelé à un autre poste.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

MM. Tanon et Weill-Haëlé ont fait acte de candidats à la place de membre titulaire dans la III^e Section (*Hygiène*).

M. le pharmacien colonel Bruère a fait connaître qu'il posait sa candidature à la place de membre titulaire dans la VI^e Section (*Pharmacie*).

M. Rimbaud, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier, a fait savoir à l'Académie qu'il posait sa candidature au titre de correspondant national dans la première division (*Médecine*).

MICTASOL

MM. Sartory, de Strasbourg, et Farrel, de Nancy, ont été élus correspondants nationaux de l'Académie dans la section de pharmacie.

TUBÉROL

E. BOUTEILLE 23, rue des Moines, PARIS

M. Astruc, professeur à la Faculté de Montpellier, a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de son livre : *Traité de Pharmacie galénique*.

Cabinet GALLE, 47, Bd Saint-Michel Paris 5^e Téléph. Odéon 24-81.

Cesless médicaux et dentaires, remplacements, répartiteurs gratuits sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMINAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 13 novembre 1934, la chaire de chimie analytique et hydrologie de la faculté mixte de médecine générale et coloniale et de pharmacie de l'université d'Aix-Marseille est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à dater de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour faire valoir leurs titres.

STRYCHNAL

M. le docteur Hue, professeur suppléant d'anatomie et de physiologie, est nommé professeur de physiologie à l'École de médecine de Tours.

Un concours s'ouvrira le 6 mai 1935 devant la Faculté de médecine de Paris pour la nomination d'un professeur suppléant d'anatomie à l'École de médecine de Tours.

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

M. le docteur Debré a fait savoir à l'Académie qu'il posait sa candidature à la place devenue vacante dans la III^e Section (*Hygiène*).

M. le docteur Jayle et M^{me} Phisalix ont fait connaître qu'ils posaient leur candidature à la place devenue vacante dans la Section des membres libres.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

A l'occasion de son Congrès annuel, la Société d'ophtalmologie française a attribué la médaille d'or du concours international d'ophtalmologie 1934 à M. le docteur Jean Nordmann, de Strasbourg.

VIOPHAN

Concours de médecins adjoints des hôpitaux de Béziers. — Le jury a proposé la nomination de MM. J. Albert-Weill, pour le poste de médecin adjoint chargé des consultations externes ; Mourrut, pour le poste de médecin adjoint du service de pathologie ; Dourel, pour le poste de médecin adjoint du service de dermatovénérologie.

GALAGÉNOL

du Docteur Debat

Dans sa dernière séance l'Académie a procédé à l'élection d'un membre dans la section des membres libres.

Le classement des candidats était le suivant : En première ligne : M. Meige ; en seconde ligne, ex æquo et par ordre alphabétique : MM. Bouquet, Jayle, King, Mme Phisalix, M. Tribat.

M. Meige a été élu au premier tour de scrutin.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etablissements neurologique, Nerveux, dyspeptiques, intestinaux. D^r B. FÉLILLADE.

L'Académie a reçu le dossier d'une demande présentée par l'administrateur délégué de la Société de l'Établissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne, en vue de la régularisation de la situation de la source d'eau minérale dite : « Source des Pées », exploitée quoique non autorisée.



La vente de charité de l'« Appui Maternel ». On sait que cette Société de bienfaisance dont le président est M. le Professeur Brindeau, a pour but de lutter contre la mortalité infantile en venant en aide à toutes les mères abandonnées ou nécessiteuses

ZOMINE

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène est un virus filtrant qui ne permet pas de fabriquer un vaccin prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrille, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

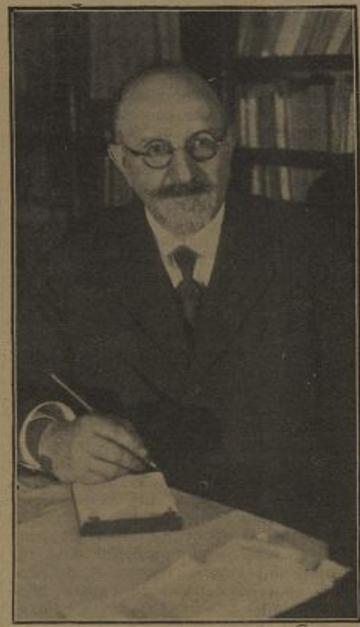
LE BANQUET

du Bulletin des Sciences Pharmacologiques

Le banquet du Bulletin des Sciences Pharmacologiques eut lieu cette semaine sous la présidence de M. le professeur Darniès, assisté de M. le professeur Delépine, membre de l'Institut.

Ce banquet rassemblait tous les collaborateurs de cette Revue scientifique. On y rencontrait également l'élite de l'industrie pharmaceutique ; un grand nombre de professeurs des Facultés de province avaient fait le voyage de Paris à cette occasion.

Après le discours de M. le professeur Darniès, qui fut un palmérisé, M. le professeur Perrot parla de la revue à laquelle il consacre ses efforts. Il ne cacha pas les difficultés



M. LE PROFESSEUR PERROT

que rencontre, à l'heure actuelle, la publication d'une Revue scientifique, mais il lui sembla plus important encore de souligner l'orientation nouvelle du commerce des spécialités pharmaceutiques et de la pharmacie en général. Il rappela que le pharmacien ne doit pas rougir d'être un commerçant et il l'engagea à réclamer le monopole exclusif de la vente des produits toxiques, monopole que lui confère la loi de Germinal.

Il souligna, non sans humour, qu'on laissait bien à tort exercer par d'autres que le pharmacien le commerce des produits de médecine vétérinaire et celui des agents destinés à la thérapeutique des maladies des plantes.

Il voudrait que la phyto-pharmacie constituât un rayon de l'achalandage du pharmacien détaillant.

Evocant les enseignements passés au cours de son voyage à l'étranger, M. le professeur Perrot exhorta son auditoire à réformer la corporation dans des cadres défensifs. Ce discours fut très longuement applaudi.

PRIX ANNUEL BANDELAC DE PARIENTE

Ce prix a été institué par le docteur B. de Pariente, en commémoration de la fondation en 1912 de l'Union médicale franco-ibéro-américaine ou E. M. F. I. A., pour récompenser la meilleure thèse de l'année soutenue à la Faculté de médecine de Paris par un étudiant de langue espagnole ou portugaise. Cette année il a été décerné *ex aequo* à deux étudiants de langue espagnole : à Mlle Annette Comerna (de Barcelone) pour son travail sur « La di-hydroxyrosine, son utilisation dans le traitement des états basaldéviens », et à M. Jorge Fuentes-Novella (du Guatemala) pour sa thèse : « Contribution à l'étude de la géographie pathologique au Guatemala. »

Le prix a été remis à la Faculté de médecine par M. le doyen Roussy en présence des docteurs Dardignes et Bandelac de Pariente, président et vice-président fondateurs de l'U. M. F. I. A.

NOUVELLE BRÈVE

M. Pierre Godin vient de déposer sur le bureau du Conseil municipal une proposition demandant qu'à l'occasion du centenaire de la création du premier dispensaire, rue Jean-Lantier, à Paris, une plaque commémorative soit apposée à l'entrée de cet établissement avec l'inscription suivante :

« A M. le docteur Charles-Jules Dubrisay (1831-1907), philanthrope et ami des enfants, créateur, en 1883, de ce dispensaire qui fut le premier en date de Paris et le modèle de tous ceux qui suivirent, le Conseil municipal offre cet hommage de reconnaissance. »

NÉO-RHOMNOL

AMPOULES	COMPRIMÉS
Nucléinate de Strychnine. 1 mgr.	Worldélate de Strychnine, 0,50-1
Coccydate de Soude ... mgr. 05	Méthylarsinate de Soude ... mgr. 05
Une inject. indolore par jour.	Deux comprimés par jour.

INFECTIONS et CONVALESCENCES

LABORATOIRES du D^r LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (19^e)
ET TOUTES PHARMACIES

CAPSULES BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique néphrétique, dysménorrhée membraneuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

INDEX THERAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, naturelle, extra-Pure et Fébrile (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THERAPEUTIQUES : Capsules doses à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholestéolomies, Lithiases rénales, Trichéphrites, Hémicallaries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHETIQUES PURS ETAIN (Meuse)

TONIQUE ROCHE Reconstituant des forces physiques et stimulante de l'activité cérébrale. Convalescence, mariage, asthénies, etc.

2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Imprégnation galeuse à hautes doses sans avers au THIOCOL

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire. 4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et C^o, 12, rue Crillon, Paris (1^{er}).

THEOSALVOSE Théobromine pure française (cachets)

Pure - Digitalique - Scillitique - Spasmodique - Barbiturique. Caféinée, Ithine, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium) Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 43, rue de Clémence-Paris

NEO-COLLARGOL du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRIQUES)

GRANULE NORDEN

QUINBY

QUINIO BISMUTHI FORMULE AUBRY

QUINBY SOLUBLE

incolore, incolore, pro-injection facile

LABORATOIRES AUBRY
92 RUE ERLANGER - PARIS
TEL. JASMIN 33-44

SYPHILIS

Quinby est également efficace contre la TYPHOÏDE et la fièvre de MALTE

Adopté par l'Assistance Publique, les Ministères de l'Hygiène et des Colonies

LE MONDE SUR MON MIROIR

La conversation que deux hommes politiques français ont eue avec le chancelier Hitler fait l'objet de nombreux articles de journaux. Tout le monde convient que si le Destin permettait une entente franco-allemande, ce serait la paix de l'Europe assurée pour un siècle au plus. Et notre ministre de la Guerre a pu déclarer, aux applaudissements unanimes de la Chambre des députés, qu'une nouvelle guerre avec l'Allemagne amènerait la ruine de la civilisation européenne. Enfin, un journaliste de haute lignée pouvait écrire, ces jours derniers, dans un grand quotidien de Paris : « N'oublions pas que notre ennemi séculaire, c'est l'Angleterre. »

Je ne peux que me réjouir d'assister à une telle évolution des esprits qui fait espérer le triomphe du bon sens et de notre intérêt bien compris sur la passion agressive, sincère ou commandée. Depuis des mois, en effet, je n'ai cessé de préconiser ici une attitude qui a cessé d'être considérée comme impossible ou dangereuse. On peut, à présent, parler des avantages que nous procurerait une entente franco-allemande sans risquer d'être considéré comme un suspect. On avouera que le résultat vaut la peine qu'on s'en réjouisse.

En réalité, tout le monde était de cet avis. Il n'était pas de conversation particulière entre gens de sens rassis d'où cette vérité ne se fût dégagée. Mais comme si une aberration collective eût, la chose est fréquente, aveuglé les foules, les mêmes personnes réunies étaient prêtes à entonner le delenda Germania. Les mêmes constatations, la même psychologie étaient d'ailleurs observées en Allemagne. On pourra tresser des couronnes aux hommes d'Etat qui sauront faire comprendre leur intérêt aux deux premiers peuples de la Terre.

Mais mon compagnon de belote qui n'est ni panachard, ni marguillier, ni franc-maçon, mais qui est un ingénieur familiarisé avec les réalités les plus concrètes, me disait : « Oui, oui, j'entends bien, mais il y a la Sarre ! »

Eh oui, il y a la Sarre. Et ceux qui ont laissé grandir ce guépier sont imparadonnables. Ce n'est pas le recul de Mavence qu'il fallait négocier, mais le problème de la Sarre qu'il eût fallu résoudre depuis longtemps.

Il y a eu en France des personnes qui ont cru en l'éventualité d'un plébiscite qui nous serait favorable. Jamais utopie plus stupide ne germa dans les cerveaux. La Sarre, en effet, est essentiellement allemande ; que dis-je, elle est prussienne. Ce n'est pas au bout du monde, la Sarre ; ce pays est à votre porte ; allez-y faire un tour de promenade, et vous reviendrez de votre erreur.

« Alors, me direz-vous, rien de plus simple : la Sarre, en vertu de son plébiscite, va rentrer dans le giron de l'Allemagne ! » Je l'espère, pour la com-

modité de la solution. Mais je vous confierai que je n'en suis pas certain. Et c'est là qu'est le danger. Je vous dois une explication.

La Sarre a vu grossir sa population d'exilés, on y compte, au surplus, des catholiques, des communistes qui sont les adversaires d'Hitler. Voilà un premier camp qui bien qu'allemand de cœur ne va pas voter le retour de la Sarre à l'Allemagne.

Voici un autre motif qui empêchera beaucoup de Sarrois de mettre un *ia* dans l'urne, au 15 janvier. Si la Sarre retourne à l'Allemagne, quelle est la monnaie qui va avoir cours dans ce pays ? Le mark. Mais c'est là une monnaie dépréciée qui ne permettra plus aux mineurs sarrois de se payer ce qu'ils peuvent acheter avec nos francs. L'intérêt domestique risque donc d'empêcher le geste que commanderait le sentiment nettement allemand du Sarrois.

Or, si l'éventualité du statu quo se réalisait, je redoute une invasion de la Sarre par des légions armées venues du Rhin. Et c'est alors que le conflit deviendrait sérieux. C'est alors qu'il nous faudra garder notre sang-froid.

Devrons-nous intervenir ? Je ne le crois pas. La Sarre ce n'est tout de même pas l'Alsace-Lorraine. Elle n'est pas à nous, elle ne nous a pas été arrachée. Elle est sous la haute souveraineté de la S. D. N. Alors, qu'irions-nous y faire ? Bien mieux, de quel droit agirions-nous ? Notre action devrait être concertée avec celle des autres nations qui siègent à la S. D. N.

On nous donnera le mandat d'assurer l'indépendance de la Sarre ? Mais il faut le refuser. La France en a assez d'être le soldat du monde et du Droit, — alors que ce sont les autres qui retiennent les marrons du feu.

D'ailleurs, le Français, qu'il soit de la ville ou des champs, ne comprendrait pas une telle guerre. Et si l'on voulait l'y pousser, de graves désordres intérieurs seraient à craindre.

Le Communisme attend cette heure pour agir.

J. CRINON.

PALLAS

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS

UN MAGAZINE DE LUXE

61 pages grand format — Couverture et hors-texte en couleurs, bourré de texte et d'illustrations.

Paraîtra prochainement

Directeur : Docteur J. CRINON

BLENNORRAGIE

et ses complications

Vaccin DEMONCHY

THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

Huile non Caustique

LENIFÉDRINE

Huile Végétale Antiseptique

à l'Oléate d'Éphédrine

SPÉCIFIER DOSAGE { FAIBLE 0.50 %
FORT 1 gr. %

ECHANTILLONS
L. GAILLARD, Pharmacien
26, Rue Pétrille, Paris (9^e)

Se fait en
Solution et en Rhino-Capsules

Thérapeutique nouvelle
des états hypertensifs

COMPRIMÉS DE DÉRIVÉS DE LA CHOLINE
ACTIFS PAR VOIE DIGESTIVE

HYPOTAN

LE RÉGULATEUR DU DÉBIT ARTÉRIEL

HYPERTENSION
SPASMES VASCULAIRES

CURE COMPLÉMENTAIRE
DE L'ACÉCOLINE



COMPRIMÉS
4 à 6 PAR JOUR

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE, PARIS

ASSOCIATION PLURIGLANDULAIRE

COLLOÏDINE LALEUF DRAGÉES

OBÉSITÉ ET MALADIES PAR CARENCE DIASTASIQUE

DE 2 A 8 DRAGÉES PAR JOUR
SUIVANT PRÉSCRIPTION MÉDICALE

ECHANTILLONS ET LITTÉRATURE
LABORATOIRES LALEUF
20 RUE DU LAOS - PARIS (15^e)
Nouvelle adresse : 51, RUE NICOLO, PARIS (16^e)

Silicyl

Médication
de **BASE** et de **RÉGIME**
des **États Artérioscléreux**
et **Carences Siliceuses**

GOUTTES : 10 à 25, 2 fois par jour.
COMPRIMÉS : 3 à 6 par jour.
ANPOULES 5^{cs} intravéneuses : tous les 2 jours.

Dépot de Paris : P. LOISEAU, 7, Rue du Rocher
Echantillon et Littérature : Laboratoire CAMUSET, 18, Rue Ernest-Rousselle, PARIS

PYRÉTHANE

GOUTTES
25 à 50 par dose - 300 Pro Die
(en une biembouteille)
ANPOULES A 2^{cs}. Antihémiques.
ANPOULES 5^{cs}. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour avec ou sans
médication intercalaire sur gouttes.

Antinévralgique Puissant

UROMIL

Éther Phényl Cinchonique - Pipérazine
Héxaméthylène Tétramine



**MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE**
**L'ACIDE
URIQUE**

ARTHRITISME

Dr L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

A propos de la Vulgarisation Médicale

(Suite et fin de la page 2)

Les livres écrits à l'usage des élèves infirmières sont pour la plupart bien rédigés et renferment l'exposé de tout ce que le public a besoin de connaître. Certains passent cependant sous silence les questions concernant les organes génitaux, ce qui constitue une lacune regrettable qui devrait disparaître.

Les consultations de nourrissons constituent, pour le médecin qui les dirige, l'occasion de donner aux mères des conseils utiles. Les conférences qui y sont parfois faites et qui sont adaptées à l'état d'esprit de l'auditoire, rendent d'incontestables services, car elles constituent un véritable cours élémentaire de puériculture et elles permettent de combattre les préjugés et les erreurs si tenaces dans toutes les classes de la société, particulièrement dans la classe ouvrière et à la campagne.

Des conférences du même genre devraient être faites aux mères et aux futures mères, en dehors des consultations de nourrissons, et joueraient un rôle très efficace dans la sauvegarde de la santé des enfants en bas-âge et dans la lutte contre la mortalité infantile. Elles pourraient être organisées par les mairies ou les préfets dans les diverses communes, à des heures propices.

Les cours des écoles de puériculture poursuivent le même but, mais ils s'adressent à des femmes d'un niveau intellectuel plus élevé.

La T. S. F. enfin constitue un puissant moyen de diffusion dont il faut se servir pour répandre des notions d'hygiène et exposer avec prudence et réserve les progrès de la science médicale. En ce qui concerne l'hygiène générale et l'hygiène du nouveau-né, un cours très simple devrait être fait chaque année, à l'exemple des cours d'éducation physique. Il faudrait naturellement les fixer à des heures propices, convenant à l'auditoire auquel ils sont destinés.

Apprendre au public, en s'adressant aux moyens que j'ai cités et dont la plupart sont déjà utilisés avec succès, comment l'organisme est constitué et comment il fonctionne, comment on doit se préserver des maladies, comment on doit se comporter en présence d'un accident avant l'arrivée du médecin, tels sont — je le répète en terminant — les seuls buts que doit poursuivre la vulgarisation de la science médicale.

Au cours de l'enseignement ainsi donné il ne faut pas hésiter à répéter au public qu'il est incapable de se soigner lui-même et que, dès la constatation du moindre phénomène anormal, il doit s'adresser, sans tarder, au médecin qui possède sa confiance et dont il doit suivre les conseils.

Professeur J. VANVERTS.

FACULTÉ DE DROIT

ANNÉE SCOLAIRE 1934-1935

Le Professeur Laignel-Lavastine commencera son cours de **Psychiatrie médico-légale élémentaire** à la Faculté de Droit le **jeudi 5 décembre 1934**, à 11 heures, Amphithéâtre n° 3 et le continuera tous les jeudis à la même heure.

Programme du cours :

Judi 6 décembre 1934 : Expertise psychiatrique.
Judi 13 décembre : Capacité pénale.
Judi 20 décembre : Réactions antisociales des alcooliques.
Judi 10 janvier 1935 : Réactions antisociales des toxicomanes.
Judi 17 janvier : Réactions antisociales des déments.
Judi 24 janvier : Réactions antisociales des délinquants.
Judi 31 janvier : Réactions antisociales des déséquilibrés.
Judi 7 février : L'homicide pathologique.
Judi 14 février : Limites du vol morbide.
Judi 21 février : Attentats aux meurtres.
Judi 28 février : Criminalité juvénile, militaire et coloniale.

LEGS A LA FACULTÉ DE PARIS

Le doyen de la faculté de médecine de Paris est autorisé à accepter, sous bénéfice d'inventaire, aux clauses et conditions énoncées dans les testaments et codicilles susvisés, les legs universels fait par M. Boulay (Léon-Eugène), susnommé, audit établissement, à charge par celui-ci de fonder des bourses qui, sous le nom de « Bourses Marguerite Boulay-Cormier », seront attribuées à des étudiants ou à des médecins se livrant à des recherches sur le cancer.

Les immeubles compris dans la succession seront vendus dans un délai qui n'excèdera pas cinq ans. Les fonds provenant dudit legs seront placés en rente sur l'Etat français, immatriculés au nom de la faculté de médecine de l'université de Paris, avec indication de la destination des arrérages.

PETITE NOUVELLE

A la suite du concours de l'internat des Asiles de la Seine, ont été nommés : Internes Titulaires : 1. M. Bercegeay ; 2. M^{lle} Bardin et M. Balot (ex æquo) ; 3. M. Storah ; 5. M. Verrier ; 6. MM. Prétet et Chappoulaud (ex æquo) ; 8. M^{lle} Lacassagne ; 9. MM. Valade et Durand (ex æquo) ; 11. M. Maillefer ; 12. M. Hanouin.

Internes provisoires : 1. M. Combet ; 2. M^{lle} Couliou ; 3. M. Archambault ; 4. M. Rancoule ; 5. M. Desmonds ; 6. M. Boulet.

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Sur un cas de streptococcémie grave. — Remarques cliniques, bactériologiques et thérapeutiques, par MM. Dutrey et Chabannes.

Nous avons observé un cas de septicémie streptococcique, particulièrement important par sa marche spéciale, sa gravité, ses complications nerveuses toxiques, la persistance incoûtumée du germe dans le sang, sa guérison.

Le malade, âgé de 21 ans, a fait une septicémie streptococcique à la suite d'une grippe avec otite suppurée. Les symptômes bactériologiques (très violents frissons, abaissement profond, érythème maculeux avec points mésentériques et incoûtumée) se sont compliqués de **traumatisme de la nuque, de vomissements et de paralysie des quatre membres. Signe de Babinski latéral et trépidation épileptique.** Rien au fond de l'œil. Liquide rachidien hypertendu, clair, renfermant 9 lymphocytes par millimètre cube, etc.

Le pronostic était fatal. Le sérothérapie antistreptococcique (sérum de Vincent) amena une amélioration extrêmement rapide de l'état général et dès le troisième jour le malade sort de sa torpeur, les phénomènes nerveux disparaissent.

Mais le streptocoque persiste dans le sang et ne disparaît que quinze jours plus tard, après arthrite sterno-claviculaire et arthrite suppurée du genou intenses l'une et l'autre.

Cette longue persistance de l'infection est attribuée à ce que, pour des raisons indépendantes de nous, on a associé pendant plus de dix jours la vaccinothérapie à la sérothérapie ; le vaccin accapare une notable partie des anticorps fournis par le sérum. Dès que l'on a cessé les injections de vaccin, la guérison définitive par le sérum a été obtenue en quelques jours.

Le streptocoque hémolytique isolé par les hémocultures était d'une virulence extrême pour le lapin. Le pharynx a donné un streptocoque très virulent, d'abord non hémolytique puis hémolytique sur les milieux nutritifs au sang.

Association Mutuelle des Médecins Aliénés de France

Le conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts, et sous réserve de l'approbation de la prochaine assemblée générale, a désigné comme membres du conseil d'administration :

Mlle E. Cuillerre, médecin en chef à l'Asile de Marville (Meurthe-et-Moselle), en remplacement de son père, M. le docteur Cuillerre, décédé ;

M. Desrnelles, médecin en chef à l'Asile de Saint-Yllie (Jura), en remplacement de M. le docteur Semeigne, décédé.

M. le conseil a également nommé président de l'Association, en remplacement de M. le docteur Semeigne, décédé, M. le docteur Dupain, médecin honoraire des Asiles ; il a ensuite confié les fonctions de trésorier à Mlle le docteur E. Cuillerre, en remplacement de M. le docteur Dupain, nommé président.

XV^e SALON DES MÉDECINS et du CORPS MÉDICAL

Le XV^e Salon des Médecins, Dentistes, Pharmaciens et Vétérinaires aura lieu du 27 janvier au 3 février, à la Galerie « Beaux Arts », 140, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Les exposants ont pu apprécier l'année dernière tout le succès recueilli par cette manifestation et juger de l'intérêt que lui ont porté presse et visiteurs, après un vernissage présidé par le ministre de la Santé publique.

Cette année, une **Section d'Art Photographique** sera ouverte aux confrères qui ne manient ni le pinceau ni l'ébauchoir. D'autre part le Salon apportera sa contribution à l'œuvre de secours pour les « Femmes et Enfants de Médecins » sous la forme d'une tombola offerte par les exposants.

Aussi faut-il que tous les confrères qui ont participé irrégulièrement à nos expositions répondent cette année à l'appel de la convocation qu'ils vont recevoir, avant le 1er janvier, date de la clôture des inscriptions.

Pour tous renseignements et nouvelles adhésions, écrire au secrétaire organisateur : P. B. Malel, 46, rue Lecourbe, Paris (XV^e).

PRODUIT FRANÇAIS SANTHÉOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des **DIURÉTIQUES**

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

- | | |
|-----------------------|---|
| SANTHÉOSE PURE | { Affections cardio-rénales
Albuminurie, Hydrémie |
| S. PHOSPHATEE | { Sclérose cardio-rénale
Anémie, Convalescents. |
| S. CAFÉINÉE | { Athénie, Asystolie
Maladies Infectieuses |
| S. LITHINÉE | { Pré-sclérose, Artério-sclérose
Goutte, Rhumatisme. |

La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr. - Dose : 1 à 4 par jour

Vente de gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

LETTRE d'un MÉDECIN de PROVINCE

LE LIBRE ARBITRE EN MATIÈRE DE PRESCRIPTION MÉDICALE

Je ne veux rien écrire sur la violation permanente de notre libre arbitre par les lois sociales, par les « cliniques », je veux aujourd'hui m'attaquer aux atteintes qui résultent de la commercialisation intensive de certaines spécialités pharmaceutiques.

Ce papier... j'allais dire le chiffon, a été ramassé dans mon courrier, parmi tant d'autres feuilles.

Un laboratoire qui tient ses assises dans le Nord de la France a eu l'audace de m'adresser la circulaire suivante :

« Monsieur le Docteur,

Vous connaissez, pour l'avoir apprécié, le merveilleux « Reconstituant Orboum ». Il n'est plus nécessaire de le rappeler à une attention qui n'a plus ce qu'il faut de nouveauté, soulager les infortunés. Afin de vous faciliter votre tâche, nos grands laboratoires, appréciés dans le monde entier, viennent de prendre la généreuse initiative suivante :

Tout flacon de « Reconstituant Orboum » sera accompagné d'un bulletin d'observation. Vous inviterez votre malade à inscrire sur ce bulletin votre nom, la maladie pour laquelle il sera soigné, son âge et son adresse ; dès qu'il sera en possession de cinq bulletins de ce genre, il les enverra au service F, bureau 156, de notre laboratoire. Par retour du courrier, le service G, bureau 132, enverra au malade le 6^e flacon, qui permettra de terminer le traitement. Cet envoi, ainsi que le médicament, seront gratuits.

Vous apprécierez, Monsieur le Docteur, le caractère philanthropique de notre effort.

Par la même circonstance, nous nous permettons de vous signaler que pour vous remercier de la bonté dont, en la circonstance, vous faites preuve envers vos malades, nous vous enverrons, quand cinq de vos clients nous ayant envoyé chacun leurs cinq bulletins auront reçu de nous leurs cinq flacons de fin de cure, une superbe ménagère argentée à 132 fr. Ces envois, qui ôtent à notre laboratoire tout caractère commercial... »

**

Et voilà ! La spécialité pharmaceutique prend, avec certains de ses lanceurs, le caractère de la boule de neige, le mercantilisme le plus vil, le 6^e flacon gratuit, la superbe ménagère argentée à 132 fr. ! Pour qui ces braves gens prennent-ils les médicaments ?

Seulement ! car il y a un seulement ! figure les splendides qualités reconstituantes du fameux, de l'illustre « Reconstituant Orboum » et j'avoue que si je les connaissais et qu'elles soient authentiques, un sentiment de pudeur m'empêcherait de le prescrire. J'aurais peur de recevoir la « claque » de la ménagère à 132 francs d'argent.

**

Notons d'ailleurs que des laboratoires très sérieux ont tendance à glisser dans ces erreurs. Un de mes confrères me montrait, il y a quelques jours, un magnifique stylo d'au moins 200 francs de valeur qui lui avait été adressé par un laboratoire des plus cotés.

Un jour, me dit mon confrère, je reçois du laboratoire X.Y.Z. une lettre avec questionnaire et enveloppe affranchie. On me demandait d'inscrire sur le questionnaire mes nom et prénoms et la date de ma thèse. Sans y voir la moindre malice je répondis. Six jours après, je recevais ce stylo magnifique, avec mon nom, mon prénom, ma date de thèse gravés sur une baguette d'or. J'ai failli renvoyer le stylo car le procédé me déplaisait ; je n'aime pas cette violation de notre droit

de prescription, je n'aime pas qu'on m'amène à avoir un intérêt commercial à prescrire un médicament qui me paraît moins nécessaire qu'un autre. Coïncidence fâcheuse, mon propre stylo était en réparation, et j'eus la fantaisie de garder le tout. Le représentant de la firme vint me voir trois mois plus tard. « Vous avez reçu votre stylo ? », me demanda-t-il. Et le brave garçon m'expliqua pourquoi j'avais été le bénéficiaire, malgré moi, de cet envoi. « Vous prescrivez le Lévoché. Or, pendant deux mois, l'an dernier, pour vérifier l'activité de nos représentants, nous avons fait disposer autour de nos flacons une fiche contre l'envoi de laquelle nous adressions à nos clients un album de photographies. Nous demandions à nos correspondants de nous indiquer le nom de leur médecin. Vous avez été le médecin le plus souvent indiqué par nos correspondants de votre région. Et vous savez, si vous perdez votre stylo, un mot de vous et nous vous en envoyons un autre. »

**

Et voici, Je vois d'ici le père Laennec recevant une montre, Charcot dépeçant du papier à water-closets et Trouseau montant son trousseau avec des serviettes à auscultation.

Espérons qu'un jour nous recevrons des billets de la Loterie Nationale, ou des bons pour paiements de patentes. Et surtout, ne faites pas comme moi-même qui jetais un jour le carnet de timbres de 0,10 de la « Convoiesse Médicale ». Je jetais avec ironie les quarante sous de timbres-poste dans le feu de bois qui chauffait ma salle de consultation. Les années suivantes, j'appris que du fait d'une erreur d'impression, ce tirage de timbres faisait prime parmi les philatélistes.

Malgré tout, je ne regrette pas de l'avoir jeté au feu.

Notre liberté de prescription ne doit pas être influencée par des primes, par des dons, par des appâts de gains, et toute cette pluie de primes montre que certains fabricants de produits chimiques assimilent un peu trop les successeurs d'Esculape avec le bistro du coin.

L. BRUEL.

SERVICE DE SANTÉ

Armée active

Sont nommés professeurs à l'école d'application du service de santé militaire, à compter du 20 décembre 1934, les professeurs agrégés du Val-de-Grâce ci-après désignés :

Chaire de maladies et épidémies des armées et de bactériologie

M. le médecin lieutenant-colonel Le Bourdelles (Augustin-Charles-Bernard), de l'hôpital militaire d'instruction Percy à Clamart (service).

Chaire d'hygiène et de prophylaxie

M. le médecin commandant Codvelle (Félix-Paul), de l'école du service de santé militaire à Lyon (service).

Chaire de médecins opératoire et de thérapeutique chirurgicale

M. le médecin lieutenant-colonel Vaslanec (Marcel-Yves-Séraphin-Joseph), de l'hôpital militaire Maillot à Alger (service).

Chaire de radiologie, électrologie, physiothérapie et de radiumthérapie

M. le médecin commandant Didié (Jean-Joseph-Antoine), de l'école d'application du service de santé militaire à Paris.

NOUVELLE BRÈVE

Le prix triennal Goyon-Boudouart est destiné à récompenser les travaux effectués, sur des sujets de Biologie expérimentale ou de Médecine, dans les laboratoires de l'Institut du Radium de l'Université ou dans les Services de la Fondation Curie.

Dans sa séance du 24 octobre 1934, le Conseil de la Fondation Curie a décerné, à titre posthume, le prix Goyon-Boudouart à M. Octave Monod, pour l'ensemble de ses travaux sur le traitement des tumeurs malignes par le radium.

PILULES DU D^r DEBOUZY



OPHTHALMOPATHIE BILIAIRE INTÉGRALE
INSUFFISANCE HÉPATIQUE
LITHIASE BILIAIRE
ICTÈRES
CONSTIPATION
DIABÈTE
TUBERCULOSE
ENTÉROCOLITE

4 à 8 PILULES PAR JOUR

efficaces et toujours bien tolérées
0,30 d'extract de bile totale
environ 3^e de bile fraîche par pilule

LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ, PARIS

les propriétés de la strychnine avec une toxicité



STRYCHNAL LONGUET

Poids moindre

ANÉMIE
ASTHÉNIE
NEURASTHÉNIE
AFFECTIONS MÉDULLAIRES ET NÉVRITIQUES
CONVALESCENCES
granules: 2 à 4 par jour
ampoules: 1 à 2
LABORATOIRES LONGUET
34 RUE SEDAINÉ, PARIS

ORTHOZOMINE

ANÉMIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
GROSSESSE
TUBERCULOSE

PRINCIPE ACTIF DU PLASMA MUSCULAIRE DÉALBUMINÉ
SIROP AGRÉABLE AU GOUT ÉMINNEMENT ASSIMILABLE
SANS AUCUNE CONTRE-INDICATION
2 A 4 CUILL. À CAFÉ PAR JOUR

ZOMINE

PLASMA MUSCULAIRE TOTAL CRU ET SEC
POUDRE AROMATISÉE
2 A 6 CUILL. À CAFÉ PAR JOUR



Laboratoires LONGUET

34 rue Sedaine, 34

PARIS

CORBIÈRE
R. Desrenaudes,
27
PARIS

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

Pour ADULTES 5 centibubes
ENFANTS 2 C^s

SYNDICAT DES CHIRURGIENS FRANÇAIS

L'assemblée générale du Syndicat des chirurgiens français s'est tenue sous la présidence du Professeur Lambret, de Lille. Deux cents chirurgiens environ y assistaient.

D'importantes résolutions ont été prises, résumées par les ordres du jour suivants :

Fiscalité. — L'assemblée générale émet le vœu suivant :

« Les taxes de remplacement de la patente doivent porter uniquement sur les locaux affectés à l'usage professionnel. »

Statut corporatif des chirurgiens. — 1^o Ordre du jour (Docteur Colombet) :

« Les membres du Syndicat des chirurgiens français, »

- 1) Rappelent à leurs collègues qu'il est contraire à la discipline corporative d'opérer des malades non indigents à un tarif inférieur au tarif syndical minimum ;
- 2) Leur recommandent de refuser ou de limiter toute collaboration avec les fondations publiques ou privées qui ne demandent pas à ces malades :

- a) un prix de journée normalement établi,
- b) des honoraires chirurgicaux conformes au tarif syndical minimum ;

- 3) Chargent leur bureau de veiller énergiquement au respect de ces principes essentiels, à la moralité et à la dignité de notre profession.

2^o Ordre du jour (Docteur Levent) :

« Les membres du Syndicat des chirurgiens français sont priés d'envoyer au secrétariat des renseignements précis sur les fondations privées qui ne sont ni des hôpitaux de l'Assistance publique, ni des maisons de santé privées. »

3^o Ordre du jour (Docteur Picard) :

Après avoir pris connaissance de l'article paru dans *L'Hôpital*, « Une conception syndicaliste de l'organisation hospitalière », l'assemblée :

Proteste énergiquement contre l'affirmation de l'insuffisance des cliniques chirurgicales particulières, cliniques qui constituent au contraire une part importante de l'armement sanitaire français moderne.

Regrette que la généralisation d'un tel projet ait pu être proposée au mépris des intérêts les plus légitimes de ceux d'entre nous qui ont dû créer et entretenir ces cliniques au prix de lourds sacrifices personnels et non grâce à l'appoint des contribuables et des deniers publics.

4^o Ordre du jour (Docteur Le Fillâtre) :

« Les membres du Syndicat des chirurgiens français émettent le vœu que le Conseil intervienne auprès des pouvoirs officiels pour leur demander l'interdiction absolue, à moins d'urgence, de l'admission des malades non indigents dans les hôpitaux de l'Assistance publique créés pour les seuls indigents, conformément à la loi. »

LA RENTRÉE SOLENNELLE de l'École de Médecine et de Pharmacie d'Amiens

La rentrée solennelle de l'École de Médecine et de Pharmacie a donné lieu à une imposante cérémonie qui s'est déroulée, dans la salle des fêtes de l'hôtel de Ville, sous la présidence du docteur Dubois, doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille.

Dans sa péroraison, M. le directeur Labarrière, directeur de l'École, brossa avec beaucoup de pertinence, un tableau exact et fidèle du Reich, tel qu'il a pu le voir lors d'un récent voyage d'études effectué au août dernier, à l'heure du décès du Président Hindenburg.

De ce voyage, le docteur Labarrière tire d'utiles enseignements.

Il montre aux étudiants, l'entraînement, l'exaltation, la discipline, qui animent la jeunesse hitlérienne et leur demande de méditer sur cette situation et les leçons qui s'en dégagent.

« Vous avez devant vous une sorte de dyptique de deux hommes disciplinés, obéissants, mettant l'intérêt de la nation au-dessus de tout ; une jeunesse ardente, respectueuse, dévouée, poursuivant de pair le développement physique et intellectuel. »

« Ici de beaux discours, de l'idéalisme poussé à un haut degré, un suprême hommage rendu à nos héros, mais pas de volonté aux leviers de commande ; il faut l'avis d'un syndicat de douaniers ou de postiers pour arrêter un fraudeur ou laisser partir un courrier. »

« Je ne veux pas m'étendre davantage et empêtrer sur un domaine qui n'est pas de mon ressort. Mon seul cri de ralliement sera celui-ci : »

« Travailler, Messieurs, et travaillons avec courage. »

Ainsi, vous acquerez les notions indispensables à l'exercice de votre belle profession, vous soulagez des souffrances et vous serez de ce fait largement récompensés. Au surplus, si malgré notre désir de paix, malgré le vœu que nous formons tous de voir une humanité meilleure, notre patrie avait de nouveau besoin du concours de ses enfants, vos titres scientifiques, votre habileté manuelle et opératoire représenteraient un potentiel de force vive au service de l'humanité et du pays tout entier.

MAISON DE SANTÉ DU GARDIEN DE LA PAIX

Des postes d'internes à la Maison de santé du gardien de la paix, 35, boulevard Saint-Marcel, Paris (XIII^e), seront libres à partir du 1^{er} janvier 1935.

Conditions exigées : être Français, avoir 16 inscriptions, être ancien interne des hôpitaux de Paris.

Les demandes doivent être adressées au chirurgien-chef de la Maison de santé du gardien de la paix avant le 15 décembre 1934.

PRIX FILLOUX

En conformité de la loi faite à l'Administration générale de l'Assistance publique par le Docteur Filloux, un concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les « Maladies de l'oreille ». Le montant de chacun de ces prix est fixé, chaque année, à la fin du concours.

POUR L'ANNÉE 1935 LE CONCOURS SERA OUVERT LE LUNDI 11 MARS 1935

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'Administration Centrale (Service de Santé), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de quatorze heures à dix-huit heures, du 4 au 15 janvier 1935 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le mardi 15 janvier, dernier délai.

Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

CONDITIONS DU CONCOURS

I. — Programme du concours

1^o Un mémoire manuscrit et inédit sur les « Maladies de l'oreille », le sujet de ce mémoire étant laissé au choix des candidats qui devront nécessairement comprendre dans leur étude l'élément anatomopathologique.

2^o Une épreuve clinique spéciale sur un malade atteint d'une affection de l'oreille. Il est accordé au candidat vingt minutes pour examiner le malade, et dix minutes pour faire sa leçon, après dix minutes de réflexion.

Le maximum des points à attribuer à la suite de chacune de ces deux épreuves est de :

Pour le mémoire : 30 points.

Pour l'épreuve clinique : 20 points.

II. — JURY DU CONCOURS

Le jury du concours est composé de cinq membres tirés au sort, savoir :

Trois parmi les chefs des services d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux, titulaires et suppléants ;

Un médecin et un chirurgien parmi les médecins et chirurgiens chefs de service des hôpitaux, en exercice et honoraires, ainsi que parmi les médecins et chirurgiens des hôpitaux comptant huit années d'exercice à partir du 1^{er} janvier qui a suivi leur nomination.

Ouverture d'un concours pour six places d'internes et la désignation d'internes provisoires à l'hôpital franco-musulman.

Un arrêté préfectoral, en date du 16 octobre 1934, a autorisé l'ouverture d'un concours pour six emplois d'interne en médecine à l'hôpital franco-musulman et la désignation d'internes provisoires. Ce concours commencera le lundi 17 décembre 1934. Les inscriptions seront reçues du 17 novembre au 1^{er} décembre inclus (dimanches et fêtes exceptés), de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, à la Préfecture de la Seine, annexe Lobau, 2, rue Lobau, service de l'Assistance départementale, 3^e bureau, escalier A, 2^e étage, porte 227, où tous les renseignements complémentaires pourront être donnés aux candidats.

VIII^e CONGRÈS NATIONAL de la TUBERCULOSE

Ce Congrès aura lieu du 15 au 18 avril prochain, à Marseille ; le bureau est ainsi composé : MM. Olmer, président ; Bezançon, Garmont, Leuret, Rist et Sergeant ; vice-présidents ; Berthier, Courcoux, Maitel et Pons ; secrétaires généraux ; J. Oddo et Royer ; autres généraux adjoints ; G. Masson, secrétaire.

Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

I. — Question biologique : « La tige ultra virus tuberculeux en pathologie humaine et expérimentale ». Rapporteurs : MM. Jeannel et Dufourt (Lyon), H. Durand et Vigneron (Paris).

II. — Question clinique : « Indications, résultats de la thoracoplastie dans le traitement de la tuberculose pulmonaire ». Rapporteurs : MM. Leuret et Cassinon (Beauvais), Maurer et Roland (Paris).

III. — Question médico-sociale : « La tuberculose et la lutte antituberculeuse en Afrique du Nord », avec quatre rapports : 1. Albert M. Aubry (Algérie) ; 2. Tunisia : MM. Mouton et Bloch (Tunis) ; 3. Maroc : MM. Lahaïe, Bonjean (Rabat) ; 4. Afrique Occidentale française : M. Blanchard (Dakar).

IV. — Question médico-militaire : « La tuberculose dans la marine ». Rapporteurs : 1. Marine de guerre : rapporteurs, MM. médecins en chef Piasy et Hedeler (Toulon) ; 2. Marine marchande : rapporteur, M. Maréchal (Paris).

Pendant le Congrès et après sa clôture, il y aura lieu des visites aux organismes antituberculeux de la ville de Marseille et du département des Bouches-du-Rhône, et des excursions seront organisées en Provence et aux Stations climatiques du Sud-Est.

N. B. — L'Assemblée générale du VIII^e Congrès, à Bordeaux, avait décidé que le IX^e Congrès se tiendrait au Maroc. En raison du nombre considérable des adhérents inscrits au Congrès des Avoisats, qui aura lieu à la même époque, le Comité d'organisation, estimant de ne pouvoir assurer un logement convenable à tous les congressistes, a, à son très vif regret, renoncé à ce projet.

HOSPICE NATIONAL DES QUINZE-VINGTS

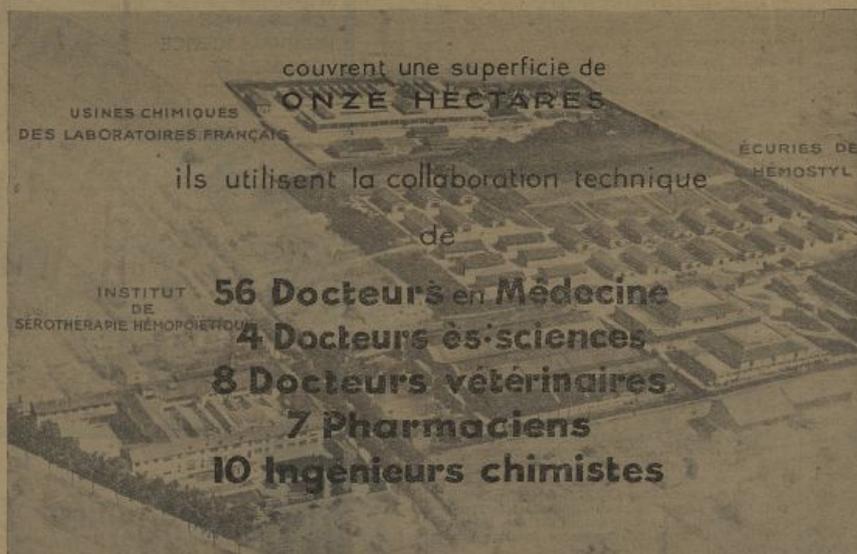
Un concours pour quatre emplois de docteurs cliniques adjoints à la Clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts sera ouvert à partir du 20 décembre 1934, à 9 heures du matin, au Moreau, n^o 13.

MM. les docteurs qui désirent concourir peuvent se faire inscrire au secrétariat de l'Hospice national des Quinze-Vingts, rue de Charenton, n^o 28, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures, jusqu'au samedi 6 décembre 1934 inclus.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ÉCURIES DE
HEMOSTYL

ils utilisent la collaboration technique

de

INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOÏÉTIQUE

56 Docteurs en Médecine

4 Docteurs ès-sciences

8 Docteurs vétérinaires

7 Pharmaciens

10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

DERNIERS LIVRES PARUS

THERAPEUTIQUE CHOLAGOGUE, par le Dr. **MAURICE LEBLANC**, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Jacques. 1 vol. gr. in-8 de 48 pages. — Les Thérapeutiques Nouvelles, publiées par J.-B. Baillière et Fils, Éditeurs, 19, rue Hautefeuille, Paris 6^e.

Il est un chapitre de thérapeutique qui fourmille de renseignements contradictoires, c'est bien celui des cholagogues. Lorsqu'on parcourt les nombreuses indications que les auteurs ont inscrites en retour à chaque pas la justification du système médical : « Hippocrate dit oui et Galien dit non ».

Les renseignements contradictoires qui rendent obscur le chapitre des cholagogues tiennent en fait à la multiplicité des techniques qui ont été employées. Malgré les efforts de la célèbre Commission d'Études, que les Anglais avaient constituée en 1929 sous la présidence de Hughes Bennett et de Butherford, pour étudier le problème de la cholagogue, toute tentative de codification est restée jusqu'à ce jour lettre morte, et bien que expérimentateur est obligé de reprendre le problème à la base, de fixer lui-même les détails de la technique et de contrôler les résultats en analysant les observations personnelles.

Il est la tâche que l'auteur s'est assigné et dans ses conclusions dans cet ouvrage.

TRAITEMENT DE LA FIEVRE TYPHOÏDE, par le Professeur **F. BATHERY**, professeur de Clinique thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine, médecin de l'hôpital de la Pitié. Un volume in-8 de 120 pages. — J. B. Baillière et Fils, Éditeurs, 19, rue Hautefeuille, Paris 6^e.

Le Professeur Bathery a été l'interne du professeur Castelnou alors qu'il avait le service des typhoïdes. Pendant la guerre de 1914, il a dirigé un certain nombre d'hôpitaux de la frontière belge, hôpital réservé aux typhoïdes et aux blessés. Il a pu ainsi, avec la collaboration d'un certain nombre de médecins belges, examiner et soigner plus de 5.000 typhoïdes. Le Professeur Bathery expose ici sur ses résultats de son expérience personnelle, tout ce qu'il a pu apprendre de la pathogénie et de la clinique de cette fièvre, et ce qu'il propose de faire pour améliorer son traitement.

CHOLESTEROL. Etude physiologique, clinique et pathologique, par **François LEURET**, médecin des Hôpitaux de Bordeaux, et **Jean DUTREY**, interne au Hôpital de Bordeaux. Préface de Jacques Laigneau, professeur de Pathologie et Pneumologie à la Faculté de Médecine de Bordeaux. — 1 vol. gr. in-8 de 38 pages. — Prix 12 fr. — J.-B. Baillière et Fils, Éditeurs, 19, rue Hautefeuille, Paris 6^e.

Peut-on travailler originairement sans s'enrichir ? Pour les sciences médicales, on ne saurait répondre que par la négative. On ne peut travailler que par la copie, et c'est là un point remarquable de la science médicale.

Le travail est concentré dans ce court travail sur le cholestérol, tout l'acquis de leurs précédentes recherches sur cette question (ce dont témoignent une importante bibliographie en fin de volume), et tous les détails de leurs travaux personnels, dont l'importance est évidente sur un grand nombre d'observations et une multitude de dosage. Il est de toute évidence nouvelle quant à la valeur du cholestérol, jusqu'alors trop dédaigné.

TRAITEMENT DES RHUMATISMES CHRONIQUES, par le Dr **Jacques FOUSTIER**, médecin consultant à Aix-les-Bains, ancien interne des hôpitaux de Paris. — Un volume grand in-8 de 100 pages. — Les Thérapeutiques Nouvelles, publiées par J.-B. Baillière et Fils, Éditeurs, 19, rue Hautefeuille, Paris 6^e.

Un de ses travaux où l'auteur n'a voulu noter que les plus intéressants, ceux qui ne lui paraissent pas discutables dans le traitement des rhumatismes chroniques des jointures, il a montré qu'il y avait des méthodes nouvelles et très variées de traitement. Leur choix, leur mode d'application dépendent de l'observation et de la juste appréciation des conditions de chaque cas particulier.

Quel que soit le traitement employé, on n'aura pu juger de son succès ou de son échec qu'après une durée d'expérimentation suffisante qui peut être mesurée de plusieurs mois. Sans que les traitements symptomatiques et pathogéniques qui peuvent porter leurs fruits rapidement, les traitements de fond, qu'ils soient chimiothérapeutiques, chimiothérapeutiques ou physiques, donnent des résultats fort lents.

Il faut donc la longueur de durée de ces affections. Le médecin sera amené, suivant l'évolution de la maladie et l'action des précédents traitements, à modifier sa thérapeutique, à associer des traitements divers, externes ou internes et à ne pas se précipiter rationnellement et sans cesse dans des données incertaines. Il pourra soulager un malade et parfois l'amener à la guérison.

ÉVILAPPE, sommaire du n° de novembre 1934 : 4. Principes généraux de Strabourg, par le Dr G. Billot (I, II, III). — Quelques Reliques du Corps de l'Épave, par François de Billy (I, II, III). — Une Étude d'Économie Imbécile trouvée à Volubilis, par le Docteur H. Bismuth (I, II, III). — Malchus à l'Épave, par Jean Avallon (I, II, III). — La Question médicale à l'Hôpital Ménélik, d'Addis-Abeba, note de M. Girault (I, II, III). — La Médecine des Brésiliens, par Louis Masson, docteur en Médecine (I, II, III). — Suzanne et les deux Vieux (I, II, III). — Supplément (I, II, III).

ÉTRANGE VIE ET LES ÉTRANGES AMOURS d'EDGARD POË, par Emile LAUVRIÈRE (1 vol. in-8 de XVIII-284 pages, in-8. — Collection Temps de Vaages, Desclée et Brouwer et C^e, édit., Paris 1934).

Après des deux étonnantes volumes sur la tragédie érudite et justement remarquée en France et au pays de Québec, M. Emile Lauvrière était un particulièrement qualifié pour analyser la vie et le caractère d'Edgard Poë. Sa connaissance de la langue, son amour du poète, lui ont permis de faire un travail de haute valeur et par l'Académie de Médecine, Agrégé de Médecine, attiré vers l'histoire du Nouveau Monde, son seul moyen de lutte agissante des sciences modernes du « Grand Dérangement ». Et, mais par la reconnaissance, reconnaissance de ses descendants des explorateurs et colons fran-

çais groupés autour de leurs clochers dans la Nouvelle-Angleterre, la Nouvelle-Orléans et jusque dans le Far-West, M. Lauvrière devait s'inspirer de la tragédie aventure de cet Américain, né à Boston en 1809, et dont l'origine celtique est incontestable. Sa « personnalité énigmatique », sa « nature hamletique » (Harrison), son « soliloque » tantôt « soliloque » tantôt « analyse psychopathologique que l'étude littéraire d'une œuvre singulière. Car l'originalité de son œuvre classe Edgar Poë parmi les grands écrivains de la prose et de la poésie, non seulement de la littérature anglo-saxonne, mais du monde entier.

D'une intelligence vive et précoce, Edgar Poë présenta, dès l'âge de 15 ans, une période de dépression. À 20 ans, se mit à boire, non pas d'une façon continue, mais sans plaisir, par accès souvent espacés, desquels son biographe met en évidence les caractères dipsomaniques. On comprend ainsi que certains des admirateurs de Poë aient pu nier « l'alcoolisme de ce buveur d'eau ». Il supportait très mal la boisson : après avoir bu un seul verre de rhum, il était ivre. Et c'est vraisemblablement vers sa vingt-cinquième année qu'il se mit, à Baltimore, à prendre de l'opium, du laudanum et de la morphine. Certains de ses œuvres sont remplies, non seulement d'allusions directes à la drogue, mais de ces décoratifs d'images, d'associations caractéristiques.

Ses accès de dépression s'étaient d'ailleurs multipliés. Dans une lettre écrite en 1835, alors que son état commençait à lui sourire, il exprime un état mélancolique typique au cours duquel son entourage redouta le suicide. Plus tard encore, il écrira : « Ma tristesse est inexplicable, et j'ai tenté de me tuer plus d'une fois ». L'hypothèse d'accès dipsomaniques au cours d'une psychose périodique s'impose à l'esprit. Gilbert Ballet a bien mis en lumière les caractères de ces dipsomanies périodiques. D'autant que, chez Edgar Poë, les périodes de dépression alternaient souvent avec des états d'exaltation, des états passionnés. Le double aspect de son humeur, l'existence aussi de périodes intercalaires qui se traduisaient dans les opinions opposées de ceux qui le fréquentaient, se reflètent dans sa correspondance, dans ses œuvres, dans ses actes, dans ses fugues, l'antitisme extrême, non seulement tantôt prodigieusement actif, disant-il de lui-même, « je me suis ainsi perdu en rêves et en courses errantes pour m'éveiller en proie à une sorte de manie d'écrire. Alors, je griffonne toute la journée, je lis toute la nuit, tant que je n'ai pu dire cette maladie ».

Vers la fin de sa vie, les accès d'ivresse se rapprochèrent, les moments de lucidité se firent plus rares, des idées de persécution et des accès d'orgueil se firent leur apparition. Il se plaignit de « l'acharnement des auteurs américains à rabaisser son génie et à dénigrer ses œuvres ». Il déclara à un certain Hopkins : « Ma nature tout entière se révolte à l'idée qu'il peut y avoir dans l'Univers quelque Être supérieur à moi ». Un jour qu'il se rendait à New-York, il crut entendre des inconnus, assis dans le wagon à quelque distance de lui, compter sa mort et parler de le jeter par la portière. Pour ne pas être reconnu et échapper à ses persécuteurs, il se fit couper la moustache. Le 7 octobre 1849, après des derniers jours lamentables, il mourut à Baltimore, au Washington Hospital, au cours d'un état de délire alcoolique aigu. Il était âgé de 40 ans.

FAUT-IL OU NON COMBATTRE LA FIEVRE ? LA MÉDICATION ANTITHERMIQUE, dans la tuberculose, les fièvres typhoïdes et quelques autres maladies, par le Dr **ALBERT WEIL**, ancien chef de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Strasbourg. 1 vol. in-8 de 100 pages. — J.-B. Baillière et Fils, Éditeurs, 19, rue Hautefeuille, Paris 6^e.

Dans ce travail sur la Médication antithermique dans la tuberculose, la fièvre typhoïde et quelques autres maladies, l'auteur ouvre à nouveau un débat ancien et que l'on aurait pu croire presque épuisé. Faut-il ou non combattre la fièvre dans les maladies telles que les tuberculoses fébriles, les fièvres typhoïdes, etc., etc. ? L'auteur expose d'abord d'après ses travaux antérieurs ses conceptions sur l'allergie et l'immunité dans la tuberculose.

Puis après avoir souligné, à la lueur de travaux américains récents, l'antagonisme thérapeutique existant en ce qui concerne les affections telles que la syphilis d'une part, les fièvres tuberculeuses, les fièvres typhoïdes, etc., d'autre part, il étudie la physiopathologie de la fièvre, considérée comme étant souvent une manifestation allergique.

« La fièvre appelle la fièvre », a dit Charles Richet. « Des travaux récents ont montré que l'allergie n'était pas strictement spécifique. Au cours de certaines fièvres, et du fait des manifestations fébriles, il peut se produire des réactions d'un microbisme latent. On sait par exemple depuis Sauerbri qui au cours de fièvres typhoïdes les colibacilles intestinaux peuvent devenir virulents. On ne peut entrer ici dans toutes les considérations que l'auteur développe dans son travail. J. Albert Weil conclut que bien souvent combattre la fièvre n'est pas faire une thérapeutique purement symptomatique, mais c'est rompre un « cercle vicieux pathologique », et agir, selon l'ancienne parole de W. Erb, sur la pathogénie, sinon sur la cause elle-même de la maladie. Combattre la fièvre, c'est souvent faire un acte équivalent dans une certaine mesure à une désensibilisation de l'organisme à l'agent infectieux et à ses poisons.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

Voies Urinaires
CAPSULES
RAQUIN
COPAHIVATE
DE SOUDE
6 à 12 par jour

R. C. Saine, n° 25.197

ÉTATS NÉVROPATHIQUES : ANXIÉTÉ -- ANGOISSE
INSOMNIE NERVEUSE -- TROUBLES FONCTIONNELS DU CŒUR

La Passiflorine

est la première spécialité qui ait réalisé l'association Passiflore - Cratægus et la seule qui ne contienne aucun toxique, soit végétal (jusquiamme, opium, etc.) soit chimique (dérivés barbituriques)

Laboratoire G. RÉAUBOURG
2, Rue Boucicaud, Paris (15^e)

aux diabétiques

de **PAIN FLUTEN**
Weudelbert

Le seul qui ne contienne pas plus de 5 à 10 % d'hydrates de carbone.

la marque **Weudelbert**

est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

GOMENOL
(Nom et Marque déposés)

Antiseptique Idéal externe et interne

GOMENOLÉOS

dosés à 2%, 5%, 10%, 20% et 33% en flacons et en ampoules.

PRODUITS PREVET AU GOMENOL

Exigez le nom **PREVET**

REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Laboratoire du Gomenol, 48, rue des Petites-Ecuries, Paris-X^e

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE . cachets, comprimés, granulé

Gaiacolé : cachets

Arsenié : cachets

A. RANSON

Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XX^e)

Tout DÉPRIMÉ
» SURMENÉ

Tout CÉRÉBRAL
» INTELLECTUEL

Tout CONVALESCENT
» NEURASTHÉNIQUE

est
Justiciable
de la

NEUROSTHÉNINE FREYSSINGE

6, Rue Abel
Paris

V. à XX gouttes à chaque repas
XX gouttes contiennent 0,40 de glycérophosphates alcalins



Suppurations
Plaies atones

Fanaris - Phlegmons
Anthrax - Brûlures
Sèches -
Ulcères

Lactéol = Pansement
du Dr BOUCARD

Calme
la douleur
Désodorise
Cicatrisation rapide

Echantillon
30 Rue Zinques

L'ORIENTATION DE L'EUGÉNIQUE MODERNE

Son application à l'Institut de Médecine Sociale

Par le Professeur H. PAUCOT

A la veille de l'ouverture de l'Institut de médecine sociale, il me paraît opportun de souligner que l'Eugénique est une science qui y trouve son naturellement droit d'asile — n'est-elle pas, suivant la définition qu'en a donné Galton, « l'étude des facteurs soumis au contrôle de la société, et susceptibles de modifier en bien ou en mal les qualités de race physiques et mentales des générations futures ».

Son programme est nécessairement immense. Il comporte à côté des recherches purement historiques ou scientifiques, l'étude des moyens susceptibles d'être mis en œuvre, dans l'état actuel de nos connaissances, pour l'amélioration de la race humaine. Il serait trop long d'énumérer tous les sujets ressortissant de l'Eugénique, car ils sont fort nombreux. Ils visent aussi bien les problèmes de l'hérédité, de l'alcoolisme, de la syphilis que ceux de l'immigration et du régime des délinquants; je me contenterai en cette brève communication, de vous exposer en les résumant, les principes directeurs et les méthodes actuelles de l'Eugénique appliquée; sans tracer un programme, l'envisagerai parmi eux, ceux que nous pourrions de maintenir en œuvre dans cet Institut sur le terrain de l'amélioration des produits de conception.

Nous avons à choisir actuellement entre les tendances eugéniques inspirées par le même idéal, mais cependant très diverses, au point d'en être parfois contradictoires, parce qu'inspirées comme toute, quel que soit le souci d'intérêt général, par une tournure d'esprit national et de conditions d'existence également nationales, et par conséquent particulières à chaque pays.

Or, il est indispensable qu'en France, le corps médical en la personne des praticiens, prenne position dans les débats théoriques sur l'Eugénique, car il sera nécessairement amené un jour ou l'autre à donner son avis sur la mise en application de certains de ces principes; de son opinion et de son attitude dépendra la possibilité de leur mise en œuvre, il ne peut donc se désintéresser de leur étude.

Nous avons sur le terrain de l'Eugénique appliqué été devancés par d'autres nations, qui ont décrété des mesures légales; sans doute est-ce notre prudence qui nous retient sur une voie pleine, il faut le reconnaître, d'incertitudes et de risques; il n'est pas douteux qu'en pareille matière la prudence soit louable, elle nous recommande toutefois, de nous documenter sur ce qui a été fait ailleurs.

Les moyens employés jusqu'à présent, pour améliorer la race à venir, peuvent se grouper en trois catégories.

Les uns classés sous le nom d'Eugénique négative, visent à s'opposer à la reproduction des individus tant physiquement ou moralement des maux, doués de caractères, des inadéquats sociaux comme on les désigne en Amérique, c'est ce que Couvleure appelle l'Eugénique destructive. Les procédés proposés sont la stérilisation (par castration, vasectomie ou salpingectomie) des individus des deux sexes, susceptibles de transmettre à leurs enfants des tares ou des maladies, faisant de ces sujets une charge pour la société.

Une barrière moins sévère, mais évidemment moins efficace, consiste à interdire leur union, à opposer un veto matrimonial après examen pré-nuptial obligatoire.

Dans ce même ordre d'idées, se classe le birth control des Anglais ou contraception, autrement dit la vulgarisation des produits anticonceptionnels auprès des individus vivant dans la misère physique et morale.

Ce moyen s'est, à l'expérience, déjà affirmé plus propre à assurer la dénatalité générale qu'à préserver des naissances indésirables, et au troisième congrès international d'Eugénique, sir Bernard Mallet, déclarait que le Birth Control avait une répercussion dysgénique diminuant la fécondité des meilleures couches sociales et laissant à peu près inchangée la fécondité des individus mal qualifiés pour la reproduction; cette sélection à rebours était à prévoir.

Peut-on attendre mieux de la stérilisation ou de l'interdiction du mariage? Il serait trop long d'en discuter les conséquences probables, mais il apparaît certain que ces méthodes soulèvent des difficultés d'application pratique presque insurmontables. Comme le dit fort justement le docteur Papillaut, si théoriquement on peut accepter l'idée du mal adapté social par transmission héréditaire, il n'en est pas moins certain que les lois de l'hérédité de chaque caractère normal ou pathologique, surtout dans le domaine intellectuel, diffèrent sensiblement des lois de l'hérédité anatomique; elles sont trop imprécises et trop mal connues pour nous permettre de passer à la pratique.

C'est en France l'avis de la majorité des eugénistes, cependant l'opinion contraire prévaut déjà en plus d'un pays; l'Amérique du Nord, les pays Scandinaves, l'Allemagne tout récemment, se sont engagés délibérément dans cette voie, et c'est par milliers que l'on compte déjà les stérilisés pour raison sociale.

L'avortement légal pratiqué en Russie y est envisagé comme une mesure eugénique.

Supprimer ou réduire la fécondité des tarés, faire de la sélection négative, est apparu à nombre d'eugénistes moins aisé scientifiquement et moralement, moins efficace aussi, que de faire de la sélection positive; ils estiment que pour améliorer la race, il faut favoriser la naissance des individus forts et bien dotés et c'est à la recherche des moyens propres à y réussir que s'appliquent nombre

d'entre eux et en particulier le Dr Schenck en France.

L'idée est fort rationnelle, fort séduisante et d'un contentement immédiat. Elle est applicable; mais quand on réfléchit aux moyens propres à assurer une sélection rigoureuse, on constate que non seulement les cultures d'application sont considérables, que l'atteinte à la liberté humaine est toujours moindres. Ce qui est plus grave, que les résultats qu'on en peut attendre sont rien moins qu'incertains. L'œuvre constructive s'avère orgueilleuse en ses prétentions (puisqu'elle amène à déterminer un humain supérieur), arbitraire en ses estimations, tyrannique en son exécution, qu'elle exige avec rigueur, son plus beau résultat pourrait être que de faire des hommes admirables, colonies animales.

Il convient cependant de retenir l'humanité et la sagesse de certains engagements, déçagés de toute contrainte.

Et nous sommes amenés à envisager la troisième formule d'eugénique, moins intéressante en son principe mais plus adaptée en ses modalités — l'Eugénique corrective, encore narrative — c'est elle qui a le plus partisans.

En France, ni le contrôle des naissances, la stérilisation des procréateurs durs, n'ont inspiré la législation, mais par ce qu'on assiste au développement de la culture anténatale, qui s'efforce modestement d'offrir le meilleur parti possible des conditions humaines dont on dispose. Et cela par des procédés de force, mais par des voies d'auto-discipline.

Consultations prénatales, centres de culture, maisons maternelles, dispensaires antisiphilitiques annexés aux maternités, sont multipliés et ont certainement abaissé les taux de la mortalité et de la mortalité infantile; ces œuvres sont avant tout des lieux de vulgarisation sanitaire; mais elles ne paient d'éducation est incomplète et il faut étendre aux procréateurs, les faire réfléchir sur l'importance de leur état de santé, au point de vue de l'avenir de leur descendance.

Leur enseigner les conditions d'une bonne procréation, c'est réaliser l'Eugénique pré-nuptiale, peut-être restreinte en ses moyens, mais combien plus précise en ses méthodes et plus libérale en ses modalités.

Pinard a songé à recourir aux mesures légales, et a déposé au Parlement une proposition tendant à imposer l'obligation d'un officier d'aptitude au mariage. Une proposition analogue rédigée par le Dr Schenck excluant tout veto ou toute sanction contre les fiancés ou mariés, a fait l'objet d'une proposition de loi déposée au Sénat par M. Julien Godart, en 1931.

Cela ne signifie pas que les eugénistes français s'imaginent que grâce à un décret il sera possible d'ouvrir aux couples non autorisés par la loi, les portes de la félicité, mais combien plus précise en ses méthodes et plus libérale en ses modalités.

Pinard a songé à recourir aux mesures légales, et a déposé au Parlement une proposition tendant à imposer l'obligation d'un officier d'aptitude au mariage. Une proposition analogue rédigée par le Dr Schenck excluant tout veto ou toute sanction contre les fiancés ou mariés, a fait l'objet d'une proposition de loi déposée au Sénat par M. Julien Godart, en 1931.

Cela ne signifie pas que les eugénistes français s'imaginent que grâce à un décret il sera possible d'ouvrir aux couples non autorisés par la loi, les portes de la félicité, mais combien plus précise en ses méthodes et plus libérale en ses modalités.

Pinard a songé à recourir aux mesures légales, et a déposé au Parlement une proposition tendant à imposer l'obligation d'un officier d'aptitude au mariage. Une proposition analogue rédigée par le Dr Schenck excluant tout veto ou toute sanction contre les fiancés ou mariés, a fait l'objet d'une proposition de loi déposée au Sénat par M. Julien Godart, en 1931.

Cela ne signifie pas que les eugénistes français s'imaginent que grâce à un décret il sera possible d'ouvrir aux couples non autorisés par la loi, les portes de la félicité, mais combien plus précise en ses méthodes et plus libérale en ses modalités.

Pinard a songé à recourir aux mesures légales, et a déposé au Parlement une proposition tendant à imposer l'obligation d'un officier d'aptitude au mariage. Une proposition analogue rédigée par le Dr Schenck excluant tout veto ou toute sanction contre les fiancés ou mariés, a fait l'objet d'une proposition de loi déposée au Sénat par M. Julien Godart, en 1931.

Revue de la Presse Scientifique

SUPERFÉTATION DES INFECTIONS RÉVÉLÉES À GERME DE NATURE VÉGÉTALE SER DES INFECTIONS ANCIENNES A PHOTOZOAÏES, par Jacques OUMANSKY (Ouman). — (Le Bulletin Médical.)

Les auteurs français ont créé la conception d'un virus de sortie. Premièrement, elle consiste des faits de laboratoire, quand une infection seconde apparaît chez un animal après, indépendamment de la volonté de l'expérimentateur. Cette infection latente était liée à la pollution d'un animal jusque-là saphrophyte ou inoffensif en état de latence.

Sur la clinique humaine, on applique l'expression à des microbes de virulence très variable et parfois non pathogènes pour l'homme. Il s'agit d'une infection latente révélée par une infection aiguë, une intoxication ou même une médication. Partout l'étiologie et l'évolution clinique d'une infection aiguë n'est pas modifiée par les microbes secondaires qui traversent l'organisme sans exercer aucune influence pathogène.

Il faut à considérer un cas tout spécial, la contamination des plasmodes paludéennes des Sprochaetae pallidae dans la méthode de traitement de la paralysie générale observée par Wagner von Jauregg. Nous voyons et la concurrence de deux protozoaires, l'un des deux dans leur possession de l'organisme humain. L'un, le spirochète, est de date ancienne, affaibli par la présence du corps humain, chassé par la médication dans le cerveau; l'autre, le plasmodium, est récent, procédant par des attaques pyrexiales.

On pourrait supposer que le mécanisme d'action de l'infection surajoutée serait analogue à celui des infections microbiennes, que les plasmodioses et spirillose anciennes, les spirochètes, qui s'étaient abrités dans le tissu scléroté scléreux du cerveau, dans les ramifications des vaisseaux capillaires, seraient le siège de leur départ par la lyse paludéenne. La paludéenne augmenterait la perméabilité du cerveau et contribuerait à l'absorption du tissu scléreux. Les cellules géantes de haut fonctionnement seraient détruites, tout le système nerveux central aurait restauré son aptitude de travail. Nos observations en fait qu'à la suite de la médication wagnerienne, la pyrocytose, qui est le processus prolifératoire du leucine métré-spinal diminue. Les spirochètes ne sont pas anéantis; après que quelques années d'absence du processus paralytique, ils reviennent à leur site cérébral, le tissu scléroté de nouveau les idées-ions des cellules cérébrales, leur les d'enchaînement de leurs relations d'équilibre.

Il ne serait pas le facteur pyrexique qui jouerait un rôle dans la réaction observée. Premièrement, on voit des succès à cette méthode, même dans les cas où l'absorption du plasmodium n'a pas amené l'élévation de la température. Deuxièmement, les autres méthodes de pyrexie artificielle, physique; diathermie; chimique; électrothérapie biologique, infection bactérienne ne donnent pas le même effet thérapeutique que la médication wagnerienne. Il existe évidemment un antagonisme singulier, une concurrence relative au terrain et aux résistances nutritives entre les deux représentants du règne protozoaire; le plasmodium et le spirochète. Une telle concurrence est observée entre le bacille anthracosique et les semis pyrogènes ou le bacille pyocyanique.

On peut envisager la méthode wagnerienne comme une heureuse combinaison de conditions favorables; la vertu succédané, immunisante, desclérotisante et expulsive des spirochètes enmués et fixés par l'action malarienne et l'action toute spécifique destructive et domptante des plasmodium sur les spirochètes, avides les uns et les autres du terrain cérébral.

LA GASTROXYNOSIS OU LA GASTROXIE, par le docteur Léon ROESSER (de Bucarest). — (Le Progrès Médical.)

La gastroxynosis de Rossbach ou la gastroxynosis de Lévine correspond au *combis hypersecretion nerveuse denteropatique* de Rossbach.

Cette affection on observe deux ordres de phénomènes douloureux associés: à savoir un accès d'apparence migraineux, à l'instar d'une crise gastralgique très violente, éboulant ou isolément ou simultanément, précédant son paroxysme et se terminant par des vomissements hyperacides. La crise peut survenir ou après le man-

ger, ou à jeun, sans rapport avec l'alimentation, toutes les semaines, plus rarement tous les mois ou deux mois et dure de un à trois jours. L'accès peut atteindre un maximum en un quart d'heure, une heure ou une demi-journée.

La céphalée est très violente avec sensation de serrement ou d'éclatement et comme dans la migraine, elle s'accompagne d'une douleur au niveau des globes oculaires, qui sont sensibles à la pression. La douleur épigastrique est très vive, parfois sous forme de brûlure.

Les vomissements sont très acides, ils irritent le gosier, agacent les dents et à mesure qu'ils se répètent, leur acidité s'accroît.

On observe une pâleur de la face, les extrémités se refroidissent avec une sensation de fourmillements, une soif vive et une agitation nerveuse assez prononcée. L'insomnie est la règle, si l'accès dure pendant un jour.

Les vomissements ayant cessé, le malade s'endort d'un sommeil tranquille et à son réveil il est bien disposé sans douleurs gastriques, la tête libre et en bonne santé, jusqu'à l'apparition d'un nouvel accès.

Un caractère propre à l'accès c'est l'efficacité des boissons tièdes. Au début du paroxysme elles réussissent parfois à en arrêter le développement; à une période plus avancée, elles modèrent la douleur, en diluant le suc gastrique sécrété; vers la fin elles facilitent les vomissements. Notre maître, le professeur Alb. Robin, dans le rapport des échanges, a trouvé une diminution de la formule des phosphates qui est en rapport avec un trouble dans les échanges nerveux.

Rossbach suppose qu'une excitation née directement ou par réflexe dans les centres nerveux provoque par l'intermédiaire du pneumogastrique une hypersecretion du suc gastrique. La forte acidité de cette sécrétion exciterait les nerfs sensitifs, qui produiraient des troubles vaso-moteurs réflexes dans le domaine céphalique.

Rosenthal, au contraire, croit à une excitation principale des centres vaso-moteurs qui influencerait les centres de la sécrétion gastrique et du vomissement.

Ewald soutient qu'on est en présence tantôt d'attaques périodiques d'hyperchlorhydrie, tantôt d'hypersecretion intermittente de l'estomac. De même Boas, Eichorn soutiennent qu'on est en présence d'une hypersecretion intermittente périodique.

Nous pensons que dans les cas de gastroxynosis on se trouve en présence des *gastroxynosis* de notre maître, M. le professeur Loeper, et le mécanisme des accès pourrait s'expliquer par la *vagotonie gastrique*.

LES COMPLICATIONS NERVEUSES DE LA MELITOCOCCIE, par M. le professeur Henri ROGER (de Marseille). (Gazette des Hôpitaux.)

Ces complications nerveuses, qu'elles soient intracraniales ou intracraniales, se caractérisent par une évolution assez lente, souvent torpide, et surtout par leur apparition tardive, en général plusieurs mois, exceptionnellement une à plusieurs années après la guérison de l'infection.

En dehors d'autres complications d'allures les plus diverses, les manifestations les plus caractéristiques sont d'une part la paralyse flasque, d'autre part un syndrome cérébral, à type de spasmes vasculaires et de troubles cochléo-vestibulaires. L'une et l'autre se distinguent par une réaction méningée intense avec xanthochromie, hyperalbuminose et, fait particulier, hypercétose élevée du L. C. B. En pareil cas on peut supposer, comme substratum anatomique principal, une arachnoïdite, une méningite séreuse de la région lombaire ou de la fosse cérébrale postérieure, comprimant et altérant les racines rachidiennes ou les nerfs crâniens, irritant la moelle ou l'écorce cérébrale.

Quelque durable dans bien de ses manifestations, la neurologie aggrave le pronostic. Elle augmente de plusieurs mois à un an la durée déjà longue de cette infection. Elle entraîne souvent des séquelles indélébiles. Elle peut, par quelques-unes de ses manifestations cérébrales, être la cause de la mort.

Fort heureusement les complications nerveuses sont relativement rares, si on les compare au nombre considérable des fièvres ondulantes, à métré ou à bacille de Bang, qui désolent littéralement certaines de nos régions.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

NÉALGYL

BOTTU

Caractérisé par un corps chimique voisin du pyramidon : tout aussi actif mais ne donnant aucune réaction d'intolérance.

DOSE COURANTE : 1 ou 2 comprimés 8 maximum pro die

AVALER SANS SUCER NI CROQUER



Douleurs Dentaires et Auriculaires



Douleurs Menstruelles



Douleurs Rhumatismales

Comme le CODIFORME calme la toux, le NÉALGYL calme les douleurs.

Laboratoires BOTTU, 117, rue N.-D. des Champs PARIS (VI^e)

Granules de CATILLON

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ de

STROPHANTUS

TONIQUE du CŒUR — DIURÉTIQUE

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine"

PARIS, 3, Boulevard St-Martin — R. C. Seine 4823

PALLAS

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS

UN MAGAZINE DE LUXE

64 pages grand format — Couverture et hors-Texte en couleurs bourré de texte et d'illustrations.

Paraitra prochainement

Directeur : Docteur J. CRINON.

SOMMAIRE DU NUMÉRO I DE PALLAS

Automne 1934

COUVERTURE :

La Toilette de Vénus, reproduction d'un tableau de Rubens, exposé au Musée de Vienne..... Couverture.

Comment peut-on définir le tempérament chirurgical, par M. le professeur LEGUEU..... 3

Points par eux-mêmes : M. Arnold NETTER, par M. Jules RENAULT, de l'Académie de médecine..... 5

Quelques souvenirs du Mexique, par M. le professeur Henri ROGER, de l'Académie de médecine..... 9

Le naturisme et la mode nouvelle..... 20

La coquetterie n'attend pas le nombre des années..... 23

Brunissement n'égale pas guérison..... 24

Auriez-vous voulu être la femme d'un médecin ? Une enquête par Blanche VOGT..... 25

Un client sérieux, par Urbain GOHIER..... 32

Les consultations gaies, dessin par LE RALLIO..... 33

Les transfuges de la médecine, M. le Dr Bussillet, commissaire-priseur à Lyon, par M. le Dr SAHUG..... 35

Partout, à l'étranger, s'organise la lutte contre les gaz asphyxiants..... 37

Epitaphes, par J. CRINON..... 39

Un pèlerinage romantique à l'ermitage de Chateaubriand (Interview de M. le Dr LE SAVOUREUX)..... 41

Vichy, reine des stations thermales..... 46

Les belles familles médicales : La famille des Drs SOUILHE, à Gramat..... 47

Comment doit s'habiller le médecin ? Une enquête par M. Christian DE CATER..... 49

Pavil, le peintre de Montmartre..... 52

Leurs passe-temps : un médecin boxeur, interview de M. le professeur PEUGNIEZ..... 54

Les médecins au Parlement, par M. Désiré BOUTEILLE, ancien député de l'Oise..... 58

Entre Pénang et Colombo. Nouvelle dramatique inédite, par M. José MOSELLI..... 60

Illustrations de MM. LE RALLIO, HUGUET, GALLAND.

Arrangements artistiques par M. ANDRENI.

HORS-TEXTE : La danseuse au bar.

Tableau de E.-A. PAVIL.



INFORMATIONS

Voici les fauteuils qui sont libres à l'Académie de Médecine :

Section de médecine : siège de M. Ravaut ; section d'hygiène : siège de M. Léon Bernard ; section des sciences biologiques : siège de M. Lucien Camus ; section de médecine vétérinaire : siège de M. Cardot ; section de pharmacie : siège de M. Mettlère.

Un concours sur épreuves pour le recrutement d'un médecin adjoint à l'hôpital de Ménevilly sera ouvert à Alger le 28 janvier 1935. La liste d'inscription à ce concours sera close le 12 décembre 1934, à 17 heures.

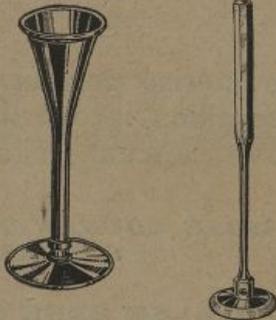
M. le Professeur Robert Proust a pris possession de la chaire de clinique gynécologique et fait sa leçon inaugurale le 6 novembre, à l'hôpital Broca.

M. Bernard Aschner, privat docent à l'Université de Vienne, a fait, le 15 novembre, une conférence sur : « La notion de constitution biologique dans l'espèce humaine ». La conférence était présidée par M. Vignes, professeur agrégé.

La chaire de chimie analytique et hydrologie de la Faculté mixte de médecine générale et coloniale et de pharmacie de l'Université de Marseille est déclarée vacante.

Le Gérant : J. CRINON

En vous abonnant pour un an à L'INFORMATEUR MÉDICAL demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28



CONSTIPATION GRAINS DE VALS

un grain avant repas du soir régularise estomac & intestin

Régulateur du Cœur par excellence

ARYTHMIES
ASTHÉNIE CARDIAQUE
ASYSTOLIE - DYSPNÉE DU CŒUR
PÉRICARDITE - TACHYCARDIE

SPARTÉINE HOUDÉ

(Granules titrés à 2 centigr.)

MODE D'EMPLOI : La dose quotidienne est de 6 à 12 centigrammes.

ÉCHANTILLON FRANCO SUR DEMANDE

Tous les travaux récents, et ils sont nombreux, confirment pleinement les propriétés du Sulfate de Spartéine, à savoir que ce médicament :

- 1° Tonifie le myocarde ;
- 2° Régularise le rythme du cœur ;
- 3° Uniformise le régime de pression

Communication de M. le Prof. SOULA, à l'Acad. de Médéc., 7 juillet 1925.
Communication de MM. F. et L.-J. MERCIER, à la Soc. de Biologie, 4 juillet 1926.

VENTE EN GROS :
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D' CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, un an 30 fr.
ÉTRANGER, un an 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE - N° 333 - 9 DÉCEMBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta - PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 03-95

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES

25, rue des Petits-Champs - PARIS

❖ L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ❖



Les photographies ci-dessus ont été prises à l'occasion du cours d'oto-rhino-laryngologie qui vient d'être donné à Paris par M. le professeur Portmann. Sur la photographie, en bas et à droite, on remarque, au premier rang, autour de M. le professeur Portmann, MM. le professeur Nager (de Zurich), le professeur Hennebert (de Bruxelles), le professeur agrégé Despons (de Bordeaux), les docteurs Auximour, Dufourmental, Vernet, de Paris, etc..

LES TRAVAUX DU CONGRÈS D'HYGIÈNE

LES CENTRES DE TRAITEMENT SPÉCIALISÉS DANS LA LUTTE CONTRE LA FIÈVRE ONDULANTE, Docteur J. JULLIEN (Joyeuse-Ardeche).

L'auteur montre que dans la lutte contre la fièvre ondulante il est très intéressant et utile de grouper le plus grand nombre possible de sujets atteints de la maladie dans des centres spécialisés, fonctionnant à proximité des foyers d'endémie-épidémie.

1° Ce groupement permet seul d'observer et de traiter convenablement les malades ;

2° Il est d'un grand intérêt de grouper les observations cliniques, le résultat des recherches biologiques et des expériences thérapeutiques. Au centre de Joyeuse, quatre élèves des Facultés de Médecine de Marseille, Bordeaux et Paris, sont venus chercher des documents réclamés pour leur travail inaugural par MM. les professeurs Roger, Mauriac et Léon Bernard ;

3° Ces centres fonctionnent aussi comme centres de dépistage ou sont immédiatement signalés et observés des cas nouveaux ainsi que la marche de l'épidémie dans les secteurs circonvoisins ;

4° Les centres aident aussi à répandre la vaccination préventive humaine et à vaincre les appréhensions des populations rurales ;

5° Dès sa première année, le Centre de Joyeuse a entrepris l'étude systématique de l'immunologie de la fièvre ondulante de son diagnostic par la flocculation des sérums, de son traitement par les vaccins non spécifiques ;

6° Cette première expérience montre que le traitement hospitalier qui a porté cette année sur des cas particulièrement sérieux (38), raccourcit singulièrement la durée de l'immobilisation des malades (durée moyenne d'hospitalisation : 18 jours) ;

7° L'installation du Centre à proximité des secteurs contaminés dans les hôpitaux cantonnaires existant actuellement partout, ne demande pas d'autres frais que l'installation d'un petit laboratoire et l'éducation spéciale du personnel médical.

MM. LESAGE, CRUVEILLIER, MICHEL-LÉVY et MOINE apportent un nouvel argument quant à l'influence défavorable sur l'évolution des maladies de l'enfance, d'un état hygrométrique élevé de l'atmosphère. Ils montrent que les régions de la France où il pleut le plus souvent sont d'ordinaire celles où la mortalité infantile est la plus élevée, comme aussi celles où les décès du fait, soit de la diarrhée et de l'entérite des nouragués, soit des fièvres éruptives notamment de la rougeole et de la scarlatine sont les plus nombreux.

LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR UNE STATISTIQUE DE MÉTÉOROPATHOLOGIE S'ÉTENDANT SUR VINGT-CINQ ANS, par le Docteur Ismaël GIRARD (de Toulouse).

L'A. étudie les variations de la mortalité à Toulouse de 1908 à 1932, années par années, et les compare aux variations, durant cette même période, de la pression barométrique, de la température et de la pluie.

Les chiffres sur lesquels se base l'A. sont fournis, d'une part, en ce qui concerne la mortalité générale, par le Bureau municipal d'hygiène de Toulouse, d'autre part, en ce qui concerne les renseignements météorologiques, par l'Observatoire de Toulouse.

Les renseignements fournis par ces statistiques, — résumé avant la lettre d'une étude plus complète étudiant du même point de vue de météoropathologie, les variations de la mortalité pour toutes les maladies transmissibles, — contribueront à éclairer, grâce à des chiffres exactement contrôlés et relatifs à une période assez vaste, — 25 ans, — un point particulièrement important de la météoropathologie, les relations de certaines variations météorologiques de base avec la mortalité en général.

QUELQUES REMARQUES SUR LE CONTRÔLE DES DISTRIBUTIONS D'EAU POTABLE, par M. le Docteur SALMON.

Le contrôle des distributions d'eau potable est devenu illusoire, insuffisant, parfois même préjudiciable à la santé publique en raison de l'extension considérable du nombre des adductions nouvelles.

Il est urgent, dans l'intérêt de la santé et des deniers publics, d'établir des directives précises intéressant l'ensemble du territoire, c'est-à-dire une politique de l'eau potable, s'inspirant des vœux successivement renouvelés dans ce but aux précédents congrès — particulièrement de celui qui a été adopté l'an dernier à la suite des rapports et communications de MM. Füss, Krul, Rochaix, Vignerot, Dollé, Salmon.

MM. HUMENY et SOYER, spécialisés dans l'étude de la Géologie Parisienne, rappellent que le sous-sol de Paris contient une réserve considérable d'une eau parfaitement pure, chimiquement et bactériologiquement, et qui s'élève jusqu'à un seul pression, donc sans nécessiter un pompage coûteux. Mais à l'heure actuelle, les forages profonds se multiplient, sans aucun plan et sans que les Pouvoirs publics se préoccupent du danger de l'épuration de la nappe, signalé depuis longtemps par M. Lemoine, directeur du Muséum. Chaque nouveau puits affaiblit le débit des précédents, et ainsi leur pression. Il

est urgent que les pouvoirs publics réglementent les forages, et plus précisément, élaborent un plan, qui évite le gaspillage d'une richesse si nécessaire à la santé des 4 millions d'habitants de la région parisienne.

REMARQUES SUR UNE REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES ANALYSES D'EAUX, par M. GIRARD.

On montre l'intérêt qu'il y aurait à présenter les résultats des analyses d'eaux sous une forme normalisée.

L'utilisation de la notation en lons/mmg/l. paraît rationnelle, surtout si on la complète par la notation en valences/mmg/l. pour les divers lons.

On propose une traduction graphique de ces tableaux d'analyses ainsi notés.

Pour montrer ce que donne cette représentation graphique, on transpire le tableau de classification donné par M. Imbeaux dans son « Essai d'Hydrogéologie » en une série de graphiques.

Ce travail prouve que la classification pourrait être utilement révisée et que quelques problèmes relatifs aux eaux potables pourraient être utilement résolus en employant cette méthode graphique.

LA QUESTION DE L'EAU AU POINT DE VUE GÉOLOGIQUE, par M. le Docteur Jules REGNAULT.

« L'eau va à la mer ». — Oui, mais elle en revient et elle y retourne par une circulation continue. De l'eau de mer pénètre dans les porosités du sol (70 litres par seconde disparaissent ainsi aux Moulins d'Argosoli). Là elle se distille et remonte dans des fissures ? De l'eau de mer est transformée en vapeur d'eau par la chaleur solaire et forme des nuages, puis retombe sous forme de pluie.

Une partie de cette pluie s'évapore, mais n'est pas toujours perdue pour le sol, car la vapeur d'eau atmosphérique peut, dans certaines régions, être récupérée par des roches assurées froides formant condensateur. Une partie ruisselle, lavant le sol, et constituant des ruisseaux va se jeter dans les rivières et les fleuves, qui la ramènent à la mer. Une autre partie pénètre dans le sol et y circule le plus souvent dans les thalwegs profonds au-dessous des couches visibles et dans des fissures ou des couches perméables superficielles.

Une autre partie pénètre entre les couches imperméables des stratifications et constitue les courants souterrains profonds, dont l'eau est généralement le plus filtrée. Il y a lieu de rectifier une ancienne notion classique, encore répandue chez les hydrologues en chambre, notion dont le célèbre spéléologue, M. Mariel, a contribué à faire justice, celle des nappes.

Quiconque examine un bon puits peut constater qu'il est alimenté par une source, c'est-à-dire par un courant. Les nappes sont rares et manquent d'intérêt, puisqu'elles s'épuiseraient vite. Il ne faut pas confondre avec les « nappes » les dilatations de courants ou de petits lacs souterrains alimentés par des courants ou des filets d'eau.

On prend trop souvent l'eau où on la voit, l'eau des rivières, des « plus commodes des égouts » pour les riverains... Si on n'a pas encore utilisé plus souvent les courants profonds, situés au-dessous des couches imperméables, ceci paraît dû à ce qu'on n'a pas toujours bien étudié la possibilité d'employer des pompes noyées à de grandes profondeurs, pour prendre les courants par en-dessous ; ceci provient également de la difficulté de repérer l'emplacement de ces courants et d'en évaluer la profondeur ; un forage décalé de quelques décimètres peut passer à côté.

La Géologie nous donne des notions sur la possibilité de trouver de l'eau, non sur l'emplacement et la profondeur, à laquelle on la trouvera. Les appareils de géophysique automatiques peuvent servir à contrôler la présence d'une faille ou d'un courant d'eau souterrain ; ils ne donnent pas de précisions. Pour le moment il y a lieu de recourir aux sources, qu'on a méprisés pendant longtemps et dont l'art est aujourd'hui étudié par des sommités scientifiques de divers pays ; leur dernier Congrès international était placé sous la présidence d'honneur des professeurs d'Arsonval et Branly. Ceux d'entre eux qui emploient des appareils de mesure récemment créés, les radiotelegraphes, sont arrivés à donner des résultats précis.

Il y a lieu d'encourager ces études pour trouver, d'une façon économique, l'eau dont tant d'agglomérations ont besoin pour développer leur hygiène.

PRINCIPES SCIENTIFIQUES DE LA DOUCESSEMENT DES EAUX DES DISTRIBUTIONS PUBLIQUES, par M. Henri MOUZET, Ingénieur des Arts & Manufactures.

L'adoucissement des eaux en vue de remédier aux inconvénients — plutôt pratiques que médicaux — que causent les sels calciques qu'elles contiennent, est couramment pratiqué au moyen de petits appareils domestiques. En Angleterre et aux Etats-Unis on l'on est beaucoup plus difficile qu'en France sur la qualité des eaux livrées à la consommation, de nombreux services de distribution traitent maintenant la totalité des eaux qu'ils fournissent, en vue de réduire leur teneur en sels calciques aux environs de 7 à 10 degrés hydrométriques français. Il y a deux procédés usuels pour décalcifier les eaux : celui

à la chaux et à la soude, et celui dit de permutation, c'est ce dernier qui est généralement adopté parce qu'il est le plus simple et le plus sûr. Le prix de revient est très acceptable : environ 0,15 le mètre cube. Il n'y a encore aucun exemple d'installation publique analogue en France.

LA MÉTÉOROLOGIE DU PRÉVENTORIU « MARIN DES ENFANTS DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS », à ANSELLES (Calvados).

L'étude des conditions climatiques de la côte normande a été d'une importance capitale pour la construction des deux Préventoria Marins des « Enfants des Chemins de fer Français » et leur fonctionnement.

La climatologie de cette côte, connue seulement pendant la saison d'été, a fixé l'orientation des bâtiments, pour lutter contre les vents dominants du Nord-Ouest, et supporter, sans dommage les tempêtes de février, mars, avril.

Le règlement des Etablissements, l'exposition du corps nu à l'air et au soleil, la gymnastique en plein air ; la classe et tous les éléments de la cure sont fonction de la météorologie, de laquelle ils dépendent étroitement.

Les enfants et le milieu marin dans lequel ils vivent, sont en union complète, les premiers suivant exactement les indications du second.

Cette adaptation constante aux phénomènes météorologiques a permis d'obtenir les plus beaux résultats, dans une zone marine, connue seulement auparavant pendant les deux mois d'été, dit de belle saison.

Le président du Conseil d'administration, Docteur BOURVILLE.

TRAITEMENT DES OVIDES ATTEINTS DE MELITOCOCCIE PAR LES VACCINS VIVANTS (prémunition), par M. le Docteur Ch. DUBOIS, Directeur des Services Vétérinaires du Gard.

De l'expérimentation entreprise et qui a porté sur près de 4.000 brebis, résultent les constatations suivantes :

1° L'injection de Br. Abortus vivants (1 milliard 5 à 2 milliards) à des brebis vides ou pleines, atteintes ou contaminées de melitococcie entraîne, après une période de 12 à 25 jours environ, une diminution considérable et souvent même la suppression presque complète des avortements, des cas de stérilité et des pertes d'agneaux. L'injection de Br. Abortus vivants sensibilisés donne les mêmes résultats favorables, la suppression des avortements paraissant être obtenue dans un temps plus court qu'avec l'autre vaccin.

Le lieu d'élection pour l'injection du vaccin est réalisé par le tissu conjonctif sous-cutané de la partie inférieure du thorax, en arrière du coude. La durée de l'immunité paraît dépasser largement une année. La vaccination n'offre aucun inconvénient pour les brebis vaccinées. Elle est sans danger pour l'homme et elle paraît l'être également pour les brebis saines non vaccinées, mises en contact pendant plusieurs mois avec les bêtes infectées qui ont été ensuite vaccinées.

La prémunition des ovides faite dans les conditions précitées constitue donc, à tous égards, une méthode dont la valeur économique est évidente.

INFLUENCE DES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES ET COSMIQUES SUR LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES, par le Docteur X. LECLAICHE.

L'auteur s'est efforcé de réunir, de classer et de discuter les nombreuses observations faites sur cette question.

Il étudie successivement l'action des principaux phénomènes météorologiques : pression et humidité, froid, chaleur, saisons, etc...

Sur l'influence des phénomènes électriques et cosmiques, il apporte des notions nouvelles qui s'inspirent des découvertes les plus récentes de la physique atomique.

Il montre l'importance des taches solaires, des rayons cosmiques et de la radio-activité. Il souligne l'intérêt de ces études et les espérances qu'elles font naître. Il indique que pour les mener à bien, il importe de les poursuivre simultanément dans le domaine de la météorologie et dans celui de l'épidémiologie.

L'HUMIDITÉ ATMOSPHÉRIQUE ET SON ACTION SUR L'ORGANISME, par M. Pierre ANTOINE.

L'auteur rappelle d'abord que l'eau existe dans l'atmosphère non seulement sous forme de vapeur mais aussi sous forme de particules électrisées de dimensions diverses : les petits ions, les gros ions, les gouttelettes de brouillard, les gouttes de pluie.

Il pense que ce sont surtout les gouttelettes de brouillard les plus ténues (brouillard en voie de formation) qui agissent sur l'organisme.

Le siège de cette action est la fine muqueuse nasale et pulmonaire qui sépare l'air du milieu sanguin et qui est extrêmement riche en terminaisons nerveuses. Les particules de brouillard les plus ténues semblent surtout agir par leurs charges électriques qui excitent les terminaisons nerveuses, et dans le cas d'un brouillard à charge négative et d'un milieu sanguin impur, peuvent provoquer la flocculation. Ce serait l'origine d'un grand nombre de crises, de maladies de nature

arthritique (asthme, rhumatisme, migraine).

L'INSOLATION EN CLIMATOLOGIE MÉDICALE, par M. R. PÉRS.

Deux problèmes importants se posent à l'étude des radiations solaires en climatologie médicale : 1° l'enregistrement de la dose d'insolation ; 2° Mesure de l'influence des rayons ou bâtiments sur la diminution d'insolation produite par ces obstacles.

Un héliographe d'un type nouveau spécialement adapté aux études de climatologie médicale, résoud la première question, solution du second problème est donnée les « héliogrammes » documents photographiques d'un type spécial, sur lesquels sont aisément les conditions d'insolation à la station climatique, d'une cour, d'un d'un immeuble.

LA SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX POTABLES DANS LES VILLES ET COMMUNES DÉPENDANTES DES LABORATOIRES, par le Docteur CHARPENTIER.

A la suite d'une grave épidémie de typhoïde, les tribunaux ont rendu un arrêt par lequel les organismes distributeurs d'eau sont pénalement et civilement responsables des épidémies de fièvre typhoïde survenues par l'eau.

Pour répondre au désir de municipalités sans laboratoires, préoccupées de connaître la jurisprudence, l'Institut a organisé un service de surveillance des eaux d'alimentation. Deux fois par semaine le service municipal envoie par la poste à l'Institut deux échantillons de 25 cc. prélevés par lui en deux points différents de la canalisation ; dans ces échantillons on recherche la présence de 10 genres de Bactéries putrides qui font vivre la fièvre typhoïde, pris comme test de la pureté de l'eau. La numération de ces microbes n'a aucune importance dans une eau convenablement épurée, ils doivent avoir disparu ; si on les trouve par la poste, sa précaution spéciale n'offre donc aucun inconvénient. Une fois par semaine le personnel de l'Institut prélève les échantillons et vérifie le fonctionnement des appareils de chloration. Les résultats transmis d'urgence à la municipalité permettent, s'ils sont défavorables, de prendre sans retard l'épuration.

La rétribution versée par les communes à l'Institut, de 0 fr. 20 par an et par habitant est aisément acceptée par plusieurs communes.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES D'OTO-NEURO-OPTHALMOLOGIE

Ce Congrès se tiendra à Nice, sous la présidence de M. Duthil, à la période de vacances 1935. Séances de travail les lundis mardi 16, mercredi 17 avril ; réceptions, Congressistes le dimanche 14 au soir ; session la journée du jeudi 18.

Le Bureau du Congrès est ainsi constitué : président, M. Duthil ; vice-président, M. Bar, Boisseau, Carloti ; secrétaires, MM. Gouge, Cossa, M^{lle} Jacques ; trésorier, M. G. Du ; secrétaire général permanent chargé de l'organisation scientifique, M. Aug. Tournay.

La question mise à l'ordre du jour est : Les abès du cervelet en oto-neuro-ophthalmologie.

La partie scientifique du Congrès commencera : 1° Les exposés des rapports de MM. Ramadier et Caussé (otologie), de M. Thomas et Barré (neurologie), de M. Gouge (otologie), suivis de la discussion approfondie du rapport ; 2° Les communications et présentations ayant directement trait à la seule question mise à l'ordre du jour.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Aug. Tournay, 58, rue de Valenciennes, Paris (9^e).

LIGUE FRANÇAISE CONTRE LE RHUMATISME

Secrétariat-trésorerie : 3, avenue du Président-Wilson, Paris 16^e.

La prochaine réunion clinique aura lieu le vendredi 14 décembre, à 10 heures, à l'apico de Bécourt, service du professeur M. Jouanine.

Ordre du jour. — 1. Altérations ostéocartilagées d'origine nerveuse : analyse physiologique avec les affections ostéocartilagées, nécessité d'un examen neurologique. Présentation clinique et radiologique de nombreux cas d'alération ostéocartilagées secondaires :

- a) A des lésions nerveuses périphériques ;
- b) A des lésions médullaires ;
- c) A des lésions cérébrales.

2. Retentissement sur les muscles et les nerfs des affections ostéocartilagées secondaires au deuxième plan, peuvent être méconnues si l'on n'explore pas systématiquement les articulations voisines :

- a) Atrophies musculaires, réflexes, quadriplegie (arthrite du genou, du deltoïde, de l'épaule) ;
- b) Sciatique et arthrite chronique de la hanche, sciatique et arthralgies lombaires ;
- c) Paralyse du cubital et lésions de col.



A mon avis

Il y a quelques mois, nous avons publié à cette place un article qui contenait l'endroit des hôteliers de nos stations thermales les critiques que justifiaient le parfait mépris ou ils tiennent trop souvent le menu qu'ils offrent à leur clientèle.

Comme celle-ci est, en majeure partie, composée de malades qui s'astreignent d'ordinaire, chez eux, à une cuisine spéciale, il est naturel de réclamer des hôteliers des villes thermales où ils se rendent dans un but thérapeutique, un souci particulier de la cuisine qui leur est réservée.

Comme le proverbe assure que l'on ne peut pas louer bien d'un homme ceux qui vous consacrent, une cuisine réservée à la profession hôtelière n'est pas une faveur, mais une obligation. Elle eût été opportune de publier l'essentiel de mon article, elle a rendu hommage à ma thèse un fief service. A ce titre, elle a droit à tous mes remerciements, car, en ce faisant, elle a porté un coup critique à la connaissance d'une clientèle qui, sans cela, n'eût pas eu de mes sentiments.

Je vous remercie encore bien davantage de ce que vous m'avez écrit, car vous m'avez répondu à mes articles autrement que par des insultes à la profession médicale. Croyez-vous, par exemple, que ce pauvre honnête homme s'est efforcé de démontrer le mal fondé de mes critiques ? Pas le moins du monde ; ce qui est déjà une mauvaise note, car une attitude ressemble à une échappatoire.

Le commentaire qui fut fait à mon article est pour dessein de salir la profession médicale en nous parlant de médecins marrons. Ce qui semblait vouloir dire : « Ça vous va bien de parler des mauvais hôteliers, vous n'avez pas remarqué les malhonnêtes qu'il y a chez vous ? »

L'argument *ad personam*, même s'il est justifié, ne prouverait absolument rien, car notre corporation pourrait être salie par de malhonnêtes gens, cela ne prouverait pas que les hôteliers doivent traiter par-dessous la jambe la clientèle des villes de cure.

Il ne s'agit donc pas de faire ici un procès en faveur de la profession médicale parce qu'il a plu à un malade et à un malintentionné de ramasser un argument dans la boue du chemin pour nous en salir ; m'est avis, cependant, que c'est pitié de voir un contradicteur qui, par la définition appartient à une catégorie sociale de bon aloi, se précipiter à utiliser de tels arguments.

On me répond encore que je suis le seul de mon avis. Alors, mon lecteur, s'il veut aller à bien tort de partir en guerre. *Qui minimis non curat praetor* ; mais peut-être n'est-il pas praetor !...

Malgré ce dédain, mon contradicteur a raison de prendre au sérieux mes critiques ; d'abord parce qu'elles ont été faites et répétées par une multitude de clients et de médecins ; ensuite, parce que nous en sommes revenus à une époque où on ne peut pas se f... du consommateur.

Nous avons eu la mauvaise chance de connaître une époque où nous nous baignions dans les hôtels à côté de riches étrangers qui n'avaient pas plus de papilles gustatives sur la langue que nous en avons sur la queue, mais qui avaient une bourse bien remplie à la faveur de notre franc malade. Des que nous élevions la moindre critique, on nous montrait la porte. C'était à croire que jamais plus les Français ne pourraient trouver gîte et couvert dans les hôtels de nos stations.

Cette époque a vécu. Les étrangers, par de nombreuses raisons, ne reviennent pas de si tôt. Les palaces, les grands restaurants à l'esbrouffe onéreuse sont désertés. Alors, il faut reprendre l'habitude d'écouter les critiques. Je sais bien que cela semble dur. Mais c'est le cas de le répéter, il faut « se soumettre ou se démettre ».

D'autant que ces critiques ne vont pas à l'encontre des intérêts de celui qui, les écoutant, cherche à en tirer un leçon. Il ne faut pas que la cuisine française, qui a telle réputation qu'elle a commandé ces menus universels qu'on vous offre dans tous les coins du monde, tombe en quenouille. Et cela seul, devrait commander la plus grande attention chez nos hôteliers.

En outre, quand il s'agit de la cuisine spéciale que réclament les personnes venues pour se guérir dans une station thermale, l'alimentation soignée est de rigueur, sous peine de faire perdre tous les bénéfices que permet la fréquentation de ces stations recommandées par le médecin. Il est indispensable que celui-ci soit certain que l'estomac, le rein, ou l'intestin qu'il veut réparer ne soient pas démolis par une cuisine qui ne serait qu'une tambouille !

Si l'action des sources thermales était annihilée par le menu du restaurateur et si le malade ne revenait pas amélioré par la cure, que penserait le médecin ? Que la cure ne donne rien. Et si les malades ne retournent pas à la station, que deviendront dès lors les hôteliers qui y ont leurs intérêts ?

En me livrant aux critiques que j'ai faites, je me suis fait l'écho de nombreuses, de trop nombreuses doléances. En les rendant publiques, j'ai accompli une saine besogne, car j'ai défendu l'intérêt des malades, celui de mon contradicteur, autant que celui de nos stations françaises, qui, à l'heure actuelle, n'ont pas besoin de cela pour se voir débinées et délaissées.

Ce n'est pas en suivant la politique de l'autruche, c'est-à-dire en niant l'évidence, que le mal sera réparé. « Mieux vaut régime que médecine », fait dire Heudebert à Voltaire ; que tous nos hôteliers de stations thermales prennent cette phrase comme devise, les malades se porteront mieux et les restaurants balnéaires seront moins désertés.

J. CRINON.

LENIFEDRINE CITROSODINE

Croquis de l'Académie



Roland Coudon

Dessin inédit de Roland COUDON

M. LE PROF. GOSSET

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Le Congrès national de la tuberculose aura lieu du 15 au 18 avril prochain, à Marseille; le bureau est ainsi composé : MM. Olmer, président ; Bezangon, Courmont, Leuret, Rist et Sergent, vice-présidents ; Berthier, Courcoux, Mattel et Poix, secrétaires généraux ; J. Odde et Royer, secrétaires généraux adjoints ; G. Masson, trésorier.

Biocholinerce

Le titre de professeur sans chaire est conféré, à compter du 1^{er} janvier 1935, à M. Marin-Sans, agrégé pérennié à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse.

M. Goris a fait connaître qu'il posait sa candidature à la place de membre titulaire devenue vacante dans la VI^e section (Pharmacie).

MICTASOL

Un concours pour la nomination à quatre places de chirurgien des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 11 février 1935, à 9 heures du matin, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n^o 49.

Mon Repos, à Ecully (Rhône). Etabl. neurologique. Nerveux, dyspeptiques, intoxicés. D^r H. FEULLADE.

Des lettres de MM. les Préfets du Doubs, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de la Manche, de la Sarthe et de M. le Préfet de Police de la Seine, signalent des cas de poliomyélite constatés dans des communes de ces départements.

Des rapports de MM. les Préfets de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse signalent des cas de fièvre ondulante constatés dans des communes de ces départements.

Une note de M. le Préfet de Seine-et-Oise signale un cas de méningite cérébro-spinale dans une commune de ce département.

ANDROSTHÉNOL

du Docteur Debat

Le centenaire de l'Université libre de Bruxelles vient d'être célébré solennellement en présence de S. M. le roi Léopold III. L'œuvre de Théodore Verhaeghen et de ses continuateurs Paul Hézer, Rommelaere, Depage, Brachet, Slosse et Bordet a été magnifiquement commémorée. De nombreux délégués représentaient les universités étrangères.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Un examen d'aptitude aux fonctions de médecin sanitaire maritime, réservé aux docteurs en médecine français, aura lieu à Bordeaux les 21 et 22 décembre 1934.

S'inscrire avant le 10 décembre prochain auprès du directeur de l'inscription maritime à Bordeaux.

THÉOSALVOSE

Un concours est ouvert pour la nomination d'un médecin contrôleur de l'Union des caisses primaires d'assurances sociales de la Sarthe.

Adressez les demandes de renseignements à M. Gaczyński, président de l'Union des Caisses, Le Mans.

Closure : 25 décembre.

FOSFOXYL

Le prochain banquet du Nord Médical aura lieu à la Renaissance Française, le jeudi 13 décembre, à 19 heures 45. Il sera présidé, conjointement avec le docteur Paul, par le docteur Le Lorien, professeur agrégé à la Faculté. Le prix du dîner est fixé à 45 francs (service compris) et à 30 francs pour les étudiants.

HÉPACRINE INJECTABLE

du Docteur Debat

M. le Ministre de la Santé publique et de l'Education physique a adressé à l'Académie :

Une lettre de M. le Préfet de l'Eure signalant un cas d'infection puerpérale déclaré dans une commune de ce département.

Des rapports de MM. les Préfets de la Drôme et de la Somme sur plusieurs cas de fièvre typhoïde observés dans des communes de ces départements.

Des lettres de MM. les Préfets de la Charente, de l'Eure, de l'Oise et de Seine-et-Oise concernant des cas de poliomyélite constatés dans ces départements.

Des rapports de MM. les Préfets de l'Ain, de l'Oise et de la Meuse sur des cas de fièvre ondulante observés dans des communes de ces départements.

VAGGINOVULES

E. BOUTEILLE, 23, rue des Moines, PARIS

Le tirage au sort pour la formation du jury du concours d'agrégation de médecine (section hydrologie, thérapeutique et climatologie) qui doit s'ouvrir le 7 janvier 1935, aura lieu à la faculté de médecine de Paris, le jeudi 6 décembre 1934, à dix-sept heures.

SOL-BI

Syphilis (traitement d'attaque par le bismuth soluble)

M. le Ministre de la Santé publique et de l'Education physique a adressé à l'Académie une lettre lui signalant que les pouvoirs de M. Jules Renault, représentant l'Académie dans le Conseil supérieur des habitations à bon marché arrivent à expiration et a demandé à la Compagnie de lui faire connaître la personnalité choisie par elle pour la représenter.

Sur la proposition du Conseil, l'Académie a décidé de renouveler les pouvoirs de M. Jules Renault.

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

LENIFORMÉ

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène
est un virus filtrant
qui ne permet pas
de fabriquer un vaccin
prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Péterle, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

URISANINE

ANTISEPTIQUE
URINAIRE ET
BILIAIRE



BENZOATE
D'HEXAMÉTHYLÈNE-TÉTRAMINE
DANS UN EXCIPIENT LIQUIDE
BALSAMIQUE ET DIURÉTIQUE

2 à 4 cuillerées à café par jour
dans 1/2 verre d'eau ou de tisane
LABORATOIRES LONGUET

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

— M. le docteur F. Coste, médecin des hôpitaux de Paris, et M^{me} F. Coste font part de la naissance de leur fils Philippe.

— Le docteur Fontalirant et M^{me}, née Pébeye, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Marie-Claire. Gérardmer, 18 novembre 1934.

Fiançailles

— Nous avons le plaisir d'apprendre les fiançailles de M^{lle} Suzanne Hautant, externe des hôpitaux, avec M. Jean Leroux-Robert, interne des hôpitaux, enfants de deux des derniers élèves du professeur Lermoyez, le docteur Albert Hautant, laryngologiste de l'hôpital Tenon, et le docteur Leroux-Robert, bien connu par ses travaux de physiothérapie laryngée.

Mariage

— Nous apprenons le mariage de M^{lle} Gabrielle Lereboullet, fille de M. P^r Lereboullet, médecin de l'hospice des Enfants-Assistés, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, et M. Roger Julia, ingénieur des Télégraphes, Croix de guerre. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le jeudi 6 décembre, en l'Église Saint-Thomas d'Aquin.

Nécrologies

— On a appris avec peine la nouvelle de la mort imprévue et prématurée de M. le docteur Lucien Camus, membre de l'Académie de médecine, directeur de l'Institut supérieur de vaccine de l'Académie.

— On nous prie d'annoncer la mort de M^{me} Duffo, veuve du docteur Adrien Duffo, décédée à Versailles.

— On nous prie d'annoncer la mort du docteur Trapanard, officier de la Légion d'honneur, ancien président du Conseil général du Cantal, décédé à Paris, dans sa 86^e année. Cérémonie religieuse et inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Champs (Cantal).

De la part de M. et M^{me} Henri Perrin, ses gendre et fille.
Il ne sera pas envoyé de faire-part.

— Le docteur et M^{me} Germain Laporte font part de la mort de leur père et beau-père, le docteur Ferdinand Laporte. Ses obsèques ont eu lieu à Séissan (Gers). Cet avis tient lieu de faire-part.

— On annonce la mort du docteur Gougaud, chevalier de la Légion d'honneur, médecin principal honoraire de la marine, vice-président de la Mutuelle générale française, pieusement décédé en son domicile, au Mans, 36, avenue Léon-Ballée.

— On annonce le décès de M^{me} Ernest Schloss, née Marguerite Hesse, veuve du docteur Schloss, décédée le 19 novembre, en son domicile, 2, boulevard Emile-Augier. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. De la part de M. et M^{me} Lucien Bach, M. et M^{me} Eugène Worms, ses filles et gendres, du docteur Robert Worms, son petit-fils.

PRIX CIVILE

Un concours est ouvert en 1935, entre les internes en médecine et externes en premier, pour l'attribution du Prix fondé par feu le docteur Civile au profit de l'école qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les maladies des voies urinaires. Ce prix aura une valeur de 1.000 francs.

Ce travail devra être déposé à l'Administration centrale (Bureau du Service de Santé) le 15 janvier 1935, au plus tard.

MM. les internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour le concours des Prix de l'Internat (médaillon d'or) ne pourront pas être admis pour le Prix Civile.

Lisez l'« Informateur Médical »

CONSTIPATION HABITUELLE CASCARINE LEPRINCE

Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement
des CAUSES de la Constipation

AFFECTIONS DU FOIE ATONIE du TUBE DIGESTIF

LABORATOIRES du D^r H. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et toutes Pharmacies

GRANULE NORDEN

— On prie d'annoncer le décès du docteur Albert Spire. De la part de M^{me} Albert Spire, de M^{me} Charles Spire, sa mère ; de M. et M^{me} François Spire et leurs enfants, M. et M^{me} Michel Spire et leurs enfants, M. et M^{me} Jean-Jacques Spire et des familles Spire et Emile Worms. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Nous apprenons la mort de M. Chastenet de Géry, chevalier, de la Légion d'honneur, chirurgien chef de l'Hôtel-Dieu, Brouse, membre de la Société de chirurgie. Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort à Roubaix, M. le docteur Autefage, ancien interne des hôpitaux de Paris. Les funérailles ont eu lieu le 24 novembre, à l'Église Saint-Darne, à Roubaix.

— Le docteur Henri Flouquet, son frère le docteur et M^{me} Georges Lemaire-Floquet, M^{me} Denise Flouquet, le docteur Michel Flouquet et M^{me}, ses enfants, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M^{me} Denise Flouquet, née Henriette Delcommane, membre de la Ligue Féminine d'Action Catholique Française, décédée le 29 novembre, à 7 heures du matin, à l'âge de 59 ans, administrée des Sacraments de l'Église, 13, rue Lemaire, à Malo-les-Bains.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie reille, extra-Pure et lente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules de 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Gouttes, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Pyélonéphrites, Libellulures.

LABORATOIRE LORRAIN
DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS
ETAÏN (Meuse)

QUINBY Spécifique le plus puissant de la phylis à toutes ses périodes et toutes ses formes. Injections intra-musculaires indolores. Pas de stomatite, pas d'abcès ni de réactions, aucune toxicité.

Présentation : 1^o Ampoules normales de 5 c. c. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (boîtes de 5 amp.) ; 2^o Ampoules double dose (5 c. c. de 3 c. c. correspondant à 2 gr. 15 de bi-métal) ; 3^o ampoules intraveineuses (5 c. c. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal) ; 4^o ampoules de 12 ampoules seulement. Quatre ampoules de 5 c. c. correspondant à 2 gr. 15 de bi-métal (pour adulte et par boîtes de 5 amp. seulement).

Posologie : Adultes 12 inj. de 5 c. c. (ou 12 injections de 5 c. c. e. Quinby) ou 12 injections par semaine. Enfants : 12 injections de 2/10^e de c. c. (Quinby), par année d'âge par semaine.

LABORATOIRES P. AUBRY, 54, rue de la Bissonnerie, PARIS (VIII^e).

LA SANTHEOSE

Le Diurétique par excellence

Ne se délivre qu'en cachets forme cœur, 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE
4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (VI^e)

IODASEPTINE CORTIAL

Traitement de choix des Tubercules pulmonaires torrides non fébriles, à évolution lente.

Ampoules de 2, 5 et 10 cc. Compléments à 2, 5 et 10 cc. Gouttes : 60 gouttes = 30 centig. Injections intra-veineuses de 2 cc. pendant 3 jours, par 5, 5 cc., exceptionnellement 10 cc. — Série de 10 jours de traitement séparées par 10 jours de repos.

Pas de choc, pas d'hémoptysies. Disparition des bacilles dans les crachats. Amélioration de l'état général. Augmentation de poids.

Bibliographie. — Sté. Méd. des Hôp. (Diffus.) Thèse Gurtil 1925 (Tit. de Méd. de Paris) — Bismant et Méry, Paris Médical, 14 Sept. 1925 et 15 Fév. 1922. — Trotot, Août 1924.

Echantillons et Littératures. — LABORATOIRES CORTIAL, 7, rue de l'Anvers.

EMGE LUMIERE

Médication hypertonique magnésienne.

Prophylaxie et traitement de tous les troubles liés à un état d'instabilité humorale. ANTÉLÉPTIQUE.

TULLE GRAS LUMIERE

Pour le traitement des plaies cutanées. Evite l'adhérence des pansements. Active les cicatrisations.

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET

Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

LE MONDE SUR MON MIROIR

Il me faut bien y revenir, puisque l'actualité d'un rapprochement franco-allemand reste le sujet de toutes les conversations. Je ferais mieux de dire que l'on n'entend parler que de l'éventualité d'une guerre.

C'est au point qu'on sent régner sur le pays une angoisse à laquelle il ne faudrait ajouter que peu de chose pour qu'elle dégénère en panique. Et comme dans la genèse de toute crise commerciale il faut réserver une part aux facteurs psychologiques, nous ne devons pas nous étonner de voir la chute des affaires s'accroître au point de pouvoir être bientôt graphiquement représentée par une chute verticale.

Une préoccupation très vive du public a suivi les commentaires motivés par les déclarations du chancelier Hitler, ancien combattant, faites à des hommes politiques français, eux aussi anciens combattants. Notre ministre des Affaires étrangères se devait de parler. Son discours déconcerta. Ce ne fut qu'un ramassis de complets archiconnus qui ont déjà été dits cent fois au Parlement depuis Briand. Au moins, celui-ci les chantait-il en virtuose !

M. Laval n'avait voulu que nous ramener une fois de plus les vertus de la S. D. N. Il n'aurait fait que jouer sa partition dans ce concert cacophonique et sans prestige qu'est devenu l'organisme d'un internationalisme académique qui se tient à Genève.

Mais il a prononcé une phrase qui me paraît malheureuse : « Nous ne nous redresserons jamais, a-t-il solennellement déclaré, devant le fait du réarmement de l'Allemagne ! » Alors, comment réagit-il devant ce fait ? En protestant ? — Vaines clamours. En agissant ? Alors, c'est la guerre !

On conçoit qu'une telle phrase, à peine soulignée par quelques journaux français qui n'ont pas voulu la commenter, ait produit, à l'étranger, une énorme impression.

M. Laval a parlé de tous ces pactes — ne dit plus les alliances — conclus ou à conclure avec les nations européennes. Mais à quoi riment ces accords ? La paix, nous affirme-t-on. Je trouve qu'ils mènent tout autant à la guerre.

Nous nous mettons allègrement à garantir la sécurité d'une poussière d'États qui, demain, leurs frontières ayant été violées, invoqueront, pour réclamer notre aide armée, les clauses desdits accords. Et vous pouvez concevoir que si la Hongrie fait une incursion chez les Roumains ou les Slovaques, le paysan du Cotentin va reprendre son fusil et repartir en guerre ? Moi, je ne vois pas cela du tout.

Est-il concevable davantage que si nous avons des difficultés avec l'Allemagne, toute cette poussière d'États, nés des traités de 1919, entrera dans la danse pour nous soutenir ? Je ne le crois pas non plus.

Alors, il faut conclure que tous ces pactes, dont se gargarisent les diplomates français d'aujourd'hui, ne sont que de la fantaisie ; l'homme de la rue parle même de « rigolade ». Et ce mot, dans sa crudité, convient mieux à la chose.

Des contradicteurs qui ignorent notre histoire et ses enseignements, feront remarquer qu'il n'y a pas que des petits États parmi les nations avec qui nous pourrions avoir des pactes de garantie. Voudrait-on parler de l'Angleterre, ennemie héréditaire, dont la

France a toujours eu à connaître le prix de la perfidie ? Avez-vous donc oublié que les deux grands principes éternels de la politique extérieure de ce pays sont l'isolement et sa lutte contre une hégémonie continentale ? Avez-vous oublié aussi sa déclaration récente : qu'elle n'entrerait pas dans la Sarre même pour une opération de police ? Ne fondez donc aucun espoir sur sa collaboration armée, le jour où la France aurait à reprendre les armes contre l'Allemagne.

Puisque les choses sont ainsi, il faut taire nos sentiments et mettre une sourdine à nos antipathies pour rechercher la solution du problème de la paix, en laissant parler la raison et le bon sens. Or, l'Allemagne veut que nous nous entendions ensemble. Prêtons l'oreille à ses offres — sans pour cela jouer les jocrisses.

Trouvant chez nos hommes d'État une surdité voulue, l'Allemagne fait appel aux sentiments des anciens combattants. Je ne trouve pas cela si dénué de logique. Car, enfin, ce sont les anciens combattants qui savent ce qu'est la guerre ; et ils l'exècrent beaucoup plus que les hommes politiques qui l'anathématisent en des phrases sonores.

M. Goy a été trop tiède dans sa réponse à la philippique tonitruante de ce Bouillon qui semble se croire destiné à prêcher les croisades. Il eût dû déclarer, avec plus encore de solennité que de crânerie, qu'il fallait s'élever au-dessus des partis quand il s'agissait de l'intérêt de la France.

Or, l'intérêt des Français n'est pas de tourner le dos à l'Allemagne, par parti pris. Il faut, au contraire, nous résoudre à prendre vis-à-vis de notre voisine, une attitude de fermeté conciliante. Si nous agissons autrement nous justifierons, devant le monde, une réputation d'intransigeance agressive qui sera génératrice d'antipathie et de haine.

Au surplus, nous ne pouvons pas nous éterniser dans l'atmosphère d'anxiété où nous sommes et qui paralyse tout essor commercial. Personne ne veut plus rien tenter, rien faire, rien acheter, car on s'attend à la guerre. Il faut sortir de là, sans cela, c'est la catastrophe et on ne sait ce qui peut sortir comme trouble social d'un marasme aussi déprimant. Or, une entente de la France avec l'Allemagne, c'est le tonneau de poudre qui sera noyée, c'est la tranquillité en Europe qui renaîtra, c'est le réveil de la confiance et des affaires.

Le devoir des bons citoyens qui aiment leur pays c'est de tout faire pour que cette entente se réalise. Nous lui connaissons comme ennemis : au dedans, tous ceux qui sont les adversaires de l'hitlérisme (exilés allemands et socialo-communistes) ; au dehors, ceux qui redoutent de voir apparaître cette force formidable que constituerait une alliance réunissant les deux peuples qui, bien que de culture différente, sont, par leur travail et leur courage, les premiers du monde.

Soyons des réalistes, des clairvoyants ; ne nous laissons pas mener par des hommes politiques suspects d'une anglo-manie qui peut ne pas être désintéressée. Voyons où est l'intérêt de la France et n'hésitons pas à faire tout ce que nous dictent notre patriotisme et notre conscience pour lui assurer une paix durable. Cette paix serait une source de prospérité et de joie pour les générations à venir qui, ainsi, n'auraient plus à connaître de si tôt les horreurs de la guerre.

J. CRINON.

Huile non Caustique

LENIFÉDRINE

Huile Végétale Antiseptique
à l'Oléate d'Éphédrine

SPÉCIFIER DOSAGE { FAIBLE 0.50 %
FORT 1 gr. %

ECHANTILLONS
L. GAILLARD, Pharmacien
26, Rue Pétrele, Paris (9^e)

Se fait en
Solution et en Rhino-Capsules

En vous abonnant pour un an à L'INFORMATEUR MÉDICAL

demandez-nous l'un de ces objets d'un usage professionnel constant, qui vous sera envoyé gratuitement



Spécifiez bien l'objet désiré en nous envoyant le prix de l'abonnement annuel qui est de 30 francs.

C/C POSTAUX PARIS 433-28

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée mënbraneuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 26, rue de Paris, à Colombes (Seine)

Le PREVENTYL

Trousse de prophylaxie anti-vénéérienne

Préserve

DES MALADIES VÉNÉRIENNES

En vente dans toutes les pharmacies
Echantillons et Littérature :
E^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Amiens

DRAGÉES

CALCOLEOL

GRANULÉS

RACHITISME
SPASMOPHILIE
CROISSANCE

HUILE DE FOIE DE MORUE . VITAMINES A . B . D . SELS DE FER ET DE CALCIUM

AVITAMINOSES
DEMINERALISATION
ANEMIE

Laboratoire des Produits SCIENTIA - 21, Rue Chaptal - Paris - 9^e A¹

PRODUITS BIOLOGIQUES

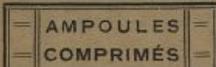
CARRION

54, faub. Saint-Honoré - PARIS (8^e)
TÉL. ANJOU 36-45 (2 LIGNES)

L. CUNY, DOCTEUR EN PHARMACIE

ANTASTHÈNE

MÉDICATION ANTI ASTHÉNIQUE



à base de Glycérophosphates a et β , associées à un Extrait cérébral et spinal

A BORDEAUX

Par décret présidentiel en date du 20 octobre 1934, la chaire de Clinique gynécologique de l'Université de Bordeaux (titulaire M. Guyot) de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie est transformée en chaire de Clinique chirurgicale et gynécologique.

Le professeur J. Guyot, titulaire de la nouvelle chaire, a pris à l'hôpital Saint-André, dans les nouveaux bâtiments récemment inaugurés, le service de Clinique chirurgicale du professeur Chavaudraz, admis à la retraite par application des décrets-lois.

Le Conseil de la Faculté a désigné le professeur Papin pour assurer pendant un an l'enseignement de la Clinique gynécologique et prendre la direction du service à l'hôpital André-Boursier.

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

TRIDIGESTINE DALLOZ GRANULÉE

R.C. 1835M

JUS DE RAISIN CHALLAND

FABRICANT A NUITS-S-GEORGES (COTE D'OR)



tonique "roche"

toni - stimulant

sirop "roche"

affections pulmonaires

allonal "roche"

toutes les algies

sédobrol "roche"

symptômes nerveux

Produits F. HOFFMANN - LA ROCHE & C^{ie} 10, Rue Crillon - PARIS (IV^e)

POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE

« CE QU'ON APPELLE LA CRISE ! ! », par J. DUBOIS. — Un volume in-8° 224 pages. Prix : 5 fr. (Aux Editions Nouvelles, 16, rue de la Sorbonne, Paris-6^e.)

Manquer d'esprit de suite n'est pas un reproche à faire, à Jacques Dubois. Après « Nous faisons fausse route », en 1922, nous avons eu de lui, en 1933, « La Grande Révolte des Hommes par la Machine », et, au début de 1934, « La Grande Révolution qui vient... ».

Quelques mois seulement ont passé et c'est, aujourd'hui : « Ce qu'on appelle la Crise ! ! », recueil d'extraits d'études parues dans « L'Œuvre » depuis août 1933 jusqu'à octobre 1934.

Dans cette succession d'ouvrages, les arguments péremptifs se précipitent au point de laisser le lecteur abasourdi d'être resté dans une aussi longue et parfois totale incompréhension des faits qui sont la trame même de sa vie.

Il en est souvent résulté des explosions de colère contre ceux qui semblent s'être donné à tâche de rendre leurs contemporains d'autant plus malheureux que tout concourt maintenant, grâce aux progrès incessants de la technique, à les rendre plus heureux.

C'est qu'il a, au traduire, en ce style simple, précis, imagé, dont il a le secret, les causes profondes de ce qu'on appelle improprement la crise, et qui est en réalité le passage d'une civilisation à une autre, de la civilisation où tout était rare à la civilisation où tout est abondant.

Car la question qui se pose à tous les peuples de la terre, c'est de savoir comment ils vont pratiquement passer la ligne.

Jacques Dubois nous montre le Président Roosevelt, Hitler, Mussolini, le Président Doumergue et « tutti quanti » aux prises avec les mêmes difficultés parce que placés, les uns et les autres, devant les mêmes problèmes à résoudre. Mais alors qu'aux Etats-Unis, en Allemagne et ailleurs, on cherche la solution en dehors des dogmes périmés de l'économie libérale, chez nous on se contente, tournant le dos aux réalités pour qu'elles ne gênent pas, d'attendre.

VEUX VOTÉS PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE SUR LE CONTROLE MÉDICAL DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

La Commission nommée par l'Académie dans sa séance du 16 octobre 1934, sur la demande de M. Carnot et Latarget, pour étudier les vœux émis à l'unanimité par le Congrès de Chamonix, le 6 septembre 1934, s'est réunie le 6 novembre 1934, à l'État-major de MM. Jules Bonnat, Louis Lavoisier, Laubry et Carnot. Elle a entendu, d'une part, le docteur Collet, en tant que président de la Commission médicale et de la Commission nationale Comité national des Sports, et d'autre part, en ce qui concerne la question dans les sociétés sportives.

Soucieuse de l'infériorité manifeste de l'organisation de l'éducation physique, et des erreurs de notre pays par rapport à l'organisation et au fonctionnement, des pays voisins, la Commission a fait siens, avec de très minces modifications, les vœux votés par le Comité de Médecine appliquée à l'éducation physique et des Sports. Elle demande à l'Académie de ratifier ces vœux et de les transmettre au Ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique d'une part, au Ministre de l'Éducation nationale d'autre part, leur demandant instamment de bien vouloir faire étudier, chacun en ce qui le concerne, la question pratique dans les plus brefs délais.

Elle estime, en effet, que l'éducation physique des sports doit être dirigée biologiquement, surveillée médicalement et que leur développement doit être beaucoup plus activement encouragé qu'il ne l'est, actuellement, en France ; c'est la conséquence nationale et notre infériorité par rapport aux pays voisins est désolante.

Volet les vœux proposés à la ratification de l'Académie :

1° Une éducation physique effective, libre et contrôlée médicalement est une nécessité pour le jeune homme de nos jours, au point de son développement et de celui de la nation. Elle constitue une des mesures les plus efficaces de prophylaxie.

2° Les ministères compétents ont le devoir de réaliser et de développer, au plus vite, dans toutes les écoles (primaires, secondaires, techniques et supérieures), cette éducation physique, trop souvent encore inexistante ou insuffisante, dépourvue d'ailleurs de sanctions.

3° Il est souhaitable que des épreuves d'éducation physique soient rendues obligatoires aux examens de fin d'année et de fin d'études, — comme cela existe déjà pour les concours de certaines grandes Ecoles (Technique et Saint-Cyr notamment), —

4° Un contrôle médical individuel de l'éducation physique, scolaire et post-scolaire, est indispensable afin d'en éviter les inconvénients et d'en diriger l'orientation. Ce contrôle doit être exercé par les médecins scolaires, les médecins des lycées et des grandes Ecoles, à l'examen desquels seront soumis tous les élèves paraissant aux parents, aux médecins de famille, aux maîtres, aux instituteurs aux établissements scolaires, instituteurs, instituteuses, éducateurs par elle ou ayant une orientation spéciale.

Une fiche physiologique, indiquant les renseignements enregistrés sous l'influence de l'éducation physique (taille, poids, périmètre thoracique, spirométrie, etc.) sera communiquée aux parents sur la fiche résumant les progrès universitaires.

5° Le contrôle médical, indispensable à l'école, l'est bien davantage encore pour la sélection, l'entraînement et la compétition sportifs. Il doit être rendu obligatoire dans tous les groupements sportifs.

6° Ce contrôle devra être assuré par des médecins spécialement compétents. Dans les Facultés et Ecoles de Médecine, dans les Instituts d'éducation physique et leur sont rattachés, sera organisé (s'il ne l'est pas encore) un enseignement spécial donnant lieu à un diplôme de médecine appliquée à l'éducation physique et aux sports. Avec toutes les mesures de transition nécessaires, ce diplôme sera exigé des médecins des Ecoles, de l'Armée, de la Marine, de la Gendarmerie, des médecins autorisés des Clubs et Fédérations sportifs.

Ce vœu appelle, comme corollaire, la création, de l'organisation médicale dans les établissements d'instruction (notamment dans ceux de l'enseignement secondaire), d'un médecin scolaire doit surveiller l'éducation physique des élèves et leur développement anatomique et physiologique.

7° Toute licence, en vue d'une compétition sportive, ne sera accordée que sur présentation des conclusions favorables d'un examen médico-sportif, sans divulgation de caractère, établi par un médecin autorisé.

8° Il est demandé aux Fédérations sportives d'organiser, au plus tôt, ce contrôle médical dont le but est d'augmenter la pratique de l'éducation physique et des sports ainsi que leur rendement, tout en évitant les accidents dus, trop souvent, aux excès sportifs de personnes non surveillées et insuffisamment préparées.

— Les conclusions de ce rapport, mises en voix, sont adoptées.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MARRON INOFFENSIF - DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 60, Boulevard de la République, PARIS

Un cours de Pratique Chirurgicale O. R. L. a été donné à Paris par M. le Professeur Portmann

Non content de poursuivre sans une dévotion l'idéal d'enseignement international auquel il se dévoue, le professeur Portmann apporte à son action des initiatives plus et plus heureuses et dont le succès ne cesse grandissant.



M. LE PROFESSEUR PORTMANN

Il a suivi cette année par 67 éminents spécialistes, venus de toutes les régions de France et d'Amérique du Sud, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Hollande, Italie, Lituanie, Suisse, Turquie, etc...

Le cours, essentiellement pratique, commençait le matin, dans l'amphithéâtre de l'Hôtel de la Croix-Rouge, une leçon théorique ayant trait à l'anatomie et à la pathologie chirurgicale de la spécialité. Des démonstrations au tableau, des projections et des films cinématographiques — qui étaient always à cet exposé journalier — venaient en outre, si possible, ajouter plus de précision à l'éloquence si claire du professeur Portmann.

Toutes les affections de l'oreille, selon les classifications de l'anatomie-pathologique la plus moderne, ont été minutieusement étudiées, de même que la question si complexe de la mastoïde et de l'otite.

Après-midi, les interventions et les techniques d'anesthésie locale étaient expliquées et commentées, avant et après les interventions, dans le cadre moderne de l'Hôtel de la Croix-Rouge.

Enfin, une série de cas particulièrement intéressants a permis de donner à la chirurgie du cancer le relief qu'elle mérite.

Comme tout en France se termina par des succès, la tradition fut respectée et ce fut

dans une ambiance des plus sympathiques qu'un joyeux festin réunit tous les assistants du cours. Jamais preuve plus nette ne fut donnée de l'esprit amical qu'une même communauté de pensée, qu'un semblable amour de la science peut créer entre les êtres, en apparence les plus lointains.

Cette note inspira les discours pleins d'esprit que prononcèrent successivement : le docteur Dufourmentel, de Paris ; le docteur Péri, d'Alger, et le docteur Christian Hvidt, de Copenhague, prenant la parole au nom de ses confrères étrangers. Tous, en des paroles éloquentes, remercièrent et félicitèrent le professeur Portmann et ses collaborateurs de leur admirable enseignement.

Enfin, prenant à son tour la parole, le professeur Portmann remercia, en termes vibrants, ses collaborateurs, les docteurs Auzimour et Leduc, et tous les assistants du cours d'avoir créé autour de lui une atmosphère si compréhensive et si amicale. A la demande générale, il décida que le cours de l'année prochaine durerait deux semaines et comporterait un enseignement plus étendu. L'oto-rhino-laryngologie française peut être fière du succès sans cesse grandissant de l'enseignement du professeur Portmann à Paris.

Le Professeur Robert Debré est élu à l'Académie de Médecine

Le professeur Robert Debré a été élu à l'Académie de médecine, membre titulaire dans la section d'hygiène où il succède au professeur Léon Bernard, décédé en septembre dernier.

Né à Sedan, le 7 décembre 1882, ayant passé sa thèse en 1911, le nouvel élu parcourut une rapide et brillante carrière. Nommé en 1920 professeur agrégé et médecin des hôpitaux, puis membre du Conseil supérieur d'hygiène de la S. D. N., il devient en 1933, professeur de bactériologie à la faculté de médecine de Paris. Mais plus que par ses titres, le jeune professeur s'est acquis par ses travaux une renommée scientifique internationale.

COURS COMPLÉMENTAIRE DE BACTÉRIOLOGIE

Le professeur Robert Debré, assisté du docteur Henri Bonnet, chef des travaux, commencera le lundi 7 janvier 1936, à 14 heures, un cours complémentaire de bactériologie, avec la collaboration de MM. Gallerand, Léboucq, Neveu, assistants. Le cours, qui aura lieu au Laboratoire de bactériologie, continuera les mardis, mercredis, vendredis et lundis suivants à la même heure et cessera le 29 mars.

Chaque séance comprendra un exposé théorique et des manipulations. Les auditeurs seront exercés aux techniques microbiologiques et immunologiques, appliquées au diagnostic des maladies infectieuses de l'homme.

Cet enseignement sera complété par une série d'exposés et de démonstrations données par : MM. Bonnet, professeur Borel, Et. Burnet, Comandon, professeur Ch. Dortet, Gastinel, agrégé, Guérin, professeur de Lavergne, Lecomte du Nouy, professeur Lemerle, professeur Levaditi, professeur Marchoux, Nègre, Néllis, professeur Ch. Nicolle, professeur Petit, G. Ramon, Sabouraud, Sienoz, professeur Sacquépède, Salimbeni, Pasteur, Valléry-Radot, agrégé, professeur Varco, Weinberg, professeur Zilisser (de Boston). Les droits pour cette série de travaux pratiques sont de 500 francs. Le nombre des élèves étant limité, les élèves sont priés de s'inscrire au Laboratoire de Bactériologie, les mardis, jeudis et samedis, de 14 heures à 16 heures, avant de retirer leur bulletin de versement.

une seule formule...

Dans tous les TROUBLES

de la CIRCULATION de la MÉNOPAUSE et de la PUBERTÉ

PROVEINASE

MIDY

Poudres titrées d'organes frais, prélevés aux Abattoirs de Paris, obtenues dans nos Laboratoires par procédé spécial Midy. Ces poudres sont mises en comprimés dès fabrication.

- HYPOPHYSE.
- THYROÏDE.
- SURRÉNALE

- GENÉT. CUPRESSUS,
- MARRON D'INDE,

Extraits secs de plantes stabilisées.



LABORATOIRES MIDY
4, Rue de Colonne-Motté, PARIS (17^e)
67, Avenue de Wagram, PARIS (17^e)

2 à 4 comprimés par jour.

ENFANTS
2 centicubes

SERUM
ANTI-ASTHMATIQUE
DE
HECKEL

Une injection sous-cutanée au moment de la crise

ADULTES
5 centicubes

LABORATOIRE CORBIÈRE, 27, R. Desrenaudes, PARIS

PALLAS

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS

UN MAGAZINE DE LUXE

64 pages grand format — Couverture et hors-Texte en couleurs bourré de texte et d'illustrations.

Paraîtra dans quelques jours

Directeur : Docteur J. CRINON.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 1 DE PALLAS

Automne 1934

COUVERTURE :

La Toilette de Vénus, reproduction d'un tableau de Rubens, exposé au Musée de Vienne..... Couverture.

Comment peut-on définir le tempérament chirurgical, par M. le professeur LEGUEU..... 3

Peints par eux-mêmes : M. Arnold NETTER, par M. Jules RENAUDT, de l'Académie de médecine..... 5

Quelques souvenirs du Mexique, par M. le professeur Henri ROGER, de l'Académie de médecine..... 9

Le naturisme et la mode nouvelle..... 20

La coquetterie n'attend pas le nombre des années..... 23

Brunissement n'égale pas guérison..... 24

Auriez-vous voulu être la femme d'un médecin ? Une enquête par Blanche VOGT..... 25

Un client sérieux, par Urbain GOHIER..... 32

Les consultations gaies, dessin par LE RALLIC..... 33

Les transfuges de la médecine, M. le Dr Bussillot, commissaire-priseur à Lyon, par M. le Dr SAHUC..... 35

Partout, à l'étranger, s'organise la lutte contre les gaz asphyxiants..... 37

Épilogues, par J. CRINON..... 39

Un pèlerinage romantique à l'ermitage de Chateaubriand (Interview de M. le Dr LE SAVOUREUX)..... 41

Vichy, reine des stations thermales..... 46

Les belles familles médicales : La famille des Dr SOULHE, à Gramat..... 47

Comment doit s'habiller le médecin ? Une enquête par M. Christian DE CARTERS..... 49

Pavil, le peintre de Montmartre..... 52

Leurs passe-temps : un médecin boxeur, interview de M. le professeur PEUGNIEZ..... 54

Les médecins au Parlement, par M. Désiré ROUTEILLE, ancien député de l'Oise..... 58

Entre Pénang et Colombo. Nouvelle dramatique inédite, par M. José MOSELLI..... 60

Illustrations de MM. LE RALLIC, HUGUET, GALLAND.

Arrangements artistiques par M. ANDRÉ HORS-TEXTE : La danseuse au bar. Tableau de E.-A. PAVIL.



Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Acaline sulfatée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU de VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille : 3,50

Le Gérant : J. CRINON

Revue de la Presse Scientifique

LA FREQUENCE QUOTIDIENNE DE LA DEFÉCATION, SANS DIARRHÉE (Pollaki-chésie), Syndrome recto-sigmoïdien minimum, Gaston DURAND. — (Revue Médicale Française.)

Tout état pathologique de l'intestin terminal — sigmoïde et rectum — primitif, ou sous la dépendance d'une affection d'un viscère pelvien autre, bénin ou grave, aigu ou chronique, donne lieu à un ensemble de symptômes qui constitue le syndrome recto-sigmoïdien.

Ce syndrome est plus ou moins complet, selon les cas. Il y a toute une série de cas cliniques, dans des affections à évolution lente presque toujours, ou le syndrome n'est, plus ou moins longtemps, qu'à l'état d'ébauche.

La fréquence inhabituelle de selles d'apparence normales ou seulement molles, au cours d'une même journée — pollaki-chésie — me paraît être l'élément le plus précoce de ce syndrome, le symptôme initial, axial, assez souvent le seul au début clinique de l'évolution d'affections aussi graves que le cancer.

Le trouble, dont procède ce symptôme, témoigne d'une irritabilité, d'une excitabilité spéciale de la région sphinctérienne intercalée entre l'ampoule rectale et le sigmoïde ; mise en jeu par des facteurs divers — locaux, voisins ou généraux.

Dans presque tous les cas de cause locale, la pollaki-chésie sous-entend une stase relative, plus ou moins franche en amont du sphincter sigmoïdien ; elle participe alors de la dysonésie ou défécation difficile. Infirmement moins souvent, elle traduit seulement une excitation motrice du piston sigmoïdien avec hypermotricité anormale du sigmoïde inférieur, sans stase, même relative, dans les segments sus-jacents.

Il appartient au médecin d'interroger tout malade se plaignant d'« enterite » dans la pensée systématique de mesurer en évidence le symptôme défécation pluriquotidienne, quelque normales en apparence que les selles puissent être. Il est certain que ce n'est pas œuvre facile, la plupart du temps : soit par défaut de qualité d'observation du malade ; soit par répugnance de certains malades — femmes en général — à s'occuper des détails de cette question. Mais il appartient aussi que nombre de médecins ont une pudeur instinctive à interroger le malade sur ces détails essentiels.

Avec ou sans ténisme léger, la pollaki-chésie est un signe avertisseur, auquel le médecin ne doit pas se dérober, quand le malade, qui s'en plaint, l'accuse comme un fait de date récente, continue ou intermittente. Sa notion doit conduire, avant toutes autres recherches, à l'examen de l'anus, du canal anal, mais de toutes façons à l'endoscopie.

Ansé il sera possible de découvrir un cancer rectal ou sigmoïdien inférieur, à une période relativement précoce de son évolution, ou un polype qu'aucun autre symptôme ne pouvait faire pressentir.

Dans les cas où l'endoscopie montre seulement une recto-sigmoïdite congestive, catarrhale, exsudative ou non, ou l'excitabilité anormale du sphincter sigmoïdien (mouvements plus ou moins fréquents de piston, de happage, du secteur sigmoïdien inférieur) ; on doit compléter l'endoscopie par l'examen radiologique de l'intestin terminal (lavement opaque) avec radiographies permettant de fixer les plus petits détails.

Il est possible que ces diverses investigations demeurent négatives, et qu'il faille chercher d'autres causes qu'une lésion intestinale, pour expliquer le trouble d'excrétion. Au moins n'aura-t-on pas laissé passer l'occasion de faire un diagnostic précoce dans le cas de cancer ; la pollaki-chésie pouvant représenter le signe temporairement unique du cancer recto-sigmoïdien même déjà relativement évolué, avancé.

Aucune considération de crainte d'effrayer les malades ne doit être envisagée en pareils cas.

COMMISSION DES SÉRUMS

La commission des sérums, instituée en vue de l'application de la loi du 25 avril 1895, par le décret du 15 mai 1895, modifié par le décret du 19 février 1904, continuera à fonctionner au ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique, pour l'application de la loi du 14 juin 1934, dans les mêmes conditions que précédemment.

Elle sera chargée, en particulier, de l'enquête prévue par l'article 1^{er} de la loi du 14 juin 1934, avant l'autorisation des produits visés par la dite loi et assurera l'inspection prescrite par le même article.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

Traitement du PARASITISME INTESTINAL

PAR LES PYRÉTHRINES

CHRYSEMINE

PERLES & GOUTTES

Sans contre-indications, Aucune toxicité

LABORATOIRES CARTERET, 15, rue d'Argenteuil PARIS

SULFOÏDOL ROBIN

GRANULÉ — CAPSULES — INJECTABLE POMMADE — OVULES

RHUMATISME chronique ARTHRITISME PHARYNGITES

INTOXICATIONS INTESTINALES

FURONCULOSE — ACNÉ — RHINITE URETRO-VAGINITES

Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Polisy, PARIS

contre l'atonie intestinale



Qui a été enrichi en éléments celluloseux à l'aide de moutures très poussées.

la marque



est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

Muni de cette annonce vous bénéficiez d'une remise de..

50% sur le prix d'une

LE SECRÉTAIRE PARTICULIER DE...

- ...l'homme qui exerce une profession libérale - pour ses travaux confidentiels.
- ...la femme - pour sa correspondance personnelle.
- ...le représentant - pour ses rapports.
- ...l'étudiant - pour ses devoirs.



ROYAL

PORTABLE

COMPAGNIE FRANÇAISE DES MACHINES À ÉCRIRE ROYAL S. A. 09, Bd Hausmann, Paris (8^e) Téléphone : ANJOU 92.80 (3 lignes) Inter. Angou 35 - R. C. Seine 25.426 B

RAPIDE SOUPLE - ROBUSTE PEU ENCOMBRANTE LA ROYAL PORTABLE EST UN CADEAU APPRÉCIÉ PAR TOUT LE MONDE

Et de plus en profitant de notre plan de paiements échelonnés votre Royal ne vous reviendra qu'à peine

4frs. par jour

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an..... 30 fr.
ÉTRANGER, un an..... 75 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 536 — 16 DÉCEMBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-96

Édité par pour la Publicité
aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, rue des Petits-Champs — PARIS

∴ L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ∴



Cette photographie a été prise ces jours derniers à Rome, à l'occasion de l'inauguration de l'hôpital Benito Mussolini, qui sera consacré au traitement des tuberculeux et qui sera le plus grand du monde. Nous remarquons sur cette photographie M. le Prof. Besançon qui parla au nom de la France, M. le Prof. Courmon, de Lyon, et M. le Prof. Leclerc, de Lille.

L'inauguration de l'Institut Benito Mussolini à Rome

Le 1^{er} décembre, eut lieu, à Rome, l'inauguration, par le Duce, de l'Institut Benito Mussolini, qui constitue un centre hospitalier unique en Europe pour le traitement de la tuberculose et les affections de l'appareil respiratoire.

Une délégation de médecins français, comprenant le professeur Bezançon, secrétaire général de l'Union Internationale contre la tuberculose ; les docteurs Rist, Weill-Hallé, Armand, Delle, Ameuille ; les professeurs Courmont, de Lyon, et Leclercq, de Lille, fut spécialement invitée à cette cérémonie par M. Bottai, président de l'Institut National Fasciste de la Prévoyance sociale. Ils reçurent, de la part des représentants du gouvernement, comme de leurs confrères italiens, l'accueil le plus chaleureux et le plus cordial ; et ils sont rentrés de leur voyage, émerveillés par l'effort réalisé dans ces dernières années en Italie, dans le domaine de la médecine sociale, plus particulièrement en ce qui concerne la lutte contre la tuberculose.

Le nouvel établissement, situé sur le Monte-Verde, dans le voisinage du Janicule, comprend un hôpital-sanatorium et une clinique pour l'enseignement de la tuberculose. Il contient au total 1.100 lits.

D'une architecture à la fois élégante et simple, rappelant le style classique romain, rehaussé à l'intérieur de marbres et de sculptures, il est composé de cinq corps de bâtiments réunis entre eux, à l'intérieur, par une galerie en fer à cheval, où sont disposés les laboratoires. La construction centrale, formant façade sur la place Forlanini, est réservée à la Clinique phthisiologique.

Les différents services : économiat, cuisine, salles à manger, lingerie, buanderie, désinfection, centrale thermique sont aménagés au sous-sol, au centre du groupe hospitalier et sont reliés aux différents bâtiments par un transporteur automatique monorail.

L'aménagement des locaux a été particulièrement étudié et il présente maintes nouveautés dignes d'être retenues. Les galeries de cure, en particulier, prolongent en quelque sorte les salles d'hospitalisation, contenant chacune au maximum 6 lits, et sont protégées contre la pluie et contre le vent par un système de volets mobiles très ingénieux.

Le docteur Morelli, professeur de physiologie de l'Université de Rome, a collaboré avec l'architecte Giovannoni à l'établissement des plans et à la construction de l'édifice. Il est aujourd'hui chargé de la direction générale de ce nouveau groupement hospitalier.

Il eut l'occasion, au cours de la cérémonie d'inauguration, à laquelle assistèrent, autour du Duce, les hautes personnalités politiques et scientifiques romaines, de développer, dans une exposé d'une haute portée technique, les moyens, indispensables à son avis, pour lutter avec efficacité contre la tuberculose.

Son allocution fut précédée de discours concis, mais substantiels de Son Excellence Bottai, du comte Volpi di Misrati, président de la Confédération fasciste des Industriels, et du professeur Bezançon.

Ce dernier prononça, en effet, des paroles qui furent accueillies avec enthousiasme par toute l'assistance.

LISTE DES CANDIDATS aux fauteuils actuellement vacants à l'Académie de Médecine

1^{re} SECTION

MÉDECINE

Spécialités médicales

FAUTEUIL DE M. RAVAUT. — MM. Jousset, de Massary, Weill, Klippel, Ramon, Milian, Flessinger Noël, Crouzon, Laiguel-Lavastine, Villaret, Babonneix, Ribadeau-Dumas, Clerc, Gougerot, Sézary, Pagniez.

2^e SECTION

SCIENCES BIOLOGIQUES

FAUTEUIL DE M. CAMUS. — MM. Nageotte, Jacob, Labbé Henri, Neveu-Lemaire, Anthony, Bierry, Bazy, Nattan-Larrier, Joyeux, Bourguignon, Vaudremer, Langeron, Veinberg, Mayer, Ledoux-Léhard, Champy, Gautrelet, Binet, Baudoin.

3^e SECTION

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

FAUTEUIL DE M. CADOT. — MM. Moussu, Mouquet, Almy, Laclainche, Breton, Maignon, Césari, Nicolas, Guérin, Piettre, Henry.

4^e SECTION

PHARMACIE

FAUTEUIL DE M. MIELLERIE. — MM. Guerbet, Hôrissey, Goris, Bruère, Allain, Bailly (a été adjoint).

Quand, à la Conférence Internationale de la Tuberculose, de Varsvie, mes collègues et amis italiens Pantucci, Morelli, Bionto, Rocchetti, qui ont tant contribué au développement de la lutte antituberculeuse, m'ont invité, dit-il, à venir à Rome pour assister à l'inauguration de l'Institut Benito Mussolini, j'ai accepté d'enthousiasme.

L'Italie a pris, dans ces dernières années, une telle place à la tête de la lutte antituberculeuse, que le Secrétaire général de l'Union Internationale contre la Tuberculose se devait d'être ici aujourd'hui.

Ce secrétaire, chargé de représenter l'Union Internationale devait être, vous le savez, mon grand ami personnel — le vôtre aussi — notre regretté Léon Bernard, qui, après la guerre, avait été le véritable fondateur de l'Union Internationale renouvelée. C'est lui dont la chaude parole aurait, comme elle le mérite, magnifié votre œuvre.

Léon Bernard avait pour l'Italie une véritable passion et, permettez-moi, Excellence, d'ajouter : il avait pour votre personne et pour l'œuvre d'hygiène sociale magnifique que vous avez accomplie, une respectueuse admiration ; les audiences que vous lui avez accordées lui avaient laissé un impérissable souvenir.

La fondation de l'Institut Benito Mussolini est, pour les nations affiliées à l'Union Internationale contre la tuberculose, un magnifique exemple. L'Institut représente certainement la plus grande école de perfectionnement en tuberculose du monde entier, il constitue le plus grand effort qui ait jamais été accompli ; effort si considérable que beaucoup doutaient de sa réalisation, réalisation d'ailleurs qui n'a été possible — ne l'oublions pas — que grâce à la loi d'assurance contre la tuberculose, obligatoire, décrétée par le chef du gouvernement.

Les médecins italiens et aussi les médecins étrangers vont pouvoir trouver dans cet Institut un enseignement complet non seulement de physiologie, mais aussi de toutes les branches de la médecine qui ne peuvent en être séparées, de la pédiatrie, des maladies des voies respiratoires.

Sous la haute direction du professeur Morelli qui, fidèle interprète de votre pensée, Excellence, a été le créateur et l'animateur de cette belle œuvre, vont ainsi se former de nombreux médecins spécialistes qui, véritables *Misai domini*, vont se répandre dans toute l'Italie pour y assurer la lutte contre la tuberculose.

La formation de médecins spécialistes, de physiologistes, ne sera d'ailleurs pas la seule tâche de l'Institut. Il va prendre — il a pris déjà — une place importante dans l'étude scientifique de la tuberculose. Bactériologiste, adonné aux recherches sur la tuberculose, autant que clinicien, j'ai toujours suivi de très près le mouvement de la Science bactériologique italienne dont je suis heureux de saluer, en la personne du professeur Maragliano, un des premiers représentants.

Je sais quelle place, à l'heure actuelle, tient dans le monde savant la bactériologie italienne et mon sang latin se réjouit de sa magnifique envolée.

Grâce à cette alliance de la physiologie pratique et de la science, la création de l'Institut Benito Mussolini va donner une impulsion nouvelle à la lutte antituberculeuse et la dépression déjà rapide

de la courbe de mortalité va encore s'accélérer.

Excellence, mes chers collègues, puisque je parle de cette courbe descendante de la mortalité tuberculeuse, laissez-moi rappeler quel rôle joue dans cette diminution de la mortalité tuberculeuse la merveilleuse découverte de votre grand Forlanini qui a transformé la physiologie, qui a apporté dans la thérapeutique de la maladie le plus grand progrès qui ait été jusqu'ici réalisé.

A l'entrée de votre Institut, va s'ériger le monument élevé à sa gloire ; il sera, pour les physiologistes du monde entier, l'objet d'un pieux pèlerinage.

Excellence, mes chers collègues, laissez-moi maintenant oublier que je suis ici à titre de Secrétaire général de l'Union Internationale contre la Tuberculose, pour me souvenir seulement que je suis Français, que je suis Latin, que je suis un vieil humaniste et que, comme tel, j'aime l'Italie et Rome en particulier comme une seconde patrie.

Aussi, quelle joie, à chacun de mes voyages, de trouver plus belle ma seconde patrie, de suivre cette voie triomphale conquise sur la misère et le laudis, et de pouvoir ainsi unir dans mon admiration fervente la Rome antique ressuscitée à la Rome nouvelle, fasciste, triomphante.

L'Institut Benito Mussolini est une réalisation grandiose, qui fait partie d'un programme général, dont l'exécution est poursuivie sans relâche depuis quelques années et qui a pu être effectuée grâce à l'assurance obligatoire contre la tuberculose, décrétée en 1927 par le chef du gouvernement italien. Il doit servir d'exemple à ceux qui, chez nous, ont la charge de développer les œuvres de médecine sociale et qui ont le devoir de coordonner les efforts, d'unifier le programme, de développer notre armement dans la lutte contre la tuberculose.

J. LECLERCQ,

Professeur à la Faculté de Lille.

CONCOURS DE MÉDECIN ORTHOPÉDISTE CONSULTANT AU DISPENSAIRE DE VILLEURBANNE

Un concours public sur titres, pour une place de médecin orthopédiste consultant au Dispensaire municipal de Villeurbanne, s'ouvrira le lundi 17 décembre 1934, à 9 heures du matin, à la mairie de Villeurbanne. Les candidats devront se faire inscrire à la mairie avant le samedi 8 décembre 1934. Ils devront déposer au moment de leur inscription les documents relatifs à leurs titres ou services hospitaliers, un extrait de leur acte de naissance, un extrait de leur casier judiciaire, un extrait de leur acte de naturalisation s'ils sont naturalisés. L'entrée en fonction est fixée au 1^{er} janvier 1935. L'indemnité allouée est de 2.400 francs par an.

L'assemblée générale de « l'Aide aux Cardiaques » a été tenue le 3 décembre, à l'hôpital de la Pitié sous la présidence du D^r Queuille, ministre de Santé Publique.

Dans son allocution, M. le professeur Queuille, président de l'œuvre, a fait remarquer que malgré les difficultés de l'heure présente, et grâce à des dons généreux, l'œuvre avait pu assurer la subsistance de plus de 50 familles menacées de misère par la maladie et le chômage. Le travail a été dirigé par les soins de « l'Aide aux cardiaques » qui a été organisé et développé.



M. LE PROFESSEUR VIQUEZ

Après le rapport moral et le rapport financier présentés par Mlle de Joannes et M. Bouche, trésorier de l'œuvre, M. Morel, directeur général de l'Assistance publique a prononcé un discours très applaudi. Le ministre a souligné l'intérêt que présente « l'Aide aux cardiaques » pour le soulagement de déshérités trop injustement oubliés et a proposé son concours pour en assurer le développement.

CONCOURS DE L'INTERNAT DES ASILES DE LA SEINE

À la suite du concours de l'Internat des Asiles de la Seine, ont été nommés :

Internes titulaires : 1. M. Beressey ; 2. Mlle Burdin et M. Balot (ex æquo) ; 3. M. Siorah ; 4. M. Verrier ; 5. MM. Fret (Charbonneau (ex æquo)) ; 6. Mlle Lacombe ; 7. MM. Valade et Durand (ex æquo) ; 8. M. Maillefer ; 9. M. Hanoun.

Internes provisoires : 1. M. Corbet ; 2. M. Couéon ; 3. M. Archambault ; 4. M. Bouche ; 5. M. Desmonds ; 6. M. Bouche.



VUE D'ENSEMBLE DE L'INSTITUT BENITO MUSSOLINI



A mon avis

Les journaux nous ont appris que M. le Doyen de la Faculté de droit de Paris avait pris sous sa protection le monument aux morts que l'Association des étudiants de Paris avait élevé à la mémoire des camarades tués pendant la guerre et que le Fisc voulait faire vendre la croix pour se payer d'impôts arriérés.

Si l'on nous avait révélé que M. le Doyen de la Faculté de médecine de Paris avait pris la résolution que nous applaudissons chez son collègue de la Faculté de droit, nous en aurions retiré une grande fierté.

Et tant que fondateur de l'Association républicaine des étudiants en médecine, et puis m'apitoyer sur les malheurs de l'Association générale des étudiants que j'avais prévu, il y a trente ans, la vie déclinante à cause de ses défauts de structure et de l'évolution des temps. Mais je regrette que ses dernières années servent de prétexte à des actes aussi regrettables que celui de la vente au enchères d'un monument élevé en souvenir de ceux qui sont tombés au champ d'honneur. Il y a des gestes qui signifient la bêtise d'un régime.

Par simple coïncidence, ce vandalisme fiscal correspond avec le vœu exprimé, le onze novembre, par les médecins des corps combattants réunis devant la plaque où, à la Faculté de Paris, des noms innombrables et glorieux sont gravés pour des générations qui oublieront peut-être de les lire.

Qu'exprimait ce vœu ?

« Nous voudrions, disaient ceux qui le présentaient avec fierté à M. le doyen Roussy, que la Faculté de médecine de Paris reçoive cette distinction qu'on a accordée à tant d'écoles et qui honorent tous les médecins qui sont morts pendant la grande guerre. »

Et M. Roussy de répondre, en diplomate avisé, que l'on ne pouvait faire une exception pour la Faculté de Paris et que si l'on demandait la Croix de guerre pour elle, il faudrait établir la même requête pour toutes les facultés de province.

M. Roussy avait deviné juste et on lui d'autre part la lettre qui lui parvint de la Faculté de Nancy. Bien certainement d'autres protestations lui ont été adressées.

Rien de plus équitable, en somme. D'abord, en ce qui concerne le fait lui-même. On a décoré toutes les grandes écoles ; ces jours derniers c'était l'Ecole Centrale de Paris à laquelle la Croix de guerre était remise en grande pompe. L'Ecole du Service de santé militaire de Lyon a reçu le même témoignage de la reconnaissance du Pays.

Les médecins civils n'ont pas été honorés de la même façon. C'est un oubli regrettable. Leurs écoles, ce sont les facultés. Il faut donner la Croix d'honneur pour faits de guerre aux facultés de médecine.

Mais, ce serait une injustice criante que de faire une exception en faveur de la Faculté de Paris. On a dit que le geste serait symbolique et qu'en décorant celle-ci on entendrait décorer toutes les facultés de province. Le symbolisme n'a rien à faire ici. — non plus qu'ailleurs si il n'est qu'un accessoire de décadence artistique.

Toutes les facultés ont reçu, sur leurs listes, des élèves qui sont tombés en martyrs de leur devoir, il faut donc également les honorer. Rien ne vaut contre cette logique élémentaire.

En accomplissant ce geste de reconnaissance et de pitié, le gouvernement trouvera une injustice qui n'a que trop duré. Prolonger ce silence à l'égard des

facultés de médecine serait outrageant pour tous les médecins civils qui sont morts pendant la guerre. On a décoré toutes les écoles, il faut aussi décorer les facultés de médecine. MM. les doyens ont la parole pour faire entendre aux Pouvoirs publics une réclamation qui, malgré le cynisme des temps, ne peut qu'être favorablement accueillie.

Quand on songe à tous les Lévy, ex-Goldenberg qui, par cet insigne des braves, ont été confondus avec les victimes glorieuses de la guerre, on trouverait monstrueux qu'il en soit autrement.

J. CRINON.

C'est le maréchal Pétain qui a remis la cravate de commandeur au docteur Paul Descomps, président du Comité de l'Hôpital des Médicaments militaires. Le maréchal a voulu récompenser le dévouement du docteur Descomps à cette magnifique œuvre.

GALAGÉNOL
du Docteur Debat

M. le docteur Macquot, professeur agrégé à la Faculté de médecine, a été proposé pour être nommé professeur sans chaire.

Par décret en date du 4 décembre 1934, MM. Pic, professeur, et Condamin, professeur sans chaire, à la faculté de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon, admis à faire valoir leurs droits à la retraite, sont nommés professeurs honoraire de ladite faculté.

LENIFEDRINE

Le Prix d'endocrinologie générale de l'Union (3.000 francs) a été décerné au docteur Loverdo, d'Athènes, pour sa belle étude d'ensemble, intitulée : « Les hypofonctionnements des glandes endocrines et leurs inter-influences réactionnelles ».

La Société d'Hématologie a tenu sa séance le mardi 11 décembre. On y applaudit une conférence de M. le professeur J. Jolly, professeur d'histophysiologie au Collège de France, membre de l'Académie de médecine : « Les organes lympho-épithéliaux ».

SILIPLASTINE
du Docteur Debat

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Un concours est ouvert pour l'emploi de médecin-contrôleur de l'Union des Caisses primaires d'Assurances sociales de la Sarthe. Prière d'adresser les demandes de renseignements à M. Garczynski, président de l'Union des Caisses, Le Mans. Inscriptions jusqu'au 25 décembre.

VIOPHAN

La réunion de l'Association française des femmes médecins s'est tenue le vendredi 14 décembre, au Club Universitaire Américain, 1, rue de Chevreuse, Paris (VI^e).
Pour tous renseignements, s'adresser à la secrétaire générale, Mlle Serin, 11, boulevard de Port-Royal, Paris (XIV^e).

Mon Repos, à Ecully (Rhône), Etablissements neurologiques, Nerveux, dyspeptiques, laxatifs. D^r H. FEUILLADE.

Un poste de médecin chef de service à l'Asile public d'aliénés de Braqueville, à Toulouse, est vacant par suite du départ de M. le docteur Gimbal, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

- CANTÉINE -
E. BOUTELLE, 23, rue des Moines, PARIS

Un examen d'aptitude aux fonctions de médecin sanitaire maritime, réservé aux docteurs en médecine français, aura lieu à Bordeaux les 21 et 22 décembre 1934.
S'inscrire auprès du directeur de l'Inscription Maritime, à Bordeaux.

Le concours pour une place de médecin des hôpitaux de Lyon s'est terminé par la nomination de M. le docteur Croizat.

MICTASOL

Le dîner des Anciens médecins des Corps Combattants a eu lieu le 15 décembre, au restaurant Ledoyen, à 20 heures. Il a été présidé par le docteur Paul Voivenel.

TRICALGINE

Cabinet GALLET, 47, Bd. Saint-Michel Paris
Téléph.-Odeon 24-81.
Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMONAT reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

M. le Ministre de la Santé publique et de l'Education physique a adressé à l'Académie : Des lettres et rapports de MM. les Préfets des huit départements suivants : Bouches-du-Rhône, Charente, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Nièvre, Orne et Yonne concernant des cas de poliomyélite observés dans des communes de ces départements.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Une lettre de M. le Préfet de la Meurthe-et-Moselle au sujet de l'enquête faite à propos d'un nouveau cas de fièvre ondulante signalé dans une commune de ce département.

LIPOSPLENINE
DU D^r GROC

Une note de M. le Préfet du Morbihan concernant une épidémie de scarlatine déclarée dans une ville de ce département.

FOSFOXYL

Une lettre de M. le Préfet de l'Oise signalant un cas de diphtérie déclaré dans une commune du département.

Le BROMIDIA a pour précieux avantage de ne pas déterminer d'accoutumance, ce en quoi il se différencie des préparations de même ordre que le malade doit prendre à doses progressivement plus élevées d'un inévitable risque d'une intoxication lente. Son administration longtemps prolongée, voire même presque indéfinie, ne diminue en rien son activité mathématiquement constante.

M. P. Bouquet, de Brest, pose sa candidature au titre de correspondant national de l'Académie dans la quatrième Division (Sciences biologiques, physiques, etc.).

PILULE DEBOUZY

M. le docteur Yves Poursines, agrégé à la Faculté de Nancy, a été nommé professeur d'histologie et d'anatomie pathologique à la Faculté française de médecine de Beyrouth.



Le Duce visite l'hôpital sanatorium. — A sa droite, le Prof. Morelli, Directeur de l'Institut Benito Mussolini, et le Prof. Besançon, Secrétaire général de l'Union Internationale contre la Tuberculose.

ZOMINE

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène
est un virus filtrant
qui ne permet pas
de fabriquer un vaccin
prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrille, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

GRANULE
NORDEN

CAPSULES GLUTINÉES
DE
BENZO-IODHYDRINE
réalisent
l'hypotension intensive par
l'IODE et
la cure iodée intensive sans
IODISME

Thèse de D^r CRENAL, Faculté de Paris 1936

ÉCHANTILLONS ET BROCHURES :
36, rue de Paris - COLOMBES (Seine)

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. J. Darier présente un travail de M. le professeur Em. Cherbutiez, et Mme Hertzstein, de l'École de chimie de Genève, sur une méthode nouvelle de recherche et de dosage dans le sang des polypeptides et des amino-acides. — La technique que les auteurs indiquent minutieusement est précise, rapide et assez aisée pour être applicable en clinique. Il y a lieu de penser que les substances en question interviennent dans le phénomène du choc biologique, dont le rôle en pathologie paraît si grand selon nos conceptions actuelles.

La question des polypeptides rejoint peut-être celle de la supposée « anatoxine » de l'anaphylaxie de Richet et Portier, celle des « protéines dégradées » de la colloidoclasie de Widal, et celle des « cryptotoxines » d'Achard ; elle s'apparente à celle des « protéoses » qu'Orlè et Barber extraient des urines et qui se comportent comme antigènes quand elles proviennent d'un sujet en état de choc. Ces problèmes feront l'objet de recherches ultérieures que la méthode nouvelle d'analyse facilitera grandement.

FURONCULOSE

ALLERGANTYL MILUC

Modification du terrain par le **Complexe RATE-BARDANE** (Solution sans sucre)

FURONCULOSE : 3 CUILLERÉES A SOUPE PAR JOUR (diminuer progressivement une fois la furoncle séchée)

DERMATOSES : 2 CUILLERÉES A DESSERT PAR JOUR : 20 jours par mois
chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau 1/4 d'heure avant les repas

Employer la POMMADE ALLERGANTYL en traitement externe synergique, complétant l'action de la solution interne

LABORATOIRES MILUC, L. RAGOUCY, Pharmacien, 37, rue Raspail - IVRY-PARIS

LE MONDE MÉDICAL

ANNIVERSAIRE de la mort du D^r Jean d'HERBÉCOURT

C'était, l'an passé, à pareille date, la mort de Jean d'Herbécourt.

Pour obéir aux volontés formelles de sa famille, aucune note ne fut publiée pour exprimer les regrets que causait cette disparition. Cédant aux instances de ceux, très nombreux, qui furent ses amis, nous nous devons de relater ici, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort, ce que fut, pendant la paix et pendant la guerre, la brillante carrière de ce chirurgien parisien.

Né aux derniers jours de 1871, Jean d'Herbécourt fit ses études dans les Vosges, son pays d'origine, et à Paris. Pendant son internat, il fut l'élève de Th. Anger. Remarqué pour sa conscience et son habileté opératoire, il fut, dès la fin de son internat, choisi pour



M. LE D^r JEAN D'HERBÉCOURT

assurer le service chirurgical de la Société Sportive d'Encouragement.

Installé à Paris, il déploie son activité dans une clinique chirurgicale, fondée, sur son initiative, pour le traitement des malades appartenant à la classe moyenne.

Libéré de toute obligation militaire, il se refuse, au moment de la guerre, à occuper, dans un des hôpitaux de l'arrière, une place tranquille où tant d'autres se furent comptés. Affecté à la 1^{re} armée, il demande à faire bénéficier de son activité chirurgicale les blessés de première ligne, et c'est dans une ambulance divisionnaire que nous le trouvons, en face de Toul, et ensuite à la 3^e armée, dans le secteur de Ham et de Noyon.

On sait quel fut le labeur qui incombait aux chirurgiens de première ligne et on ne peut lire sans une émotion pieuse les lettres adressées par les rescapés à la famille de d'Herbécourt, à l'occasion de la mort de celui qui les avait sauvés.

La Croix de guerre et la Légion d'honneur vinrent récompenser les mérites et le courage du chirurgien, et ce n'est que dans les derniers mois de la guerre, que, harassé de fatigue, il accepta d'être relevé de son poste.

Nul doute que c'est cette fatigue qui doit être considérée comme responsable de la disparition prématurée de cet excellent chirurgien qui laissa dans le souvenir de ceux qui le virent à la tâche et qui vécut à ses côtés, le souvenir d'une de ces figures énergiques et françaises comme on put en compter tant dans le Service de Santé. — J. C.

HOPITAL FOCH (Les Médailles Militaires)

La Commission administrative de l'Hôpital Foch (Les Médailles Militaires) vient de ratifier la nomination par les médecins de l'Hôpital Foch de :

M. le D^r Thirollois, ancien interne lauréat des hôpitaux, ancien chef de clinique à la Faculté, nommé chef du service de cardiologie, en remplacement du docteur Léon Giroux, décédé.

Et de M. le D^r S. de Stéz, ancien interne des Hôpitaux, ancien chef de clinique à la Faculté, nommé médecin adjoint au service des maladies du système nerveux et du service des maladies rhumatismales.

Naissance

— Le docteur et Mme Louis Michon ont le bonheur de faire part de la naissance de leur fils Bernard, le 30 novembre.

Mariage

— Le professeur Lereboullet, médecin à l'Hospice des Enfants Assistés, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, a l'honneur de vous faire part de son mariage avec Mlle Gabrielle Lereboullet, sa fille, avec M. Roger Julia, ingénieur des Télégraphes, Croix de guerre.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le jeudi 6 décembre 1934, en l'église de Saint-Thomas d'Aquin.

193, boulevard Saint-Germain (VI^e)

Nécrologie

— Nous apprenons avec regret la mort de M. Miraton, pharmacien spécialiste à Châtelleraux. De la part de Mme Miraton, sa veuve ; de Mlle Miraton et de M. Alfred Miraton, directeur en pharmacie et adjoint au maire de Châtelleraux, ses enfants.

— Nous apprenons la mort de Mme A. Leborgne, veuve du médecin inspecteur général des troupes coloniales, membre de l'Académie de médecine, décédée à Paris.

— On annonce la mort de M. A. H. Beaufond, survenue le 1^{er} décembre 1934.

De la part de Mme A.-H. de Beaufond, veuve ; du docteur et Mme F.-H. de Beaufond, de M. et Mme E.-H. de Beaufond, ses enfants.

Selon la volonté formelle du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

PETITE NOUVELLE

A l'Institut Calot, à Berck-Plage, on désigne un interne résident, en fin de stage, ayant fini ses examens, ayant passé thèse. — Engagement pour un an. Conditions : logé, nourri, blanchi et 500 francs de fixe par mois. — S'adresser, soit au docteur Calot, quai d'Orsay, Paris, les samedis et lundis, de 15 à 16 heures, soit au docteur Foudard, les autres jours, à l'Institut Calot, à Berck-Plage.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haaiem vraie, extra-pure et très douce (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules à 0 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystites, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholécystectomies, Lithiases rénales, Prélégionnaires de lithiases.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

TONIQUE ROCHE Reconstituant de l'activité cérébrale, Convalescence, Ménopause, asthénies, etc. 2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Imprégnation galeuse à hautes doses sans inconvénient.

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire, etc. 4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et C^o, 12, rue Crillon, Paris (IV^e).

THÉOSALVOSE Théobromine pure fraiche (cachets)

Pure - Digitalique - Scillitique - Sparteine - Barbiturique, Caféinée, lithinée, phosphatée

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium) Stimulant général

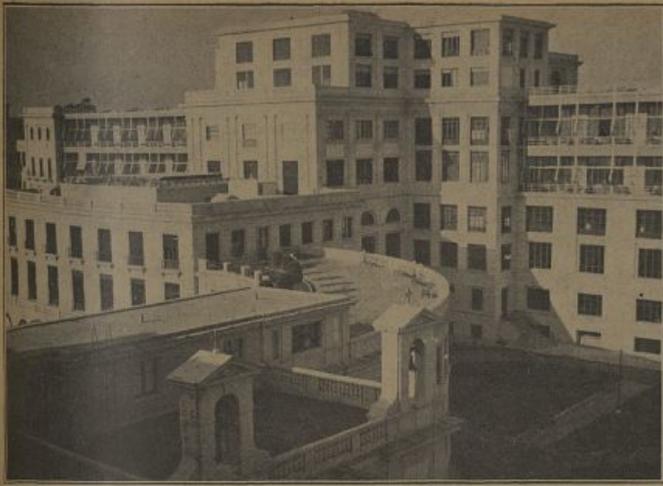
Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue de Valenciennes, PARIS

LA SANTHEOSE Le Diurétique le plus efficace

Ne se diltré qu'en cachets forme ovale. 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IV^e)

NEO-COLLARGOL du Docteur MARTINET Ovuies (MÉTRITES) - Piliules (ENTÉRITES)



Les terrasses et les galeries de cure de l'hôpital Mussolini

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1934

Les erreurs auxquelles donnent lieu la lombalgie et la sacralisation. — M. C. Roubier. — L'étude de la sacralisation et de la lombalgie revient d'actualité à cause des recherches actuelles sur les algies lombaires. Ce doit se demander si on est bien en présence d'une sacralisation ou d'une lombalgie orthodexe et si, en présence d'un cas orthodexe, on doit rapporter à l'anomalie les phénomènes fonctionnels dont se plaint le malade ; ou si peut se faire qu'avec une extrême modération après élimination de tous les diagnostics possibles dans ce cas, l'A. cite des cas de tuberculose coïncidant avec des lombalgies ou des lombalisations qui ont donné le change. On doit aussi penser aux anomalies d'autre nature peut-être développées en cette région en raison même de la mauvaise adaptation articulaire. Enfin, des cas de colosse lombaire souvent méconnus en cause de anomalie de la vertèbre de base.

Tropodème. — M. L. Fildermann a obtenu un excellent résultat dans un cas d'éléphantose de la jambe (tropodème) par l'hémo-ocytérapie à l'extrait de rate.

Libre onirique avec grande agitation confuse associée à l'injection de cinq unités de cocaïne. chez une malade atteinte de maladie épileptomatéuse. Mort au 7^e jour avec hyperthermie et azotémie de 6 grammes.

M. Brest, Le Gac et Mauvoisin montrent que le venin de cobra n'est pas sans présenter, dans certains cas, de grands dangers, chez les malades pouvant avoir une hérédité syphilitique qui les prédispose aux troubles toxiques ; malades déjà opérés, radiothérapie ou soumis à un traitement iodé. La cobra-thérapie, dans l'efficacité n'est pas à discuter, elle cependant être menée très prudemment.

Chlorose et anémie. — MM. Paul Chevallier, F. Moutier, W. Stewart et Mme Z. Ely, parlant des anémies, idiopathies avérées, puis de leurs formes frustrées, ont montré qu'il existe des maladies sans anémie qui se présentent comme des variétés des prétendues anémies ; ils insistent sur les gasrites atrophiques et la guérison par traitement antianémique. Le prurit périécal, la langue rosée, certains urticaires, certains troubles ménaux rentrent dans le cadre des affections étudiées.

Traitement préventif de l'infection puerpérale. — M. H.-J. Lemeland montre que l'accouchement amène dans l'organisme de la femme une chute de la glutathionémie de 20 % au moins en quelques heures. Le traitement, non seulement évite cette chute, mais détermine même une hyperglutathionémie qui augmente l'activité respiratoire anaérobie des tissus.

Poumons de l'asthmatique. Grave et fréquente erreur d'interprétation des clichés. — M. J. Sedillot est d'avis que les arborescences sombres que l'on voit rayonner à partir du hile sur les clichés des poumons des asthmatiques ont toujours été interprétées comme des « traînées de sclérose peribronchique ». S. présente des radiographies qui prouvent que ces traînées sombres disparaissent rapidement quelques minutes après la piqûre d'adrénaline ; elles n'étaient autre chose que les images radioscopiques des bronches, images assemblées en raison de la congestion intense de la muqueuse ; et la piqûre d'adrénaline soulage l'asthmatique tout simplement par action vaso-constrictive sur cet état congestif de la muqueuse. G. LUQUET.

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

.. PADERYL ..
CALMANT de la TOUX -- SEDATIF NERVEUX
DOSES. — Adultes : De 2 à 6 Dragées par jour à avaler sans les croquer.
Enfants : selon l'âge.
LABORATOIRES CLIN. - COMAR & Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS

BLENNORRAGIE
et ses complications
Vaccin DEMONCHY
THÉRAPLIX, 98, rue de Sèvres, PARIS (7^e)

Huile non Caustique

LENIFÉDRINE

Huile Végétale Antiseptique

à l'Oléate d'Éphédrine

SPÉCIFIER DOSAGE { FAIBLE 0.50 %
FORT 1 gr. %

ECHANTILLONS
L. GAILLARD, Pharmacien
26, Rue Pétrelle, Paris (9^e)

Se fait en
Solution et en Rhino-Capsules

CHLORURE D'ACÉTYLCHOLINE
EN SOLUTION ANHYDRE ET STABLE

ACÉCOLINE

SOLUTION

L'Acécoline dilate les artérioles et lève les spasmes vasculaires



- RAMOLLISSEMENT CÉRÉBRAL
- Hypertension artérielle
- SPASMES RÉTINIENS
- Artérites, Gangrènes
- CLAUDICATION INTERMITTENTE
- Syndrome de Raynaud
- ANGINE DE POITRINE
- Coliques de plomb —
- SUEURS DES TUBERCULEUX

LABORATOIRES CHEVRETIN-LEMATTE
L. LEMATTE & G. BOINOT
52, RUE LA BRUYÈRE - PARIS

La Séance de la Société Française d'Hématologie

MARDI, 11 DÉCEMBRE 1934

C'est dans le service du professeur Bezançon, à l'hôpital Saint-Antoine, qu'a eu lieu la séance de la Société d'Hématologie.

Manifestations prolongées de l'intoxication benzolique. Persistance de troubles morbides dix-huit mois plus tard.

MM. **Hugues Gounelle** et **Guy Dumas** rapportent les observations de quatre femmes intoxiquées par le benzol, dix-huit, seize et quinze mois auparavant.

Malgré le traitement, il subsiste encore de l'asthénie, des hémorragies utérines, des poussées purpuriques légères, de l'hypotension, une anémie modérée, une neutropénie, de l'hypoplaquétose à 100.000. La réaction réticulo-cytaire est très faible, le signe du fœcet demeure positif dans l'un des cas.

Les auteurs insistent sur la longueur de l'évolution des troubles morbides consécutifs à l'intoxication benzolique qui commande une convalescence très prolongée et, du point de vue médico-légal, la reconnaissance d'une invalidité de longue durée.

Suit une communication de **Landory** (de Vienne) sur les *erythroblastoses*. L'auteur,

pédiatre aîné, fait une étude très intéressante sur la pathologie du globule rouge nucléé chez l'enfant.

P. **Emile-Welt** (avec **Isch-Wahl** et **Parés**) présente un cas de leucémie aiguë sans modifications sanguines diagnostiquée par la ponction splénique.

Il s'agissait d'une femme souffrant de troubles digestifs et présentant une pigmentation léguminaire, de la faiblesse, sans fièvre ni modifications sanguines. Il n'y avait qu'un seul symptôme : une splénomégalie. Le sang est absolument normal à l'examen. Seule la ponction de la rate permit le diagnostic de leucémie aiguë (leucoblastomatose importante et 26 % de globules rouges nucléés, mégakaryoblastes et normoblastes).

La ponction splénique permet donc de jeter quelque lumière sur la *cryptopathologie* de la rate. L'auteur estime que la ponction splénique est aussi importante que le cyto-diagnostic pour la *plèvre*. On reconnaît aisément des affections, parfois difficiles à diagnostiquer, comme la leucoblastomatose, la myélomatose et la lymphomatose.

DISCUSSION

Professeur Bezançon : Il ne faut pas croire que le sang reflète fidèlement tous les troubles profonds de l'organisme. Chez les goutteux, le taux sanguin de l'acide urique peut être normal comme celui du calcium chez des sujets présentant des troubles importants de décalcification. Il y a donc, dans le sang, un mécanisme régulateur qui voile parfaitement les perturbations organiques.

Le cyto-diagnostic par ponction splénique est donc d'un intérêt capital.

Le professeur **Jolly** fait ensuite une conférence très applaudie sur les *organes lympho-épithéliaux*.

Le tissu lymphoïde, une association de cellules lymphoïdes et d'une charpente osseuse, forme les ganglions, la rate, la moelle osseuse, etc.

A côté de ces tissus, il y a une association entre un revêtement épithélial et un tissu lymphoïde (cette association pouvant être soit une juxtaposition, soit une intrication, soit une symbiose) qui crée des fonctions nouvelles et qui est le tissu *lympho-épithélial*. On en trouve au niveau du *intestin*, dans les *amygdales palatines*, à la base de la langue (*follicules linguaux*, etc.). Dans le cloaque des oiseaux, dit *bourse de Fabricius*, on trouve également une association lympho-épithéliale, au niveau des bourgeons qui constituent microscopiquement la dite bourse. Histologiquement, la structure d'un bourgeon est à peu près identique au tissu du *thymus*, et l'on doit dire que le *thymus* se rapproche d'un organe lympho-épithélial, à cause de cette identité histologique justement.

Le thymus.

C'est une glande paire et symétrique, comme nous enseigné l'anatomie comparée et les deux lobes s'accroissent chez l'homme par un phénomène inexplicable.

Kölliker a démontré il y a quelque temps que le *thymus* avait une structure purement épithéliale au stade embryonnaire. D'où se fait-il qu'à un moment donné on y trouve du tissu lymphoïde et quel est le mécanisme de l'apparition de ce tissu ? Il existe deux théories pour expliquer ce fait. La première, celle de la *transformation directe*, soutient que les cellules épithéliales se transforment simplement en cellules lymphoïdes. Les promoteurs de la seconde théorie croient que les *cellules lymphoïdes* sont préexistantes et qu'elles pénètrent par la suite entre les *cellules épithéliales* qui s'écartent (théorie de la *penetration* qui est la plus vraisemblable).

Chez certains poissons le *thymus* est un organe simple ; c'est une petite papille au niveau de l'épithélium pharyngé. Au-dessous de cette papille on peut observer des cellules lymphoïdes qui pénètrent les tissus épithéliaux. Chez les mammifères on peut également remarquer cette pénétration lymphoïde.

Étude de l'involution du thymus.
L'involution se fait chez l'homme vers

l'âge de 12 à 14 ans, donc au moment de la puberté.

Chez les animaux, elle se fait également presque toujours, au moment mature sexuelle. Il n'y a pas de reviviscence du *thymus involuté*.

En expérimentant sur des animaux à cet on a détruit le *thymus* en les laissant à jeun, on observe une *regénération* de l'organe, mais sans pouvoir résoudre le problème que posent les deux théories ci-dessus. Mais d'autres faits intéressants ont été observés au cours de ces expériences : le *thymus* a, qu'une *petite action hématopoïétique*, il y a surtout un rôle de réserve au cours de la croissance, de nutrition, et de formation sexuelle. (Théorie de l'action des nucléases de Jolly).

La destruction du *thymus* par R. X n'a pas non plus de résultat quant à la fertilité d'une des deux théories citées. L'expérimentation des jeunes animaux avant leur maturité sexuelle a montré des faits intéressants. En leur enlevant le testicule, on constate que le *thymus* persiste très longtemps (par rapport aux animaux témoins) mais il s'involue également, au même moment.

On a émis la *théorie hormonale* du *thymus*. Il ferait une activation de nouvelles fonctions par apport de *kinases* et de *matrices de réserves*.

L'observation attentive du *thymocyte* a montré qu'il est animé de mouvements amples ; il serait donc de nature lymphoïde.

La greffe de fragments de thymus.

On observe au microscope, dans les bœufs qui subissent la greffe, une destruction massive du tissu lymphoïde. Il n'y a que le tissu de la charpente qui se maintient. Les corpuscules de *Hassall* sont également détruits. Un peu plus tard, on voit des lobes épithéliaux se former de plus en plus, les corpuscules de *Hassall* se reforment en leur centre épithélial. Au bout de huit jours il y a pénétration de lymphocytes, le lobule épithélial s'en peuple et au bout de 30 à 40 jours le lobule thymique est reconstruit.

Mais les adversaires de la théorie de la régénération trouvent des répliques plus ou moins plausibles et la question n'est pas encore tranchée.

L'auteur a, finalement, émis une hypothèse de conciliation et soutient qu'il y avait, au niveau des fentes branchiales, un tissu capable de fabriquer un mésenchyme. Il y aurait donc une *potentialité lymphoïde cachée*. Si l'on pouvait démontrer le pouvoir de fabrication de mésenchyme par les fentes branchiales, toutes les controverses seraient tranchées.

Le professeur **Bezançon** remercie chaleureusement l'orateur de sa belle conférence. Et pour conclure, le professeur trouve de belles paroles : *Pour comprendre un peu de médecine il faut beaucoup de science, un médecin doit être, avant tout, un certain amoureux de la pathologie générale.*

C. ROQUES

UROMIL

ÉTHER PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE



MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE

L'ACIDE
URIQUE

ARTHRITISME

Dr L. BÉLIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

QUINBY

QUINIO BISMUTH "formule AUBRY"

et

SYPHILIS

QUINBY SOLUBLE

INDOLORE - INCOLORE - PROPRE - INJECTION FACILE

QUINBY EST ÉGALEMENT EFFICACE

CONTRE LA **TYPHOÏDE**

QUINBY EST ENCORE INDIQUÉ CONTRE

LA FIÈVRE DE **MALTE**

LABORATOIRES

AUBRY

62, RUE ÉRLANGER, 62

IPARIS - 16^e

TÉL. JASMIN - 33-44

Adopté par :

L'Assistance-
Publique —
Les Ministères
de l'Hygiène et
des Colonies.

LE MONDE SUR MON MIROIR

Les préoccupations que suscite la politique extérieure ont fait perdre de vue votre situation budgétaire qui mérite cependant toutes nos alarmes. Le fiasco de la vente réglementée du blé n'est qu'une goutte dans les colonnes de nos grands journaux dont les directeurs et les rédacteurs sont, pour la plupart, aux ordres des gouvernements successifs. Il faudrait cependant totaliser ce que nous coûte déjà et ce que nous coûtera au total cette aberration économique et électorale.

Sans que le producteur y trouve de bénéfice — ce qui démontre qu'on l'a trompé — on a dépensé, sous la forme d'avances et de subventions, de stocks et de crédits, des centaines de millions, peut-être des milliards. A présent que l'expérience s'est montrée désastreuse, on recherche les moyens de liquider les millions de quintaux imprudemment amassés.

Cela va encore nous coûter de nouveaux milliards. Et on ne les a pas ces milliards ! On parle de les découvrir en de nouvelles taxes et dans un barème de vente qui permettrait de nouvelles fraudes et ne donnerait que des sommes insuffisantes. Donc, le gouffre est toujours là, béant. Et on ne voit pas comment nous pourrions ne pas y tomber.

On nous chante sur les toits que le capitalisme a signé sa déchéance et qu'il faut en venir à l'étatisme dont le marxisme a fait la clef de voûte de son système. Mais, tout d'abord, cette faillite du capitalisme est la conséquence des fines ruineuses que les gouvernements lui ont imposées.

On peut être acculé à la faillite par son imprévoyance, mais on peut aussi y être poussé par le brigandage des coalitions commerciales ou les mesures préjudiciables de législateurs qui recherchent les faveurs d'une clientèle électorale. C'est donc en dehors de lui beaucoup plus qu'en son armature qu'il faut rechercher les causes du déclin qu'on constate dans l'évolution du régime capitaliste.

En second lieu, que vaut vraiment le régime étatiste vers lequel on nous pousse ? Les expériences d'étatisme partielles qui ont été effectuées, ici et là, démontrent jusqu'à l'évidence une impuissance, génératrice de misère et de paresse. Il n'y a rien qui doive nous étonner en cette issue lamentable de tentatives déjà réalisées en matière d'étatisme, car le système qui remplace l'initiative et la responsabilité individuelles par la nonchalance d'une collectivité irresponsable ne saurait donner que des déboires.

Il faudrait, pour que l'étatisme donne de bons résultats, qu'il accepte les méthodes de prudence sans lesquelles le capitaliste ne peut faire prospérer un affaire. Mais quand il s'agit de finances publiques, tant de facteurs sont en jeu qu'on ne peut les gérer avec la prudence d'un budget commercial et que les dépenses excèdent toujours les recettes.

Il en est de la théorie étatiste comme de la plupart des systèmes sociaux qui veulent nous faire entrer dans une vie nouvelle qui serait un avant-goût de la « Jérusalem céleste ». On établit comme postulat que tous les hommes sont honnêtes et travailleurs. Mais la plus élémentaire expérience de la vie nous apprend que ce ne sont pas les livres de bonté qui mènent les hommes, pas plus d'ailleurs qu'aucun être ni qu'aucune chose ici-bas.

Tenez, considérez ce que sont devenues ces mesures dérivées d'un étatisme avant la lettre comme les secours au chômage, les assurances sociales, les pensions de guerre, etc... Rien de plus juste et de plus humain à la base de ces organisations. Mais voyez donc ce qu'elles sont devenues sur le plan des réalisations concrètes.

Les abus fourmillent. Pourquoi ? Parce que l'homme n'est, par défini-

tion, ni honnête, ni consciencieux, ni bon, et qu'il ne lui répugne pas de « resquiller », c'est-à-dire de bénéficier illégalement de faveurs et de secours qui ne lui sont pas destinés.

La morale de ces fraudeurs est en peine de chagrin et elle n'est nullement offusquée de voler ainsi la collectivité, alors que le chômeur qui fuit le travail, l'assuré qui carotte sur son impotence fonctionnelle ou le pensionné de guerre qui n'a pas connu la zone des armées, se croiraient autorisés à recevoir à coups de fusil l'affamé qui abattrait deux pommes dans leur verger.

Il est des réflexions qu'on peut faire ici et qui n'auraient aucun sens si elles étaient faites ailleurs, parce qu'il faut, pour en saisir la portée, un peu de cette culture qui est l'apanage de notre profession. C'est pourquoi je soulignerai la valeur du mouvement d'idées auquel nous assistons.

Deux tendances se heurtent en ce moment à travers le monde civilisé, qui sont d'essence philosophique et d'application sociale. L'une, imprégnée d'individualisme, veut que se continue l'organisation sociale actuelle où domine l'effort et la responsabilité de chaque citoyen avec la part de conséquences qui en découle. L'autre, contaminée par le mysticisme de la collectivité devenue une entité pourvue de félicités, veut l'abandon de la liberté individuelle, de l'initiative féconde et de la disposition du fruit du travail par celui qui l'a accompli. La première est l'émanation de nos concepts occidentaux, elle reflète notre civilisation millénaire. La seconde est d'origine asiatique ; on la retrouve dans toutes les religions venues de l'Orient et dans toutes les organisations sociales des peuples orientaux.

C'est, en définitive, un grand combat qui se mène entre deux continents. Et au lieu de cette invasion jaune, prévue par les romanciers sous la forme d'armées rappelant les hordes qui anéantissent la domination romaine, nous assistons aux tentatives, hardiment menées, d'une invasion spirituelle sous la forme de théories philosophiques qui tendent à renverser les principes essentiels de notre structure sociale.

Tout récemment, j'assistais à un dîner où se trouvait un lettré d'origine asiatique et la conversation était venue sur le trouble des idées qu'on constate actuellement dans nos nations occidentales. « L'Europe vacille », dit l'un de nous. « Nous observons son déclin avec émotion, dit l'Asiatique, et nous attendons sa chute ! »

Nous nous regardâmes. Et beaucoup d'entre nous comprirent ce qu'ils n'avaient peut-être pas bien saisi jusqu'alors.

J. CRINON.

NOUVELLE BRÈVE

La Fédération des Comités républicains fédéraux des Baignolles a offert, en l'honneur du docteur Lobigeois, conseiller municipal, qui vient d'être promu commandeur de la Légion d'honneur, un banquet auquel assistaient MM. Louis Marin, ministre d'Etat ; Joseph Denais, Soulier, députés ; de Fontenay, Fiquet, Raymond Laurent et Alfred Bonr, conseillers municipaux de Paris, etc.

per os

Citrosodine

Affections de l'Estomac
Vomissements des Nourrissons
Viscosité du sang
Phlébites, Pneumonies etc.

MÉDICATION CITRATÉE

Injectable

Clisémine

Hémorragies

Comm. Académie de Médecine
D. M. Renaud Mai 1926

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS
LABORATOIRES LONGUET 34 Rue Sedaine PARIS

GRANULÉ NORDEN

MALADIES DU FOIE
PANBILINE

CONSTIPATION
RECTOPANBILINE

ANÉMIES
HÉMOPANBILINE

LITTÉRATURE ÉCHANTILLONS
LABORATOIRE
du Docteur PLANTIER
ANNONAY Ardèche
FRANCE

Dans l'ADYNAMIE, la NEURASTHÉNIE
le Médicament de choix
est le

SÉRUM NEVROSTHÉNIQUE FRAISSE

STRYCHNO
PHOSPHO
ARSÉNIÉ

1° En Ampoules - 2° En Gouttes

On vient d'inaugurer à Montpellier une Section Montpelliéraine de la Société Française d'histoire de la médecine.

La Société Française d'histoire de la Médecine, dont le président fondateur est le professeur Laignel-Lavastine, de la Faculté de Médecine de Paris, s'est récemment préoccupée de créer des filiales au siège de chacune des Facultés de province. La Faculté de Montpellier, aussi fière de son passé sept fois séculaire que jalouse gardienne de ses traditions, se devait de répondre une des premières à cet appel. L'enseignement de l'histoire de la Médecine n'a d'ailleurs jamais cessé d'y être en honneur et n'est-ce pas, au surplus, à un Montpelliérain, Auguste Comte, que l'on doit cette maxime de circonstance : « on connaît bien mal une science dont on ignore l'histoire. »

Sous l'impulsion du professeur Paul Delmas, qui joint à sa réputation d'obstétricien celle d'être un des hommes qui, présentement, sont le plus attachés à faire revivre les grandes figures montpelliéraines, un Comité s'est rapidement constitué, à la présidence duquel un choix heureux et symbolique a appelé un praticien distingué, M. Magnol, dont l'ancêtre, Pierre Magnol (1638-1715), professeur de médecine et directeur du Jardin des Plantes, fut une des personnalités les plus marquantes de la vieille école languedocienne.

La réunion inaugurale s'est tenue le 3 novembre, dans la salle des Actes de la Faculté de Médecine, devant un public où se confondaient l'élite du corps médical et de la société montpelliéraine, toujours prête à encourager ce qui peut servir au renom de sa vieille université.

Lecture fut d'abord donnée de quelques lettres dont les auteurs, notamment M. le doyen Ezuzière et M. le professeur Fargues, tout en s'exhousant de ne pouvoir assister à la séance, promettaient à l'œuvre nouvelle leur collaboration dévouée. Puis le docteur Magnol prononça une allocution pleine d'apropos et d'érudition. Après avoir chaleureusement remercié les délégués de Paris d'avoir bien voulu apporter le salut et les encouragements de la Société mère à sa filiale, il exposa, en quelques mots, les origines de la Faculté de Montpellier, son attachement persévérant aux études d'histoire de la Médecine, sa fidélité à ses doctrines, la réputation de son enseignement clinique.

Lecture fut ensuite donnée de la communication du docteur Cornilleau dont l'absence fut regrettée de tous.

Partant de cette idée que la formation médicale, la connaissance d'une science et la

pratique d'un art éminemment humains peuvent concourir au développement de certaines personnalités, puis influer par elles-mêmes sur le marche des événements, le docteur Cornilleau examina la part des médecins dans la préparation et les actes de la Révolution française, et, d'autre part, l'influence que celle-ci avait eue sur les progrès réalisés ou entrevus, à cette époque de fermentation universelle, dans l'Art médical. D'un côté, il rappela les noms et le rôle de Quesnay, de Vincent de Gourmay, de Fourcroy, de Guibotin, de Marat, de René Le Vasseur, à Paris, de Pontas du Ménil, à Valognes, de Putod, à Fougères-de-Mareschal, à Quimper. De l'autre côté il évoqua les initiatives capitales de Desault, fondant à l'Hôtel-Dieu l'enseignement clinique, de Corvisart, ouvrant la voie à Laennec dans le domaine de l'anatomie pathologique, de Bichat créant l'anatomie générale... communication pleine d'aperçus originaux, mais forcément écourtée, parce que M. Laignel-Lavastine devait encore prendre la parole.

Avec le savant professeur de Paris, c'est encore l'humanisme qui est à l'honneur ; mais, par une délicate attention qui alla au cœur de son auditoire, il l'aborda chez un maître dont la Faculté de Montpellier porte encore le deuil et qui fut une de ses gloires les moins contestées et les plus pures, le professeur Grasset.

L'humanisme — ainsi le définit le conférencier — est une attitude mentale de l'homme qui lui fait tirer des faits fournis par toutes les disciplines, des clartés lui permettant de mieux comprendre les choses humaines. Et, parmi ces disciplines, aucune n'est la médecine est une des plus fécondes. Par ses études anatomo-physiologiques, le médecin entrevoit l'unité, la fixité, la spécificité de l'espèce humaine, et il mesure la profondeur du fossé qui sépare la biologie de l'homme de la biologie animale. La clinique le met en contact avec la maladie et la souffrance. A ce spectacle, il sent se développer en lui les idées de solidarité, de coopération, d'aide mutuelle, qui unissent ou devraient unir les hommes, et qui sont l'opposé consolant du principe biologique brutal d'égoïsme et de lutte. Soutien accoutumé de l'être qui vient au monde, témoin trop souvent impuissant de sa déchéance et de sa mort, il voit se dresser devant son esprit les grands problèmes qui ont, de tout temps, alimenté les inquiétudes ou les espérances de l'humanité : d'où venons-nous ? où allons-nous ? Déjà biologiste, psychologue, le médecin devient philosophe... Ainsi, dans la montagne, l'alpiniste s'élevait par les différentes zones qui ont, chacune, leurs aspects et leurs caractères, atteint les sommets étonnants dont les âmes d'élite savent seules éprouver le charme et admirer la majesté.

Sur ce canevas, comme sur le plan en relief d'une contrée minutieusement explorée, M. le professeur Laignel-Lavastine déroula,

devant ses auditeurs attentifs et séduits, la vie du professeur Grasset. Il montra avec quelle méthode, avec quelle sûreté et comme sous l'impulsion d'une force intérieure, ce maître avait suivi, souvent en les élargissant, les sentiers tracés ; comment il avait marqué chacune des étapes parcourues par une œuvre appropriée, ou il classait et hiérarchisait les faits qui s'étaient offerts à l'examen de son esprit, résumant les progrès accomplis ou justifiant, au besoin, une orientation nouvelle. Il le dépeint, tour à tour, biologiste, clinicien, psychologue, sociologue. Et qui donc aurait pu parler avec plus d'autorité et de sympathie des convictions religieuses du philosophe ? Si l'on peut admettre que les influences du milieu dans lequel il naquit et vécut ont ouvert l'intelligence et l'âme de Grasset aux idées spiritualistes, il faut reconnaître que ses fortes études scientifiques ne purent ni le contrarier, ni les amoindrir. « Rien n'empêche, écrivait-il, le savant d'être religieux. Chacun peut, s'il le croit bon, et sans contradiction, aller successivement à son laboratoire et à son oratoire. » Nul esprit, d'ailleurs, ne fut ni plus large ni plus tolérant : « A une certaine hauteur, disait-il, on le rencontre toujours. »

Belle conférence, magnifique et touchant hommage d'un maître au maître disparu dont l'existence et l'œuvre sont empreintes d'une sérénité reposante « aujourd'hui surtout où tant d'hommes, lâchés dans la vie sans culture préalable, ne savent que penser et ne sont que des faisceaux de réflexes, à peine conditionnés. »

Il semblait qu'il n'y eût plus rien à dire et que l'émotion de l'assistance eût atteint ses dernières limites, lorsqu'elle fut encore ravivée par l'intervention d'une notabilité présente, M. Etienne Gervais, qui vint apporter à mémoire du professeur Grasset l'expression des sentiments reconnaissants d'une clientèle dont il fut le médecin et l'ami.

La séance prit alors fin. Peu de temps après, un banquet réunissait les délégués de Paris et la plupart des membres de la section montpelliéraine de la Société Française d'histoire de la Médecine. Le lendemain, une excursion à Saint-Guilhem-le-Désert leur permit d'admirer un des plus beaux sites de l'Hérault et la superbe église romane qui en est le joyau et le principal attraits.

Puis il fallut se séparer. Ces deux journées, bien remplies, mais trop brèves, ont laissé une impression agréable et profonde à ceux qui eurent le privilège ou la bonne inspiration d'y prendre part ; on ne peut que souhaiter qu'elles se renouvellent pour resserrer les liens qui doivent unir entre elles les Facultés d'un même pays et faciliter une collaboration qui ne peut que servir au renom de chacune d'elles et à l'expansion de la Science française.

R. BATILE.



M. LE DR GENIL-PERRIN

C'est par erreur que les journaux ont annoncé la nomination de M. le docteur Perrin comme médecin de l'Infirmerie civile du Dépôt de la Préfecture de police. Prévenu par le docteur Genil-Perrin, même, auprès duquel nous nous sommes adressés, nous nous sommes abstenus de faire l'écho de cette nomination et nous sommes autorisés à démentir à cette fin les informations erronées qui ont été publiées à ce sujet.

Résultats du tirage au sort pour la formation de l'agrégation de médecine, section hydrologie, thérapeutique et climatologie (concours du 7 janvier 1930)

Professeurs (juges titulaires)	
MM.	
Soula, Toulouse.	Fech, Montpellier.
Tournade, Alger.	Duhot, Lille.
Dubois, Lille.	Chélin, Bordeaux.
Santenaise, Nancy.	Maillard, Alger.
Hermanin, Lyon.	Pontes, Strasbourg.
Creys, Bordeaux.	Robert, Nancy.
Lambert, Nancy.	Moog, Toulouse.
Fabre, Lille.	Schaeffer, Strasbourg.
Vies, Strasbourg.	Piery, Lyon.
Clusel, Lyon.	Chevallier, Marseille.
Agrégés (juges suppléants)	
MM.	
Lamy, Nancy.	Sedaïhan, Ispah.
Fabre, Bordeaux.	Malméjac, Massat.
Meykhen, Nancy.	Enselme, Lyon.
Gibertin, Lille.	Kayser, Strasbourg.
Roche, Marseille.	Wangener, Bordeaux.
Bruslier, Toulouse.	Reiss, Strasbourg.
Benhamon, Alger.	Damadé, Bordeaux.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE
(PRÈS PARIS)



couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ÉCURIES DE
HÉMOSTYL

ils utilisent la collaboration technique

de

INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOÏÉTIQUE

56 Docteurs en Médecine
4 Docteurs en sciences
8 Docteurs vétérinaires
7 Pharmaciens
10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE de MÉDECINE en 1934

PRIX DE L'ACADEMIE. — 1.000 francs.
Un seul mémoire a été présenté.
L'Académie attribue le prix à ce mémoire qui pour devise : « Abusus non tollit usum » et pour auteur M. le Dr Jean Blanc, de Carcassonne.

PRIX ALFARANGA DE PIATUHI. — 1.200 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie attribue le prix au mémoire qui a pour titre : « Age quod agis », pour titre : « Recherches histologiques sur le thymus » et qui est de M. le Dr Worms, de Paris.

PRIX AMUSSAT. — 1.500 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix à M. Alain Mouchet, de Paris : « Le chylothorax traumatique ».

PRIX APOSTOLI. — 1.000 francs.
Un seul mémoire a été présenté.
L'Académie estime qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix.

PRIX DU MARQUIS D'ARGENTUEUIL. — 7.000 fr.
Un seul lettre de candidature, sans mémoire (qui a été adressée à l'Académie. Celle-ci estimant qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix.

PRIX AROUT. — 800 francs.
Un seul ouvrage a été présenté.
L'Académie décerne le prix à cet ouvrage qui est de M. le Dr J. B. B. : « Biologie chirurgicale antiseptique », et pour auteurs MM. les Drs Lamare Legel, de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) et de Lissac, de Paris.

PRIX AUDIFFRED. — Un titre de rente de 24.000 francs.
Un seul mémoire a été présenté.
L'Académie ne décerne pas le prix.

PRIX BAILLABERGE. — 3.500 francs.
Un seul mémoire a été présenté.
L'Académie décerne le prix à ce mémoire qui pour titre : « De la psychologie paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité » et pour auteur M. le Dr Lissac, de Paris.

PRIX BARBIER. — 2.500 francs.
Un seul mémoire a été présenté.
L'Académie décerne le prix à ce mémoire qui pour titre : « Tuberculose cutanée et tuberculose pulmonaire », et pour auteurs les Drs Nicolas et Gaté, de Paris.

PRIX BERRAULT. — Un titre de rente de 3.092 fr.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie attribue les arrrages à une série de travaux constituant les travaux sur les cancers in situ, en 1933, par MM. Peyron, Montbrun, Mely, Martinez, Rossano, Kergrault, Lissac, Pissot et Pennacchia, de l'Institut Pasteur, de Paris.

PRIX BOULONGNE. — 6.000 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie attribue le prix à l'ouvrage intitulé : « La typhie expérimentale », dont les auteurs sont les Drs Gastinel et Paulmier, de Paris.

PRIX BURCHERLE. — 1.200 francs.
Un seul ouvrage a été présenté.
L'Académie décerne le prix à cet ouvrage qui a pour titre : « Les échanges respiratoires au niveau des poumons et des tissus », et pour auteur M. le professeur Dautrebande, de Liège.

PRIX BRAULT. — 5.000 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le titre de lauréat du prix aux auteurs dont les noms suivent et partage entre eux les arrrages de la façon suivante : « Etude de Constantine », Ensemble de travail sur la stérilité du paludisme », 5.000 fr. M. le Dr de Paris : « Les érythrodermies primaires atopiques de l'adulte », 2.000 fr.

PRIX BUGNET. — 1.600 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie attribue le prix au Dr Boutaric, de Paris : « Ensemble de travaux de physiologie appliqués aux sciences biologiques et à la médecine ».

PRIX BURSSON. — 12.000 francs.
Deux ouvrages ont été présentés.
L'Académie attribue le prix à MM. Rémond et de Paris : « L'exploration radiologique métrique cause de l'aorte et des artères splanchniques après injections de substances de contraste ».

PRIX CAILLELET. — 500 francs.
Un mémoire a été présenté.
L'Académie ne décerne pas le prix.

PRIX CARPILLI DU PERIS. — 3.000 francs.
Un seul mémoire a été présenté.
L'Académie attribue le prix à ce mémoire qui pour titre : « Les pyrodermites » et pour auteur M. le Dr Mota, de Paris.

PRIX CAPURON. — 2.000 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix à ce mémoire qui a pour titre : « Labor omnia vincit ».

PRIX CHEVILLON. — 3.000 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix au Dr Zagdoun, de Metz-sur-Seine : « La continence naturelle chez l'ablation recto-sigmoïdienne pour cancer ».

PRIX CLAIENS. — 500 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix à l'ouvrage intitulé : « Notions pratiques d'hygiène élémentaire de médecine préventive », dont les auteurs sont M. le Dr Sarrat, de Paris, et le Dr Montels, de Metz-sur-Seine.

PRIX DAUBET. — 2.500 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix à l'ouvrage intitulé : « Procédés modernes de traitement de la paralysie générale ».

PRIX DESPORTES. — 1.500 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le titre de lauréat du prix aux auteurs dont les noms suivent et partage entre eux les arrrages de la façon suivante : M. le Dr Baltazard, de Casablanca : « Contribution à l'étude de la bilharziose vésicale au Maroc », 1.000 francs. M. le Dr Lassabrière, de Paris : « Aliments et régime », 500 francs.

PRIX DIEULAFOY. — 2.000 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix à M. le professeur Benhamou, d'Alger : « L'exploration fonctionnelle de la rate ».

FONDATION FERDINAND DREYFOUS. — 1.400 fr.
Les arrrages de cette fondation sont destinés à récompenser l'interne en médecine qui a obtenu la médaille d'argent au concours de l'Internat.
Cette année, ces arrrages sont attribués à M. Edouard Maison.

PRIX GARNIER. — 900 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix à leurs auteurs et partage entre eux, par moitié, les arrrages, savoir : M. le Dr Pierre Uhry, de Neuilly-sur-Seine : « Etudes expérimentales, anatomopathologique et thérapeutique des paralysies diphtériques », 450 francs. M. le Dr Kissel, de Nancy : « Les variations de la cholestérolémie au cours des infections aiguës dues aux microbes hémolytiques », 450 francs.

PRIX GAUCHER. — 1.600 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie attribue le prix au Dr Péhu, de Lyon, pour son « Ensemble de travaux sur la syphilis osseuse et sur la contamination de l'embryon et du fœtus ».

Elle décerne une mention honorable à M. le Dr B.-A. Weille, de Nancy : « Le traitement prolongé de la syphilis et les méthodes actuelles ».

PRIX GODARD. — 1.000 francs.
Un seul mémoire a été présenté.
L'Académie attribue le prix à l'auteur de ce mémoire, le Dr Poenaru Caplesco, de Bucarest.

PRIX GUERETIN. — 1.500 francs.
Onze mémoires ont été présentés.
L'Académie attribue le prix aux candidats dont les noms suivent et partage entre eux les arrrages de la façon suivante : M. le Dr Yves Boquien, de Nantes : « La méningite lymphocytaire curable », 600 francs. M. le Dr Mauriac, de Paris : « Le disque intervertébral », 400 francs. M. le Dr Langlade, de Saint-Amand-les-Eaux : « Le syndrome radiologique indirect de l'appendicite chronique », 500 francs.

PRIX GUINCHARD. — 8.000 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie attribue le prix au Dr Emile Gilibert, de Paris : « Etude des variations du pouvoir pathogène et du pouvoir toxigène du bacille diphtérique ».

PRIX CATHERINE HADOT. — 3.600 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le titre de lauréat aux deux auteurs de ces mémoires et partage entre eux les arrrages de la façon suivante : M. le Dr Duoady, de Saint-Hilaire-du-Thouvet (Isère) : « La section des brides pleurales dans le pneumothorax artificiel », 2.400 francs. M. le Dr Bufnoir, de Cannes : « Les arthrodèses dans la coxalgie », 1.200 francs.

PRIX HERPIN. — 3.000 francs.
Trois mémoires ont été présentés.
L'Académie attribue le prix au Dr Jean Lereboullet, de Paris : « Les tumeurs du 4^e ventricule ».

PRIX HUGUIER. — 4.000 francs.
Un seul mémoire a été présenté.
L'Académie décerne le prix à ce mémoire qui a pour titre : « La haute fréquence en gynécologie », et pour auteurs MM. Xavier Bender et Max Leydier, de Paris.

PRIX INERVOIT. — 3.000 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix au Dr Ledoux-Lébard, de Paris : « Manuel de radiodiagnostic clinique ».

PRIX LABORIE. — 8.000 francs.
Trois mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix au Dr Pévre, de Paris : « Chirurgie infantile d'urgence ».

PRIX LARREY. — 500 francs.
Quatre mémoires ont été présentés.
L'Académie attribue le prix à M. le Dr Valot, de Paris : « Causes et conséquences de l'heureuse évolution de la mortalité dans le monde », 400 francs. M. le Dr Nguyen-Van-Khai, de Saïgon (Cochinchine) : « Contribution à l'étude clinique du bériberi en Cochinchine », 100 francs. M. le Dr Lasserre, de Pau : « Le Service de Santé aux armées », 100 francs. M. le Dr Fischer et Paoli, de Bordeaux : « L'enfant infirme à travers les âges ».

FONDATION LAVAL. — 1.200 francs.
L'Académie attribue les arrrages de ce prix à M. Félix Poilleux, interne des hôpitaux.

PRIX LEVEAU. — 2.000 francs.
Un seul mémoire a été présenté.
L'Académie décerne le prix à ce mémoire qui a pour titre : « Les troubles de l'élimination urinaire de l'eau » et pour auteur le Dr Cottet, de Paris.

PRIX MAGITOT. — 1.000 francs.
Trois mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix au travail intitulé : « Maladies des fosses nasales et des sinus », dont les auteurs sont les Drs Halphen et Worms, de Paris.

PRIX CLAUDE MARTIN. — 800 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix au Dr Princeteau, de Bordeaux : « Les pseudarthroses du maxillaire inférieur ».

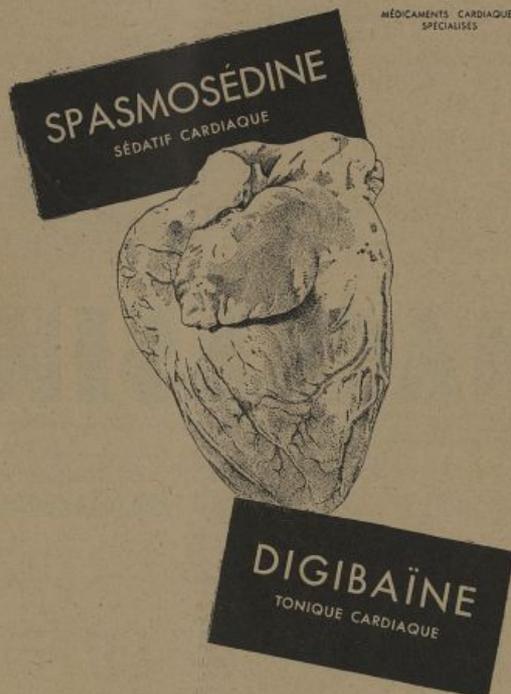
PRIX MERZBACH. — 15.000 francs.
Un seul mémoire a été présenté.
L'Académie décerne le prix à ce mémoire qui a pour titre : « Ensemble de travaux sur la tuberculose infantile », et pour auteurs les Drs Armand-Bellie et Lestocq, de Paris.

PRIX MEYNOT. — 3.000 francs.
Deux mémoires ont été présentés.
L'Académie décerne le prix au Dr Escat, de Toulouse : « La physiologie de l'audition vue à travers la clinique ».

PRIX POURAT. — 1.500 francs.
Question : « Influence des variations de l'équilibre acido-basique sur les réactions de l'organisme animal et sur les actions médicamenteuses ».

Un seul mémoire a été présenté.
L'Académie décerne le prix à ce mémoire qui a pour devise : « We are such stuff as dreams are made on » et pour auteur le Dr Broun, de Paris.

LABORATOIRES DEGLAUDE
15, BOUL' PASTEUR, PARIS (XV)
MÉDICAMENTS CARDIAQUES
SPECIALISÉS



les 2 médicaments cardiaques essentiels

PARFAIT SÉDATIF DE TOUTES LES TOUX
ADULTES ET ENFANTS
DE TOUT AGE

GOUTTES NICAN
GRIPPE
TOUX DES TUBERCULEUX
COQUELUCHE

ÉCHANTILLONS & LITTÉRATURES Laboratoires CANTIN A PALAISEAU S-O. FRANCE

aux azotémiques

PAIN
HYPONAZOTÉ
A. Fleudelbert

Qui ne fatigue pas les reins même les plus gravement lésés.

la marque
A. Fleudelbert
est une garantie d'efficacité pour un produit de régime

(Voir la suite page 10)

VINGT PEPTONES DIFFÉRENTES

HYPOSULFITE DE MAGNÉSIUM + DE SODIUM
+
SELS HALOGÉNÉS DE MAGNÉSIUM

ANACLASINE
RANSON

DÉSSENSIBILISATION
ÉTATS HÉPATIQUES

A. RANSON
DOCTEUR EN PHARMACIE
121 Av GAMBETTA
PARIS (XX^e)

COMPRIMÉS
GRANULÉ

NÉOTROPINE

Produit colorant bactéricide
contre toutes les infections
du système uro-génital.

Flacon contenant 20 dragées de 0 gr. 10.

LABORATOIRES CRUET, PARIS-XV^e

PHYTOTHÉRAPIE HÉPATIQUE
Le **"ROMARANTYL"** est le Drain de la vésicule
biliaire et le Régulateur
de l'intestin



1 à 2 cuillerées
à café
à chaque repas

Cholagogue
Laxatif
Diurétique

Littérature et Echantillon
sur demande aux

Laboratoires TROUETTE-PERRET, 51, avenue Philippe-Auguste, PARIS (II^e)

**Prix décernés
par l'Académie de Médecine en 1934**

(Suite et fin de la page 9)

PRIX MONBINNE. — 1.500 francs.

Trois mémoires ont été présentés. L'Académie décerne le titre de lauréat du prix Monbinne aux auteurs dont les noms suivent et partage entre eux les arrérages de la façon suivante :

M. le Dr A. Sallet, de Toulouse ; « L'officine éinoarsamite en Annam », 300 francs.

M. le médecin général Bouffard, de Paris, et le médecin commandant Vauzel, d'Hanoï ; « Essai de prophylaxie en Afrique Equatoriale française des dysenteries bacillaires par la toxine formolée », 500 francs à chacun d'eux.

PRIX OULMONT. — 1.000 francs.

Ce prix est décerné à l'élève en médecine qui a obtenu le premier prix (médaillon d'or) au concours annuel des prix de l'Internat (chirurgie). Le prix est décerné à M. Jean Bannan.

PRIX PANNETIER. — 4.000 francs.

Cinq mémoires ont été présentés. L'Académie décerne le prix au Dr Joseph Lemoine, de Paris ; « La diathermie en oto-rhino-laryngologie. »

PRIX DE LA FONDATION PEAN. — 12.000 fr. Un seul candidat, le Dr Reboul, de Paris, a sollicité ce prix. L'Académie le lui a accordé.

PRIX RICAUX (diabète). — 5.000 francs.

Un seul mémoire a été présenté. L'Académie attribue le prix à ce mémoire qui a pour titre : « Traitement du diabète infantile par l'insuline » et pour auteur le Dr Ducas, de Paris.

PRIX RICAUX (tuberculose). — 5.000 francs.

Six mémoires ont été présentés. L'Académie décerne le titre de lauréat aux candidats dont les noms suivent et partage entre eux les arrérages de la façon suivante :

MM. les Drs Hinaut, de Paris, et Mollard, de Cambé ; « Le traitement antituberculeux de la tuberculose », 1.250 francs chacun.

M. le Dr Machebeuf, MM. Fethke et Dieryck et Mlle Lévy ; « Etudes biologiques et chimiques sur les lésions du bacille de la tuberculose », 535 francs chacun.

PRIX ROBIN. — 600 francs.

Trois mémoires ont été présentés. L'Académie attribue le prix au Dr Farges, de Varetz (Corrèze) ; « Gaz carbonique alvéolaire et cure alcaline. » Une mention honorable est attribuée à M. le Dr Rey, de Paris ; « Ensemble de travaux sur le capta des eaux minérales. »

PRIX SABATIER. — 600 francs.

Onze mémoires ont été présentés. L'Académie attribue le prix au Dr G. Ardouin, de Cherbourg ; « Contribution à l'étude de l'ostéochondromatose des synoviales, et des bourses séreuses. »

Elle décerne une mention honorable à M. le Dr Garvroux, de Montréal ; « Les médecins au Canada français. »

PRIX SAINTOUR. — 5.000 francs.

Huit mémoires ont été présentés. L'Académie décerne le prix à M. Raphaël Araya, professeur à la Faculté de Médecine de Rosario (République Argentine) pour son ouvrage : « Ovulation et menstruation. »

PRIX STANSKI. — 1.500 francs.

Deux mémoires ont été présentés. L'Académie décerne le prix à l'ouvrage intitulé : « La Bénorrhagie » dont l'auteur est M. le Dr Barbeillon, de Paris.

PRIX TARNIER. — 4.000 francs.

Deux mémoires ont été présentés. L'Académie ne décerne pas le prix. Elle attribue des mentions honorables à : 1^o M. le Dr Bouquet, de Brest ; « Physiopathologie de la reproduction. » ; 2^o MM. les Drs Vignes et Biechmann, de Paris ; « Les prématurés. »

PRIX TESTUT. — 1.500 francs.

Quatre mémoires ont été présentés. L'Académie décerne le prix à M. le Dr Angier, de Paris ; « Squelette céphalique. »

PRIX VERNON. — 800 francs.

Six mémoires ont été présentés. L'Académie ne décerne pas le prix. Elle attribue des mentions honorables à : MM. Charles Flandin, J. Bernard et Joly, de Paris ; « L'intoxication par les somnifères », 132 fr. 35 à chacun d'eux.

MM. Marcel Clerc, A. Villejean, Philippe Navarre, de Paris, et Bohes, du Havre ; « Hygiène maritime et prophylaxie internationale », 100 francs à chacun d'eux.

**LA SÉANCE SOLENNELLE
DE LA SOCIÉTÉ DE PATHOLOGIE COMPARÉE**

La Société de Pathologie comparée a tenu cette semaine sa séance solennelle annuelle sous la présidence de M. le Ministre de l'Éducation Nationale, de M. le Ministre de l'Agriculture, de M. le Ministre de la Santé publique et de M. le Professeur Coullières, membre de l'Académie de Médecine.

La question qui fut discutée au cours de cette séance avait trait à la variabilité des groupes sanguins et à leur limitation en clinique.

Les rapporteurs furent : M. le docteur Kossovitch ; M. Rodé ; Les groupes sanguins chez les Mammifères sauvages ; M. le professeur L. Pariselet ; Applications à la clinique et à la Génétique chez les animaux domestiques ; M. le docteur Peyre ; Les groupes sanguins dans les diverses races ; M. le docteur Troisième ; MM. les docteurs P. Emille-Weil et M. Lamy ; M. le docteur Tzanek ; M. le docteur Becart ; Causes d'erreur. Pseudo-agglutination ; M. le docteur Le Rasle.

Des communications furent faites par : M. le docteur Apert ; Les groupes sanguins, leur fréquence relative selon les lieux et les races ; M. le docteur H. Varmes ; M. le docteur G. Rosenthal ; La variabilité des groupes sanguins ; M. le docteur Servantie ; La conservation des groupes sanguins dans quelques cas nouveaux ; M. le docteur Joltrain.



M. LE PROF. JACQUES PARISOT

M. LE PROF. JACQUES PARISOT, PROFESSEUR LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY, MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR D'HYGIÈNE DE FRANCE A ÉTÉ DÉSIGNÉ POUR REMPLACER M. LE PROF. LEON BERNARD AU COMITÉ D'HYGIÈNE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.

A NANCY

Faculté de Médecine

PRIX 1933-34

1^{er} Prix de fin de 1^{re} année : Castéda Guy, Nantes (Loire-Inférieure).
2^e Prix de fin de 1^{re} année : Mlle Schwan Odile, de Remiremont (Vosges).
Mention « très honorable » : Holzer Jean, de Néville (M.-et-M.).
Prix de fin de 3^e année : Bardin Marcel, de Die (Vosges).
Mention « très honorable » : Mlle Tadjan Esfir, de Sokolki (Pologne).
Mention « honorable » : Abel François-Paul, Nancy (M.-et-M.).
Prix de fin de 4^e année : Grosjean Henri, de Bény (Haute-Saône).
Mention « honorable » : Godot Henri-Arnaud, de Bonanville (M.-et-M.).
Prix de fin de 4^e année : Pénin Jean-Denis-Jean, de Nancy (M.-et-M.).
Mention « très honorable » : Tiéger Marie-Thérèse, de Porolain (Pologne).
Prix de fin de 5^e année : Non décerné.

PRIX DE FONDATION

Prix « Bénit » (dit « de l'Internat ») : Tassin Marie-Edmond-Gaston, de Grangeux (Oise).
Prix « Pierre Schmitt » (décerné à l'auteur de la 1^{re} au concours en 1933) : Mlle Weismann Marie, de Stary-Sambor (Pologne).
Prix « Grandjeu-Fricot » : Non décerné.

PRIX VAUTRIN

1^{er} Prix : Thomas Charles, de Avon (42).
2^e Prix : Mlle Henniquin Louise, de Colombes (Haute-Saône).
Prix Heydenreich-Parisot : Non décerné.
Prix Ritter : Buisson Robert-Armand-Eugène, Cosne (Nièvre).
Prix Rohmer : Non décerné.
Prix de fin d'études dentaires : 1^{er} prix : Huguin André, de Nancy (M.-et-M.).

PRIX DE THÈSES

Prix du département de Meurthe-et-Moselle et de la Ville de Nancy : Ex aequo : M. Kissel Zoukroulouch (Turquie d'Asie) ; M. Weis Marie-Michel, de Nancy (M.-et-M.).
Prix de la Fondation « Schamel » : Ex aequo : Grandpierre Gabriel-Charles-Marie, de Pécalle (Haute-Marne) ; M. Mahuet Marcel, de Colombes (Haute-Marne).
Mention « très honorable » : Anjoulat Paul, de Saida (Algérie) ; Aubry Paul-Alphonse, de Laxou (M.-et-M.) ; Damas Guy, de Paris (Haute-Saône) ; Goldberg Mojse, de Bouznov (Pologne).
Mention « honorable » : Baudouin Georges-Xeritigny (Vosges) ; Depardieu Jean-André, de Nancy (M.-et-M.) ; Guyot Marcel-Léon, de Paris (Seine) ; Iliezon Marcu, de Piatra (Roumanie) ; Kuhnast Roger-Louis, de Saint-Nicolas-Port (M.-et-M.) ; Lazitch Anta, de Princes (Roumanie) ; Marchal Georges-René, de Suresnes (Haute-Marne) ; Mino Moyse Yvonne, de Paris-Mousson (M.-et-M.) ; Sommelet François-Alexandre, d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne) ; Zampini Halm, de Soroca (Roumanie).

Subventions accordées par l'Association pour aux recherches scientifiques de la Faculté de Médecine (Association fondée et gérée par de jeunes personnalités régionales) : MM. Florentin et Weis, du laboratoire physiologie ; MM. Kissel, Simonin, Weil et Coullières, du laboratoire de bactériologie ; MM. Baudot et Gault, de la clinique ophtalmologique.

CONCOURS DES PRIX DE L'INTERNAT DE PARIS

Médecine. — Candidats : MM. Albeau-François, Antonelli, Rolger, Bosquet, Benoit-Delby, Fauvert, Joseph, Lohel, Meyer (André), Pham-Hue-Chi, Sierne.
Chirurgie et accouchements. — Candidats : MM. Benoit, Beuzart, Motricy, Poilloux, Reboul, Rudier.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est à la page.

Revue de la Presse Scientifique

Traitement des vomissements de la grossesse par les acides aminés. D. JULIEN. (Concours Médical.)

Auteur publie une observation excessivement intéressante où il a pu obtenir la cessation des vomissements incoercibles, grâce à l'emploi d'une solution de tryptophane et d'histidine (hémocitra). Cette observation est d'une importance capitale, car elle permet d'appliquer à de multiples cas de la grossesse par les acides aminés. Jusqu'à une époque récente, on connaissait tout au plus le rôle biologique des acides aminés qui constituent un élément capital du métabolisme de tous les êtres vivants et il y a peu de temps qu'ils ont attiré l'attention de Corps Médical G. Lyon, Bulletin Médical, 3 mai 1934, et pris en thérapeutique une place qui devient chaque jour de plus en plus importante.

M. Fontès et Thivolle, de Strasbourg, ont une série de communications à la Société de Biologie et à l'Académie des Sciences, ont mis en lumière le rôle essentiel de certains acides aminés dans l'hémostase dans le métabolisme azoté et dans leurs travaux des conclusions particulièrement intéressantes en ce qui concerne leur emploi dans le traitement des anémies. D'autre part, MM. Weiss et Aron ont étudié de nombreux malades porteurs d'ulcères gastro-duodénaux en évolution par des injections d'une solution d'histidine à 4 %. En 1934, M. Lemoine, remarquant que certaines affections sensibles à la prothérogène bénéficiaient d'une thérapie par les acides aminés introduits par voie gastro-intestinale, a eu l'idée de traiter les ulcères gastro-duodénaux par une solution de tryptophane et d'histidine, et il a pu constater que les hémostases, qu'elles soient d'origine ulcéreuse ou qu'elles soient dues à une autre cause, réagissent de la même façon aux acides aminés en particulier l'histidine. D'autres essais ont été faits en utilisant soit la solution de tryptophane et d'histidine, soit la solution d'histidine seule dans le traitement de l'angine de poitrine, dans la maladie de Basedow, etc.

En fait que l'hémocitra est la solution contenant 2 cgr. de tryptophane et 4 cgr. d'histidine par centimètre cube et que la solution est la solution à 4 % d'histidine ; ces deux médicaments sont absolument absolus et les injections sont tout à fait indiquées.

PROPOS DE QUELQUES NOUVEAUX PROCÉDÉS D'ANESTHÉSIE CHIRURGICALE. par le docteur L. MAYER. (Brevet de Médecin.)

L'anesthésie locale doit être préférée quand elle est réalisable ; la raché est excellente pour les interventions sous-ischiatiques ; les narcoses par inhalations sans extrême narcose doivent être précédées d'une stupéfaction ; le triéthanolol rectal et l'évipan sodique provoquent diminue notablement les inconvénients subjectifs de la narcose à condition d'être maniés avec grande prudence, une narcose doit être individualisée et mise de préférence à un anesthésiste spécialiste.

Traitement des atonies et paralysies intestinales post-opératoires. D. MANUILLON. (Concours Médical.)

Revue générale de toutes les médications tentées dans le traitement des atonies intestinales post-opératoires et techniques employées de la prostigmine ; d'après l'auteur, qui continue la série de travaux publiés par MM. Tournoux, Chalochet, Jeanne, Peres, Lefort, Massias, etc., les résultats de l'injection de ce néristalergène synthétique sont particulièrement remarquables. Il est utile, pour provoquer l'évacuation du rectum, il suffit de pratiquer une injection hypodermique de prostigmine, le lendemain de l'opération et que, pour provoquer l'évacuation alvine, on peut soit réinjecter l'injection, soit la compléter par l'administration d'un lavement glycéric à 10 %.

Ce médicament n'a pas de contre-indications d'après l'auteur, même dans les cas de parésie intestinale due à un début de choléra. En revanche, nombreuses sont les complications : atonie intestinale post-opératoire, anémie réflexe qu'on observe après certains accouchements et au cours de certaines affections médicales (crises douloureuses coliques néphrétiques, hépatiques, aéroscopiques, etc.). La prostigmine a aussi une action efficace contre le syndrome douloureux de toutes les algies abdominales ; on a également son emploi contre la rétention d'urine post-opératoire par parésie vésicale et même contre le spasme de l'uretère (Darbois, enfant, M. Massias, a utilisé 1/4 de cc.) avec succès dans l'obstruction intestinale du nourrisson intoxiqué.

OVULES CHAUMEL
LE PLUS PUISSANT DÉCONGESTIF EMPLOYÉ EN GYNÉCOLOGIE
ICHTHYOL
R. C. Seine N° 25 197.

Derniers Livres Parus

LES INFECTIONS GRIPPALES ET SAISONNIÈRES. par le Dr Léon SCHKETER, de Boulogne-sur-Mer. 1 vol. in-8° de 164 pages. 12 fr. Gaston Doyn et Co, Éditeurs, 8, place de l'Odéon, Paris (6^e).

Pour signaler ce livre à nos lecteurs nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la préface du professeur Noël Passinger : « La grippe est de toutes les maladies celle qui oppose la plus grande bénignité en période épidémique à la plus grande gravité en période épidémique. C'est dire que le rôle du médecin est double : traiter le malade, empêcher la diffusion de l'infection. Le docteur SCHKETER a très bien montré dans son petit livre toutes les mesures curatives et préventives que l'on doit prescrire. Combien de conseils utiles ! Et aussi quel choix judicieux ! »

« La thérapeutique moderne s'encadre d'innutilités et de fatigues. » Il faut un peu de bon sens pour passer au crible le nécessaire. « Le docteur SCHKETER a écrit un livre pour tous, pour les malades et pour ses confrères. » Ce livre avec profit, car ce livre est avant tout un livre utile. ✱

MANUEL DE CLINIQUE MÉDICALE. par Jean MAYER, professeur à la Faculté de Médecine de Lille. Avec la collaboration de Emile BEVENS, A. HAYEM, Charles GRENZ, René LECRAM, Pierre DUPRE, Paul NAYLOR, Emile HOUCQ, Henri WASSERBOURG, Albert DEBOY, André PATOIS. 1 vol. in-16 de 1230 pages avec 78 figures dans le texte, cartonné. 500 fr. Gaston Doyn et Co, Éditeurs, 8, place de l'Odéon, Paris (6^e).

Ce livre est d'une conception nouvelle et le plus part des chapitres y sont traités sur un plan différent de celui qu'adoptent les Traités en usage. Il est en effet à aucun degré un aide-mémoire (comme on pourrait penser en apprenant qu'il traite en un seul volume toute la pathologie interne) ; il ne comporte pas de ces résumés secs que ceux qui savent déjà repassent rapidement la veille d'une épreuve. Non : ce livre est « écrit ». Il ne procède pas par allusions ; ce qui doit être expliqué, l'explique, l'étudiant, à peine sorti de l'anatomie, peut le lire sans difficulté. Simple, moderne, et avant tout pratique, cet ouvrage, de par ses dimensions, est impropre aux développements de science pure. On n'y trouvera en pathologie théorique, que l'essentiel des notions solidement acquises. Quant à la Clinique le titre indique assez qu'on a entendu lui donner le premier rang. On a développé tant qu'il a fallu l'étude des maladies importantes dans la pratique, en négligeant un peu celles dont la rareté fait seule l'intérêt.

Ce manuel, complément des manières d'hôpital, permettra à l'étudiant de débrouiller rapidement n'importe quelle question dans sa forme actuelle.

L'ASSASSINAT DU CONSEILLER PRINCE. Alfred DÉTÈRE. Librairie Paylard, 51, boulevard Raspail. — Un vol. 12 francs.

Ami intime du conseiller Prince, et animé du seul souci de la vérité, M. Alfred Détere nous fait un tableau saisissant de tous les aspects de cet horrible drame. Nous ne retiendrons ici que son côté médical. D'après l'auteur, il y a un médecin du crime.

Les experts ont, en effet, établi qu'avant d'être parvenu vivant au seuil des portes, on l'a furtivement empoisonné. L'empoisonnement a été réalisé d'une substance volatile, particulièrement irritante et très rapidement nocive. Des lésions congestives et nécrotiques étaient trouvées dans les reins, une discrète adénose infiltrait le foie. Ces constatations ruinaient la thèse du suicide.

Comme le montre Alfred Détere, l'anesthésie a été faite à doses fortes et répétées. Avec une dose brutale, on risquait de tuer la malheureuse victime et il ne fallait pas la tuer avant l'écroulement. Or cette anesthésie, à doses illées et intermittentes, n'a pu être pratiquée que par un médecin.

Et dans la poignante conclusion de son livre, Alfred Détere écrit : « De médecins capables d'avoir commis un forfait aussi lâche, il n'en est pas beaucoup. Ce ne peut être un médecin qui exerce, qui se penche sur des souffrances. Le médecin qui tue n'est pas celui qui soulage et qui sauve. Il faut pour le crime de la Combe-aux-Fées un médecin sans âme. Le médecin sera démasqué. »

LA MORT D'ESCALAPE (drame lyrique en deux actes), par le docteur J. BARDIN. 1 vol. in-16 Jésus (64 pages) avec 3 gravures hors texte. Prix : 8 fr. Franco ; 2 fr. 50. Aubanel Père, 7, place Saint-Pierre, Avignon.

Les anciens Grecs venaient au théâtre comme à une fête religieuse. Mais leurs dieux, principaux personnages des tragédies, ne faisaient qu'exalter les passions des hommes en les portant au paroxysme.

Dénotant avec la tradition antique, le docteur Bardin nous offre, dans « La Mort d'Escalape », un drame riche d'enseignements, évocateur des mœurs modernes, car si le décor change dans les épisodes de l'aventure humaine, les mobiles des actes ne sont jamais nouveaux. Ainsi donc, voici Escalape désigné à la fureur homicide de Juniter, par la guérison merveilleuse d'Hippolyte. Rien n'arrêtera le courroux vengeur du dieu, car la puissance du médecin semble une offense à sa propre puissance. Ni le passé de charité d'Escalape, ni le jeune dévouement de ses fils, pas même la grâce et la douceur de Panacée, sa fille. Au contraire, tant de beauté et tant de dons latents en quelque sorte le tragique dévouement. Car Panacée et Hippolyte s'aiment, tandis qu'une comparable passion brûle Phédre pour Hippolyte, son beau-fils. C'est donc la vengeance de Phédre, éconduite, qui exalte sournoisement le courroux de Juniter et arme son bras contre Escalape.

« Dans le drame de ces deux actes, dignes de l'antique, c'est le jeu de toutes les passions humaines. Les nobles passions de charité, de bonté, de désintéressement en face de la haine et de la vengeance, d'un mal irrémédiable. » Ces pages seront plus particulièrement goûtées des médecins, ils y découvriront, s'ils ne le savent, que leur noble profession s'est de tout temps heurtée aux mêmes incompréhensions.

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE PHOSPHATINE FALIÈRES
Aliment des Enfants

EUMICTINE
Santalol-Santalol-Hexaméthylène-Tétramine
Antigonococcique
Diurétique — Analgésique
Antiseptique



BLÉNORRAGIE CYSTITES NÉPHRITES
PYÉLITES PYÉLO-NÉPHRITES PYURIES

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

AFFECTIONS BRONCHO -- PULMONAIRES

SIROP ET CAPSULES NOGUES

A base de THIOCOL, CODEÏNE, BROMOFORME, LOBÉLIE, etc.

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
7, R. GALVANI PARIS (XVII^e)

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

CORBIÈRE Pour ADULTES 5 centimes
SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL ENFANTS 2 C^t

R. Desrenaudes, 27, PARIS

Traitement Physiologique DE LA CONSTIPATION



TANOL

À BASE DE :

- 1° EXTRAIT TOTAL des GLANDES et INTESTIN qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.
- 2° EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ qui régularise la sécrétion de la bile.
- 3° AGAR-AGAR qui rehydrate le contenu intestinal.
- 4° FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS action anti microbienne et anti toxique.

1 à 6 Comprimés avant chaque repas

LABORATOIRES LOBICA
46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (17^e)
G. CHENAL, Pharmacien

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D' CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, un an 30 fr.

ÉTRANGER, un an 75 -

Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 837 — 23 DÉCEMBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 82-95

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES

35, rue des Petits-Champs — PARIS

.. L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ..



Photo Drevilla. — Cliché Inf. Méd.

Le banquet de l'Association des Anciens Médecins du Corps Combattant vient d'avoir lieu à Paris. C'est à l'occasion de cette réunion qu'ont été effectuées les deux photographies ci-dessus, par les photographes de L'INFORMATEUR MÉDICAL.

La Confédération des Syndicats Médicaux Français vient de tenir son Assemblée générale

Le Syndicat des Médecins de la Seine paraît vouloir se désolidariser de l'ensemble du syndicalisme médical

La grande salle de conférence de l'Hôtel Chambon vient d'abriter comme chaque année les assises du syndicalisme médical. Pendant trois jours, les représentants qualifiés de tous les syndicats médicaux de France ont échangé plus ou moins calmement, plus ou moins courtoisement aussi, des idées plus ou moins nettes sur les grands problèmes professionnels que pose l'actualité pour le corps médical.

Dirigés par le docteur Dibos dont les aptitudes présidentielles sont véritablement au-dessus de tout éloge et dont l'habileté n'a d'égalé que la patience, les débats de cette assemblée générale nous semblaient avoir marqué, comme d'habitude d'ailleurs, s'y attendaient, les velléités opposées du Syndicat des médecins de la Seine dont les leaders ont manifesté ouvertement leur hostilité à l'égard du bureau actuel de la Confédération et en particulier de son secrétaire général, le Dr Cibré, lequel osait fort pour mettre à une rude épreuve la voix du président Dibos — mais le tonnerre ne tomba point et ceux qui s'étaient imaginés qu'elle viendrait frapper à mort le secrétaire général en furent pour leurs frais... A la fin de la première séance leur déconforture était complète et leurs espérances enterrées.

Cette première séance fut d'ailleurs conformément à une très regrettable et récente habitude, strictement neutre, soulevant seulement un jour comprendre qu'un organisme de cette importance, dont la force et la remarquable organisation inspirent sans doute bien des jaloux au sein même du corps médical, n'a rien à gagner à ces petites cachocheries, qui d'ailleurs ne cachent pas grand chose !

C'est au cours de cette séance solennelle que M. Dibos a prononcé cette année son discours présidentiel. C'est là une autre innovation. Tous ceux qui lui ont dû de ne pouvoir apprécier la ferme éloquence du président la déploieront, comme nous, vivement. M. Dibos, autant que nos renseignements sont exacts, n'a d'ailleurs rien dit qui ne puisse être livré à la curiosité publique. Il s'est borné à démentir les rumeurs suivant lesquelles il existerait une opposition entre le conseil de la Confédération et l'assemblée générale. Il a également rappelé certaines particularités des statuts de la Confédération qui permettent au conseil de choisir le secrétaire général parmi tous les syndiqués, qu'ils soient ou non membres de ce conseil. Il a insisté sur le fait qu'aux termes de ces statuts, le secrétaire général ne doit aucun compte des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions au syndicat dont il fait partie. « Admettre le contraire », ajouta-t-il, « serait donner à ce syndicat une situation privilégiée, lui reconnaître une suprématie sur les autres ». Allusion à peine déguisée aux prétentions des dirigeants du Syndicat de la Seine qui veulent le départ de M. Cibré pour la seule raison que celui-ci n'a pas cru devoir, dans la politique de la Confédération, obéir à leurs directives !

En terminant, M. Dibos fit de M. Cibré un éloge mérité que l'assemblée salua d'une triple salve d'applaudissements.

Adjointes qu'au cours de la séance privée fut voté, à l'unanimité moins les 7 voix de la Seine, l'ordre du jour suivant qui consacra la confiance de l'assemblée à l'égard du bureau :

L'Assemblée générale de la Confédération des Syndicats médicaux français, réunie le 14 décembre 1933,

Estimant que l'union, dans le sein du corps médical, est aujourd'hui plus indispensable que jamais,

Approuvant une fois de plus la gestion du bureau de la Confédération et du conseil d'administration, dont les membres ont la confiance absolue de leurs mandants,

Rappelle à tous les syndiqués qu'ils doivent cesser toute campagne pouvant avoir pour effet de désintégrer le bloc syndical.

Les quatre séances publiques comportaient un ordre du jour copieux. Comme d'habitude, il ne fut pas possible de l'épuiser car malgré l'incontestable habileté du président les discussions se prolongèrent toujours plus longtemps qu'il n'en serait besoin, de sorte que

l'heure du départ arrive sans qu'on ait eu le temps de tout discuter !

Sans vouloir entreprendre ici de rendre compte par le détail des débats successifs auxquels ont donné lieu les principales questions inscrites au programme de cette assemblée générale, nous nous bornerons à indiquer dans quel sens semble devoir s'engager, pour chacun de ces problèmes professionnels, l'action du syndicalisme médical.

Ceux de ces problèmes qui se rapportent à l'application de la loi des assurances sociales ont toujours, dans ces assemblées générales, des places de vedettes.

LA CIRCULAIRE MARQUET

Il est évident que la lettre-circulaire adressée le 8 août dernier par M. Marquet, alors ministre du Travail, à tous les préfets, a fait dans le corps médical l'effet d'une grosse pierre tombant dans une mare. Traduisant chez son auteur un état d'esprit ven favorablement aux médecins, elle n'envisageait rien moins qu'une baisse obligatoire des tarifs médicaux et la menace, en cas de résistance des médecins, de la résiliation des conventions syndicat-caisses ! L'émotion fut telle dans nos milieux professionnels que le ministre, conscient sans doute de son imprudence, adressa le 30 septembre au secrétaire général de la Confédération une lettre rectificative destinée à apporter quelques apaisements au corps médical ! Mais cette lettre, strictement personnelle, ne pouvait atténuer les fâcheux effets d'une circulaire officielle ! Et le corps médical ne fut pas apaisé. L'occasion fut bonne au Syndicat des médecins de la Seine pour mener la lutte contre M. Cibré dont la politique de concession, disait-on, est seule responsable de l'état d'esprit gouvernemental révélé par la circulaire Marquet.

Et c'est sur ce terrain que devait s'engager la bataille à l'assemblée générale. Malheureusement pour ses adversaires, le secrétaire général n'est pas homme à se laisser débaucher quand il s'agit de sa cause. C'est pourquoi, au grand désappointement de quelques-uns, à la grande joie de la plupart, il donna lecture d'une lettre-circulaire à caractère officiel que le ministre actuel du Travail, M. Jacquier, venait d'adresser aux préfets, la veille même de l'assemblée générale, pour leur rappeler les termes de la lettre rectificative de M. Marquet. Cette fois le corps médical peut se déclarer satisfait. Et malgré l'avis du docteur Herpin qui, se faisant le porte-parole du Syndicat de la Seine, refusa de considérer l'incident Marquet comme clos, l'assemblée estima que tout apaisement était donné au corps médical.

M. Cibré tira la leçon de cet incident en faisant remarquer que le corps médical par le seul fait qu'il s'est occupé un jour du tarif de responsabilité des caisses, a donné à celles-ci le droit moral de s'occuper à leur tour des tarifs médicaux. « A l'avenir », conclut le secrétaire général, « nous occupons plus jamais du tarif de responsabilité des caisses. »

LA COMMISSION ARBITRALE SUPÉRIEURE

Autre question qui provoqua quelques « frictions » entre le syndicat de la Seine et le reste de l'assemblée. Un projet de loi voté par la Chambre et actuellement en instance devant le Sénat, tend à renforcer l'autorité de la commission arbitrale supérieure qui, comme on le sait, juge en dernier ressort les litiges évanoués devant les conseils de famille départementaux et le conseil de famille national. Aux termes de ce projet de loi, cette commission pourra également juger en premier et en dernier ressort les litiges non soumis préalablement aux groupements professionnels nationaux fautes de conventions existant entre les syndicats et les caisses. Cette disposition de la loi était de nature à ébranler le corps médical puisqu'elle donnait aux caisses la possibilité de traduire un médecin devant la commission arbitrale sans que ce médecin ait pu préalablement être soumis au jugement de ses pairs. A la suite d'une intervention des dirigeants de la Confédération, une modification a été envisagée dans le texte du projet de loi ou serait ajoutée la phrase suivante :

Lorsque la commission statue sur des litiges non antérieurement soumis aux groupements professionnels des praticiens, elle doit préalablement provoquer l'avis du syndicat départemental.

Une nouvelle addition préciserait même que le médecin traduit à la commission sera valablement représenté par le syndicat départemental.

L'assemblée applaudit le succès ainsi obtenu par les représentants du syndicalisme médical et approuva à l'unanimité, moins les voix du Syndicat de la Seine, les modifications envisagées au projet de loi et qui libèrent le corps médical d'une sérieuse menace.

(Voir la suite page 10).

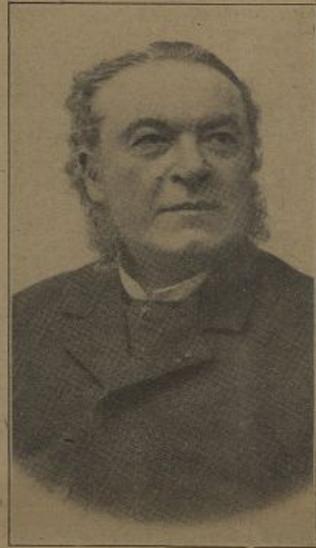
Lisez l'Informateur Médical

Eloge de Paul Tillaux prononcé à l'Académie de Médecine dans sa séance annuelle par M. le Docteur Armand SIREDEY

Il y a un cent ans, le 8 décembre, que Paul Tillaux naquit aux environs de Caen, à Anisy-sur-Ordon. Son père était tanneur, il avait quatre enfants, dont un seul fils qu'avait précédé deux sœurs aînées. Sa première enfance fut heureuse, dans un milieu modeste, exempt de soucis. Il avait à peine huit ans lorsque son père, Francis Tillaux, fut emporté, en quelques jours, par une pneumonie.

La situation changea : M^{lle} Tillaux, femme intelligente et dévouée, chercha d'abord à continuer, avec les deux frères de son mari, paguère ses collaborateurs et associés, l'industrie qui leur assurait à tous l'aisance. Elle s'aperçut que les affaires périclitaient ; elle s'empressa de liquider, pour s'occuper exclusivement de ses enfants.

Grâce à l'appui bienveillant du vicair général du diocèse, ami de la famille, Paul Tillaux fut admis comme pensionnaire au petit séminaire de Caen, et il obtint de suivre, en qualité d'externe, les classes du lycée. Il y



PAUL TILLAUX

trouva Léon Labbé, son aîné de deux ans, avec lequel il se lia d'une bonne amitié, qui dura toute sa vie, et eut sur lui une heureuse influence.

Sans compter parmi les élèves les plus brillants, il fit de bonnes études. En rhétorique, il s'imposa un surcroît de travail, et, à l'exemple de Labbé, il passa son baccalauréat sans avoir fait la classe de philosophie.

La vie religieuse ne l'attirait pas ; il manifesta l'intention de se préparer à l'École de Saint-Cyr, sa mère l'en détourna ; il songea à la médecine. Deux de ses oncles maternels, appartenant à notre profession, et le médecin d'Anisy, ami de la famille, s'efforcèrent de lui faire abandonner ce projet. Ils lui firent entrevoir la longueur des études médicales, l'incertitude du succès, les déceptions que lui causerait plus tard la rude existence du médecin de campagne. Rien ne put ébranler sa résolution, et avec l'approbation de sa mère, il entra à l'École de Médecine de Caen, où l'avait précédé Léon Labbé.

Les études médicales le captivèrent d'emblée. Il s'y adonna tout entier, avec un zèle que ne lui avaient jamais inspiré les études littéraires du lycée. A la fin du premier semestre il devint externe, quelques mois plus tard praticien, et en décembre, il était nommé, au concours, interne de l'Hôtel-Dieu de Caen, quinze mois environ après sa première inscription.

Dès ce moment, il se mit à enseigner, donnant à des élèves, plus jeunes que lui, des leçons d'anatomie, de pathologie, dans lesquelles il s'efforçait de leur transmettre les notions qu'il venait lui-même d'acquies. Quoique faiblement rétribués, ces répétitions lui procurèrent bientôt la satisfaction de ne plus être à la charge de sa famille.

Il aimait cette vie d'hôpital ; il travaillait tout le jour avec un entrain admirable, écoutant à fond les malades de son service, faisant des dissections, préparant consciencieusement ses conférences. Le soir, retiré dans sa petite chambre qu'il occupait, tout en haut de l'Hôtel-Dieu, il se plaisait à regarder, sous ses rayons du soleil couchant, La Troche d'Ondefontaine, massif imposant de grands arbres qui couronnait la colline derrière laquelle se trouvait son village natal, ou presque chaque dimanche, il allait rejoindre sa chère mère et ses sœurs.

De temps à autre, sa pensée se portait vers Léon Labbé qui poursuivait ses études à Paris et il rêvait de l'y rejoindre. Une circonstance fortuite accentua ce désir.

L'Hôtel-Dieu de Caen recut un matin la visite d'un authentique interne des hôpitaux de Paris. Il apparut à ses camarades normands comme un personnage d'importance, et on l'invita à déjeuner à la salle de garde. Il

leur parla des conditions séduisantes auxquelles se faisaient les études à Paris. Il fit l'éloge des grands maîtres de l'école, vanta les cours de la Faculté de Médecine, l'hôpital, qui offraient un choix considérable de malades. Il évoqua les cours du Collège de France, ceux de la Sorbonne, et sans doute aussi divers autres agréments de la vie parisienne, en termes tels, que ses hôtes furent vivement impressionnés.

A partir de ce jour, ce qui n'était chez Tillaux qu'une vaine aspiration, devint obsession, et il fit part à sa mère de l'illusion qu'il y aurait pour lui à perfectionner ses études à Paris. Confiance en l'avenir de ses fils, bien loin de s'y opposer, elle consentit à partir, comme si elle avait eu la certitude de la brillante destinée qui l'attendait à l'entrée des cours. Tillaux fut reçu à la Faculté de Médecine de Paris. Il y eut avec le même bonheur, la vie studieuse commençait à Caen.

Externa des hôpitaux, le deuxième semestre provisoire, et en 1877, il obtint l'agrégation d'anatomie des hôpitaux.

Il fut successivement élève de Girard Gosselin, Denonvilliers puis de Nélaton. Il avait apprécié à sa juste valeur l'enseignement clinique de Gosselin, son impeccable technique, mais il subit tout particulièrement l'empire de Nélaton, qui était à l'apogée de sa magnifique carrière. Il admira son esprit hautement ouvert à tous les progrès, sa vaste instruction, la maîtrise qu'il déployait dans son enseignement.

Tillaux poursuivait rapidement les succès ; dès sa deuxième année d'études il devint aide d'anatomie, puis professeur.

En 1883, il était nommé chirurgien des hôpitaux à son deuxième concours, et s'il était cette même année, à l'agrégation, il fut nommé en 1886, le premier de la promotion suivante.

Tillaux avait le don et la passion de l'enseignement, il s'y consacrait avec une ardeur inlassable. Aide d'anatomie, puis professeur, il professait dans les pavillons de dissection à la grande satisfaction des étudiants et l'entourage.

Plus tard, candidat aux hôpitaux à l'agrégation, il fit des cours à l'École pratique des salles situées derrière le musée Dupuyroux que la Faculté de Médecine mettait à la disposition de l'enseignement libre, et il y attirait autant d'auditeurs que pouvaient contenir ces petits amphithéâtres, très mal éclairés, et d'aspect lugubre.

En 1893, Husson, directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, lui offrit la direction des Travaux anatomiques de l'amphithéâtre d'Anatomie des hôpitaux. Tillaux avait occupé ce poste, durant de longues années, en dépit de son âge avancé ; il avait à peu près laissé tomber ce centre important d'enseignement. Administrateur de grand talent, Husson avait des vues originales ; il ne se contentait pas de faire des cours, il voulait aussi faire sentir quelquefois, de façon un peu directe, son autorité, aux élèves et même aux médecins-chirurgiens des hôpitaux ; mais il encourageait volontiers l'enseignement ; il insistait en particulier à maintenir à l'École de Clamart, où les élèves de l'Assistance publique, externes et internes, pouvaient perfectionner leurs connaissances d'anatomie normale et pathologique, en même temps qu'ils s'initiaient à la médecine opératoire.

Il avait pu se rendre compte du rôle que la conscience avec laquelle Tillaux exerçait des services dont il avait été chargé, avait entendu parler de ses cours à la pratique et en dehors de toute intervention politique ou amicale, il avait vu l'Assistance publique à lui pour réaliser les idées qu'il soulevait.

Il eut la main heureuse ; en quelques semaines, Tillaux reorganisa Clamart, et dès le début de l'année 1879 des cours quotidiens furent assurés, en fin de journée, après les dissections.

Il faisait lui-même les dissections et venait un cours d'anatomie topographique, qu'il donnait, avec le même bonheur, pendant deux ans. Le semestre d'été était consacré à la médecine opératoire.

Malgré l'éloignement, les étudiants suivaient le chemin de la rue du Fu-A-Moulin ; il fallait arriver de bonne heure pour occuper des places dans le petit amphithéâtre qui avoisinait la rue Geoffroy-Saint-Hilaire.

Tillaux, en dépit de la grande habitude qu'il avait de ces leçons, préparait chacune d'elles avec soin. Il contrôlait les dissections faites par ses préparateurs, dont il vérifiait les moindres détails. Il éprouvait une orgueilleuse joie lorsque quelque fait clinique ou quelque lecture lui faisait découvrir l'importance d'une particularité jusqu'alors méconnue. Il se hâtait de le mettre en relief, de faire rétrograder son enseignement, qu'il adaptait instantanément aux nécessités de la pratique clinique. C'est ce qui rendait ses leçons si vivantes, si profitables aux étudiants.

En 1890, Tillaux devint chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Saint-Antoine ; son service y fut très suivi. Lorsque la guerre éclata, l'organisation du Service de Santé était bien insuffisante ; l'approvisionnement de celle qui nous arriva en 1914 et qui s'est perfectionnée de jour en jour, est remarquable au bout de quelques années.

En 1870, le service militaire n'était pas obligatoire, Tillaux ne faisait pas partie des contingents mobilisés. Après les premiers sursis, à l'exemple d'un certain nombre de ses collègues, il organisa une ambulance, et fut à la disposition de la Société de secours aux blessés. (Voir la suite page 6).



A mon avis

En voulez-vous des docteurs ? On en trouve partout. Il y a le docteur vétérinaire, le docteur ingénieur. Comme si cela ne suffisait pas, les dentistes veulent aussi être docteurs. Le titre de docteur de l'université leur suffit.

Si nous voulons que le titre de docteur signifie encore quelque chose dans dix ans, il faut ouvrir l'œil et surveiller cette attribution à tout venant d'un diplômé qui nous a demandé de nombreuses années d'études, c'est-à-dire beaucoup d'efforts et d'argent.

Je sais, je sais. A l'étranger, en Allemagne, par exemple, tout sujet qui sort d'une grande école, d'une faculté, est honoré du titre de docteur. Sur les portes des immeubles, on voit, à Berlin et ailleurs : « D. X, avocat ». Qu'il ait étudié la médecine, le droit, la chimie ou la biologie, l'ancien élève d'une Université porte avec fierté le titre de docteur, qui constitue de son bagage intellectuel.

Qui, mais en France cet usage n'a pas encore prévalu. Je ne dis pas que ce serait si mal si cette coutume prévalait. Mais en attendant ce temps peut-être prochain, il est avis que quelques précautions de langage seront nécessaires. Et pour parler de plus pressé, parlons une fois de plus des dentistes.

Les dentistes qui n'ont pas conquis le grade de diplômé en médecine, n'en sont pas moins pénétrés de leur savoir. C'est un droit. Mais qu'ils veuillent être confondus avec les docteurs en médecine, c'est sans contredit aller, comme l'on dit, un peu fort.

Il y a pas mal de nos confrères qui ont choisi la stomatologie comme spécialité. Sur leurs études de médecine générale, leur apprentissage représente un minimum de huit années d'études. Et je ne parle pas du temps passé au lycée pour obtenir des bacheliers.

Il ne servira de rien à ces stomatologistes d'avoir tant peiné, car demain des boîtes mettront sur leurs cartes le titre de docteur.

Jamais les dentistes se récrier que si on ne leur a pas leur diplôme, « Nous voulons simplement, disent-ils, pouvoir accéder au titre de docteur de l'Université ».

On sait ce qu'est ce diplôme mal qualifié qui est demeuré jusqu'à présent un titre honorifique, ne permettant pas l'exercice de notre profession. « Vous savez bien nous concéder ce titre, dit-on les dentistes, qui ne nous permet pas de marcher sur vos brisées ! »

Si ce diplôme ne sert de rien, il est inutile de le postuler. Mais il doit servir à quelque chose puisqu'on le réclame. Eh bien, il servira ce titre : il créera une confusion qui ne peut que nous porter préjudice et dont, à ce titre, nous devons combattre l'octroi.

Si nous savons, en effet, de quoi il est question quand on nous parle d'un docteur de l'Université, le grand public s'en rend compte tout à fait. Pour lui, un doctorat est un doctorat, qu'il soit d'Université ou de Faculté. Dès lors, la confusion est certaine. Elle est peut-être convoitée, mais devons-nous tout mettre en branle pour qu'elle ne se réalise pas.

Pour calmer les esprits susceptibles, on déclare que cette mesure serait transitoire, qu'à l'avenir tout dentiste devrait être bachelier et avoir accompli l'intégralité de ses études médicales. Ce vœu est véritablement trop beau et, avec l'Académie de Médecine, nous n'en demandons pas tant. Mais ceci est une autre question déjà traitée à cette place.

Nous ne parlons aujourd'hui que du diplôme d'Université qu'on veut octroyer aux dentistes en exercice pour ne pas les soumettre à un complément d'études médicales impossible à réaliser. Or, ce diplôme est inutile et dangereux. Il est inutile parce qu'il n'ajoutera absolument rien à la compétence professionnelle des dentistes

actuels. Il est dangereux parce qu'il permettra avec les docteurs en médecine une confusion contre laquelle on trouvera juste que nous nous indignions.

On a déjà discuté sur ce sujet au sein de la Commission qui, au Ministère de l'Instruction publique, s'occupe si mal de la réforme des études médicales. Le projet n'a été que fort nonchalamment combattu. Le dentiste au Parlement peut être un mou, au Ministère, il est très dur. « Nous sommes une minorité, ont dit les dentistes, mais cette minorité est compacte et agissante ; vous autres les médecins, vous êtes le nombre, mais la cohésion vous fait défaut ! »

Soit, ces braves gens nous connaissons bien. Néanmoins, il y a encore des oreilles qui demeurent ouvertes pour entendre des arguments de raison. Et nous sommes persuadé d'être entendu lorsque nous affirmons que cette réforme ne serait qu'une satisfaction d'amour-propre, causant aux autres médecins un préjudice moral et professionnel.

J. CRINON.

ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS

Par arrêté du ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique en date du 24 novembre 1934, M. le docteur Schutzenberger, médecin chef de service de l'Asile public d'aliénés du Mans, est nommé médecin chef de service de l'Asile public d'aliénés de Blois, en remplacement de M. le docteur Martimor, nommé médecin chef de service des asiles de la Seine.

Par arrêté du ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique en date du 24 novembre 1934, M. le docteur Vigneron d'Heuqueville, médecin du cadre des asiles, en congé sans traitement pour raisons personnelles, est nommé médecin chef de service à l'Asile public autonome d'aliénés de Bailleul (Nord), en remplacement de M. le docteur Trillot, appelé à un autre poste.

Un concours sur titres est ouvert pour la nomination d'un médecin directeur du sanatorium Roux, à Asnières, près Evreux.

Les candidats devront justifier d'une pratique antérieure dans un établissement de cure, une connaissance approfondie de la pathologie et une expérience dans la conduite d'un sanatorium.

Le traitement, outre les avantages ordinaires consentis aux directeurs de sanatorium publics : logement, chauffage, éclairage, blanchissage, etc., varie de 70.000 à 75.000 francs. Adresser les dossiers et demandes de renseignements à M. le médecin inspecteur des établissements de la Renaissance sanitaire, 23, rue du Renard, Paris.

Le registre d'inscription sera clos le 25 décembre.

STRYCHNAL LENIFEDRINE



La Mutualité Maternelle de Paris, œuvre qui depuis de nombreuses années se consacre à la protection de la première enfance et dont le président est le docteur Devraigne, vient d'installer dans sa section de l'Hôtel de Ville, 21, rue Charles-V, une lampe à rayons ultra-violet. L'inauguration a eu lieu à une petite manifestation à laquelle prirent part, outre les médecins de cette section, M. Martin du Gard, représentant le Bureau de la Mutualité Maternelle, Le Corbellier, député de Paris, Florent Matter, conseiller municipal, et M. Léon, préfet honoraire.

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE



HÉLIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

Lors du récent Congrès national d'oculistique des prix nationaux et internationaux de 30.000 liras chacun ont été décernés à nos docteurs français Aléarts et Nordmann sont parmi les bénéficiaires ; le premier pour un travail sur la vision du relief, et le second pour une étude du cristallin.

FOSFOXYL

Une demande a été formée par la Ville de Cihoure (Basses-Pyrénées), en vue d'être classée station climatique et une autre par M. E.-A. Sanchez, d'Oran, pour obtenir l'autorisation d'importer en Oranie une eau minérale originaire du Maroc espagnol.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

La séance de l'Académie qui devait avoir lieu le mardi 25 décembre est remise au mercredi 26.

La séance du mardi 1^{er} janvier sera supprimée.

La première séance de 1935 aura lieu le mardi 8 janvier.

ANDROSTHÉNOL du Docteur Debat

Le BROMIDIA est doué d'une action globale qui décuple ses bienfaits : il en est d'abord redevable à ce que chacun de ses composants agit sur une zone différente de l'axe cérébrospinal : le bromure diminue l'excitabilité réflexe du cerveau, le chlorat celle de la moelle épinière, tandis que la jusquamine agit directement sur le sympathique.

MM. les docteurs Duvioir et Piedellevra, agrégés de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, sont nommés membres de la Commission supérieure des maladies professionnelles, en remplacement du professeur Léon Bernard et du docteur Meillere, décédés.

Le Bureau du Congrès permanent de l'Association internationale de Thalassothérapie s'est réuni chez le professeur Marcel Labbé, son président, le lundi 12 novembre.

Le docteur Vic, de Saint-Sébastien, assistant à cette réunion, apportant l'invitation officielle de l'Espagne à tenir le prochain Congrès à Saint-Sébastien en juillet 1935.

La proposition du docteur Vic a été acceptée et nous tiendrons nos lecteurs au courant des travaux préparatoires de ce Congrès.

Biocholine ercé

Voici le jury du concours d'agrégation (section hydrologie thérapeutique et climatologie) qui doit s'ouvrir le 7 janvier 1935 :

M. Villaret, professeur d'hydrologie thérapeutique et climatologie ; M. Carnot, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris ; M. Sagtenoise, professeur d'hydrologie thérapeutique et climatologie à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy ; M. Faure, professeur de physique médicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille ; M. Soula, professeur sans chaire (physiologie) à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse.

M. Carnot est nommé président du dit jury.

HÉPACRINE INJECTABLE du Docteur Debat

Le groupement des médecins du Sud-Est, a donné le 24 novembre, son dîner d'automne sous la présidence de M. Gastou, une très agréable et cordiale amitié n'a cessé de régner et quelques-uns de nos confrères ont tenu les convives sous le charme d'histoires savoureuses racontées avec humour.

Il a été décidé qu'à l'avenir la présidence de la table serait offerte à chaque réunion à une personnalité médicale ou extra-médicale de la région. Le dîner d'hiver aura lieu en février.

Mon Repos, à Ecullis (Rhône), Etablissements neurologiques, Nerveux, dyspeptiques, Intoxiqués. D^r H. FEUILLADE.

MIGTASOL

Un concours est ouvert pour l'emploi de médecin-contrôleur de l'Union des Caisses primaires d'Assurances sociales de la Sarthe. Prière d'adresser les demandes de renseignements à M. Garezynski, président de l'Union des Caisses, Le Mans. Inscriptions jusqu'au 25 décembre.

M. le docteur Mocquol, professeur agrégé à la Faculté de médecine, a été proposé pour être nommé professeur sans chaire.

THÉOSALVOSE

Le Prix d'endocrinologie générale de l'Umia (3.000 francs) a été décerné au docteur Loverdo, d'Ashènes, pour sa belle étude d'ensemble, intitulée : « Les hypofonctionnements des glandes endocrines et leurs inter-influences réactionnelles ».

M. P. Bouquet, de Brest, pose sa candidature au titre de correspondant national de l'Académie dans la quatrième Division (Sciences biologiques, physiques, etc.).

META-VACCIN META-TITANE

Par décret en date du 4 décembre 1934, MM. Pic, professeur, et Condamin, professeur sans chaire, à la faculté de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon, admis à faire valoir leurs droits à la retraite, sont nommés professeurs honoraires de ladite faculté.

LIPOSPLÉNINE

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène est un virus filtrant qui ne permet pas de fabriquer un vaccin prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrele, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES



FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Préparation au diplôme d'hygiène industrielle et médecine du travail

HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Ce cours sera professé par M. Heim de Balzac, agrégé, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, directeur de l'Institut d'Hygiène industrielle et médecine du travail de la Faculté. Le cours commencera le mercredi 9 janvier 1936, à 17 heures, et continuera les samedis et mardis suivants (amphithéâtre des Travaux pratiques de chimie), pendant le semestre d'hiver.

Programme du cours :

Aspects particuliers dans le milieu industriel des questions de salubrité générale.
Les facteurs nocifs propres au milieu industriel : facteurs infectieux et parasitaires, physiques, chimiques, poison industriels, nuisances.
Dispositifs généraux et individuels de préservation : leur valeur hygiénique.
Les modes de travail et l'hygiène. Travail devant les feux, à l'humidité, sous l'éclair, dans l'air comprimé, en milieu souterrain, en milieu irrespirable.
Surveillances médicales des ateliers et usines.
Prophylaxie des maladies professionnelles.
Le moteur humain, sa conduite, son surmenage.
Nuisances extérieures de l'industrie : gaz et vapeurs, fumées, poussières, pollution des eaux.
Dispositifs de suppression et d'atténuation.
Conditions et améliorations hygiéniques du travail dans les diverses industries.
Le cours sera complété par des démonstrations pratiques et manipulations, par des visites dans les usines.

MÉDECINE DU TRAVAIL ET TOXICOLOGIE INDUSTRIELLE

Ce cours sera professé par M. Duvour, agrégé, pour la clinique, et par M. Fabre, professeur à la Faculté de pharmacie, pour la toxicologie. Il aura lieu à l'Institut médico-légal, place Mazas, et comprendra 20 leçons de M. Duvour, qui auront lieu les mardis, de 15 h. 30 à 16 h. 30 et de 17 heures à 18 heures et 10 leçons de M. Fabre, suivies de travaux pratiques, qui auront lieu les vendredis, de 15 h. 30 à 18 heures.
Le cours commencera le mardi 9 janvier 1936, et continuera les vendredis et mardis suivants.

Programme du cours :

Etude de la loi sur les maladies professionnelles.
Etude analytique des principales intoxications professionnelles :
a) Gaz et vapeurs toxiques.
b) Toxiques organiques.
c) Toxiques minéraux.
Parasites animaux.
Etude synthétique des intoxications professionnelles.
L'enseignement, pour les candidats au diplôme, sera complété (dans la mesure du possible) par l'examen clinique d'ouvriers atteints de maladies professionnelles (Service de M. Duvour, à l'hôpital Saint-Louis, les jendis, à 10 heures). Ces candidats seront examinés individuellement par M. Fabre à la détection des divers toxiques dans les atmosphères des ateliers et dans les liquides et viscères de l'organisme.
Les cours sont publics, mais les candidats au diplôme de l'Institut d'Hygiène industrielle et de Médecine du travail devront prendre les inscriptions réglementaires.

SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

M. le médecin-colonel Cochois, directeur du Service de santé de la 11^e région, est nommé au grade de médecin général.
M. le pharmacien-colonel Finelle, du ministère des Colonies, est nommé au grade de pharmacien général.
Val-de-Grâce. — M. le médecin capitaine Peme, chirurgien des hôpitaux militaires à l'hôpital militaire Bégin, à Saint-Mandé, est nommé professeur agrégé du Val-de-Grâce et attaché à l'École d'application du Service de santé militaire (chaire de chirurgie spéciale).
M. le médecin général Frontgous, adjoint au directeur du Service de santé du commandement supérieur des troupes coloniales dans la métropole, est nommé inspecteur général de l'hygiène en Afrique occidentale française.
M. le médecin général Jaudeau est nommé adjoint au directeur du Service de santé du commandement supérieur des troupes coloniales dans la métropole.

NEO-COLLARGOL

du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTERTES) - Pilules (ENTÉRTES)

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement
des causes de la Constipation

AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF
LABORATOIRES de D^r M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16^e) et 10, rue de Valenciennes, PARIS (11^e)

Le PREVENTYL
Trousse de prophylaxie anti-vénéérienne
Préserve
DES MALADIES VENERIENNES
En vente dans toutes les pharmacies
Echantillons et Littérature
E^m Marrel, 74, Rue des Jacobins, Paris

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, sans sel, extra-Pure et Pure (huile de Juniperus oxycedrus).
FORMES THÉRAPEUTIQUES : Capsules (de 1 à 6 gr. 15).
POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas.
Doublant la dose dans les cas aigus.
INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Cholécystite, Lithiase biliaire, Séquelles de Cholécystectomie, Lithiase rénale, Pyéloéphrite, Lithiases.
LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

LA SANTHEOSE Le Diarrhéique Idéal par excellence
Ne se délirte qu'en sachets forme cube : 1 à 4 sachets par jour.
LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE
4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS (1^{er})

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE
Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysménorrhée menstruelle) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

Q **QUINBY**
(QUINIO BISMUTH)
FORMULE AUBRY
QUINBY SOLUBLE
modèle incolore, pro-
pre injection facile

LABORATOIRES
AUBRY
TÉL. JASMIN
33-44
82, RUE ERLANGER - PARIS

SYPHILIS

QUINBY
est également efficace contre la
TYPHOÏDE
et la
fièvre de **MALTE**

Adopté par l'Assistance Publique, les
Ministères de l'Hygiène et des Colonies

sédormid "roche"
sédatif hypnogène
doux

comprimés: 2 à 3 par jour
Produits F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^o
10, Rue Crillon - PARIS

le grand médicament
des petits insomniaques
et des petits anxieux.

LE MONDE MÉDICAL

Fiançailles

— Nous apprenons les fiançailles de M^{lle} Françoise Maury, fille de M. François Maury et de M^{me}, née Faisans, avec M. Gabriel Laurence, fils du docteur Joseph Laurence et de M^{me}, née Flessinger.

— On annonce les fiançailles de M^{lle} Simone Dalain avec M. André Gauthier, interne des hôpitaux de la Seine.

Mariages

— Nous apprenons le mariage de M^{lle} Gabrielle Lereboullet, fille de M. le professeur Lereboullet, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital des Enfants Assistés, officier de la Légion d'honneur, avec M. Roger Julia, ingénieur des télégraphes, Croix de guerre.



M^{lle} LEREBOULLET et M. JULIA

Les témoins de la mariée étaient : M. Jacques Rocherolles, officier de la Légion d'honneur, son oncle, et M. le docteur Jean Lereboullet, chef de clinique à la Faculté, son frère.

Les témoins du marié étaient : M. Gaston Julia, professeur à la Faculté des Sciences, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre, et M. Louis Soury du Roslan, officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité, le 6 décembre, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

— On annonce le mariage de M^{lle} Paule Squin, docteur en médecine, avec M. le docteur Louis Pouyol, de Saint-Junien (Haute-Vienne).

— Nous apprenons le mariage de M^{lle} Marie-Berthe Guimbellot, fille du docteur Guimbellot, chevalier de la Légion d'honneur et de M^{me} Guimbellot, avec M. François Piketty, fils de M. Maurice Piketty, président du Tribunal de Commerce de la Seine, officier de la Légion d'honneur et de M^{me} Piketty.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 30 décembre, en l'église Saint-Honoré d'Ely.

— Samedi dernier a été célébré, en l'église Saint-Etienne de Noisy-le-Sec, le mariage de M^{lle} Colette Corpechot, fille de M. Henri Corpechot, notaire, et de M^{me}, née Renard, avec le docteur Hubert Jalenques, directeur de la maison de santé de Chamalières, fils de M. Elie Jalenques, chevalier de la Légion d'honneur, et de M^{me}, née Chomette, décédée.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par l'abbé Chaumont, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, ancien curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Noisy-le-Sec.

La messe fut dite par l'abbé Daviet, curé de la paroisse, qui transmit aux jeunes époux la bénédiction que le Saint-Père avait daigné leur accorder.

— Le samedi 29 décembre sera célébré, en l'église Saint-François-de-Sales (rue Ampère), le mariage de M^{lle} Laurette Planson, petite-fille de M^{me} Lanson, de M. Léon Rénier, président de l'Agence Havas, grand-officier de la Légion d'honneur, et de M^{me} Léon Rénier, et fille du docteur V. Planson, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, et de M^{me} Planson, avec le docteur Jean Marcland, fils du docteur Raymond Marcland, professeur à l'École de médecine de Limoges, et de M^{me} Marcland.

Nécrologies

— On prie d'annoncer la mort du docteur G.-F. Gautier, commandeur de la Légion d'honneur, médecin chef de l'hôpital W. K. Vanderbilt, pieusement décédé le 12 décembre en son domicile, 18, rue Léonard-de-Vinci. De la part du docteur O. Genevoix et M^{me} et de M^{me} Scemama, filles et gendre, et de toute la famille.

— On nous prie d'annoncer la mort du docteur Joseph Pouquet, pieusement décédé le 9 décembre, à Paris. De la part de M. et M^{me} Etienne Pouquet, de M^{lle} Monique Pouquet, de M. Michel et M^{lle} Monique Pouquet, ses enfants et petits-enfants, des familles Paul Pouquet, Portefin et Grange.

— On annonce la mort du docteur Pierre Didierjean, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, survenue à Noirmoutier, le 6 décembre.

— Nous apprenons la mort du docteur Albert Vazelle, ancien député du Loiret, décédé à Montargis.

— *Arnac-la-Poste-Magnac-Laval.* — M. le docteur Bontant et M^{me} Bontant ; M. et M^{me} Camille Doucet ; M. Léon Malitte ; M. et M^{me} André Gouillard et leur fils ; M. et M^{me} Scherer et leur fille ; M^{lle} Henriette Malitte, ont la douleur de vous faire part de la mort de M. Etienne Perrin, décédé le 15 décembre, dans sa 74^e année.

— Le docteur et M^{me} Raoul Dentan ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de leur fils Olivier, 936, boulevard Raspail, le 10 décembre.

— M^{me} Jules Monsarrat-Leleu, son épouse ; le docteur et M^{me} Libersa-Monsarrat, ses enfants ; M^{lle} Christiane et Gilberte Libersa, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Jules-Etienne Monsarrat, docteur-vétérinaire, inspecteur général honoraire des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, décédé à Lille, le dimanche 9 décembre 1934, à l'âge de soixante-quatre ans, administré des Sacraments de notre Mère la sainte Eglise.

SONT NOMMÉS DANS L'ORDRE de la LÉGIION D'HONNEUR

Au grade d'officier : MM. Bousquet (P.-Ed.), Roudinesco, Julliard.

Au grade de chevalier : MM. Barthel, Tcherepoff, Raymond (Fr.).

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

SUPPOSITOIRES CHAUMÉL
LE MEILLEUR REMÈDE CONTRE LA CONSTIPATION
à la Glycérine Solidifiée

CASSIDENT BRONCHIQUE LE PLUS EFFICACE ET LE MEUX TOLÉRÉ GASTROUMENT

PERLES TAPHOSOTE
LAMBIOTTE FRÈRES

Chaux à 0 gr. 25 de trisphosphate de chaux. CRANOTE 75 % - ACIDE PHOSPHORIQUE 15 % - TANIN 5 %
Dose moyenne : 3 perles par jour.

BRONCHITES CHRONIQUES
CATARRHES
SÉQUELLES DES GAZ TOXIQUES
PRÉTUBERCULOSE
TUBERCULOSE PULMONAIRE

Huile non Caustique

LENIFÉDRINE

Huile Végétale Antiseptique
à l'Oléate d'Éphédrine

SPÉCIFIER DOSAGE { FAIBLE 0.50 %
FORT 1 gr. %

ÉCHANTILLONS
L. GAILLARD, Pharmacien
26, Rue Pétrele, Paris (9^e)

Se fait en
Solution et en Rhino-Capsules

GYNOCAUCION

TROUBLES DE LA PUBERTÉ **TROUBLES DE LA MÉNopause**

LABORATOIRES CORTIAL 15, Boul' Pasteur, PARIS

Nouvelle adresse : 7, rue de l'Armorique, PARIS (XV^e)

Eloge de Paul Tillaux à l'Académie de Médecine dans sa séance annuelle

(Suite et fin de la page 3)

On l'envoya à Sedan où il arriva quelques jours après la bataille dans laquelle avait sombré notre armée. La ville était pleine de blessés recueillis dans des installations de fortune, improvisées à la hâte, et qui laissaient beaucoup à désirer.

Plus tard, les blessés évacués, il offrit ses services au gouvernement de la Défense nationale qui l'envoya à l'armée de Cambriels évoluant dans la direction de Belfort. En voulant la rejoindre, il tomba entre les mains des Allemands, qui l'obligèrent à passer par le duché de Bade et la Suisse, pour revenir à Lyon, et de là vers l'armée de la Loire, à laquelle il resta attaché jusqu'à la fin de la guerre.

Comme il rentrait fatigué et quelque peu déprimé, après avoir vu tant de détrences navrantes, il fut atteint d'une fièvre typhoïde grave, qui mit ses jours en danger. Sa convalescence fut longue, mais après un réconfortant séjour en Normandie, il revint à Paris au début de 1873, tout à fait valide et reprit sa vie, plus active qu jamais.

Au cours de l'année scolaire 1872-1873, il fut appelé, d'après le roulement normal des agrégés, à suppléer dans la chaire de médecine opératoire son maître Denonvilliers, malade. Il en fut tout d'abord effrayé, craignant de ne pas être à la hauteur de sa tâche.

Denonvilliers était un érudit : son esprit fin, sa diction élégante, l'originalité de ses vues, plaisaient aux élèves et il était, certes, difficile de le remplacer.

Dès ses premières leçons, Tillaux conquit son auditoire. S'il n'avait pas les allures brillantes de son maître, il possédait d'autres qualités personnelles qui, dès le premier jour, le firent apprécier.

Sa haute taille, sa physionomie, franche et ouverte, son regard pénétrant, son entrain suggestif, impressionnèrent favorablement les élèves, plus vibrants que ceux d'aujourd'hui. Sa voix chaude, bien timbrée, dominait l'assistance, ses démonstrations claires, agrémentées de schémas dessinés sur le tableau noir, fixaient dans l'esprit des auditeurs les notions qu'il voulait leur inculquer. Aussi, les élèves accouraient-ils en foule dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

Après la mort de Denonvilliers, sa place, devenue vacante, semblait revenir de droit à Tillaux. A l'instigation de ses amis, il se mit sur les rangs pour briguer sa succession. Il n'avait pas encore quarante ans ; on lui objecta sa jeunesse, et Le Fort fut élu.

J'ai entendu dire, à l'époque, par des voix autorisées et désintéressées, que son triomphe, au cours de sa récente suppléance, avait été la principale cause de son échec. Certains professeurs accoutumés à un auditoire clairsemé, n'étaient pas pressés de l'accueillir dans leurs rangs : ils redoutaient une comparaison qui n'eût pas été à leur avantage. Il

lui fallut attendre dix-sept ans, pour obtenir à la Faculté la place que semblaient lui promettre prématurément les acclamations de la jeunesse enthousiaste.

S'il en éprouva quelque dépit, il ne s'abandonna pas au découragement ; il poursuivit sans défaillance son labeur quotidien, et continua d'enseigner, à Clamart, à Lariboisière, puis à Beaujon avec le même entrain, le même dévouement et le même bonheur.

Les services de chirurgie ne ressemblaient guère à ceux d'aujourd'hui. Les opérations, sauf urgence exceptionnelle, n'avaient lieu qu'une fois par semaine. Tous les autres jours Tillaux commençait sa visite à 9 heures très exactement ; il la faisait lentement, examinant à fond, devant nous, les malades nouveaux, surveillant les appareils, les pansements.

Il interrogeait minutieusement les malades et les blessés, soulignant devant nous l'importance des symptômes qu'ils accusaient, le rôle de tel ou tel facteur dans la production d'une lésion, d'une luxation, de sorte qu'un ignorant, comme je l'étais, apprenait, peu à peu, à faire un interrogatoire méthodique, à interpréter les désordres dont il nous exposait un résumé clair, accessible à tous.

Il exigeait qu'on parlât aux malades avec bienveillance, sans rudesse, sans brusquerie, sans familiarité humiliante pour eux. Il ne laissait pas passer une parole désobligeante sans la relever, quelquefois avec sévérité.

Il nous répétait que pour gagner la confiance des malades il importait de leur témoigner de l'intérêt, de leur éviter toute souffrance physique ou morale, et de les encourager, même dans les cas les plus désespérés.

Il ne se contentait pas de nous apprendre l'anatomie, la pathologie chirurgicale ; il nous habitua à faire un examen méthodique, basé sur l'observation rigoureuse des faits, sans nous laisser égarer par des hypothèses, par des théories préconçues. Cette règle s'appliquait à la médecine comme à la chirurgie. Elle est indispensable pour conduire au diagnostic, base essentielle du traitement.

Il s'évertuait à faire notre éducation, nous apprenant dans ses menus détails la technique, le métier, si j'ose dire ; c'est ainsi qu'il nous instruisait de nombreux praticiens, qui lui ont dû le meilleur de leur formation professionnelle.

Il ne cessait de nous répéter que l'on ne doit jamais faire souffrir un malade ou un blessé, en l'examinant. Il nous le prouvait en soulevant avec une adresse admirable, et en palpant de ses grosses mains — dont il brisait, à l'occasion, un cal vicieux du fémur — un membre phlegmoneux ou meurtri par un traumatisme, et formidablement endolori, sans arracher une plainte au malade.

Lorsqu'il confiait à l'un de nous une exploration de ce genre, il avait soin de préciser la

façon dont on devait placer la main, mouvoir les doigts. Ces précautions sont indispensables non seulement pour épargner aux malades des souffrances, mais pour réaliser un examen complet, approfondi et pour assurer au malade les soins nécessaires.

Il fut nommé membre de l'Académie de Médecine en 1879. En 1880, il présida la Société de Chirurgie et il se déroula systématiquement, aux manifestations qu'on voulait lui préparer dans ces circonstances. Néanmoins il était très sensible aux témoignages d'affection dont l'entouraient ses élèves et le malade de l'un et l'autre sexe qu'il avait sauvés.

Chaque année, il consentait à recevoir dans son service d'hôpital, les vœux et les fleurs qu'on lui apportait, traditionnellement, au jour de sa fête, le 29 juin. Il éprouvait une joie réelle à recevoir, à ce propos, la visite de nombreux opérés, des lettres d'absence, des bouquets dont on encombrait sa voiture, et qu'il rapportait chez lui avec émotion.

Il reconnaissait chacun de ses visiteurs ou visiteuses, et s'il ne les appelait pas tous par leur nom, il se souvenait très exactement de l'opération faite à chacun d'eux. Il les remerciait avec effusion de leur fidèle souvenir, dont il était sincèrement touché.

En dehors de ses remarquables qualités professionnelles, Tillaux était un gai compagnon, toujours de bonne humeur, confiant, optimiste, tenant joyeusement sa place dans les réunions intimes, avec ses vieux amis, Labbé, Périer et ses anciens élèves, comme Amrodur et beaucoup d'autres, je ne puis les citer tous. Son esprit large, tolérant, lui rendait la vie agréable et facile.

Il ne prenait pas les inimitiés politiques ou confessionnelles. Il se flattait d'entretenir à la fois les plus cordiales relations avec deux de ses anciens disciples du petit séminaire de Casen, dont l'un était évêque de Coutances, l'autre archevêque de Besançon et avec un des chefs du marxisme révolutionnaire. Il resta lié avec eux jusqu'à sa mort.

C'est seulement en 1890 qu'il fut nommé professeur de médecine opératoire à la Faculté. Il abandonna Clamart, où le remplaça son élève Quénu, notre regretté collègue, et il dut renoncer aux leçons cliniques qu'il aimait à faire à l'Hôtel-Dieu.

Il prépara ses cours de la Faculté avec le même soin méticuleux qu'il apportait jadis à ses leçons de Clamart. Il s'entourait à ce propos d'une documentation très complète, cherchant et fouillant tout ce qui pouvait lui fournir des idées nouvelles. Mais il évitait à dessein de faire évalage de son érudition, d'encombrier le thème qu'il avait choisi de citations, de discussions, n'ayant pour ses auditeurs qu'un vague intérêt. Il s'appliquait à rester clair, concis, à laisser, dans l'esprit des élèves les notions nettes, précises, qu'il jugeait utiles de leur apprendre.

Cette préparation parfois longue et minutieuse diminuait le temps qu'il pouvait consacrer à son service d'hôpital. Sa conscience en fut troublée et il pria, un de ses meilleurs élèves, chirurgien des hôpitaux depuis peu, de venir

l'aider dans sa visite quotidienne à l'Hôtel-Dieu.

Quelques années plus tard, Farabou mit de avant prématurément abandonné sa chaire d'anatomie, Tillaux la demanda.

Le Conseil de la Faculté, à une voix de majorité, autorisa la permutation. Mais le Conseil supérieur de l'Instruction publique la refusa, et Tillaux conserva son service de la Charité. Il demeura quelque peu affecté de cet échec ; il eut l'impression que l'avenir lui échappait.

Cependant sa robuste santé l'échouait ; il ressentait une fatigue insolite, une gêne dans la marche. Ici même, un jour, il fit un faux pas en montant l'escalier pour prendre sa place au bureau ; il en éprouva un violent mal de leur dans la hanche, qui ne fit qu'augmenter, et bientôt l'immobilisa complètement. Il ne rendit compte qu'il était gravement touché.

Il s'abandonna stoïquement à son sort. Il consentit à peine à se laisser examiner par quelques-uns de ses élèves, de ses plus dévoués amis, par Walther, en particulier, mais malgré les instances de ceux qui l'entouraient, se déroba énergiquement aux consultations multiples et variées, véritable Calvaire à ceux qui jouissaient d'une grande notoriété, attirés à leur chevet, même malade eux-mêmes de bonnes volontés, trop souvent déçues et parfois troublées ! Il se réfugia dans l'isolement, et s'éteignit peu à peu, sans bruit le 20 octobre 1904, nous donnant jusqu'à la dernière heure une impressionnante leçon de dignité, de fermeté et de résignation.

Lors de sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur, alors qu'il avait jusque-là refusé systématiquement tous les banquets et autres manifestations dont on abusait à son gré, en pareil cas, il avait été, cette fois devant l'insistance de ses amis, après beaucoup d'hésitation, il avait accepté un banquet organisé en son honneur au profit d'un caractère grandiose en raison du nombre des adhérents et de l'affectueux élan, système de ceux qui le félicitaient.

Le professeur Paul Brouardel qui présidait, ayant à sa droite, Tillaux et à sa gauche le professeur Potain commença l'allocution qu'il adressa en disant : « Je suis fier d'être assis ce soir entre deux de mes collègues, les sages, entendez-vous bien, qui ont été des colonnes. » Chacun en effet ne parlait d'eux qu'avec respect. Cet hommage de Brouardel, aussi sincère que justifié par son rôle d'un tonnerre d'applaudissements peiné.

Tillaux a été durant toute sa vie un admirable professeur. Il enseigna par sa parole, par ses écrits, par son exemple. Il ne se contentait pas de donner à ses élèves l'instruction scientifique et professionnelle, d'étendre le cercle de leurs connaissances. Il s'appliquait à éveiller leur conscience, à développer chez eux, le sentiment du devoir, le souci constant de leur responsabilité. Il avait à cœur de faire, à son image, des êtres bons et sensibles. Il fut un merveilleux éducateur.

LES LABORATOIRES DU D^r ROUSSEL

ROMAINVILLE

(PRÈS PARIS)

couvrent une superficie de
ONZE HECTARES

USINES CHIMIQUES
DES LABORATOIRES FRANÇAIS

ÉCURIES DE
HEMOSTYL

ils utilisent la collaboration technique

de

INSTITUT
DE
SÉROTHÉRAPIE HÉMOPOÏÉTIQUE

56 Docteurs en Médecine

4 Docteurs es-sciences

8 Docteurs vétérinaires

7 Pharmaciens

10 Ingénieurs chimistes

ÉCHANTILLONS :

97, Rue de Vaugirard - PARIS (VI^e)

ÉCHANTILLONS :

89, Rue du Cherche-Midi - PARIS (VI^e)

LE MONDE SUR MON MIROIR

Je crois à l'intuition des foules.

On a beau répéter aux quatre coins de la presse, et jusque dans les enceintes parlementaires, que le ciel s'est partout éclairci, la grande masse populaire et même l'élite du pays demeurent craintives et maussades. Il semble qu'un grand point d'interrogation soit là, devant nous, qui nous procure encore plus d'angoisse qu'il ne suscite de curiosité. Le moindre fait, la moindre décision, tout ce qui, en d'autres temps, n'eût en rien préoccupé nos esprits devient un motif d'alarmes. Il serait donc à souhaiter que des événements définitifs fassent revenir au bien le ciel de la politique, tant extérieure qu'intérieure.

Les circonstances, à vrai dire, ne se prêtent guère à cette heureuse évolution. Notre diplomatie tend à réaliser une embassade générale, mais le proverbe ne dit-il pas que « Qui trop embrasse mal serrant » ? Et certaines tentatives semblent être aussi aveugles que celle qui voudrait marier l'eau et le feu.

Il y a des antipathies raciales que la compréhension des intérêts sera incapable de faire taire. S'entêter à vouloir les vaincre, c'est manquer de clairvoyance touchant la complexité des problèmes ethniques ou peut-être rechercher les bénéfices d'un apostolat pacifique quelque peu démodé.

Certes, il ne faut pas tourner le dos à un idéal aussi éclatant que celui de la paix universelle, mais qui possède suffisamment de clairvoyance touchant les questions humaines ne peut croire à sa réalisation prochaine.

Il est fort heureux que tout en saluant l'âme éloignée de cet avenir radieux, on consente à réparer les murs de notre maison pour la protéger contre l'invasion des intrus.

Les tréteaux de Genève continuent à nous donner de bien fades comédies.

Cependant qu'on y flétrissait le terrorisme et qu'on s'essayait à le contre-carrer par des mesures internationales, parfaitement inapplicables d'ailleurs, on effectuait, en Russie, des exécutions en masse et le représentant de ce pays n'était pas le moins ardent à flétrir des méthodes que son gouvernement, au même instant, s'empresait d'appliquer.

À la même heure, aussi, on apprenait que des organisations communistes étaient levées en Bulgarie et aux États-Unis, on eût pu certainement en découvrir en beaucoup d'autres pays. Or, le terrorisme — l'histoire du dernier quart de siècle est là pour le prouver — compte parmi les méthodes que préconise le communisme pour conquérir le pouvoir et s'y maintenir.

Les déclarations de Genève apparaissent comme des palinodies et notre sauvegarde sociale, mère de la confiance, semble trop compromise pour que la crise économique s'améliore. La peur paralysé les affaires.

Ce n'est pas la collaboration qu'on espère réaliser avec le gouvernement de Moscou qui ranimera la statue.

Qu'entendent-ils par cette collaboration, ceux qui s'efforcent de l'obtenir ? S'agit-il d'un échange commercial intensifié ?

M. Marchandeau, au cours de son voyage chez les Soviets, a lui-même déclaré sans ambages que la Russie fabriquait et produisait tout ce qu'il lui fallait. Il faudrait donc envisager ces échanges comme se résolvant à une importation en France de produits soviétiques...

Ce n'est pas cela qui influencerait heureusement notre balance commerciale ; cela n'aurait même d'autre résultat que celui de la rendre plus déficitaire encore qu'elle n'est actuellement.

Au surplus ce serait le moyen de fournir aux Soviets un argent dont ils ont besoin pour intensifier leur propagande, ici et ailleurs.

Et puis, en toute logique, peut-on concevoir une collaboration utile avec un gouvernement qui est mû par le désir avoué de renverser nos cadres sociaux ? Ce serait l'alliance de Dieu et du Diable, c'est à dire, une antinomie, un non-sens.

La peur engendre aussi le désarroi.

L'épi devait sauver le franc. Que cette phrase lapidaire, hier tant applaudie, semble amère aujourd'hui. On avait garanti aux agriculteurs un prix de vente minimum pour leur blé. Le blé n'ayant pu se vendre au taux fixé, les agriculteurs se sont tournés vers l'Etat qui s'est ainsi moralement trouvé dans l'obligation de racheter les stocks délaissés.

Les viticulteurs voulurent être traités comme les agriculteurs. C'est très bien ainsi. Il n'y a pas de raison pour que certains avantages profitent à ceux-ci sans profiter également à ceux-là.

Je ne vois même pas pourquoi l'Etat ne rachèterait pas les stocks qui demeurent invendus chez les fabricants de chaussures, de fromages, de toile ou de bas de soie, d'autos, de porcelaine ou de médicaments, et je saisis la valeur du geste des médecins qui prieraient l'Etat de leur racheter les créances qu'ils ont en portefeuille sous la forme d'honoraires impayés.

On a fait de grandes déclarations à la tribune de la Chambre sur les méfaits de l'étatisme, mais dans le détail quotidien des choses, on s'enfonce de plus en plus dans cette formule abominable qui sera la ruine de l'individualisme, de l'effort, de la responsabilité, de la moralité publique et individuelle, qui consacrera, en somme, la faillite de la Liberté.

Cette heure venue, il faudra rayer le mot Liberté de la devise républicaine. Mais, au fait, quelle république sera devenue la nôtre ?

J. CRINON.



Photo Tempplier.

M. LE PROFESSEUR DEBRÉ, QUI VIENT D'ÊTRE ÉLU MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

JUS DE RAISIN CHALLAND FABRICANT A NUISS-S-GEORGES (COTE D'OR)

LABORATOIRES DEGLAUDE 15, BOUL' PASTEUR, PARIS (XV)
MÉDICAMENTS CARDIAQUES SPÉCIALISÉS

SPASMOSÉDINE
SÉDATIF CARDIAQUE



DIGIBAÏNE
TONIQUE CARDIAQUE

les 2 médicaments cardiaques essentiels

ach

la

ZOMINE

DU PROFESSEUR CHARLES RICHET

ne manque jamais le but

LABORATOIRES LONGUET, 34, RUE SÉDAINE, PARIS

le traitement arsenical

de la **SYPHILIS ACQUISE**
traitement d'entretien
de l'**HÉRÉDO-SYPHILIS**
des **SYPHILIS ANCIENNES**
des **DERMATOSES**
associées à la syphilis
par

L'Acétylarsan

rigoureusement indolore
discret & facile
neurotonique & eutrophique

Composé arsenical d'élimination facile
se prêtant à toutes les modalités du traitement mixte

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE

— Specia —

Mémoires POULENC Frères et USINES DU RHONE
21, Rue Jean-Goussier, 21 - PARIS (8^e)

OPOFERRINE

VITAMINÉE

Fer et manganèse organiques
Extraits hépatique et splénique
VITAMINES A et C

RÉGÉNÉRATEUR COMPLET DU SANG

GRANULE
1 à 3 cuillerées à
dessert par jour.

LABORATOIRES de l'OPOCALCIUM
A. BANSON, Docteur en Pharmacie
121, Avenue Gambetta, PARIS, 12^e

Revue de la Presse Scientifique

LES ANÉMIES HYPOCHROMES, CHEVALIER.
(Pratique médicale française.)

Les anémies hypochromes sont très banales. C'est l'immense majorité des anémies secondaires aux maladies les plus diverses. Quelques-unes, semblant primitives ; on les appelle encore des chloroses. Souvent elles s'accompagnent de microcytose, c'est-à-dire que le diamètre moyen des hématies est abaissé (autour de 6 au lieu de 7), par suite de la présence de nombreux « microcytes ».

La distinction entre anémies hypochromes et anémies hypochromes n'est pas une fantaisie de spécialistes. Basée sur des études très soignées, elle est sanctionnée par l'épreuve thérapeutique.

Si l'on néglige les médicaments accessoires, si souvent utiles d'ailleurs, deux remèdes dominent aujourd'hui le traitement des anémies, et accaparent presque exclusivement celui des anémies primitives : le foie et le fer.

Si longuement et si soigneusement qu'on donne du fer à un anémique hyperchrome, il n'en ressent aucun bien, alors que le foie (à fortes doses) le ressuscite.

Si longuement et si méthodiquement qu'on donne du foie aux hypochromes, ils n'en tirent pas de bénéfices alors que le fer (à fortes doses) les réveille en peu de semaines.

Le foie est nécessaire aux anémies hyperchromes.

Le fer est nécessaire aux anémies hypochromes.

A bonnes doses, chacun d'eux est, non seulement nécessaire, mais encore insuffisant dans la grande majorité des anémies primitives.

A PROPOS DU TRAITEMENT DES BRONCHITES CHRONIQUES, D^r G. PERRET. — (Courrier Médical.)

Dans le traitement des bronchites chroniques de nombreux antiseptiques et balsamiques ont été utilisés. Le goudron, la terpine et ses dérivés, le tolu, les composés soufrés, l'hyposulfite de soude, l'iode sont encore couramment employés. La vaccinothérapie par auto-vaccins préparés à l'aide des microbes isolés de crachats a été combinée ; mais ses résultats sont incertains et sa pratique donne parfois lieu à des incidents, à des réactions fébriles. A l'heure actuelle, il paraît incontestable que les succès les plus réguliers sont fournis par l'imprégnation thiocolée qui est parfaitement réalisée par le thiocol, mais il est indispensable, selon Marinet et Perret, d'utiliser un thiocol spécialement préparé et chimiquement pur. Le sirop « Roche » qui contient des essences aromatiques naturelles et qui est dosé à un gramme de thiocol chimiquement pur par cuillerée à soupe donne les résultats les plus remarquables, car il est toujours admirablement supporté même par les enfants. Sous cette forme, le thiocol joue un triple rôle : il s'oppose à la pullulation microbienne, empêche la toux persistante et stimule les réactions défensives de l'organisme. Directement antiseptique et phagocyto-gène, il permet l'imprégnation thiocolée progressive sans aucun inconvénient.

POURQUOI NE PEUT-ON ADMETTRE LA CLASSIFICATION ANATOMIQUE DES NEPHRITES ? RATHERY. — (Journal de médecine et de chirurgie pratiques.)

Les classifications anatomiques des néphrites soulèvent une série d'objections d'ordre anatomo-pathologique, expérimental et clinique.

Au point de vue anatomo-pathologique, les recherches récentes ont montré qu'il n'existe pas de lésions systématiques portant sur une partie seulement du parenchyme rénal ; la lésion est toujours diffuse et les auteurs qui, comme Volhard et Fahr, comme Oberling, décrivent des lésions localisées à un système anatomique déterminé sont obligés de reconnaître qu'il ne s'agit là que de simple prédominance.

De plus, comme le dit Achard, il est très difficile de distinguer une altération dégénérative d'une altération inflammatoire. Au point de vue expérimental, il est impossible de reproduire les types de lésions décrites par les auteurs précédents ; de plus, contrairement à ce que prétendent Schlayer, de l'aveu même de Volhard, il est impossible de caractériser par des épreuves fonctionnelles, le trouble glomérulaire (lactose) du trouble tubulaire (iodure). Enfin il n'existe pas de toxiques lézant soit le seul glomérule (arsenic et cantharide) soit la cellule tubulaire (sublimé, chrome).

Au point de vue clinique enfin, de l'aveu

même de Volhard, les fonctions tubulaires et glomérulaires sont à ce point mélangées et confondues qu'on ne peut arriver à reconnaître ce qui revient à la lésion d'une ou de l'autre.

Notis nous refusons à admettre avec Oberling que la chlorurie fait partie du tableau clinique de la néphrite essentielle, alors que l'azotémie y est exceptionnelle.

Ne voit-on pas Fahr faire de l'hydémie un signe de lésion glomérulaire, alors qu'Oberling la considère comme une manifestation d'ordre cellulotubulaire.

Certains auteurs tout en admettant généralement une classification anatomique, leur classification représente pourtant l'idée que l'on doit tendre et que les travaux ultérieurs permettraient probablement d'éclaircir.

Nous ne partageons nullement cette opinion. Nous estimons que cette classification ne correspondra jamais à la réalité des faits, car la sécrétion urinaire est un phénomène complexe mettant en jeu tous les éléments constants du rein.

A PROPOS DU TRAITEMENT DE LA MORPHINE ET DE L'INSOMNIE DOULOUREUSE, D^r VALOIR. — (Courrier Médical.)

Très souvent c'est la douleur qui oblige le malade à consulter. Mais la douleur a des différentes origines et c'est surtout l'insomnie douloureuse qu'étudie l'auteur dans cet article si intéressant. Comme il le fait remarquer, les traitements de l'insomnie sont multiples, allant de la valériane du brochet dont la forme la plus originale et la mieux acceptée est, comme on le sait, le sédatif la morphine aux opiacés, dont le type est le pantopon, en passant par les uréides et bien les non-barbituriques, comme le sodium, que les barbituriques, comme le veronal ; chacun de ces médicaments a ses indications respectives, mais lorsqu'il s'agit de traiter l'insomnie douloureuse, la première doit être donnée à l'opium.

On sait que l'opium est l'allylisopropyl-barbiturate de diéthyl-amino-antipyrine. On l'emploie à la dose d'un à quatre comprimés pro die, c'est un véritable analgésique renforcé ; il donne des résultats au cours de toutes les affections douloureuses ou chroniques en particulier dans les névralgies sciatiques, faciales, dentaires, les arthrites rhumatismales, les névralgies intercostales, le lumbago, dans les maladies veineuses, dans les hémorroïdaires, fistulaires et fistulaires, les dysménorrhées, les congestions utérines, les métrites, dans les douleurs qui accompagnent certaines affections dermatologiques, dans le zona et enfin dans le cancer il ne faut pas oublier également qu'en matière stomatologique l'opium rend les plus précieux services, et pour apaiser l'angoisse et pour calmer la douleur.

EXISTE-T-IL UN TRAITEMENT SPÉCIFIQUE DE LA GRIPPE, D^r J.-M. PÉABU. (Concours Médical.)

Il ne paraît pas qu'il existe un traitement spécifique de la grippe, mais il semble à l'auteur que l'usage du thiocol associé à l'opium constitue la thérapeutique la plus calmante et la plus sûre de cette maladie.

D'après l'auteur, on réalise incontestablement ainsi le traitement d'attaque et le traitement de fond de la grippe, car d'autres méthodes peuvent être riches d'avvenir ne sont actuellement que d'utiles adjuvants. On ne que le thiocol est un dérivé du goudron, antiseptique, hyperphagocytaire et aussi un modificateur des bronches qu'excellent stimulant, grâce à ses propriétés euphorisantes toutes spéciales. Très maniable, surtout en la forme de Sirop « Roche », il est toujours toléré même par les enfants. Le Sirop « Roche » est dosé de telle manière qu'une cuillerée à soupe correspond à 1 gramme de principe actif et la dose habituelle est de 1 à 3 grammes par jour ; pour les enfants on donnera 1/4 ou 1/2 doses.

Quand la grippe s'accompagne de tout un cortège de petites maladies, courbatures, phalées, myalgies, etc., il convient d'associer à l'emploi du thiocol l'usage de l'opium analgésique renforcé, dont l'éloge n'est pas à faire et qui donne d'excellents résultats. De cette manière, on peut affirmer, d'après l'auteur, que l'on est armé contre les manifestations les plus habituelles de la grippe.

Eau Minérale Purgative Française

PURGOS

Alcaline sulfatée sodique magnésienne

Contenant tous les principes de l'EAU DE VICHY

Alliés aux Sels Purgatifs MgO, NaO

Toutes Pharmacies et 111, Rue du Maréchal-Pétain, VICHY

La Bouteille : 3,50

Les Travaux du Congrès de Médecine Légale

Sur les signes objectifs du vertige chez les traumatisés du crâne

Par Maurice BOUCHET

Le syndrome commotionnel des traumatisés du crâne a été longtemps considéré comme un trouble d'ordre purement fonctionnel. C'est la sinistresse de Brissaud. Il n'était pas question alors de signes objectifs, persévérant de contrôler les dires du blessé ; seulement notre conception des traumatismes du crâne tend à se modifier de jour en jour. Deux ordres de faits sont à la base de cette évolution :

- 1° Faits d'ordre anatomo-pathologique ;
- 2° Faits d'ordre clinique.

1° **Faits d'ordre anatomo-pathologique** on a pu mettre en évidence des lésions du cerveau et des nerfs, nous citerons surtout les constatations histologiques de Jacob et de Gunner. Ces deux auteurs ont constaté des zones de dégénérescence au niveau des cornes de la base du crâne et de leurs noyaux, en particulier au niveau du VIII. Humack a montré que les corps de presse du liquide de l'oreille interne peuvent être des terminaisons nerveuses du limaçon.

2° **Faits d'ordre clinique**. — Modifications du liquide céphalo-rachidien ; troubles de la pression du liquide céphalo-rachidien ; troubles de la tension rétinienne ; données de l'ophtalmographe et enfin troubles de l'appareil auditif.

Les travaux de Claude et Lamarche, de Gué et Dubar, de Stern ont montré tout à fait qu'on pouvait tirer de ces études.

Nous voudrions simplement dire ici quelle contribution peut apporter l'otologie à la sémiologie des séquelles des traumatismes du crâne.

Cette question a fait dans ces dernières années l'objet de nombreux travaux, en particulier Glaser et Shafer, Linthicum et Jan Grove, Brunner, Baldenweck, Causse et nous-même.

Tous ces auteurs sont d'accord pour admettre que le vertige ne peut être provoqué par une réaction pathologique nette des fonctions vestibulaires.

À côté de ces signes de certitude se placent des signes de probabilité plus ou moins grande, par exemple l'existence d'une fracture du crâne, l'existence d'une surdité post-traumatique importante, la gravité même de l'accident.

Schématiquement, on peut diviser ces traumatismes en trois catégories :

- 1° Avec fracture du crâne ;
- 2° Sans fracture du crâne, avec surdité ;
- 3° Sans fracture du crâne, sans surdité, mais se plaçant uniquement de céphalées de vertige.

Première catégorie. — Avec fracture du crâne. Nous ne dirons rien sur les signes objectifs observés dans cette première catégorie, car on peut admettre d'emblée la validité des vertiges accusés par le blessé et au milieu des signes objectifs ne diffèrent pas de ceux observés dans la catégorie suivante. Un seul point à souligner, il arrive souvent que quelques symptômes cliniques : tache ecchymotique du tympan, hémotympan ou la connaissance d'une otorragie après l'accident nous fasse craindre l'existence d'une fracture, alors même que les films radiologiques sont négatifs ; il y a lieu dans ces cas de faire des radiographies complémentaires de la mastoïde selon la technique longuement décrite par Meyer qui est un important ouvrage qui est le fruit de sa collaboration avec le professeur Neumann, de Vienne. Ces incidences permettent de découvrir de minimes fractures qui passent facilement inaperçues. Elles ont permis de vérifier l'extrême fréquence de la fissure du tympan, fait que l'anatomie pathologique nous avait révélé depuis longtemps.

Deuxième catégorie. — Sans fracture avec surdité. Dans cette catégorie, la présence d'une surdité importante uni ou bilatérale plaide en faveur de la réalité du vertige.

La plus grande difficulté consistait ici à éliminer toute surdité antérieure à l'accident, surdité que le blessé n'avoue pas toujours facilement.

Sur quelles données pouvons-nous nous appuyer pour penser qu'il s'agit d'une surdité récente ? Avant tout sur la précocité de notre examen. Lorsqu'on constate chez un blessé, trois mois après la chute, un tympan blanchâtre, épais, scléreux, on ne peut absolument pas savoir si la lésion est due au traumatisme ou non. Lorsqu'on fait cette même constatation chez un individu blessé deux semaines auparavant on est sûr que cet aspect tympanique préexistait à l'accident.

Notre examen doit porter :

- 1° Sur l'otoscopie ;
- 2° Sur la formule acoumétrique ;
- 3° Sur les épreuves vestibulaires.

1° **Otoscopie.** — On remarque parfois une vascularisation anormale du tympan, des vaisseaux dilatés descendant de la partie haute de la membrane, sur le bord postérieur du manche. R. Muller, qui a décrit ce signe, lui a attaché une grosse importance ; en réalité il est rare, se retrouve dans d'autres états pathologiques de l'oreille et n'a pas de ce fait de grande valeur sémiologique.

2° **Formule acoumétrique.** — Les surdités par traumatismes sont essentiellement des surdités mixtes. Sur un millier de cas que nous avons pu examiner depuis 1921, nous avons trouvé à peine 10 cas de surdité, type labyrinthique pur, et 350 cas de surdité, type oreille moyenne franchie. Tous les autres cas présentaient des surdités mixtes. Deux signes toutefois ont paru mériter la plus grande attention :

- a) L'abaissement de la limite supérieure des sons, signalée par Mygind.
- b) L'audition de la montre, moins bonne qu'on ne s'attend à la trouver par l'audition des diapasons et l'audition de la voix.

a) **Signe de Mygind.** — Ce signe nous paraît avoir une très grosse importance, il est tantôt uni, tantôt bilatéral. La chute de la limite supérieure va souvent jusqu'à 10 ou 11.000 vibrations. Très souvent on rencontre ce symptôme absolument isolé. Nous avons noté un certain nombre de blessés où le signe de Mygind était le seul signe objectif constatable.

Passow avait déjà signalé que la diminution d'audition des sons aigus était plus importante que la diminution d'audition des sons graves. Même constatation de Jacobs et Schmitt. Muller, au contraire, pense que les sons graves sont les plus touchés. Passow affirme que dans nombre de cas il existe à la fois un fort abaissement de la limite supérieure et une élévation marquée de la limite inférieure. Ce rétrécissement du champ auditif serait pour lui caractéristique des traumatismes labyrinthiques. En réalité ce syndrome n'a pas la valeur sémiologique du signe de Mygind.

b) **Epreuve de la montre.** — L'audition de la montre peut être nettement diminuée, alors que l'audition de la voix est sensiblement normale. Hiesse dit que ce phénomène coïncide souvent avec une diminution de la perception osseuse et une diminution de la perception aérienne des diapasons aigus et des diapasons moyens. Hiequet a fait la même constatation et lui accorde une certaine valeur. C'est à tout prendre un phénomène du même ordre que le signe de Mygind. Il s'agit d'une diminution de perception des sons aigus. Sa constance nous a paru moins grande que celle du signe de Mygind, leur coïncidence a une réelle valeur.

(Voir la suite page 107).

POUR VARIER L'ALIMENTATION DES ENFANTS



HEUDEBERT prépare une gamme de farines de céréales et de légumineuses saines et naturelles qui permettent par leur variété une adaptation rationnelle selon l'âge, les besoins et le tempérament de chaque bébé.

SI BÉBÉ BOUDE devant sa bouillie, c'est qu'on lui donne toujours la même chose - la monotonie entraîne la perte d'appétit. - Pourquoi infliger à l'enfant une alimentation toujours la même, puisque la variété lui est plus qu'à tout autre âge indispensable.



DES ÉLÉMENTS TRES DIVERS sont nécessaires à la croissance de l'enfant : hydrates de carbone, matières azotées, matières grasses, phosphates, phosphore, sels minéraux. - Seule une alimentation variée les lui fournira, car les farines sont essentiellement différentes et chacune est précieuse par le principe dominant qu'elle apporte.

SUIVANT L'AGE on donnera d'abord à l'enfant des farines légères : Soupe d'HEUDEBERT, Farine lactée HEUDEBERT, Arrow-root, Crème de Riz, Crème d'Orge, Crème d'Avoine. - Plus tard, vers 14 mois, on alternera les farines précédentes avec d'autres plus nutritives : Crème de Blé vert, Farines de Pois, Lentilles, Haricots, Farines de Fèves, Seigle, Sarrasin.



SELON LE TEMPÉRAMENT de chaque enfant, la variété des farines HEUDEBERT permet de choisir des farines normales, rafraîchissantes ou antidiarrhéiques. FARINES NORMALES : Soupe d'Heudebert, Crèmes d'Orge, de Maïs et de Blé vert. FARINES RAFRAICHISSANTES : Avoine, Seigle, Sarrasin. FARINES ANTIDIARRHÉIQUES : Riz, Arrow-root, Bananes.

La marque **Heudebert** est une garantie de qualité.

Échantillons et Littérature sur demande à **Heudebert** NANTERRE (Seine), 85, Rue Saint-Germain LYON (Rhône), 2 et 4, Chemin Feuillat BRUXELLES, 13, Rue de Belgrade

ENFANTS 2 centicubes

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

Une injection sous-cutanée au moment de la crise

ADULTES 5 centicubes

LABORATOIRE CORBIÈRE, 27, R. Desrenaudes, PARIS

Antiseptie Générale

La **GRANDE MARQUE**
des **ANTISEPTIQUES URINAIRES**
et **BILIAIRES**

URASEPTINE ROGIER

dissout et chasse
l'acide urique

Henry ROGIER
Docteur en Pharmacie
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
56, boulevard Péreire, PARIS



NESTLÉ

- LAIT SUCRÉ**
Pur, vivant, régulier.
- FARINE LACTÉE**
Maltée, riche en vitamines.
- FARINE MILO**
Prototype de la bouillie maltée.
- NESTOGÈNE**
Lait sec demi-gras et sucré.
- NESCAO**
Petit déjeuner, goûter, surliment.

Littér. et échant. : NESTLÉ, 6, av. César Caire, Paris (8^e)

Les Travaux du Congrès de Médecine Légale

(Suite et fin de la page 9)

c) Aucun renseignement net n'a pu être tiré de l'épreuve de Weber.
d) Nous avons pu être attirés sur l'épreuve de Schwabach par Rhesé qui a observé le raccourcissement de la perception osseuse dans 30 à 50 % des cas après un an. Au bout de cinq ans, le pourcentage est de 50 à 80 %, au bout de dix ans il atteint 60 à 100 %. Dans l'ensemble il nous est apparu que l'épreuve de Schwabach n'était pas susceptible de nous apporter un renseignement important. Le Schwabach est le plus souvent normal et pas plus souvent raccourci que prolongé.

3° *Epreuve vestibulaire.* — La recherche du Romberg, même sensibilisée en faisant placer les pieds l'un devant l'autre, l'épreuve de Babinski-Weil qui donne des renseignements si précieux dans l'atteinte grave du labyrinthe se montrent insuffisantes pour déceler des troubles minimes. De même la recherche du nystagmus spontané. Lorsqu'il existe il a une grande valeur, mais il est relativement rare, bien que Brunner, dans un article récent, ait noté sur 20 cas, 53 fois vertige spontané au premier degré horizontal rotatif d'un côté ou des deux. Ce nystagmus n'est pas toujours présent, on peut essayer de le provoquer par des mouvements brusques de la tête.

Des renseignements plus importants sont fournis par les trois épreuves vestibulaires : épreuve rotatoire, épreuve calorique, épreuve galvanique.

a) *Epreuve rotatoire.* — C'est elle qui donne le moins de renseignements. Nous l'avons trouvée sensiblement normale dans 365 cas où la réaction calorique était pathologique ; en revanche, lorsqu'elle est pathologique, dans des cas exceptionnels, la réaction calorique est également pathologique. Il arrive même qu'on puisse observer une excitabilité normale au rotatoire avec une inexcitabilité absolue au calorique ; c'est le syndrome lympho-cyténique de Neumann, dont nous avons présenté un exemple à la réunion de novembre de la Société Oto-Neuro-Oculistique.

b) *Epreuve calorique.* — L'épreuve calorique, qui était autrefois si longue à pratiquer, si difficile à interpréter quand on suivait la technique de Krünings, est devenue par la technique simplifiée de Kilbrack d'une efficacité clinique remarquable. Nous lusisterons surtout sur elle, car elle permet à la fois l'étude comparative des deux labyrinthes et l'étude du seul d'excitation. Deux ordres de troubles s'observent : l'hyperexcitabilité, l'hypoexcitabilité.

L'hyperexcitabilité s'accompagne de manifestations concomitantes vaso-motrices qui peuvent être très intenses : pâleur de la face, sueurs, tendance syncopale. Ces manifestations concomitantes ne peuvent pas faire conclure à l'hyperexcitabilité labyrinthique, elles n'ont de valeur que lorsqu'elles accompagnent un nystagmus déclenché avec une quantité d'eau froide inférieure à la normale.

L'hypoexcitabilité labyrinthique a une valeur symptomatique plus grande puisqu'elle n'est pas troublée par les réactions concomitantes du malade. Dans quelques cas cette hypoexcitabilité est très légère et on doit sensibiliser sa recherche en étudiant la transformation du nystagmus en position III. Cette manœuvre montre très souvent l'inexcitabilité des canaux verticaux, alors même que l'excitation du canal horizontal paraît sensiblement normale.

Il semble qu'on ait là une échelle de graduation permettant de chiffrer en quelque sorte le déficit labyrinthique ; un déficit important entraînant une grosse hypoexcitabilité du canal horizontal, un léger déficit entraînant au contraire que l'hypoexcitabilité ou l'inexcitabilité des canaux verticaux.

Peut-on, avec Brunner, admettre que l'hyperexcitabilité répond à commotion cérébrale et hypoexcitabilité à commotion labyrinthique ; c'est une hypothèse séduisante, mais dont la démonstration n'est pas faite ; il n'en reste pas moins que dans le plupart des cas l'hyperexcitabilité indique une lésion plus importante que l'hypoexcitabilité.

c) *Epreuve galvanique.* — Dans le plupart des cas, réponse rapide entre 3 et 4 m. a. Même réponse, que l'épreuve soit pratiquée progressivement ou qu'on fasse passer brusquement le courant. Nous n'avons pu déterminer de différences vraiment appréciables en changeant le sens de départ du courant. Sans de la sorte, presque toujours avons le pôle positif. Les renseignements fournis par la réaction auditive ont été extrêmement variables et cela nous paraît confirmer l'opinion de Ramadier qui admet que la réaction auditive est surtout nette dans les cas de grande surdité. Lorsqu'il existe une différence nette d'un côté sur l'autre, on peut porter un pronostic défavorable, fait sur lequel Brunner, dans un article récent, se déclare d'accord avec nous (Ohr und Schädellauma Wien Kl. Wochen n° 4, p. 114).

La Confédération des Syndicats Médicaux Français

vient de tenir son Assemblée générale

(Suite de la page 9)

LA PLETHORE MÉDICALE ET LE PROJET PORTMANN

Mais voici une menace bien plus redoutable encore : c'est celle qui résulte de la pléthore médicale. La question ne pouvait laisser la différence l'assemblée générale qui en discutera la bonne fortune d'entendre le professeur Portmann, sémateur de la Grande, exposer avec la clarté et l'élégance qui caractérisent son éloquence, le projet de loi élaboré en vue de remédier au développement de cette pléthore qui se révèle dans les chiffres suivants : En 1929 : 8.162 étudiants en 1930 : 9.781 en 1931 : 9.842 ; en 1932 : 10.311 en 1933 : 10.338.

Après avoir chaleureusement applaudi le professeur Portmann, l'assemblée vota le vœu suivant :

L'assemblée générale de la Confédération des syndicats médicaux donne mandat au conseil d'administration de la Confédération de régler avec l'auteur de la proposition les détails que les syndicats médicaux jugent nécessaires de voir inclure dans la loi ou le règlement d'administration publique.

LES CENTRES DE DIAGNOSTIC

La question des centres de diagnostic constituait un des points névralgiques de cette assemblée générale. Elle avait l'année précédente donné lieu déjà à des discussions passionnées entre partisans et adversaires de l'organisation de ces centres.

Cette année le problème fut discuté en plus d'après encore car il devait donner l'occasion nouvelle au Syndicat de la Seine de manifester son hostilité au secrétaire général. Celui-ci fit un exposé objectif de la question. Il rappela les différentes modalités envisagées pour le fonctionnement de ces centres :

1^{re} modalité. — Fonctionnement d'un Centre de recherches par application, aux cabinets des différents spécialistes, des tests préliminaires. (Projet de convention établi par la Confédération confédérale. Projet de convention de loi par le S. M. S. Interventions faites par le barème préférentiel du S. M. S.)

2^o modalité. — Organisations créées par un groupe de médecins syndiqués en accord avec le Syndicat. (Centres privés).

3^o modalité. — Centre syndical.

4^o modalité. — Centres fondés par une activité extra-médicale avec gestion médicale par le Syndicat médical.

La discussion fut longue et confuse. Nous savons pas d'en donner même un simple aperçu et bornons-nous à reproduire l'ordre du jour assez élastique qui en fut l'aboutissement :

La Confédération des Syndicats médicaux français réunie le 16 décembre 1933 :

1^o Désireuse d'aider à l'amélioration de la santé publique, rappelle aux Syndicats médicaux que, lorsqu'ils le jugeront utile et nécessaire, ils pourront établir des Organisations de recherches en vue des diagnostics.

2^o Elle déclare souhaitable que ces Organisations, quelle que soit la modalité adoptée localement, soient réalisées ou autorisées dans tous les cas par les Syndicats eux-mêmes.

3^o Elle affirme sa préférence pour l'organisation des recherches en vue des diagnostics aux cabinets des médecins et spécialistes au moyen du système des barèmes préférentiels.

4^o Les autres modalités ne seraient envisagées qu'en cas d'impossibilité de réaliser le premier système.

Signé : Dr Vauzanges, Chirix, H. Mautz, Moutard, Coppens, Demasseaux, Moulard.

Voté d'ailleurs comment fut acquis le vote de cet ordre du jour qui fut adopté par un vote par paragraphe. Unanimité sur les deux premières modalités ;

1^o §. — Ont voté contre : Loire-Inférieure, Deux-Sèvres, Morlaix.

2^o §. — Unanimité.

3^o §. — Ont voté contre : Vienne, Collière, Lozère, Vosges et Pays-Basque.

4^o §. — Unanimité.

Sur l'ensemble, ont voté contre : Loire-Inférieure, Deux-Sèvres, Morlaix.

Abstentions : Algérie, Vienne, Collière, Lozère, Vosges.

(Ces deux derniers déclarant s'abstenir de l'ensemble parce qu'ils sont pour le régime d'autres systèmes que le barème préférentiel.)

(Voir la suite page 10)

PHOSOFORME

ACIDE MONO-ÉTHYLPHOSPHORIQUE
ACIDE PHOSPHORIQUE NOUVEAU
UTILISABLE PAR L'ORGANISME
— Thèse de Doctorat —
— en Pharmacie —
1923.

Mode d'emploi et dose moyenne : 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, chaque cuillerée dans un grand verre de boisson sucrée à prendre au cours du repas.

DROUET & PLET, Rueil, Banlieue Ouest de Paris.

CAVALIÉ, Prof. à la Faculté de Bordeaux
ESCAT, Prof. à la Faculté de Toulouse
GERARD, Prof. à la Faculté de Lille.

LIENHART, Prof. à la Faculté de Paris
RÉMOND, Prof. à la Faculté de Toulouse
SPILLMANN, Prof. à la Faculté de Nancy

La Confédération des Syndicats Médicaux Français vient de tenir son Assemblée générale

(Suite et fin de la page 10)

LA LOI DES PENSIONS

La loi des pensions, dont les Pouvoirs publics envisagent à l'heure actuelle la modification, donna lieu à une discussion des plus vives qui se termina par le vote unanime des deux ordres du jour suivant. Dans le premier l'Assemblée :

- Apprime à nouveau sa sympathie reconnaissante aux blessés et malades de la guerre ;
- Déplore par contre les abus considérables commis sur les bases d'une loi mal faite, dans l'application des pensions ;
- Demande impérativement la caricature de révision effectuée en cours ;
- Demande aux ministères et réformés de s'unir au Corps médical pour que les satisfactions les plus larges soient données à tous ceux qui ont travaillé des droits sur la nation, mais aussi pour que les pensions abusives qui consistent en scandale permanent et écartent le contribuable, soient supprimées.

Le deuxième ordre du jour fut ainsi conçu :

L'Assemblée générale de la Confédération des Syndicats médicaux français réunie le 14 décembre 1934, prend acte de ce fait qu'il est démontré, par ce rapport officiel, que les abus incontestables qui se produisent au sujet des soins médicaux donnés au titre de l'article 64 ne sont pas le fait, sauf de très rares exceptions, du Corps médical.

L'Assemblée générale estime, en conséquence, que la loi et l'équité que les Offices de bénéfices (ministères et réformés) prennent enfin la partie matérielle et morale d'un monnaie effrayant s'appliquent aux bénéficiaires eux-mêmes. De plus que le Corps médical ne peut continuer à collaborer, dans les conditions actuelles, au fonctionnement de l'article 64, tant qu'il ne sera pas intéressé et l'Administration s'opposera maintenant d'une façon très nette les sentiments du Corps médical et que, leur grand regret, les médecins se verraient aliénés, si une modification considérable n'est apportée dans le sens de l'entente directe désirée par eux, de ne plus appliquer le système des carnets de soins à dater du 1^{er} janvier 1936.

LE LIBRE CHOIX ET L'ENTENTE DIRECTE DANS LA MÉDECINE DE COLLECTIVITÉ.

D'autres questions agiteront encore l'Assemblée au prochain ordre de la médecine de collectivité dans les grandes administrations et entreprises industrielles, à propos de laquelle la loi l'ordre du jour suivant :

L'Assemblée générale de la Confédération des Syndicats médicaux français, réunie le 14 décembre 1934,

Apprime une fois de plus sa volonté de faire respecter partout les grands principes de la santé : libre choix et entente directe.

Elle donne mandat au Bureau de la Confédération de poursuivre la réalisation du libre choix et de l'entente directe dans la médecine de collectivité : mines, ardoisières, grands usines, compagnies de transport, grande industrie, etc.

Méda que tous les dirigeants du Syndicat médical soient apportés leur collaboration effective à l'action engagée.

Demande qu'une enquête soit faite dans toutes les Préfectures intéressées, par le Ministère du Travail, pour rechercher si le décret du 10 mars 1931, qui fait aux Sociétés de secours mutuels des ouvriers mineurs, une obligation d'assurer des prestations équivalentes à celles des Assurances sociales est effectivement respecté dans toutes les Caisses de secours mutualisées.

Donne mandat à la Commission de l'art de continuer son enquête et d'organiser la proposition chez les intéressés pour que dans sa première étape soit obtenu le libre choix stipulé dans la loi de 1898.

LES ASSURANCES SOCIALES EN ALSACE-LORRAINE

L'application des assurances sociales dans les provinces recouvrées donna lieu à une discussion qui aboutit au vote unanime de l'ordre du jour suivant :

L'Assemblée générale de la Confédération des Syndicats médicaux français, réunie le 14 décembre 1934,

Considérant que dans les départements annexés continue d'être en vigueur une loi d'assurances sociales d'initiative étrangère, jamais même dans son pays d'origine et dont les principes sont contraires à ceux de la loi française ;

Considérant que le Corps médical des départements annexés demande depuis longtemps l'introduction de la loi française ;

Considérant que la loi locale n'est maintenue que grâce à l'indispensable secours de subventions d'Etat qui croissent sans cesse et pèsent sur l'ensemble des contribuables dans un pays où le budget d'Etat cherche à restreindre ses dépenses ;

Demande une fois de plus le vote que la loi française des Assurances sociales soit introduite dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle, avec ou sans les mesures transitoires qui s'agissent les Pouvoirs publics.

Cette motion était signée de MM. les docteurs Schmitt (Strasbourg-Ville) ; Schmidlin (Colmar) ; G. Klein (Mulhouse) ; Giss (Thionville) ; G. Werner (Metz) ; X. Metz ; Eberhard (Appareil Respiratoire) ; Batler (Synd. U. R. L.) ; Languet (Mulhouse).

LE PROBLÈME FISCAL

Enfin on agita la question très actuelle et très angoissante de l'impôt de médecin. Cela donna au secrétaire général l'occasion de critiquer sévèrement une initiative récente du Syndicat des médecins de la Seine. Celui-ci a lancé, en effet, d'adresser aux journaux médicaux un bulletin mensuel exposant son point de vue sur différents problèmes intéressant la profession. Dans le premier de ces bulletins publié il y a quelques jours, le passage relatif au problème fiscal et en particulier au livre-journal constitue pour M. Cibré une imprudence qui risque de nuire aux intérêts du corps médical. Le secrétaire général adressa ses confrères de la Seine de ne pas donner suite à une initiative qui semble traduire de la part de leur syndicat une prétention injustifiée de représenter à lui seul tout le syndicalisme médical que la Confédération doit seule représenter.

En ce qui concerne le livre-journal, l'Assemblée, après les explications de M. Cibré, décida d'en demander le maintien.

Sans avoir, comme nous l'avons dit, émis son ordre du jour, l'Assemblée se sépara enfin après avoir écouté le président Dibos lancer un dernier appel à l'union de tous les médecins syndiqués et au respect des disciplines syndicales. D. OGLIASTRI.

RHIZOTANIN CHAPOTOT
 Tannin de Fraiser - Sels de chaux et de magnésium
Tonique -- Reconstituant -- Recalcifiant
 Anémies -- Bronchites chroniques -- Pré-tubercules
 Amélioration rapide des Accidents Diabétiques et des Néphrites Albuminuriques.
 Cachets pour adultes -- Poudre pour enfants
 Granulé pour adultes et enfants
 Éch. Méd. prvt. P. AUEROT, Ph. 56, bd Orsano, PARIS-15^e

L'Informateur Médical est un journal indépendant. Il l'a prouvé.

ALLOCHRYSSINE LUMIÈRE
 AUROTHERAPIE PAR VOIE INTRAMUSCULAIRE
 TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE SOUS TOUTES SES FORMES
 Absorption facile et rapide — Tolérance parfaite
 Aucune réaction locale, ni générale

CRYOGÉNINE LUMIÈRE
 LE MEILLEUR ANTIPIRETIQUE ET ANALGÉSIQUE
 ACTION VÉRITABLEMENT RAPIDE DANS LA FIÈVRE ET LA DOULEUR
 Ne détermine pas de sueurs profuses, ni de tendance au collapsus
 ne ferme pas le rein, ne provoque pas de vertiges, pas de contre-indications

CRYPTARGOL LUMIÈRE
 COMPOSÉ ARGENTIQUE STABLE, ATOXIQUE
 AUSSI ANTISEPTIQUE QUE LE NITRATE D'ARGENT
 Non irritant, kératoplastique — Aucune intolérance digestive ou cutanéo-muqueuse — Jamais d'argyrisme

EMGE LUMIÈRE
 MÉDICAMENT HYPOSULFITEQUE MAGNÉSIEUNE
 PROPHYLAXIE ET TRAITEMENT DE TOUS LES TROUBLES LIÉS À UN ÉTAT D'INSTABILITÉ HUMORALE — ANTI-CHOC

Littérature et échantillons gratuits sur demande
 S^{te} A^{me} des Produits Chimiques Spéciaux "BREVETS LUMIÈRE"
 45, rue Villon, LYON — Bureau à PARIS, 3, rue Paul-Dubois

GRANULÉ NORDEN

MALADIES du FOIE

**CONGESTION DU FOIE
 COLIQUES HÉPATIQUES - ICTÈRE
 HYPERTROPHIE DU FOIE
 CACHEXIE D'ORIGINE PALUDÉENNE
 FIÈVRES DES PAYS CHAUDS**

BOLDINE HOUDÉ

Granules titrés à 1 milligramme

LITHIASE BILIAIRE INSUFFISANCE HÉPATIQUE

MODE D'EMPLOI : 4 à 6 par jour.

VENTE EN GROS :
 Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS
 Envoi d'échantillons sur demande et franco.

L' "INFORMATEUR MÉDICAL" VOUS PRÉSENTE :

PALLAS

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS

REVUE TRIMESTRIELLE RÉSERVÉE AU CORPS MÉDICAL

Directeur : Dr J. CRINON



JE me dois de parler aujourd'hui avec mon cœur, aux lecteurs de l'Informateur Médical.

Nourri dans le sérail du journalisme, depuis le début de ce siècle, je ne pus, après la guerre, retrouver la situation que j'y occupais avant les hostilités...

Je résolus de transposer dans le plan du journalisme médical l'expérience que j'avais acquise dans une sphère plus large. Ce fut, il y aura bientôt quinze ans, la naissance de l'Informateur Médical.

La formule était neuve : des illustrations, des informations sélectionnées, une présentation facile, retenant l'attention du lecteur et l'indépendance de propos à laquelle notre milieu n'était pas accoutumé...

Ce n'est pas que l'Informateur Médical soit une affaire, qu'on puisse appeler une belle affaire, c'est une toute petite affaire qui ne parvient à faire vivre son homme que parce que son animateur en est en même temps l'ouvrier de chaque besogne.

Je eus alors la conviction qu'on pouvait éditer à l'intention du corps médical un magazine de haute classe qui ne fut point une simple imagerie, mais qui donnât l'impression d'une revue où le pittoresque remplacerait le cocasse...

magazine de haute classe qui ne fut point une simple imagerie, mais qui donnât l'impression d'une revue où le pittoresque remplacerait le cocasse, et où l'intérêt des articles entretient pour une bonne part dans les chances de succès de ce périodique.

Les médecins ne sont plus des enfants. L'éducation sévère que leur offre le métier qu'ils exercent et la culture approfondie qu'ils ont toute reçue, ont maintenue en eux le goût de la lecture et la recherche des idées élevées...

Imbu de ces concepts, je présente aujourd'hui à mes confrères un magazine où j'ai apporté toute ma compétence d'éditeur et toute mon expérience de journaliste.

Je compte sur la bienveillance de mon public, mais je me permets de compter également sur les conseils et les critiques qui ne seront prodigués.

J'ai voulu que PALLAS soit un beau magazine, mais j'ai voulu aussi que sa lecture soit très intéressante. Si je n'ai pu atteindre complètement le but que je m'étais assigné, que mes lecteurs m'excusent en considérant que les moyens dont je dispose sont excessivement précaires, en égard aux sommes considérables qui sont dépensées par d'autres à l'éducation d'œuvres publicitaires.

Je n'ai voulu copier personne, j'ai voulu faire preuve d'originalité et j'ai le pressentiment que la formule que j'ai réalisée recevra quelque approbation. En tout cas, si je n'ai su y parvenir, mes lecteurs voudront bien me savoir gré de l'œuvre que j'ai entreprise et si, grâce à leur concours, je parviens à l'améliorer, PALLAS marquera une date dans le journalisme professionnel médical.

J. CRINON.

PALLAS est un magazine de belle tenue qui est destiné à une élite - PALLAS force l'attention de tous ses lecteurs par ses articles vivants, ses enquêtes menées sur des sujets imprévus, ses critiques alertes, ses illustrations aux arrangements pittoresques - PALLAS est une revue de haute classe qui a sa place dans la bibliothèque du médecin parce que tout ce qui s'y trouve publié intéresse le médecin - PALLAS objectivera tout ce qui fait le prestige et l'attrait de la profession médicale - PALLAS n'est pas édité par une firme industrielle, ni par un consortium de fabricants, PALLAS est dû aux seuls efforts de son fondateur.

Comment peut-on définir LE TEMPÉRAMENT CHIRURGICAL ? Rédigé par M. le professeur LEQUILLI, Professeur à l'Académie de médecine. Includes a portrait of the author.

QUELQUES SOUVENIRS DU MEXIQUE Par M. le professeur H. ROGER. Includes a historical illustration of a scene in Mexico.

AURIEZ-VOUS VOULU ÊTRE LA FEMME D'UN MÉDECIN ? Une enquête par Mme Blanche VOGT. Includes a portrait of a woman.

UN PELERINAGE ROMANTIQUE Une visite au D^r Le Savoureux qui, à la Vallée-aux-Loups, a fait un musée de l'ermiteage de Chateaubriand. Includes an illustration of a building.

LEURS PASSE-TEMPS UN MÉDECIN BOXEUR INTERVIEW DE M. LE PROFESSEUR PEUCHÈZ auteur de l'ouvrage "Héros de l'Exercice". Includes an illustration of a boxer.

Les Travaux de la Médecine M. BUSSILLET, Docteur en médecine et Commissaire-priseur à Lyon. Includes a portrait of the author.

Comment doit s'habiller le Médecin ? Includes an illustration of a doctor in a suit.

BRUNISSEMENT N'ÉGALE PAS GUÉRISON nous affirme M. le docteur BROOY. Includes an illustration of a person lying down.

Prix d'un abonnement annuel (4 numéros) à PALLAS... 40 fr. Prix d'un numéro isolé à PALLAS... 12 fr. Prix d'un abonnement combiné à PALLAS & à l'INFORMATEUR MÉDICAL, un an 60 fr. Tout souscripteur de cet abonnement devient bénéficiaire d'une police d'assurance par M. le Dr J. CRINON, Directeur de PALLAS 111, boul. Magenta, PARIS (X)

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro : 75 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

D^r CRINON, Directeur

ABONNEMENT :

FRANCE, un an 30 fr.

ÉTRANGER, un an 75 -

Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

TREIZIÈME ANNÉE — N° 588 — 30 DÉCEMBRE 1934

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X^e)

Téléphone Trudaine 62-95

S'adresser pour la Publicité

Aux Bureaux de "L'INFORMATEUR MÉDICAL"

111, boul. Magenta, PARIS

Et à l'AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES

36, rue des Petits-Champs — PARIS

•• L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF ••



Photos H. Manuel.

La XIII^e session d'Assises Médicales consacrée à la diphtérie, fut dirigée par un médecin de campagne, le Docteur Paul Durand, de Courville, que l'on voit ici à la droite du Professeur Carnot (en blouse blanche). — De facs, de gauche à droite : MM. Apart, Dopter, Debré, Charles Fiessinger, Louis Martin (debout), Henri Godlewski, Paul Durand, Président Carnot, Prof. Marfan, M. le Doyen Roger. — En bas : la sortie des Assises Médicales dans la cour de l'Hôtel-Dieu.

La variabilité des groupes sanguins

Par le Docteur Georges ROSENTHAL
Président de la Société de Médecine de Paris

Je suis donc le seul à défendre la variabilité des groupes sanguins ; mais je suis aussi le premier à déclarer en 1917 — ce que quelques jeunes collègues ont l'instinct d'oublier — que la transfusion sanguine était une « opération de petite chirurgie ».

Et cependant la cause est évidente. Les raisons des arguments suivants que, selon ma technique habituelle de travail, je vais exposer avec cette précision un peu schématique qui permet la discussion, déterminent les convictions et peut faciliter les changements d'opinion toujours légitimes et normaux.

A. — Si les groupes sanguins n'ont aucune variabilité, la biologie aura connu une vérité sans exception : c'est l'argument de *probabilité*.

B. — Les races humaines primitives ont une formule de groupe sanguin homogène. L'invoque la communication très documentée de mon ami Apert, si compétent dans les questions d'évolution biologique des humains.

C. — Mais que dit Apert ? Que les peuples primitivement de formule sanguine homogène, au cours de leur évolution, passent à des formules complexes, variables selon les climats, les altitudes, etc... C'est, pour ma thèse, l'argument de *certitude*. Je soutiens la possibilité EXCEPTIONNELLE de changement chez des individus ; on m'oppose le fait indiscutable de changement MASSIF des peuples. Comme dit un jour Victor Hugo au Parlement : « Je n'en demandais pas tant. »

D. — Et voici l'aveu inconscient. Un sentiment instinctif de prudence pousse les médecins à se garder contre l'erreur. Pourquoi dans les centres de transfusion sanguine, les donneurs sont-ils constamment, de mois en mois, examinés au point de vue de leurs réactions sanguines, groupes compris ? Parce qu'un sentiment intérieur prévient qu'il y a danger à croire à la permanence d'un signe biologique. Pourquoi, dans les centres, certains donneurs universels sont-ils défilés ? si non parce que leurs réactions de groupe — soyeuses sans — parti pris — ont perdu leur précision et ne donnent plus satisfaction. En somme, qui consentirait à prendre un donneur universel à groupe non vérifié depuis un an ? Que veut donc dire une réaction qui ne donne plus satisfaction, sinon ?

E. — Une restriction. Dans un exposé brillant, Troisième nous a vanté l'exactitude d'une formule mathématique établie *a priori* (1). D'ailleurs les groupes suivraient les lois de Mendel. MENDEL ERNE. J'avais avoué trop vite, maître, belles et disparates de formules mathématiques en médecine pour être impressionné. Quant aux lois de Mendel, quel que soit leur intérêt, nul n'a jusqu'ici soutenu qu'elles étaient sans exception. Le président Clouérier fut de cet avis.

F. — Réponse à l'argument de la présence de mauvais techniciens en ce qui concerne la courtoisie qui se doit entre savants de déclarer que le contradictoire a mal travaillé, surtout lorsque ce collègue a été un initiateur en la matière. Si la détermination des groupes est une manipulation tellement difficile que seul un auteur déterminé y excelle, cette détermination est singulièrement en péril. Donc laissons ces mauvais arguments employés étrangement envers ceux qui ont fait leurs preuves. Il pourrait se retourner contre ceux qui le soutiennent.

G. — Enfin parlons de technique. Supposons maintenant que nous sommes tous capables d'éviter la dessiccation d'une préparation et que nous avons tous en l'habitude de voir dans la cellule à rigole d'Hayem les hématies saines et normales se disposer en piles de monnaie entrecroisées laissant entre elles des lacs intérieurs, et relisons les recommandations précises de Becart.

Davis unanime IL FAUT AVOIR DÉFONDS SÉRUMS BIEN NUMÉROTÉS. Mais qu'est un bon sérum, sinon celui qui donne les réactions classiques — soit par exemple un sérum 2 (A) qui agglutine nettement en grande les hématies types 3 (B). Hélas ! et c'est un fait que Paris a relevé dans une thèse récente (que je cite volontiers bien que mes recherches initiales (1) lui aient toutes passées inaperçues), un sérum pourra grandir comme il en a le devoir les hématies de plusieurs sujets du type adverse, mais rester indifférent — contrairement à la loi — devant d'autres hématies de ce groupe opposé. Est-ce un bon sérum puisqu'il donne la réaction attendue, et à la fois un sérum défilait puisqu'il manque à son rôle ? L'argument de mauvaise technique ne tient pas.

H. — Le changement de température, le vieillissement enlèvent souvent toute action aux sérums, et cela sans régies précises, de manière que l'adjonction d'antiseptiques qui modifient le P. H.

I. — Nous touchons ici au fond même du problème. Sous l'influence de doctrines vraiment métaphysiques, les médecins ont élevé à la hauteur d'entités des fonctions, des propriétés sans doute physico-chimiques comme le soutient avec tant de précision scientifique notre éminent collègue Brocq-Roussen. Oubliant que ce sont des réactions humaines, nous raisonnons sur les agglutinines et les agglutinogènes comme sur des idoles réelles dont les hommes font des divinités, alors qu'ils les ont sculptées eux-mêmes dans le bois des forêts. Car ceux qui ont pratiqué de nombreuses déterminations de groupes savent bien que soit *macroscopiquement*, soit *microscopiquement*, les réactions sont de degré bien différent.

J. — Les meilleurs sérums étalonnés peuvent ne pas impressionner certains globules alors qu'ils le doivent ; le granité typique peut être plus ou moins long, plus ou moins marqué, etc. J'ai toujours beaucoup aimé le contrôle microscopique qui accorde la précision de la réaction. Mais entre la réaction qui agglutine les globules rouges en amas gluants ou quelques courbes se confondent, et la réaction maxima où les globules gonflent, éclatent et se mélangent en une masse informe, de façon à rappeler — comparaison grossière — des jaunes d'œuf d'abord isolés qui seraient ensuite mélangés, toutes les transitions, tous les degrés sont possibles. Même avec un numérotage rigoureux aucune identité d'action ni pour tous les sérums, ni pour tous les globules, si bien qu'un étalonnage sérieux demande plusieurs réactions dans des laboratoires différents (Tranck).

K. — Je vois bien les conclusions pour les sérums dociles aux lois, mais je vois mal ce que la doctrine pourra faire des sérums irréguliers qui ne veulent pas obéir aux théories qui leur sont en vain imposées. Les réactifs, soit, mais au nom de quoi, sinon de la variabilité de leurs réactions quantitatives ?

L. — Je termine par deux faits :

M. — A la fin de la mobilisation, assistant de mon ami Causade à l'Hôtel-Dieu, je fis de nombreuses démonstrations de groupes sanguins et j'eus la chance de trouver un camarade du service 3. Son sérum me servit à faire et à contrôler microscopiquement (2) et macroscopiquement, de nombreux camarades et des donneurs pour les transfusions. Quelques années après, quand le vœux lui redemandèrent un peu de sang, il me déclara qu'il était devenu groupe IV, soit donneur universel de ses globules, mais intolérant dans son sérum pour tout globule qui ne serait pas IV. Ainsi donc il faudrait admettre une erreur fondamentale, à l'œil et au microscope, sur l'interaction de son sérum et des globules II. Ce n'est guère probable.

N. — A ce moment mes globules personnels, groupe II ou A, étaient intolérants pour tout sérum III ou B, mais lorsqu'après quelque temps la fatigue physique de la guerre disparut et que ma santé légèrement ébranlée fut redevenue normale, l'examen me montra que la plupart des sérums III restaient sans action sur mes globules plus robustes ; et récemment un seul sérum B y déterminait une minime réaction granuleuse qui, au microscope, se traduisait par une agglutination sans attente réelle des globules en amas légèrement adhérents.

O. — Il serait en effet invraisemblable que seul de tous les éléments anatomiques, le globule sanguin restât indifférent à la santé générale du sujet. Il reste à répondre que les examens furent mal faits, ce qui, évidemment, simplifie tout. Mais quand et par qui sont-ils bien faits ? Les erreurs passées donnent-elles la garantie de la certitude présente pour ceux qui parlent d'erreurs ?

P. — Et je conclus : l'évolution des races, la logique de la biologie, l'abandon des croyances à des formules *a priori* mathématiques, la prudence des directeurs de Centre qui étalonnent soigneusement leurs donneurs, la conception scientifique de la réaction fonction de conditions physico-chimiques éminemment variables et non de la présence d'entités métaphysiques, la gamme d'action des réactions, le mélange de réactions nulles ou faibles au milieu de réactions types, l'importance de la santé générale qui augmente la vitalité de tous les éléments de notre être, la défiance de l'absolutisme dogmatique, tout nous fait croire qu'une fonction dérivée de conditions physico-chimiques — teneur en liquides, en cholestérol, en chlorure, en glucide soumise à des concentrations et à des facteurs mal déterminés ou inconnus — que cette fonction, dis-je, peut présenter des variations, fut-elle à titre rare. Cette conclusion est vraiment des plus modestes, elle s'adapte avec les notions de la biologie humaine.

Encore un mot : Nous nous sommes attachés au problème de la sécurité lorsque les premiers nous avions conçu, en formant la Société des Transfuseurs, un réseau de Centres permettant de faire à toute heure et en tout lieu une transfusion sanguine. Notre initiative se heurta à l'opposition de ceux qui répètent plus tard ce projet. Mais cela, comme dit Kipling, est une autre affaire qui tôt ou tard se produira.

(1) Académie de Médecine 1917. *Journal de Médecine de Paris. Concours Médical à l'Hôpital. Monographie de la Société de Pathologie comparée*, etc., etc.

(2) Ce qui est capital.

L'organisation de la défense antipoliomyélique dans le Sud-Ouest de la France

Note présentée à l'Académie de Médecine, par M. le Dr STILMUNKES, médecin des Hôpitaux de Toulouse

Depuis l'épidémie d'Alsace de 1930, la poliomyélite continue à être signalée sur différents points du territoire. Le Sud-Ouest de la France n'a pas été épargné et des cas de plus en plus nombreux se manifestent dans la Haute-Garonne et les départements limitrophes. Mais bon nombre de ceux-ci ne sont connus que des médecins, ce qui souligne une fois de plus la carence des déclarations obligatoires. Une telle indifférence se comprend d'autant moins qu'on possède actuellement, avec le sérum d'anciens malades, une arme puissante et dotée d'une efficacité certaine. Déclarer les cas de poliomyélite c'est faire œuvre utile aussi bien pour lutter contre l'extension régionale de la maladie, que pour augmenter éventuellement le contingent des donneurs de sérum.

Pour remédier à cette insuffisance des déclarations, une enquête personnelle est commencée dans 18 départements ; même terminée, elle restera forcément incomplète et entachée d'erreurs. Toutefois, dans les seuls départements de la Haute-Garonne, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de l'Ariège et du Lot, 37 cas depuis 1930 ont déjà été relevés d'une façon très précise alors que les déclarations officielles n'en totalisent qu'une très minime partie. Ce chiffre est encore vraisemblablement au-dessous de la vérité. Pour le seul département de la Haute-Garonne, deux cas seulement, suivis de décès, ont été déclarés depuis janvier 1934 ; or, depuis septembre 1934, douze demandes de sérum ont été satisfaites par le Centre de Sérothérapie de Toulouse, et huit fois le sérum a été donné à des médecins du département. Ces données, qui seront publiées intégralement quand l'enquête épidémiologique sera terminée, montrent que la poliomyélite est plus fréquente que ne le disent les statistiques officielles, et dans ces derniers temps la répétition des cas sporadiques semble indiquer une recrudescence de la maladie dans le Sud-Ouest.

Si la connaissance des foyers épidémiques est capitale pour enrayer le développement de la maladie, celle des victimes qui ont survécu n'est pas moins intéressante pour l'organisation de la lutte par la sérothérapie antipoliomyélique.

On sait que le sang des anciens malades est porteur d'un pouvoir neutralisant vis-à-vis du virus poliomyélique, et que son emploi dans cette période d'incubation du sérum qui s'étend à toute la phase d'infection et aux toutes premières heures de l'apparition des paralysies, autorise les plus grands espoirs. De la précocité du diagnostic et de l'absence de tout retard dans l'utilisation des propriétés virulicides du sérum dépendent à la fois le pronostic vital et l'avenir fonctionnel des malades.

Le fonctionnement du centre de sérothérapie de Toulouse

Un Centre de Sérothérapie a été ouvert à Toulouse en septembre 1934. Ce Centre a déjà fonctionné soit pour Toulouse, soit pour des localités lointaines dans les conditions suivantes :

A Toulouse, il n'a été utilisé que du sang total d'anciens malades, 1 litre de sang a déjà été injecté.

En dehors de Toulouse, 300 cent. cubes de sérum dont 150 cent. cubes provenaient de Strasbourg, et 500 cent. cubes de sang total citraté ont été envoyés dans diverses localités avec une rapidité tout à fait intéressante.

C'est ainsi que dans un village de l'Ariège, situé à une dizaine de kilomètres de Saint-Girons, deux heures après une demande téléphonique, 80 cent. cubes de sérum étaient entre les mains du médecin qui pouvait les utiliser.

Un télégramme de la préfecture de la Dordogne, transmis dans la matinée du dimanche 10 octobre 1934, recevait satisfaction le soir même : 300 cent. cubes de sang citraté remis entre les mains du chef de gare de Toulouse, à 14 heures, se trouvaient à 21 heures en gare de Périgueux où l'autorité compétente, prévenue par télégramme, pouvait en disposer pour ses malades.

Un troisième fait est encore à retenir. Le 22 octobre 1934, on apprend à 20 heures, par une émission de Radio-Toulouse, que le Docteur Brusset, de Bayonne, réclamait de toute urgence du sérum antipoliomyélique. Un envoi est immédiatement remis au chef de gare de Toulouse, et le lendemain, dès 7 heures du matin, le sérum était rendu en gare de Bayonne. Mais, comme il s'agissait d'un cas d'extrême urgence, dès la réception du radio-message, le Docteur Brusset était en outre informé par téléphone qu'il pouvait être immédiatement appelé à un ancien malade, résidant à Bayonne, pour injecter le soir même son petit malade et attendre l'arrivée du sérum. Ainsi, moins d'une heure

après l'émission d'un message par T. S. F. le Centre de Toulouse a pu mettre à l'œuvre, et à une distance de 322 kilomètres, les éléments nécessaires au traitement d'un enfant de deux ans et demi atteint de poliomyélite rapidement envahissante.

Ces quelques exemples mettent en évidence l'importance des résultats en fonction du diagnostic précoce et de la part prépondérante du médecin traitant dans les conditions de succès.

De plus, la création récente d'un Centre de Sérothérapie à Toulouse a déjà permis de signaler services. Indépendamment du nombre imposant d'anciens malades dont il maintient la résidence, il possède déjà une certaine quantité de donneurs de sang susceptibles de la poliomyélite ; et ce nombre ne peut qu'augmenter au fur et à mesure que les possibilités du Centre seront plus étendues.

Les possibilités du Centre de Toulouse sont de deux ordres :

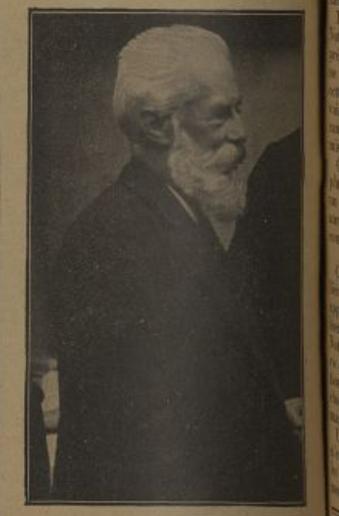
1° *Thérapeutique*. — Sous forme de sérum en ampoules, de sang total pur ou même, voire même de donneurs universels en immuno-transfusion ;

2° *Epidémiologique*. — On ne connaît trop la négligence des médecins pour ce qui est de déclaration obligatoire. On ne peut vraiment leur en faire un reproche quand on connaît la multiplicité de leurs occupations et les rares loisirs dont ils disposent au cours d'une vie de rude labeur. Mais un Centre de Sérothérapie pourra suppléer à cette défaillance en permettant la connaissance de tous les cas nouveaux. Le Centre avertirait les autorités compétentes ; il pourrait en outre augmenter l'armée de ses fournisseurs de sérum et de sang total.

Le but du Centre de Sérothérapie de Toulouse est de jeter, pour la région de Sud-Ouest, les bases d'une *œuvre d'assistance contre la poliomyélite*. Cette œuvre ne se pose nullement aux œuvres similaires existantes sous le nom de « Refuges de la parésie infantile ». L'une et l'autre doivent prêter un mutual appui ; mais tandis que la seconde s'adresse surtout à des enfants dont il s'agit d'amoindrir les inconvénients, la première doit chercher à enrayer la diffusion du virus dans les Centres nouveaux et empêcher l'installation d'infirmités trop souvent définitives.

Ligue de Préservation Sociale

M. Queuille, ministre de la Santé publique, a inauguré, le 12, le Centre antipoliomyélique, fondé, 29, rue Falguère, par la ligue de préservation sociale. Le ministre a reçu à son arrivée par le docteur Sarrat, président de la ligue ; le docteur Demany, directeur, et les membres du conseil d'administration. Dans l'assistance on remarquait MM. Camille Blaisot, ancien ministre ; M. de Royen Roussy-Gardiol, président de la mission d'hygiène de la Chambre ; S. L. Mann, doyen de la Faculté de Nancy ; le professeur Pégeux (de Bordeaux) ; les professeurs Nicolas (Lyon) ; Jeanbrau (Montpellier). Après la visite du dispensaire, des allocutions furent prononcées par le docteur Sarrat et M. Queuille qui félicita les dirigeants de la ligue et les engagea à poursuivre les bienfaisants efforts.



M. LE PROF. HARTMANN
QUI VIENT D'ÊTRE ÉLU VICE-PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Manifestation d'amitié au Prof. Gougerot

Le lundi dernier, 17 décembre, les élèves, collaborateurs et amis du professeur Gougerot, lui ont remis un souvenir à l'occasion de sa rose de la Légion d'honneur. Dans son bureau de l'hôpital Saint-Louis étaient exposés de magnifiques gravures tirées des coins les plus beaux de cet hôpital qui aime tant. Tous avaient tenu à être présents à cette cérémonie, et le docteur Blum, au nom de ses collaborateurs et de ses élèves, lui dit en quelques mots la joie collective qu'il ressentait à entourer un maître qui sait se faire respecter et aimer.

G. B.



A mon avis

Dans une de ces circulaires que les industriels envoient à leurs représentants pour y consigner leurs directives, je lis le passage suivant :

« Au point de vue économique général, nous nous garderons bien de formuler un pessimisme et de faire état des légers symptômes de reprise que les économistes découlent en faisant parler les statistiques ; bornons-nous à constater, ce qui est notre conviction profonde, que la situation générale s'améliorera rapidement si chacun veut bien faire preuve d'un optimisme raisonnable au lieu de se complaire dans le pessimisme paralysant et stérile. »

« Mais, si vous voulez bien, d'adopter l'attitude qui convient à des Français qui ont vu dans l'avenir de leur pays (nos frères étrangers à l'étranger nous montrent) et en de moins touchés par la crise, de ceux où il est encore le plus facile de que à l'heure actuelle), pour coopérer, dans le cadre de nos faibles moyens, à remonter ce qui nous entraîne. »

J'ai plaisir à constater que ces réflexions et ces conseils émanent d'une de nos meilleures firmes pharmaceutiques. Cela prouve qu'il y a une belle lurette pour M. Homais a quitté la maison aux grands bœufs de couleur.

Si le médecin a l'habitude de regarder le mal en face, si l'expérience lui a appris que tout ne s'arrange pas aussi bien qu'on le voudrait, il n'en demeure pas moins confiant dans les forces de la nature. Et c'est pourquoi il espère toujours, malgré la sévérité de son diagnostic.

Il n'est pas pessimiste ; il n'est pas un plus un optimiste aveugle ; il est réaliste. Voir le danger n'est-ce pas le meilleur moyen d'y échapper ; comprendre l'étendue du mal, n'est-ce pas la meilleure tactique pour être à même d'y remédier ?

Or, quand, imprégné de l'esprit médical, nous disons que la France est malade, que notre régime social est détraqué, nous ne voulons pas dire qu'il n'y a à l'heure présente de prendre que celle des bras croisés parce que tout geste serait inutile.

Même devant les cas qui semblent désespérés, le médecin se doit de ne pas rester immobile. Car s'il ne peut toujours guérir, il est toujours à même de soulager, de reconforter, de faire espérer.

À l'heure présente, dans l'exercice quotidien de sa profession, le médecin est très utile à son pays. Oh ! il ne s'agit pas de faire de la politique ! Mais il est un amusement pour les pécheurs de vaches grasses. La France est dépeuplée, les esprits sont paralysés, amnésés ; la panique est là, mauvaise nouvelle et génératrice de catastrophes. Il faut agir sur les âmes, reconforter les défaillants, semer de l'espoir sur les cœurs.

Tout n'est pas perdu, que diable. Notre beau pays est riche de ses forces présentes, riche aussi de son passé ; il ne saurait succomber sous les coups de cette désagrégation lente que des mauvais bergers essaient de semer dans ses rangs pour la plus grande joie des ennemis de la France et de notre civilisation. C'est encore chez nous qu'il y a le plus de travail et d'argent. Nous avons un prestige mondial formidable. Nous ne serons tort de nous abandonner au désespoir.

Certes, nous vivons des heures singulières. Il n'y a que du désordre et des apitraits autour de nous. Les hommes de bien sont rares ; les bandits pullulent. Notre direction est faussée ; le véhicule se détraque. Mais l'ensemble de la Nation est sain. Il lui suffirait de peu de chose pour que tout se rétablisse et marche de nouveau régulièrement.

Un bon pilote suffirait à la tâche. On en trouve pas ? Mais ce sont toujours les événements qui font surgir les hommes. Dans une catastrophe, en face d'un

homme qui se noie, on voit toujours apparaître un sauveur.

C'est le fonds de notre race que d'aimer le sacrifice. La guerre en faisait maître chaque jour : d'humbles héros qui firent le sacrifice anonyme de leur vie. Et vous pouvez penser qu'en des temps moins graves, pareille abnégation ne saurait surgir ?

Le Messie viendra ; ne le chantait-on pas, ces derniers jours, dans toutes les églises de France ? !

Tout chacun se doit d'aider à faire régner cet espoir, dans la mesure de ses influences personnelles. Certes, il ne s'agit pas d'aller devant la maison en flammes en se contentant de crier que le feu va s'éteindre. Ce serait de la démente, ou, si vous le voulez, de la béatitude comme en montrent les idiots. Mais il faut dire et répéter que le feu ne ravagera pas la ville et qu'on parviendra à enrayer sa marche destructrice. Dès lors, vous tuez la résignation passive, vous déclenchez l'acte sauveur, vous sauvez la Cité.

Suivons donc le conseil donné par la firme pharmaceutique française à laquelle nous faisons allusion plus haut. La famille Midy, qui dirige cette firme, a derrière elle un passé plus que centenaire de travail et de persévérance, elle a trouvé en ce passé la raison de l'espoir qu'elle veut répandre autour d'elle. Imitons-la, pensons à notre race qu'on ne saurait désagréger ; ayons notre mystère raciale et luttons contre le défaitisme aussi nocif pendant la paix que pendant la guerre.

Par le prestige de notre profession nous pouvons beaucoup en ce sens. On écoute le médecin parce qu'il est l'homme qui vient au secours de la souffrance. Nous manquerions donc à notre devoir si nous nous taisions.

J. CRINON.

MIGTASOL CITROSODINE

Croquis de l'Académie



M. COUVELAIRE

ZOMINE

ON NOUS INFORME QUE



HELIOTHÉRAPIE
GRASSE (A.-M.)
Maison de Santé "HÉLIOS"
Médecin-Directeur :
D^r BRODY

On demande pour la maison de cure et de repos de Ham (Somme) un médecin physiologiste ou un étudiant préparant sa thèse ayant été assistant ou externe dans un service tuberculose ou externe dans un service de tuberculose.
Traitement : 18.000 francs par an, logé, blanc, nuit, nourri.
Adresser les demandes à la Société des maisons de cure, 148, boulevard Haussmann, Paris. Tél. Carnot 23-77.

SILIPLASTINE

du Docteur Debat

Un concours sur épreuves et sur titres pour la nomination de cinq médecins inspecteurs adjoints d'hygiène de l'Isère aura lieu à Grenoble, à l'École de médecine, les lundi 28 et mardi 29 janvier 1935, à 8 heures 30.
Le concours est réservé aux médecins pourvus du diplôme de docteur en médecine français (diplôme d'Etat) et du diplôme d'hygiène, délivré par les Instituts d'hygiène des Universités françaises.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Le 14 janvier 1935, à 8 heures 30, il sera ouvert à la Maison de la Mutualité, rue François-Moisson, à Marseille, un concours pour deux places d'internes en médecine et en chirurgie, à la Clinique chirurgicale mutualiste des Bouches-du-Rhône, 33, chemin du Sablier, à Marseille.
Les candidats devront s'inscrire, avant le 5 janvier 1935, à la Maison de la Mutualité, où ils pourront prendre connaissance des conditions et règlement du concours.

Par arrêté du ministre de la santé publique et de l'éducation physique en date du 30 décembre 1934, M. Mars-B, directeur de l'école pratique d'agriculture de Gibéins, est nommé directeur administratif de l'asile public d'aliénés de Bron (Rhône), en remplacement de M. Lacroix, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

GALAGÉNOL

du Docteur Debat

A l'occasion de son deuxième centenaire l'Académie de médecine de Madrid a nommé membres d'honneur MM. J.-L. Faure, Marcel Labbé et Jules Comby (de Paris).

MM. les docteurs Duvoir et Piédellèvre, agrégés de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, sont nommés membres de la Commission supérieure des maladies professionnelles, en remplacement du professeur Léon Bernard et du docteur Meillère, décédés.

Mon Repos, à Ecally (Rhône). Etablis, neurologique. Névroses, dyspeptiques, intoliques. D^r H. FEUILLADE.

Le docteur Pierre Minella, ancien médecin-chef d'une ambulance alpine à l'armée d'Orient, vient de recevoir la croix de commandeur dans l'ordre yougoslave de Saint-Sava.

Une demande a été formée par la Ville de Gibrour (Basses-Pyrénées), en vue d'être classée station climatique et une autre par M. E.-A. Sanchez, d'Oran, pour obtenir l'autorisation d'importer en Oranie une eau minérale originaire du Maroc espagnol.

FOSFOXYL

M. le docteur Donnadieu, médecin chef à l'asile public d'aliénés de Vaulx-la-Poutelle (Dordogne), est mis, sur sa demande, à la disposition de M. le résident général de France au Maroc.

M. le docteur Poursines, agrégé à la Faculté de médecine de Nancy, est mis, pour une durée de cinq ans, à la disposition de M. le ministre des Affaires étrangères pour exercer les fonctions de professeur d'histologie et d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Beyrouth.

Cabinet GALLEY, 47, Bd. Saint-Michel Paris. Téléph. - Odéon 24-81.
Cessions médicales et dentaires, remplacements, répertoire gratuit sur demande. Le directeur, Docteur GUILLEMOUX reçoit personnellement, de 14 heures à 18 heures.

Un poste de médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Vaulx-la-Poutelle (Dordogne) est vacant, par suite du départ de M. le docteur Donnadieu mis, sur sa demande, à la disposition du résident général de France au Maroc.

Le ministre de l'Instruction publique d'Argentine a décidé la fermeture de la Faculté de médecine de Rosario.

Le concours pour une place de médecin des hôpitaux de Lyon s'est terminé par la nomination de M. le docteur Croizat.

LENIFEDRINE

Le gouvernement de la République cite à l'ordre de la nation le docteur Clovis Duris, médecin lieutenant des troupes coloniales du Niger (Afrique occidentale française), pour le motif suivant :
« Jeune praticien estimé de tous, envoyé à Zinder dès la première apparition d'une grave épidémie, a prodigué ses soins aux malades avec une admirable abnégation. A été atteint par le terrible fléau au chevet de ses patients. A succombé à son poste, victime de son dévouement et du devoir professionnel. »

SOL-BI

Syphilis (traitement d'attaque par le bismoth soluble)

Ont été nommés internes à l'Hôtel-Dieu d'Amiens : MM. Vasse, Bordier, Malpart et Goullin.

M. le docteur Jacques de Fournestruaux (de Chartres) a été nommé officier de l'ordre de Léopold de Belgique.

LIPOSPLENINE

DU D^r GROC

Dessin inédit de Roland COUDON

LENIFORME

2.5 et 10 %

HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

est indiqué dans le

CORYZA

PUISQUE

l'agent pathogène
est un virus filtrant
qui ne permet pas
de fabriquer un vaccin
prophylactique ni curatif.

Echantillon :
26, Rue Pétrele, 26
PARIS (9^e)

SE VEND EN FLACON OU EN RHINO-CAPSULES

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

Granulé Norden

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et entre les repas

PASTILLES VICHY-ÉTAT

facilitent la digestion

aux
diabétiques

de **DAIN**
FLUTEN
Heudelbert

Le seul qui ne contienne pas
plus de 5 à 10 % d'hydrates
de carbone.

la marque

Heudelbert
est une garantie d'efficacité
pour un produit de régime

Le Monde Médical

Naissance

— Le docteur et Mme André Clément sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Patrice. Paris, 17 décembre.

Mariage

— En l'église Saint-Antoine-des-Quinze-Vingts, vient d'être célébré le mariage de Mlle Sabine Pégot, fille du docteur Gaston Pégot et de Mme, née Vidal, avec M. Marcel Leroy, fils de M. Paul Leroy, vice-président



Mlle PÉGOT ET M. LEROY

de la Chambre Syndicale des Fantaisies, Modes, et de Mme, née Cléry. — Le témoin de la mariée était M. Léon Léoni, ex-inspecteur principal de la Police judiciaire. Le témoin du marié était M. Jean Fabry, député de Paris.

Nécrologies

— On apprend avec regret le décès du docteur Maurice Levy, d'Ilkirsch-Graffenstaden. Les obsèques ont eu lieu à Ilkirsch le vendredi 31 décembre, à 10 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous annonce de Valenciennes la mort du docteur Wacquez, pieusement décédé, muni des sacrements, le 17 décembre 1934.

— Le docteur et Mme André Morice ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher petit Jean-Luc, enlevé à leur affection à l'âge de 23 mois. Caen, le 18 décembre 1934.

— Mme Scié-Ta-Mine et le docteur Scié-Ton-Fa, premier secrétaire de la légation de Chine à Paris, ont le regret d'annoncer la mort, dans sa 88^e année, de leur époux et père, M. Scié-Ta-Mine, doyen de la colonie chinoise en France, et dont l'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse, dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort du docteur Adrien Casassus, décédé à Paris, le 24 décembre, dans sa 71^e année. La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Pau.

— Nous apprenons la mort du docteur Bouissou, maire de La Cotat, décédé à Marseille, âgé de 66 ans.

Association Mutuelle des Médecins Aliénistes de France

Le Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts et sous réserve de l'approbation de la prochaine assemblée générale, a désigné comme membres du Conseil d'administration :

M^{lle} E. Culleré, médecin en chef de l'Asile de Marsville (Meurthe-et-Moselle), en remplacement de son père, M. le docteur Culleré, décédé ;

M. Desruelles, médecin en chef à l'Asile de Saint-Ylie (Jura), en remplacement de M. le docteur Semelaigne, décédé.

Le Conseil a nommé président de l'Association en remplacement de M. le docteur Semelaigne décédé, M. le docteur Dumain, médecin honoraire des Asiles ; il a ensuite confié les fonctions de trésorier à M^{lle} le docteur Culleré en remplacement de M. le docteur Dupain, nommé président.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

CAPARLEM Huile de Haarium vraie, sans sel, extra-Pure et Peptide lente (du Juniperus oxycedrus).

FORMES THÉRAPEUTIQUES : 1 Capsules fortes de 2 gr. 15.

POSOLOGIE : 1 à 2 capsules à chaque repas. Doubler la dose dans les cas aigus.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Gichtoses, Lithiases biliaires, Séquelles de Cholelithotomie, Lithiases rénales, Prénatalisme, Hématuries.

LABORATOIRE LORRAIN DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES PURS ETAIN (Meuse)

TONIQUE ROCHE Reconstituant de la vie physique et mentale de l'activité cérébrale. Convalescence, mariage, asthénies, etc.

2 à 4 cuillerées à café aux repas.

SIROP ROCHE Imprégnation galeuse, hautes doses sans inconvénient.

Toutes les affections des voies respiratoires : grippe, bronchites, tuberculose pulmonaire, 4 cuillerées à soupe par 24 heures.

Produits F. Hoffmann-La Roche et Co, 12, Crillon, Paris (IV^e).

THÉOSALVOSE Théobromine pure fraissée (cachets)

Pure - Digitalique - Scillitique - Spartéine - Barbiturique. Caféinée, lithinée, phosphatée.

VANADARSINE Gouttes, Ampoules (Arséniate de Vanadium)

Stimulant général

Laboratoires A. GUILLAUMIN, 13, rue de Valenciennes, PARIS

LA SANTHEOSE Le Diurétique idéal par excellence

Ne se délivre qu'en cachets forme comprimé 1 à 4 cachets par jour.

LABORATOIRES DE LA SANTHEOSE 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS IX^e

QUINBY Spécifique le plus puissant de la syphilis à toutes ses périodes et en toutes ses formes. Injections intramusculaires indolores. Pas de stomatite, pas d'abcès ni de réactions, aucune toxicité.

Présentation : 1^{re} Ampoules normales de 1 c.c. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (Or et Cuivre) à 6 amp. ; 2^e Ampoules double dose (12 amp. de 3 c.c. correspondant à 0 gr. 15 de bi-métal) boîtes de 12 à 5 ampoules ; 3^e ampoules unitaires de 15 c.c. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (boîtes de 12 ampoules seulement). Quinby seule ampoule de 5 c.c. correspondant à 0 gr. 075 de bi-métal (pour adulte et par boîtes de 4 amp. minimum).

Posologie : Adultes 12 inj. de 1 c.c. (Quinby) ou 12 injections de 5 c.c. (Quinby) toutes les 2 semaines (par semaine). Enfants : 12 inj. de 0,5 c.c. (Quinby) par année d'âge 2 à 10 par semaine.

Laboratoires P. AUBRY, 34, rue de la Bienfaisance, PARIS (VIII^e).

PREMIER CONGRÈS DES BRUCELLOSES HUMAINES (fièvre ondulante) ET ANIMALES

(Avignon, Pentecôte, 1935)

Les 11, 12, 13 juin se tiendra en Avignon le premier Congrès réunissant praticiens de médecine humaine et vétérinaire, administrateurs hygiénistes et éleveurs (Chambres de commerce). Placé sous le haut patronage des Pouvoirs publics, des Facultés de médecine et des Ecoles vétérinaires, le Congrès traitera de la prophylaxie et du traitement de la redoutable endémie-épidémie, sans cesse en extension dans le monde entier et contre toutes les communications des personnes et collectivités intéressées à la lutte contre les brucelloses. Une excursion finale prévoit la visite des élevages de Camargue.

Inscriptions et renseignements : Docteur Jos. Julien, directeur du Centre de traitement de la fièvre ondulante, à Joyeuse (Ardennes), secrétariat général du Congrès.

XV^e Salon des Médecins et du Corps Médical

Le XV^e Salon des Médecins, Dentistes, Pharmaciens et Vétérinaires aura lieu du 1^{er} janvier au 1^{er} février, à la Galerie « Les Arts », 140, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Les exposants ont pu apprécier l'importance de l'œuvre accomplie par le Congrès, dernière tout le succès recueilli par cette manifestation et juger de l'intérêt qu'elle a porté presse et visiteurs, après un vernissage présidé par le ministre de la Santé publique.

Cette année, une Section d'Art Photographique sera ouverte aux congrès, qui maintient ni le pinceau ni l'ébauché. D'autre part, le Salon apportera sa contribution à l'œuvre de secours pour les Femmes-Enfants de Médecins « sous la forme d'un tombola offerte par les exposants.

Aussi faut-il que tous les confrères qui ont participé irrégulièrement à nos exposants répondent cette année à l'appel de la commission qu'ils vont recevoir, avant le 1^{er} janvier, date de la clôture des inscriptions. Pour tous renseignements et pour les adhésions, écrire au secrétaire organisateur : P.-B. Malet, 46, rue Lecourbe, Paris (XV^e).

LE MONDE SUR MON MIROIR

Vous aviez pensé, en versant un impôt spécial pour votre poste de T. S. F., que les programmes des auditions françaises seraient dorénavant composés avec intelligence et que les émissions seraient techniquement parfaites.

C'était encore une illusion. Jamais nos auditions ne furent aussi précieuses. Jamais l'indigence intellectuelle ne fut plus apparente. Jamais nous n'eûmes à déplorer une telle vulgarité de conférences. Jamais nos oreilles ne furent blessées par une musique d'aussi basse classe.

C'est à ce point que dès que nous entendons parler le français dans notre diffusion, nous devons faire un effort pour ne pas déplacer le curseur vers un poste étranger.

Comme toujours, en matière de découverte, c'est la France qui a fait les premiers pas, qui a indiqué le champ à cultiver, et nous avons laissé aux autres le bénéfice de la moisson qu'on peut y récolter.

Le programme d'une émission de T. S. F. c'est un journal à faire. Or, comme tout le monde se croit à même de conducer du noir sur du blanc, on a chargé des incompetents notoires pour composer les programmes de nos stations radiophoniques. Le pire de l'avenir c'est que ces non-valeurs sont payés royalement.

Pour s'y retrouver, on a recouru à la publicité. Celle-ci est débitée par des bravaux à diction de garde champêtre. Et c'est à hurler de désespoir en écoutant vanter la poudre à éternuer ou la chaussette sans couture.

Quant aux conférenciers qui viennent enrichir leurs inepties dans le micro, ils n'ont aucune idée de la valeur intellectuelle du grand public. Celui-ci s'en désintéresse d'ailleurs complètement ou comprend tout de travers. C'est de la vulgarisation à rebours.

Je ne parle que pour mémoire des reporters qui nous retracent un combat de boxe ou un tournoi de tennis, ou un travail de cirque. Ils sont, pour la plupart, dans l'impossibilité de bâtir correctement une phrase. C'est une suite d'incidences, de réflexions grotesques. Bref, ce serait à mourir de rire si une telle bêtise ne vous mouillait les yeux.

Lorsqu'on vit se créer un tas de postes particuliers, on se prit à espérer. On allait, pensait-on, bénéficier d'une saine stimulation. Va te faire L... Ce fut une course aux âneries et aux affaires malpropres. On parla sous le manteau de tractations rémunératrices touchant la cession de tel ou tel poste à l'Etat. Et c'est avec votre bourse, c'est-à-dire avec notre travail, que ces marchés furent payés.

Enfin, M. Mandel vint. Ce héron au long col ne dédaigne pas de croquer les malusques. On voulait croire qu'il allait nettoyer la maison. Il n'en fut rien. Et la médiocrité persiste. On ne peut rien contre les bureaux. Colbert lui-même perdrait son temps à vouloir les régénérer.

Se figure-t-on pourtant de quels services serait la T. S. F. si on savait s'en servir ? Elle pourrait être une arme merveilleuse entre les mains de l'Etat et de la France. Le premier, grâce à elle, pourrait manier l'opinion comme il le voudrait. Le second serait à même, par ce moyen, de faire, à l'extérieur, la meilleure des propagandes.

Au lieu de cela ce ne sont que chaussettes de café et discours à faire pleurer. Des communiqués sont transmis par les ondes qu'on ferait mieux de faire. Et l'on veut qu'il en soit ainsi. M. Doumergue en voulant innover en ce sens s'est cassé les reins. Il faut que la médiocrité persiste et triomphe. Il faut que l'ignorance règne. Aussi jamais le peuple n'a été moins averti de la chose publique.

Bien mieux, les puissances étrangères, désireuses d'utiliser ces lacunes de l'organisation de notre T. S. F., font, en langue française, des chroniques de propagande. C'est le cas de l'Italie et de la Russie. Et il nous est impossible d'y répondre, vu la faiblesse de nos postes d'émission !...

Bref, il en est de la T. S. F. comme de la réforme électorale et de l'assiette de l'impôt, elle a besoin d'être complètement réorganisée. Dans ses débuts, les tâtonnements et les insuffisances étaient excusables ; mais, à présent, de telles négligences ne se comprennent que par le laisser-aller et l'indifférence qu'on constate dans tous les domaines et dont nous finirons par mourir.

Il y a urgence à organiser la T. S. F. comme elle le mérite. Tous les postes étrangers peuvent inonder le monde de leurs informations tendancieuses. La France reste muette ! Que demain la guerre éclate, comment lutterons-nous contre la propagande ennemie, contre les fausses nouvelles transmises aux neutres pour nous diminuer ?

Assez de jobardises et de niaiseries ; la T. S. F. n'a pas été inventée pour transmettre des sonnettes comme celles que nous entendons tous les jours. Assez de médiocrité dans la construction de nos postes émetteurs et récepteurs. Il faut nous tenir à la hauteur des autres nations. On veut rattraper le temps et le terrain perdus en matière d'aviation. Pensons aussi à améliorer la T. S. F., car, en ce domaine, nous sommes en fautive posture, sinon en dernière place.

Rappelons-nous ce qui s'est passé pour le cinéma qui, né en France, fut, pendant longtemps, considéré comme une simple amusette jusqu'au jour où d'autres pays nous montrèrent le parti qu'on pouvait en tirer. Nous avons beau aujourd'hui fermer nos frontières aux films étrangers, ce n'est pas cela qui permet à nos productions de se vendre à l'étranger.

J. CRINON.

Epée d'honneur de M. Jean-Louis Faure

Il y a six mois, l'Umfla ou Union médicale latine avait pris l'initiative, lors de sa nomination à l'Institut de France, d'offrir au professeur Jean-Louis Faure une épée d'honneur. Par discrétion, l'Umfla n'a pas ouvert une souscription pour ne pas nuire à celle qui devait s'ouvrir, un peu plus tard, pour la médaille offerte à l'occasion du couronnement de la carrière professorale et hospitalière du professeur Jean-Louis Faure.

La fête de la médaille ayant eu lieu il y a un mois à l'hôpital Broca, l'Umfla reprend son projet.

Dés maintenant ceux qui veulent s'associer à la manifestation d'amitié et d'admiration envers J.-L. Faure peuvent adresser leur souscription à l'Umfla, 8, rue de la Pompe, Paris (XVI^e).

L'épée, véritable joyau d'art, est déjà commencée ; son exécution a été confiée au grand maître orfèvre de notre époque, M. Falize.

Un avis ultérieur annoncera le lieu et la date de la remise de l'épée qui se fera sans doute vers la fin de janvier ou au commencement de février.

Huile non Caustique

LENIFÉDRINE

Huile Végétale Antiseptique

à l'Oléate d'Éphédrine

SPÉCIFIER DOSAGE { FAIBLE 0.50 %
FORT 1 gr. %

ECHANTILLONS
L. GAILLARD, Pharmacien
26, Rue Pétrille, Paris (9^e)

Se fait en
Solution et en Rhino-Capsules

GRANULE NORDEN

CAPSULES

BRUEL

A L'ETHER AMYL VALÉRIANIQUE

Spécifique non toxique du spasme douloureux (colique hépatique, néphrétique, dysmémorrhée mènbraneuse) et de l'insomnie

Echantillons et brochures
BRUEL, 36, rue de Paris, à Colombes (Seine)

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est prouver qu'on est « à la page ».

GUIPSINE

aux principes utiles du GUI
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur



RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique,
Antihémorragique (Ménopause, etc.)
Antiscéléreux.

6 à 10 Pilules par jour entre les repas.

LABORATOIRES du D^r M. LEPRINCE
82, Rue de la Tour, PARIS (16^e)
ET TOUTES PHARMACIES

DOULEURS PRÉCORDIALES . SCIATIQUE . LUMBAGO .

CAMPYRO-SALYL FRAISSE

ANALGÉSIQUE DE CHOIX
des ALGIES de toute origine.

En boîte de 6 ampoules de 5^{cc}

Avis : Dans la Sciaticité notamment la douleur cesse entre la 3^e et 6^e injection.

OPOCALCIUM

Du Docteur Guersant

IRRADIÉ (avec ergostérine irradiée) cachets, comprimés, granulé
SIMPLE . cachets, comprimés, granulé

Gaïacolé : cachets

Arsenié : cachets

A. RANSON
Docteur en pharmacie
121, Avenue Gambetta
PARIS (XXV)

Le Gardien Vigilant

MÉNOPAUSE - **Apbloïne**
Anémie - **Oponuclyl**
GASTRO-ENTÉRIQUES - **Papaïne**

DE **TROUETTE-PERRET**

LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS
61, av. Philippe-Auguste, PARIS (III^e)

GRANULÉ NORDEN

UROMIL

ÉTHÉR PHÉNYL CINCHONIQUE - PIPÉRAZINE
HÉXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE

**MOBILISE
DISSOUT
ÉLIMINE**

**L'ACIDE
URIQUE**

ARTHRITISME

D^r L. BELIÈRES - 19, RUE DROUOT - PARIS

Revue de la Presse Scientifique

LES MÉDICAMENTS DANS LE TRAITEMENT DES VOIES URINAIRES, MARON. — (*Journal des Praticiens*.)

L'infection tuberculeuse est une infection qui ne supporte aucun des antiseptiques dérivant de l'eurotropine. La médication antiseptique par l'hexaméthylène tétramine ou ses dérivés, que l'on emploie encore beaucoup trop souvent contre la cystite tuberculeuse, ne fait qu'aggraver les douleurs et provoquer des saignements vésicaux plus ou moins importants. C'est une médication qui est absolument contre-indiquée et à rejeter dans la tuberculose urinaire.

Le seul médicament qui donne véritablement un bénéfice, pris par la bouche, dans la tuberculose urinaire, est le bleu de méthylène. Il atténue, en effet, notablement les douleurs vésicales, donne de la capacité à la vessie, probablement en anesthésiant les filets nerveux, mis à nu par les altérations tuberculeuses de la vessie.

Les lithiases demandent à être traitées également différemment suivant la variété à laquelle on a affaire. L'on confond encore trop souvent le traitement de la lithiase urique, de la lithiase oxalique et de la lithiase phosphatique. La PIPÉRAZINE connue comme dissolvant de l'acide urique, est en effet, administrée à propos de n'importe quelle lithiase, et cela sans utilité s'il ne s'agit pas d'une lithiase urique. La pipérazine et ses dérivés ne doivent donc être utilisés que dans cette lithiase.

La lithiase oxalique, elle, est une lithiase acide, justiciable, en dehors d'un régime spécial, des alcalinisants de l'urine ; et pour elle on utilisera avant tout les eaux minérales à base de bicarbonate de soude. Le benzoate de lithine pourra être donné.

Au contraire, la lithiase phosphatique, qui est une lithiase alcaline, est justiciable des acidifiants, et c'est là où l'acide phosphorique peut être utilisé avec le plus grand avantage.

D'autre part, dans ces trois lithiases, il faut bien le reconnaître, les balsamiques ont souvent leur très grande utilité et beaucoup de malades en particulier trouvent une amélioration à leurs sensations par l'emploi régulier d'huile de Haarium.

A PROPOS DE DEUX CAS GRAVES DE TETANOS TRAITÉS TARDIVEMENT, docteur DEVELLERS (de Roye). — (*Concours Médical*.)

D'après l'auteur, contre le syndrome téanique, le somnifère intraveineux à une action instantanée et une efficacité impressionnante persistant plusieurs heures. Dans l'atmosphère de drame, le calme survenu soudain (en poussant l'injection) est saisissant et solennel.

D'autre part, comme la narcoïse chloroformique, il présente une action curative. En inhibant les centres nerveux, il confère aux antitoxiques leur valeur thérapeutique.

Il a sur ce mode d'anesthésie l'avantage incomparable de la simplicité, de la spontanéité, d'un danger moindre (probablement pratiquement nul), enfin d'un effet durable (6 à 8 heures avec 2 cc. dilués dans 10 cc. de sérum physiologique).

Il n'existe pas d'accumulation, mais plutôt de l'accoutumance ce qui permet de renouveler l'injection suivant les besoins. La drogue ne touche pas les reins. Pas d'albumine. Malgré cette accoutumance assez rapide, les doses ne servent pas augmentées au cours du traitement et gardent leur valeur thérapeutique. L'anesthésie sera un peu moins rapide et d'une durée plus limitée.

Les quelques inconvénients de la méthode ne sont pas des contre-indications ; même il semblerait que le somnifère intraveineux présente une certaine action modératrice sur les accidents anaphylactiques.

L'auteur publie deux observations excessivement intéressantes qui viennent confirmer les nombreux cas déjà publiés par Polonski, Grognot, etc., et qui prouvent l'efficacité toute spéciale du somnifère contre les grands symptômes d'hyperexcitation, delirium tremens, éclamptisie, état de mal épileptique, tétanos, etc...

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES DE L'HÉMATOPORPHYRINE, Jean VICHON. (*Monde Médical*, 13 novembre 1934.)

L'emploi de l'hématoporphyrine dans le traitement de la mélancolie commence à se généraliser en Allemagne et en Europe Centrale depuis les essais d'Huhverfeld. L'A a fait depuis deux ans de nombreux essais qui aboutissent aux conclusions suivantes : 1° l'hématoporphyrine est active dans les formes simples, stupides ou anxieuses de la mélancolie avec délire limité ; 2° elle améliore tous les états dépressifs avec signes de vagotonie nette ainsi que certains états purement vagotoniques ; migraine, asthme des foies, vagotonie digestive ; 3° elle est contre-indiquée chez les sujets ayant présenté des accès maniaques francs, chez les porteurs de lésions névrotiques, chez les artérioscléreux, dans l'insuffisance hépato-renal ; 4° l'action pharmacodynamique paraît double : a) tonique sur l'état général et surtout sur l'état sanguin, favorable quand elle se produit après la 5^e injection ; b) action sédatrice sur le vague ; 5° l'hématoporphyrine n'a pas d'action certaine sur les accès dépressifs ultérieurs.

La méthode d'Huhverfeld consiste en séries d'injections de 1 ou 2 cm. cub. de solution d'hématoporphyrine tous les deux jours pendant 20 jours, appuyées par l'ingestion de gouttes + per os.

Société Médico-Chirurgicale des Hôpitaux Libres

SEANCE DU 3 DECEMBRE 1934

Notes sur la visite et sur le Congrès médical du Canada, par D^r M. DELORT. — Le Congrès de Québec a été d'un très grand intérêt quant aux relations amicales avec les médecins du Canada. Ils nous ont reçu de la façon la plus fraternelle, nous faisant partiellement, plus souvent à leur vie familiale et amis qu'on donne le plaisir de leurs conversations scientifiques des plus instructives.

L'organisation de ce congrès qui, d'ailleurs, ressemblait à d'autres par certains détails, donne à l'auteur l'occasion d'exprimer de loyaux souhaits de perfectionnement pour l'avenir.

Notes sur le Congrès de Québec, par G. BUCHMANN. — L'auteur résume ses impressions de voyage médical au Canada et aux États-Unis. L'accueil qui nous a été réservé lors du Congrès de médecine de Québec et des Drs de Jacques Cartier a été plus que fraternel, troublant. Au Canada et aux États-Unis les hôpitaux sont des fondations libres qui possèdent une administration et un personnel médical autonome ; malades payants et non payants sont traités, soit dans des services conjoints, soit dans les mêmes salles sans distinction apparente. Au Medical Center de Columbia University, 800 soignants pour 120 malades. Notre mode de concours (avec anagramme) sont pour les Américains un sujet profond étonnement.

Au Canada français, les mères des enfants illégitimes subissent un sort assez misérable, moralement ruineuses de la population. L'Exposition de Chicago, on pouvait admirer un magnifique pavillon d'enfants retardés (créé par Hess et Conroy), 70.000 personnes y ont défilé du 1^{er} mai au 1^{er} novembre.

À la clinique « chirurgicale » si réputée de Frères Mayo le nombre des consultants de médecine (y compris la pédiatrie) dépasse à 4 de la clientèle. Dans un grand hôpital de New-York, il existe un service uniquement consacré aux manifestations pathologiques d'allergie.

Il ne doit pas y avoir de choc après une transfusion (résultats de 15 années de pratique) par M. BECART. — Après 15 années de pratique de la transfusion, nos conclusions sont formelles : les accidents graves, qui soient immédiats ou tardifs, ne résultent pas de l'incompatibilité sanguine, les réactions graves restent valables et personnellement jusqu'à présent nous ne pouvons saisir les changements de groupe. Il faut reconnaître les accidents d'ordre mécanique qui résultent de l'injection trop rapide du sang, le patient se plaint d'une sensation de gêne respiratoire et de constriction du thorax. Nos recherches ont montré que le rythme cardiaque d'injection était de 1 cc. par seconde.

Les accidents consécutifs à la transfusion, d'une maladie dont est atteint le donneur tombent sous le sens. Il est évident que c'est là le gros écueil du choix du donneur. Les moyens actuels permettent d'éliminer la tuberculose, la syphilis et même le paludisme, question d'organisation et non d'impression.

Quant aux réactions post-transfusionnelles qui consistent surtout en frissons, et en élévation de température, la plupart sont dues aux injections de sang auquel on a ajouté quelque chose ; citrate de soude, sérum physiologique, et même sérum physiologique. Ces produits, parfois toxiques en eux-mêmes, modifient l'équilibre colloïdal du plasma urinaire et sensibilisent le patient pour des transfusions ultérieures.

Enfin, toute une série de petites réactions résultent des fautes de technique, que nous avons énumérées, qui tiennent à l'opérateur et à un appareillage défectueux. Ces incidents, parfois graves, ne doivent pas exister puisqu'on peut les éviter.

Il faut donc une fois pour toutes que le médecin sache à quel s'en tenir et le motif transfusion ne doit plus être toujours sous au mot de choc comme cela se fait souvent. La transfusion, est une opération technique délicate, elle doit être pratiquée le mieux possible, certes elle a permis de sauver de milliers de vies humaines mais ne doit être faite que par un médecin expérimenté, capable de faire courir aucun risque ni au donneur, ni au receveur.

Les démences chez l'enfant, Gilbert JOLY. — L'auteur insiste sur le fait que la démence grâce aux progrès thérapeutiques n'a pas le caractère irrémédiable qu'on lui assigne habituellement. Il propose une classification des démences chez l'enfant, démence paralytique, démence précoce, démence et chorée, démence et instabilité psychique grave, démence et intoxication d'oxyde de carbone. L'auteur de ference ces démences d'un état de débilité mentale acquise consécutif à l'encéphalite épidémique, débilité acquise différente de la débilité évolutive (Targowka).

Des résultats heureux de l'intervention précoce dans les fractures de la base du crâne, par BEAUSSEMENT. — L'auteur rapporte des observations de fracture de la base du crâne opérées très tardivement (cinq, huit et treize jours après l'accident) et qui ont guéri complètement sans laisser de séquelles.

Dans un cas, il a trépané successivement et dans la même séance, à droite et à gauche.

Dans un deuxième cas, il y avait complètement de méningite avec hémiplégie faciale et hémicontracture.

Dans un troisième cas, il s'agissait d'une fracture de la voûte irradiée à la base avec lésion grave du cerveau et accidents menaçés.

Il conclut que dans les cas de fracture de la base du crâne où il n'y a pas de signes d'infection méningée, une intervention, si tardive soit-elle, est justifiée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES CHIRURGIENS FRANÇAIS

Deux cents chirurgiens environ y assistaient. D'importantes résolutions ont été prises, résumées sur les ordres du jour suivants :

Statut corporatif des chirurgiens

Ordre du jour (Dr Colombo) :

Les membres du Syndicat des Chirurgiens Français :

1. Rappelent à leurs collègues qu'il est contraire à la discipline corporative d'opérer des malades non atteints à un tarif inférieur au tarif syndical minimum ;

2. Leur recommandent de refuser ou de cesser toute collaboration avec les fondations publiques ou privées qui ne demandent pas à ces malades :

a) le prix de journée normalement établi ;
b) les honoraires chirurgicaux conformes au tarif syndical minimum ;

3. Chargent leur bureau de veiller énergiquement au respect de ces principes essentiels : à la moralité et à la dignité de notre profession.

Ordre du jour (Dr Lévêque) :

Les membres du Syndicat des Chirurgiens Français ont prié d'envoyer au Secrétariat des renseignements précis sur les fondations privées qui ne sont ni des hôpitaux de l'Assistance publique, ni les maisons de santé privées.

Ordre du jour (Dr Picard) :

A été avoir pris connaissance de l'article paru dans l'Hôpital : « Une conception syndicaliste de l'organisation hospitalière », l'Assemblée :

1. A voté énergiquement contre l'affirmation de l'existence des cliniques chirurgicales particulièrement, cliniques qui constituent au contraire une part importante de l'équipement sanitaire français moderne.

2. A voté que la généralisation d'un tel projet ait pu être proposée au mépris des intérêts les plus légitimes de ceux d'entre nous qui ont dû créer et entretenir ces cliniques au prix de lourds sacrifices personnels et non grâce à l'appoint des hôpitaux et des deniers publics.

Ordre du jour (Dr La Follie) :

Les membres du Syndicat des Chirurgiens Français ont prié le Conseil d'intervenir auprès des pouvoirs officiels pour leur demander l'indemnité absolue, à moins d'urgence, de l'admission de malades non indigents dans les hôpitaux de l'Assistance publique créés pour les seuls indigents conformément à la loi.

Enseignement

L'Assemblée générale félicite le Prof. Portmann pour sa défense des intérêts du Corps médical et approuve son projet de loi sur la réglementation des étudiants dans les facultés de médecine. Désire souhaitable que le nombre des médecins soit limité (d'après les besoins de la population), que l'on concoure imposé aux futurs étudiants en médecine à la sortie du P. C. N.

Brevet de chirurgien (Dr Buzard)

Le titulaire du brevet de chirurgien conserve les droits et toutes les prérogatives de son diplôme de docteur en médecine ; mais il est évident qu'il ne pratiquera l'exercice de la médecine générale ou d'une autre spécialité non chirurgicale qu'à titre occasionnel.

AU CLUB DU FAUBOURG

MEDICINS CONTRE GUERRISSEURS

Un débat scientifique des plus passionnants aura lieu au Club du Faubourg, salle Wagram, le mardi 21 janvier, avec le docteur Hommerding, sur le thème *Sympathique ! Les Miracles* ; le docteur Schongru, sur *La Réflexothérapie* ; le docteur Sani, sur *L'Électrothérapie*. Les *Aiguilles chinoises* et le match oratoire *Médecins contre Guérisseurs*, avec la voyante Thérèse Girard, la guérisseuse Héléne Laska, le magnétiseur Eyraud, la spirite Luc Villi contre les docteurs Lelesier, Lilaun, et ses expériences. Renseignements, le mardi 16, boulevard Péreire, Wagram 71-44.

Derniers Livres Parus

LA MÉDECINE EST UNE SCIENCE, par le Dr C. LAMBERT-SORBI, 1 vol. in-8° de 360 pages : 40 fr. Larousse, 101, rue de Valenciennes, 4, place de l'Odéon, Paris 10°.

Ce livre, dont le titre peut étonner au premier abord, ne s'adresse pas seulement à des médecins, mais à tous ceux qui la philosophie scientifique mène. Il n'est pas à proprement parler un ouvrage de philosophie médicale : l'auteur a tenu à demeurer jusqu'au bout sur le plan clinique et social, dans le but de montrer la possibilité d'une médecine scientifique de la médecine pour le praticien comme pour l'homme de lettres.

Il est qu'après cette mise au point très nette dans la préface, dans une première partie, l'étude philosophique du raisonnement médical, étude de sa originalité qui aboutit à la description de la méthode médicale, à laquelle il donne le nom de « Méthode idéale » de la médecine. Avec une précision remarquable, il y considère tout à tour tous les facteurs variés dont il faut savoir tenir compte dans la pratique d'une science aussi délicate que celle de la vie humaine. Cet examen de la médecine, dont il ne se départira pas jusqu'à la fin de son livre, montre bien l'esprit rigoureux dans lequel il l'a écrit. Les conclusions de son étude de la médecine sont de caractère historique sur la médecine depuis le commencement de la Médecine, une étude détaillée et impartiale de la médecine actuelle, il la comparera à la méthode idéale, et dans la troisième partie, qui est à son tour la plus importante de l'ouvrage, l'auteur proposera, sans tarder, les moyens d'adaptation nécessaires de la méthode. Les directions les plus importantes de la médecine et économique qui s'appliquent à elle doivent être : une science, une science susceptible d'un avenir heureux, appelée à exercer dans la société de demain une fonction morale, sociale et économique qui s'élève d'un jour en jour et lui fait un devoir de ne pas se laisser aller à la « Science du Bien et du Mal ».

Chronique des Assurances

L'Assurance « Individuelle »

La prescription, qui est un délai accordé par la loi et mentionné sur la police d'assurance « Individuelle », signifie que si l'assuré victime d'un accident laisse passer ce délai sans avoir pu se faire régler le sinistre, ou sans avoir obtenu de la Compagnie qui l'assure une reconnaissance de dette, ne peut plus prétendre par les voies judiciaires au paiement de l'indemnité.

Il peut toutefois interrompre cette prescription par une action judiciaire, commandement, citation en justice, saisie, etc...

La prescription, qui était précédemment fixée à un an à partir du jour de l'accident, a été portée à deux ans par la loi du 13 juillet 1930, articles 25, 30 et 37.

Les polices souscrites avant l'application de cette loi mentionnent dans leurs conditions générales que la prescription est fixée à un an, mais si l'assuré était victime d'un accident en 1933 ou 1934, c'est-à-dire après le 13 juillet 1930, les dispositions de cette loi s'appliqueraient à sa police en portant à deux ans la durée de la prescription figurant sur les conditions générales.

Les assurés ont tout intérêt à ce que les sinistres soient réglés le plus rapidement possible. Il est donc indispensable, comme nous le disions sur le précédent article, de se prêter de bonne grâce à toutes les enquêtes médicales ou de formalités, et même d'aider les assureurs dans leurs constatations afin de leur mettre en mesure de verser l'indemnité à la victime ou à ses ayants droit.

Nous ajouterons que le courtier auquel vous avez confié l'assurance doit être un appui pour l'assuré et qu'il doit effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la Compagnie afin que la victime, ignorant les cas spéciaux, comme la prescription, ne soit pas déçue de tous ses droits, pour avoir méconnu une clause à laquelle le courtier n'a pas songé ou qu'il a méconnu lui-même.

Ce cas se produit d'ailleurs assez fréquemment que des personnes se consacrent « courtier d'assurances » sans être capables d'exercer cette profession qui nécessite de nombreuses années de travail et d'étude.

Trop souvent, dans des cas spéciaux, qui surviennent plus souvent encore en matière d'assurances, les assurés sont victimes non d'accidents, mais de courtiers d'assurances qui établissent une ou plusieurs polices pour toucher les commissions auprès des Compagnies, et dont on n'entend plus parler, surtout lorsqu'il y a un différend entre les Compagnies et les assurés.

Nous ne saurions donc jamais assez recommander aux personnes désireuses de souscrire un contrat quel qu'il soit de s'adresser à des courtiers ayant fait leurs preuves et auxquels ils pourront demander tous les renseignements qui leur permettront de comprendre la police qu'ils vont signer.

Il existe dans les conditions générales d'un contrat d'assurance des points pour lesquels il est indispensable d'avoir des éclaircissements. Tant que la police poursuit son cours normal, que les primes sont payées, tout est parfait, mais si le sinistre survient, la Compagnie a établi un contrat qu'elle doit respecter, et l'assuré sera surpris, lui qui ne sait pas exactement ce qu'il a signé, de se trouver en déchéance pour telle ou telle raison.

Nous venons de donner un exemple assez frappant en relatant la clause de la prescription qui est certainement une clause qui n'a jamais attiré particulièrement l'attention des souscripteurs puisqu'il s'agissait d'un an, deux ans.

En un an, en deux ans que de choses on peut faire ! Mais un an, deux ans passent vite, surtout lorsqu'il s'agit de l'incapacité permanente ou il faut attendre que la preuve de l'incapacité soit incontestable pour que la Compagnie qui assure verse l'indemnité due à la victime !

(A suivre.) J. LAMBERT-SORBI, Informateur Médical, 111, boulevard Magenta, Paris.

S'ABONNER A L'INFORMATEUR MEDICAL c'est ouvrir sa porte chaque dimanche à un ami qui vous dit ce qu'il pense et qui vous confie quelques indiscretions.

Traitement du PARASITISME INTESTINAL

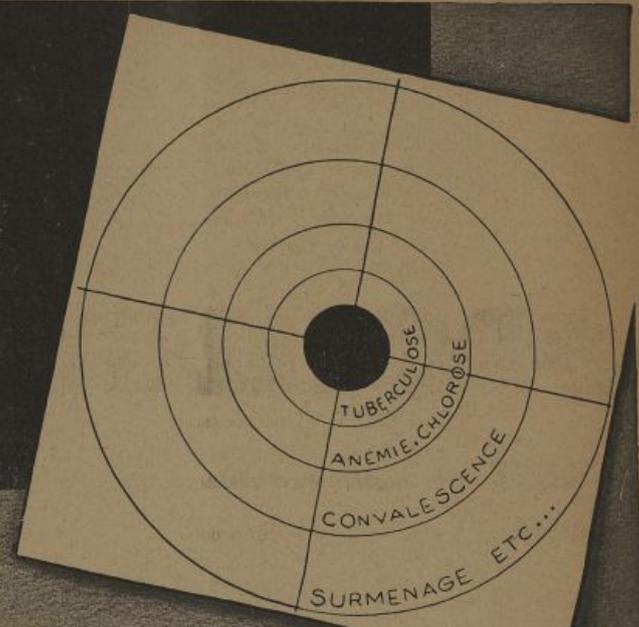
PAR LES PYRÉTHRINES

CHRYSEMINE

PERLES & GOUTTES

Sans contre-indications, Aucune toxicité

LABORATOIRES CARTERET, 15, rue d'Argenteuil PARIS



la TOMINE

DU PROFESSEUR CHARLES RICHEL

ne manque jamais le but

LABORATOIRES LONGUET, 34, RUE SEDAINE PARIS

CORBIÈRE R. Desreunauds, 27 PARIS

SERUM ANTI-ASTHMATIQUE DE HECKEL

Pour ADULTES 5 centicubes ENFANTS 2 C^s

Entérites

Dermatofoses - Colites Adultes

Lactéol=Liquide

Lactéol=Comprimés

du Dr BOUCARD

gastro. entérites nourrissons. Auto-intoxication

30 rue Sirey

L' "INFORMATEUR MÉDICAL" VOUS PRÉSENTE :

JE me dois de parler aujourd'hui avec mon cœur, aux lecteurs de l'*Informateur Médical*.

Nourri dans le sésail du journalisme, depuis le début de ce siècle, je ne pus, après la guerre, retrouver la situation que j'y occupais avant les hostilités, pour la bonne raison que ceux qui s'étaient assis dans mon fauteuil en mon absence eurent assez de cynisme pour s'y carrer à l'aise et ne pas me le rendre.

Je résolus de transposer dans le plan du journalisme médical l'expérience que j'avais acquise dans une sphère plus large. Ce fut, il y aura bientôt quinze ans, la naissance de l'*Informateur Médical*. Ce fut le succès qu'on lui connut et qui a classé ce journal parmi les tout premiers dans notre presse professionnelle.

La formule était neuve : des illustrations, des informations sélectionnées, une présentation facile, retenant l'attention du lecteur et l'indépendance de propos à laquelle notre milieu n'était pas accoutumé, bref, un ensemble de qualités qui eurent le mérite d'être appréciées autant que je le désirais.

Ce n'est pas que l'*Informateur Médical* soit une affaire, qu'on puisse appeler une belle affaire, c'est une toute petite affaire qui ne parvient à faire vivre son homme que parce que son animateur en est en même temps l'ouvrier de chaque besogne.

La formule de l'*Informateur Médical* fut copiée, imitée de mille façons ; on vit naître successivement un grand nombre de périodiques et, ces dernières années, ce furent les industriels pharmaceutiques qui éditaient ce qu'on appelle des « journaux maisons », où se révélait une débâche d'illustrations parfois fort bien venues.

J'eus alors la conviction qu'on pouvait éditer à l'intention du corps médical un

PALLAS

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS

REVUE TRIMESTRIELLE RÉSERVÉE AU CORPS MÉDICAL

Directeur : D^r J. CRINON



magazine de haute classe qui ne fut point une simple imagerie, mais qui donnât l'impression d'une revue où le pittoresque remplacerait le cocasse, et où l'intérêt des articles entrerait pour une bonne part dans les chances de succès de ce périodique.

Les médecins ne sont plus des enfants, l'éducation sévère que leur offre le métier qu'ils exercent et la culture approfondie qu'ils ont toujours reçue, ont maintenue en eux le goût de la lecture

et la recherche des idées élevées ; leur passe-temps n'est pas fait d'amusettes, il est fait de distractions intellectuelles, comme il convient à l'élite qu'ils représentent.

Imbu de ces concepts, je présente aujourd'hui à mes confrères un magazine où j'ai apporté toute ma compétence d'écrivain et toute mon expérience de journaliste.

Je compte sur la bienveillance de mon public, mais je me permets de compter également sur les conseils et les critiques qui me seront prodigués.

J'ai voulu que *PALLAS* soit un beau magazine, mais j'ai voulu aussi que sa lecture soit très intéressante. Si je n'ai pas atteint complètement le but que je m'étais assigné, que mes lecteurs m'excusent en considérant que les moyens dont je dispose sont excessivement précaires, en regard aux sommes considérables qui sont dépensées par d'autres à l'édification d'œuvres publicitaires.

Je n'ai voulu copier personne, j'ai voulu faire preuve d'originalité et j'ai le pressentiment que la formule que j'ai réalisée recevra quelque approbation. En tout cas, si je n'ai su y parvenir, mes lecteurs voudront bien me savoir gré de l'œuvre que j'ai entreprise et si, grâce à leur concours, je parviens à l'améliorer, *PALLAS* marquera une date dans le journalisme professionnel médical.

J. CRINON.

PALLAS est un magazine de belle tenue qui est destiné à une élite - *PALLAS* force l'attention de tous ses lecteurs par ses articles vivants, ses enquêtes menées sur des sujets imprévus, ses critiques alertes, ses illustrations aux arrangements pittoresques - *PALLAS* est une revue de haute classe qui a sa place dans la bibliothèque du médecin parce que tout ce qui s'y trouve publié intéresse le médecin - *PALLAS* objectivera tout ce qui fait le prestige et l'attrait de la profession médicale - *PALLAS* n'est pas édité par une firme industrielle, ni par un consortium de fabricants, *PALLAS* est dû aux seuls efforts de son fondateur.

Prix d'un abonnement annuel (4 numéros) à *PALLAS*... 40 fr.
Prix d'un numéro isolé à *PALLAS*... 12 fr.
Prix d'un abonnement combiné à *PALLAS* & à l'*INFORMATEUR MÉDICAL*, un an... 60 fr.

Adresser toute la correspondance à M. le D^r J. CRINON, Directeur de *PALLAS*, 111, boul. Magenta, PARIS (X^e)

Tout souscripteur de cet abonnement combiné devient bénéficiaire d'une police d'assurance pour 15.000 fr. en cas de mort et pour un capital de 15.000 fr. réductible en cas d'infirmité permanente partielle. (Voir la notice encartée dans ce numéro de "*PALLAS*").

AGOCHOLINE DU D^r ZIZINE



GRANULÉ SOLUBLE

(avec ou sans menthe)

Peptone sèche purifiée + Sulfate de magnésie anhydre

Cholécystites chroniques, Congestion du Foie
Lithiase biliaire, Ictère et Cholémie

Dyspepsies réflexes - Constipation d'origine hépato-biliaire
Migraines, Vertiges, Eczéma, Prurit

Posologie : 1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun, dans un demi verre d'eau chaude

LABORATOIRES du D^r ZIZINE, 24, rue de Fécamp, Paris (12^e)
En Argentine, en Uruguay, aux États-Unis, l'Agocholine s'appelle Agozidine

Le Gérant : J. CRINON



VIVOLÉOL

HUILE DE FOIE DE MORUE
NATURELLE ET SÉLECTIONNÉE

Garantie active
et
riche en vitamines
(Facteur antirachitique
et facteur de croissance)
(Certificat biologique rigoureux)

Enfants : 15 gouttes du 1^{er} au 2^e semestre
3 à 6 ans : 20 gouttes
Adultes : 1 cuillerée à café par jour

LABORATOIRES
DU D^r ZIZINE
24, RUE DE FÉCAMP
PARIS XII^e

RENET, 100, CARRÉ MARX

Imp. SOCIÉTÉ DES JOURNAUX ET PUBLICATIONS DU CENTRE, 18, rue Turgot, Limoges. — 134